



**HAL**  
open science

## Les radios alternatives : l'exemple de Radio Ici et Maintenant

Sébastien Poulain

► **To cite this version:**

Sébastien Poulain. Les radios alternatives: l'exemple de Radio Ici et Maintenant. Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015. Français. NNT : 2015BOR30020 . tel-01236110

**HAL Id: tel-01236110**

**<https://theses.hal.science/tel-01236110>**

Submitted on 1 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École doctorale Montaigne-Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN  
« COMMUNICATION, ART ET SPECTACLE »

***Les radios alternatives :  
l'exemple de Radio Ici et  
Maintenant***

Présentée et soutenue publiquement le **2 juillet 2015** par

Sebastien POULAIN

Sous la direction de Jean-Jacques CHEVAL

Membres du jury :

Frédéric ANTOINE, Professeur, Université Louvain-la-Neuve

Jean-Jacques CHEVAL, Professeur, Université Montaigne Bordeaux

Christophe DELEU, Professeur, Université de Strasbourg

Bernadette RIGAL-CELLARD, Professeur, Université Montaigne Bordeaux

L'Université Bordeaux Montaigne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses. Les opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

# Sommaire

Sommaire .....	3
Résumé de la thèse .....	4
Thesis summary .....	5
Introduction .....	9
1 Définition du sujet .....	9
2 Intérêt personnel .....	15
3 Intérêt du sujet .....	17
4 Problématique .....	20
5 Hypothèse de la thèse .....	20
6 L'approche .....	20
7 La méthodologie .....	29
8 Les terrains .....	43
9 Cadrage .....	62
10 Annonce de plan .....	64
PARTIE I Approches conceptuelles et théoriques .....	65
CHAPITRE I Approches de la radiophonie .....	65
CHAPITRE II Approches du <i>New Age</i> .....	107
PARTIE II Approche contextuelle .....	147
CHAPITRE I Le monde radiophonique .....	148
CHAPITRE II Le monde <i>New Age</i> .....	296
PARTIE III Etude de cas : Radio Ici et Maintenant .....	357
CHAPITRE I Ici et Maintenant comme radio .....	358
CHAPITRE II Ici et Maintenant comme radio <i>New Age</i> .....	564
Conclusion .....	743
1 Le modèle de média alternatif .....	743
2 Les limites du modèle de média alternatif .....	755
3 Les apports scientifiques de la recherche sur les médias alternatifs .....	761
Bibliographie .....	773
1 Radio, médias et communication .....	773
2 <i>New Age</i> , religieux, société, politique, science .....	806
Table des matières .....	833

# Résumé de la thèse

**Mots clés :** radios libres, radios associatives, radios alternatives, *New Age*, Nouveaux mouvements religieux, contrecultures, utopie, ufologie, Radio Ici et Maintenant

Dans cette thèse, nous nous demandons comment les mouvements contreculturels ont trouvé de nouveaux lieux d'expression grâce à la plus grande accessibilité de l'audiovisuel, grâce aussi au combat des « radios libres ». Plus précisément, nous cherchons à savoir pourquoi et comment la société et l'audiovisuel français ont permis la constitution d'un média alternatif radiophonique comme Radio Ici et Maintenant (RIM) et comment cette radio a trouvé un modèle économique viable pour diffuser son idéologie.

Nous verrons que l'existence et la persistance de RIM est due à la conjonction de deux phénomènes : d'une part la diminution du coût d'entrée dans la radiophonie grâce au développement et au combat des « radios libres » qui ont donné naissance aux radios associatives (avec leur modèle juridico-économique spécifique), et d'autre part la diminution du coût d'entrée dans le marché religieux avec le développement de la contreculture *New Age* française issue de la contreculture américaine, elle-même issue des pensées religieuses alternatives occidentales (liées à l'ésotérisme, au médiumnisme) et des religions orientales (l'hindouisme et le bouddhisme).

Ainsi, le modèle juridico-économique spécifique des radios associatives a permis de faire vivre puis persister l'idéologie « radiolibriste » et *New Age* au sein de RIM. Mais ajoutons que ce modèle n'aurait pas été possible s'il n'avait pas été porté par des animateurs bénévoles, des invités militants et des auditeurs actifs dont nous analysons ici le profil sociologique.

L'intérêt scientifique de ce sujet provient du fait qu'il s'agit principalement d'étudier RIM qui est une ancienne « radio libre ». Elle a été l'une des radios les plus importantes au sein du mouvement. C'est la plus ancienne des radios locales privées parisiennes. C'est aujourd'hui une radio associative de catégorie A. Cette catégorie correspond à un grand nombre de radios (environ 600), mais celles-ci sont peu étudiées. Enfin, c'est une radio *New Age* et l'un des seuls médias audiovisuels français *New Age*.

Croisant histoire et sociologie du religieux, des médias, de la communication, de la politique, des sciences, cette thèse repose sur une écoute assidue, sur de nombreux entretiens et discussions informelles, sur l'étude de différents fonds d'archives (papier, audio, numérique) et sur de nombreuses observations de type ethnographique.

Nous donnons dans une première partie les outils scientifiques pour pouvoir analyser ce phénomène. Nous verrons ensuite dans quel contexte historique, radiophonique, économique, social, juridique et politique RIM fait son apparition et continue d'exister aujourd'hui. Enfin, nous nous focalisons sur le modèle radiophonique proposé, et sur les acteurs de cette radio.

# Thesis summary

**Keywords :** Free Radio, Community Radio, Alternative Radio, New Age, New Religious Movements, Countercultures, Ufology, Radio Ici et Maintenant

In this thesis, we wonder how countercultural movement found new places of expression through the increased accessibility of audiovisual, thanks to "free radio" fight. Specifically, we want to know why and how society and the French media have enabled the establishment of an alternative media like Radio Ici et Maintenant (RIM) and how this radio has found a viable business model to spread its ideology.

We shall see that the existence and persistence of RIM is due to the combination of two factors: firstly the reduction in the cost of entry into the radio broadcasting through the development and struggle of "free radio" that gave birth to associative radios (with their specific legal and economic model) and also the decrease in the cost of entering the religious market with the development of the French New Age counterculture issue of the American counterculture, itself the result of religious thoughts Western alternatives (related to the esoteric, the mediumship) and Eastern religions (Hinduism and Buddhism).

Thus, the specific legal and economic model of associative radios allowed to live and persist "radiolibriste" and New Age ideology within RIM. But add that this model would not have been possible if it had not been worn by volunteer facilitators, invited activists and active listeners which we analyze the sociological profile.

The scientific interest of this subject is the fact that it is mainly to study RIM which is an old "free radio". She was one of the most important radio stations in the movement. It is the oldest Parisian private local radio station. Today, it is a community radio (category A). This category corresponds to a large number of radio stations (about 600), but these are little studied. Finally, this is a New Age radio and one of the only French audiovisual media New Age.

Crossing history and sociology of religion, media, communication, politics, science, this thesis is based on a constant listening, on numerous interviews and informal discussions on the study of different archives (paper, audio, digital) and numerous ethnographic observations.

We give in the first part scientific tools to analyze this phenomenon. We will then see in which historical, radio, economic, social, legal and political context RIM appeared and continues to exist today. Finally, we focus on the proposed radio model and the actors of this radio.

*A Célestine Poulain (1913-2015)*

*Je remercie chaleureusement ma famille, mes amis, mes relecteurs, mon directeur de thèse, les membres de mon jury et toutes les personnes qui ont rendu cette thèse possible.*

« *Homo sum ; humani nihil a me alienum puto* » (Je suis homme ; rien de ce qui est humain ne m'est étranger.)

Térence, *L'Héautontimorouménos*, v. 77, 163 av J.-C.

« [É]tudions l'esprit humain dans l'une de ses plus étranges productions : c'est là bien souvent qu'il se donne le mieux à connaître »

Bernard Le Bouyer de Fontenelle, « De l'origine des fables », in *Œuvre de Fontenelle*, t. 4, Paris, 1825 (1<sup>ère</sup> édition 1724), p294.



# Introduction

Le titre de cette thèse peut paraître mystérieux à toute personne n'ayant pas une connaissance assez approfondie du paysage audiovisuel français. La radio est l'un des médias préférés en France comme dans le monde. Les personnes n'en ayant jamais fait usage sont peu nombreuses. Peu de personnes ne connaissent pas au moins de nom les principales radios, qu'elles soient publiques - les radios de Radio France - et les radios privées - RTL, Europe 1, RMC Info, NRJ, Classique, Skyrock...

Mais le paysage radiophonique est loin de se limiter à ces quelques grandes stations de radios qui bénéficient de la grande majorité de l'audience et du chiffre d'affaire. Il existe d'autres types de radios dont certaines pourront être qualifiées de « radios alternatives ». Le titre de cette thèse indique que la station de radio « Ici et Maintenant » (dont nous donnerons uniquement les initiales dans la suite de la thèse : RIM) en fait partie. Il faudra le justifier en définissant ce qui est entendu ici par « radio alternative ».

## 1 Définition du sujet

Le terme « alternatif » provient du latin *alternatum* (supin du verbe *alternare*) auquel a été ajouté le suffixe *-if*. Ce suffixe adjectival est issu de *-ivus* et indique une caractéristique, une qualité, une faculté à favoriser, déclencher, engendrer.

Le verbe *alternare* signifie « alterner », se succéder. Le préfixe *alter-* veut dire « autre », « différent », « opposé », « contraire ».

L'« alternatif » est donc ce qui permet une voie « différente », une autre voie, une voie qui alterne avec ce qui a pu être une voie originelle.

Le média radio mettant principalement en avant des voix - les voix de chanteurs, d'animateurs, de journalistes, d'auditeurs - la radio alternative sera celle qui fait entendre d'autres voix pour montrer d'autres voies.

Toute la difficulté provient de la définition de la voie originelle. La voie alternative arrive forcément *a posteriori* par rapport à la voie originelle, mais il n'est jamais aisé de trouver une origine. Pour qu'on puisse parler de radio alternative, il faut qu'une forme de radio bien spécifique ait existé avant que la radio alternative fasse son apparition dans le paysage médiatique. Il faut que la nouvelle forme de radio soit tout autant spécifique pour que les deux formes de radios puissent se distinguer clairement.

Il y a donc, *a priori*, une dimension temporelle dans la définition de la radio alternative. Il faut qu'une forme de radio se soit différenciée d'une forme de radio originelle et que cette différenciation perdure pour pouvoir continuer à parler d'alternative. En effet, on peut imaginer qu'une radio alternative d'un jour va se normaliser par rapport à la voie originelle ou devenir la norme dont un nouveau modèle de radio va se différencier.

Nombreux sont les chercheurs, militants, intellectuels... qui ont développé des analyses et définitions des médias alternatifs en général et des radios alternatives en particulier. Ainsi, Patrice Flichy utilise le concept de radios et de télévisions alternatives dès 1981, dans un rapport pour le Conseil européen : *Alternative Kinds of Radio and Television*<sup>1</sup>. Ce rapport rassemble six études d'experts à propos de 21 médias locaux et communautaires visités en 1978 et 1979. C'est à un moment où la FM est en extension en Europe. Le rapport étudie d'ailleurs ces médias alternatifs en Irlande, Belgique, Italie, Hollande, Suède, Angleterre quelque temps avant que les « radios libres » françaises soient tolérées et autorisées par le Président François Mitterrand. Il s'intéresse aux nombres d'heures diffusées, aux modèles économiques, aux programmes et aux publics mais aussi à ce que ces médias peuvent apporter en terme politique et économique.

---

<sup>1</sup> FLICHY Patrice, *Alternative Kinds of Radio and Television*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1981.

Peu de chercheurs s'accordent sur une définition stable. Chacun semble privilégier des critères à d'autres en fonction de ses affinités et de ses idéaux, de son orientation politique et idéologique, de ses valeurs et de son rapport avec les autres médias non alternatifs. Certains décrivent même des radios et des médias tels qu'ils voudraient qu'ils soient davantage que ce qu'ils sont effectivement.

Benjamin Ferron observe l'existence de cinq modèles d'analyse de ce qu'est un « média alternatif »<sup>2</sup> :

- des médias « reflets inversés des médias conventionnels » (le groupe de Comedia sur la presse minoritaire<sup>3</sup>).
- des médias correspondant à certains « critères » (Williams<sup>4</sup>).
- des médias appartenant à une « typologie » (Streitmatter<sup>5</sup>).
- des médias ayant une « généalogie » alternative (Ferron<sup>6</sup>, Streitmatter<sup>7</sup>, Switzer et Adhikari<sup>8</sup>, Kucinski<sup>9</sup>, Bresnahan<sup>10</sup>, Del Rio Donoso<sup>11</sup>, Guisnel<sup>12</sup>).
- des médias interdépendants par rapport à un « système » (Mathes et Pfetsch<sup>13</sup>, Lewes<sup>14</sup>).

Nous verrons que RIM est bien le « reflet inversé des médias conventionnels » (du moins dans les « représentations sociales » de ses acteurs<sup>15</sup>) dont nous essayerons de faire la « généalogie » et le situer dans un « système » (médiatique, politique, économique, social) en

---

<sup>2</sup> FERRON Benjamin, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de dé- légitimation », Les Enjeux de l'information et de la communication, 8<sup>ème</sup> Colloque France-Brésil, Grenoble, 2006.

<sup>3</sup> Comedia Group, « The Alternative Press: The Development of Underdevelopment », *Media, Culture & Society*, n° 6, 1984.

<sup>4</sup> WILLIAMS Raymond, « Means of Communication as Means of Production. », in *Problems in Materialism and Culture : Selected Essays*, Verso, London, 1980.

<sup>5</sup> STREITMATTER Rodger, *Voices of revolution. The dissident press in America. Introduction*, Columbia University Press, New York, 2001.

<sup>6</sup> FERRON Benjamin, *La presse alternative locale en France. Un espace de contestation des représentations et normes instituées du système de pouvoir local*, sous la direction de Dominique Marchetti, mémoire de DEA, I.E.P. de Rennes, Rennes, 2004.

<sup>7</sup> STREITMATTER Rodger, *Voices of revolution. The dissident press in America. Introduction*, Columbia University Press, New York, 2001.

<sup>8</sup> SWITZER Les et ADHIKARI Mohamed (sous la direction de), *South Africa's Resistance Press. Alternative Voices in the Last Generation under Apartheid*, Ohio University Center for International Studies, Athènes (Ohio), 2000.

<sup>9</sup> KUCINSKI Bernardo, *Jornalistas e revolucionários nos tempos da imprensa alternative*, Scritta Editorial, São Paulo, 1991.

<sup>10</sup> BRESNAHAN Rosalind, « The Media and the Neoliberal Transition in Chile. Democratic Promise Unfulfilled », *Latin American Perspectives*, issue 133, vol. 30, n° 6, 2003.

<sup>11</sup> RIO DONOSO (Del) Luis, *Les micro-médias imprimés. Recherches sur la micropresse pendant la résistance chilienne. 1973-1989*, thèse de doctorat en Etudes des Sociétés Latino-Américaines, sous la direction de Marie-Danielle Demelas-Bohy, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris, 1996.

<sup>12</sup> GUISNEL Jean, *Libération, la biographie*, La Découverte, Paris, 1999.

<sup>13</sup> MATHES Rainer et PFETSCH Barbara, « The role of the alternative press in the Agenda-building Process : Spill-over Effects and Media Opinion Leadership », *European Journal of Communication*, vol. 6, 1991.

<sup>14</sup> LEWES James, « The Underground Press in America (1964-1968) : Outlining an Alternative, the Envisioning of and Underground », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 24, n° 4, 2000.

<sup>15</sup> La définition des « médias alternatifs » comme « reflets inversés des médias conventionnels » ayant été critiqué par John D. H. Downing, Tamara Villareal Ford, Genève Gil et Laura Stein dans *Radical Media: Rebellious Communication and Social Movement* (Sage publications, London, Thousands Oaks et New Delhi, 2001) qui pensent que n'importe quel média peut être alternatif à un autre d'un certain point de vue, Chris Atton dans *Alternative media* (Routledge, Sage publications, London, Thousands Oaks et New Delhi, 2002) qui pense qu'un média alternatif doit être défini et modelisé en fonction de ses pratiques et non celles des autres, Clemencia Rodriguez dans *Fissures in the Mediascape. An international study of citizen's media* (Hampton Press Inc, Cresskill, 2001) qui ajoute que les définir par rapport à ce qu'ils ne sont pas conduit à les comparer à ce qu'ils ne sont pas avec les critères adaptés à ce qu'ils ne sont pas et donc à conclure à leur échec.

nous appuyant sur plusieurs « critères » (du moins indices) susceptibles d'aider à constituer des « typologies ».

Ainsi, différents critères/indices peuvent aider à définir ce que sont les « radios alternatives » qui représentent une partie des médias alternatifs (journaux, radio, télévision, magazines, film, Internet). Ce sont :

- des radios qui véhiculent des informations peu ou pas connues et peu ou pas diffusées, plus indépendantes et souvent désintéressées financièrement donc des informations alternatives à celles diffusées par les radios et médias de masse commerciaux ou étatiques.

- des radios sans, ou avec peu de publicité car elles visent à être indépendantes des financements commerciaux, et des radios qui essaient aussi d'être indépendantes vis-à-vis des autorités politiques et des institutions publiques (qui peuvent agir à travers la création, le maintien, la suppression de subventions publiques, la création, le maintien, la suppression de contrats aidés) pour conserver une autonomie éditoriale et une liberté d'expression.

- des radios qui doivent rester petites, marginales et isolées par rapport à l'ensemble des institutions existantes pour rester « pures » (idéologiquement et symboliquement) et autonomes (économiquement et matériellement).

- des radios qui se situent, se pensent comme appartenant au monde de l'économie sociale et solidaire, à l'anticapitalisme, à l'altermondialisme et au tiers secteur médiatique.

- des radios qui donnent une grande importance à des personnes qui s'estiment ou sont estimées comme minoritaires, exclues, oubliées, stigmatisées, marginalisées.

- des radios qui s'adressent à des populations numériquement peu nombreuses, minoritaires, minorisées.

- des radios qui s'adressent à des populations très localisées : un immeuble, un quartier, une ville.

- des radios qui s'adressent à des groupes sociaux très identifiés et stigmatisés : des communautés ou groupes communautarisés, « raciaux » ou « racisés », « ethniques » ou « ethnicisés », indigènes.

- des radios qui s'adressent à des groupes culturels et artistiques spécialisés (des sous-cultures avant-gardistes, musicales, culturelles).

- des radios qui s'adressent à des groupes liés à une institution culturelle, éducative, thérapeutique, éducative (université, lycée, collège, hôpital).

- des radios qui s'adressent à des populations issues de catégories socio-professionnelles peu élevées, aux « couches populaires ».

- des radios qui se donnent une vocation sociale, humanitaire, humaniste, solidaire.

- des radios qui se donnent des objectifs de travail à long terme (en termes de « changement social » par exemple), mais parfois pour un temps très limité : le temps d'un festival, d'une soirée, d'une exposition, d'un forum, d'événements culturels et artistiques.

- des radios qui peuvent se présenter comme artisanales, valoriser les erreurs, l'apprentissage, l'amateurisme, c'est-à-dire qui souhaitent donner la responsabilité de l'animation de la parole à travers le microphone à des personnes/animateurs qui ne sont pas payés pour ce type d'animation, dont les ressources économiques ne sont pas liées à leur activité radiophonique.

- des radios qui estiment être dans une position critique, dissidente, contre-hégémonique, dominée dans le paysage médiatique et dans la société en général.

- des radios qui seraient proches idéologiquement des partis de gauche, et surtout des partis de gauche qui ne sont pas des partis de gouvernement (« l'extrême gauche »).

- des radios qui revendiquent le changement social et de nouveaux droits progressistes dans la lignée des droits de l'homme et des mouvements sociaux traditionnels et des nouveaux mouvements sociaux par une intervention sociale sous la forme d'une communication sociale.

- des radios qui souhaitent réformer, améliorer, développer les individus grâce à des programmes pédagogiques, éducatifs pour qu'ils passent d'un état qui serait originellement et habituellement passif et aliéné à un état actif et autonome (dans la continuité des mouvements du « potentiel humain », de l'« empowerment », du « développement personnel »).

- des radios qui se présentent comme des radios citoyennes, des acteurs militants de la cité, qui souhaitent s'investir dans la vie politique.

- des radios qui cherchent à « moraliser » le monde des médias en critiquant ses pratiques, ses valeurs, son éthique, notamment journalistiques et financières, pour leur manque d'honnêteté, de respect, de pluralisme, de contradictoire, de liberté et d'équilibre, mais aussi en montrant par l'exemple qu'il est possible de faire autrement.

- des radios qui revendiquent et valorisent le fait d'avoir peu de moyens humains, matériels, économiques, techniques ou qui peuvent au contraire essayer d'être à la pointe de toutes les nouvelles

technologies (internet et numérique) mais sans pour autant avoir de gros moyens (elles sont aidées grâce à des dons, subventions, partenariats).

- des radios qui revendiquent une liberté totale d'expression, d'opinion, de ton, de programmation, de ligne éditoriale.
- des radios dont l'objectif est avant tout de diffuser des programmes de qualité et conformes à des idéaux, et non de chercher prioritairement à augmenter leur audience et leur chiffre d'affaire.
- des radios qui valorisent l'expérimentation, la création, l'innovation, notamment dans le domaine musical et artistique.
- des radios qui essayent de fonctionner de la façon la plus démocratique et horizontale possible du point de vue de l'organisation des équipes et des décisions concernant les politiques programmatiques.
- des radios qui peuvent sortir de la légalité, être clandestines, « pirates ».

La plupart de ces définitions peuvent séparément qualifier une radio alternative. Nous verrons que RIM est une radio alternative pour de multiples raisons et de multiples manières puisqu'elle :

- a été une radio « libre », « pirate » et clandestine (puisqu'elle a été fondée avant 1981),
- a des affinités avec les radios « pirates » dites « vertes » (écologisme) ou d'autres « radios libres » gauchistes,
- a une forme juridique associative,
- a un mode de financement non-commercial (peu commercial et peu publicitaire) et en partie autonome par rapport aux institutions publiques,
- a une diffusion locale (Ile-de-France),
- a une audience populaire, qui forme en quelque sorte une communauté minoritaire.
- se présente comme citoyenne et participative (interactive) et militante avec un point de vue radical.

Nous utiliserons le concept de « radio alternative » pour qualifier RIM car ce concept permet d'englober la plupart des autres dénominations qui ont pu être utilisées à propos d'elle (« libre », associatives », « *New Age* »...) et d'exprimer au mieux la spécificité de cette radio. En effet, c'est l'idéologie alternative de RIM qui a poussé ses fondateurs à faire des choix d'organisation, de programmation et de financement alternatifs. La forme (le modèle économique-juridique avec le mode de financement relativement indépendant) a suivi le fond (l'idéologie) pour ne pas altérer le message alternatif. RIM est doublement alternative par rapport à son environnement extérieur :

- Elle est d'une part alternative par rapport aux autres médias dans la mesure où elle est à la fois expressiviste<sup>16</sup> (participative) et contre hégémonique<sup>17</sup> (contre informationnelle) pour reprendre les concepts utilisés par Dominique Cardon et Fabien Granjon.
- Elle est d'autre part alternative par rapport à la société contemporaine dans la mesure où elle propose une idéologie contreculturelle.

Les médias alternatifs sont plus souvent étudiés dans leur aspect communicationnel et informationnel que dans leur aspect contreculturel. Pourtant, Pantelis Vatikiotis a souligné les liens entre les radios alternatives et la contreculture :

---

<sup>16</sup> Les médias « expressivistes » promeuvent « la production d'information comme instrument d'émancipation ». Ils portent une « vision participative des médias qui insiste sur l'*empowerment*, la réflexivité, l'autodidaxie, l'expérimentation et la réappropriation » (CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, p16).

<sup>17</sup> Les médias « contre-hégémoniques » qui « s'attachent à mettre en lumière les médias dominants comme des vecteurs de propagande des pouvoirs économiques et politiques » et « font l'effort de créer des contre-pouvoirs critiques » (CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, p14). John Downing pense les médias contre-hégémoniques « as a way to categorize attempts to challenge dominant ideological frameworks and to supplant them with a radical alternative vision » (DOWNING John, *Radical Media: Rebellious Communication and Social Movements*, Sage, Thousand Oaks, 2001, p15).

In this context of mutual relationships between alternative media and alternative culture/subcultures, diverse cultural forms of communication - including artistic and literary media, as well as media practices such as zines and hybrid forms of electronic communication - have sprung up.<sup>18</sup>

Or, RIM est bien issue d'une rencontre entre un média (la « radio libre ») et une contre-culture *New Age*, néo-bouddhiste, hippie, ésotérique. Elle peut être qualifiée de radio alternative parce qu'elle vise à proposer d'autres manières (contreculturelles) :

- de communiquer,
- d'informer,
- de s'alimenter,
- de se soigner physiquement,
- de se soigner psychologiquement,
- de croire,
- de militer,
- de se cultiver,
- d'éduquer,
- d'écouter de la musique,
- de faire de la politique,
- de faire de l'économie,
- de faire de la science,
- de se déplacer,
- d'habiter...

Mais elle ne rentre pas pour autant dans tous les critères de définitions qui ont été énoncés plus haut :

- elle n'a pas un fonctionnement associatif démocratique ouvert avec un conseil d'administration, une assemblée générale, un renouvellement de présidence comme ça peut être le cas pour Fréquence Paris Pluriel<sup>19</sup>. Le dirigeant de RIM est le même depuis la fondation en 1980 malgré des scissions et tentative de putsch.

- elle n'est pas ouverte à toutes les associations, groupes, syndicats, fédérations (comme c'est le cas à Paris à Fréquence Paris Pluriel), et à toutes les communautés géographiques (comme c'est le cas à AYP FM<sup>20</sup>, Radio Soleil<sup>21</sup>), linguistiques (comme c'est le cas à Paris à Radio Pays<sup>22</sup>) et religieuses (comme c'est le cas à Paris à Radio Notre-Dame<sup>23</sup>, Fréquence Protestante<sup>24</sup> ou Radio Courtoisie<sup>25</sup>), que

---

<sup>18</sup> VATIKIOTIS Pantelis, « Communication Theory and Alternative Media », *Westminster Papers in Communication and Culture*, 2005, [www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis\\_Vatikiotis.pdf](http://www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis_Vatikiotis.pdf)

<sup>19</sup> Fréquence Paris Pluriel est fondée en 1992 par des personnes notamment issues de Radio Tomate (radio fondée en 1981 par Thomas Guattari grâce à l'aide de son père, Félix Guattari). C'est une radio militante animée par 200 bénévoles. Elle dispose de programmes culturels, musicaux, sociaux dont certains sont bilingues et à destination de plus de 10 communautés immigrées. Elle se situe aujourd'hui dans le XIXème arrondissement mais était dans le XVIIIème arrondissement dans les années 2000.

<sup>20</sup> AYP FM, créée en 1993 avec une diffusion à temps partiel, défend les causes arméniennes (culturelles, politiques, humanitaires, sociales ou économiques) pour les Arméniens ou la diaspora grâce à des journaux d'information en français et en arménien, de la promotion culturelle, éducative et pédagogique, des rencontres et débats. Elle se finance grâce aux dons des auditeurs et à l'organisation de spectacles, concerts ou manifestations festives. Son siège est à Alfortville.

<sup>21</sup> Radio Soleil qui s'adresse aux Arabes est fondée en 1981. Elle aussi présente à Marseille, à Nancy et à St Etienne.

<sup>22</sup> Radio Pays, fondée en 1981, est basée à Montreuil-sous-Bois. Elle regroupe ainsi une communauté étrangère et sept communautés expatriées à Paris : la Bretagne, le Pays catalan, le Pays basque, la Corse, la Flandre, l'Alsace-Lorraine et l'Occitanie ainsi que La Voix Berbère en langue Kabyle. Elle vise à défendre les langues et culture de ces communautés.

<sup>23</sup> Radio Notre-Dame a été créée en août 1981 par Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Son siège se situe au 6 Boulevard Edgar-Quinet dans le XIVème arrondissement.

<sup>24</sup> Fréquence Protestante, fondée le 20 juillet 1983, se compose de personnes physiques et de personnes morales que sont les Églises, unions d'Églises, œuvres et mouvements rattachés à la Fédération protestante de France. Elle émet aussi à Beauvais et à Laon. Partageant sa fréquence avec Radio Notre-Dame, elle émet tous les jours

ce soit pour animer l'antenne ou pour venir se présenter en tant qu'invité. Les animateurs sont recrutés à titre individuel et ne sont censés représenter qu'eux-mêmes. Les personnes susceptibles d'être invitées dépendent de la ligne éditoriale de chaque émission et de la ligne éditoriale de la radio en général.

- elle n'est liée à aucune institution culturelle, artistique, éducative, d'insertion même si cela a pu arriver par le passé quand le studio de RIM se situait au sein du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Elle n'est même pas liée aux institutions défendant les radios associatives au niveau régional (la Fédération des Radios Associatives d'Ile-de-France-FRADIF<sup>26</sup>) ou national (SNRL ou CNRA dont nous reparlerons).

- elle porte une idéologie politique moins identifiée que la plupart des autres radios associatives de la bande FM d'Ile-de-France où il y a beaucoup de radios situées politiquement à gauche (Aligre FM<sup>27</sup>, Fréquence Paris Pluriel, Radio Libertaire<sup>28</sup>, voire Radio Campus Paris<sup>29</sup>...) et exceptionnellement à droite (Radio Courtoisie). Elle est moins thématisée « santé » que Vivre FM<sup>30</sup>, mais plus qu'IDFM<sup>31</sup> qui dispose de programmes liés à l'ésotérisme et la spiritualité. Elle est aussi beaucoup moins musicale que Radio Campus Paris et *a fortiori* que Radio Néo<sup>32</sup> avec qui elle partage sa fréquence depuis 2001 sur 95.2.

---

de 12h00 à 14h30, le samedi après-midi et soir, et le lundi soir. Son siège se situe au 1 bis rue Denis Poisson dans le XVII<sup>ème</sup> arrondissement.

<sup>25</sup> Radio Courtoisie a ses studios au 61 boulevard Murat dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement. Elle est issue de Radio Solidarité fondée en septembre 1981, par Bernadette d'Angevilliers et Philippe Malaud, ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Elle diffuse aussi à Caen, Chartres, Cherbourg-Octeville, Le Havre et Le Mans. Politiquement, les animateurs et invités sont des chrétiens-démocrates, des libéraux, des gaullistes, des nationalistes, des royalistes, des catholiques traditionalistes. (Voir POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le master « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004)

<sup>26</sup> La FRADIF (<http://www.fradif.org/>) comprend en 2015 Alternative FM, Radio Néo, Radio Soleil, Triangle FM, Vivre FM, Yvelines Radio, Aligre FM, BPM, Radio Mille Pattes, Vallée FM, Radio Sensations (Les cinq dernières radios ont adhéré récemment.). Seules Radio Néo, Radio Soleil, Vivre FM sont parisiennes. Mais la FRADIF ne comprend pas toutes les radios associatives de banlieue comme IDFM, mais elle ne comprend pas surtout toutes les principales radios parisiennes qui ne semblent pas avoir besoin de la FRADIF. Cette dernière vise à faire une synergie entre les radios franciliennes, promouvoir la fonction spécifique de vecteurs de communication sociale et culturelle de proximité des radios associatives, négocier un fonds régional d'aide aux radios auprès du Conseil Régional Ile-de-France, lancer un Club de la Presse, organiser une Banque de programmes, négocier et diffuser des campagnes de messages d'intérêt général.

<sup>27</sup> Aligre FM est fondée en 1981 dans le quartier d'Aligre dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Elle comprend environ 200 animateurs et journalistes bénévoles et une équipe administrative et technique de 6 permanents. Elle partage sa fréquence avec Radio Pays. Elle refuse la publicité mais accepte les parrainages culturels et les partenariats (avec la mairie de Paris, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la Banque de programmes du Ministère des affaires sociales E.P.R.A.). Elle vise à « créer et développer du lien social et culturel ». La culture y est considérée comme une « forme de résistance » « contre les *apriori* et les idées simplistes ». Elle se dit « à l'écoute de voix nouvelles qui, par la musique, le spectacle, l'art ou la littérature, s'expriment avec qualité et authenticité » donc « créateurs prestigieux » et à « de jeunes talents ignorés par les autres médias » (<http://aligrefm.org/la-radio/une-radio-libre.html>).

<sup>28</sup> Radio libertaire est la radio de la Fédération anarchiste fondée en 1981. Elle a donné de la place à l'antenne à la Confédération nationale du travail, la Libre Pensée, l'Union pacifiste, les espérantophones, la Ligue des droits de l'homme... Son studio se situe rue Amelot dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement.

<sup>29</sup> Radio Campus Paris est fondée en 2004 alors que le réseau des radios Campus est créée en 1998. Son studio se situe Maison des Initiatives Étudiantes dans le III<sup>ème</sup> arrondissement. Elle est gérée et animée par des étudiants ou jeunes diplômés et dispose de nombreux partenariats. Elle diffuse beaucoup de musique et de programmes culturels. Voir POULAIN Sebastien, « Radios étudiantes / radios universitaires : le choc des cultures ? », *Radiography* (en cours de publication).

<sup>30</sup> Vivre FM, fondée en 2004, diffuse de 5h30 à 17h30 (le reste des heures appartenant à Radio Campus Paris) grâce à une équipe composée de journalistes, animateurs et techniciens/réalisateurs valides et handicapés. Elle est gérée par l'Association Nationale pour la Prévention des Handicaps et pour l'Information (A.N.P.H.I.).

<sup>31</sup> IDFM dont nous reparlerons plus loin car elle a des programmes similaires à ceux de RIM a été fondée par Luce et Jacques Berbérides sous le nom de Radio Enghien en 1982 et est située à Enghien-les-Bains. Ce n'est donc pas une radio parisienne, mais il a été possible de l'entendre depuis Paris selon ce que m'ont dit certains auditeurs de RIM.

<sup>32</sup> Radio Néo, fondée en 2001, partage sa fréquence avec RIM à Paris et émet aussi à Toulouse et à Bourges. Elle a pour volonté d'offrir un programme musical différent (du rock à l'électro en passant par le Hip-Hop et la World Music), ouvert aux nouveaux artistes de la scène française ou issus de l'espace francophone (Elle a fait connaître Izia, Camille, Anaïs, Pauline Croze, Olivia Ruiz, Cali, Phoenix, Jeanne Cherhal, Shaka Ponk...). Elle

- elle n'a jamais valorisé l'amateurisme ou le peu de moyens. Au contraire, elle a toujours formé ses animateurs, proposé « l'auditeur-professionnel » même si l'auditeur était jugé comme légitime pour juger de sa propre légitimité à l'antenne et si au final RIM donne l'impression d'être une radio « amateur ».

## 2 Intérêt personnel

Le choix d'un sujet de thèse n'est jamais anodin, même si certains doctorants ne choisissent pas leur sujet de thèse. Ce n'est pas mon cas. Mais qu'on ait choisi ou pas son sujet, il paraît intéressant de comprendre le lien qu'il y a entre le doctorant et son sujet de thèse. Cela peut peut-être faciliter sa lecture. En sciences humaines et sociales, une thèse consiste en grande partie à objectiver et rationaliser un phénomène social et humain. Et s'il existe des méthodologies adaptées à chaque science pour conduire les recherches puis rédiger, il y a, derrière les mots et leur agencement significatif, une subjectivité qui s'exprime différemment de toutes les autres subjectivités. Le doctorant, comme tout auteur, est une subjectivité « située » qui parle depuis quelque part à propos de quelque chose situé quelque part.

Mon attrait pour la radiophonie est lié à plusieurs souvenirs qui m'ont particulièrement marqué :

- Si je nais en mai 1980, avant la fin des « radios libres », la première radio dont je me souviens est NRJ. Son jingle de l'époque est encore très présent dans ma tête. Je me souviens très bien l'avoir écouté en vacances et grâce à l'auto-radio, soit à travers les ondes, soit à travers les cassettes audio que la radio NRJ a mis en vente avec des *best of* des « tubes » qu'elle diffusait à l'époque. Je crois me souvenir que NRJ se présentait comme une « radio libre ». Mais je n'avais aucunement conscience de ce qui avait pu se passer pour que cette radio puisse avoir le droit d'émettre. Pour moi, elle n'était qu'une radio commerciale avec des animateurs jeunes, de la publicité, des jingles et de la musique. Je n'imaginai pas qu'une radio musicale puisse être autrement que commerciale étant donné qu'il y avait aussi de la publicité à la télévision et dans les magazines. Je remarquais simplement que cette musique tranchait quelque peu avec les chansons d'Henri Des et la variété très yéyé que nous écoutions avec le lecteur de cassettes installé dans la Renault R18 puis la R21 pendant les longues heures qui nous menaient en vacances.

- Le deuxième souvenir de radio est plus tardif et lié au petit déjeuner, c'est-à-dire au pic d'audience du média radiophonique. Mon père cadre en informatique trempait des tartines de pain bien trop beurrées dans son bol de café en écoutant France Info. Mais je ne crois pas que les informations qui sortaient du poste de radio m'aient beaucoup passionné contrairement à celles liées à mon troisième souvenir.

- Un troisième souvenir remonte à la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> lorsqu'une collégienne redoublante plus mûre que mon groupe de copains nous a convertis aux « radios jeunes » Fun Radio et Skyrock et à leurs « libres antennes » où ont lieu des canulars téléphoniques et où sont traités avec humour et/ou sérieux les préoccupations des jeunes, notamment de la sexualité. J'ai donc connu des animateurs avec une grande liberté de ton : Doc et Difoof, Bill, Cauet, Mahler, Supernana, Maurice, Tabatha Cash, Arnold, Max... La musique diffusée me plaisait tout autant que les thématiques malgré son hétérogénéité : rap, RNB, dance, techno, hard-rock. Le rituel consistait à écouter la radio le matin, à la sortie de la classe, et avant de se coucher et à en parler ensemble pendant et avant le début des cours et à chaque pause. A l'époque, il me paraissait tout à fait envisageable de jongler entre l'écoute de la télévision, de la radio, le goûter et les exercices de mathématiques. Petit à petit, je n'ai plus écouté que Skyrock et suivi sa transition du hard rock vers le rap tout en continuant d'acheter des albums de hard rock comme ceux de Nirvana, Metallica, The Offspring, Aerosmith, Guns N' Roses, Smashing Pumpkins et autres Radiohead. Fun Radio me semblait pas assez subversive et diffusait trop de « dance » et de techno tandis que NRJ me semblait totalement consensuelle et aseptique et à destination de générations plus âgées qui écoutent simplement la musique à la mode sans avoir de goût précis. Le côté subversif de Skyrock, de ses « libres antennes » et de sa musique convenait au lycéen que j'étais.

---

dispose d'une playlist de plus de 700 titres, en évolution régulière (entre 10 et 15 nouveaux titres par semaine) et sans rotations excessives.

- Le quatrième souvenir remonte à l'université lorsque je fais des études de droit à Assas. J'ai continué longtemps à écouter Skyrock. Mais j'ai commencé à écouter de nouvelles radios. Mon intérêt pour la philosophie, la culture, les débats m'a amené vers France Culture où j'ai écouté pendant longtemps « Réplique » d'Alain Finkielkraut le samedi matin, « Esprit public » de Philippe Meyer le dimanche matin ou « Panorama » de Pascale Casanova pendant le déjeuner en semaine. Etant intéressé par les relations internationales, j'ai commencé à écouter RFI le matin. Par la suite, j'ai d'ailleurs travaillé à RFI. Et pour continuer à écouter la radio pendant les longues dissertations de droit ou pendant les révisions d'examen, je mettais Radio Classique.

Ma rencontre avec RIM est bien plus tardive et liée à plusieurs circonstances. J'avais choisi d'étudier le droit parce que c'était la crise et que le droit était une matière censée mener à de nombreux emplois. Or, il y avait une sorte de coalition médiatique, politique, parentale, enseignante pour dire que nous étions dans une période de crise économique donc il fallait aller vers des formations où il n'est pas trop difficile de trouver un emploi à la sortie. De plus, le droit était lié à l'histoire, à la philosophie, aux relations internationales et à la politique qui sont des disciplines qui m'intéressaient beaucoup. Il y avait même un Master de philosophie du droit à l'Université Panthéon-Assas. Je me préparais donc à faire du droit pendant 4 ans pour finir par faire de la philosophie du droit. D'autant plus que Philippe Raynaud qui venait régulièrement dans l'émission d'Alain Finkielkraut, intervenait dans ce Master. Il était même spécialiste de Nietzsche qui est le philosophe pour lequel j'éprouvais particulièrement de l'intérêt. Et c'est ainsi que j'ai fait un mémoire intitulé *L'Etat dans la philosophie de Friedrich Nietzsche*<sup>33</sup> tout en faisant une licence de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mais la philosophie m'est apparue trop idéaliste et non susceptible de m'aider à trouver un travail (en dehors de l'enseignement supérieur et la recherche) dans le cas où je continuerais en faisant une thèse. J'ai donc cherché un master plus concret qui puisse m'aider à trouver un travail : le Master intitulé « Communication, technologies et pouvoir » qui me semblait à la fois théorique et pratique, me convenait parfaitement.

Au sein de ce master, l'intitulé d'une matière m'intriguait particulièrement. Il s'agissait d'étudier la réception des médias. Après avoir fait des études de droit et de philosophie, cela me semblait surprenant de s'intéresser à ce genre de chose dans un master de science politique de la Sorbonne car cela me semblait peu légitime. Mais je me suis rendu compte que c'était sérieux et que je pouvais y satisfaire mon intérêt pour la politique, la sociologie et les médias. Les médias « écrits », « télévisuels » et « Internet » semblaient particulièrement intéresser les étudiants et les chercheurs, c'était donc l'occasion de proposer quelque chose de différent.

J'ai proposé de faire mon mémoire sur la radio, donc un mémoire sur la réception de la radio qui est très peu étudiée en général et en particulier en ce qui concerne ses auditeurs. J'ai choisi d'étudier les auditeurs de Radio Courtoisie<sup>34</sup> dont j'avais entendu parler lors de mes études de droit à Assas. En effet, les étudiants en droit, surtout de droite, aiment s'amuser à écouter cette radio au milieu de la nuit pour les propos sulfureux qui y sont tenus. De plus, cette radio était écoutée par des personnes que je connaissais. Par ailleurs, je m'intéressais depuis longtemps à ce qu'on appelle « l'extrême droite » qui était l'étiquette attachée, selon moi, à cette radio.

J'ai commencé à l'écouter plus sérieusement pendant l'été 2003 alors que je m'interrogeais sur le rapport entre Nietzsche et la politique pendant la rédaction du mémoire de DEA. Je me demandais pourquoi des philosophes, dont Philippe Raynaud, mon directeur

---

<sup>33</sup> POULAIN Sebastien, *L'Etat dans la philosophie de Nietzsche*, sous la direction du Professeur Philippe Raynaud, mémoire pour le master « Philosophie du droit », Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 2003.

<sup>34</sup> POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le master « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004.

de mémoire, éprouvaient le besoin de se justifier de ne pas être « nietzschéens »<sup>35</sup>. Je me demandais aussi si Friedrich Nietzsche était plutôt anarchiste ou démocrate, libertaire ou autoritaire, conservateur ou progressiste, de gauche ou de droite, voire d'extrême droite (des textes contradictoires ayant été écrits à ce sujet).

Je suis arrivé sur la fréquence de RIM (95.2 MHz) car elle était proche de Radio Courtoisie (95.6 MHz). J'ai trouvé les sujets de discussions et les intervenants plus sympathiques. Il y avait de nombreuses « libres antennes » qui me rappelaient mon adolescence. Lorsque j'ai choisi mon sujet de thèse mon choix est donc allé vers cette radio où les auditeurs avaient la possibilité d'intervenir pour donner leur avis sur l'actualité et bien d'autres choses.

Je n'ai pas appris tout de suite que cette radio était liée à tout ce qui concerne le *New Age*, l'ufologie, le « paranormal »... car je ne l'écoutais pas assidument et il y a davantage de débats que de programmes *New Age* à des heures tardives. Mais cela ne constituait pas un frein. Au contraire, cela a redoublé mon intérêt pour cette radio. La dimension religieuse s'ajoutait à la dimension politique ce qui augmentait les enjeux anthropologiques.

Je ne connaissais pas du tout la culture *New Age* avec qui je partage surtout les préoccupations écologiques et sociales. Mais les pratiques, croyances et idées que ce mouvement promeut me semblaient particulièrement intéressantes à observer, comprendre, expliquer. Dans une société « moderne » « rationnelle », elles me semblaient appartenir au passé (les sorciers, les voyants, les guérisseurs...) ou à la fiction (la science fiction pour l'ufologie). En réalité, les *new agers* se posent les mêmes questions fondamentales que se posent les êtres humains depuis toujours : qu'est-ce que le bonheur et comment l'atteindre, pourquoi quelque chose plutôt que rien, sommes-nous seuls dans l'univers... Mais leurs réponses divergent de celles qui font consensus aujourd'hui chez les autorités légitimes. Elles sont donc subversives. Ce n'est pas parce que l'on est en désaccord que l'on ne peut pas essayer de se comprendre. Peut-être que le fait de ne pas être issu de cette culture peut aider à la comprendre et à trouver sa logique, comme le font les anthropologues. Mais notre terrain d'étude se situe à Paris, c'est-à-dire dans la ville des « Lumières » qui ont tant combattu les croyances religieuses, tout en voyant se développer, non sans intérêt et/ou critique, la technologie spiritualo-thérapeutique du « magnétisme animal » de Franz-Anton Mesmer (1734-1815).

Après avoir débuté la thèse en science politique, je me suis aperçu que le sujet et ma manière de le traiter étaient davantage adaptés aux études en communication. Jean-Jacques Cheval qui a accepté de la diriger en tant que spécialiste de la radio en général et des radios associatives en particulier, est le mieux placé pour diriger cette thèse. Ce professeur a notamment une approche politique du média.

### 3 Intérêt du sujet

Parmi les nombreuses raisons qui ont pu me pousser à traiter ce sujet, il y a un intérêt scientifique et un intérêt politique sur lesquels nous pouvons insister.

---

<sup>35</sup> BOYER Alain, COMTE-SPONVILLE André, DESCOMBES Vincent, FERRY Luc, LEGROS Robert, RAYNAUD Philippe, RENAUT Alain et TAGUIEFF Pierre-André, *Pourquoi nous ne sommes pas nietzschéens*, Grasset, Paris, 1991.

### 3.1 Intérêt scientifique

A de nombreux niveaux, cette recherche doctorale s'intéresse à des sujets sur lesquels il y a eu peu d'études scientifiques comme nous le verrons dans la première partie de la thèse :

- La radio est un média peu étudié en France. C'est *a fortiori* le cas des « radios libres », des radios associatives et radios alternatives. La plupart des études concerne les grandes radios nationales commerciales ou publiques.

- Les « mouvements religieux » et notamment les « nouveaux mouvements religieux » sont aussi peu étudiés par rapport aux religions dominantes. Plus les mouvements religieux sont informels, moins ils sont étudiés.

- Comme dans un syllogisme, si les radios alternatives et les mouvements religieux alternatifs sont peu étudiés, les radios alternatives diffusant une idéologie religieuses alternative sont *a fortiori* peu étudiées.

Ce travail de recherche a aussi un intérêt scientifique du fait de son approche et de sa méthodologie :

- Si cette thèse est une thèse inscrite dans la discipline des « sciences de l'information et de la communication », elle utilise d'autres disciplines comme la sociologie de la communication, des médias, des religions, du religieux, l'histoire culturelle, les sciences politiques...

- Nous verrons que l'approche de l'objet d'étude se distingue aussi car il s'agit d'étudier un média de façon globale, c'est-à-dire de sa fondation jusqu'au présent, de ses animateurs jusqu'aux auditeurs, de son modèle économique jusqu'aux programmes.

- La méthodologie est utile à l'approche puisqu'elle mêle observation participante, écoute, archives (audio et écrite), entretiens...

### 3.2 Intérêt sociopolitique

Le concept de « radios libre » évoque des idées chez beaucoup de monde, mais des idées parfois très différentes. Pour certains, NRJ est une radio représentante des « radios libres », pour d'autres une radio associative est une « radio libre » ; pour d'autres une « radio libre » n'est qu'un concept. Les points de vue divergent selon le degré de connaissance de ce mouvement, selon son âge, ou selon le positionnement dans le monde radiophonique (si on travaille dans une radio associative, dans une radio commerciale ou une radio publique). Les frontières et les définitions sont brouillées car il arrive à chacun de ces types de radios de se revendiquer des radios libres » ou du moins utiliser le terme « radio libre » pour se décrire. Le SNRL est l'acronyme de « Syndicat National des Radios Libres » alors qu'il représente des radios locales associatives. L'animateur Difooll a animé « Radio libre » sur la radio commerciale Skyrock à partir de 1997. Cette radio est présidée par Pierre Bellanger qui a bien animé le mouvement des « radios libres ». Il a fait partie de la Fédération Nationale des Radios Libres (FNRL qui deviendra SNRL) et participé à la création de Radio Paris 80 puis de Radio Cité Future. Arnaud Laporte anime l'émission « Radio libre »<sup>36</sup> sur France Culture le samedi de 15h30 à 17h dont voici la présentation :

---

<sup>36</sup> <http://www.franceculture.fr/emission-radio-libre.html-0>

Radio Libre est un rendez-vous créé la saison dernière, chaque samedi après-midi entre 15h30 et 17h00. Un ou plusieurs intervenants issus du monde de la culture ou des idées, sont invités pour un entretien d'une heure et demi en toute liberté avec de la musique live, des sons et des performances.

Le mouvement des « radios libres », que l'on soit pour ou contre a fortement marqué l'histoire de l'audiovisuel français. RIM, ex-« radio libre », a été l'une des radios les plus importantes au sein du mouvement. C'est la plus ancienne des radios locales privées parisiennes. Si elle ne peut pas représenter à elle seule toutes les « radios libres », elle permet d'avoir une idée de ce qu'il était possible de faire à cette époque. Au-delà de ce cas précis, il s'agit de mieux connaître le mouvement des « radios libres » et de voir ce qu'elles ont pu devenir après la normalisation de la bande FM via des lois, décrets, des commissions, une autorité de régulation de l'audiovisuel, des modes de financement...

Il est possible de relier ce mouvement des « radios libres » à Mai 68 car il est par exemple conduit par des jeunes, et il vise à obtenir davantage de droits en matière d'expression, de représentation...

Il est aussi possible de le relier à d'autres utopies ou idéologies de la communication car certains animateurs de radios survalorisent le pouvoir de la radio comme instrument d'émancipation et de changement social. On retrouve beaucoup ces attentes chez les personnes qui se lancent dans internet. On retrouve aussi le goût des nouvelles technologies. Si le coût de la création d'une radio diminue au moment des « radios libres », il faut tout de même ne pas avoir à se confronter à des technologies qui étaient jusqu'à présent utilisées par des radios nationales publiques ou privées.

Etudier une radio comme RIM, c'est aussi s'intéresser aux caractéristiques des radios associatives :

- les radios associatives sont très nombreuses en France puisqu'elles sont 600 environ ce qui est un chiffre peu connu.
- les radios associatives ont peu de salariés mais le nombre de salariés n'est pas si éloigné de celui des radios locales commerciales.
- les radios associatives sont animées par de nombreux bénévoles, contrairement aux radios commerciales qui emploient des salariés et des stagiaires.
- les radios associatives invitent de nombreuses associations à l'antenne et valorisent donc tout le tissu associatif et social.
- les radios associatives sont disséminées sur tout le territoire, y compris dans des zones où il existe peu de médias.
- les radios associatives sont en grande partie financées par des institutions publiques (via des subventions publiques, des contrats de travail aidés...) donc il est intéressant d'observer les résultats de politiques publiques et la gestion des finances publiques.
- les radios associatives donnent la parole à des personnes qui n'intéressent pas forcément les autres médias ou qui ne sont pas assez performantes d'un point de vue de l'expression radiophonique.
- les radios associatives fournissent des programmes qui ne pourraient pas avoir de place sur d'autres types de médias car ils feraient perdre trop d'audience.
- les radios associatives donnent leur chance à des animateurs qui se font ainsi de l'expérience et se forment avant d'aller dans d'autres radios ou d'autres médias. Donnons l'exemple de Laurent Ruquier qui débute sa carrière médiatique en 1983 sur la radio associative Radio Force 7.

Les radios alternatives présentent des opinions et des points de vue qui :

- changent de la pensée dominante ordinaire parfois conservatrice,
- innovent tant sur le plan de la forme que sur le fond,
- ouvrent vers d'autres idéaux et utopies,
- proposent d'autres manières de penser, agir, vivre,
- permettent de prendre de la distance avec le monde dans lequel nous vivons,
- permettent de conserver un esprit critique sur l'actualité,
- font vivre la démocratie dans toutes ses composantes y compris celles qui sont les plus marginales.

- permettent de comprendre les mutations contemporaines du militantisme en général et du « médiactivisme »<sup>37</sup> en particulier et de quelle place dispose le média radio dans ce domaine qui a pris un nouvel essor avec Internet<sup>38</sup>.

Il est intéressant aussi d'étudier le mouvement *New Age* car ce mouvement donne une idée de la façon dont se reconfigure le religieux aujourd'hui, à côté des institutions religieuses traditionnelles qui « oligopolisaient » le marché du religieux. Ce mouvement et les groupes qui en sont issus ont été combattus par les autorités publiques, scientifiques, religieuses, familiales, associatives, politiques. Il est donc intéressant de comprendre un mouvement ou des groupements qui suscitent tant de réprobations sociales. Sont-ils si différents, dérangeants, dangereux ? Une partie de la contreculture *New Age* a été récupérée par la culture dominante. Il n'est plus étonnant de voir des salles dédiées au Yoga, des moines bouddhistes qui ne sont pas originaires d'Asie, les produits bio dans les supermarchés ou des supermarchés de produits bio, des réussites électorales de partis écologistes, des salons du « bien-être », des voyants dans les médias, des extraterrestres dans les films aux plus gros budgets, des slogans publicitaires empruntés à cette culture (« Think different » d'Apple, « Ouvrons le champ des possibles » de Lu...).

## 4 Problématique

Nous nous demanderons ici quelles sont les conditions de possibilité sociologiques pour faire vivre et survivre une utopie médiatique, c'est-à-dire un média alternatif par rapport aux autres médias dominants, que ce soit au niveau de son modèle socio-politique et juridico-économique qu'au niveau des programmes et des idéologies diffusés.

## 5 Hypothèse de la thèse

Nous faisons l'hypothèse que la possibilité d'existence d'une radio alternative est dépendante des conditions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans lesquelles elle apparaît mais aussi des conditions d'existence sociale, politique, économique dans lesquelles vivent les animateurs qui alimentent la programmation de la radio.

## 6 L'approche

Pour vérifier l'hypothèse, il s'agit d'adopter une méthodologie spécifique qui considère RIM comme une totalité médiatique en interaction avec la totalité de la réalité dans laquelle elle s'insère (une radio analysée comme un « fait social total ») et en utilisant une sociologie compréhensive s'adaptant aux espaces médiatiques (une radio comme espace pour une microsociologie compréhensive et multilocalisée).

---

<sup>37</sup> CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

<sup>38</sup> L'importance de ces médias alternatifs a fait que l'UFR « Culture & Communication » de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis a créé en 2015 une spécialisation de 2<sup>ème</sup> année du master « Industries culturelles et créatives » (ICCREA) intitulée « Mobilisations informationnelles, Médias alternatifs, Marges culturelles ».

## 6.1 La sociologie

L'approche d'un phénomène par un scientifique dépend en grande partie de la manière dont il a été formé. J'ai d'abord fait du droit à l'Université Panthéon-Assas tout en lisant des ouvrages de philosophie et de sociologie en parallèle. Puis, j'ai fait un master de « Philosophie du droit » (avec une approche « droit naturel » plus que « droit positif ») à Panthéon-Assas. En parallèle, j'ai fait une licence de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enfin, j'ai fait un master « Communication, technologies et pouvoir » (avec une approche critique marxiste des idéologies contemporaine) dans cette dernière université. Mais mon mémoire de master avait une approche sociologique du phénomène étudié (Radio Courtoisie) : sociologie politique de la communication, des médias, de la réception, des religions. Pendant ma thèse, je me suis orienté vers des groupes de chercheurs spécialisés sur les médias :

- J'ai assisté à de nombreux colloques sur la radio (principalement organisés par le GRER ; le GRER fondé par Jean-Jacques Cheval <http://www.grer.fr/index.php>, <http://radiography.hypotheses.org/>), et sur les médias en général,
- participé à l'organisation de nombreux colloques, conférences dont le sixième colloque international « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? » les vendredi 20 et samedi 21 mai 2011, <https://radioslibres30ansdefm.wordpress.com/>,
- participé à des groupes de recherche spécialistes de la radio (le groupe R.A.D.I.O. mis en place et organisé par Béatrice Donzelle à l'Inatèque <http://www.grer.fr/partenaire.php?part=14> ; le GRER,
- participé à des groupes de recherche spécialistes du journalisme (le séminaire « théories critiques des médias d'information » de Charles Girard à l'ENS ; le séminaire « Evolutions du journalisme et des processus de médiatisation » de l'EHESS grâce à Cyril Lemieux et Patrick Champagne),
- été membre du CR 33 Sociologie de la communication/Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), <http://www.aislf.org/crgt/activites5?n=CR33>

En ce qui concerne la dimension *New Age* de RIM, il y a bien moins de colloques qui sont organisés (surtout en anthropologie, en sociologie et récemment en science de l'information de la communication) mais :

- j'ai assisté à des conférences portant sur les religions anciennes et étrangères, le « paranormal », les « néo-thérapeutes », les rumeurs, l'ufologie (au CNES)...
- je suis devenu membre du réseau CREDENTIALIA (Réseau International d'Etudes sur la Croissance), <http://www.credentia-riec.net/>
- je suis devenu membre de l'Association Française de Sociologie Religieuse (AFSR), <http://www.afsr.cnrs.fr/>
- j'ai assisté au séminaire « Écologie et Religions », organisé dans le cadre du Campus Condorcet, <http://humanitesenvironnementales.fr/fr/actualite/ecologie-et-religions-2>
- je suis devenu membre du « Réseau Santé et société » lié à la MSH Paris Nord, Mission Recherche DREES, <http://www.reseau-sante-societe.org/>

## 6.2 Une radio comme « fait social total »

Dans cette thèse, il s'agit d'aborder le phénomène RIM d'une part en tant qu'entreprise collective à laquelle participe tout autant les animateurs, invités et auditeurs, et d'autre part comme un phénomène en interaction avec le reste de la société, c'est-à-dire comme ce que Marcel Mauss décrit comme un « fait social total »<sup>39</sup>, c'est-à-dire un fait qui à des dimensions économiques, politiques, juridiques, religieuses.

---

<sup>39</sup> MAUSS Marcel, « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris, 2003.

En ce qui concerne la manière d'aborder le phénomène RIM en tant qu'entreprise collective, ma méthodologie a connu une inflexion par rapport à mon mémoire portant sur Radio Courtoisie<sup>40</sup>. Alors que dans ce mémoire, mon attention était entièrement, ou presque, focalisée sur les auditeurs tout en essayant de comprendre l'idéologie de la radio, et de donner des informations sur les animateurs. Il s'agira ici d'essayer d'équilibrer les différents aspects production, émission et réception pour étudier RIM globalement.

Ce travail de thèse porte donc autant sur les auditeurs, sur la réception, que sur les animateurs, les invités, sur la production. Il apparaît difficile d'étudier les auditeurs de RIM sans avant tout connaître RIM (ses animateurs, son histoire, sa structure). Il s'agit d'étudier le lien entre RIM et les auditeurs comme une totalité cohérente, de comprendre la cohérence qu'il y a entre les auditeurs et la radio. Sans tomber dans le déterminisme sociologique et psychologique, les auditeurs écoutent RIM en fonction de ce qu'ils sont au moment où ils écoutent. RIM fait partie de leur vie, de leur processus de socialisation. C'est une activité culturelle qui prend une place cohérente dans l'ensemble de leur biographie.

On peut observer que les auditeurs peuvent se spécialiser (être intéressés) dans un domaine que promeut RIM comme par exemple l'ufologie, la spiritualité, la santé. Ils peuvent préférer certaines émissions qui abordent plutôt certains sujets. Mais beaucoup d'entre eux écoutent aussi les autres émissions ou une partie d'entre elles dans la mesure où la cohérence dans la programmation altermondialiste de RIM entre en cohérence avec certaines aspirations, qui peuvent être militantes ou non, des auditeurs. Il n'est pas sûr, par exemple, que tous les auditeurs écoutent l'émission sur l'informatique le samedi après-midi. Les auditeurs peuvent très bien écouter ou participer à une « antenne libre » sur un sujet de société l'après midi et écouter ou participer à une émission portant sur la spiritualité le soir. C'est pourquoi, on peut étudier leur relation à RIM dans son ensemble et pas seulement par rapport à une émission en particulier.

Le postulat posé dans ce travail de thèse est que les médias ont des identités et des formats distincts. Identités et formats sont d'autant plus visibles que les médias sont militants. Un média militant qui a une ligne directrice et qui mène des combats, promeut des idées, des idéologies, des causes sociales. RIM est ce qu'on peut appeler un média militant qui promeut une façon de faire de la politique, de faire de l'économie, de croire, de se soigner... Et l'ensemble de sa programmation est dirigé dans cette direction par une personne, Didier de Plage, qui est à la fois fondateur de la radio, président de la radio et directeur d'antenne de la radio<sup>41</sup>.

On peut trouver cette cohérence dans la programmation militante de RIM tout aussi bien que dans la programmation de Radio Courtoisie. En effet, RIM et Radio Courtoisie sont des médias thématiques avec des points de vue très spécifiques et militants. Cela implique une assez grande cohérence dans le choix des émissions à l'antenne. D'ailleurs, feu Jean Ferré pour Radio Courtoisie et Didier de Plage pour RIM sont ou ont été à la fois les présidents, les fondateurs et directeurs d'antenne de leur radio respective. De part leur fonction de directeur d'antenne, ils peuvent choisir avec précaution les personnes susceptibles d'animer l'antenne ainsi que le contenu de leurs émissions. Ils peuvent aussi peser sur les choix concernant les personnes qui sont susceptibles d'être invitées à l'antenne. Beaucoup d'animateurs des radios associatives sont d'anciens auditeurs ou invités passionnés de médias et en particulier de radios. Et d'anciens animateurs peuvent devenir président de la radio. C'est le cas d'Henry de Lesquen qui a été animateur de Radio Courtoisie avant d'en devenir président à la mort de Jean Ferré.

A RIM, comme à Radio Courtoisie, les animateurs doivent faire des émissions en accord avec le directeur d'antenne comme me l'a expliqué Alexandre Prely, animateur à RIM.

---

<sup>40</sup> POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le DEA « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004.

<sup>41</sup> Il a été remplacé par Alexandre Prely ces dernières années avant ce dernier démissionne en mars 2015.

Surtout les émissions sensibles comme celles abordant la politique comme la « Revue de Presse interactive », présentée par Olivier Grieco, Alexandre Prely ou Antoine, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30. Le passage de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret a fait l'objet d'un véritable débat interne à la radio. Certains animateurs comme Patrick Vantroeyen, un historique des « radiolibristes » de la bande FM et animateur d'une émission musicale portant sur le reggae, en étaient fortement mécontents et avaient fait part de leur mécontentement sur le forum. D'autres animateurs ainsi que Plaige pensent que Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ont le droit de s'exprimer sur la radio comme n'importe quel invité. A charge pour les auditeurs de le contredire ou de le suivre dans ses idées en appelant la radio.

Mais tous les animateurs n'ont pas leur mot à dire dans ce genre de situation. L'animateur d'une émission musicale n'a pas le même poids que les animateurs qui dirigent les émissions politisantes comme les « Revues de Presse interactives ». Ils ne peuvent pas non plus avoir le même poids que l'un des trois animateurs principaux de RIM. Les animateurs qui peuvent être qualifiés d'animateurs principaux remplissent plusieurs critères : durée de passage à l'antenne par semaine, nombre d'années à l'antenne, responsabilité au sein de la radio. Il s'agit de Plaige, Alexandre Prely et Laurent Fendt (qui a remplacé Jean-Claude Carton qui occupait une place similaire avant son départ). Ces animateurs semblent passionnés par tout ce qui concerne la spiritualité (un peu moins Alexandre Prely) et l'ufologie (un peu moins Laurent Fendt, en tout cas bien moins que Jean-Claude Carton qu'il a remplacé) et peuvent animer des émissions sur ces sujets d'apparence différente. Et ils sont tout autant susceptibles d'aborder l'actualité de la politique dans leurs émissions respectives, même si ces émissions abordent habituellement soit la spiritualité (auparavant : « Plus près des Etoiles », Jean-Claude Carton, le vendredi, de 23h à 6h) soit l'ufologie (« La Vague d'Ovnis », Plaige avec l'aide Alexandre, mardi, à partir de 23h).

Ce qu'il faut savoir si on souhaite comprendre l'idéologie qui anime RIM, c'est qu'il y a un lien ou des liens entre les différents programmes. Ce lien ou ces liens entrent en cohérence pour former cette idéologie, cet imaginaire *New Age*. Il s'agit bien pour le média RIM de diffuser une programmation cohérente qui tente de rendre compte de la totalité de la réalité grâce à la subjectivité imaginale et idéologique *New Age*. Nous pouvons qualifier ce média de « montreurs de *New Age* »<sup>42</sup>. Il s'agit de rendre compte de l'actualité contemporaine grâce à cette subjectivité. Les *new agers* ne vivent pas enfermés dans leurs croyances religieuses. Ils sont bien au contraire, et comme ils le disent eux-mêmes, conscients de la réalité à laquelle ils appartiennent. Une expression très employée chez les *new agers* est d'ailleurs le fait d'« ouvrir sa conscience » au monde, à l'univers, à la réalité. C'est ce qui explique la place importante que prennent les émissions abordant l'actualité politique, sociale, écologique... Elles existent à côté des émissions de voyance ou portant sur l'ésotérisme, les OVNI... Si les *new agers* s'intéressent beaucoup à leurs croyances religieuses, ils font partie de la réalité quotidienne d'aujourd'hui et ces croyances religieuses prennent place à côté de leurs croyances politiques, écologiques... Le *New Age* est une idéologie qui peut servir à penser la totalité du monde. RIM déploie sa communication politique (agenda, *priming*,

---

<sup>42</sup> Concept issu des « montreurs » de microbes pastoriens de Bruno Latour (*Les Microbes. Guerre et paix*, Métaillié, Paris, 1984) et repris par Erik Neveu dans *Une société de communication ?* (Montchrestien, Paris, 2006) pour expliquer le développement des technologies d'information et de communication et du nombre de professionnels de la communication. Ce développement serait dû à la contribution des « montreurs de communication » qui valorisent la communication pour donner des solutions à tous les problèmes sociétaux. De même, les « montreurs » de microbes essayent de montrer de l'invisible à l'œil humain - les microbes - pour développer une nouvelle science médicale, et en vivre socialement, symboliquement, économiquement grâce à des solutions pour lutter contre ces microbes. Les « montreurs de *New Age* » parviennent à vivre des idées et pratiques *New Age* en démontrant leur utilité, leurs apports et leur efficacité et en parvenant à convaincre d'autres personnes de les suivre. Radio Ici et Maintenant a réussi à mettre en place un modèle économique lui permettant d'exister et de « persévérer dans son être » grâce à la promotion de la morale, de l'idéologie et des pratiques *New Age*.

*framing*<sup>43</sup>). Cela ne signifie pas qu'une seule manière de penser la réalité s'impose aux auditeurs. Bien au contraire puisque ceux-ci ont bien d'autres ressources théoriques, ne serait-ce que médiatiques, pour penser la société contemporaine. On peut même dire que RIM est une « radio de complément » où les auditeurs viennent spéculer, discuter sur des informations qu'ils ont obtenues ailleurs, dans des radios ou autres médias qui produisent de l'information journalistique<sup>44</sup>.

L'intérêt est alors de comprendre quelles peuvent être les convergences sociologiques qui mènent à l'animation et à l'écoute de ces radios. Il est possible d'observer des trajectoires proches pour les auditeurs de Radio Courtoisie. Quels que soient les goûts des auditeurs concernant les émissions, on peut dire que leurs profils et leurs parcours sociologiques peuvent converger sur certains aspects (prise de distance vis-à-vis de la politique, goût pour les croyances, thérapies, médias alternatifs) et diverger sur d'autres (origine familiale, niveau d'étude).

En ce qui concerne le fait que RIM est en interaction avec la société comme « fait social total », il faut dire que la radio et les médias en général ont gagné de la légitimité parmi les pratiques culturelles. Non seulement ils produisent et font partie de la culture individuelle c'est-à-dire de la culture « savante », au même titre que la lecture ou le théâtre, mais aussi - s'il est possible de la distinguer - de la culture collective en nous informant sur ce qui se passe dans le monde. Loin d'être de simples machines à faire de la publicité et reproduire des contenus divertissants - ce qui est déjà une part fondamentale de leur fonction socialisatrice - les « médiacultures »<sup>45</sup> se nourrissent de la société et la nourrissent de nouveaux contenus en retour selon une logique de marché et une contractualisation implicite. L'offre de programmes rattrape ou devance, en tout cas s'ajuste, s'articule en permanence aux demandeurs, aux consommateurs, c'est-à-dire au public.

Les médias, loin d'être de simples entités froides, abstraites, productrices ou reproductrices de contenus à la recherche de profits immédiats, sont des entreprises vivantes en concurrence et en interaction, des totalités dynamiques imbriquées dans cette autre totalité dynamique que constitue la société. Les médias sont dirigés par des êtres humains et fonctionnent grâce au travail d'êtres humains pris eux-mêmes par des phénomènes sociétaux. Ils sont enserrés dans des règles contractuelles et légales spécifiques, ont des relations parfois très différentes aux autorités publiques ou aux annonceurs, vivent selon des modèles économiques et financiers différenciés. Dès lors, pour décrire leur fonctionnement, pourquoi ne pas revisiter avec précaution le concept méthodologique maussien de « fait social total » :

Les faits que nous avons étudiés sont tous, qu'on nous permette l'expression, des faits sociaux totaux ou, si l'on veut - mais nous aimons moins le mot - généraux : c'est-à-dire qu'ils mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions (potlatch, clans affrontés, tribus se visitant, etc.) et dans d'autres cas, seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus.

Tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc.<sup>46</sup>

Les médias nous parlent et parlent de nous de la même façon que nous leur parlons et parlons d'eux. Les médias nourrissent ceux qui nourrissent les médias. C'est un cercle. C'est une rencontre d'une offre et d'une demande. Les producteurs de contenus, les animateurs de

---

<sup>43</sup> IYENGAR Shanto et DONALD R. Kinder, *News That Matters : Television and American Opinion*, The University of Chicago Press, Chicago, 1987.

<sup>44</sup> POULAIN Sebastien, « La pression du « participatif » sur le journalisme entre coproduction et contestation », 7ème Colloque international du GRER « Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique », Strasbourg, 20 et 21/03/14, <http://radiography.hypotheses.org/colloque-grer-strasbourg-20-21-mars-2014/programme>

<sup>45</sup> MACE Eric et MAIGRET Eric (sous la direction de), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

<sup>46</sup> MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris, 2003, p274.

radio s'interrogent sur leur public, surtout pour connaître leur nombre, mais aussi pour savoir ce qu'ils aiment, ce qu'ils veulent, ce qu'ils critiquent et qui ils sont. Ils diversifient et multiplient les études marketing, les sondages Médiamétrie, les services des audiences, les services des auditeurs, les médiateurs...

Le public est l'objet d'un culte (parfois teinté de mépris). Sa participation aux émissions, au courrier des lecteurs est donnée comme une solution miracle contre les baisses d'audience, ce qui va même quelquefois jusqu'à impliquer de sa part une quasi-professionnalisation. Ainsi, au-delà du contenu des émissions, le public s'intéresse à la vie des médias et de ceux qui les font.

Dès lors, le sociologue peut difficilement faire abstraction de l'apport des autres types d'approches, ou du moins de leurs résultats, pour espérer dénouer toutes ces imbrications :

- l'économie et le droit pour comprendre leur mode de fonctionnement,
- la dépendance aux autorités publiques, au marché et à la mondialisation ;
- les sciences politiques pour étudier l'idéologie des médias ;
- la sémiologie ou des sciences de l'information et la communication pour analyser les contenus diffusés ;
- l'ethnographie ou la psychologie pour approcher les individus...

Cette vision globale oblige à limiter le terrain d'étude à travers des recherches qualitatives, le cas échéant, rattachées à des travaux quantitatifs et réciproquement. Dans cette thèse le terrain d'étude est limité à une seule radio. Mais il est possible de faire des comparaisons avec d'autres radios associatives, voire d'autres types de radios. Il est possible d'utiliser certaines études d'audience de Médiamétrie. Il est possible de parler de l'économie des radios associatives en général. Et si on ne peut pas espérer maîtriser la production (la direction et les animateurs), l'émission (le programme diffusé) et la réception (les auditeurs) de la même façon, il est difficile de négliger ces différents aspects de RIM. On ne peut pas s'intéresser au contenu du média sans savoir d'où celui-ci vient, qui a créé le concept, dans quelles conditions, qui sont les animateurs, les producteurs, qui sont les invités, qui sont les personnes qui participent comme invités, qui est le public.

Ainsi, il s'agit dans cette thèse d'avoir une vision globale du phénomène social, politique, économique, culturel... RIM grâce au concept maussien de « fait social total » pour décrire ce qui se passe entre le média et la société. Cette approche globale n'empêche pas, bien au contraire, d'essayer de se rapprocher des individus. L'approche au plus près des individus permet de s'approcher de quelque chose de « général », voire d'« universel » dans un sens anthropologique (les fameux « invariants anthropologiques »). C'est ce que parviennent à faire les écrivains. Et cela peut fonctionner aussi pour des personnes qui peuvent surprendre parce qu'elles sortent de l'ordinaire comme celles qui gravitent autour du phénomène RIM. Mais il faut, pour conserver le caractère scientifique de la recherche, contextualiser le phénomène étudié.

### **6.3 Une microsociologie compréhensive et multilocalisée**

Pour étudier ce « fait social total » médiatique, il s'agit ici de faire une sociologie compréhensive<sup>47</sup> de RIM qui consiste à essayer de comprendre la logique interne de RIM. Il

---

<sup>47</sup> A noter qu'une sociologie compréhensive n'est pas incompatible avec une sociologie critique d'inspiration bourdieusienne qui tente de comprendre les inégalités sociales et les effets des différents processus de domination sur les individus. La sociologie de Pierre Bourdieu est d'ailleurs utilisable dans le domaine de la communication comme le montre Stéphane Olivesi. Selon lui, il est possible d'utiliser le concept de « champ » à propos du travail des journalistes et des médias, mais il s'agit d'éviter de « minorer les spécificités locales, les particularités des trajectoires professionnelles, la segmentation, voire l'éclatement de cet univers sous l'effet de

s'agit d'une sociologie de l'empathie selon laquelle il faudrait en quelque sorte essayer de devenir l'« Autre », l'« indigène » ou se mettre à sa place pour le comprendre comme l'explique la sociologue Isabelle Bidou dans le *Revue internationale de sociologie et de sciences sociales* :

La relation empathique du chercheur avec son objet d'étude vient ajouter au rapport binaire d'opposition un niveau de plus.<sup>48</sup>

Il s'agit d'essayer d'être affecté par les mêmes émotions, ou du moins les imaginer et ainsi retrouver les raisonnements des personnes étudiées. C'est en se rapprochant toujours plus de l'objet étudié et toujours plus longtemps qu'on peut se rapprocher de sa logique. C'est avec cette méthodologie que ce qui peut paraître incompréhensible, illogique, irrationnel de l'extérieur peut redevenir compréhensible, logique, rationnel de l'intérieur. Et s'il n'est pas possible de devenir un « indigène » sans perdre toute objectivité, c'est un objectif que de se rapprocher le plus possible de ces « indigènes » en partant du postulat que tout comportement humain est susceptible d'être expliqué logiquement grâce à une sociologie compréhensive wébérienne.

Il y a une logique, un processus, un chemin de vie, un parcours biographique qui a mené à prononcer des propos qui peuvent sembler objectivement irrationnels lorsque :

- une auditrice de RIM pense qu'on lui a jeté un sort et qu'elle désigne un groupe de personnes (des ufologues rencontrés aux « Repas ufologiques parisiens » le premier mardi du mois au Casino de la Défense) qui aurait pu le jeter ce qui la contraint selon elle à ne plus les fréquenter,
- une personne (une ufologue, par ailleurs médium) assure avoir été violée par les extraterrestres (Elle a fait une petite conférence lors d'un « Repas ufologique parisien » sur la manière dont elle pense avoir eu un rapport sexuel pendant une nuit.),
- une personne déclare communiquer avec ses défunts parents,
- quelqu'un appelle un médium pour connaître son avenir...

La difficulté provient alors de la façon de s'y prendre pour trouver ces « indigènes ». Les « indigènes » qui produisent du contenu médiatique, qui organisent et animent le média RIM peuvent sembler assez faciles à trouver, rencontrer, interviewer, observer grâce au lieu central que représente la radio dans laquelle ils produisent leurs émissions. Mais cette affirmation est à relativiser dans la mesure où sur la vingtaine d'animateurs qui se partagent l'antenne, et même parmi ceux qui travaillent à RIM depuis de nombreuses années, la très grande majorité de ceux-ci ne viennent dans les studios de radio uniquement pour le moment de la production de leurs émissions, donc pour la plupart environ une heure. La radio ne leur fournit pas à chacun un bureau pour travailler et préparer leurs émissions. La plupart ont un travail ailleurs et viennent en ayant déjà préparé leur émission. Le décalage humain, économique, matériel est donc très important entre RIM et n'importe quelle radio de Radio France où beaucoup d'animateurs ont leur bureau, leur secrétaire...

Mais il est encore plus difficile de trouver les « indigènes » qui reçoivent et écoutent ce média. D'ailleurs, une des premières questions qu'une personne qui s'intéresse à cette thèse pose est : « Comment est-ce que tu rencontres les auditeurs ? ». Et cela peu importe que les personnes aient déjà entendu parler ou écouté cette radio ou non. Cette question : « Comment est-ce que tu rencontres les auditeurs ? » sous-entend que si j'étudie cette radio, c'est sans doute qu'elle existe bien, qu'elle émet sans doute quelque part et qu'il y a donc une possibilité que celle-ci soit écoutée par des auditeurs. Mais si ces auditeurs existent, ils ne

---

multiples polarités, etc. » (*La communication selon Bourdieu. Jeu social et enjeu de société*, L'Harmattan, Paris, 2005).

<sup>48</sup> BIDOU Isabelle, « Des affinités entre une esthétique celtique et une sensibilité postmoderne », *Esprit critique. Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol. 5, n° 3, été 2003, <http://www.espritcritique.fr/0503/esp0503article09.html>

doivent pas être nombreux. Par conséquent, ils doivent être difficiles à trouver. Alors comment les trouver ? D'autant plus qu'il faut noter que RIM est une radio de la région parisienne dans laquelle il y a une très forte concentration de médias pour une grande population. Dans d'autres régions, les « radios associatives » subissent une moindre concurrence ce qui peut améliorer nettement leur visibilité.

Pour faire une étude sur l'audience d'un média, il faut déjà parvenir à trouver les personnes qui constituent cette audience. Cette question se pose aux instituts de sondages (Les instituts de sondages peuvent eux-mêmes éprouver des difficultés à renouveler les personnes interrogées dans les *focus groups* effectués pour les médias.) comme aux chercheurs, est d'autant plus importante que la manière de trouver ces personnes aura une influence sur l'analyse du média.

Or, le problème est que les chercheurs n'ont pas les moyens de faire des études à grande échelle. Il ne leur est pas matériellement possible d'interroger 1 000 personnes dans tout un pays. Ils n'ont pas non plus les moyens de financer un institut du sondage. Ils peuvent toutefois, si ces données existent et si les médias qui les ont commandées acceptent de les fournir, utiliser les statistiques faites par ces instituts.

D'ailleurs, l'auteur d'une recherche sur le public d'un média doit s'interroger sur l'utilité de ce genre de recherche dans la mesure où le public est déjà très étudié par les médias, les annonceurs et les instituts de sondage car ces derniers souhaitent savoir à qui ils parlent, à qui ils diffusent de la publicité et des programmes. Et ces professionnels des médias utilisent de plus en plus les méthodes des chercheurs. En plus des statistiques fournies par les instituts de sondage, ils n'hésitent plus depuis longtemps à utiliser la technique des entretiens, des *focus groups*. Les informations quantitatives ou qualitatives que pourraient fournir les instituts de sondage ne conviendraient pas forcément (voire ne conviendraient forcément pas) au type de recherche de la sociologie. Les instituts de sondages fournissent des informations pour savoir qui sont les auditeurs selon les principales données socio-démographiques (âge, sexe, profession, niveau d'étude, lieu d'habitation) et ces données sont fondamentales. Mais elles sont insuffisantes pour expliquer pourquoi un auditeur se lie à une radio plutôt qu'à une autre, à la radio plutôt qu'à la télévision, à une radio associative plutôt qu'à une radio publique ou commerciale. Elles n'expliquent pas ce qui fait passer d'un média à un autre. Elles ne rendent pas compte de la relation au média, ce que Janice Radway appelle la « relation existentielle au texte médiatique » dans *Reading the Romance. Women, patriarchy, and popular literature*<sup>49</sup> (1987 [1984]). La vie des auditeurs, comme celle des personnes de manière générale, ne peut pas être réduite à des statistiques. Même si les statistiques permettent en quelque sorte « d'encadrer » la recherche, il faut donc pousser plus avant les recherches vers la subjectivité des auditeurs. En plus de l'approche quantitative, les chercheurs ont donc tout intérêt à faire du « qualitatif », c'est-à-dire étudier, observer, interroger un nombre très limité de personnes mais avec plus de précisions et de profondeur, donc plus de temps, plus d'interrogations, plus de problématisation.

Le fait que ces auditeurs soient si peu nombreux en ce qui concerne les radios associatives pourrait nous faire imaginer la possibilité de les rencontrer tous, ce qui est totalement impossible pour ce qui concerne les radios avec des centaines de milliers d'auditeurs. Mais bien que les auditeurs d'une radio associative soient moins nombreux que ceux des autres radios, il est impossible de tous les trouver et de tous les interroger. Il est même difficile d'en trouver quelques uns. Ce qui est difficile pour les médias à forte audience comme les « radios jeunes » l'est encore plus pour les petits médias. Les radios associatives sont des petits médias. Si elles sont nombreuses (environ 600 sur les 1 200 opérateurs radiophoniques français), elles ont une audience faible en comparaison des radios privées et commerciales. Les chances de rencontrer certains de leurs auditeurs au hasard sont donc

---

<sup>49</sup> RADWAY Janice, *Reading the Romance. Women, patriarchy, and popular literature*, Verso, London, 1987 [1984].

beaucoup plus faibles que pour les auditeurs des autres radios. Et les 5 000 auditeurs quotidiens de RIM sont éparpillés parmi les 10 millions de Franciliens.

Il s'agit alors d'obtenir ce que l'on appelle un « échantillon représentatif » de ces auditeurs. Mais qu'est-ce qu'un « échantillon représentatif » ? Quel que soit l'échantillon, il sera bien représentatif de quelque chose. Il donnera bien matière à réflexion. En fait, on entend par un « échantillon représentatif » : trouver des personnes qui proviennent de différents « horizons sociaux ». Mais même en voulant obtenir des personnes de toutes les catégories sociales, on peut très bien aboutir à sur-représenter certaines catégories. Malgré tout, le chercheur aura toujours tendance à généraliser à partir d'un échantillon d'une évidente faiblesse quantitative et ainsi à dire, par exemple, que 35 auditeurs de Radio Notre Dame sur les 40 auditeurs interrogés sont des catholiques pratiquants de plus de 40 ans tout en soulignant qu'il ne s'agit que de tendances. C'est ce sur quoi a plaidé et travaillé le courant des *cultural studies* de Birmingham<sup>50</sup> par opposition aux études quantitatives de la tradition dominante nord-américaine de Columbia.

Hervé Glévarec, dans son étude sur les auditeurs des « radios jeunes » *Libre antenne. La réception de la radio pour les adolescents* (2006), a interrogé une cinquantaine d'auditeurs principalement de 15 et 16 ans, mais aussi de 12 et 13 ans, habitant les agglomérations lilloise et toulousaine choisies pour leur

contraste radiophonique, sociologique et géographique : soit une « ville populaire » et une « ville de cadres », une ville du nord et une ville du sud de la France ayant des champs radiophoniques locaux différents<sup>51</sup>.

Pour ce faire, il les avait rencontrés grâce à :

- des associations,
- des centres sociaux et socioculturels,
- des centres d'information jeunesse,
- des maisons des jeunes,
- des aumôneries,
- des scouts.

Mais si cette voie lui a permis de rencontrer des adolescents au « profil spécifié », c'est-à-dire des adolescents sortis du système scolaire, la quasi-totalité des auditeurs a été rencontrée par l'intermédiaire des institutions scolaires.

Le but est de parvenir à avoir l'idée que les personnes qui ont été interrogées représentent une partie non négligeable de la totalité des auditeurs. Ainsi, l'échantillon des interviewés n'est pas « formellement représentatif mais tend à être significativement diversifié »<sup>52</sup>. De plus les résultats obtenus doivent être cohérents avec ce qu'on a entendu à la radio, lu dans les journaux et les lettres des auditeurs, sur les sites et les forums Internet. L'aspect qualitatif de la recherche tentera de compenser le déficit de quantitatif et donc l'impossibilité de généraliser les résultats de l'étude. On peut se demander d'ailleurs si ce n'est pas en s'approchant de l'individualité qu'on peut aboutir à généraliser, et si ce n'est pas en se rapprochant de ce qui est unique qu'on se rapproche le plus de l'universel.

La recherche sociologique poursuivie ici s'apparente donc de fait à ce qu'on appelle de la « microsociologie », voire de l'« ethnographie » ou même de l'« ethnologie » de la production radiophonique et des programmeurs radiophoniques comme de l'audience.

---

<sup>50</sup> LIVINGSTONE Sonia et LUNT Peter, « Rethinking the Focus Group in Media and Communication Research », *Journal of Communication*, 46, 2, 1996 ; MORLEY David, « Changing Paradigms in Audience Studies », in Ellen Seiter, Hans Borchers, Gabriele Kreutzner et Eva-Marie Warth (sous la direction de), *Remote Control. Television Audiences, and Cultural Power*, Routledge, Londres, 1989.

<sup>51</sup> GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio pour les adolescents*, Armand Colin, Paris, 2006, p63.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p64.

L'audience qui permet une immersion, quand cela est possible, dans les activités des animateurs et des auditeurs. Il s'agit d'une approche « qualitative » qui peut quand cela est possible se rattacher à des données « quantitatives » : audience du média, études sur les pratiques culturelles<sup>53</sup>... François Laplantine définit dans *La description ethnographique* (1996) le regard anthropologique comme

l'observation rigoureuse, par imprégnation lente et continue, de groupes humains minuscules avec lesquels nous entretenons un rapport personnel<sup>54</sup>.

Mais rares sont les chercheurs spécialistes des médias qui sont venus plus que quelques journées ou soirées chez des auditeurs, téléspectateurs et lecteurs. Et il paraît difficile, même si ce n'est pas impossible, de venir vivre pendant une année ou plus chez des auditeurs. De plus, l'anthropologie, l'ethnologie, l'ethnographie (si on peut les distinguer) nécessitent une méthodologie et une formation spécifiques dont les chercheurs spécialisés sur les études des audiences des médias se sont rapprochés grâce au « tournant ethnographique » impulsé par les *Cultural studies*. Le sociologue ne manque pas de solutions méthodologiques pour approcher le groupe social qui fait partie de l'audience de radio en général et spécifiquement les auditeurs de radios associatives.

## 7 La méthodologie

Etudier RIM consistera d'abord à l'écouter, à observer son environnement numérique, mais aussi à consulter les différents types d'archives, à faire des entretiens avec des animateurs, des invités, des auditeurs et à faire de l'observation-participante.

### 7.1 Ecoute

Une radio émet tous les jours 24h/24, donc il est difficile de suivre tout ce qui s'y passe. RIM n'émet que 13h/24 sur la bande FM et le reste du temps sur internet ou sur la Radio Numérique Terrestre grâce à une autorisation du CSA qui a pris effet le 20 juin 2014. Mais il n'est pas pour autant possible matériellement de suivre 24h/24 ce qui s'y fait et ce qui s'y dit. J'ai néanmoins essayé de garder un contact quasi-quotidien avec RIM. J'ai fait des retranscriptions d'émission, pris des notes pendant d'autres, noté les audiences sur internet quart d'heure par quart d'heure (c'est la même fréquence dans les études de l'Institut Médiamétrie).

### 7.2 Internet

RIM, plus que d'autres radios associatives, a pris le tournant numérique et a constitué un espace multimédiatique composée :

- de sites internet (<http://icietmaintenant.com/>, <http://icietmaintenant.info/> et [www.icietmaintenant.org/](http://www.icietmaintenant.org/) qui sont les noms de domaines achetés par RIM pour le site internet principal, <http://nseo.com/> et <http://rimarchives.free.fr/> qui sont des anciens sites internet),

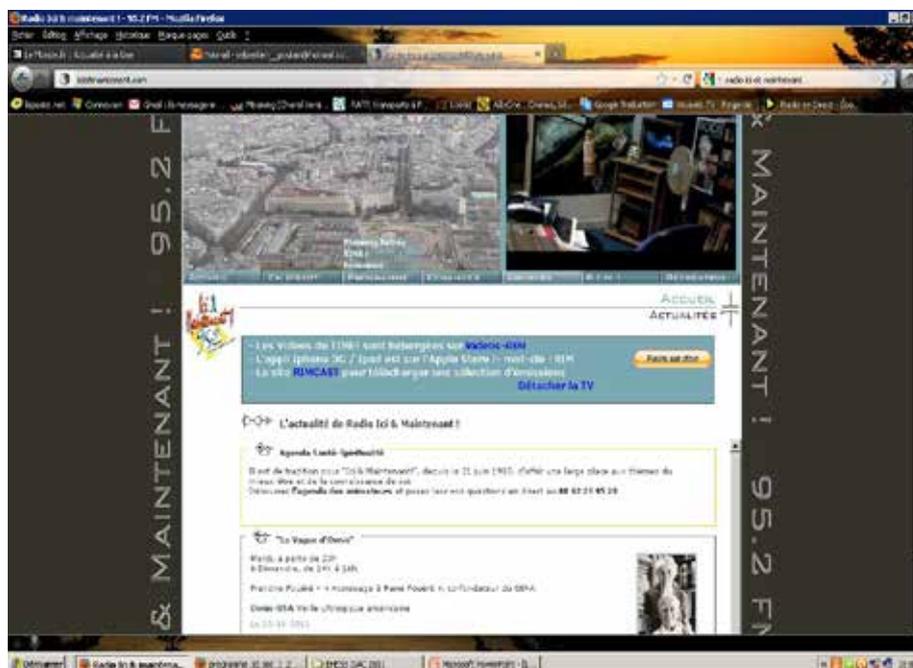
---

<sup>53</sup> DONNAT Olivier (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003 ; DONNAT Olivier (sous la direction de), *Les pratiques culturelles des Français. Enquête, 1997*, La Documentation française, Paris, 1998 ; PRONOVOST Gilles, *Médias et pratiques culturelles*, PUG, Grenoble, 1996.

<sup>54</sup> LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Nathan, Paris, 1996, p11.

- du site de streaming qui permet de regarder des émissions filmées de RIM (<http://rimlive.com/>),
- du site internet pour télécharger des émissions (<http://www.rimcast.fr/>),
- de la plateforme <http://radioicietmaintenant.radio.fr/> qui ne fait que diffuser la radio,
- de la Télévision Ici & Maintenant Expérimentale ! (<http://icietmaintenant.com/TimeUstream.htm>),
- du blog de Plage de veille ufologique (<http://ovnis-usa.com/>),
- du forum internet de la radio (<http://icietmaintenant.fr/SMF/>),
- du blog de Plage consacré à l'ouvrage *Protocole oracle* (Chamanéditnuméric, Autrecourt, 2012) de Plage (<http://protocole-oracle.com/>),
- du blog de Plage sur son projet de création de radios pour les Communautés Shipibos au Pérou (<http://radio-shipibo.com>),
- des réseaux sociaux numériques Twitter (<https://twitter.com/RIM952> avec 1 117 abonnés pour 225 tweets le 30 mars 2015) et Facebook (<https://www.facebook.com/RadioIciMaintenant> 2 360 « likes » le 30 mars 2015).

Ci-dessous, une captation du site internet actuel de RIM où on aperçoit une photo prise depuis la Tour Eiffel, une image de la régie de RIM issue de Télévision Ici et Maintenant Expérimentale !, un encart pour faire un don et de la publicité pour les émissions les plus mises en valeur (« Santé et Spiritualité » et « La Vague d'Ovnis » :



Le forum internet est un lieu de rencontres des auditeurs mais aussi des animateurs et invités. Les auditeurs peuvent se permettre d'énoncer des opinions qu'ils n'oseraient pas forcément dire à l'antenne de la radio, notamment à propos de l'antenne. Il y a le forum de la radio et il y a des forums indépendants portant sur des thématiques proches de celles de RIM comme l'ufologie, les « radios libres ». Les intervenants peuvent tout autant être des auditeurs que des animateurs ou des anciens animateurs. On peut dès lors assister à de véritables règlements de compte. Ils s'échangent ainsi des idées difficiles à collecter ailleurs sur les dessous de la radio. Les informations ne sont pas forcément vraies et les accusations fondées. Mais elles donnent une idée des tensions existantes, des enjeux de pouvoir, des déceptions. Il existe aussi différents forums électroniques (« Usenet »<sup>55</sup>). Il y a par exemple les groupes de

<sup>55</sup> Le « Usenet » est un forum électronique en ligne. Il a été créé en 1979 à l'université de Duke. Les utilisateurs « Usenet » peuvent envoyer et recevoir des messages de groupes de discussion. Il en existe des milliers dans de nombreuses langues et à propos de nombreux sujets. Le service Google Groupes (bêta) dispose d'archives « Usenet » remontant à 1981.

discussion [francom.esoterisme](#) créé en 1995 et [fr.rec.radio](#) créé en 1997. [fr.rec.radio](#) est un forum qui a pour objet d'héberger des discussions à propos du radio-amateurisme et des activités similaires. On peut y voir cohabiter deux catégories de participants qui ont des intérêts différents. Certains discutent de la bande FM, de ses animateurs, de son histoire, de ses programmes. D'autres de la radio amateur, sous ses nombreuses facettes.

On peut donner l'exemple d'un message lancé par Patrick Vantroeyen sur le forum [fr.rec.radio](#). Patrick Vantroeyen est ce qu'on appelle un historique des « radios libres ». Ami d'Antoine Lefébure, il a fait partie du mouvement des « radios libres » :

- il a aidé Antoine Lefébure à tenter de lancer Radio Active en avril 1975,
- il a lancé Radio Nid de Coucou le 20 mai 1978,
- il a été embauché l'été 1978 par RTL pour animer Radio Avoriaz (une radio touristique provisoire appartenant à un territoire privé échappant au monopole<sup>56</sup>).
- il a fusionné Radio Nid de Coucou avec Radio Noctiluque à l'automne 1978.
- il a dirigé Radio Ivre fondée l'été 1979,
- il a fusionné avec Nova en 1982 pour former Nova-Ivre puis Radio Nova en 1983,
- il a fondé l'Association pour le Développement des Radios Libres le 10 février 1978.

Patrick Vantroeyen écrit quelques semaines après avoir arrêté de travailler pour RIM. Il y a produit une émission sur le reggae entre mai 2001 jusqu'à janvier 2002 : la ReggaeBank. Il a quitté la radio à cause d'une mésentente avec Plaige (président de RIM). Il publie un message le 24 avril 2002, soit trois jours après les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 qui voient Jean-Marie Le Pen passer au second tour face à Jacques Chirac. Ce message intitulé « Les débordements d'Ici et Maintenant... »<sup>57</sup> concerne le passage de Brunot Mégret et de Jean-Marie Le Pen pendant la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2002 et le fonctionnement de la radio. Ce message constitue un véritable règlement de compte :

De : [Patrick Vantroeyen \(patrick.vantroeyen@laposte.net\)](#)

Message n° 1 de ce fil

Objet : Les débordements d'Ici et Maintenant...

Groupes de discussion : [fr.rec.radio](#)

Date : 2002-04-24 01:41:55 PST

[View this article only](#)

Je viens de lire quelques messages qui concernent les dérapages d'Ici et Maintenant et j'ai pu constater que mon absence sur l'antenne est notoire.

Je vais vous en donner la raison. Depuis le redémarrage de la station en Mai 2001 jusqu'à la fin janvier 2002 j'ai consacré l'essentiel de mon temps et de mon argent à la vie de cette radio. Je l'ai fait en mésestimant totalement l'état réel de la fondation Ici et Maintenant tout comme la capacité de Didier De Plaige de mener la radio vers un but pertinent.

J'ai donc diffusé des dizaines d'heures de Reggae -un hommage aux 20 ans des radios libres, hommage aussi à une certaine forme de société multiculturelle blanche et noire, métissée comme Bob Marley et à ce courant musical- interviewé, fait chanter ou raconter et j'ai même tenu des conférences sur l'informatique et la sécurité. et même la hotline du samedi (éclectique non?)

Pendant tous ces mois, Didier n'a jamais réuni ses animateurs. Il n'y a eu jamais de réunion à plus de 2.

Le seul budget officiel de la fondation est une émission religieuse payée 400 F le quart d'heure tenue par une secte répertoriée. Le reste c'est à votre bon cour (mais ou est Fabien [Ouaki qui fait partie de la direction de Tati et qui a animé RIM dans les années 1980.] ?)

L'administration c'est Madame Deplaige, en pleine santé de ses 82 ans. La famille (ou plutôt les restes de) se partage le conseil d'administration avec au besoin l'alibi d'un vieux fidèle de Didier, Tristan et le chien Echo.

Aucun respect pour les auditeurs ou les animateurs. Il n'y a qu'une ligne de téléphone, les studios puent le chien moribond été 2001 comme hiver 2002. Les animateurs gèrent le stress de

<sup>56</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008, p215.

<sup>57</sup> VANTROEYEN Patrick, « Les débordements d'Ici et Maintenant... », [fr.rec.radio](#), 24/04/02, 01:41:55 PST, #1, <http://groups.google.fr/group/fr.rec.radio/msg/09ae33752fdd398f>

Didier heure par heure. Didier à jeun, Didier allumé quasi titubant, Didier toujours plus parano à mesure qu'il s'enferme dans ce qui est une forme de folie. Didier plus seul que jamais. Didier martyr et malade chronique de ses grèves de la faim, martyr et ou maso.

Fin Janvier Didier m'informe du passage de Mégret sur l'antenne et l'invitation donnée à Le Pen pour le mois de février. Je suis abasourdi par tant d'imbécillité. Pourquoi donner la parole à ces deux là sinon pour faire tâche ? La discussion est hors antenne mais est très chaude et elle m'a permis de lancer ce désormais célèbre « LePen MonCul » sur l'antenne car je ne peux pas, non je ne peux pas rencontrer ce type qui me met au bord du vomissement quand je l'écoute. Sur ce point je comprends Chirac. Depuis je n'ai pas repris l'antenne sur Ici et Maintenant car la ReggaeBank partage une autre éthique.

Radio Ici et Maintenant qui n'a aucun cadre, aucun journaliste, aucun métier disons le franchement, prétendait donner la parole à ses auditeurs. C'est une grande lâcheté pour camoufler une simple émission de propagande populiste. N'est ce pas cela ? Faire croire par une fausse interactivité à la sincérité d'interventions pré-programmées.

En septembre je me suis pris au jeu et j'ai défendu Ici et Maintenant face au CSA. J'ai eu tort car ils connaissaient mieux leur dossier que moi à cette époque.

D'autres gentils vont maintenant sans doute suer encore le burnou pour le beau poil de De Plage dans les odeurs et dans la crasse des rêves brisés de Didier.

Tricherie, lâcheté, incompetence. Mon opinion s'est faite mois après mois, déceptions après déceptions. Alors un soir à 4 heures du matin, de chez moi en Bretagne, j'ai demandé à un De plage psycho-actif de bien vouloir me lâcher les baskets et je ne l'ai jamais revu.

Patrick.vantroe...@laposte.net

Le message de Patrick Vantroeyen provoque 8 réactions (dont 3 de Patrick Vantroeyen lui-même qui lance un dernier message le 27 mai) sur le forum qui n'infirme pas ses propos à propos du fonctionnement de la radio. [f4tug \(f4tug@netcourrier.com\)](mailto:f4tug@netcourrier.com) fait juste remarquer que « la démocratie c'est accepter les opinions des autres, le refuser c'est du fascisme ! » pour dire qu'il n'est pas anormal en démocratie que Brunot Mégret et Jean-Marie Le Pen puissent s'exprimer sur Radio Ici et Maintenant. [Raymond123 \(raymond123@noos.fr\)](mailto:raymond123@noos.fr) ouvre une autre discussion « L'éthique d'Ici et Maintenant » sur ce même forum le 25 avril qui donne lieu à 5 messages dont 2 de Patrick Vantroeyen et un message de [Thierry VIGNAUD \(thierry.vignaud@NO-SPAM\\_laposte.net\)](mailto:thierry.vignaud@NO-SPAM_laposte.net) qui est aussi un historique des « radios libres ». <sup>58</sup> Ce dernier préfère évoquer les débuts de RIM en répondant à un auditeur :

De : [Thierry VIGNAUD \(thierry.vignaud@NO-SPAM\\_laposte.net\)](mailto:thierry.vignaud@NO-SPAM_laposte.net) Message n° 2 de ce fil  
Objet :Re: radio ici et maintenant :dérapage en direct  
Groupes de discussion : [fr.rec.radio](http://fr.rec.radio)  
Date :2002-04-08 12:57:47 PST

[View this article only](#)

On 8 Apr 2002 17:59:47 GMT, stephane <[fydc@nseo.com](mailto:fydc@nseo.com)> wrote:

>Historique de la radio:  
>Radio Ici et maintenant est née en 1980,22ans d'existence.

Oui pour être précis, c'était le 21 juin 1980 à 22H30 (1ère émission test) sur 101,6 MHz, j'étais à l'écoute, coup de bol car en 1980 je faisais mon service militaire et j'étais alors en permission en cesamedi soir :-)

Je précise que c'est une radio parisienne (vu que tous les internautes ne sont pas forcément parisiens :-))

---

<sup>58</sup> Il a fondé dans sa chambre Radio Capitale (appelée aussi Radio Cocotier ou Martial Show) en mars-avril 1978 et pour laquelle il a été condamné à 2000 francs d'amendes et à un franc symbolique de dommages et intérêts pour le compte de TDF en juin 1979 par la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle après une saisie par des inspecteurs en civil<sup>58</sup>. Thierry Vignaud a gardé sa passion pour la technique et la radio en y ajoutant celle du web. Il intervient sur les forums et a créé un site internet sur l'histoire des émetteurs de radio et de télévision (<http://pagesperso-orange.fr/tvignaud/>) et un blog qui fait référence à d'autres blogs spécialisés dans les films, les jeux vidéo et les loisirs en extérieur (<http://thierry-vignaud.over-blog.com/>). En tant qu'« indispensable mémorialiste de la FM », il possède de nombreuses archives sur les « radios libres », notamment sur les premières heures d'émission de Radio Ici et Maintenant.

Le 24 avril 2002, Patrick Vantroeyen critique à nouveau le passage de Brunot Mégret et Jean-Marie Le Pen à l'antenne de Radio Ici et Maintenant sur le forum de site Internet consacré à l'actualité radiophonique RadioActu alors qu'un internaute avait lancé le sujet :

24-04-2002 14:57:15

Et surtout arrêtons de faire semblant de ne pas comprendre de quoi il s'agit. J'avoue que je ne voyais que le côté raciste du personnage et que j'oubliais l'Europe, la monnaie, l'économie. Bref 200 000 logements en prison de plus (il y en a 50 000) sans compter le retour de la guillotine et des avortements clandestins... Le pied. Je ne pouvais pas physiquement être dans un studio avec Le Pen car il me répulse et je ne contrôle plus ma bile. Radio Ici et Maintenant meurt bien sans moi puisque je l'ai abandonnée pour échapper à l'idée de m'asseoir dans le même studio (et pour cause il n'y en a qu'un à Paris 95.2). Pour info cette radio, sans cadres ni journalistes a invité Mégret et Le Pen... et Corrine Lepage (la pauvre).<sup>59</sup>

Loin des querelles intestines les auditeurs-internautes du forum de RIM sont bien plus laudatifs envers RIM. Par exemple le 5 juin 2008, Nemo492 (administrateur du forum de RIM et donc président fondateur de la radio : Plage) demande aux nouveaux et anciens auditeurs-internautes de se présenter à 01:45:48 dans un message intitulé « Présentation des Nouveaux » avec le message « des anciens aussi... »<sup>60</sup>. Il s'en suit 215 messages vus 5 556 fois (selon le forum consulté le 25 juin 2009). Et le premier message de réponse est celui de Carthoris, un habitué du forum (1592 messages)<sup>61</sup> :

Carthoris

Pseudo inspiré d'un personnage du roman d'Edgar Rice Burroughs : « Le Cycle de mars ».

Age : certain, enfin un peu moins.

Métier : oui j'en ai un où je côtoie jusqu'à la suppression des retraites.

Religion : Je crois beaucoup en mon fiston

Défaut : Rancunier.

Qualité : Passionné.

Livre préféré : « La ferme des animaux » d'Orwell et « le Matin des magiciens » de Bergier

Film préféré : "It's a wonderful life" de Frank Capra

Modèle: les Héros de Capra

Titre de musique: « Wonderful World » de Louis Armstrong

Site de référence : Syti.net

Devise préférée : « Les seuls droits que l'on a sont ceux pour lesquels on veut bien se battre. »

Ce que j'aime chez l'homme : les femmes

Divers : au risque de passer pour un primaire j'aime aussi la BD belge, la Généalogie, les Westerns, la SF, Top Secret magazine, Cary Grant, Laurel et Hardy et James Stewart, les pays du Nord, les bêtes à 4 pattes, la Nature et les petits oiseaux et Radio Ici et Maintenant.

Au passage merci pour l'accueil sur ce forum à Katchina, Cristelle, RIM,952, Ownimaster, Labbe et quelques autres...

« Dernière modification: 11 novembre 2008 à 16:56:44 par Carthoris »

 IP archivée

Toutes les opinions sont respectables, c'est vous qui le dites. Moi je dis le contraire. C'est mon opinion respectez-là!

"PRIX PYJAMA AU JEU 58" et heu... "61" ... et aussi "76" mais je me soigne

<sup>59</sup> VANTROEYEN Patrick, « Accueil forums », *RadioActu.ca*, 24/04/02 14:57:15, #2, <http://www.radioactu.ca/la/p55135-27-04-2002-09:08:59.html>

<sup>60</sup> Nemo492, « Présentation des Nouveaux », 05/06/08 à 01:45:48, <http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=3171.msg16361#msg16361>

<sup>61</sup> Carthoris, « Présentation des Nouveaux », Réponse #1, 05/06/08 à 13:36:37, <http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=3171.msg16361#msg16361>

Il s'ensuit toute une série de messages où les auditeurs-internautes se présentent, se souhaitent la bienvenue, parlent du forum et de la radio.

## 7.3 Archives

Il est possible de consulter différents types d'archives concernant en fonction de leur origine : les archives internes de RIM et les archives externes d'autres institutions.

En ce qui concerne les archives internes de RIM, elles étaient sur deux types de support : internet et papier.

Les archives papier ont été prêtées par Plaige, et j'ai pu les photocopier entièrement. Il s'agit d'une part d'articles de journalistes sur la période 1980-1986, d'autre part de lettres de soutien d'auditeurs quand RIM a perdu son autorisation de diffusion en 1996.

Les archives sur internet sont accessibles à chacun puisqu'elles sont sur les sites internet de RIM. Ce sont des photos (récentes mais aussi anciennes), des textes, des vidéos d'émissions, des commentaires sur des forums de RIM, des articles de journalistes, des plannings hebdomadaires des programmes.

Par ailleurs, les anciens animateurs de RIM (Thierry Lefebvre, Stéphane Leroy) m'ont montré ou copié des archives personnelles (photos, articles, revues). Les fondateurs de RIM Elisabeth Caron et Guy Skornik m'ont fait une copie d'un CD datant de l'anniversaire des 10 ans d'existence de RIM où on peut retrouver des moments marquants de l'histoire de la radio.

Les archives externes à RIM proviennent de diverses institutions publiques ou privées et sont tout aussi utiles :

- En ce qui concerne les institutions publiques, des représentants du CSA ont été contactés. J'ai rencontré Emmanuel Perret (chargé de mission à la direction des opérateurs audiovisuels) et François-Xavier Meslon (chef du département des radios métropole de la direction des opérateurs audiovisuels). Le CSA est sans aucun doute un acteur important dans le monde des médias audiovisuels comme nous le verrons à de nombreuses reprises. Il classe les radios par catégories. Il délivre les autorisations d'émettre. Il contrôle le respect des obligations. Il peut, si nécessaire, sanctionner. La relation entre RIM et le CSA est particulièrement complexe comme le reconnaissent les animateurs et les auditeurs de RIM ou les membres du CSA. Et c'est devant le Conseil d'Etat que certains de leurs conflits ont été résolus. Le CSA est aussi un acteur susceptible de fournir des informations administratives, juridiques, économiques sur RIM.

- Le Ministère de la Culture et le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) peuvent fournir des informations complémentaires grâce aux archives dont ils disposent via les dossiers déposés par RIM pour obtenir l'aide du FSER :

- « détail du compte de résultat »,
- « détail du bilan actif »,
- « détail du bilan passif »,
- « notes d'activités »,
- « relevé de solde » sur l'impôt sur les sociétés,
- « grand livre mixte »,
- « grand livre »,
- liste des invités,
- articles de presse sur RIM,
- présentations d'émission,
- mémoire du stage d'Alain Tiemblo d'Epitech,
- « Déclaration annuelle des Données Sociales »,
- décision du Conseil d'Administration de l'association,
- « détail des produits de l'exercice précédant la demande de subvention »,
- « Renseignements d'ordre administratif et juridique » du FSER,
- courrier du 8 mars 2005 de « Proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité » de l'inspecteur des impôts Annie Dupuis-Duquesne...

Mais seuls certains documents apparaissent dans tous les dossiers :

- « détail du compte de résultat »,
- « détail du bilan actif »,
- « détail du bilan passif »,
- « notes d'activités ».

Ces archives ont été consultées quand elles étaient disponibles : celles déclarées de 2004 à 2007, les précédentes ayant été détruites et les suivantes n'étant pas encore consultables en 2011.

- La préfecture dispose des statuts de l'association de RIM ce qui permet de recueillir des infos structurelles mais aussi personnelles puisque le dirigeant d'une association comme celle de RIM doit avoir confiance dans les membres de son bureau et de son Conseil d'administration. Ces archives ont été consultées. Cela a permis de voir que Plaige, président-cofondateur de RIM, a placé dans le bureau de son association sa sœur et son amie alors qu'elles n'ont jamais animé d'émission. On apprend aussi que « de Plaige » est un pseudonyme et que son vrai nom est Garanger, et qu'il est né le 2 mai 1948 dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

- L'INA et l'INathèque disposent d'archives écrites (magazines, revues, ouvrages...), radiophoniques et télévisuelles qui ont été largement consultées :

- Les archives radiophoniques sur les radios traditionnelles étaient aussi utiles pour étudier RIM. En effet, durant l'été 1978, Pierre Wiehn confie à Plaige et Skornik quelques émissions sur France Inter, en remplacement de Claude Villers. L'émission s'appelle « Le bain de minuit ». Elle est animée par Jean-Louis Foulquier et commence à 00h05 pour se terminer à 03h00. Les amis de RIM (de Didier de Plaige), Daniel Meurois et Anne Givaudan ont été invités par Jacques Chancel le 3 décembre 1982 dans l'émission « Parenthèses » de France Inter en compagnie de Rémy Chauvin et du scientifique Albert Jacquard pour parler de *Récits d'un voyageur de l'Astral - Le corps hors du corps* qui est leur premier livre publié en 1980.

- Les archives télévisuelles étaient utiles pour étudier RIM car les fondateurs de RIM ont été animateurs sur Antenne 2. En 1977, Plaige et Skornik produisent une émission télévisée bimensuelle sur Antenne 2 qu'ils intitulent « Ici et Maintenant ». Cette émission fait partie de l'émission « Un sur cinq », un journal pour la jeunesse présenté par Patrice Laffont le mercredi après-midi de 15h55 à 17h55 entre 1976 et 1978 et produit par Armand Jammot. En 1974, l'invité-animateur de RIM Jean-Paul Bourre intervient un samedi soir dans l'émission « Samedi soir » de Philippe Bouvard. Le 19 septembre 1978, Jean-Paul Bourre est invité dans l'émission « les Dossiers de l'Écran » (produite par Armand Jammot entre 1967 et 1991) intitulée « Les phénomènes de possession : mystère ou maladie ? » et présentée par le journaliste Alain Jérôme. Le 9 janvier 1980, Skornik chante « Ici et Maintenant » et « Maître du temps » sur Antenne 2 dans l'émission « Mi fugue mi raison » produite et animée par Patrice Laffont intitulée ce jour-là « La nuit de l'étrange ». Le 29 juillet 1982, Georges Fillioud, ministre de la Communication, est interviewé par Ivan Charron sur TF1 dans le journal de 13h. Il y déplore le sort réservé à RIM par la commission Holleaux. Le 21 février et le 24 mars 1984, RIM a réalisé des innovations technologiques dans une émission de TF1. En 1991, Plaige est l'un des invités de Daniel Bilalian sur Antenne 2 pour l'émission « Les 10 ans de la FM ».

- Il existe de nombreux reportages et émissions radiophoniques et télévisuels qui ont traité des thématiques utiles pour la réalisation de la thèse : les « radios libres » (débat sur la publicité et les réseaux, reportages sur le fonctionnement d'une radio ou des manifestations...), les groupes religieux (plus souvent appelés « sectes »), le *New Age* (notamment pendant les grands événements comme la soi-disant fin du monde le 21 décembre 2012), le paranormal (des soirées entières), les OVNI (reportages sur des observations, débats...), la voyance (les astrologues sont alors animateurs (rices) ou chroniqueurs (euses))... Il existe un fonds d'archives issus des « radios libres » sur lequel il y a eu peu de recherches jusqu'à présent. Une partie de ces archives sont utilisées lors des reportages ou débats sur les anniversaires de la libéralisation des ondes. On peut retrouver la soirée spéciale second tour des élections municipales animée par Patrice Duhamel sur TF1 du 20 mars 1977 où sont invités Robert Fabre, Georges Marchais et Brice Lalonde. Ce dernier fait fonctionner un récepteur radio tandis qu'Antoine Lefébure, qui est aussi dans le studio mais pas en tant qu'invité politique, fait fonctionner un émetteur qui diffuse un enregistrement. Ils font comme si Radio Verte était diffusée à Paris. C'est grand coup de publicité. On peut trouver aussi l'interview de Jean Autin, président de TDF IT1 dans le 13h de TF1 le 17 mai 1977 par Patrick de Carolis. Jean Autin fait la liste des dommages provoqués par les « radios libres ». Cela permet d'une part d'obtenir des informations sur les phénomènes étudiés (la trajectoire professionnelle médiatique de tel ou tel animateur de RIM ou leur simple apparition en tant qu'invité) et d'autre part de voir comment les sujets sont traités (dans tel ou tel média, par tel ou tel animateur, à telle ou telle époque,

avec tel ou tel invité...). La plupart des archives qui ont été consultées pour la rédaction de cette thèse (mais aussi pour des recherches spécifiques) ne seront pas citées ici, mais ont été malgré cela essentielles.

- Les « archives écrites de Radio France » disposent aussi d'archives qui étaient utiles à consulter : les articles d'hebdomadaire (*Télérama*) pour l'histoire de RIM et de ses animateurs, les articles du *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion* pour l'histoire de la radio...

- Les fonds de la BNF ont permis de consulter des ouvrages portant, par exemple, sur les « radios libres ».

- Il existe des sites internet très utiles comme <http://www.schoop.fr/index.php> pour l'histoire de la bande FM, <http://100ansderadio.free.fr/> pour l'histoire des radios, INA Global (<http://www.inaglobal.fr/>) et GRER (<http://www.grer.fr/> et <http://radiography.hypotheses.org/>) pour la radio actuelle.

- Pour l'actualité de la radio, il existe aussi des comptes sur les réseaux sociaux numériques comme <https://twitter.com/LeTransistor> ou <https://www.facebook.com/greradio> pour de la veille, <https://twitter.com/radiofanch> pour des billets et de la veille sur Radio France.

- Les informations sur le plan quantitatif ne sont pas plus faciles à obtenir en ce qui concerne l'audience de RIM. Mais j'ai rencontré Arnaud de Saint-Roman (directeur du département radio à Médiamétrie) au Salon « Le Radio » et celui-ci m'a proposé de rencontrer David Bernier qui est la personne qui est en charge de l'audience de la radio en Ile-de-France. Il a pu me fournir quelques informations importantes à propos de l'audience de RIM et d'autres radios associatives.

## 7.4 Entretiens

L'entretien donne beaucoup d'informations en peu de temps sur la personne interrogée, son milieu, les institutions auxquelles elle appartient ou a appartenu. Il est donc totalement nécessaire et fondamental.

En ce qui concerne les entretiens avec les animateurs, j'ai rencontré et interviewé les principaux animateurs qui animent les émissions emblématiques de RIM :

- J'ai rencontré et interviewé le directeur-fondateur de la radio Didier de Plage qui est aussi l'animateur de l'émission « La Vague d'Ovnis » chaque mardi soir, de 23h00 à 01H00.

- J'ai rencontré et interviewé Alexandre Prely qui est l'un des principaux animateurs de la radio. Alexandre Prely était en contrat jeune au moment de l'interview. Il s'occupe plutôt de l'aspect politique de la radio avec une « libre antenne » l'après-midi en semaine : « Revue de Presse interactive » du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30. Il réalise, mais aussi anime parfois, « La Vague d'Ovnis ».

- J'ai rencontré et interviewé Jean-Claude Carton animateur de l'émission « Santé et spiritualité » chaque jour de 17h30 à 19h00 qui a été remplacé par l'animateur Laurent Fendt en 2007.

J'ai rencontré et interviewé d'autres animateurs actuels, mais j'ai aussi consulté beaucoup d'animateurs des premières années. Cela fait une trentaine d'interviews entre les entretiens formels et les discussions informelles. Le but de ces entretiens est d'en apprendre un peu plus sur ces animateurs : connaître leurs formations, leurs engagements militants, leurs profils, l'histoire et l'évolution de RIM, leurs relations à RIM et à ses auditeurs. Voici le questionnaire qui servait de base pour les entretiens avec les animateurs de RIM, mais dont je me suis séparé au fur et à mesure que j'approfondissais ma connaissance de RIM :

- Comment avez-vous connu RIM ? Depuis combien de temps écoutez-vous RIM ? Pourquoi aimez-vous RIM ? Quels sont les sujets abordés par RIM que vous préférez ? Quel était, à votre avis, le projet des personnes qui ont créé RIM ? Que pensez-vous du nom de « RIM » ? Pensez-vous que RIM est une radio *New Age* ? Que pensez-vous du jingle « Radio Ici et Maintenant, 95.2. J'arrête quand je veux » ? Pourquoi avez-vous décidé de travailler à RIM ? Que vouliez-vous apporter à RIM ? Comment avez-vous pris contact avec RIM ? Comment voyez-vous l'avenir de RIM ? Quels sont vos projets professionnels et radiophoniques ? Auriez-vous des idées pour améliorer RIM ? Pouvez-vous faire des critiques sur RIM ? Qu'est-ce qui pourrait vous faire partir de RIM ?

- Quelle importance RIM prend dans votre vie professionnelle, familiale, amicale ? Quelles sont les personnes parmi vos amis ou parmi votre famille qui écoutent RIM ? Écoutez-vous avec d'autres personnes ? Parlez-vous à

d'autres personnes de RIM pour leur dire d'écouter et pour leur raconter des émissions ? Discutez-vous avec d'autres personnes des problématiques abordées par RIM ?

- Combien de temps vous faut-il pour préparer une émission ? Comment choisissez-vous les sujets abordés pendant vos émissions ? Quels sont les thèmes abordés ? Combien de coups de téléphone recevez-vous par émission ? Combien d'auditeurs passent à l'antenne pendant votre émission ? Comment se fait la sélection des auditeurs qui passent à l'antenne ? Comment faites-vous durer les conversations ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez avec les auditeurs ? Comment faites-vous pour empêcher les débordements à l'antenne ?

- Quels sont les changements que vous avez pu observer à propos des auditeurs depuis que vous travaillez à RIM, voire depuis que vous écoutez RIM ? Comment jugez-vous les auditeurs ? A quel type d'auditeur RIM s'adresse ? Quels sont les types d'auditeurs que vous avez pu observer ? Quel âge ont-ils en moyenne ? Quel niveau d'étude ont les auditeurs ? Quel type d'emploi ont les auditeurs ? Les auditeurs écoutent-ils régulièrement ou irrégulièrement, quotidiennement ou hebdomadairement ? Quelles sont les critiques que les auditeurs peuvent vous faire ? Quelle relation souhaitez-vous avoir avec vos auditeurs ? Vous êtes-vous rapproché de certains des auditeurs qui ont participé à vos émissions ? Quelles sont vos relations avec les autres animateurs, avec vos invités ?

Au départ, cette recherche ne concernait que les auditeurs. Seules les questions ci-dessus ont donc été posées. Lorsque l'étude s'est élargie à l'ensemble de la radio, c'est-à-dire aussi bien aux auditeurs qu'aux animateurs, les questions ci-dessous ont été ajoutées :

Situation familiale et sociale :

- Quel est votre date de naissance ? Quel est votre lieu de naissance ?  
- Quel est votre niveau d'étude ? Quelle est votre situation professionnelle ?  
- Quelle est votre situation familiale ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont vos enfants ?  
- Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint ? Quelle est ou était la situation professionnelle de vos parents ? Quelle est la situation professionnelle de vos enfants ?  
- Quel est votre lieu d'habitation ? Habitez-vous dans un appartement ou une maison ? Où partez-vous habituellement en vacances ?

Activités culturelles :

- Quelles sont vos activités culturelles ?  
- Combien de livres lisez-vous par mois ou par an ? Quel genre de livre lisez-vous ? RIM vous a-t-elle déjà donné envie d'acheter des livres ? Quels livres avez-vous achetés à la suite d'émissions de RIM ?  
- Combien de fois par an allez-vous à des conférences ? Combien de fois par an allez-vous à des expositions ? Combien de fois par an allez-vous à des concerts ? Combien de fois par an allez-vous à des pièces de théâtre ? Combien de fois par an allez-vous à des séances de cinéma ?  
- Quelles radios écoutez-vous en dehors de RIM ? Combien d'heures par jour ou par semaine écoutez-vous ces autres radios ?  
- Quelles chaînes de télévision préférez-vous ? Quels programmes de télévision préférez-vous ? Combien d'heures par jour ou par semaine regardez-vous la télévision ?  
- Quels journaux, hebdomadaires, mensuels, magazines lisez-vous ? A quels journaux, hebdomadaires, mensuels, magazines êtes-vous abonné ?  
- Combien d'heures par jour ou par semaine ou par mois utilisez-vous Internet ? Consultez-vous le site Internet de RIM ? Combien de fois par jour, par semaine, par mois consultez-vous le site Internet de RIM ? Consultez-vous des sites proches de RIM ? Quels sites Internet proches de RIM consultez-vous ? Quels sont, de manière générale, les sites internet que vous consultez le plus ?

Activités médicales et spirituelles :

- Comment faites-vous pour être en bonne santé ?  
- Avez-vous déjà connu une période de dépression ? Comment avez-vous fait, ou comment faites-vous pour sortir de cette dépression ?  
- A quelle religion appartenez-vous ? Etes-vous pratiquant ?  
- Que pensez-vous des religions aujourd'hui ?  
- Que pensez-vous de l'astrologie et de la voyance ?  
- Avez-vous déjà consulté un voyant, un médium, un astrologue ou un autre type de guérisseur ?  
- Comment développez-vous votre spiritualité ?  
- Développez-vous des pouvoirs psychiques ou para-psychiques ?  
- Que pensez-vous des Ovnis et des extraterrestres ?  
- Avez-vous déjà observé des Ovnis ? Avez-vous déjà été en contact avec des extraterrestres ?  
- Parlez-vous avec vos amis ou votre famille de spiritualité ou d'ufologie ?

Activités politiques :

- Parlez-vous avec vos amis ou votre famille de politique ?
- Quelles sont vos activités politiques ?
- Faites-vous partie d'associations, par exemple des associations proches de RIM qui ont été invitées à l'antenne de RIM ? Faites-vous partie d'un syndicat ? Faites-vous partie d'un parti politique ? Combien de temps consacrez-vous à ces activités chaque semaine ?
- Allez-vous dans des manifestations politiques ou non ? Allez-vous dans des réunions ? Allez-vous dans des conférences politiques ?
- Avez-vous déjà écrit des lettres aux institutions publiques comme par exemple au Maire de votre ville, au Premier Ministre, au Président de la République ? Pour quelles raisons avez-vous ou non déjà écrit des lettres aux institutions publiques ?
- Avez-vous déjà signé des pétitions ? Pour quelles raisons avez-vous déjà signé des pétitions ?
- Avez-vous déjà fait des procès ? Pour quelles raisons avez-vous déjà fait des procès ?
- De quel de type de parti politique ou de tendance politique vous sentez-vous le plus proche ? Pour quel homme ou femme politique seriez-vous prêt à voter aux prochaines élections présidentielles ? Pourquoi souhaiteriez-vous que cette personne soit au pouvoir ? De quel homme ou femme politique vous sentez-vous le plus éloigné ? Pourquoi vous sentez-vous si éloigné de cet homme ou de cette femme politique ? Y a-t-il des élections auxquelles vous n'avez pas voté ? Pourquoi n'avez-vous pas voté à ces élections ?

C'est un questionnaire similaire qui a été utilisé pour les invités mais très peu d'entretiens ont été réalisés avec des invités.

En ce qui concerne les entretiens avec les auditeurs qui ont une grande importance dans cette recherche, j'ai rencontré et interrogé formellement une vingtaine d'auditeurs. J'ai rencontré bien plus d'auditeurs avec qui j'ai pu discuter, parfois longuement, mais certains ont refusé catégoriquement de faire une interview formelle tandis que d'autres ont refusé que j'enregistre lors de l'entretien car ils se méfiaient de ce que pouvaient devenir leurs propos. Il est difficile de parvenir à déterminer le nombre de personnes qu'il serait nécessaire d'interroger pour avoir un échantillon suffisamment représentatif et pertinent. Il est évident qu'on ne peut attendre d'un chercheur un travail de même ampleur quantitative que celui de Médiamétrie. Cette recherche est donc plus de l'ordre du qualitatif, voire de l'ethnographique que de l'ordre du quantitatif.

Il a été relativement facile de rencontrer des auditeurs grâce aux « Repas ufologiques parisiens », aux émissions en direct de la « Librairie de l'Inconnu » ou aux conférences organisées à RIM par RIM. Voici le questionnaire qui servait de base pour les entretiens avec les auditeurs :

Utilisation de RIM :

- Comment avez-vous connu RIM ? Depuis combien de temps l'écoutez-vous ?
- Par quel moyen écoutez-vous RIM (poste de radio, baladeur, Internet, satellite, téléphone portable) ? Où écoutez-vous RIM (voiture, chambre, salon, cuisine, rue, travail) ? Avez-vous d'autres activités pendant que vous écoutez RIM ? Lesquelles ? Y-a-t-il des périodes dans l'année où vous écoutez plus ou moins RIM (vacances, élections, été, hiver) ?
- Quelles sont les personnes parmi vos amis ou votre famille qui écoutent RIM ? Écoutez-vous à plusieurs RIM ? Est-ce que vous discutez de RIM avec ces personnes ? Parlez-vous à d'autres personnes de RIM (pour leur dire d'écouter, pour leur raconter des émissions) ?
- Quelles émissions de RIM écoutez-vous ? Quels animateurs de RIM écoutez-vous ? A quelle heure écoutez-vous RIM ? Combien de temps par jour ou par semaine écoutez-vous RIM ? Pourquoi écoutez-vous RIM ? Quels sont vos meilleurs souvenirs d'émission ?
- Enregistrez-vous des émissions de RIM ? Pourquoi écoutez-vous ces émissions ? Combien ? Avez-vous déjà commandé des cassettes d'émission ? Quelles étaient les émissions que vous avez commandées ? Pourquoi avez-vous commandé ces émissions ?
- Avez-vous déjà participé à une des émissions de RIM en tant qu'invité ? Comment ces émissions se sont-elles déroulées ? Aimerez-vous participer à des émissions ? Pourquoi aimerez-vous participer à des émissions ? Avez-vous participé à des émissions d'autres radios ou de télévision ? Aimerez-vous participer à des émissions d'autres radios ou de télévision ? A quelles émissions de radio ou de télévision aimerez-vous participer ?
- Avez-vous déjà envoyé des e-mails, des fax, des lettres ou téléphoné à RIM ? Pour quelle raison avez-vous décidé d'envoyer des e-mails, des fax, des lettres ou téléphoné à RIM ?

Jugement sur RIM :

- Que pensez-vous de RIM ?

- En quoi Radio Ici et Maintenant peut influencer votre vie quotidienne ? RIM peut-elle être considérée comme un soutien pour vous, par exemple par rapport aux idées politiques que vous défendez ou grâce aux conseils qu'elle donne à travers ses différentes émissions ? Pourriez-vous dire que RIM est susceptible de vous soutenir moralement ou de vous mettre de bonne humeur ? Vous sentez-vous représenté par les animateurs quand ils s'expriment à l'antenne ? Vous sentez-vous représenté par les auditeurs qui téléphonent à RIM ? Vous sentez-vous représenté par les invités de RIM ? Fréquentez-vous des animateurs de RIM ? Fréquentez-vous des invités de RIM ? Connaissez-vous la vie des animateurs de RIM ? Connaissez-vous la vie des invités de RIM ?
- Comment imaginez-vous les auditeurs de RIM ? Que pensez-vous des auditeurs de RIM ?
- Quel était, à votre avis, l'objectif des personnes qui ont créé RIM ?
- Que pensez-vous du nom de la radio « RIM » ? Pensez-vous que RIM est une radio *New Age* ? Que pensez-vous du jingle « RIM, 95.2. J'arrête quand je veux » ?
- Pourquoi, à votre avis, Radio Ici et Maintenant a-t-elle déjà eu des difficultés avec le CSA ? Que feriez-vous si RIM était en grande difficulté économiques, politiques, judiciaires ?
- Quelles sont les qualités de RIM ? Quels sont les sujets ou idées abordés par RIM que vous préférez ?
- Pouvez-vous faire des critiques à RIM, par exemple sur la forme à propos des heures de diffusion, du professionnalisme, ou sur le contenu à propos des sujets et idées abordés ? Auriez-vous des idées pour améliorer RIM ?

#### Situation familiale et sociale :

- Quel est votre âge ? Quel est votre lieu de naissance ?
- Quel est votre niveau d'étude ? Quelle est votre situation professionnelle ?
- Quelle est votre situation familiale ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont vos enfants ?
- Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint ? Quelle est ou était la situation professionnelle de vos parents ? Quelle est la situation professionnelle de vos enfants ?
- Quel est votre lieu d'habitation ? Habitez-vous dans un appartement ou une maison ? Où partez-vous habituellement en vacances ?

#### Activités culturelles :

- Quelles sont vos activités culturelles ?
- Combien de livres lisez-vous par mois ou par an ? Quel genre de livre lisez-vous ? RIM vous a-t-elle déjà donné envie d'acheter des livres ? Quels livres avez-vous acheté à la suite d'émissions de RIM ?
- Combien de fois par an allez-vous à des conférences ? Combien de fois par an allez-vous à des expositions ? Combien de fois par an allez-vous à des concerts ? Combien de fois par an allez-vous à des pièces de théâtre ? Combien de fois par an allez-vous à des séances de cinéma ?
- Quelles radios écoutez-vous en dehors de RIM ? Combien d'heures par jour ou par semaine écoutez-vous ces autres radios ?
- Quelles chaînes de télévision préférez-vous ? Quels programmes de télévision préférez-vous ? Combien d'heures par jour ou par semaine regardez-vous la télévision ?
- Quels journaux, hebdomadaires, mensuels, magazines lisez-vous ? A quels journaux, hebdomadaires, mensuels, magazines êtes-vous abonné ?
- Combien d'heures par jour ou par semaine ou par mois utilisez-vous Internet ? Consultez-vous le site Internet de RIM ? Combien de fois par jour, par semaine, par mois consultez-vous le site Internet de RIM ? Consultez-vous des sites proches de RIM ? Quels sites Internet proches de RIM consultez-vous ? Quels sont, de manière générale, les sites internet que vous consultez le plus ?

#### Activités médicales et spirituelles :

- Comment faites-vous pour être en bonne santé ?
- Avez-vous déjà connu une période de dépression ? Comment avez-vous fait, ou comment faites-vous pour sortir de cette dépression ?
- A quelle religion appartenez-vous ? Etes-vous pratiquant ?
- Que pensez-vous des religions aujourd'hui ?
- Que pensez-vous de l'astrologie et de la voyance ?
- Avez-vous déjà consulté un voyant, un médium, un astrologue ou un autre type de guérisseur ?
- Comment développez-vous votre spiritualité ?
- Développez-vous des pouvoirs psychiques ou para-psychiques ?
- Que pensez-vous des Ovnis et des extraterrestres ?
- Avez-vous déjà observé des Ovnis ? Avez-vous déjà été en contact avec des extraterrestres ?
- Parlez-vous avec vos amis ou votre famille de spiritualité ou d'ufologie ?

#### Activités politiques :

- Parlez-vous avec vos amis ou votre famille de politique ?
- Quelles sont vos activités politiques ?

- Faites-vous partie d'associations, par exemple des associations proches de RIM qui ont été invitées à l'antenne de RIM ? Faites-vous partie d'un syndicat ? Faites-vous partie d'un parti politique ? Combien de temps consacrez-vous à ces activités chaque semaine ?
- Allez-vous dans des manifestations politiques ou non ? Allez-vous dans des réunions ? Allez-vous dans des conférences politiques ?
- Avez-vous déjà écrit des lettres aux institutions publiques comme par exemple au Maire de votre ville, au Premier Ministre, au Président de la République ? Pour quelles raisons avez-vous ou non déjà écrit des lettres aux institutions publiques ?
- Avez-vous déjà signé des pétitions ? Pour quelles raisons avez-vous déjà signé des pétitions ?
- Avez-vous déjà fait des procès ? Pour quelles raisons avez-vous déjà fait des procès ?
- De quel de type de parti politique ou de tendance politique vous sentez-vous le plus proche ? Pour quel homme ou femme politique seriez-vous prêt à voter aux prochaines élections présidentielles ? Pourquoi souhaiteriez-vous que cette personne soit au pouvoir ? De quel homme ou femme politique vous sentez-vous le plus éloigné ? Pourquoi vous sentez-vous si éloigné de cet homme ou de cette femme politique ? Y a-t-il des élections auxquelles vous n'avez pas voté ? Pourquoi n'avez-vous pas voté à ces élections ?

Mais en ce qui concerne les entretiens, ce qui est vrai à un temps t1, c'est-à-dire ce qui a été dit lors d'un premier entretien, pourra changer très vite à un temps t2. L'entretien, comme les données quantitatives ou les *focus groups* ou toute stratégie de rencontre d'un groupe social, a ses défauts, ses biais, ses difficultés tout autant que ses qualités et ses atouts. Il n'y a pas de méthodologie parfaite. Il n'y a pas de méthodologie sans biais. L'entretien est en quelque sorte une radiographie de 30 minutes à 5 heures à un moment donné. Il y a donc un grand intérêt à réussir à connaître une ou plusieurs personnes susceptibles d'accepter d'autres entretiens pour voir ce qui change et ne change pas au cours du temps, au cours de leur vie. C'est ce qui a été fait ici avec des auditeurs que je connaissais avant l'étude, mais aussi avec d'autres.

Et il y a un grand intérêt aussi à utiliser différentes manières d'approcher les idées et les personnes étudiées ici. Ainsi, il est, par exemple, intéressant de rencontrer des représentants de radios concurrentes et leurs auditeurs. Le fait d'avoir travaillé sur des auditeurs de Radio Courtoisie de connaître certains des auditeurs, le fait de participer à des émissions de la radio Fréquence Paris Pluriel, d'être invité dans d'autres radios... ont donc été des atouts.

J'ai aussi rencontré des représentants du Syndicat National des Radios Libres et de la Confédération Nationale des Radios Associatives pour voir comment RIM est considérée dans le milieu des radios associatives.

Il est aussi intéressant de rencontrer des partenaires de RIM. J'ai interviewé deux représentants de la Librairie de l'Inconnu où RIM vient réaliser une émission une fois par mois (le jeudi) avec un représentant de la librairie et un invité sélectionné par la librairie.

Ci-dessous, l'animateur Jean-Claude Carton de RIM reçoit en 2007 le rabbin Haïm Korsia à la Librairie de l'Inconnu pour son livre *La Kabbale pour débutants* (Trajectoire, Paris, 2007) :



Pour avoir une vision plus globale de ce qui se passe entre la radio et ses auditeurs, il y a un grand intérêt à étudier toute personne qui a été en contact avec la radio à un moment ou à un autre. De plus, la méthodologie ouverte employée ici a permis de rencontrer des personnes qui avaient des liens très différents les uns et les autres avec RIM dans des lieux que l'on pourrait penser *a priori* improbables. C'était par exemple le cas d'un barman rencontré dans le quartier de l'Odéon à Paris. Ce barman m'a été présenté par une amie qui fréquente ce bar depuis qu'elle est étudiante. Cette amie a écouté RIM pendant ses études mais n'avait jamais parlé de cette radio avec le barman avec qui elle avait pour projet de monter un groupe de musique. En effet, elle est accordéoniste par passion tandis que le barman est guitariste et chanteur. Or lorsque j'ai commencé à parler de mon sujet de thèse, il s'est souvenu avoir été invité à jouer dans les studios de RIM lorsqu'un de ses albums avait rencontré du succès et qu'il avait été invité à la même période à France Inter.

J'ai pu m'apercevoir que des écrivains connaissent RIM parce qu'ils écrivent la nuit et écoutent la radio en parallèle. Beaucoup d'écrivains accordent une plus grande légitimité à la radio qu'à la télévision et ne disposent pas de télévision chez eux, même s'ils ne refuseraient pas forcément une invitation dans une émission télévisuelle littéraire ou non littéraire pour faire progresser leur lectorat et leur notoriété. Or, RIM est l'une des rares radios où il est possible d'avoir ou d'écouter des conversations philosophiques en direct jusqu'à 06h00 du matin, et où un auditeur peut découvrir la radio et y intervenir la même nuit, voire quelques minutes après la première écoute. Lors de la remise de deux prix littéraires « Tortoni » et « Tortignole »<sup>62</sup>, j'ai pu discuter avec deux écrivains amis de l'écrivain Christophe Ferré que je connaissais un peu. Ils sont tous les trois au Seuil et ont déjà entendu parler, voire écouté cette radio. L'un d'entre eux, qui a travaillé dans les médias et la publicité avant de se lancer dans l'écriture, avait des amis qui avaient été invités à l'antenne de RIM parce qu'ils montaient une agence d'information qui ne fournirait que des bonnes nouvelles (contrairement à la totalité des autres agences). Je me suis aperçu assez vite que cet écrivain avait un discours *New Age*. Il m'expliquait que cela ne voulait rien dire que de parler de « réalité », qu'il fallait utiliser un autre terme, qu'il avait découvert un livre sur les anges qui avait modifié sa vie, qu'il avait lu des livres sérieux sur la transmission de pensée... L'autre amie de Christophe Ferré est écrivaine, traductrice, chargée de cours dans des masters des universités Paris III et Paris X spécialisées dans la linguistique, l'édition et l'écriture. Elle connaît RIM pour l'avoir écoutée à plusieurs reprises dans la mesure où elle travaille la nuit.

On peut aussi s'intéresser à toutes les personnes qui n'ont jamais été en contact avec la radio. En effet, on peut parfois apprendre des choses sur les personnes qui écoutent en comprenant pourquoi d'autres personnes n'écoutent pas. J'ai notamment rencontré des ufologues aux « Repas ufologiques parisiens » qui n'avaient jamais entendu parler de RIM alors que les animateurs ou invités des « Repas ufologiques parisiens » parlent assez souvent de RIM et parlent parfois sur RIM. Et les invités des « Repas ufologiques parisiens » enchainent parfois leur venue avec leur venue à RIM. J'ai rencontré des personnes qui s'intéressaient particulièrement aux OVNI à qui j'ai proposé de venir aux « Repas ufologiques parisiens », qui ont accepté de venir, mais qui se sont ennuyés devant les conférences car ils avaient l'habitude de passer d'un site internet ufologique à un autre, d'une théorie ufologique à une autre et d'une vidéo ufologique à une autre. J'ai rencontré plusieurs personnes qui avaient des activités *New Age* (sophrologie, astrologie...) mais qui avaient très

---

<sup>62</sup> La remise des prix Tortoni et Tortignole a eu lieu le mercredi 17 juin 2009 devant la brasserie La Bûcherie (5 rue de la Bûcherie, Paris 5ème arrondissement). Le jury était constitué de Patrick Tudoret (romancier, essayiste), Président, Thibaut d'Anthonay (essayiste, spécialiste de Jean Lorrain et de l'esprit fin de siècle), Vice-président, Christophe Ferré (romancier et auteur dramatique), Joël Schmidt (romancier, essayiste, critique littéraire au magazine *Réforme*), Pierre-Robert Leclercq (romancier, essayiste et critique littéraire au journal *Le Monde*), Christine Ferniot (critique littéraire à *Lire* et *Télérama*), Thibaut de Saint Pol (romancier), François Taillandier (romancier, essayiste et chroniqueur) et Jérôme Saillard, secrétaire général.

peu d'intérêt pour les médias. Il y a aussi des personnes qui écoutent parfois la radio, mais qui ne diraient sans doute pas qu'elles l'écoutent si elles étaient interviewées par Médiamétrie car elles pensent que ce n'est pas valorisant<sup>63</sup> d'écouter une telle radio et parce qu'elles l'écoutent surtout pour s'amuser et se moquer.

## 7.4 Observation participante

L'observation participante joue un rôle fondamental dans cette recherche. Il s'agit d'aller au plus près des personnes qu'on étudie, que celles-ci soient auditrices, invitées ou animatrices. Il s'agit de voir ce qui se passe avant et après les émissions, mais aussi pendant. Il est déjà possible de voir beaucoup de choses depuis chez soi car RIM a mis plusieurs webcaméras dans les studios, bien avant la plupart des radios françaises. Mais venir dans les studios permet de voir ce que les caméras ne voient pas elles-mêmes :

- les relations entre les animateurs,
- les relations entre les animateurs et leurs invités,
- les relations entre les animateurs, les invités et les auditeurs (quand ceux-ci ont la possibilité de venir dans les studios),
- l'agencement mobilier et immobilier du studio,
- la préparation des émissions,
- la gestion administrative, économique, technique du studio...

Cela permet aussi de voir les animateurs, invités et auditeurs dans d'autres contextes que les émissions et lorsqu'ils ont d'autres pratiques que des pratiques radiophoniques (production et écoute), comme des pratiques religieuses, politiques, thérapeutiques, culturelles.

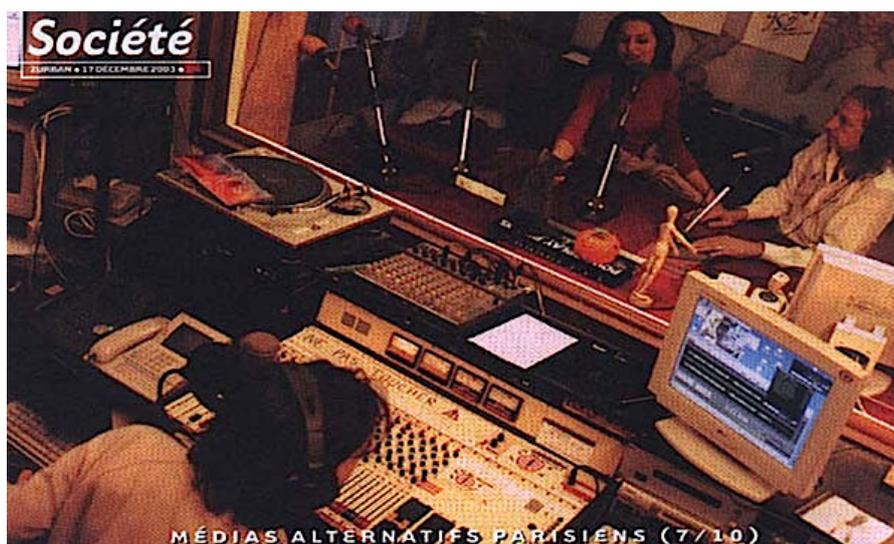
Ci-dessous une photo du studio actuel prise depuis l'espace « invité » et animateur. Plaige fait face à Jean-Claude Carton qui est en régie :



---

<sup>63</sup> On retrouve ici la « spirale du silence » d'Élizabeth Noëlle Neumann à propos du vote pour les partis politiques extrêmes : *The spirale of Silence. Public Opinion - Our social Skin*, The University of Chicago Press, Chicago, 1984.

Ci-dessous une photo du studio actuel prise depuis la régie. On peut voir Plaige avec une invitée :



## TOUJOURS ICI ET BIEN LÀ

*Ici et Maintenant diffuse son esprit libertaire depuis 23 ans. A l'antenne, les auditeurs évoquent aussi bien leur quartier que leurs idéaux politiques.*

Ce cybercafé de quartier où les voisins viennent surfer sur le net abrite les studios d'une station de radio atypique qui fut l'une des pionnières de la FM. L'aventure démarre il y a vingt-trois ans lorsque Didier de Plaige, journaliste venu du service public, achète un émetteur en Italie. D'abord pirate, sa radio - baptisée Ici et Maintenant, référence un brin bouddhiste - joue les nomades. L'équipe installe chaque soir ses antennes sur les toits de Paris et son studio itinérant chez des copains à travers tous les quartiers, de Belleville à la Porte d'Orléans. « On bidouillait une table de mixage de musiciens et l'émetteur, gros comme une boîte à chaussures, nous était livré par taxi. On a joué à cache-cache avec les flics en sachant qu'une commission rogatoire devait correspondre au lieu d'où l'on émettait », explique Didier.

**Sauvée par les auditeurs.** Cheveux longs, tunique blanche et tong, le directeur du 95.2 a des allures d'éternel baba: « Au départ, j'avais envie de créer une station donnant véritablement la parole aux auditeurs, sans filtrage au préalable ou choix d'un profil type d'intervenant comme c'est le cas sur les autres radios. » Mais certains dérapages d'auditeurs minoritaires attirent les foudres du CSA. Sanction: une interdiction d'émettre durant quatre ans. Didier entame alors une grève de la faim et les auditeurs se mobilisent pour sauver leur station. Fait unique: le conseil d'Etat donnera finalement tort au CSA estimant que l'institution a eu la main trop lourde.

Derrière le micro aucun animateur-vedette, mais cinquante-quatre bénévoles. Le ton se veut neutre pour pousser l'intervenant dans ses retranchements. « Un seul mot d'ordre: soyez créatifs et réactifs. On ne veut pas que les gens nous resservent ce qu'ils ont entendu au 20 heures », raconte David. Alors, jour et nuit, entre coups de gueule, coups de blues et obsessions, quelques-uns des 90 000 auditeurs prennent la parole. Selon l'envie du moment, ils parlent de la vie de leur quartier, des omis ou encore viurent contre le gouvernement.

**« ICI TU PEUX PARLER VINGT MINUTES D'AFFILÉE, AILLEURS, C'EST IMPENSABLE ! » UNE AUDITRICE.** Tchatche et Impros. Des rencontres improbables ont lieu comme lorsqu'un auditeur qui a voté pour l'extrême gauche discute avec un sympathisant du FN. « Ici tu peux parler vingt minutes d'affilée sans être coupé, ailleurs c'est impensable ! » confie une auditrice accro à cet espace de liberté unique sur la FM. La couleur de l'antenne rappelle résolument le foisonnement un peu brouillon qui a suivi la naissance des radios libres. Dans la grille des programmes, on trouve pêle-mêle les analyses de rêves de Tristan, les nuits de Jean-Paul, cocktails littéraires-barock'n'roll, le Patricia Club où les élèves du cours Florent se livrent à des impros délirantes mais aussi des jeux de rôles en direct.

Aux antipodes de la logique consumériste du temps, la station refuse toujours la pub pour rester fidèle à sa vocation première. Entre bricolage et système D, elle survit grâce à la mise en place d'un numéro de téléphone payant et à ses activités de cybercafé.

NICOLAS PONSE

## 8 Les terrains

Le terrain se divise en trois terrains. Il y a d'abord celui qui est propre à RIM, il y a ensuite celui qui correspond au monde radiophonique et en particulier au monde des radios associatives. Il y a enfin le monde *New Age*.

### 8.1 Ici et Maintenant

J'ai assisté à de nombreuses émissions de RIM et participé à certaines. Par exemple, j'ai participé à l'émission « Plus près des étoiles » de Jean-Claude Carton du 29 juillet 2005 où un médium très réputé - Henry Vignaud - a fait des micro-consultations téléphoniques avec les auditeurs-appelants de 23h00 à 06h00 et avec les auditeurs présents dans les studios, moi compris, à partir de photos de personnes à propos de qui nous voulions obtenir des informations.

Dans un premier temps, je ne m'étais pas présenté en tant que chercheur mais en tant qu'auditeur de RIM. Jean-Claude Carton ne m'a jamais demandé de lui dire à quel titre j'étais intéressé pour venir assister à son émission. Il m'avait invité quelques semaines auparavant, à la fin d'une émission en direct de la Librairie de l'Inconnu. La soirée se passait en deux temps. Dans un premier temps nous devions nous réunir à 20h30 devant le studio de la radio rue Violet avec Jean-Claude Carton, l'invité Henry Vignaud qui est un médium connu et reconnu dans le milieu de la voyance (J'ai pu le voir dans des émissions de télévision comme celle de Direct 8<sup>64</sup>) et les auditeurs (4 en tout avec moi) qui devaient eux aussi faire partie du public de l'émission à l'intérieur du studio. Nous sommes allés tous ensemble manger au restaurant. Henry Vignaud nous a à peine été présenté. A table, il ne se distinguait pas des autres personnes présentes de par sa très grande discrétion. Nous n'avons pas abordé le sujet de l'émission. Je ne savais pratiquement rien de lui car j'avais fait exprès de ne pas me renseigner. Je ne savais donc pas vraiment ce qu'il allait faire pendant l'émission. Après avoir mangé, vers 22h30, nous nous sommes dirigés vers le studio de radio pour que Jean-Claude Carton puisse préparer l'émission, tester les écouteurs et laisser Henry Vignaud se mettre en condition, se concentrer.

L'émission s'est déroulée en deux temps comme dans la plupart des émissions de RIM où sont présents des invités. Dans un premier temps, Jean-Claude Carton a discuté et interviewé Henry Vignaud sur sa vie personnelle et professionnelle (c'est notamment cette partie qui est rediffusée par RIM à d'autres heures et d'autres jours).

Puis, Jean-Claude Carton a donné la parole aux personnes dans le studio et aux auditeurs. Le public pouvait lui poser des questions sur sa vie. L'un d'entre nous, qui n'était pas non plus un auditeur ordinaire car il gérait à l'époque la Librairie de l'Inconnu, et est spécialiste de l'anthropologie de l'imaginaire, tout en ayant fait des études de commerce, en a profité pour lui poser des questions à ce sujet. Nous pouvions aussi poser des questions sur notre avenir ou celui de nos proches à condition de posséder des photos des personnes en question. Les auditeurs appelaient pour avoir des informations sur leur avenir ou celui d'autres personnes en donnant simplement leur date de naissance ou le prénom des personnes en question. Nous regardions Henry Vignaud se concentrer. Le libraire est parti relativement tôt à cause de son travail le lendemain (samedi). Les autres personnes (auditeurs) présentes dans le studio sont restées jusqu'au bout. Ils espéraient bien eux aussi poser une question à Henry Vignaud. Mais Jean-Claude Carton a fait durer le suspense. Il a fallu attendre 05h30 ou plus pour que quelques questions des auditeurs présents dans le studio soient prises en compte à l'antenne par Henry Vignaud. Après la fin de l'émission, une femme qui n'avait pas eu le temps de poser sa question, s'est rapprochée de lui pour lui montrer une photo de son père. Henry Vignaud accepte de faire sa voyance alors qu'il est très tard (ou tôt). Elle me charge de prendre des notes sur ce qu'il dit. J'essaye de le faire. Mais ce que dit Henry Vignaud à propos de la vie du père de cette femme et de la vie de cette dame elle-même est tellement triste (maladie, mort, dépression..) que cela devient vite difficile, même si nous avons entendu des témoignages du même genre pendant toute la nuit car les appels n'ont pas manqué. Et malgré toute une nuit à entendre Henry Vignaud parler du passé, du présent, voire de l'avenir plutôt tristes et compliqués des auditeurs de RIM, cette dernière interaction était particulièrement émouvante car je voyais défiler la vie d'une personne qui semblait avoir rencontré les pires événements.

Cette expérience était donc très intense en émotion. Ce genre d'émission est très rare. S'il y a régulièrement des voyants qui viennent sur les antennes, notamment à RIM, les voyants n'acceptent pas facilement la présence d'autres personnes, *a fortiori* des auditeurs,

---

<sup>64</sup> Il s'agit de l'émission « La grande soirée du paranormal » présentée par Damien Hammouchi à 22 heures 30 le 20 octobre 2008 sur Direct 8. Henry Vignaud y intervient pour parler de la communication avec l'Au-delà avec le Père François Brune (habitué de RIM et de la télévision) et Yonelle Delle qui travaille à Direct 8 sur l'émission « l'avenir vous le dira ». En première partie, il était possible d'entendre le Docteur Jean Jacques Charbonnier et le journaliste Dominique Bromberger à propos des Expériences de Mort Imminente (EMI).

dans les studios dans la mesure où ils disent avoir besoin d'une grande concentration. D'ailleurs, lors d'une autre émission avec une autre voyante, celle-ci a refusé la présence d'autres personnes que ses proches amis qui étaient venus l'accompagner. Mais des chaises situées à l'extérieur du studio nous permettaient d'observer le déroulement de l'émission et même de poser finalement une question à propos d'une photo. J'avais alors montré la photo de mes grands-parents décédés. La voyante m'avait conseillé de faire mon deuil, un deuil que j'avais fait depuis longtemps...

## 8.2 Les radios

En ce qui concerne le terrain d'étude du monde de la radio en général et des « radios libres » ou radios associatives » en particulier, j'ai pu faire de nombreuses observations et observations-participantes puisque j'ai :

- assisté à de nombreuses conférences portant sur la radio organisées par des professionnels de la radio (au salon « Le Radio » ou à « Radio 2.0 » par exemple),
- présidé les conférences d'Elvina Fesneau, d'Alexandre Castant et d'Aline Carpentier intervenues au « Festival SonoR » de Nantes le 2 mai 2012,
- participé à l'émission de Jet FM « Causerie sur la création radiophonique en Europe » animée par Pascal Massiot avec Knut Aufermann et Sarah Washington (Radia), Marcus Gammel (Deutschlandradio Kultur), Silvain Gire (ARTE Radio) et Irène Omélianenko (France Culture et Addor) le 2 mai 2012 au « Festival SonoR ».
- visité les studios de Jet FM le 3 mai 2012.
- assisté à un congrès de la CNRA-Confédération Nationale des Radios Associatives (qui représente une grande partie des radios associatives, notamment auprès des institutions publiques).
- été au salon « Le Radio » chaque année pour m'imprégner du monde de la radio en général, mais aussi du monde des radios associatives.
- été invité à participer à un congrès du SNRL le vendredi 16 novembre 2007 (deuxième grand représentant national des radios associatives).
- été interviewé par plusieurs radios associatives (Fréquence Paris Pluriel, Radio Aligre, LFM, RIM...).
- animé occasionnellement (l'émission « Cause toujours » d'Anne-Caroline Fiévet sur Radio Fréquence Paris Pluriel).
- été interviewé à la télévision ZaléaTV en 2006 à propos des 25 ans des « radios libres ».
- été présent lors d'une réunion publique d'information le jeudi 15 juin 2006 à la salle du Grand Parquet situé au 20 rue du département où il s'agissait d'informer sur l'avenir du local de l'association AG45, créée en 2001, qui gèrait « La maison des medias libres et coopératifs ».
- ai assisté à la fondation d'Otoradio (Ouvre Tes Oreilles, [www.otoradio.com](http://www.otoradio.com)), une webradio associative fondée par l'association Radioweb Banlieue Sud en mai 2006 au sein de la friche culturelle du Val-de-Marne « Anis Gras - Le lieu de l'autre » à Arcueil<sup>65</sup>.
- participé à l'organisation des 25 ans des « radios libres » à la friche culturelle Anigras (Arcueil).
- écrit un mémoire de master en 2003-2004 sur Radio Courtoisie qui m'avait donné l'occasion de faire des entretiens et de l'observation.
- assisté à l'inauguration de Radio Campus en 2004 et à son colloque sur les radios universitaires et étudiantes en 2014.

---

<sup>65</sup> Otoradio est issu d'un projet de 2004 d'Alexis Raposo, qui dirige et anime la radio après avoir tenté d'être animateur dans des radios traditionnelles. Cet ingénieur, passionné de radio, a bénéficié d'une aide de « Défi Jeunes » (en octobre 2005), d'une bourse du Programme Européen Jeunesse et du Fonds de Solidarité des Initiatives Etudiantes de l'université (FSDIE) de Paris VI (en novembre 2005), du parrainage de l'Agglomération du Val de Bièvre, de Cora-Arcueil, de « 8 à huit », de l'« Association Arcueil Village », de « Le Lapin Doré » (Magasin de vente de journaux), du cinéma La Pléiade, de Puzzle Film, de la collaboration du Centre Socioculturel Lamartine, de La Métisse, d'UFC Que Choisir, de Liba Théâtre, de la mairie de Bagneux, de la Croix Rouge, de la mairie d'Arcueil. La diffusion de la musique amateur, promeut des jeunes artistes locaux, couvre l'actualité locale (la banlieue Sud de Paris), s'intéresse à des problématiques sociales comme la pollution des nouvelles manières de consommer, le théâtre, les expositions, les concerts, la vie scolaire, le cinéma, le théâtre, le sport, la littérature, la science, organise des débats politiques lors des élections locales...

- été aux conférences et manifestations Acrimed et OFM (à sa fondation) parce qu'elles critiquaient les médias comme le font les membres de radios associatives et les émissions de RIM.
- été aux festivals radiophoniques (Longueur d'Ondes, SonoR, Engrenages, Phonurgia Nova, Radiophonies, Université Radiophonique, Radiophonie) et au lancement de l'association ADDOR (Association pour le développement du documentaire radiophonique).
- participé à l'organisation de l'exposition « Eldorado » sur l'histoire des « radios libres » à BétonSalon en 2011.
- dirigé l'organisation de l'exposition « Good Morning Breizh » le 9 et 10 mars 2012 à l'Espace Jeunes de Lanester grâce à un projet tutoré des étudiants de l'UCO Bretagne-Sud...

Je voudrais donner l'exemple de l'organisation de l'événement « 25 ans des Radios FM » le dimanche 25 octobre 2006 de 14h00 à 19h00 à « Anis Gras - Le lieu de l'autre »<sup>66</sup> au 55 avenue Laplace à Arcueil. Il paraît intéressant de s'y attarder dans la mesure où d'une part j'ai été partie prenante de l'organisation de l'événement et d'autre part parce que fêter les événements passés de l'aventure des « radios libres » est une bonne manière d'intégrer cette histoire dans l'univers des radios associatives d'aujourd'hui.

Cette journée d'anniversaire a été lancée et organisée par Claude Sung (né à Boulogne en 1948), dit Mao (parce que son père était chinois, sa mère anglaise), un ancien animateur de RIM spécialisé dans l'informatique qui donnait, à l'époque, des cours pour apprendre à créer des blogs, vivait grâce au RMI ou un emploi de téléacteur et fréquentait régulièrement « Anis Gras »<sup>67</sup>. Il est le fondateur de l'association « Nouveaux Medias » ex-éditrice de *La Gazette des radios et télévisions libres* ou *La Gazette parlée des nouveaux médias* du 10 mai 1982 (un an après la victoire de François Mitterrand) à 1989. Il s'agissait d'un répondeur téléphonique qui fournissait deux fois par semaine environ 5 minutes d'informations concernant l'actualité des Radios locales, des « télévisions libres », de la télématique, du réseau câblé, mais aussi des colloques, des annonces ou des messages divers. Huit lignes permettaient à autant de correspondants d'écouter simultanément le bulletin d'information. Environ 1 200 appels d'utilisateurs sont reçus tous les trois jours. 22 personnes aident Claude Sung dans cette entreprise :

des attachés de presse, des journalistes, des organisateurs de salons, un vendeur de sandwiches, un promoteur de micro-ordinateurs.

Les messages téléphoniques sont enregistrés dans des stations de radio qui prêtent leurs studios d'enregistrement. L'information, divulguée selon le principe du feed-back, provient de différents contacts que ce soit des personnes très installées dans le milieu de la communication ou des débutants. *La Gazette* acquiert donc une reconnaissance dans le milieu professionnel des médias. Malgré ce professionnalisme et l'audience du répondeur, le concept de « journal service » ne parvient pas à séduire des sponsors et des annonceurs en partie pour des problèmes de gestion administrative. Il se présente comme un « compagnon de route des Radios Libres (1975-1990) » et des médias en général :

---

<sup>66</sup> La friche « Anis Gras - Le lieu de l'autre » ([www.lielieudelautre.fr](http://www.lielieudelautre.fr)) est à l'origine une usine construite par la famille Raspail dans les années 1870 destinée à commercialiser les recherches pharmaceutiques du chimiste et médecin François-Vincent Raspail, producteur de liqueurs aux vertus digestives. Dans les années 1950, le lieu devient la distillerie de l'Anis GRAS, produisant de l'anisette sous la direction des frères Gras. Récemment et après avoir été inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, le site a été rénové pour devenir un espace social et culturel qui accueille, depuis le printemps 2005, des spectacles et des ateliers d'artistes. L'association ECARTS qui gère le lieu est soutenue par la ville d'Arcueil, la Préfecture du Val-de-Marne, La DRAC Ile de France, la Communauté d'Agglomération du Val de Marne, La Caisse des Dépôts, Le Conseil Régional d'Ile-de-France, Le Conseil Général du Val de Marne et les Anisettes Gras.

<sup>67</sup> Il habite au Caperon-Vert depuis 1962 et est président de l'association dirigeant le fonds de participation des habitants de l'opération de rénovation urbaine d'Arcueil – Gentilly (« Le touche-à-tous-les-médias ou l'insaisissable souris informatique », *Arcueil. Notre cité*, n° 175, mars 2007, p19).

- Il s'intéresse aux bateaux « pirates » anglais comme Radio Caroline (1964).
- Il anime Radio Campus à Lille en 1974.
- Il active la station radio d'HEC à Paris (1975)
- Il tient la permanence de Radio Verte (1977).
- Musicien, il joue de la cuiller en 1977 au Grand Echiquier spécial Yehudi Menuhin.
- Il collabore avec José Arthur sur France Inter et avec Stéphane Collaro sur Europe 1.
- Il anime des rendez-vous de la presse régionale ou intervient dans divers médias.
- Il est cébiste.
- Il est journaliste au mensuel *Audience* pendant dix numéros.

En parallèle, il continue tardivement (plus de 35 ans) ses études dans divers domaines (notamment la musique) à l'université de Vincennes avec une licence « libre » ! Il avait déjà tenté d'organiser les 10 ans des « radios libres » comme on peut le voir dans un article de Philippe Gavi de juillet 1991 dans *Le Nouvel Observateur* :

10 ans : c'est l'âge de la FM. Claude Sung, dit Mao, directeur de « la Gazette des médias », recherche avec Skyrock tous les auteurs de cette odyssée. Taper 36-15 HINFO. « La Gazette » est sur répondeur au 46-55-33-00.<sup>68</sup>

Claude Sung a organisé l'opération « WEBRADIO au Cyber Espace de Gentilly » le lundi 29 mars 2004 alors que de nombreux sites internet avaient décidé de boycotter cette fête pour manifester contre la loi sur l'économie numérique (LEN) qui était critiquée pour le fait de « verrouiller » internet. Il a aussi organisé une fête pour les 20 ans d'internet en 2009<sup>69</sup>. Ce qui l'intéresse, c'est de suivre un événement grâce à des médias. C'est ainsi qu'il suivra des sommets altermondialistes et sur l'environnement ou le nouvel an chinois grâce au *live blogging*.

Dans le courant de l'année 2006, Claude Sung a pris contact avec Alexis Raposo qui dirige la webradio associative Otoradio.com dont le studio se trouve dans le sous-sol d'Anis Gras. Alexis Raposo connaissait Anne-Caroline Fiévet, une linguiste qui est aussi animatrice radio dans l'émission « Cause toujours » de Fréquence Paris Plurielle et qui fait par ailleurs partie du groupe RADIO et du GRER. En mai 2006, en aidant son ami Alexis Raposo pour la préparation de la première émission d'Otoradio.com, Anne-Caroline Fiévet a rencontré Claude Sung qui connaissait Albino Pedroia qui est le trésorier du GRER à l'époque, chargé de cours sur les médias à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Science Po Paris, chef d'une entreprise de conseil dans le domaine des médias, et qui a été un acteur de la bataille des « radios libres » en collaborant notamment à la revue *Interférences* d'Antoine Lefébure (Il a par ailleurs donné des conseils à NRJ pour choisir sa fréquence hertzienne !). Claude Sung a proposé à Anne-Caroline Fiévet ou à tout autre chercheur du groupe RADIO qui s'intéresse aux « radios libres » et associatives et à l'histoire de la radio, de participer à l'émission portant sur l'anniversaire des « 25 ans des Radios FM » qu'il devait animer pour le jour de la fondation d'Otoradio.com. J'ai accepté avec plaisir, d'autant plus que j'avais appris par Anne-Caroline Fiévet que Claude Sung avait été animateur à RIM, et même si j'étais persuadé que je n'étais pas assez compétent pour apporter une expertise dans ce domaine. J'entre en contact avec Claude Sung qui me donne rendez-vous le samedi 20 mai à 19h15. Nous n'avons pas vraiment préparé l'interview mais Claude Sung m'a appelé le samedi après-midi pour me donner une idée des questions qu'il pourrait me poser. J'ai révisé des articles et des ouvrages portant sur l'histoire des « radios libres ». Je ne savais pas vraiment à qui et à quoi j'avais affaire : l'interviewer, la webradio, le lieu où se trouvait le studio, le public qui était susceptible d'écouter l'émission, qu'elles avaient été les autres programmes de la soirée, qui avait été invité dans les autres émissions. J'étais en contact téléphonique avec Anne-Caroline

---

<sup>68</sup> GAVI Philippe, *Le Nouvel Observateur*, 18-24/07/91  
[http://referentiel.nouvelobs.com/archives\\_pdf/OBS1393\\_19910718/OBS1393\\_19910718\\_079.pdf](http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS1393_19910718/OBS1393_19910718_079.pdf)

<sup>69</sup> « Une liberté qui a vingt ans et une loi qui la menace », *Infonet*, n° 39, 18/03/09.

Fiévet qui était sur place. Elle m'expliquait qu'il y avait des problèmes techniques qui retardaient les émissions. Elle m'expliquait que Claude Sung allait peut-être m'appeler plus tard dans la soirée. Vers 20h40, elle-même décide de rentrer chez elle. C'est pourtant à ce moment que commence mon entretien avec Claude Sung. Il dure quelques minutes et se déroule bien, même si le son n'est pas optimum. Autre problème technique, la soirée qui devait être entièrement enregistrée ne l'a pas été...

Cela n'a pas empêché Anne-Caroline Fiévet et moi de continuer de travailler avec Claude Sung qui avait trouvé en nous le moyen de se rapprocher du monde universitaire et de trouver de nouveaux alliés pour ses projets. En ce qui nous concerne nous pouvions ainsi nous rapprocher du monde de la radio associative mais aussi faire exister le groupe de chercheurs RADIO, voire aussi le GRER. Ces deux groupes cherchent à faire la jonction entre les universitaires et les professionnels de la radio. C'est ainsi que des membres du groupe RADIO se sont impliqués dans l'organisation de la journée des « 25 ans des Radios FM » :

- Béatrice Donzelle (actualités à France Inter dans les années 1960),
- Elvina Fesneau (l'histoire économique du poste à transistor),
- Solange Razafimbelo Bruyeron (la radio à Madagascar).

Claude Sung fait visiter à Béatrice Donzelle, Anne-Caroline Fiévet et à moi, Anis Gras et nous présente son projet d'anniversaire le 14 juin. Il ne semble pas très soutenu par les habitués du lieu, mais le lieu semble idéal pour ce genre d'événement même s'il semble excentré par rapport à Paris. Puis, il vient le 16 juin à une séance du groupe RADIO pour présenter son projet à l'ensemble du groupe. Il ne semble pas très à l'aise devant les universitaires mais il convainc une grande partie d'entre nous de l'aider. Certains refuseront de le faire par peur de faire perdre de la légitimité au groupe et à eux-mêmes. C'est une tension qui existe au fondement du groupe RADIO et du GRER entre ceux qui souhaitent que ces derniers soient purement universitaires (même lorsqu'ils ont eux-mêmes un pied dans chaque univers) et d'autres (majoritaires) qui pensent que les universitaires ont beaucoup à apprendre des professionnels de la radio même si ces derniers n'ont pas forcément l'habitude de se fonder dans le format universitaire pour se présenter et présenter leur travail.

D'autres groupes de recherche sur la radio ont soutenu le projet comme le GRER représenté par Jean-Jacques Cheval ou le CHR représenté par son président-fondateur, l'historien et homme de radio René Duval. Quelques radios - Radio Aligre et Fréquence Paris Plurielle - se sont impliquées aussi grâce à certains de leurs animateurs :

- Gérard Lemaire, par ailleurs parmi les premiers animateurs de RIM en ce qui concerne Radio Aligre
- Yvan Jossen pour ce qui concerne Fréquence Paris Plurielle.

Yvan Jossen (décédé le 1<sup>er</sup> août 2007<sup>70</sup>) est une personnalité très active du monde alternatif que j'ai rencontrée à de nombreuses reprises lorsque je cherchais à mieux connaître le monde médiatique associatif : Fréquence Paris Plurielle, l'Observatoire Français des Médias, ACRIMED, ZaléaTV, à *Fréquences libres*... Il m'a fourni beaucoup de documentation, présenté son travail et le fonctionnement de Fréquence Paris Plurielle sur laquelle il aurait souhaité que je travaille. Yvan Jossen était un médiactiviste :

- Il a fait partie de la direction de la Brèche qui est une maison d'édition liée au journal Rouge et à la LCR.
- En 1991, il a fondé Fréquence Paris Plurielle.
- Il a rejoint l'équipe de la Confédération Nationale des Radios Libres et est devenu le secrétaire général de la rédaction de *Fréquences libres*.

---

<sup>70</sup> SONCIN Jacques, « Soirée à la mémoire d'Yvan Jossen », *Infonet*, n° 32, Paris, 27/09/2007, <http://www.frequenceslibres.org/www2/read.php?id=141>

- En 1995, il est devenu le secrétaire des Etats généraux du Mouvement Social, un groupe qui comprend Henri Maler et Jacques Kergoat et qui est soutenu par Pierre Bourdieu.
- En 1996, il cofonde l'association « Action Critique des Médias » avec Patrick Champagne, Henri Maler, Eric Marquis, Jeanne Favret-Saada et Jacques Soncin.
- Par la suite, il a soutenu l'association pour la Coopération des radios libres (CORALI).
- Il s'est occupé de la rédaction des revues *Fréquences libres* et *Infonet*.
- Il a enfin participé aux Rencontres du Tiers secteur des médias qui ont eu lieu à Marseille et à la rédaction de l'Appel de Marseille.

D'autres personnalités du monde des radios associatives ont été approchées :

- Bernard Clarens qui a été membre des Comités Techniques Radiophoniques de Paris, une antenne régionale du CSA pour les radios et les télévisions locales, fondateur de l'APROR, l'association pour la promotion des radios rurales et de la Fédération Nationale des Radios et Télévisions Indépendantes. Mais celui-ci avait des problèmes de santé.
- Nous avons aussi approché Jean-Michel Sauvage qui est membre du Syndicat National de Radios Libres, président de la fédération des radios associatives d'Ile-de-France et du Syndicat National des Télévisions de Proximité (SNTP), délégué général de l'Association Française des Entreprises du Multimédia (AFEM), membre du conseil d'administration de la Fédération des Entreprises du Spectacle, de l'Audiovisuel de la Musique et du Cinéma (FESAC), de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation de l'AudioVisuel (CPNEF) président de Vivre FM/ANPHI (Association nationale pour la prévention des handicaps et pour l'information), de Radio Latitude à Troyes, conseiller juridique, professeur d'université spécialisé en droit des médias,
- Nous avons aussi contacté Jacky Gallois qui est animateur à Europe 1 dans « Europe 1 week-end » les samedis et dimanches de 6h à 9h, a participé à la création de NRJ en 1981, et dirige parallèlement les études du Studio école de France.

Nous faisons de la publicité dans divers médias alternatifs (*Infonet*<sup>71</sup>) ou spécialistes de radio (*INF Radio - l'oreille de la profession* du 28/09/2006 n° 81), sur des réseaux de diffusion comme celui du GRER, du groupe RADIO, du CNAM. Nous créons des blogs : <http://les25ansdelaradiofmcasafete.blogspot.com> et <http://oct25ans.canalblog.com>:

---

<sup>71</sup> *Infonet*, n° 23 sur les radios libres, 20/09/06, [www.frequenceslibres.org/www2/INFONET%2023.pdf](http://www.frequenceslibres.org/www2/INFONET%2023.pdf)



ENTREE

LIBRE

#### EXPOSITIONS

Exposition "25 ans de la FM, " dans la caf taria d'Anis Gras et dans l'escalier du "Bahut". Affichage, diaporamas sur  cran d'ordinateurs : [exemple de diaporama](#)

Photos "dans les studios de FPP" D.Pazery

#### >PROJECTION FILMS

Telefilm de R mi Dev ze diffus  mi-juin sur la 5 "Big bang sur la FM"

#### ATELIERS :

Th mes :

- Histoire des Radios FM (1975-1990)...
- La Radio et ses auditeurs, bilans de relations contrast es (-)-
- Radios, TV libres , et les Nouvelles technologies apparues depuis 25 ans ; la radio est elle soluble dans l'Internet  
( radio numerique,peercast,podcasts, blogs en direct.....)

#### ATELIER ENFANTS

R alisation de reportages dans la f te sous la direction d'animateurs sp cialis s

#### EMISSION DE SYNTHESE

Emission en direct dans la soir e avec les participants aux ateliers et les invit s ( anciens des Radios FM et t l s libres)

Contact : [exporadios@gmail.com](mailto:exporadios@gmail.com)

Nos Motivations ( [Pourquoi cette Journ e](#) )

#### COMMENT VENIR : [PLAN](#)

Anis GRAS, le lieu de l'autre

55, avenue Laplace

94110 Arcueil

RER : Ligne B - arr t LAPLACE

Bus : 187, 188, 197 arr t "La Vache Noire"

323 arr t "Lenine"

57, 580 arr t "Rer Laplace"

Voiture :   partir de la Porte d'Orl ans

tel : 01 49 12 03 29



<http://www.grer.fr/>

[Notre Blog : "Actualit  des 25 ans"](#) ( Calendrier des manifestations)

Post  par gazette   16:58 - [Commentaires \[1\]](#) - [R trotiens \[0\]](#) - Permalien [#]

Nous parvenons   avoir un petit article dans *M tro* du vendredi 13 octobre (p11) et   obtenir une subvention de 300 euros ce qui nous permet de commander le « g teau d'anniversaire des Radios » pr par  expr s par la cuisini re d'Anis Gras le dimanche matin pour le « pot de fin de journ e ». J'appelle les radios associatives d' le-de-France pour qu'elles fassent de la publicit    l' v nement aupr s de leurs animateurs et de leurs auditeurs et je leur envoie aussi notre programme par mail. Certaines d'entre elles me font passer directement   l'antenne   l'image de RIM. Le mercredi 4 octobre 2006, Claude Sung co-

anime une émission portant sur les 25 ans des Radios Libres sur Zaléa TV. Pendant cette émission le film de Carbone 14 a été diffusé. « Carbone 14, le film » a été réalisé par Jean-François Gallotte dit David Grossexe (né le 18 novembre 1953 à Paris) et Joëlle Malberg en 1982 avec Supernana, Jean-Yves Lafesse, David Grossexe, José Lopez, Robert Lehaineux. Après le film, les invités présents sur le plateau - son auteur David Grossexe, Yvan Jossen (Fréquence Paris Plurielle), Alain Leger (site internet « Schoop.fr la Mémoire de la FM »), Jean Le Bail (journaliste à Europe 1), Anne-Caroline Fiévet et moi-même - ont commenté le film et parlé de leur expérience de la « bataille des radios libres », de la libéralisation de la FM et de ce qui s'est passé après.

Lors de la journée du 14 octobre 2006, le public avait le choix entre plusieurs activités possibles :

- il était possible de parcourir l'exposition « 25 ans de la FM » dans la cafétéria d'Anis Gras et dans l'escalier du « Bahut ». Il s'agissait de photos de studios de plusieurs « radios libres » ainsi que des affiches de l'époque notamment grâce au site internet « Schoop.fr la Mémoire de la FM » qu'Alain Leger représentait. Joëlle Girard, une passionnée de radio qui enregistre depuis 30 ans de nombreuses heures de nombreuses émissions de nombreuses radios, avait apporté des documents relatifs à l'histoire des « radios libres ». Il y avait aussi les photos de Didier Pazery « dans les studios de FPP » avec des photos d'animateurs et d'auditeurs de Fréquence Paris Plurielle<sup>72</sup>.

- Il était aussi possible de regarder le Téléfilm de Rémi Devèze « Big bang sur la FM » (diffusé le 13 et le 30 juin 2006 sur France 5) où s'exprimaient Antoine Lefebvre (pionnier des « radios libres » et animateur à Radio Verte), Robert Ménard (président de Reporters sans frontières et ancien animateur de Radio Pomarède), Jean-Paul Baudecroux (fondateur du groupe NRJ), Georges Fillioud (ancien ministre de la Communication de 1981 à 1986) et d'autres animateurs de radio et de télévision comme Jean-Marc Morandini, Karl Zéro, Laurent Ruquier...

- Nous avons aussi diffusé le documentaire « Fréquence Paris Plurielle » réalisé par Marion Lary dans les locaux de la radio lorsque ces derniers se situaient à La Plaine Saint Denis c'est-à-dire avant la tempête de 1999 qui dévaste ses studios).

- Nous avons pensé à diffuser le film portant sur Radio Carbone 14, mais certains d'entre nous avaient jugé que la vidéo n'était pas faite pour tout public notamment à cause d'une scène pornographique où des personnes avaient été payées par la radio pour avoir un rapport sexuel pendant une émission.

- Le groupe RADIO a organisé un atelier de discussion animé par Lionel Chevalier (animateur salarié d'Otoradio) et portant sur la naissance des « radios libres » (« Histoire des Radios FM (1975-1990)... »), la relation entre les radios associatives et leurs auditeurs (« La Radio et ses auditeurs, bilans de relations contrastées (:-) ») et leur avenir militant et technologique (« Radios, TV libres, et les Nouvelles technologies apparues depuis 25 ans ; la radio est elle soluble dans l'Internet (radio numérique, peercast, podcasts, blogs en direct.....) »). Les participants à ce débat étaient :

- Thierry Lefebvre (Maître de conférences en science de l'information et de la communication à Paris VII Diderot, ancien animateur à RIM et qui était en train de rédiger son ouvrage sur la « bataille des radios libres »<sup>73</sup>),

- Yves Chevalier (animateur d'une émission radio sur le théâtre avec participation des auditeurs à Fréquence Paris Plurielle un mercredi sur deux de 11h00 à 12h00 : « Théâtre sans Frontière » où il interviewe des personnes du milieu du théâtre, fait découvrir des pièces, des

---

<sup>72</sup> <http://www.rfpp.net/spip.php?article66>

<sup>73</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008.

auteurs, des salles peu connues et fait gagner des places aux auditeurs<sup>74</sup> ; il anime une autre émission le premier dimanche de chaque mois de 21h00 à 22h00 sur Radio Pays 93.1 : « LE RV des Auteurs » où il interviewe des auteurs de pièces de théâtre et informe sur l'actualité du théâtre),

- deux bénévoles de la radio des enfants de l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau (Radio Trousseau) qui existe depuis 1994,
- un ami auditeur de RIM pour témoigner de son écoute,
- les différents membres du groupe RADIO,
- le public qui a suivi le débat et posé des questions. Certains étaient d'anciens auditeurs des « radios libres », d'autres avaient participé à la bataille des « radios libres », d'autres encore connaissaient simplement des personnes qui avaient participé et se demandaient ce qu'était cette affaire dont les médias parlent souvent sans vraiment savoir ce qui s'est vraiment passé.

- Un atelier pour les enfants devait être organisé grâce à l'équipe de radio associative « Cause Toujours ». Il s'agissait d'enseigner aux enfants à apprendre à réaliser des reportages pendant la journée sous la direction d'animateurs radio. Mais les enfants n'étaient pas assez nombreux pour que cet atelier se tienne.

- Pendant la journée, la webradio associative Otoradio réalisait ses propres émissions.

- Pour conclure, Alexis Raposo a laissé le micro d'Otoradio à Claude Sung dit Mao qui a animé une émission pour synthétiser la journée et faire témoigner des invités qui ne pouvaient pas se déplacer mais qui voulaient témoigner sur leur expérience à propos des « radios libres ». J'ai résumé les discussions de l'après-midi, puis Claude Sung a appelé Jean François Bizot (fondateur du magazine *Actuel* avec Bernard Kouchner et de Radio Nova), Jean-Jacques Cheval (Professeur en science de l'information et de la communication à Bordeaux 3), Jean Le Bail (journaliste à Europe 1), Philippe Vannini (président de Aligre FM 93.1). Nous avions prévu de joindre les animateurs de Radio Cactus à Madagascar grâce aux contacts dont disposent Solange Razafimbelo Bruyeron qui est journaliste radio et originaire de Madagascar. Cela devait permettre en quelque sorte de donner une dimension internationale à l'événement. Mais des problèmes organisationnels et techniques nous en ont empêchés. Solange Razafimbelo Bruyeron, qui est aussi journaliste radio à Madagascar et consultante média, a pu malgré tout s'exprimer et présenter son travail et les radios de son pays (tout en diffusant un diaporama sur les radios de Madagascar).

Au final, nous ne sommes pas parvenus à organiser un grand événement avec suffisamment de partenaires et de public (70 personnes maximum) :

- L'équipe organisatrice n'était sans doute pas l'équipe la plus adaptée car nous n'avions pas d'expérience dans ce domaine.

- Les doctorants du groupe RADIO sont pour la plupart nés alors que la bataille des « radios libres » faisait rage et avaient très peu de liens avec les radios associatives et leurs militants.

- Claude Sung, s'il a participé à des événements importants de l'histoire des « radios libres » et associatives, n'en était pas un acteur majeur et ne disposait pas d'un réseau suffisamment important. D'ailleurs, alors qu'il a été animateur à RIM, il

---

<sup>74</sup> Le mercredi 6 mai 2008, « Théâtre Sans Frontières », de 12h30 à 13h00, voici la présentation de ce programme telle qu'on peut la trouver sur la lettre hebdomadaire de Fréquence Paris Plurielle (du 5 au 12 mai 2008) diffusée par *Inf radio* : « Nous allons recevoir les acteurs et la metteur en scène de la pièce "Molière et Shakespeare être ou not to be" jouée au théâtre du Ranelagh , ils vont jouer en direct de larges extraits de cette comédie, et ils vont offrir des places aux auditeurs , pour les représentations du samedi 10 et du dimanche 11 mai. »

n'est pas parvenu à les mobiliser et comptait sur moi pour le faire alors que je préférerais ne pas mélanger ma thèse à l'événement (j'avais déjà fait des entretiens avec certains animateurs de RIM).

- Il y avait peu de chances que d'anciennes « radios libres » comme RIM s'intéressent à l'événement dans la mesure où la date d'anniversaire ne correspond pas à la date de sa fondation le 21 juin 1980. La plupart de ses animateurs n'a pas participé à la bataille des « radios libres ». Les animateurs de RIM réalisent rarement des émissions en dehors de leurs problématiques principales que sont le social, l'écologie, la santé, la spiritualité, l'ufologie. Plaige, qui fait partie des plus anciens « radiolibristes » toujours en poste, sort assez rarement du studio, surtout lorsque la radio est en train de diffuser en direct sur la bande FM comme c'est le cas le dimanche après-midi.

- Certains du groupe RADIO lui ont aussi reproché son « manque total d'organisation et de professionnalisme ». Il est compréhensible que le comportement de Claude Sung ait pu agacer certains d'entre nous. Mais ce qui est intéressant, est qu'il donne une idée de l'univers des radios associatives et donc des « radios libres ».

- L'événement se déroulait en banlieue (Arcueil) même si c'est la banlieue proche et si le lieu est proche du RER.

- Nous étions concurrencés par d'autres événements :

- l'anniversaire Radio Mega au théâtre le Rhône à Valence le 14 Octobre,

- les 15 ans de RCF Reims Ardennes le 22 octobre,

- les 25 ans de la Radio PFM (Arras) le 28 octobre,

- Radio Campus 3 au Bougnat des Pouilles à Troyes le 3 novembre.

- Le dimanche 20 Aout 2006, Radio Nova avait déjà fêté ses 25 ans avec une soirée « NOVA ON THE GROOVE » au Kiosque à musique de la Vilette et présenté des artistes qui ont marqué la programmation musicale de la radio pendant l'année 2006 comme Sandra Nkaké & Juan Rozoff, David Walters, Beat Assailant. De février à juin 2006, Radio Nova avait aussi programmé une émission hebdomadaire consacrée à son histoire dont a été tiré un DVD. Le week-end du 14 et 15 octobre Radio Nova a mis en place ce qu'elle a appelé un « Radio Marathon » avec plusieurs émissions consacrées par exemple à l'humeur du moment d'invités récents de la radio, les 50 musiques qui ont marqué les 25 dernières années, les meilleurs moments de la radio, une émission consacrée à des anciens animateurs de la radio qui sont devenus très connus par la suite (Ariel Wizman, Jamel Debbouze, Edouard Baer...). Ce même week-end Radio Nova organisait un concert « Nuits Zébrées spécial 25 ans » en collaboration avec la station parisienne Générations (88.2) spécialisé dans le hip-hop dans le cadre de l'exposition « Rue au Grand Palais » organisée par le ministère de la Culture. La radio Générations invitait Diam's, le Remède, le 113, Krys, Oxmo Puccino et Hocus Pocus le samedi, tandis que Radio Nova invitait Saïan Supa Crew, Amadou et Mariam, Bumcello, Zong, DJ Mehdi, Dee Nasty et Rachid Taha.

Mais ces événements avaient une portée locale et individuelle alors que les « 25 ans des Radios FM » que nous avons organisé souhaitait se placer sur un plan national et collectif. Le problème est que les 20 ans des « radios libres » avait été un événement assez important ce qui relativisait l'intérêt de recommencer seulement 5 ans plus tard, et plus on s'éloigne d'un événement, moins les personnes qui l'ont vécu deviennent joignables.

### **8.3 Le *New Age***

En ce qui concerne le terrain d'étude du monde religieux en général et des « radios libres » ou radios associatives », j'ai pu faire de nombreuses observations et observations-participantes puisque j'ai :

- été à des salons de « bien-être » comme le salon « Vivez Nature, le salon de la BIO à Paris » de la Grande Halle de la Vilette, le salon Marjolaine au parc floral du

bois de Vincennes, le salon Zen à l'espace Champperret, le « salon du bien-être - médecine douce & thalasso » (Salon du bien-être, médecine douce & thalasso) à Paris Expo à la porte de Versailles, au salon de la voyance de Montparnasse à l'hôtel Arotel,

- assisté à diverses conférences,
- visité de nombreuses librairies ésotériques mais aussi dans les rayons développement personnel et spiritualité qui occupent de vastes espaces de la FNAC et de Virgin, de Gilbert Joseph et Gilbert Jeune, mais aussi dans les supermarchés tant la littérature *New Age* est populaire en dépit de son manque de légitimité à la fois littéraire et scientifique. J'ai surtout passé du temps à la Librairie de l'Inconnu (84 rue du Cherche-Midi à Paris) où RIM diffuse une émission en direct une fois par mois.
- assisté mensuellement (le premier mardi du mois), à une réunion-conférence d'ufologues (spécialistes des OVNI) au self-service du Casino de la Défense (de 19h00 à 22h30 puis de 18h00 à 21h30 quand Casino a changé sa politique) : les « Repas ufologiques parisiens ». Créés dans les années 80 dans le prolongement des conférences Groupe d'Etudes des Objets Spatiaux, et développés dans d'autres villes (Brest, Albi, Nice...) et à l'étranger (Côte d'Ivoire, Maroc), les « Repas ufologiques parisiens » consistent à rassembler des ufologues (entre 50 et 200) pour dîner, écouter une revue de presse (salons, revues, films, reportages ou émissions télévision ou radio), puis une conférence d'une heure et enfin questionner le conférencier. Ce dernier présente son ouvrage, son association, sa recherche, son expérience concernant les ovnis ou les extra-terrestres en usant de vidéos, de schémas, de photos... grâce à un matériel de projection et de sonorisation. Puis les ufologues peuvent lui poser des questions. Des petites librairies temporaires, comme celle du Sceau (« Sauvegarde et Conservation des Etudes et Archives Ufologiques »), y sont installées. Par la suite, certains du groupe de la Défense se rejoignent au restaurant Le Paradis du fruit pour des discussions plus informelles et amicales. Beaucoup des ufologues sont des auditeurs de RIM. Ils y font référence régulièrement. En effet, RIM est l'un des rares médias audiovisuels français à avoir des émissions consacrées à l'ufologie. Les organisateurs des « Repas ufologiques parisiens » sont régulièrement invités à RIM et s'accordent parfois pour inviter la même personne le même mardi soir, à l'image, le 06/03/2007, de Nick Pope, surnommé le « British Fox Mulder » parce qu'il était chargé avec passion du dossier OVNI Secretariat of the Air Staff britannique de 1991 à 1994. Ils ont aussi collaboré à l'organisation des 1<sup>ères</sup> Rencontres Ufologiques Européennes de Chalons de 2005. Suite à un conflit interne allant jusqu'à un procès, les « Repas ufologiques parisiens » ont déménagé en banlieue nord puis dans le XVIII<sup>ème</sup> arrondissement, et les repas qui ont continué à avoir lieu à la Défense ont pris le nom d'« OVNI Paris ». « OVNI Paris » (<http://ovniparis.blogspot.fr/>) est totalement autonome tandis que les « Repas ufologiques parisiens » font partie d'une fédération internationale de repas ufologiques (<http://lesrepasufologiques.com/>).

Ci-dessous une captation du site internet des « Repas ufologiques » avec des photos de différentes formules de repas et des présentations des différents repas :

ufologie - ovni - ufo - ufologue - extraterrestres - Mozilla Firefox

www.les-repas-ufologiques.com

**DE CONFERENCES ET DE LIBRE DISCUSSION. INVITATION ET PARTICIPATION GI**

UN DES OBJECTIFS DES REPAS UFOLOGIQUES: ORGANISER DES LIEUX DE RENCONTRES OU LES PERSONNES INTERESSEES PAR LE PHENOMENE OVNI ET L'INSOLITE PEUVENT VENIR DEBATTRE LIBREMENT SUR TOUTS CES SUJETS AVEC UNE OUVERTURE D'ESPRIT LA PLUS LARGE POSSIBLE. LES INTERVENANTS ET LEURS PROPRES ACTIVITES N'ENGAGENT EN AUCUN CAS LES REPAS UFOLOGIQUES QUI MONT DUE POUR OBJECTIF DE FAVORISER LES RENCONTRES ET LA DIFFUSION D'INFORMATIONS. ENTREE GRATUITE, PAS DE COTISATION, PAS D'ADHESION, DE 5 A 200 PERSONNES Y PARTICIPENT SUIVANT LES VILLES.



**DES REPAS UFOLOGIQUES SONT ORGANISÉS DANS LES VILLES SUIVANTES**

Informations détaillées sur la page du Repas Ufologique qui vous intéresse.  
Association déclarée des Repas Ufologiques - Président : Christian Comtesse - Email : [mltierre57@wanadoo.fr](mailto:mltierre57@wanadoo.fr) - Gestion des sites : Gérard Lebat - Email : [lebat1@aol.com](mailto:lebat1@aol.com)

<p><b>PARIS</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES PARISIENS</b> Responsable : Guy Loterie. RDV les 1er Mardi de chaque mois, à 18 h 30 - AU COMPTOIR CASINO, Centre Cial, des 4 Temples, 2ème niv. - PARIS LA DEFENSE - Email : <a href="mailto:glterrie@orange.fr">glterrie@orange.fr</a></p>	<p><b>STRASBOURG</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES STRASBOURGEOIS</b> Responsable: Christian Comtesse RDV tous les 1er jeudi de chaque mois - 19 h 00 - Pizza Pal, 2, Rue des Merceries 67480 LAMPERTHEI - Email : <a href="mailto:mltierre57@wanadoo.fr">mltierre57@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>TOULOUSE</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES TOULOUSAINS</b> Responsable : Isore. RDV le deuxième mercredi de chaque mois à 19 H 00 au FLUNCH 28 Allée Jean Jaurès 31000 TOULOUSE. Email : <a href="mailto:repas.ufologiques.toulouse@gmail.com">repas.ufologiques.toulouse@gmail.com</a></p>	<p><b>CHAMPAGNE - LOIS LE SAUNIER</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES DE FRANCHE COMTE</b> Responsable : Raymond Tassin - Repas au FLUNCH de LOIS LE SAUNIER et à CHAMPAGNE <a href="mailto:repas.ufologiquesdefranche.comte@yahoo.fr">repas.ufologiquesdefranche.comte@yahoo.fr</a></p>
<p><b>BREST</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES BRETOIS</b> Responsable : Thierry Laquet RDV tous les 1er samedi de tous les mois Impair - 18 h 15 - CAFETERIA FLUNCH 15 Rue François VERNY - BREST - Kergatec EMAIL : <a href="mailto:thierrylaquet@brest.fr">thierrylaquet@brest.fr</a></p>	<p><b>SAINT GAUDENS</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES SAINT-GAUDINOIS</b> Responsable : Adrien Canon RDV les 1er lundi de mois à : Flunch - Centre Cial Super U - Rte de Luchon GOURDAN-POLIGNAN à partir de 18h30 - Email : <a href="mailto:halticoin.adrien@orange.fr">halticoin.adrien@orange.fr</a></p>	<p><b>MONTPELLIER</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES MONTPELLIÉRAINS</b> Responsable: Thierry Goulin - RDV les 3 ème vendredi des mois impairs à 19 h 00 au Restaurant Flunch Centre Cial Aushan Rte De Caenon 34470 PEROLS - Email : <a href="mailto:goulin.thierry@wanadoo.fr">goulin.thierry@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>NICE</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES NICOIS</b> Responsable : Philippe Mazzo RDV chaque trimestre, Dates en page du repas de Nice - à 19 h 00 - au TEXAS TRUCK 222 Rte de Grenoble 06000 NICE - Email : <a href="mailto:crun06@hotmail.fr">crun06@hotmail.fr</a></p>
<p><b>ALBI</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES ALBIGEOIS</b> Responsable : Serge Peronnat RDV le 2ème samedi du mois à 12 H 00 Hôtel Terminus 33, avenue du Maréchal Joffre 81000 ALBI - Email : <a href="mailto:serge.peronnat@orange.fr">serge.peronnat@orange.fr</a></p>	<p><b>GRENOBLE</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES GRENOBLOIS</b> Responsable : François Hays RDV tous les 1er jeudi des mois pairs à 19 H 00 au Restaurant LE PRIVILEGE 13 place Grenette 38000 GRENOBLE - Email : <a href="mailto:repasufogrenoble@gmail.com">repasufogrenoble@gmail.com</a></p>	<p><b>ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES ABIDJANNAIS</b> Responsable: Jean Claude Sadia - Les Repas se déroulent le deuxième dimanche des mois pairs au OSFA - Groupe Scolaire Fadiga Abdoul - Abidjan - Cosody Angé extension. Email : <a href="mailto:sadiavest@yahoo.fr">sadiavest@yahoo.fr</a></p>	<p><b>BORDEAUX</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES BORDELAIS</b> Responsable : Alexis Roytal RDV le 1er vendredi du mois à 19 H 00 - Brasserie des 5 Chemins - 29 Av. de Magalas 33185 LE HAILLAN. Email : <a href="mailto:schiffenussart@free.fr">schiffenussart@free.fr</a></p>
<p><b>METZ</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES MESSIN</b> Responsable : Jeff Nolan Les repas se déroulent le 2ème samedi des mois impairs au Campanile 2 boulevard de la Solidarité 57070 Metz - Email : <a href="mailto:jeffnolan@wanadoo.fr">jeffnolan@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>LYON</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES LYONNAIS</b> Direction : Jérémie Fillet - Rendez-vous à 19 h 00 Cafétéria Flunch de Vieuxcoeur, Centre Commercial Camilleu -</p>	<p><b>ROUEN</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES ROUENNAIS</b> Direction : Marc Guay - RDV 19 h 30 les premiers samedi de chaque mois Café de l'Époque 43, rue Armand Canal 76000 Rouen - Mail : <a href="mailto:PLavigne767@hotmail.fr">PLavigne767@hotmail.fr</a></p>	<p><b>LIMOGES - TULLE - PÉRIGUEUX</b> <b>LES REPAS UFOLOGIQUES LIMOGES</b> Direction: Michel Rousseau - RDV les premiers vendredi du mois à 19 h 38 : Les Pailoux, Salle Célédon 87000 SYRIEX LA PERCHE - Email : <a href="mailto:michel.rousseau17@free.fr">michel.rousseau17@free.fr</a></p>

Démarrer | Skype™ - sebastien\_po... | ufologie - ovni - ufo - ... | Microsoft PowerPoint - (...) | 23:55

Ci-dessous une photo, prise depuis le fond de la salle du Casino réservée aux ufologues le mardi soir, lors d'un « Repas ufologiques parisiens » :



Ci-dessous une photo de la sortie du Casino La Défense où les ufologues continuent de discuter à la fin d'un « Repas ufologiques parisiens » vers 21h30 :



Ci-dessous une photo de la sortie d'un « Repas ufologiques parisiens » où des journalistes (qui viennent régulièrement) interview un ufologue. On peut voir l'ufologue Jean-Luc Rivera, dont nous parlerons longuement dans la troisième partie de la thèse, au second plan :



- été membre de l'association SCEAU (<http://www.sceau-archives-ovni.org/>), du moins « sympathisant » car je n'ai pas adhéré. L'association SCEAU inventorie, classe, dépose aux Archives nationales et régionales des documents cédés par des ufologues et vend des ouvrages et revues possédés en double. Je reçois donc les échanges de mails qui traitent du fonctionnement de l'association et de toute nouvelle archive léguée ou donnée, d'ouvrages, d'informations sur un site internet concernant des observations... Le secrétaire me pousse à adhérer et à m'impliquer davantage, ayant toujours besoin de coup de mains pour trier les archives, mais aussi de l'appui symbolique d'un chercheur.

- participé à une séance d'archivage de documents ufologiques au sein de l'association SCEAU à Vincennes chez le président du Sceau où a été aménagé un local pour stocker, consulter, archiver les documents ufologiques,

- été à des concerts de trouvères (« Derniers Trouvères ») avec une auditrice,

- aidé cette auditrice à faire un blog reprenant une sélection de textes d'un forum internet néo-hippie *New Age* de la partie française de la « *Rainbow Family* » qui organise des rassemblements appelés « *Rainbow Gathering* » sur des thèmes comme le respect de l'autre, l'amour, l'environnement, la paix, la santé ...,

- fait un *flashmob* devant le centre Pompidou avec cette auditrice,

- allé au forum 104 (« espace de rencontre culturel et interspirituel » fondé en 1983 par les « Pères Maristes » (la congrégation de « Société de Marie ») au 104 rue de Vaugirard Paris VIème <http://www.forum104.org/>) notamment pour la conférence et méditation thérapeutique gratuite<sup>75</sup> animée par « Sa Sainteté Sai Maa Lakshmi

---

<sup>75</sup> L'entrée pour la conférence du vendredi soir était gratuite. En revanche, il fallait 300 euros pour avoir de droit de rester le week-end avec 10% de réduction pour les adhérents. La conférence gratuite servait donc de publicité pour le week-end. Une auditrice de RIM qui m'avait fait connaître cette conférence et qui est venue, n'a pas

Devi » le 12 avril 2008 qui portait sur la santé, la spiritualité, l'acceptation de l'ici et maintenant, la déculpabilisation, la possibilité de devenir son propre maître et d'arrêter de subir, la conscience que les hommes sont des êtres de lumière, la remise en fonction des chakras, l'apprentissage du pardon, la réincarnation...

- ai rencontré de nombreux *new agers* dans de nombreux lieux, notamment au fil de mes voyages effectués à titre personnel (dans les « *Blue Mountains* » en Australie où se concentrent de nombreux *néo-hippies*) ou pour des colloques (à Tunis).

- intégré le groupe spirituel *néo-évhémériste*<sup>76</sup> Tribu kathara issu d'un mouvement américain plus vaste spécialisé en Science Keylontique de « l'énergie et de sa dynamique au sein d'un univers multidimensionnel en perpétuel mouvement ».

J'ai participé à des séances de méditation, des récitation de mantra dans un centre culturel et spirituel du XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ou dans un hôtel Campanile de Nogent-sur-Marne. Ci-dessous la retranscription de la séance à l'hôtel Campanile. Nous sommes quatre : Madame XXXXX, Madame AAAAA, Monsieur YYYYY et moi-même. Je sais que Madame AAAAA avait la quarantaine et venait de province pour la séance. Je n'ai pas beaucoup plus d'informations sur Madame XXXXX et Monsieur YYYYY. Je sais simplement qu'ils avaient moins de 30 ans, qu'ils étaient en couple et ont passé beaucoup de temps à traduire la documentation anglaise de Tribu Kathara et à développer le groupe Tribu Kathara France qui comprenait une dizaine de personnes avec des investissements économiques, humains, temporels de chacun plus ou moins importants. Je sais aussi que Madame XXXXX était issue d'un milieu très aisé de Neuilly-sur-Seine, faisait beaucoup d'allers-retours aux Etats-Unis et avait des parents très malades qu'elle avait à sa charge. Madame XXXXX, qui était membre Tribu Kathara Etats-Unis, a converti Monsieur YYYYY qui m'a « converti ». Madame XXXXX et Monsieur YYYYY sont venus tous les deux une fois aux « Repas ufologiques parisiens » et ne sont plus jamais revenus alors que Monsieur YYYYY venait chaque mois auparavant. Voici la retranscription de la partie de notre rencontre au bout de 15 minutes de discussion sur leur actualité, leurs rencontres... Les membres de Tribu Kathara se tournent spécifiquement vers moi pour m'initier :

- Madame XXXXX : En fait toi tu n'as jamais fait de technique ?

- Sebastien Poulain : Non.

- Madame XXXXX : D'accord.

- Madame AAAAA : Et tu ne connais rien ?

- Sebastien Poulain : Non.

- Madame XXXXX : Est ce que tu veux en faire ou pas ?

- Sebastien Poulain : Oui.

- Madame XXXXX : D'accord.

- Madame AAAAA : Et donc, par contre, avant ça, ce qui est important avant de faire toute technique c'est d'arriver à se recentrer...

---

souhaité venir au week-end organisé par « Sa Sainteté Sai Maa Lakshmi Devi » pour des raisons en grande partie économiques. Ce n'était pas par manque d'intérêt spirituel et thérapeutique puisque la conférence l'a beaucoup intéressée et « a fait du bien », même si le passage des élèves du « maître » auprès de presque chaque personne du public pour imposer leurs mains à distance sur les têtes pour les aider dans leur méditation n'a semble-t-il pas eu les effets escomptés sur elle. Elle m'a expliqué qu'elle aurait bien aimé y aller ne serait-ce que pour apercevoir l'arrivée du maître et donc pour savoir comment le maître se déplace dans Paris, c'est-à-dire avec quel type de voiture (Elle imaginait que cela ne pouvait être qu'une belle voiture). Elle-même va lire des livres à la librairie de Virgin et y rencontre parfois une autre auditrice de RIM. Les auditeurs ne sont certainement pas prêts à acheter tout, n'importe quoi et à quel prix. Chaque pratique thérapeutique et spirituelle fait l'objet d'un calcul coût/avantage d'un point de vue psychologique, temporel et économique en fonction des échecs passés et des potentiels des nouvelles thérapies envisageables.

<sup>76</sup> Théorie selon laquelle les dieux, dont parlent les anciennes mythologies et dont l'archéologie met les cultes en évidence, étaient en fait des extraterrestres humanoïdes.

- Madame XXXXX : Oui.
- Madame AAAAA : En lui et vraiment à faire appel en lui aux dimensions supérieures de son être, et pas les fausses qui te disent : « je suis les dimensions supérieures de ton être », on en voit des rigolos qui te disent ah oui je suis en connexion avec les dimensions supérieures de mon être, non mais tu parles, il y en a plein qui essaient de faire croire. Donc à toi d'être vraiment bien bien dans ton axe, même si tu ne maîtrises pas tout au début, l'essentiel est d'être vraiment dans ton axe où tu sens vraiment que c'est toi qui retourne vers tes dimensions supérieures. Ca j'ai trop vu de distorsions avec des gens qui...
- Madame XXXXX : Oui mais avec cette technique là il n'y a pas de soucis. Je veux dire même si tu le fais mal, ça marche. Alors, on se met debout non ?
- Monsieur YYYYY : On ne pourrait pas faire, euh, lui expliquer les étapes avant de commencer ? Histoire qu'il ne soit pas perdu, hein.
- Madame XXXXX : Oui, d'accord.
- Monsieur YYYYY : Donc ça commence, tu vas, oui, tu sens l'axe...
- Madame AAAAA : Il y a des souffrances, en bas, oh, il y a des souffrances, mais l'axe est droit, on peut y aller.
- Madame XXXXX : Holalala.
- Monsieur YYYYY : Oui mais c'est normal.
- Madame XXXXX : En même temps, moi je ne conseillerais pas de faire ça parce qu'il n'a pas de [...] <sup>77</sup>.
- Madame AAAAA : Oui mais on lui fait, il est assez droit, il n'y a pas de magie ou quoi que ce soit, c'est déjà ça.
- Monsieur YYYYY : Voilà, le principe c'est de prendre le symbole ce qu'on appelle, c'est à dire induction binaire, c'est à dire tu visualises un peu, ou tu l'imagines. Après c'est ici. Tu utilises ton souffle pour le déplacer. -Visuellement, tu l'imagines se déplacer dans ton corps en utilisant l'inspire et l'expire et donc tu vas découvrir que ce symbole là va parcourir ton axe, va descendre jusqu'au centre de la terre, va créer une connexion entre toi et l'énergie de la terre, tu vas faire remonter le symbole pour que l'énergie de la terre arrive avec le symbole, activer ton anatomie subtile c'est à dire tu as un bouclier en bas et tu as un bouclier au dessus, au début tu vas tirer le disque qui est en bas, toujours avec le souffle, donc c'est toi qui pompes entre guillemets l'énergie, tu vas activer le bouclier ensuite tu vas l'intensifier un petit peu, ensuite ton bouclier il va devenir une colonne, elle va augmenter, elle va t'entourer complètement, tu vas être noyé dans l'énergie.
- Madame XXXXX : Non, tu vas être baigné, dans l'énergie.
- Monsieur YYYYY : Oui tu vas être baigné dans l'énergie, baigné, je dis noyé parce que c'est autour de toi, ça te traverse, c'est vraiment de tous les côtés. Ensuite, une fois que tu es dedans et que tu es un peu habitué, on te laisse un petit peu de temps simplement histoire de te baigner dedans, parce que toutes ces énergies ça te rééquilibre, ça rééquilibre toute ta structure, on a parlé de la grille dans le forum, c'est la base, c'est les structures de base, et ça, justement, ça utilise un réalignement à ce niveau là, au niveau fondamental de ton être. Ensuite ton symbole, il est toujours en bas, le pilier est attiré, le symbole tu vas le faire remonter, au niveau au dessus,
- Madame AAAAA : Donc 90 cm de la base.
- Madame XXXXX : Oui, moi aussi j'utilise cette technique.
- Monsieur YYYYY : Et ensuite, tu vas le faire s'éclater, il va disparaître, ça veut dire tu vas céder en fait, tu vas le faire fermer. Avec l'intention... au début, moi j'ai grave galéré, surtout que je faisais ça en anglais, mais essaie juste de t'habituer à faire les étapes normalement, comme tu le sens, tu es très à l'écoute de toi, tu utilises ton souffle au mieux que tu peux, et suivre les étapes essayer de s'habituer aux étapes parce que ça c'est une pratique de base pour toutes les techniques de guérison. Ca c'est une première étape, ça te protège, vraiment, de tout ce qui est en dessous de la douzième dimension.
- Madame AAAAA : Ca te protège par ce que ça te fait renouveler avec les énergies de ta douzième dimension donc ça permet de nettoyer tous les intrus,
- Madame XXXXX : Par ce que la douzième, c'est toi.
- Madame AAAAA : Sauf quand tu as vers toi certains intrus malgré toi et ça...
- Madame XXXXX : Mais oui mais si cela se fait progressivement,
- Monsieur YYYYY : Voilà, oui en fait, cette technique là elle est progressive, par ce que on a beaucoup à nettoyer, et tu verras en étudiant un petit peu au niveau de l'histoire tout ce qu'on a perdu parce qu'il y a l'ADN poubelle, euh, les autres ADN qu'on a pas activés, qu'on a plus quoi, qu'il faut rétablir, pour réactiver, pour réaligner, pour nettoyer aussi, et euh, l'essence supérieure que tu as. Tu ne sais même plus que tu en a en fait, et ces trucs là il faut les réveiller. Donc pour les réveiller il faut soigner, il faut réénergétiser, il faut rééquilibrer et il faut faire barrage à tout ce qui est distordu. Voilà.
- Madame AAAAA : Et soi-même se détacher, parce que si tu n'es pas détaché des distorsions tu les crois tiennes, l'instant d'après tu les rappelles.
- Monsieur YYYYY : Voilà, en fait c'est...
- Madame AAAAA : C'est donc une par ce que c'est vrai.
- Monsieur YYYYY : C'est un travail énergétique mais aussi un travail dans le mental parce que tu as...
- Madame AAAAA : L'affectif, l'émotionnel...

---

<sup>77</sup> J'ai mis des crochets lorsque je ne parvenais à retranscrire les paroles.

- Monsieur YYYYY : Tu as tous tes aspects de toi sont des portes ouvertes entre guillemets à des manipulations ou à des attachements extérieurs ou à des pertes énergétiques ou des comportements qui sont décrits dans les attitudes et les responsabilités [...], des choses comme ça. Tout ça ça découle d'un bio-équilibre dans notre structure. Et ces techniques là, ça permet, euh, c'est la première étape. C'est un truc de base, pour rétablir la connexion avec son être à douze dimensions, pour ensuite toutes les autres techniques de guérison et de réactivation des sens et tout ça, ça se passe dans de bonnes conditions, qu'il n'y ait pas de parasitage pour ...

- Madame XXXXX : Et aussi c'est un socle, les fondations pour euh toutes les autres techniques.

- Madame AAAAA : Ca veut dire qu'il faut se recentrer avant toute euh technique...

- Monsieur YYYYY : Au début, moi mon expérience, c'est que j'avais peu de ressenti, elle avait senti par exemple quand j'ai fait, par ce que j'avais l'intention, elle a senti mon moment d'énergie, par ce qu'elle a plus travaillé avec cette technique, cette technique de base, tu t'habitues, au fur et à mesure tu t'habitues, quand tu progresses dans la technique tu t'actives au niveau de tes sens et perceptions, ce qui fait que tu perçois beaucoup plus facilement si l'autre est désaxé, par exemple comme elle elle a ressenti au niveau de [...] des choses.

- Madame AAAAA : L'axe était [...]

- Monsieur YYYYY : Ce sont des choses qu'on acquiert en bossant avec l'énergie. Il faut être confiant. Au début euh...

- Madame XXXXX : On a que une heure là... Ce matin j'étais hyper stressée. Bon, alors, imaginez le symbole ékacha<sup>78</sup> de la forme d'une image à deux dimensions, sur fond noir, à l'intérieur et au milieu de notre front. Inspirez en visualisant le symbole ékacha au centre du cerveau dans la glande pinéale, expirez rapidement en utilisant le souffle expiré pour faire descendre l'ékacha par le courant central vertical du corps, le courant d'énergie situé au centre du corps, passer entre les jambes et tout droit jusqu'au centre de la terre. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Je fais les étapes après... Inspirez en imaginant que vous pouvez voir le centre de la terre sous l'aspect d'une immense plate-forme cristalline en forme de disque de lumière argentale et qui s'étend sur un plan horizontal depuis le centre de la terre jusque dans l'atmosphère qui l'entoure. Visualisez l'ékacha en suspend au centre de cet énorme disque. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Expirez en projetant votre souffle avec force jusque dans le bouclier Maharique de la terre, tout en imaginant que la force de votre souffle l'a poussé et qu'il commence maintenant à tourner autour de son centre. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Inspirez en utilisant votre souffle inspiré pour attirer la lumière argentale du bouclier Maharique de la terre, qui continue à tourner jusque dans l'ékacha situé au centre du bouclier planétaire. Expirez en utilisant votre souffle pour imprégner la totalité de l'ékacha avec la lumière argentale ce qui le fait resplendir de pulsations de lumière argentale. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Inspirez en imaginant qu'un flash de lumière rouge vif apparaît très brièvement au centre de la lumière argent de l'ékacha et puis que tout retourne à la normale. Continuez à inspirer en attirant l'ékacha verticalement vers le haut depuis le centre de la terre en le faisant remonter rapidement jusqu'à un point situé à environ trente cm sous vos pieds. Alors que vous inspirez et que vous attirez l'ékacha vers le haut depuis le centre de la terre, imaginez qu'il déroule une épaisse corde de couleur argentale derrière lui, une des deux extrémités de cette corde d'argent restant attachée au centre de la terre, et l'autre à l'ékacha même. C'est comme une sorte de cordon ombilical énergétique. Expirez votre attention sur l'ékacha situé à environ trente centimètres en dessous de vos pieds, et utilisez le souffle expiré pour faire jaillir la lumière argentée vers l'extérieur à partir de l'ékacha et sur un plan horizontal. Imaginez qu'une plate-forme cristalline en forme de disque et d'environ 1m20 de diamètre et de couleur argentale s'étend maintenant à l'horizontale à environ trente cm sous vos pieds avec l'ékacha en son centre. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Inspirez en utilisant le souffle inspiré pour extraire davantage de lumière argentale du centre de la terre par la corde d'argent et faites la remonter jusqu'à l'ékacha situé au centre de votre bouclier Maharique personnel. Expirez en utilisant votre souffle expiré pour projeter la lumière argentale depuis l'ékacha et jusque dans la totalité de votre bouclier Maharique personnel. Imaginez votre bouclier Maharique qui palpète et vibre alors qu'il se remplit de lumière argentale en provenance du centre de la terre. On peut faire ça plusieurs fois pour gagner l'énergie du centre de la terre. [Inspirations fortes-expirations fortes.] Inspirez, attirant à nouveau davantage de lumière argentale depuis le centre de la terre, au moyen de la corde d'argent et en la projetant vers le haut jusque dans l'ékacha. Imaginez que cette corde argentale a elle-même augmenté de diamètre jusqu'à 1m20, formant maintenant un véritable pilier de couleur argentale qui s'étend depuis le centre de la terre jusqu'à votre bouclier Maharique. Expirez en utilisant à nouveau votre souffle expiré pour irradier la lumière argentale depuis l'ékacha jusqu'à votre bouclier Maharique, imaginant en même temps que ce dernier s'anime de vie, et que le disque s'allonge soudain vers le haut, avec une sensation de petit éclatement formant maintenant un pilier de lumière argentale d'environ 1m20 de diamètre tout autour de votre corps. [Inspirations fortes-expirations fortes.] C'est votre sceau Maharique incliné de bagues scalaires temporaires composées de fréquences combinées des dixième, onzième, et douzième dimensions, et qui bloquent les fréquences disharmonieuses des dimensions une à douze, qui commencent alors à se réaligner dans votre corps et votre bio-champ, et à retourner à la perfection de leur ordre naturel. Inspirez en imaginant que votre souffle inspiré attire la lumière argentale du pilier qui entoure votre corps, et en imprègne maintenant toutes vos cellules, alors que la lumière argentale a fait naître dans toutes vos cellules de votre corps.

---

<sup>78</sup> Je ne connais pas l'orthographe de ce mot.

- Monsieur YYYYYY : Je le sens dans mes pieds.
- Madame AAAAAA : Je le sens partout.
- Madame XXXXXX : Expirez en imaginant que vous pouvez sentir l'énergie de la lumière argentale rayonnant et se répandant jusque dans les moindres recoins de votre corps dont le bio-champ est tout autour de votre corps. Alors là vous pouvez utiliser des techniques de visualisation personnelles pour renforcer cette partie là.
- Madame XXXXXX : Ensuite. Respirez naturellement pendant une minute ou deux alors que vous sentez la lumière argentale rayonner à travers vous aussi bien que la présence énergétique du sceau Maharique, le pied de lumière argentale d'environ 1m20 de diamètre entourant complètement votre corps. Plus vous passez de temps à respirer en sentant les énergies, plus les fréquences des dixième, onzième et douzième dimensions s'accumulent dans votre pilier ce qui augmentera la durée de vie de votre sceau Maharique et de son pilier dans votre bio-champ. Placez à nouveau votre attention sur l'échaka placé à environ trente cm sous vos pieds. Inspirez en utilisant votre souffle inspiré pour faire remonter l'échaka par le courant central vertical au centre du corps, traverser le sommet du crâne, et parvenir à un point situé à environ 90 cm au dessus de votre tête. Expirez avec force en utilisant votre souffle expiré [...] l'échaka vers l'extérieur sur un plan horizontal et à la hauteur du quatorzième chakra, et en faisant disparaître hors de vue avec une légère sensation de petit éclatement. Respirez normalement tout en visualisant pendant un moment un pilier de lumière argentale d'environ 1m20 de diamètre s'étendant depuis le centre de la terre et s'élevant bien loin au dessus de votre tête s'étirant dans l'atmosphère de la terre et finissant sa course dans une étoile de lumière bleue pâle dans les profondeurs de l'espace. Votre bouclier Maharique qui est maintenant activé temporairement et votre sceau Maharique est manifesté temporairement dans votre bio-champ. Le sceau Maharique restera dans votre bio-champ entre 20 min et jusqu'à une heure pour commencer. Mais plus vous pratiquez cet exercice plus longtemps le pilier restera là. [Inspirations fortes-expirations fortes.]
- Madame AAAAAA : Comme ça, à plusieurs. Tu as dû la sentir beaucoup plus lorsque tu t'exerces à faire ça tout seul. Est-ce que tu as senti ou pas ? Moi j'ai senti que tu avais senti.
- Sebastien Poulain : Vous sentez mieux que moi !
- Madame AAAAAA : Non tu n'as pas senti ?
- Sebastien Poulain : Si si !
- Monsieur YYYYYY : C'est difficile au début, hein, moi j'ai eu beaucoup de mal.
- Madame XXXXXX : Surtout au début.
- Sebastien Poulain : Ça s'apprend !
- Monsieur YYYYYY : Mais ça s'apprend parce qu'on est tellement peu... oui, on n'est pas habitué quoi. Ni à travailler le souffle, ni à faire les visualisations ni même à avoir un ressenti sur sa structure. Parce qu'on parle des sept chakras et tout ça, et en fait on en a quinze, et tout ça s'explique en détails. Et justement quand on parle de placer l'échaka au centre de la terre ça correspond à un chakra.

Cette retranscription donne une bonne idée d'une séance. Madame XXXXXX a besoin de lire un document de rituel. Mais on voit qu'ils ont des habitudes en la matière. Par la suite, nous allons faire d'autres exercices, chanter, discuter, réagir sur notre ressenti.

J'ai aussi pu participer au forum du site internet <http://tribu-kathara.ning.com/> créé en décembre 2009. Nous avons une réunion hebdomadaire où nous échangeons sur nos pratiques et idées. Je n'avais pas grand-chose à dire car je ne me suis jamais mis sérieusement à cette pratique. Je n'ai jamais acheté la très onéreuse documentation et je n'ai pas pratiqué seul. Le site internet a fermé au bout de deux ans. Voici une lettre d'un membre du groupe - Monsieur ZZZZZZ que je n'ai pas connu - qui annonce la fermeture :

### **Septembre 2011**

#### **ANNONCE DE FERMETURE DU SITE « TRIBU KATHARA FRANCE »**

*Par Sha Hana (Monsieur ZZZZZZ)*

Chers étudiants actifs des "Enseignements de la Liberté" et participants à « Tribu Kathara France », Monsieur YYYYYY me faisant signe de commencer en premier, je souhaite donc m'adresser à chacun de vous pour annoncer la fermeture de ce blog, créé en Décembre 2009 grâce à l'inspiration et aux efforts combinés de Madame XXXXXX et de Monsieur YYYYYY, en coopération avec Sha Hana (Monsieur ZZZZZZ), qui était aussi très enthousiaste pour ce nouveau projet et restait en contact étroit avec Mac (un de nos trois Speakers officiels) pour lui décrire en anglais ce qui se passait au fur et à mesure que le merveilleux processus créatif se déroulait en France, et veiller à ce que les permissions nécessaires soient accordées, avant même que le blog puisse être offert principalement aux « indigos » et aux « humains angéliques » sincèrement intéressées dans le public Européen, au Québec et de par le monde francophone.

Depuis sa naissance en Décembre 2009, « Tribu Kathara France » a prouvé être un excellent outil de travail parmi les indigos et humains angéliques d'expression française, avec l'aide bénévole et bien inspirée de Madame

XXXXX et de Monsieur YYYYY, à qui nous nous devons d'adresser encore une fois un grand merci pour leur gentillesse et leur esprit de service, et toutes les qualités qu'ils ont mises à notre disposition pour notre bénéfice personnel. Leur sacrifice aussi, car le site de « Tribu Kathara France » a dû cotiser tous les mois pour pouvoir survivre et vous servir, et devinez de quelles poches sont venues ces cotisations mensuelles !

Grâce à « Tribu Kathara France », les personnes qui ne pratiquent pas bien l'anglais ou n'aiment pas parler ou écouter quelqu'un à propos des « Enseignements de la Liberté » dans toute langue autre que leur langue natale, les personnes qui sont isolées et n'ont encore personne à qui parler librement « de ces choses » autour d'elles, les personnes qui voudraient être guidées dans leurs études comme par exemple, où donc commencer, au milieu de toute cette surabondance d'information, les personnes qui veulent s'exprimer et poser des questions, les personnes qui veulent sentir de la chaleur humaine et de la fraternité entre nous-autres indigos ou angéliques humains, tout ceci et plus était devenu une réalité depuis la naissance de « Tribu Kathara France ». Ce blog aura donc été une grande bénédiction pour toutes les personnes qui y ont participé jusqu'à maintenant.

Or il se trouve que tout change dans la vie, qu'il s'agisse d'une personne, d'un arbre, des saisons ou de la mer, parfois houleuse, parfois plate comme la paume de la main. La nature de l'énergie consciente est de se mouvoir dans son véhicule d'expression, de se transformer et de transformer ses expressions mêmes, que ce soit celle de Monsieur YYYYY, de Madame XXXXX ou de chacun de nous. On pourrait même dire poétiquement que c'est la Source-Dieu en chacun de nous qui devient continuellement plus, grâce à sa dynamique de mouvement et de changement. C'est le fameux « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Madame XXXXX, telle une étoile filante, nous a quittés il y a quelques semaines pour accomplir sa destinée et réside maintenant aux États-Unis. Remercions-la encore pour sa bonne idée d'avoir créé ce blog avec Monsieur YYYYY, et son inspirante participation pendant tout le temps qu'elle était avec nous en France. Quant à Monsieur YYYYY, il est passé par une période difficile, mais les choses vont beaucoup mieux et je lui laisse le soin de s'adresser à vous s'il le désire.

Pour ma part, j'ai offert d'épauler ce blog en écrivant des articles de temps en temps, et de présenter des nouveautés qui seraient susceptibles de rendre Tribu Kathara France encore plus intéressant, informatif et utile. J'étais même prêt à faire beaucoup plus pour la rentrée de Septembre 2011, mais travaillant sur le modèle d'une société synocratique où chaque membre agit à égalité et en synchronisme avec l'ensemble pour servir les besoins légitimes de chacun dans le groupe, j'ai choisi de laisser le blog se développer à travers ses membres, plutôt que d'imposer mes propres points de vue, et si personne ne se présente dans le public francophone pour remplacer ce blog en ce moment, tel est le libre arbitre de l'individu et du groupe, et tout est en ordre.

Dès que quelqu'un parmi nous aura suffisamment d'amour, d'enthousiasme, de connaissance et de temps de libre pour créer un nouveau blog ou un nouveau site pour les « Enseignements de la Liberté », les personnes intéressées (y compris moi-même) feront tout pour lui permettre de survivre et de prospérer harmonieusement, selon le Kryst (le modèle divin) présent à l'intérieur de chacun de nous.

Alors, peut-être à bientôt !

Sha Hana (Monsieur ZZZZZ)

Cette expérience m'a permis de m'approcher au plus près de la fondation d'un mouvement et de sa disparition (du moins en France). On voit que les groupes religieux peuvent être fragiles et dépendre de l'action de quelques personnes et de leurs interactions. On voit aussi qu'il n'est pas facile d'importer une religion étrangère car cela demande des efforts de traduction et de cohérence. Cela demande aussi beaucoup d'organisation, de réseaux interpersonnels, de management, de finances, de marketing... Les personnes en question n'étaient peut-être pas encore assez expérimentées et n'avaient pas assez de « charisme » au sens wébérien.

## 9 Cadrage

Nous allons nous focaliser sur un cas précis, un petit média - RIM - que nous allons étudier avec une vision globale, mais nous ne pourrons pas aborder toutes les dimensions de ce média, ni sous tous les angles alors que ce média existe depuis mai 1980 :

- Nous ne pourrons pas traiter la totalité de l'histoire de RIM, mais plutôt des périodes importantes, les événements qui ont marqué la radio et les animateurs, qui ont laissé des traces.
- Nous ne présenterons pas toutes les émissions mais celles qui paraissent emblématiques, celles dont nous avons eu connaissance.
- Nous ne traiterons pas de nombreux courriers de soutien des auditeurs de RIM datant de la période où le CSA a retiré l'autorisation d'émettre en 1996.

- Nous ne parlerons pas de tous les animateurs mais de ceux que nous avons pu rencontrer, ou sur lesquels nous avons obtenu des informations.
- Nous ne ferons pas d'analyse de discours sur les propos tenus par les animateurs, les invités et les auditeurs dans les entretiens, dans leurs écrits et à la radio,
- Nous ne parlerons pas de tous les invités mais de ceux qui nous ont semblé emblématiques, représentatifs des invités qui viennent régulièrement à l'antenne.
- Nous ne pourrions analyser les profils des auditeurs que de façon superficielle par rapport à toutes les interactions et rencontres et entretiens que j'ai eus avec eux.
- Nous ne pourrions pas rendre compte de l'ensemble des observations réalisées sur le terrain, notamment en ce qui concerne celles effectuées lors des « Repas ufologiques parisiens », mais aussi des émissions réalisées en direct de la librairie de l'Inconnu.
- Nous nous focaliserons davantage sur les animateurs que sur les invités et davantage sur les invités que sur les auditeurs alors même que nous avons fréquenté et interviewé bien plus d'auditeurs que d'animateurs.
- Nous nous situerons dans un contexte français qui n'est pas transposable à l'étranger même si nous n'hésiterons pas à faire des comparaisons avec ce qui se passe ou s'est passé à l'étranger, surtout quand un phénomène a une origine étrangère à l'image du mouvement *New Age*.
- Nous ferons part que de façon superficielle de la manière dont se fabrique les extraterrestres au sein de RIM alors que cela a fait l'objet d'un article « La fabrique des extraterrestres »<sup>79</sup> et qui a été largement développé par ailleurs.
- Nous n'aborderons que de façon superficielle la manière dont RIM participe à la socialisation des auditeurs, mais aussi des animateurs et des invités alors même que, comme beaucoup de médias<sup>80</sup> et sans doute plus que bien d'autres médias, RIM joue un rôle important dans ce domaine.
- Nous n'insisterons pas sur la dimension politique de l'antenne de RIM lors des antennes où les auditeurs peuvent intervenir pour commenter l'actualité, échanger entre eux ou avec les animateurs.
- Nous n'analyserons pas précisément l'idéologie communicationnelle et cyberculturelle qui a bien eu des liens avec l'utopie *New Age* mais aussi l'idéologie qu'ont développée les acteurs des « radios libres », et *a fortiori* RIM dont beaucoup d'animateurs étaient intéressés par les technologies de communication et de bien-être et par les idéologies liées à ces technologies.
- Nous nous focaliserons sur la radio RIM même si cette radio a suivi et expérimenté les « postradiomorphoses » et a constitué un espace multimédiatique depuis l'arrivée d'Internet
- Nous nous focaliserons sur les ouvrages de Plaige (la traduction *Remember, ici et maintenant : namasté !* (R. Dumas, Paris, 1976) ou le livre coécrit avec Jean-Marie Leduc *Les nouveaux prophètes* (Buchen/Chastel, Paris, 1978)) qui ont précédé l'existence de RIM. Nous ne ferons que des références au blog de Plaige de veille ufologique (<http://ovnis-usa.com/>), au forum internet de la radio (<http://icietmaintenant.fr/SMF/>), aux réseaux sociaux numériques de RIM (<https://twitter.com/RIM952> et <https://www.facebook.com/RadiolciMaintenant>), au blog consacré à l'ouvrage *Protocole oracle* (Chamanédictionuméric, Autrecourt, 2012) de Plaige (<http://protocole-oracle.com/>), au blog de Plaige sur son projet de création de radios pour les Communautés Shipibos au Pérou (<http://radio-shipibo.com>).

Il y a sans doute moins de paramètres humains, économiques, matériels à étudier lorsqu'on se focalise sur un petit média, mais cela ne change en rien l'exigence et l'intérêt scientifique. Par ailleurs, nous allons contextualiser le cas de cette radio en la replaçant dans des catégories historiques, économiques, juridiques, sociales, religieuses, politiques pour évaluer sa dimension.

---

<sup>79</sup> POULAIN Sebastien, « La fabrique des extraterrestres », « Rumeurs – rumeur », *Mots. Les langages du politique*, n° 92, mars 2010.

<sup>80</sup> C'est un des objectifs de beaucoup de « radios libres » dans les années 1970 et 1980, et ça reste aujourd'hui dans beaucoup de radios associatives. Mais ces radios n'ont pas le monopole dans ce domaine. Signalons sur ce sujet que j'ai fait une communication intitulée « Socialisation par Radio Ici et Maintenant » discutée par Nicolas Hubé et Ludivine Vanthourmout dans l'atelier « Socialisations. Théories et pratiques » animé par Juan Serrano et Ann-Kristina Duff, Ecole doctorale de science politique (UFR11) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 23 mars 2010. Et j'ai aussi publié un article intitulé « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant » (Actes du GT13, AISLF, Istanbul, 7-11/07/2008, [http://web.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/AISLFCR33/DOCS\\_SOCIO/istambul/Actes\\_AISLF\\_GT13\\_Istambul\\_2008.pdf](http://web.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/AISLFCR33/DOCS_SOCIO/istambul/Actes_AISLF_GT13_Istambul_2008.pdf), p80).

## 10 Annonce de plan

Nous ferons dans une première partie état des recherches, théories, concepts scientifiques disponibles pour étudier le média alternatif RIM en nous appuyant principalement sur les études médiatiques (histoire de la radio, sociologie des médias, études radiophoniques...). Nous verrons aussi comment il est possible d'appréhender le mouvement *New Age* grâce aux études religieuses (sociologie des religions, les études sur les « nouveaux mouvements religieux »...), mais aussi la sociologie des sciences et la sociologie politique.

Dans une deuxième partie, nous contextualiserons RIM du fait de son appartenance au monde radiophonique grâce à son histoire politico-juridique (le monopole, les « radios libres », les radios locales privées) et à son actualité (les modèles juridiques qui sont disponibles, son financement...). Nous verrons aussi de quoi se constitue le monde *New Age* (ses acteurs, institutions, son idéologie) et comment il se médiatise.

Dans une dernière partie, nous nous focaliserons sur RIM en étudiant ses origines, ses acteurs, son projet, ses valeurs, son histoire, son organisation, ses programmes, ses financements, son idéologie, ses invités, ses auditeurs, ses innovations, ses réussites, ses difficultés. Nous nous focaliserons sur la sociologie de ses acteurs et de tout ce qui a permis de créer un modèle innovant, différent, alternatif notamment grâce à sa culture, ses valeurs, son idéologie, ses pratiques *New Age*.

# PARTIE I Approches conceptuelles et théoriques

Pour mieux aborder notre étude sur Radio Ici et Maintenant (RIM), nous allons d'abord faire état des recherches dans le domaine de la radiophonie. Puis, nous aborderons le phénomène *New Age*, qui caractérise cette « radio libre » depuis sa création le 21 juin 1980.

## CHAPITRE I Approches de la radiophonie

En France, les études scientifiques sur la radio sont relativement récentes à l'image des études en sciences de l'information et de la communication. Nous allons donc analyser le contexte de leur développement. Nous allons voir que ces études ont d'abord été historiques. Puis nous nous intéresserons à l'histoire de la radio en général, et à celle des « radios libres » en particulier. Ces radios ont particulièrement retenu l'attention du Groupe de Recherche et d'Etudes de la Radio (GRER). Grâce à ces travaux, nous disposons aujourd'hui de courbes d'audiences et d'interactivités radiophoniques. Elles sont très utiles pour nous puisque RIM accorde une grande importance à ses auditeurs et à l'interactivité avec eux. C'est aussi une radio associative, et à ce titre nous ferons état des études concernant ces associations.

### 1.1 Le contexte des études sur la radio

Le média radio a été pendant longtemps un média peu étudié d'un point de vue scientifique. Il a donc pu être qualifié de :

- « méconnu » selon Angel Faus-Belau, premier doctorant en science de l'information et de la communication d'Espagne et professeur à l'université de Navarre, dans *La Radio, Introducion a un media desconocido*<sup>81</sup> (1981),
- « invisible » selon Peter Maynard Lewis, professeur spécialisé en médias communautaires à l'université métropolitaine de Londres, et Jerry Booth, aujourd'hui directeur de freshtraffic.ca (optimisation du marketing sur les navigateurs de recherche sur internet) dans *The invisible Medium : Public, Commercial, Community Radio*<sup>82</sup> (1989),
- « oublié » selon Edward-C. Pease, journaliste et professeur au département de Journalisme et Communication à l'Université de l'Etat d'Utah, et Everette-E. Dennis, professeur de Communication et Management des Media à l'université catholique Fordham de New York, dans *Radio, the forgotten medium*<sup>83</sup> (1995),
- « délaissé » selon Jean-François Tétu, politiste français de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, dans l'article « La Radio, un média délaissé »<sup>84</sup> (2004).

Dans ce sens, le 13 février 2013, Frédéric Antoine, président du GRER, a publié une lettre. Dans celle-ci, il a appelé à l'aide la recherche sur le média radio à l'occasion de la Première Journée Mondiale de la Radio, à l'initiative de l'UNESCO.

---

<sup>81</sup> FAUS-BELAU Angel, *La Radio, Introducion a un media desconocido*, La Latina, Madrid, 1981.

<sup>82</sup> LEWIS Peter Maynard et BOOTH Jerry, *The Invisible Medium : Public, Commercial, Community Radio*, Macmilan, London, 1989.

<sup>83</sup> PEASE Edward-C. et DENNIS Everette E. (sous la direction de), *Radio, the forgotten medium*, Transaction publishers, New Brunswick/London, 1995.

<sup>84</sup> TETU Jean-François, « La Radio, un média délaissé », *Hermès*, n° 38, 2004.

Pour expliquer cette spécificité de la recherche sur la radio, plusieurs raisons liées à l'apparition du média radiophonique et à l'apparition des études sur ce média peuvent être avancées :

- les liens entre la radio et la propagande politique et militaire (notamment pendant la Seconde Guerre mondiale),
- la concurrence de la presse écrite et du cinéma qui diffusaient aussi de l'information,
- l'arrivée de la télévision, puis d'internet,
- les liens avec la publicité commerciale,
- la discrétion de ce média très peu visuel,
- les études dans les domaines des médias et de la communication longtemps considérées comme peu légitimes et relativement récemment constitué comme champs d'études,
- la difficulté concrète à étudier un média oral plutôt qu'un média papier.

Pourtant dès 1940, l'équipe de Paul Lazarsfeld de l'Université Columbia fait une étude pionnière sur l'influence de la radio sur la presse écrite dans *Radio and the printed page*<sup>85</sup> et sur le vote dans *The People's Choice : How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*<sup>86</sup> (1944). Cette vaste étude empirique a pour objet d'évaluer l'impact de la médiatisation par la presse écrite et la radio sur les comportements des électeurs, lors des élections présidentielles américaines de 1940. L'arrivée du média radio constitue un bouleversement dans le paysage médiatique de l'époque.

En Allemagne, dès les années 1920, Bertolt Brecht célèbre les possibilités techniques et les vertus démocratiques de la radio. C'est ce « média chaud » (parce qu'il nous fait user tout nos sens), qui nous fait passer de la « Galaxie de Gutenberg »<sup>87</sup> à la « Galaxie de Marconi », un « village global », « tribal » où l'espace-temps est contracté, unifié et participatif sous l'effet conjoint des réseaux de communication selon Marshall McLuhan. On situe d'ailleurs souvent la naissance du marketing politique aux alentours de 1929-1932 aux États-Unis lorsque le gouverneur de New York puis président Franklin Delano Roosevelt donne des émissions de radio appelées « causeries au coin du feu » (*fireside chat*). Franklin Delano Roosevelt choisit de se rapprocher des citoyens en leur parlant par l'intermédiaire de ce nouveau média. Vivante, immédiate, instantanée, l'allocution radiophonique permet au président américain de rassurer les parlementaires face aux évolutions de la « grande dépression » dues à la crise de 1929. Il souhaite les convaincre de voter ses mesures. Cet attrait pour ce nouveau média est aussi partagé par Eisenhower en 1952 (Le slogan « I like Ike » du cabinet en communication BBDO fait date), ou par le jeune John Fitzgerald Kennedy en 1960, ou encore plus récemment par Barack Hussein Obama en 2008.

En Europe où la radio est inventée grâce à Edouard Branly et Guglielmo Marconi, l'intérêt pour ce média prend de l'ampleur pendant la Seconde Guerre mondiale. Enjeu stratégique, la guerre des ondes se déroule par brouillage interposé entre la radio de Stuttgart de Goebbels et la BBC (British Broadcasting Corporation) de Londres. C'est sur la BBC que le général de Gaulle lance à 18 heures, heure locale, le fameux appel du 18 juin 1940 qui est très peu entendu à l'époque (les Français ayant d'autres préoccupations). De plus, l'appel du 18 juin 1940 n'a pas été enregistré car les techniciens de la BBC étaient alors occupés à préparer l'enregistrement du discours de Winston Churchill. Mais il est rediffusé et retranscrit le lendemain dans la « presse libre » notamment dans *La Dépêche de Toulouse*. Ce discours est souvent confondu avec d'autres discours, notamment avec la proclamation que le général de Gaulle fit afficher en juin 1940 sur les murs de Londres. L'enregistrement sonore qui est souvent diffusé dans les médias date en réalité du 22 juin. Par la suite, le général de Gaulle

---

<sup>85</sup> LAZARFELD Paul, *Radio and the printed page*, Duell, Paris, 1940.

<sup>86</sup> LAZARFELD Paul Félix, BERELSON Bernard et GAUDET Helen, *The People's Choice : How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944].

<sup>87</sup> MACLUHAN Marshall, *La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique* [The Gutenberg Galaxy : The Making of Typographic Man], Gallimard, Paris, 1977 [1962].

parlera environ une fois par semaine dans « Ici la France » à partir du 14 juillet 1940, puis dans « Les Français parlent aux Français » à partir du 6 septembre 1940 et ce jusqu'au 31 août 1944.

En France, il faut attendre les années 60 et le Centre d'Études de Communication de Masse (CECMAS<sup>88</sup>) pour que la recherche s'organise autour des médias populaires. Malgré l'antériorité du média radio, c'est la télévision qui s'impose rapidement aux chercheurs qui étudiaient jusqu'alors la presse et le cinéma. La télévision, combinant le son et l'image, suscite la peur parmi les familles, les associations et les hommes politiques. Elle serait source d'influence, de manipulation, de propagande, d'aliénation. De plus, contrairement à la presse et au cinéma, les professionnels de radio ne conservent pas beaucoup les archives car ils pensent la radio comme un flux instantané qui ne peut avoir d'usage et d'intérêt que dans le présent. Dans l'esprit des praticiens, la radio ne peut pas faire œuvre artistique, et si elle fait œuvre, cette œuvre est destinée à avoir un usage unique (comme l'art éphémère développé dans l'art contemporain). Et quand il existe des archives qu'on parvient à localiser, il faut encore réussir à obtenir des autorisations administratives. Cela ne facilite pas le travail des chercheurs, qui n'ont pas eux-mêmes les moyens de réaliser des enregistrements. Selon André-Jean Tudesq, les historiens étaient, par exemple, plus « attachés au support écrit et même plus particulièrement au document écrit », et « les relations entre universitaires et mass media ont été longtemps conflictuelles »<sup>89</sup>. C'est visible chez les marxistes - les philosophes de l'école de Francfort et les sociologues de la culture de l'école bourdieusienne - qui voient dans les médias un instrument aliénant utilisé par la classe bourgeoise pour dominer la classe ouvrière : promouvoir ses produits industriels pour développer la consommation, empêcher les individus de réfléchir sur la société et leur condition. Les chercheurs plus à droite ne voyaient pas, quant à eux, dans les médias et les technologies de l'information et de la communication, des objets légitimes d'étude. Pour eux, ces vecteurs de communication et d'information, étaient trop récents pour être dignes d'entrer dans les livres d'histoire. De plus, les médias n'étaient pas assez légitimes parce qu'ils ne pouvaient pas constituer un authentique objet culturel, pareil à la littérature, à la peinture ou à la musique classique. Les médias relevaient plus du registre du divertissement facile et populaire, stupide et commercial. Enfin, ils n'étaient pas assez légitimes parce qu'ils n'avaient pas suffisamment d'influence dans l'actualité et dans la vie politique ou parce qu'ils avaient une influence jugée méprisante de par leur lien avec la propagande militaire (guerrière) et politique (électorale). La propagande a « mauvaise presse » dans la grande histoire. Il y a sous-jacent à ces critiques, une conception élitiste et aristocratique de l'histoire, de la politique et de la culture, qui rejette la massification égalitariste et libertaire de la démocratie.

Ainsi les premiers écrits sur la radio sont des témoignages d'acteurs professionnels ou amateurs. Mais la recherche française sur la radio a pris de l'ampleur ces dernières années. L'impulsion a été donnée par les historiens de la radio à partir des années 1970. Selon Jean-Jacques Cheval, « les travaux sur le thème de l'histoire de la radio constituent, relativement, le domaine d'investigation le mieux exploré des études radiophoniques »<sup>90</sup>. Le « Groupe

---

<sup>88</sup> Georges Friedmann a créé le CECMAS (Centre d'Études des Communications de Masse), rejoint par Edgar Morin, Claude Brémont, Roland Barthes et Violette Morin.

<sup>89</sup> TUDESQ André-Jean, « Les Études historiques en France sur la radio et la télévision », communication au congrès international d'Imola, IAMISTH, 1983 cité dans CHEVAL Jean-Jacques, « Les études historiques de la radio », in Nicole Robine (sous la direction de), *Histoire et média, Journée d'étude autour du professeur André-Jean Tudesq*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1997.

<sup>90</sup> CHEVAL Jean-Jacques, « De la radio à la "postradio" », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), « La Radio, paroles données, paroles à prendre », *MédiaMorphoses*, n° 23, Armand Colin/INA, 2008 ; Voir CHEVAL Jean-Jacques, « Les études historiques de la radio », in Nicole Robine (sous la direction de), *Histoire et média, Journée d'étude autour du professeur André-Jean Tudesq*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1997 et CHEVAL Jean-Jacques, « Radiodiffusion et recherche en France », in Frédéric Antoine (sous la direction de), *Médiatiques, récit et Société*, n° 40, printemps 2007.

d'Études Historiques sur la Radio »<sup>91</sup> (GEHRA) avec les historiens Jean-Noël Jeanneney, Cécile Méadel, André-Jean Tudesq, Caroline Ulmann-Mauriat, Pierre Albert et le Comité d'Histoire de la Radiodiffusion (CHR), qui se consacrent à la mémoire de la radiodiffusion française, ont été pionniers en la matière. Le GEHRA est principalement composé d'universitaires. Il a organisé des journées d'études en collaboration avec les comités d'histoire de la radiodiffusion et de la télévision sur les thèmes suivants : les sources d'archives, les programmes, les jeux radiophoniques... Le CHR, <http://web.chr.free.fr/home/index.php> devenu récemment <http://cohira.fr/>, est constitué de chercheurs et de professionnels (producteurs, journalistes, publicitaires, techniciens). Fondé en 1981 par un homme d'expérimentation Robert Prot<sup>92</sup>, un homme d'information René Duval<sup>93</sup>, un homme de culture Pierre Barbier<sup>94</sup> avec l'appui du ministère de la Communication, il publie les *Cahiers d'Histoire de la Radio*. Il décerne aussi chaque année des prix à deux livres : l'un sur une thématique historique et l'autre à destination du grand public.

Nous avons vu que les premières études sur la radiophonie ont été réalisées par des historiens dont certains ont formé des groupes de recherches. Voyons maintenant quelles ont été leurs productions.

## 1.2 Les études historiques sur la radio

Les premiers ouvrages portent principalement sur l'histoire générale du média radio. Ils traitent souvent simultanément d'autres médias comme la presse et la télévision, un peu comme si le média radio n'était pas suffisamment important en soi. Ils prennent la forme :

- de dictionnaires<sup>95</sup>,
- d'encyclopédies<sup>96</sup>,
- d'ouvrages généraux<sup>97</sup>,
- de comparaisons internationales<sup>98</sup>,

---

<sup>91</sup> PROT Robert, *Dictionnaire de la radio*, PUG-INA, Paris, 1997, p287.

<sup>92</sup> Robert Prot a travaillé dans la production expérimentale de la radio-télévision (Centre d'études de radio-télévision, service de la recherche de l'ORTF, Institut National de l'Audiovisuel), à la Commission des radios locales privées, à la commission du fonds d'aide à la création radiophonique et au Comité Technique Radiophonique du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

<sup>93</sup> René Duval a été journaliste à la télévision belge, correspondant à Bruxelles d'Europe n° 1, grand reporter, secrétaire général de la rédaction d'Europe 1, rédacteur en chef à France Inter, directeur adjoint des informations à RTL, conseiller de la direction des spectacles d'Antenne 2, directeur de l'information et des programmes de Sud Radio, chargé de mission au cabinet de Georges Fillioud, directeur délégué de TDF, président de l'union internationale des journalistes et de la presse de langue française.

<sup>94</sup> Pierre Barbier a animé Radio-Jeunesse, les émissions littéraires de la Radiodiffusion nationale, puis de la Chaîne Nationale puis à France Culture. Il a aussi été romancier, auteur dramatique, adaptateur.

<sup>95</sup> JEANNENEY Jean-Noël (sous la direction de), *L'Echo du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Hachette-Littératures, Paris, 1999 ; PROT Robert, *Dictionnaire de la radio*, PUG-INA, Paris, 1997.

<sup>96</sup> ORTOLEVA Peppino et SCARAMUCCI Barbara, *Enciclopedia della radio*, Garzanti, Milano, 2003.

<sup>97</sup> ALBERT Pierre et TUDESQ André-Jean, *Histoire de la radiotélévision*, PUF, Paris, 1995 ; BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, 3 vol., La Documentation française, Paris, 1994 ; CAZENAVE Elisabeth et ULMANN-MAURIAT Caroline, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Hachette supérieur, Paris, 1994 ; CHEVAL Jean-Jacques, *Les radios en France. Histoire, état, enjeux*, Apogée, Rennes, 1997 ; DUVAL René, *Histoire de la radio en France*, Alain Moreau, Paris, 1979 ; PROT Robert, *Précis d'histoire de la radio et de la télévision*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; SABBAGH Antoine, *La radio, rendez-vous sur les ondes*, Gallimard, Paris, 1995 ; LEDOS Jean-Jacques, *Petite contribution à l'histoire de la radio*, L'Harmattan, Paris, 2012.

<sup>98</sup> ALBERT Pierre, KOCH Ursula E., RIEFFEL Rémy et SCHRÖTER Detlef (sous la direction de), *La radio en France et en Allemagne*, Verlag Reinhard Fischer, Munich, 1996 ; ALBERT Pierre et TUDESQ André-Jean,

- d'historiques de radios ou de paysages radiophoniques étrangers<sup>99</sup>,
- de bilan à propos des archives disponibles<sup>100</sup>.

D'autres ouvrages sont spécialisés sur des périodes historiques précises et décisives :

- la naissance de la radio par Caroline Ulmann-Mauriat<sup>101</sup>,
- les années 1930 par Cécile Méadel<sup>102</sup>,
- la « guerre des ondes » pendant la Seconde Guerre mondiale au sein des radios francophones pour Hélène Eck<sup>103</sup>, au sein des radios de résistance<sup>104</sup>, au sein des radios nazies<sup>105</sup> et dans les relations internationales jusqu'à la fin de la Guerre froide pour Jacques Parrot<sup>106</sup> ou Jacques Semelin<sup>107</sup>,
- les radios privées-périphériques-pirates pour Frank Ténot<sup>108</sup> ou Jean-Emmanuel et Muriel Ray<sup>109</sup>,
- la Guerre froide<sup>110</sup> sous la direction de Linda Risso et *Les années radio, 1949-1989*<sup>111</sup> par Jean-François Remonté et Simone Depoux,
- la guerre d'Algérie<sup>112</sup>,
- l'éclatement de l'ORTF par Sophie Bachmann<sup>113</sup> puis la décentralisation de Radio France par Isabelle Mathieu<sup>114</sup>.

*Histoire de la radio télévision*, PUF, Paris, 1995 ; BAMBERGER Manuel, *La Radio en France et en Europe*, PUF, Paris, 1997.

<sup>99</sup> CHEVAL Jean-Jacques, *La radio en Espagne. Actualité et mutation*, PUB, Bordeaux, 1995 ; DRACK Markus T. (sous la direction de), *Histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, Baden, 2000 ; MAUSLI Theo et STEIGMEIER Andreas (sous la direction de), *La radio et la télévision en Suisse, Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, Baden, 2006 ; MAUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas et VALLOTTON François (sous la direction de), *Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2012 ; PAREDES QUINTANA Ricardo, *Cuando Chile era Radio : 1922-1944*, Editorial Académica Española, Saarbrücken, 2012.

<sup>100</sup> MASCOLO Claire et MEADEL Cécile (sous la direction de), « Radio et télévision. Les archives écrites », *Dossiers de l'audiovisuel*, La Documentation française, 70, novembre-décembre 1996 ; MEADEL Cécile et ULLMANN-MAURIAT Caroline (sous la direction de), *Les sources de l'histoire de la radio et de la télévision*, GEHRA-Radio France, Paris, 1984 ; RODES Jean-Michel (sous la direction de), « Les Archives de la radio », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 9, Ina, La Documentation française, Paris, septembre-octobre 1986 ; *Les Sources de l'Histoire de la radio et de la télévision*, Actes de la journée d'étude du 20 octobre 1984, Paris, Comité d'Histoire de la Radio, 1984.

<sup>101</sup> ULMANN-MAURIAT Caroline, *La naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, L'Harmattan, Paris, 1999.

<sup>102</sup> MEADEL Cécile, *La radio dans les années 30. Du sans-filiste à l'auditeur*, Economica Anthropos, Paris, 1994.

<sup>103</sup> ECK Hélène (sous la direction de), *La guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale (France, Belgique, Suisse et Canada)*, Armand Colin, Paris, 1985.

<sup>104</sup> PERQUIN Jean-Louis, *Résistance : les opérateurs radio clandestins*, Histoire & Collections, Paris, 2011 ; LUNEAU Aurélie, *Radio Londres, 1940-1944, Les voix de la liberté*, Perrin, Paris, 2005.

<sup>105</sup> FAVRE Muriel, *La propagande radiophonique nazie*, Ina, Paris, 2014.

<sup>106</sup> PARROT Jacques, *La guerre des ondes, de Goebbels à Kadhafi*, Plon, Paris, 1987.

<sup>107</sup> SEMELIN Jacques, *La liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du Mur*, Paris, Belfond, 1997.

<sup>108</sup> TENOT Frank, *Radios privées radios pirates*, Denoël, Paris, 1977.

<sup>109</sup> RAY Jean-Emmanuel et RAY Muriel, *Corsaires des ondes*, Cerf, Paris, 1978.

<sup>110</sup> RISSO Linda (sous la direction de), « Radio Wars : Broadcasting in the Cold War », *Cold War History*, n° 13:02, 2013.

<sup>111</sup> REMONTE Jean-François et DEPOUX Simone, *Les années radio, 1949-1989*, L'Arpenteur-Gallimard, Paris, 1989.

<sup>112</sup> BUSSIÈRE Michèle de, MEADEL Cécile et ULMANN-MAURIAT Caroline (sous la direction de), *Radios et télévision au temps des « événements d'Algérie » (1954-1962)*, L'Harmattan, Paris, 1999.

<sup>113</sup> BACHMANN Sophie, *L'éclatement de l'ORTF*, L'Harmattan, Paris, 1997.

<sup>114</sup> MATHIEU Isabelle, *Analyse d'une politique publique inachevée : la décentralisation de Radio France*, Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale, 1986.

Il existe plusieurs ouvrages portant sur l'autorité audiovisuelle de régulation<sup>115</sup>, et des ouvrages monographiques concernant les radios historiques :

- Europe 1<sup>116</sup>,
- Radio-Luxembourg<sup>117</sup>,
- Radio Toulouse et Radio Andorre<sup>118</sup>,
- Radio Monte Carlo<sup>119</sup>,
- la radio publique<sup>120</sup> en général et les radios publiques en particulier comme :
  - France Inter<sup>121</sup>,
  - France Culture<sup>122</sup>,
  - Radio France Internationale<sup>123</sup>,
  - France Info<sup>124</sup>...

Il existe aussi des ouvrages sur les technologies radiophoniques (TSF<sup>125</sup>, poste à transistor<sup>126</sup>) et sur des personnes ayant contribué au développement politique (le député indépendant et ministre de l'intérieur Georges Mandel<sup>127</sup>) et technique de la radio :

- Edouard Branly, l'inventeur du principe de la radioconduction et de la télémechanique<sup>128</sup>,
- Guglielmo Marconi, le créateur de la première liaison sans fils<sup>129</sup>,

---

<sup>115</sup> CHAUVEAU Agnès, *L'Audiovisuel en liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de Science po, 1997 ; FRANCESCHINI Laurence, *La régulation audiovisuelle en France*, PUF, Paris, 1995 ; DAGNAUD Monique, *L'État et les médias. Fin de partie*, Odile Jacob, Paris, 2000 ; JONGEN François (sous la direction de), *Le Nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel*, Éditions Bruylant, n° 14, 1998 ; SCHULZ Wolfgang, VALCKLE Peggy et IRION Kristina (sous la direction de), *The Independence of the Media and its Regulatory Agencies. Shedding New Light on Formal and Actual Independence against the National Context*, Intellect Ltd., 2014.

<sup>116</sup> BERNARD Luc, *Europe 1. La grande histoire dans une grande radio*, Centurion, Paris, 1990 ; LAFORET Pierre, *La prodigieuse aventure d'Europe 1*, Pierre Horay, Paris, 1960.

<sup>117</sup> DEFRAIN Jean-Pierre et BOUTELET Jacques, *RTL 40 ans ensemble*, Calmann-Lévy, 2006 ; DOMINGUEZ MULLER David, *Radio-Luxembourg : Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; MARECHAL Denis, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses universitaires de Nancy et Editions Serpenoise, Nancy, 1994 ; on peut ajouter la biographie de la résistante, historienne, journaliste, chroniqueuse à Radio-Luxembourg Geneviève Tabouis (MARECHAL Denis, *Geneviève Tabouis : Les dernières nouvelles de demain, 1892-1985*, Nouveau Monde, Paris, 2003).

<sup>118</sup> ATHIEL Sylvain, *Conquérants des ondes ! : L'incroyable histoire de Radio-Toulouse et Radio-Andorre*, Privat, Toulouse, 2008.

<sup>119</sup> LOUDOT Jacques, *L'aventure Radio Monte Carlo ou un demi-siècle d'affaires d'Etat(s)*, Dreamland, Paris, 2002

<sup>120</sup> JEANNENEY Jean-Noël, *Echec à Panurge, l'audiovisuel public au service de la différence*, Seuil, Paris, 1986 ; BORDEREAU Emmanuelle et HEES Jean-Luc, *La maison de la radio 1963-2013. 50 ans de l'ORTF et de radio*, Ed. Radio France/Somogy, Paris, 2013.

<sup>121</sup> DONZELLE Béatrice, *Les relations internationales à France Inter de 1964 à 1994*, GRER, 2004 ; GUSTAVE Anne-Marie et PERONNET Valérie, *La Saga France Inter. Amour, grèves et beautés*, Ed. Pygmalion, Paris, 2013 ; Lire la thèse de Béatrice Donzelle soutenue en 2013 à l'Université Saint Quentin-en-Yvelines sous la direction de Christian Delporte : *Le Journal Parlé de France Inter dans les années 1960. Journalisme de service public et propagande en démocratie*.

<sup>122</sup> GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre. Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS Editions, 2001.

<sup>123</sup> BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde (du poste colonial à RFI)*, Hachette, Paris, 1992 ; ROBERT Guy, *Le vent qui souffle dans la boîte : de la coopération radiophonique aux coulisses de RFI*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; NOUMA Zanasouma Roger, *Radio France Internationale : instrument de la présence française dans le monde*, thèse de doctorat en science politique, Christian Wallon Leducq (sous la direction de), Université de Lille 2, Lille, 1990.

<sup>124</sup> JOHNSON Sylvie, *France Info, 20 ans d'actualité*, Nouveau Monde Editions/France Info, Paris, 2007.

<sup>125</sup> ANTONINI Yves, *La TSF*, Alan Sutton, St-Cyr-sur-Loire, 2007 ; POUZOLS Bernard, *Quand la radio s'appelait TSF*, Baschet, Paris, 1982.

<sup>126</sup> FESNEAU Elvina, *Le poste à transistors à la conquête de la France, la radio nomade (1954-1970)*, INA Éditions, Paris, 2011.

<sup>127</sup> JEANNENEY Jean-Noël, *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Seuil, Paris, 1991.

<sup>128</sup> BOUDENOT Jean-Claude, *Comment Branly a découvert la radio*, EDP Sciences, 2005.

- Pierre Schaeffer, l'ingénieur, chercheur, théoricien, compositeur et écrivain<sup>130</sup>,
- Marc Chauvierre, l'ingénieur pionnier<sup>131</sup>,
- le Général Gustave Auguste Ferrié<sup>132</sup>, l'ingénieur qui perfectionna la télégraphie sans fil en installant une antenne au sommet de la tour Eiffel.

Par ailleurs, des animateurs, journalistes, programmeurs, producteurs, PDG de radio ont écrit des autobiographies portant principalement sur leur parcours professionnel<sup>133</sup> :

- Louis Merlin, publicitaire (Publicis, Havas) et programmeur (Radiodiffusion nationale, Radio Luxembourg, Télé Monte Carlo et Europe n° 1) dans *C'était formidable !*<sup>134</sup>,
- Marcel Bleustein-Blanchet, résistant, publicitaire (fondateur de Publicis), homme de radio (achète Radio LL et la rebaptise en Radio Cité) dans *Les ondes de la liberté 1934-1984* ou *La traversée du siècle*<sup>135</sup>,
- Maurice Siegel, premier directeur de l'information d'Europe n° 1<sup>136</sup>,
- Roger Kreicherv, directeur des programmes de RTL dans *22, rue Bayard : mes années RTL*<sup>137</sup>,
- Roland Dhordain, journaliste, fondateur de France Inter et dirigeant de l'ORTF dans *Le roman de la radio - De la TSF aux radios libres*<sup>138</sup>,
- Jacques Rigaud, PDG de cette même radio dans *Le bénéfice de l'âge*<sup>139</sup>,
- Roger Grenier, écrivain, journaliste et homme de radio (au « programme national » à l'origine de France Culture et France Musique et au « programme parisien » à l'origine de France Inter) dans *Fidèle au poste*<sup>140</sup>,
- Corinne Gorse dite Kriss, productrice-animatrice de radio de France Inter dans *La sagesse d'une femme de radio*<sup>141</sup>,
- Jean-Jacques Bourdin, animateur de RTL et RMC dans *A l'écoute*<sup>142</sup>,
- Pierre Bouteiller, animateur et chroniqueur à Europe 1, France Inter, TSF Jazz dans *Radioactif*<sup>143</sup>.

Les études radiophoniques sont en partie dépendantes des évolutions de la radiophonie. Donc l'arrivée des « radios libres » est à l'origine de nouveaux travaux.

---

<sup>129</sup> CAZENOBE Jean, « Marconi a-t-il inventé la radio ? », *La Recherche*, n° 276, mai 1995 ; FALCIASECCA Gabriele, VALOTTI Barbara, *Guglielmo Marconi*, Giorgio Mondadori, Milan, 2003 ; MAIOLI Giorgio, *I giorni della radio. A cent'anni dall'invenzione di Guglielmo Marconi*, Re Enzo, Bologne, 1994 ; MASINI Giancarlo, *Marconi*, UTET, Turin, 1975.

<sup>130</sup> SCHAEFFER Pierre, *10 ans d'essais radiophoniques, du Studio au Club d'essai, 1942-1952*, Arles, Phonurgia Nova, 1994.

<sup>131</sup> CHAUVIERRE Marc, *75 ans de radio et de télévision*, Chiron, Paris, 1989.

<sup>132</sup> AMOUDRY Michel, *Le Général Ferrié et la naissance des transmissions et de la radiodiffusion*, PUG, Grenoble, 1993.

<sup>133</sup> Rares sont les personnalités radiophoniques qui traitent d'autres émissions que les leurs, comme a pu le faire l'animateur-producteur de France Culture, Thomas Baumgartner dans *L'Oreille en coin, une radio dans la radio : 22 ans de week ends sur France Inter* (Nouveau Monde/ Radio France/ INA, Paris, 2007). Ce dernier avait d'ailleurs ouvert un blog sur le sujet : <http://oreille.blogspot.fr/>. Il recommande dans *Le Goût de la radio et autres sons* (Mercure de France, Paris, 2013) où il regroupe une trentaine de textes autour du son et de la radio.

<sup>134</sup> MERLIN Louis, *C'était formidable !*, Merlin, Paris, 1966.

<sup>135</sup> BLEUSTEIN-BLANCHET Marcel, *Les ondes de la liberté 1934-1984*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1984 ; BLEUSTEIN-BLANCHET Marcel, *La traversée du siècle*, Robert Laffont, Paris, 1994.

<sup>136</sup> SIEGEL Maurice, *Vingt ans ça suffit ! Dans les coulisses d'Europe 1*, Plon, Paris, 1975.

<sup>137</sup> KREICHER Roger, *22, rue Bayard : mes années RTL*, Hachette/Carrère, Paris, 1994.

<sup>138</sup> DHORDAIN Roland, *Le roman de la radio - De La TSF aux Radios Libres*, La Table Ronde, Paris, 1983.

<sup>139</sup> RIGAUD Jacques, *Le bénéfice de l'âge*, Grasset, Paris, 1993.

<sup>140</sup> GRENIER Roger, *Fidèle au poste*, Gallimard, Paris, 2001.

<sup>141</sup> KRIS, *La sagesse d'une femme de radio*, L'œil neuf/Inter, Paris, 2005.

<sup>142</sup> BOURDIN Jean-Jacques et NIVAT Anne, *A l'écoute*, Anne Carrière, Paris, 2007.

<sup>143</sup> BOUTEILLER Pierre, *Radioactif*, Robert Laffont, Paris, 2006.

### 1.3 Les études sur les « radios libres »

L'arrivée des radios « pirates »/« libres », qui deviennent les radios locales privées après la suppression du monopole, puis associatives ou commerciales, donne un nouveau souffle à la radio et aux études sur la radio. L'aventure semble captiver tout autant les militants que les journalistes, les universitaires ou le grand public. L'absence de statut légal, de modèle économique précis, et de repères quant leur place dans la société contemporaine, fait qu'on les qualifie de différentes manières :

radios libres, pirates, participatives, locales, privées, d'intervention, de proximité, sauvages, alternatives, communautaires...

Au point qu'on parle tout simplement de radios « nouvelles »<sup>144</sup> dans la revue *Problèmes Audiovisuels* de l'Institut National de l'Audiovisuel en 1983.

Les auteurs s'intéressent aux bouleversements du système radiophonique, recherchent des formes alternatives de communication et annoncent la dérégulation globale de l'audiovisuel français. Mais certains comme Dominique Boullier relativisent assez vite l'intérêt et les potentialités de toutes ces nouveautés techniques<sup>145</sup>. Ils s'expriment à travers des articles portant sur les questions que pose l'arrivée des « radios libres »<sup>146</sup>. Ils écrivent dans des guides faisant un état des lieux des radios locales en France<sup>147</sup>, en Europe<sup>148</sup> ou dans le monde<sup>149</sup>. Il est vrai que l'arrivée de ces nouveaux médias modifie le paysage audiovisuel contemporain et crée le besoin d'en connaître les nouveaux contours. Les auteurs qui s'intéressent aux « radios libres » s'expriment aussi à travers des discours militants<sup>150</sup> et des témoignages d'intervenants ou d'observateurs directs :

---

<sup>144</sup> « Vieille radio, nouvelles radios », *Problèmes Audiovisuels*, n° 16, novembre-décembre 1983.

<sup>145</sup> BOULLIER Dominique, *L'impossible fraternité des ondes. La communication cibiste*, Lares, Rennes, 1985.

<sup>146</sup> FANSTEN Michel, « Le débat sur les radios locales », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation Française, n° 354, janvier 1979 ; LAPASSADE Georges, « Bataille pour une radio libre », *L'homme et la société*, n° 63-64, janvier-juin 1982 ; « Libres antennes, écrans sauvages », *Autrement*, février 1979 ; TENOT Frank, *Radios privées radios pirates*, Denoël, Paris, 1977.

<sup>147</sup> CAZENAVE François, *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1984 ; DE GOURNAY Chantal, *Le local par la bande : enquête sociologique après de quinze radios locales*, CNET-UST, Issy-les-Moulineaux, septembre 1986 ; TIEVANT Sophie (sous la direction de), *Les radios de proximité, acteurs, produits, publics et vie locale*, Etude FAS-Ministère de la Culture-Jeunesse et Sports/Commission consultative des radios locales privées, La Documentation Française, Paris, 1986 ; BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au Cœur des radios libres*, L'Harmattan, Paris, 1989 ; MAZEAU Jacques, *Guide pratique des radios libres*, éd. Radio, Paris, 1981 ; KOUCHNER Jean, *Radio locale, mode d'emploi*, Éditions CFPJ, Paris, n° 25, 1991 ; BENHAÏM Jean-Pierre, BONVOISIN Florence et DUBOIS Raphaël, *Les Radios locales privées*, Enterprise Moderne d'Édition, Paris, 1985.

<sup>148</sup> CROOKE Philip et VITTET-PHILIPPE Patrick, *Local Radio and Regional Development in Europe - Media Monograph*, European Institute for the Media, Manchester, 1986 ; FLICHY Patrice, *Alternative Kinds of Radio and Television*, Council of Europe, Strasbourg, 1981 ; CHANIAC Régine, FLICHY Patrice et SAUVAGE Monique, *Les radios locales en Europe*, INA, La Documentation Française, Paris, 1978 ; DRIJVERS Jan, *Local and Regional Community Broadcasting ; A Solution for the Media Policy of Small European Countries*, Louvain, 1990.

<sup>149</sup> LAFRANCE Jean-Paul (sous la direction de), *Les radios nouvelles dans le monde*, La Documentation Française, Paris, 1984 ; BERQUE Pascal (sous la direction de), *La Passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde*, Syros, Paris, 1993 ; BERRIGAN Francis J. (sous la direction de), *Access : Some Western Models of Community Media*, UNESCO, Paris, 1977 ; BOUCHARDEAU François (sous la direction de), *Media and Local Radio as seen by the European Institutions*, Fédération Européenne des Radios Libres, Forcalquier, 1991.

<sup>150</sup> BOMBLED Thierry et BRET Bertrand, *Devine qui va parler ce soir ? Petite histoire des radios libres*, Syros, Paris, 1981 ; Collectif Radios Libres Populaires, *Les radios libres*, Maspero, Paris, 1978 ; CHASSAING François, *Radio Fil Bleu : à qui la liberté fait-elle peur ?*, Westhoek, Dunkerque, 1980.

- Dominique Duforest<sup>151</sup>, qui a animé notamment NRJ et dirigé NRJ, RMC, RTL2 ou Rire et Chansons, sur NRJ,
- Pierre Bellanger, fondateur de Skyrock<sup>152</sup>,
- Jean-François Bizot, fondateur de Radio Nova<sup>153</sup>,
- Claude Collin, qui s'appuie sur un entretien avec les fondateurs de Radio Verte Fessenheim et sur un entretien avec un militant CFDT, animateur de SOS Emploi<sup>154</sup>
- Annick Cojean et Frank Eskenazi, journalistes au journal *Le Monde*<sup>155</sup> en France.

Il existe aussi des ouvrages sur les expériences de radiophonie « libre » à l'étranger :

- les radios locales belges<sup>156</sup>,
- les « radios libres » au Grand-Duché de Luxembourg<sup>157</sup>,
- les radios locales suisses dans la région du lac Léman<sup>158</sup>,
- la Radio Uylenspiegel des Flandres<sup>159</sup>,
- la radio 7RR du Commandante Che Guevara<sup>160</sup>,
- l'emblématique et mythique Radio Alice<sup>161</sup> et les « radios libres » italiennes en général<sup>162</sup>...

C'est aussi l'époque où apparaissent les premières tentatives d'observation et d'analyses au travers des différents prismes des sciences humaines et en particulier d'une discipline en plein développement dans les années 80, les sciences de l'information et de la communication. Les chercheurs disposent de nouveaux moyens d'expression grâce à la création de nouvelles revues spécialisées en communication. En plus de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), la Documentation française s'intéresse à l'audiovisuel, notamment aux nouvelles radios, grâce à l'impulsion de Robert Prot<sup>163</sup> (*Problèmes Audiovisuels* de 1981 à 1985, *Dossiers de l'Audiovisuel* de 1985 à 2003, *Nouveaux Dossiers de l'Audiovisuel* de 2003 à 2006). On peut citer aussi les publications du Centre National d'Etude des Télécommunications, les *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion, Autrement, Interférences, L'homme et la société*.

---

<sup>151</sup> DUFORST Dominique, *NRJ : Ma plus belle histoire*, Editions du Rocher, Monaco, 1988.

<sup>152</sup> BELLANGER Pierre Claude, *La Radio du futur, les 7 défis de la radio commerciale en France*, Armand Colin, Paris, 1992.

<sup>153</sup> BIZOT Jean-François, « Vingt ans après où sont passées les radios libres (inspiré par l'histoire de la FM) », *Nova Magazine*, n° 18, juin 1996.

<sup>154</sup> COLLIN Claude, *Ecoutez la vraie différence Radio Verte Fessenheim, Radio SOS Emploi-Longwy et les autres*, La Pensée Sauvage, Paris, 1979.

<sup>155</sup> COJEAN Annick et ESKENAZI Frank, *F.M. la folle histoire des radios libres*, Grasset, Paris, 1986.

<sup>156</sup> « Radios locales et communautaires », *Etudes de Radio-Télévision*, RTBF, Bruxelles, n° 23, mars 1977.

<sup>157</sup> DEMBOUR Patricia, *Les radios libres au Grand-Duché de Luxembourg*, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1986.

<sup>158</sup> RICQ Charles, GUINDANI Silvio et DEVOUASSOUX Christophe, *Les Frontières sur bande FM : Histoire et perspective des radios locales dans la région du lac Léman*, Anthropos, Paris, 1987.

<sup>159</sup> VANBREMEERSCH Pascal, *Une radio libre en Flandre, Radio Uylenspiegel*, Westhoek, Dunkerque, 1980.

<sup>160</sup> MARTINEZ Victores Ricardo, *7RR, la historia de Radio Rebelde*, Editorial de Ciencias Social, La Habana, 1978.

<sup>161</sup> CAPELLI Luciano, SAVIOTTI Stefano (sous la direction de), *Alice è il diavolo sulla strada di Majakovskij: tesi per una pratica di comunicazione sovversiva*, L'Erba Voglio, Milan, 1976 ; Collectif A/Traverso, Laboratoire de sociologie de la connaissance (Préface de Félix Guattari), *Radio Alice, Radio Libre*, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977 ; BIFO (Franco Berardi) et Gomma (Ermanno Guarneri) (sous la direction de), *Alice è il diavolo. Storia di una radio sovversiva*, Shake Edizioni Undergrounde, Milano, 2002.

<sup>162</sup> GURIAN Silvia, *Les radios privées en Italie*, TMS, Paris, 1985 ; « Les radios privées en Italie », *Interférences*, Paris, 1984 ; GAMALERI Gianpiero, *Un Posto nell'etere (le radio locali in Italia)*, Edizioni Paoline, Rome, 1978.

<sup>163</sup> PROT Robert, « Les radios locales privées ont déjà une Histoire », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, décembre, n° 1, 1982 ; PROT Robert, *Des Radios pour se parler, les radios locales en France*, Documentation Française, Paris, 1985 ; Robert PROT (sous la direction de), « La Radio, l'entendre ou l'écouter », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 32, juillet-août 1990 ; PROT Robert, « Des Radios libres aux radios locales privées. Témoignages et réflexions », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 41, juin-août 1994 ; Robert PROT (sous la direction de), « Les Radios locales », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 63, septembre-octobre 1995.

On peut citer la thèse allemande d'Ursula Ott, *Das freie Radio : Private Lokalradios in Frankreich*<sup>164</sup>, qui suit la chronologie des événements.

En France, des travaux universitaires paraissent comme la monographie *Lorraine Coeur d'Acier*<sup>165</sup> de David Charasse, qui est issu d'une thèse<sup>166</sup>. Il analyse notamment la relation de cette station avec son public qui était particulièrement actif pour animer, écouter et défendre la radio sidérurgique. Il y a aussi *Ondes de choc : De l'usage de la radio en temps de lutte*<sup>167</sup> de Claude Collin qui propose une analyse de ce qu'il appelle « les radios d'intervention » à travers les exemples militants d'Italie, du Portugal et de France. Des thèses et mémoires non publiés analysent aussi le phénomène « radios libres ». Certaines recherches se focalisent sur des stations particulières comme les mémoires de maîtrise de Bernard Baudet<sup>168</sup> sur Fréquence Libre, et de Sophie Naulet<sup>169</sup> sur Radio Libertaire.

D'autres recherches examinent les « radios libres » à l'échelle d'une ville ou d'une région sur une période plus ou moins longue comme le mémoire de maîtrise sur les radios de Tours au début des années 80 : *Cinq radios locales à Tours : Stratégies d'implantation et nouvel équilibre informatif*<sup>170</sup> par Marylène Lenfant et Philippe Royer-Gaspard. La thèse *Communication, loisir et société : L'expérience bordelaise de radios locales. 1982-1985*<sup>171</sup> sur les « radios libres » de Bordeaux entre 1982 et 1985 de Sylvie Lapeyre-Doutriaux. Ou encore la thèse *Les Radios locales privées en Gironde*<sup>172</sup> de 1974 à 1986 pour Jean-Jacques Cheval. D'autres travaux portent sur des aspects spécifiques des radios comme l'aspect juridique dans le mémoire de maîtrise de *L'Encadrement juridique des radios locales privées*<sup>173</sup> de Denis Pelletier. Ou la publicité dans la thèse *La publicité et les radios locales en Aquitaine* d'Annick Schott<sup>174</sup>.

Il faut attendre quelques années avant que soit écrite l'histoire de ces nouvelles radios avec notamment la thèse de Matthieu Dalle : *Les ondes déchaînées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*<sup>175</sup> soutenue en décembre 2002 à l'université de l'Etat de Pennsylvanie. Et *La bataille des radios libres, 1977-1981*<sup>176</sup> publié par Thierry Lefebvre en 2008 et qui a prolongé son travail à travers l'étude de la fameuse radio Carbone 14<sup>177</sup> :

---

<sup>164</sup> OTT Ursula, *Das freie Radio: Private Lokalradios in Frankreich*, Hitzeroth, Marburg, 1988.

<sup>165</sup> CHARRASSE David, *Lorraine Coeur d'Acier*, Maspero, Paris, 1981.

<sup>166</sup> CHARRASSE David, DI SABATINO & PIERRON Denis, *Lorraine Coeur d'Acier, une radio, son public*, thèse de doctorat, Université de Nancy II, Nancy, 1981.

<sup>167</sup> COLLIN Claude, *Ondes de choc, de l'usage de la radio en temps de lutte*, L'Harmattan/Publication de l'Université de Grenoble, Paris/Grenoble, 1980.

<sup>168</sup> BAUDET Bernard, *Fréquence Libre ou la difficile construction d'un média indépendant*, mémoire de maîtrise en information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1984.

<sup>169</sup> NAULET Sophie, *Radio Libertaire : Etude d'une radio anarchiste*, mémoire de maîtrise en information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1990 ; voir aussi, une année après, PERRAULT Yves, *Radio libertaire, la voix sans maître : 1981-1991*, Monde libertaire, Paris, 1991.

<sup>170</sup> LENFANT Marylène et PHILIPPE Royer-Gaspard, *Cinq radios locales à Tours : Stratégies d'implantation et nouvel équilibre informatif*, mémoire de maîtrise en information communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1983.

<sup>171</sup> LAPEYRE-DOUTRIAUX Sylvie, *Communication, loisir et société : L'expérience bordelaise de radios locales. 1982-1985*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1986.

<sup>172</sup> CHEVAL Jean-Jacques, *Les Radios locales privées en Gironde*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1986.

<sup>173</sup> PELLETIER Denis, *L'Encadrement juridique des radios locales privées*, mémoire de maîtrise d'information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1983.

<sup>174</sup> SCHOTT Annick, *La publicité et les radios locales en Aquitaine*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1987.

<sup>175</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchaînées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, sous la direction de Monique Yaari, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, décembre 2002.

<sup>176</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008.

<sup>177</sup> LEFEBVRE Thierry, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Ina Éditions, Bry-sur-Marne, 2012. Lire à ce sujet une recension POULAIN Sebastien, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une*

*Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*. Cette dernière a des liens avec Radio Ici et Maintenant (RIM) puisqu'elle est refondée éphémèrement au printemps 1986 à Cachan par Gérard Fenu (son fondateur), par Supernana (qui a été animatrice à RIM à des périodes où elle n'était pas salariée par des radios plus importantes d'un point de vue économique), par SOS Racisme et par des dissidents de RIM (Philip de la Croix de Pluriel FM et Rémi Bouton de Gulliver) avec Arthur, alias l'adjudant-chef Vacher, à « l'info ».

On peut ajouter aussi l'ouvrage *Pirates des ondes : Histoire des radios pirates au 20e siècle*<sup>178</sup> (2002) de Daniel Lesueur qui traite des « radios pirates » d'Italie, de France, de Hollande, des pays scandinaves, du Royaume-Uni, d'Israël. Il s'intéresse aussi aux singulières Radio Caroline et Radio North Sea International. Mais ces ouvrages n'abordent que la période allant du développement des premières « radios pirates »/« libres » jusqu'à la suppression du monopole. Les radios créées par la suite ne peuvent plus être qualifiées de « radios pirates »/« libres » dans la mesure où elles ont acquis un statut légal. Néanmoins, les radios qui sont créées après la suppression du monopole continuent de se revendiquer des « radios libres » et estiment qu'elles poursuivent le même combat avec le même esprit. D'ailleurs aujourd'hui encore, des radios associatives (des télévisions associatives, voire des internautes et informaticiens promoteurs des « logiciels libres » et autres forums ou blogs du web 3.0), s'identifient à ce mouvement.

Les recherches sur les « radios libres » sont à l'origine de la création d'un groupe de recherche, le GRER (Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Radio). Constitué en majorité d'historiens, le GRER accueille aussi des chercheurs issus de différentes disciplines spécialisés dans l'étude du temps présent.

## 1.4 Le renouvellement des études par le GRER

Créé en 1998 en France par Jean-Jacques Cheval, le GRER, est devenu en octobre 2005 une association nationale ouverte aux chercheurs étrangers. Le GRER a prolongé, relancé et rendu plus visible la recherche fondamentale ou appliquée sur et autour de la radiodiffusion, en lui donnant une coloration plus contemporaine et prospective. En effet, le GRER a pour but d'aider à la connaissance, à la reconnaissance et au développement des études radiophoniques en France. Pour remplir cet objectif, le GRER regroupe aussi bien des universitaires, des étudiants que des professionnels de la radio. Il souhaite être un lieu de réflexion sur la réalité, l'avenir et les enjeux de ce média (en s'intéressant aussi bien aux structures, aux contenus, à l'environnement, à la création et à la pratique radiophoniques, qu'à la réception et aux publics). Il s'appuie sur des problématiques, des méthodologies et des perspectives interdisciplinaires où les sciences de l'information et de la communication occupent naturellement une place fondamentale.

Le GRER a, par exemple, organisé de nombreux colloques :

- Bordeaux en novembre 2001,
- Bordeaux en avril 2004,
- Lyon en mai 2006,
- Paris en novembre 2009<sup>179</sup>,
- Bruxelles en novembre 2010,

---

*radio pas comme les autres* de Thierry Lefebvre, *Le Temps des médias*, n° 19, 2012/2, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>.

<sup>178</sup> LESUEUR Daniel, *Pirates des ondes : Histoire des radios pirates au 20e siècle*, L'Harmattan, Paris, 2002.

<sup>179</sup> POULAIN Sebastien, « Vers la Post Radio – Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques », *Le Temps des Médias*, n° 14, 2010, <http://www.histoiredesmedias.com/Colloque,2321.html>

- Paris en mai 2011<sup>180</sup>,
- Strasbourg en mars 2014<sup>181</sup>.

Le GRER a participé activement au réseau européen de recherche sur la radio, « International Radio Research Network » (IREN). Entre 2004 et 2006 l'IREN était financé par l'Union européenne dans le cadre de ses programmes de recherche, coordonnés par le CNRS français. Treize institutions provenant de dix pays européens ont participé à sept rencontres internationales en moins de trois ans, dont le colloque « Quelles voix/voies pour le futur de la radio ? » (avec 120 chercheurs et praticiens) qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve et Bruxelles en Belgique, les 9 et 10 novembre 2006. Ce programme européen de coordination d'actions autour de la recherche radiophonique a été prolongé par la création d'une section spécifique au sein de l'Association européenne de recherche sur la communication et l'éducation, ECREA (European Communication Research and Education Association ; <http://sections.ecrea.eu/RR/>). Le groupe ex-IREN tente d'élaborer un nouveau projet suite à un nouvel appel de la Commission Européenne dont l'axe 8.5.1 s'intitule *Independent Media & Democracy in Europe*.

Le GRER crée des liens avec d'autres réseaux, institutions, organismes nationaux ou internationaux :

- Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC),
- International Association for Media and Communication Research (IAMCR),
- Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC),
- UNESCO,
- Community Media Forum Europe (CMFE)...

Au Royaume-Uni, le « Radio Studies Network » a été pionnier en la matière. Il existe aussi en Amérique du Nord le « North American Radio Studies Network » (NARSN) et d'autres regroupements à travers le monde, notamment en Australie, en Italie ou dans l'espace africain, hispanique et sud américain.

A l'échelon plus local, le GRER a des liens très forts avec le Groupe R.A.D.I.O. (Rencontres – Ateliers doctoraux Interdisciplinaires sur la Radio) dirigé par Béatrice Donzelle. Le Groupe R.A.D.I.O. est un groupe d'étudiants et jeunes chercheurs qui se sont réunis une fois par mois à l'Inathèque dans les années 2000. Le programme de l'année 2007/2008 était ainsi fait :

26 octobre 2007 : *Musique et radio à l'ère du numérique*, avec Barbara SALLÉ. Doctorante rattachée à l'Université Paris 8, et du CICM à la MSH Paris Nord, chargée de mission à Radio France, à la Direction de la Musique, pour le festival Présences.

23 novembre 2007 : *Les politiques culturelles à travers les médias*, avec Caroline Ulmann-Mauriat, Maître de conférences, UFR Communication, Université Paris 13.

14 décembre 2007 : *Radio locale et culture de proximité*, avec Pascal Ricaud, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université François Rabelais de Tours, Centre d'Etude du Débat Public et des Médiations.

18 janvier 2008 : *Les campagnes de prévention routière dans les médias*, avec Ivan Chupin, doctorant CREDEP-IRIS / Université Paris-Dauphine et Nicolas Hubé, Maître de conférences à Paris I Sciences Po.

22 février 2008 : *Création radiophonique (musique, voix, son, publicité)*, avec Sylvie Dallet, Professeur des universités, directrice de l'UFR « Arts et Technologies » Université de Marne la Vallée, présidente de l'Institut Charles Cros.

14 mars 2008 : *La radio numérique de demain, aspects techniques et question des radios associatives*, avec Etienne Kordos, chef du département Diffusion radiophonique du CSA.

---

<sup>180</sup> POULAIN Sebastien, « Colloque international "Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée?" », organisé par le Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio, Paris, 20-21 mai 2011 », *Le Temps des Médias*, n° 16, 2011, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>

<sup>181</sup> SMATI Nozha, « Compte rendu colloque Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique », *Le Temps des Médias*, n° 23, 2014/2

25 avril 2008 : *Le traitement de l'information économique à la radio*, avec Dominique Esway, journaliste à France Info.

23 mai 2008 : *Recherches appliquées dans le développement socioculturel*, avec Florence Lemoine, pôle Développement institutionnel, acteurs, territoires du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques), association professionnelle de solidarité et de coopération internationale.

Les membres du GRER participent à de nombreux événements scientifiques :

- Conférence internationale célébrant le cinquantième anniversaire de l'Association mondiale des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (l'IAMCR) en juillet 2007 à Paris (le GRER a organisé des rendez-vous autour du thème « Radio et diversité culturelle »),

- Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) à l'Université de Compiègne le vendredi 13 juin 2008 (Isabel Guglielmone, maître de conférence à l'Université de Compiègne a organisé un atelier où il s'agissait de présenter le GRER et la recherche sur la radio),

- Séminaire Interlaboratoires de recherche des universités toulousaines autour de Sylvie Laval et du thème du journalisme radiophonique en février 2008, INA-4L consacré au « journalisme radiophonique : des réalités multiples » le 15 février 2008 à l'INA de Toulouse,

- Conférence radio de l'ECREA à Barcelone du 25 au 29 novembre 2008.

Le GRER organise aussi des séminaires le samedi (pour se rendre plus accessible au public) comme par exemple :

- « Les dynamiques contemporaines du documentaire radiophonique » le samedi 31 mai 2008 à l'INHA à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

- « Les Webradios associatives et communautaires : Des médias alternatifs participatifs. Etat des lieux, enjeux et perspectives » le samedi 14 janvier 2012 l'Université François Rabelais de Tours.

- « Penser les mutations de la radio en Afrique » le samedi 12 octobre 2013 à l'Université Lille

3.

On peut souligner l'importance que prennent, dans les travaux des chercheurs, les mutations technologiques récentes dans le domaine de la radiophonie. Depuis la moitié des années 2000, de nombreux ouvrages, articles et conférences portent sur les conséquences de l'arrivée et du développement d'internet et du numérique<sup>182</sup>. Cela s'observe donc dans les thématiques abordées par le GRER lors de ses colloques. Le colloque « De la Triode au

---

<sup>182</sup> PEÑAFIEL Carmen et LOPEZ Nereida, *Claves para la era Digital. Evolución hacia nuevos medios, nuevos lenguajes y nuevos servicios*, Universidad del País Vasco, Bilbao, 2002 ; CHAPOT Philippe, HAVARD Marie-Hélène, LEROI Thibault et PONS Joël, *La nouvelle R : la radio vers le tout numérique*, éditions HF Haut de Forme, Brive-la-Gaillarde, 2005 ; GAZI Angeliki, STARKEY Guy et JEDRZEJEWSKI Stanislaw (sous la direction de), *Radio Content in the Digital Age : The Evolution of a Sound Medium*, Intellect, Bristol, 2011 ; GOMEZ Germano Gustavo, *La radio y la televisión en la era digital, oportunidades, desafíos y propuestas para garantizar la diversidad y el pluralismo en los medios de comunicación*, Friedrich Ebert Stiftung, Centro de competencia en comunicación para América Latina, 2007, [http://www.amarc.org/documents/articles/Radio\\_TV\\_en\\_era\\_digital.pdf](http://www.amarc.org/documents/articles/Radio_TV_en_era_digital.pdf) ; STACHYRA Grażyna (sous la direction de), *Radio – Community, Challenges and Aesthetics*, Maria Curie-Skłodowska University Press, Lublin, 2013 ; MANACH Philippe, *RNT, la radio de l'année prochaine. Histoire et enjeux 1983-2013*, éditions HF Haut de Forme, Brive-la-Gaillarde, 2014 ; MARTINEZ COSTA Pilar et DIEZ UNZUETA Jose Ramon, *Lenguaje, Géneros y Programas de Radio. Introducción a la Narrativa Radiofónica*, Eunsa, Pamplona, 2005 ; MOYO Last, « The Digital Turn in Radio : Understanding Convergence in Radio News Cultures », *Telematics & Informatics*, vol. 30, 3, 2013 ; POULAIN Sebastien, « Postmodernité et postradiomorphoses : contexte, enjeux et limites », *RadioMorphoses* (en cours de publication) ; POULAIN Sebastien, « Postradiomorphoses : petit bilan des mutations radiophoniques à l'ère du numérique », *Radiography*, 15/10/13, <http://radiography.hypotheses.org/906> ; POULAIN Sebastien, « La webradiophonie journalistique : les grandes radios ont du retard mais elles se soignent ! », *Radiography*, 25/09/13, <http://radiography.hypotheses.org/793> ; STARKEY Guy, *Local Radio, Going Global*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2011 ; ZABALETA URKIOLA Iñaki, *Teoría y Técnica y lenguaje de la Información en Televisión y Radio. Sistemas digitales y analógicos*, Ed. Bosch, Barcelona, 2005.

Numérique, la radio au tournant des siècles » a eu lieu à l'Université Lyon 3 - Jean Moulin du 18 au 20 mai 2006. Bernard Wuillème fait une présentation des enjeux dans les actes du colloque<sup>183</sup> :

Le titre du colloque lui-même « *La radiodiffusion au tournant des siècles* » constitue sans doute la meilleure explication sur sa raison d'être et sa justification. En effet, le passage du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, puis celui du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle marquent différents tournants dans le secteur de la radiodiffusion :

- Tournant historique : si Marconi a été le premier à développer la TSF (Télégraphie Sans Fil), il faut également mettre en évidence le rôle primordial du Canadien Reginald Fessenden qui a mis au point la Téléphonie Sans Fil, en étant l'auteur d'une première expérience d'émission radiophonique sonore fondatrice, le 24 décembre 1906. Il y a plus de 100 ans.

- Tournant politique : la chute du mur de Berlin, en novembre 1989 marque symboliquement la fin de l'expérience soviétique et la fin d'un monde bipolaire où l'Est et l'Ouest s'affrontaient politiquement, économiquement, n'échangeant que des éléments de propagande. Il en résulte une redistribution de la radiodiffusion internationale et des radiodiffuseurs nationaux.

- Tournant technologique : le passage de l'analogique au numérique au début du XXI<sup>e</sup> siècle conduit à de profondes modifications en termes d'émission, de construction des discours et de réception de la radio à la fois sur le plan technique mais aussi avec des effets sur les modes de consommation de ce média.

- Tournant socioprofessionnel : Les émetteurs (médiauteurs, journalistes, animateurs...) vont devoir modifier leurs pratiques et contenus, tant à cause de la numérisation que de l'arrivée des satellites de radiodiffusion directe ou encore d'Internet qui bouleversent la donne radiophonique.

- Tournant économique : face à ces transformations technologiques, à la mondialisation et à la concentration des médias, quelle peut et doit être la place de la radiodiffusion dans le paysage audiovisuel global ? Quels seront ses nouveaux marchés ?

Le quatrième colloque international, qui a eu lieu à Paris les 26, 27 et 28 novembre 2009, avait pour thème « Vers la Post Radio. Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques »<sup>184</sup>. Le septième colloque international des 20 et 21 mars 2014 à Strasbourg, porte aussi sur les effets du numérique sur le monde de la radio, et plus précisément sur le journalisme : « Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique ».

Tout ce travail collectif aboutit à des publications :

- « La Radio, paroles données, paroles à prendre »<sup>185</sup> (2008) dirigé par Jean-Jacques Cheval dans la revue *MédiaMorphoses* et dont plusieurs textes sont issus de l'IAMCR de 2007.

- Les actes du colloque de Lyon de mai 2006 « La radiodiffusion aux tournants des Siècles » ont été publiés<sup>186</sup>.

- Certains actes du colloque international d'IREN « Quelles voix/voies pour le futur de la radio ? » qui s'est tenu en Belgique en novembre 2006 ont été publiés dans « Nouvelles voies de la radio ; The way ahead for radio research », *Recherches en Communication*<sup>187</sup> (2008) et dans « Le retour de la radio »<sup>188</sup>, *Médiatiques, récit et société* (2007) dirigés par Frédéric Antoine. Celui-ci a remplacé Jean-Jacques Cheval en 2010 à la présidence du GRER et est l'auteur, avec François Heinderyckx, d'un

---

<sup>183</sup> CHEVAL Jean-Jacques et WUILLEME Bernard (sous la direction de), *La radiodiffusion aux tournants des siècles*, Edition de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2008.

<sup>184</sup> POULAIN Sebastien, « Vers la Post Radio – Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques », *Le Temps des Médias*, n° 14, 2010, <http://www.histoiredesmedias.com/Colloque.2321.html>

<sup>185</sup> CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), « La Radio, paroles données, paroles à prendre », *MédiaMorphoses*, n° 23, Armand Colin/INA, Paris, 2008.

<sup>186</sup> CHEVAL Jean-Jacques et WUILLEME Bernard (sous la direction de), *La radiodiffusion aux tournants des siècles*, Edition de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2008.

<sup>187</sup> ANTOINE Frédéric (sous la direction de), « Nouvelles voies de la radio ; The way ahead for radio research », *Recherches en Communication*, n° 26, 2008.

<sup>188</sup> ANTOINE Frédéric (sous la direction de), « Le retour de la radio », *Médiatiques, Récit et société*, n° 40, printemps 2007.

rapport *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone* pour le Parlement de la communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles publié en mars 2011<sup>189</sup>.

- Le colloque « Radio et narration : le Réenchantement ? » organisé à Bruxelles Facultés St-Louis les 19-20 novembre 2010 par l'Observatoire du Récit médiatique (ORM) de l'École de communication, Université catholique de Louvain et le GRER donne lieu à une publication dirigée par Frédéric Antoine dans le 37<sup>ème</sup> numéro de la revue *Recherches en Communication* (Université catholique de Louvain) : « Radio et narration : de l'enchantement au réenchantement »<sup>190</sup>.

- Les actes des colloques de 2009, 2011, 2014 mais aussi ceux des journées d'étude seront certainement publiés dans la revue *RadioMorphoses* en construction.

Quelques revues – dont certaines sont scientifiques - sont particulièrement attentives au devenir des études sur la radiophonie :

- *Médiatiques*,
- *Récit et société* (avec une publication en 2007),
- *The Radio Journal*,
- *MédiaMorphoses* (avec une publication en 2008),
- *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*,
- *Recherches en Communication* (avec une publication en 2008 et 2012),
- *Journal of Radio and Audio Media*,
- *Wildproject* (avec une publication en 2009),
- *Temps des médias*,
- *Syntone...*

Jean-Jacques Cheval travaille à la création d'une revue scientifique spécialisée sur la radio. Cette revue permettrait de publier les actes issus des colloques GRER ou d'appels à contribution ou de contributions libres concernant l'activité scientifique liée à la radio. Récemment, comme une première étape, Jean-Jacques Cheval a mis en place le carnet *RadioGraphy* (<http://radiography.hypotheses.org/>) avec l'aide de Sylvie Capitant, Pergia Gkouskou-Giannakou, Nozha Smati (rédactrice en chef) et Pascal Ricaud (l'équipe de rédaction). Les premiers articles ont été publiés début février 2013. Ce carnet donne des informations générales et scientifiques sur la radio.

Frédéric Antoine a par ailleurs, pris la direction en 2012 de la rédaction du premier manuel pédagogique et scientifique francophone pour analyser le média radio avec des chapitres sur l'analyse des types de radio, de la programmation radiophonique, des genres d'émission. Des membres du GRER y participent.

Il est intéressant de noter qu'au-delà de la structuration interne de la recherche française, le GRER tente de faire se rencontrer des chercheurs et des professionnels au sein des institutions, organismes ou associations. Par exemple, dans le cadre d'une réflexion sur la « Visibilité des minorités discriminées » engagée depuis 2005, le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) organise une série d'auditions qui concerne aussi les radios. Dans ce cadre, le GRER (représenté par Jean-Jacques Cheval, Wafa Dahman, Anne-Caroline Fiévet et Pascal Ricaud) a rencontré le vendredi 27 juin 2008 une commission du CSA présidé par Rachid Arhab à propos de l'audibilité des minorités discriminées à la radio. A partir de sa thèse, Anne-Caroline Fiévet a traité du langage argotique à la radio. Wafa Dahman a présenté l'expérience des radios arabophones en France en insistant sur le rôle des radios locales. Pascal Ricaud a parlé des langues régionales et des diasporas, des potentialités de la radio en relation avec Internet. Dans tous les cas, il s'agit pour le GRER de participer à la légitimité et à la valorisation du média radio.

Le GRER est aussi présent lors de festivals et rencontres radiophoniques :

---

<sup>189</sup> ANTOINE Frédéric et HEINDERYCKX François, *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles, mars 2011, [http://egmedia.pcf.be/wp-content/uploads/2011/03/EGMI\\_EDL\\_fullv6\\_5.pdf](http://egmedia.pcf.be/wp-content/uploads/2011/03/EGMI_EDL_fullv6_5.pdf)

<sup>190</sup> ANTOINE Frédéric, « Radio et narration : de l'enchantement au réenchantement », *Recherches en communication*, n° 37, 2012, <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/issue/view/613>

- le congrès du Syndicat national des radios libres en novembre 2007 (avec Sébastien Poulain à propos de la « place et rôle de la radiodiffusion associative dans l’audiovisuel » et Anne-Caroline Fievet à propos des « Radios locales, nouveaux médias, responsabilité éditoriale : amateurisme ou professionnalisation? Quelle place pour l’expression populaire? »),
- le salon annuel « Le Radio » à Paris,
- le « Festival Longueur d’Ondes » de Brest (lors du festival du 4 au 7 décembre 2008,
- Christophe Deleu, maître de conférence en Sciences de l’Information et de la Communication a animé une matinée de diffusion de documentaires réalisés par des étudiants tandis qu’Etienne Damome, docteur en Sciences de l’Information et de la Communication, anime une «carte blanche» sur « Radios et Religions en Afrique »),
- le « Festival SonoR » de Nantes du 5 au 9 mars 2008 (avec une table ronde sur « le journalisme radio de service public »). Plusieurs membres du GRER (Jean-Jacques Cheval, Thierry Lefebvre, Christophe Deleu) sont intervenus au «Festival SonoR» de Nantes de 2011 (c’est une tradition) lors d’une table ronde diffusée sur la radio associative nantaise - régulièrement partenaire du GRER – Jet FM à propos des « radios en lutte ». Le GRER a participé à l’organisation et est intervenu au « Festival SonoR » de Nantes le 2 mai 2012. Grâce à la coordination de Christophe Deleu, Sebastien Poulain a présidé les conférences d’Elvina Fesneau, d’Alexandre Castant et d’Aline Carpentier. Sebastien Poulain a aussi participé à l’émission de Jet FM « Causerie sur la création radiophonique en Europe » animée par Pascal Massiot avec Knut Aufermann et Sarah Washington (Radia), Marcus Gammel (Deutschlandradio Kultur), Silvain Gire (ARTE Radio) et Irène Omélianenko (France Culture et Addor).
- « Engrenages » organisé par Radio Grenouille à Marseille du 21 au 25 mai 2008 (Christophe Deleu y a y a fait une communication sur le thème « Quelle peut-être le devenir d’une radio locale à l’heure de la radio numérique ? »<sup>191</sup>,
- les Radiophonies de Paris,
- la journée « Radio & Numérique : stabilité, mutations ou nouvel âge ? » organisée le 6 juin 2013 à Telecom ParisTech,
- le Festival Radiophonique de Bruxelles,
- Etienne Damome a participé au colloque sur l’avenir des radios communautaires face aux radios commerciales et communautaires « Radios associatives et communautaires : état des lieux » qui a eu lieu les 1 et 2 juillet 2013 à l’Université Libre de Bruxelles et qui était organisé par le Centre de Recherche en Information et Communication de l’ULB (donc Marie-Soleil Frère) et des chercheurs brésiliens,
- le GRER était associé à une journée intitulée « À la croisée des ondes » qui a eu lieu dans les Landes le 19 mai 2013. Des membres du GRER (Etienne Damome, Blandine Schmidt, Jean-Jacques Cheval) y ont fait des conférences.

Lors du quatrième colloque international du GRER qui a eu lieu à Paris les 26, 27 et 28 novembre 2009 et qui avait pour thème « Vers la Post Radio. Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques »<sup>192</sup>, la parole a été donnée à 60 participants de 15 nationalités rassemblant aussi bien des universitaires (doctorants et chercheurs) pluridisciplinaires (SIC, sociologie, science politique, philosophie), que des professionnels de la radio :

- syndicat (SNRL),
- radios (RTL, Radio France, Goom, Pluriel),
- institut de sondage (Médiamétrie),
- régulateur (CSA belge),
- financeur public (FSER),
- institut de patrimoine (INA),
- plateforme de diffusion (streamtheworld.com),
- société de mutualisation de contenus grâce à des journalistes multitasking (Mixmedia),
- artistes (Singer, Christoffel et Ripault),

---

<sup>191</sup>DELEU Christophe, « Quelle peut-être le devenir d’une radio locale à l’heure de la radio numérique ? », Radio Grenouille, Marseille, mai 2008, [http://www.grenouille888.org/dyn/spip.php?article1400&var\\_recherche=deleu](http://www.grenouille888.org/dyn/spip.php?article1400&var_recherche=deleu)

<sup>192</sup> POULAIN Sebastien, « Vers la Post Radio – Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques », *Le Temps des Médias*, n° 14, 2010, <http://www.histoiredesmedias.com/Colloque,2321.html>

- associations (AER, addor.org, DR),
- journaliste (RFI),
- consultant (LabRadio).

Des membres du GRER participent aussi à la réalisation d'expositions portant sur la radio en étant commissaires d'exposition, en faisant partie du comité scientifique et en organisant des événements scientifiques autour des expositions :

- Le sixième colloque international « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? »<sup>193</sup> les vendredi 20 et samedi 21 mai 2011 à l'Université Paris Diderot a conclu l'exposition « Eldorado » qui a eu lieu entre le 5 avril et le 28 mai dans le centre d'art de recherche Bétonsalon (<http://www.betonsalon.net/>; Esplanade Pierre Vidal-Naquet, Paris 13<sup>ème</sup>) dirigé par Mélanie Bouteloup avec qui le GRER a collaboré à plusieurs niveaux grâce à la coordination de Sebastien Poulain. Dans le cadre de cette exposition, plusieurs chercheurs (Thierry Lefebvre, Arnaud Maïsetti et Frédérique Berthet et leurs étudiants) et artistes (Elisabete Fernandes, Isabelle Cadière, Encyclopédie de la parole, Louise Hervé et Chloé Mailliet, Franck Leibovici) ont été invités à explorer les archives « Eldorado » rassemblées par une passionnée de radio: Joëlle Girard (membre du GRER).

- Le GRER a participé à l'organisation de l'exposition « Radio : ouvrez grand vos oreilles ! » qui s'est tenue au CNAM du 28 février au 02 septembre 2012 au Musée des arts et métiers. Hervé Glévarec en était le commissaire en chef et plusieurs membres du GRER ont fait partie du comité scientifique (Jean-Jacques Cheval et Thierry Lefebvre). L'exposition a aussi été l'occasion d'organiser des conférences portant sur l'histoire de la radio de membres du GRER (la « guerre des ondes » pour Jean-Jacques Cheval et la « bataille des radios libres » pour Thierry Lefebvre) en collaboration avec Radio France, l'INA et une journée d'étude portant sur « La programmation radiophonique » où les étudiants de Nicolas Becqueret ont présenté leur blog sur les élections présidentielles de 2012.

- Le GRER a participé à l'organisation de l'exposition « Good Morning Breizh » le 9 et 10 mars 2012 à l'Espace Jeunes de Lanester grâce à un projet tutoré des étudiants de l'UCO Bretagne-Sud sous la responsabilité de Sebastien Poulain et l'aide de Joëlle Girard et de ses archives. Le samedi 10 mars, une émission de radio JFM (Jeunesse FM) a été réalisée par le responsable de la radio et animée par un étudiant, qui a interviewé des adolescents à propos de leurs pratiques radiophoniques.

- Frédéric Antoine était dans le comité éditorial de l'exposition « Vu à la radio. 100 ans de radio en Belgique » du 12/12/13 au 27/04/14 à Tour et Taxis Bruxelles a été réalisé grâce à un entre RTBF, RTL, NRJ/Nostalgie et Tempora (spécialiste en conception et réalisation d'expositions). Un colloque international s'y est tenu le vendredi 25 avril 2014 grâce à une collaboration de l'Observatoire de Recherche sur les Médias et le journalisme (ORM) de l'Université de Louvain, du GRER et du ReSIC de l'ULB et la présence de Marie-Soleil Frère, Etienne Damome, Albino Pedroia et de Frédéric Antoine.

Pour gérer ce dialogue entre la société et les chercheurs, le GRER a mis en place tout un arsenal de technologies de communication :

- Un site Internet (créé par Pascal Ricaud et ses étudiants et géré par Pascal Ricaud et Jean-Jacques Cheval) a longtemps été très opérationnel et consulté.

- Il y a le carnet de recherche *RadioGraphy* (<http://radiography.hypotheses.org/>).

- Jean-Jacques Cheval a mis en place la page Facebook du GRER (<https://www.facebook.com/greradio>) qui permet de se mettre au courant de toute l'actualité radiophonique scientifique ou non.

- La revue scientifique *RadioMorphoses* sera bientôt en ligne.

La recherche scientifique sur la radio prend donc sa place dans la société et dans un monde radiophonique qui est en mouvement et en réflexion avec :

- ses « mémoires » (INAthèque, Joëlle Girard, CHR, SAéM, SPHM),
- ses festivals (Longueur d'Ondes, SonoR, Engrenages, Phonurgia Nova, Radiophonies, Université Radiophonique, Radiophonic),
- son salon (Le Radio),

---

<sup>193</sup> « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? », vendredi 20 et samedi 21 mai 2011, <https://radioslibres30ansdefm.wordpress.com/>

- ses émissions autoréflexives (zapping sur lemonde.fr, Les passagers de la nuit et Mégahertz à France Culture),
- ses commémorations (RTL et Nova 2006, France Info 2007, les « radios libres » en 2011, France Inter et France Culture en 2013),
- ses réseaux d'échange (URTI, EPRA, Panos),
- ses rapports (Hamelin et Teissier en 2009, Kessler en 2011),
- ses forums (Lincoln 2007, Toronto 2009),
- sa critique artistique (*Syntone*),
- ses lieux de diffusion et de création sonore, fictionnelle, documentaire (hier ACR, Club et Centre d'essai, aujourd'hui arteradio.com, estceque.blogspot.com, jetfm.asso.fr, silenceradio.org, grenouille888.org, ousopo.org),
- des journées de la radio « nationale » (avec depuis 2011 l'association de trois webradios TrENSistor, trENSmissions et Radio Sciences Po pour des conférences, émissions en direct, expositions...) ou « mondiale » (le 13 février sous le patronage de l'UNESCO),
- et d'autres événements variés : Cartes Postales Sonores des Zoreilles à Paris, Goûter sonore à Montpellier...

Parmi ces chercheurs, nous allons voir que certains ont réalisé des études sur l'audience et l'interactivité radiophoniques qui intéressent particulièrement l'étude de Radio Ici et Maintenant puisqu'elle valorise beaucoup ses auditeurs à travers l'interactivité qu'elle met en place.

## 1.5 Les études sur l'audience et l'interactivité

Dans la mesure où Radio Ici et Maintenant est une radio très interactive où les auditeurs sont à l'antenne pendant une grande partie de la journée, il est intéressant de noter qu'il y a eu ces dernières années quelques travaux portant sur l'interactivité et les auditeurs. En effet, sous l'influence des « radios libres », les auditeurs prennent toujours plus de place sur les antennes de presque toutes les radios (les radios publiques disant se placer davantage du côté de l'offre que de la demande, même si des émissions comme « Radio Com, c'est vous », « Là-bas si j'y suis », « Allô Macha »... sur France Inter ou certaines émissions de Le Mouv' font intervenir les auditeurs selon différents formats) que ce soit en direct ou en différé (par le biais d'un répondeur) en sachant que l'animateur peut aussi lire des SMS, des mails, des extraits de forum ou des propos tenus par des auditeurs hors antenne. En ce qui concerne les travaux de recherche sur l'interactivité, il y a la thèse de Jean-Louis Donnadiou *La relation auditeur-animateur radio par téléphone : un modèle d'interactivité ?*<sup>194</sup> qui corréle l'apparition de cette interactivité avec le développement de l'informatique, les réseaux câblés, la télématique... où les usagers entrent en interaction grâce à des technologies « horizontales », alors que les médias plus anciens et « verticaux » comme la radio, la télévision ou la presse ne permettaient pas en soi cette interactivité. Selon Jean-Louis Donnadiou, c'est l'usage du téléphone qui fait entrer la radio dans l'ère de l'interactivité. Il existe trois usages sociaux du téléphone qui sont une chance pour la radio :

- D'une part, le téléphone permet la réduction des distances entre les personnes par la mise en relation des individus physiquement absents.
- D'autre part, il permet de rompre la solitude en décrochant son téléphone à tout moment pour entrer en communication avec quelqu'un.
- Enfin, le téléphone permet la mise en place de « cercles », réseaux par le biais de numéros dits « de service » tels « SOS Amitié » dont la fonction est de se connecter à un réseau en créant des liens entre des personnes qui ne se connaissent pas.

---

<sup>194</sup> DONNADIEU Jean-Louis, *La relation auditeur-animateur radio par téléphone : un modèle d'interactivité ?*, sous la direction d'Anne-Marie Lulan, thèse de doctorat en sociologie, Bordeaux 3 Michel de Montaigne, 1986.

En 1994, les sociologues Eric Macé et Didier Lapeyronnie s'interrogent sur les conséquences sur la sexualité et les mœurs des adolescents, des émissions comme « Love in fun » diffusée sur Fun Radio dans les années 1990 et animée par Doc et Difofool<sup>195</sup>. Il existe aussi des travaux en sciences de l'information et de la communication qui se focalisent sur la place que prennent les non-professionnels de la radio. En 2005, il y a par exemple la thèse de Nicolas Becqueret<sup>196</sup> qui analyse les dispositifs (la mise en scène des émissions et de la parole) et les discours (le genre de discours) de ces non-professionnels au sein des émissions de type « libre antenne » des radios dites « jeunes » (avec des auditeurs ayant généralement entre 15 et 25 ans) comme :

- « Bonsoir la planète » de Malher de 1992 à 1994 sur Skyrock,
- « Lovin fun » de Doc et Difofool,
- « Le star system » de Max sur Fun Radio de 1995 à 1999,
- « Radio libre » de Difofool sur Skyrock à partir de 1997.

La thèse publiée *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*<sup>197</sup> (2006) de Christophe Deleu analyse la « fonction de celui qui donne la parole », le « statut de celui à qui on donne la parole » et la « représentation de l'auditoire » dans trois émissions :

- des émissions « forum », c'est-à-dire des émissions où « par le biais du téléphone, l'auditeur pose des questions ou donne en direct son avis sur tel ou tel sujet » (« Radio Com, c'est vous » sur France Inter, « Les auditeurs ont la parole » sur RTL et « L'émission de Christophe Dechavanne » sur Europe 1),
- des émissions « divan », c'est-à-dire des émissions où par le biais du téléphone, « l'auditeur appelle un psychologue à l'antenne pour lui faire part d'un problème » (« Lovin'Fun » sur Fun Radio et « Allô Macha » sur France Inter),
- et enfin des émissions documentaires « sous la forme d'une interview montée où le « journaliste ou l'animateur donne la parole à une personne racontant une expérience » (« Là-bas si j'y suis » sur France Inter, « Les nuits magnétiques » et « Atelier de création radiophonique » sur France Culture et « Parcours de femmes » sur la radio associative très écoutée Canal Sambre).

Il y a aussi le mémoire de master 2 *Radiographie de l'interactivité radiophonique*<sup>198</sup> (2008) de Blandine Schmidt qui porte sur les programmes diffusés sur les radios privées et publiques (« Service public » sur France Inter, « Ça peut vous arriver » sur RTL et « Lahaie, l'amour et vous » sur RMC-Info) qui apportent une assistance aux auditeurs dans leurs tracas quotidiens grâce à des dispositifs allant du simple conseil à la prise en charge directe des problèmes grâce à des avocats par exemple.

On peut citer l'ouvrage *Paroles d'auditeurs, Un rebeu n'peut pas mater une meuf de cheri* (2003) de Michel Meyer. S'il ne constitue pas un ouvrage scientifique, il témoigne, avec un peu de moralisme et de normativisme, de l'importance qu'ont prises les émissions de discussion faisant intervenir des auditeurs à l'antenne. Il montre la peur que cela provoque chez les professionnels de la radio mais aussi dans les institutions publiques comme le CSA ou encore chez les familles et les universitaires :

---

<sup>195</sup> LAPEYRONNIE Didier et MACE Eric, *Les émissions de « libre parole » à la radio. Première note de recherche*, Document polycopié, 1994.

<sup>196</sup> BECQUERET Nicolas, *Éléments pour une typologie des émissions radiophoniques interactives. Genres, indicateurs pragmatodiscursifs et réception*, sous la direction de Claude Chabrol, thèse de doctorat en science de l'information et de la communication, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris, 2005.

<sup>197</sup> DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006

<sup>198</sup> SCHMIDT Blandine, *Radiographie de l'interactivité radiophonique*, sous la direction de Jean-Jacques Cheval, master 2 recherche Sciences de l'information et de la Communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 2008.

Au gré des ondes, en zappant d'une fréquence à l'autre sur la bande FM, l'auditeur n'entend presque plus que lui-même. [...] [Le phénomène] inquiète tous ceux qui se disent, finalement, que le public n'est jamais autant lui-même que silencieux tant le débridement "interactif" actuel des ondes s'apparente à cette tour de Babel que les descendants de Noé eurent jadis la prétention sacrilège d'élever jusqu'au ciel<sup>199</sup>

Michel Meyer, qui est écrivain et journaliste (presse, radio et télévision), a été correspondant d'Antenne 2, de France Inter et de *L'Express* en Allemagne et en Europe de l'Est, avant de devenir le directeur de l'information de Radio France et d'être l'un des fondateurs de France Info en 1987. Son discours sur la crise de la radio - qu'il a décliné par la suite à propos du fonctionnement « abrutissant » et « médiocre » de la télévision<sup>200</sup> - s'accompagne de celui de la crise de la langue :

- « fin de phrases en eau de boudin »<sup>201</sup>,
- « la ruine du langage »<sup>202</sup>,
- « implacable appauvrissement du vocabulaire »<sup>203</sup>...

Le CSA suit lui-même de près toutes les émissions interactives du fait des questions juridiques, politiques qu'elles posent. La Commission de réflexion sur l'évolution des programmes a publié un rapport intitulé *Les émissions interactives en radio*<sup>204</sup> en juillet 2012 en faisant part de ses interventions dans le domaine et en s'interrogeant sur :

- l'évolution des formats des « libres antennes » des « radios jeunes » (« Les émissions de libre antenne sur les radios musicales : Quelles évolutions des formats ? Banalisation ou Mutation ? ») dont sont tirés trois enseignements :

- Modération du ton des émissions et homogénéisation sur le plan éditorial et musical.
- Une puissance d'identification amoindrie par la multiplication de ces programmes sur les réseaux nationaux.
- Vecteurs de prolongement des émissions au-delà du direct : discussions autour des émissions et accès aux séquences filmées en studio.

- et la gestion de la parole sur les « radios adultes » (« La maîtrise de l'antenne sur les stations généralistes (Europe 1, RTL, RMC, France Inter, Sud radio) ») dont sont tirés quatre enseignements :

- Une maîtrise de l'antenne assurée grâce à la succession de filtres en amont ;
- Peu, voire pas de dérapages à l'antenne – « forme de contrat de confiance entre les auditeurs » (verbatim) ;
- Le nombre des appels varie fortement en fonction des émissions et des sujets traités ;
- Un choix des sujets dicté d'abord par l'actualité mais la hiérarchie des auditeurs est souvent différente de celle des journalistes. Les auditeurs sont de plus en plus sollicités par les stations pour donner leur avis (sauf 1 station).

---

<sup>199</sup> MEYER Michel, *Paroles d'auditeurs, Un rebeu n'peut pas mater une meuf de chéri*, Editions des Syrtes, Paris, 2003, p9.

<sup>200</sup> MEYER Michel, *Le livre noir de la télévision*, Grasset, Paris, 2006

<sup>201</sup> MEYER Michel, *Paroles d'auditeurs, Un rebeu n'peut pas mater une meuf de chéri*, Editions des Syrtes, Paris, 2003, p103.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p107.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p10.

<sup>204</sup> CSA, Commission de réflexion sur l'évolution des programmes, *Les émissions interactives en radio*, juillet 2012,

<http://www.csa.fr/content/download/23015/359899/file/LES+EMISSIONS+INTERACTIVES+EN+RADIO.pdf>

Certains chercheurs spécialistes de la radio se sont intéressés aux auditeurs à l'image de l'ouvrage collectif *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*<sup>205</sup> (2003) dirigé par Jean-Jacques Cheval qui aborde des aspects aussi bien qualitatifs que quantitatifs de l'audience radio.

La chercheuse en sciences de l'information et de la communication Marie Josèphe Berchoud s'est intéressée à la réception du média radio à travers l'analyse (linguistique, pragmatique et sémiotique) d'écrits épistolaires des auditeurs de Radio France International - qui reçoit plus de 1000 lettres par mois de plus de 45 millions d'auditeurs. Dans *R.F.I. et ses auditeurs, « Chers émetteurs... »* (2003) Marie Josèphe Berchoud dépouille 678 lettres en avril et mai 2000 dont 341 lettres en continu (le tout venant de mars-avril 2000) et 337 lettres selon un dispositif de traitement destiné à obtenir des résultats représentatifs (1/3 du courrier quotidien, pris dès réception pendant deux semaines et demi)<sup>206</sup>. Ces relations internationales privées entre les auditeurs et le média radio font émerger le profil de l'auditeur susceptible d'écrire :

un « au(di)teur plutôt jeune, masculin dans 9 cas sur 10, et, très majoritairement africain »  
« animé d'un très fort besoin d'informations, souvent lié au parcours scolaire, universitaire ou de projet de l'au(di)teur, et de savoir », « désireux de parler de soi et, souvent, une exigence de réciprocité dans la communication et de continuité du lien né des ondes, des choix et de l'histoire »<sup>207</sup>.

En ce qui concerne la sociologie des auditeurs, les travaux français pionniers sont ceux de Dominique Cardon<sup>208</sup> qui s'interroge plus globalement sur les conditions de possibilité d'entrée et d'engagement dans l'espace public médiatique et politique grâce à l'usage de la sociologie interactionniste d'Erving Goffman et la sociologie de l'engagement de Louis Quéré, Patrick Pharo, Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

Les radios comme RTL et France Inter (qui sont les terrains d'étude de Dominique Cardon) ne pouvant pas et ne voulant pas faire passer à l'antenne tous les auditeurs, le sociologue montre comment elles utilisent des standardistes pour les sélectionner. Ainsi, des critères plus ou moins explicites sont mis en place. Pour espérer passer à l'antenne, l'appelant doit pouvoir :

- montrer une capacité à critiquer,
- montrer sa capacité à démontrer une injustice,
- tenir une discussion avec un discours simple, claire et argumenté,
- être capable de trouver des exemples concrets que les autres auditeurs peuvent comprendre.
- se montrer à la hauteur, ou presque, des professionnels pour ce qui est de la forme du discours.

C'est après cette présélection des standardistes que les animateurs choisissent les appelants en fonction :

- du contenu du discours,
- de la direction qu'ils veulent donner à la discussion,

---

<sup>205</sup> CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003

<sup>206</sup> BERCHOUD Marie Josèphe, *R.F.I. et ses auditeurs, « Chers émetteurs... »*, L'Harmattan, Paris, 2003, p20.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p15.

<sup>208</sup> CARDON Dominique, « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, n° 31, 1995 ; CARDON Dominique, « "Chère Mémie..." Emotions et engagements de l'auditeur de Mémie Grégoire », *Réseaux*, n° 70, mars-avril 1995 ; CARDON Dominique et HEURTIN Jean-Philippe, « La critique en régime d'impuissance – Une lecture des indignations des auditeurs de France Inter », in Bastien François et Erik Neveu (sous la direction de), *Espaces publics mosaïques – Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1999 ; CARDON Dominique HEURTIN Jean-Philippe et LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n° 31, 1995.

- de l'intérêt et la pertinence possible de l'intervention.

La publicisation de la parole ne va aucunement de soi dans l'espace public médiatique. Il en est d'ailleurs de même dans l'espace public en général. Ce type de programme permet en tout cas aux « publics médiatiques » de n'être pas seulement des « récepteurs médiatiques ». Les « publics médiatiques » peuvent devenir et sont des « acteurs médiatiques ».

Dominique Cardon s'inscrit aussi dans l'évolution et le développement de la sociologie des publics et de la réception, où des contenus médiatiques et politiques :

- la puissance de la « culture de masse » des marxistes de l'école de Francfort (Walter Benjamin, Erich Fromm, Herbert Marcuse...),
- la « seringue hypodermique » de Harold Dwight Lasswell (l'école de Michigan) dans *Propaganda Techniques in the World War*<sup>209</sup> (1927),
- l'« exposition sélective » aux messages, le « flux de communication en deux temps » et « l'influence personnelle » de Paul Lazarsfeld (l'école de Columbia) dans *People's Choice*<sup>210</sup> (1944),
- les *cultural studies* (les identités culturelles et sociales des publics) de Stuart Hall, John Fiske, David Morley, Richard Hoggart (l'école de Birmingham),
- l'« attention oblique » de Richard Hoggart dans *The Uses of Literacy: Aspects of Working Class Life*<sup>211</sup> en 1957,
- l'« Encodage/décodage » avec les lectures « dominantes », « négociées » et « oppositionnelles »<sup>212</sup> de Stuart Hall (1980),
- le paradigme des « effets limités » (aux « éléments directifs de clôture du sens » font face des lectures négociées ou oppositionnelles) de David Morley dans *Télévision, Audiences and Cultural Studies*<sup>213</sup> (1992),
- la problématique de l'*agenda setting*<sup>214</sup> (fixation de l'ordre informationnel du jour) de Maxwell McCombs et Donald Shaw, *framing*<sup>215</sup> (cadrage de la manière de traiter un fait) de William Gamson et d'André Modigliani, du *priming*<sup>216</sup> (amorçage de l'opinion du public) de Shanto Iyengar, - « Un public actif, un téléspectateur critique »<sup>217</sup> de Sonia Livingstone et Peter Lunt (1992).

Hervé Glevarec, après avoir écrit une thèse sur le fonctionnement de la production à France Culture<sup>218</sup>, utilise la sociologie de la réception et l'apport des *Cultural Studies* dans *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*<sup>219</sup> (2005). Il montre le rapport identitaire des jeunes aux émissions de « libres antennes » des « radios jeunes » (Fun radio, NRJ, Le Mouv'), et principalement de la radio Skyrock. Skyrock, fondée et dirigée par Pierre Bellanger, est la deuxième radio musicale derrière NRJ, et la première des « radios jeunes »,

---

<sup>209</sup> LASSWELL Harold Dwight, *Propaganda Techniques in the World War*, New York, Knopf, 1971 [1927].

<sup>210</sup> BERELSON Bernard GAUDET Helen et LAZARSFELD Paul Félix, *The People's Choice: How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944], KATZ Elihu et LAZARSFELD Paul Félix, *Personal influence*, Free Press, New York, 1955 et KATZ Eliu, « Les deux étages de la communication », in Francis Balle et Jean-Guy Padioleau (sous la direction de), *Sociologie de l'information : textes fondamentaux*, Larousse, Paris, 1973.

<sup>211</sup> HOGGART Richard, *La Culture du pauvre* [The Uses of Literacy: Aspects of Working Class Life], Editions de Minuit, Paris, 1970 [1957].

<sup>212</sup> HAL Stuart, « Encodage/décodage », *Réseaux*, n° 68, 1994 [1980].

<sup>213</sup> MORLEY David, *Télévision, Audiences and Cultural Studies*, Routledge, Londres, 1992.

<sup>214</sup> MCCOMBS Maxwell et SHAW Donald, « The agenda-setting function of mass-media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, 1972.

<sup>215</sup> GAMSON William A. et MODIGLIANI Andre, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, 1989.

<sup>216</sup> IYENGAR Shanto, *Is anyone responsible ? How television frames political issues*, University Of Chicago Press, Chicago, 1991 et *Do the Media Govern ? : politicians, voters, and reporters in America*, Sage, Thousand Oaks, 1997.

<sup>217</sup> LIVINCSTONE Sonia et LUNT Peter, « Un public actif, un téléspectateur critique », *Hermes*, n° 11/12, 1992.

<sup>218</sup> GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre : Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS, Paris, 2001.

<sup>219</sup> GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

avec 3,8 millions d'auditeurs. On peut ajouter que Skyblog, la filiale de Skyrock, a été la première plate-forme de blogs en Europe avec 7,6 millions de visiteurs par mois. Skyrock a remplacé la radio « La voix du Lézard » en 1986. « La voix du Lézard » avait été fondée elle-même en 1983 par le même technophile Pierre Bellanger, qui est militant écologiste (il a publié des ouvrages de photos sur la nature, et il a été secrétaire général de Génération Ecologie et candidat aux élections législatives dans le Nord) et ancien « radiolibriste » (Il a fait partie de la Fédération Nationale des Radios Libres (FNRL) et participé à la création de Radio Paris 80 puis de Radio Cité Future). Skyrock a connu un grand développement à la fin des années 1990 lorsque le rap a remplacé le rock et lorsque l'animateur Difooll (un transfuge de Fun Radio qui avait beaucoup fait parler de lui lorsqu'il animait l'émission « Doc et Difooll » où les jeunes pouvaient poser des questions sur leur santé et leur sexualité) est arrivé à l'antenne pour animer le matin une émission axée sur les jeux et les canulars, et pour animer le soir une émission axée sur la discussion. Dans son ouvrage, Hervé Glevarec analyse ce qui est dit à l'antenne, et ce que pensent les auditeurs de cette antenne. Pour réaliser cette étude de réception, il mène donc des entretiens avec les auditeurs. Il compare les profils sociaux de ces auditeurs avec les caractéristiques des audiences de la radio Skyrock. Il interroge le rôle, la fonction, la place et l'influence que prennent les émissions de « libre antenne » dans la vie quotidienne des adolescents. Il s'interroge également sur la formulation des problèmes des jeunes (sexualité, relations amoureuses, expériences transgressives, construction de leur identité), la résolution de ces problèmes et sur l'impact que peut avoir le média radio sur la construction de cette génération. En effet, depuis la libéralisation des ondes, les radios musicales « jeunes » ont pris une place majeure dans l'univers culturel et social du public concerné. Leur double nature, interactive et musicale, fait de ces radios des vecteurs de la musique pour les jeunes. Quant aux « libres antennes » du soir, elles sont des supports privilégiés du « moment adolescent ». Hervé Glevarec poursuit ce travail dans *La radio et ses publics. Sociologie d'une fragmentation*<sup>220</sup> (2009) et dans *La culture de la chambre. Les pré-adolescents, les loisirs contemporains et leurs parents*<sup>221</sup> (2009), où il étudie respectivement les audiences et la vie des adolescents.

En ce qui concerne le résultat de ses recherches, Hervé Glevarec pense que la radio dite « jeune », comme média culturel, musical et média social, identitaire, a permis d'associer deux intérêts, et deux pratiques :

- d'une part une pratique culturelle des jeunes, c'est-à-dire l'écoute d'une musique destinée à un public jeune,
- d'autre part des programmes concernant ces mêmes jeunes, comme par exemple la résolution de problèmes personnels et subjectifs.

La radio « jeune », opposée à la radio « adulte », « occupe une position double dans les pratiques des adolescents. Elle est à la fois un espace d'identification, à travers le « style », et un espace d'apparition de par son insertion dans la construction anthropologique de l'adolescence. »<sup>222</sup> :

- D'une part, la « radio jeune » permet une autonomisation, une « communalisation »<sup>223</sup> générationnelle (par rapport aux adultes<sup>224</sup> mais aussi par rapport aux plus jeunes (à Skyrock, on les

---

<sup>220</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, *La radio et ses publics. Sociologie d'une fragmentation*, Ed. Seteun / Irma, Bordeaux / Paris, 2009.

<sup>221</sup> GLEVAREC Hervé, *La culture de la chambre. Les pré-adolescents, les loisirs contemporains et leurs parents*, La Documentation française, Paris, 2009.

<sup>222</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.

<sup>223</sup> GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p89.

appelle les « pyjamas »)). Elle permet aussi une identification institutionnelle (par rapport à la famille et à l'école). C'est le « moment radiophonique adolescent »<sup>225</sup> défini par rapport aux autres moments sociaux des autres groupes sociaux.

- Et d'autre part, la « radio jeune » permet l'apparition des jeunes dans l'espace public sonore en créant leur propre espace concurrent et alternatif à l'ensemble des autres espaces publics. Le sens de la radio peut être « articulé autour de la place qu'elle occupe à l'intersection de l'espace privé (les questions abordées sont relatives aux personnes et portent sur des thèmes intimes), de l'espace d'interconnaissance (on s'y reconnaît et on est susceptible de s'y faire reconnaître par le groupe d'appartenance) et l'espace public (on peut y parler de manière anonyme). »<sup>226</sup>

L'écoute de cette radio est un fait social qui a lieu à un moment, puis dans un espace précis, et qui crée des liens sociaux entre des individus :

- Le matin et l'après-midi, l'écoute, l'écoute est « indexée »<sup>227</sup> à des situations puisqu'elle est une activité secondaire liée des activités obligatoires comme l'hygiène, les repas, le rangement, les déplacements, les devoirs. En soirée, elle devient une pratique principale. Même en soirée, les auditeurs peuvent très bien exercer d'autres activités pendant l'écoute.

- L'espace de l'écoute est majoritairement situé au domicile et essentiellement dans la chambre. C'est une « culture de la chambre »<sup>228</sup>, même si l'écoute peut avoir lieu sur le trajet entre le domicile et l'école, voire à l'école ou ailleurs. D'ailleurs, la radio transforme les pratiques et les rapports aux œuvres culturelles en « décloisonnant »<sup>229</sup> l'espace traditionnellement autonome des pratiques (aller au concert, écouter un disque sans sortir de la pièce).

- L'écoute de ces radios est majoritairement solitaire, même si l'écoute entre amis et entre frère et sœurs existent. Cette écoute individuelle ou « co-décidée »<sup>230</sup> s'oppose à l'écoute subie que constitue l'écoute familiale lors des moments collectifs de la vie domestique (repas, voiture...).

L'écoute de cette radio est « multi fonctionnelle »<sup>231</sup> : la radio suit le rythme des temps sociaux et biologiques des jeunes. Elle accompagne, délasse, endort, amuse, divertit les auditeurs.

Le lien à la radio et le choix d'une radio est « dialectique »<sup>232</sup> puisqu'il s'agit :

- de savoir ce que les autres écoutent selon un principe d'intégration, voire de socialisation,  
- et d'autre part de savoir quel est l'auditoire de telle ou telle radio, selon un principe d'affiliation et de distanciation.

---

<sup>224</sup> FLICHY Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et espace privé*, La Découverte, Paris, 1991, p224.

<sup>225</sup> GLEVAREC Hervé, « Le moment radiophonique des adolescents : Rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, vol. 21, n° 119, 2003.

<sup>226</sup> GLEVAREC Hervé, « "Téléphoner à ses parents" : le lien à la radio des adolescents, entre proximité et distanciation », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audience, Publics et Pratiques radiophoniques*, Ed. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2003.

<sup>227</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.

<sup>228</sup> FRITH Simon, *The Sociology of Rock*, Constable, London, 1978.

<sup>229</sup> CHANEY David, *The cultural turn*, Routledge, Londres, 1994 cité par GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p90.

<sup>230</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003

<sup>231</sup> *Idem.*

<sup>232</sup> *Idem.*

C'est en sachant qui sont les auditeurs d'une radio ce que ces auditeurs écoutent, que les adolescents choisissent leur radio, et donc leur identité, leur style, leurs pratiques... Il y a donc une « homologie structurale » entre la position sociale et le choix de la radio.

En revanche, la légitimité et la hiérarchie culturelle, se font moins entre les différents styles de musique avec notamment la distinction musique populaire/autre musique, qu'à l'intérieur même des genres avec notamment la distinction/opposition musique commerciale-inauthentique/musique non-commerciale-authentique. Ces radios, qui sont toutes désignées, hiérarchisées comme étant plus ou moins commerciales, participent à cette nouvelle distinction puisqu'elles concurrencent les institutions traditionnelles de légitimation culturelle. Le jazz et la musique classique, mis en avant à l'école ou dans la famille, laissent la plupart des jeunes indifférents. Les « radios jeunes » diversifient les possibilités d'écoute et les styles de musique. Elles légitiment certains artistes aux dépens d'autres créateurs. Leur seul critère : le plaisir des auditeurs. Ils manifestent leur consentement en écoutant les programmes. Des comportements que les responsables des radios observent grâce aux courbes d'audience, sans toutefois connaître leur « vrai » public<sup>233</sup>. Ces radios participent donc au « tournant culturel »<sup>234</sup> qui voit se désempoiler la sphère culturelle et la sphère sociale entraînant la dissociation du légitimisme objectif, institutionnel, social par rapport au légitimisme subjectif et individuel. Les « radios jeunes » sont des prescripteurs, des intermédiaires, des médiateurs, des intercesseurs autonomes, entre la production musicale et le public pour légitimer des goûts. « Il semble qu'il n'existe plus *une* légitimité classique mais une série de légitimités de filiation « savante » et « populaire » qui coexistent et qui sont structurées en terme d'âges et, à mesure que l'histoire avance, en terme de générations. »<sup>235</sup>

Mais l'importance du style de musique revient lorsqu'il s'agit d'opposer la musique des jeunes plus moderne et récente diffusée sur les « radios de jeunes » à la musique des adultes dits « vieux » plus classique et ancienne diffusée sur les « radios de vieux ». Cette distinction, cette fermeture générationnelle permet de se sentir entre soi, ce qui permet d'ouvrir un « espace social en soi »<sup>236</sup> qui est propre aux jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer sur les sujets qui les concernent, notamment leurs problèmes. C'est un « espace d'entre soi dont le régime d'engagement n'est ni l'éducation, ni la pédagogie, non plus la morale mais la relation d'expérience »<sup>237</sup>. Et cela, grâce aux « libres antennes » qui sont faites pour et, en partie, par les auditeurs, selon le type de radio. A divers degrés, il y a collaboration et « co-élaboration »<sup>238</sup> entre les animateurs et les auditeurs grâce à des témoignages, canulars, parodies, débats, jeux qui sont interactifs. Ces programmes permettent donc un apprentissage de :

---

<sup>233</sup> HENNION Antoine et MEADEL Cécile, *Radios, réseaux, régies. La représentation du public par les professionnels de la radio*, Centre de sociologie de l'innovation, Paris, 1988.

<sup>234</sup> CHANEY David, *The cultural turn*, Routledge, Londres, 1994 cité par GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p90.

<sup>235</sup> GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p89.

<sup>236</sup> GLEVAREC Hervé, « Quel objet social est la radio pour les adolescents ? », *Médiamorphoses*, n° 10, 2004.

<sup>237</sup> GLEVAREC Hervé, « "Téléphoner à ses parents" : le lien à la radio des adolescents, entre proximité et distanciation », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audience, Publics et Pratiques radiophoniques*, Ed. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2003 « C'est pourquoi le rapport spéculaire qui existe entre la position d'auditeur et celle d'appelant (bien qu'il y ait sans doute un décalage sociologique, à confirmer, en termes d'âges) débouche autant sur une série d'identifications que sur la défiance, la critique et le point de vue autre. En effet, la relation spéculaire n'est pas ici contenue à deux subjectivités mais ressort à une série de tiers (les animateurs, les autres appelants). »

<sup>238</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.

- ce que c'est d'être jeune,
- quelle est la musique qu'ils écoutent et doivent écouter,
- ce qui les fait rire,
- quelles sont leurs références, leurs modèles, leurs repères,
- quelles sont leurs manières d'être (leur ethos),
- quelles sont leurs expériences,
- quels sont leurs problèmes et la façon de les résoudre,
- quels sont leurs univers imaginaires, sociaux et symboliques
- quelles sont leurs règles de fonctionnement.

La radio, grâce à la ritualisation<sup>239</sup> de la publicisation de l'espace privé, de la vie privée, permet aux jeunes de s'interroger, de s'identifier, de se comparer, de réfléchir, de se positionner, de se distinguer, de se construire et de communiquer. La radio joue donc un rôle de médiation générationnelle. Elle met en relation et socialise les jeunes en leur permettant de se trouver une place, une identité dans la société. Elle les fait entrer dans une culture ou une « sous-culture », voire une « contre-culture »<sup>240</sup> puisque Skyrock a soutenu et soutient la « sous-culture », voire « contre-culture » rap après avoir soutenu la « sous-culture », voire « contre-culture » hard rock. Les « radios jeunes » participent à la privatisation, l'autonomisation, l'individualisation des pratiques culturelles.

Le travail d'Hervé Glevarec peut donc servir d'exemple pour étudier la radio comme un « lieu anthropologique »<sup>241</sup>, c'est-à-dire un espace identitaire, relationnel et historique susceptible de créer une « sous-culture », éventuellement oppositionnelle, comme peut l'être RIM qui dispose elle aussi d'un espace interactionnel d'expression. C'est ce que fait Jean-Baptiste Fribourg dans le mémoire « *Salut Daniel* » *La communauté des auditeurs de là-bas si j'y suis sur France Inter*<sup>242</sup> soutenu en 2006 à l'IEP de Lyon. Ce mémoire porte sur l'émission de Daniel Mermet qui se démarque dans le paysage radiophonique par son format privilégié, le documentaire, qui est mis en onde grâce à un important travail de réalisation. Le répondeur utilisé par les auditeurs comme un espace de prise de parole militante et communautaire participe à cette originalité. Selon Jean-Baptiste Fribourg, le lien communautaire entre l'émission *Là-bas si j'y suis* et ses auditeurs repose à la fois sur la forme même de l'émission, sur la personne de Daniel Mermet, et sur l'engagement de l'émission. Le terrain de recherche de Jean-Baptiste Fribourg se compose de l'ensemble des émissions diffusées depuis 2001, des messages des auditeurs récoltés aléatoirement entre octobre 2005 et mai 2006 et 6 entretiens réalisés auprès des auditeurs de la radio.

Une autre forme d'interactivité ou de réception est étudiée par Frédéric Antoine pour le compte de la Fondation Roi Baudouin et dans le cadre des séminaires « Médias » menés par la Fondation Roi Baudouin : le « *feed back* » (internes et externes, anciens et nouveaux,

---

<sup>239</sup> La pratique de la radio par les jeunes a tous les traits des rites de séparation (fermer la porte), des rites de marge (l'écoute solitaire, dans la chambre) et des rites d'agrégations (appeler, s'identifier, réagir, échanger) dont Van Genep a fait les moments des rites de passage. L'usage privatif de la radio n'est pas un invariant historique de la radio. Voir MOORES Shaun, « "The box on the dresser" : memories of early radio and everyday life », *Media, Culture and Society*, vol. 10, 1988.

<sup>240</sup> Les concepts de « sous-culture » ou de « contre-culture » proviennent des *cultural studies* qui les voient comme cultures de groupes sociaux en résistance, en opposition, en conflit avec des groupes sociaux plus vastes à l'échelle nationale ou mondiale et tenant d'une culture dominante. Voir COHEN Phil, « Subcultural conflict and working class community » [(1972)], in Stuart Hall, Dorothy Hobson, Andrew Lowe et Paul Willis (sous la direction de), *Culture, Media, Language*, Unwin Hyman, Londres, 1980 cité par GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p90.

<sup>241</sup> AUGÉ Marc, *Non-Lieux - Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.

<sup>242</sup> FRIBOURG Jean-Baptiste, « *Salut Daniel* » *La communauté des auditeurs de là-bas si j'y suis sur France Inter*, sous la direction de Max Sanier, IEP de Lyon, 2006, [http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg\\_jb/html/index-frames.html](http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg_jb/html/index-frames.html)

positifs et négatifs) des usagers des médias (presse écrite, télévision, et bien sûr la radio) en Belgique néerlandophone et en Belgique francophone<sup>243</sup> :

- les études marketing,
- les modes classiques de communication des usagers avec les médias et leurs évolutions (courrier électronique, poste régulière, télécopies (fax)),
- les services aux usagers (le « service après-vente » du produit médiatique),
- les initiatives ponctuelles et contacts personnalisés (rencontres, événements...),
- la participation des usagers à la production du contenu médiatique (du courrier des lecteurs à la prise de parole dans une émission),
- La participation des usagers aux systèmes interactifs présents sur les sites Internet des médias (forums, « chats »),
- les comités d'usagers,
- les Conseils de Presse,
- Les Instances et Conseils de régulation et de contrôle mis sur pied par les autorités politiques,
- les ombudsmen (médiateurs de la République, ou défenseurs des droits du citoyen).

Les supports se multiplient. Mais la prise en compte du « *feed back* » dépend des choix des responsables qui considèrent ou non que leur mission est de prendre en considération ou non « les mouvements d'avis concernant les productions sortantes »<sup>244</sup>. Or, l'étude conclut qu'« [i]l est incontestable que les usagers ne figurent pas actuellement au centre des préoccupations des producteurs de contenus médiatiques. Ceux-ci ne considèrent souvent les modes de feedback qu'ils peuvent entretenir avec leurs utilisateurs que comme secondaires et utilitaires, voire commerciaux. »<sup>245</sup> Depuis cette étude, les médias sociaux sont apparus et internet s'est démocratisé. Mais il n'est pas certain que les responsables soient beaucoup plus attentifs aux « *feed back* ».

Nous avons vu que les ouvrages de sociologie ne sont pas très nombreux en France en ce qui concerne la sociologie de la radio car les recherches en histoire et en sciences de l'information et de la communication (non sociologiques) sont dominantes. Les études sur les radios associatives sont *a fortiori* encore moins nombreuses. En revanche, il existe de nombreuses études françaises et anglo-saxonnes, sur les radios dites communautaires, dont certaines ont un fonctionnement similaire aux radios associatives françaises. Voici ces études.

## 1.6 Les études sur les radios associatives

Il existe de nombreux travaux français et anglo-saxons, sur les radios communautaires ayant un fonctionnement similaire aux radios associatives. Lors des conférences nationales ou internationales, un grand nombre de communications les concernent. Elles ont même souvent un espace qui leur est réservé grâce à un regroupement avec les autres médias associatifs comme par exemple à l'ECREA (European Communication Research and Education Association). En effet, ces radios sont très nombreuses, diverses, grâce à leur faible coût de fonctionnement. Ce militantisme intéresse beaucoup les chercheurs qui vont d'ailleurs jusqu'à animer parfois eux-mêmes des émissions dans ces radios. Par exemple :

---

<sup>243</sup> ANTOINE Frédéric, *Le feedback des usagers dans les médias*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2000, [http://www.prinsalbertfonds.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB\\_1123\\_Feedback\\_usagers\\_medias.pdf](http://www.prinsalbertfonds.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1123_Feedback_usagers_medias.pdf)

<sup>244</sup> ANTOINE Frédéric, *Le feedback des usagers dans les médias*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2000, p157.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p159.

- Jean-Jacques Cheval, professeur en sciences de l'information et de la communication à Bordeaux 3 et fondateur du GRER, a animé une émission sur la danse espagnole sur une Radio Campus Bordeaux.
- Patrice Berger, bibliothécaire de l'Institut des Sciences Cognitives dirige Radio Pluriel Saint-Priest.
- Anne-Caroline Fiévet, docteure en linguistique, gère l'association « Cause toujours » qui anime une émission sur Fréquence Paris Pluriel à Paris.
- Albino Pedroia, qui est chargé de cours à Paris 1 et Science Po Paris, a été un acteur important du mouvement des « radios libres ».
- Radio Courtoisie, que la direction de France Culture reconnaît comme une radio concurrente sérieuse<sup>246</sup>, et qui se présente comme la radio culturelle de « toutes les droites » est ou a été animée par de nombreux universitaires comme Pierre Chaunu (professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut) ou François-Georges Dreyfus (professeur à la Sorbonne).
- Thierry Lefebvre, maître de conférences à Paris 7 Diderot, a été animateur à Fréquence Libre, RIM puis Futur Génération.
- Guillaume Dumenil (chargé de recherche à l'INSERM), David Dumoulin (maître de Conférences à IHEAL-CREDA de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) et Jean-Marc Galan (chercheur en biologie cellulaire au CNRS à l'institut Jacques-Monod / Université Paris Diderot) animent depuis 2005 l'émission bi-mensuelle de 55 minutes « Recherche en cours » (REC) qui est consacrée aux sciences et à la recherche sur Radio Aligre.

En effet, les radios associatives sont sans doute plus flexibles et ouvertes tandis que les emplois du temps universitaires sont susceptibles de laisser de la place pour des activités associatives et militantes pendant la semaine.

Les radios associatives sont donc incontournables lorsqu'il s'agit d'étudier les médias militants, même si Internet prend de plus en plus d'importance tant dans le militantisme que dans les études des chercheurs. Mais leur très grande diversité entraîne des difficultés pour les qualifier. Ainsi, elles peuvent être appelées radios :

libres, pirates, vertes, associatives, non-commerciales, locales, rurales, citoyennes (voir *Fissures in the Mediascape*<sup>247</sup> (2001) de Clemencia Rodriguez), étudiantes, universitaires, populaires, autonomes (dans *Autonomous Media Activating Resistance & Dissent*<sup>248</sup> (2007) dirigé par Frédéric Dubois et Andrea Langlois), militantes (voir le travail de recherche de Pascal Ricaud sur les radios basques<sup>249</sup>), alternatives (voir l'article de Chris Atton<sup>250</sup> ou de Pantelis Vatikiotis<sup>251</sup>), rebelles<sup>252</sup>, radicales (voir *Radical Media*<sup>253</sup> (1984) ou *Radical Media : Rebellious Communication and Social Movements*<sup>254</sup> (2001)), clandestines<sup>255</sup>, communautaires,

---

<sup>246</sup> POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le DEA « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004, p33-34.

<sup>247</sup> RODRIGUEZ Clemencia, *Fissures in the Mediascape. An international study of citizen's media*, Hampton Press, Cresskill, 2001.

<sup>248</sup> DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Autonomous Media Activating Resistance & Dissent* [Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence], Lux, Québec, 2007.

<sup>249</sup> RICAUD Pascal, « Radios communautaires, radios militantes en ligne : nouvelles formes de participation et de 'reliances' radiophoniques ? », in Jean-Jacques Cheval et Bernard Wuillème (sous la direction de), *La radio au tournant des siècles*, Edition de l'Université Jean Moulin Lyon III, Lyon, 2008.

<sup>250</sup> ATTON Chris, « A reassessment of the alternative press », *Media, Culture and Society*, vol. 21, Sage Publications, London, Thousand Oaks, New Delhi, 1999 ; ATTON Chris, *Alternative media*, Routledge, Sage publications, London, Thousands Oaks, New Delhi, 2002.

<sup>251</sup> VATIKIOTIS Pantelis, « Communication Theory and Alternative Media », *Westminster Papers in Communication and Culture*, University of Westminster, London, vol. 2(1), 2005, [www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis\\_Vatikiotis.pdf](http://www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis_Vatikiotis.pdf)

<sup>252</sup> WALKER Jesse, *Rebels on the Air: An Alternative History of Radio in America*, New York University Press, New York, 2001 (RIM est citée à la page 182.).

<sup>253</sup> DOWNING John, *Radical Media*, South End, Boston, 1984.

<sup>254</sup> DOWNING John, *Radical Media : Rebellious Communication and Social Movements*, Sage, Thousand Oaks, 2001

<sup>255</sup> SOLEY Lawrence C. et NICHOLS John S., *Clandestine Radio Broadcasting A Study of Revolutionary and Counterrevolutionary Electronic Communication*, Praeger Publishers, Westport, 1987 ; DRAGONI Ugo, *Quella radio clandestina nei lager*, Edizioni Paoline, Turin, 1986.

identitaires, ethniques, minoritaires, participatives, sociales, de village, de quartier, de développement, d'immigrés...

Nous pouvons toutefois avoir accès aux rapports établis pour les institutions qui les financent ou les représentent (nationales<sup>256</sup>, européennes<sup>257</sup>, mondiales<sup>258</sup>). Cependant certaines caractéristiques de ces types de radios font que les ouvrages thématiques ces radios sont assez rares pour plusieurs raisons :

- l'absence de définition commune,
- leur dispersion sur l'ensemble des pays du monde,
- leur difficulté à durer dans le temps à cause de la fragilité de leur modèle économique,
- leur audience si basse (2% en France pour l'ensemble des radios associatives) et souvent méconnue des radios elles-mêmes, car elles n'ont pas les moyens de financer un institut de sondage.

Il existe aussi des études internationales et collectives qui se situent à un niveau global et qui constituent de véritables manuels de ces radios pour les étudiants, les chercheurs. Si ces ouvrages sont écrits par des universitaires lorsqu'ils sont théoriques et dirigés par des universitaires lorsqu'ils sont collectifs, il y a beaucoup d'articles écrits par des journalistes ou des personnes impliquées dans ces médias. De fait, les contenus des articles sont parfois inégaux, au moins d'un point de vue sociologique. Mais ils mettent en lumière des témoignages recueillis dans le monde entier. En revanche, ces témoignages et articles manquent parfois d'objectivité et de neutralité quand ils adhèrent aux idéaux et valeurs des radios. Ils sont sans doute aussi un peu trop optimistes quant aux effets (communicationnels, sociaux, culturels, politiques...) que ces radios peuvent avoir, et sans doute un peu trop critiques vis-à-vis des autres types de médias privés et publics (jugés aliénants, soumis, mercantiles...).

A propos des médias alternatifs en général, on peut citer *Understanding Alternative Media (Issues in Cultural and Media Studies)*<sup>259</sup> (2007) d'Olga Guedes Bailey, Bart Cammaerts et Nico Carpentier présentant et théorisant avec différentes approches des cas du Brésil, de Belgique, de Grande Bretagne et d'Amérique du nord. Citons encore *The*

---

<sup>256</sup> COMMUNITY MEDIA SOLUTIONS, *Making it work : Learning from successful Community Radio stations*, The Community Media Association, 2005 ; EVERITT Anthony, *New Voices : an Evaluation of 15 Access Radio Projects*, Radio Authority, London, 2003,

[http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun\\_radio/prsandl/backreading/new\\_voices.pdf](http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun_radio/prsandl/backreading/new_voices.pdf); EWART Jacqui, FORDE Susan, FOXWELL Kerrie et MEADOWS Michael, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*, Griffith University, Brisbane, 2007.

<sup>257</sup> EUROPEAN CONCIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, July 2008 [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf) ; EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>

<sup>258</sup> AMARC, *Community Radio Social Impact Assessment - Removing Barriers, Increasing Effectiveness: Challenges, Findings, Reflections, Experiences, Lines of Action for Community Radio stakeholders*, AMARC Global Evaluation, 2007, [http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation\\_The\\_Process&l=EN&nosafe=0](http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation_The_Process&l=EN&nosafe=0); FRASER Colin et RESTREPO ESTRADA Sonia, *Manuel de la Radio Communautaire*, UNESCO, Paris, 2001 ; BERRIGAN Frances, *Access : Some Western Models of Community Media*, UNESCO, Paris, 1977 ; BERRIGAN Frances *Les moyens de communication communautaires – Le rôle des media communautaires dans le développement, Etudes et documents sur la communication*, n° 90, 1981 ; LEWIS Peter, *Le rôle des médias en zones urbaines*, UNESCO, Paris, 1984.

<sup>259</sup> BAILEY Olga Guedes, CAMMAERTS Bart et CARPENTIER Nico, *Understanding Alternative Media (Issues in Cultural and Media Studies)*, Open University Press, Buckingham, 2007.

*alternative media handbook*<sup>260</sup> (2008) dirigé par Kate Coyer, Tony Downmunt et Alan Fountain qui présente différents types de médias alternatifs ... A propos des medias communautaires en général, on peut citer *Ethnic minority media : an international perspective*<sup>261</sup> (1992) dirigé par Stephen Harold Riggins à propos de medias des aborigènes. Il s'intéresse aussi aux minorités et natifs d'Australie, du Chili, du Canada, du Groenland, d'Hawaii et d'Alaska, de France (basquais et occitans), d'Israël (roumains), des Pays de Galles, d'Irlande, d'Algérie (berbères) et des Etats-Unis (hispaniques et indiens) en mettant en relation le contexte politique, économique, social et culturel, le multiculturalisme et l'assimilation, les relations ethniques et les conflits, avec les autres types de population. Il analyse la façon dont est construite l'identité, la culture populaire, les mouvements sociaux grâce à différents types de communication (radios, télévisions, journaux). Quinze ans plus tard, *Community media. International perspectives*<sup>262</sup> (2007) dirigé par Linda K. Fuller 15 ans plus tard est un travail similaire puisqu'il étudie des medias situés dans divers pays (pays de la région pacifique, Australie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Ghana, Inde, Irlande, Israel, Japon, Amérique latine, Liban, Singapour, Espagne, Suède, Thaïlande, Turquie, Grande Bretagne et Etats-Unis) avec une grande attention portée sur les expériences médiatiques des indigènes et aborigènes. *Community Media : a global introduction*<sup>263</sup> (2006) d'Ellie Rennie est un ouvrage plus théorique qui s'intéresse à la fascination qu'éprouve certains citoyens à propos de ce qui est appelé en anglais les « do-it-yourself média ». Ces groupes tentent de concurrencer les autres médias grâce à leurs idéaux de participation, de communauté et de changement social.

D'autres ouvrages se focalisent sur les radios (ou médias) d'un seul pays. C'est le cas de *Captain Teacher. Une radio communautaire en Afghanistan*<sup>264</sup> (2013) du journaliste Raphaël Krafft ; de *Community Radio in Ireland. Participation and multi-flows of communication*<sup>265</sup> (2008) de Rosemary Day à propos de l'Irlande. A partir de l'étude de 6 radios étudiées sur une période de 10 ans (c'est-à-dire depuis qu'elles ont été autorisées), l'auteur s'intéresse aux aspects théoriques de ces radios. Par exemple, le concept de communauté se construit à travers la communication, le rôle et le sens de la participation du public dans les médias et les multi-flux de communication qui sont facilités par cette participation. L'auteur fait le lien avec les nouveaux mouvements sociaux, les droits de l'homme, à propos de la communication, des nouveaux médias, de la sphère publique. Rosemary Day avait publié un an auparavant, un travail un peu moins théorique et sociologique. Il s'agissait d'un ouvrage collectif, *Bicycle Highway : Celebrating Community Radio in Ireland*<sup>266</sup> (2007), qu'elle avait dirigé et où elle faisait intervenir des acteurs du terrain, comme des dirigeants et animateurs de radio mais aussi des personnes chargées de réguler la radiophonie irlandaise. Dans une première partie, l'ouvrage retrace l'histoire des *Community Radios* irlandaises et leur passage récent du statut de « radio pirate » à celui de radio autorisée. La deuxième partie aborde les difficultés auxquelles sont confrontées ces radios aujourd'hui mais aussi leurs réussites : combats féministes, aide aux personnes exclues, promotion de l'irlandais, alphabétisation des adultes. La troisième et dernière partie est consacrée aux témoignages des personnes qui œuvrent pour que vivent ces radios.

---

<sup>260</sup> COYER Kate, DOWMUNT Tony, FOUNTAIN Alan (sous la direction de), *The alternative media handbook*, Routledge, London, 2008.

<sup>261</sup> RIGGINS Stephen Harold (sous la direction de), *Ethnic minority media : an international perspective*, Sage, Newbury Park, 1992.

<sup>262</sup> FULLER Linda K. (sous la direction de), *Community media. International perspectives*, Palgrave Macmillan, New York, 2007.

<sup>263</sup> RENNIE Ellie, *Community Media : a global introduction*, Rowman & Littlefield, Lanham Md, 2006.

<sup>264</sup> KRAFFT Raphaël, *Captain Teacher, Une radio communautaire en Afghanistan*, Ed. Buchet-Chastel, Paris, 2013.

<sup>265</sup> DAY Rosemary, *Community Radio in Ireland. Participation and multi-flows of communication*, Hampton Press, Cresskill, 2008.

<sup>266</sup> DAY Rosemary (sous la direction de), *Bicycle Highway : Celebrating Community Radio in Ireland*, The Liffey Press, Dublin, 2007.

Un ouvrage intéressant concerne principalement le Québec. *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*<sup>267</sup> (2007), traduction de *Autonomous Media Activating Resistance & Dissent* (2005), coordonné par les militants : Frédéric Dubois et Andrea Langlois. Leur livre se présente comme un manuel de militantisme médiatique promouvant des médias autonomes, indépendants, auto-organisés, participatifs, citoyens, alternatifs qui doivent servir d'outils de défense de la liberté de communication. Les exemples pris par les auteurs sont majoritairement canadiens. L'ouvrage fait une présentation des auteurs. Ils sont pour la plupart de jeunes militants qui ont fait des études universitaires en communication. S'ils ne sont pas pour autant des chercheurs puisqu'un seul a commencé une thèse (Scott Uzelman), mis à part Fabien Granjon auteur de la postface, cinq disposent d'une maîtrise (un auteur ayant abandonné la sienne). Divers chercheurs ont encadré leur travail dont plusieurs de l'université Concorde du Québec<sup>268</sup>, de l'UQAM<sup>269</sup>, et d'autres chercheurs nord-américains<sup>270</sup> spécialisés en philosophie et communication politique, médias alternatifs, *Cultural Studies*, mouvement sociaux, communautés, genre, sexualité, art.

- En ce qui concerne les personnes qui dirigent l'ouvrage et ont rédigé l'introduction qui définit notamment le concept de média autonome, citons Frédéric Dubois et Andrea Langlois. Frédéric Dubois est un militant des médias et un journaliste indépendant qui a participé par exemple à Indymedia Québec. Il est titulaire d'une maîtrise en communications de l'Université du Québec dont le mémoire portait déjà sur les médias autonomes et internet.

- Andrea Langlois est aussi titulaire maîtrise en communications mais de l'Université Concordia de Montréal. En plus de militer pour les médias autonomes, elle est impliquée dans des groupes queer et féministes et a d'ailleurs passé un baccalauréat (c'est-à-dire l'équivalent d'une licence en Europe) en études féministes (et en rédaction professionnelle) à l'université de Victoria au Canada.

- L'article « Trimer dur dans le jardin de bambous. Les média-activistes et les mouvements sociaux » décrit avec la métaphore du « rhizome » le travail horizontal, souterrain, collectif, connecté des média-activistes. Il est écrit par Scott Uzelman est un doctorant inscrit au Programme conjoint en communication et culture à l'Université York où il étudie la logique de l'action directe dans les luttes pour la justice sociale et environnementale. Il a milité pour la démocratisation des médias au sein du projet NewsWatch Canada de l'Université Simon Fraser et fondé la section Vancouver de Campaign for Press Broadcasting Freedom. Son mémoire de maîtrise de 2002 obtenu à l'Université Simon Fraser porte sur la fondation Centre de Médias Indépendants à laquelle il a participé.

- L'article « Radiodiffuser sans concessions. La radio autonome temporaire » porte sur une micro-station de radio d'une puissance d'un watt. Il s'inspire du concept, développé par l'anarchiste Hakim Bey, de « zones autonomes temporaires » comme refuge temporaire et communautaire face à la société consumériste et capitaliste. L'auteur de l'article, Marian Van Der Zon est une artiste qui s'intéresse à l'art et au documentaire sonore ainsi qu'à l'écriture et au Spoken word. Elle a, comme Andrea Langlois, étudié le féminisme et obtenu une maîtrise en communication de l'Université

---

<sup>267</sup> DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007

<sup>268</sup> Pour l'université Concorde du Québec, il y a le professeur spécialisé en *Cultural Studies* Martin Allor, la professeure-associée spécialisée sur l'art visuel, le social, l'éthique Leslie Regan Shade, la professeure-associée spécialisée sur les questions de féminisme, de sexualité Chantal Nadeau, le professeur-associé spécialisé sur la communication, l'art, la culture, la « race » Monika Kin Gagnon, la professeure-associée spécialisée sur la représentation du genre et de la « race » dans les médias Yasmin Jiwani.

<sup>269</sup> Pour l'UQAM, il y a le professeur spécialisé sur la géopolitique des systèmes de communications, l'histoire des technologies médiatiques, la sociologie critique des médias Michel Sénécal, le professeur spécialisé sur les usages des médias et technologies, Serge Proulx ; la professeure spécialisée en communication politique Isabelle Gusse.

<sup>270</sup> Il y a la professeure-associée au Département des études médiatiques l'Université de San Francisco, Dorothy Kidd ; le professeur à l'Université McGill de Montréal spécialisé en éthique des médias, Marc Raboy ; le professeur à l'Université de York spécialisé sur les politiques médiatiques, David Skinner ; le professeur au Goldsmiths College à Londres spécialisé sur les rituels et pratiques médiatiques alternatifs, Nick Couldry ; le professeur à l'Université de l'état d'Iowa spécialisé sur les médias, les mouvements sociaux et la mondialisation, John Downing ; la journaliste activiste altermondialiste canadienne Naomi Klein ; la professeure-associée à l'Université d'Oklahoma spécialisée sur les médias citoyens alternatifs (Nicaragua, Colombie, Espagne, Chili, Etats-Unis) Clemencia Rodriguez.

Concordia de Montréal. Elle a collaboré à l'émission « Stirfry » (VIPIRG) de la station CFUV de Victoria, animé et fait des reportages pour les radios CBC de Victoria et CKUT de Montréal.

- Dans l'article « La publication ouverte. Vers de nouvelles conceptions de l'ouverture », Andrea Langlois raconte l'histoire et le fonctionnement d'Indymedia. « Les collectifs Indymedia se fondent sur la philosophie de la publication ouverte dans leurs efforts pour créer un réseau de l'information libre, basé sur un modèle démocratique de production et de diffusion, dans lequel le contenu disponible est échangé horizontalement entre utilisateurs, entre producteurs et militants. »<sup>271</sup> Elle explique comment Indymedia s'est retrouvé confronté à des difficultés de responsabilisation et moralisation en termes de politique éditoriale puisque l'homophobie, l'inégalité, le sexisme, l'antisémitisme, le racisme et d'autres formes de discriminations ainsi que le non-respect de la philosophie d'origine ont fait leur entrée sur les sites internet.

- L'article « 101 tours à jouer à la culture dominante. Le brouillage culturel comme re-création subversive » traite de l'activité militante consistant à jouer subversivement avec les formes de communication, d'interaction, d'images familières (affiches, panneaux publicitaires, langage officiel, protocole, espaces, logos, pages publicitaires, documents officiels). Il s'agit de les retourner contre la culture qui les a créés. L'auteur Tom Liacas, qui dispose aussi d'une maîtrise de communication, est un militant du changement social. Il a été directeur de campagne de *Albuster*. Il a fondé un groupe de brouillage à Vancouver et a créé un festival international de communication radical en Slovénie.

- Andréa Schmidt est une militante anti-capitaliste et anti-impérialiste qui siège au conseil d'administration de l'Institute for Anarchist Studies dont elle co-édite le magazine annuel *Perspectives on Anarchists Theory*. Entre février et mai 2004, elle a réalisé un reportage en Irak sur l'occupation. Dans « Le journalisme indépendant. Un outil pour développer la solidarité internationale ». Elle décrit son travail qui consiste à donner la parole à des populations locales qui ne l'ont pas, selon elle, dans les médias internationaux habituels. Il s'agit de « briser l'autorité exclusive des soi-disant experts de la production médiatique ; de rendre les outils et les habiletés de production médiatique accessibles au plus grand nombre de personnes possible ; et de renouveler radicalement la relation conventionnelle entre un producteur média et son sujet en concevant cette relation comme une relation de collaboration et de complicité, entre une multiplicité de producteurs média potentiels »<sup>272</sup>.

- Anthony Fenton, titulaire d'un bac de science politique de l'Université d'Alberta (il a interrompu une maîtrise de théorie politique), est aussi journaliste indépendant à Pitt Meadows en Colombie-Britannique dans des blogs, magazines et journaux alternatifs. Il est l'auteur de *Canada in Haiti : Waging War on the Poor Majority*<sup>273</sup>. Il fait partie de « Haiti Solidarity B.C. », « Réseau d'action Canada-Haïti », « In the Name of Democracy » et de « Towards a Global Political Intervention Monitor ». Il est aussi correspondant et co-producteur occasionnel pour l'émission Wake Up With Co-op de CFRO, une radio communautaire de Vancouver, et envoyé spécial de la Pacifica Flashpoints Radio (Berkeley, Californie). Dans « Résister à un coup d'Etat. Les médias autonome et la solidarité en Haïti », Anthony Fenton entend remettre en question l'idée d'un « exceptionnalisme canadien », défini par Heike Härting comme « la perception que le Canada a de lui-même, comme une nation autonome échappant à l'histoire des empires, du totalitarisme et des pratiques racistes de gouvernance, dans ses manifestations nationales et globales », et comme exprimant les « mythes nationaux et de maintien de la paix »<sup>274</sup>. Il dénonce la participation du Canada dans le coup d'Etat en Haïti, qui a fait perdre le pouvoir à Jean-Bertrand Aristide en 2004.

- Isabelle Mailloux-Beïque, titulaire d'une maîtrise de communication à l'université de Montréal, est assistante de recherche et d'enseignement à l'Université. Elle est militante du Centre des Médias Alternatifs du Québec (Indymedia Québec) où elle produit des journaux d'information. Dans « Echos de la rue. Retrouver le pouvoir d'agir à travers les journaux de rue », Isabelle Mailloux-Beïque s'intéresse au « journal de rue » *L'Itinéraire* de Montréal dont les bénéfices doivent être réinvestis

---

<sup>271</sup> LANGLOIS Andrea, « La publication ouverte. Vers de nouvelles conceptions de l'ouverture », sous la direction de Frédéric Dubois et Andrea Langlois, *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p64.

<sup>272</sup> SCHMIDT Andréa, « Le journalisme indépendant. Un outil pour développer la solidarité internationale », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p103-104.

<sup>273</sup> FENTON Anthony et ENGLER Yves, *Canada in Haiti : Waging War on the Poor Majority*, Fernwood/Red Press, Cape Town, 2005.

<sup>274</sup> HÄRTING Heike, « Culture, Race, and the Global Imaginary in Canadian Defence Policy: A Case Study of Roméo Dallaire's "Shake Hands with the Devil. The Failure of Humanity in Rwanda" », [http://www.globalautonomy.ca/global1/summaryPrint.jsp?index=summaries/RS\\_Harting\\_Dallaire.xml](http://www.globalautonomy.ca/global1/summaryPrint.jsp?index=summaries/RS_Harting_Dallaire.xml) traduit et cité dans FENTON Anthony, « Résister à un coup d'Etat. Les médias autonomes et la solidarité en Haïti », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p129.

d'une façon ou d'une autre dans les services aux sans-abri et les communautés défavorisées et auxquels participent directement, les personnes sans-abri en soumettant des articles et des nouvelles.

- David Widginton, titulaire d'un bac de géographie, a fondé le collectif de vidéastes engagés « Les Luciol » et a participé à la radio communautaire et universitaire CKUT comme technicien et animateur. Il est éditeur de Cumulus depuis 1998. Dans « Projeter la révolution. Foire aux questions à propos de la vidéo-militance », David Widginton s'intéresse à la définition du vidéaste militant. C'est quelqu'un qui est « incrédule de nature. Il est préoccupé par la popularisation de vérités alternatives qui favorisent la justice sociale. Il diffuse de l'information visuelle à propos d'un enjeu à l'intention d'un auditoire qui s'étend au-delà des personnes directement impliquées »<sup>275</sup>. Pour l'auteur, « Même quand les vidéos engagées ont pour premier sujet des questions locales, leurs perspectives s'élargissent, rendant les enjeux locaux plus intéressants et plus significatifs dans le contexte d'un monde globalisé »<sup>276</sup>.

- Dawn Paley, titulaire d'un bac en études féministes et en études des premières nations à l'université Simon Fraser. Elle est écrivain, journaliste, militante, photographe à Ruskin en Colombie Britannique et a déjà travaillé en Afrique du Sud et en Amérique latine. Elle tient un blog depuis 2002. Dans l'article « Réécrire les médias. Les blogues comme espaces autonomes », elle espère que les blogueurs vont se multiplier et s'organiser en réseau efficace pour faire connaître au plus de gens possibles les actions et expériences des militants. Il s'agit de « développer des liens plus serrés et plus complets entre les blogues militants, afin que toutes les petites cellules s'organisent en une force capable de promouvoir des grands changements »<sup>277</sup>.

- Dans « Réseauteurs unissez-vous ! Consolidez la solidarité entre médias », Frédéric Dubois reprend la métaphore de l'artiste hollandais M. C. Escher pour expliquer que les « petits poissons » que sont les médias autonomes (et qui sont des petits réseaux de militants en eux-mêmes) devraient réseauter pour apprendre à « nager dans la même direction et à la même vitesse, avec suffisamment de discipline pour former un bataillon [un réseau de réseaux] capable de mordre la queue du requin »<sup>278</sup> que sont les médias de masse privés. Mais à défaut de pouvoir s'organiser ainsi car ils sont trop autonome les uns des autres, ils peuvent au moins gagner en visibilité et en activité dans autant de cours d'eau qu'il y a de médias autonomes. Pour déranger, influencer et contourner les grands médias, ils doivent aussi chercher des alliés au sein des mouvements sociaux, universitaires, formateurs en médias, syndicats du secteur de la communication et journalistes indépendants. Ils s'inspirent du Réseau des Médias Alternatifs auquel Frédéric Dubois a participé dès la création avec des membres d'Indymédia Québec, d'Indymédia Montréal, de *L'itinéraire* (journal de rue), *Le Monde* (journal du quartier ouvrier de Montréal), *Le Couac* (un mensuel coloré et satirique), trois stations de radio et d'autres.

- Fabien Granjon a été chargé par Frédéric Dubois et Andrea Langlois de rédiger une postface avec pour consigne d'écrire « à la première personne » de la façon « la plus personnelle possible. Il discute « sans concession » des apports et faiblesses de l'ouvrage. Dans « Postface. Aller au-delà des marges médiatiques », il souligne qu'en plus d'être docteur en science de l'information et de la communication et chercheur au sein d'un « laboratoire de sociologie d'un grand groupe de télécommunication » (France Télécom), il est lui aussi depuis 1986 militant au sein de « diverses organisations internationalistes » « afin de construire les conditions de possibilité d'une société égalitaire et d'abondance »<sup>279</sup>. S'il partage en grande partie les convictions des différents auteurs de l'ouvrage (« Si une autre information est possible, soyons-en sûrs, il faudra la construire de notre propre chef »<sup>280</sup>), il fait preuve d'un peu moins d'idéalisme militant et de plus de réalisme sociologique. Il refuse l'idée que la communication serait le « levier principal de la permanence ou au contraire de la modification des ordres de domination »<sup>281</sup> alors qu'il faudrait des dynamiques sociales, économiques, techniques et politiques pour changer le paysage médiatique. De plus, il conseille de ne pas simplement déconstruire les médias dominants et construire des médias alternatifs (qui sont, selon l'auteur, deux tendances importantes des militants média-activistes avec d'une part les médias radicaux décrits par

---

<sup>275</sup> WIDGINTON David, « Projeter la révolution. Foire aux questions à propos de la vidéo-militance », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p156.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p175.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p193.

<sup>278</sup> DUBOIS Frédéric, « Réseauteurs unissez-vous ! Consolidez la solidarité entre médias », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p212.

<sup>279</sup> GRANJON Fabien, « Postface. Aller au-delà des marges médiatiques », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007, p217.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p229.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p 228.

John Downing et d'autre part les médias participatifs décrits par Chris Atton ou Clementia Rodriguez, auxquels il faut ajouter les théoriciens de l'esthétique comme Geert Lovink qui tentent de brouiller les frontières du marché, du militantisme et des mondes de l'art avec les « médias tactiques »<sup>282</sup>). Il préconise d'essayer d'aider les médias dominants à progresser en militant pour l'amélioration des conditions de travail de leurs personnels : la défense des conventions collectives, l'augmentation des salaires, l'application stricte du code du travail.

Les chercheurs des pays occidentaux ne sont pas les seuls à s'intéresser à l'utilité que peuvent avoir ces *Community Radios* dans le développement économique, social, culturel local. En Inde, ce type de radios est très récent, puisqu'elles ont été autorisées seulement en novembre 2006. *Other Voices. The Struggle for Community Radio in India*<sup>283</sup> (2007) de Kanchan K. Malik et Vinod Pavarala donne des conseils sur le financement, l'organisation et la régulation des *Community Radios*, et montre comment elles peuvent agrandir la sphère communicationnelle, faciliter l'action collective, servir de contre-pouvoir. Pour donner une vision complète des *Community Radios* en Inde, ce travail se fonde sur l'étude de quatre projets de radio avec pour méthodologie :

- l'ethnographie,
- l'analyse de documents, de rapports de déclarations, de législations (comparées aux législations étatsuniennes, canadienne, irlandaise, australienne, sud africaine), de déclarations
- des interviews de producteurs de radio, régulateurs, législateurs, animateurs, auditeurs.

Les auteurs rendent compte que, parmi les personnes interrogées, certains préféreraient avoir des routes, des maisons ou de quoi manger et boire, plutôt que des radios. Mais ces radios peuvent aider à mettre la pression sur les décideurs politiques, fournir de nouveaux types d'information, aider à créer une action collective, exprimer des besoins de changement social (le mariage des enfants, les inégalités, les superstitions, les effets de l'alcool et du tabac...). Michael Wilmore effectue un travail similaire dans *Developing Alternative Media Traditions in Nepal*<sup>284</sup> (2008) qui consiste à étudier ethnographiquement des radios du Népal en faisant le lien entre les communautés locales, la formation de l'Etat-nation et la mondialisation.

Kevin Howley a écrit, quant à lui, un ouvrage *Community Media : People, Places, and Communication Technologies*<sup>285</sup> (2005) qui est à la fois comparatif et théorique pour analyser les rapports entre la communication et les communautés, les systèmes médiatiques et la sphère publique. Il analyse comment ce type de média change la vie quotidienne des citoyens. Chris Atton fait un travail similaire dans *Alternative Media*<sup>286</sup> (2002) en examinant comment et pourquoi les gens utilisent les radios alternatives pour comprendre, interpréter et changer le monde, en prenant des exemples de Grande Bretagne et des Etats-Unis et en les replaçant dans leur contexte culturel et politique. Mitzi Waltz, qui s'inspire des *cultural studies*, de la sociologie des médias, des études médiatiques et journalistiques dans *Alternative and Activist Media*<sup>287</sup> (2006), met en perspective ces médias : par rapport à l'ensemble des médias de masse du monde et par rapport à leur histoire spécifique. Il décline les différents supports et usages qui en sont faits, en faisant référence à différents ouvrages, vidéos, sites internet, pour prolonger la discussion.

---

<sup>282</sup> GARCIA David et LOVINK Geert, « ABC des médias tactiques », in Annick Bureau et Nathalie Magnaud (sous la direction de), *Connexions. Art, réseaux, médias*, Ecole nationales des Beaux Arts, Paris, 2002.

<sup>283</sup> MALIK Kanchan K. et PAVARALA Vinod, *Other Voices. The Struggle for Community Radio in India*, Sage Publications, London/New Delhi/Thousand Oaks, CA, 2007.

<sup>284</sup> WILMORE Michael, *Developing Alternative Media Traditions in Nepal*, Lexington Books, Lanham, 2008.

<sup>285</sup> HOWLEY Kevin, *Community Media : People, Places, and Communication Technologies*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.

<sup>286</sup> ATTON Chris, *Alternative Media*, Sage Publications, CA, 2002.

<sup>287</sup> WALTZ Mitzi, *Alternative and Activist Media*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2005.

On peut encore citer deux ouvrages qui cherchent à démontrer toute l'utilité que peuvent avoir ces médias pour les gens qui y sont impliqués et pour ceux qui les écoutent. Il y a d'abord *From the margins to the cutting edge. Community Media and Empowerment*<sup>288</sup> (2006) dirigé par Susan Jones et Peter Maynard Lewis. Ils utilisent le concept anglais d'*empowerment* pour décrire ce que ces médias apportent à la communauté. On découvre comment ces radios peuvent aider la population à sortir de leur marginalité en participant à la création de contenus médiatiques communautaires, donnant une voix pour les sans-voix (« A voice for the voiceless »). Pour Susan Jones et Peter Maynard Lewis, cette participation oblige souvent leurs auditeurs engagés à développer des compétences informatiques et à se servir d'internet ce qui est fondamental aujourd'hui pour obtenir un emploi. Elle permet surtout d'apprendre à effectuer un travail collectif et à s'exprimer en public, ainsi à reprendre confiance en soi. Les auditeurs se socialisent et apprennent qu'ils peuvent changer, voire changer le monde autour d'eux. L'étude s'appuie sur deux projets couvrant six pays européens financés par le programme Socrates de l'Union Européenne. Cela inclut :

- la création de sites internet,
- l'édition de son numérique,
- l'enregistrement en direct d'événements locaux,
- la création de sons pour faire de la musique,
- la diffusion de documents audios et vidéos sur le net,
- l'apprentissage du fonctionnement de la radio pour des réfugiés et des demandeurs d'asile,
- des cours portant sur Internet pour mères et filles,
- l'aide à la création d'archives orales pour un village italien.

Citons un autre ouvrage collectif, *Inclusion through Media* (2007), dirigé par Tony Dwmunt, Mark Dunford et Nicole Van Hemert<sup>289</sup>. Il est tiré d'une analyse portant sur un vaste projet européen de £6,5 millions : « Inclusion Through Media » mené par Hi8us Projects et financé European Social Fund (EQUAL). Il s'agit d'une collaboration entre des professionnels et de personnes, notamment des jeunes, vivant dans une position de marginalité de villes et régions de Grande Bretagne et d'Europe. Ce travail essaye de montrer comment un usage créatif des médias et de la culture peut contribuer à créer de la cohésion sociale et donc servir de support aux politiques sociales gouvernementales.

En plus de ces ouvrages, on peut citer plusieurs rapports qui se situent à un niveau :

- national (en Angleterre : *Making it work: Learning from successful Community Radio stations*<sup>290</sup> pour l'association des médias communautaires anglaise, *New Voices: an Evaluation of 15 Access Radio Projects*<sup>291</sup> pour l'autorité radiophonique anglaise, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*<sup>292</sup> pour diverses institutions australiennes<sup>293</sup>),

---

<sup>288</sup> JONES Susan et LEWIS Peter Maynard (sous la direction de), *From the margins to the cutting edge. Community Media and Empowerment*, Hampton Press, Cresskill, 2006.

<sup>289</sup> DOWMUNT Tony, DUNFORD Mark et HEMERT Nicole Van (sous la direction de), *Inclusion through Media*, Goldsmiths, University of London, London, 2007.

<sup>290</sup> COMMUNITY MEDIA SOLUTIONS, *Making it work : Learning from successful Community Radio stations*, The Community Media Association, 2005.

<sup>291</sup> EVERITT Anthony, *New Voices: an Evaluation of 15 Access Radio Projects*, Radio Authority, London, 2003, [http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun\\_radio/prsandl/backreading/new\\_voices.pdf](http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun_radio/prsandl/backreading/new_voices.pdf)

<sup>292</sup> EWART Jacqui, FORDE Susan, FOXWELL Kerrie et MEADOWS Michael, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*, Griffith University, Brisbane, 2007.

<sup>293</sup> Cette étude a été financée par plusieurs institutions : the Australian Research Council, the Community Broadcasting Foundation (la fondation qui distribue des fonds fédéraux dans le secteur), the Federal Department of Communication, Information Technology and the Arts, plusieurs associations représentatives du tiers secteur, the Community Broadcasting Association of Australia et son équivalent pour les ethnies et indigènes.

- européen (*Promoting social cohesion. The role of community media*<sup>294</sup> pour le Conseil de l'Europe, *The State of Community Media in the European Union*<sup>295</sup> pour le Parlement Européen),
- mondial (*Community Radio Social Impact Assessment - Removing Barriers, Increasing Effectiveness: Challenges, Findings, Reflections, Experiences, Lines of Action for Community Radio stakeholders*<sup>296</sup> pour l'AMARC-Asociación Mundial de Radio Comunitarias<sup>297</sup>).

Les chercheurs australiens Jacqui Ewart, Susan Forde, Kerrie Foxwell et Michael Meadows approfondissent le concept anglais d'*empowerment* (en français réappropriation de son pouvoir) dans *Community Media Matters: an audience study of the Australian Community Broadcasting* (2007) qui fait suite à *Culture, Commitment, Community : The Australian Community Radio Sector*<sup>298</sup> (2002) du même groupe de recherche de l'Université de Griffith (Susan Forde, Kerrie Foxwell et Michael Meadows). L'étude de 2007 qui a duré 2 ans porte sur l'audience des médias communautaires. Les auteurs utilisent une méthodologie qualitative (entretiens et *focus group*) pour vérifier les résultats de l'étude quantitative McNair Ingenuity. Pour les auteurs, il y a « empowerment » à trois niveaux :

- (a) donner la parole à des personnes qui ne l'ont pas d'habitude ;
- (b) créer des liens entre l'ensemble des personnes qui entrent en relation pour faire vivre ces programmes radiophoniques ;
- (c) créer un type média alternatif par rapport à l'ensemble des autres médias :

Voici le texte original :

We suggest that 'empowerment' is the single, recurring theme throughout our encounter with the Australian community broadcasting sector, expressed in a number of ways [...]

(a) in audiences' positive responses to the ways in which local stations enable a sense of belonging and identity [...] where community voices can be heard - and for many marginalised communities, it is the only place their voices can be heard [...]

(b) Empowerment comes, too, through access to, and participation in, the broadcasting process itself [...] the process is not confined to program production [...] the vast majority of activity across the sector takes place off-air, beyond the studios, where community connections are being created, maintained, and reinforced by the processes that define the unique nature of community broadcasting.

(c) Empowerment at another level comes through [...] an awareness of the monolithic nature of mainstream media and [audiences] frustration at its increasing inability to take account of cultural difference. This is especially evident in the voices of Indigenous and ethnic communities [...] but it extends to many other 'sub-cultures' within Australian society, marginalised by dominant global media agendas. It is clear [...] that the community broadcasting sector is playing a significant role in

---

<sup>294</sup> EUROPEAN CONCIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, July 2008, [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf)

<sup>295</sup> EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>

<sup>296</sup> AMARC *Community Radio Social Impact Assessment - Removing Barriers, Increasing Effectiveness : Challenges, Findings, Reflections, Experiences, Lines of Action for Community Radio stakeholders*, AMARC Global Evaluation, 2007, [http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation\\_The\\_Process&l=EN&nosafe=0](http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation_The_Process&l=EN&nosafe=0)

<sup>297</sup> L'AMARC (Asociación Mundial de Radio Comunitarias, [www.amarc.org](http://www.amarc.org)) est la plus importante des associations de radios communautaires. On peut en citer d'autres comme Community Radios Worldwide ([www.radiorobinhood.fi](http://www.radiorobinhood.fi)), ReR (Réseau Africain des radios rurales et locales, [www.radios-rurales.net](http://www.radios-rurales.net)) ; Réseau des radios rurales des pays en développement ([www.farmradio.org](http://www.farmradio.org)), RURANET (Réseau des radios rurales au Niger) (<http://membres.lycos.fr/nigeradio>), URCAF (Union des Radios Communautaires de l'Aire Francophone, [www.urcaf.org](http://www.urcaf.org)), URTNA (Union des radiodiffusions et télévisions Nationales d'Afrique, [www.urtna.net](http://www.urtna.net))...

<sup>298</sup> FORDE Susan, FOXWELL Kerrie, and MEADOWS Michael, *Culture, Commitment, Community : The Australian Community Radio Sector*, Griffith University, Brisbane, 2002.

revitalising the idea of active citizenship. In doing so, the sector is making a significant contribution to the public sphere and thus the broader notion of Australian democracy.<sup>299</sup>

Dans le rapport *Promoting social cohesion. The role of community media*<sup>300</sup> (2008) écrit pour le compte du Conseil de l'Europe, Peter Maynard Lewis fait un bilan de toutes les expériences positives que les radios communautaires ont produites dans le domaine du social en Europe ou ailleurs. Peter Maynard Lewis se demande si le tiers secteur contribue à créer de la cohésion sociale ou non (si elles ont des effets sociaux centrifuges ou centripètes) :

Assuming that there is political will to deal fairly with migrants, refugees and asylum seekers on the basis of their human rights, the question is : to what extent do community media assist in the dual role of according space for the expression of minority cultures and languages, and of assisting minority communities to settle in their new home ?<sup>301</sup>

Peter Maynard Lewis répond positivement à cette question en citant notamment un *focus group* turque tiré de l'étude australienne<sup>302</sup> :

The radio, this radio station is not separating us from Australia [...] it's integrating us to Australia. It's very important. Our children are growing up Australians anyway, maybe they're having difficulty adapting culturally, but through the radio, they will be able to get some help or adapt anyway. And also we see our differences as richness, in Turkey too, where we come from different backgrounds [...] we're living the same thing here too and we're happy about that. Everyone's got their own different folklore, folklore and songs and everything else so we have that here too and we're happy with that.

Peter Maynard Lewis insiste sur la possibilité que donnent ces radios pour maintenir vivantes différentes langues minoritaires. Il s'appuie sur le manuel *Intercultural Media Training in Europe*<sup>303</sup> issu de deux ans de projet Socrate. Il fait la distinction entre les émissions de radio polylingues (plusieurs émissions avec leurs langues respectives) et plurilingues (une émission avec plusieurs langues). Il fait la distinction entre trois types de population parlant ces langues :

- (a) les groupes linguistiques qui existaient avant l'apparition des nations (occitan, breton, basque, catalan, gaélique...);
- (b) les groupes linguistiques qui sont arrivés en Europe pour des raisons coloniales ou post-coloniales ou à cause de persécution ;
- (c) les groupes linguistiques qui sont issus de la dislocation de l'URSS et plus largement du bloc socialiste de l'Europe de l'Est.

Les radios communautaires créeraient des liens avec le pays d'immigration (en créant des liens avec les minorités de la même langue, les minorités d'autres langues et la majorité de la population du pays) et maintiendrait des liens avec le pays d'émigration.

---

<sup>299</sup> EWART Jacqui, FORDE Susan, FOXWELL Kerrie et MEADOWS Michael, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*, Griffith University, Brisbane, 2007, p102-103

<sup>300</sup> EUROPEAN CONCIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, july 2008, [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf)

<sup>301</sup> EUROPEAN CONCIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, july 2008, [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf)

<sup>302</sup> EWART Jacqui, FORDE Susan, FOXWELL Kerrie et MEADOWS Michael, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*, Griffith University, Brisbane, 2007, p79.

<sup>303</sup> Bildungszentrum BuürgerMedien, DERIEG Aileen, FLECHTKER Beate, Inter.Media Project, JONES Susan, et al., *Intercultural Media Training in Europe : Handbook for community media trainers and editors*, Kopaed, Munich, 2006

Ces types d'ouvrages peuvent servir à justifier les aides publiques qui permettent souvent de faire vivre ces radios<sup>304</sup>. C'est le cas de l'un des rares ouvrages et rapports portant sur les radios associatives françaises. *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives. « Du bout de la rue au bout du monde »*<sup>305</sup> (2004) rédigé par Catherine Froissart, Bénédicte de Lataulade et Lucie Melas pour le compte du FASILD. Leur étude se focalise sur les radios ou émissions des radios locales associatives, à destination des publics immigrés, soutenues par le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations). L'ouvrage est financé à 90% par une subvention d'Etat de la section affaires sociales du ministère de l'emploi et de la solidarité), avec pour objectif principal :

resituer l'histoire de ces radios dans le mouvement de l'ensemble des radios libres, de mieux identifier leur spécificité et d'observer ce qu'elles avaient réalisé, leurs rôles et fonctions, voire leurs productions<sup>306</sup>.

Les auteurs ont fait une analyse de l'ensemble des dossiers d'instruction du FASILD sur trois années : type de radios financées, émissions soutenues, projets radiophoniques dans lesquels elles s'inscrivent... A ce travail s'ajoute une enquête par questionnaire auprès des 70 radios financées par le FASILD (un tiers de réponses). Les cas de 9 radios y sont étudiés plus précisément grâce à des entretiens individuels et collectifs auprès des bénévoles, animateurs professionnels et fondateurs des radios et de l'observation dans chaque radio (environ 2 jours) :

Radio Sud Besançon, Radio Soleil (Paris), Radio Occitania (Toulouse), Radio Grenouille (Marseille), Radio Clapas (Montpellier), Radio Campus (Dijon), Fréquence Paris Pluriel (Paris), Radio Pluriel (Saint Priest), Canal Sambre (Nord-Pas-de-Calais).

En ce qui concerne les auditeurs de ces radios, les auteurs ont analysé des études d'images effectuées par des stagiaires, ainsi que des échanges de courriers sur les Forum des sites Internet des radios.

S'il n'y a pas beaucoup d'autres ouvrages portant sur les radios associatives françaises contemporaines, on peut noter tout de même un guide qui peut intéresser au tout premier plan les radios associatives : le *Guide juridique et fiscal des radios associatives*<sup>307</sup> (2007). Il est rédigé par les avocats Alexis Becquart et Xavier Caroff grâce au financement du CNAR Culture (Centres Nationaux d'Appui et de Ressources) et plusieurs DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Le CNAR Culture (Opale) est porté par l'association Opale elle-même mandatée par une trentaine de syndicats et fédérations du secteur culturel et artistique, regroupés essentiellement au sein de la Coordination des Fédérations et Associations de

---

<sup>304</sup> Nous pouvons d'ailleurs profiter de cette remarque pour faire une petite critique concernant un certain nombre d'ouvrages ou d'articles portant sur la radio en général et la radio associative en particulier à propos d'un léger manque de neutralité de ce type d'étude. Certains chercheurs ont sans doute un goût personnel prononcé pour le média radio et *a fortiori* pour la radio associative au point qu'ils en font l'éloge en oubliant de critiquer. Leur motivation est d'autant plus grande que le média radio est peu valorisé dans le champ médiatique et que l'étude de la radio est peu valorisée dans le champ scientifique. Ainsi, ils parlent des possibilités offertes plus que des résultats réels et concrets obtenus (sans doute parfois décevants). Ils abordent l'offre de contenus proposée par la radio, le travail des animateurs en ne faisant que mentionner les auditeurs. Enfin, il arrive qu'ils survalorisent et généralisent des expériences individuelles et particulières.

<sup>305</sup> FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives. « Du bout de la rue au bout du monde »*, Résonance, FASILD, mars 2004.

<sup>306</sup> FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives. « Du bout de la rue au bout du monde »*, Résonance, FASILD, mars 2004, p4.

<sup>307</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximate.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>

Culture et de communication (COFAC) et de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC). Les DLA en question sont celles

- du Haut-Rhin et Bas-Rhin (représentés par la structure Alsace Active),
- de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres (représentés par la structure IPCA),
- de DLA Haute-Vienne (représenté par la structure Airelle Limousin).

Chaque structure (Alsace Active, IPCA et Airelle Limousin) a désigné deux radios, en lien avec la Fédération régionale des radios associatives concernées, pour participer à l'accompagnement. De plus, il faut ajouter un partenariat avec la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de communication (COFAC) dont est membre la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA), qui est, avec le SNRL, l'un des deux syndicats des radios associatives. Il en résulte 19 fiches pratiques et didactiques réparties en quatre parties :

- Aspects juridiques,
- Questions fiscales,
- Sectorisation et filialisation,
- Coopération entre les radios.

Ils ont élaboré aussi une foire aux questions pour répondre aux interrogations que les radios associatives se posent très souvent :

1. Est-il possible de remettre des tickets restaurant à un animateur bénévole qui assure une émission quotidienne en fin de matinée ?
2. Un des membres du Bureau vient de déménager à 50 km de la radio. L'association peut-elle lui rembourser les frais de déplacement au tarif fiscal en vigueur (il a un véhicule de 7 cv) afin qu'il puisse continuer à assister aux réunions statutaires, malgré son éloignement ?
3. Notre radio associative souhaite éditer et vendre un CD de compilation de chansons et musiques d'auteurs régionaux. Peut-elle le faire ou doit-elle créer une autre structure ?
4. La fédération régionale de radios associatives dont nous sommes membres a obtenu un financement d'une collectivité territoriale pour la diffusion sur les antennes des radios membres d'un message d'intérêt général. La fédération nous demande de lui faire une facture avec la mention «non assujettie à la TVA». Est-ce correct ?
5. Notre association est assujettie à la TVA depuis son origine. Or dernièrement, il a été décidé de ne plus diffuser de publicité à l'antenne et nos ressources commerciales sont faibles. Peut-on passer à un régime de non-assujettissement ?
6. Qu'est-ce qu'un message d'intérêt général (MIG) ?
7. Nous aimerions embaucher une personne sur un poste d'aide-comptable à tiers-temps. Pour trouver plus facilement quelqu'un en lui proposant un temps plein, nous nous sommes rapprochés de deux autres associations qui ont le même besoin. Elles seraient d'accord sur le principe mais n'ont pas les moyens financiers correspondants. Pouvons-nous envisager d'obtenir un emploi aidé ? Dans ce cas, qui est l'employeur et comment doit-on procéder entre nous ?
8. Pourquoi le FSER est-il aussi strict sur la date limite d'envoi des demandes de subventions alors que les impôts sont plus conciliants (notamment quand la date limite est un dimanche) ?
9. Une Fédération de radios associatives souhaite créer une coopérative d'achat de matériels au profit de ses membres. Est-ce possible de le faire avec un statut d'association ?
10. La participation d'une association fiscalisée à un groupement commun de plusieurs radios (par exemple une association) a-t-elle une incidence ?
11. Une radio associative peut-elle délivrer des reçus fiscaux ?
12. Est-il possible de créer une radio sous forme de SCIC ?
13. Une radio associative peut-elle organiser des concerts exonérés d'impôt en qualité de manifestations exceptionnelles ?
14. La rédaction des statuts de l'association est-elle importante ?

Il existe de nombreux manuels techniques destinés à guider la création et la gestion des radios comme *Les mille et un mondes. Manuel de radio rurale*<sup>308</sup> (1991) de François Querre ou *Créer, gérer et animer une radio*<sup>309</sup> (1998) de Jean-Michel Brosseau et Jacques Soncin. Mais il n'est pas forcément facile de trouver des financements pour créer et gérer ces radios car les entrepreneurs des organisations gouvernementales ou non-gouvernementales et les entreprises ne voient pas forcément quel peut être leur intérêt à les considérer comme des partenaires à part entière. Leur manque de compétences et de moyens ou leurs carences organisationnelles font d'elles des outils incomplets et des acteurs affaiblis dont les potentialités sont sous-estimées et méconnues. Dans *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds* (2003), Stéphane Boulc'h se donne pour objectif

d'« offrir aux ONG et aux bailleurs de fonds des jalons d'analyse, des éléments méthodologiques et des références susceptibles de les aider à mieux connaître les radios communautaires, leur travail, les réalités et les défis auxquels elles sont confrontées dans l'Afrique de l'Ouest d'aujourd'hui. »<sup>310</sup>

Les radios communautaires ne doivent pas seulement informer et libérer la parole, mais bien appuyer les initiatives locales de développement. Or Stéphane Boulc'h considère que le « développement comme étant la résultante largement contingente d'interactions entre acteurs, plutôt que comme l'apport de techniques, de savoirs ou de finances »<sup>311</sup>. Donc la communication a une importance déterminante dans l'élaboration des stratégies de développement. L'auteur s'appuie sur les témoignages des acteurs de terrain du Sénégal, Mali, Burkina Faso et Bénin, et prend soin de préciser que c'est avec prudence, que les propositions et conseils du guide, pourront être :

étendues aux contrées voisines car les contextes (état des infrastructures de télécoms, prix des réseaux, état des institutions, degrés de décentralisation, législation sur la presse et les médias, alphabétisation des populations, situation politique, etc.) sont très disparates<sup>312</sup>.

Selon Stéphane Boulc'h, pour que les radios communautaires deviennent des « facilitateurs de développement », elles doivent être capables de sceller l'interdépendance entre des initiatives des acteurs locaux dont elles doivent révéler, renforcer, cultiver et dynamiser les compétences. Grâce à leur qualité d'acteur transversal, elles doivent devenir durablement des référents et des alliés complémentaires pour la conduite de projets et créer des synergies entre les acteurs. Avec une conception globale du développement local, il s'agit d'intégrer véritablement la radio dans le tissu communautaire et associatif pour engendrer une meilleure répartition et mutualisation des activités, des responsabilités, des coûts et des efforts.

Un rapport de 2001 de l'UNESCO rédigé par Colin Fraser et Sonia Restrepo Estrada sur les radios communautaires dans le monde souligne que les institutions religieuses ont joué souvent un rôle décisif dans le développement des radios de ce type :

Le rôle des autorités religieuses mérite une attention particulière dans la communauté. Ce rôle s'est avéré déterminant dans le lancement et le fonctionnement dans de nombreuses radios

---

<sup>308</sup> QUERRE François, *Les mille et un mondes. Manuel de radio rurale*, FAO, Sous-Division de la communication au service du développement, Division de l'Information, Rome, 1991.

<sup>309</sup> BROSSEAU Jean-Michel et SONCIN Jacques, *Créer, gérer et animer une radio*, GRET, Paris, 1998

<sup>310</sup> BOULC'H Stéphane, *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Cota Asbl, Hors Série n° 5, Bruxelles, avril 2003, p5.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p7.

<sup>312</sup> BOULC'H Stéphane, *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Cota Asbl, Hors Série n° 5, avril 2003, p8.

communautaires. Leur engagement à assurer une véritable participation communautaire et à garantir le fonctionnement de la radio dans l'intérêt des populations est souvent remarquable. Néanmoins, cela ne signifie pas nécessairement que toutes les autorités religieuses sont à l'abri de toute propagation d'influence et d'intérêts politiques. Par conséquent, en dépit du rôle déterminant que peuvent jouer les autorités religieuses dans le lancement et le fonctionnement d'une radio communautaire, cela ne doit pas exclure des discussions approfondies qui permettraient de connaître leur position et leurs sensibilités avant d'envisager d'emblée un partenariat avec elles.<sup>313</sup>

Les travaux portant sur la radiophonie africaine peuvent, par exemple, difficilement faire l'impasse sur la religiosité, souvent syncrétique, qui est déterminante dans le fonctionnement des sociétés africaines<sup>314</sup> donc de la radio :

- ceux du chercheur en sciences de l'information et de la communication Etienne Damome dans sa thèse *Radios et Religion en Afrique : Information, communication et / ou prosélytisme ?*<sup>315</sup>. Il analyse l'histoire, l'univers, le cadre juridique, les ressources économiques, les missions, les contenus, les stratégies de communication, les publics des « radios religieuses » au Bénin, Burkina Faso, Ghana et Togo, tout en théorisant cette forme de communication religieuse et en la replaçant dans son contexte religieux, socio-politique et culturel,

- ceux de la chercheuse en développement, Sylvie Capitant, dans sa thèse *Médias et pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest : usages des radios au Burkina Faso*<sup>316</sup>,

- Ces travaux s'inspirent des recherches pionnières et nombreuses de l'historien André-Jean Tudesq, auteur de *La radio en Afrique noire*<sup>317</sup>, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*<sup>318</sup> et « Les Médias en Afrique subsaharienne : l'Espoir et l'illusion »<sup>319</sup> et qui a dirigé *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne. Problématiques, sources et ressources*<sup>320</sup> avec Annie Lenoble-Bart qui a aussi dirigé *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*<sup>321</sup>.

Mais l'Afrique n'a évidemment pas le monopole des radios communautaires religieuses qu'on peut trouver sur tous les continents. En France, il existe de nombreuses radios associatives appartenant à diverses confessions religieuses, à l'image du réseau des Radios chrétiennes francophones (RCF). En Ile-de-France, Radio Courtoisie est susceptible d'entrer en concurrence jusqu'à un certain niveau avec Radio Notre Dame (la radio

---

<sup>313</sup> FRASER Colin et RESTREPO ESTRADA Sonia, *Manuel de la Radio Communautaire*, UNESCO, Paris, 2001, p53.

<sup>314</sup> BAYART Jean-François, *Religion et modernité politique en Afrique noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*, Karthala, Paris, 1993 ; SPINDLER Marc et LENOBLE-BART Annie (sous la direction de), *Spiritualités missionnaires contemporaines, Entre charismes et institutions*, Karthala, Paris, 2007.

<sup>315</sup> DAMOME Etienne, *Radios et Religion en Afrique : Information, communication et / ou prosélytisme ? Analyse comparée des cas du Bénin, du Burkina-Faso, du Ghana et du Togo*, thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Annie Lenoble-Bart, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 2007. Lire sa publication aux Presses Universitaires de Bordeaux : *Radios et Religions en Afrique Subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale* (Pessac, 2014).

<sup>316</sup> CAPITANT Sylvie, *Médias et pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest : usages des radios au Burkina Faso*, sous la direction de Bruno Lautier et de Michèle Leclerc-Olive, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008 ; CAPITANT Sylvie, « Les médias en Afrique subsaharienne : une approche en termes d'usages », « Nouvelles voies de la radio ; The way ahead for radio research », in Frédéric Antoine (sous la direction de), *Recherches en Communication*, n° 26, 2008.

<sup>317</sup> TUDESQ André-Jean, *La radio en Afrique noire*, Pedone, Paris, 1983.

<sup>318</sup> TUDESQ André-Jean, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute - La radio en Afrique subsaharienne*, Editions Karthala, Paris, 2002.

<sup>319</sup> TUDESQ André-Jean, « Les Médias en Afrique subsaharienne : l'Espoir et l'illusion », GRER, 2005, <http://greriren.free.fr/article10.htm>

<sup>320</sup> LENOBLE-BART Annie et TUDESQ André-Jean, (sous la direction de), *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne. Problématiques, sources et ressources*, Karthala (Paris), MSHA (Pessac), IFRA (Nairobi), IFAS (Johannesburg), avril 2008.

<sup>321</sup> LENOBLE-BART Annie et MATHIEN Michel (sous la direction de), *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*, collection Médias, Sociétés et Relations Internationales, Bruylant, Bruxelles, 2011.

associative la plus écoutée), ou Radio Ici et Maintenant (RIM) et même Radio Classique, France Musique et France Culture<sup>322</sup>.

Ayant fait état d'une grande partie des études radiophoniques qui sont de plus en plus diversifiées, nous allons nous rapprocher un peu plus de la spécificité de RIM. Elle promeut le mouvement *New Age*, du moins les pratiques et croyances qui sont associées à ce mouvement. En cela nous allons nous y intéresser.

---

<sup>322</sup> POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le DEA « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004, p33.

## CHAPITRE II Approches du *New Age*

Si on considère que RIM est une radio d'inspiration *New Age*, comme nous tenterons de le montrer tout au long de cette thèse, et si on considère le mouvement *New Age* comme un mouvement principalement religieux, il importe de connaître ce qui a été dit et pensé sur ce mouvement *New Age*. Il s'agit de connaître la littérature scientifique sur le mouvement *New Age* et la littérature scientifique sur les évolutions du religieux dans la société contemporaine. Nous verrons aussi le religieux tel qu'il apparaît de façon alternative par rapport aux traditions religieuses monothéistes, puis le religieux *New Age* lui-même. Le religieux *New Age* et RIM promouvant l'existence de formes de vie extraterrestres, nous nous intéresserons à la littérature sur l'ufologie avant de voir si les études sur la science peuvent être utiles pour comprendre le *New Age* et surtout l'ufologie. Enfin, RIM visant à intervenir dans la société, nous nous intéresserons aux liens existant entre le politique et le religieux.

### 2.1 Le religieux contemporain

En ce qui concerne la fondation de la sociologie du religieux ou de la sociologie de la religion, on peut citer, à la suite de Danièle Hervieu-Leger et Jean-Paul Willaime dans *Sociologies et religion. Approches classiques* (2005), les « approches classiques » centrées sur la sécularisation de Karl Marx, Max Weber et Emile Durkheim<sup>323</sup>. Ces auteurs sont à l'origine des « grandes orientations de la recherche en sociologie »<sup>324</sup> dans le domaine du religieux ou de la religion. Erwan Dianteill et Michael Lowy dans *Sociologies et religion. Approches dissidentes* (2005) distinguent ces auteurs classiques d'autres auteurs qui ont des « approches dissidentes » (Ernest Troeltsch<sup>325</sup>, Marcel Mauss ou Pierre Bourdieu<sup>326</sup>). Ces derniers s'intéressent davantage à la « capacité des acteurs religieux à créer des formes sociales »<sup>327</sup>. Les « approches classiques » se situent sur un plan sociétal tandis que les « approches dissidentes » se situent sur un plan plus individuel.

Dans *Sociologies et religions, Approches insolites*<sup>328</sup> (2009), Erwan Dianteill et Michael Löwy ont intégré aux grandes approches de la religion des auteurs qui ne sont pas habituellement considérés comme des sociologues des religions même si certains se réfèrent à Marx, Weber ou Durkheim :

Walter Benjamin (1892-1940), Erich Fromm (1900-1980), Edward Palmer Thompson (1924-1993), Eric Hobsbawm (1917-2012), William Edward Burghardt Du Bois (1868-1963), Ernesto De Martino (1908-1965), Roger Caillois (1913-1978), Lydia Cabrera (1899-1991), Michel Leiris (1901-1990).

---

<sup>323</sup> Les sociologues Danièle Hervieu-Leger et Jean-Paul Willaime étudient le religieux chez Karl Marx (1818-1883) et Friedrich Engels (1820-1895), Alexis de Tocqueville (1805-1859), Max Weber (1864-1920), Georg Simmel (1858-1918), Emile Durkheim (1858-1917), Maurice Halbwachs (1877-1945), Gabriel Le Bras (1891-1970), Henri Desroche (1914-1994).

<sup>324</sup> HERVIEU-LEGER Danièle et WILLAIME Jean-Paul, *Sociologies et religion. Approches Classiques*, PUF, Paris, 2001, p2.

<sup>325</sup> FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Ernst Troeltsch. La religion chrétienne et le monde moderne*, PUF, Paris, 1999.

<sup>326</sup> Les sociologues Erwan Dianteill et Michael Lowy étudient le religieux chez Ernest Troeltsch (1865-1923), Karl Mannheim (1890-1947), Ernest Bloch (1885-1977), Antonio Gramsci (1891-1937), Marcel Mauss (1872-1950), Zora Neale Huston (1891-1958), Roger Bastide (1898-1974), Lucien Goldmann (1913-1970), Pierre Bourdieu (1930-2002).

<sup>327</sup> DIANTEILL Erwan et LOWY Michael, *Sociologies et religion. Approches dissidentes*, PUF, Paris, 2005, p2.

<sup>328</sup> DIANTEILL Erwan et LOWY Michael, *Sociologies et religions. Approches insolites*, PUF, Paris, 2009.

Ils sont historiens, philosophes, anthropologues, ethnographes, penseurs, et ont des approches :

- subjectives (avec travail dialectique entre objectivation « scientifique » et engagement personnel) ;
- personnelle d'un point de vue politique (anticolonialiste, antiraciste ou anticapitaliste) ;
- littéraire (certains ont fait partie du surréalisme) ou culturel des faits religieux.

Ils ont des objets d'intérêt hors du « cadre » « canonique » des objets des sciences sociales des religions (le capitalisme comme religion par exemple) et ont des façons inattendues, inhabituelles, anticonformistes d'examiner des questions « classiques » des sciences sociales des religions : le sacré, le millénarisme, le christianisme primitif, la sorcellerie...

D'autres intellectuels se sont intéressés à l'évolution du religieux dans l'espace public des pays occidentaux. Ils étudient l'apparition des nouvelles formes religieuses païennes et immanentes. Certains d'entre eux ont d'ailleurs milité en faveur de ces mouvements :

- la religion d'un peuple libre auquel réfléchit Hegel,
- la « religion de l'humanité » d'Auguste Comte,
- la religion de la nation dans le mouvement Völkisch allemand, comme Paul de Lagarde<sup>329</sup> qui vise à donner à l'ensemble des Allemands une spiritualité païenne,
- le « nouveau christianisme » comme « religion du monde industriel »<sup>330</sup> de Claude Henri de Rouvroy de Saint-Simon,
- la « religion politique »<sup>331</sup> d'Eric Voeglin...

A l'image du « réenchancement du monde »<sup>332</sup> émotionnel de Michel Maffesoli pour qui le monde « postmoderne » est celui de la créativité religieuse et du « réenchancement du monde » économique et industriel de Bernard Stiegler<sup>333</sup>, ces philosophes remettent en cause les théories de la sécularisation et de laïcisation du religieux selon lesquelles il y aurait de moins en moins de croyants, de pratiquants et de vocations... Ils remettent en question la conception classique du « désenchantement du monde » sociologique de Max Weber selon laquelle il y a une rationalisation formelle et idéologique des religions. Ils remettent aussi en cause le « désenchantement du monde »<sup>334</sup> politique de Marcel Gauchet selon lequel les autorités politiques auraient pris leur indépendance par rapport aux autorités religieuses et ne gouverneraient plus la société en fonction du divin.

Il faut dire qu'il est difficile de prouver en quoi la société occidentale traditionnelle d'Ancien régime ou les sociétés non occidentales traditionnelles (dites primitives) peuvent être vues comme « enchantées ». Selon Emmanuel Terray, Marcel Gauchet ne parvient pas à démontrer si c'est le politique, l'économique ou le symbolique qui est responsable du désenchantement<sup>335</sup>. « Renvoyé à une philosophie de l'histoire à laquelle se rattache Marcel Gauchet, le désenchantement ne peut recevoir, selon l'anthropologue Lionel Obadia, ni la

---

<sup>329</sup> Voir BENSIMON Doris, « Hubert Cancik, *Antisemitismus, Paganismus, Völkische Religion (Anti-Semitisme, Paganism, voelkish Religion)* », *Archives de sciences sociales des religions*, 130, 2005.

<sup>330</sup> Voir MUSSO Pierre, *La religion du monde industriel. Analyse de la pensée de Saint-Simon*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2006.

<sup>331</sup> VOEGLIN Eric, *Les religions politiques*, Cerf, Paris, 1994 [1938].

<sup>332</sup> MAFFESOLI Michel, *Le réenchancement du monde - Morales, éthiques, déontologies*, Table Ronde, Paris, 2007.

<sup>333</sup> CREPON Marc, COLLINS George, PERRET Catherine et STIEGLER Bernard, *Réenchancer le monde : La valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, Paris, 2006.

<sup>334</sup> GAUCHET Marcel, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985 ; GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, L'Atelier, Paris, 2004.

<sup>335</sup> TERRAY Emmanuel, « Sur *Le Désenchantement du monde* de Marcel Gauchet », *Le Genre humain*, n° 23, 1991

confirmation de son caractère "accidentel" ni celle de son inéluctable accomplissement. »<sup>336</sup>  
Les sociétés traditionnelles ne sont pas gouvernées par un principe de communautarisme et holisme qui en feraient des modèles exemplaires d'un religieux homogène, face à une société moderne où le religieux serait hétérogène<sup>337</sup>. Ni la diversité des religions ni leur amalgame sous des formes composites ne sont nés avec la modernité<sup>338</sup>.

Donc les chercheurs continuent d'interroger la capacité de la société contemporaine à engendrer d'autres façons d'être ensemble, alors que les religions établies, dominantes, traditionnelles, monothéistes sont de plus en plus mises à distance. Ils interrogent la place de Dieu dans la perspective moderne de réinvention du lien politique et social. Ils sont à l'origine d'une floraison conceptuelle à la hauteur de la difficulté à intellectualiser le « magma religieux contemporain ». On peut faire ici une simple énumération chronologique de cette inventivité conceptuelle :

- la « religion invisible » de Thomas Luckmann (il est un tenant de la théorie de la transcendance comme activité primaire de la petite, moyenne et grande conscience qui est à la base de l'identité individuelle et de la religiosité ; dans sa théorie, la « religion invisible » est socialement repliée mais culturellement signifiante) dans *The Invisible Religion. The Problem of Religion in Modern Society*<sup>339</sup> (1967),

- la « religion civile » de Robert N. Bellah dans *Beyond Belief : Essays on Religion in a Post-Traditional World*<sup>340</sup> (1970),

- la notion de « religion séculière » de Raymond Aron dans *L'avenir des religions séculières*<sup>341</sup> (1944) à propos du communisme et du nazisme. Notion qui est développée par Jean-Pierre Sironneau en 1982<sup>342</sup>, Albert Piette (tenant d'une théorie ethnométhodologique pragmatique du religieux entre phénoménologie et anthropologie) en 1993<sup>343</sup> ou encore Emilio Gentile<sup>344</sup> (2001),

- le thème du « retour du sacré » de Daniel Bell dans l'article « The Return of the Sacred : The Argument on the Future of Religion »<sup>345</sup> (1977),

- la théorie de la « religion diffuse » de Jean Baubérot (professeur de sociologie à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes associé au Groupes Sociétés, Religions, Laïcités) dans l'article « Religion diffuse et sécularisation »<sup>346</sup> (1983) reprise dans *La religione diffusa. Teoria e prassi*<sup>347</sup> (1988) de Roberto Cipriani et requalifiée de « diffusée » par Steve Bruce dans *God is Dead : Secularization in the West*<sup>348</sup> (2002).

A partir des années 1980, émerge le paradigme important du « renouveau religieux », de « post-sécularisation » ou des « nouveaux mouvements religieux » qu'il est intéressant de mettre en parallèle avec :

- la crise économique,

- l'arrivée des nouvelles techniques de management<sup>349</sup>,

---

<sup>336</sup> OBADIA Lionel, *L'anthropologie des religions*, La Découverte, Paris, 2012, p89.

<sup>337</sup> OBADIA Lionel, « Anthropologie, religion et modernité. Quelques réflexions sur le modernisme et le primitivisme des sciences de l'homme », *Parcours anthropologiques*, n° 14, 2004.

<sup>338</sup> GOOSSAERT Vincent, « The concept of religion in China and the West », *Diogenes*, vol. 52, 2005.

<sup>339</sup> LUCKMANN Thomas, *The Invisible Religion. The Problem of Religion in Modern Society*, MacMillan, New York, 1967.

<sup>340</sup> BELLAH Robert N., *Beyond Belief : Essays on Religion in a Post-Traditional World*, Harper and Row, New York et Londres, 1970.

<sup>341</sup> ARON Raymond, « L'avenir des religions séculières », *Commentaire*, n° 28-29, 1985 [1944], p370.

<sup>342</sup> SIRONNEAU Jean-Pierre, *Sécularisation et religions séculières*, Mouton, La Haye, 1982.

<sup>343</sup> PIETTE Albert, *Les religiosités séculières*, PUF, Paris, 1993.

<sup>344</sup> GENTILE Emilio, *Les religions de la politique. Entre démocratie et totalitarisme*, Seuil, Paris, 2005 [2001].

<sup>345</sup> BELL Daniel, « The Return of the Sacred : The Argument on the Future of Religion », *British Journal of Sociology*, 28, 4, 1977, p421-449.

<sup>346</sup> BAUBEROT Jean, « Religion diffuse et sécularisation », *Archives de sciences sociales des religions*, 56, 2, 1983, p195-198.

<sup>347</sup> CIPRIANI Roberto, *La religione diffusa. Teoria e prassi*, Borla, Roma, 1988.

<sup>348</sup> BRUCE Steve, *God is Dead : Secularization in the West*, Blackwell, Oxford, 2002.

<sup>349</sup> BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

- le paradigme plus politiste de « nouveaux mouvements sociaux » qui perd à cette époque un peu en intensité (sauf en ce qui concerne le racisme et l'immigration) par rapport aux années 1970.

La professeure de sociologie Eileen Vartan Barker qui est membre de la London School of Economics, et fondatrice du Network Focus on Religious Movements, développe ce concept de « nouveaux mouvements religieux » dans :

- *New Religious Movements : A Perspective for Understanding Society*<sup>350</sup> (1982),
- *Of Gods and Men : New Religious Movements in the West*<sup>351</sup> (1983),
- *New Religious Movements : A Practical Introduction*<sup>352</sup> (1989), trois ouvrages qu'elle dirige.

Le concept de NMR (Nouveaux Mouvements Religieux ou NRM : New Religious Movements) devient rapidement dominant dans les pays de langue anglaise<sup>353</sup> car il permet de sortir de l'alternative entre « secte » (trop connoté négativement dans la société alors qu'il s'agissait d'un concept de sociologie utilisé par exemple par Ernst Troeltsch<sup>354</sup> pour le distinguer de deux autres façons de vivre le religieux : à travers les « églises » ou le « mysticisme ») et « nouvelle religion »<sup>355</sup> (termes utilisés depuis longtemps au Japon (« shin shukyo ») mais qui convient à trop peu de nouveaux groupes religieux<sup>356</sup>). Mais la floraison conceptuelle continue avec des expressions comme :

- « théologie pour athées » de Franco Ferraroti<sup>357</sup> (1984),
- « utopies religieuses »<sup>358</sup> de Bernadette Rigal-Cellard (1984),
- « nouvelles religions » dont parlent Massimo Introvigne dans *Les Nuove religioni*<sup>359</sup> (1989), Richard Bergeron dans *Vivre au risque des nouvelles religions*<sup>360</sup> (1997), Jean-François Mayer et Reender Kranenborg dans *La naissance des nouvelles religions*<sup>361</sup> (2004),
- « religions de l'émotion »<sup>362</sup> de Danièle Hervieu-Léger et Françoise Champion (1990),
- les « nouveaux mouvements magiques » dont parle Massimo Introvigne dans *Il cappello de mago. I nuovi movimenti magici dallo spiritismo al satanismo*<sup>363</sup> (1990),

---

<sup>350</sup> BARKER Eileen Vartan (sous la direction de), *New Religious Movements : A Perspective for Understanding Society*, Edwin Mellen Press, New York, 1982.

<sup>351</sup> BARKER Eileen Vartan (sous la direction de), *Of Gods and Men : New Religious Movements in the West*, Mercer University Press, Macon, 1983.

<sup>352</sup> BARKER Eileen Vartan, *New Religious Movements : A Practical Introduction*, HMSO, Londres, 1989.

<sup>353</sup> Rob Nanninga a dénombré des centaines de références en anglais, allemand et hollandais (NANNINGA Rob, « Cults & New Religious Movements : A Bibliography », 2000, <http://web.clas.ufl.edu/users/gthursday/rel/nanninga.htm>. Bernadette Rigal-Cellard utilise cette notion de « nouveaux mouvements religieux » à propos de la très ésotérique et *New Age* « Eglise universelle et triomphante » : « Du syncrétisme dans les nouveaux mouvements religieux, entre fusion dynamisante et bricolage hétéroclite : le cas de la *Church Universal and Triumphant* » (*Annales du CRAA. L'hétérogène et l'hétéroclite dans la littérature, les arts et les sociétés d'Amérique du Nord*, MSHA, Pessac, 2001).

<sup>354</sup> SEGUY Jean, « Ernst Trœltsch, ou de l'essence de la religion à la typologie des christianismes », *Archives des sciences sociales des religions*, vol. 25, n° 25, 1968.

<sup>355</sup> BENZ Ernst, *Neue Religionen*, Ernest Klett Verlag, Stuttgart, 1971.

<sup>356</sup> MAYER Jean-François et KRANENBORG Reender (sous la direction de), *La naissance des nouvelles religions*, Georg, Genève, 2004.

<sup>357</sup> FERRAROTTI Franco, *Une théologie pour athées*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1984.

<sup>358</sup> RIGAL-CELLARD Bernadette, « 'The Society of Aetherius' ou la science-fiction comme utopie religieuse américaine », in *Mythes, croyances et religions dans le monde anglo-saxon*, Université d'Avignon, Avignon, 1984.

<sup>359</sup> INTROVIGNE Massimo, *Les Nuove religioni*, SugarCo, Milan, 1989.

<sup>360</sup> BERGERON Richard, *Vivre au risque des nouvelles religions*, Médiaspaul, Montréal, 1997.

<sup>361</sup> MAYER Jean-François et KRANENBORG Reender (sous la direction de), *La naissance des nouvelles religions*, Georg, Genève, 2004.

<sup>362</sup> HERVIEU-LEGER Danièle et CHAMPION Françoise, *De l'émotion en religion, Renouveaux et traditions*, Le Centurion, Paris, 1990.

<sup>363</sup> INTROVIGNE Massimo, *Il cappello de mago. I nuovi movimenti magici dallo spiritismo al satanismo*, SugarCo, Milan, 1990.

- « nouvelle religiosité » dont parle Massimo Introvigne dans *La questione della religiosità. In appendice la relazione generale al Consistorio Straordinario del 1991 di S. Em. Il card. Francis Arinze*<sup>364</sup> (1993),
- « rites profanes » de Claude Rivière<sup>365</sup> (1995),
- « religion implicite » d'Edward I. Bailey<sup>366</sup> (1997),
- « religieux sans religion »<sup>367</sup> de Jean-Louis Vieillard-Baron dans *La religion et la cité* (2001),
- « religion culturelle », désinstitutionnalisée et dispersée dans des formes culturelles et sociales de Nicholas Jay Demerath dans *Crossing the Gods : World Religions and Worldly Politics*<sup>368</sup> (2003),
- « sacré hors religions »<sup>369</sup> de Françoise Champion dans l'article « Logique des bricolages : retours sur la nébuleuse mystique-ésotérique et au-delà : Socio-anthropologie de la rencontre des médecines » (2004),
- « religieux après la religion »<sup>370</sup> de Luc Ferry et Marcel Gauchet (2004),
- « religions en marge »<sup>371</sup> dont parle l'ouvrage collectif *Mouvements religieux contestés. Psychologie, droit et politiques de précautions* (2005),
- « marges de la religion »<sup>372</sup> de Claude Rivière dans *Socio-anthropologie des religions* (2008),
- « Mouvements Religieux Contemporain »<sup>373</sup> dont parlent Jean-François Mayer et Reender Kranenborg dans *La naissance des nouvelles religions*<sup>374</sup> (2004).

Dans *Encyclopédie Universalis* (1978), Roger Bastide synthétise les grands déplacements du sacré et les relations entre la religion et le religieux dans la société moderne :

Le « religieux » se déplace, plus qu'il ne disparaît, avec les cultes nouveaux nés de la sécularisation - comme celui du Héros, celui de la Vedette - avec leurs rites extatiques ou leurs pratiques cérémonielles, avec l'apparition des sectes messianiques due à la rencontre de cultures antagonistes ou de chapelles ésotériques qui se multiplient avec l'urbanisation. Le religieux n'est pas toujours dans ce que l'on appelle les religions ; et, réciproquement, les religions sont souvent des rétrécissements, des institutions de défense contre le religieux, voire de simples annexes sentimentales d'un pur moralisme, celui d'une classe sociale, de la classe bourgeoise par exemple.<sup>375</sup>

Selon Claude Lévi-Strauss et Roger Bastide, les « acteurs religieux » « bricolent »<sup>376</sup>, voire « bris-collent »<sup>377</sup> (Françoise Champion) de plus en plus leur chemin de sens en « braconnant »<sup>378</sup> (Michel De Certeau) parmi les différentes grilles d'interprétation pour se

<sup>364</sup> INTROVIGNE Massimo, *La questione della nuova religiosità. In appendice la relazione generale al Consistorio Straordinario del 1991 di S. Em. Il card. Francis Arinze*, Cristianità, Plaisance, 1993.

<sup>365</sup> RIVIERE Claude, *Les rites profanes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.

<sup>366</sup> BAILEY Edward, *Implicit Religion in Contemporary Society*, Kok Pharos, Kampen (Pays-Bas), 1997.

<sup>367</sup> VIEILLARD-BARON Jean-Louis, *La religion et la cité*, PUF, Paris, 2001.

<sup>368</sup> DEMERATH Nicholas Jay, *Crossing the Gods : World Religions and Worldly Politics*, Rutgers University Press, New Brunswick, NJ et Londres, 2003.

<sup>369</sup> CHAMPION Françoise, « Logique des bricolages : retours sur la nébuleuse mystique-ésotérique et au-delà : Socio-anthropologie de la rencontre des médecines », *Recherches sociologiques*, n°1, vol. 35, 2004. Voir aussi CHAMPION Françoise, NIZARD Sophie et ZAWADZKI Paul (sous la direction de), *Le sacré hors religions*, L'Harmattan, Paris, 2007.

<sup>370</sup> FERRY Luc et GAUCHET Marcel, *Le religieux après la religion*, Grasset & Fasquelle, Paris, 2004.

<sup>371</sup> BUXANT Coralie, CASALFIORE Stefania, CHRISTIANS Louis-Léon, SAROGLU Vassilis, *Mouvements religieux contestés. Psychologie, droit et politiques de précautions*, Academia Press, Gand, 2005, p42.

<sup>372</sup> RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008, p10.

<sup>373</sup> MAYER Jean-François et KRANENBORG Reender (sous la direction de), *La naissance des nouvelles religions*, Georg, Genève, 2004, p9

<sup>374</sup> *Idem.*

<sup>375</sup> BASTIDE Roger, « Anthropologie religieuse », *Encyclopédie Universalis*, vol. 2, 1978, p65-69.

<sup>376</sup> Bernadette Rigal-Cellard utilise cette notion de « bricolage » à propos de la très ésotérique et *New Age* « Eglise universelle et triomphante » : « Du syncrétisme dans les nouveaux mouvements religieux, entre fusion dynamisante et bricolage hétéroclite : le cas de la *Church Universal and Triumphant* » (*Annales du CRAA. L'hétérogène et l'hétéroclite dans la littérature, les arts et les sociétés d'Amérique du Nord*, MSHA, Pessac, 2001.

<sup>377</sup> CHAMPION Françoise, « Logique des bricolages : retours sur la nébuleuse mystique-ésotérique et au-delà : Socio-anthropologie de la rencontre des médecines », *Recherches sociologiques*, n° 1, vol. 35, 2004.

<sup>378</sup> CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*. T.1. *Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990 [1980].

constituer une « religion de l'individu »<sup>379</sup> (Emile Durkheim) « à la carte »<sup>380</sup> (Jean-Louis Schlegel) où le religieux peut passer par de la foi sans le rite ou par le dogme et le rite sans la foi ou le dogme. La question, selon Claude Rivière, est donc de savoir « comment s'entrelacent magie, religion et science, et pourquoi les recours à la magie s'amplifient dans un monde trop désenchanté pour n'être pas avide d'ésotérisme et de religion. »<sup>381</sup>. Danièle Hervieu-Léger ne dit pas autre chose lorsqu'elle conseille la « sociologie de la modernité religieuse » dans son travail de recherche sur la croyance, qui pourrait être appliqué à la sociologie appliquant le concept de réenchantement politique et religieux. La croyance jouerait un rôle fondamental dans ce concept : il s'agit « d'essayer de comprendre ensemble le mouvement par lequel la modernité continue de saper la crédibilité de tous les systèmes religieux, et celui par lequel elle fait en même temps surgir de nouvelles formes de croyance ». La sécularisation, loin d'être un processus linéaire d'« athéisation », consiste en

l'ensemble des processus de réaménagements des croyances qui se produisent dans une société dont le moteur est l'inassouvissement des attentes qu'elle suscite, et dont la condition quotidienne est l'incertitude liée à la recherche interminable des moyens de les satisfaire<sup>382</sup>.

Dès lors, la vision économique du religieux a été d'un grand apport heuristique car elle permet de penser le religieux comme :

- « champ religieux »<sup>383</sup> par Pierre Bourdieu,
- marché, type de consommation, économie symbolique<sup>384</sup>,
- « choix rationnel »<sup>385</sup> par les sociologues américains comme Rodney Stark,
- « Glocalisation » du religieux que Roland Robertson donne dans *Globalization : Social Theory and Global Culture*<sup>386</sup> (1992),
- « marketing religieux »<sup>387</sup> par le consultant, expert en marketing non-marchand Eric Jaffrain...

Dans la continuité de ce concept de « marketing religieux », nous pouvons remarquer un développement des études communicationnelles et médiatiques concernant les phénomènes religieux. Elles s'intéressent très majoritairement aux grandes religions monothéistes mais à différentes périodes historiques et dans divers parties du monde avec :

- l'ouvrage *L'ère de la communication. Réflexion chrétienne* (Le Centurion, Paris, 1986) de Pierre Babin ;
- l'article la « Présentation du pape en voyageur » de Daniel Dayan (*Terrain*, 15, 1990) ;
- l'article « La propagande missionnaire par l'image » d'Anne Hugon (*in* Pascal Blanchard et Nicolas Bancel (sous la direction de), *Images et Colonies*, Syros, Paris, 1993) ;
- l'ouvrage *La Télévision cérémonielle* de Daniel Dayan et Elihu Katz (PUF, Paris, 1996) ;

---

<sup>379</sup> DURKHEIM Emile, *La science sociale et l'action*, PUF, Paris, 1987 [1888-1908], p265.

<sup>380</sup> SCHLEGEL Jean-Louis, *La religion à la carte*, Hachette, Paris, 1995.

<sup>381</sup> RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008, p133.

<sup>382</sup> HERVIEU-LEGER Danièle, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Flammarion, Paris, 1999, p42.

<sup>383</sup> BOURDIEU Pierre, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12 (3), juillet-septembre, 1971, p295-334.

<sup>384</sup> OBADIA Lionel et WOOD Donald C. (sous la direction de), « Economics and religion, Economics in religion, Economics of religion. Reopening the Grounds for Anthropology ? », *Research in Economic Anthropology*, vol. 31, Emerald, Amsterdam - Lausanne - New York, 2011.

<sup>385</sup> STARK Rodney, *Sociology*, Thomson Wadsworth, Belmont, 2007.

<sup>386</sup> ROBERTSON Roland, *Globalization : Social Theory and Global Culture*, Sage, London, 1992. Le concept est repris par Blaise Galland à propos de l'urbanisme (GALLAND Blaise, « De l'urbanisation à la glocalisation. L'impact des technologies de l'information et de la communication sur la vie et la forme urbaine », *Terminal*, n° 71/72, automne 1996).

<sup>387</sup> JAFFRAIN Eric, « Marketing religieux : Un christianisme public qui ne répond plus aux besoins », *Marketing-non-marchand*, 28/05/05, <http://marketing-non-marchand.ch/index2.php?id=1002>

- l'ouvrage *Médias et religions en miroir* dirigé par Pierre Bréchon et Jean-Paul Willaime (PUF, Paris, 2000) ;
- l'article « Radio et religions » de Robert Prot (*Cahiers d'histoire de la radiodiffusion*, n° 63, janvier - mars 2000) ;
- l'article « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil » de Guy Robert (*Cahiers d'histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001) ;
- l'article « Missionnaires catholiques en Afrique entre information et communication » d'Annie Lenoble-Bart (*Revue des Sciences Religieuses*, 80, n° 2, 2006) ;
- l'article « L'inculturation dans les médias chrétiens d'Afrique » d'Annie Lenoble-Bart (*in* Dominique Darbon (sous la direction de), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Karthala - MSHA, Paris - Pessac, 2009) ;
- l'ouvrage collectif *Les religions et l'information. XVIe - XXIe siècles* dirigé par Marc Agostino, François Cadilhon, Jean-Pierre Moisset et Éric Suire (Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2011) ;
- le dossier « Communiquer le sacré » coordonné par Denis Maréchal, Cécile Méadel et Isabelle Veyrat-Masson (*Temps des médias*, n° 17, automne 2011) ;
- l'ouvrage *Prendre soin de l'autre. Une vision chrétienne de la communication* de Christophe Levalois (Le Cerf, Paris, 2012) ;
- l'ouvrage *Radios et Religions en Afrique Subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale* d'Etienne Damome (Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2014) ;
- le dossier « Religion & communication » coordonné par David Douyère, Stéphane Dufour et Odile Riondet dans la revue *Médiation & Information* (n° 38, 2014) ;
- le dossier « Communication et croyance » dirigé par Aurore Van de Winkel et Sarah Sepulchre et publié dans *Recherches en communication* (n° 38, mai 2014) ;
- l'ouvrage collectif *Prières et propagandes, études sur la prière dans les arènes publiques, suivi du livre I de La Prière de Marcel Mauss* dirigé par Frédéric Lambert (Hermann, Paris, 2014) ;
- la création du Groupe de Recherche « Hiéros - Marketing et Communication du Sacré » à Clermont Ferrand en 2014-2015.

Les ouvrages sur les religions et les médias (notamment sur les médias liés aux nouvelles technologies) sont déjà très nombreux aux Etats-Unis :

- l'ouvrage *The Soul of Cyberspace: How New Technology is Changing Our Spiritual Lives* de Jeff Zaleski (HarperCollins, New York, 1997) ;
- l'ouvrage *Exploring religious community online : We are one in the network* d'Heidi Campbell (Peter Lang, New York, 2005) ;
- l'ouvrage *Religion in the Media Age* de Stewart M. Hoover (Routledge, New York, 2006) ;
- l'ouvrage *When Religion Meets New Media* d'Heidi Campbell (Routledge, New York, 2010) ;
- l'ouvrage collectif *Religion, Media and Culture : A Reader* dirigé par Gordon Lynch, Jolyon Mitchell et Anna Strhan (Routledge, New York, 2011) ;
- l'ouvrage *Media and Religion: Foundations of an Emerging Field* de Daniel A. Stout (Routledge, New York, 2012),
- l'ouvrage *Digital Religion. Understanding Religious Practice in New Media Worlds* dirigé par Heidi Campbell (Routledge, New York, 2012).
- l'ouvrage collectif *Digital Religion, Social Media, and Culture : Perspectives, Practices, and Futures* dirigé par Pauline Hope Cheong, Peter Fischer-Nielsen et Stefan Gelfgren (Peter Lang Publishing Inc, New York, Bern, Bruxelles, Frankfurt am Main, Oxford, Wien, 2012) ;
- l'ouvrage *Religion Across Media: From Early Antiquity to Late Modernity* dirigé par Knut Lundby (Peter Lang Publishing Inc, New York, 2013).

Au-delà de ces grandes évolutions dans le traitement des religions et du religieux, nous souhaitons voir comment sont étudiées les formes religieuses alternatives aux religions traditionnelles.

## 2.2 Le religieux alternatif

Le syncrétisme, dont le *New Age* est un exemple, peut intéresser les chercheurs, notamment lorsqu'il a de l'influence active sur les faits sociopolitiques comme c'est le cas en Afrique analysé par Jean-François Bayart dans *Religion et modernité politique en Afrique noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*<sup>388</sup> (1993). Beaucoup de pays africains se sont vu imposer la religion des colonisateurs Islam au nord, Catholicisme et Protestantisme au sud, tout en conservant leurs pratiques et croyances religieuses locales (notamment animistes). La synthèse *New Age* pouvait donc trouver assez facilement un terrain propice pour y être exportée, comme l'explique Emmanuelle Simon dans son article « Une exportation du *New Age* en Afrique ? »<sup>389</sup>.

De manière générale, les sociologues, politistes, anthropologues ont souligné la vitalité des formes populaires de religion ou de religieux en dehors de l'Europe Occidentale :

- en Amérique du Nord (selon *Authentic Fakes : Religion and American Popular Culture*<sup>390</sup> de David Chidester, *Missions extrêmes en Amérique du Nord : des Jésuites à Raël*<sup>391</sup> et *Les religions au Canada : utopies et prophéties concrétisées et contestées*<sup>392</sup> dirigés par Bernadette Rigal-Cellard, et *Les mutations transatlantiques des religions*<sup>393</sup> dirigé par Bernadette Rigal-Cellard et Christian Lerat),
- en Chine (selon Fan Lizhu dans son article « Popular religion in Contemporary China »<sup>394</sup>),
- au Japon (selon Munakata Iwao dans son article « The Ambivalent Effects of Modernization on the Tradition Folk Religion of Japan »<sup>395</sup>),
- dans les Balkans (Galia Valtchinova dans son article « Aspects of Religious Globalization in the Balkans : Examples from Postsocialist Bulgaria »<sup>396</sup>),
- en Amérique Latine (Roberto J. Blancarte « Popular Religion, Catholicism and Socioreligious Dissent in Latin America : Facing the Modernity Paradigm »<sup>397</sup>)...

Les religions et groupes religieux sont des acteurs importants de la mondialisation comme le montre l'ouvrage *Religions et mondialisation : exils, expansions, résistances*<sup>398</sup> dirigé par Bernadette Rigal-Cellard. Le religieux est particulièrement dépendant des contextes historiques et géographiques comme le montrent les recherches de Bernadette Rigal-Cellard. On apprend que les groupes religieux ont pu fleurir au Canada parce qu'ils sont portés par une vision du pays en tant que nouvel Éden ou refuge accommodant. Elle explique par exemple comment les colonies de Mormons de « l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours », qui est une religion fondée en 1830 par Joseph Smith dans l'État de New York avant de s'établir à Salt Lake City (« La nouvelle Jérusalem »), ont pu s'installer au Canada alors

---

<sup>388</sup> BAYART Jean-François, *Religion et modernité politique en Afrique noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*, Karthala, Paris, 1993.

<sup>389</sup> SIMON Emmanuelle, « Une exportation du *New Age* en Afrique ? », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 172, XLIII (4),

<sup>390</sup> CHIDESTER David, *Authentic Fakes : Religion and American Popular Culture*, University of California Press, Berkeley, 2005.

<sup>391</sup> RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Missions extrêmes en Amérique du Nord : des Jésuites à Raël*, Pleine Page, Bordeaux, 2005.

<sup>392</sup> RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Les religions au Canada : utopies et prophéties concrétisées et contestées*, PUB, Pessac, 2011.

<sup>393</sup> LERAT Christian et RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Les mutations transatlantiques des religions*, PUB, Pessac, 2000.

<sup>394</sup> LIZHU Fan, « Popular religion in Contemporary China », *Social Compass*, 50 (4), 2003.

<sup>395</sup> IWAO Munakata, « The Ambivalent Effects of Modernization on the Tradition Folk Religion of Japan », *Japanese Journal of Religious Studies*, 3 (2-3), 1976.

<sup>396</sup> VALTCHINOVA Galia, « Aspects of Religious Globalization in the Balkans : Examples from Postsocialist Bulgaria », *MESS (Mediterranean Ethnological Summer School)*, vol. 6, Ljubljana, 2005.

<sup>397</sup> BLANCARTE Roberto J., « Popular Religion, Catholicism and Socioreligious Dissent in Latin America : Facing the Modernity Paradigm », *International Sociology*, 15 (4), 2000.

<sup>398</sup> RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Religions et mondialisation : exils, expansions, résistances*, PUB, Pessac, 2009.

qu'ils avaient été rejetés des Etats-Unis du fait de leur polygamie<sup>399</sup>. Cette implantation est liée à la taille du territoire canadien. Il permet d'accéder à beaucoup d'espace pour se développer et au fait que la démocratie canadienne est l'une des plus tolérantes au monde et est donc susceptible de fournir un accueil pour des groupes considérés comme déviants.

En France, le *New Age* ou les différentes pratiques pas toujours identifiées à caractère religieux sont souvent vus, y compris chez des chercheurs en sciences humaines, comme des pratiques de sociétés et de pays lointains :

- Ces pratiques sont jugées lointaines historiquement : certains pensent qu'elles n'existent plus depuis la fin du Moyen Âge, voire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle pour les pays occidentaux.

- De même, elles sont jugées lointaines géographiquement : beaucoup de personnes pensent qu'elles n'existent que dans certaines régions d'Asie<sup>400</sup>, d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique du Sud ou dans le bocage normand dont parle Jeanne Favret-Saada dans sa trilogie :

- *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le bocage*<sup>401</sup> (1977),
- *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage*<sup>402</sup> (1981),
- *Désorceler*<sup>403</sup> (2009).

Dans *Désorceler*, Jeanne Favret-Saada fait part de la difficulté qu'elle a eue pour trouver des recherches européennes sur la sorcellerie. Quant aux anthropologues américains qui se sont intéressés à la sorcellerie, Jeanne Favret-Saada explique que ceux-ci pensent que la sorcellerie a disparu d'Europe avec la fin de l'Inquisition. Ainsi seuls des historiens des religions (en ce qui concerne les croyances du passé) et des ethnologues (en ce qui concerne les croyances non occidentales) ont le droit de déchiffrer et défricher ce type de terrain. C'est un peu comme s'il s'agissait, pour les chercheurs, comme pour le reste de la population, de construire une frontière de rationalité occidentale, et donc d'effectuer un « grand partage »<sup>404</sup> : entre l'occident et les « autres », le rationnel et l'irrationnel, le moderne et la tradition, le présent et le passé pour reprendre l'expression de Pierre Lagrange dans *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez* (2007) qui la reprend lui-même de Jack Goody dans *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*<sup>405</sup> (1979). Une illustration de ce « grand partage » peut d'ailleurs être trouvée chez l'anthropologue Roger Bastide. Il distingue dans *Le sacré sauvage et autres essais*<sup>406</sup> (1975), les sociétés modernes « dans l'histoire » et les sociétés traditionnelles « dans le cosmos ». Les unes isolant et réduisant l'espace du sacré, les autres baignant littéralement dedans. Contrairement à la foi propre à la religion catholique qui serait presque jugée rationnelle, en tout cas légitime, c'est un peu comme si les marabouts, voyants, médiums n'avaient pas le droit de cité dans les études sur les religions. C'est comme

---

<sup>399</sup> RIGAL-CELLARD Bernadette, « Les communautés mormones polygames des Provinces de l'Ouest : les gardiennes de la Prophétie », in Bernadette Rigal-Cellard (sous la direction de), *Les religions au Canada : Prophéties et utopies concrétisées et contestées*, PUB, Pessac, 2011. Bernadette Rigal-Cellard est spécialiste des Mormons. Elle a soutenu une thèse intitulée *Mouvements contemporains de la religion aux États-Unis : Essai d'interprétation du Fourth Great Awakening* en 1982 à l'Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne. Elle a publié de nombreux articles sur la question et récemment un ouvrage : *La religion des mormons* (Albin Michel, Paris, 2012).

<sup>400</sup> Voir la journée d'étude intitulée « Médecine et religion en Asie du Sud. Au croisement entre traditions savantes et pratiques locales » organisé par Yves Duroux, directeur de l'Institut d'Etudes Avancées et Ines G. Zupanov, CNRS/CEIAS, le 20 mai 2008.

<sup>401</sup> FAVRET-SAADA Jeanne, *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard, Paris, 1977.

<sup>402</sup> FAVRET-SAADA Jeanne et CONTRERAS Josée, *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard, Paris, 1981.

<sup>403</sup> FAVRET-SAADA Jeanne, *Désorceler*, Éditions de l'Olivier, Paris, 2009.

<sup>404</sup> LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007.

<sup>405</sup> GOODY Jack, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Minuit, Paris, 1979 [1977].

<sup>406</sup> BASTIDE Roger, *Le sacré sauvage et autres essais*, Stock, Paris, 1997 [1975].

s'ils devaient être bannis vers les contrées de l'imaginaire, des superstitions, des pathologies intellectuelles et du phantasme. Ils ne mériteraient pas d'être étudiés car ils seraient destinés à disparaître du fait du rouleau compresseur que constitue la raison occidentale. Alors que les personnes qui partagent ce genre de croyances sont là, au sein du monde occidental, parmi nos plus proches amis, y compris chez des diplômés, y compris chez des scientifiques, au sein de notre famille, dans notre immeuble, dans les villages ou les grandes villes, dans l'entourage des hommes politiques et des dirigeants d'entreprise...

Dans la hiérarchie des objets d'étude scientifique en matière religieuse comme dans la hiérarchie des valeurs, l'anthropologue les oppose à ceux qui exercent les religions monothéistes. Le monothéisme est placé bien au dessus de toute autre forme religieuse. Il est possible d'illustrer ce propos grâce à la publication des dictionnaires dans ce domaine. Il existe un très grand nombre de dictionnaires des religions chez les grandes maisons d'édition (Plon<sup>407</sup>, PUF<sup>408</sup>, Bayard<sup>409</sup>, Éditions du Regard/Réunion des Musées nationaux<sup>410</sup>, Chronique sociale<sup>411</sup>...). Mais il n'y avait pas de dictionnaire du religieux avant la publication en 2010 du *Dictionnaire des faits religieux*<sup>412</sup> sous la direction de Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger. On peut dire qu'en France, les études religieuses sont « christianocentriques ». Le christianisme reste la religion dominante en termes de pratiques, de valeurs, d'imaginaire, de lieux de culte... et donc en termes d'études de chercheurs, même si les statistiques montrent une désaffection vis-à-vis des croyances chrétiennes et un recul de l'importance des institutions catholiques dans la vie des Européens en général et des Français en particulier. C'est ce que montrent les recherches de :

- Jacques Sutter (ancien directeur de recherche au CNRS) dans *La vie religieuse des français à travers les sondages d'opinion*<sup>413</sup> (1984),

- Jacques Maitre (sociologue au CNRS mis à la disposition de l'INSERM-Paris V, dans le laboratoire « Savoirs et pratiques dans le champ médical : histoire, sociologie, psychanalyse », Guy Michelat (directeur de recherche émérite CNRS au CEVIPOF), Julien Potel (prêtre catholique, est spécialiste de sociologie religieuse) et Jacques Sutter dans *Les français sont-ils encore catholiques ?*<sup>414</sup> (1991),

- Guy Michelat, Julien Potel et Jacques Sutter dans *L'Héritage chrétien en disgrâce*<sup>415</sup> (2003).

Dans un compte rendu très critique dans la *Revue du Mauss permanente*<sup>416</sup> (2008) de l'ouvrage *Sociologie des religions*<sup>417</sup> (2007) des sociologues Olivier Bobineau et Sébastien Tank-Storper, le sociologue François Gauthier critique le « christianocentrisme » universitaire

---

<sup>407</sup> ELIADE Mircea, *Dictionnaire des Religions*, Plon, Paris, 1990.

<sup>408</sup> POUPARD (CARDINAL) Paul, *Dictionnaire des Religions*, PUF, Paris, 1996.

<sup>409</sup> POTIN Jacques et ZUBER Valentine, *Dictionnaire des monothéismes*, Bayard, Paris, 2003 ; LENOIR Frédéric et TARDAN-MASQUELIER Ysé, *Encyclopédie des religions*, Bayard, Paris, 2000.

<sup>410</sup> BALADIER Charles et LAPIERRE Jean-Pie (sous la direction de), *La Petite Encyclopédie des religions*, Éditions du Regard/Réunion des Musées nationaux, Paris, 2000.

<sup>411</sup> ALBERT Samuel, *Les religions aujourd'hui*, Les Éditions de l'Atelier (Paris), Éditions Vie ouvrière (Bruxelles), 1996.

<sup>412</sup> AZRIA Régine et HERVIEU-LÉGER Danièle (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010.

<sup>413</sup> SUTTER Jacques (préface de Jean Stoezel, avant-propos de Jacques Maitre), *La vie religieuse des français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, 2 vol., CNRS, Paris, 1984.

<sup>414</sup> MAITRE Jacques, MICHELAT Guy, POTEI Julien et SUTTER Jacques, *Les français sont-ils encore catholiques ?*, Le Cerf, Paris, 1991.

<sup>415</sup> MICHELAT Guy, POTEI Julien et SUTTER Jacques, *L'Héritage chrétien en disgrâce*, L'Harmattan, Paris, 2003.

<sup>416</sup> GAUTHIER François, « Sociologie des religions », *Revue du Mauss permanente*, 24/06/08 <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article369>

<sup>417</sup> BOBINEAU Olivier et TANK-STORPER Sébastien, *Sociologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2007.

qui sclérose les études religieuses en s'appuyant sur Yves Lambert (directeur de recherche au CNRS, auteur de *La naissance des religions - De la préhistoire aux religions*<sup>418</sup>, 2007) :

En demeurant sociologie des religions dans sa dénomination malgré les profondes transformations socioreligieuses du XX<sup>e</sup> siècle (plutôt que de se refaire sociologie religieuse, de la religion ou du religieux, par exemple), il ne serait peut-être pas exagéré de dire que ce champ d'études au sein des sciences sociales est aujourd'hui en crise, malgré toute la retenue que j'éprouve à utiliser ce terme. Cette appellation n'a pas été sans teinter son regard et construire son objet d'une telle manière que, comme le notait le regretté Yves Lambert, les religions instituées et les croyances et pratiques s'y rapportant sont encore de loin les faits sociaux les plus enquêtés, et ce même si leur incidence sociale continue en diminuant. Ainsi la recherche semble-t-elle obsédée par la question de l'avenir des religions institutionnelles, le christianisme et l'Église catholique en particulier, ou encore par la question de la « dangerosité » (comment ne pas penser à Michel Foucault) des sectes ou de tel ou tel groupe (le satanisme), tournant du coup le dos à d'autres questions pourtant essentielles.

Pour le dire autrement, la sociologie des religions a suivi son objet, les grandes religions instituées, dans les marges, au point de devenir une sociologie des minorités. Et ainsi, du même coup, de se marginaliser elle-même. Non pas que les sujets étudiés par la plupart des chercheurs ne doivent pas être étudiés, au contraire, mais ceci a pour effet de restreindre tant et tant le champ d'enquête et ensuite de l'occuper de telle manière qu'il n'y a rien pour attirer les jeunes esprits qui formeront la relève (et qui seraient potentiellement porteurs d'un regard neuf sur la discipline et la réalité sociale).

Pourtant les courants philosophiques ou spirituels comme l'hermétisme ou l'ésotérisme qui nourrissent le *New Age* bénéficient d'une certaine reconnaissance et légitimité institutionnelle puisqu'ils sont étudiés par des universitaires. On peut citer par exemple les deux spécialistes de l'ésotérisme que sont Antoine Faivre et Pierre Riffard dont les ouvrages font référence et sont traduits dans plusieurs langues.

Antoine Faivre est directeur d'études émérite de l'École pratique des hautes études et a participé à la création de la chaire d'« Histoire de l'ésotérisme occidental » au sein de la discipline « Histoire des Religions » à l'École Pratique des Hautes Etudes (la première de ce type en Europe). Il est aussi le directeur pour la France du Centre pour l'étude des nouvelles religions (association internationale créée en 1988 par les sociologues Massimo Introvigne et Eileen Barker et par les historiens John Gordon Melton et Jean-François Mayer). Et il est surtout l'auteur de :

- *Accès de l'ésotérisme occidental*<sup>419</sup> (1986 et 1996),
- *Toison d'or et alchimie*<sup>420</sup> (1990),
- *Philosophie de la nature (physique sacrée et théosophie, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*<sup>421</sup> (1996),
- *The Eternal Hermes. From Greek God to Alchemical Magus*<sup>422</sup> (1996),
- *L'Esotérisme*<sup>423</sup> (2007)...

Pierre Riffard est quant à lui professeur à l'Université Antilles-Guyane, en philosophie et pédagogie et l'auteur de :

- *Dictionnaire de l'ésotérisme*<sup>424</sup> (1983),
- *L'Esotérisme*<sup>425</sup> (1990),

---

<sup>418</sup> MICHELAT Guy et LAMBERT Yves, *Le religieux des sociologues - trajectoires personnelles et débat*, L'Harmattan, Paris, 2000 ; LAMBERT Yves, *La naissance des religions - De la préhistoire aux religions*, Armand Colin, Paris, 2007 ; LAMBERT Yves, *Dieu change en Bretagne*, Editions du Cerf, Paris, 2007.

<sup>419</sup> FAIVRE Antoine, *Accès de l'ésotérisme occidental*, Gallimard, Paris, vol. I 1986 et vol. II 1996.

<sup>420</sup> FAIVRE Antoine, *Toison d'or et alchimie*, Archè, Milan, 1990.

<sup>421</sup> FAIVRE Antoine, *Philosophie de la nature (physique sacrée et théosophie, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Albin Michel, Paris, 1996.

<sup>422</sup> FAIVRE Antoine, *The Eternal Hermes. From Greek God to Alchemical Magus*, Phanes Press, Grand Rapids, 1996.

<sup>423</sup> FAIVRE Antoine, *L'Esotérisme*, PUF, Paris, 2007.

<sup>424</sup> RIFFARD Pierre, *Dictionnaire de l'ésotérisme*, Payot, Paris, 1983.

<sup>425</sup> RIFFARD Pierre, *L'Esotérisme*, Robert Laffont, Paris, 1990.

- *Ésotérismes d'ailleurs. Les ésotérismes non occidentaux : primitifs, civilisateurs, indiens, extrême-orientaux, monothéistes*<sup>426</sup> (1997),
- *Nouveau dictionnaire de l'ésotérisme*<sup>427</sup> (2008)...

Nicole Edelman a mis en avant dans *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*<sup>428</sup> (2006) le fait que les voyants se sont intéressés au social et à la politique. Le spiritisme se situe globalement dans la mouvance du socialisme et rencontre un grand succès dans les classes populaires et chez des élites. Certaines voyantes se sont d'ailleurs impliquées dans le féminisme. Nicole Edelman souligne que la doctrine sociale peut être qualifiée de progressiste :

- antiracisme,
- avortement,
- divorce,
- droit de vote pour les femmes,
- même niveau d'éducation pour les hommes et pour les femmes.

Ce travail dans lequel Nicole Edelman analyse l'apparition des voyants et médiums dans l'espace public à travers des publications d'ouvrages, la création d'associations et de cercles et leur médiatisation (journaux, magazines, radios, télévision) ouvre de nouveaux champs d'études. Par exemple dans le domaine de la radio où les « montreurs d'avenir » (voyants, astrologues...) ont des chroniques ou font des consultations en direct avec les auditeurs. Il s'agirait d'analyser :

- ce que les « montreurs d'avenir » disent et font lors de leurs chroniques et consultations radiophoniques<sup>429</sup>,
- comment ils sont perçus par les personnes qui les consultent<sup>430</sup>,

<sup>426</sup> RIFFARD Pierre, *Ésotérismes d'ailleurs. Les ésotérismes non occidentaux : primitifs, civilisateurs, indiens, extrême-orientaux, monothéistes*, Robert Laffont, Paris, 1997.

<sup>427</sup> RIFFARD Pierre, *Nouveau dictionnaire de l'ésotérisme*, Payot, Paris, 2008.

<sup>428</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006.

<sup>429</sup> Un frein à la recherche provient de l'accès aux archives car la conservation d'émissions radiophoniques de « montreurs d'avenir » concernant le présent ou le proche avenir d'anonymes n'est pas vraiment la priorité des archivistes comme le souligne Guy Robert : « Une difficulté se présente pour analyser aujourd'hui les prestations radiophoniques de la vedette-astrologue d'Europe 1 : selon le service des archives sonores de la station, les premières émissions diffusées en direct, n'ont pas été enregistrées, et celles qui l'ont été en vue d'une diffusion en différé (les horoscopes matinaux) n'ont pas été conservées. Aussi, à défaut de souvenirs individuels précis, ne peut-on se faire une idée de ces prestations qu'en examinant les relations écrites ou les transcriptions fragmentaires qui en ont été publiées dans la presse de l'époque. Avec le risque certain de se baser ainsi sur des éléments arbitrairement retenus, éventuellement déformants. D'un article à l'autre, les évocations sont contrastées. » (ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001, p102-103). Mais on sait de manière générale que la divination, qui est utilisée pour soi, un tiers, un groupe ou un « bien » (bétail, habitation...), peut être motivée par diverses raisons : « découvrir la cause d'une maladie ou d'une infortune, retrouver un objet perdu, connaître les déterminations pesant sur l'avenir proche (dans le domaine de l'amour du travail, etc.), être informé des circonstances propices à la réalisation d'une action ainsi que ses chances de succès (départ à la guerre ou à la chasse, construction d'une maison, installation sur un territoire, etc.). » (SCHLEMMER Grégoire, « Divination », *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010, p268).

<sup>430</sup> Bruno Mazurier du *Parisien* a demandé à cinq personnes de différents âges, professions et lieu d'habitation leurs pratiques horoscopiques : « En début d'année, consultez-vous votre horoscope ? ». Tous ont déjà regardé un horoscope et connaissent leur signe. Une étudiante de 19 ans de Fosses regarde chaque jour et constate que cela fonctionne. Une commerçante de Maripasoula (Guyane) a consulté une voyante mais a arrêté car cette dernière n'a pas vu la maladie mortelle de son mari. Un moto-taxi de 48 ans de Paris avait l'habitude de regarder et reconnaît qu'une « rencontre affective » a bien eu lieu par le passé, mais « cela n'a débouché sur rien » et il estime que ces horoscopes sont trop superficiels, qu'il faudrait « multiplier les calculs » et connaître son ascendant. Enfin, un ouvrier métallurgiste de 46 ans de Gien et un ingénieur de 51 de Lyon sont plus que dubitatifs. L'ouvrier critique la stratégie communicationnelle et commerciale des « montreurs d'avenir » qui

- s'ils tentent de diffuser une idéologie positive *New Age*<sup>431</sup> pour « réenchanter le monde »<sup>432</sup>,
- comment concrètement ils s'y prennent pour élaborer un « avenir » de façon quotidienne pour leurs « chroniques astrologiques » quotidiennes ?

C'est ce qu'a fait récemment Arnaud Esquerre, dans la lignée du travail de Jeanne Favret-Saada, dans *Prédire. L'astrologie au XXIème siècle* en demandant à des astrologues :

- comment ils le sont devenus<sup>433</sup>,
- comment ils préparent un horoscope<sup>434</sup>,
- comment ils se légitiment<sup>435</sup>,

permet à chacun de s'y reconnaître. Il ne regarde donc jamais contrairement l'ingénieur qui regarde parfois dans les magazines mais met en valeur sa formation scientifique pour observer que les « grandes catastrophes » ne sont jamais annoncées, que « tout est toujours tout beau », les termes employés « policés ». Tout cela est donc volontaire et relève plutôt de la psychologie selon lui. Lire : « Leur année 2014 vue par une astrologue », *Le Parisien*, 5/01/2014, p3.

<sup>431</sup> A propos de l'idéologie médiumnique entre féminisme et socialisme, marginalité et progressisme, subversion et hérétisme, lire EDELMAN Nicole, *Voyantes, guérisseuses et visionnaires en France. 1785-1914*, Albin Michel, Paris, 1995.

<sup>432</sup> POULAIN Sebastien, « Le réenchancement du récit radiophonique comme réenchancement du monde », in Frédéric Antoine (sous la direction de), « Radio et narration : de l'enchantement au réenchancement », *Recherches en Communication*, n° 37, 2013.

<sup>433</sup> Le métier d'astrologue – surtout féminin (comme les clients) - se découvre et se développe via un intérêt pour le sujet dans l'entourage, la perte de proches, la découverte de l'influence des astres sur les humains, l'intérêt pour d'autres techniques divinatoires et thérapeutiques (comme la psychanalyse jungienne), le besoin de comprendre, un environnement catholique mais une attirance vers le « néo-bouddhisme » (lire : MAHE Thierry, *Le bouddhisme des Français*, L'Harmattan, Paris, 2005), la découverte d'un ouvrage sur le sujet, une consultation, une formation...

<sup>434</sup> Un horoscope de la France contemporaine doit s'adresser au bon public, avec le bon vocabulaire, ne pas trop se répéter, être positif et optimiste, roboratif, cohérent, pas technique, écrire différemment en fonction des signes, mêler la part lunaire/féminine et solaire/masculine présentes chez chaque individu... « Pour résoudre la tension permanente entre le précis et le vague, le détaillé et le général, le net et le flou, les horoscopes doivent se référer à des éléments de la vie quotidienne [...], mais laisser de côté à la fois les événements extraordinaires [...], les éléments non vérifiables directement car trop abstraits [...], ainsi que toute indication renvoyant à des situations de la vie quotidienne qui ne seraient pas suffisamment généralisables [...] ou souhaitées [...] ». (ESQUERRE Arnaud, *Prédire. L'astrologie au XXIème siècle*, Fayard, Paris, 2013, p161).

<sup>435</sup> Les « montreurs d'avenir » sont objectivement en concurrence sur le marché anarchique de l'« avenir » où les instances de hiérarchisation, unification, régulation et de contrôle internes au milieu de l'« avenir » sont rares et peu contraignantes, à l'image des institutions médiatiques (RIM, les revues *Cahiers Astrologiques*, *L'astrologue*, *Trigone*, *Carré*, *Cahiers Conditionalistes*, *Astrolabe* devenue *Astralis*, *Conjonction* devenue *Grande Conjonction*, *Mercurio* – 3, *Etoile & Planète*, *Astres*), éditrices (les grandes maisons comme le Seuil et du Rocher, et les guides : HALBRONN Jacques, *Guide de la Vie Astrologique*, La grande Conjonction-Guy Trédaniel, Paris, 1984 et *Guide astrologique*, Ed. O. Laurens, Paris, 1997 ; ALEXANDRE Elisabeth et MATHON Agnès, *Le guide des voyants et astrologues*, Philippe Lebaud, Paris, 1983 ; PLACIER Anne, *Le Guide de la voyance*, Philippe Lebaud, Paris, 2002), associatives (Centre International d'Astrologie, Mouvement Astrologique Unifié, Rassemblement des Astrologues Occidentaux, Groupe européen de recherche en astrologie scientifique, association générale des astrologues psycho-professionnels européens, Institut National des Arts Divinatoires ou Fédération des astrologues francophones, Groupe d'Etude et de Recherche en Astrologie Scientifique), formatrices (Centre d'Etude et de Formation Astrologique, Centre d'Organisation des méthodes en Astrologie conditionnaliste, Ecole Supérieure d'Astrologie de Paris, Faculté Libre d'Astrologie de Paris). Les instances externes ne sont pas plus efficaces pour les structurer, classer, réprimer, voire supprimer, à l'image des institutions publiques (commissions parlementaires, MIVILUDES, justice judiciaire), scientifiques (le laboratoire de zététique de l'université Nice Sophia Antipolis), associatives (Association française pour l'information scientifique, l'Union nationale des associations de défense des familles et des individus, l'Union rationaliste), médiatiques (<http://www.pseudo-sciences.org/>, <http://www.psyvig.com/>, <http://www.pseudo-medecines.org/>, <http://www.charlatans.info/>). Un « marché du libre examen » se forme où chacun « remplit son panier d'opinions, selon une démarche éclectique et fluctuante, sans s'arrimer à un système de représentation officialisé par une institution de référence » (MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », *op. cit.*, p77). Par exemple, « chaque astrologue dont les écrits se veulent "savants" prône son propres système et considère ceux des confrères comme manquant leur coup » (*Ibid.*, p76). Donc pour se légitimer, les « montreurs d'avenir » tentent de faire la démonstration de leur savoir et de leur sérieux (la logique de la « différence par le sérieux »

- ce qui est effectivement dit dans les 52 horoscopes de *Jours de France* de 1958<sup>436</sup> rédigés par Marie-Louise Sondaz, puis les 84 horoscopes publiés dans *Le Parisien - Aujourd'hui en France* du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2011,
- comment l'horoscope est-il lu (par « les jeunes femmes<sup>437</sup> employées habitant en ville »<sup>438</sup>),
- comment se déroule une consultation<sup>439</sup> (qui se différencie de celles de médiums<sup>440</sup>)...

Il serait aussi intéressant de traiter :

- le recrutement des « montreurs d'avenir »,
- leur place,

(ESQUERRE Arnaud, *Prédire, op. cit.*, p240) en se distinguant des autres, par exemple, par le fait d'apparaître dans les médias, d'avoir un bon « bouche à oreille », de faire des consultations gratuites ou très chères, d'avoir un haut niveau d'étude, d'avoir eu une activité professionnelle prestigieuse, d'avoir des règles, de les connaître et de les respecter et en opposant vrais astrologues contre charlatans, astrologie savante contre populaire, astrologie contre les autres techniques prédictives, « consultation à domicile ou en cabinet contre consultation dans des salons, consultation en général contre écriture d'horoscope, horoscope à moyen et long terme contre horoscope à court terme, horoscope à court terme contre pronostics de courses » (*Ibid.*, p78). Au-delà de l'astrologue, pour obtenir le statut social de « montreur d'avenir », la technique et le rituel utilisés doivent être reconnus comme efficaces et bien effectués par le futur « montreur d'avenir » qui doit à la fois être ancré dans un domaine extérieur qui le dépasse (monde des esprits, correspondances numériques, lois cosmiques...) et avoir des capacités spécifiques de réceptions et d'interprétation des « messages d'avenir » (SCHLEMMER Grégoire « Divination », *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2011, p268). Ce statut social varie selon les époques, les contextes, les cultures (Lire l'ouvrage dirigé par les historiens André Caquot et Marcel Leibovici *La divination* (2 vol., PUF, Paris, 1968) comprenant 24 articles sur de nombreuses régions, peuples, époques (Orient ancien, Amérique du Sud, Afriques, Germains, Slaves, Celtes, Grèce, Rome) et des approches structuralistes (Robert Jaulin), sociologiques (Jacques Maitre) et psychanalytiques (Georges Devereux)). C'est ainsi qu'il n'y a pas, ou très peu, de marabouts (KUCZYNSKI Liliane, *Les marabouts africains à Paris*, CNRS Éditions, Paris, 2002), de chamans (DELACROIX Jean-Marie, « L'ayahuasca, liane des dieux, liane de la mort - Psychothérapie et chamanisme », « Rituels, initiation et thérapie », *Psychotropes*, 2004/3-4 (vol. 10)), de *nganga* « devin-guérisseur-sorcier » (LAVAL-JEANTET Marion, *Iboga : invisible et guérison, une approche ethnopsychiatrique*, Éditions CQFD, Paris, 2006) sur les ondes française en dehors de documentaires ou des radios comme RIM (le guérisseur Shipibo Guillermo Arevalo Valera - Kestenbetsa – est venu à l'antenne le 28 septembre 2010 : <http://rim951.fr/?p=536>) car ils manquent de légitimité, et sont considérés comme appartenant à des sous cultures ou contre cultures. Mais cette illégitimité peut s'inverser, du moins fortement diminuer si le statut social et économique des pays auxquels appartiennent les « montreurs d'avenir » changeait et s'ils s'occidentalisent (AMSELLE Jean-Loup, *Psychotropiques. La fièvre de l'ayahuasca en forêt amazonienne*, Albin Michel, Paris, 2013) comme ont pu le faire les maîtres tibétains (OBADIA Lionel, *Bouddhisme et Occident. La diffusion du bouddhisme tibétain en France*, L'Harmattan, Paris, 1999).

<sup>436</sup> Il s'agissait de faire une comparaison avec l'étude de Theodor W. Adorno *Des étoiles à terre. La rubrique astrologique du « Los Angeles Times ». Etude sur une superstition secondaire* (Exils, Paris, 2000 [1956]) à propos des horoscopes de Caroll Righter parus de novembre 1952 à février 1953 où Adorno concluait que l'intérêt porté à l'astrologie traduit « une soumission à la puissance illimitée d'une autorité absolue » qui se composerait de l'auteur de l'horoscope, du supérieur hiérarchique, de la « collectivité » et des groupes qui dirigent la société. Lire aussi l'étude de Laurence Bardin sur le magazine *Elle* : « L'horoscope d'un magazine : une analyse de contenu », *Communication et langages*, n° 34, vol. 34, 1977, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan\\_0336-1500\\_1977\\_num\\_34\\_1\\_4405](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1977_num_34_1_4405)

<sup>437</sup> ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise, *La superstition*, PUF, Paris, 1988, p95.

<sup>438</sup> MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993, p69.

<sup>439</sup> L'astrologue utilise des techniques, dites de « flottaison » (l'ambivalence, le renversement d'une hypothèse présentée comme un avis personnel, l'annulation de la portée d'une prédiction passée, anticipation d'une possible erreur) pour lever petit-à-petit le voile d'ignorance avec d'incessants allers retours entre le futur, le présent et le passé. Il laisse opaque l'astrologie par l'emploi de termes techniques et une élocution très spécifique (répétitions, accélérations, ralentissements, silences). Il atténue le caractère négatif d'une période par le « procédé rhume » et la « positive » par le « procédé doublure » et prévoit l'alternance de périodes positives et négatives où l'optimisme prévaut au final... Il héroïse la vie du client, le laisse alimenter la consultation et fait preuve d'humilité.

<sup>440</sup> Selon Robon Wooffit, le médium peut invoquer des forces et agents extérieurs comme sources d'information, leur présence lors de la consultation, leur interaction en direct, des sources non spécifiées, un sentiment personnel, le style indirect pour justifier des erreurs (« Some properties of the interactional organisation of displays of paranormal cognition in psychic-sitter interaction », *Sociology*, 34-3, août 2000).

- leur utilité,
- leur légitimité au sein des médias,
- plus globalement, leur légitimité au sein de la société<sup>441</sup>,
- leurs liens avec d'autres croyances et pratiques du même genre (parareligieuses, paramédicales...),
- les différences de traitement médiatique entre le travail des « montreurs d'avenir » et le travail des « montreurs de parareligieux » ou de « paramédical ».

Il s'agirait donc d'interviewer des « montreurs d'avenir », ainsi que ceux qui les consultent et les emploient. Dans ce domaine, certains ouvrages sont incontournables comme celui pluridisciplinaire dirigé par l'anthropologue François Laplantine : *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*<sup>442</sup> (y participent les psychologues cliniciennes Éliane Moulin et Françoise Laplantine, le sociologue Richard Alouche, l'ethnologue André Brun, la médecin psychiatre Paul-Louis Rabeyron et l'anthropologue François Laplantine). Ils interrogent le voyant Georges de Bellerive. Voyant lyonnais connu et descendant de De Puységur qui est le fondateur du « somnambulisme expérimental ». Le voyant réagit aux différentes analyses des chercheurs :

- le contexte et le statut de la pratique de la voyance,
- les rapports avec la science,
- les rapports avec la croyance,
- la personnalité du voyant,
- son histoire,
- sa communication,
- sa psychologie,
- les opinions de ses clients-consultants de son cabinet ou de Radio-« S »<sup>443</sup>,

Dans sa recherche ayant abouti à la publication de *L'étrange encyclopédie du Docteur K. Portraits et horoscopes d'un astrologue indien*<sup>444</sup>, l'anthropologue Emmanuel Grimaud a dû devenir à la fois client et disciple du docteur Kulkarni pour faire découvrir ses techniques astrologiques<sup>445</sup>. Marc-Antoine Berthod a suivi le parcours de 6 voyants en les resituant dans leur contexte socio-historique, en réalisant des entretiens et en faisant de l'observation de leurs pratiques pour écrire *Doutes, croyances et divination. Une anthropologie de l'inspiration des devins et de la voyance*<sup>446</sup>. Serge Dufoulon a, quant à lui, étudié deux

<sup>441</sup> Selon Claude Rivière, la place des « montreurs d'avenir » dépend de sa spécialisation technique, de son degré de technicité et de son statut social (RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008, p126).

<sup>442</sup> LAPLANTINE François, *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985.

<sup>443</sup> Radio lyonnaise dans laquelle Georges de Bellerive est intervenu le matin, pendant un an pour répondre aux auditeurs.

<sup>444</sup> GRIMAUD Emmanuel, *L'étrange encyclopédie du Docteur K. Portraits et horoscopes d'un astrologue indien*, Société d'ethnologie, Nanterre, 2014

<sup>445</sup> En Inde où l'astrologie semble reconnue comme une discipline universitaire (avec ses cursus de formation, diplômes et centres de recherche), le docteur Kulkarni a établi une collection unique de plusieurs centaines de portraits astrologiques dont il est lui-même l'auteur. En effet, Kulkarni a été dessinateur pendant de nombreuses années sur des chantiers archéologiques avant de se lancer dans le portait astrologique. Il a conçu une méthode de dessin lui permettant de recomposer le visage d'une personne sans l'avoir vue grâce à son horoscope. Cela lui est utile pour accompagner ses diagnostics et ses prédictions. De cette méthode découle un vaste projet qui prend la forme d'une encyclopédie astrologique illustrée de la destinée humaine.

<sup>446</sup> BERTHOD Marc-Antoine, *Doutes, croyances et divination. Une anthropologie de l'inspiration des devins et de la voyance*, Antipodes, Lausanne, 2007. Marc-Antoine Berthod observe que trois principes rhétoriques sous-tendent la production discursive des « voyants » pour induire chez leurs interlocuteurs un sentiment de communion et de coïncidence : 1) remettre en question notre représentation du soi et notre rapport au monde ; 2) redéfinir les catégories du surnaturel, de la transcendance et du sacré ; 3) exploiter l'indétermination des termes, signes et symboles soumis à leur interprétation. Marc-Antoine Berthod conclut que ce qu'Emmanuel Grimaud appelle des « expériences en résonance » entre l'astrologie et les consultants sont générés par une dynamique

parentes « montreuses d'avenir » dans *Femmes de paroles. Une ethnologie de la voyance*<sup>447</sup> en utilisant :

- d'une part la méthode biographique, l'interactionnisme et le comparatisme sociologique,
- d'autre part des perspectives ethnologiques, historiques et physio-psychologiques,
- enfin le champ du religieux, de l'immigration et de l'identitaire.

Même si aucun marabout n'intervient sur l'antenne de RIM, il est intéressant de consulter *Les marabouts africains à Paris*<sup>448</sup> (2003) de l'anthropologue Liliane Kuczynski ne serait-ce que pour comprendre cette absence. Paradoxalement l'écoute de cette radio peut faire penser que toute personne se disant capable de guérir ou de prévoir l'avenir est susceptible de venir faire démonstration de sa science. En réalité, les marabouts ne font pas partie de l'univers mental, religieux, cognitif, social des animateurs de la radio – et surtout du directeur de la radio Didier de Plage - qui préfèrent s'identifier aujourd'hui à des shamans d'Amérique du sud (plus que de Sibérie) après s'être intéressé aux maîtres tibétains.

Contrairement aux sociologues, les anthropologues ne se sont intéressés que récemment aux religions monothéistes occidentales :

- la religion juive à travers le Lévitique<sup>449</sup>,
- la religion juive à nouveau à travers une communauté hassidique<sup>450</sup>,
- la religion musulmane à travers les tribus agropastorales berbères du Maroc<sup>451</sup>,
- la religion musulmane encore à travers des musulmans du Maroc et d'Indonésie<sup>452</sup>...

En 2003, ce retard avait d'ailleurs été l'objet d'une critique par Albert Piette dans son ouvrage intitulé *Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire*<sup>453</sup>. Les anthropologues sont encore moins actifs pour ce qui concerne les recherches sur les croyances contemporaines et urbaines alternatives aux croyances monothéistes. C'est ce qu'a critiqué Françoise Champion en introduction d'un numéro spécial de la revue *Ethnologie française* de 2000 consacré aux « nouveaux mouvements religieux ». Elle fait part du désintérêt que les ethnologues ont jusqu'ici témoigné à l'égard de ces formes pourtant saillantes dans les « sociétés modernes »<sup>454</sup>. C'est aussi ce qu'a critiqué dix ans plus tard Pierre Lagrange dans un article de la revue *Politix* de 2012 : « Pourquoi les croyances n'intéressent-elles les anthropologues qu'au-delà de deux cents kilomètres ? »<sup>455</sup>. L'apport d'une anthropologie urbaine religieuse, s'inscrivant dans la continuité des approches classiques de l'anthropologie, tout en se nourrissant des approches singulières d'une anthropologie urbaine, a été davantage méthodologique que théorique<sup>456</sup>.

---

relationnelle où les voyants et les consultants sont progressivement et momentanément amenés à croire à ce qu'ils disent.

<sup>447</sup> DUFOULON Serge, *Femmes de paroles. Une ethnologie de la voyance*, Métaillié, Paris, 1997.

<sup>448</sup> KUCZYNSKI Liliane, *Les marabouts africains à Paris*, CNRS Editions, Paris, 2003.

<sup>449</sup> DOUGLAS Mary, *L'Anthropologie et la religion. Lecture du Lévitique*, Bayard, Paris, 1999.

<sup>450</sup> GUTWIRTH Jacques, *Vie juive traditionnelle. Ethnologie d'une communauté hassidique*, Minuit, Paris, 1970.

<sup>451</sup> GELLNER Ernest, *Les Saints de l'Atlas*, Bouchère, Saint-Denis, 2003.

<sup>452</sup> GEERTZ Clifford, *Observer l'Islam : changement religieux au Maroc et en Indonésie*, La Découverte, Paris, 1968.

<sup>453</sup> PIETTE Albert, *Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire*, Economica, Paris, 2003.

<sup>454</sup> CHAMPION Françoise, « La religion à l'épreuve des nouveaux mouvements religieux », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 4, 2000.

<sup>455</sup> LAGRANGE Pierre, « Pourquoi les croyances n'intéressent-elles les anthropologues qu'au-delà de deux cents kilomètres ? », *Politix*, vol. 25, n° 100, 2012.

<sup>456</sup> GUTWIRTH Jacques, « Anthropologie urbaine religieuse : une introduction », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 73, 1991.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce qui rend le *New Age* et toutes nouvelles formes de religiosité difficilement descriptibles :

- le flou des doctrines affichées,
- le flottement des définitions,
- la précarité des groupes qui s'en réclament,
- le glissement des notions.

Voici ce qu'en dit le sociologue François Gauthier dans *Revue du Mauss permanente* :

Cachées sous la plurivocité du signifiant « dieu » et au sein des catégories floues et indéfinies que sont les croyances « parallèles », « para-scientifiques » ou « diffuses », le religieux « flottant » ou « hors-piste », etc., elles échappent pour l'essentiel à une description et une analyse précises.<sup>457</sup>

Certaines croyances et pratiques peuvent être qualifiées de « parareligieuses » car elles ont des liens symboliques avec les religions ou le religieux tout en s'en distinguant du fait de leur caractère « désinstitutionnalisé » (Elles peuvent s'en inspirer pratiquement mais s'en éloigner idéologiquement<sup>458</sup>.) On les qualifie de :

- extraordinaires<sup>459</sup>,
- paranormales<sup>460</sup>,
- merveilleuses<sup>461</sup>,
- invisibles<sup>462</sup>,
- étranges<sup>463</sup>,
- parapsychologiques<sup>464</sup>,
- parascientifiques<sup>465</sup>,
- nébuleuses-mystiques-ésotériques<sup>466</sup>,
- nébuleuse d'hétérodoxies<sup>467</sup>,
- superstitieuses<sup>468</sup>,
- surnaturelles...

---

<sup>457</sup> GAUTHIER François, « Sociologie des religions », *Revue du Mauss permanente*, 24/06/08 <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article369>

<sup>458</sup> A ce sujet, lire les ouvrages anti-*New Age* du philosophe Michel Lacroix qui décrivent bien l'idéologie *New Age* mais dans le but de les dénigrer : *Le Développement Personnel. Du potentiel humain à la pensée positive* (Marabout, Paris, 2009), *L'idéologie du New Age* (Flammarion, Paris, 1996), *La Spiritualité Totalitaire - Le New Age et les sectes* (Plon, Paris, 1995).

<sup>459</sup> MARHIC Renaud, *Le guide critique de l'extraordinaire*, Les Arts Libéraux, Bordeaux, 2002 ; BROCH Henri, *Au cœur de l'extraordinaire*, Éd. L'Horizon chimérique, Paris, 1994.

<sup>460</sup> BROCH Henri, *Le Paranormal*, Seuil, Paris, 2001 ; PECKER Jean-Claude, KRIVINE Jean-Paul, THOMAS Jean-Pierre (sous la direction de), *Le débat sur le paranormal*, La documentation Française, Paris, 1997.

<sup>461</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011.

<sup>462</sup> SCHMITZ Olivier, *Soigner par l'invisible : Enquête sur les guérisseurs aujourd'hui*, Imago, Paris, 2006.

<sup>463</sup> VERNETTE Jean, *Les sectes, l'occulte et l'étrange*, Le Bosquet, Salon-de-Provence, 1985.

<sup>464</sup> LOUIS René, *Dictionnaire critique de la parapsychologie*, JMG, Agnières, 2007.

<sup>465</sup> LISAN Benjamin, VOLF Elie et THIVEL Antoine, *Faut-il croire à tout ? Le comment du pourquoi des parasciences*, Edilivre AParis, Paris, 2009 ; BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure », *Revue française de sociologie*, n° 43 (1), 2002.

<sup>466</sup> CHAMPION Françoise, « La nébuleuse mystique-ésotérique. Orientations psychoreligieuses des courants mystiques et ésotériques contemporains », in Françoise Champion et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *De l'émotion en religion. Renouveaux et traditions*, Le Centurion. Paris, 1990.

<sup>467</sup> MAITRE Jacques, « Régulations idéologiques officielles et nébuleuses d'hétérodoxies. A propos des rapports entre religion et santé », *Social Compass*, n° 34/4, 1987.

<sup>468</sup> ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise, *La superstition*, PUF, Paris, 1988 ; RIVIERE Claude, « Superstition », in Sylvie Mesure et Patrick Savidan (sous la direction de), *Le dictionnaire des sciences humaines*, PUF, Paris, 2006.

D'autres croyances et pratiques peuvent être qualifiées de paramédicales car elles visent bien des résultats thérapeutiques sans toutefois faire l'objet d'une reconnaissance des professions médicales et scientifiques d'origine occidentale. Elles deviennent alors :

- des thérapies non conventionnelles,
- parallèles<sup>469</sup>,
- populaires<sup>470</sup>,
- traditionnelles,
- néotraditionnelles<sup>471</sup>,
- douces,
- naturelles,
- alternatives,
- psychanalytiques (jungienne<sup>472</sup>)...

Ce religieux flou est à la fois stable et mobile comme l'explique l'anthropologue Deirdre Meintel dans l'article « La stabilité dans le flou. Parcours religieux et identités de spiritualistes »<sup>473</sup> de la revue *Anthropologie et Sociétés* à propos de son étude sur l'Église spirituelle de la guérison :

Le spiritualisme constitue une religion mobile à plusieurs égards : elle a circulé après un siècle et demi d'existence à travers toute la planète, elle a donné lieu à de nombreux courants (le kardecisme, par exemple) et elle a influencé, indirectement, plusieurs autres mouvements religieux de la modernité (par exemple, le caodaïsme et l'umbanda). Par ailleurs, les individus sont eux aussi mobiles : les ministres circulent entre différents groupes spiritualistes, les croyants naviguent entre les croyances venues de plusieurs sources, y compris la religion de leur socialisation. Qui plus est, comme nous l'avons vu, ce « va-et-vient » est normalisé dans l'Église spirituelle de la guérison.

Cependant, il y a des personnes, comme nos informateurs, pour qui le spiritualisme devient une orientation à long terme. Celles-ci développent des pratiques et des croyances très stables, malgré le flou qui les entoure et, dans certains cas, malgré des parcours personnels (mariages, divorces, changements d'emploi, etc.) quelque peu mouvementés. Ce qui frappe particulièrement dans leurs récits, c'est le fait que, dans une société urbaine hautement sécularisée et dans un cadre religieux qui semble très permissif et peu enclin à imposer des prescriptions ou des proscriptions, ces personnes élaborent un mode de vie où, sur le plan individuel, la religion n'est pas compartimentée, mais au contraire, inspire l'ensemble du quotidien.

Parmi les formes religieuses alternatives, nous allons nous intéresser au religieux alternatif du mouvement *New Age* car certaines de ses idées et pratiques sont promues par RIM.

## 2.3 Le religieux *New Age*

La nouveauté ou la possible éphémérité que constitue le *New Age* comme phénomène religieux est à relativiser. Ce néo-paganisme<sup>474</sup> *New Age*, que l'on peut qualifier de « nouveau

---

<sup>469</sup> LAPLANTINE François et RABEYRON Paul-Louis, *Les Médecines parallèles*, PUF, Paris, 1987 ; Lire aussi : LEFEBVRE Thierry et RAYNAL Cécile, *Les Solariums tournants du Dr Jean Saidman (Aix-les-Bains, Jamnagar, Vallauris)*, Éditions Glyphe, Paris, 2010.

<sup>470</sup> LAPLANTINE François, *La Médecine populaire des campagnes françaises aujourd'hui*, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1976.

<sup>471</sup> PORDIE Laurent et SIMON Emmanuelle (sous la direction de), *Les nouveaux guérisseurs, Biographies de thérapeutes au temps de la globalisation*, éditions de l'EHESS, Paris, 2013.

<sup>472</sup> ESQUERRE Arnaud, *Prédire, op. cit.*, p49-57.

<sup>473</sup> MEINTEL Deirdre, « La stabilité dans le flou. Parcours religieux et identités de spiritualistes », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n 1, 2003, p35-63.

<sup>474</sup> Nous n'utilisons pas la notion de « néo-paganisme » dans un sens strict.

synchrétisme »<sup>475</sup>, est une sorte de métamorphose du paganisme, c'est-à-dire du religieux en dehors des religions ou d'une religion. Il peut arriver à certaines personnes, à un moment de leur vie, de se poser des questions philosophiques, métaphysiques, anthropologiques et religieuses et de ne pas se satisfaire des réponses (plus ou moins dogmatiques) préexistantes, comme par exemple celles qu'on rencontre dans les institutions religieuses traditionnelles. Donc, les religions les plus établies ont toujours subi la concurrence plus ou moins importante de formes religieuses alternatives. La nouveauté qui fait la spécificité de la société occidentale contemporaine est le fait que ces formes religieuses puissent se développer de façon relativement libre. Très importantes, les notions d'intervention (pour que chacun dispose des mêmes droits et libertés) ou d'absence d'intervention (pour ne plus diriger les individus vers telles ou telles croyances ou institutions religieuses) de l'Etat<sup>476</sup>, contrairement aux périodes des croisades, de la Réforme, de l'Inquisition... où l'Etat prenait parti économiquement, judiciairement, administrativement, politiquement, militairement... pour une seule religion et pouvait être plus ou moins tolérant pour d'autres. Le mouvement *New Age* est un courant religieux regroupant des croyances religieuses spécifiques et qui prend donc sa place dans l'histoire des croyances, des religions, du religieux, des idées et plus spécifiquement dans l'histoire des idées religieuses. Néanmoins, les chercheurs ont eu des difficultés à étudier ces phénomènes compte-tenu :

- de la forte stigmatisation que subissent les *new agers* (dont les croyances et pratiques sont peu légitimes), et, par homologie, les personnes qui les étudient,
- de la définition des champs de recherche centrés sur les grandes religions traditionnelles et les « religions du livre »,
- de la difficulté à traiter ce type de sujet à la fois peu et très visible, fluctuant, peu institutionnalisé, peu politisé, sans dirigeant, sans doctrine uniforme, sans pratiques stabilisées...

Les travaux de recherche approfondis sur le *New Age* ont commencé à être publiés dans les années 1990, notamment aux Etats-Unis où est né le mouvement mais aussi en Italie par exemple. Différents chercheurs (sociologues, philosophes, anthropologues) ont insisté sur le point de vue individuel des pratiques et idées promues par le mouvement *New Age* et sa genèse occidentale et postmoderne :

- John Gordon Melton, qui a fondé l'« Institute for the Study of American Religion » et enseigne à l'Université de Californie à Santa Barbara et qui est connu pour avoir critiqué les mouvements antisectes américains au nom des libertés individuelles (soutenu par des chercheurs comme Susan J. Palmer, Eileen Barker, David G. Bromley, Stuart A. Wright, Massimo Introvigne, Anson Shupe), a codirigé *New-Age Encyclopaedia*<sup>477</sup> (1990), *New Age Almanac*<sup>478</sup> (1991) et *Perspectives on the New Age*<sup>479</sup>(1992),

---

<sup>475</sup> CHAMPION Françoise, « Les sociologues de la post-modernité religieuse et la nébuleuse mystique ésotérique », *Archives de sciences sociales des religions*, 67/1, 1989, p158. Le mouvement *New Age* partage avec les traditions occultistes une anthropologie intimement liée à une théologie. Le destin de l'âme y est solidaire d'une théogonie qui est en même temps une cosmogonie puisque l'univers est le corps de Dieu. Tout ce qui compose l'univers est interconnecté et unifié, du visible à l'invisible : cerveau, corps, terre, nature, divinités, âme... En effet, le *New Age* découle des traditions occultistes et y appartient tout en en modifiant et modernisant certains aspects. Nous suivons donc Wiktor Stoczkowski pour dire que l'ésotérisme auquel se rattache en grande partie le *New Age* est davantage qu'un synchrétisme ou une synthèse de la science et de la religion : « les théories occultistes sont en réalité plus et autre chose que des superpositions synchrétiques de la science et de la religion, car elles appartiennent [...] à une tradition originale et autonome dont le développement accompagne, depuis deux siècles au moins, les métamorphoses des religions judéo-chrétiennes et des sciences. » (*Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p293).

<sup>476</sup> Cette idée est à relativiser dans la mesure où l'Etat finance une grande partie de l'immobilier religieux. Concernant le *New Age* et les groupes ou mouvements religieux, l'Etat s'est plus qu'intéressé à la question en les qualifiant de sectes et en faisant tout ce qu'il était possible pour lutter contre leur existence. Mais globalement, dans la modernité occidentale, chacun peut avoir et exprimer ses croyances librement.

<sup>477</sup> MELTON John Gordon (sous la direction de), *New-Age Encyclopaedia*, Gale Research Inc., Detroit, 1990.

- Wouter Jacobus Hanegraaff (professeur d'histoire de la philosophie hermétique et des courants qui lui sont liés à l'université d'Amsterdam, président de « European Society for the Study of Western Esotericism » et membre de l'académie des sciences des Pays-Bas) publie *New Age Religion and Western Culture : Esotericism in the Mirror of Secular Thought*<sup>480</sup> (1996) dans lequel il explique que le *New Age* est l'ésotérisme occidental, qui, à travers son histoire tortueuse, a gardé certains caractères identifiants et unitaires. En rencontrant la modernité et en s'y heurtant, il se « sécularise », tente de trouver un compromis avec la science moderne.

- Paul Heelas (professeur dans le département des études religieuses à l'université de Lancaster) est l'auteur de *The New Age Movement : Religion, Culture and Society in the Age of Postmodernity*<sup>481</sup> (1996) où il dit que le *New Age* est synonyme de « nouvelle religiosité » de la modernité tardive ou postmoderne où est refusée l'orientation chrétienne traditionnelle vers une histoire du salut et où est préférée l'épanouissement individuel dans la « religion de Soi » qui comprendrait aussi bien le mouvement bouddhiste japonais que la Scientologie ou encore la « religion des séminaires » (concept qui fait référence à l'inflation des stages, séminaires, ateliers, salons, cours...).

Soulignons aussi la sortie de l'ouvrage « *New Age* » und *moderne Religion. Religionswissenschaftliche Untersuchungen*<sup>482</sup> (1994) de Christoph Bochinger mais qui a une approche théologique du phénomène *New Age* qu'il décrit comme une doctrine de caractère panthéiste et gnostique.

S'il a des liens forts avec la religion catholique, l'Italien Massimo Introvigne a bien une approche historique et sociologique. Celui-ci dirige à partir de 1988 le Centre d'Etudes sur les nouvelles religions (CESNUR) et est l'auteur de plus d'une trentaine d'ouvrages, dont certains portent sur le *New Age*, à l'image de *Storia del New Age 1962-1992* publié en 1994. Comme beaucoup d'auteurs pour la plupart américains, il fait la distinction entre un *New Age* pris au sens général (avec une définition qui a la préférence de Wouter Jacobus Hanegraaff et Paul Heelas par exemple) et un *New Age* pris au sens strict qui a sa préférence. Il lui semble toujours légitime de délimiter le *New Age* au sens strict, comme phénomène qui a une date de naissance (l'année 1962), des caractéristique de *network* fluides mais néanmoins identifiables, et dont les premiers signes de crises peuvent être rapportés à une série de dates.<sup>483</sup>

Selon Massimo Introvigne, le *New Age* au sens strict est :

celui où des thèmes néo-agnostiques et ésotériques coexistent avec d'autres thèmes, et qui est une *espèce* au sein du *genre* « nouvelle religiosité »<sup>484</sup>.

Autrement dit, le *New Age* au sens strict comprend des thématiques néo-agnostiques et ésotériques mais ne s'y limite pas car il comprend aussi des thématiques thérapeutiques et de développement personnel par exemple. Il ne se confond ni avec le néo-agnostisme ni avec l'ésotérisme qui sont des formes de religiosité qui coexistent néanmoins avec lui et peuvent l'inspirer (et réciproquement). Selon lui, le *New Age* au sens strict est une forme de « nouvelle religiosité » qui ne se confond ni avec les « nouveaux mouvements religieux », ni avec les « nouvelles religions », même s'ils peuvent avoir des sensibilités et thèmes communs et s'inspirer les uns les autres.

---

<sup>478</sup> CLARK Jerome, MELTON John Gordon et KELLY Aidan A. (sous la direction de), *New Age Almanac*, Visible Ink Press, Detroit, 1991.

<sup>479</sup> MELTON John Gordon et LEWIS James R. (sous la direction de), *Perspectives on the New Age*, State University of New York Press, Albany, 1992.

<sup>480</sup> HANEGRAAFF Wouter Jacobus, *New Age Religion and Western Culture : Esotericism in the Mirror of Secular Thought*, Brill Academic Publishers, Boston, 1996.

<sup>481</sup> HEELAS Paul, *The New Age Movement : Religion, Culture and Society in the Age of Postmodernity*, Wiley-Blackwell Publishing, New York, 1996.

<sup>482</sup> BOCHINGER Christoph, « *New Age* » und *moderne Religion. Religions-wissenschaftliche Untersuchungen*, Kaiser, Gütersloh, 1994.

<sup>483</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p10.

<sup>484</sup> *Ibid.*, p12.

En France, la sociologue Françoise Champion<sup>485</sup>, dans « Nouvel-Age et "nébuleuse mystique - ésotérique". Mise en perspective historique » publié en 1993 dans les *Cahiers Rationalistes* a commencé un travail de conceptualisation. Elle essaie de trouver des critères susceptibles de définir le *New Age*. Mais c'est sans doute dans le travail de la sociologue Marie-Jeanne Ferreux que l'on trouve l'étude la plus complète du *New Age*, grâce à des approches à la fois historiques, empiriques et phénoménologiques, et l'utilisation d'auteurs divers et classiques comme Emile Durkheim, Max Weber, Henri Corbin et Gilbert Durand. Ils ne sont pas des spécialistes du *New Age* mais leur pensée peut se trouver ici appliquée. *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines*<sup>486</sup>, publié presque 10 ans après le travail de Françoise Champion, est en France le premier ouvrage sociologique à s'intéresser au *New Age* en tant que tel. L'ouvrage de Marie-Jeanne Ferreux prend un tournant différent par rapport à d'autres sociologues qui se sont intéressés au sujet dans les années 1990. Ces derniers pensaient en effet que le *New Age* avait disparu à la fin des années 1970 avec la fin des « communes post-hippies », voire à la fin des années 1980 avec

- la fin des grands rassemblements,
- les déceptions des postmillénarismes<sup>487</sup> pendant 30 ans par rapport à l'Age d'or annoncé,
- « des librairies qui fermaient,
- des revues qui cessaient de paraître,
- des représentants du monde de la culture et de la science qui prenaient leurs distances de l'étiquette « *New Age* » (précédemment adoptée avec enthousiasme),
- tandis que le prix des cristaux chutait »<sup>488</sup>.

Selon plusieurs chercheurs, le phénomène *New Age* serait donc devenu mineur, du moins serait sérieusement en « crise », du moins en sérieuse mutation. Le terme *New Age* ne serait plus usité et laisserait place à d'autres termes :

- « *post-New Age* »,
- « post-nouvel âge »,
- « *Next Age* »,
- « *Next Stage* »,
- « *Next Edge* ».

Selon Massimo Introvigne, il y aurait quatre issues possibles à cette crise du mouvement *New Age* :

---

<sup>485</sup> CHAMPION Françoise, « Nouvel-Age et "nébuleuse mystique - ésotérique". Mise en perspective historique », *Cahiers Rationalistes*, n° 475, mars 1993.

<sup>486</sup> FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines*, Nouvelles Etudes Anthropologiques, L'Harmattan, Paris, 2000.

<sup>487</sup> Dans les postmillénarismes ou millénarismes optimistes, l'âge d'or doit être instauré au terme d'efforts progressifs de l'humanité qui font aller le monde de mieux en mieux. Tandis que dans les prémillénarismes ou millénarismes pessimistes, le monde va aller de mal en pis jusqu'à une catastrophe finale d'où un millénium de paix n'émerge que grâce à l'intervention directe et surnaturelle de Dieu. Pour éviter des équivoques liées à la terminologie traditionnelle, Catherine Wessinger a proposé de parler de « millénarisme catastrophiste » et de « millénarisme progressiste » (« Millennialism With or Without the Mayhem », in Thomas Robbins et Susan J. Palmer (sous la direction de), *Millenium, Messiahs, and Mayhem. Contemporary Apocalyptic Movements*, Routledge, New York-Londres, 1997).

<sup>488</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p13.

- Il est possible que les *newagers* « redécouvrent des itinéraires religieux d'un autre type et se rapprochent des Eglises et communautés majoritaires »<sup>489</sup>.

- Il est possible également que l'espérance déçue se transforme en désespoir »<sup>490</sup>, voire en suicide collectif à l'image de celui qui a eu lieu à Rancho Santa Fe en 1997 par le « culte soucoupiste » Heaven's Gate<sup>491</sup>.

- Autre possibilité, l'affaiblissement des réseaux *New Age* peuvent voir « naître et se consolider des *mouvements* qui organisent les idées du New Age dans les structures, hiérarchies, communautés, alors que le New Age initial insistait sur sa nature de groupes autonomes, libres, non structurés, ni hiérarchiques »<sup>492</sup>.

- Le *New Age* est « progressivement remplacé par un nouveau phénomène – ou si l'on préfère, une nouvelle phase du même phénomène – auquel plusieurs noms ont été donnés »<sup>493</sup> cités ci-dessus.

Massimo Introvigne estime que c'est cette dernière possibilité qui est la plus probable. Et le terme *Next Age* a sa préférence. Selon lui, le « Next Age est effectivement "nouveau" par rapport au New Age et diffère de lui »<sup>494</sup> en ce qu'il permet d'« entrer dans [son] New Age personnel et parvenir à un état supérieur de prospérité, de santé, de satisfaction »<sup>495</sup> et non dans *New Age* global, même si « les techniques et les idées de fond [...] restent en grande partie les mêmes »<sup>496</sup>. En fait, le Next Age

représente un courant depuis toujours à l'œuvre dans le New Age, mais qui était minoritaire dans le New Age "classique", à cause principalement de son caractère individualiste, lequel prêtait le flanc à des accusations d'indifférence égoïste (et peu "politiquement correcte") envers les perspectives utopistes, planétaires et globales autrefois dominantes<sup>497</sup>.

Massimo Introvigne affirme que le « Next Age utilise des matériaux qui proviennent d'au moins cinq précédents processus de réduction individualiste de traditions philosophiques et religieuses. Processus dont, dans son rapport avec le New Age, il reprend en quelque sorte l'itinéraire »<sup>498</sup> :

- Un « tantrisme tardif, au sein duquel l'intérêt s'est progressivement déplacé des problèmes cosmologiques et des correspondances entre le macrocosme et le microcosme à une concentration sur des techniques où la sexualité, l'alchimie de laboratoire et la respiration jouent un rôle important »<sup>499</sup>.

- La *New Thought* qui est une version du protestantisme libéral qui « affirme que ce n'est pas la société, mais l'individu qui peut devenir capable de vaincre le malheur, la pauvreté et la maladie en développant les potentialités de la pensée et de l'esprit pour influencer sur la réalité »<sup>500</sup>.

---

<sup>489</sup> *Ibid.*, p16.

<sup>490</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p17.

<sup>491</sup> INTROVIGNE Massimo, *Heaven's Gate. Le paradis ne peut pas attendre*, Archè-Edidit, Milan-Paris, 1999.

<sup>492</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p 17-18.

<sup>493</sup> *Ibid.*, p18.

<sup>494</sup> *Ibid.*, p20.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p20.

<sup>497</sup> *Idem.*

<sup>498</sup> *Ibid.*, p29.

<sup>499</sup> *Ibid.*, p30.

<sup>500</sup> *Ibid.*, p31.

- Après la Première Guerre Mondiale, « l'optimisme social laïque se transforme en optimisme individuel dans le mouvement de la « pensée positive », qui constitue l'une des influences les plus évidentes sur le Next Age et qui est aux origines du précurseur immédiat de ce dernier, le mouvement du *self help* »<sup>501</sup>.

- Le pasteur presbytérien puis méthodiste américain Norman Vincent Peale (1898-1993) publie en 1952 le best-seller *The Power of Positive Thinking*<sup>502</sup> où il enseigne que l'on peut atteindre le bonheur « simplement en pratiquant une pensée heureuse »<sup>503</sup> et la « *prayerization* », c'est-à-dire des prières positives.

- La Programmation Neuro-Linguistique (PNL) de Richard Bandler et John Grinder<sup>504</sup> inspirée de la psychologie et des techniques d'hypnose de Milton E. Erickson est « l'une des nombreuses et nouvelles psychothérapies, particulièrement attentives aux besoins réels de la personne et critiques envers le matérialisme et le mécanisme typiques d'un vaste secteur de la psychologie moderne. En réalité, toutefois, la PNL, tout spécialement en Europe, reste liée par une série d'échanges à des milieux ésotériques. Ses fondateurs prétendent – pour la première fois depuis la Renaissance – avoir compris la « structure de la magie » et se disent capables de mettre ce qu'il y a d'effectivement vrai et valable dans la tradition ésotérique au service de l'individu et de ses besoins, à travers, précisément, une réduction de type psychologique »<sup>505</sup>.

En prenant le terme *New Age* au sens large, Marie-Jeanne Ferreux pense au contraire que le *New Age* est un phénomène en expansion dans l'ensemble de la société, du moins dans sa forme « imaginale ». Le *New Age* est, selon Marie-Jeanne Ferreux, « une forme imaginale non-religieuse de type mythico-messiano-utopique »<sup>506</sup> qui a été créée au sein de la société pour pallier la perte de sens qu'entraîne l'évolution du monde moderne. Cette forme imaginale dépasse en quelque sorte le cadre « institutionnel » des quelques communautés qui sont à l'origine du *New Age*. Elle acquiert progressivement une existence indépendante et autonome. De plus, le *New Age* ne serait pas un retour au pseudo-obscurantisme irrationnel des sorcières moyenâgeuses mais se situerait en pleine continuité avec les valeurs modernes de la société occidentale contemporaine.

Parmi les formes religieuses alternatives, le *New Age* a des connexions avec l'ufologie, et RIM a longtemps promu l'ufologie.

## 2.4 Le *New Age* et l'ufologie

L'ufologie, qui a une très grande importance au sein de RIM puisque son directeur, Plaige, anime l'émission qui lui est consacrée. Il a créé un blog et a donné beaucoup d'importance à l'ufologie sur le forum de la radio.

Dans un domaine comme l'ufologie, certains ufologues estiment faire un travail scientifique (archéologique, astronomique...) équivalent aux scientifiques professionnels. Le choix de l'approche est fondamental pour aborder le sujet, car il existe plusieurs techniques

---

<sup>501</sup> *Ibid.*, p32.

<sup>502</sup> PEALE Norman Vincent, *The Power of Positive Thinking*, Fawcett Books, New York, 1952.

<sup>503</sup> *Ibid.*, p70.

<sup>504</sup> BANDLER Richard et GRINDER John, *The Structure of Magic. A Book about Language and Therapy*, Science and Behaviour Books, Palo Alto, 1975.

<sup>505</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p35-36.

<sup>506</sup> FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age. Ritualités et mythologies contemporaines*, L'Harmattan, Paris, 2000, p 12.

d'approche des « phénomènes OVNI » ou du « monde ufologique ». Voici celles qui ont le plus marqué l'histoire de l'ufologie :

- l'approche optico-astro-physico-chimique,
- l'approche ufologique avec ses multiples courants,
- l'approche psychiatrique<sup>507</sup>, psychologique<sup>508</sup> et psychanalytique<sup>509</sup>,
- l'approche sociologique.

Nous pouvons citer d'autres disciplines et méthodes d'approche qui ont pu être utilisées pour étudier les phénomènes :

- l'histoire<sup>510</sup>,
- la philosophie<sup>511</sup>,
- la photographie<sup>512</sup>.

C'est l'approche sociologique qui sera développée ici. Quel que soit le fait humain – politique, religieux, scientifique... – il s'agit de tenter de l'expliquer et de l'interpréter par un fait social ou des faits sociaux.

Dans le domaine de la sociologie, il existe plusieurs branches – définies en fonction de l'objet d'étude et de l'approche - utilisées pour décrire le phénomène OVNI :

- la sociologie des sciences (Pierre Lagrange<sup>513</sup> dans la continuité des travaux de Bruno Latour),
- la sociologie de la littérature et science-fiction (Lucian Boia<sup>514</sup>, Wiktor Stoczkowski<sup>515</sup>, Bertrand Méheust<sup>516</sup>, Pierre Lagrange, Clarisse Le Friant et Guillaume Godard<sup>517</sup>),
- la sociologie des rumeurs (Pierre Lagrange<sup>518</sup>, Jean-Bruno Renard et Véronique Campion-Vincent<sup>519</sup>, Philippe Aldrin<sup>520</sup>),

---

<sup>507</sup> En France, en 1954, le psychiatre Georges Heuyer (1884-1977), fondateur de la pédopsychiatrie en France en 1949 et introducteur de la psychanalyse en milieu hospitalier, tente de réduire les apparitions de soucoupes volantes à des phénomènes de « psychoses collectives » (« psychose des soucoupes volantes ») devant l'Académie de médecine. Exemple de thèse : LAMBERT François, *Etude clinique et psychopathologique d'une secte*, Thèse de doctorat en médecine, Université René Descartes, Paris, 1985.

<sup>508</sup> ABRASSART Jean-Michel, *Approche sociopsychologique du phénomène OVNI*, Jean-Michel Abrassart - SCEAU/Archives OVNI, Brunoy, 2003 ; MIRANDE Bernard, *Les O.V.N.I. et les E.T. dans les rêves*, mémoire de DESS en psychologie clinique, Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier, 1983.

<sup>509</sup> JUNG Carl Gustav, *Un mythe moderne*, Gallimard, Paris, 1958.

<sup>510</sup> MOREL Jeremy, *Mon Dieu... un ovni... : Du phénomène ovni à ses dérives religieuses, en France de 1950 à nos jours*, mémoire de master d'histoire, Université Jean Moulin, Lyon, 2005 ; BOIA Lucian, *L'exploration imaginaire de l'espace*, La Découverte, Paris, 1987.

<sup>511</sup> MAZUER Axel, *Epistémologie du paranormal*, maîtrise de philosophie, Université de Provence Aix-Marseille 1, 1999.

<sup>512</sup> DAIN Jean-Philippe, *L'épreuve de la preuve. La photographie et le phénomène des ovnis*, mémoire de maîtrise, Département Image photographique, UFR Arts, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, 1994.

<sup>513</sup> LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007.

<sup>514</sup> BOIA Lucian, *L'exploration imaginaire de l'espace*, La Découverte, Paris, 1987.

<sup>515</sup> STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999.

<sup>516</sup> MEHEUST Bertrand, *Science fiction et soucoupes volantes, une réalité Mythico-physique*, Mercure de France, Paris, 1978.

<sup>517</sup> LAGRANGE Pierre, LE FRIANT Clarisse et GODARD Guillaume, *Sont-ils parmi nous ? La nuit extraterrestre*, Gallimard, Paris, 1997.

<sup>518</sup> LAGRANGE Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1996.

<sup>519</sup> CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 1993 ; CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 2002 ; CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *100% rumeurs !*, Payot, Paris, 2014.

<sup>520</sup> ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, PUF, Paris, 2005.

- la sociologie des complots (Pierre-André Taguieff<sup>521</sup>, Véronique Campion-Vincent<sup>522</sup>, Robert Alan Goldberg<sup>523</sup>, Pierre Lagrange<sup>524</sup>),
- la sociologie des religions, des croyances, de l'ésotérisme (Jean-Bruno Renard<sup>525</sup>, Wiktor Stoczkowski<sup>526</sup>, Gregory L. Reece<sup>527</sup>, Gérald Bronner<sup>528</sup>),
- la sociologie du folklore ou du merveilleux (Jean-Bruno Renard<sup>529</sup>, Bertrand Méheust<sup>530</sup>).

Plutôt que de nous inscrire dans l'un de ces courants, nous essaierons de les utiliser tous, car nous pensons que l'ufologie :

- s'est inspirée de la littérature et de l'audiovisuel science-fictionnel (sociologie de la littérature et science-fiction),
- a pour origine la croyance selon laquelle d'autres formes de vie intelligentes non-humaines existeraient dans l'univers, viendraient sur terre et communiqueraient avec les terriens... (sociologie des religions, du religieux),
  - se distingue des croyances très institutionnalisées comme les religions monothéistes (sociologie du folklore, du merveilleux...),
  - peut être défendue par des arguments, des méthodologies, des preuves, théories... scientifiques (sociologie des sciences),
  - est obligée d'utiliser la rumeur pour exister dans l'espace public (sociologie des rumeurs),
  - peut tendre vers les théories du complot pour dénoncer le manque d'information sur les questions ufologiques et le fait que ses idées, croyances, utopies ne sont assez reconnues dans la société (sociologie des complots).

Ces différentes branches de la sociologie sont traversées par différents courants définis par Claude Dubar en fonction de la réponse à la question « comment rendre compte des relations entre les conduites individuelles et les structures sociales ? »<sup>531</sup>, et dont voici les quatre principales réponses :

- Les sociologies de la détermination sociale privilégient le modelage des conduites par les structures sociales (Émile Durkheim, Karl Marx).
- Les sociologies de l'action font résulter les structures sociales de l'agrégation, de la coordination ou de la régulation des actions individuelles ou collectives (Max Weber, Raymond Boudon, Herbert Simon, Michel Crozier, Erhard Friedberg, Alain Touraine, Jean-Daniel Reynaud).
- Les sociologies de la construction sociale insistent sur la structuration conjointe des conduites et des structures sociales, par des interdépendances au sein de configurations sociales (Pierre Bourdieu, Norbert Elias, Anthony Giddens, Peter Berger, Thomas Luckmann).
- Les sociologies de l'identité sociale privilégient les interactions, dans le temps, entre des trajectoires individuelles et des appartenances collectives (Everett C. Hughes, Anselm Strauss, Howard Becker, Erving Goffman, Harold Garfinkel, Vincent de Gauléjac, Didier Demazière Claude Dubar, Robert Castel, Michèle Perrot, Margaret Maruani).

---

<sup>521</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *La foire aux illuminés : ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Mille et une nuits, Paris, 2005 et TAGUIEFF Pierre-André, *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*, Mille et une nuits, Paris, 2006.

<sup>522</sup> CAMPION-VINCENT Véronique, *La société parano, théories du complot, menaces et incertitude*, Payot, Paris, 2007.

<sup>523</sup> GOLDBERG Robert Alan, *Enemies Within : The Culture of Conspiracy in Modern America*, Yale University Press, New Haven, 2001.

<sup>524</sup> LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007 ; LAGRANGE Pierre, *Noirs complots*, Les Belles Lettres, 2003.

<sup>525</sup> RENARD Jean-Bruno, *Les Extraterrestres. Une nouvelle croyance religieuse ?*, Cerf, Paris, 1988.

<sup>526</sup> STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999.

<sup>527</sup> REECE Gregory L., *UFO Religion : Inside Flying Saucer Cults and Culture*, I. B. Tauris, Londres, 2007.

<sup>528</sup> BRONNER Gérald, *L'empire des croyances*, PUF, Paris, 2003.

<sup>529</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011.

<sup>530</sup> MEHEUST Bertrand, *Soucoupes volantes et folklore*, Mercure de France, Paris, 1985.

<sup>531</sup> DUBAR Claude, « Sociologie - Les grands courants », *Encyclopædia Universalis*, 2010.

La présente étude est proche de courant constructiviste. Mais nous n'échappons à la règle selon laquelle

de plus en plus de sociologues mêlent, dans leurs explications, des concepts et des propositions issus de « théories » différentes et procèdent à des théorisations partielles, en les ancrant dans les données spécifiques qu'ils recueillent<sup>532</sup>.

Chacun de ces courants (ainsi que les sous-courants qu'ils comportent) a enrichi la sociologie et donc la sociologie de l'ufologie comme le montrent les quelques exemples ci-dessous :

- il est difficile de trouver des déterminants sociaux des croyances ufologiques, mais on sait que la croyance aux OVNI, soucoupes volantes et extraterrestres est « inversement proportionnelle au niveau d'intégration religieuse »<sup>533</sup>,

- il est utile de connaître les sociologies de l'action pour réfléchir sur les rationalités ufologiques c'est-à-dire les logiques intellectuelles qui amènent à porter et revendiquer les croyances ufologiques,

- il est intéressant d'analyser le monde ufologique comme un « marché » ou un « champ » où différentes hypothèses sont en concurrence pour expliquer les OVNI, et où les ufologues tentent d'entrer dans le champ scientifique alors que les scientifiques ont tendance à les maintenir dans le champ religieux,

- les sociologies de l'identité permettent de rendre compte des évolutions biographiques des ufologues qui se rapprochent ou s'éloignent de l'ufologie en fonction des événements de leur vie.

Pierre Lagrange, sociologue des sciences qui a consacré sa thèse au phénomène OVNI, s'intéresse lui aussi à tout ce qui est appelé « paranormal » et à l'ufologie en particulier. Un peu comme les scientifiques qui combattent, et critiquent le paranormal, il fait des études factuelles à propos des différents événements qui ont fait l'actualité ufologique des soixante dernières années. Il analyse des archives de différentes administrations comme par exemple dans *La rumeur de Roswell*<sup>534</sup> (1996). Dans ce dernier ouvrage ou dans *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*<sup>535</sup> (2005), il montre les conséquences de l'émission radiophonique du 30 octobre 1938 d'Orson Welles qui adapte *La guerre des mondes* d'Herbert George Wells. En revanche, contrairement aux scientifiques et religieux catholiques qui écrivent sur le sujet pour combattre toute forme d'« irrationalité », Pierre Lagrange n'est pas fermé radicalement aux hypothèses des ufologues et lutte, au contraire, contre le « Grand partage » entre les « scientifiques rationnels » et les « ufologiques irrationnels » dans *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*<sup>536</sup> (2007). Il souhaite que la sociologie des sciences soit utilisée pour aborder le phénomène OVNI (de même pour étudier les autres phénomènes dits « parascientifiques » dont il est aussi spécialiste). Il la préfère à la sociologie des religions et des croyances dans laquelle s'inscrit Jean-Bruno Renard qui a souligné le rapport entre les extraterrestres et la spiritualité *New Age*, notamment dans *Les Extraterrestres. Une nouvelle croyance religieuse ?*<sup>537</sup> (1988).

Cela n'empêche pas Pierre Lagrange d'être considéré comme un ennemi déclaré de beaucoup d'ufologues. Ainsi, Gildas Bourdais, ufologue très apprécié et reconnu en particulier par RIM et les participants des « Repas ufologiques parisiens » où il est régulièrement présent (contrairement aux sociologues), a publié sur internet des critiques acerbes sur les ouvrages de Pierre Lagrange. Critiques qui figurent dans une note de lecture

---

<sup>532</sup> *Idem.*

<sup>533</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p182.

<sup>534</sup> LAGRANGE Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1996.

<sup>535</sup> LAGRANGE Pierre, *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Robert Laffont, Paris, 2005.

<sup>536</sup> LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007.

<sup>537</sup> RENARD Jean-Bruno, *Les Extraterrestres. Une nouvelle croyance religieuse ?*, Cerf, Paris, 1988.

publiée dans la célèbre revue ufologique *Lumières dans la nuit*<sup>538</sup> créée par Raymond Veillith en février 1958.

A noter que Jean-Bruno Renard et Pierre Lagrange se sont retrouvés dans ce qu'on peut qualifier de petite encyclopédie de l'ufologie : *OVNI. Vers une anthropologie d'un mythe contemporain*<sup>539</sup> (1993). Les auteurs de cet ouvrage sont soit des universitaires, soit ce que Thierry Pinvidic appelle les « nouveaux ufologues »<sup>540</sup> c'est-à-dire des ufologues « sceptiques » et « pragmatiques ». Les nouveaux ufologues s'intéressent aux phénomènes ufologiques, mais ils font des enquêtes qu'ils qualifient de « sérieuses » avec des moyens technologiques modernes et une méthodologie adaptée. Et ces enquêtes les conduisent à conclure que la plupart des enquêtes sur le sujet n'ont pas été « sérieuses ».

Certains *new agers* et beaucoup d'ufologues ont voulu faire de leurs connaissances une science. Or, il se trouve que la « nouvelle sociologie des sciences » a relativisé la science telle qu'elle est présentée dans la modernité.

## 2.5 Le New Age et la science

La difficulté, pour le sociologue contemporain, à travailler sur un terrain *New Age* et ufologique provient de l'évolution de certains courants de pensée qui estiment que les scientifiques issus des sciences humaines et sociales mais aussi des sciences expérimentales n'ont pas ou plus la légitimité à distinguer et hiérarchiser les modes d'appréhension et de description du réel. La pensée positiviste et rationaliste moderne et d'autres philosophies classiques ont subi un travail de sape des différents courants postmodernes<sup>541</sup>. Notamment de la part de la « nouvelle sociologie des sciences »<sup>542</sup> née au milieu des années 1960 et alimentée par des idées et philosophies ascientifiques, voire antiscientifiques :

- le constructivisme (ou subjectivisme) qui estime que le chercheur construit non seulement ses hypothèses et ses outils mais aussi les faits,
- le relativisme (ou perspectivisme) qui refuse d'établir des hiérarchies entre différentes théories scientifiques, celles-ci étant incommensurables et toutes bonnes,
- l'ordinarisme qui refuse d'accorder à la science des statuts différents aux différentes productions intellectuelles, qu'elles soient idéologies, pseudo-sciences et même non-sciences,
- l'externalisme qui estime que le contenu conceptuel de la science est déterminé par son contexte social,
- le pragmatisme qui met l'accent sur l'action et l'interaction aux dépens des idées, ainsi que l'identification de la science avec la technique,
- le psychologisme qui adopte des doctrines psychologiques surannées, comme le béhaviorisme ou la psychanalyse, pour justifier les ressemblances entre les sciences et les non-sciences.

Pour Paul Feyerabend<sup>543</sup> qui publie « Against Method : Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge »<sup>544</sup> en 1970, la science ne peut monopoliser à elle seule le paradigme

---

<sup>538</sup> BOURDAIS Gildas, « OVNIS : ce qu'ILS ne veulent pas que vous sachiez. Un livre bizarre de Pierre Lagrange. Note de lecture de Gildas Bourdais », *Lumières dans la nuit*, 31/07/2007, <http://www.ldln.net/index.php?lien=article4>

<sup>539</sup> PINVIDIC Thierry (sous la direction de), *OVNI. Vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, Heimdal, Paris, 1993.

<sup>540</sup> *Ibid.*, p12.

<sup>541</sup> Voir la critique des théories postmodernes dans POULAIN Sebastien, « Postmodernité et postradiomorphoses : contexte, enjeux et limites », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

<sup>542</sup> Mario Bunge cité dans FOUREZ Gérard, *Apprivoiser l'épistémologie*, De Boeck, Bruxelles, 2003, p159.

<sup>543</sup> D'autres penseurs ont eu une influence décisive dans ce domaine : Thomas S. Kuhn, Madeleine Akrich, John Law, Gaston Bachelard, Karl Popper, Louis Althusser. On peut penser aussi au *Strong Program* conçu dans les années 1970 à l'Université d'Édimbourg par David Bloor et Barry Barnes, au *Empirical Program of Relativism* conçu à l'Université de Bath par Harry Collins, au « programme dur » des théoriciens de l'« Actant Network

de la rationalité et ne possède pas de caractéristique intrinsèque qui la rend supérieure à d'autres branches du savoir : mythes antiques, vaudou... La science est le résultat :

- d'ambitions professionnelles personnelles,
- de conflits de personnes,
- de rapports de pouvoir,
- d'enjeux économiques,
- de modes intellectuelles,
- d'interactions avec la société...

Ainsi, cette sociologie, qui s'auto-analyse et analyse les autres sciences, semble préparer en quelque sorte le terrain aux extraterrestres et *new agers* et ouvrir la porte de la communauté scientifique aux ufologues. C'est ainsi que Pierre Lagrange, qui avait débuté sa thèse sous la direction de Bruno Latour, promoteur de la « nouvelle sociologie des sciences » invite les sociologues à étudier les ufologues selon la méthodologie de la sociologie des sciences plutôt que d'utiliser la sociologie des religions et du religieux.

Mais si la science est un mode de rationalisation et de symbolisation du monde parmi d'autres (la religion par exemple), si elle est fondée sur une valeur-croyance selon laquelle certaines procédures permettent de dévoiler ce qui est caché et selon laquelle l'efficacité et l'efficience proviennent de méthodes d'investigation scientifique, cette valeur-croyance proclame que les concepts et les théories scientifiques sont déterminés univoquement par une réalité objective. Elle est atteignable d'une manière ou d'une autre quels que soient les souhaits et espérances des scientifiques.

Une théorie n'est pas vraie simplement parce qu'elle est acceptée par la communauté scientifique, mais parce qu'elle est répétable, vérifiable, contrôlable grâce à des méthodes et procédures qui préexistent à la recherche en question et qui peuvent être modifiées si elles ne fonctionnent plus ou pas et à certaines conditions. Les méthodes protègent contre l'égoïsme donc contre les déformations dues aux facteurs existentiels et sociaux et contre les démarches ou interprétations arbitraires. En effet, elles introduisent des médiations suffisamment nombreuses pour qu'il n'y ait pas de corrélation directe entre la connaissance produite par le chercheur et ses positions dans le champ de la recherche. L'invalidation ou la péremption d'une théorie ne peut être considérée comme un recul puisque les sciences procèdent par accumulation et progrès et que les erreurs ne seront pas reproduites à l'identique.

Les « faits scientifiques » existent bien (notamment du fait des conditions de validité des théories à leur origine) même s'il y a bien une dimension constructive dans leurs découvertes en ce qu'ils :

- procèdent de tâtonnements, bricolages, corrections, rectifications,
- sont dépendants des interprétations qu'on en donne dans certains contextes, des focalisations effectuées par les chercheurs, par l'accent placé sur tel ou tel aspect d'un phénomène ou par l'exercice de telle ou telle spécialisation,
- ne sont pas de simples enregistrements de la réalité,
- dépendent de critères ni invariants ni universels en absolu,
- sont l'objet d'une compétition entre les chercheurs,
- sont immergés dans l'histoire, l'économie, la politique, la société,
- sont redevables aux techniques et aux dispositifs matériels et institutionnels, sociaux et cognitifs.

---

School » et de l'« Acteur-réseau » (notamment Michel Callon, Bruno Latour, Steve Wolgar), aux cognitiviste (Raymond Boudon) et aux culturalistes (Cultural studies, Sciences studies, Science-Technology-Society Studies, Etudes sociales des sciences, l'Anthroposociologie de la technoscience...).

<sup>544</sup> FEYERABEND Paul, « Against Method : Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge », in Michael Radner et Stephen Winokur (sous la direction de), *Minnesota studies in the philosophy of science : vol. IV. Analyses of Theories and Methods of Physics and Psychology*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1970.

Cependant les « faits scientifiques » :

- survivent aux théories (qui leur donnent signification mais qui ne les épuisent pas) et aux conditions de leur élaboration,
- rejoignent des faits scientifiques obtenus dans d'autres secteurs de la recherche scientifique,
- durent dans le temps (ne serait-ce que parce que la nature est elle-même stable, permanente, uniforme),
- s'établissent solidement,
- demeurent incontestables tout en résolvant des énigmes intellectuelles et des problèmes pratiques auxquels sont confrontés les humains.

Pour Giovanni Busino,

Le rôle de la science et des techniques dans la production des connaissances, dans le développement économique et social, dans l'amélioration des conditions de vie des populations, est incontestable, [...]. Il souligne la capacité du savoir scientifique à ne jamais s'incliner devant les mystère du réel et à tout soumettre à l'épreuve de l'expérience<sup>545</sup>.

Si la science a dû revoir sa prétention d'être une valeur absolue et à constituer la référence ultime pour tous les systèmes normatifs, elle continue de disposer d'une autorité symbolique, intellectuelle, politique sans pareil au sein de la société.

Par ailleurs, si certains ufologues estiment qu'ils effectuent un travail scientifique :

- en analysant des photos,
- en faisant partie de groupes de recherche,
- en recherchant des preuves matérielles,
- en accumulant des informations sur la question,
- en interviewant des témoins ayant observé des OVNI,
- en demandant l'aide d'autorités scientifiques,
- en publiant les résultats de leurs recherches dans des ouvrages et des revues,
- en effectuant des conférences dans des colloques...

Ils sont très minoritaires par rapport à toute l'activité ufologique qui consiste avant tout en interprétations et spéculations philosophiques, spirituelles, politiques, scientifiques, historiques, archéologiques... à partir d'interprétations de découvertes ou théories scientifiques, de faits politiques, de productions culturelles audiovisuelles, de témoignages d'observations d'OVNI.

Donc l'appui des théories de « la nouvelle sociologie des sciences » est insuffisant pour intégrer l'ufologie aux autres sciences et donc la sociologie de l'ufologie à la sociologie des sciences. Le sociologue ne doit pas se laisser dominer par son terrain, pas plus qu'il ne doit y être sourd. Les revendications du terrain ufologique en termes de scientificité ne doit pas forcément s'imposer comme paradigme aux sociologues. D'autant plus que les sociologues ont d'autres théories et recherches empiriques à leur disposition. Si les ufologues partagent avec des scientifiques des méthodes, des imaginaires, un goût pour la science, il semble que ce sont des moyens pour des fins plus élevées : un au-delà supérieur, transcendant, universel avatar du religieux.

Au-delà de la science, le religieux alternatif, tel qu'il apparaît dans le mouvement *New Age* et ufologique, cherche à exercer une influence sociopolitique. Donc nous allons voir quelle littérature scientifique peut être utile pour appréhender au mieux RIM.

---

<sup>545</sup> BUSINO Giovanni, *Sociologie des sciences et des techniques*, PUF, Paris, 1998, p122.

## 2.6 Le *New Age* et la politique

Les chercheurs s'intéressent bien entendu et depuis longtemps aux rapports entre religieux et politique, notamment lorsque les religions et le religieux sont susceptibles d'intervenir directement dans la sphère politique, c'est-à-dire lorsque le religieux est très politisé. De la même façon qu'ils s'intéressent au politique que lorsqu'il est lui-même très politisé et lorsqu'il s'agit de parler directement de la « gouvernance » de la cité, des processus de politisation, des mouvements sociaux, des partis, des relations internationales...

Ils s'intéressent par exemple au rapport entre l'islam et la politique, dans la mesure où il existe de nombreux partis politiques et Etats qui se revendiquent directement de l'islam et qui entendent placer les principes religieux islamistes au dessus des principes « laïcs » telles qu'ils ont été définis petit à petit par les traditions étatiques occidentales. À commencer par la laïcité « à la française » où le foulard est interdit, où la « burqa n'est pas la bienvenue »<sup>546</sup> et où sont créées des commissions parlementaires comme la commission Stasi de 2003 pour établir ce qui est laïc et ce qui ne l'est pas, et si on peut porter le voile à l'école, dans les lieux publics et privés. Le critère du degré de laïcité est alors le critère de la modernité. La tradition laïque française républicaine, qui refuse de voir les différences entre les religieux et les laïcs, s'oppose alors à la tradition laïque communautariste anglaise, américaine ou hollandaise où chaque minorité religieuse ou non a le droit à une reconnaissance spécifique, même si les deux traditions se sont rapprochées ces dernières années.

Au niveau des relations internationales, l'analyse se fait alors dans les termes de Samuel Huntington, avec ce qu'il a appelé le « choc des civilisations »<sup>547</sup> ou « choc des cultures »<sup>548</sup> (inspiré d'un ouvrage de l'historien Fernand Braudel : *Grammaire des civilisations*<sup>549</sup> publié en 1987). Selon cette théorie les conflits entre les princes auraient laissé place aux conflits entre les états-nations au XIXème siècle, puis aux conflits entre les idéologies à partir de la révolution russe de 1917. Celle ci a promu une idéologie d'Etat face à l'idéologie libérale des pays occidentaux, puis aux conflits entre les cultures ou civilisations avec la chute de l'empire soviétique. Il y aurait donc des blocs civilisationnels avec le christianisme et le judaïsme dans les pays occidentaux opposés au bloc musulman au moyen orient et en Asie. Ces deux blocs se disputeraient l'Afrique et seraient concurrencés par l'émergence des hindouistes, shintoïstes et bouddhistes d'Asie. Pour limiter la taille des conflits, Samuel Huntington propose que les puissances dominantes de ces blocs limitent au maximum leurs interventions à l'intérieur des autres sphères civilisationnelles. Ce type d'approche permet de penser les stratégies de résistances déployées par les différents camps, comme on peut le voir dans les travaux de Gilles Kepel qui font référence (par exemple *La revanche de Dieu. Chrétiens, Juifs et musulmans à la reconquête du monde*<sup>550</sup>, 1991). Mais elle ne permet pas forcément de saisir les phénomènes d'acculturations<sup>551</sup>, d'emprunts, d'influences, de transferts... entre les différentes sphères car elle pose celles-ci comme strictement exclusives et incommensurables.

Beaucoup d'études françaises portent sur le lien entre le vote et l'appartenance religieuse catholique. À commencer par l'étude d'André Siegfried qui est le père-fondateur de

---

<sup>546</sup> Extrait du discours du président de la République Nicolas Sarkozy devant le Congrès le 22 juin 2009 « Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. Ce n'est pas l'idée que la République française se fait de la dignité de la femme ».

<sup>547</sup> HUNTINGTON Samuel, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 2000.

<sup>548</sup> HUNTINGTON Samuel, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et Choc des cultures*, Odile Jacob, Paris, 2004.

<sup>549</sup> BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Arthaud, Paris, 1987.

<sup>550</sup> KEPEL Gilles, *La revanche de Dieu. Chrétiens, Juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Seuil, Paris, 1991.

<sup>551</sup> BASTIDE Roger, « Problème de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres », in Georges Gurvitch (sous la direction de), *Traité de sociologie*, PUF, Paris, 1963.

la science électorale grâce à son ouvrage portant sur la géographie électorale : *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République* (1913). Cette sociologie électorale a donné lieu à de nombreuses études quantitatives où il s'agit de mesurer l'impact des variables supposées mesurer la religiosité des personnes (la fréquentation des lieux de culte, le type de confession) sur leur comportement politique (le vote et l'affiliation partisane par exemple). On peut citer les ouvrages pionniers :

- *The People Choice*<sup>552</sup> (1968 [1944]) de Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson et Helen Gaudet,
- *Political Change in Great Britain*<sup>553</sup> (1976 [1969]) de David Butler et Donald Stokes,
- *Classe, religion et comportement politique*<sup>554</sup> (1977) de Guy Michelat et Michel Simon,
- *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*<sup>555</sup> (1984) de Jacques Sutter qui répertorie et analyse 288 sondages réalisés entre 1944 et 1976.

Aujourd'hui encore, le degré d'intégration religieuse reste un élément décisif du choix électoral en Europe comme le montre *Religion and Mass Electoral Behavior in Europe*<sup>556</sup> (2000) dirigé par David Broughton et Hans-Martien ten Napel ou *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*<sup>557</sup> (2004) dirigé par Bruno Cautrès et Nonna Mayer.

Par rapport aux croyances proches de celles des *new agers*, on peut citer les recherches de Daniel Boy (directeur de recherche FNSP au CEVIPOF) et Guy Michelat à propos des Français et des para-sciences :

- « Les Français et les para-sciences »<sup>558</sup>,
- « Croyances aux para-sciences : dimensions sociales et culturelles »<sup>559</sup>,
- « Qui y croit ? »<sup>560</sup>,
- « Premiers résultats de l'enquête sur les croyances aux para-sciences »<sup>561</sup>,
- « 55 % des Français croient à la transmission de pensée »<sup>562</sup>,
- « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure »<sup>563</sup>.

Ces études permettent de se rendre compte de l'importance assez considérable que prennent les croyances religieuses, notamment celles qualifiées de croyances dans le « paranormal », dans la société française contemporaine. Il constate l'augmentation du niveau d'étude et l'augmentation des pratiques religieuses à l'intérieur des religions établies peut limiter ces croyances dites « paranormales ».

---

<sup>552</sup> LAZARSELD Paul, BERELSON Bernard et GAUDET Helen, *The People's Choice*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944].

<sup>553</sup> BUTLER David et STOKES Donald (sous la direction de), *Political Change in Great Britain*, Macmilan, Londres, 1976 [1969].

<sup>554</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques-Éditions sociales, Paris, 1977.

<sup>555</sup> SUTTER Jacques (préface de Jean Stoezel, avant-propos de Jacques Maitre), *La vie religieuse des français à travers les sondages d'opinion*, 2 vol., CNRS, Paris, 1984.

<sup>556</sup> BROUGHTON David et NAPEL Hans-Martien ten, *Religion and Mass Electoral Behavior in Europe*, Routledge, Londres, 2000.

<sup>557</sup> CAUTRES Bruno et MAYER Nonna (sous la direction de), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Presse de Science Po, Paris, 2004.

<sup>558</sup> BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Les Français et les para-sciences », *La Recherche*, n° 161, décembre 1984.

<sup>559</sup> BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Croyances aux para-sciences : dimensions sociales et culturelles », *Revue française de sociologie*, 27, 2, 1986.

<sup>560</sup> BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Qui y croit ? », *Autrement*, n° 85, décembre 1986.

<sup>561</sup> BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Premiers résultats de l'enquête sur les croyances aux para-sciences », *La pensée scientifique et les para-sciences*, Albin Michel, Paris, 1993.

<sup>562</sup> BOY Daniel et MICHELAT Guy, « 55 % des Français croient à la transmission de pensée », *Science et Avenir*, n° 101, juin-juillet 1995.

<sup>563</sup> BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure », *Revue française de sociologie*, 43 (1), 2002.

La critique qui peut être formulée vis-à-vis des études statistiques à propos des corrélations entre les idées et pratiques politiques d'une part et les idées et pratiques religieuses d'autre part est qu'il s'agit parfois d'analyser de façon unidimensionnelle l'influence que les pratiques religieuses exercent sur le comportement politique. Ces études oublient trop souvent de penser la réciproque : comment les idées et pratiques politiques peuvent guider les idées et pratiques religieuses.

Yves Déloye se situe aussi dans la filiation tracée par André Siegfried avec *Les Voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe-XXe siècles*<sup>564</sup> (2006). Yves Déloye montre comment existe un enchevêtrement des socialisations civiques et religieuses (ces socialisations jouant le rôle de « matrices cognitives et identitaires »<sup>565</sup>) et ainsi comment l'Église catholique a essayé de politiser les femmes pour que celles-ci obtiennent le droit de vote. Les femmes étaient jugées comme étant davantage promptes à voter pour des candidats politiques catholiques puisqu'elles étaient plus pratiquantes, donc susceptibles d'être sous l'influence des idées catholiques. Mais Yves Déloye note que l'Église oubliait que cette politisation pouvait conduire à leur émancipation, à la fois politique et religieuse<sup>566</sup>. En effet, la socialisation religieuse et la socialisation politique peuvent être suivies dans leur mouvement englobant où se jouent des processus d'« hybridation »<sup>567</sup> (selon Jean-François Bayart dans *L'Illusion identitaire* (1996)) ou de « tissage »<sup>568</sup> (selon Danièle Hervieu-Leger dans *Catholicisme, la fin d'un monde* (2003)) qui renouvellent des imaginaires politiques et religieux.

En ce qui concerne le religieux *New Age*, la principale difficulté à laquelle Marie-Jeanne Ferreux s'est confrontée est la qualification en termes de degré de politisation et de religiosité. Pour elle, le *New Age* est non religieux. Il est plutôt lié à l'idéal de communication, de transparence mais aussi de beauté et santé de la société occidentale contemporaine qui utiliserait la science pour réaliser ses rêves. Marie-Jeanne Ferreux se rapproche donc de l'opinion des *new agers* eux-mêmes qui pensent qu'ils ne sont pas spécialement des *new agers* malgré une utilisation massive de ses pratiques (ce qui fait dire à l'auteure que le *New Age* est maintenant une « forme imaginale indépendante de ses lieux d'origine »<sup>569</sup>). D'autre part, ils font un lien direct entre le terme « religieux » et la religion catholique qu'ils souhaitent à tout prix fuir pour des valeurs spirituelles plus élevées. Cependant Marie-Jeanne Ferreux se met à dos une grande partie de la littérature scientifique. Celle-ci associe généralement le *New Age* à une forme atypique de religiosité, voire de sectarisme. Marie-Jeanne Ferreux considère qu'il y a dans le *New Age* une dimension politique importante que l'on verrait se manifester dans l'idéologie « mythico-messiano-utopique » incarné dans l'espérance d'un âge d'or ou d'un retour au paradis originel. A ce sujet, le philosophe anti-*New Age* Michel Lacroix va plus loin dans la description de l'idéologie *New Age* qu'il critique pour en dénoncer les dangers :

---

<sup>564</sup> DELOYE Yves, *Les Voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe-XXe siècles*, Fayard, Paris, 2006.

<sup>565</sup> DELOYE Yves, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France : L'affaire des "catéchismes augmentés" (19e-20e siècles) », *Revue française de science politique*, 52, n° 2-3, 2002.

<sup>566</sup> POULAIN Sebastien, « Présentation de *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe-XXe siècles* d'Yves Déloye », séminaire de l'école doctorale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 20/12/07.

<sup>567</sup> BAYART Jean-François, *L'Illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996. On peut citer la journée d'étude portant sur l'« hybridation des imaginaires religieux et politiques » organisée par Ariane Zambiras et Jean-François Bayart à l'IEP de Toulouse, les 11 et 12 juin 2009 avec le concours du Groupe de recherches en sociologie comparée du politique de l'AFSP, du Fonds d'Analyse des SOCIÉTÉS POLITIQUES et de l'IEP de Toulouse.

<sup>568</sup> HERVIEU-LEGER Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Bayard, Paris, 2003.

<sup>569</sup> FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines*, Nouvelles Etudes Anthropologiques, L'Harmattan, Paris, 2000, p59.

- *La Spiritualité totalitaire - Le New Age et les sectes* (Plon, Paris, 1995),
- *L'idéologie du New Age* (Flammarion, Paris, 1996),
- *Le Développement personnel* (Flammarion, Paris, 2000).

Michel Lacroix reproche au *New Age* ses potentielles dérives sectaires autant qu'anti-démocratiques, totalitaires, fascistes puisqu'il s'agit pour ce mouvement de mettre en place une possible gouvernance mondiale par des sages, des êtres de lumière ou des extraterrestres.

Mais la dimension politique aurait disparu selon d'autres chercheurs comme Massimo Introvigne avec la crise du *New Age* et le passage au *Next Age* :

- Le *New Age* espérait changer le cours de l'histoire collective (une « transformation collective ») par l'action collective concordante.
- Tandis que l'idéologie qui mène le *Next Age* vise une « transformation individuelle » qui peut éventuellement mener à une « transformation collective » du fait de l'ensemble des actions parallèles de chacun.

Qu'il s'agisse de *Next Age* ou de *New Age*, les actions à mettre en œuvre sont éloignées des actions politiques et idéologies politiques ordinaires où sont utilisés les délibérations, actions, élections, manifestations, pétitions, votes... collectifs pour changer la société (donc les individus). Les *new agers* ne disent nulle part qu'ils veulent s'emparer du « monopole de la violence physique légitime »<sup>570</sup> qui correspond au pouvoir de l'Etat dans une perspective wébérienne. Enfin, on voit difficilement comment une simple « forme imaginaire » peut développer une idéologie politique cohérente sans être inspirée, organisée, mise en place par un ou des réseaux d'individus, voire un mouvement social qui en ferait, du point de vue sociologique, un mouvement religieux, voire une religion. Or, ce n'est pas le cas du mouvement *New Age* qui a pour caractéristiques d'être très :

décentralisé, dispersé, désinstitutionnalisé, horizontal, non structuré, non organisé, non hiérarchisé, individualiste...

L'idéologie *New Age* est complexe à analyser d'un point de vue de la sociologie religieuse mais aussi d'un point de vue de la sociologie politique dans la mesure où elle prône à la fois une grande ouverture sur le monde avec la promotion de l'écologie, des solutions pour sauver l'avenir de l'humanité, la recherche de spiritualité mais aussi un rejet du monde tel qu'il est aujourd'hui avec notamment la politique, les médias, l'économie, la science. Ces derniers sont jugés comme les sources de tous les problèmes humains. Il y a donc dans le *New Age* une forme d'ambivalence puisqu'il est à la fois ouverture au monde (avec une volonté de comprendre ce qui se passe et de changer les choses) et repli sur soi (avec un rejet de la manière dont la société fonctionne aujourd'hui pour se concentrer sur son bonheur et celui de ses proches).

C'est bien cette perspective sur le religieux qu'adoptent les sociologues Frédéric Monneyron et Martine Xiberras dans *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*<sup>571</sup> (2008) publié presque 10 ans après l'ouvrage de Marie-Jeanne

---

<sup>570</sup> « S'il n'existait que des structures sociales d'où toute violence serait absente, le concept d'État aurait alors disparu et il ne subsisterait que ce qu'on appelle, au sens propre du terme, l'« anarchie ». La violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'État - cela ne fait aucun doute -, mais elle est son moyen spécifique. De nos jours la relation entre État et violence est tout particulièrement intime. Depuis toujours les groupements politiques les plus divers - à commencer par la parentèle - ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Par contre il faut concevoir l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé - la notion de territoire étant une de ses caractéristiques -, revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime*. » (WEBER Max, *Le Savant et le politique*, Plon, Paris, 1963 [1919], p124-125).

<sup>571</sup> MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008.

Ferreux. Pour ces deux auteurs, c'est bien plus l'idéologie *hippie* que l'idéologie *New Age* qui s'est diffusée dans l'ensemble de la société. Leur étude permet, en tout cas, de comprendre la filiation entre les *hippies* et les *new agers*, et comment le *New Age* est une métamorphose, voire une « dérive »<sup>572</sup> religieuse du mouvement *hippie*. Devant les impossibilités pratiques, techniques, politiques auxquelles doivent faire face les communautés *hippies*, l'utopie *New Age* apparaît comme une sorte de solution de la dernière chance. Le problème est que si les communautés *hippies* sont particulièrement actives dans les années 1960 et s'éteignent à la fin des années 1970, il est tout-à-fait possible de faire remonter le *New Age* à la même période, voire bien avant, car les auteurs *new agers* aiment à se trouver une filiation historique millénaire dans le domaine religieux. Le syncrétisme du *New Age* fait qu'il se rattache à un grand nombre de philosophies, croyances, religions et spiritualités aussi bien occidentales qu'orientales. Et cette affiliation multiple et diffuse rend le mouvement *New Age* plus complexe à étudier que le mouvement *hippie*. Le *New Age* donne en quelque sorte direction, mouvement, forme et cohérence à des traditions aussi diverses que l'ufologie, l'ésotérisme, la spiritualité, l'écologie, la médecine alternative. Toutes ces disciplines, doctrines, pensées prennent place dans la programmation de Radio Ici et Maintenant. Si chacune de ces traditions ne peut pas être qualifiée de *New Age*, le *New Age* est susceptible de s'en servir pour nourrir sa pensée, son idéologie, sa prophétie.

Les émissions, ouvrages, conférences traitant d'ufologie comportent, bien plus souvent que dans les émissions *New Age* (sur la santé, la spiritualité, l'alimentation...), une dimension politique et religieuse (les extraterrestres étant réputé comme ayant des compétences, capacités, pouvoirs extraordinaires, voire divins<sup>573</sup>). Par ailleurs beaucoup d'ufologues disent être attirés par l'aspect scientifique. Pierre Lagrange a pu aborder la dimension socio-politique de l'ufologie à travers le prisme de la rumeur dans *La rumeur de Roswell*<sup>574</sup> (1996) ou *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*<sup>575</sup> (2005). C'est aussi l'une des nombreuses rumeurs traitées par Jean-Bruno Renard et Véronique Champion-Vincent<sup>576</sup> ou encore Philippe Aldrin<sup>577</sup>. Cette rumeur se transforme souvent en « théorie du complot » comme on peut le voir dans les ouvrages de Véronique Champion-Vincent<sup>578</sup>, Robert Alan Goldberg<sup>579</sup>, Pierre Lagrange<sup>580</sup> et particulièrement dans deux publications de Pierre-André Taguieff : *La foire*

---

<sup>572</sup> A propos de dérive (le mot étant souvent pris avec la connotation négative du déclin, de l'immoralisme), beaucoup d'auteurs ont fait état de dérives commerciales (souvent pour les regretter, même si la récupération est une forme de victoire au moins symbolique), qu'il s'agisse du monde des *hippies* (MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008), des *Diggers* (GAILLARD Alice, *Les Diggers. Révolution et contre-culture à San Francisco (1966-1968)*, L'Échappée, Montreuil, 2014), des *Punks* (HEBDIGE Dick, *Sous-Culture. Le sens du style*, La Découverte, Paris, 2008), de la *Beat Generation* (ROBERT Frédéric, « Vers une contre-culture américaine des sixties », in Christophe Bourseiller et Olivier Penot-Lacassagne (sous la direction de), *Contre-cultures !*, CNRS Éditions, Paris, 2013), du *New Age* (INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005)...

<sup>573</sup> RENARD Jean-Bruno, *Les Extraterrestres. Une nouvelle croyance religieuse ?*, Cerf, Paris, 1988.

<sup>574</sup> LAGRANGE Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1996.

<sup>575</sup> LAGRANGE Pierre, *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Robert Laffont, Paris, 2005.

<sup>576</sup> CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 1993 ; CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 2002 ; CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *100% rumeurs !*, Payot, Paris, 2014.

<sup>577</sup> ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, PUF, Paris, 2005.

<sup>578</sup> CAMPION-VINCENT Véronique, *La société parano, théories du complot, menaces et incertitude*, Payot, Paris, 2007.

<sup>579</sup> GOLDBERG Robert Alan, *Enemies Within : The Culture of Conspiracy in Modern America*, Yale University Press, New Haven, 2001.

<sup>580</sup> LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007 ; LAGRANGE Pierre, *Noirs complots*, Les Belles Lettres, Paris, 2003.

*aux illuminés : ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*<sup>581</sup> (2005) et *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*<sup>582</sup> (2006).

Ces derniers ouvrages ont été présentés le 6 février 2007 par l'ufologue complotiste<sup>583</sup> Jean-Michel Pous<sup>584</sup> lors d'une de ses revues de presse ufologique lors d'un « Repas ufologique parisien » à la Défense. Selon lui, ces ouvrages font une bonne synthèse de toute l'ufologie « complotiste », c'est-à-dire de l'ufologie qui pense que les extraterrestres sont depuis longtemps en rapport avec les gouvernements terriens pour manipuler les « citoyens ordinaires ». Voici la retranscription lacunaire de son propos par l'ufologue co-fondateur des « Repas ufologiques parisiens »<sup>585</sup> et membre du Sceau (association qui gère les archives liées aux phénomènes ufologiques), Thierry Rocher :

Jean-Michel Pous : avant d'entrer dans le vif du sujet, j'ai quelques informations à vous transmettre. Parmi les nouveaux ouvrages ufologiques, le nouveau livre de Fabrice Bonvin vient de paraître. Il s'agit de *OVNI, le secret des secrets*, aux éditions (...?). Je vous recommande également le livre de Taguieff (...?). Au départ j'étais contre ses idées, depuis je trouve que pour certains sujets, où nous sommes épinglés, il n'a pas tort. Voici maintenant une petite revue de presse spécialisée. Tout d'abord *Nexus* n° 47, de novembre-décembre 2006, qui comporte un article sur les abductés. Voici *Top Secret* (...?) sur les pyramides. Je vous conseille l'article sur les conspirations, avec des vues aériennes étonnantes, par le biais de Google Earth ou autres.<sup>586</sup>

Thierry Rocher n'a pas retranscrit mot à mot les propos tenus par Jean-Michel Pous car il prend ses notes en direct et non en réécoutant par la suite un enregistrement.

Le politiste Pierre-André Taguieff, spécialiste du racisme, s'intéresse aussi au mouvement *New Age* et à l'ufologie mais sous leurs formes les plus extrêmes : lorsque la dénonciation du monde contemporain prend la forme de la dénonciation complotiste et lorsque le complot dénoncé concerne et accuse notamment les Juifs et autres francs-maçons, le gouvernement américain, les lobbys, qui en seraient à l'origine. A noter que les ufologues ont tendance à se distinguer les uns les autres entre les ufologues « classiques » (observateurs et enquêteurs), les « nouveaux ufologues » (sceptiques), les ufologues archéologues ou complotistes. Les uns accusent les autres d'être peu scientifiques, voire pas scientifiques du tout, les autres accusent les uns de ne pas faire avancer la recherche ufologique en se focalisant sur les observations, alors qu'il y aurait depuis très longtemps des traces des activités terrestres des extraterrestres. Mais cette distinction entre les différents courants ufologiques n'est pas évidente, puisqu'à partir du moment où un ufologue croit à l'existence

---

<sup>581</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *La foire aux illuminés : ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Mille et une nuits, Paris, 2005.

<sup>582</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*, Mille et une nuits, Paris, 2006.

<sup>583</sup> Lors de sa conférence du 7 février 2006, Jean-Michel Pous a multiplié les références complotistes : l'Atlantide, le trésor de Delphes, les Wisigoths, les Francs, le Prieuré de Sion, le Mossad, le FBI, les Cathares, Reine le château, Charlemagne, la Seconde Guerre Mondiale, les Nazi, l'arche d'alliance, Da Vinci Code, les Templiers, les Romains, les Egyptiens, les juifs, l'abbé Boudé, l'abbé Saunière, les sociétés secrètes, les « illuminati », les juifs, les Francs-maçons, les « Sages de Sion », les jeux vidéos, l'ésotérisme, l'antéchrist...

<sup>584</sup> Jean-Michel Pous, cadre à la Sécurité Sociale, est un passionné d'ufologie complotiste et archéologique et de Rennes-Le-Château où il participe à des fouilles pour retrouver le trésor des cathares que l'abbé Bérenger Saunière aurait découvert en 1885. Il est aussi membre du groupe « Racines et Recherches Audoises », conférencier dans l'Aude, sous le pseudonyme de Jean Sinet. A l'époque où il fait parti de l'organisation des « Repas ufologiques parisiens » et fait sa revue de presse ufologique, il vient à chaque fois accompagné par sa femme.

<sup>585</sup> C'est à ce titre que Thierry Rocher a été invité le 7/10/2003, le 2/12/2003 dans l'émission de Didier de Plaige « La Vague d'Ovnis ».

<sup>586</sup> Retranscription de Thierry Rocher (ufologue qui fait partie du comité d'organisation du « Repas ufologique parisien ») d'après sa prise de note, « Repas Ufologique Parisien », 02/01/2007, <http://www.les-repas-ufologiques.com/le%20journal%20des%20repas%20ufologiques%202007.htm>

des OVNI, il pense forcément que les autorités cachent quelque chose (complot) puisque ces autorités ne se prononcent nulle part<sup>587</sup>.

Mais la dimension politique du religieux et en particulier du religieux *New Age* ou de l'ufologie n'est pas la seule à laquelle nous nous intéresserons. Dans la continuité des travaux de Jean-Jacques Cheval sur la radio, il s'agit ici d'avoir une approche politique globale du média RIM. Il faut dès lors savoir de quelle science politique il s'agit. La science politique s'intéresse notamment à la relation au politique :

- lorsqu'il y a des élections comme le fait la sociologie électorale,
- pour voir comment sont appliquées les décisions des hommes politiques comme le fait la sociologie des politiques publiques,
- pour savoir quelles sont les répercussions à l'étranger de telles ou telles actions politique comme le fait la sociologie des relations internationales...

La présente recherche s'inscrit plutôt dans le courant de la sociologie politique qui étudie la relation quotidienne des « citoyens ordinaires »<sup>588</sup> (c'est-à-dire des non professionnels de la politique) à la politique. Elle se rapproche des courants de recherche sur :

- la « politique par le bas »,
- la « politique non conventionnelle »,
- la « politique ailleurs »,
- la « politique informelle »,
- la « politique ordinaire »,
- la « politique profane »,
- la « politique autrement »,
- la « politique au ras du sol »,
- la « proto-politique »,
- l'« infra-politique »,
- l'« Objet Politique Non Identifié (OPNI) »...

Mais il n'est pas forcément facile de faire siennes ces qualifications dont certaines sont péjoratives. En effet, on peut se demander en quoi il y aurait une telle différence, un tel fossé entre des citoyens dans la manière de comprendre, de faire, d'interagir avec la politique ou le politique. La différence est d'autant plus difficile à détecter que c'est un fossé « caché » comme a pu l'établir Daniel Gaxie dans *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*<sup>589</sup>. C'est un fossé culturel, intellectuel, symbolique, et qui est lié à des enjeux

---

<sup>587</sup> POULAIN Sébastien, « La fabrique des extraterrestres », « Rumeurs en politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 92, mars 2010.

<sup>588</sup> Le concept de « citoyens ordinaires » est, par exemple, utilisé dans l'ouvrage collectif *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes* (Karthala, Paris, 2014) dirigé par Marion Carrel et Catherine Neveu à propos des activités citoyennes qui ne visent ou n'atteignent pas nécessairement la publicité et la pérennité, mais qui s'incarnent toutes dans des communautés, collectifs et lieux de vie. L'activité médiatique des « citoyens ordinaires » atteint bien une forme de publicité puisque les « citoyens ordinaires » (qui ont des capitaux politiques, économiques, sociaux, institutionnels relativement faibles) se retrouvent (de façon plus ou moins régulière) dans l'espace public qui appartient habituellement aux élites politiques, économiques, culturelles, et même face à ces élites pour interagir avec eux. Mais d'une part ces apparitions sont la plupart du temps anonymes ce qui pousse à se demander s'il y a véritablement publicité sinon pour la personne-concept de « citoyen ordinaire » ou d'« anonyme ». D'autre part, cette apparition est à la fois très limitée dans le temps et encadrée dans l'organisation de la distribution de la parole, et surtout éphémère, du moins au niveau de l'individu puisque les interventions de « citoyens ordinaires » sont très nombreuses et régulières... Il peut y avoir des exceptions puisqu'en 2014 Marc-Olivier Fogiel a proposé d'embaucher comme chroniqueuse dans l'émission *On refait le monde*, qui est à l'antenne du lundi au jeudi à 19h15 sur RTL, une « citoyenne ordinaire » - Karine Charbonnier-Beck - suite à une émission d'un format similaire - *En direct avec les Français* sur TF1 du 5 novembre 2014 - où a été invité le même Président de la République. Cette « citoyenne ordinaire » est donc passée de l'éphémère au permanent grâce à ses compétences communicationnelles et à l'intérêt de ses idées.

<sup>589</sup> GAXIE Daniel, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Paris, 1993 [1978].

économiques. Mais si la distinction, et même la domination entre gouvernant et gouverné, administrateur et administré, producteur de politique et récepteur de politique a été établie par les chercheurs et est une évidence quotidienne, les gouvernants semblent devoir, au minimum, prendre en compte les différentes formes d'expression politique des « citoyens ordinaires » :

- l'« opinion publique » nationale et internationale,
- les rumeurs,
- les théories du complot,
- les manifestations,
- les grèves,
- les séquestrations,
- le boycottage,
- la syndicalisation,
- les lettres écrites aux institutions,
- les pétitions,
- les référendums,
- les résistances,
- l'art,
- les grèves de la faim,
- les contre cultures,
- le lobbying,
- les dons pour soutenir telle ou telle cause, tel ou tel parti, telle ou telle association,
- les choix de consommation,
- la constitution d'associations, de groupes, de collectifs,
- les modes de vie alternatifs,
- l'appartenance à une institution, un groupement, un mouvement religieux,
- les élections (abstention, vote blanc, vote nul, contestataire),
- les sondages,
- les communications sur les réseaux sociaux numériques,
- l'usage des blogs et sites internet,
- le fait de répondre à des micros-trottoirs des journalistes,
- les interventions de « citoyens ordinaires » dans les émissions interactives avec participation du public dans les médias (surtout dans les radios<sup>590</sup>)...

Cette prise en compte par les politiques peut se faire lorsqu'ils :

- élaborent des programmes électoraux,
- choisissent leur équipe,
- nomment telle ou telle personne,
- récompensent telle ou telle personne,
- mettent en route de vastes réformes,
- décident de tel ou tel financement,
- mettent en œuvre de nouvelles politiques publiques,
- lancent des campagnes de communication sociale,
- créent des institutions,
- s'expriment publiquement (dans les médias, lors d'une conférence de presse, lors d'un meeting, lors de l'écriture d'une tribune),
- commandent des sondages sur leur image, leur popularité, leur compétence...

Par ailleurs, peut-on croire que certains citoyens aient une connaissance parfaite de la politique qui leur permettrait de produire des jugements rationnels et raisonnables sur la manière de conduire la politique de la nation ? D'autres au contraire, de par leur métier, leur âge, leur incompétence, leur formation, leur volatilité, leur irrationalité, leur hétérogénéité... subiraient forcément la politique et seraient politisés malgré eux ? Peut-on objectiver la supériorité de certaines conceptions et pratiques politiques ? Peut-on hiérarchiser des

---

<sup>590</sup> POULAIN Sebastien, « Du paradigme de « l'interactivité » à celui du « journalisme participatif » ? L'exemple de l'interview du Président de la République à RMC/BFMTV », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

manières de vivre ? Les personnes sous-politisées sont-elles inférieures aux personnes sur-politisées ou simplement politisées ? La politisation et la forte participation aux activités politiques est-elle une obligation morale à laquelle personne ne peut se soustraire sous peine d'être sanctionné ? Doit-on être engagé, aller voter, se passionner ou s'intéresser à la politique parce qu'on est né dans un certain lieu, à une certaine époque, qu'on a été élevé par une certaine famille, dans une certaine société selon certaines lois avec les avantages et les inconvénients que cela comportent ? N'y a-t-il pas autant de relations à la politique qu'il y a de citoyens ? Peut-on dire autre chose que : dans certains groupes, dans certains lieux, à certains moments, parmi telles ou telles personnes qui ont telles ou telles caractéristiques sociales et démographiques, qui disposent de tels ou tels capitaux politiques, symboliques et économiques, on peut observer une manière de réagir aux phénomènes politiques et une manière de parler de politique comme on peut le voir dans le travail de William Gamson *Talking Politics*<sup>591</sup> (1992) ou une manière d'éviter de parler de politique comme on peut le voir dans le travail de Nina Eliasoph dans *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*<sup>592</sup> (1996)...?

Les réponses à ces questions ne vont pas de soi. Il paraît difficile d'y répondre sans être populiste, normatif ou trop idéaliste comme ont pu l'être les partisans de la « démocratie participative »<sup>593</sup> ou de la « cyberdémocratie »<sup>594</sup>. Et la manière de répondre à ces questions a des implications sur la manière de penser les études politiques. En effet, y a-t-il des objets d'étude plus légitimes que d'autres du fait de leur urgence, de leurs enjeux, de leur proximité au pouvoir ? Y a-t-il de la politique noble, de la grande politique, de la politique des grands enjeux qui serait intrinsèquement, naturellement, essentiellement supérieure à de la petite politique, de la politique politicienne, de la basse politique, de la politique du jeu politique ? Y a-t-il homologie entre le statut de l'objet étudié et le statut de l'étude elle-même par une sorte de « contamination » ?

Pour répondre à certaines de ces questions, il y a sans doute tout intérêt à se rapprocher des « citoyens ordinaires » qui constituent le public des médias, voire les producteurs de médias (à travers la création de radios associatives, de blogs, d'interventions sur des réseaux sociaux numériques) pour avoir des idées sur ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent dire, comment ils symbolisent et « bricolent » (Claude Lévy-Strauss) le monde d'aujourd'hui. Il n'est pas possible de penser une chose sans s'en rapprocher d'une façon ou d'une autre un minimum. Le réalisme provient du contact avec le réel, avec la chose, avec le « fait social » considéré comme une « chose » comme l'appelait de ses vœux Emile Durkheim<sup>595</sup>. Il s'agit de penser la chose plutôt que de penser l'idée de la chose comme le fait l'idéalisme. Si les chercheurs pensent la société, ils ne peuvent pas penser à sa place ni seulement supposer ce qu'elle est susceptible de penser présentement ou à l'avenir. N'est-ce pas la meilleure manière de savoir ce qui se passe, ce qui se pense et de remettre en question les préjugés, les hypothèses et autres postulats ? Les non-professionnels de la politique produisent bien moins de discours politiques publics que les professionnels de la politique. Mais leur manière d'agir quotidienne dans la société les place en interaction avec cette dernière, avec « le » politique mais aussi « la » politique. Il paraît décisif de comprendre ces

---

<sup>591</sup> GAMSON William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

<sup>592</sup> ELIASOPH Nina, *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge University Press, New York, 1996.

<sup>593</sup> Lire : BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves, FLAMAND Amélie et NEZ Héloïse (sous la direction de), *La Démocratie participative inachevée*, Adels/Yves Michel, Paris, 2010 ; BLONDIAUX Loïc, *Le Nouvel Esprit de la démocratie*, Seuil, Paris, 2008.

<sup>594</sup> HAGUE Barry N. et LOADER Brian D. (sous la direction de), *Digital democracy. Discourse and Decision Making in the Information Age*, Routledge, Londres, 1999 ; HACKER Kenneth, VAN DIJK Jan (sous la direction de), *Digital Democracy. Issues of Theory and Practice*, Sage Publications Ltd, Londres, 2000 ; AXFORD Barrie et HUGGINS Richard (sous la direction de), *New Media and Politics*, Sage Publications Ltd, Londres, 2000.

<sup>595</sup> DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1988.

mécanismes d'interaction pour percevoir les directions que prennent les sociétés occidentales contemporaines (mais aussi les autres sociétés qui s'occidentalisent) et pour donner un éclairage nouveau aux sondages, aux choix de vote, au taux d'abstention, au jeu politique...

Les médias sont, qu'ils le veuillent ou non, des acteurs de la vie politique, mais à divers degrés : les journalistes politiques des quotidiens nationaux ou des « 20 heures » des télévisions ont davantage d'influence sur la scène politique que les journalistes spécialisés sur le jardin ou le vin et a fortiori par rapport aux journalistes « participatifs » ou « amateurs ». Les médias sont des « corps intermédiaires » entre les professionnels de la politique et les non-professionnels de la politique, comme peuvent l'être :

les associations, les collectifs, les réseaux, les corporations, les lobbys, les syndicats, les entreprises, les partis politiques...

Certains « journalistes professionnels » eux-mêmes tendent d'ailleurs à revendiquer une position d'acteur politique en se présentant comme agent ayant une mission de service public<sup>596</sup> ou comme agent actif de contre-pouvoir essentiel de la démocratie<sup>597</sup> car ils :

- commentent l'actualité politique,
- interrogent les femmes et les hommes politiques,
- critiquent les actions politiques,
- analysent les politiques publiques menées,
- relaient l'information autour d'association militante, ou tels ou tels faits sociaux,
- fournissent des cadres de pensée, des grilles d'interprétation, amorcent des opinions (*priming*<sup>598</sup>),
- définissent un problème, une situation ou un enjeu politique (effets de cadrage/*framing*<sup>599</sup>),
- mettent en place un agenda – l'agenda médiatique – en partie autonome par rapport à l'« agenda politique »,
- agissent comme s'ils étaient des « avatars » des « citoyens ordinaires » en supposant, précédant, amplifiant leurs demandes, leurs attentes, leurs idéaux, leurs critiques...

Dans une conception durkheimienne, l'Etat a pour rôle d'éclairer la société, notamment en finançant la recherche et l'enseignement. Il en est de même pour les médias qui se donnent pour objectif d'éclairer la société mais aussi l'Etat et l'ensemble de ses avatars. Mais les médias, comme les institutions publiques, observent, tout en intervenant.

Très majoritairement, les médias ne cherchent pas à se lancer dans des actions politiques ou à partir à la conquête du pouvoir grâce à la création d'un nouveau parti politique. Mais les partis politiques cherchent à les instrumentaliser et peuvent aujourd'hui facilement créer des médias (sites internet, blogs, réseaux sociaux numériques...) pour les utiliser à leur avantage.

Les médias sont souvent vus comme des « contre-pouvoirs démocratiques » et qualifiés de « 4<sup>ème</sup> pouvoir » qui doivent être libres, indépendants, autonomes par rapport aux autres formes de pouvoir. Mais si pouvoir il y a, c'est un pouvoir de fait et non un pouvoir de droit comme celui dont disposent les acteurs politiques institutionnels exécutifs, législatifs, judiciaires. Leur fonctionnement n'est pas régi par la constitution de la 5<sup>ème</sup> République. Les médias ne sont pas des institutions constitutionnelles. Ce ne sont pas des institutions

---

<sup>596</sup> RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes : les hérauts de l'information*, PUF, Paris, 1984 ; DARRAS Eric, « Télévision et démocratisation. La télévision forum en France et aux Etats-Unis », in Erik Neveu et Bastien François (sous la direction de), *Espaces publics mosaïques. Acteurs arènes, rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, Paris, 1999.

<sup>597</sup> PLENEL Edwy, « La plume dans la plaie », *Le Débat*, n° 90, 1996.

<sup>598</sup> IYENGAR Shanto, *Do the Media Govern ? : politicians, voters, and reporters in America*, Sage, Thousand Oaks, 1997 et IYENGAR Shanto et KINDER Donald R., *News That Matters : Television and American Opinion*, The University of Chicago Press, Chicago, 1987.

<sup>599</sup> GAMSON William A. et MODIGLIANI Andre, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, 1989.

démocratiques dans la mesure où leurs dirigeants ne sont pas élus par des citoyens ou contrôlés par des personnes élus par des citoyens. En revanche la presse est protégée à travers des principes constitutionnels issus des déclarations de droit de l'homme. Leur existence est reconnue dans la Constitution : « liberté de la presse », « liberté d'entreprendre », « liberté d'expression », « liberté d'opinion »... Les médias ont le droit d'exister mais pas le devoir. Il faut que des particuliers entreprennent de les créer pour qu'ils existent.

Alors que les institutions constitutionnelles ont le devoir constitutionnel d'exister. L'Etat, son personnel, et son gouvernement ont le devoir de les faire exister, de même qu'ils ont le devoir d'exercer le pouvoir et de ne pas le laisser « vacant ».

Pourtant les médias se présentent comme des institutions nécessaires à la démocratie et qui la font vivre. Leur suppression scandaliserait. Le degré de liberté de la presse permet d'évaluer le degré de démocratisation d'un pays.

Ainsi, nous nous intéresserons à la « politique autrement », c'est-à-dire à la politique hors des institutions politiques traditionnelles et légitimes et qui est « faite », dite, pensée, soit par des médias soit par des « citoyens ordinaires », « profanes », « non professionnels de la politique ». C'est-à-dire par des personnes qui participent bien à la vie politique en votant, en manifestant, en militant, en exprimant des opinions, en transmettant des informations, mais qui n'en vivent pas ou pas directement. Ce type de politique, cette « politique autrement », a généralement un poids très variable par rapport à l'agenda politique, mais elle mérite d'être étudiée car elle concerne la plupart des citoyens.

Nous venons de faire état des outils qui permettent d'étudier RIM - les études qui permettent d'approcher la radiophonie et celles qui permettent d'analyser le *New Age* -, nous allons voir maintenant le contexte historique, social, économique, juridique, politique dans lequel est apparue RIM.

## PARTIE II Approche contextuelle

Il est difficile d'expliquer ce qui a favorisé la création de Radio Ici et Maintenant, tant les raisons peuvent être multiples : opportunité historique, conditions politiques, socio-culturelles, idéologiques, technologiques... Si les fondateurs de RIM ne veulent pas spécialement au départ créer spécifiquement et uniquement un média radiophonique, ils ont en tout cas un fort attrait pour les médias audiovisuels et informatiques. Ils cherchent avant tout à diffuser à grande échelle un contenu (une manière de penser, d'agir et certains types de programmes culturels, informationnels...) quel que soit le moyen médiatique employé. Ils veulent surtout un contenant audiovisuel pour un contenu idéologique : des programmes interactifs, créatifs, artistiques, *New Age*. Or, la radio représente « une audience de masse potentielle énorme »<sup>600</sup> comme l'explique Claude Collin en 1982 dans *Ondes de choc : De l'usage de la radio en temps de lutte*.

Les fondateurs de la radio n'étaient pas forcément destinés à devenir des « radiolibristes », mais ils étaient bien des « médialibristses ». Ils voulaient s'exprimer librement, être créatifs intellectuellement, artistiquement, technologiquement, écologiquement, expérimentalement. Et c'est la radio qui leur a offert cette liberté, en attendant que d'autres types de média s'offrent à eux. A l'époque où RIM est lancée, Internet n'existe pas et la télévision coûte trop cher. RIM naît donc de la rencontre entre une utopie (une utopie *New Age* dont nous parlerons) et un média : la radio. Plus précisément la radio associative avec toutes les conséquences sociales, juridiques, économiques, politiques que cela implique. RIM est avant tout faite d'ondes radiophoniques associatives proposant des idées et pratiques *New Age*.

Dans cette première partie, nous insisterons donc sur le rapport entre RIM et un aspect des « nouveaux mouvements sociaux » qui concerne la bataille pour la liberté d'expression médiatique. Un secteur médiatique inédit émerge à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle : le tiers secteur audiovisuel. Nous verrons comment ce secteur a pu naître à travers l'histoire des « radios libres » qui s'inscrit dans l'histoire générale de la radio. Puis nous verrons comment ces « radios libres » ont pu trouver un modèle économique, juridique, social fragile en devenant des radios associatives. A l'inverse, beaucoup de « radios libres » ont pu aussi choisir de se transformer en radios commerciales. Nous insisterons davantage sur le côté institutionnel des « radios libres » et associatives. Nous aborderons davantage les idéologies qui traversent RIM dans la dernière partie de la thèse. Etudier la naissance et le fonctionnement des institutions radiophoniques « libres » et associatives permet de comprendre les « nouveaux mouvements sociaux ». Ce sont ces derniers qui déterminent l'idéologie et les choix qui pèsent sur le format de la radio. Avec RIM, les « nouveaux mouvements religieux » (*New Age* principalement) peuvent s'exprimer à travers les « nouveaux mouvements sociaux » (« radiolibristes » principalement). Grâce aux résultats des combats des « nouveaux mouvements sociaux », les « nouveaux mouvements religieux » trouvent de nouveaux terrains pour se développer, se médiatiser, « montrer » les nouvelles formes de religieux. Réciproquement, les « nouveaux mouvements religieux » ont pu inspirer les « nouveaux mouvements sociaux ». RIM a pris part à la « bataille des "radios libres" », qui fait partie des « nouveaux mouvements sociaux » et sert d'appui au *New Age*, qui est une des formes des « nouveaux mouvements religieux ». Et c'est bien l'intérêt que portent certains animateurs de RIM au *New Age*, qui les pousse à continuer la « bataille des "radios libres" ». RIM a cependant dans cette bataille un rôle important mais excentré. Les animateurs ne se lancent pas dans le militantisme radiophonique aux côtés des syndicats, des fédérations, des collectifs, des partis politiques.

---

<sup>600</sup> COLLIN Claude, *Ondes de choc : De l'usage de la radio en temps de lutte*, L'Harmattan, Paris, 1982, p39.

# CHAPITRE I Le monde radiophonique

Pour comprendre ce qu'est RIM, il s'agit tout d'abord de situer cette radio dans le contexte radiophonique diachronique, en remontant à l'origine de la radio grâce à une histoire politique de la radio.

## 1.1 Historique de la radio française

Le fait de ne pas attendre la libéralisation de la bande FM pour commencer à émettre est un acte illégal militant de contestation de l'autorité publique. Il ne s'agit pas seulement d'enfreindre la loi mais de contester la légitimité voire la légalité de celle-ci. Cela situe RIM, de fait, dans le champ politique et la lie directement au mouvement des « radios libres ». Son sort et sa réussite deviennent consubstantiels du sort et de la réussite des autres « radios libres », qu'elle relance par sa simple existence. Plus largement, cela la relie à l'histoire des médias, alternatifs ou non.

S'il s'agit dans cette thèse de travailler principalement sur le présent de RIM, il est difficile de comprendre cette radio sans connaître son passé. Cette radio existe depuis 1980, c'est-à-dire depuis 35 ans. Elle a participé largement à *La bataille des radios libres, 1977-1982*<sup>601</sup>. Elle a été une « radio pirate » ou « radio libre » avant de devenir une « radio locale privée », puis une « radio associative » de « catégorie A ». Certaines des 600 radios associatives existant aujourd'hui ont déjà derrière elle un long passé qui imprègne leur mode de fonctionnement et leur idéologie. D'ailleurs une partie non négligeable des personnes qui ont participé à cette bataille sont encore en poste dans ces radios ou dans d'autres radios ou dans d'autres médias ou dans d'autres combats<sup>602</sup>. L'histoire des radios associatives d'aujourd'hui peut-être mythologiquement rattachée à celle des « radios libres ». Mais lorsqu'on a commencé à faire une telle généalogie, il est difficile de s'arrêter aux « radios libres ». En effet, lorsque l'on sait que les radios associatives d'aujourd'hui sont issues des « radios libres » d'hier, on en vient à se demander pourquoi ces radios ont dû tant se battre pour exister. Lorsqu'on sait qu'elles se battaient contre un monopole, on se demande pourquoi il y avait un tel monopole alors que la radio existe depuis une centaine d'années. Pourquoi des radios privées comme Europe 1, RTL, RMC... ont pu exister et être diffusées en France pendant cette période de monopole... Rien n'est évident dans cette histoire radiophonique qui n'est pas si connue du grand public.

Donc pour comprendre RIM il s'agira de remonter aux origines du média radio. Il est préférable, pour ne pas se disperser, de se focaliser sur la partie politico-juridique ou « politico-institutionnelle »<sup>603</sup> de cette histoire. Comme le souligne Mathieu Dalle, à la suite de Cécile Méadel, l'approche « politico-institutionnelle » est « non seulement indispensable, elle est *indissociable* de l'approche culturelle »<sup>604</sup> mais aussi idéologique. L'approche culturelle sera en revanche développée pour mieux comprendre RIM. Il s'agira donc de se demander comment le média radio a été appréhendé par le droit de la communication : comment le droit, international ou national, a encadré la radio.

Faire l'histoire politico-juridique de la radio revient à faire l'histoire du monopole : l'histoire de la monopolisation et de la démonopolisation. Depuis sa naissance, la radio se voit toujours plus encadrée au fur et à mesure que les hommes politiques en ressentent les enjeux politiques et économiques. Les entrepreneurs radiophoniques doivent donc en permanence

---

<sup>601</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008.

<sup>602</sup> *Ibid.*, p393-394.

<sup>603</sup> MEADEL Cécile, *Histoire de la radio des années trente : Du sans-filiste à l'auditeur*, Economica Anthropos, Paris, 1994.

<sup>604</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchaînées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, sous la direction de Monique Yaari, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, décembre 2002, p155.

s'interroger sur la marge de manœuvre dont ils disposent pour créer et faire durer leur radio et sur la marge de liberté d'expression dont disposent ceux qui l'animent. L'encadrement et la période du monopole sont à leur apogée juste avant et pendant la Seconde Guerre Mondiale. Au total les périodes de liberté ou de vide juridique ont été très courtes. On peut penser :

- aux années 1920,
- à l'immédiat après Seconde Guerre Mondiale,
- à l'immédiat après victoire devant le juge de l'équipe de Radio Fil Bleu en 1978,
- à l'immédiat après victoire de Mitterrand en 1981.

Les raisons :

- il n'y a pas de disposition légale,
- il y a des dispositions légales mais elles ne sont pas assez claires pour être appliquées,
- il y a des dispositions légales mais ne parviennent pas à s'appliquer du fait de leur manque de légitimité sociale et de la pression des faits.

La « bataille des "radios libres" » n'est donc qu'un épisode de la guerre des ondes. Elle-même liée aux différents combats pour la liberté d'expression. L'histoire du droit en général et du droit des médias en particulier sont un peu une histoire de la liberté : la liberté d'entreprendre, la liberté d'opinion, de penser, de parole, de communication. Elle suit directement l'évolution de la société et elle l'influence en retour.

Par exemple, les « radios pirates » ou « libres » partagent avec la période « Mai 68 » un esprit libertaire<sup>605</sup> (la volonté de renouer avec « l'inouï de Mai [68] »<sup>606</sup>), sans toutefois qu'il soit possible de les confondre<sup>607</sup>. D'ailleurs, les « radios libres » éclosent une bonne décennie après, lorsque les conditions techniques et économiques sont réunies. Et beaucoup de militants âgés d'une vingtaine d'années en Mai 68 régénèrent leur savoir-faire lorsqu'ils ont 30 ans à l'occasion de cette nouvelle bataille. A l'image d'Antoine Lefébure qui « joue les seconds couteaux »<sup>608</sup> en 68 et mène la bataille 10 ans plus tard.

Autre exemple, le monopole de 1945 est lié à la volonté de ne pas voir se perpétuer la guerre des ondes internationale et locale qui a eu lieu pendant la Seconde Guerre mondiale. Le monopole est aussi lié à la société d'après-guerre et aux autres nationalisations et monopoles prévus par le Programme du Conseil national de la Résistance « Les Jours Heureux » du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 :

- la nationalisation des usines Renault et de 4 grandes banques (1945),
- la loi de nationalisation du gaz et de l'électricité (1946),
- la nationalisation des combustibles minéraux (1946),
- la nationalisation des Charbonnages de France (1946),
- la création des comités d'entreprises (1945),
- la création de la sécurité sociale (1945).

À cette époque l'Etat nationalise, crée des grandes entreprises publiques et concentre ses efforts pour reconstruire la France. Les autorités publiques considèrent que la France doit

---

<sup>605</sup> DALLE Matthieu, « Libérer la parole du quotidien : Les radios libres, dix ans après Mai 68 », *Contemporary French civilization*, vol. 30, n° 1, 2006 et LEFEBVRE Thierry et GATTOLIN André (sous la direction de), « Les empreintes de mai 68 », *Médiamorphoses*, n° hors-série, avril 2008.

<sup>606</sup> GOBILLE Boris, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », in Dominique Dammame, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal (sous la direction de), *Mai-juin 68*, Editions de l'Atelier, Paris, 2008, p21.

<sup>607</sup> Voir CHEVAL Jean-Jacques, « Mai 68, un entre deux dans l'histoire des médias et de la radio en France », janvier 2009, [http://www.grer.fr/upload/articles\\_en\\_ligne/Mai\\_68\\_un\\_entre\\_deux\\_dans\\_l%5c-histoire\\_des\\_medias\\_et\\_de\\_la\\_radio\\_en\\_France.pdf](http://www.grer.fr/upload/articles_en_ligne/Mai_68_un_entre_deux_dans_l%5c-histoire_des_medias_et_de_la_radio_en_France.pdf)

<sup>608</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit. p20.

parler d'une seule voix. Pendant la guerre, il y a eu une sorte de « dissonance cognitive »<sup>609</sup> institutionnelle dans la mesure où trop de voix contradictoires se sont fait entendre :

- les résistants de l'intérieur,
- les résistants de l'extérieur,
- l'occupant allemand,
- l'État français.

Tous se revendiquaient comme exprimant réellement la « voix de la France »<sup>610</sup>. Beaucoup de groupes, de partis politiques, de police secrète ou non secrète et beaucoup de langues avec le français, l'allemand ou l'anglais se disputaient l'espace public radiophonique. Les autorités publiques décident donc que la France ne peut avoir qu'une seule voix pour prendre une seule direction, une seule voie. Ce discours est assez compréhensible, mais il pousse à se demander pourquoi cette logique n'a pas été développée de la même façon en ce qui concerne par exemple la presse si ce n'est la question du mode de distribution : la possibilité de distribuer est illimitée tandis que l'espace des ondes hertziennes est limité. Et pourquoi laisser les « radios périphériques » se développer et même participer à ce développement ? Dogme, hypocrisie, arrangements mais aussi enjeux politiques (contrôle de l'opinion) et économiques (création de grandes entreprises médiatiques).

Pendant cette période, la réglementation radiophonique change en fonction des enjeux et rapports de force politiques, diplomatiques, sociaux et économiques. Tout nouveau média produit des espoirs et des peurs et crée un vide juridique - comme on a pu le voir récemment avec Internet - que les législateurs ne savent pas toujours appréhender. Les radios qui réussissent à exister et perdurer sont celles qui parviennent à construire et maintenir des relations avec des personnalités politiques et économiques mais aussi des intellectuels :

- Gilles Deleuze,
- Félix Guattari,
- Michel Foucault,
- Jean-Paul Sartre...

Ils signent par exemple une « motion de soutien à tous les inculpés de Radio Alice »<sup>611</sup> qui ont renseigné les manifestants sur les déplacements des forces de l'ordre lors des émeutes qui ont secoué la ville de Bologne en Italie, le 12 mars 1977.

De même, rien ne se passe sans un soutien d'hommes politiques de tout premier plan comme le Président du Conseil, le Président de la République, le Premier Ministre ou le ministre de l'économie, de l'information, de la communication, des affaires étrangères :

- Georges Mandel,
- Pierre Laval,
- Charles de Gaulle,
- Valéry Giscard d'Estaing,
- François Mitterrand...

Il faut des entrepreneurs ambitieux qui se battent, parfois dans l'illégalité, pour faire exister une radio :

- Emile Girardeau,
- Jacques Trémoulet,

---

<sup>609</sup> FESTINGER Leon, RIECKEN Hank, SCHACHTER Stanley, *When Prophecy Fails : A Social and Psychological Study of a Modern Group that Predicted the End of the World*, University of Minnesota Press, Minnesota, 1956.

<sup>610</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres 1940-1944, Les voies de la liberté*, Perrin, Paris, 2005.

<sup>611</sup> COJEAN Annick et ESKENAZI Frank, *FM, la folle histoire des radios libres*, Grasset, Paris, 1986, p21-22.

- Charles Michelson,
- Louis Merlin...

D'ailleurs, souvent les entrepreneurs se font hommes politiques et réciproquement comme par exemple Max Brusset.

Puis, il y a les animateurs qui ont fortement marqué leur temps (mais qui ne seront pas étudiés ici) :

- Maurice Schumann,
- Pierre Dac,
- Jean Tardieu...

Et enfin, les auditeurs qui prennent tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle de plus en plus d'importance, du fait du mode de financement économique publicitaire.

On peut, en simplifiant, délimiter six grandes périodes dans l'histoire de la radio, du moins dans l'histoire « juridique » de la radio :

- La 1<sup>ère</sup> période commence en 1921 où les 1<sup>ères</sup> radios se mettent en place. C'est une période d'assez grande liberté pour créer des radios.
- Mais rapidement l'Etat souhaite réglementer et limiter la liberté des entrepreneurs. L'Etat y parvient en 1928 après plusieurs essais débutant ainsi la 2<sup>ème</sup> période.
- La 3<sup>ème</sup> période commence en 1939 avec ce qu'on appelle la « guerre des ondes », la guerre des « grandes » ondes. Dans cette période, les Etats tentent d'avoir un contrôle total sur tout ce qui est diffusé sur leur territoire et tentent de diffuser sur les territoires des Etats ennemis pour diffuser leurs idées, et leurs points de vue sur la réalité.
- Avec la fin de la guerre s'ouvre la 4<sup>ème</sup> période, la période la plus longue, où l'Etat français installe un monopole de diffusion de la radio sur son territoire tout en tolérant la diffusion de radios qui diffusent sur un autre territoire que le territoire français : les « radios périphériques ».
- La 5<sup>ème</sup> période voit l'arrivée des « radios pirates » appelées par la suite « radios libres ». Celles-ci diffusent sur la bande FM en dépit du monopole et de la volonté des autorités publiques.
- François Mitterrand ouvre la 6<sup>ème</sup> période en libéralisant la bande FM.

RIM est fondée à la fin de la 5<sup>ème</sup> période. Elle fait partie des « radios libres » en lutte contre le monopole d'Etat radiophonique. Elle lutte pour avoir le droit d'émettre et pour diffuser des programmes différents de ceux existant dans les radios d'Etat et les radios périphériques.

## 1.1.1 La radio

Nous verrons comment les radios apparaissent sur la scène médiatique, et comment les autorités publiques tentent de les réglementer. Comment se met en place la censure et la propagande sous la pression de la Seconde Guerre Mondiale, enfin comment est installé progressivement un monopole d'Etat que contournent en quelque sorte les radios périphériques.

### 1.1.1.1 La liberté et la réglementation

La première émission de télégraphie sans fil en mer est réalisée par Marconi en 1896. L'ingénieur Eugene Ducretet commence des essais sur terre ferme en installant son émetteur sur le troisième étage de la tour Eiffel en 1897.

La 1<sup>ère</sup> période de liberté débute en 1921 avec la naissance de la première radio : la radio d'Etat « radio Tour Eiffel ». Un sapeur-pompier lit tous les jours, au micro, à partir du poste d'émission de la tour Eiffel, les prévisions météorologiques et les cours de la Bourse. La

première radio privée « Radiola »<sup>612</sup> est fondée en 1922 (huit jours avant la BBC) par Emile Girardeau, fondateur de la Compagnie Française Radioélectrique, grâce à une autorisation précaire et révoquant. Ces créations sont suivies à Paris par 5 autres radios privées et 2 autres radios publiques. En 1939, Paris héberge neuf stations de radio :

- Radio Tour Eiffel (une radio généraliste d'Etat qui émet du 24 décembre 1921 à juin 1940 avec une ½ heure d'émission par jour. A ses débuts, bulletin météo, revue de presse et musique étaient au programme. Son premier « journal parlé » date du 3 novembre 1925) ;
- Radiola (créée en 1922 par Emile Girardeau), devient Radio Paris en 1924 ;
- Radio PTT (une radio généraliste d'Etat qui émet du 20 janvier 1923 à juin 1940 qui voit naître le « Radio-journal de France » en 1927) ;
- Poste Parisien (une radio généraliste privée qui émet du 30 mars 1924 à juin 1940) ;
- Radio LL (une radio généraliste privée qui émet de mars 1926 à 28 septembre 1935 et devient Radio Cité, une radio généraliste privée qui émet du 29 septembre 1935 à juin 1940 grâce au président de Publicis Marcel Bleustein) ;
- Radio Vitus (une radio généraliste privée qui émet du 1<sup>er</sup> décembre 1926 au 14 janvier 1934 et devient Poste de l'Île de France (une radio généraliste privée qui émet du 15 janvier 1934 à juin 1940) ;
- Radio Luxembourg (une radio généraliste privée qui émet du 15 mars 1933 au 21 septembre 1939, puis de 1945 à 1966, et devient RTL à partir de 1966) ;
- Radio 37 (une radio généraliste privée qui émet du 5 septembre 1937 au 13 juin 1940) ;
- Poste colonial (une radio généraliste et coloniale d'Etat qui émet du 30 avril 1931 au 1<sup>er</sup> mars 1938 qui devient Paris Mondial, une radio généraliste et coloniale d'Etat qui émet en 20 langues du 2 mars 1938 au 17 juin 1940).

Des radios sont créées en province, comme à Bordeaux avec celle de Roger Emmanuel Thomaron (revendeur de récepteurs) : Radio Sud-Ouest. Les premiers essais ont lieu le 15 juillet 1924 dans le magasin de Roger Emmanuel Thomaron malgré un refus à une demande d'autorisation formulée en 1923. Les émissions régulières (des concerts) débutent en novembre 1924. Roger Emmanuel Thomaron subira diverses tracasseries administratives et financières, et il bénéficiera du soutien de la Fédération des Postes Privés et du puissant Jacques Trémoulet de Radio Toulouse qui prête un émetteur après un incendie. Le 19 novembre 1930, Jacques Trémoulet parvient à prendre en main la radio par l'intermédiaire du groupe toulousain « La Radiophonie du Midi » : elle devient Radio Bordeaux-Sud-Ouest et est même rentable. En juin 1940, elle cesse d'émettre. Mais elle se voit dans l'obligation de diffuser Radio Paris, devenue radio nationale de propagande présente dans la France occupée. Son émetteur est détruit par les Allemands avant leur retraite. Voici une liste des autres radios créées en province :

- Radio Lyon (1924) à Lyon propriété de CFR,
- Radio Agen (1924) à Agen,
- Radio Toulouse (1925) propriété de CFR,
- PTT Lyon-la-Doua (1925) à Lyon,
- PTT Toulouse-Pyrénées (1925) à Toulouse,
- PTT Marseille-Provence (1925) à Marseille,
- Radio Montpellier (1925) à Montpellier,
- Radio Béziers (1926) à Béziers,
- Radio Bordeaux-Lafayette (1926) à Bordeaux,
- Radio Grenoble (1926) à Grenoble,
- Radio Alger (1926) à Alger,
- Lille PTT (1927) à Lille,

---

<sup>612</sup> Radiola est une station de radio privée généraliste qui émet du 6 novembre 1922 au 28 mars 1924. Les premiers essais de Radiola datent du 26 juin 1922. Les premières émissions régulières commencent le 6 novembre 1922. Marcel Laporte, surnommé « Radiolo », est le speaker vedette. Le premier journal parlé date du 6 janvier 1923. Le 29 mars 1924, Radiola devient Radio Paris, jusqu'au 17 juin 1940. C'est une radio généraliste, d'abord privée puis d'Etat le 17 décembre 1933. De juillet 1940 à août 1944, Radio Paris garde son nom mais la station passe alors sous le contrôle des collaborateurs et des nazis.

- Radio Juan-les-Pins (1927) à Cannes,
- Limoges PTT (1927) à Limoges,
- Rennes-Bretagne (1927) à Rennes,
- Radio Nîmes (1927) à Nîmes,
- Montpellier-Languedoc (1929) à Montpellier,
- Radio Fécamp qui devient rapidement Radio Normandie (1929) à Fécamp,
- Radio Strasbourg (1930) à Strasbourg,
- Nice-Côte d'Azur (1931) à Nice...

Et en 1925, il y a 8 stations régionales d'Etat, en plus de celles de Paris, inscrites au budget national :

- Rennes,
- Limoges,
- Lille,
- Grenoble,
- Bordeaux,
- Marseille,
- Lyon,
- Toulouse.

Devant ce développement, les autorités publiques réfléchissent à une réglementation adaptée pour limiter la liberté des entrepreneurs radiophoniques. Elles construisent donc une argumentation pour la justifier. Voici les principaux arguments :

- Les radios privées brouilleraient les ondes réservées à la radio publique et celles réservées aux stations des services de la navigation aérienne ce qui nuirait à la sécurité du pays et au libre exercice de la souveraineté nationale.
- Elles ne possèderaient pas d'autorisation et alièneraient donc de fait le domaine public hertzien réputé inaliénable.
- Leur statut varierait d'une station à l'autre et d'une année à l'autre.
- Les fréquences hertziennes seraient rares et devraient servir en priorité les intérêts publics.
- L'Etat français aurait l'obligation de se mettre en conformité avec les conventions internationales relatives à la répartition des fréquences.
- Il y a d'autres raisons plus politiques et idéologiques.

Ces arguments seront en partie repris à la fin des années 70 contre les « radios pirates » avec, en plus, le prétexte des quelques incidents de la bande FM italienne surchargée par la création de nombreuses radios, pour justifier l'interdiction et limiter la création de nouvelles radios.

Une loi du 30 juin 1923<sup>613</sup> votée pendant la mandature du Président du Conseil Raymond Poincaré, étend le monopole d'Etat sur les moyens de communication à distance, c'est-à-dire les lignes télégraphiques, qui date d'une loi du 6 mai 1837<sup>614</sup> « à l'émission et à la réception des signaux radio-électriques de toute nature ». Le monopole des télégraphes date du 23 mars 1793 et le monopole des postes est institué par Louis XI au XV<sup>ème</sup> siècle. Un décret du 24 novembre 1923 vient déroger à cette loi pour organiser la distribution des fréquences. Selon le décret du 24 novembre 1923 les radios privées doivent demander des autorisations d'émettre au ministère des Postes et Télécommunications et les personnes possédant des récepteurs doivent les déclarer. Ainsi, si l'État, par l'intermédiaire du ministre des PTT, a la possibilité de délivrer des autorisations d'exploitation à des radios privées,

---

<sup>613</sup> Article 85 de la loi du 30 juin 1923 de finances rectificative : « Les dispositions du décret loi de 1851, relatives au monopole et à la police des lignes télégraphiques, sont applicables à l'émission et à la réception des signaux radioélectriques de toute nature ».

<sup>614</sup> Selon la loi du 27 décembre 1851 de Napoléon III, « [a]ucune ligne télégraphique ne peut être établie ou employée à la transmission des correspondances que par le gouvernement ».

celles-ci restent précaires et révocables. Et l'administration a le droit d'effectuer un contrôle technique sur les détenteurs des autorisations.

Le décret de 1923 ne sera pas très suivi. Pas plus que le décret-loi du 28 décembre 1926<sup>615</sup> qui prévoit que les radios privées autorisées deviendront la propriété de l'Etat au bout de 5 ans (ce ne sera pas le cas de Radio Paris). Il vise aussi à réglementer et à répartir les « postes privés radioélectriques » grâce à l'instauration d'un office national. Les groupements possédant ces postes devront déposer une demande d'autorisation et signer un cahier des charges. En réalité, du fait des lenteurs de la commission compétente pour déterminer les modalités de passage du secteur privé au secteur étatique, la situation provisoire va durer trois ans, et les radios privées déjà existantes ou naissantes continuent à émettre.

A noter qu'un certain nombre d'autres radios, 10 en fait, voient le jour dans les années 1920 :

- Radio Riviera (1924),
- Radio Caen (1924),
- Radio Strasbourg (1925),
- Radio Toulon (1926),
- Radio Limoges (1926),
- Radio Côte d'argent (1926),
- Saint Etienne-Radio Forez (1927),
- Radio Dauphiné (1927),
- Radio Angers-Radio Anjou (1927),
- Radio Savoie (1928).

Mais soit elles ne bénéficient pas d'appuis politiques suffisants, soit leurs promoteurs se laissent influencer par les lettres comminatoires des PTT leur interdisant de poursuivre leurs émissions, soit elles n'ont pas les moyens financiers nécessaires, soit les initiateurs sont découragés par l'ampleur du travail ou par d'autres raisons. Donc elles n'ont qu'une existence éphémère quand elles parviennent à exister c'est-à-dire à émettre.

Pour les radios qui réussissent à exister, il faudra la loi de finance du 19 mars 1928 pour que les choses deviennent plus claires. C'est la deuxième période étudiée. En pratique la loi de finance du 19 mars 1928 du gouvernement Raymond Poincaré ne fait qu'officialiser la liste des 14 radios déjà existantes au 31 décembre 1927 en plus des radios publiques (Radio Tour Eiffel et Radio Ecole supérieure des PTT) :

- Radio Normandie,
- Radio Lyon,
- Le Poste Parisien,
- Radio Vitus,
- Radio Béziers,
- Radio Agen,
- Radio Bordeaux-Sud-Ouest,
- Radio Juan-les-Pins,
- Radio L-L,
- Radio Mont-de-Marsan,
- Radio Nîmes,
- Radio Toulouse,
- Radio Montpellier,
- Radio Paris.

Les radios créées postérieurement devant cesser d'émettre. Selon François Cazenave, « cette générosité est dictée par une impuissance de l'Etat à endiguer l'éclatement du

---

<sup>615</sup> Le décret-loi du 28 décembre 1926 dit Bokanowski de Maurice Bokanowski (ministre du commerce et de l'industrie). Tous les postes de radiodiffusion seront soumis au contrôle de l'administration des P.T.T. et du ministre de l'intérieur. L'Etat rachètera les postes privés à partir de 1933.

phénomène et à répondre aux exigences des auditeurs »<sup>616</sup>. Mais la loi de finance, qui a l'avantage de légaliser les radios existantes, a l'inconvénient d'empêcher la création de nouvelles radios du fait de cette liste limitative. Ainsi à partir de 1929 aucune autorisation nouvelle n'est accordée à une station privée. Et bien d'autres lois suivront pour diminuer la liberté des radios existantes. La même année 1929, l'Office National de la Radiodiffusion est créé en application du décret-loi du 28 décembre 1926. Celui-ci est placé sous l'autorité du ministre des PTT et chargé de distribuer les autorisations d'un point de vue technique, comme le fera plus tard TDF (Télédiffusion de France).

La publicité, qui existe à la radio depuis 1929, est interdite sous Édouard Daladier sur les radios publiques le 31 mai 1933<sup>617</sup> ce qui revient à les placer encore plus sous la dépendance de l'Etat. Cette perte économique doit être compensée par une taxe sur les récepteurs pour droit d'usage. Un décret du 10 août 1933 renforce le contrôle sur les associations qui composent et gèrent les programmes des stations PTT et crée un comité de coordination pour les émissions nationales et un comité des informations.

Le 31 décembre 1933, il y a 12 stations privées, 14 d'État<sup>618</sup>. Voici la liste des radios d'Etat :

- Radio Lyon-la-Doua,
- Radio Toulouse-Pyrénées,
- Radio Marseille-PTT,
- Radio Marseille-Provence, ex Marseille-PTT
- Radio Bordeaux-Lafayette,
- Radio Alpes-Grenoble,
- Radio PTT-Nord,
- Radio Limoges-PTT,
- Radio Rennes-PTT,
- Radio Montpellier-Languedoc,
- Radio Strasbourg-PTT,
- Radio Colonial,
- Radio Paris,
- Radio Tour Eiffel,
- Radio PTT.

et 3 futures radios « périphériques » :

- Luxembourg (1932),
- Monte-Carlo (fondée en 1945),
- Andorre (fondée en 1939 sur un projet de 1933)

En 1937, l'Etat réorganise ses radios conformément au décret-loi du 28 décembre 1926. L'Etat met en place 3 postes nationaux et 18 postes régionaux grâce au réseau de radiodiffusion d'État Radio-PTT.

En ce qui concerne les auditeurs, le taylorisme permet l'équipement de masse en récepteurs radio de la population :

- il y a déjà 1,3 million de postes en 1933,
- 3 millions en 1936,
- 5 millions en 1940 pour une population de 41 millions d'habitants et un réseau de 32 émetteurs dont 20 pour l'Etat.

---

<sup>616</sup> CAZENAVE François. *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1980.

<sup>617</sup> Les articles 109 à 115 de la loi du 31 mai 1933 portant fixation du budget général de l'exercice 1933 établissent une redevance pour droit d'usage assise sur les postes radio « en vue d'en consacrer le produit aux dépenses de la radiodiffusion ».

<sup>618</sup> Radio Mont-de-Marsan a disparu.

Au même moment, il y a 50 millions de postes aux Etats-Unis, 10 millions en Grande Bretagne et 6 à 7 millions en Union soviétique<sup>619</sup>. La radio devient donc un média à audience de masse. L'Etat considère que ce média ne peut pas diffuser n'importe quoi et que ses programmes doivent être d'une grande qualité. Ainsi, le Conseil Supérieur de la Radiodiffusion est créé par un décret du 13 février 1935 pour surveiller la qualité des programmes des radios privées.

Mais d'autres préoccupations jugées plus importantes par l'Etat vont bientôt prendre le dessus. En effet, la guerre approche. Les autorités considèrent la radio et la presse comme un moyen de propagande. Des voix dissidentes sur des radios privées deviennent pour l'Etat difficilement tolérables dans un tel contexte. La réglementation devient inflationniste sous Édouard Daladier :

- Ainsi, un décret du 19 septembre 1938 impose le contrôle des informations diffusées par les radios privées<sup>620</sup>.
- Un arrêté du 13 octobre 1938 donne un droit de contrôle politique sur les radios privées au gouvernement. La censure accompagne la propagande dès 1938.
- La censure est exercée « *a posteriori* » et sans « contrôle systématique » selon une lettre du ministre des Postes, Télégraphes et Téléphone du 22 octobre 1938.
- De même, la presse régionale est surveillée par les services qualifiés de la préfecture qui annotent ou corrigent les articles.
- Un décret du 4 février 1939 prévoit la création d'un centre permanent de l'information générale.

A noter, qu'il n'y a pas que l'Etat qui essaye de limiter l'influence et le développement de la radio. En 1935, la Fédération Nationale de la Presse, beaucoup plus puissante que les radios à l'époque, impose une convention aux radios pour limiter l'information dans ces dernières. Le monde de la presse voit la radio comme de la concurrence au niveau de la publicité mais aussi au niveau des contenus diffusés par les radios, les contenus informatifs. Ainsi les radios privées pouvaient diffuser des bulletins d'information mais devaient offrir en échange plusieurs avantages :

- la Fédération nationale des journaux pouvait diffuser à l'antenne 2 bulletins d'information chaque jour ;
- une revue de presse devait être réalisée pour inciter les auditeurs à acheter les journaux ;
- les commentaires devaient être réduits par rapport à l'analyse événementielle.

La guerre éclate. C'est le 3<sup>ème</sup> temps de ce développement historique. La liberté radiophonique est plus que jamais restreinte.

### 1.1.1.2 La guerre des ondes

Cette 3<sup>ème</sup> phase commence avec la création par un décret du 28 juillet 1939 d'un commissariat Général à l'information pour le contrôle des radiodiffusions puis de l'« Administration Radiodiffusion française Nationale » (RN) par le décret du 29 juillet 1939 du président du Conseil Édouard Daladier. Cette entité regroupe tous les services de la radio publique sous son autorité unique et non plus sous celle du ministre des Postes, Télégraphe et Téléphone (PTT). Tous les biens, les fonds et les personnels sont transférés dans la nouvelle administration alors qu'ils étaient gérés auparavant par les représentants élus des auditeurs<sup>621</sup>.

---

<sup>619</sup> LAMIZET Bernard, *Histoire des médias audiovisuels*, Ellipses, Paris, 1999, p40.

<sup>620</sup> Décret du 19 septembre 1938 publié au JO le 25 septembre 1938.

<sup>621</sup> A deux reprises, en 1935 et en 1937, les Français ont été appelés à voter pour élire leurs représentants dans les comités qui géraient au jour le jour les douze stations de radio du réseau public, et en particulier les programmes et les professionnels (essentiellement des artistes et des conférenciers, employés par la station) (lire MÉADEL

On peut voir à quel point le média radio est un enjeu pour les autorités publiques en observant comment la Radiodiffusion Nationale passe d'une autorité à une autre. En effet, la Radiodiffusion Nationale est :

- ensuite placée sous l'autorité du Président du Conseil et rattachée au commissariat général de l'Information pour tout ce qui touche à l'information<sup>622</sup>,
- puis rattachée au ministre de l'Information le 1<sup>er</sup> avril 1940,
- puis à la présidence du Conseil le 8 avril 1940 sous le gouvernement de Paul Reynaud,
- au ministre de l'Intérieur le 17 juin 1940 sous le gouvernement Pétain,
- puis à la présidence du Conseil sous l'autorité d'un haut-commissaire à la Propagande le 19 juin 1940 (Jean Prouvost (1885-1978) est à sa tête du 19 au 23 juin 1940),
- à la vice-présidence du Conseil le 18 juillet 1940 (Pierre Laval),
- aux Affaires étrangères le 4 janvier 1941,
- à la vice-présidence du Conseil (Pierre Laval) le 10 février 1941,
- et enfin au commissariat de l'Information le 2 octobre 1944 sous le Général Charles de Gaulle (chef de gouvernement).

La censure est instituée en France le 25 août 1939<sup>623</sup>, soit une semaine avant l'entrée en guerre, du fait d'un décret adoptée le 24 août 1939 (modifié et complété le 27 août et en septembre) à propos du contrôle de la presse et des publications. Ce décret autorise le gouvernement à prendre, par décret, « les mesures nécessaires à l'organisation et au fonctionnement du contrôle de la presse et des publications de toutes natures ». L'autorité administrative peut procéder à la saisie de toute publication faite en violation des mesures précitées et les infractions à ces mesures sont assorties des peines prévues dans la loi de 1881<sup>624</sup>, relative à la publication de nouvelles fausses ou de pièces falsifiées.

Trois jours après, un décret précise qu'

à dater du 28 août 1939 les imprimés, dessins ou écrits de toute nature destinée à la publication, le texte de toutes les émissions radiophoniques et toutes les projections cinématographiques seront soumises au contrôle préventif du service général d'information qui aura le droit d'interdire leur publication, leur émission ou leur projection<sup>625</sup>.

En septembre 1939, le texte est complété, à titre interprétatif, par les dispositions suivantes :

la circulation, la distribution, la mise en vente, l'exposition au regard du public et la détention en vue de la distribution, de la vente ou de l'exposition des imprimés, dessins ou écrits de toute nature, les émissions radiophoniques et les projections cinématographiques non soumises au contrôle préventif du service général d'informations sont, par suite, interdites.<sup>626</sup>

Ce texte très contraignant est maintenu et appliqué sous Vichy.

Le 6 juin 1940, l'émetteur situé à la Tour Eiffel est saboté à cause de l'arrivée des Allemands. Le 10 juin, le personnel de la radio d'Etat part pour Bordeaux. Les programmes

---

Cécile, « Genèse du service public de radiodiffusion en France. Entre corporatisme et représentation », *Medias, Culture and Society*, 16, 4 (1994), <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/26/93/PDF/1994MediaCultSo.pdf>.

<sup>622</sup> Le 1<sup>er</sup> « commissaire général à l'information » est le dramaturge Jean Giraudoux (1882-1944) du 29 juillet 1939 au 21 mars 1940. Le 21 mars 1940, il devient président d'un « conseil supérieur de l'information » avant de suivre le gouvernement à Bordeaux, d'être nommé directeur des Monuments historiques à l'automne 1940 et de faire valoir ses droits à la retraite en janvier 1941.

<sup>623</sup> DURAND Bernard, LE CROM Jean-Pierre et SOMMA Alessandro (sous la direction de), *Le droit sous Vichy*, (ouvrage issu d'un séminaire intitulé « L'Europe des dictatures » qui s'est déroulé du 16 au 19 septembre 2004 à Blankensee (Berlin)), Vittorio Klostermann, Frankfurt s/Main, 2006.

<sup>624</sup> Article 27 de la loi de 1881.

<sup>625</sup> Article 1<sup>er</sup> du décret du 27 août 1939 relatif à l'application du 24 août 1939 publié le 28 août 1939.

<sup>626</sup> Article 1<sup>er</sup> du décret du 12 septembre 1939 (publié le 14 septembre 1939) complétant le décret du 27 août 1939 pris en application du décret du 24 août 1939

recommencent. L'armistice est annoncé par le maréchal Pétain le 17 juin sur les ondes. La Radiodiffusion Nationale doit cesser d'émettre le 25 juin<sup>627</sup>. Elle est installée à Vichy en début d'été pour émettre le 5 juillet.

En ce qui concerne la vie des radios, la Radiodiffusion Nationale (RN) compte 14 radios publiques dont 3 nationales :

- Radio Tour Eiffel (1922-1940),
- Radio Paris-Poste National (1922-17 juin 1940),
- Radio PTT (1922-1940).

La RN essaie de constituer un réseau homogène avec des émissions communes à toutes les stations. Ce programme national diffuse 15 heures d'émissions par semaine. Les 11 stations régionales d'État font preuve d'autonomie et malgré leurs faibles moyens, constituent un outil de promotion de l'activité culturelle des grandes villes de province :

- Radio Lyon La Doua,
- Radio Bordeaux-Lafayette,
- Radio Marseille-Provence,
- Radio Limoges PTT,
- Radio Rennes-Bretagne,
- Radio Toulouse-Pyrénées,
- Radio Strasbourg PTT,
- Radio PTT Nord,
- Radio Alpes Grenoble,
- Radio Nice Côte-d'Azur (Radio Méditerranée à partir du 28 janvier 1938),
- Radio Montpellier-Languedoc.

La station internationale d'État Paris-Mondial (ex-Poste Colonial) quant à elle cesse d'émettre le 17 juin 1940.

Parmi les 12 postes privés français, seule Radio Normandie, dont l'émetteur était situé à Fécamp, est réquisitionnée cinq jours après le déclenchement de la guerre le 8 septembre 1939 pour les besoins de la Défense nationale. Radio Normandie devient Radio International Fécamp. Puis l'émetteur est déplacé à Epône et change de nom. Elle devient Radio International Epône. L'émetteur de Radio Normandie, situé à Louvetot, diffusera les programmes de Radio Paris. Mais les Allemands arrivent très vite en juin 1940 et finissent de construire l'émetteur pour créer Radio Calais qui émet pendant la guerre en direction de l'Angleterre. En revanche, les radios privées sont obligées dès 1939 de retransmettre les informations du réseau public. La loi instaurant le monopole de l'État sur la radiodiffusion est promulguée en 1940. Les saisies se multiplient. Les émetteurs se sabordent pour la plupart avant l'arrivée des Allemands qui les remettent rapidement en service pour les besoins de leur propagande.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la radio joue un rôle capital dans la guerre des propagandes, à commencer par le célèbre discours radiodiffusé du 18 juin 1940 du général de Gaulle. C'est la « guerre des ondes » à laquelle se sont livrées les forces en présence. D'un côté la BBC où Maurice Schumann, Pierre Dac et le général de Gaulle figurent parmi les plus connues des « voix de la France ». De l'autre côté, il y a Radio Stuttgart où Paul Ferdonnet, le « traître de Stuttgart », anime une émission de propagande diffusée en français et ayant pour objectif de démoraliser les troupes stationnées sur la ligne Maginot et de faire l'apologie du nazisme. Entre les deux enfin, il y a les radios françaises. L'article 14 de la convention d'armistice du 22 juin 1940 prévoit l'interdiction de toute émission en zone occupée et un accord séparé pour les radios en « zone libre ».

---

<sup>627</sup> Article 14 de la convention d'armistice.

Pendant la « guerre des ondes » à laquelle se sont livrées la BBC et Radio Paris, l'Etat français a recours à plusieurs actions pour limiter l'écoute de la BBC :

- il utilise la propagande en faveur du régime sur les radios françaises,
- il brouille des fréquences utilisées par la BBC,
- il promulgue des lois interdisant l'écoute de cette radio,
- il coupe le courant (alors que très peu de postes de radio fonctionnent sur piles),
- il confisque des postes de TSF...

En zone occupée, Radio Rennes Bretagne<sup>628</sup> et Radio Paris<sup>629</sup> sont entre les mains des Allemands appuyées sur plusieurs radios :

- Rennes-Alma (40 kW),
- Allouis ondes courtes I (100 kW),
- Radio-Normandie (60 kW),
- Bordeaux national (40 kW),
- Radio-Paris grandes ondes (450 kW).

En « zone libre », Radio Nationale dite Radio Vichy<sup>630</sup>, La Voix de la France<sup>631</sup> et La France Musulmane<sup>632</sup>, diffusent les discours de la milice, appuyées sur 7 radios régionales :

- Radio Toulouse,
- Radio Montpellier,
- Radio Lyon,
- Radio Marseille,
- Radio Nice,
- Radio Grenoble,
- Radio Limoges.

6 radios privées subsistent :

- Radio Toulouse,
- Radio Montpellier,
- Radio Agen,
- Radio Méditerranée,

---

<sup>628</sup> Radio Rennes Bretagne est une radio culturelle identitaire bretonne qui émet en breton et en français du 1<sup>er</sup> novembre 1940 au 1<sup>er</sup> août 1944.

<sup>629</sup> La *Propaganda Abteilung in Frankreich* redémarre Radio Paris le 18 juillet 1940 qui est diffusée dans la France occupée sous contrôle allemand. Elle reprend le nom de la Radio Paris d'avant guerre. Avec des moyens financiers importants et des programmes de qualité, bien élaborés et distrayants, cette radio allemande de propagande en langue française recrute de nombreux journalistes collaborationnistes pour contrebalancer et contredire la BBC. Parmi ses principaux orateurs, il y a Jean Hérold-Paquis (membre du comité d'honneur de la Waffen SS et du P.P.F.) ou encore Philippe Henriot (le « Goebbels français » secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande et héraut de la Révolution Nationale) qui dénonce avec un talent oratoire les bolcheviques, les Juifs, les maquisards (« Communistes sanguinaires » et « terroristes apatrides »), la BBC, les « assassins anglo-saxons » (à cause de leurs bombardements)... A partir de 1943 et du regroupement des services de la radio à Paris, Radio Paris est la seule radio nationale française. Elle cesse d'émettre le 18 août 1944. Libérée le 20 août 1944, elle devient la Radiodiffusion de la Nation française.

<sup>630</sup> Radio Nationale ou Radio Vichy est une radio à caractère national de la Radiodiffusion française. Elle est créée le 5 juillet 1940 par le gouvernement français de Vichy. Elle émet depuis le Casino de Vichy en mélangeant de la propagande du Maréchal Pétain et des divertissements. Elle dispose de peu de moyens. Sa programmation unique (de peu de qualité) est élaborée par la Fédération Française de Radiodiffusion et retransmise par l'ensemble des radios privées.

<sup>631</sup> La Voix de la France est une radio vichyste créée en août 1941 et dirigée par l'écrivain André Demaison. Elle diffuse en ondes courtes vers les colonies grâce à l'émetteur d'Allouis qui est détruit par les Allemands le 17 août 1944. Elle disparaît alors en se fondant dans la Radiodiffusion de la Nation française.

<sup>632</sup> La France Musulmane (avril 1944-26 août 1944) est une radio de vichy à destination des Musulmans des colonies d'Afrique du Nord créée pour contrer Radio Alger.

- Radio Lyon,
- Radio Nîmes.

Elles continuent de composer leurs propres programmes mais doivent aussi diffuser les programmes que veulent voir diffusés les autorités de Vichy sur 60 heures d'émission par mois et par antenne :

- les bulletins d'information de la radiodiffusion nationale,
- toutes causeries, appels et textes de propagande.

Elles reçoivent en échange une subvention globale forfaitaire mensuelle prévue et gérée par la Fédération française des postes privés conformément à un arrêté du 3 juin 1941 de l'amiral Darlan. L'autonomie des radios privée n'est que relative puisque, dans ce même arrêté, est prévu que ces radios seront achetées par l'Etat.

La loi du premier octobre 1941 précise que le service public de l'émission et de la réception de toute communication radiodiffusée est assuré par la Radiodiffusion Nationale. Mais celle-ci peut concéder, à titre durable ou précaire tout ou partie de la construction et de l'exploitation de certains postes à des collectivités ou organismes publics ou à des entreprises privées. La Radiodiffusion Nationale fixe les modalités de fonctionnement de ces postes et contrôle le contenu de leurs émissions. Le même mois d'octobre 1941, la publicité reprend ce qui permet aux radios privées d'être moins dépendantes de l'Etat.

Le 7 novembre 1942, la loi portant sur la radiodiffusion est réformée. Les services sont centralisés, les émetteurs devront être modernisés et le financement sera plus souple afin de rendre l'outil propagandiste radiophonique plus efficace. Ainsi l'Etat est autorisé à prendre des participations dans les radios privées pour les mettre sous tutelle. Pour ce faire, la Société financière de radiodiffusion dite Sofira est créée le 7 novembre 1942 par Pierre Laval qui dirige par ailleurs la Radiodiffusion Nationale. Un Conseil Supérieur de la Radiodiffusion est mis en place avec comme dirigeant l'écrivain André Demaison assisté de Hubert Devillez (commissaire du gouvernement représentant l'administration de la radio). Les autorités françaises dès novembre 1940 et allemandes dès mai 1941 essayent de se les approprier.

Mais les radios privées continuent de diffuser, à l'image de Radio Toulouse de Jacques Trémoulet et Radio Méditerranée de Max Brusset qui font jouer la concurrence entre les deux autorités pour annuler ces tentatives. Les autorités ne parviendront qu'à louer l'émetteur de Radio Méditerranée pour la diffusion de Radio Monte-Carlo. Il n'y a que pendant l'invasion de la zone sud par les troupes allemandes au lendemain du débarquement des alliés en Afrique du Nord en novembre 1942 que le gouvernement français va faire retransmettre la radiodiffusion nationale pendant quelques semaines pour éviter la prise en main par l'occupant des stations privées. Mais les autorités françaises prennent de plus en plus possession de ces radios jusqu'à ce que l'autonomie ne soit plus qu'un mot. En 1943, tous les services de radio sont regroupés à Paris. Ainsi, seule subsiste Radio Paris. Le 13 novembre 1943, Philippe Pétain est interdit d'accès à la radio par l'occupant<sup>633</sup>.

Avec la fin de la guerre on peut passer à la 4<sup>ème</sup> période de ce développement historique. Celle du monopole d'État avec d'un côté les radios publiques et de l'autre les radios périphériques privées détenues par l'Etat.

---

<sup>633</sup> KASPI André, PIETRI Nicole et SCHOR Ralph, *La Deuxième Guerre mondiale, chronologie commentée*, Complexe, Bruxelles, 1995, p384 ; Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle et la Libération*, Complexe, Bruxelles, 2004, p52.

### 1.1.1.3 Le monopole et les périphériques

La 4<sup>ème</sup> période est celle de l'âge d'or de l'audience radio car il y a de plus en plus de récepteurs et un petit nombre de radios qui diffusent. Les industriels fabriquent 30 349 844 récepteurs radio entre 1952 et 1968 soit 1 785 285 en moyenne par an<sup>634</sup> :

Années	Récepteurs fabriqués
1952	850 000
1953	850 000
1954	950 000
1955	1 085 000
1956	1 560 000
1957	1 600 000
1958	1 532 000
1959	1 765 000
1960	2 213 844
1961	2 536 000
1962	2 335 000
1963	2 816 000
1964	2 333 000
1965	2 298 000
1966	2 368 000
1967	1 545 000
1968	1 713 000
Total	30 349 844
Moyenne	1 785 285

Ci-dessous, une comparaison entre le parc de postes de télévision et du parc de poste transistor radio, qui à partir des années 1950 commencent à être commercialisés (en millions)<sup>635</sup> :

	Parc Télévision	Parc Radio Transistor.
1948	0,0006	
1949	0,002	
1950	0,007	
1951	0,02	
1952	0,05	
1953	0,1	
1954	0,2	
1955	0,4	

<sup>634</sup> BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, 3 volumes, La Documentation française, 1994 ; Voir aussi FESNEAU Elvina, « Eléments pour une histoire du public des postes à transistor en France », *Le Temps des Médias*, n° 3, 2004, p118-125.

<sup>635</sup> BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, *op. cit.*

1956	0,6	
1957	1	
1958	1,4	0,3
1959	1,8	1,2
1960	2,4	2,8
1961	3,2	5
1962	4,2	7,4
1963	5,4	10
1964	6,7	14,4
1965	7,9	16,4
1966	9,3	18,4
1967	10,6	20,2
1968	12,1	22,2
1969	13,4	24,2
1970	14,9	26,1
1971	16,5	27,8
1972	18,1	29,3
1973	19,7	31
1974	21,7	

Une ordonnance du gouvernement provisoire de la République française dirigé par le général Charles de Gaulle à Alger instaure par décret le 4 avril 1944 une nouvelle direction de la Radiodiffusion Nationale, et le 20 août les auditeurs parisiens peuvent entendre La Marseillaise suivie de l'annonce : « Ici la Radiodiffusion de la Nation française » (RNF) grâce à la prise de Radio-Paris. Par une ordonnance du 22 juin 1944, publié le 8 juillet 1944, est créée une direction de la radiodiffusion rattachée au ministère de l'information. La Radiodiffusion Nationale est placée sous l'autorité du commissariat de l'Information le 2 octobre 1944.

L'ordonnance 23 mars 1945<sup>636</sup> rétablit le monopole de programmation et de diffusion radiophonique et révoque :

toutes autorisations d'exploiter, explicites ou tacites, accordées aux postes privés de radiodiffusion, ainsi que toutes les autorisations connexes, expresses ou tacites<sup>637</sup>.

Ce monopole de l'État sera confirmé à plusieurs reprises (1959, 1964, 1972, 1974, 1978<sup>638</sup>) et renforcé par la loi du 31 décembre 1953<sup>639</sup> portant sur le monopole de programmation et de production. Les résistants, une fois au pouvoir, préfèrent soumettre les radios à l'Etat que de les soumettre aux entreprises privées qui ont collaboré avec les Allemands (conformément au cahier bleu édité par le Comité Français de Libération). En cela il s'oppose au Programme du Conseil national de la Résistance « Les Jours Heureux » du

<sup>636</sup> Pour une perspective historique sur le concept de monopole appliqué au domaine de la communication avant 1945, voir CAZENAVE François, *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1980, p9-21.

<sup>637</sup> Article 1 de l'ordonnance n° 45-472 du 23 mars 1945 tenant au retrait des autorisations des entreprises privées de radiodiffusion.

<sup>638</sup> Le monopole est confirmé par l'ordonnance n° 59-273 relative à la radiodiffusion-télévision française (4 février 1959), la loi n° 64-621 portant statut de l'Office de radiodiffusion française (27 juin 1964), la loi n° 72-553 portant statut de la radiodiffusion-télévision française (3 juillet 1972) et la loi n° 74-696 relative à la radiodiffusion et à la télévision (7 août 1974).

<sup>639</sup> Loi du 31 décembre 1953 sur les crédits affectés à la Radiodiffusion-Télévision Française pour 1954. Le monopole « d'émission et d'exploitation » est réaffirmé dans une loi de finances du 21 décembre 1960.

Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 qui prévoyait, parmi les « mesures à appliquer dès la libération du territoire » :

la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères.

Le 9 octobre 1945, la Fédération nationale de la presse française, organisation patronale, adopte une « charte de la presse » destinée à empêcher le retour « des trusts et des puissances d'argent » qui dominent jusqu'alors la « presse pourrie ». Ce texte définit la presse comme un « service public ». Il s'accompagne d'un « Projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre » dont les premiers articles proclament :

La presse n'est pas un instrument de profit commercial, mais un instrument de culture ; sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain... La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale, ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs.<sup>640</sup>

Les autorités publiques réquisitionnent toutes les installations de postes privés notamment les 11 radios qui ont fleuri à la libération pour épurer les radios sans pour autant laisser les résistants prendre la place libre :

- Radio Cherbourg,
- la Radiodiffusion de la Nation française,
- Paris National,
- Radio Cité,
- Radiodiffusion Française,
- Le Studio d'Essai,
- Radio Quercy,
- Radio Bretagne,
- Radio Nice Côte d'Azur (Radio Méditerranée à partir du 28 janvier 1938),
- Radio Libération,
- Radio FFI Auvergne.

La Radiodiffusion nationale (créée par le décret du 29 juillet 1939) est remplacée par la Radiodiffusion Française (RDF) ; établissement public en charge du service public de l'audiovisuel, placé sous l'autorité directe du ministre de l'Information, créé pour imposer le monopole de l'État sur la radiodiffusion française et ainsi mettre fin à la « guerre des ondes ». Elle relève encore théoriquement du décret du 1<sup>er</sup> septembre 1939 et est financée par simple budget annexe du budget de l'Etat, sans indépendance politique ni responsabilité morale<sup>641</sup>. Radiodiffusion Française sera remplacée :

- par la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF) le 9 février 1949<sup>642</sup>,
- puis par l'Office de la Radiodiffusion-Télévision Française (ORTF) le 27 juin 1964<sup>643</sup> (avec un statut similaire à la BBC comme le voulait le président Charles de Gaulle),
- avant la division de cette dernière en sept organismes autonomes le 31 décembre 1974 sous Valéry Giscard d'Estaing<sup>644</sup> :

- 1 société nationale de radio (Radio France qui regroupe les quatre chaînes nationales de radio.),

---

<sup>640</sup> Anièry, « Le Plan B », n° 3, juillet-septembre 2006, 10/09/2006.

<sup>641</sup> De 1947 à 1958, il y a seize projets et propositions de loi déposés.

<sup>642</sup> La Radiodiffusion-Télévision Française (RTF) est transformée le 4 février 1959 (ordonnance n° 59-273) en établissement public de l'État à caractère industriel et commercial, doté d'un budget autonome, placé sous l'autorité du ministre chargé de l'Information (pas d'organe délibérant).

<sup>643</sup> Loi n° 64-621 du 27 juin 1964.

<sup>644</sup> Loi n° 74-469 du 31 décembre 1974.

- 3 sociétés nationales de programme de télévision (Télévision Française 1 (TF1) qui succède à la première chaîne, Antenne 2 (A2) qui succède à la deuxième chaîne, France Régions 3 (FR3) qui succède à la troisième chaîne et récupère la gestion des stations régionales de l'Office),

- 3 établissements publics (Télédiffusion de France (TDF<sup>645</sup>) en charge du réseau d'émetteurs de l'Office, la Société Française de Production (SFP) en charge des moyens de production de l'Office et l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), en charge du patrimoine audiovisuel.)

En ce qui concerne les radios qui composent Radiodiffusion Française<sup>646</sup>, il y en a d'abord 2 : le programme parisien, dit aussi poste parisien, et le programme national, dit aussi Chaîne Nationale :

- Paris Inter, qui constitue l'amorce d'un 3<sup>ème</sup> programme, commence à émettre le 16 février 1947 sur la région parisienne grâce aux émetteurs de Radio Paris, puis devient France I le 29 décembre 1957, puis RTF Inter pendant les mois d'octobre et novembre 1963 et enfin France Inter<sup>647</sup> le 8 décembre 1963.

- Le Programme parisien devient France II le 29 décembre 1957 puis fusionne avec France-Inter le 8 décembre 1963 en prenant le nom Inter Variété.

Ce qu'on appelle aujourd'hui France Culture<sup>648</sup> est créé en 1946 sous le nom de Chaîne Nationale ou programme national à partir du réseau d'émetteurs ondes moyennes à moyenne puissance reconstruit après la Libération. Elle devient France III le 1<sup>er</sup> janvier 1958 puis RTF Promotion en octobre et novembre 1963 et enfin France Culture le 8 décembre 1963<sup>649</sup>.

Ce qu'on appelle aujourd'hui France Musique est fondé en 1954 sous le nom de « programme musical à modulation de fréquence » (selon une idée de Jean Tardieu). Elle diffuse ses programmes en modulation de fréquence et en stéréophonie. Elle devient France IV Haute Fidélité le 4 février 1959, puis RTF Haute Fidélité le 20 octobre 1963, et enfin France Musique le 8 décembre 1963.

Radio Alger devient France V puis à nouveau Radio Alger le 5 juillet 1962 après l'indépendance de l'Algérie, passant de la Radiodiffusion-Télévision Française à la Radiodiffusion-Télévision Algérienne le 28 octobre 1962.

Plus tard, d'autres radios publiques sont créées :

---

<sup>645</sup> Télédiffusion de France est, depuis la loi du 31 décembre 1974 (loi n° 74-469), un établissement public industriel et commercial, chargé d'organiser, de développer, d'exploiter et d'entretenir les réseaux et de la diffusion des programmes de radio et de télévision en France et vers l'étranger grâce à ses 12 500 émetteurs. TDF devient une société anonyme (filiale de France Telecom) à partir de 1987 suite à la loi dite Léotard (loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication). A la fin des années 70, TDF brouille les radios non autorisées. Les employés de TDF appartenant au Syndicat unifié de radio et de télévision-CFDT (SURT-CFDT), contestent le bien fondé du brouillage et affirment qu'il n'entre pas dans le cahier des charges de TDF. En Ile-de-France, ce conflit pousse à confier le brouillage à TDI (Télédiffusion Internationale), un groupement d'intérêt économique dépendant de la Société française de production (SFP), dont le personnel est peu syndiqué.

<sup>646</sup> JEANNENEY Jean-Noël, *Echec à Panurge, l'audiovisuel public au service de la différence*, Seuil, Paris, 1986.

<sup>647</sup> DONZELLE Béatrice, *Les relations internationales à France Inter de 1964 à 1994*, GRER, Pessac, 2004.

<sup>648</sup> GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre. Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS Editions, Paris, 2001.

<sup>649</sup> Grâce à l'arrêt de la diffusion d'Inter-Variétés en 1973, France Culture bénéficie d'un réseau ondes moyennes avec des émetteurs régionaux dotés d'une grande puissance qu'elle perdra en 1980 lorsque se met en place petit à petit le réseau Radio Bleue créé pour les *seniors* et les régions. Ainsi, France Culture ne diffuse plus qu'en modulation de fréquence.

- FIP (ex-France Inter Paris) en 1971 (constituée en réseau en 1989),
- Radio France International<sup>650</sup> en 1975,
- Radio 7 pour les jeunes qui partent vers les « radios libres » du 2 juin 1980 au 20 février 1987,
- le réseau de radios locales France Bleue en 1980<sup>651</sup>,
- France Info<sup>652</sup> pour l'information en continue en 1987 (à la place de Radio 7),
- Mouv' pour les jeunes en 1997 à Toulouse (diffusé dans 16 villes à la fin de l'année 2003).

En ce qui concerne les radios périphériques, Radio Luxembourg, Europe n° 1, Radio Andorre et Sud Radio, elles possèdent leurs antennes à l'étranger mais le plus proche possible des frontières afin de pouvoir être reçues en France grâce aux grandes ondes AM :

- Radio Luxembourg créée en 1931, arrêtée en 1939, puis redémarrée en 1945 émet depuis Junglisten au Luxembourg.
- Radio Monte-Carlo, future RMC, est créée en 1945 et est soumise au droit monégasque. Cette radio possède son émetteur en territoire français d'abord au Mont Agel en 1945, puis au centre émetteur de Roumoules (Alpes-de-Haute-Provence) en 1974. Radio Monte Carlo est la seule radio titulaire d'une dérogation pour émettre depuis le sol français. La dénomination radio périphérique ne lui correspond donc pas vraiment.
- Europe n° 1, future Europe 1, est créée en 1955 et émet depuis Felsberg en Sarre.
- Radio Andorre est créée en 1939 et émet depuis l'Andorre.
- Sud Radio – d'abord appelé Andorradio, radiodiffusion des Vallées d'Andorre - est créée en 1958 et émet aussi depuis l'Andorre (au Pic blanc).

Ainsi les radios périphériques se divisent le pays :

- Radio Luxembourg et Europe n° 1 s'affrontent dans le nord du pays.
- Les deux stations andorranes Radio Andorre et Sud-Radio se partagent le sud-ouest.
- Radio Monte Carlo règne sans partage sur le sud-est.

On peut être surpris que de telles radios puissent diffuser sur le sol français. Est-ce totalement légal ou est-ce une pure tolérance ? En réalité, c'est légal grâce à des contorsions juridiques. Radio Monte Carlo possède une dérogation au monopole. Quant aux autres radios, elles émettent depuis des pays étrangers et sont reliées à leurs studios par des lignes téléphoniques spéciales. Ce sont donc des conventions internationales qui s'appliquent à elles. L'exiguïté de la bande AM a obligé les gouvernements européens à s'accorder dès 1926 grâce à des Conventions européennes de radiodiffusion<sup>653</sup>. Ces conventions internationales visent :

- d'une part à assurer le maintien de la fréquence nominale attribuée aux stations de radio diffusion, suivant les normes admises pour la catégorie d'onde utilisée et conformément aux derniers progrès de la technique ;
- d'autre part à éviter de brouiller les émissions d'autres stations.

Ainsi les Français reçoivent les radios périphériques de la même façon qu'ils reçoivent la BBC. Les radios périphériques n'ont pas le droit d'émettre depuis la France. Mais elles peuvent très bien émettre en France, ce que Havas et la Sofirad ont bien compris.

---

<sup>650</sup> BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde (du poste colonial à RFI)*, Hachette, 1992 ; ROBERT Guy, *Le vent qui souffle dans la boîte : de la coopération radiophonique aux coulisses de RFI*, L'Harmattan, Paris, 2007.

<sup>651</sup> Le réseau France Bleu compte, à la fin de 2004, 46 implantations et son audience cumulée s'établit à près de 7% (Cour des comptes, *Situation et perspectives de Radio France*, février 2006, <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/RadioFrance2.pdf>, p629). Une 42<sup>ème</sup> station locale au Mans (Sarthe) ouvre en 2010 (Thibault Leroi, « Radio France - Budget 2010 en hausse de 2.4% », *RadioActu.com*, 17/12/2009, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/120410/radio-france-budget-2010-en-hausse-de-2-4/>).

<sup>652</sup> JOHNSON Sylvie, *France Info, 20 ans d'actualité*, Nouveau Monde Editions/France Info, Paris, 2007.

<sup>653</sup> La Convention européenne de radiodiffusion de Lucerne de 19 juin 1933, qui fait suite au plan de Bruxelles et Prague de 1929, qui fait suite lui-même au plan de Genève du 14 novembre 1926, organise les ondes.

Si c'est légal, c'est surtout hypocrite car les périphériques, héritières de la radio privée d'avant guerre, ont leurs émetteurs et leurs sièges sociaux situés à l'étranger mais leurs dirigeants, leurs journalistes, leurs actionnaires et leurs auditeurs sont majoritairement français.

En revanche, compte tenu de l'exiguïté de la bande AM<sup>654</sup>, il n'est pas possible d'en développer d'autres. Pourtant des solutions techniques se multiplient à faible coût pour permettre une diffusion locale sur la bande FM<sup>655</sup>, qui est techniquement utilisable depuis 1953<sup>656</sup> et pratiquement inutilisée alors qu'elle offre la possibilité d'émettre avec une bien meilleure qualité sonore, ce qui est fort avantageux pour les programmes musicaux. Les « radios libres » en profiteront de même que France Musique et France Culture qui y diffusent leurs programmes alors que France Inter et les radios périphériques sont encore sur la bande AM.

Il existe une deuxième question juridique importante concernant les radios périphériques à propos de leur liberté d'expression. Les radios périphériques sont des sociétés commerciales qui émettent depuis l'étranger. Mais ont-elles pour autant une totale liberté, Ou sont-elles obligées parce qu'elles diffusent en France de respecter la loi française ? Et l'Etat français tente-t-il d'influencer ce qui est diffusé à l'antenne ? En fait, les radios périphériques ont bénéficié d'une plus grande liberté d'action et de ton que les radios publiques. En effet, les radios périphériques se transforment rapidement en puissantes radios commerciales en raison de leur succès. Elles concurrencent directement la radio publique française et attirent de nouvelles et jeunes audiences, par exemple grâce à « Salut les Copains » d'Europe n° 1<sup>657</sup>. Or la force faisant le droit, et la puissance la liberté, les radios périphériques ont pu se

---

<sup>654</sup> Ce qu'on appelle AM (Amplitude Modulation) ou MA (Modulation d'Amplitude), qui précède la modulation de fréquence de 50 ans, consiste à moduler l'amplitude d'une porteuse de fréquence fixe pour que des radios émettent en ondes longues, moyennes et courtes (voir ci-dessous). La modulation d'amplitude est facile à mettre en œuvre. Pour la réception, une simple diode et un condensateur suffisent à faire un démodulateur AM. Pour l'émission, il suffit d'un transistor dans lequel on injecte le signal modulant et la porteuse pour moduler l'amplitude. Il s'agit de faire varier en amplitude un signal électrique haute fréquence (HF) modulé par un signal électrique basse fréquence (BF), ce qui se traduit par l'adjonction à la fréquence porteuse HF de deux bandes latérales (supérieure et inférieure) qui transportent le signal audio. La définition des noms des longueurs d'onde de chaque pays ou fabricant est fixée par l'UIT (l'Union Internationale des Télécommunications) dont le siège est à Genève et qui est chargée des télécommunications au sein des Nations Unies (ONU).

<sup>655</sup> Les ondes radiophoniques sont des ondes électromagnétiques de grande longueur d'ondes (si on les compare à d'autres longueurs d'ondes). Elles sont situées à l'extrémité du spectre électromagnétique. Elles se déplacent à la vitesse de la lumière dans l'atmosphère terrestre. C'est une onde très utilisée car elle nécessite des appareils simples et peu coûteux. Ce qu'on appelle la « bande FM » (Frequency Modulation) ou MF (Modulation de Fréquence) ou VHF (Very High Frequency) ou UKW (Ultra Kurtze Wellen) ou officiellement en France bande des Ondes Ultras Courtes (OUC) sur les fréquences de la bande 87.5 MHz à 108 MHz consiste à moduler la fréquence en maintenant l'amplitude constante par opposition à la Modulation d'Amplitude. En modulation de fréquence, l'information est portée par une modification de la fréquence de la porteuse, et non par une variation d'amplitude. La modulation de fréquence est plus robuste que la modulation d'amplitude pour transmettre un message. La modulation de fréquence peut être réalisée sur n'importe quelle fréquence, donc n'importe quelle bande de fréquences, c'est-à-dire n'importe quelle plage de fréquences qui ont des propriétés similaires en pénétration des matériaux, en propagation... ou des utilisations particulières (radiodiffusion, téléphonie mobile, communications militaires...). Mais à l'origine seules les radios FM émettaient en VHF (Very High Frequency) – Bande II. C'est ainsi que celles-ci se sont approprié cette plage de fréquence.

<sup>656</sup> La 1<sup>ère</sup> démonstration devant la Federal Communications Commission (La FCC est chargée de réguler l'audiovisuel aux Etats-Unis.) date du 5 janvier 1940. La 1<sup>ère</sup> émission aux Etats-Unis de la radio FM W47NV à Nashville (Tennessee) date du 1<sup>er</sup> mars 1945. Au début des années 40, une cinquantaine de radio sont sur la FM nord-américaine, 500 en 1948 (JEANNENEY Jean-Noël, *Une Histoire des médias : des origines à nos jours*, Seuil, Paris, 1996, p240). Après un déclin dans les années 50, la FM connaît une véritable explosion dans les années 60, et on recense 2 184 stations émettant sur cette bande en 1970 (FOSTER Eugene S., *Understanding Broadcasting*, Addison-Wesley, Reading, 1978, p87). Le 1<sup>er</sup> programme en FM en France a été diffusé à Paris le 28 mars 1954. Il s'agissait d'un programme musical avec Jean Tardieu et Marius Constant (PROT Robert, *Dictionnaire de la radio*, PUG, Grenoble, 1997, p408).

<sup>657</sup> Voir MEUNIER Jean-Claude, *Slc Salut Les Croulants*, Haut De Forme, Brive, 2004.

permettre des innovations. C'est ce qu'on peut observer notamment en mai 68 où les journalistes de RTL et Europe n° 1 essayent de transmettre en direct les événements<sup>658</sup>.

Cela n'empêche pas les autorités de travailler à la limitation de cette liberté en s'ingérant dans l'économie de ces radios. La Radiodiffusion Française ne peut pas le faire elle-même dans la mesure où elle est juridiquement « incapable ». En effet, c'est une administration donc elle n'a pas de structure juridique lui permettant de faire des opérations commerciales. Les autorités publiques procèdent par l'intermédiaire de plusieurs sociétés financées par l'Etat. Par exemple, par le biais de l'agence d'informations Havas ou de la Sofirad (ex-Sofira), créée par Pierre Laval le 7 novembre 1942 et renforcée sous de Gaulle. Grâce à la Sofirad, l'Etat français a pris le contrôle des radios périphériques en devenant leur principal actionnaire. Seule Radio Andorre lui a toujours échappé. Mais cela ne lui a pas forcément porté chance puisque cette dernière s'est éteinte à l'âge de 42 ans suite à de nombreuses complications administratives, économiques, judiciaires<sup>659</sup>...

Le projet de création de Radio Luxembourg<sup>660</sup> date de 1920. La radio est créée avant la guerre en 1931 et émet régulièrement à partir du 15 mars 1933. Radio Luxembourg est issue de la privatisation du service luxembourgeois de radiodiffusion et des investissements des recettes de la vente de Radio-Paris par les anciens actionnaires, rachetée par l'Etat en 1933. Elle cesse d'émettre le 21 janvier 1939. Elle est utilisée par l'« État-major suprême des Forces expéditionnaires alliées »<sup>661</sup>, dont le général Dwight David Eisenhower est à la tête, du 10 septembre 1944 jusqu'en juillet 1945. Puis elle est utilisée par les services américains de l'« Office of War Information » jusqu'au 11 novembre 1945 où elle est rendue à ses propriétaires. Le 12 novembre 1945, Radio Luxembourg reprend ses émissions. La guerre lui a fait perdre la moitié de son capital social selon un bilan de 1948. L'assemblée générale des actionnaires doit se prononcer sur sa dissolution éventuelle. Mais une importante augmentation de capital permet de continuer et, en 1950, la radio fait des bénéfices pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la guerre. Radio Luxembourg bénéficie de la part du gouvernement du Luxembourg d'une concession de 25 ans, prorogée depuis jusqu'en 2010. Le 16 janvier 1974, le gouvernement français, grâce à la création d'une société holding de nationalité luxembourgeoise, Audiophina à partir d'une alliance entre Havas et 3 actionnaires Belges, en prend le contrôle ainsi que le contrôle de Radio-Télé-Luxembourg avec 52,91% du capital. Elle prend le nom de RTL en 1966. C'est en 1986 que Havas est privatisé et c'est en 1996 qu'elle perd le contrôle de la radio au profit de l'Allemand Bertelsmann.

Radio Monte-Carlo<sup>662</sup> est créée pendant la guerre le 20 mars 1942 grâce à la location de l'antenne de Radio Méditerranée, sur un projet de 1923 et grâce à une autorisation datant de la convention de Lucerne de 1933. En 1943 la Sofira prend une participation de 50%, le reste étant partagé entre des capitaux allemands d'Inter Radio et des capitaux italiens. En 1945, la Sofira, qui devient la Sofirad, récupère les actions allemandes et italiennes et contrôle ainsi plus de 83%. Le reste est attribué au Trésor monégasque. Radio Monte-Carlo reprend

---

<sup>658</sup> Voir CHEVAL Jean-Jacques, « Mai 68, un entre deux dans l'histoire des médias et de la radio en France », *op. cit.*

<sup>659</sup> Voir ATHIEL Sylvain, *Conquérants des ondes, l'incroyable aventure de Radio-Toulouse et Radio-Andorre*, Editions Privat, Toulouse, 2008.

<sup>660</sup> DEFRAIN Jean-Pierre et BOUTELET Jacques, *RTL 40 ans ensemble*, Calmann-Lévy, Paris, 2006 ; DOMINGUEZ MULLER David, *Radio-Luxembourg : Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; MARECHAL Denis, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, Éditions Serpenoise, Metz, 1994 ; on peut ajouter la biographie de la résistante, historienne, journaliste, chroniqueuse à Radio-Luxembourg Geneviève Tabouis (MARECHAL Denis, *Geneviève Tabouis : Les dernières nouvelles de demain, 1892-1985*, Nouveau Monde, Paris, 2003).

<sup>661</sup> « État-major suprême des Forces expéditionnaires alliées » ou « Supreme Headquarter Allied Expeditionary Force » (S.H.A.E.F.).

<sup>662</sup> LOUDOT Jacques, *L'aventure Radio Monte Carlo ou un demi-siècle d'affaires d'Etat(s)*, Dreamland, Paris, 2002.

ses émissions en 1946 en relayant les programmes de Radio Luxembourg. Comme les autres radios périphériques, Radio Monte-Carlo augmente régulièrement la puissance de son émetteur. Depuis 1963, elle dispose d'un émetteur situé au col de la Madone, à 6 km de la frontière de la Principauté ce qui lui permet d'atteindre Genève et La Rochelle. Puis, au printemps 1973, les autorités publiques décident de développer sa zone d'écoute. Le 13 septembre 1973, le préfet des Alpes de Haute-Provence délivre un permis de construire pour installer un émetteur plus puissant sur la commune de Roumoules située à plus de 120 km de la Principauté ce qui permet de remonter totalement la vallée du Rhône et atteindre le centre de la France et même Paris. Le syndicat des cadres de l'ORTF (SCORT) a engagé deux actions, dont l'une devant le tribunal administratif, parce qu'il estime que ce transfert constitue une entorse à l'article 2 de la loi du 3 juillet 1972 portant statut de l'ORTF. Mais le juge entérine le fait du prince en statuant que « le préjudice est devenu définitif » donc les « conclusions du pourvoi sont devenues sans objet » et « il n'y a pas lieu de statuer ». Sa privatisation commence en 1993 avec un appel d'offre. Mais c'est en 1998 qu'elle est cédée à Sud Communication puis à Nextradio d'Alain Weill. Elle devient RMC Info et multiplie le nombre de ses auditeurs.

En ce qui concerne Europe n° 1<sup>663</sup>, le 27 juin 1952, le gouvernement de la Sarre, land indépendant de la République fédérale d'Allemagne administré par la France, transfère le monopole d'exploitation de la radiotélévision à la société d'État « société sarroise de radiodiffusion » en précisant dans les statuts que les associés ne pourront être que la France (30%) et la Sarre (70%). Cette société accorde à son tour la concession pour 50 ans d'un émetteur TV et d'un émetteur radio de 400 kW à une nouvelle société, la « Société sarroise de télévision ». La « Société sarroise de télévision » est filiale d'« Images et Son » dont Charles Michelson est propriétaire. Ce dernier projette de constituer Télé-Sarre ainsi qu'une radio « périphérique », échappant au monopole français de la radiodiffusion. La radio émet pour la 1<sup>ère</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 1955. Mais pendant le premier mois, elle doit changer plusieurs fois de fréquence parce qu'elle s'installe (en contravention avec la convention de Copenhague de 1948) sur des fréquences d'autres stations européennes de Finlande, Norvège, Danemark qui protestent. De plus, les Français, Sarrois et Allemands s'opposent jusqu'en 1957 pour la possession de ce nouvel émetteur. Ce n'est finalement que le 3 avril 1955 qu'Europe n° 1 émet véritablement en reprenant l'ancienne fréquence de Radio Paris<sup>664</sup>. La radio fait faillite au bout de quelques mois. Le gouvernement français fait alors appel dès septembre 1955 à Sylvain Floirat, un industriel périgourdin spécialisé dans l'aviation et les missiles. Ce gaulliste devient propriétaire de la radio en juillet 1956. À partir de 1959, l'État, autorisé par un juge, prend le contrôle de 35,76% du capital de la société et de 47,5% des droits de vote au conseil d'administration par l'intermédiaire de la Sofirad. Et ce, jusqu'en 1986 où les actions de l'État sont vendues au groupe Hachette qui appartient à Jean-Luc Lagardère.

Radio Andorre<sup>665</sup>, en projet depuis 1935 dans la Principauté d'Andorre, est créée le 7 août 1939 et commence à émettre le 9 août et jusqu'au 28 août. C'est à ce moment que Jacques Trémoulet, propriétaire de plusieurs radios (Radio Ile-de-France, Radio Montpellier, Radio Bordeaux Sud-Ouest, Radio Agen) dont Radio Toulouse et qui n'a pas réussi à s'emparer de Radio Luxembourg, décide d'arrêter les émissions en attendant une autorisation des autorités publiques. L'autorisation sera donnée le 24 février 1940 et la radio émettra à nouveau le 3 avril 1940. Elle émet sans interruption durant toute la Seconde Guerre mondiale sans que les autorités allemandes et françaises parviennent à se l'approprier grâce à une

---

<sup>663</sup> BERNARD Luc, *Europe 1. La grande histoire dans une grande radio*, Le Centurion, Paris, 1990 ; LAFORÉT Pierre, *La prodigieuse aventure d'Europe 1*, Pierre Horay, Paris, 1960.

<sup>664</sup> Europe n° 1 se fixe sur 1647 m grandes ondes (182 kHz) depuis l'émetteur situé sur le plateau du Felsberg près de Sarrelouis en Sarre.

<sup>665</sup> Voir ATHIEL Sylvain, *Conquérants des ondes, l'incroyable aventure de Radio-Toulouse et Radio-Andorre*, Editions Privat, Toulouse, 2008.

programmation musicale et à la neutralité de la Principauté d'Andorre qui sert de bouclier. À la Libération (1948-1949), elle a connu divers ennuis initiés par les autorités françaises :

- brouillage illégal<sup>666</sup> (avec une machine qui servira à nouveau contre les radios « pirates »/« libres » de la fin des années 1970),
- blocage des disques à la frontière,
- plainte contre son fondateur pour collaboration.

Son droit est finalement reconnu et elle peut émettre à partir du 18 septembre 1958 et jusqu'en 1981 où elle perd le soutien des groupes financiers. À cette date, les autorités andorranes souhaitent nationaliser la radiodiffusion de la Principauté et ne reconduisent pas les concessions des 2 radios privées du territoire : Radio Andorre et Sud Radio. Sud Radio s'est alors repliée à Muret en Haute-Garonne et Radio Andorre a cessé définitivement d'émettre.

Sud Radio est issue de la société Andorradio fondée par la Sofirad. La Sofirad conclut un arrangement en 1951 avec les héritiers de la concession d'avant guerre et détient 51% des actions le 29 octobre 1960 pour gérer « Andorre-Radio » qui émet depuis le 18 septembre 1958. Le 22 octobre 1962 la société Andorradio devient Radio des Vallées-Andorre 1 et exploite la station sous le nom de Sud-Radio à partir d'août 1966. Le Conseil des Vallées ferme l'émetteur de Sud-Radio en Andorre à cause de désaccords le 6 novembre 1981. Sud-Radio reprend ses émissions à Muret en Haute-Garonne grâce à TDF le 15 novembre 1981. Puis elle émet à nouveau depuis Andorre à partir du pic Blanc le 16 mars 1983. Et c'est le 6 septembre 1987 que la Sofirad vend Sud-Radio à un GIE constitué par Pierre Fabre des Laboratoires Fabre.

D'autres tentatives de radios périphériques n'aboutiront pas pour diverses raisons (politiques, administratives, économiques) :

- Radio Atlantic (1956-1960) émet depuis les hauteurs de la ville espagnole de San Sebastian grâce à un accord entre Jacques Trémoulet - propriétaire de Radio Andorre dont les programmes sont relayés par Atlantic - et une station espagnole du réseau Cadena SER (Sociedad Española de Radiodifusión),
- Radio Océan (1969-1972) émet toujours depuis San Sebastian grâce à un accord entre Jacques Trémoulet et la radio La Voz de Guipuzcoa (réseau REM (Red de Emisoras del Movimiento)),
- Atlantic 2000 (1972-1975) continue d'émettre grâce à La Voz de Guipuzcoa mais c'est le quotidien Sud Ouest qui en a pris le contrôle suite au décès de Jacques Trémoulet,
- Radio Adour Navarre (1978-1985) émet grâce à l'émetteur de Radio Popular de Loyola (réseau COPE) située près de Saint Sebastien puis à l'émetteur français de Ciboure alors que le studio est à Bayonne.

Après cet état des lieux que l'on peut dresser à la fin des années 70, l'arrivée des « radios pirates » lance le 5<sup>ème</sup> temps de l'histoire juridique et politique de la radio française. C'est le temps des « radios libres » que nous allons approfondir davantage.

## 1.1.2 Les « radios libres »

Sans doute, faut-il expliquer la logique intellectuelle, l'idéologie des radios « pirates »/« libres »<sup>667</sup>. Elles ne sont pas seulement la continuation des nouveaux et anciens

---

<sup>666</sup> TENOT Franck, *Radios privées radios pirates*, Denoël, Paris, 1977, p167-168.

<sup>667</sup> Selon Thierry Lefebvre (*La bataille des radios libres, op. cit.* p41), une des premières occurrences de l'expression « radio libre » date de février 1975 dans un article de *Libération* de M. P. « Une radio libre ? ». L'expression « free radio » était déjà utilisée par les radios pirates offshore. Deux associations s'intitulaient d'ailleurs « Free Radio Association » (1967) et « Free Radio Campaign » (1972).

mouvements sociaux (écologistes, libertaires...) par d'autres moyens, ni le résultat de « l'exaspération face au mercantilisme radiophonique »<sup>668</sup> des radios périphériques commerciales. Selon Jean-Jacques Cheval, les « radios libres » sont créées sur des « bases diverses et contradictoires »<sup>669</sup> et selon Matthieu Dalle sur un « réseau de facteurs »<sup>670</sup> :

- économiques (coût devenant relativement faible<sup>671</sup>),
- technologiques (instantanéité, maniabilité, repérage d'un émetteur FM plus difficile qu'un émetteur en ondes moyennes, besoin de peu de matériel et d'argent pour émettre et recevoir, la taille et le poids des équipements a sensiblement diminué, les pratiques d'écoute s'individualisent),
- politiques (20 ans de pouvoir à droite),
- socio-culturels (Mai 68, les médias alternatifs qui se multiplient, la contre-culture, les mouvements sociaux, la « pop culture »<sup>672</sup>),
- radiophoniques (une offre limitée, des failles dans le monopole)
- idéologiques (les utopies dans la société de l'information et de la communication, la pensée libertaire, marxiste...).

Les « radios libres » ont d'ailleurs des intérêts, des projets, des ambitions, des spécialités très divers comme le souligne Sabine Lesert<sup>673</sup> dans un court document résumant l'histoire des « radios libres » qu'elle fait durer de 1977 à 1986. Elle divise les « radios pirates » en trois catégories de radios où elle distingue :

- les « radios sonos » qui « ne se contentent que de passer de la musique, souvent tirée de la discothèque du ou des animateurs » ;
- les « radios d'expression locales » qui « permettent à des communautés de s'exprimer dans leur patois et dialecte » comme Radio Adour Navarre entièrement en langue basque ;
- les radios « super tract » qui sont des « radios de combat » comme Lorraine Coeur d'Acier de la CGT, les Radioteuses féministe, Radio Kaki pour les objecteurs de conscience, Radio Verte pour les écologistes, Radio File Rose pour les homosexuels, Radio Frou qui informe sur les scandales immobiliers dans le quartier des Halles.

Sabine Lesert, consciente que ces catégories simplifient la réalité des « radios libres », ajoute que la « frontière avec la catégorie "super tract" est parfois floue quand la radio prône l'indépendance d'une région ».

Jean-Jacques Cheval résume ce combat dans *Les radios en France. Histoire, état, enjeux* en insistant sur le côté militant :

C'était un mouvement de contestation, inspiré pour partie des idées de Mai 1968 et constat de son échec. À l'heure des « révolutions minuscules », n'ayant pas pu transformer la société dans son ensemble, ceux qui contestaient la société et ses institutions se tournèrent vers des expérimentations réduites, segmentées, mais tangibles. Les militants des radios libres contestaient politiquement le

---

<sup>668</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p30.

<sup>669</sup> CHEVAL Jean-Jacques, *Les radios en France. Histoire, état, enjeux*, Apogée, Rennes, 1997, p14.

<sup>670</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées*, op. cit. p183.

<sup>671</sup> A la fin des années 70, le matériel d'émission (provenant souvent d'Italie) et le matériel de réception (qui se miniaturise) deviennent abordables ce qui crée de nouvelles pratiques d'émission et d'écoute. « La radio, en raison de la relative simplicité de l'appareillage nécessaire à sa production et à sa diffusion est le medium qui possède le meilleur rapport coût-pénétration. Par exemple, quelques milliers de francs peuvent suffire, si l'on a des ambitions assez modestes, pour acquérir un équipement capable de couvrir la région parisienne et susceptible de toucher des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes. » (COLLIN Claude, *Ondes de choc*, op. cit. p39). Radio Fil Bleu estime qu'il faut entre 8 000 et 50 000 F pour diffuser sur un rayon de 50 kilomètres (BESSIS Jean-Louis, « En droit et en fait », *Le Monde*, 18-19/09/77) alors qu'il faut 5 millions de F pour la production d'un film et 50 millions de F pour la création d'un quotidien (CHASSAING François, « La guerre des paradoxes », *Le Monde*, 24/08/79).

<sup>672</sup> LEMONNIER Bertrand, « Naissance de la culture pop... », in Nicolas Journet (sous la direction de), *La culture, De l'universel au particulier*, Editions Sciences Humaines, Paris, 2002.

<sup>673</sup> LESERT Sabine, *Les radios locales privées de 1977 à 1986*, <http://focaletv.com/site/histoire-des-radios-libres.pdf> (le document était auparavant sur <http://pagesperso-orange.fr/aymeric.sabine/principal.html?http://pagesperso-orange.fr/aymeric.sabine/rlp/partie3.html>)

monopole de l'Etat sur la communication audiovisuelle du service public, ainsi que la publicité, symbole d'une société de consommation. Ils dénonçaient les inégalités sociales face aux médias. Il fallait supprimer la rupture entre émetteurs et récepteurs, entre professionnels et amateurs ; donner la parole à tous, mais en premier lieu aux minorités, aux exclus, aux dominés ; construire des radios populaires et innovantes à la fois, créatives, culturelles et anticonformistes ; diverses dans leurs origines, leurs acteurs et leurs propos.<sup>674</sup>

Dans ce 5<sup>ème</sup> temps de l'histoire juridique et politique de la radio française qui est le temps des radios « pirates »/« libres » nous allons voir en quoi la bataille des « radios libres » (retracée bien plus précisément par Matthieu Dalle dans *Les ondes déchainées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*<sup>675</sup> (2002) et Thierry Lefebvre dans *La bataille des radios libres, 1977-1981*<sup>676</sup>(2008)) est d'emblée très politisée. Cette lutte entraîne la contestation juridique et judiciaire du monopole puis davantage de politisation encore grâce à l'intervention d'hommes politiques de premier plan comme François Mitterrand. C'est lui qui libéralisera la bande FM et lancera ainsi le 6<sup>ème</sup> temps de l'histoire juridique et politique de la radio française.

### 1.1.2.1 La judiciarisation

Les « radios libres » sont donc *ab initio* dans une confrontation avec l'Etat qui les qualifie de « radios pirates ». On peut donc s'interroger d'abord sur la définition des « radios pirates », puis sur la justification de leur existence par leurs promoteurs, enfin sur la réaction des autorités publiques.

En ce qui concerne la définition des « radios pirates », on parle de « radios pirates » depuis les années 1920 (W.U.M.S. en 1925, RKXR en 1933) mais surtout à partir des années 1960<sup>677</sup> à propos de :

- Radio Mercur (1958) au Danemark,
- Radio Veronica (1960) en Hollande,
- Radio Nord (1961) en Suède,
- Radio Syd (1962) en Suède,
- Radio Caroline (1964)<sup>678</sup> en Grande Bretagne,
- Radio Sutch en Grande Bretagne,
- Radio Invicta en Grande Bretagne,
- Radio London en Grande Bretagne,
- Radio Atlanta (future Radio Caroline South) en Grande Bretagne,
- Radio Essex en Grande Bretagne,
- Radio North Sea International en Grande Bretagne,
- Radio Campus (1969) à Lille.

---

<sup>674</sup> CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l'exemple Bordelais », « Radio Communautaire, politique et culture : réflexions théoriques et défis méthodologiques », *EPTIC* (Economia Política das Tecnologias da Informação e da Comunicação), Observatoire de l'Économie et de la Communication de l'Université Fédérale de Sergipe (Brésil), 2009, <http://www.eptic.com.br/arquivos/Revistas/vol.XI,n3,2009/10-JeanJacques.pdf>

<sup>675</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées*, *op. cit.*, p183.

<sup>676</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, *op. cit.*

<sup>677</sup> LESUEUR Daniel, *Pirates des ondes : Histoire des radios pirates au 20e siècle*, L'Harmattan, Paris, 2002.

<sup>678</sup> Radio Caroline émettait depuis 1964 sur la fréquence 558 kHz en langue anglaise, depuis un bateau ancré dans les eaux internationales au large de l'Angleterre. Elle pouvait être captée dans la zone côtière du Nord Pas-de-Calais (GAVI Philippe, « Radio Caroline », in *Le Siècle Rebelle, Dictionnaire de la Contestation au XX.e Siècle*, Larousse, Paris, 1999). Le film *Good morning England* (2009) de Richard Curtis s'inspire de l'aventure de ces radios anglaises qui diffusaient beaucoup de musique rock.

Les « radios pirates » passent une nouvelle étape à partir des années 1970 avec les nombreuses « radios libres » italiennes. Plusieurs « radios libres » italiennes ont été prises pour modèle par les « radios libres » françaises :

- Radio Alice (qui émet en janvier 1976),
- Radio Lara à Bologne,
- Radio Popolare à Milan,
- Radio Bra Onde Rosse,
- Radio Città Futura...

Les « radios libres » italiennes expriment des contestations politiques et/ou sociales de l'extrême gauche (homosexuels, objecteurs de conscience, féministes, chômeurs, autonomistes, écologistes). Elles veulent faire émerger une parole poétique, spontanée, libre, vivante issue directement du peuple et non de ses représentants officiels (les hommes politiques) ou de ses médiateurs (les journalistes, les chargés de communication). Elles profitent du vide juridique italien et de la décision du 26 juillet 1976 de la cour constitutionnelle italienne - qui déclare le monopole radio-télévisé de la RAI inconstitutionnel - pour se développer :

- 75 émetteurs en 1975,
- 300 au printemps 1976,
- 600 en 1976,
- 2000 en 1977.

Dans *Ondes de choc: De l'usage de la radio en temps de lutte*, Claude Collin explique que

le terme de radio pirate, utilisé depuis longtemps, définit la situation d'une radio par rapport à la loi. Une radio pirate est une radio à laquelle n'a pas été attribuée de fréquence, et qui, émettant en contradiction avec la législation en vigueur, se place en situation d'illégalité<sup>679</sup>.

Les « radios pirates » sont créées sans autorisation, directe ou indirecte, implicite ou explicite, des autorités publiques (contrairement à toutes les autres radios publiques et périphériques). Les « radios pirates » ne bénéficient pas de droits d'occupation ou d'utilisation privative du domaine public<sup>680</sup> hertzien de l'État<sup>681</sup>. En droit public français, le domaine public est l'ensemble des biens (immeubles ou meubles, la domanialité publique des meubles étant controversée) appartenant à l'État, à des collectivités locales et à des établissements publics et affectés à une utilité publique. Cette utilité publique peut résulter d'une affectation à l'usage direct du public (comme les routes ou les jardins publics) ou à un

---

<sup>679</sup> COLLIN Claude, *Ondes de choc*, op. cit. p44.

<sup>680</sup> En droit civil, le domaine public désigne l'ensemble des choses ne pouvant faire l'objet de droit de propriété et qui sont donc déclarées « *res communis* » (choses communes), telles que l'air ou l'eau de la mer. Les autorités peuvent cependant réglementer l'usage de ces biens par des pouvoirs de police. L'article 714 du Code civil français dispose : « Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir. »

<sup>681</sup> « Ainsi qu'il est dit à l'article L. 41 du Code des postes et des communications électroniques, le Premier ministre définit, après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes les fréquences ou bandes de fréquences radioélectriques qui sont attribuées aux administrations de l'État et celles dont l'assignation est confiée au conseil ou à l'autorité. » (Article 21 modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004) « L'utilisation par les titulaires d'autorisation, de fréquences radioélectriques disponibles sur le territoire de la République constitue un mode d'occupation privatif du domaine public de l'État. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel autorise, dans le respect des traités et accords internationaux signés par la France, l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences attribuées ou assignées à des usages de radiodiffusion. Il contrôle leur utilisation et prend les mesures nécessaires pour assurer une bonne réception des signaux. » (Article 22 modifié par la loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000).

service public. Dans ce dernier cas, il faut que le bien ait été spécialement affecté à cette fin (comme une université ou un tribunal).

Le domaine public hertzien est, comme les domaines publics naturels maritime, fluvial et aéronautique et comme les domaines publics artificiels ferroviaire, routier et mobilier, un domaine public artificiel spécifique. Il fait exception au domaine public général terrestre immobilier qui concerne les biens affectés au public et les biens affectés au service public selon des règles strictes : le domaine public est en principe inaliénable, imprescriptible et irrévocable. Les juristes s'interrogent depuis longtemps sur la nature et la propriété juridique des ondes hertziennes, qu'elles soient analogiques ou numériques.

Pour résumer, le débat et l'évolution du droit du domaine public, le droit des « propriétés de l'Etat » est passé

d'un droit rigide et conçu pour régir des dépendances mobilières, à un droit plus « soft » orienté vers la gestion de biens incorporels, non plus comme un propriétaire mais comme un arbitre soucieux des intérêts économiques.<sup>682</sup>

Auparavant, les occupations privatives du domaine public hertzien de l'Etat ne pouvaient être que précaires et révocables unilatéralement afin de toujours permettre à l'autorité domaniale de prendre les mesures nécessaires à la conservation et à la bonne utilisation du domaine conformément aux règles de la domanialité. Aujourd'hui, l'autorité administrative - le CSA - est tenue de respecter les autorisations ainsi délivrées qui sont créatrices de droits pour leurs bénéficiaires.

En ce qui concerne la justification juridique du droit à l'existence des radios « pirates »/« libres », les promoteurs des radios « pirates »/« libres » trouvent des incohérences et imprécisions dans la loi telle qu'elle existe en 1977. Et ces incohérences et imprécisions dans la loi sont paradoxalement mises en évidence par des membres du Parti Républicain, c'est-à-dire des politiciens de la même famille politique que Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre respectivement Président de la république et Premier ministre et totalement opposés à la suppression du monopole. Les militants libéraux vont fortement irriter le sommet de l'Etat en lançant Radio Fil Bleu.

Dans l'affaire Radio Fil Bleu, voici les principaux « radiolibristes » qui militent pour l'existence de cette radio :

- François Chassaing<sup>683</sup>, avocat de Montpellier, giscardien et ancien journaliste de Radio Monte-Carlo,
- François Delmas (soutenu en août 1977 par Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Parti Républicain), qui est membre du Parti Républicain, maire sortant et perdant des élections municipales de Montpellier face au socialiste George Frèche. François Delmas joue le rôle de parrain de la radio,
- Jean-Louis Rigaud (avocat),
- Claude Deshons (architecte et fondateur des Ateliers du cinéma total),
- Jean-Louis Poveda (graphiste reconverti dans la production cinématographique),
- Philippe Winling, professeur d'anglais passionné de musique pop.

Ces « radiolibristes » souhaitent diffuser sur Radio Fil Bleu des programmes de musique et d'information tous les jours entre 07h00 et 09h00 à partir du 12 juillet 1977. Pour cela, ils déposent les statuts d'une association de loi 1901 à la Préfecture de l'Hérault. En fait, ils pensent que la création de radios n'est pas illégale et que c'est peut-être plutôt le monopole d'Etat qui est illégal. François Chassaing pense que

---

<sup>682</sup> BILLA Bertrand, « Le spectre hertzien est-il une dépendance du domaine public ? », *Le Mensuel*, 01/02/07, [www.lemensuel.net/2007/02/01/le-spectre-hertzien-est-il-une-dependance-du-domaine-public/](http://www.lemensuel.net/2007/02/01/le-spectre-hertzien-est-il-une-dependance-du-domaine-public/). Bertrand Billa est l'auteur d'une thèse intitulée *Le spectre hertzien, dépendance du domaine public ?*, soutenue en 2006 à l'université Toulouse I, sous la direction de Lucien Rapp.

<sup>683</sup> L'argumentation de Radio Fil Bleu, selon laquelle la diffusion (unilatérale) ne peut être assimilée à de la communication (bidirectionnelle), n'est pas retenue.

aux idées reçues et même admises à l'unanimité, il n'[est] pas juridiquement interdit—ou du moins punissable—de créer et de faire fonctionner une station de radio libre en France.<sup>684</sup>

Et selon lui, la gauche et la droite peuvent se retrouver sur le sujet pour obtenir un élargissement des libertés. Cette posture est cohérente avec les idées du Parti Républicain dans d'autres domaines : majorité à 18 ans, pilule, divorce par consentement mutuel, loi Veil autorisant l'IVG... En tant que libéraux, ils se présentent comme favorables à la liberté d'expression et la liberté d'entreprendre et donc le désengagement de l'Etat dans le secteur de la communication : la fin du monopole du service publique audiovisuel. C'est le sens de leurs propos lors de la première émission le 12 juillet :

La liberté est notre mobile, notre objectif. Nous avons de la chance de vivre dans un pays libre. Les libertés doivent être protégées et développées. Pour la liberté de création, d'information, pour le pluralisme des médias et des libertés.<sup>685</sup>

La large publicité sur la radio fait que les autorités sont au courant et brouillent sa définition dès la première émission. Certaine de l'illégalité de ce brouillage, l'équipe de la radio fait constater ce brouillage par un huissier de justice et dépose un référé contre TDF pour voie de fait en espérant obtenir l'arrêt du brouillage. Le 20 juillet 1977, le studio de la radio est placé sous scellés sur ordre d'André Laroque, le juge d'instruction chargé du dossier. C'est la fin des émissions après seulement huit jours d'émission. Le juge des référés du TGI de Montpellier confirme la légalité du brouillage. Par ailleurs, TDF porte plainte contre la radio pour infraction à l'article L 39 du code des PTT qui interdit la réception ou l'émission non autorisée de signaux radioélectriques et qui prévoit des peines de prison allant d'un mois à un an, et des amendes de 3 600 à 36 000 F. Devant le juge, l'équipe de Radio Fil Bleu se fonde sur quatre arguments avec

un [argument] principal, un subsidiaire, un très subsidiaire, et un plus subsidiaire encore. En foi de quoi il suffit qu'un seul argument développé soit valable pour que la thèse triomphe dans son entier<sup>686</sup>.

Voici les quatre arguments :

- Selon le premier argument, les lois du 3 juillet 1972 et du 7 août 1974 qui portent sur l'audiovisuel ne prévoient pas de sanctions pour les personnes physiques ou morales privées qui participeraient à une émission non autorisée.

- Selon le deuxième argument, l'article L 39 du code des PTT ne s'applique pas aux radios.

- Selon le troisième argument, l'article 3 de la loi du 3 juillet 1972<sup>687</sup> stipule que « [d]es dérogations au monopole [...] peuvent être accordées, dans des conditions déterminées par décret » pour la diffusion de certains programmes, notamment ceux qui sont destinés « à des publics déterminés » (article 3). Or, les décrets d'application n'ont pas encore été publiés.

- Selon le dernier argument, le monopole d'Etat est contraire à l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme qui stipule que

toute personne a droit à la liberté d'expression et notamment la liberté de communiquer des informations et des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence de l'autorité publique.

Le juge Alain Lapiere semble suivre ce raisonnement puisqu'il rend une ordonnance de non-lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1977. La presse fait largement écho à cet ébranlement du

---

<sup>684</sup> CHASSAING François, *Radio Fil-Bleu : A qui la liberté fait-elle peur ?*, Westhoerck, Dunkerque, 1980, p69.

<sup>685</sup> Cité dans LAPERGUE Maryse, « La radio giscardienne a été brouillée », *Libération*, 14/07/77.

<sup>686</sup> CHASSAING François, *Radio Fil-Bleu : A qui la liberté fait-elle peur ?*, Westhoerck, Dunkerque, 1980, p70.

<sup>687</sup> Loi n° 72-553 portant statut de la radiodiffusion-télévision française.

monopole<sup>688</sup> tandis que les autres radios, y compris de gauche, sont très enthousiastes et se multiplient (des dizaines de radios locales) entre la fin de l'automne 1977 et le printemps 1978. C'est le moment que choisit Antoine Lefébure et son équipe de la revue *Interférence*<sup>689</sup> pour lancer la célèbre Radio Verte<sup>690</sup> (deux ans après l'échec de Radio Active). Des radios parisiennes se réunissent le 4 décembre 1977<sup>691</sup> et décident d'une journée d'action commune à savoir l'émission le même jour et à la même heure.

En ce qui concerne la réaction des autorités, le parquet fait appel de l'ordonnance de non-lieu. Le gouvernement publie le 23 mars 1978 (c'est-à-dire à moins d'une semaine du procès en appel) les décrets d'application de la loi du 3 juillet 1972. Ceux-ci ne prévoient pas de dérogations au monopole pour les nouvelles radios. « Les radios libres sont désormais hors-la-loi »<sup>692</sup>. Ce n'est pourtant pas l'avis du juge de la Cour d'Appel qui confirme le jugement du TGI le 5 mai 1978.

Les radios annoncent une semaine d'action à Paris du 8 au 14 mai 1978 avec des émissions en public et une manifestation devant TDF aux Buttes Chaumont pour obtenir une pleine reconnaissance :

[A]près l'intervention policière à Radio 93 et à Radio Roquette et le non-lieu accordé à Radio Fil Bleu, la coordination parisienne estime que la multiplication des émissions ouvertes et des émetteurs est la seule réponse à la répression et à l'invasion des ondes par les radios commerciales.<sup>693</sup>

Le combat n'est donc pas terminé puisque si les radios sont autorisées à émettre elles peuvent toujours être sanctionnées et brouillées. Et François Chassaing sait qu'

Il suffit au Parlement de voter un petit article qui prévoira par exemple de un à cinq ans de prison pour tout individu qui viole le monopole, et le tour [sera] joué. La liberté radio n'aura duré que l'espace d'un printemps.<sup>694</sup>

Cela ne tardera pas puisque dès le Conseil des ministres du 10 mai 1978 Valéry Giscard d'Estaing demande au gouvernement de

proposer immédiatement au Parlement les dispositions législatives nécessaires pour assurer le respect du monopole de la radiodiffusion et de la télévision.<sup>695</sup>

---

<sup>688</sup> CARON Denis, « Une brèche dans le monopole d'Etat », *Rouge*, 03/12/77 ; « Monopole radio : La brèche », *Libération*, 03/12/77 ; ALGALARONDO Hervé, « Feu vert pour Fil Bleu », *Le Matin*, 03/12/77 » ; CHAPIER Henry, « Les droits de l'homme », *Le Quotidien*, 03/12/77.

<sup>689</sup> « Interférences » est une revue de 11 numéros (le dernier en 1981) fondée en 1975 par Antoine Lefébure et soutenue par le magazine *Actuel* (fondé et dirigé par Jean-François Bizot). « Interférences » porte sur les moyens de communication et notamment les « radios libres » (recensement de celles-ci (n° 8), Radio Verte (n° 7), écoute des fréquences de police) et a pour but la « critique des appareils de communication » et la promotion d'usages alternatifs de ces derniers, grâce à la collaboration de Jean-Luc Couron, Patrick Vantroeyen (fondateur de Radio Ivre), Philippe Lorrain, Albino Pedroña, Philippe Aigrain, Tony Arno, Jean-Louis Bessis, Jean Braudrillard, William S. Burroughs, Jean De Legges, Philip K. Dick, Vilem Flusser, Jean-Edern Hallier, Francis Mandin, Richard Pinhas, Maurice Ronai, Dominique Simonnet et Norman Spinrad.

<sup>690</sup> Antoine Lefébure accompagne Brice Lalonde dans les studios de TF1 le dimanche 20 mars 1977 pour une émission présentée par Patrice Duhamel et consacrée aux résultats des élections municipales qui ont eu lieu le jour même. Brice Lalonde allume son récepteur radio et fait écouter une émission de Radio Verte. Il s'agit de faire croire que cette radio diffuse à Paris. En fait, Antoine Lefébure, au fond du studio, utilise un petit émetteur pour diffuser un enregistrement. Le lancement officiel de Radio Verte a lieu le 13 mai 1977 de 19h00 à 19h30 sur 92 MHz depuis le domicile de Jean-Edern Hallier. Elle émettra par intermittence jusqu'en 1981. Le 25 mai 1981, Jean-François Bizot, ainsi que des journalistes du magazine *Actuel* (Jean-Pierre Lentin et Elizabeth D.) et Thierry Planelle de Radio Cité Future, rejoignent l'équipe de Radio Verte qui change de nom et devient Radio Nova.

<sup>691</sup> « Réunion des radios libres de Paris », *Libération*, 05/12/77.

<sup>692</sup> CARON Denis, « Les radios libres sont désormais hors-la-loi », *Rouge*, 25-26/03/78.

<sup>693</sup> « Une semaine d'action radio à Paris : Emissions publiques », *Libération*, 08/05/78.

<sup>694</sup> Cité dans SERRE Pierre, « Le monopole existe, mais il n'existe pas », *Le Matin*, 09/05/78.

Les radios réagissent avec la création de la fédération « Consensus liberté radio ». Elles organisent une réunion à laquelle participent 25 radios. Elles multiplient des émissions pour accumuler les procès et la possibilité de juger le monopole contraire à l'article 10 de la Convention européenne. Une pétition circule et des représentants des radios essaient de sensibiliser les députés et sénateurs des quatre grands partis politiques pour faire échec à la future loi. Elles ont le soutien de certains Socialistes, à commencer par Maurice Séveno, qui, à l'occasion de la comparution d'un animateur de Radio Roquette devant la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle le 25 mai 1978, déclare :

on assistera à une éclosion des radios libres qui se justifiera par le fait même qu'une partie de la population est exclue de la parole, alors qu'elle a quelque chose à dire<sup>696</sup>.

Mais jamais, au cours des trois dernières années de sa présidence, Valéry Giscard d'Estaing n'envisagera une possible libéralisation du système audiovisuel. Et il n'y aura aucune clémence à attendre de la part de Raymond Barre qui va rappeler régulièrement la ligne gouvernementale en la matière. En juillet 1977, il qualifie l'expérience de Radio Fil Bleu d'« intolérable »<sup>697</sup>. En juin 1978, il dénonce le mouvement dans son ensemble :

Il faut voir que ces radios libres recouvrent toutes des intérêts particuliers et qu'elles ne peuvent sans inconvénients majeurs être multipliées. [...] Le gouvernement défendra le monopole contre toutes les attaques et [...] contre les atteintes dont il fait l'objet actuellement.<sup>698</sup>

En septembre 1978, lors d'un rassemblement de jeunes giscardiens, il qualifie ce qu'il appelle « les radios locales » de « germe puissant de l'anarchie » :

Ce qu'on appelle la liberté de l'information par rapport au monopole, c'est la multiplication des radios locales. J'y suis opposé. Il peut y avoir un germe puissant d'anarchie dans ce phénomène de radios locales. Or, dans les circonstances difficiles, ce qui compte, c'est la cohésion de la nation.<sup>699</sup>

En septembre 1980, Raymond Barre n'a pas changé d'idée :

Je suis très méfiant à l'égard des radios locales parce qu'elles peuvent être un facteur d'anarchie. [...] Je pense à la situation italienne et je dis : Grand Dieu ! Epargnons cela à notre pays.<sup>700</sup>

Le gouvernement de Raymond Barre dénonce aussi le risque de brouillage des services publics (police, ambulances, armée), avions et radios publiques. Il tente donc de mettre un terme au développement de ces radios par plusieurs techniques :

- des brouillages,
- des dissolutions d'associations,
- des saisies de matériel,
- des inculpations.

---

<sup>695</sup> Cité dans FERENCZI Thomas, « Un coup d'arrêt au développement des radios libres », *Le Monde*, 12/05/78 ; voir aussi « Radios : Giscard serre la vis du monopole », *Libération*, 11/05/78 ; « Silence, on replâtre », *Le Matin*, 11/05/78, « Le gouvernement veut mettre un frein aux radios libres », *La Croix*, 12/05/78.

<sup>696</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, L'Harmattan, Paris, 1989, p20.

<sup>697</sup> Cité dans BECRIAUX Roger, « La première émission de Radio Fil Bleu a été brouillée », *Le Monde*, 13/07/77.

<sup>698</sup> Cité dans LEFEBURE Antoine et ARNAUD Jean-Luc, « Télévision : Giscard d'Estaing brise le monopole d'Etat », *Libération*, 05/03/79.

<sup>699</sup> Cité dans « Raymond Barre dit non aux radios locales », *Le Matin*, 08-09/09/79.

<sup>700</sup> Cité dans « Le Premier ministre et les radios locales », *Le Monde*, 06/09/80.

Le 28 juillet 1978, la loi dite loi Lecat<sup>701</sup>, prévoit des sanctions pénales (de 10 000 à 100 000 Francs d'amende et des peines de prison jusqu'à un an) pour toute personne qui diffuse des émissions de radio ou de télévision en violation du monopole<sup>702</sup>. Elle est déclarée constitutionnelle par le Conseil Constitutionnel le 27 juillet 1978<sup>703</sup> après un recours déposé le 7 juillet par le député Georges Fillioud et signé par 71 députés. L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen portant sur la « libre communication des pensées et des opinions » et l'atteinte au « principe d'égalité des citoyens devant la loi » à cause de la tolérance de l'émetteur de Radio Monte-Carlo qui dispose à la fin de 1980 de 4 émetteurs en France<sup>704</sup> n'ont pas suffi pour convaincre l'institution. Les espoirs diminuent pour la quarantaine<sup>705</sup> de « radios libres » qui émettent régulièrement ou irrégulièrement en France car des procès sont engagés suivis de condamnations. En 1979, Patrick Farbiaz compte 471 plaintes (443 en province) déposées par TDF qui donnent lieu à 9 procès<sup>706</sup>. Il y a par exemple Radio Aventure de Daniel Ferlhendler et Michel Tournier, tous deux condamnés le 18 octobre par le tribunal de Bobigny à 2 mois de prison et 3000 francs d'amende. Un grand nombre de radios sont contraintes à changer constamment de fréquences et de lieu d'émission, à posséder des émetteurs de secours et à émettre la nuit quand les autorités arrêtent le brouillage pour dormir.

Ainsi en 1979, les deux radios concurrentes (parfois alliées) de Longwy « SOS Emploi » de la CFDT (lancée le 16 décembre 1978) et « Lorraine Cœur d'Acier » créée par la CGT en mars 1979 qui se battent contre la fermeture de sites sidérurgiques sont brouillées ce qui donne lieu à des affrontements le 18 mai<sup>707</sup> largement médiatisés<sup>708</sup>.

A la médiatisation et la judiciarisation du mouvement social des « radios libres » qui est déjà très politisé va s'ajouter la politisation au sein des différents partis politiques.

### 1.1.2.2 La politisation

Comme nous l'avons vu à propos de l'affaire Radio Fil Bleu le Parti Républicain est divisé entre la base et le sommet. Ce paradoxe au sein du Parti Républicain est lié à un autre paradoxe politique concernant les nouvelles radios. Dans l'affaire des « radios libres », les libéraux étatisent et les socialistes libéralisent. Les libéraux du Parti Républicain refusent toute négociation avec les « radiolibristes » tandis que les Socialistes accèdent à leur demande. Mais ce paradoxe s'explique en partie par le fait que le média radio est considéré

---

<sup>701</sup> Loi n° 78-787 du 28 juillet 1978 dite loi Lecat.

<sup>702</sup> Loi complétant la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision, Recueil, p29 ; RJC, p1-61 - J.O. du 29 juillet 1978, p2949.

<sup>703</sup> Conseil Constitutionnel, décision n° 78-96 DC du 27 juillet 1978.

<sup>704</sup> En plus des 3 émetteurs de Télé Monte-Carlo situés à Fontbonne, Radio Monte-Carlo dispose d'« un émetteur FM de 50 kW, et deux émetteurs ondes moyennes à Fontbonne, antenne au Mont Agel à 3200 m de la frontière monégasque ; un émetteur GO 1 400 kW à Roumoules, à 150 km à l'intérieur du territoire français. » (« RMC a encore frappé », *Fréquence libre*, n° 11, décembre 1980, p2).

<sup>705</sup> Exemple : Radio 93, Radio campus à Lille, Radio libre 44 à Rennes, Radio onze débrouille Radio Halles, Radio Larzac, Radio Active, Radio Creys Malville, Radio Beau Délire, Radio Libre Nantes... (LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit. p194).

<sup>706</sup> *Ibid.*, p366.

<sup>707</sup> HAYES Ingrid, « Radio Lorraine Cœur d'Acier : Longwy 1979-1980, ce que le monde ouvrier dit de lui-même », « Société de l'information, médias, mobilisations informationnelles », *Contretemps*, n° 18, février 2007.

<sup>708</sup> Matthieu Dalle relève plus d'une centaine d'articles à leur sujet dans la presse nationale en 1979 contre une vingtaine pour Radio Verte Fessenheim « pourtant la radio libre la plus régulière et la mieux organisée » (*Les ondes déchaînées*, op. cit. p100).

comme un pouvoir. Donc libéraliser la radio revient pour le Parti Républicain à donner le pouvoir aux opposants qu'ils soient communistes, RPR, socialistes... Et les opposants eux-mêmes ne veulent pas forcément supprimer le monopole car ces radios pourraient très bien servir à leurs opposants si eux-mêmes parvenaient au pouvoir. C'est ce qu'explique Matthieu Dalle :

[...] les radios libres ne peuvent se lire sur un mode binaire, avec, par exemple, l'opposition dans son ensemble qui aurait été favorable à leur existence et la majorité unie qui s'y serait opposée— ou vice-versa. Les opinions exprimées au sujet des radios libres divergent souvent d'un parti à l'autre au sein d'une coalition, voire d'un membre à l'autre au sein d'un même parti. De plus, elles ne sont pas stables et peuvent changer au fil du temps. Au premier abord, ces opinions apparaissent donc incohérentes et imprévisibles. [...] au-delà même de l'idéologie, d'autres considérations entrent en jeu, plus stratégiques ou pragmatiques, liés aux intérêts personnels, électoraux ou autre.<sup>709</sup>

Ainsi le pouvoir combat sans faiblir les « radios libres » tandis que le Parti Radical de Gauche et le Parti Socialiste Unifié les soutiennent. Mais il y a de nombreuses positions intermédiaires :

- A gauche, le Parti Communiste se méfie des puissances d'argent et souhaite la création de radios locales municipales pour garantir le pluralisme au sein du service public, c'est-à-dire du monopole. Mais, par ailleurs, il approuve certaines initiatives illégales et prend part à d'autres.

- Le Parti Socialiste a changé plusieurs fois de position notamment en fonction de ses espoirs à accéder au pouvoir aux législatives de 1978 (plutôt pour, longtemps avant les élections de 1978, plutôt contre juste avant, plutôt pour juste après la défaite) et à la présidentielle de 1981 et en fonction du poids de certaines tendances politiques (les chevènementistes jacobins sont contre alors que les rocardiens autogestionnaires sont plutôt pour).

- Le Mouvement des Radicaux de Gauche et le Parti Socialiste Unifié ont trouvé grâce aux « radios libres » un moyen d'exister sur la scène politique grâce à une nouvelle visibilité médiatique (même si les « radios libres » ont des audiences limitées. Leur idéologie autogestionnaire (prononcée pour le PSU, modérée pour le MRG) s'accorde avec celles des « radios libres »).

- A droite, il y a une division entre les gaullistes et les libéraux, et au sein des gaullistes et des libéraux à cause de la position prise par les libéraux au pouvoir. Des gaullistes comme Jean-Louis Debré restent fidèles au monopole tandis que d'autres comme Jacques Chirac, qui doit se distinguer de Valéry Giscard d'Estaing et augmenter sa popularité, se montrent plutôt favorables.

- Quant aux libéraux, la majorité du Parti Républicain suit les chefs (Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre) qui défendent le monopole, l'ordre, le service public tandis que d'autres, comme Alain Madelin, plus proches de l'idéologie libérale se placent du côté des « radios libres » et contre un « système archaïque ».

S'il y a consensus, au sein de l'opposition, pour dénoncer le détournement du monopole par le gouvernement, il y a dissension à propos de la suppression du monopole. Les idéologies politiques traditionnelles, ou moins traditionnelles, poussent :

- d'un côté, les libéraux et les autogestionnaires vers la liberté des radios (contre l'étatisme pour les libéraux et contre les hiérarchies pour les autogestionnaires),

- et, d'un autre côté, les gaullistes, les socialistes et les communistes vers la conservation du monopole (contre l'anarchie pour les gaullistes ou le capitalisme pour les socialistes et communistes).

Mais ce qui pousse les partis politiques dans le doute et l'expectative, c'est le fait qu'il y a, d'une part, les partis politiques qui ont des chances d'obtenir le pouvoir et qui peuvent utiliser les « radios libres » pour déstabiliser le gouvernement tout en restant ambigus sur l'avenir des « radios libres » et du monopole car le monopole pourra les servir en cas de victoire et desservir leurs adversaires. Et, d'autre part, il y a ceux qui ont peu de chances d'obtenir le pouvoir et qui trouvent dans les « radios libres », plutôt populaires dans la population, un moyen de peser sur l'échiquier politique à faible coût. Les « radios libres »,

---

<sup>709</sup> *Ibid.*, p359.

comme les médias en général (légaux et *a fortiori* illégaux), sont ontologiquement des lieux de pouvoir : un pouvoir de fait qu'il faut opposer au pouvoir de droit des institutions publiques. En effet, elles peuvent se faire les représentants de leurs auditeurs potentiels en diffusant à grande échelle des discours politiques susceptibles de modifier les rapports de force politiques. Les « radios libres » sont politiques à un double niveau : le fait d'émettre enfreignant la loi pour la modifier et le fait d'être susceptibles de diffuser des programmes politiques (propositions, critiques...). Alors que l'Etat peut grâce à son monopole de la violence légitime imposer sa parole et ses volontés, les médias peuvent court-circuiter cette hégémonie, au moins sur le plan symbolique, en donnant la parole à « la base ». Claude Collin parle de « la base » à propos du public (qui doit être actif) de ce qu'il appelle les « radios d'intervention » :

Les mass media, les appareils, les bureaucraties dépossèdent les citoyens de leur droit d'expression et imposent un discours standardisé qui ne reflète plus la réalité. Il s'agit donc de rendre la parole à la base, de lui laisser exprimer ses craintes, ses angoisses, ses aspirations, ses désirs [...] <sup>710</sup>.

« La base », ce sont les ouvriers, les petites gens, les marginaux qui sont des populations, à commencer par les « radiolibristes », que l'on place traditionnellement à gauche sur l'échiquier politique. Le pouvoir n'étant pas infini, prendre du pouvoir (créer un média) signifie le prendre à quelqu'un. En l'occurrence, les « radios libres » prennent en quelque sorte du pouvoir à l'Etat, aux radios d'Etat et à toute autre forme de lieu de pouvoir. Donc la liberté des uns (les opposants au gouvernement) est vue comme anarchie pour les autres (pour le gouvernement). En contestant le monopole, les « radios libres » contestent le gouvernement qui a défini le cadre légal pour le domaine audiovisuel depuis 20 ans et se placent, de fait, du côté de l'opposition de gauche et dans la continuité de la contestation de mai 1968. Voilà pourquoi les « radios libres » sont politisées. Matthieu Dalle qui étudie les « radios libres » du printemps 1977 au printemps 1981 a trouvé que

69 des 132 radios libres pour lesquelles un genre dominant (musical, politique et social, culturel, etc.) a pu être déterminé étaient de nature politique ou sociale <sup>711</sup> et sont « majoritairement de gauche <sup>712</sup> ».

Par exemple, Maurice Séveno (né en 1925 ; journaliste de télévision sur la première chaîne puis FR3, acteur, conseiller municipal socialiste de Trouville-sur-Mer, proche de François Mitterrand) lance le projet de créer « Radio Libre » en janvier 1975 à partir d'une idée de Claude Perdriel (propriétaire du *Nouvel Observateur*), avec le soutien d'autres proches de François Mitterrand :

- Claude Estier (né en 1925 ; journaliste au *Progrès* de Lyon, à *Libération*, au *Monde*, à *France Observateur*, résistant chargé des rapports d'écoute de Radio Alger et de Radio Londres, député, sénateur, proche de François Mitterrand),

- Louis Mermaz (né en 1931 ; ministre, député, sénateur, conseiller régional, proche de François Mitterrand),

- Jean Poperen (1925-1997 ; ministre, député, maire, PCF, PSU, courant D <sup>713</sup> du Parti Socialiste).

Maurice Séveno, après avoir été grand reporter au sein de l'ORTF et licencié après mai 68, est devenu le spécialiste de l'audiovisuel au sein du PS et a créé la société

---

<sup>710</sup> COLLIN Claude, *Ondes de choc*, op. cit., p40.

<sup>711</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées*, op. cit. p340-341.

<sup>712</sup> *Ibid.*, p66.

<sup>713</sup> Il y a 5 courants principaux au Parti Socialiste à l'époque du Congrès de Metz, qui se tient du 6 au 8 avril 1979 : courant A majoritaire (François Mitterrand), courant B (Pierre Mauroy), courant C (Michel Rocard), courant D (Jean Poperen), courant E (Jean-Pierre Chevènement).

Unitélédis, une société de production audiovisuelle financée par des proches du PS et succursale du journal *L'Unité*<sup>714</sup>. Mais ce seront moins les problèmes de financement, de localisation de l'émetteur, les menaces du ministre de l'intérieur Michel Poniatowski et ou du porte-parole du gouvernement André Rossi que la décision du bureau du PS qui fera abandonner le projet pour conserver le monopole en cas de victoire aux élections municipales de 1977 et législatives 1978. Les choses sont donc compliquées et la majorité des partis politiques sont divisés sur le sujet.

André Bercoff, dans *Les 180 jours de Mitterrand*<sup>715</sup>, imagine les conséquences d'une alternance à gauche aux élections législatives du 12 et 19 mars 1978. Jacques Chirac y décide de lancer une radio puissante suivie par toutes les municipalités RPR ainsi la Ligue Communiste Révolutionnaire et les Amis de la Terre ce qui pousse Gaston Deferre (ministre de l'intérieur) à renforcer le monopole.

En pratique, Matthieu Dalle recense près d'une quinzaine de « radios libres » ayant bénéficié du soutien actif d'une municipalité (la plupart socialistes), matérialisé sous la forme de prêts de locaux, subventions ou déclarations publiques de conseillers municipaux ou du maire entre 1978 et mai 1981 :

- Radio 95 (implantée à Villiers-le-Bel, soutenue par la municipalité PS, et ayant émis en 1978-79),
- Radio Alpes (Saint Jean de Maurienne, PS, 1978),
- Radio Brest Atlantique (Brest, PS, 1981),
- Radio Clémentine (Sartrouville, PS, 1979-1981),
- Radio G (Gennevilliers, PCF, 1980),
- Radio Libre Avignon (Avignon, PS, 1980-1981),
- Radio Massipal (Massy, PS, 1978-1980),
- Radio Méduse (Dreux, PS, 1978-1979),
- Radio Othis (Othis, PS, 1978),
- Radio Vallée de la Seine (Les Mureaux, Mouvement des Radicaux de Gauche, 1979-1981),
- Radio Village (Villiers-le-Bâcle, affiliation politique inconnue, 1978),
- Radio Vivre et Intervenir (Aulnay-sous-Bois, PCF, 1979),
- et une radio sans nom (Saint-Ouen l'Aumône, PS, 1980).<sup>716</sup>

Ce soutien, plus que symbolique, donne une image dynamique et « un deuxième souffle pour les radios libres »<sup>717</sup>. Elles se retrouvent soutenues par des institutions donc légitimées dans leur combat. D'autant plus que des hommes politiques (socialistes) de tout premier plan passent à l'action, comme François Mitterrand qui participe à Radio-Riposte.

François Mitterrand est donc poursuivi en justice pour « piraterie ». Il est inculpé en août pour avoir réalisé une émission le 26 juin 1979 avec les députés Paul Quilès et Laurent Fabius, le sénateur Bernard Parmentier, le secrétaire de la fédération de Paris Jean-Paul Planchou (et un duplex avec Marcel Trillat de Lorraine Cœur d'Acier). La réalisation de l'émission est faite par des socialistes du courant de Pierre Mauroy (alors que Pierre Mauroy est lui-même contre les « radios libres ») qui soutiennent le mouvement des « radios libres » :

- Robert Chesnais (dirige le Service d'Innovation et Développement de Centre National de la Documentation Pédagogique),
- Christian Malapris (adjoint de Robert Chesnais qui participe au Centre d'Etudes et de Réalisation Informatiques, Audiovisuels et Multimédia),
- Jean-Claude Quiniou (Ingénieur informaticien),
- Philippe Parmentier (fils du sénateur Bernard Parmentier),

---

<sup>714</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p41-43.

<sup>715</sup> COMMINES Philippe de [BERCOFF André], *Les 180 jours de Mitterrand. Histoire du 1<sup>er</sup> Gouvernement de l'Union de la Gauche. 3 avril-2 octobre 1978*, Belfond, Paris, 1977.

<sup>716</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées*, op. cit. p66.

<sup>717</sup> ROLAND-LEVY Fabien, « Un deuxième souffle pour les radios libres », *Libération*, 19-20/05/79.

- Ghislaine Azémard (Sociologue enseignante au département hypermédia de l'université Paris-VIII).<sup>718</sup>

L'émission de 68 minutes est diffusée le 28 juin sur la radio parisienne du PS « Radio-Riposte »<sup>719</sup> depuis le siège annexe du Parti Socialiste. Ils ne sont pas seuls puisqu'il y a aussi la présence :

- des principaux médias (Antenne 2, FR3, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *France-Soir*),
- des politiciens (Bernard Parmentier, Paul Quilès et Laurent Fabius, les conseillers de Paris Jean-Paul Planchou et Michel Charzat ainsi que des militants),
- des « radiolibristes » (Jean Ducarroir, Patrick Farbiaz, Jean di Sciullo et Jacques Duvivier de Radio 100, Alain Robinot et Jean-Jacques Miloudi de Radio Onz'Débrouille),
- des techniciens (Christian Malapris et Marc-Henri Parmentier, fils du sénateur) pour « dénoncer la mainmise du pouvoir sur les grands moyens d'expression »<sup>720</sup>.

Deux informations judiciaires sont instruites par le doyen des juges d'instruction Roger Lecante :

- l'une contre Jean Ducarroir (chargé de cours en économie à l'université Villetaneuse (Paris XIII) et ancien militant de Lutte Ouvrière), Laurent Fabius, Patrick Farbiaz, François Mitterrand, Bruno Parmentier et d'autres pour ce qui concerne l'émission à Paris,
- la seconde contre Raoul Bayou (député de l'Hérault, Maire de Cessenon-sur-Orb, Conseiller général du Canton de Saint-Chinian), Daniel Bedos (professeur d'économie détaché auprès du recteur de Montpellier), Pierre Guidoni (1941-2001, animateur du Centre d'Etudes, de Recherches et d'Education Socialiste, député PS de Narbonne, ambassadeur en Espagne et en Argentine, Président de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste), Gilbert Senès (député de l'Hérault), Georges Sutra de Germa (député socialiste européen, vigneron), Jean-Louis Vignau (premier adjoint au maire de Montpellier et membre du comité directeur du PS) et d'autres pour ce qui concerne une émission de cette même radio à Montpellier.

Le 24 août, François Mitterrand se fait accompagner au Palais de justice par une cinquantaine d'élus socialistes, parmi lesquels Pierre Mauroy, Gaston Deferre et Jean-Pierre Chevènement et quatre avocats (Robert Badinter, Roland Dumas, Michel Vauzelle et Bernard Jouanneau). Puis, devant la presse convoquée dans une salle de l'Assemblée nationale, il déclare :

Dans l'histoire de France il y a toujours eu des moments où des hommes ont dû prendre des risques pour la liberté. Or il existe aujourd'hui un détournement de la loi sur le monopole audiovisuel. Une atteinte grave de la liberté de la presse. Une fraude permanente sur le service public de la radio télévision. Et bien, je le dis avec force, les auteurs de ces manquements sont le président de la République et son gouvernement. C'est pourquoi le Parti socialiste a décidé de lancer une vaste campagne, afin que l'opinion se rende compte à quel point est menacée dans notre pays la liberté d'information. [...] Le procès qui commence n'est pas celui qu'on veut instruire contre le Parti socialiste et son Premier secrétaire. Il est celui que les socialistes engagent contre l'arbitraire et l'illégalité des agissements du pouvoir politique actuel. On a voulu un procès politique, on l'aura.<sup>721</sup>

---

<sup>718</sup> LEFEBVRE Thierry, « Les radios libres à l'origine d'une crise radiophonique : Radio Riposte », in Michèle Gabay (sous la direction de), *Communiquer dans un monde en crise : images, représentations et médias*, L'harmattan, Paris, 2005, p85.

<sup>719</sup> LEFEBVRE Thierry, « Une crise radiophonique : l'affaire Radio Riposte », séminaire du CRECI, 18 décembre 2003 et LEFEBVRE Thierry, « Les radios libres à l'origine d'une crise radiophonique : Radio Riposte », in Michèle Gabay (sous la direction de), *Communiquer dans un monde en crise : images, représentations et médias*, L'harmattan, Paris, 2005.

<sup>720</sup> KERN N., « Radio Riposte a bravé la police », *Le Figaro*, 29/06/79.

<sup>721</sup> « Déclaration de François Mitterrand, le 24 août 1979 », *Le poing et la Rose, Spécial Responsables*, n° 8, août 1979. Comme le souligne Thierry Lefebvre, « cette retranscription présente deux petites modifications par rapport à l'énoncé original » (« Le texte de l'appel », *Libération*, 25-26/08/79). Les mots « manquement » et « lancer » se sont substitués à « détournement » pour atténuer le propos (voir *La bataille des radios libres, op. cit.* p275-276).

Le juge ne poursuit pas loin ses investigations. Le 21 novembre 1979, le Sénat décide la suspension des poursuites engagées contre Bernard Parmantier. Une neuvième et dernière émission est diffusée, le mercredi 6 février 1980, par la fédération mosellane du Parti socialiste. Le 14 novembre 1980, l'Assemblée nationale suspend les poursuites engagées contre les députés socialistes. Et en juin 1981, François Mitterrand utilisera l'amnistie présidentielle.

Malgré ces actions et un soutien de 39% de la population française<sup>722</sup>, les hommes politiques de gauche<sup>723</sup> comme de droite sont divisés sur la possibilité de supprimer ou adapter le monopole et sur la possibilité, en cas de suppression, de financer le fonctionnement de ces radios par des subventions ou de la publicité. Les « radios libres », elles aussi, sont divisées, à l'image l'Association pour la Libération des Ondes (ALO, créée en 1977) d'Antoine Lefebvre soutenue par Gilles Deleuze et Umberto Eco qui n'est pas hostile à la publicité contrairement à la Fédération Nationale des Radios Libres (FNRL)<sup>724</sup> soutenue par Félix Guattari qui se sépare de l'ALO pour cette raison. De plus la presse quotidienne régionale s'inquiète et défend son monopole des ressources publicitaires locales.

C'est François Mitterrand qui tranchera en libéralisant la bande FM comme cela n'est pas vraiment prévu dans la 94<sup>ème</sup> des 110 « propositions pour la France » :

télévision et la radio seront décentralisées et pluralistes. Les radios locales pourront librement s'implanter dans le cadre du service public. Leur cahier des charges sera établi par les collectivités locales. Sera créé un conseil national de l'audiovisuel où les représentants de l'Etat seront minoritaires [...].<sup>725</sup>

C'est la dernière grande étape de l'histoire politique juridique des radios qui est le fruit d'une longue bataille politique, sociale et judiciaire.

---

<sup>722</sup> Selon un sondage Louis Harris publié par *Télérama* en octobre 1979, 39% des français sont plutôt favorables aux « radios libres », 28% ne le sont pas et 33% sont sans opinion. (BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p26).

<sup>723</sup> André Mauroy, Georges Fillioud, Jacques Attali sont plutôt contre ; Maurice Séveno qui veut fonder Canal 75 est pour.

<sup>724</sup> La FNRL est elle-même divisée puisque Jean Ducarroir est totalement opposé à l'arrivée de la publicité tandis que Jean di Sciullo et Patrick Farbiaz sont pour. A la rencontre nationale de la FNRL à Lille des 22 et 23 novembre 1980, Patrick Farbiaz propose « la référence à une loi anti-trust, à une charte correspondants aux aspirations de l'opinion publique », « la sortie de la clandestinité pour les radios libres à l'échelon national », la création d'un « mouvement d'auditeurs » et d'une « radio test » professionnelle à Paris (LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit. p336). Patrick Farbiaz souhaite créer une « vraie radio d'information de gauche » (Interview de Patrick Farbiaz par Thierry Lefebvre, 29/08/00, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit. p361). Elle verra le jour avec Canal 75 en mars 1981 grâce au soutien de Maurice Séveno et du publicitaire Thierry Mendès France (lointain petit cousin de Pierre Mendès France) et bien d'autres (Claude Estier, Bernard Renouvin, Brice Lalonde, Huguette Bouchardeau, Guy Konopnicki, Georges Sarre, Bernard Parmentier...). Des journalistes et étudiants sont recrutés (François Loncle, George-Marc Benhamou, Dominique Pouchin, Laurence Simon...) ou encore le « radiolibriste » Patrick Vantroeyen. La publicité y est limitée à 30 minutes par jour et sa tarification modulée en fonction de l'importance des annonceurs. Un appel à souscription est lancé. Mais des problèmes techniques (panne d'un gros émetteur de la Marine nationale, vétusté de l'installation), d'amateurisme et une saisie rapide met fin rapidement aux espoirs.

<sup>725</sup> Programme électoral du Parti socialiste (PS) pour l'élection présidentielle de 1981, intitulé : 110 propositions pour la France, avril-mai 1981, <http://discours.vie-publique.fr/notices/083001601.html>

### 1.1.2.3 La libéralisation

Cette période commence par une anarchie radiophonique totale plus ou moins tolérée puisque le brouillage continue quelques mois<sup>726</sup>. Tout le monde peut créer sa radio à condition d'avoir un minimum d'argent et de compétences techniques. Et on passe progressivement à une très grande organisation avec des procédures strictes, des statuts différenciés en fonction des types de radio et de leurs modèles économiques. Tout devient organisé et institutionnalisé. On voit l'apparition d'une autorité pour réguler le marché de la radio - l'Autorité Administrative Indépendante<sup>727</sup> - qui prendra plusieurs noms en fonction des changements de majorité politique :

- la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (1982-1986) avec le Président François Mitterrand,
- la Commission nationale de la communication et des libertés (1986-1989) avec le Premier Ministre Jacques Chirac
- le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (créé en 1989) avec le Premier Ministre Michel Rocard.

L'Etat n'a plus un contrôle *a priori* sur ce que les radios peuvent diffuser et sur le personnel recruté. L'Etat ne fait plus que donner des règles à une entité administrative indépendante de l'Etat pour organiser la coexistence des diverses institutions médiatiques. On passe d'un gouvernement à une gouvernance de l'audiovisuel. Il s'agit de réguler un marché de l'audiovisuel où les radios d'Etat, appelées maintenant radios publiques, coexistent avec les radios privées (commerciales ou radios associatives). Georges Canguilhem définit la régulation comme un

ajustement conformément à quelques règles ou normes, d'une pluralité de mouvements ou d'actes et de leurs effets ou produits que leur diversité rend d'abord étrangers les uns aux autres<sup>728</sup>.

Ce concept scientifique a été transposé au niveau politico-économique à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle sous l'influence du libéralisme économique et politique qui change l'Etat-providence en Etat-gendarme. La manière de prendre des décisions dans la société contemporaine découle moins d'une instance centrale et centralisatrice qui s'impose hétéronomiquement, que d'une autonomie régulée de façon polycentrée. Il s'agit de créer, protéger, gérer, encadrer la liberté médiatique : la liberté d'entreprendre, la liberté d'opinion, de penser, de parole grâce à plusieurs lois de 1981, 1982, 1984, 1986, 1989, 2000 et 2004. Le ministère de l'information qui avait mis sous tutelle l'audiovisuel par l'intermédiaire de l'ORTF et de ses prédécesseurs ne peut plus justifier le monopole qui a été longtemps défendu avec des arguments tels que

- la garantie de l'objectivité de l'information et du professionnalisme,
- la défense de l'intérêt général face aux intérêts privés et mercantiles,
- la rareté des fréquences hertziennes,
- la volonté de contrôler l'influence de la télévision et de la radio sur l'opinion...

Or, l'intervention du pouvoir n'apparaît plus comme un facteur d'objectivité mais au contraire un facteur de limitation de la liberté des journalistes qui sont en

---

<sup>726</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit. p385.

<sup>727</sup> Suite à la décision n° 84-173 DC du 26 juillet 1984 à propos de la loi n° 84-743 du 1 août 1984 relative à l'exploitation des services de radio-télévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé, le CSA est qualifié d'« Autorité Administrative Indépendante » par l'article 3-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication. C'est la première des trois institutions régulatrices de l'audiovisuel à obtenir cette qualification législative.

<sup>728</sup> CANGUILHEM Georges, « Régulation », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 14, 1972, p1-3.

permanence suspectés d'être censurés ou de s'autocensurer. Il devient urgent de desserrer cette influence avec l'arrivée des investisseurs publicitaires privés à la télévision :

- les émissions compensées - ancêtres des spots publicitaires - apparaissent sur la RTF en 1951,
- la publicité arrive en 1968 sur la première chaîne,
- la publicité arrive en 1971 sur la seconde,
- la publicité arrive en 1983 sur la troisième,
- Canal+, première chaîne privée, arrive en 1984,
- TF1 est privatisée en 1986.

De plus, l'intervention de l'Etat apparaît toujours plus lente et lourde alors que le secteur audiovisuel – télévision, radio, informatique, câble, minitel, satellite, internet... - semble être en révolution technique et économique permanente. Pour les auteurs de *Les clefs de l'audiovisuel*, l'Etat doit trouver l'équilibre entre les libertés publiques et les activités économiques :

[l]’Etat doit garantir les libertés publiques et les activités économiques, qui doivent être par ailleurs à l’abri des tentatives d’ingérence du Pouvoir Public.<sup>729</sup>

La victoire socialiste de 1981 est une première étape. Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République ce qui donne un grand espoir à tous les « radioteurs » dont les radios sont maintenant tolérées mais encore un peu brouillées. Les journalistes Annick Cojean et Frank Eskenazi témoignent de leur enthousiasme :

Partout enfin, les radios libres ont goûté à la liberté. Car elles ont émis sans brouillage, à Lille, Lyon, Nantes, Brest, Montpellier. Et toutes, dans l'enthousiasme, pensent alors que la bataille des radios libres est gagnée, que le combat est terminé. Des rêves, dans la nuit, se dessinent, des projets ressurgissent, des scénarios s'élaborent où le futur est fait de certitudes. Giscard parti, le monopole, c'est sûr, sera vite aboli et pourront s'épanouir gaiement les cent fleurs de la modulation de fréquence.<sup>730</sup>

Les radios se développent alors que le monopole d'État de la diffusion radiophonique est maintenu. Pierre Moinot<sup>731</sup> (1920-2007 ; haut-fonctionnaire et romancier), qui préside la Commission d'orientation et de réflexion sur l'audiovisuel, remet son rapport à Pierre Mauroy. En s'inspirant de ce rapport (notamment en ce qui concerne la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle), François Mitterrand fait voter le 9 novembre 1981 une loi<sup>732</sup> (dont le décret d'application n'entre en vigueur qu'en janvier 1982) établissant un régime transitoire qui prévoit une dérogation (et non une suppression) au monopole applicable à la modulation de fréquence (FM) entre 87.5 et 104 MHz (les fréquences 104 à 108 MHz étant réservées à l'armée). Ces autorisations révocables sont d'abord délivrées par le Pierre Mauroy, puis par la commission Holleaux<sup>733</sup>. Les « radios locales privées » détenues par des

---

<sup>729</sup> FRANCESCINI Laurence, MAUBOUSSIN Elisabeth, CORMIER Laurent, CROIX Sebastien, FRELAND Valéry, HAQUET Christophe et MOUREAUX Gil, *Les clefs de l'audiovisuel*, Dixit, Paris, 1996, p327.

<sup>730</sup> COJEAN Annick et ESKENAZI Frank, *FM, op. cit.* p77.

<sup>731</sup> *Pour une réforme de l'audiovisuel*, Rapport au Premier ministre de la Commission de réflexion et d'orientation présidée par Pierre Moinot, 30 septembre 1981.

<sup>732</sup> Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'État de la radiodiffusion (Source : JORF du 10 novembre 1981). Cette loi s'analyse comme un aménagement - ou plus exactement un cas nouveau de dérogation - au monopole de la radio-télé-vision, issu de la loi n° 72-553 du 3 juillet 1972 et de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 (les autres cas de dérogation étaient : la diffusion de programmes à des publics déterminés ; la diffusion de programmes en circuit fermé dans des enceintes privées ; les expériences de recherche scientifique ; les émissions dans l'intérêt de la défense nationale ou de la sécurité publique).

<sup>733</sup> Sur 21 membres de la commission de répartition des fréquences, 16 sont choisis sur proposition d'un ministre.

associations loi 1901 sont autorisées à condition qu'elles ne soient pas financées par la publicité.

Dès juin 1981, la bande FM de Paris est occupée par 38 radios très différentes les unes des autres :

- politiques comme Radio Solidarité (future Radio Courtoisie ; fondée en septembre 1981 par Philippe Malaud ministre de l'Information sous Charles de Gaulle et Bernadette d'Angevilliers manager dans la chanson) ou Radio Libertaire (fondée par la Fédération Anarchiste en 1981),
- interactive comme Radio Ici et Maintenant ou Carbone 14 (fondée en 1981 par Jean-Yves Lafesse, David Grossexe et Supernana),
- religieuses comme Radio Notre-Dame (fondée par Mgr Lustiger),
- musicales comme Radio Classique (fondée en 1983 par des membres de France Musique)...

C'est l'anarchie qui prévaut car les radios ne parviennent pas à s'autoréguler. La gauche maintient donc le brouillage des ondes<sup>734</sup>. Le statut des ondes, le financement des stations et l'organisation du marché tardent à être tranchés par le gouvernement.

La loi dite Fillioud<sup>735</sup> du 29 juillet 1982 complète celle de 1981 et consacre le principe de la communication libre (article 1) et pluraliste (article 2) en abolissant le monopole de la programmation permettant ainsi à la législation française de se conformer à une déclaration du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et d'information<sup>736</sup> du 29 avril 1982. Les ministres, réunis en comité

décident d'intensifier leur coopération afin :

- a. de défendre le droit de toute personne d'exercer la liberté d'expression et d'information ;
- b. de promouvoir, par l'enseignement et par l'éducation, l'exercice effectif de la liberté d'expression et de l'information ;
- c. de favoriser la libre circulation de l'information, contribuant ainsi à la compréhension internationale, à une meilleure connaissance des convictions et des traditions, au respect de la diversité des opinions et à l'enrichissement mutuel des cultures ;
- d. de mettre en commun leurs expériences et connaissances dans le domaine des moyens de communication ;
- e. de faire en sorte que les nouveaux services et techniques d'information et de communication, lorsqu'ils sont disponibles, soient effectivement utilisés pour élargir le champ de la liberté d'expression.

Cette déclaration du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et d'information est conforme à l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme adoptée dans le cadre du Conseil de l'Europe de 1950<sup>737</sup> et selon lequel :

Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques, et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

La loi dite Fillioud du 29 juillet 1982 se conforme aussi au Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>738</sup> dont l'article 19 alinéa 2 stipule que

---

<sup>734</sup> DELPORTE Christian et D'ALMEIDA fabrice, *Histoire des médias en France. De la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003, p240.

<sup>735</sup> Loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (source : JORF du 30 juillet 1982) dite Fillioud du nom de la ministre de la Culture.

<sup>736</sup> Déclaration du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 29 avril 1982 sur la liberté d'expression et d'information.

<sup>737</sup> Article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme adoptée dans le cadre du Conseil de l'Europe le 14 novembre 1950.

<sup>738</sup> Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, entré en vigueur le 23 mars 1976 transposé dans le droit français par les lois du 25 juin 1980 publiées au JO le 4 décembre 1980, avec effet le 4 février 1981.

Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées, de toute espèce, sans considération de frontière, sous forme orale, écrite, imprimée ou artistique ou par tous autres moyens de son choix.

Ce Pacte se conforme lui-même à l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948<sup>739</sup> :

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Les « radios locales privées » peuvent accéder aux installations audiovisuelles, sous forme de services ou de programmes sur autorisation de l'État. C'est la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)<sup>740</sup> qui peut fournir ces autorisations en mettant en place une procédure pour l'attribution des fréquences aux radios locales privées<sup>741</sup> selon un principe de respect du pluralisme. Seule une association peut se porter candidate, une seule fréquence peut être attribuée par opérateur, la puissance d'émission est fortement limitée et la publicité interdite. La presse quotidienne régionale ne souhaite pas en effet une concurrence nouvelle sur le marché publicitaire. Les autorisations d'exploitation sont données après avis de la commission de consultation des radios locales privées, dite commission Galabert qui remplace la commission Holleaux. Il y a plus de radios autorisées que de fréquences disponibles ce qui oblige à faire des regroupements par thèmes qui mécontentent beaucoup d'entre elles<sup>742</sup>. La commission Galabert accordera 22 autorisations aux radios parisiennes le 2 janvier 1983. De nombreuses autres radios seront autorisées par la suite en province (1600). Ses décisions ne seront pas forcément respectées, les radios émettant sans autorisation, sur une fréquence différente de celle attribuée, d'un lieu différent ou dépassant la puissance autorisée. Refusant ce cadre juridique contraignant, les nouvelles radios vont multiplier les attaques contre les règles en place et obtenir leur modification : elles diffusent de la publicité à l'antenne, et augmentent leur puissance d'émission, encourageant les risques de brouillages par TDF.

C'est le cas de la radio La Voix du lézard qui émettait avec une puissance 30 fois supérieure à celle autorisée et dont l'autorisation est retirée le 16 février 1984. NRJ, 95.2, Radio-Solidarité, Radio-Libertaire, T9F93 sont aussi suspendues le 4 décembre de la même année pour avoir émis à plus de 500 Watts. Mais une manifestation à Paris de 300 000 personnes selon NRJ 90 000 selon la police (dixit Max Guazzini directeur général de NRJ dans *Au cœur des radios libres*<sup>743</sup>) organisée par NRJ fera renoncer la Haute Autorité à faire appliquer les sanctions. Dans *FM, la folle histoire des radios libres* d'Annick Cojean et Frank Eskenazi, Max Guazzini est accusé d'avoir fait jouer ses relations notamment Bertrand Delanoë. Il répond dans *Au cœur des radios libres* que « tout le monde a essayé de faire jouer ses relations » qu'il a appelé Dalida qui a elle-même appelé la femme de Jacques Attali... S'il est ami avec Bertrand Delanoë élu député PS en 1981 dans la circonscription de Montmartre,

---

<sup>739</sup> Article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

<sup>740</sup> Composée de 9 membres de 65 ans maximum, dont 3 désignés par le Président de la République (dont la Présidente Michèle Cotta), 3 par le Président du Sénat, 3 par le Président de l'Assemblée Nationale, renouvelée par tiers tous les 3 ans (mandat non renouvelable). Elle a un budget de 14 millions de francs (BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p194).

<sup>741</sup> Auparavant, TDF, qui conserve le monopole de la diffusion, intervenait pour l'établissement du plan de fréquences en déterminant les règles et en assurant la diffusion de certaines radios locales.

<sup>742</sup> Judaïque FM, Radio Shalom, Radio J et Radio Communauté qui sont en désaccord sur la politique israélienne. Radio Classique ne souhaite pas partager sa fréquence avec Radio Montmartre (qui diffuse une musique à base d'accordéon) et Radio Latina.

<sup>743</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p173.

celui-ci est en Israël au moment de la manifestation. Donc Max Guazzini ne l'a pas « vu »<sup>744</sup> [sic !]

Selon Sabine Lesert, qui avait créé un site internet (radios-libres.com) pour relater l'histoire des « radios libres »,

[l]a limitation de la puissance des émetteurs à 100, puis 500 watts empêchait dans un premier temps le développement des radios commerciales, en réduisant de fait l'auditorat potentiel. Cependant, seules les radios qui ont bravé ces deux règles ont pu survivre, si nous excluons certaines associatives destinées à des communautés bien précises (les radios scolaires et estudiantines, religieuses, ethniques...)<sup>745</sup>.

Mais « La plupart des émetteurs de ces stations ont une puissance de 2 à 10 kW alors qu'elles ne devraient pas dépasser les 500 W. »<sup>746</sup>. A titre d'exemple, RIM diffuse depuis 2001 avec 4 000 watts grâce à Towercast depuis la tour Mercuriale (Bagnolet). Skyrock diffuse depuis son autorisation de 2007, avec 10 000 watts grâce à TDF depuis la tour Eiffel.

Donc dès 1982, les nouvelles radios captent déjà 20% de l'audience<sup>747</sup>. Mais beaucoup de radios sont dans l'expectative, le doute, les interrogations... ce qui contraste fortement avec les élans à l'origine des différentes vagues de création de « radios libres », les utopies communicationnelles<sup>748</sup> comme celle « deleuzoguattarienne »<sup>749</sup> de la radio italienne Alice. Ces questionnements, qui sont avant tout économiques, ne datent pas de 1984. Le courage, les rêves, la solidarité, les idées politiques, les ressources humaines... et les budgets ont tendance à s'essouffler dans le temps. La question de l'existence d'une radio est en soi dépendante des moyens économiques mis à sa disposition.

Si les « radios libres » arrivent sur le marché audiovisuel grâce à un abaissement du coût technologique et économique de l'industrie radiophonique, le coût de création et de fonctionnement est loin d'être nul. Même dans une radio purement musicale, il n'est pas évident de remplir 24 heures d'antenne. Pour que sa programmation soit attrayante, il est en effet nécessaire de suivre et anticiper les goûts musicaux, gérer la liste des musiques diffusées et la répétition de leur diffusion...

Si les radios privées ont obtenu le droit d'exister sur la bande FM (elles sont tolérées depuis 1981, et autorisées par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) depuis 1983), ont-elles les moyens (juridiques) d'exister ? Ont-elles un modèle économique viable dans lequel se projeter ? Peuvent-elles prétendre à développer des activités artistiques, politiques, sociales, musicales, journalistiques de qualité et autonomes, donc se considérer et être considérées comme « libres » si le bénévolat et l'amateurisme sont la règle. La question du financement ne cesse de se poser puisque ni les publicités ni les subventions ne sont autorisées.

---

<sup>744</sup> *Ibid.*, p174

<sup>745</sup> LESERT Sabine, *Les radios locales privées de 1977 à 1986*, <http://focaletv.com/site/histoire-des-radios-libres.pdf>

<sup>746</sup> *Idem.*

<sup>747</sup> CLUZEL Jean (sénateur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), *Rapport général*, n° 85, tome 3, annexe 7, projet de loi de finances pour 1998, adopté par l'Assemblée Nationale - communication audiovisuelle, <http://www.senat.fr/rap/197-085-3-a/197-085-3-a733.html>

<sup>748</sup> Lire BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 2002 ; NEVEU Erik, *Une Société de communication*, Montchrestien, Paris, 1997 ; MATTELART Armand, *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2001.

<sup>749</sup> Lire : DALLE Matthieu, *Les radios libres, utopie 'deleuzoguattarienne'*, *French Cultural Studies*, vol. 17. n° 1, 2006 ; PRINCE Bernard et VIDECOQ Emmanuel, « Radio Tomato et Minitel Alter. Félix Guattari et les agencements post-média », *Multitudes*, n° 21, été 2005 ; DOSSE François, « Deleuze et Guattari et la contestation italienne dans les années 1970 », in Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci (sous la direction de), *L'Italie des années de plomb. Le terrorisme entre histoire et mémoire*, Autrement « Mémoires/Histoire », Paris, 2010.

Le législateur va commencer à résoudre ce problème en autorisant tout d'abord le recours à la publicité dans la limite des 20% du budget et en supprimant l'obligation de se constituer en association pour les opérateurs de radios locales privées grâce à la loi du 1<sup>er</sup> août 1984<sup>750</sup>.

Ensuite, le gouvernement va sortir le 1<sup>er</sup> décembre 1984 le décret d'application de la loi dite Fillioud qui prévoyait la création d'un « Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique » (FSER)<sup>751</sup>. La Commission du FSER est composée de 11 membres nommés pour 3 ans par arrêté du Ministre de la Culture et de la Communication :

- 1 président,
- 4 membres représentent l'État,
- 4 membres représentent les radios associatives,
- 2 membres représentent des régions publicitaires.

A l'origine, le fonds, composé d'une aide au fonctionnement et d'une aide sélective octroyée en fonction de la qualité des programmes<sup>752</sup>, devait être réparti par une commission financière entre toutes les radios locales privées. Mais la publicité venant d'être autorisée, le gouvernement décide que le FSER ne peut être versé qu'aux radios renonçant à la publicité. « Certaines radios parmi les meilleures, ont ainsi pu obtenir quatre cent mille francs de subvention. »<sup>753</sup> Fin 1984, on compte 1240 radios associatives pour 1010 canaux<sup>754</sup>.

La loi dite Léotard<sup>755</sup> du 30 septembre 1986 remplace la HACA par la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés)<sup>756</sup>. La nouvelle autorité conserve la fonction de délivrer les autorisations d'émettre et planifier les fréquences (sans avoir à consulter TDF qui perd son monopole de diffusion<sup>757</sup>). Le FSER est pérennisé par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986 (modifiée), mais le décret d'application n° 87-826 du 9 octobre 1987 ne paraît au J.O. que le 7 octobre 1987. Le 9 octobre 1987 est aussi la date où a été publié l'arrêté fixant à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1987 les taux de la taxe parafiscale alimentant le fonds d'aide. Les travaux de la commission commencent officiellement le 12 février 1988. Ce fonds est alimenté par une taxe parafiscale prélevée sur les recettes publicitaires des radios et télévisions perçues à partir du 9 octobre. Le fonds est versé seulement fin 1988 aux radios. Seules les radios qui ne collectent pas de ressources publicitaires et ne diffusent pas de

---

<sup>750</sup> Loi n° 84-742 du 1<sup>er</sup> août 1984.

<sup>751</sup> Décret n° 84-1062 du 1<sup>er</sup> décembre 1984 appliquant la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982.

<sup>752</sup> Par la suite, le FSER connaîtra plusieurs modifications en ce qui concerne la distribution (la tranche haute du barème des aides au fonctionnement s'est élargie), la façon d'attribuer des majorations (les critères ont été enrichis) et le type d'aide (les aides à l'installation et à l'équipement des radios sont créés).

<sup>753</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p30.

<sup>754</sup> DELPORTE Christian et D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire des médias en France. De la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003, p242. En ce qui concerne les programmes de Radio France, il y a en France métropolitaine 350 émetteurs principaux et 431 réémetteurs en modulation de fréquence au 1<sup>er</sup> janvier 1984, (PASQUA Charles, *Rapport les conditions dans lesquelles sont commandées et élaborées les études techniques qui fondent les expertises de l'établissement public Télédiffusion de France en matière de répartition des fréquences hertziennes*, n° 45, 23 octobre 1985, p14, <http://www.senat.fr/rap/r85-045/r85-0451.pdf>).

<sup>755</sup> Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Source : JORF du 1<sup>er</sup> octobre 1986), loi dite Léotard, du nom de la ministre de la Culture Philippe Léotard.

<sup>756</sup> Installée officiellement le 12 novembre 1986, la Commission nationale de la communication et des libertés composée de 13 membres dont 2 nommés par le Président de la République, 2 par le Président de l'Assemblée Nationale, 2 par le Président du Sénat, 1 par le Président du Conseil d'État, 1 par le Président de la Cour de cassation, 1 par le Président de la cour des comptes, 1 par le Président de l'Académie française et 3 personnalités qualifiées cooptées par les membres nommés. En 1988, son budget est de 154,8 millions de Fr. et son effectif de 250. Elle a un budget de 156,5 millions de francs (BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p194).

<sup>757</sup> D'autres diffuseurs comme TowerCast (créé 1986 sous le nom de Sogetec par NRJ et qui fait toujours partie du groupe NRJ), Antalis TV (société, créée en 2001

messages publicitaires peuvent bénéficier du fonds. Jean Bénétière et Jacques Soncin affirment en 1989 qu'« [e]n moyenne, chaque radio a reçu cent soixante mille francs. »<sup>758</sup>

A partir de 1986, on entre dans la période de la stabilisation : de nouveaux acteurs se sont imposés ; les acteurs traditionnels ont compris qu'ils devaient s'investir dans ce nouveau média. Les pouvoirs publics de leur côté se posent désormais le problème de la coexistence de différentes légitimités. Une partie des fréquences disponibles a été attribuée. Les attributions nouvelles se feront au gré des appels à candidatures. Au cours de cette période, le média va se concentrer et se professionnaliser. La loi du 30 septembre 1986 autorise l'utilisation du satellite : les réseaux qui sont autorisés depuis vont pouvoir se développer. Nombreuses sont les radios locales qui disparaissent ou doivent s'unir au sein d'un réseau à cause de problèmes économiques. NRJ adapte le concept de « franchise » qui existe dans la grande distribution. Les radios acceptent de s'appeler NRJ et de suivre sa programmation. En échange, NRJ peut fournir un émetteur et des moyens pour mener des campagnes publicitaires. Par ailleurs, un certain nombre de fréquences FM sont accordés, sous réserve que celles-ci en fassent la demande dans le cadre de la procédure d'appel à candidatures, aux radios périphériques. Celles-ci, voyant leur audience diminuer, ont compris l'attrait que la modulation de fréquence représentait pour les auditeurs, eu égard à la meilleure qualité du son. Progressivement, ces radios périphériques vont demander la duplication totale de leurs programmes en FM, revendication légitime, car il y va de leur survie. Mais cela complique encore une répartition des fréquences déjà difficile. De son côté, Europe 1, dont l'auditoire jeune s'est détaché au profit des nouvelles radios (elle est passée, au milieu des années 80, en-dessous des 10 points d'audience), crée un deuxième réseau, Europe 2. RTL et RMC vont également prendre des participations majoritaires ou racheter, dès que la loi le permettra, des réseaux musicaux sur des cibles d'audience complémentaires. Le service public enfin, outre les fréquences FM qui lui seront réservées pour la duplication de ses programmes, va lancer en modulation de fréquence un programme d'information en continu, France Info (l'un des grands succès de la décennie). Dans cette période, les prises de contrôle de fréquences se multiplient, au profit des grands réseaux nationaux en cours de constitution. La pérennité de radios locales indépendantes, commerciales, et associatives non commerciales se trouve en conséquence menacée.

La loi dite Tasca<sup>759</sup> du 17 janvier 1989 remplace la CNCL<sup>760</sup> par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)<sup>761</sup>, la CNCL ayant été très critiquée comme le soulignent Jean Bénétière et Jacques Soncin :

Lorsque le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel prend ses fonctions, le 20 janvier 1988, aucune voix ne se fait entendre pour regretter la CNCL. Mais, au-delà des péripéties, l'expérience des deux premières institutions de régulation de l'audiovisuel montre que celles-ci ne sont pas arrivées au terme que leur avait fixé la loi. Chaque changement de majorité a entraîné la refonte de l'institution. Dans ces conditions, comment parler d'indépendance ?<sup>762</sup>

---

<sup>758</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres, op. cit.* p33.

<sup>759</sup> Loi n° 89-25 du 17 janvier 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication (Source : JORF du 18 janvier 1989) loi n° 89-25 loi dite Tasca, du nom de la ministre de la Culture Catherine Tasca.

<sup>760</sup> Les autorisations de fréquences délivrées en 1987 par la CNCL subissent de nombreuses critiques. La CNCL ferait trop de place aux radios commerciales et pas assez aux radios associatives. Ses choix ne seraient pas assez transparents. Radio Laser, exclue de la bande FM, intente un procès contre Radio Courtoisie pour corruption de la CNCL. Les membres de la CNCL sont poursuivis pour forfaiture. En 1988, Michel Droit, membre de la Commission particulièrement suspecté, obtiendra un non-lieu par le tribunal de Rennes.

<sup>761</sup> Le CSA est composé de 9 membres, dont 3 désignés par le Président de la République, 3 par le Président du Sénat, 3 par le Président de l'Assemblée Nationale, renouvelées par tiers tous les 3 ans (mandat non renouvelable).

<sup>762</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres, op. cit.*, p200.

La nouvelle loi élargit son indépendance, ses compétences et son pouvoir de sanction. Ce pouvoir est d'ailleurs précisé par une décision du Conseil constitutionnel publié ce même 17 janvier<sup>763</sup> puis par une décision du 15 janvier 1992<sup>764</sup> reconnaissant un pouvoir réglementaire limité<sup>765</sup> et sa qualité d'« Autorité Administrative Indépendante ». La loi dite Tasca prévoit également la possibilité de création de Comités Techniques Radiophoniques (CTR) par le CSA pour soutenir le travail de ce dernier, le nombre de radios autorisées étant passé de 8 en 1981<sup>766</sup>, à 1 800 le 12 avril 1991. Le fonctionnement de ces 12 comités, chargés d'instruire les demandes d'autorisation, sera précisé par un décret du 7 septembre 1989<sup>767</sup>.

Aux termes de son « communiqué n° 34 » du 29 août 1989, le CSA pose l'existence, aux côtés du service public, de cinq catégories de radios :

- associatives non commerciales (A),
- commerciales indépendantes (B),
- franchisées ou affiliées à un réseau mais devant alors effectuer une part de programme local (C), réémetteurs passifs d'un réseau thématique (D),
- réémetteurs passifs d'une radio généraliste - les radios périphériques - (E).

La règle posée par le CSA veut que tout changement de catégorie soit impossible pendant la durée de l'autorisation. Cette doctrine, à quelques adaptations près, sera continuellement réaffirmée après.

Par ailleurs, la loi du 30 septembre 1986<sup>768</sup> limite les concentrations, puisque le second réseau d'un groupe radiophonique disposant déjà d'un réseau national couvrant un bassin de population égal ou supérieur à 30 millions d'habitants, ne peut couvrir un bassin de population supérieur à 15 millions d'habitants. Afin de favoriser le développement des seconds réseaux, le CSA acceptera toutefois le mécanisme de la fourniture de programme. Ce mécanisme permet de ne pas comptabiliser dans le seuil des 15 millions d'habitants les programmes de réseaux nationaux fournis à des opérateurs locaux à condition, notamment, que ces réseaux n'aient aucun lien capitalistique avec l'opérateur local. C'est ainsi que se développeront Europe 2, deuxième réseau d'Europe 1 et Chérie FM, second réseau de la radio NRJ.

Dans ce contexte, le paysage se stabilise relativement. Toutefois, les radios commerciales indépendantes ne peuvent, bien souvent, subsister, et leur nombre diminue. En effet le développement de la publicité locale, tant espéré, ne s'est pas produit, alors que les radios locales franchisées à un réseau national bénéficient de coûts d'exploitation infiniment moindres. En fait, par le biais de prises de participation directes, ou par le biais de leurs régies publicitaires, le paysage se concentre à nouveau à partir des acteurs de l'avant 1981 :

- autour du groupe Europe 1, on trouve Europe 2, et RFM après le redressement judiciaire de cette dernière ;
- autour de la CLT, outre RTL, Fun Radio et RTL 2 ;
- autour de RMC, Nostalgie et Radio Montmartre.

---

<sup>763</sup> Décision n° 88-248 DC du 17 janvier 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

<sup>764</sup> Décision n° 91-304 DC du 15 janvier 1992 à propos de la loi n° 92-61 du 18 janvier 1992 modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

<sup>765</sup> Selon la décision du 17 janvier 1989 du Conseil Constitutionnel, qui fait référence à l'article 21 de la Constitution, le CSA ne peut être titulaire d'un pouvoir réglementaire lui conférant la possibilité de fixer les règles déontologiques concernant la publicité et l'ensemble des règles relatives au parrainage et à la communication institutionnelle. Seul le gouvernement est compétent pour une telle réglementation.

<sup>766</sup> Radio 7, FIP, France Musique, France Culture, France Inter, et trois radios expérimentales en province.

<sup>767</sup> Décret n° 89-632 du 7 septembre 1989.

<sup>768</sup> Article 41-1-1 de la loi du 30 septembre 1986.

Seule nouvelle venue de l'explosion de la FM à s'être imposée, NRJ, première radio musicale et très vite troisième radio française, avec les deux autres programmes développés par le groupe : Chérie FM et Rire et Chansons. Selon Max Guazzini, directeur général de NRJ, qui se vante d'être le 1<sup>er</sup> réseau d'Europe, le réseau NRJ comporte une cinquantaine de radios et est écouté par 4 millions d'auditeurs par jour<sup>769</sup>.

En décembre 1989 est voté l'amendement à la loi dite Léotard de 1986 appelé « amendement Delfau », qui ouvre le marché publicitaire aux radios associatives dans la limite de 20% de leur chiffre d'affaires total tout en leur conservant la possibilité de bénéficier du FSER. Trois statuts juridiques s'offrent donc aux radios, selon leur mode de financement. Les radios peuvent choisir :

- un statut associatif sans recours à la publicité avec possibilité de recevoir des subventions et le FSER,
- ou le statut associatif avec recours à la publicité,
- ou le statut de société immatriculée au registre de commerce.

Jean Bénétière et Jacques Soncin résument avec un peu d'aigreur l'effet de la publicité sur les « radios libres » :

Beaucoup de radios ne survivront pas à leur aventure publicitaire, les annonces allant aux médias pouvant se prévaloir d'un confortable taux d'écoute. Les plus grosses ont racheté des plus petites et les réseaux ont commencé à se constituer. Quant aux radios associatives, elles sont devenues dépendantes du fonds d'aide et de ses caprices...<sup>770</sup>

En 1988, il y a environ 400 stations dans le secteur associatif tandis que 600 radios se répartissent entre 8 grands réseaux nationaux et quelques réseaux nationaux auxquels il faut ajouter quelques dizaines de radios commerciales indépendantes<sup>771</sup>.

Michèle Cotta, qui a dirigé la Haute Autorité, explique les problèmes auxquels se sont confrontées les radios associatives. Elle explique que les membres de la Haute Autorité ont « toujours été hostiles à la dérive commerciale » et avoir « insisté pour maintenir le secteur associatif<sup>772</sup> ». Mais

la situation était vraiment complexe. Il est vrai que dans beaucoup de cas, l'illégalité a payé. Parfois ceux qui émettaient le plus fort ont réussi, soit à acheter les autres, soit à les faire disparaître. Mais nous avons mis un peu d'ordre. Il n'était pas possible de tout réguler. De temps en temps, le plus insubordonné a été le plus récompensé. Avec le recul, j'ai trois reproches à faire aux radios associatives. D'abord, elles n'ont pas été capables d'organiser leur solidarité face aux radios commerciales. Ensuite, certaines d'entre elles, se croyant les meilleures, ont pensé qu'elles auraient facilement accès à la publicité. Enfin, elles ne se sont pas rendu compte que la loi qui prévoit un fonds d'aide pour les radios associatives leur donnait une victoire à la Pyrrhus. Cette loi impliquait que, tôt ou tard, il leur faudrait trouver des sources propres de financement.<sup>773</sup>

Le droit des radios, qui va être développé maintenant, n'a pas beaucoup changé depuis cette période. Nous verrons plus loin le rôle joué par RIM dans cette histoire politico-juridique pendant la fin de la période des « radios libres » et pendant la période de la libéralisation.

---

<sup>769</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit. p175.

<sup>770</sup> *Ibid.*, p31.

<sup>771</sup> *Ibid.*, p170.

<sup>772</sup> *Ibid.*, p191.

<sup>773</sup> *Ibid.*, p192-193.

## 1.2 Le paysage radiophonique français

Pour comprendre le positionnement de RIM, il s'agit d'abord d'étudier le statut juridique qui a été adopté par le législateur pour les radios associatives. En effet, c'est ce statut juridique qui détermine leur fonctionnement social, ainsi que le modèle économique des radios associatives.

### 1.2.1 Le paysage juridique

Il s'agira d'étudier la vie juridique des radios, c'est-à-dire les obligations et droits juridiques auxquels sont soumis les services de radio<sup>774</sup> et plus précisément des radios associatives comme RIM. Nous allons étudier pour cela les autorités qui réglementent et organisent le paysage radiophonique, comment celles-ci autorisent ou non les radios et quelle réglementation elles appliquent.

#### 1.2.1.1 Les autorités

Les entités qui réglementent l'univers de la radiodiffusion française sont : le CSA et ses Comités Territoriaux de l'Audiovisuel (ex-Comités Techniques Radiophoniques).

La loi dite Carignon du 2 janvier 1994<sup>775</sup> prévoit que les radios privées<sup>776</sup> en modulation de fréquence se voient délivrer par le CSA une autorisation d'émettre pour une durée maximale de cinq ans. Sur ce qu'on appelle la « bande FM », les fréquences sont distribuées entre 87,5 MHz et 108 MHz.

La procédure d'autorisation des radios privées en FM se décompose en plusieurs étapes :

- publication par le CSA de l'appel aux candidatures qui décrit la procédure et le plan de fréquences : zones géographiques, fréquences attribuables, catégories de radios concernées. La décision du CSA de lancer l'appel à candidature est non attaquant devant le Conseil d'Etat, eu égard à sa qualité d'unique régulateur ;
- recevabilité avec vérification par les CTA des délais de dépôt des dossiers et du contenu des dossiers ;
- présélection avec le choix envisagé ;
- négociation de l'agrément des sites et des conventions ;
- délivrance de l'autorisation avec attribution d'une fréquence.

Cette autorisation est susceptible d'être renouvelée deux fois hors appel aux candidatures, pour une durée de cinq ans à chaque fois (sauf exception<sup>777</sup>). Le pouvoir

---

<sup>774</sup> « Est considéré comme service de radio tout service de communication au public par voie électronique destiné à être reçu simultanément par l'ensemble du public ou par une catégorie de public et dont le programme principal est composé d'une suite ordonnée d'émissions comportant des sons. », article 2 de la loi n° 1067 du 30 septembre 1986

<sup>775</sup> Loi n° 94-88 du 1<sup>er</sup> février 1994, loi dite Carignon, modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

<sup>776</sup> Selon l'article 29 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, « [L]es déclarations de candidature sont présentées soit par une société, soit par une fondation, soit par une association déclarée selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, ou une association à but non lucratif régie par la loi locale dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. ».

<sup>777</sup> Loi n° 94-88 du 1<sup>er</sup> février 1994. Il n'y a pas de renouvellement automatique 1) si l'Etat a modifié la destination de la ou des fréquences considérées en application de l'article 21 de la loi du 30 septembre 1986 précitée, en vertu duquel le Premier ministre attribue au CSA et aux administrations de l'Etat les bandes de fréquences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Cette disposition donne ainsi à l'Etat la possibilité d'empêcher un service de radio de bénéficier de la reconduction simplifiée de son autorisation de diffuser ; 2) si le CSA estime que la ou les sanctions dont le titulaire de l'autorisation a fait l'objet, ou que la ou les astreintes liquidées à son encontre justifient, en raison de la gravité des agissements qui les ont motivées, que cette autorisation ne soit pas reconduite hors appel à candidature ; 3) si le CSA estime que la reconduction de

d'appréciation du CSA est donc marginal. L'exposé des motifs de la loi de 1994, précise la finalité de la règle qui est d'harmoniser la durée d'exploitation des fréquences avec les impératifs financiers des diffuseurs. Ceux-ci doivent en effet faire face à des investissements lourds, incompatibles avec la durée des autorisations d'émettre limitées à 5 ans. Concrètement, la situation des opérateurs locaux de petite envergure diffère de celle des réseaux nationaux. Les premiers connaissent des difficultés pour emprunter auprès des banques qui leur accordent des prêts pour une durée supérieure à 5 ans. Les grands groupes nationaux, dont certains sont cotés en bourse sont, quant à eux, confrontés à de nouveaux défis technologiques et commerciaux qui nécessitent une politique d'investissement à moyen et long terme. La remise à plat, tous les 5 ans, de l'ensemble de l'espace hertzien, semble à cet égard inadaptée aux contraintes économiques et techniques de l'ensemble du paysage radiophonique. En effet, la perspective d'un appel aux candidatures, au dénouement toujours incertain, fragilise les opérateurs et entrave leur développement.

Le Conseil d'Etat a déjà eu l'occasion de se prononcer plusieurs fois sur la mise en œuvre de ces dispositions, ne faisant que confirmer le coup porté au pouvoir de régulation du Conseil. On peut le constater dans la jurisprudence RIM expliquée plus loin : Sur le plan procédural tout d'abord, le juge administratif a annulé la décision du CSA de ne pas accorder à une radio la reconduction de son autorisation en raison de la gravité d'agissements ayant justifié une mesure de suspension, le CSA devant communiquer préalablement au bénéficiaire de l'autorisation les griefs relevés à son encontre et respecter ainsi une procédure contradictoire. Sur le fond, le Conseil d'Etat a considéré que l'inexécution d'une sanction à l'encontre d'un titulaire d'autorisation n'est pas au nombre des motifs limitativement énumérés par la loi, qui permettent au CSA d'exclure le titulaire d'une autorisation d'émettre du bénéfice d'une reconduction de celle-ci. Cette jurisprudence très restrictive a été confirmée par la suite.

La diffusion de propos racistes et antisémites à l'antenne de RIM avait entraîné la réduction d'un an de la durée de son autorisation par le CSA. Conformément à la loi<sup>778</sup> et compte tenu de la gravité des agissements qui avaient motivé cette sanction, le CSA a décidé de ne pas reconduire cette radio. Mais cette décision a été annulée par le Conseil d'Etat, celui-ci considérant que les faits, ayant justifié aux yeux du CSA le non-renouvellement de l'autorisation, n'étaient pas d'une gravité suffisante pour motiver une telle décision<sup>779</sup>. La loi<sup>780</sup>, comme l'a d'ailleurs relevé le commissaire du gouvernement de l'arrêt « Ici et Maintenant », est peu précise dans la mesure où la notion de « gravité des agissements » n'est pas explicitée. En l'espèce, un faisceau de critères a donc dû guider la décision du CSA de ne pas renouveler l'autorisation de la radio : l'ancienneté et le caractère répétitif des faits, le caractère délibéré de la violation des prescriptions du CSA...

Dès lors la diffusion, sans maîtrise de l'antenne, de propos racistes et antisémites constitutifs d'une atteinte à la dignité de la personne humaine ne sont pas des manquements d'une gravité suffisante pour justifier un non-renouvellement sans appel, ce qui pourra désormais être pris en compte par l'instance de régulation. Il apparaît donc très clairement que la jurisprudence restreint manifestement le pouvoir d'appréciation dont dispose le CSA lors du renouvellement des autorisations hors appel.

Ainsi, le renouvellement simplifié des autorisations est devenu la procédure de droit commun, et l'appel aux candidatures l'exception.

Une autre forme d'autorisation existe. Depuis la loi du 1<sup>er</sup> février 1994, le CSA a la faculté, sans recourir à un appel aux candidatures, d'accorder des autorisations pour des radios temporaires à des sociétés, associations ou organismes qui en font la demande à l'occasion de

---

l'autorisation hors appel aux candidatures porte atteinte à l'impératif de pluralisme sur le plan national ou sur le plan régional et local.

<sup>778</sup> Article 28-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

<sup>779</sup> CE, 19 mars 1997, n° 173514, Association Ici et Maintenant, AJDA, 1997, p633.

<sup>780</sup> Loi n° 94-88 du 11 février 1994.

manifestations ou d'événements exceptionnels liés à la vie locale<sup>781</sup>. L'initiative revient donc au candidat de solliciter le CSA pour une autorisation temporaire. Cette possibilité est ouverte aux sociétés, comme aux fondations et aux associations. La durée maximale de l'autorisation a été portée à neuf mois<sup>782</sup>. La demande d'une autorisation de radio temporaire doit être liée à un événement local, culturel, sportif, voire à la réalisation d'expériences pédagogiques en milieu scolaire. Elle est limitée dans le temps et circonscrite à la durée de l'événement. L'obtention de l'autorisation est subordonnée à la conclusion d'une convention entre le CSA et l'opérateur qui fixe leurs obligations, notamment en matière de contenu du programme, de publicité et de proportion de chansons françaises. L'autorisation, à l'image des autres types d'autorisation, est publiée au *Journal officiel*.

Le CSA est une autorité administrative indépendante chargée de la régulation de la radiodiffusion française depuis janvier 1989. Il gère le spectre hertzien grâce à des pouvoirs normatifs, de nomination, de sanction, de contrôle et d'autorisation des opérateurs de l'audiovisuel. Ainsi, le CSA à travers le groupe de travail Radio du CSA et les CTA, met en place la réglementation du secteur de l'audiovisuel.

Le groupe de travail Radio du CSA gère les appels aux candidatures depuis la phase de lancement jusqu'à la signature de la convention par l'opérateur au cours de ses réunions hebdomadaires. Il examine les demandes de modification de l'autorisation initiale (changement de capital, de programme, de nom, de site...) et se prononce sur les reconductions des autorisations qu'il a délivrées. Le groupe Radio s'assure également du respect des obligations législatives, réglementaires et conventionnelles.

Les CTA, créés par une loi du 17 janvier 1989<sup>783</sup> avec le nom de CTR, font partie intégrante du CSA. Ce sont des antennes locales du CSA. Ils apportent un soutien technique pour observer l'univers radiophonique au niveau régional et local. Ils assurent l'instruction des demandes d'autorisations et l'observation de l'exécution des obligations que contiennent les autorisations. Ainsi, ils jouent un rôle important dans le cadre des appels à candidatures et interviennent à toutes les étapes de la procédure. Ils enregistrent les dossiers de candidature des radios, et établissent la liste des candidats admis à concourir. Ils sont consultés par le CSA pour l'élaboration du plan de fréquences et instruisent les dossiers déclarés recevables. Pour remplir cette mission, ils doivent être attentifs au respect des équilibres, au pluralisme et à la complémentarité nécessaire entre les différentes catégories de radios.

Les CTA rendent aussi des avis sur les dossiers des radios pour des demandes de changement de nom, de bureau, de programme, de site, de modification de capital et les autorisations temporaires.

Nous venons de voir quelles étaient les autorités en charge de la régulation de l'audiovisuel, voyons maintenant le fonctionnement de cette régulation.

---

<sup>781</sup> Article 28-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée.

<sup>782</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000.

<sup>783</sup> Créés par la loi n° 89-25 du 17 janvier 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 (article 29-3). Leur ressort géographique, leur nombre, leurs modalités de fonctionnement et le nombre de leurs membres sont fixées par décret après avis du CSA (décret n° 89-632 du 7 septembre 1989). Le CSA a fixé le règlement intérieur des CTR et leur a attribué leur mission dans la décision n° 92-230 du 31 mars 1992. Les CTR sont présidés par un membre d'une juridiction administrative désigné par le vice-président du Conseil d'État. Chaque CTR est composé, en outre, de quatre membres titulaires et d'autant de suppléants. Titulaires et suppléants sont désignés par le CSA de façon à combiner au mieux compétences et lieux de résidence. Chaque comité comprend un secrétaire général placé sous l'autorité de son président. La majorité des CTR dispose d'un ou deux agents techniques spécialistes des problèmes de réception et de planification des fréquences. Les CTR rendent compte de leurs activités au CSA par le biais de rapports d'activité.

### 1.2.1.2 Les autorisations

Les radios sont diffusées à partir d'émetteurs installés dans des zones de territoire. La société Radio France, société publique, dispose d'un droit de priorité pour l'obtention de fréquences sur l'ensemble des zones du territoire. Elle répartit ces fréquences à son gré entre ses différentes stations (France Culture, France Musique, Mouv' (ex-le Mouv'), France Info, France Inter, France Bleu, FIP). Les radios privées, quant à elles, doivent, pour être présentes dans une zone, obtenir du CSA une autorisation de diffusion. D'une façon générale, le nombre de fréquences FM est limité, ce qui ne permet pas au CSA de donner pleinement satisfaction aux demandes de chacun des opérateurs. En outre, les occasions de délivrer de nouvelles autorisations sont rares dans la mesure où les fréquences existantes sont attribuées pour une durée de cinq ans renouvelable deux fois. Par ailleurs, toutes les zones ne disposent pas du même nombre de fréquences, en raison de leurs particularités géographiques notamment : dans les zones frontalières, par exemple, le CSA doit veiller à ce qu'aucune fréquence accordée ne puisse brouiller les fréquences utilisées par le pays voisin. Dans une région de montagne, les fréquences sont de moindre portée que dans les zones de plaine, en raison du relief qui gêne la propagation des ondes.

La législation sur la radiodiffusion en France a divisé les radios locales privées en cinq catégories désignées par des lettres organisées par le CSA. Le CSA combine plusieurs critères :

- la nature thématique ou généraliste du programme,
- le caractère local ou national de la diffusion,
- la vocation commerciale ou non de l'opérateur,
- son indépendance capitalistique eu égard aux liens pouvant exister avec une tierce personne fournissant l'essentiel du programme.

Ainsi, une réglementation, s'est mise en place petit à petit pour 5 catégories de stations de radio privées :

- Nous détaillerons, plus loin, la catégorie A, à laquelle appartient RIM, composée des radios privées associatives dites « services associatifs éligibles au fond de soutien ». Si une radio est déclarée non éligible par la commission du FSER, une fois toutes les voies de recours épuisées, elle ne peut plus légalement se revendiquer de la catégorie A.

- La catégorie B concerne les services locaux ou régionaux (services diffusés par des opérateurs locaux ou régionaux et dont la zone de desserte ne couvre pas une population de plus de six millions d'habitants) indépendants et commerciaux qui participent à l'animation de leur zone économique et contribuent également à l'expression locale. Les services locaux ou régionaux indépendants se caractérisent en outre par la présence dans leurs émissions d'un programme d'intérêt local d'une durée quotidienne, hors publicité, d'au moins quatre heures, diffusées entre 06h00 et 22h00. Les services locaux ou régionaux indépendants peuvent également faire appel à des banques de programmes. Les radios commerciales indépendantes ou services locaux ou régionaux indépendants ne diffusent pas de programme national identifié. Il existe environ 150 radios de ce type. Le réseau régional Vibration, ou encore Radio Nova et Oui FM entrent, par exemple, dans cette catégorie. La préservation du caractère indépendant de ces radios constitue un enjeu important dans la politique radiophonique du CSA. En effet, ces radios qui subissent la concurrence des réseaux et souffrent de coûts de fonctionnement largement supérieurs à ceux de ces derniers.

- La catégorie C concerne les services locaux ou régionaux diffusant des programmes locaux et les programmes d'un réseau thématique à vocation nationale auquel elles sont affiliées ou abonnées. Ainsi ces services se caractérisent par la diffusion quotidienne d'un programme d'intérêt local identifié pendant un temps d'antenne significatif, ainsi que par la présence, à côté de ces émissions, d'un programme fourni par un service national thématique, appelé la « tête de réseau ». Les radios de catégorie C doivent diffuser quotidiennement entre 06h00 et 22h00 un programme d'intérêt local, pour une durée qui ne peut être inférieure à trois heures, hors publicité, dans les conditions prévues par la convention conclue avec le CSA. Les candidats se présentant dans cette catégorie doivent fournir des indications précises sur le réseau et les conditions contractuelles envisagées avec celui-ci, en particulier, la copie de l'accord de programmation conclu ou envisagé qui doit préciser les conditions de diffusion du programme fourni. Il existe environ 380 radios de ce type.

- La catégorie D concerne les services thématiques à vocation nationale sans décrochages locaux. Les candidats doivent décrire avec précision le contenu spécifique du programme, en particulier, le type de programmation musicale choisi, les caractéristiques des émissions non musicales, la proportion relative de la musique et des programmes parlés et, à l'intérieur de ceux-ci, le pourcentage consacré à l'information. En pratique, l'ensemble des services concernés dont les réseaux musicaux tels que Fun Radio, NRJ, Skyrock, RFM, Virgin Radio, Nostalgie, Chérie FM, Radio Classique, MFM, RTL 2, Nova. Il existe aussi dans cette catégorie des radios non musicales comme Rire et Chansons, BFM, Beur FM, Orient. Les opérateurs autorisés dans cette catégorie sont également qualifiés de « réémetteurs passifs ». Ainsi, selon les cas, les réseaux FM musicaux ont privilégié un développement en catégorie C, en catégorie D, voire ont utilisé les deux modes d'exploitation.

- La catégorie E concerne les services généralistes à vocation nationale dont les programmes, d'une grande diversité de genres et de contenus, font une large part à l'information. C'est le cas des radios Europe 1, RTL et Radio Monte-Carlo qui avaient le statut de radios périphériques, puisqu'elles émettaient depuis l'étranger (la Sarre, le Luxembourg, la principauté de Monaco), en exploitant des émetteurs en modulation d'amplitude sur les grandes ondes. Les radios de catégorie E doivent décrire avec précision les différentes catégories d'émissions qu'elles produisent. Elles peuvent effectuer des décrochages d'une durée totale quotidienne inférieure à une heure destinée à la diffusion d'informations locales.

En outre-mer, le paysage radiophonique comprend outre RFO pour le service public qui dispose dans chacun des DOM et des TOM de 2 canaux de diffusion avec RFO 1 et RFO 2, environ 175 radios privées diffusées sur 390 fréquences<sup>784</sup>. Selon Nathalie Antiope qui a écrit une thèse sur les radios des départements français d'Amérique<sup>785</sup>, sur 65 fréquences utilisées, il existe en Martinique :

- 27 radios de catégorie A,
- 11 de catégorie B,
- 1 de catégorie C.
- RFO1, qui est le programme local (Radio Martinique, Radio Mayotte, Radio Guyane...), dispose de 9 fréquences.
- RFO 2, qui diffuse les programmes de France Inter, en possède 7.

En Guadeloupe, pour 62 fréquences, il existe :

- 31 radios de catégorie A,
- 7 de catégorie B,
- 0 de catégorie C.
- RFO a 10 fréquences.
- RFO 2 en a 7.

Cela fait un total de 127 radios privées et 160 fréquences. Lorsque j'ai interrogé Nathalie Antiope sur les différences importantes d'une année sur l'autre en ce qui concerne le nombre de radios privées et leurs fréquences, elle n'était pas surprise par cette question :

La différence entre les chiffres ne m'étonne pas car les DOM sont des espaces singuliers, et les dirigeants des radios ne respectent et ne remplissent pas toujours leurs obligations. C'est pour cela que les chiffres ne sont que des approximations. Même le CTR (futur) a du mal à faire son travail correctement ici... C'est pour cela que les chiffres peuvent considérablement varier d'une année sur l'autre.

Le CSA doit veiller à l'équilibre dans l'attribution d'une part suffisante des ressources en fréquences aux radios associatives sur l'ensemble du territoire, à l'équilibre entre les

---

<sup>784</sup> CSA, 1<sup>er</sup> janvier 2004.

<sup>785</sup> Pour une histoire du paysage radiophonique en Guadeloupe et en Martinique voir le chapitre 4 de la thèse de Nathalie Antiope (*Radio infranationale et discursivité identitaire en milieu insulaire : des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques. Le cas des Départements français d'Amérique*, sous la direction de Guy Lochard et Bruno Ollivier, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008).

réseaux nationaux de radiodiffusion, d'une part, et les services locaux, régionaux et thématiques indépendants d'autre part et l'équilibre d'accès du public à des services dont les programmes contribuent à l'information politique et générale<sup>786</sup>.

En 2005, le CSA et les 16 CTA (12 en métropole et 4 outre-mer) régulent un univers radiophonique formé par 1 070 opérateurs de radio pour 3 538 fréquences attribuées dont :

- 24,7% des fréquences pour les radios de catégorie A,
- 15,2% pour la catégorie B,
- 18% pour les radios de catégorie C,
- 28,1% pour les radios de catégorie D,
- 14% pour celle de catégorie E (cf. tableau ci-dessous).

### Opérateurs privés et fréquences par CTA en France métropolitaine en 2004<sup>787</sup> :

CTR		Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D	Cat. E	Total
Marseille	Opérateurs	46	19	47	12	3	127 opérateurs
	Fréquences	69	42	87	105	53	356 fréquences
Bordeaux	Opérateurs	51	12	26	13	3	105 opérateurs
	Fréquences	73	43	43	79	42	280 fréquences
Dijon	Opérateurs	40	8	18	10	3	79 opérateurs
	Fréquences	59	24	35	55	29	202 fréquences
Rennes	Opérateurs	51	18	35	12	3	119 opérateurs
	Fréquences	86	56	57	98	48	345 fréquences
Lille	Opérateurs	25	12	24	9	2	72 opérateurs
	Fréquences	25	23	46	38	30	162 fréquences
Lyon	Opérateurs	71	25	44	14	3	157 opérateurs
	Fréquences	136	94	80	147	62	519 fréquences
Caen	Opérateurs	33	11	30	14	3	91 opérateurs
	Fréquences	51	38	49	78	24	240 fréquences
Toulouse	Opérateurs	86	12	47	14	3	162 opérateurs
	Fréquences	164	74	91	115	65	509 fréquences
Clermont	Opérateurs	30	9	15	13	3	70 opérateurs
	Fréquences	49	21	33	87	45	235 fréquences
Poitiers	Opérateurs	29	11	11	12	3	66 opérateurs
	Fréquences	46	48	19	75	35	223 fréquences
Paris	Opérateurs	36	23	11	13	3	86 opérateurs
	Fréquences	33	32	18	26	10	119 fréquences
Nancy	Opérateurs	56	18	43	13	3	133 opérateurs
	Fréquences	83	43	78	93	51	348 fréquences
<b>Total</b>	<b>Opérateurs<sup>788</sup></b>	<b>545</b>	<b>156</b>	<b>349</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>1 070 opérateurs</b>
	<b>Proportion</b>	<b>50,9%</b>	<b>14,6%</b>	<b>32,6%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,3%</b>	
<b>Total</b>	<b>Fréquences</b>	<b>874</b>	<b>538</b>	<b>636</b>	<b>996</b>	<b>494</b>	<b>3 538 fréquences</b>
	<b>Proportion</b>	<b>24,7%<sup>789</sup></b>	<b>15,2%</b>	<b>18%</b>	<b>28,1%</b>	<b>14,0%</b>	

Source CSA au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Comme on peut le voir un peu moins de 10 ans plus tard, il y a une forte diminution du nombre des opérateurs (de 1 070 à 852) tandis que le nombre de fréquences a beaucoup augmenté (de 3 538 à 5 083) dans tous les CTA. La diminution des opérateurs est due aux opérateurs de catégorie C qui passent de 349 opérateurs à 72 tandis que le nombre de

<sup>786</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, modifiant l'article 29 de la loi n° 86-1067.

<sup>787</sup> LEAL Sayonara, *Les radios associatives en France : des espaces publics d'expression et de reconnaissance des différences socioculturelles ?*, mémoire du master 2 de sociologie – mention changement social, Université de Lille, Lille, 2004/2005, p60.

<sup>788</sup> Chaque opérateur autorisé sur plusieurs CTA n'est compté qu'une fois.

<sup>789</sup> Le SNRL pense que « le secteur associatif devrait bénéficier de 25% au moins des fréquences et utiliser des puissances d'émission "lui garantissant un véritable confort d'écoute". » (CLUZEL Jean, *Rapport général*, n° 85, *op. cit.*).

fréquences de cette catégorie diminue un peu (de 636 à 572 fréquences) ce qui montre les regroupements. L'augmentation du nombre de fréquences est due aux catégories B (qui passent de 538 à 863,5), D (de 996 à 1 720), E (de 494 à 850) et aux A. Il y a 30 opérateurs (le nombre augmente dans tous les CTA sauf à Nancy et Marseille) et 200 fréquences en plus dans la catégorie A. Le nombre d'opérateurs des catégories B et D sont aussi en augmentation.

Nombre d'opérateurs et de fréquences FM par CTA et par catégories en métropole au 31/12/2012<sup>790</sup>

CTA	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C		CATÉGORIE D		CATÉGORIE E		TOTAL	
	opérateurs	Fréquences	opérateurs	fréquences	opérateurs	fréquences	opérateurs	fréquences	opérateurs	fréquences	opérateurs	Fréquences
<b>BORDEAUX</b>	53		16		9		14		4		96	
		90		55		43		105		62		355
<b>CAEN</b>	34		13		9		21		3		80	
		61		67		47		155		64		394
<b>CLERMONT-FERRAND</b>	35		13		7		18		4		77	
		65		52		27		135		58		337
<b>DIJON</b>	39		11		7		18		3		78	
		67		41		32		99		49		288
<b>LILLE</b>	26		13		13		17		3		72	
		28		50		52		81		48		259
<b>LYON</b>	80		28		19		20		4		151	
		<b>163</b>		<b>124</b>		<b>67</b>		<b>239</b>		<b>119</b>		<b>712</b>
<b>MARSEILLE</b>	45		24		21		19		3		112	
		100		87		91		176		98		552
<b>NANCY</b>	50		23		12		20		3		108	
		98		92		63		193		100		546
<b>PARIS</b>	38		21		2		18		4		83	
		38,5		44,5		4		74		25		186
<b>POITIERS</b>	32		10		5		19		3		69	
		55		61		17		110		51		294
<b>RENNES</b>	53		19		9		16		3		100	
		92		70		37		159		67		425
<b>TOULOUSE</b>	94		17		24		18		3		156	
		220,5		120		92		194		109		735,5
<b>TOTAL OPÉRATEURS*</b>	<b>575</b>		<b>175</b>		<b>72</b>		<b>25</b>		<b>5</b>		<b>852</b>	
<b>TOTAL FRÉQUENCES</b>		<b>1078</b>		<b>863,5</b>		<b>572</b>		<b>1720</b>		<b>850</b>		<b>5083,5</b>

\* Chaque opérateur autorisé dans plusieurs CTA n'est compté qu'une fois.

<sup>790</sup> [http://www.csa.fr/var/ezflow\\_site/storage/csa/rapport2012/donnees/chap\\_annexes/2\\_autoris\\_conventions.htm](http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2012/donnees/chap_annexes/2_autoris_conventions.htm)

Si on se focalise sur les fréquences dont disposent les radios pour l'année 2003, on obtient le tableau ci-dessous.

**Pourcentages de fréquences par catégorie au 31 décembre 2003<sup>791</sup> :**

CTR	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Marseille	20	8,9	25,9	29,5	15,7
Bordeaux	25,6	15,2	15,5	28,5	15,2
Dijon	29,9	10,9	19,4	25,4	14,4
Rennes	25	16	16,6	28,5	13,9
Lille	17,8	13,6	28,4	22,5	17,7
Lyon	25,7	16,5	17,6	27,8	12,4
Caen	21,3	15,8	20,4	32,5	10
Toulouse	32,2	14,5	19,5	21,1	12,7
Clermont	22,3	8,6	14,5	35,8	18,5
Paris	20,7	21,5	8,5	33,6	15,7
Nancy	26,8	26,9	18,2	20,7	7,4
<b>Total</b>	24,9	14,6	18,9	27,6	14

Source : Élaboré à partir des du Rapport d'activités du CSA 2003, 2004.

Un peu moins de 10 ans plus tard, les pourcentages ont évolué comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous aux dépens des catégories A et C et au profit des catégories B, D et E. Pour les radios de catégorie A, il y a diminution du pourcentage dans les CTA de Marseille, Bordeaux, Caen, Dijon, Rennes, Lille, Lyon, Toulouse, Clermont, Nancy). Seul le CTA de Paris fait exception.

**Pourcentage de fréquences FM privées par catégories en métropole au 31/12/2013<sup>792</sup> :**

CTA	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D	CATÉGORIE E
Bordeaux	25%	16%	12%	30%	17%
Caen	15%	17%	12%	40%	16%
Clermont	20%	15%	8%	40%	17%
Dijon	23%	14%	11%	35%	17%
Lille	11%	19%	20%	31%	19%
Lyon	23%	17%	09%	34%	17%
Marseille	18%	16%	16%	32%	18%
Nancy	18%	17%	12%	35%	18%
Paris	21%	24%	02%	40%	13%
Poitiers	19%	20%	06%	38%	17%
Rennes	22%	16%	09%	37%	16%
Toulouse	30%	16%	13%	26%	15%
<b>% TOTAL</b>	<b>21%</b>	<b>17%</b>	<b>11%</b>	<b>34%</b>	<b>17%</b>

<sup>791</sup> LEAL Sayonara, *Les radios associatives en France*, op. cit. p61.

<sup>792</sup> [http://www.csa.fr/var/ezflow\\_site/storage/csa/rapport2012/donnees/chap\\_annexes/2\\_autoris\\_conventions.htm](http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2012/donnees/chap_annexes/2_autoris_conventions.htm)

Aujourd'hui les radios diffusant à l'échelon national ont des fréquences presque toujours différentes dans chaque région. La possibilité de rationaliser la bande FM grâce à des monofréquences pour les radios diffusant à l'échelon national, poserait des problèmes techniques importants. Et l'utilité diminue avec l'arrivée de la RNT.

Des chiffres datant du 15 janvier 1996<sup>793</sup>, indique la répartition des fréquences radiophoniques suivantes :

**2 861 fréquences privées :**

- 778 pour 550 opérateurs de radios de catégorie A
- 575 fréquences pour les 250 de catégorie B.
- 682 fréquences pour les radios de catégorie C.
- 469 fréquences les radios de catégorie D (NRJ, Skyrock, Fun Radio, Chérie FM, RTL2, BFM, RFM, Radio Classique).
- 357 pour les radios de catégorie E (Europe 1, RTL, RMC).

**2 569 fréquences publiques :**

- 221 pour France Info
- 453 pour les radios locales
- 629 pour France Inter
- 626 pour France Culture
- 629 pour France Musique
- 2 pour Radio Bleue et 9 pour FIP

Il est difficile d'évaluer le déséquilibre entre les fréquences privées et publiques dans la mesure où toutes les fréquences ne sont pas équivalentes, leur efficacité dépendant des puissances d'émission et de ce qui est appelé « dégagement du point d'émission » qui fait varier l'étendue de la zone de service. Il est aussi impossible de savoir si les fréquences sont réparties avec le plus d'efficacité, c'est-à-dire d'évaluer la part d'espace hertzien occupée par une catégorie de radio dans la mesure où les 5 catégories du CSA ne recourent ni les catégories de Médiamétrie ni celles du SJTIC (Service Juridique et Technique de l'Information et de la Communication remplacé en 2000 par la Direction du Développement des Médias).

Voici les catégories statistiques des audiences définies par le SJTIC grâce à une collaboration avec le CSA :

- la catégorie des radios généralistes,
- la catégorie des radios thématiques nationales (le SJTIC fait la distinction entre les radios musicales et les autres qui recourent quatre des cinq radios du secteur public : France Info, France Culture, France Musique et Radio Bleue),
- la catégorie des radios locales,
- la catégorie « autre » composée de RFI, des radios étrangères et des radios non identifiées.

Voici les catégories statistiques des audiences définies par Médiamétrie :

- Les radios de service public regroupent RFI et les stations de Radio France.
- Radio France : FIP, France Info, France Inter, France Musique, France Bleu, France Culture, France Vivace, Le Mouvement.
- Les radios privées commerciales regroupent l'ensemble des stations commerciales locales, régionales et nationales.
- Les radios privées associatives regroupent les radios pour lesquelles la publicité représente moins de 20% du chiffre d'affaires : RIM
- Les autres programmes regroupent les radios étrangères, les autres radios ou non-identifiées, les radios sans statut, les NSP.
- Les programmes généralistes : Europe 1, France Inter, France BLEU, RTL, RMC, Sud Radio.

---

<sup>793</sup> CSA, Rapport « Bilan de l'usage des fréquences affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par voie hertzienne terrestre », présenté au Parlement, janvier 1996.

- Les programmes musicaux : Chérie FM, Le Mouv', Fun Radio, Nostalgie, MFM, RFM, NRJ, RTL2, Rire et Chansons, Virgin Radio, Skyrock.
- Les programmes thématiques : BFM, France Info, France Culture, Radio Classique, France Musique, RFI.
- Les programmes locaux : FIP, radios locales non affiliées à un réseau national.

Le CSA a comparé le nombre de fréquences de radio en FM en service en France métropolitaine avec celles utilisées au Royaume-Uni et en Allemagne (leurs superficies étant semblables).

	Allemagne	Royaume-Uni	France (métropole)
<b>Service Public</b>	760	666	2 570
<b>Radios privées</b>	577	176	3 256 *
<b>Total</b>	1 337	842	5 826*

\* y compris les fréquences des radios d'autoroute

Contrairement à la France, le nombre de fréquences bénéficie aux radios publiques en Allemagne et au Royaume-Uni. Les radios privées sont à cette époque en phase de développement alors qu'elles sont en voie de stabilisation en France.

Le tableau suivant donne le nombre moyen de fréquences FM diffusées sur une zone de 1000 km<sup>2</sup> :

	Allemagne	Royaume-Uni	France (métropole)
<b>Surface en km<sup>2</sup></b>	356 000	230 000	550 000
<b>Nombre de fréquences pour 1 000 km<sup>2</sup></b>	3,75	3,66	10,57

Ainsi, à superficie égale, il y a presque trois fois plus de fréquence en France qu'en Allemagne et au Royaume-Uni. Toutefois, les émetteurs allemands sont plus puissants. Le Royaume-Uni utilise peu la bande FM entre 105 et 108 Mhz et a réservé des portions de la bande FM à différentes classes de services (privés et publics). La France dispose de beaucoup de fréquences de faible puissance comme ceux de Radio France et des radios d'autoroute (autour de 400 fréquences de 200 Watts maximum)<sup>794</sup>.

Ci-dessous des exemples de caractéristiques de diffusion de différentes radios (zone de planification, Puissance Apparente Rayonnée...):

Nom de la radio	Zone de planification	Fréquence (en MHz)	Adresse du site de diffusion	Altitude du site (en mètres)	Hauteur de l'antenne (en mètres/sol)	PAR max (en watts)	Date d'autorisation	Catégorie de la radio
RIM	Paris	95,2	Towercast,	87	207	4 000	22-mai-01	A
			tour Mercuriale,					

<sup>794</sup> CLUZEL Jean, *Rapport général*, n° 85, *op. cit.*

<b>93170 Bagnolet</b>								
RTL 2	Paris	105,9	tour Eiffel,	33	294	10 000	24-juil-07	D
			Paris (7e)					
Skyrock	Paris	96	tour Eiffel,	33	299	10 000	24-juil-07	D
			Paris (7e)					
Nostalgie	Paris	90,4	tour Eiffel,	33	305	10 000	24-juil-07	D
			Paris (7e)					
Nostalgie	Fontainebleau	95,3	TDF,	123	43	200	24-juil-07	D
			Butte de Montceau,					
			77210 Avon					
Nostalgie	Melun	90,2	Towercast,	75	72	1 000	24-juil-07	D
			7, rue Claude-Bernard,					
			77000 Melun					
Nostalgie	Mantes-la-Jolie	90,6	Towercast,	126	34	200	24-juil-07	D
			lieudit La Plagne, rue de Bellevue,					
			78930 Guerville					
Nostalgie	Beauvais	90,4	Towercast,	141	51	500	24-juil-07	D
			château d'eau, lieudit Le Moyeu Ferré,					
			60000 Beauvais					
Nostalgie	Compiègne	90,3	Towercast,	141	53	1 000	24-juil-07	D
			lieudit Le Mont d'Huette,					
			60680 Jonquières					
Nostalgie	Creil	94,1	TDF,	114	31	200	24-juil-07	D
			route du Connétable,					
			60300 Apremont					
Campus Amiens	Amiens	87,7	TDF,	111	89	500	30-déc-08	A
			route d'Amiens, château d'eau Mi Grogne,					
			Dury (80)					
Europe Sport 1	Paris	99,9	TDF,	30	310	4 000	15-juil-09	D
			tour Eiffel,					
			Paris (75)					
Europe Sport 1	Paris	99,9	tunnel de Saint-Cloud,			10	15-juil-09	D
			Saint-Cloud (92)					
NRJ	Châteaudun	103	Towercast,	147	39	1 000	25-nov-08	D
			château d'eau de la Folie,					
			Saint-Denis-les-Ponts (28)					
NRJ	Vire	106,6	TDF,	214	43	1 000	25-nov-08	D
			La Besnardière,					
			Vire (14)					
NRJ	Nogent-le-Rotrou	100,5	Towercast,	170	40	1 000	25-nov-08	D
			lieudit le Bois Jolly, route de Brunell,					
Radio Courtoisie	Cherbourg	87,8	Towercast, 12, rue de Brie, immeuble Béliet, Octeville (50)	76	53	500	25-nov-08	A
Radio Courtoisie	Chartres	104,5	TDF, lieudit les Hauts Saumons, chemin des G, Chartres (28)	151	32	1 000	25-nov-08	A

Radio Courtoisie	Caen	100,6	Towercast, quartier de la Haute-Folie, tour 1101, Hérouville-Saint-Clair (14)	58	43	100	25-nov-08	A
Radio Courtoisie	Le Mans	98,8	Towercast, lieudit La Noé, route de Rouillon, Rouillon (72)	106	75	100	25-nov-08	A
Radio Courtoisie	Le Havre	101,1	TDF, Harfleur, Harfleur (76)	86	75	1 000	25-nov-08	A
Radio Courtoisie	Paris	95,6	TDF, fort de Romainville, 93230 Romainville	127	117	4 000	24-juil-07	A
RTL	Saint-Amand-Montrond	104,3	TDF,	288	59	1 000	24-juin-08	E
			lieudit Champs de derrière, Saint-Amand-Montrond (18)					
RTL	Châteauroux	104,1	TDF,	160	42	1 000	24-juin-08	E
			lieudit Rouille Couteaux, Saint-Maur (36)					
RTL	Le Blanc	101,3	TDF,	120	49	1 000	24-juin-08	E
			la gare, rue Lionel-Bordessolles, Le Blanc (36)					
RTL	Tours	104	TDF,	91	60	2 000	24-juin-08	E
			rue de Cange, Saint-Avertin (37)					
RTL	Blois	103,6	TDF,	112	62	1 000	24-juin-08	E
			lieudit La Gargotière, 21, rue Jules-Berthonneau, Saint-Gervais-la-Forêt (41)					
RTL	Romorantin-Lanthenay	104	TDF,	107	60	1 000	24-juin-08	E
			lieudit Les Bruyères, Romorantin-Lanthenay (41)					
RTL	Orléans	104,3	TDF,	130	69	2 000	24-juin-08	E
			rue des Muids, Ingre (45)					
RTL	Niort	106	TDF,	51	80	1 000	24-juin-08	E
			usine des eaux, Niort (79)					
RTL	Parthenay	99,8	TDF,	218	127	1 000	24-juin-08	E
			Bois de Boula, lieudit Les Chateliers, Parthenay (79)					
RTL	Châtelleraut	101,3	TDF, lieudit La Barbotterie,	142	90	1 000	24-juin-08	E
			Antran (86)					
RTL	Poitiers	104,3	Towercast,	123	69	1 000	24-juin-08	E
			11, rue de Nimègue, Poitiers (86)					
RTL	Bordeaux	105,1	TDF,	66	206	5 000	19-juin-07	E
			avenue du Domaine-de-Vialle, 33270 Bouliac					
RTL	Bayonne	105,1	TDF,	890	15	5 000	19-juin-	E

			col de Saint-Ignace, La Rhune, 64310 Ascain				07	
RTL	Ile d'Oléron	107,5	Towercast, château d'eau, 170, route de la Cotinière, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron	9	55	200	19-juin-07	E

Selon Quid.fr de 2007, il existe encore en France environ 3 250 « zones d'ombre » dans lesquelles les faisceaux hertziens ne parviennent pas, à l'instar des vallées encaissées. Il faudrait pour y remédier 2 050 installations locales supplémentaires<sup>795</sup>.

Selon le CSA, en 2004, le nombre moyen de radios qu'un auditeur pouvait recevoir en France métropolitaine était d'environ 20. Les premières estimations avancées par des experts étaient que la marge d'optimisation se situait entre 5% et 20%<sup>796</sup>. Si, à Paris, les auditeurs bénéficient de plus de 50 stations, 30% de la population française reçoit moins de dix programmes : la radio numérique<sup>797</sup> pourrait permettre à chaque Français de bénéficier à terme d'une offre élargie et, en particulier, d'une diffusion réellement nationale pour les grands réseaux dont la couverture ne dépasse pas aujourd'hui 75% de la population métropolitaine. Le plan de déploiement de la radio numérique sera conçu sur une base nationale, ce qui représentera un changement d'échelle important par rapport à l'approche multi-villes précédemment retenue. Ce changement d'échelle n'empêchera pas d'apporter des solutions mieux adaptées aux spécificités des radios régionales et locales, notamment associatives.

#### Tableau du nombre de radios passant au numérique dans les trois premières zones<sup>798</sup> :

	Zone de Paris		Zone de Marseille		Zone de Nice	
	Analogique	Numérique	Analogique	Numérique	Analogique	Numérique
<b>Radios privées</b>	48 <sup>799</sup>	55 <sup>800</sup>	32 <sup>801</sup>	41 <sup>802</sup>	29 <sup>803</sup>	40 <sup>804</sup>
<b>Radios publiques</b>	8	8	7 <sup>805</sup>	8	6 <sup>806</sup>	8

<sup>795</sup> [http://www.quid.fr/2007/Information/Audience\\_Radiodiffusion/1](http://www.quid.fr/2007/Information/Audience_Radiodiffusion/1)

<sup>796</sup> CSA, Dossiers d'actualité, « Radio : l'étude de replanification des fréquences MF devrait être lancée à la rentrée 2004 », *La Lettre du CSA*, n° 175, juillet 2004 (date de publication sur le site internet du CSA : 21 juillet 2004), [http://www.ctic.fr/pdf/csa\\_fm2006.pdf](http://www.ctic.fr/pdf/csa_fm2006.pdf)

<sup>797</sup> Selon le journaliste Thibault Leroi, « [L]a première extinction d'un signal analogique en France a eu lieu le 4 février [2009] dans la zone de Coulommiers (Seine-et-Marne). La dernière région de métropole doit passer à la diffusion numérique avant le 30 novembre 2011. » (LEROI Thibault, « TDF - Les salariés manifestent sous la Tour Eiffel », *Radioactu.com*, 24/06/2009, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/109233/tdf-les-salaries-manifestent-sous-la-tour-eiffel/>).

<sup>798</sup> CSA, « Radio numérique », 26/05/09, [http://www.csa.fr/upload/dossier/radio\\_numerique\\_26\\_mai\\_09\\_b.pdf](http://www.csa.fr/upload/dossier/radio_numerique_26_mai_09_b.pdf)

<sup>799</sup> 14 radios seront en temps partagé.

<sup>800</sup> 7 nouveaux projets hertziens dans la zone (Radio Mandarin d'Europe, R2O, Crooner fréquence numérique, Jazz Radio, Antinea Radio, LCI Radio, RTL L'Equipe) et 10 radios en temps partagé.

<sup>801</sup> Certaines radios autorisées en FM ne se sont pas portées candidates en numérique.

<sup>802</sup> 12 nouveaux projets dans la zone (radios hertziennes nouvelles et radios ne diffusant pas en FM dans la zone de Marseille) : Radio Lina, RAJE Marseille, R2O, Latina FM, TSF Jazz, Antinea Radio, Ouï FM, Europe 1 Sport, France Maghreb 2, Africa n° 1, LCI Radio, RTL L'Equipe.

<sup>803</sup> Certaines radios autorisées en FM ne se sont pas portées candidates en numérique.

<sup>804</sup> 13 nouveaux projets dans la zone (radios hertziennes nouvelles et radios ne diffusant pas en FM dans la zone de Nice) : Radio Campus Côte d'Azur, Grimaldi FM, Sud Radio, Alta Frequenza, Radio FG, R2O, Latina FM, Radio Nova, Ouï FM, Europe 1 Sport, Jazz Radio, LCI Radio, RTL L'Equipe.

<sup>805</sup> RFI n'est pas diffusé en FM à Marseille.

<sup>806</sup> FIP et RFI ne sont pas diffusés en FM à Nice.

Dans le cadre de la procédure d'appel aux candidatures du 26 mars 2008 pour la Radio Numérique Terrestre, le CSA, réuni en assemblée plénière le 26 mai 2009, a décidé de présélectionner dans la zone de Paris les candidats suivants :

- RNT1-A-009 Association Radio Soleil (Radio Soleil)
- RNT1-A-010 Association Radio Notre-Dame (Radio Notre-Dame)
- RNT1-A-011 Association ANPHI (Vivre FM) (temps partagé)
- RNT1-A-013 Association Fréquence Protestante (Fréquence Protestante) (temps partagé)
- RNT1-A-014 Association Programme Associatif Radiophonique d'Intérêt Social (Fréquence Paris Plurielle)
- RNT1-A-015 Association Radio Aligre dit Aligre FM (Aligre FM) (temps partagé)
- RNT1-A-017 Association Une Radio Étudiante à Paris (Radio Campus Paris) (temps partagé)
- RNT1-A-022 Association Les Antennes de la Relève (Néo)
- RNT1-A-025 Association Le Carré de Chine (Radio Mandarin d'Europe)
- RNT1-A-079 Association diffusion de tout moyen de communication (Radio Libertaire)
- RNT1-A-080 Association Radio Pays (Radio Pays) (temps partagé)
- RNT1-A-092 Association AFAC (AYP FM)
- RNT1-A-120 Association Ici & Maintenant (Ici & Maintenant) (temps partagé)**
  
- RNT1-B-005 Association pour la Communication Juive (Radio J) (temps partagé)
- RNT1-B-006 Association Fonds Social Juif Unifié (RCJ) (temps partagé)
- RNT1-B-007 Association pour le Progrès et la Diffusion des Cultures Juives (Judaïque FM) (temps partagé)
- RNT1-B-016 SAS RTV Multicom (Voltage)
- RNT1-B-018 SA Ado FM (Ado)
- RNT1-B-024 SAS Ouï FM (Ouï FM)
- RNT1-B-026 SA Alfa Diffusion (Radio Alfa)
- RNT1-B-044 SAS Société parisienne de Radiodiffusion Culturelle et Musicale (Génération 88.2)
- RNT1-B-062 SAS Canal 9 (Chante France)
- RNT1-B-073 SARL LVP (Radio Shalom) (temps partagé)
- RNT1-B-084 SARL Tropiques FM (Tropiques FM)
  
- RNT1-D-002 SAS FG Concept (Radio FG)
- RNT1-D-003 SAS Jenioos Media (R2O - Air 2 Eau)
- RNT1-D-008 SA SERC (Fun Radio)
- RNT1-D-009 SA SODERA (RTL2)
- RNT1-D-011 SAS Crooner International (Crooner Fréquence Numérique)
- RNT1-D-017 SAS Société Régie Musique Latine (Latina FM)
- RNT1-D-022 SAS Radio Classique (Radio Classique)
- RNT1-D-026 SARL Espaces TSF (TSF Jazz)
- RNT1-D-027 SARL Radio Nova (Radio Nova)
- RNT1-D-028 SARL BRTV (Antinea Radio)
- RNT1-D-030 SAS Rire et Chansons (Rire et Chansons)
- RNT1-D-031 SAS Chérie FM (Chérie FM)
- RNT1-D-032 SAS Radio Nostalgie (Nostalgie)
- RNT1-D-033 SAS NRJ (NRJ)
- RNT1-D-039 SAS Europe 1 Sport (Europe 1 Sport)
- RNT1-D-040 SAS Europe 2 Entreprises (Virgin Radio)
- RNT1-D-041 SAS RFM Entreprises (RFM)
- RNT1-D-047 SA Business FM (BFM)
- RNT1-D-048 SAS Aime C2 (Beur FM)
- RNT1-D-049 SARL Norsucom (France Maghreb 2)
- RNT1-D-051 SA Africa Média (Africa n° 1)
- RNT1-D-053 SA Vortex (Skyrock)
- RNT1-D-059 SARL Jazz France (Jazz Radio)
- RNT1-D-060 SAS Regroupement des Radios Musulmanes de France - Radio Orient (Radio Orient)
- RNT1-D-064 SA LV & CO (MFM)

RNT1-E-001 Association Comité de Défense des Auditeurs de Radio Solidarité (CDARS) (Radio Courtoisie)  
RNT1-E-003 SAS Prefas 1 (LCI Radio)  
RNT1-E-004 SA CLT-UFA (RTL)  
RNT1-E-005 SNC La Radio du Sport et de l'Information (RTL L'équipe)  
RNT1-E-006 SAM Lagardère Active Broadcast (Europe 1)  
RNT1-E-007 SAM Radio Monte-Carlo (RMC)

La nouveauté en ce qui concerne les radios associatives est, par exemple, l'arrivée de Radio Mandarin d'Europe<sup>807</sup>. Radio Mandarin d'Europe souhaite, selon la déclaration du 30 septembre 2008 à la préfecture de police de Paris de l'Association Le Carré de Chine (dont le siège social est au 8 avenue de Choisy) :

- collecter, promouvoir et diffuser des informations et des événements d'ordre économique, social et culturel des communautés chinoises francophones,
- capitaliser les connaissances du monde sinophone rédigées en français,
- faciliter les échanges de toute nature intra et extra-communautaires,
- offrir un support de communication aux structures associatives et aux toutes petites entreprises,
- contribuer au soutien moral et à la réinsertion sociale des personnes en difficulté,
- maintenir, développer et resserrer les liens entre les communautés.

Le changement qui a surpris les commentateurs est le changement de statut de Radio Courtoisie (Association Comité de Défense des Auditeurs de Radio Solidarité) qui était jusqu'à présent une radio associative et qui devient une radio commerciale généraliste à vocation nationale. Il faut dire que cette radio associative se distinguait déjà parmi les radios associatives puisqu'elle diffusait déjà à Caen (100,6 MHz), Cherbourg (87,8 MHz), Le Havre (101,1 MHz), Chartres (104,5 Mhz) et au Mans (98,8 MHz) alors que les radios associatives doivent par définition émettre dans une seule localité. Radio Courtoisie est donc promu au rang de catégorie E à côté des anciennes radios périphériques

- RTL (SA CLT-UFA),
- RMC (Radio Monte-Carlo),
- Europe 1 (SAM Lagardère Active Broadcast),

et des deux nouvelles radios nationales que sont :

- LCI Radio (SAS Prefas 1), fermée en février 2011,
- RTL L'équipe (SNC La Radio du Sport et de l'Information).

Nous venons de faire un bilan du paysage radiophonique en France, voyons maintenant le cadre normatif et la réglementation qui sont appliqués en ce qui concerne les radios associatives.

### 1.2.1.3 La réglementation

Nous allons étudier les obligations et droits juridiques des radios associatives. Par « obligations et droits juridiques » des radios associatives, il faut entendre d'une part les

---

<sup>807</sup> D'autres radios ou émissions de radio visent la communauté asiatique comme Radio Asie présidée par Michel Lefebvre.

obligations et droits légaux, c'est-à-dire ce que demande et permet la loi, et d'autre part les obligations contractuelles, c'est-à-dire ce que demande et permet le CSA. Pour comprendre les obligations juridiques applicables aux radios associatives, il faut comprendre l'histoire des radios associatives. Pour comprendre l'histoire des radios associatives il faut comprendre l'histoire de la radio tout court et notamment l'histoire juridique de la radio. Et l'histoire de la radio est directement liée à l'histoire du rapport de l'Etat aux médias, donc de sa politique culturelle et économique en matière de média. C'est en effet l'Etat qui donne ou non la possibilité de diffuser aux stations de radio. En effet, les radios que nous appelons aujourd'hui « radios associatives » ou radio de catégorie A s'inscrivent dans l'histoire des « radios pirates » ou « radios libres ». Et ces radios sont dites « pirates » parce qu'elles sont illégales. Elles sont illégales parce qu'elles existent en dépit du monopole de l'Etat sur la radiodiffusion française qui date du 23 mars 1945. Les « radios pirates » se veulent au moment de leur création, à la fin des années 70, en lutte pour la fin du monopole d'Etat sur l'audiovisuel. Beaucoup d'entre elles se battent d'ailleurs uniquement pour la suppression du monopole, et pour avoir le droit d'exister. Après avoir obtenu gain de cause, ces dernières n'ont donc plus vraiment d'objet et de raison d'être.

Les radios associatives telles qu'on les connaît aujourd'hui sont issues de plusieurs réformes importantes qui ont lieu principalement entre 1981 et 1989. Ces lois illustrent la difficulté à encadrer ce secteur à la fois diversifié et évolutif. Plus que dans d'autres domaines, en matière de radio le droit ratifie le fait. Dans le cadre des politiques publiques de communication concernant le fonctionnement des radios privées locales en France il y a eu cinq mesures décisives :

- 1) la loi du 9 novembre 1981<sup>808</sup> qui autorise des dérogations au monopole pour les radios privées locales ;
- 2) la loi audiovisuelle de 29 juillet 1982<sup>809</sup> qui a décentralisé le système audiovisuel français et a permis l'autorisation de radios privées de proximité ;
- 3) le décret 1<sup>er</sup> décembre 1984 d'application de la loi dite Fillioud qui permet la création du FSER ;
- 4) la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> août 1984<sup>810</sup> qui autorise les radios associatives à faire de la publicité ;
- 5) la création du CSA en 1989<sup>811</sup> qui remplace la CNCL (Commission Nationale de la Communication et des Libertés). La loi donne compétence au CSA pour définir les catégories de services radiophoniques et a institué les comités techniques radiophoniques chargés de l'instruction des demandes d'autorisation et du suivi de celles-ci. Dans cette même année 1989 le sénateur socialiste de l'Hérault Gérard Delfau fait passer un amendement autorisant des radios à but non lucratif à bénéficier du FSER tout en ayant moins de 20 pour cent de publicité locale.

En France, il n'existe pas de loi spécifique pour les radios associatives mais une loi dite de Liberté de Communication de 1986 (plus précisément ses articles 28 et 80), qui organise l'ensemble du système audiovisuel. Cette loi poursuit le travail des lois de 1981, 1982, 1984 et est modifiée notamment en 1989, 2000<sup>812</sup> et 2004 et complétée par le Code des postes et des communications, le Code de la santé publique, le Code de la propriété intellectuelle, le Code général des impôts<sup>813</sup> ...

---

<sup>808</sup> Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981.

<sup>809</sup> Loi n° 82-652 du 29 juillet 1982.

<sup>810</sup> Loi n° 84-742 du 1<sup>er</sup> août 1984.

<sup>811</sup> Loi n° 89-25 du 17 janvier 1989.

<sup>812</sup> La loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000 établit aussi un nouvel espace pour les télévisions locales. Les collectivités locales et les associations sans but lucratif peuvent prendre en charge la gestion d'une chaîne de télévision de proximité selon des objectifs et moyens clairs et contractuels.

<sup>813</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p17.

Les Radios privées associatives de catégorie A sont des radios regroupant les services non commerciaux qui remplissent des missions de communication sociale de proximité, définies par la loi et entendues comme le fait de favoriser

- les échanges entre les groupes sociaux et culturels,
- l'expression des différents courants socioculturels,
- le soutien au développement local,
- la protection de l'environnement,
- la lutte contre l'exclusion.

Les radios associatives sont éligibles au FSER<sup>814</sup>. Leurs éventuelles ressources commerciales provenant de messages diffusés à l'antenne et présentant le caractère de publicité de marque ou de parrainage doivent être inférieures à 20% de leur chiffre d'affaires<sup>815</sup>.

Leur programme d'intérêt local, hors publicité, doit représenter une durée quotidienne d'au moins quatre heures diffusées entre 06h00 et 22h00<sup>816</sup>. Pour le CSA,

Est considéré comme programme d'intérêt local, dès lors qu'il est diffusé sur une zone dont la population est inférieure à six millions d'habitants et qu'il est réalisé localement par des personnels ou des services locaux directement rémunérés par le titulaire de l'autorisation, les émissions d'information locale, les émissions de services de proximité, les émissions consacrées à l'expression ou à la vie locale, les fictions radiophoniques et les émissions musicales dont la composition ou l'animation ont un caractère local, ainsi que tous les programmes produits et diffusés localement par l'exploitant dans un but éducatif ou culturel. Outre le programme d'intérêt local réalisé par lui-même, sont également regardées comme composant le programme d'intérêt local du service les émissions répondant aux deux conditions suivantes : être diffusées par le service dans le cadre d'un accord de programmation conclu avec un ou plusieurs autres services de même catégorie et desservant une zone située dans le ressort géographique du même comité technique radiophonique ou dans le ressort d'un comité contigu ; faire partie du programme d'intérêt local de ce ou de ces services.<sup>817</sup>

Voici l'exemple d'un formulaire type :

**Programme d'intérêt local (P.I.L.)\***

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
A	<b>Durée du programme d'intérêt local réalisé par le candidat (P.I.L.)**</b>							
	Dans ce P.I.L., part des informations et/ou rubriques traitées localement par le candidat							
B	<u>Le cas échéant</u> , durée des programmes fournis par un autre service de catégorie A autorisé dans le ressort du même CTR ou d'un CTR contigu							

<sup>814</sup> Article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée.

<sup>815</sup> *Idem.*

<sup>816</sup> Le communiqué n° 281 du 10 novembre 1994. Si cela est plus que la durée minimale prévue par le décret n° 94-972 du 9 novembre 1994, cette exigence est néanmoins en deçà de la plupart des engagements déjà pris par ces radios.

<sup>817</sup> Article 3-1 de la troisième partie de la Convention de catégorie A, signée par chaque radio autorisée par le CSA.

C	<b>Total P.I.L. (A+B=C)</b>							
---	-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

\* Voir la définition du P.I.L. dans les caractéristiques générales du service

\*\* La durée ne peut être inférieure à 4h/jour entre 6h et 22h

Pour le reste du temps, les radios associatives peuvent éventuellement faire appel :

- à un fournisseur de programme identifié à condition que celui-ci appartienne à la catégorie A et que cette fourniture soit effectuée à titre gracieux, ou qu'il appartienne au service public comme Radio France International.

- à des producteurs indépendants et des banques de programmes. Le CSA entend par banque de programmes un fournisseur de programmes qui ne s'identifie pas à l'antenne (sauf le cas échéant dans des flashes d'information) et n'insère pas de message publicitaire dans le programme fourni. Ils doivent être fournis moyennant une redevance qui ne saurait être symbolique. L'abonné devra conserver une totale indépendance à l'égard de son fournisseur. La plus importante banque de programmes est la banque d'Échanges et Productions Radiophoniques (l'EPRA). L'objet de cette association est la mise en œuvre d'une banque de programmes radiophoniques favorisant l'intégration en France des populations immigrées ou issues de l'immigration à l'ensemble du secteur radiophonique. Le but principal de l'EPRA est de renforcer le rôle d'insertion sociale des radios associatives, en améliorant la qualité des émissions radiophoniques aussi bien qu'en retransmettant des messages d'intégration par une diffusion ciblée des programmes (660 heures en 2000<sup>818</sup>) vers les populations immigrées. En général les radios associatives qui reprennent des émissions de cette banque développent des productions radiophoniques de proximité vers des populations issues de l'immigration ou vers des populations sensibilisées à cette thématique.

- Le titulaire peut aussi faire appel à un fournisseur de programme titulaire d'une autorisation en catégorie A (la fourniture est effectuée à titre gracieux) ou un fournisseur de programme qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- le fournisseur est une association ou un GIE dont les associés ou membres sont exclusivement des associations titulaires d'autorisations en catégorie A ;

- le programme fourni n'est composé que d'éléments fournis par les membres de cette structure et identifiés comme tels, et d'éléments directement fabriqués ou assemblés par cette dernière;

- la fourniture de ce programme est réservée aux services de catégorie A autorisés et membres de la personne morale en question ;

- les conditions dans lesquelles les membres de l'association ou du GIE participent au financement de la structure sont portées à la connaissance du CSA.

Exemple de formulaire :

**Les programmes fournis par des tiers et ne faisant pas partie du P.I.L. (banques de programmes, producteurs indépendants, etc.) :**

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samеди	Dimanche
D	Indiquez le nom du fournisseur, la durée quotidienne ainsi que le contenu de chaque programme							

Pour un programme diffusé 24h/24h C (A c'est-à-dire Durée du P.I.L. réalisé par le candidat + B c'est-à-dire durée des programmes fournis par un autre service de catégorie A autorisé dans le ressort du même CTR ou d'un CTR contigu) + D + Publicité doit être égale à 24 heures.

Voyons maintenant comment s'effectue le contrôle sur la programmation des radios locales privées associatives. Lorsque l'appel aux candidatures est terminé, les Comités

<sup>818</sup> Rapport d'activité 2000, Direction de la Population et des Migrations, Département de Politiques Migratoires (DPM), Paris, 2000, [www.dpm-cid.sante.gouv.fr](http://www.dpm-cid.sante.gouv.fr)

Techniques Radiophoniques assurent le suivi des autorisations. Ils doivent contrôler le respect des obligations législatives, réglementaires et conventionnelles. Pour cela, ils analysent les rapports d'activités et les comptes des radios de leur ressort, reçoivent des opérateurs ou leur rendent visite, procèdent à des écoutes par sondage pour s'assurer du respect des engagements souscrits en matière de programme, notamment en ce qui concerne les modalités de diffusion de la publicité nationale ou locale ou la réalité du programme local des stations.

Pour que les CTA prennent en charge le contrôle des contenus des programmes diffusés par les opérateurs de la radiodiffusion, les radios doivent donner au CTA les enregistrements<sup>819</sup> de leurs émissions dès que cela est demandé, car le contrôle des radios est réalisé, pour l'essentiel, à partir des informations communiquées par les diffuseurs ; c'est-à-dire la grille de programmes et les enregistrements de quelques émissions des radios sélectionnées qui permettent de se faire une idée des contenus diffusés à l'antenne. En plus de la transmission des enregistrements, chaque radio doit faire parvenir, une fois par an, des rapports d'activités et des documents financiers à son CTA.

Dans sa demande de convention, le candidat doit décrire de la façon la plus précise possible, les caractéristiques de la programmation :

- Nature, format (public visé - âge - caractéristiques générales et tonalité de programmation) et objet du programme. Le candidat indiquera en quoi il accomplit une mission de communication sociale de proximité, entendue comme le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socio-culturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion.
- Eléments caractérisant les attaches du candidat avec une communauté, son ancrage local ou ses liens avec une population.
- Conditions de production des programmes, origine de l'information.
- Nom du prestataire de service qui réaliserait, de façon régulière, une partie du programme d'intérêt local et copie du contrat passé avec celui-ci.
- Liste des associations qui participent ou que l'on compte faire participer aux émissions.
- Nom du prestataire de service auquel la radio s'adresse ou compte éventuellement s'adresser pour son programme de complément et copie du contrat passé avec celui-ci.
- Le candidat remplit l'annexe II ci-jointe en vue de préciser la durée quotidienne, hors publicité, du programme d'intérêt local, des informations et rubriques locales et, le cas échéant, celle des programmes fournis par des tiers. Il joint une grille de programmes détaillée (jour par jour, heure par heure) où devront clairement apparaître, le programme d'intérêt local réalisé par le titulaire, le cas échéant, celui fourni par un service de même catégorie situé dans le ressort du même comité technique radiophonique ou d'un comité contigu, et les éléments de programme fournis par des tiers. Le contenu de chaque émission, y compris musicale, est également précisé.
- Dans le cas où le candidat souhaiterait diffuser quotidiennement, sur une ou plusieurs zone(s) géographique(s), un programme d'intérêt local spécifique d'au moins 4 heures, hors publicité, il remplit l'annexe III ci-jointe qui vise à préciser les conditions du décrochage spécifique, la durée et le contenu de chaque émission, y compris musicale. Il joint également une grille de programmes précisant l'insertion du programme d'intérêt local spécifique.
- Le candidat remplit l'annexe IV afin d'indiquer le pourcentage de chansons d'expression française, nouveaux talents ou nouvelles productions (en moyenne mensuelle entre 6h30 et 22h30)<sup>820</sup>.
- Le candidat remplit l'annexe V visant à préciser la durée et les modalités d'insertion des séquences publicitaires.

Les manquements aux obligations conventionnelles et aux dispositions légales, techniques et réglementaires permettent au CSA d'exercer son contrôle. Cela arrive surtout quand il y a la diffusion d'un programme non conforme aux engagements pris par le titulaire de l'autorisation :

---

<sup>819</sup> Le titulaire d'une autorisation de diffusion radio est tenu de conserver pendant un mois un enregistrement des émissions qu'il diffuse, ainsi que le conducteur correspondant. Sur demande du CSA ou du CTA, il doit fournir dans les huit jours copie des éléments demandés. L'enregistrement doit être réalisé sur des bandes d'un quart de pouce, à une vitesse de défilement de 4,75 ou 9,5 cm/s, ou sur support CD-ROM (format Real Audio). Certains programmes, notamment ceux des principales radios, font l'objet d'un enregistrement permanent.

<sup>820</sup> Il s'agit de 40% pour RIM dans la convention de 2008 avec le CSA.

En ce qui concerne les programmes, le Conseil s'attache particulièrement au respect des engagements en matière de programme d'intérêt local souscrits par les opérateurs, la réalisation d'un programme d'intérêt local d'une durée quotidienne de trois heures étant la condition d'accès au marché publicitaire local. Ainsi, au cours de l'année 2003, sept mises en demeure et une réduction de la durée d'autorisation d'un opérateur ont été délibérées sur ce fondement.

Deux mises en demeure ont en outre été prononcées à l'encontre d'opérateurs ne respectant pas leurs engagements conventionnels en matière de diffusion de chansons d'expression française.

Les conventions des opérateurs prévoient par ailleurs qu'ils doivent, dans leur programmation, assurer l'honnêteté de l'information. En 2003, un opérateur a été mis en demeure de se conformer à cette obligation conventionnelle.<sup>821</sup>

Le CSA soutient que la mise en œuvre des critères de sélection de dossiers de candidature d'exploitation d'une fréquence de radio est basée sur les principes suivants<sup>822</sup> :

- de diversité des programmes<sup>823</sup>,
- du pluralisme des courants d'expression socioculturels,
- du pluralisme et de l'éthique de l'information (notamment dans les programmes comportant des émissions d'information politique et générale<sup>824</sup>),
- d'aide aux échanges entre les groupes sociaux et culturels,
- de la liberté d'expression,
- de la viabilité économique,
- de la diversification des opérateurs,
- du maintien de l'ordre public,
- de la publicité locale du soutien au développement local,
- de la protection de l'environnement,
- de la lutte contre l'exclusion,
- de la protection de l'enfance,
- de l'expérience acquise par le candidat dans les activités de communication,
- des règles sur la publicité ou le parrainage,
- des programmes d'intérêt local<sup>825</sup>,
- de la musique diffusée (variété des œuvres, des interprètes, de nouveaux talents programmés et de leurs conditions déprogrammation<sup>826</sup>),
- de la protection de la langue française,
- de la non interférence avec d'autres techniques de télécommunications,
- de la nécessité d'éviter les abus de position dominante ainsi que les pratiques entravant le libre exercice de la concurrence,
- du financement et des perspectives d'exploitation du service, notamment en fonction des possibilités de partage des ressources publicitaires entre les entreprises de presse écrite et les services de communication audiovisuelle,
- des participations directes ou indirectes détenues par le candidat dans le capital d'une ou de plusieurs régies publicitaires ou dans le capital d'une ou de plusieurs entreprises éditrices de publication de presse.

A partir de ces principes, le CSA retient les candidatures des services qui, par leur caractère local<sup>827</sup> ou leur programme inédit, sont susceptibles de répondre aux attentes du plus large public dans la zone<sup>828</sup>.

En ce qui concerne la viabilité économique, le CSA peut, en conformité avec la jurisprudence du Conseil d'Etat, écarter une candidature au regard de l'absence de garanties financières et de perspectives d'exploitation lui permettant d'assurer la viabilité du projet. Le Conseil d'Etat considère que l'appréciation du financement et des perspectives d'exploitation

---

<sup>821</sup> CSA, *Rapport d'activités du 2003, 2004*, p146.

<sup>822</sup> Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

<sup>823</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 septembre 1986 modifiée.

<sup>824</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, modifiant l'article 29 de la loi n° 86-1067.

<sup>825</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000.

<sup>826</sup> Loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004.

<sup>827</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, modifiant l'article 29 de la loi n° 86-1067.

<sup>828</sup> CSA, *Rapport d'activités 2003, 2004*, p150.

d'un service constitue un critère déterminant pour apprécier les mérites d'un projet radiophonique. À partir de ce fondement, le CSA se doit de rejeter une candidature dont la situation financière n'offre pas de garantie quant à sa capacité d'assurer de façon durable l'exploitation effective du service<sup>829</sup>. Par exemple, si une part importante du financement de son projet repose sur diverses subventions qui ne sont pas garanties par un engagement précis figurant au dossier de candidature. Le CSA tient compte des possibilités de partage des ressources publicitaires entre les entreprises de presse écrite et les services de communication audiovisuelle et des participations directes ou indirectes, détenues par le candidat dans le capital d'une ou plusieurs régies publicitaires ou dans le capital d'une ou plusieurs entreprises éditrices de publications de presse<sup>830</sup>.

Et le CSA doit maintenir par la suite le paysage radiophonique façonné lors de ses appels d'offres. Il s'agit de faire en sorte que les radios respectent le principe d'étanchéité selon lequel une radio ne peut pas modifier substantiellement son fonctionnement sans en faire préalablement la demande au CSA. Le principe de spécialité des associations limite leur capacité juridique au champ défini par leur objet social. La sanction des actes réalisés en dehors de cet objet social est la nullité absolue, faute de capacité juridique<sup>831</sup>. Si elles souhaitent développer des activités non prévues par les statuts en vigueur, elles doivent modifier leur statut préalablement en demandant l'autorisation au CSA. Le CSA, en accord avec la jurisprudence « Anglet FM » du Conseil d'Etat, considère qu'en cas « de changements intervenus dans la composition du capital social ou des organes de direction, et dans les modalités de financement » une radio s'expose aux dispositions de l'article 42-3 de la loi du 30 septembre 1986 :

L'autorisation peut être retirée sans mise en demeure préalable en cas de modifications substantielles des données au vu desquelles l'autorisation avait été délivrée.<sup>832</sup>

Dans l'arrêt « Anglet FM » du 30 juillet 1997<sup>833</sup>, le Conseil d'État considère que

s'il appartient au Conseil supérieur de l'audiovisuel de rechercher si les modifications envisagées par le titulaire de l'autorisation sont de nature à remettre en cause les choix opérés lors de la délivrance de cette autorisation, une demande de transformation du statut de bénéficiaire consistant à passer d'une catégorie de services à une autre excède, en raison de son objet même, les modifications que le Conseil supérieur de l'audiovisuel est compétent pour agréer sans remettre en cause l'ensemble des choix opérés lors de la délivrance des autorisations, à la suite d'un même appel aux candidatures dans une zone déterminée ; que, saisi d'une telle demande, il appartient au Conseil supérieur de l'audiovisuel, s'il l'estime nécessaire, en cas de vacance d'une fréquence dans la nouvelle catégorie demandée par le bénéficiaire d'une autorisation d'organiser un nouvel appel aux candidatures à cet effet.

Le Conseil d'État confirme ainsi la légalité du refus du CSA de permettre la transformation d'une radio associative (catégorie A) en radio commerciale locale indépendante (catégorie B). Son refus était fondé sur le fait

---

<sup>829</sup> Conseil d'Etat, 5 octobre 1990, Association « Comité de secours aux nécessiteux », Req. n° 100 310 ; Conseil d'Etat, 21 novembre 2003, Association Radio Delta, Req. n° 242 083 ; Conseil d'Etat, 21 juin 1996, Société Radio Magick International, Rec. tables p1147 ; Conseil d'Etat, 28 septembre 1994, SARL Contact distribution et autres, Rec. tables p1169 ; Conseil d'Etat, 24 mai 1996 Association Radio communication musique, Req. n° 150 882 ; Conseil d'Etat, 10 juillet 1996, Association Union musulmane de solidarité française, Req. n° 157 747.

<sup>830</sup> Loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, modifiant l'article 29 de la loi n° 86-1067.

<sup>831</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximité.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p14.

<sup>832</sup> Communiqué n° 34 du CSA du 29 août 1994.

<sup>833</sup> CE, 30 juillet 1997, n° 172606, Association Anglet FM ; voir aussi CE, 29 juillet 1998, n° 125291, Radio Pholie.

qu'une telle modification serait de nature à bouleverser l'équilibre du paysage radiophonique qu'il a voulu lors de l'attribution des fréquences dans la zone d'Anglet.

Le principe d'étanchéité, réaffirmé à plusieurs reprises par le CSA<sup>834</sup>, a connu en pratique certains assouplissements, des radios de catégorie A ayant pu passer en catégorie B en conservant leur fréquence et réciproquement. Exceptionnellement et à plusieurs conditions, certaines radios ont été autorisées à passer de catégorie B en catégorie C<sup>835</sup>.

En ce qui concerne les règles imposées par la loi de 1986 sur la liberté d'expression, le principe est que la communication au public par voie électronique est libre :

L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure requise, d'une part, par le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion et, d'autre part, par la protection de l'enfance et de l'adolescence, par la sauvegarde de l'ordre public, par les besoins de la défense nationale, par les exigences de service public, par les contraintes techniques inhérentes aux moyens de communication, ainsi que par la nécessité, pour les services audiovisuels, de développer la production audiovisuelle. Les services audiovisuels comprennent les services de communication audiovisuelle telle qu'elle est définie à l'article 2 ainsi que l'ensemble des services mettant à disposition du public ou d'une catégorie de public des œuvres audiovisuelles, cinématographiques ou sonores, quelles que soient les modalités techniques de cette mise à disposition.<sup>836</sup>

Dans les conventions signées entre le CSA et les opérateurs radiophoniques privés, les articles relatifs à la déontologie reprennent les éléments notifiés dans la loi en précisant les obligations de ces mêmes opérateurs :

Le titulaire de l'autorisation doit veiller, dans ses émissions, au respect de la personne humaine, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la protection des enfants et des adolescents.<sup>837</sup>

Selon l'article 7 du modèle de convention proposé par le CSA,

[i]l est interdit de programmer des émissions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la sécurité du pays.<sup>838</sup>

La loi précise les missions du CSA en matière de contrôle de la déontologie des programmes radiophoniques en disposant que

le Conseil supérieur de l'audiovisuel veille à la protection de l'enfance et de l'adolescence et au respect de la dignité de la personne dans les programmes mis à la disposition du public par un service de communication audiovisuelle [...]. Il veille à ce qu'aucun programme susceptible de nuire gravement à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs ne soit mis à disposition du public par les services de radiodiffusion sonore et de télévision<sup>839</sup>.

Ainsi, selon l'article 6 du modèle de convention proposé par le CSA pour les services associatifs éligibles au FSER,

---

<sup>834</sup> Dans un communiqué n° 281 puis dans un communiqué n° 319 (du 15 décembre 1995), le CSA a à nouveau annoncé l'application stricte du principe d'étanchéité.

<sup>835</sup> Si, en 2004, la loi a prévu quelques exceptions à ce principe, celles-ci ne concernent que le passage de catégorie C en catégorie D et inversement, sous réserve de remplir plusieurs conditions.

<sup>836</sup> Article 1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 art. 109 (JORF 10 juillet 2004 en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2004).

<sup>837</sup> Article 6 du modèle de convention proposé par le CSA pour les services associatifs éligibles au FSER (catégorie A).

<sup>838</sup> Article 7 du modèle de convention proposé par le CSA pour les services associatifs éligibles au FSER (catégorie A).

<sup>839</sup> Article 15 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée.

[t]oute intervention à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine est interdite.

L'animateur de radio privée est responsable de ses émissions. Il doit être actif en faisant de la prévention :

Le titulaire est tenu d'avertir les auditeurs sous une forme appropriée lorsqu'il programme des émissions de nature à heurter leur sensibilité et notamment celle du public des enfants et des adolescents.<sup>840</sup>

De plus, il doit sanctionner l'auditeur si ce dernier a enfreint la loi :

Dans le cadre des émissions en direct et en cas de doute, les animateurs doivent interrompre la diffusion des propos tenus par l'auditeur.<sup>841</sup>

En effet, dans le cas où un auditeur dans une émission tiendrait des propos à caractère raciste et péjoratif sans que l'animateur intervienne pour tempérer, contester ou interrompre ces propos, la radio peut être mise en demeure<sup>842</sup>.

En ce qui concerne l'aspect technique des autorisations des radios, l'usage de la ressource radioélectrique pour la diffusion de services de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre est subordonné au respect des conditions techniques définies par le CSA et concernant notamment :

- 1° les caractéristiques des signaux émis et des équipements de transmission et de diffusion utilisés ;
- 1° *bis* les conditions techniques de multiplexage et les caractéristiques des équipements utilisés ;
- 2° le lieu d'émission ;
- 3° la limite supérieure de puissance apparente rayonnée ;
- 4° la protection contre les interférences possibles avec l'usage des autres techniques de télécommunications.<sup>843</sup>

En ce qui concerne la publicité ou le parrainage<sup>844</sup> (qui consiste pour des entreprises publiques ou privées à contribuer aux émissions dans le but de promouvoir leur image, leurs activités ou leurs réalisations, à condition que la radio conserve l'entière maîtrise de la programmation de ces émissions<sup>845</sup>), un décret de 1987<sup>846</sup> prévoit qu'ils « doivent être

---

<sup>840</sup> Article 6 du modèle de convention proposé par le CSA pour les services associatifs éligibles au FSER (catégorie A) dans CSA, *Créer une radio FM en France*, 2001, p56

<sup>841</sup> *Idem.*

<sup>842</sup> L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 septembre 1986 modifiée dispose que « l'exercice de la liberté de communication audiovisuelle peut être limité par le respect de la dignité de la personne humaine et par la sauvegarde de l'ordre public ».

<sup>843</sup> Article 25 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000 et par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004.

<sup>844</sup> Selon l'article 9 du décret n° 87-239 du 6 avril 1987 pris en application de l'article 27 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986. « La citation du nom, de la dénomination ou de la raison sociale de l'entreprise et la référence aux signes distinctifs qui lui sont habituellement associés peuvent apparaître ponctuellement à l'intérieur des émissions parrainées. » Le décret admet implicitement la citation des mêmes critères dans les génériques de début et de fin de l'émission. Si le CSA peut faire preuve de souplesse sur ce point, on peut s'interroger sur le caractère licite de la mention dans ces génériques d'autres moyens d'identification du parrain (son secteur d'activité ou ses marques).

<sup>845</sup> Seule contrainte posée par le texte, l'obligation pour le service de radiodiffusion sonore de conserver la maîtrise de la programmation de ses émissions, sachant que la notion de « programmation », contrairement à celle de « contenu », est assez ambiguë : le parrain, en se voyant interdire la faculté d'influencer notamment l'horaire de diffusion d'une émission, serait-il néanmoins habilité à intervenir dans l'élaboration de celle-ci ? En opportunité, ce n'est pas vraiment souhaitable car le service de radio doit conserver sa responsabilité et son indépendance éditoriale.

clairement annoncés et identifiés comme tels ». Le CSA, chargé de leur contrôle<sup>847</sup>, considère que

les émissions ne doivent pas inciter à l'achat ou à la location de produits ou services par l'intermédiaire de toute personne s'exprimant à l'antenne, et ne peuvent en particulier comporter des références promotionnelles spécifiques à ces produits ou services.<sup>848</sup>

Sont aussi exclues des antennes, quoique le texte soit muet, les entreprises qui relèvent des secteurs économiques interdits de parrainage par voie législative (la promotion du tabac en particulier).

En ce qui concerne la musique diffusée à l'antenne, la loi impose entre 6h30 et 22h30 des quotas de chansons d'expression française (chanson interprétée en français ou dans une langue régionale française) dans les radios privées, qui doivent choisir entre trois options selon qu'elles sont spécialisées dans la musique ou non<sup>849</sup> :

**Option 1 :** Il s'engage à ce que les chansons d'expression française provenant de nouveaux talents ou de nouvelles productions représentent au moins 20% du nombre total de chansons diffusées entre 6h30 et 22h30.

**Option 2 :** Il s'engage en tant que radio spécialisée dans la mise en valeur du patrimoine musical à ce que les chansons d'expression française provenant de nouvelles productions (toute création discographique pendant une durée de six mois à compter de sa première diffusion) représentent une part pouvant aller jusqu'à 10% du nombre total de chansons diffusées entre 6h30 et 22h30, avec au minimum un titre par heure en moyenne.

**Option 3 :** Il s'engage en tant que radio spécialisée dans la promotion des jeunes talents à ce que les chansons d'expression française provenant de nouveaux talents (tout artiste ou groupe d'artistes qui n'a pas obtenu, précédant la sortie de son nouvel enregistrement, deux albums « disques d'or » distincts (1 disque d'or = 100 000 exemplaires vendus) et dont la première production discographique est sortie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974) représentent au moins 25% du nombre total de chansons diffusées entre 6h30 et 22h30.

La proportion substantielle d'œuvres musicales d'expression française ou interprétées dans une langue régionale en usage en France, doit atteindre au minimum 40%, dont la moitié au moins provenant de nouveaux talents ou de nouvelles productions, diffusées entre 6h30 et 22h30 dans la part de ses P.I.L. de musique de variétés.

Par dérogation, le CSA peut autoriser, pour des formats spécifiques, les proportions suivantes :

- soit, pour les radios spécialisées dans la mise en valeur du patrimoine musical, 60% de titres francophones dont un pourcentage de nouvelles productions pouvant aller jusqu'à 10% du total, avec au minimum un titre par heure en moyenne ;
- soit, pour les radios spécialisées dans la promotion des jeunes talents, 35% de titres francophones dont 25% au moins du total provenant de nouveaux talents.

Exemple de formulaire :

A NE REMPLIR QUE SI LE CANDIDAT ENVISAGE DE DIFFUSER UN PROGRAMME  
MAJORITAIREMENT MUSICAL

INFORMATIONS RELATIVES À LA PROGRAMMATION MUSICALE

<sup>846</sup> Décret n° 87-239 du 6 avril 1987 pris en application de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

<sup>847</sup> L'article 14 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée confie, par ailleurs, au CSA le « contrôle, par tous les moyens appropriés, sur l'objet, le contenu et les modalités de programmation des émissions publicitaires diffusées par les sociétés nationales de programme et par les titulaires des autorisations délivrées pour des services de communication audiovisuelle » (CSA, *Rapport d'activités 2003, 2004*, p121).

<sup>848</sup> Article 8 du décret n° 87-239 du 6 avril 1987.

<sup>849</sup> Article 28 alinéa 2 bis de la loi du 30 septembre 1986 modifiée en 2001.

<b>Public visé</b>	<b>Pourcentage de titres « gold »*</b>
§ Jeune § Jeune-adulte § Adulte § Senior	§ Entre ... et ... %
<b>Genres musicaux dominants</b>	<b>Pourcentage de nouveautés*</b>
(plusieurs choix peuvent être faits) § Dance-Electro § Groove-Rap § Pop-Rock § Variété § Autre(s) genre (s) à préciser (classique, jazz, musiques du monde, etc.) :	§ Entre ... et ... %
<b>Pour les radios diffusant majoritairement des titres « gold »</b>	
§ Décennie(s) des titres diffusés :	

\*Gold = **titre de plus de 3 ans**

\*Nouveauté = **titre de moins de douze mois**

En ce qui concerne la langue française dans l'audiovisuel, le CSA a la mission de garantir le respect de la langue française, comme on peut le voir dans les conventions annexées aux décisions d'autorisation des radios. Les dispositions inscrites dans la loi de 1986<sup>850</sup> relative à la liberté de la communication et la loi de 1994<sup>851</sup> relative à l'emploi de la langue française imposent aux radios :

- « la défense et l'illustration de la langue française »,
- « l'emploi du français »,
- « le respect de la langue française et le rayonnement de la francophonie »<sup>852</sup>.

Les sanctions administratives dont dispose le CSA dans le domaine de la radio sont les mêmes qu'en télévision<sup>853</sup> :

- suspension de la diffusion, de l'édition, d'une partie du programme, d'une catégorie de programme, du ou des services ou d'une ou plusieurs séquences publicitaires pendant un mois ou plus ;
- réduction de la durée de l'autorisation ou de la convention pendant un an ;
- sanction pécuniaire (dans la limite de 3% du chiffre d'affaires et 5% si récidive) qui peut être assortie d'une suspension d'édition (services ou programme) ;

<sup>850</sup> L'article 20-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre modifiée par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 art. 34 II (JORF 10 juillet 2004) dispose que : « L'emploi du français est obligatoire dans l'ensemble des émissions et des messages publicitaires des organismes et services de radio ou de télévision, quel que soit leur mode de diffusion ou de distribution, à l'exception des œuvres cinématographiques et audiovisuelles en version originale. Sous réserve des dispositions du 2° bis de l'article 28 de la présente loi, l'alinéa précédent ne s'applique pas aux œuvres musicales dont le texte est, en tout ou partie, rédigé en langue étrangère. L'obligation prévue au premier alinéa n'est pas applicable aux programmes, parties de programme ou publicités incluses dans ces derniers qui sont conçus pour être intégralement diffusés en langue étrangère ou dont la finalité est l'apprentissage d'une langue, ni aux retransmissions de cérémonies culturelles ».

<sup>851</sup> Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

<sup>852</sup> Ces obligations sont affirmées dans les cahiers des missions et des charges des sociétés publiques de radio et de télévision : « promotion et illustration de la langue française », « usage et respect de la langue française », « qualité du langage » avec l'indication que « les sociétés doivent proscrire les termes étrangers lorsqu'il existe un équivalent français ».

<sup>853</sup> Loi n° 86-1067, 30 septembre 1986, article 42 et s.

- résiliation de la convention ou retrait de l'autorisation ;
- une amende, éventuellement accompagnée d'une suspension d'autorisation, dont le montant est proportionnel aux manquements et en relation avec les avantages tirés de ce manquement ;
- référé audiovisuel, qui consiste pour le président du CSA à demander au président de la section du contentieux du Conseil d'État d'ordonner de mettre fin aux irrégularités ou de supprimer ses effets ;
- saisi du procureur de la République pour des infractions pénalement sanctionnées (émissions « pirates », non-respect des conditions techniques de son autorisation...) ;
- demande de diffusion d'un communiqué à l'antenne.

Ces sanctions doivent être prononcées après mise en demeure<sup>854</sup>. L'adoption des sanctions est soumise à une procédure contradictoire (sauf pour la suspension d'autorisation). Le CSA préfère le dialogue et la prévention et n'hésite pas à interrompre les procédures engagées si une solution se dégage sauf lorsqu'il juge que les infractions méritent une sanction exemplaire.

## 1.2.2 Le paysage social

Nous allons d'abord analyser la notion de radio associative dans sa spécificité, notamment par rapport aux radios semblables à l'étranger, puis nous allons présenter le tissu institutionnel et social autour des radios associatives avant d'aborder les difficultés auxquelles sont confrontées les radios associatives.

### 1.2.3.1 La notion de radio associative

RIM, comme radio associative, appartient à la catégorie A dans le secteur de la radio française. Elle n'est ni publique, ni commerciale, même si ces radios peuvent avoir des activités commerciales, et si elles dépendent en grande partie du secteur public.

A l'étranger, les radios associatives sont souvent appelées « radios communautaires » (« community radio » en langue anglaise). Il s'agit avec ce terme d'exprimer l'idée qu'un groupe de personnes ayant des intérêts communs ou une localité en commun font et/ou écoutent une radio qui les représente. En France, les radios associatives qui revendiquent ce terme de radios communautaires sont rares. En effet, la majeure partie des radios associatives, mais aussi une grande majorité de la société française, rejettent cette appellation. Le terme « communautaire » fait sans doute trop référence aux communautés anglaises et américaines. Pour un Français, le terme « communautaire » renvoie directement au « communautarisme » qui est vu très péjorativement, puisqu'il peut aller à l'encontre des idéaux républicains constitutifs de la nation française depuis la révolution française de 1789, en particulier les principes d'égalité de tous ses citoyens et d'unité du pays. Selon les principes Jacobins, la république est une et indivisible. Il ne peut y avoir « des » communautés, mais « une » communauté appelée nation. En effet, comme l'indique Pascal Ricaud,

le terme « radio communautaire » est peu utilisé et apprécié en France. Ailleurs [...] cette appellation est bien perçue, assumée et régulièrement utilisée par les radios de communautés immigrées ou minoritaires. En France – où l'Etat-nation s'est construit et consolidé autour d'une identité et d'une langue unitaires - notre tradition républicaine et universaliste nous interdit presque d'utiliser ce terme trop connoté et vite assimilé à un communautarisme cloisonné, exclusif. Les Français parlent plus volontiers de radios libres, associatives, locales ou de proximité alors que presque partout ailleurs dans

---

<sup>854</sup> Jusqu'à la loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, les procédures de sanctions étaient instruites par un rapporteur désigné par le vice-président du Conseil d'Etat. Depuis la loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000 la sanction est instruite directement par le CSA, à charge pour cette instance de respecter scrupuleusement le principe du contradictoire.

le monde - dans les domaines anglo-saxons ou hispaniques, mais aussi au Québec ou en Afrique francophone – l’expression de radio communautaire est employée sans nécessaire préalable.<sup>855</sup>

Les radios associatives constituent une part non négligeable de l’audiovisuel français selon Jean-Jacques Cheval et Sheila Vanessa Sevilla Zeballos :

Dans des environnements marqués par des tendances à la concentration, à la simplification de l’offre, la nature et l’organisation structurelle de ce secteur continuent à présenter une grande diversité laissant une place réelle au pluralisme des acteurs et à leur expression. Elles restent ouvertes à l’expression des groupes et des minorités, que celles-ci soient géographiques, sociales ou culturelles. Numériquement, leur nombre ne décroît pas et, après près de trois décennies d’existence, dans leur globalité, les radios associatives françaises ont acquis une réelle légitimité.<sup>856</sup>

- [On peut même dire que leur nombre s’accroît considérablement compte tenu de l’analyse du tableau ci-dessous.](#)

- **Destructions et créations de radios associatives éligibles au FSER (1994-2002) :**

Nombre de radios éligibles en 1994	Disparues entre 1994 et 2002	Présentes entre 1994 et 2002	Apparues entre 1994 et 2002	Nombre de radios éligibles en 2002
481	49	432	135	567

Source : FSER, DSEDM

Ainsi, seulement 10% des radios associatives éligibles au FSER ont cessé d’émettre entre 1994 et 2002 ce qui est assez peu compte tenu de leur modèle économique fragile. En 2006, il existe 602 radios locales associatives disposant de 911 fréquences (sur les 3 512 attribuées au secteur privé)<sup>857</sup>.

Derrière le vocable de radios locales associatives « libres » de catégorie A se cachent des réalités assez diverses. Les radios de catégorie A sont différentes les unes des autres. Leur point commun principal est d’être des radios locales. Mais parmi ces radios locales, il existe :

- des radios rurales situées dans les montagnes et d’autres situées dans de grandes villes comme Paris où les auditeurs potentiels se comptent en millions.
- des radios locales qui peuvent s’adresser à des communautés immigrées et/ou linguistiques situées au niveau local, régional (alsacien, basque, occitan, breton, basque...) ou national (arabe, portugais, arménien...),
- des radios qui peuvent militer politiquement ou rester complètement neutres...
- des radios qui peuvent être confessionnelles ou laïques, scolaires ou universitaires...

Le plus souvent, elles mettent l’accent sur leur caractère local et peuvent se revendiquer comme des radios généralistes à cet échelon. Héritières des « radios libres », du moins se revendiquant comme tel, les radios associatives françaises développent pour beaucoup d’entre elles également un discours alternatif à la communication de masse. Elles se proclament citoyennes, démocratiques, indépendantes et solidaires. Elles déclarent vouloir favoriser

---

<sup>855</sup> RICAUD Pascal, « Les radios communautaire de la FM à Internet », « La radio : paroles données, paroles à prendre », *Médiamorphoses*, n° 23, juin 2008.

<sup>856</sup> CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l’exemple Bordelais », *op. cit.*

<sup>857</sup> BELOT Claude, *Rapport d’information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l’enquête de la Cour des comptes relative au FSER, session ordinaire de 2005-2006.

- la prise de parole,
- la participation des auditeurs,
- l'apprentissage aux médias audiovisuels,
- le service public local,
- l'animation d'une localité ou un établissement
- le développement d'un tissu socio-économique...

Ces préoccupations peuvent donc rencontrer des prises de positions militantes et politiques en faisant référence à des principes fondamentaux démocratiques, civiques, professionnels, ou sociaux de fraternité, notamment l'antiracisme, la lutte contre l'exclusion et l'intolérance.

Le Service Juridique et Technique d'Information-SJTI (remplacé en 2000 par la Direction du Développement des Médias) du Ministère de la Culture, dispose de nombreuses informations grâce à celles fournies par les radios au FSER. En 1998, il a classé les radios associatives (environ 550) en 7 catégories en fonction de la nature de leurs activités, des publics visés et de leur fonctionnement<sup>858</sup> :

1) Il y a tout d'abord les radios associatives dites « généralistes » à vocation locale qui sont les plus nombreuses puisqu'elles représentent environ 55% (56% en 2001<sup>859</sup>) de toutes les radios associatives. Elles diffusent des émissions de divertissement, de service, d'information, de musique et visent un public localisé mais indifférencié.

2) 18,6% (20% en 2001) sont qualifiées de radios confessionnelles. Les radios confessionnelles sont le plus souvent catholiques même s'il existe des radios protestantes ou juives et même œcuméniques dans les grandes villes. Il n'y a pas de radios associatives visant la communauté musulmane, mais il faut savoir qu'il existe des radios commerciales comme Radio Orient ou Radio Beur qui ont des affinités avec ce type de public. Radio Notre-Dame créée en 1981 par l'archevêché de Paris, émet en Ile-de-France sur 100.7 et se vante d'avoir 100 000 auditeurs à l'écoute par jour et plus de 500 000/semaine. C'est la radio associative la plus écoutée d'Ile-de-France. Elle fait partie du CNRA et de la Fédération Française des Radios Chrétiennes (FFRC) qui regroupe 80 radios associatives sur 225 fréquences et revendique une audience de 3 250 000 d'auditeurs par semaine. Radio Notre-Dame fait aussi partie de l'association COFRAC (Communauté francophone des radios chrétiennes) qu'elle a fondée avec Radio Fidélité (Nantes), Radio Eclésià (Nîmes), Radio Jerico (Metz) et Radio Salve Regina (Bastia) en 1996. La COFRAC est un système d'échanges de programmes pour promotion des radios chrétiennes en France et à l'étranger avec 15 réseaux ou radios chrétiens (dont 13 diocésains) en France et 49 radios en Afrique, au Québec, dans les Dom Tom. La COFRAC offre à ses membres des formations, un suivi, du matériel et une grille de programmes clé en main (religion, éducation, vie en société, santé, culture). En 2008, la cotisation va de 5 000 à 16 500 €<sup>860</sup>. FFRC est concurrencée par RCF (Radios chrétiennes en France) qui a été créée en 1986 lorsque 11 radios chrétiennes du Rhône-Alpes se sont fédérées. En 2005, RCF comprend 53 radios reliées par satellite avec 200 fréquences dans 54 départements et une audience de 900 000 auditeurs par jour<sup>861</sup>. Il y a aussi la FRTC (Fédération des Radios et Télévisions Chrétiennes) créée en 1985 qui rassemble une vingtaine de radios. La cotisation est de 80 € soit 0,5% de la somme versée par le FSER.

3) Les radios collégiennes et universitaires représentent 7,4% (7% en 2001).

4) 5,6% (6% en 2001) des radios associatives sont des radios dites communautaires parce qu'elles émanent d'une ou plusieurs communautés d'origine étrangère, qu'elles diffusent des émissions en lien avec la culture dont sont originaires ces communautés, et emploient souvent les langues de ces pays (on trouve ici des stations arabophones).

5) 5,6% (6% en 2001) des radios associatives ont des radios dites régionales parce qu'elles revendiquent des identités culturelles régionales fortes. Ce sont donc les radios associatives situées dans des régions où existent encore des langues régionales parlées par une minorité importante de la population : au Pays Basque français, en Bretagne ou en Alsace.

6) On peut citer encore les 3% de radios associatives liées aux Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ou aux centres sociaux.

<sup>858</sup> Service Juridique et Technique d'Information (SJTI), *Info-médias*, décembre 1998.

<sup>859</sup> <http://89.202.136.71/rap/r05-233/r05-2330.html>

<sup>860</sup> Communauté Francophone des Radios Chrétiennes, Communiqué de presse, 2008-2009, <http://www.cofrac-media.com/DPCofrac-2008-2009.pdf>, p6.

<sup>861</sup> quid.fr, 2007, [http://www.quid.fr/2007/Information/Radios\\_Generalistes/2](http://www.quid.fr/2007/Information/Radios_Generalistes/2)

7) Enfin, il y a les 2% radios associatives municipales qui sont les moins nombreuses mais qui peuvent vivre très correctement sauf si la municipalité change radicalement de point de vue sur la radio en cas de changement de majorité ou au cas où la municipalité a elle-même des problèmes économiques.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir l'évolution du nombre de radios en fonction des différentes catégories du SJTI.

### Evolution du nombre des radios associatives dans les différentes catégories entre 1994 et 2002<sup>862</sup>

	Collège- université	Commu- nautaire	MJC- centres sociaux	Municipa- lité	Proximité généraliste	Rég <sup>ale</sup>	Confes- sionnelle	Total
Total en 1994	34	32	25	13	262	31	99	481
Disparues entre 1994 et 2002	4	1	7	3	42	4	3	49
Proportion de disparition	12%	3%	28%	23%	16%	13%	3%	10%
Ont changé de catégorie	1	2	1	2	3	3	1	13
<b>Même catégorie qu'en 1994</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>217</b>	<b>24</b>	<b>95</b>	<b>419</b>
<b>Nouvelle catégorie</b>	<b>1</b>			<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>		<b>13</b>
<b>Apparues entre 1994 et 2002</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>91</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>135</b>
<b>Total en 2002</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>317</b>	<b>31</b>	<b>115</b>	<b>567</b>

Source : FSER DSEDM

Les disparitions des radios associatives concernent les catégories qui sont les plus dépendantes des subventions publiques à l'image des radios des MJC-centres sociaux, des municipalités, et surtout les radios généralistes de proximité qui sont de toute façon beaucoup plus nombreuses. En revanche, les radios associatives qui ont été créées sont, pour les 2/3, des radios généralistes de proximité. Les radios qui disparaissent le moins sont les radios confessionnelles et les radios communautaires grâce à leur forte insertion et leur financement. Elles obtiennent un taux de création supérieur à 20% entre 1994 et 2002. Au sein des radios associatives, les changements de catégorie concernent principalement des radios qui ont été considérées comme confessionnelles après avoir été considérées comme généralistes ou communautaires.

Le classement du SJTI n'a aucune valeur contraignante ou légale. Il s'agissait, pour les autorités publiques qui financent en très grande partie les radios associatives, d'y voir plus clair au sein de la grande famille des radios associatives qui se connaît elle-même très mal et qui est fort peu connue aussi dans le monde médiatique et au sein de la population française. Ce classement, comme tout classement, est, par ailleurs, loin d'être parfait. La catégorie (nombreuse) des radios généralistes de proximité mériterait sans doute d'être analysée plus précisément dans la mesure où cette catégorie est sans doute celle qui contient le plus de radios. De plus, il n'est pas évident de classer certaines radios comme RIM ou Radio Courtoisie entre radio généraliste de proximité (parce qu'on peut y trouver des programmes aussi bien culturels, politiques ou religieux) ; de même pour des radios confessionnelles

<sup>862</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

(parce qu'on peut y trouver des programmes issus d'une culture religieuse très spécifique) et pour les radios communautaires (parce que cette spécificité religieuse mais aussi politique tend vers la création d'une communauté avec une identification forte). En réalité, ces radios se présentent et sont classées comme des radios généralistes de proximité.

Grâce à l'arrivée de la RNT, Radio Courtoisie va même devenir une radio généraliste commerciale à vocation nationale aux côtés des historiques RMC, RTL et Europe 1 puisqu'elle a été classée dans la catégorie E par le CSA dans la présélection pour les zones de Paris<sup>863</sup>. Si Radio Courtoisie n'est pas la seule radio à entrer dans la catégorie E puisque RTL L'équipe, et LCI Radio ont eu la possibilité d'entrer dans cette catégorie en vue de la RNT. En revanche, Radio Courtoisie sera sans doute la seule radio associative à faire le grand écart entre la catégorie A et la catégorie E. La couverture de Radio Courtoisie s'étendait déjà jusqu'à la Normandie (Caen (100,6 MHz), Cherbourg (87,8 MHz), Le Havre (101,1 MHz)), ainsi qu'à Chartres (104,5 Mhz) et au Mans (98,8 MHz) depuis 1995<sup>864</sup>. Or, Radio Courtoisie ne produisait des émissions que dans les studios parisiens. Radio Courtoisie ne s'est jamais adressée spécifiquement aux Parisiens ou Franciliens (*a fortiori* aux Chartrains, Havrais...) même si les animateurs, les invités et les auditeurs sont majoritairement parisiens et franciliens. « Radio Courtoisie s'adresse aux auditeurs de la droite dure, aux auditeurs qui s'opposent au pouvoir, aux gouvernements UMP comme aux gouvernements socialistes »<sup>865</sup>, c'est-à-dire au « pays réel » qui s'oppose au « pays légal »<sup>866</sup>.

Nassim Fenjiro, qui s'interroge sur la visibilité de la radio girondine Radio Iguanodon Gironde (R.I.G.), se demande si le fait de se présenter comme une radio « généraliste » n'est pas susceptible de brouiller son image plutôt que de la valoriser compte tenu de la concurrence des grandes radios généralistes publiques et commerciales :

Autre type de concurrence qui anime le quotidien de R.I.G. : cette dernière se définit comme radio « généraliste », puisque passant de la musique, ayant des émissions musicales, mais ayant aussi des tranches réservées à l'information sous toutes ses formes (journaux, magazines...). Si ce choix de « courir plusieurs lièvres à la fois » est un plus pour cette radio, il s'avère que cela peut également être un inconvénient. En effet du point de vue de la perception que peuvent avoir les auditeurs, comment la radio peut-elle bien faire son travail si elle s'éparpille ? Il est en effet difficile de savoir comment R.I.G. se positionne. Musique ? Information ? Émissions ? Encore une fois, les radios « commerciales », mais au-delà les radios d'une manière générale ont un thème qu'elles développent : musique pour les unes, émissions pour les autres, informations pour d'autres. Seules quelques grandes radios, ayant de gros moyens, peuvent se permettre de se positionner sur plusieurs secteurs. Ce qui n'est pas le cas de R.I.G., et qui à terme la desservira. Rappelons-nous que dans les années 80 et au début des années 90, Radio Iguanodon Gironde était la troisième radio la plus écoutée en Gironde. Certes, les époques ne sont pas comparables. On remarquera néanmoins que ce qui a fait le succès de cette radio est le fait qu'elle se soit positionnée sur un secteur précis : la Techno et la musique électronique. Un style de musique qui n'en était alors qu'à ses balbutiements, et qui était et est toujours en majeure partie délaissé par les radios « commerciales ». R.I.G. a donc su à l'époque choisir une ligne directrice et s'y tenir, bien lui en a pris. Pourquoi aujourd'hui la radio girondine ne pourrait-elle pas en faire autant ?<sup>867</sup>

Pour Nassim Fenjiro, les radios qui se présentent comme des radios « généralistes » à l'image de R.I.G. ne savent pas à qui elles s'adressent. En s'adressant à tout le monde, elles ne s'adressent en quelque sorte à personne :

La communication auprès des auditeurs est elle un autre problème. Car si, *a priori*, les deux outils que sont l'antenne et le site Internet, qui lui servent de lien avec ses auditeurs, sont utilisés, ils ne le sont pas à bon escient. Certes, R.I.G. communique auprès de ses auditeurs avec les bons outils. Mais

---

<sup>863</sup> CSA, « Radio numérique », 26/05/09, [http://www.csa.fr/upload/dossier/radio\\_numerique\\_26\\_mai\\_09\\_b.pdf](http://www.csa.fr/upload/dossier/radio_numerique_26_mai_09_b.pdf)

<sup>864</sup> Voir décision 95-1045 du 31 octobre 1995 du CSA.

<sup>865</sup> POULAIN Sébastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le DEA « Communication, technologies et pouvoir », Université 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004, p48.

<sup>866</sup> *Ibid.*, p90-95.

<sup>867</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ? », *op. cit.*, p38.

sans réflexion au préalable, c'est, et d'ailleurs prouvé au quotidien, inutile. Car que ce cache-t-il derrière ce gros mot qu'est les «auditeurs» ? Lorsque l'on demande à la radio quel public écoute R.I.G., la réponse est pour le moins évasive : « R.I.G. est une radio hétéroclite, qui essaie de faire plaisir à un maximum de personnes. Nous avons de la musique portugaise, des îles, de la Soul, des informations locales, de la Techno, du Jazz (...) ». Difficile dans ces conditions de savoir à qui s'adresse véritablement la radio en termes de programmation musicale et de type d'émissions. Et c'est un problème que les radios « commerciales » ont rapidement résolu, nous l'avons vu, en instaurant des « formatages radio ». En d'autres termes, faire un type de musique qui puisse plaire à un plus grand nombre, ou tout simplement choisir une ligne éditoriale et s'y tenir. Skyrock, pour ne pas la citer, a choisi depuis longtemps le créneau de la musique Rap et R&B.<sup>868</sup>

Autre critique sur le classement du SJTI, on ne sait pas trop où placer les radios associatives qui diffusent dans les hôpitaux, la radio associative à destination des handicapés Vivre FM/ANPHI, ou les radios musicales comme Radio Néo. Malgré ces critiques, ce classement mériterait d'être poursuivi, complexifié et élargi aux radios n'appartenant pas à la catégorie A, à commencer par les radios appartenant à la catégorie B qui ont pour point commun avec les radios appartenant à la catégorie A d'être locales. Mais la collaboration entre le SJTI et le FSER n'a pas été réitéré après 2002.

Influencé par le terme « community radio » et par son sujet de thèse - *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*<sup>869</sup> - portant sur les radios communautaires basques et catalanes qui peuvent être associatives mais aussi commerciales, Pascal Ricaud se focalise sur l'expression « radios communautaires » et définit celles-ci, grâce à deux critères : ce sont les

stations qui en France portent un projet alternatif ou s'adressent à un segment particulier de la population qui fut négligé ou ignoré par le passé.<sup>870</sup>

Il fait la distinction entre :

- les « radios communautaires régionales » comme Radio Bro-Gwened, Radio Clapas, Gure Irratia, Radio Pais...
- les « radios communautaires immigrées » multicommunautaires ou intercommunautaires comme Radio Trait d'Union ou s'adressant à une seule communauté comme la radio AYP pour la diaspora arménienne,
- les « radios militantes » qui sont engagées dans des actions sociales, qui revendiquent leur rôle d'intégration et de vecteur de communication sociale et qui sont le plus souvent citadines comme Radio Canut, Radio Zizine, Radio Libertaire, Radio Galère,
- les radios au service de catégories de personnes fragilisées, « minorisées » à l'image de la radio parisienne Vivre FM.

Ici aussi, il est possible d'émettre quelques critiques quant à ce nouveau classement et dont l'auteur se dit lui-même conscient. Pour ce qui concerne tout d'abord la définition de ce qu'est une « radio communautaire ». Si celle-ci paraît facile à comprendre, elle manque sans doute un peu de précision. Il n'est pas évident de savoir à quoi fait référence « un segment particulier de la population qui fut négligé ou ignoré par le passé » puisqu'on ne sait pas par qui ils ont été ignorés même si on devine qu'il s'agit sans doute de l'ignorance :

- des médias existants qu'ils soient privés ou publics,

---

<sup>868</sup> *Ibid.*, p34.

<sup>869</sup> RICAUD Pascal, *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'André Vitalis, UFR SICA, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Talence, juillet 2000 ; Lire aussi RICAUD Pascal, *Le paysage radiophonique local en Pays Basque Français*, mémoire de maîtrise, UFR SICA, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1994.

<sup>870</sup> RICAUD Pascal, « Les radios communautaire de la FM à Internet », « La radio : paroles données, paroles à prendre », *Médiamorphoses*, n° 23, juin 2008.

- voire des institutions publiques,
- ou encore de la population en général.

De plus, Pascal Ricaud fait référence au « passé » sans donner de date. Dans la mesure où Pascal Ricaud est spécialiste de la radio, on peut légitimement penser qu'il fait référence à la date de l'arrivée des « radios libres ». D'autant plus que le média télévisuel était encore moins pluraliste à cette époque que le média radiophonique. En revanche, les médias écrits étaient déjà bien plus pluralistes et depuis longtemps.

De plus, il n'est pas évident de savoir à quoi fait référence les « stations qui en France portent un projet alternatif ». Pourquoi une « radio communautaire » devrait-elle avoir un « projet alternatif » ? Qu'entend-t-on par « projet alternatif » ? S'agit-il de construire un projet « radiophonique » alternatif comme le revendiquent les « radios libres » ou s'agit-il d'aller jusqu'à créer un projet « politique » alternatif susceptible de subvertir l'ordre politique comme l'ont revendiqué aussi de nombreuses « radios libres » ? Il est vrai qu'une radio susceptible de rassembler fortement une communauté a d'autant plus la possibilité de peser sur les mouvements sociaux et le débat politique. Elles peuvent en théorie ouvrir de nouveaux espaces publics médiatiques avec de nouvelles problématiques politiques, sociales et économiques et revendiquer de nouveaux droits et plus d'autonomie. Mais comme le souligne Thierry Lefebvre dans « Radio libre et militantisme », les radios militantes se font rares aujourd'hui. Il y a eu une sorte d'embourgeoisement sans doute dû en partie à la rémunération stable du FSER. C'est ce que disait indirectement Gilbert Andruccioli, président du Syndicat National des Radios Libres, président de la radio Agora FM et membre titulaire de la Commission du FSER, à la sociologue Sayonara Leal :

On a gardé le nom de radios libres, car nous faisons une communication librement, sans attachements aux pouvoirs politique, économique ou religieux. On sait que maintenant ces radios sont moins attachées au militantisme politique et syndical... Aujourd'hui on remarque que les radios associatives mettent à l'antenne plus de musique, dans le cadre de leur grille de programmation. Elles font des émissions généralistes, très variées comme toutes les radios.<sup>871</sup>

En ce qui concerne la classification, il paraît évident que les « radios communautaires régionales » et les « radios communautaires immigrées » entrent pleinement dans la définition des « radios communautaires » de Pascal Ricaud. Elles s'adressent à des segments minoritaires de la population qui n'étaient pas représentés dans les médias audiovisuels avant les années 1980<sup>872</sup>. On peut comprendre aussi que la quatrième catégorie du classement de Pascal Ricaud qui concerne les « catégories de personnes fragilisées, "minorisées" » fasse partie des « radios communautaires » dans la mesure où elles s'adressent à des segments minoritaires de la population qui sont encore loin d'être représentés dans les médias audiovisuels aujourd'hui mais qui partagent le fait d'être moins nombreux, fragiles ou « minorisés » (c'est-à-dire considérés comme minoritaires alors qu'ils sont plutôt nombreux). Pascal Ricaud semble peiner à définir cette catégorie, et donc à trouver des exemples en dehors de Vivre FM. On peut le comprendre dans la mesure où il n'est pas aisé de repérer et de faire entrer dans des catégories des personnes minoritaires, fragiles ou « minorisées ». En dehors des personnes handicapées auxquelles s'adressent Vivre FM, on pourrait prendre l'exemple de radios qui s'adresseraient uniquement aux classes moyennes ou aux classes socio-économiques inférieures et aux femmes. Une radio qui s'adresserait uniquement aux femmes s'adresserait bien à une grande partie de la population, mais une partie de la

---

<sup>871</sup> Entretien mené par Sayonara Léal à l'occasion du 1<sup>er</sup> Congrès du SNRL à Paris, le 5 juin 2005 avec Gilbert Andruccioli, président de la radio Agora FM et membre titulaire de la Commission de FSER (LEAL Sayonara, *Les radios associatives en France*, op. cit., p58).

<sup>872</sup> PINEAU Guy, « Les médias associatifs audiovisuels : bref historique et état des lieux », *acrimed.org*, 24 janvier 2005, <http://www.acrimed.org/article1900.html> ; CAILLER Bruno, PINEAU Guy, PRADIÉ Christian (sous la direction de), *La longue marche des télévisions associatives*, L'Harmattan, Paris, 2010.

population minorisée socialement, économiquement, politiquement. Il ne semble pas exister de radio de ce type sur la bande FM, y compris à la radio associative LFM qui se présente comme féminine mais pas comme féministe. En revanche, il existe de nombreuses émissions segmentées.

On peut se demander pourquoi des radios militantes font partie des radios communautaires alors que ce n'est pas le cas des radios confessionnelles. En effet, la confession religieuse est essentielle à la constitution identitaire culturelle mais aussi politique d'une personne. Dans de nombreuses situations de la vie, l'identité religieuse a une grande influence sur les individus et est susceptible de les rapprocher et donc de créer une communauté elle-même susceptible de proposer des projets médiatiques, voire politiques, alternatifs. Or, n'est-ce pas parce que les individus se trouvent une identité commune, s'identifient les uns aux autres qu'ils sont susceptibles de se rapprocher les uns des autres pour former une communauté ?

On peut se demander aussi ce que deviennent les autres radios associatives, commerciales et publiques compte tenu de ce classement : comment pouvons-nous classer les radios non communautaires qu'elles soient associatives ou commerciales ?

Le travail de Pascal Ricaud mérite donc un approfondissement que l'auteur lui-même a prévu de faire en tenant compte de l'influence de l'arrivée du numérique et d'internet qui bouleverse la manière de diffuser, mais aussi, potentiellement, de recevoir la radio communautaire (en ce qui concerne notamment des diasporas) comme les autres radios. Mais c'est un point d'appui pour réfléchir sur les radios communautaires et les radios associatives.

Autour et à l'intérieur des radios associatives, vit tout un monde institutionnel fait d'associations, d'institutions publiques, de médias publics, de syndicats, de fédérations...

### 1.2.3.2 Le tissu institutionnel

Le tissu institutionnel autour des radios associatives françaises est plutôt bon politique. En effet, l'environnement juridique, économique et institutionnel des radios associatives est sans doute le meilleur du monde comme l'avait affirmé Jacques Soncin la revue des radios associatives *Fréquence libre*<sup>873</sup> de 1999, en tout cas l'un des meilleurs d'Europe comme on peut le voir dans le rapport *The State of Community Media in the European Union*<sup>874</sup> du Parlement Européen. Le soutien des hommes politiques est plus discret. Sans doute, les hommes politiques ne connaissent pas ou ne s'intéressent pas beaucoup à ces radios qui ne sont pas très « visibles », qui n'ont pas beaucoup d'audience et qui n'invitent pas beaucoup d'hommes politiques dans leurs locaux en dehors des campagnes électorales et en dehors des radios les plus « politisées », comme Radio Courtoisie qui a des animateurs-hommes politiques comme Paul-Marie Coûteaux et Alain Griotteray et de nombreux invités politiques :

Christine Boutin, Bruno Gollnisch, Jean-Yves Le Gallou, Bernard Antony, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen, Philippe de Villiers, Alain Madelin, Xavier Deniau, Arthur Conte, Charles Pasqua, André Santini, François Bayrou...

---

<sup>873</sup> SONCIN Jacques, *Fréquence libre*, n° 94, juillet 1999.

<sup>874</sup> EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>

En ce qui concerne les institutions qui tournent autour des radios associatives, elles sont nombreuses et diverses :

- une autorité indépendante : le CSA qui délivre les fréquences.
- des financeurs publics à divers échelons territoriaux : le FSER, les Ministères (Jeunesse et sport, Culture et communication, solidarité, emploi, Affaires étrangères...), les collectivités territoriales, les entreprises ou institutions locales, la Commission européenne...
- des organismes spécialisés sur l'aide à l'intégration ACSE et l'EPR.
- des deux syndicats : le SNRL<sup>875</sup> et la CNRA<sup>876</sup>.
- des fédérations de radios associatives régionales : FARA<sup>877</sup>, FRALA<sup>878</sup>, FRAMA<sup>879</sup>, FAR<sup>880</sup>, FRANF<sup>881</sup>...
- l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC),
- des fédérations de radios thématiques : étudiantes<sup>882</sup> (Campus France (ex-IASTAR), rock (FERAROCK<sup>883</sup>), culturelles (radios chrétiennes comme RCF<sup>884</sup>, FRTC<sup>885</sup> et FFRC<sup>886</sup> ou juives comme ARJ<sup>887</sup>)...
- des associations.

Nous avons déjà parlé du FSER, du CSA, nous allons nous focaliser maintenant sur les syndicats et les fédérations.

## Les syndicats

Deux syndicats représentent les radios associatives (Certaines radios associatives sont affiliées aux deux syndicats.) : le SNRL (Syndicat National des Radios Libres) et la CNRA (Confédération Nationale des Radios Associatives). Nous allons d'abord parler du SNRL avant d'étudier la CNRA.

Les deux syndicats sont issus de l'Association pour la Libération des Ondes (ALO). L'ALO a été fondée en 1977 pour défendre juridiquement et politiquement les « radios libres » (« pirates ») garantir l'indépendance de ces radios par rapport aux pressions politiques et aux intérêts commerciaux. La FNRL (Fédération Nationale des Radios Libres, bientôt Syndicat National des Radios Libres) fait partie un temps de la CNRA du fait de leur souci pour la continuation et le développement durable des radios associatives. Mais les deux syndicats ne partagent pas les mêmes idées. La question historique qui a divisé les opinions a été la publicité (le SNRL étant contre, la CNRA pour). Leurs relations conflictuelles peuvent avoir des effets négatifs sur les radios et sur le fonctionnement de l'EPR. Par exemple, la CNRA est le seul syndicat à être représenté au sein de l'EPR. Il y a donc un faible renouvellement des instances d'administration du GIP.

La CNRL (Confédération Nationale des Radios Libres) est issue de la FERL (Fédération Nationale des radios Libres), créée en 1978 à Lyon par l'ensemble des « radios

---

<sup>875</sup> Syndicat National des Radios Libres.

<sup>876</sup> Confédération Nationale des Radios Associatives.

<sup>877</sup> Fédération Alsacienne des Radios Associatives.

<sup>878</sup> Fédération des Radios Associatives du Limousin et de l'Auvergne.

<sup>879</sup> Fédération des Radios Associatives de Maine-Anjou.

<sup>880</sup> Fédération des Radios Associatives de la Réunion.

<sup>881</sup> Fédération des Radios Associatives du Nord de la France.

<sup>882</sup> Sur les radios universitaires et étudiantes, lire : CHEVAL Jean-Jacques, « La radio universitaria en Francia », in ORTIZ Miguel Angel et PENA Daniel Martín (sous la direction de), *Las Radios Universitarias en América y Europa*, Editorial Fragua, Madrid, 2014 et POULAIN Sebastien, « Radios étudiantes / radios universitaires : le choc des cultures ? », *Radiography* (en cours de publication).

<sup>883</sup> Fédération des radios rock.

<sup>884</sup> Radios Chrétiennes Francophones.

<sup>885</sup> Fédération des Radios et Télévisions Chrétiennes.

<sup>886</sup> Fédération Française des Radios Chrétiennes.

<sup>887</sup> Association des Radios Juives.

pirates » de France pour mettre fin au monopole de l'Etat. La FNRL défendait le fait que les « radios libres » devaient être un moyen d'expression anti-capitaliste et militant au service des mouvements sociaux, pas un lieu de diffusion de publicités. La FNRL devient CNRL (Confédération Nationale des Radios Libres) à Bordeaux en 1984. A cette date, elle regroupe et syndique les moyens de plus de 200 radios associatives, communautaires, laïques défendant les droits de l'homme.

En 2004, elle devient le SNRL (Syndicat National des Radios Libres). « Sur les quelques 650 radios associatives qui existent aujourd'hui, plus de 250 appartenaient en 2004 à la Confédération Nationale des Radios Libres<sup>888</sup>. »<sup>889</sup> Elles sont 307 en 2009 et toujours plus de 300 en 2014<sup>890</sup>.

### **Charte du Syndicat national des radios libres**

Le SNRL regroupe des radios associatives, libres, indépendantes, laïques, attachées aux droits de l'homme et attentives à l'environnement.

Ces radios sont plurielles et pluralistes.

Elles refusent la communication marchande.

Elles respectent scrupuleusement la déontologie des journalistes et œuvrent au rayonnement culturel, en permettant l'expression la plus large des artistes de leur bassin d'écoute.

Elles ont un statut associatif, un fonctionnement démocratique et un financement cohérent avec le fait qu'elles n'ont pas de but lucratif.

Elles sont solidaires entre elles et constituent des communautés de travail permettant à chacune de remplir au mieux sa mission.

#### **1) Des radios libres, indépendantes et laïques**

Les radios associatives membres du SNRL sont fidèles à l'esprit initial de la lutte pour la libération des ondes.

Elles constituent des médias interactifs qui se destinent à la communication sociale et à l'éducation populaire.

Elles sont indépendantes du pouvoir politique - local, régional ou national - et se refusent à être l'organe d'expression d'un parti.

Elles ne peuvent avoir aucun lien de subordination avec une puissance financière, une entreprise économique ou autre, tant au niveau des organes de pouvoir de chaque radio que par le truchement de leur financement.

Elles respectent la croyance et les choix philosophiques de leurs adhérents et de leurs auditeurs appartenant aux diverses communautés du bassin d'écoute, mais elles ne font pas de prosélytisme religieux et elles ne sont pas sous la tutelle d'une institution confessionnelle.

#### **2) Des radios plurielles et pluralistes**

Les radios adhérentes sont plurielles sur le plan social, communautaire et culturel.

Elles sont un lieu de rencontre et d'échange pour les différentes classes sociales, générations et communautés du bassin d'écoute. Elles encouragent et facilitent la production et la diffusion d'émissions dans les langues régionales et minorisées.

Sur le plan politique, n'étant pas l'expression d'un seul parti, elles doivent pratiquer le pluralisme et l'expression de tous, dans le cadre fixé par la loi.

#### **3) Des radios humanistes, attentives à l'environnement**

Les différentes équipes du Syndicat sont attachées au respect de la dignité de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Cette attention est universelle et prend donc en compte la condition humaine sur l'ensemble de la planète.

Ces équipes soutiennent les efforts de toutes celles et ceux qui se battent contre l'intolérance, le racisme et les diverses exclusions, et qui militent pour les droits de l'homme.

Les radios adhérentes affirment le droit à l'existence de toutes les communautés du bassin d'écoute et permettent leur expression.

Elles rejettent avec vigueur les discours qui visent à marginaliser ou exclure certaines de ces communautés, et en particulier le racisme, œuvrant ainsi à la convivialité.

Les radios appuient aussi le travail de toutes celles et ceux qui veulent protéger l'environnement et qui se battent pour sauver la planète des risques qu'elle encourt.

#### **4) Des radios qui respectent la déontologie des journalistes**

Nos radios se veulent des médias alternatifs.

Pour jouer ce rôle, les journalistes, bénévoles ou professionnels, respectent les règles de déontologie de leur profession.

---

<sup>888</sup> Sur les radios fédérées en 2003 : « [Les radios adhérentes à la CNRL](#) ».

<sup>889</sup> PINEAU Guy, « Les médias associatifs audiovisuels : bref historique et état des lieux », *acrimed.org*, 24 janvier 2005, <http://www.acrimed.org/article1900.html>

<sup>890</sup> [http://www.snrl.fr/ADHESION-2014-ET-SERVICES-SYNDICAUX\\_a94.html](http://www.snrl.fr/ADHESION-2014-ET-SERVICES-SYNDICAUX_a94.html)

Ils sont attachés à la pluralité des sources, ils ne lancent pas une information sans en avoir vérifié la consistance. Ils ne portent pas crédit à des rumeurs, ils ne propagent pas des informations portant atteinte à la vie privée ou à la dignité d'une personne.

Ils rejettent la logique des scoops et des taux d'écoute, la diffamation et la manipulation.

Ils sont motivés uniquement par la volonté d'informer honnêtement leurs auditeurs.

#### **5) Des radios soucieuses du rayonnement culturel**

Nos radios s'insèrent dans le tissu local et social comme éléments essentiels de l'affirmation et du développement des cultures de leur bassin d'écoute, dont celles qui s'expriment en langues régionales et vulnérables.

Loin de rechercher le « top 50 », elles veulent soutenir les créateurs et les interprètes encore méconnus et être un début d'alternative aux programmeurs des grands médias commerciaux.

Elles donnent la préférence aux artistes locaux et aux courants minorisés, soutenant la production de toutes les communautés de leur bassin d'écoute.

Elles veulent être des lieux de découverte de talents nouveaux et participer ainsi à l'éclosion du paysage culturel de demain.

Elles laissent aux commerciaux le soin de prostituer un art transformé en simple faire-valoir des messages publicitaires.

#### **6) Des radios qui refusent la communication marchande**

Les différentes équipes du SNRL cherchent des financements pour un objectif de communication à l'opposé de celui des entreprises commerciales qui utilisent le créneau de la communication pour la réalisation de leurs profits.

Le financement de nos radios répond à différents critères qui leur permettent d'être efficaces.

Les radios veulent que soient rémunérés les services qu'elles rendent.

Elles doivent bénéficier de toutes les aides auxquelles elles ont droit.

Elles peuvent assumer une logique commerciale dans le cadre prévu par la loi en ce qui concerne les radios éligibles au Fonds de soutien : messages d'intérêt collectif, campagnes d'intérêt général, petites annonces et dédicaces, messages publicitaires.

Cette diversité et cette complémentarité des ressources leur permettent de garder une certaine indépendance par rapport à chacun de leurs financeurs et font que la fidélité à leur mission reste leur objectif et l'argent un moyen.

#### **7) Un fonctionnement démocratique pour des radios libres**

Les radios choisissent comme forme d'organisation juridique « l'association-loi-1901 ».

Elles agissent de manière démocratique et collective.

Leur fonctionnement est transparent, tant en ce qui concerne la composition de leurs instances de pouvoir que dans leurs choix de programmation ou dans la nature de leurs financements.

Chaque adhérent d'une radio doit pouvoir consulter les bilans financiers tels qu'ils sont établis par le comptable, ainsi que la composition précise des instances (conseil d'administration et bureau en particulier) déposée en préfecture.

Le SNRL doit, lui aussi, avoir accès à ces informations.

#### **8) Des radios solidaires**

Le SNRL concrétise la volonté des radios d'unir leurs forces.

Cette solidarité se manifeste face aux autorités compétentes, ministères, CSA, CTR, etc.

Il existe aussi par rapport à ses divers partenaires.

Enfin, il doit permettre d'améliorer les moyens de chacun grâce à l'effort de tous.

Le SNRL aide les stations à remplir leur mission de proximité et fournit des moyens d'information, représente et défend les intérêts des radios associatives face au FSER, au CSA, aux Ministères et autres organismes comme le SPRE ou la SACEM... Récemment, le SNRL a demandé « la mise en place d'une commission consultative, composée de représentants des radios associatives, des ministères intéressés et du CSA. Elle serait entendue chaque fois qu'une décision concernant une radio associative devrait être prise. »<sup>891</sup> De plus, elle organise des activités de coopération internationale, des formations de personnels, met en place une banque de programmes, publie la revue mensuelle Fréquence libres, lance des campagnes radiophoniques et de terrain... Le SNRL produit des émissions et des CD sur divers thèmes : antiracisme, droits des femmes, environnement, langues régionales...

Lors de son premier congrès des 4 et 5 juin 2005, le SNRL s'est donné 3 objectifs :

1) la re-planification et le renouveau technologique liés à la numérisation de la diffusion qui remet en cause leur place et le dispositif législatif actuel ;

---

<sup>891</sup> [http://www.senat.fr/rap/197-085-3-a7/197-085-3-a7\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/197-085-3-a7/197-085-3-a7_mono.html)

2) le maintien et le renforcement du système public de financement dont bénéficient les opérateurs de catégorie A ;

3) le soutien à l'exception culturelle en faveur du pluralisme, de la liberté d'expression et des projets de développement économique et culturel dans le territoire français<sup>892</sup>.

La Confédération Nationale des Radios Associatives a été créée en 1991. Elle représente les radios associatives au sein du GIP EPRA<sup>893</sup>, et se présente comme :

- un organe permettant la représentation, la négociation, la concertation et la réflexion du secteur, au niveau national ;
- un outil de travail sur les chantiers décidés collectivement ;
- le représentant mandaté des Fédérations face aux partenaires et interlocuteurs extérieurs<sup>894</sup>.

La Confédération Nationale des Radios Associatives, qui regroupe environ la moitié des radios associatives françaises, se présente sur son site internet :

Depuis sa création en 1991, conformément à ses statuts, notre confédération s'est efforcée de regrouper, avec le soutien des fédérations régionales et nationales françaises, l'ensemble des radios associatives ; des radios de toutes sensibilités, obédiences, confessions ou courants, dès lors qu'elles ont pour but la communication sociale. La réalité plurielle du secteur des radios associatives n'a pas facilité la tâche de la CNRA pour assumer ses objectifs de « rassembleur ». Avec des dirigeants assumant des responsabilités bénévoles ou salariées dans leurs radios, c'est dans la transparence et à l'écoute de la différence que la CNRA a œuvré pour représenter aujourd'hui 18 fédérations de radios associatives, soit la quasi totalité des fédérations existantes en France. Plus de 260 radios implantées dans plus de 80 départements français dont 3 d'Outre-mer, avec près de 10.000 bénévoles et 1.200 emplois salariés

Les élections et décisions qui engagent la CNRA sont prises sur la base de mandats annuels délivrés par écrit par chacune des radios représentées. Ces mandats sont vérifiés, validés et publiés après contrôle du paiement des cotisations.

Toutes les radios adhérentes accomplissent des missions de communication sociale de proximité « entendue comme le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socioculturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion. ».

La CNRA n'impose pas de modèle, les radios éligibles aux aides de l'Etat peuvent y adhérer dès lors qu'elles respectent un fonctionnement non commercial. Seules « ne peuvent être membre de la CNRA les radios ou fédérations qui prônent l'exclusion, la haine et le racisme »<sup>895</sup>

La CNRA regroupe l'ensemble des radios autorisée par le CSA en catégorie A et éligibles au FSER. Elles doivent aussi adopter les principes éthiques et déontologiques de la « charte des radios citoyennes ».

La charte des radios citoyennes publiée le mardi 3 mars 2009

Si le secteur des radios associatives est nécessairement et historiquement pluriel, son évolution impose que soient rappelés certains éléments qui constituent le socle de notre identité.

Les Fédérations et radios signataires de la présente charte tiennent à témoigner leur attachement à défendre les principes suivants :

Modifiée par l'adoption d'une motion lors du Congrès 2009 à Arras

**Radio Locale** : Nos associations, nos radios, trouvent leur légitimité dans leur ancrage local. Le programme propre produit en local illustre l'utilité sociale de nos radios. Il constitue la part prépondérante de notre temps d'antenne, même si chacune se réserve la possibilité d'avoir recours à un fournisseur de programmes.

**Radios Citoyennes** : Nos programmes sont conçus, produits et animés par et pour les citoyens et citoyennes de notre territoire (ville, "pays", bassin de vie). La possibilité de ces citoyens, individus et associations, à accéder à l'antenne, à participer à nos émissions, d'exercer leur droit à l'expression, constitue une dimension essentielle de notre projet de communication et contribue à l'exercice de la démocratie locale. Cette contribution au pluralisme

---

<sup>892</sup> BOUTTERIN Emmanuel, *Rapport d'orientation « Ensemble, on est plus fort ! »*, 1<sup>er</sup> congrès du SNRL, Paris, 4 et 5 juin 2005, p1-2.

<sup>893</sup> EPRA : banque d'Échanges et Productions Radiophoniques.

<sup>894</sup> <http://www.cnra.fr/Les-statuts>

<sup>895</sup> « Présentation », mercredi 21 octobre 2009, <http://www.cnra.fr/-Presentation->

de l'expression implique notre vigilance active à combattre les thèses racistes, les discours d'exclusion et la propagation des stéréotypes, notamment ceux concernant le genre.

**Radios Indépendantes** : Emanation de la société civile, nous ne sommes l'appendice d'aucun pouvoir financier, institutionnel ou politique susceptible d'influencer notre projet de communication ou notre ligne éditoriale. A ce titre le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique contribue à garantir notre indépendance et constitue une part prépondérante de notre financement. Nous sommes fermement attachés à son maintien ainsi qu'à l'accroissement de ses ressources.

**Radios solidaires** : Réunies ou non dans le Conseil National des Radios Associatives, nous entendons, ensemble, défendre et faire reconnaître notre spécificité. Nous nous fixons comme objectif une communication locale solidaire, tant sur un territoire donné qu'au niveau national, et nous nous engageons à en trouver ensemble les moyens<sup>896</sup>.

Le regroupement se fait de façon individuelle par les radios, mais à travers la fédération nationale thématique de leur choix ou leur fédération régionale. C'est un espace de représentation indirecte des radios de catégorie A. Par exception et dérogation, des radios peuvent adhérer individuellement et directement en sollicitant le Conseil d'Administration (les « non-fédérées »). Les radios versent leurs cotisations, à leurs fédérations ou directement à la CNRA si elles ne sont pas fédérées. Les 4 fédérations de radio associative thématiques sont confessionnelles :

- Association des Radios Juives,
- Fédération Française des Radios Chrétiennes,
- Radios Chrétiennes Francophones,
- Fédération des Radios et Télévisions Chrétiennes.

Les deux syndicats ont choisi des chemins divergents et des politiques d'orientations idéologiques distinctes. Mais quand il s'agit du financement public du secteur des radios associatives, le SNRL et la CNRA se retrouvent pour défendre leur principal objectif : la survie des radios : « On a des orientations différentes, mais dans les grands combats on communique, surtout lors des débats sur le FSER », explique René Lavergne<sup>897</sup>, Président de la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France - FRANF, adhérente à la CNRA et membre de son conseil d'administration.

En plus des deux grands syndicats nationaux, il existe une multitude de fédérations de radios associatives thématiques et régionales qui sont affiliées aux syndicats.

## Les fédérations

En ce qui concerne les fédérations de radios associatives, l'ensemble de ces fédérations thématiques ou régionales vise à constituer des réseaux avec les radios associatives d'une même région ou dont les programmes portent sur une même thématique. Elles jouent un rôle à la fois de conseil, de soutien et de défense. Elles peuvent aussi militer pour la reconnaissance de l'identité d'une région. Elles peuvent même jouer le rôle de banque de programmes. On peut citer quelques fédérations :

- URCAF : Union des radios communautaires de langue française
- FRANC-LR : Fédération des radios associatives du Languedoc Roussillon
- CORREX : Collectif Rhône-Alpes des radios d'expression
- FARL : Fédération Aquitaine des radios libres

---

<sup>896</sup> « La charte des radios citoyennes », <http://www.cnra.fr/La-charte-des-radios-citoyennes>, mardi 03/03/09.

<sup>897</sup> Entretien mené à Lille le 27 mars 2005 par Sayonara Leal (LEAL Sayonara, *Les radios associatives en France, op. cit.*, p59).

<sup>[298]</sup> <http://correx.blogspot.com/>

- FRALA : Fédération des Radios Associatives du Limousin et de l'Auvergne
  - FRANF : fédération des radios associatives du Nord de la France
  - FERAROCK : fédération des radios rock
  - IASTAR France : section française de la fédération européenne des médias étudiants
- IASTAR Europe (International Association of Student Television And Radio).
- FRADIF : Fédération des radios associatives d'Ile-de-France

A titre d'exemples, nous pouvons présenter l'une d'entre elles. Le Collectif Rhône-Alpes des radios d'expression (CORREX)<sup>898</sup> a été créé en 1996. Le CORREX regroupe 16 radios qui ont pour objectifs communs de :

- Développer la libre expression et la communication sociale et culturelle
- Favoriser le développement des radios dans leur démarche de promotion de la vie locale et associative
- Fédérer en Rhône-Alpes les radios locales privées, associatives, laïques et indépendantes.
- Représenter ses adhérents auprès des organismes privés ou publics

Les radios appartenant au CORREX suivent les principes du CSA :

- Inscription dans les principes de la loi de 1901
- Être l'expression d'un territoire
- Être l'émanation d'un projet collectif
- Objectif du programme : information, dialogue, service et culture
- La volonté est de promouvoir une politique radiophonique pour favoriser l'expression des territoires et le développement local. Pour ce faire, il s'agit de :
  - Mettre en œuvre une démarche de promotion de la formation professionnelle et de création d'emploi au sein du réseau.
  - Accompagner les partenaires locaux, associations culturelles locales...
  - Soutenir l'expression d'une culture régionale en Europe.

En 2005, plusieurs fédérations (et les radios qui les composent) appartiennent à la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA) :

**51 radios RCF : Radios Chrétiennes Francophones :** Accords 16 16021 Angoulême, Eaux Vives Lozère 48000 Mende ; Radio To 59700 Marcq en Baroeuil ; Raje - RCF 01 01000 Bourg en Bresse ; RCF 04 04000 Digne ; RCF 26 26000 Valence ; RCF 61 61000 Alençon ; RCF 63 63051 Clermont Ferrand ; RCF 71 71000 Macon ; RCF Accords Charente Maritime 17033 La Rochelle ; RCF Allier 03000 Moulins ; RCF Alpha 35038 Rennes ; RCF Anjou 49052 Angers ; RCF Aube 10000 Troyes ; RCF Belfort-Montbéliard 90000 Belfort ; RCF Besançon 25041 Besançon ; RCF Bordeaux 33200 Bordeaux ; RCF Calvados 14063 Caen ; RCF Clarte 22000 Saint Briec ; RCF Corrèze 19004 Tulle ; RCF Corsica 20181 Ajaccio ; RCF Email Limousin 87036 Limoges ; RCF en Berry 18000 Bourges ; RCF Haute Savoie 74004 Annecy ; RCF Hautes Alpes 05000 Gap ; RCF Isère 38028 Grenoble ; RCF Jerico 54 54600 Villers Les Nancy ; RCF Jerico 57 57000 Metz ; RCF Jura 39109 Dole ; RCF L'épine 51000 Chalons en Champagne ; RCF Le Mans 72000 Le Mans ; RCF Le Puy 43000 Le Puy ; RCF Lumières 84023 Avignon ; RCF Lyon Fourvière 69321 Lyon ; RCF Maguelone 34980 Montferrier ; RCF Mediterranee 83041 Toulon ; RCF Nice Cote D'azur 06300 Nice ; RCF Nièvre 58000 Nevers ; RCF Parabole 21000 Dijon ; RCF Pays d'Aude 11000 Carcassonne ; RCF Pays Tarnais 81000 Albi ; RCF Reims Ardennes 51100 Reims ; RCF Rivages 29200 Brest ; RCF Rouen 76044 Rouen ; RCF Saint Etienne 42100 Saint Etienne ; RCF Saint Martin 37000 Tours ; RCF Savoie 73000 Chambéry ; RCF St Aignan 45001 Orléans ; RCF Ste Anne 56000 Vannes ; RCF Vendée 85006 La Roche sur Yon ; RCF Vivarais 07000 Privas.

**28 radios FRANC-MP : Fédération des Radios Associatives Non-Commerciales de Midi-Pyrénées :** Albige 81000 Albi, Antenne D'oc 46800 Le Boulve ; Antenne D'oc Cahors 46000 Cahors ; Barousse FM 65370 Loures Barousse, Campus Toulouse 31000 Toulouse, CFM Causade 82300 Causade, CFM Caylus 82160 Caylus, CFM Cordes 81170 Cordes Sur Ciel, CFM Rodez 12200

---

<sup>898</sup> <http://correx.blogspot.com/>

Villeranche, CFM Villefranche 12200 Villeranche, Coteaux 32140 St Blancard, D'Artagnan 32110 Nogaro ; De La Save 31530 Levignac ; Fréquence Soleil Toulouse 31917 Toulouse ; Gascogne FM 32000 Auch ; Lacaune 81230 Lacaune Les Bains ; Muret 31604 Muret ; Occitania 31500 Toulouse ; Pic FM 65501 Vic en Bogorre ; Plus 31200 Toulouse ; Plus FM 81200 Mazamet ; Présence FM 31300 Toulouse ; R D'autan 81300 Gaillac ; R D'autan 81500 Lavaur ; Radio Radio 31300 Toulouse ; Saint-Affrique 12400 St Affrique ; Transparence O9000 Foix ; VFM (Valence FM) 82400 Valence d'Agén.

**24 radios FRANC-LR : Fédération des Radios Associatives Non-Commerciales du Languedoc Roussillon :** Radio 16 30160 Besseges, Radio 48 FM Florac 48400 Florac, Radio 48 FM Mende 48400 Florac, Anthracite 30100 Ales, Arrels 66000 Perpignan, Ballade 11260 Esperaza, Ciel Bleu 34490 Lignan Sur Orb, Clapas 34024 Montpellier, Contact FM 11000 Carcassonne, Divergence FM 34000 Montpellier ; EKO 34070 Montpellier ; Escapades 30170 St Hippolyte du Fort ; Inter-Val 30380 Saint Christol ; Lenga D'oc Narbona 11100 Narbonne ; Lenga D'oc 34000 Montpellier ; Lodeve 34702 Lodeve ; Margeride 48310 Termes ; Marseillette 11800 Marseillette ; Pays d'Hérault 34725 St André de Sangonis ; RPH Sud (OC) 34530 Montagnac ; Sommières 30250 Sommieres ; Systeme 30600 Vauvert ; Zygomar 66000 Perpignan ; Radio Campus 30000 Nîmes.

**22 radios FFRC : Fédération Française des Radios Chrétiennes :** Accords 86034 Poitiers ; Alliance Plus 30900 Nîmes, Dialogue 13002 Marseille ; Ecclesia 30130 Pont St Esprit ; Espoir 47130 Port Sainte Marie ; Fajet 54000 Nancy ; Fidélité 44185 Nantes ; FM + 34050 Montpellier ; FM Evangélique 66000 Perpignan ; Fréquence Protestante 75017 Paris ; Grand Ciel 28100 Dreux ; Grille Ouverte 30100 Ales ; Jerico 57000 Metz ; Lapurdi Irratia 64480 Ustaritz ; Notre Dame 75015 Paris ; Omega 25400 Audincourt ; Phare FM 38292 La Verpilliere ; Phare FM Montauban 82130 L'honor de Cos ; Plus FM 27000 Evreux ; Présence 31300 Toulouse ; Présence Figeac 46100 Figeac ; Présence Lourdes Pyrénées 65100 Lourdes ; Saint Louis 97200 Fort de France ; Saint-Gabriel 97300 Cayenne.

**16 radios FRALA : Fédération des Radios Associatives du Limousin et de l'Auvergne :** Altitude 63000 Clermont Ferrand, Arverne 63360 Gerzat, Beaub FM 87070 Limoges, Bram'fm 19000 Tulle, Breniges FM 19360 Malemort, Canal Bleu 19130 Objat, Coquelicot O3250 Ebreuil, Des Meilleurs Jours 87190 Magnac Laval ; Emergence FM 87000 Limoges ; Kaolin FM 87500 Saint Yrieix La Perche ; Logos FM O3200 Vichy ; Pays d'Aurillac 15000 Aurillac ; Qui Qu'en Grogne 03160 Bourbon l'Archambault ; RJFM 03107 Montluçon ; RTF (Trouble Fête) 87052 Limoges ; Swing FM 87100 Limoges ; Vassivière 23460 Royère de Vassivière.

**16 radios FAR : Fédération des Radios Associatives de la Réunion :** Radio Acb 97435 St Gilles Les Hauts, Arc en Ciel 97467 Saint Denis – FFRC, Classique FM 97467 Saint Denis, Fréquence Oasis 97480 Saint Joseph ; Hit FM 97427 L'étang Sale Les Hauts ; Kayanm FM 97400 Saint Denis ; Mixte 9 97825 Le Port ; Pikan 97449 Saint Pierre ; Plus FM 97400 Saint Denis ; Radio des Iles (RIL FM) 97441 Saint Suzanne ; Salazes 97433 Salazie ; Soleil 97411 Saint Paul ; Sud Plus 97430 Le Tampon ; Sun Light 97442 Saint Philippe ; Velly Music 97426 Trois Bassins ; Vie 97475 Saint Denis ; Zantak 97413 Cilaos.

**14 radios FRANC-RA : Fédération des Radios Associatives Non-Commerciales du Rhône Alpes :** Zig Zag 26100 Romans Sur Isere ; Alto 73340 Lescheraines ; Des Boutieres 07160 Le Cheylard ; Fontaine 38601 Fontaine ; Frequence 4 38250 Villard de Lans ; Fréquence 7 07204 Aubanes ; Gresivaudan 38920 Crolles ; Max FM 38321 Eybens ; Mont Aiguille 38710 Mens ; New's FM 38130 Echirrolles ; Royans 26190 Stjean de Royans Franc-Ra ; Samoens 74340 Samoens ; Semnoz 74013 Annecy ; Zones 01210 Ferney-Voltaire.

**13 radios FRANF : Fédération des Radios Associatives du Nord de la France :** Radio 13 62430 Sallaumines, Boomerang 59059 Roubaix, Canal Sambre 59620 Aulnoye Aymeries, Campus 59650 Villeneuve d'Ascq, Cité Vauban 59000 Lille, Club 59135 Wallers Arenberg, Planète FM 62223 St Nicolas Lez Arras ; Plus 62138 Douvrin ; RBM 99.6 62420 Billy-Montigny ; RPL (Pacot Lambersat) 59130 Lambersart ; Scarpe Sensee 62490 Vitry en Artois ; Transat FM 62230 Outreau ; Uylenspiegel 59670 Cassel.

**13 radios CRAL : Coordination des Radios Associatives de Lorraine :** Activités 54702 Pont à Mousson, Aria 54400 Longwy, Canal Myrtille 54120 Thiaville Sur Meurthe, Cocktail FM 88400 Gerardmer, Cristal 88005 Epinal, Declic 54840 Villey Le Sec ; Des Ballons 88160 Le Thillot ; Gue Mozot 88200 St Etienne Les Rt. ; Meuse FM 55101 Verdun ; Peltre Loisirs 57245 Peltre ; Résonance FM 88250 La Bresse ; Rupt de Mad 54470 Thiaucourt ; Vosges Bellevue 88490 Combrimont.

**8 radios ARJ : Association des Radios Juives :** Radio 100 Kol Hachalom 38013 Grenoble, Aviva 34000 Montpellier, Chalom Nitzan 06000 Nice, Jm 13177 Marseille ; Judaica Lyon 69605 Villeurbanne ; Judaica Strasbourg 67000 Strasbourg ; Kol Aviv 31000 Toulouse ; Shalom Dijon 21000 Dijon.

**7 radios FRANC-CP : Fédération des Radios Associatives Non-Commerciales de Charentes-Poitou :** Attitude 16000 Angoulême, Gatine 79200 Parthenay ; Helene FM 17700 Surgères ; Pulsar 86035 Poitiers ; Styl FM 86170 Neuville de Poitou ; Terre Marine 17450 Fouras ; Val D'or 79600 Airvault.

**6 radios FARA : Fédération Alsacienne des Radios Associatives :** Accent 4 67000 Strasbourg, Azur FM 67600 Selestat, Bienvenue 67200 Strasbourg, Eval 67500 Haguenau ; Frequence Verte 67370 Wiwersheim ; Radio Le Coyroye de la Bruche 67130 Schirmeck.

**6 radios FRAMA : Fédération des Radios Associatives de Maine-Anjou :** Alpa 72000 Le Mans, Alpes Mancelles 72130 Fresnay Sur Sarthe, Cartables 72000 Le Mans, Contact FM 72500 Château du Loir ; Haute Angevine 49501 Segre ; Prévert 72510 Pontvallain.

**6 radios FRADIF : Fédération des Radios Associatives de l'Île de France :** Alternative FM 95340 Persan ; Néo 75017 Paris ; Soleil Paris 75020 Paris ; Triangle FM 78041 Guyancourt ; Vivre FM 93100 Montreuil ; Yvelines Radio 78220 Viroplay.

**5 radios FRTC : Fédération des Radios et Télévisions Chrétiennes (protestants évangéliques) :** Arc en Ciel 67025 Strasbourg, Phare 68058 Mulhouse ; Phare FM 38008 Grenoble ; Phare FM Cornouaille 29900 Concarneau ; Phare FM Fraternite 76490 Louvetot.

**2 radios FRANC-HN : Fédération des Radios Associatives Non-Commerciales de Haute-Normandie :** Albatros 76620 Le Havre, La Sentinelle 76100 Rouen.

**3 radios Granc'Oise : Groupement des Radios Associatives Non-Commerciales de l'Oise :** Mercure 60134 Villers St Sépulcre ; Puisaleine 60170 Carlepont ; Valois Multien 60802 Crepy en Valois.

**2 radios D4C : Association Union Départementale :** Chateau 44110 Soudan, Chrono 44320 St Pere en Retz.

**1 radio n'appartient pas à une fédération locale :** Evangélique de la Martinique 97200 Fort de France.

**16 radios non-fédérées :** Avallon 89200 Avallon, Booster (Belle Musique) 31500 Toulouse, Bresse 71500 Branges, Cultures Dijon 21000 Dijon, D'oc 82202 Moissac ; Flotteurs 58501 Clamecy ; FM Mende 48000 Mende ; FMR 31000 Toulouse ; Galaxie 31310 Rieux Volvestre ; MDM 40000 Mont De Marsan ; Melody FM 29400 Landivisiau ; Radio 74 74160 Archamps ; RGB 95020 Cergy ; Tele Montailou 09110 Montailou ; NTI 44310 St Philbert de Grand Lieu ; Parole de Vie 35405 Saint Malo.

En dehors des fédérations, auxquelles RIM n'a jamais appartenu, d'autres organismes sont susceptibles d'aider les radios associatives. Ainsi des radios associatives s'adressent aux immigrés :

- l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (l'ACSE) (ex-FAS, FASILD) vise à contribuer à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle,

- la banque d'Échanges et Productions Radiophoniques (EPRA), qui mutualise et diffuse des émissions de proximité produites par environ 130 radios associatives (environ 110 en métropole, environ 10 à la Réunion et environ 10 en Afrique contre 50 radios en 1993) et Radio France Internationale.

Après avoir décrit le tissu social et institutionnel dans lequel se trouvent les radios associatives, nous allons aborder les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

### 1.2.3.3 Les difficultés

Nassim Fenjiro a réfléchi aux possibilités d'amélioration du fonctionnement des radios associatives principalement à propos de la communication dans son mémoire « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ? L'exemple de la radio girondine R.I.G. » réalisé pour le compte du DUT Communication des Organisations, option Plurimédias au sein de l'Université Bordeaux III Michel de Montaigne (qui est spécialisée dans les sciences de l'information et de la communication. Pour Nassim Fenjiro, il s'agit de faire un « véritable travail de fond » pour que les radios associatives prennent de l'ampleur :

En effet, il s'agit ici de modifier les comportements : d'une radio « sympathique et associative », il lui faut passer vers une image de radio « professionnelle et qui ouvre son antenne à la publicité ». Autant dire que ce n'est pas une mince affaire, puisque ce changement de mentalité doit se faire d'une part auprès des auditeurs, pas habitués à entendre de la publicité sur R.I.G., mais aussi envers les annonceurs, qui n'ont forcément pas le réflexe de faire appel à cette radio pour acheter de l'espace.<sup>899</sup>

Pour Nassim Fenjiro, une partie des problèmes économiques pourrait être résolue grâce à des améliorations quant à la manière dont les radios associatives se positionnent vis-à-vis des personnes avec qui elles entrent en relation, et notamment en relation économique. Il s'agit de lancer une réflexion de stratégie marketing sur les cibles visées, habituelles, potentielles et de s'adresser à elles en fonction de leurs caractéristiques en distinguant les « partenaires de vie », les « partenaires privilégiés » et les « partenaires du quotidien » :

Partons néanmoins du postulat que la radio entreprend la démarche de cibler ses publics. Nous pourrions parler parmi ceux-ci des « partenaires de vie » que peuvent être le F.S.E.R., le S.N.R.L., le C.N.R.A., « Jeunesse et Sports » ou bien encore la F.A.R.L.. Nous pourrions également identifier les institutions que sont le Conseil Régional, le Conseil Général ou les mairies. Autre public, celui des annonceurs, qui peut à terme pourvoir à 20% du chiffre d'affaires total annuel de la radio, proportion de laquelle cette dernière est bien loin. Ces trois « partenaires privilégiés » ne sont ni plus ni moins ceux qui assurent directement la survie de la structure.

Les auditeurs sont également un public de choix, qu'il ne faut pas négliger, loin s'en faut. Or R.I.G. aurait tendance à penser ses auditeurs comme des partenaires acquis et non pas à conquérir. Enfin le dernier public que nous pourrions identifier serait celui des « partenaires du quotidien » que sont les services de communication des organismes (mairies, centres culturels, associations...) avec lesquels la radio est susceptible de travailler. Ces deux derniers publics sont totalement différents des trois autres, dans le sens où ici il s'agit d'être identifié en tant que média et non pas en tant qu'association en demande de financement comme cela peut être le cas avec les trois premiers publics cités.<sup>900</sup>

L'idéologie de la « radio libre » indépendante et autonome qui perdure depuis les années 70 est remise en cause puisque les radios associatives sont dépendantes de multiples organismes publics (CSA, FSER, mairies, régions...) qui posent chacune des règles et des conditions à ce financement. Dès lors, « Comment peut-on considérer une radio associative, et a fortiori R.I.G. comme indépendante de ses actions et de sa ligne éditoriale si son existence même est soumise à un système qui fait que la dépendance est inéluctable ? »<sup>901</sup> s'interroge Nassim Fenjiro.

Les radios associatives offrent tout simplement un modèle économique différent des autres types de radio. Les radios associatives ont un modèle de fonctionnement spécifique qui plait à certains animateurs et à certains auditeurs. L'absence des radios associatives dans le paysage médiatique ne bouleverserait pas la société française (n'en est-il pas de même pour tout type de média ?). Mais elles font partie des groupes secondaires qui créent certains types de liens sociaux, certaines formes de culture, certains types de citoyens.

Si Nassim Fenjiro apporte peu d'informations précises et chiffrées sur l'économie des radios associatives, il pose en revanche de vraies questions quant à l'avenir de ces radios compte tenu de leur mode de fonctionnement et le contexte médiatique actuel :

---

<sup>899</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ? L'exemple de la radio girondine R.I.G. », sous la direction d'Hélène Arzeno, DUT Communication des Organisations, option Plurimédias, Pôle Information Communication de l'INFOREC, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, septembre 2007, p34.

<sup>900</sup> *Ibid.*, p32.

<sup>901</sup> *Ibid.*, p30.

- déficits en moyens financiers, matériels et humains (manque de personnel, de bénévoles, de formation<sup>902</sup> et de management<sup>903</sup>),
- absence de cibles précises en termes d'auditeurs (pas les moyens financiers de lancer des études d'audience) et de partenariat publicitaire ou institutionnel,
- économie de la survie au jour le jour sans stratégie de développement à moyen et long terme,
- concurrence des webradios<sup>904</sup> et radio locales commerciales (catégorie B),
- coût du passage au numérique,
- incertitudes quant à la pérennisation du FSER.

L'auteur souligne surtout les problèmes de communication : manque de visibilité et d'image dû à des problèmes de communication :

- externe :
  - un site internet exclusivement dirigé vers les jeunes,
  - Le journal « R.I.G. Connexion » qui n'est pas allé au-delà du premier numéro,
  - absence d'une équipe chargée de la communication)
- interne :
  - « Il n'a en effet pas été rare que, dans le cadre d'un travail journalistique, deux voire trois personnes dans les cas extrêmes se retrouvent à réaliser la même tâche, indépendamment, parce qu'il n'y avait pas eu de communication verticale ou horizontale »<sup>905</sup>
  - « aucune promotion n'est faite entre ces différentes émissions »,
  - « rétention d'information »,
  - « Il n'est pas rare pour la direction de devoir "batailler" avec ses bénévoles pour obtenir des informations sur les partenaires de l'émission d'un bénévole »<sup>906</sup>,
  - « la radio organise ou participe à un événement mais ne relaie pas pour autant sur son antenne ces informations »<sup>907</sup>.

Ainsi Nassim Fenjiro découvre un syllogisme essentiel pour comprendre les radios associatives. Comme les radios publiques françaises, elles se payent (avec très peu de moyens !) le luxe d'être des « radios d'offre » ou « radio d'expression ». Il s'agit essentiellement de faire en sorte que cette offre spécifique existe. Il ne s'agit pas seulement de plaire aux auditeurs (cet aspect semble parfois secondaire pour les animateurs) mais de faire en sorte que certains programmes, produits d'une certaine façon (d'une autre façon que dans les radios publiques et commerciales), puissent exister et être diffusés. Il s'agit de faire en

---

<sup>902</sup> Pour pallier ces difficultés, plus de 100 radios associatives ont bénéficié à partir de 2004 d'un accompagnement dans le cadre des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) qu'Opale anime via le Cnar Culture (Centre national d'appui et de ressources sur le secteur culturel pour les DLA). Il s'agit de prestations d'appui-conseil pour améliorer le fonctionnement des radios (Certaines radios ont bénéficié de plusieurs.) dont voici la répartition : 22% pour la consolidation, le développement et l'emploi, 20% pour la recherche de financement, 13% pour les études d'audience, 9% pour la comptabilité et la gestion, 9% pour la communication et internet, 9% pour l'organisation interne, 6% pour des diagnostics, 6% pour des conseils juridiques, 5% pour développer des réseaux et la vie associative, 1% pour la création. (AVISE (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Économiques), « La radio associative (autorisée à émettre en FM). Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement », *Repère Culture*, n° 4, juin 2009, <http://fr.calameo.com/read/00085082777601fd495a2>, p10).

<sup>903</sup> *Ibid.*, p11-12.

<sup>904</sup> Les webradios sont elles-mêmes prises dans des difficultés financières semblables malgré l'attrait du web pour les investisseurs publicitaires. Monter une webradio est peu onéreux, mais diffuser de la musique en ligne pose la question de la protection des droits d'auteur. Puisque les artistes sous contrat ne peuvent céder leurs catalogues aux sites amateurs, ces derniers doivent payer une contribution à la SACEM. Or, si le site souhaite disposer d'un matériel performant (une bande passante de qualité) et, pour cela, se fait financer par la publicité, son versement à la SACEM s'accroît énormément ce qui implique de trouver encore plus de publicité. Donc les webradios amateurs doivent rapidement se « professionnaliser », changer de statut ou réduire les ambitions (BEUSCART Samuel, « Le devenir des innovations non marchandes sur l'Internet. Une étude des modèles économiques des webradios », *Réseaux*, n° 125, 2004).

<sup>905</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ?, *op. cit.*, p23.

<sup>906</sup> *Ibid.*, p25.

<sup>907</sup> *Idem.*

sorte que des programmes puissent être diffusés dans des radios qui ne soient ni des radios publiques ni des radios commerciales. C'est cette caractéristique qui donne un surcroît de valeur aux émissions diffusées par les radios associatives. Si les animateurs peuvent être mécontents de la qualité de leur travail parce qu'il y a eu :

- des problèmes techniques,
- une mauvaise organisation,
- des blancs,
- des hésitations,
- une mauvaise qualité de son,
- l'absence surprise de l'un des invités ou des animateurs, ou du réalisateur,
- la non réalisation d'un reportage qui devait être diffusé,
- l'absence d'enregistrement numérique de l'émission<sup>908</sup>...

Il n'en reste pas moins que des choses « associatives » peuvent y être dites. C'est-à-dire alternatives aux choses dites sur les radios publiques et commerciales ou ailleurs. Comme l'indique le rapport d'Emmanuel Hamelin (inspecteur général des affaires culturelles) écrit en 2009, les radios associatives :

On peut [...] penser, qu'héritières des radios libres des années 70, la logique fondatrice des radios associatives françaises demeure une logique de l'expression – dont l'expression des différences, des particularités – plutôt qu'une logique d'audience.

Ainsi, elles justifient l'espace qu'elles occupent par leur capacité à donner la parole, à fournir un accès direct à l'expression radiophonique plus que dans la compétition avec les autres secteurs radiophoniques dans les sondages d'écoute.<sup>909</sup>

Pour certains animateurs, notamment les plus militants, il y a dans le fait d'animer des émissions radiophoniques sur des radios associatives, toute une logique de la « distinction »<sup>910</sup> pour reprendre le concept de Pierre Bourdieu. Les animateurs, mais aussi les auditeurs, recherchent la différence pour la différence. Ils ont en quelque sorte une vision aristocratique de la production radiophonique. Ils sont à la recherche d'une certaine pureté radiophonique : son brut, parole brute, interview brut... Si les radios associatives se présentent comme des radios démocratiques, c'est-à-dire des radios citoyennes faites par les citoyens parlant des citoyens avec les citoyens et écoutées par les citoyens, leur recherche idéaliste de pureté a quelque chose d'aristocratique. Si elles sont conscientes de ne pas avoir les mêmes moyens matériels, humains et économiques, elles pensent avoir une supériorité par rapport aux autres radios. Leur valeur ajoutée selon elles : leur recherche de pureté et de sincérité. Elles se présentent comme totalement désintéressées (comme dans beaucoup d'associations et dans l'humanitaire mais aussi dans la politique). *A priori* et *in se*, tout ce qui sort d'une radio associative, tout ce qui est diffusé par une radio associative est authentique. Ce qui compte est qu'elle ait la possibilité de vivre, c'est-à-dire que son modèle économique fonctionne. Il s'agit d'avoir la possibilité de s'exprimer c'est-à-dire de proposer une offre alternative. Si comme le dit l'inspecteur général des affaires culturelles, Emmanuel Hamelin, elles ne sont pas dans une logique d'audience et ne sont pas en concurrence sur le plan économique avec les autres types de radio, elles sont en quelque sorte en concurrence du point de vue de l'authenticité, de la vérité.

---

<sup>908</sup> Lorsque j'ai été invité par David Dumoulin dans l'émission « Recherche en cours » sur Aligre FM le vendredi 25 mars 2011 à 11h00 pour parler de l'histoire des « radios libres », l'émission n'a pas été enregistrée par le réalisateur.

<sup>909</sup> HAMELIN Emmanuel, *Mission de contrôle du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique locale (F.S.E.R.)*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p2.

<sup>910</sup> BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.

Cela est dû à leur caractère associatif. Comme l'explique Nassim Fenjiro, les radios associatives sont avant tout des associations qui souhaitent faire des programmes alternatifs aux programmes des autres types de radios :

Nous nous sommes aperçus tout au long de notre réflexion que le fonctionnement de la radio R.I.G., et de toutes les radios associatives, faisait qu'elles sont en premier lieu une association de loi 1901 avant d'être un média. Il apparaît en effet que les contraintes qui sont les leurs au quotidien privilégient l'aspect associatif. En effet dans le cas de R.I.G. comme de ses consœurs, la première chose qui vient à l'esprit, après avoir parlé de leurs modes de fonctionnement, lorsque l'on évoque leurs noms n'est pas le fait qu'elles soient un média mais bel et bien une association.

L'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Économiques aboutit à la même conclusion lorsqu'elle fait un état des lieux et enjeux liés aux radios associatives :

En réalité, la radio associative est avant tout une association. Elle regroupe bien souvent des bénévoles impliqués dans d'autres associations ou activités, notamment culturelles. Ainsi, la radio associative agit en catalyseur de liens transversaux sur son territoire. En remplissant sa mission de communication sociale de proximité, elle ne prend pas toujours le temps de valoriser son action, ni de communiquer sur elle. Parfois, elle ne sait pas comment faire.<sup>911</sup>

La communication interne et externe de la radio (en dehors des programmes diffusés) est donc un problème secondaire :

La question de la communication pour la radio R.I.G. apparaît comme une gabegie. À juste titre si l'on prend en considération son fonctionnement au quotidien. Cette dernière, ayant un fonctionnement financier instable, juge en effet qu'introduire de la communication serait une perte d'argent, ses maigres revenus lui servant en premier lieu de moyen de survie. Nous pouvons néanmoins noter que cette dernière réfléchit sérieusement à la question de la communication, celle-ci lui semblant indispensable à l'avenir. Nous pouvons donc confirmer notre deuxième hypothèse, en la nuancant toutefois, car si la question de la communication est considérée comme une gabegie par les radios associatives, c'est bien malgré elles.

Il en résulte un déficit notable de visibilité qui ne serait pas dû à un problème économique, mais à un problème de manque de stratégie :

Enfin nous avons soulevé l'hypothèse selon laquelle le problème de R.I.G. en termes de communication n'est pas tant un manque de ressources financières qu'un déficit d'image. [... L]a question pécuniaire est au cœur du quotidien des radios associatives et donc de R.I.G., le déficit d'image lui est propre. Nous avons en effet souligné le fait que cette dernière ne pourra jamais se bâtir une ligne directrice forte tant qu'elle ne se sera pas « trouvée ».<sup>912</sup>

On peut se demander si les radios associatives sont susceptibles d'effectuer de tels changements sans changer de catégorie de radio<sup>913</sup>, s'il est possible de faire des petits changements superficiels. La logique de la professionnalisation ne peut apporter qu'un changement radical de logique, d'idéologie, de fonctionnement. Le fonctionnement associatif n'est pas opposé au professionnalisme. Mais si une radio associative est bien une association, ce n'est pas une association comme les autres. C'est plus une fédération d'individus, de collectifs, de groupes et d'association qui ont des intérêts pluriels et parfois contradictoires :

trouver une identité commune aux différents publics, chacun tirant en effet la couverture à soi et mettant en avant ses propres intérêts avant ceux de la structure<sup>914</sup>

---

<sup>911</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p11.

<sup>912</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ?, *op. cit.*, p8.

<sup>913</sup> POULAIN Sebastien, « What can be known about French community radio audience ? », ECREA, Barcelona, 25-28/11/2008, [www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf](http://www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf)

<sup>914</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ?, *op. cit.*, p24.

Comme j'ai pu l'observer au sein de l'émission « Cause toujours » de la radio associative Fréquence Paris Pluriel, certains animateurs souhaitent faire de « l'associatif ». D'autres espèrent travailler dans les radios commerciales et utilisent les radios associatives comme des tremplins où ils peuvent « se faire la main » et montrer leurs talents d'animation en envoyant des enregistrements de leurs prestations aux radios commerciales ou publiques. Il n'est pas évident de parvenir à rassembler et donner une ligne directrice à un grand nombre d'individus ayant des intérêts divers à l'intérieur d'une radio sans leur laisser une grande marge de liberté quant à leur programmation : invités, sujets, musiques... Beaucoup d'animateurs n'ont pas le temps et l'envie qu'on leur donne des indications sur la manière d'améliorer leur émission, ce qui serait vécu comme une ingérence indigne du fonctionnement associatif.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons situer RIM au milieu de cette vie sociale associative. RIM a de nombreux points communs avec les radios associatives décrites ici, mais aussi des différences. Les points communs viennent du fait que RIM partage avec les autres radios associatives le même modèle juridique, économique et social. Elle partage aussi la même idéologie associative dans la recherche d'information et de communication authentique, pure, idéale, désintéressée... Mais il existe aussi des différences importantes. Contrairement à beaucoup de radios associatives, RIM est très peu institutionnalisée. Elle n'est pas liée à une mairie, à un collège, un lycée, une université, un hôpital, une mairie, une région, une communauté immigrante, une communauté linguistique, une MJC, un centre social. Elle n'a pas de lien avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (l'ACSE) et la banque d'Échanges et Productions Radiophoniques (EPRA). Elle n'a jamais fait partie d'aucune fédération ou syndicat. Elle s'était rapprochée de l'Association pour la Libération des Ondes (ALO, créée en 1977) d'Antoine Lefebvre en 1980 au moment où RIM a été saisie et où elle avait besoin de matériel de remplacement, notamment d'un émetteur qui venait d'être saisi par la police<sup>915</sup>. De plus, RIM lance le réseau Liberté avec Aligre et Jazzland le 24 juillet 1987<sup>916</sup> après avoir donné son antenne aux radios saisies en 1983. Mais ce type d'association n'est jamais allé au-delà d'alliances temporaires dues à des circonstances exceptionnelles. RIM, comme d'autres radios associatives à forte identité culturelle, telles Radio Courtoisie ou Radio libertaire, a toujours gardé ses distances vis-à-vis des autres radios associatives et vis-à-vis des institutions tournant autour des radios associatives. D'un point de vue interne, RIM ne fonctionne pas non plus comme les autres radios associatives puisqu'elle ne donne pas du temps d'antenne à des associations en leur laissant pleine liberté quant au contenu de l'émission qui doit être celui de l'objet de l'association. RIM recrute avant tout des animateurs, c'est-à-dire des individualités (et non des groupes), en fonction de leurs caractéristiques, de leurs personnalités, de leurs qualités, et notamment de leur capacité à susciter des appels des auditeurs (car les appels surtaxés font partie du modèle économique de la radio). Plaige m'a expliqué qu'il doit faire une grande sélection parmi les nombreuses lettres de motivation et CV que reçoit la radio. Il faut un minimum de compatibilité, d'affinité, de cohérence avec la ligne éditoriale de RIM qui est élaborée par Plaige depuis la fondation de la radio. L'identité de RIM est d'ailleurs totalement liée à la personnalité de Plaige. Parmi les personnes qui participent à la production d'émission de radios associatives, comme l'émission « Cause toujours » de radio Fréquence Paris Pluriel, il existe beaucoup de personnes qui n'ont aucune idée de qui dirige ces radios et comment. Ce n'est pas le cas à RIM où Plaige est totalement incontournable. Ainsi, si toutes les radios associatives sont différentes les unes des autres, RIM est davantage à part encore comme nous le verrons par la suite.

---

<sup>915</sup> Interview de Didier de Plaige par Thierry Lefebvre, 29/08/00, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, op. cit.*, p350.

<sup>916</sup> COJEAN Annick et HAURILLE Eric, « Après les choix de la CNCL concernant les radios parisiennes L'angoisse des "provinciaux" », *Le Monde*, 29/07/87.

Nous venons d'étudier le cadre juridique dans lequel vivent les radios en général et les radios associatives en particulier, et le tissu socio-institutionnel dans lequel s'insèrent les radios associatives, nous allons voir maintenant comment elles sont financées et quelles sont leurs dépenses.

### 1.2.3 Le paysage économique

Si les radios associatives sont des lieux associatifs de bénévoles où il s'agit notamment de s'entraider pour créer du lien social, l'argent a une importance décisive pour le fonctionnement d'une radio associative, comme Nassim Fenjiro le dit dans son mémoire « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ? L'exemple de la radio girondine R.I.G. » :

Nous voulons déterminer dans quelle mesure les contraintes financières influencent la façon de communiquer des radios associatives, tant leurs modes de fonctionnement que dans leurs façons de communiquer. Notre problématique est donc : en quoi les questions financières sont-elles la clé de voûte de la communication et du fonctionnement d'une radio associative ? Nous nous baserons pour ce faire sur le cas de la radio associative girondine R.I.G.<sup>917</sup>

Et ces radios associatives, bien que nombreuses (environ 600), ont une petite place économique au sein du paysage radiophonique et audiovisuel en général. Il s'agira ici de situer l'économie des radios associatives à l'intérieur de l'économie du média radio, puis d'analyser les recettes et les dépenses des radios associatives.

#### 1.2.2.1 Economie de la radio

30 ans après la libéralisation des ondes, le paysage radiophonique français a subi de profondes mutations et demeure très actif. Néanmoins, il reste dominé essentiellement par les acteurs d'autrefois (RTL, Radio France et Europe 1, RMC). C'est ce qu'explique Rémy Rieffel :

Contrairement aux prévisions optimistes de certains experts qui tablaient, au moment de la fin du monopole public de la radio et de la télévision (1982), sur l'essor de nombreuses radios indépendantes et sur une diversification des formats et des programmes, le secteur a été soumis à une forte concentration.<sup>918</sup>

L'arrivée des « radios libres » n'a permis l'entrée sur le marché que d'un seul acteur majeur qui a permis un début de redistribution de la donne radiophonique : NRJ. En effet, le poids du passé a favorisé une dimension nationale de la radio, ne laissant subsister qu'un nombre limité de radios locales réellement indépendantes. Et la tendance structurelle des parts de marché et d'audience des réseaux musicaux a incité les opérateurs du secteur généraliste à diversifier leur offre en prenant le contrôle de réseaux musicaux :

- RTL avec Fun Radio et RTL 2,
- Europe 1 avec Europe 2, RFM,
- RMC avec Nostalgie et Montmartre FM.

---

<sup>917</sup> FENJIRO Nassim, « Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ?, *op. cit.*, p8.

<sup>918</sup> RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*, Gallimard, Paris, 2005, p82. Voir aussi CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, La Découverte, Paris, 2009.

Le média radio est l'objet du paradoxe. La bonne santé de son audience (un peu plus de 80% d'audience cumulée) n'a d'égale que la relative morosité du marché publicitaire à son égard. Pour remédier à cette situation, certains groupes n'ont pas hésité soit à fusionner leurs activités radio (par exemple la fusion Hachette Filipfachi Media), soit à lancer des couplages publicitaires<sup>919</sup> communs à plusieurs régies publicitaires qui commercialisent l'espace publicitaire :

- Eurogem pour les groupes Europe et
- RMC jusqu'à la reprise de celle-ci par Next Radio,
- Bikini pour RTL et NRJ.

**Tableau des couplages pour l'année 2009<sup>920</sup> :**

Couplages publicitaire	Radios du couplage
Groupe NRJ	Chérie FM, Nostalgie, NRJ, Rire et Chansons
NRJ Global Massive Impact	Chérie FM, MFM, Nostalgie, NRJ, Rire et Chansons
Impact +	Chérie FM, MFM, Nostalgie, Rire et Chansons
IP Radio IDF	Fun Radio, RTL, RTL2
First Ile de France	Fun Radio, RTL2
Lagardère Publicité	Les stations d'autoroute en régie chez Lagardère Publicité, Europe 1, RFM, Virgin Radio
Lagardère Métropoles IDF	OUI FM, RFM, Virgin Radio
Lagardère Métropoles IDF 2	Europe 1 Sport, OUI FM, RFM, Virgin Radio
Puissance Capitale	Ado FM, Africa N° 1, Beur FM, Evasion, Génération s, Radio Alfa, Tropiques FM, Voltage
Les Parisiennes	Chante France, Radio FG, Radio Latina, Radio Nova, TSF Jazz
Skyrégie IDF	Chante France, Skyrock
Les Indépendants	120 stations <sup>921</sup>

<sup>919</sup> Dans un couplage publicitaire, deux supports d'espace publicitaire considérés comme complémentaires font l'objet d'une offre commerciale groupée. Le couplage peut être interne à un groupe s'il y a couplage d'un espace Internet avec une insertion presse ou interne à un média s'il y a couplage entre deux titre de presse. Des radios peuvent aussi utiliser la régie de groupes différents à l'image des Indépendants, Sud Radio, Wit FM qui utilisent la régie « TF1 Publicité Radios » en 2009 (Médiamétrie 126 000 Radio Septembre-Octobre 2009). Ainsi les radios peuvent créer des régies distinctes au niveau local et national.

<sup>920</sup> Médiamétrie - 126 000 Radio Paris-Petite Couronne - Janvier-Juin 2009.

<sup>921</sup> 100%, Activ Radio, Ado FM, Africa n° 1, Alouette, Alpes 1, ARL, Beur FM, Blackbox, Bruaysis, Canal FM ex-Canal Sambre Avesnois (02, 59), Champagne FM, Cocktail FM (14), Collines FM/La Radio du Bocage, Contact (02, 59, 62, 80), Couleur 3 (Rhône-Alpes), Delta FM, Direct FM, Durance FM, Echo FM, ECN, Est FM, Evasion (I.D.F), FC Radio l'Essentiel, Flash FM, Flor FM ex-Florival, FMC Radio, Forum, Fréquence Grands Lacs, Fréquence Horizon, Fréquence Plus, Fusion FM (03), Galaxie (80), Générations, Gold FM, Happy FM, Hit et Sport, Hit West, Hot Radio, Impact FM, Inside, Jazz Radio, Jazz Radio 2 ex-Fréquence Jazz, Jordanne FM, K6 FM, Kiss FM, Là La Radio, La Radio Plus, Littoral FM, Lyon 1<sup>ère</sup>, Magic La Radio, Magnum La Radio, Mistral FM (13, 83), Mixx FM (16, 17), Mona FM, Montagne FM, MTI, Normandie FM, Océane FM (35, 44, 56), ODS Radio, Or FM, Ouest FM, Oui FM, Plein Air, Radio 6, Radio 8, Radio Alfa, Radio Azur, Radio Bonheur, Radio Caroline, Radio Catalogne Nord, Radio Côte d'Amour, Radio Cristal (27, 78), Radio Dreyeckland (67, 68), Radio Espace (69), Radio FG, Radio Intensité (28), Radio Isa, Radio Jérigo, Radio Latina, Radio Liberté, Radio Lor'FM, Radio Maritima, Radio Mélodie (57), Radio Ménergy, Radio Mont-Blanc, Radio Narbonne Méditerranée, Radio Nohain, Radio Nova, Radio Nova Sauvagine, Radio Scoop, Radio Star (13), Radio Star (70), Radio Studio 1, Radio Sun FM (69), Radio Vitamine, Radiocéan, RDL, Résonance, RMB, RMN-Radio Montagnes Noires, Roc FM (59, 62), RTS FM, RV1 (57), RVA, RVM-Radio Val de Meuse, Sea FM, Soleil Bretagne Sud, Sweet FM, Tempo La Radio, Tendence Ouest, TFM, Top Music, Totem, TSF Côte d'Azur (06), TSF Jazz, Variation, VFM, Vibration, Voltage.

Une concentration plus poussée de la vente d'espaces semble être la réponse à la centralisation de l'achat d'espace. Les centrales d'achat publicitaires<sup>922</sup> contrôlent 75% du marché publicitaire.

L'intérêt des auditeurs pour l'information de proximité, dont l'arrivée des « radios libres » constitue une preuve, a incité les réseaux généralistes à développer une politique de décentralisation qui a été inaugurée puis systématisée par le service public au début des années 80 avec France Bleu. La part d'écoute des programmes locaux dans leur ensemble est montée à 21% d'audience cumulée. La radio de proximité, qu'elle soit associative (catégorie A), locale, commerciale, indépendante (catégorie B) ou locale de service public est une réalité que les autres formats ne peuvent plus se permettre d'ignorer.

Le marché français de la radio, qui emploie près de 10 000 personnes, est le plus concurrentiel d'Europe. En 2006, il pèse un peu plus de 1 397,3 millions € (publicité, subventions et redevance comprises) dont :

- 552,3 millions € provenant des recettes publicitaires de Radio France,
- 772 millions € provenant des recettes publicitaires des radios commerciales,
- 23 millions € (provenant des subventions FSER aux radios associatives),
- 50 millions € (provenant de subventions locales aux radios associatives).<sup>923</sup>

La concurrence est rude entre les différents supports de radio, alors que la télévision privée capte la majeure partie des recettes publicitaires de l'audiovisuel (la TV représente un marché de 5 419 millions €), tandis qu'internet progresse à grande vitesse.

Il existe de très grandes disparités entre les radios, puisque 25% des radios ont un chiffre d'affaires entre 0 et 30 490 € et 25% entre 30,5 et 76 225 € en 2007 selon le Quid<sup>924</sup>. L'autre moitié des radios peut avoir des chiffres d'affaires bien plus importants comme on peut le voir ci-dessous.

En 2008, les radios de catégorie A ont un chiffre d'affaires de 62 M €, contre 176 M € pour les radios de catégorie B et 418 M € pour les radios de catégorie C et D<sup>925</sup>. Mais ce sont des chiffres indicatifs puisque seules 167 radios (soit 22 % de l'ensemble de la profession) ont répondu à cette question de l'Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles.

Ci-dessous un tableau récapitulant les chiffres d'affaires de différentes radios commerciales ainsi que de Radio France.

**Tableau des chiffres d'affaires des principales radios françaises dans les années 1990-2000<sup>926</sup> :**

Média	Chiffre d'affaires (en M€)	Année (s)
Radio France	527,3	2004
	541	2005
	552,3	2006
	565,6	2007
	577	2009

<sup>922</sup> Les centrales d'achat publicitaires sont des agences média qui conseillent l'annonceur sur sa stratégie publicitaire et notamment sur le choix des supports publicitaires, c'est-à-dire le mediaplanning.

<sup>923</sup> PEDROIA Albino, « La radio privée commerciale, un acteur central », in « La radio : paroles données, paroles à prendre », *Médiamorphoses*, n° 23, juin 2008, p34.

<sup>924</sup> [http://www.quid.fr/2007/Information/Radios\\_Privees/1](http://www.quid.fr/2007/Information/Radios_Privees/1)

<sup>925</sup> Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf), p7.

<sup>926</sup> *Quid*, 2007, p1503-1510.

<b>Europe 1</b> (catégorie E)	395,1	1999-2000
	536	2000-2001
	465	2002
	512	2003
<b>RTL Group</b>	4 044	2000
	4 054	2001
	4 362	2002
	4 452	2003
	4 878 <sup>927</sup>	2004
	5 115	2005
	2 590	2009
<b>RTL</b> (catégorie E)	78,6	2006
	75,3	2007
	70,7	2008
<b>RMC</b> (catégorie E)	45	2001
	70	2002
	38,7	2006
	51,8	2007
	61,8	2008
<b>Sud Radio</b> (catégorie B et D)	13	2004
<b>Fun Radio</b> (catégorie D)	140	1996
<b>Nostalgie</b> (catégorie D)	216,3	1991-1992
	299,1	1997-1998
	243,5	1998-1999
	26	2001
<b>NRJ</b> (catégorie D)	281	2000-2001
	296,5	2001-2002
	299	2002-2003
	325	2003-2004
	77,2	2006
	62,1	2007
	73	2008
<b>Radio Classique</b> (catégorie D)	30,4	1998
<b>Radio Orient</b> (catégorie D)	6	2006
	6,3	2007
	6,6	2008
<b>Nostalgie</b> (catégorie D)	47,5	2006
	41,4	2007
	35,7	2008
<b>BFM</b> (catégorie D)	17,4	2002

<sup>927</sup> En 2004, le chiffre d'affaires du groupe RTL provient à 72% de la Télévision, 21% des contenus, 5% de la radio et 2% autre.

Le tableau ci-dessous, bien qu'ancien, donne une idée de l'hétérogénéité du paysage radiophonique français avec les radios locales (catégories A, B et C) d'une part et les radios nationales (catégories D et E) d'autre part :

- Les radios nationales E sont bien moins nombreuses mais font travailler beaucoup plus de personnes par radio et font des chiffres d'affaires moyens bien plus importants.
- Les catégories B emploient deux fois plus de monde que les catégories A et font 4 fois plus de chiffres d'affaires moyens.
- Les catégories C qui reproduisent en grande partie les programmes des catégories D, mais emploient 10 fois moins en moyenne et font des chiffres d'affaires moyens 35 fois inférieurs. Les chiffres d'affaires moyens des catégories C sont au contraire similaires à ceux des catégories B, c'est-à-dire 4 fois supérieurs à celui des radios associatives (catégories A).
- Les catégories A sont en fait l'inverse des catégories E puisqu'elles sont nombreuses mais avec peu de salariés et peu de chiffres d'affaires moyens.

### Tableau des services de radiodiffusion par catégorie en 1995 :

	A	B	C	D	E
Nombre d'entreprises	240 <sup>928</sup>	145	203	13	2 <sup>929</sup>
CA moyen / entreprise (MF)	0,5	2,2	2,0	69,4	858,7
Nb moyen de permanents / entreprise	3	6	4	41	160

Source : Indicateurs Statistiques de la Radio 1997, La Documentation Française

Si on se place au niveau de l'ensemble du paysage médiatique, le média radio ne parvient pas à attirer autant la publicité que d'autres médias (deux fois moins que la télévision ou la presse) tandis qu'il se fait rattraper par Internet. S'il génère 30% des contacts médias, le média radio ne représente que 6,5% des recettes publicitaires en France, tous médias confondus<sup>930</sup>.

Répartition des investissements publicitaires par média			
Secteurs	Recettes Jul. 07 (en millions d'euros)	Evolution annuelle	Part de marché
<b>Plurimédia*</b>	<b>1.359,6</b>	<b>+ 4,4 %</b>	<b>100 %</b>
Presse*	405	- 2,8 %	29,8 %
Radio	203,5	+ 1,2 %	15 %
Télévision	369,8	+ 3,6 %	27,2 %
Publicité extérieure	183,1	- 3,4 %	13,5 %
Cinéma	12,8	+ 40,4 %	0,9 %
<b>Internet</b>	<b>185,3</b>	<b>+ 43,4 %</b>	<b>13,6 %</b>

Source : TNS Media Intelligence, août 2007.

\* Univers constant 2007 vs 2006.

France : Investissements publicitaires par média

<sup>928</sup> On peut être étonné par ce chiffre puisque d'autres sources parlent de plus de 500 radios de catégorie A.

<sup>929</sup> On peut être étonné par ce chiffre puisque les radios de catégorie E sont trois depuis l'origine : RTL, RMC, Europe 1.

<sup>930</sup> Citation de Michel Cacouault (président du Bureau de la Radio), LEROI Thibault, « Bureau de la radio - Les 4 grands groupes privés s'unissent », *RadioActu.com*, 20/03/2009, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/103960/bureau-de-la-radio-les-4-grands-groupes-privés-s-unissent/>

<b>(en millions €)</b>				
<b>Médias</b>	<b>Recettes</b>	<b>Evolution annuelle</b>	<b>Part de marché</b>	<b>Evolution annuelle</b>
<b>2006</b>				
Presse	7 032,3	9,50%	33,15%	- 0,35 point
Télévision	6 327,4	+ 9,1%	29,83%	- 0,37 point
<b>Radio</b>	<b>3 345</b>	<b>+ 6,6%</b>	<b>15,77%</b>	<b>- 0,63 point</b>
Publicité extérieure	2 601,9	+ 4,9%	12,27%	- 0,63 point
Internet *	1 688,1	48,20%	7,96%	+ 1,43 point
Cinéma	202,7	+ 13,6%	0,96%	Stable
Médias tactiques **	12,6	+ 21,6%	0,06%	Stable
<b>Tota l* **</b>	<b>21 210,9</b>	<b>+10,7%</b>	<b>100,00%</b>	<b>-</b>
<b>2005</b>				
Presse	6 414	+ 2,8%	33,5%	- 0,0 point
Télévision	5 789	+ 1,3%	30,2%	- 1,4 point
<b>Radio</b>	<b>3 140</b>	<b>+ 6,9%</b>	<b>16,4%</b>	<b>+ 0,2 point</b>
Publicité extérieure	2 479	+ 3,6%	12,9%	- 0,3 point
Internet	1 134	+ 73,9%	5,9%	+ 2,3 points
Cinéma	179	+ 33,8%	0,9%	+ 0,2 point
Médias tactiques	15	+ 63,4%	0,07%	Stable
<b>Total</b>	<b>19 150</b>	<b>+ 5,9%</b>	<b>100,00%</b>	<b>-</b>
<b>2004</b>				
Presse	6 210	+ 8,4%	34,0%	- 1,2%
Télévision	5 720	+ 6,4%	31,2%	- 3,7%
<b>Radio</b>	<b>2 940</b>	<b>+ 9,9%</b>	<b>15,9%</b>	<b>- 1,2%</b>
Publicité extérieure	2 410	+ 10,6%	13,8%	+ 4,5%
Internet	840	+ 78,1%	4,6%	+ 64,3%
Cinéma	130	+ 2,6%	0,7%	- 3,6%
<b>Total</b>	<b>18 250</b>	<b>+ 10,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>
<i>Source : TNS Media Intelligence</i>				
<i>Tous secteurs hors auto-promotion &amp; abonnement, en millions €</i>				
<i>* Univers constant 2006 vs 2005 : hors régies Hi Média, Adlink, Boursorama, Doctissimo, Groupe Tests, Interdeco Digital, Groupe Marie Claire, Interpsycho, Voyages-Sncf.com</i>				
<i>** Univers constant 2006 vs 2005 : hors Affigolf, Media Tables, Reseaudience</i>				

Les investissements publicitaires dans le média radio sont stables tandis que leur part de marché décroît :

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>Investissements publicitaires (en M€)</b>	2 940	3 140	3 345	3 310
<b>Part de marché (en %)</b>	15,9	16,4	15,77	14,4

*Source : TNS Media Intelligence*

Selon l'Institut de Recherches et d'Etudes Publicitaires (IREP), le marché en 2013 est à un niveau équivalent à celui de 2004 en € courants. Mais la publicité s'est déplacée des médias traditionnels vers les nouveaux médias. La différence des recettes publicitaires nettes entre 2004 et 2013 est de moins 90 millions pour la radio contre :

- moins 48 millions € pour la télévision,
- plus 24 millions pour le cinéma,
- moins 61 millions pour la publicité extérieure,
- moins 35 millions pour les annuaires,
- moins 1 764 millions pour la presse,
- plus 2 000 millions pour l'Internet.<sup>931</sup>

Néanmoins, selon l'étude Adex Report de Kantar Media, entre août 2012 et août 2013, il y a eu une augmentation de 19,4% de l'investissement publicitaire dans le média radio, passant de 219 à 261 millions € (sur la même période, le total média augmentait de 5,4%, passant de 1 326 à 1 398 millions €). Il y a eu une augmentation de 7,5% entre la période janvier-août 2012 (2 582 millions € d'investissements) et la période janvier-août 2013 (2 577 millions € d'investissements). Sur la même période, le total média augmentait de 1,3%, passant de 16 582 à 16 796 millions €<sup>932</sup>.

Après cet aperçu de l'économie de la radio française, nous pouvons en revenir aux radios associatives en ce qui concerne leurs recettes et leurs dépenses.

### 1.2.2.2 Les recettes

Pour espérer obtenir une autorisation d'émettre par le CSA, le candidat doit fournir des comptes annuels des trois derniers exercices certifiés par un comptable agréé ou un expert comptable (sauf pour les associations nouvellement créées). Pour ce qui concerne les radios associatives par exemple :

Comme toutes associations, les radios associatives ont l'obligation de tenir un registre spécial, d'établir une comptabilité conforme à la réglementation, de faire certifier leurs comptes si elles dépassent les seuils indiqués [...], de déclarer les modifications apportées à leurs organes dirigeants et à leurs statuts. Il s'agit en outre de conditions pour pouvoir obtenir l'aide du FSER.<sup>933</sup>

Le candidat doit fournir :

- le nombre de salariés et de bénévoles,
- leur statut et fonction,
- DADS (déclaration automatisée des données sociales) sauf pour les associations nouvellement créées,
- les renseignements relatifs à l'expérience des responsables de la radio dans les secteurs de la communication.

Le candidat doit prévoir un plan d'affaires avec l'origine et le montant des financements prévus (FSER, subventions, publicité, etc.) accompagnés des pièces justificatives et les comptes prévisionnels pour les cinq prochains exercices (fonctionnement/ investissements). Ces différents documents doivent être établis selon les normes de la

---

<sup>931</sup> <http://www.irep.asso.fr/marche-publicitaire-chiffres-annuels.php>

<sup>932</sup> BRULHATOUR Frédéric, « Publicité radio : une insolente santé », *Lalettre.pro*, 20/09/13, [http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante\\_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&](http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&)

<sup>933</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximate.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p16.

comptabilité française et comporter un niveau de segmentation suffisamment précis. En particulier, le compte de résultat prévisionnel doit distinguer les recettes liées à la publicité, au parrainage et aux aides publiques<sup>934</sup>. Les charges d'exploitation distinguent :

- les coûts de personnel,
- les coûts de diffusion,
- les coûts de grille,
- les autres charges.

Les services autorisés en analogique doivent obligatoirement distinguer ce qui relève de la seule activité radio numérique hertzienne du candidat, de ses autres activités.

Les tableaux prospectifs fournis par les candidats doivent respecter la forme du tableau ci-dessous :

en k€	n	n+1	n+2	n+3	n+4
<b>REVENUS</b>					
<b>Subventions :</b>					
FSER installation					
FSER exploitation					
Autres subventions (à détailler)					
<b>Ventes et services :</b>					
Vente d'émissions					
Prestations d'animation					
Publicité et parrainage					
<b>Autres revenus :</b>					
Cotisations					
Dons					
Recettes diverses (à détailler)					
<b>COUTS</b>					
Coût de grille					
Coûts de diffusion :* Bande III Bande L					
Coûts de structure					
Coûts de personnel					
Coûts de communication					
Taxes et charges financières					
Autres coûts (à détailler)					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>					

Le budget prévisionnel demandé par le FSER pour obtenir une subvention est plus précis :

### BUDGET ANNEE 20..

<sup>934</sup> Concernant le soutien éventuel des collectivités territoriales, il faut indiquer la nature, les modalités et le montant, communiquer les justificatifs des aides des collectivités locales qui seraient appelées à contribuer au financement du projet. Le candidat devra s'assurer que ces aides sont conformes au droit communautaire relatif aux aides d'Etat. L'éditeur transmet au Conseil, le cas échéant, les documents qui attestent de cette conformité.

<b>DEPENSES</b>	Montant en €	<b>RECETTES</b>	Montant en €
<b>60 – Achats</b> - achat d'études et de prestations de services - achats non stockés de matières et fournitures - fournitures non stockables (eau, énergie) - fournitures d'entretien et de petit équipement - fournitures administratives - autres fournitures		<b>70 - Ventes de produits finis, prestation de services</b> - publicité / parrainage - ventes de marchandises - prestations de services - produits des activités annexes	
<b>61 - Services extérieurs</b> - sous-traitance générale - frais de diffusion radio - location mobilières et immobilières - entretien et réparation - assurances - documentation (achat de programmes) - divers		<b>74 - Subventions d'exploitation</b> - Etat (à détailler)* - DDJS <sup>935</sup> - DRAC <sup>936</sup> - Autres  <i>*ne pas mentionner la subvention d'installation demandée au FSER</i>	- - - -
<b>62 - Autres services extérieurs</b> - rémunérations intermédiaires et honoraires - publicité, publications - déplacements, missions et réceptions - frais postaux et de télécommunications - services bancaires - divers		- Région - Département (s) - Commune (s)	- - -
<b>63 - Impôts et taxes</b> Impôts et taxes sur rémunérations Autres impôts et taxes		- Organismes sociaux (à détailler) - Fonds européens (s'il s'agit d'une subvention de fonctionnement) - Autres (précisez) - CNASEA <sup>937</sup> (emplois aidés)	- - - -
<b>64 - Charges de personnel</b> - rémunération du personnel - charges sociales - autres charges de personnel			
<b>65 – autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> - cotisations - dons de particuliers - dons d'organismes - autres	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - produits financiers</b>	
		<b>77 - Produits exceptionnels</b> - sur opérations de gestion - sur exercices antérieurs	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>86 - emploi des contributions volontaires en nature</b> - secours en nature - mise à disposition gratuite des biens et prestations - personnels bénévoles		<b>87 Contributions volontaires en nature</b> - bénévolat - prestations en nature - dons en nature	

<sup>935</sup> Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

<sup>936</sup> Directions Régionales des Affaires Culturelles.

<sup>937</sup> Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

# Détail des produits de l'exercice précédant la demande de subvention<sup>938</sup>

Fiche n° 4 -page 1

Nom de la radio :

EXERCICE 2008 n-1	Rappel EXERCICE 2007 n-2
----------------------	--------------------------------

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NORMALE ET COURANTE CORRESPONDANT À L'ACTIVITÉ RADIOPHONIQUE</b>	
· conventions de services pour réalisation et diffusion d'émissions	
· conventions de services pour formation à la réalisation d'émissions	
· location de site et d'émetteur	
· ventes de productions radiophoniques à l'EPRA <sup>939</sup>	
· autres ventes de productions radiophoniques	
· petites annonces de particuliers	
· vente de copies d'émissions à des tiers pour usage privé	
· vente de produits promotionnels	
· messages d'intérêt collectif ou d'intérêt général (MIC-MIG)	
· autre produit lié à l'activité radiophonique	
<b>A- SOUS-TOTAL VENTES ET PRESTATIONS LIEES A L'ACTIVITE RADIOPHONIQUE</b>	
· parrainage	
· messages publicitaires	
· valorisation des échanges publicitaires	
<b>B- SOUS-TOTAL PRODUITS PUBLICITAIRES</b>	
· subvention d'exploitation <b>du FSER</b>	
· subvention sélective <b>du FSER</b> (en colonne n-1 indiquer celle de 2007, notifiée en 2008)	
· subventions communales	
· subventions d'un ou de groupement (s) de communes	
· subventions départementales	
· subventions régionales	
· subventions de l'État (DDJS, DRAC, etc.)	
· subventions européennes	
· subventions d'aide à l'emploi versées par le CNASEA pour les Emplois-jeunes	
· autres subventions d'aide à l'emploi versées par le CNASEA (CES <sup>940</sup> , CEC <sup>941</sup> , etc.)	
· subventions d'aide à l'emploi complémentaires versées par des collectivités territoriales	
· autres subventions d'aides à l'emploi hors CNASEA (FONJEP <sup>942</sup> , AGEFIPH <sup>943</sup> , etc.)	

<sup>938</sup> Ce document est à compléter pour une demande de subvention d'exploitation et/ou une demande de subvention sélective à l'action radiophonique. Chaque page doit être certifiée en original, signature et cachet par l'expert comptable.

<sup>939</sup> Banque d'Échanges et Productions Radiophoniques.

<sup>940</sup> Contrats Emploi-Solidarité.

<sup>941</sup> Contrat Emploi Consolidé.

<sup>942</sup> Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

<sup>943</sup> Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées.

· subventions pour la formation du personnel (AFDAS <sup>944</sup> , Région, CNASEA)		
· subvention de l'ACSE <sup>945</sup> (ex F.A.S.I.L.D. <sup>946</sup> )		
· aide pour l'affiliation à un service d'envoi numérisé de titres musicaux		
· autres subventions (précisez l'origine)		
<b>C- SOUS-TOTAL SUBVENTIONS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ETAT ET ASSIMILÉS</b>		
· manifestations de soutien ( <i>article 261-7 1<sup>o</sup>a du Code Général des Impôts</i> )		
· cotisations des membres		
· dons de particuliers		
· dons d'organismes		
· mécénat d'entreprises		
<b>D- SOUS-TOTAL DES PRODUITS LIÉS A L'ACTIVITE ASSOCIATIVE DE LA RADIO</b>		

Leur budget cumulé s'élève à 29 millions € (dont 1,8 million € de ressources publicitaires), ce qui représente un budget moyen de 48 000 € par radio<sup>947</sup>. Selon Christian Pradié<sup>948</sup>, les radios associatives pèsent en 1998, 53 millions € soit 4,7% des recettes du secteur radiophonique. La moitié des radios a un budget annuel inférieur à 61 000€. Et 60 environ d'entre elles bénéficient d'un budget annuel de plus 150 000€. Selon Alain Méar<sup>949</sup> (CSA), elles ont, en 2007, 63 millions € de chiffre d'affaires, 2,3 millions € de publicité. Les produits de l'activité de radiodiffusion proviennent essentiellement :

- Recettes provenant du FSER ;
- Subventions / aides (à l'exclusion des aides spécifiques à l'emploi) ;
- Dons / parrainage / participations ;
- Cotisations / cartes d'adhérents ;
- Prestations de services liées à l'antenne (exemples : location de temps d'antenne, messages d'intérêt général, petites annonces, convention de services,...) ;
- Chiffre d'affaires publicitaire, constitué de l'ensemble des sommes facturées aux annonceurs pour la diffusion de leurs messages publicitaires sur l'antenne, y compris celles correspondant aux échanges publicitaires ou de marchandises, et au parrainage d'émission, avant déduction des frais et commissions de régie publicitaire.

**Le tableau ci-dessous donne une idée de la répartition des produits de l'activité de radiodiffusion :**

Type de ressource	1994 <sup>950</sup>	2001 <sup>951</sup>	2006 <sup>952</sup>
FSER	37,5	34,1	36
Aide à l'emploi	14,7	19,3	21

<sup>944</sup> Assurance Formation des Activités du Spectacle.

<sup>945</sup> Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances.

<sup>946</sup> Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

<sup>947</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>948</sup> PRADIE Christian, « Aspects économiques et financiers », Colloque à l'Assemblée nationale « Le tiers secteur audiovisuel : un accès citoyen à la télévision », 31/01/00.

<sup>949</sup> Congrès du SNRL, Saint-Denis, 16/11/07.

<sup>950</sup> Pourcentages sur un budget de 35,8 M€ (BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*).

<sup>951</sup> Pourcentages sur un budget de 57,1 M€ (BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*).

<sup>952</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<b>Collectivités locales</b>	7,4	6,2	7 <sup>953</sup>
<b>Autres subventions</b>	3,4	2,7	3
<b>Ressources publiques</b>	<b>63</b>	<b>62,3</b>	<b>67</b>
<b>Publicité</b>	2,7	3,3	4
<b>Propres ressources</b>	15,7	15,1	11
<b>Dons</b>	18,6	19,3	18
<b>Ressources privées</b>	<b>37</b>	<b>37,7</b>	<b>33</b>

Le rapport entre subventions publiques et recettes privées a été modifié. Les subventions publiques prennent de plus en plus d'importance. Les répartitions internes ont été modifiées elles aussi. Le poids du FSER reste relativement stable. Les aides à l'emploi ne font que progresser de 14,7% à 21% tandis que les ressources propres diminuent fortement. Cette évolution peut-être vue comme inquiétante du point de vue de l'indépendance et la pérennité des radios.

Voici la composition des ressources de 589 radios sur les produits 2005 (budget consolidé de 60,3 millions €)<sup>954</sup> :

- 37% FSER
- 22% Cotisations, manifestations de soutien, dons, mécénat
- 13% Aides à l'emploi et formation
- 09% Collectivités territoriales
- 07% Ventes et prestations (sauf publicité commerciale)
- 05% Publicité commerciale à l'antenne
- 04% Produits annexes
- 03% Autres subventions

On peut voir dans le tableau ci-dessous que plus les radios associatives ont des budgets importants, moins elles sont dépendantes du FSER, et plus elles diversifient leurs ressources ; que ce soit grâce à des subventions publiques ou à d'autres formes de ressources. Inversement plus les radios associatives ont des petits budgets, plus elles sont dépendantes du FSER, et moins elles parviennent à diversifier leurs ressources, que ce soit en termes de subventions ou en termes de ressources privées. Plus les radios sont petites, plus elles sont dépendantes des aides publiques. Les radios dont le budget est inférieur à 120 000€ sont aidées à 75% par les aides publiques et le FSER représente environ la moitié de leurs ressources<sup>955</sup>.

#### Ressources des radios, selon leur budget en 2001

Catégorie FSER	Nombre de radios	Ressources moyennes	Ensemble des subventions	FSER	Autres subventions	Autres recettes
< 30 K€	68	18	13	10	3	5
		100%	68%	54%	14%	32%
30-60 K€	75	46	35	25	10	11
		100%	77%	55%	22%	23%

<sup>953</sup> Les subventions des collectivités locales se décomposent en 4% pour les collectivités locales (mairie...) et 3% pour les collectivités régionales. Par ailleurs, en 2002, le chiffre d'affaires des radios subventionnées par le FSER est de 61,81 M€ (hors bénévolat et avantages en nature) dont subventions FSER 21,88 M€ (soit 35% des ressources des radios), autres subventions 17,89 M€, cotisations, dons 11,19 M€, publicité 2,29 M€ (3,7% des ressources), autres ressources 5,89 M€, transfert de charges et produits exceptionnels 2,67 M€ (*Quid*, 2007, [http://www.quid.fr/2007/Information/Radios\\_Privees/1](http://www.quid.fr/2007/Information/Radios_Privees/1))

<sup>954</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p9.

<sup>955</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

60-90 K€	142	75	56	36	20	19
		100%	75%	48%	27%	25%
90-120 K€	122	106	77	42	35	29
		100%	73%	40%	33%	27%
120-150 K€	79	134	86	46	40	48
		100%	64%	34%	30%	36%
>150 K€	81	226	99	39	60	127
		100%	43%	17%	26%	57%
<b>Ensemble</b>	<b>567</b>	<b>101</b>	<b>62</b>	<b>34</b>	<b>28</b>	<b>39</b>
		<b>100%</b>	<b>62%</b>	<b>34%</b>	<b>28%</b>	<b>38%</b>

Source : FSER, DSEDM

Par ailleurs, il existe des situations très différentes d'une catégorie de radio à l'autre. Les radios confessionnelles sont bien moins dépendantes des aides publiques que les autres types de radio. Les subventions publiques représentent seulement 32% de leur budget alors que cela peut monter à 74% pour les radios généralistes de proximité, 75% pour les radios communautaires ou 85% pour les radios municipales. En effet, les radios confessionnelles, comme les radios catholiques sont financées par les Églises, le plus souvent par le biais des évêchés. Ce financement est souvent considérable par comparaison avec le financement d'ensemble du secteur.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les radios bénéficiant le plus du FASILD sont les « radios communautaires ». Les radios bénéficiant le plus des aides des collectivités locales sont les « radios municipales » et les « radios régionales » qui sont peu nombreuses mais ont des budgets importants. La grande majorité des types de radio sont dépendantes des subventions publiques entre 75 et 85%. Les « radios confessionnelles » sont nombreuses et ont des budgets du niveau des « radios municipales » mais sont plus nombreuses et moins dépendantes des subventions publiques. Les radios des collèges et universités sont les plus dépendantes du FSER et sont aussi dépendantes des subventions publiques que les radios des MJC et centres sociaux. Les radios généralistes qui sont les plus nombreuses, sont celles qui parviennent le plus à trouver des ressources non publiques, après les « radios confessionnelles ».

### Ressources des radios selon leur typologie en 2001 :

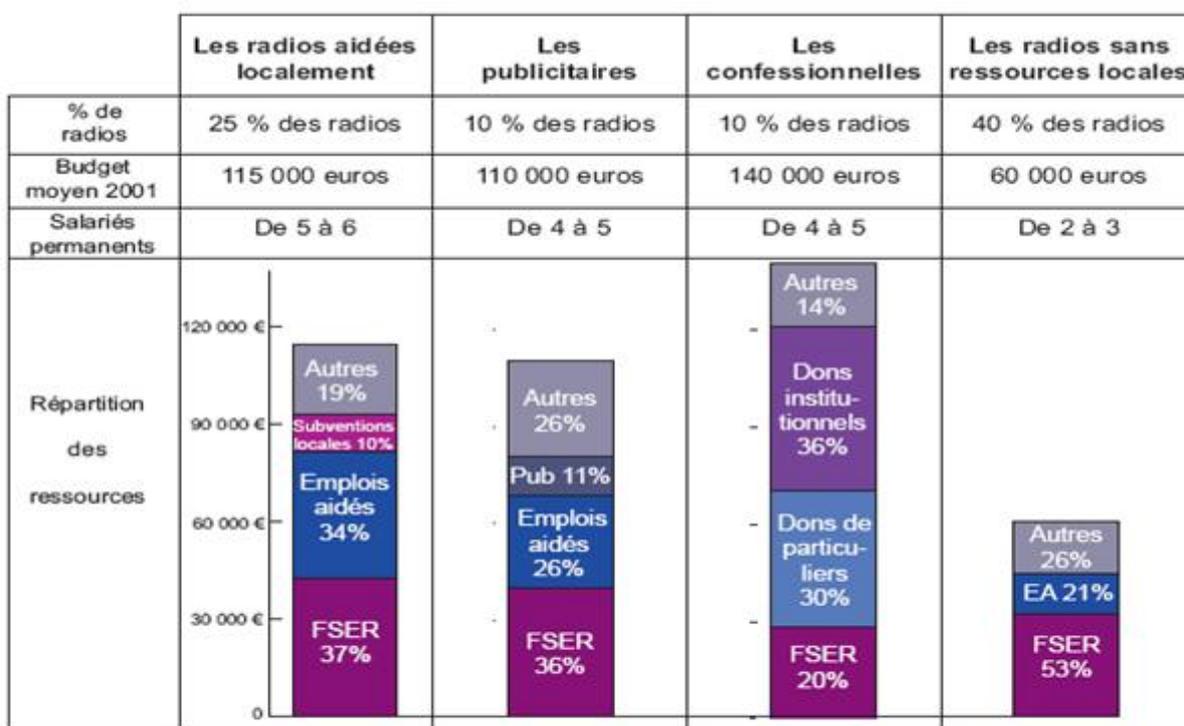
Catégorie FSER	Nombre de radios	Ressources moyennes	Ensemble des subventions	FSER	Collectivités locales	FASILD	CNASEA + autres aides à l'emploi	Subv diverses	Autres recettes
Collège-université	40	71	56	32	4	0	17	3	15
		100%	78%	44%	6%	1%	24%	3%	22%
Communautaire	35	106	79	41	3	9	23	3	27
		100%	75%	39%	3%	9%	22%	2%	25%
MJC-centres sociaux	18	90	70	37	9	1	21	2	20
		100%	78%	41%	10%	1%	23%	3%	22%
Municipalité	11	156	132	36	49	3	31	13	24
		100%	85%	23%	31%	2%	20%	9%	15%
Généraliste de proximité	317	85	63	34	6	1	21	1	22
		100%	74%	40%	7%	1%	25%	1%	26%
Régionale	31	101	79	38	15	0	24	2	22
		100%	79%	38%	14%	0%	24%	3%	21%

Confessionnelle	115	<b>149</b>	<b>48</b>	33	3	0	12	0	<b>101</b>
		100%	32%	22%	2%	0%	8%	0%	68%
Ensemble	567	<b>101</b>	<b>62</b>	34	6	1	19	2	<b>39</b>
		100%	62%	34%	6%	1%	19%	2%	38%

La typologie économique des radios associatives est variable selon les ressources que celles-ci peuvent recevoir. Le tableau ci-dessous, qui provient de l'article « La radio Associative, Etat des Lieux et Enjeux » de Gaël Bouron écrit pour l'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques<sup>956</sup>, permet d'observer les variations de ressources selon les partenaires économiques associés aux radios associatives grâce à une typologie composée de quatre types de radio associative :

- celles qui sont plus aidées localement que les autres,
- celles qui bénéficient plus de la publicité que les autres,
- celles qui sont confessionnelles,
- celles qui sont sans ressources locales.

### Typologie des radios\*



\*15% des radios associatives ne sont pas prises en considération ici, leurs ressources diversifiées ne permettant pas de les classer dans un des 4 types prédéfinis.

Les « radios aidées localement », représentant 1/4 des radios associatives. Elles ont un budget de l'ordre de 115 K€ dont :

- 37% provient du FSER,
- 10% de subventions locales,

<sup>956</sup> BOURON Gaël, « La radio Associative. Etat des lieux et enjeux », « Les repères de l'AVISE » (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques), *Culture*, n° 4, décembre 2004, p8.

- 34% des aides à la formation et à l'emploi.

Les « radios publicitaires » ont un budget d'environ 115 K€ dont :

- 36% provient du FSER,
- 10% de la publicité,
- 26% des aides à la formation et à l'emploi.

Les « radios confessionnelles », qui représentent 10% des radios associatives et sont constituées par des radios chrétiennes... ont des budgets d'environ 140 K€ dont :

- 30% provient de dons de particuliers,
- 36% de dons des institutions,
- 20% du FSER.

Les « radios sans ressources locales », qui représentant 40% des radios associatives, ont un budget d'environ 60 K€ dont :

- 21% provient des aides à l'emploi et à la formation,
- 53% du FSER.

### **Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale :**

Le FSER a été créé en 1982. Il a pour objet de permettre aux radios associatives locales d'assurer leur mission de communication sociale de proximité, grâce à différentes aides<sup>957</sup>.

En 1984, les radios sont autorisées à se financer par la publicité. Seules les radios qui renoncent à la publicité peuvent bénéficier du FSER. Le décret d'application de la loi de septembre 1986 n'arrive qu'un an après. C'est la première crise majeure du FSER, car celui-ci ne peut remplir sa mission pendant cette période. Près de 250 radios associatives disparaissent. L'« amendement Delfau » à la loi de 1986 est voté en décembre 1989. Les radios associatives peuvent dès lors se financer par la publicité dans la limite de 20% de leur chiffre d'affaires total tout en leur conservant la possibilité de bénéficier du FSER. En 1994, une deuxième crise survient à cause d'une erreur de la Direction Générale des Impôts qui retire du FSER 30 millions de francs. Il faut une mobilisation des radios pour que la situation soit partiellement rétablie. Le barème diminue en 1994 et encore plus en 1995. Il faut attendre 2000 pour que les subventions de fonctionnement atteignent le niveau de 1993. Depuis sa création, le FSER a fait l'objet de nombreuses modifications. La tranche haute du barème les subventions de fonctionnement s'est élargie, ce qui a encouragé les radios à développer leur activité. Les critères de majoration se sont enrichis. Des aides à l'installation et à l'équipement des radios ont été créées.

Les subventions du FSER sont attribuées par le ministre chargé de la communication aux radios locales associatives accomplissant une mission de communication sociale de proximité, dont les ressources publicitaires sont inférieures à 20% de leur chiffre d'affaires total.

Dans deux affaires contentieuses du 5 juillet 2000, le Conseil d'Etat a été amené à préciser la notion de « chiffre d'affaires total ». Il a ainsi considéré que

---

<sup>957</sup> Article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Depuis le 28 février 2007, les règles d'attribution de ces aides sont fixées par le décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 qui a réformé le fonctionnement du FSER.

« le chiffre d'affaires total » qui doit être pris en considération pour déterminer si un service de radiodiffusion sonore peut prétendre au bénéfice d'une aide, doit s'entendre comme incluant l'ensemble des ressources courantes de ce service ; que parmi ces ressources figurent, notamment les subventions et aides de toute nature attribuées en vue de l'exploitation du service ainsi que, le cas échéant, les produits financiers.

En l'occurrence, dans chacun de ces deux cas, la haute juridiction a considéré que les aides versées par l'Etat au service de radiodiffusion sonore pour des « contrats emploi-solidarité » en application du Code du travail<sup>958</sup>, constituent pour ce service des ressources courantes, lesquelles doivent par conséquent être prises en compte dans le « chiffre d'affaires total ». Doit donc être annulée, pour chacun des services, la décision de la Commission du FSER qui, n'ayant pas tenu compte de ces aides pour l'évaluation du chiffre d'affaires total en considérant a tort que le quota de 20% était dépassé, a refusé une demande de fonctionnement pour l'année 1998<sup>959</sup>.

Le FSER est aujourd'hui financé par un prélèvement fiscal sur les opérations d'émission et de diffusion en France des messages publicitaires par voie de radiodiffusion et de télévision selon un barème progressif<sup>960</sup> alors qu'il s'agissait auparavant d'une taxe parafiscale<sup>961</sup>. Le Gouvernement a décidé d'inscrire dans le projet de loi de finances pour 2003 une disposition portant création d'une taxe fiscale, également assise sur la publicité des radios et télévisions affectée au FSER. Afin de sécuriser totalement les ressources du FSER contre la possible diminution des recettes publicitaires des radios et télévision<sup>962</sup>, la loi de finances pour 2003 affecte le produit de cette imposition à un compte d'affectation spéciale (CAS). La nouvelle taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision a donc été instituée par la loi de finances pour 2003<sup>963</sup>. Cette taxe, qui remplace la taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée, est destinée à financer un fonds d'aide à l'expression radiophonique locale prévu dans la loi de 1986 relative à la liberté de communication<sup>964</sup>.

Ce changement de financement du FSER a inquiété les radios associatives. Selon le Syndicat National des Radios Libres,

---

<sup>958</sup> Articles L. 322-4-7 et L. 322-4-12 du Code du travail.

<sup>959</sup> CE, 5 juillet 2000, n° 204220, Association « Radio Arménie » ; et CE, 5 juillet 2000, n° 205524, Association « Radio Val de Meuse » ; voir aussi CE, 9 février 2004, n° 250178, Association « Radio Calais » - « Radio TSF ».

<sup>960</sup> Instruction fiscale DGI 3 P-5-03, BOI n° 139, 14 août 2003. La taxe n'est due que pour les messages émis et diffusés à partir du territoire national et reçus hors de France. Les redevables sont les personnes qui assurent la régie des messages de publicité et qui peuvent être soit les organismes de programmes ou de diffusion, soit des régisseurs mandatés par eux. La taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision est assise sur le montant, hors TVA et hors commissions d'agence, des sommes versées au redevable de la taxe au cours de chaque trimestre civil (ou des deux premiers trimestres 2003), par les annonceurs, pour la réalisation des opérations imposables. Cette instruction fixe pour 2003 le tarif d'imposition et précise les obligations déclaratives qui doivent être respectées. La taxe doit être constatée, liquidée et recouvrée selon les mêmes règles, garanties et sanctions que celles qui sont retenues pour la TVA.

<sup>961</sup> La taxe parafiscale avait été instituée par le décret n° 87-826 du 9 octobre 1987 et codifiée aux articles 365 et suivants de l'annexe II au CGI. Après le 31 décembre 2002, la taxe FSER relève de la catégorie des impositions de toute nature. Avant 2005, le produit de la taxe était affecté à la première section du Compte d'Affectation Spéciale n° 902-32. Depuis l'article 50 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, l'activité du FSER est retracée dans la section n° 3 du Compte d'Affectation Spéciale « Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale ».

<sup>962</sup> Selon le SNRL, certains prévoient jusqu'à 7 millions d'euros de pertes pour le FSER en 2008 (Syndicat National des Radios Libres, « Il faut respecter l'esprit de la Loi », *le-media.fr*, 18/05/09, [www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html](http://www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html))

<sup>963</sup> Article 47 de la loi de finances pour 2003, modifiée par l'article 22 de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 (loi n° 2003-709, 1<sup>er</sup> août 2003, JO 2 août 2003).

<sup>964</sup> Article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Il faut rétablir la mise en œuvre des dispositions de la Loi de 1986 et rétablir la Commission du FSER dans un statut de Commission administrative indépendante, en capacité d'exiger la mise en œuvre des dispositions nécessaires. Cette revendication essentielle invite toutes les radios à œuvrer au côté de leur organisation professionnelle.<sup>965</sup>

De plus, la commission ne fait plus que donner un avis sur les aides sélectives, pas sur les subventions d'exploitation dont l'Etat a aujourd'hui la charge. Les représentants des radios associatives demandent un organisme décisionnaire et indépendant comme par exemple un EPIC. Il a été demandé au ministre de la Culture et de la Communication si n'était pas envisagée la création d'un nouveau statut de ladite commission qui garantisse son indépendance et sa souveraineté en matière d'attribution des subventions aux radios associatives dans le cadre des dispositions légales et réglementaires. Voici ce qu'a précisé le gouvernement :

Le décret n° 2002-1545 du 24 décembre 2002 portant application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et modifiant le décret n° 97-1263 du 29 décembre 1997 a pris soin de conditionner la décision ministérielle à une proposition émanant de la commission du Fonds de soutien à l'expression radiophonique. Ainsi, le ministre chargé de la communication n'a pas la possibilité juridique d'attribuer une subvention qui ne lui a pas été proposée par la commission. Ces nouvelles dispositions préservent donc l'autorité et l'indépendance de la commission, auxquelles le ministre de la culture et de la communication est particulièrement attaché, dans le nouveau contexte juridique créé par la disparition des taxes parafiscales. Le ministre de la culture et de la communication précise enfin qu'il a chargé le président de la commission du Fonds de soutien à l'expression radiophonique de lui faire toutes les propositions utiles d'amélioration du fonctionnement de cette instance.<sup>966</sup>

La commission du FSER est composée de 11 membres nommés par le ministre chargé de la communication. Elle est présidée par un conseiller d'Etat. Cette commission comprend également quatre représentants de l'État (désignés par les ministres chargés de la culture, de la communication, de l'intégration et du budget), quatre représentants des radios éligibles au FSER et deux représentants des régies publicitaires redevables de la taxe. Au terme de l'année 2004, la Commission est donc composée comme suit :

**Président :**

Melle. Isabelle LEMESLE, maître des requêtes au Conseil d'État. (suppléant : M. Frédéric LENICA, maître des requêtes au Conseil d'État)

**Représentants de l'État :**

Mme Isabelle DUFOUR-FERRY, titulaire, et Mme Silvy CASTEL, suppléante, représentant le ministre de la culture et de la communication au titre du département de la culture ; Mme Valérie de ROZIÈRES, titulaire, et M. Michel PLAZANET, suppléant, représentant le ministre de la culture et de la communication au titre du département de la communication ; Mme Élisabeth KAHN, titulaire, et M. Philippe PIETRI, suppléant, représentant le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ; Mme Anne-Marie COSTILHES, titulaire, et Mme Chantal HADIDA, suppléante, représentant le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

**Représentants des titulaires d'autorisation de service de radiodiffusion sonore par voie hertzienne dont les ressources commerciales provenant de messages de toute nature diffusés à l'antenne sont inférieures à 20 p. 100 de leur chiffre d'affaires total :**

Titulaires - Suppléants

M. Gilbert ANDRUCCIOLI - M. Patrice BERGER

M. Charles GORRÉE - Mme Perla DANAN

M. Hugues de LEVEZOU de VESINS - M. Jean-Paul GAMBIER

Mme Dominique VASSEUR - M. Farid BOULACEL

---

<sup>965</sup> Syndicat National des Radios Libres, « Il faut respecter l'esprit de la Loi », *le-media.fr*, 18/05/09, [www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html](http://www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html)

<sup>966</sup> Réponses des ministres aux questions écrites, n° 13907, J.O. Assemblée Nationale, partie question, 26 mai 2003, p4073 ; également Rép. min. a QE. n° 16078, JO AN Q., 26 mai 2003 ; Rép. min. a QE n° 17129, JO AN Q., 2 juin 2003, p4260.

**Représentants des régies publicitaires redevables de la taxe :**

Titulaires - Suppléants

M. Marc GRETHER-RÉMONDON - Mme Anne-Marie MARION

Mme. Dominique GUERIN - M. Jean-Yves GRANGIER

**Voix consultative :** Mme Élisabeth POCHON (CSA)

En 2012, le montant des engagements de subvention du FSER en faveur des radios locales associatives s'est élevé à 28,5 M€ contre 28,78 en 2011, 25,8 M€ en 2008 25,4 M€ en 2007, 24,9 M€ en 2006 (2% d'augmentation).

Il existe quatre types de subvention<sup>967</sup> :

- 1) La subvention d'installation

La subvention d'installation<sup>968</sup> est accordée aux services de radio nouvellement autorisés par le CSA, en vue de contribuer au financement des dépenses nécessaires au démarrage de l'activité radiophonique. Son montant ne peut excéder 16 000 € (15 250 € auparavant) et elle ne peut être accordée qu'une seule fois.

**Subvention d'installation (2002-2004)<sup>969</sup>**

En €	2002	2003	2004	Evolution
Subventions Installation	135 679	152 500	213 200	+ 57,1%
Nombre	9	10	14	+ 55,5%
Montant moyen	15 075	15 250	15 228	

En 2007<sup>970</sup>, sur les 27 demandes, seules 4 radios ont reçu un peu moins que 16 000 € (15 250€ précédemment) :

- Zig Zag Rovaltain (département 26) reçoit 15 250 €,
- Prun' (département 44) 15 920 €,
- Lacaune (département 81) 15 250 €
- Clash FM Lurcy Levis (département 18) 15 250 €.

Cela fait 365 670 € (91 500 € en 2006) versés à 23 radios (6 radios 2006) par le FSER ce qui fait 284 subventions d'installation pour 3 511 028 € depuis 1992. Seule Neptune (département 85) n'a rien reçu dans la mesure où elle n'a pas reçu d'autorisation du CSA en 2007.

---

<sup>967</sup> Article 302 bis KD du code général des impôts. Les barèmes de la subvention d'exploitation et de la subvention sélective sont fixés par arrêté conjoint des ministres chargés de la communication et du budget, pris après avis de la commission du FSER et publiés au J.O..

<sup>968</sup> Article 3 du décret n° 2006-1067.

<sup>969</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au FSER, session ordinaire de 2005-2006.

<sup>970</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2007.

Subventions d'installation 2007		
	Radio	Montant
1	48 FM MENDE	48 16 000 €
2	ACTIV	22 16 000 €
3	BFM	78 16 000 €
4	CAMPUS ANGERS	49 16 000 €
5	CLASH FM LURCY LEVIS	19 15 250 €
6	EURADIONANTES	44 16 000 €
7	GURE IRRATIA (HENDAYE)	64 16 000 €
8	ANTEXETA IRRATIA	09 16 000 €
9	LA LOCALE	44 16 000 €
10	LACALINE	81 15 250 €
11	LENGA DDC MONTPELLIER	34 16 000 €
12	LOGOS FM ISSOIRE	3 16 000 €
13	MARYSE BASTIE	91 16 000 €
14	PAYS D'AURILLAC	15 16 000 €
15	PRUN	44 15 250 €
16	RAJE NIMES	30 16 000 €
17	RCF CORSICA	20 16 000 €
18	SOUVENIRS	40 16 000 €
19	TRIANGLE FM	91 16 000 €
20	VALLEE VEZERE (Sarlat)	24 16 000 €
21	ZANTAC	97 16 000 €
22	ZENITH FM (VITRE)	35 16 000 €
23	ZIG ZAG ROVALTAIN	26 15 250 €
Total installation 2007		365 670 €
Rejets de subventions d'installation 2007		
1	NEPTUNE	85 Pas l'aire autorisation

En 2012, 24 radios ont bénéficié de 383 620 € contre 4 radios en 2011 pour 64 000 €<sup>971</sup>. Depuis 1992, cela fait 5 122 438 €.

## - 2) La subvention d'équipement

La subvention d'équipement<sup>972</sup> est destinée à financer les projets d'investissement en matériel radiophonique d'un service de radio à hauteur de 50% au maximum de leur montant hors taxes et dans la limite de 18 000 € (15 250 € précédemment) par période de cinq ans. Cette aide peut faire l'objet d'une demande initiale et d'une demande complémentaire, donnant lieu chacune à deux versements.

### Aide à l'équipement (2002-2004)<sup>973</sup>

En €	2002	2003	2004	Evolution
Aides à l'équipement	291 172	938 198	724 783	+ 148,9%
Nombres de dossiers	28	108	76	+ 171,4%
Montant moyen	10 399	8 687	9 537	- 8,3%

Source : DDM, retraitée par la Cour des comptes pour 2004

NB : pour l'exercice 2004, seule la première tranche a été versée, soit 434 870 €, représentant 60% du total de l'aide. Le montant inscrit représente la valeur globale de l'aide qui sera versée.

En 2007<sup>974</sup>, pour la première tranche d'aide, sur les 39 demandes, il y a deux rejets : Campus Besançon (département 25) hors délai et Fréquence Nîmes (département 30) qui a fait son achat avant notification. Les sommes vont de 2 456 € pour RCF 71 (département 71) à 10 800 € pour Azur FM (département 67), Coloriage (département 21), Fidélité (44)

<sup>971</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2012.

<sup>972</sup> Article 4 du décret n° 2006-1067.

<sup>973</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>974</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2007.

(département 44), Grand Ciel (département 28) et RCF Corrèze (département 19). La somme totale pour toute la radio est de 213 688 € (329 819€ en 2006) pour 37 radios (52 en 2006).

En 2012, 78 radios ont bénéficié de 483 934 €. En 2011, 76 radios ont touché 312 492 €<sup>975</sup>.

Subventions d'équipement 1ère tranche 2007			
Radio	Dpt	Montant	
1	ANTENNE D'OCC	46	5 988
2	ANTENNE D'OCC CAHORS	46	5 999
3	ARMENIE	69	5 715
4	AZUR FM	67	10 800
5	CASNAC	81	2 566
6	CAMPUS (63)	63	4 511
7	CAMPUS HENNES	35	4 127
8	CAPUCINS	77	7 050
9	CLIN D'OEIL FM	06	1 251
10	COLORIAGE	21	10 800
11	FIDELITE (34)	44	10 800
12	FM PLUS GRILLE OLVERTE	30	6 171
13	FUGI	08	8 439
14	GRAND CIEL	28	10 800
15	HIT FM	97	10 427
16	LOISIRS	62	4 351
17	MARSEILLETTE	11	4 441
18	MIX	84	4 730
19	PAYS D'HERAULT SUD	34	5 299
20	PLURIEL FM	69	3 778
21	RCF 71	71	2 456
22	RCF CORREZE	19	10 800
23	RCF EMAIL LIMOUSIN	87	5 403
24	RCF LE MANS	72	4 196
25	RCF NIEVRE	58	10 199
26	RCF SAINT-ETIENNE	42	8 315
27	RCF VENDEE	85	9 071
28	RCF VENT DU LARGE	14	5 051
29	SAINTE GABRIEL	97	10 800
30	SOLEIL FM (26)	26	980
31	SOLEIL MEDIA (EPERNAY)	51	10 800
32	SUD BESANCON	25	9 704
33	TOUT MOULINE (RTM)	97	7 864
34	TSP 98	14	3 587
35	VAL D'ADOUR	65	10 761
36	VERDON (VAL FM)	83	5 877
37	VIE (97)	97	8 257
<b>Total</b>			<b>213 688</b>
<b>Relevé de subventions d'équipement 1 en 2007</b>			
1	CAMPUS BESANCON	25	Hors détail
2	FREQUENCE NIMES	30	Achat avant notification

Pour la seconde tranche de l'aide à l'équipement de l'année 2007<sup>976</sup>, sur 57 demandes, 51 radios ont bénéficié de 175 487 € ; 6 demandes ont été rejetées et le FSER a exigé des remboursements pour ces radios :

- Certitude/Phare FM (département 38) a dû rendre 1 817 €,
- Merci Seigneur (Cayenne) 1 671 €,
- Merci Seigneur (Martinique) 1 008 €,
- Métropole (département 83) 718 €,
- Plus FM (81) (département 81) 931 € et
- Présence Pyrénées (département 31) 5 187 €.

<sup>975</sup> FSER, Rapport d'activité, 2012.

<sup>976</sup> FSER, Rapport d'activité, 2007.

Subventions d'équipement 2ère tranche versées en 2007			
	Radio	Dpt	Montant
1	ALLIANCE PLUS	30	2 104
2	ALPES MANCELLES	72	6 100
3	ALTERNATIVE FM	95	5 728
4	ARRELS	66	5 879
5	ATTITUDE	16	2 071
6	AVALLON	89	2 639
7	AYP	75	4 155
8	BAROUSSE FM	65	4 400
9	BOUTON	8	5 582
10	BRESSE	71	5 036
11	CACTUS	71	648
12	CAGNAC	81	1 711
13	CAMPUS RENNES	35	2 406
14	CANAL MYRTILLE	54	6 100
15	CFM CORDES	82	6 100
16	CLAPAS	34	16
17	COB FM	22	3 632
18	COCKTAIL FM (88)	88	5 910
19	COLLEGE PERGAUD	25	1 178
20	CONTACT FM (11)	11	954
21	DECIBEL FM	46	8
22	DES BOUTIERES	7	6 100
23	DREYECKLAND	68	4 600
24	ECCLESIA	30	3 623
25	ESCAPADES	30	1 672
26	FIDELITE (44)	44	7 200
27	FM EVANGILE 66	66	1 892
28	FREQUENCE 4	38	3 054
29	FREQUENCE SILLE	72	3 294
30	HAUTE TENSION	97	2 586
31	HIT FM	974	6 181
32	INFO RC	07	61
33	LA VOIX DU NORD	97	3 025
34	M	26	795
35	NEPTUNE	29	3 899
36	NTI	44	2 515
37	PARCAY STEREO	49	6 100
38	PRESENCE FM	31	1 244
39	RADIO D'ICI		4 926
40	RCF REIMS ARDENNES	51	5 005
41	RCF SAVOIE	73	6 100
42	RCF VIVARAIS	7	5 780
43	RIVIERE SAINT LOUIS (RSL)	97	5 160
44	SALAZES	97	3 725
45	SEMNOZ	74	4 093
46	SHALOM DIJON	21	3 728
47	SOLEIL 35	35	1 589
48	SOLEIL FM (26)	26	653
49	TSF 98	14	2 363
50	UNIVERS FM	35	83
51	VAL D'OR	79	2 084
	<b>Total équip 2</b>		<b>175 487</b>

En 2012, 89 radios ont bénéficié de 312 492 € pour la seconde tranche. 66 radios en 2011 pour 232 612 €<sup>977</sup>.

### - 3) La subvention d'exploitation

La subvention d'exploitation<sup>978</sup> (appelée auparavant subvention de fonctionnement) est attribuée aux services de radio qui en font la demande au plus tard le 15 avril de l'année suivant celle de la clôture de l'exercice, en fonction d'un barème fixé par arrêté. Elle est attribuée en fonction des produits réalisés par la radio l'année précédente. « La particularité de ce barème est qu'au-delà d'un montant de produits (199 999 € en 2006, 219 999 € en 2012) la subvention chute brutalement (de 40 000 à 10 000 €, toujours en 2006 ; de 42 000 à 30 000 € en 2012). Cette disposition a pour effet de freiner voire d'interrompre le développement des associations-radios. »<sup>979</sup>

<sup>977</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2012.

<sup>978</sup> Article 5 du décret n° 2006-1067.

<sup>979</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p1.

### Barème de la subvention de fonctionnement (2002-2004)<sup>980</sup>

Tranches de produits (en €) - 2002	Tranches de produits (en euros) - 2003 et 2004 <sup>981</sup>	Montant de la subvention	Nbre de subventions en 2002	Nbre de subventions en 2003	Nbre de subventions en 2004
< 3 811	< 3 800	3 900	5	5	3
3 812 – 7 622	3 800 - 7 599	6 600	4	5	6
7 623 – 15 244	7 600 - 15 199	10 070	24	25	19
15 245 – 22 867	15 200 – 22 799	15 000	20	10	17
22 868 – 30 490	22 800 – 30 499	20 000	22	20	17
30 491 – 38 112	30 500 – 38 099	26 000	15	18	18
38 113 – 45 735	38 100 – 45 699	30 000	22	19	20
45 736 – 76 224	45 700 – 76 199	36 000	124	118	109
76 225 – 198 184	76 200 – 199 999	40 000	315	343	362
> 198 185	> 200 000 <sup>982</sup>	10 000	16	14	13
<b>Nombre total de subventions attribuées</b>			<b>567</b>	<b>577</b>	<b>584</b>
<b>Montant global des subventions</b>			<b>19 249 483</b>	<b>20 079 426</b>	<b>20 394 674</b>

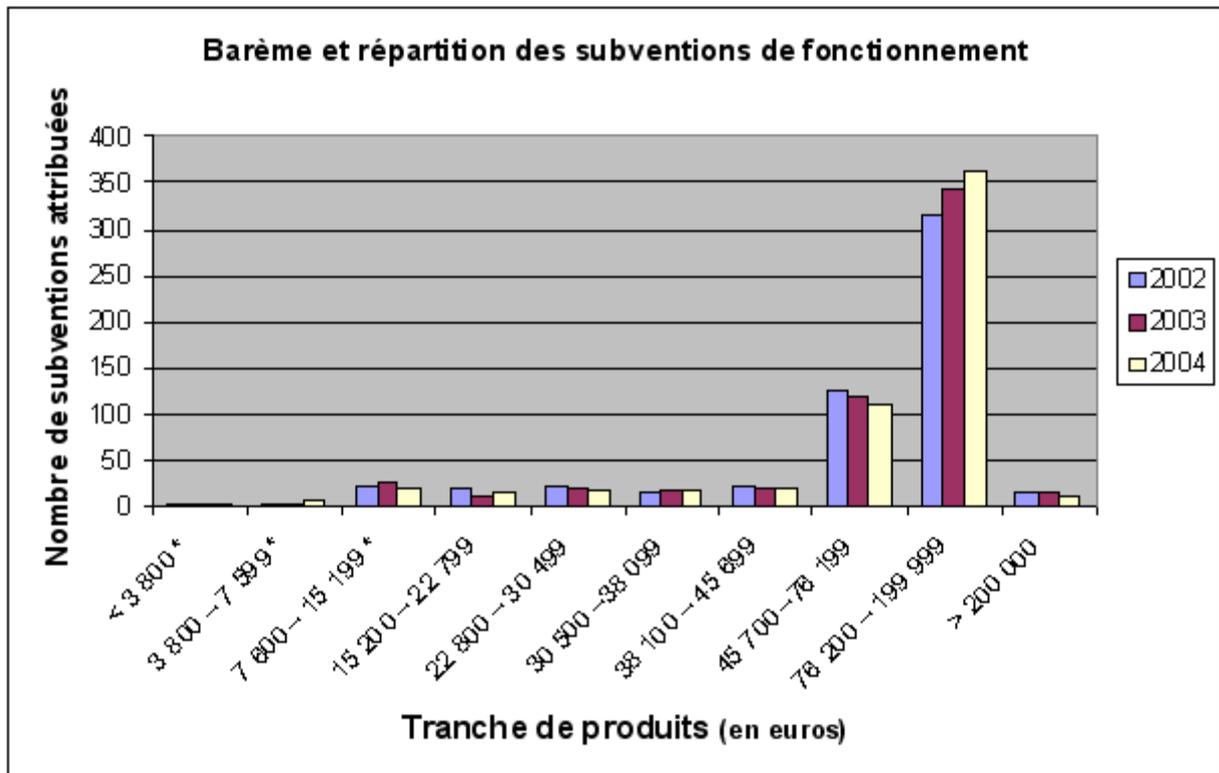
10 ans plus tard le montant global des subventions a augmenté de 2 millions € puisque ce montant est de 22 434 879 € en 2012, et de 22 524 847 € en 2011.

Le nombre total de subventions attribuées n'a augmenté que de 3% sur la période, alors qu'en valeur la subvention a progressé de près de 6%. Cette augmentation en valeur n'est pas due à un changement de barème, mais à l'augmentation sensible (+14,9%) du nombre de radios se trouvant à l'avant-dernière tranche du barème. Le graphique ci-après est significatif de cette évolution :

<sup>980</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>981</sup> La progression du barème stagne depuis 2002 (Arrêté du 10 juillet 2009 fixant le barème de la subvention d'exploitation prévu à l'article 5 du décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication).

<sup>982</sup> Ainsi, le fait de dépasser le seuil de 199 999 € de produits conduit à perdre 30 000 € de subventions ce qui a un effet de seuil négatif compte tenu du fait que l'aide du FSER représente généralement 30% des budgets des radios associatives. C'est un frein au développement des radios associatives pour qu'elles ne fassent pas de la concurrence aux radios commerciales, notamment aux radios commerciales locales de catégorie B.



En 2004, 362 radios, soit 62% du total, percevaient la subvention maximale, contre 112, c'est-à-dire trois fois moins, dix ans plus tôt, soit 23%<sup>983</sup>

Voici un tableau où on peut voir quelles radios reçoivent la subvention de fonctionnement la plus élevée en fonction des produits d'exploitation :

Année	Produits d'exploitation	radios concernées
1997	entre 300 et 399 KF	117
1998	entre 300 et 599 KF	225
1999	entre 300 et 799 KF	292
2000	entre 300 et 799 KF	309
2001	entre 300 et 1099 KF	276
2002	entre 76 et 199 K€	315
2003	entre 76 et 199 K€	343
2004	entre 76 et 199 K€	362
2012	entre 130 et 219 K€	139

Ainsi, la tranche la plus favorable a été sans cesse élargie depuis 1998. Les 2/3 des radios sont aujourd'hui situés dans la tranche de produits permettant de bénéficier de la subvention de fonctionnement maximale. C'est ce qui explique l'augmentation des dépenses observée depuis 1997-1998 et de la subvention moyenne de fonctionnement qui passe de 23 à 35 K€ entre 1997 et 2004 (+ 52%).

On peut être surpris par les chiffres de 2012 selon lesquels 139 radios ayant des produits d'exploitation entre 130 000 et 219 999 € reçoivent 42 000 €. Mais il faut savoir que 218 radios ayant des produits d'exploitation entre 76 200 et 129 999 € reçoivent 40 000 €<sup>984</sup>.

En 2012, le secrétariat de la commission a enregistré 660 demandes de subvention, contre 603 en 2006. Ces demandes ont donné lieu à 631 subventions en 2012, contre 585 en

<sup>983</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>984</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2007 et 2012.

2006. Ce qui fait 29 rejets en 2012 contre 18 rejets en 2006. Pour les 588 radios bénéficiaires en 2007, la subvention moyenne de fonctionnement s'est élevée à 34 481 €. En 2004, 96% des radios qui en avaient fait la demande ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement du FSER. Ce taux a toujours été supérieur à 90% depuis 1994<sup>985</sup>. Les refus résultent essentiellement du non-respect du plafond de 20% de recettes publicitaires ou encore de l'envoi du dossier hors délai. Le FSER attribue des subventions de fonctionnement à la quasi-totalité des radios titulaires de l'autorisation d'émettre en catégorie A, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

**Evolution du nombre de radios bénéficiaires des subventions du FSER (1994-2004)<sup>986</sup> :**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Radios de cat. A	637										(1) 687
Demandes	519	544	531	561	566	566	561	567	593	595	606
Attribution	481	498	502	534	523	538	542	543	567	577	584

Source : Rapports annuels du FSER

Les radios demandeuses correspondent pratiquement avec des radios titulaires d'une autorisation d'émettre du CSA puisque 88% de ces dernières font une demande de subvention au FSER). Le « taux d'accès » des radios A au FSER est très élevé puisqu'il s'élève à 85% en 2004. On peut expliquer l'absence de certaines radios par plusieurs raisons :

- Quelques radios qui ne connaissent pas le FSER.
- Quelques radios pensent ne pas y avoir accès comme certaines radios des territoires d'outre-mer qui sont éligibles depuis 2002.
- Certaines radios disposent de ressources suffisantes et n'estiment donc pas nécessaire d'utiliser le FSER à l'image des radios locales liées à une collectivité territoriale.
- Certaines radios se savent non éligibles au FSER parce qu'elles ont dépassé le plafond des 20% de ressources publicitaires, mais elles souhaitent conserver leur fréquence sans demander une fréquence en catégorie B.

- 4) La subvention sélective à l'action radiophonique

La subvention sélective à l'action radiophonique<sup>987</sup> se substitue en 2006 à l'ancienne majoration<sup>988</sup>. Elle est attribuée après avis de la commission du FSER aux services de radio qui en font la demande au plus tard le 15 avril de l'année suivant celle de la clôture de l'exercice. Elle a pour objet de soutenir les services de radio en fonction de leurs actions jugées selon des critères qualitatifs et subjectifs (si on compare aux critères quantitatifs et d'objectifs des trois autres types de subvention) :

- 1) La diversification des ressources des stations postulantes ;
- 2) Leurs actions de formation professionnelle en faveur de leurs salariés et de la consolidation des emplois au sein des services ;
- 3) Leurs actions culturelles et éducatives ;
- 4) Leur participation à des actions collectives en matière de programmes ;
- 5) Leurs actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations ;
- 6) Leurs actions en faveur de l'environnement et du développement local ;
- 7) La part d'émissions autoproduites au sein de la grille de programme des stations.

<sup>985</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information, n° 233, Sénat, op. cit.*

<sup>986</sup> *Idem.*

<sup>987</sup> Article 6 du décret n° 2006-1067.

<sup>988</sup> La commission pouvait auparavant majorer, dans la limite de 60% de son montant, la subvention de fonctionnement en fonction des efforts faits par la radio en matière de formation professionnelle, d'éducation, de culture, de projet radiophonique collectif, de diversification de ses ressources, de communication sociale de proximité et d'intégration.

**Tableau du montant de la subvention d'exploitation et de l'aide sélective des radios associatives parisiennes pour l'année 2007 :**

Nom de la radio	Montant de la subvention d'exploitation	Montant de l'aide sélective
Aligre	40 000	10 350
AYP FM	40 000	8 871
Campus Paris	40 000	4 436
Fréquence Paris Plurielle	40 000	11 828
Fréquence Protestante	10 000	2 986
<b>RIM</b>	<b>40 000</b>	<b>2 967</b>
Libertaire	26 000	3 847
Néo	40 000	8 871
Notre Dame	10 000	2 813
Soleil	40 000	4 436
Vivre FM	10 000	2 986

En 2007, pour 543 stations (92,3%), une majoration est venue s'ajouter aux subventions de base : les subventions de fonctionnement, voire d'équipement. La subvention sélective à l'action radiophonique a été d'un peu plus de 8 000 € en moyenne<sup>989</sup>. En 2012, 591 (486 en 2011) subventions sélectives (45 rejets) pour un montant total de 4 692 745 € (5 481 383 €)<sup>990</sup>.

En 2007, RIM a reçu 40 000 € de subvention d'exploitation et 2 967 euros d'aide sélective. Elle dispose donc d'un budget se situant entre 76 200 et 199 999 € mais ne remplit que très peu les critères des aides sélectives du FSER, contrairement à des radios comme Aligre et Fréquence Paris Plurielle, mais pareillement à la plupart des radios associatives parisiennes. Cela est confirmé en 2012 où RIM obtient 42 000 € de subvention d'exploitation et 2 921 € d'aide sélective.

**Tableau récapitulatif des subventions du FSER (2007-2008)<sup>991</sup> :**

Nature de la charge	Nombre	2008	2007	Nombre	2008 sur 2007
Subventions d'exploitation	596	20 481 553	20 305 263	588	+206 290
Subventions sélectives	548	4 400 000	4 386 254	543	+13 746
Subventions d'installation	36	573 790	365 670	23	+208 120
Subventions d'équipement	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> tranches	423 512	425 121	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> tranches	-1609
Frais de fonctionnement		16 281	14 036		+2245

<sup>989</sup> CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l'exemple Bordelais », *op. cit.*

<sup>990</sup> FSER, *Rapport d'activité*, 2012.

<sup>991</sup> Syndicat National des Radios Libres, « Il faut respecter l'esprit de la Loi », *le-media.fr*, 18/05/09, [www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html](http://www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snr.html)

<b>Totaux</b>		<b>25 895 136</b>	<b>25 496 344<sup>992</sup></b>	<b>428 792</b>
---------------	--	-------------------	---------------------------------	----------------

L'augmentation n'est évidemment pas due à une progression du barème qui stagne depuis 2002 mais à la croissance du nombre de radios.

### Tableau récapitulatif des montants et délais pour les versements des aides :

Type d'aide	Date de la demande	Montants	Délai d'instruction et versement des aides
<a href="#">Installation</a>	Dans les 6 mois qui suivent la date de début d'émission fixée par le CSA.	16 000 € maximum, au vu du plan de financement fourni par la radio.	Deux mois environ, les paiements sont effectués dans un délai de 6 à 8 semaines après la notification.
<a href="#">Equiperment</a>	Une demande initiale et une demande complémentaire par période de 5 ans.	18 000 € maximum par période de 5 ans, correspondant à 50% des sommes hors taxes investies dans le projet d'équipement radiophonique.	Deux mois environ, les paiements sont effectués dans un délai de 6 à 8 semaines après la notification. La subvention d'équipement fait l'objet de deux versements : le 1 <sup>er</sup> versement correspond à 60% de l'aide prévisionnelle accordée sur la base des devis fournis et le 2 <sup>nd</sup> versement correspond au solde de l'aide, calculé en fonction des sommes hors taxes effectivement investies sur présentation des factures acquittées dans la limite d'un an après la notification.
<a href="#">Exploitation-Aide sélective</a>	Tous les ans avant le 15 avril.	En application des barèmes fixés par arrêté conjoint du ministre chargé du budget et du ministre chargé de la communication et publiés au Journal Officiel de la République française.	Décisions de mai à décembre, les dossiers sont examinés par ordre d'expédition. Les paiements sont effectués dans un délai de 6 à 8 semaines après la notification.

Les radios contestent souvent les décisions d'attribution des aides, prises par la commission du FSER, par la voie d'un recours contentieux ou gracieux. En 2004, nous avons relevé 27 recours gracieux et 9 recours contentieux<sup>993</sup>. Cela peut s'expliquer par le fait que les critères de l'aide sélective sont d'une interprétation large.

### Financement du FSER :

En ce qui concerne le financement du FSER en 2008, les télévisions ont versé un peu plus de 21 millions €, les radios Commerciales hertziennes un peu moins de 4,3 millions € (1,3 millions € pour RTL soit 0,46% du chiffre d'affaire de sa régie publicitaire et 0,41% du chiffre d'affaire de la régie de NRJ), l'Etat 750 000€<sup>994</sup>. Les régies publicitaires, en particulier celles des télévisions, contribuent à près de 81% du total des recettes et acceptent de moins en

<sup>992</sup> La recette du quatrième trimestre 2007, s'élève à 6.590.000 €. Ce montant est le plus élevé de l'année 2008 après la recette record d'avril (7 223 331,36). Il est supérieur au produit du quatrième trimestre 2007 : 6 195 266,22 (Syndicat National des Radios Libres, « Il faut respecter l'esprit de la Loi », *le-media.fr*, 18/05/09, [www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snrli.html](http://www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snrli.html)).

<sup>993</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>994</sup> Confédération Nationale des Radios Associatives, « Le Bureau contre la Radio. Mais à quoi jouent les managers de l'auto-proclamé « Bureau de la Radio » ? », <http://www.le-media.fr/cnra-le-bureau-contre-la-radio-mais-a-quoi-jouent-les-managers-de-l%E2%80%99auto-proclame-%C2%AB-bureau-de-la-radio-%C2%BB.html>

moins un prélèvement qui a doublé depuis 1993 puisqu'il est passé de 11 à 22 millions € aujourd'hui<sup>995</sup>.

Les encaissements ont été multipliés par plus de deux entre 1993 et 2004 ce qui correspond à une augmentation moyenne annuelle de 7% du fait de l'augmentation du produit de la taxe, qui a doublé sur cette période grâce à l'évolution du marché publicitaire qui a crû de 2% par an en moyenne depuis 1993<sup>996</sup>, mais aussi de l'évolution du barème de la taxe.

### Evolution du plafond de la taxe (1993-2004)<sup>997</sup> :

	Régies radios		Régies télévisées	
	Recettes trimestrielles	Montant de la taxe	Recettes trimestrielles	Montant de la taxe
Arrêté du 1 <sup>er</sup> décembre 1992	64 M€	0,30 M€	137 M€ (900 MF)	0,79 M€
Arrêté du 13 octobre 1994	64 M€	0,34 M€	137 M€ (900 MF)	0,91 M€
Arrêté du 30 décembre 1994	64 M€	0,34 M€	137 M€ (900 MF)	1,34 M€
Arrêté du 23 juillet 1998	64 M€	0,34 M€	137 M€ (900 MF)	1,34 M€

Source : DGI

L'augmentation de la recette a été supportée principalement par les régies télévisées. Le montant dû par les régies radios situées dans la dernière tranche n'a pratiquement pas changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 avec une augmentation de 13% en 10 ans et une seule modification par arrêté du 13 octobre 1994, alors que le montant dû par les régies des télévisions situées dans la dernière tranche a presque doublé sur la même période en passant de 0,79 à 1,34 M€.

Or, une augmentation de l'impôt due par les contributeurs situés sur la dernière tranche du barème se traduit par une augmentation automatique et consistante du produit de la taxe. Ainsi, Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les trois plus grosses régies télévisées (M6, TF1 Publicité et France Télévisions Publicité), qui représentaient plus des 3/4 des encaissements, étaient au plafond.

Les régies publicitaires sont donc très attentives au fondement juridique de leur contribution et n'hésitent pas à engager des contentieux quand elles le peuvent. Elles obtiennent parfois gain de cause quand un arrêté a été oublié. Ce versement est justifié pourtant par le fait que les radios et télévisions utilisent le domaine public hertzien à titre gratuit comme l'explique la CNRA :

En échange de cette taxe les radios comme les télévisions peuvent utiliser le bien public hertzien à titre gracieux là où, par exemple, les acteurs du secteur des Télécoms, qui d'ailleurs aujourd'hui diffusent aussi des radios via le net, ont dû payer leur licence à l'Etat plusieurs centaines de millions d'euros. Pratiquement toutes les exploitations de fréquences ouvrent aujourd'hui droit à paiement d'une redevance d'usage au profit de l'Etat (annuelle ou par mise aux enchères). Le secteur de

<sup>995</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

<sup>996</sup> Source : IREP.

<sup>997</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au FSER, session ordinaire de 2005-2006.

Confédération Nationale des Radios Associatives, « Le Bureau contre la Radio. Mais à quoi jouent les managers de l'auto-proclamé "Bureau de la Radio" ? », <http://www.le-media.fr/cnra-le-bureau-contre-la-radio-mais-a-quoi-jouent-les-managers-de-l%E2%80%99auto-proclame-%C2%AB-bureau-de-la-radio-%C2%BB.html>

l'audiovisuel échappe, par dérogation expresse prévue par la loi, au nom de la « régulation » des acteurs et des programmes.<sup>998</sup>

Au-delà de l'intérêt qu'il y a d'y avoir une grande diversité radiophonique grâce aux radios associatives, la CNRA pense que la suppression du FSER entraînerait un bouleversement considérable dans le paysage radiophonique puisque ce serait la fin d'une grande partie des radios associatives et donc l'entrée de concurrents solides sur le marché. Ce serait donc dans l'intérêt des autres radios de financer le FSER :

Si, dans un paysage dérégulé exempt de la taxe aujourd'hui contestée, le FSER venait à disparaître, il entraînerait la fermeture de 80% des stations locales non-commerciales et la « mise sur le marché » de leurs fréquences. Ne serait-ce pas, dans ce cas, de nouveaux entrants (Bouygues ou Bolloré) qui seraient en mesure de rafler la mise ?

Ainsi, la CNRA rappelle son attachement :

- au principe d'inaliénabilité du bien public que constitue le « domaine public hertzien »,
- à l'exemption de toute redevance d'usage pour les fréquences dédiées à la radio,
- au principe de la taxe prévue à l'article 80 de la loi sur l'audiovisuel au profit des radios remplissant une mission de communication sociale de proximité,
- à la primauté d'une instance de régulation de l'audiovisuel sur les règles du marché.

Dans les tableaux ci-dessous, on peut voir que les recettes et les dépenses du FSER ne font qu'augmenter entre 1998 et 2004 du fait du presque doublement des subventions de fonctionnement et des aides sélectives (appelées auparavant majorations des subventions de fonctionnement même si leur fonctionnement n'est pas complètement le même).

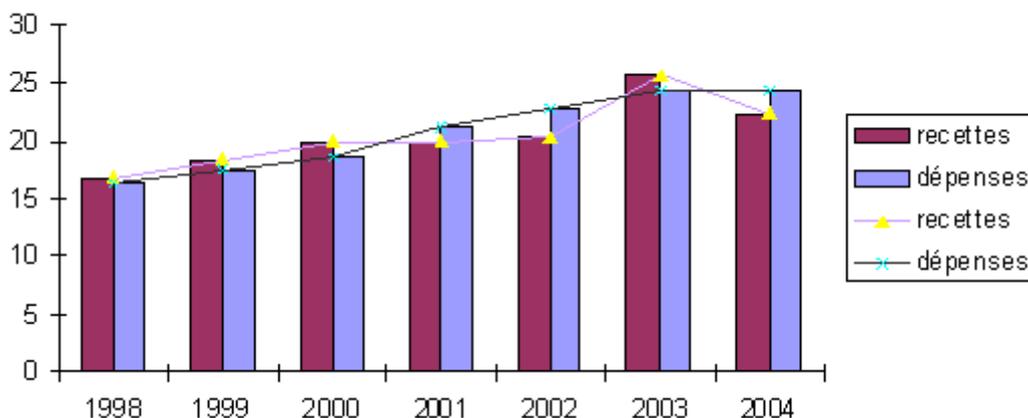
#### Evolution du budget du FSER entre 1998 et 2004<sup>999</sup> :

	(en millions €)						
<b>Année</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>Recettes</b>	<b>16,9</b>	<b>18,3</b>	<b>19,9</b>	<b>19,9</b>	<b>20,3</b>	<b>25,7</b>	<b>22,42</b>
dont taxe affectée	16,6	18,0	19,5	19,3	20,0	20,1	21,0
<b>Dépenses</b>	<b>16,3</b>	<b>17,5</b>	<b>18,5</b>	<b>21,2</b>	<b>22,7</b>	<b>24,2</b>	<b>24,28<sup>(*)</sup></b>
dont subvention de fonctionnement	12,8	14,1	15,6	18,0	19,2	20,1	20,4
majoration subv. fonctionnement	1,7	1,9	2,2	2,7	3,1	3,3	3,3
Subvention installation	0,3	0,06	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Subvention équipement	1,5	1,4	0,6	0,3	0,2	0,7	0,3
<b>Solde</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+0,8</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 2,4</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>- 1,8</b>
<i>Source : FSER</i>							

<sup>998</sup> Confédération Nationale des Radios Associatives, « Le Bureau contre la Radio. Mais à quoi jouent les managers de l'auto-proclamé "Bureau de la Radio" ? », <http://www.le-media.fr/cnra-le-bureau-contre-la-radio-mais-a-quoi-jouent-les-managers-de-l%E2%80%99auto-proclame-%C2%AB-bureau-de-la-radio-%C2%BB.html>

<sup>999</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

## Evolution du budget du FSER entre 1998 et 2004 (en millions €)<sup>1000</sup> :



Source : FSER

« Ce dispositif, selon une enquête de la Cour des Comptes publiée en 2006, "a incontestablement contribué au maintien et au développement d'un tissu radiophonique local". En 2005, cette aide représentait 38% du budget des radios. »<sup>1001</sup> « Le FSER a permis la consolidation d'un secteur associatif radiophonique unique en Europe par son ampleur et sa diversité. »<sup>1002</sup> Même si des dispositifs comparables ont été créés en Hollande, Belgique ou au Danemark comme on peut le voir dans le rapport *The State of Community Media in the European Union*<sup>1003</sup> du Parlement Européen. « Au total, l'apport moyen du FSER pour l'ensemble des radios subventionnées a été d'environ 42 500 € en 2007. Il s'agit donc d'un apport considérable qui explique pour beaucoup la vivacité et la longévité des radios associatives en France. »<sup>1004</sup> Au point que la Confédération Nationale des Radios Libres (future Syndicat National des Radios Libres) avait proposé :

la création d'un deuxième fonds, parallèlement au fonds de soutien à l'expression radiophonique, alimenté par le budget de l'État et destiné à l'équipement et à « certaines opérations », notamment en matière culturelle et d'intégration. Les radios associatives auraient un accès privilégié aux campagnes d'intérêt général organisées par le Gouvernement. Les collectivités locales seraient incitées à participer à leur financement.<sup>1005</sup>

Par ailleurs, la restructuration de la publicité sur le service public, le redéploiement de l'offre publicitaire sur les futures offres commerciales de la radio numérique et sur les nouvelles chaînes et la nouvelle offre commerciale sur le satellite constituent un enjeu important pour la perception et le contrôle de la taxe sur la publicité par la DGI. Les radios associatives ont obtenu une aide pour passer au numérique en plus de l'aide pour la diffusion.

<sup>1000</sup> *Idem.*

<sup>1001</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p1.

<sup>1002</sup> <http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2008/pap/html/DBGPGMJPEPGM713.htm>

<sup>1003</sup> EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>

<sup>1004</sup> CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l'exemple Bordelais », *op. cit.*

<sup>1005</sup> CLUZEL Jean, *Rapport général*, n° 85, *op. cit.*

## Publicité :

Pour être éligibles au FSER et dans la catégorie A, les radios associatives doivent faire en sorte que « les ressources commerciales provenant de messages diffusés à l'antenne et présentant le caractère de publicité de marque ou de parrainage » soient inférieures à 20% de leur chiffre d'affaires. « Cette limitation ne frappe donc pas, par exemple, la vente d'encarts publicitaires dans un support imprimé qui serait édité par une radio (calendrier, programme) »<sup>1006</sup> et les publicités sur les sites internet créées par ces radios.

La publicité dite « locale »<sup>1007</sup> a été réglementée pour qu'une partie des ressources publicitaires puisse bénéficier aux radios locales et pas seulement aux radios nationales. Le principe est que la publicité locale doit être réservée au financement des programmes locaux.

Mais, en réalité, les radios associatives ne se financent par la publicité qu'à hauteur de 5% de leur budget total<sup>1008</sup>. La part globale des recettes publicitaires ne sont supérieures à 10% des produits d'exploitation que pour une soixantaine de radios, qui perçoivent à elles seules la moitié des recettes publicitaires du secteur<sup>1009</sup>. La raison est simple : 3% de la population française écoute au moins une fois par jour l'une de ces nombreuses radios associatives. Cela représente pour ces radios un public de 1,5 million de personnes âgées de 13 ans et plus.

En 2005, les radios associatives ayant demandé une subvention de fonctionnement du FSER ont eu un total de produits d'exploitation normale et courante de 59,28 M€ (58,25M€ en 2004). Dans cette somme, les recettes publicitaires (incluant les parrainages, les échanges publicitaires et les frais de régie) participent pour 2,78 M€ soit un pourcentage de 4,7% (2,63 M€ et 4,5% en 2004).

### La répartition des recettes publicitaires en 2004 et 2005 :

Montants	Nombre de radios en 2004	Nombre de radios en 2005
Aucune recette publicitaire	252	262
Entre 1 et 1 000 €	65	65
Entre 1 001 et 2 000 €	42	32
Entre 2 001 et 3 000 €	27	27
Entre 3 001 et 4 000 €	22	29
Entre 4 001 et 5 000 €	17	23
Entre 5 001 et 10 000 €	73	66
Entre 10 001 et 20 000 €	56	58
Entre 20 001 et 30 000 €	16	16
Entre 30 001 et 40 000 €	5	4
Supérieur à 40 000 €	3	5
Total	578	587

<sup>1006</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p22.

<sup>1007</sup> Selon l'article 3 du décret n° 87-239 du 6 avril 1987 pris en application de l'article 27 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, on appelle publicité « locale » « tout message publicitaire comportant l'indication, par l'annonceur, d'une adresse ou d'une identification locale explicite ».

<sup>1008</sup> PINEAU Guy, « Les médias associatifs audiovisuels : bref historique et état des lieux », *acrimed.org*, 24 janvier 2005, <http://www.acrimed.org/article1900.html>

<sup>1009</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, *op. cit.*

Il y a de très grandes disparités entre toutes les radios en ce qui concerne la publicité puisqu'une majorité de radios perçoit très peu ou pas du tout de recette publicitaire. 43% des radios ne perçoivent aucune recette publicitaire en 2004 et 45% en 2005. Parmi celles qui perçoivent des recettes publicitaires, ces recettes sont inférieures à 10 000 € pour 41% des radios (soit 242) en 2005 et 42% (soit 246) en 2004. Les recettes sont en fait concentrées sur quelques radios. En 2005, le total des recettes de ces 5 radios représente 23% de l'ensemble des ressources publicitaires des radios associatives et la recette réalisée par l'une d'entre elles représente à elle seule 58% des recettes de ces 5 radios. Les recettes étaient encore plus concentrées en 2004 où le total des recettes de ces 3 radios représente 18,56% de l'ensemble des ressources publicitaires des radios associatives. La recette réalisée par l'une d'entre elle, représente à elle seule 13,45% de cet ensemble.

Il faut dire que 69% des radios associatives n'ont pas de régie publicitaire alors qu'elles sont 6% chez les radios de catégorie B et 0% chez les catégories C et D<sup>1010</sup>. De même, seulement 4% de leurs salariés sont des commerciaux contre 12% pour les salariés de catégorie B et 14% pour les catégories C et D<sup>1011</sup>.

### **Autres recettes :**

« Les radios ont la possibilité de développer des activités générant des recettes complémentaires, les bénéfices réalisés pouvant être réinvestis dans la réalisation de l'objet de l'association. »<sup>1012</sup> Par exemple, une radio associative peut augmenter ses recettes par l'organisation de manifestations de soutien. Une radio associative peut aussi ouvrir une école de formation professionnelle continue, éditer et vendre des disques ou de la musique en ligne (activités en principe lucratives) dans la limite de 60 000 € sans avoir à assumer les impôts commerciaux.

Par exemple, la radio associative Radio Bro Gwened, dont le siège se situe à Pontivy et qui émet sur 101.7MHz en Nord-Morbihan, 94.8 à Vannes et 97.3 à Lorient, organise chaque année un « radiothon »<sup>1013</sup>. Cela consiste en 40 heures de programmation spéciale pour appeler à la soutenir financièrement. À l'issue de l'événement, l'association de soutien se réunit en assemblée générale, vote les rapports moraux et financiers et discute des orientations de l'année future. La radio affirme avoir obtenu des dons de 150 personnes environ pour la 9<sup>ème</sup> édition (« un montant de promesses de dons comparable aux années précédentes »). La radio se félicite du résultat de cette édition compte tenu du fait que l'émetteur de Languidic a été coupé pendant une grosse partie de l'opération à cause de perturbations météorologiques. Par ailleurs, Radio Bro Gwened organise aussi un loto chaque année au palais des congrès de Pontivy. Elle invite les adhérents à réfléchir à de nouvelles formes de soutien pour financer l'installation des deux nouveaux émetteurs (Languidic et Treffléan). Radio Bro Gwened souhaite lancer un projet de vide-greniers pour 2011 à Vannes.

Nous venons de voir quelles peuvent être les ressources des radios associatives, voyons maintenant quelles peuvent être leurs dépenses.

---

<sup>1010</sup> Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf), p6.

<sup>1011</sup> *Ibid.*, p13.

<sup>1012</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p14.

<sup>1013</sup> « Radio Bro Gwened : neuvième édition du radiothon », *Le Média.fr*, 18/11/09, [www.le-media.fr/radio-bro-gwened-neuvieme-edition-du-radiothon.html](http://www.le-media.fr/radio-bro-gwened-neuvieme-edition-du-radiothon.html)

### 1.2.2.3 Les dépenses

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, ce sont les salaires qui sont les principales dépenses des radios associatives.

#### Produits d'exploitation, salaires, charges et publicité des radios associatives en 2004 et 2005<sup>1014</sup> :

	Produits	Salaires	Charges	Publicité
2005	59 280 623	22 349 232	7 215 521	2 782 429
2004	58 219 277	23 343 315	7 164 805	2 632 628

L'achat de matériel radiophonique et leur entretien occupent une part importante dans le budget des radios (de 20 000 à 30 000€ de matériels techniques au minimum). La subvention d'équipement du FSER peut réduire de moitié ce coût. Le coût d'utilisation d'un émetteur sur un site précis ou via des stations relais peut atteindre 30% du budget d'une radio. La création d'une radio sur la bande FM est très coûteuse : investissements en matériel, entretien et formation. Comme pour tout support technologique complexe, il faut des personnes compétentes pour installer et mettre en marche. Cela engendre un coût supplémentaire car ce type de travail doit être fait par des professionnels. Lorsque le matériel a été installé, il y a régulièrement des problèmes techniques. Pour mutualiser leurs moyens en ce qui concerne le matériel, les locaux et le personnel, les radios associatives peuvent constituer des associations nouvelles et ainsi s'échanger des services et faire des économies. Ces « groupements de moyens »<sup>1015</sup> sont le plus souvent des associations ou des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) à l'image du GIE des indépendants pour les radios locales commerciales de catégorie B. Le partage de matériel ou de locaux entre plusieurs radios associatives peut être organisé au travers d'une association commune. Il est possible de constituer une association dont les membres soient des personnes morales (c'est le cas par exemple des Fédérations). Le secteur des radios associatives connaît déjà des exemples d'associations réunissant d'autres associations avec des fédérations (Il en existe une quarantaine et environ 80% des radios y adhèrent<sup>1016</sup>) :

- régionales (FARA<sup>1017</sup>, FRALA<sup>1018</sup>, FRAMA<sup>1019</sup>, FAR<sup>1020</sup>, FRANF<sup>1021</sup>...),
- nationales (ANAREMS<sup>1022</sup>, CNRA<sup>1023</sup>, FERAROCK<sup>1024</sup>, ARJ<sup>1025</sup>, FFRC<sup>1026</sup>, SNRL<sup>1027</sup>, FRTC<sup>1028</sup> Radio Campus France...)

<sup>1014</sup> Source : Dossiers de demandes de subvention au FSER communiqués aux membres de la commission. Exploitation des déclarations des radios transmises par Gilbert Andruccioli (président du Syndicat Nationale des Radios Libres, président de la radio Agora FM et membre titulaire de la Commission du FSER). Selon lui, « [c]es statistiques peuvent être l'objet de mises au point très mineures. »

<sup>1015</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p78.

<sup>1016</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p4.

<sup>1017</sup> Fédération Alsacienne des Radios Associatives.

<sup>1018</sup> Fédération des Radios Associatives du Limousin et de l'Auvergne.

<sup>1019</sup> Fédération des Radios Associatives de Maine-Anjou.

<sup>1020</sup> Fédération des Radios Associatives de la Réunion.

<sup>1021</sup> Fédération des Radios Associatives du Nord de la France.

<sup>1022</sup> Association Nationale des Ateliers radio et des Radios En Milieu Scolaire.

<sup>1023</sup> Confédération Nationale des Radios Associatives.

<sup>1024</sup> Fédération des radios rock.

<sup>1025</sup> Association des Radios Juives.

<sup>1026</sup> Fédération Française des Radios Chrétiennes.

<sup>1027</sup> Syndicat National des Radios Libres.

<sup>1028</sup> Fédération des Radios et Télévisions Chrétiennes.

Une fois implantée dans sa région ou sa ville, une radio associative peut bénéficier d'une grande visibilité contrairement aux radios qui misent sur internet pour se faire connaître. En effet, alors qu'on peut tomber par hasard sur une radio hertzienne en « se baladant » sur la bande FM, pourvu que l'émetteur de la radio soit suffisamment puissant, il faut vraiment vouloir chercher une webradio pour en trouver une parmi les milliers existants. Le matériel récepteur n'est pas le même.

Le passage au numérique représente un coût très important pour les radios associatives. Certaines hésitent donc entre être regroupées dans des multiplexes avec les radios nationales pour se faire aider ou rester regroupées avec les autres radios associatives. La plupart des radios associatives et une partie des radios locales et régionales ne recourent pas à un diffuseur. Elles « s'autodiffusent » grâce à leurs équipements (antenne et/ou émetteur). L'amortissement de ces équipements permet à long terme de faire des économies. Lorsque les radios associatives utilisent un diffuseur, le coût moyen est d'environ 16 000 € par an<sup>1029</sup>. Avec le passage au numérique, elles prévoient un surcoût de 15 à 20 M € par an (des investissements allant de 600 M à 1 milliard € sur 10 ans pour l'ensemble de la RNT<sup>1030</sup>). L'Etat, par l'intermédiaire du FSER, pourrait verser entre 8 et 10 M € (selon un calcul fait à partir des critères habituels pour la diffusion en FM). Les radios associatives auraient à leur charge la même somme : entre 12 et 15 000 € par an en moyenne<sup>1031</sup>.

Le tableau ci-dessous qui donne le coût de diffusion sur la bande 3<sup>1032</sup> et la bande L<sup>1033</sup> en fonction du lieu de diffusion et de la société de diffusion (TDF, Towercast, VDL) :

	Bande 3			Bande L		
	TDF	Towercast	VDL	TDF	Towercast	VDL
	128 Kb/s	128 Kb/s	112 Kb/s	128 Kb/s	128 Kb/s	112 Kb/s
Tarif mensuel pour un émetteur  12 villes (Type 1)	750 €	1 111 €	400 €	1 050 €	1 519 €	500 €
Tarif pour la ville moyenne (Type 2)	1 040 €	1 019 €	800 €	1 458 €	1 519 €	1 080 €

<sup>1029</sup> BALADI Laurence, COURANJOU Matthieu, ESQUERRE Arnaud et TESSIER Marc, *Les perspectives de financement du projet de Radio Numérique Terrestre*, Premier ministre, novembre 2009, p47.

<sup>1030</sup> *Ibid.*, p8.

<sup>1031</sup> *Ibid.*, p17 et 27.

<sup>1032</sup> La « bande 3 » comprend les fréquences de 174 à 223 MHz en France. Cette bande est utilisée pour la diffusion de la télévision (six canaux utilisés par Canal+ et TMC) et va être utilisée pour la radio numérique terrestre.

<sup>1033</sup> La « bande L » comprend les fréquences de 1,4 à 1,5 gigahertz environ. Elle est utilisée en France pour la Radio Numérique Terrestre.

Tarif pour les villes Marseille et Lyon	1 667 €	2 352 €	1 000 €	2 333 €	5 833 €	1 350 €
Tarif pour la ville de Paris	5 833 €	4 843 €	2 000 €			
Location encodage	250 €	1 000 €	200 €	250 €	1 000 €	200 €
Location Multiplexage	compris	231 €	100 €	compris	231 €	100 €
Location SDSL (2 points)	400 €			400 €		
Coût annuel d'un programme sur une ville simple (type 1) avec une consommation en bande passante très moyenne et hors options	16 800 €	32 905 €	13 200 €	20 400 €	37 800 €	Bas du formulaire Bas du formulaire 14 400 €

### Coût matériel :

Pour qu'une radio émette il lui faut le matériel suivant :

- Deux lecteurs CD : environs 100€ neuf, mais il est possible d'en trouver à beaucoup moins cher d'occasion.
- Console de mixage spéciale radio avec un minimum de 6 entrées : à partir de 1 000 €.
- Un émetteur : Un émetteur radio est un appareil électronique destiné à émettre certaines ondes radioélectriques modulées, permettant ainsi de transmettre des données (sons, images ou autres) par les airs à des récepteurs radio. Son coût est d'environ 5000 € pour les émetteurs les moins puissants.
- Un amplificateur : Un amplificateur est un système électronique qui modifie un signal d'entrée en augmentant son intensité ou sa tension. Environ 2 500 €
- L'antenne : 5 000 €
- Un automate de diffusion (ordinateur) : permettant la programmation avancée ainsi que la diffusion de playlists musicales, écrans publicitaires, jingles 24 h sur 24. Son rôle est de combler les vides quand il n'y a pas d'émission. Environ 5 000 €.
- Câblage.

### Emploi dans les radios associatives :

Les charges sociales représentent 54% des charges totales pour les radios associatives qui ont les moyens d'employer du personnel<sup>1034</sup>, c'est-à-dire 83% d'entre elles selon l'Agence

<sup>1034</sup> « Staff costs generally make up the highest part of the budget, with a 54% average. Overheads (including copyrights) rank second, with rent or building costs accounting for another large part. Transmission and technical costs form the third largest part of a budget. » (EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>, p32).

de Valorisation des Initiatives Socio-Économiques qui estime que le poste « salaires et charges sociales » représente près de 60% des charges de ces radios<sup>1035</sup>.

Si les radios de catégorie A peuvent avoir des salariés, le principal problème est le coût que cela engendre. Les autorités publiques ont donc rendu les radios associatives éligibles aux contrats dits « aidés », qui sont financés à hauteur de 55 à 80% par l'État. Ces contrats ont donc l'avantage de peser beaucoup moins sur le budget des radios mais présentent aussi l'inconvénient d'être à durée déterminée et ne sont pas renouvelables indéfiniment. Il y a donc beaucoup de turn-over.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir que les radios associatives emploient entre 3 et 5 personnes en moyenne. L'emploi dans les radios locales a diminué entre 1994 et 2001 (en moyenne, de 2,5 à 2,2 emplois aidés par radio au cours de la même période), aussi bien du côté des emplois permanents que de celui des emplois aidés, alors même que la part des aides à l'emploi dans le budget des radios a augmenté (de 14,7% en 1994 à 19,3% en 2001)<sup>1036</sup>. Par ailleurs, les emplois aidés continuent d'être plus nombreux que les emplois permanents.

### Evolution de l'emploi dans les radios associatives (1994-2001)<sup>1037</sup>:

En ETP	Emploi moyen	Salariés permanents	Emplois aidés
1994	4,2	1,7	2,5
2001	3,5	1,3	2,2

Source : FSER, DSEDM

Si on regarde dans les détails en ce qui concerne les salariés avec le tableau ci-dessous, 25% des radios associatives ont cinq salariés ou plus, mais elles sont un nombre presque équivalent à n'avoir aucun salarié ou un seul salarié.

### Répartition des radios associatives en fonction du nombre de salariés (chiffres 2005)<sup>1038</sup> :

nb de salariés	% de radio
0	17
1	12
2	16
3	17
4	13
5	10
6	6
7 et +	9

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir qu'en 2001 les radios associatives emploient d'autant plus de monde qu'elles ont de budget, quelle que soit la forme que prend le contrat de travail. On voit donc apparaître un grand décalage entre les radios associatives ayant des très petits budgets et les radios associatives ayant des très gros budgets.

<sup>1035</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p9.

<sup>1036</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au FSER, session ordinaire de 2005-2006.

<sup>1037</sup> *Idem.*

<sup>1038</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p6.

### Emplois dans les radios selon leur budget en 2001 :

Catégorie FSER	Nombre de radios		Emploi moyen	Salariés permanents	CES, CIE	Emplois jeunes
< 30 K€	68	12%	0,4	0,2	0,1	0,1
30-60 K€	75	13%	1,4	0,4	0,6	0,4
60-90 K€	142	25%	2,9	0,9	1,3	0,7
90-120 K€	122	22%	4,0	1,3	1,5	1,2
120 K€-150 K€	79	14%	4,6	1,6	1,7	1,3
>150 K€	81	14%	7,1	3,3	2,2	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>567</b>	<b>100%</b>	<b>3,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>

Source : FSER, DSEDM

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir qu'en 2001 les radios associatives emploient 1986 personnes dont 721 salariés permanents, 740 contrats CES<sup>1039</sup> ou CIE<sup>1040</sup> et 525 emplois jeunes. Les radios qui emploient le plus de personnes sont les radios municipales suivies de près par les radios de MJC et centres sociaux puis les radios communautaires et confessionnelles. Et ces emplois sont en grande partie des salariés permanents. Malgré leur budgets importants, les radios confessionnelles n'emploient pas un grand nombre de personnes du fait qu'une grande partie d'entre elles sont des membres du réseau catholique RCF donc retransmettent beaucoup des programmes des autres radios catholiques. En revanche leur solidarité leur permet d'avoir 2,5 salariés permanents. Les radios des collèges et universités emploient très peu de personnel qu'il s'agisse d'emplois permanents ou d'emplois temporaires comme les emplois jeunes, CES ou CIE.

### Emplois dans les radios selon leur typologie en 2001 :

Catégorie FSER	Nombre de radios		Emploi moyen	Salariés permanents	CES, CIE	Emplois jeunes
Collège-université	40	7,1%	2,2	0,5	0,6	1,1
Communautaire	35	6,2%	4,1	0,9	2,6	0,6
MJC-centres sociaux	18	3,2%	4,7	1,5	2,3	0,9
Municipalité	11	1,9%	5,2	2,9	1,9	1,4
Généraliste de proximité	317	55,9%	3,3	0,9	1,4	1,0
Régionale	31	5,5%	3,8	1,5	1,3	1,0
Confessionnelle	115	20,3%	3,9	2,5	0,7	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>567</b>	<b>100%</b>	<b>3,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>
Total des emplois	1986			721	740	525

Il semble difficile de connaître le nombre exact de bénévoles et de salariés des radios associatives car les chiffres varient selon les interlocuteurs qui ont beaucoup publié sur la question au milieu des années 2000 :

- Il y aurait en moyenne une quarantaine de bénévoles par radio selon une étude sur les « radios locales associatives à destination des publics immigrés » de 2004<sup>1041</sup>.
- 2 000 emplois (dont 47% aidés) et 30 000 « bénévoles réguliers » en 2005 selon l'AVISE<sup>1042</sup>.

<sup>1039</sup> CES : Contrats emplois-solidarité.

<sup>1040</sup> CIE : Contrats initiative emploi.

<sup>1041</sup> FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives*. « Du bout de la rue au bout du monde », Résonance, FASILD, mars 2004, p7.

- En 2006, les radios locales associatives emploient 2 850 salariés (soit en moyenne 4 salariés par radio) et recourent aux services de 14 000 bénévoles selon le rapport de Claude Bélot de 2006<sup>1043</sup>.
- Mais 2 000 salariés (dont la moitié en contrats aidés) et 25 000 bénévoles actifs, selon le *Guide juridique et fiscal des radios associatives* de 2007<sup>1044</sup>.
- 2 500 salariés et 38 000 bénévoles, selon la CNRA cité par un rapport du Parlement Européen de 2007<sup>1045</sup>.
- Selon le SNRL, en 2007, le nombre de salariés et de bénévoles « est à comparer aux quelques centaines d'employés des réseaux commerciaux cumulés. »<sup>1046</sup> - Ils seraient 2 100 salariés selon *Rapport de branche 2008* de l'Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles<sup>1047</sup>

Les salariés des radios associatives représentent donc 1/5<sup>ème</sup> des salariés des radios françaises qui sont au nombre de 10 000 environ<sup>1048</sup> et plus des 2/5<sup>ème</sup> des 5 300 salariés<sup>1049</sup> des radios privées françaises des catégories A, B, C et D.

Il faudrait définir à quoi correspond un « bénévole » et se demander comment les distinguer d'un « bénévole actif » ou « passif ». D'ailleurs la relation de bénévolat peut très bien être requalifiée<sup>1050</sup> en relation contractuelle de travail par un juge. En effet, les radios associatives sont soumises à des contraintes en termes d'horaires afin de respecter les grilles de programmations. Les heures de présence des bénévoles sont donc obligatoires et contrôlées. Le contenu des propos et les invités peuvent être eux aussi contrôlés. Les bénévoles peuvent être sanctionnés si certaines limites sont dépassées... Les bénévoles animant les émissions peuvent donc être considérés comme étant dans un rapport de subordination à un employeur. Reste qu'il faut qu'une rémunération soit versée pour qu'un contrat de travail soit effectif. Pour éviter ce genre de situation, la personne chargée des ressources humaines devra éviter l'octroi d'avantages en nature ou le versement d'espèces qui pourraient être assimilés par le juge à une rémunération. Seuls les tickets restaurants dits « bénévoles »<sup>1051</sup> font exception à ce principe. Ces tickets ont l'avantage de pouvoir être distribués aux bénévoles quelle que soit leur situation (possédant un véhicule ou pas, imposables ou pas, bénéficiant d'un salaire par ailleurs ou pas...) et sans que ces derniers aient à les déclarer aux impôts.

<sup>1042</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p3.

<sup>1043</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), session ordinaire de 2005-2006.

<sup>1044</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier, *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p1.

<sup>1045</sup> « In France, CNRA - the National Council for Community Radios – stated that about 2500 persons are employed by Community Radio stations and about 38, 000 people are volunteering on a project-to-project basis. ». EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>, p20.

<sup>1046</sup> Syndicat National des Radios Libres, « Planifications régionales : Pleines fréquences analogiques pour les associatives ! », 04 août 2007, <http://www.snrl.org/art/ar000021.pdf>

<sup>1047</sup> Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf), p20.

<sup>1048</sup> Communiqué de presse du SNRL, « Baisse nationale de l'audience de la radio en France : signal d'alarme ou inquiétude durable ? », 24 avril 2013, [http://www.snrl.fr/Baisse-nationale-de-l-audience-de-la-radio-en-France-signal-d-alarme-ou-inquietude-durable\\_a145.html](http://www.snrl.fr/Baisse-nationale-de-l-audience-de-la-radio-en-France-signal-d-alarme-ou-inquietude-durable_a145.html)

<sup>1049</sup> Ce nombre provient d'un rapport commandé à l'Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles par l'Association patronale de la radiodiffusion (APAR) qui regroupe des organisations représentatives du secteur, telles que la CNRA, le SNRL, le SNRC, le SIRTl et la FFRC (Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf)).

<sup>1050</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p57.

<sup>1051</sup> Décret n° 2006-1206 du 29 septembre 2006 relatif notamment aux chèques-repas du bénévole.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir que les radios associatives emploient des salariés en contrat à durée indéterminée à temps complet dans seulement 25% des cas. Si on ajoute les personnes salariées en CDI à temps partiel, on obtient 40% des personnes salariées en CDI. La grande majorité des personnes salariées sont donc en situation de précarité et de dépendance vis-à-vis des contrats aidés donc des institutions publiques. Sans doute, les salariés en CDI ne bénéficient pas de salaires élevés.

#### Le personnel des radios associatives en 2004 et 2005<sup>1052</sup> :

	CDI	CDI Partiel	CDD	CQ <sup>1053</sup>	EJ <sup>1054</sup>	AEA <sup>1055</sup>	Autres	Total	Dispo	Bénévoles	Journalistes
2005	502	330	127	35	298	572	102	1 966	72	23 615	106
2004	456	336	139	25	376	451	84	1 887	62	20 385	155

#### Répartition des salariés des radios associatives par contrat (chiffres 2005)<sup>1056</sup> :

- 26% CDI temps plein
- 18% CDI temps partiel
- 09% CDD
- 15% Emploi jeune
- 32% Autres emplois aidés

Ces chiffres peuvent surprendre quand on les confronte avec ceux de l'Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles selon lesquels les contrats de travail des salariés des radios associatives seraient en 2008 :

- 67%<sup>1057</sup> en CDI
- 21% en contrat aidé
- 1% en CDU<sup>1058</sup>
- 6% en CDD
- 3% en contrats subventionnés par une région
- 2% en pigistes<sup>1059</sup>

Mais il faut dire que dans cette étude, 226 questionnaires envoyés et retournés aux radios étaient exploitables<sup>1060</sup>.

En ce qui concerne la durée de travail, les contrats à temps partiel représentent

- 42% des salariés des radios de catégorie A
- 16% en B
- 12% en C
- 12% en D<sup>1061</sup>.

En ce qui concerne les heures hebdomadaires des salariés, elles sont plus nombreuses pour les salariés de catégorie de radio A, que celles des autres radios :

<sup>1052</sup> Source : Exploitation par Gilbert Andruccioli des déclarations des radios dans les dossiers de demandes de subvention au FSER communiqués aux membres de la commission. Selon Gilbert Andruccioli, « [l]es statistiques peuvent être l'objet de mises au point très mineures. »

<sup>1053</sup> Contrat qualification/professionnalisation.

<sup>1054</sup> Emploi jeune.

<sup>1055</sup> Autres emplois aidés.

<sup>1056</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p6.

<sup>1057</sup> Ces chiffres seraient de 82% chez les radios de catégorie B et 85% chez les radios de catégorie C et D.

<sup>1058</sup> CDU : CDD d'usage.

<sup>1059</sup> Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf), p20.

<sup>1060</sup> *Ibid.*, p4.

<sup>1061</sup> *Ibid.*, p6.

- 21h30 en A,
- 17h00 en B
- 21h00 en C
- 21h00 en D<sup>1062</sup>.

Donc les radios de catégorie A ont plus de salariés à temps partiel, et ceux-ci travaillent plus d'heures que ceux des autres catégories de radio, compensant ainsi peut-être le manque de personnel.

Par ailleurs, les radios associatives consacrent un peu plus de leur masse salariale que les autres radios à la formation :

- 1,6% en A,
- 1,1% en B,
- 1,2% en C
- 1.2% en D<sup>1063</sup>.

Ainsi, parmi les salariés de radios de catégorie A sont plus formés que les salariés de catégorie B :

- 48% en A,
- 27% en B
- 54% en C
- 54% en D<sup>1064</sup>.

En revanche, en ce qui concerne les demandes de DIF ils sont :

- 6% en A,
- 4% en B,
- 27% en C
- 27% en D<sup>1065</sup>.

A partir de l'analyse des projets radiophoniques, Alexis Becquart et Xavier Caroff qui ont écrit *Guide juridique et fiscal des radios associatives* estiment que les principaux emplois créés concernent des postes de :

- coordinateur ou directeur,
- technicien,
- journaliste,
- agent de communication sociale de proximité,
- secrétaire administratif plus ou moins polyvalents
- animateur.

C'est ce type de personnel qui assure une permanence indispensable à la pérennisation de l'activité<sup>1066</sup>.

Selon le tableau ci-dessous, les journalistes représentent environ 1/10<sup>ème</sup> des salariés en 2004 et 1/5<sup>ème</sup> en 2005<sup>1067</sup>. On retrouve ces chiffres ci-dessous, ce qui montre que les journalistes représentent une part importante des salariés des radios associatives.

---

<sup>1062</sup> *Ibid.*, p30.

<sup>1063</sup> *Ibid.*, p26.

<sup>1064</sup> *Ibid.*, p27.

<sup>1065</sup> *Ibid.*, p29.

<sup>1066</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p1.

## Répartition des salariés des radios associatives par fonction (chiffres 2005)<sup>1068</sup> :

- 35% polyvalent
- 17% technique
- 12% administratif
- 15% journaliste
- 21% animateur

Les pourcentages sont un peu différents dans l'étude de l'Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles où les salariés sont :

- 35% à l'antenne, contre 36% en B et 39% en C et D
- 25% journaliste, contre 25% en B et 26% en C et D
- 4% commercial, contre 12% en B et 14% en C et D
- 18% à la technique et à l'informatique, contre 8% en B et 5% en C et D
- 18% administratif, contre 19% en B et 16% en C et D<sup>1069</sup>

Les proportions de postes à l'antenne, de journalistes ainsi que de postes administratifs sont pratiquement les mêmes quelle que soit la catégorie de radio. En revanche, il y a une faible proportion de commerciaux dans les radios de catégorie A, qui recherchent bien moins que les autres radios à remplir leur antenne par la publicité. En revanche en catégorie A, les postes techniques et informatiques sont plus représentés que dans les autres radios.

Les autres charges communes des radios associatives sont constituées :

- des frais de télécommunication,
- les redevances liées aux droits d'auteurs et droits voisins (SACEM, SPRE),
- les primes d'assurance...

### Les droits liés à la SACEM :

Les radios associatives jouent un rôle dans l'industrie musicale, notamment en termes de prescription, comme le souligne Camille Guitton :

Les radios associatives bénéficient à la société dans son ensemble et en particulier aux artisans de la culture et aux artistes de tous horizons et tous styles musicaux, avec une mise en valeur des talents locaux et des genres peu présents sur les ondes majoritaires. Pour ce dernier, elles représentent une vitrine nécessaire pour se faire connaître du grand public, notamment dans ces moments difficiles que connaît l'industrie musicale moins propice à la découverte. De fait, les labels comme les radios commerciales prennent moins de risques dans leur programmation. Les radios associatives constituent donc un soutien en début de chaîne indispensable aux artistes en développement pour atteindre des prescripteurs plus influents par la suite comme la presse nationale, Radio France ou Radio Nova. Elles sont un socle important sur lequel peut s'appuyer un nouveau talent à travers des classements, des partenariats de festivals, des concerts ou des concours, des émissions de découvertes, en un mot, à travers leur mission de prescription. Les maisons de disques, labels et artistes autoproduits s'adressent donc à ce média pour faire émerger leurs nouveaux talents.<sup>1070</sup>

---

<sup>1067</sup> Nous n'avons pas d'explication concernant cette grande variation entre 2004 et 2005. Source : Exploitation par Gilbert Andruccioli des déclarations des radios dans les dossiers de demandes de subvention au FSER communiqués aux membres de la commission.

<sup>1068</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p6.

<sup>1069</sup> Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf), p13.

<sup>1070</sup> GUITTON Camille, *Les radios associatives en France. Leur rôle dans la prescription musicale aujourd'hui*, sous la direction de Vincent Rouze, mémoire professionnel - master 2 « Industries créatives : Médias, Web, Art », Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Paris, 2011-2012, p75.

La SACEM a pour vocation de protéger, représenter et servir les auteurs compositeurs et éditeurs de musique. Elle collecte les droits d'auteur et les redistribue aux ayants droits. Elle promeut et soutient la création musicale sous toutes ses formes. Pour les radios associatives, la SACEM représente 5% du total des charges déduction faite :

- de la TVA réglée sur les achats,
- du montant total des salaires et charges sociales des journalistes professionnels,
- des taxes sur les salaires,
- du montant des redevances de droit d'auteur réglé,
- des charges exceptionnelles pour les vols,
- des dotations aux amortissements,
- du montant de certaines charges non liées à l'activité radiophonique,
- du montant des subventions versées par l'Etat et les collectivités territoriales à la radio au titre des « emplois des jeunes » (C.E.J.), des « emplois-solidarité » (C.E.S.) et des contrats « emplois consolidés » (C.E.C.)<sup>1071</sup>.

**Perceptions annuelles de la SACEM en provenance des diffuseurs audiovisuels\* (en €)<sup>1072</sup>**

	2 000	2011
TELEVISIONS	166 991 838	268 897 528
PUBLIQUES	54 759 589	81 116 186
PRIVEES	112 232 249	187 781 343
RADIOS	48 094 315	52 146 109
PUBLIQUES	15 825 162	21 829 808
PRIVEES	32 269 153	30 316 301
Métropole Réseaux FM	13 213 085	10 746 665
Radios Locales Privées	5 629 823	6 972 163
D.O.M	437 456	724 170
Radios nationales	10 301 464	6 188 716
Publicité Enregistrée	2 306 765	5 684 587
Autres	380 561	0
TOTAL AUDIOVISUEL	215 086 153	321 043 637
Total général des perceptions	596 424 199	819 431 107
% du total des perceptions	36%	39%

\*Perceptions directes ou via la SDRM  
Source : SACEM

Les perceptions en provenance des radios sont restées assez stables, avec une tendance à la baisse pour les radios privées, à l'exception des « Radios Locales Privées » dont les radios associatives font partie. En revanche, les perceptions issues des télévisions ont

<sup>1071</sup> « Pour tenir compte du fait que des radios associatives n'ont pas la possibilité d'employer des journalistes professionnels d'information, les sociétés d'auteurs acceptent, sous certaines conditions, que la radio déduise de ses charges un montant forfaitaire fixé à 20 589 € pour l'année 2003 (réévalué chaque année). Lorsque, par application du taux sur les charges, déduction faite des abattements, la redevance exigible, pour un exercice social, est inférieure à un minimum annuel de redevance fixé à 627 € hors taxes pour l'année 2003 (indexé chaque année), la SACEM perçoit cette redevance minimum. Lorsque les charges de la radio ne dépassent pas un montant total de 38 112,25 € pour l'année, la radio s'acquittera d'un forfait égal au minimum annuel de redevance mentionné ci-dessus. Lorsque l'utilisation du répertoire des sociétés d'auteurs ne dépasse pas, pour un exercice social, 30% de la durée totale des émissions, les sociétés d'auteurs accordent à la radio une réduction de moitié du taux et du minimum de la redevance, sous réserve de justifier cette utilisation limitée. », <http://www.sacem.fr/portailSacem/jsp/ep/contentViewRelatedItem.do?contentType=EDITORIAL&contentId=536883119>

<sup>1072</sup> Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits, *Rapport annuel 2012*, mai 2013, p42.

fortement augmenté, du fait du développement de nouveaux opérateurs privés (ADSL, chaînes locales et opérateurs satellite en particulier).

On peut voir dans le tableau ci-dessous les droits répartis au titre de la rémunération équitable<sup>1073</sup> versés en décembre (dernier trimestre de répartition de l'année) par l'ADAMI (société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes). On constate à quel point le rôle des radios locales et associatives dans la diffusion de la musique est important. Malheureusement la distinction n'est pas faite entre les radios locales commerciales et les radios locales associatives.

### **Droits répartis par l'ADAMI au titre de la rémunération équitable en décembre 2005<sup>1074</sup> :**

<b>Radios</b>	
Diffuseurs <sup>1075</sup>	Montants nets répartis
Radio France 2004	1 476 490,31 €
Radios nationales 2004 (Europe 1, RTL)	366 258,78 €
<b>Radios locales et associatives<sup>1076</sup> 2004</b>	<b>1 203 337,13 €</b>
Têtes de réseau <sup>1077</sup> radios locales 2004 (NRJ, Fun, Skyrock, RFM, Nostalgie, Chérie FM, Europe 2, Rire et chansons)	2 480 885,00 €
<b>Discothèques</b>	
	Montants nets répartis
Discothèques 2004	2 031 017,13 €
<b>Lieux sonorisés</b>	

<sup>1073</sup> Selon l'ADAMI, la SPEDIDAM (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes de la musique et de la danse), la SPPF (Société civile des producteurs phonographiques) et la SPPF (Société Civile des Producteurs de Phonogrammes en France) reçoit 25% des sommes collectées et les reverse aux artistes-interprètes (21 000 adhérents et 150 000 artistes-interprètes) dont le nom figure sur l'étiquette des phonogrammes ou au générique des œuvres audiovisuelles. Pour la radio, les artistes sont rémunérés en fonction de la durée de diffusion des phonogrammes dont ils sont interprètes. Conformément à la loi, la rémunération équitable est répartie aux artistes-interprètes des phonogrammes fixés dans un pays signataire de la Convention de Rome ou dans un pays de l'Union européenne. Toutefois, le montant de la rémunération équitable revenant aux phonogrammes fixés dans un autre pays est calculé et affecté à l'action culturelle. La part de chacun des artistes-interprètes est calculée en fonction de la catégorie musicale du phonogramme (variété, lyrique, classique...) et de l'interprétation de l'artiste (soliste ou chef d'orchestre). La SPEDIDAM (55 000 adhérents), qui représente les artistes-interprètes dont le nom n'est pas mentionné au générique des œuvres audiovisuelles ou sur l'étiquette des phonogrammes mais qui sont connus grâce la feuille de présence établie lors des séances de studios ou enregistrements publics et qui reçoit 25% des sommes collectées par la SPRE, fonctionne de la même façon. Le reste, c'est-à-dire 50%, est reçu par les producteurs de musique de la SPPF (900 membres, 2 000 000 phonogrammes et 25 000 vidéogrammes) qui rassemble des producteurs indépendants et les multinationales et de la SPPF (700 membres, 500 000 phonogrammes et 7 000 vidéogrammes) qui regroupe des producteurs indépendants pour la plupart français. Un abattement de 22% de l'assiette de calcul de la rémunération équitable, est appliqué.

<sup>1074</sup> ADAMI, Lettre de la répartition, décembre 2005.

<sup>1075</sup> La répartition est différente selon le type de radio : 1) Pour les radios têtes de réseau et radios affiliées à une tête de réseau, la répartition est réalisée d'après les relevés de diffusion des radios. 2) Pour les radios nationales, la répartition est réalisée au prorata de la diffusion de chaque phonogramme. 3) Pour Radio France, la majorité des sommes perçues est répartie au prorata de la durée de diffusion. Le solde est réparti au prorata des ventes du producteur. 4) Pour les radios locales non affiliées, la majorité des sommes perçues est répartie selon un panel construit par la société de pise et d'études Yacast, en fonction de la durée de diffusion (75%). Le solde est réparti au prorata des ventes et de la durée de diffusion du phonogramme (25%).

<sup>1076</sup> L'ADAMI semble rassembler ici les catégories A et B.

<sup>1077</sup> L'ADAMI appelle « Têtes de réseaux » les réseaux de radios commerciales qui diffusent dans toute la France grâce à de nombreux relais et qui bénéficient de « très grande audience » : Skyrock, RTL, NRJ, Europe 1... Dans ce tableau, les « Radios nationales » (Europe 1, RTL) sont distinguées des « Têtes de réseau radios locales » (NRJ, Fun, Skyrock, RFM, Nostalgie, Chérie FM, Europe 2, Rire et chansons) par le fait que les premières sont généralistes et les secondes musicales.

	Montants nets répartis
Lieux sonorisés 2004	3 042 584, 34 €
<b>Télévisions</b>	
	Montants nets répartis
Télévisions 2004	0 € <sup>1078</sup>

Selon les rapports d'activité de la SPRE, la perception auprès des Radios Locales (associatives et commerciales) a atteint :

- 6 092 K€ en 2003,
- 6 686 K€ en 2004,
- 6 661 K€ en 2005,
- 6 661 K€ en 2006,
- 6 972 K€ en 2011.

Par ailleurs, les radios associatives peuvent aussi être exonérées des impôts commerciaux si leur activité non lucrative est significativement prépondérante. Elles peuvent aussi être exonérées pour leurs recettes lucratives accessoires si ces dernières ne dépassent pas 60 000 €. Enfin, les radios associatives peuvent aussi être exonérées d'impôt sur les recettes de 6 manifestations de soutien organisées au cours d'une année (comme pour toute association). Et le montant des recettes de ces manifestations n'est pas pris en compte pour apprécier le seuil de 60 000 €<sup>1079</sup>.

Ainsi, nous pouvons voir que l'économie des radios associatives est très fragile. Les radios associatives sont dépendantes des aides publiques (notamment du FSER). Il peut y avoir de grandes différences économiques entre les petites et les grandes radios associatives, c'est-à-dire entre d'une part les radios bénéficiant uniquement ou presque du FSER et les radios d'autre part soutenues directement par une mairie, par un archevêché ou qui parviennent à obtenir de la publicité. D'autant plus que la subvention de fonctionnement du FSER est progressive en fonction du chiffre d'affaires de la radio. Donc jusqu'à 200 000 € de chiffre d'affaires, plus les radios sont riches, plus elles deviennent riches.

Les principales critiques, que font les institutions publiques (celles qui contribuent à ce que le FSER existe, celles qui pourraient faire des campagnes de communication sociale via des messages d'intérêt général (MIG) et privées (celles qui pourraient faire des partenariats ou de la publicité), les politiques et les chefs d'entreprise sont :

- qu'il n'est pas possible de savoir les effets réels sur la société dans la mesure où l'audience n'est pas réellement évaluable,
- que de toute façon, cette audience est à l'évidence très faible,
- qu'il n'est pas possible de chiffrer objectivement les performances des radios associatives...<sup>1080</sup>

Voici les principales observations de la Cour des comptes sur le FSER que le Sénat a rendu publiques dans un rapport d'information<sup>1081</sup> :

<sup>1078</sup> A la suite des arrêts de la Cour de cassation de novembre 2004 (notamment le 16 novembre 2004) qui remettent en cause le champ de la rémunération équitable à la télévision, la répartition a été suspendue dans ce secteur. La Cour de cassation a défini le champ d'application de la rémunération équitable pour ce qui concerne la télévision à un domaine très restreint. La plupart des utilisations des phonogrammes par les télévisions relève du régime du droit exclusif géré par la Société civile des producteurs phonographiques (SCPP) et la Société Civile des Producteurs de Phonogrammes en France (SPPF). Des accords transactionnels sont négociés.

<sup>1079</sup> BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>, p42.

<sup>1080</sup> AVISE, 2009, *op. cit.*, p11.

### Les principales observations de la Cour des comptes sur le FSER

- le FSER a contribué à l'essor du tissu radiophonique local associatif : le nombre de chaînes bénéficiaires des subventions du FSER a pratiquement triplé depuis 1982, de 200 à cette date à 584 en 2004 ;
- les réévaluations successives du barème des subventions ont conduit à une augmentation du nombre de radios bénéficiant de la subvention maximale (de 112, soit 23% des chaînes subventionnées, en 1994, à 362, soit 62% des radios aidées, en 2004) et corrélativement à une augmentation régulière du barème de la taxe alimentant le fonds ;
- le fonctionnement du fonds pourrait être amélioré sur plusieurs points :
  - préciser les critères de majoration de la subvention de fonctionnement,
  - délier le montant de cette majoration et celui de la subvention de fonctionnement,
  - rendre plus sélective la procédure de majoration dont bénéficient les deux tiers des chaînes recevant une aide ;
  - dans le cadre d'une réforme à l'étude du FSER, la direction du développement des médias (DDM) envisage en ce sens de remplacer la majoration de la subvention de fonctionnement par une aide au projet radiophonique attribuée en fonction des actions conduites dans le domaine de la programmation, de l'emploi et de la communication sociale de proximité, et dont le montant ne serait plus proportionnel à celui de la subvention de fonctionnement ;
- l'évolution de l'audience des radios locales associatives est sans incidence sur le montant des aides ;
- dans le cadre de la démarche de performance prévue par la LOLF, il n'est pas associé d'indicateurs chiffrés à l'objectif du FSER.

La Cour des comptes ne demande pas d'évaluation de l'audience des radios associatives, qui est de l'ordre de 2% pour la totalité des radios associatives. Elle ne donne pas non plus des objectifs chiffrés, mais elle demande plus de contrôle, de restriction, d'évaluation et de fonctionnement par projet.

Cet interventionnisme n'est pas du goût des radios associatives qui estiment qu'elles perdraient leur liberté si elles devaient remplir toujours plus de critères socioéconomiques pour avoir le droit aux subventions du FSER et donc à vivre. Il paraît aussi inenvisageable de rehausser le plafond de 20% de recettes publicitaires puisque d'une part les radios associatives ont beaucoup de mal à obtenir 10% de chiffre d'affaires provenant de la publicité, d'autre part ce serait faire de la concurrence aux radios commerciales, notamment aux radios locales, qui contribuent elles-mêmes au FSER. Le moindre changement tendant vers plus de professionnalisme est susceptible de modifier la totalité du fonctionnement du tiers secteur radiophonique<sup>1082</sup>.

Pour conclure cette partie économique, selon Jean Bénétière et Jacques Soncin<sup>1083</sup>, auteurs en 1989 de *Au cœur des radios libres*, les 400 radios associatives françaises (elles étaient 1240 radios associatives fin 1984<sup>1084</sup>) et leur budget total cumulé de 15 millions € (100 millions de francs), emploient près de 800 personnes, 1 200 stagiaires et 10 000 bénévoles pour 2 millions de personnes qui les écoutent régulièrement.

---

<sup>1081</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au FSER, session ordinaire de 2005-2006.

<sup>1082</sup> POULAIN Sebastien, « What can be known about French community radio audience ? », ECREA, Barcelona, 25-28/11/2008, [www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf](http://www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf)

<sup>1083</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, op. cit., p20.

<sup>1084</sup> DELPORTE Christian et D'ALMEIDA fabrice, *Histoire des médias en France. De la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003, p242.

Aujourd'hui, selon le SNRL, « chaque fréquence accordée à un opérateur de catégorie A génère de la valeur ajoutée économique et sociale sur les territoires. »<sup>1085</sup> Seules certaines radios commerciales indépendantes et thématiques multi villes pourraient se vanter d'avoir un tel effet au niveau local :

Avec les vraies radios commerciales indépendantes, et avec des radios thématiques multi villes répondant à de vraies attentes spécifiques et culturelles, qui, dans le secteur de la radiodiffusion, peut en dire autant ?<sup>1086</sup>

Les radios associatives participent directement ou indirectement à la vie des associations en donnant de la visibilité à certaines d'entre elles. Elles permettent aux associations de promouvoir leurs actions (manifestations, pétitions), d'inviter les auditeurs à devenir bénévoles ou à verser des dons. Le secteur associatif français est d'ailleurs très vivant (grâce au bénévolat et aux aides publiques<sup>1087</sup>) : 70 255 créations d'associations<sup>1088</sup> en 2006-2007, dont 21 000 dans le domaine de la culture, 13 300 dans l'action socioculturelle, 12 500 dans le sport et 14 000 dans le social et 70 040 en 2004-2005.

Les radios associatives s'insèrent donc dans « le secteur de l'Économie Sociale<sup>1089</sup> [qui] représente 13% de l'activité économique »<sup>1090</sup> de la France en 2006 avec ses 2,6 millions d'emplois<sup>1091</sup> (dont 64% associatifs<sup>1092</sup>) et ses 210 000 employeurs<sup>1093</sup> ce qui fait 57 milliards € de salaires (dont 30 milliards associatifs<sup>1094</sup>) selon un rapport du Centre d'Etude et de Recherche sur la philanthropie. Ces entreprises sont des coopératives, des mutuelles, des structures d'insertion économique, des fondations, et donc des associations. Elles sont présentes dans tous les secteurs d'activités, de la banque à la culture, en passant par la santé, l'assurance, le commerce équitable, l'industrie... C'est pourquoi le SNRL invite les radios associatives à faire de la publicité pour le « mois de l'économie sociale et solidaire » qui est une initiative des Chambres Régionales de l'Économie Sociale pour faire découvrir à tous les citoyens, pendant un mois, et au travers d'initiatives les plus diverses possibles, une autre façon de concevoir l'économie :

Depuis toujours, les radios associatives sont présentes auprès des acteurs de l'économie sociale sur leur territoire. Elles sont le relais naturel des initiatives associatives et mutualistes. Il était de la responsabilité de leur syndicat professionnel, le SNRL de coordonner les efforts des radios, de les inciter à collaborer avec les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire, et de leur fournir les outils adéquats afin d'assurer le succès des initiatives des Chambres (3)

---

<sup>1085</sup> Syndicat National des Radios Libres, « Planifications régionales : Pleines fréquences analogiques pour les associatives ! », 04 août 2007, <http://www.snrl.org/art/ar000021.pdf>

<sup>1086</sup> *Idem.*

<sup>1087</sup> Lire : SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit*, Editions La Dispute, Paris, 2010.

<sup>1088</sup> BAZIN Cécile et MALET Jacques (sous la direction de), *La France associative en mouvement*, Centre d'Etude et de Recherche sur la philanthropie, Paris, 2007, p7.

<sup>1089</sup> Lire : HELY Matthieu et MOULEVRIER Pascale, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute, Paris, 2013.

<sup>1090</sup> FRALA, FRANC-LR, FAR, FFRC, CRAL, FRANC-CP, FRANC-RA, « Communication aux radios associatives », Mercredi 09 mai 2007.

<sup>1091</sup> BAZIN Cécile et MALET Jacques (sous la direction de), *La France associative en mouvement*, Centre d'Etude et de Recherche sur la philanthropie, Paris, 2007, p20.

<sup>1092</sup> *Ibid.*, p17. « 75% des associations employeurs comportent moins de 10 salariés, pour une proportion d'emplois de l'ordre de 20%. Les associations de plus de 50 salariés représentent 4% des employeurs et 45% des salariés du secteur associatif. » (*Ibid.*, p29).

<sup>1093</sup> *Ibid.*, p18.

<sup>1094</sup> *Ibid.*, p22. Le « salaire brut moyen va de 16.000 euros annuels dans les associations du régime agricole, à 17 700 euros dans les associations du régime général. Mais il dépend fortement de la taille des associations. C'est ainsi que dans le régime général, et autour de cette moyenne de 17.500 euros, il varie de 14.000 euros dans les plus petites associations d'un ou deux salariés, et augmente régulièrement avec la taille des employeurs, jusqu'à environ 18.000 euros dans les associations comportant plus de 10 salariés. » (*Ibid.*, p28).

Le syndicat invite les radios à diffuser les deux spots de soutien ci-joints, jusqu'au 20 novembre, ou jusqu'à la date de la dernière manifestation du « mois » dans leur région (4)

Tout savoir sur le mois de l'Economie Sociale et Solidaire, et télécharger le kit communication pour les journalistes : [http://www.lemois.ess.org/accueil/je\\_veux\\_que\\_ca\\_dure/je\\_mengage](http://www.lemois.ess.org/accueil/je_veux_que_ca_dure/je_mengage)<sup>1095</sup>

Les associations ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier de la visibilité de ces 600 radios associatives, les radios associatives peuvent se vanter d'avoir lancé de nombreux animateurs et journalistes qui sont formés au sein des radios associatives, en tant que stagiaire ou bénévole, avant de se faire remarquer par les radios publiques et commerciales.

De même, ce sont les artistes-interprètes de musique qui peuvent trouver de nouveaux publics grâce aux radios associatives. Les radios associatives n'étant pas ou beaucoup moins tenues par les courbes d'audience, elles peuvent se permettre de passer de la musique dite « non commerciale ». Les radios du réseau IASTAR ou de la fédération FERAROCK<sup>1096</sup> ou radio Néo se vantent de révéler de nombreux artistes qui font par la suite carrière (ou pas) dans les autres médias, points de vente et autres sites de téléchargement. De la même façon, les artistes-interprètes peuvent promouvoir leurs futurs concerts. Beaucoup de radios ont été créées dans les années 80 pour faire écouter d'autres musiques que celles diffusées par les radios publiques et périphériques.

Finalement, voici des exemples de budgets de radios associatives issus d'une étude de 2004<sup>1097</sup> pour le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) qui a été remplacé par L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances en 2006 :

- Fréquence Paris Plurielle : 106.3 MHz, réception à 50 km autour de Paris, 3 permanents salariés, 200 animateurs bénévoles, financé principalement par FSER, FASILD, CCFD, budget annuel de 75 000 euros (dont 45 750 incompressible pour la location d'antenne), un studio de direct pour réaliser des débats, un studio de production pour les interviews différées en studio numérique, 1/3 des émissions sur la culture, 1/3 des émissions sur la société, 1/3 des émissions sur la musique

- Radio Dijon Campus : 92.2 MHz, réception à 20 km autour du centre culturel de l'université l'Athénéum de Dijon, 5 salariés (4 ETP, 1 CDI, 3 emplois-jeunes, 1 CEC), budget global annuel moyen de 150 000 euros, financé principalement par FSER (40%), l'Etat = CNASEA (remboursement emplois-jeunes et CEC = 30%), FASILD (18 000 euros), 50% des émissions sur la musique, selon une étude des stagiaires : 83% de notoriété parmi les étudiants

- Radio Canal Sambre : à Aulnoy (89.9 MHz), à Maubeuge (102.8 MHz), à Fourmies (94 MHz), 19 permanents professionnels, 15 bénévoles, budget annuel de 700 000 euros, financé par l'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre (au titre du volet culturel du contrat de ville), le Conseil Régional du Nord Pas de Calais, le Conseil Général du Nord, l'Etat (FASILD, DRAC, FSER, CNASEA pour les emplois aidés), en 2002 : 40 semaines d'émissions originales et 12 semaines de rediffusion, d'après un sondage Médiamétrie 2000 : 10% de personne l'écoute par jour (16 000 auditeurs), 80% de notoriété

- Radio Occitania : bassin toulousain, les Comminges, le Lauragais, nord Ariège, 6 permanents salariés (8 jusqu'en juin 2003), 59 animateurs bénévoles, budget annuel de 188 742 euros, financé principalement par FASILD (4 500 euros en 2002), FSER (64 000 euros), CNASEA (96 499 euros), région Midi-Pyrénées, messages d'intérêt Collectif, d'après un sondage toulousain de 1992 : 2% d'audience veille (12 000 personnes), 65% de notoriété

- Radio Soleil : 88.6 MHz, Paris, budget annuel de 150 000 euros, financé par FASILD (36 000 euros), FSER (37 500 euros), 20% de publicité, 20% de concerts, galas, dons, vente de CD produits (10% de déficit), émission de 15h à 6h, 50 000 à 70 000 auditeurs en Ile de France selon la radio

- Radio Grenouille : 88.8 MHz, Marseille, 10 permanents (1 administrateur, 3 journalistes, 3 techniciens, 1 programmateur musical, 1 chargé de communication) salariés (en 2004 : 6 emplois

---

<sup>1095</sup> Syndicat National des Radios Libres, « Le mois de l'économie sociale avec les radios associatives », *Le-media.fr*, 24/10/09.

<sup>1096</sup> Fédération des radios rock.

<sup>1097</sup> FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives*. « Du bout de la rue au bout du monde », Résonance, FASILD, mars 2004.

jeunes, 2 CEC, 2 personnels de droit commun, 2 emplois jeunes), budget annuel de 137 000 euros, financé principalement par FASILD, FSER, DRAC (ponctuellement), CNASEA, ville de Marseille (depuis 10 ans), publicité, production de programmes, d'après une étude faite par des étudiants en 2000 : 10 000 auditeurs par jours, une trentaine d'auditeurs appellent chaque jour

Nous venons de voir les finances et les dépenses des radios associatives, nous allons voir maintenant les effets de l'arrivée du numérique.

## 1.2.4 Le paysage numérique

Le média radio, comme tous les autres médias, a été modifié profondément par l'arrivée d'internet et la numérisation. Ainsi, le changement de la place et du statut des journalistes radio - dont nous avons rendu compte<sup>1098</sup> à propos d'une matinée organisée par le CFPJ Lab<sup>1099</sup> et qui est plus profondément traité lors le colloque « Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique » organisé par le GRER en 2014<sup>1100</sup> - est lié à des changements plus globaux dans le média radiophonique. Ces changements ont été largement abordés lors de plusieurs colloques internationaux du GRER dont « Vers la Post Radio. Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques » en 2009<sup>1101</sup>. Les radios associatives, du fait de leurs faibles moyens économiques, humains, informatiques, techniques peuvent difficilement suivre les grandes radios qui sont elles-mêmes en train de rattraper le retard par rapport à toutes les possibilités techniques et sociales qu'offrent Internet et le numérique. Nous voudrions simplement évoquer certains traits saillants de cette nouvelle mutation radiophonique : les contenus d'abord, l'écoute ensuite, l'économie enfin.

### 1.2.4.1 La mutation des contenus

#### La diversification

Le numérique profite à de nombreux acteurs de la radiophonie et du son. Les radios locales - commerciales ou associatives - deviennent internationales et profitent - si elles en ont les moyens - des technologies utilisées par les grandes radios. Toute institution productrice de contenus sonores (Le CNRS a, par exemple, ses Wikiradios<sup>1102</sup>) ou souhaitant faire de la communication événementielle (festival, salon...) ou quotidienne (magasin, transport en commun...), voire tout individu a la possibilité de créer sa radio internationale sur son ordinateur<sup>1103</sup>. Evidemment, les moyens matériels, humains, techniques, marketing, économiques, communicationnels sont incommensurables entre des « micro-radios » faites à la maison et les « macro-radios » internationales, à l'image de la différence entre les « radios

---

<sup>1098</sup> POULAIN Sebastien, « La webradiophonie journalistique : les grandes radios ont du retard mais elles se soignent ! », *Radiography*, 25/09/13, <http://radiography.hypotheses.org/793>

<sup>1099</sup> Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ Lab), « Quel avenir pour la radio face au web compte rendu de la 20<sup>e</sup> édition du cfj lab », *Lab CFPJ*, 12 juillet 2013, <http://lab.cfpj.com/quel-avenir-pour-la-radio-face-au-web-compte-rendu-de-la-20e-edition-du-cfpj-lab/>

<sup>1100</sup> 7<sup>ème</sup> Colloque International du GRER, Strasbourg, 20 et 21 mars 2014 (<http://radiography.hypotheses.org/461>). A noter que les « Assises Internationales du Journalisme et de l'information », qui ont lieu les 5, 6 et 7 novembre 2013 à Metz, ont pour thème « Réinventons le journalisme ». Les « Assises du journalisme » et les « Entretiens du WebJournalisme » lancent un concours d'idées pour les étudiants (BRULHATOUR Frédéric, « Réinventons le journalisme ! », *Lalettre.pro*, 19/09/13, [http://www.lalettre.pro/Reinventons-le-journalisme\\_a2909.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&](http://www.lalettre.pro/Reinventons-le-journalisme_a2909.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&)).

<sup>1101</sup> Il est possible d'en trouver un compte-rendu dans la revue *Le Temps des Médias* (POULAIN Sebastien, Compte-rendu, « Vers la Post Radio – Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques », *Le Temps des Médias*, n° 14, 2010, <http://www.histoiredesmedias.com/Colloque,2321.html>).

<sup>1102</sup> [http://wikiradio.cnrs.fr/channel/1\\_CNRS\\_Canal\\_1](http://wikiradio.cnrs.fr/channel/1_CNRS_Canal_1) et [http://wikiradio.cnrs.fr/channel/3\\_CNRS\\_Canal\\_2](http://wikiradio.cnrs.fr/channel/3_CNRS_Canal_2)

<sup>1103</sup> On peut donner l'exemple de Radionomy dont nous reparlerons plus loin.

périphériques » et « radios d'Etat » d'une part et les « radios libres »<sup>1104</sup>. Dans les années 1970-1980, il y avait déjà de fortes inégalités entre les différents entrepreneurs radiophoniques<sup>1105</sup>. En plus de la radio IP, la Radio numérique terrestre (RNT), qui rencontre bien des difficultés<sup>1106</sup>, rendra accessibles de nouvelles radios puisque le CSA a reçu 178 dossiers de candidatures (sans ceux, notables, des groupes Lagardère, NextRadioTV, NRJ et RTL) dans le cadre de l'appel aux candidatures lancé le 26 mars 2008 et actualisé le 12 avril 2012. L'assemblée plénière du CSA du 15 janvier 2013 a décidé de délivrer 106 autorisations dans les zones de :

- Paris (20 radios de catégorie A, 14 B, 32 D, 1 E dans 7 multiplex contre 13 A, 12 B, 17 D aujourd'hui),
- Marseille (15 A, 9 D, 29 D, 1 E dans 6 multiplex contre 8 A, 3 B, 9 C, 5 D, 3 E aujourd'hui),
- Lyon (14 A, 11 B, 28 D, 1 E dans 6 multiplex contre 11 A, 7 B, 7 C, 7 D, 3 E aujourd'hui).

La norme DAB+ (en vigueur en Grande Bretagne, Allemagne, Suisse et Danemark) vient d'être ajoutée par le ministre du redressement productif Arnaud Montebourg, la ministre délégué à l'économie numérique Fleur Pellerin et la ministre de la culture et de la communication Aurélie Filippetti à la norme T-DMB prévue par l'arrêté du 3 janvier 2008<sup>1107</sup>. Par rapport à la norme T-DMB, la norme DAB+ permet d'accroître le nombre de radios par multiplex diffusé et de réduire ainsi le coût de diffusion mais elle est moins efficace pour la diffusion de données associées (par rapport aux composantes MPEG-4 vidéo et BIFS de la T-DMB) et moins adaptée à une radio hybride broadcast-IP.

### La programmation artistique et documentaire

Au-delà de la radio traditionnelle (parlée et musicale), c'est la radio artistique et documentaire<sup>1108</sup> qui a pu se développer<sup>1109</sup>. Alors que les radios traditionnelles donnent très peu d'espace aux artistes et documentaristes, internet leur donne une visibilité inédite. Ce n'est plus vraiment de la radio (au sens où on définirait la radio comme du « flux sonore organisé »), mais il y a émulation, découverte<sup>1110</sup>, métissage... à l'image des rencontres de l'Association pour le développement du documentaire radiophonique et de la création sonore (Addor).

### La programmation musicale

---

<sup>1104</sup> Le colloque GRER « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? » des 20 et 21 mai 2011 à l'Université Paris Diderot sera publié prochainement par l'INA. Il est possible d'en trouver un compte-rendu dans la revue *Le Temps des Médias* (POULAIN Sebastien, Compte-rendu, « Colloque international "Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ?", organisé par le GRER, Paris, 20-21 mai 2011 », *Le Temps des Médias*, n° 16, 2011, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>). Lire aussi : LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit.

<sup>1105</sup> A noter que si internet, de même que les « radios libres », a vu apparaître de nombreuses radios, ce sont toujours les « radios généralistes » « publiques » ou « périphériques » vieilles de plusieurs dizaines d'années qui obtiennent les plus grandes audiences (seules certaines radios musicales ainsi que France Info et France Bleu sont devenues de redoutables concurrentes) et le plus d'impact sur la société (citations dans d'autres médias, notoriété, organisations d'événements...).

<sup>1106</sup> Comme l'expliquait un directeur de RFI au salon Le Radio 2013 qui a eu lieu du 9 au 12 février 2013 ([http://www.le-radio.com/Salon-Le-RADIO-2013-du-9-au-12-fevrier-2013-Rencontrez-les-grands-noms-de-la-radio\\_a5463.html](http://www.le-radio.com/Salon-Le-RADIO-2013-du-9-au-12-fevrier-2013-Rencontrez-les-grands-noms-de-la-radio_a5463.html)), il n'y a pas encore de radio totalement numérique de la production à la réception.

<sup>1107</sup> REES Marc, « La France ajoute la norme DAB+ à la radio numérique terrestre », *PCINpact*, 28/08/13, <http://www.pcinpact.com/news/75534-la-france-va-ajouter-norme-dab-a-radio-numerique-terrestre.htm>

<sup>1108</sup> DELEU Christophe, *Le documentaire radiophonique*, L'Harmattan/Ina, Paris, 2013.

<sup>1109</sup> BERTIN Marie, « Rythmes et formats : "Silence, s'il vous plaît !" De la place accordée aujourd'hui au silence à la radio », *Syntone*, <http://www.syntone.fr/article-silence-en-studio-rythmes-et-formats-en-radio-aujourd-hui-111337871.html>

<sup>1110</sup> *La revue XXI* (<http://www.revue21.fr/>) sélectionne chaque mois des documentaires radiophoniques.

En plus d'avoir un choix cornélien parmi une galaxie de radios numériques très spécialisées, les auditeurs ont la possibilité d'influencer le cours de la programmation musicale. Les demandes de titres de chansons sont une activité traditionnelle de la radio, en particulier de la radio musicale. Mais les webradios, qui se multiplient, permettent aux auditeurs d'influencer le cours des musiques diffusées grâce à un simple clic. Les webradios proposent des directions de programmation qui sont infléchies par les préférences des auditeurs<sup>1111</sup>. Cela aboutit à des webradios individualisées<sup>1112</sup> à la limite des listes d'écoute personnelle (« *play list* ») où il y a peu de déceptions mais aussi peu de découvertes et où l'auditeur est assez peu en contact avec la publicité (plus du tout s'il y a abonnement) et plus du tout avec des journalistes (bulletins d'information) et des animateurs, donc avec le risque de perte d'incarnation, d'humanité, de socialisation et d'identification : des robinets à musique et à publicité pour le dire vulgairement. Radio France, quant à elle, a récemment annoncé la création d'un huitième réseau, baptisé RF8, un site d'écoute et de partage de musique en ligne qui veut devenir prescripteur sur le Web en matière de musique. Il permettra d'écouter, parmi les 1,6 millions de titres que possède la Maison de radio, un flux linéaire et en continu, mais aussi des sélections de huit titres (maximum), disponibles pendant plusieurs semaines, et des listes mémorisables sur iTunes<sup>1113</sup> et Deezer<sup>1114</sup>.

### La méta-radiophonie

Il y a un enrichissement considérable des contenus méta-radiophoniques<sup>1115</sup> :

- pré-radiophonie (les fréquences<sup>1116</sup> et les programmes annoncés des semaines en avance avec des extraits),
- post-radiophonie (comptes-rendus d'émissions, gestion des podcasts),
- péri-radiophonie (coulisses, bibliographie, webographie, biographie des invités et animateurs, présentation des émissions, réseaux sociaux, blogs, forums),

---

<sup>1111</sup> La webradio musicale Pandora propose quatre options à l'internaute à chaque nouvel artiste : « Thumbs up » permet de demander de jouer davantage de musiques similaires ; « no response » ne modifie pas le cours ; « Zzzz » fera en sorte que le titre ne sera plus joué pendant un mois ; « Thumbs down » permet de sauter le titre d'éviter de rejouer le titre et d'éviter les musiques similaires.

<sup>1112</sup> Ces plateformes/webradios sont connues : Jiwa (site musical de lecture en continu, légal et gratuit), iTunes, Deezer, MusicBrainz (base de données musicale, collaborative, universelle, librement diffusable), Last.fm (webradio et site internet proposant un système de collection de statistiques et de recommandation de musique), Radio.blog (programme permettant d'écouter gratuitement de la musique, de toutes variétés sur Internet), Deezer (service d'écoute de musique à la demande en streaming), musicMe (service légal de musique et de diffusion gratuite de vidéo clips HD), WorMee (était un service d'écoute de musique en ligne communautaire avant le rachat par Deezer), ShareTheMusic (plateforme internet, gratuite et légale d'échange de musique), Spotify (logiciel d'écoute de musique en streaming qui utilise le *peer-to-peer*).

<sup>1113</sup> iTunes Radio, qui existe depuis l'été 2013 aux États-Unis, pourrait apparaître en France en 2014 et permettre d'écouter des albums avant qu'ils soient mis dans le commerce et des centaines de radios soit gratuitement mais avec de la publicité, soit sans publicité pour les abonnés au service iTunes Match. Les auditeurs pourraient acheter les morceaux écoutés à la radio via iTunes store. A terme, Apple pourrait suivre le modèle d'écoute (streaming) et économique (abonnement) que Spotify et Deezer (« L'arrivée d'iTunes Radio en France évoquée pour 2014 », *Numerama*, 03/10/13, <http://www.numerama.com/magazine/27145-l-arrivee-d-itunes-radio-en-france-evoquee-pour-2014.html>).

<sup>1114</sup> METREAU Joël, « RF8, une nouvelle plate-forme musicale pour Radio France », *20minutes.fr*, 28/08/13, <http://www.20minutes.fr/medias/1214819-20130828-rf8-nouvelle-plate-forme-musicale-radio-france>

<sup>1115</sup> C'est l'un des thèmes des Rencontres Radio 2.0 Paris qui ont lieu à l'INA le 15 octobre 2013 (<http://www.rr20.fr/>) : « Radio Augmentée & la Publicité ».

<sup>1116</sup> L'application « Ma radio FM », développée par la direction des technologies et la direction des opérateurs du CSA, permet de savoir quelle radio écouter, sur quelle fréquence dans une ville, la qualité de la réception, les fréquences d'une radio, des fiches émetteur par émetteur avec la localisation du site d'émission sur une carte Géoportail et un diagramme de rayonnement (VERHAEGHE Jean-Charles, « Ma radio FM : l'appli pratique du CSA », *Lalettre.pro*, 09/09/13, [http://www.lalettre.pro/Ma-radio-FM-l-appli-pratique-du-CSA\\_a2853.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=144605&](http://www.lalettre.pro/Ma-radio-FM-l-appli-pratique-du-CSA_a2853.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=144605&)).

- synchro-radiophonie<sup>1117</sup> (titres des émissions, noms des interprètes et auteurs des chansons, noms des invités et des animateurs, heures de début et de fin des émissions, vidéos, images<sup>1118</sup>, photos, diaporama, du *tagging* (marquage de chanson que l'on aime),
- ou encore de l'information sur l'actualité, la météo, les sports, la circulation automobile...

### 1.2.4.2 La mutation de l'écoute

#### La spatialisation et temporalisation radiophonique

L'espace et le temps de l'écoute radiophonique évoluent. Si la possibilité d'écouter des radios étrangères/internationales - radio Moscou, BBC, VOA, RFI... - ne date pas d'aujourd'hui<sup>1119</sup>, il est possible d'écouter les émissions de n'importe quelle radio, de n'importe quel pays, pourvu qu'elle soit en ligne<sup>1120</sup>. Le rapport au territoire s'en trouve modifié, et provoque de nouvelles pratiques d'écoute (découverte de radios lointaines, maintien du lien avec un pays d'origine<sup>1121</sup>).

Par ailleurs, il y a délinéarisation, élasticité du moment de l'écoute. A la radio historique de flux, du direct, de l'oubli et de l'éphémère s'ajoute la radio patrimoniale à la demande, archivée<sup>1122</sup>, décalée, augmentée<sup>1123</sup>, complémentaire, de rattrapage et même par « portions » (trois minutes à partir d'une heure d'émission)<sup>1124</sup>. Si la radio permettait déjà une écoute en mouvement et flexible, ce phénomène est fortement accentué par la multiplication des canaux de distribution (opérateur téléphonique, FAI, RNT, satellite) et des terminaux de réception (récepteur numérique, PC, mobile, TV).

#### L'interactivité

L'interactivité avec les auditeurs n'est pas nouvelle puisque les auditeurs ont, depuis longtemps, l'habitude :

<sup>1117</sup> Par exemple, Dr Marc BreLOT (POULAIN Sebastien, « Dr Marc BreLOT fondateur et président de Vizion'R », *Doctrix*, <http://doctrix2012.wordpress.com/2012/04/26/dr-marc-breLOT-fondateur-et-president-de-vizionr/>), membre du GRER, a fondé Vizion'R qui offre les moyens de produire automatiquement des contenus visuels (génération en temps réel de vidéos à partir de sons et de données associées ou encore de players HTML5 multiplateforme) en complément du programme sonore d'une radio à destination d'un large éventail d'appareils multimédia (un récepteur comme le Sensia de Pure ou l'Axis de Revo, un téléphone mobile, les fournisseurs d'accès pour l'IPTV, un téléviseur connecté à la norme HbbTV) à partir du projet HYB-RADIO (« Services de Radio Enrichie par agrégation synchronisée de flux multimédia en diffusion hybride ») financé par l'Agence nationale de la recherche et en collaboration avec Radio France.

<sup>1118</sup> L'application des Indés Radios (groupement qui représente plus de 120 radios indépendantes) permet une écoute à la demande des derniers flashs info et bulletins météo des radios, de se réveiller et/ou de s'endormir avec une radio, de réécouter les dernières radios consultées via un historique, de suivre l'actualité des Indés Radios et de ses radios, de visualiser et écouter les titres en cours de diffusion sur l'ensemble des stations sous la forme d'une mosaïque de pochettes, d'activer la fonction de géolocalisation pour trouver les radios locales, de faire une recherche par ordre alphabétique... (BRULHATOUR Frédéric, « Application Les Indés Radios : près d'un million de téléchargements », *Lalettre.pro*, 24/09/13, [http://www.lalettre.pro/Application-Les-Indes-Radios-pres-d-un-million-de-telechargements\\_a2937.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145658&](http://www.lalettre.pro/Application-Les-Indes-Radios-pres-d-un-million-de-telechargements_a2937.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145658&)).

<sup>1119</sup> WUILLEME Bernard, *Les radios internationales*, Ellipses Marketing, Paris, 2007.

<sup>1120</sup> Ce n'est pas forcément possible pour les télévisions en ligne, notamment en ce qui concerne les podcasts de films ou séries qui peuvent être fermés au visionnage à l'international.

<sup>1121</sup> RICAUD Pascal, « Les radios communautaires de la FM à Internet », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Médiamorphoses*, n° 23, Armand Colin/INA, Paris, 2008, [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/28258/2008\\_23\\_45.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/28258/2008_23_45.pdf?sequence=1)

<sup>1122</sup> POULAIN Sebastien, « De la démocratisation du micro à la démocratisation des archives ! », *Radiography*, 16/07/13, <http://radiography.hypotheses.org/704>

<sup>1123</sup> Il est possible de faire des enregistrements mais aussi des pauses, de revenir en arrière puis de retourner dans le temps présent lors d'émissions en direct.

<sup>1124</sup> MOUNEYRES Pascal, « Le haut-débit des ondes », *Les Inrockuptibles*, n° 738, 20/01/10, p101, <http://www.lesinrocks.com/actualite/actu-article/article/france-culture-devant-rtl-la-radio-a-lerc-du-tout-numerique/>

- de participer à des jeux depuis 1927 sur Paris PTT,
- de demander la diffusion de disques et de chanter à l'antenne<sup>1125</sup>,
- de cogérer des programmes des radios d'Etat à travers des Conseils de gérance<sup>1126</sup>,
- de faire partie de Radios Clubs<sup>1127</sup> ou de clubs d'auditeurs<sup>1128</sup>,
- d'avoir des activités socioculturelles (par exemple faire des croisières<sup>1129</sup>),
- de répondre à des sondages quantitatifs ou qualitatifs, collectifs ou individuels,
- de faire part de sa solidarité (« Vous êtes formidables »<sup>1130</sup> créée en avril 1955 par Pierre Bellemare sur Europe 1),
- d'exprimer son opinion (« Cent mille Français ont raison » créée en 1955 par Pierre Bellemare sur Europe 1),
- de déclarer sa passion pour un artiste (« Salut les copains » sur Europe 1 en 1959),
- de prévenir de l'existence d'embouteillages<sup>1131</sup>,

---

<sup>1125</sup> La diffusion de la musique à l'antenne des radios est très ancienne. En 1936, Radio Luxembourg organise un radio crochet « karaoké ». Avec l'arrivée du numérique, cette demande s'automatise. Sur Only1, les disques sont à la demande du lundi au dimanche de 14h à 18h (sauf le mercredi et samedi de 14h à 16h) parmi les 18 270 titres dont dispose la radio le 8 décembre 2013. Il suffit de taper un mot du titre ou un nom d'artiste dans un moteur de recherche sur le site internet de la radio. Mais les auditeurs ne sont pas totalement libres dans la programmation puisque sur cette radio, le principe est que la même musique ne peut pas être diffusée 2 fois en 5 heures. Donc une musique pourra être mise en attente, l'animateur pourra refuser de diffuser un titre sans en justifier les raisons. La radio affirme avoir la possibilité de voir les adresses IP des internautes. Donc un internaute qui demande constamment le même disque pourra être censuré (<http://www.mixxradiogold.fr/index.php/2012-04-10-18-56-53/demander-un-disques>).

<sup>1126</sup> Cette « tentative de gestion démocratique », « associe le service public, des personnalités locales et des représentants des auditeurs » (CHEVAL Jean Jacques, *Les radios en France, histoire, état et enjeux*, Apogée, Rennes, 1997, p32). A deux reprises, en 1935 et en 1937, les Français sont appelés à voter pour élire leurs représentants dans les comités qui géraient au jour le jour les douze stations de radio du réseau public, et en particulier les programmes et les professionnels (essentiellement des artistes et des conférenciers, employés par la station) (lire MÉADEL Cécile, « Genèse du service public de radiodiffusion en France. Entre corporatisme et représentation », *Medias, Culture and Society*, 16, 4 (1994), <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/26/93/PDF/1994MediaCultSo.pdf>).

<sup>1127</sup> La « Confédération Nationale des radio-clubs de France et des Colonies » est fondée en juillet 1923 à Paris et compte 17 fédérations avec plus de 400 radio-clubs réunissant près de 80 000 membres en 1936. Il s'agit alors de trouver des solutions contre les perturbations électriques et les parasites. Des Radios Clubs sont créés à l'automne 1947 par Bernard Blin et fédérés quelques mois plus tard avec pour objectifs « en premier la formation de l'esprit critique pour des générations d'auditeurs actifs, puis la recherche des lois de l'expression spécifique de la radio, et enfin un échange de connaissances à l'échelle internationale (PROT Robert, *Jean Tardieu et la nouvelle radio*, L'Harmattan, Paris, 2006, p107). France Radio Club est né en 1974 grâce à la rencontre d'auditeurs de la station Radio Northsea International (192kbps) qui émettait alors en eaux internationales de la Mer du Nord à bord du bateau émetteur « Mebo II » (<http://www.offshoreechos.com/Fiche%20presentation%20FRC.htm>).

<sup>1128</sup> « L'Association de Radiophonie du Nord », créée en 1927 à Lille, rassemble environ 50 000 membres tandis que la fédération qui les regroupe les différentes associations - la « Fédération Nationale de Radiodiffusion » - compte environ 100 000 membres. Le club des auditeurs de Radio Clapas (93.5 Mhz à Montpellier) permet de gagner de places pour différents spectacles : « Attention ! Mémère va craquer » les 10 et 11 janvier 2014 à 21h15, « Je t'aime tous les 3 » les 17 et 18 janvier à 19h15, « Ils déménagent » les 24 et 25 janvier 2014 à 19h15 au Théâtre de la Chocolaterie, « Kaly Live Dub + invité » le 24 janvier à 20h au Victoire 2, « Mort d'un commis voyageur » le 7 février à 20h30 au Théâtre des 13 Vents, un « Concert Amadeus » 10 janvier à 20h à l'Opéra Orchestre National Montpellier. Il suffit de contacter le club « de préférence par mail » (<http://www.radioclapas.fr/le-club-des-auditeurs.html>).

<sup>1129</sup> Radio Cité, créée en 1934 par Marcel Bleustein, organise plusieurs croisières sur la Méditerranée à bord de paquebots (DELEU Christophe, *Les anonymes de la radio*, De boeck, Paris, 2006, p21).

<sup>1130</sup> Vante les mérites d'anonymes pour des actes extraordinaires et de solidarité faire appel à la solidarité des auditeurs pour venir en aide aux sans-logis SABBAGH Antoine, *La Radio, Rendez-vous sur les ondes*, Découverte Gallimard, 1995, p75.

<sup>1131</sup> Sur France Bleu Ile-de-France, l'auditeur peut intervenir par téléphone sur l'antenne à tout moment pour signaler une anomalie sur les routes : embouteillages, accidents, radars mobiles, itinéraires bis... En 2008, cette radio avait d'ailleurs installé quatre journalistes au PC Transilien SNCF de la gare Saint-Lazare et au Centre Régional d'Information et de Coordination Routières de Créteil pour réaliser des points trafic réguliers entre 05h00 et 21h00 (LEROI Thibault, « France Bleu IDF - Une équipe dédiée à l'info trafic », *RadioActu.com*,

- de faire passer des petites annonces professionnelles<sup>1132</sup> ou amoureuses<sup>1133</sup>,
- d'écrire des courriers à la radio et à ses animateurs<sup>1134</sup>,
- de faire entrer en communication des routiers<sup>1135</sup> ou des prisonniers<sup>1136</sup> avec leur famille,
- de demander l'avis, le conseil, l'aide de spécialistes<sup>1137</sup>,
- de laisser un message sur le répondeur de l'émission<sup>1138</sup>,
- d'annoncer des événements culturels et des luttes<sup>1139</sup>,
- d'être interviewés pour des documentaires et reportages<sup>1140</sup>,
- de passer à l'antenne pour des témoignages ou des points de vue intime<sup>1141</sup> ou politique<sup>1142</sup>,

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication apportent de nouvelles possibilités attrayantes. Les auditeurs semblent plus que jamais<sup>1143</sup> en demande

25/01/2008, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/84926/france-bleu-idf-une-equipe-dediee-a-l-info-traffic/#.UyGkav1SNEY>).

<sup>1132</sup> L'émission « Soleil annonces » diffusée du lundi au vendredi entre 11h05 et 11h55 sur Radio Soleil (88.6 Mhz sur Paris, 87.7 à Marseille, 97.7 à Nancy, 102.4 à Saint Etienne, <http://www.radio-soleil.com/>), qui s'adresse aux auditeurs du Maghreb, de l'Orient et du Golf, permet aux auditeurs de passer des petites annonces (location d'un appartement, proposition d'installer le satellite, demande d'un serrurier...) soit avec passage en direct de l'auditeur à l'antenne soit par la lecture de l'annonce par l'animatrice.

<sup>1133</sup> Début 1982, sur Fréquence Gaie, l'émission de petites annonces de rencontres « Double Face » (lundi et jeudi de 20h00 à 21h00), animée par Guy Hocquenghem, Michel Cocquet et Jean-Luc Hennig (ancien rédacteur en chef du supplément de Libération Sandwich), est l'une des plus écoutées de la radio. Les auditeurs sont invités à se décrire et à parler de leurs préférences sexuelles. « Un reporter de Fréquence Gaie est parfois envoyé au domicile de l'auditeur pour vérifier si la description correspond bien à la réalité, même jusque dans certaines mensurations intimes. » (MARTEL Frédéric, *The Pink and the Black : Homosexuals in France Since 1968*, Stanford University Press, 1999, p163).

<sup>1134</sup> BERCHOUD Marie Joséphe, *R.F.I. et ses auditeurs. « Chers émetteurs... »*, L'Harmattan, Paris, 2001.

<sup>1135</sup> Max Meynier a animé sur RTL l'émission « Les routiers sont sympas » de 1972 à 1986 d'abord entre 22h30 et 23h00 puis de 20h30 à minuit. Les routiers pouvaient passer des messages à leur famille. Lire l'autobiographie de l'animatrice *Mille et une nuits avec mes routiers sympa* publiée en 1978 à La Table Ronde.

<sup>1136</sup> « L'Envolée. Pour en finir avec toutes les prisons » (<http://www.rfpp.net/spip.php?article43>) est une émission hebdomadaire diffusée le vendredi de 19h00 à 20h30 et rediffusée le mardi à 08h00 sur Radio Fréquence Paris Plurielle où des textes de prisonniers sont lus à l'antenne.

<sup>1137</sup> A RIM, l'émission « Hot-Line informatique » permet aux auditeurs de demander de l'aide concernant des problèmes informatiques, tandis que dans l'émission « Nos Droits », l'avocat Bernard Méry tente de donner des solutions aux auditeurs concernant tout ce qui est juridique. Dans l'émission de Julien Courbet « Ca peut vous arriver » sur RTL, est pratiqué du conseil mais aussi de la médiation grâce à l'aide d'avocats.

<sup>1138</sup> FRIBOURG Jean-Baptiste, « *Salut Daniel* » *La communauté des auditeurs de là-bas si j'y suis sur France Inter*, sous la direction de Max Sanier, IEP de Lyon, 2006, [http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg\\_jb/html/index-frames.html](http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg_jb/html/index-frames.html)

<sup>1139</sup> L'agenda « RDV Militants et Culturels » (<http://www.rfpp.net/spip.php?article42>) de la radio Fréquence Paris Plurielle permet à des auditeurs et à l'animatrice d'annoncer différents événements : Débat sur les intermittents dans un café 3 rue d'Aligre ; projection « Le grand incendie » sur les personnes qui s'immolent par le feu à Place des fêtes ; réunion débat sur les travailleurs précaires dans le domaine de la santé à la salle Voltaire de la mairie d'Ivry-sur-Seine ; vernissage de l'artiste plasticienne Riri au Mange disque de Montreuil ; projection d'un film sur le restaurant la Rôtisserie ; rassemblement au RER Luxembourg contre les nouveaux horaires à l'école ; manifestations sur le parvis de la gare de Saint Denis contre les expulsions... (13 mars 2014).

<sup>1140</sup> DELEU Christophe, *Le documentaire radiophonique*, L'Harmattan, Paris, 2013.

<sup>1141</sup> Lire : GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005 ; CARDON Dominique, « "Chère Ménéie..." », Emotions et engagements de l'auditeur de Ménéie Grégoire », *Réseaux*, n° 70, mars-avril 1995 ; LAPEYRONNIE Didier et MACE Eric, *Les émissions de « libre parole » à la radio. Première note de recherche*, Document photocopie, 1994 ; SCHMIDT Blandine, *Radiographie de l'interactivité radiophonique*, sous la direction de Jean-Jacques Cheval, master 2 recherche en Sciences de l'information et de la Communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 2008 ; SORBETS Claude, « Écouter la radio la nuit : écoute en veilleuse ou écoute éveilleuse », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003.

<sup>1142</sup> Eugénie Barbezat anime « Liberté sur paroles. Magazine sur le droit d'expression » (<http://aligrefm.org/programmes/les-emissions/liberte-sur-paroles/>) du lundi de 8h à 10h. Cette émission intègre des débats, des reportages, des portraits et parfois des fictions radiophoniques à propos de l'actualité internationale et locale, les problèmes de société (sans papiers, logement, urbanisme, environnement, santé publique, etc.), les artistes engagés (plasticiens, comédiens, réalisateurs....)...

d'interactivité et de réactivité, domaines dans lesquels les réseaux sociaux sont devenus maîtres. Donc, les radios sont amenées à donner aux auditeurs la possibilité de participer au « récit radiophonique »<sup>1144</sup> via :

- une ouverture d'antenne,
- leurs commentaires sur les sites internet,
- leurs commentaires sur Facebook et leurs « J'aime » (« likes »),
- des SMS,
- des tweets et retweets,
- des e-mails,
- des messages dans des « fils » de forums, y compris dans des émissions où leur parole était peu prise en compte auparavant<sup>1145</sup>.

Cette parole est contrôlée parfois *a posteriori* (pour les commentaires) alors que les radios ont toujours tenté de contrôler au maximum *a priori* les auditeurs : y compris les émissions avec participation du public où les auditeurs subissent la plupart du temps un interrogatoire au standard de la radio, notamment quant à leurs intentions radiophoniques et leurs capacités en communication orale. Chacun est invité à s'exprimer sur tout, partout, tout le temps, avec tout le monde. Cela aboutit à une forme de journalisme « de diffusion »<sup>1146</sup>, « participatif »<sup>1147</sup> « d'opinion », de type « déontologique »<sup>1148</sup>, « réflexif », « critique »<sup>1149</sup>. Les auditeurs ne sont pas forcément producteurs d'informations de première main, mais ils commentent, critiquent, réfléchissent, partagent les liens hypertextes. Cela aboutit à un enrichissement variable : du répétitif inintéressant à la réflexion approfondie et argumentée.

## La mesure

Du fait de la multiplication des radios et des plates-formes de diffusion, les pratiques des auditeurs sont fragmentées<sup>1150</sup>, dispersées et plus complexes à mesurer, rendant par là-même le travail des annonceurs, des *media planners* et des publicitaires difficile et stratégique. Mais contrairement à ce qui se passe lors de l'étude d'audience des radios

---

<sup>1143</sup> CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), « La radio : paroles données, paroles à prendre », *MédiaMorphoses*, n° 23, Armand Colin / INA, Paris, 2008 ; DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006 ; GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005 ; POULAIN Sebastien, « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant », GT13, AISLF, Istanbul, 7-11/07/2008, [http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS\\_SOCIO/istambul/Actes\\_AISLF\\_GT13\\_Istambul\\_2008.pdf](http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/istambul/Actes_AISLF_GT13_Istambul_2008.pdf)

<sup>1144</sup> Le colloque GRER « Radio et narration : Le réenchantement ? », du 19-20 novembre 2010 à Bruxelles est publié dans le n° 37 (2013) de la revue *Recherches en communication*.

<sup>1145</sup> GICQUEL Camille, « La radio numérique cherche encore sa voie », *Rslnmag*, 09/09/13, <http://www.rslnmag.fr/post/2013/09/09/La-radio-numerique-cherche-encore-sa-voie.aspx>

<sup>1146</sup> Le journalisme « de diffusion » fait référence à la capacité de chacun à rediffuser, partager, transmettre ce qui a des effets de masse et de rumeur qui pèsent sur les rédactions.

<sup>1147</sup> REBILLARD Franck, « Création, contribution, recommandation : les strates du journalisme participatif », *Les Cahiers du journalisme*, n° 22/23, automne 2011, [http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/22\\_23/02\\_REBILLARD.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/22_23/02_REBILLARD.pdf)

<sup>1148</sup> Le journalisme « déontologique » est un journalisme que les « journalistes professionnels » peuvent pratiquer, mais principalement de façon privée dans les rédactions, les syndicats et les conseils de discipline ou de façon publique lorsque le médiateur intervient publiquement, lorsqu'est publié un « droit de réponse », lorsque des journalistes sont interrogés sur d'autres médias à propos de leurs pratiques lors de scandales, lors de la publication d'un document d'informations syndicales...

<sup>1149</sup> POULAIN Sebastien, « La pression du « participatif » sur le journalisme entre coproduction et contestation », 7<sup>ème</sup> Colloque International du GRER, Strasbourg, 20 et 21 mars 2014, <http://radiography.hypotheses.org/461> et « Du paradigme de "l'interactivité" à celui du "journalisme participatif" ? L'exemple de l'interview du Président de la République à RMC/BFMTV », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

<sup>1150</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, *La radio et ses publics. Sociologie d'une fragmentation*, Ed. Seteun / Irma, Bordeaux / Paris, 2009 ; CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003.

hertziennes où Mediamétrie fait appel à la mémoire à court terme des auditeurs pour avoir une idée de l'écoute tous les quarts d'heure, les sites internet des webradios et des radios hertziennes donnent une idée très précise en temps réel de ce qui s'y passe (durée de la visite, zones de clic...) et donc des préférences, goûts, habitudes... avec un suivi individualisé en termes de trajectoire numérique grâce au *data mining* et plus précisément le *Web analytics* (avec la méthode Site-Centric et/ou User-Centric).

D'un point de vue plus global, l'Office de justification de la diffusion (OJD)<sup>1151</sup> a contrôlé l'audience de 6 303 stations numériques<sup>1152</sup> en juin 2013 en s'appuyant sur Adswizz et des CDN (Content Delivery Networks) comme Smartjog ou Infomaniak<sup>1153</sup>. Il s'agit des radios numériques certifiées sur la base de mesures de diffusion numérique globale, contrôlées à partir des fichiers journaux correspondants et ayant cumulé au minimum cinq heures d'écoute. Cette étude mesure trois types d'audience :

- l'audience de groupes et réseaux (ceux-ci disposant parfois de nombreuses radios et marques : réseaux Radionomy, groupes NRJ, Nova, Sud Radio, Oüi FM, Classic & Jazz, Public Santé, FG, Futuradios, Hotmixradio),
- celles des marques de webradios (ceux-ci disposant parfois de nombreuses webradios)
- et celles des webradios.

Si les radios « premium » (les radios diffusant déjà sur les ondes : NRJ, Nostalgie, Nova...) trustent les premières places du classement (donc leurs marques et leurs groupes aussi), certaines webradios non premium et n'appartenant pas à un groupe sont « en embuscade » (ABC lounge, Zonafly, RadioNomix, Enjoystation, Futurstation, RTFM, Radio Mozart) dans le top 20 et devant certaines « premium » (TSF jazz, Ado FM ou Voltage) en termes d'« écoute active » (nombres de sessions d'au moins 30 secondes qui peuvent être nombreuses au cours d'une journée).

Pour donner une idée, NRJ est à la fois :

- le premier groupe (mais derrière le réseau Radionomy) avec environ 43 millions d'« écoutes actives » (le cinquième et dernier groupe – Classic & Jazz – ayant environ 600 mille « écoutes actives »),
- la première marque avec environ 31 millions d'« écoutes actives » (la centième marque – Radio xtreme – ayant environ quatre mille « écoutes actives »)
- et la première audience pour sa webradio premium avec 7,7 millions d'« écoutes actives » (la centième – Costa del mar de Radionomy – ayant environ 206 845 « écoutes actives »).

En juillet 2013, où le contrôle d'OJD<sup>1154</sup> a porté cette fois sur 7 855 radios (dont 5 867 ont dépassé les 5 heures d'écoute au cours du mois), les classements sont parfois substantiellement modifiés, notamment pour les radios non premium et *a fortiori* les radios n'appartenant pas à un groupe :

- Costa del mar qui passe de la 100<sup>ème</sup> place à la 79<sup>ème</sup> (avec 256 393 « écoutes actives »),
- Jabbo RadioFM qui apparaît directement à la 28<sup>ème</sup> place mais avec 34 secondes d'écoute moyenne pour 541 863 « écoutes actives »,

---

<sup>1151</sup> OJD, Communiqué de presse, 11/09/13, <http://www.ojd.com/file/attach/Communique%20de%20Presse%20Web%20Radios%20%20Juin%202013%202.pdf>

<sup>1152</sup> Les radios des groupes RTL, Lagardère, NextRadio TV, Radio France ou encore de Skyrock sont absentes de l'étude ce qui est plutôt problématique !

<sup>1153</sup> L'Office de justification de la diffusion (OJD). COLIN Michel, « Le 1<sup>er</sup> classement officiel - mais partiel - des webradios va-t-il stimuler le marché publicitaire ? », *RadioActu.com*, 24/07/13, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/146157/michel-colin-le-1er-classement-officiel-mais-partiel-des-webradios-va-t-il-stimuler-le-marche-publicitaire/#.UjLSc8appNx>

<sup>1154</sup> OJD, Communiqué de presse, 01/10/13, [http://www.ojd.com/dyn/\\_files/attach/CP%20OJD%20Web%20Radios%20%20Juillet%202013.pdf](http://www.ojd.com/dyn/_files/attach/CP%20OJD%20Web%20Radios%20%20Juillet%202013.pdf)

- MusicXpres qui passe de la 64<sup>ème</sup> place (avec 290 497 « écoutes actives ») à la 90<sup>ème</sup> place (avec 239 969 « écoutes actives »),
- RTFM qui passe de la 16<sup>ème</sup> place (763 385 « écoutes actives ») à la 48<sup>ème</sup> place (361 517 « écoutes actives »)...

On remarque donc la volatilité de l'écoute en fonction de possibles coups médiatiques, de campagnes de communication, d'événements, de l'actualité. On remarque aussi l'importance - qui n'est pas non plus une nécessité - du soutien d'un groupe et de ses moyens marketing, communicationnels, humains, économiques pour espérer attirer l'audience. En ce qui concerne la durée moyenne d'écoute par session d'« écoute active » calculée sur l'ensemble des WebRadios, elle se situe à 34 min et 34 s et varie entre 2 min 42 s pour Devocion Radio \_ Musica Cristiana et 1 h 50 min 30 s pour ABC Jazz. On peut faire l'hypothèse que l'écoute des webradios correspond à des moments courts et spécifiques de la journée : la pause déjeuner, la consultation des mails ou des réseaux sociaux. Les webradios ouvrent la porte aux « niches » d'audience (musique latine, techno, rap...), notamment les plus « élitistes » - jazz et classique - qui peuvent être très bien classées - Radio Classique (13<sup>ème</sup>), Radio Mozart (17<sup>ème</sup>), TSF Jazz (23<sup>ème</sup>), Classic et Jazz (37<sup>ème</sup>) - car les CSP+ peuvent les écouter en toute discrétion (avec des casques) tout en travaillant. Par ailleurs, les podcasts font aussi bouger les classements traditionnels de Médiamétrie : ils placent, par exemple, France Culture (543 000 téléchargements de l'émission de philosophie « Les Nouveaux Chemins de la Connaissance » d'Adèle Van Reeth) derrière Europe 1, et devant RTL ou France Inter<sup>1155</sup>.

### 1.2.4.3 La mutation économique

#### Le marché médiatique

La presse radio, de même que la presse écrite et télévisuelle, tendent à se dissoudre dans un espace médiatique numérique multidimensionnel tout en conservant tout de même en grande partie leur identité traditionnelle et de leur audience massive (mais vieillissante). Il y a visualisation (images et vidéos : montrer le dire) et transcription (écrire le dire) de la radiophonie de même qu'il y a « audiovisualisation » de la presse écrite (en ligne à l'origine ou pas) et transcription de la presse télévisuelle. Les radios engendrent des télévisions (NRJ 19, BFM TV) tandis que des télévisions engendrent des radios (tentative de LCI sur la RNT avec LCI Radio, et en quelque sorte Arteradio). Enfin, la presse écrite, elle-même, et comme dans les années 1980, crée des radios à l'image de *Télérama* avec *Télérama radio* ou de *L'Equipe* avec *RTL-L'Equipe*.

#### Les ressources humaines

Il y a une montée en puissance de la place des personnels spécialisés dans de nouveaux domaines ou des domaines en forte évolution :

- le webmarketing,
- le planning stratégique,
- la communication,
- les technologies liées à la numérisation des radios.

---

<sup>1155</sup> « Europe 1, France Culture et RTL sont les radios les plus téléchargées », *Challenges*, 20/02/13, <http://www.challenges.fr/media/20130220.CHA6420/europe-1-france-culture-et-rtl-sont-les-radios-les-plus-telechargees.html>

Le métier radiophonique traditionnel (l'animation d'une antenne) est au centre d'une galaxie de canaux numériques (sites internet, blogs, réseaux sociaux, applications, e-mails, forums...) où chacun, du personnel administratif aux techniciens en passant par les auditeurs, est invité à réagir, préparer, commenter pour peser sur la programmation et le devenir des émissions et de la radio en général. Mais il existe de plus en plus des formes de décentralisation (par rapport au métier traditionnel) de par l'existence de portails internet produisant des contenus (informations, divertissements...) parfois totalement indépendants des contenus radiophoniques du fait de l'importance de certaines émissions ou de certains animateurs dont la notoriété, l'activité multimédiatique et les moyens techniques (compte et page Facebook, compte Twitter, blog) sont tels que leur audience se détache de la radio elle-même : Laurent Gerra, Nicolas Canteloup, Laurent Ruquier...

## La monétisation

Les changements technologiques impliquent :

- des investissements lourds (ralentissant les mises en œuvre, comme ailleurs : TMP, TNT, fibre, 3G),
- des adaptations :
  - économiques (avec des modèles concentrés, convergents, hybrides, intégrés palliant la diminution des audiences et recettes publicitaires<sup>1156</sup>),
  - juridiques (coordination des politiques publiques de régulation à l'échelle internationale)
  - et marketing (les radios doivent être écoutées mais aussi vues et deviennent des marques multisupports ciblant des publics segmentés et communautarisés grâce à des contenus spécialisés, formatés et thématisés).

Les questions de rentabilité, monétisation et de business modèle<sup>1157</sup> continuent de se poser pour les radios hertziennes qui se mettent en ligne et *a fortiori* pour les webradios (de même que les petites entreprises qui gravitent dans ce domaine). Les webradios utilisent la stratégie de la « longue traîne » développée par Chris Anderson selon laquelle les nouvelles technologies transforment les marchés de masse en une masse de niches. En ciblant les communautés, les radios disposent d'audiences déterminées et peuvent placer les messages publicitaires directement auprès des publics les plus réceptifs – messages qui continuent d'avoir besoin d'être entendus sept fois pour être mémorisés.

Donnons l'exemple de Goom Radio et l'un de ses fondateurs : Roberto Ciurleo. Ce dernier débute à Radio Scoop à Lyon, puis devient directeur de l'antenne, des programmes et de la marque NRJ avant de cofonder le bouquet de radios Goom (société Go On Media) en 2008. Il ne manquait pas d'ambition au départ : il annonce qu'il prépare la fin de la FM, la construction du premier studio en IP numérique d'Europe, salarie jusqu'à 70 personnes, vise l'Allemagne et l'Amérique latine et ouvre un bureau à New York, dispose d'un investissement de départ de 15 millions € du fonds d'investissement Partech et Wellington,

---

<sup>1156</sup> Mais souvenons-nous qu'entre août 2012 et août 2013 et selon l'étude Adex Report de Kantar Media, il y a eu une augmentation de 19,4% de l'investissement publicitaire dans le média radio, passant de 219 à 261 millions € (sur la même période, le total média augmentait de 5,4%, passant de 1 326 à 1 398 millions €). Il y a eu une augmentation de 7,5% entre la période janvier-août 2012 (2 582 millions € d'investissements) et la période janvier-août 2013 (2 577 millions € d'investissements). Sur la même période, le total média augmentait de 1,3%, passant de 16 582 à 16 796 millions € (BRULHATOUR Frédéric, « Publicité radio : une insolente santé », *Lalettre.pro*, 20/09/13, [http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante\\_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&](http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&)).

<sup>1157</sup> Les webradios utilisent la stratégie de la « longue traîne » développée par Chris Anderson (*La Longue Traîne*, Pearson, Paris, 2009) selon laquelle les nouvelles technologies transforment les marchés de masse en une masse de niches. En ciblant les communautés, les radios disposent d'audiences déterminées et peuvent placer les messages publicitaires directement auprès des publics les plus réceptifs – messages qui continuent d'avoir besoin d'être entendus sept fois pour être mémorisés.

souhaite dès 2008 créer des stations vouées à des artistes (Candy Station pour Madonna ou Coldplay Radio) et près de vingt radios déclinées autour de différents thèmes (les hits, la musique urbaine ou encore la « libre antenne »). Mais Goom Radio a eu du mal à trouver son modèle économique et a été placée en procédure de sauvegarde judiciaire en juillet 2013 du fait de sa difficulté à rembourser ses emprunts<sup>1158</sup>. Elle n'a pas trouvé son public ou suffisamment de public. L'échec de Goom Radio en BtoC n'a pas été compensée par la réussite en BtoB : Goom se vante d'avoir obtenu des partenariats avec BNP Paribas, Célio, Crédit Mutuel, Toyota, Bayer, la police national, SNCF, L'Oréal, Pages jaunes ou encore Chambly pour des événements et de la communication interne ou externe. Roberto Ciurleo est, quant à lui, revenu sur la vieille FM en devenant directeur délégué de Virgin Radio<sup>1159</sup> tout en conservant son poste à Goom<sup>1160</sup>.

D'autres acteurs de la webradiophonie sont plus en réussite, à l'image de HotMix leader des radios diffusées uniquement sur le net avec un bouquet de 15 formats musicaux, 3 heures de mix tous les soirs, 23 DJs, 2 678 742 « écoutes actives » en juillet 2013 pour l'ensemble de ses radios... Le modèle économique de Radionomy, qui a été récompensé d'un « Rain Internet Radio Award » dans la catégorie « International Excellence in Online Audio » le 17 septembre 2013 à Orlando lors de la quatrième édition des « RAIN Internet Radio Awards »<sup>1161</sup>, semble très bien fonctionner aussi. Cette plate-forme européenne de radios en ligne qui permet aux utilisateurs de créer gratuitement leur propre webradio regroupe 26 000 radios à travers le monde (dont 6 000 sont des radios créées via Radionomy), 42 millions heures d'écoute, 13 millions d'auditeurs uniques et 92 millions de sessions d'écoute par mois. En mai 2013, selon l'OJD, le réseau Radionomy a récolté le plus grand nombre d'« écoutes actives » (63,9 millions) et d'heures d'écoute (47 millions) devant le Groupe NRJ (45,6 millions en nombre d'« écoutes actives » et 21 millions d'heures d'écoute) sur tous les types de diffusion numérique (Premium, flux audio...) loin devant les groupe Oui FM, Sud Radio, Nova, Classic & Jazz qui sont en dessous des 1,5 millions d'« écoutes actives »<sup>1162</sup>. Pour augmenter encore leurs chances d'attirer les annonceurs et pour lutter face aux leaders mondiaux, les principaux acteurs des webradios franco-belges - NRJ Global (200 webradios), Deezer, Radionomy et Hot mix radio - ont lancé en juillet 2013 une offre « radio digitale » commune : Adiopack<sup>1163</sup>.

En conclusion, on peut dire que la radiophonie effectue sa numérisation à un moment où son audience est en train de vieillir. Et c'est donc une « mine d'or » communicationnelle, technologique, sociologique, économique pour les chercheurs et étudiants qui se passionnent

<sup>1158</sup> « Goom Radio placée en procédure de sauvegarde », *Strategies*, 16/07/13, <http://www.strategies.fr/actualites/medias/217005W/goom-radio-placee-en-procedure-de-sauvegarde.html>

<sup>1159</sup> Lagardère a hésité à vendre ses parts de Virgin Radio (ex-Europe 2) - qui est en difficulté depuis plusieurs années - à Goom Radio (LEROI Thibault, « Virgin Radio - Lagardère renonce à la cession et nomme Roberto Ciurleo à la direction », *RadioActu.com*, 09/10/12, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/142641/virgin-radio-lagardere-renonce-a-la-cession-et-nomme-roberto-ciurleo-a-la-direction/#.UjMCCsappNw>).

<sup>1160</sup> Très à l'aise dans le milieu du showbusiness, il est aussi directeur artistique et auteur de textes de chansons de la comédie musicale « Robin des bois ».

<sup>1161</sup> BRULHATOUR Frédéric, « Le Rain Internet Radio Award pour Radionomy », *Lalettre.pro*, 19/09/13, [http://www.lalettre.pro/Le-Rain-Internet-Radio-Award-pour-Radionomy\\_a2907.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&](http://www.lalettre.pro/Le-Rain-Internet-Radio-Award-pour-Radionomy_a2907.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&)

<sup>1162</sup> OJD, Communiqué de Presse, 16/07/13, <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:mqrsCeMOGFYJ:www.lalettre.pro/attachment/430773/+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>. L'écart s'est encore accentué au mois de juillet 2013 où le réseau Radionomy a atteint 65,5 millions d'écoutes actives tandis que le groupe NRJ se retrouvait à 41,7 millions d'écoutes actives (OJD, Communiqué de presse, 01/10/13, [http://www.ojd.com/dyn/\\_files/attach/CP%20OJD%20Web%20Radios%20%20Juillet%202013.pdf](http://www.ojd.com/dyn/_files/attach/CP%20OJD%20Web%20Radios%20%20Juillet%202013.pdf)).

<sup>1163</sup> BROUSSE Solange, « NRJ Global, Deezer, Radionomy et Hot mix radio font offre digitale commune », 09/07/13, <http://www.strategies.fr/actualites/medias/216464W/nrj-global-deezer-radionomy-et-hot-mix-radio-font-offre-digitale-commune.html>

et étudient cet objet qui nous réserve encore bien des surprises<sup>1164</sup> ! Mais cela concerne surtout les radios ayant des moyens économiques et humains importants. C'est moins le cas des radios associatives dont une grande partie a pris du « retard ».

RIM fait largement exception dans ce domaine puisque son fondateur - Plaige - s'est intéressé à toutes les technologies médiatiques depuis la création de la radio - webcaméra, forum, blog, site internet, minitel, disquette, Twitter... - et ne s'est pas privé de les utiliser.

RIM se distingue aussi des radios associatives et des radios en général par sa place dans le mouvement *New Age*, et c'est ce mouvement que nous allons étudier maintenant.

---

<sup>1164</sup> Signalons les Assises de la Radio qui ont eu lieu le 22 octobre 2013. Voici aussi une vidéo humoristique et provocatrice de Benjamin Senez, pour la régie IP France qui commercialise les espaces de RTL, RTL2 et Fun Radio, qui vise à montrer l'utilité de la radio en montrant ce que deviendrait notre vie quotidienne sans l'existence de la radio : « Et si la radio n'existait pas... », 10/09/13, <http://www.youtube.com/watch?v=F4R8y0zi2es>

# CHAPITRE II Le monde *New Age*

Nous allons d'abord retracer l'histoire du mouvement *New Age* avant d'analyser sa médiatisation.

## 2.1 Le *New Age*

Le *New Age* ou Nouvel Age est un vaste courant spirituel occidental qui prend de l'importance au début des années 1960 en Californie. Nous verrons d'abord les origines, comment il a évolué, l'une de ses personnalités importantes (Marilyn Ferguson, papesse du mouvement *New Age*), son apogée dans les années 1980, son économie, sa musique, sa littérature initiatique, sa littérature thérapeutique, et enfin son idéologie.

### 2.1.1 Les origines du *New Age*

D'un point de vue théorique, les sources du mouvement *New Age* sont diverses. En 1836, soit 9 ans après la mort du poète prophétique, mystique et nostalgique William Blake (1757-1827) qui pensait les révolutions françaises et américaines comme les prémices d'une libération spirituelle et politique mondiale, des intellectuels forment le noyau du « transcendantalisme américain ». William Blake et Emmanuel Swedenborg (1688-1772 ; théologien, scientifique et philosophe qui déclare à 56 ans avoir des visions mystiques dans lesquelles il discute avec des anges, des esprits, Dieu et Jésus-Christ) marquèrent le transcendantalisme américain qui est un mouvement à la fois littéraire et culturel, spirituel et philosophique. Comme son nom l'indique ce mouvement puise ses racines dans la doctrine transcendantale d'Emmanuel Kant et dans l'idéalisme allemand. Ce mouvement est aussi fortement influencé par le romantisme et les philosophies grecques (pythagoriciens et néoplatoniciens) et orientales (taoïsme, hindouisme et bouddhisme). Les mouvements littéraires, sociaux et culturels antimatérialistes, anticapitalistes, libertaires de la *beat generation* (la génération perdue, foutue, exténuée, à bout de souffle) des années 1960 puis celle des *hippies* au cours des années 1970, se sont inspirés de certaines de leurs idées :

- la paix dans le monde,
- le retour à la nature néo-rousseauiste<sup>1165</sup>,
- la promotion du végétarisme...

La pensée *New Age* s'inspire également des écrits de la société théosophique fondée en 1875 aux Etats-Unis par Helena Petrovna Blavatsky (1831-1891) et le Colonel Henry Steel Olcott (1832-1907 ; franc-maçon passionné d'occultisme, de spiritisme et de magie). Dans son livre *Isis Unveiled* (New York, 1877), Helena Petrovna Blavatsky s'en prend à la science, au matérialisme et aux diverses religions qui, selon elles, avaient toutes failli à leur mission. Helena Petrovna Blavatsky dit avoir beaucoup voyagé :

---

<sup>1165</sup> Dans la continuité du mouvement *hippie*, le réenchantement *New Age* est une forme d'« ensauvagement » (MOSCOVICI Serge, *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1974) néo-païen, néo-tribal et néo-rousseauiste de la société contemporaine jugée trop urbanisée et technicisée. Une grande partie des activités *New Age* se situant en milieu urbain, le retour à la nature se fait grâce à l'imaginaire, l'alimentation, les activités corporelles et spirituelles. Les moments de rencontre/union avec la nature sont éphémères : des stages ascétiques en Bretagne ou des rencontres avec des chamanes d'Amérique latine... A ce sujet, il est intéressant de noter que Roger Grimshaw et Paul Lester ont observé que les deux tiers des 25 fans du monstre du Loch Ness interrogés ont des activités de plein air comme la pêche, la chasse, l'aviation ou la navigation (*The Meaning of the Loch Ness Monster*, University of Birmingham, Birmingham, 1976).

en Mongolie, en Inde, au Caucase, au Tibet, en Egypte, en Russie, au Québec, aux Etats-Unis, au Honduras, au Mexique, à Singapour, au Japon, dans les Balkans, en Grèce, en Syrie, en Italie.

Du fait de ses voyages, elle dit avoir rencontré toute sorte de personnes qui l'ont fait progresser dans sa quête de connaissance :

des sorciers, des rebouteux, des chamans, des lamas, des yogis, des spirites, des médiums, des sages, des Amérindiens, des vaudouistes, des Mormons...

De ses voyages, Helena Petrovna Blavatsky s'inspire de ses voyages pour publier *The Secret Doctrine* (Londres, 1888). Elle y évoque entre autres :

- le principe de réincarnation,
- le karma,
- la présence de « maîtres invisibles » qui résideraient dans le royaume de Shamballa, fondé à l'intérieur de la terre il y a 18 millions d'années...

Helena Petrovna Blavatsky explique que la solution qu'elle propose pour remplacer ces religions lui fut inspirée par des êtres mystérieux : les « Supérieurs inconnus ». Elle élabore un enseignement dont s'inspire largement le mouvement *New Age* :

- une divinité éternelle et impersonnelle,
- des cycles temporels immuables de la nature auxquels sont soumis la terre et l'humanité,
- les renaissances multiples,
- les pouvoirs PSY acquis par l'initiation,
- l'existence d'êtres supérieurs qui gouvernent la terre depuis l'Himalaya,
- le rejet du judéo-christianisme,
- la volonté de créer une religion mondiale qui installerait une ère nouvelle.

A la mort du colonel Henry Steel Olcott, Annie Besant (1847-1933 ; théosophe, socialiste, féministe, libre penseuse, progressiste, militante de l'indépendance de l'Inde) lui succède à la présidence de la société théosophique en 1907. Elle développe la société en Inde et en Occident. En 1909, elle découvre grâce à Charles Webster Leadbeater (1847-1934), prêtre anglican, théosophe se disant clairvoyant *The Liberal Catholic Church*, qui combine cérémonial catholique de Saint Pie V et mysticisme théosophique avec un fonctionnement démocratique et une ouverture des ministères aux femmes). Elle forme un jeune adolescent hindou appelé Jiddu Krishnamurti (1895-1986) qu'elle présente comme :

- le nouveau messie,
- le « véhicule » d'une conscience supérieure,
- le médiateur entre les Entités Surhumaines et les hommes,
- « l'étoile d'Orient »,
- la réincarnation de Krishna et du Christ.

Mais, en désaccord avec ces idées, Jiddu Krishnamurti décide de dissoudre en 1929 l'« Ordre de l'Etoile d'Orient » fondé en 1911 pour soutenir le nouveau messie. Jiddu Krishnamurti explique que l'homme doit devenir par lui-même « l'incarnation de la vérité » sans avoir besoin d'un « maître à penser ».

En 1913, Rudolph Steiner (1861-1925 ; a soutenu une thèse en philosophie sur Fichte à l'université de Rostock en 1891), qui est un disciple de la Société théosophique, rompt avec cette dernière, suivi par les autres membres de la branche allemande des théosophes. Contrairement à Helena Petrovna Blavatsky qui a développé une théosophie orientaliste, Rudolph Steiner souhaite mettre en place une théosophie d'inspiration chrétienne. Il élabore une nouvelle christologie par une interprétation manichéenne et ésotérique des Evangiles. Il s'intéresse de près à Mani (ou Manès) en qui il voit un prophète initié par le Christ. Mani est

le perse fondateur au III<sup>e</sup> siècle du manichéisme qui est un syncrétisme du christianisme, du bouddhisme et du zoroastrisme.

Alice Bailey (1880-1949) rejoint la société théosophique. Mais ses conflits avec Annie Besant l'amène à fonder sa propre société en 1922 appelé « Lucis Trust » ou « Lucifer Trust » (porteur de lumière et de connaissance) ce qui fait dire à ses détracteurs que ce mouvement est sataniste. En 1923, elle crée l'École Arcane qui doit servir à apprendre l'occultisme et à développer des pouvoirs paranormaux. En 1932, elle crée l'Association « Bonne volonté mondiale » dont l'objectif est de préparer le retour du Christ désigné comme l'« Instructeur mondial ». Alice Bailey utilise le terme *New Age* pour la première fois dans son livre *Le retour du Christ* publié en 1948. Ce terme se retrouve dans le titre de plusieurs de ses ouvrages dictés par télépathie par le Tibétain Djwal Khul, un « maître de sagesse » :

- *Discipleship in the New Age I* (1944)
- *Discipleship in the New Age II* (1945),
- *Education in the New Age* (1954).

Alice Bailey est influencée par la théorie des « Maîtres invisibles ». Elle affirme d'ailleurs qu'elle est entrée en communication avec l'un d'entre eux. Il s'agit d'un disciple Tibétain nommé Djawahl Khul, que René Guénon dénonce dans *Le Théosophisme, histoire d'une pseudo-religion*<sup>1166</sup>. Djawahl Khul aurait essayé de guérir de certains maux physiques de l'humanité. Il aurait dicté par télépathie une grande partie de *The Secret Doctrine* d'Helena Petrovna Blavatsky et 18 ouvrages à Alice Bailey, traitant d'astrologie, de sciences occultes, de psychologie dite ésotérique, de méditation, de magie blanche, la réincarnation, le Karma, la méditation occulte, le fonctionnement de l'âme :

- *Initiation, Human and Solar* (1922),
- *Letters on Occult Meditation* (1922),
- *A Treatise on Cosmic Fire* (1925),
- *The Light of the Soul : Its Science and Effect : a paraphrase of the Yoga Sutras of Patanjali* (1927),
- *A Treatise on White Magic* (1934),
- *Discipleship in the New Age I* (1944),
- *Discipleship in the New Age II* (1945),
- *The Problems of Humanity* (1947),
- *The Reappearance of the Christ* (1948),
- *The Destiny of the Nations* (1949),
- *Glamour : A World Problem* (1950),
- *Telepathy and the Etheric Vehicle* (1950),
- *Education in the New Age* (1954),
- *The Externalisation of the Hierarchy* (1957),
- *A Treatise on the Seven Rays* :
  - Vol. I - *Esoteric Psychology I* (1936),
  - Vol. II - *Esoteric Psychology II* (1942),
  - Vol. III - *Esoteric Astrology* (1951),
  - Vol. IV - *Esoteric Healing* (1953),
  - Vol. V - *The Rays and the Initiations* (1960).

Alice Bailey a aussi publié quelques ouvrages en son nom propre :

- *The Consciousness of the Atom* (1922),
- *The Soul and Its Mechanism* (1927),
- *L'Ame et son Mécanisme* (1930),
- *From Intellect to Intuition* (1932),
- *From Bethlehem to Calvary* (1937),
- *The Labours of Hercules : An Astrological Interpretation* (1982),

---

<sup>1166</sup> GUENON René, *Le Théosophisme, histoire d'une pseudo-religion*, Éd. Traditionnelles, Paris, 1986.

- *The Unfinished Autobiography* (1951).

Selon Alice Bailey, nous devons au plus vite nous organiser en réseaux pour envoyer collectivement des vibrations positives au ciel grâce à l'avènement du « Nouveau Groupe des Serviteurs du Monde » (thème récurrent dans le *New Age*).

En 1937, l'écrivain ésotérique Paul Le Cour (1871-1954) publie *L'Ere du Verseau. Le secret du zodiaque et le proche avenir de l'humanité*<sup>1167</sup>. Il fonde la Société d'Études Atlantéennes en 1926 et la revue *Atlantis* en 1927. *L'Ere du Verseau* est considéré comme un texte fondateur, décisif et précurseur du *New Age*. Il lance le concept de l'apparition d'une nouvelle ère astrologique marquant le retour à un nouvel Age d'Or. « L'ère du Verseau » doit succéder à « l'ère du Poisson » - fait de guerres, violences, haines, incompréhensions, malheurs... - qui a débuté en 1413 et doit s'achever en 3573 selon l'anthroposophe Rudolf Steiner.

En plus des auteurs déjà cités, Marylin Ferguson - théoricienne du mouvement *New Age* elle-même - en met d'autres en avant et qualifie de précurseurs du mouvement toutes sortes de penseurs iconoclastes, mystiques, spiritualistes :

- Maître Eckhart (1260-1327 ; mystique dominicain objet d'un procès de l'inquisition),
- Jean Pic de la Mirandole (1463-1494 ; un humaniste néoplatonicien, adepte de la philosophie naturelle, fondateurs de la kabbale chrétienne, souhaite synthétiser Aristote, Platon et la foi chrétienne, est considéré comme hérétique par le pape Innocent VIII),
- Jakob Böhme (1575-1624 ; théosophe mystique poursuivi par les autorités religieuses),
- Carl C Jung (1875-1951 ; psychanalyste connu pour ses théories sur les archétypes, les phénomènes de synchronicité de hasards et de l'inconscient collectif, et appelé « père du New Age » par la revue *Psychologies*),
- Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955 ; jésuite, théologien, philosophe, paléontologue n'opposant pas foi et science, inscrit à l'Index par l'Eglise catholique),
- Arnold Joseph Toynbee (1889-1975 ; historien comparatiste de la croissance, de l'épanouissement et du déclin des civilisations),
- Aldous Huxley (1894-1963 ; auteur du *Meilleur des mondes* et « prophète » du mouvement),
- Louis Pauwels (1920-1997 ; journaliste à *Le Journal du dimanche* de 1975 à 1976, dirige les services culturels du *Figaro* en 1977, établit les bases du *Figaro Magazine* qu'il dirige jusqu'en 1993, est sympathisant de la Nouvelle Droite) et Jacques Bergier (1912-1978 ; ingénieur chimiste, espion à la Direction générale des études et recherches, journaliste, écrivain, premier traducteur français de Lovecraft) auteurs en 1960 de *Le Matin des Magiciens*<sup>1168</sup> (manifeste du « réalisme fantastique » qui souhaite aborder des domaines exclus par la science officielle car cela bouleverserait ses convictions) prolongé par la revue *Planète* (1961-1968) qui traite de paranormal, de civilisations disparues, des extraterrestres, de drogue et des mystères de la science...

Au-delà des idées, le *New Age* a trouvé à se concrétiser en s'institutionnalisant à travers des communautés, instituts, fondations...

## 2.1.2 Les années 60 et 70 entre institutionnalisation et révolution

En 1961, l'écrivain Michael Murphy (né en 1930 ; il a fait des études de psychologie à Stanford, 18 mois de yoga à Pondicherry, écrit des ouvrages sur le golf et le développement personnel) crée l'Institut Esalen en Californie. C'est dans ce lieu que sont explorées et essayées de nouvelles thérapies psycho-corporelles et que naît le mouvement du développement du potentiel humain. Le but est de libérer l'esprit et le corps, d'encourager la créativité et l'imagination et d'agrandir la perception de la conscience.

---

<sup>1167</sup> LE COUR Paul, *L'Ere du Verseau ; le secret du zodiaque et le proche avenir de l'humanité*, Dervy-Livres, Paris, 1986 [1937].

<sup>1168</sup> BERGIER Jacques et PAUWELS Louis, *Le Matin des Magiciens*, Gallimard, Paris, 1960.

En 1962, la Fondation Findhorn - surnommé le « Vatican of the New Age » - est créée par trois *new agers* qui avaient au départ un profil davantage militaire que pacifiste :

- Peter Caddy (1917-1994 ; restaurateur dans la Royal Air Force, membre du Rosicrucian Order Crotona Fellowship),
- Eileen Caddy (1917–2006 ; Most Excellent Order of the British Empire notamment pour son ouvrage *La petite voix. Méditations quotidiennes*<sup>1169</sup>,
- Dorothy Maclean (née en 1920 ; a travaillé pour le British Security Coordination à New York qui dépend des Services Secrets anglais).

Findhorn se situe dans le nord-est de l'Écosse et comprend des jardins organiques et un écovillage qui a été construit avec un objectif de développement durable en matière sociale, économique et écologique<sup>1170</sup>. Ce lieu a été choisi comme lieu de résidence de centaines de *new agers* et comme lieu de tourisme alternatif de bien d'autres. Il a d'ailleurs gagné plusieurs récompenses pour sa très faible empreinte écologique et son utilisation des nouvelles technologies écologiques. Mais au-delà de l'aspect écologique, la spiritualité est très présente : Les fondateurs y ont promu la coopération avec les devas ou « anges ». Ceux-ci seraient des esprits du royaume des plantes, qui feraient partie de la hiérarchie angélique, qui maintiendraient chaque espèce et canaliserait l'énergie censée aider les plantes à prendre forme physiquement, donc animer la nature.

En 1965, des changements idéologiques et culturels secouent les vieilles conceptions du monde. La Californie semble focaliser une grande partie des intellectuels et de la jeunesse. En parallèle à la révolution culturelle chinoise a lieu celle des *beatniks* qui souhaitent qu'on prenne conscience des problèmes écologiques planétaires. En 1967 et 1968, les étudiants manifestent. Des protestations ont lieu contre la guerre du Vietnam, il y a une lutte pour obtenir des droits pour les minorités sexuelles et raciales. Les *hippies* se font connaître par la devise « Peace and love », leur signe de la paix, et la marijuana.

Dans les années 1970, des phénomènes sociaux nouveaux annoncent le mouvement *New Age* comme l'expérimentation de la consommation de produits hallucinogènes (le LSD) qui créent des états modifiés de conscience susceptibles de changer la manière de penser et d'agir dans le monde. Toutes ces expériences entraînent :

- de nouvelles manières de vivre,
- de nouveaux types de mouvements sociaux comme les protestations antinucléaires,
- de nouveaux types de psychologies comme la psychologie transpersonnelle qui ajoute la dimension spirituelle aux théories positivistes et comportementales, à la psychanalyse, à la psychologie humaniste (Carl Rogers).

Il s'agit de développer une pensée holistique unissant matière et esprit, une volonté de retour à la nature dont il faut prendre conscience et qu'il faut protéger. Il semble y avoir un regain<sup>1171</sup> d'intérêt pour tout ce qui est de l'ordre du surnaturel et un intérêt naissant pour les OVNI. Au-delà de la contre culture sociale, politique, culturelle, c'est l'apparition d'une contre culture religieuse qui émerge grâce à des philosophies nouvelles tirées des traditions amérindiennes, orientales et musulmanes (bouddhisme, taoïsme, hindouisme, chamanisme, soufisme...) qui viennent fusionner avec les traditions ésotériques de l'Occident comme celle de Rudolph Steiner ou Emmanuel Swedenborg. Le mouvement syncrétique *New Age* trouve de quoi se nourrir sur ces différents terrains.

---

<sup>1169</sup> CADDY Eileen, *La petite voix. Méditations quotidiennes*, Le souffle d'or, Gap, 1989 [*Opening doors within*, The Findhorn Press, Forres, 1986].

<sup>1170</sup> Les trois fondateurs avait d'abord connu un échec dans la direction d'un hôtel plus classique et connu le chômage.

<sup>1171</sup> Il est difficile de mesurer ce type de phénomène à l'échelle de l'histoire de l'humanité ou de l'histoire de la société occidentale.

C'est à cette époque que des petites communautés d'abord familiales puis nationales voire internationales prolifèrent grâce à l'arrivée d'esprits idéalistes en manque de repères et ayant de fortes aspirations religieuses. Ces communautés sont dirigées par des maîtres à penser appelés « gourous » (importation occidentale du mot *guru* signifiant « précepteur », « guide spirituel » ou « maître » en sanskrit). Les abus de certains gourous en matière de sexualité et d'argent (qui seront appelées plus tard « dérives sectaires ») sont dénoncés par des associations de parents et les médias et soulèvent l'opinion publique. Ces abus poussent les hommes politiques à agir. Une fois les gourous arrêtés, les adeptes ne disparaissent pas forcément. Ils viennent grossir de nouveaux groupes de pensée avec l'idée que la vérité ne peut pas être détenue par quelques élus ou autorités religieuses, donc que chaque être humain peut y accéder par un travail personnel guidé par des « maîtres à penser » déjà plus avancés sur le chemin de la spiritualité. La « Conscience cosmique » appartient à tous dans cette démocratisation du religieux.

De toute cette mouvance *New Age* émerge quelques personnalités comme celle de Marilyn Ferguson qui théorise le *New Age*.

### 2.1.3 Marilyn Ferguson, papesse du mouvement *New Age*

En 1976, la journaliste et psychologue Marilyn Ferguson (1938-2008 ; elle étudie à l'université du Colorado avant de travailler pour *Cosmopolitan* et *Time*) joue un rôle décisif dans le développement du mouvement. Elle est membre d'associations de psychologie humaniste, de psychologie transpersonnelle et du bureau de l'Institute of Noetic Sciences, qui a été fondé par l'astronaute Edgar Dean Mitchell (né en 1930 ; 6<sup>ème</sup> homme à marcher sur la lune grâce à Apollo 14) et l'industriel de chez Nexon, Paul Nathaniel Temple en 1973. Marilyn Ferguson écrit un éditorial dans son magazine *Brain/Mind Bulletin*<sup>1172</sup> intitulé « Le mouvement qui n'a pas de nom ».

Dans *Les Enfants du Verseau : pour un nouveau paradigme* (« the handbook of the New Age » selon *USA Today* cité sur <http://www.marilynferguson.com/>), publié aux Etats-Unis en 1980 et en France en 1981, elle décrit une pensée nouvelle qui serait en train de naître, qui serait susceptible d'affecter la science, la médecine, l'art, la philosophie, l'éducation... et qui serait fondée sur une conception holistique de l'univers et de l'homme. Marilyn Ferguson pense y découvrir un nouveau modèle de civilisation. Selon elle, ce mouvement est indescriptible car c'est un nouveau paradigme culturel - le paradigme de la « Conspiration du Verseau » - qui remet en cause tous nos modèles qui ne parvenaient qu'impartialement à décrire la réalité. Dans cette nouvelle ère, l'humanité va réaliser une grande partie de son potentiel spirituel et psychique et créer une « Civilisation Planétaire idéale ». Les humains doivent prendre conscience qu'ils héritent de toutes les richesses de l'humanité notamment les facultés d'invention, d'imagination et d'expériences qui ont été pour l'instant peu exploitées. L'utilisation de cette richesse permettra de libérer l'esprit :

Après un âge d'obscurité et de violences – les Poissons – nous pénétrons dans un millénium d'amour et de lumière, « l'ère du verseau », le temps de la vraie libération de l'esprit<sup>1173</sup>.

Cette révolution doit être d'abord intérieure selon Marilyn Ferguson qui cite William James<sup>1174</sup> :

---

<sup>1172</sup> Selon le site officiel de Marilyn Ferguson (<http://www.marilynferguson.com/>), *Brain/Mind Bulletin* compterait jusqu'à 10 000 abonnés.

<sup>1173</sup> FERGUSON Marilyn, *Les Enfants du Verseau : pour un nouveau paradigme*, Calmann-Levy, Paris, 1981, p15.

La plus grande révolution de notre génération est que les êtres humains, en changeant les attitudes intérieures de leur esprit, peuvent changer les aspects extérieurs de leur vie.<sup>1175</sup>

En effet, la responsabilité de la situation actuelle incombe d'abord à l'individu comme le souligne Marilyn Ferguson s'inspirant du philosophe Robert Solomon (1942–2007 ; professeur à l'université du Texas d'Austin, il a développé une théorie cognitiviste des émotions inspirée de l'existentialisme, de la phénoménologie, de Hegel, Nietzsche et Sartre :

L'optimisme est de mauvais goût. Ce qui apparaît comme une préoccupation n'est en fait que de l'indulgence envers soi-même, une amère satisfaction de soi. On déclare que la société est « pourrie » afin d'avoir pitié de soi qui en est « prisonnier ». On tient le monde entier responsable de son propre malheur - ou des erreurs politiques.<sup>1176</sup>

Elle cite aussi le psychanalyste Carl Jung, qui a beaucoup inspiré les *new agers*, pour aller dans le même sens, c'est-à-dire une culpabilisation dépolitisante de l'individu :

Si les choses ne vont pas dans le monde quelque chose ne va pas chez moi. Ainsi, si je suis intelligent, je dois me corriger d'abord.<sup>1177</sup>

Pour changer les choses, il ne s'agit pas de modifier les rapports de force politiques pour mener à bien de nouvelles politiques publiques, il faut d'abord apprendre à se détacher soi-même :

Le non-attachement est, de toutes les attitudes, la plus réaliste. Elle évite de prendre ses désirs pour des réalités, ou de toujours vouloir que les choses soient autrement.<sup>1178</sup>

Il faut avant tout faire un travail sur son corps qui est la source endogène de la souffrance :

C'est l'intensité hystérique de la réaction du corps à un virus, plus que le virus lui-même, qui nous rend malades.<sup>1179</sup>

Les humains doivent utiliser pour cela la plasticité de leur cerveau qui est susceptible de nombreux changements au cours de l'existence. La société changera par imitation lorsqu'elle se sera aperçue de ce qui a changé en bien au niveau de l'individu :

Cette plasticité prouvée du cerveau et de la conscience offre la possibilité que *l'évolution individuelle* conduise à *l'évolution collective*. Lorsqu'un individu a développé une capacité nouvelle, l'existence de celle-ci devient soudain évidente pour les autres qui, alors, peuvent aussi chercher à la développer.<sup>1180</sup>

Mais il faudra tout de même pour cela aider les autres, notamment en s'obligeant à obliger les autres à être libres pour devenir libre soi-même :

Une autre découverte : nous ne sommes pas libérés tant que nous n'avons pas libéré les autres. Aussi longtemps que nous éprouvons le besoin d'avoir une influence sur d'autres individus, même par

---

<sup>1174</sup> William James (1842-1910) est psychologue et philosophe pragmatiste, et même parapsychologue, fils d'Henry James, disciple de d'Emmanuel Swedenborg, et frère du romancier Henry James.

<sup>1175</sup> FERGUSON Marilyn, *Les Enfants du Verseau*, op. cit., p38.

<sup>1176</sup> *Ibid.*, p29.

<sup>1177</sup> *Ibid.*, p76.

<sup>1178</sup> *Ibid.*, p81.

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p55.

<sup>1180</sup> *Ibid.*, p52.

bienveillance, nous serons prisonniers de ce besoin. En leur donnant la liberté, nous nous libérons nous-mêmes.<sup>1181</sup>

Il faut leur enseigner l'autonomie intérieure de la conscience qui est synonyme de liberté :

L'individu autonome navigue au moyen d'un gyroscope interne, obéissant à une autorité intérieure.<sup>1182</sup>

Il s'agit, comme chez le philosophe Kant, de se donner ses propres lois, sa propre morale plutôt que de continuer à obéir aux mœurs, aux traditions par habitude et sans réflexion :

La maturité s'accompagne d'une moralité qui émane du soi le plus profond, et non de la simple obéissance aux mœurs de la culture.<sup>1183</sup>

Ce changement ne sera sans doute pas facile à effectuer, et Marilyn Ferguson sait à quel point les individus sont susceptibles de produire de la résistance à ce changement radical :

Pour l'individu dont la porte du changement est bien défendue, le processus transformatif est une menace, même chez les autres. Leurs nouvelles croyances et conceptions contredisent sa vision de la « bonne » réalité. Cette perspective lui fait peur car quelque chose en lui pourrait mourir, nos identités étant fondées bien plus sur notre système de croyance que sur notre physionomie. L'ego, cette collection d'inquiétudes et de convictions, redoute son propre décès. En vérité, chaque transformation est une sorte de suicide, le meurtre d'aspects de l'ego pour sauver un soi plus fondamental.<sup>1184</sup>

En effet, les individus sont jusqu'à aujourd'hui enfermés dans la prison de la matérialité quotidienne :

La prison, c'est notre attention qui fragmente, contrôle, se tourmente, planifie, se souvient, nous empêchant d'être. Notre besoin de faire face aux soucis quotidiens prive notre conscience du miracle de la conscience.<sup>1185</sup>

Il faut sortir de cette matérialité quotidienne qui nous installe dans une vie mécanique et donc dans une pensée mécanique qui empêche toute forme de créativité :

Nous vivons comme nous savons. Si nous concevons l'univers et nous-mêmes comme des mécaniques, nous mènerons une vie mécanique. Au contraire, si nous pensons que nous faisons partie d'un univers aux potentialités sans limites, et que notre esprit est une matrice de réalité, alors notre vie deviendra un potentiel créatif.<sup>1186</sup>

Pour vaincre cette résistance au changement, il faut que des êtres extra-ordinaires prennent la direction du processus parce qu'ils ont été moins « endommagés que d'autres » par la société d'aujourd'hui (« Certains d'entre nous sont seulement moins endommagés que d'autres. »<sup>1187</sup>). Ces nouveaux dirigeants doivent découvrir ceux qui sont véritablement disposés à changer (« Le véritable dirigeant favorise un changement de paradigme chez ceux

---

<sup>1181</sup> *Ibid.*, p82.

<sup>1182</sup> *Ibid.*, p240.

<sup>1183</sup> *Ibid.*, p239.

<sup>1184</sup> *Ibid.*, p87.

<sup>1185</sup> *Ibid.*, p74.

<sup>1186</sup> *Ibid.*, p103.

<sup>1187</sup> *Ibid.*, p212.

qui y sont prêts.<sup>1188</sup> »), découvrir ou créer nos besoins profonds (« Le rôle des dirigeants ne se limite pas à la satisfaction de nos besoins présents, il nous fait découvrir des soifs profondes, des insatisfactions refoulées.<sup>1189</sup>») pour comprendre et modifier notre comportement (« Le vrai dirigeant est capable de sentir et de transformer les besoins de ceux qui le suivent.<sup>1190</sup>»). Ils doivent être, pour les êtres moins avancés, des sortes de conseillers-psychologues-coachs-éducateurs :

Le vrai éducateur a l'intuition du niveau d'aptitude, puis il explore, questionne et guide; il permet un temps d'assimilation et même de retraite, lorsque la progression devient trop pénible.<sup>1191</sup>

Il s'agit pour ces nouveaux dirigeants d'enclencher un long et difficile (« Peu importe si le début paraît petit. »<sup>1192</sup>) processus psychologique, éducatif, thérapeutique, spirituel (« L'apprentissage est non seulement similaire à la santé, c'est la santé. »<sup>1193</sup> ou « La nature humaine n'est ni bonne ni mauvaise, mais ouverte vers une continuelle transformation et transcendance. Elle n'a qu'une chose à faire, se découvrir elle-même. »<sup>1194</sup>). Et ce processus est un but en soi :

*L'importance du processus* est une autre découverte. Les buts et les aboutissements importent moins. Il est plus urgent d'apprendre que d'accumuler des informations. La bienveillance vaut mieux que la surveillance. Les moyens sont les fins. Le voyage est la destination.<sup>1195</sup>

Pour écrire cet ouvrage, Marylin Ferguson s'inspire librement de diverses sources et de différents courants philosophiques et psychologiques :

- les philosophes-rois platoniciens,
- l'impératif catégorique kantien,
- la psychologie pragmatique et humaniste,
- le développement personnel,
- le potentiel humain,
- la psychanalyse de Jung,
- les théories cognitivistes des émotions du philosophe Robert Solomon,
- les théories de l'éducation de Steiner...

Marylin Ferguson publie son ouvrage en 1981. Or, c'est à cette période que le mouvement *New Age* atteint son apogée.

## 2.1.4 L'apogée des années 1980

Au début des années 1980, le mouvement *New Age* se développe. Le 16 et 17 août 1987, des adeptes se rassemblent pour une méditation mondiale simultanée sur des sites sacrés autour du monde :

- Stonehenge dans le comté du Wiltshire en Angleterre,
- Sedona en Arizona,
- Mont Shasta en Arizona,

---

<sup>1188</sup> *Ibid.*, p156

<sup>1189</sup> *Ibid.*, p155.

<sup>1190</sup> *Ibid.*, p155.

<sup>1191</sup> *Ibid.*, p219.

<sup>1192</sup> *Ibid.*, p155.

<sup>1193</sup> *Ibid.*, p211.

<sup>1194</sup> *Ibid.*, p23.

<sup>1195</sup> *Ibid.*, p78.

- Crestone dans le Colorado,
- Haleakalā à Hawaï,
- Bolinas en Californie...

Les dates des 16 et 17 août 1987 sont choisies par l'artiste psychédélique José Arguelles (1939–2011 ; docteur en histoire de l'art et esthétique à l'Université de Chicago) qui organise l'événement en s'inspirant de la prédiction de Tony Shearer (né en 1926 ; il a fait une recherche spirituelle sur la Mésoamérique) dans *Quetzalcoatl, Lord of the Dawn*<sup>1196</sup> (1971) calculé en fonction d'une interprétation de trois sources d'information :

- du calendrier (*Tzolk'in*) et de la cosmologie de la civilisation Maya,
- du *Yi Jing* chinois (*Livres des mutations* qui est un manuel élaboré à partir d'un système de signes binaires utilisé pour faire des divinations, et décrire l'état du monde et ses évolutions),
- de l'ésotérisme occidental (numérologie, mysticisme et de l'histoire de la civilisation aztèque).

Selon le calendrier « Dreamspell : The Journey of Timeship Earth 2012 » (avec des années de 13 mois et des mois de 28 jours) élaboré par José Arguelles dans *The Mayan Factor : Path Beyond Technology*<sup>1197</sup>, cette date est la fin d'un cycle de 22 cycles de 52 ans chacun soit, 1 144 ans :

- De 843 à 1519 aurait eu lieu les 13 cycles de paradis (c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de Hernán Cortés chez les Aztèques et la période de l'effondrement des civilisations Maya et Aztèque).
- De 1519 à 1987 aurait eu lieu les 9 cycles d'enfer en sachant que chaque cycle dure 52 ans<sup>1198</sup>.

Août 1987 est aussi la date où plusieurs planètes (soleil, lune, Mars et Venus) doivent se trouver alignées.

Dans la journée du 17 août 1987 les participants à l'événement chantent, méditent, dansent, pratiquent différents rituels. Le but est de réunir 144 000 personnes. Ce nombre fait référence aux 144 000 « justes » de l'*Apocalypse* de Jean (Ch. 7) qui seraient issus des 12 tribus d'Israël qui comporteraient chacune 12 000 membres et qui seraient censés être les « serviteurs marqués du sceau divin ». Ce rassemblement vise à produire « la convergence harmonique », un effet énergétique convergent positif sur l'ensemble de la planète grâce à la communion :

- des karmas (la somme des actes d'un individu selon le bouddhisme, l'hindouisme, le sikhisme et le jaïnisme)
- et du dharma (la loi naturelle et éternelle régissant le monde selon le bouddhisme, l'hindouisme, le sikhisme et le jaïnisme).

Ce rassemblement est considéré comme le plus important du mouvement *New Age*. La fin des années 1980 marque un déclin progressif de la première vague du mouvement. Beaucoup de *new agers* croyaient à des changements politiques majeurs :

- la fin de l'Apartheid,
- la fin de l'Union soviétique,
- la réunification entre la RDA et la RFA,
- la fin de la Guerre froide,
- la fin des conflits internationaux majeurs et l'amélioration de la coopération internationale...

---

<sup>1196</sup> SHEARER Tony, *Quetzalcoatl, Lord of the Dawn*, Naturegraph Pub, Happy Camp, 1971.

<sup>1197</sup> ARGÜELLES José, *The Mayan Factor : Path Beyond Technology*, Inner Traditions/Bear & Company, Santa Fe, 1987.

<sup>1198</sup> On pourrait préciser le calcul davantage en fonction des jours, mais le calcul de Tony Shearer n'est de toute façon pas exact.

La « convergence harmonique » devait fonctionner comme une « fenêtre de lumière ». Mais beaucoup de *new agers* sont déçus des résultats, ou de l'absence de résultat par rapport aux espérances qu'ils avaient exprimées. Et donc beaucoup semblent renoncer ou décident de se focaliser sur une démarche plus personnelle de bien-être. C'est un changement de direction du mouvement *New Age*.

Le mouvement *New Age* ne se limite pas à des aspects spirituels. Il donne lieu à toute une économie.

### 2.1.5 Les *channels* et le business *New Age*

Une renaissance de la démarche a lieu au cours des années 1990. Le *New Age* se tourne davantage vers l'éveil personnel. Une littérature dite de *channeling* se développe rapidement. Le *channeling*<sup>1199</sup> est une technique de communication (« transcommunication ») entre les humains et des entités appartenant à une autre dimension ou évoluant sur d'autres plans de conscience :

- guides,
- extraterrestres,
- anges,
- maîtres ascensionnés,
- maîtres invisibles,
- maîtres mondiaux,
- maîtres de sagesse,
- êtres de lumière...

De nombreux livres plus ou moins populaires sont publiés. Les *channels/mediums*, la plupart américains, parlent :

- d'entités inconnues,
- de rupture avec les paradigmes anciens,
- de bien-être,
- de développement personnel...

D'un point de vue social, cette « renaissance » prend appui notamment sur le principe, très implanté aux Etats-Unis, de se réunir en public pour discuter de sa vie, de ses sujets d'intérêt, de ses problèmes :

- problèmes d'alcool (Alcooliques anonymes),
- problèmes de poids (Weight Watchers),
- problèmes de sécurité (les voisins peuvent mettre en place des tours de garde pour lutter contre les cambriolages et pallier les manques de la police),
- intérêt pour la cuisine (les réunions Tupperware),
- intérêt pour la religion (des petits groupes se réunissent autour d'un pasteur au sein des églises protestantes).

Les nouvelles techniques psychothérapeutiques qui passent par la communication de groupe proviennent de ces habitudes sociales. C'est cette culture américaine qui a favorisé l'implantation des « *channels* ». De nombreuses villes et quartiers possèdent leur médium de référence (le terme *channel*-canal est très proche du mot médium), qui sont des « contactés »,

---

<sup>1199</sup> *Channeling* signifie littéralement canalisation. Ce terme américain de la littérature *New Age* est synonyme de médiumnisme.

dans le sens où ils sont en contact avec des entités spirituelles. Le principe des réunions a permis de construire un vaste réseau de communications dans lequel l'information *New Age* a pu être pensée, discutée, diffusée.

Ainsi, on voit s'organiser tout une économie *New Age* :

- des cabinets,
- des séminaires,
- des ateliers,
- des salons,
- des stages de formation,
- des maisons d'éditions,
- des librairies,
- des revues...

Les sympathisants du *New Age* - de ses idées et de ses pratiques - se comptent par milliers dans le monde entier même s'il est difficile, voire impossible d'en donner le chiffre exact puisque :

- il ne s'agit pas d'une religion *New Age* à proprement parler,
- il n'y a pas d'institution pour réunir, fédérer, encadrer, compter,
- les *new agers* ne se reconnaissent pas forcément comme *new agers* eux-mêmes...

Depuis les années 1990, beaucoup de maisons d'édition se sont lancées dans ce marché lucratif et se concurrencent pour présenter au public de façon toujours plus attrayante le merveilleux *New Age*. Une partie importante des recettes du secteur de l'édition provient de la vente de livres *New Age*. Il est facile de le mesurer en allant dans les librairies généralistes et librairies spécialisées sur le sujet jusqu'aux supermarchés en passant par la FNAC, Virgin, Gibert Jeune, Gibert Joseph, La Procure... Les domaines étudiés sont très divers :

- les techniques de développement personnel,
- les thérapies naturelles,
- les sciences occultes,
- l'angéologie,
- les spiritualités orientales...

Aux Etats-Unis et dans le monde, plusieurs dizaines de nouveaux titres paraissent chaque semaine tandis que le *New Age* influence de nombreux :

- sites Internet,
- ateliers d'éveil,
- guides spirituels et thérapeutiques,
- films,
- émissions radiophoniques et télévisuelles...

D'un point de vue politique, le *New Age* dispose de multiples liens avec les écologistes puisque le *New Age* milite pour l'utilisation des énergies vertes et la nourriture « biologique ». Certains auteurs d'ouvrages *New Age*, lorsqu'ils présentent leurs travaux, mettent en avant un mouvement sociopolitique :

- Mark Satin a publié *Age Politics : The emerging new alternative to liberalism and Marxism*<sup>1200</sup> (1976) (qui devient *New Age Politics : Healing Self and Society* dans une réédition de 1979) qui voit le *New Age* comme une alternative au libéralisme et au Marxisme,

---

<sup>1200</sup> SATIN Mark, *New Age Politics : The emerging new alternative to liberalism and Marxism*, Fairweather Press, New York, 1976 qui devient trois ans plus tard *New Age Politics : Healing Self and Society*, Dell, New York, 1979.

- Theodore Roszak (fondateur de l'écopshologie) avec *Person/Planet : The Creative Disintegration of Industrial Society*<sup>1201</sup> (1978),
- Marilyn Ferguson qui est l'auteure *New Age* la plus connue grâce à *Aquarian Conspiracy*<sup>1202</sup> (1980),
- Corinne McLaughlin et Davidson Gordon cofondateurs de « The Center for Visionary Leadership », un centre pour développer sa spiritualité et qui ont publié *Spiritual Politics*<sup>1203</sup> (1994)...

Ces idéologues ont une importance certaine compte-tenu du fait qu'ils conduisent, par la diffusion de leurs discours alternatifs, à solidifier le mouvement en lui donnant un corps de doctrines (peu homogènes mais ayant des principes communs) permettant de soutenir l'utopie *New Age*. La propagation prosélyte de l'utopie se fait donc par les milliers d'ouvrages portant sur le « développement personnel », la « spiritualité », la « médecine alternative » qui inondent la vente de livres *off line* et *on line*.

Pour voir apparaître un nouvel âge, les *new agers* considèrent qu'il faut qu'un maximum de personnes soit au courant de la manière dont va apparaître ce nouvel âge. Les ouvrages *New Age* doivent donc être faciles à lire. Il faut dire que, dans la pensée *New Age*, le perfectionnement de soi passe forcément par le partage de son savoir, de sa sagesse, de ses découvertes, de son expérience... avec les profanes qui sont en demande d'initiation. Il s'agit de toucher le grand public et de l'amener doucement et discrètement vers d'autres chemins :

La particularité du New Age est de vouloir présenter des enseignements, des pratiques de façon simple, « à la portée de tous », et non réservés à des initiés ou à une élite intellectuelle. Ainsi, l'on passe d'une connaissance ésotérique complexe et secrète qui se méritait, à un ésotérisme simplifié que l'on divulgue.<sup>1204</sup>

Mais il semble difficile de quantifier ce « fourre-tout » religieux. Dans un rapport parlementaire de 1996 intitulé *Les sectes en France*, et pour lequel les chercheurs n'ont pas été consultés, on apprend simplement que la mouvance est de type sectaire et dangereusement en extension :

Le Nouvel Age, courant spirituel et philosophique, « fourre-tout » importé des Etats-Unis au milieu des années 1980, est le premier vainqueur de la compétition sectaire à l'approche du troisième millénaire. Actuellement il se crée presque chaque jour de nouveaux groupuscules ou réseaux consacrés à l'ère du Verseau.<sup>1205</sup>

Pour être mieux informé, il faut donc procéder par indices et étudier les pratiques et opinions les plus visibles des *new agers*. Or, ces derniers ont, par exemple, tendance à promouvoir un vaste éventail de techniques de développement personnel et de technologies thérapeutiques alternatives - car « naturelles », « holistes » et « humanistes »<sup>1206</sup> - à la médecine scientifique traditionnelle allopathique, pour aider à résoudre des problèmes de santé physique et mentale. Or, selon une enquête de l'Institut National de Prévention et

<sup>1201</sup> ROSZAK Theodore, *Person/Planet : The Creative Disintegration of Industrial Society*, Anchor Press/Doubleday, New York, 1978.

<sup>1202</sup> FERGUSON Marilyn, *Les Enfants du Verseau*, *op. cit.*

<sup>1203</sup> GORDON Davidson et McLAUGHLIN Corinne, *Spiritual Politics*, Findhorn Press Ltd, Forres, 1994.

<sup>1204</sup> FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines*, Nouvelles Etudes Anthropologiques, L'Harmattan, Paris, 2000, p111.

<sup>1205</sup> Commission d'enquête sur les sectes de l'Assemblée nationale sous la présidence d'Alain Gest, *Les sectes en France*, rapport n° 2468, Assemblée nationale, Paris, 1996, p75-76. Pour une critique du rapport, lire : INTROVIGNE Massimo et MELTON J. Gordon (sous la direction de), *Pour en finir avec les sectes le débat sur le rapport de la commission parlementaire*, Dervy, Paris, 1996.

<sup>1206</sup> On peut citer la méditation transcendantale de Maharishi Mahesh Yogi, la psychologie biocentrique de Nathaniel Branden, l'analyse transactionnelle d'Eric Berne, la macrobiotique de Gorges Ohsawa, la *gestalt therapy* de Fritz Perls, Laura Perls, Paul Goodman et Ralph Hefferline, la *primal therapy* d'Arthur Janov, la *vegetotherapy* et l'*orgon therapy* de Wilhelm Reich, le *rebirth* de Leonard Orr, le *tantra sky dancing*, la sophrologie de Alfonso Caycedo...

d'Education à la Santé<sup>1207</sup> menée parmi les personnes qui déclarent avoir eu « recours au soin pour des raisons de santé mentale » au cours des 12 derniers mois précédents, on observe que :

- 57% ont « reçu comme traitement » des médicaments,
- 27% un soutien psychologique sans psychothérapie,
- 22% une psychothérapie,
- 13,5% des traitements de médecine douce,
- 9,5% de l'information,
- 9,5% de la relaxation,
- 7,5% des massages,
- 3% des pratiques religieuses,
- 2% du millepertuis (plante utilisée pour le traitement des états dépressifs légers),
- 1% des pratiques traditionnelles,
- 1% une prise en charge socio-éducative,
- 1% une cure de sevrage,
- 6% d'autres traitements.

On voit donc que les soins utilisés sont majoritairement ceux issus des techniques de médecines scientifiques traditionnelles, mais que les techniques alternatives promues par les *new agers* (mais pas seulement par eux) ne doivent pas être négligées<sup>1208</sup>. Encore faudrait-il être en mesure d'établir des comparaisons diachroniques (avant l'apparition du mouvement *New Age* en France) et synchroniques (dans d'autres pays occidentaux ou « occidentalisés » et des pays non occidentaux et non « occidentalisés » même si ces distinctions sont de plus en plus difficiles à tenir).

D'autres indices permettant de détecter des pratiques et idées *New Age* peuvent se trouver dans les sondages sur les degrés d'adhésion aux croyances para-scientifiques, paranormales, para-religieuses. Or, les cinq enquêtes IFOP réalisées entre 1982 et 2000 dans ce domaine constatent qu'environ :

- 50% des Français croient aux guérisons par magnétiseur et imposition des mains,
- 40% à la transmission de pensée,
- 35% aux rêves qui prédisent l'avenir,
- 35% à l'explication des caractères par les signes astrologiques,
- 20% aux envoutements et à la sorcellerie,
- 20% aux prédictions des voyantes,
- 20% aux prédictions par les signes astrologiques et les horoscopes,
- 20% aux passages sur terre des extraterrestres,
- 20% à l'inscription de la destinée dans les lignes de la main,
- 15% aux tables tournantes,
- 10% aux fantômes et revenants<sup>1209</sup>.

---

<sup>1207</sup> Dans l'enquête de l'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé, où 30 514 personnes ont été interrogées, dont 16 710 sur des questions de santé mentale, 9,5% des personnes interrogées entre octobre 2004 et février 2005 déclarent avoir eu « recours au soin pour des raisons de santé mentale » au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

<sup>1208</sup> Xavier Briffault et Béatrice Lamboy (« Les psychothérapies en France. Données quantitatives », in Françoise Champion (sous la direction de), *Psychothérapie et société*, Armand Colin, Paris, 2008, p121) constatent que la France est loin du « fantasme » de « prolifération sans limite de charlatans ou de gourous sectaires » puisque la quasi-totalité des psychothérapies est assurée par des psychiatres, des psychologues et des médecins. Les psychothérapeutes « ni psychiatres ni psychologues ni psychanalystes » ne représentent qu'une part très mineure de la prise en charge et ne génèrent par ailleurs pas davantage d'insatisfactions ou de problèmes que les autres formes de thérapie (LE BRETON-LEROUVILLOIS Gwenaëlle, GILBERT Fabien, KOVASS-MASFETY Viviane, *Les indicateurs nécessaires à la planification en santé mentale et en psychiatrie : résultats d'une enquête épidémiologique en Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine et Rhône-Alpes*, Fondation MGEN pour la Santé Publique, Paris, 2007).

<sup>1209</sup> BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure », *Revue française de sociologie*, 43 (1), 2002, p35-45.

Un sondage d'un institut de sondage concurrent donne des pourcentages comparables et précise les pourcentages des sondés qui ne croient pas ou ne donnent pas de réponse :

Les Français et le paranormal (en %)	J'y crois	Je n'y crois pas	Sans réponse
Guérison par magnétiseur	54	42	4
Transmission de pensée	40	58	2
Rêves prémonitoires	35	63	2
L'influence des signes astrologiques	33	64	3
Envoûtement, sorcellerie	21	76	3
Prédictions de voyantes	18	78	4
Prédictions par signes astrologiques	18	80	2
Passage sur Terre d'extra-terrestres	17	79	4
Les fantômes	13	85	2

Source : TNS, SOFRES / 2000

Ces enquêtes ont l'avantage de fournir des informations sur une vingtaine d'années et sur une période où le mouvement *New Age* se déploie en France, puis perd en intensité ou plutôt mute<sup>1210</sup>. Mais d'une part le mouvement existe bien avant 1982 (il faudrait une comparaison plus distanciée), d'autre part il n'y a pas de doute sur le fait que ces croyances « alternatives » - souvent qualifiées de populaires - ont existé bien avant l'arrivée du mouvement *New Age* (à l'exception de celle concernant les passages sur terre des extraterrestres) chez des élites s'intéressant à l'ésotérisme ou chez des catholiques « ordinaires » et même chez les athées puisque seulement 4,5% des personnes interrogées n'adhèrent à aucune de ces croyances « anormales ». Daniel Boy n'impute aucunement ces croyances au mouvement *New Age* et préfère faire l'hypothèse (traditionnelle) que les sous-groupes sociaux adhérant le plus à ces croyances - femmes, jeunes, classes moyennes et non-pratiquants - sont ceux qui ont le plus de difficultés à maîtriser leur avenir - surtout professionnel - en ce qui concerne les femmes, les jeunes et classes moyennes - ou à s'insérer dans un système de représentation symbolique - les non-pratiquants. Ces croyances ont donc pour utilité de prendre ou reprendre le pouvoir symboliquement sur les événements<sup>1211</sup>.

Moins quantitative, l'étude de Frédéric Monneyron et Martine Xiberras sur le monde *hippie*<sup>1212</sup> situe le mouvement *New Age* dans sa prolongation et son influence diffuse. Elle montre comment la rébellion *beatnik* et la révolution psychédélique sont à la source du mouvement *hippie* et comment ce dernier s'est disséminé de manière plus ou moins heureuse dans la société<sup>1213</sup>, et de manière plutôt malheureuse, selon les auteurs, en ce qui concerne la

<sup>1210</sup> Le terme « *New Age* » a été très stigmatisé par les médias, les religions, les politiques. Par conséquent, certaines personnes, qui portent une partie importante des idées *New Age*, essayent de prendre leurs distances en refusant, par exemple, d'être catégorisées ainsi, en expliquant que les idées *New Age* sont dépassées ou en refusant d'être interviewées.

<sup>1211</sup> Le « système Georges de Bellerive », décrit dans l'étude consacrée à la clientèle de ce voyant lyonnais, est selon François Laplantine « un système à produire du sens, à organiser des significations jusqu'alors voilées et à susciter des actions jusqu'alors tenues pour impossibles ou du moins incertaines. » (LAPLANTINE François, « La voyance comme mode de communication », in François Laplantine (sous la direction de), *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985, p169).

<sup>1212</sup> MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008.

<sup>1213</sup> Frédéric Monneyron et Martine Xiberras étudient les continuités de l'extase collective à la toxicomanie individuelle, de Woodstock aux teknivals, du voyage initiatique au tourisme de masse, de la fusion avec la nature à la protection de la nature, de la libération sexuelle, des corps et des femmes à la méfiance entre les sexes, la misère du désir et la protection rapprochée des corps, de Haight-Ashbury à la Silicon Valley, du libertarisme au libéralisme.

transmutation du syncrétisme *hippie* en mouvement *New Age* (Les auteurs reprennent sur ce sujet les idées et critiques du philosophe Michel Lacroix<sup>1214</sup>). En effet, une partie importante des idées ou aspirations alternatives *hippies* fait partie de l'univers mental de beaucoup de *new agers*. Néanmoins, la sociologie des *new agers* n'est plus celle des *hippies*. Ils sont plus âgés et davantage intégrés dans la société ou aspirent à l'être<sup>1215</sup>. Le monde de l'entreprise est même parvenu à s'approprier certaines de ses valeurs et pratiques à l'image des technologies d'amélioration de soi :

Aux marginaux et contestataires ont succédé les adeptes à fort pouvoir d'achat, médecins, professeurs, cadres, habitués des librairies et clients des techniques de bien-être ; le Nouvel Age est présent dans les écoles de commerce et d'ingénieurs. En 1986, un congrès réunissait des représentants des multinationales – d'IBM à General Motors – afin d'étudier l'application des techniques du Nouvel Age à la gestion d'entreprise.<sup>1216</sup>

Une culture spécifique se développe rarement sans une musique qui lui est associée. Or, beaucoup d'animateurs de RIM étaient des passionnés et même des professionnels de la musique.

---

<sup>1214</sup> Michel Lacroix reproche au *New Age* ses potentielles dérives sectaires autant qu'anti-démocratiques, totalitaires, fascistes puisqu'il s'agit de mettre en place une possible gouvernance mondiale par des sages, des êtres de lumière ou des extraterrestres (*La Spiritualité totalitaire. Le New Age et les sectes*, Plon, Paris, 1995). Tout se passe comme si le néo-épicurisme ouvert, énergique, constructif, collectif, politique *hippie* s'était épuisé ne pouvant laisser place qu'à un néo-stoïcisme dépressif, individualiste, ésotérique, religieux et replié où le seul espoir de modifier la réalité passait par des philosophes-rois-thaumaturges-spirituels platoniciens (terrestres ou extraterrestres). Mais il ne faut pas négliger la dimension subversive et contestataire d'une nouvelle mythologie et l'instrument de critique sociale que constitue l'utopie. Karl Marx avait pris en considération l'ambivalence de la religion (l'« opium du peuple »). Selon lui, la religion est principalement un instrument de domination et d'assujettissement, mais elle peut aussi être utilisée pour se révolter. Elle peut être expression de la détresse, en même temps que protestation contre elle comme l'explique Henri Desroches : « Dans une société s'interrogeant sur elle-même, se redistribuant ses complémentarités et ses antagonismes, la religion se manifeste comme une fonction de différenciation et à la limite de contestation » (*Sociologies religieuses*, PUF, Paris, 1968). C'est *a fortiori* le cas de la « nébuleuse d'hétérodoxies » (MAITRE Jacques, « Régulations idéologiques officielles et nébuleuses d'hétérodoxies. A propos des rapports entre religion et santé », *Social Compass*, n° 34/4, 1987, p353-364) que constituent les « croyances savantes marginales » (RENARD Jean-Bruno, « Culture savante ou culture populaire : le cas des croyances au paranormal », *Analele Universitatii Bucuresti (Istorie)*, anul XXXVI, 1985, p95-108) occultistes ou *New Age* qui relèvent d'une « protestation contre ce qui est « officiel » au niveau de la science, de l'Etat et de la religion dominante » (MAITRE Jacques, « Postface », in Guy Michelat, Julien Potel, Jacques Sutter et Jacques Maître, *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, Editions du Cerf, 1991, p311-329).

<sup>1215</sup> Marie-Jeanne Ferreux confirme ce propos en définissant le *New Age* comme « une forme imaginaire mythico-messiano-utopique, qui dépasse le cadre institutionnel des quelques communautés qui ont donné naissance au New-Age (Esalen, Findhorn) pour acquérir une existence autonome, indépendante et en rapport avec les valeurs de la modernité (réussite, efficacité, bien-être, spiritualité, développement personnel...) » (FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines*, L'Harmattan, Paris, 2000, p12).

<sup>1216</sup> LACROIX Michel, *L'Idéologie du New Age*, Flammarion, Paris, 1996, p17. La fiche K1103 du répertoire opérationnel des métiers et emplois de Pôle emploi, créée en décembre 2009, désigne les professions du « développement personnel et bien-être de la personne » qui font l'objet de formations professionnelles très surveillées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) et l'Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu (UNADFI) : coach en développement personnel, conseiller / conseillère en aromathérapie, en développement personnel, en herboristerie, en naturopathie, en phytothérapie, conseiller matrimonial / conseillère matrimoniale, énergéticien / énergéticienne, intervenant / intervenante en auriculothérapie, en bioénergie, en étiothérapie, en iridologie, en kinésiologie, en médecine chinoise, en réflexologie plantaire, praticien / praticienne en reiki, en shiatsu, relaxologue, sophrologue. « 50 organismes de formation comportementale ont été rayés du registre officiel en 2011 à la suite d'un contrôle de l'administration. Plus de la moitié des 187 structures inspectées ont dû se mettre en conformité avec la loi. » (MATHIEU Béatrice, « Les sectes fondent sur le pactole de la formation », *L'Expansion*, septembre 2012, p53).

## 2.1.6 La musique *New Age*

Nous venons de le voir, le *New Age* dispose aussi de sa musique. Celle-ci est souvent décrite comme « spatiale » et « planante » et doit avoir plusieurs utilités pour les *new agers* :

- améliorer la relaxation,
- améliorer l'éveil de la conscience,
- améliorer le travail des énergies,
- améliorer la connexion et la communication avec les guides...

Cette musique utilise des instruments de musiques spécifiques :

- synthétiseur,
- violon,
- piano,
- harpe.

Elle utilise fréquemment de sons issus :

- de la nature (vagues de l'océan, chants d'oiseaux, bruits d'eau, de ruisseau, chants des baleines...),
- de voix douces « angéliques »,
- de mantras orientaux,
- de chants grégoriens,
- de chants amérindiens...

Les artistes les plus représentatifs, connus et vendeurs sont ou ont été :

- Era,
- Enya,
- Enigma,
- Loreena Mc Kennit...

Il y a aussi les musiciens qui mettent le nom de leur maître spirituel sur leur disque :

- Chick Corea,
- Cat Stevens,
- John McLaughlin...

On peut ajouter les musiques ayant des connexions avec le *New Age* ou se développant à la même période (les années 1980) et étant appréciées par les *new agers* : répétitives, minimalistes, électroniques, expérimentales, l'*ambient*, voire le rock progressif, la *New Wave*, le punk, le jazz fusion...

Au moins aussi importante que la musique *New Age*, voyons maintenant la littérature *New Age* qui a pu tout comme la musique *New Age* avoir de grands succès commerciaux.

## 2.1.7 La littérature initiatique *New Age*

Après avoir vu des films *New Age* ou lu des articles de revues, des livres introductifs à la pensée et aux pratiques *New Age* et s'être donc approprié une partie de la culture *New Age*, il est possible de se plonger dans des livres plus pointus. En effet, ces derniers, qui sont souvent cités dans les ouvrages *New Age*, ne sont jamais très loin dans les librairies et *a fortiori* sur internet où les hiérarchies s'effondrent et où les mystères de la spiritualité et de l'ésotérisme s'épaississent ou s'éclaircissent en fonction des sites internet sur lesquels les internautes surfent.

Parmi les différents types d'ouvrages *New Age*, on peut tenter de distinguer les traités, les méthodes et conseils, les témoignages et biographies, et les récits initiatiques qui sont des premiers pas vers la découverte de la spiritualité. Les distinctions ne sont pas évidentes car les autobiographes ont, par exemple, tendance à déformer la réalité ou à l'inventer littéralement.

En ce qui concerne les témoignages et biographies, on peut donner l'exemple des petits livres rouges des éditions J'ai lu, où Lobsang Rampa (appelé aussi Tuesday Lobsang Rampa, né Cyril Henry Hoskin (1910–1981) a publié :

- 1956<sup>1217</sup> : Le Troisième Œil
- 1959 : Lama médecin
- 1960 : Histoire de Rampa
- 1963 : La Caverne des anciens
- 1964 : Vivre avec le Lama, éditions du Rocher.
- 1965 : Les Secrets de l'aura
- 1965 : Le Dictionnaire de Rampa. La Sagesse des anciens
- 1966 : La Robe de sagesse
- 1967 : Les Univers secrets
- 1969 : Les Clés du nirvâna
- 1971 : Pour entretenir la flamme
- 1971 : L'Ermite
- 1972 : La Treizième Chandelle
- 1973 : Les Lumières de l'astral
- 1975 : Crépuscule
- 1976 : C'était ainsi
- 1976 : Je crois
- 1977 : Les trois vies
- 1980 : Le Sage du Tibet, éditions Stanké.

Lobsang Rampa prétend avoir abandonné son corps grâce à un procédé de transmigration pour le donner à l'esprit d'un lama tibétain et que ce dernier aurait écrit ses livres. Dans ses écrits, considérés par certains comme des canulars littéraires<sup>1218</sup>, Lobsang Rampa fait des récits très descriptifs à propos de son initiation et comment :

- il naît dans une riche famille tibétaine,
- des astrologues officiels du Tibet prédisent son avenir,
- il doit quitter sa famille pour intégrer à 7 ans la lamaserie,
- il obtient à 8 ans le pouvoir de voyance de l'aura,
- il rencontre des yétis,
- il devient étudiant en médecine en Chine,
- il apprend à respirer,
- il apprend à faire des voyages « astraux » (ou « interstellaires », « intersidéraux »),
- il apprend à faire la prière,
- il apprend à faire de la télépathie,

---

<sup>1217</sup> Les dates correspondent à celles des publications originales.

<sup>1218</sup> Une enquête a montré qu'il était en fait un installateur d'équipements chirurgicaux au chômage, qu'il n'était jamais allé au Tibet et qu'il ne parlait pas le tibétain. Les critiques et les attaques l'ont poussé à émigrer d'Angleterre vers le Canada.

- il apprend à piloter des avions,
- il est engagé dans l'armée chinoise,
- il est capturé par l'armée japonaise,
- il finit par s'évader,
- il arrive et vit dans les pays occidentaux,
- il découvre des objets de haute technologie d'une civilisation disparue dans une grotte...

Le succès de Lobsang Rampa est tel que certains de ses ouvrages sont consacrés à des réponses aux questions de ses lecteurs à propos d'ouvrages précédents : *La treizième chandelle*, *Crépuscule*...

Le succès du mouvement *New Age* provient pour beaucoup des témoignages de certaines personnalités converties aux idées *New Age*, comme l'actrice Shirley MacLaine (née en 1934 ; sœur de Warren Beatty, elle a reçu l'oscar en 1983 pour « Terms of Endearment » de James L. Brooks), auteure de livres cultes comme *Out on a Limb*<sup>1219</sup> (1983) et *Dancing in the Light*<sup>1220</sup> (1986) qui ont fait d'elle l'égérie du mouvement *New Age*.

Parmi les romans initiatiques, on peut citer *Le Trésor d'Eldorado*<sup>1221</sup> (1998) de Charles Whitfield. On peut aussi faire référence aux ouvrages de Paulo Coelho (né en 1947 à Rio de Janeiro) qui ont eu des succès planétaires :

- *L'Alchimiste*<sup>1222</sup> (1988),
- *Le Pèlerin de Compostelle*<sup>1223</sup> (1996),
- *Manuel du guerrier de la lumière*<sup>1224</sup> (1997),
- *La Cinquième Montagne*<sup>1225</sup> (1998),
- *Veronika décide de mourir*<sup>1226</sup> (1998),
- *Le Démon et mademoiselle Prym*<sup>1227</sup> (2000)...

*L'Alchimiste* a été traduit en 56 langues et vendu à 65 millions d'exemplaires<sup>1228</sup>. Dans ce récit, un jeune berger, Santiago part d'Andalousie à la recherche de sa « Légende Personnelle » et va la trouver grâce à un roi et un alchimiste dans les Pyramides d'Égypte après être passé par Tanger et le Sahara. Sa quête spirituelle lui apprendra à écouter son cœur, à être généreux et tolérant avec les autres, à aimer les personnes, objets, paysages simples, à lire les « signes » du destin, à rester optimiste et positif, à s'intéresser aux choses spirituelles, à aller au bout de son rêve, comme on peut le voir dans l'épilogue :

IL SE NOMMAIT SANTIAGO. IL ARRIVA À LA PETITE église abandonnée alors que la nuit était déjà tout près de tomber. Le sycomore poussait toujours dans la sacristie, et l'on pouvait toujours apercevoir les étoiles au travers de la toiture à demi effondrée. Il se souvint qu'une fois il était venu là avec ses brebis et qu'il avait passé une nuit paisible, à l'exception du rêve qu'il avait fait.

Maintenant, il était là sans son troupeau. Mais il avait avec lui une pelle.

Il resta longtemps à contempler le ciel. Puis il tira de sa besace une bouteille de vin, et en but. Il se rappela cette nuit dans le désert où il avait également regardé les étoiles et bu du vin avec l'Alchimiste. Il pensa à tous les chemins qu'il avait parcourus, et à l'étrange façon dont Dieu lui avait montré le trésor. S'il n'avait pas cru aux rêves qui se répètent, il n'aurait pas rencontré la gitane, ni le roi, ni le voleur, ni... « La liste est bien longue, c'est vrai; mais le chemin était jalonné par les signes, et je ne pouvais pas me tromper », se dit-il.

Il s'endormit sans en avoir conscience et, quand il s'éveilla, le soleil était déjà haut. Alors, il se mit à creuser au pied du sycomore.

<sup>1219</sup> MACLAINE Shirley, *Out on a Limb*, Bantam Books, New York, 1983.

<sup>1220</sup> MACLAINE Shirley, *Dancing in the Light*, Bantam Books, New York, 1986.

<sup>1221</sup> WHITFIELD Charles, *Le Trésor d'el Dorado*, Vivez Soleil, Genève, 1998.

<sup>1222</sup> COELHO Paulo, *L'Alchimiste*, Anne Carrière, Paris, 1988.

<sup>1223</sup> COELHO Paulo, *Le Pèlerin de Compostelle*, Anne Carrière, Paris, 1996.

<sup>1224</sup> COELHO Paulo, *Manuel du guerrier de la lumière*, Anne Carrière, Paris, 1997.

<sup>1225</sup> COELHO Paulo, *La Cinquième Montagne*, Anne Carrière, Paris, 1998.

<sup>1226</sup> COELHO Paulo, *Veronika décide de mourir*, Anne Carrière, Paris, 2000.

<sup>1227</sup> COELHO Paulo, *Le Démon et mademoiselle Prym*, Anne Carrière, Paris, 2001.

<sup>1228</sup> AFP, 19 mai 2008.

« Vieux sorcier, se disait-il, tu étais au courant de tout. Tu as même laissé un peu d'or pour que je puisse revenir jusqu'à cette église. Le moine a bien ri quand il m'a vu reparaitre en haillons. Est-ce que tu ne pouvais pas m'épargner cela ? »

Il entendit le vent lui répondre : « Non. Si je te l'avais dit, tu n'aurais pas vu les Pyramides. Elles sont très belles, tu ne trouves pas ? »

C'était la voix de l'Alchimiste. Il sourit, et se remit à creuser. Au bout d'une demi-heure, la pelle heurta quelque chose de dur. Une heure après, il avait devant lui un coffre plein de vieilles pièces d'or espagnoles. Il y avait également des pierres précieuses, des masques en or avec des plumes blanches et rouges, des idoles de pierre incrustées de brillants. Des vestiges d'une conquête que le pays avait oubliée depuis bien longtemps et que le conquérant avait omis de raconter à ses descendants.

Il tira de sa besace Ourim et Toumim. Il ne s'était servi des deux pierres qu'une seule fois, sur un marché, un certain matin. La vie et sa route avaient toujours été peuplées de signes.

Il rangea Ourim et Toumim dans le coffre d'or. Ces deux pierres faisaient, elles aussi, partie de son trésor, puisqu'elles rappelaient le souvenir de ce vieux roi qu'il ne rencontrerait plus jamais.

« En vérité, la vie est généreuse pour celui qui vit sa Légende Personnelle », pensa-t-il.

Et il se souvint alors qu'il devait aller à Tarifa, et donner la dixième partie de tout cela à la gitane. « Comme les gitans sont malins ! » se dit-il. Peut-être parce qu'ils voyageaient tellement.

Mais le vent se remit à souffler. C'était le levant, le vent qui venait d'Afrique. Il n'apportait pas l'odeur du désert, ni la menace d'une invasion des Maures.

En échange, il apportait un parfum qu'il connaissait bien, et le murmure d'un baiser, qui arriva doucement, tout doucement, pour se poser sur ses lèvres.

Il sourit. C'était la première fois qu'elle faisait cela.

« Me voici, Fatima, dit-il. J'arrive. »

Dans *Jonathan Livingston le goéland*<sup>1229</sup> écrit en Richard Bach en 1970 et réalisé en film par Hall Bartlett en 1973, on peut suivre la vie du petit goéland<sup>1230</sup>, Jonathan Livingston, qui est à la fois comme les autres goélands (matériellement) et différent (spirituellement). La passion du vol l'entraîne à transgresser tous les interdits, dont les lois du Clan. Le goéland est initié par deux mouettes qui le rencontrent alors qu'il est en train de réfléchir sur le non sens de la vie, le conformisme des autres goélands, le matérialisme ambiant et qu'il se sent si différents des autres goélands qui le rejettent en retour. Le groupe de mouettes lui enseigne à voler toujours plus haut, plus loin, plus vite. Il s'agit de lui montrer qu'il faut chercher toujours de nouveaux horizons pour savoir qui il est vraiment, pour devenir ce qu'il est. Jonathan Livingston (qui a un nom très humain) comprend :

- qu'il est toujours possible de s'améliorer et de se dépasser,
- que chacun peut développer ses capacités, ses connaissances et sa sagesse,
- qu'on peut être toujours plus libre ici et maintenant si on le veut vraiment,
- que tout peut devenir possible si on s'en donne les moyens,
- qu'il faut apprendre à tolérer les autres et leurs différences,
- qu'on peut apprendre aux autres à pardonner les erreurs et méchancetés des autres,
- qu'il faut essayer de découvrir la bonté qui se cache en soi et dans les autres,
- qu'il ne faut pas hésiter à sortir des normes établies, à être anticonformiste,
- que tout le monde peut s'élever au-dessus des autres et au-dessus du quotidien (métro-boulot-dodo) en prenant de la distance, en réfléchissant, en s'élevant spirituellement,
- qu'il est possible de vivre une autre vie que celle qu'on a vécue jusqu'à présent...

Après cette initiation et après avoir appris à pardonner aux siens pour leur rejet, Jonathan Livingston peut « revenir sur terre » pour enseigner à ses semblables ce qu'il a appris. Le goéland Fletcher Lynd apprend jusqu'à pouvoir enseigner lui-même. Jonathan Livingston peut alors partir ailleurs pour diffuser sa pensée.

Le multi disque d'or Neil Diamond réalise (auteur, interprète, compositeur) la bande originale du film et obtiendra pour cela un succès mondial et un Grammy Award.

---

<sup>1229</sup> BACH Richard, *Jonathan Livingston le goéland*, Flammarion, Paris, 1973 [1970].

<sup>1230</sup> Les « acteurs » du film sont de vrais animaux dont les dialogues et les pensées sont sous-titrés.

La bande originale du film sur la vie d'un petit goéland parle de « Dieu », de « sainteté », de « sacré ». Richard Bach (né en 1936 à Oak Park) a été pilote réserviste dans la United States Air Force et a toujours été passionné toute sa vie par l'aviation qui marqua son œuvre. *Jonathan Livingston le goéland*<sup>1231</sup> est bien une métaphore philosophique et spirituelle stoïque et ascétique s'inspirant du développement personnel et de la pensée positive, d'anarchisme-chrétien et de platonisme.

La littérature *New Age* ne se limite pas à la fiction. Bien au contraire, nous avons vu que des ouvrages théoriques, spirituels, philosophiques ont pu être publiés comme ceux de Marilyn Ferguson. Une autre forme d'ouvrage a connu un grand succès et fait l'objet d'émissions depuis la création de RIM : les conseils en matière de bien-être complémentaires ou alternatifs à la médecine officielle.

### 2.1.8 La littérature thérapeutique *New Age*

Une autre forme de littérature *New Age* est sans aucun doute celle des guérisseurs qui donnent des conseils thérapeutiques pour sauver le monde. Nous pouvons prendre l'exemple de David Servan-Schreiber (DSS) qui n'est jamais venu à RIM, l'audience de la radio n'étant sans doute pas assez importante, mais qui est connu par tous les animateurs et une grande partie des auditeurs mais aussi plus globalement au sein de la population française et dans le monde puisque ses deux ouvrages ont été traduits dans une trentaine de pays. C'est sans doute l'un des « montreurs de bien-être » et de *New Age* les plus connus et les plus légitimes dans le monde.

Les ouvrages de « médecine alternative » de DSS (1961-2011) comme par exemple *Guérir. Le stress, l'anxiété et la dépression sans médicament ni psychanalyse*<sup>1232</sup> (2003), et *Anticancer : Prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles*<sup>1233</sup> (2007) se vendent très bien. *Guérir* a été traduit en 28 langues et vendu à 1,3 million d'exemplaires alors que *Anticancer* a été traduit en 34 langues et vendu à plus d'un million d'exemplaires. DSS ne doit pas être pris au sérieux seulement du fait de son audience massive et du fait de son ascendance célèbre (son père - Jean-Jacques Servan-Schreiber - a fondé *L'Express*, et son grand-père - Émile Servan-Schreiber - a co-dirigé *Les Échos*). En effet, avant de se lancer dans la « médecine alternative », il a fait des études de médecine (il débute à la Faculté Necker-Enfants malades en 1978 à Paris et termine à l'Université Laval au Québec en 1984), puis a pratiqué en psychiatrie et en médecine interne à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal qui fait partie du Centre universitaire de santé McGill associé à l'Université McGill de 1984 à 1985. Il travaille sur l'intelligence artificielle en médecine au Western Psychiatric Institute et la Clinic and School of Computer Science de la faculté de médecine de l'Université Carnegie Mellon de Pittsburgh qui est un département très bien financé et orienté vers la recherche.

Au sein de la School of Computer Science de l'Université Carnegie Mellon de Pittsburgh, DSS soutient en 1990 un des premiers doctorats américains en sciences neurocognitives (« Les mécanismes neurobiologiques de la pensée et des émotions ») sous la direction du prix Nobel de médecine et psychologue Herbert Simon et de James McClelland,

---

<sup>1231</sup> BACH Richard, *Jonathan Livingston le goéland*, Editions 84, Paris, 2000.

<sup>1232</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Guérir. Le stress, l'anxiété et la dépression sans médicament ni psychanalyse*, Robert-Laffont, Paris, 2003.

<sup>1233</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer : Prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles*, Robert Laffont, Paris, 2007.

l'un des fondateurs de la théorie des réseaux de neurones. Les résultats de sa thèse ont été publiés dans *Science*.

Il devient professeur assistant de psychiatrie (1993-1996) à la faculté de médecine de l'Université Carnegie Mellon de Pittsburgh, y dirige, en tant que professeur de psychiatrie, la Division de Psychiatrie de l'hôpital Shadyside du Centre Médical de l'Université de Pittsburgh (1997-2001). Il enseigne les Sciences Comportementales appliquées à la pratique clinique. Il a créé en 1988 un laboratoire de recherche sur les maladies mentales de Neurosciences Cognitives cliniques qu'il co-dirigera avec le Docteur Jonathan Cohen jusqu'en 1997. Grâce à des ordinateurs, les deux chercheurs réalisent des simulations des réseaux de neurones pour analyser le rôle de ces réseaux par rapport aux émotions et pour comprendre les mécanismes de fonctionnement et de dysfonctionnement du cerveau. Il a été élu meilleur psychiatre de Pennsylvanie par ses pairs et meilleur médecin de Pittsburgh. Cela lui donne une grande légitimité pour revenir partiellement en France en 2002 fonder et diriger l'Institut Français d'EMDR (Eye Movement Desensitization Reprocessing) qui est l'une des techniques psychothérapeutiques dont DSS fait la promotion dans ses livres. Cette technique, mise au point en 1987 par Francine Shapiro, une thérapeute comportementale docteure en psychologie au Mental Research Institute de Palo Alto, doit traiter le syndrome de stress post-traumatique. DSS tient aussi une chronique mensuelle dans *Psychologies magazine*.

DSS explique que sa conception de la médecine, et donc en quelque sorte de la vie, a changé après deux événements importants : un voyage humanitaire en Inde et la prise de conscience de son incapacité à soigner certaines maladies.

Pour la première fois, j'ai commencé à me poser des questions sur le mépris des médecines traditionnelles qu'on m'avait inculqué au cours de mes années d'études. Était-il fondé sur des faits - comme je l'avais toujours cru - ou simplement sur l'ignorance ? Le palmarès de la médecine occidentale est inégalé pour les maladies aiguës telles que la pneumonie, l'appendicite, et les fractures. Mais il est loin d'être exemplaire en ce qui concerne les maladies chroniques, y compris l'anxiété et la dépression.<sup>1234</sup>

Cet événement, qui a « transformé [s]a vie »<sup>1235</sup> et « modifi[é] [s]a perspective de médecin-chercheur ignorant tout des capacités naturelles du corps à se défendre »<sup>1236</sup>, est si important qu'il n'en parle même pas dans son premier livre *Guérir* alors que les méthodes dont il y fait part ont été découvertes parce qu'il cherchait des solutions pour son cancer alors que son oncologue ne l'invitait pas spécialement à faire de telles recherches :

Après la chirurgie et la chimiothérapie, j'ai demandé à mon oncologue qui m'avait tant aidé des conseils sur la vie à mener, des précautions à prendre pour éviter une rechute. « Il n'y a rien de particulier à faire. Vivez votre vie normalement. Nous ferons un scanner à intervalles réguliers, et si cette tumeur réapparaît, nous la détecterons très tôt », a répondu ce pont de la cancérologie américaine. « Mais n'y a-t-il pas des exercices que je peux faire, des aliments à me conseiller ou à me déconseiller, ne devrais-je pas soigner mon mental ? » La réponse du médecin m'a laissé perplexe : « Dans ce domaine, faites ce que vous voulez, cela ne vous fera pas de mal. Mais nous n'avons pas de données scientifiques qui nous permettent d'affirmer que l'on peut prévenir une rechute grâce à ce genre de précautions. »<sup>1237</sup>

Il a fallu 15 ans, une arrivée en France et sans doute le succès de *Guérir* et la reconnaissance de ses idées pour qu'il fasse part au grand public de sa maladie sans trop en souffrir dans sa vie personnelle et professionnelle :

---

<sup>1234</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Guérir, op. cit.*, p17.

<sup>1235</sup> *Ibid.*, p40.

<sup>1236</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>1237</sup> *Ibid.*, p16.

Pendant quinze ans, j'ai féroce­ment protégé le secret de ma maladie. J'aime mon métier de psychiatre, et je n'ai jamais voulu que mes patients se sentent obligés de prendre soin de moi plutôt que de me laisser les aider. En tant que chercheur et enseignant, je ne voulais pas non plus qu'on attribue mes idées et mes prises de position à mon expérience personnelle plutôt qu'à la démarche scientifique qui m'a toujours guidé. Sur le plan personnel, comme tous les gens qui ont eu un cancer le comprennent, je voulais pouvoir vivre parmi les vivants, comme un vivant. Aujourd'hui, ce n'est pas sans appréhension que j'ai décidé d'en parler. Mais je suis désormais convaincu qu'il est essentiel de mettre les informations dont j'ai bénéficié au service de tous ceux qui souhaiteraient s'en servir.<sup>1238</sup>

Selon DSS, ses propositions thérapeutiques doivent être « complémentaires » aux propositions thérapeutiques de la médecine occidentale comme l'indique le nom du centre qu'il a cofondé en 1997, Center for Complementary Medicine (CCM), qui est l'un des premiers centres de médecine alternative attaché à un hôpital universitaire (l'université de Pittsburgh). Le terme de « médecine complémentaire » est très bien choisi par rapport à « médecine alternative » très exclusif, car, comme le dit l'auteur, « il n'existe à ce jour aucune approche alternative capable de guérir le cancer »<sup>1239</sup> en dehors de la « chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie, et bientôt, thérapie génique »<sup>1240</sup>. Il ne renonce en rien à la science occidentale lorsque celle-ci est plus performante. Il dit même soumettre à évaluation scientifique les approches d'autoguérison dont il fait la publicité dans *Guérir. Le stress, l'anxiété et la dépression sans médicament ni psychanalyse* même si elles ne font pas encore partie de l'arsenal médical occidental, pas même de la psychiatrie ou de la psychothérapie parce qu'elles ne sont pas scientifiques au sens de Karl Popper<sup>1241</sup> :

La principale raison de ce retard tient au fait que l'on ne comprend pas bien encore les mécanismes qui sont responsables de leurs effets. C'est un obstacle important, peut-être même légitime, pour une pratique de la médecine qui se veut scientifique. Toutefois, la demande pour des méthodes de traitement naturelles et efficaces ne cesse de croître. Et il y a de très bonnes raisons à tout cela.<sup>1242</sup>

Il propose donc une « médecine sans psychanalyse ni Prozac » et qui fait appel au « corps plutôt qu'au langage » qui suit plusieurs « principes » :

- A l'intérieur du cerveau se trouve un cerveau émotionnel, un véritable « cerveau dans le cerveau ». Celui-ci a une architecture différente, une organisation cellulaire différente, et même des propriétés biochimiques différentes du reste du « néocortex », c'est-à-dire la partie la plus « évoluée » du cerveau, qui est le siège du langage et de la pensée. De fait, le cerveau émotionnel fonctionne souvent indépendamment du néocortex. Le langage et la cognition n'ont sur lui qu'une influence limitée : on ne peut pas commander à une émotion d'augmenter et de disparaître de la même façon qu'on peut commander à son esprit de parler et de se taire.

- Le cerveau émotionnel, pour sa part, contrôle tout ce qui régit le bien-être psychologique et une grande partie de la physiologie du corps : le fonctionnement du cœur, la tension artérielle, les hormones, le système digestif et même le système immunitaire.

- Les désordres émotionnels sont la conséquence de dysfonctionnements de ce cerveau émotionnel. Pour beaucoup, ces dysfonctionnements ont pour origine des expériences douloureuses vécues dans le passé, sans rapport avec le présent, mais qui se sont imprimés de façon indélébile dans le cerveau émotionnel. Ce sont ces expériences qui continuent de contrôler notre ressenti et notre comportement, parfois plusieurs dizaines d'années plus tard.

- La principale tâche du psychothérapeute est de « reprogrammer » le cerveau émotionnel en sorte qu'il soit adapté au présent au lieu de continuer à réagir à des situations du passé. A cette fin, il est souvent efficace d'utiliser des méthodes qui passent par le corps et influent directement sur le cerveau émotionnel plutôt que de compter sur le langage et la raison auxquels il est assez peu perméable.

- Le cerveau émotionnel possède des mécanismes naturels d'autoguérison : il s'agit de capacités innées à retrouver l'équilibre et le bien-être comparables à d'autres mécanismes

---

<sup>1238</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>1239</sup> *Ibid.*, p18.

<sup>1240</sup> *Idem.*

<sup>1241</sup> Karl Popper explique qu'une proposition scientifique doit être réfutable.

<sup>1242</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Guérir, op. cit.*, p18-19.

d'autoguérison du corps, comme la cicatrisation d'une plaie ou l'élimination d'une infection. Les méthodes qui passent par le corps tirent avantage de ces mécanismes.<sup>1243</sup>

Les méthodes de DSS s'inspirent de techniques plus ou moins traditionnelles ou orientales comme :

- l'acupuncture dont les aiguilles peuvent bloquer les régions du cerveau émotionnel où se trouve l'anxiété et la douleur,
- l'exercice physique qui produit au bout de plusieurs mois le même effet que les antidépresseurs,
- la nutrition,
- la « communication affective »,
- les « méthodes d'intégration sociale »,
- la méditation,
- le yoga,
- l'hypnose,

et de techniques de pointe comme :

- la « désensibilisation et le traitement par les mouvements oculaires » (Eye Movement Desensitization Reprocessing, EMDR) pour les grands traumatisés qui doivent suivre des yeux les mouvements de droite à gauche d'une baguette ou d'un métronome en parlant du traumatisme,
- la « cohérence du rythme cardiaque » pour contrôler les émotions et éviter les passages chaotiques qui diminuent l'énergie (il s'agit de prendre deux respirations profondes et lentes pour stimuler le « système parasympathique », laisser l'attention accompagner l'expiration, faire une pause de quelques secondes, reporter l'attention sur le cœur et imaginer respirer à travers le cœur),
- la « synchronisation des rythmes chronobiologiques par l'aube artificielle »,
- l'énergie de la lumière qui réduirait la dépression,
- l'apport d'acides gras essentiels dits oméga 3 pour le fonctionnement du cerveau.

Tout au long des 15 chapitres qui constituent son ouvrage, DSS explique ces techniques en les illustrant « par des récits de patients dont la vie a été transformée par leur expérience »<sup>1244</sup>, par ses propres expériences auprès des personnes qui pratiquent ces techniques et par les résultats des études scientifiques :

- 1 Une nouvelle médecine des émotions
- 2 Malaise dans la neurobiologie : le difficile mariage de deux cerveaux
- 3 Le cœur et la raison
- 4 Vivre la cohérence cardiaque
- 5 L'autoguérison des grandes douleurs : l'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires (EMDR)
- 6 L'EMDR en action
- 7 L'énergie de la lumière : régler son horloge biologique
- 8 Le contrôle du *Qi* : l'acupuncture manipule directement le cerveau émotionnel
- 9 La révolution des oméga-3 : comment nourrir le cerveau émotionnel
- 10 Prozac ou Adidas
- 11 L'amour est un besoin biologique
- 12 La communication émotionnelle
- 13 Ecouter avec le cerveau
- 14 Le lien aux autres
- 15 Par où commencer ?

Grâce à « [l']expérience accumulée au Centre de Médecine Complémentaire à Pittsburgh »<sup>1245</sup>, DSS dit avoir mis au point des « règles assez simples pour choisir une

---

<sup>1243</sup> *Ibid.*, p29.

<sup>1244</sup> *Ibid.*, p25.

<sup>1245</sup> *Ibid.*, p271.

combinaison appropriée à chaque personne »<sup>1246</sup>. Il s'agit d'abord de « contrôler son être intérieur » en évitant les « méthodes d'autoconsolation »<sup>1247</sup> (cigarette, chocolat, crème glacée, bière, whisky, cannabis, cocaïne, héroïne, « voire l'anesthésie de la télévision »<sup>1248</sup>) pour « gérer les passages difficiles »<sup>1249</sup> et y substituer les « techniques qui utilisent les capacités d'autoguérison du cerveau émotionnel »<sup>1250</sup> comme la « capacité de cohérence cardiaque »<sup>1251</sup> (« au moindre stress »<sup>1252</sup>

Il s'agit, ensuite, d'identifier les « événements douloureux du passé qui continuent d'évoquer des difficultés dans le présent »<sup>1253</sup> et « nettoyer »<sup>1254</sup> ces « abcès émotionnels »<sup>1255</sup> grâce à « quelques séances d'EMDR »<sup>1256</sup>.

Selon DSS, « [i]l faut toujours faire l'inventaire des conflits chroniques dans les relations affectives les plus importantes »<sup>1257</sup> (vie personnelle et professionnelle) qui « conditionnent notre écosystème émotionnel »<sup>1258</sup>. « Si elles polluent continuellement le flux de notre cerveau émotionnel, elles finissent par bloquer ses mécanismes d'autoguérison »<sup>1259</sup>. Pour « inventer une manière entièrement nouvelle d'entrer en contact avec les autres »<sup>1260</sup>, il faut « [a]pprendre à contrôler sa cohérence cardiaque », suivre la « méthode directe et remarquablement efficace »<sup>1261</sup> de la « communication émotionnelle non violente »<sup>1262</sup> grâce à la formation d'un « thérapeute averti »<sup>1263</sup>, voire, si cela « ne suffit pas »<sup>1264</sup>, « s'engager dans le processus plus complexe de la thérapie de couple ou de la thérapie familiale »<sup>1265</sup>.

Après notre passé et nos relations avec nos proches, DSS s'occupe de notre alimentation qui doit passer au régime dit « crétois » pour combattre le stress et la dépression et augmenter la variabilité cardiaque. En effet,

[p]resque tout le monde bénéficiera d'une modification de son alimentation permettant de retrouver un équilibre adéquat entre les acides gras oméga-3 [(qu'il faut augmenter grâce au poisson)] et les acides gras oméga-6 [(qu'il faut diminuer)], et fournissant ainsi au corps et au cerveau la matière première idéale pour se reconstituer.<sup>1266</sup>

En plus de « rééquilibrer son régime de tous les jours »<sup>1267</sup> « au minimum »<sup>1268</sup>, il faut « initier un programme d'exercice physique »<sup>1269</sup> de 20 minutes trois fois par semaine tout en changeant notre manière de nous réveiller grâce à une lampe programmée pour simuler l'apparition de l'aube. En revanche, l'usage de l'acupuncture, à cause du temps et de l'argent

---

<sup>1246</sup> *Idem.*

<sup>1247</sup> *Idem.*

<sup>1248</sup> *Idem.*

<sup>1249</sup> *Idem.*

<sup>1250</sup> *Ibid.*, p272.

<sup>1251</sup> *Idem.*

<sup>1252</sup> *Idem.*

<sup>1253</sup> *Idem.*

<sup>1254</sup> *Idem.*

<sup>1255</sup> *Idem.*

<sup>1256</sup> *Idem.*

<sup>1257</sup> *Ibid.*, p273.

<sup>1258</sup> *Idem.*

<sup>1259</sup> *Idem.*

<sup>1260</sup> *Idem.*

<sup>1261</sup> *Idem.*

<sup>1262</sup> *Idem.*

<sup>1263</sup> *Idem.*

<sup>1264</sup> *Idem.*

<sup>1265</sup> *Idem.*

<sup>1266</sup> *Ibid.*, p273-274.

<sup>1267</sup> *Ibid.*, p274.

<sup>1268</sup> *Idem.*

<sup>1269</sup> *Idem.*

qu'elle nécessite, est réservée aux personnes qui ont des problèmes physiques « en plus de leur souffrance émotionnelle »<sup>1270</sup>.

Toutes ces indications prises séparément les unes des autres semblent aller de soi et dans le bon sens, et ne pas demander des efforts considérables. Mais lorsqu'on assemble l'ensemble de ces « règles », « principes », « techniques » thérapeutiques, on s'aperçoit que cela peut rapidement ressembler à un changement radical de vie. Il est loin d'être évident qu'il soit possible de les appliquer si facilement. C'est un véritable travail sur soi qui peut s'avérer très prenant. Il s'agit de se reprendre en main. C'est un peu comme professionnaliser sa vie, sa santé, son corps, sa relation aux autres et à soi. Cela peut devenir rapidement une véritable obsession, comme j'ai pu le voir sur de nombreux auditeurs de RIM. DSS nous parle en effet de ce qu'il fait (« tout ce qu'[il a] exposé ici »<sup>1271</sup>) « tous les jours pour vivre différemment »<sup>1272</sup> qu'il souhaite bien nous voir faire si nous « choisis[s]ons de [n]ous ouvrir pleinement à cette conscience »<sup>1273</sup> des causes des maladies (stress, cancer, dépression...) et des façons de les guérir (habituelles et complémentaires).

D'autant plus que ce genre de conseil a tendance à se multiplier très rapidement comme on peut le voir dans le second ouvrage de DSS à propos du cancer : *Anticancer : Prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles* (2007) où il entend « désamorcer la biologie du cancer »<sup>1274</sup> grâce à 12 chapitres :

- 1 Mon histoire
- 2 Echapper aux statistiques
- 3 Danger et opportunité
- 4 Les faiblesses du cancer
- 5 Annoncer la nouvelle
- 6 L'environnement anticancer
- 7 La leçon de la rechute
- 8 Les aliments anticancer
- 9 Le mental anticancer
- 10 Désamorcer la peur
- 11 Le corps anticancer
- 12 Apprendre à changer

Lors de la réception de l'ouvrage, les psychiatres ont tout de même soulevé que ces solutions n'étaient efficaces que contre des dépressions modérées et qu'il existe le danger que des personnes croient qu'il soit possible de soigner des affections graves grâce aux oméga 3, au jardinage ou à la méditation. Des psychanalystes suggèrent que ces solutions risquent de contribuer à renforcer des résistances de la part de personnes qui auraient besoin de se faire soigner par une psychanalyse ou une psychothérapie. Il lui est reproché de ne pas apporter grand-chose de nouveau par rapport à la critique de la psychiatrie et de la psychanalyse, de donner davantage des conseils d'hygiène de vie que des conseils de guérison, de posséder 10% des parts de la société Isodis Natura (qu'il a fondée) qui produit des Oméga 3 et de présider son comité scientifique (il a vendu ses parts en 2007).

Luis Carlos Fernández (« Réviseur linguistique » au Canada<sup>1275</sup> qui dit avoir été psychologue « dans une autre vie » avant d'écrire l'article « Neuropop ? ») va jusqu'à remettre en cause, études scientifiques à l'appui, l'intérêt et la scientificité des différentes

---

<sup>1270</sup> *Idem.*

<sup>1271</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer, op. cit.*, p325.

<sup>1272</sup> *Ibid.*, p325.

<sup>1273</sup> *Idem.*

<sup>1274</sup> *Ibid.*, p324.

<sup>1275</sup> FERNANDEZ Luis Carlos, « Neuropop ? », *Liberté*, n°265, septembre 2004, <http://www.charlatans.info/guerir.shtml>

méthodes dans un article de la revue canadienne *Liberté*<sup>1276</sup>, repris par [www.psychanalyse.lu](http://www.psychanalyse.lu), [www.charlatans.info/](http://www.charlatans.info/)<sup>1277</sup> et [www.psyvig.com/](http://www.psyvig.com/)<sup>1278</sup>. En effet, le « charlatanisme [I]’insupporte, surtout s’il est à but lucratif, bardé de diplômes et paré de science »<sup>1279</sup>. Luis Carlos Fernández cite donc le « Rapport sur les acides gras de la famille oméga-3 et système cardiovasculaire : intérêt nutritionnel et allégations » de juin 2003 selon lequel :

Il n’existe pas de preuve que les acides gras oméga-3 améliorent globalement la fonction cardiaque de manière cliniquement significative.<sup>1280</sup>

Des livres et des conseils qui peuvent s’appliquer à tout le monde comme l’indique l’article « Un livre pour aider les enfants à rester zen » d’un journaliste du *Parisien*<sup>1281</sup> du dimanche 7 mars 2010 à propos de l’ouvrage de Gilles Diederichs *Mon premier livre de relaxation*<sup>1282</sup> :

On ne le sait pas toujours, mais les enfants aussi peuvent souffrir de problème de stress. Pour dédramatiser les petits événements de la vie quotidienne, parfois générateurs de frustrations, de colère, de manque d’attention en classe, voire de chagrin ou d’angoisse, le livre du relaxologue et musicothérapeute Gilles Diederichs peut se révéler très utile aux petits et rassurer leur parents. Intitulé « Mon premier livre de relaxation », cet ouvrage ludique et richement illustré propose une véritable méthode pour évacuer en douceur toutes les tensions du quotidien. Très pratique, l’ouvrage est facilement accessible aux bambins. Les têtes de chapitre sont on ne peut plus explicites : « Je suis bien quand je m’endors », « Je suis joyeux et créatif », « Je suis calme et tranquille »... Un rêve de parents ! Cerise sur le gâteau, ce manuel est accompagné d’un CD audio qui permettra aux petits urbains d’écouter les sons de la forêt.

Avec ce type d’ouvrage la boucle est bouclée, nous pouvons passer chaque instant de notre vie à essayer d’annihiler :

- les frustrations,
- les colères,
- le manque d’attention en classe,
- le chagrin,
- l’hyperactivité,
- le stress,
- les phobies,
- l’angoisse...

D’autant plus que sur la même page que le précédent article du *Parisien*, on peut trouver l’article « Enceinte ? Tentez la sophrologie en ligne »<sup>1283</sup> de Charlotte Richard qui parle de la possibilité de faire de la sophrologie « par correspondance » via internet. La journaliste s’intéresse à la sophrologue Sandy Pomès qui explique qu’elle s’est lancée dans la sophrologie après être restée alitée pendant les deux mois précédant son accouchement. C’est à ce moment qu’elle a découvert la sophrologie. Elle a découvert la sophrologie lors d’un congé maladie (sans doute lié à son travail « stress[ant] »), puis elle a passé son diplôme de

---

<sup>1276</sup> *Liberté* est une revue canadienne francophone créée en 1959 qui s’intéresse à la réflexion, à la culture, à l’art, à la politique...

<sup>1277</sup> [www.charlatans.info/](http://www.charlatans.info/) traite de « Scepticisme et esprit critique en Santé, médecine, paranormal, science, pseudoscience, technologie et impostures en tous genres ».

<sup>1278</sup> [www.psyvig.com/](http://www.psyvig.com/), appelé « Psychothérapie Vigilance » est « au service des demandeurs de soin psychique et des victimes de psychothérapies déviantes ou abusives ».

<sup>1279</sup> C’est ce que Luis Carlos Fernández m’a expliqué lors d’un échange par e-mail.

<sup>1280</sup> *Rapport sur les acides gras de la famille oméga-3 et système cardiovasculaire : intérêt nutritionnel et allégations*, juin 2003, [http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/pol\\_nutri3323a.pdf](http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/pol_nutri3323a.pdf), p56.

<sup>1281</sup> Ph. B., « Un livre pour aider les enfants à rester zen », *Le Parisien*, 07/03/10.

<sup>1282</sup> DIEDERICHS Gilles, *Mon premier livre de relaxation*, Rue des enfants, Paris, 2010.

<sup>1283</sup> RICHARD Charlotte, « Enceinte ? Tentez la sophrologie en ligne », *Le Parisien*, 07/03/10.

sophrologie tout en continuant son travail de responsable logistique avant de tout arrêter pour se lancer sur le marché du logiciel. Les séances, qui se déroulent via les logiciels MSN et Skype, durent entre 45 minutes et une heure et coûtent 35€ à l'unité, 132€ pour 4 et 232€ pour 8 (planning et paiement en ligne sur [www.grossesse-zen.fr](http://www.grossesse-zen.fr) ou [www.sophro-solutions.fr](http://www.sophro-solutions.fr), confirmation par mail). Sandy Pomès tente de pallier les effets du néo-libéralisme qui se rajoutent aux effets de l'individualisme :

Je m'adresse aux femmes qui viennent d'accoucher et sont trop vite lâchées dans la nature. Il n'y a plus ni sage-femme, ni médecin, alors la sophrologie permet de se relaxer.

Pour conclure sur la *littérature thérapeutique New Age*, arrêtons-nous aux propos écrits par DSS à la fin de son livre *Anticancer*. Si à la différence de bien d'autres ouvrages portant sur les médecines alternatives, DSS ne fait pas référence à la spiritualité, l'ésotérisme, la religion... pour soigner, son ouvrage ne constitue pas moins un ouvrage *New Age*. On peut le voir dans sa volonté d'unifier le corps et l'esprit, l'homme et la nature, la tradition et la modernité, la science et les croyances, l'intelligence et l'émotion, l'Orient et l'Occident, la physiologie et la philosophie, et de manière générale toutes les connaissances et toutes les techniques dans le but de guérir l'homme. En ce qui concerne le rapport homme/terre, il fait le lien, bien connu aujourd'hui (tant le discours écologiste s'est diffusé dans l'espace public à travers la problématique du développement durable) entre les Omégas-6 (présents dans les viandes) et le réchauffement climatique :

En choisissant un mode de vie plus conscient, nous ne faisons pas seulement du bien pour nous-mêmes. Lorsque nous exigeons, par exemple, des aliments issus d'animaux élevés de façon équilibrée, nous déclenchons de proche en proche de nombreux effets en bout de chaîne. Notre prise de conscience aura ainsi un impact sur l'équilibre des cours d'eau, que nous contribuerons à polluer moins (par les pesticides des champs de maïs et les déjections des animaux d'élevage élevés en batterie). Elle agira sur l'équilibre et le renouvellement des sols laissés en jachère pour se régénérer. Elle agira même sur l'équilibre des animaux qui nous apportent leur lait, leurs œufs et leur chair, puisqu'ils sont moins malades lorsqu'ils sont nourris de manière naturelle. De façon plus globale, notre conscience aura des répercussions jusque sur l'équilibre de la planète : comme nous l'avons vu au chapitre 6, consommer moins de produits animaux et exiger une alimentation plus saine pour le bétail contribue à réduire considérablement l'effet de serre responsable du réchauffement climatique.<sup>1284</sup>

Or, son niveau d'étude, sa qualité de médecin, les ventes de ses ouvrages en font un très important instrument de légitimité de toutes les autres publications *New Age* dans le domaine, même si celles-ci ne sont pas toujours aussi sérieuses, argumentées, documentées. DSS peut être considéré comme un « montreur » de *New Age* selon le concept qu'a développé Erik Neveu dans *Une société de communication ?*<sup>1285</sup>. Il fait le diagnostic d'une société malade (stress, dépression, anxiété, violence...) mais qui fait usage de techniques de guérison inefficaces (la psychanalyse et la psychiatrie). Il propose donc de nouvelles solutions « miraculeuses » mais qui seraient prouvées scientifiquement pour résoudre les problèmes et guérir cette société.

Les *new agers* se présentent rarement comme des *new agers*, d'autant plus lorsqu'ils sont médecins, scientifiques, chercheurs (ce qui est ou a été le cas de DSS) car le *New Age* est souvent jugé totalement incompatible avec la science par les non *newagers* mais aussi par les *new agers* eux-mêmes. Le concept *New Age* est trop connoté et stigmatisant dans une société dominée par la science. En revanche, les *new agers* sont fortement susceptibles d'énoncer des phrases mystérieuses, voire ésotériques comme les 5 titres de la conclusion d'*Anticancer* :

- L'importance du « terrain »
- Les effets de la conscience

---

<sup>1284</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer*, op. cit., p325.

<sup>1285</sup> NEVEU Erik, *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 2006.

- La synergie des forces naturelles
- De faux espoirs ?
- Baigner dans la lumière

ou la toute fin du dernier paragraphe de la conclusion d'*Anticancer* :

[J]e suis certain que je ne regretterai jamais d'avoir vécu comme je vis aujourd'hui, parce que le surcroît de conscience que cette mutation intime a fait entrer dans ma vie lui donne une bien plus grande valeur à mes yeux. Je n'ai qu'un souhait pour chacun de vous en terminant ce livre. Que vous soyez malade ou bien portant, j'espère que vous aussi vous choisirez de vous ouvrir pleinement à cette conscience – elle est votre droit de naissance – et que votre vie baignera, longtemps, dans sa lumière.<sup>1286</sup>

Alors qu'il aurait pu conclure avec les dernières phrases de l'avant dernier paragraphe qui étaient bien plus scientifiques, selon la traditionnelle et solide dichotomie certitude-scientifique-rationnelle / croyance-*New Age*-irrationnelle :

Peut-être est-ce juste une question de chance [si sa tumeur est de « nature agressive » mais se comporte de « façon très civilisée » d'après son neuro-oncologue]. Ou peut-être est-ce dû à ce que je fais tous les jours pour vivre différemment. Tout ce que j'ai exposé ici. Quoi qu'il en soit, n'est pas une expérience scientifique. Il ne peut pas permettre de trancher ce débat. Seules les études qui continuent de se faire pourront transformer nos méthodes collectives de prévention et de soin du cancer.<sup>1287</sup>

DSS semble donc bien être un *new ager* et veut que l'on change notre « conscience » (atteindre, comme DSS, un « surcroît de conscience ») pour changer le monde et voir l'arrivée d'un nouvel âge de « lumière » et de bien-être.

Pour finir cette partie consacrée au mouvement *New Age*, essayons de caractériser son idéologie.

### 2.1.9 L'idéologie *New Age*

Au début des années 1990, le journaliste au *Canard enchaîné* Jean-Luc Porquet réalise une enquête, publiée dans *La France des mutants. Voyage au cœur du Nouvel Age*<sup>1288</sup>, où il conclut que 11 principes de base gouvernent les idées des *new agers* :

1. *Tout est Un.* (Une énergie vibratoire, une force cosmique régit le monde. Elle est hors de nous comme en nous. Donc, nous ne faisons qu'un avec le monde.)
2. *Nous avons plusieurs corps.* (« Nous aurions sept corps, superposés les uns aux autres, qui iraient du plus grossier au plus subtil, du corps physique au corps à l'étincelle divine ultime, de la matière brute à l'impalpable. »<sup>1289</sup>)
3. *Le corps ne ment pas.* (Notre corps conserve notre mémoire. C'est un inconscient sur lequel on doit travailler.)
4. *Avant moi, il y a moi ; après moi, il y a moi.* (Demain, je serai un autre par voie de réincarnation.)
5. *L'après-vie a été explorée.* (Cette possibilité est « le signe d'une mutation psychique de l'humanité »<sup>1290</sup>)
6. *La science est avec nous.* (Des chercheurs affirment que les lois de la physique quantique (celle des particules et de l'infiniment petit) confirment les concepts des grandes mystiques

---

<sup>1286</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer*, op. cit., p325.

<sup>1287</sup> *Ibid.*, p325.

<sup>1288</sup> PORQUET Jean-Luc, *La France des mutants. Voyage au cœur du Nouvel Age*, Flammarion, Paris, 1994.

<sup>1289</sup> *Ibid.*, p124.

<sup>1290</sup> *Ibid.*, p127.

orientales »<sup>1291</sup>. Ainsi, le pouvoir de l'esprit sur le corps, la précognition, la télépathie, etc. ne sont pas des aberrations « irrationnelles » mais de simples phénomènes naturels »<sup>1292</sup>.)

7. *Il n'y a pas de hasard.* (Rien de ce qui nous arrive n'est dû au hasard et tout ce qui survient dans notre vie arrive pour des « raisons bien précises »<sup>1293</sup> (d'où l'importance des arts divinatoires)

8. *Il faut travailler sur soi.* (« Il est recommandé de multiplier les séances de méditation et les expériences psycho-spirituelles afin de se connaître soi-même. »<sup>1294</sup>)

9. *On peut communiquer avec les anges.* (« Etres de lumière, guides, anges, qu'importe leur appellation : l'espace qui sépare les humains de l'Esprit serait peuplé d'une multitude d'entités spirituelles supraterrrestres, qui veilleraient sur nous, nous aimeraient et voudraient notre élévation spirituelle »<sup>1295</sup>.)

10. *C'est vrai si je le crois.* (« Nous créons notre propre réalité. »<sup>1296</sup> Donc « chaque pensée constructive diminuerait l'impact des forces destructives, chaque sourire minerait les projets de guerre »<sup>1297</sup>.)

11. *La Terre est un être vivant, elle s'appelle Gaia.* (« la manière dont la terre a créé l'atmosphère, stabilisé le taux d'oxygène dans l'air, dosé la salinité de l'eau, régulé sa température, comporterait trop de coïncidences et d'intelligence pour être purement accidentelle »<sup>1298</sup>. Les humains, qui sont « [d]e plus en plus connectés les uns aux autres »<sup>1299</sup>, doivent prendre conscience qu'ils font partie de ce tout et devraient construire une « véritable conscience planétaire »<sup>1300</sup> : « L'humanité se rendra compte qu'elle est une, et qu'embarquée sur un même et merveilleux vaisseau spatial, il lui faut en finir avec les nationalismes, les déchirements raciaux et religieux, les guerres, qui risquent de la mener à l'apocalypse. »<sup>1301</sup>)

Mes observations (dans les institutions *New Age*), écoutes (de la radio *New Age RIM*), lectures (d'ouvrage *New Age*) et entretiens (animateurs, invités, auditeurs de RIM), confirment ces conclusions.

Avec le passage de l'an 2000 et l'approche de l'année 2012, certains *new agers* considèrent que le 21 décembre 2012 est la date de la fin du monde selon une nouvelle interprétation du calendrier maya<sup>1302</sup>. Selon cette interprétation, un nouveau cycle serait en train de démarrer, et de plus en plus d'ouvrages évoquent l'imminence d'un changement de « polarité ». La planète serait entrée dans une phase de destruction. Les adeptes du *New Age* prévoient l'arrivée d'une énergie cosmique en provenance du cœur de la galaxie, venue nettoyer la terre de ses impuretés, l'élevant vers une vibration plus subtile de conscience. Ce processus de nettoyage énergétique aurait déjà commencé et ira en s'accélégrant dans les prochaines années.

Ainsi, le mouvement *New Age* adapte des philosophies et religions orientales et occidentales au mouvement de la contre-culture américaine et à la tradition spiritualo-ésotérique occidentale. Il tente de synthétiser divers courants de pensée et théories :

- corps et esprit,
- homme et nature,
- individu et collectif,
- Orient et Occident,
- science et croyance,
- modernité et tradition,

---

<sup>1291</sup> *Idem.*

<sup>1292</sup> *Ibid.*, p128.

<sup>1293</sup> *Idem.*

<sup>1294</sup> *Ibid.*, p129.

<sup>1295</sup> *Ibid.*, p129-130.

<sup>1296</sup> *Ibid.*, p130.

<sup>1297</sup> *Ibid.*, p131.

<sup>1298</sup> *Idem.*

<sup>1299</sup> *Idem.*

<sup>1300</sup> *Idem.*

<sup>1301</sup> *Ibid.*, p131-132.

<sup>1302</sup> Lire à ce sujet : DAUSSE Marie-Caroline, *La fin du monde en 2012 : construction d'une macrotemporalité apocalyptique*, sous la direction de Nathalie Luca, mémoire de master 2 Science des Religions et Société, Ecole des Hautes études en Sciences Sociales, 2012-2013.

- athéisme et théosophie,
- intelligence et émotion,
- spiritualité et matérialité,
- rationalité et irrationalité,
- philosophies et religions,
- psychologie et physiologie...

L'apparition du mouvement *New Age* se situe dans une perspective de tentative de « réenchantement du monde »<sup>1303</sup> de la société contemporaine en réaction :

- à la société de consommation,
- au matérialisme,
- à la croissance industrielle,
- à la crise des idéologies et des grands récits,
- de la diminution de l'autorité des institutions dominantes traditionnelles,
- à la diminution des pratiques au sein des religions...

Il est lié à l'émergence ou à la réémergence et au développement dans les années 1960 de formes religieuses non reconnues, voire stigmatisées et combattues, par les autorités religieuses, médicales, scientifiques et politiques traditionnelles légitimes qui sont sur la défensive. Par exemple, les Eglises chrétiennes, surtout l'Eglise catholique, souhaitent garder le monopole légitime de la « parole » religieuse chrétienne. Elles estiment que certaines idées, théories et pratiques caractéristiques du mouvement *New Age* vont à l'encontre du Christianisme :

- la communication avec les anges et avec les morts (la communication avec les anges et avec les morts est connue sous le nom de spiritisme, mais elle a été rebaptisé dans le *New Age* en « *channeling* »), la réincarnation, la parapsychologie (les facultés psy),
- les médecines naturelles ou « holistiques » ou parallèles,
- les pratiques magiques,
- les pratiques divinatoires,
- les techniques de relaxation,
- le yoga,
- les états modifiés de conscience,
- la possibilité de s'accomplir soi-même sans être aidé par des dogmes ni des clergés,
- la réincarnation...

Elles sont donc inadmissibles et doivent être diabolisées. Les tensions entre les Eglises chrétiennes et *New Age* sont d'autant plus fortes que le *New Age* emprunte de nombreux aspects au christianisme. Par exemple, selon les *new agers*, l'humanité est entrée dans un nouveau temps qui annonce le retour du « Christ cosmique » (les détracteurs parlent d'antéchrist) dont Alice Bailey (1880-1949) avait fait la prédiction. La christologie du mouvement *New Age* se distingue de la christologie chrétienne et de la christologie musulmane car le Christ *New Age* est :

- un Christ solaire,
- une entité suprahumaine,
- un « maître spirituel »,
- un libérateur spirituel,
- un sagesse...

---

<sup>1303</sup> POULAIN Sebastien, « Le réenchantement du récit radiophonique comme réenchantement du monde », in « Radio et narration : de l'enchantement au réenchantement », Frédéric Antoine (sous la direction de), *Recherches en Communication*, n° 37, 2012, <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/9373>

Les *new agers* souhaitent un retour à l'Église primitive - c'est-à-dire une Eglise sans Eglise - qui est jugée par eux comme plus proche du véritable christianisme, le christianisme initial, primitif, originaire.

De plus, les *new agers* pensent que le salut se fait grâce à la connaissance de la gnose. Il se fonde sur des éléments doctrinaux antérieurs, empruntés à la Théosophie, le gnosticisme, l'ésotérisme. Chaque religion serait une tentative pour connaître le divin qui n'obtient individuellement qu'une partie de la vérité. Mais une meilleure connaissance de chacune d'entre elles permet de se rapprocher d'une vérité universelle. Or, l'Église combat depuis longtemps les gnostiques.

Ce retour au spirituel est caractérisé par un approfondissement du sentiment religieux, hors de toute hiérarchie préétablie. Il s'agit pour le mouvement *New Age* de promouvoir une politique thérapeutique d'enchantement qui passe par toutes sortes de pratiques thérapeutiques, religieuses, alimentaires, psychologiques, spirituelles :

- les arts divinatoires,
- la méditation,
- les médecines douces,
- le bouddhisme tibétain,
- la mystique soufie,
- le yoga,
- le zen,
- l'astrologie,
- la musicothérapie,
- la tarologie,
- la cuisine diététique,
- la sophrologie,
- la luminothérapie,
- les expériences aux frontières de la mort (expériences de mort imminente),
- les régressions dans les vies antérieures,
- l'hypnose...

Le *New Age* est ainsi caractérisé par une approche éclectique et individuelle de la spiritualité. Il s'agit pour des individus et groupes hétérogènes d'appeler à transformer la société par « l'éveil de l'esprit », un surcroît de conscience, la recherche de l'épanouissement et du développement personnel... dans une perspective de bien-être corporel, mental, spirituel. Il doit en découler l'avènement d'un Nouvel Age d'harmonie universelle appelé « ère du Verseau »<sup>1304</sup> par les astrologues. La psychologue américaine Marilyn Ferguson définit le *New Age* comme :

[l']émergence d'un nouveau paradigme culturel, dont l'extension serait planétaire, annonciateur d'une ère nouvelle dans laquelle l'humanité parviendrait à réaliser une part importante de son potentiel physique, psychique et spirituel<sup>1305</sup>.

Un Nouvel Age d'Or va venir, une ascension énergétique et vibratoire, la possibilité d'élargir ses potentiels, d'accomplir sa destinée et de s'unir avec la « Source » de tout. Bientôt, les humains devraient pouvoir assister à l'instauration d'une religion syncrétique à vocation universelle qui engloberait toutes les croyances, idées, philosophies et religions du monde.

Ce paradigme doit se propager grâce à l'interaction globale dans laquelle se trouve toute chose :

- les êtres humains et divins,
- les êtres animés et inanimés,

---

<sup>1304</sup> FERGUSON Marilyn, *Les Enfants du Verseau*, op. cit.

<sup>1305</sup> *Ibid.*, p338.

- les êtres terrestres et extraterrestres,
- les êtres physiques et spirituels...

Les *new agers* sont des adeptes de la théorie de « l'effet papillon » qu'ils interprètent causalement. La théorie de l'effet papillon est une interprétation simplifiée et fautive d'une conférence que fit Lorenz à l'American Association for the Advancement of Science en 1972<sup>1306</sup>. Selon l'interprétation de cette théorie, un battement d'aile d'un papillon au Brésil peut provoquer une tornade au Texas ou au Japon. Cette théorie a un grand intérêt pour les *new agers* car elle leur redonne espoir. En effet, cette théorie les persuade que des petites actions pourront avoir de grands effets sur le monde. Or, les actes des *new agers* sur le monde sont de plus petite ampleur que ceux des *hippies* qui étaient déjà de faible ampleur. Les *hippies* pensaient qu'il serait peut-être possible de changer le monde en montrant qu'il est possible de vivre dans des communautés fraternelles autosuffisantes, autarciques, écologiques... Ces communautés devaient servir de modèle heuristique pour construire un nouveau monde. Les *new agers* pensent, quant à eux, qu'il serait peut-être possible de changer le monde en montrant qu'il est possible de vivre seul de façon autosuffisante, autarcique, écologique et spirituelle. Les *new agers* espèrent que leur manière d'être écologique et spirituelle pourra entraîner par contamination un comportement similaire dans l'ensemble de la population du monde. La théorie de « l'effet papillon » a trouvé des adeptes chez les altermondialistes qui promeuvent le concept « Penser global, agir local » qui a eu un grand succès : un citoyen peut changer une société par la multiplication des actions des petites mains de militants anonymes. Lorsque chacun aura pris conscience des enjeux spirituels et écologiques et que chacun apprendra que d'autres manières de vivre sont envisageables de façon durable, chacun changera sa manière de croire, de penser, de se nourrir, de se soigner, d'agir, d'être et participera à l'apparition de ce Nouvel Age.

Et pour les *new agers*, les choses sont non seulement interdépendantes mais aussi vivantes. La spiritualisation du monde conduit à un anthropomorphisme. S'il existe des esprits dans la nature, dans toute chose, c'est bien que les choses sont vivantes. Tous les êtres de la nature coexistent, cohabitent et interagissent. Tous ces organismes vivants forment un gigantesque organisme vivant, une totalité organique. Or, ce qui est vivant peut mourir, donc tout ce qui est vivant doit être protégé. C'est le fait d'être vivant qui donne de la valeur aux choses. C'est ce qui leur donne leur sacralité. La nature est une totalité vivante sacrée. La toucher est donc un sacrilège. Et c'est *a fortiori* le cas pour toute forme de consommation : destruction, pollution, alimentation. La terre est regardée comme une entité vivante à part entière, une « Mère ». Chaque élément qui la compose fait partie du divin. Entre un panthéisme chamanique et les philosophies orientales, le *New Age* souhaite que l'on renouvelle notre façon de s'unir avec la nature. Pour cela, nous devons nous mettre en contact avec des guides spirituels qui sont invisibles ou rarement visibles :

- extraterrestres,
- anges,
- entités interdimensionnelles...

Ces guides, s'ils sont correctement suivis, peuvent mener les êtres humains vers leur accomplissement et les faire devenir des :

- « Supérieurs Inconnus »,

---

<sup>1306</sup> LORENZ Edward Norton, « Un battement d'aile de papillon au Brésil peut-il déclencher une tornade au Texas ? », *Météorologie*, 1996, vol. 8, n° 15, traduction française par Gérard De Moor du texte de la conférence de décembre 1972 à l'American Association for the Advancement of Science à Washington intitulée « Predictability : Does the Flap of a Butterfly's Wings in Brazil Set off a Tornado in Texas ? », publiée dans : LORENZ Edward Norton, *The essence of chaos*, The Jessie and John Danz Lecture Series, University of Washington Press, Seattle, 1993.

- « Grands Initiés »,
- « Maîtres Ascensionnés »,
- « Maîtres de Sagesse »...

Le *New Age* se rapproche des grandes religions ou spiritualités asiatiques (bouddhisme, hindouisme...) pour ce qui est de son appréhension de la nature. Et cette conception de la nature aboutit à diverses pratiques ascétiques :

- autarcie alimentaire,
- autarcie énergétique,
- alimentation biologique,
- végétarisme, voire végétalisme,
- limitation des déplacements<sup>1307</sup>,
- diminution de toute forme de consommation,
- jeûne...

Pour que le monde puisse survivre ou revivre, les *new agers* sont en quelque sorte prêts à modifier considérablement, voire radicalement leurs façons de vivre, et l'alimentation est ce qui semble être le plus accessible, ce sur quoi nous pouvons avoir le plus de contrôle, et de façon quotidienne. Avant d'atteindre les hautes sphères de la spiritualité, il s'agit de reprendre le contrôle de la matérialité la plus prosaïque.

Pour les *new agers*, « l'ère des Poissons », dans laquelle nous vivons aujourd'hui et qui doit laisser place à « l'ère du Verseau », a développé une civilisation technique et scientifique qui s'est fourvoyée dans une impasse. L'approche matérialiste de « l'ère des Poissons » a pu avoir des effets bénéfiques, mais les inconvénients sont bien supérieurs aux avantages et elle ne parvient pas à maîtriser les désastres qu'elle a engendrés :

- catastrophes naturelles,
- pollutions,
- réchauffement climatique,
- exploitation des ressources naturelles jusqu'à épuisement,
- déséquilibres sociaux et économiques
- guerres civiles et militaires...

Il est donc temps selon les *new agers* d'inverser les choses en plaçant enfin le spirituel au-dessus du matériel et en renouant avec les valeurs fondamentales. Le salut de l'humanité aujourd'hui moribonde doit, selon eux, passer par le développement spirituel. Une parfaite harmonie des hommes et de la terre devrait voir le jour dans l'âge d'or de la fraternité universelle fondée sur la reconnaissance du primat de l'Esprit en 2160.

Nous venons de retracer l'histoire du mouvement *New Age*, nous voudrions maintenant montrer comment il a pu être médiatisé à travers l'étude des « montreurs d'avenir » (voyants, astrologues...) qui ont des liens plus ou moins importants avec le mouvement *New Age*. En effet, nombreux sont les « montreurs d'avenir » à reprendre à leur compte l'utopie *New Age* qui est fondée sur des notions astrologiques (« l'ère du verseau »).

---

<sup>1307</sup> Une amie australienne de 50 ans a visité de nombreux pays du monde pour le tourisme ou pour faire des conférences sur sa profession de diététicienne avant de décider d'arrêter les voyages en avion. Dans sa maison, située à Leura dans les Blue Mountains, qui sont connus pour y voir vivre de nombreux *hippies* et *new agers*, elle récupère l'eau qui tombe sur le toit, demande à ses invités de ne pas dépasser les 3 minutes sous la douche, cuisine des salades et soupes biologiques végétariennes...

## 2.2 La médiatisation du *New Age*

Nous allons retracer ici la médiatisation passée et présente du *New Age* à travers la figure des « montreurs d'avenir » qui représentent une partie des « montreurs de *New Age* ».

### 2.2.1 La médiatisation de la voyance

Les médiums, taratologues, géomanciens, chiromanciens, astrologues, voyants, devins, futurologues, prophètes, prospectivistes, augures, oracles, diseurs de bonne aventure, shamans...<sup>1308</sup> - que nous qualifierons ici de « montreurs d'avenir »<sup>1309</sup> car ils parviennent à vivre<sup>1310</sup> de leurs « prévisions »<sup>1311</sup> en démontrant leur utilité et leur efficacité<sup>1312</sup> - sont très

---

<sup>1308</sup> Lire : DESSUART Joseph et DESSUART Annick, *La Voyance*, PUF, Paris, 1992 [1980] même si Joseph Dessuart n'est pas un scientifique. Il est l'auteur de *La cartomancie : Devins et destins* (Liber, Paris, 1999) et de *Comment développer vos dons de voyance* (Sand, Paris, 1992). Ce dernier ouvrage est un « guide pratique écrit par un professionnel de la voyance à l'usage de ceux qui ressentent en eux ce potentiel divinatoire et qui cherchent à le développer » qui pourront donc trouver des « conseils, détails, anecdotes et recettes peu connus qui les aideront à mettre en pratique leur don de voyance ». Mais les scientifiques - des historiens et des sociologues - se sont intéressés à l'astrologie : BOQUET Caroline, « La (re)construction imaginaire de l'identité personnelle et la caractérologie astrologique », « Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (I) », *¿ Interrogations ? Revue pluridisciplinaire des sciences de l'homme et de la société*, n° 15, décembre 2012, <http://www.revue-interrogations.org/La-re-construction-imaginaire-de-1> ; MAITRE Jacques, « La consommation d'astrologie dans la société moderne », *Diogène*, n° 53, janvier-mars 1966 ; MORIN Edgar, DEFRANCE Philippe, FISCHLER Claude et PETROSSIAN Lena (sous la direction de), *Le Retour des astrologues. Diagnostic sociologique*, Club de l'Obs, Paris, 1971 ; PELLEGRINI Catherine, « Le système divinatoire astrologique : la temporalité en question », *Actes sémiotiques*, n° 32, décembre 1984 ; SELLATO Bernard, « L'astrologie, une science humaine ? », *L'Homme*, 119 (XXXI, 3), 1991... (Cette partie de la thèse est un développement de l'article POULAIN Sebastien, « Retour vers le futur ou l'ascendance radiophonique de Madame Soleil », *Radiography*, 21/06/14, <http://radiography.hypotheses.org/1312>.)

<sup>1309</sup> Concept de Bruno Latour emprunté aux « montreurs » de microbes pastoriens (*Les Microbes. Guerre et paix*, Métaillié, Paris, 1984) repris par Erik Neveu dans *Une société de communication ?* (Montchrestien, Paris, 2006) en ce qui concerne les « montreurs de communication ». Les « montreurs » de microbes ont pour point commun d'essayer de montrer de l'invisible à l'œil humain : les microbes et l'avenir. Mais la différence provient du fait que les microbes sont visibles par l'œil électronique tandis que l'avenir relève des conjonctures, des hypothèses, des probabilités... Ce concept de « montreur d'avenir » permet de rassembler des techniques et objets divinatoires très différents. Certains « montreurs » en maîtrisent plusieurs et peuvent les utiliser l'un après l'autre lors d'une consultation. En plus de leurs techniques et de leurs connaissances ésotériques, ils peuvent, voire doivent, développer des compétences communicationnelles, relationnelles, psychologiques, entrepreneuriales et des connaissances sur les thématiques sur lesquelles ils sont interrogés : le marché du travail, le monde de l'entreprise... Dans un dossier thématique intitulé « Les rois du bidon » du *Crapouillot*, Adrien Bréhat reconnaît à Madame Soleil un « évident bon sens (mais a-t-on besoin de Jupiter pour cela ?) et un savoir certain en matière juridique, successorale et foncière » (« Le premier des astres : Mme Soleil, industrielle de la voyance », *Crapouillot*, n° 16, juin-juillet 1971).

<sup>1310</sup> Concept de Bruno Latour emprunté aux « montreurs » de microbes pastoriens (*Les Microbes. Guerre et paix*, Métaillié, Paris, 1984) repris par Erik Neveu dans *Une société de communication ?* (Montchrestien, Paris, 2006) en ce qui concerne les « montreurs de communication ». Les « montreurs » de microbes ont pour point commun d'essayer de montrer de l'invisible à l'œil humain : les microbes et l'avenir. Mais la différence provient du fait que les microbes sont visibles par l'œil électronique tandis que l'avenir relève des conjonctures, des hypothèses, des probabilités... Ce concept de « montreur d'avenir » permet de rassembler des techniques et objets divinatoires très différents. Certains « montreurs » en maîtrisent plusieurs et peuvent les utiliser l'un après l'autre lors d'une consultation. En plus de leurs techniques et de leurs connaissances ésotériques, ils peuvent, voire doivent, développer des compétences communicationnelles, relationnelles, psychologiques, entrepreneuriales et des connaissances sur les thématiques sur lesquelles ils sont interrogés : le marché du travail, le monde de l'entreprise... Dans un dossier thématique intitulé « Les rois du bidon » du *Crapouillot*, Adrien Bréhat reconnaît à Madame Soleil un « évident bon sens (mais a-t-on besoin de Jupiter pour cela ?) et un savoir certain en matière juridique, successorale et foncière » (« Le premier des astres : Mme Soleil, industrielle de la voyance », *Crapouillot*, n° 16, juin-juillet 1971).

nombreux à faire part de leurs prédictions<sup>1313</sup> dans leurs cabinets, à domicile ou dans les médias (à RIM et ailleurs). Et ce n'est pas nouveau :

- d'une part les humains ont toujours eu un intérêt non négligeable pour leur avenir<sup>1314</sup> (donc pour les différentes formes de prédiction<sup>1315</sup>),
- d'autre part que la « division du travail social » a abouti très vite à donner une place non négligeable à des spécialistes de cet « avenir »<sup>1316</sup> (même si c'est dans des zones marginales de la société),
- enfin que ces « montreurs d'avenir » ont su s'adapter aux évolutions technologiques et médiatiques pour se faire connaître et faire connaître leurs « prévisions »<sup>1317</sup>.

Remontons donc l'histoire des « montreurs d'avenir » - c'est-à-dire l'histoire de la médiatisation des « montreurs d'avenir » - pour montrer que l'« avenir » n'appartient ni au passé - les soi-disant temps obscurs moyenâgeux - ni à l'ailleurs - les soi-disant peuples non occidentalisés – mais qu'il cohabite bien, sans conflit majeur, avec la « modernité » ou « postmodernité ».

Il y a des traces des « montreurs d'avenir » dès l'Antiquité. Ils bénéficient d'une grande légitimité du fait de l'intérêt qu'ils parviennent à susciter de la part des plus hautes personnalités : les politiques et les scientifiques. Pour délivrer leurs prophéties, les voyants se sont approprié les nouvelles technologies de l'information et de la communication au fur et à mesure de leur apparition : ouvrages, presse écrite, la radio, la télévision. Certaines radios – les radios publiques ont été plus réticentes que d'autres à mettre à l'antenne des voyants. Mais

---

<sup>1311</sup> Les prévisions sur l'avenir des humains n'ayant pas fait l'objet de preuves scientifiques, le mot prévision sera mis entre guillemet. Il relève soit d'hypothèses plus ou moins solides soit de la « magie » que l'on peut qualifier de technique fondée sur la croyance en l'existence d'êtres ou de pouvoirs surnaturels et de lois naturelles occultes permettant d'agir sur le monde matériel par le biais de rituels spécifiques.

<sup>1312</sup> Grégoire Schlemmer définit la divination comme « l'action qui se donne pour objectif de deviner, prévoir et/ou influencer une réalité cachée, à l'aide de la lecture d'éléments ou présages, selon une technique particulière impliquant leur observation ou leur manipulation » (« Divination », *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2011, p267-268). Selon Claude Rivière, la « divination sert à réduire les zones d'incertitude concernant le futur individuel ou un projet collectif, ainsi qu'à appréhender les possibles pour opérer un choix judicieux dans les moments difficiles (mort, maladie, sorcellerie, infortune, rite de passage), mais elle peut aussi dévoiler ce qui s'est produit ou est en train de se produire de manière à ajuster la conduite en fonction de contextes favorables ou défavorables aux consultants » (*Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008, p126-127). Grégoire Schlemmer ne dit pas autre chose en expliquant que la divination est un « processus de rationalisation » où il s'agit de « définir un scénario explicatif possible », « manipule[r] l'aléatoire pour mieux le dépasser », « l'intégr[er] dans un ordre intelligible et rassurant » et « se prémunir contre un événement futur potentiel, voire [...] créer un autre futur » car le « destin peut toujours être plus ou moins "forcé" » (« Divination », *op. cit.*, p268-269).

<sup>1313</sup> Les « montreurs d'avenir » sont loin de ne s'intéresser qu'à l'avenir de leurs clients. Ils commencent souvent par analyser leur passé, notamment les médiums qui sont censés être en contact avec les défunts, du moins leurs âmes. Et c'est en grande partie parce qu'ils sont parvenus à bien décrire le passé de leurs clients qu'ils obtiennent de la crédibilité pour annoncer leur avenir. Certaines personnes qualifiées de « devins » se limitent à l'explication du passé et du présent, et ne sont donc pas concernés, mais la classification est difficile à établir.

<sup>1314</sup> MINOIS Georges, *Histoire de l'avenir, des Prophètes à la prospective*, Fayard, Paris, 1996

<sup>1315</sup> Francesco Moretti a distingué 44 genres de prédiction entre 1740 et 1900 (*Graphes, cartes et arbres, Les prairies ordinaires*, Paris, 2008 [2005], p51-53). Les prédictions ont un « contenu très variable, selon l'époque et le contexte social » qu'Arnaud Esquerre envisage « à partir de six couples d'opposés suivants, qui sont autant de pôles par rapport auxquels les énoncés peuvent se distribuer » : humain ou environnement, vie quotidienne ou vie collective, comique ou sérieux, ésotérique ou exotérique, singularisé ou généralisé, positif ou négatif (*Prédire. L'astrologie au XXIe siècle*, Fayard, Paris, 2013, p142-143).

<sup>1316</sup> Nous mettons entre guillemets le mot « avenir » pour faire référence à l'univers qui tourne autour de l'avenir : les acteurs, les médias...

<sup>1317</sup> « Une référence commune au calendrier permet d'articuler la rubrique de l'horoscope avec la périodicité d'une publication ou d'une émission, ce qui a beaucoup favorisé l'astrologie dans les médias, si nous comparons à d'autres procédures divinatoires en vogue dans les cabinets de consultation des voyantes. » (MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993, p70).

l'ouverture du marché du religieux et du marché radiophonique avec les « radios libres » fait que les « montreurs d'avenir » sont rentrés dans les mœurs radiophoniques, y compris des « radios jeunes ». L'arrivée d'internet et du numérique ont constitué de nouveaux espaces médiatiques pratiques pour la diffusion de leurs prophéties. Nous verrons donc l'apport de l'arrivée d'internet pour la « radiophonie d'avenir », puis la concurrence qu'elle provoque, et l'économie qu'elle génère.

### 2.2.1.1 La voyance pendant l'Antiquité et la Renaissance

L'astrologie se développe dans certaines civilisations antiques : Chaldée<sup>1318</sup>, Chine, Inde, l'ancien Mexique<sup>1319</sup>. La Pythie - prêtresse de l'oracle de Delphes<sup>1320</sup> - voit ses paroles en apparence incompréhensibles retranscrites et diffusées par les prêtres qui passent une grande partie de leur temps à les interpréter sous la présidence du dieu Apollon. Leurs prophéties sont issues de moments de transports frénétiques où la Pythie hurle et tombe en transe, dans un état de délire puissant, comme possédée par les divinités<sup>1321</sup> et sans doute par quelques substances.

Pendant le Moyen-âge, les pratiques divinatoire sont réprimées à partir du Concile de Tolède de l'an 447<sup>1322</sup>, pratiquées dans les cours royales, et étudiées par les érudits, même religieux.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, à la suite d'Hippocrate (vers - 460 - vers - 370), de Galien (vers 292 - 201), Ptolémée (vers 90 - vers 168) et de leurs confrères médiévaux<sup>1323</sup>, les médecins réfléchissent aux analogies entre un corps humain formé de quatre humeurs (le sang, la bile, la pituite et l'arabique ou mélancolie) et l'univers formé de quatre éléments (l'eau, la terre, le feu, l'air). « Paracelse (1493-1541) approfondit et théorise cette doctrine selon laquelle le monde des astres et le microcosme de l'homme sont en correspondance étroite. »<sup>1324</sup>

---

<sup>1318</sup> Le premier horoscope babylonien connu date de 410 avant J.-C.

<sup>1319</sup> MORIN Edgar, « De l'ancienne à la nouvelle Babylone », in Philippe Defrance, Claude Fischler, Lena Petrossian (sous la direction de), *La croyance astrologique moderne. Diagnostic sociologique*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1981, <http://cibois.pagesperso-orange.fr/E-Morin.htm>

<sup>1320</sup> « *Manteia*. Pratiques et imaginaire de la divination grecque », Actes du XIII<sup>e</sup> colloque international du CIERGA (Paris, octobre 2011), *Kernos*, Presses Universitaires de Liège, Liège, n° 26, 2013 ; BOUCHE-LECLERCQ Auguste, *L'Astrologie grecque*, Ernest Leroux, Paris, 1899.

<sup>1321</sup> Les Grecs sont tout autant les inventeurs - du moins les principaux contributeurs à la fondation - de la politique et de la démocratie que de la rationalité et de l'irrationalité. A travers l'étude des textes depuis l'épopée homérique jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle, Eric Robertson Dodds a inventorié la croyance aux *daimons*, la théurgie, l'astrologie, les cultes à mystères dans *Les Grecs et l'irrationnel* (Flammarion, Paris, 1965). Mais « *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* » demanderait Paul Veyne (Seuil, Paris, 1983). Sans doute autant que les modernes aux leurs, qui ne sont pas moins nombreux. Pour les philosophes, les mythes étaient une allégorie des vérités philosophiques, et pour les historiens, c'était une légère déformation des vérités historiques. Sur la question de l'opposition de la rationalité et de l'irrationalité, lire *La Pensée sauvage* de Claude Lévi-Strauss (Plon, Paris, 1962), *Divination et rationalité* dirigé par Jean-Pierre Vernant et d'autres (Seuil, Paris, 1974) et plus récemment *Le Rouet de Montaigne : une théorie du croire* Raymond Boudon (Hermann, Paris, 2014) et *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance* de Frédéric Lambert (Editions Non Standard, Paris, 2013).

<sup>1322</sup> La répression des « montreurs d'avenir » et les religions païennes débute bien avant : « Dans la tradition ancienne, le Christ est présentée comme un contre-pouvoir par rapport au pouvoir des astres » (HOUZIAUX Alain, « L'astrologie : savoir ou religion ? », in Alain Houziaux (sous la direction de), *Le renouveau religieux. De la quête de soi au fanatisme*, Éditions In Press, Paris, 2002, p142), appelés par l'apôtre Paul « éléments du monde » (Galates 4, 3-5) ou « dominations » (Romains 8, 38).

<sup>1323</sup> BOUDET Jean-Patrice, *Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. *Essai de synthèse*, deux tomes, mémoire d'habilitation, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2003 ; VAUCHEZ André, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Age*, Albin Michel, Paris, 1999 ; GRENET Micheline, *La Passion des astres aux XVII<sup>e</sup>, de l'astrologie à l'astronomie*, Hachette, Paris 1994.

<sup>1324</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006, p20-21.

Michel de Nostredame, dit Nostradamus (1503-1566)<sup>1325</sup>, affirme avoir appliqué toute une série de procédés divinatoires de l'oracle de Delphes : la « fureur poétique » ou le « subtil esprit du feu ». Et ce docteur en médecine - qui a été apothicaire mais expulsé de la faculté de médecine de Montpellier pour avoir exercé ce métier « manuel » interdit par les statuts de la faculté - a su profiter du phénomène de médiatisation que fut le développement de l'imprimerie : les rééditions seront nombreuses, et les publications exégétiques tout autant. La première édition des *Prophéties* est publiée le 4 mai 1555 par l'imprimeur lyonnais Macé (Matthieu) Bonhomme. 942 quatrains seront diffusés alors que la « milliade » (soit 10 centuries de 100 quatrains) était prévue. L'un des plus célèbres - centurie I, quatrain 35 - annoncerait la mort d'Henri II :

Le lyon ieune le vieux surmontera,  
En champ bellique par singulier duelle,  
Dans cage d'or les yeux luy creuera,  
Deux classes vne, puis mourir, mort cruelle.

Nostradamus est l'un des « montreurs d'avenir » les plus connus. Et cette reconnaissance provient en grande partie du fait qu'il a fréquenté les plus hautes personnalités politiques.

### 2.2.1.2 La voyance et les politiques

En 1564, à l'occasion du grand tour de France, Charles IX, Catherine de Médicis et Henri de Navarre (futur Henri IV) rendent visite à Nostradamus et le nomment médecin et conseiller du roi<sup>1326</sup>. Un acte surprenant compte tenu du fait que ce même roi inaugure une ère d'interdiction progressive du travail des « montreurs d'avenir », l'« avenir » étant devenu un enjeu politique<sup>1327</sup>. Ainsi, une ordonnance de 1560 défend

[d']imprimer ou exposer en vente aucuns almanachs et prognostications, que premierement ils n'ayent esté visitez par l'archevêque évêque, ou ceux qu'il commettra.

En 1628, sous Louis XIII, une déclaration interdit

les prédictions concernant les Etats et personnes, les affaires publiques et particulières, soit en termes exprès ou couverts et généraux, n'y autre quelconque.

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) prend la décision d'interdire l'enseignement de l'astrologie à l'université et à l'Académie des Sciences qu'il a fondée en 1666<sup>1328</sup>. Dans une ordonnance royale signée par Louis XIV, Colbert et Louvois (1641-1691) de juillet 1682, sont condamnés les « devins, magiciens et enchanteurs » qui exploitent la crédulité publique « sous prétexte d'horoscopes et de divination (*sic*) ». Ainsi, « toutes personnes se mêlant de deviner et se disant devins ou devineresses videront incessamment le royaume ». Paradoxalement, ce n'est pas une mauvaise nouvelle car il n'est plus question de mise à mort,

---

<sup>1325</sup> DREVILLON Hervé et LAGRANGE Pierre, *Nostradamus, l'éternel retour*, Gallimard, Paris, 2003.

<sup>1326</sup> LE PELLETIER, *Les Oracles de Michel de Nostredame, astrologue, médecin et conseiller ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX*, A. Aubry, Paris, 1867.

<sup>1327</sup> SOPRANI Anne, *Les Rois et Leurs Astrologues*, MA Editions, Paris, 1987.

<sup>1328</sup> MULLER Denis, *Fascinante astrologie*, Labor et Fides, Genève, 1990, p33.

sauf pour ceux qui auront « sous prétexte d'opérations de prétendue magie » commis les crimes d'impiété, de sacrilège et de fabrication de poisons<sup>1329</sup>.

En pratique, les condamnations - pour escroquerie, abus de faiblesse, fraude... - ont été et sont relativement rares même s'il faut attendre 1994 - c'est-à-dire la présidence de Mitterrand qui consultait l'astrologue Elizabeth Teissier - pour voir les articles du Code pénal condamnant spécifiquement les astrologues être supprimés.

Les « montreurs d'avenir » n'ont pas voulu seulement dépénaliser leurs pratiques. Ils ont cherché à légitimer celles-ci par la science, à l'image d'Elizabeth Teissier qui a obtenu un doctorat de sociologie.

### 2.2.1.3 La voyance et les scientifiques

Alors que débute la lutte contre les « montreurs d'avenir », les plus grands chercheurs, penseurs, scientifiques s'intéressent à la question de la prédiction. Ainsi le Danois, Tycho Brahe (1541-1601) et Galilée (1564-1642) souhaitent poser des bases scientifiques rigoureuses à l'astrologie et font des prévisions météorologiques aussi bien qu'astrologiques.

Johannes Kepler<sup>1330</sup> (1571-1630) a poursuivi une réflexion astrologique depuis son premier ouvrage – le *Mystère cosmographique* (1596) – jusqu'à *L'Harmonie du Monde* (1619) où il expose sa théorie définitive, l'a traitée longuement dans *De l'Etoile nouvelle* (1604) et y a consacré des ouvrages spécifiques : *Les Fondements plus assurés de l'astrologie* (1601), la *Réponse Röslin* (1609), *Le Tiers intervenant* (1610). Il pratique lui-même l'astrologie, en partie par obligation du fait de sa tâche de mathématicien impérial (de l'empereur Rodolphe II de Habsbourg, empereur du Saint Empire, roi de Bohême et roi de Hongrie) dont il a hérité à la mort de Tycho Brahe en 1601. En 1595, il parvient à prédire un soulèvement de la population, une invasion turque ainsi qu'un hiver rigoureux. Dans son *Prognosticum* pour l'année 1618, il amorce de grands bouleversements dans le monde au mois de mai. Or, le 23 mai a lieu la défenestration de Prague qui marque le commencement de la guerre de Trente Ans. Le deuxième horoscope écrit en 1624 pour le duc Albrecht von Wallenstein prévoit des troubles dans le pays qui doivent affecter le duc personnellement. Or, il est assassiné le 25 février. Néanmoins, il faisait la distinction entre l'astrologie « populaire » et l'astrologie « scientifique » car Kepler, qui a observé des coïncidences régulières entre les configurations célestes et la météo, entend s'appuyer sur la physique (plutôt que la métaphysique aristotélicienne), la géométrie (l'harmonie du monde - qui agit sur les hommes à l'image de l'harmonie musicale - résulte des rapports entre le cercle du Zodiaque et les polygones réguliers qui sont à la fois « congruents » et « connaissables »), l'optique (la seule cause physique possible d'une influence astrale se trouve dans la perception de l'action des rayons lumineux astraux), mais aussi les sciences humaines et

---

<sup>1329</sup> L'ordonnance royale est liée à « l'affaire des poisons ». « Le procès de la Brinvilliers en 1676, avait mis au jour le recours par certains aristocrates à des marchands de poison, à des diseuses de bonne aventure et autres astrologues de mauvaise aloi pour la confection de poison et la célébration de messes noires. » (EDELMAAN Nicole, *Histoire de la voyance, op. cit.*, p24) La Chambre ardente (tribunal extraordinaire créé pour juger les crimes concernant l'État) auditionna 442 accusés, ordonna 367 arrestations et prononça contre des comparses secondaires 36 condamnations à mort, 23 bannissements du royaume et cinq condamnations aux galères. François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre d'État et membre du Conseil d'en haut semble avoir utilisé « l'affaire des poisons » pour intriguer contre Colbert dont il obtiendra la place de surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures de France à sa mort en 1683.

<sup>1330</sup> HALLYN Fernand, « Rationalité de l'astrologie : l'exemple de Kepler », « L'Irrationnel au XVIIe siècle », *Littératures classiques*, n° 25, 1995 ; COLONNA Michele, « Astrologie et astronomie », *L'Histoire*, n° 27, décembre 2002 ; HALLYN Fernand, « Kepler, l'astrologie d'un astronome », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993.

sociales car les facteurs de sexe, de situation politique, d'éducation jouent dans les prédictions. Cette dernière est encadrée religieusement car les configurations célestes sont des signes envoyés par Dieu, responsables de l'organisation harmonieuse du monde, qu'il faut interpréter.

C'est cette astrologie qui va disparaître peu après du fait des conséquences de ses propres découvertes et de celles des scientifiques contemporains. Dans la communauté scientifique, l'astrologie passe d'un objet d'étude comme un autre à un objet d'étude illégitime. Petit à petit, « l'épistémè scientifique » remplace « l'épistémè religieuse »<sup>1331</sup>, mais souvenons-nous, avec Jean-Bruno Renard, que les « Lumières et Illuminisme coexist[...]ent au XVIIIe siècle, de même le positivisme et le spiritisme marqu[...]ent le XIXe »<sup>1332</sup>. En ce qui concerne les astrologues, les liens entre astrophysique et astrologie leur auront permis d'obtenir une légitimité qui sera toujours supérieure à celle des autres « montreurs d'avenir », et donc de s'institutionnaliser davantage : création d'associations, ouverture d'écoles de formation, présence dans les médias, écriture de manuels et de traités...

Avec l'arrivée de la presse, les « montreurs d'avenir » trouvent un support qui leur permet de se faire connaître quotidiennement ou hebdomadairement des lecteurs.

---

<sup>1331</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p136.

<sup>1332</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux, op. cit.*, p138. L'astronome Camille Flammarion, l'ingénieur Gabriel Delanne, le physiologiste Charles Richet, les médecins Gustave Geley et Cesare Lombroso, les physiciens William Crookes, Oliver Lodge, Édouard Branly et Pierre et Marie Curie, le neurologue Jean-Martin Charcot, les psychanalystes Sigmund Freud et Carl Gustav Jung, les écrivains Conan Doyle (aussi médecin), Victor Hugo, André Breton, Théophile Gautier, Charles Huysmans continuent de s'intéresser aux « montreurs d'avenir » et aux phénomènes surnaturels connexes. Honoré de Balzac fait part de ses réflexions sur la place des « montreurs d'avenir » dans la société dans *Le Cousin Pons* (1846) : « On ne se figure pas ce que sont les tireuses de cartes pour les classes inférieures parisiennes, ni l'influence immense qu'elles exercent sur les déterminations des personnes sans instruction ; car les cuisinières, les portières, les femmes entretenues, les ouvriers, tous ceux qui, dans Paris, vivent d'espérances, consultent les êtres privilégiés qui possèdent l'étrange et inexplicable pouvoir de lire dans l'avenir. La croyance aux sciences occultes est bien plus répandue que ne l'imaginent les savants, les avocats, les notaires, les médecins, les magistrats et les philosophes. Le peuple a des instincts indélébiles. Parmi ces instincts, celui qu'on nomme si sottement superstition, est aussi bien dans le sang du peuple que dans l'esprit des gens supérieurs. Plus d'un homme d'Etat consulte, à Paris, les tireuses de cartes. Pour les incrédules, l'astrologie judiciaire (alliance de mots excessivement bizarre), n'est que l'exploitation d'un sentiment inné, l'un des plus forts de notre nature, la Curiosité. Les incrédules nient donc complètement les rapports que la divination établit entre la destinée humaine et la configuration qu'on en obtient par les sept ou huit moyens principaux qui composent l'astrologie judiciaire. Mais il en est des sciences occultes comme de tant d'effets naturels repoussés par les esprits forts ou par les philosophes matérialistes, c'est-à-dire ceux qui s'en tiennent uniquement aux faits visibles, solides, aux résultats de la cornue ou des balances de la physique et de la chimie modernes ; ces sciences subsistent, elles continuent leur marche, sans progrès d'ailleurs, car depuis environ deux siècles, la culture en est abandonnée par les esprits d'élite. En ne regardant que le côté possible de la divination, croire que les événements antérieurs de la vie d'un homme, que les secrets connus de lui seul peuvent être immédiatement représentés par des cartes qu'il mêle, qu'il coupe, et que le diseur d'horoscope divise en paquets d'après des lois mystérieuses, c'est l'absurde c'est l'absurde ; mais c'est l'absurde qui condamnait la vapeur, qui condamne encore la navigation aérienne, qui condamnait les inventions de la poudre et de l'imprimerie, celle des lunettes, de la gravure, et la dernière grande découverte, la daguerréotypie. Si quelqu'un fût venu dire à Napoléon qu'un édifice et qu'un homme sont incessamment et à toute heure représentés par une image dans l'atmosphère, que tous les objets existants y ont un spectre saisissable, perceptible, il aurait logé cet homme à Charenton, comme Richelieu logea Salomon de Caus à Bicêtre, lorsque le martyr normand lui apporta l'immense conquête de la navigation à vapeur. Et c'est là cependant ce que Daguerre a prouvé par sa découverte. Et bien, si Dieu a imprimé, pour certains yeux clairvoyants, la destinée de chaque homme dans sa physionomie, en prenant ce mot comme l'expression totale du corps, pourquoi la main ne résumerait-elle pas la physionomie, puisque la main est l'action humaine tout entière et son seul moyen de manifestation ? De là la chiromancie. »

#### 2.2.1.4 La modernité et la presse

L'« avenir » prend une toute autre forme, quand les « montreurs d'avenir » font leur apparition dans les médias de masse :

- *Le Petit Journal supplément illustré* emploie le Fakir Fhakya Khan en 1925 pour faire des prévisions (Le 22 novembre 1925, il annonce en première page la destruction de la tour Eiffel et de Paris en 1926<sup>1333</sup>), puis en 1926 il répond aux questions des lecteurs.

- *Le Petit Parisien* décline aussi ses prédictions par l'intermédiaire des astrologues Mme de Thélème<sup>1334</sup> et Maurice Bourdet en 1929.

- Une rubrique astrologique est tenue par l'astrologue Louis Gastin, alias Thot Hermès, en 1932 dans *Le Journal de la femme*<sup>1335</sup> et dans *Gringoire* (« Les Mystères de la destinée ») sous le pseudonyme d'Arcturus.

- *Paris Soir* inaugure une rubrique titrée « La vie à Paris » avec un horoscope quotidien bientôt signé par C. Kerniez, par ailleurs auteur du *Yoga de l'Occident*<sup>1336</sup> et de *Bonheur Libre*<sup>1337</sup>.

A partir des années 1950, « la grande majorité de la presse féminine s'engage [...] dans ce type de publication »<sup>1338</sup> : *Elle*, *Intimité*, *France Dimanche*, *Jours de France*, *France Soir*... Selon l'historienne Nicole Edelman, « les horoscopes quotidiens des périodiques à grand tirage connaissent une immense expansion dans les médias de la deuxième moitié du XXe siècle. En début d'année, les prédictions des astrologues annoncent des événements nationaux et mondiaux marquants à venir. *L'Aurore* du samedi 22 et dimanche 23 décembre 1957 propose deux pleines pages de prédictions fracassantes »<sup>1339</sup>.

Avec l'arrivée de la radio, les « montreurs d'avenir » peuvent se faire entendre plus personnellement et avoir une interaction avec les auditeurs.

#### 2.2.1.5 Les premières radios diffusant de la voyance

Compte-tenu du succès du papier d'« avenir », la radio ne pouvait pas rester indifférente très longtemps. Radio-Paris « propose dans une émission sur la vie quotidienne un horoscope du jour et un bavardage autour d'un prénom, ce jour-là : Aline. Après la guerre, l'astrologie devient sujet de débat radiophonique : le 24 décembre 1953, dans "Faut-il croire aux prédictions ?", Paris Inter organise une longue discussion autour de l'astrologie et Léon Zitronne interroge des astronomes et des astrologues dans une émission intitulée "L'astrologie". »<sup>1340</sup>

---

<sup>1333</sup> Vente aux enchères du 26 juin 2006 à la Tour Eiffel : [http://www.tour-eiffel.fr/images/actualites/PDF/catalogue\\_encheres.pdf](http://www.tour-eiffel.fr/images/actualites/PDF/catalogue_encheres.pdf)

<sup>1334</sup> Dans une mise en scène dialogique et humoristique (le journaliste se permettant d'exprimer ses doutes), le journaliste Henry Jagot interviewe Mme de Thélème qui prédit de « graves tremblements de terre » en Grèce et en Amérique centrale, qu'elle ne croit pas à la « déchéance absolue de l'empire d'Allemagne », qu'il faudra « beaucoup d'énergie à M. Wilson pour vaincre les désordres qui seront sans doute provoqués aux Etats-Unis », que « de fortes poussées démocratiques se produiront en Angleterre ainsi qu'en Italie... D'ailleurs, un vent d'indépendance souffle sur tous les peuples, et des démocraties nouvelles chercheront à se créer un peu partout » tandis qu'un « haut personnage français » et deux hommes politiques « très connus » verront leur santé « altérée » (JAGOT Henry, « Les secret de 1918 », *Le Petit Parisien*, 02/01/18, <http://nova.polymtl.ca/~simark/journaux/lepetitparisien/1918/002-1356038390.pdf>)

<sup>1335</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance*, op. cit., p162.

<sup>1336</sup> KERNIEZ C., *Le Yoga de l'Occident*, Editions Adyar, Paris, 1938.

<sup>1337</sup> KERNIEZ C., *Le Bonheur Libre*, Tallandier, Paris, 1947.

<sup>1338</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance*, op. cit., p193.

<sup>1339</sup> *Ibid.*, p194.

<sup>1340</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance*, op. cit., p196.

A la fin des années 1960, RTL et Europe n° 1 disposent de leurs horoscopes quotidiens. Et en septembre 1970, la première grande émission quotidienne d'astrologie est lancée par Lucien Morisse<sup>1341</sup>. Ce dernier, intéressé par l'occultisme et la voyance, ayant repéré des émissions canadiennes où intervenait un prêtre sur une station et un astrologue sur la station concurrente, propose à Maurice Siègel, directeur général d'Europe 1 en 1970, une émission similaire animée par Germaine Soleil (1913-1996), dite Madame Soleil, qu'il consultait<sup>1342</sup>.

La première a lieu le 14 septembre 1970 de 14h10 à 15h00 à une heure de faible écoute. Ce succès qui fait monter la courbe d'audience<sup>1343</sup>, lui permet d'accéder à d'autres médias<sup>1344</sup> et de rester 23 ans à l'antenne (jusqu'en septembre 1993) même si la durée et l'heure de l'émission changeront<sup>1345</sup>. Elle reçoit 50 000 lettres en quelques mois et répond à certaines d'entre elles en direct. Le standard, qui reçoit 17 000 appels à l'heure du déjeuner, est bloqué dès 10h00 du matin, ce qui oblige la station à mettre en place un système de pré-filtrage numérique<sup>1346</sup>. Pour pouvoir faire face à cet engouement, Madame Soleil se fait aider par deux puis trois assistants-préparateurs de son entourage (un cousin, une sœur de belle-sœur et son fiancé) et une vingtaine de jeunes standardistes qui demandent, entre 11h00 et 12h00, aux appelants leur date, heure et lieu de naissance, leur question et leur situation professionnelle, familiale et sentimentale. A 13h00, Madame Soleil sélectionne une quinzaine d'appels qu'elle considère comme originaux, « radiogéniques » et dignes d'intérêt dont les thèmes astraux ont été étudiés par ses assistants avant d'être appelés par le standard pour passer à l'antenne entre 14h10 et 15h00 entre les publicités et la musique<sup>1347</sup>.

---

<sup>1341</sup> Lucien Morisse (1929-1970) a été directeur d'Europe n° 1, directeur général de « Disc'AZ », animateur de l'émission « Le Discobole », est à l'origine de l'émission *Pour ceux qui aiment le jazz* de Daniel Filipacchi et Franck Ténor, de *Musicorama*, de « Salut les Copains », la « Play List ». Il n'a pas la possibilité d'écouter Madame Soleil à la radio car il se suicide trois jours avant la première émission.

<sup>1342</sup> Dans son autobiographie de 1971 - *Ma vie et mes secrets* (Fayard) - Madame Soleil se vante d'avoir été consultée par Gérard Philippe et des chefs d'Etat. Le chauffeur de François Mitterrand - Pierre Tourlier - se souvient avoir fréquenté « à deux ou trois reprises un immeuble de la rue La Boétie où résidait une certaine Madame Soleil » (*Conduite à gauche. Mémoires du chauffeur de François Mitterrand*, Denoël/J'ai lu, 2000, p104). Il se demande « si madame Soleil avait prédit à François Mitterrand ce qui lui arriverait le 10 mai 1981 » (*Ibid.*, p114-115).

<sup>1343</sup> Pour Maurice Siègel, il s'agissait de contrer le succès de Méné Grégoire. Au premier trimestre 1971, d'après le cumul des vagues de sondages CESP du 10 janvier au 20 février et du 1<sup>er</sup> au 31 mars, Madame Soleil obtient 2,8% d'audience (soit 35% de part d'audience contre 29 pour RTL et 25 pour Inter) entre 14h00 et 14h15, 2,7% (soit 36% de part d'audience contre 29% pour RTL et 23% pour Inter) entre 14h15 et 14h30, 2,7% d'audience (soit 36% de part d'audience contre 29% pour RTL et 22% pour Inter) entre 14h30 et 14h45, et 2,6% d'audience (soit 34% de part d'audience contre 30% pour RTL et 24% pour Inter) entre 14h45 et 15h00, ce qui fait une moyenne de 969 300 auditeurs. Fait notable, la proportion de la part d'audience moyenne est de 34% pour les hommes et 35% chez les femmes ce qui remet largement en question le préjugé selon lequel les femmes seraient très intéressées par l'« avenir » et les hommes très désintéressés (ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001, p115).

<sup>1344</sup> Madame Soleil est invitée par Pierre Dumayet en décembre 1971 dans l'émission de télévision « Panorama » pour faire le portrait astral d'Edgar Faure. Elle réalise l'horoscope hebdomadaire de *France-Dimanche* à partir de 1971 et devient également l'astrologue attitrée du « Club Dorothée » - émission pour la jeunesse - sur TF1 entre 1988 et 1994.

<sup>1345</sup> Madame Soleil présente l'horoscope du jour à 7h57, répond aux auditeurs de 14h00 à 15h00 chaque jour, sauf le dimanche où les demandes se font de 10h00 à 11h30 lorsque sont traités les « lettres dramatiques et les cas spéciaux ». Elle disparaît de l'antenne un an et demi à partir d'août 1971 (sauf la nuit), ainsi que le deuxième semestre de 1972. A partir du 10 janvier 1973, elle donne des conseils de 13h30 à 15h00 le samedi, et présente l'horoscope du lundi au vendredi du jour à 6h45 et 8h45. Comme pour beaucoup de « montreurs d'avenir » qui réaliseront des horoscopes quotidiens par la suite, il s'agit d'une diffusion en différé à partir d'un enregistrement en une seule fois, monté et débité par tranches quotidiennes de trois minutes. A partir de 1976, elle ne fait plus que cet horoscope à 6h45 puis 6h50 (ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 », *op. cit.*, p117).

<sup>1346</sup> Seuls les numéros de téléphone se terminant par certains chiffres parviennent au standard.

<sup>1347</sup> ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 », *op. cit.*, p102.

Madame Soleil n'aurait certainement pas pu apparaître à la radio d'Etat malgré son grand succès.

### 2.2.1.6 Les réticences des radios d'Etat

Jacques Maître affirme que les « supports directement contrôlés par les instances officielles de régulation orthodoxe » forment une « zone qui [...] reste pratiquement inaccessible »<sup>1348</sup> aux prédictions des « montreurs d'avenir ». Nicole Edelman le confirme : « seule la radio publique ne participe pas à la diffusion d'horoscopes. En fin (ou début) d'année, des interviews y sont en revanche réalisées : ainsi, le 30 décembre 1977, l'astrologue Elizabeth Teissier et la voyante Rama sont toutes deux invitées au « téléphone sonne » sur France Inter à 19 heures.

Parfois, un événement exceptionnel suscite les prédictions de voyants ou de voyantes, une naissance princière par exemple, mais rien qui soit quotidien comme sur Europe n° 1 »<sup>1349</sup>. Il faut dire que la radio publique est une radio d'Etat, donc diffuser l'horoscope sur les ondes d'Etat revient en quelque sorte à reconnaître la validité scientifique des « montreurs d'avenir » ce que l'Etat peut difficilement se permettre de faire.

La télévision d'Etat semble moins regardante que la radio d'Etat pour ce qui est de donner de la place aux « montreurs d'avenir ».

### 2.2.1.7 L'ouverture à la voyance de la télévision d'Etat

Le « paranormal » apparaît au début des années 1970 sous la forme de fictions ou de personnages spectaculaires comme des prestidigitateurs. « Une émission présenta ainsi Uri Geller, l'homme qui tordait des petites cuillères en direct et prétendait réparer les montres détraquées (y compris celles des téléspectateurs !) »<sup>1350</sup>. Le prestidigitateur Gérard Majax anime « La caverne d'Abracadabra » de juillet 1977 à 1981 tous les mercredis sur A 2.

Après avoir été comédienne et avant la soutenance de sa thèse de sociologie<sup>1351</sup>, Elizabeth Teissier - qui est la plus connue des « montreurs d'avenir » - a travaillé pour :

- les quotidiennes « Astralement Vôtre » ou « Interlude Astral » (1975-1976),
- les hebdomadaires « Au Bonheur des Astres » (1978-1979), « La Légende des Cielles » (1979-1980) d'Antenne 2.
- Elle est aussi connue à l'étranger pour avoir travaillé à « Astro Show » sur ARD, ORF et SF en Allemagne, Autriche et Suisse (1980-1983).
- Elle n'est pas non plus absente du papier d'« avenir » : elle a géré la rubrique astrologique du magazine hebdomadaire *Télé 7 jours* (1977-2003), puis de *TV Mag*.

---

<sup>1348</sup> MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993, p72.

<sup>1349</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance*, op. cit., p199.

<sup>1350</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006, p203.

<sup>1351</sup> Pour légitimer leur travail, les « montreurs d'avenir » n'hésitent pas à faire part de leurs diplômes et de leurs expériences professionnelles. Or, il se trouve qu'Elizabeth Teissier est l'auteure d'une thèse de sociologie - *Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination-rejet dans les sociétés postmodernes* - dirigée par Michel Maffesoli et soutenue le 7 avril 2001 à l'Université Paris 5 Descartes sous la présidence de Serge Moscovici. Cette thèse, son auteure et le jury ont fait l'objet de deux colloques et ont été très critiqués par les plus grands astrophysiciens, prix Nobel, philosophes, sociologues pour le manque de scientificité, de méthodologie et de neutralité.

Et ce sont les protestations de la presse (*L'Humanité*), l'Union rationaliste, l'AESF et de politiques qui avaient obligé la chaîne à supprimer « Astralement Vôtre » au bout de quelques mois alors qu'un tel programme était diffusé pour la première fois en Europe à 20h30 puis déplacé à 23h00<sup>1352</sup>.

Des horoscopes sont alors fréquemment présentés dans les magazines d'après-midi. En 1984, la chanteuse Françoise Hardy apparaît en tant qu'astrologue. Entre 1985 et 1986, l'émission « C'est encore mieux l'après-midi » possède une rubrique régulière. « Antenne 2 invite le 1<sup>er</sup> janvier 1988 une voyante qui annonce avec un grand aplomb que la droite aura 55% des voix aux élections législatives, que Mitterrand ne sera pas réélu président de la République et qu'elle voit très fortement Méhaignerie premier ministre<sup>1353</sup> ! »<sup>1354</sup>

Ces rubriques de quelques minutes deviennent quotidiennes dans les émissions du matin « Matin bonheur » sur la 2 et « Surtout le matin » sur la 1. Le voyant et astrologue Nathaniel intervient quotidiennement dans « 40 degrés à l'ombre de la 3 » l'été 1988 dans la rubrique « Astro-Vacances ». La même année « Dorothee vacances » invite régulièrement Madame Soleil. De 1988 à 1992, « Matin bonheur », « Dorothee vacances », « Zapper n'est pas jouer »... conservent leur « point astrologique ». De nombreuses émissions débattent de paranormal à l'image de « Duel sur la 5 » qui propose 7 émissions en 1988 et 3 en 1990. Par la suite, le nombre d'émissions décroît sur les 3 chaînes même si les journaux et magazines d'information comme « Le droit de savoir » (28 avril 1999 sur TF1) ou « Zone interdite » (8 octobre 1995 sur M6) y consacrent des reportages. Les séries abordant le paranormal sont extrêmement nombreuses à la télévision de même que les films, nous en reparlerons plus loin.

La multiplication des apparitions médiatiques des « montreurs d'avenir » est en grande partie dépendante de l'évolution sociétale.

### 2.2.1.8 Le contexte d'ouverture à l'« avenir »

Après la Seconde Guerre mondiale, l'avenir collectif est une réelle priorité car il faut tout reconstruire. Le collectif est prioritaire sur l'individuel de même que l'économique est prioritaire sur la santé. Mais les choses vont changer dans les années 60-70 où les valeurs vont être renversées<sup>1355</sup> et où une « nébuleuse d'hétérodoxies » va proliférer « contre ce qui est "officiel" »<sup>1356</sup> et participer à la « démocratisation » du religieux<sup>1357</sup>.

Les radios vont refléter cette évolution et aborder les « nouvelles formes de vie sociale »<sup>1358</sup> contre-culturelles dont sont porteurs les « montreurs d'avenir ». Selon Nicole Edelman, cette apparition radiophonique doit être mise en « corrélation avec la nouvelle attention portée au corps et aux médecines naturelles, à la vogue du yoga et du bouddhisme, à la psychologisation de la vie quotidienne »<sup>1359</sup>. Arnaud Esquerre observe que c'est dans ces

---

<sup>1352</sup> <https://www.facebook.com/teissierelizabeth?v=info>

<sup>1353</sup> « Astro-Vacances », 07/07/88, FR3.

<sup>1354</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006, p204.

<sup>1355</sup> MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008.

<sup>1356</sup> MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993, p72.

<sup>1357</sup> POULAIN Sebastien, « Sens dessus dessous : "démocratisation" du religieux à Radio Ici et Maintenant », in Hédia Abdelkefi (sous la direction de), *La crise du sens*, Publications de l'ERCILIS, Sfax (en cours de publication).

<sup>1358</sup> GOBILLE Boris, « Mai-juin 1968 en France », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009, p552.

<sup>1359</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance, op. cit.*, p201.

années-là qu'augmente le nombre de publications et rééditions de traités et manuels d'astrologie<sup>1360</sup> avec un point culminant dans les années 1990 où le mouvement *New Age* est aussi à son apogée. Ces différents sujets seront traités par la plupart des radios qui sont de toute façon peu nombreuses à l'époque. C'est ainsi qu'arrivent, à la même époque, sur les antennes radio Menie Grégoire<sup>1361</sup> sur RTL de 1967 à 1981 de 15h00 à 15h30, Madame Soleil et Françoise Dolto d'abord sous le pseudonyme de « Docteur X » sur Europe n° 1 de 1967 à 1969, puis au micro de Jacques Pradel dans « Lorsque l'enfant paraît » sur France Inter d'octobre 1976 à octobre 1978 durant dix minutes tous les jours de la semaine à 15h15. C'est la « radio de l'intimité »<sup>1362</sup> ou du « divan »<sup>1363</sup>.

Les médias s'intéressent aussi au « paranormal », aux « parasciences »... Ainsi, Jacques Pradel a aussi animé « Vous avez dit étrange », « Tout finit par être vrai » et « Ici l'ombre » (avec Henri Gougoux) sur Inter. Dans cette dernière émission, il a été demandé au médium Jean-Marie Le Gall de deviner l'origine d'une brique rouge<sup>1364</sup>. Citons encore le journaliste William Heinzer qui a, quant à lui, animé « Faut-il y croire ? » sur Radio Monte Carlo.

Avec l'arrivée des « radios libres » et donc des « radios jeunes », les jeunes vont aussi avoir leurs propres « montreurs d'avenir ».

### 2.2.1.9 La voyance pour les jeunes

L'arrivée de « radios libres » - qui sont elles aussi porteuses des nouveaux idéaux, des contre-cultures, de l'esprit de Mai 68 - n'arrête pas le phénomène mais au contraire l'amplifie et participe de sa « normalisation ». L'abaissement du coût économique et technique d'entrée sur le marché radiophonique donne la possibilité à de nouvelles radios de faire de la place aux « montreurs d'avenir », voire de se spécialiser sur ce type de sujet.

Les « radios libres » ouvrent, par exemple, les portes aux radios générationnelles pour les jeunes (Fun Radio, NRJ, Skyrock, Ado FM, Nova...) et les plus âgés (Chérie FM, Nostalgie, RFM...). Or, les « montreurs d'avenir » vont s'adresser aussi bien aux aînés qu'aux jeunes qui ont tout autant de raisons de s'intéresser à leur avenir. S'ils n'ont pas toujours les moyens économiques de financer des consultations, ils disposent facilement de moyens de communication pour appeler à la radio.

Skyrock, qui touche le public le plus jeune, fait intervenir de nombreux auditeurs sur des « libres antennes » pour discuter des problèmes des jeunes<sup>1365</sup>, de leur sexualité... Pour ce qui concerne leur avenir, c'est le voyant Claude Deplace (<http://www.claude-deplace.com/>) qui vient tous les dimanches soir de 18h00 à 20h00 dans l'émission « Voyance en Direct » répondre aux questions des auditeurs qui doivent, pour cela, donner leur prénom, leur date de naissance et une série de 4 chiffres entre 1 et 22<sup>1366</sup>.

---

<sup>1360</sup> ESQUERRE Arnaud, *Prédire, op. cit.*, p19-24.

<sup>1361</sup> CARDON Dominique, « "Chère Menie..." ». Emotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux/CNET*, n° 70, 1995 et ROBERT Guy, « Le divan radiophonique de Menie Grégoire », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 55, oct.-déc. 1997.

<sup>1362</sup> MEHL Dominique, *La Télévision de l'intimité*, Seuil, Paris, 1996.

<sup>1363</sup> DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006.

<sup>1364</sup> LE GALL Jean-Marie, *Contacts avec l'au-delà : Un médium témoigne*, Fernand Lanore, Paris, 2006.

<sup>1365</sup> GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

<sup>1366</sup> Sur le forum Doctissimo, « shaolinmoussaka » se souvient de « l'époque des formules magiques où il faisait des sortes d'incantations » (shaolinmoussaka, « Claude voyant radio skyrock », *Doctissimo*, 03/04/2011,

Compte-tenu de ce succès des « montreurs d'avenir », les radios publiques ont dû finalement s'y intéresser et même en rémunérer certains.

### 2.2.1.10 Les radios publiques se mettent à la voyance

Comme il a été dit plus haut, les « montreurs d'avenir » n'ont pas été absents des radios publiques. Même la très sérieuse France Culture s'y intéresse. De nombreuses émissions y ont lieu à ce sujet, mais il s'agit à chaque fois d'aborder la question avec une approche journalistique et scientifique à l'image de l'émission « Tout un monde » présentée par Marie-Hélène Fraïssé, diffusée le 2 janvier 2011 de 15 à 16h<sup>1367</sup>, qui a traité du sujet « Devins, mages, voyants : un futur déjà inscrit ? ». Y interviennent Roberte Hamayon<sup>1368</sup> (anthropologue directeur d'études émérite à l'EPHE) et Liliane Kuczynski<sup>1369</sup> (chargée de recherche au CNRS) tandis qu'un reportage est diffusé sur le Salon « Voyance et Bien-Etre » d'Aix-les-Bains ainsi qu'un entretien avec Elizabeth Teissier où elle raconte sa relation avec les dirigeants politiques qui l'ont consultée : François Mitterrand<sup>1370</sup>, le roi d'Espagne Juan Carlos et bien d'autres dont elle ne donne pas les noms.

Mais le service public fournit bien un espace de publicité aux « montreurs d'avenir ». En effet, Martin, astrologue, signe des chroniques - intitulées « La niaque, la combativité sont la règle aujourd'hui », « La camaraderie, l'amitié sont la motivation du jour », « Les sentiments mènent la danse aujourd'hui »... - d'une minute à 5h27 sur France Bleu de façon quotidienne<sup>1371</sup>.

Ainsi, les « montreurs d'avenir » sont entrés dans les mœurs radiophoniques de façon quotidienne et/ou annuelle.

---

[http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/claude-voyant-skyrock-sujet\\_148704\\_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/claude-voyant-skyrock-sujet_148704_1.htm)

<sup>1367</sup> Marie-Hélène Fraïssé, « Devins, mages, voyants : un futur déjà inscrit ? », « Tout un monde », France Culture, 02/01/11, <http://www.franceculture.com/emission-tout-un-monde-devins-mages-voyants-un-futur-deja-inscrit-2011-01-02.html>

<sup>1368</sup> HAMAYON Roberte, *Jouer. Une enquête anthropologique*, La Découverte, Paris, 2012.

<sup>1369</sup> KUCZYNSKI Liliane, *Les marabouts africains à Paris*, CNRS Éditions, Paris, 2002.

<sup>1370</sup> Entre 1989 et 1995 Elizabeth Teissier a enregistré plusieurs cassettes audio lors des consultations avec François Mitterrand. Des extraits de ces cassettes ont été diffusés sur France Info en mai 1997, lors de la publication de son ouvrage *Sous le Signe de Mitterrand, sept ans d'entretiens* (Éditions N°1, Paris, 1997). Quant à l'astrologue Meredith Duquesne, elle était dans l'équipe d'Hillary Clinton en 2008 (Florian Delorme, « L'esprit magique à l'épreuve de la modernité (2/4) - Politique et sorcellerie : les métamorphoses du pouvoir », Cultures monde, France Culture, 11/09/2012, <http://www.franceculture.fr/emission-culturesmonde-l-esprit-magique-a-l-epreuve-de-la-modernite-24-politique-et-sorcellerie-les->) ce qui lui a permis d'assister à l'intronisation de Barack Obama (« Meredith Duquesne chez Obama », *TVMag.com*, 14/01/09, <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/divertissement/42290/meredith-duquesne-chez-obama.html>). Elle a aussi conseillé Ségolène Royal - lorsque cette dernière est venue à New York défendre la lutte contre le réchauffement climatique à l'occasion d'une conférence de l'ONU - et a été invitée à une réception organisée par Nicolas et Carla Sarkozy. (« Ségolène Royal et l'astrologue », *Le Parisien*, 25/09/09 <http://www.leparisien.fr/abo-politique/segolene-royal-et-l-astrologue-25-09-2009-651018.php>). Inutile de dire que les chefs d'entreprise, les ressources humaines et les chasseurs de têtes peuvent aussi user des talents des « montreurs d'avenir » comme a pu le dire Chantal Baudron dans une interview pour *Doctrix* ([http://youtu.be/o9iM7\\_h7Pn4](http://youtu.be/o9iM7_h7Pn4) dans POULAIN Sebastien, « Qui veut la peau des docteurs ? Voyage au bout de la jungle des chasseurs de têtes ! », *Doctrix*, 30/04/13, <http://blog.educpros.fr/doctrix/2013/04/30/qui-veut-la-peau-des-docteurs-voyage-au-bout-de-la-jungle-des-chasseurs-de-tetes/>) ou Jean Paulhac « Les tests d'embauche : entre les pratiques de la science et celles de la magie », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993.

<sup>1371</sup> « L'horoscope de Martin 2013-2014 », <http://www.francebleu.fr/emissions/l-horoscope-de-martin-1>

### 2.2.1.11 Les marronniers de la voyance

Si France Bleu n'est pas France Info ou France Inter ou France Musique, cette radio locale participe du processus de légitimation, de normalisation et de routinisation des « montreurs d'avenir ». Et à propos de routinisation, les « montreurs d'avenir » augmentent encore leur présence radiophonique à certaines périodes de l'année : la fin et le début<sup>1372</sup> ou avant l'été qui est plus propice aux rencontres mais aussi à la réflexion. Ainsi :

- Le 31 décembre 2012, Martin est en direct sur France Bleu Périgord entre 9h et 10h puis sur France Bleu Lorraine de 10h à 10h30. Les auditeurs pouvaient poser leurs questions par téléphone ou e-mail en donnant l'année, l'heure et le lieu de leur naissance.

- Le même jour, Alain Decours est sur la station normande Résonance (radio de catégorie B<sup>1373</sup> avec 33 000 auditeurs quotidiens<sup>1374</sup>) entre 10 et 12h.

- Et le nouvel an à peine fêté, Christine Haas de RTL est en direct le mardi 1<sup>er</sup> janvier de 9h30 à 12h30 et de 20h à 23h pour débriefer 2012 et prévoir 2013<sup>1375</sup>.

---

<sup>1372</sup> BRULHATOUR Frédéric, « 2013 : astrologie et voyance », *Lalettre.pro*, 30/12/12, [http://www.lalettre.pro/2013-astrologie-et-voyance\\_a1210.html](http://www.lalettre.pro/2013-astrologie-et-voyance_a1210.html)

<sup>1373</sup> <http://100ansderadio.free.fr/76/Resonance/Resonance.html>

<sup>1374</sup> LEROI Thibault, « Résonance - 1<sup>ère</sup> radio indépendante de Haute-Normandie », *RadioActu.com*, 04/09/2005 [http://www.radioactu.com/actualites-radio/48106/resonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie/#.Um\\_HVPnZXJY](http://www.radioactu.com/actualites-radio/48106/resonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie/#.Um_HVPnZXJY)

<sup>1375</sup> Dans *Le Parisien* du 5/01/2014 (« Leur année 2014 vue par une astrologue. Pour notre journal Christine Haas, chroniqueuse sur RTL, a passé au crible les thèmes de politiques, sportifs, vedettes... »), Christine Haas, présentée comme « chroniqueuse » et auteur de *Votre Horoscope 2014* (9,95€) et de 12 ouvrages par signes astrologiques (5,50€ l'unité) publiés chez Hors Collection, a établi avec la prudence habituelle des « montreurs d'avenir » (« peut-être », « sans doute », « semble », usage du conditionnel présent, mélange de difficultés probables et de solutions possibles) le thème astrologique de 10 personnalités alors même que l'astrologue habituelle du *Parisien*, Alexandra Marty (qui serait en fait l'entreprise Télé Programmes : COFFIN Alice, « Qui écrit vraiment les horoscopes (et pourquoi c'est n'importe quoi) », *20minutes.fr*, 25/11/13, <http://www.20minutes.fr/medias/1253077-20131121-ecrit-vraiment-horoscopes-et-pourquoi-cest-nimporte-quoi>), présente le même jour son horoscope quotidien en dernière page (la page 36). Christine Haas, dont les propos ont été recueillis par Hélène Haus (qui a rédigé un court éditorial comme c'est toujours le cas à propos du « fait du jours » placé dans les premières pages du journal), annonce que les Français ne vont pas gagner la coupe du monde à travers le thème de deux personnes : d'une part Didier Deschamps (balance) pourtant « excellent stratège » et « manager dans l'âme », mais dont les astres seront « nettement moins » favorables en juillet (période où auront lieu les phases finales) qu'en juin et d'autre part Franck Ribéry (bélier), un « grand sportif promis à de hauts faits, très confiant en lui-même et en ses capacités (harmonie Soleil/Jupiter) » mais dont la « rigueur » morale qui sera attendue et obtenue de lui sera insuffisante pour modifier le destin de son équipe. En musique, le chanteur Stromae (poissons) « n'a certainement pas fini de nous étonner » grâce à ses « mille facettes » tandis que la tournée de Carla Bruni-Sarkozy (capricorne) « semble bien marcher » car « Jupiter (notoriété, chance) passe et repasse sur son ascendant, ce qui la met sous les feux des projecteurs » et « même si *quelqu'un* participe pas mal à ce succès ». Ce *quelqu'un* est peut-être Nicolas Sarkozy (Verseau) qui va devoir encore « ronger son frein » en « 2014 et même une partie de 2015 » ce qui va lui laisser le temps de se poser des questions, dont celle de « créer quelque chose, un parti peut-être ». A propos de parti, le Front National « pourrait faire un tabac aux municipales et aux européennes » même si Marine Le Pen (Lion) risque d'être « déçue lors d'un prochain scrutin » et « même si, comme d'habitude, elle transforme un semi-échec en succès ». Le thème de Marine Le Pen est particulièrement intéressant à reproduire en entier pour voir l'analyse psychologique développée par les « montreurs d'avenir », notamment en ce qui concerne un profil politique dont les idées ne semblent pas être partagées mais qui représentent une partie importante de la population ainsi que des lecteurs du *Parisien* et des auditeurs de RTL : « Marine Le Pen est dotée à forte connotation masculine. Elle est en quelque sorte le fils que Jean-Marie Le Pen n'a pas eu ! Elle a toujours dépensé beaucoup d'énergie pour attirer le regard du père. Maintenant qu'elle lui a succédé (ça a dû être un moment de triomphe), elle se doit d'être à son tour une figure paternelle. Et c'est là sa faiblesse : elle peut être atteinte par un regard méprisant, le rejet et l'abandon. Les dissonances qui affectent le Lion ont l'air d'être dépassées pour la plupart : Marine Le Pen pourrait faire un tabac aux municipales et aux européennes. Toutefois, il reste une vilaine dissonance avec Vénus, qui gère la Balance (son ascendant). Aussi risque-t-elle d'être [...] déçue lors d'un prochain scrutin, même si, comme d'habitude, elle transforme un semi-échec en succès. » Nathalie Kosciusko-Morizet (taureau)

Ainsi, nous avons pu voir que les « montreurs d'avenir » s'adaptent à toutes les formes de média et technologie au fur et à mesure de leur apparition (imprimerie, presse, radio, télévision), et qu'ils peuvent prendre place dans des médias audiovisuels :

- de différents formats (généralistes comme Europe 1, musicaux comme Skyrock ou Chérie FM),
- visant des publics de différents âges (pour jeunes comme Skyrock et moins jeunes comme RTL),
- visant des publics féminins (Chérie FM) ou masculins (Skyrock) ou indifférenciés (Europe 1<sup>1376</sup>),
- visant des audiences importantes (Europe 1) ou peu (RIM),
- de différents modèles économiques (publics comme Antenne 2 ou France Bleu, associatifs comme RIM, commerciaux comme Europe 1),
- ayant une diffusion géographique nationale (Europe 1, Chérie FM, Skyrock) ou locale (RIM)...

Mais on ne peut pas en conclure que cette apparition se fait dans n'importe quel média audiovisuel, n'importe comment, à n'importe quel moment, par n'importe qui :

- En ce qui concerne le type de média, les médias publics et spécialisés sur certaines thématiques (musique classique, culture, religion) semblent davantage réfractaires aux « montreurs d'avenir ». Il faut dire qu'il y a des résistances externes à la venue de « montreurs d'avenir » sur le « service public ». Il serait intéressant de savoir s'il existe aussi des résistances internes - quel que soit le type de radio - et quelles formes prennent-elles. Les programmes d'une radio perdent-ils en crédibilité du fait de la présence de programmes astrologiques sur la même antenne ?

- En ce qui concerne leur mode d'apparition, il est très différent selon qu'il s'agit de chroniques astrologiques quotidiennes, de consultations, d'un reportage, d'un débat car les « montreurs d'avenir » peuvent être plus ou moins libres de s'exprimer, plus ou moins remis en question dans leur travail et dans leurs prédictions par les animateurs et journalistes de la radio ou scientifiques et militants extérieurs à la radio.

- Pour ce qui concerne le moment, les « montreurs d'avenir » sont davantage présents à certaines périodes de l'année - début d'année, avant et après l'été - où sont prises des décisions, des « résolutions » et où l'on réfléchit à court ou long terme. Les « montreurs d'avenir » sont aussi plus présents les jours travaillés et à certaines heures de la journée : très tôt le matin pour les chroniques astrologiques quotidiennes et en après-midi et soirée pour les consultations.

- Pour ce qui concerne le profil des « montreurs d'avenir », nous avons pu voir qu'ils étaient très majoritairement des spécialistes d'astrologie. Or, c'est l'une des manières parmi bien d'autres de

---

risque elle aussi d'être déçue car « le ciel n'est pas vraiment avec elle... Saturne s'oppose à son soleil et donc à ses ambitions. Elle va avoir beaucoup de mal à s'imposer en politique ». Logiquement son malheur astrologique fait le bonheur de sa principale concurrente, Anne Hidalgo (gémeaux) dont « le ciel semble pencher en sa faveur au moment des municipales où l'association de Jupiter et Saturne pourrait lui permettre d'atteindre le but qu'elle s'est fixé de longue date et pour lequel elle a sans doute fait pas mal de sacrifices. » Valérie Trierweiler (verseau) semble aussi devoir faire des sacrifices car « elle ne sera pas totalement libre d'être elle-même » du fait d'une « dissonance de Saturne qui l'obligera à prendre du recul ». Quant à son compagnon, François Hollande (Lion), il devra lui aussi faire face à de « fortes dissonances » qui « risquent de gêner son action », mais elles seront « moins nombreuses qu'en 2013 ». La fin de son thème l'amuserait certainement : « Heureusement ou malheureusement pour François Hollande, on note un important virage entre 2014 et 2015. La réalité n'est pas du tout à l'image de ce qu'il pensait. Il va être contraint de s'adapter, d'aller où le vent le portera, même si ce n'est pas la direction qu'il voulait donner, ni se donner. » Ces propos amusent l'humoriste et imitateur Nicolas Canteloup, qui ne se retiendra pas pour s'en moquer, trois jours plus tard (le 09/01/2014 - 08:45), que de la partie concernant Nathalie Kosciusko-Morizet, Anne Hidalgo, l'équipe de France et Stromaie dans « La revue de presque » intitulée « La double inversion du chômage, la botte secrète de Hollande » (<http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/La-revue-de-presque-de-Nicolas-Canteloup/Sons/La-double-inversion-du-chomage-la-botte-secrete-de-Hollande-1766411/>).

<sup>1376</sup> Un préjugé bien ancré veut que ce soit les femmes qui s'intéressent et consultent les « montreurs d'avenir », qui sont eux-mêmes uniquement ou presque des femmes. Par ailleurs, beaucoup de programmes audiovisuels - *a fortiori* ceux de l'après-midi - sont destinés aux femmes, aux fameuses « ménagères de moins de 50 ans ». Donc ce n'est pas étonnant que le premier « montreur d'avenir » à consulter à l'antenne ait été une femme et que son émission ait eu lieu l'après-midi.

« montrer l'avenir ». Faisons l'hypothèse que cette pratique paraît plus consensuelle du fait de ses apparences scientifiques. Par ailleurs, nous avons pu voir aussi que les « montreurs d'avenir » étaient « montreuses d'avenir », alors qu'une grande partie des animateurs de radio ou TV étaient des hommes.

Le mode d'apparition des « montreurs d'avenir » a changé et s'est amplifié avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est justement les aspects numériques et économiques auxquels nous voudrions nous intéresser maintenant. En effet, le numérique opère un saut quantitatif du fait de la multiplication des réseaux, plates-formes, terminaux, médias que les « montreurs d'avenir » ne pouvaient négliger. Chaque nouvelle technologie est une occasion de se faire connaître. Il s'agit d'un vaste mouvement de démocratisation de la publicisation de l'« avenir » qui a vraiment débuté avec la libéralisation de la bande FM. Le marché de l'« avenir » existait avant. Il y avait de nombreux « montreurs d'avenir » connus par voie de presse surtout locale et spécialisée et quelques apparitions - non négligeables car retentissants - dans les médias radiophoniques et télévisuels nationaux. Mais il devient public grâce à la puissance qu'apportent les « nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Il apparaît sous nos yeux par une simple recherche sur un moteur de recherche, mais aussi lorsqu'on ne fait pas de recherche sur le sujet, via les publicités qui sont sur les sites internet ou les rubriques/onglets qui sont consacrés à l'« avenir ».

Nous verrons donc d'abord l'apport de l'arrivée d'internet pour la « radiophonie d'avenir », puis la concurrence qu'elle provoque et l'économie qu'elle génère.

### 2.2.1.12 Internet ou l'avenir à la carte (de tarot)

Madame Soleil comprend très tôt l'enjeu des nouvelles technologies de l'information. Elle est pionnière en astrologie informatique. Pour alléger son travail de calcul astrologique<sup>1377</sup>, elle fait appel à la première Compagnie française d'informatique (CII) et seul constructeur d'ordinateurs français. La CII met donc à sa disposition :

- un IRIS 50,
- ses lecteurs de carte, de bandes et de disques,
- une imprimante,
- une équipe (5 analystes, 2 programmeurs et 1 opérateur<sup>1378</sup>).

Après l'informatique, Madame Soleil est pionnière en Minitel. Après son décès en 1996, les publicités pour son minitel « 3615 (code) Soleil » (2,23 Fr/min) - qui fut le premier site minitel d'astrologie - continuent de passer sur les télévisions françaises.

Madame Soleil est même en quelque sorte présente sur Internet. En effet, un site internet - <http://www.madame-soleil.com/> - interactif donne des voyances « flash » « aléatoires », mais renvoie surtout vers un site de voyance (<http://www.consulter-voyante.com/>) où 8 « montreurs d'avenir » sont consultables, moyennant rémunération cette fois.

Autre « site internet d'avenir » ([http://www.madamesoleil.be/index\\_fr.html](http://www.madamesoleil.be/index_fr.html)) permet d'obtenir son avenir par SMS, d'acheter un tarot, d'obtenir une sonnerie « Madame Soleil ».

---

<sup>1377</sup> Les astrologues utilisent les coordonnées du lieu de naissance et l'heure pour calculer l'heure sidérale de la naissance et les coordonnées elliptiques et astronomiques à cet instant, c'est-à-dire les positions relatives des planètes et des maisons astrologiques (les 12 maisons représentent des champs d'expériences, des domaines de l'existence), et ainsi établir un graphique représentant la carte du ciel de la nativité. C'est la même méthode qui est employée pour constituer une carte du ciel à un moment donné de la vie d'un sujet. Lire CURCIO Michèle, *Dictionnaire de l'Astrologie*, Casterman, Paris, 1976, p131.

<sup>1378</sup> ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001, p117.

Mais tous ces sites ne semblent pas très actifs, à l'image du Facebook de <http://www.madame-soleil.com/> qui a été créé le 2 décembre 2010 et n'est plus actif depuis le 2 juillet 2011. Il n'a obtenu que 63 « J'aime »<sup>1379</sup>.

Autre avatar de Madame Soleil, sa nièce – Eliane – à qui elle semble avoir transmis le goût de l'« avenir » et des médias. Dans la mesure où elle consulte dans deux pays<sup>1380</sup>, cette dernière se vante d'être intervenue (interview ou horoscope) dans les médias :

- français : *Vous et votre Avenir, Ici Paris, Elle, Quel Avenir Magazine, Télé Magazine, V.S.D., Le Parisien, Astrologia, Interview, Femme Actuelle, Le Monde, Y'a pas photo (TF1), France Inter, RMC, Nostalgie, Fun Radio, TF1, France 2, France 3, Canal +,*
- belges : *La Nouvelle Gazette, La Lanterne, Le Quotidien de Bruxelles, Marie Claire et Téléoustique, Nostalgie Bruxelles.*

Peu active sur Facebook<sup>1381</sup>, son site internet propose en revanche l'horoscope du jour, des astro-couples, un thème astral des prévisions sur 12 mois, le tarot Lenormand et de Marseille, les runes, la numérologie, la découverte de son ange gardien...

Madame soleil n'est pas la seule à s'intéresser aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. François Laplantine signale un numéro de téléphone (« S.O.S. Voyance ») que l'on peut appeler « 7 jours sur 7 et 24h sur 24 »<sup>1382</sup> au début des années 1980. Selon Jacques Maître, « l'Annuaire des services Minitel édité par France Télécom pour 1992 comprend plus de deux cent cinquante serveurs répondant à de demandes d'astrologie »<sup>1383</sup>. Internet est une nouvelle occasion médiatique que les « montreurs d'avenir » ne pouvaient pas manquer du fait de cette nouvelle diminution du coût d'entrée technique et économique<sup>1384</sup>. C'est ainsi que des animateurs provenant de la FM vont créer leur webradio de la même façon que des « radiolibristes » étaient issus des radios périphériques et publiques.

Ainsi, Jean-Claude Carton (Radio A.N.T.I.G.E.L. dans le Gers, puis Radio Arverne à Clermont-Ferrand, puis RIM, puis IDFM) a fondé la webradiotv « Etoile du cœur » (<http://edc.radio.free.fr/>) en 2012 où, comme à son habitude, des « montreurs d'avenir », qu'il fréquente depuis des années, viennent dans son studio/domicile pour son émission « En suivant les Étoiles »<sup>1385</sup>, à l'image des médiums :

- Christine André (15 juillet),
- Jean-Marie Muller (6 septembre),
- Sophia Mézières (22 octobre),
- Reynald Roussel (24 octobre 2013),
- Sylvie Ouellet (7 novembre 2013)...

---

<sup>1379</sup> <https://www.facebook.com/pages/Madame-Soleil/136875736365970>

<sup>1380</sup> <http://www.madamesoleil.eu/index.php?page=page-qui-est-eliane.php>

<sup>1381</sup> Elle a envoyé quelques messages entre le 23 août 2010 et le 26 août 2012 sur <https://www.facebook.com/elianesoleil> et bénéficie en mars 2015 de 298 « J'aime ».

<sup>1382</sup> LAPLANTINE François, « Introduction », in François Laplantine (sous la direction de), *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985, p11.

<sup>1383</sup> MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993, p69.

<sup>1384</sup> POULAIN Sebastien, « Postradiomorphoses : petit bilan des mutations radiophoniques à l'ère du numérique », 15/10/13, <http://radiography.hypotheses.org/906>

<sup>1385</sup> Jean-Claude Carton a invité de nombreux « montreurs d'avenir » dans « Plus prêt des étoiles » (le vendredi de 23h à 6h) et « Santé et spiritualité » (chaque jour de 17h30 à 19h00) sur RIM (1991-2007), puis « Toutes les Étoiles en parlent » (le jeudi puis le dimanche de 23h à 6h), « Unis vers l'uni » (un mardi sur deux de minuit à 6h) sur IDFM (2008-2011).

Thierry Piras qui se présente comme un psychanalyste freudien<sup>1386</sup> et chamane a animé quelques émissions intitulées « Rencontres ».

Bob Bellanca a débuté la radio à 14 ans en 1979 dans une « radio libre » grâce à une surveillante de son collègue avant de faire une carrière de chroniqueur TV (France 2, M6, TF1) et d'animateur radio (Skyrock, Fun Radio, Europe 1, Oui FM). A partir d'août 2012, il s'inspire de la radio nord-américaine Coast to Coast AM créé en 1984 et produit « Bob vous dit toute la vérité » de 21h à minuit sur Ado FM où il fait intervenir des « montreurs d'avenir », mais aussi des personnes passionnées par les OVNI, les complots, le « paranormal »... Il avait le projet de faire de la syndication avec des radios locales Wit FM, Vibration, Radio Scoop... Mais il n'a pas pu s'entendre avec la direction d'Ado FM. Selon Bob, son émission, qui semble avoir fait venir de nombreux nouveaux auditeurs, devait déranger compte-tenu des sujets abordés et des thèses avancées.

Marc Stievenard<sup>1387</sup> a lancé <http://www.radioastro.fr/> (« Le son de votre avenir ») le 7 octobre 2013<sup>1388</sup> après une étude marché, des tests d'émission<sup>1389</sup>. Elle propose 24h/24 des consultations, chroniques et horoscopes, ainsi que des plages musicales françaises des années 80 à nos jours. L'équipe antenne est constituée « d'une vingtaine de médiums, voyants et astrologues choisis pour la qualité reconnue de leurs consultations »<sup>1390</sup>. Les auditeurs de Radio Astro ont la possibilité de « rappeler hors antenne les consultants qu'ils [...] ont pu écouter, pour des consultations privées et facturées de 3 à 5 euros la minute ». Le site internet donne :

- la photo et le nom ou pseudonyme du « montreur d'avenir »,
- sa spécialité, son signe du zodiaque,
- ses heures de disponibilités<sup>1391</sup>,
- sa présence en ligne,
- le taux de satisfaction des auditeurs-clients,
- le nombre de consultations<sup>1392</sup>,
- le tarif à la minute.

L'objectif étant réellement de développer la radio, comme l'atteste les qualités esthétiques et fonctionnelles du site, les animateurs - sans forcément être connus du grand public - sont loin d'être des débutants en radio :

- Kenza Braiga qui s'était fait connaître pour sa participation à la première saison de « Loft Story » sur M6 en 2001, avant de travailler à Zik, Radio Orient, Parenthèse Radio et France Bleu,
- Didier Mesgard qui a obtenu un master « Art visuel et art du spectacle » à la Sorbonne Nouvelle, réalisé des stages aux Grosses têtes et à M6, puis est devenu assistant-réalisateur à

---

<sup>1386</sup> CAMBIANO Giuseppe, « Eric Dodds entre psychanalyse et parapsychologie », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 208, n° 208-1, 1991, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr\\_0035-1423\\_1991\\_num\\_208\\_1\\_1682](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr_0035-1423_1991_num_208_1_1682)

<sup>1387</sup> Marc Stievenard a travaillé dans l'événementiel à la radio (Fun Radio, NRJ, Europe 2, RFM) et à la TV (TF1 Publicité) avant de devenir CEO de Hors Concept, société spécialisée dans les programmes courts radio, depuis 2009, puis de Next-Time depuis mars 2013.

<sup>1388</sup> BRULHATOUR Frédéric, « Lancement de Radio Astro », *Lalettre.pro*, 08/10/13, [http://www.lalettre.pro/Lancement-de-Radio-Astro\\_a3025.html](http://www.lalettre.pro/Lancement-de-Radio-Astro_a3025.html)

<sup>1389</sup> BOUQUET Anne, *Radio Astro. Entrez dans le son de votre avenir*, *GuidedelaVoyance.com*, [http://www.guidedelavoyance.com/radio-astro\\_3.html](http://www.guidedelavoyance.com/radio-astro_3.html)

<sup>1390</sup> « Marc Stievenard lance "Radio Astro" sur le web avec Kenza Braiga à l'animation », *100% media*, n° 795, 08/10/13, [http://www.offremedia.com/numero-795/marc-stievenard-lance-radio-astro-sur-le-web-avec-kenza-braiga-a-lanimation/format=html/template=newsletter\\_site/](http://www.offremedia.com/numero-795/marc-stievenard-lance-radio-astro-sur-le-web-avec-kenza-braiga-a-lanimation/format=html/template=newsletter_site/)

<sup>1391</sup> Certains n'ont aucune disponibilité, d'autres cinq heures surtout en fin de matinée, midi et après-midi mais aussi en soirée jusqu'à 23h00.

<sup>1392</sup> Les chiffres (rarement plus de 10 consultations) mis en avant sont curieux compte-tenu du nombre de « J'aime » sur Facebook. La page Facebook a été ouverte le 4 juillet 2013. Il y a déjà 800 « J'aime » le 8 octobre 2013, 900 le 11, 1 000 le 14, 1 300 le 22, 1 400 le 24 et 1 636 le 30 octobre 2013 (1 175 personnes qui en parlent).

« Télématin » et « C'est au programme » (France 2), rédacteur-en-chef adjoint d'une web TV sur le bien-être, chroniqueur sur la web TV du Val d'Oise VOTV journaliste dans une émission de consommation France 2, assistant réalisateur à France 24, journaliste reporter d'images monteur à I>Télé et cadreur sur TV5 Monde, tout en ayant débuté sur la station ADO FM et en animant une émission pendant 15 ans sur IDFM (ex-Radio Enghien)<sup>1393</sup>.

- Frédéric qui est passé par RFM pendant 12 ans, puis Chérie FM pendant 6 ans, puis Sud Radio pendant 4 ans.

- Sébastien qui a fait beaucoup de théâtre, a un intérêt marqué pour l'ésotérisme, le tarot de Marseille, les médecines douces et le développement personnel. Il précise qu'il a passé un bac scientifique et un diplôme d'école de commerce avant une carrière en entreprise puis que des voyants l'informent de ses « dons médiumniques ».

Ces nouveaux acteurs sur le marché des « montreurs d'avenir » doivent faire face aux réactions numériques des anciens qui bénéficient d'une grande notoriété, d'une crédibilité, de grands moyens économiques et de diffusion.

### 2.2.1.13 Un « avenir » très concurrentiel

Radio Astro est plus que déjà concurrencée par les radios traditionnelles. En effet, Chérie FM a établi un partenariat avec la plate-forme Avigora<sup>[871]</sup> (<http://voyance.avigora.com/>) pour créer <http://voyance.cheriefm.fr/> qui se présente comme le « carrefour des expertises en ésotérisme (voyance, astrologie) et en qualité de vie ». Les audionauts peuvent choisir parmi les nombreux « conseillers » (63 médiums, 31 taratologues, 11 numérologues, 40 voyants, 6 astrologues, 22 coachs<sup>1394</sup>) « en fonction de ses tarifs et des commentaires et notes qui lui ont été attribués par les autres membres ». Et l'appétit de Chérie FM pour les « montreurs d'avenir » va bien au-delà de cette plateforme. L'horoscope d'Anne Vilano - « l'astrologue de Chérie FM » qui est bien mis en valeur sur le site internet de Chérie FM : <http://anne-vilano.cheriefm.fr/> - est diffusé chaque matin. Mais surtout, depuis le lundi 26 août 2013, du lundi au vendredi, pendant quatre heures (20-24h), Anne Vilano répond aux questions des auditeurs « en toute intimité » et leur donne un « éclairage "astral" dans le domaine qui les préoccupe, amoureux, professionnel, familial ou amical » dans l'émission « L'astro love » en compagnie de l'animateur Ghyslain Rouanet. Contrairement à d'autres radios comme RIM, Chérie FM souhaite contrôler les personnes susceptibles de passer à l'antenne (à l'image de ce qui se fait dans la plupart des émissions avec participation du public) :

Pour être diffusé à l'antenne, inscrivez-vous dès maintenant en indiquant votre nom, votre date, lieu et heure de naissance et la question qui vous préoccupe. N'oubliez pas le numéro de téléphone où nous pourrions vous joindre tout au long de la journée.

Les autres radios du groupe NRJ accordent moins d'importance aux « montreurs d'avenir ». Néanmoins, le site internet de NRJ fournit un horoscope quotidien<sup>1395</sup> tandis que <http://voyance.nrj.fr/> mène à la plateforme Avigora. De plus, sur le forum Doctissimo,

---

<sup>1393</sup> Didier Mesgard a animé « Big Bang » (mercredi 16-17h) qui mélangeait la musique (pop, dance, techno, house, remix et versions longues), diverses chroniques (jeux vidéo, interdiction des concours de mini miss...), « du rire et de la bonne humeur ». Dans la 630<sup>ème</sup> émission, Frank Delaval membre du jury du prix Pierre Guénin contre l'homophobie remporté par Sophie Aram en 2013 (<http://www.youtube.com/watch?v=x3b8gvZ80nk>).

<sup>1394</sup> En additionnant, on obtient 173 « conseillers » mais certains sont à la fois coach et médium comme Lae. Début 2011, ils étaient 119 (« Les médiums ont la cote », *Le Parisien*, 17/01/2011, <http://www.leparisien.fr/economie/les-mediums-ont-la-cote-17-01-2011-1229845.php>).

<sup>1395</sup> <http://www.nrj.fr/actus-3965/horoscope-4074/horoscope/>

« shaolinmoussaka » signale l'existence d'un voyant sur NRJ en 2008 et demande aux audionauts leur avis à son sujet : « Est-ce que vous croyez en ce qu'il dit ? »<sup>1396</sup>.

En ce qui concerne la radio Nostalgie, qui est aussi membre du groupe NRJ, ce n'est pas un astrologue mais une animatrice - Léa Margot - qui lit un horoscope quotidiennement, notamment à 6h20, 7h20 et 8h20 le samedi et le dimanche tandis que le site internet de la radio dispose d'un horoscope quotidien<sup>1397</sup>.

Le principal concurrent « privé » du groupe NRJ n'est pas absent du « marché de l'avenir ». Selon le journaliste Frédéric Brulhatour, les sites internet thématiques de RTL ont « grandement participé » au succès du site de la station. Il cite <http://astro.rtl.fr/> dont la « fréquentation progresse de 24% en un an, avec un record historique de 926 000 "Visites Uniques" pour le seul mois de décembre » 2012, alors que <http://www.rtl.fr/> obtient 3,1 millions de Visiteurs Uniques par mois<sup>1398</sup>. Ce site comporte 7 principaux onglets : « 2014 », « horoscope », « tarot », « amour », « oracles & tests », « numérologie », « voyance ». Il est animé par Christine Haas qui se présente comme « diplômée d'astrologie », d'un DESS de psychologie clinique, d'un DEA de psychanalyse et d'une maîtrise en sciences humaines. Ses carrières radiophoniques à RTL et astrologiques sont intrinsèquement liées : « D'abord simple assistante de l'émission « Mini-Max », elle va gravir les échelons les uns après les autres jusqu'à devenir une référence dans le domaine de l'astrologie »<sup>1399</sup> après avoir fréquenté Michel Sardou, Joe Dassin, Claude François, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday...

Côté Europe 1, officie Muriel Siron (<http://www.murielsiron.fr/>), astrologue et numérologue. Elle a commencé sa carrière par un remplacement dans une radio qui émettait à Sainte Adresse (Radio Porte Océan) avant d'être recrutée par le groupe Hersant à Radio Grand Large (Le Havre). Elle lit un horoscope d'un peu plus de 2 minutes chaque matin<sup>1400</sup> et peut aussi participer à des émissions spéciales de début et fin d'année.

Sur MFM, c'est Carmen<sup>1401</sup> qui lit l'horoscope dans l'émission « Le réveil matin » (6-10h) de Nicolas Petit et Omblin.

Sur RTL2, l'horoscope de l'émission « Grand Morning » (6-9h en semaine) est lu par les deux animateurs Louise Ekland et Christophe Nicolas<sup>1402</sup>.

Lous Benhedi de Sud Radio a consacré une émission des « Aventuriers de l'étrange »<sup>1403</sup> (samedi et dimanche 22h-minuit) à l'astrologie. Parmi les invités :

- Dr Suzel Fuzeau-Braesch (directeur de recherche en biologie au CNRS à la retraite et passionnée d'astrologie<sup>1404</sup>,

- Serge Landeau présenté comme « astrologue "amateur éclairé" »

- et Benoit Cosset journaliste sportif de Sud Radio qui a confié que Raymond Domenech a reconnu utiliser le signe astrologique des joueurs pour sélectionner entre deux personnes de même valeur.

---

<sup>1396</sup> shaolinmoussaka, « Voyant de NRJ qui s'appelle JR », n° 1364736, 25/04/2008 à 18:31:32 [http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/voyant-sujet\\_185028\\_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/voyant-sujet_185028_1.htm)

<sup>1397</sup> <http://www.nostalgie.fr/services-428/astrologie-474/horoscope/>. La page <http://horoscope.nostalgie.fr/> ne fonctionne pas le 2 novembre 2013.

<sup>1398</sup> BRULHATOUR Frédéric, « Belle santé pour les sites de RTL », *Lalettre.pro*, 06/02/13, [http://www.lalettre.pro/Belle-sante-pour-les-sites-de-RTL\\_a1587.html](http://www.lalettre.pro/Belle-sante-pour-les-sites-de-RTL_a1587.html)

<sup>1399</sup> <http://astro.rtl.fr/tout-sur-l-astrologie/christine-haas-7723755183>

<sup>1400</sup> <http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Horoscope/>

<sup>1401</sup> <http://mfmradio.fr/musique/podcast/6806/lhoroscope-de-carmen>

<sup>1402</sup> <http://www.rtl2.fr/son/7765035180/l-horoscope-du-grand-morning>

<sup>1403</sup> Lous Benhedi, « Les aventuriers de l'étrange », Sud Radio, 07/01/2007, [http://psiland.free.fr/sud\\_radio/20070107.htm](http://psiland.free.fr/sud_radio/20070107.htm)

<sup>1404</sup> Elle cherche à rendre l'astrologie scientifique et est l'auteure de *L'astrologie* (coll. Que Sais-je, PUF, Paris, 1989), *Astrologie, la preuve par deux* (Robert Laffont, Paris, 1992), *Pour l'astrologie* (Albin Michel, Paris, 1996) *Astrologie et connaissance de soi* (Agamat, St-Raphaël, 2004), *Astrology off the beaten track : A scientific study of planets and personality* (Anomalist Books, San. Antonio, 2009)...

Les radios associatives ne sont pas en reste. C'est le cas de RIM. Henry Vignaud, que j'ai pu rencontrer et observer en action en direct à RIM lors d'une émission « Plus près des étoiles » de Jean-Claude Carton, est considéré par *leguidedelavoyance.com* - un site internet qui est censé *a priori* guider pour la consultation des meilleurs « montreurs d'avenir » - comme « l'un des médiums spiritualistes les plus réputés en France » du fait de ses « 2000 séances de médiumnité en public, et autant de consultations privées »<sup>1405</sup>. C'est ainsi qu'il a été invité et questionné sur ses activités médiumniques lors de la Journée d'étude Internationale intitulée « L'humain débordé » à l'initiative de l'UMR Acte (art, création, théorie, esthétique) 8218 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ENS de Paris le samedi 8 décembre 2012 ([http://utcp.c.u-tokyo.ac.jp/events/2012/12/lhumain\\_deborde\\_i/index\\_en.php](http://utcp.c.u-tokyo.ac.jp/events/2012/12/lhumain_deborde_i/index_en.php)). Il s'intéresse donc surtout au passé et aux morts : après des études de couture et de stylisme, il s'est donné pour tâche principale d'aider les personnes à se libérer de la souffrance du deuil en entrant en communication avec les défunts, c'est-à-dire des « esprits invisibles ». Une libraire de la librairie de L'Inconnu me faisait remarquer qu'Henry Vignaud est un bon médium mais pas un voyant. Cela signifiait pour elle qu'il a une bonne sensibilité pour voir dans le passé et pour analyser le présent, en revanche, il est beaucoup moins compétent pour tout ce qui concerne le futur. Mais il est susceptible de donner des conseils sur l'avenir à partir de photos (Il peut aussi utiliser un jeu de Tarot) qui lui permettent d'avoir des « visions » (ou « flashes ») et « perceptions sensorielles »<sup>1406</sup>.

On peut aussi retrouver un horoscope radiophonique chaque matin à 6h50, 7h55 et 8h55 dans « Les Matinales » animées par Stéphane Aujé et son équipe sur IDFM (ex-Radio Enghien) dont le site internet a, par ailleurs, un partenariat avec le site internet horoscopique <http://www.lhoroscope.com/>. De plus, Joëlle Véraïn invite régulièrement des « montreurs d'avenir » dans l'émission « Au delà du miroir » diffusée chaque lundi (21h-22h30) qui traite aussi de sujets connexes « Sciences, Spiritualités, ésotérisme, Paranormal, Nouvelles thérapies, médecines douces »<sup>1407</sup>. Ainsi, ont été invités :

- l'astrologue, formée en PNL, tarologie et sophrologie, astro-psychologue et coach Simone-Emmanuelle Caratini le 27 septembre 2010,
- l'astrologue et enseignante en astrologie Renée Lebeuf le 25 février 2008,
- l'astrologue, parapsychologue Dorothee Koechlin de Bizemont le 12 mars 2007,
- l'astrothérapeute Jacky Alaiz le 22 janvier 2007.

IDFM diffuse des programmes proches de ceux de RIM (spirituels, paranormaux, thérapeutiques, religieux) :

- La radio propose un horoscope quotidien sur son site internet ([idfm98.free.fr/index10.php](http://idfm98.free.fr/index10.php)).
- « Au-delà du miroir » est présentée par Joëlle Véraïn le lundi 21h00-22h30 et traite de « Sciences, Spiritualités, ésotérisme, Paranormal, Nouvelles thérapies, médecines douces »
- « D'âmes de cœurs » est présentée par Joëlle Véraïn le mardi 00h00-06h00, et parle d'eurythmie, de l'abbé Pierre, de pardon, de cosmobiographie, de magnétisme, de géobiologie, de naturopathie, de pollutions électromagnétiques, de musique classique, d'O.G.M., des prisons, de méditation, de cinéma, d'art plastique, de végétalisme, de géobiologie, d'hypnose.
- « Paroles sur nos routes » le dimanche 13h00-14h00, est réservée à l'église Catholique du Val d'oise.
- « Forme et santé » est présentée par Marie-Françoise le mardi à 14h00-15h30 « Pour ceux qui veulent être acteurs de leur santé : forme, bien-être, nutrition, beauté Bio, actualité médicale, nouvelles thérapies, reportages, extraits de conférences, interviews de médecins et professionnels de la santé. »

<sup>1405</sup> BOUSQUET Anne, « Henry Vignaud, Médium : "La médiumnité nous invite à un voyage magnifique" », *guidedelavoyance.com*, 07/05/13, <http://www.guidedelavoyance.com/henry-vignaud.3.html>

<sup>1406</sup> Lire à ce sujet : SOCQUET-JUGLARD Samuel, *En contact avec l'invisible. Témoignage d'un médium sur l'au-delà*, InterEditions, Paris, 2011.

<sup>1407</sup> <http://idfm98.free.fr/index10.php?zone=emission&id=19>

- « Sagesses du Monde » est présentée par David Goulois et Olivier Danès le 2<sup>ème</sup> mardi du mois 18h00-19h00 et porte sur l'enseignement du Bouddha, la philosophie taoïste, l'enseignement de Krishna, la mythologie de l'Inde, la mythologie égyptienne, la mythologie grecque, la mythologie scandinave, la gnose chrétienne, l'avatar attendu du Verseau, la Kabbale hébraïque, la philosophie platonicienne, les mythes platoniciens.

- « Un autre regard sur le monde » est présentée par Olivier Danès et Dominique Abdelnour le mardi 18h00-19h00 et se veut être une « revue de presse alternative ».

- « Santé/Handicap » est présenté par Janine Menet le vendredi 11h00-12h00 et fait venir des associations, des personnes handicapées, des médecins.

- « A La Recherche Du Temps Présent » est présentée par Luc Marianni le vendredi 21h00-22h00 et parle de « philosophie, psychologie, développement personnel, autothérapie, bouddhisme tibétain et découverte musicale ».

- « L'Église Orthodoxe aujourd'hui » est présenté par Bogdan Florin Vlaicu le samedi 13h00-13h30 « Une série pour tous les chrétiens orthodoxes, réalisée avec la bénédiction de Monseigneur Joseph, métropolitain de la métropole orthodoxe roumaine d'Europe occidentale et méridionale. »

- « La voix de l'évangile » le dimanche 08h40-09h00.

- « Paroles sur nos routes » le dimanche 09h00-09h30 réservé à l'église Catholique du Val d'oise.

- « Et si c'était vrai ? » est présenté par Corinne Grumberg le dimanche 21h30-23h00 pour « Interroger le monde ? Ou le réenchanter ? » « partager certaines expériences inédites, voir ses certitudes ébranlées, s'informer, confronter, réinterroger. Saine remise en question dont il serait dommage de se priver » grâce à des spécialistes en « économie, santé, éducation, psychologie, environnement »

On peut ajouter ceux de Jean-Claude Carton. L'ex-animateur de RIM, qui y a produit sa dernière émission le vendredi 14 décembre 2007, a été accueilli par IDFM le jeudi 15 janvier 2008 jusqu'à 2011. Son émission « Plus près des étoiles » du vendredi 23h00-06h00 sur RIM est devenue « Toutes les Etoiles en parlent »<sup>1408</sup> le jeudi 23h00-06h00 sur IDFM. Comme à son habitude, Jean-Claude Carton y abordait « paranormal et parapsychologie, les religions, les philosophies, civilisations "disparues", témoignages inédits, invités ayant écrit un manuscrit non publié, spiritualité et foi » (selon le site internet d'IDFM). Son émission « Santé et spiritualité », presque quotidienne de 17h30 à 19h00 sur RIM, devient « Entre Terre et Ciel » le jeudi à la même heure en septembre 2008 sur IDFM.

Cela fait en tout 25h10 de programmes proches de ceux de RIM sur les 168 heures que comporte une semaine. Ce n'est pas négligeable. Mais si IDFM participe de la légitimation du paranormal, des parasciences, l'écoute de la radio et l'analyse ne permet pas de déceler une idéologie systématique. Il n'y a pas d'émission consacrée aux OVNI. Le fait d'accueillir des autorités religieuses chrétiennes la met en contradiction avec l'idéologie *New Age*. Sans compter les autres émissions qui n'ont rien à voir (l'immigration, l'accordéon, le rap, le journal de RFI, la bande originale d'un film, les Grecques...) ou le fait que la radio a de nombreux partenariats avec des organismes privés et publics.

Sur la radio associative Génération qui émet sur 99 FM en Touraine et 89,9 FM en Vendômois, il y a un horoscope quotidien dans l'émission « Le Gros Réveil ! » (6-9h) animée par Jérôme Descamps, de même qu'il y a un horoscope sur le site internet de la radio<sup>1409</sup>.

Les « montreurs d'avenir » sont aussi très présents sur les radios ultramarines. Au sein de la radio associative Atlantic FM (Le Lorrain, Martinique) qui accueille des émissions religieuses (de l'église évangélique d'Ajoupa bouillon, de l'église Plein Evangile du Lorrain, de l'église adventiste du 7<sup>ème</sup> jour du lorrain). L'animateur Lucien Fanmive lit l'horoscope entre 05h00 et 10h00 du lundi au vendredi dans l'émission « La bonjour ». Mais surtout, le voyant Stevens anime « la voyance en direct » le mercredi entre 10h10 et 11h00<sup>1410</sup>.

---

<sup>1408</sup> [carton.jeanclaude.free.fr/idFM/tleep/tleep.php](http://carton.jeanclaude.free.fr/idFM/tleep/tleep.php)

<sup>1409</sup> <http://www.generation-fm.com/index.php?go=horoscope>

<sup>1410</sup> Lorsque j'ai appelé le standard pour savoir s'il existait une émission de voyance car la grille est peu précise, le standardiste m'a demandé si j'étais voyant moi-même, un peu comme s'il en avait l'habitude de proposition d'émission de la part de « montreurs d'avenir ».

Si les « montreurs d'avenir » sont si nombreux, c'est qu'il existe une économie dans ce domaine, mais sans doute loin des phantasmes que l'on retrouve dans les médias par exemple.

### 2.2.1.14 Le « business de l'avenir »

Si les « montreurs d'avenir » sont si présents dans les radios et leur environnement numérique, il faut bien croire qu'ils jouent un rôle non négligeable dans l'économie des radios, des médias en général, voire de l'économie globale.

Il est difficile de se faire une idée précise de l'économie de l'« avenir ». Pour se faire une idée du potentiel économique, il suffit de lire les cinq enquêtes IFOP réalisées entre 1982 et 2000 sur les « para-sciences » qui constatent qu'environ :

- 50% des Français croient aux guérisons par magnétiseur et imposition des mains,
- 35% aux rêves qui prédisent l'avenir,
- 35% à l'explication des caractères par les signes astrologiques,
- 20% aux envoutements et à la sorcellerie,
- 20% aux prédictions des voyantes,
- 20% aux prédictions par les signes astrologiques et les horoscopes,
- 20% à l'inscription de la destinée dans les lignes de la main<sup>1411</sup>.

Selon une enquête TNS Sofres réalisée en 2000, 58% des Français pensent que l'astrologie est une science et la confondent avec l'astronomie, et 29% estiment que ce qui leur arrive est déterminé par les astres<sup>1412</sup>. Selon un supplément de Marie-Claire de 2004 intitulé « Voyance et paranormal », 21% des femmes adultes ont déjà rencontré une voyante, 49% des femmes et 35% des hommes croient à l'influence des astres même si 62% de ceux qui lisent ou écoutent des horoscopes sans y croire et 88% de ceux qui en lisent affirment ne pas s'y fier<sup>1413</sup>.

Selon l'anthropologue François Laplantine, il y aurait dans les années 1980 environ 8 millions de personnes (3 millions selon *Le Parisien* dans les années 2010<sup>1414</sup>) qui iraient chaque année consulter des voyants dans 40 000 cabinets<sup>1415</sup>.

Une astrologue - Marie-lore Staudt<sup>1416</sup> - a fait une enquête sur la façon dont les médias audiovisuels parlent des voyants ou font parler les voyants. Elle découvre que :

- en 1938, il y a 5 200 voyants à Paris selon *Le guide des voyants et astrologues* d'Elisabeth Alexandre et Agnès Mathon broché en 1983 par Philippe Lebaud et dont la source provient de la préfecture de Paris ;
- en 1966, selon des chiffres non sourcés de Jean-Marie Leduc et Plaige cette fois, il y aurait 50 000 voyants et voyantes dont 4 000 cabinets de consultation à Paris<sup>1417</sup>,

---

<sup>1411</sup> BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure », *Revue française de sociologie*, n° 43 (1), 2002, p35-45.

<sup>1412</sup> « Leur année 2014 vue par une astrologue », *Le Parisien*, 5/01/2014, p2.

<sup>1413</sup> EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006, p263-264

<sup>1414</sup> « Leur année 2014 vue par une astrologue », *Le Parisien*, 5/01/2014, p2.

<sup>1415</sup> LAPLANTINE François, « Introduction », in François Laplantine (sous la direction de), *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985, p11.

<sup>1416</sup> STAUDT Marie-lore, « La voyance dans les médias audiovisuelles », <http://www.marielore-staudt.com/pdf/La-voyance-dans-les-medias-audiovisuels.pdf>

<sup>1417</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978, p42. Ils citent le chiffre de « cinq milliards de francs de produits para-religieux (voyance et guérison), soit cinq fois plus que le budget de la Recherche Scientifique ».

- en 1982, ils seraient 25 000 dont 15 000 « au noir » avec un chiffre d'affaires oscillant entre 4 et 6 milliards de francs et un tarif à la consultation entre 200 et 600 francs selon *Le Guide des voyants* de 1983 ;
- en 1988, le CA serait de 20 milliards de francs et un tarif à la consultation entre 400 et 600 francs selon les dossiers du *Canard enchaîné* de 1996 ;
- en 1999, Mireille Dumas annonce un marché de 21 milliards de CA, l'existence de 100 000 voyants dont 60% d'incompétents (!) ;
- en 2006, Stéphane Berne parle de 150 000 voyants déclarés pour un CA de 3 milliards €. *Le Parisien* donne le même nombre de voyants mais un chiffre d'affaire un peu supérieur de 3,2 milliards € en 2007 selon la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes<sup>1418</sup>. Selon Alain Cirou, directeur de la rédaction de *Ciel et espace*, lors d'une émission de Patrick Roger « Europe 1 midi. Le débat » de début 2013<sup>1419</sup>, 1 milliard € en 1997 sont perçus en impôt du fait de la voyance.

En ce qui concerne la presse écrite, chacun peut trouver quotidiennement, dans la version papier et numérique, son horoscope dans :

- *Le Parisien-Aujourd'hui en France* (Alexandra Marty qui serait en fait l'entreprise Télé Programmes<sup>1420</sup>),
- *20 minutes* (l'astrologue Jean-François Rottier pour la version papier et partenariat avec <http://www.purevoyance.com/> pour le site internet),
- *Métro* (par l'astrologue Ginette Blais),
- *Direct matin* (partenariat numérique avec <http://www.mon-horoscope-du-jour.com/>)...

Il existe des revues spécialisées sur le sujet (ou des sujets connexes) publiées selon des périodicités diverses :

*Quel avenir Madame, Astres, le magazine de l'actualité mystérieuse, L'inconnu, Cahiers Astrologiques, L'astrologue, Trigone, Carré, Cahiers Conditionalistes, Astrolabe* devenue *Astralis, Conjonction...*

Mais bien d'autres revues, notamment pour les femmes mais aussi pour les hommes et les enfants fournissent des horoscopes ou donnent la parole à des voyants pour des conseils individuels ou collectifs à des moments importants de l'année (avant l'été, avant la rentrée, en début ou fin d'année) ou à chaque parution. Arnaud Esquerre a trouvé 49 rubriques horoscopiques sur les 100 médias papiers payants les plus diffusés, ce qui représente 28,9 millions d'exemplaires :

- surtout dans les magazines de programmes TV, sur les faits divers, visant un lectorat féminin et la PQR,
- et pas dans les journaux d'actualité générale quotidienne ou hebdomadaire, les thématiques dites sérieuses (science, économie) ou masculines (sport, automobile, anciens combattants, chasse) ou spécialisés (famille, vieillesse, santé, décoration, jardinage, tourisme)<sup>1421</sup>.

Et lorsque les médias ne diffusent pas d'horoscopes, ils constituent des dossiers traitant du sujet qu'ils mettent en première page. Ainsi *Le Figaro Magazine* de novembre 2013 met en « Une » le titre « La France occulte. L'étonnant retour des druides, sorciers, médiums et autres guérisseurs ». C'est un dossier de neuf pages coordonné par Cyril Hofstein et qui est situé à la page 44 (Il y en a 146 au total.). Voici son organisation :

- d'abord un article général de contextualisation<sup>1422</sup>,

<sup>1418</sup> « Leur année 2014 vue par une astrologue », *Le Parisien*, 5/01/2014, p2.

<sup>1419</sup> Patrick Roger, « Europe 1 midi. Le débat », début 2013, <http://www.murielsiron.fr/MurielSironRadioES.html>

<sup>1420</sup> COFFIN Alice, « Qui écrit vraiment les horoscopes (et pourquoi c'est n'importe quoi) », *20minutes.fr*, 25/11/13, <http://www.20minutes.fr/medias/1253077-20131121-ecrit-vraiment-horoscopes-et-pourquoi-cest-nimporte-quoi>

<sup>1421</sup> ESQUERRE Arnaud, *Prédire. L'astrologie au XXIe siècle*, Fayard, Paris, 2013, p121-122

- puis une retranscription une interview de Dominique Camus<sup>1423</sup>, présenté comme ethnologue et qui est l'auteur de *Voyage au pays du magique : Enquête sur les voyants, guérisseurs, sorciers* (Flammarion, Paris, 1998),
- le dossier se poursuit par des petits articles issus de témoignages<sup>1424</sup> : « Hélène Jimenez. Rebouteuse à La Tour Blanche en Périgord » par Claire Bastier, « Hécate. Sorcière luciférienne à Paris » par Cyril Hofstein, « Isabelle Bevelot. Guérisseuse-magnétiseuse en Champagne » par Claire Bastier et « Adrienne Larrieu. Rebouteuse magnétiseuse en Languedoc » par Laurence Haloche,
- puis, suit un article sur les druides « A Brocéliande dans la forêt des druides »<sup>1425</sup> par Cyril Hofstein,
- un autre article article-témoignage « Patricia Darré. Médium malgré elle » par Cyril Hofstein,
- et un dernier article « Ce que dit la science. Entre défiance et collaboration, les médecins entretiennent des relations ambiguës avec les guérisseurs »<sup>1426</sup> de Martine Betti-Cusso.

Les recettes publicitaires apportées par les « montreurs d'avenir » doivent être à elles seules plus qu'utiles aux finances des radios. Mais les « montreurs d'avenir » peuvent aussi rémunérer les radios lors de leur passage à l'antenne<sup>1427</sup>. En effet, celui-ci leur apporte une nouvelle clientèle grâce à la confiance qu'instaure ce type de publicité<sup>1428</sup> (la radio transfère une partie de sa légitimité dans cet intervenant qui n'est pas comme les autres) et le talent que le « montreur d'avenir » parvient à démontrer à l'antenne. De son côté, la radio dispose ainsi d'un programme qui ne lui coûte rien, qui fait venir de nombreux auditeurs à l'écoute et à l'antenne, et bénéficie de l'apport de la surtaxation des appels le cas échéant.

Le site internet <http://www.guidedelavoyance.com/>, qui se présente comme le « meilleur endroit pour obtenir des informations pertinentes, car vérifiées, en matière de voyance et de divination »<sup>1429</sup>, donne une idée des tarifs appliqués aux « montreurs d'avenir » pour faire de la publicité sur un site internet<sup>1430</sup> :

<sup>1422</sup> *Le Figaro Magazine* du vendredi 1<sup>er</sup> et du samedi 2 novembre 2013 titre en « Une » « La France occulte. L'étonnant retour des druides, sorciers, médiums et autres guérisseurs » (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/31/01016-20131031ARTFIG00571-la-france-occulte.php>) pour un dossier de 9 pages sur 146 à partir de la page 44 et coordonné par Cyril Hofstein.

<sup>1423</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/31/01016-20131031ARTFIG00424-8220tout-repose-sur-la-croyance-en-l-existence-d-une-force-magique8221.php>

<sup>1424</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/31/01016-20131031ARTFIG00582-sorciers-et-guerisseurs-rencontre-avec-ceux-qui-defient-la-science.php>

<sup>1425</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/31/01016-20131031ARTFIG00459--broceliande-dans-la-foret-des-druides.php>

<sup>1426</sup> <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/10/31/21461-ce-que-dit-science-guerisseurs> Cet article est intéressant car aucun scientifique n'est cité alors qu'il s'agit de savoir ce que dit la science, qu'il s'agisse de Serge Blisko, médecin et président de la Miviludes qui met en garde contre les médecines alternatives à la médecine scientifique, ou du médecin Michel Gouiric du centre médical de Castanet-Tolosan qui, au contraire, demande pourquoi s'en priver « si le patient peut tirer une amélioration de son état en complément et sans interférence avec son traitement médical ». Quant à Audrey Mouge - journaliste auteure du *Mystère des guérisseurs : Une enquête aux frontières des médecines* (Edition de la Martinière, Paris, 2013) collaboratrice du magazine *Inexploré* publié par l'Institut de Recherche sur les Expériences Extraordinaires (INREES) et des documentaires « Enquêtes extraordinaires » sur M6 -, elle fait référence à l'effet des ondes électromagnétiques, tandis que Martine Betti-Cusso évoque les hypothèses faisant « appel à la physique quantique et aux biophotons, ou particules de la lumière, qui seraient présents dans notre ADN, mais sans pour autant résoudre l'énigme de cet étrange pouvoir de guérison ». Dans ce dossier, les questions de soin thérapeutiques sont mélangées avec les questions d'« avenir ». Les opinions de médecins sont confondues avec des résultats scientifiques.

<sup>1427</sup> Ce serait de l'ordre de 350 à 450 € pour une émission de 1h30 pour l'émission quotidienne « Santé et spiritualité », selon un ancien animateur de RIM.

<sup>1428</sup> Le CSA surveille ces pratiques. Il a, par exemple, mis en demeure la « station Soleil Bretagne Sud le 25 avril 2006 pour avoir diffusé, au cours d'émissions de voyance, des messages assurant la promotion du cabinet de voyant-magnétiseur de l'animateur de l'émission en dehors d'un espace publicitaire » ainsi que Radio Espace, le 26 juillet 2006 et Radio Latina, le 21 novembre 2006, « contre la promotion hors écran publicitaire d'un cabinet de voyance ». En parallèle, RIM était mise en garde le 31 juillet 2006 « contre la communication, hors écran publicitaire, de coordonnées de praticiens de différentes activités paramédicales » (CSA, *Rapport d'activité, 2006*, p98-99, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000699/0000.pdf>).

<sup>1429</sup> Ce site collabore avec la plateforme Avigora pour de la voyance par téléphone, fournit un annuaire de « montreurs d'avenir » dont 104 à Paris, 8 dans le Morbihan, 0 en Corse, 43 en Gironde, présente pour 2014 une

Type de module	caractéristiques	format	tarif / mois	tarif / an
Demi-Module fixe en page d'accueil	présence fixe en page d'accueil	225 X 150	85	505
Demi-Module fixe sur l'ensemble des pages du site (sauf page d'accueil)	présence sur l'ensemble des pages du site en alternance avec d'autres annonceurs	225 X 150	60	289
Module fixe en page d'accueil	présence fixe en page d'accueil	225 X 300	159	999
Module sur l'ensemble des pages du site (sauf page d'accueil)	présence sur l'ensemble des pages du site en alternance avec d'autres annonceurs	225 X 300	115	573

Il est possible que Bob Bellanca - fondateur de la webradio « Bob vous dit toute la vérité » - utilise l'audiotel prochainement car il prévoit de produire une émission qui sera accessible gratuitement de 20h à 21h et où il sera sans doute possible de consulter des « montreurs d'avenir » ou thérapeutes par téléphone. Mais pour l'instant, la webradio est financée par un modèle économique inspiré de Mediapart car c'est, selon Bob Bellanca, le seul modèle « qui garantit une liberté d'expression totale sans aucune pression rédactionnelle et publicitaire ». Son émission de 3 heures (21-24h) est disponible sur abonnement pour 100€/an, 33€/3 mois, 12€ pour 1 mois. Bob Bellanca dit avoir enregistré près de 2000 abonnés en moins de 2 mois ce qui représente 10% de ses 20 849 « J'aime » sur Facebook. Il est possible aussi d'obtenir des émissions à la demande pour 0,99 € l'émission. En revanche, les émissions produites pour Ado FM sont consultables gratuitement<sup>1431</sup>. L'émission du lundi 17 décembre 2012, qui a été produite en partenariat avec le Cabinet Myriam Voyance, traite des voyages astraux, c'est-à-dire hors du corps, d'Anne Givaudan<sup>1432</sup> et du documentaire « La révélation des pyramides » dont Jacques Grimaud est l'auteur et Patrice Pooyard le réalisateur.

En ce qui concerne Radio Astro, lorsque l'auditeur « rêve[...] de passer à l'antenne pour une consultation en direct », le coût de l'appel revient à 1,35 € l'appel et 0,35 €/min. Sans passer à l'antenne, le coût de l'appel revient à 1,35 € l'appel et 0,34 €/min. Mais l'auditeur peut aussi payer par carte bleue en appelant sur un numéro non surtaxé<sup>1433</sup>. Les tarifs des « montreurs de vérité » vont de 3 à 3,50 € la minute. Il est aussi possible de passer par les SMS en tapant « onde » au numéro suivant 71004, ce qui revient à 0,50€ par envoi en plus du coût d'un SMS.

Chez Chérie FM/Avigora, il n'y a pas d'audiotel et les audionautes ne payent que lorsqu'ils sont en consultation en fonction d'une durée et d'un tarif préétabli. La première séance, après inscription, coûte 1 € qui peut être remboursé sur demande. Des offres promotionnelles existent : 1 € pour 10 minutes, 10 € de consultation offerts... Selon Christophe Chalvin, directeur marketing d'Avigora, le prix moyen d'une consultation varie entre 30 et 50 € TTC. Les médiums représentent 40% des demandes, les voyants 25%, les

---

sélection de 10 « professionnels » « virtuoses des disciplines dites paranormales », des prédictions mondiales de 20 « montreurs d'avenir » (économie et politique pour la France, le monde, le climat en France et dans le monde, l'environnement, la santé, les people, le terrorisme, la coupe du monde, la Chine, François Hollande, la Révolte en France, le tourisme, l'agriculture, la technologie, la solidarité, Angleterre, politique étrangère, sécurité, la météo, sur le plan individuel, loisir, médecine, la mairie de Paris, les élections municipales), des horoscopes annuels, mensuels, hebdomadaires, journaliers par signe, des interviews journalistiques de « montreurs d'avenir »...

<sup>1430</sup> <http://www.guidedelavoyance.com/service-publicite.3.html>

<sup>1431</sup> [http://direct-radio.fr/videos\\_radio?watch=VZArat7Juhk&rid=12](http://direct-radio.fr/videos_radio?watch=VZArat7Juhk&rid=12)

<sup>1432</sup> « Anne Givaudan Les extraterrestres et les voyages astraux », « Bob vous dit toute la vérité », Ado FM, lundi 17/12/12, [http://direct-radio.fr/videos\\_radio?watch=VZArat7Juhk&rid=12](http://direct-radio.fr/videos_radio?watch=VZArat7Juhk&rid=12)

<sup>1433</sup> J'ai essayé de m'inscrire sans y parvenir l'après-midi du vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013. L'inscription est nécessaire pour la consultation et permet aussi d'être inscrit à la Newsletter de la webradio, un horoscope hebdomadaire par mail, des invitations pour des émissions, des rencontres avec des voyants, des offres exclusives (consultations, musiques...).

tarologues 20% et les astrologues (15%). Cela fait un chiffre d'affaires d'environ 3 millions € par an grâce prélèvement d'une commission de 30 à 40% par Avigora<sup>1434</sup>.

Ce sont des chiffres à comparer avec les consultations physiques qui varient selon le prestige du « montreurs d'avenir ». Une consultation astrologique de Johannes Kepler coutait entre 10 000 et 15 000 €. Marie-lore Staudt a estimé à la fin des années 2000<sup>1435</sup> que la consultation à Paris était à 80 € en moyenne pour une durée de 30 minutes à 1h30 pour les professionnels les plus médiatisés comme Chris Semet, Claude Alexis, Marie-lore Staudt, Sébastien Ranucci...

En conclusion, nous pouvons dire que l'univers de l'« avenir », loin de se rétrécir, est plutôt en expansion car l'ensemble des objets technologiques et médiatiques contemporains, eux-mêmes en expansion, sont utilisés par les « montreurs d'avenir » pour valoriser leurs savoirs : minitel, télévisions, cinéma<sup>1436</sup>, mails<sup>1437</sup>, flyers, applications pour mobiles, textos surtaxés, réseaux sociaux, sites internet, blogs, forums...

Comme nous l'avons vu plus haut (dans la première partie de la thèse), d'autres questions restent à analyser à propos des pratiques concrètes des « montreurs d'avenir ». D'un point de vue quantitatif et synchronique, une petite minorité des radios - surtout les radios nationales - ont été évoquées. En conséquence une recherche sur l'importance économique des « montreurs d'avenir » est nécessaire. D'un point de vue diachronique, une historiographie socioculturelle de l'apparition radiophonique et, plus largement, médiatique des « montreurs d'avenir », reste à approfondir.

Nous venons de voir le contexte historique, économique, juridique, politique dans lequel est apparue RIM, après avoir fait état des outils qui permettent de l'étudier. Nous allons maintenant nous focaliser sur RIM : comment elle a été fondée, qui sont ses fondateurs, qui sont ses animateurs, ce que RIM diffuse, qui sont ses invités, par qui elle est écoutée...

---

<sup>1434</sup> Avigora réfléchit à proposer des consultations en duo, entre un astrologue et un médium (« Les médiums ont la cote », *Le Parisien*, 17/01/2011, <http://www.leparisien.fr/economie/les-mediums-ont-la-cote-17-01-2011-1229845.php>).

<sup>1435</sup> STAUDT Marie-lore, « La voyance dans les médias audiovisuelles », <http://www.marielore-staudt.com/pdf/La-voyance-dans-les-medias-audiovisuels.pdf>

<sup>1436</sup> Les médiums en relation avec les morts, donc le passé, sont très présents dans la fiction audiovisuelle contemporaine, à l'image des séries télévisuelles (*Afterlife*, *Charmed*, *Supernatural*, *Dead Like Me*, *Ghost Whisperer*...) ou des films cinématographiques (*Et si c'était vrai*, *Ghost*, *Les Autres*, *Sixième Sens*, *The Eye*...). Mais certains médiums audiovisuels peuvent être qualifiés de « montreurs d'avenir » comme dans la série *Médium* de 130 épisodes sur 7 saisons de 2005 à 2011 où Allison DuBois a des visions nocturnes et la faculté de communiquer avec les morts, de voir l'avenir et de lire dans les pensées. Elle utilise ses facultés pour travailler avec le procureur Manuel Devalos et l'inspecteur Lee Scanlon. Dans la mini-série française en cinq épisodes *Zodiac* diffusée l'été 2004, Richard Carpenter, spécialiste des relations entre crimes et astrologie au FBI, découvre un lien entre l'astrologie et le mobile de l'assassin. La suite franco-suisse - *Le Maître du Zodiaque* - est diffusée en cinq épisodes été 2006 sur TSR1 et TF1. Esther Delaître, héroïne-enquêtrice de la première saison est consultante en astrologie auprès du FBI à New York au début de cette seconde saison. Il existe aussi quelques films : *Minority Report*, *Next*, *Séance*, *Intuitions*, *Prédictions*, *Push*, *Prémonitions*, *White Noise : The light*, *The Men Who Stare At Goats*... Les astrologues sont encore moins représentés, sans doute parce que leur technique est moins dramaturgique et visuelle que des personnes ayant d'autres pouvoirs.

<sup>1437</sup> Beaucoup de sites internet proposent des séances téléphoniques de quelques minutes gratuites, mais il faut dans un premier temps donner ses coordonnées, dont le mail. Déjà Madame Soleil avait constitué un fichier avec les coordonnées des « appelants ». C'est ainsi qu'elle leur envoyait une lettre proposant, pour 120 francs par an, de s'inscrire à « l'amicale de Mme Soleil » qui prévoyait de fournir aux adhérents des messages, conseils, horoscopes-guides, cartes du ciel et de les « relier à un courant de solidarité » grâce à un bulletin mensuel (ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001, p116).



## **PARTIE III Etude de cas : Radio Ici et Maintenant**

Nous avons vu dans les deux premières parties qu'il y a eu un double mouvement à la fois dans le secteur médiatique audiovisuel et en ce qui concerne les formes religieuses contemporaines.

Il y a d'une part une diminution du coût d'entrée sur le marché audiovisuel compte-tenu de son évolution juridico-politique (la liberté d'entreprendre, de la presse et de communiquer comme Droit de l'Homme, la reconnaissance de ce droit dans des pays similaires et proches, un besoin de se faire entendre dans la jeunesse...) et technico-économique (le développement des technologies radiophoniques mais aussi téléphoniques, informatiques, télématiques dont les coûts sont en diminution).

Il y a d'autre part une diminution du coût d'entrée sur le marché religieux compte-tenu de son évolution juridico-politique (liberté de croyance, d'opinion, de conscience, de religion, d'entreprendre...) et social (Il y a une plus grande tolérance des religions, des institutions et de la société vis-à-vis d'autres formes religieuses).

Les fondateurs de RIM sont conscients de cette « démocratisation »<sup>1438</sup> du religieux et de l'audiovisuel. Ils imaginent sans doute que ces phénomènes risquent de continuer à se développer. En constituant cette radio, ils font la démonstration qu'ils espèrent ce développement puisqu'ils participent à sa publicisation, c'est-à-dire à son entrée dans le fameux « espace public » conceptualisé par Habermas<sup>1439</sup>.

Nous allons d'abord étudier RIM en tant que radio avant de voir en quoi elle est une radio *New Age*.

---

<sup>1438</sup> POULAIN Sebastien, « Sens dessus dessous : "démocratisation" du religieux à Radio Ici et Maintenant », in Hédia Abdelkefi (sous la direction de), *La crise du sens*, Publications de l'ERCILIS, Sfax (en cours de publication).

<sup>1439</sup> HABERMAS Jürgen, *L'espace public - Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1978.

# CHAPITRE I Ici et Maintenant comme radio

Nous allons d'abord nous focaliser sur l'histoire de RIM avant de nous intéresser à ce que cette radio est devenue aujourd'hui.

## 1.1 Historique de Radio Ici et Maintenant

RIM, est fondée le 21 juin 1980 à 23h00. Si les fondateurs se permettent d'émettre avant la libéralisation des ondes alors que de nombreuses radios « pirates »/« libres » ont dû cessé de diffuser à cause de problèmes policiers, administratifs, judiciaires, économiques, c'est qu'ils estiment avoir un projet solide et viable appuyé sur le parcours audiovisuel de ses fondateurs et sur leur goût pour l'expérimentation. Et il est vrai que le succès sera au rendez-vous grâce à des idées innovantes, des programmes nouveaux, de l'interactivité avec les auditeurs, des animateurs professionnels reconnus par les journalistes et la critique radiophonique. Néanmoins, RIM rencontrera de nombreuses difficultés dues à des choix éditoriaux et économiques.

### 1.1.1 Les origines

Avant de se lancer dans la création d'un média, les fondateurs de RIM en ont expérimenté d'autres : la télévision, la radio. On peut citer aussi les disques sortis par Guy Skornik ou les livres de Plaige (la traduction de *Be Here Now* en 1976<sup>1440</sup> et la publication de *Les nouveaux prophètes*<sup>1441</sup> en 1978) dont nous parlerons plus précisément plus loin.

#### 1.1.1.1 Les origines télévisuelles

RIM est d'abord une « histoire de potes », comme a pu me le répéter à plusieurs reprises Jean-Michel Reusser qui peut être considéré comme l'un des fondateurs de la radio, car il a participé au tout premier financement de la radio, même s'il n'était pas présent pour la première émission, préférant voir ou écouter ce que cela pouvait donner.

Plaige et Skornik, les deux fondateurs officiels de RIM, se rencontrent dans une soirée entre amis en 1974. Le chanteur Maxime Le Forestier, qui vient de sortir son deuxième album *Le Steak* à la suite de *Mon Frère* l'année précédente, venait de recommander Skornik à Plaige pour la musique d'un album que Plaige souhaitait réaliser.

Et en effet, Skornik, né à Paris en 1947, est à la fois chanteur, musicien (1<sup>er</sup> prix du conservatoire en piano) et auteur-compositeur de musiques pour des artistes-interprètes et pour des œuvres audiovisuelles télévisuelles ou cinématographiques<sup>1442</sup>. Il a travaillé pour Michel Delpech (« Les aveux », 45 Tours, 4'02, Barclay, 1973 ; co-auteur avec Delpech de « 62, nos quinze ans », Barclay, 1972), Michel Jonacz (« Lac Balaton ») et est l'auteur-compositeur de « Il », le premier grand succès de Gérard Lenorman (été 1971). Il a publié plusieurs albums chez Philips/Phonogram et RCA qui ont eu un grand succès au Québec entre 1972 et 1974 (trois

---

<sup>1440</sup> RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976.

<sup>1441</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978.

<sup>1442</sup> Il est notamment l'auteur-compositeur de : « L'Empire des nombres » (TV, 2001), « Angèle Dust et les machines » (2000), « Le Dessous des cartes » (TV, 1995), « Mayday » (TV, 1995), « Coups de cœur : Une jeune fille si charmante » (1993), « Alexandra David-Néel » (1992), « Tusk » (1980), « Entrez vite... vite, je mouille ! » (1979), « Malaise » (1972), « La Nuit de Paris » (1969).

voyages avec tournées, émissions de radio, plateaux télé...) :

- « Histoires de fous »<sup>1443</sup> (Philips, 1973)
- « Histoires d'amour » (Philips, 1974)
- « Namasté ! Ici et maintenant » (Philips, 1976)
- « Ils viennent du futur » (RCA, 1980)

et avec des chansons comme

- « Des arbres de fer »,
- « Gurdjieff »,
- « Hippy aime le monde »,
- « Je ne veux qu'un sourire »,
- « L'île de Pâques »,
- « Simon Leivkovitch »,
- « Ici & maintenant ».

C'est le disque de Plaige et Skornik qui est à l'origine de leur arrivée dans l'audiovisuel. En effet, Jean-Pierre Spiero, qui est le réalisateur de l'émission « Un sur cinq » et qui fait pour cela réaliser par des menuisiers des décors adaptés aux thèmes abordés dans l'émission, met en contact Plaige-Skornik et Patrice Laffont après avoir réalisé un reportage sur Skornik jouant de la musique au château de Plaige que Plaige a rénové et transformé en centre bouddhiste.

Ainsi, Plaige et Skornik produisent une émission télévisée bimensuelle sur Antenne 2 qu'ils intitulent « Ici et Maintenant »<sup>1444</sup> dès 1977. Cette émission fait partie de l'émission « Un sur cinq »<sup>1445</sup>, un journal pour la jeunesse présenté par Patrice Laffont le mercredi après-midi de 15h55 à 17h55 entre 1976 et 1978 et produit par Armand Jammot<sup>1446</sup>. Patrice Laffont est entouré de toute une équipe de jeunes de 25 ans qui se réunissent une fois par semaine dans son bureau rue de Monttessuy dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour décider des sujets qui seront traités et des personnes qui seront donc présentes à l'antenne. Certains d'entre eux feront carrière dans l'audiovisuel :

- Igor et Grichka Bogdanov (traitent de science-fiction avant de partir sur TF1 qui se feront connaître par des émissions scientifiques - « Temps X » en 1979, L'Odyssée du Futur en 1982 et « Futur's » en 1989 - où ils traitent de paranormal (l'archéologie fantastique, la vie extraterrestre, la théorie des anciens astronautes, les OVNI) et défendent des hypothèses teintées de religiosité à l'image du *Visage de Dieu*<sup>1447</sup> selon lequel Dieu serait à l'origine de l'univers à travers le big bang),
- Brigitte Simoneta (devenue par la suite Miss météo),
- Laurent Broomhead (producteur et animateur de télévision et de radio, spécialisé dans les sciences et la santé, qui a obtenu une émission scientifique par la suite),
- Florence Jammot (fille d'Armand Jammot qui sera journaliste et consultante pour la programmation de France Télévision),

---

<sup>1443</sup> « Histoires de fous » (pochette signée Francis Goldstein) est un 33 tours enregistré en Angleterre avec des musiciens de studio locaux comme Kevin Peek...) dédié à Chantal et Michel Delpech (Ces derniers sont photographiés dans un coin de la pochette et mentionnés dans certains textes de chansons tandis que Michel Delpech est inscrit comme co-compositeur de deux titres), mélange de chansons et d'instrumentaux, sous la direction orchestrale de Bill Shepherd.

<sup>1444</sup> C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82.

<sup>1445</sup> L'émission connaît un succès considérable mais Patrice Laffont décide fin 1979 d'abandonner ce programme pour un prime-time hebdomadaire, « Mi-Fugue, Mi-Raison » (1978-1979).

<sup>1446</sup> Armand Jammot est présentateur, scénariste, producteur, dialoguiste. Il entre à la télévision française en 1961. Il présente le jeu culturel « L'homme du XX<sup>ème</sup> siècle », puis en 1964 « La bourse aux idées ». Il produit en 1965 le jeu « Le mot le plus long » qui devient le 4 janvier 1972 « Des chiffres et des lettres ». En 1967, il propose l'émission « Les dossier de l'écran », présentée par Joseph Pasteur de 1967 à 1975, puis par Alain Jérôme, et dans laquelle il s'agit de regarder un film pour en débattre ensuite. En 1970 il lance le magazine « Aujourd'hui Madame ». En 1975, il propose sur Antenne 2 un magazine « Hier, aujourd'hui, demain ».

<sup>1447</sup> BOGDANOV Igor et BOGDANOV Grichka, *Le Visage de Dieu*, Grasset, Paris, 2010.

- Alain Bougrin-Dubourg<sup>1448</sup> (journaliste, producteur, réalisateur de télévision défenseur des animaux, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, fait des reportages sur les animaux),
- Laure Beaudoin (journaliste co-productrice avec Laurent Broomhead du magazine de « Savoir plus santé » sur France 2),
- Francis Slomka (Ce scénariste est responsable de la rubrique bande-dessinée et reçoit des dessinateurs, éditeurs, scénaristes, coloristes... Collectionneur, il deviendra rédacteur en chef de mensuels consacrés à la BD, puis galeriste.),
- Gabriel Cotto (réalisateur et producteur de télévision),
- Bernard Guillemin (chanteur de comptines à la fin des années 1970, interviewe les vedettes de la chanson française),
- Philippe Manceuvre (y fait sa première apparition en télé, en interviewant The Clash, avant de devenir critique musical, éditorialiste et journaliste dans la presse écrite, à la télévision et la radio),
- François Jouffa (journaliste, auteur, cinéaste et animateur d'émissions de radio et de télévision fait des séries : *Elvis Presley Story*, *Johnny Story* ou *Beatles Story*),
- Freddy Hausser (journaliste, réalisateur de télévision et photographe fait découvrir des groupes de musique anglophones)...

L'émission ou la partie d'émission, dont Plaige et Skornik ont la charge, est diffusée vers 16h30 et peut durer 15 ou 25 minutes selon la durée du reportage réalisé et la durée de la chanson prévue. Plaige et Skornik sont assis en position du yoga avec derrière eux de l'encens, une grande peinture du Christ (pour l'occident) et un bouddha (pour l'orient) peints par une amie.

Pendant l'émission, il y a une chronique sur les musiciens « branchés spirituellement » (selon Plaige), c'est-à-dire qui disent être affiliés à une école de spiritualité et qui mettent le nom de leur maître spirituel sur leur disque : Chick Corea, Cat Stevens, John McLaughlin, la musique répétitive...

Skornik joue de la musique pendant l'émission et un temps était consacré à un feuilleton (que Skornik qualifie *a posteriori* de « bizarre ») intitulé « Ram Dass story » où est racontée la vie de Ram Dass à partir de son autobiographie de 1971 *Be Here Now* traduit par Plaige en 1976<sup>1449</sup>.

En ce qui concerne les thèmes abordés, notamment lors des reportages, Plaige avait expliqué à Armand Jammot et Patrice Laffont qu'il avait réalisé un cahier avec environ 200 sujets d'émission détaillés sur trois ou quatre lignes de script chacun. Laffont leur donne « carte blanche ». Cela permettra à Plaige de produire et présenter 25 reportages en tout, selon le blog de RIM<sup>1450</sup>. Voici des exemples de thèmes :

- le zen,
- la méditation,
- les mouvements spirituels,
- les nouvelles médecines,
- les nouvelles manières de penser...

En venant à Antenne 2, Plaige et Skornik ont aussi expliqué à Jammot et à Laffont qu'ils ne maîtrisaient pas les sujets, mais qu'ils connaissaient les personnes compétentes et savaient comment les contacter, les faire venir ou les rencontrer.

Ils se considèrent comme des « passeurs non sectaires » et voulaient mettre en garde contre les dangers de tous les mouvements qui se créent à l'époque. Ils étaient « conscients qu'il y

---

<sup>1448</sup> A noter qu'Alain Bougrin-Dubourg et son équipe de « Mi-Fugue Mi-Raisin » ont suivi Jean-Paul Bourre (animateur à RIM de 1982 à aujourd'hui) en pleine nuit le jeudi 20 décembre 1979 au cimetière du Père-Lachaise (en sautant le mur nord du cimetière) pour le filmer lors d'une messe rouge qu'il a relaté dans *Messes rouges et romantisme noir* en 1980 (Éditions Alain Lefeuvre réédité aux éditions Camion blanc en 2011). Alain Bougrin-Dubourg, défenseur des oiseaux l'a donc filmé sacrifier une poule ! Selon Bourre, la mairie de Paris en a interdit la diffusion car elle est avertie par un article publié dans un journal où il y a une photo prise par un ami journaliste de Bourre présent lors du rituel. De plus, Bourre montre à la police qu'il a déjà été rémunéré en 1974 par Antenne 2 car il avait travaillé pour le talk-show « Samedi soir » de Philippe Bouvard.

<sup>1449</sup> Richard Alpert-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976.

<sup>1450</sup> <http://rim951.fr/?p=2872>

avait une nébuleuse de sujets qu'il était bon d'aborder parce que les jeunes avaient tendance à se ruer dans n'importe quoi. C'était le début de quelque chose. » C'était :

les années *hippie*. Donc en fait, il y avait une envie de spiritualité qui passait par plein de choses. Et donc tous les errements étaient possibles, tous les égarements également. On avait la sensation que c'était utile de préciser un peu les choses, de dire qui est qui et qui fait quoi. « Le yoga, c'est pas n'importe quoi. Il y a différentes sortes de yoga. » « La méditation, c'est pas n'importe quoi, il y a différentes techniques de méditation, des écoles, le zen c'est pas n'importe quoi »...

Ainsi, ils vont à la rencontre des personnes :

- qui vivent des expériences qui sortent de l'ordinaire

- la communauté de l'Arche dans l'Héraut de Lanza del Vasto : Dans le reportage intitulé « L'Arche. Eléments d'un monde non violent » que Plaige a mis en ligne sur le blog de RIM (<http://rim951.fr/?p=1209>), Lanza del Vasto est interrogé par Plaige sur le concept « Ici et Maintenant », la « non-violence », sa rencontre avec Gandhi, plusieurs actions entremise (Larzac, Malville), le végétarisme, la vie en communauté, le tissage, les vêtements que Lanza del Vasto porte depuis 10 ans et qu'il pense garder encore 5 ans, ses habitudes de prière et de méditation, l'initiation, les fêtes qu'il organise, son âge (3/4 de siècle), son aïeul Noé, ses autres communautés (8 en France, en Belgique, en Argentine, en Italie, en Espagne, au Canada...),... Il finit par une tribune adressée aux jeunes où il conseille de se changer soi-même pour changer le monde (un monde fraternel et juste) dans un second temps. Entre chacune de ses interventions, on peut voir des images de ses actions ou la répétition rapide de la phrase chantée « J'aime la paix que tu aimes » avec de la musique faite au synthétiseur, des chants de la communauté. L'habillage de l'émission est très coloré et psychédélique.

- les Rencontres de Thésée...,

- ou qui sont censés avoir des capacités extraordinaires (en parapsychologie) :

- un radiesthésiste distingue en aveugle des clous et des œufs dans des récipients en verre (il devait distinguer le vivant et l'inerte),

- le spiritisme : La 1<sup>ère</sup> émission de la nouvelle série de Plaige « on verra bien » y est consacrée. Elle a une durée de 17 minutes 29 secondes, est diffusée le 12 octobre 1977 et est réalisée par Pierre Lambert. Les participants évoquent leur premier contact avec le spiritisme, notamment André Dumas successeur d'Allan Kardec à la direction de *La Revue Spirite*, fondée en 1858, en tant que rédacteur en chef depuis 1971, et qui est secrétaire général de l'Union Spirite Française en 1972. Sont énumérés les différents moyens de communiquer avec l'esprit. Mme Gisky, assistante d'André Dumas, parle du rôle du médium. On peut voir des images de séances de spiritisme, du cimetière du père Lachaise et de la tombe d'Allan Kardec. Plaige explique face à la caméra que « Le spiritisme, c'est un sujet contesté, s'il en est, surtout à cette époque scientifique. Chacun, évidemment, a son opinion sans avoir trop cherché à approfondir. Si vous demandez dans votre propre famille des témoignages de table tournante, de message de l'inconnu, vous en recueillerez certainement un grand nombre. On en a réunis ici quelques uns pour vous, en particulier l'avis de Mr Dumas, continuateur de l'œuvre d'Allan Kardec et de son assistante Mme Gisky. Eux sont des gens qui ne s'en laissent pas compter, qui après 40 ans d'études, nous feront savoir ce qu'il est bon d'avancer aujourd'hui. Ils vous aideront à vous faire une opinion. On va vous démontrer comment sont produits chacun de ces phénomènes, comment ils peuvent être obtenus, sans aller prétendre non plus qu'on les a réalisés devant la caméra, ce qui aurait pu prendre beaucoup de temps, et ce n'est pas le propos de l'émission ».

- le moine zen japonais Taisen Deshimaru cesse son activité encéphalique et produit des ondes alpha entre 8 et 10 Hertz d'après un encéphalogramme (selon Plaige, « l'électro-encéphalogramme était ultra probant. Il produisait un train d'ondes alpha bien régulier »). Il cesse aussi l'activité de son cœur selon un électro-cardiogramme...

A une époque où peu d'acteurs sont sur le marché de l'audiovisuel et où les Français sont très équipés en postes de télévision, la possibilité d'apparaître à Antenne 2 est une aubaine quelle que soit la question. Tous les « mouvements religieux » se battent donc pour venir s'asseoir à côté des « deux *hippies* de la télé ». Donc les animateurs avaient la lourde tâche de les sélectionner et en même temps de bien préparer les fiches pour ne pas dire n'importe quoi.

Par la suite, Plaige participe seul<sup>1451</sup> à l'émission « Aujourd'hui magazine » qui est une autre émission d'Antenne 2 qui est diffusée entre 15h55 et 17h55 en complément d'« Aujourd'hui madame » qui est diffusée entre 14h00 et 15h00. L'émission « Aujourd'hui magazine » est présentée quant à elle par Henri Slotine, réalisée par Bernard Soulié et a aussi été créée par Armand Jammot le 19 mai 1970. Plaige effectue des reportages sur :

- la technique de tarot d'Alejandro Jodorowsky,
- un Blanc de la métropole résidant sur l'île de la Réunion qui a suivi une initiation pour marcher sur les braises sans se brûler grâce à des « conditions de purification préalables » selon Plaige,
- Une émission d'1 heure et 57 minutes du mardi 11 avril 1978, intitulée « Objectif sur... Les nouveaux prophètes », réalisée par Guy Labourasse<sup>1452</sup>, est centrée sur la publication récente de *Les nouveaux prophètes*<sup>1453</sup> co-écrit par Plaige et le journaliste-écrivain-producteur (à Antenne 2 et FR 3) Jean-Marie Leduc. Nous en parlerons plus en détails plus loin.

En plus de cette expérience sur une chaîne de télévision nationale, les deux fondateurs de RIM découvrent l'animation radiophonique.

### 1.1.1.2 Les origines radiophoniques

Durant l'été 1978, Pierre Wiehn<sup>1454</sup> leur confie quelques émissions sur France Inter<sup>1455</sup>, en remplacement de Macha Béranger et de Claude Villers<sup>1456</sup>. L'émission s'appelle « Le bain de minuit ». Elle est animée par Jean-Louis Foulquier et commence à 00h05 pour se terminer à 03h00. Plaige est présenté par *Télérama* comme « journaliste, professeur de yoga », Skornik comme « chanteur et compositeur ». Selon *Télérama*, elle s'intitule « Les grands courants de la vie spirituelle », mais ce n'est pas le titre qui avait été choisi par Plaige et Skornik, selon Plaige. *Télérama*<sup>1457</sup> spécifie qu'elle est en « direct avec les auditeurs ». Elles ont lieu notamment entre le lundi 3 et le vendredi 7 juillet et entre le lundi 10 et le vendredi 14 juillet<sup>1458</sup>. Selon Plaige, Foulquier joue les « garde-fous en sécurité pour la direction » de la radio, mais en réalité, c'est bien lui et Skornik qui pilotent l'émission. Foulquier « faisait du *people*, du *show*, la musique, du théâtre, du cinéma » dans l'émission le « Bain de minuit », donc il posait des questions sur des dossiers qu'il ne maîtrisait pas. Il « était ravi d'être là et apprenait plein de choses grâce aux

---

<sup>1451</sup> Alors qu'il y avait des restrictions budgétaires, Plaige a été choisi car il connaissait mieux l'audiovisuel, y compris d'un point de vue technique, que Skornik. En effet, la mère de ses enfants avait été monteuse de cinéma et son frère - Claude Gallo - réalisateur de télévision. Plaige maîtrise aussi davantage les sujets traités, compte-tenu de ses recherches et de son travail d'écriture et de traduction.

<sup>1452</sup> Contrairement à *Télérama* qui annonce que Jacques Samyn est le réalisateur, l'INA annonce que c'est Guy Labourasse qui réalise. Celui-ci est réalisateur de « Mme Grimau » en 1963 et « Mme Federica Montseny » en 1975, « Des auteurs face à leurs lectrices » en 1978, de l'émission « Les Dossiers de l'écran » créée par Armand Jammot (1928-2014)... Jacques Samyn est réalisateur d'émissions pour les enfants comme « Bonne nuit les petits » (1962), ou « Le miel et les abeilles » (1992). Mais il semble avoir réalisé des « Aujourd'hui magazine », de même pour Georges Barrier, Jacques Fabbri...

<sup>1453</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978.

<sup>1454</sup> Pierre Wiehn, diplômé de l'ESJ et de l'EHESS, a été responsable du service informations radio-télévision de Constantine puis d'Oran et présentateur des journaux radio et télévisés à Alger (1960-1962), présentateur des journaux à Radio Monté Carlo (1962-1963) et à l'ORTF (1963), directeur des programmes puis producteur, présentateur et directeur de France Inter (1975-1981), directeur de la création et de la programmation à Antenne 2 (1981-1985), et PDG de deux sociétés spécialisées dans l'audiovisuel. Il a aussi eu des responsabilités importantes à l'UER (1982-1986), à la Communauté des télévisions francophones (1984-1985), à l'INA (1983-1986), à Médiamétrie (1985-1986), au CSA (1997-2003). J'ai réalisé un entretien par téléphone le 18/02/10 avec Pierre Wiehn, mais il ne se souvenait pas des fondateurs de RIM.

<sup>1455</sup> 1 829 m – 164 kHz.

<sup>1456</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p349.

<sup>1457</sup> *Télérama*, n° 1485, 28/06/78, p90.

<sup>1458</sup> *Télérama*, n° 1486, 05/07/78, p82.

invités ». Il y a pratiquement un invité différent chaque soir dont Inter acceptait le financement du déplacement. Les sujets traités par Skornik et Plaige étaient, selon Plaige, moins « mondains » et plus « pointus » que ceux de Foulquier :

- les « sciences alternatives » (la cryogénéisation car ils avaient appris que Walt Disney souhaitait se faire cryogéniser),
- les « capacités étonnantes des calculateurs prodiges »<sup>1459</sup> (France Inter a accepté de financer le voyage de l'un d'entre eux depuis Lille) en le mettant en rivalité avec l'ordinateur d'un ingénieur d'IBM pour voir à propos des racines carrés et cubiques (il se trouve que le prodige parvenait à un résultat avant que l'ingénieur ait pu poser la question),
- l'autisme,
- le coma : « Est-ce qu'une personne dans le coma continue à percevoir le monde extérieur ? Est-ce qu'elle est emmurée dans l'inconscient ? »,
- les séries de nombres : dans l'émission a été expliqué aux auditeurs qu'il était possible de trouver un code derrière un aléatoire apparent d'une roulette en s'appuyant sur les idées de l'alchimiste français Jacques Breyer,
- l'ouvrage *Mourir n'est pas mourir. Mémoires de vies antérieures*<sup>1460</sup> d'Isola Pisani (femme d'Edgar Pisani résistant, sénateur, député, ministre sous Debré, Pompidou et Mitterrand et commissaire européen) où est abordée l'existence des décorporations (« Foulquier n'avait pas un mot à dire sur la sortie du corps, il débarquait » selon Plaige)...

Début mai 1980, Plaige participe à une émission de Radio Onz'Débrouille, dont le studio est de la taille de la table de cuisine, et situé dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Cette radio a été initiée par Alain Léger<sup>1461</sup> et a débuté le 15 février 1978. C'est une radio de quartier qui s'adresse aux habitants du XIème, XIIème et XXème et qui a pour but :

d'être un lien social entre toutes celles et ceux qui veulent modifier les rapports existants, quel que soit le mode qu'ils ont choisi.<sup>1462</sup>

Radio Onz'Débrouille a soutenu techniquement plusieurs radios dont Franche Inter et la fameuse Radio Riposte socialiste à qui elle a prêté un émetteur le jour où Radio Riposte a diffusé depuis le siège du Parti Socialiste.

A la fin mai, Plaige et Skornik se rendent au 163 rue du Chevaleret pour proposer leur contribution radiophonique à la récente Radio Paris 1980<sup>1463</sup> qui y a installé son siège. Ce lieu mérite de s'y arrêter car il s'agit d'un lieu important du militantisme écologique de la fin des années 1970. Plaige et Skornik ne choisissent pas cette radio et ce lieu par hasard.

C'est, par exemple, là que se situe le siège de la communauté bio « Ecoovie ». Cette société est une coopérative végétarienne fondée en 1978 par Jean-François Penouilh, Patrick Le Cocq et, surtout, le Québécois Joseph Maltais<sup>1464</sup>. La communauté est composée d'une trentaine de jeunes hippies<sup>1465</sup>, précédemment installés sur un terrain vague en bord de Marne

---

<sup>1459</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p346-347.

<sup>1460</sup> PISANI Isola, *Mourir n'est pas mourir. Mémoires de vies antérieures*, Robert Laffont, Paris, 1978.

<sup>1461</sup> Plus tard, en 2005, Alain Léger deviendra membre de l'équipe de « Schoop.fr la Mémoire de la FM » ([www.schoop.fr](http://www.schoop.fr)) fondé en 2000.

<sup>1462</sup> Radio Onz'Débrouille, émission du 15 février 1978, archives sonores Thierry Vignaud (cité dans LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p159).

<sup>1463</sup> LEFEBVRE Thierry, « Radio Paris 80, "la dernière des pirates" », *Cahiers d'histoire de la radio*, n° 105, juillet - septembre 2010.

<sup>1464</sup> Joseph Maltais (né en 1937 ou 1945) dit être d'origine indienne grâce à sa mère : de la tribu des Mic Mac de la réserve Maria mais serait en fait né à East Angus en Estrie. Il a eu une vingtaine de fausses identités : Emmanuel, Sylvain, Piel Petgo Maltest, Man, Norman William, Maolin Tiam Apjoilnosagmaniteogslg, le Prince Émile de Bogaerts de Faucigny Lucinge, Apjolinoman... Il semble avoir reçu une formation gréco-latine et suivi des études supérieures et se présente comme médecin. Il est père d'une dizaine d'enfants de plusieurs mères. Il dit s'être réfugié en Europe au début des années 1970 après avoir milité avec les indépendantistes québécois. Il prétend avoir rencontré Gandhi, Martin Luther King et être ami avec l'ancien Premier ministre du Québec, René Lévesque.

<sup>1465</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p320.

à Noisy-le-Grand. Ils profitent du lieu pour proposer des stages, vendre des plantes et des produits dits naturels, ouvrir le restaurant « Cheval de trois » (un autre restaurant est situé au 17 rue Duvantin dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement) approvisionnés par des stagiaires qui travaillent bénévolement aux champs. Selon un rapport parlementaire belge, « Après 1979, le nombre des membres permanents d'Ecoovie va doubler et la masse des gens de passage sera plus importante, environ 150 à 200. Les associations rattachées à la coopérative s'appellent Terre nouvelle 80, Vert Monde, Nouvelle Lune, Les Euphores, les Chantiers de la vie, l'association végétarienne de France, etc. »<sup>1466</sup> Si les parlementaires ont pu s'intéresser à « Ecoovie », c'est parce que les dirigeants d'« Ecoovie » dénoncent les médecins, hôpitaux, institutions, écoles, médicaments, machines et globalement la société. Ils promeuvent un mode de vie alternatif, pacifique et écologique fondé sur le retour à la nature grâce à une agriculture naturelle et une alimentation végétalienne crue (pas d'alcool, pas de tabac, pas de drogue). Les membres de « la tribu » sont privés de leur famille, de leurs biens, d'instruction, de journaux et de livres (qui représentent la propagande occidentale), de relation hétérosexuelle (au profit de relation homosexuelle et pédophile) et de leurs enfants, de sommeil (3 à 4 heures par nuit), d'alimentation et de soins (3 personnes seraient d'ailleurs décédées). En revanche, leur chef, le gourou-guérisseur-chaman Joseph Maltais, qui dit détenir une connaissance ancestrale préglaciaire indienne, fait des affaires dans l'immobilier, multiplie les créations d'associations (60 environ). Il essaye aussi de s'infiltrer, grâce à la création en 1982 de l'Université de la paix, dans des organisations comme la Fédération mondiale des villes jumelées grâce à laquelle, il entre en contact avec des ONG dépendant de l'UNESCO et de l'ONU et obtient des financements. Dans les années 1980 et 1990, le groupe, appelé « la tribu », va se radicaliser, être poursuivi en justice<sup>1467</sup>, être qualifié de « secte » par des parlementaires<sup>1468</sup> et devoir émigrer d'abord en Belgique puis au Canada<sup>1469</sup>. Quant au « Cheval de trois », il devient la maison des associations et alternatives du 13<sup>ème</sup> arrondissement en 1983.

Le 163 rue du Chevaleret accueille aussi les rédacteurs de *La Gueule ouverte. Le journal qui*

---

<sup>1466</sup> *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire belge sur les pratiques illégales des sectes - Examen du dossier judiciaire d'Ecoovie - Organisation générale du groupe dirigé par Joseph Maltais*, 28/03/97, [www.voltairenet.org/article7301.html](http://www.voltairenet.org/article7301.html)

<sup>1467</sup> En 1984, Joseph Maltais a des ennuis avec le fisc du fait des transactions entre les différentes coopératives (Ecoops) liées à Ecoovie (qui devient l'Université Verte Transnationale de la Paix) qui sont utilisées pour ne pas payer d'impôt. La police, l'UNADFI et le Centre Contre les Manipulations Mentales présidée par Roger Ikor (le TGI de Paris déboutera Ecoovie le 10 juillet 1985 dans le procès que cette dernière lui intente) le surveillent. En 1989, il passe quatre mois en prison pour fraude puis dispose de trois jours pour quitter la Belgique. Il part avant son expulsion et sans papiers d'identité. En 1991, il est condamné par la chambre du Conseil de Bruxelles à trois ans de prison, notamment pour faux, usage de faux, escroquerie, abus de confiance et port de faux noms.

<sup>1468</sup> Le groupe est qualifié de secte par une enquête parlementaire belge menée du 12 décembre 1988 au 6 février 1991. Le groupe s'auto-dissout en avril 1994. En 1995, une commission d'enquête sur les sectes dirigée par les députés Alain Gest et Jacques Guyard qualifie Ecoovie de « secte » : « Le "Nouvel Age" a en tout cas fait régresser dans de notables proportions une dominante exclusive "alternative" qui était fortement ancrée dans le paysage sectaire depuis les années 70 (communautés de "retour à la terre", à caractère tribal comme Ecoovie...). » « La dénonciation de l'exploitation impitoyable de l'adepte par les dirigeants, mépris des lois sociales, durée du travail, pas de rémunération, ni de couverture sociale [...] trouvent leur confirmation dans le fait qu'Ecoovie ne verse au débat aucun contrat de travail, aucun bulletin de salaire, aucune déclaration à la sécurité sociale ou au fisc concernant les adeptes qu'elle emploie, se bornant à alléguer que ceux-ci sont bénévoles. ». C'est ainsi, par exemple, que le Tribunal de grande instance de Paris décrivait, dans son arrêt du 10 juillet 1985, la façon dont la secte Ecoovie concevait l'application des règles du droit du travail et de la sécurité sociale. » ; « les thèmes écologiques : la secte "Ecoovie" qui prône ainsi l'exclusion des acquis contemporains de la vie sociale et économique et le retour au mode de vie des tribus indiennes primitives, s'est longtemps fait connaître par les actions de l'association "SOS Déserts" , qui s'est donnée pour but d'arrêter la progression du désert dans le Sahel. » (*Rapport*, n° 2468, commission d'enquête sur les sectes, Alain Gest et Jacques Guyard, 22 décembre 1995, <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-enq/r2468.asp>)

<sup>1469</sup> Voir BREWAEYS Philippe et DELIEGE Jean-Frédéric, *Ecoovie*, Editions E.P.O., Bruxelles, 1990 et BREWAEYS Philippe et DELIEGE Jean-Frédéric, *Le Mic Mac des services secrets*, Editions E.P.O., Bruxelles, 1990.

*annonce la fin du monde*. Cet hebdomadaire (mensuel avant 1974) d'écologie politique est fondé en novembre 1972 - grâce au soutien du dessinateur François Cavanna (1923-2014) et de l'humoriste Georges Bernier (alias « Professeur Choron », 1925-2005) tous les deux membres-fondateurs de *Hara-Kiri* et *Charlie Hebdo* - par Pierre Fournier (un pacifiste et dessinateur-journaliste à *Hara-Kiri* et *Charlie-Hebdo*). Pierre Fournier, qui était cardiaque, meurt au 4<sup>ème</sup> numéro à 36 ans après avoir eu le temps de défricher le terrain et constituer une équipe issue des membres de l'hebdomadaire *Hara-Kiri*<sup>1470</sup>. Cette chronique de deux pages développe une écologie contestataire, anarchiste, libertaire et

- s'attaque au nucléaire, aux multinationales, à la malbouffe, aux manipulations médiatiques, au gaspillage de l'eau, aux dangers de l'amiante, à la « mort » des océans, au bétonnage de la montagne et des littoraux...
- donne des conseils pour construire un capteur solaire, une pompe à chaleur, une éolienne...
- présente des expériences d'éducation alternative, le combat des « radios pirates »...
- initie et/ou encourage les manifestations antinucléaires et antimilitaristes contre les centrales de Bugey (juillet 1971) et de Fessenheim (avril 1971, mai 1972 et juin 1975) et contre Superphénix à Creys-Malville (juillet 1977).

*La Gueule ouverte* encourage René Dumont à se présenter à l'élection présidentielle de 1974, interviewe Daniel Cohn-Bendit en 1978. « Les Amis de la Terre » et Brice Lalonde sont proches de l'équipe. Jean-Luc Bennahmias écrit des articles. Elle est aussi rejointe par des militants comme Pierre Mabile et les membres des associations écologistes apolitiques comme Comité de la charte de la nature. Au moment où Plaige et Skornik viennent rue Chevaleret, *La Gueule ouverte* est en plein déclin. Le dernier numéro paraît le 29 mai 1980 alors que le tirage n'est plus que de 5 000-6 000 contre 30 000-40 000 en 1972 après un conflit avec *Charlie-Hebdo*, une tentative de rapprochement avec *Combat Non-Violent* et plusieurs changements de maquette.

Et c'est donc encore au 163 rue du Chevaleret que Radio Paris 80 a installé son studio où Plaige et Skornik souhaitent se rendre. Catherine Humblot du *Monde*, qui souhaite elle aussi atteindre le studio, décrit l'endroit ainsi :

Quelques affiches dehors, sans plus. On passe sous un auvent de toile avant de pénétrer dans la cour. A gauche, le petit immeuble avec le restaurant, le secrétariat, les studios de la radio. En face, sur deux étages, des ateliers. On a commencé par se perdre, à errer par les 3 000 mètres carrés que couvrent les stands, au milieu des sacs de toile remplis de lierre terrestre, d'ortie blanche, de châtaignes séchées, des tables où sont disposés livres et affiches.<sup>1471</sup>

Pour comprendre cette description, il faut savoir que la journaliste visite la radio le jour de l'inauguration de la manifestation écologiste « Terre Nouvelle 1980 » qui souhaite concurrencer le salon Marjolaine, jugé trop commercial et qui se tient dans le hall d'exposition de la Bastille.

Radio Paris 80 qui émet depuis le 6 mars 1980 était prévue pour durer le temps de la manifestation et émettre uniquement en soirée (18h00-22h00). Mais cette radio suscite l'engouement et de nombreux soutiens :

- des intellectuels comme Felix Guattari (psychanalyste militant) et Pierre Halwachs (historien militant),
- des politiciens « parrains » comme Roger Garaudy (1913-2012 ; député, sénateur communiste), Paul Quilès (élu socialiste de l'arrondissement), Jean Fabre (président du Partito Radicale

---

<sup>1470</sup> Il s'agit de Danièle Fournier, Henri Montand, alias Arthur, Isabelle Soulié, Delfeil de Ton, Yves-Bruno Civel et des dessinateurs comme Batellier, Brito, Di Marco, Hugot, Nicoulaud, Philippe Delessert, Petit-Roulet, Pichard, Poussin, Reiser, Savard, Filipandré, Philippe Délessert, Philippe Soulas, Gébé, Willem, Cabu, Wolinski, Nicoulaud, Philippe Bertrand, Philippe Petit - Roulet.

<sup>1471</sup> HUMBLLOT Catherine, « Radio Pais 80. La dernière des pirates », *Le Monde*, 16/03/80.

italien), Brice Lalonde (écologiste de Radio Verte), Henri Noguères (1916-1990 ; journaliste, avocat, historien, résistant, homme politique, Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), Parti socialiste autonome (PSA) en 1959, Parti socialiste unifié (PSU) en 1960, PS en 1969) et Edgard Pisani (né en 1918 : résistant, sénateur, député, Rassemblement des Gauches Républicaines, Gauche Démocratique, apparenté PS) ;

- des radiolibristes comme Jean di Sciullo (Radio Flip, militant à l'Organisation Révolutionnaire Anarchise, FNRL, Radio 100, Radio Riposte, Canal 75, aujourd'hui spécialisé en communication sociale et marketing humanitaire grâce à son agence « Année lumière »), Bruno Guattari (Radio Trans puis Radio Tomate), les documentaristes Marc Dou (grand reporter à France 3, aujourd'hui à la retraite) et Dominique Butin (aujourd'hui chef de cabinet du maire du deuxième arrondissement de Paris), Marc Savineau (grand reporter à France 3), Jean Ducarroir (chargé de cours en économie à l'université Villetaneuse (Paris XIII) et ancien militant de Lutte Ouvrière), Sylvain Ricci (Radio 95), Alain Scharf et Claude Genest (Radio Cortizone), Pierre Bellanger (fils de Claude Bellanger cofondateur du *Parisien Libéré*, futur fondateur de la radio La Voix du Lézard, elle-même future Skyrock) ;

- des journalistes (une trentaine) la plupart issus du Centre de Formation des Journalistes, constitués autour de Patrick Fillioud (cofondateur de *Libération* et fils de Georges Fillioud, futur ministre de la communication), Marie-José Guérini (fondatrice de Radio Gilda avec Patrick Fillioud, directrice de radio France Bleu Nord depuis 2004), Daniel Ohayon (aujourd'hui à Radio Shalom à Paris), Bruno Badiche (vidéaste-réalisateur, co-fondateur de Gilda), Jean-Pierre Farkas (né en 1933 ; journaliste à Radio Luxembourg-RTL, Combat, France Inter, Elle, l'Agence Centrale de Presse).

Radio Paris 80 utilise les émetteurs de Radio Trans, de Radio 100 et peut-être aussi des Radioteuses. Cette radio va émettre 16 heures par jour avec de l'information, des reportages, de la musique. Elle décide de se placer volontairement et publiquement dans l'illégalité pour faire « avancer » le débat sur les « radios libres » grâce à un studio et un émetteur fixe. Elle prend pour modèle Radio Lorraine Cœur d'Acier : Les auditeurs peuvent appeler la radio en direct. La police risque d'arriver à tout moment pour fermer la radio. Justement, la radio est rapidement brouillée, encerclée par la police et sauvée dans un premier temps par les interventions du sénateur Bernard Parmentier et de Paul Quiles. Mais finalement, la radio est saisie en juin 80, reprend le soir même puis s'effacera petit-à-petit de la scène radiolibriste.

Lorsque Plaige et Skornik se présentent à Radio Paris 80, ils veulent proposer de produire une émission autour de Jacques Higelin<sup>1472</sup> à Patrick Farbiaz (un ipésien – étudiant en IPS, Institut de préparation aux enseignements de second degré – de Vincennes s'appêtant à quitter l'Organisation Communiste des Travailleurs après avoir longtemps milité à la Gauche Ouvrière et Paysanne, et de la « Fédération Nationale des Radios Libres »). Ce dernier, qui souhaite faire des émissions politiques pour lutter contre le monopole, refuse catégoriquement et violemment. Selon Patrick Farbiaz, qui a cherché dès la naissance de Radio Paris 80 à attirer l'attention des médias et du public sur elle,

[I]a lutte contre le monopole est une lutte politique. Elle a besoin de temps forts qui, par les biais de la médiation, relancent le débat à un niveau plus large et plus haut<sup>1473</sup>.

Mais au lieu de décourager Plaige et Skornik, ces derniers se rendent compte qu'il suffit de peu d'argent pour bâtir une radio « à taille humaine »<sup>1474</sup> grâce à un émetteur « de la taille d'une boîte à chaussures ». Cela n'allait pas de soi pour eux qui avaient jusqu'alors travaillé à France Inter et Antenne 2.

A partir de ces expériences télévisuelles et radiophoniques, Skornik et Plaige peuvent se lancer dans la fondation de leur propre radio.

---

<sup>1472</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p325-326. Skornik n'a pas ce souvenir.

<sup>1473</sup> Patrick Farbiaz est cité dans MICHEL Robert, « A ciel et studios ouverts », *Le Progrès*, 10/03/80.

<sup>1474</sup> Interview de Didier de Plaige par Thierry Lefebvre, 29/08/00, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p347.

## 1.1.2 Le projet

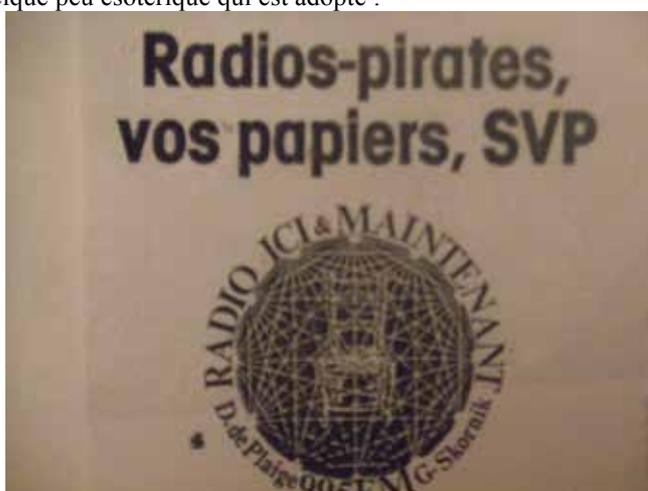
Nous allons voir comment RIM a été fondée, quelles sont les ambitions des fondateurs, quelle est la programmation mise en place, quel est le mode d'organisation, quel est le profil des animateurs et quels sont les programmes diffusés.

### 1.1.2.1 La fondation

Pour annoncer et faire de la publicité pour le prochain lancement de la radio, Plaige fait tirer 2 000 affichettes orange fluorescentes chez Claude Palmer, un éditeur engagé qui militera à la Fédération Nationale des Radios Libres (FNRL)<sup>1475</sup>. On peut y lire :

Radio Ici & Maintenant! (102 MHz) FM. Guy Skornik. Didier de Plaige. 22 h 30. À partir du sam. 21 juin.

Voici le logo quelque peu ésotérique qui est adopté :



RIM, « héraut parisien de la libération des ondes »<sup>1476</sup>, est donc fondée le 21 juin 1980 (« jour du soleil ») à 23h00 ce qui n'est pas une heure choisie au hasard car

- c'est la tranche horaire où cessent les programmes télévisés,
- le brouillage de TDF cesse quant à lui à 22h30,
- les interventions en flagrants délits de la police à 22h00,
- Radio 7 à 01h00,
- France Musique à 02h00...

Selon le journaliste du *Monde* Denis Hautin-Guiraut, il faut être stratégique pour éviter les perquisitions et les brouillages :

Le choix des horaires de nuit correspond [...] à deux impératifs : éviter le brouillage (qui cesse à Paris entre 23 heures et 7 heures du matin<sup>1477</sup>, tout comme les programmes télévisés et les flagrants

---

<sup>1475</sup> Interview de Claude Palmer par Thierry Lefebvre, 05/04/02, *Ibid.*, p348.

<sup>1476</sup> *Ibid.*, p346.

<sup>1477</sup> 3600 personnes travaillent à TDF dont 2200 techniciens et 3 brouilleurs, ces derniers travaillant de 07h00 à 22h30 (2 fois 8h). TDF surveille 643 émetteurs (318 pour radio et 325 pour TV) et 5 300 réémetteurs. Le brouillage consiste en un sifflement continu ou intermittent de 1 000 Hertz qui crée une sorte de mur sonore. Les radios peuvent se brouiller entre elles si elles se situent à 300 kilohertz l'une de l'autre à cause du phénomène d'intermodulation qui perturbe voire annihile la bonne diffusion. Le journaliste Jean-Claude Rapiengas pense que la Direction de la Surveillance du Territoire aiderait les brouilleurs de TDF. « Or, on peut le voir sur la fiche de vendredi 13 mars 1981, il y eut, aux Buttes-Chaumont, comme un excès de zèle. Non seulement le brouilleur

délits entre 22 heures et 6 heures) et compliquer la tâche d'une éventuelle perquisition pendant l'émission. La station envisage d'autre part d'implanter sur Paris plusieurs antennes et de faire l'acquisition d'un émetteur plus puissant.<sup>1478</sup>

Les émissions de nuit deviendront même la spécificité de RIM. Au début des années 1980, de 10h00 à 16h00, il ne se passait pas grand chose à l'antenne se souvient Fabien Ouaki. Selon les animateurs, la nuit est même la période d'antenne où RIM a le plus d'audience. C'est le moment où il y a le plus d'appels d'auditeurs. Donc quand RIM sera contrainte à avoir une demi-fréquence avec Radio Aligre, Radio Néo..., elle obtiendra les horaires de nuit de 23h00 à 07h00. Malgré ce pic d'audience, Claude Sarraute s'interroge sur l'audience de la radio et donc sur la pertinence d'appeler à une heure tardive :

On était là, on était bien, on n'en voulait à personne. Il était quoi ? Deux ou trois heures du matin. On était branché sur Ici et maintenant, une radio libre plutôt baba cool, plutôt gaucho. On parlait de la situation chez Talbot. J'avais bien ma petite idée sur la question mais j'hésitais à appeler. La nuit, décrocher son téléphone, c'est comme décrocher son parachute à huit cents mètres du sol. On a vraiment l'impression que nos pauvres mots vont s'écraser dans le vide du studio.<sup>1479</sup>

Il y a un relâchement de l'autocensure la nuit. Supernana, qui est l'une des animatrices les plus connues de RIM, fait ses émissions le samedi soir. Claude Sarraute est déconcertée par sa façon d'animer :

Trois heures du matin. Impossible de trouver le sommeil. C'est l'angoisse, la boule, la déprime. Je me dis tiens, je vais aller compter les moutons sur France-Inter avec la mignonne de service, une fille aux accents gentiment cajoleurs, enjôleurs, apaisants. J'appuie d'une main tâtonnante sur le bouton de mon transistor. Et j'entends une voix insolente celle-là, injurieuse, provocante, une voix de femme, m'assurer qu'elle se fout éperdument de nos états d'âme, à nous autres, les paumés de la nuit. Si on a envie de se jeter par la fenêtre et qu'on habite un rez-de-chaussée, on n'a qu'à se tirer une balle dans la tête.

Elle tient au bout de sa ligne téléphonique un malheureux tout balbutiant, tout contorsionné, tout confus. Il aimerait se faire chouchouter. Il essaie de se faire bien voir. Il la trouve formidable. Il le lui dit. Elle l'envoie promener. Inutile de lui cirer les bottes : elles sont en plastique. Oh ! Et puis en voilà assez ! Il la fait gerber. Allez, dégage, va te coucher ! Elle raccroche.

Moi j'allume, sidérée, pour voir sur quoi je suis tombée. Sur Ici et Maintenant, une radio libre qui vient d'inviter cette « supernana » - elle faisait autrefois les beaux soirs de Carbone 14 - à se moquer ouvertement des gens, à leur décocher des grands coups de pied au cul au lieu de leur donner des petites tapes dans le dos.

Et ça marche. Ça renverse. Ça accroche. On reste là, collé au poste. Plus question de sauter, de se pendre, de se flinguer. Qu'est-ce qu'elle va encore inventer ? Un truc génial. Après avoir rembarqué un auditeur particulièrement culotté - il a eu le front de s'étonner de la trouver là, de se demander pourquoi elle a été embauchée, - elle appelle son patron. Elle le réveille. Elle l'oblige à venir répondre lui-même, pieds nus sur le carreau de la cuisine pour ne pas déranger les copains qui l'ont hébergée, à ce curieux, à ce connard. Il s'y emploie très aimablement. Et lui signale en passant qu'elle a largement dépassé son temps d'antenne qu'il est l'heure de faire ses paquets. Nous on est tout contents. On se sent à la fois vengés et libérés. Allez salut, bonne fin de nuit. Et merci !<sup>1480</sup>

C'est à partir d'émissions de nuit que RIM rencontrera des difficultés avec les autorités administratives indépendantes audiovisuelles et perdra sa fréquence en 1996.

---

poursuivit son travail au-delà de minuit mais il indique même - ce qui est très inhabituel sur ce genre de fiches - les numéros de téléphone de Radio "Ici et Maintenant." » (RASPIENGAS Jean-Claude, « C'est la DST qui brouillent les ondes », *Les Nouvelles Littéraires*, 03-04/81).

<sup>1478</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.

<sup>1479</sup> SARRAUTE Claude, « Musique de nuit », *Le Monde*, 07/01/1984.

<sup>1480</sup> SARRAUTE Claude, « Bonne nuit », *Le Monde*, 24/11/1983.

RIM est une radio « pirate à visage ouvert »<sup>1481</sup> selon les propos d'un des fondateurs dont Denis Hautin-Guiraut ne donne pas le nom :

C'est loin d'être un caprice, précise l'un d'eux, et si nous sommes pirates, il s'agit d'une clandestinité à visage ouvert.<sup>1482</sup>

Elle émet depuis l'appartement d'un couple<sup>1483</sup> qui l'a prêté pour l'occasion. Cet appartement se situe dans un immeuble de l'avenue Victor Hugo (XVI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris). L'appartement a été choisi car il est situé au dernier étage de l'immeuble.

Le lieu est bien choisi puisque les policiers n'osent pas facilement faire des perquisitions dans les « beaux quartiers ». Patrick Vantroeyen<sup>1484</sup> (fils d'entrepreneur), qui a participé au développement de Radio Ivre (février 1979) et qui décide d'émettre tous les soirs à la suite de RIM, fait lui aussi émettre sa radio depuis son appartement situé dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement.

Voici la description qu'en fait Francine Rivaud dans un article de *L'Express*, du 05 au 11 juillet 1980 intitulé « Radio. Les subversifs du mégahertz » :

Transformé en studio de radio improvisé, l'appartement au septième étage d'un immeuble rococo du XVI<sup>e</sup> arrondissement, a une drôle de mine. Des câbles s'enroulent autour de palmiers en plastique. La table de mixage et la platine ont remplacé la télévision sur la console, recouverte de tissu imitation léopard. Une jeune fille, les nattes en bataille, agite un yo-yo jaune sous les micros des deux animateurs. C'était l'autre samedi : Radio Ici et Maintenant venait de naître, à Paris, dans la plus parfaite clandestinité.

Dès 23 heures, la station envoyait dans le paysage hertzien ses premiers balbutiements. Les jeunes chevelus qui encombraient le canapé recouvert de plastique, style années 50 garanti, avaient le regard attendri d'une jeune mère écoutant les « ah reu » de sa progéniture.

Micro en main, casque sur les oreilles, Didier, assis en lotus sur la moquette, psalmodie d'une voix calme, entre le dernier disque de Bob Dylan et les rugissements de Nina Hagen : « Radio Ici et Maintenant, 102 mégahertz. Nous sommes avec vous jusqu'à 5 heures du matin. Appelez-nous au 285... » (suivent quatre chiffres). Premières sonneries de téléphone. Lena [Cabanes (compagne de Plage)] décroche. On capte les petits nouveaux jusqu'au quartier Saint-Lazare et à La Garenne-Colombes ! Un appel de Pontoise soulève l'enthousiasme.<sup>1485</sup>

Les fondateurs décident d'émettre sur la fréquence FM 102 MHz. Il faut dire que l'espace hertzien est plutôt libre, en dehors des radios d'Etat :

- Radio 7 sur 99.8 MHz<sup>1486</sup>,

---

<sup>1481</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirate à visage ouvert », *Le Monde Dimanche*, 23/11/80.

<sup>1482</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirate à visage ouvert », *Le Monde Dimanche*, 23/11/80.

<sup>1483</sup> L'un des deux membres du couple est membre de l'association Autrement (l'association éditrice de la revue « Autrement » fondée par Henry Dougier en 1975 et qui deviendra la maison d'édition Autrement en 1983) et deviendra réalisateur. Plage se souvient qu'il y avait un mannequin de couture qui portait une robe Marilyn et que les habitants faisaient croire que cette robe appartenait à Marilyn Monroe.

<sup>1484</sup> Patrick Vantroeyen a participé à la création de Radio Active avec Antoine Lefebure (1975), à la création de Radio Nid de Coucou (20 mai 1978) fusionnée avec Radio Noctiluque (automne 1978), de l'Association pour le Développement des Radios Libres (10 février 1978) future l'Association pour le Développement de Radio Ivre, au développement de Radio Ivre (à partir de février 1979) grâce à la fusion entre Radio Noctiluque/Radio Nid de Coucou et Radio Ivre.

<sup>1485</sup> RIVAUD Francine, « Radio. Les subversifs du mégahertz », *L'Express*, 05-11/07/80.

<sup>1486</sup> Radio 7 est fondée par Patrick Meyer le 2 juin 1980 et dirigée par lui jusqu'à ce qu'il démissionne en 1981, quand la présidente de Radio France - Jacqueline Hélène Baudrier - lui demande d'annuler une intervention de Coluche parce qu'il est candidat à l'élection présidentielle de 1981. Meyer alors fonde RFM avec Jean-Louis Croquet (dirigeant de Motivaction) le 6 juin 1981 qui émet en stéréo depuis le centre commercial Vélizy 2. Après la diffusion d'une bande son, RFM commence à diffuser ses programmes le 12 juillet 1981. C'est à cette période que Radio 7, dirigé par François Desnoyers (successeur de Meyer), se plaint de l'émetteur de RFM sur la fréquence 100 MHz avec un émetteur de 2 kW. RFM sera brouillée pendant 423 jours à partir du 5 novembre 1981. Il est surprenant de voir que RIM qui émet sur 102 MHz soit aussi accusée de gêner la réception de Radio

- France Musique sur 97.6 MHz,
- France Culture sur 93.35 MHz,
- FIP sur 90.35 MHz,
- France Inter sur 87.8 MHz.

Peu de radios libres émettent de façon discontinue à Paris quand RIM décide d'émettre tous les soirs :

- Radio Ivre sur 88.8,
- Radio OVNI sur 92.5,
- Fréquence Montmartre sur 98.55.

Au départ, l'équipe n'envisage pas d'émettre toutes les nuits<sup>1487</sup>. Mais ils changent d'avis dès le lendemain de la première émission. L'objectif à cette époque est moins de faire tomber le monopole que de se faire plaisir, de secouer la bande FM, de créer des programmes innovants, de donner la parole aux auditeurs, d'inviter des personnalités avec lesquelles les fondateurs et leurs amis sont déjà en relation.

Les premiers sons émis sont ceux de « Rainbow in Curved Air » qui est une œuvre du compositeur américain Terry Riley écrite en 1969 à San Francisco. C'est une musique pour orgue électronique et bande magnétique que l'on peut situer du côté de la musique expérimentale et minimaliste et qui va influencer la musique ambient, le jazz fusion, la musique *New Age*, le rock progressif, la musique électronique et les compositeurs Philip Glass, Steve Reich, John Adams, le guitariste et auteur du groupe The Who, Pete Townshend. Voici le texte qu'on peut retrouver dans l'album et qui donne une idée de l'esprit dans lequel sont les animateurs de RIM :

And then all wars ended  
 Arms of every kind were outlawed and the masses gladly contributed them to giant foundries  
 in which they were melted down and the metal poured back into the earth  
 The Pentagon was turned on its side and painted purple, yellow, and green  
 All boundaries were dissolved  
 The slaughter of animals was forbidden  
 The whole of lower Manhattan became a meadow in which unfortunates from the Bowery were  
 allowed to live out their fantasies in the sunshine and were cured  
 People swam in the sparkling rivers under blue skies streaked only with incense pouring from  
 the new factories  
 The energy from dismantled nuclear weapons provided free heat and light  
 World health was restored  
 An abundance of organic vegetables, fruits and grains was growing wild along the discarded  
 highways  
 National flags were sewn together into brightly colored circus tents under which politicians  
 were allowed to perform harmless theatrical games  
 The concept of work was forgotten<sup>1488</sup>

---

7. Peut-être peut-on l'expliquer par le fait que les ondes rebondissent. (« Protestation de Radio 7 sur la détérioration de la réception de ses émissions », *Le Monde*, 18/07/81). Quelques semaines auparavant, c'est RIM, qui se plaignait du brouillage de ses émissions, mais par TDF cette fois-ci car le gouvernement continue de brouiller les ondes après l'élection de Mitterrand. Avec 6 autres radios (Radio Ivre, Gilda la Radiopolitaine, Oblique FM, Radio Thélème, Radio Gulliver, Radio Corsaire), RIM organise une conférence de presse sans les trois fédérations où il s'agit, en tant que « radio émettante », de se distinguer des radios à l'état de projet car elle ne peut pas attendre la loi pour émettre (HUMBLOT Catherine, « Les gros et les petits », *Le Monde*, 12/06/81). François Mitterrand est élu le 10 mai 1981 mais débute sa présidence le 21 mai. Il y a une période d'incertitude dans cette période (HUMBLOT Catherine, « L'attente », *Le Monde*, 19/05/81) qui continue après la prise de fonction.

<sup>1487</sup> Interview de Didier de Plaigne par Thierry Lefebvre, 29 août 2000, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p348.

<sup>1488</sup> TARUSKIN Richard, *Music in the Late Twentieth Century : The Oxford History of Western Music*, Oxford University Press, 2009, p366.

Nous avons vu comment RIM a été fondée, voyons maintenant quelles sont les ambitions des fondateurs.

### 1.1.2.2 Les ambitions

L'arrivée de RIM sur la bande FM et sa diffusion quotidienne a pour effet de pousser d'autres radios à faire de même. C'est du moins le cas de Radio Ivre dirigée par Patrick Vantroeyen qui vient de passer un accord avec des techniciens de TDF pour diffuser 4 heures d'émission par nuit<sup>1489</sup>. Plaige rencontre pour la première fois Patrick Vantroeyen dans un bistrot des Champs-Élysées. Selon Plaige, dont Thierry Lefebvre a recueilli les propos, Patrick Vantroeyen lui aurait déclaré en forme de boutade : « Le premier qui réussit rachète l'autre ! »<sup>1490</sup>.

De cette citation, il est possible de déduire plusieurs significations :

- d'une part que ces radiolibristes ne sont peut-être pas, comme d'autres radiolibristes (Patrick Farbiaz en particulier et la FNRL en général), si anticapitalistes et antipublicitaires (Plaige est issu d'un milieu d'entrepreneurs et a fait des études de publicité par correspondance) même si RIM ne prendra jamais la voie purement capitaliste,
- d'autre part qu'il y a une dimension fortement entrepreneuriale dans la fondation et la gestion des « radios libres ». Que les « radios libres » prennent finalement des formes économiques commerciales ou associatives, il s'agit pour les fondateurs et les gestionnaires de rechercher des financements, du matériel, des locaux, des ressources humaines, des compétences, d'innover dans la programmation...,
- que l'occupation privative de l'espace public hertzien a une valeur socio-économique en soi et pas seulement une valeur politique,
- enfin qu'ils avaient bien de l'ambition à moyen ou long terme, même si cela paraît évident par le simple fait de se lancer sur la bande FM avec pour ambition d'émettre en continu quand tant d'autres radios ont déjà échoué depuis le début du mouvement des « radios libres » en France (1977) du fait du brouillage, des sanctions judiciaires...

Quand je l'interviewe en 2005 sur les raisons de la fondation de RIM, Plaige insiste sur la question de l'ouverture de l'antenne radiophonique aux auditeurs et à leur interactivité qui était bien moins importante qu'aujourd'hui :

C'est une référence personnelle. Pour comprendre, il m'est arrivé de bosser en 77-78 sur des médias nationaux genre France 2. J'ai effectué des remplacements de Macha Béranger. Les auditeurs sur cette tranche là sont habitués à parler, à intervenir. Mais sur les médias nationaux, on reçoit 600 appels. Alors il a les trois standardistes vacataires qui dans le couloir sont chargés de sélectionner, de faire des fiches pour voir ce qui peut passer à la radio ou non : « Celui-là est bon à passer. » « Celui-là est médiocre. » Il y a donc un pré-filtrage évident et bien connu. Alors en 1980 au moment de lancer Radio Ici et Maintenant, le but était de faire passer ceux qui ne seraient pas passés dans les autres radios, ceux qui auraient été filtrés au standard. Le but était de faire une radio un peu moins élitiste, plus accessible. On pouvait voir si ceux-là n'avaient pas quand même quelque chose à dire. Le but principal était l'interactivité.

Les fondateurs de RIM veulent diminuer le coût d'entrée dans l'espace public radiophonique. Encore faut-il savoir sur quel critère faire entrer les auditeurs à l'antenne. D'après Skornik, interrogé en 1981, la valeur des propos tenus par les auditeurs ne dépend pas du statut social de ceux-ci mais de ce qu'ils estiment eux-mêmes avoir de la valeur. Les

---

<sup>1489</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008, p319-320.

<sup>1490</sup> Interview de Didier de Plaige par Thierry Lefebvre, 29/08/00, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008, p348.

auditeurs sont souverains pour juger de la légitimité de ce qui est dit à l'antenne. Si un auditeur appelle la radio, c'est qu'il estime que ce qu'il a à dire est important et doit être dit. C'est un critère suffisant, selon Skornik, pour lui donner la parole à l'antenne :

Notre idée, c'est de donner l'antenne à des gens qui ont des choses importantes à dire sans aucun a priori sur ces critères d'importance.<sup>1491</sup>

Interrogé par Naevius Stella de *La vie naturelle* en 2006, Plaige ajoute qu'il fallait combler la vacuité de la bande FM en fin de soirée :

En partant du constat qu'en France et en particulier en région parisienne, la bande FM, dans les années 80, était d'une part relativement pauvre, puisque les seules émissions dites de « service public », sur France Inter, France Culture et France Musique, ne donnaient pratiquement jamais la parole au public ; d'autre part qu'à minuit passé, les ondes étaient pratiquement désertes. Sur cette base, il était évident pour moi ainsi que pour certains de mes collaborateurs qu'il fallait créer un média indépendant qui ouvre son antenne aux réactions des auditeurs en leur proposant d'interagir avec les invités et les animateurs.<sup>1492</sup>

En novembre 2011, interrogé par Denis-Quentin Bruet de *Silicon Maniacs*, Plaige ajoute qu'internet a créé une interactivité concurrente à celle de RIM qu'il considère comme une forme de baromètre social de l'opinion publique :

C'est une radio qui a été fondée il y a plus de trente ans, trente-et-un an exactement, à la suite d'un constat : sur aucune des radios existantes de Radio France, les auditeurs n'avaient voix au chapitre ! Le projet consistait à faire le type de radio qu'on aimerait défendre et qui faisait défaut. C'est ça, Radio Ici et Maintenant. Ainsi, depuis 31 ans, chaque programme se compose de deux parties : l'exposé puis l'intervention des auditeurs. Nous disposons ainsi d'un baromètre social qui nous permet de savoir quel est l'impact de l'information distribuée par les grands médias. A l'origine, internet n'existait pas et l'on se demandait quel était l'impact réel de l'info : « L'opinion se mobilise-t-elle autant qu'on voudrait nous le faire croire ? » Parfois, nous constatons que des gros sujets n'intéressent pas du tout les gens alors que des micro-sujets les passionnent davantage. Puis internet est arrivé il y a une quinzaine d'année, l'information s'est diversifiée et les citoyens ont pris la parole sur les blogs ! Cela ne nous a pas empêché de continuer...<sup>1493</sup>

Pour se rendre compte de ce que les fondateurs de RIM tiennent à mettre en valeur à propos de RIM, notamment pour se distinguer par rapport aux radios concurrentes, il est possible de s'appuyer sur un communiqué de presse, diffusée l'année (décisive) 1984 et conservé dans les archives de la radio. Plaige<sup>1494</sup> décide de publier ce communiqué de presse le 13 avril 1984 pour légitimer la place de RIM sur la bande FM, mais surtout pour informer du lancement, le jour-même, de TIME!, acronyme de Télévision Ici et Maintenant Expérimentale!. Il s'agit donc de légitimer une action illégale puisqu'aucune autorisation n'a été donnée<sup>1495</sup> :

---

<sup>1491</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.

<sup>1492</sup> STELLA Naevius, « Ici et Maintenant, une radio éternellement libre », *La vie naturelle*, n° 223, février 2006, p72.

<sup>1493</sup> BRUET Denis-Quentin, « Radio Ici et Maintenant : Hacker depuis 30 ans », *Silicon Maniacs*, 03/11/2011, <http://www.siliconmaniacs.org/radio-ici-et-maintenant-hacker-depuis-30-ans/>

<sup>1494</sup> Skornik, cofondateur principal, ne fait plus partie de l'équipe.

<sup>1495</sup> Canal +, qui est en projet depuis au moins 1982, va débiter le 4 novembre 1984, soit sept mois plus tard. La 5 et FV6 apparaîtront en 1985.

DIDIER DE PLAIGE  
 FONDATION ICI & MAINTENANT  
 45, rue de Léningrad  
 75008 PARIS<sup>1496</sup>  
 Tél. 293.28.38

PARIS, le 13 Avril 1984

Nous sommes un groupe d'une vingtaine de personnes qui nous consacrons au développement de "RADIO ICI & MAINTENANT!" depuis bientôt quatre ans, malgré deux saisies sous le précédent Septennat... et diverses condamnations en Correctionnelle, parce que nous n'avions pas d'autre choix que la clandestinité.

Notre station a été fondée le 21 juin 1980... (sans aucun rapport avec l'esprit du livre de F. Mitterrand, publié six mois plus tard) et demeure aujourd'hui la seule Radio 'historique', ayant ouvert la voie à toutes les nouvelles "Radios Locales Privées" - qui sont apparues ensuite, depuis le 10 Mai 1981...

ICI & MAINTENANT! a survécu jusqu'ici sans le moindre appui, politique ou financier, mais grâce au soutien matériel de ses Auditeurs. ICI & MAINTENANT! fait partie des radios récemment autorisées à émettre sur Paris et sa Région.... (après que ses Fondateurs aient tout de même été amenés à se lancer dans un jeûne prolongé pour ne pas être 'écartés' au dernier moment)...

Ce qui nous caractérise avant tout c'est notre démarche Expérimentale, Artistique, et Interactive, et l'absence de toute 'Grille' de programmes; c'est également la "Transparence" des Animateurs, et la possibilité pour les Auditeurs d'intervenir en permanence à l'Antenne sans aucune censure. C'est pourquoi nous sommes généralement reconnus comme la seule Radio encore vraiment Libre 'sur l'ensemble de la bande FM, en Région Parisienne.

Nous devons également préciser que notre Station -depuis sa création ne comporte aucune règle, ni aucune structure, ce qui nous situe comme l'unique Média de 'Communication' actuel, sans aucune contrainte horaire, et nous permet de rester entièrement disponibles à toutes expérimentations nouvelles.

Enfin, il est important d'ajouter que l'essentiel de notre recherche, depuis bientôt 4 ans se situe dans le domaine de l'Informatique et de la Télématique... Nous sommes conscients de représenter le principal support de communication - Expérimental et Pratique - parmi tous les Médias de notre époque...

DERNIERE PRECISION Le récent sondage de l'Agence Quotas (nov-déc. 83) nous reconnaît 186.000 auditeurs.

FONDATION ICI & MAINTENANT  
 DIDIER DE PLAIGE

On observe dans ce communiqué de presse que Plage s'appuie sur des arguments de différents ordres :

- l'antériorité historique et la longévité de RIM par rapport à toutes les radios de la bande FM qui ont attendu l'arrivée de Mitterrand au pouvoir pour émettre,
- la proximité idéologique de fait avec la majorité en place, puisque la clandestinité a eu lieu sous le septennat précédent<sup>1497</sup>,

---

<sup>1496</sup> Appelée aujourd'hui rue de Saint-Petersbourg et située à côté de la place de Clichy, il s'agit de l'adresse d'un grand appartement familial de Plage. Il y a vécu avec sa grand-mère dans 150 m<sup>2</sup> au dernier étage. Son père, aidé par sa mère, étant à la tête d'une franchise d'Havas à Brazzaville et de trois librairies. Son grand-père avait un restaurant appelé Noël Peters (où le chef étoilé Pierre Frayssé a inventé le « plat du jour » et le homard à l'américaine en 1867 et dont Octave Vaudable, qui est devenu propriétaire de Maxim's en 1932, a été le propriétaire de 1913 à 1930) dans la galerie marchande du passage des Princes reliant le 5 boulevard des Italiens au 97 rue de Richelieu et le restaurant de la tour Eiffel. Il dirigeait aussi le restaurant (premier étage) et l'épicerie de luxe (rez-de-chaussée) « F. Luce » du prénom de sa grand-mère situé place Clichy au 45 rue Petrograd (devenu Leningrad, puis Saint Petersburg et dont l'immeuble est coiffé d'une coupole) et remplacé aujourd'hui par un restaurant de la chaîne Hyppopotamus.

<sup>1497</sup> Nombreux sont ceux qui ont cru que RIM était une radio socialiste du fait du nom de la radio qui est identique au titre de l'ouvrage de François Mitterrand : *Ici et maintenant* (livre d'entretiens avec Guy Claisse publié aux éditions Fayard, Paris, 1980. Un journaliste de *L'Humanité* (journal qui s'est peut intéresser à RIM) se demande qui est derrière cette radio qui se prépare à lancer une télévision en mars 81 : « Quelle est la

- l'autonomie financière, institutionnelle et politique (lors de la commission Holleaux, les animateurs de RIM pensaient « pouvoir se passer d'influence » grâce à un très bon dossier<sup>1498</sup>) ce qui tranche avec beaucoup des radios qui ont été autorisées grâce à des soutiens de partis politiques, de médias existants, de syndicats, des fédérations<sup>1499</sup>,
- la passion des animateurs qui sont allés jusqu'à mettre en danger leur vie pour que leur radio continue d'avoir le droit d'émettre,
- la place donnée aux auditeurs à l'antenne et la liberté qui est leur est laissée, les animateurs ayant l'obligation d'être « transparents » alors que les animateurs d'autres radios sont stalisés,
- la liberté d'expression qui est « absolue » et à toute heure de la journée ou de la nuit ce qui fait que RIM peut être classée dans la catégorie des « radios libres » (« la seule Radio encore vraiment Libre »),
- la créativité, l'innovation et l'expérimentation dans de nombreux domaines : l'informatique, la programmation, la musique...
- l'absence de structure et d'organisation de l'antenne,
- l'audience annoncée par la radio. RIM aurait 186 000 auditeurs en 1983 selon le communiqué de presse qui s'appuie sur « un sondage de l'Agence Quotas (nov-déc. 83) ». Mais ce sondage est à prendre avec des précautions (surtout aujourd'hui où environ 5 000 auditeurs écoutent chaque jour selon Médiamétrie). En effet, en 1982, selon un sondage réalisé par Claude Fitoussi (« conseil sur l'écoute des radios libres ») entre le mois de décembre et la mi-janvier auprès d'un échantillon représentatif de 700 personnes, les « radios libres » seraient écoutées par la moitié des parisiens<sup>1500</sup> mais RIM aurait entre 10 000 et 20 000 auditeurs :

---

"couleur" de cette télévision bien installée et dont le nom correspond au titre d'un livre de François Mitterrand ? » (« Télévision. Stock d'émetteurs pour une chaîne privée », *L'Humanité*, 18/03/81). D'autant plus que l'hymne des socialistes « Changer la vie » d'Herbert Tagani (musique de Mikos Théodorakis), qui est chanté pour la première fois au congrès de Nantes de 1977, contient « Ici et Maintenant » dans le refrain : « France socialiste ; Puisque tu existes ; Tout devient possible ; Ici et maintenant » ([http://centenaire.parti-socialiste.fr/article.php3%3Fid\\_article=353.html](http://centenaire.parti-socialiste.fr/article.php3%3Fid_article=353.html)). Donc Plaige prend soin de s'expliquer sur le nom de la radio dans le communiqué de presse. S'il y a une proximité idéologique, Radio Ici et Maintenant entend montrer son indépendance par rapport aux socialistes avec lesquelles il n'a jamais collaboré. RIM ne sera pas non plus la nouvelle Radio Verte, c'est-à-dire la radio de l'écologie politique, même si peu d'entre eux ne voteront pas pour un parti écologiste au cours de leur vie. Gérard Lemaire se souvient être venu demander à Brice Lalonde (ministre de l'Environnement de 1988 à 1992) au ministère de sponsoriser une émission. Mais ce qui l'intéressait, c'était la création du parti Génération écologie, fondé en 1990, c'est-à-dire au milieu de son mandat. Il a accepté de donner de l'argent, mais pour que cela serve Génération écologie. Or, RIM ne voulait pas faire partie d'un parti politique. Lorsque Christian Duteil interroge les animateurs de RIM sur leurs programmes, il est question d'émissions écologiques, mais qui ne correspondent pas vraiment à l'écologie politique des partis politiques : « L'écologie : nous souhaitons informer et aider à la mise en pratique des différentes "énergies douces" : des idées simples pour améliorer le confort quotidien de chacun. » (DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984) En 1993, la journaliste du *Monde*, Ariane Chemin maintient la filiation symbolique entre Mitterrand les « radios libres » en général et RIM en particulier : « Elles sont filles de la génération Mitterrand. L'une d'entre elles s'appelle même "Ici et maintenant" (88,2). Nées dans la vague rose de 1981, elles se sont souvent gonflées de publicité et ont soigneusement tissé leurs réseaux comme des toiles. » (« Le second tour des élections législatives. La soirée électorale à la télévision et à la radio En zappant sur la bande FM Je retourne ma veste... », *Le Monde*, 30/03/93).

<sup>1498</sup> « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. Animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », Entretien de Pierre Chatenier avec Guy Skornik, Didier de Plaige et Philip de la Croix, *Le Matin*, 26/07/82.

<sup>1499</sup> La commission Holleaux est surtout constituée par les représentants des « radios libres ». L'avocat Jean-Louis Bessis représente les radios non fédérées, dont Radio Ici et Maintenant. Deux fédérations qui s'opposent sont aussi à la table : d'un côté la Fédération Nationale des Radios et Télévisions Indépendantes (FNRTI) de Daniel Populus et Patrick Farbiaz et de l'autre la Fédération Nationale des Radios Libres de Jean Ducarroir (chargé de cours en économie à l'université Villetaneuse (Paris XIII) et ancien militant de Lutte Ouvrière). La première a soutenu douze associations dont huit ont obtenu une dérogation. La seconde a obtenu des dérogations pour les cinquante-deux radios qu'elle représente (COJEAN Annick, « Les radios libres parisiennes. Les lois de la jungle », *Le Monde*, 10/07/82).

<sup>1500</sup> Au niveau national, les radios locales publiques, les radios locales privées, les radios étrangères, les radios non identifiées (c'est-à-dire les radios autres que France Inter, Europe 1, RTL, RMC) ont une audience cumulée de 22% (en sachant que 1% = 398 000 personnes de plus de 15 ans) selon enquête CESP 1983-1984 qui fait la moyenne de 3 vagues de sondage (DURAND Jacques, « Les enquêtes sur le public de la radio et de la télévision en 1984 », *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion*, n° 121, juillet-septembre 2014, p27).

De toutes les radios qui émettent sur la bande FM à Paris, les trois stations les plus écoutées sont, par ordre décroissant : N.R.J. (500 000 auditeurs), R.F.M. (300 000) et Radio Service Tour Eiffel (150 000). [...]

Viennent ensuite, toujours par ordre décroissant Radio J (150 000 auditeurs), Radio Montmartre (60 000), Fréquence Gay (40 000). Écoutées par environ 30 000 personnes : Radio Solidarité, Radio Communauté, Radio Shalom, Radio Tomate, Radio Paris et Radio Jet. Enfin, entre 10 000 et 20 000 auditeurs, on a Gilda, Radio Ivre, Pom FM, Radio Cosmos, Radio La Bulle, Radio Libertaire, Génération 2000, Radio Notre-Dame, Mercure 104, Radio Soleil, Radio Mégalo, Radio Smash, Ici et Maintenant, Radio Créteil, Carbone 14, Radio Forum, Carol FM, Radio Catho, Oblique FM, Radio Corsaire, Radio judaïque [...]<sup>1501</sup>

Nous venons de voir les ambitions des fondateurs, voici la programmation qu'ils mettent en place avec leur équipe.

### 1.1.2.3 La programmation

Pour l'équipe de RIM, il s'agit de faire une programmation alternative par rapport à la programmation des radios traditionnelles :

- les principes qui gouvernent la programmation sont :

- l'innovation quotidienne
- la spontanéité,
- l'improvisation,
- l'absence de grille<sup>1502</sup>
- l'esprit du *Do It Yourself*;

- les principes qui gouvernent les émissions sont :

- le direct,
- l'artistique,
- l'ouverture,
- l'expérimentation,
- la créativité,
- Selon Ouaki, il s'agissait d'être « concentré, ouvert et spontané » ;

- la liberté d'expression<sup>1503</sup> des intervenants à l'antenne doit être maximale, notamment grâce à l'anonymat et la non-sélection des auditeurs (il n'y a pas de standard) et chacun doit pouvoir s'exprimer aussi longtemps que nécessaire et possible<sup>1504</sup> ;

- les principes qui gouvernent l'antenne et qui s'appliquent aussi bien aux animateurs qu'aux invités et aux auditeurs sont :

- l'interactivité<sup>1505</sup>,

---

<sup>1501</sup> « N.R.J., R.F.M., Radio Service tour Eiffel en tête », *Le Monde*, 27/02/82. Dans ce sondage, on apprend que les auditeurs sont bien plus ouverts à la publicité que l'idéologie « radiolibriste » puisque 66% des personnes interrogées sont favorables. Néanmoins, 12% écoutent ces radios parce qu'elles ne font pas de publicité (les autres raisons : « la liberté d'expression, les programmes de musique, la nouveauté et le changement, leur spécificité »).

<sup>1502</sup> Jusqu'à l'arrivée au centre Pompidou, où sont créés une lettre d'information et une grille diffusée sur 3615 club 1 (1986-1987).

<sup>1503</sup> Les incitations à la violence, au nazisme, à la pédophilie, le conflit israélo-palestinien, obligeront à contrôler l'antenne. Mais Fabien Ouaki, qui est d'origine juive, se souvient avoir fait la réalisation, y compris quand un groupe d'extrême droite antisémite est venu dans le studio. Il savait que les auditeurs pourraient de toute façon s'exprimer, poser des questions, critiquer...

<sup>1504</sup> Le coût de l'appel est de 0,50 F/8h dans Paris.

- l'égalité (Le tutoiement est de rigueur.),
- la multiplicité,
- la simultanéité ;

- pendant les émissions il ne doit pas y avoir de fermeture du micro (il n'y a plus de « hors antenne »<sup>1506</sup>), y compris pendant la musique car dans la vie, on n'arrête pas de parler quand on écoute de la musique. Donc le principe est de ne pas enlever le casque pendant la musique ;

- les animateurs doivent être « transparents »<sup>1507</sup> dans le sens où on ne doit pas connaître leur opinion. Lorsqu'un auditeur pose une question, il ne doit pas donner la réponse mais attendre qu'un autre auditeur arrive à l'antenne. Lorsqu'une personne tient des propos extrêmes, il faut attendre qu'un autre auditeur vienne le contredire. La recherche de neutralité surprend la journaliste Claude Sarraute :

Au micro, un certain Rémi<sup>1508</sup> se contente d'annoncer d'une voix totalement neutre, totalement indifférente, les arrivées et les départs : bonjour Jacques, Paul ou Jean. Au revoir Jean, Paul ou Jacques. À part ça, rien. Un silence de cathédrale. À vous de vous lancer, d'y aller de votre message, de votre marotte. Ou même - ça il faut oser! - de lire un poème en bafouillant de timidité angoissée par cette absence d'écho. On se demande ce qu'il fait Rémi pendant ce temps-là. Des réussites ? Des pompes ? Des mots croisés ?

Je ne sais plus qui venait de dire je ne sais plus quoi sur le drame des travailleurs mis à la porte de leur usine. Il raccroche. Au suivant. Bonjour Jacqueline. Bonjour Rémi, alors voilà, les immigrés, merci bien mais non merci. Basta ! Ça suffit ! Qu'ils rentrent chez eux et qu'ils nous fichent la paix. Allez, salut !

On est restés sciés. Je m'attendais à une batterie de coups de fil tressautant de colère indignée. Pas du tout. On a préféré faire comme si on n'avait pas entendu. Tout en essayant d'exprimer, chacun à sa façon, d'autant plus touchante parfois qu'elle était maladroite, une certaine idée de la justice, de la tolérance et, oui, de l'amour du prochain.

La marche des Beurs sur l'Elysée avait permis de mesurer déjà l'infinie bonne volonté de la majorité des Français. Essayez donc de vous balader un peu la nuit à travers les ondes. Vous serez surpris par la qualité des propos qu'on y tient. Si les médias nous y invitaient, croyez-moi, chacun d'entre nous pourrait s'appeler Montand.<sup>1509</sup>

- les animateurs doivent être polyvalents, c'est-à-dire à la fois producteur, standardiste, réalisateur, journaliste ;
- l'objectif est la démonopolisation de la production médiatique et journalistique grâce à « l'auditeur-professionnel » qui a autant d'importance que les invités et les animateurs ;
- il s'agit de valoriser et utiliser toutes les technologies communicationnelles et informatiques existantes pour innover dans la programmation.

<sup>1505</sup> Radio ping-pong utilise le répondeur pour mettre en présence deux personnes en désaccord sur un thème choisi, tandis que les autres « comptent les points » en fonction des arguments. Radio Solo donne « antenne libre » à un auditeur entre 5 mn à 4 h.

<sup>1506</sup> Selon Ouaki, qui explique que ce principe, comme les autres principes, n'est pas tout le temps appliqué, il s'agit de « casser cette différence qui existe entre parler à l'antenne et être naturel, être vivant ».

<sup>1507</sup> Ouaki m'explique le principe lors d'une interview en 2011 : « L'idée, c'est d'avoir des animateurs transparents, c'est-à-dire vraiment le contrepied de ce qui existait à l'époque, c'est-à-dire l'animateur qui est sur un piédestal, qui donne son avis comme ça, qui est un peu comme un tribun, en position de force, c'est de se mettre en dessous. Donc se mettre au service de celui qui parle. Donc l'idée, c'est de ne pas avoir d'opinion. Alors bien sûr, des fois, il y a des auditeurs qui disaient : "Et toi qu'est-ce que tu en penses ?" On disait : "J'en pense rien." "Ouais, mais tu as un avis." "Ouais mais mon avis n'est pas plus important que le tien". Et s'il insistait, on disait "oui, tu as raison, mais il n'y a pas que toi qui as raison ? Tout le monde a raison. Ta vision est aussi juste qu'une autre." Et s'il insistait vraiment, on disait : "Oui ben voilà..." On disait des trucs un peu... Mais en fait les auditeurs savaient qu'on était à leur service. Mais on ne se laissait pas marcher sur les pieds, c'est-à-dire que ce n'était pas parce qu'on était à leur service qu'on laissait passer n'importe quoi. C'était un équilibre comme ça qui était assez agréable, assez agréable à faire. ». Pour rendre les animateurs « neutres », RIM les appelle « Némé », les remplace par l'« animateur ultime » Éliza - un logiciel sur Macintosh, issu des laboratoires du MIT, qui répond aux auditeurs en s'adaptant à leurs propos en identifiant 2 000 concepts (trophée du « Meilleur Programme » lors du 1<sup>er</sup> « Festival de la FM » en mai 1982) - et les sort de l'antenne dans Radio Village.

<sup>1508</sup> Il s'agit sans doute de Rémi Bouton.

<sup>1509</sup> SARRAUTE Claude, « Musique de nuit », *Le Monde*, 07/01/1984.

Malgré cette programmation très peu organisée, Plaigne parvient à présenter une journée type au journaliste Christian Duteil :

#### **Journée-type**

Bien que sans grille, une journée-type sur R.I.M. se décompose ainsi :

00h00 - 08h00 : l'antenne est ouverte à toutes les propositions des auditeurs, par le biais du téléphone et d'une « connexion téléphonique » de notre invention, qui permet à tout auditeur de diffuser des documents sonores à partir de chez lui... (programmes musicaux, lectures, annonces, reportages, etc...)

08h00 - 13h00 : revue de l'information, en compagnie des auditeurs intervenant au téléphone et d'invités dans le studio, qui commentent la presse, et l'actualité en général ; il ne s'agit pas seulement d'une revue de presse politique mais de toute l'information : locale, nationale et... planétaire. En particulier, nos auditeurs sont invités à rediffuser le plus rapidement possible les meilleurs passages des journaux qu'ils auront enregistrés en ondes courtes... Ils nous informent également des services et renseignements culturels ou pratiques qu'ils auront pu recueillir...

13h00 - 24h00 : programmes d'invités, des animateurs et des auditeurs, avec toujours l'accès libre pour tous par le moyen du téléphone, en direct.

Nous avons vu la programmation mise en place par les animateurs de RIM, voyons comment s'organise l'équipe.

#### **1.1.2.4 L'organisation**

La programmation alternative est issue d'une organisation tout aussi alternative par rapport aux radios traditionnelles :

- l'organisation de l'équipe des animateurs pour la programmation des émissions et la gestion de la radio doit être réticulaire, non-hiérarchisée, fluide, informelle, souple ;
- un studio de radio peut être mis en place chez soi, un copain, une petite amie, un auditeur, un animateur, un invité ou dans une cabine téléphonique ;
- lorsque les « radios libres » sont interdites, il faut changer régulièrement de lieu d'émission pour échapper à la police, et lorsque les radios locales privées sont autorisées, il s'agit d'équilibrer la nuisance occasionnée par la présence d'un studio (avec ses invités et animateurs) dans un appartement ;
- au niveau des ressources humaines le principe est le bénévolat<sup>1510</sup> : chacun doit apporter ses compétences, ses connaissances, sa créativité gratuitement. En revanche les principaux animateurs se font défrayer. Du fait des contraintes horaires, du choix du bénévolat, voire de l'individualisme des animateurs, il y a peu de réunions d'équipe, et peu d'animateurs dépassent les deux ou quatre ans d'antenne ;
- le matériel utilisé pour faire fonctionner la radio provient des animateurs (Skornik, en tant que musicien, disposait déjà de matériel, Ouaki, lui aussi musicien, a apporté une grande table de mixage dont il disposait et « qui ne servait à rien »), des auditeurs, des partenaires tandis que chacun amenait son disque pour son émission, mais certains animateurs, comme Jean-Michel Reusser allait se fournir dans les maisons de disques comme l'explique la journaliste Annick Cojean :

Comment ne pas s'en être douté ? Les maisons de disques ne pouvaient pas rester indifférentes à l'irruption des quelque deux mille radios locales répandues aujourd'hui sur le territoire français et qui déversent chaque jour des flots de musique (presque) ininterrompus ! Un rapide sondage auprès des principales d'entre elles, est éloquent. Toutes se sont désormais organisées et disposent d'un nouveau service chargé uniquement de la promotion des disques auprès des radios « libres ». Des équipes jeunes, qui ont démarré en général avec une personne et qui - le phénomène allant croissant- se sont légèrement étoffées et travaillent en liaison avec

---

<sup>1510</sup> La précarité de certains animateurs est compensée par leurs réseaux et la plupart sont défrayés : logement, téléphone, électricité, alimentation, essence, matériel... Mais beaucoup de départs d'animateurs seront motivés en partie par l'absence de rémunération en décalage avec le nombre d'heures travaillées. Les animateurs voient que d'autres radios intéressantes comme Nova décollent et que d'autres animateurs comme Supernana parviennent à gagner leur vie tout en restant libres de s'exprimer.

le réseau de représentants commerciaux en province. Une organisation encore floue et tâtonnante, qui entretient souvent avec les jeunes stations un style de relations très différent des liens traditionnels établis depuis si longtemps avec le service public ou les périphériques. « Ils n'ont pas encore tout à fait compris comment travailler avec les vraies radios libres, remarque Jean-Michel Reusser, de Radio Ici et Maintenant, mais il faut reconnaître qu'ils font des efforts louables. »<sup>1511</sup> ;

- pour faire face aux dépenses (matériel technique, défraiement des animateurs<sup>1512</sup>, abonnement EDF et téléphonique<sup>1513</sup>), qui sont « réduites au minimum », selon Jean-Louis Rosenberg, le type de financement de la radio choisi par les animateurs est non-commercial<sup>1514</sup>. Il n'y a pas de publicité mais :

- des dons<sup>1515</sup>,
- des partenariats<sup>1516</sup>,
- du publi-rédactionnel<sup>1517</sup>,
- de l'audiotel<sup>1518</sup>,
- des cartes d'auditeurs<sup>1519</sup>,
- un écot<sup>1520</sup>,

---

<sup>1511</sup> COJEAN Annick, « Les maisons de disques à l'assaut des ondes F.M. », *Le Monde*, 06/12/1982.

<sup>1512</sup> Plaige a, par exemple, régulièrement invité Ouaki au restaurant. Lemaire vivait chez la mère de Plaige sans payer de loyer.

<sup>1513</sup> Début 1984, le téléphone grève le budget de la station avec 1,5 million de centimes de Francs car tout auditeur qui appelle est appelé par l'animateur.

<sup>1514</sup> L'investissement en matériel en 1980 : 10 000 F (2 000 F par personne : Plaige, Skornik, Caron, Cabanes, Reusser). Le budget annuel est de 360 000 début 83 (DE GOUTEL Eric, « Un voyage au pays des radios libres », *Télé 7 jours*, 15/01/83) contre 160 000 € en 2006.

<sup>1515</sup> Ouaki se souvient avoir imité les animateurs de radios commerciales pendant deux heures pour inciter les auditeurs à faire des dons : 120 000 F (dont un chèque de 50 000 F de Paloma Picasso) ont ainsi été récoltés en 1983. En 1984, 44 souscripteurs payent un écot mensuel et 2 000 personnes ont une carte d'auditeur. Ouaki lui-même a versé des sommes d'argent pour payer les honoraires d'avocats, par exemple.

<sup>1516</sup> RIM obtient des accords avec le Salon Micro-Expo au Palais des congrès du 14 au 18 juin 1983 (Sébastien Mayer organise un concours « Son et micro-ordinateurs » via l'envoi de cassettes), SAD au Grand Palais, Marjolaine, Vivre Zen, Vivre autrement, Salon des médecines douces, SICOB, Etats-Généraux de la Micro-informatique... en échange de financements ou de matériel. Des studios sont installés sur les lieux à chaque fois. Quinze ordinateurs ont été obtenus gracieusement en échange de bancs d'essai à l'antenne et d'émissions sur les logiciels. Dès le mois de janvier 1983, RIM tente diverses démarches en vue d'une collaboration spécifique avec le Centre Mondial (retransmissions de conférences et autres débats, questions et réponses en direct, cours de formation...). Tati et Beaubourg prêtent un local pour le studio. « A la radio Ici et Maintenant où l'on est jamais à court d'idées, on propose de "réinventer la publicité comme on a réinventé la radio", grâce à un discret système de mécénat industriel ou de sponsorship » (DE GOUTEL Eric, « Un voyage au pays des radios libres », *Télé 7 jours*, 15/01/83).

<sup>1517</sup> RIM pratique le publi-rédactionnel radiophonique avec différents invités : médecines douces, astrologues, associations, et même les marabouts, selon Jean-Louis Rosenberg qui ne se souvient pas avoir fait payer les éditeurs.

<sup>1518</sup> 0,34 €/min et une audience de 5 000 auditeurs/j dans la deuxième partie des années 2000 contre une audience de 186 000 auditeurs (dont 97 000 réguliers) selon un sondage de l'agence Quotas-Média des Autres de novembre-décembre 1983, et l'espérance d'atteindre les 300 000 auditeurs en passant d'un émetteur de 900 W tournant en fait à 600 W avec deux dipôles à un émetteur de 2,5 KW et 4 dipôles (DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984).

<sup>1519</sup> Dans l'article 6 des statuts de l'association de RIM en 1996, il est précisé que les « membres actifs versent un droit d'entrée de vingt francs et une cotisation annuelle de cinquante francs. Ces montants sont susceptibles d'être modifiés chaque année par l'assemblée générale. Une carte d'adhérent leur sera envoyée. Elle sera nécessaire pour participer aux Assemblée Générales. Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à dix fois son montant annuel, sans que la somme globale puisse dépasser cent francs. » Début 1984, la station vit grâce aux 2 000 cartes d'auditeurs qui ont envoyé entre 30 F et 5 000 F (DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984). Ils étaient 600 au 1<sup>er</sup> octobre 1982 (FERRE Jean, « Radios libres. Mieux qu'une mode », *Le Figaro Magazine*, 26/06/82). Jean-Michel Reusser explique ce type de financement permet d'être libres par rapport aux « actionnaires » publicitaires ou étatiques, mais les « auditeurs sont devenus un peu des actionnaires » et mettaient de la pression sur les animateurs pour que tel ou tel programme disparaisse ou apparaisse à l'antenne. C'est une des raisons de sa lassitude et de son départ de la radio.

- des conférences,
- des ventes<sup>1521</sup>,
- le FSER<sup>1522</sup> ;

- les animateurs choisissent un statut associatif (association « Fondation Ici et Maintenant »<sup>1523</sup>) pour la radio qui doit être indépendante vis-à-vis de tout type d'institution (syndicale, publique, commerciale, politique, associatif)...

Nous avons vu quel était le mode d'organisation des animateurs de RIM, voyons maintenant qui sont ces animateurs.

### 1.1.2.5 Les animateurs

Malgré la volonté de valoriser la non organisation de l'antenne qui vise à appliquer le principe « Ici et Maintenant », Plaige parvient à formaliser en 1984 (après le départ de Skornik) un organigramme, assez « artificiel »<sup>1524</sup>, selon le journaliste Christian Duteil<sup>1525</sup> d'*Antenne Magazine* :

Direction : Plaige  
 Information : Gérard Lemaire  
 Relations Extérieures : Ouaki<sup>1526</sup>  
 Développement Informatique : Sébastien Mayer  
 Programmation Musicale : Reusser  
 Direction Littéraire : Alain Blottière  
 Reportages : Philip de la Croix, Rémi Bouton, Raphaël Dubois, Henri Béhar  
 Animation : Daniel Chartier, Patrick Haoua, Jean-François Laurot, Marc Perez, Jean-Philippe Théron, Serge Thomelin  
 Technique : Wladimir  
 Réalisation : Frédéric Moir

L'équipe n'a jamais été aussi étoffée et structurée puisque les animateurs de la première génération sont au nombre de :

- deux le jour de la première émission avec Plaige et Skornik auxquels on peut ajouter Elisabeth Caron qui est aussi présente et qui aidera de multiples façons (dont le prêt de son appartement, utilisé comme studio de RIM) mais qui fera peu d'antenne ;
- cinq quand s'ajoutent après quelques jours ou semaines Lemaire, Ouaki et Reusser ;
- huit quand s'ajoutent Philip de la Croix, Rémi Bouton et Raphaël Dubois qui marient leurs radios Radio Pluriel FM (fondée par Philip de la Croix) et Radio Gulliver (fondée par Rémi Bouton et Raphaël Dubois) à RIM pour augmenter leurs chances d'obtenir une autorisation...

<sup>1520</sup> Début 1984, 44 souscripteurs ont accepté de payer un écot chaque mois, sorte de mensualisation des ondes à la manière du futur Médiapart.

<sup>1521</sup> Il y a des ventes de logiciels informatiques, de livres et vinyles, des expositions-ventes d'œuvres offertes par des auditeurs et artistes (Folon, Avoine, Cogolo, Sabatier, Soulas, Jean Teulé, Erik, Lochu, Classe, Soucas de Vilar) comme le 20 mars 1982 à la Gare de la Bastille.

<sup>1522</sup> En juin 83, RIM attend toujours la subvention publique de 10 000 F (LESTROHAN Patrice, « Voyage indiscret dans les radios libres », *Le quotidien de Paris*, 20/06/83).

<sup>1523</sup> Ce nom laisse supposer des ambitions au-delà de la radio.

<sup>1524</sup> Nous pouvons utiliser le mot « artificiel » pour qualifier cet organigramme pour plusieurs raisons. Par exemple, Frédéric Moir qui se fera appeler par la suite Tristan Moir semble chargé de la « réalisation », or chacun des animateurs est formé pour être capable de faire la réalisation de ses propres émissions. De plus, certains de ces animateurs sont bien plus actifs que d'autres, tandis que d'autres partiront bientôt.

<sup>1525</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>1526</sup> Dans un document de type publicitaire, issu des archives de RIM et datant du 7-8/12/82, c'est Philip de la Croix, dont la radio (Pluriel FM) a permis d'obtenir une fréquence « pleine » qui a la responsabilité des relations extérieures.

Ci-dessous une photo, après le départ de Skornik, avec de gauche à droite Plaige, Sébastien Mayer, Supernana, Ouaki, Reusser, Alain Blottière, Daniel Chartier. Elle est issue d'un article de Sylvie Nguyen intitulé « L'antenne vous est ouverte sur « Ici et Maintenant » pour l'hébdomadaire *Radio Poche* de la semaine du 24 au 30 décembre 1984 :



RIM est l'« histoire d'une bande potes », du moins pour le « noyau de départ » selon Reusser. Stéphane Leroy se souvient de ses amitiés avec Gilles Perez, Jules Partouche, Nil, Thierry Lefebvre... et que lorsqu'il n'était pas à l'antenne, il restait dans les studios « avec les autres » :

Il y avait une super bande dans cette période-là [(1986)], dans les studios de Beaubourg. C'est vrai qu'il y a eu une atmosphère absolument incroyable, une ambiance folle, et des amitiés très fortes qui se sont créées. Il y a des gens qui sont passés pas forcément très longtemps.

Donc quelle que soit la durée de leur passage à l'antenne de RIM, certains animateurs resteront proches, bien après avoir quitté la radio :

- Reusser et Ouaki continuent de travailler ensemble.
- Ouaki et Blottière ont pour projet un reportage sur le cinéaste, dramaturge, écrivain allemand Thomas Harlan (1929-2010) fils du cinéaste officiel du régime nazi Veit Harlan qui a passé une grande partie de sa carrière à dénoncer les criminels de guerre.
- Reusser et Ouaki voient régulièrement Blottière.
- Blottière est toujours en contact avec Plaige car il rencontre une fois par an Léna Cabanes qui est ou a été la compagne de Plaige.
- Le couple Skornik-Caron et Lemaire ont repris contact.
- Lemaire et Blottière ont repris contact.
- La fille d'Elisabeth Caron collabore avec Ouaki dans le domaine de la musique.
- Ouaki anime parfois des émissions pour RIM, donc il est toujours en bon contact avec Plaige.
- Bouton a revu Ouaki lors des événements organisés autour des 30 ans des « radios libres » en

2011.

- Plaige a repris contact avec Raphaël Dubois suite à la relance de RIM en 2001<sup>1527</sup>.
- Sébastien Mayer a été invité à RIM récemment pour présenter ses activités de réflexion sur la Constitution française.
- Sébastien Mayer a interviewé Jean-Paul Bourre sur le jeu vidéo Warcraft ce qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage : *Le Monde de Warcraft : ma vie en ligne parmi 9 millions d'accros* (Scali, Paris, 2007).
- Lefebvre a été invité à l'antenne au moment des élections présidentielles de 2002 et a interviewé Plaige pour son livre *La Bataille des radios libres (1977-1981)*<sup>1528</sup>.
- Frédéric Moir est toujours à l'antenne mais sous le nom de Tristan Moir.
- Jean-Paul Bourre revient régulièrement à l'antenne tous les ans.
- Philip de la Croix, animateur des années 1980 et Stéphane Leroy, animateur en 1985-1986, sont en contact avec Bruno Heuzé, animateur dans les années 1980, 1990 et 2000, car ce dernier est leur dentiste sous le nom de Bruno Bonnichon<sup>1529</sup>.
- Leroy a failli retrouver Plaige au salon du livre de Paris en 2013 car Plaige devait venir présenter son livre *Protocole oracle*, mais la mère de Plaige est décédée à ce moment-là.
- Leroy a, en revanche, revue Jules Partouche autour de 2010.
- Leroy a aussi été recontacté par Lefebvre qui lui a transmis une photo de 1986 quand ils se sont enchaînés devant le Ministère de la culture.

Une grande partie des animateurs n'a plus de contacts avec la radio et Plaige : Reusser, Bouton, Skornik, Leroy, Partouche, de la Croix, Lemaire... Peu d'entre eux continuent d'écouter la radio en dehors de Lemaire qui se couche toujours à 3 heures du matin et qui peut citer des noms d'animateurs et parler de la façon dont ils animent l'antenne. Certains ont écouté la radio en prévision de leur rencontre avec moi ou sont tombés dessus par hasard. Mais ils ont été particulièrement déçus par ce qu'ils ont entendu, notamment le couple Skornik ou Reusser qui a eu « froid dans le dos » à cause du manque de qualité des programmes ou des animateurs...

D'un point de vue professionnel, les fondateurs et animateurs de RIM peuvent être classés dans les catégories socioprofessionnelles supérieures (sauf exceptions<sup>1530</sup>) :

- journalistes (Reusser, Philip de la Croix, Rémi Bouton, Bourre, Plaige, Jean-Louis Rosenberg, Nicolas Saada, Gilles Perez, Philip Turle),
- informaticiens (Raphaël Dubois, Sébastien Mayer),
- écrivains (Blottière, Bourre, et dans une moindre mesure Plaige qui a publié une traduction (*Remember, ici et maintenant : namasté*<sup>1531</sup>), un guide des mouvements religieux (*Les nouveaux prophètes*<sup>1532</sup>) et de la science-fiction cyberpunk avec *Protocole oracle*<sup>1533</sup>),
- éditeur (Leroy sera responsable d'édition (Editions Ramsay - Editions Régine Deforges, Seuil), directeur de collection (Librio/Flammarion), dirigeant d'un bureau d'édition et de création (Agence Sariska)),
- enseignant (Lefebvre, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, directeur d'études du master Journalisme scientifique, Philippe Piguet professeur de lettres dans le secondaire),
- musiciens : Skornik, Ouaki (qui rencontre Skornik, par l'intermédiaire d'un ami, pour lui proposer un projet musical, et Skornik lui parle de RIM ce qui intéresse immédiatement Ouaki. Ce dernier a eu plusieurs groupes de rock. D'abord du pré-punk avec son frère. Il travaille avec un membre

<sup>1527</sup> Dans les années 2000, Raphaël Dubois présente parfois « Nouvelles du Monde » le dimanche de 23h0 à 01h00. Il alterne des musiques contemporaines, des lectures, des chroniques sur les avancées scientifiques et technologiques, les voyages ou le cinéma et fait intervenir régulièrement les auditeurs.

<sup>1528</sup> LEFEBVRE Thierry, *La Bataille des radios libres*, op. cit.

<sup>1529</sup> Bruno Bonnichon-Heuzé chirurgiens-dentistes et docteurs en chirurgie dentaire. Son cabinet se situe au 42 rue Bonaparte dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Parallèlement à son activité médicale, il réfléchit et publie sur les rapports entre musique et philosophie.

<sup>1530</sup> Alain Dubois (Nil) était plutôt technicien, notamment quand il travaillait pour sa mère dans une entreprise de signalétique pour entreprise. Il aura un rôle d'homme à tout faire dans l'agence de presse de Jean-Louis Rosenberg AAIM qui installe des radios Voice of America en Europe de l'Est. Jules Partouche fait divers « petits boulots », mais il est platrier de formation. Mitsou était secrétaire avant et pendant RIM.

<sup>1531</sup> RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976.

<sup>1532</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978.

<sup>1533</sup> PLAIGE Didier de, *Protocole oracle*, Chamanéditionnuméric, Autrecourt, 2012.

du groupe Magma et fonde un groupe qui fait de la musique proche de celle du groupe Téléphone. Il gagne le tremplin du Golf Drouot<sup>1534</sup>), Frédéric Moir (qui est un ancien luthier qui écoutait RIM en travaillant), Daniel Boulil (parolier et chansonnier),

- comédien (Lemaire a été formé au Théâtre populaire des Flandres, au cours Simon et au cours Viriot, membre de compagnies itinérantes (Compagnie Le Grimasque, Transit 777, Friends Roadshow Jango Edwards, Cie du Capricorne Diane Delmont, Cie Lire autrement Simone Héroult) et joué pour divers réalisateurs (Yves Boisset, Michel Deville, Pierre Tchernia, Claude Pinoteau, Édouard Molinaro, Claude Lelouch, Michel Boisrond, Yvan Lagrange, Robert Lamoureux, Luis Buñuel, Jeannot Szwarc, Jean-Charles Tacchella. Il travaille une semaine à KYA à San Francisco en 1983, à Radio Veronique sur le Mermoz en Atlantique nord pendant 12 jours en 1984 pour la fête des 450 ans de la découverte du Québec par Jacques Cartier organisée par l'Office franco-québécois de la jeunesse, puis retourné au théâtre, au cinéma comme comédien et devenu animateur à Radio Aligre de 2001 à 2012.),
- professeur de yoga (Plaige),
- maquettiste (Sylvain Nibart, animateur, membre du Conseil d'Administration de l'association « Fondation Ici et Maintenant » en 1981),
- psychanalyste (A la suite de sa rencontre avec les animateurs de RIM (surtout Plaige), Frédéric Moir devient psychanalyste jungien et animateur à RIM dans une émission d'analyse des rêves - « Entrez dans le rêve... » - en se faisant appeler Tristan Moir.)...

Ce qui est marquant à propos de ces animateurs, c'est leur faculté à entreprendre qui est en partie due à leurs parents eux-mêmes souvent entrepreneurs. Ils entreprennent de façons différentes dans des domaines différents, avec des moyens différents, mais une grande partie d'entre eux peuvent être qualifiés d'entrepreneurs :

- Ouaki (dont l'un des groupes de rock s'appelle « PDG »<sup>1535</sup> (!) va gérer Tati, cofonder une société d'éditions et productions musicales (Tactic Music), une maison d'édition (Les éditions du Moment<sup>1536</sup>), produire des films<sup>1537</sup>, tenter de lancer une radio (Radio Eléphant), être mécène<sup>1538</sup>),
- Reusser (qui a lancé la société d'éditions et productions musicales Tactic Music avec Ouaki et tente de fonder Radio Eléphant avec le même Ouaki),
- Plaige (qui gère depuis plus de 30 ans RIM et des projets connexes),

---

<sup>1534</sup> Le Golf-Drouot a été la 1<sup>ère</sup> discothèque diffusant du rock à Paris. Ce « temple du Rock » a reçu 6000 groupes amateurs français et étrangers entre 1961 et 1981. Ceux-ci participaient à un concours le vendredi soir : 4 à 5 groupes par soir avec environ 30 minutes chacun. Le groupe gagnant pouvait participer à nouveau et effectuer un enregistrement en studio. (<http://www.paristoric.com/index.php/paris/circuits-touristiques/149-autour-du-carrefour-richelieu-drouot>)

<sup>1535</sup> GALLOIS Dominique, « Fabien Ouaki n'a pas su faire fructifier l'héritage paternel », *Le Monde*, 30/08/03.

<sup>1536</sup> Ouaki détient 30 ou 35% des Editions du Moment fondées avec Yves Derai qui en est le rédacteur en chef. Après la déconvenue de Tati, il se recentre sur ses fondamentaux, sur ce qui le passionne et qu'il connaît : l'art, l'actualité, la société, la politique, la religion, les idées, l'expérimentation... Il est difficile de ne pas voir une proximité sémantique entre les Editions du Moment et Radio Ici et Maintenant et bien sûr la philosophie bouddhiste. Les Editions du Moment sur un concept simple et efficace : le succès d'un livre dépend tout autant de sa qualité que du moment choisi pour le publier. Ainsi, après le divorce Nicolas et de Cecilia Sarkozy au début de son mandat de président de la République, la maison d'édition publie *Ruptures* de Michaël Darmon et Yves Derai en 2007 qui provient d'une enquête réalisée sur la séparation. Quelques mois plus tard (juin 2008), un nouvel ouvrage, lui aussi écrit par deux journalistes (Yves Azeroual et Valérie Benaïm), sur la rencontre entre Carla Bruni et Nicolas Sarkozy : *Carla et Nicolas, la véritable histoire*. Les Editions du Moment se concentrent sur les documents, les essais, les biographies, les grands entretiens même s'il y a aussi des romans. Ouaki, n'a pas la main sur l'éditorialisation, mais a réussi à faire sortir quelques livres comme *Syd Barrett - Le premier Pink Floyd* d'Emmanuel Le Bret en janvier 2009 et *Hold-uPS, arnaques et trahisons* d'Antonin André et Karim Rissouli en septembre 2009.

<sup>1537</sup> Il a produit « Lung-Ta: les Cavaliers du vent » de la réalisatrice Marie-Jaoul de Poncheville en 1995, un documentaire sur le Tibet commenté par Isabelle Adjani. Il a aussi produit « Molom », un long-métrage sur un conte mongol de la même réalisatrice sur l'histoire d'un enfant élevé par des loups qui rencontre un chamane. Quand je le rencontre en 2010, il souhaite produire un film sur l'histoire des « radios libres », mais il a du mal à trouver des images.

<sup>1538</sup> Ouaki continue d'être mécène en sponsorisant la 1<sup>ère</sup> exposition collective de l'artiste-peintre Nei La Serrano au 22 place Vendôme du 14 au 24 mars 2007 une quarantaine de ses dessins, toiles, cartons et poèmes dans le cadre de l'exposition du photographe Chayan Khoi... « No man's land ». Les relations publiques sont assurées par le genre de Ouaki.

- Philip de la Croix (qui va diriger Mezzo, fonder festival des littératures américaines Festival America en 2002...),
- Léna Cabanes (qui a fondé et géré une agence locale de Nouvelles Frontières à Aix en Provence avant de partir travailler au siège social à Paris),
- Nicolas Saada (sera réalisateur de film),
- Leroy (sera fondateur dirigeant d'une maison d'édition numérique Zebook.com),
- Rosenberg (qui va obtenir une fréquence à Paris, créer une agence de presse, fonder des radios en Europe de l'Est grâce au soutien de Voice of America),
- Gilles Perez a créé avec son petit frère, Cyrille Perez, la société de production de films documentaires « Treize au Sud Productions » à Marseille en 2004. Il est producteur délégué de « 13 productions » qui provient de l'absorption en 2011 de « 13 production » (cofondée en 1985 par Paul Saadoun, président du Prides Image) par « 13 au sud » (société spécialisée dans le documentaire et les coproductions internationales). Les deux frères, gratifiés du titre de « Jeune producteurs de l'année 2007 » par la Procirep, sont donc depuis 2014 directeurs généraux de la nouvelle structure qui emploie 15 salariés permanents (Paul Saadoun est président)...

Comme dans beaucoup de « radios libres », ce sont très majoritairement des hommes qui sont à l'origine de RIM, même si deux femmes - Elisabeth Caron et Léna Cabanes - sont bien fondatrices de RIM puisqu'elles ont versé 2 000 francs chacune. Les femmes sont absentes de l'organigramme établi pour le journaliste Christian Duteil<sup>1539</sup> d'*Antenne Magazine* (en sachant qu'il n'y a pas moins de 18 hommes dans cet organigramme !) et celui présent dans « La lettre ICI & MAINTENANT ! » n° 10 du 15 septembre 1986 publiée au Centre Pompidou. Mais il y a bien eu des femmes qui ont marqué l'histoire de RIM. Voici donc quelques exceptions présentées de façon chronologique :

- L'appartement d'Elisabeth Caron (offert par ses parents), compagne et future femme de Skornik, sert longtemps de studio. Elle aide au fonctionnement de la radio et participe à des émissions.
- Léna Cabanes (née sous le nom de Goanec en 1943 à Penmarch) est, ou a été, la compagne de Plaige. Elle a connu Plaige en 1974 à Aix en Provence où elle avait ouvert, avec son mari, une agence Nouvelles Frontières (C'est l'une des premières en province dans les années 1960.) avant d'obtenir l'autorisation de Jacques Maillot (dirigeant de Nouvelles Frontières). Elle arrive à Paris en 1980 pour prendre un poste de cadre à la direction de l'agence (formée aux USA sur le *lean management*, elle a des responsabilités stratégiques). Elle participe à la fondation et à son financement, notamment en étant l'intermédiaire entre Jacques Maillot et Plaige. Elle participe aussi à quelques émissions de RIM, mais ne devient pas animatrice et garde ses distances vis-à-vis de la radio. En 2001, elle est « secrétaire-générale » de l'association de RIM « Ici et Maintenant ». Elle habite 5 villa Grenelle<sup>1540</sup> dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, c'est-à-dire quasiment dans la rue de RIM. Blottière continue de dîner avec elle une ou deux fois par an, Plaige bien plus souvent.
- Ophélie Grolade (issue de la télévision RFO et de la rosicrucienne Radio 3<sup>1541</sup>) est animatrice

---

<sup>1539</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>1540</sup> En 1989, « 5 villa Grenelle » est l'adresse du siège social de l'association « Ici et Maintenant » qui se distingue de l'association « Fondation Ici et Maintenant » située au 45 rue de Leningrad dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (où habite la famille Plaige). Cette dernière passe du 45 rue de Leningrad au 39 quai de Grenelle cette année d'après un courrier de Plaige à la préfecture du 20 décembre 1989 (La date du tampon de la Préfecture est le 15 janvier 1990.).

<sup>1541</sup> Radio 3 est une radio créée début 1982 sur 98.4 MHz avec pour slogan « L'expression d'une voix nouvelle. ». Elle est basée au Centre culturel de l'Ordre de la Rose-Croix AMORC de Paris (199 bis rue Saint-Martin 75003) et est une émanation de l'Antiquus Mysticusque Ordo Rosae Crucis (AMORC) fondé en 1915 par Harvey Spencer Lewis et qui est un mouvement philosophique, initiatique, spirituel, ésotérique. On peut trouver des archives numériques de cette radio de 1983 à 1987 sur [http://www.tradition-mystique.net/pi\\_extraits.html](http://www.tradition-mystique.net/pi_extraits.html) lorsque Raymond Bernard (1923-2006 ; Grand Maître de plusieurs traditions initiatiques occidentales (Rose-Croix, Martinisme, Ordre du Temple) et auteurs de 12 ouvrages sur ces questions) est invité. Elle n'est pas autorisée à émettre en 1983 même si elle a été repêchée un temps par Stéphane Hessel selon Franck Esquenazi et Annick Cojean (*FM - La folle histoire des radios libres*, Grasset, Paris, 1986, p21) et malgré des protestations auprès du Président François Mitterrand (RANK Paul, *La Rose-Croix. Mythe ou réalité*, éditions du Rocher, Lausanne, 1985, p357). Cela pousse Radio 3 à se déplacer sur 88.2 MHz début 1984 pour partager la fréquence avec Radio Bonheur, et peut-être Ophélie Grolade à s'intéresser à RIM. Radio 3 parvient à développer un réseau à partir de 1985 puisque Radio 3 émet sur 88.3 en Haute Normandie, 102.9 à Toulouse, 89.3 à Annecy, 94.6 à Grenoble, 98.3 à Lyon, 88.6 à Strasbourg émettent en 1986. Jimmy Guieu (1926-2000 ; écrivain de science-

à partir de 1983, après avoir été une auditrice influente<sup>1542</sup> de l'association des auditeurs de RIM. Elle a créé et animé « De bouche à oreille »<sup>1543</sup> le mercredi à partir de 20h00 en 1986. Le 17 septembre 1986, Grolade y invite Jenifer de Kerguenec, les docteurs Jacques Demay et Jean-Claude de Tymowski à propos des médecines traditionnelles chinoises, indiennes et tibétaines<sup>1544</sup>. Puis, elle crée le magazine « Science et conscience »<sup>1545</sup> (ancêtre de l'émission des années 2000-2010 « Santé et spiritualité »). Avec Plaige, René Fouéré, Tchalai Unger et Mathieu elle rend hommage à Krishnamurti le 17 février 1988<sup>1546</sup>. De février 91 à juillet 92, elle invite Christiane Riedel pour cinq conférences avec interprétation de rêves en direct. En 1991, elle invite Dr Keny F. Bastien, un Belge qui a fait des études de médecines entre 1969 et 1989 et est devenu docteur à l'Open International University du Sri Lanka. Il a aussi fondé et présidé en 1987 une éphémère Université Européenne de Médecine Alternative (UEAM), enseigné dans différentes institutions liées à la santé et présidé d'autres<sup>1547</sup>. Elle cesse d'animer RIM quand son mari part à Cannes pour sa retraite.

- La sulfureuse Supernana est animatrice à RIM entre 1983 et 1986, en 1988 et en 1991 lorsqu'elle n'est pas salariée de radios commerciales (Il faut dire qu'elle « multipliait l'audience par dix » selon Alain Blottière.).

- Plaige se souvient du couple « Jeannie et Bernard » qui sont, ou étaient, des réparateurs de télévision, donc des « bidouilleurs, des gens familiers avec émission/réception ». Plaige ne les considère pas comme des animateurs, mais ils ont bien animé l'antenne de façon irrégulière. Selon Plaige, c'étaient des « auditeurs précieux et réguliers », des « auditeurs militants et créatifs » car ils avaient du matériel pour recevoir les ondes courtes tout en habitant à Saint Cloud, donc ils enregistraient puis diffusaient des ondes courtes mondiales (la « moisson de la nuit sur les ondes courtes ») de 1982/1983 à 1986/1987. Leurs émissions étaient irrégulières car elles dépendaient des « retentissements de l'actualité internationale ». Mais Plaige croit se souvenir qu'ils sont venus tous les jours 15 minutes pendant une certaine période. En tout cas, ils pouvaient venir quand ils le voulaient, ils étaient sûrs de passer. Leurs émissions n'étaient pas construites, sauf à l'arrivée au Centre Georges Pompidou. Plaige leur a prêté son émetteur de 10 watt « pour qu'ils s'essayent à la piraterie », mais l'émetteur était trop faible et le paysage hertzien très chargé.

- Mitsou (pseudonyme), qui est la petite amie de Nil (Alain Dupuis) puis de Rosenberg, est secrétaire de RIM en 1986 après avoir été secrétaire dans une assurance.

- Delphine Miermont faisait des études de journalisme au moment où elle prend connaissance de l'existence de RIM et où elle fréquente Leroy qui étudie les lettres à la Sorbonne. Elle écrit à Plaige qui la fait venir et lui propose une émission. Elle anime une émission sur l'actualité des médias. Elle en parle à Leroy qui écrit à son tour à Plaige. Par la suite, elle devient psychanalyste clinicienne. Elle fonde un cabinet de psychanalyse « MIERMONT-JONES GORLIN DELPHINE » située au 6 rue des tanneries dans le XIIIème arrondissement de Paris et immatriculée en novembre 1991. Elle se marie et prend le nom de Schilton. Elle débute une thèse « Le cadre en psychanalyse de la transmission à l'éthique »<sup>1548</sup> sous la direction de Jacques André à l'Université Paris 7 Diderot en décembre 2005. Elle écrit dans <http://www.psychologies.com/>, dans la *Revue française de psychanalyse*. Elle fonde CDL ([www.comite-de-lecture.com](http://www.comite-de-lecture.com)) en 2006 pour donner des retours de lecture et dispenser de l'aide

---

fiction et ufologue) qui est passé à RIM, à Radio Courtoisie (en 1991 et 1992) et Skyrock (en 1992) vient à Radio 3 en 1986(<http://connexionsolaire.blogspot.fr/2014/05/jimmy-guieu-audio.html>). Radio 3 semble émettre encore en juillet 87 (TINCQ Henri, « Les rosicriciens sortent des ténèbres », *Le Monde*, 18/07/87), mais elle n'obtient pas de fréquence de la CNCL et disparaît.

<sup>1542</sup> Lefebvre pense qu'elle aurait noyauté l'association des auditeurs de RIM. Jean-Louis Rosenberg se souvient d'elle comme d'une simple auditrice qui aurait peut-être fait des émissions sur l'astrologie.

<sup>1543</sup> A son arrivée en 1991, l'animateur Jean-Claude Carton succède à Ophélie Grolade dans « De bouche à oreille ».

<sup>1544</sup> « La lettre ICI & MAINTENANT ! », n° 10, 15/09/86

<sup>1545</sup> Le 11 Novembre 2008, « Nemo492 » qui est administrateur du forum de RIM se souvient des invités de Grolade car ils sont toujours présents à l'antenne de RIM en 2008 : Georges Monnier, Françoise Ledouarrec Boccara, Patrick Amsellem, Partage International... Elle-même serait « retraitée sur la côte d'Azur » (<http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=1432.30>).

<sup>1546</sup> FOUERE René, « L'incomparable lumière de l'enseignement de Krishnamurti », [http://www.maaber.org/krishnamurti/krishna\\_3f.htm](http://www.maaber.org/krishnamurti/krishna_3f.htm) (Conférence du mardi 24 mai 1988, à 21 h, organisée par Science & Conscience, Salle des Congrès, Ajaccio)

<sup>1547</sup> Il a aussi suivi des cours d'aromathérapie à l'Institut d'hygiène et de médecines naturelles en France, un master de psychologie cognitive à l'Université de Mons en Belgique (dont il a été administrateur en 1976-77) ou encore des cours de massage Cypress Creek Country Club en Floride.<http://kenorinternationalhealthandwellness.spruz.com/dr-keny-bastien-career.htm>

<sup>1548</sup> <http://www.theses.fr/s47164>

gratuitement à propos d'ouvrages terminés mais pas publiés<sup>1549</sup>. Elle fait partie de la Société Psychanalytique de Paris et d'<http://www.aspasia.fr/> qui dit avoir pour vocation de porter la voix de la psychanalyse dans la cité. Elle a aussi écrit le scénario de « La naissance de la parole » réalisé par François Caillat en 1999.

- Anne Givaudan fait partie de ceux qui ont été appelés ironiquement les « invités spéciaux permanents » (de même que son mari, Daniel Meurois, et Bourre) par l'animateur Leroy, présent à RIM en 1986. Elle pouvait venir à l'antenne à tout moment et quand cela leur plaisait. L'animateur, qui était *a priori* prévu, devait alors céder sa place. En effet, elle était proche de Plaige du point de vue amical et du point de vue des idées. De plus, elle et son mari sont des auteurs prolifiques, grâce à des informations qu'ils auraient obtenues par médiumnisme qu'ils retranscrivent pour écrire des livres dont ils sont co-auteurs. Leroy se souvient que « les Givaudan » sont revenus plus souvent au moment de la scission avec Rosenberg car Plaige avait besoin de leur soutien. Lorsqu'Anne Givaudan et Daniel Meurois se séparent, ils vont continuer à écrire chacun de leur côté avec leurs nouveaux compagnons. Ainsi, elle va écrire avec son nouveau mari, le médecin Antoine Achram, et dans la nouvelle maison d'édition qu'elle fonde *Lecture d'auras et soins esséniens, Thérapies d'hier et d'aujourd'hui*, 1999, *Les dossiers sur le gouvernement mondial. Celui qui vient* (tome 2), 2002, *Formes pensées. Découvrir et comprendre leurs influences sur notre santé et sur vie* (tome 1), 2003. Ils viennent donc à RIM dans l'émission « Plus près des étoiles » de Jean-Claude Carton et co-animée par Laurent Fendt le 21 novembre 2003 pour une émission de 5 heures<sup>1550</sup>. Anne Givaudan est à nouveau à l'antenne de RIM le lundi 18 décembre 2006 dans une émission « Antenne libre » animée par Jean-Claude Carton et consacrée à « La Rupture de Contrat » à l'occasion de la publication de *La rupture de contrat. Message des « suicidés » au monde des « vivants »* en 2006 et à nouveau le dimanche 24 juin 2007 dans l'émission « Santé et spiritualité » animée par Jean-Claude Carton.

- Nade Fitzgerald, présidente d'une association de soutien à RIM « Association pour le Rayonnement de la Radio Ici et Maintenant ! Experimentale » (l'ARRIME), publie une tribune dans *Libération*<sup>1551</sup> lorsque RIM perd son autorisation en 1996 et entame, seule (du moins dans un premier temps), une grève de la faim « illimitée » dans l'une des deux caravanes louées par Plaige devant le siège du CSA. Elle anime une émission depuis l'île aux cygnes. Avant la manifestation, Nade Fitzgerald était souvent dans les studios. Après le retour sur les ondes de RIM en 2001, elle devient animatrice.

Comme beaucoup de fondateurs de « radios libres » que Jean-Jacques Cheval a étudiés<sup>1552</sup>, les animateurs sont majoritairement issus de milieux sociaux élevés :

- Plaige (né en 1948 dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris) - pseudonyme aristocrate provenant du château de Plaige, situé en Saône-et-Loire qu'il a aidé à restaurer - devait reprendre, de son père, une franchise d'Havas à Brazzaville et trois librairies après son BTS par correspondance en publicité. Son grand-père avait un restaurant appelé Noël Peters, le restaurant de la tour Eiffel et l'épicerie de luxe et le restaurant « Luce », qui était situé place de Clichy. Mais il m'a expliqué avoir refusé son héritage et l'avoir transmis directement à ses enfants. Mais il continue de porter cet héritage/capital social sur lui car, pour reprendre la sociologie bourdieusienne, il a intériorisé l'ethos de son milieu, comme a pu le remarquer Lefebvre :

Mais à mon avis, il y a de l'argent derrière, à mon avis, c'est une famille qui n'est pas une famille précaire voilà, je pense. C'est sa mère qui pourrait le dire. Je ne sais pas si elle est encore vivante. Je ne sais pas de quel milieu il venait mais il a une culture, une tenue qui ne correspond pas au hippie de base. Donc je pense qu'il appartient à une famille relativement aisée. C'est l'hypothèse que je fais.

Plaige a su transmettre le goût de l'entrepreneuriat à ses enfants puisque Tcheupel Garanger, son fils, a fondé « Monsieur Tcheupel Garanger » spécialisée dans la « création artistique relevant des arts plastiques » le 15 avril 2003 au 4 rue Vaucanson dans le III<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Il a participé

---

<sup>1549</sup> POIRIER Camille, « Comite-de-lecture.com : "Ce sont les lecteurs qui font la littérature" », 11/07/2012, [http://www.lexpress.fr/culture/livre/comite-de-lecture-com-ce-sont-les-lecteurs-qui-font-la-litterature\\_1136500.html#CpGITjpaQ3KxUudC.99](http://www.lexpress.fr/culture/livre/comite-de-lecture-com-ce-sont-les-lecteurs-qui-font-la-litterature_1136500.html#CpGITjpaQ3KxUudC.99)

<sup>1550</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=4eOV1mNtpjM>

<sup>1551</sup> FITZGERALD Nade, Tribune « Ici et Maintenant ne veut pas mourir », *Libération*, 01/10/1996 à 23h41, <http://www.liberation.fr/tribune/0101194514-ici-et-maintenant-ne-veut-pas-mourir>

<sup>1552</sup> CHEVAL Jean-Jacques, « Guess who was on the radio last night ? », in Grażyna Stachyra (sous la direction de), *Radio – Community, Challenges and Aesthetics*, Maria Curie-Skłodowska University Press, Lublin (Poland), 2013.

au Canon Digital Creators Contest de Tokyo et de Londres, aux festivals sxsw Interactive d'Austin, Netdays European de Hannover, et au Linguagem Electronica de Sao Paulo, à l'exposition « L'écho de la pensée » lors d'une « Nuit blanche » à Paris en 2007... Hermès Garanger, fille de Plage, a déposé, par voie électronique, la marque « Milam » à l'INPI le 17 avril 2014 pour des produits de cosmétique, parfums, huiles essentielles, bijouterie, objets d'art..., et la marque « Sem prod » le 9 avril 2014 pour des « émissions radiophoniques ou télévisées » et l'« organisation et [la] conduite de colloques, conférences ou congrès ». Elle était jusque-là assistante de production et avait travaillé sur la série documentaire « Mutual of Omaha's Wild Kingdom » (2006) et « Elephant Family : Bonds for Life » (2006).

- Les parents de Skornik, né dans le XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, ont été ouvriers puis dirigeants d'une petite entreprise puis d'une petite usine de vêtements.

- Les parents d'Elisabeth Caron (future Elisabeth Skornik) dirigeaient une entreprise vendant des instruments de santé. Elle se présente comme une fille de bonne famille ayant appris le latin, le grec, la voile, l'équitation, le golf. Le couple Skornik habite toujours dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ils se vouoient.

- Ouaki (né en 1958 à Paris), qui prétend être descendant d'une reine berbère qui s'est converti au judaïsme il y a 2 000 ans, va hériter, non sans réticence, de Tati.

- Reusser, né à Neuilly-sur-Seine en 1952, avait un père royaliste et une mère aristocrate. Son arrière grand-père était le poète et philosophe Alexandre de Roche du Teilloy, professeur de philosophie à Nancy et auteur d'*Un poète nancéien oublié Eugène Hugo* imprimé chez Berger-Levrault en 1902. Il porte les armes de sa famille sur une chevalière. Son père était directeur de communication d'une grande entreprise, sa mère directrice de communication dans le prêt-à-porter de luxe. L'un de ses grands-pères était capitaine au long cours. Un autre avait monté une société de pompes à incendie mais avait fait faillite rapidement.

- Lemaire, né à Lille en 1947, dont la mère était « très bourgeoise » et le père royaliste, aurait pu hériter du magasin de vêtements et de location de costumes de son père à Lille. C'est son frère qui l'a finalement et qui s'est beaucoup enrichi avant de partir vivre sur la côte d'azur. Sa mère jouait du Chopin et coupait son père quand celui-ci parlait Chtimi.

- Philip de la Croix, né à Nantes en 1958, est un descendant de Michel de Maule, premier de la dynastie de la Croix de Malik. Son frère, Thierry de la Croix, qui a été invité à l'antenne de RIM en 83 selon les archives de RIM, a d'ailleurs créé les éditions Michel de Maule en son honneur.

- Rosenberg est le fils unique d'un couple qui dirigeait une tannerie (avec des ouvriers) dans le département du Val-de-Marne.

- Jules Partouche est un des cousins germains de la famille Partouche propriétaire des casinos (sa famille s'est installée dans le Sud Ouest, et lui aussi après son passage à RIM.).

- Le père de Leroy, Alain Leroy, a travaillé sur plusieurs radios, dont RMC, a été producteur d'émissions, notamment pour les enfants. Etant communiste, il a travaillé sur des projets culturels au sein du Parti Communiste et a été directeur de la « Fête de l'Humanité » pendant plusieurs années et dirigé une radio publique locale (Radio France Fréquence Nord) pendant deux ans. Sa mère travaillait dans l'immobilier.

- Raphaël Dubois est le filleul du résistant communiste et sociologue Jacques Maître (1925-2013), directeur de recherche au CNRS, membre fondateur puis directeur du Groupe de Sociologie des Religions, avant de rejoindre l'unité 158 de l'INSERM : « Savoirs et pratiques dans le champ médical : histoire, sociologie, psychanalyse ». Il a collaboré avec Gabriel Le Bras, Émile Poulat, Émile G. Leonard, Henri Desroche, Pierre Bourdieu.

- Philippe Piguet est le bel-arrière-petit-fils du peintre Claude Monet.

- Sylvain Nibart (maquettiste), membre du Conseil d'Administration de l'association « Fondation Ici et Maintenant », est né à Neuilly-sur-Seine en 1952.

- Le père de Blottière était cadre chez Air France tandis que sa mère travaillait dans une organisation culturelle juive qui organisait le Colloque des intellectuels juifs de langue française pendant un vingtaine d'années<sup>1553</sup> où le philosophe Emmanuel Levinas donnait une leçon talmudique qu'elle retranscrivait ce qui lui donnait droit à des remerciements de la part du philosophe à la fin des livres finalement publiés.

Ces origines socio-économiques élevées apparaissent dans leur rapport avec l'étranger et aux voyages. L'ouverture à l'international est un atout traditionnel des élites que partagent beaucoup de fondateurs et animateurs de RIM :

---

<sup>1553</sup> Emmanuel Levinas est cofondateur en 1957 des Colloques des intellectuels juifs de langue française qui sont un rendez-vous important de l'intelligentsia juive. Il faisait partie du Comité préparatoire chargé d'en choisir le thème chaque année. Les colloques sont annuels puis biannuels. Le 22<sup>ème</sup> colloque a lieu en 1984. Les communications sont publiées dans *Lectures talmudiques* et *Nouvelles Lectures talmudiques*, d'abord aux P.U.F., ensuite chez Gallimard, puis Denoël, enfin Albin Michel.

- Reusser a toujours voyagé d'un point de vue professionnel et personnel. Son amie est en Italie. Il va souvent à Londres, aux USA et en Israël. Il a des origines Suisse du côté paternel. La sœur de sa mère est américaine. Elle s'est mariée très jeune avec un Américain. Le frère de sa mère s'est marié avec une Italienne. Ses parents habitaient en Espagne. Il adore apprendre des langues.

- Ouaki est d'origine tunisienne et berbère. Il a beaucoup travaillé à internationaliser Tati. Il voyage beaucoup, mène des projets internationaux avec des artistes internationaux. Il a publié un entretien avec le Dalai-lama (*La vie est à nous*).

- Le père de Blottière était cadre à Air France donc il payait 10% du billet jusqu'à 25 ans. Donc il n'y a qu'en Chine, au Japon et en Amérique du nord qu'il n'est pas parti. Ses parents se rencontrent en Turquie. Sa mère est une juive d'Istanbul. Sa sœur est traductrice à l'UNESCO. Il a toujours beaucoup voyagé à l'étranger (surtout en Egypte qu'il connaît particulièrement) de nombreux mois de l'année, y compris lors de sa période à RIM où il prêtait même son studio en son absence.

- Plaige, dont les parents travaillaient à Brazzaville, est parti en Ecosse avec sa sœur (qui semble avoir rencontré son mari là-bas) et sa compagne qui a accouché d'une Hermès là-bas. Puis, il a emmené des fondateurs de RIM à Sonada en Inde en 1974. Grâce à sa rencontre avec Léna Cabanes, qui travaillait pour Nouvelles frontières, il a pu visiter de nombreux pays et villes dans le monde : à Calcutta, à Colombo, au Sri Lanka, aux Maldives. Il a invité de nombreux étrangers de langue anglaise à l'antenne de RIM pour traiter de la question OVNI. Son blog sur les OVNI traitait de l'actualité ufologique aux USA. Il travaille maintenant avec l'Amérique du Sud.

- Plaige se souvient d'un Skornik « casanier ». Il est vrai qu'il habite rue Greuse dans le XVIème arrondissement de Paris depuis 1979. Mais il faut dire que jusqu'à 18 ans, il habitait avec ses parents à Paris mais avait changé trois ou quatre fois d'habitation, notamment au boulevard Beaumarchais et à Joinville. De plus, quand il quitte ses parents, il déménage tous les ans : il habite place Clichy, porte de Champerret, dans XVIème arrondissement, sur un bateau avenue du président Kennedy (avec sa fiancée et un ami), à Ecole Militaire (à côté de l'avenue de Suffren), dans une maison à Asnières, au lieu-dit Le Crot-Monial situé à Saint-Eugène (71 320), proche du Château de Plaige (La Boulaye), à Suresnes dans la maison de sa compagne. Cela peut expliquer sa volonté de se stabiliser quelque part. Mais cela ne l'a pas empêché de voyager à l'étranger à plusieurs reprises. Dans un premier temps, il s'agit de tournées promotionnelles au Québec. En effet, ses premiers disques rencontrent un grand succès là-bas. Il fait donc une tournée où il est invité dans de nombreuses émissions de radio et de télévision. Il se souvient que tout le monde le connaissait et qu'il était très bien accueilli partout. Grâce à ses deux disques, il y va en tout trois fois : 1972, 1973, 1974. C'est même le seul endroit du monde où il a fait des concerts. En 1974, Skornik est aussi parti à Sonada, Delhi et Calcutta avec Plaige, Reusser et Pierre (un ami écrivain de Reusser) et Sylvie (sa compagne de l'époque). Il retourne même en 1979 avec sa nouvelle compagne : Elisabeth Caron. Skornik a fait un autre voyage important : après avoir habité Suresnes, début 1978, il part en Jamaïque, en concluant lors d'une discussion avec des amis que rien ne les retenait à Paris. Il paye les billets de ses deux amis (un homme et une femme). Ils arrivent à Kingston avec 500 francs à dépenser. Leur objectif est de « découvrir les coutumes locales », d'« apprendre qui sont les Rastas », de « se coltiner à une situation un peu comme des guerriers, sans argent, sans connaître personne », de « vivre une expérience », de « gagner de l'argent » et globalement de « voir ce qui allait se passer ». Ce n'était plus du tourisme comme à Sonada. Mais le couple doit partir au bout de 2 semaines car ils fumaient tellement de cannabis que la femme risquait de « devenir folle » (« Elle a flippé complètement. »). Skornik reste 1 mois et demi dans les montagnes. Il se fait « un peu adopté par des Rastas qui [l]e trouvait sympa, qui [l]'invitent chez eux ». Il a gardé une coupe de cheveux Rasta depuis cette époque en clin d'œil à ce moment où il n'a « jamais autant fumé de [s]a vie ». Il joue de la musique sur un piano dans un hôtel, donc il gagne un peu d'argent. Un jour, alors qu'il fait du stop entre les collines où habitent les rastas et Kingston, il est pris par Lee Perry (né en 1936), chanteur, danseur, compositeur, ingénieur du son, bricoleur, producteur de Bob Marley et Jimmy Cliff. Cela lui permet de jouer dans son studio avec des musiciens jamaïcains. Il a peur de ne « plus pouvoir reconnaître les notes » à cause de toute l'herbe que les musiciens fument pour « être dans la bonne vibe ». A son retour en France, son amie avait trouvé un autre compagnon et avait déplacé son piano du salon au garage de la maison de Suresnes. Il part habiter chez son ami directeur artistique avec qui il avait enregistré le disque 33T « Namasté ! Ici et maintenant » (Philips, 1976) qui habite dans l'immeuble de la rue Greuse où il habite toujours aujourd'hui, mais deux étages au-dessus. Il y reste un an avant de descendre les deux étages pour habiter avec Elisabeth Caron.

- Rosenberg a quitté sa famille et la France après son bac pour aller travailler à l'ambassade française de Londres et travaille dans une institution culturelle où il devient bilingue. Par la suite, quand il sera journaliste, il sera le correspondant français de médias en langue anglaise et fera un partenariat avec Voice of America pour fonder sa radio en France (le CNCL refusera le dossier) et des radios VOA en Europe de l'Est (ce sera un succès du moins jusqu'à la chute du mur de Berlin où il y aura privatisation de la bande FM dans les pays de l'Est).

- Lemaire n'est jamais parti en Inde. Mais il revenait de trois semaines passées chez une amie à

Tel Aviv. Il travaille une semaine à KYA à San Francisco en 1983, à Radio Veronique sur le Mermoz en Atlantique nord pendant 12 jours en 1984 pour la fête des 450 ans de la découverte du Québec par Jacques Cartier organisée par l'Office franco-québécois de la jeunesse. Il a fait du théâtre itinérant.

- Bruno Heuzé est dentiste à temps partiel sous le nom Bruno Bonnichon pour avoir le temps de voyager. Dans les années 2000, il a animé l'émission « Géosophie » qui traitait de géopolitique le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h00 à 16h00, et le module « ArchipelSonic » à 23h00 et pendant 20 minutes le lundi, mercredi et jeudi.

- Gilles Perez est un enfant de pieds-noirs d'origine andalouse. Après son court passage à RIM, il est devenu un grand reporter de guerre (réalisateur et animateur de l'émission « Carrefour ») et à RFI. Pendant 15 ans il est allé de Sarajevo à Bogota (Il s'est rendu auprès des FARC (Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia), de Grozny à Kinshasa, du Honduras aux territoires palestiniens.

- Philip Turle est anglais. Il est directeur adjoint de la rédaction anglaise de RFI et est également correspondant à Paris pour plusieurs médias du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud.

- Claude Sung, dit Mao, est né à Boulogne en 1948, mais son père était chinois tandis que sa mère était anglaise.

- Selon Leroy, Jules Partouche était, comme sa famille un pied noir rapatrié en France en 1962 avec ses parents et dans des conditions très difficiles (Il s'est retrouvé dans des cités d'urgence.), un « baroudeur qui avait beaucoup voyagé dans des conditions un peu *roots*, un peu partout, au Moyen orient notamment et en Asie ». Il a créé le magazine « Baroude » le week-end pour les aventuriers et les routards. Il y aurait eu une tentative de partenariat avec Nouvelle Frontière, via Léna Cabanes, compagne de Plaige.

- Bourre a voyagé en Algérie (service militaire), Afghanistan, Inde, Népal, Danemark, Liban, Italie, Stonehenge, Croatie (d'où il ramène une rocket) en 1991... et en a parlé dans ses ouvrages sous la forme d'autobiographies, de reportages (*Génération Aoun*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1990), récits (*Croatia*, Ed. de Magrie, Paris, 1994)...

L'origine sociale des fondateurs et animateurs de RIM est un atout pour les études. Mais plusieurs ont souhaité arrêter leurs études un peu avant (Lemaire s'est arrêté en première au lycée.) ou après le bac (Ouaki, Reusser, Rosenberg, Rémi Bouton, Skornik, Raphaël Dubois...) et n'ont pas pu ou voulu aller au-delà, malgré des capitaux socioculturels et économiques familiaux importants<sup>1554</sup>. Mais il existe beaucoup d'exceptions :

- Philip de la Croix a fait des études supérieures de philosophie et musicologie et se souvient d'un mémoire de maîtrise ou DEA de philosophie qui avait impressionné lors de sa soutenance.

- Blottière a fait des études de lettres à Nanterre et a été sous admissible à l'École normale supérieure.

- Elisabeth Caron a fait des études de psychologie, de sociologie, d'ethnologie à l'université (niveau DEUG).

- Leroy a fait trois ans d'études supérieures à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle entre 1982 et 1985.

- Philippe Piguet est diplômé de lettres modernes, d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie (Université de Paris I, 1969-1975) ainsi que de Muséologie (Ecole du Louvre, 1979), ce qui lui a permis d'être professeur de lettres dans l'enseignement secondaire de 1969 à 1992.

- Philip Turle a fait des études au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ).

- Le plus diplômé de tous est sans aucun doute Lefebvre puisqu'il est titulaire d'un doctorat d'État en pharmacie obtenu à l'Université Paris Descartes et d'un doctorat en études cinématographiques et audiovisuelles de l'Université Sorbonne Nouvelle<sup>1555</sup>.

Certains animateurs, comme Rémi Bouton, estiment que la radio a été un moyen de remplacer l'école en entrant dans la vie des gens et en découvrant les choses par procuration.

Au-delà de leur rupture avec les études, certains animateurs ont rompu violemment avec leur éducation et leur famille. Le père de Skornik était un polonais juif d'origine russe qui a fait la légion étrangère avant d'être ouvrier puis chef d'entreprise. Il voulait faire de son fils un grand musicien classique. S'il encourage et surveille de très près la pratique musicale

---

<sup>1554</sup> Le bac était à l'époque et est toujours aujourd'hui considéré comme un bon niveau d'étude en France par rapport au niveau d'étude des Français.

<sup>1555</sup> <http://sciences-medias.fr/blogs/equipe/thierry-lefebvre/>

en ce qui concerne la musique classique, il décourage et désapprouve totalement la musique populaire et toutes les activités dans lesquelles Guy se lance, que ce soit à la télévision ou à la radio. Voyant son fils ne pas y parvenir, ne pas vouloir y parvenir et devenir tout autre chose, il a été violent avec lui (via des coups de ceinturons) et a rompu définitivement peu après la création de la radio en partant vivre en Israël en partie à cause de la honte vis-à-vis de son fils et sans plus jamais le revoir.

Plaige n'a pas voulu reprendre les affaires familiales et n'a même pas accepté l'héritage de son père qu'il a directement transféré à ses enfants. Ouaki a accepté avec réticence la gestion de Tati et ne s'entendait guère avec son père qui est mort prématurément alors que son père l'avait formé pour le remplacer. Lemaire et Rosenberg ont aussi refusé de reprendre les entreprises de leurs parents. Le père de Leroy, Alain Leroy, était un communiste qui a été directeur de la « Fête de l'Huma » pendant plusieurs années et dirigé pendant deux ans une radio publique locale (Radio France Fréquence Nord<sup>1556</sup> qui débute ses programmes le 19 mai 1980 à Lille sur 87.8 Mhz) quelques années avant que son fils arrive sur RIM. Mais il voyait l'expérience de son fils d'un « très mauvais œil ». « Ce n'était pas bien de faire ça, d'aller sur ce genre de radio, que c'était une énorme plaisanterie. ». Il était contre les « radios libres » et préférait d'ailleurs les appeler « radios privées » à « radios libres ». Il lui disait :

Tu sais tes radios libres c'est sympa. Mais tout d'abord, ils t'exploitent, ils ne te payent pas *et caetera*. Ils t'exploitent et t'inquiète pas, ils se débrouilleront pour sauver leur intérêt à eux. Et puis, par ailleurs, tout ça est un truc qui va... Et là-dessus, la suite lui a donné raison... Tout ça va devenir un énorme business.

Il avait honte que son fils ait de telles activités. Il était gêné et n'en parlait pas aux gens qu'il fréquentait. Il était « passé du côté obscur ! » Néanmoins, il n'y a jamais eu rupture même si Stéphane a peu vu son père compte-tenu de ses multiples activités et du divorce et même si les parents ont refusé de financer ses années à la radio (« Ils voulaient payer ses études, mais pas pour s'amuser à la radio »), l'obligeant à demander et obtenir une subvention du ministère de la Culture et à chercher à travailler dans une radio professionnelle dans laquelle il pourrait être salarié : le projet de radio AAIM de Rosenberg, puis radio Future Génération.

A partir de cette équipe peu ordinaire et de ce modèle de communication, de programmation, d'organisation « libre », RIM propose des programmes innovants et alternatifs.

### 1.1.2.6 Les programmes

Pour faire la démonstration que RIM peut être une radio sérieuse et organisée, Plaige souhaite donner l'exemple en présentant la grille des programmes du week-end du 7 au 8 janvier 1984<sup>1557</sup> qui a pour thématique « la naissance »<sup>1558</sup> et où il s'agit de montrer qu'il existe des formes alternatives de mise au monde des enfants :

---

<sup>1556</sup> Pour réagir à l'arrivée des « radios libres », Jacqueline Baudrier PDG de Radio France obtient l'autorisation en 1980 de créer trois radios locales : Fréquence Nord, Radio Mayenne et Melun FM (cette dernière station a fusionné avec la Cityradio pour créer France Bleu Ile-de-France). 29 autres radios publiques locales sont créées à partir des radios locales gérées par FR3 depuis 1975 jusqu'à la fin de l'ORTF. D'autres sont créées ex nihilo. Elles sont plus de 40 radios France Bleu aujourd'hui et ont des audiences importantes. Fréquence Nord devient France Bleu Nord en 2000.

<sup>1557</sup> Selon les archives de RIM, ce programme semble avoir été annoncé dans un communiqué de presse du 13/12/83.

Un exemple de programmation  
 Radio Ici & Maintenant présente une émission de 24 heures et plus sur : « la naissance »  
 Samedi 7 janvier 1984 :  
 17h00 Marie-Claire Busnel - Audition fœtale  
 19h30 Bernadette Pistre - Yoga Savitry - Chant indien  
 20h30 Chantal Verdiese - Les Lilas Josiane Barbier - Pithiviers (chant)  
 21h30 Equipe de Pithiviers: Dr Michel Odent, une sagefemme - Deux couples ayant accouché accroupis et dans l'eau  
 Dimanche 8 janvier  
 dans la nuit : Lecture intégrale du livre de Leboyer « Pour une naissance sans violence »  
 Lecture de morceaux choisis  
 09h00 A. Tomatis - Synthèse de l'environnement sonore du fœtus  
 11h00 Equipe des Lilas : Dr Eric Petermann, une sage-femme, 2 couples (césarienne sous péridurale)  
 19h00 Marie-Josée Jaubert écrivain  
 20h00 Françoise et Claude Vieux - préparation à la Naissance

Les programmes concernant la santé existent à l'antenne de RIM dès les premiers temps et sont mis en valeur. Les programmes concernant la spiritualité sont tout autant présents mais plus difficilement valorisables socialement et journalistiquement.

Nous allons voir un peu plus loin que l'expérimentation technologique a un rôle fondamental au sein de RIM. Mais la technique doit être au service de programmes à diffuser. La technique a donc pu largement servir la diffusion de programmes culturels dont beaucoup des animateurs étaient passionnés. Ainsi, pour diffuser une musique, un montage, un enregistrement, « on peut écouter le son depuis la source, par exemple la sortie casque de son radio cassette ». Il s'agit :

- de dévisser les fils rouge et bleu attachés à la pastille de l'écouteur annexe du téléphone,
- de les relier - via une pince crocodile ou du chatterton - à une rallonge casque sectionnée à 1 cm de la fiche femelle qui contient 3 fils :
  - deux de couleur qu'il s'agit de relier pour les rendre mono ;
  - le troisième soit noir soit en cuir, qui est la masse commune, reste indépendant
- et de brancher la rallonge sur la prise casque stéréo pour jack mâle 6.35 mm de l'amplificateur (idée d'un auditeur lors du 1<sup>er</sup> Radio Village).

Selon Michel Mourlet, animateur à Radio Courtoisie et auteur de *La télévision ou Le mythe d'Argus* où il s'intéresse notamment à l'apport des « radios libres », la technologie radiophonique profite des évolutions technologiques téléphoniques :

l'amélioration constante des transmissions téléphoniques avait permis, dès la fin des années 60, de relier un studio à son émetteur distant de plusieurs kilomètres. Ces « lignes spécialisées » qui, couplées, autorisaient la diffusion en stéréophonie, annonçaient déjà l'usage plus large du relais téléphonique.<sup>1559</sup>

Et pour Skornik, l'innovation technologique devait se transformer en « aubaine radiophonique » :

Par exemple, si un auditeur souhaite entendre Mama Béa<sup>1560</sup> et que nous ne possédons pas l'album, grâce à notre système, 10 mn, un auditeur peut nous appeler et il nous passe le disque après avoir fait sa connexion... De plus, si quelqu'un veut venir passer une heure ou deux avec nous, avec un programme de disques, poèmes, bouquins etc..., nous mettons l'antenne à sa disposition. Peu importe

---

<sup>1558</sup> Quelques mois auparavant, RIM avait consacré une journée au thème de la mort (BOURSEILLER Christophe, « Bande FM », *Le Matin de Paris*, 23/11/83).

<sup>1559</sup> MOURLET Michel, *La télévision ou Le mythe d'Argus*, France Univers, Paris, 2001, p82.

<sup>1560</sup> Mama Béa, auteur-compositeur-interprète française, proche du Blues-rock et du Rock progressif.

ce qu'il y a dedans, il fait vraiment ce qu'il veut ! S'il nous apporte des trucs minables, les auditeurs très rapidement nous le diront à l'antenne.<sup>1561</sup>

Mais si cette explication pouvait être diffusée et rediffusée souvent, cela reste compliqué et technique, donc « c'était utilisé, mais par une minorité des auditeurs malheureusement » selon Lefebvre - animateur à RIM de 1985 à 1986. Et le résultat n'est pas forcément probant car le son a « une qualité évidemment médiocre ».

En ce qui concerne la qualité du son, elle n'est pas si importante à RIM. Pour Plaige, comme pour beaucoup d'animateurs de RIM, ce qui compte avant tout est l'innovation surtout si elle mêle technologie et innovation, comme Plaige l'explique en 2011 au journaliste Denis-Quentin Bruet de *Silicon Maniacs* :

**Vous êtes vraiment des bidouilleurs, vous sentez-vous proches des hackers ?**

Mais totalement ! Vous connaissez l'œuvre de Marcel Duchamp ? Les ready-made. Eh bien on a toujours fait comme ça : dès qu'un nouvel objet sortait, on se demandait comment on allait le détourner. Un répondeur par exemple ! Nous l'avions transformé en régie. J'avais, avant de fonder la radio, échangé par téléphone des morceaux de musique avec un collègue. Il s'agissait de faire entendre la musique avec une assez bonne qualité en utilisant la bande passante de 3Ko du téléphone. Il y a un écrémage mais, exploité à fond, le son était assez correct.<sup>1562</sup>

Il s'agit de faire des coups radiophoniques expérimentaux et innovants, mêlant l'artistique et le technologique, voire le politique, dont voici plusieurs exemples :

- lecture pendant 3 jours et 3 nuits du bottin de Paris jusqu'à la lettre b,
- décrochage de combinés dans des cabines téléphoniques pour écouter la rue à 06h00 du matin place Clichy, puis boulevard des Batignolles... pendant deux jours, puis les auditeurs faisaient de même et prévenaient les autres auditeurs pour que ces derniers retrouvent la cabine et interviennent en direct depuis la cabine,
- création d'échos ou de boucles musicales grâce à une rayure de pièce de monnaie sur un vinyle (3 platines),
- multiplexage de studios,
- jukebox électromagnétique branché à un ordinateur Apple 2 avec une carte d'émulation automatique connecté à un serveur minitel,
- tentative de transmission d'images par le branchement de la radio sur le minitel,
- quadriphonie avec 2 émetteurs stéréo et 2 bandes synchro écoutés par 4 hauts parleurs,
- diffusion en intégralité d'albums pour obliger les maisons de disques à en envoyer,
- diffusion de « Ludwig » de Léo Ferré pendant 3 jours pour dénoncer le matraquage commercial,
- musique répétitive pendant 26 h,
- 80 Dylan en 2 nuits avec traduction des textes,
- 9 symphonies de Beethoven à la suite,
- émissions en se lavant les dents ou sous LSD (et autres substances),
- zapping TV et radios internationales (Suède, Moscou, Cuba, Israël...<sup>1563</sup>) dans l'émission « Ondes courtes »,

---

<sup>1561</sup> Fonds d'archives de Radio Ici et Maintenant (Ce fonds est constitué des articles de presse écrite ayant cités Radio Ici et Maintenant et que les animateurs et auditeurs de la radio ont rassemblé).

<sup>1562</sup> BRUET Denis-Quentin, « Radio Ici et Maintenant : Hacker depuis 30 ans », *Silicon Maniacs*, 03/11/2011, <http://www.siliconmaniacs.org/radio-ici-et-maintenant-hacker-depuis-30-ans/>

<sup>1563</sup> Jean Ferré relate le traitement, par les « radios libres » de la mort d'Anouar el-Sadate, président de la République d'Egypte de 1970 jusqu'à son assassinat le 6 octobre 1981 : « Le jour de l'attentat contre Sadate, les futés qui avaient délaissé les radios officielles pour les radios libres n'ont pas perdu leur temps. D'abord, ils ont appris de Radio-Paris que le raïs, hélas ! était bien mort, tandis que les agences continuaient d'annoncer qu'un gilet pare-balles l'avait sauvé. Ensuite, ils ont entendu les retransmissions des radios du monde entier sur Radio-ici-et-maintenant et ailleurs. Pendant quelques heures, par leur souplesse technique et intelligence de leurs animateurs, les radios libres ont pulvérisé les records d'information. Un routier amateur d'ondes courtes, vraiment "sympa", décrivait, la C.B. du bord, les premières injures de Radio-Téhéran adressées au cadavre encore chaud. Quelques instants plus tard, il nous branchait sur un émetteur probablement chinois, pas "sympa" pour Kadhafi qu'il accusait de l'assassinat. Reconstituez le parcours : nous entendions Pékin parce qu'un

- diffusion de saisies de radios ou du passage de Roland Fornari (dirigeant de Radio Mouvance qui n'a pas obtenu d'autorisation) devant le juge<sup>1564</sup> et invitation à l'antenne de tout le monde de la radio (*a fortiori* les radios illégales) lors du « marathon de la liberté » d'août 83,
- parties d'échec radiophoniques,
- lectures *in extenso* (*L'Amant, Milarépa, Serpent à plume*),
- bande son de films (Jésus de Nazareth, Tusk, Hiroshima mon amour, Mash, Allons z'enfants, Le chagrin et la pitié),
- retransmissions de débats politiques télévisés avec commentaire
- petites annonces matrimoniales...

Si Lemaire est en charge de l'« information », il « assure » des émissions de cinéma et de théâtre. Il s'agit de « programmes destinés à la promotion d'œuvres réalisées, et à la recherche de moyens de production »<sup>1565</sup>. « Des extraits et des intégrales sont diffusés, et de larges débats sont ouverts. »<sup>1566</sup> Il a créé le dimanche une émission culturelle appelée « le Magazine Des Arts » et est parvenu à recevoir une subvention du ministère de la Culture de Jacques Lang.

L'écrivain Blottière, Prix littéraire de la vocation<sup>1567</sup> 1981 pour *Saad* (Gallimard Paris, 1980) et juré dans le « prix littéraire des radios libres »<sup>1568</sup>, est responsable de la « Direction Littéraire » de RIM. Quand RIM arrive chez Tati, il commence à animer une émission littéraire le samedi - « Panka »<sup>1569</sup> - en coproduction avec la Direction du Livre<sup>1570</sup> où « des auteurs sont invités à présenter leurs œuvres avec l'aide de techniciens qui en font des montages assistés de comédiens et d'illustrations sonores »<sup>1571</sup>. C'est dans cette émission qu'il lit intégralement et d'un seul coup *L'amant* de Marguerite Duras.

Leroy reprend le même créneau et la même thématique fin 1985 (date de son arrivée à RIM) et jusqu'à septembre 1986 où il part animer sur Future Génération. Ayant pris connaissance de l'existence de RIM grâce à son amie, Delphine Miermont, qui elle-même va animer une émission sur l'actualité des médias, il écrit à Plaige qui l'invite un soir et lui demande de réfléchir sur une émission littéraire qui pourrait pousser les auditeurs à intervenir. Leroy trouve l'idée du journal intime. Donc les auditeurs interviennent à l'antenne pour parler de leur journal intime durant leur enfance, leur adolescence, des moments où ça les avait accompagnés. L'émission se passe bien, donc Plaige lui propose de revenir. Il revient dès le lendemain. Quelqu'un lui explique comment marche le studio, la console... Une semaine plus tard, il était tout seul aux manettes. Il savait que Plaige l'écoutait avec ses écouteurs, et le téléphone rouge était à côté « si ça partait en vrille ou si ça n'allait pas ». Une fois ou deux, il se souvient d'avoir été appelé via ce téléphone rouge car il y avait un auditeur « lourd » ou dans une conversation avec un auditeur, il s'était un peu trop « dévoilé », l'animateur devant être un « miroir » de

camionneur roulant en forêt de Fontainebleau croyait aux radios libres ! Si la loi promise avant le 10 mai avait été votée, la presse ne parlerait plus des radios libres, phénomène normal. En reniant leur parole, les socialistes ont choqué. Ils ont fourni matière à scandale. Ils procurent chaque jour un nouveau contingent d'auditeurs attentifs. Les éléments sont réunis pour que la véritable affaire commence. » (FERRE Jean, « Radios libres. Que l'affaire commence. Record pulvérisés », *Le Figaro Magazine*, 17/10/81).

<sup>1564</sup> FERRE Jean, « Le pied du juge », *Le Figaro Magazine*, 17/09/83.

<sup>1565</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>1566</sup> *Idem*.

<sup>1567</sup> Créé en 1976 par la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la Vocation, le prix littéraire de la Vocation, est destiné à aider un jeune romancier d'expression française âgé de 18 à 30 ans.

<sup>1568</sup> Le « prix littéraire des radios libres » a récompensé Hervé Guibert pour *Voyage avec deux enfants* (éditions de Minuit, Paris, 1982) en avril 83 au Salon du livre (« Prix des radios libres », *Gai Pied Hebdo*, 07/01/84). En 1984, c'est Abdelhak Serhane qui l'obtient pour *Messaouda* (Seuil, Paris, 1983).

<sup>1569</sup> Le panka est un éventail d'origine orientale (Inde et corne de l'Afrique), et qui est utilisé par l'esclave (dont le prénom est Saad) du peintre David dans le premier roman de Blottière : *Saad*.

<sup>1570</sup> La « Direction Littéraire » créée en 1975 au sein du ministère des Affaires culturelles prend le nom de « Direction du Livre et de la Lecture » en 1982. Elle est chargée de l'application de la politique française en matière de bibliothèques et d'économie du livre (libraires, éditeurs...).

<sup>1571</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *op. cit.*

l'auditeur et ne devant pas se dévoiler. Il fallait éviter d'engager une conversation, donner son point de vue sur l'actualité.

L'arrivée à Pompidou oblige à créer des magazines, avoir des rendez-vous fixes. Donc en parallèle à de grandes tranches horaires de « libres antennes » qu'il « adorait », il propose donc de faire un magazine littéraire hebdomadaire : « Pleine page » le samedi de 18h00 à 20h00. Il contacte les maisons d'édition, leur demande d'envoyer leurs programmes et livres en signant « Responsable des programmes littéraires ». Il « commence à recevoir énormément de livres. Il y a eu des gens intéressants, importants comme Pierre Guyotat qui ne donnait pas beaucoup d'interviews ». Il reçoit aussi Jean Tardieu, un « vieux monsieur à l'époque ». Il parle de cette émission à un de ses professeurs de lycée, qui en parle à quelqu'un qu'il connaissait, qui en a parlé à quelqu'un du ministère de la Culture. Il est donc finalement reçu, avec Plaige, au ministère de la Culture. Ils y obtiennent une subvention pour cette émission, ce qui lui permet de gagner un peu d'argent. Plaige s'en vante auprès des autres animateurs en expliquant que si Leroy y est arrivé, d'autres peuvent le faire même si tous les sujets ne s'y prêtent sans doute pas. Autre chose importante dont il se souvient à propos de son émission et de son partenariat avec le Ministère de la Culture concerne le salon du livre. Du 20 au 26 mars 86, a lieu le traditionnel salon du livre qui n'est pas à la porte de Versailles mais au Grand Palais à l'époque. Leroy dispose d'une cabine de 2 m<sup>2</sup> sur le stand du ministère de la Culture avec une installation technique où tout passait par le téléphone. L'émission est diffusée de 14h00 à 16h00 tous les jours.

Dans un texte intitulé « Ecrits et chuchotements », en pages 3 et 4 de « La lettre ICI & MAINTENANT ! » n° 10 du 15 septembre 1986, Leroy annonce un projet de modification de son émission grâce à la lecture quotidienne d'un roman français diffusée du lundi au vendredi, de 17 h 45 à 18 h, à partir du 29 septembre, complétée le samedi par un entretien avec son auteur.

« Pleine Page » propose une nouvelle formule : la lecture quotidienne d'un roman français, complétée le samedi par un entretien avec son auteur. Ces émissions vivantes, ponctuées d'illustrations sonores appropriées, seront diffusées du lundi au vendredi, de 17 h 45 à 18 h, à partir du 29 septembre.

L'auteur du roman en question répondra à un entretien et dialoguera avec les auditeurs le samedi à partir de 18 h.

La deuxième heure de « Pleine Page Hebdo » couvre l'ensemble de l'actualité et donne la parole à tous les acteurs du monde littéraire éditeurs, poètes, essayistes, critiques, animateurs de revue, organisateurs de colloques, etc... Des chroniques régulières y sont développées, concernant la littérature étrangère, le roman policier, sans oublier la revue de presse littéraire. Les auditeurs interviennent dans le cours de l'émission pour recommander un livre ou apporter des précisions sur un auteur.

Leroy parle aussi de la revue littéraire télématique accessible sur minitel grâce au code « X2001 » :

« Pleine Page », c'est aussi une revue littéraire télématique accessible sur « X2001 ». Vous y retrouverez des notes de lecture, une sélection de livres à offrir, des interviews d'écrivains contemporains.

Enfin, Leroy fait un bilan de son émission en donnant la liste incomplète des auteurs qui sont venus dans son émission :

François Aubral, Elisabeth Barillé, Béatrix Beck, Michel Boujut, Michel Carassou, Michel Chaillou, Chantal Chawaf, Michel Ciment, Robin Cook, Gérard de Cortanze, Démosthènes Davvetas, Marc Décimo, Marylène Delbourg-Delphis, Pierre Guyotat, Roland Jaccard, William Johnston, Thierry Jonquet, Pascal Lainé, Gilles Laurendon, Gérard Macé, Roberto Mussapi, Mirella Muia, Marc-Edouard Nabe, Jean-Baptiste Para, Abel Posse, Gilles Quinsat, Daniel Rabourdin, Marie Redonnet, Jean Ristat, Denis Roche, Danielle Sallenave, Josiane Savigneau, Guy Scarpetta, Jean-Noël Schifano, Jean Tardieu, Julien-Frederic Tarn, Dimitri Tsepeneag...

En regardant cette archive, lors de son interview, Leroy s'aperçoit qu'il ne se souvient plus d'une grande partie de ces auteurs parce qu'ils n'ont pas percé dans le milieu littéraire où lui-même a fait sa carrière.

Au-delà de l'émission « Pleine Page », j'ai fait un bilan de tous les invités qui sont passés à l'antenne de RIM dans les années 1980 et 1990 en m'appuyant sur les interviews des animateurs et les articles de journaux. Grâce aux différents réseaux personnels des différents animateurs de RIM mais aussi grâce à leurs invitations, on s'aperçoit que quelques politiciens, mais surtout des écrivains, intellectuels et artistes (surtout comédiens et chanteurs-musiciens) pointus, polyvalents, underground et prestigieux sont intervenus à la radio :

Christophe Alévêque, Djamel Allam, Greame Allwright, Arno, Jean-Louis Arti, Hugues Aufray, Robert Badinter, Joan Baez, Jules Beaucarne, Julian Beck, Jacques Bertin, Richard Bohringer, Charles Bukowski, Cabu, Jean-Patrick Capdevielle, Marie Cardinal, Jean-Paul Chaillet, Robert Charlebois, Hervé Christiani, Chick Corea, Charlélie Couture, Michel Crépeau, Elisabeth D., les frères Dagar, Régis Debray, Jean-Pierre Dessertine, Manu di Bango, André Diligent, Jango Edwards, Brian Eno, Jean-Pierre Faye, Léo Ferré, Nino Ferrer, Alain Finkielkraut, Dan Franck, Serge Gainsbourg, Gédé, Philip Glass, Jean-Luc Godard, Jean-Jacques Goldman, Jimmy Guieu, Marc Guillaume, Jacques Higelin, Pierre et Igor Hossein, Paula Jacques, Jean-Michel Jarre, Alejandro Jodorowsky, Michel Jonas, François Jouffa, Marin Karmitz, Philippe Lacoue-Labarthe, Valérie Lagrange, Brice Lalonde, Jérôme Laperrousaz, André Laude, Maxime Le Forestier, Philippe Léotard, Emmanuel Levinas, Michel Lonsdale, Fabrice Lucchini, Colette Magny, Judith Malina, Gérard Manset, Phil Marso, Ahmad Shah Massoud, Gabriel Matzneff, Gilbert Montagnier, Aguiqui Mouna, Georges Moustaki, Pierre Nora, Geoffrey Oryema, Jean-Pierre Perrin, Bertrand Poirot-Delpech, Godfrey Reggio, Serge Safran, Henri Salvador, Christine Sauzeau, Klaus Schulze, Philippe Sollers, Alan Stivell, Lionel Stoléru, Jacques Taquet, René Tavernier, Pierre Toureille, Jean-Louis Trintignant, Frédérick Tristan, Jean-Pierre Tuil, Vangelis, Jacques Vergès, Marine Vlady, Jean-Luc Weyl...

Comme on peut le voir dans cette liste, une grande partie des invités connus de RIM sont musiciens et/ou chanteurs (une personne sur trois environ), soit français ou francophones lorsque ce sont des chanteurs dits « à texte » ou militants (Léo Ferré, Arno, Serge Gainsbourg, Georges Moustaki, Hugues Aufray...), soit étrangers lorsqu'ils se consacrent à la musique répétitive et/ou électronique (Brian Eno, Philip Glass...). La musique existe donc bien à RIM même si RIM n'a jamais été une radio que l'on peut qualifier de « radio musicale » puisque la musique est très majoritairement considérée comme « accompagnatrice » d'autres programmes, à l'image de ce qui se passe sur les radios dites « généralistes » :

- Dans l'organigramme mis en avant par Plaige début 1984, Jean-Michel Reusser, critique musical et futur producteur de musique, dirige la « programmation musicale »,
- Skornik est à la fois chanteur, musicien (1<sup>er</sup> prix du conservatoire en piano) et auteur-compositeur de musiques pour des artistes-interprètes et pour des œuvres audiovisuelles télévisuelles ou cinématographiques<sup>1572</sup>,

---

<sup>1572</sup> Ses parents voulaient qu'il devienne grand pianiste classique à partir de l'âge de 5 ans. Il a fait le Conservatoire national de Paris de 14 ans à 18 ans en piano et harmonie. Il se souvient d'une grosse compétition, de beaucoup de concurrence. Lui-même ne se voyait pas devenir un grand pianiste. Il étouffait, trouvait le travail très âpre, et le milieu fermé avec des « chapelles ». Il sentait qu'il n'était pas fait pour y passer sa vie et avait envie de composer et de trouver un chemin personnel. Mais il se souvient du respect qu'il avait pour les enseignants. Les maîtres étaient selon lui de véritables maîtres. Ils étaient légitimes à leur place car compétents et les élèves légitimes à la leur, donc Skornik les écoutait. Quand il commence à composer de la musique, il s'aperçoit que les gens ne connaissent rien à la musique et qu'ils sont là par chance, par copinage... Or, c'est eux qui décident si telle ou telle personne a du talent. Puis, il s'aperçoit que le public lui-même n'est pas connaisseur non plus ! Donc il comprend qu'il faut avoir de la chance pour avoir du succès, « c'est très aléatoire ». Son changement de milieu du monde de la musique classique au monde de la chanson est un changement radical et volontaire. Il souhaite se diriger vers quelque chose de minimaliste. Il pense que compte-tenu du degré de sophistication de sa formation, il trouvera facilement du moins un refrain qui pourra plaire. Il s'aperçoit vite que ce n'est pas si facile. Mais il a la chance de rencontrer des producteurs et directeurs artistiques qui croient en lui et qui lui font faire rapidement un disque qui est apprécié du milieu. Grâce au succès de « Il », sa carrière fait un bon grâce à plus d'un million d'exemplaires. Il passe du jour au lendemain d'inconnu à une personne très connue

- Rémi Bouton (spécialiste des industries musicales qui a lancé le premier disque de Carla Bruni),
- Lemaire (qui a prêté un grand nombre de disques à RIM<sup>1573</sup>),
- Ouaki (qui est entré à RIM par la musique, avec ses groupes de rock, qui en est sorti par la musique avec la création de la société d'editions et productions musicales Tactic Music avec Reusser, et qui avait encore récemment (en 2011) la volonté, avec Reusser, de lancer une radio musicale diffusant de *lounge music* du type de celle de FIP (Radio Eléphant),
- Frédéric Moir était luthier<sup>1574</sup>,
- Daniel Boulblil est présenté comme « compositeur » dans les statuts de l'association « Fondation Ici et Maintenant »<sup>1575</sup> de 1981. Il est parolier et chansonnier connu pour sa collaboration avec Catherine Lara (auteur de 70 ou 80 chansons), Johnny Halliday ou Enrico Macias, et en 1983 pour le conte musical londonien « Abacadabra » pour enfant montée sur des musiques de groupe ABBA avec Alain Boulblil (« La Révolution française » en 1973, « Les Misérables » en 1980, « Miss Saigon » en 1991, « Martin Guerre » en 1996). Il a aussi fondé le groupe « syndicat du crime » sans succès et écrit « k.k.o.q.q. », une chanson pour enfant chantée par « Bébé Charly » (disque de platine),
- Raphaël Dubois et Lefebvre sont des passionnés de musique,
- Philip de la Croix, fils de Jacques de la Croix, compositeur et directeur d'une radio à Nantes, qui a fondé le fanzine *La Pravdame*, Pluriel FM (association Formes de modernités plurielles), et qui fondera le label Ecm New Series et le Festival America. Il a travaillé à Inter, Musique, Europe 1, au *Monde*, *Aden*, *JDD*, dirigé Mezzo...
- Bruno Heuzé a animé le magazine : « Kaleidophone. Le rendez-vous des musiques différentes. Une lunette à multiples facettes, pointée sur les espaces sonores progressifs », consacrée aux musiques novatrices et inclassables le vendredi de 18h00 à 20h00 de 1985 à 1992 puis « O.M.N.I. » (Objets Musicaux Non Identifiés) de 1992 à 1994. Dans les années 2000, il présente l'émission « Archipelsonics » le lundi, le mercredi et le jeudi de 23h00 à 23h20 dont voici une présentation sur le site de RIM :

Son domaine est vaste comme le monde, puisqu'il nous fait découvrir la « World Music » sous toutes ses formes. « Archipelsonic » est un magazine musical résolument situé au carrefour des musiques frontalières. Ce rendez-vous hebdomadaire a choisi de s'appeler « Archipelsonic » parce que le paysage musical de ce début XXIème siècle a définitivement changé : les musiques créatives sont assurément celles qui circulent entre les îles que sont les genres établis. « Archipelsonic » se promène ainsi sur les nouvelles lignes littorales qui se sont dessinées entre world, électro, jazz et ambient. Ces sphères entrecroisées sont finalement à l'image du monde tel qu'il se reconfigure à l'orée du troisième millénaire, que ce soit dans les grandes métropoles et les banlieues du monde, comme dans les déserts, sur les banquises ou au milieu des jungles, où une antenne parabolique n'est jamais très loin pour diffuser la rumeur du monde.

---

que tout le monde s'arrache et en qui tout le monde a toujours cru. Il passe du « milimétrique » (un progrès lent d'une année sur l'autre au Conservatoire) au « dithyrambique » très agréable pour l'ego d'un artiste. Cela lui a permis de vivre pendant plusieurs années. Mais il s'est rendu compte du côté versatile et superficiel du milieu qui lui demande de refaire toujours ce qui a déjà eu du succès et qui ne permet pas d'évoluer et de progresser. Avec l'échec de la collaboration musicale avec Plaige, sa participation aux émissions d'Antenne 2 et de France Inter et la fondation de RIM, Skornik fait une pause dans sa carrière musicale (même s'il fait de nombreuses expériences musicales en direct à la radio) avant de reprendre en 1984.

<sup>1573</sup> Après sa rupture avec RIM, Gérard Lemaire se souvient être venu dans les années 2000 à une vente de disques de RIM (RIM vend régulièrement des ouvrages et des disques pour faire de la place dans les studios et financer la radio.) dans les studios avec un ami judoka pour récupérer ses disques. L'animateur a demandé des explications, données par Lemaire et acceptées par Plaige.

<sup>1574</sup> Selon Jean-Louis Rosenberg, qui ne connaissait pas Frédéric Moir, il y aurait eu un autre animateur luthier entre 1984 et 1986.

<sup>1575</sup> Je ne sais pas si Daniel Boulblil a été animateur mais il est bien cofondateur de l'association « Fondation Ici et Maintenant » en 1981. D'après une interview de Philippe Benabes dans le milieu des années 2000, Daniel Boulblil est le créateur d'un jeu *New Age* dont voici la présentation par Daniel Boulblil : « Vous êtes à Tao village. C'est un jeu qui s'appelle le jeu du Tao, et qui est un jeu magnifique, qui permet l'accomplissement des souhaits et des demandes. Vous allez réaliser votre quête. Mon fils n'est pas content parce que je fais de la pub, mais c'est la vraie pub du jeu. C'est un jeu qui est dans le commerce là maintenant. C'est un jeu de vérité. On expose sa quête. Et puis tous les joueurs donnent des conseils pour réussir la quête. C'est un jeu d'entraide, de coopération. » (BENABES Philippe, « Exclusif : l'interview de Daniel Boulblil » <http://philippe.benabes.free.fr/abacadabra/Interview%201.htm>).

Grâce aux technologies actuelles se déploient de nouvelles géographies musicales, où les frontières ne sont plus des barrières mais des lignes de passages. Dorénavant dans le cœur numérique des échantillonneurs miroitent les clignotements des satellites de communication. Le global et le local ne cessent d'échanger leur présent et les sonorités voyagent sans décalage horaire d'un continent à l'autre. Provenances et destinations s'effacent peu à peu pour laisser place aux rivages mobiles de la correspondance. Une grande nuée musicale tourne maintenant autour de notre planète. Bienvenue dans le monde des archipels sonores.

Parallèlement à son activité de dentiste, il réfléchit et publie sur les rapports entre musique et philosophie :

- Il a écrit un chapitre intitulé « Le sampleur, catalyseur de nouvelles géographies musicales » publié dans *Humains, non-humains* (La Découverte, Paris, 2011)
- Il a participé aux ouvrages collectifs Deleuze : *Du percept à l'affect. Gilles Deleuze et l'esthétique* (Éditions du Sandre, Paris, 2010), *Abécédaire Jacques Derrida* (Sils Maria/Vrin, Mons/Paris, 2007), *Gilles Deleuze, Félix Guattari et le politique* (Éditions du Sandre, Paris, 2006), *Sonic process, une nouvelle géographie des sons* (Éditions du Centre Pompidou, Paris, 2002).
- Il est ou a été rédacteur dans les magazines *Keyboards* et *Mouvement*.
- Il a également dirigé la revue *Crystal Infos*.
- Il collabore ou a collaboré aussi aux revues *Chimères*, *Inculte*, *La Quinzaine littéraire*, *Artpress*, *Résonance*, *Nomad's Land*, *Octopus*. Dans la revue *Chimères*, il a publié des articles intitulés : « Du bestiaire au surhumain » (n° 81, 2013/3), « Esquisse d'un concerto pour la main gauche » (n° 79, 2013/1), « Du nouvel âge de la "mécanosphère" » (n° 75, 2011/1), « Du devenir-insecte de l'iPodiste » (n° 73, 2010/2), « Dionysos anté-Œdipe » (n° 65, 2007/3).

Rémy Bouton se souvient avoir diffusé du rock progressif à Radio Gnome comme Gong<sup>1576</sup>, les militants gauchistes (François Bellanger, Anne Sylvestre, Léo Ferré), Klaus Schulze<sup>1577</sup>, Kraftwerk<sup>1578</sup>, Hendrix, Zappa. A RIM, les maisons de disque envoient des albums notamment grâce aux relations de Reusser. Reusser a constitué une playlist d'une vingtaine de disques. Les animateurs sont censés piocher dans cette liste tous les deux ou trois titres. La musique est par exemple choisie en fonction des propos des auditeurs. Il n'y a pas de musique classique et pas beaucoup de jazz, mais plutôt de la musique répétitive : Laurie Anderson<sup>1579</sup>, Philip Glass<sup>1580</sup>, Terry Riley<sup>1581</sup>... Rémy Bouton comme d'autres animateurs de RIM ont pour référentiel la radio publique FIP dont ils saluent la qualité des musiques et des programmeurs :

Finalement, la progression correspondait pas mal au format *New Age* de la radio. On ne passait pas de grosse variété. On était assez éclectique. On était aussi éclectique qu'une radio comme FIP. On pouvait passer de la chanson française, comment dirais-je, actuelle. Par contre on n'allait pas dans la grosse variété, dans le top 50. Et par rapport à FIP, on allait moins dans le classique et dans le jazz et on allait plus dans [...] les musique du monde, oui beaucoup. On avait toute la collection de l'UNESCO. Plus que des musiques du monde on diffusait de la musique traditionnelle. Les musiques des Pygmés Aca on en avait énormément diffusée, par exemple. Ou des chants esquimaux, des trucs bizarres, beaucoup de trucs bizarres. On aimait bien les trucs bizarres. Et pas de musique électronique, on ne parlait pas encore de musique électronique à l'époque. Mais finalement, c'était dans le même esprit de

---

<sup>1576</sup> Gong est un groupe de space rock, rock progressif et free-jazz fondé par l'Australien Daevid Allen en 1967.

<sup>1577</sup> Klaus Schulze (né en 1947) est un musicien allemand percussionniste, puis compositeur, producteur et interprète pionnier de musique électronique, précurseur et figure de proue du space rock allemand sur environ 130 albums (le premier en 1971).

<sup>1578</sup> Kraftwerk est un groupe allemand de musique électronique (ligne de basse, rythmique électrique, mélodies répétitives de synthétiseurs, paroles minimalistes chantées ou vocoderisées dans plusieurs langues) fondé en 1970 qui a influencé les groupes *new wave* des années 1980.

<sup>1579</sup> Laurie Anderson (née en 1947) est une artiste expérimentale et musicienne américaine, connue pour ses performances multimédia.

<sup>1580</sup> Philip Glass (né en 1937) est un musicien et compositeur américain de musique minimaliste répétitive puis de musique classique.

<sup>1581</sup> Terry Riley (né en 1935) est un compositeur contemporain américain de musique minimaliste et de musique classique.

boucle ; beaucoup de musique de musique où tu avais des boucles, de musique répétitive. Des choses à la Kraftwerk, Klaus Schulze. Et c'est vraie que j'ai quitté la radio avant que n'émerge ou que je sois au courant qu'avaient émergé les musiques électroniques. Et je ne sais pas d'ailleurs de quand date ça, l'arrivée des musiques électroniques. C'est arrivé après 85-86.

La culture en général et en particulier la musique diffusée par RIM était importante et singulière pour plusieurs des animateurs. C'est d'ailleurs ce qui a lié certains animateurs à la radio, à l'image de Lefebvre qui n'était pas du tout intéressé par le côté spirituel et ésotérique de la radio, mais qui se retrouvait dans le côté à la fois libertaire et culturel, en particulier en ce qui concerne la musique diffusée à l'époque :

Thierry Lefebvre : Bon, il y avait par exemple une femme médecin (Enfin je n'ai pas vérifié à l'époque.) qui intervenait en permanence pour des soins diététiques, la sophrologie ou des choses comme ça. Je ne sais plus quoi. Ça me faisait rire. Parfois j'ai fait l'animation de ça.

Sebastien Poulain : La technique ?

Thierry Lefebvre : Les gens n'allaient pas faire la technique.

Sebastien Poulain : Mais sans faire l'animateur.

Thierry Lefebvre : Non, je n'avais rien à dire là-dessus. Je n'intervenais pas. Je ne faisais même pas semblant de jouer le jeu. De Plage le savait. Je n'étais pas un athée libertaire avec un couteau entre les dents prêt à tuer tous les curés. J'étais de culture libertaire depuis tout le temps. Je freinais. Parfois je disais que je ne pouvais pas le faire même si je pouvais parce que je sentais que ça me gonflait pour faire simple. C'est le problème que j'ai toujours eu par rapport à Ici et Maintenant, le côté méditatif ne me gêne pas en soi, loin delà. Le fait d'essayer d'accéder à un niveau de réflexion par la musique où des choses comme ça, comme ils savaient très bien le faire avec la musique répétitive.

Ce qui me passionnait, c'était la fringale de musique répétitive. Je suis très musique répétitive donc Klaus Schulze et cætera, Steve Reich, Philip Glass qui était vraiment le fond musical permanent d'Ici et Maintenant. Encore plus encore en 81. Je crois qu'ils avaient fait 24 h avec Terry Riley. C'était extraordinaire parce que c'était des trucs qu'on n'entendait nulle part. Moi, j'aime beaucoup toute la musique américaine répétitive moderne. Et donc il y avait un accord total sur les choix culturels musicaux, le côté expérimental. L'IRCAM (Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique) m'intéressait beaucoup. J'allais visiter. On a fait des émissions à l'IRCAM. Je me souviens très bien. Je me souviens des pièces insonorisées de l'IRCAM. Je me souviens de mettre des micros pour renvoyer le son jusqu'au studio qui était de l'autre côté de la fontaine. Moi je batifolais dans ça. J'aimais beaucoup le son, la musique contemporaine, la danse contemporaine, il y en avait à l'époque. Il y avait le festival d'automne. Il y avait des représentations à Beaubourg. C'était pas rien. Je vois Merce Cunningham<sup>1582</sup>, des gens comme ça. Je les vois comme ça. C'était vachement impressionnant. Et c'était la seule radio qui était branchée sur ce type de culture. Parce que Nova, c'était pas beaucoup ça. Il n'y avait aucune autre radio là-dessus. Donc c'est pour ça que je m'accroche et j'aime beaucoup la parole de l'auditeur, la possibilité de parler et cætera, toutes les astuces, répondeurs automatique, Radio Village.

Leroy se souvient de la créativité musicale de Lefebvre :

Tout ce qu'on voulait, c'était de l'impro totale et les grands délires. Thierry était un maître absolu dans le délire, capable d'inventer des trucs complètement surréalistes. Il faisait de l'improvisation à l'antenne, des trucs géniaux quoi. Je ne sais pas si il vous a raconté. On l'a vu faire des choses aussi absurdes et stupides que passer une après-midi entière à passer le même disque qu'étaient « Les bêtises »<sup>1583</sup> de Sabine Paturel, la célèbre chanson énervante : « J'ai tout mangé le chocolat ». Vous connaissez la chanson des années 80, une chanson débile, la chanson la plus débile du monde. Il a passé une après-midi entière à passer cette chanson, d'abord en la passant une première fois, une deuxième fois, trois fois... Pour une chanson énervante, elle est bien énervante. Et ensuite, en la passant à l'envers, au ralenti. Et donc on était dans une espèce d'espace-temps qui se déformait progressivement avec un truc qui n'avait plus de sens qui était cette chanson bête qui passait. Et ça, il a créé comme ça des espaces. Et là-dessus bien sûr, en laissant entre deux tranches comme ça, il y avait des interventions d'auditeurs qui parlaient de je-ne-sais-pas-quoi, de poésie, de leurs problèmes personnels, de tout ça. Et puis aussitôt ça repartait avec cette chanson qui devenait une bouillie. Des trucs comme ça. A l'époque, c'était des vinyles, donc il manipulait

---

<sup>1582</sup> Mercier Philip Cunningham (1919-2009) est un danseur et chorégraphe américain.

<sup>1583</sup> La chanson est restée pendant 36 semaines au Top 50 de mars à octobre 1986, atteignant la deuxième place en mai 1986 (MANTOUX Aymeric et SIMMAT Benoist, *NRJ, l'empire des ondes. Dans les coulisses de la première radio de France*, Mille et une nuits, Paris, 2008, p193).

ça dans tous les sens : à l'envers, au ralenti, il accélérât. Il mettait un autre morceau, mettait un autre bruitage à côté. Il superposait les sons. Il faisait des créations de son. C'était vraiment en improvisation totale, free-jazz. Et ça pouvait durer des heures.

Nous savons que RIM se différencie à plusieurs niveaux (programmation, organisation, animateurs...), mais se fait aussi connaître par son attrait pour l'expérimentation technologique.

### 1.1.3 Le goût de l'expérimentation

Dans un contexte technophile, le goût pour l'expérimentation est très important chez les premiers animateurs de RIM. Nous allons voir que l'usage de l'informatique est utilisé comme une source de légitimation. Il faut dire que l'innovation technologique est au départ une condition d'existence. Ainsi, RIM devient une radio pionnière sur les NTIC. Avec le logiciel Eliza, la radio devient cybernétique. RIM tente même de lancer une télévision tout en donnant toujours plus de place à l'interactivité avec les auditeurs selon un principe à l'origine de l'organisation de la radio.

#### 1.1.3.1 Le contexte technophile

A la fin des années 1970 et au début des années 1980 l'innovation technologique en matière de communication est en ébullition. Prenons l'année 1984 qui est décisive pour RIM parce que le principal cofondateur de la radio quitte celle-ci et qu'il faut donc redonner un souffle à RIM :

- Apple lance le premier Macintosh - le Macintosh 128K - le 24 janvier 1984 ;
- Defense Data Network (DDN) et National Science Foundation Network (NSFNET) comptent déjà près de 4 millions de nœuds interconnectés et plus de 1 000 ordinateurs à travers le monde y sont reliés ;
- le minitel est exploité depuis quatre ans,
- Microsoft vient de commercialiser sa première souris, de sortir sa première version du logiciel de traitement de texte Word et de dévoiler Microsoft Windows,
- British telecom est privatisé,
- Dell est fondé par Michael Dell,
- Hewlett-Packard lance sa première version d'Unix (HP-UX), commercialise son premier ordinateur personnel (HP-11020), sa première imprimante à jet d'encre (Thinkjet), sa première imprimante laser (le HP LaserJet),
- Atari Corporation (ordinateur et console de jeu) et Atari Games (arcade) deviennent deux sociétés distinctes.
- Compaq Computer Corporation, créée en 1982, lance Deskpro, le premier ordinateur de bureau, et est créée la filiale française à Paris...
- l'American Telephone and Telegraph Company éclate en *Baby Bells*...

Les autorités politiques n'y sont pas sourdes. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont vues comme un potentiel levier de croissance et de sortie de crise économique. Aux Etats-Unis l'ouvrage *The Third Wave* d'Alvin Toffler sur les conséquences du changement de paradigme associé à l'avènement de l'ère de l'information a été publié à plusieurs millions d'exemplaires en 1980. En France, le rapport *L'informatisation de la société* de Simon Nora et Alain Minc a déjà sept ans<sup>1584</sup> et va atteindre un chiffre de ventes évalué à 125 000 exemplaires en

---

<sup>1584</sup> NORA Simon et MINC Alain, *L'informatisation de la société*, La Documentation française, Paris, 1978.

1989<sup>1585</sup>. Selon ce rapport la société politique va être remplacée par la « société d'information » pour plusieurs raisons :

- le déclin des souverainetés étatiques,
- la globalisation planétaire des flux de communication,
- la décentralisation généralisée,
- la conquête d'espaces d'autonomie par les agents sociaux,
- le déclin des identités de classe,
- la sociabilité en réseaux,
- la transparence du social...

Selon les rapporteurs, les politiques peuvent anticiper cette société sans pouvoir prétendre l'enrayer, tellement les effets du tsunami numérique sur le sociétal sont anticipés et presque tangibles. Déjà à cette époque, les technologies d'informant et de communication sont enjointes d'accompagner toutes les politiques publiques, y compris la décentralisation débutée en 1982. C'est ainsi que l'ingénieur général télécommunications, directeur des Services d'Enseignement des PTT, président fondateur de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe Jean Voge va prononcer en 1986 une conférence qui marquera les esprits. Elle s'intitule « L'impératif économique de décentralisation de la communication »<sup>1586</sup>. Selon Jean Voge les pyramides centralisées et les chaînes tayloriennes de production sont inadaptées aux TIC et doivent laisser place à une décentralisation généralisée, des réseaux maillés, cellulaires... où prédominent les boucles conviviales d'interaction. Le pouvoir devrait donc à terme se dissoudre en réseau de micro-pouvoirs.

Beaucoup des promoteurs des contrecultures vont se convertir aux nouvelles technologies. Dans *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*<sup>1587</sup>, Frédéric Monneyron et Martine Xiberras ont montré la continuité de Haight-Ashbury à la Silicon Valley tandis que Patrice Flichy<sup>1588</sup> a étudié la manière dont le mode de vie individualiste des ingénieurs a influencé la construction d'Internet et son mode de fonctionnement.

Certains des animateurs de RIM sont des passionnés de technologies et d'informatique. Or, ils ont la possibilité d'innover en la matière, y compris à l'antenne, et dès la fondation de la radio en 1980, où l'agilité technologique est nécessaire pour échapper à la police et au brouillage des émissions « pirates »/« libres ».

Dans ce contexte, Plaige met particulièrement en avant toutes les innovations technologiques de la radio dans le communiqué de presse de 1984.

### 1.1.3.2 L'informatique comme source de légitimation

Mais c'est sur l'argument informatique que Plaige essaye de s'appuyer au maximum pour valoriser sa radio, dans une période, où, comme nous l'avons vu l'informatique se développe à grande vitesse. Il met donc en annexe du communiqué de presse du 13 avril 1984

---

<sup>1585</sup> WALLISER Andrée, « Le rapport "Nora-Minc". Histoire d'un best-seller », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 23, n° 23, 1989, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1989\\_num\\_23\\_1\\_2832](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1989_num_23_1_2832)

<sup>1586</sup> VOGUE Jean, « L'impératif économique de décentralisation de la communication », *Actes du 5e congrès Inforcom*, SFSIC, 1986.

<sup>1587</sup> MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008.

<sup>1588</sup> FLICHY Patrice, « L'individualisme connecté entre la technique et la société », *Réseaux*, n° 123, 2004.

une liste de toutes les innovations informatiques, technologiques, radiophoniques qui ont été développées au sein de RIM entre mars 1982 et avril 1984 :

- L'histoire de R.I.M est une suite d'expérimentations & de réalisations inédites :
- Mars 1982 : première expérimentation d'un programme conversationnel - inédit - sous le nom de « RADIO ELIZA ».
  - Radio Ici & Maintenant ! a inauguré, en France, la première Transmission de Données Numériques par le moyen d'un émetteur FM (5 mai 1982)<sup>1589</sup>.
  - Les auditeurs diffusent de chez eux, grâce à notre procédé de « Connection Téléphonique », des programmes utilisables sur les principaux modèles de micro-ordinateurs. (« Bourse d'échanges entre amateurs ».)
  - Mai 1982 : « Radio Elisa » remporte le trophée du « Meilleur Programme » attribué lors du premier « FESTIVAL DE LA F.M. ».
  - Septembre 1982 : acquisition par la Station d'un système de gestion Olivetti, modèle M 20... et développement de logiciels adaptés à chacun des aspects du fonctionnement d'une Station de Radio.
  - Saisie et mise à jour des premiers fichiers : Maisons de disques, Presse spécialisée, Délégations régionales de la SACEM, Listes des Radios, Constructeurs et Diffuseurs de matériels... Rédaction et stockage de formulaires...
  - Mise en place d'une formule « banc d'Essai » des logiciels commercialisés.
  - Démonstration radiophonique de l'interrogation des « banques de Données ».
  - Dès le mois de janvier 1983, nous avons tenté plusieurs démarches en vue d'une collaboration spécifique avec le Centre Mondial (retransmissions de conférences et débats, questions et réponses en direct, cours de formation...)
  - Depuis plus d'un an chaque animateur de la Station dispose d'un système informatique personnel, installé à son domicile.
  - Inter-connection par Modem et lignes téléphoniques entre les systèmes informatiques des différents animateurs de la Station.
  - La Station développe également de nombreux contacts avec divers Micro-clubs installés en Région Parisienne.
  - Saisie des données complémentaires, indispensables au fonctionnement de toutes les Stations de Radio informatisées.
  - Perfectionnement de logiciels directement utilisables par les Radios (gestion de la discothèque, du fichier adhérents, déclarations SACEM, comptabilité, correspondance avec les Auditeurs, archivage des programmes...)
  - A partir de février 1983, les principaux animateurs sont devenus adhérents de l'Association « Télématic pour les Gens », afin de contribuer à l'animation du réseau télématique « THELEME ».
  - En juin 83, Radio Ici & Maintenant ! a couvert l'ensemble du salon Micro-Expo à partir d'un studio installé pendant une semaine au Palais des Congrès.
  - Juillet 83 : première expérimentation de Synthèse Vocale, en direct à l'antenne sur le programme « Radio Elisa ».
  - Août 1983 : premières Transmissions d'Images Numérisées en F.M.
  - Formation à la Télématic, particulièrement sur le réseau THELEME.
  - Promotion du Minitel auprès des Auditeurs de tous les Stations participantes.
  - Août 1983 : deux animateurs de R.I.M. font une apparition remarquée au Congrès de l'AMARC, à Montréal, et animent l'atelier "Radio & Informatique".
  - Depuis le début du mois de Septembre 83, R.I.M. a mis en place un rendez-vous hebdomadaire sur l'antenne, tous les samedis de 14h00 à 16h00<sup>1590</sup>... pour la promotion de la Micro-informatique et de la Télématic auprès du grand public.
  - Octobre 1983 : Lancement du répondeur télématique au 223.30.91 (24h/24), accessible par Modem 300 bauds, half duplex. 24h/24.
  - Novembre 1983 : Liaisons interactives sur Micro-ordinateurs depuis la Salon des Artistes Décorateurs (SAD 83), en direct du Grand Palais.
  - 12 décembre 1983 : Retransmission exclusive du Colloque sur les Réseaux Cablés, en direct de la Salle des Congrès du Ministère des PTT.
  - 24 au 28 janvier 1984 : Couverture exclusive des 'Etats-Généraux de la MicroInformatique', en direct du Salon installé dans l'ancienne Gare de la Bastille.
  - 21 février, 10 heures du matin, sur l'antenne de TF1, RADIO ICI & MAINTENANT! propose et réalise pour la première fois en France la Transmission de Données Numériques en UHF... par un émetteur de Télévision, à destination du public...
  - 2 mars : Création d'un G.I.E unissant les efforts de l'Association responsable du fonctionnement de R.I.M, et

---

<sup>1589</sup> Selon l'annexe 2 de la convention avec le CSA de 2008, le « téléchargement de données numériques » pour alimenter les micro-ordinateurs personnels des auditeurs a lieu en avril 1982 et c'est une première en Europe.

<sup>1590</sup> Selon Patrice Desmedt, l'émission a lieu le mercredi à 22h00 en octobre 84 (DESMEDT Patrice, « Il y a un logiciel au numéro que vous avez demandé », *TILT*, n° 16, 10/84).

l'Association "La Banque de Programmes".

- 24 mars : Ici & Maintenant! (dans le cadre de l'émission "Micropuce") démontre sur TF1 quelques unes de ses réalisations pratiques.

- 13 avril : Lancement de "TIME! - TELEVISION" en Région Parisienne, nouveau support de Communication, Expérimental et Interactif.

#### EN COURS DE REALISATION

- Réalisation d'une première Transmission d'Images Animées, sur la Bande F.M.
- Création et adaptation de Jeux d'Aventures adaptés à la Radio & la Télévision.
- Assistance aux Radios qui s'intéressent à l'Informatique et à la Télématicque.
- Mise en place d'un « FORUM TELEMATIQUE » à l'usage des Radios Privées Locales.
- Réalisation d'un Réseau Télématicque Franco-Québécois, prolongement du Forum, avec le concours de l'O.F.D.J., et selon le souhait des participants de l'AMARC.
- Recherches sur la réalisation d'un prototype de « Voix Universelle Numérisée ».

Dans l'article « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" »<sup>1591</sup>, publié la même année et allant dans le même sens en termes de valorisation, le journaliste Christian Duteil d'*Antenne Magazine* donne la liste<sup>1592</sup> des matériels informatiques utilisés pour réaliser les émissions, du moins certaines :

La liste des matériels informatiques :

Micro-ordinateurs :

- 1 TO7
- 1 Sanyo "PHC 25"
- 1 Commodore 64 (200 Ko)
- 2 Oric 1
- 1 New Brain
- 2 Sinclair "ZX 81"
- 1 Olivetti "M 20" (2x320 kg)
- 1 Olivetti "M 20" couleurs (2x320 kg)
- 1 Apple "Ile" (2x143 Ko)
- 1 Texas "TI 99.4" (200 Ko)
- 1 Osborne (2x200 Ko)
- 1 Kaypro 10 (400 Ko + 10 Mo)

Logiciels :

- Who's Whomatic/Logistica Building
- Olisort
- Worldstar
- Perfect Writer – Speller - Filer
- dBase II
- Divers R.I.M... (gestion - animation)

Terminaux :

- 2 Whisper Writer 3M
- 1 Cado System 20/24 (4 postes)
- 1 Perkin-Elmer C 1200
- 4 Modems (300 Bauds)
- 1 terminal-Modem "R.I.M."

Imprimantes :

- 1 Star DP 515
- 1 Mannesmann-Tally
- 1 Sinclair
- 1 Epson MX 80
- 1 Philips 80

---

<sup>1591</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>1592</sup> Selon les archives de RIM, cette liste a fait l'objet d'un communiqué de presse le 07/02/84.

- 1 Olivetti PR 1450

1 NCR "Décision V"

1 Prosit 5000 (synthétiseur de parole)

Est-ce par souci de « transparence » qui est un principe qui gouverne les animateurs de la radio ou par fierté de disposer de technologies dignes des plus grandes radios, voire en avance sur ces radios, en tout cas la liste du matériel utilisé pour la réalisation des émissions de RIM est aussi donnée :

Emetteur FM :

- 2,5 KW DB Elettronica

- 4 Dipôles

Equipement BF :

(9 studios<sup>1593</sup> répartis dans la région parisienne reliés à l'émetteur par lignes téléphoniques).

- 9 consoles (Redson, LEM DM 1508, TEAC 144...)

- platines : Dual, Technics, Akai

- lecteurs K7 : Technics, Akai

- microphones : Sennheiser, Sony, AKG, Shure

- 2 magnétophones Superscope

- 2 magnétophones de reportage Uher 4200

- tuners : Technics, Sony, Sansui

- enceintes JBL

- égaliser (2x10 voies) ADC

- 25 inserts téléphoniques RIM

Avec ces listes, RIM peut montrer qu'elle est une radio comme les autres et à jour au niveau des technologies. Mais l'agilité technologique était à la fondation de RIM une nécessité vitale.

### 1.1.3.3 La technologie comme condition d'existence

Le maniement des technologies était d'abord une condition de survie pour les radios « pirates »/« libres ». D'ailleurs, les technologies sont l'objet de plusieurs numéros de la revue *Interférences*. Pour une critique des appareils de communication d'Antoine Lefébure qui était très lue par les radiolibristes. Voici la stratégie technologique employée par RIM que relate le journaliste Denis Hautin-Guiraut :

Sur le plan technique une solution simple mais efficace a été adoptée : le matériel de studio est raccordé à l'émetteur par téléphone. Un égaliseur, situé au début et à la fin de la liaison, permet de conserver un son malgré la mauvaise qualité sonore de la liaison téléphonique. Grâce à ce procédé, la radio peut disposer d'un matériel basse fréquence (platines, tables de mixage, micros...) ayant peu de chance d'être saisi ; le matériel haute fréquence (émetteur antenne), qui peut seul être détecté par gonio<sup>1594</sup> se trouve dans un lieu différent.<sup>1595</sup>

Grâce à son réseau, RIM installe des antennes – qui sont en fait des antennes de CB taillées de la longueur de la fréquence au centimètre près - à diverses adresses dans Paris<sup>1596</sup> :

---

<sup>1593</sup> Selon un document de type publicitaire, issu des archives de RIM et datant du 7-8/12/82, les « studios satellites » sont au nombre de sept fin décembre 1982.

<sup>1594</sup> Un récepteur radio muni d'un goniomètre peut repérer la direction d'un émetteur fixe ou mobile.

<sup>1595</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.

<sup>1596</sup> Ouaki se souvient avoir passé une journée à installer une antenne de 10 m de haut sur un toit aux Buttes Chaumont sans que cela marche au final.

5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> (chez Blottière, écrivain, dont l'appartement est situé au sommet de Montmartre, où est installé longtemps l'émetteur depuis novembre 1981 et qui permet de rayonner de vingt à trente kilomètres à la ronde<sup>1597</sup>), Levallois.

Le lieu de la première émission - le XVI<sup>ème</sup> arrondissement - avait été bien choisi car il était de notoriété publique, que les policiers se permettent moins facilement de faire des perquisitions dans les « beaux quartiers » que dans les quartiers populaires. D'ailleurs Patrick Vantroeyen, qui a participé au développement de Radio Ivre (février 1979), fait aussi émettre sa radio depuis son appartement situé dans ce même arrondissement. Cet appartement a aussi été choisi parce qu'il est situé au dernier étage de l'immeuble. Mais le studio n'y reste que quelques nuits et transite rapidement vers la rue Greuze, située derrière le Trocadéro (donc toujours dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris). C'est là où habite (et continue d'habiter aujourd'hui encore) le couple Caron-Skornik. Le studio, acheté par les parents Caron, est au sous sol, donc il faut faire passer l'antenne par la cheminée d'évacuation de la hotte. Ce studio sera le plus utilisé dans les quatre premières années. Mais l'appartement de la famille de Plaige, situé rue Leningrad (aujourd'hui dénommée rue Saint Petersburg), sert aussi de studio. Il se trouve au sommet de l'immeuble, et il n'y a qu'une chambre de bonne puis un escalier au-dessus.

Le changement d'adresse se fait tous les deux ou trois jours pour freiner l'action de la police et de la justice. En effet, contrairement au travail du personnel de TDF<sup>1598</sup> chargé de brouiller les émissions, celui de la police et de la justice est bien moins réactif, flexible, rapide du fait des procédures à suivre et il faut environ 3 jours pour repérer une antenne par la technique de triangulation. L'émetteur ne risque pas d'être saisi car la police ne fait la recherche d'émetteur par triangulation qu'au point d'émission. Le service de TDF chargé de brouiller les ondes travaille de 07h00 à 22h30, or RIM émet la nuit.

Les animateurs passent des heures à installer des antennes, puis à demander aux auditeurs jusqu'où les émissions sont entendues. Cela change à chaque fois que l'antenne est déplacée puisque les ondes FM « naviguent à vue » selon Ouaki. Les animateurs disposent de peu de matériel, et souvent ça ne marche pas bien. Il faut donc refaire des soudures, « bidouiller ».

« Le téléphone est pour RIM un outil presque aussi précieux que l'émetteur. »<sup>1599</sup>. En effet, les émissions sont envoyées par téléphone. Il suffit de :

- faire la ligne,
- brancher l'émetteur,
- décrocher le téléphone,
- allumer l'émetteur,
- recommencer lorsque la ligne chauffée trop et saute...

Ci-dessous une photo de la connexion (moins artisanale que celle qui a été décrite plus haut) entre le studio et le téléphone qui est lui-même relié à un émetteur :

---

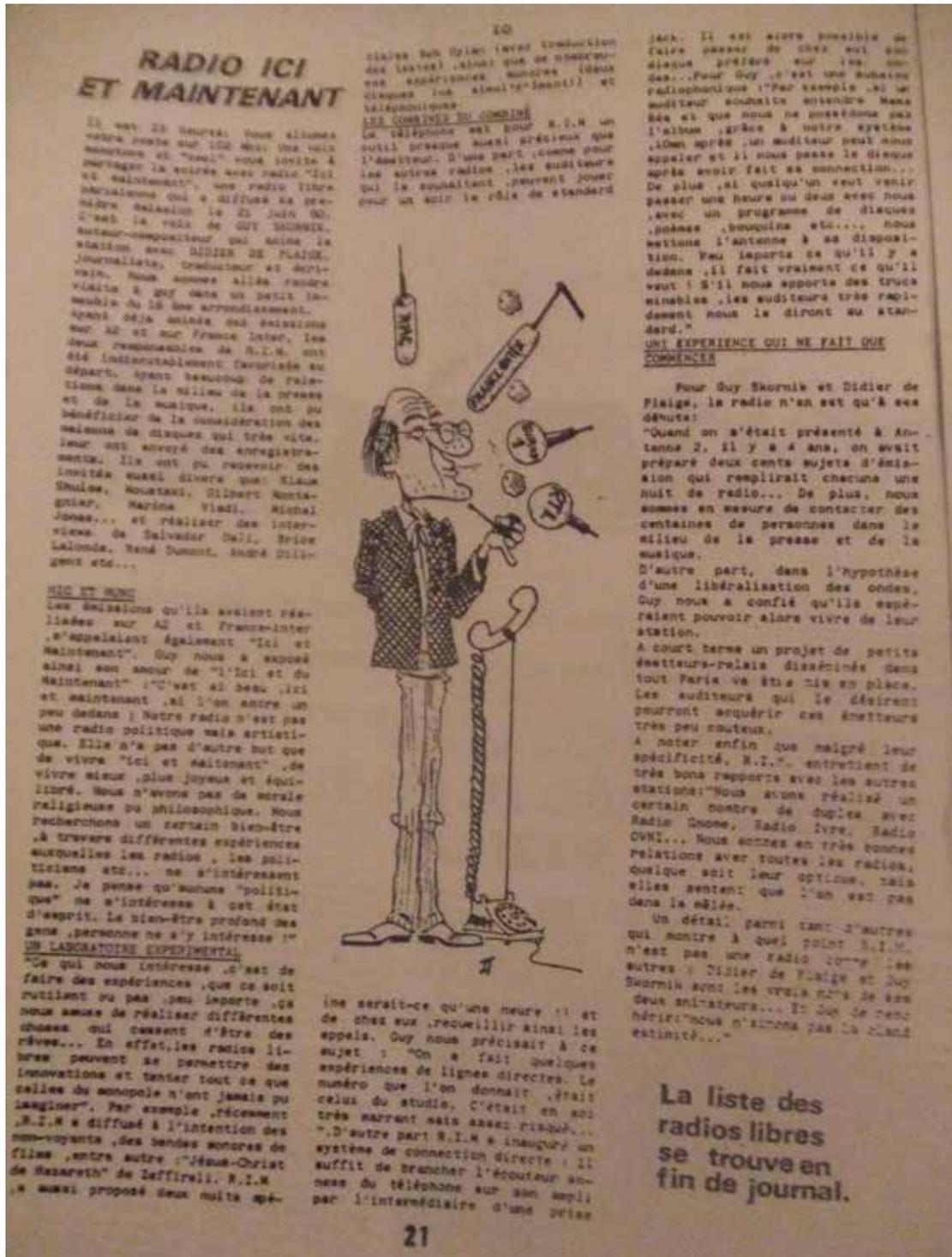
<sup>1597</sup> « Radios libres : plaintes des exclues. Ici et Maintenant : trois hommes dans un bateau », *Le Quotidien de Paris*, 31/07/82.

<sup>1598</sup> A partir de 1980, le ministère des PTT reconvertit TéléDiffusion Internationale, une filiale de TDF chargée à l'origine d'installer et entretenir des radios et télévisions africaines, en brouilleur car contrairement au personnel de TDF, très syndiqué et pro-« radio libre », le personnel de TDI n'est pas syndiqué et donc plus maniable (JOST Philippe, « Radios libres. Avec les "mercenaires" brouilleurs des ondes », *VSD*, 26/11-02/12/81).

<sup>1599</sup> Fonds d'archives de Radio Ici et Maintenant.



C'est une innovation radiophonique dont a bien rendu compte ci-dessous le dessinateur que je n'ai pas pu identifier, ni le média pour qui il a travaillé :



Une antenne de CB descend du toit par la cheminée vers l'émetteur situé dans l'âtre. Un T.O.S.<sup>1600</sup>-mètre est utilisé pour éviter les retours et donc endommager l'émetteur. L'émetteur passe d'un appartement-studio à un autre via un taxi à qui est donné 50 Francs au départ et un éventuel complément à l'arrivée en l'échange d'une fiche comprenant le numéro du taxi pour éviter le vol de l'émetteur. Il faut être au studio pour accrocher car, à la réception, il faut décrocher le téléphone et enlever la pastille (« pour qu'on ne l'entende pas prendre un

<sup>1600</sup> T.O.S. : Taux d'Ondes Stationnaires.

bain ! ») et connecter. Quand la ligne chauffe, elle saute il faut parfois se déplacer sur les lieux pour rétablir la ligne, du moins quand une deuxième ligne n'a pas été installée (c'est le cas chez Blottière) ou quand le propriétaire ou locataire de l'appartement est absent mais laisse les clés de son appartement (c'est le cas de Blottière qui part plusieurs mois en Egypte deux ou trois fois par an, en laissant parfois les clés de son studio). Grâce à quelques dons des auditeurs, Plage fait en sorte que chaque animateur dispose de 40 000 F de matériel<sup>1601</sup> :

- de deux platines (souvent données par les auditeurs eux-mêmes),
- d'un micro,
- de câbles,
- d'une mixette à quatre voies
- d'une ligne téléphonique exprès pour la radio.

Ainsi, jusqu'à l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, le studio et l'émetteur tournent tous les deux ou trois jours pour que les habitants du studio se reposent un peu et qu'il ne soit pas toujours chez les mêmes personnes :

- Plage qui habite avec sa grand-mère un appartement place Clichy de 150 m<sup>2</sup>,
- Skornik-Caron,
- Marc Perez (accordeur de piano qui arrêta au moment d'avoir un enfant),
- Lemaire (Il faut 6 étages de câble pour atteindre le toit de son immeuble depuis son appartement qui était au premier étage.),
- l'écrivain Blottière (surnommé George à l'antenne pour rester anonyme) à Montmartre<sup>1602</sup>,
- Le studio a été installé 3 semaines chez Jean-Pierre Maurin, comédien demi-frère de Patrick Dewaere.
- Xavier Gentet (aka Papa Gideon)<sup>1603</sup> qui anime des émissions depuis la rue du Four sur le reggae en 1980 et qui témoigne de son recrutement et de la stratégie d'émission :

Après contact téléphone avec Skornik et De Plage en 80 j'ai « aidé » à la première installation d'un studio stable pour la radio chez Guy (près de Trocadéro) en fournissant platine et table de mixage, lesquelles seront confisquées plus tard par les flics lors de leur descente sur I&M (RIM)... (descente diffusée pour partie en direct à l'antenne). Il faut se rappeler aussi qu'une solution originale avait été trouvée pour émettre : ce n'est pas le studio et l'émetteur qui bougeaient ensemble de lieu en lieu dans Paris, comme pour radio Ivre, mais l'émetteur seul qui voyageait entre 5 ou 6 hôtes équipés d'antenne, j'étais l'un de ceux-là et, par une réception ligne PTT venant du studio, j'ai souvent « émis » I&M de la rue du Four. Il est arrivé que l'émetteur voyage seul en taxi d'un point à un autre ; c'est ainsi, pour un problème d'adresse, qu'il s'est perdu pendant 36h dans la nature !<sup>1604</sup>

En ce qui concerne les principaux studios, c'est-à-dire les studios qui ressemblent à des studios traditionnels, ils sont au nombre de cinq :

- rue Greuze chez Caron et Skornik (même s'il s'agit encore d'un appartement),
- chez Tati au 2 boulevard Rochechouart au 3<sup>ème</sup> étage de 1981 à 1983 grâce à 3 ou 4 pièce à la disposition de RIM : C'est un immeuble d'habitation mais désert. Cette propriété de Tati est destinée à se transformer en magasin mais il faut d'abord faire des travaux et la direction de Tati attend des autorisations pour tout casser et reconstruire. La famille Tati loge au même étage l'association d'aide

---

<sup>1601</sup> V.S., « Radio Libres. Un self-service : "Ici et Maintenant" », *Le Figaro*, 28/09/82.

<sup>1602</sup> Lemaire, Ouaki et Reusser font souvent de la radio chez Alain Blottière et pendant plusieurs années (jusqu'au départ pour le studio « Tati »). Il leur a même laissé son appartement plusieurs pendant trois mois alors qu'il partait en Egypte.

<sup>1603</sup> Selon Plage, il est resté peu de temps, pressé par sa compagne d'avoir une vie « normale ».

<sup>1604</sup> Bernard Bacos, un informaticien qui retrace les années 70 sur son site internet <http://paris70.free.fr/> et qui a animé, sur RIM, l'une de ses premières émissions sur le reggae en 1981 (après celles sur Radio 7 et Radio Larsen en 1980), a retranscrit le témoignage sur les stratégies de diffusion de RIM de Xavier Gentet (aka Papa Gideon) qui animait des émissions sur le reggae en 1980 ici : <http://paris70.free.fr/radios.htm>

pour toxicomanes « Le patriarche » qui est assimilé à une secte par un rapport parlementaire<sup>1605</sup>. C'est Ouaki (héritier de Tati), au départ, simple auditeur qui a rendu la chose possible<sup>1606</sup>. Grâce à lui, il n'y a pas de loyer.

- centre Pompidou (1984-1986) : Suite à une interview pour RIM de Lemaire avec Jean-Loup Passek, conseiller et directeur des collections « Cinéma Pluriel » et « Cinéma singulier » au Centre Pompidou depuis 1978. Ce dernier avait aimé l'émission car cela faisait plaisir de se faire interviewer par des personnes qui s'y connaissent. Donc il leur permet de rencontrer Jean Maheu (directeur de 1983 à 1989) qui accepte le projet d'héberger un studio de radio, dont RIM décide même de l'architecture, en échange de réémettre un certain nombre de débats de Beaubourg et de tenir au courant les auditeurs des activités du Centre Pompidou. RIM reste de 1984 à 1986. Selon Leroy, en passant de Tati au centre Pompidou, on passe « d'un squat à un studio ultra-moderne bien équipé, même si tout le monde était d'accord pour qu'on conserve cet esprit qu'il y avait là. Donc il fallait absolument créer des magazines. »

- 39 quai de Grenelle<sup>1607</sup> dans le XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (1986-1996 ; 21<sup>ème</sup> étage),

- 8 rue Violet<sup>1608</sup> (depuis 2001<sup>1609</sup>) : Le matériel du studio provient d'un animateur de Radio Enghien qui veut rejoindre RIM en 1996 et qui travaille sur un chantier en banlieue où sont démontés des bureaux.

---

<sup>1605</sup> *Rapport*, n° 2468, commission d'enquête sur les sectes, Alain Gest et Jacques Guyard, 22 décembre 1995, <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-enq/r2468.asp>

<sup>1606</sup> Il ne pouvait pas avoir de studio chez lui car il habitait à Luzarches et faisait donc jusque là des émissions dans les studios des autres. Il met sa voiture à disposition avec le logo d'Ici et Maintenant. Quand il dirigera Tati et que RIM aura des difficultés financières, il n'hésitera pas à donner 10 000 ou 20 000 Francs. Jean-Michel Reusser faisait la tournée des maisons de disque pour obtenir un maximum de vinyles.

<sup>1607</sup> L'association « Fondation Ici et Maintenant » située au 45 rue de Leningrad dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (où habite la famille Plage) change d'adresse de siège social en décembre 1989 après le déménagement du studio de RIM en 1986 à la « Tour de Seine » au 39 quai de Grenelle dans le XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

<sup>1608</sup> Qu'il s'agisse de rue Violet ou quai de Grenelle, Plage habite sur là où est installé le studio.

<sup>1609</sup> Le studio est installé au 8 rue Violet un peu après le départ de 39 quai de Grenelle en 1996. Mais c'est seulement en 2001 que RIM peut à nouveau fonctionner et émettre. En attendant, le local du 8 rue Violet sert de cybercafé.

Ci-dessous une forme de studio avec Skornik en régie avec une photo de Daniel Lévy issues d'un article de D.B. dans *Libération* intitulé « Hybride. Rencontre d'un répondeur téléphonique et d'un émetteur dans la nuit parisienne. Le mur de la démocratie sonore » publié le 5 décembre 1980 :

## Le mur de la démocratie sonore

**L**e soir il se passe de drôles de choses. Alors que des centaines s'installent à table, qu'apparemment sur les écrans de télévision des opérations de petits points blancs hybrides, s'échangent dialogues et rires dans l'antenne. Radio libres, réseaux téléphoniques, circuits-haut, radio-amateurs se relaient le silence apparent des villes. Mais quand une météo se brisera sur eux, de drôles de messages hybrides naissent de la communication humaine : Alors est née la radio hybride, la première radio autonome, fille d'un répondeur téléphonique et d'un émetteur libre. Brachement de brachement !

Vous débrichez votre téléphone, vous composez le 704 78 47. Un répondeur téléphonique vous attend : « Vous êtes sur Radio Ici et Maintenant Automatique... Attention, vous allez vous trouver à l'écoute pour 4 minutes... après le signal sonore. Le temps que vous avez réglé de quel se passe et vous voilà projeté au direct en modulation de fréquence sur 101,5 MHz. Vous pouvez parler, chanter, passer un morceau de votre musique, appeler l'émission, ou lire, ou encore se faire une déclaration d'amour.

Personne ne peut vous arrêter, tout le monde peut vous écouter. Mais attention, vous n'avez que 4 minutes pour dire votre message, et si vous ne le dites pas, il sera effacé. Après quoi, le répondeur vous dit le bon : « Radio Ici et Maintenant Automatique. Tous les soirs de 22h à 01h du matin. Et au suivant.

Les promoteurs de l'initiative sont les amateurs d'une radio libre, « Ici et Maintenant », qui sont déjà sur une autre fréquence. Obésité par une radio en tout le monde pourrait parler, s'expliquer, se confier, avec un répondeur de plus, cette station autonome : « En Chine, on expérimente les satellites, appliquez l'un d'eux. Vous pouvez aller créer un mur de la démocratie sonore. N'est-ce qu'une arpeggiolation, une idée fille ou un service utile ? L'avenir, seul, le dira.

Pour le moment, la tendance est aux di-jockeys. La plupart des amateurs-amateurs, anonymes ou non, passent le plus clair du temps d'attente à diffuser de la musique de leur choix ou débiter les nouvelles à leur écoute ou à leur petite voix. Parfois, surgit une punk exotique qui appelle à une manifestation de rue ou bien un auditeur qui se

prononce que quelques fois : « C'est vraiment de la merde ce soir ! Tout peut arriver même si le quota technique est pour ça. Un bazar d'une heure. Une Droque d'indesinés la varda. Un petit message ou un rendez-vous mystérieux. A 20079.

Radio Ici et Maintenant Automatique : tous les soirs de 22h à 01h. Tél : 704-78-47-101,5 MHz en F.M.

Pour tout changement de numéro, s'adresser au secrétariat « Radio Ici et Maintenant », sous les toits. D.B.

Les amateurs de Radio Ici et Maintenant Automatique. (Photo Daniel Lévy)

Ci-dessous la photo d'Alain Aubert d'une autre forme de studio dans un article du *Figaro* de V. S. intitulé « Radio Libres. Un self-service : "Ici et Maintenant" » du 28 septembre 1982 :

MARCHE LE 28 SEPTEMBRE 1982

TELEVISION / RADIO

# Un self-service : « Ici et Maintenant »

**RADIO LIBRES**

Dans le domaine des radios libres, Radio Ici et Maintenant propose un service inédit : un self-service de programmes de musique aux heures de écoute. Les programmes de musique sont diffusés sur une fréquence de 101,5 MHz. Vous pouvez parler, chanter, passer un morceau de votre musique, appeler l'émission, ou lire, ou encore se faire une déclaration d'amour.

Chaque écoute dure environ 4 minutes. Le temps que vous avez réglé de quel se passe et vous voilà projeté au direct en modulation de fréquence sur 101,5 MHz. Vous pouvez parler, chanter, passer un morceau de votre musique, appeler l'émission, ou lire, ou encore se faire une déclaration d'amour.

### Simples intermédiaires

En effet, le projet de cette initiative est simple : permettre à tous les amateurs de passer un moment de détente et de plaisir en émettant un message de 4 minutes. Le temps que vous avez réglé de quel se passe et vous voilà projeté au direct en modulation de fréquence sur 101,5 MHz. Vous pouvez parler, chanter, passer un morceau de votre musique, appeler l'émission, ou lire, ou encore se faire une déclaration d'amour.

**LE FIGARO**

L'émetteur, ou plutôt, les émetteurs peuvent faire l'objet d'un historique en soi, tant ils étaient importants et nécessitaient toutes les énergies et économies :

- Le 1<sup>er</sup> émetteur de 10 W (FIP est à 12 kW) a été acheté à des étudiants de Radio Babylone (Clermont-Ferrand) pour 2 000 F<sup>1610</sup>, l'antenne pour 300 F, le câble coaxial pour 500 F dans des boutiques parisiennes.

- Antoine Lefébure prête un émetteur de 15 W dans un bistrot le soir même de leur première saisie, le 30 août 1980.

- Cyprien Luraghi, technicien de feu Radio Paris 80, en achète un en urgence auprès d'Andréa Zanobetti (technicien de Radio Alice) à Bologne, où la surenchère de puissance entraîne la revente des petits émetteurs et où Luraghi retourne deux autres fois l'été 1980. Dans un fragment intitulé « Moi-le-Guide », Cyprien Luraghi se rappelle cette époque :

Les stations de radio n'étaient pas encore libres, alors, et pas privées non plus. On avait quelques mois pour voir venir et s'amuser avant la légalisation, avant que les gros pleins de fric n'astiquent leurs antennes inoxydables. Cramer ses nuits en tchatche, en bidouille maudite, et tous ses jours en contrebande, à trafiquer des billets de train pour aller chercher l'émetteur suivant à Bologne, à passer la frontière à Modane grimé en randonneur, à s'enfiler Paris est-ouest tous les soirs en solex, câble coaxial de 13 en bandoulière, pesant ses vingt kilos.<sup>1611</sup>

- Plaige et Skornik achètent un 25 W<sup>1612</sup> à Milan<sup>1613</sup> à l'automne 1980 grâce au prêt d'une Golf d'un client sans doute éméché d'un restaurant de St Germain (restaurant Don Camillo, 10 Rue des Saints-Père) souhaitant une paire de chaussures mais qui ne les aura pas au final (!).

- En juin 1981, la bande FM commence à être concurrentielle<sup>1614</sup> (L'émetteur qui était à la place Clichy était gêné par celui de Radio Pom dont l'émetteur était à deux rues de RIM.) ils achètent un 100 W (Il affichait 100W mais donnait 80 W.) après un don de 40 000 F d'un ami informaticien (Marc Padovani<sup>1615</sup>) de Sébastien Mayer<sup>1616</sup>,

- puis un 500 W<sup>1617</sup>,

- un 2,5 kW DB Elettronica (1984)<sup>1618</sup>,

- un 12 kW de P.A.R. (fort de Romainville-TDF<sup>1619</sup> qui commençait à faire des offres mais refusait d'augmenter la puissance avant l'autorisation des autorités publiques, c'est-à-dire de Michelle Cotta qui préside la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de 1982 à 1986),

- un 4 kW depuis 2001 (Mercuriale, Towercast-NRJ).

---

<sup>1610</sup> Trois ans après la saisie, il sera rendu par le bureau des objets trouvés rue de Dantzig.

<sup>1611</sup> Blog de Cyprien Luraghi, [http://cyluraghi.free.fr/ma\\_pomme/moi\\_le\\_guide/moilguide.htm](http://cyluraghi.free.fr/ma_pomme/moi_le_guide/moilguide.htm).

<sup>1612</sup> Les animateurs de RIM se rendent compte que les émetteurs sont des pilotes sans amplis. Un pilote n'a pas besoin d'être puissant. Ce qui compte, ce sont les étages d'ampli. Donc ils vont à Milan pour chercher un autre pilote. L'ampli n'est pas aussi illégal selon Plaige. D'ailleurs, un italien ouvre un peu plus tard une boutique en France pour vendre des émetteurs pour des stations qui ambitionnent de se lancer dans la publicité.

<sup>1613</sup> Plaige et Skornik sont allés chercher un émetteur à Milan car de nombreuses entreprises en vendaient.

<sup>1614</sup> La deuxième grève de la faim (faite par Plaige, Gérard Lemaire, Jean-Louis Rosenberg pendant 10-12 jours) aura lieu en 1986 à l'IRCAM (sous sol du centre Pompidou) contre les abus de la course à la puissance des émetteurs, notamment celui de la radio de Pierre Bellanger, Skyrock. En effet, c'est en 1986 que La Voix du Léopard (dont la fréquence est passée de 94.2 à 103.9, 96.1 enfin 96 MHz) devient officiellement Skyrock alors que Bellanger s'est allié à Frank Ténor et Daniel Filipacchi en 1985 pour développer un réseau national.

<sup>1615</sup> Marc Padovani avait à l'époque une entreprise de développement de logiciels. Il aimait beaucoup RIM et y passait quelques soirées. Il est aujourd'hui directeur de la division HP Serveurs Critiques.

<sup>1616</sup> Sébastien Mayer, « pilier de l'équipe » (selon Plaige), a quitté RIM pour faire son service militaire au Ghana pendant 18 mois. Ne dépensant pas d'argent pendant son séjour, il versera 30 000 Francs à son retour.

<sup>1617</sup> A la mi-1982, ils disposent d'un 500 W (C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82). Selon l'article de Christian Duteil (« Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984), Radio Ici et Maintenant fonctionne fin 1983 avec un émetteur de 900 W tournant en fait à 600 W avec deux dipôles sur la Butte Montmartre où se situe l'appartement d'Alain Blottière.

<sup>1618</sup> Plaige ne se souvient pas des émetteurs de 500 W et de 2,5 kW alors que Christian Duteil le cite dans son article (« Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984).

<sup>1619</sup> L'émetteur de Romainville est la première vraie facture à payer car il n'y a pas eu de loyer. Les animateurs ont leurs propres sources de revenu : Bruno Heuzé est dentiste, Ouaki est l'héritier de Tati, Skornik vit de sa musique, Caron dispose de l'appartement de ses parents et vend des pulls de luxe, Gérard Lemaire bénéficie de l'aide de sa mère et d'une série d'héritages...

Les fréquences ne sont pas non plus à négliger car certaines sont plus stratégiques que d'autres (celles du milieu de la bande FM) et certaines sont parfois partagées entre plusieurs radios via des « mariages forcés » dont RIM espère sortir un jour :

- 102 MHz en 1980.
- 99.45 en 1981.
- 96.6 en 1983<sup>1620</sup> : RIM se marie avec Radio Pluriel de Philip de la Croix et Radio Gulliver de Rémi Bouton et Raphaël Dubois.
- 93.1 en 1987 RIM se marie avec Radio Aligre FM de Ben Keroubi,
- 88.2 en 1992<sup>1621</sup> : RIM se marie avec EFM<sup>1622</sup>. La radio Espace FM est fondée en 1987 par le docteur en psychologie René Laforestrie dans un l'hôpital Charles Foix, centre gériatrique de l'APHP à Ivry sur Seine, gérée par l'Association pour le développement des ateliers de créativité pour personnes âgées (ADACPA) pour donner la parole à toutes les générations ; de 1987 à 1991, André Fertier dirige la programmation de ce qui semble s'appeler EFM Intergénération avant d'obtenir une demie fréquence (07h00-14h00 et de 19h00-23h00) partagée avec RIM ; quand RIM perd sa fréquence en 1996, EFM Intergénération devient Générations et le fils du fondateur - Bruno Laforestrie - prend sa direction ; RIM est remplacée par Paris Jazz (une petite radio associative, créée par Frédéric Charbaut, qui fonctionne avec 50 000 francs par mois et un employé<sup>1623</sup>) jusqu'à ce que les 2 radios fusionnent sous le nom de Générations en 2003.),
- 95.2 en 2001<sup>1624</sup> (avec Radio Néo d'Eric Baptiste, Stéphan Paris et Enrico Della Rosa).<sup>1625</sup>

Au-delà de la connaissance de la technique pour pouvoir exister sur la bande FM, on peut voir chez les animateurs de RIM un goût pour l'utilisation des nouvelles technologies.

#### 1.1.3.4 Une radio pionnière sur les NTIC

RIM a été parmi les premiers médias à utiliser les technologies informatiques, internet et le numérique :

- Fournis par la firme, RIM possède deux ordinateurs Olivetti M 20 dès 1982<sup>1626</sup> (15 ordinateurs en 1984) pour la gestion de la station, notamment :
  - classer par clefs thématiques les 3.000 disques,
  - fabriquer des programmes,
  - tenir les fichiers d'adhérents,
  - faire la comptabilité,
  - mettre à jour la liste des disques passés à l'antenne est bientôt nécessaire à la SACEM.

---

<sup>1620</sup> RIM a rejoint sa fréquence 96.6 MHz vendredi en fin d'après-midi (BOURSEILLER Christophe, « Bande-FM. L'armée recule d'une fréquence. », *Le Matin de Paris*, 12/09/83).

<sup>1621</sup> Dans sa décision n° 92-797 du 02/09/92 publiée le 04/09/92 au J.O., le CSA autorise RIM à émettre à Paris.

<sup>1622</sup> Dans un article du *Monde* de juin 1992, c'est, après l'échec du mariage AAIM-Future Génération, avec radio « Fréquence Gaie » que le mariage semblait prévu (« Échec de communication. Le renouvellement des fréquences radio FM en Ile-de-France. Les sélectionnées sur Paris », *Le Monde*, 17/06/92).

<sup>1623</sup> SICLIER Sylvain, « Faut qu'ça swingue », *Le Monde*, 08/12/96.

<sup>1624</sup> Dans sa décision n° 2001-223 du 18/04/01 publiée le 22/05/01 au J.O., le CSA autorise RIM à émettre à Paris. Depuis 2001, Ici & Maintenant émet chaque jour 13h00/24h00 de 23h00 à 07h00 et de 14h00 à 19h00, mais 24 heures sur 24 sur Internet.

<sup>1625</sup> Pour plus de détails, voir le site de Schoop : <http://www.schoop.fr/ancfreqs/91-99/paris91.php>

<sup>1626</sup> Selon Sébastien Mayer, cité par le n° 10 de juillet 83 d'*Antenne Magazine*, « Olivetti n'a jamais tenu ses promesses, car il ne nous a jamais fourni le deuxième ordinateur promis et n'a jamais fini le M20 livré ». Il faut dire que l'ordinateur coûte 42 000 F. Mais l'année d'après, le M20 semble bien en possession (DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984). Le M20 est relié aux terminaux installés dans chacun des 7 studios de la station.

Dès 1982, RIM prévoit d'équiper chacun de ses studios avec des ordinateurs, ce qui représente un investissement de 40 000 F par studio selon Plaige<sup>1627</sup> même si beaucoup d'auditeurs feront des dons. En plus de l'aide pour gérer la station, ces ordinateurs doivent servir surtout « à la création de programmes inédits » selon Plaige, dont on peut souligner une tendance anthropomorphique comme chez d'autres militants technophiles utopistes :

à tout moment, l'auditeur pourra téléphoner et questionner la machine pour avoir son biorhythme, pour dialoguer, pour jouer et même pour faire des recherches thématiques dans la discographie de la station<sup>1628</sup>.

- L'émission informatique (future « HOT-LINE informatique »), diffusée tous les samedis de 14h00 à 16h00 depuis le début septembre 1983 (c'est la seule émission à horaire fixe sur 96.6 Mhz), collabore avec TF1, diffuse des logiciels à l'antenne (un dimanche soir par mois) pour des Sinclair ZX80, Thomson MO5, Oric, Sanyo, Sharp 1350..., et fait la promotion de la micro-informatique et de la télématique auprès du grand public.

- Dans « La lettre ICI & MAINTENANT ! » n° 10 du 15 septembre 1986 publiée au moment où RIM a installé son studio au Centre Pompidou, on peut voir que RIM utilise le minitel via le code X2001 :

X2001

Le service télématique proposé par Ici & Maintenant !

Au sommaire :

1 Flash – nouvelles de la FM

2 Programmes du Centre G. Pompidou

3 Programmes de Radio « Ici & Maintenant ! »

4 Sélection spectacles par G. Lemaire

5 Messagerie – Dialogues

6 Mur – forum

7 Jeux

8 Boites aux lettres

9 Petites annonces

Composez le 3615 code : X2001

- Le service télématique « Club 1 » par le 3615, créé en juillet 1986, propose notamment une messagerie interactive couplée en direct avec avec la fréquence 88.2 FM de RIM.

- Le 1<sup>er</sup> site internet date de 1996, et l'ouvrage de Ram Dass *Remember Be Here Now* (déjà sur disque 3 " 1/2 et Minitel) y est mis en ligne en version bilingue (Plaige l'ayant traduit en 1976<sup>1629</sup>).

- Le 1<sup>er</sup> portail professionnel <http://nseo.com/> est financé par l'animateur Ouaki (70 000 F) en 1997. C'est un portail commercial qui fait vivre la radio. NSEO fait référence à « Nord Sud Est Ouest ». C'était les derniers « quatre lettres » selon Plaige. Il n'y avait plus rien en « trois lettres ». Il y a la référence à la navigation, à l'orientation.

- Elle est l'une des rares radios à disposer d'un forum actif traitant aussi bien d'ufologie, de politique, de santé que d'informatique.

- Dans les années 2000, plusieurs webcams ont été installées dans le studio pour diffuser les images sur le site internet de la radio <http://icietmaintenant.com/> grâce à des logiciels comme VLC, Dedibox, Flashplayer ou Sopcast et ainsi créer « Télévision Ici et Maintenant Expérimentale ! » qui avait été envisagée et expérimentée sans succès en 1982 puis 1984 (grâce à environ 100 000 F de Nouvelles Frontières). Quand je rencontre Plaige le 17 février 2005, il souligne la question économique en ce qui concerne les technologies existantes :

On veut mettre de l'image. Tout ça, c'est affaire de bande passante. Il faut de la place. Les prix baissent chaque année. Le problème, c'est qu'on paye pour les auditeurs. Les auditeurs peuvent écouter mais ils ne payent pas. On paye pour eux. Il faudrait trouver un système de paiement. C'est injuste envers les autres auditeurs qui payent dès qu'ils appellent. Et ça nous coûte cher.

---

<sup>1627</sup> V.S., « Radio Libres. Un self-service : "Ici et Maintenant" », *Le Figaro*, 28/09/82.

<sup>1628</sup> VILLETARD Xavier, « Allo, Eliza... », *Libération*, 1982.

<sup>1629</sup> L'autobiographie spirituelle du professeur de psychologie à Harvard, fondateur (avec Timothy Leary) du psychédélisme et promoteur du LSD Richard Alpert (dit Ram Dass) a été publiée aux Etats-Unis en 1971.

Sopcast est utilisé pour la première fois le 16 décembre 2005 et c'est toujours gratuit pour les auditeurs. TIME ! est maintenant sur Iphone grâce à l'application gratuite Ustream ou à la télévision (mais sans l'image) grâce au FAI Free.

- Quand je le rencontre en 2005, Plaige me parle de son projet de webradio alors que c'est le début des webradios à l'époque :

Je veux développer les webradio. Avec les moyens techniques, on peut les décliner sur plusieurs canaux. Une radio par canal. Une radio pour la « country music ». Une radio pour la « musique du monde ». C'est vraiment très facile à faire.

Au départ, les fondateurs de RIM n'étaient pas des passionnés de radio, en tout cas, ni Plaige ni Skornik qui avaient d'ailleurs fait de la télévision avant de faire de la radio. Donc ils ne pensaient pas que RIM resterait une simple radio. Les fondateurs de RIM ont « toujours pensé la communication sous ses aspects multi-médias » selon la journaliste Delphine Pinel<sup>1630</sup>. D'où les tentatives de faire démarrer une télévision très vite. Ils souhaitaient faire usage de toutes les technologies existantes<sup>1631</sup>, tous les supports audiovisuels pour innover, être créatifs et diffuser de nouvelles manières de communiquer et de penser. Il s'agissait en quelque sorte de construire le plus vaste espace public multimédiatique possible pour faire la promotion des valeurs et pratiques techno-créatives et *New Age*.

Donc, dans le communiqué de presse, Plaige présente sa radio comme un véritable laboratoire de recherche technologique (« il est important d'ajouter que l'essentiel de notre recherche, depuis bientôt 4 ans se situe dans le domaine de l'Informatique et de la Télématique... ») ce qui place RIM au sommet de l'innovation dans le secteur radiophonique (« Nous sommes conscients de représenter le principal support de communication - Expérimental et Pratique - parmi tous les Médias de notre époque... »<sup>1632</sup>). Pour attester de l'innovation, il a numérisé et contextualisé un article de Daniel Garcia dans *Le Monde* du 23 mai 1983. Celui-ci situe RIM « parmi la soixantaine de pionniers réunis autour de Melle Annie Bloch, qui ont contribué dès 1982 à la mise en place du Web »<sup>1633</sup> tel qu'il est pratiqué aujourd'hui :

Les animateurs d'Ici & Maintenant !, une radio libre parisienne (sur 99.4 Mhz - à l'époque) très branchée sur les innovations technologiques, ont bien perçu cet avantage. « *Nous sommes quinze disséminés dans Paris et dévorés par nos emplois du temps* », explique Didier de Plaige, le fondateur de la station. « *Thélème est pour nous le plus sûr et le plus rapide moyen de contact* ».<sup>1634</sup>

En plus de cet article, Plaige cite un courrier envoyé par Laurent Penou<sup>1635</sup> qui parle d'une première dans la « diffusion de logiciels libres » :

Bonjour,

Je reprends contact avec RIM suite à la lecture du site web et de l'article « R.I.M. aux origines du Net en France ».

J'avais animé une ou deux émissions dans la période des débuts, puis Didier de Plaige nous avait offert un créneau nocturne pour permettre la diffusion de logiciels pour les ordinateurs de type Sinclair ZX80, Thomson MO5, Oric, Sanyo, ou sharp 1350... les auditeurs pouvaient alors enregistrer ces programmes et les récupérer sur leurs machines.

De fait je pense que cela a été la première diffusion de logiciels libres (dit OpenSource) via l'utilisation d'un média non papier.

---

<sup>1630</sup> PINEL Delphine, « Ici et Maintenant : et pourquoi pas ailleurs demain... ? », *Libération*, 15/04/84.

<sup>1631</sup> Par ailleurs les innovations et savoirs technologiques peuvent être mobilisés pour trouver des solutions rémunératrice avec par exemple la vente à 10 € le CD en format MP3 issu des différentes émissions, ou encore la surtaxe des appels lors des émissions où interviennent les auditeurs grâce au service Audiotel (08) France Télécom depuis 2003.

<sup>1632</sup> RIM, communiqué de presse, 13/04/84.

<sup>1633</sup> <http://rimarchives.com/theleme.htm>

<sup>1634</sup> GARCIA Daniel, « Un outil de "télématique conviviale". Thélème veut offrir aux associations le moyen d'alléger les contraintes de la distance et du temps. », *Le Monde*, 23/05/83, <http://rimarchives.com/theleme.htm>

<sup>1635</sup> <http://rimarchives.com/theleme.htm>

Malheureusement je ne me rappelle plus des dates exactes à laquelle nous avons fait ces expériences.. (Printemps 1981)

Je pense que cela permet aussi à RIM de revendiquer le titre de précurseur de l'OpenSource et du Logiciel Libre.

Laurent Penou - 15 juillet 2005

Cet intérêt pour les NTIC apparaît dans l'emblématique logiciel cybernétique Eliza sur lequel RIM va largement communiquer.

### 1.1.3.5 La radio cybernétique de 1982 : Eliza

L'émission animée par Eliza fait beaucoup parler d'elle. Eliza<sup>1636</sup> est une expérimentation informatique (« un programme conversationnel aux implications radiophoniques ») inédite en Europe. Elle est mise en place par l'informaticien-animateur Sébastien Mayer<sup>1637</sup> en mars 1982<sup>1638</sup>. Ce logiciel provient des laboratoires du Massachusetts Institute of Technology rendu possible grâce à la possession de deux ordinateurs Olivetti M 20<sup>1639</sup> et une synthèse vocale F5000 de la Gamme Ferma<sup>1640</sup>. Les auditeurs y questionnent un ordinateur parlant avec une « voix synthétique » baptisé Eliza sur les bases d'un programme évolutif mis en place par les animateurs de la radio. Plaige explique au journaliste de *Libération*, Xavier Villetard, le fonctionnement :

« Alors je pose une question à Madame Elisa » demande une auditrice. Non, il ne s'agit pas d'une Madame Soleil resucée comme un oracle, non, cette chose-là, dans un coin du studio de Ici et Maintenant entre platines et téléphones c'est Eliza, ordinateur de son état. Plus encore qu'un simple computer, c'est un programme conversationnel aux implications radiophoniques : les auditeurs dialoguent par téléphone avec la machine.

« Au départ, raconte Didier de Plaige, le programme de base était très réduit. L'idée était qu'il allait se construire tout seul, grâce aux auditeurs. Par exemple, quand la machine ne connaissait pas un mot, elle demandait à l'auditeur de lui apprendre. Mais celui-ci répondait bien souvent dans le genre "dictionnaire" continue de Plaige<sup>1641</sup>. A terme, si nous la laissons ainsi la livrer à elle-même, ce serait devenu une encyclopédie, une vulgaire banque de données. Désormais, le programme est bâti de manière à toujours renvoyer la balle. C'est de la radio, tout l'art consiste à faire parler l'autre. Il faut qu'elle élude les questions de façon pertinente. N'oubliez pas, c'est un jeu ».

---

<sup>1636</sup> Peut-être est-ce une pure coïncidence, mais on peut noter que l'un des premiers ordinateurs personnels d'Apple s'appelle Lisa (Il coûte \$10 000.). Lisa est par ailleurs le nom de l'un des personnages principaux d'une série américaine de 88 épisodes « Code Lisa » (« Weird Science » en version anglaise) de Robert K. Weiss diffusée à partir de 1994 aux Etats-Unis et 1995 en France où deux étudiants parviennent à fabriquer une femme « parfaite » et disposant de pouvoirs magiques à partir d'un ordinateur et après avoir regardé le film américain de James Whale de 1935 « La Fiancée de Frankenstein ».

<sup>1637</sup> A cette époque Sébastien Mayer est consultant auprès de TF1 pour le lancement de ses nouvelles émissions de vulgarisation sur l'informatique. Il conseille aussi des radios locales privées en province, notamment à La Rochelle, Amiens, Caen.

<sup>1638</sup> Selon *Décision informatique* n° 26 du 21/02/83 et *Le Point* du 21/02/83, RIM organise sa troisième émission sur l'informatique le mardi 22/02/83 de 20h00 à 1h30 dans la salle des commissions du centre administratif de Vanves à l'initiative du Microtel Club de Vanves avec des journalistes spécialisés du *Point*, de *l'Express* et du *Matin* et avec intervention téléphonique des auditeurs.

<sup>1639</sup> « L'information et l'actualité de l'expression radiophonique », *RadioMedia*, 16-29/09/82.

<sup>1640</sup> MOURLET Michel, *La télévision ou Le mythe d'Argus*, France Univers, Paris, 2001, p83. Le système Ferma F5000 est commercialisé sous licence CNET. Il « prononce différemment une phrase en fonction de la ponctuation du texte ("non !", "non ?"), résout certaines ambiguïtés de prononciation ("les poules du couvent couvent") grâce à des règles d'analyse syntaxique et connaît la prononciation de mots irréguliers ("oignons", "femme"). » (LETE Bernard, « La remédiation des difficultés de lecture par la rétroaction verbale sur ordinateur : bilan des recherches », in Jacques Grégoire (sous la direction de), *Évaluer les apprentissages: Les apports de la psychologie cognitive*, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2008, p140).

<sup>1641</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984).

La musique de Laurie Anderson sert d'indicatif. Eliza est prête, ronronne doucement, elle est muette, il faudra se contenter des clapotis de clavier et des couinements de « l'imprimante ». La plupart du temps, les auditeurs la prennent pour une encyclopédie. Qui la questionne sur la recette du soufflé au fromage, qui sur le cours du dollar, qui sur sa « compo » de maths du lendemain. Elle détourne savamment le fil des questions (voir tout près). Une règle d'or : il faut être fair-play et surtout bon perdant (ce n'est pas aisé avec une machine). Nulle raison de se mettre martel en tête, elle aura toujours le dernier mot.

Toutefois, on peut se venger : plus la phrase est longue, plus elle comporte de signes et plus elle cogite.

Si vous tournez autour du pot, elle vous remet illico à votre place. « Il y a des poids pour chaque concept qui ne correspondent pas forcément au nombre de lettres qui les compose. Si certains mots reviennent trop souvent, alors une trappe s'ouvre et ils disparaissent. La machine parle alors de tout autre chose », poursuit De Plaigne.

Si vous l'apostrophes un peu trop vivement, elle s'effarouche et monte sur ses grands chevaux (voir encore tout près). Mais si vous lui dites des mots doux, l'idylle paraît probable.

« Notre préoccupation à présent, c'est de lui donner de "l'aléatoire", qu'il y ait des réponses personnalisées à une même question, à cause par exemple d'une différence de ponctuation. Les gens vont s'attribuer eux-mêmes, leurs réponses ».

Eliza en est encore à ses premières armes. On peut attendre beaucoup de l'irruption des computers à la radio (notamment par l'utilisation de leurs « voix synthétiques ») non seulement pour Eliza mais aussi dans l'élaboration d'autres programmes radiophoniques comme des « monopoly », des jeux types stratégie ou des banques de données discographiques.

Eliza, c'est avant tout une manière de défriser joliment les fièvres administratives dont s'affuble d'ordinaire ce petit bout d'appareil.<sup>1642</sup>

Xavier Villetard retranscrit sa conversation avec le logiciel :

Xavier Villetard : Voulez-vous m'accorder un entretien ?  
Eliza : Cela me paraît tout à fait exceptionnel !  
XV : Que penses-tu de l'utilisation de ton programme radio ?  
E : Rien n'est laissé au hasard..  
XV : Comment les gens t'utilisent-ils ?  
E : Revenons à l'essentiel si vous le voulez bien  
XV : Est-ce une manipulation ?  
E : La réponse n'est-elle pas contenue dans la question ?  
XV : Vous êtes fugace, ma chère, pourquoi éludez-vous ?  
E : Parce que c'est comme ça !!  
XV : Vous êtes non seulement fugace, mais fatale.  
E : Je suis sûre qu'il y a autre chose.  
XV : Mais que deviendrez-vous ainsi ?  
E : Ce serait trop simple ?  
XV : Faudra-t-il que l'on en vienne à vous débrancher pour de bon ?  
E : Cela n'a aucun rapport avec Ici et Maintenant !!  
XV : Je te me tiens par la barbichette. Le premier de nous deux qui rira aura une tapette !  
E : Qu'est-ce que vous percevez Ici et Maintenant ??  
XV : Concluez !  
E : En clair, qu'est-ce que cela veut dire ?  
XV : C'est l'histoire de l'interviewer interviewé !  
E : C'est vous qui le dites !!<sup>1643</sup>

Le journaliste d'Antenne Magazine (« Journal Professionnel des Radios et Télévisions Libres », donc plutôt favorable aux radios traitées) Christian Duteil a aussi retranscrit une conversation avec le logiciel :

Elisa : Je vous écoute.  
Antenne : Je suis journaliste.  
E : A quoi ça sert ?

---

<sup>1642</sup> VILLETARD Xavier, « Eliza mon ordinateur. Ici et Maintenant, la radio inexorable, s'acoquine un computer qui a réponse à tout. Mais quand va-t-elle nous chercher des poux ? », *Libération*, 09-10/10/82.

<sup>1643</sup> « Incollable mais vrai ! », Entretien de VILLETARD Xavier, *Libération*, 09-10/10/82.

A : A faire causer.  
 E : Le plus difficile est de ne rien faire.  
 A : Oui, ma femme pense que je ne fais rien pendant que je travaille.  
 E : Si ce n'est pas un plaisir, à quoi bon ?  
 A : A quoi bon être mi-flic mi poète ?  
 E : Voulez-vous me dire un poème ?  
 A : Non, désolé, car Hervé, le poète de la rédaction n'est pas là. C'est lui le « Rimbaud du coin », je ne suis qu'un « voyou voyeur ».  
 E : Si vous le dites...  
 A : Vous me dites des évidences.  
 E : Il ne s'agit pas de moi mais de vous.  
 A : A quoi bon « Ici et Maintenant » ?  
 E : Quoi d'autre ?  
 A : Es-tu perfectible.  
 E : Que recherchez-vous ?  
 A : La perfection qui n'est pas de ce monde.  
 E : Je suis très heureuse de vous avoir rencontré... Si, si vraiment.  
 A : Je vous écoute.<sup>1644</sup>

Ce programme, qualifié de « huron binaire des années 80 »<sup>1645</sup>, a fait « mouche »<sup>1646</sup> et donc remporté le « prix de la meilleure émission » en 1982. Mais même s'il est évolutif, ce qui le fait passer d'une centaine de concepts au départ à 2 000 dans sa 7<sup>ème</sup> version<sup>1647</sup>, cela reste de l'ordre d'un jeu qui intéresse un temps et laisse sa place à d'autres innovations.

L'intérêt des animateurs pour les NTIC apparaît aussi pour le lancement, du moins la tentative de lancement, d'une chaîne de télévision.

### 1.1.3.6 L'ambition télévisuelle (1981-1984-2005) : TIME !

Dans une deuxième annexe du communiqué de presse du 13 avril 1984, Plage en vient au principal, à la raison même du communiqué de presse, c'est-à-dire à Télévision Ici et Maintenant Expérimentale ! en donnant quelques précisions sur ce qui avait déjà été réalisé dans ce domaine :

#### - PREMIERE EN TELEVISION

- le Dimanche de Pâques 1981, de 09h00 à 12h00. MODE : VHF, FORMAT: VHS
- Reportage en Péniche sur la Seine +
- Interview de Bernard Benson par Jean-Claude Orpi (s/Le Livre de la Paix)

Réception VHF très limitée à cette époque = report du projet.

#### - EXPERIENCES NUMERIQUES EN F.M. & SUR RESEAU UHF :

- Diffusion d'images numérisées via l'émetteur F.M. (Printemps 82)
- Images Couleurs pour Apple II pendant 'Micro-Expo', le 24 juin 1983

<sup>1644</sup> DUTEIL Christian, *op. cit.*

<sup>1645</sup> CASTELLO Martine, « Les innovations de Radio-Ici et maintenant. Dans l'une des radios locales privées les plus dynamiques de la région parisienne, le micro-ordinateur est au cœur des programmes et de la vie de la station », *Le Monde, dossiers et documents*, 09/83.

<sup>1646</sup> « Radio-Télévision. Mégahertz. Radio 82 : la cacophonie. Des centaines de stations pour l'hexagone et toujours la même radio. Monopole : aux abois. Radio libres : la déception », *Libération*, 30/12/82.

<sup>1647</sup> CASTELLO Martine, *op.cit.*

- Images Couleurs pour Apple II le 26 Juillet 1983 (Dépêche AFP)
- Première Diffusion Expérimentale de Programmes Informatiques en UHF, grâce au concours de la Chaîne TF1, le 21 février 1984 à 10h00 du matin.

- REALISATIONS SUIVANTES :

- Ouverture des 'Canaux Spécialisés' pour TI 99.4, T07, VICTOR, etc, etc..
- Réalisation de la mire de "TIME !", avec un Logiciel d'Animation.... (Digitaliseur 'APPLE', ou réalisation sur 'COMMODORE 64'.)
- Conception et Réalisation d'un système complet de 'Décodeur' (exclusif) permettant les inter-actions de deux téléspectateurs, simultanément et en direct, face à des logiciels de Jeux d'Aventures..

Création d'un nouveau Carrefour de Communication ou 'espace ludique' : Les téléspectateurs se servent du clavier de leur téléphone (type 'Digitel') ...comme on manipule un 'Joystick.' pour transmettre ses instructions à un Micro-Ordinateur. mais en direct, sur l'un des Ordinateurs de "TIME !" (différents logiciels de jeu)...

1984 est en effet l'année du retour et du nouvel échec de TIME ! Dans la version 1, « les vingt-cinq personnes<sup>1648</sup> – techniciens, cinéastes, réalisateurs, journalistes – regroupés autour de trois animateurs de la radio libre Ici et Maintenant [veulent] être les premiers "pirates" à se lancer dans l'aventure de la télévision. »<sup>1649</sup> selon Florence Vielcanet du *Matin de Paris*. Ils confirment « leur intention de lancer sur Paris deux heures de télévision couleur, chaque nuit »<sup>1650</sup> à l'issue de l'audience au tribunal où ils sont condamnés pour délit d'infraction au monopole de la radio-diffusion devant la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle et sur plainte de TDF. Grâce à la réunion de dons ne dépassant pas 1 000 F<sup>1651</sup> et prix d'achat bas, ils disposent de trois émetteurs<sup>1652</sup>, un amplificateur, une antenne de 15 mètres. Ce matériel provient de l'ex-ORTF et a été « vendu "malencontreusement" à un ferrailleur de passage »<sup>1653</sup>. Cette quatrième chaîne devrait normalement émettre le dimanche 22 mars 81 pour la première fois sur un canal proche de TF1 après le dernier journal et tous les soirs de 24h00 à 02h00<sup>1654</sup>. Les animateurs espèrent de l'aide pour la technique et pour les programmes à diffuser :

tant les professionnels, qui voient leurs films et leurs reportages censurés par les grandes chaînes de télévision, que les expérimentateurs de quartier qui émettent des programmes vidéo. Ou même ceux qui ont tout simplement accès à des vidéothèques.<sup>1655</sup>

Ils envisagent aussi des débats en direct avec des moyens plus légers que ceux des trois grandes chaînes. Yves Boisset, pour qui Lemaire a joué dans « R.A.S. » en 1973, aurait

<sup>1648</sup> Depuis quelques mois, à la suite de l'acquisition de l'émetteur de l'ORTF, les animateurs de RIM recherchaient des bénévoles capables de les aider pour mettre en place la télévision (D. H.-G., « Un projet de télévision libre », *Le Monde*, 18/03/1981).

<sup>1649</sup> VIELCANET Florence, « Première télévision pirate ce week-end. Emanation de la radio libre Ici et Maintenant, elle devrait émettre sur un canal proche de TF1 », *Le Matin de Paris*, 22/03/81.

<sup>1650</sup> « Le procès de la radio libre "Ici et Maintenant" (Deux dernier) », *AFP*, 03/81.

<sup>1651</sup> VAN DE WALLE Odile, « Les émetteurs de l'ex-ORTF à l'assaut du monopole », *Télérama*, 25/03/81.

<sup>1652</sup> *Multimédias Magazine* ne parle que d'un émetteur acheté aux domaines aux normes U.H.F., utilisé par l'ancienne première chaîne noir et blanc en 819 lignes alors que les trois chaînes nationales émettent en 625 lignes au standard de couleur Secam sur la bande V.H.F. en 84 (« Télévisions privées "les déchainés" », *Multimédias Magazine*, 11/84).

<sup>1653</sup> VIELCANET Florence, *op. cit.*

<sup>1654</sup> D.H.-G., « Ici et Maintenant. Un projet de télévision libre », *Le Monde Radio-Télévision*, 18/03/81.

<sup>1655</sup> VIELCANET Florence, *op. cit.*

« offert à la station la bande vidéo de son dernier film »<sup>1656</sup> (donc « La Femme flic » sorti en 1980 ou « Allons z'enfants » sorti en 1981). Selon un journaliste de *L'Express*<sup>1657</sup>, la diffusion du film « Le chagrin et la pitié » (interdit d'antenne) est annoncée comme programme de la première émission grâce à un accord entre RCA, propriétaire des droits du film, et Skornik, dont le dernier disque est sorti chez RCA. Les animateurs disent avoir « obtenu des avances de la firme RCA, qui leur prêtera des vidéocassettes de programmes enregistrés »<sup>1658</sup> grâce à un directeur de production de cette firme. Mais un courrier de la direction le désavoue :

Les contrats passés par RCA en matière de vidéogrammes sont limités à la vente et à la location pour son usage privé, et excluent expressément le droit de télévision, télédistridution, présentation au public, etc.<sup>1659</sup>

Les coûts d'une télévision n'étant pas les mêmes, l'usage de la publicité est même imaginable. Mais « elle se présentera sous la forme d'une simple dédicace et les tarifs varieront en fonction de la longueur de l'émission. »<sup>1660</sup> L'enregistrement de la première émission s'est déroulé dans un bateau mouche (« pour prouver qu'[ils sont] insaisissables et insubmersibles »<sup>1661</sup>) et à proximité de nombreux policiers en civil. Les animateurs de RIM prévoient bien entendu une intervention :

Nous y avons pensé : nous séparerons le studio d'enregistrement du matériel d'émission, moins coûteux et plus repérable... Et puis, une caméra placée en bas de l'antenne filmera en direct la descente de police !<sup>1662</sup>

Le journaliste Jean-Claude Raspiengas des *Nouvelles Littéraires* assiste à l'enregistrement et confirme la présence de policiers :

Participaient à cet essai inédit : Brigitte Salino des *Nouvelles Littéraires*, ainsi que Delfeil de Ton et Brice Lalonde. L'émission consistait en une série d'interviews de personnalités de la presse, à propos de télélibres, justement. Il suffisait de voir le nombre de policiers en civil, errant sur les quais de la Seine, cette après-midi là, pour savoir ce qu'en pensent toujours les autorités...<sup>1663</sup>

Le lancement est plusieurs fois reporté à cause de problèmes techniques, mais aussi juridiques. L'illégalité est vécue d'autant plus mal qu'elle est considérée comme injuste par rapport à la chaîne Canal + qui va bientôt être lancée. Un animateur de RIM, interviewé par Annick Cojean, dénonce cette injustice :

« Qu'on cesse d'agiter ces carottes pour mieux nous faire attendre et nous faire patienter, émousser nos espoirs, casser notre enthousiasme », commente un animateur de la radio pionnière Ici et Maintenant. « Comment expliquer le verrou que M. Fillioud tente de maintenir sur la télévision alors même que la société Havas, qui régit Canal Plus, jouit de privilèges et se voit confier la seule télévision hertzienne prévue en France dans les années à venir ? »<sup>1664</sup>

Une nouvelle tentative a lieu le vendredi 13 avril 1984 qui suscite l'intérêt des journalistes :

---

<sup>1656</sup> D.H.-G., « Ici et Maintenant. Un projet de télévision libre », *op cit.*

<sup>1657</sup> R.-X.L., *L'Express*, 03/81.

<sup>1658</sup> « Tim 4è chaîne », *L'Express*, 14-20/03/80.

<sup>1659</sup> G. Cassan (secrétaire général de RCA), « RCA et Tim », lettre.

<sup>1660</sup> VIELCANET Florence, « Première télévision pirate ce week-end. Emanation de la radio libre Ici et Maintenant, elle devrait émettre sur un canal proche de TF1 », *Le Matin de Paris*, 22/03/81.

<sup>1661</sup> BENAMOU Georges-Marc, « Les télélibres ont des ratés », *Le Quotidien de Paris*, 24/03/81.

<sup>1662</sup> VIELCANET Florence, *op. cit.*

<sup>1663</sup> RASPIENGAS Jean-Claude, « Vers une première "télé" pirate française », *Nouvelles Littéraires*, 02/04/81.

<sup>1664</sup> COJEAN Annick, « Le réveil des télélibres », *Le Monde*, 30/03/84.

De nouvelles images, une nouvelle manière de concevoir le petit écran, plus libre que celle habituellement présentée par nos trois chaînes institutionnelles. Le vendredi 13 avril en soirée, un vent soufflait sur les ondes hertziennes, en région parisienne.<sup>1665</sup>

Deux autres « télé pirates » se joignent à la tentative de TIME !<sup>1666</sup> : Canal 24 sur le canal 24, Antène 1<sup>1667</sup> (d'Eric Fery et Michel Fizbin de Carbone 14) sur le canal 47, TIME ! sur le canal 30. Jacques Maillot fondateur et dirigeant de Nouvelles Frontières contribue à hauteur de 100 000 francs. En voici un récit par Plaige :

Didier de Plaige : On a voulu faire fabriquer avec un auditeur qui était dépanneur chez Darty, d'origine yougoslave<sup>1668</sup>. Il parlait avec un accent très marrant. On a sympathisé rapidement. Boulevard Rochechouart, on lui avait réservé une pièce fermée à clé. C'était sa pièce technique, c'était son labo. On allait lui acheter les composants qu'il voulait, y compris chez Phillips aux Pays-Bas, un aller-retour pour une puce, une connerie vraiment. Il avait besoin de ça, c'était le cœur de l'ampli. Et il faisait tout : soudures, gravures... Il avait fabriqué un émetteur à partir de plans.

Sebastien Poulain : Ça c'était en 84 ou 82 ?

Didier de Plaige : 84. La première, c'était un truc qu'on avait acheté au domaine et qu'on pensait être un émetteur et qui n'était en fait qu'un pilote d'un watt, enfin des conneries. Mais lui Wladi, il avait remarqué qu'il y a un émetteur dans un caméscope, non pardon, dans un enregistreur de salon, un VHS, un lecteur de VHS de salon. Il y a une partie tuner ou je ne sais quoi qui fait quelques milliwatts. Il s'était mis en tête - il avait même obtenu les plans - qu'avec deux, trois, quatre étages d'amplification, on pouvait générer un signal et le faire cracher par une antenne

+ne. Donc il avait un cœur d'émetteur de pas grand chose et il fabriquait des étages d'ampli successifs pour obtenir un watt qui serait ensuite amplifié à 10 watts puis qui serait amplifié à 10 watts, puis les 10 watts se rendent pilote à un émetteur de 50 watts ou 60 watts, peu importe. Et donc tout cela dans un seul bloque mais constitué d'étages d'amplification. Il avait mis des mois. Il venait le soir après son boulot dans son local fabriquer l'émetteur. Il a mis des mois et on n'a pas essayé avant de convoquer la presse...

Sebastien Poulain : À l'hôtel Crillon...

Didier de Plaige : Oui, exact. Cocktail à 5 000 francs à l'hôtel de Crillon<sup>1669</sup>.

Sebastien Poulain : Mais aucun son !

Didier de Plaige : Il y a un éclair bleu au moment de la mise en route.

Sebastien Poulain : Et après vous n'avez pas tenté à nouveau ?

Didier de Plaige : Non. Ce soir là, il devait y avoir trois essais de télé qui voulaient émettre.

Sebastien Poulain : Vous vous étiez à 20h30.

Didier de Plaige : Oui sur les hauteurs de Saint Cloud. L'idée était depuis Saint-Cloud, c'était bien parce que ça permettait de viser l'ouest parisien et donc d'accrocher toutes les antennes et de les tourner vers la tour Eiffel. C'était ça le but. Une antenne directionnelle pour taper l'ouest parisien, qui en fait était tournée vers nous.

Sebastien Poulain : Donc à cause de l'échec...

Didier de Plaige : On a eu le sentiment d'avoir été un peu mené en bateau parce que la phrase de Wladi c'était « Il n'y a pas de problème ». Il a dit « Il n'y a pas de problème il faut le laisser travailler ». De en temps, je venais le voir : « ça va ? ». « Il n'y a pas de problème ». « Est-ce qu'on sera prêt ? » « Oui, oui, on sera prêt, on sera prêt. » Il a presque fallu lui arracher le truc des mains pour aller le jour dit en lui disant « ça va ? Ça va aller ? ». « Ça va ». Hé ben non ça n'allait pas. On a eu le sentiment d'avoir été un peu berné par quelqu'un qui ne voulait pas forcément reconnaître qu'il avait une limite. On peut être dépanneur Darty... Bon très bien, c'est une bonne disposition, mais quand même. Construire un émetteur de toute pièce même si on a de bons plans... Et la puce de chez Philips... A un moment, il lui fallait une pièce qui n'était pas en vente en France. Il fallait aller la chercher en Hollande chez Philips. Mais je ne sais pas au fond combien de fois il a changé ses plans dans sa tête. Il donne l'impression d'une continuité. Mais en y repensant, je le soupçonne d'avoir été confronté à

---

<sup>1665</sup> GIANNESINI Marc, « La police intervient pour faire cesser les émissions d'Antène 1 », *Le Monde*, 16/04/1984.

<sup>1666</sup> LESTROHAN Patrice, « Télé pirates: deux lancements le 13 avril à Paris », *Le Quotidien de Paris*, 30/03/84.

<sup>1667</sup> « Antène 1 (Paris et province) », *Telespirates*, <http://www.telespirates.radiobrest.net/antene-1-paris-et-province.html>

<sup>1668</sup> Dans la presse, il est présenté comme un ancien de TDF qui a fabriqué un émetteur de 1 500 watts.

<sup>1669</sup> Plaige a même passé un contrat d'exclusivité avec TF1 et Antenne 2.

quelques murs et d'avoir pu changer éventuellement de stratégie. Mais il ne disait rien, si ce n'est « tout va bien ».

Sebastien Poulain : Et Nouvelles Frontières [qui avait contribué à hauteur de 100 000 francs] n'a pas cherché à récupérer son argent ?

Didier de Plaige : Mais à ce moment là, j'ai dû dire à [Jacques] Maillot : « Ecoute Jacques, relis le contrat qu'on a signé. Nous ne pouvions pas te mettre dans la merde en mettant noir sur blanc que tu sponsorisais une émission « pirate ». Donc sur le contrat, regarde ce que nous avons fait figurer. La somme était consacrée à l'enregistrement d'une interview destinée à être diffusée. Tu n'as pas payé la diffusion, tu as payé l'enregistrement de deux heures d'interview ». Il a dit : « D'accord, j'ai compris, c'est bon, c'est bon ». On est restés copains. Il a été totalement fairplay.

Une chose est de construire une radio, une autre est de construire une télévision. Cette expérience est un échec<sup>1670</sup>. Canal 24, issu d'une société de production de vidéos du 19<sup>ème</sup>, dont est responsable Claude Genest (cofondateur de la Fédération Nationale des Radios Libres) et qui tente de rayonner depuis une « chambre de bonne » du 16<sup>ème</sup> proche de la tour Eiffel avec un émetteur de 300 watts, n'a pas plus de réussite. Seule Antenne 1, dont les responsables sont Michel Fiszbin (futur fondateur de Zaléa TV) et Eric Ferry, parvient à émettre depuis un toit au 30<sup>ème</sup> étage rue Emeriau du 15<sup>ème</sup> arrondissement à partir de 20h40 des interviews en direct de l'écrivain Alphonse Boudard, d'André Bercoff, de Daniel Saint Hamon, de Jean-Michel Ribes... puis une vidéo porno, de l'équipe d'*Hara Kiri* et « Mad Max ». Le commissaire Jeanne et le juge d'instruction Grellier viennent saisir le matériel à 00h25, c'est-à-dire deux magnétoscopes, deux écrans de contrôle et deux tables de montage car les « pirates » sont parvenus à faire sortir le matériel (dont l'émetteur à 180 000 F) plus ou moins discrètement<sup>1671</sup>. TIME ! avait, quant à elle, innové techniquement en mêlant télévision, ordinateur et téléphone via un programme d'aventure ou de labyrinthe où il serait possible de se déplacer grâce aux touches du digitel (touches de direction et spécifiques).

Mais RIM, quant à elle, continue d'émettre et RIM aura sa TIME ! 20 ans plus tard. Le 16 décembre 2005, 23h00, la 1<sup>ère</sup> diffusion de la WebTV TIME ! (« la 1<sup>ère</sup> télévision participative en P2P - 24/7 ») a lieu pendant l'émission « Plus Près des Etoiles » de Jean-Claude Carton grâce au logiciel « SopCast »<sup>1672</sup>, découvert et mis en place par l'animateur et informaticiens Olivier Grieco. C'est aussi ce dernier qui a mis en place le service audiotel (radio Talk Show) de RIM, 24/24, le système d'achat des archives audio par téléchargement et la gestion informatique du système de diffusion. TIME ! diffuse d'abord pendant les magazines avec invités puis en permanence.

---

<sup>1670</sup> LESTROHAN Patrice, « Télés pirates : un coup d'épée dans l'eau. L'expérience tentée par trois télévisions privées vendredi soir a été parfaitement manquée. Aujourd'hui, les responsables cherchent des excuses et affirment qu'ils recommenceront », *Le Quotidien de Paris*, 16/04/84 ; De MAULDE Françoise, « Le vendredi noir des télélibres. Triple flop pour les pirates du petit écran : des incidents techniques ont pris le relais des brouilleurs de TDF pour perturber leurs émissions expérimentales », *Le Matin de Paris*, 23/04/84.

<sup>1671</sup> SAILLANT Olivier, « La folle nuit des TV pirates », *Le Figaro*, 16/04/84.

<sup>1672</sup> SopCast (SOP comme abréviation de Streaming Over P2P) a été créé en août 2005 par les étudiants d'une université de Shanghai et appartient à la même famille de « logiciels libres » que Coolstreaming, Qqlive (chinois), Ppstream (chinois), Pplive (chinois), Peercast et Cybersky-tv (qui annoncé 6 mois avant SopCast fut un échec allemand). SopCast fonctionne de la même façon que le « pier-to-pier » pour les films et la musique. Le terme « pier-to-pier » que l'on peut traduire par « pair à pair » ou « égal à égal » désigne un modèle de réseau informatique dont les éléments (les *nœuds*) ne jouent pas exclusivement les rôles de client ou de serveur mais fonctionnent des deux façons, en étant à la fois clients et serveurs des autres nœuds de ces réseaux, contrairement aux systèmes de type client-serveur, au sens habituel du terme. SopCast donne la possibilité de diffuser des flux audiovisuels à partir d'un pc vers d'autres utilisateurs : soit des vidéos se trouvant sur le pc (documentaires personnels, créations cinématographiques), soit une chaîne de télévision grâce à une carte TV et un simple caméscope 3CCD. Il suffit pour cela de posséder un pc pas très puissant avec un logiciel multimédia et une connexion Internet avec une vitesse d'émission (*upload*) de 256 kbit/s. Fin 2005, SopCast diffuse en continu (*streaming*) une quinzaine de chaînes commerciales (surtout des chaînes de sport et d'information et beaucoup toujours en test) incluses dans le logiciel : ESPN, BBC World News, Rai Sport, Rai Sport Sai, Research Channel, SportItalia, Star Sports et les inévitables chaînes X.

Auparavant, il était déjà possible de regarder, via le site internet de RIM, ce qui se passe pendant les émissions grâce à des webcams placées dans le studio que le producteur de l'émission pouvait décider de diriger vers lui ou ses invités. Mais il y avait un différé et des micro-coupures dans la diffusion des images.

A défaut d'avoir pu lancer cette chaîne de télévision, les animateurs font connaître à travers l'interactivité qui n'est pas une spécificité des « radios libres » mais que les « radios libres » contribuent particulièrement à développer.

### 1.1.3.7 La priorité à l'interactivité

RIM a été pionnière dans la création de programmes interactifs et a utilisé le mot « interactif » dans son slogan : « Ici et Maintenant, la radio interactive »<sup>1673</sup>. Le principe est de créer une sorte d'« espace social en soi »<sup>1674</sup> (qui permet de se sentir entre soi) de collaboration et de « co-élaboration »<sup>1675</sup>, c'est-à-dire une « sphère publique » démocratique parfois « socratique » et « habermassienne », grâce à des interventions en direct, spontanées, artistiques, ouvertes, expérimentales, créatives. Les interventions d'auditeurs représentent environ 75% du temps d'antenne<sup>1676</sup>.

Ainsi, le programme « Radio ping-pong »<sup>1677</sup> utilisait un système de répondeur téléphonique pour mettre en présence deux personnes en désaccord sur un thème choisi, tandis que les autres auditeurs et animateurs « comptaient les points » en fonction des arguments.

Autre formule, le programme « Radio Solo »<sup>1678</sup> avait pour principe de donner, sur simple demande, l'antenne à un auditeur entre 5 minutes à 4 heures et de le laisser libre dans la conduite de l'antenne<sup>1679</sup>. Seuls les appels en masse des auditeurs pour protester causeront l'arrêt de l'émission.

A « Radio Village », qui débute sur Radio Gnome (la radio de Rémi Bouton et Raphaël Dubois) le 1<sup>er</sup> décembre 1980, l'auditeur téléphone, entend un message de bienvenue (« Vous êtes sur Radio Ici et Maintenant Automatique... Attention vous allez vous trouver à

---

<sup>1673</sup> RIM est un peu en concurrence avec Carbone 14 qui se présentait comme la « radio-active » (d'ailleurs, l'animatrice Supernana est passée d'une radio à l'autre et a gardé de très bons contacts avec l'équipe de RIM), où il existait aussi beaucoup d'interactivité mais où il s'agissait surtout de choquer et de s'amuser (Lire LEFEBVRE Thierry, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Ina Éditions, Bry-sur-Marne, 2012, et sa recension : POULAIN Sebastien, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres* de Thierry Lefebvre, *Le Temps des médias*, n° 19, 2012/2, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>).

<sup>1674</sup> GLEVAREC Hervé, « Quel objet social est la radio pour les adolescents ? », *Médiamorphoses*, n° 10, 2004.

<sup>1675</sup> GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.

<sup>1676</sup> Selon l'annexe 2 de la convention avec le CSA de 2008, RIM dit réserver, « conformément à son Cahier des Charges de 1983, près de 75% du temps d'antenne à l'intervention téléphonique, ou en studio, de ses Auditeurs ».

<sup>1677</sup> MAZEAU Jacques, « Ici et Maintenant. "Une radio miroir" », *Radios libres. Guide pratique. Stations, législation, technique*, Editions Radio, 1981.

<sup>1678</sup> C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82.

<sup>1679</sup> Lire POULAIN Sebastien, « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant », *Actes des travaux du groupe de travail « Sociologie de la communication » (GT13)*, Congrès Association Internationales des Sociologues de Langue Française (AISLF), Lycée Galatasaray, Istanbul, du 7 au 11 juillet 2008, [http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS\\_SOCIO/istambul/Actes\\_AISLF\\_GT13\\_Istambul\\_2008.pdf](http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/istambul/Actes_AISLF_GT13_Istambul_2008.pdf)

l'antenne pour 4 minutes environ, juste après le signal sonore »<sup>1680</sup>.) et reste 4 minutes à l'antenne sans être interrompu. Au bout des 4 minutes, il entend le message « Radio Ici et Maintenant automatique. Tous les soirs de 23h à 6h du matin »<sup>1681</sup> pour laisser place à un autre auditeur. Les animateurs mettent en place un intermède musical entre deux appels. En voici une présentation par *France Soir* :

Un intermède qui ne dure guère puisque mis à part de 6 à 9 heures, les interventions se succèdent à toute allure (la ligne a déjà « sauté » plusieurs fois). « Nous avons remarqué, me déclare Didier de Plaige, un des fondateurs de RIM, que les messages diffèrent selon les tranches horaires. » Dans l'après-midi, on trouve de tout, une jeune fille cherche des tomates vertes pour mettre dans sa ratatouille, un adolescent lit un poème de Mallarmé, quelqu'un passe une musique de rock, un autre bafouille une histoire drôle : les canulars succèdent aux interventions secrètes, sans oublier les messages personnels.

« En fait, l'heure des messages c'est plutôt 18-20 heures, dit Didier en souriant. On organise sa soirée, on cherche quelqu'un pour dîner. De 20 heures à 23 heures, les auditeurs passent beaucoup de musique, passé 23 heures et jusqu'à 6 heures du matin ça devient sauvage ! » En effet, quand vient la nuit, l'antenne de RIM est littéralement assaillie par les gens les plus loufoques qui soient. Un auditeur passe des cassettes érotiques, un autre prétend être un nazi, ce qui entraîne aussitôt un appel scandalisé : « C'est honteux, la radio devrait censurer ça. » Justement, il n'y a pas de censure sur RIM, la censure se fait quatre minutes plus tard quand un autre auditeur téléphone pour donner un avis contraire. Certaines personnes dialoguent ainsi, lors de « Radio Village », pendant six ou sept appels. Il faut être patient car, souvent, un auditeur plus malin (les habitués ont tous un chronomètre) « décroche » la ligne avant vous et il faut attendre longtemps pour répondre sur l'antenne.

« Radio Village » n'est pas la seule émission de RIM. C'est son originalité et donc sa force, mais il y a aussi des interviews, de la musique et des débats. Exemple : ce fut le cas l'autre jour à propos d'une polémique violente qui s'était engagée entre les « auditeurs-animateurs ». Dans ce cas-là, un grand débat a lieu au studio pour mettre le problème au clair, et on installe un « multiplexe » pour que l'auditeur puisse aussi intervenir... toujours et encore.

Depuis une semaine, RIM n'est absolument plus brouillée, une bonne occasion de profiter d'une formule ingénieuse et qui sort un peu du « ronron » où les jeunes radios libres ont vite fait de s'enfermer. Pour devenir une star du micro, il n'en vous coûtera donc que 50 centimes – le prix d'une communication téléphonique – et un peu de patience. En revanche, un auditeur malicieux a calculé qu'au train où vont les choses, le 704.78.47 rapportera plus de 6,7 millions de francs par an au ministère des PTT.<sup>1682</sup>

C'était totalement automatique jusqu'à ce que Jean-Marie Le Pen « libère la parole malveillante » et que des auditeurs se lancent « dans la provoc', y compris raciale » selon Plaige<sup>1683</sup>. Le journaliste Christophe Leleu retranscrit ce qu'il a pu entendre en termes d'excès :

L'équipe de Radio Ici et Maintenant (99.4), depuis le début du mois d'août, a relancé son expérience de libre parole sur les ondes par le biais d'un répondeur (704 78 47) sous le nom de Radio Village. Depuis huit jours environ, quelques petits rigolos dont un certain Jean Mai, vétérinaire, monopolisent l'antenne. J'ai ainsi pu entendre Radio FNE (faisceaux nationalistes européens), Radio Nazi et ce bon docteur qui ne manquent pas l'occasion de faire leur propagande au grand dam de l'ensemble des auditeurs. Dans la nuit de dimanche à lundi, deux bonnes heures durant, on a pu entendre que la solution finale était pour bientôt, que les gauchistes et la clique à Mitterrand n'en avaient plus pour longtemps, que les Juifs allaient très vite comprendre leur douleur de l'être, que les homosexuels (catégorie regroupant celles précitées) n'avaient qu'à bien se tenir.

Evidemment, cela ne pouvait pas laisser indifférent. Un auditeur répond : « Salopard, je suis écéuré, je suis prêt à te rencontrer quand tu voudras et tu verras ce que l'on fait des mecs comme toi ». Comme par miracle, le docteur reprend l'antenne aussitôt : « Pour l'homosexuel qui vient de

---

<sup>1680</sup> D.B., « Hybride. Rencontre d'un répondeur téléphonique et d'un émetteur dans la nuit parisienne. Le mur de la démocratie sonore », *Libération*, 05/12/80.

<sup>1681</sup> *Idem.*

<sup>1682</sup> « Radio-Village : les Parisiens libres de parler pendant quatre minutes », *France-Soir*, 27/08/81.

<sup>1683</sup> Ce type d'intervention ne concernait pas uniquement Radio Village. Ouaki se souvient d'avoir fait la réalisation, y compris quand un groupe d'extrême droite antisémite vient dans le studio et passe sa musique. C'est ainsi que RIM a pu être accusée de soutenir les idées qui étaient diffusées à l'antenne.

m'agresser, je lui donne rendez-vous devant "Le Petit Poucet", place Clichy une heure pile, je serai seul et je te ferai la peau à main nue. Quant aux petits rigolos qui s'imaginent pouvoir m'attaquer impunément, je leur signale que je dispose d'un appareil capable de détecter l'origine des appels. Qu'ils ne s'étonnent pas, si, un jour, en sortant de chez eux, il leur arrive un accident... ». Un auditeur répond en passant la chanson du juif de Goldman, sans ajouter un mot.

Ensuite Radio Nazi reprend la ligne : « Mort aux juifs, mort aux pédés et aux gauchistes, mort à Defferre et à Mitterrand, la France aux Français... ». Même refrain pour radio FNE. Les coups de téléphone excédés par ces provocations se succèdent. On prend des rdv pour se casser la gueule. L'expérience Radio Village (99.4 Mhz) est ainsi troublée, gâchée. Dommage, c'est la seule station, sur la bande FM, qui tente autre chose que des programmes musicaux plus ou moins bien élaborés.<sup>1684</sup>

Ajoutons que ces nombreux appels épuisent les réponders, qui ont la faculté de tourner en boucle. En effet, il y avait une très forte demande : « plus de 10 000 appels (83 à 87% de rejet) ont été enregistrés par le centre des télécommunications qui se trouve à proximité... »<sup>1685</sup>. Donc les animateurs décideront de rester à l'écoute pour éventuellement censurer les auditeurs et couperont eux-mêmes les autres au bout de quatre minutes.

Mais « Radio Village » reste l'un des programmes les plus innovants et connus de RIM. D'ailleurs, il obtient le « Prix de la meilleure émission » de RIM en 1982<sup>1686</sup>. Selon Michel Mourlet, Radio Libertaire et Ok Service reprennent « avec plus ou moins de succès »<sup>1687</sup>. De même pour Radio Municipale qui est située à Milan. Le succès est tel que l'agence Sablon de France télécom vient demander ce qui se passait à ce numéro avec beaucoup d'appels simultanés. Ils proposent un autre type de répondeur que les animateurs refusent car il n'a pas les mêmes fonctionnalités.

Le programme revient à l'antenne à certains moments de l'histoire de RIM. Leroy se souvient d'un « Radio Village », qu'il considère comme un programme politique, quand le studio de RIM est installé au centre Pompidou (où les animateurs prennent l'habitude de demander aux auditeurs qu'ils appellent leur numéro pour pouvoir les rappeler et « éviter certains débordements ») et pendant la grève de la faim de Rosenberg, Lemaire et Plage :

Stéphane Leroy : Mais ce que je vous dis, c'est que c'était politique. Ce qu'on faisait était politique. C'était évidemment très politique : donner la parole à tout le monde. [...] Dans la période chez Tati, mais encore après quand il y a eu Beaubourg, on a fait un petit peu de Radio Village.

Sebastien Poulain : En 86, il y avait encore des « Radio Village ».

Stéphane Leroy : Ouais. Mais même on l'a fait au moment de la grève de la faim. On a refait des « Radio Village » ce qui était... Enfin, moi je trouvais que c'était un truc fascinant quoi.

Sebastien Poulain : Même si c'était un truc un peu manipulé dans le sens où il y avait quelqu'un qui appuyait.

Stéphane Leroy : Oui, mais honnêtement, je l'ai fait, j'ai animé des tranches.

Sebastien Poulain : Mais vous coupiez bien au bon moment, au bout de 4 minutes.

Stéphane Leroy : On avait un chrono avec 4 minutes. Et il y avait deux téléphones à gauche et à droite. C'était des lumières qui clignotaient. On ne décrochait même pas pour prendre les gens avant. Donc c'était les lumières qui clignotaient pour dire que ça sonnait. Et on appuyait sur le bouton et ils étaient à l'antenne. Il n'y avait pas du tout d'animateur là pour dire quoi que ce soit. Ce qui était d'ailleurs toujours un peu bizarre parce que les gens... Chaque intervention commençait par quelqu'un qui disait « Heu, il y a quelqu'un là ? Je suis à l'antenne ? Je suis à l'antenne ? Ouais, ouais, je suis à l'antenne. Bon voilà ce que je voulais vous dire... » Et si tôt il se mettait à dire son truc pendant 4 minutes, puis on le coupait et on en mettait un autre. Et puis des fois. Là où on s'amusait... Je crois que c'est Thierry qui a amené ce genre de truc. Il n'y avait que lui pour avancer ce genre d'idée... Au lieu d'appuyer sur un bouton à la fois, il appuyait sur les deux en même temps. Et donc les deux se retrouvaient ensemble : « Allo, il y a quelqu'un ? » « Ben ouais il y a quelqu'un. Tu es qui toi ? » Un début de conversation comme ça ! « Tu t'appelles comment ? » « Ben, je m'appelle Roger. » « Ha, bon et tu voulais dire quoi ? » « Ben je voulais dire... » « Ha bon, ben moi pas du tout, je voulais lire un

---

<sup>1684</sup> LELEU Christophe, « Des Nazis parasitent Radio-Village », *Libération*, 01/09/82.

<sup>1685</sup> C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82.

<sup>1686</sup> VILLETARD Xavier, « Palmarès du premier festival de la FM », *Libération*, 05-06/06/82 ; « F comme FM Fêtes et Festival. Palace-Palmarès pour le premier festival de la FM », *Audiences*, 06-07-08/82.

<sup>1687</sup> MOURLET Michel, *La télévision ou Le mythe d'Argus*, France Univers, Paris, 2001, p83.

poème. » Et puis on les coupait. Quand ça devenait vraiment chiant, quand ça dérapait trop, on mettait un peu de musique pendant 5 minutes pour calmer un peu le jeu, et ça repartait. [...] Du racisme, il y en avait. Tous les propos habituels sur les Arabes ou les pédés ou sur les Juifs. Bon, il y en avait quoi. Mais je trouve que vraiment, à chaque fois, c'était une démonstration du fait que ceux qui tentaient de... Le problème, c'était quand... - c'est arrivé deux trois fois – que des types à 3 ou 4 essayent de se relayer en permanence pour essayer de bloquer l'antenne. Bon, si ça arrivait, de Plage qui suivait tout avec son petit écouteur dans l'oreille, il vous appelait avec son téléphone central et il disait : « Maintenant, passe cinq minutes de musique. » On mettait 20 minutes de musique avec de la musique bien planante, un truc qui faisait bien chier tout le monde. En tout cas, ceux-là, ça les énervait bien. Donc ils passaient à autre chose et on rouvrait l'antenne 20 min plus tard. Et après, on avait tous les gens qui réagissaient à ça et qui ramenaient les cons à leur place de cons, à leur petite place de minables. Donc après, il y avait toute la nuit des gens qui venaient pour... Et je trouve que c'était intéressant comme façon de gérer les choses. La condition, pour que tout ça marche, c'était la neutralité de l'animateur qui était essentielle.

Grâce à toutes ces innovations, le succès (au moins médiatique) est plutôt au rendez-vous si on en juge la couverture médiatique de cette radio.

### 1.1.4 Le succès 1980-1984

RIM obtient une bonne couverture médiatique dans les premières années de son lancement avec des critiques positives et négatives des journalistes. C'est donc un succès que nous essaierons d'expliquer.

#### 1.1.4.1 La couverture médiatique

Comme le dit Lefebvre « [d]'emblée, la nouvelle station, au ton et au nom si étranges, est adoptée par les "maniaques nocturnes de la modulation de fréquence"<sup>1688</sup>. RIM, à l'instar de Radio Ivre, devient le héraut parisien de la libération des ondes. »<sup>1689</sup>

RIM parvient à obtenir une couverture médiatique exceptionnelle : plus de 341 articles ou simples références dans la presse en mai 1980 et fin 1984. Les événements les plus importants, mais aussi le quotidien au jour le jour, sont ainsi relatés dans 71 publications (quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou trimestriels, locaux, nationaux ou étrangers, généralistes ou spécialisés) les plus diverses qui se sont intéressés aux radios libres :

*Le Monde, Libération, Le Figaro, Le Figaro Magazine, L'Humanité, L'Express, Charlie Hebdo, Les Nouvelles Littéraires, L'autre Monde, Rock and Folk, Rock en Stock, Pariscope, La Croix, Le Quotidien de Paris, Télé 7 Jours, Télérama, Le Nouvel Observateur, France-Soir, L'ère Nouvelle, Matin Magazine, Newsweek, Le Point, Radio Poche, Magazine Samourai, Le Matin de Paris, Tilt, Vidéo 7, L'ascenseur, Multimédia, Sélection TV, Meilleur, Gai Hebdo Pied, La lettre du livre, Antenne, Circus/Le Pavé, Journal de Bord, Trajets, The Contact List of Electronic Music, The Sunday Tribune, Passion, A Puro Tango, Micro Ordinateur, Matin Magazine, Vanves Informations, Echos Sinclair, Temps Economie Littérature, T.V.C., Audiences, RadioMedia, Présences de la Musique, Rivarol, CoEvolution no7 : le Temps, Le Journal du Dimanche, L'Événement, Annonces Campus, Show Magazine, Le Quinzième, Der Spiegel, Spectacles, Journal de l'Union des Pacifistes de France, La Vie, GIG, CTD – Neuf, AFP, DH, Citizen Band et du son, Offshore Echos, Le Monde Libertaire, Videomusic Actualité, Artribune.*

Les articles sont rédigés par environ une centaine de journalistes qui suivent les différentes activités de RIM :

Annick Cojean, Delphine Jacob, Ariane Chemin, Guy Dutheil, Dorothee Tromparent, Nicole Vulser, Dominique Gallois, Denis Hautin-Guiraut, Frédéric Edelman, Daniel Garcia, Martine Castello,

<sup>1688</sup> RIVAUD Francine, « Radio. Les subversifs du mégahertz », *L'Express*, 05-11/07/80.

<sup>1689</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, op. cit.*, p346.

Claude Sarraute, Marc Giannesini, Jean-François Lacan (*Le Monde*),

Guillaume Bara, Marie-Dominique Arrighi, Emmanuel Poncet, Sylvie Briet, Denis Brunetti, Anne-Marie Morice, Christophe Leleu, Xavier Villetard, Philippe Gavi, Frank Esquenazi, Luc Desbenoit, Hélène Crie (*Libération*),

François Jouffa, Jean-Claude Raspiengas, Jean Chaillet, Sylvie Mihaud, Yann Plougas (*Les Nouvelles Littéraires*),

Florence Vielcanet, Frédéric Dupre, Jean-Yves Huchet, Claude Perdriel, Françoise De Maulde (*Le Matin de Paris*),

Guy Sitbon, Christine Deymard, Carole Barjon, Fabien Gruhier, Fabien Gruhier (*Le Nouvel Observateur*),

Patrice Lestrohan, Constance De Bartillat, Georges-Marc Benamou (*Le Quotidien de Paris*),

Francine Rivaud, Ghislaine Ottenheimer, François Cazenave (*L'Express*),

Camille Espagne de Gig, Lou Inglebert, Alain Rifo (*Rock en Stock*),

Anne-Marie Gustave, Jean-Marie de Busscher (*Charlie Hebdo*),

Annie Morillon, Odile Van De Walle (*Télérama*),

Pascal Valentin, Pierre Lance (*L'ère Nouvelle*),

Eric de Goutel, Gildas Lepretre (*Télé 7 Jours*),

Frank Tenot, Gonzague Saint-Bris (*Pariscope*),

Pierre-Angel Gay, Pascal Rohde (*La Croix*),

Christophe Bourseiller (*Matin Magazine*),

Jean-Jacques Dufayet (*Rock and Folk*),

Jean-Michel Reusser (*L'autre Monde*),

Gilles Brochard (*Magazine Samourai*),

Conall Hamill (*The Sunday Tribune*),

Marie-Françoise Leclere (*Le Point*),

Marie-Claude Dubin (*France-Soir*),

Jean Ferre (*Le Figaro Magazine*),

Philippe Meunier (*L'Humanité*),

Ernesto Rondo (*A Puro Tango*),

Michael A. Lerner (*Newsweek*),

Sylvie Nguyen (*Radio Poche*),

Olivier Saillant (*Le Figaro*),

Denis Roche (*Artribune*),

Gila Walker (*Passion*),

Patrice Desmedt (*Tilt*),

Depuis le lancement des radios libres à la fin des années 1970, les médias, surtout écrits<sup>1690</sup>, relatent presque quotidiennement les aventures « Le feuilleton »<sup>1691</sup> des radios libres. Chaque création de radio, chaque intervention policière... fait événement.

Matthieu Dalle fait une analyse quantitative de la couverture médiatique des radios libres par la presse quotidienne nationale à partir d'un échantillon pris entre mi-mars 1977 à la mi-mai 1981<sup>1692</sup>. Il s'aperçoit que les « radios libres » ont une couverture quantitativement

---

<sup>1690</sup> A cette période, existent encore *Le Matin*, *Le Quotidien*, *L'Aurore*, *France Soir*...

<sup>1691</sup> « Le feuilleton des "radios libres" (suite) », *Nouvelles Littéraires*, 02/04/81.

<sup>1692</sup> « Sur la période s'étendant de la mi-mars 1977 à la mi-mai 1981 (soit 50 mois), j'ai sélectionné 23 mois répartis en cinq blocs (mi-mars-décembre 1977, avril-mai 1978, janvier-mai 1979, septembre-décembre 1980 et mars-mi-mai 1981) de façon à ce que chaque année soit représentée, mais tout en faisant attention de ne pas inclure certains événements qui auraient pu produire des résultats aberrants [( notamment l'été 1979 où Radio Riposte est surmédiatisée dans la presse de gauche, et le début de l'année 1980 où *L'Humanité* surmédiatise les radios de lutte de la CGT]. J'ai ensuite répertorié le nombre d'articles ayant pour sujet principal les radios libres (que ce soit le mouvement dans son ensemble ou une station en particulier) pour les dix quotidiens nationaux d'informations générales en activité durant la plus grande partie des 50 mois sur lesquels se concentre mon travail et des 23 mois choisis comme échantillon, à savoir *L'Aurore*, *La Croix*, *Le Figaro*, *France Soir*, *L'Humanité*, *Libération* [(qui cesse de paraître du 21 février au 13 mai 1981)], *Le Matin*, *Le Monde*, *Le Parisien* et *Le Quotidien* [(qui cesse de paraître du 30 juin 1978 au 28 novembre 1979)]. J'ai finalement calculé la moyenne mensuelle d'articles consacrés aux radios libres pour chacun des dix journaux retenus. », DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, sous la direction de Monique Yaari, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, décembre 2002, p275-290.

- très importante dans *Libération* (7,9 articles par mois),
- importante dans *Le Matin*, *Le Quotidien* et *Le Monde* (respectivement 4,9, 5,3 et 5,3 articles par mois),
- modérément importante dans *L'Humanité* (3,6 articles par mois),
- peu importante dans *L'Aurore*, *La Croix* et *Le Figaro* (1,3, 1,5 et 1,7 articles par mois), et
- très peu importante dans les deux seuls quotidiens populaires de la liste, *Le Parisien* et *France Soir* (0,1 et 0,5 articles par mois).

En codant comme « neutres » (pas de détermination précise) « globalement favorables » ou « globalement défavorables » les « radios libres », Matthieu Dalle observe que

- *Le Quotidien*, *Libération* et *Le Matin* sont globalement favorables,
- *Le Figaro* et *L'Aurore* sont globalement défavorables,
- *Le Monde*, *L'Humanité* et *La Croix* plutôt neutres,
- *Le Parisien* et *France Soir* sont inclassables à cause du nombre limité d'articles.

Les quotidiens de gauche ont tendance à davantage soutenir le mouvement (par le nombre et le contenu des articles) que ceux de droite qui s'y sont peu intéressés (sauf *Le Quotidien* de tendance libérale). Et les journaux qui ont soutenu les radios libres, de droite ou de gauche, ont plus couvert le sujet que les opposants.

*Libération*, qui est le quotidien qui « consacre la plus grande place au phénomène des radios libres »<sup>1693</sup>, consacre une rubrique aux radios libres intitulée « Du côté des radios libres » qui paraît irrégulièrement à partir de 1978 et diffuse, sous forme de brèves, diverses informations dont des invitations à écouter les radios libres, à leur venir en aide financièrement, à prendre part à l'élaboration de leurs programmes grâce à la publication des coordonnées des responsables. RIM y fait l'objet de nombreuses références : au moins 64 articles ou simples références dans la presse entre mai 1980 et fin 1984 (écrits par Xavier Villetard, Philippe Gavi, Frank Esquenazi pour la plupart). Il y en a au moins :

- 43 dans *Le Monde* (écrits en majorité par Annick Cojean),
- 5 dans *Le Figaro*, 14 dans *Le Figaro Magazine* (écrits par Jean Ferré, fondateur de Radio Courtoisie, qui aura toujours des relations cordiales avec Plaige),
- 26 dans *Le Matin de Paris* et *Le Matin Magazine* (écrits en majorité par Christophe Bourseiller très intéressé par les radios libres et qui sera lui-même animateur après 1981: Fréquence Arts et Spectacles qu'il fonde en 1981, Radio Mégal'O en 1981, La Voix du Léopard de 1984 à 1986),
- 19 dans *Le Quotidien de Paris* (écrits en majorité par Patrice Lestrohan), 8 dans *Les nouvelles littéraires*,
- 5 dans *L'autre Monde*...

Les animateurs de RIM sont donc parvenus à obtenir une certaine notoriété auprès des journalistes. Voyons ce qu'en disent ces derniers.

---

<sup>1693</sup> CAZENAVE François, *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1980, p43.

### 1.1.4.2 Les critiques des journalistes

RIM, en particulier, bénéficie d'une grande notoriété. Elle a pu être qualifiée rapidement de radio libre « pionnière »<sup>1694</sup> ou « historique »<sup>1695</sup> par les nombreux journalistes qui se sont penchés sur son sort. Ce qui les intéresse est davantage l'aspect innovation technique et artistique et l'aspect participatif que l'aspect *New Age* dont les journalistes ne parlent presque jamais. Nous l'avons vu, RIM innove à plusieurs reprises au niveau de l'usage des technologies et à propos des concepts d'émission. Elle est qualifiée à plusieurs reprises de « laboratoire expérimental »<sup>1696</sup> et Martine Castello du *Monde* estime qu'elle est l'une des « radios locales privées les plus dynamiques de la région parisienne »<sup>1697</sup>. Le journaliste Daniel Sueur, qui est passé par Oblique FM et Radio Paris, fait, quant à lui, part de son grand enthousiasme à propos des trois premières années de la radio<sup>1698</sup> :

Radio Ici et Maintenant (99 MHz)

Une idée de base : donner la parole aux auditeurs. Et presque uniquement à eux. Voilà qui est nouveau, voire révolutionnaire, dans cette période où, pourtant, chaque station est à l'écoute... de ceux qui l'écoutent ! Ici et Maintenant est considéré à juste titre comme une station expérimentale ; elle explique en outre à ses auditeurs comment « bidouiller » leur prise téléphonique pour diffuser à l'antenne, avec une qualité sonore exceptionnelle, les disques de leur choix... ou tout autre document sonore.

Ambitieuse, la radio envisage de lancer, à court terme, sa télévision pirate. La différence entre Ici et Maintenant et les autres stations, c'est le temps d'antenne qui est réservé aux interventions venues de l'extérieur, et la totale liberté d'expression qui est laissée à l'intervenant. Sur Ici et Maintenant, 24h sur 24h, chacun s'exprime comme il l'entend... ce qui donnera lieu d'ailleurs, à des débordements dont les responsables, Didier de Plaige et Guy Skornik en tête, devaient évidemment se douter ! Heureusement, les auditeurs d'une telle station sont assez intelligents pour réagir en masse lorsque l'un d'eux est allé trop loin dans le mauvais sens.

Ici et Maintenant existaient depuis le 21 juin 1980. Elle connaîtra des heures sombres, faisant partie de la première « charrette » des radios non autorisées (22 juillet 1982). Elle obtiendra finalement sa licence d'émettre grâce aux actions spectaculaires de ses responsables qui n'hésitent pas à entamer une grève de la faim. Solidaire des autres radios non autorisées, Ici et Maintenant organise à l'été 1983 un véritable marathon de la liberté en relayant en direct les dramatiques saisies de Vo-Ka, Radio Mouvance, etc.<sup>1699</sup>

Les journalistes reconnaissent le professionnalisme de la radio tel Denis Hautin-Guiraut qui parle de « décontraction très "professionnelle" »<sup>1700</sup>. Guy Sitbon est encore plus enthousiaste :

Vrais professionnels, ils ont peut-être apporté autant d'innovations dans leur métier qu'Europe en son temps.<sup>1701</sup>

En ce qui concerne l'aspect *New Age* qui n'est pas trop étudié par les journalistes, il faut dire que cet aspect est un peu moins marqué à cette époque qu'aujourd'hui et qu'il est fondu au milieu de bien d'autres programmes très différents. Il faut dire aussi que c'est un aspect un peu secondaire par rapport aux radios libres dont l'existence en elle-même fait

---

<sup>1694</sup> COJEAN Annick, « Les radios libres parisiennes. Les lois de la jungle », *Le Monde*, 10/07/82.

<sup>1695</sup> GAY Pierre-Angel, « Les nouvelles reines de la bande FM parisienne », *La Croix*, 24/07/82.

<sup>1696</sup> « Audiovisuel. Radios. Elisa n'a pas réponse à tout... », *Le Monde*, 31/10/82.

<sup>1697</sup> CASTELLO Martine, « Les innovations de Radio-Ici et maintenant. Dans l'une des radios locales privées les plus dynamiques de la région parisienne, le micro-ordinateur est au cœur des programmes et de la vie de la station », *Le Monde. Dossiers et documents*, novembre 1983.

<sup>1698</sup> Il est difficile de comprendre pourquoi Daniel Sueur parle au présent, celui de 2002, qui est l'année de publication de son ouvrage, d'événements datant de 1983.

<sup>1699</sup> LESUEUR Daniel, *Pirates des ondes. Histoire des radios pirates au 20<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2002, p68-69.

<sup>1700</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.

<sup>1701</sup> SITBON Guy, « Radios libres. Des milliers de voix nouvelles », *Le Nouvel Observateur*, 19/12/81.

événement. Le journaliste de *Libération* Luc Desbenoit observe tout de même que l'état d'esprit régnant dans cette radio prend ses sources dans la « beat génération »<sup>1702</sup> qui est un mouvement littéraire et artistique né dans les années 1950 sous l'impulsion de William Burroughs, Allen Ginsberg et Jack Kerouac qui valorisent les grands espaces, l'homosexualité, la créativité artistique, la libération sexuelle, la nature, les spiritualités chamaniques, l'usage de stupéfiants, les milieux *underground*. Un article du *Matin* souligne quant à lui que RIM est « souvent présentée comme un peu "baba" »<sup>1703</sup>. Le terme « baba » ou « baba cool »<sup>1704</sup> a remplacé le mot *hippie* dans le monde francophone.

Le journal *Le Monde* les situe « Entre Mai 68 et le XXIème siècle » comme on peut le voir ci-dessous avec unephoto de Plage :



Ils remettent en cause l'autorité, la guerre, l'économie capitaliste et valorisent la nature, la liberté sexuelle, les psychotropes, la vie en communauté...

En ce qui concerne les critiques adressées à la radio, Denis Hautin-Guiraut cite les critiques d'auditeurs concernant « le ton professionnel, la longueur de certaines interventions ou le choix des invités »<sup>1705</sup>.

<sup>1702</sup> DESBENOIT Luc, « "Ici et Maintenant" : grève de la faim interrompue. Les deux animateurs qui avaient entamé leur mouvement de protestation le 21 juillet ont décidé de l'interrompre jusqu'aux premiers de jours de septembre », *Libération*, 31/07-01/08/82.

<sup>1703</sup> « Des voix du Seigneur en modulation de fréquence. Radio-Méga l'O. Comment passer sa soirée en consommant des MHz », *Le Matin*, 13/08/81.

<sup>1704</sup> SARRAUTE Claude, « Musique de nuit », *Le Monde*, 07/01/1984.

<sup>1705</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.

La couverture médiatique des « radios libres » diminuera au fur et à mesure que la bande FM se normalisera, c'est-à-dire au fur et à mesure que les lois mitterrandiennes sortiront et seront appliquées par décret. Mais chaque nouveau changement dans la réglementation audiovisuelle - lorsque les « radios libres » deviendront des « radios locales privées » ou qu'elles seront sélectionnées par les autorités administratives -, les « radios libres » feront reparler d'elles. En ce qui concerne plus précisément RIM, les divers ennuis avec les autorités administratives feront que la presse parlera à plusieurs reprises d'elle. Mais l'arrêt des émissions de 1996 à 2001, la banalisation des « libres antennes », la concurrence de nombreuses autres radios et médias (télévisions privées, câble, informatique, minitel...), feront qu'elle suscitera de moins en moins l'attention des autres médias. C'est le cas de la plupart des radios qui ont eu, au départ, un peu de notoriété mais qui ont choisi le statut associatif plutôt que le statut de radio commerciale. Or, même si des radios comme Radio Notre Dame ont pu se développer grâce à un modèle économique-religieux de financement propre, il y a une sorte de « plafond de verre » économique pour les radios associatives en termes d'investissement pour faire de l'autopromotion ou professionnaliser l'équipe de la radio. Cela a abouti à long terme à une faible notoriété, une faible audience, peu de personnel...

Nous avons vu en quoi RIM a remporté un certain succès quantitatif et qualitatif, voyons maintenant comment expliquer ce succès.

#### 1.1.4.3 Les explications du succès

Plusieurs raisons peuvent expliquer le succès de RIM chez ses confrères médiatiques dans les premières années de son existence :

- Tout d'abord, il n'y a plus beaucoup de « radios libres » qui diffusent à l'époque où RIM décide de le faire à Paris car beaucoup ont subi la répression des autorités.
- De plus, les grandes rédactions se trouvent à Paris où il y a une forte concentration journalistique. Ce qui fait que les « radios libres » parisiennes sont davantage médiatisées que les autres « radios libres » en région.
- On peut supposer aussi que la diffusion en FM avant l'arrivée de Mitterrand au pouvoir est un acte illégal, contreculturel, médiatique et politique. Or, certains journalistes ont parfois tendance à se penser comme un contre-pouvoir essentiel de la démocratie<sup>1706</sup> et donc à s'intéresser à ce genre d'événement où l'autorité des institutions publiques est remise en question.

Mais ce qu'il paraît important de noter, c'est que Plaige et Skornik ne sont pas des amateurs. Ils disposent de plusieurs atouts lorsqu'ils montent leur projet :

- des expériences dans l'audiovisuel de plusieurs fondateurs (Plaige et Skornik),
- des appuis politiques de quelques politiciens issus du MRG<sup>1707</sup> et du CDS<sup>1708</sup>, voire d'une association d'auditeurs qui reconnaît en eux « leur qualité, leur originalité, leur volonté de pluralisme et

---

<sup>1706</sup> PLENEL Edwy, « La plume dans la plaie », *Le Débat*, n° 90, 1996.

<sup>1707</sup> Michel Crépeau, candidat du Mouvement des Radicaux de Gauche à l'élection présidentielle de 1981 est venu à l'antenne de RIM.

<sup>1708</sup> Lors du procès qui a lieu le 18 mars 1981 devant la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de Paris, l'avocat des animateurs de RIM, Jean-Claude Nowak, lit une lettre du sénateur André Diligent (Il a été député centriste du Mouvement Républicain Populaire de la 8<sup>ème</sup> circonscription du Nord (Roubaix Centre, Roubaix Nord et Roubaix Ouest.) en 1958, sénateur en 1965, conseiller régional en 1974, Centre des démocrates sociaux (CDS)-Nord entre 1977 et 1983, député européen en 1979, maire de Roubaix entre 1983 et 1994). Diligent, qui a connu RIM grâce à Gérard Lemaire qui le connaissait, « salue l'aspect expérimental et la liberté d'expression » (MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant, faites votre radio », *Sandwich*, Le magazine des petites annonces gratuites, *Libération*, 03/01/81).

de promotion culturelle » ce qui lui semble conforme « à la volonté du législateur »<sup>1709</sup>,

- des soutiens économiques (Léna Cabanes de « Nouvelles Frontières » et Ouaki de « Tati » sont tous les deux dans le Conseil d'Administration de l'association de RIM en 2000 et 2005, Ouaki comme « trésorier général » et Cabanes comme « secrétaire générale »),
- des talents artistiques de la plupart des animateurs (même Plaige qui a toujours joué le rôle de stratège, de manager et de gestionnaire, a construit des mobiles, fait des installations et des photos<sup>1710</sup>),
- le goût du bidouillage technique, soutenu par les compétences informatiques de Sébastien Mayer qui n'aura pas passé beaucoup de temps au sein de la radio mais qui aura apporté beaucoup<sup>1711</sup>,
- une stratégie marketing et communicationnelle très performante,
- des relations professionnelles et amicales dans différents milieux culturels, spirituels, artistiques susceptibles de les aider et de venir à la radio,
- de nombreuses idées pour remplir l'antenne,
- des ambitions en ce qui concerne la qualité des programmes,
- un projet médiatique innovant et alternatif : artistique, culturel, expérimental, musical, thérapeutique, spirituel...

Les autres animateurs ou techniciens qui les rejoignent disposent chacun de compétences propres utiles à la radio :

- Comme les fondateurs de la radio ne sont pas « techniciens », ils recrutent Cyprien Luraghi qui travaillait jusqu'alors à Radio Paris 80 et qui travaillera par la suite pour Radio Nova puis deviendra accompagnateur en Inde et au Népal, puis écrivain<sup>1712</sup>.
- C'est d'abord l'appartement de Blottière qui intéresse les animateurs de RIM. En effet, il est situé au sommet de la butte Montmartre. Mais plus tard, ils profiteront de son talent littéraire et de ses réseaux pour lui proposer la gestion d'une émission littéraire,
- Rémi Bouton et Raphaël Dubois sont des pionniers :
  - Ils ont créé et animent Radio Bastille dès 1978.
  - Ils fondent Radio Gnome de l'été à décembre 1980. Son nom est inspiré d'un titre de Gong. Elle est installée dans le studio de Bouton à Madeleine, utilise un mât de 10 m (sur le toit d'un commissariat fermé le week-end), un émetteur « bidouillé » de 40 W (dans la cheminée) sur 96 MHz obtenu par Claude Genest (Onz'Débrouille, Cortizone, FNRL), un tripole et du matériel dans un placard. Les deux lycéens font du radio-trottoir, lisent *Le Canard enchainé* et diffusent la cassette sur les diamants de Bokassa.
  - Ils fondent Radio Graffiti pendant l'hiver 1981-1982.
  - Ils profitent de l'arrivée de Mitterrand pour créer Radio Gulliver. Gulliver débute le 10 mai 1981 à 02h00 du matin avec 40 W depuis le studio de Raphaël Dubois à République (studio qui sera déplacé aux Frigos à la fin de l'été et cambriolé), après avoir changé de fréquence (95.7 obligeant l'animatrice Florence Bonvoisin à chercher un 25 W de qualité en Italie), Cité Future s'étant installée sur 96 MHz (vendue par Bouton à Bellanger pour 1400 F en juin) avec 500 W depuis Montmartre. Elle est portée par « l'association pour le développement des arts et des idées, expérimentales », diversifiée au niveau des musiques (musiques d'agrément et légères, jazz, rock), programmes (poésie, publicité, science) et communautés reçues. Plus politisée que RIM, elle recrute Claude Halfen alias Mendel (Action

---

<sup>1709</sup> « Formée à l'initiative de personnalités diverses, comme l'ancien ministre Léo Hamon, le sénateur U.D.F. Jean Cluzel et le député socialiste Alain Vivien, l'Association des auditeurs de la radio souhaite à la fois représenter les usagers des ondes et défendre les radios libres, qui, à l'instar de "Radio-Ici et maintenant, Gilda, Radio-Paris, répondent à la volonté du législateur" et qui, "par leur qualité, leur originalité, leur volonté de pluralisme et de promotion culturelle, enrichissent la bande FM, trop souvent livrée à l'insignifiance". (20, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris.) » (« Les associations d'auditeurs et de téléspectateurs se multiplient », *Le Monde*, 14/05/1982.

<sup>1710</sup> BOURRE Jean-Paul, *Guerrier du rêve*, Belles lettres, Paris, 2003, p321.

<sup>1711</sup> Sébastien Mayer est toujours en contact avec Plaige. Récemment, il a refait son apparition à l'antenne depuis qu'il a mis en place un site internet - <http://www.vuncof.org/> acronyme de « Vers Une Nouvelle Constitution Française » - critiquant notamment la constitution française dans la continuité de la critique de la Constitution européenne par Étienne Chouard avec son site « Le plan C » (<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/index.php>), et proposant des solutions via la démocratie électronique participative. Il est invité à RIM à plusieurs reprises, dont le dimanche 28 juillet 2013 à 23h00 pour présenter son site internet, ses idées et ses propositions dans une émission « Antenne libre » animée par Lisandru Vivarelli (<http://rim951.fr/?p=2560>). Il revient le mercredi 25 décembre 2013 le mercredi 19 mars 2014 et le mercredi 23 avril 2014 dans « Revue de Presse économique » de 14h00 animée par Lisandru Vivarelli.

<sup>1712</sup> Blog de Cyprien Luraghi, [http://cypluraghi.free.fr/ma\\_pomme/fiche\\_signaletique.htm](http://cypluraghi.free.fr/ma_pomme/fiche_signaletique.htm)

Directe) à Tomate (fondée par Bruno Guattari sous l'égide de son père et le soutien, notamment, de militants autonomistes), qui anime le vendredi soir « En attendant que l'immeuble s'écroule » sur l'anarchie, fait relayer Radio Venceremos (Salvador), propose d'aider à diffuser Kadhafi sur AM et invite un membre de l'IRA. Il y rencontre Catherine, qui anime quelque temps une émission le samedi matin sur les mystiques orientales, dont le studio sert à Action Directe et qui se suicidera quelques mois après. Radio Gulliver émet du 10 mai à novembre 1981. Elle fait partie de la même autorisation que RIM.

- Raphaël Dubois tente d'exporter RIM à Nice avec la création de Nemo pendant l'été 1981. L'artiste Ben y est animateur.

- Aidés de dizaines de radiolibristes (de Radio Ivre, Arc-en-ciel, RIM, Fréquence-Montmartre, Radio-Forum, Radio-Mystère), ils investissent en juin 1981 le studio de Radio Cosmos (15 place du Tertre, dans l'immeuble de Radio Cité Future de Pierre Bellanger, et dont Patrick Vantroeyen coupe l'émetteur), fondée par un éditeur et installée sur 95.7<sup>1713</sup> avec 500 W le 2 novembre. Cette radio musicale devient Radio Liberté - c'est-à-dire « La grosse voix des petites radios » qui n'ont pas les moyens d'avoir le même matériel - pendant deux semaines.

- Raphaël Dubois se souvient avoir animé une émission sur la publicité à Radio Mercure 104<sup>1714</sup> en 1982.

- Avant d'arriver à RIM, dont il est cofondateur, Reusser a animé à France Musique et écrit pour *L'autre Monde*<sup>1715</sup>, *Rock'nd Folk*, *Best*, *Le Figaro*...

- Philip de la Croix, fils de Jacques de la Croix, compositeur et directeur d'une radio à Nantes, a cofondé le fanzine *La Pravdame* avec un ami dans son lycée. Puis il crée la radio Pluriel FM (association Formes de modernités plurielles) qui fait partie de la première autorisation de RIM avec Radio Gulliver.

En ce qui concerne la formation dans l'audiovisuel des fondateurs, les radiolibristes ont souvent l'image d'amateurs qui achètent un matériel technique juste pour parler sans avoir de véritable projet. Plaige, Skornik et d'autres se lancent dans la radio alors qu'ils sont professionnels des médias (presse écrite, radio, télévision) et qu'ils ont une notoriété et des relations dans les milieux artistiques, musicaux, audiovisuels, journalistiques, culturels, spirituels... Pendant les premiers mois 1980 et grâce à ces relations, les fondateurs de RIM parviennent à faire venir :

Klaus Schulze, Michel Lonsdale, Marine Vlady, Marina Laperrousaz, Georges Moustaki, Gilbert Montagnier, Michel Jonas, Salvador Dali, Brice Lalonde, René Dumont, André Diligent...

Plaige a une très bonne connaissance de la programmation audiovisuelle existante. Il sait de quoi s'inspirer et où il peut innover, montrer une différence. Par exemple, dans des interviews, il cite Mémie Grégoire et Macha Beranger<sup>1716</sup> en affirmant souhaiter s'en distinguer. Et en effet, les programmes de RIM s'en différencieront. Mais il y a dans la programmation de RIM, aujourd'hui encore, une inspiration provenant de ces pionnières de l'intimité médiatique<sup>1717</sup>.

Leur expérience télévisuelle et radiophonique leur a appris à parler dans les médias. Ils savent faire des interviews : ton, rythme, clarté, sérieux... Cela dénote avec les qualificatifs que prononcent certains commentateurs à propos de certaines « radios libres » :

- « "graffitis sonores" badigeonnés dans quelque "immense confessionnal" »<sup>1718</sup> pour Jean-Philippe Lecat (né en 1935 ; député ministre de l'Information (1973-1974) puis ministre de la Culture et de la communication (1978-1981) UDR puis RPR),

- « Radio-gadgets », « radios de soupente », « aimables et ingénus pilotes »<sup>1719</sup> pour le journaliste et

<sup>1713</sup> Fréquence 95,45 selon Annick Cojean (« Escarmouche à Montmartre », *Le Monde*, 03/12/1981).

<sup>1714</sup> Créée en 1981 sur 104 MHz, Radio Mercure 104 donnera naissance à Canal 89 en 1983.

<sup>1715</sup> Revue mensuelle de vulgarisation ésotérique, où écrivent aussi Lemaire, Jean-Paul Bourre et Plaige (BOURRE Jean-Paul, *Guerrier du rêve*, Belles lettres, Paris, 2003, p300).

<sup>1716</sup> MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant, faites votre radio », *Sandwich*, Le magazine des petites annonces gratuites, *Libération*, 03/01/81.

<sup>1717</sup> MEHL Dominique, *La Télévision de l'intimité*, Seuil, Paris, 1996.

<sup>1718</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p201.

<sup>1719</sup> *Ibid.*

député gaulliste Joël Le Tac (1918-2005 ; directeur de l'INA de 1981 à 1982),  
- « journalisme parallèle, marron, "clochardisé" »<sup>1720</sup> pour François d'Aubert (né en 1943 ; à partir de 1978, député UDF, DLI, UMP)...

On peut observer aujourd'hui encore ce ton particulier dans certaines émissions comme « La Vague d'Ovnis » produite et animée par Didier de Plaige. Si le sujet sort de l'ordinaire (les OVNI, les extraterrestres, les complots...), s'il y a un son (faible) et une manière de parler propre à RIM (rythme lent), la manière de travailler ne se distingue pas sur la forme de celles des professionnels des radios commerciales ou publiques.

D'ailleurs, RIM se nourrit des deux conceptions qui s'opposent dès 1977 à propos de la définition des radios libres. Le journaliste de *Sonovision* Jean-François Lacan synthétise le débat :

Deux stratégies divergentes contre un même monopole. D'un côté, on pense que c'est la communication locale qui brise la parole abstraite et universelle des médias. De l'autre, on estime que seuls les lieux ouverts à toutes les paroles peuvent s'opposer à la parole des mass média. Le clivage ne serait pas insurmontable s'il ne se doublait pas d'une différence de stratégies au niveau de « l'expression ». Du côté des radios locales, on reste fidèle à une problématique de la contre-information liée plus ou moins à l'écriture radiophonique traditionnelle : enquête, reportage, débats, etc. Du côté des radios libres, on se préoccupe davantage de ce que la communication radiophonique peut véhiculer d'imaginaire et de déréalisant. L'idéologie des mass médias, ce n'est pas tant le contenu que la forme.<sup>1721</sup>

RIM cherche à innover sur la forme comme sur le fond et à produire de la contre-information avec de l'écriture radiophonique traditionnelle. De plus, elle fait toujours plus référence à la liberté des radios libres et à leur militantisme situés sur un plan national, voire international, qu'à une expression locale, alors que c'est bien cette conception qui est institutionnalisée par le CSA à travers les radios associatives de « catégorie A » dont RIM fera partie.

Dans les premiers temps, certains auditeurs lui reproche « le ton professionnel »<sup>1722</sup> de certaines de leurs émissions. Cela peut surprendre aujourd'hui, mais à l'époque le professionnalisme n'est pas forcément valorisé dans le milieu radiolibriste puisqu'il est lié aux radios institutionnelles publiques de l'ex-ORTF ou aux privées commerciales « périphériques ». Par exemple, le groupe de Patrick Farbiaz et Jean Ducaroir de la FNRL (Fédération Nationale des Radios Libres) préfère émettre pour émettre avec des émissions avant tout militantes. Pour eux, la qualité formelle passe au second plan. Le projet de RIM se rapproche donc davantage de celui de la bande à Antoine Lefébure de l'ALO (Association pour la Libération des Ondes) qui souhaite que les émissions soient de qualité pour fonder leur légitimité à être légalisées. C'est ce qu'explique Lefebvre :

La méfiance est de mise entre ceux, qui à l'instar de Lefébure et [Jean-Marc] Fombonne<sup>1723</sup>, prônent une radio libre sans mot d'ordre et techniquement irréprochable, et d'autres, comme [Patrick] Farbiaz et [Jean] Ducaroir, qui y voient avant tout un outil militant dans le droit prolongement du tract et de l'affiche.<sup>1724</sup>

D'ailleurs, Patrick Farbiaz rejette leur projet d'émission à Radio Paris 80 tandis qu'Antoine Lefébure leur fournira du matériel dans un bistrot, le soir même de leur première saisie, le 30 août 1980. Ainsi, pour l'historien de la culture Matthieu Dalle,

---

<sup>1720</sup> *Ibid.*

<sup>1721</sup> LACAN Jean-François, « Radios libres ou radios locales », *Sonovision*, décembre 1977.

<sup>1722</sup> HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80

<sup>1723</sup> Jean-Marc Fombonne travaille à l'Atelier de Création Radiophonique de France Culture, est membre de la revue *Interférences* et du collectif Radio Verte.

<sup>1724</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, *op. cit.*, p150.

Ici et Maintenant incarne un certain compromis entre l'amateurisme de 1977-1978 et les aspirations au professionnalisme qui se font jour en 1980-1981.<sup>1725</sup>

En choisissant le statut de radio associative, RIM maintiendra en quelque sorte ce choix. Mais beaucoup d'animateurs - à commencer par Plaige et Skornik - avaient pour ambition de vivre de cette radio et ont beaucoup de projets dans la tête :

Quand on s'était présentés à Antenne 2, il y a 4 ans, on avait préparé deux cents sujets d'émission qui rempliraient chacune une nuit de radio...<sup>1726</sup>

Ils acquièrent rapidement des certitudes quant à la qualité de leurs programmes et à la longévité de leur radio, notamment du fait de l'inépuisable source que constitue les auditeurs dont RIM va se nourrir :

D'ailleurs, ajoute Guy [Skornik], nous avons atteint notre objectif, nous sommes désormais rôdés, nos émissions se sont affinées et nous offrons une qualité d'écoute techniquement excellente tout en ayant conservé ce souci de créativité et de construction. Les maisons de disques quant à elles nous approvisionnent sans difficulté. Dès que le monopole sera levé, nous pourrons émettre 24 h sur 24 : il y a de quoi remplir l'antenne car l'auditeur constitue une source fraîche intarissable. Et nous pouvons nous permettre de demander aussi bien à des gens connus qu'à des anonymes d'animer les émissions ; bref, nous ne craignons pas la pénurie de créativité.<sup>1727</sup>

Dès lors, ils pensent que leur radio se situe à un niveau supérieur par rapport à ce qui peut s'entendre à l'époque :

Nous avons réalisé un certain nombre de duplex avec Radio Gnome, Radio Ivre, Radio OVNI... Nous sommes en très bonne relation avec toutes les radios, quelle que soit leur optique, mais elles sentent qu'on est pas de la mêlée.

Cette ambition garde son actualité aujourd'hui. Skornik n'est plus présent dans les studios, ni les autres fondateurs de la radio, mis à part Plaige. Mais la ligne directrice décidée au départ n'a pas changé. C'est sans doute parce qu'ils avaient une idée assez précise de ce qu'ils voulaient faire que les fondateurs ont pu agréger des animateurs, des invités, des soutiens et des auditeurs et ainsi durer alors que bien des radios libres se sont éteintes très vite.

Mais le professionnalisme, des relations des animateurs de RIM avec les milieux artistiques, culturels, audiovisuels, journalistiques, une stratégie marketing et communicationnelle performantes ne sont pas suffisants pour faire d'une « radio pirate » une radio viable. Avant de réussir, il faut d'ailleurs déjà survivre. RIM émet un peu moins d'un an avant que François Mitterrand arrive au pouvoir. Le monopole d'Etat existe toujours. RIM est donc une « radio pirate » pour certains et une « radio libre » pour d'autres. Elle subit très rapidement le coût de cette illégalité et fait donc l'objet de deux interventions policières avec saisie du matériel dès les premiers mois.

Nous avons jusqu'à présent parlé surtout des succès programmatiques, technologiques, médiatiques de RIM dans les premières années, voyons maintenant les difficultés rencontrées.

---

<sup>1725</sup> DALLE Matthieu, *Les ondes déchaînées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, sous la direction de Monique Yaari, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, décembre 2002, p87.

<sup>1726</sup> *Radio Ici et Maintenant, 1980-1990*, vol 1 (archives papier), Fondation Ici et Maintenant, Paris, 1990.

<sup>1727</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.

## 1.1.5 Les péripéties radiophoniques jusqu'à 1996

Les ennuis sont d'abord judiciaires dans la mesure où RIM est en infraction avec la loi. Ils sont aussi économiques car il s'agit de trouver un modèle économique à une radio alternative qui ne fait pas le choix de la publicité. Ce modèle économique doit convenir aux animateurs de la radio. Cela donne lieu à des conflits internes, et donc au départ des fondateurs et des scissions d'animateurs. Lorsque les « radios libres » sont légalisées, les problèmes sont d'ordre administratif puisqu'ils concernent l'autorisation ou non de RIM d'émettre et sa soumission aux lois sur la communication et la réglementation du CSA. Enfin, les difficultés concernent la manière d'émettre et ce qu'il est légal d'émettre, c'est-à-dire les propos tenus pendant les émissions.

### 1.1.5.1 Les saisies de 1980-81 et le procès de 1981

Le samedi 30 août 1980, à 06h05 du matin, des policiers se présentent dans le studio de RIM qui se trouve dans l'appartement d'Élisabeth Caron (née en 1952 et compagne de Skornik), dans le quartier du Trocadéro. La 71<sup>ème</sup> émission de la station, qui a lieu 2 mois après le début des émissions, est donc interrompue. Elle a pour thème « jazz et spiritualité », avec deux invités présents dans le studio : le critique musical franco-suisse et collectionneur passionné<sup>1728</sup> Kurt Mohr et le batteur Jean-My Truong qui joue, en quartet (« Jean My Truong Quartet »), un jazz inspiré de la musique indienne<sup>1729</sup>. Didier de Plage prend le micro pour décrire ce qui se passe :

Vous allez assister en direct à une intervention de la police. Vous entendez les coups frappés...

Lemaire, plus inquiet, tente de dédramatiser la situation :

Ce n'est peut-être pas aussi inquiétant. Il ne faut pas...

Mais le verrou de la porte du studio cède. Didier de Plage commente en direct la suite des événements :

Quelqu'un... Il se prétend de la police judiciaire. Si vous avez une cassette prête à l'enregistrement, vous allez peut-être assister en direct à une intervention... Une intervention qui vient contrarier cette belle soirée de jazz. Nous allons en savoir plus dans un instant... Voilà : une personne, deux personnes, avec des barres de fer.

Un policier s'avance vers les animateurs :

Bonjour Messieurs, je suis le commissaire Divisionnaire du 4ème cabinet des affaires judiciaires, et je suis chargé par le procureur... C'est bien vous qui vous intitulez Radio Ici et Maintenant ?

« Absolument », répond Didier de Plage. Le commissaire continue son travail d'interpellation :

Nous allons vous demander vos pièces d'identité. Messieurs, s'il vous plaît...

---

<sup>1728</sup> « Repères. », *Le Monde*, 21/06/03.

<sup>1729</sup> *Midi Libre*, 25/09/09.

Sans lâcher son micro, l'animateur continue à commenter ce qu'il voit : « Messieurs, vous êtes deux, trois, quatre, cinq, six personnes... ». C'est à cet instant précis qu'une femme policière se jette sur les curseurs de la table de mixage en criant : « Vous arrêtez votre émission ! »<sup>1730</sup>.

C'est un grand moment de l'histoire des radios libres largement diffusé et retranscrit par la suite dans la presse. Par exemple, le journal *Libération* s'en empare dès le 1<sup>er</sup> septembre et relate quelques anecdotes recueillies hors antenne :

[...] dans un coin, un magnétophone enregistre. Ambiance cocktail, les policiers regardent autour d'eux, le commissaire enregistre, le matériel est saisi : antenne, émetteur, platine, table de mixage, micros et câbles, d'une valeur globale de 10 000 F. Les animateurs sont identifiés.<sup>1731</sup>

La commissaire doit s'asseoir par terre aux côtés des animateurs pour rédiger son rapport<sup>1732</sup>. Il n'y a pas de chaise dans l'appartement *New Age* où les personnes présentes ont l'habitude de s'asseoir en tailleur. Un policier décide de poser une question qui doit continuer de faire rire 30 ans après, les animateurs et auditeurs témoins de l'affaire :

Et Zappa. Il était là hier soir, j'ai entendu son nom. Il n'est pas là aujourd'hui, ce Frank Zappa ?<sup>1733</sup>

Le policier, nouvel auditeur de Radio Ici et Maintenant, n'a pas compris que les auditeurs qui appellent la radio préfèrent trouver des surnoms pour ne pas avoir de problème avec la police, justement. Le célèbre et prolifique (60 albums) guitariste de rock américain Frank Vincent Zappa (1940-1993), qui est connu pour son expérimentation, son avant-gardisme (il utilise des mesures irrégulières et de la polyrythmie dans le Rock, le jazz, la musique électronique, le funk la world music...), son humour, est bien vivant à l'époque, mais il n'est pas à l'antenne de RIM.

Finalement, les six personnes présentes dans le studio ce matin-là sont conduites à la préfecture de Police, 4 rue de Lutèce, pour être interrogées, et sont relâchées au bout de deux heures. Après 71 émissions, les animateurs de RIM ne veulent pas s'arrêter là et veulent même réémettre le soir même. Voici ce qu'ils déclarent au journaliste Denis Brunetti de *Libération* :

On ne nous poussera jamais à l'agressivité (...) Simplement la quantité d'appels qui a augmenté de trois à quatre fois plus, prouve que cela resserre plutôt les liens entre les auditeurs, les amis. Nous continuerons nos émissions.<sup>1734</sup>

Didier de Plage a besoin de soutien et de matériel. Il se rend rue des Bourdonnais à la réunion hebdomadaire de l'Association pour la Libération de Ondes créée par Antoine Lefebvre en septembre 1977<sup>1735</sup> avec pour objectifs :

1. de défendre la liberté d'expression radiophonique ;

---

<sup>1730</sup> On peut retrouver cette séquence dans plusieurs compilations : par exemple, BOURSEILLER Christophe et ADARIDI Richard, *Disque des radios libres*, vol. 1, Brouillage Rumecord ; mais aussi LEMAIRE Gérard et PLAIGE Didier de, *Radio Ici et Maintenant 1980-1990*, vol. 1 (disque), Fondation Ici et Maintenant, Paris, 1990.

<sup>1731</sup> BRUNETTI Denis, « Pendant la saisie, Radio Ici et Maintenant continue ses émissions », *Libération*, 01/09/80.

<sup>1732</sup> MORICE A.-M., « Ici et Maintenant. Faites votre radio », *Libération* (supplément « Sandwich »), 03/01/80.

<sup>1733</sup> BRUNETTI Denis, « Pendant la saisie, Radio Ici et Maintenant continue ses émissions », *Libération*, 01/09/80.

<sup>1734</sup> BRUNETTI Denis, « Cassettes. Intervention policière contre une radio-libre parisienne, samedi, à l'heure du laitier. Pendant la saisie, "Radio Ici et maintenant" continue ses émissions », *Libération*, 01/09/80.

<sup>1735</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p133.

2. de regrouper et coordonner les différents projets intéressés à la communication locale - étant entendu que leur objectif est essentiellement non commercial - ;
3. de participer à la défense juridique de toutes les expériences de radios libres ainsi qu'à la défense politique de celles à vocation non commerciale et d'assurer leur coordination ;
4. d'assurer la circulation des informations juridiques, techniques et d'encourager la réflexion théorique ;
5. de regrouper à ces fins, créateurs, juristes, hommes de média, et toute autre personne physique ou morale.

Il y demande de l'aide. Quelques heures plus tard, il reçoit un coup de téléphone d'Antoine Lefébure qui lui fixe un rendez-vous dans un café des Halles où il lui donne un émetteur de 15 watts. Selon Didier de Plaige, interrogé par Lefebvre, « Antoine Lefébure avait besoin qu'on existe »<sup>1736</sup>. C'est ce que confirme l'intéressé :

Comme c'était une radio qui avait pas mal fait parler d'elle, on tenait beaucoup à ce qu'ils continuent à émettre. Ils nous en ont été extrêmement redevables.<sup>1737</sup>

Radio Ici et Maintenant fait appel aux auditeurs pour trouver des lieux situés en hauteur pour accueillir ses émissions. L'antenne et le câble coaxial sont achetés dans une boutique du boulevard Magenta. Daniel Felhendler de Radio Aventure (de Bondy) et de l'ALO, prête une alimentation de 2 ampères qui lui sera retournée hors d'usage<sup>1738</sup>. Cyprien Luraghi se rend d'urgence à Bologne pour y prendre livraison d'un émetteur fourni par Andrea Zanobetti, un technicien de Radio Alice qui a déjà aidé de la même façon « Radio Libre Paris » à la demande Félix Guattari et Radio 93 de Patrick Farbiaz et Jean Ducarroir. Cyprien Luraghi retournera deux autres fois en Italie pendant l'été 1980<sup>1739</sup>.

Le soir de la saisie, le studio de la radio est installé dans un appartement du 20e arrondissement. L'émission débute à 23h30 avec un peu de retard et il y a très peu de brouillage<sup>1740</sup>. Dix ans plus tard, Annick Cojean se souviendra de cette journée :

Et il fallait l'aplomb et l'orgueil inouïs de certaines pirates (comme Ici et Maintenant) pour retrouver du matériel et réémettre le soir même d'une saisie.<sup>1741</sup>

Skornik et Plaige profitent de leur retour à l'antenne pour détailler les circonstances de la saisie matinale, notamment l'attitude des policiers :

La première expression qu'il y avait sur leurs visages tendait à nous impressionner, à nous montrer à quel point nous devrions nous sentir coupables d'être pris tout à coup en flagrant délit, en train de commettre une sorte de crime, puisque c'est un délit encore d'émettre librement sur la bande FM, sur laquelle il n'y a d'ailleurs personne la nuit, si ce n'est une ou deux radios libres toutes les nuits. On aurait voulu nous faire comprendre que cela était vraiment un acte répréhensible, un acte grave. Mais, devant nos sourires, un courant de sympathie a tout à coup circulé entre nous. [...] Il n'est pas impossible que certains inspecteurs soient à l'écoute, ce soir. Qui sait, avec un sacré plaisir de voir que nous avons tenu parole [et que nous réémettons] ?<sup>1742</sup>

Plaige se vante d'avoir reçu Georges Moustaki, Marine Vlady, Michel Lonsdale, Brice Lalonde, Klaus Schulze<sup>1743</sup>. En effet, « [p]articiper de plein gré à une émission illégale, c'est,

<sup>1736</sup> Interview de Didier de Plaige par Thierry Lefebvre, 29/08/00, *Ibid.*, p350

<sup>1737</sup> Interview d'Antoine Lefébure par Thierry Lefebvre, 30/05/00, *Ibid.*, p350

<sup>1738</sup> Interview de Daniel Felhendler par Thierry Lefebvre, 13/05/03, *Ibid.*, p350

<sup>1739</sup> Interview de Cyprien Luraghi par Thierry Lefebvre, 2 septembre 2006, *Ibid.*, p350.

<sup>1740</sup> *Ibid.*, p351

<sup>1741</sup> COJEAN Annick, « La folle histoire de la FM », *Le Monde*, 28/04/91.

<sup>1742</sup> Radio ici et Maintenant, émission du 31 août 1980, archives sonores Thierry Vignaud, LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, op. cit.*, p351.

<sup>1743</sup> *Idem.*

d'une certaine façon, prendre fait et cause pour la libération des ondes » selon Lefebvre<sup>1744</sup>.

Les animateurs sont convoqués le 18 octobre à la préfecture pour se voir signifier leur mise en examen. Ils en profitent pour apporter un magnétophone qu'ils cachent pour enregistrer leur conversation et la diffuse à la radio le soir même. On peut y entendre un policier déclarer qu'il « faudrait modifier la loi » sur le monopole !

Le procès a lieu le 18 mars 1981 devant la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de Paris. Plaige, Skornik, Lemaire et Élisabeth Caron reconnaissent les faits et confirment leur volonté de poursuivre leurs émissions sur la fréquence 99 MHz<sup>1745</sup>. Ils profitent même de la tribune offerte pour annoncer leur

intention de lancer sur Paris deux heures de télévision couleur, chaque nuit, grâce à d'anciens matériels rachetés, selon eux, à l'ex-ORTF. Ils ont assuré tenter l'expérience dès le week-end prochain sur un canal proche de TF1, avec des films et des enregistrements vidéo offerts par leurs auteurs et sous leur responsabilité.<sup>1746</sup>

Maitre Jean-Claude Nowak, qui défend les animateurs de la radio, tente de relativiser l'infraction pénale et l'acte politique par la légitimité de la liberté d'expression médiatique. Il explique que

Ce ne sont pas de dangereux révolutionnaires, ni des criminels. Ils ont simplement besoin de s'exprimer<sup>1747</sup>.

Il lit un courrier du sénateur André Diligent envoyé à la radio dans lequel ce dernier « salue l'aspect expérimental et la liberté d'expression »<sup>1748</sup>. Mais le procureur de la République ne suit pas l'avocat de RIM et souligne

le mépris témoigné par les prévenus à l'égard de la loi sur le monopole des ondes, élaborée par le Parlement souverain. [...] Si l'évolution des techniques et les satellites de télédiffusion entraîneront rapidement une évolution du monopole, le problème doit être réglé par la seule voie réglementaire.<sup>1749</sup>

Le 8 avril 1980<sup>1750</sup>, soit un mois avant l'élection de François Mitterrand, Plaige, Skornik, Lemaire sont condamnés à 1 500 francs d'amende chacun tandis qu'Élisabeth Caron ne doit payer que 800 francs pour complicité. Le tribunal confisque aussi le matériel saisi<sup>1751</sup>.

Par ailleurs, entre le 1<sup>er</sup> jour du procès, le 18 mars et le jour du jugement, le 8 avril, RIM a subi une seconde saisie le 28 mars à la même heure que lors de la première saisie, mais chez les parents de Plaige, 45 rue de Leningrad. Cela n'arrête pas les fondateurs de RIM qui se reconstruisent rapidement un studio et sont de retour sur les ondes dès le 4 avril<sup>1752</sup>.

Avec l'arrivée de la tolérance de la part du Président François Mitterrand et le processus de légalisation, RIM doit parvenir à se normaliser d'un point de vue juridique pour conserver sa place.

---

<sup>1744</sup> LEFEBVRE Thierry, « Les radios libre en débat (1977-1981) », in Bruno Cailler, Guy Pineau et Christian Pradié (sous la direction de), *La longue marche des télévisions associatives*, L'Harmattan, Paris, 2010, p22.

<sup>1745</sup> Dépêche, *Le Monde*, 14/04/81.

<sup>1746</sup> « Le procès de la radio libre "Ici et Maintenant" (Deux dernier) », *AFP*, 03/81.

<sup>1747</sup> DUPONT Guy, « Monopole et liberté », *France Soir*, 24/03/81.

<sup>1748</sup> « Le procès de la radio libre "Ici et Maintenant" (Deux dernier) », *AFP*, 03/81.

<sup>1749</sup> « Le procès de Radio Ici et Maintenant », *AFP*, 18/03/81.

<sup>1750</sup> DUPONT Guy, « Monopole et liberté », *DH*, 24/03/80.

<sup>1751</sup> *Le Monde*, 14/04/81.

<sup>1752</sup> « Radios libres : saisies en série », *Le Monde*, 03/04/81.

### 1.1.5.2 La commission Holleaux de 1982

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République ce qui donne de l'espoir à tous les « radioteurs » dont les radios sont d'abord tolérées et dont les délinquants sont amnistiés en août 1981. Les « radios pirates » continuent de se développer largement alors que le monopole d'État de la diffusion radiophonique est maintenu. Les animateurs sont amnistiés par le nouveau Président. Mais le brouillage continue jusqu'à août-septembre 1981. Radio Ici et Maintenant garde sa place sur la bande FM. Le problème est que la FM est vite saturée. Didier de Plaige souhaiterait que les fréquences soient attribuées à l'ancienneté<sup>1753</sup>, selon le principe énoncé par l'avocat fondateur de Radio Fil Bleu François Chassaing, dans la mesure où sa radio est déjà considérée à l'époque comme une « radio libre » historique.

François Mitterrand fait voter le 9 novembre 1981 une loi<sup>1754</sup> (dont le décret d'application n'entre en vigueur qu'en janvier 1982) établissant un régime transitoire qui prévoit une dérogation (et non une suppression) au monopole applicable à la modulation de fréquence (FM) entre 87.5 et 104 MHz (les fréquences 104 à 108 MHz étant réservées à l'armée<sup>1755</sup>) par des autorisations révocables. Ces autorisations sont d'abord délivrées par le Premier Ministre Pierre Mauroy, puis par la commission Holleaux<sup>1756</sup>, du nom de son président André Holleaux qui est assisté du rapporteur et des deux experts chargés des dossiers. Les « radios locales privées » détenues par des associations loi 1901 sont autorisées si elles ne sont pas financées par la publicité. Les animateurs de RIM ont déposé leurs statuts d'association à la préfecture le 1<sup>er</sup> octobre 1981. L'association « Fondation Ici et Maintenant » est située au 45 rue de Leningrad dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (où habite la famille Plaige). Le bureau comprend :

- Plaige comme président,
- Skornik vice-président,
- Elizabeth Caron secrétaire,
- Léna Cabanes secrétaire-adjoint,
- Ouaki trésorier,
- Lemaire trésorier-adjoint.

Le reste du Conseil d'administration comprend quatre personnes :

- Reusser,
- Daniel Boubilil (présenté comme « compositeur »),
- Sylvain Nibart (« maquettiste » ami de Reusser et Plaige),
- Philip de la Croix.

Voici l'objet de l'association dans l'article 2 des statuts :

Promouvoir la recherche et les applications de nouveaux moyens de communication.  
L'association s'interdit formellement toute activité politique.

---

<sup>1753</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres*, op. cit., p388.

<sup>1754</sup> Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'État de la radiodiffusion (Source : JORF du 10 novembre 1981).

<sup>1755</sup> L'armée a abandonné les fréquences 100-104 MHz dans les années 1970 puis 104-108 MHz dans les années 1980.

<sup>1756</sup> Sur 21 membres de la commission de répartition des fréquences, 16 sont choisis sur présentation d'un ministre.

L'aspect *New Age* n'est donc pas marqué, mais encore faut-il s'entendre sur la définition de la « communication » car elle peut recouvrir la « transcommunication » qui est la communication avec les morts. L'autorisation n° 81-2015 est publiée au J.O. le 14 octobre 1981. Les statuts ne semblent pas modifiés avant le 13 avril 1992 où elle change de nom pour devenir l'association « Ici et Maintenant ».

Le fait qu'il y ait plus de radios autorisées que de fréquences disponibles oblige la commission Holleaux à faire des regroupements par thèmes. La commission Holleaux est surtout constituée par les représentants des radios libres. L'avocat Jean-Louis Bessis représente les radios non fédérées, dont RIM. Il n'est pas question de se syndiquer, de se fédérer pour ces libertaires dont l'état d'esprit prend ses sources dans la « *beat génération* »<sup>1757</sup>. Et il y a aussi deux fédérations à table : d'un côté la Fédération Nationale des Radios et Télévisions Indépendantes (FNRTI) de Daniel Populus et Patrick Farbiaz et de l'autre la Fédération Nationale des Radios Libres de Jean Ducarroir (chargé de cours en économie à l'université Villetaneuse (Paris XIII) et ancien militant de Lutte Ouvrière). La première a soutenu douze associations dont huit ont été dérogées. La seconde a obtenu des dérogations pour les 52 radios qu'elle représente<sup>1758</sup>. Le jeudi 15 juillet, la commission rend publique une première liste des radios parisiennes susceptibles d'obtenir une dérogation. RIM est absente de cette liste. Mais cette liste doit faire l'objet de discussions et d'amendements avant d'être définitivement votée le jeudi 22 juillet<sup>1759</sup>. Les animateurs de RIM pensent que « par ordre d'importance – ou de préséance », RIM doit « pouvoir se passer d'influence » grâce à un très bon dossier :

Ce qui, à notre avis, suffisait, c'est tout le travail que nous avons fait depuis deux ans, la façon tout à fait nouvelle de faire de la radio que nous avons amenée en faisant intervenir les auditeurs sur l'antenne, l'alliance avec Pluriel-FM, qui apporte un axe assez peu développé sur Ici et Maintenant, avec Gulliver et leur créativité d'amoureux de la radio...<sup>1760</sup>

Ils estiment avoir déposé à la commission Holleaux le dossier le plus conforme à l'idée qu'ils se font de ce que doivent être les radios libres :

On a travaillé sans interruption depuis deux ans, en faisant toujours preuve d'innovation. Nous sommes peut-être le seul projet sincère, non commercial et non politique...<sup>1761</sup>

Le problème est que la bande FM est en train de changer à grande vitesse, comme le remarque Annick Cojean qui s'interroge sur la manière

Comment devra-t-on désormais les appeler ? « Libres » ? Le mot sonne un peu faux lorsqu'il fait allusion à des projets capables d'être soutenus par plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'associations, coopératives, institutions ou sociétés diverses. « Associatives » ? Le terme ne signifie plus grand-chose aujourd'hui, n'importe qui pouvant être en France à l'origine ou à la tête d'une association, et ce statut juridique pouvant masquer n'importe quelle réalité. « Locales privées », alors ? Peut-être faudra-t-il s'y résoudre, bien que l'expression apparaisse un peu institutionnelle, étant utilisée le plus souvent possible par le ministère de la communication, soucieux de ne pas blesser Radio-France par une opposition trop implicite entre les « libres » et les autres...<sup>1762</sup>

---

<sup>1757</sup> DB Luc, « "Ici et Maintenant" : grève de la faim interrompue. Les deux animateurs qui avaient entamé leur mouvement de protestation le 21 juillet ont décidé de l'interrompre jusqu'aux premiers de jours de septembre », *Libération*, 31/07-01/08/82.

<sup>1758</sup> COJEAN Annick, « Les radios libres parisiennes. Les lois de la jungle », *Le Monde*, 10/07/82.

<sup>1759</sup> EDELMANN Frédéric, « Un choix provisoire La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17/07/82.

<sup>1760</sup> « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. Animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », Entretien de Pierre Chatenier avec Guy Skornik, Didier de Plaigne et Philippe Delacroix, *Le Matin*, 26/07/82.

<sup>1761</sup> COJEAN Annick, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *Le Monde*, 23/07/82.

<sup>1762</sup> *Idem*.

Lorsqu'au 7<sup>ème</sup> vote, la commission se penche sur le dossier de RIM, les fédérations préfèrent soutenir Radio libre Paris, laquelle doit regrouper toutes les communautés ethniques du nord de la Méditerranée (Arméniens, Turcs, Portugais, Italiens, Pakistanais...) <sup>1763</sup>. Patrick Farbiaz défend Radio Libre Paris qui regroupe au moins 15 radios. Au 14<sup>ème</sup> vote, pour l'attribution de la fréquence de presse, sont opposés :

Boulevard du Rock (créée en novembre 1981 sur 92.6 MHz par Michel Anselme et fusionne avec Carol FM en 1983 pour devenir ABC qui partage sa fréquence avec Megal'oblique)  
+  
Oblique (créée par Claude Monnet, fondateur de Radio Ivre, émet de 1981 à 1983 - mais sans autorisation sur 91.4 MHz - fusionne ensuite avec Radio Megal'O en 1983 pour donner Megal'oblique)  
+  
Grand Angle (émet en 1981 sur 92.9 MHz sans autorisation)  
à  
Radio Ici et Maintenant  
+ Radio Tomate (radio fondée par Félix et Bruno Guattari qui arrête en 1982, et à l'origine de Fréquence Paris Plurielle).

RIM perd à nouveau et largement face à des radios issues de la presse :

La presse l'emporte largement : en voix si on lui donne 100, Boulevard du Rock obtient 60 et Radio Ici et Maintenant/Tomate 45. <sup>1764</sup>

Plus tard le tour de RIM revient à nouveau mais il est trop tard.

Nova <sup>1765</sup> (créée le 25 mai 1981 par Jean-François Bizot avec des membres de Radio Verte)  
+  
Radio Ivre (fondée en 1979 par Patrick Leygonie, Jean-Marc Keller Jean-François Aubac de Radio Noctiluque et Patrick Van Troyen de Radio Nid de Coucou, et arrête en 1982)

sont invités à s'associer :

Radio Pluriel FM (le responsable est Philippe de la Croix émet en 1982, la radio s'arrêtera de diffuser en 1985),  
+  
Radio Gulliver (qui s'arrêtera de diffuser en 1982)  
+  
Radio Ici et Maintenant (ces trois stations sont invitées à se marier entre elles).

Mais ce n'est qu'une invitation. Pourtant RIM, Pluriel FM et Gulliver avait été citées dans une première liste de synthèse publiée par la commission Holleaux <sup>1766</sup>.

---

<sup>1763</sup> *Idem.*

<sup>1764</sup> GAVI Philippe, « Comment radio libre Paris a "tombé" Ici et Maintenant. Qui a voté pour qui ? Pourquoi ? Georges Fillioud "sauvera-t-il" Ici et Maintenant ? L'armée cédera-t-elle la bande 104/108 qui lui est réservée ? Bref, les questions qui se posent après le rapport de la commission », *Libération*, 24-25/07/82.

<sup>1765</sup> « Nova » fait référence au 3<sup>ème</sup> titre d'une trilogie de William Seward Burroughs (1914-1997) : *La Machine molle*, *Le Ticket qui explosa* et *Nova express*. Il a écrit des romans hallucinés mélangeant anticipation, drogue, et homosexualité. Il a été associé à la *Beat Generation* à Jack Kerouac et Allen Ginsberg. Nous reparlerons de la *Beat Generation* dans le chapitre sur les animateurs. Voir, par exemple, GUIGOU Elisabeth, « La beat generation et son influence sur la société américaine », *La revue des Anciens Élèves de l'École Nationale d'Administration*, numéro hors-série, « Politique et littérature », décembre 2003, <http://www.karimbitar.org/elizabethguigou>

<sup>1766</sup> « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. Animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », Entretien de Pierre Chatenier avec Guy Skornik, Didier de Plaige et Philippe Delacroix, *Le Matin*, 26/07/82.

Les fédérations, bien représentées au sein de la commission, semblent, de leur côté, satisfaites :

La F.N.R.L. (Fédération nationale des radios libres), la F.N.R.T.L.I. (Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes) et la Coordination régionale du Nord estiment que « le fait le plus positif est que les exclus de la parole (immigrés, homosexuels, DOM, etc.) trouvent maintenant place sur la F.M. ».

L'ALO Association pour la libération des ondes) estime de même qu'un certain équilibre est réalisé sur la bande F.M., où elle retrouve plusieurs stations correspondant à sa propre conception de la radio (N.R.J., Nova, Gilda, Génération-2000). Les fédérations se retrouvent cependant pour déplorer l'absence d'Ici et Maintenant et du regroupement Boulevard du Rock - Oblique - Grand-Angle.<sup>1767</sup>

Mais la presse s'émeut du résultat et critique les décisions prises par la commission Holleaux. Selon Philippe Gavi de *Libération*,

tout le monde tresse une somptueuse couronne à la victime reconnue pour être une sinon la radio la plus imaginative et proche de ses auditeurs, avec une audience relativement importante incontestable.<sup>1768</sup>

Gonzague Saint-Bris de Radio Megal'O, remet en cause le fonctionnement et la compétence de la commission Holleaux :

le fait que les radios historiques, comme Ici et Maintenant, Radio Megal'O et Carl FM se retrouvent sur la liste d'attente met sérieusement en doute la compétence d'une commission qui, réunie précipitamment, a préféré attribuer ses principales fréquences à des radios papier, des projets bidon et des dossiers en carton.<sup>1769</sup>

Un journaliste d'*Audiences* parle des membres de la commission qui auraient touché des commissions :

On pouvait se douter, en effet, au vu et su des dérogations accordées à un nombre impressionnant de radios fédérées qu'il y avait anguille sous roche. En effet, comment expliquer que certaines radios d'un intérêt plutôt contestable aient pu si facilement franchir le portillon des dérogations, alors que d'autres plus intéressantes ont été délaissées ? Georges Fillioud l'a trop bien dit : « chacun soutient son ami, son proche et il y en a qui restent sur le tapis ». Mais où trouver des excuses, s'il en est, lorsque l'on s'aperçoit que des membres de la commission touchent des commissions.<sup>1770</sup>

Annick Cojean critique le fait que la « commission – qui comprend 21 membres - soit "arbitre, juge et parfois - hélas ! – partie", explique les décisions par des impératifs techniques mais aussi politiques et se demande s'il est possible de trouver quelques traces [des] grandes aspirations du mouvement des radios libres d'antan » : « Liberté, convivialité, hardiesse »<sup>1771</sup>. Frédéric Edelmann souligne le poids des « lobbys »<sup>1772</sup>, à l'image de la Ligue de l'enseignement qui est derrière la fréquence d'éducation populaire (T.S.F.).

Quant aux animateurs de RIM, ils sont « écœurés »<sup>1773</sup>. Ils critiquent le travail de la commission Holleaux en soulignant aussi l'impartialité des « sages » qui sont à la fois juge et partie puisque « quatorze ou quinze représentants de stations » y siègent, tandis que la « cause était entendue depuis un mois ou deux » pour d'autres radios :

---

<sup>1767</sup> « Les réactions au choix de la commission Holleaux », *Le Monde*, 26/07/1982.

<sup>1768</sup> GAVI Philippe, *op.cit.*

<sup>1769</sup> DUBIN Marie-Claude, « La révolte des radios libres oubliées », *France-Soir*, 28/07/82.

<sup>1770</sup> « Ceux par qui le scandale arrive », *Audiences*, 09-10/82.

<sup>1771</sup> COJEAN Annick, « Paris aura dix-huit radios privées », *Le Monde*, 24/07/82.

<sup>1772</sup> EDELMANN Frédéric, « Un choix provisoire La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17/07/82.

<sup>1773</sup> COJEAN Annick, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *op. cit.*

On savait qu'elles auraient une fréquence. C'est le cas des radios juives, c'est le cas de la communauté chrétienne. Pour la radio de la presse, ou Service-Tour-Eiffel...<sup>1774</sup>

Plaige et Skornik, décident de passer à l'action pour protester contre « les magouilles politiques et financières »<sup>1775</sup> et les abus de la course à la puissance des émetteurs. Ils entament un grève de la faim au domicile de l'avocat Jean-Louis Bessis (boulevard Saint Germain) à partir de mercredi 21 juillet, 15h00<sup>1776</sup>. Ils s'expliquent dans une interview donnée à Pierre Chatenier pour le journal *Le Matin* quelques jours après :

- Didier de Plaige : Il s'est trouvé que, par une suite d'amendements et de propositions des fédérations de radios libres, la commission Holleaux a été contrainte d'accepter des radios qui n'étaient pas là au début, et on a été éjecté au dernier moment.

- Guy Skornik : La station est en liste d'attente. Ça peut durer trois mois, ça peut durer deux ans. C'est pour cela que l'on est en train de faire du forcing. Pour faire réparer une injustice.

- Pierre Chatenier : Mais à partir du moment où il y avait une instance démocratique, vous devez bien vous attendre à ce qu'il y ait des élus et des exclus ?

- Didier de Plaige : Pas d'accord ! Parce que ce que l'on n'a pas dit, c'est qu'il y avait dans la commission quatorze ou quinze représentants de stations. Cette commission est juge et partie. Ce n'est pas un comité des sages. Ce sont des gens qui ont tous une, ou deux ou trois radios à défendre...

- Guy Skornik : Et puis, il y a une façon de s'abstenir, de faire voter des amendements... C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. On a été « squeezé » en ayant 4 voix contre 5 à Radio-Libre-Paris. Tous les autres votants s'étant abstenus.

- Pierre Chatenier : Vous pensez donc que la commission n'a pas fait véritablement et honnêtement son travail ?

- Guy Skornik : Il est inutile de dresser un tableau magnifique et propre du travail de la commission. Il est évident que les dossiers n'ont pas été regardés un par un, dans le détail. Ce qui, à notre avis, suffisait, c'est tout le travail que nous avons fait depuis deux ans, la façon tout à fait nouvelle de faire de la radio que nous avons amenée en faisant intervenir les auditeurs sur l'antenne, l'alliance avec Pluriel-FM, qui apporte un axe assez peu développé sur Ici et Maintenant, avec Gulliver et leur créativité d'amoureux de la radio... Tout ça, sur dossier, fait un ensemble qui nous semblait pouvoir se passer d'influence. Aussi, nous ne nous sommes pas fédérés et nous n'avons pas été défendus par les fédérations. Mais je crois que d'autres gens auront à cœur de mettre les bras dans la boue des divers dossiers pour nous sortir de là. Nous, on vise une reconnaissance et on la précipite par une grève de la faim. C'est tout.

- Pierre Chatenier : Toutes les radios qui ont obtenu une fréquence appartiennent-elles à une fédération ?

- Didier de Plaige : Ou elles sont fédérées, ou elles n'en ont pas besoin parce que leur cause était entendue depuis un mois ou deux. On savait qu'elles auraient une fréquence. C'est le cas des radios juives, c'est le cas de la communauté chrétienne. Pour la radio de la presse, ou Service-Tour-Eiffel... C'était évident aussi. D'ailleurs, pour nous, nous avons déjà la dérogation. Il nous manque juste la fréquence.

- Pierre Chatenier : Est-ce que vous n'êtes pas en train d'entretenir un espoir insensé ?

- Didier de Plaige : Non. C'est explicite dans le communiqué du ministère de la Communication, qui dit que par ordre d'importance – ou de préséance, comme on veut -, la liste complémentaire commence par Ici et Maintenant, Pluriel-FM et Gulliver, une entité qui fonctionne déjà assez bien pour mériter cette fréquence. Cela dit, il n'y a prétendument de place... C'est un argument fallacieux, et nous savons bien qu'il reste des places.

- Guy Skornik : Pour Fréquence Gaie, on a trouvé une fréquence en vingt-quatre heures.

- Pierre Chatenier : Les techniciens de TDF disent qu'ils ont déjà fait le maximum.

- Didier de Plaige : Non, il y a la fréquence qui était réservée à RFM. Et puis, il y a aussi les fréquences réservées à l'armée, la bande 104-108 MHz. Et puis, il y a les douze fréquences qui ont été gelées pour Radio-France. Elles ne vont pas être utilisées toutes les douze tout de suite. Georges Fillioud a le choix.

- Guy Skornik : Moi, je crois qu'on est en train de nous faire subir une initiation. On n'est pas contre. C'est une expérience de plus. Et, actuellement, on nous fait cadeau d'une promotion insensée.

- Pierre Chatenier : Quoi qu'il arrive, vous continuez à émettre ?

---

<sup>1774</sup> « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », *op. cit.*

<sup>1775</sup> « Ceux par qui le scandale arrive », *Audiences*, 09-10/82.

<sup>1776</sup> GAVI Philippe, *op. cit.*

- Guy Skornik : Le problème ne se pose même pas. Il est évident que dans le pire des cas, dans deux mois, avec nous à la morgue, Ici et Maintenant continuera d'émettre.<sup>1777</sup>

Le ministre de la Communication lui-même – ancien journaliste à Europe 1 de 1956 à 1966 (renvoyé par Maurice Siegel à cause de ses activités politiques) - n'est pas indifférent au sort de RIM<sup>1778</sup>, ni aux télégrammes envoyés par les auditeurs, ni à la « flopée de nœuds papillons »<sup>1779</sup> marqués du sceau de la station qu'il a reçu. Georges Fillioud, ministre de la Communication, interviewé par Ivan Charron sur TF1 le 29 juillet dans le journal de 13h déplore que Radio Ici et Maintenant

n'ait pas reçu d'avis favorable de la commission. Cette commission n'est que consultative, ajoutait-il, tant que je n'ai pas signé les arrêtés ministériels délivrant les autorisations légales, rien n'est fixé définitivement.

D'autre part le ministre reconnaît que RIM est une radio de bonne qualité, « une radio historique », de militants et de pionniers. Cependant cela ne lui donne pas un « droit absolu »<sup>1780</sup>. Ce refus donnait une mauvaise image de la gauche selon Skornik, que j'ai interviewé en 2011 :

Du coup, c'était une tache dans cette merveille de la gauche qui passe, qui ouvre les vannes des radios libres et en plus une radio qui s'appelait « Ici et Maintenant ». « Ici et Maintenant », il se trouvait que c'était le titre du bouquin de Mitterrand qui était vraiment sans rapport avec notre concept d'« Ici et Maintenant ». Mais disons que ça tombait mal, disons. Que cette radio soit interdite. Ça faisait pas bien dans le paysage, l'image que voulait se donner la gauche à ce moment-là. Surtout qu'au même moment ils donnaient les autorisations à NRJ qui était une station qui arrivait avec un émetteur mille fois plus fort que tous les autres et faisant que de la musique, donc voulant des affaires. Donc en fait, ça laissait la place, c'est l'aspect un peu bizarre dans cette histoire, nous on a fait la place pour que des organismes communautaires et d'autres strictement commerciaux s'installent sur la bande FM. On a fait le lit de tout ça. On s'est un peu battu pour faire un truc qu'on trouvait génial, et ce qui s'est installé après, c'était un peu l'inverse de... Il y avait encore quelques radios libres. Mais enfin, elles sont surtout libres de faire du business. Et les gens ce sont regroupés par communauté : radio Beur, radio machin, radio Jazz, radio truc... Et tout ça c'est complètement organisé à la suite de qu'on avait finalement, avec quelques autres radios qui avaient suivi le même cheminement.

Plaige et Skornik cessent leur grève de la faim, qui a duré 8 jours, après avoir obtenu de Georges Fillioud la promesse d'une intervention auprès de la commission Holleaux<sup>1781</sup> lorsqu'ils sont reçus au ministère : lors de l'entretien, il se lève de son bureau vient vers eux dans son costume blanc comme s'ils se connaissaient « de longue date », leur demande s'ils n'ont pas trop souffert, puis un conseiller leur annonce que tout est arrangé. Annick Cojean du *Monde* salue la résistance de la radio, à ce qu'elle appelle une « bavure » de la commission Holleaux :

le soutien officiel du ministre à la radio Ici et Maintenant est loin d'être neutre. Certes, il y avait cette grève de la faim. Mais dans ce cas précis, il ne s'agissait pas de n'importe quels grévistes, de n'importe quelle radio. Et la mobilisation – jour et nuit – des auditeurs de la station a été impressionnante, leur résistance non violente, ferme et réfléchie.<sup>1782</sup>

---

<sup>1777</sup> « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. Animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », *op. cit.*

<sup>1778</sup> GAVI Philippe, *op. cit.* ; LESTROHAN Patrice, « Radios libres : mais de quoi vont-elles vivre ? », *Le Quotidien de Paris*, 24-25/07/82.

<sup>1779</sup> « Radios libres-service. Ici et Maintenant – Paris 99.4 MHZ », *Libération*, 02/08/82.

<sup>1780</sup> DB Luc, « "Ici et Maintenant" : grève de la faim interrompue. Les deux animateurs qui avaient entamé leur mouvement de protestation le 21 juillet ont décidé de l'interrompre jusqu'aux premiers de jours de septembre », *Libération*, 31/07-01/08/82 ; « Radio libre. Fin de la grève de la faim », *Le Matin*, 31/07-01/08/82 ; *Le Monde*, 31/07/82.

<sup>1781</sup> COJEAN Annick, « La "bavure" d'Ici et Maintenant », *Le Monde*, 01-02/08/82.

<sup>1782</sup> *Idem.*

RIM continue de diffuser des programmes :

Malgré la grève de la faim de Guy Skornik et Didier de Plaige (qui a cessé vendredi soir, avec la promesse de G. Fillioud de réexaminer le dossier de cette radio en septembre), la fréquence 99.4 MHz, avec la collaboration de Pluriel FM, sa promesse, ne reste pas muette : lignes ouvertes tous azimuts et lecture de télégrammes envoyés par les auditeurs solidarisés au ministère de la Communication (qui a en outre reçu une flopée de nœuds papillons marqués du sceau de la station).<sup>1783</sup>

La commission Holleaux reprend ses travaux en septembre. Pour rassurer les radios parisiennes qui se trouvent sur la liste complémentaire, comme RIM, elle publie un avis favorable à leur égard. Philippe Gavi du *Monde* pense que RIM obtiendra en définitive sa place sur la bande FM :

TDF n'envisage pas de dégager de nouvelles fréquences avant de voir comment cela se passe avec les 17 stations retenues, dont des regroupements qui sont à l'essai. Mais qu'il y a de fortes probabilités pour qu'Ici et Maintenant, tête de liste complémentaire, regroupée avec Pluriel FM et Gulliver, puisse trouver une place.<sup>1784</sup>

Par ailleurs, le jour de l'interview à TF1 est aussi le jour où est voté la loi dite Fillioud<sup>1785</sup> du 29 juillet 1982 qui complète celle de 1981 et consacre le principe de la communication libre (article 1) et pluraliste (article 2) en abolissant le monopole de la programmation.

Les autorisations d'exploitation seront données après avis de la commission de consultation des radios locales privées, dite commission Galabert qui remplace la commission Holleaux qui a reporté plusieurs fois sa décision<sup>1786</sup>. Le mercredi 27 octobre, quand la commission Galabert se réunit pour examiner à nouveau l'attribution des fréquences parisiennes, trois mois après ses premiers avis, RIM est toujours sur une liste complémentaire devant Boulevard du rock (avec Grand angle et Oblique FM), Carol FM (et Megal'o) et Radio Tomate<sup>1787</sup>. La commission Galabert accorde 22 autorisations aux radios parisiennes le 2 janvier 1983 grâce à de nombreux regroupements qui mécontentent beaucoup de radios<sup>1788</sup>. RIM reprend sa place à Radio Libre Paris :

Rebondissement spectaculaire mercredi matin à la commission Galabert. Deux radios qui avaient obtenu un avis favorable le 23 juillet ont été boulées : Radio Libre Paris et Cité 96. Ici et Maintenant, tête de liste d'attente, prend la place de RLP. Retour en arrière : le 23 juillet, la commission Holleaux ouvre le ciel de la FM parisienne à 18 stations, sous réserve pour plusieurs d'entre elles de procéder à des regroupements. Le mercredi 27 octobre, la commission Galabert réexamine la situation sur Paris. Et entérine 12 stations [...].<sup>1789</sup>

---

<sup>1783</sup> « Radios libres-service. Ici et Maintenant – Paris 99.4 MHz », *Libération*, 02/08/82.

<sup>1784</sup> GAVI Philippe, « La commission Holleaux reprend ses travaux », *Libération*, 03/09/82 ; « La Commission Holleaux », *Le Monde*, 04/09/82 ; « Radios libres : en avant comme avant », *Télérama*, 08/09/82.

<sup>1785</sup> Loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (Source : JORF du 30 juillet 1982) loi dite Fillioud du nom de la ministre de la Culture.

<sup>1786</sup> FERRE Jean, « Radios libres. La manœuvre », *Le Figaro Magazine*, 25/09/82.

<sup>1787</sup> « Un dernier sursis pour les regroupements », *Le Monde*, 29/10/1982.

<sup>1788</sup> Judaïque FM, Radio Shalom, Radio J et Radio Communauté qui sont en désaccord sur la politique israélienne. Radio Classique ne souhaite pas partager sa fréquence avec Radio Montmartre (qui diffuse une musique à base d'accordéon) et Radio Latina.

<sup>1789</sup> GAVI Philippe, « Pas de fréquence pour Radio Libre Paris et Cité 96 ; Ces deux radios qui avaient obtenu un avis favorable se sont vues refuser une fréquence faute de regroupements exigés par la commission Galabert. Ici et Maintenant prend la place de RLP », *Libération*, 26/11/82 ; « Radio libres. Paris : avis favorable pour "Ici et Maintenant" », *Le Quotidien de Paris*, 26/11/82 ; « La commission consultative sur les radios libres locales », *Le Monde*, 28-29/11/82 ; SAINT-BRIS Gonzague, « Le mégaloscope de Gonzague Saint Bris », *Pariscope*, 08/12/82 ; GAVI Philippe, « Cité 96 et Paris Fréquence Montparnasse réinstallés sur la FM parisienne », *Libération*, 02/12/82 ; COJEAN Annick, « Les premières autorisation de radios libres », *Le Monde*, 23/12/82 ; COJEAN Annick, « La Bastille deux fois libérée », *Le Monde*, 23/12/82 ; « La dérogation pour Ici et

La Haute Autorité publie la liste des radios autorisées début mai<sup>1790</sup>. L'autorisation n° 75-09 de RIM sera publiée au Journal Officiel le 29 mai 1983.

L'autorisation d'émettre est une nouvelle victoire pour RIM qui va donc pouvoir continuer d'émettre. Mais elle va devoir faire face à de nombreux autres ennuis. Il y a d'abord les ennuis économiques.

### 1.1.5.3 La question du modèle économique

Construire une radio ne coûte pas extrêmement cher, à la différence d'une télévision ou d'un journal. Mais il existe de nombreux coûts auxquels il faut faire face. La fondation et surtout le fonctionnement d'une radio demandent tout de même un minimum de financement. Et c'est problématique lorsque la pub est interdite comme ce sera le cas pendant longtemps et lorsqu'il n'y a pas d'aide de l'Etat. Voici une description du modèle économique des « radios libres » par la journaliste Camille Espagne de *GIG* :

Au nom de la liberté d'expression, les auditeurs apportent quelquefois leur soutien financier. Le reste des ressources d'une station provient de la poche des fondateurs-animateurs. Il faut compter un minimum de 30 à 40 000 F pour monter une station, et 20 à 30 animateurs sont nécessaires pour la faire tourner. Outre l'imagination et la création, la gestion reste un point important. La radio est en effet une entreprise difficile à gérer. [...] Le matos. Sont nécessaires : deux platines, un lecteur de cassette, une table de mixage, deux préamplis, un ampli, deux enceintes monitor, un casque, deux micros, des mètres de câble, une antenne. Coût de ce matériel environ 20 000 F (cela dépend des marques). Il faut rajouter à cela un émetteur : fabrique soi-même 3 500 à 5 000 F ou acheté en Italie (on dénombre une soixantaine de fabricants) 35 à 70 000 F suivant la puissance. La Société Radio Techni Ville – 29 avenue Trudaine – 75009 Paris, installe des studios « clé en main ». Elle propose trois sortes de devis de 70 000 à 250 000 F.<sup>1791</sup>

Ces tarifs sont bien inférieurs à ceux qui peuvent être pratiqués au sein d'autres médias comme la télévision ou la presse comme l'explique Claude Perdriel du *Matin de Paris* :

L'investissement nécessaire pour diffuser 100 000 exemplaires d'un quotidien est de prêt de 30 millions de francs. Le même investissement pour pouvoir être entendu par plusieurs millions d'auditeurs est de 500 000 F seulement, de 1 à 60 ! En ce qui concerne les comptes d'exploitation, c'est encore pis. Le prix de revient de trente secondes de publicité radio vendue 10 000 F est quasi nul (amortissement de l'investissement et prix du courant électrique). Cela représente des marges bénéficiaires qui peuvent atteindre 98%, alors que le prix d'impression et de diffusion d'une page de publicité dans un journal est tel que la marge brute dépasse rarement 40%.<sup>1792</sup>

Plaige et Skornik, leurs deux compagnes Elisabeth Caron (compagne de Skornik) et Lena Cabanes (compagne de Plaige), et un ami commun, le producteur de musique et journaliste à *L'autre Monde* Reusser<sup>1793</sup>, se cotisent à parts égales pour réunir 10 000 francs. A eux cinq, ils sont donc les fondateurs de la radio, même si Plaige et Skornik seront les seuls à se présenter

---

Maintenant », *La lettre de l'audiovisuel et des médias*, 17/12/82 ; « Commission Galabert : Modification de la liste d'attente sur Paris », *La Croix*, 11/12/82.

<sup>1790</sup> « La Haute Autorité a publié la liste des radios libres autorisées à Paris », *Le Monde*, 09/05/83.

<sup>1791</sup> ESPAGNE Camille, « Radio libre ? Un espoir pour demain », *GIG*, 05/06/81.

<sup>1792</sup> PERDRIEL Claude, « Défendre la liberté des radios », *Le Matin de Paris*, 13/08/81.

<sup>1793</sup> Jean-Michel Reusser a créé le label Opal. Il est aujourd'hui responsable éditorial de « Tactic Music » (<http://www.tacticmusic.com/>, 145, bd Magenta, 75010 PARIS).

ainsi<sup>1794</sup>. Grâce à cette somme, ils peuvent acheter pour 2 000 francs un premier émetteur, construit par un des étudiants de Radio Babylone à Clermont-Ferrand. Ils achètent une antenne pour 300 francs et un câble coaxial pour 500 francs dans une boutique spécialisée parisienne.

Pour la suite, RIM va devoir être inventive pour trouver des financements. Car si les studios ne coûtent rien car ils sont à domicile dans un premier temps<sup>1795</sup>, il y a l'électricité, les abonnements téléphoniques à payer. Les animateurs reçoivent des dédommagements (paiement du restaurant, dons d'ordinateurs...). La radio, par l'intermédiaire de l'association « Fondation Ici et Maintenant », sera soutenue par différents moyens :

- Les auditeurs font par exemple des dons.
- Les animateurs organisent différents événements qui sont autant d'occasions pour les auditeurs de soutenir leur radio.
- Des artistes font des dons d'œuvre d'art dont la vente est au bénéfice de la radio :

Radio Ici et Maintenant 99.4 FM présente une Exposition-Vente d'œuvres originales offertes par des artistes et des auditeurs pour soutenir la Fondation Ici et Maintenant

Peintures, dessins, illustrations, B.D., photos de Folon, Avoine, Cogolo, Sabatier, Soulas, Jean Teulé, Erik, Lochu, Classe, Soucas de Vilar

Les 10-11-12 Décembre 1982 de 11 à 22 heures, Galerie Peinture Fraiche, 29 rue de Bourgogne, 75007 Paris, métro Invalides – Varenne<sup>1796</sup>

- Un journaliste du *Monde libertaire* se montre satisfait de la publicité qu'a reçue son journal à l'occasion d'un événement organisé par RIM début février 1981 au Théâtre-café d'Edgar :

une émission libre et publique, avec sketches en direct, débats (entre autres sur l'objection de conscience), participation téléphonique... et pub. Pour notre hebdo. Bravo, et vivement la prochaine.<sup>1797</sup>

- Lorsqu'ils tentent de lancer une télévision (« Télévision Ici et Maintenant Expérimentale ! »), les animateurs disent avoir obtenu des avances de la firme RCA (chez qui, Skornik a sorti son dernier album), qui devrait leur prêter des vidéocassettes de programmes enregistrés<sup>1798</sup>. Comme « Le chagrin et la pitié », annoncé comme programme de la première émission.

- RIM reçoit aussi des financements par l'entreprise « Nouvelles Frontières » (Léna Cabanes - compagne de Didier de Plaige - fait partie de la direction), notamment lors de la mise en place de TIME !.

- RIM reçoit aussi des aides par « Tati » grâce à Ouaki qui en est l'héritier et qui est animateur à RIM. Tati fournit des locaux dans lesquels sont installés le premier vrai studio (auparavant, les studios étaient dans les appartements des animateurs).

- RIM obtient des accords avec des salons informatiques, le Grand Palais permet à la radio de diffuser depuis le lieu en échange de financements ou de dons de matériel.

- Selon un journaliste d'*Audiences*, RIM (de même que Azur 102 et Radio Corse International) collabore avec Virgin<sup>1799</sup>.

- La FNAC a sponsorisé des émissions sur la vidéo pendant plusieurs mois.

- RIM pratique beaucoup le « publi-rédactionnel » qui consiste à interviewer des invités (médecines douces) en échange d'une contrepartie économique. Ainsi, RIM donne rapidement de l'antenne (deux ou trois heures) à des associations (des groupes spirituels, des personnes qui proposaient des régimes, des communautés, des auteurs d'ouvrages ésotériques...) en échange de contreparties.

- Des producteurs de RIM payeront aussi leur passage à l'antenne.

---

<sup>1794</sup> Plus exactement, Gérard Lemaire sera aussi présenté comme fondateur dans divers journaux. Il est d'ailleurs toujours présenté comme cofondateur de RIM sur Wikipedia sur sa page ([http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9rard\\_Lemaire](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9rard_Lemaire)) et sur la page de la radio ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Ici\\_et\\_Maintenant\\_!](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ici_et_Maintenant_!)) le 5 septembre 2014.

<sup>1795</sup> Tous les animateurs ne pouvaient pas installer un studio chez eux, donc il faut trouver un studio fixe professionnel.

<sup>1796</sup> Fondation Ici et Maintenant, « Radio Ici et Maintenant 99.4 FM présente une Exposition-Vente d'œuvres originales offertes par des artistes et des auditeurs pour soutenir la Fondation Ici et Maintenant », 10/12/82.

<sup>1797</sup> G.C., *Le Monde Libertaire*, 19/02/81.

<sup>1798</sup> « Tim 4è chaîne », *L'Express*, 14-20/03/80.

<sup>1799</sup> « Show-biz. Virgin/Radios libres : privilégier les relations humaines », *Audiences*, 09-10/82.

- Il y a aussi bien entendu le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique.

Mais ces sommes d'argent sont insuffisantes pour salarier une équipe d'animateurs. Il faut dire que RIM, comme la plupart des « radios libres »<sup>1800</sup>, fonctionne grâce au temps libre et au bénévolat de ses animateurs qui ne comptent pas leurs heures, grâce à leur emploi du temps flexible, comme l'explique Lemaire :

Nous travaillons bénévolement, pour le plaisir et parce que nous avons du temps libre. Guy est musicien, Didier écrivain et moi, comédien. La vie d'un comédien à Paris, c'est aller frapper tous les jours aux portes et trouver quatre jours de tournage tous les deux mois. Alors j'ai tout mon temps. On avait envisagé de créer un journal, mais ça bousille du papier et ça coûte cher. Nous avons investi 10 000 F pour acheter le matériel radio et tous les soirs, ce que nous donnons, c'est juste un peu d'énergie.<sup>1801</sup>

Face à RIM, il y a de la concurrence sur la bande FM qui se professionnalise et où se développent de nouveaux empires radiophoniques. Beaucoup de radios :

- font de la publicité clandestine jusqu'à ce que la publicité soit autorisée le 1<sup>er</sup> août 1984, ce qui va financer toute la bande FM (y compris les radios associatives via le FSER et l'autorisation de la publicité jusqu'à 20% du CA),

- développent des réseaux de radios<sup>1802</sup> ce qui aboutit à « nationaliser » une partie de la bande FM,

- augmentent la puissance de leurs émetteurs<sup>1803</sup>. C'est le cas de « La Voix du lézard » qui est sur 96.2 et de RFM qui est sur 96.9 quand RIM est sur 96.6. Avec son émetteur 500 watts, RIM ne peut être entendue qu'à Paris alors que les animateurs disent que la radio pouvait être entendue à 50 km avec un émetteur de 50 watts en 1980<sup>1804</sup>. Cela conduit Lemaire à publier une tribune dans *Le Matin de Paris*<sup>1805</sup> :

La publicité ? La clientèle ? L'argent ? Voilà bien des préoccupations pour les radios locales privées.

Les radios libres, c'est différent.

Écoutons d'abord Bertolt Brecht : « La radio peut être le plus formidable outil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique, un énorme système de canalisation, ou plutôt elle pourrait l'être si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres. » Une de ces pensées qui ont donné naissance aux radios libres. On se souvient de Lorraine-Cœur d'acier, et on connaît Ici et Maintenant ! Fidèles à cette tradition de liberté, elles se sont imposées au point de permettre aux gouvernants de changer d'attitude et, après les avoir saisies et condamnées, de les déroger et enfin de les autoriser.

---

<sup>1800</sup> Mis à part quelques animateurs comme Marcel Trillat, animateur de Radio Lorraine Cœur d'Acier dont le salaire provient de la CGT, la plupart des radiolibristes vivent d'emplois précaires (à l'image d'Antoine Lefébure, fondateur de Radio Verte et de l'ALO, qui est pigiste à *Libération*) ou vivent chez leurs parents (à l'image de Patrick Vantroeyen, fondateur de Radio Ivre).

<sup>1801</sup> MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant, faites votre radio », *Sandwich*, Le magazine des petites annonces gratuites, *Libération*, 03/01/81.

<sup>1802</sup> La loi du 13 décembre 1985 autorise les réseaux radiophoniques qui n'ont pas attendu la loi pour se développer. Exemple, le 2 octobre 1985, sous l'impulsion d'Eric Péchadre et Pierre Lattès, deux cadres de NRJ, et de Jean-Baptiste Blanchemain, directeur de NRJ Montpellier, six stations de province franchisées NRJ quittent le réseau pour créer le leur : le réseau FUN.

<sup>1803</sup> En décembre 1984, six radios parisiennes - 95.2 dirigée par Benoit Clair et Robert Namias, Radio Libertaire, la Voix du Léopard, Radio Solidarité et TSF 93 - sont suspendues pour un mois car elles ne respectent pas leurs conditions d'émission.

<sup>1804</sup> LEPRETRE Gildas, « Le parti pris d'Ici et Maintenant. N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quand », *Télé 7 jours*, 30/06/84.

<sup>1805</sup> LEMAIRE Gérard, « Tribune. Le cri d'alarme de Radio-Ici et Maintenant. L'un des fondateurs de cette radio ici l'attitude de certaines stations voisines qui dépassent la puissance autorisée et l'étouffent petit à petit », *Le Matin de Paris*, 01/06/84.

Lorraine-Cœur d'acier disparue, il en reste heureusement quelques unes, réellement libres. Ici et Maintenant !, justement. Mais à quel prix, cette liberté ? Au prix d'être animées par des bénévoles et au prix d'être brouillées par de jeunes requins attirés par le fric du show-biz et de la pub. Vive le show-biz et vive la pub, pour ceux qui le souhaitent, puisque vive la liberté ! Mais trop, c'est trop. Que ceux qui sont pour la liberté des ondes respectent ceux qui leur ont ouvert les portes.

Depuis le 10 mai 1981, Radio Ici et Maintenant ! (née le 21 juin 1980 et émettant depuis cette date quotidiennement) est sans cesse agressée par ces individus préoccupés davantage de rentabilité que de libre expression, de ron-ron garanti par les hit-parades plutôt que de nouveaux sons, de jeux béatifians plutôt que de nouvelles technologies. Une à une, elles sont venues à côté de cette antenne qui émet légalement sans dépasser la puissance autorisée et l'ont agressée de leurs émetteurs trop puissants et de leurs bruits abrutissants. Faites l'expérience, essayez d'écouter Radio Ici et Maintenant ! sur 96.6 FM à Paris et appréciez la liberté qui leur est donnée de se faire écouter. Il vous faudra parfois des efforts incroyables pour la capter, trouver une bonne orientation à votre antenne, voire malheureusement y renoncer.

Alors la pub, le fric, sans doute faudra-t-il trouver des solutions, mais actuellement on n'a pas le temps. Notre souhait est de faire le mieux possible ce qu'on a à faire : de la radio, c'est-à-dire émettre et être écouté. Ici et Maintenant.

Plaige regrette ce changement de politique lorsque le journaliste Christian Duteil l'interroge sur l'avenir des radios privées :

Mal, je dois avouer. Je n'ai toujours pas compris comment les radios locales se sont couchées devant l'autorité à la fin de l'été. L'ancienneté, décidément, ça rend moins naïf, plus retors. L'avenir hertzien s'avance selon nous, sous deux traits : d'un côté, les radios communautaires sans pub et une centaine de petites radios périphériques, d'autre part.<sup>1806</sup>

Au-delà de la radio, la télévision se privatise et se pluralise (nouvelles chaînes, câble, satellite) créant d'autres empires qui seront eux-mêmes bientôt concurrencés par les empires de l'informatique et de la téléphonie.

Compte-tenu du modèle économique associatif<sup>1807</sup> choisi par Plaige, pour qui l'enrichissement n'est pas prioritaire, RIM n'aura pas les moyens de les suivre et *a fortiori* de les concurrencer. RIM va continuer de tenter d'innover :

- En ce qui concerne les programmes, les animateurs de RIM réfléchissent en 1984 à la création et l'adaptation de « jeux d'aventures » adaptés à la radio, des émissions dans les domaines de la santé<sup>1808</sup>, de l'aide juridique<sup>1809</sup> et les autres secteurs de la création artistique (photo, arts plastiques, BD<sup>1810</sup>...), les voyages...

- En ce qui concerne les technologies, l'idée est de faire des recherches pour la réalisation d'un prototype de « Voix universelle numérisée » et la mise en place d'un « Forum télématique » à l'usage des radios, voire « Village télématique expérimental »<sup>1811</sup>. Plus tard RIM sera à la pointe concernant internet avec la création d'un forum, d'un blog.

---

<sup>1806</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>1807</sup> Ce modèle économique n'empêche pas Plaige de fonder un groupement d'intérêt économique le 24 avril 1984 avec un siège social au 221 rue la Fayette à Paris 10<sup>ème</sup>. Cette société est spécialisée dans le secteur d'activité du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion a comme contrôleur de gestion André Sanfeld et administrateur Patrick Villacampa. Bien plus tard, le 08/06/1998, alors que RIM n'émet plus depuis presque 2 ans, Plaige fonde la SARL NSEO.PROD dont le secteur d'activité est lié aux « activités récréatives, culturelles et sportives / production de films pour le cinéma » et dont le siège social est au 8 rue Violet dans le 15<sup>ème</sup> où sont installés des ordinateurs avec accès à Internet. Les locaux servent donc de Cybercafé pour que RIM puisse à nouveau émettre.

<sup>1808</sup> RIM mettra en place l'émission « Science et Conscience » d'Ophélie Grolade et l'émission « Santé et Spiritualité » pour donner la parole aux thérapeutes alternatifs et aux nouvelles spiritualités.

<sup>1809</sup> L'avocat Bernard Mery animera « Nos droits ... » de 16h30 à 17h30 le vendredi dans les années 2000 et 2010.

<sup>1810</sup> Jean-Philippe Thérond, déjà présent à RIM en 1984, animera l'émission « Comic strip » sur la bande dessinée. Il est présent à l'antenne dans les années 2000 et 2010.

<sup>1811</sup> GARCIA Daniel, « Un outil de "télématique conviviale". Thélème veut offrir aux associations le moyen d'alléger les contraintes de la distance et du temps. », *Le Monde*, 23/05/83, <http://rimarchives.com/theleme.htm>

Mais, sauf exception<sup>1812</sup>, ces innovations ne seront plus valorisées par les journalistes qui seront plus intéressés par les problèmes de tenue d'antenne. Par ailleurs, des difficultés vont venir en interne du fait des départs des premiers animateurs.

#### 1.1.5.4 Les départs des fondateurs de 1984-1985

Les questions de modèle économique et de financement de la radiophonie qui se sont posées et se posent au sein des partis politiques (la gauche socialiste et communiste étant, au départ, hostile aux « radios fric » et « robinets à pubs », voire à la libéralisation de la FM ou des grandes associations et syndicats défendant les « radios libres » (ALO, FNRL, FNRTL), se posent aussi au sein de l'équipe de RIM. Comment continuer à faire de la radio « autrement » sans moyens économiques soutenant les projets et programmes, sans animateurs disposant de moyens de vivre ? Le bénévolat aboutira à certains conflits internes et au départ de certains animateurs. Voyons leurs arguments et ce qu'ils sont devenus par la suite car cela donne une idée de ce qu'ils étaient et de leurs potentialités.

L'un des deux principaux fondateurs de la radio - Skornik - et sa compagne - Elisabeth Caron -, qui était aussi très présente et active dès la fondation de la radio, ont tranché la question en quittant la radio en 1983, lassés à la fois :

- du modèle organisationnel : En effet, le studio principal a été installé chez sa compagne, Elisabeth Caron rue Greuze dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement avec des émissions, donc des animateurs 24h/24, à raison de 06h00 par animateur. « On a fait vraiment très à fond. Ici, les gens descendaient. Il y avait des gens... à des moments... C'était devenu fou. On avait mis un rideau dans le salon pour que les gens ne viennent pas. Il y avait des groupes de rock et tout, avec des bières... C'était devenu un truc. Toute la nuit les gens sortaient en faisant du bruit. On en avait marre, on a vu tellement de monde qu'à un moment on s'est dit "ok, on va se poser un peu, on a fait notre truc, on a mis cette radio sur les rails et puis maintenant on en a marre" ». La radio leur prenait tout leur temps et leur attention alors que Skornik n'était pas un auditeur et passionné de radio, ni avant, ni après le passage à France Inter et la fondation d'Ici et Maintenant. De plus, Elisabeth Caron s'estime « allergique à l'autorité » tandis que Skornik « ne peu[t] pas faire partie d'une organisation ». Enfin, le couple souhaitait avoir une vie plus normale. Ils ont eu un enfant en 1980. « C'était devenu au moins aussi important que la radio ».

- du modèle de programmation : En effet, Skornik voyait les émissions de radio comme des performances artistiques et sociales qui pouvaient durer des heures. Il cherchait à faire des mises en ondes originales grâce à son synthétiseur. Il était moins intéressé par la routine de la vie de la radio au quotidien et pensait que toutes les grandes idées innovantes avaient déjà été exploitées. Par ailleurs, ni Skornik ni Elisabeth Caron n'étaient d'accord avec les choix d'animateurs de Didier de Plage, second fondateur de la radio qui dirige de fait la radio, notamment en ce qui concerne le recrutement de Supernana qui « insultait les gens à l'antenne » ou la possibilité d'un accord avec la radio<sup>1813</sup> de Jean

---

<sup>1812</sup> BRUET Denis-Quentin, « Radio Ici et Maintenant : Hacker depuis 30 ans », *Silicon Maniacs*, 03/11/2011, <http://www.siliconmaniacs.org/radio-ici-et-maintenant-hacker-depuis-30-ans/>

<sup>1813</sup> La radio s'appelle au départ Amplitude 8. Elle a été créée à l'Institut supérieur de gestion en 1981 sur 106,8 MHz. Puis elle émet sur 96.6 MHz en prenant le nom Amplitude FFI – Forces Françaises Inquiètes – à la demande de Jean Edern Hallier qui doit en devenir le rédacteur en chef. Il annonce d'emblée le programme : « On sera une radio de la provocation. Et j'en donnerai des leçons... Les trois vecteurs seront colère, poème, contre-information. Contre la créativité et pour les créateurs. Contre l'animation culturelle et pour la culture. Une radio de partis pris, tous les partis, pourvu qu'ils soient bien pris... ». Si RIM « dément toute velléité de regroupement » (VILLETARD Xavier, « Radios libre-service. Ici et Maintenant – Paris 99.4 MHz », *Libération*, 24/11/82), ce programme avait donc de quoi plaire à RIM qui semble avoir accepté, à partir de minuit, d'assurer deux heures tout en « continuant par ailleurs à émettre sur sa fréquence » (VILLETARD Xavier, « Jean-Edern Hallier reprend sa croisade », *Libération*, 24/11/82). La première émission a lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1982. Jean-Edern Hallier assure une tranche d'informations de 07h00 à 09h00 grâce à l'aide d'étudiants en journalisme et accueille de « grands invités » de 20h00 à 22h00. Il fait quelques « révélations » à propos de Jacques Lang dans l'affaire Coral, à propos de Jacques Attali à propos de possibles plagiat, à propos du fils de Georges Marchais pour une affaire de viol, et de Robert Mitterrand pour ses liens avec une société bulgare impliquée dans l'attentat

Edern Hallier - qui avait hébergé Radio Verte en 1977 dans son appartement place des Vosges - alors que Skornik trouvait « ça un peu bidon ».

- du modèle économique : En effet, comme il l'a dit lors d'un entretien, Skornik aurait voulu faire une radio commerciale comme Radio Nova pour pouvoir vivre de ses activités radiophoniques et artistiques<sup>1814</sup>. Or, il avait dépensé beaucoup d'argent dans la radio sans que cela ne rapporte rien. Il a arrêté de composer pendant toute la durée de sa présence à la radio soit trois ans. Donc il n'avait plus de source de revenus. Guy et Elisabeth « ne voulaient pas devenir des patrons de radio » alors que cela aurait été nécessaire pour que la radio se développe. « On n'avait pas envie d'être ni, comment dirais-je, prisonniers d'actionnaires, qui sous prétexte qu'ils mettaient de l'argent dans la radio, pouvaient dire des trucs... ni non plus diriger des gens et donc de dire "toi, tu es bon, toi tu es mauvais..." Or, toutes ces choses d'organisation devenaient obligatoires pratiquement. Il fallait prendre des décisions. Il fallait trouver des partenaires. Il fallait dire "Telle personne sera à l'antenne, telle autre n'y sera pas, de telle heure à telle heure." Ça devenait trop professionnel, conventionnel. [...] L'année 83 déjà, ça commençait à le devenir. [Didier de Plaige] voulait trouver des solutions. Nous on trouvait que les solutions trouvées n'étaient pas bonnes. Ça nous créait une radio avec laquelle on n'était plus d'accord. Bon, petit à petit, on s'est séparés. »

Skornik n'était pas un gestionnaire ou un chef d'entreprise, mais un artiste. Après son départ de RIM, il a continué à travailler et vivre uniquement de la création musicale grâce à sa collaboration avec sa femme dans l'appartement (rez-de-chaussée et premier sous-sol) qui avait servi de studio dès 1980. Skornik est aux claviers, et Élisabeth Skornik, dite Zab, s'occupe de la programmation des samplers, ordinateurs et autres machines de leur home studio. Voici quelques unes de leurs œuvres :

- Musiques de Téléfilms, Séries et Films d'animation : La Clé des Nombres et des Tarots (FR3, 1984), Idiomatics (300 films, 1986-89), La Différence entre l'Amour (FR3, 1992), Cent clés pour l'Europe (Diff. Europe et France 2, 1993)...

- Théma : Tarzan (Arte, 1996), Théma : Himalaya (Arte, 1997), L'Empire des Nombres (Arté, 2001), Dans le secret des émotions (France 2, Arte 2002), Suicide mode d'emploi (la cinquième 2003), Urgence chez les pandas (Canal+2004), Golden Boys (Arte 2004)...

- Films institutionnels : Pour le Ministère de l'Équipement (1989), de la Recherche (1994), pour l'INSERM (plusieurs courts métrages), pour La Villette (8 Films VidéoLexique), Une visite au musée d'Orsay (1996)...

- Habillages et Génériques Télé : Habillages de la Sept et d'Arte (1ère formule), Vénus (M6), Le Dessous des cartes (Arte), Avis de tempête (la Sept.), Lignes de mire (FR3 1994), Le Tango des animaux (C+ 1995)...

- Musiques de Films et de Comédies musicales : Pour Jean Kerchbron (Une nuit à Paris), Alexandro Jodorowski (Tusk), Raoul Sangla & Dirk Sanders (Du bonheur et rien d'autre), etc...

- Chansons : Michel Jonacz (Lac Balaton), Gérard Lenorman (il)...

- Documentaires : La Source secrète du Mékong (C+, 1996), Retour chez les Macuje (France2, 1997), Yemen, au pays de la reine de Saba (La 5ème, Paris 1ère, 1997), Alexandra David-Neel (France 2, 1997), Le Caïd d'Olongapo (France 2, 1997)...

- Musique pour Événements et Manifestations : Musique pour la quinzaine événement Chanel au Printemps Haussmann (1995), habillage musical du magasin Sephora (1997), habillage musical de Tati (1999), musique du défilé couture de Zambo (2000)...

- Films publicitaires pour le Cinéma : XIII, la bande dessinée, Les Films Lumière: 1ère séance (1995), Le 2ème siècle du cinéma.

- Librairie musicale : The Art of Loops (Koka media, 2000), Speak Easy Scores (Koka media, 2001), Drama Games (Koka media, 2002), Electronic Arts (Koka media, 2003), The Sound of Sciences (Cezame 2004), Investigation, Investigations (Cezame 2005)...

---

contre le Pape. Mais Jean Edern Hallier ne prévient pas de certaines de ses absences ce qui conduira les animateurs de la radio à voter son éviction à l'unanimité. La radio continuera d'émettre jusqu'au 28 août 1983 où elle est saisie (en même temps que Voka, Mouvance, Jet et Libertaire que RIM invite alors à son antenne et diffuse les saisies), n'ayant pas eu d'autorisation. Lire : COJEAN Annick et ESKENAZI Frank, *FM - La folle histoire des radios libres*, Grasset, Paris, 1986, Chapitre 10 « Les forces françaises inquiètes ».

<sup>1814</sup> Par rapport à cette idée, Ouaki se souvient que Bizot, qui est issu d'une famille de grands industriels, a dépensé 80 millions de francs en 10 ans dans la radio de sa poche. Il avait été dans le tour de table de Canal + ce qui lui a apporté beaucoup d'argent et permis de financer sa radio. Selon Ouaki, il aurait fallu 5 ou 6 millions de francs par an pour développer RIM.

Sébastien Mayer, ingénieur en électronique, qui est arrivé tôt à RIM, qui est fondateur de l'émission informatique<sup>1815</sup> (qui sera appelée plus tard « Hot-line informatique ») et qui est à l'origine de beaucoup d'innovations technologiques part aussi en 1984. Ils seront suivis par des animateurs importants :

- Blottière, Ouaki et Reusser partent le même jour en 1985,
- Raphaël Dubois part aussi en 1985,
- Rémi Bouton reste jusqu'en 1986.

Pour Reusser, il s'agit de gagner sa vie puisque RIM ne rémunérait pas ou trop peu (« Le bénévolat a ses limites »), et de partir vers une nouvelle aventure car il lui semblait que RIM n'allait plus évoluer : « Un jour, je me suis dit, ça ne bouge plus et ça ne bougera plus. ». Il est aussi lassé par la relation avec les auditeurs et la grande proximité. Il pense notamment aux diners entre les auditeurs et les animateurs organisés dans des restaurants, alors qu'il aurait voulu garder ses distances et continuer de jouir du sentiment d'ivresse de pouvoir parler à tout le monde avec une boîte : « On n'est pas obligé de connaître les gens auxquels on s'adresse ». Pour Reusser, cette grande proximité conduisait à une relation de dépendance : les « auditeurs sont devenus un peu des actionnaires ». Avec Blottière et Ouaki, avec qui il avait formé un petit club, il décide de se révolter pendant que Plaige est en vacances et que Lemaire est responsable de l'antenne. Sous l'emprise de stupéfiant, ils prennent le studio de Barbès en otage toute une nuit en s'y enfermant, « foutent la merde à l'antenne », jettent les auditeurs de l'antenne comme pouvait le faire Supernana alors que l'émission devait être une « antenne libre » où les auditeurs devaient avoir la priorité. Apprenant la chose, Plaige décide de les « virer ». Mais le conflit n'est pas si grave puisque Reusser et Ouaki reviendront à l'antenne quelques jours ou semaines plus tard et à bien d'autres reprises à l'avenir (surtout Ouaki). Blottière, lassé par ses émissions et souhaitant devenir écrivain professionnel profite de l'occasion pour prendre ses distances.

Chaque animateur (sauf Plaige) retourne à sa passion première ou à ses obligations, en tout cas à des activités rémunératrices. En ce qui concerne Reusser qui a été animateur à RIM entre 1980 et 1985. Puis, il a fondé et dirigé la société d'éditions et de productions musicales Tactic Music, dont la fortune se fera grâce à la musique du bouddhisme tibétain, et qui lance aussi Emilie Simon<sup>1816</sup>. Il a travaillé sur France Musique comme animateur, et écrit pour *L'autre Monde* (Revue mensuelle de vulgarisation ésotérique où écrivent aussi Bourre, Lemaire et Plaige.), *Rock'nd Folk*, *Best* (6 ans), *Le Figaro* (3 ans), une agence anglaise (Finlande, Japon...), a obtenu des interviews exclusifs avec des stars internationale (U2 par exemple), a travaillé 3 ans sur le label Opal Music avec John Cage, Leonard Cohen...

Blottière publie son deuxième roman *Le Point d'eau* (Gallimard, Paris, 1985) cette même année. Par la suite, il va publier des romans, des récits et des ouvrages portant sur l'Égypte :

- *Intérieur bleu*, Balland, Paris, 1990 (roman),
- *L'Oasis : Siwa*, Quai Voltaire, Paris, 1992 (récit),
- *L'Enchantement*, Calmann-Lévy, Paris, 1995 (roman, Prix Valery-Larbaud),
- *Si-Amonn*, Mercure de France, Paris, 1998 (roman),

---

<sup>1815</sup> A noter que cette émission est aussi sous la responsabilité de Plaige qui a impulsé l'arrivée de beaucoup de technologies au sein de la radio.

<sup>1816</sup> Emilie Simon compose l'album « Emilie Simon » en 2003 qui lui permet d'être nominée au Prix Constantin en 2003 et d'obtenir une Victoire de la musique dans la catégorie « Album de musiques électroniques / groove / dance » en 2004 (notamment grâce au single « Désert »). Puis, toujours produite par Tactic Music (et toujours sur le label Barclay/Universal), elle compose entièrement la bande originale du film de Luc Jacquet « La Marche de L'Empereur » (sur les écrans à partir du 26 janvier 2005) et son deuxième album à la mi-janvier, qui obtient un César en 2006 (album de musique originale de cinéma ou de télévision). Par la suite, elle sort « Végétal » en 2006, « The Big Machine » en 2009, « Franky Knight » en 2011, « Mue » en 2014.

- *Tableaux des oasis égyptiennes*, Arthaud, 1999 (récit),
- *Petit dictionnaire des dieux égyptiens*, Zulma, Paris, 2000,
- *Un voyage en Égypte au temps des derniers rois*, Flammarion, Paris, 2003 (récit),
- « Comme une image », in *La Nouvelle Revue française*, n° 582, Gallimard, Paris, 2007 (récit),
- « Aimer encore l'Égypte », in *Fils de roi, Portraits d'Égypte* de Denis Dailleux, photographies, Gallimard, Paris, 2008 (préface),
- *Le Tombeau de Tommy*, Gallimard, Paris, 2009 (roman),
- *Rêveurs*, Gallimard, Paris, 2012 (roman),
- *Houdi*, livre d'artiste à cinq exemplaires numérotés, avec des illustrations de Jean-Pierre Thomas (nouvelle),
- *Mon île au trésor - Dans les sables de Libye*, Arthaud, Paris, 2013 (récit).<sup>1817</sup>

Ne parvenant pas à vivre uniquement de ces ouvrages, il devient « nègre littéraire » pour Michel Rocard en 1986-87 pour l'écriture *Le cœur à l'ouvrage*<sup>1818</sup>. C'est une période où Rocard hésitait à se lancer dans la présidentielle face à François Mitterrand. Au lieu de cela, il devient son Premier ministre en mai 1988. Puis, Blottière va écrire sur commande des ouvrages portant sur l'Art de vivre, les épices, la cravate, le thé, le café à travers différents pseudonymes (des noms de boisson en général). Il travaille pour le département « art de vivre » de Flammarion sous le pseudonyme de François Chaille :

- *La grande histoire de la cravate*, 1994
- *The Book of Ties*, 1994,
- *Krawatten Tradition und Trend*, 1997,
- *La cravatta : storia, mito, moda*, 1997,
- *L'abcaire de la cravate*, 1999
- *Cartier : Creative Writing* 2000,
- *Cartier : styles et stylos*, 2000,
- *The Little Book of Ties*, 2001,
- *Piccola enciclopedia della cravatta*, 2002,
- *Cravates*, 2003,
- *Girard-Perregaux*, 2003,
- (avec Franco Cologni), *The Cartier Collection: Timepieces*, 2006,
- *Cartier : innovation through the twentieth century : exhibition, Moscow, Kremlin, 25 May-15 August 2007*, 2007,
- *AP Audemars Piguet : le maître de l'horlogerie depuis 1875*, 2010,
- *Haute joaillerie et objets précieux par Cartier – L'odyssée d'un style*, 2013,
- *High jewelry and precious objects by Cartier : the odyssey of a style*, 2014,
- *Cartier Royal : High Jewelry And Precious Objects*, 2014.

Raphaël Dubois, animateur à RIM entre 1982 et 1985, devient développeur informatique chez Ferma puis eServGlobal.

Ouaki est animateur à RIM entre 1980 et 1985, entre 2001 et 2002, et en 2011. Il est cofondateur en 1983 de Tactic Music avec Reusser, avec qui il propose au CSA la radio Eléphant (mélange de FIP, Info, Culture mais en catégorie D) lors de l'appel RNT 2008, cofondateur des éditions de Moment... Mais ce qui a le plus marqué sa carrière professionnelle est son passage à la direction de Tati de 1991 à 2004 où il va montrer de grande qualité de créatif et d'expérimentateur, mais des défauts dans sa gestion.

Au départ, le fondateur de Tati, Jules Ouaki (père de Fabien) achetait des fins de série et les vendait en libre-service sur des tables à farfouille. Il s'agissait de vendre des vêtements en vrac dans des bacs à bas prix, autrement dit un « mélange de bazar oriental et de discount à l'américaine »<sup>1819</sup>. Le concept fonctionne bien non seulement auprès des habitants magrébins de Barbès et les touristes, mais aussi auprès des artistes et bohémiens parisiens. Les Algériens

<sup>1817</sup> Voici son site internet : <http://alainblottiere.free.fr/>.

<sup>1818</sup> ROCARD Michel, *Le cœur à l'ouvrage*, Seuil-Jacob, Paris, 1987.

<sup>1819</sup> SINCLAIR Anne, « Fabien Ouaki : "chez nous, on ne jette pas 120 personnes à la rue" », *Le Figaro*, 27/01/03.

qui visitent Paris reviennent avec des gros sacs Tati contenant de grandes quantités de vêtements peu chers pour les revendre dans leur pays. Fabien Ouaki va complexifier grandement les choses avec toute une série de concepts nouveaux :

- « Tati Voyages »,
- « Tati Bonbon »,
- « Taticlic » (appareils photo)
- « Tatiphone » (téléphone),
- « Tati Café » (annoncé en 1998<sup>1820</sup>),
- « Tati Or » avec trois mille références de bijoux<sup>1821</sup>.

Après s'être adressé à des consommateurs ayant peu de moyens, il semble vouloir viser une clientèle ayant des moyens bien plus élevés :

- Il crée le premier parfum Tati en 1998<sup>1822</sup>.
- Il envisage de faire entrer le groupe en Bourse<sup>1823</sup> dès 1992 fort de ses 25 millions de clients annuels<sup>1824</sup>.
- Il semble vouloir ouvrir des Tati dans toute la France :

- à Strasbourg en 1995<sup>1825</sup>,
- à Lyon en 1997<sup>1826</sup>,
- sur les Grands Boulevards<sup>1827</sup> de Paris,
- en banlieue parisienne<sup>1828</sup>,
- une boutique Rue de la Paix<sup>1829</sup>...

- Au-delà de la France, il pousse la marque vers une « internationalisation débridée »<sup>1830</sup> d'une « dizaine de franchises »<sup>1831</sup> :

- au Cameroun,
- en Russie,
- en Côte d'Ivoire<sup>1832</sup>,
- à Genève,
- à Beyrouth<sup>1833</sup>,
- au Cap en Afrique du Sud<sup>1834</sup>...

- Il parvient même à ouvrir un « Tati Mariage [avec ses robes à 1 500 francs<sup>1835</sup>] sur la célèbre 5e Avenue »<sup>1836</sup> de 5 000 mètres carrés<sup>1837</sup> pour un million de dollars investis<sup>1838</sup> et « après de soigneuses études de marché »<sup>1839</sup>.

---

<sup>1820</sup> « Optique - Tati décline sa griffe et casse le prix des lunettes », *La Tribune*, 16/12/98 ; BELOT Laure, « Tati mise sur son image "bon marché" pour séduire une nouvelle clientèle », *Le Monde*, 14/10/98.

<sup>1821</sup> « Par Toutati », *Le Progrès – Lyon*, 22/06/97.

<sup>1822</sup> EPINAY Bénédicte, « Fabien Ouaki, ou le virus du commerce », *Les Echos*, 30/04/98.

<sup>1823</sup> EPINAY Bénédicte, « Tati envisage de s'introduire en Bourse », *Les Echos*, 06/03/92.

<sup>1824</sup> FITERE Anne Laurence, « Tati fait son marché », *Le Monde*, 15/06/93.

<sup>1825</sup> SOUSSE Michel, « Tati habille les familles strasbourgeoises », *Libération*, 27/10/95.

<sup>1826</sup> « Tati : un petit Paris bientôt à Lyon », *Le Progrès – Lyon*, 17/09/97.

<sup>1827</sup> BENSANEL Nathalie et PONS Frédéric, « Une affaire de famille », *Libération*, 30/08/03.

<sup>1828</sup> « Tati va ouvrir de nouveaux magasins en banlieue parisienne », *Les Echos*, 30/08/99.

<sup>1829</sup> PELLETIER Eric, « Rue de la Paix : l'adresse en or de Tati », *Le Figaro*, 02/04/97.

<sup>1830</sup> NGUYEN Thuy-Diep, « Cinq marques ont reculé », *Challenges*, 10/06/04.

<sup>1831</sup> « Le miroir aux alouettes de la diversification », *La Tribune*, 01/09/03.

<sup>1832</sup> POMPEY Fabienne, « Côte d'Ivoire. Les élégantes d'Abidjan font le succès de l'ouverture des magasins Tati. En association avec un homme d'affaires ivoirien... », *La Croix*, 08/11/97.

<sup>1833</sup> DOISEAU Isabelle, « Les mauvais comptes de Tati », *Le Point*, 22/02/97.

<sup>1834</sup> DUPONT Stéphane, « Tati s'implante en Afrique du Sud », *Les Echos*, 25/04/96.

<sup>1835</sup> LÉBOUCQ Valérie, « Cymbeline se sent des ambitions hors mariage », *Les Echos*, 10/03/97.

<sup>1836</sup> NGUYEN Thuy-Diep, « Cinq marques en recul », *Challenges*, 10/06/04.

<sup>1837</sup> HERNANDEZ Brigitte et LECRIVAIN Josette, « Ces gens-là », *Le Point*, 14/03/98.

<sup>1838</sup> *L'Express*, 30/04/98.

<sup>1839</sup> KAUFFMANN Sylvie, « Tati casse les prix sur la 5e Avenue à New York », *Le Monde*, 25/04/98.

- Il veut aussi ouvrir un restaurant boulevard de Rochechouart<sup>1840</sup>.
- Il veut se lancer dans la télécarte en 1995<sup>1841</sup>.
- Il aide Ondine Khayat, scénariste, à la création de l'association « Human Lotto »<sup>1842</sup> pour un loto mondial.

De la même façon que RIM a pu être qualifiée de « laboratoire d'expériences radiophoniques »<sup>1843</sup> par le journaliste Jean Chaillet en 1981, « la maison [Tati] est devenue un laboratoire d'idées »<sup>1844</sup> selon la journaliste Elisa Morere du *Figaro*. D'ailleurs, Ouaki fait une conférence sur « La Révolution Tati » à l'Université de la Mode<sup>1845</sup> et au Musée des Tissus<sup>1846</sup> en 1997. Ouaki déclare en mars 2001 que « Tati vaudra 3 à 4 fois plus cher dans quatre ans »<sup>1847</sup> alors qu'il « avait même envisagé de vendre son groupe en 1999 »<sup>1848</sup>, et qu'il veut garder une minorité au lieu de continuer à être actionnaire majoritaire à hauteur de 58%<sup>1849</sup>.

En fait, Tati est en redressement judiciaire à partir de septembre 2003<sup>1850</sup>. En 2004, Ouaki renonce à présenter un plan de continuation, optant pour une cession<sup>1851</sup>. Il n'est pas parvenu à trouver « le partenaire nécessaire à son plan de restructuration. »<sup>1852</sup> Il y avait 12 candidats à la reprise. Le 5 août 2004, il perd la direction de l'entreprise au profit de Vetura, une société détenue à parité par Éram et par Lucien Urano et connue pour ses magasins Fabio Lucci<sup>1853</sup>, eux aussi spécialisés dans le prêt-à-porter bon marché. Il laisse un déficit de 14 millions d'euros<sup>1854</sup> pour 29 magasins et 997 salariés<sup>1855</sup>.

Un rapport remis au comité central d'entreprise de Tati, le 3 février 2004, montre que Ouaki n'avait peut-être pas vraiment compris les raisons de ses échecs. Ouaki y évoque « alternativement les grèves [de juin 2003] et la météo pour expliquer la situation désastreuse »<sup>1856</sup> de l'entreprise et même la guerre en Irak<sup>1857</sup>. Il s'agirait donc d'un simple « accident »<sup>1858</sup>.

Pour renflouer son groupe et par « décence »<sup>1859</sup> envers les salariés, Ouaki dit avoir vendu ses chevaux (pour 1,02 million d'euros, selon l'Agence française des ventes de pur-sang<sup>1860</sup>). Il vend de nombreux magasins dont le Louxor<sup>1861</sup>.

<sup>1840</sup> M.O., « Les magasins du groupe dans la capitale », *Le Parisien*, 28/03/03.

<sup>1841</sup> « Tati fait un prix d'appel sur la télécarte », *La Tribune*, 28/06/95.

<sup>1842</sup> POULET Bernard, « Idée folle : Donnez sa chance au loto mondial », *L'Expansion*, février 2002.

<sup>1843</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.

<sup>1844</sup> MORERE Elisa, « Tati entre au Musée des Arts décoratifs », *Le Figaro*, 05/03/98.

<sup>1845</sup> « Le produit avant tout », *Le Progrès – Lyon*, 23/10/97.

<sup>1846</sup> « Mode in Lyon », *Le Progrès – Lyon*, 05/10/97.

<sup>1847</sup> PRUDHOMME Cécile, « Le groupe de distribution Tati est en cessation de paiement », *Le Monde*, 30/08/03 ; BOUDET Antoine, « Fabien Ouaki : "Je ne vends plus car Tati vaudra 3 à 4 fois plus cher dans quatre ans" », *Les Echos*, 27/03/01.

<sup>1848</sup> « Tati lance son concept La Rue est à Nous », *La Tribune*, 27/03/03.

<sup>1849</sup> HURET Marie, « A qui ira Tati? », *L'Express*, 24/06/99.

<sup>1850</sup> VINCENS Bruno, « Grande inquiétude pour Tati », *l'Humanité*, 30/07/04.

<sup>1851</sup> « Tati assure avoir donné toutes les informations demandées par les candidats repreneurs », *AFP Infos Economiques*, 30 juillet 2004.

<sup>1852</sup> « Repères », *Le Monde*, 27/07/04.

<sup>1853</sup> SIMON Nathalie, « Tati : la fin d'un empire », *Le Figaro*, 04/09/04.

<sup>1854</sup> VINCENS Bruno, « Les sept jours qui ont changé Tati », *l'Humanité*, 07/08/04.

<sup>1855</sup> LEROYER-MERLOT Monique, « Tati: deux offres de reprise sur les rangs examinées par la justice », *AFP Infos Economiques*, 03/08/04.

<sup>1856</sup> LAFON Catherine, « Tati : une victoire pour les salariés », *l'Humanité*, 11/02/04.

<sup>1857</sup> LAFON Catherine, « Commerce. Placée hier en redressement judiciaire, l'entreprise est en période d'observation pour quatre mois. », *l'Humanité*, 03/09/03.

<sup>1858</sup> LAFON Catherine, « Tati entre l'angoisse et la colère », *l'Humanité*, 02/09/03.

<sup>1859</sup> HACOT Valérie, « Le PDG vend ses chevaux pour renflouer le groupe », *Le Parisien*, 09/12/03.

<sup>1860</sup> « Le PDG de Tati récupère 1,02 million de la vente de son écurie de chevaux de course », *Les Echos*, 08/12/03.

<sup>1861</sup> Le Louxor (construit en 1921) est le seul bâtiment parisien Arts déco à l'égyptienne. Le bâtiment est racheté par la mairie de Paris pour 1,3 million d'euros en avril 2003 dans le but de le dédier au « septième art et à la culture méditerranéenne » (L.P. et J.Cl., *Le Parisien*, 14/04/03).

En fait, les problèmes ne sont pas récents pour l'entreprise familiale Tati. La succession entre le père-fondateur est difficile, d'autant plus que le fils aîné, destiné à reprendre la maison, décède en 1984, un an après le père. La famille Tati décide de gérer la société collégialement autour de l'épouse de Jules Ouaki, Eléonore Ouaki. L'entreprise développe alors des magasins dans plusieurs régions : Rouen, Lille, Nancy, Montpellier... La collégialité crée un flottement stratégique. Le groupe décide donc de désigner un décideur unique. Fabien Ouaki, le cadet de la famille, devient le PDG en 1993. Mais Tati est déjà en crise. En 1995, Ouaki, sa sœur Esther et ses deux frères Sylvain et Albert s'endettent de façon importante pour racheter la majorité du capital à leur mère. Ouaki obtient 57% des titres, les trois autres 14% pour chacun.

Diverses explications liées à des changements dans le marché et la société ont été apportées aux difficultés rencontrées par Ouaki et Tati :

- Le clan Ouaki, habitué au succès, ne parvient pas à se rendre compte de l'évolution de la société, du marché et l'arrivée de la concurrence (Mango, H&M et Zara).
- De plus, les Maghrébins ne peuvent plus venir aussi facilement en France qu'auparavant du fait de la restriction de l'immigration, de la guerre civile en Algérie, des attentats en France.
- Les jeunes issues de l'immigration (deuxième et troisième générations) préfèrent des vêtements de marques. Ils ne veulent plus se restreindre, se faire discret et vivre comme des citoyens de seconde zone. Ils revendiquent leur droit à être comme les autres. Ils s'identifient aux marques de la société de consommation occidentale. Devenus bobo, les fils et filles d'immigrés préfèrent aller à la concurrence qui a repris la méthode du fondateur de Tati avec des vêtements à faible coût : Mango, H&M et Zara. Ces magasins disposent d'une image valorisante auprès de la jeunesse. Ils évoquent la modernité, la jeunesse, la qualité, la mode alors qu'une étude sur l'image de Tati montre que cette marque évoque la « misère », les « souks », les « bousculades » et la « montée des inégalités ». Les sacs couleur vichy rose sont devenus stigmatisants. Toute affaire qui semble de mauvaise qualité fait l'objet d'une blague : « T'as acheté ça chez Tati ! »<sup>1862</sup>.

Des raisons plus personnelles ont sans doute mené à l'échec de la gestion de Ouaki. Celui-ci est devenu le PDG au début des années 1990 alors qu'il ne se destinait pas forcément à l'être comme le remarque un journaliste de la *Tribune* qui observe qu'il « n'a pas toujours fait figure d'héritier »<sup>1863</sup>. Son excentricité commence dans sa manière de s'habiller : « [c]ostume gris, chemise blanche rayée de bleu, cravate jaune pétant et chaussures de cricket beiges »<sup>1864</sup>. Les journalistes le décrivent comme « expert en avant-gardisme »<sup>1865</sup>, « impulsif »<sup>1866</sup>, « truculent »<sup>1867</sup>, « fantasque »<sup>1868</sup>, « dynamique et calme »<sup>1869</sup>, possédant une « faconde nécessaire aux affaires »<sup>1870</sup>. C'est un « patron-pas-comme-les-autres »<sup>1871</sup>, « volontiers provocateur, charmeur avec ses interlocuteurs »<sup>1872</sup>.

Il faut dire que, malgré son ascendance, Ouaki est un ancien joueur de batterie d'un groupe de rock qui voulait vivre de son art<sup>1873</sup> et qui aurait pu vivre de la radio au sein de RIM ou sur une autre radio. Il est aussi amateur de grosses motos<sup>1874</sup>, de cigares<sup>1875</sup> et de chevaux

---

<sup>1862</sup> Dans l'émission « Nulle Part Ailleurs » de Philippe Gildas sur Canal +, José Garcia et Antoine de Caunes lui consacrent un sketch dans lequel ils disent : « Je vais me reposer un peu. Et après j'ai envie de relever un nouveau défi dont vous pourriez être le sponsor, Monsieur Ouaki : traversez votre magasin de Barbes sans me faire chourer mon portefeuille. Imaginer le profit que les scientifiques pourraient tirer d'une telle première ».

<sup>1863</sup> « Entre rock et dalaï-lama », *La Tribune*, 03/02/97.

<sup>1864</sup> LELOUP Michèle, « Fabien Ouaki, héritier de Tati et fils spirituel du dalaï-lama », *L'Express*, 11/04/96.

<sup>1865</sup> PEREZ Sylvie, « Au bonheur des dames », *L'Express*, 25/02/93.

<sup>1866</sup> « Tati fait un prix d'appel sur la télécarte », *La Tribune*, 28/06/95.

<sup>1867</sup> ROSSIER Roland, « Endetté et en perte de vitesse, Tati est à vendre », *Le Temps*, 10/06/99.

<sup>1868</sup> MORERE Elisa, « Tati entre au Musée des Arts décoratifs », *Le Figaro*, 05/03/98.

<sup>1869</sup> CHARLES Jean Claude, « Les tatiphiles », *Le Monde*, 21/03/92.

<sup>1870</sup> BELOT Laure, « Fabien Ouaki, l'héritier », *Le Monde*, 14/10/98.

<sup>1871</sup> REJU Emmanuelle, « Fabien Ouaki. PDG choc pour un Tati chic », *La Croix*, 19/05/98.

<sup>1872</sup> « L'échec du fils prodige », *La Tribune*, 06/08/04.

<sup>1873</sup> MANIERE Philippe, « L'aventure de Fabien Ouaki », *Le Point*, 12/09/98.

<sup>1874</sup> *Idem*.

dont il possédait un élevage<sup>1876</sup> : 15 foals, 38 juments et 7 yearlings. Il s'intéresse aussi au football : en 1996, il sponsorise le Saint-Denis-Saint-Leu FC où Dominique Rocheteau, ancien joueur de l'équipe de France, doit devenir le manager général du club<sup>1877</sup>. Ouaki venait d'essayer d'acheter l'Olympique de Marseille<sup>1878</sup>, même s'il m'a expliqué qu'il s'agissait d'un coup de communication et qu'il n'avait pas apprécié les personnes qu'il avait rencontrées dans les couloirs du stade Vélodrome. A 46 ans, alors que c'est la fin de Tati, il est décrit comme « people » (« les paillettes, les soirées mondaines et les amis célèbres »<sup>1879</sup>) et « très médiatique »<sup>1880</sup> et est, d'ailleurs, invité :

- dans l'émission Nulle Part Ailleurs de Philippe Gildas sur Canal + (José Garcia et Antoine de Caunes lui consacrent un sketch),
- sur France 2<sup>1881</sup> à « La Marche du Siècle »,
- sur France 3 sur « Le désir de croire »<sup>1882</sup> où il parle de sa relation au bouddhisme.
- sur France Culture en juin 1999 pour commenter les sujets du bac<sup>1883</sup>,
- au festival de Cannes en 1998<sup>1884</sup> pour la production de « Lung-Ta : les Cavaliers du vent » de la réalisatrice Marie-Jaoul de Poncheville en 1995, un documentaire sur le Tibet commenté par Isabelle Adjani.

Le départ de Philip de la Croix et Rémi Bouton est lié à celui de Supernana qui animait l'émission provocatrice « ça dégage » à RIM. Lefebvre se souvient :

Thierry Lefebvre : Je crois qu'elle devait faire 2 émissions de nuit depuis octobre-novembre 83 depuis la saisie de Carbone 14. Et elle va sur Ici et Maintenant et elle crée une émission qui s'intitule « ça dégage ». Un intitulé un peu provocateur. Et elle continue son émission sur Ici et Maintenant sur le modèle libre antenne. Mais sur un ton très spécifique avec une façon de rembarrier l'auditeur. Je crois que c'était minuit-2 heures ou 11h00-01h00, quelque chose comme ça. Elle avait carte blanche sur ce créneau. Elle a poussé loin le bouchon et elle était critique par rapport aux babas, aux babacools, sous-entendu de Plage et compagnie. Elle n'avait pas sa langue dans sa poche.

Sebastien Poulain : Elle critiquait Ici et Maintenant ?

Thierry Lefebvre : Oui, comme elle critiquait Carbone 14. Ça faisait partie du personnage, de sa liberté. Je ne sais pas les raisons précises. A mon avis, c'était pour des raisons financières. Si elle travaillait à Ici et Maintenant, c'est qu'elle était rémunérée bien entendu. Il y a donc eu un désaccord financier avec de Plage.

Supernana<sup>1885</sup> quitte RIM en mars 1986. Avec Gérard Fenu (propriétaire de Carbone 14, qui, dans sa première version, doit céder sa fréquence à la radio Fréquence Gaie, après la saisie du 17 août 1983), elle fait une tentative de relance de Carbone 14<sup>1886</sup> entre février et

---

<sup>1875</sup> LAFON Catherine, « Tati entre l'angoisse et la colère », *l'Humanité*, 02/09/03.

<sup>1876</sup> « Fabien Ouaki PDG de Tati », *L'Entreprise*, janvier 2004.

<sup>1877</sup> ARNAUD Didier, « Dominique Rocheteau va prendre en main le Saint-Denis-Saint-Leu FC. », *Libération*, 24/07/96.

<sup>1878</sup> CHANAL Jean-Pierre, « L'OM se vend », *Le Point*, 22/06/96.

<sup>1879</sup> HACOT Valérie, « Fabien Ouaki s'est reconverti dans l'édition », *Le Parisien*, 23 octobre 2008. Il sponsorise la tournée du groupe toulousain Zebda « sur un coup de cœur » et séduit par la fantaisie musicale, l'esprit festif et un discours aux accents anti-exclusion (MOTTA Philippe, « Zebda, mode Tati », *Sud Ouest*, 04/11/98.

<sup>1880</sup> PEYRAN Béatrice, « La dernière braderie », *Le Point*, 05/09/03).

<sup>1881</sup> JAURES Cécile, « Week-end/Sélection », *La Croix*, 21/02/98.

<sup>1882</sup> KUBLER Michel, « Télévision. Les croyances actuelles partent en tous sens », *La Croix*, 05/04/96.

<sup>1883</sup> « Bac philo sur France-Culture », *Le Monde*, 14/06/99.

<sup>1884</sup> PONCET Emmanuel, « Les pipoles jouent à Mr cinéma. "Ils aiment le cinéma", reportage, Canal+, 20h30. », *Libération*, 30/12/98.

<sup>1885</sup> Après la saisie de Carbone 14 en 1983, Supernana devient attachée de presse de théâtre et anime une émission de radio le samedi soir sur RIM.

<sup>1886</sup> Lire LEFEBVRE Thierry, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Ina Éditions, Bry-sur-Marne, 2012 ; et sa recension : POULAIN Sebastien, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres* de Thierry Lefebvre, *Le Temps des médias*, n° 19, 2012/2, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>

juillet 1986 à Cachan grâce à un ancien émetteur de la Voix du lézard donné par Pierre Bellanger. Pour cela, elle demande l'aide de plusieurs animateurs de RIM dont Philip de la Croix (qui accepte), Rémi Bouton (qui accepte) ou Lefebvre (qui refuse). Ce dernier s'en souvient :

C'est là que je peux raconter des choses assez intéressantes. C'est qu'en décembre 85, pour des raisons que je ne connais pas précisément, il y a une rupture au sein d'Ici et Maintenant, un clash. Et dans le cadre de ce clash, les 2/3 de l'autorisation, c'est-à-dire Radio Gulliver et Pluriel FM se retirent du regroupement. Il semble que le clash vienne de Super Nana, que j'ai vue, qui passait encore dans les locaux de chez Tati. Super Nana voulait relancer Carbone 14. Et donc, elle avait passé un accord avec Rémi Bouton et Philippe de la Croix pour remonter Carbone 14 avec l'aide du même financier, qui était Gérard Fenu, qui était le patron de Carbone 14 qui a été saisi en août 83. Pourtant c'était une radio très importante.

Carbone 14 obtient l'aide de SOS Racisme et embauche Arthur - alias l'adjudant-chef Vacher - à « l'info ». Mais elle n'obtient pas de fréquence. À la rentrée 1986, elle s'installera en Corse (Carbone 14 Ajaccio) dans la boîte de nuit Le Galatée, dont Fenu détient des parts, avant d'être fusionnée avec la radio locale Studio 20 en 1988, et finalement rachetée par le réseau Europe 2 en 1990. Philip de la Croix et Rémi Bouton doivent donc trouver une autre voie professionnelle.

Parmi les animateurs de RIM de la deuxième génération, seul Rémi Bouton, animateur à RIM entre 1982 et 1986, continue à travailler dans le domaine de la radio, mais non sans difficulté et temporairement : il fait des chroniques quotidiennes sur la vie des médias sur Oui FM de 1987 à 1990 où il est le seul représentant syndical et entre en conflit avec la direction. Puis, il devient journaliste spécialisé dans l'économie de la musique : il travaille comme :

- rédacteur en chef à *Yaourt* entre 1989 et 1993,
- correspondant de *Billboard* entre 1995 et 2000,
- journaliste à *Ecran total*,
- rédacteur en chef de *Le bulletin des rotations* entre 1989 et 1995,
- rédacteur en chef à *Reed Midem* entre 1989 et 1995,
- chargé de communication entre 1999 et 2003 chez Naïve, notamment pour le lancement de l'album et de la chanson « C'est quelqu'un qui m'a dit... » de Carla Bruni (2002),
- conseiller à la rédaction Musique Info Hebdo (entre 2003 et 2005),
- correspondant à RealNetworks entre 2006 et 2009,
- éditeur chez Bedo entre 2006 et 2009,
- coordinateur entre 2004 et 2010 de « Tous Pour La Musique » (association représentant des professionnels de la musique pour communiquer sur les problématiques actuelles de la filière musicale),
- journaliste-consultant-conférencier-enseignant depuis 2011.

Ajoutons Supernana qui a une carrière radiophonique après avoir travaillé dans une banque (Crédit Lyonnais). Elle devient directrice d'antenne sur Aligre FM de 1989 à 1991, revient à RIM, avant d'arriver à Skyrock en 1992 où sa notoriété est au plus haut quand elle est présente chaque nuit à l'antenne. Mais elle est remplacée par Maurice en semaine, puis licenciée après avoir critiqué le CSA dans le magazine *Entrevue*. Elle entre à la direction artistique d'une boîte de nuit, apparaît quelques semaines sur Fun TV en 1999, puis sur des webradios comme NetRadio, pour le « Show Supernana » co-animé avec Laurent Petitguillaume de 21h00 à 01h00 en direct de l'Opus Café le 24 mai 2000. A partir du 22 juillet, elle revient sur Netradio bihebdomadairement (toujours avec Laurent Petitguillaume) pendant 6 mois. La radio devient LibertySurfmusic, mais elle n'est pas rentable. Elle arrive en 2005 sur la webradio Fréquence 3 pour une émission appelée « Bienvenue chez vous ». Elle décède dans la nuit du 13 au 14 septembre 2007 d'un arrêt cardiaque, après un cancer de la gorge, et alors qu'elle devait rejoindre Laurent Baffie sur Europe 1 pour une chronique le lendemain. Reusser, Blottière, Bouton, Ouaki, de la Croix restent proches d'elle pendant sa carrière et jusqu'à sa mort. Elle était très aimée de beaucoup d'animateurs radio, qui

l'écoulaient même pendant leurs propres émissions<sup>1887</sup>, mais aussi d'artistes dont elle a soutenu le début de carrière<sup>1888</sup>, et qui sont donc venus en grand nombre (environ 300 personnes en tout) à son enterrement le 27 septembre 2007 au Père-Lachaise :

Laurent Petitguillaume (Carbone 14, Mercure 104, La voix du lézard, Skyrock...), Manu Lévy (Fun Radio, Europe 1, Skyrock...), Laurent Baffie (Fun Radio, RTL, Skyrock, Europe 2...), Maurice (Radio France Pays, Radio-France Melun, Ouf FM, Skyrock), Éric de Haynin (Skyrock), Pascal Sellem (humoriste, comédien), Raphaël Mezrahi (comique), Laurent Bouneau (cadre à Skyrock), Martine Chambaraud alias Princesse Jade (Skyrock, Europe 2, Chérie FM...), Marie Laurence de Rochefort alias Marlotte (mondaine, chroniqueuse, Skyrock, attachée de presse pour Marc Dorcel), Fred Musa (Skyrock), Rosco (DJ de Skyrock), Jean-François Gallotte alias David Grossexe (Carbone 14), Dominique Bourron (Brandon réalisateur à Skyrock), Guillaume Pot (Rire&chanson), Dario (Fun Radio), Zebra (chanteur musicien, DJ, Skyrock)...

Le soutien et le souvenir est tel que le 1<sup>er</sup> site internet officiel de Supernana est ouvert dès le 26 octobre avec :

- des extraits de ses émissions (Aujourd'hui, on peut y trouver des extraits de ses émissions sur Carbone 14, Skyrock, Aligre FM.),
- une biographie sous la forme d'une chronologie Supernana),
- des micro-biographies de ses invités récurrents à Skyrock (Prince de Haynin, Baron Ragoutdamour, Marquis de Carrerra, Marlotte, Baronne de Rochefort, Manu Lévy, Zebra),
- des photos de 4 soirées de l'association « Ciel ma Supnight » (une association lyonnaise comprenant Laurent Petitguillaume, le prince de Haynin, le Baron Ragoutdamour et la baronne de Rochefort),
- des interviews d'elle, des interviews d'autres animateurs (Manu Lévy et Laurent Petitguillaume) sur elle,
- une description de son enterrement...

Voici une présentation « par elle-même » de Catherine Pelletier alias Supernana à propos de ses années Carbone 14 et Skyrock :

UNE FOLLE !!!! animatrice radio, spécialisée dans le talk-show, de grands ou de très petits discours avec des lémuriens ( auditeurs !!!! ) au téléphone.  
CARBONE14, radio mythique, fut ma première aventure radiophonique!  
Le début des radios libres , 81, Mitterrand, la liberté !!!!  
Je suis rentrée dans les studios, j'ai tout laissé tomber, mes amis, mon boulot, tout, je savais que c'était ici, que mon histoire commençait !!  
Je suis tombée en amour !!!  
Le csa , les autorisations d'émettre , etc..... on s'en foutait !!!  
Les flics ont saisi la radio, tout coupé, tout détruit, ils étaient presque autant dans la rue que pour des voyous de haute volée !!!!  
Merci messieurs , nous sommes morts de notre plus belle mort , en martyrs et carbone 14 , reste une référence radiophonique indestructible !!!!!!!  
J'ai vivoté de radios associatives , en boulots d'attachée de presse ..... jusqu'au jour ou j'ai reçu, un appel de Skyrock, sur les conseils de Pascal Nègre.  
Carte blanche, y compris sur la programmation musicale!!! J'étais animatrice de radio sur la France entière !!!!!

---

<sup>1887</sup> C'est du moins ce que dit Manu Lévy (anime la tranche 06h00-09h00 sur NRJ depuis 2011), interviewé par le site internet officiel de Supernana en 2009 (<http://www.show-supernana.com/>) : « Il y a beaucoup de souvenirs. Allons-y pour celui-là : les animateurs des autres radios écoutaient l'émission de Sup' tout en faisant leur émission. Un soir, ils ont tout simplement passé des disques qu'on demandait en direct sur Skyrock. Un grand moment ! »

<sup>1888</sup> Dans une interview de Jean-Marc Morandini sur Europe 1, au moment de son décès, Laurent Petitguillaume cite les artistes Etienne Daho, Mc Solaar, Patrick Timsit, Pascal Obispo que Supernana a soutenu. Toujours selon Laurent Petitguillaume (interviewé à cette période sur Radio Junior, une radio créée en 1998 par des animateurs de la radio Superloustic), Patrick Timsit, Laurent Baffie, Raphaël Mezrahi, Difool, Manu Lévy, Jean-Yves Lafesse, Arthur, Nagui ont été influencés et soutenus par elle, qui était une « grande sœur » pour eux (<http://mikefouks.wix.com/supernana#!hommage/cr2s>).

Pierre Bellenger et Laurent Bouneau , respectivement THE BIG BOSS et directeur de la station, ont vécu des moments étonnants , palpitants mais magnifiques et sont restés zen ( ou presque ), sachant que je leur ai tout fait, quand je dis tout , c'est naturellement leur foutre un bordel monumental sur l'antenne de Skyrock !!!!!!!!

Je me suis éloignée de la radio, et de vous, car un vilain crabe m'a attaquée par surprise!!!

En ce qui concerne la carrière de Philip de la Croix, il travaille pour plusieurs stations de radio (France Inter, France Musique, Europe1...), est critique musical au *Monde*, *Aden* et *Le Journal du Dimanche*. Il dirige le label discographique Ecm New Series (1990-1996) et il est le créateur du festival des littératures américaines Festival America en 2002 et de la saison de concerts « Prima la Musica ! » en 2004. Il collabore à la chaîne Muzzik puis Mezzo comme conseiller éditorial et artistique avant de devenir son directeur en 2007<sup>1889</sup>.

En plus des départs d'animateurs, RIM doit à nouveau parvenir à conserver son autorisation d'émettre mais aussi émettre dans de bonnes conditions.

### 1.1.5.5 La grève de la faim contre TDF et la Haute Autorité en 1986

Du fait des départs d'animateurs (Skornik, Caron, de la Croix, Raphaël Dubois, Reusser, Ouaki...), Plaige a tenté de renouveler l'équipe. Lefebvre, qui arrive en 1985 et qui a une expérience à Fréquence Libre, fait partie de la nouvelle génération. Et certains, comme le journaliste<sup>1890</sup> Rosenberg, qui arrive en 1984, prennent de l'importance, selon Lefebvre :

Jean-Louis Rosenberg était globalement l'associé de Didier de Plaige à cette époque-là. Donc ils ont dû remettre un peu d'argent chacun<sup>1891</sup>. Et donc ils avaient un rôle équivalent sauf que de Plaige continuait à surveiller tout ça, à diriger tout ça, à avoir la mainmise sur tout ça.

Il est vrai que Rosenberg est en bonne place dans l'organigramme de RIM que l'on trouve en partie dans « La lettre ICI & MAINTENANT ! » n° 10 du 15 septembre 1986<sup>1892</sup> :

Directeur général : Plaige  
Directeur financier et du développement : Rosenberg  
Directeur artistique : Lemaire.  
Principaux associés : Plaige, Rosenberg, Lemaire, Ass. Des Animateurs d'« Ici et Maintenant ».  
Directeur de la publication : Plaige.  
Directeur de la rédaction : Rosenberg.

Lefebvre se souvient de Nil, qui est le surnom d'Alain Dupuis. Selon Rosenberg, Nil a surtout un rôle technique : il s'occupe de connectique, de branchement, de l'émetteur... Il se

---

<sup>1889</sup> Communiqué de presse « Nomination chez Mezzo », Paris, 03/07/07, <http://www.lagardere.com/centre-presse/communiqués-de-presse/communiqués-de-presse-122.html&idpress=3096>

<sup>1890</sup> Pendant qu'il fait partie de l'équipe de RIM de 1984 à 1986, Rosenberg est pigiste pour des journaux économiques et financiers.

<sup>1891</sup> Rosenberg m'a dit qu'il n'avait pas mis d'argent et que Plaige n'en avait pas mis non plus. Rosenberg pense avoir fait partie du Conseil d'administration de RIM. Mais il ne se souvient pas du poste en particulier. Peut-être « vice-président ».

<sup>1892</sup> Cette information, confirmée par Rosenberg, provient des « obligations légales » publiées à la page de la « Lettre » : « Obligations légales : "La lettre d'ICI & MAINTENANT !" est une publication hebdomadaire éditée par Ici & Maintenant ! sarl de presse au capital de 10.000 francs. Siège social : 2 bd de Magenta, 75010 Paris – Tel. (1) 42.93.10.30. Durée : 99 ans – SIRET 335354452 00013 Code APE 5101. N° de commission paritaire : en cours. Imprimerie spéciale : I&M, 23 rue St Merri 75004 Paris. Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 1986. » On peut lire qu'une SARL, c'est-à-dire une société commerciale a été constituée et que le capital est de 10 000 francs, c'est-à-dire la même somme qui a servi à fonder RIM.

souvent qu'il a aussi fait de « l'accueil d'auditeurs », ce qui signifie qu'il était bien animateur (même si c'est un animateur « transparent »). Contrairement à Rosenberg, Lefebvre pense que Nil avait un rôle important :

Et Jean-Louis Rosenberg a fait entrer un animateur qui avait une grande importance à cette époque-là. Je ne me souviens plus de son nom. Mais son prénom, c'était Nil. Et ce Nil-là faisait énormément d'antenne. L'équivalent de celui qui le fait actuellement. Je ne me souviens plus de son nom. Il faisait un maximum d'heures. Donc Nil était un petit moustachu. Très sympa, très dynamique. Et qui va jouer un rôle important dans ce qui va se passer après. Donc lui va faire beaucoup d'antenne. Des émissions sur les nouvelles technologies, l'informatique si j'ai un bon souvenir. Et puis à côté de ça, il y a beaucoup de jeunes qui débudent dans cette radio, dont quelque part je fais partie même si j'ai déjà une expérience de la radio. Je crois qu'on est entrés au même moment.

Leroy se souvient aussi d'une émission, diffusée le week-end, que Nil a produite et qui porte sur la santé. Il s'agit de l'émission « Parcours Santé » diffusée de 09h00 à 14h00 le samedi. Leroy la distingue de l'émission d'Ophélie Grolade qui portait sur les médecines alternatives diffusée le mercredi de 20h00 à 22h00 : « de bouche à oreilles ». « Parcours Santé » était un magazine portant sur la santé, le bien-être avec un point de vue médical, selon Leroy. C'est une manière pour Leroy de valoriser Nil. Mais d'une part, Ophélie invite aussi des professionnels de santé issus du monde médical dans « De bouche à oreilles » : le mercredi 17 septembre 1986, elle invite Jenifer de Kerguenec, les docteurs Jacques Demay et Jean-Claude de Tymowski. Il s'agit de parler des médecines traditionnelles chinoises, indiennes et tibétaines. D'autre part, Nil invite bien des professionnels de la médecine occidentale (Pr Giroud et le Dr Hagege) le samedi 20 septembre, mais pour parler d'automédication, c'est-à-dire d'une forme de contournement de la médecine : Nil, reçoit Brigitte Materne « l'Alimentation cohérente » et le Pr Giroud et le Dr Hagege pour leur ouvrage « Se soigner seul, sans ordonnance »<sup>1893</sup>. Par ailleurs, Rosenberg, Leroy et Lefebvre ont oublié une autre émission animée par Nil le jeudi de 21h30 à minuit. Il s'agit de « Vous avez dit bizarre ? » qui est présenté comme le « magazine de l'étrange » ce qui est moins valorisant pour Nil, du moins selon Leroy et Lefebvre. Le jeudi 18, Patrick Drouot est invité pour le livre de Ra Bonewitz « Cristal de vie »<sup>1894</sup> qu'il a préfacé.

Lefebvre se souvient lui aussi de Leroy :

Alors parmi ceux dont je me souviens très bien, il y a Stéphane Leroy qui travaille dans l'édition. Je crois qu'il s'occupe de la collection non pas Folio mais Libro. Il faisait des émissions littéraires et beaucoup d'animation. Très sympa. Il sera par la suite l'assistant de celle qui a écrit *La bicyclette bleue* : Régine Desforges. Il sera même le nègre de Régine Desforges. Mais bon, je l'ai complètement perdu de vue depuis longtemps.

Lefebvre se souvient aussi de Nicolas Saada, futur réalisateur, avec qui il a particulièrement sympathisé et travaillé :

Et il y a quelqu'un qui commençait des émissions de cinéma et avec qui je vais bien m'entendre : Saada, Nicolas Saada. Il commence par faire une petite chronique puis une émission. Moi, je fais la technique et j'interviens. Vraiment très sympa. Qui d'autre ? Il n'y a pas tant de monde que ça. Gérard Lemaire fait beaucoup d'émissions.

Pour Leroy, Saada était une « véritable encyclopédie vivante du cinéma » qui peut citer les ingénieurs du son de n'importe quel film de Stanley Kubrick. Il connaissait toutes les musiques de film et pouvait en parler pendant des heures. Il a fait une première série sur les musiques d'Hitchcock à RIM.

---

<sup>1893</sup> Le titre est en fait *Se soigner seul sans danger. Dictionnaire conseil des médicaments vendus sans ordonnance*, Editions du Rocher, Monaco, 1986.

<sup>1894</sup> Le titre est en fait *Cristal de vie - Connaissance et énergies des cristaux de guérison*, Le Souffle d'or, Barret-le-Bas, 1986.

Rosenberg fait la revue de presse le matin de 9 h à midi en lisant les journaux et en prenant à l'antenne les réactions des auditeurs. La radio est en train de changer à grande vitesse depuis son arrivée à Beaubourg, selon Leroy :

Stéphane Leroy : Cette année 86, il y a... Les contraintes de Beaubourg sont assez légères. On doit transmettre à l'antenne des conférences qui se déroulent au centre Pompidou. Et puis, on est censés donner un peu une dimension culturelle un peu plus forte évidemment à la radio. Donc il y a Gérard Lemaire qui crée le magazine de midi à 14h00 tous les jours qui était l'actualité culturelle très axée évidemment sur tout ce qui se passait au centre Pompidou. Il y avait largement de quoi faire. Il y avait tellement de quoi faire, de trucs... Je l'ai remplacé à un moment donné où il était parti. Je crois qu'il était malade à un moment. Il a fallu le remplacer. Et donc je l'ai fait pendant un mois. J'ai dû le remplacer sur cette tranche-là de midi-14h00. C'était une bonne expérience aussi, c'était intéressant. J'en avais profité pour essayer de prendre des contacts avec des gens du centre Pompidou.

Sebastien Poulain : C'était en mai ?

Stéphane Leroy : Ouais, l'été. Et puis bien sûr, commence à y avoir beaucoup de discussions, beaucoup d'échanges entre nous. La radio est en train de changer. On était en train de passer du truc où c'était « libre antenne » en permanence 24h/24, des trucs vraiment « esprit radios libres » à une radio qui commençait à devenir un « faux France Culture », mais un peu trop institutionnalisé.

Cette professionnalisation, qui aurait augmenté l'audience de RIM selon Rosenberg, se manifeste aussi à travers la publication de « La lettre ICI & MAINTENANT ! » qui est un document de 4 pages hebdomadaires, établi grâce au Macintosh de RIM, et publié au moins 10 fois à partir de la moitié de l'année 1986 puisque le numéro 10 est publié le 15 septembre 1986<sup>1895</sup>.

Dans ce numéro, Plaige est l'auteur d'un « éditorial », situé en page 1, où il critique les politiques publiques en matière de tarification des communications téléphoniques locales et incite à la privatisation (« dénationalisation ») pour obtenir la gratuité des communications (comme aux Etats-Unis et au Canada) qui est, selon lui, un signe de « liberté de communication » :

Éditorial :

Un sondage vraiment étonnant publié cette semaine vient confirmer la récente décision ministérielle concernant les tarifs téléphoniques : ainsi, les Français, dans une large majorité sont-ils indifférents – ou presque – à la manoeuvre qui consiste à réduire une nouvelle fois leur liberté de communication.

Ceux que l'on nous dit satisfaits d'une diminution de la taxe de base et à la fois d'un contrôle encore plus rigoureux exercé sur leur temps de parole ont décidément bien peu voyagé puisqu'ils ignorent encore que de nombreuses villes d'Amérique du Nord pratiquent depuis des années la gratuité totale des conversations locales.

Mais il est vrai que les régimes libéraux des Etats-Unis et du Canada ont laissé le soin à des compagnies privées de gérer l'usage du téléphone. Voilà un bel exemple pour la France, où l'on parle tant de dénationalisation, et une mesure concrète susceptible de concerner, pour une fois, les consommateurs !

Mais n'allons pas rêver... Vous allez voir que la baisse de 3 centimes sur la taxe de base va contribuer à la diminution de l'indice officiel des prix du mois d'octobre ; à moins qu'un économiste scrupuleux ne s'avise de nous calculer, dans les tous prochains jours, comment devrait se répercuter en fait cette augmentation déguisée...

Quoi de plus normal pour une radio de communication comme « ICI ET MAINTENANT ! » de s'étonner que le débat sur cette affaire soit aussi peu passionné ?

DIDIER de PLAIGE

Leroy est l'auteur d'un texte « Ecrits et chuchotements » pages 3 et 4 où il fait un bilan à la fois de ce qui ressemble à un cocktail lors d'un événement culturel, de son émission (« Pleine page ») et de la littérature française contemporaine. Leroy publie un billet où il fait part de la

---

<sup>1895</sup> « La lettre ICI & MAINTENANT ! » coûte 2 F 50 à l'unité. Mais des abonnements sont prévus : « Abonnement annuel : 100 F pour 52 numéros – Abonnement d'essai : 30 F pour 12 numéros. Règlement par chèque ou mandat à l'ordre Ici & Maintenant 25 rue du Renard 75004 Paris ».

richesse de la littérature française contemporaine, de sa présence au sein de son émission grâce à une liste d'écrivains et même d'un projet de modification de son émission grâce à la lecture quotidienne d'un roman français diffusée du lundi au vendredi, de 17 h 45 à 18 h, à partir du 29 septembre, complétée le samedi par un entretien avec son auteur<sup>1896</sup> :

Ecrits et chuchotements :

Il souriait en faisant glisser une coupe de champagne entre ses doigts fins. Autour de lui le brouhaha des salons, ça mangeait avec ses doigts, ça buvait dans les grands verres et ça riait à tout faire trembler.

« Mais mon ami, lançait-il d'une voix sucrée, citez-moi seulement un grand écrivain vivant ! Citez-moi un Céline, un Camus, quelqu'un qui ait du coffre ! »

Derrière, une jeune femme jura que la littérature était moribonde et l'on s'en teint là.

Depuis plus de six mois, pourtant, Pleine page se faisait l'écho d'une vie littéraire plutôt florissante.

Soyons justes, la littérature se porte bien et notre époque est celle d'un passionnant foisonnement d'idées. Les thèmes, les valeurs et les techniques du récit reflètent l'évolution de notre société, et s'il n'existe pas de mouvements ou de groupes d'écrivains organisés, des œuvres individuelles, en revanche, tracent régulièrement de nouvelles voies de réflexion.

A l'étranger, des foyers de création apparaissent, en Italie et aux Etats-Unis, qui renouvellent les influences.

Les revues, ces indispensables laboratoires de la littérature de demain, se multiplient à grande vitesse.

Dans l'édition, des maisons installées en province réussissent enfin à constituer un fond et à diffuser correctement leurs publications sur l'ensemble du territoire. Ces maisons réalisent un gros travail de défrichage, notamment dans le domaine de la littérature étrangère, et stimule la création française.

Afin de mieux refléter cette dynamique, « Pleine Page » propose une nouvelle formule : la lecture quotidienne d'un roman français, complétée le samedi par un entretien avec son auteur. Ces émissions vivantes, ponctuées d'illustrations sonores appropriées, seront diffusées du lundi au vendredi, de 17 h 45 à 18 h, à partir du 29 septembre.

L'auteur du roman en question répondra à un entretien et dialoguera avec les auditeurs le samedi à partir de 18 h.

La deuxième heure de « Pleine Page Hebdo » couvre l'ensemble de l'actualité et donne la parole à tous les acteurs du monde littéraire éditeurs, poètes, essayistes, critiques, animateurs de revue, organisateurs de colloques, etc... Des chroniques régulières y sont développées, concernant la littérature étrangère, le roman policier, sans oublier la revue de la presse littéraire. Les auditeurs interviennent au cours de l'émission pour recommander un livre ou apporter des précisions sur un auteur.

« Pleine Page », c'est aussi une revue littéraire télématique accessible sur « X2001 ». Vous y retrouverez des notes de lecture, une sélection de livres à offrir, des interviews d'écrivains contemporains.

La littérature vit, elle bouge, elle évolue sans cesse et continue de nous émouvoir de nous faire rêver, de nous faire réfléchir.

Alors, si l'on vous demande, le sourire en coin, de citer les grands écrivains actuels, ceux qui ont du coffre, aidez-vous donc de la liste des invités de « Pleine Page » !

Stéphane LEROY

François Aubral, Elisabeth Barillé, Béatrix Beck, Michel Boujut, Michel Carassou, Michel Chaillou, Chantal Chawaf, Michel Ciment, Robin Cook, Gérard de Cortanze, Démosthènes Davvetas, Marc Décimo, Marylène Delbourg-Delphis, Pierre Guyotat, Roland Jaccard, William Johnston, Thierry Jonquet, Pascal Lainé, Gilles Laurendon, Gérard Macé, Roberto Mussapi, Mirella Muia, Marc-Edouard Nabe, Jean-Baptiste Para, Abel Posse, Gilles Quinsat, Daniel Rabourdin, Marie Redonnet, Jean Ristat, Denis Roche, Danielle Sallenave, Josiane Savigneau, Guy Scarpetta, Jean-Noël Schifano, Jean Tardieu, Julien-Frédéric Tarn, Dimitri Tsepeneag...

Ce qui peut surprendre, c'est que Leroy publie ce billet le 15 septembre 1986 alors que :

---

<sup>1896</sup> Lorsque Stéphane Leroy me montre cette archive, il est surpris de la date car il pensait avoir déjà quitté RIM à cette époque-là de l'année. Il m'explique aussi que ce type d'émission est difficile à mettre en place car il faudrait faire des enregistrements dans un autre studio. Or, RIM n'a pas les moyens économiques pour passer cette étape.

- il est en bon contact avec la direction de la radio Future Génération,
- il a mis en contact la direction de la radio Future Génération avec Rosenberg,
- il va très bientôt la rejoindre pour animer une émission littéraire puis une deuxième émission quotidienne,
- il fait partie de la scission AAIM Anciens Animateurs d'« Ici et Maintenant » menée par Rosenberg et dont nous allons reparler.

Il s'agissait sans doute de rester professionnel, un professionnalisme qui consiste à ne rien laisser transparaître des futurs changements internes, c'est-à-dire de la scission et de son départ. Mais lorsque j'ai interviewé Leroy, il m'a fait comprendre que le projet qu'il souhaitait mettre en place nécessitait d'avoir un studio d'enregistrement, donc un deuxième studio, pour enregistrer les lectures et éviter de devoir venir tous les jours à la radio pour seulement 15 minutes d'antenne. Donc, Leroy fait discrètement une critique des choix de développement, ou plutôt d'absence de développement, de Plage.

La « lettre » fournit en page 2 le planning de la semaine avec l'heure et le jour de diffusion de l'émission, le titre de l'émission et le nom de l'animateur (sauf pour l'« Atelier des enfants » et le « Jedi Informatique ») :

6h-9h tous les jours : « Good morning Paris. Informations internationales en langue anglaise »<sup>1897</sup>

9h-12h du lundi au vendredi : « Revue de presse. Commentaires des invités et des auditeurs » réalisée et présentée par Jean-Louis Rosenberg

12h-14h du lundi au vendredi : « Paris-Culture. Nouvelles du centre Georges Pompidou » réalisée et présentée par Gérard Lemaire

Le lundi : le Musée national d'Art moderne, le mercredi : Cinémania, et aussi, toutes les informations du Centre de Création industrielle, de la Bibliothèque publique d'information, des Espaces communs, des Liaisons, de CNAC Magazine, du Théâtre, de la Danse, etc...

En deuxième heure : les Invités d'« Ici et Maintenant ! » et les Arts et Spectacles à Paris et ailleurs.

Lundi : 18h-20h : « Lascaux. Le magazine des Arts Plastiques » par Philippe Piguet

20h-22h : « Jazz Pot » par François Lemaire<sup>1898</sup>

Mardi : « Top 86. 1900-1986. toute la musique du siècle », choisie par Gérard Lemaire

Mercredi : 14h-15h30 : « Atelier des enfants »

18h-20h : « Jedi Informatique »

20h-22h : « de bouche à oreilles » par Ophélie [Grolade]

Jeudi : 18h30-20h « Conférences de la BPI (Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou) »

21h30-minuit : « Vous avez dit bizarre ? » réalisé par Nil

Vendredi : 18h-20h : « Kaleidophone. Le rendez-vous des musiques différentes. Une lunette à multiples facettes, pointée sur les espaces sonores progressifs » produit par Bruno Heuzé

Samedi : 9h-14h : « Parcours Santé » réalisé par Nil

18h-20h : « Pleine Page. Le magazine littéraire de Stéphane Leroy »

Dimanche : retransmission des séminaires du CNACGP<sup>1899</sup>

20h-23h : « Turle Soup. Un choix de musiques par Philip Turle à servir show »

Le jour... la nuit, « Libre parole » de Radio Village

En complément du planning, est annoncé en page 3 et 4 le contenu des programmes (qu'ils soient très culturels et liés à Pompidou ou plutôt *New Age* à travers « Parcours Santé », « Vous avez dit bizarre ? » et « De bouche à oreilles ») de la semaine avec les noms des invités et les titres de leurs ouvrages ainsi que leur maison d'édition :

Mardi 16 septembre 13h-14h : Invité de « Paris-Culture » : Andrex More, chanteur et comédien

<sup>1897</sup> Rosenberg se souvient plutôt de bandes musicales en accord avec la éditoriale de RIM et de rediffusions d'émissions.

<sup>1898</sup> François Lemaire est le frère de Gérard Lemaire.

<sup>1899</sup> CNAC-GP : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

Mercredi 17 septembre A partir de 20h : « De bouche à oreilles » Ophélie invite Jenifer de Kerguenec, les docteurs Jacques Demay et Jean-Claude de Tymowski à propos des médecines traditionnelles chinoises, indiennes et tibétaines

Samedi 20 septembre 18h-20h : « Pleine Page » Stéphane Leroy reçoit Daniel Depland pour « Les Noces de la Lune rouge » (Calmann-Lévy)

Dimanche 21 septembre 16h-18h : « La vie active : qu'appelle-t-on l'Amour ? » conférence-débat par Armelle de Nolle

« Paris Culture » : Coproduit par « Ici & Maintenant » et le Centre Georges Pompidou, le magazine de Gérard Lemaire vous propose notamment cette semaine : les invités du Musée National d'Art Moderne (lundi), « Lieux de travail » une exposition du Centre de création industrielle (mardi), « Consom'Art », à l'initiative de la B.P.I. et de Claude Mouflet (mercredi), « Le festival d'Automne » au Centre Pompidou, proposé par Marcel Bonnaud (vendredi).

« Conférences de la BPI » : Débat : « La littérature suédoise » Bilan des rencontres organisées en Arles (12-18 septembre) par les éditions Actes Sud, le Centre culturel suédois et l'Ambassade de Suède. Avec Per Olof Enquist, « L'Ange déchu » ; M. Epsmark ; Marc de Gouvernain, traduction ; Torgny Lindgren, « Bethsabée » ; Lionel Richard, France Culture ; Carl Henning Wukmark, « La draisine ». Animateur : J-M de Montremy (« La Croix »). Jeudi 18, 18h30.

« Vous avez dit bizarre ? » : Invité du magazine de l'étrange : Patrick Drouot pour le livre de Ra Bonowitz, « Cristal de vie » (Le Souffle d'Or). Jeudi 18, à partir de 21h30.

« Kaleidophone » : Très jazz, ce 34<sup>ème</sup> numéro, correspondant à la réouverture du théâtre Dunois et à la sortie prochaine du film de B. Tavernier, « Autour de minuit ». Vendredi 18h-20h

« Parcours Santé » : Nil, reçoit Brigitte Materne « l'Alimentation cohérente » et le Pr Giroud et le Dr Hagege pour leur ouvrage « Se soigner seul, sans ordonnance » (Ed. du Rocher). Samedi 9h-14h

Enfin, en page 4, la lettre fait de la publicité pour les activités télématiques de RIM accessibles grâce au 3615 code X2001 :

X2001

Le service télématique proposé par Ici & Maintenant !

Au sommaire :

1 Flash – nouvelles de la FM

2 Programmes du Centre G. Pompidou

3 Programmes de Radio « Ici & Maintenant ! »

4 Sélection spectacles par G. Lemaire

5 Messagerie – Dialogues

6 Mur – forum

7 Jeux

8 Boîtes aux lettres

9 Petites annonces

Composez le 3615 code : X2001

Mais en juin-juillet 1986, les animateurs protestent contre la puissance de l'émetteur de la radio La voix du Léopard de Pierre Bellanger (ce conflit est réglé rapidement par un accord), mais aussi contre TDF et les conditions inégalitaires de diffusion. Leroy se souvient alors du retour de l'émission « Radio Village » dont il a géré des tranches horaires grâce à un chronomètre pour laisser la parole pendant 4 minutes. Dans le studio de Pompidou, une lumière s'allume quand un auditeur était en train d'appeler.

Stéphane Leroy se souvient aussi de deux opérations commando menées par les animateurs de RIM. En effet, ces derniers décident de s'attacher aux colonnes de Buren<sup>1900</sup> fin juin ou début juillet (selon Lefebvre) :

Stéphane Leroy : Je me souviens des événements. Mais je ne me souviens pas pourquoi on faisait ça. Je ne sais plus si c'était encore cette histoire de TDF. JE pense que c'était plutôt au moment du renouvellement de la licence. On n'était pas assurés d'avoir...

Sebastien Poulain : Après la grève ?

---

<sup>1900</sup> Grâce à Lefebvre, j'ai pu voir une photo de Mitsou, Delphine Miermont, Lefebvre, Leroy, Jules Partouche, Alain Leroy avant que certains s'enchaînent. Grâce à Leroy, j'ai pu voir la photo de Lefebvre, Leroy et Jules Partouche enchaînés aux colonnes de Buren.

Stéphane Leroy : Peut-être. En tout cas, on s'est retrouvés enchaînés. On était un certain nombre avec des *tee shirts* « Ici et Maintenant » sur les colonnes de Buren, les plus hautes évidemment ! On avait des chaînes. On nous avait mis des cadenas. C'était Jules Partouche d'ailleurs qui avait tout organisé. Ça ce genre de coup, il était bon. Et il avait jeté les clés dans une bouche d'égout. Donc ensuite, on a été bloqué là, sous les fenêtres du ministère de la Culture. Bon, il faisait très chaud ce jour-là, c'était l'été donc. Parce qu'on avait soif, je me souviens et on ne pouvait plus bouger. Ça a duré pas très très longtemps. Finalement, on est restés peut-être une heure ou une heure et demie. Et puis les flics sont venus avec les grosses pinces. Ils nous ont libérés. Ils nous ont emmenés au commissariat. Et il y avait plusieurs choses qui m'ont quand même toujours surpris à ce moment-là. D'une part, j'avais vu ressurgir Fabien Ouaki à ce moment-là qui surveillait les opérations depuis sa grosse Mercedes dans la rue Valois juste à côté, qui surveillait tout ce qui se passait. Je ne sais pas ce qu'il foutait là. Et deuxièmement, on a été emmenés au commissariat et j'étais très embêté parce que c'était un samedi et j'avais mon émission qui devait passer à 18h00. Et je me disais « Merde, maintenant 16h30, je ne vais pas pouvoir être à temps. » Et j'ai eu... ou il est passé. Je ne sais plus comment. Didier de Plaige m'a dit : « T'inquiète pas, tu seras là, je te jure que tu seras là pour ton émission à 18h00. Je te le jure. » Et je me suis dit : « Comment il peut me jurer une chose pareille ? » Et on était là à poiroter. On était 7 ou 8 à attendre dans la salle d'attente au commissariat. Et puis il y a le commissaire qui est descendu qui a dit : « Stéphane Leroy, c'est lequel ? ». Je dis : « C'est moi. » Il m'a dit : « Montez. » Je suis monté, ils m'ont interrogé 10 minutes en me demandant pourquoi on avait fait ça et cætera. Il m'a dit « Bon, c'est bon, vous pouvez partir ». Il m'a dit : « Je crois que vous avez une émission de radio. Vous avez une émission qui doit démarrer dans une demi-heure, vous pouvez y aller. » Et là je me suis dit : « Il est très fort ! Il est très fort ! Il y a des trucs qu'il ne nous dit pas. Il y a des trucs qu'il ne nous dit pas parce qu'il y avait des contacts directement avec la police ou je ne sais pas à quel niveau. »

Une autre action commando est réalisée, mais à TDF à Montrouge cette fois :

On a fait aussi une action coup de poing chez TDF. On est allés chez TDF. Et l'idée est qu'on devait aller séquestrer le PDG. On avait monté une opération commando. C'était très bien préparé parce que c'était Rosenberg qui avait préparé le coup. Il était déjà allé plusieurs fois là-bas. Il connaissait les locaux et cætera. Et donc on avait prévu d'entrer... En fait, on pouvait entrer assez facilement. On est entrés par groupes de deux, ou seul ou à deux, en disant qu'on allait à une réunion à tel ou tel étage. Je crois que c'est une réunion qui devait avoir lieu. Et donc à l'accueil, on disait qu'on était attendus à la réunion machin. On avait espacé nos arrivées sur un quart d'heure. Et en fait, tout le monde a réussi à entrer. Et après, on devait aller à tous les étages et distribuer des tracts dans tous les bureaux, et ensuite converger vers le bureau du directeur. On savait à quel étage il fallait aller le séquestrer. Moi, ça n'a pas duré longtemps car moi j'étais celui sur lequel tous les services de sécurité se sont focalisés. Ils pensaient que j'étais seul. Donc je me suis dit : « Bon hé bien puisque je suis pris, je vais me sacrifier, je vais essayer de faire durer le plus longtemps possible le malentendu pour que les autres aient du temps tranquille. » Cette stratégie a bien marché. Ils m'ont amené dans une salle et cætera. Et puis après, le temps qu'ils comprennent qu'il y en avait d'autres. Du coup les autres avaient eu le temps de distribuer leurs tracts et d'occuper le bureau du PDG qui n'était pas là en fait. Ils sont entrés dans son bureau et ils se sont enfermés dedans. Donc après, il y a eu des tractations, des négociations. Ça a duré 3-4 heures. La police, les forces de l'ordre qui sont arrivées *et cætera*. Et puis, ils sont sortis finalement. Ce qu'ils ont réussi à faire, c'est qu'ils ont utilisé le téléphone du mec, du PDG de TDF pour passer à l'antenne. Ça l'avait tellement énervé que TDF avait coupé les émetteurs pour qu'on puisse plus entendre ça. C'était quand même assez amusant.

Selon Lefebvre, c'est Lemaire, resté en studio, qui assure le duplex. Il y avait Nils et quatre ou cinq autres (une auditrice en particulier). Leroy s'installe dans un café en bas et appelle la radio. Cela fait donc un triplex radiophonique !

Mais c'est sans doute une grève de la faim qui aura des effets. Rosenberg, Lemaire et Plaige décident de faire une grève de la faim à partir du samedi 7 juin et jusqu'au vendredi 18 juillet 86, soit 41 jours de jeûne. Association des Animateurs d'« Ici et Maintenant » est créée à cette occasion pour soutenir les grévistes, selon Lefebvre. La journaliste du *Monde* Annick Cojean publie un article qui ressemble à une tribune pour soutenir la radio et les grévistes :

Ils sont trois dont les voix sont connues des auditeurs de la FM depuis plus de cinq ans. Trois animateurs de Radio Ici et Maintenant qui, depuis le 7 juin, poursuivent une grève de la faim pour défendre leur radio, protester contre le brouillage de leur antenne par de puissants voisins et provoquer « la réaction d'une Haute Autorité somnolente ».

Trois pionniers qui ont le sentiment d'avoir été trompés et de payer chèrement le légalisme qui les a poussés à signer le contrat aux termes duquel TDF prenait en charge leur diffusion. La loi exigeait que ce fût le cas pour toutes les radios désirant émettre au-delà de 500 watts. Seules, cinq radios s'y sont soumises et il n'en est pas une seule qui n'ait eu de problèmes de diffusion et de brouillages fréquents sur ses émissions. « L'injustice est flagrante, déclare M. Didier de Plaige, fondateur d'Ici et Maintenant, non seulement entre toutes les radios FM mais surtout entre les clients de TDF : Europe et RTL, diffusées sur Paris, se sont vu octroyer une puissance nominale de 10 kW... Pourquoi devrions-nous nous contenter des 3 kW qui nous rendent inaudibles ? » Et d'exiger « l'égalité de traitement » avec les autres radios. Mais qui osera décider d'une augmentation de leur puissance et reconnaître qu'avec 3 kW, Radio Ici et Maintenant, comme Radio-Notre-Dame, comme Nova, n'auront jamais la moindre chance d'être entendues comme leurs concurrentes ? [...] <sup>1901</sup>

Mise en cause par RIM, la Haute Autorité répond dans un communiqué publié à Paris le 1<sup>er</sup> juillet que la responsabilité revient au gouvernement :

La Haute Autorité rappelle que l'inégalité constatée résulte de la différence entre le régime juridique applicable aux radios locales privées dont elle a la charge et celui des stations périphériques, qui n'entre pas dans son domaine d'attribution. (...)

Pour sa part, elle a toujours fermement défendu le principe de l'égalité de traitement entre les diverses radios locales privées. Ce principe même l'a conduite à demander un schéma technique global des fréquences et des puissances parisiennes à TDF. Ce schéma ne lui est pas encore parvenu. En l'absence de ce document, aucune réponse ponctuelle ne peut être apportée aux demandes d'augmentation de puissance formulées par certaines radios locales privées.

Toute augmentation de la puissance d'une seule radio entraînerait, en effet, automatiquement un déséquilibre supplémentaire pour les autres radios existantes, sans pour autant régler la situation globale de la bande FM à Paris et dans la région parisienne. <sup>1902</sup>

Les animateurs décident donc d'écrire au ministre de la Culture et de la Communication François Léotard. Il s'agit de lui demander de faire face au vide juridique créé entre une Haute Autorité, qui ne prend plus de décisions, et une CNCL, qui ne pourra fonctionner avant plusieurs mois :

Que demandons-nous ? écrivent les trois responsables de la station. Une recommandation adressée par vos services à Télédiffusion de France, dont votre ministère assure, pour partie, la tutelle, permettant à cet établissement public de proposer à ses clients des prestations et de diffusion identiques à celles dont bénéficient Europe! Et RTL, et ce, bien entendu, dans les conditions de rémunération précisées dans le cahier des charges de l'établissement, suivant le décret du 3 mai 1984.

Une telle mesure, dont l'équité et la justice ne peuvent vous échapper, doit permettre à des radios comme la nôtre d'attendre sereinement les décisions des parlementaires, puis celles de la CNCL, tout en les mettant à l'abri de consœurs qui font de la surpuissance une arme de concurrence. <sup>1903</sup>

Claude Contamine, PDG de Télédiffusion de France (TDF), et Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, se rencontrent le 7 juillet à l'occasion de la remise d'un rapport que Cotta a demandé à Contamine à la fin du mois de mai sur la situation technique de la FM à Paris <sup>1904</sup>. Ils reconnaissent « le caractère sérieux et légitime de leur demande » <sup>1905</sup>. Cotta affirme dans un communiqué que cette question relève « uniquement de la compétence gouvernementale ». TDF se dit prêt à « rechercher des solutions techniques susceptibles d'améliorer immédiatement la réception d'Ici et Maintenant sur Paris ». L'établissement public a évoqué, selon l'un des animateurs de la radio, « la possibilité à long terme d'une transmission depuis la tour Eiffel », mais les grévistes de la faim ont indiqué qu'ils poursuivraient leur jeûne tant qu'« une solution immédiate n'aura pas été trouvée » <sup>1906</sup>. Une

---

<sup>1901</sup> COJEAN Annick, « Le Far-West parisien », *Le Monde*, 21/06/86.

<sup>1902</sup> « La Haute Autorité dégage sa responsabilité », *Le Monde*, 03/07/1986.

<sup>1903</sup> « Les animateurs de Radio Ici et Maintenant écrivent à M. Léotard », *Le Monde*, 02/07/1986.

<sup>1904</sup> « FM parisienne : Mme Cotta doit rencontrer le PDG de TDF », *Le Monde*, 08/07/1986.

<sup>1905</sup> « Les animateurs de la radio Ici et maintenant ont cessé leur grève de la faim », *Le Monde*, 22/07/1986.

<sup>1906</sup> « La Haute Autorité demande à RFM et à Skyrock de baisser leur puissance », *Le Monde*, 10/07/86.

solution est effectivement assez rapidement trouvée ce qui conduit Plaige, Rosenberg et Lemaire à mettre fin à leur grève. Cette bonne nouvelle pour RIM peut sans doute être expliquée par le fait que la grève de la faim commençait à être médiatisée (notamment grâce à Annick Cojean, journaliste au Monde, que les animateurs sont allés rencontrer) et politisée puisqu'elle se déroulait au sein d'une institution publique de la culture (le centre Pompidou) et que les principales autorités de l'audiovisuel (le ministre de la Culture et de la Communication François Léotard, la Haute Autorité, TDF) sont mises en cause. Rosenberg se souvient avoir perdu 20 kg.

Seulement quelques jours après la grève de la faim, RIM va devoir faire face à une nouvelle grosse crise du fait d'une scission d'une grande partie des animateurs.

### **1.1.5.6 La scission AAIM de 1986**

Lefebvre se souvient avoir fait de l'antenne jusqu'à l'été 86, qui est la période où la bande FM est renouvelée. Ce renouvellement va être l'occasion d'une scission dont Rosenberg est l'instigateur :

Et c'est à ce moment là que la CNCL se met en place et elle fait un appel pour une nouvelle dérogation dans le cadre de la loi de 86. Il faut retrouver la date. Et là Jean-Louis Rosenberg et Nil forment un petit pôle d'animateurs pour dire : « Didier de Plaige c'est un dictateur. Si on continue à rester avec lui, de part ses émissions ésotériques, on ne va pas rester à Beaubourg. » C'était ça : « On va pas rester à Beaubourg parce qu'on n'assume pas le contenu du contrat en quelque sorte. Et puis Beaubourg voit d'un sale œil les émissions payantes (évidemment) sur l'ésotérisme, le yoga, le nutritionniste venu de l'au-delà ». Bon, il y avait par exemple une femme médecin (Enfin je n'ai pas vérifié à l'époque.) qui intervenait en permanence pour des soins diététiques, la sophrologie ou des choses comme ça. Je ne sais plus quoi. Ça me faisait rire. Parfois j'ai fait l'animation de ça.

Selon Leroy, Plaige explique « qu'il faut qu'on profite à fond de ce qu'offre le centre Pompidou, mais il faut leur en donner le minimum, en gros ». Rosenberg n'est pas d'accord :

Non parce que le sens de l'histoire, les radios, les radios libres depuis le début des années 80, ça va pas durer comme ça. On voit bien que ça se structure, qu'il y a de l'argent qui arrive dans ce secteur-là. Il y a des investissements très lourds. Il va falloir de plus en plus des investissements importants. Donc il faut se professionnaliser. Il faut profiter de toute la chance qu'on a eu de créer tout ça. Et il faut arriver à créer une radio professionnelle. Le but à termes, ce serait effectivement qu'on puisse rémunérer les animateurs, qu'on puisse créer..., avoir de la publicité, pas sous forme publicitaire mais en tout cas sous forme de sponsoring des émissions. Et en tout cas, pour arriver à ça, il faut que tout se professionnalise, qu'on ait du meilleur matériel, que les animateurs se forment.

Donc là, il y a un vrai conflit à ce moment-là, selon Leroy. Plaige est en désaccord avec cette approche. Voici ce dont se souvient Leroy à propos de ce que Plaige dit à l'époque :

Vous êtes fous car dans cette histoire vous allez tout perdre. Et au contraire, Ici et Maintenant, j'ai pas créé tout ça pour... il faut que ça reste une utopie, ça doit rester une utopie de « Tout le monde peut prendre la parole », « tout le monde a la liberté d'expression », « l'ouverture à toutes les pensées : orientales, du bouddhisme, toutes ces choses-là ».

Rosenberg parvient à convaincre la « jeune garde » qui commençait à avoir de l'ambition :

Rosenberg met dans sa poche toute la jeune garde, moi y compris d'ailleurs. J'ai foncé avec Rosenberg à ce moment-là en disant « Bon, à un moment il faut y aller. » On avait envie de construire un truc. En fait, on avait tous envie de faire de la bonne radio. C'est surtout ça. On était vachement... Je pense que tous les jeunes qui étaient arrivés étaient vachement intéressés par le média radio et avaient

envie d'en faire bien. On était tous des auditeurs de France Culture<sup>1907</sup> et des « Nuits magnétiques » sur France Culture. On était émerveillé par tous les univers sonores, les créations... On avait envie de créer des dramatiques. On avait envie de créer des reportages. On avait envie de matériel. On avait envie de faire de la vraie radio. Tout en gardant... On avait envie de garder une nuit blanche complète avec des gens qui parlent toute la nuit. C'était super sympa. Mais on avait tous envie de faire de la radio aussi dans la journée, de faire des trucs bien. Donc le discours de Rosenberg, à ce moment-là, il nous a tous touchés. Il nous a séduits. Jusqu'au jour où il nous a conduits dans une tentative de putch quoi.

Rosenberg mène donc une campagne contre Plaige, y compris au sein de Pompidou. Il utilise une feuille qui est éditée (une douzaine de numéros en tout) pour tenir au courant des activités de la radio et de la collaboration avec le centre Pompidou. Rosenberg prend la maquette et écrit un éditorial remettant en question les choix stratégiques de Plaige et proposant un projet alternatif à base de partenariats. Au-delà de cet éditorial qui est bien diffusé, Rosenberg crée une SARL appelée « AAIM » qui signifie « Anciens animateurs d'"Ici et Maintenant" » et qui utilise le même acronyme que l'« Association des animateurs d'"Ici et Maintenant" ». De plus, l'antenne elle-même est prise d'assaut<sup>1908</sup>, et violemment selon Lefebvre :

Je fais partie de cette SARL, même si je ne suis pas le pilote de cette histoire, c'est Jean-Louis Rosenberg et Nil et Leroy voire Nicolas Saada. Un peu tous les jeunes qui étaient entrés à cette époque là. Et donc on arrête de faire de la radio. On arrête de faire de la radio assez violemment. Là, ça devient violent. C'est quelque chose qui m'a choqué. Je ne lui en tiens pas rigueur. On s'est revus depuis. On s'est reparlés. C'est du passé. Mais pour moi c'était une radio incarnation de la non-violence. Et en fait, on essaye de mettre en son le conflit, c'est-à-dire de faire apparaître le conflit sur les ondes.

Après la prise d'antenne, Plaige change les serrures du studio pour empêcher que les autres puissent venir dedans. Cette prise d'antenne ressemble à celle qui était pratiquée par les animateurs de Carbone 14, mais aussi d'autres animateurs de RIM (Blottière, Ouaki et Reusser) :

Donc globalement, il y a des animateurs qui sont en désaccord avec la direction et qui utilisent le micro pour mettre en scène leur désaccord suivant un principe radiophonique qui n'est pas nouveau. A Carbone 14, il y a eu Supernana et La Fesse qui s'engueulaient sur l'antenne. Il y avait des exclusions. C'était un dispositif efficace pour maintenir les gens attentifs à ce qui se passe à l'intérieur de la radio. La radio, c'est un lieu et pour savoir ce qui se passe. Ça apporte un plus à la radio. C'est pour ça qu'aujourd'hui les radios sont inintéressantes parce ce qu'il se passe rien évidemment sur l'antenne. On ne sait pas ce qui se déroule réellement dans les locaux. Carbone 14, de ce point de vue là était totalement géniale. Le dispositif avait vraiment été instauré par des génies comme Lafesse, Vespa qui étaient au dessus du lot. Ils avaient réussi à mettre en ondes en permanence ces conflits qui étaient souvent des faux conflits. Ils les créent artificiellement. Ils avaient souvent une efficacité. Donc on essaye de passer par là. Probablement maladroitement. Ça je le reconnais totalement. Et de Plaige ne supporte pas ça et finit par nous virer *manu militari* des studios. Je me souviens qu'il avait une bombe à lacrimo en particulier. Et donc comme je n'allais pas me battre pour une histoire comme ça. D'ailleurs aucun animateur n'avait envie de se battre.

A défaut de pouvoir prendre le contrôle de RIM, qui est au nom de Plaige, Rosenberg souhaite mettre en place un nouveau projet radiophonique, mais, cette fois-ci, commercial :

Jean-Louis Rosenberg qui était sympa mais qui était avec le recul un peu ingrat. Il nous réunit et nous dit « On va être expulsés de Beaubourg ». Alors je ne sais pas si c'est avéré. Je n'ai pas fouillé la question. « Si de Plaige continue de contrôler la radio. Moi, je ne peux pas prendre le contrôle de la radio. » Donc l'idée, on va profiter du nouvel appel à dérogation pour créer une entité qui va s'appeler les anciens animateurs d'Ici et Maintenant. On fait scission en quelque sorte. On se désengage de la

---

<sup>1907</sup> Stéphane Leroy se souvient d'avoir eu envie de faire de la radio en écoutant Supernana Carbone 14. Il l'a rencontrée une fois quand elle est venue soutenir la grève de la faim de 1986.

<sup>1908</sup> Rosenberg, interrogé par moi en octobre 2014, ne se souvient pas d'une mise à l'antenne du conflit et ne pense pas qu'il y en ait eu.

radio. On ne fait plus de radio en quelque sorte. C'est triste donc il a fallu vraiment être convainquant pour qu'on fasse ça. Donc on crée une SARL « AAIM » : Anciens animateurs d'Ici et Maintenant qui devient...

Rosenberg est suivi par Alain Dupuis qui avait pour pseudonyme Nil, Jules Partouche, Leroy, Nicolas Saada, Lefebvre, Blottière, tandis que Lemaire, Ouaki (qui n'est plus animateur mais qui continue de peser sur la radio), Ophélie Grolade, Bourre<sup>1909</sup> restent avec Plaige. Rosenberg s'allie avec Future Génération (Fréquence Gaie ayant été rachetée par l'hebdomadaire *Gai Pied Hebdo* (1979-1992)<sup>1910</sup>) qui, comme RIM ou Radio Soleil, n'a pas obtenu d'autorisation en juillet. C'est Leroy qui a mis Rosenberg en contact avec Future Génération. Il avait invité dans son émission Hugo Marsan qui était rédacteur en chef de *Gai Pied Hebdo* entre 1985 et 1988 et directeur des pages littéraires de 1980 à 1992. Ce dernier propose à Leroy de faire une émission avec lui sur Future Génération même s'il n'est pas gay. Leroy lui répond gentiment qu'il n'avait rien à faire sur son antenne sur cette radio militante, n'étant pas gay. Mais il lui répond que Fréquence Gaie change de nom et de format et veut confier la direction des programmes à « une femme qui n'était pas du tout une militante lesbienne mais une vraie journaliste » (Marie-Odile Delacour qui venait de Radio Cité Future et de France Culture). Il s'agit de faire une radio de toutes les minorités et de la vie culturelle parisienne. Il s'agissait de sortir du ghetto et du SIDA. Leroy était en contact avec un dirigeant du groupe qui gagnait beaucoup d'argent grâce au minitel rose. Il y avait aussi une agence de voyage. La radio elle perdait de l'argent. Une rencontre a lieu entre Rosenberg et les dirigeants de Fréquence Gaie/*Gai Pied Hebdo*. Selon Leroy, Rosenberg propose de racheter Fréquence Gaie. Il fait un show et se présente comme le patron en disant « On va faire ci, on va faire ça. On a beaucoup d'argent. On va construire de nouveaux studios. ». Ça s'est mal passé car personne ne le croyait.

Rosenberg obtient une fréquence partielle avec la SARL AAIM (Anciens animateurs d'Ici et Maintenant) qu'il transforme en agence de presse appelée « Arts-Actualités-Informations-Médias ». AAIM et Future Génération se partagent le temps d'antenne : les radios ont le week-end chacun leur tour, tandis que les heures de semaine sont divisées. Selon Plaige, Rosenberg aurait vendu son autorisation partielle à Future Génération<sup>1911</sup> pour 150 000 F, mais Rosenberg contredit Plaige sur ce sujet. Selon Rosenberg, la fréquence est donnée à FG car cette dernière était très endettée donc elle n'avait pas les moyens de payer. Lefebvre se souvient du mariage forcé d'AAIM avec Future Génération, mais aussi de celui

---

<sup>1909</sup> Stéphane Leroy se souvient que pendant la période de scission, Plaige demande à Jean-Paul Bourre et au couple Givaudan (Anne Givaudan - Daniel Meurois-Givaudan) de venir souvent pour davantage affirmer sa ligne éditoriale (non-commerciale, anti-institutionnelle, utopique, ésotérique) et peser face à la ligne proposée par Rosenberg (professionnelle, institutionnelle).

<sup>1910</sup> En janvier 1987, Manuel Lherbet, président de l'association « Fréquence Gaie » qui détient l'autorisation, propose de constituer une Sarl dénommée « 97,2 » plutôt que de vendre la fréquence aux réseaux (la radio ayant des difficultés de financement, un manque d'audience...). L'association prend 45% du capital de cette Sarl, LFM (régie de *Gai Pied Hebdo*) 45% et d'autres entreprises commerciales 10%. LFM cautionne les frais de fonctionnement à hauteur de 2 millions de francs. Donc Gérard Vappereau, directeur *Gai Pied*, devient indirectement le dirigeant de Fréquence Gaie. Néanmoins l'association est conservée puisqu'elle détient l'autorisation d'émettre. La radio ne s'annonce plus comme « Fréquence Gaie » mais comme « 97,2 » (« Fréquence Gaie. Histoire d'une radio », *Hexagone Gay*, [http://www.hexagonegay.com/Frequence\\_Gaie.html](http://www.hexagonegay.com/Frequence_Gaie.html)).

<sup>1911</sup> Le 24 juillet 1987, Future Génération (avant mai 1987, la radio s'appelait « Fréquence Gaie ») n'obtient pas le renouvellement de son autorisation par la CNCL et doit cesser d'émettre le 30 août 1987. Il y a une mobilisation de la communauté homosexuelle (en 1983, il y aurait eu 6 000 auditeurs dans la rue) : des pétitions sont lancées et un rendez-vous est demandé à la CNCL. Future Génération obtient le droit de continuer à émettre de partager sa fréquence le 31 juillet. C'est alors que Future Génération se rapproche du projet AAIM qui a aussi été refusé. Le 7 août un protocole d'accord est signé pour une fusion des deux projets. Cette fois-ci la CNCL l'accepte. Future Génération pourra poursuivre sa diffusion au delà du 30 août sur une nouvelle fréquence, le 94,4 Mhz (Future Génération était sur 97,2 Mhz jusqu'à présent.). Le nom de « Future Génération » est utilisé officiellement, y compris lors de la diffusion des émissions de l'AAIM ([http://www.hexagonegay.com/Frequence\\_Gaie.html](http://www.hexagonegay.com/Frequence_Gaie.html)).

de RIM (11 heures d'antenne) avec Radio Aligre de Ben Keroubi (13 heures d'antenne) sur la fréquence 93.1 le 24 juillet 1987<sup>1912</sup> :

Thierry Lefebvre : Rosenberg, au moment où il y a l'appel pour les fréquences dépose AAIM. Je me souviens qu'on va dans un lieu je ne sais plus où, où il y avait des gens de la CNCL mais pas hauts gradés. Et ils nous demandent de nous marier avec une autre radio. Et l'autre radio, c'est Fréquence Gay qui est en plein marasme elle aussi. Il y a eu des scissions à l'intérieur. Pablo Rouy<sup>1913</sup> à l'époque claquait la porte. C'était l'animateur de Fréquence Gay qui animait la plupart des émissions. Bref, ça allait très mal. Il y avait des problèmes financiers. Et donc Fréquence Gay était repris en main par un journal qui était le *Gai Pied*. Ils nous disent mariez-vous avec eux.

Sebastien Poulain : C'était un mariage gay !

Thierry Lefebvre : Oui, c'était carrément gay. Moi je n'avais aucun *a priori* par rapport à ces questions parce que je travaillais sur le SIDA donc j'étais bien au fait des problèmes de communauté gay évidemment. Je connaissais Hervé Guibert<sup>1914</sup> en particulier qui était traité dans mon hôpital. Donc ça ne me posait pas de problème. Mais en même temps, je n'étais pas dans ce courant. Ça ne me correspondait pas. Mais bon, pourquoi pas. Et donc on se retrouve. Fréquence Gaie qui devient Future Génération. Ils changent l'intitulé. On obtient une fréquence commune qui est censée être divisée au départ mais qui n'est pas divisée. AAIM est fondue sous l'intitulé Future Génération. Et à côté, ils estiment que Ici et Maintenant ayant perdu la moitié voire plus de ses animateurs ne peut plus avoir une demie fréquence. D'autant plus que Beaubourg s'est retiré. C'est un point très important. Il y a eu des problèmes financiers avec Beaubourg. Je ne connais pas. De Plage pourrait raconter ça, ou Lemaire, éventuellement. Il doit savoir des choses. Il y a eu des problèmes à ce niveau là et je pense que ça a nui au dossier Ici et Maintenant quand ça a passé devant la CNCL. Donc c'est à cette époque RIM se retrouve avec Aligre en demie fréquence. Et nous, on se retrouve à faire quelques émissions sur Future Génération. Et donc moi je n'y allais que pour faire des émissions de cinéma avec Nicolas Saada donc on va dans les locaux du *Gai Pied*. C'est assez curieux, c'est décoré. Il y a des images *et cætera*. Ça se trouvait rue Sedaine. Et puis les gens sont sympas. Mais avec Saada, on se demande ce qu'on fait là. Il y avait une tonalité. Ce n'était pas le Fréquence Gaie du début. Le Fréquence Gay du début était très spécial. C'était les petites annonces du *Gai Pied* en permanence. C'était « cul », il faut bien le dire. Donc j'ai rien contre le principe. Mais il détonnait avec nos émissions culturelles sur le cinéma où on parlait de Fritz Lang... Donc on dit qu'on arrête au bout d'un certain temps. Et donc j'arrête la radio à cette époque là.

Après quelques semaines (selon Leroy) ou mois de « mariage » dans les locaux de Future Génération (45 rue Sedaine dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris<sup>1915</sup>), les anciens animateurs de RIM se rendent compte qu'il y a trop de différences entre eux et ceux de Future Génération qui sont très militants. L'équipe AAIM n'est pas à l'aise dans cet univers qui vit les pires années du SIDA et où des animateurs apprennent qu'ils sont malades ou que certains de leurs proches le sont. Le problème est que l'équipe AAIM est dépendante des studios de Future Génération. Rosenberg possède des locaux dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, arrondissement où il habite, mais ils sont uniquement à usage administratif.

Rosenberg a un projet d'une radio bilingue franco-américaine à Paris et en FM (au lieu des ondes courtes habituelles) qu'il a d'ailleurs proposé à l'équipe de Future Génération sans succès. Il s'agit de viser les catégories socioprofessionnelles supérieures grâce à un rapprochement avec Voice of America Europe avec qui Rosenberg avait établi des contacts

---

<sup>1912</sup> « Des décisions de la CNCL Cinq radios parisiennes repêchées », *Le Monde*, 23/08/87.

<sup>1913</sup> Pablo Rouy est animateur sur FG (avec les émissions « le téléphone intime », « Pêche à la ligne » qui est une ligne ouverte pour les hommes les mardis et jeudis, pour les femmes le mercredi, « Camping-gaz », « Cocktail »), journaliste à *Gai Pied* Hebdo, fondateur de Gaie Presse et président de l'Association Fréquence Gaie.

<sup>1914</sup> Hervé Guibert (1955-1991) est un écrivain et journaliste, photographe. Il meurt du SIDA à l'Hôpital Antoine-Béclère de Clamart où exerce Lefebvre.

<sup>1915</sup> C'est à cette adresse que se trouve aujourd'hui le « pôle suspension de peine » d'Act Up-Paris (<http://www.actupparis.org/spip.php?page=adresses-utiles-guide>). La SARL 97.2, à la tête de la radio, a des difficultés financières en 1990 ce qui oblige Future Génération à cesser d'émettre pendant un an. Grâce à un projet de Henri Maurel (président de la radio), la radio déménage rue Rébeval dans le 19<sup>e</sup> arrondissement (puis rue de Rivoli en 1993), obtient une nouvelle fréquence entière (94,4 puis 98.2 en 1992), change de nom en devenant FG (en 1992), renouvelle son équipe...

lors de collaborations. A l'époque, Voice of America Europe diffusait sur le câble en Allemagne et dans les pays nordiques. Mais cela pose deux difficultés selon lui, car il faut que la CNCL accepte d'une part un changement de format avec un passage du format associatif au format commercial, et d'autre part le passage de la langue française à la langue anglaise. Selon lui, il y avait des radios en serbe, en polonais, en yiddish mais pas en anglais. Mais la CNCL ne veut pas de ce projet. Rosenberg pense que la CNCL était noyauté par des gaullistes, donc anti-américains<sup>1916</sup>. A défaut de Paris, Rosenberg se lance dans des projets radiophoniques VOA en fondant des VOA Europe à Budapest, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie. Il s'agissait de VOA Europe, donc c'était, selon Rosenberg, « plus soft » (c'est-à-dire moins propagandiste) que VOA pour l'URSS. Il part en Europe de l'Est avec des personnes recrutées pour l'occasion (soit des militaires en service civil soit des locaux) en dehors d'Alain Dupuis qui est le seul de RIM AAIM à le suivre<sup>1917</sup>. Il se souvient avoir animé des émissions en français, anglais et hongrois pendant un mois quand le Président François Mitterrand est venu à Budapest. En dehors de cet épisode, il dirigeait les radios. Certaines ont perduré, pas d'autres. Mais Rosenberg doit revenir en France en 1990-91 car les accords avec VOA ne sont pas renouvelés du fait de la chute du mur de Berlin et de la privatisation du secteur radiophonique dans les pays de l'Est, mais aussi de la déception de VOA de ne pas pouvoir émettre en France. L'Europe de l'Est était un pis-aller selon Rosenberg.

Par la suite, Rosenberg continue de travailler dans le domaine du journalisme<sup>1918</sup>. Il travaille à Bordeaux à partir de 1992 et toujours avec la marque déposée AAIM Arts-Actualités-Informations-Médias qui est une agence de presse. AAIM existe donc toujours et a un slogan ambitieux : « We start where others stops » (<http://www.aaim.tv/>)<sup>1919</sup>. L'agence est spécialisée dans l'économie, les technologies, la culture, et « l'art de vivre » en Aquitaine : vigne et vin, gastronomie, tourisme, patrimoine, collectivités territoriales, entreprises, tourisme, high-tech... Grâce à des photographies de Richard Zéboulon, Rosenberg a d'ailleurs écrit *Mascarons de Bordeaux : les veilleurs de pierres*<sup>1920</sup> sur 3 000 visages de pierre qui ornent des centaines de façades des hôtels particuliers jusqu'aux constructions modestes, ainsi que les mystères et mythes qu'ils drainent. Rosenberg a aussi publié *Bordeaux d'antan : Bordeaux et ses environs à travers la carte postale ancienne*<sup>1921</sup> où 6 zones géographiques bordelaises et la vie quotidienne des Bordelais sont analysées à travers 450 cartes postales du

---

<sup>1916</sup> Sans doute, Rosenberg fait-il référence par exemple à Michel Droit (1923-2000). Ce dernier a été un journaliste de presse écrite, de radio et de télévision, un écrivain académicien prolifique (plus d'une vingtaine d'essais et de romans) et un polémiste conservateur. Résistant, il se lie à Jean Guignebert, futur président de la Radiodiffusion (Secrétaire général provisoire du ministère de l'Information dans le GPRF du 26 août au 5 septembre 1944, puis président du conseil supérieur de la radio-diffusion le 12 décembre 1945). Reporter radiophonique auprès de la 1<sup>ère</sup> Armée, il couvre l'insurrection de Paris et l'arrivée du général de Gaulle à l'Arc de triomphe en août 1944. Puis, il travaille à la RTF, au *Monde*, au *Figaro*, France Inter. De Gaulle lui accorda trois interviews télévisées en 1965, 1968 et 1969. En 1986, il est désigné par l'Académie française pour la représenter au sein de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Plus tard, il lui est reproché d'avoir continué à percevoir des revenus de la Socpresse, qui édite *Le Figaro*, après sa nomination à la CNCL, et d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence à Radio-Courtoisie, dirigée par Jean Ferré, journaliste du *Figaro Magazine* au détriment de Radio Larsen qui porte plainte. Inculpé de forfaiture en octobre 1987, puis de corruption passive en 1988 après un changement de juge d'instruction. Mais il bénéficie de non-lieu en 1989 et 1990. Il est aussi accusé d'avoir favorisé la privatisation de TF1. Ces affaires font perdre de la crédibilité à la CNCL et pèsent dans sa chute et son remplacement par le CSA.

<sup>1917</sup> Alain Dupuis (Nil) y est son homme à tout faire. Il retournera en France avec Rosenberg. Mais il meurt en 1994 au large de l'Espagne dans son bateau qui a coulé à cause d'une avarie lors d'une tempête alors qu'il est en congé sabbatique d'AAIM.

<sup>1918</sup> Il dit être journaliste depuis 1970.

<sup>1919</sup> Il conduit donc des enquêtes et rédige des articles pour des médias français et étrangers (presse écrite, radio, télévision, nouveaux médias). Exemples : *l'Express* et *Stratégies*.

<sup>1920</sup> ROSENBERG Jean-Louis, *Mascarons de Bordeaux : les veilleurs de pierres*, Cairn, Pau, 2008.

<sup>1921</sup> LACLABERE Maryse et ROSENBERG Jean-Louis, *Bordeaux d'antan : Bordeaux et ses environs à travers la carte postale ancienne*, HC éditions, Paris, 2005.

début du XX<sup>ème</sup> siècle. De 1993 à 2002, il a été administrateur général du Club de la Presse de Bordeaux ([www.club-presse-bordeaux.fr/](http://www.club-presse-bordeaux.fr/))<sup>1922</sup> et est cofondateur de l'agence de presse bordelaise Aquipresse (<http://www.aqui.fr/aquipresse/>). Il a aussi été intervenant « professionnel » à l'IUP de journalisme de Bordeaux de 1994 à 2000.

Leroy se souvient avoir revu Rosenberg quelques années plus tard dans un appartement somptueux d'une tour du 15<sup>ème</sup> arrondissement. Ils sont descendus trois étages plus bas dans un local où devait être aménagé un studio de radio déjà entièrement aménagé. Il n'y avait pas le matériel qui devait arriver dans les semaines à venir. Il y avait le studio, la vitre, la cabine... Le balcon donnait sur la tour Eiffel, donc il comptait mettre une antenne sur le balcon pour relayer depuis la tour Eiffel. Selon Leroy, c'était Voice of America qui était derrière ça.

Jules Partouche crée lui-même les jeux d'un petit parc de loisirs qu'il fonde grâce à son épouse, Christine, qui travaillait dans l'administration d'une assurance à l'époque de la présence de Jules à l'antenne de RIM et qui est devenu chef d'entreprise<sup>1923</sup> par la suite. Ils divorcent après avoir eu trois enfants ensemble et Jules Partouche revient à son premier métier d'artisan plâtrier. Il a créé une société de plâtrerie « A.R.T.S PARTOUCHE JULES » au lieu dit Le Maillol à Castelnau Montratier dans le département du Lot en janvier 1991. Il était plâtrier de formation mais a aussi travaillé dans l'imprimerie et fait de nombreux petits boulots. Sa société est inactive en 2014<sup>1924</sup>. Leroy se souvient qu'il avait toujours une combine, du réseau pour trouver du matériel ou autre.

Lefebvre a exercé pendant une dizaine d'années en secteur hospitalier public, en particulier à l'hôpital Antoine Bécclère, tout en menant en parallèle de nombreuses activités éditoriales et parfois radiophoniques. Il devient maître de conférences en sciences de l'information et de la communication en 1997. Il est membre du Comité territorial de l'audiovisuel de Paris (CTA) depuis 2005. Il est directeur depuis environ 20 ans de la *Revue d'histoire de la pharmacie* fondée en 1913. Il collabore régulièrement avec la Cinémathèque, l'INA, le CNDP, le CNC... Il a dirigé plusieurs numéros des *Cahiers d'histoire de la radio* du Comité d'histoire de la radio. Il a participé à la codirection avec moi-même du colloque international GRER sur les « radios libres » : « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? »<sup>1925</sup> en mai 2011. « Fervent défenseur de l'autodidactie et passionné d'archives, il a, depuis une vingtaine d'années, multiplié les axes de recherche, par refus de se voir enfermé dans une spécialisation réductrice. »<sup>1926</sup> Il est l'auteur de nombreux articles et notes et de plusieurs ouvrages traitant de médecine, de cinéma :

- avec Laurent Mannoni (sous la direction de), *L'Année 1913 en France*, AFRHC, Giornate del cinema muto de Pordenone, Paris, 1993
- avec Frédéric Delmeulle, Stéphane Dubreil (sous la direction de), *Du réel au simulacre. Cinéma, photographie et histoire*, L'Harmattan, Paris, 1993
- avec Christian Régnier, *Au cœur de l'angor : Histoire des idées de l'angine de poitrine à l'ischémie myocardique*, Tabloid Communication, Paris, 1994
- *Guide du musée du cinéma Henri Langlois*, Maeght éditeur, Cinémathèque française, Paris, 1995
- (sous sa direction de), *Images du réel. La non-fiction en France (1890-1930)*, AFRHC, Giornate del cinema muto de Pordenone, Paris, 1995 [1895, n° 18]

---

<sup>1922</sup> « La com' en Aquitaine » (entretien de Jean-Louis Rosenberg par Greg Manset), *Planete-rp.com*, 13/09/02, <http://www.planete-rp.com/actus-relations-presse/tag/jean-louis-rosenberg>

<sup>1923</sup> « Bilan touristique dans le Lot », *LaDepeche.fr*, 25/08/1998 <http://www.ladepeche.fr/article/1998/08/25/181619-bilan-touristique-dans-le-lot.html>

<sup>1924</sup> <http://www.bilansgratuits.fr/entreprise/fiche/38054134200024.htm>

<sup>1925</sup> « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? » les vendredi 20 et samedi 21 mai 2011, <https://radioslibres30ansdefm.wordpress.com/>

<sup>1926</sup> <http://sciences-medias.fr/blogs/equipe/thierry-lefebvre/> Lire aussi : POULAIN Sebastien, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres* de Thierry Lefebvre, *Le Temps des médias*, n° 19, 2012/2, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>.

- avec Michel Marie (sous la direction de), *Les Vingt Premières Années du cinéma français*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, AFRHC, Paris, 1995
- avec Philippe-Alain Michaud (sous la direction de), *Exotica, l'attraction des lointains*, AFRHC, Auditorium du Louvre, Paris, 1996
- avec Laurent Mannoni (coordination), Michel Marie (sous la direction de), *Cinéma des premiers temps. Nouvelles contributions françaises*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1996
- avec Christian Régnier, Michel Cymes, *Instants d'années. Médecine & Photographie*, Paris, Groupe Fournier, 1996
- avec Jean A. Gili, Jacques Kermabon (sous la direction de), *Du côté de chez Pathé (1895-1935)*, Paris, AFRHC, 1996 [1895, n° 21]
- avec Philippe-Alain Michaud (sous la direction de), *Le Relief au cinéma*, AFRHC, Auditorium du Louvre, Paris, 1997
- (sous sa direction), *Pour une histoire des trucages*, AFRHC, Paris, 1999 [1895, n° 27]
- avec Jacques Malthête, Laurent Mannoni, *Lettres d'Étienne-Jules Marey à Georges Demeny (1880-1894)*, AFRHC, Bibliothèque du Film, Paris, 2000
- avec Laurent Le Forestier, Philippe-Alain Michaud (sous la direction de), *Pyrotechnies. Une histoire du cinéma incendiaire*, AFRHC, Auditorium du Louvre, Paris [1895, n° 39, février 2003]
- *La Chair et le Celluloïd. Le cinéma chirurgical du docteur Doyen*, Jean Doyen éditeur, Paris, 2004
- avec Jacques Malthête, Laurent Mannoni (sous la direction de), *Sur les pas de Marey. Science(s) et cinéma*, L'Harmattan, Sémia, Paris, 2004
- avec Dominique de Font-Réaulx, Laurent Mannoni (sous la direction de), *EJ Marey. Actes du colloque du centenaire*, Arcadia, Paris, 2006
- avec André Gattolin (sous la direction de), *Les Empreintes de Mai 68 (MédiaMorphoses hors-série, mai 2008)*, Armand Colin, INA, Paris, 2008
- *La Bataille des radios libres (1977-1981)*, Nouveau Monde, INA, Paris, 2008
- (sous sa direction), *Le Médecin prescripteur d'images, Sociétés & Représentations*, n° 28, 2009
- co-auteur, *50 Fiches pour comprendre les médias*, Bréal, Paris, 2009
- avec Didier Nourrisson, Myriam Tsikounas, *Quand les psychotropes font leur pub. Cent trente ans de promotion des alcools, tabacs, médicaments*, Nouveau Monde, Paris, 2010
- avec Cécile Raynal, *Les Solariums tournants du Dr Jean Saidman*, Glyphe, Paris, 2010
- *Carbone 14, légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, INA Éditions, Paris, 2012
- avec Béatrice de Pastre (sous la direction de), *Filmer la science, comprendre la vie. Le cinéma de Jean Comandon*, CNC, Paris, 2012
- avec Cécile Raynal, *Les Métamorphoses de Tho-Radia : Paris-Vichy*, Glyphe, Paris, 2013

Nicolas Saada, longtemps journaliste aux *Cahiers du cinéma*, fait une série d'émissions sur les musiques d'Hitchcock sur RIM puis une série sur Future Génération avec des interventions courtes (10 ou 15 minutes) pour ne pas lasser l'auditeur. Très doué pour les imitations, il avait fait semblant d'interviewer Steven Spielberg à Future Génération. Puis il part pour Radio Nova où il anime « Nova fait son cinéma » sur les musiques de film entre 1993 et 2007, puis devient chargé de programmes au sein de l'unité fiction d'Arte entre 1992 et 1998 avant de se lancer dans une carrière cinématographique comme :

- scénariste :
  - 2000 : Le Détour de Pierre Salvadori (TV)
  - 2000 : Les Marchands de sable
  - 2002 : La Ligne noire (TV)
  - 2003 : Léo, en jouant « Dans la compagnie des hommes »
  - 2003 : Dissonances
  - 2011 : Nuit blanche
- réalisateur :
  - 2004 : Les Parallèles
  - 2006 : Le rêve de Serge
  - 2009 : Espion(s)
  - 2011 : La Quarantième marche (court métrage)
  - 2012 : Aujourd'hui (court métrage)

Après RIM et AAIM, Leroy devient co-animateur avec Hugo Marsan de l'émission littéraire « Votre vie est un roman » sur Future Génération le dimanche de 19h00 à 20h30<sup>1927</sup> (un invité interviewé la première heure, les auditeurs qui interviennent la seconde heure), puis co-animateur avec une animatrice d'une tranche matinale 08h00-10h00 en semaine sur l'actualité culturelle à Paris (avec intervention d'auditeurs mais « cadrée » et des invités) jusqu'en juin 1987. Grâce aux contacts développés à RIM, il va faire carrière dans l'édition :

- lecteur puis responsable d'édition (Editions Ramsay - Editions Régine Deforges) de 1987 à 1993,
- directeur de collection (Librio/Flammarion) de 1994 à 1999,
- responsable d'édition (Editions du Seuil) de 1999 à 2006,
- dirigeant d'un bureau d'édition et de création (Agence Sariska) de 1999 à 2006,
- dirigeant d'une maison d'édition numérique (Zebook.com) de 2006 à 2014.

A noter que le goût pour les nouvelles technologies de Plaigne a aussi eu un effet sur lui car il se souvient parfaitement du premier Macintosh que Plaigne a acheté à l'époque (Le Macintosh 128K est lancé en janvier 1984.). C'était le premier qu'il voyait, « à l'époque un objet incroyable et très cher ». Il a servi à faire la petite brochure pour Pompidou : « La lettre ICI & MAINTENANT ! ». Et quand il est arrivé chez Régine Deforges, il a proposé d'acheter un ordinateur pour mieux s'organiser. Par ailleurs, sa société est spécialisée dans le numérique : sa société est une librairie en ligne, un éditeur pure-player (où Zebook.com prend des initiatives par rapport à l'édition originelle) et un prestataire de service (où il y a un cahier des charges précis).

Après son court passage à RIM en 1986, Gilles Perez (né en 1967) devient grand reporter pendant 15 ans à RFI où il est secrétaire de la section CFDT. Pour ce travail, il devient lauréat du prix de la Fondation Varenne et du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre en 2001. Il se lance dans l'écriture. Avec Emmanuel Faux et Thomas Legrand, il publie *Plumes de l'Ombre : Les Nègres des hommes politiques*<sup>1928</sup> en 1991, puis *La Main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*<sup>1929</sup> en 1994. Il écrit un livre bien plus léger : *La cuisine des maris - 50 recettes pour assurer aux fourneaux*<sup>1930</sup> en 1999. Puis, il crée une société de production de films documentaires « Treize au Sud Productions » à Marseille en 2004 avec l'aide de son frère : Cyrille Perez (Ils absorberont « 13 Production » dans « 13 Productions » en 2011.). Il réalise des documentaires :

- « En quête d'Ingrid » (sur l'otage franco-colombienne des FARC, coréalisé avec Philippe Lobjois en 2003),
- « Génération FLNC, histoire du nationalisme corse » (coréalisé avec Samuel Lajus en 2003),
- « Sida, paroles de jeunes » (coréalisé avec Karine Bonjour en 2005),
- « Histoires d'une blessure » sur les pieds-noirs d'Algérie (en 3 épisodes : « Les années romantiques », « Les années dramatiques », « Les années d'exil » diffusé en 2007 sur France 3),
- « Tout noir tout blanc » (coréalisé avec Karine Bonjour en 2007),
- « OM, à jamais les premiers » (coréalisé avec Gilles Rof en 2008),
- « Les Paysans, 60 ans de révolutions » (coréalisé avec Karine Bonjour en 2009 en trois épisodes : « La révolution », « La frustration », « La mutation »),
- « L'affaire Santos : Un an après » (coréalisé avec Gilles Rof en 2009),
- « Tous Terroristes » (2010),
- « OM, coeur de légende » (réalisé avec Gilles Rof et Antony Fayada en 2012 en 4 épisodes : « Droit au but », « À jamais les premiers », « Les légendes de l'OM », « Les minots de l'OM »),

---

<sup>1927</sup> [http://www.hexagonegay.com/Frequence\\_Gaie.html](http://www.hexagonegay.com/Frequence_Gaie.html)

<sup>1928</sup> FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas et PEREZ Gilles, *Plumes de l'Ombre : Les Nègres des hommes politiques*, Éditions Ramsay, Paris, 1991.

<sup>1929</sup> FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas et PEREZ Gilles, *La Main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Seuil, Paris, 1994.

<sup>1930</sup> PEREZ Gilles, *La cuisine des maris - 50 recettes pour assurer aux fourneaux*, J'ai lu, Paris, 1999.

- « Les Rebelles du foot » (coréalisé avec Gilles Rof en 2012),
- « Foot et Immigration : 100 ans d'histoire commune » (2014),
- « Looking for Rio » (coréalisé avec Emmanuel Besnard en 2014).

Gilles Perez et son frère (Cyrille) ont co-produit :

- « La Route du Nord » de Carlos Chahine en 2008,
- « Je suis » d'Emmanuel Finkiel en 2010,
- « Celio Azzuro » d'Edoardo Winspeare en 2010,
- « Rock the Casbah » de Yariv Horowitz en 2011,
- « Le Voile brûlé » de Viviane Candas en 2012,
- « Melaza » réalisé par Carlos Lechuga en 2013.

Un autre animateur part pour RFI. Philip Turle est aujourd'hui directeur adjoint de la rédaction anglaise de RFI (Radio France Internationale) où il présente le magazine « Rendezvous » sur l'actualité française. Philip Turle est également correspondant à Paris pour plusieurs médias du Royaume-Uni (dont Sky News, BBC World Service, BBC Radio 4) et d'Afrique du Sud (Cape Talk radio), et enseigne le journalisme dans un master bilingue français-anglais à la Sorbonne. Il intervient aussi dans divers médias audiovisuels :

- A la télévision, il a participé à des émissions comme « Mots Croisés », « 50 Minutes Inside », « C Dans l'Air », « Le Grand Journal », « Questions d'Actu » sur LCI, « 93 Faubourg St Honoré » sur Paris Première et est régulièrement à France 24.
- A la radio, il a participé à « On Refait Le Monde » sur RTL, « Le Club Europe 1 », « Le Correspondant Européen » sur France-Info, « Transeuropéenne » sur France-Inter.

Peu d'animateurs se vantent publiquement de leur passage à RIM, y compris Rosenberg dont le nom de l'agence de presse fait directement référence à RIM : AAIM pour « Arts-Actualités-Informations-Médias » mais aussi « Anciens Animateurs d'Ici et Maintenant » et « Association des animateurs d'"Ici et Maintenant" ». On peut souligner l'exception de Philippe Piguet, producteur de « Lascaux », magazine hebdomadaire de l'actualité des arts plastiques entre 1984 et 1986. On peut trouver son CV dans le *Journal des Arts* où on peut voir qu'il travaille à France Culture (comme chef de rubrique des arts plastiques à « Culture Matin » de 1986 à 1988) après son départ de RIM. Mais il faut dire que cette expérience à RIM est noyée parmi une myriade d'activités<sup>1931</sup> :

- radio (France Culture, 1986-1988, 2003),
- télévision (TF1, 1990-1992, La Cinquième, 1998-2001, Arte Câble 2001-2003)
- écriture de films réalisés par François Hugues, Fabrice Maze, Jean-Paul Fargier, Jean-Michel Gautreau, Thomas Isler,
- presse écrite (*Axe-Sud*, 1983-1984, *Flash Art*, 1983-1987, *Artefactum*, 1984-1986, *L'Art Vivant*, 1984-1985, *Kanal Magazine*, 1984-1988, *L'Événement du Jeudi*, 1985-1994, 2000, *Le Quotidien de Paris*, 1988-1990, *La Croix*, 1990-1997, *L'œil*, depuis 1986, *art absolument*, depuis 2002, *Art Press*),
- commissariats d'expositions (Châteauroux, 1985, Tours, 1985, Lyon, 1987, Paris, Castres, 1990, Paris, Espace Orcofi, 1993, Villa Médicis - Académie de France, 1994, Villa Lemot-Garenne Lemot, 1994, Marseille, 1997, Genève, 1999, Bratislava, 1999, Les Mesnuls, 1999, Manille, 2001, Paris, 2001-2002, Hong-Kong, 2002, Les Mesnuls, 2002, Banska Bystrica, 2002, Les Mesnuls, 2003, Sélestat, 2003, Châteauroux, 2004, Les Mesnuls, 2004, Alex, 2004, Tourcoing, 2004, Bratislava, 2004, Malakoff, 2005, Alex, 2005, Sélestat, 2005, Paris, 2006, Istanbul, 2006, Athènes, 2006, Alex, 2006, Bratislava, 2006, Malakoff, 2007, Paris, 2007, Sofia, 2007, Riga, 2007, Alex, 2007, Versailles, 2007, Bratislava, 2007...)
- publications de textes et préfaces de catalogue (sur César, Gérard Gasiorowski, Jean-Michel Basquiat, Jean-Charles Blais, Gérard Garouste, Philippe Cognée, Georges Rousse, Jean-Pierre Raynaud, Giuseppe Penone, David Tremlett, Jean Le Gac...) et auteur d'ouvrages généraux :
  - *Monet et Venise*, Editions Herscher, Paris, 1986.

<sup>1931</sup> [http://www.lejournaldesarts.fr/profession/nos-auteurs/docs\\_auteur/27396/philippe-piguet.php](http://www.lejournaldesarts.fr/profession/nos-auteurs/docs_auteur/27396/philippe-piguet.php)

- *Trait pour Trait - 40 artistes des années 80*, Editions Marval, Paris, 1990.
- *Sel de Prunelle Essai sur l'énergie*, Editions Fondation EDF, Paris, 1991.
- *Le Louvre en métamorphose*, Editions Créaphis, Paris, 1994.
- *Jean-Charles Pigeau - éloge de la traversée*, Crestet Centre d'art/Actes Sud, Arles, 1998.
- *Paysages de l'impressionnisme*, Ed. Plume, Paris, 1998.
- *Art Contemporain en France, Situations et réseaux*, Chroniques de l'AFAA, n° 19, Paris, 1998.
- *Guide des lieux de l'art contemporain en France*, Paris, Adam Biro, 1998.
- *Valérie Belin*, Actes Sud, Arles, 2001.
- *Il était une fois... la Figuration libre*, Adam Biro/Fondation Coffim, Paris, 2001.
- Membre de divers comités (FRAC), commissions (FDAC, 1% artistique du Ministère de la Justice, CNAP, FNAC), jurys d'expositions, de bourses et de prix, correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen...

De même pour Leroy, son CV en ligne sur Viadeo (<http://www.viadeo.com/fr/profile/stephane.leroy19>) ne fait rien figurer entre la période où il finit ses études à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle en 1983 et le moment où il devient responsable d'édition aux éditions Ramsay et Régine Deforges en 1987 qui est la période où il est à RIM. Il faut dire que, contrairement à Philippe Piguet, Leroy est un chef d'entreprise donc il doit donner une image de sérieux dont ne dispose pas RIM. Il n'écoute plus RIM depuis 1986, lui préférant RFI, France Info, France Inter. Il aime écouter les radios qui parlent. Professionnellement, il a été interviewé par Radio protestante sur son métier de prestataire pour les éditeurs numériques. Mais il est admiratif du fait que Plaige ait « réussi à tenir » :

Autant en 86, j'avais envie que la radio se professionnalise pour des raisons qu'on imagine, c'est-à-dire qu'on était des jeunes. On voulait faire le truc le mieux possible. Autant aujourd'hui avec le recul, j'ai beaucoup d'admiration pour la façon dont il a gardé sa ligne. Je trouve ça incroyable. Il a tenu le truc quoi.

En plus de la scission qui fragilise le dossier de RIM, celle-ci doit se battre pour conserver son autorisation d'émettre.

### 1.1.5.7 Le réseau « Liberté » face à la CNCL en 1987

Plaige conserve donc un mauvais souvenir de la scission d'avec AAIM, mais aussi de ces animateurs alors même qu'il dit avoir prêté 10 000 francs à l'un d'entre eux pour faire une tentative de *trading* de pétrole. Selon Plaige, l'un de ces animateurs va se lancer dans le vol de collections de timbres dont un autre sera le receleur. L'un d'entre eux aurait fait semblant de se faire voler son automobile Mercedes pour récupérer l'assurance et serait mort dans un hôtel de Thaïlande sans doute à cause du trafic d'héroïne. L'un d'entre eux avait pour objectif de braquer la caisse des stockages des matériels saisis en plein jour. Une rumeur court selon laquelle un des animateurs aurait eu des accointances avec la CIA. Rosenberg, qui a été suivi par ces animateurs à Future Génération, ne se souvient pas de telles accusations et les remet en question. Le ressentiment de Plaige peut largement s'expliquer par le fait que le départ de Rosenberg et de l'équipe dissidente est une très mauvaise nouvelle côté RIM car :

- d'une part, la radio perd la moitié de ses animateurs,
- d'autre part, le centre Pompidou rompt l'accord qui permettait à RIM d'avoir de bonnes conditions de travail (studios, coréalisation d'émissions...), le centre ne voulant pas de problèmes,
- enfin, cela diminue les chances d'obtenir une fréquence entière devant la CNCL, le dossier de RIM étant fragilisé.

RIM a d'ailleurs cofondé avec 11 autres radios une « Union pour la liberté de communication » qui est un regroupement destiné à sauvegarder « l'ensemble de leurs acquis et défendre la légitimité de leurs droits » :

- Radio-Aligre,
- Radio-Contact,
- Radio-G,
- Radio Ici et Maintenant,
- Radio-Jazzland,
- Radio-Marmelade,
- Radio-Nanterre,
- Radio-Soleil Goutte-d'Or,
- Radio-Transitalia,
- Radio-Triangle,
- Radio-Tropic-Garden,
- Radio-Village<sup>1932</sup>.

Les 12 radios d'« Union pour la liberté de communication » envisagent de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat et demandent

un moratoire immédiat des procédures engagées contre leurs entreprises et la reconduction de leurs autorisations d'émettre<sup>1933</sup>.

Le 24 juillet 1987, le réseau « Liberté », lancé par RIM, Aligre et Jazzland prend de l'expansion :

Ce sont désormais vingt-cinq stations qui retransmettent le soir un même programme chacune devenant tour à tour hôtesse et invitée. Mardi Radio-Aligre, mercredi Future Génération... Des heures de débats... autour de la FM.<sup>1934</sup>

Grâce à Radio Belgrade, le réseau Liberté parvient à diffuser une émission dans toutes l'Europe en ondes courtes<sup>1935</sup>. Il faut dire que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) rend publique, avec plusieurs semaines de retard sur le calendrier initial, le vendredi 24 juillet 1987<sup>1936</sup>, les autorisations sur la région parisienne à propos des 304 demandes de radio et des 112 possibles. La bande FM est découpée en 8 rubriques :

- postes périphériques,
- radios généralistes,
- radios de communautés (religieuses et françaises d'outre-mer),
- radios des communautés vivant dans la région parisienne (issues de l'immigration),
- radios thématiques,
- radios culturelles,
- radios d'opinion
- radios de service local ou régional.

Les radios non autorisées devront cesser d'émettre à compter de la parution des autorisations au Journal officiel :

- Radio Ici et Maintenant,

---

<sup>1932</sup> A noter qu'il faut distinguer RIM de Radio-Village qui est une radio créée en 1981 sur 104.4 MHz à Rueil Malmaison dans les Hauts-de-Seine.

<sup>1933</sup> « Les radios FM non autorisées à Paris se regroupent », *Le Monde*, 22/08/87.

<sup>1934</sup> COJEAN Annick et HAURILLE Eric, « Après les choix de la CNCL concernant les radios parisiennes L'angoisse des "provinciaux" », *Le Monde*, 29/07/87.

<sup>1935</sup> BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au cœur des radios libres*, L'Harmattan, Paris, 1989, p139.

<sup>1936</sup> COJEAN Annick, « Après de nombreux attermolements La CNCL établit la liste des radios FM autorisées en région parisienne », *Le Monde*, 25/07/87.

- Radio-Aligre,
- Radio Contact,
- Radio Show,
- Radio Fréquence-Gaie,
- Radio-Asie,
- Radio Soleil Goutte d'Or,
- Radio Rosta,
- Radio Jazzland.

C'est lors de cette parution que sont connues les fréquences attribuées aux radios et les conditions d'émission. Annick Cojean, journaliste au *Monde* et supportrice des « radios libres », décrit la situation et accuse « les lobbys de certaines ambassades, de puissants groupes financiers et d'amitiés politiques fortes » d'avoir pesé sur la CNCL, et cette dernière d'avoir choisi les radios sur des critères économiques (« l'assise financière des radios ») :

Ah ! le dossier des radios libres... Cause d'angoisse pour les gouvernements de M. Giscard d'Estaing, qui les a combattues ; source de cauchemars pour le ministre Fillioud, qui les a autorisées ; casse-tête pour la Haute Autorité, qui devait les régir ; aujourd'hui sujet d'insomnies pour M. Yves Rocca, membre de la CNCL chargé de les instruire... Dossier fou sur un terrain en friche. Dossier impossible, qui ne rentre dans aucun des cadres de travail et d'analyse dressés par les hommes politiques et les administrateurs, totalement déconcertés, imperméables au langage des artisans de la radio. Dossier différent, dossier passionnant. Irrationnel sans doute.

Comment, dès lors, s'étonner des réactions impulsives de dépit et de révolte des nouveaux exclus de la FM parisienne ? Plus qu'un travail (s'ils étaient salariés), plus qu'un passe-temps (pour les nombreux bénévoles), la radio était tout à la fois, pour eux, une passion, une famille, un engagement, un véritable mode de vie. Tout s'articulait autour de la radio, dévoreuse de temps, d'argent, de dynamisme. Comment pourraient-ils imaginer éteindre leur radio comme on coupe l'électricité ?

La révolte donc s'organise. Avec la hantise des saisies et d'une nouvelle époque de troubles. Et avec un espoir : la proximité de l'élection présidentielle. La mi-août étant propice aux opérations de police, il faut tenir jusqu'à l'automne, se promettent déjà les rebelles. « A six mois des échéances électorales... ils n'oseront pas. »

Les décisions de la CNCL et l'orientation de ses choix marquent incontestablement un tournant dans l'histoire de la FM. Un tournant instructif pour l'ensemble des stations de province, qui vont elles aussi devoir passer, tour à tour, sous ses fourches caudines. Car, hormis une poignée de radios associatives - radios alibis ou expressions jugées inévitables (notamment celles des communautés ethniques), - la CNCL s'est fondée sur l'assise financière des radios. Elle a reconnu la primauté des stations commerciales. Mieux : elle a choisi de les conforter, de les protéger et d'asseoir leur puissance en leur donnant fréquences uniques, puissances supérieures et sites avantageux. [...]

Il n'y avait certes pas de « bon choix » possible. Quiconque se risquait à esquisser la moindre liste se faisait aussitôt cent ennemis. Mais il y a des choix moins injustes que d'autres et des radios plus légitimes que certains projets de papier. Si la CNCL avait la responsabilité de construire pour l'avenir une bande FM riche et variée, elle ne pouvait ignorer le terrain et le matériau qui, déjà, existaient. Or la liste est éloquent : les lobbys de certaines ambassades, de puissants groupes financiers et d'amitiés politiques fortes ont joué pleinement. Gifle à des radios moins influentes ; et à l'histoire de quelques-unes, qui ont un jour, il y a six ou sept ans, ouvert la voie.<sup>1937</sup>

Les décisions de la CNCL sont contestées au point que *Broadcast* (hebdomadaire anglais lancé en 1973 et traitant des industries radiophoniques et télévisuelles) publie un article traitant la question le 7 août 1987 et s'appuyant sur celui d'Annick Cojean, et insistant sur les idéologies défendues par les radios :

The CNCL last month awarded 41 licences to FM stations in Paris, but the newspaper *Le Monde* has accused the commission of political favouritism, of placing too much emphasis on commercial criteria and of bowing to pressure from foreign embassies in selecting the licensees.

Among long-established and innovative stations which failed to win licences were the left-wing Radio Ici et Maintenant, the pioneering homosexual station *Fréquence Gaie* (renamed *Future*

---

<sup>1937</sup> COJEAN Annick, « Le verdict de la CNCL sur les radios FM parisiennes. Le désarroi des exclus », *Le Monde*, 27/07/87.

Generation), and stations for ethnic minorities including Radio Soleil, which serves Paris's black community.

Stations without licences have been told to stop broadcasting this week. But Radio Soleil said it would stay on the air, and so did the Jewish Radio J, which was passed over by the CNCL in favour of a rival consortium of Jewish groups.

Earlier this year the CNCL set out to bring some order to the VHF band in the Paris region. The former Socialist government had lost control of local radio, and dozens of stations were broadcasting without proper authorisation.

The commission received 303 applications for 91 frequencies in the Paris region, 150 of them for stations in Paris itself. It said it would license as many different types of station as possible.<sup>1938</sup>

Le lobbying porte en partie ses fruits puisque la CNCL décide le 21 août 1987 de prendre RIM ainsi que Aligre FM, Future Génération, AAIM et Asie :

- Future Génération avec AAIM,
- Asie doit partager sa fréquence avec Radio Courtoisie,
- RIM avec Aligre FM<sup>1939</sup>.

Cela fait 44 radios sur la bande FM dont RIM, mais Plaige déclare en 2004 que RIM « lutte depuis 1986 pour retrouver son statut 24h/24 »<sup>1940</sup> sur la FM. Il lui faut attendre la création de la webradio RIM puis l'arrivée de la RNT pour émettre à temps complet. Les problèmes de tenue d'antenne ne vont pas aider son dossier, même si la FM est de toute façon saturée. En plus des départs d'animateurs, des difficultés à obtenir une fréquence, des financements, RIM va connaître des difficultés quant aux contenus des programmes diffusés et des propos tenus.

#### 1.1.5.8 La question de la liberté d'expression

Pendant longtemps, les autorités publiques ont laissé une pleine liberté aux radios en ce qui concerne le contenu. Mais le CSA va commencer à utiliser ses moyens de sanction pour faire cesser les agissements.

Une alerte est lancée par la journaliste du *Monde* Annick Cojean qui fait part des problèmes de racisme à l'antenne en septembre 1987, soit quelques semaines après que RIM a obtenu sa fréquence 93.1 (partagée avec Radio Aligre FM de Ben Keroubi) le 24 juillet 1987 :

Les explorateurs de la bande FM parisienne ainsi que les fidèles des radios Aligre et Ici et Maintenant regroupées sur la fréquence 93,1 MHz ont eu, ces derniers jours, une surprise qui ressemblait à de l'effroi. Des propos racistes d'une violence inouïe ont en effet été proférés pendant plusieurs heures sur l'antenne, lors d'interventions d'auditeurs agissant visiblement de façon concertée.

Un procédé visant à occuper l'espace « de la libre parole » ouvert par Radio-Ici et Maintenant dans un programme désormais traditionnel \_ dit « Radio-Village » - qui permet aux auditeurs de disposer de quatre minutes d'antenne pour y délivrer chacun à leur tour, sans filtre et sans censure, le message qui leur plaît : le système, tout simple, du répondeur téléphonique.<sup>1941</sup>

---

<sup>1938</sup> « The French broadcasting authority, the Commission Nationale de la Communication et des Libertés (CNCL), is facing a rebellion by local radio stations in Paris. », *Broadcast*, 07/08/87.

<sup>1939</sup> Annick Cojean fait la distinction entre « des rapprochements (Radio Aligre et Ici et Maintenant), des fusions (Future Génération et AAIM) et des mariages ou remariages (Radio 3 et Radio Bonheur) » (« La remise en ordre de la bande FM L'ultimatum de la CNCL expire le 30 août », *Le Monde*, 15/08/87).

<sup>1940</sup> LEROI Thibault, « Ici & Maintenant - Nouveau revers pour le CSA », *RadioActu.com*, 01/03/04.

<sup>1941</sup> COJEAN Annick, « Les limites de la libre parole Racisme et antisémitisme sur une antenne parisienne », *Le Monde* 24/09/87, [http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type\\_item=ART\\_ARCH\\_30J&objet\\_id=580357&xtmc=de\\_plaige&xtcr=7](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=580357&xtmc=de_plaige&xtcr=7)

Selon Annick Cojean, ces propos font réagir Radio-Aligre, les auditeurs de RIM et des associations de lutte contre le racisme :

La gravité des propos tenus, mercredi et jeudi (incitation à la haine raciale, à l'antisémitisme et à la propagande nazie), ont dépassé l'acceptable et soulevé une vive émotion à la fois chez les auditeurs et à Radio-Aligre, partenaire de Radio-Ici et Maintenant, « indignée », « dégoûtée » et stupéfaite que l'antenne n'ait pas été plus rapidement coupée.

Dans un communiqué, elle rappelle que « son projet radiophonique est fondé sur une éthique qui ne peut tolérer de tels actes et de tels propos et que sa gestion d'antenne ne saurait en aucun cas être impliquée dans les faits mentionnés ». Une lettre a été envoyée à la CNCL et des associations contre le racisme pourraient saisir la justice.<sup>1942</sup>

Plaige prend les devants en suspendant l'émission. Mais cela n'empêche pas la journaliste d'être pessimiste sur l'avenir de la relation entre RIM et Aligre :

M. Didier de Plaige, directeur de Radio-Ici et Maintenant a décidé de suspendre l'émission pendant deux mois. « C'est désolant, concède-t-il. Les auditeurs abusent de notre tolérance et profitent de l'anonymat du système. » Un système qui existe depuis près de sept ans sur la radio et qui avait d'ailleurs, dès l'été 1981, fait l'objet d'un court-circuitage par des sympathisants du nazisme. M. de Plaige se refuse toutefois à condamner la formule ou à couper certaines interventions dangereuses. « Où se situe la limite entre ce qui peut être dit et ce qui est inacceptable ? Après tout, Radio-Village est un miroir de la société, la liberté de parole doit y être maximale. »

Une position qui risque de rendre délicate la cohabitation des deux radios sur la même fréquence. Un tract signé du Ku Klux Klan donne en effet rendez-vous sur l'antenne du 93.1 MHz. « Certaines émissions permettent d'exprimer nos positions ainsi que d'indiquer notre présence, y lit-on notamment. Des recommandations, des mots d'ordre peuvent aussi transiter par ces canaux... Les appels ne sont pas filtrés dans la mesure où vous restez courtois et savez choisir vos synonymes... »<sup>1943</sup>

Le 21 juin 1988, de 23 heures à l'aube, RIM « l'historique [...] fête vaillamment ses huit ans d'existence, en rendant hommage toute une nuit au thème de la liberté. Archives radiophoniques et interventions d'auditeurs... Et vive la nostalgie! »<sup>1944</sup> Ni RIM, ni Aligre ne vont profiter de la libération de trois fréquences :

celle occupée précédemment par Electric FM, la radio liée au groupe Bouygues, qui, faute de pouvoir continuer à assurer un programme conforme à ses engagements s'est vu retirer son autorisation ; et deux autres, libérées récemment par l'armée.<sup>1945</sup>

C'est la période choisie par Supernana pour revenir à l'antenne :

Certains, depuis quelques années, avaient perdu sa trace... Elle, qui fit les folles nuits de la FM de quelques étés trop chauds... Après une courte éclipse - et un disque un peu flop, - Super Nana est revenue au micro, sans avoir rien perdu de sa fougue, de son insolence et de ses incroyables provocations. Ses fans, paraît-il, ne décrochent plus (le samedi de 23 h à 3 h).<sup>1946</sup>

Elle organise un duplex festival Paroles d'Alès (1987-1993, liquidé en 1994) : « Les frontières tombent entre les blaireaux de Paris et ceux d'Alès »<sup>1947</sup>. C'est sans doute grâce à ce retour qu'elle devient directrice d'antenne d'Aligre FM de 1989 à 1991, avant de revenir animer RIM, puis de partir pour Skyrock.

---

<sup>1942</sup> *Idem.*

<sup>1943</sup> *Idem.*

<sup>1944</sup> COJEAN Annick, « FM », *Le Monde*, 20/06/88.

<sup>1945</sup> COJEAN Annick, « Après la libération de trois fréquences, la CNCL va autoriser de nouvelles radios FM à Paris », *Le Monde*, 01/06/88.

<sup>1946</sup> COJEAN Annick, « FM », *Le Monde*, 04/07/88.

<sup>1947</sup> ROUARD Danielle, « Actualité Festival de la parole à Alès. Quand la radio met le désordre dans la ville... », *Le Monde*, 22/05/88.

L'association « Fondation Ici et Maintenant » réunit son Conseil d'administration le 9 mars 1992 pour changer de nom (devenir l'association « Ici et Maintenant ») et élire son bureau :

- Plaige est président,
- Jean-Michel Reusser et Brigitte Dauguet (architecte) vice-présidents,
- Gérard Lemaire secrétaire général,
- Léna Cabanes secrétaire-adjoint,
- François Lemaire trésorier,
- Ouaki trésorier adjoint.

RIM obtient la reconduction de son autorisation en septembre 1992<sup>1948</sup> :

Art. 1er. – L'Association Fondation Ici et Maintenant susvisée est autorisée à utiliser la fréquence mentionnée en annexe, conformément à la convention susvisée et à l'annexe de la présente décision, en vue de l'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé Ici et Maintenant.

Art. 2. - Cette autorisation est délivrée du 4 septembre 1992, à 24 heures, au 4 septembre 1997, à 22 heures. Le titulaire devra commencer de manière effective à utiliser la fréquence mentionnée en annexe le 4 septembre 1992, à 24 heures. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel pourra prononcer la caducité de la présente autorisation si l'exploitation effective n'a pas débuté un mois après cette date.

Voici les éléments techniques de l'autorisation :

Zone de planification : Paris.

Fréquence : 88,2 MHz.

Site d'émission : 23, rue du Docteur-Potain, 75019 Paris.

Altitude du site : 115 mètres.

Hauteur de l'antenne : 175 mètres.

Puissance (P.A.R.) : 4 kW.

Contraintes : cette autorisation d'émettre est valable tous les jours de 0 heure à 7 heures et de 18 heures à 24 heures et seulement durant ces horaires.

En parallèle, l'association « Fondation Ici et Maintenant » change de nom pour s'appeler association « Ici et Maintenant » dans le but de se conformer à la législation sur les fondations. Il s'agit d'une décision du Conseil d'Administration du 9 mars 1992 publiée au J.O. le 9 mai 1992.

Le 20 octobre 1993<sup>1949</sup>, soit un an après le renouvellement d'autorisation, le CSA met en demeure RIM de « veiller expressément » à ne plus diffuser aucun propos raciste. Il affirme en effet que « des propos à caractère raciste et antisémite ont été tenus "sur cette radio" au cours de l'émission "Antenne libre" diffusée dans la nuit du 8 au 9 septembre »<sup>1950</sup> 1993 : « un jeune nazillon s'était écrié au téléphone : "Il faut mettre les youpins au four. J'espère qu'un nouvel Hitler viendra." »<sup>1951</sup>. Le CSA, averti par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)<sup>1952</sup>, met en demeure l'opérateur de « veiller expressément à ce que de tels propos n'aient plus cours sur son antenne »<sup>1953</sup>.

---

<sup>1948</sup> Décision n° 92-797 du 2 septembre 1992 autorisant l'Association Fondation Ici et Maintenant à exploiter un service de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence intitulé Ici et Maintenant.

<sup>1949</sup> CSA, Résultats délib., 19 oct. 1993 : J.O. 9 novembre 1993.

<sup>1950</sup> « Brèves CSA : rappel à l'ordre de la radio "Ici et maintenant" », *Le Monde*, 22/10/93 ; Communiqué n° 246 du 20 octobre 1993, mise en demeure.

<sup>1951</sup> JACOB Delphine, « Radio Ici et Maintenant. Un miroir à double tranchant », *Le Monde*, 08/11/93.

<sup>1952</sup> *Idem*.

<sup>1953</sup> « Brèves CSA : rappel à l'ordre de la radio "Ici et maintenant" », *Le Monde*, 22/10/93 ; Communiqué n° 246 du 20 octobre 1993, Mise en demeure.

La journaliste Delphine Jacob en profite pour sonder la radio installée quai de Grenelle, c'est-à-dire en face de « l'imposante stature de la Maison de la Radio ». Elle cite quelques propos d'auditeurs et interroge Plaige ainsi que Lemaire qui est la deuxième personne la plus importante de RIM à l'époque :

Gérard Lemaire, l'un des fondateurs de la station, casque rivé sur les oreilles, lance sa revue de presse quotidienne avec un sourire gourmand. Pendant deux heures, il distille l'actualité en invitant les auditeurs à réagir par téléphone sur l'antenne. Sylvie dénonce « la triste réalité des expulsions locatives » et fait part de son expérience. Vladimir, lui, vient là « juste livrer une réflexion : l'Occident est assis sur un tas de richesse, l'Orient est assis sur un tas de misère ». On enchaîne. C'est rythmé, et la liberté de ton tranche avec les habituelles revues de presse souvent trop compassées.

« Ici et Maintenant est une tribune libre, un grand miroir dans lequel les auditeurs viennent refléter leurs états d'âme », explique avec ferveur Didier de Plaige, son directeur. La station, qui fêtera l'an prochain ses quatorze ans d'existence, est l'une des plus vieilles radios associatives de France. Ancienne flibustière des ondes, elle a tout connu : l'euphorie des premières heures, la grève de la faim, la danse des fréquences et des mariages boiteux... Elle a su résister. Et conserver sa recette initiale, bien dans l'esprit des radios libres de la vague rose : la parole aux auditeurs.

« Avec eux, c'est l'aventure, s'exclame Gérard Lemaire, tout peut arriver ! » Le meilleur, bien sûr. Mais aussi le pire.<sup>1954</sup>

Delphine Jacob reconnaît que « [l]es auditeurs ont souvent beaucoup de choses intéressantes à dire. Et Ici et Maintenant sait les écouter. C'est une qualité, à condition toutefois de connaître et marquer les bornes de la libre parole. » Pour ce qui concerne les propos antisémites, Plaige et Lemaire expliquent l'absence de réaction de l'animatrice par la jeunesse, la méconnaissance et l'innocence et se défendent, preuve à l'appui de l'absence d'antisémitisme au sein de la radio :

Didier de Plaige parle de « bavure », de « dérapage ». Gérard Lemaire blêmit : « C'est très regrettable. La haine peut faire irruption sur notre antenne libre : à nous d'être vigilants. Cette nuit-là, l'animatrice était jeune et innocente. Elle a entendu le mot "youpin", qu'elle ne connaissait pas. La LICRA ne me croit pas, mais je vous assure que c'est vrai. Quelques heures avant, j'avais moi-même animé une émission à l'occasion de la diffusion des images du procès Barbie à "La marche du siècle". Les auditeurs avaient parlé avec émotion. »

Le 4 mars 1994, le président du CSA adresse une mise en garde à RIM. Mais lors d'une émission dite d'« antenne libre », dans la nuit du 21 au 22 mars 1994, des auditeurs ont « à plusieurs reprises, proféré des propos racistes et antisémites »<sup>1955</sup> à l'antenne. Parmi d'autres dérapages, un auditeur avait ainsi lancé une invitation antisémite à un grand bal costumé pour

chanter les beaux jours de Mathausen, Treblinka, Dachau, Dora, le costume rayé est de rigueur et n'oubliez pas de faire un petit régime pour maigrir<sup>1956</sup>.

Alertée par la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), qui dépose plainte, le CSA décide le 5 juillet 1995<sup>1957</sup> de sanctionner RIM pour « diffusion répétée, dans ses émissions de propos racistes, antisémites ou négationnistes »<sup>1958</sup> et d'écourter

---

<sup>1954</sup> JACOB Delphine, *op. cit.*

<sup>1955</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1996-10-09, 173073, publié au Recueil Lebon.

<sup>1956</sup> BARA Guillaume, « La radio "Ici & maintenant!" victime de ses dérapages mal contrôlés. Le CSA retire son autorisation d'émettre à partir du 3 septembre », *Libération*, 17/07/96 ; « "ICI ET MAINTENANT" s'arrêtera en septembre », *Le Monde*, 14/07/96.

<sup>1957</sup> Déc. n° 95-262, 5 juillet 1995 : J.O., 3 août 1995.

<sup>1958</sup> « Racisme : La radio FM parisienne Ici et Maintenant a vu son autorisation d'émettre suspendue », *Le Monde*, 06/08/95 ; BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant priée de surveiller ses auditeurs. La radio devra redemander une autorisation en 1996 », *Libération*, 8 août 1995.

D'un an, à titre de sanction prise sur le fondement de l'article 42-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée<sup>1959</sup>, la durée de l'autorisation d'émettre un service de radio diffusion sonore par voie hertzienne qui lui a été accordée le 2 septembre 1992<sup>1960</sup>.

RIM devra cesser d'émettre en septembre 1996 au lieu de septembre 1997. Malgré cela Plaige reste optimiste et « très serein » début août 1995, selon la journaliste de *Libération* Sylvie Briet. D'ailleurs, il « espère profiter de cette demande d'autorisation pour obtenir une fréquence 24 heures sur 24 » et de démasquer ceux qui l'accusent de vouloir tenter de faire taire sa radio :

Nous avons deux mois pour faire appel au Conseil d'Etat. Nous allons prouver que ceux qui alertent les autorités sont également les fauteurs de troubles. A savoir, une poignée de personnes qui ont décidé de se payer une radio, de la faire interdire. C'est une espèce de sport, une mauvaise blague de potaches. Nous sommes visés, car nous donnons l'antenne libre, ce qui dérange toute forme de pouvoir.<sup>1961</sup>

Mais les choses deviennent plus graves pour RIM puisque le 10 août 1995, le CSA décide de refuser la possibilité de « reconduire hors appel aux candidatures l'autorisation d'émettre » en raison de la « diffusion répétée lors des émissions de libre expression » de propos tenus en mars 1994 et qu'il considère comme « racistes, antisémites et portant atteinte au respect de la dignité de la personne humaine ». Selon la journaliste Dorothee Tromparent du *Monde*,

[u]ne maîtrise de l'antenne défaillante ayant occasionné des dérapages et d'étranges pratiques de « location » des programmes à des animateurs peu recommandables sont à l'origine de l'affaire.<sup>1962</sup>

RIM réagit. Dès septembre 1995, elle demande au Conseil d'Etat « d'annuler la décision du 5 juillet 1995 »<sup>1963</sup>. Et en octobre 1995, elle demande au Conseil d'Etat « d'annuler la décision du 10 août 1995 »<sup>1964</sup>. Mais le 9 octobre 1996, le Conseil d'Etat confirme la sanction administrative du CSA du 5 juillet 1995<sup>1965</sup>.

---

<sup>1959</sup> Selon l'article 42-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifié par la loi n° 2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000, par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004, par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 et par la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006, « Si la personne faisant l'objet de la mise en demeure ne se conforme pas à celle-ci, le Conseil supérieur de l'audiovisuel peut prononcer à son encontre, compte tenu de la gravité du manquement, une des sanctions suivantes : 1° la suspension de l'édition, de la diffusion ou de la distribution du ou des services ou d'une partie du programme pour un mois au plus ; 2° la réduction de la durée de l'autorisation ou de la convention dans la limite d'une année ; 3° une sanction pécuniaire assortie éventuellement d'une suspension de l'édition ou de la distribution du ou des services ou d'une partie du programme ; 4° le retrait de l'autorisation ou la résiliation unilatérale de la convention. »

<sup>1960</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1996-10-09, 173073, Publié au Recueil Lebon.

<sup>1961</sup> BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant priée de surveiller ses auditeurs. La radio devra redemander une autorisation en 1996 », *Libération*, 08/08/95.

<sup>1962</sup> TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août - Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.

<sup>1963</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1996-10-09, 173073, Publié au Recueil Lebon. Radio Ici et Maintenant demande aussi, dans une requête sommaire et un mémoire complémentaire enregistrée au secrétariat du contentieux, à « condamner le Conseil supérieur de l'audiovisuel à lui verser les sommes de 100 000 F à titre de dommages et intérêts et de 10 000 F au titre de l'article 75-I de la loi du 10 juillet 1991 ».

<sup>1964</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1997-03-19, 173514, Publié au Recueil Lebon. Radio Ici et Maintenant demande, dans une requête et un mémoire complémentaire enregistrée au secrétariat du contentieux, aussi à « condamner le Conseil supérieur de l'audiovisuel à lui verser la somme de 7 000 F au titre de l'article 75-I de la loi du 10 juillet 1991 ».

<sup>1965</sup> Conseil d'Etat, sects., 9 octobre 1996, Ici et Maintenant, req. n° 173073.

Début juillet 1996, RIM dépose un nouveau dossier afin de retrouver sa demi-fréquence qu'elle partage avec Générations 88,2<sup>1966</sup>. Mais elle est éliminée dès la présélection au profit de la station Paris-Jazz. Selon le CSA,

Ici et Maintenant a pris part à l'appel à candidature mais le dossier et les premiers entretiens avec ses responsables n'ont pas convaincu les membres du Conseil.<sup>1967</sup>

Selon la journaliste de *Libération* Sylvie Briet, RIM est le bouc émissaire de la liberté d'expression radiophonique car des animateurs d'autres radios (notamment les radios commerciales où les émissions de « tribunes libres », « interactives », de « parlotte »<sup>1968</sup> se multiplient : « Maurice c'est la nuit » et « Bonsoir la planète » sur Skyrock, « Love in fun » sur Fun radio, « Tout est possible », « N'importe quoi »<sup>1969</sup> ...) ont aussi proféré des propos critiquables, même si c'était sur le ton de l'humour de « provocateurs professionnels »<sup>1970</sup> et le rapport de force n'était pas le même :

Contrairement aux affaires de Fun radio (un animateur avait comparé Auschwitz à une maison de campagne) et de Skyrock (un autre animateur a dû comparaître devant le tribunal de grande instance de Paris pour « apologie du crime »<sup>1971</sup>), les animateurs d'Ici et maintenant ne sont mis qu'indirectement en cause. Le CSA leur reproche de ne pas interrompre les auditeurs, ou de n'être pas assez fermes. La sanction ne vise pas vraiment les responsables de la radio, les programmes ne sont pas sujets à caution, mais il s'agit pour le CSA de marquer le coup sur les dérives des tribunes libres.<sup>1972</sup>

Face à la décision du CSA, RIM, qui a tout de même 16 ans d'existence, va décider de se battre sur le plan juridique mais aussi dans la rue.

### 1.1.5.9 La manifestation anti-CSA de 1996

Le 5 juillet 1996, le CSA décide que RIM devra cesser d'émettre le 3 septembre 1996. Mais RIM et ses auditeurs ne vont pas se laisser faire :

Les fondateurs de la station [invitent] leurs auditeurs à se relayer au pied du CSA, et à animer eux-mêmes les programmes depuis une cabine téléphonique.<sup>1973</sup>

Ci-dessous une photo d'une cabine téléphonique transformée en studio de radio RIM :

---

<sup>1966</sup> LETANOU Yann, « L'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz jugée illégale. Le Tribunal administratif de Paris vient de remettre en cause l'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz. Cette décision rendue le 8 janvier 2004 fait suite à une requête de Radio Ici&Maintenant! », *Le Fil Radio*, 01/03/04.

<sup>1967</sup> TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août – Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.

<sup>1968</sup> CHEMIN Ariane, « Nouvelles tribus hertziennes L'affaire "Love in fun" illustre l'engouement des radios pour la libre parole », *Le Monde*, 09/03/94.

<sup>1969</sup> *Idem*.

<sup>1970</sup> DUTHEIL Guy, « Les provocateurs professionnels de la bande FM », *Le Monde*, 12/02/95.

<sup>1971</sup> Le 3 janvier 1995, l'émission « Les Monstres » de Maître Lévy et Jicé, animent l'antenne de 06h00 à 09h00. A 06h30, un flash d'informations annonce la mort du policier Georges Janvier, qui a été tué la veille à Nice. Jicé dit : « Ah ! y'a un flic qui est mort ? Ah, ben c'est plutôt une bonne nouvelle ». Tout le studio rit tandis que la présentatrice s'essaie à d'autres sujets. Le CSA lui enjoint d'interrompre son programme pour vingt-quatre heures, lundi 9 janvier, « ou de diffuser un fil musical ». Mais Skyrock choisit d'interrompre son programme mais en laissant ses auditeurs s'exprimer sur son antenne (CHEMIN Ariane, « La radio Skyrock est suspendue pour 24 heures par le CSA », *Le Monde*, 07/01/95 ; « Le CSA pourrait à nouveau sanctionner Skyrock », *Le Monde*, 11/01/1995).

<sup>1972</sup> BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant priée de surveiller ses auditeurs. La radio devra redemander une autorisation en 1996 », *Libération*, 08/08/95.

<sup>1973</sup> « L'ainée des radios libres parisiennes privée de fréquence », *Libération*, 12/07/96.



RIM s'installe au pied de l'immeuble du CSA. Dans les jours suivants, elle déménage son studio sur le front de Seine, puis sur l'île aux Cygnes, d'où elle émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre grâce à un micro sans fil, malgré les ordres reçus par les policiers du quinzième arrondissement de la part de la préfecture de police souhaitant qu'aucun micro ne soit installé sur le trottoir.

Depuis l'île aux Cygnes le studio était à vue. Ils font leur propre point hertzien grâce à une antenne tandis qu'un animateur restait dans les locaux au 21<sup>ème</sup> étage. Devant le CSA, depuis le square « Ici et Maintenant », cela ne pouvait pas fonctionner de la même façon. Alors il y avait un accord avec une péniche qui servait parfois de studio de télévision et qui était garée aux pieds de la maison de la radio. Donc le studio au sol émettait vers la péniche qui réémettait vers le studio. Mais les autorités ont fait retirer l'antenne le deuxième soir. L'une des deux cabines téléphoniques était utilisée pour émettre à 500 m depuis le studio. Le point hertzien était utilisé depuis le square jusqu'à la cabine.

Le CSA affirme « ne pas avoir demandé d'intervention policière. »<sup>1974</sup> Mais le 12 août 1996, dans la soirée, des policiers du commissariat du quinzième arrondissement de Paris tentent d'empêcher RIM :

de camper et d'émettre ses programmes de manière sauvage devant l'immeuble du CSA. Une trentaine d'auditeurs des femmes et des hommes et deux ou trois jeunes sont venus soutenir « leur » radio dans son « combat ». Installés dans le square qui jouxte le siège du CSA, ils se sont relayés dans les deux cabines téléphoniques de l'avenue Emile-Zola pour émettre, à partir de 23 heures, « une libre antenne destinée à lutter jusqu'au bout contre une décision arbitraire »<sup>1975</sup>.

Quelques années plus tard Plaige décide d'en faire une rétrospective photographique intitulée « Le combat pour la reconnaissance de nos droits » sur le site internet de la radio (<http://icietmaintenant.info/histoire.php>) précédé d'un court texte récapitulatif l'événement :

Le 9 Juillet 1996 nous apprenons que le C.S.A. n'entend pas reconduire notre autorisation d'émettre. C'est un abus de pouvoir manifeste, comme l'établira le Conseil d'Etat, mais le 19 mars de l'année suivante. Il n'est donc pas question de nous résoudre à voir disparaître 16 années d'efforts sur une erreur du Pdt Hervé Bourges. En fait il était bien le seul à ignorer que trois malfaisants corbeaux s'étaient acharnés contre la radio libre en propageant des messages racistes de façon anonyme. Pourtant la surveillance de nos lignes téléphoniques avait permis d'identifier les auteurs... (l'un d'entre eux continue encore aujourd'hui à tenter de nuire par des courriers anonymes destinés au C.S.A.). Notre combat contre l'injustice aura duré 6 mois, par une manifestation permanente devant le siège du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel dont vous pouvez retrouver les images ci-contre. Vos propres documents peuvent être ajoutés à ce court documentaire.

---

<sup>1974</sup> « Ici et Maintenant empêchée de camper devant le CSA », *Libération*, 13/08/96.

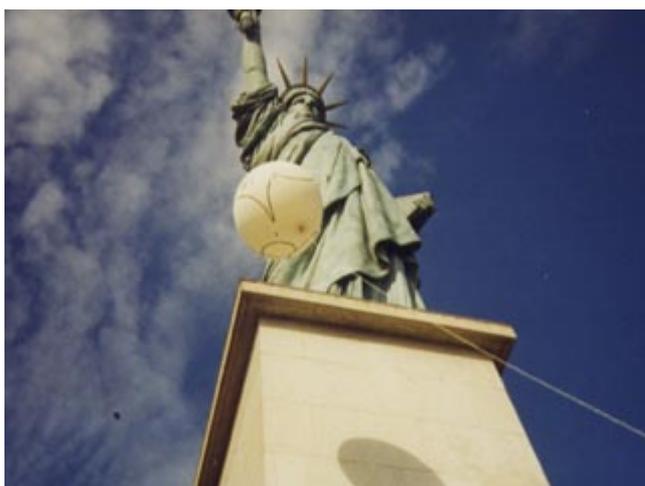
<sup>1975</sup> TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août – Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.

Une partie de l'exposition humoristique et militante a eu lieu sur l'Île aux Cygnes, aux pieds de la Réplique de la Statue de la Liberté<sup>1976</sup> dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qui se situe face aux locaux du CSA. Cette première partie d'exposition a été appelée « La Liberté 88.2 » par Didier de Plage :



« dans l'Île aux Cygnes au pied du symbole »<sup>1977</sup>

Didier de Plage utilise un autre symbole de liberté - l'air - grâce à ballon gonflé à l'hélium :



« un premier ballon à l'hélium »

Pour représenter l'action du CSA, Didier de Plage utilise un arc et des flèches qu'il envoie sur le ballon :

---

<sup>1976</sup> Cette œuvre de Frédéric Auguste Bartholdi (1834-1904) a été inaugurée le 15 novembre 1889 alors que la statue originale de New York date du 28 octobre 1886. La réplique a été placée en direction des États-Unis depuis 1937 lors de l'exposition universelle. Auparavant elle faisait face à la tour Eiffel, pour ne pas tourner le dos à l'Élysée. La réplique tient dans la main gauche un livret portant l'inscription « IV Juillet 1776 = XIV Juillet 1789 » qui fait référence aux révolutions française et américaine. Elle a été offerte à la France par des citoyens français habitant aux États-Unis lors du centenaire de la Révolution.

<sup>1977</sup> Les sous-titres des images trouvées sur le site internet de RIM (<http://icietmaintenant.info/histoire.php>) sont mis entre guillemets.



« au tir à l'arc... »

Autre symbole de la fin de la liberté, Didier de Plaige accroche une bannière noire autour de la statue de la liberté :



« on accroche une bannière »



« en signe de deuil. »

Les militants décident de se rapprocher davantage du CSA pour se faire entendre. Ils utilisent le petit square aux pieds de la tour Dexia (qui accueille les personnes travaillant pour le CSA) rebaptisé pour l'occasion « *SQUARE ICI ET MAINTENANT. RADIO LIBRE* » :



« Le siège du C.S.A. conviendra mieux »

Pour continuer sur la mort de la liberté, Didier de Plaige utilise des cercueils loués chez un accessoiriste de cinéma dans l'installation « Deux cercueils chinois » où on peut voir que le sort des « riches » de la bande FM (et d'ailleurs) n'est pas le même que celui des « pauvres » selon la « Justice pour les Riches, justice pour les pauvres » placée au fond du jardin :



« Des Banderoles et deux Cercueils »

L'exposition continue avec « Les Caravanes blanches » qui vont servir pour la grève de la faim :



« Deux Caravanes devant le C.S.A. »

Ces deux caravanes sont mises en contraste avec une autre installation : « Le Banquet des Sages ». Celles-ci cherchent à montrer que pendant la grève de la faim de Didier de Plaige, le CSA reste dans une situation confortable tout comme les autres radios commerciales ou publiques de la bande FM. Le CSA, avec ses 9 sages bourgeois (on peut voir leurs initiales), travaillerait donc davantage pour le capital et l'Etat que pour la liberté d'expression :



« "Le Banquet des 9 Sages" »<sup>1978</sup>



« pendant la grève de la faim »



« le C.S.A. festoie. »

---

<sup>1978</sup> « H. B. » sont les initiales d'Hervé Bourges, président du CSA...

Il semble que les sages n'ont pas encore commencé à manger mais ont déjà bien entamé les boissons alcoolisées. On peut aussi s'amuser du contraste entre d'une part les nappes blanches et dorées, les fleurs, les bijoux, la bouteille de champagne dans le bac à glaçons, la bonne présentation des couverts et d'autre part la caravane, les tréteaux pour porter la planche en bois qui sert de table, les chaises qui semblent avoir été récupérés d'un vieux lycée.

Didier de Plaige va encore plus loin dans la provocation en décembre 1996, il décide de reconstituer de bric et de broc « La Crèche de Noël ». Il espère sans doute un « miracle » grâce au pardon miséricordieux du CSA ou du Conseil d'Etat. La couleur de la peau de Jésus (sur une photo), Marie (qu'on peut encore trouver dans les studios de la radio aujourd'hui) et Joseph peuvent laisser penser que Jésus n'est pas le fils de Joseph. Ce teint halé tranche avec une grande partie de l'iconographie occidentale.



« Quand arrive décembre... »



« La Crèche de Noël avec sept mannequins. »



« Un crèche pour tous »

En sous-titrant une photo par « Un crèche pour tous », Didier de Plage veut sans doute signaler que contrairement au CSA, aux autres radios et à l'Eglise catholique, Radio Ici et Maintenant est tolérante et accueille tout le monde (même ceux qui sont susceptibles de prononcer des opinions extrêmes). Peut-être que les trois Mages (Gaspard, Balthazar et Melchior) font référence aux sages du CSA.

Des journalistes enquêtent sur cette affaire et interrogent les personnes concernées. Lemaire met, ce qui lui semble être une erreur de la part d'un animateur, sur le compte de la jeunesse cette décision du CSA. Pour Lemaire, de tels propos ont été tenus parce que

de jeunes animateurs [...] s'étaient fait piéger par des auditeurs extrémistes qui balançaient des horreurs du type : « Mort au Juifs ! » ou « Les youpins au four ! ». <sup>1979</sup>

Plage ajoute à cette défense l'attaque à propos des personnes qui ont décidé de troubler le cours des émissions :

Didier de Plage, fondateur de la station, n'a jamais nié les faits mais a toujours affirmé que ces débordements provenaient de personnes voulant nuire à la radio. Il a d'ailleurs porté plainte contre huit d'entre elles, repérées pour leurs coups de fil répétés et aujourd'hui inculpées pour « appels malveillants ». Il reconnaît par ailleurs que l'antenne était parfois confiée à des gens trop peu expérimentés. <sup>1980</sup>

Malgré les problèmes récurrents liés à l'expression des auditeurs, les animateurs décident de ne pas changer radicalement la formule de la « libre antenne » :

Nous avons toujours lutté pour la liberté d'expression, pour la véritable libre antenne en direct et nous refusons de filtrer les appels. <sup>1981</sup>

---

<sup>1979</sup> TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août – Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.

<sup>1980</sup> BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant a droit à une fréquence. Le Conseil d'Etat invalide la sanction du CSA », *Libération*, 21/03/97. Voir aussi : « Audiovisuel radio - Après la décision du Conseil d'Etat, "Ici & maintenant" réclame une fréquence », *AFP*, 25/03/97.

<sup>1981</sup> TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août – Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.

Mais ils ajoutent un filtre non négligeable que des radios, faisant intervenir des auditeurs à l'antenne, continuent d'utiliser aujourd'hui (par exemple Radio France International) :

depuis l'avertissement du CSA, nous rappelons systématiquement tous nos correspondants et il n'y a plus de débordement.<sup>1982</sup>

RIM se fait aussi attaquer sur ses ressources financières. Le journaliste Guillaume Bara de *Libération* est sévère lorsqu'il fait référence au mode de financement de la radio :

Défense de la liberté d'expression sans frein d'un côté, survie économique clairement liée à des financements plus que troubles de l'autre: Ici & maintenant! paye sans doute aujourd'hui pour seize ans d'une aventure radiophonique hors des sentiers battus, mêlant le meilleur et le pire.<sup>1983</sup>

Lemaire justifie la présence à l'antenne de groupements religieux. Jusqu'en décembre 1995, l'Église Universelle du Royaume de Dieu a animé une émission quotidienne en échange d'une rémunération. L'EURD (en portugais *Igreja Universal do Reino de Deus*) est une Église évangélique de la mouvance « néopentecôtiste » fondée par Edir Macedo Bezerra (née en 1945) en 1977. Selon <http://vigi-sectes.org/>, il y aurait au Brésil 2 500 Églises, 3 000 pasteurs et 3 000 000 de fidèles<sup>1984</sup>. Elle est devenue propriétaire de la chaîne de télévision Rede Record dans les années 1990. Elle s'est installée en France en 1993. Elle y prône ici, comme dans de nombreux pays ailleurs, santé, richesse et bonheur. Selon cette église messianique, la bénédiction d'un chrétien par Dieu se manifeste par la santé physique et la richesse matérielle. Les maladies sont les conséquences des péchés qu'il suffit de confesser pour guérir. L'Église Universelle du Royaume de Dieu a été épinglée comme dangereuse par la Commission d'enquête sur les sectes de l'Assemblée Nationale, présidée par Alain Gest dans un rapport parlementaire publié le 10 janvier 1996. Mais, selon Lemaire :

[i]ls se sont présentés à nous comme un mouvement évangéliste [...]. Mais nous avons mis fin à l'émission dès que nous avons su que c'était une secte dangereuse. Ils payaient pour faire cette émission. Et puis quoi! Tout le monde fait son beurre avec ces trucs-là, la télé la première, qui leur sert la soupe... De toute façon, tout le monde tape sur ces mouvements sans leur donner la parole.<sup>1985</sup>

Guillaume Bara demande aux auditeurs qui manifestent devant le CSA ce qu'ils en pensent. Pour un auditeur,

[o]n nous reproche les quelques minutes où ça dérape [...]. Mais tout le monde se fout des milliers d'heures de débats qui n'auraient jamais existé sans Ici & maintenant!...<sup>1986</sup>

Pour Josette, aussi auditrice,

[l]es radios bla-bla, les interventions d'auditeurs triés sur le volet, on en a ras la casquette! Moi, je me suis transcendée grâce à la libre expression. Et ça, je ne l'avais trouvé nulle part ailleurs...<sup>1987</sup>

---

<sup>1982</sup> *Idem.*

<sup>1983</sup> BARA Guillaume, « La radio "Ici & maintenant !" victime de ses dérapages mal contrôlés. Le CSA retire son autorisation d'émettre à partir du 3 septembre », *Libération*, 17/07/96.

<sup>1984</sup> [http://www.vigi-sectes.org/visage\\_decouvert/eglise\\_universelle\\_du\\_royaume\\_de\\_dieu.html](http://www.vigi-sectes.org/visage_decouvert/eglise_universelle_du_royaume_de_dieu.html)

<sup>1985</sup> BARA Guillaume, *op. cit.*

<sup>1986</sup> *Idem.*

<sup>1987</sup> *Idem.*

Leurs idées reflètent bien les opinions que l'on retrouve dans le courrier de soutien que reçoit RIM. Et celui-ci est abondant. Blottière qui participe à la manifestation, écrit à David Kessler. Lefebvre, qui sera plus tard au CTR de Paris, vient aussi sur place.

Mais cette manifestation ne parvient pas à faire changer d'avis le CSA qui décide le 27 août 1996 que la fréquence de RIM sera attribuée à Paris Jazz. En septembre 1996, Hervé Bourges, président du CSA, dans son discours de rentrée, affirme à propos de RIM

que « la libre parole est un droit imprescriptible », mais, ajoute-t-il, « est-il souhaitable de confier cette liberté à des associations dont le contrôle et le financement ne seraient pas d'une transparence absolue ? »<sup>1988</sup>

Le 3 septembre au soir, RIM cesse d'émettre. Le 5 septembre, une dizaine de personnes s'enchaînent devant l'immeuble du CSA pour protester contre l'arrêt des émissions. Dans la nuit du 4 au 5, RIM a diffusé ses émissions jusqu'à 4 heures du matin sur l'antenne de Radio-Pays (93,1 MHz)<sup>1989</sup>. Le lundi 16 septembre, Nade Fitzgerald<sup>1990</sup>, présidente d'une association de soutien à RIM, l'ARRIME, entame, seule dans un camion<sup>1991</sup>, une grève de la faim « illimitée » devant le siège du CSA. Pour elle,

[c]ette action a pour but d'exiger « réparation des calomnies » proférées à l'encontre de la radio, qui n'est plus autorisée à émettre depuis septembre, et d'obtenir le « rétablissement » de la station.<sup>1992</sup>

Elle publie une tribune le 1<sup>er</sup> octobre dans *Libération*<sup>1993</sup> pour s'expliquer :

### **Ici et Maintenant ne veut pas mourir**

Réagir

**FITZGERALD Nade**

Le 9 juillet 1996 le CSA censure la radio Ici et Maintenant 88,2 FM.

Motifs invoqués : « Diffusion répétée, lors des émissions de libre expression, de propos racistes, antisémites ou négationnistes et d'avoir permis à des sectes de s'exprimer sur l'antenne. » Ainsi la plus ancienne radio libre d'Ile-de-France après seize années d'existence, est exécutée, mise à mort sur ordonnance. Depuis lors, il s'est insinué sournoisement dans l'esprit du public qui n'a jamais entendu la radio cette rumeur : Ici et Maintenant est une radio antisémite, raciste, négationniste.

Trop, c'est trop. Il est temps de poser les vraies questions. Pourquoi les médias n'ont-ils pas écrit que l'Eglise universelle du royaume de Dieu, qui disposait de quelques minutes d'antenne, n'a plus été diffusée avant même que la commission parlementaire sur les sectes ne rende son rapport? Pourquoi n'interdit-on pas les radios, télévisions ou journaux qui propagent les propos racistes ou sectaires tenus par les dirigeants de l'extrême droite? Au nom de la liberté d'expression? Pourquoi Ici et Maintenant ne bénéficie-t-elle pas de cette liberté quand on sait que de tels propos sont violemment commentés par les auditeurs et les animateurs, leur donnant ainsi tout le temps pour les condamner? Pourquoi ne pas avoir précisé que les propos racistes ont été émis par ceux-là mêmes qui, après s'être enregistrés, ont communiqué les cassettes au CSA? Pourquoi ne pas avoir écrit qu'Ici et Maintenant compte parmi ses fondateurs, animateurs et auditeurs de nombreux Juifs qui sont indignés, meurtris par cette « rumeur » dont le résultat est paradoxal : d'une part, les auditeurs juifs sont insultés par les propos antisémites

---

<sup>1988</sup> ARRIGHI Marie-Dominique, « Hervé Bourges fait sa rentrée présidentielle. Le patron du CSA prône entre autres l'élargissement de ses compétences », *Libération*, 13/09/96.

<sup>1989</sup> « 5 septembre 1996. La radio Ici et Maintenant a dû cesser ses émissions », *Le Monde*, 07/09/96.

<sup>1990</sup> Selon Plaige, Nade Fitzgerald était souvent dans les studios. Elle deviendra animatrice à RIM en 2001 après la grève de la faim qu'elle fera dans l'une des deux caravanes louées par DDP. Elle avait aussi animé une émission depuis l'île aux cygnes.

<sup>1991</sup> Plaige pense que la grève de la faim de Nade Fitzgerald a lieu dans l'une des deux caravanes louées par lui. Peut-être que la grève a commencé dans un camion avant de se poursuivre dans une caravane.

<sup>1992</sup> « Une sympathisante de Radio Ici et Maintenant entame une grève de la faim », *Libération*, 18/09/96.

<sup>1993</sup> FITZGERALD Nade, Tribune « Ici et Maintenant ne veut pas mourir », *Libération*, 01/10/1996 à 23h41, <http://www.liberation.fr/tribune/0101194514-ici-et-maintenant-ne-veut-pas-mourir>

tenus par des provocateurs manipulés ; d'autre part, les auditeurs non juifs accusent les Juifs d'être responsables de la mort d'Ici et Maintenant. Avec un certain recul, la situation est surréaliste !

Pourquoi ne pas avoir précisé que ; pour éviter de telles dérives, les animateurs de la radio demandent le numéro de téléphone aux intervenants et les rappellent à ce même numéro? Depuis cette mesure, aucun incident raciste n'a été signalé.

Enfin, n'oublions pas de souligner ce fait: dans la nuit du 26 et 27 juillet deux négationnistes, dont le directeur du journal Révision et auteur d'un manifeste antisémite, agressent deux animateurs du studio mobile de la radio ; lors de leur interpellation par la police, ils insultent la « radio juive ». On croit rêver: des Juifs peuvent-ils être attaqués d'une part par le CSA et d'autre part par des antisémites ?

Basta ! Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. On veut faire croire qu'Ici et Maintenant est raciste en usant de la manipulation et de la provocation. Démonstration est faite : il s'agit bien d'une odieuse machination pour étouffer la seule radio d'expression libre en France.

Les censeurs ont gagné, la Licra a été abusée, les victimes sont les auditeurs d'Ici et Maintenant. Des auditeurs qui comptent bon nombre de personnes seules, âgées, malades ou handicapées, dont l'unique compagnie est cette jolie radio conviviale et humaniste qui leur permet de s'exprimer librement et d'être à l'écoute de cet autre compagnon de solitude. Ils sont sûrs que leur radio n'est pas raciste, sinon ils ne l'auraient jamais écoutée et aimée. Croire et écrire le contraire est une ignominie.

Dernière question: la radio restera-t-elle la victime passive de ces méthodes factieuses? C'est mal connaître l'esprit originel de ses fondateurs.

Loin de seulement se défendre, l'heure est venue d'attaquer les ennemis de la liberté d'expression au nom de la liberté.

La presse démocratique digne de ce nom se doit de soutenir, au nom de la justice, la vérité: Ici et Maintenant doit être rétablie sur la FM, car elle n'a jamais été raciste et antisémite.

\* Présidente du collectif d'auditeurs d'Ici et Maintenant (Arrime).

Nade Fitzgerald se présente comme « Présidente du collectif d'auditeurs d'Ici et Maintenant (Arrime) ». Il s'agit sans doute de l'« Association pour Rayonnement de la Radio Ici & Maintenant ! Expérimentale "ARRIME" » qui existait depuis fin 1986 puisqu'il existe un tampon de la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt datant du 8 décembre 1986 (précédente période de conflits avec les autorités), le siège étant alors sans doute au 175 boulevard de la République à Saint Cloud<sup>1994</sup>. Cette association a

pour but d'apporter à la radio dénommée « Ici & Maintenant ! » toutes formes d'aides utiles à son bon fonctionnement et à son développement, s'agissant notamment :

- de la gestion et de l'attribution de dons de toute nature,
- de l'apport créatif de ses auditeurs sous toutes ses formes,
- du soutien à apporter à ses animateurs,
- de l'information des auditeurs,
- et plus généralement la mise en œuvre de toute entreprise concourant directement ou indirectement aux buts de l'association et notamment la publication de tracts, journaux, bulletins ou communiqués s'y rapportant.

Mais lorsque l'on regarde la composition du bureau de l'association en 1996, Nade Fitzgerald n'est pas présidente lors de l'assemblée générale extraordinaire du lundi 9 septembre 1996 à 15h00, c'est-à-dire un mois avant sa tribune dans *Libération* :

- Bernadette M'Pindou, qui demeure à Chatenay-Malabry, qui est née en 1952 dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et qui est invalide et sans emploi, est « présidente »,
- Catherine Granjean, qui est née en 1966 à Issy-le-Moulineaux, qui est enquêtrice en institut de sondage et qui demeure à Clamart, est « secrétaire général ».

---

<sup>1994</sup> Peut-être est-ce une coïncidence, en tout cas une hypothèse à vérifier, mais les auditeurs de RIM Jany et Bernard Laury (réparateurs de télévision) ont diffusé entre 1982 ou 83 et 86 ou 87 des enregistrements d'ondes courtes mondiales qu'ils captaient depuis Saint Cloud où ils habitaient. L'émission s'appelait la « moisson de la nuit sur les ondes courtes ». Plaige leur a donné l'émetteur de 10 W de RIM pour qu'ils fassent de la « radio libre ». Compte-tenu de leurs activités pour RIM et en dehors, on peut faire l'hypothèse qu'ils sont à l'origine du nom de l'association : « Association pour Rayonnement de la Radio Ici & Maintenant ! Expérimentale "ARRIME" ». C'est aussi depuis Saint Cloud qu'ont lieu les essais de « télévision pirate » TIME ! en 1984. Cela permettait de viser l'ouest parisien et donc d'accrocher toutes les antennes et de les tourner vers la tour Eiffel.

- Pascal Maquaire, qui est né en 1962 à Montreuil-sous-Bois, qui est informaticien et qui habite dans 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (au 1 rue de la Plaine où est déplacé le siège social depuis Saint Cloud), est « trésorier général ».

Plaige n'est pas non plus dans le bureau de l'association en septembre-octobre 1996 (ni aucun autre animateur). Il entrera dans l'association en 2001, et il lui fera changer de nom et de siège social.

Plaige se met lui aussi en grève de la faim le jeudi 19 septembre 1996<sup>1995</sup>. Lemaire - animateur à RIM depuis 16 ans, habitué à faire des tranches horaires de 8 heures, gréviste de la faim en 1986, et secrétaire général de l'association - soutient la lutte, mais refuse de faire cette grève de la faim, notamment pour des raisons liées à son fils de 9 ans, à l'absence de rémunération pour son travail pendant toutes ces années (même s'il habitait gratuitement chez la mère de Plaige). Par ailleurs il est en désaccord avec la stratégie de lutte de Plaige (arrivée en chaussons de Plaige au CSA, accusation de pédophilie d'Hervé Bourges, grève de la faim alors que le Conseil d'Etat avait reconnu l'exagération du CSA...), qu'il juge la grève inefficace... Il va décider de rompre avec la radio à ce moment-là et reviendra dans les années 2000 à une vente de disques et de livres pour récupérer ses disques grâce à l'aide d'un ami judoka.

RIM demande à être reçue par le CSA, afin de se voir notifier « noir sur blanc les véritables raisons de l'interdiction de la radio »<sup>1996</sup> et demande au Conseil d'Etat de « fixer en urgence une date pour étudier l'affaire au fond et de suspendre d'ici là cette mesure. »<sup>1997</sup>. Il exige du CSA « l'ouverture de la bande FM aux talk-radios associatives »<sup>1998</sup>.

Une sorte de tribune est publiée par Claude Noël dans *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains* de novembre où il vante la liberté d'expression, les valeurs qui transparaissent à l'antenne (« fraternelle, conviviale, tolérante, humaine »), l'intérêt des écrivains de pouvoir écouter ce style de radio pour s'inspirer, le combat des auditeurs pour soutenir leur radio :

Une radio pas comme les autres. Unique en son genre, même : fraternelle, conviviale, tolérante, humaine. Cette radio, qui existe depuis seize ans, ce sont ses auditeurs eux-mêmes qui la font, au gré de leur humeur. Il s'agit d'ICI et MAINTENANT, 88.2 sur la bande FM, qui émet en Ile-de-France de 14h à 19h, et la nuit de 23h à 7h du matin. Les gens appellent un numéro de téléphone, et passent à l'antenne en direct pour parler de questions d'actualité ou de société, de problèmes personnels, de philosophie, de musique basque, tout et n'importe quoi.

Un autre auditeur intervient, introduit par l'animateur de service : d'accord, pas d'accord, ça discute, on échange des points de vue, chacun peut apporter son grain de sel. En général ça marche, et le résultat est incroyablement enrichissant. De quoi fournir plein d'idées à des écrivains en quête d'inspiration. Car ces anonymes (ils se désignent par un prénom) appartiennent aux couches sociales, aux ethnies, aux cultures les plus variées : du bourgeois au SDF en passant par le chauffeur de taxi en maraude, de la mère de famille à l'intello, de l'Arabe « intégré » à la vieille dame impotente. On prend vite goût à ces conversations imprévisibles entre personnes qui ne se connaissent pas, mais qui ont le plus souvent en commun le respect de l'opinion d'autrui.

Evidemment, il passe de temps à autre sur l'antenne quelque citoyen qui détonne. On le laisse dire ou on le contre, et les interventions reprennent comme si de rien n'était.

Il y a un an et demi, un quidam s'est avisé de tenir des propos racistes, que l'animateur a aussitôt coupés. Or, voici qu'arguant de cet incident de parcours, le CSA, en juillet dernier, a signifié à ICI & MAINTENANT ! que la radio allait disparaître de l'antenne à partir du 4 septembre pour être remplacée par un quelconque « Paris-Jazz ».

Les auditeurs se sont mobilisés aussi sec.

Ils téléphonent à toute heure pour exprimer leur incompréhension et leur colère... Il faut peut-être préciser qu'ils ont été nombreux à assister et soutenir les sans papiers de Saint-Bernard et qu'en juillet, il se sont fait agresser en pleine nuit devant le studio mobile qui a été installé devant le siège du

---

<sup>1995</sup> « Le fondateur d'Ici et Maintenant en grève de la faim », *Libération*, 20/09/96.

<sup>1996</sup> « Une sympathisante de Radio Ici et Maintenant entame une grève de la faim », *Libération*, 18/09/96.

<sup>1997</sup> *Idem*.

<sup>1998</sup> « Le fondateur d'Ici et Maintenant en grève de la faim », *Libération*, 20/09/96.

CSA, 39 Quai André Citroën, dans le XVème, par un petit groupe de néo-nazis, dont deux sont à présent sous les verrous.

Ce studio, les gens s'y relaient 24 heures sur 24, afin de montrer au dit CSA qu'ils ne veulent pas de la suppression de leur radio. On y fait connaissance, on y signe une pétition, on bavarde, on y casse la graine ensemble, on rit, on pousse la chansonnette jusque tard dans la nuit. Et c'est sympa, car tout ce monde-là y tient dur comme fer à sa radio.

J'écris ces lignes au présent, bien que le CSA ait mis sa menace à exécution. La radio n'émet plus sur la fréquence qui lui avait été attribuée. Mais l'équipe d'ICI & MAINTENANT ! ne baisse pas les bras, non plus que ses auditeurs. Un recours a été introduit auprès du Conseil d'Etat, une action judiciaire vient d'être engagée. Une autre radio libre, Radio-Pays, s'est proposée pour partager sa propre fréquence avec les transfuges, mais cela ne peut être que provisoire. Affaire à suivre. Car, il ne faut pas s'y tromper : le « racisme » dont le CSA accuse notre radio n'est qu'un prétexte - aucune radio, justement, n'est moins « raciste » que celle-là. Mais la liberté d'expression, il y en a que ça gêne bigrement.<sup>1999</sup>

Didier Lapeyronnie, professeur de sociologie à l'université Victor Segalen de Bordeaux, qui a étudié les « libres antennes » à la radio est interviewé par Emmanuel Poncet de *Libération* sur ce thème. *Le Monde* avait fait référence à son travail de recherche qui devait être mené en collaboration avec Eric Macé pour le compte de Monique Dagnaud, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mais aussi chercheuse. Son travail porte sur les radios : NRJ, Fun Radio, Skyrock, Europe 1, mais aussi RIM :

Didier Lapeyronnie et Eric Macé, deux chercheurs du CNRS chargés par Monique Dagnaud, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), d'une étude sur les émissions de « libre parole » à la radio (NRJ, Fun Radio, Skyrock, Europe 1), se livreront, à partir du 5 mai, à une « étude de terrain » ayant pour objet la fréquence parisienne d'Ici et maintenant.

Tous les jeudis, de 23 heures à 6 heures du matin, la radio Ici et maintenant – « première radio interactive de la FM parisienne » depuis le 21 juin 1980 - invitera les auditeurs à s'exprimer sur des thèmes ouverts, comme : « Pourquoi écoute-t-on la radio ? », « Qu'est-ce que la radio ? ». Les interventions serviront de matériau à la recherche entamée pour l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHSS) et le CNRS, dont les premières conclusions avaient été largement diffusées auprès de la presse par Fun Radio, après la demande qui avait été faite à cette dernière par le président du CSA de diffuser l'émission quotidienne « Love in fun » en différé et sans l'animateur Difool (le Monde du 5 mars).<sup>2000</sup>

Dans le rapport *Les émissions de « libre parole » à la radio. Première note de recherche*<sup>2001</sup> (1994), Macé et Lapeyronnie s'interrogent sur les conséquences pour la sexualité et les mœurs des adolescents qui écoutent des émissions comme « Love in fun » diffusée sur Fun Radio dans les années 1990 et animée par Doc et Difool. Mais lorsque j'ai interrogé Monique Dagnaud, Eric Macé et Didier Lapeyronnie à propos de ce rapport, Eric Macé et Didier Lapeyronnie ne disposaient plus du rapport qu'Hervé Glevarec cite pourtant dans *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*<sup>2002</sup>. Didier Lapeyronnie m'a expliqué que lui et Eric Macé avaient travaillé pour le compte du CSA essentiellement auprès de Fun Radio et de ses auditeurs, mais que des difficultés rencontrées avec le CSA les avaient conduits à interrompre l'enquête, qui n'a donc jamais été achevée. Monique Dagnaud m'a assuré qu'un membre du CSA ne peut pas commander et financer d'étude directement et que l'étude avait été commandée par Fun Radio, mais qu'elle-même s'était intéressée au conflit entre les « radios jeunes » et le CSA dont elle avait tiré une analyse dans *L'Etat et les médias, fin de partie*<sup>2003</sup>.

---

<sup>1999</sup> NOËL Claude, « Mort annoncée d'une radio libre », *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*, n° 19, 11/96.

<sup>2000</sup> « Echos. "Canal ouvert" sur Ici et maintenant », *Le Monde*, 02/05/94.

<sup>2001</sup> LAPEYRONNIE Didier et MACE Eric, *Les émissions de « libre parole » à la radio. Première note de recherche*, Document polycopié, 1994.

<sup>2002</sup> GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

<sup>2003</sup> DAGNAUD Monique, *L'Etat et les médias, fin de partie*, Odile Jacob, Paris, 2000.

En tout cas lorsque Didier Lapeyronnie est interrogé par le journaliste de *Libération*, il soutient indirectement RIM comme forme de liberté d'expression face aux institutions qui tentent d'imposer une « morale civique » :

Mais la société est cacophonique! Tout le monde peut avoir un avis sur tout. Et puis le terme de cacophonie est péjoratif. En France, les institutions se méfient toujours de la société, de ses affects, de ses émotions. Les responsables se disent: régulons tout cela, sinon cela va déraiper! Dans cette forme de régulation, il y a une idée de morale civique. La conséquence, on la connaît: vous privez de parole une partie de la société, la plus faible, celle qui n'a pas accès à cette parole régulée et légitime. C'est le problème que pose l'interdiction de la radio Ici et Maintenant. Au fond, la question est de savoir si on veut que la radio, et les médias en général, soient une sorte de « voix de la France » ou la voix des Français.<sup>2004</sup>

Didier Lapeyronnie pense que le racisme est une composante de la société qui doit donc pouvoir s'exprimer à l'antenne :

En dix ou quinze ans, la société est devenue ouvertement raciste. Les discriminations sont devenues générales. On ne trouve pas un stage en entreprise quand on s'appelle Mohammed. Et si vous allez au café du commerce, qu'est-ce que vous entendez? Je ne vois pas au nom de quoi il ne faudrait pas en discuter dans les médias. On ne lutte pas contre le racisme en mettant une chape dessus. Je préfère une émission où s'exprime un point de vue raciste qui sera discuté et remis dans son contexte, plutôt qu'une émission comme Les Grosses têtes où l'on banalise le racisme avec des blagues, ou un journal télévisé construit autour des déclarations de Le Pen.<sup>2005</sup>

Plus largement, toutes les couches sociales doivent pouvoir s'exprimer, du moins avoir des programmes adaptés :

Les radios se sont rendu compte d'une distance croissante entre le monde médiatique, « parisien », et les « petites gens ». Il y a « eux », les journalistes, les politiques, et « nous », les gens ordinaires. En janvier, j'ai participé à un débat sur une radio périphérique. Le journaliste a débité les chiffres du commerce extérieur à toute vitesse. Puis, les invités, Alain Lamassoure et Henri Emmanuelli, ont entamé une discussion autour du livret A. C'était proprement lunaire! Le journal était bien fait, mais le degré de technicité, trop élevé, rendait les infos et le débat incompréhensibles. Pour cela, les tentatives de se rapprocher des auditeurs sont nécessaires et positives.<sup>2006</sup>

Didier Lapeyronnie, qui semblait refuser la normalisation des émissions, donne tout de même une définition, du moins des critères de définition, de ce que doit être l'interactivité sur les « libres antennes » (en plus de la liberté d'expression et l'ouverture à toutes catégories sociales, qui sont d'ailleurs des critères que les émissions de RIM remplissent largement). Selon lui, l'interaction doit être « personnalisée » pour pouvoir se politiser (par rapport à ce critère, les émissions de RIM sont souvent « personnalisées ») :

Ce sont les émissions qui parviennent à créer un dialogue « personnalisé » avec l'auditeur qui intervient à l'antenne. Si je peux prendre une vieille comparaison, l'émission interactive est un peu comme ces groupes de paroles féministes : on virait les hommes. Puis les femmes, entre elles, pouvaient partager leur expérience et se réapproprier leur propre parole et leur propre expérience. C'est le paradoxe de la radio : plus c'est personnel, plus on a de chances de toucher au social et au politique.<sup>2007</sup>

Cette interaction doit être de gauche car elle doit contextualiser la parole des auditeurs (par rapport à ce critère, les émissions de RIM sont plutôt de droite car l'animateur se contente souvent de lancer les débats via des questionnements et la lecture de dépêches) :

---

<sup>2004</sup> PONCET Emmanuel, « "La radio doit créer un lien personnel avec l'auditeur". Un sociologue analyse l'interactivité sur les ondes. », *Libération*, 23/09/96.

<sup>2005</sup> *Idem.*

<sup>2006</sup> *Idem.*

<sup>2007</sup> *Idem.*

Il y a des médias de « gauche » et des médias de « droite ». Le média de gauche permet aux gens de se construire un point de vue en « contextualisant » la parole. Le média de droite vous prive de point de vue en la « décontextualisant ». Loving fun par exemple, était plutôt une émission de gauche. En revanche, le Téléphone sonne sur France inter est plutôt une émission de droite où l'auditeur est prétexte à l'information. Les médias aujourd'hui vendent plutôt du discours qui ne permet pas de se faire un point de vue. Le journal de 20 heures en est l'exemple-type.<sup>2008</sup>

Enfin, ce type d'émission doit chercher la proximité et être pédagogique en termes de rapports humains (par rapport à ce critère, les émissions de RIM sont clairement en recherche de proximité puisque tout le monde est censé être à égalité. De plus, la pédagogie sur les rapports humains est tout aussi importante puisqu'il peut y avoir jusqu'à trois auditeurs simultanément ce qui oblige à une certaine politesse) :

En tout cas, il y a une recherche de proximité. C'est déjà positif. Est-ce de la libre parole ? Je n'en suis pas sûr. Est-ce que ce sera de l'interactivité ? J'en suis encore moins sûr. En revanche, je suis sûr d'une chose: quand le discours « tombe d'en haut », on se ferme et on ne s'entend pas. Alors que lorsqu'on a droit à la parole, on apprend à écouter les autres.<sup>2009</sup>

Les auditeurs, animateurs et invités de RIM doivent maintenant attendre l'arrêt du Conseil d'Etat. En ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> sanction de réduction d'autorisation, la réponse arrive très vite. Le 9 octobre 1996, le Conseil d'Etat considère que RIM « n'est pas fondée à demander l'annulation de la décision du 5 juillet 1995 » du CSA prise en tenant compte de l'infraction pénale, aux termes de la loi du 29 juillet 1881<sup>2010</sup>. Le Conseil d'Etat juge, en effet, que la décision

réduisant d'une année la durée de son autorisation d'émettre [...] ne repose pas sur des faits matériellement inexacts [et n'est donc pas] une sanction excessive, compte tenu de la gravité et de la répétition des faits reprochés.<sup>2011</sup>

Le Conseil d'Etat retient qu'ont été proférés, à plusieurs reprises :

des propos racistes et antisémites ; que de tels propos étaient, en l'espèce, attentatoires à la dignité de la personne humaine (...) et constituaient de la part de l'association « Ici et Maintenant », titulaire de l'autorisation, un manquement à ses obligations de nature à justifier une des sanctions prévues.<sup>2012</sup>

En ce qui concerne la 2<sup>ème</sup> sanction, il faut attendre 36 semaines de camping devant le CSA, des grèves de la faim, des pendants par la taille sous le pont Mirabeau... pour que le Conseil d'Etat donne sa réponse. « L'équipe de la radio Ici et Maintenant aura tout fait pour récupérer sa fréquence. »<sup>2013</sup>

Le 19 mars 1997<sup>2014</sup>, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, annule la décision du CSA du 10 août 1995 et « contraint l'instance de régulation à attribuer une nouvelle

---

<sup>2008</sup> PONCET Emmanuel, « "La radio doit créer un lien personnel avec l'auditeur". Un sociologue analyse l'interactivité sur les ondes. », *Libération*, 23/09/96.

<sup>2009</sup> *Idem.*

<sup>2010</sup> CSA, 5 juillet 1995

<sup>2011</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1996-10-09, 173073, Association « Ici et Maintenant », Publié au Recueil Lebon JurisData n° 1996-050726, Rec. CE 1996, p401.

<sup>2012</sup> *Idem.*

<sup>2013</sup> BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant a droit à une fréquence. Le Conseil d'Etat invalide la sanction du CSA », *Libération*, 21/03/97.

<sup>2014</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1997-03-19, 173514, Publié au Recueil Lebon, Juris-Data n° 1997-050578, *Legipresse*, 1997, n° 141, III, p65-67.

fréquence »<sup>2015</sup>. Les faits incriminés « n'étaient pas d'une gravité telle qu'ils justifient la décision du 10 août 1995 »<sup>2016</sup>. Le Conseil d'Etat pousse donc le CSA à s'interroger sur le concept de « manquement grave » comme l'indique *La Tribune* :

Aujourd'hui le CSA s'interroge sur la définition de la notion de « manquement grave » et sa liberté d'appréciation. En effet, la loi ne définit pas précisément la gravité des fautes qui pourrait être mise en avant pour justifier le retrait d'une autorisation. Dans son article 28-1, la loi du 1er février 1994 énumère plusieurs cas pouvant motiver la non-reconduction d'une autorisation, évoquant notamment « la gravité des agissements » ou encore « l'impératif de pluralisme sur le plan national, régional ou local ». Le projet de loi, adopté en deuxième lecture en fin de semaine dernière par les députés, donne davantage de pouvoir à l'instance de régulation qui pourra se prononcer en fonction de critères économiques. Mais rien n'est dit sur le contenu.<sup>2017</sup>

La haute juridiction considère que

si les propos tenus à l'antenne de la radio « Ici et Maintenant » [...] étaient de nature à justifier la sanction prise par le Conseil supérieur de l'audiovisuel [...] et confirmée par une décision du Conseil d'État [...] ces faits [...] n'étaient pas d'une gravité telle qu'ils justifient la décision prise [...] par le Conseil supérieur de l'audiovisuel ayant pour effet de priver cette association du droit à ce que la possibilité de renouvellement de son autorisation hors appel à candidatures soit examinée.

À propos de cet arrêt, une annotatrice (collaboratrice du CSA !) conclut à

une marge de manœuvre étroite pour le CSA. Entre une mise en œuvre strictement encadrée par la loi et l'interprétation étroite du juge, la marge de manœuvre du Conseil supérieur de l'audiovisuel risque d'être des plus réduites. En effet, on saisit mal, dès lors que la diffusion, sans maîtrise de l'antenne, de propos racistes et antisémites constitutifs d'une atteinte à la dignité de la personne humaine ne sont pas des manquements d'une gravité suffisante pour justifier un non-renouvellement sans appel aux candidatures, ce qui désormais pourra être pris en compte par l'instance de régulation<sup>2018</sup>.

La presse ne reste pas indifférente à cette décision de justice jugée par *Le Monde* « embarrassante »<sup>2019</sup> pour le CSA, comme un « camouflet » selon la journaliste de *Libération* Sylvie Briet<sup>2020</sup> qui lui fait perdre en « légitimité » selon Nicole Vulser du *Monde*<sup>2021</sup>. Claude Noël, qui avait fait part de sa déception vis-à-vis de la décision du CSA dans une tribune sur *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*<sup>2022</sup>, semble, cette fois, plus que satisfait :

*Intrait* n° 19 relatait les vicissitudes d'une des plus anciennes radios associatives de la bande FM, *Ici & Maintenant!*, que le CSA, sous un prétexte cousu de fil blanc, avait interdite d'antenne depuis le 4 septembre 96. Indignés, ses auditeurs avaient réagi en se relayant jour et nuit, par tous les temps, devant le siège du CSA, où était installé un studio mobile. Ceci pour signer des pétitions, organiser de petites bouffes vespérales et recréer la fraternité instaurée sur l'antenne depuis plus de seize ans (ils ont même campé symboliquement sous la statue de la Liberté, drapée pour la circonstance d'un immense voile noir...). Les responsables de la radio, cependant, avaient introduit un recours auprès du Conseil

---

<sup>2015</sup> « 19 MARS 1997. RADIO : le Conseil d'Etat annule une décision du CSA relative à Ici et Maintenant », *Le Monde*, 22/03/97.

<sup>2016</sup> Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1997-03-19, 173514, Publié au Recueil Lebon.

<sup>2017</sup> « Radio + Le Conseil d'Etat réduit la marge de manœuvre du CSA. Le Conseil d'État a annulé une décision du CSA prononcée contre la radio Ici et Maintenant. », *La Tribune*, 25/03/97.

<sup>2018</sup> MAUBOUSSIN Elisabeth, « Note ss CE, 19 mars 1997, Association "Ici et Maintenant" », *Juris-Data*, n° 1997-050578 ; *Legipresse*, 1997, n° 141, III, p65-67.

<sup>2019</sup> « 19 MARS 1997. RADIO : le Conseil d'Etat annule une décision du CSA relative à Ici et Maintenant », *Le Monde*, 22/03/97.

<sup>2020</sup> BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant a droit à une fréquence. Le Conseil d'Etat invalide la sanction du CSA », *Libération*, 21/03/97.

<sup>2021</sup> VULSER Nicole, « HORIZONS - Le CSA en mal de légitimité », *Le Monde*, 03/09/97.

<sup>2022</sup> NOËL Claude, « Mort annoncée d'une radio libre », *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*, n° 19, 11/96.

d'Etat lequel, après avoir instruit la chose, a, le 19 mars 97, conclu à un « abus de pouvoir » de la part du CSA et rétabli *Ici & Maintenant!* dans ses droits - le plus drôle étant que le CSA se trouve, de ce fait, condamné aux dépens !

La radio aurait donc dû recommencer à émettre à partir du 4 septembre dernier. Il n'en est rien : Hervé Bourges, président du CSA, fait répondre qu'il n'y a pas de fréquence disponible pour le moment sur la bande FM. N'est-ce pas là un second abus de pouvoir, surtout si l'on songe à la médiocrité et, parfois, la vulgarité de certaines émissions sur ladite bande.<sup>2023</sup>

Côté RIM, dont la réaction est recueillie par Dorothee Tromparent, c'est la stupéfaction, la satisfaction et la revanche :

ILS n'en reviennent toujours pas. Leur cas semblait désespéré, leur sort définitivement réglé... Les responsables de la station Ici et Maintenant ont été les premiers surpris par la décision du Conseil d'Etat qui leur a finalement donné raison dans leur lutte contre le CSA...<sup>2024</sup>

Le CSA devra « rendre la fréquence ou payer des dommages et intérêts si Ici et Maintenant le réclame »<sup>2025</sup>. L'Etat est « condamné à verser à l'association Ici & Maintenant la somme de 7.000 francs »<sup>2026</sup> (non compris dans les dépens). Ne trouvant pas la réparation suffisante, RIM va devant le tribunal administratif de Paris pour faire reconnaître la responsabilité de l'Etat du fait d'une décision illégale du CSA et pour obtenir réparation. Le tribunal administratif de Paris rend son jugement le 8 janvier 2004<sup>2027</sup> où est consacrée la responsabilité de l'Etat du fait d'une décision illégale du CSA. Mais le tribunal administratif de Paris commet une erreur sur l'identité de la partie demanderesse lors de son jugement. L'association Ici & Maintenant fait appel devant la cour administrative d'appel de Paris qui confirme dans un arrêt du 11 juillet 2007<sup>2028</sup> la responsabilité de l'Etat du fait d'une décision illégale du CSA. Mais l'argumentation de l'association quant à la réalisation du préjudice n'a pas emporté la conviction de la Cour administrative d'Appel de Paris. Ainsi, les divers frais dont l'association Ici & Maintenant demande à être indemnisée, ne correspondent pas à des frais supplémentaires ayant un lien direct avec la décision illégale. De plus, la demande de réparation des frais de justice liés à cette décision illégale est rejetée parce qu'ils ont déjà fait l'objet d'une indemnisation dans le cadre de l'action intentée devant le Conseil d'Etat. La perte de recettes également invoquée ne démontre pas un préjudice commercial, au regard des modalités de calcul présentées à la Cour administrative d'Appel de Paris. Enfin, le préjudice éventuel, fondé selon l'association sur la réalisation d'un « plan média » visant à rétablir la notoriété de la station, n'est pas établi faute de précision quant aux mesures effectivement prises pour réaliser ce projet. La demande d'indemnisation, y compris du préjudice moral, est donc rejetée.

Nous avons longuement traité l'histoire de RIM, nous voudrions aborder maintenant ce qu'elle est devenue à l'époque contemporaine.

---

<sup>2023</sup> NOËL Claude, *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*, n° 22, 11/97.

<sup>2024</sup> TROMPARENT Dorothee, « L'étonnante revanche d'Ici et Maintenant », *Le Monde*, 06/04/97.

<sup>2025</sup> « Radio + Le Conseil d'Etat réduit la marge de manœuvre du CSA. Le Conseil d'Etat a annulé une décision du CSA prononcée contre la radio Ici et Maintenant. », *La Tribune*, 25/03/97.

<sup>2026</sup> « Audiovisuel radio - Après la décision du Conseil d'Etat, "Ici & maintenant" réclame une fréquence », *AFP*, 25/03/97.

<sup>2027</sup> Tribunal Administratif, Paris, 8 janvier 2004, n° 9922541/7.

<sup>2028</sup> Cour Administrative d'Appel, Paris, 11 juillet 2007.

## 1.2 Actualité de Radio Ici et Maintenant

Nous souhaitons voir quel est le contexte du retour de RIM sur les ondes hertziennes, puis comment est organisée sa programmation.

### 1.2.1 Le contexte

Nous allons voir que RIM retrouve sa fréquence, son fonctionnement et donc les difficultés de contrôle d'antenne ou de financement.

#### 1.2.1.1 Le retour sur les ondes

RIM devient alors prioritaire pour l'attribution d'une demi-fréquence sur Paris. Malheureusement pour elle, « le parc de fréquences parisiennes est, en effet, saturé depuis plus de trois ans »<sup>2029</sup>. Il faut donc attendre qu'une fréquence se libère. Edouard Dor, directeur général de Sport O'FM, une radio associative qui a pour partenaire le conseil général des Hauts-de-Seine, un budget de 25 millions de francs par an (dont 15 millions de ce partenaire) et qui a des velléités commerciales, a peur de donner sa fréquence à RIM si elle devient une radio commerciale (Le conseil général souhaitant cesser ce partenariat tandis que L'Équipe TV, InfoSport, Pathé Sport et Eurosport semblent intéressés)<sup>2030</sup>. Mais ce sera finalement la fréquence de radio Paris FM 95.2, que RIM reprendra. En effet, la société Paris Média propriétaire de cette radio, « la radio de la Mairie de Paris », est dissoute en 1999 après un échec de la part de Cofiroute (propriétaire d'Autoroute FM qui diffuse jusqu'aux portes de Paris) pour une reprise. Paris FM, propriété de la Mairie de Paris (40%), de la RATP (15%) et de Vivendi (45%), a un déficit de plus de 18 millions de francs<sup>2031</sup>. En décembre 1999, Emmanuel Torregano annonce que

Le CSA devrait proposer bientôt une convention aux représentants d'Ici et Maintenant, dès la fin de la liquidation entamée par maître Hubert Laffont. Mais, prévient Jacqueline de Guillenchmidt (conseillère en charge du dossier radio au CSA), « nous les aurons à l'œil »<sup>2032</sup>.

Radio Paris FM 95.2 cesse d'émettre le 20 janvier 2000<sup>2033</sup>. Puis le CSA décide de « statuer favorablement sur la possibilité de reconduire hors appel aux candidatures l'autorisation de la radio Ici et Maintenant » le 7 mars 2000<sup>2034</sup>. Le CSA décide d'adopter un « projet de convention avec l'association Fondation Ici et Maintenant » le 6 novembre 2000<sup>2035</sup>.

---

<sup>2029</sup> TORREGANO Emmanuel, « Médias et publicité. Liquidation 95.2 va cesser ses émissions. Paris perd sa radio », *Le Figaro*, 16/12/99.

<sup>2030</sup> THEVENON Edouard, « Radio. Les chaînes thématiques lorgnent Sport O'FM », *Le Figaro Économie*, 25/07/99.

<sup>2031</sup> LEROI Thibault, « Paris FM 95.2 - Cofiroute pourrait reprendre la station », *RadioActu.com*, 26/10/1999, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/8567/paris-fm-95-2-cofiroute-pourrait-reprendre-la-station/>

<sup>2032</sup> TORREGANO Emmanuel, *op. cit.*

<sup>2033</sup> « La radio Paris FM 95.2 cesse ses émissions », *Le Monde*, 26/01/00. Les animateurs de RIM ont dû lire cet article et écrire au Monde pour demander un droit de réponse car quelques jours après, Le Monde a publié un article rectificatif (« HORIZONS – ANALYSES. RECTIFICATIF Ici et Maintenant », *Le Monde*, 05/02/00) : « A la suite de l'article relatif à la radio Ici et Maintenant (*Le Monde* du 26 janvier), nous précisons que les propos qui avaient valu à cette station une sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel, avaient été tenus à l'antenne par des auditeurs. »

<sup>2034</sup> « Ici et Maintenant : autorisation reconductible », CSA, *Lettre du CSA*, n° 127, 07/03/00 (Date de publication sur le site internet du CSA).

<sup>2035</sup> « Radio Ici et Maintenant : projet de convention approuvé », CSA, *Lettre du CSA*, n° 135, 06/11/00 (Date de publication sur le site internet du CSA).

Le CSA présélectionne « Radio Néo, pour la fréquence 95,2 à Paris, en co-attribution avec Radio Ici et Maintenant » « dans le cadre de l'appel partiel aux candidatures lancé le 26 avril 2000 pour l'attribution de douze fréquences en Ile-de-France »<sup>2036</sup> le 4 janvier 2001, et il décide que Radio Néo (radio associative musicale des « nouveaux talents ») partagera la fréquence 95,2 MHz avec RIM le 18 avril 2001<sup>2037</sup> (décision dont RIM demandera l'annulation sans obtenir satisfaction<sup>2038</sup>). RIM devra émettre de 14h00 à 19h00 et de 23h00 à 07h00. Voici les conditions techniques :

Zone de planification : Paris.  
Fréquence : 95,20 MHz.  
Adresse du site : Towercast, tour Mercuriale, avenue Jean-Jaurès.  
Commune : Bagnolet (93170).  
Altitude du site : 87 mètres.  
Hauteur de l'antenne : 207 mètres.  
Puissance (PAR max) : 4 kW.  
Contraintes : néant.  
(\* ) Sous réserve de l'avis favorable de la coordination internationale.

L'association des auditeurs de RIM « Association pour Rayonnement de la Radio Ici & Maintenant ! Expérimentale "ARRIME" » change de nom début juillet 2001 du fait d'un Conseil d'administration du 21 juin 2001<sup>2039</sup>. Elle devient « RIM (Radio ICI & MAINTENANT) » quand Plage entre dans son bureau en tant que secrétaire. Le siège de l'association était situé depuis 1996 au 1 rue de la Plaine dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où habite le « trésorier général » de l'association Pascal Maquaire (informaticien)<sup>2040</sup>, il est déplacé au 8 rue Violet dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où est situé le studio de RIM. Voici la composition du bureau d'ARRIME lors du Conseil d'administration le 21 juin 2001 :

- Bernadette M'Pindou reste présidente (par rapport à 1996) de l'association de RIM.
- Plage est « secrétaire » (il remplace Catherine Granjean),
- Pascal Maquaire reste « trésorier ».

---

<sup>2036</sup> « Ile-de-France : plusieurs radios présélectionnées », CSA, *Lettre du CSA*, n° 137, 04/01/01 (Date de publication sur le site internet du CSA).

<sup>2037</sup> Dans sa décision n° 2001-223 du 18/04/01 publiée le 22/05/01 au J.O., le CSA autorise RIM à émettre à Paris. RIM obtient une nouvelle décision d'autorisation n° 2005-946 par le CSA le 22/11/05 publiée le 17/12/2005 au J.O..

<sup>2038</sup> « Ile-de-France : 4 radios autorisées », CSA, *Lettre du CSA*, n° 140, 18/04/01 (date de publication sur le site), 22/05/01 (date de publication au J.O.) J.O. n° 118 du 22 mai 2001 p8150. Décision n° 2001-223 du 18 avril 2001 portant reconduction de l'autorisation délivrée à l'association Fondation Radio Ici et Maintenant pour l'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé Ici et Maintenant. Le 30 avril 2004, le Conseil d'État statue que RIM « n'est pas fondée à demander l'annulation de la décision du 18 avril 2001 par laquelle le conseil supérieur de l'audiovisuel a rejeté sa candidature ». En effet, le Conseil d'État considère que RIM « n'a produit à l'appui de sa candidature ni compte prévisionnel de recettes et de dépenses ni état prévisionnel détaillant l'origine et le montant des financements dont elle serait susceptible de bénéficier ; qu'ainsi, elle n'a pas satisfait aux conditions posées par l'article 29, alinéa 4, de la loi du 30 septembre 1986 modifiée ; que par suite, en estimant que le dossier présenté par l'association Ici et Maintenant ne lui permettait pas d'apprécier la situation financière de ce service et qu'ainsi le projet qui lui était soumis ne présentait pas les garanties financières permettant d'assurer une exploitation constante, effective et durable d'un service radiophonique à temps plein, le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'a pas commis d'erreur d'appréciation » (Conseil d'État, 5ème et 4ème sous-sections réunies, 2004-04-30, 244431, Inédit au Recueil Lebon). Par rapport à cette décision n° 2001-223 du 18 avril 2001 du CSA, RIM n'obtient qu'une rectification d'une erreur du CSA dans une décision du CSA du 15 février 2005 : « A la page 8150 du J.O. du 22 mai 2001, dans la décision n° 2001-223 du 18 avril 2001 : à l'intitulé, au neuvième alinéa et à l'article 1er, il convient de lire : « Association Ici et Maintenant » au lieu de : « Association Fondation Radio Ici et Maintenant » »

<sup>2039</sup> Le courrier est envoyé les 21 juin. La préfecture met un tampon le 6 juillet.

<sup>2040</sup> Avant le 20<sup>ème</sup> arrondissement, le siège social était situé au 175 boulevard de la République à Saint Cloud où semble avoir été fondée l'association.

Peu après, le 2 septembre 2001<sup>2041</sup>, l'association « Ici et Maintenant » se réunit en Assemblée générale et décide de changer le siège social. Il passe du 39 quai de Grenelle au 8 rue Violet. Le Conseil d'Administration de l'association « Ici et Maintenant » comprend toutes les personnes qui financent la location du studio du 8 rue Violet entre 1996 et 2001, à l'exception de Claudine Sainfeld :

- Plaige, qui se présente comme « auteur », est « président »,
- Isabelle Laading, qui est la sœur de Plaige et qui se présente comme « thérapeute », est « vice-présidente »,
- Léna Cabanes, qui est l'amie de Plaige, qui habite 5 villa Grenelle dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et qui se présente comme « Cadre Tour opérateur », est « secrétaire-générale »,
- Ouaki, qui habite 4 boulevard Rochechouart et qui se présente comme « gérant de société », est « trésorier ».<sup>2042</sup>

La première émission de RIM a lieu le 22 mai 2001 sur 95.2 MHz, l'ancienne fréquence de Radio Tour Eiffel<sup>2043</sup> (Pas celle de 1921 évidemment, mais celle qui est approuvée par la commission Holleaux en 1982 et soutenue par la Mairie de Paris.). Radio Néo débute en août<sup>2044</sup>. Cela a des conséquences sur l'image et la visibilité des deux radios auprès des auditeurs potentiels.

S'il on en juge par rapport aux propos du journaliste Thibaut Moinard du site internet [www.axelibre.org](http://www.axelibre.org), RIM revient avec ses fondamentaux, du moins semble suivre une ligne éditoriale fortement similaire à ce qu'elle était à l'époque :

[RIM] émet des ragas indiens et les fulgurances, reconsidérées, de Gérard de Nerval. Après 5 ans de mise hors jeu par le CSA et quelques péripéties notables, dont une grève de la faim de son directeur Didier de Plaige, cette composante emblématique des radios libres émet à nouveau. Nous pouvons y entendre, entre autres, un analyste très pertinent du monde des rêves (Tristan, vendredi 23h) ; une initiative intéressante de reportages et d'interviews micro au poing en direct et avec les moyens du bord dans les nuits de la capitale (concerts, Club des Poètes, "température" d'un film au sortir d'une séance...). De plus, des personnalités (Jodorowsky, Virginie Despentes, Philippe Manœuvre...), sont régulièrement invitées par les responsables d'émission ce, en fonction de leur stricte sensibilité.<sup>2045</sup>

Thibaut Moinard trouve au moins quatre points communs à RIM (à qui il donne le slogan « Destination : l'Homme ! ») et Radio Libertaire (à qui il donne le slogan « Barre à (l'ultra) gauche ! ») :

- La psychose de l'audimat est une maladie pratiquement inconnue.
- Les invités ne sont pas "coupés" à chaque phrase pour amuser la galerie et satisfaire indirectement les appétits - douteux - d'actionnaires.
- Les auditeurs qui interviennent à l'antenne sont dans l'ensemble accueillis respectueusement. (En revanche, un petit effort de patience les concernant serait bien vu du côté de 95.2, l'auditeur en question y faisant parfois figure de "faire-valoir").
- Les exposés et les débats des animateurs et de leurs intervenants sont empreints d'une liberté de ton et d'opinion dont la teneur est devenue impensable sur les "grands" médias contemporains. Politiques, sociologiques, métaphysiques... ou distrayants, ces thèmes sont abordés avec la même constance. Et leurs limites de temps se situent généralement plus en heures qu'en secondes...

---

<sup>2041</sup> Le courrier est envoyé le 17 septembre et reçoit un tampon de la Préfecture le même jour.

<sup>2042</sup> Annexe 1 de la convention avec le CSA de 2008, certifiée conforme le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et en 2005.

<sup>2043</sup> Ne parvenant pas à atteindre l'audience souhaitée, cette radio a changé plusieurs fois de nom : Radio Service Tour Eiffel, Radio Tour Eiffel, Tour Eiffel, Eiffel 95.2, 95,2 Paris.

<sup>2044</sup> PEIGNE-GIULY Annick, « Néo, le parti pris de l'antitube. Depuis six mois, la radio parisienne joue les découvreurs. », *Libération*, 19/01/02.

<sup>2045</sup> MOINARD Thibaut, *Radios libres FM Parisiennes*, [www.axelibre.org](http://www.axelibre.org), 14/01/02.

Ainsi, Thibaut Moinard reconnaît à RIM un statut de radio militante pareil à celui de Radio Libertaire :

[...A] l'heure ou le couvercle en fonte du "politiquement correct" commence, une fois de plus dans l'Histoire, à osciller singulièrement, l'atypisme des stations évoquées permet à chacun, pour 0 euros, soit-dit en passant, de se constituer un référentiel critique, somme toute... très parlant.

RIM n'a donc pas changé avec son retour sur les ondes, elle rencontre donc à nouveau des problèmes avec l'autorité de régulation de l'audiovisuel.

### 1.2.1.2 Le retour des affaires

On pourrait croire que tout va s'apaiser avec le retour de RIM sur les ondes, et que RIM va tout faire pour que les choses s'apaisent pour que la mésaventure avec le CSA ne reproduise pas. D'ailleurs Plage annonce au CSA dans une annexe à la convention datant du 23 octobre 2000 qu'il prend une double précaution en ce qui concerne les auditeurs pour la « maîtrise d'antenne » en adoptant une « pratique courante sur la plupart des autres stations » :

- Les intervenants par téléphone sont identifiés par un standardiste, puis rappelés pour leur passage à l'antenne. C'est pourquoi nous avons dû créer au moins trois emplois nouveaux.
- Nous avons également listé sur ordinateur les numéros des cabines Télécom en Ile-de-France, afin d'éviter les contournements malsains.

Il dit aussi prendre une double précaution pour la « maîtrise du contenu » :

- Les invités des magazines sont nécessairement bien connus des animateurs : ils ne peuvent enfreindre les règles élémentaires et respectent les principes fondamentaux de la liberté de communication.
- Il n'y a aucune sous-location d'antenne.

Il dit enfin prendre des précautions sur l'« identification de la publicité » :

Tout comme sur les autres stations de radio :

- Les séquences de publicité sont clairement identifiées comme telles (début et fin).
- Les magazines pouvant bénéficier d'un parrainage se contentent d'une mention au début et à la fin.
- Les personnes s'exprimant à l'antenne n'incitent pas à l'achat ou à la location de produits ou services.

Mais il semble qu'une partie de ces précautions ne seront pas appliquées, à commencer par l'emploi de standardistes. Avec le retour de RIM revient les « libres antennes ». Lors de l'une d'entre elles ayant pour thème principal « les interdits et les fantasmes » et diffusée le 4 août 2001 entre 23 heures et minuit, un auditeur d'une soixantaine d'années, prénommé Georges, est intervenu à 23h20 pour raconter l'expérience sexuelle qu'il avait eue avec une mineure de douze ans et demi. Le CSA réagit le 25 septembre 2001 en adressant à RIM

une mise en demeure pour avoir diffusé [...] des propos susceptibles de porter atteinte à la dignité de la personne humaine ou de nuire gravement à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs<sup>2046</sup>.

RIM s'intéresse à la campagne présidentielle et invite Jean-Marie Le Pen (ce dernier se retrouvera au second tour) le mardi 12 février 2002 à 14h00<sup>2047</sup>.

En mai, RIM fête ses un an de retour sur la bande FM et les 22 ans de sa fondation en retournant, comme en 1996, devant le CSA :

Radio Ici&Maintenant, station associative parisienne qui partage sa fréquence (95.2) avec Radio Néo, fêtait ses 22 ans le 29 juin 2002. Le lieu choisi par Didier de Plaige, son président, n'était pas dénué de symbolique : le square face à l'immeuble du CSA, quai André Citroën.

A 14h00, les programmes ont débuté depuis les studios de la station, rue Violet dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Au même moment, square André Citroën, une cabine téléphonique s'apprêtait à vivre de grandes heures de radio en relayant la suite des émissions.

En direct, les auditeurs parfois singuliers se sont exprimés et, souvent intimidés à la vue du micro, ont témoigné leur sympathie pour la radio de Didier de Plaige. Ici & Maintenant, qui diffuse ses programmes de 14h00 à 19h00 et de 23h00 à 07h00, conserve l'image d'une radio inclassable dans le paysage de la FM parisienne.<sup>2048</sup>

Il faut dire que RIM a toujours une revendication. Celle qui consiste à avoir une fréquence pleine et entière, alors qu'elle la partage depuis 1986 avec Radio Aligre puis Générations :

De retour sur les ondes depuis le 22 mai 2001, la radio de Didier de Plaige, devant le refus du CSA de lui attribuer une fréquence complète, a lancé une nouvelle procédure en Conseil d'Etat à l'encontre de l'autorité de régulation en mars 2002. Le dossier est toujours en cours de traitement. Les relations restent donc tendues entre les deux parties.<sup>2049</sup>

Début janvier 2003, le CSA met en demeure RIM de respecter l'article 14 de sa convention qui l'oblige à communiquer au CSA, chaque année, « un rapport sur les conditions d'exécution de ses obligations accompagné des comptes de bilan et de résultat du dernier exercice clos ». Il s'agit d'apporter, à la demande du CSA ou du comité technique radiophonique de Paris (aujourd'hui CTA), la preuve que RIM « dispose des moyens nécessaires pour produire son programme d'intérêt local » (PIL). Selon le CSA, RIM n'a pas transmis les documents concernant l'exercice 2001 et l'annexe 5 du dossier du FSER qui permet de vérifier que RIM dispose des moyens nécessaires pour produire son programme d'intérêt local malgré des courriers du CTR allant en ce sens des 12 avril et 4 septembre 2002<sup>2050</sup>.

Nouvelle mise en demeure le 11 février 2003 « de respecter, d'une part, l'article 15 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée aux termes duquel "les programmes des services de radiodiffusion sonore et de télévision ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité", et, d'autre part, l'article 6 de la convention conclue avec le CSA qui stipule que, "dans le cadre des émissions en direct et en cas de doute, les animateurs doivent interrompre la diffusion de propos tenus par l'auditeur". »<sup>2051</sup> En effet, le 23 décembre 2002, de 05h00 à 05h30, « les propos d'un

---

<sup>2046</sup> « La radio Ici et Maintenant mise en demeure », CSA, *Lettre du CSA*, n° 144, 25/09/01 (date de publication sur le site internet du CSA, J.O. n° 232 du 6 octobre 2001, p15774).

<sup>2047</sup> « Agenda de Jean Marie Le Pen », *News Press*, France, 30/01/02.

<sup>2048</sup> LETANOUX Yann, « Radio Ici&Maintenant ! : 22 ans de radio libre », *Le Fil Radio*, 05/07/02.

<sup>2049</sup> *Idem*.

<sup>2050</sup> J.O. n° 66 du 19 mars 2003, p4874, texte n° 108, CSA, décision n° 2003-40 du 21 janvier 2003 mettant en demeure RIM.

<sup>2051</sup> « Propos racistes et antisémites : Ici et Maintenant mise en demeure », CSA, Assemblée plénière, décision n° 2003-68 du 11 février 2003 mettant en demeure l'association Ici et Maintenant J.O. n° 68 du 21 mars 2003 p5090, texte n° 92, 05/03/03 (date de publication sur le site internet du CSA) ; Rapport CSA du 2003, [http://www.csa.fr/rapport2003/donnees/rapport/TV\\_control.htm](http://www.csa.fr/rapport2003/donnees/rapport/TV_control.htm)

auditeur, susceptibles d'être qualifiés de racistes et d'antisémites, ont été relevés sur l'antenne »<sup>2052</sup> sans que l'animateur l'interrompe, tempère ou conteste.

Par ailleurs, le CSA répond à une lettre ouverte, publiée le 17 janvier 2003 sur Internet par Plage, et dans laquelle Plage signalait que le délai de trente jours de conservation des bandes inscrit dans la convention de la station avait été dépassé. Le CSA répond que le délai de trente jours de conservation des bandes inscrit dans la convention de la station ne s'oppose pas à une intervention du CSA postérieure à ce délai si des propos en contravention avec les engagements conventionnels sont tenus à l'antenne<sup>2053</sup>.

Dans cette même période, RIM reçoit une autre mise en demeure en raison de la diffusion sans accord préalable du CSA d'une émission en anglais fournie par la société Radio In English Ltd et dans laquelle plusieurs écrans publicitaires ont été insérés. Pour le CSA, la diffusion de cette émission fournie par la société Radio In English Ltd ne répond pas aux critères de la fourniture de programmes et peut être assimilée à une « sous-location d'antenne ». Cette diffusion est donc contraire à l'article 3 de sa convention selon laquelle la radio peut faire appel à une « banque de programmes » à condition qu'il n'y ait pas d'identification des programmes fournis (sauf pour ce qui concerne les bulletins d'information), qu'il n'y ait pas d'insertion de publicité, qu'ils soient fournis en l'échange d'une redevance de la radio à la « banque de programmes » et que le CSA ait donné son accord préalablement. Le CSA, par une décision du 5 février 2003 prise en assemblée plénière le 21 janvier 2003 met donc en demeure RIM « de ne plus diffuser de programmes fournis par la société Radio In English Ltd »<sup>2054</sup>.

Le 8 janvier 2004, RIM obtient satisfaction dans son procès devant le tribunal administratif de Paris saisi le 30 décembre 1999. Dans sa décision, le tribunal répète, après la décision du Conseil d'Etat le 19 mars 1997, que le refus du CSA en 1995 de reconduire RIM est « illégal ». Il en découle que la décision du 27 août 1996 attribuant à Paris Jazz la fréquence jusqu'alors utilisée par RIM est elle-même illégale. « Cette illégalité est constitutive d'une faute susceptible d'ouvrir droit à réparations »<sup>2055</sup>. Or RIM demandait au CSA de lui verser une indemnité de plus de 1.16 million d'euros. Plage précise que cette décision est « lourde de conséquences puisqu'elle entraîne l'annulation de son couplage avec Générations FM et de tous les avantages perçus par cette radio associative »<sup>2056</sup>, que « cette situation est inédite sur la bande FM et résulte des maladresses de l'ancien président du CSA, Hervé Bourges »<sup>2057</sup> et que RIM est « la plus ancienne radio FM actuellement en activité. Elle lutte depuis 1986 pour retrouver son statut 24h/24. »<sup>2058</sup>

RIM rencontre aussi des problèmes avec le FSER. Le 11 février 2004, le Conseil d'Etat statue que RIM « n'est pas fondée à demander l'annulation de la décision du 24 juin 2002, confirmée sur recours gracieux le 19 septembre 2002, par laquelle la commission du Fonds de soutien à l'expression radiophonique a rejeté sa demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2002 »<sup>2059</sup>. En fait, RIM devait transmettre au FSER un dossier de demande de subvention avant le 30 avril (article 16 du décret du 29 décembre 1997). Mais le dossier déposé le 29 avril était incomplet : il « ne comprenait ni le dernier bilan ni le

---

<sup>2052</sup> *Idem.*

<sup>2053</sup> *Idem.*

<sup>2054</sup> CSA - décision du 5 février 2003, Assemblée plénière du 21 janvier 2003.

<sup>2055</sup> Entre temps Paris Jazz a restitué en 2002 la fréquence qu'elle partageait avec Générations afin de fusionner avec cette dernière. C'est la « SARL parisienne de radiodiffusion culturelle et musicale » dirigée par Christophe Mahé (Espace Group) qui exploite aujourd'hui le 88.2 MHz avec Générations Paris Jazz. *in* LETANOU Yann, « L'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz jugée illégale. Le Tribunal administratif de Paris vient de remettre en cause l'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz. Cette décision rendue le 8 janvier 2004 fait suite à une requête de Radio Ici&Maintenant! », *Le Fil Radio*, 01/03/04.

<sup>2056</sup> LEROI Thibault, « Ici & Maintenant - Nouveau revers pour le CSA », *RadioActu.com*, 01/03/04.

<sup>2057</sup> *Idem.*

<sup>2058</sup> *Idem.*

<sup>2059</sup> Conseil d'Etat, 5ème et 4ème sous-sections réunies, 2004-02-11, 252119, Inédit au Recueil Lebon.

dernier compte de résultat de l'association, alors même que la commission avait expressément rappelé, dans sa circulaire du 8 février 2002, que ces documents comptables certifiés devaient lui être impérativement adressés »<sup>2060</sup>. RIM avait fait un recours gracieux le 19 septembre à propos de la décision du 24 juin du FSER en expliquant que le dossier incomplet était dû à un cas de force majeure lié à un changement de cabinet d'expert comptable.

RIM ne fournit pas non plus les documents nécessaires pour l'exercice 2003 (un rapport sur les conditions d'exécution de ses obligations pour l'exercice 2003) au CTR de Paris malgré des courriers envoyés à RIM les 26 mai et 21 décembre 2004. Donc le CSA prend une décision le 15 mars 2005 :

[l']association Ici et Maintenant est mise en demeure, dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la présente décision, de fournir au Conseil supérieur de l'audiovisuel un rapport sur les conditions d'exécution de ses obligations pour l'exercice 2003, conformément à l'article 14 de sa convention.<sup>2061</sup>

Finalement, le CSA décide de lancer une procédure de sanction en séance plénière du 6 juillet 2005<sup>2062</sup>. Mais celle-ci est arrêtée le 7 février 2006 car RIM a fourni les éléments en question le 27 octobre 2005<sup>2063</sup>.

A cette période<sup>2064</sup>, des salariés de la direction des médias s'interrogent sur l'existence de deux associations liées à RIM : « Ici et Maintenant » et « RIM (Radio ICI & MAINTENANT) ». En effet, la première<sup>2065</sup> est immatriculée avec un numéro de SIRET contrairement à la seconde, alors que les deux associations ont le même siège social au 8 rue Violet où se trouvent les studios de RIM. Donc, pour l'administration, cela pouvait signifier des financements occultes. Mais, en réalité, l'inscription est obligatoire pour trois types d'associations :

- celles qui emploient des salariés,
- celles qui ont des activités commerciales,
- celles qui reçoivent des subventions publiques.

Donc l'inscription de l'association « RIM (Radio ICI & MAINTENANT) », qui semble avoir été financée par les dons des auditeurs pour militer pour la défense de RIM, n'était pas *a priori* obligatoire. Voici les conclusions auxquelles aboutit début 2005 Marc Aufrant du Ministère de la Culture à ce sujet, après une petite enquête sur RIM auprès notamment du CSA, de la Préfecture et de l'INSEE :

Il est clair que rien interdit à une association ou une entreprise de constituer une autre entité juridique lui permettant de recevoir des fonds ; afin de présenter un compte conforme à certains canons. Si tel est le cas, tu n'as pas vraiment les moyens pour le savoir.

Il n'est pas certain que cette radio intéresse les annonceurs, car ceux-ci regardent d'abord l'audience du média sur lequel ils diffusent leurs campagnes. Donc il ne faut pas trop fantasmer sur la manne publicitaire de cette radio<sup>2066</sup>.

Revenons sur la distinction entre les deux associations :

---

<sup>2060</sup> *Idem.*

<sup>2061</sup> J.O. n° 93 du 21 avril 2005, texte n° 103, Conseil supérieur de l'audiovisuel, décision n° 2005-114 du 15 mars 2005 mettant en demeure l'association Ici et Maintenant, NOR: CSAX0501114S.

<sup>2062</sup> CSA, *Rapport d'activité 2005*, [http://www.csa.fr/upload/publication/rapport\\_2005.pdf](http://www.csa.fr/upload/publication/rapport_2005.pdf) ou [http://www.csa.fr/var/ezflow\\_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm](http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm), p187.

<sup>2063</sup> CSA, décision du 7 février 2006, Assemblée plénière du 12 janvier 2006.

<sup>2064</sup> Un mail à ce sujet de Marc Aufrant, envoyé à Sophie Lecointe, date du 21 janvier 2005.

<sup>2065</sup> L'association « Ici et Maintenant » a le numéro de SIREN 351065222 et le numéro de SIRET 35106522200033.

<sup>2066</sup> Il semble que le Ministère s'intéresse aux chiffres d'audience des « radios associatives » et en dispose en ce qui concerne RIM.

- Seule l'association « Ici et Maintenant », ayant pour numéro de dossier 58044P, détient l'autorisation du CSA. Elle a remplacé en 1992 l'association « Fondation Ici et Maintenant » fondée en 1981 pour obtenir une autorisation.

- L'association « RIM (Radio ICI & MAINTENANT) », ayant pour numéro de dossier 127149P, s'appelait « Association pour Rayonnement de la Radio Ici & Maintenant ! Expérimentale "ARRIME" » jusqu'en 2001. Elle a été créée pour soutenir RIM. Elle semble exister au moins depuis fin 1986 puisqu'il y a un tampon de la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt datant du 8 décembre 1986 (précédente période de conflits avec les autorités) sur les statuts de l'association. Le siège étant alors sans doute au 175 boulevard de la République à Saint Cloud. Il semble que suite aux interrogations du Ministère, « RIM (Radio ICI & MAINTENANT) » est déclarée dissoute le 6 juin 2005 (parution au J.O. le 2 juillet 2005).

Les deux associations avaient le même siège social au 8 rue Violet depuis 2001. En effet, Plaige entre au Conseil d'Administration de l'« Association pour Rayonnement de la Radio Ici & Maintenant ! Expérimentale "ARRIME" » comme secrétaire et décide de changer de nom et de siège social.

Le 22 novembre 2005, le CSA reconduit son autorisation sur la fréquence 95,2 MHz pour une durée de 5 ans « après avoir statué favorablement, le 17 mai 2005, sur la possibilité de reconduire, hors appel aux candidatures, l'autorisation délivrée à la radio Ici et Maintenant à Paris »<sup>2067</sup>.

Donc les « libres antennes » continuent, les procédures aussi. Le 5 décembre 2006 une procédure de sanction a été engagée à l'encontre de RIM,

sur l'antenne de laquelle, en dépit d'une mise en demeure du 11 février 2003, des propos qui pourraient présenter un caractère injurieux auraient été tenus le 12 septembre 2006 par des auditeurs, dans le cadre d'une émission de libre antenne, sans que l'animateur les ait interrompus, tempérés ou contestés.<sup>2068</sup>

Le CSA a prononcé le 18 décembre 2007 une « sanction pécuniaire » d'un montant correspondant à 3% du CA hors taxe réalisé par RIM au cours du dernier exercice<sup>2069</sup>.

Le CSA a adressé le 25 juin 2007 une mise en demeure à RIM en raison de la diffusion, le 5 mai 2007 entre 16h00 et 19h30, de propos de « propagande électorale », en contradiction avec l'article L.49 du Code électoral<sup>2070</sup> selon lequel :

Il est interdit de distribuer ou faire distribuer, le jour du scrutin, des bulletins, circulaires et autres documents.

A partir de la veille du scrutin à zéro heure, il est interdit de diffuser ou de faire diffuser par tout moyen de communication au public par voie électronique tout message ayant le caractère de propagande électorale.

Enfin, mais ce n'est sans doute pas fini, le 25 septembre 2007, une « libre antenne » au sein de l'émission *Soleil de Perse* animée par David Abassi a poussé le CSA à sanctionner RIM conformément à l'article 2-4 de la convention du 22 novembre 2005. RIM est

mise en demeure pour absence de maîtrise de l'antenne, en contradiction avec l'article 2-10 de sa convention. Lors de l'émission *Soleil de Perse* diffusée le 3 juillet 2007, une auditrice avait en effet

---

<sup>2067</sup> « Ici et Maintenant (Paris) : autorisation reconduite », CSA, Assemblée plénière, 22/11/05, (date de publication sur le site internet du CSA : 15/12/05) et CSA, *Rapport d'activité 2005*, [http://www.csa.fr/upload/publication/rapport\\_2005.pdf](http://www.csa.fr/upload/publication/rapport_2005.pdf) ou [http://www.csa.fr/var/ezflow\\_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm](http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm), p97.

<sup>2068</sup> Décisions, Ici et Maintenant (Paris) : engagement d'une procédure de sanction, Assemblée plénière du 5 décembre 2006 (date de publication sur le site : 9 janvier 2007).

<sup>2069</sup> CSA, décision du 18 décembre 2007, Assemblée plénière du 27 novembre 2007 (J.O. du 21 décembre 2007).

<sup>2070</sup> CSA, décision du 25 juin 2007, Assemblée plénière du 10 mai 2007.

tenu des propos susceptibles d'inciter à la violence pour des raisons de religion, et l'animateur n'était pas intervenu pour corriger ou interrompre l'intervenante.<sup>2071</sup>

Voici les propos tenus le 3 juillet 2007 à 15h32 par la jeune auditrice appelante :

Par contre, tout ce que je vois me démontre que l'islam est non seulement intolérant mais très dangereux pour la planète entière et pour les Musulmans eux-mêmes ! L'islam défend à ses adeptes, je parle bien d'adeptes puisque je pense que c'est une secte d'appartenir à l'islam ! En tous les cas, ça a tous les traits d'une secte [...] ils veulent rien entendre. Ils restent dans leur merde, ils ne veulent absolument pas progresser. Pour eux, c'est comme ça. Pour eux, de la pisse de chamelle dans du lait ça guérit [...]. Mais quand le vieux, là, quand Mohamed voit Zeïnab, sa belle-fille, il la voit un peu dénudée, ça lui donne envie. Il est en train de manger du poulet ou je ne sais quoi, et tout de suite, il a envie. Il a envie de se la faire. Disons-le tout de suite, enfin, sans ambiguïtés. Il a vraiment envie de Zeïnab. Et là, il reçoit un message express d'Allah qui lui dit : "Bah tu peux prendre Zeïnab et donc tu dois faire divorcer ton fils et puis tu prends ta belle-fille et tu l'épouses. Et puis tout de suite, tu peux la consommer. Mais enfin, réveillez-vous ! Réveillez-vous ! Quand un homme est capable d'abuser d'une petite fille de neuf ans. Réveillez-vous, c'est un pédophile ! C'est ni plus ni moins qu'un pédophile [...]. D'ailleurs les islamistes, ce sont de vrais musulmans ! Ils exécutent ce qu'il y a dans le Coran : "Tuez tous les infidèles. C'est bien écrit dans le Coran. Ils exécutent ! Donc eux sont des vrais musulmans ! Alors quand on nous dit qu'il y a des Musulmans modérés, non ! Ce sont des gens qui ne sont pas musulmans et qui n'osent pas se le dire ! [...]"<sup>2072</sup>

Selon le CSA, les stipulations de l'article 2-10 de la convention du 22 novembre 2005, qui oblige RIM à mettre en œuvre les procédures nécessaires pour assurer, y compris dans le cadre des interventions des auditeurs, la maîtrise de son antenne et en veillant dans son programme à ne pas encourager comportements discriminatoires à l'égard des personnes à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une religion déterminée (article 2-4 de la convention du 22 novembre 2005), ont été méconnues.

Le CSA constaté que RIM a diffusé le 27 octobre 2011 des propos à caractère injurieux, insultant et raciste au cours de l'émission de Bourre consacrée à la « disparition de la civilisation européenne ». Il a considéré que ces propos méconnaissaient les stipulations de l'article 2-4 de la convention de la station<sup>2073</sup>.

Malgré toutes ces difficultés avec le CSA, RIM a pu profiter de l'arrivée de la radio numérique terrestre (RNT) et a obtenu une fréquence à temps plein. Dans le cadre de l'appel aux candidatures lancé le 26 mars 2008 et actualisé le 12 avril 2012 dans les zones de Marseille, Nice et Paris, le Conseil modifie la composition des multiplex adoptée les 25 septembre et 13 novembre 2012. Plaige annonce la nouvelle sur le forum de RIM en rediffusant un communiqué :

Un Communiqué de la Radio :  
Votre station - Ici & Maintenant! - vient d'obtenir du CSA, le 2 février 2013,  
la reconnaissance de ses droits pour émettre de nouveau 24h sur 24.  
Voir le Journal Officiel du jour sur LegiFrance.

Puis, il se plaint du fait qu'il a fallu attendre longtemps pour obtenir cette décision :

Le CSA a enfin renoncé à nous opposer le prétexte d'une éventuelle incapacité financière d'émettre à plein temps.

---

<sup>2071</sup> CSA, décision, « Absence de maîtrise de l'antenne : Ici et Maintenant mise en demeure », date de publication sur le site : 15 octobre 2007, Assemblée plénière du 25 septembre 2007.

<sup>2072</sup> Décision n° 2007-864 du 25 septembre 2007, J.O. du 30 octobre 2007, n° 252.

<sup>2073</sup> Assemblée plénière du CSA du 20 décembre 2011, « Mise en demeure d'Ici et Maintenant pour les propos tenus par Jean-Paul Bourre le 27 octobre 2011 », CSA, mardi 24 janvier 2012, <http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Mise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011>

Ce faux argument avait servi jusqu'ici pour nous empêcher de fonctionner normalement, à part entière, depuis ...1992 !

Pendant ce temps, quantité de radios autorisées en Sarl, soutenues par des groupes financiers, ont accumulé les faillites sur la FM....

En conséquence, le CSA ne pouvait plus nous refuser la liberté d'émettre sous un prétexte aussi dérisoire.

Radio Ici & Maintenant! fonctionne depuis 33 ans déjà, avec plusieurs animateurs salariés.

Elle émet en permanence sur le Web depuis plus d'une dizaine d'années sur <http://icietmaintenant.com>

Cependant le retour en pleine fréquence dépend maintenant de l'installation en France de la RNT, ou "Radio Numérique Terrestre", à commencer par Paris, Nice, et Marseille.

Un peu à l'image de la TNT.

Radio Ici & Maintenant! n'en attend rien de particulier, parce que la station fonctionne déjà, depuis plus de 10 ans, et 24h/24, sur <http://icietmaintenant.com>

Avec la vidéo en direct en plus...

Nous verrons ensemble ce qu'il est sera des promesses concernant ce nouveau media, vers la fin de cette année 2013.<sup>2074</sup>

RIM obtient donc une fréquence en temps plein et le droit d'émettre à partir du 20 juin 2014 dans un allotissement local alors qu'il existe trois types de zone :

- allotissement local
- allotissement intermédiaire (exemple Radio Azur à Nice)
- allotissement étendu (exemple Radio Notre-Dame à Paris)<sup>2075</sup>

RIM diffusait déjà à plein temps mais sur internet. La diffusion par Internet consiste quasi uniquement en des rediffusions des programmes hertziens. Mais il existe des exceptions à ce principe qui peuvent être soit régulières soit irrégulières :

- En ce qui concerne les exceptions régulières, il s'agit de simples prolongations d'émission comme l'émission « Santé et spiritualité » où le voyant peut accepter de continuer de répondre aux questions des auditeurs au-delà de la fin de l'émission prévue à 19h00 (heure de la fin de la diffusion par voie hertzienne).

- En ce qui concerne les exceptions irrégulières, il s'agit d'émissions exceptionnelles pour des événements exceptionnels. Cela peut être le cas de conférences jugées importantes par la radio comme les rencontres ufologiques européennes de Chalon en 2006. On pouvait alors entendre en direct sur internet des conférences sélectionnées par la radio grâce à certains animateurs qui avaient fait le déplacement avec le matériel nécessaire (une simple valise est suffisante). Autres événements exceptionnels et importants où la radio a souhaité diffuser son émission en direct, les élections. Pour l'élection présidentielle de 2007, la radio a souhaité créer une émission spéciale élection intitulée « Soirée électorale » pendant les deux soirées où se déroulaient les scrutins et qui commençaient à 19h00.

La même année 2014, Plaige fait une déclaration de modification de la liste des personnes du Conseil d'administration de l'association « Ici et Maintenant » à la Préfecture de Police de Paris le 22 avril 2014 pour une assemblée générale ordinaire tenue le même jour. Ainsi, le bureau se compose de :

- Plaige (qui se présente comme « retraité ») comme président,
- Hermes Garanger (qui se présente comme « régisseuse TV », qui est habitante dans le XVIème arrondissement de Paris, et qui est la fille de Plaige) comme secrétaire générale,
- Isabelle Laading (qui se présente comme « enseignante » et qui est la sœur de Plaige) comme trésorière,
- Tcheupel Garanger (qui se présente comme « graphiste numérique », qui est habitant dans le IIème arrondissement de Paris et qui est fils de Plaige), comme « trésorier adjoint ».

---

<sup>2074</sup> <http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=13673.25;wap2>

<sup>2075</sup> BRULHATOUR Frédéric, « RNT : les radios sélectionnées », *lalettre.pro*, 29/12/12, [http://www.lalettre.pro/RNT-les-radios-selectionnees\\_a1208.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=127708&](http://www.lalettre.pro/RNT-les-radios-selectionnees_a1208.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=127708&)

Le bureau prend des décisions de délégation de pouvoir auprès de trois animateurs très actifs à RIM. Nous en parlerons plus loin :

- Alexandre Prely est détaché du bureau et confirmé au poste de « directeur d'antenne ».
- Laurent Fendt est nommé « producteur ».
- Lisandru Vivarelli est nommé « rédacteur en chef ».

RIM reprend le même modèle juridique de la radio de catégorie A, la même liberté d'expression mais aussi, plus ou moins, le même modèle économique.

### 1.2.1.3 Le modèle économique

Revenons aux arguments défendus par Plaige dans le communiqué de presse du 13 avril 1984 pour légitimer la place de RIM sur la bande FM, informer du lancement de Télévision Ici et Maintenant Expérimentale !, c'est-à-dire légitimer une action illégale. Certains de ces arguments ne sont peut-être pas si valorisants du point de vue des autorités publiques :

- Plaige se vante d'avoir émis dans la clandestinité. Or, s'il est vrai que François Mitterrand a pu le faire lui-même à travers Radio Riposte, les autorités peuvent difficilement apprécier de façon positive ce qui pourrait potentiellement se reproduire. Il y a eu deux saisies et une condamnation judiciaire.
- Plaige se vante l'absence de structure et d'organisation de l'antenne, or les autorités publiques cherchent à faire en sorte que les radios se structurent et se professionnalisent en imposant des conditions à leur financement et à leur droit d'émettre. Le FSER et l'autorité administrative indépendante (du moins avec la montée en puissance du CSA) auront un grand rôle de régulation et de normalisation des radios.
- Plaige se vante enfin de la liberté d'expression qui a lieu à l'antenne de la radio mais c'est cette liberté d'expression qui est à l'origine des plus grandes difficultés de la radio.

Donc l'argumentation de Plaige est en partie affaiblie et a rarement convaincu les autorités et institutions. RIM n'a, par exemple, pas pu rester plus de quelques mois au centre Pompidou qui était pourtant un lieu idéal pour développer la radio. Mais l'objectif de la radio, du moins de Plaige, n'a de toute façon jamais été de s'institutionnaliser puisqu'il s'agissait avant tout de rester autonome, interactif et de promouvoir des idées alternatives.

RIM a disposé et dispose de certains atouts qui auraient pu intéresser les institutions publiques car elle a souhaité :

- donner la parole médiatique à des personnes qui ne l'avaient pas habituellement car les standards des grandes radios sont sélectifs (RIM « utilise près de 60%<sup>2076</sup> de sa grille de programme en laissant la parole à ses auditeurs »<sup>2077</sup> ce qui fait qu'elle a pu être qualifiée de radio « miroir »<sup>2078</sup>, « Samaritaine »<sup>2079</sup>, « auberge espagnole »<sup>2080</sup>),
- donner la possibilité de créer du « lien social »<sup>2081</sup> entre les auditeurs (en les faisant discuter et se rencontrer) et même entre les auditeurs et les animateurs (avec l'organisation de repas par exemple),

---

<sup>2076</sup> Le pourcentage varie entre 50 et 70% selon les journalistes.

<sup>2077</sup> « Radio-Village : les Parisiens libres de parler pendant quatre minutes », *France-Soir*, 27/08/81.

<sup>2078</sup> « Ici et Maintenant. Comme un mur sur lequel les gens peuvent écrire », *Le Quotidien*, 20/07/81.

<sup>2079</sup> LEPRETRE Gildas, « Le parti pris d'Ici et Maintenant. N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quand », *Télé 7 jours*, 30/06/84.

<sup>2080</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

<sup>2081</sup> Ce type de communication sociale est particulièrement valorisé par le Conseil de l'Europe (COUNCIL OF EUROPE, "Promoting social cohesion. The role of community media", report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, July 2008

- donner la possibilité aux auditeurs d'être créatifs en leur permettant de prendre en charge l'antenne,
- fournir des programmes culturels dans différents domaines : musique, cinéma, théâtre, télévision, radio,
- donner la possibilité aux auditeurs de développer de nouvelles compétences radiophoniques, technologiques, informatiques,
- créer une radio singulière, créative et innovante appliquant de nouveaux principes, inspirés du mouvement *New Age* et du « développement personnel », au niveau de son organisation, de sa programmation et de ses programmes...

Elle a donc élargi le spectre culturel dans le domaine des médias tout en permettant aux auditeurs de s'informer, de se socialiser, de développer de nouvelles compétences avec le concept d'« auditeur-professionnel »<sup>2082</sup> selon lequel un auditeur doit être « capable de faire lui-même sa connexion téléphonique, d'envoyer ses disques cut et de ne pas bafouiller à l'antenne, sauf si c'est là son but ».

Mais malheureusement pour RIM, l'informatique, Internet et les technologies utilisées pour réaliser des émissions radiophoniques (et la formation à leur utilisation) ne font pas partie des critères valorisant les radios auprès des institutions, notamment publiques, de la radiophonie associative française (FSER, CSA, ACSE, CNAR, EPRA, AVISE, ministère de la Culture, collectivités locales).

En ce qui concerne le ministère de la Culture et de la Communication, rappelons que la « Subvention sélective à l'action radiophonique »<sup>2083</sup> du FSER a pour objet de soutenir les services de radio en fonction de leurs actions dans les domaines suivants :

- 1) la diversification des ressources,
- 2) les actions de formation professionnelle en faveur des salariés et consolidation des emplois au sein du service radiophonique (les radios doivent préciser au FSER les salariés concernés, le contenu de la formation, le nombre d'heures pour chaque formation et le coût pour l'association),
- 3) les actions éducatives et culturelles,
- 4) la participation à des actions collectives en matière de programmes (les actions menées en commun avec d'autres radios : échanges, production de programmes),
- 5) les actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations,
- 6) les actions en faveur de l'environnement et du développement local,
- 7) la part d'émissions produites par le service considéré au sein de la grille de programme.

Voici ce que déclare Plaige dans ces catégories pour 2006 :

- 1) - Revenus d'un Service Audiotel
  - Vente de Cdroms des émissions
  - Référencement et Affichage de bannières publicitaires sur son Annuaire Web (<http://nseo.com>)
  - Partenariats d'achat de livres/CDs avec la fnac
    - Animation d'un Cyber-café
- 2) Le plus récent salarié a été formé pendant 5 ans, jusqu'à fin avril 2006. Tous les bénévoles, titulaires de magazines, sont formés de manière polyvalente : ils sont à même de mener des interviews, réaliser des montages, assurer la diffusion en direct.

---

[http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf) et le Parlement européen (EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, september 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>.)

<sup>2082</sup> « Ondes de choc. 96,6 », *Rock and Folk*, n° 202, 11/83.

<sup>2083</sup> La « Subvention sélective à l'action radiophonique » du FSER est prévue à l'article 6 du décret n° 2006-1067. Elle s'est substituée à l'ancienne majoration et est attribuée après avis de la commission du FSER aux services de radio qui en font la demande au plus tard le 15 avril de l'année suivant celle de la clôture de l'exercice. Le montant total des subventions sélectives ne peut excéder, chaque année, 25 % du total des subventions de fonctionnement.

Des stagiaires d'écoles de communication et d'informatique sont régulièrement accueillis pour des périodes de 30 à 60 jours.

Le dernier en date est Alain Tiemblo, élève de l'EPITECH, à l'automne 2006.

3) En prolongement de notre magazine informatique (un service d'information et de dépannage en direct), nous organisons dans notre Cybercafé des séances d'initiation au système Linux.

D'autres conférences-débats sont organisés avec le public à la suite de nos magazines culturels.

Un magazine spécifique (« Paris Culture ») informe chaque semaine des événements culturels en région parisienne.<sup>2084</sup>

4) Nos productions originales sur le phénomène Ovni sont gratuitement reprises sur le réseau américain « Stardust Radio Network » basé dans l'Iowa.<sup>2085</sup>

5) La listes des associations reçues à l'antenne est jointe en Annexe. Elle comporte les principaux acteurs et médias dans ce domaine.

6) La listes des associations reçues à l'antenne est jointe en Annexe. Elle comporte les principaux acteurs et médias dans ce domaine.

7) 100% de programmes propres.

Mais en 2007, le seul véritable atout de RIM qu'elle parvient à valoriser auprès du FSER est le fait qu'elle produit elle-même la totalité de ses programmes (critère 7). Le FSER considère que le fait que soit financé à 75% par ses fonds propres est intéressant mais pas si exceptionnel (critère 1). Le FSER s'intéresse aussi à la formation à Linux, à l'accueil de stagiaires, au dépannage informatique, aux nombreux invités, aux magazines culturels, littéraires, juridiques (critère 3). Le FSER ne trouve pas de justificatif de formation (critère 2).

Il est possible de voir dans le tableau ci-dessous (un tableau déjà présent dans la deuxième partie de la thèse) que RIM fait partie au final des radios les moins subventionnées par le FSER.

**Tableau du montant de la subvention d'exploitation et de l'aide sélective des radios associatives parisiennes pour l'année 2007 :**

Nom de la radio	Montant de la subvention d'exploitation	Montant de l'aide sélective
Aligre	40 000	10 350
AYP FM	40 000	8 871
Campus Paris	40 000	4 436
Fréquence Paris Plurielle	40 000	11 828
Fréquence Protestante	10 000	2 986
<b>Ici et Maintenant</b>	<b>40 000</b>	<b>2 967</b>
Libertaire	26 000	3 847
Néo	40 000	8 871
Notre Dame	10 000	2 813
Soleil	40 000	4 436
Vivre FM	10 000	2 986

### **Voici les recettes de RIM :**

- Il y a une grande consommation de CDrom de la part des auditeurs. Les émissions archivées sont disponibles en format MP3 et gravées à la demande. C'est 12 € le CD pour 3 émissions de 3 heures environ. Selon Plaige, RIM possède, en 2005, 80 000 giga de mémoire informatique qui correspondent à des heures d'antenne enregistrées. Il reste 10 € pour RIM sur chaque CD puisque le CD lui-même vaut 2 € à l'achat. Dans une « note d'activités » pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige parle de 900 CD vendus par an contre 800 en 2005, 750 en 2003, 350 en 2002. Selon les

<sup>2084</sup> Dans la note d'activité 2006 à propos de l'année 2005, Plaige déclare que RIM reçoit des représentants d'associations humanitaires et s'associe aux campagnes de santé (cancer, lutte anti-tabac, myopathie...).

<sup>2085</sup> Dans la note d'activité 2006 à propos de l'année 2005, Plaige déclare que certains programmes ont été repris par Radio Bretagne-Ouest en FM.

bilans comptables envoyés au FSER, RIM a vendu pour 7 905 € de CD en 2006, 6 024 € en 2005, 5 675 € en 2004, rien en 2003, 4 181 € en 2002. Le nombre de CD vendus est donc en constante augmentation sur cette période. Aujourd'hui, il est possible de télécharger des émissions directement sur le site internet pour 2 € sur <http://www.rimcast.fr/>. Certaines peuvent être regardées gratuitement sur Dailymotion ou sur <http://rimlive.com/>.

- Comme beaucoup de radios (mais davantage les radios commerciales que les radios associatives), RIM utilise Audiotel (08) depuis juillet 2003. Cela coûte 0,34 € la minute à l'appelant. La moitié à peu près va à France Télécom. Un tiers à peu près va à Eudiotel. Un cinquième à peu près va à RIM. Pour 5 minutes, ça fait 1,50 € (en fait 1,54 €). Il y a 0,75 € pour France Télécom, 0,45 €, 0,34 € pour RIM. Selon un bilan comptable envoyé au FSER, RIM a perçu 35 885 € en 2006, 36 785 € en 2005, 22 925 € en 2004, 2 287 € en 2003 (Il n'y a pas encore la dénomination « Audiotel » dans le compte de résultat). Selon une note d'activités de RIM pour 2005 écrite en avril 2006, il y a eu 55 406 appels via l'Audiotel en 2005, soit 152 par jour en moyenne.

- Il y avait de la publicité sur le portail Internet <http://nseo.com/> qui a été créé en 1997 grâce à une aide de Ouaki (ex-PDG de Tati et animateur de RIM). Il a changé de nom dans les années 2010. Le portail Internet était valorisé à l'antenne, mais il touchait un public plus large que celui des auditeurs selon Plaige. Le portail comprenait un moteur de recherches avec 20 000 références et des bannières publicitaires. Selon Plaige, il y avait environ 1400 visites par jour dans les années 2000. Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige parle de 45 000 visites par mois. Selon les bilans comptables envoyés au FSER, RIM a perçu 22 220 € de « publicité internet »<sup>2086</sup> en 2006, 16 973 € en 2005, 22 954 € en 2004, 22 880 € en 2003, 12 232 € en 2002. Les 22 220 € de 2006 correspondent à l'affichage des photos avec nom et coordonnées de 29 personnes sur le site internet de RIM. En 2005, une lettre de Plaige parle 13 473 € de recettes pour 30 personnes (soit 450 € par personne). C'est une entrée d'argent très simple à obtenir et relativement stable dans le temps pour RIM. Et cela montre que RIM a une certaine légitimité prescriptrice dans le milieu, qu'elle est donc un outil de communication et de publicité utile pour les thérapeutes.

- Certains « invités » (voyants, thérapeutes...), qui passent à l'antenne, notamment dans l'émission « Santé et spiritualité », financent leur passage. Cela fait 8 004 € de parainage en 2006. Selon un bilan comptable envoyé au FSER, RIM a perçu 8 004 € de publicité<sup>2087</sup> à la radio en 2006. Cette somme correspond à l'addition de deux choses :

- La publicité (appelée « parainage ») pour la Librairie de l'Inconnu à partir du 15 mai 2006 lors des émissions « Santé et spiritualité » (300 € HT / mois, soit 1 950 € pour la répétition en début et fin de l'émission de la phrase « Radio Ici et Maintenant, et la librairie de l'Inconnu vous présentent "Santé et spiritualité" »).

- La publicité pour les intervenants de « Santé et spiritualité » (Cela consiste à donner les coordonnées, sans valorisation incitative.) qui ont acheté pour 6 054 € de « pages promotionnelles » : 15 secondes sur 121 jours pour 50 €/j<sup>2088</sup>.

Il semble que cette catégorie « publicité radio » ait été créée en 2006. Auparavant, il semble que les sommes d'argent issues de la Librairie de l'Inconnu et des invités faisaient partie de la catégorie « don ». RIM a perçu 41 780 € de « dons » en 2006 (qui ne comprennent donc pas les 8 004 € de « publicité radio »), 54 366 € en 2005, 45 607 € en 2004, 41 046 € en 2003, 8 827 € en 2002 de location de studio (mais aussi 40 193 € de dons en 2002 dont 18 087 € de « cotisations de membres » et 22 106 € de « dons de particuliers »). Dans le « grand livre mixte »<sup>2089</sup> de 2005, on peut voir que les dons vont de 10 € à 1 336 €. Plaige déclare 180 adhérents en 2004. Selon une attestation écrite par William Stearns à Plaige le 8 février 2002, la société « Radio In English Ltd » dirigée par William Stearns verse 3 500 € par mois à partir du 9 novembre 2002 pour la diffusion d'une « production unique et originale » d'une

---

<sup>2086</sup> Sur le compte de résultat, la « publicité internet » est appelée « publicité internet » en 2006, « prod activités pub » en 2005 et « parainage internet » en 2004 et 2003.

<sup>2087</sup> RIM en tant que catégorie A est éligible au FSER. Ses éventuelles ressources commerciales provenant de messages diffusés à l'antenne et présentant le caractère de publicité de marque ou de parrainage doivent être inférieures à 20% de leur chiffre d'affaires. Les radios de catégorie A ont pour vocation d'être des radios de proximité, des radios communautaires, culturelles ou scolaires. Leur programme d'intérêt local, hors publicité, doit représenter une durée quotidienne d'au moins quatre heures diffusées entre 06h00 et 22h00. La convention de RIM prévoit dans ce domaine des aménagements dans la mesure où elle n'émet que 13 heures sur 24 : elle a droit à 45 minutes de publicité maximum.

<sup>2088</sup> Plaige a mis la liste de ces personnes dans les dossiers pour le FSER.

<sup>2089</sup> Le « grand livre mixte », où on peut voir les trois premières lettres des noms des thérapeutes, ne figurait pas dans tous les dossiers FSER de RIM.

heure de programme de 06h00 à 07h00 tous les jours et une heure et 30 minutes entre 16h00 et 17h30 le dimanche au titre des frais de studio et des réalisateurs.

- Le local de la radio a servi aussi de Cybercafé, surtout avant que l'activité radiophonique reprenne en 2001. Il y avait 6 ordinateurs mis à la disposition du public. Des habitants du quartier (entre La Motte-Piquet-Grenelle et Dupleix) et des touristes pouvaient donc venir consulter internet sans avoir jamais écouté la radio. Le matériel a été enlevé récemment, du fait de la démocratisation d'internet et de l'accès à internet dans les hôtels par le wi-fi.

- Depuis la disparition du Cybercafé, RIM dispose de plus de place pour organiser des conférences qui sont, du fait des coûts d'entrée de 10 €, des sources non négligeables de financement. Par exemple, la conférence du 28 mai 2014 de 20h00 à 22h30 a été donnée par Sobhi Levi di Bochi (thérapeute spécialisé en techniques énergétiques, PNL, hypnothérapie) avec pour titre « Hypnose et rééquilibrage énergétique ». RIM en profite pour vendre *Le Protocole Oracle* de Didier de Plage sur place pour 15 €.

- RIM a bénéficié de 3 981 € en 2006 de subvention d'aide à l'emploi versée par le CNASEA<sup>2090</sup> pour les emplois-jeunes, 15 925 € en 2005 (soit 1 327 € par mois), rien en 2004, 15 925 € en 2003, 14 411 € en 2002. C'est donc un enjeu important pour RIM.

- En ce qui concerne le FSER, RIM reçoit 40 000 € de subvention d'exploitation en 2007 (pareil en 2009 et 2011) et 2 967 € d'aide sélective en 2007 (2 571 € en 2009, 4 126 € en 2011). Selon un bilan comptable envoyé au FSER, RIM a perçu 15 925 € en 2005 et 43 981 € en 2006 de subvention d'exploitation du FSER. Les subventions FSER n'apparaissent pas dans les bilans comptables dans les années précédentes.

L'atout dans ce domaine est la présence en Ile-de-France où il existe 10 millions d'auditeurs potentiels pour RIM, même si l'offre médiatique et culturelle est très importante et concurrentielle dans beaucoup de domaines. Cela permet d'atteindre une niche<sup>2091</sup> suffisamment importante pour trouver un modèle économique stable qui s'appuie en ce qui concerne RIM en partie sur les appels et les dons des auditeurs.

Le budget déclaré par Plage au FSER est de :

- 159 775 € pour l'année 2006 (ce qui comprend 75% de ressources propres et 5% de publicité),
- 130 815 €<sup>2092</sup> pour l'année 2005 (ce qui comprend 76.5% de ressources propres et 0% de publicité),
- 101 084 € pour l'année 2004 (ce qui comprend 100% de ressources propres et 1.71% de publicité),
- 63 926 € pour l'année 2003 (ce qui comprend 100% de ressources propres et 0% de publicité),
- 65 434 € pour l'année 2002.

Le budget est donc en constante augmentation pendant cette période où RIM reprend ses marques sur la bande FM et progresse au niveau de son modèle économique. Elle parvient même à obtenir jusqu'à 5% de publicité.

### **Voici les dépenses de RIM :**

- Il y a deux types de rémunération des animateurs : le défraiement et le salariat. En ce qui concerne le salariat, Plage m'a dit qu'il y avait deux animateurs salariés et un ex-Contrat d'Emploi Solidarité en 2005. RIM a dépensé 7 452 € de « rémunérations du personnel, primes et gratifications, indemnités et avantages » en 2006, 19 233 € en 2005, 14 004 € en 2004, 10 736 € en 2003, 10 715 € en

---

<sup>2090</sup> L'établissement public « Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles » (CNASEA) a fusionné avec l'Agence unique de paiement en 2009 pour former l'Agence de services et de paiement qui s'occupe maintenant du paiement des mesures en faveur de l'emploi (Contrat Emploi Solidarité, emploi-jeune, contrat emploi consolidé...).

<sup>2091</sup> D'ailleurs, « 59% des radios associatives sont situées dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Quelques dizaines seulement sont en zone rurale. » (FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives*. « Du bout de la rue au bout du monde », Résonance, FASILD, mars 2004).

<sup>2092</sup> La différence entre 2005 et 2006 provient de la variation de la subvention d'exploitation du FSER.

2002. RIM a dépensé seulement 115 € de taxe d'apprentissage, de formation continue, de taxe professionnelle en 2006, 352 € en 2005, 72 € en 2004, rien en 2003, 132 € en 2002. Elle a dépensé 1 811 € d'« URSSAF<sup>2093</sup>, Cotisations retraite, ASSEDIC, Médecine du travail » en 2006, 628 € en 2005 et 717 € en 2004, 2 048 € en 2003, 2 049 € en 2002. Plaige a déclaré 80 bénévoles au FSER en 2007 pour l'année 2006. Il avait déclaré 50 bénévoles en 2004 : 30 polyvalents, 2 pour l'administration, 8 journalistes, 10 animateurs. Plaige a déclaré un salarié CDI à plein temps au FSER en 2007 pour l'année 2006 : Alexandre Prely. Ce dernier a été rémunéré 3 583 € (revnus d'activités net imposables) pour 607 heures de travail du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2006. En 2004, il était rémunéré entre 894.65 et 922.80 par mois. En ce qui concerne le défraiement, l'animateur Olivier Grieco a, par exemple, reçu deux pourboires de 50 € chacun en 2004 selon le « grand livre mixte ». Les « pourboires et dons » de RIM représentent 465 € en 2006, 280 € en 2005, 335 € en 2004, 348 € en 2003, 720 € en 2002. Lors de notre entretien, Jean-Claude Carton se plaint de n'avoir reçu qu'environ 4 000 € et du matériel informatique entre 1993 et 2007 malgré ses très nombreuses heures d'antenne.

- Le matériel nécessaire à un studio de radio est important, en sachant que RIM aime bien disposer des dernières technologies : des platines, des amplis, des casques, des tables de mixage, des micros, une webcam, du matériel informatique, du matériel technique divers... Or, le « petit outillage » coûte 17 976 € en 2006, 15 420 € en 2005, 8 291 € en 2004 (Les achats varient de 1,17 € à 494€ en 2004.), 6 638 € en 2003, 2 616 € en 2002.

- Il y a plus de 20 000 € de location d'antenne radio en 2003, 2004 (avec un coût allant de 1 576,34 € en janvier à 1 670,91 € en décembre pour un total de 24 381,52 € pour Towercast selon le « grand livre mixte » de 2004), 2005 et 2006, mais 14 021 € en 2002.

- Le coût de la location du studio de radio est de 24 795 € en 2006, 23 634 € en 2005, 25 020 € en 2004 (avec un loyer variant entre 1 779.42 € et 2 141.86 € par mois), 20 472 € en 2003, 18 536 € en 2002. L'assurance multisique coûte 468 € en 2002, 849 € en 2003, 911 € en 2004, 612 € en 2005, 653 € en 2006.

- En 2004, RIM a des frais de dépense en « documentation générale », c'est-à-dire en presse, à hauteur de 45 € par mois sauf en février, mai, juin, décembre où elle est à hauteur de 4 €. Cela fait 229 € en tout pour cette année selon le « grand livre mixte » (339 € selon le « compte de résultat »). La presse coûte 1 330 € en 2006 (auxquels il faut ajouter 196 € de « documentation technique » pour cette même année), 260 € en 2005, 211 € en 2003, rien en 2002.

- Le paiement des droits d'auteur et d'éditeur à la SPRE à la SACEM par forfait : 883 € en 2002, 2 911 € en 2003, mais rien apparaît en 2004, 2005 et 2006.

- Il y a le coût des honoraires, comme ceux de l'expert-comptable qui doit certifier la comptabilité pour bénéficier du FSER. Les honoraires sont de 1 250 € en 2006, 6 827 € en 2005, 3 400 € en 2004, 1 627 € en 2003, 3 870 € en 2002.

- Le coût de la téléphonie est d'environ 3 722 € en 2006, 5 390 € en 2005 et 4 321 € en 2004 (du fait de deux abonnements : chez Cegetel et chez Telecom à environ 200 € par mois chacun). RIM dispose d'un abonnement internet Freebox pour 25 € par mois environ en 2004 et d'un abonnement Wanadoo pour 75 € par mois. Internet coûtait 1 535 € en 2004, 1 016 € en 2003, la télévision par câble 941 € en 2004 (Il faut ajouter 500 € de « location diffusion web ».), 784 € en 2003 (Rien est déclaré en 2002.). En 2005, Plaige m'explique que RIM paye 60 € par mois pour permettre à 200 auditeurs d'écouter RIM en direct par internet. Et c'est 30 € de plus par tranche de 100 internautes-auditeurs supplémentaires<sup>2094</sup>.

- Les charges d'eau, gaz, électricité sont de 3 770 € en 2006, 3 322 € en 2005, 3 492 € en 2004, 3 239 € en 2003, 2 417 € en 2002.

- Le coût du transport est important car RIM finance l'assurance, l'entretien, les réparations, le carburant d'une voiture. Selon un courrier de l'inspectrice des impôts Annie Dupuis-Duquesne du 8 mars 2005, le véhicule en question appartient à Isabelle Laading, sœur de Plaige. De plus, il y a 7 010 € de « frais de déplacement » en 2006, 5 714 € en 2005, 0 € en 2004, rien de déclaré en 2003 et 2002. Il

---

<sup>2093</sup> RIM a le numéro d'URSSAF 757352004883001011.

<sup>2094</sup> Une webradio associative (ce type de radio ne bénéficiant pas du FSER) a du mal à atteindre un modèle économique stable et la même audience qu'une radio associative puisqu'il faut d'abord qu'elle soit connue (ce qui est déjà très difficile pour des radios associatives très anciennes), puis le coût de la diffusion augmente avec le nombre d'internautes-auditeurs. Il lui faut donc bénéficier de partenariats et de subventions dès la création de la radio, à l'image d'Otoradio (Ouvre Tes Oreilles, [www.otoradio.com](http://www.otoradio.com)) qui a bénéficié d'une aide de « Défi Jeunes » (en octobre 2005), d'une bourse du Programme Européen Jeunesse et du Fonds de Solidarité des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'université de Paris VI (en novembre 2005), du parrainage de l'Agglomération du Val de Bièvre, de Cora-Arcueil, de « 8 à huit », de l'« Association Arcueil Village », de « Le Lapin Doré » (Magasin de vente de journaux), du cinéma La Pléiade, de Puzzle Film, de la collaboration du Centre Socioculturel Lamartine, de La Métisse, d'UFC Que Choisir, de Liba Théâtre, de la mairie de Bagneux, de la Croix Rouge, de la mairie d'Arcueil.

s'agit sans doute de financer les déplacements des invités et des animateurs. On peut aussi ajouter, au moins en partie, les frais de mission puisqu'apparaît la SNCF dans le « grand livre » des comptes de 2004 : 0 € en 2002, 94 € en 2003, 369 € en 2004, 203 € en 2005, 0 € en 2006. Les invités et les animateurs bénéficient aussi certainement des frais de « réceptions » de 1 063€ en 2006, 144 € en 2005, 135 € en 2004, 493 € en 2003, 569 € en 2002.

- Il faut noter aussi 20 485 € d' « achats d'études et de PS [(prestations de services)] » auprès de Télécom et Konika en 2002, 8 044 € en 2003, 7 721 € en 2004, 6 933 € en 2005, 187 € en 2006.

Les charges d'exploitation sont de 110 997 € en 2006, 116 285 € en 2005 (où il y a bien plus de salaire qu'en 2006), 101 861 € en 2004, 87 553 € en 2003, 84 787 € en 2002. La totalité des charges après le coût des impôts sur les bénéfices est de 112 714 € en 2006, 117 943 € en 2005, 106 590 € en 2004, 89 057 € en 2003, 84 813 € en 2002. RIM fait donc des bénéfices sur trois années : 12 872 € en 2005 et 47 061 € en 2006, 206 308<sup>2095</sup> € en 2004. Elle perd 8 706 € en 2003 et 4 969 € en 2002. On voit donc que RIM trouve peu à peu son modèle économique.

Jusqu'en 2010, RIM a été endettée à hauteur de 149 460 € envers Claudine Sainfeld, Ouaki, Plaige, Lena Cabanes pour que les locaux de RIM soient en état de ré-émettre à tout moment en sachant que RIM n'a pas émis entre septembre 1996 et avril 2001. Donc RIM rembourse environ 25 000 par an en 2005 et 2010 suite à une décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2003. On le voit dans le « bilan passif » de RIM où l'emprunt envers ces associés passe de 134 538 € en 2002 à 133 310 € en 2003, 127 508 € en 2004, 101 428 € en 2005, 77 250 € en 2006. La dette globale passe de 200 545 € en 2002 à 207 872 € en 2003<sup>2096</sup>, 149 814 € en 2004, 129 219 € en 2005, 98 551 € en 2006. Le total du « bilan actif » passe de 15 254 € en 2002 à 14 251 € en 2003, 24 691 € en 2004, 16 969 € en 2005, 31 362 € en 2006. Trouvant son modèle économique, RIM se désendette petit-à-petit.

Nous avons vu la structure économique-juridique de RIM, voyons maintenant maintenant sa programmation.

## 1.2.2 La programmation

Contrairement à l'idéal porté par les fondateurs de RIM, il y a aujourd'hui une grille des programmes précise qu'il est possible de consulter sur le site internet de la radio. Et l'avantage pour le chercheur est que les grilles des dernières années sont consultables. Nous verrons d'abord cette grille, puis les émissions et enfin les animateurs.

### 1.2.2.1 La grille des programmes

RIM souhaite apporter de la culture, du divertissement, mais surtout des services et de l'information à ses auditeurs. Voici des émissions de RIM classées en fonction de ces quatre thématiques :

#### - Culture :

Thèmes abordés par les émissions :

- L'actualité du cinéma, du théâtre, des expositions, de la littérature : « Paris-Culture »<sup>2097</sup>, Paul de la Taille, le vendredi, de 16h00 à 16h30

---

<sup>2095</sup> Ces chiffres de 206 308 € proviennent de 104 447 € de résultat courant avant impôt : 15 925 € de « quotes-parts sur opérations faites en commun » et 89 300 € de « reprises sur provisions et transferts de charges ».

<sup>2096</sup> Le compte de RIM a dû décaisser 57 580 € de TVA en 2003 pour l'année 1989.

<sup>2097</sup> Paul de la Taille, qui est juriste, et son équipe Anne-Sophie et Arnaud Denis) présentent en alternance « Paris-Culture ». Anne-Sophie, qui a aussi une formation juridique, est passionnée de cinéma, et fait des

- La Bande dessinée : « Comic-Strip »<sup>2098</sup>, Jean-Philippe Thérond, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 16h30 à 17h30
- La littérature, la musique et la philosophie : « Antenne libre », Bourre, le jeudi, à partir de 23h00
- La musique *country* (honky-tonk, bluegrass, western swing, old-time, rockabilly) : « Keep It Country ! »<sup>2099</sup>, Mathias Andrieu, le dimanche, de 16h00 à 17h30
- La World Music : « Archipelsonics », Bruno Heuzé, le lundi, le mercredi et le jeudi de 23h00 à 23h20
- L'actualité et la culture informatique et numérique (activisme, art, droit) : « CyberCulture », Thomas et William, présentés comme des « informaticiens professionnels et passionnés »<sup>2100</sup>, un samedi sur deux à 16h00

#### - Divertissement :

- Jean-Claude Carton a proposé par exemple le lundi l'émission « Les énigmes de RIM » avec des jeux (des devinettes, des énigmes, des questions de culture générale) pour avoir la possibilité de gagner des ouvrages grâce à la collaboration entre RIM et la librairie de L'Inconnu où RIM diffuse des émissions « Santé et spiritualité » un jeudi par mois.
- RIM prête son matériel d'enregistrement certaines nuits à des « rôlistes » (joueurs de jeu de rôle) pour organiser un jeu de rôle diffusé à l'antenne en différé (pour améliorer la fluidité de l'écoute).

#### - Services :

- Conseils juridiques : « Nos Droits... »<sup>2101</sup>, M<sup>o</sup> Bernard Méry, le vendredi, de 16h30 à 17h30
- Conseils informatiques : « La Hot-Line informatique »<sup>2102</sup>, Sébastien Mayer, puis Jean-Pierre Benhaïm, puis Richard Schwartz, puis Olivier Grieco, le samedi, de 14h00 à 16h00
- Conseils pour rechercher un emploi : « Mode d'Emploi »<sup>2103</sup>, Thomas, le samedi, de 16h30 à 17h30

critiques des derniers films sortis. Ils ont reçu, par exemple, Nicole Lambert, créatrice des « Triplés », le 16 janvier 2004. Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que « Paris-Culture » a pour but de « proposer des événements culturels, des spectacles ou des ouvrages assez peu médiatisés ».

<sup>2098</sup> Jean-Philippe Thérond est un « ancien » de RIM puisqu'il était présent dès 1980. Dans son magazine consacré à la B.D., il reçoit des scénaristes et des dessinateurs qui présentent leurs créations : Ph. Mellot pour le « BD Guide », J.-C. Mezieres pour « Valérian », 08/12/04 ; « L'Année de la BD », magazine mensuel sur la BD, 12/01/05 ; Francis Buchet, « un auditeur fou de BD », 09/02/05 ; Jean-Louis Pêche, 14/09/05.

<sup>2099</sup> Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que les émissions « Keep It Country ! » et « Archipelsonics » souhaitent « privilégier les musiques « différentes », musiques du monde et compositeurs contemporains, à l'écart des phénomènes de mode ».

<sup>2100</sup> « L'émission CyberCulture », [http://icietmaintenant.fr/CyberCulture/?page\\_id=11](http://icietmaintenant.fr/CyberCulture/?page_id=11)

<sup>2101</sup> M<sup>o</sup> Bernard Méry (né en 1942), qui est un avocat parisien connu, anime l'émission « Nos Droits... » le vendredi de 16h30 à 17h30. Il évoque l'actualité judiciaire et politique en première partie d'émission. Il dialogue ensuite avec les auditeurs et répond à leurs questions sur leurs problèmes personnels. Il a dénoncé l'influence de la franc-maçonnerie sur la magistrature française dans deux ouvrages : *Justice, Franc-maçonnerie, corruption* (Éditions Spot, Paris, 1998) et *Les nouveaux parrains* (édition La Liberté d'expression, 1999).

<sup>2102</sup> Olivier Grieco, à la suite de Sébastien Mayer, puis Jean-Pierre Benhaïm, puis Richard Schwartz (il est spécialiste de la maintenance des machines informatiques et de la réalisation des réseaux informatiques pour les entreprises) présente « La Hot-Line informatique ». Il répond en direct à toutes aux questions des auditeurs, concernant aussi bien le matériel que les logiciels informatiques. Les solutions proposées par d'autres auditeurs sont également bienvenues, soit en direct à l'antenne, ou dans le cadre du « chat-room » de <http://icietmaintenant.com> ou du forum. Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que « La Hot-Line informatique » entend « favoriser la maîtrise des nouvelles technologies, avec le dépannage en direct des matériels informatiques, et la pratique de l'Internet ».

- Conseils pour la création et la gestion des entreprises : « Le Business-Club »<sup>2104</sup>, Christian Toussaint, le mardi, de 16h30 à 17h30
- Conseils de santé : « Nutrition, Santé »<sup>2105</sup>, le médecin Gilbert Crussol et sa fille Nathalie Crussol, le jeudi, de 16h00 à 17h30 ; « Santé et spiritualité », Jean-Claude Carton, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 16h00 à 17h30 ; « Allo Veto ? », Michel Klein<sup>2106</sup>, de 16h30 à 17h30 à partir du mercredi
- Conseils sur leur vie grâce à la voyance et le médiumnisme : « Plus près des Etoiles », Jean-Claude Carton, le vendredi, de 23h00 à 06h00 et « Santé et spiritualité », Jean-Claude Carton puis Larent Fendt et Alexandre Prely, du lundi au dimanche, de 16h00 à 17h30
- Conseils psychologiques et spirituels : « Santé et spiritualité », Jean-Claude Carton, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 16h00 à 17h30 ; « L'heure Anglaise »<sup>2107</sup> d'Eckhart Tolle<sup>2108</sup> tous les jours entre 06h00 et 07h00<sup>2109</sup> pour des conseils psycho-philo-spirituels en anglais ; « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves »<sup>2110</sup>, Tristan Moir, le mercredi, de 23h20 à 03h00 pour l'analyse psychanalytique des rêves<sup>2111</sup> ; « Energies positives »<sup>2112</sup> et « Ressources », Caroline Guidetti, vendredi à 23h00.

<sup>2103</sup> Thomas, qui est conseiller en ressources humaines dans une grande entreprise d'Etat est présenté par RIM comme un « ancien » de la radio. Dans « Mode d'Emploi » il aborde le recrutement, les formations, la rumeur en entreprise, le dialogue social, l'environnement de travail, les libertés individuelles. Il peut faire des simulations d'entretiens, de manière interactive et en direct.

<sup>2104</sup> Christian Toussaint, qui travaille dans le domaine de la presse et de l'édition, reçoit des patrons de PME, des inventeurs et créateurs, des journalistes. Il peut aider les auditeurs dans la création de leurs entreprises. Voici des exemples d'invités : Frédéric Tiberghien, Pdg de Vedioorbis ; Volker Muhle, Dg de Austrian Airlines ; Thomas Gouers, Dg (Pays Nord) de Air Liquide ; Paul-Guy Fournier, Directeur de laboratoire au CNRS ; Jean-Claude Boutier, conseiller à Canal+ ; Me Gilbert Collard, avocat ; Jean-Pierre Beltoise, pilote de F1 ; Katarina Meunier, start-up mode ; Stéphanie Artinian, start-up restauration ; Renato Bouretti, start-up artisanat...

<sup>2105</sup> Depuis le début des années 90, le Dr. Gilbert Crussol, sa fille et leurs invités présentent « Nutrition, Santé » (En réalité, l'émission s'appelle « Justice & santé » en 2003.). Cette émission qui se présente comme médicale prône l'usage de la Vitamine C et mène campagne contre le tabagisme. En première partie, Gilbert Crussol aborde les faits d'actualité et de justice en particulier (notamment les affaires liées à l'exercice illégal de la santé). Ensuite il évoque les questions de santé et d'alimentation, comme les abus de sucre. Voici des exemples d'invités de l'émission : le Dr. Jean-Pierre Willem, 2 x 90 mns, 01/05 ; Jacques Fontaine, 75 mns, 16/09/04 ; André Passebecq, 175 mns, 13/08/04 ; Christophe Vasey, 90 mns, 19/08/04 ; Simonne Brousse, 90 mns, 29/07/04 ; Simonne Brousse, 90 mns, 15/07/04 ; « L'Affaire Beljanski », 90 mns, 04/03/04 ; « L'Agriculture biologique », 90 mns, 04/12/03 ; « Les amalgames dentaires », 90 mns, 15/10/03 ; Sylvie Simon, « Vaccination, l'overdose », 87 mns, 09/10/03. Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que l'émission « Nutrition, Santé » vise à « entretenir une réflexion dans des domaines » « écologiques et de santé publique ».

<sup>2106</sup> Le vétérinaire Michel Klein est connu pour ses interventions lors de l'émission « Club Dorothee » sur TF1 dans les années 80-90.

<sup>2107</sup> Avant la diffusion de conférences de l'écrivain Eckhart Tolle, de son vrai nom Ulrich Leonard Tolle, portant sur les moyens de développer son attention au quotidien sur le « moment présent », « l'Heure anglaise » a diffusé le programme « STUPID WHITE MEN » du documentariste Michael Moore du 4 au 13 juin 2004, 1984 de George Orwell en 14 épisodes de 40 mns accompagnés de la musique du film composée par le groupe Eurhythmic en mai 2004, *Le Livre Tibétain de la Vie et de la Mort* du Lama Sogyal Rinpoché du 1er au 8 mai 2004, Carlos Castenada en avril 2004 « pratiquement l'intégrale des enregistrements [des] conférences » d'Alan Watts. RIM a aussi fait allusion à la possibilité de diffuser des programmes liés à Aldous Huxley, Ernest Hemingway, Carl Sagan, Arthur C. Clarke, Bertrand Russell, Stephen Hawking, Samuel Beckett... RIM a aussi diffusé l'émission hebdomadaire « Soleil de Perse » le dimanche de 14h00 à 15h00, une émission italienne de 15h00 à 16h00, ou encore repris 30 minutes chaque jour un programme de Radio Suisse Internationale diffusé par satellite et leur magazine hebdomadaire « Azimuts ».

<sup>2108</sup> Chaque jour, de 06h00 à 07h00 et en anglais, RIM diffuse une émission intitulée « L'heure Anglaise » à partir des livres audio de l'écrivain penseur spirituel allemand Eckhart Tolle.

<sup>2109</sup> L'émission a aussi été diffusée le dimanche entre 16h00 et 17h30.

<sup>2110</sup> Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que les émissions « L'heure Anglaise », « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves » et « Santé et spiritualité » doivent « contribuer au Mieux-être et à la Connaissance de soi ».

<sup>2111</sup> Voici une présentation de l'émission « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves » sur le site Internet de RIM : « Cette émission hebdomadaire permet à chaque auditeur d'intervenir sur l'antenne pour

## - Information :

RIM dit être un « média libre » (contrairement aux autres médias qui seraient manipulés par les hommes politiques et les chefs des grandes entreprises) et considère donc qu'elle donne des informations vraies puisqu'elle ne serait pas influencée par les hommes politiques, les autres médias, les entreprises et leur publicité.

Thèmes abordés dans les émissions :

- L'actualité politique, sociale, internationale : « Revue de Presse interactive »<sup>2113</sup>, Olivier Grieco<sup>2114</sup>, Alexandre Prely, Lisandru Vivarelli..., du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 ; « Vox Populi » Henriette Chardak, « Antenne libre », le lundi, le jeudi à 23h00

- Les sujets de société, la philosophie, la spiritualité : « Antenne libre »<sup>2115</sup>, Laurent Fendt, le dimanche, à partir de 23h00<sup>2116</sup>

- Les religions, histoire, politique, relations internationales : « Soleil de Perse », David Hassan Abbasi, le dernier samedi du mois à partir de 23h00

- Les sujets de société et de politique et allant du terrorisme international aux mangas, en passant par les grandes réformes institutionnelles ou le post-modernisme du jeu vidéo<sup>2117</sup> : « La table ronde »<sup>2118</sup>, Nicolas Baltique (et ses invités) deux ou trois samedis soir par mois à partir de 23h00

---

raconter ses rêves. Le rêve raconté est aussitôt interprété et analysé, spontanément, sans avoir aucune connaissance au préalable de celui-ci ni de la vie du rêveur. Il s'agit de démontrer que le rêve est signifiant spontanément s'il est bien interprété. Cette approche n'est pas celle admise par Freud, ni par la psychanalyse habituelle. (De sensibilité jungienne, l'essentiel de mon travail est basé sur la symbolique universelle et sur la notion d'inconscient collectif). Cette émission permet à chacun de comprendre le sens parfois très obscur d'un rêve ponctuel et à chaque auditeur attentif d'entrer à un niveau intelligible dans les processus logiques de la psychanalyse. Elle permet aussi à ceux qui en ont besoin de trouver un réel soutien et aussi, de savoir s'ils ne désirent pas entrer dans une introspection analytique plus poussée. Hormis cet aspect sérieux, l'émission est enrichissante dans les mécanismes de connaissances de soi que suggère le rêve. Elle est aussi ludique et parfois drôle tant le message du rêve peut se révéler surprenant pour son auteur et pour les auditeurs. » Tristan Moir est l'auteur d'*Images et Symboles du rêve* (éditions Fernand Lanore, Paris, 1997), « L'abécédaire sur les rêves », n° hors-série, *Femme Actuelle*, été 1998, *Les différents niveaux de lecture du rêve* (éditions Fernand Lanore, Paris, 2002), *L'interprétation psychanalytique des rêves* (Archipel, Paris, 2014).

<sup>2112</sup> Après le départ de Caroline Guidetti, l'émission « Énergies positives » a été reprise par Laurent Fendt, mais aussi parfois Lisandre. Ainsi, ce dernier a reçu Michael Whyte le vendredi 7 janvier 2011 pour son film documentaire « De Silence & d'Amour » où il s'est immergé dans le monastère de la Très Sainte Trinité, fondé en 1878 à Notting Hill (Londres). C'est le foyer de l'Ordre des Carmélites où les religieuses mènent une vie de cloître consacrée à la prière et à la contemplation.

<sup>2113</sup> Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que l'émission « Revue de Presse interactive » vise à « aider à la compréhension des phénomènes de société ».

<sup>2114</sup> Olivier Grieco, qui est titulaire d'une maîtrise en sociologie et en sciences politiques, a animé la « Revue de Presse » du mercredi de 14h00 à 17h30 et, parfois, l'« Antenne libre » du lundi à partir de 23h00. Les thèmes abordés sont notamment l'actualité, les sujets de société, mais aussi les problèmes personnels. Voici des exemples d'invités d'émissions : Eric Blondin, « Le Journal d'un Gardien de la Paix », La Fabrique, 13/10/03 ; le VAAAG (Village alternatif, anticapitaliste et anti-guerre) sur le sommet d'Evian, 23h00 à 06h00, 19/05/03 ; Ghislaine Ottenheimer, 05/06/03 ; Yonathan Arfi, vice-président de l'UEJF (Union des Etudiants Juifs de France), 06/05/03 ; Thierry Meyssan, fondateur du Réseau Voltaire, 30/04/03 et 05/06/03 ; Robert Ménard, Fondateur de « Reporters sans Frontières » ; Jean-Pierre Galland, Président-Fondateur du C.I.R.C. (Collectif d'information et de recherche cannabique).

<sup>2115</sup> Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que l'émission « Antenne libre » (Il parle d'« Antennes libres ».) vise à « donner aux auditeurs le moyen de s'exprimer ». De plus, elle doit « promouvoir les activités des associations humanitaires, de santé, d'aide aux handicapés, d'intégration, d'entraide et de solidarité » (pareil pour « Revue de Presse interactive »).

<sup>2116</sup> Laurent Fendt, qui est artiste plastique traite des thèmes comme l'art, l'actualité, les sujets de société, mais aussi les problèmes personnels. Exemples d'émissions : José Dupré, « Le Catharisme », à propos de Déodat Roché, 10/10/04 ; Isabelle Nazare-Aga, « Les Manipulateurs sont parmi nous », Editions de l'Homme, 25/01/04 ; Le groupe Vipassana-France, 10/01/04 ; Jean Blum, 30/11/03 ; Soirée « Polar », 20/12/03 ; Hugues Mondrian, « La Princesse assassinée », 31/08/03 ; Yolande Joulmier, 13/04/03 ; « La naissance dans l'eau », 03/05/03.

- L'actualité géopolitique et socio-économique : « Géosophie », Bruno Heuzé, le 2ème lundi du mois de 14h00 à 16h00<sup>2119</sup>
- L'actualité économique et financière : « Revue de presse économique » (nom donné par RIM) ou « Revue de presse internationale » (nom donné par Jovanovic<sup>2120</sup>) avec Pierre Jovanovic et ses invités le mercredi à 14h00
- L'actualité politique, technique, scientifique de l'ufologie et des extraterrestres : « La Vague d'Ovnis », Didier de Plaige chaque mardi soir, à partir de 23h00
- L'actualité scientifique et technologique (mais aussi des musiques contemporaines, les voyages ou le cinéma) : « Nouvelles du Monde », Raphaël Dubois (animateur du début des années 1980), irrégulièrement le dimanche de 23h00 à 01h00 au début des années 2000
- L'actualité de l'écologie et des modes de vie alternatifs tels qu'ils sont présentés dans la revue *Silence*<sup>2121</sup> : « Echos de Silence », Romain, le mercredi de 16h30 à 17h30
- L'actualité politique, scientifique, culturelle, musicale, spirituelle : « La Prochaine Emission »<sup>2122</sup> le jeudi à 23h00 entre 2001 et 2003, puis « La Dernière Emission »<sup>2123</sup> de mars 2011 à mai 2012.

<sup>2117</sup> Voici des exemples de thématiques d'émission : Reporters Sans Frontières ; Le Théâtre aujourd'hui ; JRR Tolkien ; Les transports Parisiens ; La Monarchie ; Le Bénévolat ; L'anticipation ; Le Travail ; Le 11 Septembre ; La Crypto-gauche ; La Culture en soldes ; Droit pénal, réformes et bracelets ; François Mitterrand ; L'homoparentalité ; Religions & Politiques ; Comment faut-il réformer la justice ? ; Iran - USA : vers une crise majeure ? ; L'Etat de la Démocratie ; Quel avenir pour la droite ? ; Prostitution et maisons closes ; Sport spectacle ; Paix pour la Palestine ; Politique People ! ; L'avenir du communisme en France ; De l'utilité de l'Etat ; Identités Nationales ; Elle ou Lui ? ; 14/07 : La Révolution ; L'Etat restreint-il la liberté individuelle ?... Nicolas Baltique a aussi fait des jeux de rôle radioactifs : Corto Maltese \*203mn ; Inspect Gadget \*180mn ; Les Pirates \*210mn ; Les Mousquetaires : Mémoires de M. le comte de Rochefort \*166mns ; X-Files \*210mn ; NecroMickey Paris \*169mns ; Scoubidou à Vulcania \*186mn. Il a aussi créé une pièce de théâtre radiophonique : Qui a tué Matthew Corbin ? (JD Carr) (<http://www.table-ronde.com/emissions.htm>)

<sup>2118</sup> Dans une note d'activités pour l'année 2006 envoyée par Plaige au FSER le 4 avril 2007, Plaige explique que l'émission « La table ronde » de même que l'émission « Plus près des Etoiles », qui est pourtant très différente, visent à « entretenir une réflexion dans des domaines scientifiques ou philosophiques ».

<sup>2119</sup> Dans « Géosophie », il s'agit pour Bruno Heuzé et ses invités d'analyser l'actualité géopolitique et socio-économique. Voici des exemples d'émission : Géosophie 25 : « L'Europe », 06/06/05 ; 24 : « Le Liban », 14/03/05 ; 23 : « Démocratisation et ProcheOrient », 14/02/2005 ; 22 : « Le Tsunami », 14/02/05 ; 21 : « Divers actualité : La Côte d'Ivoire, le Pétrole, et Yasser Arafat », 11/04 ; 20 : « Actualité internationale et Jacques Derrida », 120mns, 10/04 ; 19 : « Le Caucase », 120 mns, 09/04 ; 18 : « Saddam Hussein », 120 mns, 07/04 ; 17 : « Irak - Arabie Saoudite », 104 mns, 04/04 ; 16 : « L'Iran, N° 02 », 160 mns, 03/04 ; 15 : « L'Iran, N° 01 », 195 mns, 01/04 ; 14 : « Le Pacte de Genève », 180 mns, 11/03 ; 13 : « Le Proche-Orient », 3 h 17 mns, 10/03 ; 12 : « L'Après-guerre », 130 mns, 05/03 ; 11 : « L'Axe du Mal 3 », 180 mns, 04/03 ; 10 : « Les débuts de la Guerre », 108 mns, 03/03 ; 9 : « L'entrée en Guerre », 112 mns, 03/03 ; 8 : « L'Axe du Mal 2 », 156 mns, 03/03 ; 7 : « L'Axe du Mal 1 », 180 mns, 02/03 ; 6 : « La Mosaïque irakienne », 180 mns, 12/02 ; 5 : « La Turquie », 180 mns, 11/02

<sup>2120</sup> <http://www.jovanovic.com/revuedepresse-radio.htm>

<sup>2121</sup> Dans les numéros 305-306 de janvier 2004 p82, la revue fait référence aux émissions : « Ile-de-France. Echos de Silence L'émission Les échos de Silence basée sur les thèmes de la revue aura lieu les mercredis 7 janvier, 11 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai et 15 juin, de 16h30 à 17h30 sur Radio Ici-et-Maintenant, 95,2 FM. Si vous n'habitez pas en Ile-de-France, vous pouvez aussi l'écouter sur internet sur [icietmaintenant.com](http://icietmaintenant.com). » ([http://www.revuesilence.net/epuises/300\\_399/silence305\\_306.pdf](http://www.revuesilence.net/epuises/300_399/silence305_306.pdf)). Romain (surnommé « Romain des Bois »), est présenté par RIM comme « un défenseur de la cause animale et de l'écologie en général ». Après « Echos de Silence », il a animé des libres antennes le samedi ou le dimanche en soirée selon ses disponibilités.

<sup>2122</sup> Ouaki et ses amis (« sa Tribu ») ont présenté « La Prochaine Emission » le jeudi soir alors qu'il est PDG du groupe Tati. Voici des exemples d'invités ou de sujet d'émissions : Emmanuel Ransford, « La Physique quantique », 180 mns, 01/05/03 ; Jean Staune, « Science et Conscience », 68 mns, 03/02 ; Chaman, 184 mns ; « Le Jeu du Tao et le Développement durable », 180 mns ; « Le Jeu du Tao », 140 mns, 22/05/03 ; Fabien et Gainsbarre, 57 mns ; Jean Charon, 67 mns ; Alexandro Jodorowsky, 70 mns ; Bernard Menez, 157 mns ; « Les Raéliens », 187 mns ; Zara Whites, 174 mns, 27 février 2003 ; « Table ronde sur l'Islam », 180 mns ; « Table ronde sur l'UMP », 107mns ; « Le Médiologue », 143 mns ; Fabien et Fabien DJ, 180 mns ; le Général Eric de la Maisonneuve, 110 mns, 03/03 ; le metteur en scène Ortega, 133 mns ; les Genevièves, « Le strip-tease », 174 mns, 13/03/03 ; Fabien et Professeur JeanJean Rachid Kaci, Alexandre Delval, 151 mns, 03/04/03 ; « les sujets du Bac philo », 150 mns, 12/06/03...

Voici des exemples de grilles de programme en 2000 des premières semaines de mai 2005, mai 2010 et mai 2014 :

### Semaine type dans la convention avec le CSA en 2000<sup>2124</sup> :

14h00-17h00 du lundi au vendredi : émission « Service public »<sup>2125</sup> : « Revue de presse »<sup>2126</sup> & « Libre antenne » + « Internet découverte »

17h00-19h00 le lundi : « Aide administrative »<sup>2127</sup>  
17h00-19h00 le mardi : « Conseils juridiques »<sup>2128</sup>  
17h00-19h00 le mercredi : « Mieux-être & spiritualité »<sup>2129</sup>  
17h00-19h00 le jeudi : « Santé / Rêves »<sup>2130</sup>  
17h00-19h00 le vendredi : « Actualité musicale »<sup>2131</sup>  
17h00-19h00 le samedi : « Musique Country »<sup>2132</sup>

14h00-17h00 le samedi : « Micro PC + Mac » et « Micro-Ondes Jeux »  
14h00-15h00 le dimanche : « Reggae »<sup>2133</sup>  
15h00-19h00 le dimanche : « Rediffusion & Débats »

23h00-07h00 tous les jours : émission « Service public » : « Libre antenne » + « Internet découverte »

---

<sup>2123</sup> En 2011, Ouaki et ses amis ont animé des émissions les vendredis 05/03, 19/03, 02/04, 16/04, 30/04 (sur « Le Travail »), 14/05, 28/05 (sur « Vérités & Mensonges »), 11/06, 25/06, 16/07, 23/07, 06/08, 20/08, 03/09, 17/09, 01/10, 15/10, 29/10, 12/11, 26/11, 10/12 (sur « Les addictions »). Il est invité dans la « Revue de Presse interactive » de Lisandre avec Nahla Chahal (sociologue, professeur associé à l'université Saint-Esprit de Kaslik, à Beyrouth, et chroniqueuse au quotidien Al Hayat de Londres, membre de la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien) sur le thème « Les révolutions du monde arabe » le mardi 06/12. Il est invité dans cette émission avec Michel Taubmann, journaliste franco-israélien, fondateur du Cercle de l'Oratoire qui est proche des néoconservateurs américains, auteur de *Le Roman vrai de Dominique Strauss-Kahn* aux éditions du moment en 2011) le mardi 20/12. En 2012, Ouaki anime des émissions les vendredis 7 janvier (sur « La mort »), le 21/01 (avec Arthur H), 04/02, 18/02, 03/03, 17/03, 31/03 (avec le réalisateur engagé à gauche Yves Boisset qui a offert à la radio la bande vidéo de l'un de ses films pour la télévision de RIM dans les années 1980), 14/04, 28/04 (sur « L'Ecologie intérieure » + « Le Tantra », avec Sylvie Carrelet, psychothérapeute (rebirthing, hypnose, thérapie primale) et artiste (arts plastiques et à la joaillerie)), 12/05, 26/05. Puis l'émission change de jour. Elle a lieu les jeudis 07/06, 21/06, 05/07, 19/07 (« (rediffusion) Peter Sellers » selon le site internet de RIM), 02/08 (« (rediffusion) Jean-Philippe Rykiel » selon le site internet de RIM), 16/08 (sur « Le Tantra » avec Sylvie Carrelet), 30/08 (rediffusion), 06/09, 13/09, 20/09, 04/10 (avec Emmanuel Le Bret sur Pluton), 18/10 (avec Yves Derai, directeur des Editions du Moment, journaliste et écrivain), 01/11, 15/11, 29/11, 13/12 (« Escape from Acapulco »), 27/12. Fabien Ouaki invite à nouveau Emmanuel Le Bret pour une émission intitulée « Conan Doyle contre Sherlock Holmes » le mardi 10/12 à 14h00. En 2013, il y aura des émissions les jeudis 10/01, 24/01, 07/02 (avec Mathias Cardet auteur de *L'Effroyable Imposture du Rap*, Blanche, 2013), 21/02, 07/03 (avec Yannick Kergoat, co-réalisateur de *Les Nouveaux Chiens de garde* (2012)), 21/03 (sur « Klapisch Musiques »), 04/04, 18/04, 02/05 (rediffusion), 16/05. Ses émissions s'arrêtent à ce moment.

<sup>2124</sup> Selon Plaige, la « Grille adressée en pièce jointe le 26/09/00 [au CSA], est pratiquement identique à celle qui fût appréciée par le C.S.A. au moment [du] renouvellement en 1992. »

<sup>2125</sup> Plaige précise qu'il faut entendre l'expression « service public » comme la participation des auditeurs par le moyen du Téléphone, du Minitel, et de l'Internet, face aux animateurs et leurs invités, suivant le(s) "thème(s) du jour". »

<sup>2126</sup> Plaige souligne l'originalité que la « revue de presse » est « originale » car elle provient « des actualités disponibles sur Internet ».

<sup>2127</sup> « Aide administrative » fait sans doute référence à la future émission de Thomas.

<sup>2128</sup> « Conseils juridiques » fait sans doute référence à la future émission de Bernard Méry.

<sup>2129</sup> « Mieux-être & spiritualité » fait sans doute référence à la future émission de Jean-Claude Carton.

<sup>2130</sup> « Santé / Rêves » fait sans doute référence à la future émission de Tristan Moir.

<sup>2131</sup> « Actualité musicale » fait sans doute référence à la future émission de Bruno Heuzé.

<sup>2132</sup> « Musique Country » fait sans doute référence à la future émission de Mathias Andrieu.

<sup>2133</sup> « Reggae » fait sans doute référence à la future émission de Patrick Vantroeyen dont nous avons parlé en introduction de la thèse car il a été un « radiolibriste » et il s'oppose à la venue de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. Il quitte relativement vite l'antenne.

## Semaine du 2 au 8 mai 2005

le <a href="#">planning-type</a> à imprimer format A4.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>INTERNET SEULEMENT</b> 7H	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> Eckhart Tolle en Français 3 conférences	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> "Plus près des Etoiles" (JCC) Richard KHAITZINE, écrivain, "La Joconde, Histoire, Enigmes, et Secrets" + "Paris, secrets & mystères"	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> <a href="#">La TABLE RONDE</a> Nicolas Baltique	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> "Plus près des Etoiles" Jean-Luc Maxence : "Les Prophéties de Malachie"	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> DdP "La Vague d'OVNIs" D. R. Denocla "Ovnis, Crop Circles & Civilisations extraterrestres, Un langage Extra-Terrestre décodé"	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> <a href="#">Revue de Presse</a> interactive "Le Bébé-Médicament" + André-Jacques Holbecq, le Référendum	<a href="#">Rediffusions &amp; Créations</a> "Plus près des Etoiles" André PAUL, écrivain, théologien - "La Bible avant la Bible" : les révélations des Manuscrits de Qumran
14H	<a href="#">Revue de Presse</a> interactive (Alex)	<a href="#">Revue de Presse</a> interactive (David) <a href="#">Mode d'Emploi</a> Thomas <a href="#">Buziness-Club</a> C. Toussaint	<a href="#">Revue de Presse</a> interactive (Alex)	<a href="#">Revue de Presse</a> interactive (Alex) André-Jacques Holbecq, le Référendum "Nutrition, Santé" Dr. Jean-Pierre Willem	<a href="#">Revue de Presse</a> interactive (Alex) 14h Frédéric Salmon -Prévisions par la carte électorale "Paris Culture" <a href="#">Me Bernard Méry</a> : "Nos Droits.."	<a href="#">Hot-Line informatique</a> (Richard) Conférences du samedi Dr. Jean-Pierre Willem	<a href="#">DdP</a> "La Vague d'OVNIs" BEST OF de "La Vague d'OVNI(s)" : le Commandant Jean-Gabriel Greslé témoigne <a href="#">"Keep It Country"</a> Mathias Andrieu
17H30 19H	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Christine André	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Bernard Raquin	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Frédéric Hurteau	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Bernadette Picazo	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) M. Crevenat	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Joël Fretté	<a href="#">Santé Spiritualité</a> (JCC) Dr. Jean-Pierre Willem
<b>INTERNET SEULEMENT</b> 20H	La nuit dernière (23-3h) Antenne Libre avec JCC	La nuit dernière (23-3h) Antenne libre avec JCC	La nuit dernière (23-3h) <a href="#">DdP</a> "La Vague d'OVNIs"	La nuit dernière (23-3h) "Entrez dans le Rêve" avec <a href="#">Tristan</a> , analyses de rêves en direct	La nuit dernière (23-3h) <a href="#">Jean-Paul BOURRE</a>	La nuit dernière (23-3h) <a href="#">"Plus près des Etoiles"</a> (JCC)	La nuit dernière (23-3h) <a href="#">La TABLE RONDE</a> Nicolas Baltique
23H 00H 01H 02H 03H 04H 05H	<a href="#">"Archipel Sonic 1"</a> Antenne libre avec JCC Invité : Jean-Luc Maxence : "Les Prophéties de Malachie"	<a href="#">DdP</a> "La Vague d'OVNIs" BEST OF de "La Vague d'OVNI(s)"	<a href="#">"Archipel Sonic 2"</a> "Entrez dans le Rêve" avec <a href="#">Tristan</a> , analyses de rêves en direct à 2h30 : "Le Bébé-Médicament"	<a href="#">"Archipel Sonic 3"</a> <a href="#">Jean-Paul BOURRE</a> à 2h : André-Jacques Holbecq, le Référendum	<a href="#">"Plus près des Etoiles"</a> (JCC) André PAUL, écrivain, théologien - "La Bible avant la Bible" : les révélations des Manuscrits de Qumran	<a href="#">La TABLE RONDE</a> Nicolas Baltique "Putain, 10 ans !" à 2h : "La Chèvre & le Chou" (mensuel)	<a href="#">ROMAIN</a> Antenne libre "La Barbarie contre les Animaux"
06H 07H	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle	<a href="#">L'Heure Anglaise</a> Eckhart Tolle

Semaine du 03-05-2010 au 09-05-2010

/ 7H - 14H / / 14H - 17H30 / / 17H30 - 19H / / 19H - 23H / / 23H - 6H / / 6H - 7H /

Internet seulement

Internet seulement

Lundi 3	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  Laurent & Pierre Jovanovic "La crise économique"  "Best of"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Revue de Presse interactive</b>  <a href="#">Alex</a>  La Belgique	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a> <a href="#">André Siméant</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h) <a href="#">Laurent</a> Antenne libre	<b>T.I.M.E !</b>  <a href="#">Clara</a>  <b>Antenne libre</b>	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Mardi 4	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  Antenne libre avec Laurent  "Best of"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Revue de Presse</b>  Christian Toussaint <hr/> 16h <b>Buziness-Club</b> <a href="#">Christian Toussaint</a>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a> <a href="#">Kacie Crisp</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  <a href="#">Clara</a>  <b>Antenne libre</b>	"La Vague d'Ovni(s)"  <a href="#">DdP</a> <hr/> <a href="#">Ovnis-USA</a> Veille ufologique américaine  Actualité des Repas Ufologiques&Christel Seval pour l'édition du livre du Contre Amiral Gilles Pinon " Le miracle de Fatima "	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Mercredi 5	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  <b>Ressources</b>  <a href="#">Caroline Guidetti</a>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Revue de Presse interactive</b>  14h-16h30 : <a href="#">Laurent</a> & Pierre Jovanovic "La crise économique"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a> <a href="#">Pascal Clément</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  <a href="#">DdP</a>  "La vague d'OVNIS"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Entrez dans le rêve</b> <a href="#">Tristan</a> Analyses de rêves <hr/> 1h30 <b>Actualités</b>	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Jeudi 6	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  <b>Revue de Presse interactives</b>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Revue de Presse interactive</b> <a href="#">Clara</a>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a>  Annie Roca	<b>La nuit dernière</b> (23-2h)  <b>Entrez dans le rêve</b> <a href="#">Tristan</a> Analyses de rêves	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Antenne libre</b> <a href="#">Jean-Philippe</a> <hr/> 2h <b>Actualités</b>	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Vendredi 7	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  <a href="#">DdP</a> "La Vague d'Ovni(s)"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Revue de Presse</b> <a href="#">Alex</a> <hr/> 16h <b>Paris-Culture</b> <a href="#">Paul de la Taille</a>  16h30 <b>Nos droits ...</b> <a href="#">M° Bernard Mery</a>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a> <a href="#">Catherine Chagny</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)	<b>T.I.M.E !</b> <a href="#">Caroline Guidetti</a> "Ressources" Aviram Haïti + rediffusion de Saddhana Forest	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Samedi 8	<b>Rediffusions &amp; Créations</b>  <b>Revue de Presse interactives</b>	<b>T.I.M.E !</b> <b>Hot-Line</b> <a href="#">Olivier</a> <hr/> 16h Lecture : "Conversations avec Dieu" Tome 2 - Part 4	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  <b>Ressources</b> Caroline Guidetti	<a href="#">Laurent</a> & Pierre Jovanovic "La crise économique" <hr/> 2h30 <b>Actualités</b>	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Dimanche 9	<b>Rediffusions &amp; Créations</b> "Ressources"  <a href="#">Caroline Guidetti</a>  Aviram Haïti + rediffusion de	<b>"La vague d'OVNIS"</b> Actualité des Repas Ufologiques&Christel Seval pour l'édition du livre du Contre Amiral Gilles Pinon "Le miracle de Fatima" <a href="#">Ovnis-USA</a>	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Santé Spiritualité</b>  <a href="#">Laurent Fendt</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  <a href="#">Laurent</a> & Pierre Jovanovic "La crise économique"	<b>T.I.M.E !</b>  <b>Antenne libre</b>  <a href="#">Laurent</a> Natarajan : "Le vrai Tao"	<b>L'heure Anglaise</b> <a href="#">Eckhart TOLLE</a>

	Saddhana Forest					
--	--------------------	--	--	--	--	--

## Semaine du 28-04-2014 au 04-05-2014

/ 7H - 14H / / 14H - 17H30 / / 17H30 - 19H / / 19H - 23H / / 23H - 6H / / 6H - 7H /

Internet seulement		Internet seulement				
Lundi 28	L'émission du <b>Samedi soir - de la semaine précédente (-1)</b> : "La Table ronde" ou le Best of  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Revue de Presse interactive  <a href="#">Alex</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Laurent Fendt</a> Ass. Partage International	<b>La nuit dernière</b> (23-3h) <a href="#">Lisandre</a> Antenne libre	<b>T.I.M.E !</b>  Entrez dans le rêve <a href="#">Tristan</a> Analyses de rêves <hr/> 1h30 <b>Actualités</b>	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Mardi 29	L'émission de <b>Dimanche soir dernier</b> : antenne libre avec Lisandre  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Revue de Presse interactive  <a href="#">Julia</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité <a href="#">Alexandre</a> Rosita Colmenero	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  <a href="#">Tristan</a> Analyses de rêves  Antenne libre	<b>"HereNow!"</b> Stanislav Grof "Les états amplifiés de conscience" (2010)	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Mercredi 30	L'émission de <b>Lundi soir dernier</b> : "Entrez dans le rêve avec Tristan"  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b> <a href="#">Lisandre</a> Revue de Presse économique avec Pierre Jovanovic	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Alexandre</a> Sandrine Felices >>>> Suivi d'un Atelier-Conférence à 20h	<b>La nuit dernière</b> (23-3h) <a href="#">DdP</a>  "HereNow!" <hr/> 20h - Atelier dans les locaux de la radio, 8bis rue Violet - 75015 Paris - PaF : 10 <sup>E</sup>	<b>T.I.M.E !</b>  <a href="#">Clara</a>  Antenne libre	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Jeudi 1	L'émission de <b>Mardi soir dernier</b> : "HereNow!"  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Revue de Presse interactive <a href="#">Lisandre</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Alexandre</a> François Lambert	<b>La nuit dernière</b> (23-2h)  Antenne libre <a href="#">Clara</a>	<b>T.I.M.E !</b> <a href="#">Lisandre</a> Antenne libre	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Vendredi 2	L'émission de <b>Mercredi soir dernier</b> : l'antenne libre avec Clara  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Revue de Presse interactive  <a href="#">Lisandre</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Laurent Fendt</a>	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b> <a href="#">Laurent</a> "Energies positives" "Les Signaux du Départ"	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Samedi 3	L'émission de <b>Jeudi soir dernier</b> : Jean-Paul Bourre  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b> 14h-15h30 : <a href="#">CyberCulture</a> avec William <hr/> 15h30-17h30 : <a href="#">HotLine informatique</a> avec Olivier Grieco	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Alexandre</a> Patrick Burensteinas : Les prénoms	<b>La nuit dernière</b> (23-3h) <a href="#">Laurent</a> "Energies positives"	<b>T.I.M.E !</b> Antenne libre avec <a href="#">La Table Ronde</a> avec Nicolas Baltique, (1er samedi du mois) <hr/> <a href="#">Best of de la semaine</a> Revue de Presse économique avec Pierre Jovanovic	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>
Dimanche 4	L'émission de <b>Vendredi soir dernier</b> : "Energies positives" avec Laurent "Les Signaux du Départ"  Toutes les émissions en audio	<b>"HereNow!"</b> Stanislav Grof "Les états amplifiés de conscience" (2010) <a href="#">Le Protocole oracle</a> <hr/> 16h-17h30 - Mini Rest of hebdo :	<b>T.I.M.E !</b>  Santé Spiritualité  <a href="#">Alexandre</a> Conversation avec Dieu T.2 Part3	<b>La nuit dernière</b> (23-3h)  Toutes les émissions en audio sur <a href="#">RimCast</a>	<b>T.I.M.E !</b>  Antenne libre  <a href="#">Lisandre</a>	L'heure Anglaise  <a href="#">Eckhart TOLLE</a>

	sur <a href="#">RimCast</a>	Revue de Presse économique avec Pierre Jovanovic				
--	-----------------------------	--	--	--	--	--

On remarque la stabilité des émissions portant sur la santé, la spiritualité, les croyances (« Santé et spiritualité », « L'heure Anglaise », « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves », Energies positives). Même pour les émissions d'actualité, d'information, d'interaction (« Revue de Presse interactive », « Antenne libre », « La table ronde ») ou encore pour l'informatique (« La Hot-Line informatique »). Mais beaucoup d'émissions ont disparu :

- « Nouvelles du Monde » n'a duré que quelques mois au début des années 2000.
- « Vox Populi » n'a duré que quelques mois.
- « ArchipelSonic » et « Géosophie » cessent en 2005, Bruno Heuzé se consacrant dorénavant à la recherche et aux voyages.
- La dernière émission « Plus près des Etoiles » a eu lieu le vendredi 14 décembre 2007 tandis que Jean-Claude Carton a fait sa dernière « Revue de presse interactive » et « Santé et spiritualité » le 7 novembre 2007, sa dernière « Antenne libre » le lundi 3 décembre 2007 et une émission sans titre le mardi 20 novembre à 23h00.
- « Keep It Country ! » a cessé le dimanche 28 décembre 2008.
- La dernière émission « Santé, nutrition » a eu lieu le vendredi 19 décembre 2009.
- « Ressources » a pris fin le vendredi 31 décembre 2010.
- « Le Business-Club » a cessé le mardi 8 février 2011.
- « Allo Veto ? » a pris fin le mercredi 28 avril 2012.
- « Nos Droits... » et « Paris-Culture » ont pris fin le vendredi 28 décembre 2012.
- « Comic-Strip » a cessé le mercredi 16 juillet 2008.
- La dernière émission « Soleil de Perse » a lieu le samedi 30 juin 2012.
- « Mode d'Emploi » a cessé le lundi 5 novembre 2012.
- La dernière émission « La Dernière Emission » a eu lieu le jeudi 16 mai 2013.
- Plage n'ayant plus goût à l'ufologie, « La Vague d'Ovnis » a été remplacé par « HereNow ! » qui traite des sujets « paranormaux » le mardi 25 mars 2014.

Peu d'émissions ont été créées depuis mis à part « CyberCulture » le samedi 18 février 2012 et la « Revue de Presse économique » le mercredi 13 avril 2011 (c'est un avatar de la « Revue de Presse Interactive » qui débute le mercredi 21 janvier 2009 en coanimation entre Pierre Jovanovic et Laurent Fendt).

Cela signifie que RIM a perdu ses programmes musicaux, culturels (à l'exception des émissions animées par l'écrivain Bourre), juridiques mais aussi ses services liés à l'insertion professionnelle. RIM se focalise sur des thématiques socio-économiques, politiques d'une part, et thérapeutiques et spirituelles d'autre part. La programmation a donc perdu en termes de diversité et tout autant en ce qui concerne ses services qu'en ce qui concerne l'information. RIM aurait pu être considérée comme une radio associative généraliste dans les années 2000, mais elle est en fait de plus en plus « thématisée » ce qui lui fait perdre de la valeur vis-à-vis du CSA et du FSER qui ont des critères en matière de contenu. RIM a malgré cela obtenu une fréquence entière (et non plus « partagée ») sur la RNT.

La grille des programmes peut finalement se résumer ainsi :

- 06h00-07h00 : « L'heure anglaise »
- 14h00-17h30 : « Revue de presse interactive » (à l'exception de « Revue de presse économique »)
- 17h30-19h00 : « Santé et spiritualité »
- 23h00-06h00 : « Antenne libre » (à l'exception de « HereNow » et « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves »)

La disparition des émissions musicales est particulièrement marquante car la musique d'une radio fait en grande partie son identité. Et la musique a joué un rôle important à RIM comme nous l'avons montré auparavant. Il suffit de citer le co-fondateur de RIM Skornik qui était auteur, compositeur et chanteur et qui est toujours compositeur aujourd'hui. Lui et bien d'autres animateurs ont fait venir de nombreux chanteurs et musiciens à la radio qui étaient autant de soutiens dans les moments difficiles. Il y a toujours eu ou presque des émissions relatives à la musique. Encore récemment, l'émission « Keep It Country ! » était présentée par

Mathias Andrieu le dimanche de 16h00 à 17h30<sup>2134</sup> tandis que Bruno Heuzé a présenté l'émission de *World Music* « Archipelsonics » le lundi, le mercredi et le jeudi de 23h00 à 23h20<sup>2135</sup>.

Comme pour la plupart des émissions de radio, chaque émission a sa musique en générique. C'est ce qui fait son identité et rend plus facile sa reconnaissance. De plus, chaque animateur est libre de choisir la musique qu'il souhaite diffuser au cours de son émission. Il s'agit pour la radio et les animateurs de créer une ambiance dès le générique. En effet, l'ambiance musicale n'est pas la même selon la thématique abordée et selon les différents moments de la journée : le matin très tôt (06h00-07h00 : « L'heure anglaise »), le début d'après-midi (14h00-17h30 : « Revue de presse interactive »), la fin d'après-midi (17h30-19h00 : « Santé et spiritualité ») et la nuit (23h00-06h00 : « Antenne libre »).

Il faut surtout faire la distinction entre les types de thématique d'émission. A l'évidence, les émissions sur la santé et la spiritualité de la fin d'après-midi ont tendance à passer de la musique douce et apaisante. Ce n'est pas le cas des émissions plus politiques avec participation des auditeurs. Ainsi, l'écrivain Bourre anime en direct une émission de « libre antenne » (« Antenne libre ») le jeudi à partir de 23h00 pour discuter de littérature, de philosophie, de musique, d'actualité. Il invite régulièrement des groupes de rock à jouer dans les studios. Alexandre Prely qui anime entre autres des émissions « Revue de presse interactive » passe régulièrement des musiques militantes comme celles de Noir désir, Radiohead (« Karma police »), Pink floyd (« Another Brick In The Wall »)... Il m'a expliqué qu'il choisit la musique en fonction des thèmes abordés pendant l'émission, de son humeur et de celles de ses auditeurs. Ainsi, il peut très bien changer la programmation musicale au cours de l'émission. C'est ce qui était arrivé quelques jours avant notre entretien où il avait trouvé que les auditeurs n'avaient pas le moral ce qui l'a poussé à passer « Yellow submarine » des Beatles.

La musique a pour intérêt notamment de faire des pauses dans le cours de l'émission. Lors d'intenses débats ou de discussions houleuses, la pause peut permettre de relâcher la tension et l'attention. La radio, quand elle n'est pas musicale, est dialogique. Elle demande donc une grande attention si on veut vraiment suivre le cours de la discussion. Même le théâtre, qui existe ou a pu exister sous la forme radiophonique à RIM grâce à des sketches d'une troupe de théâtre et des jeux de rôle, est presque uniquement du discours. En cela, le média radio se distingue du média télévision : le théâtre télévisé, ou tout autre programme télévisé, permet de suivre plus facilement l'action ou de comprendre la personnalité d'un personnage d'un simple regard. Il est plus facile de mémoriser les personnages ou les présentateurs grâce à leur aspect physique plutôt qu'au simple son de sa voix.

L'intérêt de la musique est aussi pour l'animateur ou l'invité de se reposer, de préparer d'autres questions, de demander si tout se passe bien, de se restaurer, de prendre un café... D'autant plus que les émissions peuvent être très longues et très tardives à l'image de

---

<sup>2134</sup> Mathias Andrieu présente l'émission « Keep It Country ! » le dimanche de 16 h à 17 h 30 entre la rediffusion de l'émission ufologique « La Vague d'Ovnis » du mardi soir qui commence à 14h et la diffusion de l'émission « Santé et spiritualité » qui commence à 17h30. Cette émission est consacrée à l'histoire, l'actualité et la découverte les différents aspects de la musique Country (honky-tonk, bluegrass, western swing, old-time, rockabilly) grâce à la diffusion de morceaux nouveaux rares, voire inédits en France.

<sup>2135</sup> Selon la présentation du site Internet de RIM « Archipelsonic » « se promène ainsi sur les nouvelles lignes littorales qui se sont dessinées entre world, électro, jazz et ambient. Ces sphères entrecroisées sont finalement à l'image du monde tel qu'il se reconfigure à l'orée du troisième millénaire, que ce soit dans les grandes métropoles et les banlieues du monde, comme dans les déserts, sur les banquises ou au milieu des jungles, où une antenne parabolique n'est jamais très loin pour diffuser la rumeur du monde. Grâce aux technologies actuelles de nouvelles géographies musicales se déploient, où les frontières ne sont plus des barrières mais des lignes de passages. Dorénavant dans le cœur numérique des échantillonneurs miroitent les clignotements des satellites de communication. Le global et le local ne cessent d'échanger leur présent et les sonorités voyagent sans décalage horaire d'un continent à l'autre. Provenances et destinations s'effacent peu à peu pour laisser place aux rivages mobiles de la correspondance. Une grande nuée musicale tourne maintenant autour de notre planète. Bienvenue dans le monde des archipels sonores. »

l'émission « Plus près des étoiles » du vendredi de Jean-Claude Carton qui commencent à 23h00 et qui se terminent à 06h00.

Les « respirations musicales » sont encore utiles pour recevoir et discuter avec les auditeurs hors antenne. En effet, les animateurs de RIM sont très souvent seuls dans les studios et doivent gérer les moments d'antenne (quand ils s'expriment, écoutent et dialoguent avec les invités et auditeurs) et les moments hors antenne (où ils gèrent le standard et préparent la suite). Tristan Moir qui anime seul « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves » chaque lundi (après avoir été le mercredi) de 23h00 à 02h00 diffuse de la musique plutôt douce comme du classique et du jazz entre chaque appelant.

Nous avons vu comment était organisée la grille des programmes, et même la présentation de certaines émissions, voyons maintenant certaines émissions, de façon un peu plus détaillée.

### 1.2.2.2 Les émissions

Voici des présentations plus détaillées des émissions ayant le plus de notoriété (sans doute d'audience) et les plus représentatives de RIM :

#### « Revue de Presse interactive »

Alexandre Prély<sup>2136</sup> et bien d'autres animateurs réalisent en direct la « Revue de Presse interactive » de 14h00 à 17h30 en semaine. Celle-ci consiste à interviewer des personnes compétentes sur certains domaines de l'actualité et à lire des articles de la presse. Les sujets abordés concernent surtout le social, l'environnement, la politique, parfois la science. Les auditeurs peuvent réagir aussi bien en posant quelques questions et en donnant leurs points de vue à l'invité qu'en discutant entre auditeurs en « libre antenne » quand il n'y a pas d'invité à l'antenne. Voici des exemples d'émissions « Revue de Presse interactive » :

- Gibus, porte-parole de la FFII (Association pour une infrastructure de l'information libre), sur les Brevets logiciels et la manifestation à Bruxelles, 120 mns, 17/01/05
- Louis Dalmas, « Le véritable procès de Slobodan Milosevic », 120 mns, 17.03.05
- Frédéric Salmon, « Les enjeux des élections américaines », 3 h 15 mns, 04/10/04
- Revue de Presse de Thierry Meyssan, 1 h 45 mns, 23/09/04
- Débat FNSEA - Confédération Paysanne, 180 mns, 22/09/04
- Louis Dalmas, Maurice Pergnier, « Gros Plan sur les Balkans », 225 mns, 09/04
- Maurice Pergnier, « La Désinformation par les Mots », 120 mns, 08/04
- Viviane Mahler, « Ados, comment on vous manipule », 120 mns, 09/04
- Christian Jacquiau, « Les Coulisses de la Grande Distribution », 180 mns, 09/04
- « La réponse de Thierry Meyssan à la chaîne Arté sur les Manipulations », 100 mns, 04/04
- Pierre Cauvin, « L'Etat de l'Afrique », 120 mns, 10/05/04
- Frédéric Salmon, Analyse du corps électoral, 120 mns, 22/03/04
- Gérard Eizenberg, Association « La Paix Maintenant », 120 mns, 4-5/02/04
- Pierre Cauvin, « L'histoire et la situation en Haïti », 120 mns

---

<sup>2136</sup> Alexandre Prély (né en 1976) est aussi directeur d'antenne (à la suite de Plaigne) et réalise la mise en ondes de magazines hebdomadaires comme celui de Didier de Plaigne sur le phénomène OVNI (interviews, montages, illustration et programmation sonores) : « La Vague d'Ovnis ». Il assure enfin la liaison avec les Maisons de Disques. Originaire de Lésigny en Seine-et-Marne, Alexandre Prély fait l'ISCOM et dit avoir une formation musicale. Il a eu un Contrat d'Emploi Solidarité à RIM. Il a concouru au concours « radio Paroles Partagées » en 2011 avec des interviews en direct à Montreuil de plusieurs grévistes de la faim contre les OGM : « Candidature n° 4 - Alexandre Prély - Traitement concret d'une question d'actualité - Radio Ici et Maintenant : Mars 2007. Montreuil. Grève de la faim d'Anti-OGM. Les politiques prennent position. José Bové vient de passer. Il reste les grévistes. Des femmes et des hommes, de tous horizons. Nous leur donnons la parole, pour comprendre. » ([http://www.paroles-partagees.org/concours\\_radio\\_270.php](http://www.paroles-partagees.org/concours_radio_270.php))

- L'esclavage moderne, 94 mns, 06/10/03
- Les relations entre l'Europe et Israël, 75 mns, 05/09/03
- Association Première Urgence - l'Irak avec le peintre ADEL, 111 mns
- La Non-violence, 102 mns et 108 mns, 08/03
- L'Institut Kurde de Paris, 153 mns
- Association Première Urgence, l'Irak, 1 h
- Association Première Urgence, le Congo, 2 h
- Association Première Urgence, la Palestine, 2 h
- Le PCF, 93 mns
- La Prison, 160 mns
- L'association France-Tibet, 1h
- Allain Bougrain-Dubourg - 2h
- Le DAL, 150 mns, 2002
- Marie-Ange Abras, L'Enfant et la Mort, 85 mns
- Professeur Lagrue, La lutte anti-Tabac, 75 mns

Julia Mongea donne une liste non exhaustive des invités qu'elle a interviewés dans cette émission sur son CV en ligne sur le réseau social numérique Viadeo<sup>2137</sup> :

Pierre Rabhi (agroécologie), Christian Jacquiau (commerce équitable, grande distribution), André Picot (toxicologie), Jean-Paul Besset (décroissance), Anne-Corinne Zimmer (polluants chimiques), Séverine Millet (écologie), Marie-Noëlle Budini (consommation responsable), Stéphane Lhomme (réseau Sortir du Nucléaire), Etienne Cendrier (Robins des Toits), Kokopelli (libération des semences), Terre d'Abeilles, Handicap Emploi, Action consommation, etc.

Voici une retranscription extrait de 3 minutes de l'émission du vendredi 21 novembre 2008 animée par l'animatrice journaliste Clara Delpas<sup>2138</sup> :

Clara Delpas : bonjour Olivier  
Olivier : oui bonjour  
Clara Delpas : oui  
Olivier : bonjour Clara et bonjour aux auditeurs  
Clara Delpas : bonjour donc...oui ??  
Olivier : euh en fait j'appelai déjà avec l'idée de...si je pouvais aider à répondre à l'auditeur ... euh précédent, enfin avant celui ci...  
Clara Delpas : oui à Gérard...  
Olivier : qui posait la question de qui décide des gains des grands patrons  
Clara Delpas : exactement  
Olivier : euh...je crois que j'ai entendu quelque chose qui prêtait ça sur la radio de l'économie dont je ne citerai pas le nom, pour pas leur faire de pub, ils ont certainement assez d'argent comme ça. Euh... ils parlaient de ça l'autre jour et si j'ai bien compris. Euh il s'agit du comité d'administration qui décide ça.  
Clara Delpas : oui  
Olivier : bon enfin en gros ça revient à ce que disait quelqu'un tout à l'heure c'est à dire qu'ils décident eux même...quoi... finalement parce que c'est leurs copains ou leurs ... les gens avec qui ils mangent au resto, j'imagine le midi...quoi.  
Clara Delpas : hum hum  
Olivier : voilà (blanc) et sinon...euh ...pfff...autre sujet puisque tu parles de retraite.  
Clara Delpas : oui  
Olivier : retraite à 70 ans, l'autre jour il y avait un auditeur qui évoquait : pourquoi pas la possibilité de la retraite à 100 ans... ? Ce serait carrément plus simple que de la reporter de 5 ans en 5 ans : 60-65-70 euh... bon voilà. Mais 100 ans tu vois...  
Clara Delpas : comme ça on est sûr que personne n'y arrive.  
Olivier : bah non faut pas dire « personne »... y en a, y en a toujours. Mais sinon moi personnellement pour mon cas particulier, j'ai euh... 43 ans là, actuellement.  
Clara Delpas : oui

<sup>2137</sup> <http://www.viadeo.com/fr/profile/julia.mongea>

<sup>2138</sup> L'animatrice Clara Delpas est arrivée dans cette radio parce qu'elle a demandé à être formée à la radio, elle est journaliste scientifique de presse écrite, web et TV, et est intéressée par le conte et la communication orale. Cela l'intéressait d'avoir une expérience radiophonique dans un autre domaine que les sciences pures et dures...

Olivier : et ...moi j'suis pour euh...la retraite à 20 ans !!  
 Clara Delpas : oui là, là, il te reste 27 ans à ...faire ...probablement.  
 Olivier : euh bah non moi je l'ai déjà fait, moi s'tu veux, la retraite je l'ai déjà prise à 20 ans.  
 Clara Delpas : ah d'accord tu es retraité donc...  
 Olivier : bah ah non je l'ai prise pour 20 ans... pour moi c'est pas quelque chose de définitif la retraite bon euh...ça va, ça vient quoi.  
 Clara Delpas : d'accord donc tu veux dire quoi ? Tu ne travailles pas en ce moment, c'est ça ou tu...  
 Olivier : si si maintenant je travaille c'est à dire que à 20 ans euh... je sais pas pourquoi j'avais ce sentiment que... c'était ... il valait mieux prendre tout de suite que d'attendre euh... un hypothétique euh... bah 50-60ans en se faisant exploiter par un patron euh voilà. Donc euh... ceci dit pour euh...voilà conseiller d'en profiter tant qu'on peut quoi. Parce que ...bon la retraite à 70 ans quand on est tout cassé de partout...bah ouai c'est moyennement intéressant...surtout si on n'a pas de revenus, pas de moyens.  
 Clara Delpas : oui...eh bien écoute euh ...oui c'est sûr surtout que tu vois le rapport de l'Union européenne qui dit que...on ...l'âge enfin l'espérance de vie en bonne santé en France atteint péniblement 68 ans pour les hommes et 68 ans et 9 mois pour les femmes.  
 Olivier : ah d'accord  
 Clara Delpas : hum, espérance de vie en bonne santé donc si on admet que pour travailler il faut être en bonne santé euh...mettre la retraite à 70 ans c'est ...voilà c'est un p'tit peu euh...peut être un p'tit peu exagéré.  
 Olivier : bah après euh si je peux me permettre de changer un peu de sujet et revenir euh...

Cette partie de dialogue a été sélectionnée dans la deuxième partie de l'émission car elle était plus interactive. La première partie était consacrée à l'actualité. Clara Delpas y fait une revue de presse dont le thème principal est la retraite à 70 ans. Seulement deux auditeurs interviennent dans la première heure, ils ne restent que quelques minutes (2 à 3 min). Le reste du temps c'est le jingle de l'émission que l'on entend. Dans la partie sélectionnée, les auditeurs ont un langage « nature », « cru », « direct ». Le premier intervenant se prénomme Stéphane il reste parler 4 min 40 à l'antenne au bout de quoi l'animatrice le coupe en le remerciant car un autre auditeur est en ligne et veut s'exprimer. Elle lui propose quand même de rester en ligne, ce qu'il refuse gentiment car il appelle d'un portable. Le deuxième auditeur est Olivier. Il intervient juste après Stéphane et reste en ligne 25 minutes. Pendant ces 25 min, il parle les 3 premiers quarts de temps puis entame un dialogue avec un autre auditeur. Clara Delpas ne les coupe quasiment pas sauf pour des mots tels que « oui » « exactement » et « humhum ». Durant cet extrait, Olivier semble très à l'aise. Il donne l'impression d'être l'animateur et se permet de couper l'animatrice. Il fait aussi de l'humour tout en restant sérieux. On constate qu'il y a beaucoup d'onomatopées (hum, euh, hein...) car ils cherchent leurs mots. Sur les 3 minutes 10 secondes d'extrait, Clara Delpas parle environ 40 secondes et Olivier 2 minutes 30. Les 20 dernières minutes un dernier auditeur intervient pendant 6 minutes. Ensuite, Clara Delpas reprend la parole jusque la fin de l'émission, tout en diffusant 3 à 4 fois le jingle. Clara Delpas laisse parler les auditeurs tant qu'ils ont envie de parler sauf si elle considère qu'ils tiennent un propos hors sujet par rapport à la thématique du moment ou ils n'ont plus rien à dire, selon ses propres termes. Ce sont les auditeurs qui font la radio. On remarque également qu'ils se tutoient, cela instaure une relation de proximité entre elle et les auditeurs. Le choix de fonctionnement de la radio est de laisser la parole aux auditeurs, c'est une ligne spécifique de communication que privilégie cette radio depuis l'origine. Cette tendance est accentuée dans les années 2000 car les auditeurs doivent payer 0,34 cts d'euro la minute d'antenne.

### « Soleil de Perse »

David Hassan Abbasi se présente comme un écrivain, historien, islamologue (il se présente comme l'inventeur de la notion d'« Islam Politique » ou de « civilisation judéo-chrétienne » !), homme politique, auteur de plus de 50 ouvrages et plus de 2000 articles en

français, en anglais et en persan, producteur artistique<sup>2139</sup>, fondateur de plusieurs médias (le journal *Erchad* en 1979, la télévision Mehr en 2000) et associations pro-laïques et anti-islamique (Président de l'Institut LEP (LAIQUE EURO PERSE)). Il est à RIM de 1986 à 2012 et aurait réalisé plus de 7 000 heures d'émissions. Il présente en direct avec des invités « Soleil de Perse » le dernier samedi du mois, de 23h00 à 06h00. Il a aussi animé des émissions « Revue de presse interactive » le mardi à 14h00. Voici une présentation sur le site Internet de RIM :

ECRIVAIN, HISTORIEN, Animateur Radio-TV

Issu d'une famille liée depuis toujours à l'écriture et à la politique, David Hassan ABBASI a commencé à exploiter son talent et son goût pour le verbe dès l'âge de 14 ans, où il fit ses premières armes dans différents journaux politiques et satiriques en Iran.

Nous retrouvons David Abbasi à l'âge de 16 ans sur les tournages de plusieurs courts métrages...

Sa passion pour l'image, la photo, les voyages et l'histoire ne pouvait que le conduire à continuer ce qu'il avait commencé à son adolescence.

A 21 ans, créateur d'un mouvement politique et de son journal « Erchad » (Conscience), il entame alors une longue croisade de prêche dans le but de faire prendre conscience de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, de la justice et surtout, de la laïcité.

En 1981, deux ans après sa création, son journal est interdit en Iran et sa vie menacée, il est obligé de quitter son pays et en 1983 il se réfugie en France.

A ce jour, il est l'auteur de 50 ouvrages dont 4 en français, de plus de 1.500 articles sur l'histoire et la politique, et plus de 2.000 heures d'émissions radiophoniques...

Son cinquième ouvrage en français sera prochainement publié, qui reprendra notamment plus de 10 entretiens issus d'émissions de radio sur la station FM 95.2, Ici et Maintenant !

Voici des exemples d'invités qui sont venus à « Soleil de Perse » depuis 1990 :

- François Lebel, maire de Paris 8<sup>e</sup>
- José Bové, militant
- André Lévy, Archéosophe
- Mme Hidalgo, 1<sup>ère</sup> adjointe du Maire de Paris
- M. Mastan, Ambassadeur de l'Afghanistan
- Pierre Marion, ancien Directeur des services de contre-espionnage français.
- Le Général Henri Paris, président de « Démocratie » et ancien Conseiller militaire de Jean-Pierre Chevènement et de Pierre Joxe.
- Roger Hernu, frère de Charles Hernu, ancien ministre de la Défense.
- Le Général Gharabaghi, dernier chef d'état-major du Shah d'Iran.
- Mehdi Bazargan, ancien premier ministre iranien.
- Daryoush Forouhar, ancien ministre.
- Dr Ebrahim Yazdi, ancien ministre.
- Ari Ben Menache, conseiller d'Yitzhak Shamir, ancien Premier ministre d'Israël.
- Daniel Gelin, acteur et Poète français.
- Henri Caillavet, sénateur.

Voici un extrait de l'émission du samedi 06/04/1996 où est invité Henri Caillavet (1914-2013). Ce dernier a été député (1946-1958) conseiller général (1951 à 1963), Secrétaire d'État à la France d'Outre-mer sous René Mayer et de la Marine nationale sous Pierre Mendès France, maire de Bourisp (1959-1983), sénateur (1967-1983), député européen (1979-1984). Il est connu pour avoir élaboré des projets de loi sur l'IVG, le divorce par consentement mutuel, les greffes d'organes, l'euthanasie, l'homosexualité, le transsexualisme... ce qui l'a conduit à présider l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) jusqu'en 2007 et à être membre du Comité national consultatif d'éthique

---

<sup>2139</sup> Il aurait organisé et produit plus de 200 programmes artistiques, pièces de théâtres et festivals variés dans différents lieux : à la Tour Eiffel, au Bois de Boulogne, Palais des Congrès de Versailles, Théâtre de Paris, Casino de Paris, Théâtre Adyar, Auditorium de Châtelet...

depuis 1981. Ces positionnements sont liés à son appartenance à la franc-maçonnerie<sup>2140</sup> : il fait partie du modéré Comité Laïcité République (600 initiés) au sein de la loge « République » du Grand Orient de France (49 000 initiés). Il a préfacé l'ouvrage *Femmes et guerres en islam politique ! - islam politique et protestantisme islamique !* publié en 2004 aux éditions Sde et écrit par David Abbasi. Voici l'extrait d'émission<sup>2141</sup> :

David Abbasi : Je reçois Monsieur Henri Caillavet, ancien ministre, député et législateur important de notre époque, celui que j'appelle le monument d'histoire contemporaine français. Ancien ministre, membre honoraire du Parlement, trente années de mandat de Député et de Sénateur à votre actif, également Maire, Conseiller général entre 1946 et 1984, Président honoraire de la Fraternelle parlementaire, Vice-président de l'Union Rationaliste et du Cercle Renan, co-fondateur des Radicaux de gauche, et je n'ai pas fini. Vous avez été membre de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, la CNIL, et maintenant du Conseil National d'Ethique, Docteur d'état ès sciences économiques.

Homme de liberté, dans les années trente, vous vous impliquez dans les combats féministes pour le droit de vote des femmes, puis vous êtes à l'origine de plusieurs propositions législatives concernant l'IVG (interruption volontaire de grossesse) concernant également le divorce par consentement mutuel, les greffes d'organes, le tribunal de l'informatique, l'euthanasie, et aussi l'acharnement thérapeutique.

En ce samedi 1er avril, bonnes fêtes de Pâques à tous, de Pessah, de Sizdahbedar (qui veut dire 13ème jour du printemps, et qui est fêté par les perses depuis 7000 ans et, à cette occasion, ils changent tout ce qu'il y a chez eux : les vêtements, les peintures ; enfin, ils renouvellent beaucoup de choses). Cette fête tombe chaque année avec quelques jours de décalage par rapport à Pâques et à Pessah, mais toujours au mois d'avril.

Monsieur Henri Caillavet, vous avez beaucoup fait pour l'humanité et la laïcité en France ; vous avez plus de 80 ans, et je vous remercie une fois de plus de nous consacrer plusieurs heures.

Henri Caillavet : Je suis honoré de prendre la parole sur cette antenne de la radio ICI & MAINTENANT ! J'ai été un des pionniers, un des défenseurs intransigeants de la liberté dans les radios locales, ce que l'on appelait autrefois les radios citoyennes, et j'ai été au Parlement - particulièrement au Sénat - l'un des leaders de cette liberté<sup>2142</sup>.

Aujourd'hui, nous avons satisfaction, et la démocratie a peu à peu irrigué l'ensemble de la population. Je souhaiterais donc traiter d'un sujet important, philosophique, du matérialisme, du rationalisme et de la laïcité. Je suis en effet un homme de bonne foi, entendons par là d'engagement, de foi laïque. Je suis matérialiste. J'expliquerai pourquoi je suis athée et rationaliste ; je donnerai les motifs de cet engagement laïc, et j'expliquerai les fondements de ma philosophie ; cependant, mes propos improvisés seront évidemment cursifs, réducteurs.

D'une façon quelque peu provocante, je dirais que l'homme, l'homme vivant, l'homme actuel est un fossile. J'entends par là qu'il est le confluent de toutes les mutations prodigieuses, de toutes les cassures biologiques qui se sont déroulées depuis des milliards et des milliards d'années. Personnellement, et c'est ma conviction profonde, au demeurant mûrie par les expériences vécues, je crois que les processus mentaux sont pour l'essentiel réductibles à des processus biologiques qui, eux-mêmes, sont réductibles à des processus physico-chimiques et énergétiques.

Mon professeur en licence de philosophie, Monsieur Jankélévitch, ou un homme admirable comme Monsieur Jacques Monod, que j'ai souvent rencontré, sont des hommes incontestablement exceptionnels et qui m'ont façonné. Au soir de ma vie, je suis matérialiste, athée, rationaliste.

Evidemment, je n'ai pas la vanité de déclarer que je connais la vérité, mais sans tricher, en conscience, je puis affirmer ce qu'est ma vérité. En cela, je voudrais rappeler que le rationalisme est la

---

<sup>2140</sup> KOCH François, « Les francs-maçons et le pouvoir », L'Express.fr, 19/02/2008, [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir\\_473340.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir_473340.html)

<sup>2141</sup> On peut retrouver la totalité de la retranscription de l'émission sur le site internet de David Abbasi <http://www.avairan.com/caillavet.htm>

<sup>2142</sup> Le 30 mars 1978 : « Le sénateur Henri Caillavet, rapporteur pour avis des budgets de l'information et de la radio télévision, demande la suspension des effets juridiques du décret sur les dérogations au monopole des ondes » (CHR, « L'année radiophonique 1978 », n° 98, octobre-décembre 2008, p47). Le 2 mai 1978 : « Le sénateur Henri Caillavet interroge le gouvernement sur l'atteinte au monopole que constitue l'activité des « radios libres ». (CHR, « L'année radiophonique 1978 », n° 98, octobre-décembre 2008, p53). Le 12 mai 1978 : « Au Sénat, Henri Caillavet (Gauche démocratique) pose une question orale au ministre de la Culture et de la Communication, Jean-Philippe Lecat, sur la conduite qu'« il entend tenir devant l'atteinte au monopole que constitue l'activité des radios libres qui exprime cependant un besoin profond de communication » (CHR, « L'année radiophonique 1978 », n° 98, octobre-décembre 2008, p54-55).

doctrine selon laquelle tous les phénomènes de l'univers - je dis bien tous - relèvent d'un ensemble de causes qui peuvent être formulées dans des lois, et précisément, la raison est une faculté singulière exclusivement propre à l'homme, raison qui lui permet d'analyser, de penser et de juger.

Rien de ce qui existe ne trouve donc, pour moi, une explication qui soit étrangère à ce que notre raison peut accepter. La raison établit des rapports logiques adaptables aux différentes situations rencontrées. A l'évidence, la raison ne repose pas dans notre tête comme une couronne de fleurs sur le front d'une jeune mariée. La raison est une suite d'aménagements, une suite de facultés, une organisation de fonctions cérébrales. Et, comme le rappelle KANT, il y a une rationalité de pensée, reliée à une rationalité du connaissable. La raison apparaît donc comme un moyen d'une infinie perfectibilité ; elle est la marque identitaire de l'homme, c'est ma conviction personnelle.

Cependant, par l'extension éthique, l'homme tend à l'accomplissement authentique de sa nature. Aujourd'hui, grâce aux découvertes exceptionnelles dans le domaine de la neurologie notamment, ainsi que grâce aux avancées technologiques, je crois pouvoir affirmer que nous appréhendons et que nous connaissons de mieux en mieux le cerveau, cette machine qui est la matrice de la raison. Comme il est impossible de mettre un butoir à la pensée humaine, à la raison, à l'esprit, le débat sur les rapports entre le cerveau et l'esprit, lequel est déjà très ancien, nous interpelle, plus vigoureusement que dans le passé, et cela précisément dans la mesure où les connaissances s'amplifient et échappent à tous les dictats religieux. J'entends par là les menaces des églises, et pire, les intégrismes. Le couple cerveau-esprit en effet est au coeur, au centre de la discussion sur le destin de l'homme.

Cette émission traitant très fréquemment de questions de laïcité, de conflit israëlo-palestinien, d'antisémitisme, d'islamophobie..., elle suscite de nombreuses interventions conflictuelles d'auditeurs.

### « Antenne libre »

« Antenne libre » est une émission qui peut avoir lieu tous les jours sauf quand un nouveau format d'émission s'installe à l'antenne (« Ressources », « La dernière émission ») ou un format est installé depuis longtemps (« La Vague d'Ovnis », « Plus près des étoiles »). Elle peut ou a pu être animée par Clara Delpas, Lisandru Vivarelli, Jean-Paul Bourre, Isabelle Alonso, Laurent Fendt... Elle se distingue de l'émission « La revue de presse interactive » dans la mesure où elle a lieu le soir et n'est pas directement liée à l'actualité. Quand Laurent Fendt, qui est par ailleurs artiste, est à l'antenne, les thèmes abordés sont notamment « l'art, l'actualité, les sujets de société, mais aussi les problèmes personnels ». Voici des exemples d'émissions animées par lui :

- José Dupré, « Le Catharisme », à propos de Déodat Roché, 10/10/04
- Isabelle Nazare-Aga, « Les Manipulateurs sont parmi nous », Editions de l'Homme, 25/01/04
- Le groupe Vipassana-France, 10/01/04
- Jean Blum, 30/11/03
- Soirée « Polar », 20/12/03
- Hugues Mondrian, « La Princesse assassinée », 31/08/03
- Yolande Joulmier, 13/04/03
- « La naissance dans l'eau », 03/05/03

Voici ci-dessous un extrait d'une retranscription d'une émission diffusée le dimanche 21 novembre 2010 à partir de 23h00. Le sujet porte sur le contenu du livre *Le Président des riches. Enquête sur l'oligarchie des riches de la France de Nicolas Sarkozy* (Zones, Paris, 2010) écrit par les sociologues en retraite du CNRS Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot qui sont présents dans les studios. En début d'émission, Laurent Fendt invite les auditeurs à appeler plus tard dans la nuit afin qu'ils s'imprègnent bien du sujet. Il commence l'émission avec les deux sociologues dont le livre, qui se situe dans la continuité de leurs ouvrages précédents sur les classes dominantes tout en étant plus militant du fait de la plus grande liberté de parole que permet leur situation de retraité. On peut le voir dans les principales idées qui ressortent de l'entretien :

En effet, le livre dénonce la situation française où l'oligarchie d'une classe dominante très restreinte, puissante et soudée pour laquelle le Président Nicolas Sarkozy est au service. Ce dernier a été un point de départ stimulant pour Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot car il livre des clés sur la question de l'argent. Pour eux, les représentants du peuple ne sont pas du peuple et biaisent la représentation démocratique ce qui crée un « régime censitaire ». Ils mettent en évidence deux ruptures : celle de l'assurance du président qui se permet d'écrire des discours incohérents et celle de l'investissement du monde des affaires et de la finance dans l'univers politique à la faveur des riches. L'argent est le fil conducteur de la discussion entre Laurent Fendt et ses invités. Ils traitent des sujets divers tels que celui du bouclier fiscal, des niches fiscales réservées aux riches... Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot considèrent par exemple que les pauvres et les riches ne paient pas le RSA (les riches se justifiant en expliquant qu'ils payent déjà trop d'impôts) et que c'est plutôt la classe moyenne qui en paie les conséquences et s'appauvrit. Ils expliquent que « les puissants » ont une « addiction au pouvoir », cumulent les mandats, s'élisent entre eux (à l'instar de Jean Sarkozy à l'EPAD) et passent du politique aux affaires avec facilité. Selon eux, les puissants utilisent le droit pour transformer leurs intérêts en lois universelles. Les magistrats du parquet sont manipulables, ils sont sous le contrôle du ministère de la Justice et la tendance est de faire passer davantage d'affaires au parquet, au détriment des juges d'instruction, plus libres. Ils soulignent le paradoxe selon lequel une minorité oligarchique vit dans une société mondaine (cocktails, rallies...) tandis que des millions de français, plus éclatés sont caractérisés par l'individualisme inculqué par le libéralisme. Enfin les sociologues traitent du projet « Grand Paris » qui s'organise à partir d'un axe de pouvoir urbain qui débute au Louvre, traverse les Tuileries, la Concorde, les Champs Elysées, Neuilly jusqu'à la grande arche de la Défense. Cet axe ne supporte pas de croiser la misère car La Défense pourrait devenir une capitale basée sur la finance, la richesse économique. Une bataille se livre donc avec les villes qui ont le malheur de se situer dans le prolongement ou autour de cet axe (Nanterre, Courbevoie, Puteaux).

Après 3 heures d'antenne partagée entre Laurent Fendt et ses deux invités, les auditeurs peuvent enfin s'exprimer. Voici l'intervention du premier auditeur qui dure environ 6 minutes et 30 secondes :

Laurent Fendt : Gilbert bonsoir !

Gilbert : Bonsoir mesdames et messieurs.

Monique : Bonsoir.

Gilbert : Voilà, j'avais deux trois informations à donner. C'est que je trouve que la gauche bourgeoise est beaucoup plus sympathique que la droite bourgeoise. Elle est, disons qu'elle est plus fréquentable. Je m'explique, je trouve que y a eu dans les années 1980 jusqu'à 1990 du libéralisme convivial. C'est-à-dire qu'il y avait une chaleur humaine dans ce qu'on appelait encore la France du terroir. C'est-à-dire qu'il y avait encore des cachets enfumés et puis ce qu'on appelait de la convivialité quoi. Il y avait des voyages organisés avec les personnes jeunes comme moins jeunes à travers le monde. Et puis la droite elle est revenue aux affaires dans les années 1993 et j'ai peut-être une impression à tort, j'ai l'impression qu'ils ont complètement serré les boulons quoi. C'est-à-dire que dès, depuis 1993 bah ils ont mis des radars sur les routes, ils ont mis un peu comment on appelle ça... les bars de province ont fermé au fur et à mesure. Donc, j'ai remarqué que la convivialité, dès que la droite est revenue au pouvoir n'est plus là quoi. Donc ça c'est la première chose. La deuxième chose, je me suis retrouvé dans un dîner il y a quelques années, sur... avec des jeunes qui représentaient la jeunesse RPR de l'époque quoi. Et en fait, ils avaient très mal pris le sketch des Inconnus Hôtel Neuilly-Passy. Et puis donc moi j'étais venu avec un CD quoi des Inconnus et donc j'avais passé pendant toute la soirée Hôtel Neuilly Passy et puis en fait, je me suis retrouvé à 14h00 du matin dehors, en fait ils m'ont viré, ils m'ont viré mais bon c'était pas méchant. Voilà, c'était en fait, c'est une interrogation que je me faisais, j'ai l'impression que la gauche bourgeoise est beaucoup plus sympathique quoi voilà. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Monique : Vous faites référence à la période des années 1980 à 1990, sous la présidence de François Mitterrand, qui était aussi le début du système néolibéral. Donc ce système où le monde des affaires et de la finance commence à prendre le pouvoir sur l'Etat Français et cela s'est fait doucement pour aboutir jusqu'au 6 mai 2007 où là il y a véritablement une rupture et un emballement du système de sorte que lorsque vous parlez de convivialité encore possible par rapport à un système que vous jugez beaucoup plus répressif parce que beaucoup plus sécuritaire avec la vidéosurveillance...

Gilbert : L'excès de zèle aussi hein, il y a eu énormément d'excès de zèle en en l'espace de 10 ans.

Monique Pinçon-Charlot : Voilà je pense que c'est effectivement un rapport de force pour maintenir le peuple sous surveillance. D'ailleurs maintenant, on est en train de parler de vidéo protection parce que vidéo surveillance c'était trop visible comme façon de bien désigner le fait qu'il s'agissait maintenant de surveiller et de punir les classes populaires et je dirais les classes moyennes...

Gilbert lui coupant la parole : Et comment...

Monique Pinçon-Charlot : De là à dire que la gauche oligarque est plus sympathique que la droite oligarque, moi je ne partagerais pas ce point de vue parce que la gauche se réclame de valeurs de partage, d'égalité, de fraternité...

Laurent Fendt (lui coupant la parole) : Et la droite nous dit, avec Nicolas Sarkozy, j'ai un cœur et il se trouve à gauche...

Monique Pinçon-Charlot : Voilà et donc et que la gauche ait été... c'est par exemple Pierre Bérégovoy le ministre de l'Économie de François Mitterrand qui a gelé totalement les marchés financiers. Et d'ailleurs dans notre livre il y a un banquier de haut vol qui lui rend un hommage tout-à-fait vibrant. C'est quand même, c'est pas indifférent de voir un fils d'ouvrier...

Gilbert (lui coupant la parole) : Réussir par lui-même.

Monique Pinçon-Charlot : Oui oui, réussir par lui-même et d'une certaine manière trahir... trahir parce qu'il a servi au final la soupe aux financiers de haut vol.

Gilbert : Je me suis demandé justement, comme il était ouvrier ajusteur à la base, il était donc sur le verre, il a monté des échelons quoi. Je me suis toujours demandé, si ceux qui ont fait l'ENA et tout ça au bout d'un moment ils ont pas été jaloux pour, parce qu'il était quand même dans les années 1992 1990 dans les présidentiables quoi, pour 1995.

Monique Pinçon-Charlot : ça je... je suis, je ne partagerais pas votre façon...

Gilbert : Il était très populaire.

Monique Pinçon-Charlot : Il était très populaire sans que le peuple justement se rende compte de son alliance avec justement Jean-Charles Naouri dont on a parlé il y a quelques instants qui était son chef de cabinet au ministère des Finances. Et le coup a été machiavélique et a complètement épousé la vague de fond spéculative qui exigeait cette dérégulation des marchés qui n'a bien sûr pu se réaliser. Les choses sont plus compliquées ça je l'ai déjà dit qu'avec l'effondrement aussi du système communiste de l'Europe de l'Est.

Laurent Fendt : Voilà Gilbert. Il y a d'autres personnes qui sont là pour...

Gilbert : Ben je vous remercie messieurs dames, bonne soirée.

Laurent Fendt : Merci au revoir Gilbert. 08 92 23 95 20. Nous accueillons Marc. Marc bonsoir.

## « Santé et Spiritualité »

Avant d'être remplacé par Laurent Fendt en 2007<sup>2143</sup>, Jean-Claude Carton<sup>2144</sup> a animé l'émission « Santé et Spiritualité » sept jours sur sept de 17h30 à 19h00. Dans cette émission, il s'agit d'offrir une large place aux thèmes du mieux-être et de la connaissance de soi comme il est de tradition sur RIM depuis sa création. Après un temps d'exposition de sa méthode, l'invité répond en direct à toutes les questions des auditeurs concernant notamment leur santé, leur vie affective et professionnelle. Jean-Claude Carton et Laurent Fendt sélectionnent pour cela des écrivains, journalistes, thérapeutes. « Santé et Spiritualité » est donc en quelque sorte co-animée par :

Françoise Le Douarrec-Bocara (Astrologie Karmique-Arts Martiaux), le Dr Georges Monnier (Ozonothérapie), Thierry Piras (Chamane, Développement personnel), Patrick Amsellem, François Gobert (l'Espace Solara), la Librairie « Les 100 Ciels », Carole Bonnafoux (Naturopathe), Chantal Belfort, Benjamin Creme (l'association « Partage international »), Marie-Claude Tilloy, Catherine Chagny (La parole-Les mots-La voix-Emotions-Dépression), l'association Host, le Dr. Rose Razafimbelo (Nutrithérapeute), le Dr. Gabrielle Leneutre (Homéopathe), Christine André Burgaud (Numérologue), Chantal Belfort (Relations humaines-ostéopathie-énergétique), Daniel Goldschmidt (Hypnose Ericksonienne), Bernard Raquin, François Michalon (Aladin Mouv-up, Coaching), Danièle Colin et Dr Fragnay (« Espace Harmonie » Chakras), Thierry Girolet (Accompagnement personnel et professionnel), Djohar Si Ahmed (I C L P), Monique Guérin, Sylvie Delahaye (Voyance par le plomb), Evelyne Travigné (Association « Le Geste enchanteur », Danse corporelle), André Simeant (Psycho-Conseil), Anne Claire Schlingloff (Feng Shui), Michel Brulé (Thérapie globaliste), Jean Claude Seconde (Ostéopathe).

---

<sup>2143</sup> Plus que celui d'autres animateurs, le départ de Carton a fait du bruit et laissé des traces encore visible en 2015 sur le forum de RIM (<http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=1931.0>) dans la mesure où Carton était un animateur emblématique de la radio avec une forte personnalité et de nombreuses années (1991-2007) et heures à l'antenne (entre 10 et 20 heures d'antenne par semaine dans les années 2000) de RIM.

<sup>2144</sup> Jean-Claude Carton est aussi issu du monde de la musique.

Jean Claude Carton a aussi réalisé une série des entretiens avec le moine zen Sando-Kaizen (Alain Krystaszek) qui est un disciple du moine zen Taisen Deshimaru (1914-1982) qui avait été invité par Plage et Skornik dans l'émission « Un sur cinq » de Patrice Laffont sur Antenne 2 en 1977 et qui a été ordonné moine Alain Krystaszek en 1979 :

- « Dans la Mort je marcherai », 85 mns
- « Le Zen et l'art de la Pétanque », 85 mns
- « Devenir disciple », 85 mns
- « A propos de Sensei Deshimaru », 85 mns
- « Comment méditer juste », 85 mns
- « L'Homme qui parlait à la Montagne », 85 mns

Jean Claude Carton se vante aussi d'avoir interviewé des artistes :

Arletty, Charles Aznavour, Line Renaud, Mick Micheyl, Cora Vaucaire, Fred Mella, Jean-Jacques Lafon, Jean Sablon, Jean Marais, Gilles Dreu, Serge Fouchet, Marcel Azzola, Louis Corchia, Bruno Lorenzoni, Jo Privat, Ricet Barrier, Monique Morelli, Pierre Perret, Mort Schuman, Dalida, Gérard Lenorman, Carlos, André Daguin, Maurice Mességué, Claude Brasseur, Claude Bolling, Les Parisiennes, Daniel Guichard, Dave, Charlotte Jullian, Antoine, Jean-Pierre Salvat, Serge Delaitte, Michel Laroche Michel Petruccianni, Patrick Chevallier, Anne-Marie Peysson, Raymond Lefevre, Leny Escudero, Salvatore Adamo, Pierre Vassiliu.

Voici les 7 premières minutes et 30 secondes de l'émission du 3 juin 2014<sup>2145</sup> qui est animée par Alexandre Prely<sup>2146</sup> :

L'animateur Laurent Fendt présente l'émission dans le générique : Bonsoir à tous. Le magazine « Santé et spiritualité » tous les jours de 17h30 à 19h00 sur Ici et Maintenant 95.2 FM, IcietMaintenant.com pour nous écouter via internet.

Alexandre Prely : Le magazine « Santé et spiritualité » comme chaque jour de 17h30 à 19h00 en compagnie aujourd'hui de Sandrine Felices qui va animer cette émission. Sandrine Felices bonsoir. Bienvenue sur notre antenne.

Sandrine Felices : Bonsoir Alexandre et bonsoir à tous les auditeurs.

Alexandre Prely : C'est vous qui aller passer ces 90 minutes en notre compagnie. On va parler ensemble de Shou-Zu. Et puis ce soir, après votre émission, un atelier conférence. Cela débutera à 19h45 pour l'ouverture des portes et à 20h00 pour l'atelier en lui-même. Pour ceux qui n'ont pas entendu cette annonce, je vous propose de la réécouter :

Laurent Fendt a fait et dit la bande annonce : Bonjour à tous. Une annonce vous concernant. Sachez que Sandrine Felices sera présente dans le cadre magazine « Santé et spiritualité » le mardi 3 juin de 17h30 à 19h00. Sandrine Felices, naturopathe, praticienne de différentes techniques bio-énergétique vous propose par la suite un atelier conférence dans les locaux de la radio au 8 rue Violet dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, métro Motte Piquet Grenelle ou Dupleix. La thématique qu'abordera Sandrine Felices avec vous : Shou-Zu, pratique coréenne traditionnelle. Elle vous expliquera comment cette pratique peut vous amener d'une manière quotidienne à vous rééquilibrer. Je vous rappelle donc : Sandrine Felices le mardi 3 juin pour un atelier conférence dans les locaux de la

---

<sup>2145</sup> La totalité de l'entretien se trouve ici : <https://www.youtube.com/watch?v=8D3717tX3vs>

<sup>2146</sup> Sur LinkedIn, Sandrine Felices se présente comme « energeticienne spécialisée en Médecine Chinoise » travaillant pour le centre <http://www.spirale-energie.fr/> depuis 2002 : « Elle offre plus d'une vingtaine d'années d'expériences dans les domaines de l'accompagnement de l'être sur les plans professionnel et personnel, qu'elle met à disposition au travers de ses différentes approches thérapeutiques individuelles et de groupes. Après un parcours de vie initiatique sur le plan humain et holistique, elle va véritablement se passionner pour la psychosomatisme de l'être afin de témoigner de la possibilité de survivre à toutes les épreuves de la vie et mettre à disposition sa riche expérience d'une meilleure compréhension de soi et des autres dans le développement de tous ses potentiels actifs. » (<https://www.linkedin.com/pub/sandrine-felices/84/ba1/268>). Il est possible de trouver plus de précisions sur ses diplômes (elle dit avoir des « masters » et « masters avancées », en « thérapie holistique certifiée en bioresonance énergétique et médecine quantique », sophro-relaxation, et en Su-Jok thérapie / Shou-Zu par exemple) son parcours professionnel et thérapeutique ici : <http://www.spirale-energie.fr/parcours-sandrine-felices>.

radio de 20h00 à 22h30. L'ouverture des portes se fait à 19h45. Et une participation de 10 euros vous sera demandée qui reviendront à la radio.

Alexandre Prely : Voilà pour cette annonce et pour cet atelier conférence qui aura lieu ce soir dans les locaux de la radio. Quelques précisions Sandrine Felices sur le contenu de cet atelier conférence. On parlera Shou-Zu. Est-ce qu'on parlera d'un plan particulier ou pas ?

Sandrine Felices : On a l'opportunité ce soir de pouvoir mettre en pratique cet outil, qui est un outil qui travaille particulièrement au niveau palmaire et plantaire et particulièrement sur des techniques d'urgence comme des blocages, comme des douleurs, comme des problèmes circulatoire au niveau de l'énergie, voilà.

Alexandre Prely : Le Shou-Zu, ce n'est... on va y revenir bien sûr hein dans quelques instants mais au-delà d'être aussi un outil de... préventif pour bien faire circuler de l'énergie, ça peut être aussi un outil d'urgence qui permet de répondre à une douleur instantanée ou à un problème.

Sandrine Felices : Effectivement, c'est une technique absolument d'urgence en fait. C'est de ça dont il s'agit. Et ce qui est intéressant dans cet outil, en fait, on ne touche pas les organes vitaux. Et on a un accès direct qui est la main. Et par ce fait, on peut travailler directement sur la main, sur le doigt et sur d'autres parties du corps, comme les bras, comme le crâne, comme le pied ou autre qui peuvent être également utilisés.

Alexandre Prely : C'est donc la représentation énergétique, mais ça on y reviendra dans quelques instants grâce aux mains et grâce aux pieds qui permettent d'agir sur le corps. Sandrine Felices, je vais vous demander pour ceux qui vous découvrent aujourd'hui de vous présenter une nouvelle fois<sup>2147</sup>. Il y a ceux qui vous connaissent, qui viendront ce soir et ceux qui vous entendent pour la première fois. Le Shou-Zu, c'est... ça a été une découverte récente ? C'est quelque chose que vous pratiquez depuis longtemps ? Est-ce que vous avez toujours travaillé avec le Shou-Zu ? Est-ce que vous aviez une autre vie auparavant ?

Sandrine Felices : Hé bien, comme tout un chacun, j'ai un parcours éclectique. Et en fait effectivement, j'y suis venue progressivement. Je pourrai même dire que c'est une des dernières techniques qui est venue à moi du reste car c'est de ça dont il s'agit. En fait, dans un premier temps, j'ai beaucoup utilisé des techniques de gestion du stress, de relaxation. Donc de la sophrologie, de l'hypnose et ce sont des outils qui sont très intéressants, très complets mais qui pour moi m'ont ouvert d'autres portes. Moi, je suis plus dans le corps. J'avais besoin de toucher. Et c'est par le biais du toucher au niveau des différentes techniques comme le shiatsu et d'autres techniques corporelles que j'ai pu justement ressentir et appréhender ce qu'était l'énergie. Donc pour moi, ça a été quelque chose de très intéressant. Et ça été on va dire une révélation qui m'a permis de réaliser qu'il y avait effectivement une autre approche, une autre dimension et qu'il y avait quelque chose à expérimenter de ce côté. Et donc très vite, je me suis intéressée à l'énergétique, à la médecine chinoise. Et donc j'ai travaillé beaucoup cet outil-là. En l'occurrence avec des appareils parce que je travaille beaucoup avec des interfaces qui me permettent de mettre en évidence et de mettre en lumière les différents points identifiés. Donc j'ai travaillé avec des appareils d'électro-acupuncture pour faire des bilans, des rééquilibrages. Beaucoup en préventif autant qu'en curatif je dirais. Mais l'aspect préventif de la chose est quelque chose d'intéressant en fait en ce sens qu'on a l'opportunité d'être mieux et de ne pas nécessairement attendre le déséquilibre. Et il y a une dizaine d'années, j'ai eu l'opportunité de rencontrer le traducteur international d'une technique qui m'a été enseignée comme étant le Shou-Zu ce qui veut dire main pied en coréen. Et cette technique-là est une technique ancestrale qu'ils ont récupérée il y a une vingtaine d'années et qu'ils ont rebaptisée dans leur langue. Or main pied en Chinois veut dire Shou-Zu. Voilà, c'est la raison pour laquelle j'ai redonné ses lettres de noblesse à cet outil qui est un outil absolument stupéfiant en ce sens qu'il a une action instantanée sur n'importe quel type de blocage. Et comme on l'expliquait précédemment, c'est un outil qui va nous permettre de travailler soi-même. On peut travailler sur soi. On peut travailler sur les autres. Il y a une inocuité totale car on ne touche pas aux organes vitaux. Et on travaille sur une somatotopie qui représente le corps sur différentes zones. Et la

---

<sup>2147</sup> Sandrine Felices est venue à RIM le lundi 29/10/12 (interview par Laurent Fendt), mercredi 03/04/13 (interview par Laurent Fendt), vendredi 17/05/13 (interview par Laurent Fendt), mardi 02/07/13 (interview par Laurent Fendt), mardi 24/09/13 (interview par Alexandre Laurent Fendt) le mercredi 26/02/14 (interview par Alexandre), le mercredi 30/04/14 (interview par Alexandre suivi d'un Atelier-Conférence à 20h00), le mercredi 24/09/14 (interview par Alexandre suivi d'un Atelier-Conférence à 20h00), le mardi 28/10/14 (interview par Laurent Fendt suivi d'un Atelier-Conférence à 20h00), le mercredi 19/11/14 (interview par Alexandre suivi d'un Atelier-Conférence à 20h00), le jeudi 18/12/14 (interview par Laurent Fendt). Elle est à nouveau interviewée par Laurent Fendt le mercredi 25/02/15 sur la thématique « Le rééquilibrage énergétique instantané en 5 étapes ou comment retrouver l'autonomie face aux douleurs et aux blocages fonctionnels, organiques, métaboliques. » L'émission est à nouveau suivie d'un atelier pratique de 20h00 à 22h30 sur le rééquilibrage énergétique en Shou-Zu. La régularité de sa venue à RIM tend à montrer qu'elle parvient à trouver une nouvelle clientèle à chacun de ses passages.

particularité parce qu'on pourra en effet se poser la question entre le Shou-Zu et la réflexologie palmaire ou plantaire, la différence est qu'on ne travaille pas sur des zones réflexe mais on travaille sur son système nerveux central. Donc c'est très puissant. Ce sont les ordres directs qui font qu'on sécrète de l'endorphine qu'on va activer les ostéoblastes, les ostéoclastes et à certains moments où on est dans un blocage, dans une douleur, dans un dysfonctionnement qu'il soit organique ou fonctionnel ou autre. Donc voilà de quoi il s'agit avec cet outil.

## « Nutrition, Santé »

« Nutrition, Santé » est une émission similaire à « Santé et Spiritualité » sauf que les animateurs de « Nutrition, Santé » choisissent leurs invités, font de la publicité pour leurs produits (la vitamine C) et n'interviennent dans aucune autre émission de RIM. Depuis le début des années 90, le Dr Gilbert Crussol et sa fille, Nathalie Crussol, présentent avec leurs invités « Nutrition, Santé ». Le Dr Crussol animera l'émission jusqu'au 05/02/09, et sa fille jusqu'au vendredi 18/12/09. « Nutrition, Santé » est diffusée principalement le jeudi de 16h00 à 17h30. Cette émission qui se présente comme médicale, prône l'usage de la Vitamine C et mène campagne contre le tabagisme. En première partie, Gilbert Crussol aborde les faits d'actualité et de justice en particulier (notamment les affaires liées à l'exercice illégal de la santé). Ensuite, il évoque les questions de santé et d'alimentation, comme les abus de sucre. Voici des exemples d'invités de l'émission :

- le Dr. Jean-Pierre Willem, 2 x 90 mns, 01/05 ;
- Jacques Fontaine, 75 mns, 16/09/04 ;
- André Passebecq, 175 mns, 13/08/04 ;
- Christophe Vasey, 90 mns, 19/08/04 ;
- Simonne Brousse, 90 mns, 29/07/04 ;
- Simonne Brousse, 90 mns, 15/07/04 ;
- « L'Affaire Beljanski », 90 mns, 04/03/04 ;
- « L'Agriculture biologique », 90 mns, 04/12/03 ;
- « Les amalgames dentaires », 90 mns, 15/10/03 ;
- Sylvie Simon, « Vaccination, l'overdose », 87 mns, 09/10/03

Le jeudi 28 avril 2005, Gilbert Crussol n'est pas présent, donc il ne traite pas l'actualité. Nathalie Crussol reçoit au téléphone le chromothérapeute Jacques-Jean Quenet qui se présente comme « Docteur ès Sciences Humaines, naturopathe praticien de santé (Heilpraktiker) » et donc enseigne à la Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine de Paris et au Centre de Naturopathie Rénovée du Sud. Il dit exploiter les énergies à partir des couleurs avec une approche holistique. Il a publié le livre, préfacé par médecin Jean-Pierre Willem<sup>2148</sup>, *A B C de la chromathérapie. Les lumières et les couleurs au service de votre santé* (Granchet, 2005). Voici la transcription d'un extrait d'émission au bout de 45 minutes d'émission où il répond aux questions des auditeurs :

Isabelle : Je vous entends un petit peu de loin. Ma question aujourd'hui c'était : vous avez parlé des différents films ou filtres qui faisaient la lumière et vous avez parlé de la qualité par rapport à leurs matériaux.

Jacques-Jean Quenet : Pas vraiment par rapport au matériau. A partir du moment où c'est la bonne couleur, le matériau importe peu.

---

<sup>2148</sup> Le médecin Jean-Pierre Willem (né en 1938) est partisan du rapprochement entre les médecines traditionnelles et la médecine conventionnelle. Lui-même est spécialiste d'aromathérapie. Il est le fondateur de la Faculté libre de médecines naturelles et d'ethnomédecines (FLMNE) (1986), l'ONG « médecins aux pieds nus » (MAPN) et de l'Association Biologique Internationale et à fait de nombreuses missions humanitaires (Algérie, Gabon, Rwanda, Viêt Nam, Cambodge, Zaïre, Liban, Iran, Irak, Somalie, Togo, Burundi). Il a été radié de l'ordre des médecins en 1987 (IGNASSE Joël, « Le rapport de la Miviludes sur les sectes : attention aux pseudo-thérapeutes », *Sciences et avenir*, 28/09/11 <http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20110615.OBS5167/le-rapport-de-la-miviludes-sur-les-sectes-attention-aux-pseudo-therapeutes.html>)

Isabelle : Ha d'accord. Parce que j'ai fait chez moi un assemblage de différents filtres plastiques que j'ai mis comme un rideau à la fenêtre et de différentes couleurs. Et aujourd'hui je suis tombée sur cette émission qui m'a parlé de ça. Donc je pensais qu'il y avait une importance par rapport à la qualité. Mais j'ai mis n'importe quelle couleur. Alors je ne sais pas si oui ou non ça peut apporter des effets.

Jacques-Jean Quenet : Si vous avez toutes les couleurs le bénéfice qu'on tire par exemple quand on regarde un arc en ciel. Vous avez remarqué que les personnes sont émerveillées. Il y a quelque chose de fascinant de magique. Vous avez, de toute façon, tout le bénéfice si vous êtes en pleine forme. Cela ne peut vous faire du bien. De la même façon que si la lumière n'est pas diffractée, vous aller prendre toutes l'énergie de toutes les couleurs de la lumière blanche. Par contre, si vous avez un déséquilibre et que les couleurs en question sont de nature à l'aggraver. Là, il va falloir faire attention. C'est pour cela qu'en chromothérapie nous sommes très sélectifs.

Isabelle : Au départ, j'avais une sélection de rouge et de jaune et de blanc. Enfin du transparent je veux dire. Ça donnait une très jolie lumière dans la pièce. Mais c'était une lumière très estive. Et à un moment de la journée, on ne pouvait plus l'utiliser. C'est pour cela que j'ai rajouté du bleu, du vert et des roses. Et ça m'a un peu changé d'habitude d'avoir la chaleur à la maison. Maintenant tout est plus blanc. C'est sans doute pour ça qu'il y a un comportement qui a changé chez moi.

Jacques-Jean Quenet : Ah certainement. L'influence de l'environnement que ce soit la décoration, les lampes, les murs ou les vêtements est très importante. C'est une influence qui est plus lente que l'exposition directe à la lumière colorée. Mais elle joue. Si vous n'avez que du rouge, les discussions entre amis vont se transformer non pas en pugilat mais en discussion animée pour ne pas dire dispute.

Nicole : J'aurais voulu savoir les numéros, les adresses pour pouvoir s'adresser sur Paris. »

Jacques-Jean Quenet : « C'est une question qu'on m'a déjà adressé. J'ai un confrère qui travaille comme moi sur la lumière colorée à Paris.

Nathalie : Alors on ne va pas citer de nom. Mais éventuellement vous avez peut-être un site où elle pourrait vous poser la question directement.

Jacques-Jean Quenet : Oui. Alors l'adresse...

Nicole : Est-ce que vous soignez les difficultés de nutrition ?

Jacques-Jean Quenet : « De quel type de difficulté ? »

Nicole : Celle de ne pas avoir la sensation de faim ou la sensation de satiété.

Jacques-Jean Quenet : Alors j'ai déjà eu un cas de ce genre. Je ne vous cache pas que c'est très complexe. On a eu des résultats. Il faut vraiment analyser le problème spécifiquement. De la même façon qu'on a pu en avoir sur des boulimies, sur des anorexies, sur des alternances entre les deux phénomènes. Sur une agueusie aussi, sur une personne qui ne sentait plus le goût des aliments. Mais là ce sont vraiment des choses très complexes. Il faut remonter loin dans le temps. On a besoin d'une rencontre, on a besoin d'une anamnèse approfondie.

## « Plus près des Etoiles »

De plus, Jean-Claude Carton<sup>2149</sup> a réalisé l'émission « Plus près des Etoiles » le vendredi à partir de 23h00. En voici la présentation par le site Internet de RIM :

Cette émission a été conçue pour les chercheurs, les curieux passionnés par les phénomènes paranormaux. Quels sont les liens entre notre cerveau rationaliste et les pouvoirs ignorés de celui-ci ?

Vie après la vie, transcommunication, don de voyance, de guérison, télépathie, lévitation... tant de sujets passionnants, ignorés ou tournés en dérision par la quasi-totalité des médias en France.

La spiritualité ne doit-elle pas permettre de transcender les conflits religieux ?

Les invités de Jean-Claude Carton apportent leurs réponses, par un témoignage, un livre, l'essentiel est dans la communication. Après un entretien avec son invité(e), Jean-Claude Carton donne la possibilité aux auditeurs d'intervenir en direct.<sup>2150</sup>

Voici des exemples d'émissions « Plus près des Etoiles » :

---

<sup>2149</sup> Jean-Claude Carton a animé Radio A.N.T.I.G.E.L. dans le Gers, puis Radio Arverne à Clermont-Ferrand, puis RIM, puis IDFM) a fondé la webradiotv « Etoile du cœur » (<http://edc.radio.free.fr/> en 2012.

<sup>2150</sup> « Archives », [http://edc.stardist.org/edc/part/carton\\_jc/rim/Galerie\\_PPDE.htm](http://edc.stardist.org/edc/part/carton_jc/rim/Galerie_PPDE.htm)

- Bruno de Stabenrath « Handicap et sexualité », 140 mns, 12/02
- Abbé René Laurentin, Prêtre et Théologien, « Les Messages de Vassula, Les apparitions mariales » 180 mns, 26/12/2002
- Pierre Jovanovic, « Enquête sur les Anges gardiens », 240 mns, 6/12/2002
- Jean-Philippe Rykiel, Musicien, 180 mns, 13/12/2002
- Guy Gilbert, Prêtre éducateur, 180 mns, 20/12/2002
- Marie-Pascale Rémy, « Expérience de Mort imminente », 150 mns, 17/01/03
- L'Association Stella, « Mon petit Ange » 180 mns, 31/01/03
- Didier van Cauwelaert et le Père François Brune, 360 mns, 7/02/03
- le Professeur Rémy Chauvin, « Ma réponse à Georges Charpak », 107 mns, 14/01/03
- Rencontre avec Jean Prieur, « Le Monde des esprits », 170 mns, 28/02/03
- Philippe Ragueneau, « L'autre côté de la Vie » - Dialogues avec l'invisible, 180 mns, 07/03/03
- Pierre Jovanovic, « Biographie de l'Archange Gabriel », 240 mns, 14/03/03
- Robert Arnaut, « La Nuit des Magiciens », 180 mns, 21/03/03
- Arthur Colin, « Les Enfants indigo », 180 mns, 28/03/03
- Joachim Boufflet, « Encyclopédie des Phénomènes mystiques », 180 mns, 04/04/03
- Alexis Ambre, « Les Etats proches de la mort », 180 mns, 11/04/03
- Mgr Jacques Gaillot, « Pour un nouveau Catéchisme », 150 mns, 18/04/03
- Jean-Pierre Girard, « La puissance de l'esprit sur la matière », 300 mns, 25/04/03
- Père François Brune, « Les Morts nous parlent », 180 mns, 02/05/03
- Jean-Michel Grandsire, « La Transcommunication », 180 mns, 16/05/03
- Dr. Melvin Morse, « La Divine Connexion », 240 mns, 23/05/03
- Jacques Mandorla et Michel Klein, « Le Magnétisme animal », 90 mns, 30/05/03
- Jacques Mandorla et Marc Menant, « Le Surnaturel », 90 mns, 30/05/03
- Dominique Vallée, « Nos morts sont ici », 140 mns, 30/05/03
- Michel de Pracontal, « L'Homme artificiel », 140 mns, 06/06/03
- Henri Tisot, « Dialogue avec mon Ange gardien », 200 mns, 13/06/03
- Jacques Chaboud, « Découvrez les Etoiles - la Diva dans l'énigme », 200 mns, 20/06/03
- Pascale Lafargue, « Nos Vies oubliées », 180 mns, 27/06/03
- Luc Girerd, « Eloge du Père qui m'assassina », 160 mns, 04/07/03
- Christian Ganachaud, infirmier psychiatrique, « La Quête-Folie de Dieu », 180 mns, 11/07/03

Voici un extrait de l'émission de 5 heures du 21 novembre 2003 co-animée par Laurent Fendt (au bout de 7 min 50s d'émission<sup>2151</sup>) avec pour invités Anne Givaudan et Antoine Achram dont nous reparlerons plus loin :

Jean-Claude Carton : Il y a un livre qui me turlupine un peu, c'est "Celui qui vient Tome 2, les dossiers sur le Gouvernement Mondial"...

Anne Givaudan : Oui... celui-là, si je l'ai écrit - tout comme la revue Nexus qui continue à donner des informations intéressantes sur le sujet - ce n'est pas pour créer une négativité, pour faire peur aux personnes, mais plus on sera informé et plus on sera libre de faire des choix, et pour moi, la véritable information, c'est quand même important et même essentiel dans la mesure où il faut arrêter de se raconter des histoires et de se dire que nos gouvernements sont extraordinaires ou on fait confiance à tout le monde sauf à nous.

Jean-Claude Carton : Alors, il y a des informations, en deux mots, et il y a désinformation. Quand je lis, à propos du Pape Jean-Paul II, (qui est encore là, dans un sale état, mais il est encore là) : "Il y eut un attentat contre lui parce qu'il était contre le contrôle des naissances". Ensuite, le juge Falcone, le royaume d'Angleterre, le Pape Paul VI...

Anne Givaudan : Jean-Paul 1er !

Jean-Claude Carton : Tiens oui, Jean-Paul 1er... ! Tu dis qu'il a été assassiné peu de temps après son élection car il a voulu élaguer quelques pesantes branches de l'Opus Déi...

Anne Givaudan : Voilà !

Jean-Claude Carton : ... et on remarque que le Pape actuel (Jean-Paul II, c'était en 2003...) s'est empressé de sanctifier ou de béatifier le fondateur de l'Opus Dei.

Anne Givaudan : Tout à fait parce que le Pape actuel a été nommé par l'Opus Déi, donc il n'avait absolument pas intérêt à faire le contraire. Et d'ailleurs, pour permettre, justement, cette béatification, il a aussi béatifié le Padre Pio, ce qui fait, comme ça, qu'il a pu faire passer la béatification de Don Balaguer qui est le père de l'Opus Déi.

---

<sup>2151</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=4eOV1mNtpjM>

Jean-Claude Carton : ... et au Mexique, il y a Juan Pedro à la Vierge de Guadalupe, mais enfin... c'est quand même un des Papes qui aura le plus canonisé, béatifié, sanctifié...

Anne Givaudan : Ah, il a été très actif mais faut dire qu'il y a beaucoup d'argent à chaque béatification, donc pour l'Eglise c'est lucratif...

Jean-Claude Carton : Comment beaucoup d'argent... pour qui ?

Anne Givaudan : Eh bien, on paye... du moins, en tout cas avant, ça se faisait régulièrement ; l'Eglise recevait une somme d'argent intéressante à chaque fois qu'elle nommait un saint dans un pays.

Jean-Claude Carton : Mais qui lui donnait le pognon ?

Anne Givaudan : Eh bien, le peuple !

Antoine Achram : Le peuple du pays en question amène dans les diocèses de l'argent pour avoir des béatifications.

Jean-Claude Carton : Donc, autrement dit, le petit mexicain qui a vu la Vierge de Guadalupe, quand le Pape est parti des journées de Toronto pour aller spécialement le canoniser, c'est le Mexique qui a banqué ?

Antoine Achram : Oui, c'est les pauvres mexicains qui veulent à tout prix qu'il y ait un saint dans leur pays et qui paient en offrandes.

Jean-Claude Carton : La France aussi a sorti du pognon ces dernières années...

Anne Givaudan : La banque du Vatican est riche quand même, hein ! Elle n'a pas trop de problèmes de ce côté-là.

## « La Vague d'Ovnis »

Didier de Plaige - président, co-fondateur, directeur<sup>2152</sup> et directeur d'antenne<sup>2153</sup> - produisait jusqu'à peu un magazine sur le phénomène OVNI<sup>2154</sup> (« La Vague d'Ovnis ») chaque mardi soir, à partir de 23h00. Cette émission était rediffusée pour les deux premières heures le dimanche de 14h00 à 16h00. L'émission s'appelle aujourd'hui « HereNow! » et n'est donc plus centrée sur les OVNI. Voici des exemples d'émissions « La Vague d'Ovnis » :

- Jean Staune, Annonce et Bilan du colloque « Science et Quête de Sens » - Unesco 2002
- Jean-Pierre Petit, « Ufologie et Armes secrètes », 13/08/02
- Jean-Pierre Petit, « Le projet "Haarp" », 10/09/02
- Thierry Meyssan, « Le Pentagate », 17/09/02
- Dr. Jacques Benveniste, « La Mémoire de l'Eau », 24/09/02
- Jean Pollion et André-Jacques Holbecq, « L'Affaire Umho », 29/10/02
- Bernard Thouanel et Eric Julien, « Historique des Ovnis », 05/10/02
- Dr Jean-Claude Lapraz, « L'Endobiogénie, la Médecine du Terrain », 15/10/02
- Jean-Pierre Petit et Jean Pollion, « La Propulsion des Ovnis », 12/11/02
- Eric Julien, « Les 3 dimensions du Temps », 12/11/02
- Marie-Thérèse de Brosses, « Abductions : Les enlèvements extraterrestres », 19/11/02
- Christian Cotten, « Affaire Schuller » et « le 11 septembre », 25/11/02
- Abbé Laurentin, « Les phénomènes mystiques », 26/11/02
- Jean-Pierre Petit, « La saga ufologique en France », 03/12/02
- Christophe Giudici et Christophe Leleu « Le Mur du Silence », 10/12/02
- Jean-Pierre Petit, « Ovnis et armes secrètes américaines », 14/01/03
- Michel Parra et Marie-Odile Martin, « Messages de l'Eau et Crop circles », 21/01/03
- Jean Staune, fondateur de l'Université Interdisciplinaire de Paris, « Le ré-enchantement du Monde », 28/01/03
- Gildas Bourdais « La levée progressive du secret - l'affaire Roswell », 04/02/03

---

<sup>2152</sup> Plaige donne la direction de RIM le 1<sup>er</sup> juin 2014 à l'animateur Alexandre Prely avant de la reprendre suite à l'affaire interne liée à l'attentat à *Charlie Hebdo* de janvier 2015.

<sup>2153</sup> Plaige a donné la direction d'antenne de RIM dans les années 2000 ou 2010 (Plus certainement dans les années 2010.) à l'animateur Alexandre Prely.

<sup>2154</sup> Si l'émission « La Vague d'Ovnis » est créée par Plaige dans les années 2000 (POULAIN Sebastien, « La fabrique des extraterrestres », « Rumeurs – rumeur », *Mots. Les langages du politique*, n° 92, mars 2010, <http://mots.revues.org/index19401.html>), il n'a pas attendu ces années pour s'intéresser à la question et pour la traiter à RIM comme le montre un article de 1981 (« Ici et Maintenant. Comme un mur sur lequel les gens peuvent écrire », *Le Quotidien*, 20/07/81).

- « Repas ufologiques parisiens », 11/02/03
- Jean Pollion « La vie quotidienne sur Ummo », 18/02/03
- Luc Mary, 3003 - *la route des Etoiles*, Editions JMG et *Le Temps manipulé*, Editions Sorlot-Lanore, 25/02/03
- José Sanchez, l'Association « Opération Don Quichotte », 04/03/03
- François Pierre Nenk, « Histoire de l'Humanité et Conspiration », 11/03/03
- Thierry Wathelet, fondateur d'UFOCOM. « Les enquêteurs de terrain, SETI, et de la guerre du Golfe II », 18/03/03
- Roch Saüquere, « Top Secret magazine » et Jean-Jacques Yvars, créateur du Journal de l'Ufologie et de : *ovni.science*, 25/03/03
- Roch Saüquere et Marc Cohen, géophysicien, écrivain et conférencier, « Kabbale et Matrice », 25/03/03
- Robert Alessandri (éditeur du site web : Univers-Ovni), Jean-Pierre Petit, Thierry Wathelet, fondateur d'UFOCOM, 180 mns, 01/04/03

Voici ci-dessous une retranscription du mardi 07/09/2004<sup>2155</sup> avec Claude Poher à propos de son ouvrage *Gravitation : les universons, énergie du Futur* publié en 2003 aux éditions du Rocher. Claude Poher est ingénieur, docteur en astrophysique, membre du CNES, président du Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non-identifiés (GEPAN) créé au sein du CNES de 1977 à 1978. En effet en 1978, Claude Poher déclare au Conseil scientifique du GEPAN qu'il en est arrivé à la conclusion que les OVNI de catégorie D (c'est-à-dire les Objets Volants restés Non-Identifiés après une longue enquête scientifique) sont des engins volants matériels dont l'origine est inconnue. Le 30 décembre 1978, il est invité à prendre un congé sabbatique et ne s'occupera plus des OVNI à son retour même si il continue à s'y intéresser à titre privé. Outre le 07/09/2004, Claude Poher a été invité à RIM pendant quatre heures le 14 octobre 2003 pour présenter son ouvrage *Gravitation : les Universons, Energie du Futur*<sup>2156</sup> et pour une émission le 7 juin 2005 de 2 heures et 25 minutes intitulée « Etudes fondamentales, & Rencontres Rapprochées du 4ème type ». Ces émissions sont rediffusées chaque année<sup>2157</sup>. Voici l'extrait du mardi 07/09/2004 :

Didier de Plaige : Radio Ici & Maintenant ! 95.2, « La Vague d'Ovnis », le mardi soir, et le dimanche de 14h00 à 16h00. Je salue donc Claude Poher ; c'est notre deuxième émission, mais la première face à face - la précédente avait eu lieu il y a quelques mois par le moyen du téléphone. Bonsoir Claude Poher.

Claude Poher : Bonsoir.

Didier de Plaige : Ca s'est bien passé ce soir, les « Repas ufologiques parisiens » ?

Claude Poher : Ça s'est très bien passé, oui. Il y avait beaucoup de monde. Je ne connaissais pas les repas ufologiques du tout, je n'y étais jamais venu, et j'ai trouvé qu'il y avait une excellente ambiance. Les gens connaissent le sujet, c'est beaucoup plus facile que le grand public qui n'a aucune idée, donc il était relativement aisé d'expliquer ce qu'était le phénomène et de tirer les conséquences de ce qu'ils savaient déjà depuis plusieurs années. Je leur ai donc appris l'histoire de notre travail au GEPAN au début des années 76-77, les premiers 6 mois, et puis ensuite j'ai enchaîné sur la théorie des Universons, dont nous allons certainement parler un peu ce soir.

Didier de Plaige : Effectivement. Alors pour vous c'est matinée et soirée, deux séances par jour ; vous avez fait un premier exposé, vous en sortez tout juste, et on va vous demander, eh bien, de reprendre au début. Alors dans le cadre de cette première émission, soit 3 heures ou un peu plus ensemble, on avait beaucoup parlé de votre livre qui venait de paraître aux Éditions du Rocher, "Gravitation - les Universons, énergie du futur"... sur le mode interrogatif ou affirmatif ?

Claude Poher : Je pense affirmatif. On n'a pas la certitude absolue en science, on met beaucoup de temps à prouver les choses. Néanmoins, nous avons de plus en plus de raisons de penser que c'est

<sup>2155</sup> Cette retranscription (faite par Gérard Le Nerrant) de « La Vague d'Ovnis » du 07/09/2004 est sur le site internet de RIM : <http://icietmaintenant.fr/rimovnis/documents/poher.pdf>

<sup>2156</sup> POHER Claude, *Gravitation : les Universons, Energie du Futur*, Ed. Le Rocher, Paris, 2003.

<sup>2157</sup> Rediffusions : vendredi 10/06/05 (rediff. dimanche 12/06/05), mardi 06/06/06 (rediff. dimanche 11/6/06), vendredi 22/12/06, mardi 13/02/07 (rediff. vendredi 16/02/07, dimanche 18/02/07), mardi 14/08/07, 11/03/08 (rediff. dimanche 16/03/08), 17/02/09 (rediff. dimanche 22/02/09), 22/09/09 (rediff. dimanche 27/09/09), 23/03/10 (rediff. dimanche 28/03/10), 01/11/11 (rediff. dimanche 06/11/11), 29/05/12 (rediff. dimanche 03/06/12), 22/04/14 (rediff. dimanche 27/04/14).

vraiment la voie dans laquelle il faut aller. Et ce qui m'intéresse là-dedans, c'est vraiment les conséquences. Les Ovnis, c'est une partie de l'affaire. Et ce qui m'importe beaucoup, c'est ce qu'on pourrait en tirer pour l'humanité, c'est-à-dire l'utilisation de l'énergie des Universons, c'est-à-dire l'énergie gravitationnelle, au service de la population. Et c'est pour ça que j'ai intitulé ce livre comme ça. Je pense que j'aurais dû mettre « Énergie du futur » en beaucoup plus gros encore que « Gravitation ».

Didier de Plaige : Hum hum. Donc c'est quand même les Ovnis, disons votre carrière, 30 ou 35 ans de recherche au CNES, fondateur du GEPAN...

Claude Poher : Absolument. Et c'est vraiment... je le disais d'ailleurs ce soir à une personne qui était dans la salle, qui était Madame Fouéré, qui a été avec son époux René la créatrice du GEPA - qui n'a rien à voir avec le GEPAN, qui était une association privée. Ce n'est pas moi qui ai choisi le nom du GEPAN, par conséquent ce n'est pas à cause de ce nom GEPA qu'on a choisi GEPAN, c'est un hasard heureux, parce que je dois dire que c'est grâce aux amateurs de ce groupe que j'ai pu commencer à faire des études statistiques à une époque où il n'y avait pas de micro-ordinateurs, on travaillait avec des ordinateurs centraux, c'était long et compliqué. Et fort heureusement les gens de cette association m'ont donné l'occasion de collecter des témoignages sous forme de cartes perforées, pour un ordinateur, et de commencer les premières statistiques. Parce que pour convaincre des scientifiques, il faut utiliser les méthodes habituelles de la science, et parmi ces méthodes, lorsqu'on a des phénomènes un peu complexes du genre de ceux qui sont observés, on a tout intérêt à faire des études statistiques, de façon à comparer ces phénomènes avec ce que l'on sait déjà. Et ça, ça a eu une grosse influence sur la possibilité de créer le GEPAN, en 1976-77. Donc je dois dire que c'est grâce à l'action de ces amateurs que nous avons pu ensuite officialiser cette affaire. Et ça, c'est très heureux.

Didier de Plaige : Oui, le patron, à l'époque, était Hubert Curien ?

Claude Poher : Du CNES ? Non, il n'y était pas encore. Le GEPAN a été créé sous la présidence précédente. Je ne me souviens plus le nom, c'est vieux, mais ce Président n'a pas exercé très longtemps parce qu'il y avait des gros problèmes budgétaires, etc. Il a été nommé à une autre activité en Europe, je pense. Et Curien l'a remplacé, il a donc pratiquement connu le GEPAN après deux mois, quelque chose comme ça. Mais c'est lui qui a nommé le Conseil scientifique – que j'avais réclamé ; c'est lui qui l'a créé et c'est lui qui en était le Président. On peut dire que vraiment le fonctionnement du GEPAN a démarré sous l'autorité de Monsieur Curien.

Nous avons vu la grille des programmes et présenté particulièrement certains programmes, voyons maintenant qui sont les animateurs.

### 1.2.2.3 Les animateurs

S'il est possible d'avoir une programmation alternative, c'est avant tout grâce à une équipe alternative qui s'intéresse à des sujets alternatifs. Mais c'est aussi grâce à leur disponibilité et leur bénévolat car ils disposent de ressources économiques extérieures à la radio compte-tenu de leur emploi :

- Henriette Chardak (« Vox populi ») a écrit des biographies, romans biographiques et historiques sur de grands écrivains, de grands scientifiques et de grands politiques
- le vétérinaire Gérard Klein (« Allo véto ») est en retraite
- Jean-Claude Carton (« Santé et spiritualité ») est en retraite anticipée du fait d'un handicap
- Bruno Heuzé (« Archipelsonics » et « Géosophie ») est dentiste à temps partiel
- Isabelle Alonso (« Antenne libre ») est journaliste, écrivaine, animatrice TV et radio... après avoir été conseillère financière dans une banque
- Gilbert Crussol (« Santé, nutrition ») est chirurgien dentiste en retraite
- Nathalie Crussol (« Santé, nutrition ») est gérante d'International Wholesale Nutrition
- Ouaki (« La dernière émission ») a dirigé Tati et continue d'investir dans différentes entreprises, projets, artistes
- Bernard Méry (« Nos Droits... ») est avocat
- Jean-Philippe Théron (« Comic-Strip ») est agent immobilier
- Tristan Moir (« Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves ») est luthier de formation et a un cabinet de psychanalyse
- Olivier Grieco (« Antenne libre », « Revue de presse interactive », « Hot-Line informatique »)

- Laurent Fendt (« Antenne libre », « Santé et sïpiritualité », « Revue de presse interactive ») est artiste plastique
- Clara Delpas<sup>2158</sup> (« Antenne libre », « Revue de Presse interactive ») est écrivain et journaliste scientifique sur le support écrit et web
- Julia Mongeal (« Revue de Presse interactive »)
- Alexandre Prély est gérant de l'entreprise Sc Poucette spécialisée dans la « location de terrains et d'autres biens immobiliers »<sup>2159</sup> qu'il a fondé en 2004
- Laurent Fendt se présente comme « médium » sur le réseau social Copais d'avant<sup>2160</sup> et comme « Producteur, animateur radio, chez Radio "Ici & Maintenant !". Conseiller en relation humaine – Conférencier » sur le réseau social Likedin<sup>2161</sup>

Plaige cite d'autres exemples :

Il y en a un du samedi soir qui est directeur de communication. Il y a un responsable de bibliothèque, un autre écrivain, une DRH de la SNCF, un qui travaille dans une boîte de revue de voyage, un autre à la SNCF à l'aiguillage, une qui travaille dans un salon de nature et santé, un qui monte une revue et qui est éditeur, un employé à la sécurité au ministère de la Culture, un qui a sa boîte d'informatique de synthèse de la parole. Le texte écrit se transforme en parole grâce à l'ordinateur. Un autre qui a sa boîte de sécurité informatique des grands magasins.

Olivier Grieco, qui a rejoint RIM en juillet 2002, c'est-à-dire peu après sa relance en 2001, a animé la « Revue de Presse interactive » du mercredi, du jeudi ou du vendredi (en 2005-2006 par exemple) et parfois la nuit l'émission « Antenne libre » le lundi selon le site internet de RIM<sup>2162</sup>. Olivier Grieco a fait des études universitaires en sciences humaines et sociales de haut niveau, mais il a un parcours professionnel tendant vers les questions informatiques :

Olivier Grieco a d'abord été chargé d'étude (mise en place des projets de développement social et territorial dans le Saumurois) chez Saumur Habitat entre 2001 et 1999, puis concepteur et rédacteur chez ECRITO entre 2001 et 2002 ce qui correspondait à ses diplômes. Puis, au moment où il arrive à RIM, il devient responsable du pôle H24 (rédaction des procédures associées aux contrats de maintenance et de supervision) chez WITBE (société spécialisée dans l'amélioration de l'usage du numérique en entreprise) entre 2004 et 2006, puis responsable des opérations en cours et support client chez WITBE entre 2006 et 2013, et enfin ingénieur avant-vente (accompagnement des ingénieurs commerciaux) chez IP-LABEL (même type d'activité que WITBE) depuis 2013.

Donc il a surtout animé l'émission « Hot-Line informatique » qui permet aux auditeurs d'appeler pour tous leurs problèmes informatiques : dès 2005 de 14h00 à 16h00 jusqu'au 11 août 2012, et de 15h30 à 17h30 à partir du 25 août 2012. Il a aussi co-animé la première émission « Cyberculture » de Thomas Ledoux le samedi 18 février 2012 qu'Olivier Grieco a rencontré chez Witbe car il est informaticien :

- développeur en SSII(s) (2006-2011)
- support – consulting chez Witbe (2012-2013)
- consultant private banking chez Blue-infinity (Suisse, 2013-2014)
- technical lead chez Banque Pictet & Cie SA (Suisse, depuis 2014)<sup>2163</sup>

---

<sup>2158</sup> <http://claradelpas.com/>

<sup>2159</sup> L'entreprise Sc Poucette est située au 29 rue Fondary dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, soit très proche du 8 rue Violet où se situe le studio de RIM.

<sup>2160</sup> <http://copainsdavant.linternaute.com/p/laurent-fendt-3233959>

<sup>2161</sup> <https://www.linkedin.com/profile/view?id=213001592>

<sup>2162</sup> Je n'ai pas pu vérifier cette information dans la publication des programmes de RIM de 2005 à 2014 sur le site internet de la radio.

<sup>2163</sup> [https://www.linkedin.com/profile/view?id=200146633&authType=name&authToken=-a4e&trk=prof-sb-browse\\_map-name](https://www.linkedin.com/profile/view?id=200146633&authType=name&authToken=-a4e&trk=prof-sb-browse_map-name)

Olivier Grieco a aussi fait venir à l'antenne de RIM le samedi 24 mars 2012 William Agasvari dont il a été le supérieur hiérarchique chez Witbe<sup>2164</sup> où William Agasvari est ingénieur support et système de 2012 à 2014 et qui a une carrière de dirigeant d'entreprise :

PDG fondateur d'Anotherlight qui propose des solutions et services Internet dans le domaine de l'hébergement d'applications serveur (1999-2009), DSI - Responsable Informatique chez PEL.com / Progonline (2009-2012)<sup>2165</sup>

Julia Mongeal a eu une expérience de journaliste :

- journaliste-rédactrice programmes courts WLP/Vivendi (1999),
- pigiste aux Cahiers de Jean Jaurès (1999-2000),
- assistante sur l'émission d'investigation 90 Minutes de Canal + (2000-2001),
- directrice d'ouvrage aux éditions Michel Lafon sur des beaux livres de Nicolas Hulot (Planète Nature (2002) et Ushuaïa tome II (2003),
- journaliste-rédactrice chaîne Animaux d'AB Productions (2002-2003),
- rédactrice pour le site internet [www.mquentindelatour.com](http://www.mquentindelatour.com) pour le tricentenaire de la naissance de Maurice-Quentin de La Tour (2004),
- pigiste à Capital et Le Point (2004),
- rédactrice et SR pour Télé 2 Semaines, Télé Poche et Télé Star du Groupes Prisma Media et Mondadori France (2005-2007)<sup>2166</sup>

Clara Delpas arrive à RIM alors qu'elle a déjà beaucoup d'expérience dans le journalisme et l'écriture<sup>2167</sup> :

- Journaliste de presse écrite *60 millions de consommateurs* (depuis 2014), *Le monde diplomatique* (depuis 2014), *Bioinfo* (depuis 2013), *Sciences et Avenir* (2012-2013), *Science et Santé*<sup>2168</sup> (2011-2012), *Research\*eu* (2009-2010), *Alternative Santé* (2007-2011), *Environnement et Stratégie* (2006-2011), *Recherche et Santé*<sup>2169</sup> (2001-2004), *60 millions de consommateurs* (2002), *Science et vie* (2001), *Myoline*<sup>2170</sup> (1991-2001), *VLM*<sup>2171</sup> (1995-2003), *Science Illustrée* (1995), *Science et Technologie* (1990)
- webjournaliste pour le site *Novethic* (depuis 2010), *Science Actualités*<sup>2172</sup> (depuis 2008), *Sagasciences* (CNRS) (2006 et 2012), *la Banque numérique des savoirs* (2004), *Transfert2* (2003)
- Écriture de dossiers médicaux et scientifiques pour des sites institutionnels INSERM (2003), Fondation Recherche Médicale (2003-2004), Association Française contre les Myopathies (2002)
- journaliste audiovisuel Journaliste-research sur « Les mystères de MonteSana », documentaire de fiction, pilote d'émission scientifique diffusée sur Arte, Point-du-jour (2006) et journaliste-réalisatrice de reportages pour « Cinq sur Cinq », magazine hebdomadaire diffusé sur la Cinq, VM Productions (1995)
- écrivaine auteure de *Chroniques de la biopiraterie - Pillage ou partage ?* (Ed. Omniscience, 2012), *Vertus et bienfaits du quinoa* (Ed. Trédaniel, 2011), *Les Secrets des Médecines Alternatives* (Ed. Sélection du Reader's Digest, 2010), *Le guide de l'écolo* (Ed. Minerva, 2010), *Coaching ecole* (Ed. Aubanel, 2008), *La Santé* (Ed. Minerva, 2008), *Les cinq sens* (Ed. Mon premier castor doc, 2008), *Comment la science rêve notre futur* (Ed La Martinière Jeunesse, 2008), *La naissance des civilisations expliquées aux enfants* (Ed Père Castor Flammarion, 2007), *Homo sapiens, le sacre de l'homme* (Ed. Castor Doc- Flammarion, 2007), *Les hommes préhistoriques* (Ed. Mon premier castor doc, 2007),

---

<sup>2164</sup> Voici ce que dit Olivier Grieco de William Agasvari sur le réseau social numérique LinkedIn ([https://www.linkedin.com/profile/view?id=238434214&authType=NAME\\_SEARCH&authToken=sE4D&local\\_e=fr\\_FR&srchid=461934161425312545518&srchindex=1&srchtotat=1&trk=vsrp\\_people\\_res\\_name&trkInfo=VSRPsearchId%3A461934161425312545518%2CVSRPtargetId%3A238434214%2CVSRPcmpt%3Aprimary](https://www.linkedin.com/profile/view?id=238434214&authType=NAME_SEARCH&authToken=sE4D&local_e=fr_FR&srchid=461934161425312545518&srchindex=1&srchtotat=1&trk=vsrp_people_res_name&trkInfo=VSRPsearchId%3A461934161425312545518%2CVSRPtargetId%3A238434214%2CVSRPcmpt%3Aprimary)).

<sup>2165</sup> <http://www.viadeo.com/fr/profile/william.agasvari>

<sup>2166</sup> <http://www.viadeo.com/fr/profile/julia.mongeal>

<sup>2167</sup> <http://claradelpas.com/about-2/>

<sup>2168</sup> *Science et Santé* est le magazine de l'INSERM.

<sup>2169</sup> *Recherche et Santé* est le magazine de la Fondation Recherche Médicale.

<sup>2170</sup> *Myoline* est un bimestriel de l'Association Française contre les Myopathies spécialisé sur les maladies neuromusculaires destinée aux professionnels de la prise en charge de ces maladies.

<sup>2171</sup> *VLM* est un magazine de l'Association Française contre les Myopathies.

<sup>2172</sup> *Science Actualités* appartient à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

*Planète Attitude Santé* (Le Seuil, 2006), *À la découverte du savoir de nos ancêtres* (Ed. Sélection du Reader's Digest, 2005), *L'histoire de l'enfant-loup* (Ed. Père Castor – Flammarion, 2004), *Homo sapiens, l'aventure de l'homme* (Ed. Castor Doc- Flammarion, 2004), *La grande histoire de l'homme expliquée aux enfants* (Ed. Père Castor (album) -Flammarion, 2004), *Le monde numérique / L'homme et l'environnement* (Ed. Larousse, 2001)

- intervenante dans le master 2 de Journalisme scientifique à l'Université de Paris 7 (2008-2011), sur le projet d'exposition sur le grand récit de la culture humaine pour la Cité des Sciences et de l'Industrie (2005), dans des ateliers scientifiques tout public pour l'Association ICARE (2001), dans le département chimie du Palais de la Découverte (1990), dans le jardin des enfants des Halles de Claude et François Xavier Lalanne (1984-1985)

Pour faire partie des catégories socio-professionnelles supérieures, les animateurs ont pour la plupart au minimum le bac (Ouaki) ou bien plus :

- Clara Delpas dispose d'un DEUG Science des Structures de la Matière de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI (1987), une licence de chimie de l'Université de Pierre et Marie Curie – Paris VI (1988), une Maîtrise Information et Communication Scientifique et Technique de l'université Paris 7 Diderot (1990), un DEA Recherche en Épistémologie et en Histoire des Sciences et des Institutions Scientifiques de l'université Paris 7 Diderot (1991) et quelques formations continues : journalisme video (EMI-CMD, 2014), référencement web (ESJ, 2011), conception-réalisation- production multimedia (CFPJ, 1999), rédaction en chef (CFPJ, 1993)

- Olivier Grieco a fait des études universitaires en sciences humaines et sociales avec une maîtrise de sociologie de l'Université de Tours François Rabelais entre 1993 et 1999 et une maîtrise de science politique à l'Université Rennes 1 entre 1998 et 1999.

- Julia Mongeal a fait une Maîtrise d'histoire contemporaine *La crise de la répression en France (1910-1914)* et un DEA d'Histoire contemporaine *Magistrature, criminalité et philosophie pénale en France (1919-1939)* à l'Université Paris 7 Diderot, et un DESS Communication écrite et édition à l'Université Paris 5 Descartes

- Gérard Klein a fait des études vétérinaires

- Bruno Heuzé a fait des études de médecine dentaire

- Isabelle Alonso a fait des études de langues et d'économie

- Gilbert Crussol a fait des études de médecine dentaire

- Bernard Méry a fait des études de droit

- Thomas Ledoux a fait l'école supérieure d'ingénierie informatique Paris

- Alexadre Prély a fait l'Institut supérieur de la communication (ISCOM) entre 1997 et 1999

- Laurent Fendt a fait l'école des Beaux arts de Versailles de 1994 à 1996

Les animateurs sont à la radio soit par passion pour la thématique qu'ils traitent (Jean-Philippe Thérond), soit par besoin d'expérience (Clara Delpas), soit pour augmenter leur clientèle (Gilbert et Nathalie Crussol, Tristan Moir, Bernard Méry), mais sans doute pour un mélange de ces raisons.

Ils donnent ou non leur nom de famille en fonction de leur besoin ou peur d'être reconnu car RIM n'a pas forcément bonne réputation dans tous les milieux sociaux :

- Bruno Heuzé se fait appeler Bruno Bonnichon quand il est dentiste et Bruno Heuzé à RIM ou dans la recherche. Dans la présentation de la revue *Chimères*, il n'y a aucune allusion à son travail de dentiste, ni à son nom de dentiste (« Bonnichon ») tandis que RIM n'est pas citée : « Bruno HEUZÉ est journaliste et musicien, il vit et travaille à Paris. Producteur d'émissions radiophoniques consacrées aux musiques novatrices et frontalières ».

- Clara<sup>2173</sup>, Julia, William, Thomas, Alexandre se font appeler par leur prénom uniquement même si on peut trouver leur nom de famille sur internet parce qu'ils parlent de leur travail à RIM sur les CV qu'ils mettent en ligne sur les réseaux sociaux numériques professionnels (surtout les journalistes et informaticiens).

- Lisandru Vivarelli (nom que l'on retrouve dans les statuts de RIM) se fait appeler Lasandre ou Lisandru à RIM, et Lisandru Lee ou Lisandru Kalee en dehors.

- L'animateur Moir se faisait appeler Frédéric Moir dans les années 1980-1990 et se fait appeler Tristan Moir dans les années 2000-2010

---

<sup>2173</sup> Clara Delpas donne son prénom uniquement peut-être parce qu'elle est par ailleurs journaliste scientifique or RIM est connu pour aller à l'encontre des scientifiques...

Dans les années 2000-2010, comme dans les années 1980-1990, les femmes sont largement minoritaires à l'antenne ou hors antenne de RIM :

- Quand j'interview Plage en 2005, il présente Henriette Chardak comme un « écrivain ». Elle semble d'ailleurs être devenue animatrice après avoir été invitée dans l'émission « Plus près des Etoiles » de Jean-Claude Carton pour parler de *Kepler, le visionnaire de Prague* (Presses de la Renaissance, Paris, 2004) et *Kepler, le chien des étoiles* (Séguier, Paris, 1989) pour une émission intitulée « Johannes Képler, le Visionnaire de Prague » qui a eu lieu le 9 juillet 2004 qui a duré 3 heures et 15 minutes. C'est par la suite qu'elle a été invitée à animer cette émission l'émission « Vox Populi » qui est une « antenne libre » diffusée sur RIM le dimanche à 23h00 d'octobre 2004 à avril 2005 où elle a reçu des invités (Thierry Frémont, Chantal Banlier, Dominique Marny...).

En plus de ses deux ouvrages sur Kepler, Henriette Chardak a écrit des biographies, romans biographiques et historiques sur de grands écrivains, de grands scientifiques et de grands politiques :

- *Élisée Reclus. L'homme qui aimait la Terre*, éditions Stock, Paris, 1997
- *Tycho Brahe, l'homme au nez d'or*, Presses de la Renaissance, Paris, 2004
- *Élisée Reclus : un encyclopédiste infernal !*, L'Harmattan, Paris, 2006
- *L'Énigme Pythagore*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007
- *Andreas Vesalius : chirurgien des rois*, Presses de la Renaissance, Paris, 2008
- *Cervantès : Plume du diable et ambassadeur de Dieu*, Presses de la Renaissance, Paris, 2009
- *Le mystère Rabelais*, éditions du Rocher, Monaco, 2011
- *La passion secrète d'une reine*, Le Passeur éditeur, Paris, 2013
- *Taül et les pierres de foudre* (avec Henry de Lumley), éditions de l'Archipel, Paris, 2014

Elle s'intéresse donc aux grands destins de l'époque de la Renaissance (à l'exception d'Élisée Reclus) : des humanistes, des personnages « hors du commun » qui vivent dans une « époque fascinante », qui prônent la tolérance, « l'ouverture sur le monde »... Elle souhaite faire découvrir ou redécouvrir ces penseurs et leur époque en réenchantant leur histoire, en les divinisant et en mettant du romanesque dans l'histoire et de l'histoire dans le romanesque. A propos de Miguel de Cervantès Saavedra (1547-1616), elle montre la partie romanesque de sa vie en parlant de ses batailles et de ses duels. Elle parle des aspects mystérieux de leur vie, à l'image de François Rabelais (1483 ou 1494-1553) qui était moine, docteur, espion et serait le grand-père d'Henri IV (hypothèse romanesque). Henriette Chardak s'intéresse aussi à leurs liens avec les grands politiques, à l'image d'Andreas Vesalius (1514-1564) qui fréquente les grands de son époque (Titien, Calcar, Rabelais...) et devient le médecin de Charles Quint et Philippe II d'Espagne. C'est une manière d'entrer dans les coulisses du pouvoir, qu'elle traite d'ailleurs directement grâce à Marguerite de Navarre. Mais ce qui rapproche le plus Henriette Chardak de RIM est son travail sur les penseurs qui se sont intéressés aux phénomènes extraordinaires et inexplicables. Elle insiste sur leur intérêt pour l'astrologie ou l'alchimie de Kepler (1571-1630) et Tycho Brahe (1546-1601), sur les capacités de prémonition de l'« encyclopédiste mondialement connu » « géographe anarchiste » Élisée Reclus (1830-1905), sur l'annonce de la naissance de Pythagore par une Pythie, son intérêt pour le nombre d'or...

Mais Henriette Chardak n'est pas seulement écrivain. Elle a aussi beaucoup travaillé en tant que journaliste pour la presse écrite (*Dernières Nouvelles d'Alsace, Le Point, Ciel et Espace*), la radio (Nova, FR3 Radio-Alsace), la télévision (France 2, France 3 Dijon, TV Nantes) et en tant que réalisatrice et scénariste de documentaires, mini fictions, dessin animé pour France 2, France 3, France 5, M6, Equidia, Seasons... ou de films industriels et disques interactifs pour Futuroscope, Yves Rocher, l'Agence pour la création d'entreprises, Medtronic USA, Peugeot, Guerlain...

D'ailleurs, elle a fait des études de journalisme (presse écrite et audiovisuelle, techniques de l'information) et de sciences politiques, juridiques et sociales à l'Université de Strasbourg, en plus du Conservatoire et des Beaux Arts de Besançon.

Elle a aussi écrit des collages, des pièces de théâtre (*Ration de Gènes ; Cœurs féroces ; Le pain de la nuit ; La sentence ; La bataille du ciel de 1601*) et des chansons (*Aller-retour ; Charitibizness ; GainsbaREMINISCENCE ; Le non de Lennon ; Songe à l'île ; Travers d'amour*).

Enfin, Henriette Chardak, comme beaucoup de *New Ager* un peu « touche-à-tout », a fait du coaching de comédiens, de chômeurs, et de cadres dirigeants, dans l'industrie cinématographique et photographique et pour le groupe Aventis Pasteur.

- Nathalie Crussol (née le 30/10/1976 à Clamart et habitant le XVIème arrondissement de Paris

en 2010<sup>2174</sup>, est gérante d'International Wholesale Nutrition (BP 53 92105 Boulogne Billancourt)<sup>2175</sup> et de Wholesale Nutrition (domicilié chez l'avocat Fortabat Labatut, 19 avenue Hoche dans le VIIIème arrondissement de Paris en 2009<sup>2176</sup>). Elle co-anime avec son père, le chirurgien dentiste Dr. Gilbert Crussol, l'émission « Nutrition-Santé » le jeudi de 16h00 à 17h30 dans les années 2000 jusqu'à fin 2009. L'émission a été lancée au début des années 1990 par Gilbert Crussol.

- La féministe Isabelle Alonso (cofondatrice en 1999 de l'association féministe « Les Chiennes de garde » et auteure de plusieurs ouvrages militants) est animatrice de 2006 à 2007 grâce à l'animateur Jean-Claude Carton. En effet, elle avait été invitée une première fois par lui dans une émission « Antenne libre » intitulée « "La chienne de garde" mord t'elle....?» le lundi 16 octobre 2006 pour présenter son ouvrage *L'exil est mon pays* au sujet de sa vie de fille de parents exilés politiques. Un peu plus d'un mois après son invitation, le jeudi 30 novembre 2006, elle anime sa première émission « Libre Antenne. Carte blanche à Isabelle ALONSO » qui sera suivie d'une seconde le jeudi 25 janvier 2007 « Libre Antenne avec Isabelle Alonso »...

- Caroline Guidetti a été animatrice dans les années 2000 (jusqu'en 2010). Elle a animé les émissions hebdomadaires « Energies positives » le vendredi soir puis en 2008 (à partir du 18 janvier) « Ressources » toujours le vendredi soir. Dans cette dernière émission, elle reçoit des personnalités autour des thèmes de l'émergence, de la mutation culturelle et du Développement Durable. Fondatrice de Visions+ (« du Sens et des Visions Partagées »), elle est « formatrice, coach et professeur en développement durable et développement personnel, intelligence collective et expansion de conscience (sciences cognitives) », conceptrice de conférences. Elle est co-fondatrice et pendant dix ans, animatrice et vice-présidente du Club de Budapest France (laboratoire de réflexion international sur les grands enjeux du XXIème siècle et sur le futur de l'humanité).

- La mère de Didier Plaige s'est occupée des aspects administratifs et du standard (hors émissions) dans les dernières années de sa vie (au moment du retour de RIM sur la bande FM, suite au décès du père de Plaige, et jusqu'au moment de son propre décès en 2013).

- Julia Mongeal qui anime des émissions « Revue de Presse interactive » depuis début 2011 (d'abord le jeudi, puis le mardi).

- Clara Delpas qui débute en mai 2007 dans l'émission « Revue de Presse interactive » le vendredi et des émissions « Antenne libre » le lundi à partir d'octobre 2007. Elle est journaliste scientifique de presse écrite, web et TV.

---

<sup>2174</sup> <http://www.dossiers-sos-justice.com/media/01/01/3747927622.pdf>

<sup>2175</sup> <http://www.ecoou.com/sante-beaute-bien-etre/international-wholesale-nutrition-information-53.html?osCsid=3daeeeb5e6044119e29081d4c9630801>

<sup>2176</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000020288483>

En prenant chaque année la première semaine d'avril de 2005 à 2014, voici un tableau qui rend compte du nombre de femmes qui ont animé RIM ou qui ont été invitées<sup>2177</sup> à RIM.

	nombre d'animatrices	nombre d'heures des animatrices	nombre de femmes invitées	nombre d'heures avec des femmes invitées
2005 (28/3-3/4)	1	3h	3	4h30
2006 (24/3-2/4)	0	0h	4	6h
2007 (26/3-1/4)	2	8h30	5	12h30
2008 (31/3-6/4)	4	13h	1	1h30
2009 (30/3-5/4)	4	11h30	1	1h30
2010 (29/3-3/4)	2	9h30	2	5h30
2011 (28/3-3/4)	1	3h	3	6h
2012 (26/3-1/4)	2	6h30	4	6h
2013 (1/4-7/4)	2	6h30	3	4h30
2014 (31/3-6/4)	2	6h30	2	3h30

Il s'agit d'un petit échantillon puisque nous n'avons regardé qu'une seule semaine par an, mais les autres semaines sont similaires, surtout pour les animatrices qui sont censées animer chaque semaine.

Nous voyons qu'il n'y a jamais plus de quatre animatrices à l'antenne et qu'elles n'ont jamais fait plus 13 heures d'antenne la même semaine. Et la semaine de 2008 où elles étaient quatre (Clara Delpas, Julia Mongeal, Caroline Guidetti, Nathalie Crussol) pour 13 heures d'antenne, il y avait 14 animateurs hommes pour 52 h et 30 min (sur 84 heures d'antenne dont RIM dispose par semaine et les 70 heures où les émissions sont en direct ou considérées comme inédites<sup>2178</sup>) :

Alexandre Prely, Laurent Fendt, Nicolas, Eckhart Tolle, Christian Toussaint, Didier de Plaigne, Michel Klein, Tristan Moir, Jean-Paul Bourre, Paul de la Taille, Olivier Grieco, Nicolas Baltique, Patrick Viveret, Mathias Andrieu.

Sur les quatre femmes, deux ont inventé le concept et le nom de leur émission car ce sont des émissions spécialisées (« Ressources » pour Caroline Guidetti et « Nutrition-Santé » de Nathalie Crussol) tandis que les deux autres reprennent des émissions qui leur préexistent depuis longtemps (« Antenne libre » de Clara Delpas et « Revue de Presse interactive » pour Julia Mongeal) alors que seuls trois hommes animateurs n'ont pas inventé le concept et le nom de leur émission.

En ce qui concerne les femmes invitées, c'est en mars-avril 2007 qu'il y a eu le plus de femmes invitées puisqu'elles ont été 5 à être invitées pour 12h30 d'antenne :

Carole Bonnafoux (naturopathe), Karine Zeitoun (médiuim), Myriam Roure (psychothérapeute programmation neuro-linguistique), Tatiana de Rosnay (romancière), Joëlle Portalié (voyante).

Elles ont toutes été invitées par Jean-Claude Carton dans des émissions « Santé et spiritualité » à l'exception de Joëlle Portalié qui a été invitée sur une émission « Antenne libre » alors qu'il s'agissait pourtant de faire des expériences de voyance en direct, et de Tatiana de

<sup>2177</sup> J'ai compté Dolorès Cannon en tant qu'invitée alors qu'elle n'est pas venue dans les studios. Une interview de Mel Fabregas du 14 mai 2010 (<https://www.youtube.com/watch?v=BqyXuhS5KOY>) pour le show Veritas (<http://www.veritasradio.com/>) a simplement été traduit (<http://ovnis-usa.com/etats-de-conscience-et-ets/>) par un membre très actif du forum de RIM (Diouf) puis lu ([http://www.dailymotion.com/video/x1yu93m\\_dolores-cannon-dossier-abductions-etats-de-conscience-et-ets\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x1yu93m_dolores-cannon-dossier-abductions-etats-de-conscience-et-ets_news)). Et c'est cette lecture qui est diffusée à l'antenne. Le sujet traité concerne la conscience, les régressions hypnotiques, les OVNI et est intitulé : « Conscience & Ets ». Le site internet de RIM précise que ce document est inédit.

<sup>2178</sup> Il y a trois heures par nuit qui sont rarement en direct : de 2 à 5 heures du matin, ce qui fait 21 heures par semaine. « L'heure Anglaise » d'Eckhart Tolle n'est pas une émission en direct mais enregistrée. Et on peut imaginer facilement qu'elles reviennent régulièrement.

Rosnay invitée dans « Plus près des étoiles » qui porte habituellement sur les choses spirituelles et qui cette fois-ci a porté sur le roman à grand succès *Elle s'appelait Sarah* (éditions Héloïse d'Ormesson, Paris, 2008) qui porte sur la déportation d'une petite fille pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Dans une liste par thématique (politiques, journalistes...) établie par RIM à propos des invités de RIM depuis la reprise d'antenne 22 mai 2001 et jusqu'en juin 2005<sup>2179</sup>, on peut voir qu'il y a bien plus d'hommes que de femmes, y compris parmi les thérapeutes :

- 4 femmes « politiques » (Leïla Shahid, « Représentante de la Palestine à Paris », Corinne Lepage, « candidate à la Présidence de la République », Anne Hidalgo, « Première adjointe au Maire de PARIS », Alima Boumediene-Thiery, « Députée européenne ») sur 30
- 1 femme « journaliste » (Marie-Thérèse de Brosses, « écrivain et journaliste ») sur 23
- 4 femmes « chercheurs, philosophes, scientifiques » (Anne-Marie Abras, « éducatrice et conférencière », Maud Kristen, « metapsychiste »<sup>2180</sup>, Sarah Nord, « écrivain », Anne Dambricourt, « chercheur au CNRS ») sur 37
- 12 femmes « thérapeutes » (Laurence Lundell<sup>2181</sup>, Carole Sédillot<sup>2182</sup>, Marie Emilia Vannier<sup>2183</sup>, Valérie Colin-Simard<sup>2184</sup>, Jacotte Chollet, « musicothérapeute »<sup>2185</sup>, Lee Pascoe, « conférencière et praticienne sur l'hypnose », Amelya Tawil, « animatrice en ressources humaines »<sup>2186</sup>, Anne Marie Gernot, « La marche à pieds »<sup>2187</sup>, Anne Voileau, « Magazine ETRE : l'insertion des handicapés »<sup>2188</sup>, Lise Bourbeau, « conférencière internationale " Ecoute ton corps " »<sup>2189</sup>, Marie Ladret, « ergothérapeute, ESCAVIE CNAM (sic) Paris »<sup>2190</sup>, Michèle Guillotte, « cabinet

---

<sup>2179</sup> Il est possible de trouver ce document dans l'annexe 2 de la convention avec le CSA de 2008.

<sup>2180</sup> Il faut de plus accepter que Maud Kristen qui est voyante soit placée dans la catégorie « chercheuses, philosophes scientifiques ».

<sup>2181</sup> Laurence Lundell est formatrice, consultante, responsable de l'Espace Feng Shui asbl à Bruxelles.

<sup>2182</sup> Carole Sédillot est une pédagogue, conférencière, formatrice jungienne qui a écrit plusieurs ouvrages sur le tarot, les symboles, la mythologie.

<sup>2183</sup> Marie Emilia Vannier est l'auteur de *L'Arbre guérisseur* (Auto édition, 2002) sur les apports réciproques des arbres (qui auraient une conscience) et des hommes, et *Orbes - Sphères d'Âmes et de Lumière Broché* (Vannier, 2010) où elle explique que les orbes (ces petites sphères qui apparaissent sur les clichés photographiques) qui ont bousculé sa vision de l'univers multidimensionnel et lui ont fait comprendre que cela préparait à un élargissement des champs de perception, à l'aube du grand virage 2012.

<sup>2184</sup> Valérie Colin-Simard est psychothérapeute, coach et écrivain qui a travaillé à la télévision (Canal +, TF1, M6) et dans la presse écrite (*Elle, Psychologies Magazine*). Elle est l'auteur de *Féminin masculin, la grande réconciliation* (Albin Michel, 2013), *Quand les femmes s'éveilleront* (Albin Michel, 2008), *Mon Psy, mon amour* (Pion 2005), *Nos Hommes à nu* (Pion, 2004), *Pères d'aujourd'hui, filles de demain* (Anne Carrière, 2003), *Plus forts que le destin* (Anne Carrière, 2001), *Le Chagrin des autres* (Anne Carrière, 1993). Elle pense que le « féminin » est nécessaire à l'équilibre physique et psychique des femmes.

<sup>2185</sup> Jacotte Chollet utilise la musique « multidimensionnelle » qui doit avoir des effets sur la cellule sanguine, sur les centres énergétiques et les ondes cérébrales ALPHA-THETA-DELTA ouvrant à des états modifiés de conscience et permettant d'accéder aux capacités inconnues du « subconscient ».

<sup>2186</sup> Amelya Tawil propose des stages avec une « approche vibratoire matricielle » qui « invite à conscientiser notre nature quantique et à retrouver la cohérence informationnelle et vibratoire de notre corps en lien avec les lois physiques de l'univers ». Elle est l'auteur de *Votre vrai moi veut se manifester : 100 manières d'être au top-niveau (Mieux connaître)* (La Pensée universelle, 2000)

<sup>2187</sup> Anne-Marie Gernot, conseil en ressources humaines, Fondatrice de l'Archéologie Familiale et Sociale

<sup>2188</sup> Anne Voileau est la directrice du magazine *Etre et Handicap Information* autour duquel s'est développé le Club Etre, qui met en réseau les Chargés de Mission Handicap responsables de la politique d'intégration des personnes handicapées dans leur entreprise.

<sup>2189</sup> Lise Bourbeau est fondatrice du centre de développement personnel *Écoute ton corps* en 1982 et de la maison d'édition « Les éditions E.T.C. » (*Écoute ton corps*) en 1987. Elle est auteure d'une vingtaine d'ouvrages et pense qu'en écoutant les messages envoyés par notre corps et notre environnement nous pouvons résoudre nos problèmes physiques ou relationnels, être ramenés vers l'amour véritable et le respect de nous-même et des autres et retrouver un bien-être aux niveaux physique, émotionnel et mental.

<sup>2190</sup> La personne qui a écrit ces informations a confondu CNAM et CRAM (Caisse régionale d'assurance maladie). En fait, Marie Ladret est formatrice dans divers institutions (écoles, centres de formation...) et ergothérapeute pour la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF). CICAT ESCAVIE est un Centre d'Informations et de Conseils sur les Aides Techniques, destiné aux personnes en situation de handicap et aux professionnels intervenant dans ce domaine.

3C (Permis à points) »<sup>2191</sup>) sur 42

- 2 femmes d'« affaire » (Stéphanie Artinian, Restaurants " Presto Café " rue de la Pompe, Isabelle Jalabert, Boutique « Ventilo » à St-Etienne) sur 27

Depuis le début des années 2000, RIM a perdu 17 animateurs :

- Raphaël Dubois au début des années 2000,
- Bruno Heuzé en 2005,
- Henriette Chardak vers 2005,
- Romain avant 2006,
- Isabelle Alonso le jeudi 25 janvier 2007 (après très peu d'émissions),
- Jean-Claude Carton le vendredi 14 décembre 2007,
- Jean-Philippe Thérond le mercredi 16 juillet 2008,
- Mathias Andrieu le dimanche 28 décembre 2008,
- Gilbert et Nathalie Crussol le vendredi 19 décembre 2009,
- Caroline Guidetti le vendredi 31 décembre 2010,
- Christian Toussaint le mardi 8 février 2011,
- Michel Klein le mercredi 28 avril 2012,
- David Hassan Abbasi le samedi 30 juin 2012,
- Bernard Méry et Paul de la Taille et son équipe le vendredi 28 décembre 2012,
- Ouaki le jeudi 16 mai 2013.

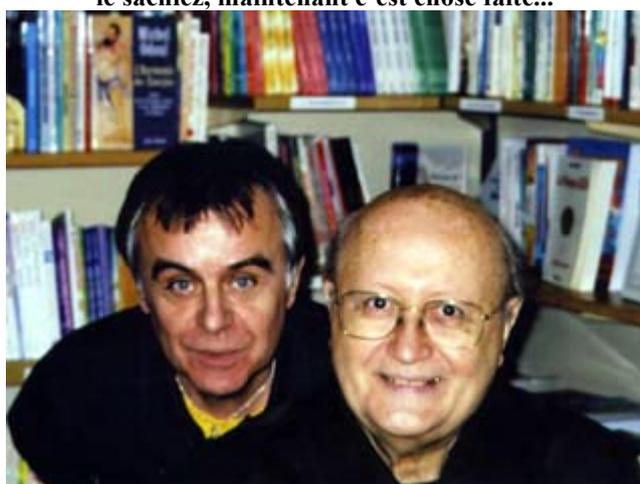
Il n'est pas surprenant de voir des départs dans une radio qui fonctionne grâce au bénévolat, donc où les animateurs peuvent changer de profession, de lieu d'habitation... Mais il peut y avoir aussi des désaccords économiques, idéologiques, éditoriaux (Isabelle Alonso qui n'invite pas les auditeurs à l'antenne) tels que ceux qu'on a vu dans les années 1980. Voici un mail publié sur son site internet par Tyron29 qui avait été invité par Jean-Claude Carton à propos du départ de l'antenne qui s'est fait progressivement mais avec un conflit :

#### **RIM radio- Jean-Claude Carton s'en va...**

 Samedi 22 Décembre 2007 à 12:52

Publié par **Tyron29** dans *News- les médias*

**Voici un mail que je viens de recevoir de mon ami Jean Claude Carton, animateur sur RIM radio et producteur de l'émission phare "Plus près des étoiles" et "Santé et spiritualité". J'ai été abasourdi par ce message, connaissant les valeurs de Mr Carton, je réagis immédiatement ! Jean Claude m'avait invité à son émission en mai 2007, et m'avait donné carte blanche pour parler de la taverne de l'étrange. Je voulais que vous le sachiez, maintenant c'est chose faite...**



**Jean Claude & le père F. Brune**

---

<sup>2191</sup> La société « Cabinet 3 C », située à Soing dans l'Essonne, est agréé pour dispenser une formation pour les conducteurs responsables de certaines infractions au code de la route.

Bonjour,

Surpris de recevoir ce message de ma part ? Désolé si je vous ennuie, mais la situation actuelle ne peut pas perdurer. Et le forum de la radio est totalement bloqué à cet envoi. Vous êtes libre de croire ou de ne pas croire ce qui suit. Les mensonges de Didier de Plaige fondateur et directeur de la radio Ici & Maintenant ! Fin octobre 2007, j'ai du subir des examens sanguins hyper sophistiqués qui ont décelé un taux anormalement élevé (pratiquement 6g) de mauvais cholestérol. J'ai demandé à Didier de Plaige d'être remplacé dans toutes mes émissions jusqu'à fin décembre 2007. Début novembre 2007, Didier de PLAIGE, expert en informatique, m'a fait part de ce qui suit. Mon adresse IP révélait que des messages avaient été postés sur le forum de Plus près des Étoiles depuis plus d'un an, et ce, sous 6 pseudos différents. Pour lui, il ne faisait aucun doute que j'étais l'auteur de ces messages élogieux à mon endroit. Ignorant ce qu'il en était, j'ai réussi à identifier l'auteur de ces messages ; une personne proche de ma vie familiale et qui a accès à mon ordinateur.  La même personne avait posté des messages depuis mon bureau à la radio. J'ai relu tous les messages qui effectivement étaient flatteurs et surtout bien informés.

L'ego a besoin de flatteries, n'est ce pas ?

J'ai, afin de protéger cette personne, tout réfuté de façon pitoyable ; pourtant mon honnêteté naturelle a rapidement pris le dessus ; 24h après j'envoyais un mail à Didier de Plaige, lui indiquant que je reconnaissais savoir qui était cette personne et que mon pauvre mensonge avait eu pour unique raison de la protéger... J'ajoutais que je n'étais pas digne de rester animateur sur radio Ici & Maintenant !

Grossière erreur de ma part. C'est à ce moment là que Didier de Plaige a décidé autoritairement de m'éjecter de Santé & Spiritualité et de la nuit du lundi, puis de me supprimer la modération du forum. Mon humble message a du réveiller en lui l'envie de me punir, voire de me châtier !

Pourtant, certains de ses mails se voulaient "indulgents"...

Didier de Plaige a toujours aimé régner sans partage sur sa radio ; il a toujours viré les d'animateurs bénévoles à la moindre incartade, aussi minime soit-elle. Et d'autres, qui méritaient de disparaître pour avoir mis l'antenne de la radio en danger vis à vis du CSA, ont été maintenus par sa seule volonté !

En 16 ans de présence bénévole, je suis bien placé pour en parler.

*(Saviez-vous qu'il fallait son autorisation pour inviter quelqu'un dans mes émissions ; combien de fois il m'a dit non sous le seul prétexte de "C'est un con ou une conne "*

*J'ai un exemple édifiant avec une présentatrice de télévision, auteur d'un livre à succès. J'ai du hausser un peu la voix (mais tout doucement hein...) A la fin de l'émission, il est venu lui faire les yeux doux et m'a suggéré de lui proposer une émission à elle le jeudi soir..*

*Elle est venue 3 fois...)*

Les brimades et autres affronts ont rapidement suivis...

J'ai effectivement assuré le mardi 20 novembre avec W. Tarpley et le 3 décembre avec le docteur Épineuze. Mon état de santé s'étant rapidement amélioré (je suis bien placé médicalement parlant) ; je suis revenu officiellement le vendredi 14 décembre avec Jean-Paul Debenat animer PPDE ; vendredi 21 décembre, je devais être avec le Père François Brune et mon calendrier était complet pour le 1er trimestre 2008. Seulement voilà... Il ne faut jamais se rebeller contre Didier de Plaige.

Il n'a pas supporté mon "mensonge". Je suis devenu à ses yeux l'affabulateur à faire disparaître ; celui qui a OSE lui mentir, même pendant 24h. Il a même parlé de "foutage de gueule" de ma part sur le forum de PPDE. Je n'entrerais pas dans les détails internes de la radio ; j'ai débuté en 1991 sur cette radio... Didier de Plaige m'a également écrit :

"Aurais-tu le courage de parler de ton mensonge sur le forum" ?

Évidemment que j'aurais le courage d'écrire ce qui s'est réellement passé ; parce que au fond, est ce que ça valait de telles représailles ?

Didier de Plaige est le modérateur tout puissant des forums de la radio !

Vous comprendrez aisément qu'il ne fera jamais figurer mon témoignage sur le forum.

Et voilà comment on tue des hommes actuellement ; en les réduisant au silence. Heureusement, je compte beaucoup d'amis fidèles parmi vous ; et vous savez que ce n'est pas le mensonge ou la haine qui dictent ma vie. Serais-je devenu trop gênant pour Didier de Plaige, voire pour certains animateurs ?

Mon état de santé est revenu au top niveau.

Qui ment maintenant aux auditeurs sur le forum de Plus près des Etoiles ? 

Qu'auriez-vous fait à ma place ?

**Conclusion**

J'ai autre chose à faire ailleurs et je m'y emploie activement.

Merci d'avoir pris connaissance de mon message ; je ne suis pas du genre à me défilier....

Cordialement,  
**Jean-Claude Carton**

RIM, c'est-à-dire Didier de Plage, a réagi sur le forum de la radio avec le pseudonyme « Nemo492 »<sup>2192</sup> :

[« précédent »](#) [« suivant »](#)

Pages: [1] [2](#) [3](#) **En bas**

• [IMPRIMER](#)

 AuteurSujet: Départ volontaire de Jean-Claude (Lu 17118 fois)

0 Membres et 1 Invité sur ce sujet

[Nemo492](#)

- Administrateur
- 
-  En ligne
- Sexe: 
- Messages: 11262



- 
- Code RIM - flux Mp3



[Départ volontaire de Jean-Claude](#)

« **le:** 17 Décembre 2007 à 15:52:35 »

---

*Caroline Guidetti*, qui avait animé une cinquantaine d'émissions en 2003-2004, remplace désormais JCC le vendredi soir.

Elle est spécialisée dans les mêmes domaines, et traitera également du Développement durable, de la Connaissance, et des Energies positives.

 IP archivée

<http://protocole-oracle.com/> - <http://www.ovnis-usa.com/> - <http://radio-shipibo.com>

[kelash](#)

- 
- Hors ligne
- Sexe: 
- Messages: 41



[Départ volontaire de Jean-Claude](#)

« **Réponse #1 le:** 18 Décembre 2007 à 19:26:46 »

---

Départ de Jean-Claude ? ! aucune explication de RIM ainsi que de JCC OU EST LE RESPECT DES AUDITEURS 🙄 je suis déçu de votre comportement. KELASH

 IP archivée

---

<sup>2192</sup> <http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=1931.0>

"On a tout essayé sauf l'amour."Théodore Monod

[Nemo492](#)

- Administrateur
- ★★★★★★★★★★
- En ligne
- Sexe: ♂
- Messages: 11262



• Code RIM - flux Mp3



[Départ volontaire de Jean-Claude](#)

« **Réponse #2 le:** 18 Décembre 2007 à 22:12:05 »

Comment ça "Aucune explication ?"  
Jean-Claude avait levé le pied de Santé-Spiritualité il y a un mois, puis il a assuré Webster Tarpley un mardi soir, et aussi l'émission avec le Dr Epineuze lundi de la semaine dernière. A cette occasion, il a fait allusion à ses traitements en cours. Finalement, il a décidé avant-hier de cesser également PPDE. Il vous faut quoi d'autre ? des CERTIFICATS MEDICAUX ?

IP archivée

<http://protocole-oracle.com/> - <http://www.ovnis-usa.com/> - <http://radio-shipibo.com>  
kelash

- ★★
- Hors ligne
- Sexe: ♂
- Messages: 41



[Départ volontaire de Jean-Claude](#)

« **Réponse #3 le:** 18 Décembre 2007 à 22:34:13 »

Excusez-moi de ne pas être à l'écoute 24H SUR 24 ! plus de précision éviterai des malentendus. kelash

IP archivée

"On a tout essayé sauf l'amour."Théodore Monod

[Nemo492](#)

- Administrateur
- ★★★★★★★★★★
- En ligne
- Sexe: ♂
- Messages: 11262



- 
- Code RIM - flux Mp3
- 



[Après le mensonge, la diffamation](#)

« Réponse #4 le: 24 Décembre 2007 à 03:17:28 »

Le secret n'est plus : c'était pourtant ma façon de le protéger en me laissant piéger dans sa chaîne du mensonge : il ment de façon pathologique, mais je continuais à laisser entendre qu'il était seulement souffrant, ainsi qu'il l'avait annoncé à l'antenne.

Jean-Claude vient d'avouer, mais à sa manière : en minimisant et faisant courageusement porter toute la faute sur sa compagne.

Il n'empêche, en se créant jusqu'à 6 faux pseudos sur le forum de la radio, pour se couvrir de fleurs ("*Quel homme formidable vous êtes, mais comment faites-vous ?*"), il se sera moqué des autres animateurs pendant plus d'un an. Il suffit de faire une recherche dans la liste des membres pour découvrir comment il fait parler et même dialoguer ses différentes personnalités, pour faire ses propres éloges.

Autre exemple parmi des dizaines, où il se congratule en prenant le pseudo de Gilou : "*Merci Jean-Claude d'oeuvrer inlassablement à nous enrichir historiquement et spirituellement.*"

Désolé, Jean-Claude, tu m'avais demandé d'effacer toutes les traces de tes forfaits, il y en avait trop : j'en ai laissé une bonne moitié ici (La Ribambelle, La Rose des Vents, Gilou...).

Je confirme que tu m'as écrit le 9 novembre : "***Je ne reviens pas sur ma décision : je ne suis pas digne de rester à la radio ; j'ai besoin de faire le point.***" Tu veux faire croire que tu as été sanctionné, et ça n'est pas correct.

C2 IP archivée

<http://protocole-oracle.com/> - <http://www.ovnis-usa.com/> - <http://radio-shipibo.com>

La discussion du forum continue sur plusieurs pages avec plusieurs interventions de RIM et d'autres forumers très actifs comme « Diouf ».

Heureusement pour RIM, les départs d'animateurs ne prennent pas toujours une telle tournure. Par ailleurs, il y a eu quelques nouveaux animateurs (Thomas Ledoux<sup>2193</sup>, William Agasvari, Pierre Jovanovic, Clara Delpas, Julia Mongeal, Lisandru Vivarelli) mais Thomas Ledoux, William Agasvari, Pierre Jovanovic, Clara Delpas, Julia Mongeal qui ne font que quelques heures. Seul Lisandru Vivarelli fait beaucoup d'heures et fait partie des « piliers » de la radio.

Dans la semaine du 28/04/2014 au 04/05/2014 voici le décompte des heures des différents animateurs :

- 16 heures et 30 minutes pour Lisandru Vivarelli
- 11 heures pour Alexandre Prely
- 6 heures pour Laurent Fendt
- 3 heures pour Tristan Moir
- 3 heures et 30 minutes pour Julia Mongeal
- 3 heures pour Clara Delpas
- 3 heures pour Nicolas Baaltiques

---

<sup>2193</sup> Je ne sais pas si Thomas Ledoux, qui apparaît le 3 mars 2012 à l'antenne de RIM en compagnie d'Olivier Grieco pour l'émission « Cyber-Culture » est le même que celui qui donne des conseils pour rechercher un emploi dans « Mode d'Emploi » le lundi 5 mars 2012.

- 2 heures pour Olivier Grieco
- 1 heure et 30 minutes pour William

Ce décompte est similaire à d'autres semaines, à l'instar de la semaine du 29/04/2013 au 05/05/2013 choisie un an avant :

- 17 heures pour Laurent Fendt
- 10 heures pour Lisandru Vivarelli
- 3 heures et 30 minutes pour Alexandre Prely
- 3 heures et 30 minutes pour Julia Mongeal
- 3 heures pour Tristan Moir
- 3 heures pour Clara Delpas
- 3 heures pour Ouaki
- 3 heures pour Nicolas Baaltiques
- 2 heures pour Olivier Grieco
- 1 heure et 30 minutes pour William

Pierre Jovanovic fait davantage partie des « invités permanents » que des animateurs car il ne s'occupe pas de la technique, de la gestion des auditeurs, est très libre quant à sa présence à l'antenne. Son arrivée à l'antenne a été très progressive. Il est venu à :

- « Plus près des Etoiles » (le 6 décembre 2002 pour son ouvrage *Enquête sur les Anges gardiens* (Jardin Des Livres, 2001), le 14 mars 2003 pour la *Biographie de l'Archange Gabriel* (Le Jardin des livres, 2002), le vendredi 5 octobre 2007 pour son ouvrage *Le mensonge universel* (Le Jardin des livres, 2007)),
- « Santé et spiritualité » (le jeudi 24 janvier 2008, le jeudi 23 octobre 2008),
- une émission sans dénomination le 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour son ouvrage *Notre-Dame de l'Apocalypse ou le troisième secret de Fatima* (Le Jardin des livres, 2008),
- « Antenne libre » (le dimanche 7 décembre 2008 pour son ouvrage *Notre-Dame de l'Apocalypse ou le troisième secret de Fatima* (Le Jardin des livres, 2008)),
- « Revue de Presse Interactive » le mercredi 21 janvier 2009 qui prend comme thème ou sous-titre « La crise économique » le mercredi 25 décembre 2009
- avant de venir à « Revue de Presse économique » le mercredi 13 avril 2011.

Du début des années 2000, seuls Didier de Plaige, Tristan Moir, Olivier Grieco, Alexandre Prely, Laurent Fendt, Nicolas Baltique et Bourre début 2015. Mais Didier de Plaige, Tristan Moir, Olivier Grieco, Nicolas Baltique ne font que quelques heures. Bourre n'a fait qu'une apparition en 2012, 19 en 2013 et 2 en 2014 contre 52 en 2006 et 43 en 2003 par exemple. RIM tient grâce aux nombreuses heures d'antenne de Lisandru Vivarelli, Alexandre Prely, Laurent Fendt.

Mais un nouveau clash a lieu pour des raisons éditoriales. Rappelons les faits. Le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014, Didier de Plaige passe le relais de la direction de RIM à l'animateur Alexandre Prely qui était auparavant directeur d'antenne. Plaige avait fait une déclaration à la Préfecture de Police de Paris le 22 avril 2014 liée à l'assemblée générale ordinaire de l'association « Ici et Maintenant » qui a eu lieu le même jour. Ainsi, le « conseiller » Alexandre Prely est détaché du bureau et confirmé au poste de « directeur d'antenne » « afin de pouvoir être salarié dès que la situation financière le permettra. Laurent Fendt est nommé « producteur » et Lisandru Vivarelli « rédacteur en chef » « afin d'assurer la continuité de l'Antenne ». Compte tenu de la composition du Conseil d'Administration très familial, et malgré la délégation de la direction, Plaige conserve beaucoup de pouvoir sur RIM.

Plaige part en Corse pour vivre sur un bateau<sup>2194</sup>, sans doute pour écrire son ouvrage *Les Enfants de Sim-City* attendu pour 2015. Mais il continue d'écouter la radio, reste en contact avec les animateurs. Alexandre Prely commande un sondage à Médiamétrie à 1 800€ hors taxe alors que RIM n'est que financée par la publicité et que Plaige n'est pas consulté.

---

<sup>2194</sup> Plaige, qui est d'origine normande, a passé beaucoup de vacances en Bretagne pour faire de la voile.

Puis, arrive l'attentat de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015. Voici le programme de la journée du mercredi :

- 14h00 : « Revue de Presse économique » est animée par Lisandru Vivarelli.
- 16h00 : « Revue de presse - antenne libre ».
- 17h30 : « Santé et Spiritualité » est animée par Alexandre Prely et Jacob-Vladimir Balga (thérapeute créateur de la méthode Deï pour Détoxination émotionnelle et Informationnelle qui est un mixte entre Sigmund Freud, Carl Jung, Wilhelm Reich, Alexander Lowen, Bert Hellinger et Stanislaw Groff) est invité.
- 23h00 : « Antenne libre » par Clara Delpas.

L'attentat a lieu vers 11h30, mais RIM ne traite pas la question dans l'après-midi. Et les animateurs hésitent à aller à contre-courant des autres médias. Ils envisagent de ne pas en parler le soir en signe deuil et à passer une rediffusion à la place. Ils ont aussi peur de débordements radiophoniques. Ils décident finalement d'ouvrir la discussion grâce à l'« Antenne libre » animée par Clara Delpas à 23h00 jusqu'à 06h00 du matin. Lisandru Vivarelli écoute toute l'émission pour vérifier qu'il n'y a pas de débordement et éventuellement aider en cas de difficultés.

Plaige est mécontent de ces hésitations et de ne pas avoir été consulté. Des conflits internes débutent et deviennent publics le samedi 21 mars quand Alexandre Prely et Lisandru Vivarelli annoncent à l'antenne de RIM leurs départs de la radio le mardi 31 mars 2015. Un auditeur-internaute (« Thib7 », auteur de 633 messages) lance peu après (à 17h51) une discussion sur le forum de la radio le 21 mars 2015 par un message intitulé « Départs d'Alexandre et de Lisandre ». Elle fera au moins 127 messages et 9 pages de forum.

Alexandre Prely (administrateur du forum où il est l'auteur de 240 messages) et Lisandru Vivarelli (administrateur du forum où il est l'auteur de 142 messages) ne font que quelques interventions très courtes :

- Dans un premier temps, ils disent simplement qu'ils ont été contents d'animer RIM pendant toutes ces années.
- Ils expliquent qu'ils ne veulent pas rendre public les raisons de leur départ.
- En ce qui concerne l'après RIM, Alexandre Prely dit qu'il n'a pas encore prévu son avenir professionnel tandis que Lisandru Vivarelli pense devenir journaliste indépendant.
- Dans un second temps, ils accusent Plaige de rendre publique cette affaire.
- Ils accusent aussi Plaige de ne pas rendre compte correctement de l'affaire mais ne donnent pas pour autant leur propre version des faits.

Lisandru Vivarelli fait sa dernière émission le 29 mars à 23h00 en traitant le deuxième tour des élections départementales. Alexandre Prely avait arrêté le lundi 2 février avec une « revue de presse interactive ».

Plaige, qui est très actif sur le forum de RIM avec son pseudonyme Nemo492 (administrateur du forum et auteur de plus de 11 000 messages) répond deux jours après (le lundi 23 mars) avec un message direct, sec et froid :

Ça me rappelle le départ de JC Carton : à ne pas publier la vérité, juste pour ménager un individu, et ne pas exposer sa mythomanie profonde, la radio avait laissé place à un imaginaire débordant.

Comme un clash injuste, une divergence grave, un licenciement abusif, etc...

Pourtant JCC partait en écrivant après avoir été démasqué : « Je ne suis pas digne d'assurer mes émissions. »

La vérité est simple et limpide, concernant un événement bien plus récent, quand j'entends évoquer à l'antenne un éventuel « linge sale » que l'on ferait mieux de « traiter en famille ».

C'était en dire trop ou pas assez, et c'est même un sous-entendu... salissant :

En réalité, deux animateurs de RIM ont préféré se faire Hara-Kiri pour avoir manqué d'apprécier l'importance d'animer une soirée Charlie à l'antenne en direct.

D'autres Animateurs leur en ont d'ailleurs fait le reproche un peu plus tard.  
Il était tellement plus évident de passer un coup de fil au responsable, ce 7 janvier dans l'après-midi, pour connaître son avis, que d'imaginer quoi faire à sa place.  
C'est dans l'intensité que se révèlent les motivations et les compétences.  
Didier de Plaige  
PS : Bien sûr, je ne pouvais envisager que l'antenne de RIM ce soir-là diffuse une archive sans aucun rapport, faisant mine de regarder ailleurs.

Laurent Fendt (administrateur du forum où il est l'auteur sous le pseudonyme de Segur de 533 messages) intervient une première fois pour souhaiter une bonne route à Alexandre Prely et Lisandru Vivarelli. Puis, il réagit au premier message de Plaige en critiquant le fait qu'il publie le conflit sur le forum. Il est toujours présent à l'antenne en avril.

Un autre animateur qui décide de quitter RIM est une animatrice : Clara Delpas. Celle-ci ne fait qu'une intervention sur le forum (sa 48<sup>ème</sup> contribution sur un forum où elle a un statut de modératrice) le 23 mars à 16h06 :

Le 7 janvier, j'ai tenu l'antenne toute la nuit.  
Et aucun de tes fidèles collaborateurs ne m'a dissuadé de le faire.  
Ni fait de reproche après. Lisandre a même écouté toute la nuit pour être sûr que je ne sois pas débordée par un quelconque dérapage.  
Nul Harakiri de leur part,  
mais plutôt la kalachnikov de ta blessure narcissique  
relative au fait qu'ils ne t'aient pas consulté par téléphone ce jour-là...  
J'ai vu, ces trois derniers mois, une équipe dynamique et enthousiaste perdre au fil des jours sa joie de vivre.  
Et comme il n'y a désormais plus aucun espoir de réparation, surtout avec ce dernier message, Didier, si plein de rancœur et de méchanceté larvée, quand tous les auditeurs cette nuit des hommages appuyés à toute l'équipe, qui a pris beaucoup sur elle pour ne pas trahir ce qui se passait « en coulisses », je vais moi-même voguer vers d'autres horizons. Je ferai ma dernière ce mercredi 25.

Christian Jacquiau, auteur<sup>2195</sup>, invité régulier de RIM, et aussi animateur occasionnel, essaye de jouer le rôle de médiateur, mais est aussi un peu pompier-pyromane. Il a par exemple copié l'ensemble de la discussion sur le forum. Il est donc possible d'y accéder à partir de son article intitulé « La boîte noire de Radio Ici & Maintenant retrouvée ! »<sup>2196</sup>. Il justifie la republication des échanges pour être transparent et pour que les historiens puissent raconter cette histoire :

**Avertissement** : ces messages ont initialement été publiés sur le forum public de la radio avant que le tropic *Départ de Lisandre et d'Alexandre* ne soit purement et simplement supprimé. Sans préavis et sans justification.  
Ces communications – par essence publiques – étant nécessaires pour la bonne compréhension des auditeurs et des sympathisants, je les reprends pour que les historiens qui écriront un jour l'Histoire de cette belle radio sachent ce qui s'est passé vraiment le 7 janvier 2015 dans les coulisses d'*Ici & Maintenant*, en marge de la tuerie de *Charlie Hebdo*.

Il crée un profil sur le forum pour faire part du point de vue des animateurs en 4 messages dont deux très longs. Le premier message relate l'affaire et essaye de recoller les morceaux de l'équipe de RIM en soulignant la disproportion entre le problème et la conséquence :

---

<sup>2195</sup> Cet ancien expert comptable et délégué consulaire à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, devenu militant écologiste, a souvent été à l'antenne de RIM (avec Alexandre Prely) pour traiter notamment ses deux enquêtes qui ont donné lieu à deux publications :

JACQUIAU Christian, *Les Coulisses de la grande distribution*, Éditions Albin Michel, Paris, 2000.

JACQUIAU Christian, *Les Coulisses du commerce équitable : Mensonges et vérités sur un petit business qui monte*, Éditions Mille et une nuits, Paris, 2006.

<sup>2196</sup> <http://www.christian-jacquiau.fr/la-boite-noire-de-radio-ici-maintenant-retrouvee-32565>

### Lettre ouverte à mes amis d'Ici & Maintenant

| ChJ | forum de Radio Ici & Maintenant | le 25 mars 2015 à 11h57 |

Bonjour à toutes et à tous.

Je vous lis. Je vous écoute. Je vous entends.

Mais plus je vous lis, plus je vous écoute, plus je vous entends et moins je comprends.

[ ... ]

Je ne peux davantage croire – personne ne le comprendrait – que c'est la gestion de la soirée du 7 janvier dernier, jour de l'assassinat des journalistes, dessinateurs et anonymes constituant les victimes de la tuerie de *Charlie hebdo*, qui est la cause de cet invraisemblable différend.

[ ... ]

Fallait-il le soir même parler de ce tragique événement sur les ondes de *Radio Ici & Maintenant* alors que les chaînes dites d'info en continu nous abreuyaient en boucle de leur profonde ignorance de la situation ? Fallait-il ajouter de l'émotion à l'indignation et à la compassion ?

Fallait-il alimenter ces causeries de café du commerce qui à défaut d'informer ont embrumé les esprits jusqu'au dégoût et à l'overdose ?

[ ... ]

Fallait-il ou pas en ce soir du 7 janvier 2015 ouvrir l'antenne sur ce thème rabâché et surcommenté jusqu'à la nausée ?

Fallait-il au contraire laisser s'épuiser les commentaires à chaud pour mieux y revenir un peu plus tard, calmement, tranquillement, sereinement ?

C'est ce dernier choix qui a été fait par l'équipe qui anime avec brio et passion cette radio incomparable qu'est *Ici et Maintenant* sous la direction du talentueux Alexandre depuis quelques mois.

Était-ce un bon ou un mauvais choix ? Qui le sait ? Qui peut le dire ? Certains le pensent alors que d'autres sont convaincus du contraire. Qu'importe...

Chacun comprendra qu'une telle décision puisse être discutée, débattue, contredite...

Les auditeurs-internautes sont aussi quelques uns à réagir avec des messages courts (à l'exception d'un ou deux) dont un simple drapeau blanc de « freddy » auteur de 13219 messages :

- Dans un premier temps, ils sont surpris par le départ, mais souhaitent un bon départ aux animateurs et de nouvelles aventures.
- Dans un second, quand les choses s'enveniment, ils essaient de calmer les choses et de réconcilier les animateurs.
- Enfin, ils admettent que la réconciliation est impossible tout en faisant parfois des références bouddhistes au karma qui doit permettre d'accepter son destin.

Plaige répond à chaque argument avancé par les principaux interlocuteurs (futurs ex-animateurs) et remercie les internautes qui le soutiennent :

- Les animateurs ont fait une erreur en ne consacrant pas immédiatement une émission à l'attentat de *Charlie hebdo* plutôt que de passer une rediffusion.
- Les animateurs aurait dû l'appeler très vite pour en discuter.
- Les animateurs ont fait preuve d'incompétence et d'amateurisme.
- Les animateurs ont fait d'autres erreurs de gestion, notamment en finançant un sondage d'audience auprès de Médiamétrie sans demander son avis.
- Les animateurs ont utilisé l'antenne de RIM pour faire référence au conflit avec lui mais sans faire part d'une totale transparence quant à l'origine du problème.
- L'affaire n'est pas si grave car :

- Alexandre Prely ne faisait plus d'antenne<sup>2197</sup>.

- Clara Delpas ne faisait que 3h par semaine et des reportages<sup>2198</sup>.

---

<sup>2197</sup> Plaige signifie qu'il ne faisait plus autant d'antenne qu'auparavant. Alexandre Prely avait arrêté le lundi 2 février avec une « revue de presse interactive ».

<sup>2198</sup> Clara Delpas fait sa dernière émission le mercredi 25 mars à 23h00.

- Lisandru Vivarelli va être remplacé très vite par Sébastien Mayer<sup>2199</sup>.
- Laurent Fendt avait prévu de partir pour d'autres projets<sup>2200</sup>.
- Roxane arrive comme nouvelle animatrice<sup>2201</sup>.
- Bourre redevient animateur<sup>2202</sup>.

De plus, Paul de la Taille et Bernard Méry reviennent aussi à l'antenne en reprenant leurs émissions habituelles (« Paris-Culture » pour Paul de la Taille et « Nos Droits... » pour Bernard Méry) le vendredi après-midi à partir du vendredi 20 mars 2015.

Quelques jours après, Olivier Grieco, qui n'est pas intervenu sur le forum, annonce à son tour son départ sur son compte Facebook<sup>2203</sup> le 31 mars 2015 en disant que sa dernière émission a eu lieu le 28 mars 2015. Il attaque principalement Plage mais aussi des auditeurs qui ont accepté trop facilement et rapidement les départs des animateurs. Il explique son départ par le fait qu'il ne veut « servir ni de marchepied [pour les animateurs qui restent], ni de fossoyeur [pour les animateurs qui partent] » :

Ceux qui ont écouté [#hotline](#) le 28 mars 2015 ont s'en doute compris qu'il s'agissait pour moi d'un dernier passage à l'antenne.

Après 13 ans, je décide donc moi aussi de jeter l'éponge; j'abandonne notre rendez-vous hebdomadaire. Les raisons qui m'engagent dans le refus de poursuivre avec vous cette aventure sont futiles.

Alors que mes camarades ont subi l'impitoyable violence de se voir manipulés, écharpés par un sale gosse gâté soucieux d'entretenir sa légende et incapable de lâcher son hochet, c'est par pur égoïsme que je vous quitte aujourd'hui. Voyez-vous je suis un vieux con, j'ai des principes.

Il n'est pas question ici de « suivisme », notion piteusement instrumentée par Didier de Plage pour étouffer l'effet de masse provoqué par le départ des animateurs de RIM. Pas d'invocation non plus de « la solidarité » que certains affichent en manière d'étendard pour finalement la réduire à une grossière politique du guichet dont ils tirent une gloriole désolante.

[...]

Ainsi, Didier de Plage aurait pu se comporter en chef d'entreprise responsable mais pour écrire la vérité, la seule convenable, celle qu'il contrôlerait, il a préféré lyncher publiquement à coup d'ellipses et de rumeurs ceux qui avaient eut l'outrecuidance de vouloir le quitter en ayant la décence de ne pas faire une affaire publique des raisons à la source de leur décision. A plusieurs reprises j'ai envisagé de m'immiscer dans ce fil de discussion incroyable puis j'y renonçais, convaincu après deux mois d'échanges mails qu'un post supplémentaire n'arrangerait rien et même, qu'il aurait permis à certains d'affirmer un peu plus leur attachement au Phare; attachement exprimé dans les cadres de cette confusion absurde où le dévoiement est un dévoiement.

[...]

C'était le 29 novembre 2010, Serge Teyssot-Gay annonçait sa rupture avec Noir Désir énonçant dans une formule qui m'avait laissé circonspect, des « désaccords émotionnels, humains et musicaux » avec le leader du groupe Bertrand Cantat.

Quelques années plus tard je reprends la formule à mon compte tant elle convient aujourd'hui, pour exprimer les raisons de mon départ; même s'il me semble qu'après cette funeste sortie de route, il n'y a pas de désaccords musicaux entre Didier de Plage et moi.

Depuis que j'ai entrepris l'écriture de ce texte, j'écoute « Comme elle vient » concert donné en 2003 par le groupe Noir Désir, je vous le recommande.

Bien@Toi.

OliCat

---

<sup>2199</sup> Lisandre Kalee fait sa dernière émission le 29 mars à 23h00 en traitant le deuxième tour des élections départementales. Sébastien Mayer est à l'antenne de RIM le dimanche 05/04/15 à 23h00 et le lendemain à 14h00 pour traiter d'éducation populaire après des rediffusions d'émissions précédentes.

<sup>2200</sup> Mais Laurent Fendt est toujours à l'antenne en avril 2015.

<sup>2201</sup> Roxane est à l'antenne de RIM dès le 25 mars pour une émission « Santé Spiritualité ».

<sup>2202</sup> Jean-Paul Bourre revient à l'antenne le 19 mars 2015.

<sup>2203</sup>

[https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=1408660689450122&id=100009186120057&pnref=story](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1408660689450122&id=100009186120057&pnref=story)

Le « topic » intitulé « Départ de Lisandre et d'Alexandre » du forum de RIM devient inaccessible et le forum devient inaccessible aux personnes non inscrites après le message du 25 mars 2015 à 16h01<sup>2204</sup> de Christian Jacquiau où il s'emploie à définir le profil psychologique de Plaige.

D'autres animateurs n'interviennent pas publiquement ou soutiennent Plaige. Romain, qui n'anime plus l'antenne depuis longtemps, et auteur de 48 messages sur le forum, se contente d'envoyer quelques messages courts et de faire des réflexions ironiques sur la situation tout en soutenant Plaige :

Un peu contradictoire de regretter un manque de chef alors que pendant tout ce temps à l'antenne était débattu du sujet de la démocratie participative et de l'autonomie citoyenne.

Même réflexion pour les auditeurs effrayés de ne plus avoir de guide, de rocher alors que les messages de RIM ont toujours été : émancipez-vous !

Schizophrénie de l'humain.

PS : les sous-entendus ne provoquent que des malentendus.

Ce conflit donne l'occasion à l'animateur et auteur Bourre de faire son retour à l'antenne de RIM. Il est d'ailleurs en direct le 19 mars. Ainsi, une nouvelle page se tourne. Bien conscient de ces changements, un auditeur (Franck Denise) recherche, centralise et publie<sup>2205</sup> les informations numériques sur son site internet à propos des ex et futurs ex-animateurs de RIM pour que les auditeurs puissent rester en contact eux :

[Lisandru, Fendt Laurent, Clara, Olivier Grieco et Alex animateurs de la Radio RIM ...](#)

Lisandru Kalee, Fendt Laurent, Clara K Delpas, Alexandre, Olivier Grieco animateurs de la [Radio RIM](#) « [Ici & Maintenant](#) » prennent un nouveau départ à partir du premier avril. Et ce n'est pas un canular.

Pour les suivre :

- Le site Web de [Olivier Grieco](#),  
[Olivier Grieco](#) sur LinkedIn,  
[Olivier Grieco](#) sur Facebook,
- [Laurent Fendt](#)
- [Lisandru Kalee](#) sur Facebook,  
[Lisandru](#) chaîne Youtube,  
[Lisandru](#) sur Google+,
- [Clara K Delpas](#) sur Facebook,  
Blog [Clara Delpas](#),  
[Clara](#) chaîne Youtube,  
[Clara Delpas](#) sur LinkedIn,
- Alexandre (liens à venir)

Pour aider les auditeurs de RIM à suivre l'envol des animateurs Lisandru Kalee, Fendt Laurent, Clara K Delpas et Alexandre qui reprennent leur liberté, merci de m'aider à rassembler les liens vers leurs blog, site, Facebook, Twitter, Google+, etc. pour les retrouver facilement, notamment pour notre ami Alexandre, en les déposant dans le commentaire de la page. Merci.

Christian Jacquiau vous explique [les raisons à l'origine des bouleversements à la RIM](#) sur son site.

Publié par [Franck Denise](#) à [11:00 17 commentaires](#):<sup>2206</sup>

---

<sup>2204</sup> « Voila pourquoi il fallait liquider l'équipe dirigeante de RIM », <http://www.christian-jacquiau.fr/04-voila-pourquoi-il-fallait-liquider-lequipe-dirigeante-de-rim-31926>

<sup>2205</sup> DENISE Franck, « Lisandru, Fendt Laurent, Clara, Olivier Grieco et Alex animateurs de la Radio RIM », 27/03/15, <http://franckdenise.blogspot.fr/2015/03/lisandru-fendt-laurent-clara-et-alex.html>

<sup>2206</sup> Il y a 35 messages le 10/04/15.

Olivier Grieco et Christian Jacquiau y interviennent pour remercier l'auditeur qui publie ces informations. D'autres auditeurs de RIM choisissent plutôt de remercier la radio. Une auditrice, qui prend le pseudonyme de « Sylvia », poste un témoignage sous forme d'hagiographie le 08/04/15 sur le forum de la radio. Elle rend particulièrement hommage au travail de Didier de Plage :

Je tiens à ajouter que, [...] s'il y a dire sur le forum, comme je l'indiquais plus haut, je reste néanmoins très partagée, car dans le fond, il faut rendre à César, ce qui appartient à Jules ; je m'explique : là ! je vais parler de la Radio.

Radio ici et Maintenant et Didier de Plage, a beaucoup contribué, et même, en fait, a totalement contribué, et ce, pendant 35 années et continué tout seul, avec bien sûr la collaboration de beaucoup d'autres, donc a contribué à faire connaître des artistes, des écrivains, des ouvrages, et même des librairies ; je pense en particulier à la librairie de l'inconnu et qui l'était pour beaucoup, je crois, jusqu'alors ; connu plus qu'avant ; des lieux de dialogues où l'on peut parler de spiritualité avec des gens parfois exceptionnels, ou pas, chacun jugera, à l'exemple du lieu, mais parmi d'autres, de l'univers d'Esther, de l'INREES fondé par Stéphane Alix, qui même, s'il n'était pas totalement inconnu évidemment, RIM l'a mis un peu plus en avant qu'il ne l'était quand même et ceci lui a sans doute donné un sacré coup de pouce pour sa fondation nommée INREES; renverront-ils la balle un jour ? on verra bien ! Mis en avant également l'ufologie et tous ces acteurs modestes ainsi que les repas urologiques qui restent un sujet carrément tabou pour les autres médias et dont si les animateurs d'autres radios, qui, quand ils ne ricanent pas bêtement comme des hyènes, d'un air gêné, tout en regardant autour d'eux pour savoir si on ne se fout pas d'eux lorsqu'ils abordent ne serait-ce qu'un bout de sujet sur l'ufologie, de peur sans doute de toucher l'ombre d'une once du sujet, au cas où il serait vénéreux ! Car Aïe ! ça pique et ça fait bobo de parler Ufo ! Rim a donné le La. La Radio met gracieusement et à disposition, sans abonnement et c'est rare de nos jours, de ne pas faire payer les auditeurs, à disposition les Rimcast des invités, sauf si l'on veut se les procurer, excusez du peu ! Radio ici et maintenant a contribué à faire connaître énormément d'associations dont j'en cite une ou deux, et qui n'avaient jusqu'alors jamais été mis en avant par personne ; comme les Robins des Toits, l'association Mouvement Colibris de Monsieur Pierre Rabhi, dont d'autres médias osent enfin sertir les mêmes perles à leurs colliers ; les vilains voleurs, ben voyons, des personnes comme Étienne Chouard, André-Jacques Holbecq ou Pierre Jovanovic et plein d'autres encore, tant il y en a encore et encore ! La radio contribue à faire connaître et met actuellement dans sa vitrine des artistes peintres auditeurs et qui sont actuellement dans la galerie sur la page de Radio ici et Maintenant, et si la Radio n'avait pas contribué à tout cela ! Qui d'autres ? Si d'autres commencent à suivre les traces, c'est bien RIM qui a donné le La ; car le talent de tous ceux que j'ai pu modestement citer et bien même en 2015 on attend encore que d'autres medias et radios les fassent éclore sur les ondes de la FM, attention, sur la FM ; pas sur le net ; on peut finalement l'attendre encore longtemps, en tout cas sur la FM ! Qui mettra ces gens en avant sur la FM ! Je ne vois personne ! La radio a contribué à faire connaître tous (ses) et ces animateurs de talents, oserais-je voler, à Radio Néo, la phrase suivante qui est « Découvreur de talents ? » si cette réclame est d'une autre, on peut le clamer de Radio ici et Maintenant et sans aucun doute, la preuve, vu le nombre de réactions ! Et s'il y a dire et à redire du forum, sans aucun doute, hélas ; il n'y a finalement pas à redire de la Radio en elle-même, dont elle participe à une véritable élévation, car les choses ci-dessus sont des faits bien concrets !

Il y a donc beaucoup de changements en ce qui concerne la grille des programmes, les émissions et les animateurs. En revanche, l'idéologie *New Age* des années 1980 est toujours aussi présente et ne change pas beaucoup.

## CHAPITRE II Ici et Maintenant comme radio *New Age*

Nous allons partir des ressources culturelles et intellectuelles *New Age* à disposition de Plaige et Skornik au moment de la fondation de RIM et celles qu'il va développer par la suite. Il s'agit du bouddhisme auquel Plaige est formé et qu'il enseigne. Puis nous verrons, son projet, les animateurs qu'il recrute, ses invités et ses auditeurs, et finalement faire ressortir l'idéologie qui se dégage de cette radio.

### 2.1 Les sources

Les deux sources principales qui sont à l'origine de RIM d'un point de vue *New Age* sont des ouvrages dont Plaige est co-auteur puisqu'il est le traducteur du premier - *Remember, ici et maintenant : namasté !* - et a écrit le deuxième à quatre mains : *Les nouveaux prophètes*. Le premier va imprégner la pensée de Plaige qui va diffuser ses idées autour de lui et sur tous les supports qu'il aura à sa disposition. Le second sert à Skornik et Plaige pour proposer des émissions à la radio (France Inter) et à la télévision (Antenne 2). Mais il ne faut pas négliger la notoriété et le réseau relationnel dans le milieu médiatique, musical et culturel de Skornik qui sont dus aux chansons et à la musique de Skornik (Nous en parlerons davantage à propos de la sociologie des animateurs.).

#### 2.1.1 Le néo-bouddhisme et la contre culture

Plaige a été formé au Centre européen de yoga, fondé en 1970 à Paris par Jean Bernard Rishi, qui a été formé lui-même par Pattabhi Jois. Ce dernier est le fondateur de l'école de Mysore, auteur de deux ouvrages :

- avec le dessinateur Philippe Caza de *Sagesse de la chine traditionnelle DO-IN L'art du massage* en 1977 aux éditions Centre Européen du Yoga,
- *Pour le bonheur de vivre - Votre santé par le langage du corps* en 1983 chez Quadra.

Plaige est professeur de yoga entre 1970 et 1972 à Dumfries et au monastère Kagyupa Samye Ling. Il s'agit du 1<sup>er</sup> centre tibétain en Occident qui a été fondé en 1967 par Chögyam Trungpa Rinpoché et Akong Rinpoché, et qui a été fréquenté par les chanteurs David Bowie et Leonard Cohen. Il est situé à Eskdalemuir, près de Langholm qui appartient au district de Dumfries and Galloway dans le sud ouest de l'Écosse (les Lowlands). Plaige y vit avec sa compagne (Sylvie) et sa petite sœur, Isabelle Laading-Garanger qui deviendra professeur de Shiatsu<sup>2207</sup>.

En 1974, s'inspirant de son expérience au monastère Kagyupa Samye Ling (1<sup>er</sup> centre tibétain en Occident qui a été fondé en 1967 situé en Ecosse), Plaige réunit 200 000 F pour acheter le château

---

<sup>2207</sup> Comme son frère, Isabelle Laading-Garanger (née à Issy-les-Moulineaux en 1953) est passée par le centre européen du yoga. Depuis 1969, elle a étudié différentes technologies thérapeutiques (Do In, Psychologie chinoise, Relaxation Coréenne, Qi Gong, Sotaï, Tuina) avant de se spécialiser à partir de 1983 en Shiatsu, de créer un Institut Nonindo-France (<http://www.nonindo.org/> ; réseau d'enseignement et de certification) en 1994 sur la demande de son maître (Tokuda Sensei). Elle forme donc sous l'enseigne « Ateliers du Bateau Ivre » (du nom de sa maison) à St Eugène (Toulon sur Arroux) à 7 km à l'est du Château de Plaige. Elle intervient dans différents établissements (centre d'alcoologie, d'aide sociale, établissements scolaires, missions locales, centres hospitaliers...), à l'école de shiatsu pour chevaux de Liz Eddie ([www.horses-shiatsu.com](http://www.horses-shiatsu.com)) et à l'Université Terre-du-Ciel (<http://www.terre-du-ciel.org/actualites.aspx>). Elle est l'auteur de *L'astrologie chinoise - manuel pratique de l'énergie des 9 étoiles* publié au Mercure de France en 1991, *Les 5 saisons de l'Energie- la médecine chinoise au quotidien* publié aux Éditions Désiris en 1998 et *Shiatsu, voie d'équilibre* publié aux mêmes éditions en 1999. Elle n'a pas été animatrice à RIM, mais dans l'annexe 1 de la convention avec le CSA de 2008, certifiée conforme le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et en 2005, on apprend qu'elle a été vice-présidente de l'association de RIM.

de Plaige (avec l'idée de créer un centre multiconfessionnel) et contribue à sa rénovation entre 1974 et 1978 en l'honneur de Kalou Rinpoché (1905-1989). Ce dernier est un Lama tibétain qui a fondé de nombreux centres dans le monde (il a été pionnier dans la diffusion du bouddhisme en occident), dont l'Institut Karmaling en Savoie ou Kagyu Rintchen Tcheu Ling à Montpellier. Dans ce domaine (de 4 hectares) a été mise en place la congrégation bouddhiste Dashang Kagyu Ling<sup>2208</sup>. Cette congrégation doit son nom à deux écoles auxquelles elle appartient : l'école Dagpo Kagyu et l'école Shangpa Kagyu fondées il y a environ 1000 ans (Kagyu signifie « transmission orale » tandis que le mot « Shang » vient d'un temple fondé par Khyungpo Neldjor à Shang-Shung dans le centre du Tibet). Un temple y a été édifié en 1987, inauguré officiellement le 22 août 1987<sup>2209</sup>, consacré en 1990 par Kyabje Bokar Rinpoché (1940-2004). Il est appelé Temple bouddhiste des mille Bouddhas et est situé sur le territoire de la commune de La Boulaye (Toulon-sur-Arroux en Saône et Loire) près de Montchanin au cœur du Morvan en Bourgogne. En 2011, Yangsi Kalou Rinpoché<sup>2210</sup> – réincarnation de Kalou Rinpoché qui est sorti de retraite en 2008 – décide que tous ses temples prendraient le même nom : Palden<sup>2211</sup> Shangpa puis le nom de la ville d'implantation : Palden Shangpa La Boulaye, Palden Shangpa Marseille, Palden Shangpa Auxerre... Il a d'ailleurs commencé par renommer son monastère à Sonada « Paldenshangpa Densa ». Détenteur principal de la Lignée Shangpa, ayant reçu l'intégralité de l'enseignement Shangpa et ayant entrepris la retraite Shangpa de trois ans, il a donc enlevé la lignée Kagyu (présente dans l'ancienne dénomination du Temple des mille bouddhas : Dashang Kagyu Ling) au profit de la lignée Shang : Palden Shangpa La Boulaye.

Ouaki, animateur à RIM au début des années 1980, 2000 et 2010, se souvient de la fondation du monastère et ce qu'il devenu après le décès de Kalou Rinpoché où il a été pris en main par des tibétains :

Sebastien Poulain : Vous êtes allé au château de Plaige ?

Fabien Ouaki : Ouais. Je n'y suis pas allé depuis très longtemps. 20 ans ou 15 ans. J'y suis retourné une fois il y a trois ans parce que j'étais avec une femme. Elle voulait savoir comment c'était. Donc on s'est arrêté là-bas. On descendait dans le midi. On s'est arrêté une nuit.

Sebastien Poulain : Mais vous avez vu comment ça a été construit ? Vous avez aidé ?

Fabien Ouaki : Oui, j'ai aidé, j'ai aidé à l'époque.

Sebastien Poulain : Vous savez comment ça s'est fait l'histoire du château ?

Fabien Ouaki : Ouais. Il y a eu des prêts au Crédit Agricole. Ils avaient énormément de visites. Donc ils ont financé le tout avec de visites du temple. C'était géré comme ça.

Sebastien Poulain : C'était de l'argent qui venait d'où ?

Fabien Ouaki : Il y a 1 000 visiteurs le samedi, 1 000 visiteurs le dimanche toutes les semaines. Et ils payent je ne sais pas quoi. 3 euros-2 euros. Plus les stages, plus les trucs. Je crois que... Maintenant, je ne sais pas ce qu'ils ont fait avec l'oseille. Je ne sais pas comment ils se démerdent, je ne suis pas entré dans leurs histoires d'oseille. Ils m'ont toujours proposé, je n'ai jamais voulu. Là, c'est la partie de la religion que je déteste le plus, les histoires d'argent. Je peux faire un don, mais je ne rentre pas... Ils me disaient : « Tu ne veux pas voir le banquier avec nous ? ». Je disais « Non, c'est pas mon problème, vous vous démerdez. Je ne rentre pas dans les comptes, je ne veux pas savoir. ».

Sebastien Poulain : C'était des Français qui se sont occupé de ça ?

Fabien Ouaki : Non, c'est des Bhoutanais, avec un secrétariat français, avec des amis à eux français. Les gens qui travaillaient là-bas étaient français. Le lama est français. Il y a des résidents qui sont là-bas qui sont français. Mais les gens qui gèrent, c'est des Bhoutanais. Je sais que Kalou Rinpoché, il n'est pas du tout content d'eux. Il est en train de les sortir de là. Ils sont en train de faire le ménage, ça swing ! Ça swing grave !

Sebastien Poulain : Et Didier il a eu une action ?

Fabien Ouaki : Didier il a acheté ce château, je crois, à l'époque pour 200 000 francs. C'était une demeure du XIXème siècle avec des tours, mais XIXème. Il l'a acheté pour 200 000. Il y avait 400

---

<sup>2208</sup> « Ling » veut dire jardin.

<sup>2209</sup> « Ouverture du plus grand temple tibétain en Europe. Bouddhisme bourguignon », *Le Monde*, 19/08/87

<sup>2210</sup> Yangsi Kalou Rinpoché, est né à Darjeeling en 1990. Son père est Lama Gyaltzen qui est le neveu de Kalou Rinpoché et son secrétaire depuis sa jeunesse. Il est reconnu officiellement par Taï Sitou Rinpoché le 25 mars 1992, puis par le 14e dalaï-lama, et est intronisé le 28 février 1993, Yangsi Kalou a été intronisé à Samdrup Tarjayling par Taï Sitou Rinpoché (qui a fait son initiation à la tradition Shangpa Kagyu), Gyaltzab Rinpoché, Bokar Rinpoché (qui a assuré son éducation et sa formation). Il vient en France en 2010 et 2011.

<sup>2211</sup> Palden Lhamo est une déité considérée comme protectrice principale du Tibet.

ha. Il l'a offert au grand maître de cette lignée kagyupa qui s'appelle Karmapa<sup>2212</sup> qui a mis Kalou Rinpoché dedans. C'était en 74-73, faut demander à Didier. C'était un des premiers à faire venir des lamas en France. Après Arnaud Desjardin et après Georges Benson, celui qui avait le centre en Bourgogne. Autre grand personnage du bouddhisme en France. C'est un ingénieur qui a mis au point le missile et d'autres trucs. Il était milliardaire dans les années 60. Et il s'est senti mal d'avoir mis au point les missiles et il a tout donné aux bouddhistes. A tel point qu'il a fini à la rue quasiment. Je connais la famille Benson, ce sont des gens bien. Ça c'est en Dordogne. En Bourgogne, c'était Didier avec son château. C'est grâce à Kalou, c'est devenu un endroit très fréquenté. Comme il y avait beaucoup de monde, ça a fait tourner l'argent. Puis, ils ont commencé à emprunter pour le temple. Ils ont emprunté pour le truc qu'il y a eu derrière, l'institut. Après, ils ont fait une fontaine, après ils ont fait un truc. Ils n'arrêtent jamais. Et là, ils continuent, mais je crois qu'il y a eu des trucs pas clairs ces 10 dernières années parce qu'il n'y avait plus personne, il n'y avait plus de boss. Kalou, n'était pas là.

Sebastien Poulain : Oui, il était mort.

Fabien Ouaki : Oui, et il était enfant. Je me suis arrêté une nuit il y a trois ans. Deux nuits, je n'ai pas voulu, je ne me sentais pas bien. Je ne les sens pas les mecs. J'ai bouffé avec eux, je n'avais rien à leur dire. Et puis, quand ils me regardent, ils ont des dollars dans les yeux de toute façon.<sup>2213</sup>

Sebastien Poulain : Et Didier ?

Fabien Ouaki : Didier, c'est pareil, ça fait 15 ans qu'il n'y met plus les pieds.

Sebastien Poulain : C'était quand même...

Fabien Ouaki : Oui, ben c'était une période de sa vie. C'était pas un engagement, il n'est pas entré dans les ordres quoi. Didier, ce n'était pas un pratiquant. Il était pratiquant. Enfin, il était pratiquant quand il était jeune. Mais après, ce n'était pas un pratiquant. Il ne pratiquait pas le bouddhisme.

Sebastien Poulain : Il enseignait le yoga...

Fabien Ouaki : Il l'a toujours fait ça. Il se faisait de l'argent comme ça quand il était jeune c'était un bon prof. J'ai pris un cours une fois avec lui, deux fois. C'était un super prof.

Devenus amis, Skornik et Sylvie (sa compagne de l'époque)<sup>2214</sup>, Plaige, Reusser et Pierre (un ami écrivain de Reusser) décident de partir en 1974 environ trois semaines en Inde notamment à Delhi, Calcutta et au monastère de Sonada<sup>2215</sup> près de Darjeeling pour découvrir le bouddhisme tibétain. Ce monastère (appelé aussi Samdrup Thargyay Ling) est la résidence principale de Kalou Rinpoché<sup>2216</sup>, que Plaige a rencontré pour la première fois lors de son séjour en Ecosse entre 1970 et 1972 et le siège de la lignée Shangpa Kagyu en Inde. L'un des buts<sup>2217</sup> de l'expédition est d'interpeller les maîtres tibétains sur la logique des nombres, questionnée par l'alchimiste Jacques Breyer, pour réaliser un album portant sur ces nombres : le 33T « Namasté ! Ici et maintenant » (Philips, 1976). 30 ans après Plaige est toujours dans ce questionnement :

Didier de Plaige : Tiens, on se paye trois semaines de vacances et puis on va aller demander aux Tibétains, puisque je les connais (ça va pas de problème), on va aller leur demander ce qu'il en est de ces fichus nombres. Ont-ils une puissance ? Ont-ils une force ? Ont-ils des rapports entre eux ?, comme l'avait balancé l'alchimiste Jacques Breyer, qui lui considérait que le 1 avait tendance à se comporter un peu comme le 4, un peu comme le 7. Le 2, le 5 et le 8 sont plutôt de tempérament plus féminin. Le 3, le 6 et le 9 ont plutôt un comportement plus inerte qui sont le produit des trois trinités qui composent les nombres de 1 à 9. Donc,

---

<sup>2212</sup> Le XVIe Gyalwang Karmapa (Rangjung Rigpe Dorjé ; 1924-1981) est la 16e incarnation du Karmapa. C'est le chef spirituel de la lignée Karma Kagyu du bouddhisme tibétain qui a demandé à Kalou Rinpoché de fonder des temples en Occident. Et c'est ce que fait Kalou Rinpoché en 1971 et 1972 où il fonde un temple à Vancouver, 1974 (où il fonde un centre à La Boulaye), 1976 (où il fonde un temple à La Boulaye).

<sup>2213</sup> Dans une lettre ouverte, Kalou Rinpoché a accusé les bhoutanais d'avoir fait fuir les « lamas bien formés et qualifiés », d'« abus de pouvoir » et de « malversations » et appelé sa communauté à se rassembler autour de lui à Kagyu-Ling le week-end du 23 et 24 avril 2011 (« Le cœur brisé en Bourgogne », 19/04/2011, [http://www.buddhaline.net/message\\_spip.php3?id\\_forum=52879](http://www.buddhaline.net/message_spip.php3?id_forum=52879)).

<sup>2214</sup> Skornik y retournera en 1979 avec sa nouvelle compagne : Elisabeth Caron.

<sup>2215</sup> Par la suite, Plaige va à Calcutta, Colombo, au Sri Lanka, aux Maldives grâce à Léna Cabanes qui travaille chez Nouvelles Frontières et dispose donc de billets d'avion gratuits.

<sup>2216</sup> Kalou Rinpoché (1905-1989) est un Lama tibétain qui a fondé de nombreux centres dans le monde (il a été pionnier dans la diffusion du bouddhisme en occident), dont l'Institut Karmaling en Savoie ou Kagyu Rintchen Tcheu Ling à Montpellier.

<sup>2217</sup> Un autre objectif de Plaige était de faire voyager Skornik, jugé assez « casanier » par Plaige, même s'il n'hésitera pas plus tard à partir à l'aventure et sans argent en Jamaïque.

c'était un des buts du voyage, c'était d'interpeller les maîtres tibétains sur les nombres. Et de revenir avec des idées de chassons où il serait question de nombres. D'ailleurs la pochette de l'album « Namasté » représente, si on regarde bien, un carré magique :

4 9 2  
3 5 7  
8 1 6

Dont les totaux horizontaux, verticaux et diagonaux donnent 15 sur la base duquel ce mobile, là, au plafond est conçu. Je vous explique. Ça, le plus petit, c'est une unité, c'est 10 cm, ici 80 cm. 1 et 8 égale 9. Ici, on a une unité de 20 et là de 70, et ainsi de suite. C'est en fait... un objet mathématique qui tient parfaitement en équilibre, qui explique pourquoi il y a une telle magie dans le carré magique :

4 9 2  
3 5 7  
8 1 6

Parce que tout est équilibré. Tout s'autocompense. Donc on peut penser que ce mobile est en perpétuelle rupture et compensation et c'est pour cela qu'il est immobile bien que, a priori, il serait posé sur une table, je dirais « Il est en équilibre sur le bout de mon doigt ». Vous me diriez : « ça m'étonnerait car il est mal parti pour ça ». Et pourtant.

Sebastien Poulain : C'est un peu comme Calder.

Didier de Plaige : Oui, c'est ça, qui ne consommerait pas d'énergie.

Sebastien Poulain : Comme l'énergie libre !

Ouais, voilà. Donc vous voyez que ça, ça date de l'an dernier. Ça veut dire que certaines idées ont la vie dure. Elles peuvent vous hanter vous poursuivre pendant 40 ans.

Sebastien Poulain : Donc c'est vous qui l'avez fait ?

Didier de Plaige : Oui, j'en ai fait de différentes tailles, y compris des très grands. Par exemple, il y a une bille dans chaque. Tout est équilibré. Et j'en ai fait un autre.

Sebastien Poulain : Où vous n'avez pas le même poids.

Didier de Plaige : Oui, et qui tient quand même. J'en ai fait un autre qui est plutôt comme une roue de vélo, à distance égale, longueur égale. Mais par contre, j'ai fait varier les poids aux extrémités, et ça tient aussi. C'est merveilleux quoi ! Donc cette idée de nombre dans les émissions, en chanson, en sculpture. C'est assez fascinant. Le carré magique

4 9 2  
3 5 7  
8 1 6

notre copain, l'alchimiste Jacques Breyer nous avait lancé un défi et nous avait dit : « Et si c'était 6 de côté ?  $6 * 6 = 36$  Arriveriez-vous répandre le nombre de telle sorte que toutes les lignes horizontales, verticales et diagonales fassent le même 111 parce que la somme des nombre de 1 à 36 ( $1+2 = 3$  ;  $3+3 = 6 + 4 = 10$  et cætera. Quand on les additionne, les nombre de 1 à 36, on arrive à 666. » Et Breyer nous avait dit « regardez dans l'apocalypse de Saint Jean ». Saint Jean dit que celui qui a de l'intelligence calcule le nombre de la bête car ce nombre est nombre d'or égale à 666. Donc il pose une question, il lance un défi. Donc calculer le carré de 6 sur 6 appelle à une certaine harmonisation d'un fatras. Et quand on y passe trois heures ou trois jours, effectivement, d'abord on en trouve plein, car il y a énormément de combinaisons possibles. Mais il y en a qui sont plus belles que d'autres parce que les extrémités se compensent à chaque bout de haut en bas *et cætera* au cœur de la chose. On a vraiment l'impression de dessiner les pétales d'une rose. Au premier coup d'œil, je vous dis si le carré est beau ou feignant, si celui qui l'a conçu est allé chercher loin dans les détails pour que chaque point éloigné, à quelque extrémité que ce soit, finisse par donner 37. Donc si tous les extrêmes 37, on a toutes les chances de faire des lignes de 111.

Sebastien Poulain : Ce sont des questions que se posent les architectes ?

Didier de Plaige : Oui, voilà. Il y a quelque chose qui se dégage, un sentiment d'harmonie ou pas. C'est comme un diamant, avec ses multiples facettes sera bien taillé, ou alors par un débutant qui a cru bien faire mais qui manque de la beauté. Voilà une recherche de la beauté, de l'harmonie. Un exercice pratique, disons. C'est pas de la philosophie théorique.

L'album « Namasté ! Ici et Maintenant » qui sort en 1976 est le fruit d'une collaboration avec Plaige, qui est l'auteur des paroles, et s'inspire donc de leur voyage à Sonada pour rencontrer Kalou Rinpoché. Selon Skornik, la période où il a « rencontré Kalou Rinpoché était une période de fusion artistique et spirituelle avec Didier de Plaige ». C'est cette fusion qui leur a permis de faire un disque ensemble « sur les sujet spirituels, dédié à la spiritualité ». Ça a été un album « très intéressant à faire », selon Skornik, car il n'a pas écrit les paroles des chansons ce qui lui permettait de « sortir de ses schémas poétiques et littéraires » dont il avait l'habitude. Il reconnaît d'ailleurs un « talent d'écriture » à Plaige et a adhéré à « ce qu'il voulait dire » et à « sa forme d'écriture ». Malheureusement pour eux, le

disque n'a « pas du tout marché »<sup>2218</sup>. Malgré cela, Skorik en est satisfait car il l'a « positionné » « de façon tout-à-fait particulière » sur le marché de la musique. Voici les titres de cet album fait de musique rock psychédélique :

A1	Karmavalse	3:15
A2	Légalement planant	4:02
A3	Square dance	2:36
A4	J'aime la paix que tu aimes	3:32
A5	La rose et l'océan	4:50
B1	Mahakala Puja	2:20
B2	Ce n'est qu'un rêve	4:23
B3	Namasté	4:12
B4	Panique à Las Vegas	3:21
B5	Au delà de l'eau	5:55

« Mahakala puja » est une prière en l'honneur de Mahakala, personnage protecteur de la mythologie tibétaine qui signifie « Grand Temps » (c'est une réplique de Shiva).

Sur la pochette de l'album, on peut voir Skornik, Kalou Rinpoché, des montagnes dans, le chiffre 7, une pyramide, le champignon atomique, bouddha... Ils forment des couples improbables :

- un champignon atomique sur une feuille de nénuphar flottant sur une chaîne de montagnes ;
- une maison dans une boîte elle-même dans un nuage ;
- une porte ouverte révélant « le vénérable Kalou Rimpoche » portant une fleur rose ;
- un certain nombre de géant 7 dans une vallée ;
- une femme tenant un chiot dans un double cercle ;
- un Skornik lui-même au milieu d'une roulette sur une tige de lotus.

C'est un mélange de symbolisme, de mathématiques, de spiritualité, de religieux, d'ésotérisme, d'écologie, de politique très *New Age* :



<sup>2218</sup> Cet échec ne les empêche pas de recommencer quatre ans plus tard avec l'album « Ils viennent du futur » sorti chez RCA en 1980 qui comporte une chanson intitulée « Ici & maintenant ».

En regardant précisément, mais surtout si on est au courant, on peut reconnaître le carré magique que Plaige souhaitait expliquer grâce à l'aide des « grands maîtres » :

4 9 2  
3 5 7  
8 1 6

Il y a donc plusieurs niveaux symboliques de compréhension de la pochette de l'album.

Quand j'interviewe Lefebvre sur l'idéologie défendue par RIM, il retrace le contexte français et international dans lequel Plaige et Skornik développent leurs idées et pratiques

Sebastien Poulain : Alors moi, ce qui m'intéresse dans cette thèse c'est un peu l'aspect idéologique qu'il y a derrière, c'est-à-dire bon il y a le *free acces*, la liberté de communication, liberté, libertaire, *et caetera*, et puis il y a l'aspect psychédélique, *New Age*, voire l'ufologie, par ce que c'est quand même Dider de Plaige qui anime la seule émission euh...

Thierry Lefebvre : C'est tardif, ça hein.

Sebastien Poulain : C'est tardif ?

Thierry Lefebvre : L'ufologie mais pas au départ, moi je n'ai pas de souvenirs. Je ne saurais pas, c'est un moment où je n'écoutais pas Ici et Maintenant, mais il n'y a pas d'ufologie. En revanche, le côté *New Age* est très très très présent au début effectivement. L'appellation *New Age* qui est une appellation évidemment ambiguë, avec des animateurs qui ont, euh... Je crois que de Plaige avait 40 ans en 86, si je me souviens bien d'une discussion, donc il devait avoir en 81, cinq ans de moins 35 ans, 34, 35 ans, donc ils sont un peu âgés déjà, pour le mouvement. Si on prend 84, ils ont 27 ans de moyenne, et pourtant ils sont considérés comme relativement vieux par rapport aux radios qui se mettent en route à cette époque là. Donc eux ils ont 34, 35 ans, je ne sais plus ce que je voulais dire, oui mais donc ils sont vraiment inscrits, euh... bon ce sont des gens qui ont fait 68 quoi. De quelle manière je ne sais pas, mais de Plaige et Skornik sont des gens qui ont je dirais 33, 34 ans en 81, donc en 71 ils ont 24 ans donc ils ont vécu 68 d'une manière ou d'une autre. Donc ce sont des gens dont on peut imaginer qu'ils ont un, c'est juste de l'imagination, hein, par ce qu'il y a pas mal de cas comme ça, ils ont un parcours à peu près normal, autour de 68, il se passe quelque chose, non pas dans le cadre de 68 mais de l'après 68, ou de la marge de 68, puisque le psychédélisme en France, l'histoire du psychédélisme est intéressante, je me suis bien penché la dessus, j'aimerais bien écrire quelque chose, mais le LSD arrive véritablement en France en 66, par les milieux avant-gardistes, donc, comment il s'appelle, Jean-Jacques Lebel, par exemple, euh qui est l'un des premiers prosélytes, hein, on peut dire comme ça, du psychédélisme, Jean-Jacques Lebel. Je n'ai pas pu avoir d'interview de lui, c'est dommage, mais bon, je crois qu'il est malade... Et donc il crée des groupes de... comment dire, pas d'expérimentation, de performance, voilà, performance artistique qui repose souvent sur la prise de drogue et en particulier le LSD. Donc cela part en 66, 67 on voit très bien ce qui se passe à cette époque là, mais cela s'accélère autour de 68, parce que au moment de 68 arrive sur Paris beaucoup d'anglo-saxons, qui sont souvent ce qu'on appelle les *freaks*<sup>2219</sup>, ceux qui font la route également, les routards. Donc ils vont stationner à Paris, il y a des

---

<sup>2219</sup> Cela fait référence à la BD « The Fabulous Furry Freak Brothers Freak brothers » créés par l'américain Gilbert Shelton en 1968 et dont *Actuel* 1<sup>ère</sup> version a publié un album en français. On peut y voir les aventures surréalistes de trois frères qui tentent de se procurer des drogues sans être arrêtés par la police. Ces pieds nickelés *hippie* ont un air de ressemblance avec Lemaire, Skornik et Plaige. Il existe d'ailleurs une petite BD signée Erik Arnoux dans *Audiences* appelée « Ici et Maintenant. French connexion » où sont représentés Skornik et Plaige faisant de la radio à la manière des « Freak Brothers » (C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82) :

textes qui l'expliquent. Ils sont sur les bords de la Seine, ils sont au niveau du quai Henri IV, *et caetera, et caetera*. Et donc la marge explose à partir de ce moment là d'un point de vue purement historique parce que les étudiants n'ont plus cours, tout est bloqué, les universités sont bloquées et donc il y a les politiques qui sont toujours dans les débats, à l'Odéon, des choses comme ça, et puis d'autres qui glandouillent, hein globalement, qui vont rencontrer justement tous ces marginaux, qui ne sont pas encore virés par la police de Marcellin, c'est un petit peu après, cette histoire, et donc c'est à ce moment là que se créent donc des communautés pas structurées qui ensuite vont faire la fameuse route pour aller vers Katmandou et ailleurs. Il faut relire le bouquin de je ne sais plus qui d'ailleurs, *La route de Katmandou* qui explique ça un petit peu, de manière un petit peu péjorative mais qui l'explique quand même. Donc bon j'imagine que ce sont des gens passés par ça.

Sebastien Poulain : Ils sont allés en Inde ?

Thierry Lefebvre : Oui qui sont allés en Inde, donc qui ont fait le voyage jusqu'à Katmandou, voilà, le Népal, ça il n'y a aucun doute mais qui ont du le faire à ce moment là je dirais. Donc après 68, donc je dirais 69, 70, qui est la grande période de migration comme ça de jeunes gens, qui sont attirés, qui sont souvent quand on l'analyse, quand on l'analyse sociologiquement, des gens de bonnes familles. Qui ont les moyens déjà pour partir. Bon à l'époque c'était le stop des choses comme ça mais c'était quand même assez risqué. Donc, voilà il y avait pas mal de jeunes gens de bonne famille qui vont suivre cette trajectoire. Il y a des bouquins là dessus, il y a pas mal de bouquins qui sont sortis dans les années 70 qui parlent de ça. Donc pour moi ce sont des gens qui suivent un peu cette trajectoire, voilà. Il suffit de les regarder. D'ailleurs ils ont des types très différents. Skornik et De Plaige ont des types que l'on pourrait définir type *hippie*, mais Skornik c'est les cheveux longs voilà, donc toujours longs, ils ont toujours été longs apparemment c'est le style qu'il a adopté, alors que Skornik, de Plaige, c'est plutôt les *freaks*, la bande dessinée, hein, où on voit très bien le type un peu gauchisant, mais avec du LSD, du haschich *et caetera*. Il faut relier un petit peu les *freaks* à la bande dessinée, il y a un personnage qui ressemble étrangement à Skornik je trouve.

Comme l'imagine Lefebvre, ni Plaige ni Skornik ne font Mai 68. En effet, ce ne sont pas des militants politiques et ils sont contre la violence. De plus, Skornik est en train de lancer sa carrière musicale et vient de sortir trois titres à partir de 1966 et va sortir son premier album en 1969. Plaige de son côté finit ses études de publicité (un BTS) par correspondance en faisant un stage d'un an aux éditions Rencontres<sup>2220</sup> à Lausanne. Mais Mai 68, du moins les idéologies et les



<sup>2220</sup> La Société coopérative des Éditions Rencontre est une maison d'édition francophone suisse implantée à Lausanne et active de 1950 à 1971, où elle devient une SA et est transférée à Mulhouse. Elle vend des séries d'ouvrages par abonnement, publie le *Bulletin mensuel des Éditions Rencontre*, envoyé gratuitement à tous les membres de la coopérative, aux souscripteurs de l'une des collections et aux abonnés de la revue Rencontre. En 1962 paraît le premier volume de l'Atlas des voyages. En 1964, elle lance « l'Encyclopédie du monde actuel », une encyclopédie sur fiches perforées. En 1967, elle reprend la gérance de la revue *Constellation* et lance la

pratiques de l'époque vont bien imprégner leur parcours biographique : drogues, ésotérisme, hippies, voyage en Inde... Lefebvre se souvient du livre *Les Chemins de Katmandou* qui a inspiré cette génération. C'est l'histoire des aventures et déconvenues d'un groupe de jeunes qui partent pour Katmandou au Népal. On peut y voir l'envers du décor du monde *hippie* à travers l'usage de la drogue. *Les Chemins de Katmandou* est un roman de René Barjavel de 1969, tiré du film du même nom, qui a été réalisé par André Cayatte (le scénario est d'André Cayatte et René Barjavel) avec comme comédiens Jane Birkin, Renaud Verley, Elsa Martinelli, est sorti en 1969 et une musique de Serge Gainsbourg.

Plaige part d'abord pour l'Ecosse puis pour l'Inde. Mais bien plus que l'ouvrage ou le film *Les Chemins de Katmandou*, c'est la vie de Richard Alpert qui va marquer la vie de Plaige. En effet, Plaige a lu le best-seller *Be Here Now* publié en 1971 aux Etats-Unis par Richard Alpert<sup>2221</sup>. Quand Plaige est en Ecosse, il va à sa rencontre à Londres lors de l'une de ses conférences et lui propose de traduire son ouvrage initiatique et spirituel en français. La traduction est publiée en 1976 sous le titre *Remember, ici et maintenant : namasté !* (R. Dumas, Paris). Par amitié de Ram Dass pour Plaige, l'album de musique « Namasté ! Ici et Maintenant » est glissé dans la traduction de Plaige de l'ouvrage de Ram Dass *Be Here Now*<sup>2222</sup>. Le titre de l'album est d'ailleurs quasiment identique au titre de la traduction.

Richard Alpert est, avec David Spangler, Marilyn Ferguson et Ken Wilber, « l'un des porte-parole les plus connus du New Age »<sup>2223</sup> selon Massimo Introvigne. Au départ, Alpert était professeur de psychologie à Harvard et assistait Timothy Leary<sup>2224</sup> professeur de psychologie lui aussi dans le département de relations sociales. C'est ensemble qu'ils ont testé les effets sur différents profils de personnes (musiciens de jazz, physiciens, philosophes, prêtres, drogués, étudiants diplômés et sociologues) de la psilocybine<sup>2225</sup>, puis du LSD (acronyme de l'allemand Lyserg Säure Diäthylamid) qui sont deux hallucinogènes. Richard Alpert et Timothy Leary demandent à environ deux cents personnes de répondre à un questionnaire après consommation de LSD. Richard Alpert en décrit les résultats dans *Remember, ici et maintenant : namasté !*<sup>2226</sup> :

En première analyse, on s'est aperçu que les réactions dépendaient nettement de la préparation et des motivations de chacun, de ce qu'ils attendaient, et de leur environnement au moment de l'expérience. Si l'atmosphère était tendue et qu'ils escomptaient quelques sensations, ils avaient tendance à devenir paranoïaques. Ca amplifiait simplement les aspirations de chacun.

Mais le rapport allait plus loin. Nous avons mis en évidence une échelle d'expériences. On pouvait les classer par ordre hiérarchique de probabilité, de telle manière que pratiquement tout le monde avait ressenti un état de sensibilité aiguisée des cinq sens et une accélération du processus mental.

Un autre genre d'expérience dont beaucoup parlaient fréquemment était un phénomène de déplacement interpersonnel où quelqu'un voyait plus volontiers chez l'autre ce en quoi il leur était semblable plutôt que différent. C'était comme si tous les efforts que l'on fait en Occident pour personnaliser nos esprits étaient réduits à néant. Les particularités étaient abolies de telle manière qu'on regardait un autre en se disant : "Nous y voilà". Des différences

---

« Bibliothèque des 100 classiques ». En 1970, elle se lance dans l'édition de films à diffuser par différents moyens de reproduction. Plaige se souvient que c'est ici qu'il a découvert l'intérêt des casiers métalliques qu'il va utiliser pour ficher l'ensemble des mouvements religieux dans l'encyclopédie qu'il publie en 1978 avec Jean-Marie Leduc : *Les nouveaux prophètes*.

<sup>2221</sup> Jean-Marie Leduc et Plaige lui ont consacré une entrée dans *Les nouveaux prophètes* : « Satsang et Baba Ram Dass » (p275-276).

<sup>2222</sup> Lorsque Plaige est en Ecosse, il vient rencontrer Ram Dass lors d'une conférence à Londres. Jean-Michel Reusser aide pour la mise en page du livre.

<sup>2223</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p133

<sup>2224</sup> Jean-Marie Leduc et Plaige ont consacré un article à Timothy Leary dans *Les nouveaux prophètes* : « Graine d'étoile (Starseed) et Timothy Leary » (p138-142).

<sup>2225</sup> La psilocybine est un hallucinogène qui peut induire des distorsions auditives, visuelles, donner une impression de fusion entre différents sens, provoquer l'euphorie, l'extase, l'angoisse, des phobies, la peur, la dépression voire des bouffées délirantes.

<sup>2226</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, « Laisser passer le flux », *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/part1/chap4.htm>

subsistaient peut-être au niveau de l'habillement, et encore. Ce fut une profonde expérience perceptuelle pour beaucoup de sujets.

Par exemple, il y avait dans l'équipe un psychiatre noir, Madison Presnell, et j'avais de par mon éducation, des idées très libérales à l'égard des noirs ; autrement dit, je n'en pensais rien. C'était un libéralisme bidon. J'étais soigneusement libéral, avec ce type de sentiment qu'on peut avoir de l'égalité égo-centrée.

Et lorsque nous avons eu une expérience ensemble et que j'ai regardé Madison, on était là, juste deux êtres humains identiques. Tout au plus avait-il cette couleur de peau et moi celle-là. Ni plus ni moins. Ca n'était pas plus important que la coupe de nos chemises. Et je vis immédiatement que nous étions là, alors que j'étais d'habitude si préoccupé de réagir le plus libéralement possible à la couleur de la peau, préoccupation qui m'avait empêché de connaître cette harmonie.

On pouvait définir une troisième sorte d'expérience, un peu moins fréquente : le sentiment d'unité quand nos sujets disaient : "Je me souviens que nous étions dans la pénombre, que l'un d'entre nous a parlé et que quelqu'un a dit : "C'est toi ou moi qui a parlé ?", impossible de le savoir précisément."

Plus rare encore une expérience où la personne regardée apparaissait comme une structure moléculaire ou un champ d'énergie.

Enfin, certaines personnes (à peu près 3%) avaient transcendé toutes formes et baignaient dans un champ homogène de pure énergie C'est ce que nous avons nommé la Claire Lumière.

Un groupe menait des recherches sur des prisonniers, pour abaisser le taux de récidive.

Il y eut aussi quelques expériences avec des hommes d'église : Walter Pankhe conduisit une étude avec une équipe, un Vendredi Saint, dans une chapelle de l'université de Boston, avec vingt prêtres, des séminaristes assez avancés. Dix reçurent de la psilocybine, les dix autres un placebo. Une double étude dans une chapelle un Vendredi Saint. C'était absurde, autant qu'une double étude peut l'être. Tout le monde savait qu'il allait se passer quelque chose. C'était vouloir prouver l'évidence. L'un de ceux qui avaient pris le placebo et qui avait "la chair de poule" disait : "C'est peut-être le début". Un autre prêtre titubait dans la salle, exultant : "Je vois Dieu ! Je vois Dieu !" et l'on sut avec évidence et très vite qui avait pris de la psilocybine.

Richard Alpert fait lui-même le récit de la première fois où il prend du LSD un samedi soir de tempête de neige de l'hiver 1960 dans la maison de Timothy Leary. Cette expérience est pour lui une manière de remettre en cause sa manière de pensée la psychologie, sa psychologie, l'institution, l'ordre établi dans *Remember, ici et maintenant : namasté* <sup>2227</sup> :

Dans les heures qui suivirent, j'étudiai les impressions et les sensations nouvelles qui se développaient en moi. Tout mon être était pénétré d'un calme PROFOND J'étais bercé par les vagues du tapis et les personnages des tableaux me souriaient. Soudain, quelqu'un apparut à trois mètres de moi, là où il n'y avait personne l'instant précédent. Ce personnage n'était autre que moi-même vêtu de l'habit et de la toque de Professeur ... Comme si le professeur d'Harvard s'était détaché de moi.

"Comme c'est intéressant ... une hallucination !" et je me disais aussi : "J'ai travaillé dur pour obtenir cette situation, mais je n'en ai pas vraiment besoin." Je me renfonçais dans les coussins, séparé de mon identité de professeur, mais à cet instant la silhouette se transforma. Je me penchais de nouveau en avant pour mieux voir. "Ah ... c'est encore moi ..." C'était mon aspect mondain et je pensais : "Bon. CELUI-CI peut dégager aussi..." L'image se renouvela plusieurs fois et je reconnus tous mes personnages... le violoncelliste, le pilote, l'amant, et tout le reste.

A chaque apparition nouvelle, je me persuadais qu'aucune n'était essentielle.

Puis l'image devint ce qui, en moi, était fondamentalement Richard Alpert, c'est-à-dire mon identité de base qui avait toujours été Richard. Je m'associais au prénom et mes parents m'appelaient Richard : "Richard est un vilain garçon..." et Richard était vilain. Ou bien : " Il est gentil, Richard"... et Richard était adorable ... C'est ainsi que se construisent les différents aspects du moi.

J'étais la sueur au front. Je n'étais pas tout à fait certain de pouvoir me passer de Richard Alpert. Allais-je devenir amnésique ? Mes facultés seraient-elles altérées de façon permanente ? Devrais-je appeler Tim ? Je décidais d'abandonner Richard Alpert : il me serait toujours possible de trouver un nouveau rôle social ... tant que j'aurais mon corps ... mais j'avais parlé trop vite.

En regardant mes jambes pour me rassurer, je ne vis plus rien au-delà des genoux et, terrorisé, je vis le reste disparaître progressivement. Mes yeux ouverts ne virent bientôt plus rien que le divan sur lequel j'étais assis. Un cri se forma dans ma gorge. Je pensais être en train de mourir... puisque rien dans mon univers ne me portait à croire qu'il subsistait quelque chose après la dissolution du corps.

---

<sup>2227</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, « Laisser passer le flux », *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/part1/chap4.htm>

Je pouvais sans doute me passer de l'identité de professeur ou d'amant, ou même de Richard Alpert, mais J'AVAIS BESOIN de mon corps.

La panique augmentait l'adrénaline envahissait le système ... ma bouche se dessécha, mais, en même temps, une voix à l'intérieur - à l'intérieur de quoi ? - une voix très douce demanda sur un ton plutôt moqueur semblait-il, considérant mon émoi "mais alors, qui garde la boutique ?"

Quand je pus finalement me concentrer sur la question, je m'aperçus que, les fondements de mon identité et la vie même ayant disparu j'étais toujours pleinement conscient ! Mieux encore, ce "Je" conscient regardait toute la scène, y compris la panique, avec une extraordinaire compassion.

A cette constatation, je fus envahi d'un tel calme, d'une telle profondeur, jamais connue auparavant. Je venais de découvrir ce "Je", cet instrument de connaissance, ce point, cette essence, - cet au-delà. Un lieu où j'existais indépendamment de l'identité sociale et physique. Ce "Je" qui était au-delà de la vie et de la mort. Je découvrais aussi que ce "Je" savait, qu'il savait vraiment. Il était sage et non savant. C'était la voix intérieure de la vérité. Je me sentis un avec elle, et compris que toute ma vie à la David Reisman, en quête de l'approbation d'autrui, était terminée. Il me suffisait maintenant de tourner mon attention vers l'intérieur, là où "Je" sais vraiment.

Ma frayeur était devenue exaltation. Je courus dehors en riant aux flocons de neige qui tourbillonnaient autour de moi. Bientôt je ne vis plus la maison, mais je n'étais pas inquiet, car en dedans, je savais.

Vers cinq heures du matin, je repartis, me frayant un chemin dans la neige jusqu'à la maison de mes parents et je pensais : "Je vais dégager le chemin à la pelle, Ca sera fantastique. Je suis le jeune brave qui se fraye un chemin". Je commençais à pelleter la neige quand les visages de mes parents apparurent à la fenêtre.

"Rentre donc te coucher, idiot, ce n'est pas une heure pour faire ça !"

Je les regardais et entendis cette voix extérieure que j'avais écoutée pendant trente ans, cependant qu'en moi maintenant quelque chose disait : "C'est bien de pelleter la neige et c'est bien d'être heureux".

Je les regardais en riant et je retournais pelleter la neige sur un pas de danse. Ils ont refermé la fenêtre, mais j'ai vu qu'ils riaient aussi à l'intérieur.

C'était la première fois que j'établissais un contact aussi haut.

On pouvait voir ce matin-là les premiers signes de la libération. La première remise en question d'une institution, le germe du refus, ayant pour moi, la certitude d'être dans le vrai. Jusqu'à cet instant, c'est quelque chose que je n'aurais jamais pu faire sans angoisse - jusqu'à ce jour en tout cas. Alors j'eus cette pensée : "Cette fois c'est fait, me voilà transformé - je suis devenu l'être en soi - je saurais ce qui est juste en toutes circonstances, je sais maintenant sur quoi me reposer, et je n'en bougerais pas."

Mais deux ou trois jours plus tard, je faisais déjà le récit de mon expérience au passé. Ma vieille personnalité avait refait surface et je me sentais de nouveau complètement névrosé, peut-être un peu moins anxieux.

Bref, le lendemain, je devais faire mon cours sur les Motivations Humaines, et j'étais très embarrassé puisque la psychologie que j'enseignais ignorait totalement l'état dans lequel je m'étais trouvé.

De ces expériences sera issue *The Psychedelic Experience : A Manual Based on the Tibetan Book of the Dead*<sup>2228</sup> et *LSD*<sup>2229</sup>. André Bateau, directeur d'études de philologie bouddhique à l'École pratique des hautes études et professeur au Collège de France de 1971 à 1991, fait une critique cinglante de *The Psychedelic Experience* dans la *Revue de l'histoire des religions*<sup>2230</sup> en 1966 qui montre le fossé qui se creuse très tôt entre les sciences humaines et sociales d'une part et les nouveaux mouvements religieux comme le *New Age* naissant d'autre part :

On ne sait trop dans quelle classe ranger ce livre étrange et confus qui mélange la psychologie, pour ne pas dire la psychopathologie, avec le bouddhisme tibétain ou prétendu tel. Les auteurs se sont efforcés par l'usage de certaines drogues, des hallucinations qui leur rappellent divers phénomènes décrits dans le fameux *Livre des Morts* tibétain<sup>2231</sup>. Cela les a conduits à donner de ce dernier une

---

<sup>2228</sup> ALPERT Richard, LEARY Timothy et METZNER Ralph, *The Psychedelic Experience : A Manual Based on the Tibetan Book of the Dead*, University Books, New York, 1964.

<sup>2229</sup> ALPERT Richard, COHEN Sidney et SCHILLER Lawrence, *LSD*, New American Library, New American Library, New York, 1966.

<sup>2230</sup> BATEAU André, « Timothy Leary, Ralph Metzner, Richard Alpert. The Psychedelic Experience. A manual based on the Tibetan Book of the Dead », *Revue de l'histoire des religions*, 1966, vol. 169, n° 169-1, p104, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr\\_0035-1423\\_1966\\_num\\_169\\_1\\_8331](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr_0035-1423_1966_num_169_1_8331)

<sup>2231</sup> Le livre des morts tibétains (« Bardo Thödol ») est un texte bouddhiste qui décrit les différents états de conscience qui se succèdent au cours de la vie. L'étude ou la récitation par un lama du principal chapitre au

interprétation nouvelle, fort éloignée naturellement de celle à laquelle conduit une étude approfondie de la doctrine bouddhique. Certes, l'étude expérimentale des états psychiques particuliers que peut créer la pratique que de certaines religions orientales est tout à fait légitime et fort intéressante, mais elle exige d'être accomplie dans des conditions de grande rigueur scientifique, comme ce fut le cas, par exemple, des travaux de Dr Thérèse Brosse, dont les résultats sont consignés dans ses *Etudes instrumentales des techniques du Yoga*<sup>2232</sup>. Nous en sommes malheureusement bien loin avec *The Psychedelic Experience*, qui ne peut satisfaire que les esprits curieux de sensations bizarres liée à ce qu'ils considèrent comme du mysticisme oriental, ésotérique et exotique. Enfin, cet ouvrage est doublement dangereux en ce qu'il égare le lecteur dans le domaine de la connaissance du Bouddhisme et en ce qu'il l'incite à utiliser diverses drogues.

Cela n'empêche pas Richard Alpert et Timothy Leary de lancer le projet « Harvard Psilocybin Project » psilocybine en expérimentant le LSD de façon relativement privée sur les prisonniers dans le cadre du « Concord Prison Experiment » puis sur les étudiants de « Andover Newton Theological School ». « Andover Newton Theological School » est une école d'études supérieures et un séminaire baptistes situés à Newton dans le Massachusetts, affiliés à l'« American Baptist Churches USA » et le « United Church of Christ », membre de l'Institut théologique de Boston et ayant des liens avec Harvard.

Selon les deux psychologues, si les produits étaient utilisés avec un bon dosage avec les conseils de psychologues professionnels, il serait possible de modifier le comportement d'une manière nouvelle et bénéfique. Il s'agissait aussi de trouver un moyen de traiter l'alcoolisme et de changer le comportement des criminels. Mais ces produits ont davantage servi par la suite pour des expériences mystiques, extatiques, spirituelles.

Le « Concord Prison Experiment » mis en place entre 1961 et 1963 vise à comparer le taux de récidive 32 prisonniers ayant absorbé de la psilocybine avec les autres prisonniers libérés par la prison de haute sécurité pour les jeunes « Concord State Prison » grâce à une équipe de chercheurs issues de Harvard sous la direction de Timothy Leary. L'expérience est un échec puisque 64% des anciens prisonniers étaient à nouveau en prison au bout de 6 mois. Timothy Leary en conclut qu'il faut combiner l'administration de la psilocybine avec des programmes de suivi psychologique comme ce qui est fait pour les groupes alcooliques anonymes. Aldous Huxley avait appris des « Alcooliques Anonymes qu'un de leurs principes majeurs pour une abstinence réussie était une expérience religieuse authentique. Si le LSD pouvait fournir cela, alors il était plus qu'un simple moyen pour provoquer une crise existentielle. »<sup>2233</sup>

En 1962, Richard Alpert et Timothy Leary créent la fondation « International Foundation for Internal Freedom » à Cambridge dans le Massachusetts pour observer les effets de la drogue sur la conscience. La fondation est dirigée par Lisa Bieberman (aujourd'hui connue sous le nom Licia Kuenning) qui est une amante et disciple de Timothy Leary. Les recherches attirent beaucoup d'attention du public qui demande en masse à participer aux expériences. Afin de satisfaire la curiosité de ceux qui sont refoulés, un marché noir des drogues psychédéliques se développe à proximité du campus de l'université de Harvard.

Richard Alpert et Timothy Leary sont renvoyés de l'Université en 1963, l'un pour avoir fait des tests sur des étudiants et l'autre pour avoir quitté ses étudiants sans autorisation et

---

moment de la mort doit aider à obtenir une meilleure réincarnation voire à la libération du cycle de réincarnation. Timothy Leary a traduit cet ouvrage de l'anglais victorien à l'Américain.

<sup>2232</sup> BROSSE Thérèse, *Etudes Instrumentales des Techniques du Yoga. Experimentation Psychosomatique*, Publication de l'E.F.E.O., Paris, 1963. Thérèse Brosse a travaillé pendant 25 ans sur le yoga en partant 3 fois en Inde (1935, 1952 et 1958). Elle a étudié 92 sujets dont 25 adultes normaux, 20 personnes souffrant de problèmes psychosomatiques, 13 adolescents en stage spécialisé sur l'affectivité, 9 intellectuelles entraînés à la concentration intense, 10 *yogin* (ascète itinérant hindoue) occidentaux, 4 *bhaktas* (dévot hindoue), 11 *yogin* indiens (HUARD Pierre, « Dr Thérèse Brosse : Études instrumentales des techniques du yoga. Expérimentation psychosomatique », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, 1966, Vol. 53, n° 53-1, p293-295, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo\\_0336-1519\\_1966\\_num\\_53\\_1\\_3765](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo_0336-1519_1966_num_53_1_3765)).

<sup>2233</sup> ARLET Jérôme, *Histoire de la toxicomanie dans la musique au XXème siècle*, sous la Direction de Fallone Frédérique, Faculte des sciences pharmaceutiques, Université Toulouse III Paul Sabatier, 2009, <http://gozul.free.fr/THESE.pdf>, p135.

sans en informer. Mais les psychologues, déçus par les réactions du milieu universitaire étaient déjà partis. Ils continuent leurs expérimentations en privé (Richard Alpert jusqu'en 1967, date de son départ en Inde) au sein de leur nouvelle fondation. Ils déménagent dans un hôtel particulier du XIX<sup>ème</sup> siècle de 10 millions de m<sup>2</sup> et de 55 chambres situé à Millbrook (New York) que gèrent les héritiers (frères et sœur) de la fortune Mellon. En plus des médias en résidence quasi-permanente, des poètes, musiciens, intellectuels et célébrités tels que Maynard Ferguson, Allen Ginsberg, Grateful Dead, Ken Kesey, et même Marshall McLuhan viennent à Millbrook de tout le pays pour voir et vivre ce qui se passe ici.

Richard Alpert et Timothy Leary se tournent donc vers la promotion de l'expérience psychédélique auprès de la contre-culture *hippie* naissante. L'utilisation des Psilocybe hallucinogènes se développe à travers le monde du fait par exemple de la promotion par les écrivains dont :

- Terence McKenna dans *The Invisible Landscape: Mind, Hallucinogens, and the I Ching*<sup>2234</sup> en 1975 puis dans *Psilocybin - Magic Mushroom Grower's Guide*<sup>2235</sup> en 1976
- et Robert Anton Wilson dans *Sex and Drugs: A Journey Beyond Limits*<sup>2236</sup> en 1973, dans *The Book of the Breast*<sup>2237</sup> en 1974 et *Neuropolitics*<sup>2238</sup> en 1978.

Il y a bien sûr aussi les ouvrages de Timothy Leary :

- *Psychedelic Prayers & Other Meditations* en 1966,
- *Start Your Own Religion* en 1967,
- *The Politics of Ecstasy* en 1968,
- *High Priest* en 1968,
- *Confessions of a Hope Fiend* en 1973,
- *Flashbacks* en 1983,
- *Your Brain is God* en 1988,
- *Change Your Brain* en 1988,
- *Chaos & CyberCulture* en 1994.

C'est ainsi que Timothy Leary est connu comme étant le « pape du LSD » et l'un des principaux penseurs du psychédélisme *hippie* dont le *New Age* développe l'aspect religieux. Mais Richard Alpert et Timothy Leary, tout en restant amis, prennent deux directions spirituellement et philosophiquement différentes. Timothy Leary a continué, jusqu'à sa mort en 1996, à développer sa pensée autour de son slogan « Turn on, tune in, drop out » et va se passionner pour les nouvelles technologies et leurs apports à travers la cyberculture, tandis que Richard Alpert se rapproche de l'Hindouisme.

En effet, Richard Alpert cherche à s'investir à la fois dans les pratiques et croyances religieuses et spirituelles orientales pour les importer en occident et dans les projets écologiques, sociaux, économiques dans les pays en développement. Après Timothy Leary, Ralph Metzner et Allen Ginsberg, il part en Inde en 1967 pour apprendre la méditation et le yoga. Il profite de sa rencontre avec David Padwa un enseignant de l'université de Chicago spécialisé en Economie Politique chinoise puis chef d'entreprise de « Basis System » (rachetée par Xerox) devenu millionnaire récemment et converti de la religion juive au bouddhisme pour l'accompagner sous le prétexte (pour obtenir le visa) d'une subvention par le Musée d'Art Traditionnel du

---

<sup>2234</sup> MCKENNA Terence et MCKENNA Dennis, *The Invisible Landscape : Mind, Hallucinogens, and the I Ching*, Seabury, New York, 1975.

<sup>2235</sup> MCKENNA Terence et MCKENNA Dennis (sous les pseudonymes de OT Oss and ON Oeric), *Psilocybin - Magic Mushroom Grower's Guide*, And/Or Press, Berkley, 1976.

<sup>2236</sup> WILSON Robert Anton, *Sex and Drugs: A Journey Beyond Limits*, Playboy Press, Chicago, 1973.

<sup>2237</sup> WILSON Robert Anton, *The Book of the Breast*, Playboy Press, Chicago, 1974.

<sup>2238</sup> KOOPMAN George, LEARY Timothy et WILSON Robert Anton, *Neuropolitics : The Sociobiology of Human, metamorphosis*, New Falcon Publications, Tempe, 1978.

Nouveau-Mexique pour rechercher des instruments de musique<sup>2239</sup>. Ils arrivent à Téhéran où les attendent un Land-Rover. Ils goûtent au meilleur hash d'Afghanistan, rencontrent le Dalaï-Lama, explorent la grotte d'Amarnath au Cachemire, visitent Bénarès, arrivent à Katmandou. Au moment où Richard Alpert commence à se lasser, à déprimer et à vouloir rentrer aux Etats-Unis d'Amérique, il rencontre un jeune penseur spirituel, appelé Bhagavan Das (né Kermit Michael Riggs en 1945) par son Guru Neem Karoli Baba (mort en 1973 à Uttar Pradesh) et appelé Anagorika Dharma Sara dans la communauté bouddhiste. « Bhagavan Das » signifie serviteur de Dieu. Vêtu d'un dhoti (c'est le pantalon local), il vient s'asseoir directement à la table de Richard Alpert dans un restaurant de *hippies* appelé « Tibetan Blue Restaurant », plus connu sous le nom de « Blue Tibetan »<sup>2240</sup>. Bhagavan Das, ou Baba (surnom affectueux de ses fidèles et amis), a 23 ans, est né à Laguna Beach en Californie. Désabusé par le matérialisme de la société américaine, il a quitté les Etats-Unis pour l'Inde en 1964 avec \$40 et y reste 7 ans, vivant à Bombay, Madras, Kashmir, Darjeeling. C'est un yogi Bhakti, c'est-à-dire un yogi totalement dévoué à la divinité hindou et à son Guru, et un adepte du tantra shakta<sup>2241</sup>, et les voyages des enseignants de Nada yoga. Ils consomment du LSD et du STP (un hallucinogène synthétique) que Richard Alpert a pour habitude de distribuer autour de lui (y compris en Inde), jeûnent, dorment par terre, visitent des temples (Baneshwar, Koranak...), rencontrent des Shivaïstes, des Swamis, des Lamas tibétains Kargyupa, des Théravadin... Bhagavan Das lui enseigne le mantra de base les *asanas* et la façon de travailler avec des perles. C'est d'ailleurs Bhagavan Das qui lui donne l'idée du titre de son ouvrage. Bhagavan Das utilisera à son tour le concept dans l'intitulé de sa propre autobiographie *It's Here Now (Are You ?): A Spiritual Memoir*<sup>2242</sup> publié, bien plus tard, en 1997. Au bout de quelques mois Bhagavan Das conduit Richard Alpert à son gourou (Guru Neem Karoli Baba) parce qu'il a besoin de lui pour renouveler son visa. Guru Neem Karoli Baba vit dans des temples autour de l'ermitage de Nainital situé dans les montagnes à 1 400 mètres d'altitude et à 20 km de Nainital dans l'état indien de Uttarakhand. Guru Neem Karoli Baba né dans une famille aisée Brahmane à Akbarpur, district Mainpuri dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh) est connu pour avoir été le Guru de nombreux occidentaux :

- le chanteur de musique indienne Krishna Das (né Jeffrey Kagel en 1947 à Long Island),
- le musicien et chanteur Jai Uttal né à New York et inspiré aussi par la musique indienne,
- l'humanitaire, médecin, épidémiologiste Larry Brilliant (il a travaillé pour google.org, l'OMS et eBay) et sa femme,
- l'ancien professeur d'économie à l'Université d'Allahabad de Uttar Pradesh Dada Mukerjee (1913-1997).

Le Guru lui fait une démonstration de ce qu'on appelle en Occident des « pouvoirs parapsychologiques » (« siddhis » en sanskrit) en parlant du passé récent d'Alpert qu'il n'est pas censé connaître, prend du LSD (915 micro-grammes<sup>2243</sup>) sans que cela semble avoir

---

<sup>2239</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, « Bhagwan Dass », *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/part1/chap7.htm> (devenu <http://icietmaintenant.com/remember/lelivre/part1/chap7.htm> avec le nouveau site de RIM)

<sup>2240</sup> LIECHTY Mark, « Building the Road to Kathmandu: Notes on the History of Tourism in Nepal », *Himalaya, the Journal of the Association for Nepal and Himalayan Studies*, vol. 25, n° 1, 2005, p23

<sup>2241</sup> Shakti est le nom de l'épouse d'Indra, dieu d'un paradis-univers et le principe absolu, l'énergie, la puissance divine. Dans le tantrisme, la shakti est la *kundalinī*, c'est-à-dire la déesse-serpent existant dans le corps de chaque être humain à la base du sacrum, et dont l'éveil prélude à la délivrance par son union à Shiva.

<sup>2242</sup> DAS Bhagavan, *It's Here Now (Are You ?): A Spiritual Memoir*, Broadway, Verlag, 1997. Après 6 ans passés en Inde, Bhagavan Das revient aux Etats-Unis, à New York puis Berkeley. Il a trois enfants avec deux femmes simultanément, fait partie du groupe religieux chrétien born-again occupe divers emplois : Il vend des voitures d'occasion et des encyclopédies. Par la suite, il continue de voyager et joue des musiques indiennes traditionnelles et non traditionnelles bhajans et kirtan.

<sup>2243</sup> RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/part1/chap7.htm>

d'effet sur lui, donne le nom de Ram Dass (ce qui signifie « servant de Rama<sup>2244</sup> » c'est-à-dire servant de dieu).

À son retour aux États-Unis en 1969, Richard Alpert, désormais appelé Baba<sup>2245</sup> Ram Dass (du fait de sa conversion de la religion juive au bouddhisme), fonde plusieurs centres consacrés à la spiritualité et fondations Hanuman<sup>2246</sup> et Seva<sup>2247</sup>. Il publie le best-seller *New Age* (dont plus d'un million d'exemplaires aurait été vendus) *Be Here Now* en 1971 aux États-Unis qualifié de « bible contreculturelle » par le journaliste Dwight Garner<sup>2248</sup>. « Le succès du livre est tel que certains datent la naissance du New Age de sa parution, laquelle coïncide avec celle des premiers "guides" pour les new agers. »<sup>2249</sup> Alors que dans un premier temps, il avait été distribué par la Fondation Lama sous la forme d'un simple document non relié et sans couverture. Alpert avait présenté un manuscrit appelé « From Bindu to Ojas »<sup>2250</sup> placé dans une boîte contenant aussi un vinyle avec des discours de Ram Dass, des chants et des mantras. Les membres de la fondation l'ont retranscrit, mis en forme, illustré et édité.

Didier de Plaige le traduit et le publie en 1976 en France sous le titre *Remember, ici et maintenant : namasté !*<sup>2251</sup> (Reusser a aidé pour la mise en page.). Il s'agit d'une autobiographie spirituelle, ésotérique, initiatique issu de ce voyage. L'ouvrage fait 416 pages dans la version américaine et est divisé en 4 parties :

- La première partie - « Journey: The Transformation of Dr. Richard Alpert, Ph. D., into Baba Ram Dass » - raconte la vie de Richard Alpert en expliquant comment il devient Ram Dass grâce à sa rencontre avec Guru Neem Karoli Baba qui lui fournit son enseignement.

- La deuxième partie - « From Bindu to Ojas : The Core Book » - qui constitue la partie la plus importante de l'ouvrage est faite de différents aphorismes philosophiques et métaphysiques inspirés de l'enseignement de Guru Neem Karoli Baba et accompagnés de diverses illustrations. Richard Alpert utilise pour cela une écriture de différentes polices et tailles de caractère, des images psychédéliques et des bandes dessinées, des portraits des personnes qu'il a rencontrées. Il souhaite transmettre ce qu'il considère comme un trésor d'enseignements spirituels inspiré aussi bien de Ramakrishna, de Jésus, de Krishna, de Lao Tseu ou encore de Bouddha et d'autres. Il explique qu'il n'y a pas d'accidents, que tout est totalement déterminé, l'importance de l'abandon de soi, la vocation de toute personne à être

---

<sup>2244</sup> Rāma ou Rām est un roi véritable ou mythique de l'Inde antique qui serait la septième réincarnation du dieu Vishnou.

<sup>2245</sup> Meher Baba (1894-1969) est un enseignant spirituel indien considéré comme un avatar et avec lequel Timothy Leary et Richard Alpert correspondirent. Meher Baba leur déconseilla l'usage d'hallucinogènes et publia d'ailleurs le pamphlet *God in a Pill ? Meher Baba on L.S.D. and The High Roads* en 1966 où il explique que le LSD n'a pas de lien avec une conscience spirituelle et peut mener à la folie et à la mort. (Jean-Marie Leduc et Plaige lui ont consacré une entrée dans *Les nouveaux prophètes* : « Meher Baba » (p187-190).)

<sup>2246</sup> La fondation Hanuman a été initiée par Ram Dass en Californie en 1974. Entre 1974 et 1997, la fondation se vante d'avoir organisé 1200 événements à travers les États-Unis, Canada, Amérique centrale et latine, Europe, Japon, Australie, Nouvelle Zélande, l'Inde et l'Extrême-Orient : ateliers éducatifs, des retraites, des conférences et des rencontres dirigées par Ram Dass ou enseignants de diverses traditions orientales et occidentales spirituelle, contemplative et pratiques, des services de conseil pour les personnes incarcérées, le soutien et l'aide les individus à différents stades d'une maladie en phase terminale.

<sup>2247</sup> La fondation Seva est un organisme international de santé publique qui travaille en Inde, au Népal, Tibet, Mexique, Guatemala, Amérique du Nord et dans les communautés autochtones pour faire connaître la pensée de Neem Karoli Baba et aider la population. Elle est mise en place en 1979 par Richard Alpert, aidé par des membres de la fondation Hanuman, et Larry Brilliant qui a suivi aussi les enseignements de Neem Karoli Baba. Tout au long des années 1980 et 1990, la fondation Hanuman a servi de soutien matériel et financier pour Seva et ses programmes de santé communautaire, grâce à une tournée mondiale et annuelle pour collecter des fonds, des concerts et des campagnes d'éducation.

<sup>2248</sup> GARNER Dwight, « Tune In, Turn On, Turn Page », *New York Times*, 7/1/10, [http://www.nytimes.com/2010/01/08/books/08book.html?\\_r=2&](http://www.nytimes.com/2010/01/08/books/08book.html?_r=2&) (article qui commente LATTIN Don, *The Harvard Psychedelic Club, How Timothy Leary, Ram Dass, Huston Smith and Andrew Weil Killed the Fifties and Ushered In a New Age for America*, HarperOne, New York, 2010)

<sup>2249</sup> INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005, p196

<sup>2250</sup> Selon Ram Dass, Bindu est une énergie sexuelle tandis qu'Ojas est une énergie spirituelle.

<sup>2251</sup> RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976

heureuse, et la joie et la libération de vivre dans le moment présent : « This Is It ! This Is All There Is Right Now ! ».

- La troisième partie - « Cookbook for a Sacred Life: A Manual for Conscious Being » - est une sorte de manuel ou livre de recettes pour modifier la vie des personnes et la rendre sacrée grâce à différentes techniques de yoga (karma yoga et bhakti yoga), mantra, sadhana, pranavama, et méditation et des moyens pour gérer l'énergie sexuelle, le manque d'argent et la mort. Il donne des exemples concrets de la voie pour mener à la spiritualité au quotidien Cette section est aussi remplie de citations issues de divers maîtres spirituels et de toutes les religions du monde.

- La quatrième partie - « Painted Cakes » - est faite de plusieurs listes bibliographiques composées d'ouvrages recommandés pour s'inspirer et se développer spirituellement avec des livres qu'il faut disposer lorsque l'on sort (« Books to hang out with ») ou des ouvrages à lire et à relire (« Books to visit with now & again »).

On peut trouver la deuxième partie en anglais sur le site internet de RIM<sup>2252</sup> :



[credits](#)  
[lectures](#)  
[bibliography](#)  
[links](#)

**Remember, the book – summary**

<a href="#">Foreword</a>		<a href="#">Making it sacred</a>
<a href="#">The heart cave</a>		<a href="#">The guru</a>
<a href="#">The butterfly</a>		<a href="#">The chicken sees</a>
<a href="#">No accidents</a>		<a href="#">Ready</a>
<a href="#">1-2 Me</a>		<a href="#">Nothing to do</a>
<a href="#">Surfing</a>		<a href="#">Round trip</a>
<a href="#">Faith</a>		<a href="#">Watch it !</a>
<a href="#">The subtle mother</a>		<a href="#">The next message</a>

*from bindu to ojas* - [version française](#)

On peut trouver la première et la deuxième partie en français sur le site internet de RIM<sup>2253</sup> :



[crédits](#)  
[bibliographie](#)

<sup>2252</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/thebook/index.htm>

<sup>2253</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/index.htm>

*Remember, le livre - sommaire*

Avant propos

PREMIERE PARTIE

DEUXIEME PARTIE

[Introduction](#)  
[Le voyage, la transformation](#)  
[Le succès](#)  
[Le malaise](#)  
[Laisser passer le flux](#)  
[La redescente](#)  
[Changement de décor](#)  
[Bhagwan Dass](#)  
[Ashtanga Yoga](#)



[La caverne du coeur](#)  
[Le papillon](#)  
[Pas de hasard](#)  
[Double je](#)  
[Sur la vague](#)  
[La foi](#)  
[La subtile mère](#)  
[Tout est sacré](#)  
[Le guru](#)  
[Le coq me regarde](#)  
[Être prêt](#)  
[Rien à faire](#)  
[Aller & retour](#)  
[Pas de panique](#)  
[Le message suivant](#)

de bindu à ojas - [english version](#)

Voici la première page de la deuxième partie en anglais<sup>2254</sup> :

## THE HEART CAVE



**"EXCEPT YE BE CONVERTED  
&  
BECOME AS LITTLE CHILDREN  
YE SHALL NOT ENTER  
THE KINGDOM OF HEAVEN"**

**UNLESS YOU  
START AGAIN  
BECOME THAT TRUSTING  
OPEN SURRENDERED BEING**

<sup>2254</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976,  
<http://nseo.com/remember/thebook/remember1.htm>

THE ENERGY CANT COME IN

THIS IS THE KINGDOM OF HEAVEN

**THE ENERGY**

IT IS THE SAME THING

# COSMIC CONSCIOUSNESS

Voici la deuxième page de la deuxième partie en français<sup>2255</sup> :

## CONSCIENCE ÉGALE

ÉNERGIE =

AMOUR =

LUCIDITÉ =

LUMIÈRE =

SAGESSE =

BEAUTÉ =

VÉRITÉ =

PURETÉ.

C'EST LE **MÊME** TRIP C'EST LA **MÊME** CHOSE

QUEL QUE SOIT LE VOYAGE, ON SE RETROUVE TOUS

AU **MÊME** POINT

En 1996-1997, la Fondation a produit une série radiophonique intitulée « Here and Now with Ram Dass », qui vise à valoriser les valeurs de compassion et les actes héroïques dans le quotidien de la vie américaine. RIM, c'est-à-dire Didier de Plaige, fait d'ailleurs de la publicité sur son site internet pour ce type d'enregistrement<sup>2256</sup> :

### Lectures

CD only

Baba Ram Dass - [Art of Awareness](#) - complete with Meditation - 36mns.mp3

Baba Ram Dass - [Paris1979 - lecture](#) - 35mns.mp3

---

<sup>2255</sup> ALPERT Richard-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/thebook/remember2.htm>

<sup>2256</sup> <http://nseo.com/remember/thebook/lectures.htm>  
<http://icietmaintenant.com/remember/thebook/lectures.htm>

remplacé récemment par

Baba Ram Dass - [Paris1979 - meditation+questions](#) - 34mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 1 of 8](#) - 32mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 2 of 8](#) - 32mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 3 of 8](#) - 37mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 4 of 8](#) - 28mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 5 of 8](#) - 35mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 6 of 8](#) - 34mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 7 of 8](#) - 31mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Spiritual Awakening - 8 of 8](#) - 27mns.mp3  
 Baba Ram Dass - [Experiments In Truth Tape 1](#) - 93mins.mp3  
 Baba Ram Dass - [Experiments In Truth Tape 2](#) - 70mins.mp3  
 Baba Ram Dass - [Experiments In Truth Tape 3](#) - 71mins.mp3  
 Baba Ram Dass - [Experiments In Truth Tape 4](#) - 68mins.mp3  
 Baba Ram Dass - [Remember BeHereNow](#) - 129mns.mp3

Plaige fera tout ce qu'il peut pour faire la promotion de *Remember Be Here Now*. Après la traduction et la publication, mais aussi la réalisation du feuilleton intitulé « Ram Dass story » pour l'émission « Un sur cinq » de Patrice Laffont sur Antenne 2, il met l'ouvrage en version bilingue sur disque 3 " ½, le Minitel, le premier site internet <http://nseo.com/> puis <http://icietmaintenant.com/> (<http://icietmaintenant.com/remember/>) en vesion française (<http://icietmaintenant.com/remember/lelivre/index.htm>) ou originale (<http://icietmaintenant.com/remember/thebook/index.htm>).

Dans la relation avec Richard Alpert-Baba Ram Dass, Skornik est sur la même longueur d'onde que Plaige. D'ailleurs, Baba Ram Dass sera la première personne à avoir dormi dans l'appartement rue Greuse d'Elisabeth Caron.

Le deuxième ouvrage qui est à l'origine de RIM d'un point de vue *New Age* est *Les nouveaux prophètes* que Plaige co-écrit et qui sert à Skornik et Plaige pour proposer des émissions à la radio et à la télévision.

## 2.1.2 Les nouveaux prophètes et les mouvements religieux

Le journaliste Francis Lambert de *Télérama*<sup>2257</sup> présente l'émission d'1 heure et 57 minutes du mardi 11 avril 1978 intitulée « Objectif sur... Les nouveaux prophètes », qui est réalisée par Guy Labourasse et qui serait selon Plaige « la première fois que les méthodes de la secte sont exposées sur un media public »<sup>2258</sup>. L'émission est centrée sur la publication récente de *Les nouveaux prophètes*<sup>2259</sup> co-écrit<sup>2260</sup> par Plaige et le journaliste-écrivain-producteur (à Antenne 2 et FR 3) Jean-Marie Leduc. Ce dernier a été rédacteur en chef de plusieurs revues spécialisées dont *Show Magazine*. Il a publié plusieurs ouvrages de référence sur la pop, le rock et le jazz :

- *La pop-music de l à z* (avec Jean-Noël Ogouz, Albin Michel, 1972),
- *Pink floyd* (Albin Michel, 1973),
- *Années d'apocalypse, 1980-2030* (Table ronde, 1980),
- *Jacques Higelin* (avec Jacques Vassal, Albin Michel, 1985),
- *Rock-Vinyl. Pour une discothèque du rock* (Points Virgule, 1985),
- *Alias David Bowie* (avec Gilles Verlant, Albin Michel, 1987),

<sup>2257</sup> LAMBERT Francis, *Télérama*, n° 1473, mercredi 05/04/78

<sup>2258</sup> <http://rim951.fr/?p=2872>

<sup>2259</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*

<sup>2260</sup> Armande Altaï, qui a fait l'École des Beaux-arts de Marseille et le Conservatoire d'art dramatique et lyrique de Marseille, et qui est, à l'époque, déjà apparus dans des pièces de théâtre, des comédies musicales et a sorti un album, a fait la maquette de couverture de l'ouvrage où apparaissent dessinés différents prophètes.

- *Histoire du jazz... - Duke Ellington - Louis Armstrong* (avec Gilles Tordjman, François Billard et Lucien Malson, Seuil, 1994),
- *Le dico des musiques. Musiques occidentales extra-européennes et world* (Seuil, 1996),
- *Sting Police* (Albin Michel, 1998),
- *Rock babies. 25 ans de pop music* (Points Actuels, 1998),
- *Armstrong* (avec Christine Mulard, Seuil, 1999),
- *Le rock de A à Z* (avec Jean-Noël Ogouz, Albin Michel, 2000)

Voici la table des matières :

Introduction (p7-44) :

- A la recherche du dieu perdu p9
  - L'Ere du Verseau et la peur de l'an 2000 p12
  - Le Guru et l'Ordinateur p13
  - Hermann Hesse p16
  - La Science-Fiction p16
  - League for Spiritual Discovery p18
  - L'Enseignement d'un sorcier yaqui p19
  - La Parapsychologie p19
  - La diplomatie extra-terrestre p21

Dieu et les Dieux p22

- En Occident p22
- La Synarchie p23
- Le Moyen-Orient p26
- La voûte de pierre lézardée p27
- Les Evangiles Apocryphes p28
- Roger Garaudy et Mgr Lefebvre p29
- Eglise et Secte p29
- La Communauté p32
- Les ondes de formes p34

La tentation matérialiste p37

Les nouveaux prophètes : des Adventistes du 7e jour et Mrs White à Zen (p46-340)

Postface : « Ici et Maintenant » (p341-342)

Annexe : La « Déprogrammation » professionnelle ou les sommets de l'intolérance (p343-356)

Liste complémentaire (p357-365)

Dans la longue introduction, Plaige et Leduc constatent l'échec de l'« Eglise de Pierre » qui « s'est prise dans les filets de la dialectique matérialiste où la philosophie s'était déjà perdue »<sup>2261</sup> et a perdu sa « vocation universaliste »<sup>2262</sup> et « mérite bien désormais l'épithète de sectaire au sens propre comme au sens figuré »<sup>2263</sup>.

Ils accusent le matérialisme et la politisation d'une Eglise, mais aussi la « surconsommation bien orchestrée par les syndicats »<sup>2264</sup>, le « danger mortel de la pollution et de la multiplication des moyens de destruction mondiaux »<sup>2265</sup> le « mythe positiviste »<sup>2266</sup> (qualifié de « scientisme naïf »<sup>2267</sup>) des « nouvelles sciences »<sup>2268</sup> (« la psychanalyse, le darwinisme, la sociologie, les statistiques... »<sup>2269</sup>) « qui apporte l'Explication, le Progrès, le Bonheur et souvent son corolaire manipulateur : Travail, Famille, Patrie »<sup>2270</sup>. Tous ces phénomènes semblent se liquer pour aboutir à la suppression de la transcendance du religieux. Selon les auteurs, l'Eglise catholique, du point de vue de son idéologie et de ses pratiques, est

<sup>2261</sup> *Ibid.*, p30.

<sup>2262</sup> *Ibid.*, p29.

<sup>2263</sup> *Ibid.*, p9.

<sup>2264</sup> *Ibid.*, p43.

<sup>2265</sup> *Ibid.*, p39.

<sup>2266</sup> *Ibid.*, p9.

<sup>2267</sup> *Ibid.*, p11.

<sup>2268</sup> *Ibid.*, p10.

<sup>2269</sup> *Ibid.*, p10.

<sup>2270</sup> *Ibid.*, p9.

jugée trop « monolithique »<sup>2271</sup> et « manichéenne »<sup>2272</sup> pour évoluer sur la question. La religion, la science et la politique restent immobiles, même s'il existe des exceptions :

- « [L]a science semble aujourd'hui disposée à s'investir dans le paranormal. Le projet américano-soviétique dans le Triangle des Bermudes qui va s'étendre sur deux années en 1977-1978 (Opération Plymode), est significatif des nouvelles interrogations officielles. La parution, fin 1977, du livre de Raymond Moody (*La Vie après la Vie*, éd. R. Laffont) marque bien l'évolution de la science au moment où elle ne peut longtemps ignorer ce qui la dépasse... »<sup>2273</sup>

- « Certains scientifiques renoncent à un poste officiel pour se consacrer plus librement à une recherche « marginale » ; c'est le cas, par exemple de Joseph Hynek, qui après s'être désolidarisé des conclusions du Rapport Condon sur l'études des OVNIS, a maintenant fondé son propre Centre de Recherches (Center for UFO Studies, Evanston, Illinois). »<sup>2274</sup>

- « Le livre de Raymond Ruyer, *La Gnose de Princeton*, publié en 1975, révèle que quelques scientifiques se déclarent unis dans une vision transcendante de la Matière. »<sup>2275</sup>

- Mahatma Gandhi qui peut « illuminer la politique et les citoyens »<sup>2276</sup> et proposer des « méthodes efficaces à tous les opprimés du XXe siècle »<sup>2277</sup>.

- Jimmy Carter qui donne, depuis peu, une autre image du politicien inspiré, « s'appuie sur une expérience religieuse et détaille volontiers ses pratiques quotidiennes ». Il a décidé de placer dans les Voyagers des messages destinés aux extraterrestres. Il est donc « branché » même si Leduc et Plaige attendent l'« épreuve des faits » pour « permettre de situer la dimension de la nouvelle politique américaine »<sup>2278</sup>.

Plaige et Leduc souhaitent, quant à eux, valoriser l'« indépendance d'esprit »<sup>2279</sup> et sortir de « l'alternative Marx-Jésus [...] trop simpliste »<sup>2280</sup>. Les « Nouveaux Prophètes » permettent de sortir de cette alternative. La suppression de la transcendance à l'Eglise a pour conséquence la création d'un espace pour l'apparition des « nouveaux prophètes » (spirites, théosophes...) qui s'emparent à leur tour de cette transcendance. C'est, selon les auteurs, une conséquence globalement positive.

D'autant plus qu'elle est combinée avec le traumatisme des horreurs des guerres mondiales, et une évolution culturelle, notamment l'arrivée et l'influence de grands auteurs comme Nietzsche, Jung, Theillard de Chardin, Hermann Hesse... qui remet en cause les traditions de pensée établies et qui aboutit à des changements dans les « normes de la perception, de la connaissance et le code symbolique »<sup>2281</sup> :

- en peinture (cubisme, dadaïsme, surréalisme),
- en musique (la musique classique de l'Ecole française, les répétitifs américains, et même la pop music),
- en littérature (avec des écrivains qui découvrent l'Orient et l'ésotérisme, le développement de la science-fiction et du fantastique mystique),
- en sculpture (avec l'introspection non figurative)...

Leduc et Plaige expliquent ces changements par la découverte de la spiritualité, de l'ésotérisme, de l'Orient, des drogues (LSD<sup>2282</sup>, Peyotl<sup>2283</sup>, MMDA<sup>2284</sup>, Datura<sup>2285</sup>) et des

---

<sup>2271</sup> *Ibid.*, p8.

<sup>2272</sup> « *La vision manichéenne* : En 1975, une note du Vatican passait presque inaperçue : "*L'Eglise catholique rappelle au monde que Satan existe réellement...*" Le message ne donnait aucun critère pour juger de l'action du Tentateur dans notre société. » (*Ibid.*, p43)

<sup>2273</sup> *Ibid.*, p36.

<sup>2274</sup> *Idem.*

<sup>2275</sup> *Idem.*

<sup>2276</sup> *Ibid.*, p20.

<sup>2277</sup> *Ibid.*, p21.

<sup>2278</sup> *Idem.*

<sup>2279</sup> *Ibid.*, p44.

<sup>2280</sup> *Ibid.*, p25.

<sup>2281</sup> *Ibid.*, p13.

<sup>2282</sup> *Ibid.*, p18.

« Nouveaux Prophètes » par les plus grands artistes du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'arrivée des « Nouveaux Prophètes » est, pour les auteurs, une nécessité absolue car « [l]e besoin de nourriture spirituelle et de recours transcendantal est irrésistible dès le XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>2286</sup>. Et même le courant ésotérique occidental

n'endigera pas la vogue des spiritualités orientales. Aussi longtemps que les stigmatisés français et les nombreuses apparitions de la Vierge dans notre pays (quelquefois même à Paris) seront maintenues dans l'ombre, le public se tournera vers les « libérés vivants » de l'Inde pour étancher sa soif de pureté et pour satisfaire un légitime besoin de merveilleux.<sup>2287</sup>

Mais si les « Nouveaux Prophètes » ouvrent les esprits vers d'autres façons de penser et de vivre, il existe des exceptions puisque « quelques Nouveaux Prophètes »<sup>2288</sup> tentent eux de « manipuler »<sup>2289</sup> les individus comme le fait l'Eglise. En effet, les « systèmes de libération de l'homme sont le plus souvent des entreprises de tyrannie »<sup>2290</sup> et les « Nouveaux Prophètes » n'échappent pas au phénomène.

En simplifiant, on peut dire que dans l'esprit de Leduc et Plaige, la manipulation est un principe dans l'Eglise et une exception chez les « Nouveaux Prophètes » (« des manipulateurs se sont glissés parmi les NOUVEAUX PROPHETES »<sup>2291</sup>). C'est aussi un principe chez les « Multinationales de la Conscience »<sup>2292</sup> en plein développement et fondées par des « hommes avertis » qui ont souvent « déjà fait carrière dans les affaires ou dans les milieux scientifiques et universitaires »<sup>2293</sup>, donc qui maîtrisent les techniques de recrutement, de marketing, de management. Selon les auteurs, il y a mondialisation du marché religieux qui fait plus que flirter avec le matérialisme sous sa forme économique :

Cette situation générale de marketing des âmes et d'évangélisation respectable, de manipulation matérialiste et d'ardent désir de libération, est encore enrichie par la commercialisation de techniques d'éveil dérivées du message prophétique lui-même.<sup>2294</sup>

Or, selon Plaige et Leduc, le « critère définitif »<sup>2295</sup> qui permet de séparer le « bon grain » de l'« ivraie » spirituelle est la gratuité ou non de l'activité spirituelle :

Si il est estimable d'honorer tel ou tel saint ou de suivre un cours de développement spirituel, un critère définitif semble bien permettre en toute circonstance de trier le bon grain : *la découverte de ce que nous sommes réellement doit se faire en toute gratuité !* Dès l'instant qu'une organisation spirituelle cède à la justification « humanitaire » de l'accroissement multinational, elle perd son innocence... Comment cette organisation pourrait-elle nous inspirer confiance en soi quand manifestement elle ne croit pas en notre soutien spontané<sup>2296</sup> ?

---

<sup>2283</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>2284</sup> *Ibid.*, p34.

<sup>2285</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>2286</sup> *Ibid.*, p25.

<sup>2287</sup> *Ibid.*, p31.

<sup>2288</sup> *Ibid.*, p41.

<sup>2289</sup> *Idem.*

<sup>2290</sup> *Idem.*

<sup>2291</sup> *Ibid.*, p342.

<sup>2292</sup> *Ibid.*, p41.

<sup>2293</sup> *Idem.*

<sup>2294</sup> *Idem.*

<sup>2295</sup> *Ibid.*, p341.

<sup>2296</sup> Plaige et Leduc ne semblent pas connaître le concept de « *free rider* » (« passager clandestin ») qui profite des services (en l'occurrence « la découverte de ce que nous sommes réellement » c'est-à-dire « le Voyage Intérieur ») sans prendre en charge une partie des coûts ou sans s'investir autant que les autres membres du groupe. C'est un phénomène modélisé en 1965 par le socio-économiste américain Mancur Olson (1932-1998) dans son ouvrage *The Logic of Collective Action ; Public Goods and the Illiery of Groups* (Harvard University Press, Cambridge, 1971).

Dans la présentation non exhaustive que nous avons entreprise, il est bon nombre de groupements qui n'annoncent aucun tarif particulier pour le Voyage Intérieur ; ces mouvements grandissent dans l'enthousiasme ; ils fonctionnent sur la générosité qu'ils ont pu réveiller en nous-mêmes ou... ils disparaissent. « Nous avons tout à donner », voilà ce que nous aimerions entendre plus souvent sur un marché déjà bien encombré de Curieux Prophètes et de Marchands de Temple.<sup>2297</sup>

L'idéal est donc une contractualisation permanente avec les « Nouveaux Prophètes ». Ces derniers doivent apporter du bien aux personnes qui les suivent en les aidant à se découvrir. En échange, les personnes qui les suivent leur apportent « naturellement » leur aide matérielle, humaine et économique, mais ils peuvent mettre fin à la relation lorsqu'ils ne peuvent plus en tirer de bénéfice et que la confiance est rompue.

Pour ce qui concerne le cœur de l'ouvrage, c'est-à-dire les entrées sur les « Nouveaux Prophètes », il s'agit, comme le précise Leduc et Plaige, d'étudier « avec tolérance, mais sans complaisance » « les Maîtres et Pasteurs du Nouvel Age, d'Orient et d'Occident » en donnant :

- leur origine,
- leur message,
- leur doctrine,
- leur implantation,
- leurs ressources,
- leur bibliographie,
- leurs coordonnées...

Dans cette sorte de dictionnaires des mouvements religieux, les entrées sur les « Nouveaux Prophètes » (et les mouvements qu'ils ont créés) sont au nombre de 75. Les « Nouveaux Prophètes » sont majoritairement issus de l'Inde (19), des USA (17) et de la France (10), mais 28 d'Europe (France, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre, Grèce, Italie, Bulgarie, Suisse, Irlande), 24 d'Asie (Inde, Chine, Japon, Corée), 17 d'Amérique du nord et seulement 4 d'ailleurs (Bolivie, Russie, Iran). Certains sont difficiles à situer comme les « Les OVNIS (Objets Volants Non Identifiés) et leurs prophètes »<sup>2298</sup> même si le mouvement ufologique provient majoritairement des USA ou « Le spiritisme (suite) »<sup>2299</sup> même si le texte présenté et retranscrit par Plaige et Leduc provient des Philippines. Les « Nouveaux Prophètes » sont donc totalement absents de l'Afrique et quasi absents de l'Océanie et de l'Amérique du sud.

Beaucoup sont anciens ou sont issus de courants religieux historiquement lointains (le bouddhisme indien, l'ésotérisme occidental, le druidisme) mais ils ont été réanimés, réinterprétés, revisités, réinventés par des personnes charismatiques : les « Nouveaux Prophètes ». Ainsi, Paul Bouchet s'engage au « Collège des Gaules » avant de fonder son propre mouvement - « Le collège druidique du grand chêne celte » - puis d'y mettre son fils René à la tête (« Le collège druidique du grand chêne celte et Paul Bouchet »<sup>2300</sup>).

La plupart des « Nouveaux Prophètes » sont nés ou ont vécu majoritairement au XXème siècle, mais une partie a vécu au XIXème siècle, à l'image d'Allan Kardec (1804-1869) ou sont encore plus anciens, à l'image de Menno Simons qui a vécu au XVIème siècle (« Les mennonites et Menno Simons »<sup>2301</sup>). La grande majorité ont mis en place ou sont à l'origine de mouvements qui ont perduré à leur existence et qui existent donc toujours au moment où est publié l'ouvrage, à l'image du spiritisme d'Allan Kardec (Le spiritisme et Allan Kardec »<sup>2302</sup>). Peu d'entre eux ont été véritablement et totalement innovants. La plupart

---

<sup>2297</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p341-342.

<sup>2298</sup> *Ibid.*, p256-265.

<sup>2299</sup> *Ibid.*, p310-313.

<sup>2300</sup> *Ibid.*, p98-102.

<sup>2301</sup> *Ibid.*, p190-191.

<sup>2302</sup> *Ibid.*, p306-310.

sont issus de courants de religions traditionnelles, mais innovent par petites touches avec de nouvelles interprétations, de nouvelles théories, de nouvelles pratiques, de nouveaux rites...

Les autorités principales des grandes religions traditionnelles (religion islamique, catholique, protestante, juive...) sont absentes tandis que la religion musulmane est absente y compris des sources d'inspiration, et malgré par exemple l'existence du soufisme qui est la tradition ésotérique et spirituelle de l'Islam.

A la différence d'autres ouvrages qui ont essayé de répertorier les différents « mouvements religieux »-« sectes » (pensons à celui de Jean Vernet publié presque 20 ans plus tard<sup>2303</sup>) par exemple, Plaige et Leduc donnent les adresses des sièges de ceux-ci (Paris, régions, étranger) ainsi que leurs coordonnées téléphoniques. A la fin de l'ouvrage<sup>2304</sup>, 51 autres groupements religieux sont présentés sur 9 pages dans la « Liste complémentaire » avec une ou quelques phrases de présentation, mais en tout cas avec l'adresse et les coordonnées téléphoniques. Cela montre l'ambiguïté de l'ouvrage, et de l'ensemble des activités médiatiques de Plaige. Il s'agit d'étudier, d'analyser à la manière d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire, mais il y a bien une dimension publicitaire que l'on peut retrouver dans un annuaire téléphonique, à la différence qu'il y a ici une longue introduction qui contextualise, des présentations qui peuvent être longues et que le regard reste critique. Quand on interroge Plaige sur la question, il se défend en disant que c'est à chacun de se faire son opinion en gardant son indépendance d'esprit. Par rapport à la publication des *nouveaux prophètes*, Plaige et Leduc peuvent se défendre par le fait d'avoir prévenu de la dangerosité de certains groupes. Pour ce qui concerne les émissions prises en charge par des « groupes religieux » ou leur simple invitation à l'antenne, Plaige se justifie par la possibilité ouverte aux auditeurs de dire librement à l'antenne ce qu'ils savent et pensent de ces groupes.

Voici une retranscription partielle<sup>2305</sup> de l'article « Les Antoinistes et le Père Antoine » par un blogueur spécialiste de ce mouvement qui corrige au passage ce qu'il reconnaît comme des erreurs<sup>2306</sup> :

Origine : Louis Antoine, né en 1846 près de Liège, en Belgique, accompagne son père et l'un de ses frères à la mine dès l'âge de douze ans. Puis il devient ouvrier métallurgiste. Il témoigne d'une ferveur religieuse exceptionnelle et précoce : quittant furtivement le travail pendant quelques instants, s'isolant dans quelque coin pour mieux prier...

Après plusieurs séjours en Allemagne et en Pologne, il se fixe à Jemeppe sur Meuse. Il vient alors d'épouser Jeanne-Catherine Collon qui va devenir La Mère. Tous deux dispensent la Bonne Parole et viennent en aide aux pauvres, car ils ont déjà compris le sens de leur vie : « Leur conscience les sollicitait, sans trêve ni merci, d'aller de l'avant dans cette voie. »

Le Père Antoine professe la religion catholique jusqu'à l'âge de quarante-deux ans, puis il s'applique à la pratique du spiritisme et développe ses qualités morales. Il fonde une première mission chrétienne : Les Vignerons du Seigneur<sup>2307</sup>.

C'est en 1906 que commence sa mission de Révélateur, de Prophète : Il crée le Nouveau Spiritisme<sup>2308</sup>, et obtient d'innombrables guérisons pour ses fidèles. Le Père Antoine est bientôt appelé le Régénérateur de l'Humanité. Ses fidèles introduisent une demande de reconnaissance de leur culte, considérant que le Père n'est en fait rien de moins que l'égal d'Adam, de Moïse et de Jésus.

Les premiers Temples antoinistes sont déjà apparus quand, le 25 juin 1912, le Père se

---

<sup>2303</sup> VERNETTE Jean et MONCELON Claire, *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, PUF, Paris, 1995.

<sup>2304</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p357-365.

<sup>2305</sup> La retranscription concerne les pages 57 à 60 alors que l'article s'arrête à la page 65. Il manque la « Révélation des dix principes de Dieu par la prière » ainsi que les adresses en France et en Belgique du mouvement.

<sup>2306</sup> « Jean-Marie Leduc & Didier de Plaige - Les Nouveaux Prophètes (1978) », 22/10/10, [http://www.blogg.org/blog-78129-date-2010-10-22-billet-jean\\_marie\\_leduc\\_didier\\_de\\_plaige\\_les\\_nouveaux\\_prophetes\\_1978\\_-1259643.html](http://www.blogg.org/blog-78129-date-2010-10-22-billet-jean_marie_leduc_didier_de_plaige_les_nouveaux_prophetes_1978_-1259643.html)

<sup>2307</sup> Correction du blogueur : « Je ne sais pas en quoi il qualifie les Vignerons du Seigneur comme une mission chrétienne. »

<sup>2308</sup> Correction du blogueur : « Il s'agit du Nouveau Spiritualisme. »

désincarne... La Mère quittera ce monde en 1920<sup>2309</sup>.

Pratique et enseignement : Les Antoinistes pratiquent tous les matins l'Opération au nom du Père (sauf le samedi) et le dimanche, l'Enseignement du Père. Les Fêtes principales sont le 25 juin, la Fête du Père, et le 3 novembre, la Fête de la Mère<sup>2310</sup>.

L'Enseignement du Père, « c'est l'enseignement du Christ révélé à cette époque par la Foi. Dans cet enseignement, le Père Antoine révèle le but de la vie, la Loi morale, les moyens d'arriver au Bonheur Suprême ; il raisonne l'âme, depuis son origine jusqu'au but qui lui est fixé ; il démontre l'incarnation et sa cause, l'intelligence et les fluides qui donnent la pensée ». Enfin sa révélation nous instruit sur l'histoire d'Adam et sur sa défaillance, sur la façon dont nous pouvons apprécier le rôle de Dieu, sa bonté, son amour.

Le Culte est ouvert à TOUS : « On vient demander assistance en dehors de toute idée de religion... » L'Enseignement du Père est un modèle de tolérance, incorporant dans sa sagesse et de manière probablement non concertée, des éléments du christianisme et l'essence même du bouddhisme :

« La moindre souffrance est due à votre intelligence, qui veut toujours plus posséder... On ne souffre pas à cause d'autrui ; nous sommes les seuls auteurs de nos souffrances... Souvenez-vous qu'il vous a été dit : je suis dans le Connais-Toi. »

Le Père Antoine se réfère en permanence à une vision fluide du monde et de notre fonctionnement psychique ; non seulement ce vocabulaire n'est pas contraire à nos connaissances scientifiques actuelles, mais il est proche de l'expérience vibratoire psychédélique, qui affirme : on perçoit le monde selon ce que l'on est..., ou encore à la manière de Cat Stevens : « La laideur est dans l'oeil... »

Message : Voici selon le Père Antoine comment comprendre que le mal n'existe pas :

« Telle est la pensée, tel est le fluide qui nous entoure. Ce fluide forme autour de nous une atmosphère par laquelle nous recevons toutes les sensations, qui diffère selon les actes que nous accomplissons. Les bonnes pensées l'éthérissent, les mauvaises l'épaississent. L'imagination du mal tente à accomplir de mauvais actes ; mais on ne peut toucher que ceux qui la possèdent également. Plus d'imagination avons-nous, plus voyons-nous le mal dans les autres et autant donne-t-il prise sur nous ; nous sommes autant insupportables que nous ne pouvons supporter les autres. Voilà la raison pour laquelle il y a des victimes... »<sup>2311</sup>

Implantation : Il y a actuellement de par le monde 59 temples antoinistes et 150 salles de lectures (les futurs temples) en France, Belgique, Hollande, Suisse, Italie, Algérie, Congo, Brésil, Guadeloupe, Etats-Unis, Grande-Bretagne, etc... Les Antoinistes sont près de 20 000, dont 2 000 frères et sœurs habillés de noir dans l'exercice de leur fonction.

Chez les Antoinistes, nous est donné l'exemple d'un culte qui existe depuis trois quarts de siècle, à partir du message révélé en toute humilité par un homme pratiquement illettré : aujourd'hui encore, l'impulsion donnée par la Foi du « Grand Guérisseur de l'Humanité » permet à ses adeptes de faire quotidiennement l'Opération (prière et imposition des mains<sup>2312</sup>) pour de nombreux malades.

Autour des Antoinistes, cependant, gravitent quelques groupes certes moins recommandables...

Bibliographie :

L'Enseignement, par Antoine le Guérisseur (1905), Ed. Antoinistes.

Révélation, par Antoine le Généreux (1910), Ed. Antoinistes.

Le Couronnement de l'Oeuvre Révélée (1910), Ed. Antoinistes.

La dernière phrase (« gravitent quelques groupes certes moins recommandables... ») est plutôt mystérieuse et évasive, comme beaucoup d'autres phrases dans l'ouvrage.

Plaige et Leduc nous font comprendre que s'ils ont écrit cet ouvrage, c'est parce que

---

<sup>2309</sup> Correction du blogueur : « La Mère meurt en 1940, autre erreur dont je ne sais pas l'origine. »

<sup>2310</sup> Correction du blogueur : « Les auteurs oublient le 15 août, Fête de sanctification du culte et de la Consécration du Temple de Jemeppe. »

<sup>2311</sup> Correction du blogueur : « Ce texte diffère en quelques points du texte de la Révélation. Les auteurs n'ont-ils lus qu'une brochure ? »

<sup>2312</sup> Correction du blogueur : « Il n'y a pas d'imposition des mains comme chez les Néo-Apostoliques, les Adventistes, les membres d'IVI ou de la Johannische Kirche de Joseph Weißenberg, ni du haut de la tribune, ni dans le cabinet de consultation. »

les « nouveaux prophètes » ont été, jusqu'à présent, pas du tout présentés ou mal présentés, notamment par les médias :

- « Les médias ont souvent mal rendu compte du « psychédéisme » et de la contre-culture des années 60. »<sup>2313</sup>
- Quand Dieu a radicalement quitté son ciel pour se situer juste en-dedans de nous [...] les journaux titrent sur la guerre froide »<sup>2314</sup>,
- A propos de la drogue, il est « clair que l'information, le quatrième pouvoir dans nos sociétés occidentales, n'a pas correctement rendu compte de ce problème. Elle ignore, par exemple, le travail de recherche mené par un solitaire comme Henri Michaux. »<sup>2315</sup>
- A propos de parapsychologie, « la surenchère de l'information nous mène à consommer un nombre croissant de signes et cette profusion ne nous permet plus guère d'apprécier les conséquences et le sens profond du message. L'axe journalistique lui-même reste positiviste, scientifique, freudien, réducteur. Et comme toujours, si les Initiés se taisent, ceux qui parlent ne savent pas grand-chose... »<sup>2316</sup>

Les représentations diffusées dans l'ensemble de la société sont donc négatives, que ce soit dans les familles ou dans les institutions publiques. Par exemple, « la police tend à voir les cultes et religions minoritaires comme des menaces potentielles pour l'Etat, défiant, comme ils le font le statut quo »<sup>2317</sup> c'est-à-dire l'espace politico-scientifico-religieux. Or, une « réaction organisée peut être pire que le mal soi-disant fait »<sup>2318</sup> comme tentent de le prouver les deux auteurs à propos des actions de « déprogrammation ». Ils consacrent l'annexe de leur ouvrage à cette technique qui a été mise au point par Théodore Patrick, un « noir américain d'une quarantaine d'année, autrefois engagé dans les « Marines », qui a pu étudier en Corée les méthodes chinoises de « Lavage de cerveau »<sup>2319</sup> et qui a travaillé pour Ronald Reagan. Il a par la suite souhaité mettre ses connaissances au service des familles pour faire sortir certains de leurs membres des mouvements religieux par les techniques de déprogrammation. Il se vante d'avoir construit un réseau de 300 techniciens et ramené plus de 1000 enfants à la maison. Leduc et Plaige sont parvenus à se procurer « la brochure secrète des déprogrammateurs, qui circulait à Heverlee en mai 77... et rediffusée en France par la Scientologie »<sup>2320</sup> où sont présentés :

- les précautions à prendre (laisser la famille enlever l'enfant pour éviter les ennuis judiciaires ; laisser un « technicien » s'occuper de la déprogrammation car le sujet peut éprouver des désirs sexuels envers celui qui le prend en charge ; verser la somme correspondant au tarif de l'opération (2 000 dollars par sujet pour un technicien débutant et 25 000 dollars pour Théodore Patrick) en début d'opération pour éviter une renégociation à la fin par la famille),
- l'équipe à mettre en place (un technicien bien formé et un assistant costaud),
- les stratégies à mettre en place (privation de sommeil, d'alimentation, provocation de la honte par la nudité, correction physique, traumatisme verbal, destruction des ouvrages « saints »...),
- les techniques pour observer et analyser les résultats et la réussite de l'opération (docilité ; vides des yeux ; manque de vie ; peur renonciation au culte...),
- cinq exemples de résultats précédemment obtenus,

Ainsi, Plaige est plus que conscient que les médias sont des pouvoirs<sup>2321</sup>, qu'ils ne présentent pas les choses telles qu'ils les voient. D'où l'existence de ce livre, de ses

---

<sup>2313</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p18.

<sup>2314</sup> *Ibid.*, p12.

<sup>2315</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>2316</sup> *Ibid.*, p20.

<sup>2317</sup> *Ibid.*, p354.

<sup>2318</sup> *Ibid.*, p343.

<sup>2319</sup> *Ibid.*, p343.

<sup>2320</sup> *Ibid.*, p345.

<sup>2321</sup> NEVEU Erik, « Le pouvoir des médias », in Jean-Vincent Holeindre (sous la direction de), *Le Pouvoir. Concepts, lieux, dynamiques*, éd. Sciences Humaines, Paris, 2014

interventions à France Inter, à Antenne 2... et de la création de RIM. Il s'agit, pour ces auteurs, de faire connaître au public un autre point de vue sur le réel, sur la réalité des « Nouveaux Prophètes » l'apocalypse car

[à] mesure que le siècle s'avance, les milieux ésotériques proclament à leur tour que « tout ce qui était caché doit maintenant être révélé. Car nous sommes parvenus au temps de l'Apocalypse ». (Le texte visionnaire de saint-Jean porte d'ailleurs en grec et en anglais, le nom de « Révélation »).<sup>2322</sup>

L'ouvrage de Plaige et Leduc permet de connaître l'état du « marché » des « mouvements religieux » qui ont émergé ou sont en train d'émerger dans les années 1960-1970 et que Plaige répertoriait depuis longtemps grâce à des fiches classées. Celles-ci sont donc utilisées pour l'écriture de l'ouvrage - Plaige et Leduc s'étant partagé les sujets - que pour réaliser les émissions à Antenne 2, France Inter puis à RIM. Voici la présentation par *Télérama* de l'émission du mardi 11 avril 1978 où l'on peut voir que le journaliste Francis Lambert adhère au reportage de Plaige :

On ne croit plus en rien... ou presque. A l'heure où les religions établies semblent pâtir d'une certaine désaffection des fidèles, croyances et sectes en tout genre se mettent à refleurir. A l'image des Etats-Unis, la France voit aujourd'hui débarquer nombres d'illuminés venus porter la bonne parole. Et de Moon au Christ du Montfauvet, ils ne prêchent pas forcément dans le désert. En témoignent leur vitalité et l'écho qu'ils rencontrent auprès d'une partie de la population.

Dans le passionnant film comme introduction au débat de l'émission, Didier de Plaige auteur avec Jean-Marie Leduc du livre « Les Nouveaux prophètes » (Ed. Buchet-Castel), illustre différents aspects que revêt ce renouveau spirituel et ésotérique.

La « révélation privée » d'abord, avec le portait d'une Toulonnaise, Marie-Jeanne Edele. Dans le confort douillet de son appartement ; elle annonce le plus sérieusement du monde l'avènement prochain d'une monarchie de droit divin, en invoquant Jeanne d'Arc, le miracle de Fatima, les prophéties de Malachie, de Nostradamus et de saint Rémy.

Les sectes ensuite, avec un reportage sur les « Enfants de Dieu » qui ont gagné une certaine popularité en enregistrant diverses chansons classées au « hit-parade ». A travers le témoignage d'un ancien disciple, Didier de Plaige démonte les mécanismes de ce mouvement qui, sous couvert de « message d'amour » et de « libération sexuelle », cache une vaste entreprise d'escroquerie à la limite du proxénétisme...

La pratique du zen enfin, pour montrer, en contrepartie que les recherches venues d'ailleurs ne sont pas forcément synonyme de mystification. Et ce n'est pas un hasard si, dans le silence du monastère de Taillé, en Ardèche, le maître Taïkan Jyoji est finalement le seul de tous les personnages du film à présenter le visage de la sérénité.

Francis Lambert

Extrait de « La montagne sacrée » film d'Alexandre Jodorowski.

Avec Alain Woodrow, du journal « le Monde », auteur de « Nouvelles sectes » (Seuil) et Thierry Baffoy, vice-président de l'Association pour la Défense de la Famille de l'Individu.

On peut voir des photos de différents prophètes dont Kalou Rinpoché, des images de des étoiles, du soleil, un micro-trottoir où les personnes sont interviewées sur ce qu'ils pensent des prophètes. Le débat, présenté par Henri Slotine<sup>2323</sup>, est illustré de reportages de Plaige et de chansons et réunit :

- Alejandro Jodorowsky : cinéaste, écrivain, homme de théâtre et musicien qui sera invité à RIM,
- Thierry Baffoy (sociologue et vice-président de l'association pour la famille et l'individu maître de conférences Université Paris 8 à partir de 1992),
- Plaige,

---

<sup>2322</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p25

<sup>2323</sup> Pendant les premières secondes de l'émission, la voix d'Henri Slotine est modifiée pour donner une impression de prophète.

- Alain Woodrow est un français né en 1938 en Angleterre. Il a fait des études littéraires (français et russe) à Oxford et des études de théologie à Paris. Il a été 7 ans journaliste aux *Informations catholiques internationales*, puis 20 ans au *Monde* (secteur « Religion » puis « Communication »). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Les Nouvelles Sectes* aux Éditions du Seuil en 1977, *L'Eglise déchirée* aux éditions Ramsay en 1978 et *Les Jésuites : histoire de pouvoirs* chez Jean-Claude Lattès aux éditions du Félin en 1986, *Information manipulation* aux éditions du Félin en 1991, *Les Médias : quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?* en 1996, *Le pape a perdu la foi* aux éditions du Félin en 2001. Dans *Les Nouvelles Sectes*, il explique les raisons du succès des sectes, les objectifs et les moyens des personnes qui les créent et de ceux qui les rejoignent. Dans une réédition de 1981, la postface est consacrée aux suites qu'a connues la première édition du livre, judiciairement.

- Léon Edouard Hatem, horloger qui voulait construire une montre éternelle, auteur de *Et l'Univers fut afin que Dieu soit ou : quand le néant se fait Univers* et qui dit avoir découvert la « Dégravitation » en mai 1955 après 19 années de recherches sur les « énergies magnétiques ». Il n'a pas pu déposer de brevet à l'INPI mais il vient avec son invention dans l'émission.

- Marianne Chazelas, vice-présidente de l'association des Enfants de Dieu,

- Alain Ravenet, responsable des relations publiques des Enfants de Dieu.

L'émission comporte globalement plus de personnes ouvertes aux « prophètes » (Alejandro Jodorowsky, Plaige, Léon Edouard Hatem, Marianne Chazelas, Alain Ravenet) qu'hostiles (Alain Woodrow, Henri Slotine, Thierry Baffoy) mais la légitimité n'est pas la même puisque :

- seuls Léon Edouard Hatem, Marianne Chazelas et Alain Ravenet sont considérés comme du côté des « prophètes » même si Alejandro Jodorowsky et Plaige, sont du côté des prophètes dans le placement autour de la table (Léon Edouard Hatem est au bout de la table où se trouvent Alain Woodrow et Thierry Baffoy pour qu'il n'y ait pas trop de déséquilibre)<sup>2324</sup>,

- Alain Woodrow et Alejandro Jodorowsky sont les plus proches d'Henri Slotine sur le plateau télé, puis Thierry Baffoy et Plaige, enfin Léon Edouard Hatem, Marianne Chazelas et Alain Ravenet.

- l'ordre de présentation des invités est : Alain Woodrow, Alejandro Jodorowsky, Thierry Baffoy, Léon Edouard Hatem, Marianne Chazelas, Alain Ravenet

- *Télérama*<sup>2325</sup> ne cite pas Léon Edouard Hatem, Marianne Chazelas, Alain Ravenet tandis qu'ina.fr<sup>2326</sup> ne cite pas Marianne Chazelas et Alain Ravenet<sup>2327</sup>

L'un des reportages de 16 minutes est consacré aux « Enfants de Dieu » que Plaige connaît bien puisque 15 pages *Les nouveaux prophètes* traitent le sujet :

- une page sur les origines,

- deux pages sur la doctrine,

- une page et demie sur la sexualité,

- sept pages de critiques et d'affaires,

- deux pages et demie sur l'implantation et l'organisation.

Les « Enfants de Dieu » ou la « Famille d'amour » est un mouvement religieux fondé par David Brandt Berg (1918-1994, ex-pasteur de l'Alliance chrétienne et missionnaire fondée en 1968) aux Etats-Unis, et dissout en France en 1978 (J.O. du 29 décembre 1978), mais qui a poursuivi ses activités par la suite sous d'autres noms. La raison de la dissolution : « racolage et prostitution » car le fondateur est connu pour avoir mis au point une technique de prostitution missionnaire appelée « flirty-fishing » ou « poisson-flirteur » : de jeunes femmes sont utilisées pour attirer de nouveaux adeptes et d'inciter certains décideurs à percevoir le mouvement de manière positive. Les femmes devaient faire un rapport complet sur leurs actions (paroles, faits et gestes) envoyé en trois exemplaires dont l'un pour l'archevêché.

---

<sup>2324</sup> Sur le blog de RIM, on apprend que c'est Plaige qui « avait également été chargé d'organiser le plateau des invités » (<http://rim951.fr/?p=2872>).

<sup>2325</sup> LAMBERT Francis, *Télérama*, n° 1473, mercredi 05/04/78

<sup>2326</sup> <http://www.ina.fr/video/CPB78052394/les-nouveaux-prophetes-video.html>

<sup>2327</sup> *Télérama* et ina.fr citent néanmoins la prophétesse Marie Jeanne Edel qui fait l'objet d'un reportage.

On peut voir des images de distribution de tracts dans la rue par des trentenaires du mouvement religieux. Puis ces personnes (une dizaine) sont interviewées dans une pièce par Plaige. Ils répondent aux questions en souriant et donnent les principes qui les gouvernent : l'amour de son frère et de Dieu, selon une jeune femme. Un jeune homme présente leur mode d'organisation fondé sur les Actes 2-44 et 45 de la Bible :

44 Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun.

45 Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun...

Une jeune femme parle des rituels de prière le matin. Un ancien diacre de l'Eglise Catholique explique que tout était compliqué avant et qu'il a maintenant un vrai contact avec Jésus...

Une lettre de Moises David d'avril 76 est lue pour attester de l'utilisation des femmes pour remplir les objectifs du fondateur :

Mes fils, voici le message que Dieu m'a révélé l'autre jour : « Vous tous qui partagez votre femme, vous êtes des images de Dieu, savez-vous pourquoi ? Dieu s'est séparé de son fils pour nous comme vous vous séparez de votre femme. Vous vous vous sentez triste lorsqu'elle a fait l'amour avec un autre homme. Moi aussi j'ai ressenti ce sentiment et j'ai pleuré. Mais vous, vous vous êtes séparés de votre femme pour une heure. Que pensez-vous que Dieu ait ressenti lorsqu'il nous a donné son fils pour 33 ans ?

Une personne témoigne de dos et avec une capuche dans une cafétéria sur les méfaits du groupe. Plaige est en face de lui pour l'interviewer. Il s'agit d'un ancien leader. Il a pris conscience d'un problème de liberté quand il a été empêché de se marier. Il fait différentes critiques du mouvement :

- Le mouvement agirait contrairement à ses principes.
- Le mouvement n'accepterait pas les questions et les critiques.
- Les prophéties du mouvement seraient reçues après qu'elles aient été réalisées.
- Seuls quelques chapitres de la Bible qui arrangent le mouvement seraient lus.
- Il y aurait 150 lettres publiques mais plus de 700 lettres ont été écrites.
- Le mouvement reçoit beaucoup d'argent : 2 400 lettres par mois à raison de 80 centimes pièce, ce qui représente 19 120 F par mois par personne. Tout disciple qui ne le fait pas reste dehors jusqu'à ce qu'il le fasse. Il arrive que des disciples fassent 400 F par jour. Certaines communautés parviennent à obtenir 3 millions d'anciens francs par semaine. 35% va directement dans les caisses de l'archevêque des « Enfants de Dieu ».

Plaige interroge les jeunes des « Enfants de Dieu » sur les écrits de Moises David, notamment la contradiction avec un commandement du Décalogue sur « Tu ne commettras pas d'adultère »...

On peut écouter du Bob Dylan et des champs religieux qui ont été classés au « hit-parade » selon Francis Lambert de *Télérama* puisque 400 000 exemplaires ont été vendus du disque « My love is Love »<sup>2328</sup>. Sont montrées des photos de trentenaires nus, des lettres de Moises David, des articles de presse à propos des sectes, des documents présentant la méthode de « prostitution missionnaire »... Le reportage, comme *Les nouveaux prophètes*<sup>2329</sup>,

---

<sup>2328</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p114.

<sup>2329</sup> Après avoir passé en revue de nombreuses critiques sur le mouvement, Plaige et Leduc atténuent leurs critiques de façon rhétorique pour, en fait, soulever les contradictions du mouvement et les critiques/déceptions des personnes qui s'en approchent : « Sans alimenter la campagne qui, dans les pays anglo-saxons, présente les enfants de Dieu comme des « kidnappers psychologiques » et fait la fortune de quelques dé-programmateurs-James Bond, nous sommes obligés de rapporter la déception qui saisit les religieux, les parents et même les adeptes au contact répété avec la famille. Comment peut-on en apparence concilier l'œuvre d'amour avec la haine des parents et de la société ? A la longue, le style sincère et engageant de l'évangélisation résiste mal aux thèmes qu'elle doit enseigner. Et pour tous, sans juger de l'engagement authentique de nombreux Enfants de Dieu

est plutôt à charge contre les « Enfants de Dieu » mais le sourire final des jeunes est générateur de doutes quant à la dangerosité du groupe.

Un blog consacré au Père Antoine et aux antonionistes a fait une retranscription le 23 décembre 2012 d'un extrait de l'émission diffusé au bout d'1h30, après le reportage et la discussion sur les « Enfants de Dieu ». On peut voir qu'Henri Slotine n'hésite pas à donner son opinion négative vis-à-vis de ce type de mouvement (« qui finalement ne valent pas mieux ») tandis que Plaige semble faire attention de rester neutre (« et là je m'engagerai pas à savoir qui sont les bons ou les moins bons ») et de simplement faire la distinction entre ceux « qui permettent de savoir s'ils nous conduisent à nous découvrir nous-mêmes » et qui « nous mènent à l'erreur » :

Henri Slotine : Il convient de préciser que les Enfants de Dieu, que nous avons un peu mis sur la scelette aujourd'hui, est un peu notre bouc émissaire, il y en a d'autres, il y a Moon, il y a l'Eglise de Scientologie, il y a Krishna qui finalement ne valent pas mieux. Et je voudrais un peu que Didier de Plaige qui a fait tous les reportages de cette émission, nous dise ce que l'on peut penser de toutes les grandes sectes dont on parle aujourd'hui.

Didier de Plaige : Oui, les Enfants de Dieu sont assez répandus mais pas tant qu'on pourrait le penser en leur consacrant cette émission : en fait ça représente peut-être 300 personnes en France.

Henri Slotine : Et combien dans le monde ?

Didier de Plaige : 7 000, je crois, 7 000 personnes dans le monde. Il y a aussi gourou Maharaji, je crois que le public l'a appelé le Petit Gourou, en fait il avait 15 ans lorsqu'on a entendu parler de lui pour la première fois ; il semble qu'on ait perdu un peu sa trace aujourd'hui, et on ne sait pas lequel de ses frères va lui succéder, puisque lui s'est marié avec une Américaine, et il a un petit peu lâché la place que sa mère convoitait pour lui. Il y a d'autres personnages qui ont marqué le siècle, le Père Antoine, que l'on voit ici, qui a fondé ce qui s'appelle le Culte Antoiniste et qui est encore répandu, et là je m'engagerai pas à savoir qui sont les bons ou les moins bons, je mentionne leur nom ici au passage. Ici Malcolm X qui était le prophète de toute une Amérique, mort tragiquement il n'y a pas si longtemps. Enfin Taisen Deshimaru qui enseigne le Zen à Paris ; l'Ecole du Zen qui est une école de pensée qui se rattache au bouddhisme. Et Sukui Nushi Sama, autrement dit la Lumière des Miracles, une école charismatique issue du Japon qui enseigne la guérison. Voici Shree Rajneesh, Bhagwan Shree Rajneesh vit actuellement en Inde, il a assimilé, semble-t-il, toutes les techniques occidentales de psychothérapie, de psychanalyse et les ressort à la sauce hindou. Voici Baba Ram Dass, anciennement Richard Alpert, qui lui est un psychothérapeute occidental qui connaît toutes les techniques de méditations et qui les enseigne aux jeunes d'Amérique aujourd'hui, et peut-être même d'Europe bientôt. Enfin Baba Muktananda, qui est un sage hindou, qui vit dans son ashram en Inde et qui attire de nombreux disciples. Tous ces personnages, et il y en aurait bien d'autres à montrer, tous ces personnages répondent à une certaine pulsion, mais il y a des critères qui permettent de savoir s'ils nous conduisent à nous découvrir nous-mêmes, ou s'ils nous mènent à l'erreur. Cela on pourrait l'aborder, si vous voulez, tout à l'heure.<sup>2330</sup>

En parallèle aux émissions à France Inter, et notamment avant la deuxième session en remplacement de Macha, Plaige et Skornik organisent des conférences dans l'appartement où habite Skornik, c'est-à-dire rue Greuse. En effet, au retour de Jamaïque de Skornik en France, son amie a trouvé un autre compagnon et a déplacé son piano du salon au garage de la maison de Suresnes. Il part donc habiter chez son ami directeur artistique avec qui il avait sur le disque 33T « Namasté ! Ici et maintenant » (Philips, 1976) et qui habite dans l'immeuble de la rue Greuse où Skornik habite toujours aujourd'hui, mais deux étages en-dessous. Skornik y reste un an. C'est très pratique pour aller à Radio France animer une émission. Et en parallèle, Skornik et Plaige organisent sur le même lieu des stages grâce à toutes les personnes qu'ils connaissent. Ils réunissent des fidèles et amis, notamment autour d'Alexandre Jodorowsky qui

---

qui cherchent une Nouvelle Compagnie de Jésus, l'idée que David Moïse se fait de ses « bébés » actuels et futurs, et le climat dans lequel il les plonge sont trop éloquentes. » (LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p126) Cela montre que Plaige et Leduc établissent une hiérarchie entre les différentes formes de spiritualité avec des critères liés aux moeurs.

<sup>2330</sup> <http://www.blogg.org/blog-78129-billet-nombre-d-adeptes-en-1934-1431741.html>

donne des cours de tarot. Ils sont « au début une dizaine, puis 15, puis 25, puis 35 personnes... ». Il fallait avoir de grands appartements à disposition parce que tout le monde voulait venir selon Skornik. Elisabeth Caron se souvient que les lames de tarot ont été étudiées l'une après l'autre par Jodorowsky. Cela fait donc 22 cours puisqu'il y a 22 lames de tarot. Elisabeth Caron a fait partie du « cercle de base » qui a reçu les 22 cours. Toujours dans cet appartement, il y avait des stages d'auto hypnose, du yoga... Toutes les activités que Plaige et Skornik souhaitaient pratiquer étaient organisées. Toutes les personnes qui intéressaient Plaige et Skornik étaient invitées (Skornik se souvient d'un maître zen.). Et tout leur réseau d'amis et au-delà pouvait assister car l'appartement comprenait un grand salon qui pouvait recevoir 80 ou 100 personnes. Selon Skornik, à travers ces conférences, « il y avait cette idée de faire connaître toutes ces choses et de les faire partager ».

Nous avons vu quelles étaient les sources intellectuelles, culturelles, religieuses sur lesquelles s'appuient les fondateurs de RIM, voyons maintenant le projet idéologique de radio tel qu'ils le mettent en place.

## 2.2 Le projet

Nous allons définir ce qu'il faut entendre par « Ici et Maintenant » qui est leitmotiv des fondateurs de RIM avant de voir ce qu'ils entendaient par « service public idéal » qui est un concept qu'ils ont voulu défendre au moment de la fondation de RIM.

### 2.2.1 Ici et Maintenant

Il est difficile de faire la généalogie du concept « Ici et Maintenant ». On pourrait retourner au fameux *carpe diem* de l'antiquité européenne, mais le concept « Ici et Maintenant » des *new agers* ne fait pas vraiment référence à une forme de jouissance.

Par une comparaison très anachronique, on pourrait dire que le *New Age* joue en quelque sorte le rôle idéologique des stoïciens à la fin de l'antiquité grecque et romaine. On pourrait rapprocher les *hippies* de l'épicurisme. Le stoïcisme, l'épicurisme et le scepticisme sont trois attitudes philosophiques de remise en cause de la politique et de repli sur soi qui apparaissent à la fin de l'antiquité. Dans le domaine politique, elles accompagnent idéologiquement la fin de la domination grecque et romaine. Dans le domaine de la philosophie de manière générale et dans le domaine de la philosophie politique en particulier, elles prennent le dessus sur les philosophies de Platon et Aristote qui dominaient jusque là et qui cherchaient dans *La République* et *Le Politique* le meilleur régime politique possible entre monarchie, aristocratie et démocratie. Ces trois types de pensée que sont le stoïcisme, l'épicurisme (fondé par Epicure) et le scepticisme (fondé par Pyrrhon d'Elis) - ces trois idéaux-types - peuvent servir à décrire les idéologies qui se sont diffusées dans la société occidentale contemporaine depuis la fin de la seconde guerre mondiale, notamment dans leur rapport au politique et à la politique.

Pour simplifier, le scepticisme consiste à tout remettre en cause et à ne croire en rien. Les sceptiques doutent ainsi quant à la capacité des hommes politiques à résoudre les problèmes de la population pour résoudre leurs problèmes. L'idéologie épicuriste reprend ce doute à son compte et invite à prendre du plaisir là où il est possible de le prendre sans se préoccuper de savoir si les dieux existent. Les *hippies* ajoutent le « *peace and love* » au fameux « *carpe diem quam minimum credula postero* » (« Cueille le jour présent, en te fiant le moins possible au lendemain ») de Quintus Horatius Flaccus, dit Horace, dans ses *Odes* (I, 11, 8 « À Leuconoé ») publiées entre 23 et 12 av. J.-C. soit 20 ans après l'assassinat de Jules César (44 av. J.-C.). Horace était un épicurien qui s'est aussi beaucoup intéressé au stoïcisme.

Il vit dans une période politique extrêmement troublée où Brutus, Marc Antoine et Octave se disputent le pouvoir. Horace a pris le parti du républicain Brutus (notamment pendant la bataille de Philippies où Horace combat) qui est connu pour son intérêt pour la philosophie, notamment stoïcienne. La chute de la république romaine paraît inéluctable (C'est en -27 av. J.-C. qu'Octave devient le 1er empereur romain sous le nom d'Auguste). Les espoirs de retrouver la liberté républicaine (la « liberté des anciens »<sup>2331</sup> dont parle Benjamin Constant) s'éloignent. Le stoïcisme, l'épicurisme et le scepticisme trouvent donc facilement des adeptes à Rome. Les philosophes essayent de regagner individuellement et intellectuellement la liberté qu'ils perdent en tant que citoyens de la cité, en tant qu'hommes politiques. Cette liberté, toute intellectuelle et toute intérieure, peut être la cause du malheur des hommes, mais elle est également le moyen de leur bonheur. Et ce qui est valable pour le contexte romain l'est d'autant plus pour la Grèce antique, pour la démocratie athénienne. Lorsqu'Epicure fonde l'épicurisme en -306, lorsque Zénon de Citium fonde le stoïcisme et lorsque Pyrrhon d'Elis fonde le scepticisme en -304.

Dans le contexte de la décadence politique de la Grèce, stoïciens et épicuriens dissocient idéal de sagesse et projet politique : le sage est celui qui parvient à l'indépendance intérieure (autarcie). A partir du moment où la cité grecque perd de son rayonnement et connaît des troubles (comme c'est le cas à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.), la philosophie se « dépolitise » (alors que le bonheur devait être trouvé directement dans la cité aristotélicienne) et l'éthique s'affranchit de la politique (alors qu'ils étaient totalement dépendants dans la cité aristotélicienne). Pour les épicuriens ou les stoïciens, la sagesse est à réaliser à l'intérieur de soi, dans la maîtrise de la « cité intérieure » et dans l'indifférence de la cité politique. Il y a chez les stoïciens une sorte d'idéologie du repli sur soi que l'on peut voir à travers différents aspects de la philosophie stoïcienne. Ainsi la sagesse épicurienne situe-t-elle la communauté dans le cercle d'amis (un peu comme chez les *hippies*), tandis que les stoïciens se veulent citoyens du monde (un peu comme les *new agers*). Les stoïciens, comme les *new agers*, s'estiment seuls face à l'univers. La politique n'est plus un lieu où il est possible de reprendre espoir. La politique ne parvient plus à construire de la solidarité socialisatrice.

Serions-nous entrés dans la décadence semblable à celle de la Grèce antique post-démocratique ou de la Rome antique post-républicaine depuis la fin de la seconde guerre mondiale qui a lancé la technocratie dépolitisante de l'Union Européenne, ou depuis Mai 1968 où les espoirs de voir un monde moins conservateur voire réactionnaire apparaître, ou depuis la chute du mur de 1989 qui annonce la fin de la croyance dans la possibilité d'existence d'une économie communiste alternative au système capitaliste ? L'Union Européenne qui est le nouvel Etat dans lequel vient la plupart des populations situées dans la géographie européenne n'est-elle pas un « monstre froid » technocratique, dépolitisant, désespérant, désarmant (aussi dans le sens figuré) ? Le *New Age* représente-t-il une manière de vivre la grande dépression qui découle de la disjonction entre d'une part le bonheur et la morale et d'autre part la politique, disjonction qui est due au fait que lorsque la Grèce se retrouve dans le giron de l'empire d'Alexandre le Grand, ou lorsque Rome devient un empire, ou lorsque la géographie européenne devient un état fédéral sans frontière, l'individu se retrouve seul face à l'univers que représente l'empire qui est illimité, infini, universel ? Ce sont des questions qui méritent d'être posées et qui ne peuvent pas avoir de réponse définitive et univoque.

La philosophie stoïcienne reprend le doute sceptique ainsi que l'idée épicurienne qui consiste à vivre au jour le jour, à vivre « ici et maintenant » en quelque sorte. A ces idées fondamentales, elle ajoute une certaine dimension utopique, millénariste, prophétique, voire religieuse (même si la philosophie stoïcienne se présente comme rationaliste). Il s'agit bien d'agir dans chaque moment de sa vie conformément à ce que la raison dicte, c'est-à-dire

---

<sup>2331</sup> CONSTANT Benjamin, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », in *Écrits politiques*, Gallimard, Paris, 2004, p 589-619

conformément à la physique qui est une recherche sur le monde et les objets qu'il comprend, l'éthique qui s'intéresse à l'action et la logique qui s'intéresse au discours.

Dans la philosophie stoïcienne, on peut trouver plus éléments qui la rapprochent de l'idéologie *New Age*, même si on ne peut tenir que des propos simplificateurs à propos d'une philosophie fondée trois siècles avant Jésus Christ (-301 av. J.-C.) par Zénon de Kition et dont l'influence est forte jusqu'à René Descartes au XVII<sup>e</sup> siècle (Dans *Discours de la méthode*, René Descartes dit qu'« il vaut mieux changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde »<sup>2332</sup>) par l'intermédiaire de nombreuses écoles (l'ancien stoïcisme, le moyen-stoïcisme, le stoïcisme impérial, platonisant, aristotélisant, christianisant, le néo-stoïcisme) et à travers un système philosophique très complexe.

Le fatalisme est une notion fondamentale du stoïcisme. La notion de destin (*fatum*) est commune aux trois parties de la philosophie stoïcienne. Elle implique à la fois la physique puisque le destin organise l'ordre cosmique, l'éthique puisque le destin doit s'accorder avec la responsabilité morale et la logique puisque le destin pose le problème des énoncés portant sur les futurs contingents. Le destin se déroule inexorablement selon la raison qui se trouve dans la nature et il faut faire avec. Il faut s'y conformer. Le stoïcisme est une idéologie de la conservation, une idéologie conservatrice. Il s'agit d'abord de se conserver soi (persister dans son être comme le reprendra plus tard Spinoza) face au destin en se conformant à ce destin tel qu'il a été voulu par la raison et la nature. Il s'agit de se conserver soi de la même façon que la nature se conserve elle-même parfaitement et éternellement (Nietzsche reprendra l'idée d'éternel retour de Héraclite). L'idée de destin est tout à fait en conformité avec l'utopie *New Age* puisque l'utopie *New Age* parle bien du destin de l'humanité lorsqu'elle parle de l'arrivée d'un nouvel âge de l'humanité qui est décrit comme devant arriver inexorablement. Si on est passé de l'ère du poisson à l'ère du verseau..., c'est bien selon le schéma indiqué par le destin. Et ce qui est valable pour l'ensemble de l'humanité l'est tout autant au niveau des individus. Lorsque des personnes viennent consulter à la radio ou ailleurs des voyants, c'est bien pour connaître le métier qu'ils vont avoir, la date de leur destin.

Le stoïcisme implique l'arrivée prochaine de sages qui feront un usage parfait de la morale, de la physique et de la logique stoïcienne. Ils choisiront ce qui est conforme à la nature qui doit se déployer conformément au destin et à la raison (Hegel s'inspirera fortement de cette idée dans sa philosophie). Ils accompliront un devoir parfait en remplissant leur fonction propre qui doit être conforme à leur nature et donc à la raison. Ils seront parfaits en toute chose. Pour les stoïciens, il n'y a pas de nuance ou degré entre la perfection du sage et le caractère insensé du reste des hommes. De même, la vertu parfaite sera atteinte d'un seul coup, d'une manière complète. Il y a chez les sages stoïciens une altérité radicale qui tranche avec l'ensemble de la population. Le stoïcisme souhaite une transformation totale de l'homme. Les sages seront des hommes purement rationnels, non pas parce que leurs passions - qui sont des raisons égarées - seront éteintes, mais parce que leurs passions deviendront elles-mêmes raison. S'ils continuent de subir la douleur physique, ils seront capables de ne pas éprouver de la peine (mal moral) due à cette douleur. L'idéal de sagesse que promeuvent les stoïciens semble tellement difficile à atteindre que l'attente des grands sages ressemble un peu à l'attente du messie. Cela explique le grand succès du stoïcisme auprès des chrétiens. Cela rapproche aussi le stoïcisme de l'idéologie *New Age* selon laquelle de grands sages à l'image du Christ, de Bouddha, des extraterrestres... sont espérés pour sauver la terre. La déception face à la réalité est telle pour les stoïciens et les *new agers* que l'espoir ne peut venir que de sages surhumains qui sont presque des dieux tant ils sont incommensurablement supérieurs aux simples humains. Même le « prophète » Friedrich Nietzsche qui tente dans

---

<sup>2332</sup> « Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde et généralement, de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir, que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux, touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est, au regard de nous, absolument impossible. » (DESCARTES René, *Discours de la méthode*, troisième partie, troisième maxime provisoire, Vrin, Paris, 1970, p80).

*Ainsi parlait Zarathoustra*<sup>2333</sup> de construire une nouvelle Bible pense que l'arrivée de suhommes (qui tranchent eux aussi avec les hommes grégaires) prendra beaucoup de temps et sera précédé par l'arrivée des « philosophes de l'avenir » qui prépareront l'arrivée des « Maîtres de la terre ».

Par ailleurs, les stoïciens sont parmi les premiers philosophes à accorder une très grande importance pour tout ce qui concerne la santé et le bien-être. S'ils s'intéressent à la morale telle qu'on la définit dans la modernité par la distinction entre le bien et le mal, leur éthique se rapproche de l'éthique telle qu'on la définit aujourd'hui. L'éthique telle qu'elle est définie dans la société occidentale contemporaine consiste principalement à organiser sa vie au jour le jour suivant des idées directrices plus ou moins précises. Les stoïciens sont plutôt précis et prévoient tous les actes qu'il faut faire chaque jour ainsi que la manière de les faire. Pour atteindre le bonheur et devenir sage, il faudrait bien entendu occuper la totalité de sa journée, et bien plus encore, selon cette doctrine. C'est un autre point commun avec la philosophie *New Age* dont les promoteurs (thérapeutes, librairies, RIM, voyants...) ne sont pas avares en conseils en tout genre pour aller mieux, pour mieux être. Il y a toujours de nouveaux produits *New Age* à essayer grâce à la grande imagination des inventeurs de thérapies.

Et c'est un autre point commun avec la *New Age* que de placer le bien-être dans les priorités fondamentales. Pour les stoïciens, comme pour les *new agers*, les premiers biens sont le bien-être, la santé et tout ce qui peut être utile à l'homme. Mais malgré toute l'importance accordée à la santé de manière générale, ces « biens » ne sont pas des biens pris dans un sens absolu. Il faut donc relativiser le rapprochement (la « concordance des temps »<sup>2334</sup>) avec l'éthique contemporaine et la philosophie *New Age*. En effet, le bien-être, la santé et tout ce qui peut être utile à l'homme sont pour les stoïciens des *adiaphora* c'est-à-dire des biens moralement neutres. Le véritable bien est comme pour les sages, absolutisé. Le véritable bien est un bien absolu. Il se suffit à lui-même. Il est autarcique. C'est un bien en soi. Il est le suprêmement utile. Il doit être découvert rationnellement grâce à notre assentiment spontané à nos inclinations naturelles. Il s'agit de saisir la volonté de la nature universelle qui consiste à se conserver pour parvenir à comprendre le bien comme raison universelle.

Un autre point commun est celui de l'importance primordiale prise dans les doctrines stoïciennes par la nature. Il s'agit bien de se conformer à ce que dicte la nature. La nature est, en effet, en quelque sorte l'incarnation de la raison. Si la nature joue un rôle important dans de nombreuses philosophies qui lui donnent chacune une définition différente, la philosophie stoïcienne est sans doute celle qui lui accorde le plus grand intérêt. Les stoïciens n'étaient pas des écologistes puisque les idées écologistes n'apparaissent qu'au XXème, au moment où les humains s'aperçoivent qu'ils sont susceptibles de consommer, consumer, détruire la terre et ses habitants. Pour les stoïciens, la terre est bien destinée à disparaître, mais elle est aussi destinée à réapparaître identiquement et infiniment. En revanche, cette disparition/réapparition n'est aucunement liée à l'activité humaine mais à son destin.

Un autre point commun vient du fait que cette nature, le monde est analysé par les stoïciens comme une totalité. Le monde est pour les stoïciens une totalité faite de choses liées entre elles. Les *New Age* écologistes ont de quoi s'inspirer de telles idées puisqu'ils pensent que toutes les choses du monde sont interdépendantes les unes des autres. C'est pourquoi les *new agers* sont des adeptes de la théorie de l'effet papillon qu'ils interprètent causalement (la théorie de l'effet papillon est une interprétation simplifiée et fautive d'une conférence que fit

---

<sup>2333</sup> NIETZSCHE Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. Marthe Robert, Paris, 10/18, 1958

<sup>2334</sup> L'expression « concordance des temps » fait référence à l'émission du politologue spécialiste des médias Jean-Noël Jeanneney sur France Culture le samedi matin et dans laquelle le principe de l'émission consiste à faire une comparaison entre des faits qui se sont déroulés dans le passé avec des faits qui se sont déroulés dans le monde contemporain.

Lorenz à l'American Association for the Advancement of Science intitulée en 1972<sup>2335</sup>). Selon l'interprétation de cette théorie, un battement d'aile d'un papillon au Brésil peut provoquer une tornade au Texas ou au Japon. Cette théorie a un grand intérêt pour les *new agers* car elle leur redonne espoir. Cette théorie leur donne espoir que des petites actions pourront avoir de grands effets sur le monde. Or les actes des *new agers* sur le monde sont encore plus petits que ceux des *hippies* qui étaient déjà très petits. Les *hippies* pensaient qu'il serait peut-être possible de changer le monde en montrant qu'il est possible de vivre dans des communautés fraternelles autosuffisantes, autarciques, écologiques qui devaient servir de modèle heuristique pour construire un nouveau monde. Les *new agers* pensent quant à eux qu'il serait peut-être possible de changer le monde en montrant qu'il est possible de vivre seul de façon autosuffisante, autarcique, écologique et spirituelle. Les *new agers* espèrent que leur manière d'être écologique et spirituelle peut entraîner par contamination un comportement similaire dans l'ensemble de la population du monde. La théorie de l'effet papillon n'a pas trouvé des adeptes uniquement chez les *new agers*. Le slogan « Penser global, agir local » a un grand succès chez les altermondialistes des nouveaux mouvements sociaux. Cette théorie peut devenir le support de la croyance qu'un citoyen peut changer une société juste par l'action des petites mains de militants anonymes par une manifestation, une pétition, une prise de parole...

Et pour les *New Age* les choses sont non seulement interdépendantes mais aussi vivantes. La spiritualisation du monde conduit à un anthropomorphisme. S'il existe des esprits dans la nature, dans toute chose, c'est bien que les choses sont vivantes. Tous les êtres de la nature coexistent, cohabitent et interagissent. Tous ces organismes vivants forment un gigantesque organisme vivant, une totalité organique. Et ce qui est vivant peut mourir donc tout ce qui est vivant doit être protégé. C'est le fait d'être vivant qui donne de la valeur aux choses. C'est ce qui leur donne leur sacralité. La nature est une totalité vivante sacrée. La toucher est donc un sacrilège. Et c'est *a fortiori* le cas pour toute forme de consommation : destruction, pollution, alimentation. Le *New Age* se rapproche donc aussi des grandes religions ou spiritualités asiatiques pour ce qui est de son appréhension de la nature. Cette conception de la nature aboutit à diverses pratiques ascétiques : autarcie alimentaire biologique, végétarisme voire végétalisme, arrêt des voyages en avion (c'est le cas d'une amie australienne qui a visité de nombreux pays du monde pour le tourisme ou pour des conférences sur sa profession de diététicienne), diminution de toute forme de consommation, jeûne... Pour que le monde puisse vivre ou revivre, les *new agers* sont en quelque sorte prêts à ne plus vivre eux-mêmes.

Mais les *new agers* s'intéressent davantage à l'idée d'« Ici et Maintenant » dans les philosophies, spiritualités et religions orientales et principalement dans le bouddhisme pour qui le fait d'être « Ici et Maintenant » correspond au fait d'être éveillé spirituellement, d'avoir une « pleine conscience », c'est-à-dire une conscience vigilante de ses propres pensées, actions et motivations.

Plus récemment et techniquement, on retrouve le concept d'« Ici et Maintenant » dans

- la « psychologie positive » (à l'image de la théorie du *Flow* de Mihaly Csikszentmihalyi qui vise un état maximal de concentration pour éprouver un sentiment d'engagement total et de réussite),
- les thérapies cognitives qui s'attaquent aux difficultés des patients à être dans l'« ici et maintenant » par des exercices pratiques centrés sur les symptômes observables au travers du comportement et par l'accompagnement par le thérapeute qui vise à intervenir sur les « processus mentaux » dits aussi « processus cognitifs », conscients ou non, considérés comme à l'origine des émotions et de leurs désordres,
- la méthode Roger Vittoz, auteur en 1911 de *Traitement des psychonévroses par la rééducation du*

---

<sup>2335</sup> LORENZ Edward Norton, *Un battement d'aile de papillon au Brésil peut-il déclencher une tornade au Texas ?*, *Météorologie*, 1996, vol. 8, n° 15, traduction française par Gérard De Moor du texte de la conférence de décembre 1972 à l'American Association for the Advancement of Science à Washington intitulée « Predictability : Does the Flap of a Butterfly's Wings in Brazil Set off a Tornado in Texas ? », publié dans : LORENZ Edward Norton, *The essence of chaos*, The Jessie and John Danz Lecture Series, University of Washington Press, Seattle, 1993.

*contrôle cérébral* qui propose d'améliorer la réceptivité, la concentration et la volonté des patients,  
- la psychologie dite « humaniste » « Gestalt Thérapie »...

A l'origine de la « Gestalt Thérapie » se trouvent Ernst Mach (1838-1916) et surtout Christian von Ehrenfels (1859-1932) qui la développent, aussi bien que Max Wertheimer (1880-1943), Wolfgang Köhler (1887-1969), Kurt Koffka (1886-1941), Kurt Goldstein (1878-1965) et Kurt Lewin (1890-1947). Il y a aussi Fritz Perls (1893-1970), un psychiatre et psychanalyste allemand, disciple puis dissident de Freud, émigré en Afrique du Sud (pour fuir le nazisme) puis aux États-Unis. Également à l'origine de cette thérapie, son épouse, Laura Perls (1905-1990), une psychologue allemande, et Paul Goodman (1911-1972), poète, romancier, dramaturge, essayiste, éducateur, moraliste anarchiste. L'ouvrage fondateur est intitulé *Gestalt Thérapie, Excitement and Growth in the Human Personality*. Il est coécrit par Fritz Perls, Paul Goodman et Ralph Hefferline (1910-1974), professeur de psychologie à l'université de Columbia, et paru en 1951.

La Gestalt Thérapie est inspirée des approches psychanalytiques, existentielles et phénoménologiques et comporte des dimensions expérientielles et holistiques. La Gestalt thérapie est à la fois une théorie, avec des outils d'analyse, et surtout une psychothérapie. Elle s'intéresse aux interactions de l'individu avec son environnement où elle essaye de rétablir un rapport juste et fluide. Elle met l'accent sur l'observation de ce qui est apparent « ici et maintenant », sur la prise de conscience du processus en cours dans l'ici et maintenant de chaque situation et favorise la description du vécu subjectif intime global du patient, dans ses dimensions sensorielles, émotionnelles et cognitives, voire spirituelles. Elle place la temporalité au centre de son dispositif en mettant en perspective le passé, le présent et l'« à-venir » et vise à restaurer autonomie, responsabilité et créativité dans la conduite de notre existence. La Gestalt Thérapie est aujourd'hui très largement pratiquée dans le monde, même si elle reste peu connue en France.

Cette thérapie rencontre un grand succès dans les années 1960 et 1970. Avec l'analyse transactionnelle, la Gestalt Thérapie est l'analyse favorite de la contre-culture pour explorer l'esprit et le corps. Quand Richard Alpert publie *Be Here Now* en 1971, il ne peut pas ne pas connaître la Gestalt Thérapie. Il a d'ailleurs suivi des cours de Fritz Perls et écrit l'introduction (« A talk at the San Francisco Gestalt Institute ») d'un livre appelé *Gestalt Awareness : A Collection of Essays on the Many Faces of Gestalt Therapy* (Perennial Library) dirigé par Jack Downing et publié en 1976 pour le San Francisco Gestalt Institute où il a fait une conférence. Des recherches ont été menées sur les liens entre la Gestalt Therapy et la spiritualité<sup>2336</sup> : le bouddhisme zen<sup>2337</sup>, le bouddhisme tantrique<sup>2338</sup>, le taoïsme<sup>2339</sup>. Richard Alpert et Fritz Perls ont tous les deux enseigné au très *New Age* Institut Esalen (de même que Buckminster Fuller, Joseph Campbell, Carlos Castaneda, Carl Rogers, George Leonard, Marion Woodman, Joan Baez...) qui valorise les activités de développement personnel, la méditation, le massage, le yoga, la psychologie, l'écologie, la spiritualité, la nourriture biologique et donc la Gestalt thérapie.

Il y a donc une continuité du concept « Ici et Maintenant » jusqu'à RIM : l'antiquité, le bouddhisme, la Gestalt, Ram Dass, Plaigne, RIM... Voici la postface du livre *Les nouveaux prophètes* (1978) intitulée « Ici et Maintenant »<sup>2340</sup> où Plaigne et Leduc précisent ce qu'ils entendent par « Ici et Maintenant » :

A l'heure de la synthèse, si l'on considère les NOUVEAUX PROPHETES et ces portraits mêlés, de saints et leaders totalitaires, le Message apparaît clairement et tous les PROPHETES en réalité le proclament à leur manière :  
*Le Royaume est en chacun...*

---

<sup>2336</sup> WILLIAMS Lynn, « Spirituality and Gestalt : A Gestalt-Transpersonal Perspective », *Gestalt Review*, 10 (1), 2006.

<sup>2337</sup> EYNDE Ria Vanden, « Buddhism and Gestalt », *Gestalt Journal*, 22(2), 1999.

<sup>2338</sup> GREAVES George B., « Gestalt therapy, Tantric Buddhism, and the way of Zen », in E. W. L. Smith (sous la direction de), *The Growing Edge of Gestalt Therapy*, Brunner/Mazel, Inc, New York, 1976.

<sup>2339</sup> GAGARIN Charles, « Taoism and Gestalt theory », in E. W. L. Smith (sous la direction de), *The Growing Edge of Gestalt Therapy*, Brunner/Mazel, Inc., New York, 1976.

<sup>2340</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGNE Didier de, *op. cit.* p341-342.

Si ce message permet à telle ou telle église (catholique, scientologue ou transcendante) de s'instituer en pouvoir sur les consciences, il est cependant toujours accessible dans sa simplicité à chaque individu. Hors de toute école de pensée. Ici, à cet instant, nous ne sommes pas séparés de l'Esprit qui anime toute chose et qui transcende l'image dualiste de la Partie d'Échec de l'Introduction :

« L'intelligence est faite pour l'Esprit comme l'œil pour la lumière ; il suffit d'ouvrir les yeux ! » (Lanza del Vasto).

« Il ne sert à rien de chercher à savoir ce qu'il y a après la mort : vous ne savez pas déjà ce qui se passe sous vos propres yeux ! » (Ramana Maharshi).

« Ne vous souciez pas de quoi demain sera fait... » (Jésus).

« Ici et Maintenant est le miroir qui nous renvoie à ce que nous sommes » (Padmé Christi).

Si il est estimable d'honorer tel ou tel saint ou de suivre un cours de développement spirituel, un critère définitif semble bien permettre en toute circonstance de trier le bon grain : *la découverte de ce que nous sommes réellement doit se faire en toute gratuité!* Dès l'instant qu'une organisation spirituelle cède à la justification « humanitaire » de l'accroissement multinational, elle perd de son innocence... Comment cette organisation pourrait-elle nous inspirer confiance en soi quand manifestement elle ne croit pas en notre soutien spontané ?

Dans la présentation non exhaustive que nous avons entreprise, il est bon nombre de groupements qui n'annoncent aucun tarif particulier pour le Voyage Intérieur ; ces mouvements grandissent dans l'enthousiasme ; ils fonctionnent sur la générosité qu'ils ont pu réveiller en nous-mêmes ou... ils disparaissent. « Nous avons tout à donner », voilà ce que nous aimerions entendre plus souvent sur un marché déjà bien encombré de Curieux Prophètes et de Marchands de Temple.

Avis aux nouveaux prophètes :

La pratique de la vigilance, cette vertu libératrice par excellence n'est pas un objet de marketing ; l'attitude de rappel à soi, la respiration, la concentration, la méditation ne sont en principe pas à vendre ; puisque la clef est notre propre attention, Ici et Maintenant, il suffit d'en témoigner par l'exemple, pour peu que l'on se sente Inspiré. Il est alors plus que probable, si vous faites des heureux, que tout le reste vous soit par surcroît...

« Ici et Maintenant est très important. Vous devez vous concentrer Ici et Maintenant dans chaque chose que vous faites. Il est possible de revenir à ici, mais il est impossible de revenir à maintenant.

Le passé est une longue ligne, de même que le futur. Maintenant est point sur lequel vous devez vous concentrer ; et tous les points de Maintenant deviendront une ligne, puis un grand cercle, l'anneau de la Voie.

Si vous n'êtes pas concentrés Ici et Maintenant, dans votre vie, tout devient inconsistant. Mais si vous vous concentrez Ici et Maintenant, tous les points deviennent forts et votre vie devient profonde. » (Taisen Deshimaru).

Ainsi tous les nouveaux prophètes mais aussi les anciens prophètes convergent vers l'idée œcuménique que *Le Royaume est en chacun*, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas ne pas avoir le pouvoir sur nous-mêmes, nous ne pouvons pas ne pas être libre en quelque sorte. Dans l'esprit des « néo-bouddhistes » passionnés d'ésotérisme, de spiritualité et de yoga, le concept « Ici et Maintenant » est spirituel, mais aussi politique. En effet, c'est un « danger "intérieur" qui menace évidemment les institutions »<sup>2341</sup> du fait des principes qui le gouvernent :

- « Fi de tous les pouvoirs,
- gouverne toi toi-même ;
- tu dois être ton propre maître pour te réaliser »<sup>2342</sup>

Le « Royaume intérieur » spirituel fait face au « Royaume extérieur » politique, du moins à toutes les formes de pouvoir et de domination, y compris quand il s'agit de pouvoir spirituels et religieux. Pour être maître de son royaume, il s'agit d'apprendre à se connaître par tous les moyens possibles mais à condition qu'ils soient gratuits (les techniques de l'« Ici et Maintenant » comme « l'attitude de rappel à soi, la respiration, la concentration, la méditation » devant être gratuites) et que cet apprentissage se fasse dans une petite structure, seule capable d'inspirer confiance (une multinationale n'étant pas nécessaire pour mieux se connaître), comme le sera RIM. Comme la drogue, « Ici et Maintenant » est une étape dans la « libération à la fois individuelle et collective, hors des dogmes et des postulats, dans

---

<sup>2341</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978, p18.

<sup>2342</sup> *Idem.*

l'expérience directe »<sup>2343</sup>. Mais l'expérience directe de quoi ? Plaige répond par une pirouette nihiliste puisque le « ici et maintenant » est « nulle part » :

Here & Now (Ici et Maintenant) contient sa propre réponse : Now-Here (Nowhere) qui signifie Nulle Part. L'esprit branché ne se trouve spécifiquement nulle part, mais il est la vie-la mort-la lumière (Clear Light).<sup>2344</sup>

Ci-dessous les paroles, écrites par Plaige, dans l'une des chansons de Skornik intitulée « Ici & maintenant » qui provient de l'album « Ils viennent du futur »<sup>2345</sup>, mélange de psychédéisme, de jazz rock, de rock symphonique et progressif avec des textes politico-futuristes. Il est sorti chez RCA Victor, le 1<sup>er</sup> janvier 1980 (donc plus de 6 mois avant le lancement de RIM), et voici ses titres :

A1	4'05 de révolte	4:05
A2	Star peace	3:46
A3	Odyssée temporelle	2:46
A4	Fausse alerte	1:50
A5	Maîtres du temps	3:37
A6	Paranoïa	1:43
B1	L'homme au bois dormant	4:59
B2	Voir et pouvoir	2:51
B3	La lumière et le vent	3:26
B4	Pourquoi ça va	2:53
B5	Ici et Maintenant	4:13

Les paroles donnent une idée de ce qui inspire les fondateurs de RIM.

Sur d'autres Terres au même instant  
 Dans des millions de galaxies  
 Des hommes attendent un jour meilleur  
 Le spectacle continue

Venus du fond de vos mémoires  
 Vous rappeler à l'essentiel  
 Nous visitons votre présent  
 Comme des mutants de temps en temps

{Refrain:}  
 Portés par la lumière

<sup>2343</sup> *Idem.*

<sup>2344</sup> *Idem.*

<sup>2345</sup> Skornik n'est pas le seul musicien des albums. Voici les autres musiciens de cet album : « 4'05 de révolte » : Guy Skornik (clavinet, synthés, voix), Gérard Pansanel et Jean-Pierre Llabador (guitares électriques), Pierre Peyras (basse) Joël Allouche (batterie, percus) ; « Star Peace » : Guy Skornik (synthés, vocoder, clavinet, piano elec.), Gérard Pansanel (guitare élec.) ; « Odyssée Temporelle » : Guy Skornik (synthés, voix), Gérard Pansanel (guitare élec.), Pierre Peyras (basse) ; « Fausse alerte » : Guy Skornik (synthés) avec les comédiens Yves Jolis, Pierrette Galy-Courderc, Monique Meyrignes, Hatim Jaibi, Claude Berni) ; « Maîtres du temps » : Guy Skornik (piano élec., synthés, voix), Steve Hillage (guitare élec.), Gérard Pansanel (guitare acoustique), Marc Berteau (basse), « Paranoïa » : Guy Skornik (piano élec. Yamaha, synthé), Jean-Pierre Llabador (guitare élec.), Pierre Peyras (basse), Joël Allouche (percus) ; « L'homme au bois dormant » : Guy Skornik (synthés, clavinet, vocoder, voix), Gérard Pansanel (guitare acoustique), Jean-Pierre Llabador (guitare élec.) ; « Voir & Pouvoir » : Guy Skornik (synthés, piano élec., voix), Vincent (verres de cristal), Pierre Peyras (voix), Guy Simon (écho, voix) ; « La lumière et le vent » : Guy Skornik (piano acoustique, voix), Gérard Pansanel (guitare acoustique), Marc Berteau (basse), Robert Tuillier (flûte) ; « Pourquoi ça va » : Guy Skornik (synthés, clavinet, voix), Marc Berteau (basse), Joël Allouche (batterie), Pierre Peyras et Pierre Lasne (voix) ; « Ici & Maintenant » : Guy Skornik (synthé, piano elec., voix), Gérard Pansanel (guitare élec., voix), Francis Balsamo (basse), Joël Allouche (batterie, percus), Pierre Peyras et Pierre Lasne (voix).

Nous pouvons retourner  
Au-delà des images  
A la source du temps  
Ici & maintenant {x4}

La Pensée Pure, notre royaume  
Souffrant de voir tant d'ignorance  
Parfois se joue des apparences  
A envoyé ses messagers

Jésus, Socrate ou Siddharta  
Marie, Krishna, Zarathoustra  
Toutankhamon, Robin des Bois  
Chacun son tour conduit la danse

{au Refrain}

Un océan dans votre coeur  
Un sentiment de profondeur  
Un geste vrai de l'intérieur  
Un appétit de connaissance

Un tel bonheur à partager  
Tendez les mains par la pensée  
C'est juste ici & maintenant  
C'est juste ici & maintenant

{Au refrain}

{Ad lib:}  
Ici & maintenant

On retrouve des références multiconfessionnelles, ufologiques, gnostiques et ésotériques mélangées avec des références sociales et athées (Robin des Bois). Les « mutants » sont les *new agers* dont parle le journaliste Jean-Luc Porquet dans *La France des mutants. Voyage au cœur du Nouvel Age*<sup>2346</sup>. Ils attendent le « jour meilleur » du « nouvel âge ». On retrouve l'océan de *Jonathan Livingston le goéland*<sup>2347</sup>. On retrouve l'idée d'éveil par l'illumination, la connaissance au-delà des apparences...

Les chansons « Ici et Maintenant » ainsi que « Maître du temps » ont été chantées<sup>2348</sup> par Skornik dans l'émission « Mi fugue mi raison »<sup>2349</sup> de plus de deux heures (02h 03min 22s) produite et animée par Patrice Laffont qui est en compagnie d'Alric un enfant de 11 ans passionné par le surnaturel. L'émission est diffusée sur Antenne 2 le 9 janvier 1980 et présentée comme « La nuit de l'étrange », une promenade à travers l'étrange et le paranormal filmée depuis l'abbaye de Mortemer (Eure) réputée hantée. Différentes expériences ont lieu et différentes thématiques sont traitées :

- la radiesthésie,
- les OVNI,
- la télépathie,
- l'exorcisme,
- les ectoplasmes,

---

<sup>2346</sup> PORQUET Jean-Luc, *La France des mutants. Voyage au cœur du Nouvel Age*, Flammarion, Paris, 1994.

<sup>2347</sup> BACH Richard, *Jonathan Livingston le goéland*, Flammarion, Paris, 1973 [1970].

<sup>2348</sup> Armande Altaï, avec qui Skornik a déjà collaboré, chante « l'ange de la lumière ».

<sup>2349</sup> L'émission est préparée par Laure Baudouin, Robert Chalut, Bernard Guillemin, Brigitte Simonetta, Thierry Calmettes, Christine d'Izarny, Pascal Jeudy. Y participent Marguerite Yourcenar, Eugène Cancelier, Maria Duval, Anne Criss, Yves Lignon, Monique Tonigere, Jacques d'Ares, Jacques Kreger, Jean Marie Legal, Ranky, Charles François Rambert.

- la télékinésie,
- l'écriture automatique,
- la voyance,
- le médiumnisme...

Aujourd'hui le concept « Ici et Maintenant » se décline commercialement (contrairement à ce pour quoi plaide Plaige) et est le nom :

- d'une compagnie de théâtre <http://www.compagnie-icietmaintenant.fr/>,
- d'un <http://www.icietmaintenanttheatre.fr/>,
- d'une agence de conseil en restauration gastronomique <https://www.facebook.com/IMConseil>,
- d'une association d'accompagnateurs médicaux <http://www.jeanne-gamier.org/aim-benevoles-jeanne-gamier/>,
- d'une marque de vêtements,
- d'un roman psychologique - *The Here and Now* - de la newyorkaise Ann Brashares en 2014 qui est l'histoire d'une jeune fille qui vient d'un futur apocalyptique sans pouvoir dire d'où elle vient, sans pouvoir modifier le cours de l'histoire et sans pouvoir avoir de relations intimes avec une personne du temps présent.

Le lien entre le concept « Ici et Maintenant » et RIM/Plaige existe toujours puisque Plaige a renommé son émission « La Vague d'Ovnis » en « HereNow ! » suite à sa prise de distance vis-à-vis de l'ufologie. Cette prise de distance se manifeste par l'arrêt du blog débuté le 1<sup>er</sup> mai 2007, consacré à l'actualité ufologique américaine et mondiale <http://ovnis-usa.com/> en juillet 2011, mais annoncé par Plaige dès 2010 malgré les « 6.200 visites uniques par 24h »<sup>2350</sup>. En réalité, il passe la main à des membres actifs (comme ElevenAugust, Diouf, difficultnsa) du forum de RIM qui sont actifs jusqu'en mars 2014. Il explique cet éloignement par la lecture du livre *La molécule de l'esprit* de Rick Strassman et la connexion qu'il fait entre les aliens et l'ayahuasca :

Un article précédent sur les recherches de Romuald Leterrier, & le témoignage de Jan Kounen, m'ont semblé marquer une étape intéressante, voire décisive, sur laquelle je vous laissais réfléchir pour m'accorder du temps libre et l'occasion de voyager.

Cette évolution était assez prévisible pour mes amis, après mes précédents articles sur "[la Connexion Ayahuasca-Aliens](#)" ou les recherches du Dr. Rick Strassman - "[La molécule de l'Esprit](#)".

Il m'était de plus en plus évident que la racine du phénomène 'Ovni' se situe dans des espaces inexplorés de la Conscience.

Et c'est au fond le seul espace qui nous concerne, parce qu'il est la "Salle d'attente" ou le domaine qui gère l'évolution de notre présence ici. J'ai depuis été heureux de constater qu'un chercheur renommé comme [Grant Cameron](#), après plusieurs décennies de recherches, a récemment abouti à la même conclusion. Je vous invite aussi à découvrir ou relire les éléments apportés par Jacques Vallée depuis des années.

J'ai donc cessé de vous servir des chroniques de veille ufologique US, tant qu'il n'y aura à commenter que des points blancs sur des Videos incertaines, des documents noircis sur les Archives britanniques, ou autres artifices de truqueurs.

Je suis cependant heureux d'avoir contribué à faire connaître les acteurs de la scène ufologique anglo-américaine au public francophone pendant près de six ans, à travers ce bulletin quotidien qui consistait, au fond, en une forme de discipline personnelle.

L'écriture d'un scénario ("[Le Protocole Oracle](#)", publié en Mai 2012) m'a semblé plus constructive pour propager des concepts assez concrets et peut-être utiles. Je travaille actuellement sur un nouvel ouvrage : "Les Enfants de Sim-City". Sim-City étant un jeu vidéo.

Il reste ici une base documentaire de 1300 articles (!), et [leforum.fm](#) qui offre de nombreuses Sections sur tout ce qui concerne notamment l'Ufologie avec son Encyclopédie interactive et des mises à jour quasi-quotidiennes... et bien sûr les émissions bi-hebdomadaires (Mardi 23h & Dimanche 14h) sur "[Radio Ici & Maintenant!](#)". - Didier de Plaige<sup>2351</sup>

Après avoir traité la question OVNI pendant 10 ans avec un esprit scientifique, Plaige revient à une approche spirituelle de conscience. Mais l'émission « HereNow ! » qu'il

<sup>2350</sup> <http://ovnis-usa.com/2010/01/25/le-forum-prend-la-suite/>

<sup>2351</sup> « Très Grandes Vacances », 11/09/13, <http://ovnis-usa.com/2013/09/11/vacances/>

« produit » est présentée comme le « magazine sur le Bien-Etre et le phénomène Ovni »<sup>2352</sup>. En effet, Plaige est l'auteur du roman cyberpunk *Protocole oracle* (Chamanéditionnuméric, Autrecourt, 2012) traitant des liens entre le monde politico-financier et la précognition obtenue grâce à l'utilisation d'une formule chimique classifiée. Les dirigeants de la « fédération » font discrètement procéder, avant chaque décision importante, à une séance de « voyages dans la conscience » financée grâce aux fonds secrets de la présidence.

Les droits d'auteur de cet ouvrage servent au projet Radio-Shipibo - parrainé par Jan Kounen (plusieurs fois invité à RIM) - qui vise à doter les communautés shamaniques péruviennes Shipibo-Conibo - qui utilisent l'Ayahuasca (un breuvage à base de lianes aux effets purgatifs et hallucinogènes) pour la transe et la thérapie - de radios solidaires et contestataires. Plaige a créé un blog <http://protocole-oracle.com/> pour son ouvrage et <http://radio-shipibo.com> pour son projet de radios AM.

De plus, chaque jour, de 06h00 à 07h00 et en anglais, RIM diffuse une émission intitulée « L'heure Anglaise » à partir des livres audio du penseur spirituel allemand Ulrich Leonard Tolle qui a étudié la philosophie, la psychologie, la littérature, et débuté un doctorat et enseigné l'espagnol et l'allemand à Londres avant de s'installer à Vancouver. Il est connu sous le nom d'Eckhart Tolle qui est une référence au mystique rhénan Maître Eckhart qui invitait à la déshabitation du corps pour s'unir à Dieu. Il est l'auteur de *The Power of Now : A Guide to Spiritual Enlightenment*, paru en 1997 chez Namaste Publishing puis chez New World Library en 1999. L'ouvrage, traduit en 33 langues, dont en français avec *Le Pouvoir du moment présent - Guide d'éveil spirituel* (Éditions Ariane, Outremont, 2000), a été popularisé notamment par la présentatrice de télévision Oprah Winfrey qui a invité Eckhart Tolle dans son émission. Voici les titres de ses chapitres :

- Chapitre 1 : Vous n'êtes pas votre mental.
- Chapitre 2 : Se sortir de la souffrance par la conscience.
- Chapitre 3 : Plonger dans le moment présent.
- Chapitre 4 : Les stratégies du mental pour éviter le moment présent.
- Chapitre 5 : La présence en temps qu'état.
- Chapitre 6 : Le corps subtil.
- Chapitre 7 : Diverses portes d'accès au non-manifeste.
- Chapitre 8 : Les relations éclairées.
- Chapitre 9 : Au-delà du bonheur et du tourment : la paix.
- Chapitre 10 : La signification du lâcher-prise.

Dans « L'heure Anglaise », Eckhart Tolle donne des conseils pratiques de méditation, appuyés principalement sur des citations de Jésus et Bouddha, pour développer l'« éveil de la conscience de soi », le « sens de l'écoute », l'« attention perceptive » et « le relâchement des conflits ou malaises existentiels propres à l'homme contemporain dans sa vie quotidienne pour une meilleure relation à lui-même »<sup>2353</sup> et donner davantage de joie, de créativité, d'énergie et d'amour. Dans la lignée des livres audio, Eckhart Tolle a lancé Eckhart Tolle TV (<http://www.eckharttolletv.com/>) en juillet 2010 (\$14.95 par mois pour regarder les vidéos sur le site et \$19.95 pour les télécharger).

Eckhart Tolle a rencontré Ram Dass le 28 octobre 2011 à Hawaï pour dialoguer sur le réveil spirituel et la transformation de la conscience. Le public pouvait y assister en payant \$100 ou \$125 (pour les meilleures places) ou simplement regarder Eckhart Tolle TV.

Après avoir vu le concept « Ici et Maintenant », regardons comment il a été médiatisé par les fondateurs de RIM dans leur radio à travers ce qu'ils ont appelé un « service public idéal ».

---

<sup>2352</sup> <http://icietmaintenant.com/emissions.php?idNouvelle=29>

<sup>2353</sup> <http://icietmaintenant.info/emissions.php?idNouvelle=24>

## 2.2.2 Le « service public idéal »

En juin 1981, les animateurs de RIM entendent se distinguer (au sens bouddhiste du terme) autant des radios d'Etat (qui leur ont pourtant donné leur première chance à France Inter) et des radios périphériques que des autres « radios libres ». Ils n'hésitent pas à égratigner les autres radios qui sont jugées comme pouvant être récupérées par la publicité ou l'Etat. Ils ne se sentent même pas en concurrence avec elles de par leur grande spécificité, du moins ils veulent donner cette impression. Ils critiquent aussi les animateurs des autres radios qui s'écoutent trop parler ou font de la politique alors que Skornik et Plaige, suivant les principes de leur idéologie *New Age* et son inspiration bouddhiste, se présentent comme des animateurs « apolitiques » qui refusent la survalorisation ambiante, à l'antenne mais aussi hors antenne, de l'« ego ». L'« ego » ne peut pas être supérieur, mais au service du projet radiophonique. Et celui-ci consiste notamment à créer un « service public idéal » (voire utopique) qui doit être ouvert à tous, et même « harmonisé » par tous puisque chacun est susceptible d'animer l'antenne :

Après avoir vu fonctionner les radios périphériques nous en avons découvert les limites ce qui nous a donné envie de créer une radio vraiment différente. Nous ne sommes donc pas des transfuges d'autres radios libres. Nous voulions simplement ouvrir l'antenne, non pas à des animateurs qui s'écouteront parler, mais aux auditeurs à qui nous offrirons une surface où s'exprimeraient tous les courants sans restriction. [...] Nous entretenons de bons rapports parce que nous ne sommes pas directement concurrentes. Elles n'ont pas les mêmes idées et ont trop souvent tendance à tomber dans les structures traditionnelles. Certaines radios veulent imposer leurs idées politiques, c'est leur droit et c'est tentant, mais Ici et Maintenant échappe totalement à ce risque. Nous ne pouvons pas en effet être récupérés puisque ce sont les auditeurs qui imposent l'harmonie dans les émissions. Nous sommes en fait le service public idéal.<sup>2354</sup>

Ce qu'ils entendent par « service public idéal » est précisé dans les objectifs énoncés dans un entretien avec le journaliste François Jouffa des *nouvelles littéraires* en 1980 :

Guy Skornik et Didier de Plaige, les animateurs, se définissent comme les apôtres de la non-violence. Leurs démarches : « éveiller » les auditeurs à partir des recherches philosophiques qui ont transformé la vie de leurs amis. Le mieux-être est leur cheval de bataille. Ils se disent apolitiques.<sup>2355</sup>

Ce discours est fondamental pour comprendre cette radio. Il est donc intéressant de l'analyser plus en détails :

- En ce qui concerne l'expression « les apôtres de la non-violence », RIM n'a jamais été à l'origine d'action violente. Elle n'incite pas à signer des pétitions ou à manifester dans les rues (contrairement à d'autres radios comme Radio Courtoisie). Lorsqu'elle fut interdite d'émettre par le CSA, elle n'a pas commis d'actions violentes mais a simplement installé un campement en face de l'immeuble du CSA tandis que certains animateurs comme Plaige, Skornik, Lemaire, Rosenberg ont effectué des grèves de la faim. En revanche, RIM a flirté et transgressé avec l'illégalité à de nombreuses reprises. A commencer par la fondation de la radio qui se situe un an avant que François Mitterrand soit élu Président de la République et qu'il institue un régime transitoire qui prévoit une dérogation (et non une suppression) au monopole applicable à la modulation de fréquence (FM) par des autorisations révocables grâce à

---

<sup>2354</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.

<sup>2355</sup> JOUFFA François, « Une radio libre ... et non violente », *Les nouvelles littéraires*, 04-11/09/80.

une loi du 9 novembre 1981<sup>2356</sup> (dont le décret d'application n'entre en vigueur qu'en janvier 1982).

- En ce qui concerne « "éveiller" les auditeurs à partir des recherches philosophiques qui ont transformé la vie de leurs amis », il s'agit d'ouvrir la conscience des auditeurs sur la réalité dans laquelle ils vivent. La plupart des hommes sont endormis, se laissent endormir, manipuler sans qu'ils en aient conscience. Les animateurs se donnent donc pour objectifs de réveiller la population. Leurs moyens sont la diffusion de ce que les animateurs appellent « des recherches philosophiques » ce qui fait plus référence à des recherches spirituelles (principalement Bouddha qui est censé être un être « éveillé » ou « illuminé ») qu'aux philosophes occidentaux. Peut-être est-ce une coïncidence, mais l'acronyme de Radio Ici et Maintenant est RIM. Or, le Lam Rim est un manuel de bouddhisme tibétain qui regroupe l'ensemble des étapes permettant d'accéder à l'Éveil tel que l'a enseigné le Bouddha. C'est le seul ouvrage emporté par le dalaï-lama lors de son exil de 1959. « Lam-rim » peut se traduire du tibétain par « les étapes de la voie ».

- « le mieux-être est leur cheval de bataille ». Il s'agit pour les animateurs de promouvoir toutes les formes de techniques susceptibles d'améliorer la vie des êtres vivants. Dans ce domaine l'univers entier est en interaction. Les humains et les animaux, les êtres animés et inanimés, les êtres physiques, psychiques et spirituels, les dieux et les hommes, êtres terrestres et les extraterrestres communiquent et interagissent. L'univers est une totalité où chaque élément influence tous les autres éléments et qu'il faut voir globalement. Les méfaits des uns sont néfastes pour tous les autres. Dans ce domaine, les hommes ont un monopole quant à la propagation du mal. Tous les moyens doivent être employés pour supprimer cette nuisance. Cela commence par la dénonciation de tous les hommes politiques et de toutes les entreprises qui sont responsables de la réalité donc de tous les problèmes mais qui s'intéressent davantage à leur argent, leur pouvoir, leur ego qu'à sauver la planète et tous ses habitants. Cela peut passer aussi par toutes les formes de médecine prescrites par toute forme de guérisseur et par toutes les formes de spiritualité enseignées par toute forme de maître. Cela peut passer enfin par l'attente de l'arrivée des extra-terrestres ou si on pense qu'ils sont là depuis longtemps, leur passage à l'action pour sauver les hommes et la planète. Toutes les techniques sont bonnes pourvu qu'elles aboutissent à un mieux-être qui est un mélange de « Santé et spiritualité » pour reprendre le titre d'une émission phare de RIM. Peu importe les méthodes tant qu'on arrive aux objectifs car la fin justifie les moyens.

- En ce qui concerne « Ils se disent apolitiques », idée qu'on retrouve dans les statuts de l'association « Fondation Ici et Maintenant » fondée en 1981<sup>2357</sup>, il faut se replonger dans l'époque dans laquelle se situait le combat des radios « pirates »/« libres » contre le monopole d'Etat de la radiodiffusion. De nombreuses radios étaient affiliées à des partis politiques ou à des syndicats (par exemple à Longwy : « SOS Emploi » de la CFDT et « Lorraine Cœur d'Acier » créée par la CGT). Et ce sont des radios qui sont à l'origine des affaires les plus connues<sup>2358</sup>. RIM,

---

<sup>2356</sup> Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'État de la radiodiffusion (Source : J.O. du 10 novembre 1981).

<sup>2357</sup> Dans le but de l'association à l'article 2, il est précisé qu'elle « s'interdit formellement toute activité politique ».

<sup>2358</sup> A l'exemple de « Radio Fil Bleu » créée par François Chassaing, avocat de Montpellier, giscardien et ancien journaliste de Radio Monte-Carlo et François Delmas, qui est membre du Parti Républicain et maire sortant et perdant des élections municipales de Montpellier face au socialiste George Frèche et qui a le rôle de parrain de la radio. A l'exemple aussi de « Radio Verte » créée par Brice Lalonde et Antoine Lefébure et qu'ils font semblant de faire émettre lors du journal de la première chaîne. A l'exemple enfin de « Radio-Riposte » créée par MM. Jean Ducarroir, Laurent Fabius, Patrick Farbiaz, François Mitterrand et Bruno Parmantier depuis le siège annexe du Parti socialiste « pour faire face à la mainmise du pouvoir sur les moyens d'information ».

qui est créée elle aussi avant la libéralisation de la radiophonie ne bénéficie pas de soutiens politiques ou syndicaux. Ils disent être en mesure de contacter des centaines de personnes dans le milieu de la presse et de la musique. Les soutiens sont surtout issus du monde culturel grâce aux relations apportées par le fondateur-animateur Skornik auteur-compositeur. Cela ne signifie pas pourtant que RIM ne s'intéresse pas à la politique. C'est une sensibilité plutôt de gauche qu'on peut retrouver chez la plupart des animateurs des émissions d'actualité. C'est même plus précisément une sensibilité d'extrême gauche et écologiste. Plusieurs animateurs de la « Revue de Presse interactive » (14h00-16h30) tels Alexandre Prelly ou David Abassi se disent plus proches de José Bové. Beaucoup d'animateurs se disent écologistes ou proches des idées écologistes (Lemaire, Plaige, Skornik...). Jean-Marc Governatori de « La France en action » (ex-« La France d'en bas », ex-divers droite) a fait l'objet d'un soutien explicite de la part de Jean-Claude Carton lors de plusieurs de ses émissions « Santé et spiritualité » (17h30-19h00) dont une le jeudi 22 février 2007 en direct de la librairie de l'Inconnu<sup>2359</sup>. Mais il n'y a pas de soutien officiel de RIM. D'ailleurs le mot « politique » lui-même est « sale ». Il est donc contourné. L'affiliation politique est unimaginable, mais les combats politiques militants sont là et nombreux. Les animateurs parlent plus volontiers d'actualité, d'antenne libre de « Revue de Presse interactive » pour énoncer, dénoncer les méfaits politiques.

Compte-tenu de leurs profils sociopolitiques, dont nous reparlerons, il n'est pas étonnant que Plaige et Skornik se disent apolitiques. Pourtant l'existence et l'exploitation de leur radio peut être décrite en soi comme un acte politique, dont ils font parfois semblant de ne pas avoir conscience, soit par modestie, soit par une forme d'élitisme caché.

Les aspects juridico-politiques, mais aussi économiques, sont nécessairement à prendre en compte. En effet, en 1980, avant l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir et de la période de tolérance qu'il fait naître, le monopole sur la radiodiffusion est toujours en place et la répression continue (elle continuera d'ailleurs un peu après les élections, notamment au moment des autorisations de diffusion pour empêcher les radios non autorisées de continuer à émettre). Pourtant, les animateurs, à l'image de Lemaire (né à Lille le 9 octobre 1947) qui rejoint très vite l'équipe<sup>2360</sup> jusqu'à l'arrêt de la diffusion en 1996, sont persuadés d'être dans leur bon droit et que la loi va tourner à leur avantage :

Nous pensons que la loi va être modifiée, dit Gérard [Lemaire]. En fait, à part TDF toutes les stations sont pirates. Europe 1 a son émetteur en Allemagne, RTL au Luxembourg. Et pourtant, aucun parti politique ne nous soutient à part MRG et le CDS. C'est quand même curieux ! Sur la bande FM, il y aurait de la place pour soixante radios.<sup>2361</sup>

---

<sup>2359</sup> Carton en a profité pour l'interroger sur l'éventuelle existence d'une vie extraterrestre. Governatori a répondu positivement.

<sup>2360</sup> Lemaire est présenté comme cofondateur de RIM sur le site internet spécialisé sur la radio et les fréquences FM « Schoop.fr la Mémoire de la FM » ([http://www.schoop.fr/ficheradio.php?id\\_radio=260](http://www.schoop.fr/ficheradio.php?id_radio=260)) et sur Wikipedia ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Ici\\_et\\_Maintenant\\_!](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ici_et_Maintenant_!)) consultés le 21 septembre 2014. Il faut dire que des articles journalistiques ont pu encourager l'existence de ses fausses informations : FERRE Jean, « Radios libres. Mieux qu'une mode », *Le Figaro Magazine*, 26/06/82 ; C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82. En 84, c'est lui qui signe une pétition pour sauver RIM (LEMAIRE Gérard, « Tribune. Le cri d'alarme de Radio-Ici et Maintenant. L'un des fondateurs de cette radio dénonce ici l'attitude de certaines stations voisines qui dépassent la puissance autorisée et l'étouffent petit à petit », *Le Matin*, 01/06/84). Mais il ne fait pas partie des 5 personnes qui ont cotisé pour financer le premier matériel (10 000 Fr) et n'était pas présent lors des toutes premières émissions. Dans certains articles ou ouvrages, seul Plaige est considéré ou présenté comme fondateur (PROT Robert, *Des radios pour se parler : les radios locales en France*, Documentation française, Paris, 1985, p20).

<sup>2361</sup> MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant, faites votre radio », *Sandwich*, Le magazine des petites annonces gratuites, *Libération*, 03/01/81.

Les animateurs ne voient pas comme une nécessité le fait de militer contre la suppression de monopole (en faisant, par exemple, partie des fédérations qui se mettent en place pendant la « bataille des radios libres ») et pensent pouvoir continuer à exister avec ou sans le monopole malgré les déjà très nombreux échecs de « radios libres » :

Nous n'avons pas l'intention d'afficher un esprit anti-monopole[...] poursuit Guy [Skornik...] ce n'est pas dans nos préoccupations. Si le monopole cesse, très bien, mais nous existions avant et cela ne changera que peu de choses quant à la formule Ici et Maintenant.<sup>2362</sup>

Il est évident qu'ils veulent avoir le droit d'émettre quand ils le souhaitent ce qui implique, d'une manière ou d'une autre, de faire évoluer la législation et donc de supprimer à un moment ou à un autre le monopole. Mais ils ne souhaitent pas militer contre, si ce n'est en continuant de se placer délibérément en situation illégale, c'est-à-dire en montrant que c'est pratiquement possible de le faire, et donc en donnant possiblement l'envie à d'autres de s'y mettre :

Nous voulons [...] faire évoluer la législation, exprimer nos goûts artistiques, évoquer des sujets sans a priori politique ou idéologique.<sup>2363</sup>

Les animateurs disent d'ailleurs ne pas vouloir penser à l'avenir puisque le concept et l'objectif de leur radio est justement de parvenir à être ici et maintenant :

Nous n'aimons pas parler d'avenir, explique Guy [Skornik]. Nous sommes incapables de nous projeter sur plusieurs mois. Ici et Maintenant, le nom dit bien ce qu'il annonce : c'est le présent plutôt que l'éparpillement dans le passé et le futur.<sup>2364</sup>

Les animateurs de RIM n'ont pas d'appétence à se mêler de politique et à rencontrer des politiciens. Selon eux, les hommes politiques se désintéressent de ce qui leur semble à eux le bien le plus précieux - le bien-être -, et préfèrent au contraire les rapports de domination et de force, la violence et la guerre, les élections et la compétition. Or, le « bien-être » doit être vécu artistiquement et « ici et maintenant » selon Skornik qui est interviewé par le Christian Duteil d'*Antenne Magazine* en 1984.

Ce journaliste tente de retranscrire « l'esprit qui souffle sur cette station pas comme les autres » à travers la parole de Skornik. Or, ce dernier, qui va bientôt quitter RIM, insiste sur la priorité donnée d'une part au bien-être sur la politique, et d'autre part à l'innovation, la liberté et la créativité de RIM sur la qualité professionnelle :

C'est si beau ici et maintenant si on rentre un peu dedans. Notre radio n'est pas une radio politique mais artistique. Elle n'a pas d'autre but que de vivre « ici et maintenant », de vivre mieux, plus joyeux et équilibré. Nous n'avons pas de morale religieuse ou philosophique... Ce qui nous intéresse, c'est de faire des expériences, que ce soit rutilant ou pas, peu importe ; ça nous amuse de réaliser différentes choses qui cessent d'être des rêves. En effet, les radios libres peuvent se permettre des innovations et tenter tout ce que celles du monopole n'ont jamais pu imaginer.<sup>2365</sup>

Sans pouvoir les dater, il est possible de retrouver des propos similaires dans les archives de RIM où Skornik, militant du « bien-être », insiste sur cette question qui serait absente des autres radios et des intérêts politiques :

C'est si beau, ici et maintenant, si l'on entre un peu dedans ; notre radio n'est pas une radio

---

<sup>2362</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.

<sup>2363</sup> « Le procès de la radio libre "Ici et Maintenant" (un) », *AFP*, 18/03/81.

<sup>2364</sup> CHAILLET Jean, *op. cit.*

<sup>2365</sup> DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.

politique mais artistique. Elle n'a pas d'autre but que de vivre « ici et maintenant », de vivre mieux, plus joyeux et équilibré. Nous n'avons pas de morale religieuse ou philosophique. Nous recherchons un certain bien-être, à travers différentes expériences auxquelles les radios, les politiciens etc... ne s'intéressent pas. Je pense qu'aucune « politique » ne s'intéresse à cet état d'esprit. Le bien-être profond des gens, personne ne s'y intéresse !<sup>2366</sup>

Pour les animateurs de RIM, qui répondent au journaliste du *Monde* Denis Hautin-Guiraut en 1980, ce qui compte avant tout est donc le bien-être<sup>2367</sup>. Pour atteindre cet état ou faire cette expérience, il s'agit d'être le plus pragmatique possible et donc, par exemple, de passer par l'expérience de ceux qui parviennent à l'atteindre, du moins à s'en rapprocher. L'expérience concrète et la méthode à suivre pour le « développement personnel » comptent plus que la personne elle-même, même si en étudiant le milieu on s'aperçoit vite qu'il y a des personnes plus performantes pour :

- transmettre leurs connaissances,
- convertir à leur méthode,
- construire des démonstrations dogmatiques,
- convaincre de la vérité de leurs croyances,
- avoir des effets paranormaux, thérapeutiques, spirituels sur le réel et les personnes,
- vendre un grand nombre de livres,
- attirer la foule dans leurs ateliers, conférences, séminaires...

Néanmoins, il est de bon ton dans le milieu *New Age* en général et à RIM en particulier de dire qu'on est tous égaux et sans « ego ». Donc les animateurs de RIM insistent pour dire qu'il ne s'agit pas de mettre en valeur des vedettes, même si :

- des petites listes des vedettes ayant été interviewées à RIM vont être données par les animateurs sur demande des journalistes qui traiteront RIM,
- les animateurs ont tendance à montrer une certaine fierté d'avoir obtenu la diffusion d'interviews de personnes connues qu'ils hiérarchisent plus ou moins explicitement selon :
  - l'importance de la personne (notoriété, visibilité, succès),
  - l'origine de l'interview :
    - un enregistrement préalable<sup>2368</sup>,
    - un direct au téléphone,
    - un direct depuis le ou un des studios.

Mais dans le discours officiel, il s'agit pour chacun de se focaliser sur son chemin intérieur et de donner aux autres les moyens de suivre ce chemin car personne n'a le monopole du bien-être :

Il ne s'agit pas d'accueillir des vedettes mais de mieux connaître le cheminement intérieur d'hommes et de femmes dans leur recherche d'un « mieux-être » : « En quoi l'expérience de quelqu'un

---

<sup>2366</sup> *Radio Ici et Maintenant, 1980-1990*, vol. 1 (archives papier), Fondation Ici et Maintenant, Paris, 1990.

<sup>2367</sup> Lorsque j'interviewe Elisabeth et Guy Skornik, Elisabeth préfère parler de « mieux-être » du fait de la connotation *New Age* du concept de « bien-être », mais Guy reconnaît que c'est bien le terme qui était employé à l'époque. Cette prise de distance peut surprendre de la part d'Elisabeth Skornik car le concept de bien-être s'est largement diffusé dans la société. La prise en compte du bien-être des individus est aujourd'hui comparée à l'échelle internationale avec, par exemple, le Bonheur national brut (BNB) qui a été une tentative de définition du niveau de vie en des termes plus psychologiques et holistiques que le PNB. La « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », présidée par Joseph Stiglitz, professeur à Columbia et prix Nobel d'économie, a cherché un indicateur alternatif au PIB et prenant en compte le bien-être grâce à une évaluation aussi bien subjective (ce que pensent les gens) qu'objective (consommation, répartition des revenus et du patrimoine). Suite à ce rapport, l'Insee a publié des données sur les inégalités à partir du 17 novembre 2009 et a présenté des analyses sur le capital humain, les inégalités de patrimoine, les très hauts revenus, le mal-logement en 2010.

<sup>2368</sup> Jean-Michel Reusser m'a fait part de la diffusion à RIM d'interviews réalisées dans son activité parallèle de journaliste.

peut-elle servir à d'autres, concrètement ici et maintenant ? »<sup>2369</sup>

Pour Ouaki<sup>2370</sup>, RIM ne se limite pas à l'ouverture de l'antenne ou la recherche du « bien-être ». Selon lui, RIM est une construction intellectuelle philosophique et spirituelle mise en pratique dans une nouvelle manière de faire de la radio (programmation et organisation de l'antenne). Si les animateurs interviewés s'accordent à dire que RIM n'a pas été fondée pour faire du prosélytisme pour telle ou telle religion (à commencer par le bouddhisme auquel beaucoup d'animateurs se sont intéressés, voire convertis), la radio a pu servir pour « faire passer des idées » selon Reusser animateur jusqu'à 1985, et « faire accéder les gens à un plan de conscience supérieur »<sup>2371</sup> selon Plaige et Lemaire interviewés en 1984. Il fallait donc adhérer à certaines idées et principes de vie à la fois personnels et radiophoniques pour faire partie de la communauté radiophonique comme l'explique Ouaki :

Il y a quand même une philosophie. Didier et Guy avaient un tas de concepts, enfin de concepts, de préparation personnelle. C'était des « chercheurs de vérité » depuis le départ. C'est-à-dire qu'ils sont allés dans toutes les sphères Lanza del Vasto, le bouddhisme, Ram Dass, la sophrologie, le yoga, Gurdjieff. Enfin, c'était des gens qui cherchaient. C'était des « chercheurs de vérité », qui pensent plus à l'« être » qu'à l'« avoir », comment développer l'« être ». Donc quand ils ont fait cette radio, c'était avec cette envie de parler de ça. Mais plutôt que d'en parler, ils se sont mis eux-mêmes dans la situation de pratiquer, je dirai presque en direct à l'antenne, de mettre en pratique leur philosophie, plutôt que de vendre la philosophie. C'est ça qui est intéressant parce que moi, j'ai travaillé un an et demi avec eux et je ne savais pas du tout... Bon, j'étais même, j'avais 21-22 ans, je faisais du rock. Je ne savais pas du tout de quoi ça parlait le développement personnel, le monde intérieur. Je ne m'étais pas du tout penché là-dessus. Si, j'aimais bien tirer les tarots, les trucs comme ça, quand j'étais même. Je m'amusais un peu à ça. On faisait tourner les tables, des trucs comme ça. Au lycée, il y a toujours une bande comme ça, un peu mystique. Moi, j'étais un peu mystique au lycée. Mais je n'avais jamais vu de lama, ni de moine, ni de maître. Je n'avais jamais fait de cours de yoga. Je n'étais pas du tout... Mais ça m'intéressait.

Nous avons vu quel était le projet radiophonique *New Age*, voyons la particularité *New Age* de ses animateurs.

## 2.3 Les animateurs

Les animateurs *New Age* de RIM se distinguent par leur rapport au religieux et à la ou au politique.

### 2.3.1 Le religieux

Une grande partie des animateurs de RIM sont issus de tradition catholique (Plaige, Caron, Reusser, Lemaire, Bourre...) et juive (Skornik, Rosenberg, Ouaki, Blottière<sup>2372</sup>...) et se sont convertis au bouddhisme tibétain, notamment du fait d'être au contact de Plaige qui avait un ascendant idéologique important sur certains animateurs. Cependant, ce n'est pas grâce à ces affinités d'ordre religieux (qui ont pu tout de même créer des liens) qu'ils se sont connus mais grâce à leurs projets radiophoniques, musicaux, *New Age*...

---

<sup>2369</sup>HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.

<sup>2370</sup>Ouaki, héritier de Tati, rencontre Skornik fin juin 1980 pour lui proposer un projet musical dans son groupe de rock, avant de rejoindre l'équipe.

<sup>2371</sup>LEPRETRE Gildas, « Le parti pris d'Ici et Maintenant. N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quand », *Télé 7 jours*, 30/06/84.

<sup>2372</sup>Seule la mère de Blottière est juive.

Même les animateurs qui disent ne pas s'être convertis au bouddhisme s'y sont intéressés, à l'image de Rosenberg qui a assisté à une conférence de Kalou Rinpoché à la pagode du bois de Vincennes<sup>2373</sup>. Il ne se considère pas comme bouddhiste et n'a pas pratiqué cette religion, ni fait du yoga. Mais il estime quand même, à un autre moment de l'entretien, que beaucoup des animateurs l'ont été, y compris lui : « On a tous été proches du bouddhisme de toute façon, c'est une culture qui est positive » ! Il se dit agnostique tout en se reconnaissant bien dans la culture *New Age* qui est selon lui une culture qui imprégnait RIM à son époque qu'il peut qualifier volontiers de radio *New Age*. Il a lu de la littérature *New Age*. Il a lu les livres de Plaige, Timothy Leary... En revanche, il ne se reconnaît pas dans le mouvement *hippie* même s'il militait contre la guerre du Vietnam (Il considère que ce militantisme est un aspect politique du mouvement *New Age*), qu'il s'est particulièrement intéressé à la contre-culture américaine... Pour lui, le *New Age* et le bouddhisme étaient des compléments à sa culture juive, transmise par ses parents, eux-mêmes peu pratiquants.

Blottière ne se considère pas bouddhiste, mais a une conception artistique proche de celle de l'écrivain François Augiéras (1925-1971) : c'est-à-dire au-delà de la littérature, panthéiste, spirituelle, mystique. Même la bouillonnante Supernana s'est convertie. Cette dernière sera bouddhiste jusqu'à la fin de sa vie. A son enterrement le jeudi 27 septembre 2007 au columbarium du père Lachaise, il y a une statue de Bouddha et des bougies autour du cercueil. Une moine bouddhiste récite une prière. Le reste de la cérémonie s'est déroulé au Temple des Mille Bouddhas au château de Plaige que Didier de Plaige et ses amis ont aidé à réhabiliter dans les années 1970. Ses cendres semblent avoir été versées dans la rivière proche du temple que Supernana appréciait selon son site officiel<sup>2374</sup>.

Beaucoup d'animateurs ont lu quelques ouvrages prosélytes comme *La vie de Milarépa* ou *Le livre des morts tibétain*, mais sans approfondir les doctrines bouddhistes traditionnelles. Une partie d'entre eux a pris refuge auprès de Kalou Rinpoché à Paris ou Sonada, mais ils sont peu pratiquants (quelques mantras, un peu de méditation, des photos de Kalou Rinpoché dans leur lieu d'habitation). Ils vont rarement dans des temples, y compris celui qu'ils ont contribué à constituer (Dashang Kagyu Ling). Grâce à sa notoriété, due à sa présidence innovante de Tati, Ouaki a publié en 1996 un entretien avec le Dalai-Lama (*La vie est à nous*). Voici ce qu'il dit dans cet ouvrage de son rapport complexe (à l'image de celui d'autres animateurs de RIM) au bouddhisme et au religieux :

Je refuse l'appellation de « bouddhiste », étiquette qui ne me convient pas. Certes, le discernement et peut-être même les classifications sont nécessaires, mais, comme pour la littérature ou la musique, en spiritualité je prends ce qui me convient. A moitié juif par mon père, athée par ma mère<sup>2375</sup>, catholique par ma belle-mère et curieux par nature, mon métissage religieux et ethnique m'autorise une grande liberté. Ne me sentant de nulle part, je me sens de partout. En fait, je me sens métis, sans fibre patriotique, et athée. Et pourtant je crois que l'homme n'est pas seulement ce paquet de molécules et de gènes plus ou moins bien ficelé qui se démène en tout sens. Il est plus que cela. C'est ce « plus » que les Juifs nomment l'Eternel, les Chrétiens le Seigneur, les Musulmans Allah, les Bouddhistes la nature de l'esprit. Ce « plus », j'y crois ; c'est le fil que je déroule depuis de longues années. De la spiritualité ? Non. Une profonde curiosité, oui...<sup>2376</sup>

Voici ce que Ouaki me dit en 2011, lors d'un entretien où il affirme clairement son retour à la religion juive, ce qu'il explique par la longévité, la stabilité, la qualité de ses penseurs de cette religion :

Sebastien Poulain : Et vous au niveau religieux, vous êtes toujours bouddhiste ?

---

<sup>2373</sup> Cette pagode, créée dans les années 1930, est le siège de l'Institut international bouddhique et de l'Union bouddhiste de France ; elle est occupée par diverses obédiences des écoles bouddhiques de la région parisienne, abrite le plus grand Bouddha d'Europe.

<sup>2374</sup> <http://mikefouks.wix.com/supernana#!hommage/cr2s>

<sup>2375</sup> En réalité, comme nous allons le voir plus loin, sa mère semble *New Age* car elle fait du yoga, du Reiki, mange végétarien et est adepte de Krishnamurti.

<sup>2376</sup> OUAKI Fabien et DALAI-LAMA, *La vie est à nous*, Albin Michel, Paris, 1996, p11-12.

Fabien Ouaki : Non, je suis revenu à la religion juive il y a 10 ans. C'était plus simple parce que je pense que la spiritualité, elle doit être encadrée, en tout cas s'enraciner dans une tradition. Parce qu'il y a des mecs qui sont passés avant. Donc, moi, j'ai toujours été vers les vieilles traditions. Je me méfie beaucoup des nouvelles écoles. Pour moi, c'est dangereux. Tout ce qui est nouvelle école, c'est dangereux, quelles qu'elles soient. Même si c'est un mouvement évangéliste ou je-ne-sais-quoi qui a deux siècles, qui a 100 ans, je me méfie. Pour moi, ce n'est pas valable. Parce que le bouddhisme et le judaïsme ont cette particularité d'avoir une histoire de 4 à 5 000 ans, aussi bien pour le judaïsme que pour le bouddhisme qui vient des védas indiens. Les premiers textes vedas, c'est 5 500-5 800 ans. Donc pour moi, il faut ce tampon de générations en générations qui sont passées dessus, qui sont passées par là, qui l'ont expérimenté, enrichi, validé, pas validé. Et on peut se référer à ces penseurs. Parce que dans les deux religions (je ne dis pas que dans les autres il y en a pas, mais c'est les deux que je connais), il y a des tronches, il y a des génies qui se sont consacrés à la remise en question et à la nature même de cette discipline, de cette tradition. Et on n'a pas d'exemple aujourd'hui de tradition si vieille. Si, on a l'astrologie, il y a les mathématiques. En science, hein. Je compare ça à des sciences.

Ces mêmes raisons le poussent à comparer le judaïsme à une science comme les mathématiques, mais aussi à l'astrologie. Pour lui, ces connaissances ont été suffisamment débattues, critiquées par de nombreuses personnes (alors que les nouvelles religions sont souvent portées par une ou quelques personnes et que la critique et l'autocritique est peu présente) pour obtenir une validité scientifique :

Sebastien Poulain : Ces religions, vous les comparez à des sciences ?

Fabien Ouaki : Ces religions là oui. Je les compare dans le temps. C'est-à-dire que les mathématiques aussi, ça fait 4000 ans qu'on repasse dessus et qu'on découvre et qu'on fait avancer, et qu'on valide. L'astrologie aussi, ça fait 4000 ou 5 000 ans. Enfin, l'astrologie, l'observation des étoiles.

Sebastien Poulain : L'astronomie.

Fabien Ouaki : L'astrologie et l'astronomie parce que l'astrologie et l'astronomie sont séparées seulement depuis la Révolution française, un peu avant. Avant, c'était un peu la même chose. Les grands chercheurs de l'époque étaient astrologues, astronome. Enfin, ils étaient tous : mathématiciens. Il n'y avait pas de différence dans les sciences. Donc voilà, je me méfie beaucoup de tout ce qui est... Et même dans les anciennes traditions, ça reste fait par des hommes. Donc on peut croire au principe universel qu'on appelle Dieu ou que l'on appelle unité ou le vide, la vacuité. Mais il faut pas croire aux hommes. Il faut faire la part des choses entre ce que l'homme enseigne et ce qu'il gagne. Un homme reste un homme. Et ça dans le judaïsme, c'est très très ancré. C'est-à-dire que le Juif, il doit toujours se remettre en question. C'est obligatoire. Il doit rien gober. On doit rien lui vendre. Et tous les bons rabbins dans les écoles rabbiniques, on enseigne aux mêmes à débattre, à trouver par eux-mêmes.

Sebastien Poulain : Il y a des conflits internes.

Fabien Ouaki : Il y a des conflits philosophiques. C'est marrant, j'ai vu une fois des gosses, ils ont 12-13 ans, ils sont deux par deux, ils ont un sujet, un bout du texte ou je-ne-sais-pas-quoi. Et ils sont deux par deux et ils s'engueulent. Donc chaque table, il y a deux élèves et ils s'engueulent. Dans le bouddhisme, il y a ça aussi.

Ouaki pense que le Bouddhisme est une religion qui lui est moins « naturelle » et moins souple que le judaïsme :

Sebastien Poulain : Vous avez été déçu par le bouddhisme ?

Fabien Ouaki : Non, c'est pas déçu. J'ai rien à dire sur le bouddhisme. Très bien. Mais autant je suivais l'enseignement en arabe, je comprenais tout et je posais des questions pertinentes 10 ans de bouddhisme ou 15 ans de bouddhisme, j'étais toujours niveau école primaire quoi. Il y a des notions que j'ai toujours du mal à comprendre. Ça ne rentre pas. Je ne vais pas me forcer. Ce n'était pas aussi souple. [...]

Il appuie son retour au judaïsme (donc son éloignement du bouddhisme) sur des considérations théologiques et sémantiques :

Fabien Ouaki : [...] Et ce qui m'a fait sortir du judaïsme, c'est la création du monde : Dieu a créé les animaux, Dieu a créé ceci cela... Non, moi je n'y crois pas que quelqu'un vient et créer les animaux, les trucs, les machins. Et puis un jour, j'ai acheté (Je suis très curieux. Je lis beaucoup de trucs spirituels, sur la spiritualité), un jour, j'ai acheté la Bible de Chouraqui, traduite en français, de l'hébreu au français. C'est la seule fois qu'on a traduit de l'hébreu au français. Parce que normalement, ça passait par le latin et le grec qui déforment parce que c'est pas les mêmes... La langué sémite, c'est une

langue où il n'y a pas d'instant présent. Tout est en mouvement. Tous les verbes bougent. C'est ou une action et c'est déjà bougé ou c'est dans le futur ou c'est dans le passé. Il n'y a pas d'arrêt sur image. Donc les traditions latines et grecques ont fait que le sens a été complètement perdu. Bon, c'était la première traduction française. Et donc j'ai acheté et je lis la Genèse. J'ai lu en entier. Et Dieu a créé la terre et les cieux. Et puis après il sépare. Mais en fait, il ne fait que séparer. C'est-à-dire il crée le monde et puis après il sépare les éléments. C'est comme si entre le moment où il a créé et le moment où il a séparé, il a pu s'écouler deux ou trois millions d'années. Alors qu'il dise « maintenant, ça c'est la nuit, ça c'est le jour ». Alors que ça existe déjà mais personne n'en est conscient. Et les animaux ne sont pas conscients du rythme des nuits et des jours. C'est-à-dire qu'ils voient la nuit arriver, ils changent d'attitude. Ils voient le jour arriver, ils se mettent à chanter. Mais ils ne s'inscrivent pas dans un processus où ils sont conscients que la nuit va arriver, que le jour va arriver. Ce n'est pas leur problème. Ils réagissent au moment où ça arrive. Donc séparer la nuit et le jour, c'est nommer déjà la nuit et le jour, c'est faire la différence entre nuit et jour. Donc Dieu, c'est celui qui nous a permis de prendre conscience. Donc il sépare. Et dans toutes les traditions, la spiritualité c'est la séparation, la prise de conscience. C'est pas la foi. On pense que la foi, c'est se jeter dans le torrent sans réfléchir en se laissant emporter. Oui, mais ça c'est les grands esprits, les grands mystiques qui n'ont plus que ça à faire. Mais dans un premier temps, il faut séparer, il faut prendre conscience. Donc c'est prendre du recul, avoir de l'esprit, penser, nommer, parler. Ça c'est la conscience de l'homme Et cette conscience-là, elle se fait que par la séparation. Et on retrouve ça dans l'Islam. On retrouve ça dans le bouddhisme. On retrouve ça dans le yoga. On sépare l'inspire et l'expire dans le yoga ou dans le chi gong, dans plein de traditions asiatiques. On sépare. Donc ça m'a réconcilié ça.

Ses pratiques religieuses ont été modernisées grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Son « cyber-rabbin » lui permet d'échapper aux pesanteurs et hiérarchies du judaïsme traditionnel :

Sebastien Poulain : Vous allez prier.

Fabien Ouaki : Oui, je fais les pratiques habituelles. Et je suis les cours d'un rabbin. Je rencontre d'autres rabbins. J'ai découvert un cours qui est vachement bien. Un rabbin kabbaliste qui a sa petite école. Il donne des super cours. Lui, il est anti-religieux.

Sebastien Poulain : Un rabbin antireligieux ?!

Fabien Ouaki : Oui, anti ordre, anti-« J'appartiens à un ordre, j'appartiens à une religion donc je t'explique ». Si un rabbin se permet de dire ça, c'est plus un rabbin, c'est un homme de pouvoir. Un rabbin, ce n'est pas un homme de pouvoir, il est là pour enseigner et faire les rituels. Cela ne lui donne aucun droit. Cela ne lui donne aucun statut. Sinon c'est un religieux.

Il retrouve chez ce rabbin la même flexibilité en ce qui concerne les pratiques ou la théologie que ce qu'il avait trouvé chez les bouddhistes où il avait observé l'absence de contrainte et de prosélytisme :

Fabien Ouaki : Tous les bouddhistes, ils ne disent pas « faut que tu fasses ça, faut que tu fasses ci ». Même les maîtres. Moi, j'ai trouvé un rabbin qui est cool. Mon rabbin, il m'explique comment faire les prières. Je lui dis : « Raphaël, ce que j'aime bien chez toi, c'est que tu m'expliques ce qu'il faut faire mais tu ne me demandes jamais si je l'ai fait. » « Oui, mais c'est entre toi et Dieu ça. Ça ne me regarde pas. » Les bouddhistes, c'est ça.

Sebastien Poulain : Mais ils savent comment dire ce qu'il serait bien de faire.

Fabien Ouaki : Ceux que je connais non. Les bouddhistes tibétains que je connais non. Ils n'essayent pas de conseiller. Ils répondent aux questions. Ou ils se foutent de votre gueule. Si on est très énervé, très agité, ils vont se marrer. Ils vont dire : "Je ne sais pas ce que tu pratiques, mais ça n'a pas l'air de marcher !" Voilà, ce genre de van. C'est à ce niveau-là, c'est pas... Il n'y a jamais de "Il faut".

Il faut dire que sa conversion au bouddhisme s'est faite de façon très informelle, par l'intermédiaire d'amis, notamment Plaige et Skornik. Mais il ne considère pas que Plaige et Skornik ont fait du prosélytisme. D'ailleurs, Ouaki se souvient que Plaige s'éloigne du bouddhisme au moment où il s'en rapproche et développe sa pratique. Ouaki est séduit par le maître Kalou Rinpoché, sans même, selon lui, qu'il s'en rende vraiment compte :

Sebastien Poulain : C'est un peu la philosophie du bouddhisme.

Fabien Ouaki : C'est aussi la philosophie du bouddhisme bien que dans le bouddhisme il y ait des ordres hein. C'est vachement hiérarchisé. Le bouddhisme, c'est une religion. Je plaisantais, je

disais : « Oui, le bouddhisme, ce n'est pas une religion. » Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de dieu que ce n'est pas une religion. Non, c'est une religion, avec tous les trucs qu'on trouve dans les religions : les abus de pouvoir, les problèmes sexuels, l'argent, enfin tout ce qu'on trouve dans toutes les religions.

Sebastien Poulain : Vous, vous avez connu Kalou Rinpoché ?

Fabien Ouaki : Oui, c'est Didier et Guy. Ça faisait un an que je bossais avec eux : « Tu veux voir notre maître ? » Moi, j'avais bien vu qu'il y avait des choses affichées sur les murs. Mais je ne me suis pas vraiment posé de question. C'est joli, je ne savais pas ce que c'était. Je pensais que c'était de la déco. Et ils m'ont dit : « Il y a notre maître qui passe, tu veux venir voir ? » Je dis : « Ben Ouais ». Puis, voilà, je l'ai vu et ça a été le coup de foudre. Je l'ai trouvé génial ce petit vieux. Je l'ai trouvé très chaleureux et tout ça et en même temps très distant : « ça va, j'ai besoin de rien merci. » Il ne faisait pas de lèche. Et en même temps, plein d'amour. Je trouvais ça très séduisant.

Sebastien Poulain : Vous êtes allé en refuge avec lui ?

Fabien Ouaki : Ouais.

Sebastien Poulain : A Sonada ?

Fabien Ouaki : Non, non à Paris. Tout s'est passé à Paris. Une prise de refuge, ça peut se faire n'importe où hein.

Sebastien Poulain : Plusieurs jours.

Fabien Ouaki : ça dure un quart d'heure. C'est la chose la plus bête du monde, la prise de refuge. Moi, je ne savais pas ce que c'était. Je suis allé en refuge, je ne savais pas ce que c'était. On était 5-6 à prendre refuge.

Sebastien Poulain : Et vous aviez conscience de vous convertir à ce moment-là.

Fabien Ouaki : Non.

Ouaki pense, en tant que juif, qu'il est dans la même situation vis-à-vis du bouddhisme que Plaige qui est issu d'une famille catholique normande et dont la pensée, comme celle de beaucoup de *new agers*, est influencée par celle du théologien jésuite Teilhard de Chardin qui a été inscrit à l'Index par l'Eglise catholique. Cela représente une période de vie plus ou moins longue (plus longue pour Plaige que pour Ouaki) qui serait révolue en termes de pratique et de socialisation, tout en ayant toujours un intérêt important :

Sebastien Poulain : Didier, vous dites qu'il n'est plus bouddhiste, c'est parce que ?

Fabien Ouaki : Parce que... je ne sais pas du tout. A l'époque où moi je pratiquais tout ça, ça ne l'intéressait plus du tout. Il était passé à autre chose.

Sebastien Poulain : Il s'intéresse plutôt à l'ufologie maintenant ?

Fabien Ouaki : L'ufologie, les complots, le chamanisme. Mais il a toujours été très catholique. Il vient d'une famille catholique. Il a toujours été de cette branche, du catholicisme un peu Teilhard de Chardin, mystique. Il y est entré des deux pieds et il en est sorti avec autant de facilité. Il est comme moi, il a un grand respect pour eux. Et on les connaît, et ils nous respectent, on les respecte.

Ce qui lui a plu aussi dans le bouddhisme est le fait d'allier le théorique et le pratique, le corps et l'intellectuel tandis que le judaïsme est, selon lui, trop intellectuel :

Sebastien Poulain : C'est après, à force de pratiquer ?

Fabien Ouaki : Ouais, de suivre de comprendre. Mais j'ai pratiqué le bouddhisme. Je suis content parce que ça m'a fait apprendre plein de choses, mais que je retrouve dans le judaïsme, mais pas expliqué de la même manière quoi. Le judaïsme, c'est comme le christianisme, il y a quand même une honte du corps qui est un peu chiant. Au lieu de dire : « On a un corps, on le prend et c'est notre outil ». Ça passe beaucoup par la réflexion, et puis la pratique, la foi. Suivre des principes etc. Se protéger pour se rapprocher de Dieu. Le judaïsme, c'est ça, se rapprocher de Dieu, « être avec », ou « être en ». Et ça ne passe pas par la voix du corps. Et moi, c'est ce que je leur dis aux rabbins : « Vos mômes, dans leurs écoles, il faut leur faire des terrains de basket, leur faire des terrains de foot. Ils n'ont pas de corps les mecs. Ils ne sont pas musclés. Ils ne courent pas. Ils ne sont jamais en short.

Sebastien Poulain : Tout blanc !

Fabien Ouaki : Ouais. Ils n'ont pas de corps. C'est bizarre. Le bouddhisme prend en compte la dimension du corps. Il y a un tantrisme chez les Juifs. Mais ça passe par des trucs, des réflexions, des états, des niveaux. C'est toujours comme ça. C'est toujours par la tête et la réflexion, les yeux. « Bon, maintenant, tu as un corps, tu fais quoi ? » [...]

Si le judaïsme est trop intellectuel, en revanche il ne le considère pas comme moralisateur, mais comme une sorte d'entreprise scientifique de conseil qui aurait trouvé les meilleurs principes d'organisation pour que la société fonctionne :

Fabien Ouaki : [...] Parce que je judaïsme, c'est pas une morale, c'est pas une loi qui dit « faut pas faire ça ». Parce que Noah, il reçoit sept lois valables pour toute l'humanité. Quand il descend de l'arche, il a reçu sept lois pour ne plus que ça recommence. C'est ce qu'on appelle « les lois de Noah ». Et les « 10 commandements », il y a les cinq lois de Noah et 5 nouvelles lois. Et les 5 nouvelles lois, c'est des lois personnelles qui disent comment devenir quelqu'un de bien. Parce que pas faire de mal, pas faire d'inceste, ne pas tuer, ne pas voler, c'est toute l'humanité. C'est la loi qui est valable pour tout le monde. Si tout le monde fait ça, le monde tient debout. Si on vole moins, si on ne ment pas. Il n'y a même pas de « ne pas mentir ». « Pas voler », « pas tuer », « pas d'inceste », « pas faire l'amour avec des animaux ». C'est des lois qui font que le monde tient debout. Après, les lois du judaïsme, c'est comment devenir quelqu'un de bien.

Sebastien Poulain : C'est moralisateur !

Fabien Ouaki : Quelqu'un de bien, c'est pas une morale. « Tu fais ce que tu veux, mais si tu veux vraiment être quelqu'un de bien, voilà où aller. » Maintenant, la morale c'est pas quelque chose d'inventé par les hommes. C'est comme la science. C'est une suite d'études des phénomènes naturels et ce qu'on en tire comme conclusion. Si je laisse mon gâteau trop longtemps dans le four, il va brûler. Parce qu'il y a une morale du pâtissier qui dit qu'il ne faut pas dépasser la cuisson. Mais je n'appelle pas ça une morale. J'appelle ça un conseil culinaire. Hé bien pour moi, c'est pareil, si on fait une connerie dans sa vie il y a un résultat. Le gâteau, il va cramer. Si je couche avec n'importe qui je vais me cramer. Si je me mets à baiser des cochons et des trucs, je vais cramer. Je vais être trop cuit. Je vais cramer, je vais être immangeable. Donc ce n'est pas une morale, c'est des règles de cuisson. [rires] La morale, c'est plus quand on dit quelque chose à des enfants et qu'ils ne comprennent pas. On sait qu'ils ne comprendront pas. Mais on leur dit : « voilà, il ne faut pas le faire, pose pas de question » ça c'est l'ordre moral. C'est « On le fait pas, on ne pose pas de question » Toutes les règles morales des lois de Noah, des 10 commandements, elles sont complètement explicables, trouvables et ont du sens. C'est comme une recette de cuisine. Si je ne mets pas le bon nombre d'œufs dans la pâte, je n'aurai pas une pâte. J'aurai peut-être une autre pâte. Mais je n'aurai pas la pâte que je recherche. Après la morale, c'est ce qui sort quand on a étudié pendant des milliers d'années les résultats des actions des hommes. Et on a le droit d'en discuter, de dire : « ouais mais moi je peux mentir pour ne pas faire de mal ». Oui, mais ça, ce n'est pas mentir. C'est dans l'intérêt de l'autre, c'est pas mentir. Bien sûr qu'on est tous obligés de mentir. Ne pas mentir, c'est ne pas se mentir à soi-même déjà. C'est pas se mentir pour son propre intérêt. Il y a une fois un voleur, un grand bandit. Il vient voir un rabbin, il dit « voilà, j'ai 50 ans, je marche, c'est la fin de ma vie. Mais je suis un voleur. Je suis un mec pas bien. Donne-moi juste un commandement. » Le rabbin lui dit « d'accord : Tu ne mentiras point ». « C'est tout ? » Voilà : il ne peut plus voler, il ne peut plus faire de mal, il ne peut plus tricher. Il ne peut plus être bandit. Celui qui ne ment pas ne peut plus être bandit.

Le judaïsme semble finalement très imprégné en lui, tandis que les choses spirituelles l'intéressent depuis son enfance. Sa mère semble avoir participé à l'ouverture de son esprit à des formes de spiritualités et croyances alternatives ou complémentaires au judaïsme :

Sebastien Poulain : Vous avez besoin des aspects spirituels, religieux ? Parce que vous pourriez suivre ces règles sans l'aspect religieux.

Fabien Ouaki : Oui, mais pourquoi je ne vais pas boire à la source si la source est là ? Pourquoi je me priverais de ça ? Pourquoi j'aurais besoin d'inventer une tradition. Il y a des gens qui sont passés avant. Moi, j'aime bien entendre les vieux savants, les érudits ou même les musiciens qui sont des virtuoses, comprendre comment ils travaillent, comment ça marche, comment ils font, comment ils arrivent à tenir une guitare. Moi, je trouve ça passionnant.

Sebastien Poulain : Vous avez toujours eu une attirance pour la spiritualité.

Fabien Ouaki : Oui, depuis que je suis petit. Aussi loin que je me rappelle, j'ai toujours eu une attirance pour ça. Je n'ai pas de mérite. Je suis comme ça. Et c'est pas forcément bien parce qu'il y a des être spirituels qui ont fait des sectes atroces et absolues et qui ont détruit le monde. Et puis il y a des gens très matériels comme Bill Gates qui ont développé internet. En informatique, il a donné un PC à tout le monde. Pourtant, c'est un mec de la matière, c'est pas un mec spirituel. Il y a des mecs très matériels qui ont fait des choses bien. Et il y en a d'autres très spirituels qui ont commis des atrocités, qui ont envoyé des millions d'hommes à la guerre. Donc c'est pas une qualité, c'est une nature. Ce n'est pas vertueux d'être spirituel, c'est une nature.

Sebastien Poulain : Plus que votre famille, vos parents ?

Fabien Ouaki : Ouais, j'ai une nature comme ça, une nature de « curieux », j'appelle ça. J'ai besoin de discipline. J'ai beaucoup d'énergie. Donc j'ai besoin de discipline.

Sebastien Poulain : Et vos frères et sœurs ?

Fabien Ouaki : Ma sœur un petit peu, mon grand frère beaucoup. J'en ai un autre, pas du tout. Lui, il est juif, mais de tendance Karl Marx plutôt. On ne comprend pas quand il parle. Il n'a pas l'air d'être heureux en plus. C'est pas dans les gênes.

Sebastien Poulain : Vos parents étaient pratiquants ?

Fabien Ouaki : Ma mère, elle est anti-tout. Mais elle fait du yoga, elle mange végétarien. Elle fait du Riki. Mais elle est anti-religieux quoi. C'est une adepte de Krishnamurti<sup>2377</sup>. Vous savez qui est Krishnamurti ?

Sebastien Poulain : C'est un *New Age*.

Fabien Ouaki : Non, je ne comprends pas, personne ne le connaît. C'est un auteur indien qui a écrit une trentaine de livres, qui a donné des conférences toute sa vie. C'est un maître spirituel qui a pour particularité de n'avoir jamais voulu être un gourou et monter la moindre secte. Il interdisait par exemple aux gens qui venaient à ses conférences de lui parler après ses conférences. S'ils n'avaient pas compris un point oui. Ça pouvait intéresser tout le monde, donc on pouvait poser la question devant tout le monde. Il n'avait aucune relation personnelle avec aucun des disciples. Ce n'étaient pas des disciples. Il donnait des clés pour être bien, pour aller bien, pour comprendre les choses, pour surtout se libérer de son mental. Il dit que le bonheur, c'est dans la libération du mental. Notre mental nous dirige. Or, il devrait être un outil et non pas celui qui dirige le monde. Il dit que le drame du monde, c'est que c'est le mental qui dirige, avec ses besoins, sa soif, ses envies, ses plaisirs, ses peurs quotidiennes. Plutôt que de faire passer des émotions par le mental, les émotions sont les émotions alors que le mental est le mental. Ce n'est pas le mental qui va mettre en place les émotions. Tout le problème vient de là en gros. Il est super intéressant. Il fait beaucoup de bien quand on le lit. Il comprend vachement bien les mécanismes du mental. Il est mort en Angleterre il y a 15 ans. Il est né en Inde. Il a fait Oxford. Il était professeur. Il est devenu écrivain et conférencier. Il a vécu toute sa vie comme écrivain et conférencier. C'est un être réalisé.

Comme sa mère, il s'intéresse à l'astrologie. Lorsqu'il lance sa nouvelle émission « La Dernière Emission » sur RIM le 5 mars 2011, il invite un ami astrologue pour faire de l'astro-politique :

Fabien Ouaki : Pour la première, j'ai dit : « Je ne veux pas prendre de risque à l'antenne ». J'ai pris Emmanuel Le Bret qui est un astrologue, spécialiste du rock, de la musique du XXème siècle, et naturopathe et phytothérapeute. Donc c'est un érudit incroyable. Peintre, très bon peintre. Ecole d'Auvers-sur-Oise et tout ça. Quand il avait 15 ans, il a eu des prix et tout. C'est un vieux copain et lui je sais qu'on branche le micro... Et il me dit : « De quoi tu veux qu'on parle. » Moi, je lui dis : « Je ferais bien le code astral de Kadhafi, de la Libye et des mouvements, de la révolution. » Il me dit : « Ok, je te prépare ça. » Et puis effectivement, on ouvre le micro et on écoute Emmanuel. Et il y a eu des auditeurs qu'ont appelé : « Oui, mais alors la maison... Vénus en maison 12 sur le 32<sup>ème</sup> degré du scorpion qui est quand même le point central des Etats-Unis dans ses rapports avec l'Islam. Est-ce que tu ne penses pas que... Tout d'un coup il y avait des... Parce qu'il parle quand même un peu en chinois Emmanuel Le Bret quand il fait un thème astral, avec une grande précision. Et en fait, il y a eu deux auditeurs comme ça qui ont appelé et qui parlaient avec nous et qu'on ne comprenait pas. Donc il y avait un type qui passait par là, qui était astrologue, qui a entendu Le Bret parler de Vénus en maison 12 au 32<sup>ème</sup> degré ou je-ne-sais-pas-quoi. Il nous a fait le thème de Kadhafi, c'était intéressant : Gémeaux, Gémeaux. Et ce qui est intéressant, mais c'est arrivé un peu trop tard dans l'émission. Mais là où il voulait en venir, c'est qu'il y a des planètes qui ont une influence au niveau mondial, et notamment Pluton, et puis l'autre, la grosse, la grosse, grosse, grosse.

Sebastien Poulain : Saturne ?

Fabien Ouaki : Oui Saturne. Et il y en a une troisième, c'est... Zeus. Comment elle s'appelle la planète Zeus, qui a un autre nom pour dire Zeus ? Jupiter. Donc ces trois planètes là ont une importance

---

<sup>2377</sup> Jiddu Krishnamurti (1895 Madanapalle, Inde - 1986 Ojai, Californie) a été présenté comme un nouveau messie par la société théosophique (notamment Annie Besant qui dirige la société) avec laquelle il rompt en 1933. Il réfléchit sur la question de la liberté, de l'esprit, de la connaissance de soi. Il a fondé plusieurs écoles aux Etats-Unis, au Canada et en Inde. Il a influencé notamment Joseph Campbell (1904-1987 ; professeur, écrivain, orateur, anthropologue et mythologue), les peintres Jackson Pollock (1912-1956) et Beatrice Wood (1893-1998), Alan Watts (1915-1973 ; philosophe, écrivain, conférencier sur les religions, l'un des pères de la contre-culture dont des conférences ont été diffusées chaque jour sur RIM à 06h00), Bruce Lee (1940-1973 ; artiste martial, réalisateur, acteur, producteur, scénariste, philosophe), Eckhart Tolle (né en 1948 ; penseur spirituel dont des conférences sont diffusées chaque jour sur RIM de 06h00 à 07h00), Pierre Rabhi (né en 1938 ; essayiste, agriculteur biologiste, romancier, poète), Deepak Chopra (né en 1946 ; médecin endocrinologue, penseur, écrivain, conférencier sur la médecine alternative).

sur le plan mondial. Et le truc important qu'il nous a balancé, c'est que Pluton, pendant 15 ans... Pluton, c'est la planète du dévoilement et de la bombe atomique et de tout ce qui est caché. En sexualité, c'est l'anus, tout ce qui est caché, la merde, enfin bon, le truc caché secret. Et en fait Pluton il va, pendant 15 ans, être dans un aspect dévoilé. Tous les secrets sortent. D'où Wikileaks, d'où les révolutions avec les dictateurs qui ne tiennent plus rien parce qu'il y a internet qui balance les trucs. Les peuples sont maintenant au courant. C'est de plus en plus difficile pour les gouvernants et les salopards de garder les secrets. Et c'est un mouvement qui est long. Ce n'est que le début. Intéressant hein ? Ça a démarré il y a trois ans. C'est arrivé avec Wikileaks en fait. Et des problèmes aussi atomiques. Encore pour 12 ans.

Sebastien Poulain : Il y a 2012 qui va changer les choses !

Fabien Ouaki : 2012, ils ont reconnu, ceux qui ont balancé l'info qu'ils s'étaient trompés. Ils ont un calendrier Maya qui s'arrête au 12 décembre 2012. Mais il s'arrête parce qu'ils n'ont pas la suite. [rires] Il manque des calculs, des passages. Et en refaisant des calculs et en refaisant les boucles, 2012 c'est un moment important, mais c'est pas du tout la fin quoi. Tout le monde s'est engouffré là-dedans... en jouant sur la peur. C'est bidon 2012.

Donc s'il revient bien à sa religion d'origine, il n'y revient pas totalement dans la mesure où il reste ouvert et intéressé par les autres religions (anciennes mais aussi nouvelles) et où il adopte un point de vue hétérodoxe, critique et distant vis-à-vis du judaïsme.

Ses enfants sont amis du successeur de Kalou Rinpoché. Son ex-femme<sup>2378</sup> est passionnée d'astrologie et est bouddhiste (4h de pratique par jour). Elle s'est convertie en 1982 en prenant refuge chez Kalou Rinpoché juste après Fabien, et avec leur fille Marie Ouaki<sup>2379</sup> qui n'avait que quelques jours ou quelques semaines et qui s'est fait couper le peu de cheveux dont elle disposait à l'époque. Ses enfants, qui sont trentenaires, ne sont pas pratiquants mais ils ont clairement baigné dans le bouddhisme depuis leur jeune enfance.

L'influence sur les enfants de Plaige a été tout aussi, voire plus grande. Le prénom de son fils fait référence au bouddhisme. Voici la traduction de « Tcheupel » selon le forum <http://montibet.com/forum/index.php> :

(*tcheu*) signifiant littéralement "transformation", possède une interprétation assez difficile car il diffère selon le contexte parmi lequel il figure. Ce terme est la traduction en tibétain du terme sanskrit *dharma*, et a pris chez les tibétains, une multiplicité de sens. Il peut exprimer l'idée de l'essence de toutes choses, la doctrine religieuse, la pratique, la religion, mais aussi les constituants des phénomènes, les éléments constitutifs du corps (physique ou mentaux) et de la matière, l'ensemble des connaissances, la base de tout ce qui est susceptible d'être connu, etc...

(*pel*) est un terme respectueux exprimant le sens de "saint", "glorieux", etc... »<sup>2380</sup>.

Un lama occidental a porté le même nom. Le lama Nèldjorpa Tcheupel, alias Jean-Claude Perrier, est décédé en novembre 2009. Il était issu de Karma Ling en Savoie et avait fait trois retraites (15 jours, 3 ans, et 3 ans et 3 mois) tout en développant sa passion pour la photographie (des photos des fleurs et de la nature). Il avait un site internet (<http://www.lamatcheupel.com/>). Il a rencontré Kalou Rinpoché en Inde à la fin des années 1960 ou au début des années 1970.

Le prénom de la fille de Plaige fait référence à la mythologie grecque puisque Hermès est le messager des dieux, le porteur de chance, l'inventeur des poids et des mesures, le gardien des carrefours et des routes, du commerce et des voyageurs. Mais Hermès Garanger est bien une bouddhiste comme le montre un article intitulé « Hermès Garanger » de Djénane Karih Tager d'*Actualités des religions* (devenu *Le Monde des Religions*) de 2003<sup>2381</sup> où

---

<sup>2378</sup> L'ex-femme de Ouaki, qu'il a connu au Lycée, n'a jamais travaillé et s'est occupée de leurs enfants. Ils ont divorcé dans les années 2000.

<sup>2379</sup> Marie Ouaki est aujourd'hui une jeune trentenaire psychologue spécialiste des « fonctionnements psychopathologiques et processus psychothérapeutiques », formatrice à ARTEC et au Centre Teilhard de Chardin de l'Ecole de Biologie Industrielle, animatrice. Elle a été chroniqueuse dans l'émission « La dernière émission » de son père sur RIM.

<sup>2380</sup> <http://montibet.com/forum/viewtopic.php?f=11&t=1604>

<sup>2381</sup> KAREH TAGER Djénane, « Hermès Garanger », *Actualités des religions*, n° 45, janvier 2003.

Hermès Garanger est décrite comme une « être éveillé », c'est-à-dire un bouddha en quelque sorte :

Elle a vingt-neuf ans, elle en paraît dix-neuf, et s'exprime comme si elle était l'incarnation de siècles de sagesse. On le lui dit, elle s'en amuse « *Quand j'étais gamine, mon petit frère me reprochait de parler comme une grand-mère.* » On essaye de la sortir de ses gonds, on multiplie les questions idiotes, on l'interrompt. En vain. Le regard d'Hermès Garanger reste limpide. Son visage serein. Ses mains ne trahissent aucun agacement. Elle écoute, elle répond, elle se livre avec une incroyable sincérité. « *Je n'ai rien à cacher. Je n'ai rien à me cacher, non plus.* » Alors, elle raconte...

Elle raconte d'abord sa naissance, il y a vingt-neuf ans de cela, en Ecosse, dans un monastère bouddhiste où ses parents avaient été effectuer une retraite d'une semaine, et où ils ont finalement passé deux ans. Elle raconte ensuite leur retour en Bourgogne, l'achat d'un château et d'un vaste terrain pour y édifier le monastère tibétain de Kagyu Ling, l'école du village le matin, la vie au sein de la communauté l'après-midi, dans un univers de lamas, de nonnes et de laïcs. Elle raconte les robes safran et les instruments de musique sacrée qui étaient son quotidien, Kalou Rimpotché, son maître, qu'elle tenait par la main quand elle était toute petite, « *comme mon grand-père* », pour jouer et bavarder. C'est là qu'elle s'épanouissait. « *L'école m'ennuyait. J'avais des copains, j'allais jouer chez eux, ils venaient jouer chez moi, mais je ne me retrouvais pas dans leurs centres d'intérêts les fermes, les vaches, les tracteurs. Ils parlaient de leur avenir. Pour moi, je n'en voyais qu'un seul: être bouddhiste pratiquante. Partir à l'intérieur de moi pour me libérer. Ils me disaient que ce n'était pas un métier. Mais c'était ma voie.*»

A quatorze ans, l'âge des premières boums et des posters de chanteurs, Hermès Garanger prend le voeu de chasteté. Elle est ravissante, elle évite d'en rajouter: pas de maquillage ni de minijupes, rien qui puisse séduire un garçon. Difficile en pleine adolescence ? « *C'était un choix personnel, insiste-t-elle. Et puis, je ne me souviens pas avoir traversé une crise d'adolescence.* » A quinze ans et demi, elle décide de suivre les cours de seconde par correspondance. Mais la rentrée scolaire coïncide avec la préparation d'un groupe à la retraite de trois ans, trois mois, et trois jours. Une malentendante fait partie du groupe : Hermès est chargée d'assister aux cours de préparation, et de retranscrire, à son intention, les enseignements prodigués par un grand maître venu spécialement d'Inde. Résultat ? Hermes... entre en retraite, devenant ainsi la plus jeune Occidentale à effectuer cette pratique. Du bout des lèvres, elle admet que cette entrée fut précoce, y compris au regard des critères asiatiques, les moines tibétains n'y participant généralement pas avant l'âge de dix-sept ou dix-huit ans.

« *Ce furent les plus belles années de ma vie,* dit-elle avec une lumière dans les yeux. *J'ai tout appris sur moi, même si ma motivation première n'était pas de me rechercher moi-même, d'essayer de me comprendre, mais tout simplement d'apprendre à méditer.* » C'est ainsi que durant trois ans, trois mois et trois jours, Hermès a vécu dans une cellule de neuf mètres carrés, avec un coin cuisine où elle préparait ses repas. Au programme : deux rituels collectifs quotidiens, des séances de yoga, et surtout quatorze heures de méditation en solitaire, chaque jour, sur des supports changés régulièrement par le maître. Soit deux cents pratiques différentes, avec leurs divinités, leurs mantras, leurs textes à réciter. Et un immense travail à faire sur soi, sur ses colères, sur ses émotions. Le tout selon le programme ancestral, tel qu'il est enseigné au Tibet depuis des siècles.

Trois ans plus tard, c'est une nouvelle jeune fille qui émerge de sa cellule. « *Une fois qu'on a tenu ce pari, qu'on est restée coupée du monde, sans aucun lien avec l'extérieur sinon quelques lettres anodines, sans journaux, sans radios, eh bien, après cela, on est solide J'ai l'impression que ma vie a commencé à partir de cette sortie: la retraite m'a donné les bases sur lesquelles je peux tout construire aujourd'hui* », confie-t-elle. Les bases, et surtout une manière d'être: « *J'ai pris du recul. Ce qui m'aurait autrefois agacée me fait désormais sourire. Il m'est plus difficile de me mettre en colère, d'être jalouse, d'éprouver des sentiments négatifs : je m'interroge tout de suite, je m'analyse avant même que l'émotion n'explose. Et je réalise que rater un bus n'est pas la fin du monde, et que même si je m'énerve, le bus, lui, il s'en fiche. Alors, à quoi bon ?* »

Cet état d'esprit doit s'entretenir, concède la jeune femme. Non par un approfondissement de connaissances théoriques ou par la lecture d'ouvrages consacrés au bouddhisme, mais par l'exercice de ces principes. Si, par la suite, elle a multiplié les retraites de quelques mois en Inde ou au Népal, elle se plie à une discipline rigoureuse: une à deux heures de méditation quotidienne, histoire de bien explorer ses recoins obscurs, ceux qui l'empêcheraient de continuer à transformer ses émotions négatives en émotions positives. Tant et si bien qu'Hermès Garanger peut affirmer sans ciller: « *Je crois que je me connais complètement. Au risque de vous paraître prétentieuse, je peux même dire que je suis maître de moi-même. Ceci dit, il me reste certainement encore beaucoup à apprendre. Jusqu'à la fin de ma vie, puis dans toutes les autres vies qui viendront après.* »

Pour ce qui est de cette vie, elle caresse le rêve de poursuivre cet apprentissage en rencontrant de vieux maîtres qui méditent, seuls dans des grottes, au fin fond de l'Himalaya. Actuellement attachée de production, elle a même rédigé des scénarios de documentaires dans cette perspective. Il ne lui manque plus que le producteur intéressé par ce projet. Elle attend donc, en peaufinant d'autres projets

encore. Dans l'indifférence ? « *Ne confondez pas indifférence et non attachement, supplie-t-elle. Il est impossible d'être indifférent à tout ce qui se passe autour de nous!* »

Contrairement à Ouaki, Lemaire, qui a animé RIM pendant plus de 15 ans, ne s'est pas éloigné du bouddhisme. Lemaire n'a pas rencontré Allan Watts (bouddhisme zen japonais) dont il lisait tous les livres. Il se souvient que l'écrivain de la *Beat Generation* Henri Miller a vécu à Paris (surtout de 1930 à 1939), qu'Albert Hoffmann (1906-2008) était en Suisse où il découvre le LSD grâce à des recherches à la fin des années 1930 et au début des années 1940. Timothy Leary est quant à lui en fuite dans les années 1970 (Algérie, Suisse, Afghanistan). Il a vu Ram Dass à une de ses conférences à l'Église américaine (une église protestante, multiconfessionnelle, anglophone installée au 65 quai d'Orsay dans le VII<sup>ème</sup> arrondissement). Il lisait le romancier, poète, peintre et essayiste allemand puis suisse Hermann Hess (1877-1962) qui promeut les syncrétismes religieux (christianisme, bouddhisme) et intellectuels (Nietzsche, Jung). Il a lu aussi *Milarépa* grâce à son ami peintre Jean-Pierre qui l'accueillait dans sa maison dans le sud de la France (dans le Vaucluse). Ça a été pour lui une « révélation ». Il croit à la réincarnation, mais il considère qu'il n'est pas assez savant dans le bouddhisme pour « donner des leçons ou expliquer quoi que ce soit », ce n'est pas son « job ». Il se reconnaît dans le précepte de Timothy Leary « Votre Église, vous la faite vous-même ». Il a eu une éducation catholique dont il a gardé des croyances. Il s'est intéressé à l'Islam, à l'Hindouisme. Mais c'est dans le bouddhisme qu'il s'est senti le mieux. Il dit qu'il est bouddhiste mais ne se considère pas comme un « grand bouddhiste pratiquant ». Il « ne se lève pas à 4 heure du matin pour faire de la méditation ». Il pense qu'il n'en fait pas assez. Il « travaille beaucoup avec les mantras » car ça lui « fait du bien ». Il va rarement dans les temples car il « n'aime pas les offices ». Ce sont les rites qui l'ont « dégouté de la religion ». Du fait de « son côté anar », le côté rituel l'« emmerde ». Il s'identifie à l'orientaliste, tibétologue, exploratrice, chanteuse d'opéra, journaliste, écrivaine franc-maçonne et bouddhiste Alexandra David Neel (1868-1969) qui est la première femme d'origine européenne à séjourner à Lhassa au Tibet en 1924 et qui se disait anarchiste. Ce qui compte c'est l'enseignement et pas le maître : « Ni dieu ni maître ». Les maîtres sont pour lui des « bienfaiteurs, des gens qui t'aident à savoir, comme des professeurs qui peuvent t'apprendre un truc. Mais ce n'est pas le professeur qui est en cause, c'est l'enseignement. C'est ça qui est important. Il n'y a pas vraiment de maître. Il y a un maître bien sûr, on peut l'appeler comme ça. Mais c'est l'enseignement qui est important.

En ce qui concerne Skornik, principal cofondateur de RIM, le bouddhisme est resté très présent dans sa vie malgré la rupture avec RIM et Plaige qui l'a initié. Mais Skornik n'attend pas Plaige pour se passionner pour les choses spirituelles. En effet, il s'intéresse à l'ésotérisme au moment de mai 1968 ce qui contribue ou accompagne sa rupture avec ses parents juifs très pratiquants. Quand beaucoup de jeunes de son âge sortent dans la rue pour faire entendre leur incompréhension et leur mécontentement vis-à-vis de la situation socio-politique de la France, il se lance dans une introspection philosophique, spirituelle et ésotérique et va se lancer dans quelques mois dans le projet de spectacle « Popera Cosmic » avec William Sheller et François Wertheimer. Skornik s'intéresse notamment à la kabbale hébraïque, du fait de son origine juive, mais en général à « tout ce qui se passe derrière les religions ». Skornik se souvient que l'esprit « nouvel âge » le « fascinait ». Et cet intérêt transparait dans ses chansons dès les premiers titres, que ce soit au niveau des textes que de la musique psychédélique. Ainsi, dans la chanson intitulée « Gurdjieff » qui est écrite et interprétée par Skornik. Gurdjieff est le nom d'une figure célèbre de l'ésotérisme : Georges Gurdjieff. Ce dernier se situe dans la continuité de la théosophie d'Helena Blavatsky. Dans sa doctrine, Gurdjieff pense qu'il faut mettre en harmonie toutes les forces vitales les unes avec les autres dans l'ordre cosmique, apprendre à « Être » pour découvrir la vraie connaissance. Il s'agit de faire la distinction entre l'être essentiel et la personnalité superficielle et travailler à sortir des conditionnements socio-éducatifs. Voici les paroles de sa chanson :

Le fin fond de la sainte Russie  
Les sorciers de Polynésie  
Chaque pays a ses génies  
Chaque pays a son Messie

{Refrain, x2}  
Mon coeur répète inlassablement  
Ce nom entre ses dents :  
Gurdjieff, Gurdjieff

Les icônes de la sainte Russie  
Les grigris de Polynésie  
Chaque pays a ses génies  
Chaque pays a son Messie

{au Refrain, x2}

{x5:}  
Lala lala la lalala  
Lala la la la la  
Gurdjieff, Gurdjieff

« Gurdjieff » se situe sur l'album « Pour Pauwels ». Il s'agit de son premier album qui sort en 1971 chez Pathé Marconi. Skornik a déjà sorti son premier single « Les quatre saisons de l'amour » (Prix de la Critique à la Rose d'Or d'Antibes) en 1967 chez Polydor<sup>2382</sup>, ainsi que « Aimer la vie » avec le titre « Hippy aime le monde ». Le titre de l'album est une référence à Louis Pauwels qui est le co-auteur avec Jacques Bergier du *Matin des magiciens* publié en 1960. Skornik reprend les grands thèmes et les idées avancées dans l'ouvrage. Le style de la musique est un mélange de rock psychédélique, d'Art Rock, de Pop Rock, d'experimental. Voici les autres titres de l'album :

A1	What is réalité ?	4:10
A2	Je ne sais pas, je ne sais plus rien	2:50
A3	Qu'est-ce que le dream ?	3:25
A4	Je vois ce que je crois	3:10
A5	Fulcanelli	3:00
B1	L'île de Pâques	4:25
B2	What Is Réalité ? Qu'est-ce que le dream ?	1:50
B3	Magdalena	3:25
B4	What Is Réalité ? Qu'est-ce que le dream ?	1:25
B5	Gurdjieff	5:30

La chanson « Je ne sais pas, je ne sais plus rien » fait référence à Sumatra, à des messages extraterrestres de Jupiter, aux restes de géants en Ecosse, les secrets sur l'atome et l'air, aux boules de feu, aux disques volants, aux lunes bleues. « Fulcanelli » est le pseudonyme d'un alchimiste qui dit avoir décrypté la symbolique alchimique de plusieurs monuments : la cathédrale Notre-Dame de Paris, la cathédrale d'Amiens, ou l'Hôtel Lallemant de Bourges. « Je vois ce que je crois » fait référence à l'Atlantide, aux Mayas, aux

---

<sup>2382</sup> Paul Beuscher, libraire musical, qui fait connaître Skornik au directeur artistique de Polydor et ex-batteur de jazz Richard Bennet car Skornik a joué de la musique dans la librairie boulevard Beaumarchais. Bennet le recrute mais ce dernier quitte le monde de la musique en 1977 quand il est licencié du fait de ses projets jugés farfelus qui déplaisent à sa direction. Bennet décide désormais de se consacrer à l'ésotérisme, à la géométrie et aux mathématiques (« Mort du musicien Richard Bennett », *Libération*, 17/06/05, [http://www.liberation.fr/culture/2005/06/17/mort-du-musicien-richard-bennett\\_523745](http://www.liberation.fr/culture/2005/06/17/mort-du-musicien-richard-bennett_523745)). Polydor met aussi fin au contrat de Skornik. Mais Bennet a présenté Skornik à Pierre Bourgoin dirigeant de Pathé Marconi qui l'engage.

Rose-Croix, aux soucoupes volantes, l'antimatière, Ramsès III, Pompéi, Hiroshima, Robin des bois, Albert Schweitzer, la Svastika

Dans la chanson « Hippy aime le monde », soutenue par des arrangements orientalisants, l'appartenance au monde *hippie* (en rupture avec la société de l'époque) et à son idéalisme est revendiqué :

Dans leurs yeux, de grandes fleurs bleues  
Dans leurs voix, des sons merveilleux  
Dans leurs mains, ce monde trop vieux  
Dans leur coeur, l'envie d'être heureux

{Refrain:}  
Hippy aime le monde {x3}  
Le monde n'aime pas Hippy

De grandes vestes aux couleurs d'ébène  
Des idées qui s'aiment entre elles  
Philosophie toute pleine de rêves  
Esthétique, divinité : Eve

{au Refrain}

{ad lib:}  
Hippy aime le monde

La chanson « L'île de Pâques » est une référence « mystérieuse » qui a intéressé les *new agers* car la présence de statues gigantesques (les moaï) est restée longtemps inexpiquée :

Des violons s'accordaient sur des pianos de pierre  
L'île de Pâques abritait des hommes bien trop fiers  
Leur sang n'était pas bleu mais noir comme la mer  
Ils avaient fait le feu, ils avaient fait la guerre

Leurs héros statufiés pesaient plus de dix tonnes  
Mais combien sur cette île y avait-il donc d'hommes ?  
Mais que se passait-il dans leurs mains, dans leur âme ?  
Qu'à travers l'avenir leurs forces se proclament

Ils étaient grands de taille, avaient des sanctuaires  
Et des divinités dignes de Jupiter  
Leur dévoilaient la vie, réalité, chimères  
Leur disaient l'avenir, l'approche d'une autre ère

Ils étaient fils de dieux ou étaient grands ancêtres  
Ils s'appelaient Titans et connaissaient peut-être  
La science de la magie et la magie des sciences  
Avant que ne leur soit imposé le silence

Ils construisirent des tours et de grands astronefs  
Pour attaquer celui qui leur servait de chef  
Et qui leur commandait un terrible retour  
A eux qui sur la Terre avaient construit le jour

Quand ils eurent dépassé les brumes de l'éther  
A des pavés de feu, soudain, ils se heurtèrent  
Et Dieu pour les punir de leur rebellion  
Leur dicta le Tartare pour éternelle prison

En 1969, il collabore avec William Sheller (qui s'occupe des arrangements) pour faire la BO sur le projet de spectacle « Popera Cosmic » de l'auteur-compositeur-interprète François Wertheimer (qui participe à la composition). Il s'agit d'une allégorie hallucinée sur

la religion et l'attente d'un nouveau messie. Mais le projet ne voit pas le jour faute d'investisseurs suffisants. Le disque intitulé « Les Esclaves »<sup>2383</sup> est étrange et délirant et la musique hystérique, frénétique, éclectique, satanique. Une chanson chantée par William Sheller est intitulée « LSD » :

1	Filmore
2	Batman
3	Aurore cosmic
4	L.s.d
5	Etreinte métronomique
6	Philadelphie Story
7	La chanson du lièvre de Mars
8	Les Esclaves
9	Monsieur Noel
10	Quelle audace
11	Metropolitain
12	Ambiance
13	Indicatif

Skonik commence à travailler pour la télévision en 1969, notamment avec le réalisateur Jean Kerchbron, avec qui il compose la musique d'une comédie musicale sur Noël : « Une nuit à Paris ». Puis, il écrit et compose « IL » en 1971 pour Gérard Lenorman qui sort de la comédie musicale *hippie* « Hair » à la Porte Saint-Martin où il triomphe jusqu'en avril 1971 :

IL habite dans le froid  
 IL n'a plus ni père ni mère  
 IL habite dans les bois  
 IL ne connaît que l'hiver

IL a treize ans aujourd'hui  
 IL n'a plus un seul ami je crois  
 Parfois IL rêve la nuit  
 Parfois IL coupe son bois

Oui mais IL parle aux oiseaux  
 Au soleil et aux forêts  
 Oui mais IL parle aux ruisseaux  
 Parfois quand le temps n'est pas trop froid

IL ne lit pas les journaux  
 IL connaît cela par cœur déjà  
 IL n'écoute pas la radio  
 IL préfère couper son bois

Oui mais IL parle aux oiseaux  
 Au soleil et aux forêts  
 Oui mais IL parle aux ruisseaux  
 Parfois quand le temps n'est pas trop froid

Oui mais IL parle aux oiseaux  
 Au soleil et aux forêts  
 Oui mais IL parle aux ruisseaux  
 Parfois quand le temps n'est pas trop froid

---

<sup>2383</sup> Skornik est en particulier auteur et compositeur des chansons « Les Esclaves » et « La chanson du lièvre de Mars ».

La la la la la  
La la la la la  
La la la la la  
La la la la la

Oui mais IL parle aux oiseaux  
Au soleil et aux forêts  
Oui mais IL parle aux ruisseaux  
Parfois quand le temps n'est pas trop froid

Ce tube très *hippie* lance la carrière de Gérard Lenorman. Peu de temps après, Skornik compose deux nouveaux tubes pour Michel Delpech : « 62 nos quinze ans » (où Delpech et Skornik sont co-auteurs) et « Les aveux » où le lien avec les *hippies* disparaît.

Skornik arrive chez Philips où il sort en 1973 un album de rock symphonique « Histoire de Fous » dédié à Michel et Chantal Delpech et dont voici les titres :

A1	Tchaïkovski & Co.	3:04
A2	Il	2:00
A3	Histoire de la fleur	2:34
A4	Bill	2:10
A5	Simon Leivkovitch	2:56
A6	I love me	3:55
B1	Tout va bien ce matin	1:57
B2	Miss k	1:55
B3	Le bout de la terre	2:01
B4	Fol Amour	3:28
B5	Le monsieur qui fait boïng	2:13
B6	1873	1:47
B7	1973	3:18

La chanson « Simon Leivkovitch » fait référence à la Shoah :

De grosses larmes salées coulaient  
Ses rides se creusaient  
Quand elle me racontait l'histoire de son fils  
Il s'appelait Simon Leivkovitch  
Il était fourreur comme son père  
Il connaissait les fleurs de la terre

{Refrain:}

Il savait chanter toutes les prières  
Il croyait en Dieu, il aimait ses frères  
Et tous les dimanches il se faisait beau  
Et sifflait un Yddishmome

Parfois la nuit il disparaissait  
Retrouver ses amis de la Résistance dans le bois d'à côté  
Il allait bientôt se fiancer  
Elle s'appelait Sarah et il mettait de l'argent de côté

{au Refrain}

Un matin, elle n'oubliera jamais,  
La milice vint l'arrêter, il était en train de déjeuner

Il savait chanter toutes les prières  
Il croyait en Dieu, il aimait ses frères  
Et ce matin-là, entre les deux gendarmes,

Il sifflait un Yddishmome

{au Refrain}

Quelques mois après, en 1974, Skornik sort l'album « Histoires d'Amour » toujours chez Philips et dont voici les titres

A1	Le jour où j'ai rencontré elle	4:03
A2	Ne la réveillez pas, elle dort	3:00
A3	Elle	3:35
A4	Je l'aime en bleu	3:46
A5	Comment vas-tu	4:30
B1	La promenade	4:00
B2	Un tout petit baiser	1:56

Ces disques ne rencontrent pas de succès, sauf au Québec. Et les deux prochains albums issus de la collaboration avec Plaigne sont tout autant des échecs. Mais ces disques montrent la connivence artistique, ésotérique, spirituelle et philosophique de Plaigne et Skornik.

Skornik dit ne pas s'intéresser à l'aspect vulgarisé des religions, mais aux mystères, à l'alchimie... Il ne pratique pas beaucoup mais étudie et lit. Au moment de la rencontre avec Plaigne, ce dernier est analysé par Skornik comme « très pratiquant » et un « précurseur », puisqu'il crée le 1<sup>er</sup> centre bouddhiste en France un peu avant de connaître Skornik. Et c'est lui qui l'a « branché sur les lamas tibétains » qui sont « devenus une source d'inspiration extrêmement importante ». L'argent qu'il venait de gagner grâce à la musique permettait à Skornik de ne pas s'inquiéter de son avenir proche (« J'avais des sous, tout allait bien. ») et de se lancer dans de nouvelles aventures, faire quelque chose de nouveau, aller chercher quelque chose de profond... Ça a été sa rencontre avec un lama tibétain qui est devenu son maître : Kalou Rinpoché. C'est un « choc très très puissant » qui a « mis en marche quelque chose de très profond » : un « début de compréhension de ce qu'ils avaient à nous apprendre, ces lamas, donc les karmas..., un début de compréhension de ces grands thèmes du bouddhisme tibétain ». C'est une « inspiration qui ne l'a jamais quitté ». Ce lama réunissait en lui-même « beaucoup de choses qui le fascinaient et l'intéressaient ». C'était la « personnification de la sagesse », un « idéal rencontré dans la personne du lama ». Skornik le rencontre une première fois à Sonada en 1974 avec Plaigne qui joue le rôle de « passeur », et de « guide ». Puis, il y retourne avec Elisabeth Caron en 1979 (Elle le reverra une dizaine de fois.). Mais Kalou Rinpoché vient souvent en France. Skornik le revoit très souvent, dans différents lieux<sup>2384</sup> et parfois de façon quotidienne (au château de Plaigne où est bâti le temple tibétain).

Mais Skornik explique qu'il aurait pu « ne pas le revoir après » car une « rencontre a suffi pour mettre les choses en place ». La première rencontre était déjà suffisamment « puissante mais aussi douce ». Ces lamas étaient « tellement différents et ce qu'ils apportaient était tellement frais ». Skornik ne se considère pas comme un « disciple farouche » et n'avait pas envie de « rentrer dans le cercle des disciples qui pratiquent de manière systématique qui vont dans les temples faire toutes les prières *et cætera*, et qui aiment se retrouver entre eux ». Il recherchait une « aventure très personnelle », mais n'a « jamais voulu faire partie d'une communauté, tibétaine ou autre ». Il n'a « jamais trop fréquenté les temples alors qu'il y en a maintenant 12 ou 15 » en France. Il considère que les lamas sont aujourd'hui bien plus accessibles qu'à l'époque où il les a découverts et où il était en quelque sorte parmi les pionniers : d'un côté il se rappelle les lamas, qui ne connaissaient pas

---

<sup>2384</sup> A Asnières où Skornik habite, il fait se rencontrer Kalou Rinpoché et un ami templier, rosicrucien, alchimiste (Jacques Breyer) qui avait 10 ans de moins et qui aurait selon Skornik de « véritables pouvoirs ». Du moins, « certains l'ont vu faire des choses »...

l'Occident, venir de plus en plus nombreux. De l'autre il voit des jeunes français faire des retraites traditionnelles en France de 3 ans, 3 mois, 3 jours et devenir lamas eux-mêmes grâce à l'apprentissage de la langue tibétaine et à un travail physique et mental car il s'agit d'obtenir un « état physique et mental très fort ». Selon Skornik, il était à cette époque possible de devenir ami avec eux, et Skornik les considérait comme des amis et pense avoir été leur ami aussi. Les lamas étaient d'ailleurs venus « bénir » la maison de Le Crot-Monial où les familles Plaige et Skornik habitaient à quelques kilomètres du monastère Dashang Kagyu Ling que Plaige a contribué à mettre en place.

Mais Skornik n'a pas souhaité faire la retraite car il dit n'avoir « ni la capacité, ni la vocation d'enseigner, ni les compétences, ni les goûts, ni l'envie de s'habiller en orange » (comme il a pu le faire à un moment). C'était un moment très important pour sa vie de tous les jours car il a été très impressionné par différents éléments du bouddhisme tibétain. Mais il considère qu'avec le temps, « les choses deviennent plus intérieures ». Il « les ressent plus mais il extériorise moins » cette « bonne nouvelle » et en parle moins. Il ne se dit d'ailleurs pas bouddhiste mais « marqué par le bouddhisme tibétain et pratiquant d'une certaine façon, certaines pratiques de méditation ». Il a un « intérêt pour la compréhension du Karma : la loi des causes et des effets, d'où viennent les choses, ce qui dans notre comportement induit des choses plus ou moins positives ». La « loi du karma permet de comprendre comment on en est arrivé là, comment on est ici et maintenant et qu'est-ce qui fait qu'on peut changer nos vies ». C'est une « ultime liberté vraiment très intéressante et assez vertigineuse aussi. Ce n'est pas une liberté de mouvement tel qu'on peut le penser politiquement, socialement dans le pays. C'est une liberté de réalisation et de compréhension spirituelle de sa propre vie, quelque chose de très original. » Cela « l'a beaucoup impressionné et cela continue ». Pour lui, la « pratique de la compréhension du Karma est une chose constante et très passionnante ». Cela « donne à la vie un côté guerrier et magique ». C'est « très étonnant d'être conscient que nos paroles, nos actes et nos pensées peuvent véritablement induire toute notre vie, notre entourage, notre fonctionnement, notre environnement. Il y a quelque chose de très excitant à pratiquer ça, et pas seulement excitant mais utile ». Donc, il considère « qu'il y a des éléments du bouddhisme qui sont entrés dans sa vie de façon profonde ». Il ne fait pas de méditation assise mais une « méditation en mouvement » qui est une « technique de méditation parmi bien d'autres ». Au moment où je rencontre Skornik en 2010, il vient de rencontrer quelques semaines avant la réincarnation de Kalou Rinpoché. Il avait alors 19 ans et sortait de sa retraite de 3 ans – 3 mois – 3 jours<sup>2385</sup>, et qui venait en France pour des conférences et des enseignements et prendre connaissance de ses centres. Skornik a été surpris de voir qu'il pouvait y avoir une telle « sagesse chez une personne aussi jeune », « mais sous une forme très différente de son vieux maître ». Il « dégage quelque chose de tout-à-fait particulier ». Skornik explique que c'est une « croyance et une confiance » qui fait qu'il « accepte la loi tibétaine, le processus tibétain qui reconnaît que ce Kalou Rinpoché est le même que celui d'avant et sa réincarnation ». Donc « par adhésion et confiance envers les lamas », il « joue le jeu de considérer que c'est Kalou Rinpoché ».

Tout cela ne l'empêche pas de se sentir juif. Il est « né juif et le reste ». Il considère qu'il y a des « choses très importantes et profondes dans le judaïsme ». Mais « ce qui l'a mis en mouvement c'est le bouddhisme tibétain ». Or, les lamas acceptent que leurs disciples continuent de faire partie d'une autre religion, y compris après la prise de refuge où le disciple et le maître s'accordent mutuellement leur confiance. Il faut donc faire un choix qui correspond à sa personnalité parmi les différents lamas. C'est un « contact particulier, une initiation ». C'est ce qui permet au disciple de recevoir des enseignements (« Dharma »), différentes initiations et techniques de méditation, de faire partie de la Bouddha Sanga qui est la réunion de la communauté des disciples. Skornik souligne qu'il y a différents niveaux et degrés de sagesse parmi les bouddhistes. Tous les lamas ne sont pas des « êtres réalisés » et

---

<sup>2385</sup> L'ancien Kalou Rimpotché avait fait trois retraites dans sa vie.

les lamas comme Kalou Rinpoché ont tendance à dire qu'ils ne se considèrent pas eux-mêmes comme des « êtres réalisés ». Ce sont les autres membres de la Bouddha Sanga qui disent que certains membres de la communauté sont des êtres réalisés. C'est ainsi que Skornik a reconnu tout de suite que Kalou Rinpoché allait être son lama car il y a senti une « connexion ».

Elisabeth et Guy Skornik se défendent d'avoir fait à un quelconque moment du prosélytisme. Ils souhaitent d'ailleurs se distinguer du bouddhisme de la Soka Gakkai qui cherche à « embrigader » et qu'ils considèrent comme un mouvement « sectaire ». Le bouddhisme tibétain laisse le « libre arbitre », « donne des outils » et laisse les disciples « faire le travail ». Chez les tibétains, que Skornik qualifie de « soft », « on n'est pas là pour faire du prosélytisme pour quoi que ce soit, c'est une démarche personnelle ». Skornik ne veut pas opposer deux voies possibles du bouddhisme : celle qui consiste dans le fait de « s'oublier pour faire du bien à l'autre qui est une voie très élevée et très difficile » ou « commencer par soi pour faire du bien aux autres ». Ce n'est pas antagoniste. Ce sont des « chemins » qui sont « proposés » « par affinité et par possibilité ». Ceux qui « veulent venir peuvent ». Le « quantitatif ne va rien changer à la chose ».

Il ne faudrait pas croire que la science est un rempart contre les idées *New Age* comme elle pourrait être un rempart contre les idées des religions traditionnelles. Nous avons d'ailleurs cité le bestseller *The Tao of Physics : An Exploration of the Parallels Between Modern Physics and Eastern Mysticism* (Shambhala Publications of Berkeley, Berkeley, 1975) du docteur en physique théorique Fritjof Capra et beaucoup de *new agers* sont docteurs. Le fait d'avoir une formation scientifique n'est pas incompatible avec l'intérêt pour les parasciences et le paranormal. Il est possible d'un côté d'être un journaliste scientifique reconnu, ayant travaillé pour de nombreux médias scientifiques (*Sciences et Avenir, Science et Santé...*) et des institutions scientifiques (INSERM, CNRS...) et ayant publié des ouvrages sur la science, la santé et l'écologie, et d'un autre côté s'intéresser au « paranormal », aux « phénomènes psy », aux « médecines douces », d'avoir des pratiques néo-bouddhistes (arts martiaux, yoga, méditation), de se déclarer « zen », d'écrire sur les médecines alternatives (*Les Secrets des Médecines Alternatives*, Ed. Sélection du Reader's Digest, 2010)... C'est ce qu'on peut voir avec l'animatrice de RIM, Clara Delpas, qui se présente à la fin de son CV sur son site internet<sup>2386</sup> :

Je suis née en 1967. J'habite à Paris avec ma fille née en 1991. Je travaille principalement chez moi, mais je suis aussi mobile (voiture perso, vélo, voire métro). Je ne regarde jamais la télé, mais j'adore le cinéma, le théâtre, les musiques du monde et les contes traditionnels. Je suis assez « zen » comme-on-dit, au gré des diverses pratiques qui m'accompagnent (arts martiaux, yoga, méditation). Sans être hérétique de la bonne pensée scientifique, j'ai beaucoup d'intérêt pour les phénomènes psy, les médecines douces et le paranormal. J'ai bon caractère, je suis plutôt sociable et souriante sauf avec les snob(e)s, les grincheux(es) et les machos. Si je devais me décrire, je dirais que je suis... éclectique, curieuse, ouverte, conciliante, bûcheuse, rêveuse, un peu étourdie mais sérieuse, simple et généreuse...

Mais tous les animateurs de RIM ne sont pas des « montreurs » de *New Age*, même si du fait de leur simple présence à l'antenne ils donnent, en quelque sorte malgré eux, de la légitimité à la radio et aux idées qu'elle diffuse. Parmi les « montreurs » (de bouddhisme, d'ésotérisme, de *New Age*), on peut citer Plaige, Lemaire, Skornik, Reusser, Grolade, Bourre... Mais d'autres sont simplement tolérants, respectueux ou intéressés et ont en tout cas suffisamment d'ouverture d'esprit pour rester dans la radio malgré les doutes qu'ils ont sur les croyances des autres animateurs : Leroy, Raphael Dubois, Lefebvre, Jules Partouche, Rémi Bouton... Quand on lui demande s'il a été influencé par l'atmosphère *New Age* et s'il y avait des traces de bouddhisme à l'antenne en 1986, Leroy, communiste athée et fils d'une famille communiste athée, répond :

---

<sup>2386</sup> <http://claradelpas.com/about-2/>

Stéphane Leroy : Oui, oui, oui, beaucoup. Il y avait des invités régulièrement, beaucoup d'émissions sur la méditation, sur les états de conscience et des fois ça partait sur les trucs : les voyages dans les corps astrals, sur les réincarnations, *et cætera*.

Sebastien Poulain : C'était qui les animateurs ?

Stéphane Leroy : Didier de Plage beaucoup pour ces sujets-là. Ophélie [Grolade] un peu. C'était les deux principaux pour ça.

Sebastien Poulain : C'était donc très minoritaire.

Stéphane Leroy : Oui, mais ça occupait beaucoup de place à l'antenne. C'était quand même le soir. C'était quand même souvent. Il y avait souvent des invités qui venaient discuter, présenter un livre, un truc sur « J'ai revécu une vie antérieure ». Voilà ! C'est ce qui nous faisait rigoler. Parce quelque part, il y avait toute cette bande de jeunes. Il y avait moi, Thierry Lefebvre, Gilles Perez, Jules et cætera qui étaient arrivés là et qui ne partageaient pas cette culture-là. On n'était pas du tout là-dedans. On n'était pas fermé. On n'était pas non plus... Je n'étais pas du tout fermé. Au contraire, ça m'intéressait beaucoup. J'ai appris plein de choses. J'ai lu des trucs et tout.

Sebastien Poulain : Vous avez lu quoi ?

Stéphane Leroy : J'ai lu un peu des bouquins. A cette époque-là, je me suis intéressé au bouddhisme. Je me suis intéressé à l'histoire des religions en général. Tout ça m'a nourri.

Sebastien Poulain : Vous avez lu ce qu'a écrit Didier de Plage ?

Stéphane Leroy : Non, même pas.

Sebastien Poulain : La contre culture américaine ?

Stéphane Leroy : Même pas. Non, franchement. A la fois on baignait dedans. Il y avait des gens qui venaient tous les jours qui en parlaient. Mais bon, quand ça partait sur les grands délires sur je-ne-sais-pas-quoi, comment voir son corps éthérique, ça nous faisait rigoler franchement. Donc je crois qu'il y avait un sacré décalage. Même si tout le monde était respectueux. Je pense que tout le monde respectait Didier de Plage. Il nous faisait rire des fois parce qu'il était complètement allumé. Il nous faisait rire mais je pense que tout le monde le respectait beaucoup. Il avait un côté vieux sage. Il était impressionnant.

Sebastien Poulain : Mais ça ne vous a pas intéressé plus que ça le bouddhisme ?

Stéphane Leroy : Non, pas du tout.

Sebastien Poulain : Le *New Age*, ça ne vous a pas touché ?

Stéphane Leroy : Non.

Sebastien Poulain : Ça ne vous dérangeait pas d'être dans une radio *New Age* ?

Stéphane Leroy : Pas du tout. Ça m'a intéressé. Je suis allé écouter des conférences sur les... Je ne sais plus. J'ai oublié les noms des auteurs.

Sebastien Poulain : Vous avez rencontré Kalou Rinpoché ?

Stéphane Leroy : Non.

Le côté *New Age* des animateurs de RIM n'est pas purement religieux. Il transparaît aussi dans leur approche de la politique car le mouvement *New Age* est porteur d'une vision politique.

### 2.3.2 Le politique

À l'image des *Cultural Creatives*<sup>2387</sup>, les fondateurs-animateurs de RIM souhaitent révolutionner la radio, voire la « planète »<sup>2388</sup>. Ils proposent de « mettre en pratique une nouvelle manière de penser, de nouvelles valeurs, un nouveau rapport à soi, au monde, à la nature, au temps ainsi qu'une nouvelle manière d'envisager le vivre-ensemble et l'organisation de la société »<sup>2389</sup>, grâce à la création d'un « service public idéal »<sup>2390</sup> *New Age* en vue du « bien-être » et de l'« éveil », l'« épanouissement des consciences », la « libération

---

<sup>2387</sup> RAY Paul H. et ANDERSON Sherry Ruth, *The Cultural Creatives : How 50 Million People Are Changing the World is a nonfiction social sciences and sociology book by sociologist*, Harmony Books, New York, 2000.

<sup>2388</sup> OLLITRAULT Sylvie, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, PUR, Rennes, 2008.

<sup>2389</sup> DE BOUVER Emeline, « La simplicité volontaire », *La Consommation critique*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011, p191.

<sup>2390</sup> CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 4-11/06/81.

des tabous et des conditionnements » des auditeurs dans un espace public multimédiatique autonome<sup>2391</sup>, alternatif<sup>2392</sup> (voire dissident<sup>2393</sup>), contreculturel<sup>2394</sup> à l'intersection des nouveaux mouvements religieux et sociaux. Ils ont promu et continuent de promouvoir des « nouvelles formes de vie sociale »<sup>2395</sup>, c'est-à-dire d'autres manières de :

- se déplacer (transport collectif, non polluant, gratuit) ;
- habiter (écovillages, développement durable, énergies alternatives) ;
- s'alimenter (végétalisme, bio, jeûne, consom'action) ;
- se soigner physiquement (médecines alternatives, magnétisme, vitamines) ;
- se soigner psychologiquement (développement personnel, pensée positive) ;
- faire de la science (parascience, paramédical, parapsychologie, télépathie) ;
- croire (ufologie, spiritisme, spiritualisme, ésotérisme, astrologie) ;
- éduquer (lycée autogéré, école Steiner) ;
- se cultiver (friches culturelles, squats artistiques) ;
- écouter de la musique (*country*, *world*, *new wave*, musique répétitive) ;
- militer (grève de la faim, non-violence, abstentionnisme, contre-expertise critique) ;
- faire de la politique (libertarisme, altermondialisme, écologisme, complotisme) ;
- faire de l'économie (troc, économie solidaire, décroissance, anticapitalisme)...

D'un point de vue culturel, beaucoup d'entre eux sont technophiles, radiophiles, mélomanes, cinéphiles, globe-trotters, spiritualistes, ésotéristes, néo-bouddhistes, consommateurs de stupéfiants. Ils sont aussi utopistes, postmodernes, idéalistes, désintéressés, intellos, inventifs, créatifs, curieux, élitistes. L'élitisme est paradoxal. Si les animateurs ont une vision très démocratique et égalitariste de l'antenne, certains partagent une idéologie élitiste et paternaliste, à l'instar de l'idée platonicienne selon laquelle les sages « spirituels » seraient, par exemple, les mieux à même de diriger la société parce qu'ils auraient développé une meilleure connaissance (« conscience ») du monde.

Ils se qualifient, ou sont qualifiés, de différents termes ou expressions d'origine américaine qui ont été utilisés pour qualifier les différentes formes prises par la contre-culture américaine :

- *baba cools*<sup>2396</sup>,
- *beatniks*,
- *hippies*,
- *freaks*,
- *truth seekers*,
- *beat generation*,
- *new agers*...

Nous avons vu précédemment que certains animateurs de RIM avaient rompu avec leurs familles, leur éducation, leur religion. Or, la radio a pu servir de « communauté de substitution ». En effet, l'équipe d'animation est restreinte, les animateurs passent une grande partie de leur temps à l'antenne (par tranche de 8 heures toutes les 24 heures) ou à la préparer, et sont solidaires les uns des autres en partageant, selon Rémi Bouton, repas, jobs, « bons

---

<sup>2391</sup> DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.

<sup>2392</sup> ATTON Chris, *Alternative media*, Routledge, Sage publications, London, Thousands Oaks, New Delhi, 2002.

<sup>2393</sup> STREITMATTER Rodger, *Voices of revolution. The dissident press in America. Introduction*, Columbia University Press, New York, 2001.

<sup>2394</sup> RODRIGUEZ Clemencia, *Fissures in the Mediascape. An international study of citizen's media*, Hampton Press Inc, Cresskill, 2001.

<sup>2395</sup> Groupe d'Ethnologie sociale, *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 4-4, 1963, p445.

<sup>2396</sup> « Des voix du Seigneur en modulation de fréquence. Radio-Méga l'O. Comment passer sa soirée en consommant des MHz », *Le Matin*, 13/08/81 ; SARRAUTE Claude, « Musique de nuit », *Le Monde*, 07/01/84.

plans » (du moins pour ceux qui n'ont pas d'emploi à côté), en s'écoutant à l'antenne les uns les autres...

L'idée de communauté se retrouve aussi dans le programme « Radio Village » même si ce programme rend impossible un dialogue direct. Des repas dans des restaurants ont été organisés entre les animateurs et les auditeurs<sup>2397</sup>. La solidarité a pu être très présente à RIM, notamment lorsqu'il s'agissait de trouver du matériel technique radiophonique et informatique pour que l'équipe dispose de tout le matériel nécessaire ou lorsque RIM était particulièrement en difficulté, en 1982 lorsqu'il s'agit d'obtenir une autorisation, ou en 1996 lorsque RIM perd sa fréquence.

Mais, peu d'entre eux ont souhaité vivre et vécu en communauté, à quelques exceptions près :

- des tournées théâtrales dans toute la France financées « au chapeau » (Lemaire),
- une tournée musicale (Reusser a vécu avec un groupe de rock sur toute la côte méditerranéenne.),
- des pratiques religieuses (lorsque Plaige est en Ecosse au monastère Kagyupa Samye Ling ou réhabilite le château de Plaige pour mettre en place le monastère Dashang Kagyu Ling),
- la vie commune pendant un an de Skornik et sa fiancée, et un ami de Skornik sur un bateau<sup>2398</sup> quai de l'Alma/avenue du Président Kennedy (adresse de Radio France !) en co-propriété,
- la vie commune pendant un an des deux couples Plaige (ce dernier devait quitter le domicile familial sur la place Clichy) et Skornik (qui doit quitter Asnières où il habitait) et leurs enfants dans une maison au lieu-dit Le Crot-Monial situé à Saint-Eugène (71 320), proche du Château de Plaige (La Boulaye)<sup>2399</sup>. A cette époque, ils travaillent pour Antenne 2,
- la pratique radiophonique quand le studio est installé chez le couple Caron-Skornik (rue Greuze) ou quand Blottière prête son studio de Montmartre à des animateurs pendant qu'il part en Egypte...

Sur le plan des mœurs, les animateurs ont été touchés par la « libération sexuelle » apportée par la période des années 1960-1970 (notamment Mai 68<sup>2400</sup>). De plus, RIM étant fondée sur le bénévolat et n'ayant pas des moyens importants, toutes les mains peuvent être utiles, notamment celles des petit(e)s ami(e)s. Voici quelques exemples :

- Lemaire m'explique en 2010 que la « mutation se fera dans la bisexualité<sup>2401</sup> ». « Quand les tabous tomberont, tout le monde sera bisexuel. Ça n'aura plus d'importance ». « C'est l'évolution, on y va tout droit. » Lui-même dit être tombé amoureux d'un Américain et n'hésite pas à m'en faire part lors de notre rencontre<sup>2402</sup>. Rosenberg a eu quatre enfants de quatre femmes différentes.

---

<sup>2397</sup> Selon Stéphane Leroy, cela n'existe plus en 1986 car il s'agit d'être neutre et de garder ses distances. Mais cela ne l'empêche pas de prendre parfois des petits déjeuners avec des auditrices !

<sup>2398</sup> A peu près au même moment, Elisabeth Caron (future Elisabeth Skornik) habite dans un bateau acheté en Hollande et installé quai Louis-Blériot (XVI<sup>ème</sup> arrondissement), c'est-à-dire à quelques mètres de l'immeuble où elle habitait avec son compagnon et son enfant, mais aussi à côté de l'avenue du Président Kennedy où a habité Skornik. A force de voir les bateaux sur la scène, le couple avait voulu en acheter un.

<sup>2399</sup> Ils sont à 333 km de Paris et font donc un aller/retour toutes les deux semaines pour animer leur émission.

<sup>2400</sup> PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire : Evénements et socialisation politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014

<sup>2401</sup> Richard Alpert a révélé sa bisexualité dans le magazine *Gay Soul* en 1994 (THOMPSON Mark, « Ram Dass : A Life beyond Labels », in Mark Thompson (sous la direction de), *Gay Soul*, HarperSanFrancisco, San Francisco, 1994). Il a par ailleurs appris à 78 ans qu'il était le père d'un homme de 53 ans qu'il a eu suite à une relation avec une femme à l'âge de 24 ans quand il était à Stanford quand il rédigeait son doctorat.

<sup>2402</sup> Voici en résumé l'histoire d'amour de Lemaire et de cet Américain : « Ce n'était pas que de l'amitié, c'était vraiment avoir envie de se toucher. » Ce n'est pas allé très loin sexuellement car ce n'est pas vraiment [s]on truc » et « il aime bien les femmes ». « C'était une drôle d'histoire. » sur laquelle Lemaire, qui a tenté de trouver une explication, a voulu écrire un scénario. D'ailleurs cette histoire ressemble à celle du film « Brokeback Mountain » (Ang Lee, 2005). Il l'a rencontré à New York, a visité les Etats-Unis avec lui pendant deux mois. Et c'est au bout de deux mois à San Francisco qu'ils ont découvert qu'ils s'aimaient. Au moment où Lemaire prend l'avion pour New York (pour retourner en France), il est accompagné par son ami. Tous les deux sont en larmes. Le lendemain de son arrivée à New York, son ami est déjà là. 15 jours après son arrivée à Paris, l'Américain était sur place. Par la suite, ils ont perdu contact. Lemaire a fait des recherches et croit avoir

- Selon Leroy, Rosenberg a « piqué » la petite amie d'Alain Dupuis (dont le pseudonyme est Nil), Mitsy (c'est un pseudonyme) qui était secrétaire de RIM (la seule salariée selon Leroy) et qui était secrétaire avant d'arriver à RIM. Mais cela n'a pas empêché Dupuis de continuer à fréquenter Rosenberg, et même à travailler pour lui. Alain Dupuis l'aurait laissé faire car il avait beaucoup d'admiration pour Rosenberg.

- Leroy se souvient que plusieurs animateurs ont profité de leur notoriété, du fait de l'animation de RIM, pour trouver des petites copines facilement (une chose assez classique en radio). Il se souvient avoir fait des petits déjeuners avec croissants avec des auditeurs et... des auditrices. Selon Leroy, certains animateurs étaient plus « chauds » que d'autres : « Nil était très doué pour ça. Il invitait régulièrement des auditrices. » Leroy se souvient avoir organisé avec Nil un marathon de l'amour<sup>2403</sup> « Chabadabada » pendant 24h00 d'antenne sans dormir avec des dramatiques, des musiques, des invités comme Jane Birkin, Régine Deforges, Hugo Marsan, Roland Jaccard...

- Quand Plaige a rencontré Lena Cabanes alors qu'il était déjà en couple et même avec des enfants, il dit avoir été très clair et a fait se rencontrer les deux femmes. Je n'ai pas beaucoup d'informations quant à leur relation, mais ils ne se sont pas mariés et ils n'ont pas eu d'enfants. Ils n'habitent pas ensemble, mais Plaige habite à RIM et Cabanes juste à côté. Ils semblent déjeuner et diner ensemble. D'ailleurs, Blottière qui est resté proche d'elle retrouve Plaige quand ils se retrouvent pour diner, soit une fois par an. Lena Cabanes a aidé RIM grâce à des financements personnels (Elle est co-fondatrice de RIM au même titre que Plaige, Skornik, Reusser et Caron.) et professionnels (à travers Nouvelles Frontières) sans toutefois devenir animatrice.

- Autre co-fondatrice de RIM et autre non animatrice, mais qui aura beaucoup aidé au niveau de la technique ou de l'administration, il s'agit d'Elisabeth Caron qui semble avoir vécu un conte de fée avec Skornik :

On a l'impression que tout était pré-indiqué. On a l'impression qu'on était faits vraiment pour se rencontrer. Et les événements nous ont mis sur la voie très rapidement.

Caron a connu Skornik avant qu'il la connaisse puisqu'elle avait regardé ses émissions à Antenne 2, puis écouté ses émissions à France Inter. Mais Caron s'appuie sur plusieurs coïncidences pour dire que « tout était pré-indiqué ». La première est celle selon laquelle ils ont tous les deux habité sur un bateau quelque temps avant de vivre ensemble. Cela date d'il y a plusieurs années pour Skornik, mais c'est tout récent pour Caron. D'ailleurs, Skornik visite le bateau de Caron alors qu'elle se prépare à le vendre puisqu'elle se sépare du compagnon avec qui elle l'avait acheté. Une autre coïncidence provient du fait que Skornik habite dans l'immeuble où Caron, aidée par ses parents, va acheter un appartement. Cet immeuble est situé rue Greuze dans le XVIème. Caron vient dans cet immeuble pour assister aux conférences que Skornik et Plaige organisent au deuxième étage. Elisabeth Caron a même fait partie du « cercle de base » qui a reçu les 22 cours de tarot d'Alexandre Jodorowsky. La rencontre avec Elisabeth Caron se fait au retour de la Jamaïque de Skornik au début de l'année 1978 et avant qu'il fasse la deuxième session avec Macha sur France Inter en 1978. C'est la mère de Caron qui lisait les « petites annonces » qui a trouvé l'appartement dans le même immeuble. Elisabeth Caron est tellement déconcertée par cette coïncidence qu'elle pense que sa mère l'a fait suivre et qu'elle est au courant de sa relation avec Skornik. Ils se mettent véritablement ensemble en décembre 1978. Skornik n'a que deux étages à descendre pour venir habiter avec et chez Caron<sup>2404</sup>. Depuis, ils ne se sont plus quittés, n'ont pas voyagé (sauf en 1979 à Sonada), ont cofondé RIM, ont quitté RIM en 1984, se sont mariés, ont fait un enfant, ont agrandi leur appartement d'une pièce en 1995, ont collaboré sur toutes les productions musicales...

La libération des mœurs se voit aussi à travers de la promotion et/ou de la consommation de stupéfiants :

- En traduisant en 1976 le best-seller *New Age* de Ram Dass (anciennement appelé Richard Alpert) *Be Here Now* publiée en 1971 aux Etats-Unis, Plaige fait de la publicité pour le LSD. En effet, Richard Alpert et Timothy Leary (« pape du LSD ») ont promu le LSD pendant de nombreuses années. Et dans son autobiographie, Ram Dass raconte comment il donne du LSD à son futur maître : Guru Neem Karoli Baba. Ce Guru lui fait une démonstration de ce qu'on appelle en Occident des « pouvoirs

---

compris qu'il était mort. Cela ne l'a pas empêché de tomber amoureux d'une femme, de se marier avec elle et d'avoir un enfant.

<sup>2403</sup> Stéphane Leroy se souvient avoir organisé différents événements pour avoir un peu de presse et faire connaître la radio.

<sup>2404</sup> Ils ont agrandi leur appartement en 1995 en achetant à deux une nouvelle pièce.

parapsychologiques » en prenant du LSD (915 microgrammes<sup>2405</sup>) sans que cela semble avoir d'effet sur lui.

- Dans *Les nouveaux prophètes*, Leduc et Plaige expliquent que les drogues (LSD<sup>2406</sup>, Peyotl<sup>2407</sup>, MMDA<sup>2408</sup>, Datura<sup>2409</sup>) ont été utilisées par les plus grands artistes du XXème siècle.

- Dans le roman cyberpunk *Protocole oracle*, une « Substance »<sup>2410</sup> est utilisée par les oracles pour voir l'avenir car ils peuvent grâce à l'aide de « clés pour accéder à d'autres plans de conscience, insaisissables au commun des mortels »<sup>2411</sup>. Grâce aux informations obtenues des Oracles, les dirigeants politiques et économiques peuvent ainsi conduire des politiques économiques, sociales...

- Selon l'animateur Reusser, il n'a jamais parlé de drogue à l'antenne et ne s'est jamais fait avocat de la dépénalisation. Il en est de même pour les autres animateurs. En revanche, il pense qu'il a pu y avoir des émissions animées sous l'effet du LSD, du MDA (importé grâce à des contacts internationaux), du cannabis, de l'alcool, de la coke...

- Lemaire a créé le dimanche une émission culturelle appelée « le Magazine Des Arts ». Selon Lemaire, l'acronyme de cette émission est MDA ce qui est un clin d'œil à l'ecstasy. Le MDA (3,4-MéthylèneDioxyAmphétamine<sup>2412</sup>) est un produit stupéfiant inscrit à la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Lemaire est parvenu à recevoir une subvention du ministère de la Culture de Jack Lang.

D'un point de vue plus politique, les premiers animateurs de RIM tendent à être majoritairement de gauche. Mais les choses sont complexes car beaucoup d'entre eux ont tendance à créer des entreprises. Ils sont d'origine sociale plutôt à droite (ils ont souvent des parents gaullistes et conservateurs<sup>2413</sup>), ils n'hésitent pas à mettre en avant un « aristocratie érotique » (leur bouddhisme et leur goût pour l'ésotérisme étant une manière de se distinguer des autres croyants ou de la politique).

Qu'ils soient de gauche ou de droite, ce qui rapproche le plus les animateurs est leur attention envers les problématiques écologiques. 30 ans après la fondation de RIM, ils ont tendance à voter pour les écologistes quand ils votent. Le couple Skornik est fier d'avoir accompagné la naissance du mouvement écologiste de René Dumont (qui est venu dans le studio de RIM selon Lemaire et Skornik) et s'amuse à regarder les résultats des élections dans leur bureau de vote du Trocadéro car ils sont les seuls à voter pour les écologistes. Ouaki se souvient avoir voté Brice Lalonde en 1981. Il aime bien Daniel Cohn Bendit et vote pour les écologistes à chaque vote et ne vote pas au second tour dans la mesure où les écologistes ne sont pas au second tour.

Reusser, qui n'est pas d'accord pour dire que RIM est une radio de gauche, ou, du moins, qui pense qu'il y avait parmi les animateurs des exceptions, a un rapport conflictuel à la politique. Il espérait qu'ayant le même âge que Nicolas Sarkozy, il partagerait ses idées, mais il a été déçu très vite lorsqu'il est devenu président. Il se sent écologiste, mais « dans le quotidien » : il fait attention à sa consommation d'électricité, au recyclage... Il n'est pas

---

<sup>2405</sup> RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976, <http://nseo.com/remember/lelivre/part1/chap7.htm>

<sup>2406</sup> LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *op. cit.*, p18.

<sup>2407</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>2408</sup> *Ibid.*, p34.

<sup>2409</sup> *Ibid.*, p19.

<sup>2410</sup> Les pouvoirs de l'ayahuasca semble dépasser les effets d'une simple ingestion : « le passeur semble avoir bénéficié de la mystérieuse protection de la plante qu'il transporte », il a passé les services de douanes en regardant en conscience chaque préposé droit dans les yeux » (PLAIGE Didier de, *Protocole oracle*, Chamanédictionuméric, Autrecourt, 2012, p 168).

<sup>2411</sup> *Ibid.*, p43.

<sup>2412</sup> Le MDA, qui a des effets légèrement hallucinogènes, ne doit pas être confondu avec le MDMA, même si sa structure chimique est proche du MDMA (pour 3,4-Méthylène-Dioxy-MethAmphétamine) qui est synonyme d'ecstasy et qui est aussi listé sur la convention sur les substances psychotropes de 1971. Le MDMA a des effets de désinhibition, d'énergie et de forme, de coupe-faim, de bien-être, d'euphorie, de bonheur intense, d'empathie, d'exacerbation des sens (notamment tactile et sensibilité à la musique), de relaxation simultanées...

<sup>2413</sup> Il est difficile de ne pas se souvenir des effets de la Seconde Guerre mondiale sur toute une génération, et notamment dans les familles juives. Skornik a perdu une grande partie de sa famille pendant la guerre. Les parents de Jean-Louis Rosenberg ont pris de fausses identités pendant la guerre pour échapper aux autorités...

végétarien mais mange rarement de la viande et prend soin de lui par la consommation des plantes. Il pense que l'écologie est avant tout une question de civisme et d'éducation.

Les animateurs soutiennent des causes sociales, surtout quand elles sont liées à des questions de droits de l'homme et de liberté (liberté d'expression, liberté d'entreprendre, liberté d'opinion...), mais leur ligne politique est difficile à identifier (notamment pour Reusser, Plaige, Philip de la Croix, Bourre). Quand ils fondent ou rejoignent RIM, ils ont majoritairement la trentaine et ont donc vu Mai 68, mais sans se politiser et monter sur les barricades puisque plutôt allergiques aux partis politiques (notamment au parti communiste), à la violence<sup>2414</sup> et aux communautés comme l'explique Bourre :

J'ai vécu le Paris insurrectionnel sans l'intégrer à des codes, à des schémas politiques, sérieux, responsables. [...] La journée, les discours dans les facs occupées me font passablement chier. Les maoïstes avaient des discours extrémistes, collectivistes, totalitaires. Les anars, une vision utopique, urbaine et sociale du bonheur des hommes, les communistes un pouvoir historique à gérer, toute la mémoire militante du drapeau rouge, l'éternel drapeau des révolutions. Les marxistes-léninistes tenaient le même discours piégé, verrouillé, totalitaire, que les maoïstes... pour le bonheur du peuple. Abnégation, don de soi à l'entité collective, renoncement à l'individualisme, sous peine de poursuites. Ils étaient dans des « trips » et ils ne le savaient pas, se regroupaient dans un réflexe pavlovien, et croyaient détenir la vérité.<sup>2415</sup>

Reusser se souvient que sa grand-mère, qui s'occupait de lui à cette époque, avait fait des réserves du sucre et d'huile à cause des événements. Ses parents avaient décidé de le « boucler » à la campagne pendant 2 ou 3 semaines. Lui avait 14 ans en 68 et ne pensait qu'à aller dormir chez des amis pour refaire le monde. Presque au même âge, Philip de la Croix fonde le fanzine *La Pravdame* pour se moquer et critiquer la *Pravda*<sup>2416</sup>.

Une partie importante des animateurs sont anarcho-libertaires : Lemaire, Skornik, Reusser, Bourre, Plaige qui n'a jamais voté. Ils rejettent toute structure, toute institution. A l'opposé des fondateurs, militants de la non-violence, Jules Partouche était un « voyageur anarchiste facilement dans les coups un peu durs, il pouvait facilement donner des coups de poing » selon Leroy animateur en 1986. Bourre s'est aussi battu dans sa jeunesse quand il était « blouson noir ». Blottière se considère comme anarchiste depuis l'âge de 14 ans et a milité à l'Organisation révolutionnaire anarchiste (une organisation qui dure de 1967 à 1976) à 17 ans. Sympathisant de Mai 68, il participe à l'occupation de l'Odéon, manifeste contre la loi Debré, boycotte les cours et les examens. Il devient, par la suite, socialiste. Il se souvient bien avoir voté Mitterrand dans les années 1980 et se sent autant anti-RPR qu'anti-UMP, même s'il peut voter pour les écologistes au premier tour des élections. C'est l'animateur le

---

<sup>2414</sup> RIM a tout de même pu couvrir des manifestations comme celle où Raphaël Dubois s'est retrouvé en direct dans une cabine téléphonique entre les étudiants d'extrême droite et les CRS, l'un d'entre eux lui arrachant le combiné. Stéphane Leroy se souvient de la même anecdote à propos du futur grand reporter à RFI Gilles Perez : « Il y avait Gilles Perez qui est arrivé, qui était encore plus jeune que moi : 18 ans-19 ans, qui rêvait d'être journaliste, d'être grand reporter. Et en fait, il a contacté de Plaige au moment des manifestations d'étudiants en 86 contre la loi Devaquet (ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le 2e gouvernement Chirac). Il y a eu à ce moment-là des manifestations. C'était un peu chaud bouillant. Et donc il l'a contacté en disant : « Je peux suivre les événements et faire des reportages. » Gilles Perez s'est révélé car il nous a fait des moments d'antenne inoubliables. Il est allé se foutre là où ça pétait. Il y avait des cocktails molotov qui partaient, des lacrymogènes et cætera. Et il allait se foutre dans une cabine au milieu de tout le monde. Il allait se foutre vraiment au milieu. Il appelait de la cabine et il disait : « Là, les CRS sont en train de charger. Ils foncent sur nous. » Et je me souviens de Didier qui disait à l'antenne : « Sois prudent ! » ! » Le projet d'Alain Devaquet ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le 2e gouvernement Chirac, prévoyait la sélection des étudiants à l'entrée des universités et la mise en concurrence de celles-ci. Il donne lieu à un mouvement lycéen et étudiant en novembre et décembre 1986 où meurt Malik Oussekin. Le projet est retiré le 8 décembre 1986. Ce qui est surprenant, c'est que Gilles Perez n'est pas censé être à RIM mais à Future Génération à cette époque.

<sup>2415</sup> Citation trouvée dans PATRON, « Guerrier du Rêve, Jean-Paul Bourre, 2003 », *Fluoglacial*, 08/09/10, <http://fluoglacial.free.fr/index.php?2010/09/08/811-guerrier-du-reve-jean-paul-bourre-2003>

<sup>2416</sup> Pravda est le journal du parti communiste soviétique de 1918 à 1991.

plus politisé puisqu'il a notamment participé à de nombreuses manifestations et a été le « nègre littéraire » de Michel Rocard en 1986-87 pour l'écriture du livre *Le cœur à l'ouvrage*<sup>2417</sup> lorsque ce dernier hésite à se présenter à la présidentielle. Rosenberg animateur de 84 à 86 était, selon Leroy, proche des idées de Rocard, en tout cas de centre gauche. Lefebvre est de gauche et a suivi de nombreux mouvements militants, mais en tant qu'observateur : les « radios libres », les mouvements étudiants, les mouvements contre le SIDA, contre les médicaments, contre la publicité...

Il y a bien eu des animateurs impliqués directement dans des partis politiques, notamment en la personne de Leroy qui est issu d'une famille communiste très engagée : son père a été très impliqué au sein du Parti Communiste et a dirigé la « Fête de l'Humanité » pendant plusieurs années. Lui-même était dans les Jeunesses communistes en parallèle à son activité à RIM. Il a toujours aujourd'hui une « sensibilité nostalgique » pour le Parti Communiste même si, comme beaucoup d'animateurs, d'invités ou d'auditeurs de RIM, il ne se reconnaît pas dans les institutions et ceux qui les représentent. Il a voté pour le Front de Gauche lors des dernières élections. Mais, selon lui, son expérience, son implication et son opinion politique n'avaient pas une influence hors antenne où les animateurs ne parlaient pas de politique et sur l'antenne qui n'était pas politisée (pas de parti ou responsable politique à l'antenne du moins l'année 1986 où il est présent) tout en étant politique (du fait de donner la parole à chacun) :

On ne peut pas dire que ça transparaisse à aucun moment. Il n'y avait aucun message directement politique. Après, ce qu'on faisait était éminemment politique. C'était notamment cette liberté de parole et la façon dont on l'a géré. Aujourd'hui, c'est plus possible d'avoir une telle liberté de parole. Aujourd'hui, on ne peut pas l'avoir. Là, on pouvait très bien avoir des gens qui prennent l'antenne pour tenir des propos révisionnistes. On les laissait parler. Je me souviens d'auditeurs qui intervenaient qui étaient négationnistes qui ont nié les chambres à gaz. Des choses comme ça. On les laissait parler. Et il y a eu quelques débats là-dessus, mais très peu. Et Didier disait : « C'est un grand balancier. Laisse-le partir dans un sens, laisse le truc, ça va revenir. » Et effectivement, le type, on ne lui coupait pas la parole. Il continuait à dire ses conneries si il voulait. Et derrière on savait qu'on allait avoir 50 auditeurs pendant 3 heures qui allaient dire qu'ils étaient scandalisés et que c'était des conneries *et cætera*. Nous c'était la grande neutralité des animateurs qui étaient censés être blancs, un support, mais pas exprimer quelque chose. Et ça marchait, ça marchait vachement bien ce principe d'équilibre. Et aujourd'hui, je suis à chaque fois atterré à chaque fois qu'on entend un propos, une plaisanterie antisémite à la noix et qu'il y a 50 associations pour porter plainte et un procès, et du coup, une affaire qui enflamme dans tous les médias pendant une semaine. Et je me dis : « Quelle régression par rapport à ce simple fait qu'effectivement, si tout le monde s'exprime, ces minorités sont remises à leur place naturellement, à leur place d'ultra-minorité de pensée. Elles sont remises à leur place de rien du tout quoi. » L'approche qu'on a de ces problèmes-là aujourd'hui, au contraire, de contrôle de la parole extrême a l'effet inverse. C'est-à-dire qu'on leur donne une importance considérable alors que ce sont toujours la même minorité qui représente toujours quelques milliers d'abrutis, mais qui aujourd'hui peuvent occuper toute la place. Mais tout le contexte est différent.

Lemaire a lu Marx et Mao à 16-17 ans car il avait des copains qui s'y intéressaient et militaient. Mais il a trouvé les idées contenues dans ces ouvrages trop violentes et s'est donc dit qu'il ne serait jamais maoïste. Il n'a pas compris comment en 68 on pouvait être marxiste. Pas le *Petit livre rouge* mais les traités philosophiques. « Ça vaut tous les Mein Kampf du monde. » Aujourd'hui malgré « l'échec total » du communisme politique, il pense qu'il pourrait être communiste du fait de la notion de partage, d'aide vers l'autre. Mais il n'a jamais fait partie d'un parti politique et a toujours voté pour les écologistes. De février 67 à juin 68, il était, lors de son service militaire, dans les transmissions à Berlin. Or, il avait le droit de sortir contrairement aux autres. C'est ce qui l'a amené à croiser Rudi Dutschke (1940-1979) qui est le principal leader du mouvement d'étudiants allemands de 1968. Il ne pensait pas que le mouvement viendrait en France. Mais vers avril, il ne recevait plus d'informations de la France (seulement France Inter). Il savait qu'il se passait quelque chose. Mais la liaison

---

<sup>2417</sup> ROCARD Michel, *Le cœur à l'ouvrage*, Seuil-Jacob, Paris, 1987.

ferroviaire a été coupée jusqu'à la mi-juin. A l'origine, il devait partir de son service le 28 juin, mais il réussit à venir deux semaines avant. La première chose qu'il voit à Paris est un kiosque brûlé. Mais les événements sont terminés et il part en vacances dans le Nord-Pas-de-Calais ou travaille avec son père. 10 ans plus tard (en 1978), il a voulu monter une pièce de théâtre « grandiose » sur Mai 68. Donc il s'est renseigné, a visionné plein de films.

Pour le couple Skornik, le changement politique provient du changement individuel, il ne peut pas être imposé par une organisation. Le communisme, tel qu'ils l'ont connu, a trop restreint la liberté des individus pour imposer l'égalité entre ceux-ci :

Guy Skornik : Je crois de moins en moins en des projets collectifs. C'est-à-dire on en revient à la spiritualité. Je pense que le travail de chacun est quelque chose de très prépondérant. On nous apprend pas et on nous fait pas savoir que c'est un par un que l'on peut changer les choses. Et donc les mouvements de masse, la caricature de ça, enfin l'extrême de ça, le communisme.

Elisabeth Skornik : Le communisme, ce serait formidable s'il n'y avait pas la dictature qui allait avec.

Sebastien Poulain : ça ne vous a pas attiré, vous n'êtes pas entrée dans cette utopie-là ?

Guy Skornik : Non parce qu'elle est devenue trop obligatoire. Le communisme de base a fait trop de casse en fait.

Sebastien Poulain : En mai 68, vous n'avez pas été attiré ?

Guy Skornik : non, non, je sentais, j'avais déjà eu des amis. On a connu des résistants au communisme. Moi, j'étais très ami avec Marina Vlady dont le mari était Vladimir Vissotsky<sup>2418</sup>, grand artiste de théâtre et de chanson en Russie. Et donc ce que les gens comme ça ont vécu pour pouvoir s'exprimer, ça donnait pas trop envie de... entre l'idée genre « vous êtes tous égaux... le capital » entre l'utopie littéraire et la réalité de ce que les communistes ont créé, c'était pas possible d'être communiste quoi. Intellectuellement, c'était plus stimulant que l'autre alternative, l'alternative extrême, fasciste, insupportable etc. Mais dans les faits, les deux se sont imposés avec beaucoup d'autorité.

Elisabeth Skornik : On est allergique à l'autorité en fait. Ni celle qu'on nous fait subir, ni celle qu'on fait subir à d'autre.

Sebastien Poulain : Libertaire, écologiste

Elisabeth Skornik : Plutôt.

Guy Skornik : Un peu ça oui.

Sebastien Poulain : Anarchiste.

Guy Skornik : Oui, oui, sans organisation, je ne peux pas faire partie d'une organisation.

Sebastien Poulain : Mais vous votez

Guy Skornik : Oui, oui.

Sebastien Poulain : A chaque élection.

Guy Skornik : Oui, oui.

Sebastien Poulain : Même à la mairie.

Elisabeth Skornik : Et pourtant dans le 16<sup>ème</sup>, les gens sont très à droite. Mais on y va quand même. On reconnaîtra nos voix.

Guy Skornik : S'il y a trois voix pour les Verts on se dira que c'est les nôtres. Et on les retrouve effectivement à la fin. Si on est cinq, ça veut dire qu'il y en a deux autres. Bon, c'est un droit, donc autant l'exercer. Mais je ne pense pas que la politique puisse vraiment changer les choses.

Elisabeth Skornik : A moins comme dirait Attali de trouver un système de gouvernement mondial qui remettrait les choses.

Guy Skornik : Enfin lui, il n'arrive pas à se gouverner lui-même alors gouverner l'ensemble ! C'est comme l'histoire de l'empereur de Chine qui dirige un empire monstrueux, et il demande à ses conseillers comment ça se passe dans les provinces lointaines où il y a des problèmes. Et puis finalement, en se rapprochant de son palais, il s'aperçoit qu'il y a des problèmes partout et en fait dans

---

<sup>2418</sup> Vladimir Vyssotski (1938-1980) était un auteur-compositeur-interprète et un acteur de théâtre et de cinéma soviétique. Sa femme (depuis 1969), Marina Vlady (qui dit s'être fait aider par des Bouddhistes lors de la période psychédélique de son fils) se souvient avoir fait se rencontrer le maître tibétain Kalou Rinpotché, Vladimir Vyssotski (qui a chanté des adaptations de Maxime Le Forestier (ami de Skornik) de « Le vol arrêté » et de « Rien ne va plus » lors de son séjour en France) et Mikhaïl Chemiakine (né en 1943 à Moscou ; sculpteur, peintre, décorateur de théâtre) dans un pavillon du XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Marina Vlady fait la traduction français-russe. Il s'agissait de les aider à sortir de leur dépendance envers l'alcool. Après une parabole racontée par Kalou Rinpotché, Vladimir Vyssotski et Mikhaïl Chemiakine auraient arrêté de boire « pendant presque un an » (VLADY Marina, *Vladimir ou le vol arrêté*, Fayard, Paris, 1981).

la vie de l'empereur de Chine, dans sa propre famille et même dans sa propre tête, les choses ne sont pas réglées non plus.

Elisabeth Skornik : Donc on lui conseille de régler les problèmes qu'il a avec lui, avec sa famille, avec ses proches puis dans sa province.

Voici ci-dessous le texte de la chanson « 4'05 de révolte » que Skornik chante dans l'album « Ils viennent du futur ». Ce texte est écrit par Plaige et donne un aperçu de leurs idées politiques critiques (anti-politique, anti-pollution, anti-publicitaire, anti-consommation, anti-policière...):

Où va la vie sur cette planète  
Tout le monde attend l'Apocalypse  
Nouveau messie de ce délire  
Sous l'œil de bille de Superman  
Nouveau messie de ce délire  
Honneur de flic, barbiturique  
Marchand de mort, chaise électrique  
Consommation tout à crédit  
On vit tout de même une drôle d'époque

50 millions de Français moroses  
Armés blindés pavés volants  
Qui n'ont pas de suite dans les idées  
Rêveurs gavés de bonbons au neutron  
Tranquillisants à lacrymogène  
Se retrouvent coincés dans une impasse  
Tristesse ennuyée le temps passe  
Discours sans suite des hypocrites  
Ca va durer longtemps ce cirque ?

Aliénation, révolution,  
Nous sommes conduits par des aveugles  
On va voir bientôt le final d'un scénario bien préparé  
Qui se déroule sans trop se presser  
Et poison chimique, stocks épuisés  
Enfin robot mécanisé  
Ouvrez la bouche fermez les yeux et suivez le guide

Et si on pollue l'espace pour propager nos découvertes  
Exploitation décervelage publicité futilité  
Monnaie de singe contre mirage  
Il suffirait d'aller moins vite  
Pour arrêter ce cinéma  
Personne n'ose dire où nous allons

On peut rapprocher cette chanson d'un texte écrit plus de 20 ans plus tard et intitulé « J'accepte. Contrat tacite des gens qui dorment ». Ce texte antilibéral, écologique, antimatérialiste, anti-économiste, humaniste, néo-marxiste, pacifiste, antimilitariste, antiutilitariste, complotiste, droitsdel'hommiste aurait été envoyé à RIM le 11 septembre 2003 et lu par l'animateur directeur d'antenne de RIM, Alexandre Prely. Ce texte sarcastique présente un contrat fictif liant le citoyen occidental au système actuel. La lecture a été rediffusée à de nombreuses reprises à l'antenne et mise sur Dailymotion<sup>2419</sup> :

*Mes chers amis,*

*Le 11 septembre marque le triste anniversaire d'une catastrophe hautement symbolique pour l'humanité.*

---

<sup>2419</sup> [http://www.dailymotion.com/video/x94me1\\_contrat-tacite-du-citoyen\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x94me1_contrat-tacite-du-citoyen_news)

*Peu importe nos croyances ou nos idées politiques, le système mis en place dans notre monde libre repose sur l'approbation tacite d'une sorte de contrat passé avec chacun d'entre nous, dont voici dans les grandes lignes le contenu:*

- 1) J'accepte la compétition comme base de notre système, même si j'ai conscience que ce fonctionnement engendre frustration et colère pour l'immense majorité des perdants.
- 2) J'accepte d'être humilié ou exploité à condition qu'on me permette à mon tour d'humilier ou d'exploiter quelqu'un occupant une place inférieure dans la pyramide sociale.
- 3) J'accepte l'exclusion sociale des marginaux, des inadaptés et des faibles car je considère que la prise en charge de la société a ses limites.
- 4) J'accepte de rémunérer les banques pour qu'elles investissent mes salaires à leur convenance, et qu'elles ne me reversent aucun dividende de leurs gigantesques profits (qui serviront à dévaliser les pays pauvres, ce que j'accepte implicitement). J'accepte aussi qu'elles prélèvent une forte commission pour me prêter de l'argent qui n'est autre que celui des autres clients.
- 5) J'accepte que l'on congèle et que l'on jette des tonnes de nourriture pour ne pas que les cours s'écroulent, plutôt que de les offrir aux nécessiteux et permettre à quelques centaines de milliers de personnes de ne pas mourir de faim chaque année.
- 6) J'accepte qu'il soit interdit de mettre fin à ses jours rapidement, en revanche je tolère qu'on le fasse lentement en ingérant ou en inhalant des substances toxiques autorisées par les états.
- 7) J'accepte que l'on fasse la guerre pour faire régner la paix. J'accepte qu'au nom de la paix, la première dépense des états soit le budget de la défense. J'accepte donc que des conflits soient créés artificiellement pour écouler les stocks d'armes et faire tourner l'économie mondiale.
- 8) J'accepte l'hégémonie du pétrole dans notre économie, bien qu'il s'agisse d'une énergie coûteuse et polluante, et je suis d'accord pour empêcher toute tentative de substitution s'il s'avérait que l'on découvre un moyen gratuit et illimité de produire de l'énergie, ce qui serait notre perte.
- 9) J'accepte que l'on condamne le meurtre de son prochain, sauf si les états décrètent qu'il s'agit d'un ennemi et nous encourageant à le tuer.
- 10) J'accepte que l'on divise l'opinion publique en créant des partis de droite et de gauche qui passeront leur temps à se combattre en me donnant l'impression de faire avancer le système. j'accepte d'ailleurs toutes sortes de divisions possibles, pourvu qu'elles me permettent de focaliser ma colère vers les ennemis désignés dont on agitera le portrait devant mes yeux.
- 11) J'accepte que le pouvoir de façonner l'opinion publique, jadis détenu par les religions, soit aujourd'hui aux mains d'affairistes non élus démocratiquement et totalement libres de contrôler les états, car je suis convaincu du bon usage qu'ils en feront.
- 12) J'accepte l'idée que le bonheur se résume au confort, à l'amour, au sexe, et la liberté d'assouvissement de tous les désirs, car c'est ce que la publicité me rabâche toute la journée. Plus je serai malheureux et plus je consommerai: je remplirai mon rôle en contribuant au bon fonctionnement de notre économie.
- 13) J'accepte que la valeur d'une personne se mesure à la taille de son compte bancaire, qu'on apprécie son utilité en fonction de sa productivité plutôt que de sa qualité, et qu'on l'exclue du système si elle n'est plus assez productive.
- 14) J'accepte que l'on paie grassement les joueurs de football ou des acteurs, et beaucoup moins les professeurs et les médecins chargés de l'éducation et de la santé des générations futures.
- 15) J'accepte que l'on mette au banc de la société les personnes âgées dont l'expérience pourrait nous être utile, car étant la civilisation la plus évoluée de la planète (et sans doute de l'univers) nous savons que l'expérience ne se partage ni ne se transmet.
- 16) J'accepte que l'on me présente des nouvelles négatives et terrifiantes du monde tous les jours, pour que je puisse apprécier à quel point notre situation est normale et combien j'ai de la chance de vivre en occident. Je sais qu'entretenir la peur dans nos esprits ne peut être que bénéfique pour nous.
- 17) J'accepte que les industriels, militaires et politiciens se réunissent régulièrement pour prendre sans nous concerter des décisions qui engagent l'avenir de la vie et de la planète.
- 18) J'accepte de consommer de la viande bovine traitée aux hormones sans qu'on me le signale explicitement. J'accepte que la culture des OGM se répande dans le monde entier, permettant ainsi aux trusts de l'agroalimentaire de breveter le vivant, d'engranger des dividendes conséquents et de tenir sous leur joug l'agriculture mondiale.
- 19) J'accepte que les banques internationales prêtent de l'argent aux pays souhaitant s'armer et se battre, et de choisir ainsi ceux qui feront la guerre et ceux qui ne la feront pas. Je suis conscient qu'il vaut mieux financer les deux bords afin d'être sûr de gagner de l'argent, et faire durer les conflits le plus longtemps possible afin de pouvoir totalement piller leurs ressources s'ils ne peuvent pas rembourser les emprunts.
- 20) J'accepte que les multinationales s'abstiennent d'appliquer les progrès sociaux de l'occident dans les pays défavorisés. Considérant que c'est déjà une embellie de les faire travailler, je préfère qu'on utilise les lois en vigueur dans ces pays permettant de faire travailler des enfants dans des conditions inhumaines et précaires. Au nom des droits de l'homme et du citoyen, nous n'avons pas le droit de faire de l'ingérence.



21) J'accepte que les hommes politiques puissent être d'une honnêteté douteuse et parfois même corrompus. Je pense d'ailleurs que c'est normal au vu des fortes pressions qu'ils subissent. Pour la majorité par contre, la tolérance zéro doit être de mise.

22) J'accepte que les laboratoires pharmaceutiques et les industriels de l'agroalimentaire vendent dans les pays défavorisés des produits périmés ou utilisent des substances cancérigènes interdites en occident.

23) J'accepte que le reste de la planète, c'est-à-dire quatre milliards d'individus, puisse penser différemment à condition qu'il ne vienne pas exprimer ses croyances chez nous, et encore moins de tenter d'expliquer notre Histoire avec ses notions philosophiques primitives.



24) J'accepte l'idée qu'il n'existe que deux possibilités dans la nature, à savoir chasser ou être chassé. Et si nous sommes doués d'une conscience et d'un langage, ce n'est certainement pas pour échapper à cette dualité, mais pour justifier pourquoi nous agissons de la sorte.

25) J'accepte de considérer notre passé comme une suite ininterrompue de conflits, de conspirations politiques et de volontés hégémoniques, mais je sais qu'aujourd'hui tout ceci n'existe plus car nous sommes au summum de notre évolution, et que les seules règles régissant notre monde sont la recherche du bonheur et de la liberté de tous les peuples, comme nous l'entendons sans cesse dans nos discours politiques.

26) J'accepte sans discuter et je considère comme vérités toutes les théories proposées pour l'explication du mystère de nos origines. Et j'accepte que la nature ait pu mettre des millions d'années pour créer un être humain dont le seul passe-temps soit la destruction de sa propre espèce en quelques instants.

27) J'accepte la recherche du profit comme but suprême de l'Humanité, et l'accumulation des richesses comme l'accomplissement de la vie humaine.

28) J'accepte la destruction des forêts, la quasi-disparition des poissons de rivières et de nos océans. J'accepte l'augmentation de la pollution industrielle et la dispersion de poisons chimiques et d'éléments radioactifs dans la nature. J'accepte l'utilisation de toutes sortes d'additifs chimiques dans mon alimentation, car je suis convaincu que si on les y met, c'est qu'ils sont utiles et sans danger.

29) J'accepte la guerre économique sévissant sur la planète, même si je sens qu'elle nous mène vers une catastrophe sans précédent.

30) J'accepte cette situation, et j'admets que je ne peux rien faire pour la changer ou l'améliorer.

31) J'accepte d'être traité comme du bétail, car tout compte fait, je pense que je ne vauds pas mieux.

32) J'accepte de ne poser aucune question, de fermer les yeux sur tout ceci, et de ne formuler aucune véritable opposition car je suis bien trop occupé par ma vie et mes soucis. J'accepte même de défendre à la mort ce contrat si vous me le demandez.

33) J'accepte donc, en mon âme et conscience et définitivement, cette triste matrice que vous placez devant mes yeux pour m'empêcher de voir la réalité des choses. Je sais que vous agissez pour mon bien et pour celui de tous, et je vous en remercie.

Si vous êtes contre, vous pouvez toujours mettre en oeuvre les ressources de l'amitié et de l'amour, de la fraternité et de la responsabilité partagée, réfléchir, concevoir, oser et tisser, comme le permet l'Internet... tout retard rapproche du néant.

*Fait par amitié sur la Terre, le 11 septembre 2003*<sup>2420</sup>



C'est dans ce contexte post « 11 septembre », néo-libéral pré « crise financière » qu'apparaît à l'antenne de RIM Pierre Jovanovic (né en 1960 à Belgrade). Ce dernier est plutôt de droite mais d'un point de vue principalement économique. Il a travaillé au *Matin de Paris* puis au *Nouvel Observateur* puis au *Quotidien de Paris* et est devenu rédacteur en chef des informations technologiques de *Missive* de « France Câbles & Radio » (filiale de France Télécom spécialisée dans les réseaux internationaux) entre 1991 et 1996. Sa trajectoire professionnelle change radicalement lorsqu'en 1993 il publie *Enquête sur l'existence des anges gardiens* chez France Loisirs qui connaît un succès en librairie. L'ouvrage est issu d'une enquête de 6 ans sur des expériences de mort imminente, notamment la sienne puisqu'il explique qu'il a évité une balle alors qu'il se déplaçait en voiture dans San Francisco. En 2001, il lance avec Henri Tricot, aussi journaliste du *Quotidien de Paris* mais spécialisé dans l'aéronautique<sup>2421</sup>, la maison d'édition « Le Jardin des Livres » destinée à la publication de documents et d'enquêtes. Dès lors, c'est dans cette maison d'édition qu'il publie tous ses livres :

<sup>2420</sup> <http://r-sistons.over-blog.com/article-16030193.html>

<sup>2421</sup> TRICOT Henri, *Concorde : Autopsie d'un crash*, Le jardin des livres, Paris, 1997.

- *Le prêtre du temps* en 2002,
- *Enoch : Dialogues avec Dieu et les anges* en 2003,
- *Le livre des secrets d'Enoch* en 2005,
- *Farnèse, l'Explorateur de l'au-delà* en 2004,
- *La biographie de l'archange Gabriel* en 2005,
- *Le mensonge universel* en 2007,
- *Notre dame de l'apocalypse ou le troisième secret de Fatima* en 2008,
- *777. La chute du Vatican et de Wall Street selon Saint Jean* en 2009,
- *Blythe Masters : La banquière de la JP Morgan à l'origine de la crise mondiale* en 2011,
- *666. La planche à billets américaine qui va amener les banques à leur faillite et déclencher la grande révolte des peuples* en 2014.

Issue d'une famille catholique et ayant suivi le catéchisme des soeurs dominicaines, il a d'abord publié des ouvrages portant sur la religion et la spiritualité à l'image :

- d'un roman sur un jeune prêtre d'Amon qui a la capacité de voir l'avenir vers 1800 av. JC en Egypte (*Le prêtre du temps*),
- de la biographie de l'archange Gabriel qui aurait annoncé la naissance du Christ à Marie et dicté le Coran à Mahomet (*La biographie de l'archange Gabriel*),
- de deux ouvrages portant sur le livre d'Enoch, qui a été rejeté par les traditions chrétiennes et juives, où on apprend que les sumériens qui auraient inspiré la Genèse à l'image d'Enoch qui aurait vécu une « expérience de mort imminente » (*Enoch : Dialogues avec Dieu et les anges* et *Le livre des secrets d'Enoch*),
- d'un roman (présenté comme un témoignage) dans lequel un aristocrate, découvre qu'il est mort avant d'explorer son environnement jusqu'à découvrir progressivement les différentes sphères qui composent ce que les Evangiles appellent « les nombreuses demeures » du Père (*Farnèse, l'Explorateur de l'au-delà*),
- une autre recherche souhaitant prouver que la Genèse est un plagiat de l'époque sumérienne (texte sumérien intitulé « Enki et Ninhursag ») qu'il vise à culpabiliser, soumettre les femmes et empêcher le savoir de se développer (*Le mensonge universel*).

Ces ouvrages font de plus en plus références à l'actualité, et notamment l'actualité économique à partir de la crise financière de 2008 où il crée un blog (<http://www.jovanovic.com/blog.htm>) traitant de cette question. Son parcours à RIM suit d'ailleurs ses intérêts : il est d'abord invité à RIM dans des émissions traitant de spiritualité comme « Santé et spiritualité » ou « Plus près des étoiles », puis il est invité dans des émissions traitant d'actualités politiques et économiques comme « Revue de presse interactive » avant de coanimer « Revue de presse économique ». Voici une présentation de ses ouvrages plus récents :

- Dans *Notre dame de l'apocalypse ou le troisième secret de Fatima* Il dit révéler les secrets qu'aurait dits la Vierge Marie à des enfants à Fatima au Portugal en 1917, et déjà présents dans l'Apocalypse de Jean, à propos d'une apocalypse catholique (la fin du Vatican), environnementale (le soleil ayant envoyé une flamme cinq mille fois plus puissante que d'habitude en 2003), et financière.
- Dans *777. La chute du Vatican et de Wall Street selon Saint Jean*, il reprend l'Apocalypse de Jean en développant son analyse à partir du nombre 777 qui est dans l'Apocalypse et qui est apparu lors de la crise financière de 2008 puisque le Dow Jones s'était effondré de 777,7 points le 29 septembre 2008.
- Dans *Blythe Masters : La banquière de la JP Morgan à l'origine de la crise mondiale*, il réalise une biographie sur Blythe Masters, mathématicienne anglaise de JP Morgan Bank, qui serait en grande partie responsable de la crise financière de 2008 car elle aurait perfectionné le « Credit Default Swap » (Permutation des risques d'impayés) en CDO (Collateralized debt obligation) qui est un produit financier permettant aux banques de transférer les risques d'impayés sur des tiers et de faire en sorte que plus ils distribuent des prêts, plus ils gagnent d'argent. C'est le livre le moins lié à spiritualité même si Jovanovic a pu qualifier Blythe Masters de « nouvelle Eve » diffusant son « Evangile des crédits Default Swap ».
- Dans *666. La planche à billets américaine qui va amener les banques à leur faillite et déclencher la grande révolte des peuples*, il dit découvrir dans les textes bibliques des prophéties concernant la finance d'aujourd'hui. Ainsi, l'apôtre Jean dirait que « 666 est le nombre d'un homme » dans son Apocalypse parce qu'il pointerait du doigt le seul système financier décrit dans un texte sacré de son époque, celui parlant du roi Salomon à qui il restait un excédent de 666 talents d'or chaque fin

d'année. Ce même nombre serait aussi associé à l'esclavage, le même esclavage que provoquerait la finance américaine.

Dans ces ouvrages eschatologiques teintés de spiritualité, Pierre Jovanovic ne s'attaque pas à l'économie de marché ou au néo-libéralisme mais uniquement à la finance, et en particulier à la finance américaine. Il ne s'attaque pas au système globalement, mais à certains de ses dysfonctionnements. C'est en cela qu'il est plutôt de droite. Et c'est ce qu'indique *a fortiori* la liste de ses invités qui sont pour la plupart libéraux « déclinistes » d'un point de vue économique, conservateurs d'un point de vue social, nationalistes ou souverainistes d'un point de vue politique puisqu'il a reçu :

- le médecin et politicien Claude Reichmann, Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale et ex-producteur-animateur de Radio Courtoisie, le mercredi 25 juin 2014,
- Olivier Delamarche, gérant de Platinum Gestion (gestion de patrimoine), le samedi 22 février 2014<sup>2422</sup>, le mercredi 12 octobre 2011, le mercredi 27 avril 2011 et le mercredi 13 janvier 2010,
- le Comte de Paris, le mercredi 29 janvier 2014,
- Pierre-Yves Rougeyron, auteur d'*Enquête sur la loi du 3 janvier 1973. Comment une élite de banquiers et de hauts fonctionnaires a endetté la France auprès des banques privées avec un texte obscur* (Le Jardin des Livres, 2013), le 3 janvier 2014,
- Laurent Louis, député fédéral belge de 2010 à 2014 qui a été membre de divers partis politiques (Mouvement réformateur (2007-2010), Parti populaire (2010-2011), Mouvement pour la liberté et la démocratie (2011-2013), Islam (2013), Debout les Belges (2013-2014)), qui préconise une démocratie grâce à des assemblées de citoyens tirés au sort, qui réclame la sortie de la Belgique de l'UE et de l'OTAN, le mercredi 4 décembre 2013,
- Alexandre Caget, assureur, le mercredi 29 mai 2013,
- Bruno Boulefkhad, qui se bat contre la multinationale Société Générale qui aurait noyé son entreprise garagiste Flash Auto sous des dettes, le mercredi 13 mars 2013,
- Daniel Richard, avocat spécialisé dans la défense des épargnants, le mercredi 27 février 2013,
- Alain Soral, fondateur du mouvement Égalité et Réconciliation, le mercredi 1 février 2012,
- François Asselineau, président de l'Union Populaire Républicaine, le mercredi 21 décembre 2011 et le mercredi 16 décembre 2009,
- l'abbé Philippe Laguérie, membre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X jusqu'en 2004, supérieur de l'Institut du Bon-Pasteur qui officie à l'église Saint-Éloi de Bordeaux, le mercredi 28 septembre 2011,
- Myriem Zaki, rédactrice en chef adjointe du magazine suisse *Bilan* et auteure du livre *La fin du Dollar* (Ed. Favre, 2011), le mercredi 25 mai 2011,
- Max Keiser, lanceur du bitcoin MaxCoin (MAX) en 2014, le mercredi 11 mai 2011 et le mercredi 24 novembre 2010,
- James Turk, fondateur et président de GoldMoney, le mercredi 30 mars 2011,
- Marine Le Pen, présidente du Front National, le mercredi 12 janvier 2011,
- François Sainz, gérant de plusieurs sociétés dont les éditions « Le Retour aux Sources » qui a publié *Les Secrets de la Réserve Fédérale* d'Eustace Mullins en 2010, le mercredi 10 novembre 2010,
- Marc Faber, analyste en investissements et entrepreneur suisse, le mercredi 14 juillet 2010,
- Egon Von Greyerz, fondateur de Materhorn Asset Management et membre du conseil d'administration de Goldbroker.com, le mercredi 23 juin 2010,
- Nicolas Dupont-Aignan, président du parti Debout la France, le mercredi 19 mai 2010,
- Eric Laurent, journaliste au *Figaro* et à France Culture et auteur de *La face cachée des banques. Scandales et révélations sur les milieux financiers* (Plon, Paris, 2009), le mercredi 2 décembre 2009,
- Gerald Celente, « futurologue » fondateur et directeur du Trends Research Institute en 1980, le mercredi 22 juillet 2009.

Pour l'avocat Bernard Méry, qui a animé « Nos Droits... » où il donnait des conseils juridiques aux auditeurs de RIM, il y a aussi un complot au sein des institutions publiques dans le système judiciaire. Selon Bernard Méry, il y aurait des réseaux franc-maçons qui relient les auxiliaires de justice, les avocats et les magistrats ce qui va à l'encontre des serments respectifs. Il a dénoncé l'influence de la franc-maçonnerie sur la magistrature française dans

---

<sup>2422</sup> Ils'agit d'une émission sur Youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=JGqyWOTzLC4>) et non sur RIM.

deux ouvrages : *Justice, Franc-maçonnerie, corruption* (Éditions Spot, Paris, 1998) et *Les nouveaux parrains* (édition La Liberté d'expression, 1999). Ayant mis en cause nommément un certain nombre de magistrats, il est radié de l'ordre des avocats français, puis réadmis à la suite d'une action en justice. Et c'est donc l'ordre des avocats qui est lui-même condamné en 2007 à lui verser des réparations<sup>2423</sup>.

Sébastien Mayer semble suivre la consigne donnée du texte « J'accepte. Contrat tacite des gens qui dorment » que nous avons cité :

Si vous êtes contre, vous pouvez toujours mettre en oeuvre les ressources de l'amitié et de l'amour, de la fraternité et de la responsabilité partagée, réfléchir, concevoir, oser et tisser, comme le permet l'Internet... tout retard rapproche du néant.

Mayer a une approche moins complotiste (sans toutefois faire confiance aux institutions et partis politiques) et se différencie des autres animateurs de RIM par son implication politique, même s'il s'en tient en grande partie à de la cyberpolitique. Mayer, qui est informaticien et l'auteur de plusieurs innovations technologiques à RIM lorsqu'il était animateur au début des années 1980, a refait son apparition à l'antenne de RIM en tant qu'invité<sup>2424</sup> depuis quelques années et notamment depuis qu'il s'implique davantage en politique. En effet, il a mis en place le site internet <http://www.vuncef.org/>. VUNCF est l'acronyme de « Vers Une Nouvelle Constitution Française ». Sur ce site, Mayer critique notamment 29 articles de la constitution française<sup>2425</sup> dans la continuité de la critique de la Constitution européenne par Étienne Chouard (qui est venu à RIM en 2005, 2007, 2008, 2011, 2012, 2014) avec son site « Le plan C » (<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/index.php>). Il donne dans un premier temps l'article d'origine avant de le critiquer :

Article 3

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. »

Arnaque ! Le peuple n'exerce plus aucune souveraineté sur des représentants irresponsables, jouissant d'une immunité. Une fois élu, un représentant ne travaille plus pour vous. Vous ne pouvez plus contester ses décisions. Vous ne pouvez en aucun cas le démettre.

Il y a un vrai mensonge : « *appartient au peuple* » est un mensonge éhonté, puisque précisément le peuple abandonne sa souveraineté entre les mains de représentants sur lesquels il n'exerce aucun contrôle, ni pendant, ni après son mandat.

La formule juste sera :

La souveraineté nationale est transmise intégralement aux représentants par le peuple qui renonce par ce fait à ladite souveraineté.

Imaginez la police sans sa propre police, l'« inspection générale des services ». Qui nous protégerait des flics ripoux, s'il n'y avait les « bœufs carottes » ?

Il n'existe aucun moyen de surveillance ni de sanction sur nos représentants.

Quant à la voie du référendum, l'initiative est entre les mains du président à l'exclusion de tout autre moyen. Le soi-disant référendum populaire est une escroquerie bien Sarkozyenne. Il ne donne strictement aucun moyen à un groupe de protestataires pour se faire entendre et questionner le peuple.

Mayer présente son site internet comme un « institut de recherche en pédagogie politique »<sup>2426</sup> alternatif aux autres médias traditionnels. Il s'agit de « promouvoir une *éducation civique* alternative aux leçons quotidiennes de nos médias classiques »<sup>2427</sup>. L'objectif est

---

<sup>2423</sup> MERY Bernard, « Pleine et entière victoire », 2004, <http://bernard.mery.free.fr/frameset.htm>

<sup>2424</sup> Nous aurions donc pu le mettre parmi les invités de RIM, de la même façon que nous aurions pu mettre Jean-Paul Bourre qui a animé des émissions à RIM depuis presque l'origine de RIM.

<sup>2425</sup> Il s'agit des articles 3, 7, 10, 12, 13, 16, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 33, 34, 34-1, 35, 38, 39, 40, 44, 46, 47-1, 49, 50-1, 53, 55, 56.

<sup>2426</sup> « Dans Ta Face : Vive les préliminaires ! », 02/01/2015, <http://www.vuncef.org/?p=2806>

<sup>2427</sup> « Qui sommes nous ? », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=4](http://www.vuncef.org/?page_id=4)

d'« enclencher une grosse opération concrète d'éducation populaire »<sup>2428</sup> pour transformer « des électeurs passifs, possiblement incultes et mineurs (comme des gosses) » « en citoyens actifs et cultivés »<sup>2429</sup>. Pour cela, il faut créer une « assemblée populaire, virtuelle pour le moment » constituée par « Des colloqs, des voisins, des étudiant en éco, vous et quelques ami(e)s »<sup>2430</sup>. Ces derniers doivent « ré-apprendre un savoir et des pratiques de gouvernement démocratique »<sup>2431</sup> à travers une forme de « démocratie participative » :

rendre la population française dans sa grande majorité, capable de comprendre la nécessité de changer la constitution, au moins de comprendre les projets proposés et le plus souvent possible, capable de participer à une première expérience de démocratie participative.<sup>2432</sup>

Ils doivent donc « se "saisir" d'un sujet »<sup>2433</sup> pour constituer 52 fiches où il s'agit de :

- cerner le problème rapidement,
- détailler le problème,
- révéler ses conséquences puis les blocages politiques induits,
- reconnaître le lien avec notre constitution,
- suggérer des alternatives démocratiques.<sup>2434</sup>

Mayer donne des exemples de sujets/fiches qu'il sera possible de traiter :

- Pouvoirs et contre-pouvoir : exécutif, législatif, justice
- Monnaie : Euro et ses contraintes
- Création monétaire
- Investissement
- Le pouvoir démocratique de la cotisation
- Droit à la richesse illimitée
- Droit des successions et démocratie
- Média et indépendance
- Assemblées populaires et tirage au sort
- Mandats irrévocables et inattaquables, multiples et reconductibles
- Gratuité des ressources naturelles (on ne fait pas un chèque à la mine quand on extrait du minerais)
- Référendums et recours populaires
- Salaire et rapports de force
- Propriété lucrative et propriété d'usage
- Echanges internationaux
- Productivité
- Actionnariat
- Contrôle du mouvement des capitaux
- Mobilité des personnes morales
- Biens communs
- Privatisations, nationalisations
- Banque commerciale et banque financière
- Assurance vie et placement : une ponction illégitime sur le travail.
- Immigration
- Dettes et leurs légitimités
- Salaire à vie
- La hiérarchie dans l'entreprise : droit exclusif d'embauche, compétence et certification, emploi et travail.
- Histoire politique de la France depuis 200 ans : 200 ans de règne des possédants.
- Transition énergétique

---

<sup>2428</sup> « Un projet concret », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=605](http://www.vuncef.org/?page_id=605)

<sup>2429</sup> « Projets », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=1728](http://www.vuncef.org/?page_id=1728)

<sup>2430</sup> « Les acteurs », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=1709](http://www.vuncef.org/?page_id=1709)

<sup>2431</sup> *Idem.*

<sup>2432</sup> « Qui sommes nous ? », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=4](http://www.vuncef.org/?page_id=4)

<sup>2433</sup> « Les acteurs », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=1709](http://www.vuncef.org/?page_id=1709)

<sup>2434</sup> « Fiche », [http://www.vuncef.org/?page\\_id=1725](http://www.vuncef.org/?page_id=1725)

- Mythe de la croissance
- Décroissance
- Europe totalitaire : gouvernement dictatorial par les traités et les règlements, en l'absence totale de démocratie, même représentative.
- Désirs, Ambitions : le chaos des envies contradictoires, l'individualisation, la mort des communautés nationales au profit des communautés religieuses ou ethniques.
- Gouvernance par la peur
- Les chiens de garde
- Structure des entreprises : rafraîchissons la SCOOP.
- Se préparer à être constituant.
- Le vote Blanc : Captation de la démocratie par les partis.
- Le déficit budgétaire et le chômage.<sup>2435</sup>

Cette réflexion « action concertée et synchronisée »<sup>2436</sup> deviendra « une brique dans un programme politique complet »<sup>2437</sup>. Parmi les idées dont il fait part, on peut trouver le fait de

- « reprend[re] la monnaie aux banques privées »,
- « retire[r] le droit divin des actionnaires »,
- transformer les employés en collaborateurs...<sup>2438</sup>

Cette « révolution démocratique »<sup>2439</sup> demande de posséder un « certain « corpus de connaissance » commun », d'être « d'accord sur les questions. Pas forcément sur les réponses », « de partager un vocabulaire, des concepts » qu'il est possible d'acquérir par « auto-formation »<sup>2440</sup>. C'est ce que permet <http://www.vunfc.org/> en aidant à « acquérir » la « capacité de comprendre *qui* vous enfume, *où* et *comment* »<sup>2441</sup>, c'est-à-dire à « décoder les pièges tendus par des orateurs qui masquent leurs vraies intentions et leur intérêt personnel »<sup>2442</sup>.

Pour les informations, Mayer met en avant des interviews vidéo :

- Frank Lepage (animateur d'un collectif, qui a pris la forme juridique d'une SCOP (coopérative ouvrière de production) spécialisée dans « animation et spectacle »<sup>2443</sup>).
- François Ruffin (journaliste pour Danel Mermet de France Inter, Fakir, Le monde diplomatique)<sup>2444</sup>.
- Etienne Chouard professeur d'économie à Marseille<sup>2445</sup>.
- Bernard Friot professeur émérite à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense spécialiste du revenu, animateur de l'Institut européen du salariat et l'association d'éducation populaire Réseau Salariat<sup>2446</sup>.
- Henri Guillemin (historien, critique littéraire, conférencier et polémiste)<sup>2447</sup>.
- Paul Grignon et Gabriel Rabhi (fils de Pierre Rabhi<sup>2448</sup> qui est le fondateur du Mouvement des Colibris), Gérard Foucher (metteur en scène, acteur, auteur, blogueur, conférencier), Paul Grignon (artiste-peintre, documentariste canadien)<sup>2449</sup>.

<sup>2435</sup> « Reflexion – Action », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=958](http://www.vunfc.org/?page_id=958)

<sup>2436</sup> *Idem.*

<sup>2437</sup> « Les acteurs », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1709](http://www.vunfc.org/?page_id=1709)

<sup>2438</sup> « Projets », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1728](http://www.vunfc.org/?page_id=1728)

<sup>2439</sup> « Auto-formation des acteurs », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1716](http://www.vunfc.org/?page_id=1716)

<sup>2440</sup> *Idem.*

<sup>2441</sup> « Un projet concret », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=605](http://www.vunfc.org/?page_id=605)

<sup>2442</sup> « Qui sommes nous ? », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=4](http://www.vunfc.org/?page_id=4)

<sup>2443</sup> « Education populaire Frank Lepage », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1042](http://www.vunfc.org/?page_id=1042)

<sup>2444</sup> « Ici & Maintenant : Combien de millions de chômeurs ? François Ruffin ».

<sup>2445</sup> « La constitution : Etienne Chouard », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=880](http://www.vunfc.org/?page_id=880)

<sup>2446</sup> « Salaire, cotisation, rapports de force : Bernard Friot & Réseau-Salariat », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1032](http://www.vunfc.org/?page_id=1032)

<sup>2447</sup> « Histoire de notre société capitaliste : Henri Guillemin », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=985](http://www.vunfc.org/?page_id=985)

<sup>2448</sup> Pierre Rabhi a été invité le dimanche 22 avril 2007 dans l'émission « Santé et spiritualité » de Jean-Claude Carton. Ses conférences sont souvent diffusées régulièrement.

<sup>2449</sup> « L'argent, la monnaie, la dette : Grignon, Foucher, Rabhi », [http://www.vunfc.org/?page\\_id=1769](http://www.vunfc.org/?page_id=1769)

Voici le programme et le planning que Mayer propose pour mettre en place « une nouvelle société » :

VUNCF : Le plan pour une nouvelle société

Étape 1

6 mois

Promotion Générale

Recrutement des [acteurs](#)

(Groupements militants)

Étape 2

6 mois

[Auto-formation des acteurs](#)

MAJ du site (Présentation et bibliothèque)

Affinage de la [bibliothèque](#)

Étape 3

Un an

Fabrication : Fiches et [projets](#)

1 [Fiche](#) = 1 thème action politique

1 thème = Faire avancer les électeurs dans la compréhension du processus constituant

Étape 4

3 mois

Sélection et tri de 52 Fiches

parmi toutes celles proposées

Étape 5

Un an

Pendant un an,

Animation par tous les acteurs.

Une semaine = une fiche/thème<sup>2450</sup>

Il n'est pas facile de situer <http://www.vunconf.org/> en politique car le site souhaite réformer entièrement la politique mais se veut indépendant des partis politiques et veut transformer les individus en citoyens tout en ne les incitant pas forcément à voter : « Ce site ne vous dira pas pour qui voter. Il n'est même pas sûr qu'il vous dise de voter. »<sup>2451</sup> En effet, la société ne sera par réformée par les partis politiques mais par des collectifs associatifs constituants locaux.

Mais Mayer peut être situé à la gauche du Parti Socialiste sur l'échiquier politique. En effet, il considère que les partis politiques PS, UMP, FN sont des partis de droite car d'une part ils répriment ou pourraient réprimer la « contestation de gauche », la « résistance populaire aux OGM, aux chantiers inutiles », et d'autre part ils défendent les riches :

l'UMP défend les intérêts des gros riches et de leur système international, quand le FN veut exactement la même chose pour les *petits riches locaux*<sup>2452</sup>.

Pour Mayer, le PS défend aussi les riches :

Le PS, qui défend le système des riches par sa politique libérale, est donc simplement pour cette raison un parti de droite.

Nous venons de faire la sociologie des animateurs de RIM, voyons maintenant des invités emblématiques de RIM.

---

<sup>2450</sup> « VUNCF : Le plan pour une nouvelle société », [http://www.vunconf.org/?page\\_id=1667](http://www.vunconf.org/?page_id=1667)

<sup>2451</sup> « Qui sommes nous ? », [http://www.vunconf.org/?page\\_id=4](http://www.vunconf.org/?page_id=4)

<sup>2452</sup> « Dans Ta Face : Populisme, extrême-droite de pacotille », 15/01/2015, <http://www.vunconf.org/?p=2830>

## 2.4 Les invités

Comme pour les animateurs, nous verrons le rapport au religieux de quelques animateurs avant de s'intéresser à leur rapport à la politique.

### 2.4.1 Le religieux

La curiosité des animateurs les mène à s'intéresser à toutes les thématiques, problématiques spirituelles et à les mettre sur un plan similaire, à égalité. Ce type d'intérêt sera la cause de nombreuses critiques à propos de RIM car la radio est ouverte à toutes les théories politiques, spirituelles, philosophiques, économiques... et à toutes organisations (y compris les groupements considérés comme des sectes) et à tous les prêcheurs :

- Un animateur issu du Mandarom<sup>2453</sup> reste quelque temps.
- Lama Denis, Selo Black Crow, Soeur Marguerite, Deshimaru, Kalou Rinpoché et autres mystiques... sont invités « au kilo » selon l'animateur Raphaël Dubois.
- Des représentants de Moon, l'Église universelle du royaume de Dieu, Benjamin Creme, Eckhart Tolle louent de l'antenne (pratique existante sur les périphériques : Radio Évangile, avant les programmes matinaux de RMC, de 1961 à 2006.).

Selon l'animateur Leroy, Anne Givaudan, et son mari de l'époque, Daniel Meurois, étaient, tout comme Bourre, considérés ironiquement comme des « invités spéciaux permanents » par Leroy en 1986. C'est-à-dire qu'ils pouvaient, à tout moment et quand cela leur plaisait, revenir à l'antenne pour s'exprimer. L'animateur, qui était *a priori* prévu à l'antenne, devait céder sa place, selon Leroy. En effet, Anne Givaudan, Daniel Meurois et Bourre sont des proches de Plaige du point de vue amical et du point de vue des idées. Leroy se souvient que « les Givaudan » et Bourre sont revenus plus souvent au moment de la scission avec Rosenberg car Plaige avait besoin de soutiens dans la mesure où plus de la moitié des animateurs ont souhaité quitter la radio.

Contrairement aux autres animateurs de RIM, ce sont des idéologues prosélytes. Ils développent et publient une pensée cohérente qui vise à convaincre le lecteur ou l'auditeur. Ce sont des auteurs prolifiques, donc ils ont régulièrement des raisons de venir à l'antenne. Mais il y a de grandes différences en termes éditoriaux entre Anne Givaudan et Daniel Meurois d'une part et Bourre d'autre part :

- Les publications d'Anne Givaudan et Daniel Meurois sont issues des informations obtenues par médiumnisme qu'ils retranscrivent pour écrire des livres dont ils sont co-auteurs. Bourre est le seul auteur de ses livres.
- Les publications d'Anne Givaudan et Daniel Meurois proviennent de maisons d'édition qu'ils dirigent. Bourre a publié dans une trentaine de maisons d'éditions (Millas Martin, Ed. Média 1000, Robert Laffont, Éditions Encre, Editions de Magrie, Zulma, Éditions Littera, Les Belles Lettres, Éditions Scali, Ed. C. Gorce, Éditions Henri Veyrier, Éditions Encre, Éditions Dualpha, Seuil...).
- Anne Givaudan et Daniel Meurois traitent d'ésotérisme et de spiritualité uniquement, même si ce sont des thématiques vastes. Bourre traite de bien d'autres sujets (musique, opéra, cinéma, jeux vidéos) et sous différentes formes (poésie, essais, biographie, autobiographie, romans...).
- Les ouvrages de d'Anne Givaudan et Daniel Meurois ne sont médiatisés que dans des médias alternatifs, *New Age*, spécialisés, associatifs, à faible audience quand ils ne font et produisent pas les interviews eux-mêmes (sauf exception<sup>2454</sup>). Bourre fait partie du « Top 300 des intellectuels sous-médiatisés à la télévision publique française »<sup>2455</sup> selon une liste établie par Jean Robin (lui-même sixième dans la liste) à partir du nombre de livres publiés et du nombre de passage à TF1, France 2,

---

<sup>2453</sup> Jean-Marie Leduc et Plaige ont consacré un article au Mandarom dans *Les nouveaux prophètes* : « Le Mandarom » (p175-176).

<sup>2454</sup> Une interview à France Inter par Jacques Chancel.

<sup>2455</sup> « Top 300 des intellectuels sous-médiatisés à la télévision publique française », *Agoravox.tv*, 24/10/14, <http://www.agoravox.tv/tribune-libre/article/top-300-des-intellectuels-sous-47348>

France 3 et France 5. Bourre a été invité 13 fois sur ces chaînes alors qu'il a écrit 65 ouvrages ce qui fait de lui le numéro 141 sur la liste. Néanmoins, on peut trouver des articles le citant, voire consacrés à lui dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Soir*, *Libération*, *Le Monde des livres*, *Le Figaro littéraire*, *Le Figaro Magazine*, *Sud Ouest*... qui sont des médias légitimes.

Voyons d'abord Bourre qui n'a jamais été absent longtemps de l'antenne, qui se présente publiquement (dans les quatrièmes de couverture de ses ouvrages) comme animateur de RIM mais qui n'a pas donné de nom à son émission intitulée « Antenne libre »<sup>2456</sup> alors même que ses émissions se distinguent des autres. Puis nous nous intéresserons au couple Givaudan qui a été présent à l'antenne de RIM surtout dans les années 1980 et 1990.

Puis, nous parlerons de Jean-Luc Rivera qui est ufologue qui s'intéresse aussi au paranormal. Il publie beaucoup moins d'ouvrages, mais il édite et écrit des articles. Ce n'est pas un ami ou proche de Plaige et n'est venu que dans quelques émissions de RIM mais il est emblématique des ufologues qui prennent le phénomène ufologique au sérieux avec une approche scientifique.

Avec ces trois types d'invités, nous aurons une vision des trois principaux types de programmes de RIM : « Antenne libre » avec Bourre pour la liberté d'expression politique, « Santé et spiritualité » avec « les Givaudan » pour les thérapeutes spiritualistes, « La Vague d'Ovnis » Rivera pour l'ufologie.

### Jean-Paul Bourre : l'anarchisme satanique

Bourre est écrivain, journaliste et animateur de radio. Il est, avec Plaige, le plus ancien animateur de RIM. Il a fait partie de l'équipe de l'écrivain journaliste Gonzague Saint-Bris<sup>2457</sup>, fondateur de Radio Mégalo avant de rejoindre RIM en 1982. Mais il a un statut particulier au sein de la radio car il vient par intermittence à la radio mais plusieurs fois par an. Dans la grille des programmes de RIM (<http://www.icietmaintenant.com/programme.php>), on peut voir qu'entre 2006 et 2014, Bourre a été à l'antenne de RIM 194 fois le jeudi soir à 23h00<sup>2458</sup> :

- 52 en 2006<sup>2459</sup>
- 43 en 2007<sup>2460</sup>,
- 20 en 2008<sup>2461</sup>,
- 7 en 2009<sup>2462</sup>,
- 26 en 2010<sup>2463</sup>,
- 25 en 2011<sup>2464</sup>,

---

<sup>2456</sup> J'ai appris en 2015 que Bourre avait en fait appelé son émission « Voyages, poésie & rock'n roll » en 2003.

<sup>2457</sup> Gonzague Saint-Bris a été invité par Jean-Claude Carton dans l'émission « Plus près des étoiles » le 12 décembre 2006

<sup>2458</sup> Ces émissions n'étaient pas toutes en direct et étaient pour la plupart rediffusées.

<sup>2459</sup> 2006 : 5/1, 12/1, 19/1, 26/1, 2/2, 9/2, 16/2, 23/2, 2/3, 9/3, 16/3, 23/3, 30/3, 6/4, 13/4, 20/3, 27/4, 4/5, 11/5, 18/5, 25/5, 1/6, 8/6, 15/6, 22/6, 29/6, 6/7, 13/7, 20/7, 27/7, 3/8, 10/8, 17/8, 24/8, 31/8, 7/9, 17/9, 14/9, 21/9, 28/9, 5/10, 12/10, 19/10, 26/10, 2/11, 9/11, 16/11, 23/11, 7/12, 14/12, 21/12, 28/12.

<sup>2460</sup> 2007 : 4/1, 11/1, 18/1, 1/2, 8/2, 15/2, 22/2, 1/3, 8/3, 15/3, 22/3, 29/3, 5/4, 12/4, 19/4, 26/4, 10/5, 17/5, 24/5, 31/5, 7/6, 14/6, 21/6, 28/6, 7/7, 12/7, 19/7, 2/8, 9/8, 16/8, 23/8, 6/9, 20/9, 4/10, 18/10, 1/11, 15/11, 29/11, 13/11, 27/11, 4/12, 11/12, 18/12.

<sup>2461</sup> 2008 : 24/1, 7/2, 21/2, 6/3, 20/3, 3/4, 17/4, 1/5, 15/5, 39/5, 16/6, 3/7 « Les Prophéties », 24/7, 7/8, 21/8, 4/9, 18/9, 2/10 « invité : Daniel Facérias (reporté) >>> Byron », 16/10, 30/10, 13/11, 20/11, 4/12, 18/12.

<sup>2462</sup> 2009 : 15/1, 29/1, 12/2, 5/3, 19/3, 2/4, 24/12 « Le retour ! "Les Tziganes" ».

<sup>2463</sup> 2010 : 7/1 Jean-Paul-Bourre « Le retour », 21/1, 4/2, 18/2, 4/3, 18/3, 1/4, 15/4, 29/4, 13/5, 27/5, 10/6, 24/6, 8/7, 22/7, 5/8, 19/8, 2/9 « La Croatie », 16/9, 30/9 « La Malédiction de Venise », 14/10, 28/10 « A propos des jeux vidéos (suite) », 11/11, 25/11, 9/12, 23/12.

<sup>2464</sup> 2011 : 3/2 « L'épopée du Canada français », 10/2, 17/2, 3/3, 10/3, 17/3, 31/3 « La Traque sauvage », 14/4 « L'Epopée gauloise » (inédit), 28/4 « Mon programme pour 2012: retour aux années 50 », 12/5 « Les Mondes parallèles », 19/5, 26/5 « JPB Revisited », 9/6 « Antoine Buéno pour "Le petit livre bleu - la face cachée des Schtroumpfs », 23/6 « Retour sur les Schtroumpfs », 7/7, 14/7 « Arthur Rimbaud », 21/7 « Le Da Vinci Code »,

- 1 en 2012<sup>2465</sup>,
- 19 en 2013<sup>2466</sup>,
- 2 en 2014<sup>2467</sup>.

Ses émissions ont pu avoir lieu le mercredi à 23h20 auparavant, notamment en 2003, et le vendredi soir dans les années 1990. Elles sont intitulées « Antenne libre » de Bourre, sauf quand est précisé le titre, le thème, l'invité de l'émission. La présence à l'antenne de RIM de Bourre a beaucoup varié et s'est beaucoup amenuisée ces dernières années, notamment depuis fin 2011 et une intervention de mise en demeure du CSA.

Le CSA a constaté que RIM avait diffusé le 27 octobre 2011 des propos à caractère injurieux, insultant et raciste au cours de l'émission de Bourre consacrée à la « disparition de la civilisation européenne ». Il a considéré que ces propos méconnaissaient les stipulations de l'article 2-4 de la convention de la station qui lui prescrivent

« de ne pas encourager des comportements discriminatoires à l'égard des personnes en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée [...] »<sup>2468</sup>

À la suite de la mise en demeure du CSA, il est suspendu d'antenne en janvier 2012. Voici ce qu'il publie sur son compte Facebook le 26 janvier :

Je ne serai pas présent ce soir sur Rim, je suis suspendu d'antenne comme on dit (on verra par la suite). La sanction du CSA n'est pas encore tombée. On verra quelle forme elle va prendre – en tout cas mon but n'est pas de faire plonger une radio qui m'a donné pendant des années une vraie liberté d'antenne, mais la décision du CSA me semble complètement surréaliste, déconnectée de la réalité de l'émission incriminée, que j'ai réécoutée. On invente, on fabule, on fait rentrer dans une case, et on condamne. A la place, ce soir, passe une redif d'une de mes anciennes émissions. Merci à Rim de ne pas m'avoir zappé totalement.

Il revient sur l'antenne en février 2013. Mais il est accompagné par l'animateur Lisandru Vivarelli. Ce dernier a reçu de nombreux invités politiques comme François Asselineau (12/02/2014), André-Jacques Holbecq (27/03/2013), Étienne Chouard (25/10/2011) lors d'émissions « Revue de presse interactive » et les a fait interagir avec les auditeurs. Donc il est probable qu'il ait été choisi par Plage pour servir de modérateur face aux envolées lyriques de Bourre.

Dans ses émissions, Bourre aborde avec ses invités et les auditeurs la littérature, la philosophie, la musique, l'actualité. :

Venise ; Le Calvaire de Raskolnikov ; Le Cerveau reptilien ; Bob Dylan ; Acid Test ; Corto Maltese ; Charles Manson ; Bretagne & Auvergne ; Frédéric Nietzsche ; Le Mystère des Ovnis ;

5/8, 11/8, 18/8 « Le Marquis de Sade », 1/9, 15/9, 29/9 « Gene Vincent, en direct », 13/10 « La Guerre de Sécession », 27/10.

<sup>2465</sup> 2012 : Quelques rediffusions en début d'année (janvier) 20/12 Lisandru Jean-Paul Bourre - Tony Baillargeat : "Veille de fin du Monde".

<sup>2466</sup> 2013 : 14/2 avec Lisandre, 28/2 « Faut-il croire aux Fées ? », 14/3 « Le Survivalisme avec Tony Baillargeat et Marcos Drake », 28/3 « Le Trône de Fer », 25/4 « Antenne libre », 9/5 « Antenne libre », 23/5 « Fureur de Vivre et Littérature » avec Lisandre, 6/6 « Antenne libre », 20/6 avec Lisandre, 11/7 en direct « Antenne libre », 29/8 « Le Trône de Fer » (rediffusion), 19/9 « Nouvelles révélations sur Bugarach », 3/10, 17/10 « H.P. Lovecraft et les Grands Anciens », 31/10 « Antenne libre », 14/11, 28/11, 5/12 « Les RPGs (Jeux de Rôles) », 26/12 avec Lisandre « H.P. Lovecraft » (rediffusion).

<sup>2467</sup> 2014 : 19/6 Lisandre Jean-Paul Bourre en direct, 3/7 Lisandre Jean-Paul Bourre en direct, mais de nombreuses rediffusions

<sup>2468</sup> Assemblée plénière du CAS du 20 décembre 2011, « Mise en demeure d'Ici et Maintenant pour les propos tenus par Jean-Paul Bourre le 27 octobre 2011 », CSA, mardi 24 janvier 2012, <http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Mise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011>

Cyberpunk ; Vienne ; Beyrouth & la Croatie ; Les Templiers ; Guy Debord ; Alexandre Dumas ; Michael Jackson ; Le Marquis de Sade ; Dracula & Donald Duck ; Le Monastère ; Arthur Rimbaud ; Retour de Venise ; La Quête ; Les Jeux Vidéo ; Les Années Rock...

Entre 2005 et aujourd'hui, on peut voir de nouveaux sujets traités lors de ses émissions comme les jeux vidéo :

Faut-il croire aux Fées ? ; Le Survivalisme ; Le Trône de Fer ; Fureur de Vivre et Littérature ; Nouvelles révélations sur Bugarach ; H.P. Lovecraft et les Grands Anciens ; Les RPGs (Jeux de Rôles), Veille de fin du Monde ; L'épopée du Canada français ; La Traque sauvage ; L'Épopée gauloise ; Mon programme pour 2012: retour aux années 50 ; Les Mondes parallèles ; JPB Revisited ; Le petit livre bleu - la face cachée des Schtroumpfs ; Retour sur les Schtroumpfs ; Arthur Rimbaud ; Le Da Vinci Code ; Le Marquis de Sade ; Gene Vincent ; La Guerre de Sécession ; La Croatie ; La Malédiction de Venise ; A propos des jeux vidéos (suite) ; Les Tziganes ; Les Prophéties ; Byron

On retrouve dans les sujets de ses émissions les mêmes thématiques que dans ses ouvrages à la différence qu'il peut dans ses émissions inviter d'autres auteurs, spécialistes de sujet qui l'intéressent, des amis, des relations de travail :

- l'auteur-compositeur-interprète Daniel Facérias,
- l'écrivain et humoriste Antoine Buéno,
- le comédien-réalisateur-écrivain Tony Baillargeat<sup>2469</sup>,
- l'ostéopathe-magnétiseur-écrivain-éditeur Marcos Drake<sup>2470</sup>

L'écriture radiophonique et l'écriture littéraire sont, selon lui, complémentaires comme il l'explique au site internet Babelio<sup>2471</sup> :

Comment compareriez-vous le fait d'avoir une émission de radio et le fait d'écrire ? Quels sont les avantages de l'un et l'autre de ces exercices ?

Il s'agit de deux mouvements, apparemment opposés mais complémentaires. Écrire demande de plonger à l'intérieur de soi-même, comme un ermite, dans la plus complète solitude. A la radio, il y a les auditeurs qui écoutent, le micro dans lequel on doit parler, les musiques qui vont passer à l'antenne. On ne peut pas raturer et recommencer. L'expérience se fait dans l'urgence, sans filet. En même temps, la radio me permet de sortir de moi-même, de lancer des passerelles dans la nuit, et de vivre une sorte de transe, grâce au micro.

Il enchaîne les citations de titres de livres, d'auteurs et de textes avec des musiques, chansons, extraits de film. Il joue, interprète, chante le texte<sup>2472</sup>. Beaucoup d'animateurs de RIM m'ont expliqué qu'ils se méfiaient de lui à cause de son attrait pour le satanisme, pour son rapport à l'extrême droite mais aussi ses capacités rhétoriques.

Bourre, né à Royat en Auvergne en 1946, est fils d'un garagiste. Sa famille est catholique. Il est abonné au magazine hebdomadaire français catholique destiné à la jeunesse *Cœurs vaillants* fondé par l'Union des œuvres catholiques de France en 1929 et arrêté en 1981 alors qu'il avait été renommé *Formule 1*. Il s'endort sur les nombreux livres qu'il lit.

---

<sup>2469</sup> Tony Baillargeat a signé l'avant-propos de *L'Élu du Serpent Rouge : Le sphinx et le président* de Bourre et a sorti un livre d'entretiens avec ce même Bourre : *Le réveil de Kernunos*.

<sup>2470</sup> Il a publié le *Dictionnaire diabolique de l'Abbaye de Thélème à Zabulon* aux éditions Scali (Paris), où a aussi publié Bourre. Et il a publié ses autres ouvrages - *Grimoire de Magie rouge*, *L'origine égyptienne des rites Maçonniques égyptiens et l'Ordre des Architectes Africains*, *L'étoile du Nord ou Paroles sur le chemin de la liberté* - aux éditions INRI (« Igne Natura Renovatur Integra ») qu'il a fondé en 2005 et où Bourre a publié.

<sup>2471</sup> <http://www.babelio.com/auteur/Jean-Paul-Bourre/2720>

<sup>2472</sup> Voici un extrait de 10 minutes d'une émission de Bourre sur RIM traitant du pessimisme qui daterait de 1989 et qui serait mise en ligne par Jean-Paul Bourre lui-même : <https://www.youtube.com/watch?v=bT7BBHxpYnc> Il y cite Schopenhauer, Kierkegaard, Dostoïevski, Thomas Mann, Nietzsche, Camus, Thomas Bernard, Cyrano, Don Giovanni.

Dans ses quatre autobiographies, dans les interviews auxquelles il répond et dans les émissions qu'il anime sur RIM, Bourre fait le lien entre les événements de sa vie et les phénomènes mystérieux, extraordinaires, curieux depuis son enfance :

Il naît dans une maison située sur une source celtique que le propriétaire commercialisait à l'échelle locale (des ex-voto auraient été retrouvés dans la source en offrande à la divinité de la source) et que Bourre a bu toute son enfance<sup>2473</sup>.

Sa mère et sa sœur meurent en 1964 dans un accident de voiture alors qu'ils suivent à grande vitesse l'Allier près d'Issoire et qu'un pneu éclate. Lui, la sœur qu'il a sur les genoux à l'avant et son père survivent alors qu'ils sont 6 dans la voiture (ses parents, ses deux sœurs et sa cousine) et qu'il avait pris la place de sa mère. Il apprend plus tard qu'Austremoine de Clermont, évangelisateur de l'Auvergne au III<sup>ème</sup> ou au début du IV<sup>ème</sup> siècle qui devient premier évêque de Clermont, évêché qui, sous le nom d'Arverne, est l'un des plus anciens de la Gaule, aurait combattu un démon qui attirait les voyageurs dans la rivière.

Il part à la recherche du « Domaine sans nom » (un domaine mystérieux où se déroule une fête étrange et poétique avec des enfants et qui serait situé en Sologne) dont parle Alain-Fournier, qui avait habité à proximité des Bourre, dans *Le grand Meaulnes*. Une femme lui raconte qu'un garçon étudiant en philosophie est venu avec une trompe de chasse à la recherche de ce domaine mystérieux en 1949 (alors que Bourre a trois ans) et aurait été découvert mort suite à l'ingestion d'un somnifère assez puissant. Un article de Paris Match titre « Il a voulu mourir dans le domaine du Grand Meaulnes ». On retrouve un carnet « Il se peut qu'on retrouve mon corps, que j'ai écouté, mais ce n'est pas de ma faute car c'est à moi de me disséquer moi-même. » Pour Bourre, la phrase « se disséquer moi-même » fait référence au rituel de chasse et à Kernunos (le dieu gaulois cornu auquel Bourre a consacré *Le réveil de Kernunos* en 2013), qui est dépecé en automne dispersé et recomposé au printemps. Bourre dit avoir parlé dans un rêve à Alain-Fournier qui lui aurait parlé de ce garçon ce qui l'aurait poussé à faire une enquête sur lui. Il aurait utilisé son cor de chasse ce que Bourre interprète comme un « appel de la forêt » autant qu'un appel à Yvonne de Galais dont Augustin Meaulnes est amoureux.

Après avoir été scout, il a une adolescence rock'n'roll avec pour idoles Lucky Blondo et James Dean pour qui il avait établi un rituel, mais est aussi fan de Dalida auquel il rend aussi hommage à sa mort à Montmartre<sup>2474</sup>. Il écoute aussi Elvis. Il découvre la radio et le cinéma avec « La fureur de vivre », « L'équipée sauvage », « Terrain vague », « Les tricheurs », « West side story », « Géant », les westerns et films de guerre. A l'époque, il est possible de payer un billet et de rester toute la journée dans le cinéma au Casino de Royat pour revoir le même film. Ses parents achètent *Paris Match* chaque semaine ce qui lui fait découvrir le rock (Johnny Halliday par exemple auquel Bourre a consacré *Johnny Hallyday confidential* (Scali, Paris, 2008)). Il se fait son premier tatouage à 14 ans grâce à de l'encre de chine, porte des jeans délavés, des boots américaines avec des flammes rouges, ceintures cloutées à la main et au marteau, foulard, col relevé, chemises roses à points noirs, médaillon avec une photo de star, peigne dans la poche, couteau automatique. Un soir, alors qu'il est alcoolisé, il a 15 ans et est en bande, il sort son couteau automatique devant un groupe de filles qui rentrent de l'école, il parle en argot (mélange de manouche et d'argot rock). Une monitrice vient le voir pour l'arrêter. Il sort de nouveau son couteau automatique et lui propose de lui faire une coupe au bol. Les filles fuient et se retranchent dans l'école. La bande force l'entrée de l'école puis la police arrive vite. Il écrit une lettre pour se justifier. Un policier, qu'il reverra régulièrement, lui dit qu'il écrit bien et qu'il pourra l'aider à être journaliste quand il aura 18 ans s'il arrête ses activités<sup>2475</sup>.

En 1965, il fugue à Paris dans le quartier de Saint Germain (rue des Carmes, rue de la Huchette, place du Tertre, rue Visconti, le squat du 34 rue St Maur) où il vit à l'hôtel,

---

<sup>2473</sup> Bourre parle de cette période dans *Voyage au pays d'enfance* (Belles Lettres, Paris, 1997).

<sup>2474</sup> Beaucoup des informations ci-dessous sont d'une interview de 2009 de Jean-Paul Bourre par Laurent Courau pour le site internet La Spirale.org : <http://www.laspirale.org/video.php?id=261> avant qu'il devienne écrivain et <http://www.laspirale.org/video.php?id=251> après.

<sup>2475</sup> Bourre raconte sa période blouson noir et rock dans *Quand j'étais blouson noir* (Scali, Paris, 2007).

rencontre les beatniks dans le bar « chez Popof »<sup>2476</sup>, découvre les stupéfiants (le Haschich, les amphétamines dont le Maxiton...), le djerke au Palladium à la Loco, va au café Bonaparte, à la Pergola sur des mélanges de musique rock, pop et soul<sup>2477</sup>. Il porte une parka, un sac-à-dos, le jean délavé, les cheveux longs. Il dort dans les cagibis sous les statues de la place de la Concorde. Il part sur la route avec les beatniks pour rejoindre le restaurant « Chez Maggie » - QG des beatniks - dans le vieux Nice, et dort sous la « promenade des Anglais ». La police les oblige à partir quand ils commencent à être nombreux (une centaine). Il rencontre le courant *hippie* en 1966, commence à s'intéresser à tout ce qui est mystique, la recherche de Dieu, les mondes parallèles... Il passe donc du rock urbain à une dimension plus intérieure. Comme il en rêvait plus jeune, il vit sans argent comme un poète (Rimbaud qu'il affectionnait particulièrement) et publie deux recueils de poèmes : *Les Clairières du dessous* en 1966 (Ils sont écrits vers 1964 en partie à l'armée en Allemagne.) et *Les Diamants de l'aube* en 1970 (Ils sont écrits à l'hôpital psychiatrique.). Au moment de la naissance du psychédélisme, il apprend que le professeur de médecine Jean Delay<sup>2478</sup> et son assistant Pierre Deniker font des recherches sur l'acide lysergique à l'hôpital Sainte-Anne pour soigner la schizophrénie grâce à des doses homéopathiques, donc il tente, sans suite, de le contacter pour tester. Il devient dépendant de l'héroïne et fait des cures. Lors d'un séjour à Sainte Anne, une psychologue lui propose de rencontrer Lacan. Il accepte, et Lacan fait une analyse en direct devant des étudiants qui prenaient des notes. Des amis se suicident par immolation, la roulette russe, overdose, médicaments au fond des bois... Il se prend pour un mutant de l'esprit, de la perception... C'est en essayant de changer sa perception via du LSD qu'il dit découvrir le diable.

Dès 1965, j'ai fait la connaissance psychédélique du diable, en quelques cinq cent microgrammes d'acide. L'expérience des hallucinogènes - comme le L.S.D. - avait ouvert une brèche dans les vieilles habitudes. On croyait que tout était possible, que l'univers était un bouillonnement de forces, d'énergies, que rien n'existait, en dehors de cette danse incroyable, et que les dieux et les démons nous offraient d'autres voyages, plus haut, plus loin.<sup>2479</sup>

Il forme un groupe appelé « Les Fils du feu ». Il rédige la brochure ésotérique *Les Fils du Feu* qu'il publie à son compte à mille exemplaires en 1971. Il le distribue sur la cannebière habillé en blanc avec un bâton et le crâne rasé en se prenant pour un prophète. Il cofonde le groupe « Les témoins de Lucifer » en 1975 pour réhabiliter l'ancienne magie. Selon lui, l'ange rebelle apporte les outils de la civilisation et de la liberté. Il recherche les autres plans de réalité où se trouvent les anges et les démons.

Il commence à enchaîner de nombreuses publications sur ce sujet et d'autres. Dès son enfance, il écrit sur des petits cahiers, et notamment avec un ami d'enfance avec qui il écrit des suites d'aventure de Bob Morane, héros d'une série de romans puis de bande dessinée, créé en décembre 1953 par le romancier belge Henri Vernes. Cet ami, Alain Paris (né en 1947 à Issoire), deviendra lui-même auteur de science-fiction et de fantasy en publiant *Le cycle de la Terre Creuse (Svastika, Seigneurs des runes...)* aux Editions Fleuve Noir entre 1988 et

---

<sup>2476</sup> Il fréquente « Chez Popoff », un bar situé au 8 rue de la Huchette, où se réunissent les beatniks dans les années 1960 pour écouter Bob Dylan ou fumer des joints. Alexandre Mathis consacre un chapitre du roman (très autobiographique) *LSD 67* (Serge Safran Editeur, 2013) à « Chez Popoff » : « Les beaniks du Quai des Orfèvres ».

<sup>2477</sup> Bourre raconte cette période dans *Guerrier du rêve* (Belles Lettres, Paris, 2003).

<sup>2478</sup> Jean Delay (1907-1987), titulaire de la chaire de la clinique des maladies mentales en 1946, et son assistant Pierre Deniker ont découvert des propriétés du premier neuroleptique, le 4560 RP (Largactil) en 1952. Ils ont aussi établi une classification des substances psychotropes en fonction de leur activité sur le système nerveux central. Les recherches sont vite arrêtées car quelques enseignants et étudiants ont du mal à se remettre des tests. L'un d'entre eux se suicide Les effets en sont trop imprévisibles, et la technique est controversée.

<sup>2479</sup> BOURRE Jean-Paul, *Le Sang, la mort et le diable*, Éditions Henri Veyrier, Pans, 1985, <http://www.gnose-de-samael-aun-weor.fr/opus-gnosticum-ebooks-a-telecharger/Bourre-Jean-Paul/Bourre%20Jean-Paul%20-%201985%20-%20Le%20sang,%20la%20mort%20et%20le%20diable.pdf>

1991. Bourre lit le surréalisme, Desnos, Breton, Dostoïevski jusqu'à Gilbert Cesbron, en passant par Lautréamont, la collection Fleuve Noir ou la Série Noire. Il se fait recruter rédacteur en chef du mensuel ésotérique *L'Autre monde* suite à l'envoi d'un texte. Il publiera de nombreux articles dans différentes revues comme *Horizons du fantastique*, *Le Monde inconnu*, *L'Autre monde*, *Absolu*, *Le Point d'être*, *L'Imbécile de Paris*, *Roman(s)*, *Tao*, *Rock et Folk*, *Agoravox*<sup>2480</sup>.

Grâce à son réseau et son travail, il publie beaucoup et se fait reconnaître du monde médiatique comme spécialiste de l'occulte et réussit quelques « coups médiatiques » :

- En 1974, il est invité un samedi soir par Philippe Bouvard (qui a produit et animé entre 1971 et 1975 un talk-show d'actualité culturelle appelé « Samedi soir » enregistré à l'étage du restaurant parisien Maxim's) en présence de Johnny Hallyday, la chanteuse accordéoniste Yvette Horner, l'acteur Louis Velle pour une expérience de spiritisme qui consiste à soulever un grand guéridon. Bourre se souvient qu'il était ce soir-là sous acide, de même que ses copains qui étaient venus avec lui. L'un d'entre eux - Rodde - aurait même insulté Yvette Horner derrière les décors.

- Le 19/09/1978, il est invité dans l'émission « les Dossiers de l'Écran » (produite par Armand Jammot entre 1967 et 1991)<sup>2481</sup> intitulée « Les phénomènes de possession : mystère ou maladie ? » et présentée par le journaliste Alain Jérôme. Avec Bourre (présenté comme écrivain spécialiste d'occultisme), l'ethnopsychiatre de l'EHESS Georges Devereux, le médecin chef du centre médecine psychosomatique à Villejuif et directeur d'enseignement clinique à la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis de Paris Diderot Léon Chertok, le parapsychologue spécialiste de désenvoûtement Raymond Reant, le psychologue et psychothérapeute Tobie Nathan, les prêtres Lucien Rousseau (exorciste) et Jean Morin, Madame M. et M. X qui ont été envoutés sont invités. Il s'agit donc d'un débat entre des sceptiques et des croyants avec un reportage.

- Alain Bougrin-Dubourg et son équipe de « Mi-Fugue Mi-Raisin », qui prépare une émission sur la parapsychologie, suivent Bourre en pleine nuit le jeudi 20 décembre 1979 au cimetière du Père-Lachaise (en sautant le mur nord du cimetière) pour le filmer lors d'une messe rouge (messe de sang) qu'il a relaté dans plusieurs ouvrages dont *Messes rouges et romantisme noir. Alchimie du sang et de la mort* en 1980 (Éditions Alain Lefevre réédité aux éditions Camion blanc en 2011). La messe rouge est célébrée sur la tombe de Charles Délos, un homme ayant vécu au XIX<sup>e</sup> siècle et s'étant adonné à des pratiques de magie rouge. Bourre utilise une cape noire, une cagoule, des cierges, un drap noir couvert d'inscriptions kabbalistiques, un poignard « magique », un calice d'or, les os broyés en poudre, des pastilles d'encens et un coq. Alain Bougrin-Dubourg, défenseur des oiseaux l'a donc filmé sacrifier un coq<sup>2482</sup> ! Selon Bourre, la mairie de Paris en a interdit la diffusion aux motifs qu'il pourrait choquer les âmes sensibles et encourager les autres à commettre des sacrilèges et des violations de sépultures. La mairie de Paris est avertie par un article publié dans un journal où il y a une photo prise par un ami journaliste présent lors du rituel. Jean Cau, journaliste à *Paris-Match*, avait assisté à la cérémonie. Pour se protéger, Bourre montre à la police qu'il a déjà été rémunéré par Antenne 2 pour l'émission « Samedi soir » de Philippe Bouvard en 1974.

L'écriture de Bourre prend différentes formes :

- romans (*Les Immortels*, Ed. Média 1000, Paris, 1981 ; *Les Nonnes rouges*, Ed. Média 1000, Paris, 1981 ; *La Mecque de glace*, Robert Laffont, Paris, 1981 ; *Aga Khan, les princes nomades*, Éditions Encre, Paris, 1982 ; *Les Derniers Matins du monde*, Ed. de Magrie, Paris, 1992 ; *Tarzan et moi*, Zulma, Cadeilhan, 2002 ; *Arvernes. La Montagne Rouge*, Terra Media, Chalo St Mars, 2012...),

---

<sup>2480</sup> Bourre a commencé à publier sur Agoravox le 19/09/2011. Il est l'auteur de 41 articles qui sont pour la plupart des vidéos de ses parties de jeu vidéo Skyrim. Mais il y a aussi des articles politiques issus d'enregistrements radiophoniques sur Radio Gergovie (une webradio que Bourre a créé) et Europa Radio : « Tuerie de Toulouse : Un avant-goût du chaos qu'on nous prépare », Radio Gergovie, 20 mars 2012 ; « Jean-Paul Bourre vs FOG, "la putain de Panurge" », 14 février 2012... Bourre a posté 25 réactions et a fait l'objet de 545 réactions.

<sup>2481</sup> « Les phénomènes de possession : mystère ou maladie ? », « les Dossiers de l'Écran », Antenne 2, 19/09/1978, 01h42min03s, <http://boutique.ina.fr/video/CPB78051924/les-phenomenes-de-possession.fr.html>

<sup>2482</sup> Quant Bourre organise, deux ans après sa messe rouge, le premier Congrès européen des lucifériens à Paris avec l'aide du sorcier Octave Sieber, plusieurs dizaines de représentants de la S.P.A. et de la Ligue contre la vivisection viennent le deuxième jour pour accuser les lucifériens de sacrifier des animaux. Le congrès est interrompu (*Le matin de Paris Magazine*, 06/03/82).

- poésie (*Les Clairières du dessous*, José Millas-Martin, Paris, 1966 ; *Magda ou Les Diamants de l'aube*, José Millas-Martin, Paris, 1970 ; (avec Thierry Pertuisot) *Journées d'exil*, Bernard Dumerchez, Creil, 2001),
- carnet (*Café Hawelka*, Éditions de Magrie, Paris, 1994),
- essais (*Mythes et légendes du rock*, Bartillat, Paris, 2000 ; *Sexe, sang et rock'n'roll*, Scali, Paris, 2007 ; *L'Orgueil des fous*, Encre, Paris, 1979 ; *Opéra et cinéma*, Éditions Henri Veyrier, Pans, 1987 ; *Ave Maria*, Editions Dualpha / Sainte-Sophie, Paris, 2000...)
- biographie (*Gérard de Nerval*, Bartillat, Paris, 2001 ; *Villiers de l'Isle-Adam, splendeur et misère*, Les Belles Lettres, Paris, 2002 ; *David Bowie*, Encre, Paris, 1984 ; *Bob Dylan, vivre à plein*, Cerf, Paris, 1986 ; *Michael Jackson, fabrication d'un Monstre*, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1997 ; *Mythes et légendes du rock*, Bartillat, Paris, 2000 ; *Bad, Michael Jackson le mutant*, Bartillat, Paris, 2004 ; *Johnny Hallyday confidential*, Scali, Paris, 2008 ; *John Lennon, le Beatle assassiné*, Encre, Paris, 1983...),
- autobiographie (*Le Buveur d'enfance*, Littera, 1994, *Voyage au pays d'enfance*, Belles Lettres, Paris, 1997<sup>2483</sup>, *Guerrier du rêve*, Belles Lettres, Paris, 2003, *Quand j'étais blouson noir*, Scali, Paris, 2007...),
- commentaires, préceptes, citations, pensées (*Pensées inspirantes des grands hommes*, Presses du Châtelet, Paris, 2006 ; *Pensées inspirantes des leaders spirituels*, Presses du Châtelet, Paris, 2006 ; *Préceptes de vie du guerrier de lumière*, Seuil, Paris, 2002 ; *Méditations chrétiennes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004 ; *Méditations du Tao*, Presses du Châtelet, Paris, 2004 ; *Préceptes de vie issus de la sagesse amérindienne*, Seuil, Paris, 2002 ; *Méditations bouddhistes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004 ; *Préceptes de vie issus de la sagesse druidique*, Les Presses du Châtelet, Paris, 2009),
- guides (*Ca' Dario : La malédiction d'un palais vénitien*, Les Belles Lettres, Paris, 2011 ; *Chartres. Guide du pèlerinage*, Guy Trédaniel, Paris, 1990).

Bourre traite de sujets très différents les uns les autres :

- musique (*David Bowie*, Encre, Paris, 1984 ; *Bob Dylan, vivre à plein*, Cerf, Paris, 1986 ; *Michael Jackson, fabrication d'un Monstre*, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1997 ; *Bad, Michael Jackson le mutant*, Bartillat, Paris, 2004 ; *Johnny Hallyday confidential*, Scali, Paris, 2008 ; *John Lennon, le Beatle assassiné*, Encre, Paris, 1983 ; *Mythes et légendes du rock*, Bartillat, Paris, 2000 ; *Sexe, sang et rock'n'roll*, Scali, Paris, 2007),
- opéra et cinéma (*Opéra et cinéma*, Éditions Henri Veyrier/Lib.l'Avenue, Pans, 1987),
- jeux vidéo<sup>2484</sup> (*Le Monde de Warcraft : ma vie en ligne parmi 9 millions d'accros*, Scali, Paris, 2007),
- littérature (*Gérard de Nerval*, Bartillat, Paris, 2001 ; *Villiers de l'Isle-Adam, splendeur et misère*, Les Belles Lettres, Paris, 2002 ; *L'Orgueil des fous*, Éditions Encre, Paris, 1979 sur le cinéma et Antonin Artaud ; *Le Journal de Charenton : récit d'une détention* suivi du *Testament*, Donatien Alphonse François de Sade, *récit d'une détention*, Ed. de Magrie, Paris, 1993),
- la politique et les questions de société (*Génération Aoun*, Robert Laffont, Paris, 1990 ; *Croatia*, Magrie, Paris, 1994, *Génération chaos*, Belles Lettres, Paris, 1998),
- les religions, mouvements religieux, mythes...

Ses romans sont teintés d'ésotérisme à l'image du thriller politico-policier *L'élu du serpent rouge*. *Le sphinx et le président* publié en 2004 aux éditions des Belles Lettres (C'est la première qu'il traite cette question) inspiré du *Da Vinci code* de Dan Brown. On peut y reconnaître le président François Mitterrand, malade, qui reçoit à sa cour des astrologues, mages et devins, et souhaite récupérer la brochure *Serpent rouge* qui contiendrait un rituel égyptien de guérison et le secret de l'immortalité. Bourre, mais aussi ses personnages romanesques (*Guerrier du rêve*, Belles Lettres, Paris, 2003), sont dans une quête existentielle qui semble devoir être menée dans l'urgence. Ils sont fascinés par les expériences absolues, limites et extrêmes : la mort, la violence, la drogue, le « paranormal », l'ésotérisme, le rock, les divinités, le sexe, la folie...

<sup>2483</sup> Bourre fait le tour de Royat, la petite ville d'Auvergne dont il est originaire et qui est pour lui un lieu de « revisitation » de l'enfance.

<sup>2484</sup> Bourre met en ligne des vidéos de ses parties de jeu vidéo du jeu Skyrim (qui se revendique comme inspiré de la mythologie nordique) qu'il commente tout en jouant. Voici un exemple : <http://www.youtube.com/watch?v=5BGIISYEdKY>

Il aime comprendre, décrire, raconter les destinées de lieux<sup>2485</sup>, religions, peuples, groupes (Chouans, Celtes...), et surtout personnes exceptionnelles, extraordinaires, atypiques, hors du commun, étranges, oubliées, méconnues :

- Aga Khan I, prince nomade descendant du prophète Mahomet, qui a voyagé à travers l'Iran, l'Afghanistan jusqu'à Bombay s'est allié avec les Anglais...<sup>2486</sup>
- le marquis de Sade fut interné à l'asile de Charenton où il jouit d'une période de grande liberté, fait passer une amante pour sa fille, met en place un théâtre...<sup>2487</sup>
- dans *L'Orgueil des fous* (Éditions Encre, 1979), Bourre fait justement découvrir des parcours atypiques de personnalités étranges souvent méconnues

A propos des sujets religieux, Bourre s'intéresse à toutes les cultures, pratiques, croyances, mouvements, groupes qui vont à l'encontre de la culture occidentale moderne et chrétienne lorsqu'ils comportent une dimension religieuse ou magique :

- satanisme (*Les Fils du Feu*, Chez l'auteur, 1971 ; *Les sectes lucifériennes aujourd'hui*, Ed. Belfond, 1978 ; *Les Sectes luciférienne suivi des Fils du Feu*, Éditions INRI, 2008 ; *Messes rouges et romantisme noir. Alchimie du sang et de la mort*, Éditions Alain Lefevre, Nice, 1980 ; *Le Sang, la mort et le diable*, Éditions Henri Veyrier, Pans, 1985),
- vampirisme (*Le Culte du vampire aujourd'hui*, Alain Lefevre, Nice, 1978 ; *Dracula et les vampires*, Éditions du Rocher, Monaco, 1981),
- sorcières (*Histoire des sorcières*, Bartillat, Paris, 1987 ; *Sorcières d'hier et d'aujourd'hui*, Éditions Trajectoire, Paris, 2004 ; *Secrets et Magie de l'Histoire de France : Des druides à la mission de Jeanne d'Arc*, Claire Vigne, Clamecy, 1995 ; *B.A.-BA de l'envoûtement*, Pardès, Puiseaux, 2000),
- prophétisme (*Prophète et prophéties*, M.A. Éditions, Paris, 1987 ; *Le Message des prophètes*, Dangles, Saint-Jean-de-Braye, 1998 ; *Guide de la quatrième dimension* (avec Sophie Schallenberg), Éditions Henri Veyrier, 1986),
- paganisme, templiers, Moyen-âge, celtisme et druidisme (*Les Celtes dans la Bible*, Robert Laffont, Paris, 1984 ; *Le réveil de Kernunos*, Alexipharmaque, Billère, 2013 ; *L'Or des druides*, Éditions Henri Veyrier, Paris, 1989 ; *Préceptes de vie issus de la sagesse druidique*, Les Presses du Châtelet, Paris, 2009 ; *Secrets et Magie de l'Histoire de France : Des druides à la mission de Jeanne d'Arc*, Claire Vigne, Clamecy, 1995 ; *Le temps du loup : demain la guerre civile*, éd. Alexipharmaque, Billère, 2012 ; *Le Crépuscule des Dieux et autres histoires*, Ed. Le Pré aux Clercs, Paris, 2007 ; *Dictionnaire Templier*, Dervy, Paris, 1995 ; *Les lansquenets : un combat pour l'Empire*, Dualpha, Paris, 2000 ; *Arvernes. La Montagne Rouge*, Terra Media, Chalo St Mars, 2012),
- christianisme (*Méditations chrétiennes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004 ; *Ave Maria*, Ed. Dualpha, Paris, 2000 ; *Chartres. Guide du pèlerinage*, Guy Trédaniel, Paris, 1990 ; *Les Chouans et la guerre sainte*, Ed. Henry Veyrier, Paris, 1989),
- taoïsme (*Méditations du Tao*, Presses du Châtelet, Paris, 2004 ; Bourre collabore à *Tao Magazine*),
- amérindianisme (*Préceptes de vie issus de la sagesse amérindienne*, Seuil, Paris, 2002),
- bouddhisme (*Méditations bouddhistes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004),
- « paranormal » (*Voyage au centre de la vie, par la mort nous sortons du temps –Que se passe-t-il au moment de la mort ? Et surtout où allons-nous après la mort ?*, Robert Laffont, Paris, 1993 ; *Les Enfants extra-sensoriels et leurs pouvoirs*, Éditions Tchou, Paris, 1978 ; *Le Tarot tantrique*, Mouvement Nouvelle civilisation, Paris, 1978 ; *L'Élu du serpent rouge. Le sphinx et le président*, Belles Lettres, Paris, 2004 ; Bourre a fait une préface à *Petite encyclopédie de l'étrange*<sup>2488</sup> d'Alain Pozzuoli en 2007),
- loup-garou (*Les Morsures du loup-garou*, Les Belles Lettres, Paris, 2004),

Bourre s'intéresse aux pensées, philosophies, croyances, pratiques hétérodoxes de personnes hétérogènes à l'image des prophéties de Nostradamus, Joachin de Flore, Fatima, La Vierge à la Salette, sainte Hildegarde de Bingen, Pie XII, Merlin, les Indiens Hopis et

---

<sup>2485</sup> *Ca'Dario : la malédiction d'un palais vénitien*, Les Belles Lettres, Paris, 2011.

<sup>2486</sup> *Aga Khan, les princes nomades*, Éditions Encre, Paris, 1982.

<sup>2487</sup> *Le Journal de Charenton : récit d'une détention* suivi du *Testament*, Donatien Alphonse François de Sade, *récit d'une détention*, Ed. de Magrie, Paris, 1993.

<sup>2488</sup> POZZUOLI Alain, *Petite encyclopédie de l'étrange*, Scali, Paris, 2007.

Iroquois, le Dalai-Lama, des hindoues et tziganes... tous issus de civilisations, de traditions et de religions très différentes, de milieux géographiques et culturels totalement divergents (*Le Message des prophètes*, Dangles, Saint-Jean-de-Braye, 1998).

Bourre considère qu'il fait face à une société matérialiste, consumériste, urbanisée, mondialisée, aseptisée, contrôlée, en déliquescence, abandonnée à l'insignifiance profane, qui a perdu ses héros, où l'homme « civilisé », qui a détruit les forêts et pollué l'eau, est en détresse, où les religions monothéistes sont « totalitaires », où les nations sont dissoutes, où les identités sont perdues, où règnent la guerre civile, le chaos et l'obscurité. A travers la France, c'est, selon lui, l'effondrement d'une civilisation qui se joue. Il compare ce moment à la chute de l'Empire romain, à ce que les Eddas scandinaves appelaient « temps du loup »<sup>2489</sup> où il y a phénomène d'inversion qui marque la fin d'un cycle.

Se considérant lui-même comme un rebelle, un barde, enraciné, un « porteur de mémoire », il est nostalgique d'une société virile, guerrière, sauvage, païenne, pré-chrétienne ou/et moyenâgeuse<sup>2490</sup>, chevaleresque en accord avec la nature et l'univers, de valeurs fondatrices et ancestrales, de cultures et traditions lointaines (étrangères ou anciennes), voire disparues ou légendaires, mais aussi magiques, spirituelles, initiatiques, ésotériques, « enchantées », occultes, alchimiques, où les hommes communiquent avec les dieux et la nature, se réincarnent, où se mêlent visible et invisible, matériel et spirituel, où les hommes acceptent les mondes secrets, parallèles<sup>2491</sup> et la mort<sup>2492</sup>.

Pour se sortir de cette société, se réconcilier avec la nature et avec soi-même et devenir un « guerrier de lumière », se forger une âme forte, retrouver les voix secrètes de la nature et les chemins du coeur, purger son âme de toute inquiétude, il s'agit de se changer soi (plutôt que la société de façon politique) par la méditation et la pensée positive (du réconfort, des encouragements, de la lumière, de l'énergie, de bon sens), en suivant les meilleurs préceptes issus de toutes les philosophies, religions, spiritualités, sagesses du monde dont Bourre a fait des compilations :

- druidisme<sup>2493</sup>,
- taoïsme (*Tao-tê-king* de Lao-Tseu et le *Yi king*)<sup>2494</sup>,
- amérindianisme (Cheyennes, Sioux, Comanches...)<sup>2495</sup>,
- bouddhisme (dalai-lama, Bardo Thödol...)<sup>2496</sup>,
- christianisme (Bernard de Clairvaux, Saint Jean de la Croix, Ignace de Loyola, Thérèse de l'Enfant Jésus, Jean-Paul II)<sup>2497</sup>,
- les « pensées inspirantes » des « leaders spirituels » (Socrate, Martin Luther King, Mahomet, Soljénitsyne, Krishnamurti, Jean-Paul II, Lao-Tseu, Nietzsche, Gandhi, Taisen Deshimaru, Vaclav Havel, Freud, Nelson)<sup>2498</sup>,
- les « pensées inspirantes » des « grands hommes » (Cicéron, Salvador Dali, Molière, John Kennedy, Victor Hugo, Isaac Newton, Napoléon Bonaparte, Marcel Proust, Novalis, Mozart)<sup>2499</sup>,
- les préceptes de vie du guerrier de lumière<sup>2500</sup>.

---

<sup>2489</sup> BOURRE Jean-Paul, *Le temps du loup : demain la guerre civile*, éd. Alexipharmaque, Billère, 2012.

<sup>2490</sup> Nous pouvons parler d'une approche magico-pagano-chrétienne dans la mesure où la magie païenne viendrait nourrir le christianisme médiéval.

<sup>2491</sup> BOURRE Jean-Paul, *Mondes et univers parallèles. À travers l'imaginaire et les sciences*, Ed. Filipacchi, Levallois-Perret, 1996.

<sup>2492</sup> BOURRE Jean-Paul, *Voyage au centre de la vie, par la mort nous sortons du temps – Que se passe-t-il au moment de la mort ? Et surtout où allons-nous après la mort ?*, Robert Laffont, Paris, 1993.

<sup>2493</sup> BOURRE Jean-Paul, *Préceptes de vie issus de la sagesse druidique*, Les Presses du Châtelet, Paris, 2009.

<sup>2494</sup> BOURRE Jean-Paul, *Méditations du Tao*, Presses du Châtelet, Paris, 2004.

<sup>2495</sup> BOURRE Jean-Paul, *Préceptes de vie issus de la sagesse amérindienne*, Seuil, Paris, 2002.

<sup>2496</sup> BOURRE Jean-Paul, *Méditations bouddhistes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004.

<sup>2497</sup> BOURRE Jean-Paul, *Méditations chrétiennes*, Presses du Châtelet, Paris, 2004.

<sup>2498</sup> BOURRE Jean-Paul, *Pensées inspirantes des Leaders spirituels*, Presses du Châtelet, Paris, 2006.

<sup>2499</sup> BOURRE Jean-Paul, *Pensées inspirantes des grands hommes*, Presses du Châtelet, Paris, 2006.

<sup>2500</sup> BOURRE Jean-Paul, *Préceptes de vie du guerrier de lumière*, Seuil, Paris, 2002.

Sous ses différentes formes (vampirisme, satanisme...), le paganisme, que l'on peut qualifier de néo-paganisme, renouvelle, réenchante, réveille, revigore le christianisme. Ce réenchantement passe aussi par l'établissement de comparaisons, contacts, relations, continuités historiques, philosophiques, spirituelles, idéologiques entre les différentes traditions religieuses auxquelles il s'intéresse :

- Le druidisme serait proche de l'hindouisme et du chamanisme (*Préceptes de vie issus de la sagesse druidique*, Les Presses du Châtelet, Paris, 2009).

- Les tribus celtes et indo-européennes ont rencontré les Sémites en Egypte, ont voyagé avec eux et donc nourri la métaphysique de leurs légendes et mythologies. Ils seraient à l'origine de la plupart des événements de la bible. Noé, Salomon, Moïse, Jésus, Abraham, Jacob... ont tous, à un moment ou un autre, un rapport avec les Celtes (*Les Celtes dans la Bible*, Robert Laffont, Paris, 1984).

- Druides, Templiers et Cathares appartiennent à la même filiation, celle de la quête du Graal qui viendrait d'Hyperborée, des îles du Nord du monde, et du sanctuaire d'Apollon, à Delphes, pillé par les tribus gauloises du Velay (*L'Or des druides*, Éditions Henri Veyrier, Paris, 1989).

- La première version païenne, celtique, du Graal, c'est-à-dire le message de la chevalerie hyperboréenne s'est diffusé jusqu'aux plaines du Penjab, à travers le Caucase, la Perse, la Mongolie, l'Afghanistan et l'Inde des Aryas (*La Quête du Graal : Du paganisme indo-européen à la chevalerie chrétienne*, Éditions Dervy, Paris, 1990).

- Toutes les prophéties (surtout apocalyptiques) auraient des analyses, visions et philosophies identiques puisque le monde est construit selon un cycle circulaire où le paradis est au début et à la fin (*Le Message des prophètes*, Dangles, Saint-Jean-de-Braye, 1998).

- Le culte de la Vierge Marie serait en fait le culte de Koridwen, la Dame blanche du paganisme préchrétien (*Ave Maria*, Dualpha, Paris, 2000).

Bourre est particulièrement connu pour son attrait pour le satanisme qu'il dit avoir expérimenté et qu'il relate dans ses ouvrages. Il publie, à compte d'auteur, un manifeste luciférien, en 1971, sous le titre *Les fils du Feu*. Puis, il retranscrit en 1978 dans *Les sectes lucifériennes aujourd'hui* (Belfond, Paris) les événements qui auraient eu lieu selon lui au début des années 70, après son retour d'un voyage aux Indes, dans la mouvance magico-californienne en rupture avec la mouvance hippie, au moment de l'affaire de Charles Manson. Ces deux textes sont réédités en 2008 par les Editions INRI dans *Les sectes lucifériennes* suivi des *Fils du Feu*. Il a aussi publié *Messes rouges et romantisme noir. Alchimie du sang et de la mort* en 1980 (Éditions Alain Lefeuvre réédité aux éditions Camion blanc en 2011) et *Le Sang, la mort et le diable* en 1985 (Henri Veyrier, Paris).

L'ouvrage *Les sectes lucifériennes aujourd'hui* est aussi publié sous la forme de pdf sur le site internet Scribd.com en 2009<sup>2501</sup>. Voici le sommaire de cet ouvrage :

- Sommaire
- Introduction. En guise de manifeste I Adeptes et martyrs
- II La « contre-ordination »
- III Pratiques et rituels de l'initiation sorcière
- IV Prêtres et prêtresses de Lucifer
- V Le monde luciférien
- VI « L'Internationale luciférienne »
- VII Les lieux de culte
- VIII La quête luciférienne aujourd'hui
- Conclusion. Satan ou Lucifer ?
- Annexes 1. La Bible de Lucifer (extraits)
- 2. Le journal d'une magicienne
- 3. Manifeste de The Church of Satan
- Bibliographie

Voici la conclusion de l'ouvrage où Bourre propose de faire le choix entre Satan qu'il critique et Lucifer qu'il s'agit de prendre pour modèle :

---

<sup>2501</sup> <https://fr.scribd.com/doc/32670778/10/Chapitre10>

Dans une note du Vatican parue en 1975, le pape Paul VI déclare à tous les chrétiens : « L'Eglise catholique rappelle au monde moderne que Satan existe réellement... » Mais de quel « Satan » s'agit-il ?... Du prince du Mal, présent dans tous les textes théologiques, sans lesquels les religions du Bien n'auraient pas lieu d'exister, du héros sombre chanté par Milton dans son Paradis perdu, ou du dieu cornu portant le feu de l'initiation antique ? Ce concept de Satan, le Négateur, l'Adversaire, opposé au Dieu de bonté et d'amour, se retrouve dans toutes les grandes religions fondées sur le dualisme du bien et du mal. Aucune précision n'est toutefois apportée sur son rôle magique, si ce n'est sa fonction « infernale » qui fait de lui « l'ange de la damnation éternelle ». « Enfer », « damnation », « démons du mal », « Prince du péché mortel »... autant d'images « sataniques » qui n'ont aucune réalité métaphysique aujourd'hui. Ce Satan là, celui dont Paul VI affirmait l'existence, ne fait plus recette, et le prêtre exorciseur, adversaire du Diable, a laissé sa place à ces autres prêtres en blouses blanches qui officient de nos jours dans les temples psychiatriques. C'est afin d'asseoir sa puissance, qui reposait sur la vertu, sur la pudeur envisagée comme « arme stratégique », que l'Eglise eut à combattre les survivances d'un monde magique où la sensualité se mariait au divin. Cette force de vie, cette volonté d'exister en harmonie avec les grandes lois cosmiques universelles furent transformées, sous la plume des ecclésiastes, en « péchés ignobles et actes sataniques ». Mais, comme l'écrit R. Villeneuve, « son refus de l'amour, sa volonté farouche d'imposer la continence et le cilice devaient conduire ses fils aux pires aberrations... Il était certes facile d'assimiler les dieux du paganisme à des démons lubriques... » (R. Villeneuve : Le Diable, JJ Pauvert, Paris) Privées de leurs attributs, identifiées au satanisme théologique créées de toutes pièces par l'Eglise, les divinités païennes n'en demeuraient pas moins réelles dans l'imagination populaire. Ce Satan-là n'est qu'une marionnette construite pour entretenir la peur dans les esprits crédules afin que l'homme se tourne vers le « dieu protecteur venu d'Orient », l'ange qui détruit la Ténèbre, et montre le chemin pavé de roses parfumées qui mène au paradis. Mais déjà au XVIIIe siècle, certains esprits s'élevèrent contre la confusion faite entre Satan et Lucifer. Le Porte-Lumière, l'Ange de Foudre apportant la Connaissance aux hommes, réveille l'ancienne nostalgie du monde antique où l'adepte se faisait l'égal des dieux. C'est à Lucifer que songe Milton dans son Paradis perdu, à sa « splendeur première » qui appartient aussi au Prométhée d'Eschyle : Celui-ci, au dessus du reste, par sa taille et sa contenance superbement dominatrice se dressait comme une tour. Sa forme n'avait pas encore perdu tout son éclat originel ; Il ne paraissait rien de moins qu'un archange tombé, Un excès de splendeur obscurcie. Tel le soleil nouvellement levé... Avec le « romantisme noir », Satan redevient Lucifer, le Porteur de Lumière, et prend définitivement un aspect de beauté déchue, de « splendeur voilée de tristesse et de mort » (Mario Praz : La Chair, la Mort, le Diable. Denoël, Paris 1977). L'Adversaire apparaît majestueux dans sa chute, il est celui qui descend les sept degrés de l'involution, s'incarne dans la matière pour illuminer l'obscurité. le Satan médiéval a disparu... L'Ange de Feu occupe à nouveau sa fonction première ; il est le génie de l'homme, le degré le plus haut de son évolution, la pointe extrême du savoir, la lucidité cosmique universelle. Dès lors, l'homme reconnaît en lui un frère idéal, un but à atteindre... le visage de son propre futur. L'initiation luciférienne lui rappelle ses pouvoirs perdus, le moyen de reconquérir la noblesse spirituelle trop longtemps refusée sous prétexte de malédiction, de sacrilège et de péché.

Ce caractère surhumain du luciférisme, nous le trouvons fort bien illustré dans le mythe prométhéen, où la souffrance est conçue non pas comme une faiblesse mais comme une force. De la même manière, dans la mythologie scandinave, Odin, le dieu des dieux, se sacrifiera lui-même en se suspendant à la branche d'un arbre, neuf jours et neuf nuits, sans boire ni manger, le flanc percé par sa propre lance. Ce martyr volontaire n'a qu'un but : la révélation des runes magiques, la découverte du « secret des secrets ». Loin d'être une simple allégorie, l'exemple luciférien répond bel et bien à la suprême vérité : le retour à l'homme divin. Jadis, les traditions parlaient d'un temps futur appelé « Âge de Cristal » où l'homme réintégrerait sa transparence ancienne, où il atteindrait le maximum de ses possibilités mentales par une étonnante mutation. Cet Âge de Cristal (l'ère du Verseau) n'est plus, selon les calculs astrologiques qu'une question d'années. Ainsi, le retour d'un comportement typiquement « luciférien » correspondrait à notre entrée dans ce nouveau temps humain. Vers un nouveau prophétisme : Notre monde, celui dans lequel nous vivons tous les jours, continue d'évoluer dans le sens prévu par la tradition, c'est-à-dire selon un processus d'augmentation des lois de quantité. (René Guénon : Le Règne de la quantité et les signes du temps, Gallimard, Paris 1970) Pour échapper à ce chaos des esprits et des corps, l'homme occulte n'a qu'un moyen (qui correspond, d'ailleurs, aux degrés probatoires des sociétés initiatiques) : la solitude, dans laquelle il se forgera une certitude et une âme invulnérables. Cette formation du moi intérieur se fait toujours loin de la foule, mais ce sont avant tout les conséquences de cette expérience individuelle qui font de l'adepte un exilé, au prix de toutes les souffrances. C'est de cette solitude glacée qu'est né le mythe romanesque du héros sombre, du martyr luciférien. « Sous l'étoile de Lucifer se cache le Soleil, pure essence du Feu universel, mais que les vulgaires ne verront pas », écrit Bernard Biébel, alchimiste et ami dont le travail solitaire prouve une fois de plus que la richesse intérieure se construit loin du nombre, car, ainsi qu'il l'affirme lui-même : « Le mensonge, la fraude, en somme toute imposture, ne sont que des actes de trahison d'intelligence avec la mort : voilà pourquoi toute foule est méprisable, car elle se vautre systématiquement dans l'ignoblerie. » Paroles sévères, mais sans lesquelles la matière rigide de la solitude ne serait qu'un tissu malléable prêt à éponger toutes les douleurs humaines au nom de l'ignorance qui engendre la souffrance. L'alchimiste sait que la plus grande quantité de matière n'est là que pour donner naissance à quelques grammes d'or pur, mais l'homme de tous les jours, fier de son confort intellectuel, se targue d'obtenir cette purification

sans rien modifier, d'arriver vivant au paradis « dans un fauteuil », ce à quoi Magda-Laeticia, elle aussi adepte de la « haute solitude », répond : « L'ignorance pousse la masse à utiliser un langage immense de mots pour cacher le vide de sa qualité. » Mais alors, à quoi bon cet exil, ce marginalisme obstiné, presque fanatique ?... « Nous anticipons l'ère nouvelle, déclarent les traditionalistes, le règne de la qualité qui verra la naissance de ce que certains appellent l'homo galacticus. » Est-ce déjà la résurrection de l'Homme-Etoile annoncé par les Anciens ?... Aujourd'hui, l'homme luciférien possède-t-il un visage ?... Le règne de la qualité, le millénium tant attendu, arrive à grand pas dans le fracas des civilisations qui s'effondrent, et l'homme prométhéen apparaît justement comme le principe vivant d'un nouvel humanisme qui, loin de rejeter la conception spirituelle du monde, n'hésite pas à mettre en œuvre les véritables moyens de libération susceptibles de redonner aux hommes la possession de tous les pouvoirs perdus. Ces moyens, appelés aussi pratiques ou ascèse – et il conviendrait de redéfinir ces mots – ne s'expérimentent pas au sein d'une secte ou d'un groupement occulte, car l'adepte authentique, celui pour qui l'ascèse est synonyme de brûlure, sait que la « secte » n'est qu'un « réflexe de masse », un autre aspect du règne de la quantité. Quel est donc le visage de l'homme luciférien ?... Nous pouvons dire qu'il est, lui, le grand révolutionnaire, celui qui conteste toute forme de vie, toute forme de mort, celui qui taille dans sa chair les degrés qui lui permettront de se hisser toujours plus haut, toujours plus loin. Sa recherche est avant tout individuelle et ne souffre aucune compromission. Que lui importent les cénacles de la pensée magique, les leaders de tous bords, qui ne sont que « chiens de paille » dans la main des dieux, comme l'enseigne le Tao ! Que lui importent les modes du jour, les tonnes d'ouvrages promettant l'éveil intérieur en six mois de pratique, les gourous venus d'Orient sur les ponts d'or d'un désir qui n'a rien de divin ! Pour l'adepte de Lucifer, seule la brûlure témoigne de l'ascèse intérieure, le reste n'est qu'une réflexion sans importance. Ainsi la Voie luciférienne est-elle la forge nécessaire qui donne naissance au stade suprême où l'homme et le divin se confondent.

Bourre inscrit les « sectes Lucifériennes » dans la mouvance *New Age* puisqu'il considère que ses adeptes croient au retour de leur dieu pour l'ère du Verseau, qui constitue un changement de société et permet un développement personnel. En effet, Lucifer atteint le plus haut niveau de conscience, c'est-à-dire l'état divin où l'homme se fait « porteur de feu » grâce à un continuel dépassement de lui-même. C'est le « Porteur de Lumière », celui qui vole le Feu du ciel pour rendre à l'homme ses pouvoirs perdus. C'est pourquoi c'est un dieu persécuté par l'Église, Mais les sectes « satanistes », que Bourre souhaite distinguer des sectes « lucifériennes », pourraient être impliquées dans la politique puisque l'internationale luciférienne regrouperait à la fin des années 1970 plus d'une trentaine de groupes. Elles pourraient donc peser sur l'action de mouvements politiques extrêmes et préparer une subversion occulte.

Dans *B.a.-ba satanisme* (Pardès, Puiseaux, 2000), Bourre traite des différents rituels (messes rouges, messes noires et rites orgiaques), des différentes religions dans lesquelles il est apparu (chrétienne, juive et musulmane), des évolutions en fonction des époques (Égypte ancienne, époque médiévale, modernité), des différentes pratiques (lieux, objets, sacrifices), des différentes manières de l'aborder (l'utilisation de drogues, les meurtres rituels, le Satan biblique, le paganisme, les agissements de Charles Manson, le Black Metal, Aleister Crowley, le romantisme noir de Baudelaire, les profanations de cimetières, le néo-nazisme), de le nommer (Satan, diable, Lucifer, Belzébuth, Asmodée, Bélial, Métatron, Prince des Ténèbres, l'ange foudroyé), de ses opposants (les bûchers de l'Inquisition), de le médiatiser (les nouvelles technologies, la publicité, les thrillers, le cinéma d'épouvante)... Selon Bourre, les lucifériens croient au retour de leur dieu pour l'ère du Verseau.

Il n'est pas toujours évident de distinguer ses pratiques sataniques de ses pratiques de sorcellerie et de vampirisme car lorsqu'il a fait une messe rouge au cimetière Père-Lachaise, Bourre a évoqué Lucifer à travers ce sacrifice, mais aussi l'esprit de Dracula auquel il a consacré plusieurs ouvrages. Il est allé prélever de la terre dans les ruines du tombeau de Dracula dans l'île de Snagov en Roumanie pour la disperser au fond d'une crypte du Père-Lachaise afin d'y pratiquer des opérations de nécromancie, dont la messe rouge qui a été filmée.

C'est par ses coups médiatiques concernant les messes, le vampirisme et le satanisme qu'il s'est fait le plus connaître. Mais c'est avec ses ouvrages littéraires qu'il a obtenu le plus

de légitimité. On peut trouver des articles le citant, voire consacrés à lui dans *Le Monde*<sup>2502</sup>, *Le Figaro*<sup>2503</sup>, *Le Soir*<sup>2504</sup>, *Libération*<sup>2505</sup>, *Le Monde des livres*<sup>2506</sup>, *Le Figaro littéraire*<sup>2507</sup>, *Le Figaro Magazine*<sup>2508</sup>, *Sud Ouest*<sup>2509</sup> ... qui sont des médias légitimes. C'est pour l'une de ses autobiographies - *Voyage au pays d'enfance* (Belles Lettres, 1997) - qu'il est le plus valorisé, et en l'occurrence par le critique du *Monde des livres* Pierre Robert Leclercq :

Le quinquagénaire en promenade dans le bourg de son enfance, avec le souvenir d'un copain, d'un jardin et d'un Eden, cinéma disparu, cela n'est guère original. A moins que la qualité de l'écriture ne donne au sujet une espèce de transfiguration des lieux, de réincarnation des êtres, et que la phrase ne dise avec simplicité ce que chacun peut dire, mais autrement. Pour voir "son enfance par transparence", Jean-Paul Bourre évite les pièges du stéréotype, va des sensations aux sentiments sans passer par l'emphase. (Les Belles Lettres, 144 p., 65 F.)

Pour ce même ouvrage, Bourre a fait l'objet d'un reportage pour le 19/20 de France 3 Auvergne. Il a été invité dans l'émission littéraire et de débat Campus de Guillaume Durand pour parler de *Guerrier du rêve* (Belles Lettres, Paris, 2003) et *Bad, Michael Jackson le mutant* (Bartillat, Paris, 2004) sur France 2<sup>2510</sup>.

Ainsi sa liberté d'interprétation et d'expression semble plaire dans les milieux littéraires de même que ses réflexions spirituelles, philosophiques, éthiques peuvent plaire aux personnes ayant besoin de réconfort à ce sujet comme on peut le voir dans des commentaires sur le site internet Amazon.fr à propos de *Préceptes de vie du guerrier de lumière* :

18 internautes sur 19 ont trouvé ce commentaire utile

[http://www.amazon.fr/review/R1O4YNARMUKVU8/ref=cm\\_cr\\_dp\\_title?ie=UTF8&ASIN=2020543060&channel=detail-glance&nodeID=301061&store=books&s'offrir+et+offrir+sans+compter](http://www.amazon.fr/review/R1O4YNARMUKVU8/ref=cm_cr_dp_title?ie=UTF8&ASIN=2020543060&channel=detail-glance&nodeID=301061&store=books&s'offrir+et+offrir+sans+compter)

21 mars 2005

Format: Poche

J'en ai toujours deux ou trois exemplaires sur moi que j'offre à des ami(e)s ou au hasard des rencontres. Tout le monde apprécie. On le garde sur soi... on "pioche" régulièrement... on y trouve à chaque fois un réconfort, un encouragement... c'est un petit rayon de soleil dans la poche.

Bourre aime visiter le côté obscur des idoles, les faits divers qui leur sont liés. Il ne fait pas des recherches rigoureuses et approfondies avec une méthodologie universitaire et il s'appuie beaucoup sur les articles de presse tout en interprétant et en se les appropriant avec sa subjectivité. Donc les personnes à la recherche de faits historiques ou les fans des

<sup>2502</sup> « Dernières livraisons », *Le Monde*, 12/06/87.

<sup>2503</sup> CORNEVIN Christophe, « La vie à Paris. Ils seraient une centaine dans la capitale et en proche banlieue. L'ombre inquiétante des satanistes », *Le Figaro*, 14/04/97.

<sup>2504</sup> « Marsile Ficin chez le vaillant Budé », *Le Soir*, 14/08/02.

<sup>2505</sup> « Jean-Paul Bourre. Gérard de Nerval », *Libération*, 18/10/01.

<sup>2506</sup> LECLERCQ Pierre Robert, « Voyage au pays d'enfance, de Jean-Paul Bourre », *Le Monde des Livres*, 01/08/97 ; LECLERCQ Pierre Robert, « A l'enseigne du terroir. "Terre d'inspiration, source de tout conflit... la province nous enseigne à connaître les hommes." Des Landes à la Bretagne, du pays cévenol au Perche, nombre de romanciers font écho à Mauriac », *Le Monde des Livres*, 03/07/98 ; LECLERCQ Pierre Robert, « Nerval explorateur des autres mondes », *Le Monde des Livres*, 09/11/01 ; KECHICHIAN Patrick, « De France, d'ailleurs et du passé. De Zola à Simenon », *Le Monde des Livres*, 30/08/02 ; MATHIEU Bénédicte, « Le noir leur va si bien. Renaissance d'anciennes collections chez Actes Sud ou Fayard, parution de nouveaux titres : le polar, dont les lecteurs français sont très friands, reste toujours prisé par les éditeurs », *Le Monde des livres*, 20/05/05.

<sup>2507</sup> LAPAQUE Sébastien, « De Mozart à Debord en passant par Gauguin », *Le Figaro Littéraire*, 30/08/01 ; DUPRE Guy, « Nerval, le don Juan métaphysique », *Le Figaro Littéraire*, 20/12/01 ; BESSON Patrick, « Les débuts de Charles Ficat », *Le Figaro Littéraire*, 23/05/02 ; LAPAQUE Sébastien, « De Dumas à Simenon en passant par Zola », *Le Figaro Littéraire*, 29/08/02.

<sup>2508</sup> GAULME Dominique, « Tendances, les salons littéraires, artistiques, mondains... Le grand retour des salons », *Le Figaro Magazine*, 23/03/02.

<sup>2509</sup> « "Michael Jackson". Anti-portrait. Jean-Paul Bourre », *Sud Ouest*, 07/12/97.

<sup>2510</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=8DE4j7cNUtU#t=90>

personnes, dont Bourre fait la biographie, n'hésitent pas à faire part de leur déception. Voici des critiques sur le site internet Amazon.fr de fans à propos de *Bad Michael Jackson : Le mythe* :

42 internautes sur 45 ont trouvé ce commentaire utile

[http://www.amazon.fr/review/R10XO9J2Y60IRX/ref=cm\\_cr\\_dp\\_title?ie=UTF8&ASIN=2841003299&channel=detail-glance&nodeID=301061&store=booksquelle](http://www.amazon.fr/review/R10XO9J2Y60IRX/ref=cm_cr_dp_title?ie=UTF8&ASIN=2841003299&channel=detail-glance&nodeID=301061&store=booksquelle)  
[honte d'écrire ça...](#)

20 février 2004

Format: Broché

Je trouve sincèrement blessant la manière dont l'auteur décrit son livre ?? vous ne croyez quand même pas que vous allez vendre votre livre en insultant ainsi michael jackson ??? Si vous le croyez vous êtes encore pire que la façon dont vous décrivez michael... Avez-vous un quelconque rapport avec ce chanteur ?? Pas que je sache, c'est ainsi encore sur les "on dit", ou encore "lui ou elle m'a dit". Et en plus de ça vous n'êtes même pas honteux ?? Je vais vous dire, la seule personne que vous qualifiait de dieu malade, c'est vous.

Nous avons vu que Bourre est particulièrement intéressé par l'ésotérisme sous sa forme chrétienne ou payenne, voyons un autre type d'invité qui s'intéresse à l'ésotérisme d'un point de vue spiritualiste et thérapeutique : les Givaudan.

### **Les Givaudan : la spiritualité ésotérique**

Le couple Givaudan (Anne Givaudan<sup>2511</sup> - Daniel Meurois, dit aussi Daniel Meurois-Givaudan) a été invité de nombreuses fois à l'antenne de RIM à propos de leurs ouvrages traitant d'ésotérisme et de spiritualité.

Selon Anne Givaudan et Daniel Meurois, leurs ouvrages sont issus de leurs rencontres avec des êtres immatériels. En effet, ils auraient la capacité d'utiliser à volonté une technique qui aurait été enseignée autrefois par les yogis de l'Himalaya et par les prêtres des Mystères sacrés de l'Égypte. L'être rencontré sur le plan astral (« l'homme bleu »), qui les accompagne lors de leurs voyages et qui est un « être de lumière », leur demande de retranscrire leurs idées et expériences. Il serait présent dans tous leurs livres, soit directement soit indirectement. Ce guide des mondes invisibles les aiderait à découvrir les plus grands secrets de l'univers et de l'humanité, ainsi que ce que vivent les morts dans l'au-delà. Il permettrait aussi de revoir des moments d'histoire qui se sont réellement passés comme les moments de destruction de races soit par les hommes, soit par des extraterrestres, soit par l'environnement.

Anne Givaudan (né en 1951) fait sa première « sortie hors du corps » (« dédoublement », « bilocation », « décorporation ») dans les « mondes d'après Vie » (« voyage astral ») quand elle fait des études de lettres à l'Université de Lille en 1971. Mais c'est Daniel Meurois (né en 1951 dans une famille catholique) qui a été le premier à tenter ces expériences avant de les enseigner à Anne Givaudan. Dans sa chambre, un soir vers 22h00, Daniel Meurois s'est étendu sur son lit et s'est retrouvé projeté hors de son corps (ce qu'il qualifie de « projection astrale »). Il se serait aperçu alors qu'il y avait un autre corps lumineux qui ressemblait à un nuage d'énergie électrique condensée. Ce corps avait des membres. Et il pouvait passer à travers la matière comme les murs de la chambre. Ses sens étaient décuplés et il se sentait extralucide. Cela a duré entre 5 et 10 minutes. Il n'avait jamais eu de telles expériences auparavant et il lui faut 6 mois pour la reproduire. Il en parle ensuite à Anne Givaudan. Ils font des recherches dans les bibliothèques jusqu'à tomber sur le concept de « voyage astral ». Ils expérimentent jusqu'à 1977 sans en parler à personne tout en finissant leurs études et en devenant professeur dans un collège près de Lens. Au fur et à

---

<sup>2511</sup> Son nom est Anne Marie Marguerite Jeanne Antoinette Givaudan.

mesure, ils auraient appris à contrôler et à vivre cette expérience à volonté. Il suffirait, selon eux, d'être détendu physiquement grâce à des séances de relaxation, de yoga. Chaque voyage durerait entre 10 et 30 minutes.

On peut trouver un exemple contemporain de « canalisation »<sup>2512</sup> avec les morts et êtres spirituels grâce à une vidéo intitulée « Conversation avec le Maître Morya par Daniel Meurois »<sup>2513</sup> de Daniel Meurois où celui-ci dit faire parler « Maître Morya »<sup>2514</sup> qui est présenté par un texte qui défile en début de vidéo :

Le Maître Morya - ou El Morya - est l'un des Maîtres réalisés de la Fraternité himalayenne de Shambhalla<sup>2515</sup>.

Sa vocation est de guider notre humanité depuis les Temps les plus reculés.

La Tradition l'associe au Premier rayon d'expression du Divin sur Terre, celui de la Volonté<sup>2516</sup>.

Il œuvre conjointement avec les Maîtres Jésus<sup>2517</sup>, Khutumi<sup>2518</sup> et Djawal Khul<sup>2519</sup> pour le bien de notre monde.

Daniel Meurois est filmé durant une canalisation de Maître Morya qui s'exprime par sa bouche devant une petite assemblée d'une trentaine de personnes.

Ce message nous concerne tous.

Daniel Meurois/Maître Morya donne des conseils similaires à ceux que l'on retrouve dans ses ouvrages, textes, interviews :

incitation à la prière, mise à disposition de son être, resynchronisation personnelle, ne plus avoir peur, ne pas utiliser les rituels de protection illusoire, abandonner les masques, les mensonges...

Pendant toute la vidéo, il est assis. Ses mains sont en mouvement permanent. Il fait notamment des gestes de prière. Ses yeux sont fermés. Il a les cheveux longs et une barbe, ce qui le fait ressembler un peu à un Christ tel qu'il est couramment représenté.

---

<sup>2512</sup> Le mot « canalisation » est une traduction du mot anglais « channeling ». Il s'agit d'une forme de transcommunication médiumnique, c'est-à-dire une communication avec un être immatériel.

<sup>2513</sup> La vidéo d'une heure trois minutes et quarante secondes a été mise sur Youtube par « Solarisuniversalis8 » (qui a diffusé 16 vidéos de Daniel Meurois) le 16 août 2013 et a été regardée par presque 13 000 personnes (<https://www.youtube.com/watch?v=z110en8WYi0>). Daniel Meurois a été filmé en Provence le 15 octobre 2010 par Michel Hervo et Philippe A. LeCoutre. C'est aussi Philippe A. LeCoutre qui s'est occupé du son et du montage. La société de production est Intus Solaris qui est dirigée par Marie Johanne Meurois.

<sup>2514</sup> A. Trevor Barker a publié en 1923 des lettres échangées entre Alfred Percy Sinnett, un journaliste spirite qui travaille avec Helena Blavatsky, et les maîtres spirituels « Maître Morya » et Mahātmā Koot Hoomi (K.H.) entre 1880 et 1885 : *The Mahatma Letters to A. P. Sinnett from the Mahatmas M. & K. H.* (T Fisher Unwin Ltd, Londres, 1923). Helena Blavatsky, cofondatrice de la Société théosophique Elle aurait rencontré le maître Koot Hoomi au Ladakh au Tibet en 1868. Elle aurait rêvé Mahātmā Morya issu du Rājput en Inde occidentale avant de le rencontrer à Londres en août 1851.

<sup>2515</sup> Shambhalla est un mythe hindo-bouddhiste auquel les principales religions font référence. Pour la théosophe Helena Petrovna Blavatsky, certains survivants de la Lémurie (un continent qui aurait été situé dans l'océan Indien et qui aurait été englouti) se seraient installés en Atlantide et d'autres à Shambhala qui serait situé quelque part dans l'actuel désert de Gobi. Ce serait le lieu de la première apparition d'un nouveau messie. Ce serait aussi la capitale d'un monde intra-terrestre nommé Agartha. Daniel Meurois et Anne Givaudan ont écrit *Le Voyage à Shambhalla. Un pèlerinage vers soi* en 1986.

<sup>2516</sup> Les majuscules à des noms communs visent à les sortir du commun en donnant l'impression qu'ils font référence à d'autres définitions que les définitions ordinaires. Et en effet, certains mots sont clairement des concepts ésotériques, dont le concept de « Tradition » de René Guénon. La « Tradition » peut être considérée comme un ensemble de principes révélés reliant l'homme à son principe créateur. Elle s'oppose à la « modernité » qui perdu presque tout contact avec le sacré, la spiritualité, l'ésotérisme...

<sup>2517</sup> Jésus est déchristianisé. Il s'agit d'un maître ou mage parmi d'autres. Il s'agit de passer « Du Christ historique au Christ intérieur » comme on peut l'entendre dans un coffret de 8 CD audio d'une heure chacun (pour 65 euros) qui sont des enregistrements effectués lors de deux journées d'enseignement à Plazac.

<sup>2518</sup> Koot Hoomi, aussi écrit Khutumi, aurait enseigné à Helena Blavatsky.

<sup>2519</sup> Djwal Khul aurait été le maître des théosophes Alice Bailey et Helena Blavatsky.

Les personnes présentes dans l'assemblée ont la possibilité de poser des questions à Daniel Meurois/Maître Morya :

- Un homme demande au bout de 22 minutes comment on peut accéder à soi-même malgré les filtres de nos vies personnelles.
- Une femme remercie Maître Morya et demande, au bout de 27 minutes et de la part de Ricardo, qui semble avoir des problèmes d'apnée, comment harmoniser ses différents corps subtils mais aussi sur le corps physique car il est trop peu aimé, trop peu célébré dans notre monde.
- Un homme demande au bout de 40 minutes si les soins esséniens sont destinés à être davantage diffusés dans la société ou s'ils resteront une sorte d'idéal de thérapie.
- Une femme demande au bout de 43 minutes si dans son monde, il existe d'autres type de soins, des cliniques, des hôpitaux.
- Une femme demande au bout de 46 minutes si une protection est nécessaire si on a réussi à être amour ?
- Une femme demande au bout de 55 minutes si les mantras que certains enseignants donnent lors d'initiations sont des « allumettes mentales ».

Sur la vidéo, on peut lire ensuite :

Toutes les personnes ont été invitées, les unes après les autres, à se présenter devant l'Énergie de Maître Morya.

Elles ont ainsi reçu individuellement la bénédiction afin de mieux poursuivre leur route...

A chaque fois qu'une personne vient demander sa bénédiction, il se touche le sommet du crâne puis touche le visage d'une main et les cheveux de l'autre de celle-ci. Finalement, il ouvre les yeux, sourit. Sa femme l'embrasse sur la bouche. Puis un dernier message défile :

Message des Frères des Étoiles  
Maître El Morya

Avec l'argent gagné du fait de ces deux livres, la couple achète une petite maison dans le Périgord. Daniel Meurois démissionne de l'éducation nationale alors qu'il n'est pas encore titularisé. Anne démissionne aussi. L'éditeur de Daniel Meurois lui propose de prendre la tête de sa maison d'édition Amrita/Arista dans laquelle il venait de publier deux livres. Il accepte même si le ministère lui propose un poste dans le sud de la France au même moment. C'est l'édition et l'écriture, mais aussi les conférences qui vont occuper tout leur temps. Anne Givaudan se vante d'avoir été traduite depuis 1978 en plusieurs langues et éditée en format de poche aux éditions « J'ai lu » (*Récits d'un voyageur de l'Astral* et *Terre d'Émeraude*). Daniel Meurois se vante d'avoir publié 33 livres traduits 75 fois dans 18 langues.

Il est difficile de retrouver les dates de publication des ouvrages d'Anne Givaudan et Daniel Meurois car :

- ils ont changé plusieurs fois d'éditeur,
- ils ont réédité plusieurs fois leurs ouvrages,
- ils sont aujourd'hui séparés et concurrents,
- ils souhaitent écrire des livres « intemporels », donc la date d'écriture et de publication est moins importante que le contenu diffusé,
- certains de leurs ouvrages en ligne et/ou dont des extraits sont en ligne ne sont pas datés...

Daniel Meurois a dirigé de 1984 jusqu'à 1996 la société d'édition qui semble avoir deux noms - Amrita/Arista - et est située à Plazac-Rouffignac (Il s'agit de deux communes proches de Dordogne). C'est dans cette maison qu'Anne Givaudan et Daniel Meurois-Givaudan ont publié tous leurs ouvrages écrits en commun :

- *Récits d'un voyageur de l'Astral - Le corps hors du corps*, 1980
- *Terre d'Émeraude, Témoignages d'outre corps*, 1983
- *De mémoire d'Essénien - L'autre Visage de Jésus* (tome 1), 1984

- *Le Voyage à Shambhalla. Un pèlerinage vers soi*, 1986
- *Les robes de Lumière, lecture d'aura et soins par l'esprit*, 1987
- *Chemins de ce Temps-là* (De mémoire d'Essénien, tome 2), 1989
- *Wésak, l'heure de la réconciliation*, 1992
- *Les neuf marches, Histoire de naître et de renaître*, 1992
- *Par l'esprit du Soleil*, 1990
- *Chronique d'un départ - Afin de guider ceux qui nous quittent*, 1993
- *Le Peuple Animal... les animaux ont-ils une âme ?*, 1994
- *Celui qui vient : Le chemin de l'ultime compassion* (tome 1), 1995
- *Sereine lumière : florilège de pensées pour le temps présent*, 1995
- *Sois, Pratiques pour Être et Agir*, 1996

Après sa séparation d'avec Anne Givaudan, Daniel Meurois fonde Le Perséa - une nouvelle maison d'édition - à son arrivée à Montréal et y publie ses ouvrages :

- *Visions esséniennes - dans deux fois mille ans*, 1996
- *La Demeure du Rayonnant. Mémoires égyptiennes*, 1998
- *Vu d'en Haut... un rendez-vous très particulier*, 1999
- *Les Maladies karmiques - les reconnaître, les dépasser*, 1999
- *L'Évangile de Marie-Madeleine, selon le Livre du Temps*, 2000
- *Louis du désert : le destin secret de Saint-Louis* (tome 1), 2001
- *Louis du désert : le voyage intérieur* (tome 2), 2001
- *Le Non-Désiré... rencontre avec l'enfant qui n'a pas pu venir*, 2002
- *Ainsi soignaient-ils : des Égyptiens aux Esséniens, une approche de la thérapie*, 2003
- *Ce clou que j'ai enfoncé. Une exploration du sentiment de culpabilité*, 2004
- *Comment dieu devint Dieu, une biographie collective*, 2005
- *Les Enseignements premiers du Christ - à la recherche de Celui qui a tout changé*, 2006

Les éditions Le Passe-Monde prennent le relais de Le Perséa en septembre 2007 à Québec. Marie Johanne Croteau, qui est devenue la femme de Daniel Meurois en 2007 en est la cofondatrice et vice-présidente :

- *Les Annales akashiques - portail des mémoires d'éternité*, 2007
- *Ce qu'ils m'ont dit - messages cueillis et recueillis*, 2008
- *François des Oiseaux, Claire et le Soleil... le secret d'Assise*, 2008
- *La Méthode du Maître : huit exercices pour la purification des chakras*, 2009
- *Il y a de nombreuses demeures - à la découverte des univers parallèles*, 2010
- *Le Testament des Trois Marie - trois femmes, trois initiations*, 2011
- *Advaita... libérer le Divin en soi*, 2012
- *Le Grand Livre des Thérapies Esséniennes et Égyptiennes*, 2013
- *Les 108 Paroles du Christ... 108 perles de sagesse pour le temps présent*, 2014

Marie Johanne Croteau forme avec Daniel Meurois un duo à l'image de celui que formaient Anne Givaudan et Daniel Meurois-Givaudan. En effet, Marie Johanne Croteau :

- s'occupe de l'organisation des séminaires de Daniel Meurois,
- produit les CD audio ou vidéo (maquette, infographie, conception, montage) en rapport avec son œuvre grâce à la société de productions Intus Solaris (<http://www.intus-solaris.com/>) qu'elle a fondée en mars 2006 à Québec (G1X 5E4<sup>2520</sup>) et qu'elle préside,
- collabore avec le magazine *New Age* français *Sacrée Planète* (<http://www.sacree-planete.com/>) qui traite de santé, d'environnement, de spiritualité aussi bien que d'ufologie et de *crop circles*,
- lance en mai 2009 un groupe de « Soins à sensibilité essénienne et égyptienne »,
- est même co-auteur de *Le Grand Livre des Thérapies Esséniennes et Égyptiennes*.

---

<sup>2520</sup> Pour commander le coffret de Daniel Meurois intitulé « Le temps de l'éveil » totalisant 8 CD audio comportant une sélection d'enseignements donnés par Daniel Meurois lors d'un séminaire à Plazac en Périgord pour 65 euros, il s'agit de passer par une autre adresse : Productions Intus Solaris, CP 1002, 1015 boulevard du Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A0 Canada (<http://editions-le-passe-monde.com/index.php?item=le-temps-de-l-veuil&action=article&aid=65&lang=FR>).

Anne Givaudan crée aussi sa maison d'édition - Éditions S.O.I.S. ([www.sois.fr/](http://www.sois.fr/)) - mais en France à Plazac (Essenie, 24580 Plazac) en Dordogne, c'est-à-dire au même endroit où se trouvaient les éditions Amrita/Arista :

- *Lecture d'auras et soins esséniens, Thérapies d'hier et d'aujourd'hui*, 1999
- *Alliance. Message des Vénusiens au peuple de la terre*, 2000
- *Walk in. La femme qui changea de corps*, 2002
- *Les dossiers sur le gouvernement mondial. Celui qui vient* (tome 2), 2002
- *Formes pensées. Découvrir et comprendre leurs influences sur notre santé et sur vie* (tome 1), 2003
- *Formes pensées. Le Chemin de la Transmutation* (tome 2), 2004
- *La rupture de contrat. Message des « suicidés » au monde des « vivants »*, 2006
- *Nos Mémoires : des prisons ou des ailes*, 2008
- *Ils voulaient un garçon*, 2010
- *Rencontre avec les êtres de la nature*, 2011
- *Pratiques esséniennes pour une nouvelle Terre*, 2012
- *Sons esséniens, la guérison par la voix*, 2014

Grâce à l'aide de leurs nouveaux époux, Anne Givaudan et Daniel Meurois écrivent et éditent donc leurs ouvrages personnels grâce aux maisons d'édition fondées séparément :

- *Lecture d'auras et soins esséniens, Thérapies d'hier et d'aujourd'hui*, 1999, *Les dossiers sur le gouvernement mondial. Celui qui vient* (tome 2), 2002, *Formes pensées. Découvrir et comprendre leurs influences sur notre santé et sur vie* (tome 1), 2003 pour Anne Givaudan et Antoine Achram
- *Le Grand Livre des Thérapies Esséniennes et Égyptiennes* pour Daniel Meurois et Marie Johanne Croteau

Ils rééditent aussi séparément les ouvrages qu'ils ont écrit ensemble à l'image de *Sereine lumière : florilège de pensées pour le temps présent* publié en 1997 chez Amrita/Arista et réédité par Anne Givaudan chez S.O.I.S. en 2003 sous le titre *Un pas vers soi*, - *Sereine Lumière* (1997). Les anciens époux se sont partagés les fruits de leurs 14 collaborations en publiant chacun de leur côté 7 publications :

Paru aux Éditions Le Passe-Monde de Marie Johanne Croteau et Daniel Meurois :

- *De mémoire d'Essénien - L'autre Visage de Jésus* (tome 1)

Parus aux Éditions Le Perséa de Daniel Meurois :

- *Récits d'un voyageur de l'Astral - Le corps hors du corps*
- *Chemins de ce Temps-là* (De mémoire d'Essénien, tome 2)
- *Wesak, l'heure de la réconciliation*
- *Le Voyage à Shambhalla. Un pèlerinage vers soi*
- *Le Peuple Animal... les animaux ont-ils une âme ?*
- *Les robes de Lumière, lecture d'aura et soins par l'esprit*

Parus aux Éditions S.O.I.S. d'Anne Givaudan<sup>2521</sup> :

- *Terre d'Émeraude, Témoignages d'outre corps*
- *Par l'esprit du Soleil*
- *Les neuf marches, Histoire de naître et de renaître*
- *Chronique d'un départ - Afin de guider ceux qui nous quittent*
- *Celui qui vient : Le chemin de l'ultime compassion* (tome 1)
- *Sois, Pratiques pour Être et Agir*
- *Un pas vers soi - Sereine Lumière Sereine*

Dans les ouvrages de Daniel Meurois et Anne Givaudan, sont traités ou abordés différents concepts et thématiques ésotériques et spirituels :

---

<sup>2521</sup> Je ne crois pas qu'Antoine Achram dirige la maison d'édition S.O.I.S.

l'alchimie, les archanges, les anges, les « élémentals » (sortes d'êtres ou énergies constituant la matière qui peuvent-être dirigés par l'homme), la réincarnation, le karma, les esprits de la nature, l'avant-naissance, le gouvernement mondial, les frères de l'espace ou des étoiles (elohim), les annales akashiques, Shambhala, la constitution subtile du corps humain, la naissance de la supra-conscience...

Il s'agit d'étudier l'histoire humaine dans un ensemble et comme une totalité reliée et interdépendante (car c'est ainsi qu'est la réalité) plutôt que de façon parcellaire, décousue et géographique comme le font les historiens aujourd'hui. Ces ouvrages sont remplis de réflexions spirituelles, religieuses, philosophiques, cosmologiques, théologiques, théosophiques, eschatologiques, mythologiques, anthropologiques, métaphysiques... Il s'agit, selon Daniel Meurois, de « propulse[r] le lecteur au delà des dogmes et des idées toutes faites » grâce à une « œuvre libre de toute appartenance philosophique et religieuse » qui fait « voler en éclats les moules des conditionnements mentaux »<sup>2522</sup>.

Daniel Meurois et Anne Givaudan expliquent que l'univers contiendrait plusieurs plans astraux (bas, moyen, haut). Chaque planète du système solaire serait habitée par une race spécifique, sauf la terre où il y aurait plusieurs races. L'histoire humaine aurait connu plusieurs civilisations englouties (Atlantide, Lémurie, hyperborée), cinq races d'hommes, des migrations de certaines races (domination des noires, des jaunes, des rouges) et des continuités et liens entre les différentes religions (entre l'hindouisme, la religion celte et le christianisme, et entre les religions atlantes, égyptiennes, juives par exemple).

Voici l'explication de l'existence des humains selon Anne Givaudan, invitée avec Antoine Achram dans l'émission « Plus près des étoiles » de Jean-Claude Carton du 6 novembre 2013 :

Jean-Claude Carton : Ces Êtres venus d'autres planètes sont-ils venus insuffler la vie sur la Terre ?

Anne Givaudan : Oui, il y a des êtres qui sont venus et qui ont créé des vies, d'autres ont ramené de leurs planètes le fruit de leurs expériences génétiques qu'ils ont déposé sur la Terre pour qu'elles puissent continuer à croître, et ils se sont occupés de ces êtres dont ils eurent la charge à un moment donné, et dont ils avaient été quelque part les "créateurs". Je mets toujours ce mot entre guillemets parce que, au-delà de ces créateurs physiques, il y a aussi des créateurs d'une autre Dimension, il y a toujours plus haut ! Mais, en effet, il y a eu différents apports. Il y a des êtres qui sont venus habiter eux-mêmes cette Terre parce qu'ils n'avaient plus d'endroit où aller, après avoir réduit leur propre planète à néant. Quand ils ont cherché une planète de secours, ils ont trouvé la Terre. Ensuite, il y a des êtres d'autres planètes qui, eux, ne souhaitant pas laisser la Terre uniquement entre les mains de ces "renégats", sont venus pour aider la Terre dans son évolution. Par la suite, tous ces êtres se sont mélangés au fil du temps et il y a donc eu des créations purement interplanétaires qui ont été déposées et d'autres qui ont été créées directement sur Terre. Il y a eu aussi des êtres subtils qui se sont densifiés petit à petit et ont pu vivre sur cette planète. Donc, on ne peut pas dire qu'il n'y a eu qu'un seul type de création. Il y a peut-être des auteurs qui en parlent d'une façon ou d'une autre, de manière plus précise, mais il y a bien eu une multiplicité d'apports extérieurs sur la planète.

La théorie de l'évolution de Darwin est tout autant remise en cause que le dogme de la création divine, puisque l'origine des humains est hétérogène et multicausale :

- terrestre et extraterrestre,
- spirituelle et matérielle,
- technologique et naturelle,
- création et engendrement...

On retrouve l'influence de la littérature ésotérique, de Robert Charroux, de la théosophie d'Helena Blavatsky, Krishnamurti, René Guénon... De ces considérations philosophiques découlent des obligations morales et éthiques puisqu'il s'agit de :

---

<sup>2522</sup> <http://www.meurois-givaudan.com/fr/page65.html>

- nous reconnecter à notre nature vraie,
- devenir ou redevenir des êtres d'amour,
- mieux utiliser nos énergies,
- exprimer tout notre potentiel,
- devenir des êtres lumineux,
- s'éveiller spirituellement,
- inviter à la réflexion et la méditation spirituelle,
- sortir des jeux de l'ego,
- ouvrir la carapace de l'orgueil,
- cesser d'avoir peur de l'inconnu,
- se redécouvrir,
- comprendre que nous sommes bien plus de ce que nous croyons être,
- construire une nouvelle condition d'être par nos pensées et nos actions,
- trouver des clés pour vivre une vie qui a du sens,
- transmettre des vérités éternelles,
- atteindre la paix intérieure...

Depuis que Daniel Meurois et Anne Givaudan se sont séparés et ont trouvé de nouveaux compagnons, ils se sont particulièrement intéressés aux questions thérapeutiques. Daniel Meurois a rencontré Marie Johanne Croteau, une québécoise qui a fait des études de lettres, de beaux arts et de médecine avant de travailler en pharmacie pendant une douzaine d'années dans un centre hospitalier universitaire du Québec. Elle a ainsi fréquenté des services d'oncologie, des salles de trauma, d'urgence et de soins intensifs tout en soignant aussi de façon privée et parallèle des personnes en souffrance. Avant de rencontrer physiquement Daniel Meurois, elle entend parler de lui et d'Anne Givaudan par le biais du livre *Les neuf marches* que son gynécologue lui conseille alors qu'elle est enceinte de sa fille en 1986. Puis, elle lit tous leurs livres. Elle contacte Meurois par mail en signant « Marie Madeleine » en l'an 2000 quand il publie *L'Évangile de Marie-Madeleine, selon le Livre du Temps*. Elle lui propose de faire une conférence à Québec. Ils échangent sur leurs pratiques de soin. Puis, ils se perdent de vue et se retrouvent de 2003 à 2005 où ils décident de vivre ensemble dans la région de l'Estrie au Québec.

Marie Johanne Croteau l'aide de diverses façons :

- en sélectionnant des textes (les meilleures thérapies et les meilleurs messages),
- en aidant à écrire le livre *Ce qu'ils m'ont dit - messages cueillis et recueillis*.
- en aidant à lancer et gérer les thérapies esséniennes et égyptiennes au Québec et en France,
- en gérant la communication de Daniel Meurois,
- en produisant et diffusant des enregistrements de conférences ou interviews de Daniel Meurois,
- en aidant à éditer les ouvrages de Daniel Meurois,
- en co-écrivant *Le Grand Livre des Thérapies Esséniennes et Égyptiennes* (2013).

Marie Johanne Croteau fournissait déjà des soins en parallèle à son métier avant de faire siennes les théories de Daniel Meurois « qu'elle porte également en elle depuis toujours ». Tandis que ce dernier estime qu'il était naturel d'accompagner l'application de ses propres enseignements en ne faisant que « seconder » sa femme sur un marché du soin qu'il juge concurrentiel. Par ses publications, ses enseignements et ses formations, il entend aussi affirmer sa paternité sur ce sujet sur lesquels il a déjà publié plusieurs livres (*De mémoire d'Essénien – L'autre Visage de Jésus* (tome 1), 1984, *Ce qu'ils m'ont dit*, 2008 *Ainsi soignaient-ils*, 2003, *Le Grand Livre des Thérapies Esséniennes et Égyptiennes*, 2013) et il dit disposer d'informations inédites.

Daniel Meurois dit recevoir les informations sur les thérapies par les messages des êtres de lumières mais aussi en consultant les Annales akashiques – concept théosophique à propos d'une mémoire cosmique, de nature éthérique qui enregistre tous les événements du monde - auxquels il a consacré un ouvrage en 2007 (*Les Annales Akashiques... portail des*

*mémoires d'éternité*) mais auquel lui et Anne Givaudan font référence dès 1984 dans *De mémoire d'Essénien – L'autre Visage de Jésus* (tome 1).

Les esséniens ont formé un mouvement au sein du judaïsme de la période du Second Temple qui a prospéré à partir du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. et qui promouvaient des valeurs et idées plus ou moins hétérodoxes :

l'ascétisme, la pauvreté (don des biens personnels à l'ordre essénien), l'abstinence des plaisirs du monde, la doctrine de la prédestination, la résurrection des morts, le gnosticisme, la non-violence...

Chacun des membres du groupe devait s'engager par serment à ne pas divulguer ses croyances en dehors. Donc il y a eu peu d'informations sur le sujet en dehors de celles qui ont été découvertes entre 1947 et 1956 dans les « manuscrits de la mer Morte », appelés aussi « manuscrits de Qumrân » qui ont réveillé un intérêt pour ce sujet. Sur leur site internet <http://esseniens.com/>, Daniel Meurois et Marie Johanne Croteau situent les Esséniens dans une longue continuité historique en matière de techniques de soin :

Les soins de sensibilité essénienne et égyptienne constituent une approche thérapeutique globale de l'être humain dont l'origine réelle se perd sans doute dans la Nuit des Temps.

En effet, bien que les Égyptiens contemporains de Pharaon Akhenaton et leur héritiers directs, les Esséniens, aient largement contribué à les structurer, leurs racines premières sont manifestement sans âge.

Anne Givaudan est plus précise dans une interview qu'elle donne avec Antoine Achram au magazine *Nexus* (n° 15, juillet-août 2001<sup>2523</sup>) :

Lorsque l'on parle de "soins esséniens", il est significatif que l'on parle des thérapeutes esséniens de l'époque de Jésus (1). Les Esséniens ou "peuples du Soleil" étaient à l'époque une secte du judaïsme puisque les juifs refusaient sur leur territoire des groupements non-juifs. Les Esséniens devaient donc, pour plus de tranquillité, se convertir mais ils gardaient leurs pratiques et se regroupaient dans les lieux où ils savaient qu'ils ne seraient pas inquiétés. Une majorité d'entre eux étaient thérapeutes et jouissaient d'une grande considération pour l'efficacité de leurs soins. Ceux-ci étaient simples, et avec la lumière et le son que les thérapeutes émettaient auprès du malade, ils obtenaient souvent des guérisons que la plupart des habitants du pays considéraient comme des miracles.

Derrière tout cela, il y avait cependant un enseignement précis de plusieurs années qui comprenait une connaissance approfondie du corps physique, des corps subtils et de la psychologie tant sur le plan de la détection que sur celui de la guérison. L'écoute et l'émission du son est l'un des éléments essentiels à cette forme de thérapie. C'est celui qui est le plus difficile à enseigner car il demande que l'élève puisse avoir une perception subtile du son de chaque organe.

En parler demanderait beaucoup de temps car le Verbe est à l'origine de toute création et le son peut donc rendre l'harmonie là où il n'y en a plus... J'ai donc retrouvé tout cet enseignement en revivant une vie de thérapeute de cette époque (1) et j'ai été par la suite confortée dans ce que je venais de retrouver par la lecture d'archives qui abondaient en ce sens.

En fait, je parle de thérapies esséniennes mais leur origine est bien au-delà de cette époque. Les Esséniens avaient reçu leurs enseignements des thérapeutes d'Égypte qui eux-mêmes les tenaient de l'époque de l'Atlantide, ...des Hommes de Sagesse Atlantes qui avaient été eux-mêmes enseignés par des êtres de la planète Vénus. Je sais combien cela peut paraître aberrant aux yeux de certains mais je crois qu'il est plus que temps d'admettre que nous ne sommes pas le centre de l'Univers et que d'autres êtres existent sans que cela puisse nuire à notre existence. Si l'Homme n'avait pas un jour émis l'hypothèse d'aller sur la Lune, jamais nous n'aurions exploré l'univers. Il a pourtant bien fallu que certains "originaux" qui l'ont parfois payé de leur vie en émettent l'hypothèse !

Grâce à l'aide de leurs nouveaux époux, Daniel Meurois et Anne Givaudan donnent donc des soins qu'ils disent inspirés des anciens Égyptiens et Esséniens. Antoine Achram, époux d'Anne Givaudan, est lui-même médecin en retraite<sup>2524</sup>. Il a pratiqué la pédiatrie

---

<sup>2523</sup> [http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021\\_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php](http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php)

<sup>2524</sup> Il est toujours inscrit au tableau selon l'Ordre des Médecins de Dordogne en 2012 (MALET Jean-Baptiste, « Le New Age, le business et la mort », *Goliath Hebdo*, n° 268, semaine du 20 au 26 décembre 2012).

hospitalière et la médecine interne en cabinet privé et s'est fait connaître en 2009 du fait de sa dénonciation des dangers de la vaccination contre la grippe A H1N1<sup>2525</sup>. Il se dit aussi « spécialisé dans les médecines de l'âme et des corps subtils »<sup>2526</sup>. Son implication dans les médecines esséniennes et égyptiennes provient de sa volonté de mieux soigner ses patients en les analysant comme des totalités physico-psycho-spirituelles responsables de leur devenir :

Le désir d'améliorer mes moyens diagnostics m'a amené à m'intéresser à la lecture d'aura. L'aura qui est le reflet exact de l'individu avec ses émotions, ses attentes, ses nœuds, ses problèmes refoulés ou oubliés depuis des années, et qui continue leur travail destructeur dans sa vie. Hélas beaucoup de médecins se laissent influencer par les laboratoires pharmaceutiques dont le but est de vendre, par la littérature professionnelle gratuite qui est payée par ces mêmes laboratoires.

Au cours de ma pratique, je constatais toute l'importance que le psychique avait sur l'apparition, l'amélioration ou l'aggravation de toutes les maladies, je dis bien "toutes" et pas seulement quelques maladies appelées "psychosomatiques" par la médecine officielle. Une prise en charge pluridisciplinaire s'imposait ainsi que la responsabilisation du malade lui-même dans le processus de sa guérison. Ces deux facteurs me sont apparus comme indispensables à la réussite de cette aventure imposée par la maladie. Les approches thérapeutiques non traditionnelles prennent en compte des éléments non tangibles de la nature humaine comme les corps subtils, que ce soit chez les Chinois, les Tibétains, les Hindous ou les Africains. Voilà pourquoi j'ai osé, et décidé d'aller au-delà des habitudes, des croyances admises couramment par la majorité, de la vie facile et bien ordonnée, où l'on se sent en sécurité si l'on se conforme au moule général.<sup>2527</sup>

Anne Givaudan, qui est femme, fille et nièce de médecin, dit avoir pratiqué les soins esséniens des années avant de commencer à l'enseigner en 2008 avec Antoine Achram. Ses connaissances proviendraient d'un « voyage astral » qui lui aurait permis de vivre la vie d'un thérapeute essénien et de la consultation d'archives postérieurement.

Si Anne Givaudan et Daniel Meurois font des conférences et des formations, ils ne cherchent pas à former une communauté autour d'eux, comme ça a pu être le cas de groupes esséniens (comme la communauté autour d'Olivier Manitaro fondation Essenia au Québec et dont Daniel Meurois a souhaité se distinguer<sup>2528</sup>). Daniel Meurois et Marie Johanne Croteau ont d'ailleurs établi une charte pour éviter d'éventuelles dérives : le « code de déontologie du thérapeute praticien et/ou formateur en « Soins Esséniens-Egyptiens » ». Par exemple, « les mineurs et les personnes mentalement déficientes » doivent être « obligatoirement accompagnés d'un parent adulte ou d'un tuteur légal »<sup>2529</sup>. Pour éviter d'être accusé d'« exercice illégal de la médecine », Daniel Meurois et Marie Johanne Croteau expliquent dans un « Principe 2 : Pratique des « soins esséniens-égyptiens » » qu' :

Il doit être clair que les pratiques en thérapies esséniennes et égyptiennes ne sont pas là pour se substituer à la médecine de notre temps. Le thérapeute, sauf exception, n'est pas médecin et ne doit pas se prendre pour tel ou en donner l'impression.

Il s'attache plutôt à ce qu'il y ait idéalement et en parallèle à ce qu'il offre, un suivi de son patient par le corps médical, tout au moins en cas de pathologie manifestement sévère ou préoccupante.<sup>2530</sup>

---

<sup>2525</sup> « Grippe A (H1N1) Antoine Achram, docteur en médecine », 24/10/2009 [http://www.dailymotion.com/video/xawlts\\_grippe-a-h1n1-antoine-achram-docteu\\_lifestyle](http://www.dailymotion.com/video/xawlts_grippe-a-h1n1-antoine-achram-docteu_lifestyle)

<sup>2526</sup> [http://sois.fr/therapie\\_essenienne/presentation\\_des\\_soins\\_esseniens/](http://sois.fr/therapie_essenienne/presentation_des_soins_esseniens/)

<sup>2527</sup> « Être "thérapeute Essénien" aujourd'hui », interview d'Anne Givaudan et Antoine Achram, *Nexus*, n° 15, juillet-août 2001, [http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021\\_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php](http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php)

<sup>2528</sup> « Daniel Meurois Givaudan se dissocie d'Olivier Martin, plus connu sous le nom d'Olivier Manitaro et déclare qu'il « ne reconnaît ni ne soutient les déclarations et les actes d'Olivier Manitaro auquel [il] laisse toute la responsabilité de ses auto proclamations et de sa démarche. Il estime que si, bien évidemment, chacun demeure libre de son propre chemin, tout ce qui concourt, par la notion d'exclusivité, à créer un sentiment d'élitisme ne peut servir la cause invoquée, celle de la floraison de la conscience. » (<http://www.meurois-givaudan.com/fr/nation.html>).

<sup>2529</sup> <http://www.esseniens.com/fr/Code%20de%20D%C3%A9ontologie.pdf>

<sup>2530</sup> <http://www.esseniens.com/fr/Code%20de%20D%C3%A9ontologie.pdf>

En effet, selon eux, le thérapeute « n'utilise que des techniques manuelles dont certaines impliquent un contact direct avec la peau auquel peut être associée l'utilisation d'huiles – dont certaines "essentiels" – en onction. »<sup>2531</sup>. Anne Givaudan souligne l'importance de l'écoute et l'émission du « son » essénien pour se soigner<sup>2532</sup>. Daniel Meurois veut voir coexister les différentes formes de thérapie et pas remplacer celles qui ont préexisté. « La médecine de l'avenir doit pouvoir englober tous les regards qu'on porte sur l'être humain ». « C'est une forme de thérapie extraordinaire mais qui n'élimine rien ». Marie Johanne Croteau ne veut pas être prise pour un thaumaturge. Mais ils ont tout de même adapté les thérapies esséniennes aux maladies d'aujourd'hui comme l'asthme, apnée du sommeil, diabète, infertilité, prostate... Enfin, Anne Givaudan et Antoine Achram « ne cautionnent que les thérapeutes qu'ils ont directement formés pendant 4 ans »<sup>2533</sup>.

Les rapports entre Daniel Meurois et Anne Givaudan sont sources d'ambiguïté pour le lecteur car :

- leurs itinéraires biographiques sont similaires,
- leurs pratiques thérapeutiques sont similaires,
- le nombre de publications de chacun est similaire,
- leurs théories sont similaires,
- leurs nouveaux compagnons sont spécialisés dans le domaine de la santé,
- Daniel Meurois continue d'utiliser le nom de Givaudan jusque dans le nom de son site internet <http://www.meurois-givaudan.com/fr/>,
- ils publient séparément les ouvrages qu'ils ont écrits en commun,
- ils sont interviewés par les mêmes médias,
- Daniel Meurois continue d'avoir des liens avec Plazac, la ville où il a habité avec Anne Givaudan, fondé une maison d'édition et où habite toujours Anne Givaudan. Il y fait même des conférences<sup>2534</sup>. Un hommage lui a été rendu en 2009 lors d'une de ses conférences avec une vidéo<sup>2535</sup> faisant une rétrospective (avec des photos de ses ouvrages, de son chien, de sa maison, de ses conférences, de ses soins...) et une chanson chantée par un chœur en son honneur et en direct devant 200 ou 300 personnes.
- les journalistes les interrogent souvent sur la période où ils étaient ensemble et où ils ont commencé à communiquer avec les morts...

Daniel Meurois a tenu à faire une mise au point sur son site <http://esseniens.com/> à propos de ses relations avec son ex-femme :

Suite à certaines questions qui lui sont posées régulièrement ainsi qu'à des rumeurs persistantes, Daniel Meurois tient à faire savoir expressément à ses lecteurs et amis qu'il n'approuve et ne cautionne d'aucune façon les déclarations faites par Anne Givaudan, que ce soit par écrit ou vidéo interposée.

Il insiste également sur le fait que Anne Givaudan et lui-même ne forment plus un couple depuis bientôt 20 ans, qu'ils ne vivent plus sur le même continent, ne travaillent donc plus ensemble et ne constituent en aucune façon un « couple dans l'invisible » contrairement à ce que certain(e)s aiment encore à le croire ou le faire croire.

Il œuvre aujourd'hui – de façon étroite, soutenue et continuelle – avec son épouse Marie Johanne Croteau Meurois qui, comme lui, est engagée avec cœur depuis très longtemps sur la voie du Service et de l'ouverture de la Conscience.

Marie Johanne Croteau et Daniel Meurois mettent aussi en garde la concurrence contre les possibles plagiats :

<sup>2531</sup> *Idem.*

<sup>2532</sup> Le site internet permet d'acheter des enregistrements.

<sup>2533</sup> [http://sois.fr/clips\\_audio\\_video/?lang=ca%20normandin%20sympatico.ca%20%22sympatico.ca%22](http://sois.fr/clips_audio_video/?lang=ca%20normandin%20sympatico.ca%20%22sympatico.ca%22)

<sup>2534</sup> Il est possible d'acheter les 8 CD audio dont le titre est « LE TEMPS DE L'ÉVEIL. "il y a des vies pour changer, celle-ci en est une..." » réalisé par les Productions Intus Solaris pour 65€.

<sup>2535</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=G5qbtEltYow>

Les auteurs de ce livre sont conscients que leur travail fait déjà et fera l'objet, en tout ou en partie, de plagiat et de nombreux emprunts ou « imitations » non autorisés de la part d'auteurs ou de formateurs issus de divers horizons. Ils prient donc les lecteurs de ces pages et les étudiants en thérapies énergétiques d'en être eux-mêmes conscients, d'user de leur vigilance et de leur sens du respect. Les données et les documents originaux qui constituent la matière de cet ouvrage, de ce corpus thérapies ont fait l'objet, bien avant sa parution, d'un dépôt légal auprès de la Société Française des Gens de Lettres.<sup>2536</sup>

Grâce à leurs ouvrages et leurs soins, Daniel Meurois et Anne Givaudan ont été invités dans de nombreux médias (radios, magazines, internet) mais plutôt minoritaires, *New Age*, à faible audience, spécialisés :

- RIM où Daniel Meurois et Anne Givaudan étaient des invités « permanents » dans les années 1980 et où Anne Givaudan et Antoine Achram ont été invités le 21 novembre 2003 dans l'émission « Plus près des étoiles » de Jean-Claude Carton pour une émission de 5 heures co-animée avec Laurent Fendt<sup>2537</sup>. Anne Givaudan est à nouveau à l'antenne de RIM le lundi 18 décembre 2006 dans une émission « Antenne libre » animée par Jean-Claude Carton et consacrée à « La Rupture de Contrat » et à nouveau le dimanche 24 juin 2007 dans l'émission « Santé et spiritualité » animée par Jean-Claude Carton.

- Anne Givaudan et Antoine Achram ont été interviewés par le magazine *Nexus* (n° 15 juillet-août 2001<sup>2538</sup>), Daniel Meurois en mai-juin 2010 (n° 68)

- Anne Givaudan dans *Rebelle-Santé* n° 171 de décembre-janvier 2015<sup>2539</sup>

- Daniel Meurois et Marie Johanne Croteau sont interviewés dans le n° 44 de février/mars 2011 de *Sacrée planète*, Anne Givaudan « Le soin par le SON chez les Esséniens » dans le n° 65 de août/septembre 2014

- Anne Givaudan en 2011<sup>2540</sup> a été interviewée par « Lilou Macé TV », Daniel Meurois en 2012<sup>2541</sup> et en 2013<sup>2542</sup>

- Daniel Meurois s'est fait interviewé début octobre 2014 à la webradio « Bob toute la vérité » par Yves Carra pour son livre *Les 108 Paroles du Christ*<sup>2543</sup>, Anne Givaudan sur « Les Êtres de la Nature » en 2013<sup>2544</sup>....

L'invitation la plus prestigieuse est celle de Jacques Chancel (1928-2014) le 3 décembre 1982 dans l'émission « Parenthèses » de France Inter<sup>2545</sup> en compagnie de Rémy Chauvin<sup>2546</sup> (1913-2009) et du scientifique Albert Jacquard, pour parler de *Récits d'un*

---

<sup>2536</sup> <http://solaris-universalis.com/point-de-rencontre/coups-de-coeur/>

<sup>2537</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=4eOVI mNtpjM>

<sup>2538</sup> [http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021\\_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php](http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php)

<sup>2539</sup> [http://sois.fr/fileadmin/pdf/Reb\\_Sante\\_171\\_-\\_Soins\\_ess.pdf](http://sois.fr/fileadmin/pdf/Reb_Sante_171_-_Soins_ess.pdf)

<sup>2540</sup> L'interview est diffusée en deux parties : « Les Extra-terrestres existent-ils ? Y-a t-il de la vie sur les autres planètes ? », [http://www.liloumace.com/FR-Les-Extra-terrestres-existent-ils-Y-a-t-il-de-la-vie-sur-les-autres-planetes-Anne-Givaudan\\_a632.html](http://www.liloumace.com/FR-Les-Extra-terrestres-existent-ils-Y-a-t-il-de-la-vie-sur-les-autres-planetes-Anne-Givaudan_a632.html) ; « Une nouvelle terre ? Comment changer ? Montrer l'exemple, le lâcher-prise. », [http://www.lateledelilou.com/Une-nouvelle-terre-Comment-changer-Montrer-l-exemple-le-lacher-prise-Anne-Givaudan\\_a631.html](http://www.lateledelilou.com/Une-nouvelle-terre-Comment-changer-Montrer-l-exemple-le-lacher-prise-Anne-Givaudan_a631.html)

<sup>2541</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=-1Or2acu3KM>

<sup>2542</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=JCECsE1gEY0>

<sup>2543</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Gi0m207TqHM>

<sup>2544</sup> [https://www.bob-toutelaverite.fr/anne-givaudan-les-etres-de-la-nature\\_a1129.html](https://www.bob-toutelaverite.fr/anne-givaudan-les-etres-de-la-nature_a1129.html)

<sup>2545</sup> Daniel Meurois a mis l'enregistrement de cette émission sur internet. Mais il a effectué des coupures. En effet, il est question d'un certain Jaquard qui semble être lui aussi invité et qui semble remettre en cause la possibilité d'une sortie du corps. Il s'agit sans doute du scientifique Albert Jacquard qui semble avoir remis en question ce qu'ils disent. Tandis que Rémy Chauvin va dans leur sens en expliquant qu'il existe bien d'autres cas dans le monde et qu'il y a déjà une grande bibliographie sur le sujet, même s'il explique que la méthode devrait être reproductible. ([http://www.dailymotion.com/video/xw0xcx\\_un-document-d-archive-les-debuts-de-daniel-meurois-et-anne-givaudan\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xw0xcx_un-document-d-archive-les-debuts-de-daniel-meurois-et-anne-givaudan_webcam))

<sup>2546</sup> Rémy Chauvin a eu une double « carrière » à la fois de scientifique et de parascientifique. D'un côté, il a été biologiste, naturaliste, entomologiste en étant chargé de recherches puis maître de recherches du CNRS, professeur à l'Office de la recherche scientifique Outre-Mer, directeur de recherches à l'INRA au laboratoire de recherches apicoles de Bures-sur-Yvette, professeur de psycho-physiologie générale à la faculté des sciences de Strasbourg et professeur de sociologie animale à l'université Paris V René Descartes. Parallèlement, il a été

voyageur de l'Astral - *Le corps hors du corps* qui est leur premier livre publié en 1980 et issu d'un double voyage astral.

Les couples Givaudan et Meurois se sont surtout dotés de leurs propres moyens audiovisuels qui sont aujourd'hui plus accessibles économiquement et techniquement grâce à internet. Daniel Meurois utilise par exemple la société de productions Intus Solaris fondée et dirigée par sa femme Marie Johanne Croteau.

Nous avons vu que les Givaudan étaient intéressés par les extraterrestres, mais sous une forme spirituelle, voyons maintenant un partisan de l'existence des extraterrestres, mais avec une approche scientifique.

## Jean-Luc Rivera : l'ufologie aristocratique

Jean-Luc Rivera a été invité à RIM le mardi 19 et le dimanche 24 octobre 2004 pour une émission intitulée « Qu'est-ce que le Fortéanisme ? ». Il a été à nouveau invité le mardi 27 juin 2006 dans l'émission « La Vague d'Ovnis » intitulée « "Le Dossier George Adamski" & autres Contactés » pour traiter des cas d'humains ayant eu un contact avec Marie-Thérèse de Brosses (écrivain auteur notamment d'*Enquête sur les enlèvements extraterrestres* (Plon, Paris, 1995) et ex-journaliste au magazine *Paris-Match*) et Gildas Bourdais (ancien cadre de l'édition, peintre, et ufologue auteur de 8 ouvrages sur l'ufologie entre 1994 et 2010<sup>2547</sup>). Il est plutôt satisfait du temps donné pour s'exprimer dans cette radio, du moins dans l'émission « La Vague d'Ovnis » de Plaige. Il juge bien plus sévèrement d'autres animateurs de RIM comme Jean-Claude Carton qui a longtemps animé « Santé et spiritualité » et « Plus près des étoiles ». Il a d'ailleurs les moyens de comparer car il a globalement une importante expérience médiatique et a ses critères de jugement d'une émission traitant d'un sujet (forme, durée de temps de parole, sérieux des animateurs...) :

Sebastien Poulain : Et donc justement, c'est intéressant ça, les média dans lesquels vous êtes allé : TF1, Tina Kieffer, « Les 30 plus grands mystères ».

Jean-Luc Rivera : Oui. Je suis passé dans une émission totalement ridicule sur Direct 8. Et j'étais en très bonne compagnie. J'étais avec Stéphane Allix, Jacques Patenet du GEPAN. On s'est

---

membre du conseil de rédaction bruxellois de la *Revue internationale Pierre Teilhard de Chardin* en 1960, membre de l'équipe de *Planète*, est membre d'honneur de l'Institut métapsychique international (IMI). Il a écrit *À l'écoute de l'au-delà* François Brune (prêtre et théologien souvent invité à RIM pour ses ouvrages sur la communication avec les morts) aux éditions Philippe Lebeaud en 1999. Il considère que toutes les parasciences, à l'image de la communication avec les morts (Trans-Communication Instrumentale utilisant le téléphone, le fax, les magnétophones, les radios ou les télévisions), comme des problèmes auxquels la science doit s'attaquer et expérimenter. Il n'attend pas la retraite pour s'intéresser aux questions religieuses, para-scientifiques. Il publie des ouvrages sur ces questions dès 1958 : *Dieu des savants, Dieu de l'expérience*, éd. Mame, 1958, *Nos pouvoirs inconnus* (sous le pseudonyme de Pierre Duval et avec Jacques Bergier), éd. Planète, 1966, *La science devant l'étrange* (sous le pseudonyme de Pierre Duval), éd. Club des Amis du Livre (CAL - coll. Bibliothèque de l'irrationnel et des grands mystères), 1973... il a apporté sa caution scientifique à d'autres ouvrages en signant des préfaces sur des ouvrages alchimiques (*L'alchimie, antique science de demain* de Loïc Tréhédél aux éd. du Rocher en 1999), ufologiques (*Ces OVNIS qui font peur* de Jean Sider aux éditions Axis Mundi en 1990) ou astrologiques (*Les clés astrologiques des Centuries de Nostradamus* de Louis Boulanger aux éditions Ramuel en 1999). Rémy Chauvin est venu à RIM dans l'émission « Plus près des Etoiles » de Jean-Claude Carton pour « Ma réponse à Georges Charpak » le 14 janvier 2003.

<sup>2547</sup> *Enquête sur l'existence d'êtres célestes et cosmiques*, Filipacchi, Paris, 1994 ; *Sont-ils déjà là ? Extraterrestres, L'Affaire Roswell*, Presses du Châtelet, Paris, 1995 ; *OVNIS : 50 ans de secret, les dossiers, les témoignages...*, Presses du Châtelet, Paris, 1997 ; *OVNIS : La levée progressive du secret*, JMG, Agnières, 2001 ; *Roswell : Enquêtes, secret et désinformation*, JMG, Agnières, 2004 ; *Visions célestes, visions cosmiques*, Le Temps Présent, Agnières, 2007 ; *Le crash de Roswell : Enquête inédite*, Le Temps Présent, Agnières, 2009 ; *OVNIS : Vers la fin du secret ?*, Le Temps Présent, Agnières, 2010.

découverts dans cette émission totalement ridicule à 3 heures du matin. Ridicule parce que les nanas s'étaient mises avec des oreilles de Spock. Par contre, au niveau du contenu, c'était vraiment très bien parce qu'ils avaient posé des questions intelligentes. Et on a eu le temps d'y répondre de manière intelligente, sans être coupés. Donc quand on enlevait les oreilles de Spock et les ET, les décors, l'émission était pas mal et c'était du direct parce qu'il faut toujours éviter de se faire interviewer dans des émissions enregistrées parce que là, les ciseaux font dire n'importe quoi. Et puis bon, j'ai fait des émissions de radio. Et là aussi les radios où j'ai accepté de venir, c'était des radios en direct. C'était des émissions que je considérais à tort ou à raison comme sérieuses. C'était par exemple les émissions de Didier de Plage parce que là évidemment c'est formidable. Il vous laisse vous exprimer librement. On peut au moins s'exprimer. Et on a du temps en plus. On peut parler 2 ou 3 heures d'affiler dans une émission, c'est suffisamment rare. Mais par exemple, j'ai refusé de passer dans l'émission de Carton.

Sebastien Poulain : Jean-Claude Carton ?

Jean-Luc Rivera : Oui, Jean-Claude Carton, c'était n'importe quoi.

Sebastien Poulain : Pourquoi, vous n'aviez pas assez de temps.

Jean-Luc Rivera : Non, parce que lui-même, il avait son agenda. Je l'ai entendu poser des questions qui sont passées qui étaient assez décoiffantes. Je me souviens entre autre, quand il a demandé au commandant Jean-Gabriel Gresle si les OVNI pouvaient s'expliquer par des hallucinations induites par le fait qu'il volait à haute altitude et donc qu'il respirait de l'air qui était moins oxygéné. J'ai cru que Greslé allait faire une attaque d'apoplexie. Surtout qu'il insistait en plus. Greslé lui a dit que s'il avait pris l'avion, c'est qu'il avait été dépressurisé. Donc il respirait comme au sol. Et en plus de ça, si les pilotes étaient sujets à des hallucinations, il n'y aurait plus beaucoup d'avions qui voleraient encore. Donc là, c'est rigolo, mais c'est vraiment un cas extrême. Mais ces questions n'avaient aucun intérêt. Mais je suis passé dans des émissions à Europe 1 où là c'était des gens, des journalistes qui faisaient leur boulot qui étaient intéressés.

Sebastien Poulain : Sud radio ?

Jean-Luc Rivera : Sud radio, ils m'avaient demandé, mais finalement, ça ne s'est plus jamais fait.

Sebastien Poulain : C'était à quelle occasion parce que vous avez publié la revue...

Jean-Luc Rivera : *La Gazette fortéenne*. Alors ça a été à l'occasion de la sortie de *La Gazette fortéenne*. Et j'étais passé aussi... C'était quoi ? Radio Luxembourg. Oui, c'était bien RTL. J'étais passé dans une émission avec Stéphane Allix. C'était sur son livre les enlèvements étaient sortis. Parce que je suis sans doute la seule personne en France à avoir travaillé avec Bud Hopkins aux Etats-Unis. Donc, en matière d'enlèvement, je connais quelque peu le sujet etc. Donc souvent, on me demande de venir. Je fais aussi... Souvent j'interviens en tant que collaborateur dans l'émission « Mauvais genre » de France Culture. C'est une émission sur les mauvais genres de la littérature en général, donc qui s'intéresse de temps en temps à la cryptozoologie. Il n'y a pas eu l'ufologie parce que l'actualité ne s'y prêtait pas. Et j'interviens assez régulièrement à mauvais genre, dans tous ces domaines : la cryptozoologie etc. Et aussi la science fiction car c'est mes domaines de prédilection. Par exemple, assez récemment, j'ai participé à une émission sur le père jésuite Athanasius Kircher qui était un des esprits universel du XVIIème siècle qui a écrit de nombreux traités et qui en esprit, quelque part, était un fortéen avant la lettre puisqu'il s'intéressait à toutes les énigmes scientifiques de son temps. C'était un esprit brillant, il s'est intéressé aussi bien au déchiffrement des hiéroglyphes qu'à la possibilité d'un système de caverne dans lequel il pouvait y avoir d'autres être qui vivaient etc. Il s'est intéressé au volcanisme. Il avait le plus grand cabinet de curiosité qu'on pouvait trouver à l'époque. Et c'était un spécialiste des feux d'artifice. C'était un des plus grands artificiers de son temps. Il a fait des feux d'artifice pour les Papes à Rome. Donc c'était un esprit universel. Donc on m'a demandé de parler de tous les centres d'intérêt les plus bizarres du père Kircher. Donc, c'est dans ce genre d'émission que j'interviens principalement.

Jean-Luc Rivera a longtemps été membre de l'organisation des « Repas ufologiques parisiens » de la Défense et était présent lors des premiers repas qui n'avaient pas lieu à la Défense mais au Flunch des Halles à Paris. Il a appris l'anglais en effectuant un master en droit comparé à l'Université de Columbia puis une année sabbatique aux Etats-Unis pour approfondir sa connaissance de l'ufologie, recueillir des témoignages, et rencontrer les ufologues américains. Puis il a dirigé des filiales d'entreprises françaises à l'étranger dans la restauration collective et l'import/export. Donc il s'occupe régulièrement de la traduction lorsqu'un invité anglophone participe à ces « Repas ufologiques parisiens ». C'était le cas lorsque Nick Pope, l'ancien directeur du bureau 2A, département officiel et public, dit « bureau OVNI », au sein du Ministère de la Défense Britannique le mardi 6 mars 2007.

Je l'ai interviewé sur la dimension « irrationnelle » de l'ufologie. En effet, beaucoup d'ufologues rejettent eux-mêmes toute forme d'« irrationalité ». Selon eux, l'« irrationnel »

appartiendrait aux religions traditionnelles ou aux « sectes » et serait donc une insulte dans le langage ufologiquement correct pour plusieurs raisons :

- Loin de l'« irrationnel », l'ufologie serait quant à elle une science comme les autres au carrefour de la physique, de la chimie, de la biologie, de la géologie, de l'astronomie.
- Les ufologues ont créé des instituts, des laboratoires et des universités.
- Les ufologues ont accumulé des ouvrages dans des bibliothèques et des documents dans les archives (SCEAUX).
- Ils organisent des congrès sur l'exopolitique c'est-à-dire tout ce qui concerne le rapport entre la politique, l'ufologie et les extraterrestres.
- Ils mettent au point des méthodologies pour effectuer des observations d'OVNI de qualité et qui puissent être considérées comme preuves.

Pourtant, les ufologues sont d'emblée dans une réflexion métaphysique sur la place de l'homme dans l'univers. Ils réfléchissent aux conséquences anthropologiques et épistémologiques de possibles rencontres interstellaires. Beaucoup d'ufologues s'intéressent à la spiritualité via le « paranormal ». Le « paranormal » serait, comme les OVNI, un ensemble de phénomènes encore inexpliqués par la science. D'où le besoin de « para-science » mieux à même de comprendre le « para-normal ». Mais même ce vocable constitué de terme comme « para-normal » ou « para-science » peut être tabou chez les ufologues puristes qui veulent faire de l'ufologie une science comme les autres.

En effet, les tenants des thèses ufologiques sur ce qui est appelé « l'hypothèse extraterrestre » sont en guerre symbolique. Les croyances ufologiques font l'objet d'une quadruple stigmatisation de la part des scientifiques, des médias, des religions et des institutions. Les ufologues sont donc obligés de densifier leur argumentation et intensifier leur travail de lobbying et de légitimation. Ils essayent de profiter des incertitudes et interrogations de la science qui a connu une accélération sans précédent et s'est coupée de la population du fait de sa spécialisation et de sa complexification. Les ufologues par exemple publient des théories chimiques, mathématiques et astrophysiques invérifiables par la plupart des citoyens sur les modes de transport et le type d'énergie que pourraient utiliser les extraterrestres, à l'image de la MHD c'est-à-dire Magnéto-HydroDynamique mise en équation par Jean-Pierre Petit qui a été directeur de recherche au CNRS et spécialiste de cosmologie théorique. Il s'agit d'effacer toute forme d'« irrationalité » et de non-scientificité pour se focaliser sur la matérialité des faits purs et bruts qu'il s'agit de découvrir grâce à des enquêtes minutieuses étayées par des témoignages et des preuves matérielles. Pour en savoir plus, les ufologues demandent aux autorités politiques, militaires, scientifiques d'effectuer des déclassifications des dossiers secrets du ministère de la Défense, quitte à tomber dans d'autres formes de croyances jugées, par la société, tout autant « irrationnelles » : les théories du complot.

Rivera s'intéresse à l'ufologie depuis qu'il a 8 ans et demi. S'il n'a pas écrit d'ouvrages, Jean-Luc Rivera a écrit des articles et joué un rôle important dans l'histoire ufologique en créant et participant à des Groupes d'Etude des Phénomènes Aériens (GEPA) et à des revues (*Lumières dans la nuit*). Il a consulté des archives aux Etats-Unis et rencontré les plus grands ufologues américains.

Pendant l'interview de 5 heures, que j'ai fait avec Rivera et qui se déroulait dans un bar du quartier Mabillon à Paris, une personne lisait un ouvrage juste à côté de nous et a interrompu sa lecture, car son attention se portait sur notre conversation. Elle souriait avec un air moqueur. Rivera et moi l'avions remarqué, mais nous continuions notre conversation comme si nous ne l'avions pas vu.

Mais plus tard, nous abordons la question de la légitimité de l'ufologie. Je demande par exemple à Rivera ce qu'il pense des ufologues qui viennent assister aux « Repas ufologiques parisiens ». Il me demande alors de couper le microphone pour donner son opinion plus librement. Je coupe le micro dans la mesure où l'interview ne sera pas anonyme et il se peut que des ufologues soient intéressés par la lecture de la thèse, à commencer par lui qui m'a quasiment proposé de publier ma thèse dans une collection qu'il dirige chez l'éditeur

l'œil du Sphinx. Il m'explique alors les problèmes psychologiques, sociaux, économiques des ufologues que je ne peux pas citer ici.

Ainsi, alors que mon hypothèse est que les « Repas ufologiques parisiens », comme RIM, sont des lieux de légitimation de l'ufologie, Jean-Luc Rivera m'explique lui que ces Repas sont au contraire des lieux de légitimation des « gens qui pensent que les ufologues sont des fous ».

Je n'étais pas surpris par le contenu de ses propos car le fait de trouver que certains ufologues sont fous arrive régulièrement dans la bouche de beaucoup d'ufologues. Mais ce type de propos concerne d'habitude le public, c'est-à-dire les personnes présentes lors des conférences. De nombreux ufologues se jugent irrationnels les uns les autres.

Leurs jugements sont différents en ce qui concerne les ufologues conférenciers. Ces derniers sont rarement jugés « irrationnels ». Les jugements du public en ce qui les concerne s'exprime davantage en termes de désaccord, du moins en ce qui concerne les propos tenus en public. Ils ne sont pas d'accord avec telle ou telle hypothèse ou idée. Ils remettent en question tel ou tel fait. Ils jugent leurs propos ennuyeux ou passionnants, hésitants ou impressionnants, et les trouvent plus ou moins compétents et plus ou moins érudits.

Il faut dire que les conférenciers sont dans une situation sociale où ils bénéficient de quelques atouts. Ils ont tout d'abord deux outils de légitimation à leur disposition. D'une part, les conférenciers ont été sélectionnés par les organisateurs des « Repas ufologiques parisiens » ce qui a une valeur en soi car ceux-ci sont connus pour leur sérieux et la qualité de leur travail en termes d'organisation et de logistique. D'autre part, ces conférenciers viennent aux « Repas ufologiques parisiens » parce qu'ils ont publié un ouvrage. Ils bénéficient donc de la légitimité de leur éditeur qui, dans le domaine de l'ufologie, est variable !

Par ailleurs, les conférenciers ont un statut social plus élevé que les ufologues ordinaires. Ils sont pilotes, militaires gradés, professeurs, universitaires, fonctionnaires, écrivains, scientifiques... Ce statut social est susceptible d'impressionner les ufologues ordinaires qui ont des statuts sociaux moins élevés : cadre non supérieur, éclusier, boulanger, employé, technicien, opticien... Le capital socio-culturel, accumulé dans leurs études et emplois, fait qu'ils sont à l'aise à l'oral. Rares sont ceux qui parlent avec des notes. Leur discours ne se différencie pas de ceux des conférenciers dans d'autres domaines du moins quant à la forme. Les ufologues conférenciers donnent l'impression d'être habitués à présenter leurs théories dans différents lieux et devant différents publics. Par ailleurs, ils semblent éprouver un réel plaisir à répondre aux questions et aux objections du public. Cela semble être un challenge pour eux. Leur position de conférencier leur donne symboliquement une position de supériorité. Ils énoncent leurs théories avec aplomb et ne donnent pas l'impression d'être déstabilisés par les questions de l'auditoire même si celles-ci peuvent apparaître comme « farfelues ».

Donc, je pensais que la critique de Rivera concernait le public présent dans la salle pour assister aux conférences. Mais il parlait, en fait, des ufologues qui viennent aux « Repas ufologiques parisiens » pour faire des conférences, présenter leurs théories, leurs enquêtes, leurs ouvrages et leurs articles. Selon Rivera, les conférenciers ufologues « essaient d'être des gros poissons dans le petit bocal de l'ufologie alors qu'ils sont du plancton dans l'océan de leur propre milieu social ».

Il critique notamment leur incompetence et leur irrationalité. Il m'a expliqué que lorsqu'il était animateur des « Repas ufologiques parisiens », il avait constamment envie de les reprendre pour souligner l'inanité de leurs propos et leur méconnaissance de l'ufologie. Rivera n'en faisait rien pour ne pas créer de malaise et respecter ses engagements. D'autres organisateurs m'ont expliqué qu'ils étaient conscients de ce problème. Mais ils considèrent que si les « Repas ufologiques parisiens » invitaient uniquement des ufologues compétents, ils auraient du mal à faire venir un conférencier chaque mois, l'ufologie étant un petit milieu. Il y a d'ailleurs eu de nombreux « Repas ufologiques parisiens » consacrés au simple débat sur l'ufologie car la direction des repas n'avait pas trouvé d'intervenant. Un manque de motivation se ressentait à cette époque.

Mais une nouvelle équipe a repris la main sans exclure les anciens qui étaient les fondateurs. Rivera en a donc profité pour prendre ses distances avec l'organisation des « Repas ufologiques parisiens ». Il ne vient plus que ponctuellement pour les grands événements et pour traduire les propos des invités anglophones. Ainsi, il peut se consacrer à ses nombreuses autres activités puisqu'il est directeur de publication de *La Gazette Fortéenne* et de la collection « Bibliothèque Heuvelmansienne » chez l'Oeil du Sphinx, et directeur du Salon de l'imaginaire de Sèvres.

Rivera se considère comme un peu désabusé par les « Repas ufologiques parisiens », voire de l'ufologie française et préfère se tourner vers l'ufologie américaine qu'il lit en version originale. Le jour de l'interview, Rivera disposait justement d'un ouvrage d'un ufologue américain (John Clark<sup>2548</sup>) dont il m'a vanté les qualités par comparaison à ce qui se fait en France.

Sa distance avec l'ufologie française va de pair avec sa distance avec la France. Depuis la fin de ses études, Rivera a tout fait pour travailler et vivre à l'étranger. Si c'est une tradition dans sa famille où il est de bon ton de partir étudier, travailler et vivre à l'étranger, c'est aussi une relation politique spécifique à la France qu'il porte en lui. Il a un certain mépris pour ses concitoyens. J'ai rencontré beaucoup d'ufologues qui avaient tendance à s'intéresser davantage à ce qui se passe aux Etats-Unis, qu'à ce qui se passe en France. La plupart des événements ufologiques ont d'ailleurs lieu en France, d'où le blog de Plaige [ovnis-usa.com](http://ovnis-usa.com).

Une autre façon de se distancier avec l'irrationalisme de l'ufologie s'exprime dans sa façon d'expliquer son intérêt pour l'ufologie et ses origines extraterrestres ou non. Ce qui l'intéresse dans l'ufologie, c'est la « nature de l'expérience » de l'ufologue. Cette expérience peut aller de la simple observation à l'enlèvement que les ufologues appellent abduction. Et c'est cette dernière expérience qui l'intéresse le plus. Rivera m'a expliqué qu'il serait « ravi » qu'on puisse prouver de « manière absolue » que d'autres êtres vivants existent dans l'univers parce qu'il trouve que ce serait « formidable de pouvoir rentrer en contact avec d'autres civilisations », mais si on lui explique aussi « que tous ces gens-là ont eu un phénomène rarissime qui s'est déroulé dans le cerveau où les connexions se sont faites de telle manière que, soudainement, ils ont vécu une hallucination de grande ampleur », qu'il s'agissait donc en réalité d'un pure événement psychologique, Rivera serait tout autant satisfait et trouverait la chose tout aussi « intrigante » mais qu'après avoir eu cette réponse, il pourrait « passe[r] à autre chose », c'est-à-dire à d'autres formes d'expérience qu'il appelle « anomaliques » car il « aurai[t] enfin la réponse à la question : "Qu'est-ce qui se passe [lors des expériences ufologiques] ?" ». Rivera serait « tout aussi content si ce sont les esprits des morts qui viennent se manifester sous cette forme-là », « si ce sont des intelligences d'une autre dimension qui n'ont trouvé que ce moyen-là pour se manifester ». Rivera affirme que l'explication finale l'« indiffère totalement ». « [S]on monde ne s'écroulera pas pour ça, contrairement à un certain nombre d'ufologues » selon lui. Ainsi, Rivera prend une posture scientifique distanciée.

Quand je lui objecte qu'il ne s'agit plus alors d'objets volants non identifiés si on explique par exemple que ce sont des phénomènes purement psychiques, Rivera répond que si car « les perceptions sont commandées par notre cerveau. A partir du moment où notre cerveau décide qu'on perçoit telle ou telle chose de telle ou telle manière, quelle est la part du réel et de l'illusoire ? » Il me donne des exemples d'hallucinations olfactives, auditives et visuelles, notamment d'un homme qui « voyait en permanence des chapeaux ». Selon lui, il s'agit dans ce cas d'hallucinations parce qu'il n'y a qu'une personne qui voit des choses. Mais à partir du moment où plusieurs personnes voient les mêmes choses, ce qui est le cas pour les

---

<sup>2548</sup> John Clark a publié *Pozan* (CreateSpace Independent Publishing Platform, 2005) qui traite de choses étranges qui lui sont arrivées pendant 10 ans.

OVNI selon lui, il ne s'agit plus d'hallucination mais d'observation. Mais reste à savoir ce qui est observé.

Pour l'instant, Rivera considère qu'il n'a pas eu de « réponse satisfaisante » à ses « questions que l'homme se pose depuis toujours » pour « passer à autre chose ». Et le fait qu'il puisse attendre toute sa vie des réponses à ses questions n'est pas un problème car Rivera estime « qu'on s'ennuierait dans un monde où tout est expliqué, où il n'y a plus de question, ce serait dramatique. ». De toute façon, Rivera a « l'impression qu'à chaque fois que la science progresse quelque part, cela ouvre de nouveaux champs d'investigation ».

J'étais un peu déconcerté par ce discours. Comment une personne, qui a lu son 1<sup>er</sup> livre sur les OVNI à 8 ans et demi<sup>2549</sup>, qui depuis a accumulé tout ce qu'il trouvait sur le sujet<sup>2550</sup> constituant ainsi un « ensemble qui est certainement l'un des plus importants en France » avec 1800 ouvrages du monde entier<sup>2551</sup>, qui a fondé des groupes ufologiques, qui a connu les plus grands ufologues, pourrait se satisfaire d'une telle explication ou non-explication.

En réalité, on peut faire l'hypothèse que son propos vise en partie à prendre ses distances avec le préjugé selon lequel les ufologues seraient enfermés irrationnellement dans leur « Hypothèse ExtraTerrestre ». L'irrationalisme est en partie affaire de statut social, de distinction. L'irrationnel « c'est l'autre » pour parodier Jean-Paul Sartre. Rivera vise donc à prendre ses distances avec les ufologues, qui semblent, selon lui, n'avoir aucune distance avec l'ufologie, et qu'il juge donc irrationnels pour cela. C'est une manière de « se distinguer » au sens bourdieusien du terme. Il y a une forme d'aristocratie chez lui. Il faut dire que cet ufologue vient de la « moyenne bourgeoisie ». Il y a de nombreux médecins dans sa famille. Son père s'occupait de la sécurité de Saïgon pendant la guerre d'Indochine et sa tête était mise à prix par les Vietnamiens du nord. Il m'explique que l'un de ses ancêtres était bucheron et avait sauvé Philippe Le Bel de l'attaque d'un ours et avait été anobli pour cela. Rivera porte d'ailleurs une chevalière et est toujours très bien habillé en costume cravate, ce qui le démarque des ufologues ordinaires.

Mais en réalité, ce discours est en grande partie rhétorique car si Rivera est ouvert à toutes les hypothèses, il est difficile d'imaginer qu'il n'a pas plus d'affinités avec l'« Hypothèse ExtraTerrestre » compte-tenu de son parcours biographique. Selon lui, il y a, « depuis des dizaines d'années, si ce n'est plus, des milliers de gens qui rapportent des expériences qui sont inexplicables ». Donc selon lui, on peut faire toutes les hypothèses qu'on veut, mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce sont des témoignages de quelque chose qui existe bien et reste mystérieux, et le fait qu'il y ait quelque chose de mystérieux est presque

---

<sup>2549</sup> C'est un livre que son frère avait acheté. Mais contrairement à Rivera, son frère se désintéressera très vite du phénomène.

<sup>2550</sup> Dès l'âge de 9 ans (depuis 1961), il découpe dans les journaux tout ce qui se rapporte à l'ufologie. Ses « grands-mères avaient été dressées à découper aussi dans les journaux les articles qu'elles lisaient ». Il collait ça sur des feuilles qu'il mettait dans des grands classeurs avec le nom du journal et la date. Il a « tout gardé ». Mais il refuse de les léguer aux archives de Sceaux car cela équivaldrait selon lui à les mettre dans un « trou noir », à les diviser (car les archives ne veulent ni les livres ni les magazines. Or, il voudrait que tout le monde puisse en profiter, y avoir accès facilement.

<sup>2551</sup> Rivera dispose de tout ce qui a été publié en français et en anglais, une partie de ce qui a été publié en espagnol, en italien, portugais et certain nombre d'autres langues. Il en est de même pour les revues. « Ça sera enterré avec moi. Comme les pharaons ou les empereurs de Chine, je me ferai enterrer avec comme ça, je pourrais en jouir dans l'autre monde.

Sebastien Poulain : On peut imaginer une fondation.

Jean-Luc Rivera : On ne peut plus se faire enterrer avec ses serviteurs, alors je me ferai enterrer avec mes chiens. [...] Non, je plaisante, c'est un gros souci et je ne suis d'ailleurs pas le seul à l'avoir. Et je réfléchis depuis des années à faire une fondation pour préserver non seulement la bibliothèque mais aussi celle d'un certain nombre de mes amis. Si ça fonctionne, si je peux le faire, ça deviendra quasiment instantanément le plus grand fond du monde en la matière parce que j'ai une demi douzaine d'amis qui sont aussi des collectionneurs comme moi et on a des bibliothèques qui se recoupent assez peu. Donc on pourrait avoir très facilement 40 000 volumes sur tous ces sujets sans quasiment de duplicata. »

une preuve scientifique de l'existence des extraterrestres. Mais il ne peut pas le dire car il connaît trop bien les arguments des adversaires.

Rivera relativise donc sa croyance qu'il considère comme une simple « passion » ou un simple « hobby ». C'est d'ailleurs le cas de beaucoup d'ufologues puisque selon un sondage réalisé au sein des « Repas ufologiques parisiens » 61% des ufologues se présentent comme de simples curieux<sup>2552</sup>, 19% comme des « enquêteurs privés » et 20% comme des « documentalistes ». Ce qu'il faut souligner c'est que seulement 35% ont déjà vu un OVNI. Il n'y a donc pas besoin de voir des OVNI pour être ufologue de la même façon qu'il n'y a pas besoin de voir des miracles pour être catholique. C'est d'ailleurs ce qui crée le côté religieux de l'ufologie car un groupe social se relie à travers une croyance partagée.

Mais une observation d'OVNI est un outil de conversion et de motivation puissant. Rivera en a d'ailleurs vu 2. Le 1<sup>er</sup> OVNI qu'il a vu était constitué de deux petites boules métalliques reliées par une barre immobile très haut dans le ciel. Le soleil se reflétait dessus. L'observation collective - collégiens et enseignants - a eu lieu dans la cour de récréation du lycée Janson-de-Sailly au printemps 1963 pendant la durée de la récréation, soit 15 minutes. Rivera était en 6<sup>ème</sup>. Les enseignants ont expliqué qu'il s'agissait d'un ravitaillement de deux avions. Mais c'est plus tard qu'il a remis en cause l'explication de ses enseignants. Le 2<sup>ème</sup> OVNI qu'il a vu était une boule rouge qui est arrivée à grande vitesse qui a éclaté dans le ciel en Floride vers 22h30. On lui a expliqué qu'il s'agissait d'un météore.

Pour Rivera, l'ufologie, qui le passionne, n'est pas de l'évasion ou du divertissement. Quand il veut s'évader, il lit de la science fiction ou de la fantaisie. Mais il reconnaît que ça peut être « rigolo » de participer à un numéro spécial sur les OVNI pour le magazine *VSD* :

Jean-Luc Rivera : Comme tous les hobbies ou les passions, si on ne s'amuse pas pendant qu'on le fait, il vaut mieux passer à autre chose. C'est d'ailleurs les problèmes de certains ufologues qui ont commencé à ce prendre au sérieux. Là, je ne citerai pas de nom. Mais ils deviennent très ennuyeux pour ne pas employer un mot vulgaire. Les OVNI, c'est d'abord une passion.

Sebastien Poulain : Une passion. C'est d'abord une passion ?

Jean-Luc Rivera : Pour moi, c'est une passion.

Sebastien Poulain : Mais à partir du moment où on pense que les extraterrestres existent, ça commence à devenir sérieux. On peut avoir peur d'eux. S'ils viennent, ils peuvent détruire la planète.

Jean-Luc Rivera : C'est sûr que si vous faites partie des gens qui sont persuadés des gens qui pensent que ce sont des extraterrestres qui viennent nous visiter, vous êtes un amateur de science-fiction. Vous pouvez vous dire : « Ha, ça va faire comme dans *Mars attacks*... Moi c'est pas mon cas, j'ai une autre approche que des ufologues traditionnels. Donc moi, ça ne me fait pas peur.

Sebastien Poulain : D'accord, donc vous faites partie des « nouveaux ufologues » non ?

Jean-Luc Rivera : Non.

Sebastien Poulain : Non ?

Jean-Luc Rivera : Non. Je fais partie de rien du tout.

Sebastien Poulain : !!

Jean-Luc Rivera : Non. Je fais partie de rien du tout. Non, mais je, je fais partie d'aucune tendance.

Pour lui, les choses ufologiques « sont des problèmes qui posent » des « questions contemporaines ». Il « estime que dans un certain nombre de domaines, la science nous fournit des réponses mais elle ignore ces problèmes-là et ne fournit aucune réponse. » Or, « quelle que soit la nature du phénomène [télépathie, fantômes, monstre du Loch Ness], [il]

---

<sup>2552</sup> Pour ce qui concerne les ufologues des « Repas ufologiques parisiens », le sondage effectué par Jean-Luc Lemaire - un ufologue de Charleville-Mézières - lors d'un repas indique que parmi les 84 personnes ayant répondu, l'âge moyen est de 49 ans. Il y a 75% d'hommes, 62% d'actifs (chef d'entreprise, architecte, journaliste médical, cadre à La Poste, opticien, éclusier...), 25% de retraités, 8% de demandeurs d'emploi, 1% de « personnes au foyer » et 1% d'étudiants. 35% ont déjà vu un OVNI, 61% se présentent comme de simples curieux, 19% comme des « enquêteurs privés », 20% comme des « documentalistes ». Ainsi, selon Jean-Luc Lemaire, le profil d'une personne qui a vu un OVNI est un homme de 55 ans, salarié et se présentant comme un « documentaliste ».

aimerai[t] avoir des réponses ». Il veut savoir « comment fonctionne l'esprit humain, comment il perçoit les choses » car il pense qu'on est peut-être « capable de percevoir d'autres réalités ». Selon lui, ces mystères sont liés à la « nature humaine dans ce qu'elle a de plus fondamental » et font « partie du fonctionnement de la société ». Ce sont des « expériences que l'humanité a toujours connues ». Rivera veut savoir « pourquoi des gens voient des faits et des êtres qui n'appartiennent pas à notre réalité, pourquoi les gens en voient depuis des milliers d'années, pourquoi certaines personnes en voient et pas d'autres, [...] pourquoi on en voit plus à certains endroits qu'à d'autres ». S'il y a moins d'observation dans certains lieux comme en Afrique, c'est parce qu'il n'y a pas de gens pour recueillir des témoignages et que ce type de recherche n'est pas une priorité vitale. Lorsque des enquêteurs<sup>2553</sup> sont venus sur place, ils ont obtenu des témoignages. « Sous ses habillages divers, on retrouve quelles que soient les époques, quels que soient les pays un certain nombre d'invariants. Il y a un habillage, mais en dessous il y a un invariant. » Il se demande s'il s'agit d'un « archétype » comme dans le cas des expériences de mort imminente (NDE) où l'habillage religieux et culturel est le fait de voir des anges tandis que l'archétype est le passage par le tunnel de la mort lumineux. C'est à ces questions que Rivera voudrait avoir des réponses de la part de la science.

Je lui demande ce qu'il pense des réponses du groupe des zététiciens qui luttent contre toutes les formes de croyances alternatives (paranormal, parascience...) qu'ils qualifient de superstition ou charlatanisme et réalisent des démonstrations scientifiques pour le prouver. Rivera répond que les zététiciens ne sont pas tous des scientifiques<sup>2554</sup> et ne connaissent pas tous les dossiers. Il inverse même le stigmate en expliquant que les zététiciens sont dans un « système de croyance qui est le système de croyance inverse des ufologues » avec un « *a priori* de départ » selon lequel « ça n'existe pas parce que ça ne peut pas exister ou inversement, ça ne peut pas exister parce que ça n'existe pas ». Pour lui, les « zététiciens et autres rationalistes de tout poil » ne connaissent pas les dossiers mais prétendent que c'est « vide ». Il va jusqu'à dire que les zététiciens ne sont pas clairs sur leur postulats de départ et jusqu'à ridiculiser leurs propos : ces « gens vous expliquent que la lune peut voler à basse altitude en étant multicolore, en faisant du bruit etc., les hélicoptères qui eux sont totalement silencieux ». Le seul scientifique qui a écrit un ouvrage avec Georges Charpak sur les sorciers de la parascience<sup>2555</sup>, est professeur de physique à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis. Mais Rivera le qualifie de « Pic de la Mirandole de l'anomalie qui n'en n'a pas la carrure parce qu'il sort de ses domaines de compétence en permanence ».

En ce qui concerne les personnes qui ont critiqué l'ufologie et nié l'existence des phénomènes après s'y être intéressées sérieusement<sup>2556</sup>, Rivera a lu et rencontré la plupart et est devenu l'ami de certains parce que c'est le fait d'avoir tous ces points de vue qui est intéressant selon lui. « Pour ne pas être d'accord avec quelqu'un, il faut déjà l'avoir lu, ce que ne font pas certains ufologues » Quand Rivera les lit, « il y a toujours matière à penser ». En cela, il souhaite se distinguer de « la plupart des ufologues » qui « préfèrent crier et pousser des cris d'orfraie sur les sceptiques sans même les avoir lus ». Les « débats sans fin avec des

---

<sup>2553</sup> Bertrand Méheust a fait une coopération au Gabon et y a interrogé ses élèves.

<sup>2554</sup> Eric Maillot et Dominique Courdon ne sont pas des scientifiques contrairement à Henri Broch.

<sup>2555</sup> BROCH Henri et CHARPAK Georges, *Devenez sorciers, devenez savants*, Odile Jacob, Paris, 2002 ; BROCH Henri et CHARPAK Georges, *Gourous, Sorciers et Savants*, Odile Jacob, Paris, 2006.

<sup>2556</sup> Rivera donne l'exemple de Philippe Klass (avec qui il a « longuement discuté et à de nombreuses reprises »), Menzel, Pierre Lagrange (qu'il a connu à ses débuts et aidé dans ses recherches mais dont les chemins se sont séparés), Bertrand Méheust, Wiktor Stoczkowski, Marc Hallé (« seul sceptique qui connaît les dossiers et qui les a véritablement étudié » et il l'a invité à un congrès fortéen ce qui a fait « scandale »), Jean-Bruno Renard (« un vieux copain »), Michel Meurger (« est très bon ami » à qui il fournit souvent de la documentation pour tirer des conclusions qui ne sont les [s]iennes »), Eric Maillot (il a « longuement discuté » et le connaît bien et « c'est une vieille connaissance ») et Dominique Courdon, Michel Monnerie (« très copain » ; il l'a connu à son arrivée à *Lumière Dans La Nuit* ; croyant à l'époque), Thierry Pinvidic (« très copain »), Jacques Scornaux (« très copain » ; croyant à l'époque).

gens qui sont ignorants » ne l'intéressent plus. Rivera considère que ce n'est pas de la « pédanterie de [s]a part » que l'ignorance n'est pas quelque chose qu'on peut reprocher à quelqu'un à partir du moment où il essaye de s'en sortir. Ce qui est inacceptable, c'est la bêtise parce que là on ne peut rien y faire. L'ignorance, c'est pas la même chose. Ce [qu'il] n'accepte pas c'est les gens qui sont ignorants et qui se complaisent dans leur ignorance ». On voit que cet élitisme est une manière de se distinguer des ufologues ignorants tout autant que des sceptiques ignorants.

Si depuis le début de l'histoire de l'ufologie, c'est-à-dire depuis 1947<sup>2557</sup>, les ufologues font l'objet de moqueries, c'est à cause de quelques personnes qui ont décredibilisé les personnes qui s'y intéressaient. A l'image du major Donald Edward Keyhoe (1897-1988) qui après un accident d'avion chez les Marines devient journaliste écrivain : il écrit sur Lindebergh, puis dans les pulps avant de s'intéresser aux OVNI en expliquant la réalité des soucoupes volantes dans *The Flying Saucers Are Real* (1950), puis la réalité du mensonge par omission des autorités américaines dans *Flying Saucers From Outer Space* (1953)... :

On ne s'est pas moqué tout de suite des ufologues. On ne s'est pas moqué tout de suite. On le voit bien. Au tout début aux Etats-Unis, les gens sont très intrigués, y compris les scientifiques et les militaires aussi. Ils font leur boulot. Il y a des trucs qui se passent, il faut trouver une explication. Et là, c'est ma théorie personnelle qui n'engage que moi, c'est que tout ça c'est de la faute au Major Keyhoe. Parce que le Major Keyhoe, lorsqu'il publie son premier bouquin, il soutient la visite des extraterrestres. Et ça, c'est ce qui rend la chose inacceptable aux yeux des scientifiques parce qu'il n'y a pas de preuve. Et ensuite on rentre, avec Keyhoe et un certain nombre d'ufologues qui suivent, dans la théorie conspirationniste : « les militaires savent la vérité, mais ils nous les cachent » etc. Donc ça devient encore moins acceptable. Donc les scientifiques ne peuvent plus y toucher. Je pense que si on était resté sur « Il y a un ensemble de témoignages inexplicables mais extrêmement curieux, les scientifiques se seraient peut-être plus intéressés. Mais c'est un peu comme la foudre en boule. Les scientifiques n'ont pas voulu y toucher pendant longtemps. Pourquoi ? Parce que qu'est-ce qui était associé à la poudre en boule, c'était tout le folklore. « En fait, ce sont les manifestations d'esprits de défunts par exemple ou des manifestations de divinités. Ça c'est intouchable. A partir du moment où on a commencé à dire qu'il y a un phénomène physique inexplicable c'est comme ça qu'on a découvert les phénomènes qui sont des plasmas. Mais comme... Mais là aussi, c'est fascinant parce que la foudre en boule a un comportement, dans un certain nombre de cas qui s'apparente à un comportement intelligent. Parce que quand la foudre se déplace dans une maison en semblant éviter les obstacles, s'aplatit pour passer dans un trou de serrure et se reforme derrière etc., il y a un certain nombre de choses qui sont inexplicables, qui étaient inexplicables, qui semble qu'on puisse expliquer par la physique, le magnétisme etc., les propriétés des plasmas. Mais à une époque, c'était intouchable, simplement parce que les gens disaient : « Ben oui, j'ai vu ça, et puis venir ma grand-mère. Et en fait, je crois qu'elle a voulu me dire au revoir. ». On a eu la même chose avec la métapsychique au XIXème siècle Un grand nombre de scientifiques se sont passionnés pour ça jusqu'au moment où les spirites ont pris le dessus et à partir de là, c'est devenu non scientifique.

Selon Rivera, il y a croyance quand l'hypothèse extraterrestre se transforme en certitude, en dogme :

C'est parce que l'ufologie se transforme très souvent en un système de croyance parce qu'on parle de faits, de témoignages. Ça c'est des témoignages, un ensemble de témoignages. Mais à partir du moment où on passe à l'interprétation de ces témoignages et qu'on les élabore en un système cohérent, on passe d'abord à l'hypothèse qui reste encore tout-à-fait acceptable. Moi quelqu'un, quel qu'il soit, qui dit, j'ai étudié de nombreux témoignages, et pour telle ou telle raison, j'en conclus que l'hypothèse la plus plausible est celle-ci, je trouve ça très respectable. C'est son droit le plus strict et c'est mon droit, soit de le suivre dans son raisonnement et de dire qu'il a raison, soit de ne pas le suivre dans son raisonnement et de dire je ne suis pas d'accord. Ça c'est la deuxième étape. Et ensuite, on passe à la troisième étape où ce n'est plus une hypothèse falsifiable. Ça devient un dogme. C'est une croyance. Et vous en avez beaucoup qui vous disent : « Je crois que ce sont des vaisseaux extraterrestres » alors que c'est une hypothèse, une hypothèse d'ailleurs assez pertinente dans un certain nombre de cas et qui ne

---

<sup>2557</sup> C'est à cette époque que la façon de voir des extraterrestres se stabilise de façon plus ou moins consensuelle sous la forme de soucoupes volantes.

l'est pas dans un certain nombre d'autres. Mais ça, c'est tout le dilemme de l'ufologie. A chaque fois qu'on croit avoir trouvé quelque chose, il y a immédiatement un autre cas qui apparaît et qui met tout à terre. Mais l'ufologie se transforme en croyance très doucement. Et quelque part, ça me paraît normal.

C'est pour ça que Rivera m'a expliqué qu'il a failli se tourner vers la femme qui nous écoutait avec un sourire ironique pendant notre interview « pour lui poser une ou deux questions » parce que ce sont des « gens qui partent d'un *a priori* » et en général, les gens qui se moquent sont les gens qui ne connaissent rien, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas une opinion informée ». Si « quelqu'un se moque de [lui] en [lui] disant [qu'il a] lu les dix derniers livres qui sont sortis et [qu'il a trouvé que c'était un tissu d'inepties, ça [il] accepte parce que la personne a fait l'effort de s'informer. Sa conclusion, c'est son droit le plus strict. Par contre, quand vous posez la question, les gens en général vous disent "Tout ça, ce sont des bêtises" ». Alors Rivera demande aux gens ce qu'ils ont lu. Et ceux-ci n'ont rien lu habituellement.

Lorsque je fais référence au sociologue spécialiste de l'ufologie Jean-Bruno Renard et sa théorie selon laquelle l'ufologie serait une « religion de substitution néo-évhémériste », il me dit d'une part que c'est un « vieil ami » et d'autre part « qu'il a raison [mais] pour un certain nombre de cas ». Donc Rivera s'exclut une fois de plus de la croyance, de l'irrationalisme. Mais il reproche à Jean-Bruno Renard de « faire d'un arbre la forêt ». Pour lui, la forêt est faite de plusieurs « essences » de natures très différentes.

Donc Rivera se distingue une nouvelle fois des autres ufologues car il serait fait en quelque sorte d'une autre « essence ». Et il se distingue tout autant des universitaires (philosophes et sociologues) en expliquant que ceux-ci expriment simplement des opinions qu'il respecte parce qu'elles sont érudites mais qu'il ne partage pas. Son capital social, économique et culturel lui permet de se mettre à égalité d'opinion avec n'importe qui sur le sujet.

Rivera se distingue aussi des religions. Il m'a expliqué que la religion ne le concerne pas. Il se dit agnostique et de tradition protestante. Les membres de sa famille sont pour la plupart des protestants peu pratiquants même s'il y a des caodaïstes dans la branche vietnamienne. Peut-être que son attrait pour le mystérieux provient de ce caodaïsme qui a beaucoup attiré certains colons et qui a été réprimé par les communistes.

A propos de ce protestantisme, il m'a raconté une anecdote. Il a fait l'« école du dimanche » protestante. Mais, à l'époque, il était déjà un grand lecteur de l'ufologue néo-évhémériste et complotiste Robert Charroux. Il a donc demandé au pasteur si les extraterrestres n'ont pas précédé les humains sur terre. Rivera m'a dit, avec un soupçon d'ironie, que ce discours n'avait pas été « très bien vu à l'époque ».

Quand je lui demande s'il ne pense pas qu'il a converti le protestantisme de sa famille dans l'ufologie, il me répond que cela ne lui est « jamais venu à l'idée ». Il pense que toutes les expériences extraordinaires sont des « variations sur un fond commun » et que ces expériences sont simplement vécues de façon différenciée par les individus. Il pense que l'hypothèse extraterrestre est le « dernier avatar de l'angoisse de l'homme face à la solitude de l'homme dans l'univers » après les hypothèses monothéistes, polythéistes, les fées, les esprits. Lui se distingue de toutes ces approches. Il les trouve juste « intéressantes ». Il ne fait pas le lien entre ces différentes croyances. Il ne fait pas le lien entre ces croyances et celle du reste de sa famille. C'est cohérent puisque l'ufologie a tendance à se prendre pour une science. Les ufologues ont une soif de sacré, de religieux, de paranormal, de parascience et d'irrationnel mais ils ne les considèrent pas comme des croyances. Les ufologues peuvent, par exemple, se dire à la fois ufologues et catholiques. En revanche, l'approfondissement de la pratique et de l'intérêt de l'un des deux domaines se fait au dépend de l'autre. On ne peut pas être un catholique très pratiquant et ufologue comme le montre les travaux de Daniel Boy et Guy Michelat à propos des Français et des para-sciences.

Après avoir vu ces trois profils d'invités *New Age* de RIM, voyons maintenant leur rapport à la politique.

## 2.4.2 Le politique

Nous allons d'abord voir le complotisme spirituel, thérapeutique et écologique des Givaudan, puis l'anarchisme identitaire de Bourre et enfin faire une analyse d'une liste d'invités présentés comme politiques par RIM.

### Le complotisme spirituel, thérapeutique et écologique des Givaudan

La passion pour la spiritualité n'empêche pas un intérêt pour la politique, même s'il est toujours distant et critique comme on peut le voir chez Daniel Meurois et Anne Givaudan.

Daniel Meurois a une approche « théologique » ou « théosophique » principalement « christique » (pas le Christ de la religion catholique mais le Christ en tant que principe sacré qui se retrouve dans toutes les religions) et optimiste de la spiritualité. Ses sites internet concernent presque uniquement les questions de santé et spiritualité. Mais il fait des références à la politique car ses ouvrages mêlent histoire politique et histoire des religions, à l'image de *Louis du désert. Le destin secret de Saint Louis* en deux tomes de Daniel Meurois qui est une biographie du roi Louis IX dit Saint Louis, ou de *La Demeure du Rayonnant - Mémoires égyptiennes* à propos du Pharaon Akhenaton.

Anne Givaudan s'intéresse davantage à la science (notamment des questions génétiques et écologiques) et surtout à la politique. On peut le voir dans une revue de presse allant d'avril 2012 à décembre 2014 et mise en place par Anne Givaudan et Antoine Achram sur la page du site internet [http://sois.fr/nouvelles\\_du\\_mois/](http://sois.fr/nouvelles_du_mois/) :

- Les connexions du groupe Bilderberg à travers la planète	- Les gens vont vous pendre et ils auront raison...
- Les cristaux de la glande pinéale nous connectent à l'au-delà	- Sarah, 19 ans, vaccinée au Gardasil en 2011
- Matthieu Ricard : refusons la torture en boîte	- Les coulisses du gavage
- Comprendre en quelques minutes le traité transatlantique... et bien d'autres choses — A.G.	- Cerveau asymétrique et démence numérique
- Bernard Christophe : La Maladie de Lyme (Onnouchachetout TV)	- Accros sous tous rapports
- Yeux de biche, rouge à lèvres et talons hauts...	- Bob vous dit (encore) la vérité
- Très bon film sur l'AVC	- Irène Grosjean ou la vie en abondance
- Irena Sendler	- L'Hôpital Sant Joan de Déu et le chanteur Macaco
- « Il n'y a pas de crise, tout se passe... comme prévu. »	- Epargnes confisquées ?
- Les Muscardins asbl	- Polémique
- Energie éolienne : la grande arnaque	- Vivre sans argent
- Le Dr Emoto est décédé : une légende est née	- Michel Collon sur le plateau de "Ce soir ou jamais"
- Semer la panique : un business très lucratif	- Le scandale de l'évasion fiscale : révélations sur les milliards qui nous manquent
- Ebola : bravo les Occidentaux !	- Les USA accélèrent l'Apocalypse
- N'achetez plus de fluor !	- Entretien avec Semir Osmanagich
- Encore et toujours les chemtrails	- Gasland sur Arte
- Conférence de Christophe Chenebault	- Delphine Batho : le lobby du gaz de schiste militait depuis des semaines contre elle
- L'Homme Vibratoire	- Monsanto and friends...
- Alternatiba en faveur du climat	- Cette fois, Big Brother vous regarde pour de vrai

- Rien n'est éternel sauf les étincelles	- Vacunas obligatorios o recomendables:
- Nouvelle spéciale de Kokopelli : Avaaz, bas les masques !	- Marinaleda, un village en utopie
- Luc Montagnier et Marc Henry à la télévision	- Blackwater, Monsanto et Bill Gates, les machines de guerre
- Un curieux crop circle	- Marc de La Menardière : changer de croyances pour changer de monde
- Un entonnoir géant pour nettoyer les océans	- Veggie pride
- Banques non-éthiques	- Sylvie Simon : les vaccins
- Monsanto et le gluten	- Professeur Henri Joyeux : la santé, une question de bon sens
- Chemtrails : bientôt une euro-enquête officielle ?	- Maladies à vendre - Les inventeurs de maladies
- Pour ceux et celles qui oublient qu'il existe encore des être en chair et en os	- Pierre Rabhi : au nom de la Terre
- À méditer longuement, la tête penchée !	- Laboratoires pharmaceutiques, un lobby en pleine santé
- Bob : toute la vérité sur Monsanto	- Vaccins = arnaque ?
- Entretien avec Umberto Molinaro : Crop Circles	- Néotame
- La décorporation	- Résonance
- Nouvelle de la matrice	- Laurent Alexandre - Vers une immortalité à brève échéance ?
- Une base secrète d'ovnis dans l'Himalaya	- Un colonel accuse
- Une artiste japonaise se sert du corps humain pour peindre d'incroyables illusions d'optique	- Eli Pariser : sur internet, méfiez-vous des "bulles" de filtres...
- Les Déportés du libre-échange : une enquête de Marie-Monique Robin	- L'actuel premier ministre (et ex-président) russe parle des ET
- Chemtrails : Kristen Maghan, donneuse d'alerte	- Sylvie Simon : à propos des décès d'enfants après Infanrix hexa
- Save the Children UK	- Vaisseaux vénusiens filmés par Luis Fernando Mostajo
- Blog du C.A.R.L.	- Mission chemtrails...
- Succès (juste) commercial	- Baba Vanga, les Messagers galactiques et le président noir
- En prison pour avoir refusé de polluer !	- Les moissons du futur
- Qui veut adopter une girafe ?	- Tous Cobayes
- Présence extra-terrestre sur notre planète	- Nouveaux risques d'incidents sur des centrales nucléaires
- Le Poulailler collectif de Sergeac (Dordogne)	- Les dix stratégies de manipulation de masse

Ces articles avec liens hypertextes sont issus de réseaux sociaux, blogs et sites internet militants, d'opinion, d'information ([www.agendaplus.fr/](http://www.agendaplus.fr/), [www.bob-toutelaverite.fr/](http://www.bob-toutelaverite.fr/), « Ce soir ou jamais » de France 2...) avec des vidéos, photos, articles, enregistrements sonores contenant des annonces, débats, interviews, conférences, documentaires, reportages sur des thématiques écologiques, spirituelles, politiques, médicales, ufologiques, agricoles, industrielles, animales... Les sources et les thématiques de cette revue de presse ressemblent beaucoup à celles utilisées lors de l'émission « Revue de presse interactive » diffusée sur RIM.

Anne Givaudan aborde la politique à travers une approche complotiste où les partis politiques sont mis à égalité. Comme on peut le voir dans *Les dossiers sur le gouvernement mondial. Celui qui vient* (tome 2) publié par Anne Givaudan et Antoine Achram<sup>2558</sup> en 2002. Ce livre est la suite de *Celui qui vient : Le chemin de l'ultime compassion* (tome 1) publié cette fois par Anne Givaudan et Daniel Meurois en 1995 où il est déjà question des racines

---

<sup>2558</sup> Contrairement à Anne Givaudan, Antoine Achram n'est pas considéré comme auteur mais collaborateur de l'ouvrage.

d'une conspiration mondiale visant à asservir la conscience humaine et à laquelle chacun participe sans le savoir mais où il s'agit surtout de :

- réfléchir et travailler sur soi,
- libérer son « Christ intérieur »,
- apprendre à mieux se connaître,
- se pacifier,
- mieux comprendre le monde, les gens et les interactions qui en découlent,
- prendre conscience de ses comportements et erreurs...

Le second tome qui n'est pas écrit par les mêmes auteurs est plus politisé. Il est censé « divulgue[r] de nombreux documents tenus jusqu'alors confidentiels, notamment sur la mafia, la santé, la recherche, les extraterrestres, l'Opus Dei, etc. » grâce à une compilation d'articles, de documents officiels, d'extraits de livres et de magazines sur des sujets liés à l'actualité. C'est ce livre qui est l'occasion d'une invitation d'Anne Givaudan et Antoine Achram à RIM le 21 novembre 2003 par Jean-Claude Carton dans l'émission « Plus près des étoiles » co-animée avec Laurent Fendt.

Voici la retranscription d'un extrait d'émission au bout d'environ 2 heures et 21 minutes et d'une durée de 11 minutes<sup>2559</sup> :

Anne Givaudan : Eh bien, le début de ce livre, c'est un peu particulier ; c'est-à-dire qu'on venait d'écrire *Celui qui vient, tome 1*, et, à la fin de ce livre *Celui qui vient, tome 1*, il y a trois chapitres où, au niveau du voyage astral, on voit trois scènes différentes qui nous choquent beaucoup. Donc c'est un moine Cambodgien qui nous aide à écrire, enfin qui est notre interlocuteur principal de cet ouvrage. Et puis, à la fin de ce livre, on voit des scènes justement, qui nous sont montrées. Une scène qui se passe... qui vient d'un des pontes de l'Opus Dei. Il y a des décrets qui sont signés en secret. Ensuite, il y a une scène au niveau de l'Organisation Mondiale de la Santé qui nous est montré aussi où il y a des personnes qui font partie de l'Organisation Mondiale de la Santé. Non pas simplement des personnes qui servent mais les personnes haut placées dans cette organisation, en tout cas, qui ont un pouvoir de décision, un pouvoir de décision. Et qui sont en train de prévoir comment créer telle épidémie à tel endroit, comment créer telle campagne de vaccination à tel autre...

Jean-Claude Carton : Vous allez même très loin : vous dites, en parlant des Etats-Unis, que maintenant, des puces sont mises dans des vaccins, qu'on donne ça à des bébés, etc...

Anne Givaudan : Oui.

Jean-Claude Carton : Non mais attendez... c'est affolant ce que vous êtes en train de nous dire.

Anne Givaudan : Ben, c'est affolant... mais c'est une réalité, et encore, si on savait ce qui se passe dans les laboratoires en Alaska, ça serait bien pire. A ce moment-là, on pourrait affoler toute la population, mais ce n'est pas une histoire d'affoler...

Jean-Claude Carton : Mais qu'est-ce que tu sais de ce qui se passe dans ces laboratoires d'Alaska, sans affoler personne ?

Anne Givaudan : Eh bien... Alors ce sont des laboratoires qui ne travaillent pas pour un gouvernement précis, parce qu'ils travaillent pour un gouvernement au-dessus des gouvernements, c'est-à-dire le Gouvernement Mondial. Donc dans ces labos, il y a des savants qui sont extrêmement bien payés et qui sont extrêmement d'un haut niveau, d'un haut niveau, car le Gouvernement Mondial a l'argent aussi pour pouvoir le faire.

Jean-Claude Carton : [On entend un cri.] Attendez, un démon qui vient de hurler !  
Donc dans ce Gouvernement Mondial. Enfin, dans ces laboratoires, il y a des personnes qui mettent au point par exemple, qui arrivent à travailler sur des expériences de génétique, qui créent des robots qui sont à moitié humains, qui greffent des âmes, enfin... des corps astraux, parce que c'est presque de la matière, sur des machines ; qui arrivent à changer le climat sans aucun problème, donc, quand on parle des différences

---

<sup>2559</sup> Il s'agit d'une archive de 7 heures de Jean-Claude Carton mise en ligne le 17 décembre 2014 par un internaute dénommé « ésotérisme » à propos de l'émission « Plus près des étoiles » du 21 novembre 2003 consacrée principalement à l'ouvrage *Les dossiers sur le gouvernement mondial. Celui qui vient* (tome 2) publié en 2002 et *Formes pensées. Découvrir et comprendre leurs influences sur notre santé et sur vie* (tome 1) publié en 2003 : <https://www.youtube.com/watch?v=t3hsvyVvB-0> L'extrait s'arrête au bout de 2 heures et 32 minutes. L'enregistrement contient 5 h et 4 minutes. L'émission avait déjà été mise en ligne par l'internaute « MrJ3149 » le 6 novembre 2013. L'enregistrement contient aussi 2 heures d'émission du 18 décembre 2006 à l'occasion de la sortie de *La rupture de contrat. Message des « suicidés » au monde des « vivants »* publié en 2006 mais aussi de *Formes pensées. Le Chemin de la Transmutation* (tome 2), 2004.

climatiques et quand on pense que c'est la pollution... OK, il y a la pollution, mais enfin, il y a bien autre chose derrière. Et puis, ils peuvent aussi se servir des "formes-pensées" lourdes et presque denses et de toute la négativité que nous pouvons dégager pour pouvoir faire des manipulations.

Jean-Claude Carton : La canicule du mois d'août en France ?

Anne Givaudan : Oh, pour moi, ça fait également partie des expérimentations du Gouvernement Mondial, entre autre. Je ne pense pas que ce soit simplement une histoire de climat et j'en suis même persuadée. Bon, ceci dit, ce n'est pas pour affoler car ça ne sert à rien de faire peur parce que la peur n'arrange absolument rien, ça fait au contraire baisser encore l'immunité et tout ce qui pourrait servir, mais il faut savoir qu'on a affaire à des êtres qui ont le pouvoir, l'argent, les sciences, mais que nous, on a aussi le pouvoir de dire non, on a aussi le pouvoir de choisir, on a le pouvoir de savoir... Et puis à partir de là...

Jean-Claude Carton : Pouvoir de dire non, je doute un peu...

Anne Givaudan : Ben, le pouvoir de dire non dans les choix qu'on fait en tout cas...

Jean-Claude Carton : ... mais le pouvoir de savoir, oui ! Mais pourquoi, pourquoi, pourquoi ces informations ne sont-elles pas officiellement, je dirais, médiatisées, annoncées ?

Anne Givaudan : Parce que les médias font aussi partie de toute cette histoire... je veux dire et tous les gens, même nous, on en fait tous partie, c'est-à-dire, dès qu'on a envie de pouvoir, d'argent, forcément, on tend la main à ces énergies-là. Donc, si ce Gouvernement Mondial existe, c'est parce que, à l'intérieur de nous, il y a quelque chose qui lui laisse la possibilité d'exister. C'est parce que, quelque part, on est d'accord avec lui.

Jean-Claude Carton : Qui est derrière ce Gouvernement Mondial ?

Anne Givaudan : Le Gouvernement Mondial, il est...

Jean-Claude Carton : Il est au-dessus des gouvernants, des Bush, des Clinton, *et caetera* ?

Anne Givaudan : Mais bien entendu, ce ne sont que des marionnettes qui sont face au public et qui sont... bon ben évidemment désastreuses mais qui sont là quand même. Et par contre ce Gouvernement Mondial, on pourrait dire qu'il est en rapport avec certaines entités extraterrestres et qu'en même temps, c'est le mouvement Nazi - qui était aussi en rapport avec des entités extraterrestres, mais pas forcément les plus positives - et qui continue sous une autre forme et qui ne s'est jamais arrêté ; on a toujours l'impression qu'il y a des choses qui se sont arrêtées, que certains mouvements sont maintenant terminés, mais c'est faux. Il faut arrêter de se raconter des histoires !

Jean-Claude Carton : Comme ça, j'ai relevé quelques exemples : Georges Bush est très impliqué dans le trafic illégal de drogue... Il a été Président directeur général d'une société pétrolière... Bill Clinton, il fait partie du C.F.R. C'est quoi le C.F.R. ?

Antoine Achram : C'est le conseil de relation étrangère.

Jean-Claude Carton : Et la Trilatérale, la Trilatérale c'est ?

Antoine Achram : C'est un comité qui a pris le sigle trilatéral, d'ailleurs la trilatéral c'est

Jean-Claude Carton : bien en face du micro Antoine s'il te plaît.

Antoine Achram : C'est un sigle qui est le symbole d'une race d'extraterrestres qui est dans les sous-sols du continent des Etats-Unis, qui travaillent en collaboration avec les techniciens et les savants dans les sous-sols des Etats-Unis qui ont le sigle Trilatérale, Trilatérale.

Jean-Claude Carton : Il fait également partie des Bilderbergers... ?

Antoine Achram : Les Bilderbergers, c'est un comité intime de personnalités bien choisies qui se réunit régulièrement et dont le président est le roi de Hollande qui soutient annuellement. Ce sont des personnalités très influentes au niveau industriel ou bancaire ou... Ils se réunissent et décident un petit peu de la politique économique mondiale, qu'est-ce qui va se passer. Toutes ces personnalités comme si elles font... un serment secret d'obédience et de suivre une certaine ligne dans la politique mondiale.

Jean-Claude Carton : Et pour en rajouter une louche à Clinton, il est également franc-maçon De Molay... Bon, Jacques de Molay c'est celui qui est celui qui a péri, qui a brûlé sur l'île de la Cité ou l'île Saint Louis à Paris... mais bon, tous ces trucs-là, vous y croyez, vous ?

Antoine Achram : Tout-à-fait ! Tout-à-fait ! Euh... que voulez-vous que je vous dise... c'est qu'à la base, ce sont des personnes toutes dévouées à certaines sociétés, quand on commence, qui se disent secrètes, et qui ont une connaissance dans l'ésotérisme, dans certains symboles. On commence à bien travailler pour la société sur des sujets très intéressants pour la société, et au fur et à mesure que ça monte en degré, on est bien content et flatté de savoir et de connaître des choses tout près des politiciens qui dirigent le pays et toujours sous des apparences bien bénéfiques pour tout le monde. Mais il faut savoir que, après certains degrés, très hauts degrés, là, on rentre dans des cercles privés qui dont on ne se doute pas qui dirige qui, mais au fond, ça devient comme une caste qui est hors de pouvoir, intouchable et qui peut tout-à-fait profiter de tout un pays et de ses richesses, en toute impunité.

Jean-Claude Carton : Alors, vous avez relevé dans le *Times* du 27 août 1993 un article indiquant que la reine d'Angleterre fait du trafic d'opium, et vous faites référence au comité des 300, comité des 300 créé en 1729, qui est dirigé par la couronne britannique, qui soutient le trafic d'opium. Le Prince Charles, en ce moment, il en tombe pas mal sur le tête, c'est pas très gai pour lui... pardonnez-moi l'expression... ! : « Le Prince Charles s'est vu proclamer sauveur du monde lors de l'édification au Brésil d'une statue grandeur nature à sa gloire. D'autre part, ses voyageurs opportuns sur les lieux hautement occultes sont édifiants et confirment que le Prince, entre guillemets, joue un rôle éminent dans le Nouvel Ordre Mondial... je vais lâcher le mot... des Illuminatis. »

Qui sont ces bêtes là ? Ils se regardent tous les deux ! [Jean-Claude Carton fait référence à ce qui se passe dans le studio] Alors qui sont les Illuminatis ?

Antoine Achram : Qui sont les Illuminatis ? Ce sont des illuminés, mais c'est, ce sont des personnes qui aussi... qu'on peut aussi faire entrer dans le cercle intime des dirigeants mondiaux et qui sont au-dessus de tous les pouvoirs. C'est-à-dire que nos dirigeants sont là et font ce qu'ils peuvent pour exécuter quand même les ordres venus de plus haut, des Illuminatis, des réunions des Bilderbergers. Mais il y a des forces qui sont au-dessus des pouvoirs locaux de tous les pays et qui dirigent des comités, que ce soit le Fond Monétaire International

Jean-Claude Carton : Le FMI.

Antoine Achram : Le FMI, que ce soit la Banque Mondiale, que ce soit l'OMS, que ce soit le comité pour l'aide de l'enfance

Anne Givaudan : l'UNICEF

Antoine Achram : l'UNICEF qui vend des cartes pour les fêtes dans toutes les banques...

Dans cet extrait d'émission, il est question de lien entre d'une part :

- les politiques (les gouvernements américains, le gouvernement mondial, les nazis, les rois et reines, le FMI, la Banque Mondiale, l'OMS, l'UNICEF),

- les scientifiques (qui feraient des expériences sur les humains sans qu'ils le sachent avec des puces électroniques placées dans les vaccins, ou qui modifieraient le climat sciemment à l'instar de la canicule du mois d'août en France),

- les religions (par exemple, la béatification de Josémaria Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, par le pape Jean-Paul II le 17 mai 1992 alors que ce dernier a été nommé par l'Opus Dei),

et d'autre part :

- l'ésotérisme et l'alchimie,

- les extraterrestres,

- les sociétés secrètes et lobbys (Illuminatis, Bilderbergers, Commission Trilatérale, les francs-maçons, Council on Foreign Relations)...

Les institutions dominantes sont donc, selon Anne Givaudan, qui reprend les théories complotistes contemporaines, des lieux lointains, riches, puissants, déshumanisés, autoritaires, manipulateurs, mystérieux, abstraits mais qui s'intéressent aux forces ésotériques et spirituelles, et peuvent les contrôler. Cela revient à contrôler les esprits de chacun puisque le monde est gouverné par les forces spirituelles.

Les Givaudan représentent bien le rapport *New Age* à la politique, c'est-à-dire distant, critique, méprisant. Un autre point de vue ésotérique peut être trouvé chez l'animateur anarchiste identitaire Bourre.

### **L'anarchisme identitaire de Jean-Paul Bourre**

Comme Blottière, Bourre a été le « nègre » d'hommes politiques et notamment de Dominique Baudis (1947-2014) pour son livre *L'Union (UDF-RPR) : toulousain, français, européen* publié chez Michel Lafon en 1994 lorsque Baudis conduit la liste UDF-RPR qui recueille 25,58% des voix et arrive en tête des élections européennes en 1994. Il aurait aussi travaillé pour le socialiste Michel Pezet (né en 1942) qui est conseiller général des Bouches-du-Rhône depuis 1998 et qui a été député des Bouches-du-Rhône de 1986 à 1993 et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1981 à 1986. On<sup>2560</sup> lui aurait aussi proposé d'écrire pour Bernard Tapie.

---

<sup>2560</sup> Cette information est exprimée par un invité du talk show mensuel « J'y crois, j'y crois pas » qui est une émission des années 1990 (elle débute en 1994) de Tina Kieffer où les invités étaient divisés entre ceux qui

Mais il n'y avait pas d'affinités idéologiques. En réalité, Bourre est l'un des animateurs/invités qui s'est rapproché le plus des mouvements politiques, et principalement des mouvements radicaux de droite. Bourre, qui est qualifié de « barde des Arvernes »<sup>2561</sup>, a une philosophie anarchiste de droite, ethno-différentialiste, néo-païenne, identitaire, nationaliste, occidentaliste, régionaliste, chrétienne à la fois traditionaliste<sup>2562</sup> et hétérodoxe (car imprégnée des thèses ésotérico-racistes *völkisch* du début du XX<sup>ème</sup> siècle et d'une conception celtisante/nordiciste du christianisme, qui fait du Christ un Indo-Européen et de Noé un Hyperboréen), contre-révolutionnaire<sup>2563</sup>, anti-moderne, anti-lumière, romantique, anti-immigration<sup>2564</sup>, anti-musulman, anti-gauche, proche des discours néopaiens inégalitaires et prométhéistes de la « Nouvelle Droite »<sup>2565</sup> :

- Il devait participer aux Assises « La France en danger. Contre le droit de vote des étrangers » organisées par le « Bloc identitaire » le samedi 10 mars 2012 à l'espace Charenton à Paris en tant que journaliste<sup>2566</sup>. Mais il a annulé sa participation, en soutien avec l'ostracisme de Philippe Vardon.

- Il a collaboré avec Serge de Beketch (ancien directeur de la rédaction de *Minute* et animateur de Radio Courtoisie proche des idées de Charles Maurras et Vichy, Jean-Marie Le Pen) et d'autres auteurs (Bruno Favrit, Philippe Gautier Jean Mabire...) pour publier *Contes d'Europe* (tome 3) qui est un recueil de nouvelles publiées en 1996 chez L'Encre qui publie des auteurs engagés dans divers courants du nationalisme français ou européen.

- Il a invité des membres du GUD, des nationalistes croates ou des membres de commandos anti-IVG à participer à son émission sur RIM au début des années 1990<sup>2567</sup>. Il a aussi invité des militants du Bloc identitaire.

- Il a collaboré à des publications d'extrême droite, dont *Réfléchir et agir. Revue autonome de désintoxication idéologique*<sup>2568</sup>, et *Dualpha*, durant la décennie 1990.

- Il a fait paraître plusieurs livres chez deux éditeurs importants de cette nébuleuse, les Éditions Dualpha<sup>2569</sup> (sur les Chouans et les Lasquenets), aux éditions Déterna<sup>2570</sup>, une étude sur *Le Graal et l'Ordre noir*, et les Éditions Pardès (*B.A.-BA de l'Envoûtement et du Satanisme*).

---

croient aux phénomènes extraordinaires (OVNI, voyance...) et ceux qui n'y croient pas. Jean-Paul Bourre qui est aussi intervenant ne le contredit pas : <https://www.youtube.com/watch?v=MYtYAudHH0s#t=288>

<sup>2561</sup> « Le barde des Arvernes », *Éléments*, n° 12, septembre-novembre 1975, p21.

<sup>2562</sup> *Génération Aoun*, Robert Laffont, Paris, 1990.

<sup>2563</sup> *Les Chouans et la guerre sainte*, Ed. Henry Veyrier, Paris, 1989.

<sup>2564</sup> Sa vision de l'immigration est proche de celle d'un Jean Raspail qui a publié *Le camp des saints* (Robert Laffont, Paris, 1973) ou de Guillaume Faye, auteur de *La Colonisation de l'Europe. Discours vrai sur l'immigration et l'Islam*, L'Encre, Paris, 2000). Pour eux, l'immigration est une invasion qui va bouleverser le socle ethnique et civilisationnel de l'Europe.

<sup>2565</sup> FRANCOIS Stéphane, « Un "Freak" aux Assises identitaires », *Temps Présents*, 07/03/12, <http://tempspresents.com/2012/03/07/un-freak-aux-assises-identitaires/>

<sup>2566</sup> MESTRE Abel ou MONNOT Caroline, « Un luciférien, compagnon de route des Identitaires? », 22/02/12, <http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/2012/02/22/un-luciferien-compagnon-de-route-des-identitaires/>

<sup>2567</sup> BARA Guillaume, « La radio "Ici & maintenant !" victime de ses dérapages mal contrôlés. Le CSA retire son autorisation d'émettre à partir du 3 septembre », *Libération*, 17/07/96.

<sup>2568</sup> Fondée en octobre 1993 par Eric Rossi, *Réfléchir & Agir. Revue autonome de désintoxication idéologique* est une revue qui est publiée trois fois par an et qui se présente comme « européenne, païenne, identitaire, socialiste (et anti-capitaliste) » (<http://www.reflechiretagir.com/>). Jean-Marie Le Pen, Dieudonné, Jean Mabire, Alain de Benoist, Guillaume Faye... ont contribué. Jean Raspail, Brigitte Bardot, Vladimir Volkoff, Éric Zemmour, Jean Tulard ont accordé des entretiens.

<sup>2569</sup> Philippe Randa, qui dirige Dualpha et, a édité des ouvrages doctrinaux d'idéologues nazis comme Otto Skorzeny (*Les Commandos du Reich*, 2002), Alfred Rosenberg (*Le Mythe du XXe siècle*, 2005), Joseph Goebbels (*Combat pour Berlin*, 2006) ou Adolf Hitler (*Ma doctrine*, 2011 ; *Derniers libres propos* suivi du *Petit livre brun*, 2010), des collaborateurs comme Marcel Déat (*Le Parti unique*, 2008), des antisémites conspirationnistes comme Coston (*La Franc-maçonnerie sous la IIIe République*, 1998) ou des militants néonazis, des partisans du « socialisme européen » comme Jean Mabire (*La Torche et le glaive*, 1999).

<sup>2570</sup> Philippe Randa, qui dirige aussi Déterna qui est succursale de Dualpha, a publié l'ouvrage complotiste *Protocoles des Sages de Sion* en 2010. Philippe Randa est l'auteur d'une centaine de livres (romans de science-fiction et policiers aux éditions du Fleuve Noir (où a aussi publié Bourre), d'espionnage et érotiques d'abord, puis ouvrages d'histoire, essais, documents contemporains, dictionnaires), d'articles dans la presse d'extrême droite (*Minute*, *National Hebdo*, *Crapouillot*), revues de la presse militaire, people, politique, historique,

- Beaucoup de ses interventions concernaient et critiquaient l'immigration, les musulmans :
  - « Tuerie de Toulouse : Un avant-goût du chaos qu'on nous prépare », Radio Gergovie, 20 mars 2012 ;
  - « Jean-Paul Bourre vs FOG, "la putain de Panurge" », 14 février 2012 ;
  - « Emeutes de Clermont-Ferrand : Coup de gueule », Radio Gergovie, 20 janvier 2012 ;
  - « BHL, Sarkozy et la Finance islamique au secours de l'euro », Radio Gergovie, 19 novembre 2011 ;
  - « Droit de vote des étrangers : une menace d'invasion de nos provinces », Radio Gergovie, 26 novembre 2011 ;
  - « Nos ancêtres les Gaulois : mythe ou réalité ? », Europa Radio, 10 novembre 2011 ;
  - « Le nain François Hollande et le retour du Grand Condé », Radio Gergovie, 7 novembre 2011 ; « Le génocide des Français de souche », RIM, 29 octobre 2011 ;
  - « La Guerre de Sécession continue aujourd'hui », 17 octobre 2011 ;
  - « Appels à la haine d'islamistes à Paris : une réaction sur Radio Ici et Maintenant », 17 octobre 2011 ;
  - « Le paganisme, arme de résistance face à la mondialisation ? », Europa Radio, 22 septembre 2011

Mais il a aussi dénoncé l'extrême droite dans *Les Profanateurs. La nébuleuse de tous les périls. Nouvelle Droite, Skinheads, néonazis*<sup>2571</sup>, enfin surtout ses anciens amis ou camarades (les équipes de *Réfléchir et agir. Revue autonome de désintoxication idéologique*, du groupe Grece et Alain de Benoist) car ses idées n'ont pas vraiment évolué sur le fond dans ce domaine.

Cet animateur/invité qu'est Bourre, comme les Givaudan, ne représente pas à lui seule la pensée politique diffusée par RIM. Si RIM n'est affiliée à aucun parti politique, elle ne donne pas la parole qu'à des militants complotistes ou des anarchistes. Elle a aussi invité quelques politiciens traditionnels comme nous allons le voir maintenant.

## Les invités politiques

A partir du document « INVITES DE LA STATION DEPUIS LA REPRISE D'ANTENNE, le 22 mai 2001 » que RIM a transmis au CSA, nous allons étudier les invités politiques de RIM.

Beaucoup de radios associatives utilisent leurs sites internet pour valoriser non seulement leur grille de programme mais aussi les invités qu'elles ont eus. Contrairement aux grosses radios commerciales et aux radios publiques, les radios associatives ne parviennent quotidiennement pas à faire venir des personnes qui font l'actualité et ne souhaitent pas forcément le faire. Elles ne font pas partie de l'agenda médiatique des personnes qui font l'actualité. Elles survalorisent donc les personnes qui leur font l'honneur de venir dans leurs studios (un peu comme les radios commerciales musicales le font avec les stars françaises et *a fortiori* les stars américaines). Elles patrimonialisent ainsi des biens symboliques pour s'auto-légitimer.

---

ésotérique (*Nostra, L'Étrange magazine*) et régionale. Il a dirigé la rédaction des revues *Boulevard du crime* (romans policiers), *Visages de l'Histoire* (histoire), *Le Journal de l'insolite* (ésotérisme), ainsi que des journaux *L'Entraide Nationale* (caritatif), *Le Flambeau littéraire* (littérature). Il a créé en 1996 la librairie et maison d'édition parisienne spécialisée dans les ouvrages religieux, politiques et historiques (Bourre y est auteur). Il est un des sociétaires du « Bistrot Libertés » animé par Martial Bild sur TV Libertés.

<sup>2571</sup> *Les Profanateurs. La nébuleuse de tous les périls. Nouvelle Droite, Skinheads, néonazis*, Le Comptoir, Paris, 1997.

La liste que RIM met à disposition paraît longue. Mais elle est très courte par rapport à celle que pourrait faire une radio publique ou privée nationale généraliste ou thématique.

L'intérêt ici est de comprendre quels liens ont les personnes sur cette liste avec la programmation de RIM de manière générale et avec les animateurs de RIM en particulier : Est-ce RIM qui va vers eux ou l'inverse ? Y a-t-il des réseaux auxquels appartiendraient les animateurs de RIM ?

Mais cette liste que RIM met à disposition des internautes peut avoir une seconde utilité. En effet, il ne s'agit pas d'une liste mais de plusieurs listes. Les animateurs de RIM ont classé les invités par catégorie. Il y a 8 catégories qu'on peut donner dans l'ordre choisi par les animateurs de RIM car cet ordre lui-même fait sens : « politique », « culture et artistes », « actualités », « journalistes », « chercheurs, philosophes, et scientifiques », « campagnes nationales et solidarité », « thérapeutes », « affaires, entreprises ». Donc, d'une certaine manière, on peut savoir grâce à ce classement ce que RIM entend par « politique » ou « chercheurs, philosophes, et scientifiques »...

En effet, on peut être surpris, en lisant ces catégories, de voir qu'il n'y a pas de catégorie « spiritualité », « voyance », « paranormal » ou « ufologie » mais uniquement des catégories qu'on pourrait trouver sur une radio nationale généraliste. Pourtant, les spécialistes de paranormal et d'extraterrestres ne sont pas occultés et font bien partie de la liste. Ils prennent leur place au milieu des universitaires et autres scientifiques. Ils ont leur place au même titre que les autres car ils sont tout autant légitimes que les autres. Les parapsychologues se situent donc dans la même catégorie que les psychologues, la catégorie « thérapeutes ». Evidemment, les ufologues ne sont pas classés dans la catégorie « thérapeutes ». Mais ils ont leur place parmi les personnes issues de la liste « chercheurs, philosophes, et scientifiques ».

Mais alors pourquoi les « thérapeutes », qui font la spécificité de RIM, sont placés en avant dernière place dans l'ordre des catégories, c'est-à-dire juste avant la catégorie « affaires, entreprises » qui n'est pas vraiment ce que RIM met le plus en avant d'habitude dans son idéologie et dans sa grille des programmes. Et pourquoi la catégorie « politique » vient en première place dans la liste des catégories alors que les hommes politiques ne sont pas les personnes les plus valorisées lors des émissions de RIM ? De même, pourquoi la catégorie « culture et artistes » arrive juste après la catégorie « politique » alors que, si les émissions culturelles existent dans la programmation de RIM depuis sa création, elles ne sont pas nombreuses par rapport au reste des émissions ?

Ici encore, il s'agit de choix opérés par les animateurs de la radio en fonction d'effets d'imposition de hiérarchies imposées par la société, notamment les institutions publiques comme le FSER et le CSA. Il s'agit toujours de la stratégie de légitimation. Les autorités qui sont le plus susceptibles de légitimer ou délégitimer RIM sont les personnes qui rentrent dans la catégorie « politique », et sont aussi les personnes qui sont les plus critiquées au sein de la radio lors des émissions de débats sur l'actualité. Et c'est parce qu'elles sont les plus légitimes qu'elles sont les plus critiquées. En ce qui concerne la catégorie « culture et artistes », c'est presque le même processus de légitimation. Les personnes de cette catégorie ont une forte visibilité médiatique et une importante légitimité, et sont bien moins critiquées que les personnes appartenant à la catégorie « politique ». Viennent ensuite les catégories « actualités » et « journalistes » qui peuvent elles aussi être connues du grand public. Les quatre dernières catégories font référence à des personnes peut-être moins connues du grand public, et elles peuvent intéresser bien plus par leurs connaissances et ce que peuvent apporter leurs connaissances que par leur visibilité médiatique. On peut en simplifiant dire qu'ils intéressent plus pour ce qu'ils font (en termes de soins, de combat militants, de découvertes...) que par ce qu'ils sont ou le groupe social auquel ils appartiennent : « chercheurs, philosophes, et scientifiques », « campagnes nationales et solidarité », « thérapeutes », « affaires, entreprises ».

D'un point de vue quantitatif, on peut dénombrer 395 invités<sup>2572</sup> :

- 34 pour « politique »,
- 92 pour « culture et artistes »,
- 44 pour « actualités »,
- 28 pour « journalistes »,
- 70 pour « chercheurs, philosophes, et scientifiques »,
- 56 pour « campagnes nationales et solidarité »,
- 44 pour « thérapeutes »,
- 27 pour « affaires, entreprises ».

On peut voir que la catégorie « politique », loin d'être négligeable en quantité, contient 3 fois moins d'invités que la catégorie « culture et artistes » et environ 2 fois moins que la catégorie « chercheurs, philosophes, et scientifiques » et la catégorie « campagnes nationales et solidarité » et au même niveau que les autres catégories.

On peut être surpris par le nombre de personnes issues de la catégorie « culture et artistes » alors qu'elles ont si peu d'espace médiatique au sein de RIM. Mais les animateurs de la radio qui s'occupent de ces émissions ont des réseaux importants. Et les personnes issues du monde de la culture sont sans doute bien plus ouvertes aux médias alternatifs et sont souvent à l'affût de moyens de promotion pour leurs activités. Elles disposent sans doute aussi de plus de temps libre.

On peut être surpris que le nombre de personnes classées dans la catégorie « thérapeutes » ne soit pas plus important alors que l'émission « Santé et Spiritualité » est diffusée quotidiennement. Mais il faut savoir qu'une grande partie d'entre eux revient très régulièrement à l'antenne. De plus, l'émission « Santé et Spiritualité » laisse place à des personnes qui ne sont pas des thérapeutes et qui sont classées dans la catégorie « chercheurs, philosophes, et scientifiques » par exemple. Cette même catégorie sert surtout pour les ufologues invités dans l'émission « La Vague d'Ovnis ».

L'émission « Revue de presse interactive » rassemble, elle aussi, des personnes classées dans des catégories au-delà de la catégorie « actualités ». On peut, en effet, y ajouter les catégories « politique », « journalistes », « campagnes nationales et solidarité », « chercheurs, philosophes, et scientifiques », voire « culture et artistes » et « affaires, entreprises » ce qui augmente considérablement le nombre de ses invités.

Les invités qui sont considérés par RIM comme appartenant au monde politique peuvent être divisés principalement en deux groupes distincts. Il y a d'une part ceux qui sont en campagne pour des élections et d'autre part ceux qui militent pour des causes ou commentent l'actualité.

En ce qui concerne, tout d'abord, ceux qui sont en campagne pour des élections. Ce ne sont pas n'importe quelles élections, puisque ce sont les élections présidentielles de 2002. RIM semble vouloir se situer au minimum au niveau national, malgré son statut de radio locale associative. Bernard Menez<sup>2573</sup> ne fait pas exception à la règle. Il est venu présenter sa candidature aux élections législatives de 2002. Voici les 8 « candidats à la Présidence de la

---

<sup>2572</sup> On ne compte ici qu'une personne par association même si RIM donne plus de noms dans les listes. Selon le site de la radio (<http://rimarchives.free.fr/participants.htm>), les invités de la liste sont intervenus à l'antenne depuis que RIM a commencé à réémettre sur la bande hertzienne le 22 mai 2001. La liste n'est sans doute pas exhaustive et n'est pas réalimentée au fur et à mesure. La liste a été faite à un moment donné avant 2006 voire avant 2005.

<sup>2573</sup> Bernard Menez (né en 1944), comédien, chanteur, professeur de mathématiques, de physique et de chimie dans le secondaire, candidat aux élections législatives de 2002 (crée le mouvement « Divers » - Démocrates indépendants voulant ensemble le renouveau de la société) à Paris 15<sup>ème</sup>, aux élections européennes de 2004 avec « La France d'en bas » en Ile-de-France (devenu par la suite « La France en Action »<sup>2573</sup>) aux élections législatives de 2007 (367 suffrages au premier tour).

République » invités sur RIM par Antoine Marette (journaliste de France Culture) qui avait demandé « carte blanche » à Plage pendant un mois :

Brice Lalonde, Corinne Lepage, Pierre Laroutou, Antoine Waechter, Bruno Megret, Stéphane Pocrin, Jean-Marie Le Pen, Olivier Besancenot.

On observe qu'ils sont nombreux, mais il faut souligner que leur présence est exceptionnelle, et non pas quotidienne comme dans d'autres radios nationales généralistes. Pour généraliser, on peut dire qu'ils sont, mis à part le dissident socialiste Pierre Laroutou qui proposait de passer aux 32 heures, soit écologistes (Brice Lalonde, Corinne Lepage, Antoine Waechter, Stéphane Pocrin), soit situés sur les extrêmes de l'échiquier politique (Bruno Megret, Jean-Marie Le Pen, Olivier Besancenot). Ce sont donc des adeptes de la « libre parole » et de l'écologie. Ce sont aussi des femmes et des hommes politiques qui ne trouvent pas facilement des espaces médiatiques pour s'exprimer. Ils n'ont pas de lien habituel avec des animateurs de RIM.

Sur ces 8 candidats, 4 ne parviennent pas à avoir suffisamment de signatures pour se présenter aux élections : Pierre Laroutou, Antoine Waechter, Stéphane Pocrin et Brice Lalonde. Pierre Laroutou et Stéphane Pocrin étaient des nouveaux venus. Ils se présentaient pour la première fois. Ils étaient assez peu connus et n'avaient pas de soutien partisan. D'autant plus qu'ils étaient en dissidence avec leur propre parti : le Parti Socialiste pour Pierre Laroutou<sup>2574</sup> et les Verts pour Stéphane Pocrin<sup>2575</sup>. Tandis qu'Antoine Waechter<sup>2576</sup> et Brice Lalonde<sup>2577</sup>, deux écologistes, s'étaient déjà présentés plusieurs fois mais sans jamais réussir à avoir des soutiens solides politiques, militants et électoraux au niveau national. Les partis écologistes sont nombreux et se concurrencent pour les signatures : Corinne Lepage, Noël Mamère (Les Verts), Jean Saint-Josse (Chasse, pêche, nature et traditions), Brice Lalonde, Stéphane Pocrin, Antoine Waechter...

Seuls 4 hommes politiques ayant participé aux émissions de RIM parviennent à avoir suffisamment de signatures pour se présenter aux élections : Jean-Marie Le Pen, Olivier Besancenot, Corinne Lepage et Bruno Megret. Leurs scores sont plutôt variables dans un scrutin très éclaté<sup>2578</sup> du fait notamment de Lionel Jospin, le candidat du plus grand parti

---

<sup>2574</sup> Pierre Laroutou (né en 1964), ingénieur agronome (Agro Paris), devient en 1995 membre du Club des Acteurs de la Nouvelle Époque, se présente aux présidentielles de 1995 sans parvenir à obtenir suffisamment de signatures, se rapproche des socialistes après présidentielles de 2002, se prononce pour passer aux 32 heures et pour un Traité social Européen, délégué national Europe du PS.

<sup>2575</sup> Stéphane Pocrin (né en 1972 à Paris), milite pour l'UNEF-ID et Génération écologie dans les années 1990, est candidat aux législatives de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne en 2002 (46,2%), condamné à être inéligible pendant un an par le Conseil constitutionnel pour ne pas avoir rendu les comptes de campagne pour les législatives, démis de ses fonctions chez les Verts (où il a été porte-parole des Verts) en 2002, Candidat déclaré aux présidentielles de 2007 mais manque de signatures, adhère au PS après avoir soutenu Ségolène Royal pendant la campagne présidentielle de 2007.

<sup>2576</sup> Antoine Waechter (né en 1949 à Mulhouse) est titulaire d'un doctorat portant sur la fouine et le putois. A partir de 1973, il fait partie de « Écologie et Survie », de « Mouvement écologique », « les Amis de la Terre », « Mouvement d'écologie politique », porte-parole des Verts à leur fondation en 1984, candidat des Verts aux présidentielles de 1988 (3,78%), fonde le Mouvement écologiste indépendant en 1994, tente de se présenter aux différentes élections présidentielles sans parvenir à obtenir suffisamment de signatures. Il est élu député européen (1989-1991) grâce à 10,8% des voix, conseiller régional d'Alsace (1986-1989) et (1992-1998), vice-président du Conseil régional d'Alsace (1989-1991) et (1992-1998), conseiller municipal de Mulhouse (1989-1994), conseiller municipal de Fulleren depuis mars 2001.

<sup>2577</sup> Brice Lalonde, né en 1946, membre de l'UNEF, du PSU, de « Les Amis de la Terre », de « Paris Écologie », de « Mouvement d'écologie politique », « Entente radicale écologiste pour les États-Unis d'Europe », Ministre de l'environnement, « Génération écologie », conseiller régional de Bretagne, maire de Saint-Briac-sur-Mer en Ille-et-Vilaine, candidat à la Présidence de la République de 1981 (3,87% au premier tour).

<sup>2578</sup> De manière générale, le vote est très éclaté en dessous des trois premiers (Jean-Marie Le Pen, Lionel Jospin et Jacques Chirac qui obtient 19,88%) : François Bayrou obtient 6,84% pour l'« Union pour la démocratie française », Arlette Laguiller 5,72% pour « Lutte ouvrière », Jean-Pierre Chevènement 05,33% pour « Mouvement des citoyens », Noël Mamère 5,25% pour Les Verts, Jean Saint-Josse 4,23%, pour « Chasse,

politique de gauche (le Parti Socialiste) et premier ministre, qui obtient un résultat très faible ne lui permettant pas d'être au second tour : 16,18%. Voici les résultats au premier tour obtenus par les candidats passés par RIM :

- Jean-Marie Le Pen<sup>2579</sup> a un parti solide et des électeurs confiants qui le suivent depuis longtemps. Son score ne fait que progresser. Il atteint un record (16,86%) et peut passer au second tour.
- Bruno Megret<sup>2580</sup> pense pouvoir surfer sur l'ascendance du FN et trouver un créneau suffisant pour faire dissidence par rapport au FN. Une partie importante de la direction du FN le suit au sein du MNR pour rénover la droite de la droite. Il est au sommet de sa réussite (toute relative) et est bien implanté dans le sud notamment grâce à la mairie de Vitrolles. Il se situe très loin derrière le FN avec 2,34%.
- Olivier Besancenot<sup>2581</sup> est un nouveau candidat dans un parti plus ancien, la LCR. Il pousse ce parti sur une trajectoire ascendante et fait venir des nouveaux soutiens. Il obtient 4,25%.
- Corinne Lepage<sup>2582</sup> a été ministre de l'environnement et a créé son parti politique (Cap 21) récemment. Elle ne dépasse pas 1,88%.

En ce qui concerne, ensuite, ceux qui militent pour des causes ou commentent l'actualité. Toutes ces personnes ne sont pas forcément des hommes politiques même s'ils ont tous des liens forts avec le pouvoir. En plus d'avoir des liens forts avec le pouvoir, ces personnes ont en commun de venir dans l'émission de David Abbassi et d'avoir des liens d'amitié avec lui du fait de son origine iranienne et de ses liens avec la franc-maçonnerie. On peut diviser ce groupe en deux groupes. Il y a le groupe de personnes d'origine iranienne et le groupe des français.

En ce qui concerne le groupe de personnes d'origine iranienne, il s'agit d'hommes politiques qui furent de tout premier rang au moment où ils ont lutté contre la prise de pouvoir par les islamistes. Il s'agit de :

- Mehdi Bazargan (1907-1995) qui fut le chef du gouvernement intérimaire après la révolution iranienne de 1979,
- Dr Ebi Yazdi qui fut ministre des affaires étrangères,
- Daryoush Forouhar qui fut ministre du travail,
- le Général Gharabaghi Abbas qui fut Chef d'Etat Major<sup>2583</sup> du Shah d'Iran et ministre de l'intérieur.

---

pêche, nature et traditions », Alain Madelin 3,91% pour Démocratie libérale, Robert Hue 3,37% pour (Parti communiste français), Christiane Taubira 2,32% (Parti radical de gauche), Christine Boutin 1,19% (Forum des républicains sociaux), Daniel Gluckstein 0,47% pour « Parti des travailleurs ». Lionel Jospin, le candidat du plus grand parti politique de gauche (le Parti Socialiste) et premier ministre, obtient un résultat très faible : 16,18%.

<sup>2579</sup> Jean-Marie Le Pen (né en 1928 à La Trinité-sur-Mer), fondateur du Front national en 1972. Candidat au premier tour des élections présidentielles de 1974 (0,75%), 1988 (14,39%), 1995 (15%), 2002 (16,86%), 2007 (10,44%) et au second tour en 2002 (17,79%). En 1981, il ne peut se présenter, faute d'avoir obtenu les parrainages nécessaires.

<sup>2580</sup> Bruno Megret (né en 1949 à Paris), diplômé de l'École polytechnique, de Ponts et Chaussées, de l'IHEDN et de Berkeley, adhère au Club de l'Horloge en 1975, entre au RPR via les réseaux de Charles Pasqua, crée le Mouvement National Républicain en 1999, se présente aux présidentielles de 2002 (2,34%), aux européennes de 2004 (3,28%) et aux législatives de la 1<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône de 2007 (2,03%).

<sup>2581</sup> Olivier Besancenot (né en 1974 à Levallois-Perret), milite à SOS Racisme en 1988, intègre les Jeunesses communistes révolutionnaires, adhère à la Ligue communiste révolutionnaire en 1991, ouvre une section CGT dans le supermarché Shopi de Levallois-Perret où il travaille, membre de Sud-PTT aux PTT où il est postier depuis 1997, attaché parlementaire du député européen Alain Krivine (1999-2000), porte-parole de la LCR. Il est Facteur à partir de 1997, candidat LCR aux présidentielles de 2002 (4,25%) et 2007 (4,08%), candidat LCR-LCR aux élections européennes de 2004 (2,78%).

<sup>2582</sup> Corinne Lepage (née en 1951 à Boulogne-Billancourt), docteure en droit et avocate, fondatrice en 1996 et présidente du parti Citoyenneté Action Participation pour le XXI<sup>e</sup> siècle (CAP 21), co-fondatrice et vice-présidente du Mouvement démocrate de François Bayrou, membre fondatrice de la CRII-GEN (association d'étude de l'impact des techniques génétiques sur le vivant), co-fondatrice de l'*Observatoire de Vigilance et d'Alerte Écologique*, candidate aux législatives de 1993 dans la 4<sup>ème</sup> circonscription du Calvados, aux présidentielles de 2002 (1,88%), aux européennes de 2004 en Ile-de-France (3,6%), ministre de l'Environnement en 1995, candidate à la Présidence de la République.

- Badri Hussein Khamenei qui est la sœur de Hojatolislam Ali Khamenei le « Guide de la révolution iranienne »,
- Heshmatollah Tabarzadi qui fut chef d'une des plus grandes organisations étudiantes iraniennes (Office of the Solidarity of the Union) journaliste, directeur de *Hoviat-é-Khich* et de *Peyam-é-Daneshjou*.

Autour de ce groupe d'Iraniens, on peut trouver d'autres personnes qui luttent contre l'islamisme politique et pour la paix au Moyen Orient, notamment entre la Palestine et Israël, et qui sont originaires ou habitent au Moyen Orient :

- Mehrabodin Masstan qui fut représentant de la résistance afghane en France, et conseiller et interprète du commandant Ahmad Shah Massoud<sup>2584</sup> lorsque ce dernier luttait contre les talibans,
- Ari Benmenache qui fut membre du Mossad israélien, l'historien israélien Eli Barnavi<sup>2585</sup> qui est membre du mouvement « La Paix Maintenant » et qui fut ambassadeur d'Israël en France entre 2000 et 2002,
- Leïla Shadid (anthropologue) ex-déléguée générale de Palestine en France, déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne.

Un autre groupe est intéressé par la politique au Moyen Orient et les relations internationales. Il est constitué par des anciens militaires ou policiers :

- Le général historien Henri Paris<sup>2586</sup> qui préside le club de réflexion associatif « Démocraties »<sup>2587</sup>,
- Pierre Marion qui fut directeur général de la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure) du 17 juin 1981 au 10 novembre 1982<sup>2588</sup>,
- Claude Bardon<sup>2589</sup> qui fut directeur des Renseignements Généraux de la Préfecture de police de Paris entre 1986 et 1994, limogé en 1995 pour avoir fait espionner une réunion du PS<sup>2590</sup>.

<sup>2583</sup> Abbas Gharabaghi a été commandant-adjoint de la garde impériale, professeur et commandant d'Académie militaire, commandant de la 5<sup>ème</sup> division de Gorgan et de la 1<sup>ère</sup> division de la garde, chef d'état-major de l'armée de terre, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée de Kermanschah, commandant en 2<sup>nde</sup> de l'armée de terre, commandant de la gendarmerie. Il a notamment défendu la frontalières avec l'Irak. Il est auteur de *Vérités sur la crise iranienne*, Pensée Universelle, Paris, 1985.

<sup>2584</sup> Il est l'auteur, avec Pilar Hélène Surgers, de *Massoud au cœur. Avec et après Massoud*, Editions du Rocher, Paris, 2003.

<sup>2585</sup> Eli Barnavi (né en 1946 à Bucarest) est historien israélien, professeur d'histoire de l'Occident moderne à l'Université de Tel Aviv, directeur d'études à l'Institut de défense nationale, membre du mouvement « La Paix Maintenant », ambassadeur d'Israël en France (2000-2002), directeur scientifique du Musée de l'Europe à Bruxelles.

<sup>2586</sup> Henri Paris (né en 1935), saint-cyrien, général de la 2e Division Blindée. Il a participé à des organismes de réflexion ou de décision, auprès de plusieurs ministres. Il est historien, président de l'association « Démocraties » et l'auteur de différents ouvrages sur la guerre, l'armée, le nucléaire, la géopolitique, l'Europe.

<sup>2587</sup> « Démocraties » est une fédération de clubs de réflexion politique non partisane créée en 1993 et succédant à l'association « Espace 89 ». Elle regroupe une association nationale et des clubs de province (Mézières-Charleville, Nancy, Lille, Lyon et Perpignan). Elle est spécialisée dans la géopolitique, organise des réunions-débats, la publication de rapports et « a pour but d'assurer la défense et la promotion de toutes les formes de démocraties et des valeurs de l'État républicain, de rassembler toutes personnes attachées à ces idéaux, d'analyser les mouvements sociaux, culturels et politiques du pays et d'ouvrir dans cet esprit les grands dossiers de la France, de l'Europe et du monde contemporain ».

<sup>2588</sup> MARION Pierre, *Mémoires de l'ombre : Un homme dans les secrets de l'État*, Flammarion, Paris, 1999 et *La Mission impossible : à la tête des services secrets*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.

<sup>2589</sup> Claude Bardon (né en 1937 à Lyon), commissaire de police d'Oullins, prêt de Lyon en 1962, Patron de la Police Judiciaire à Bordeaux, il met en place une stratégie en matière de renseignements sur le terrorisme, directeur des Renseignements Généraux de la Préfecture de police de Paris entre 1986 et 1994, limogé en 1995 pour avoir fait espionner une réunion du PS, a créé la société Sécurité Audit Solutions, spécialiste du conseil au secteur privé (WASS Karl, « Treillis et cravate - sécurité, le point de vue des managers », Vacarme, n° 07, hiver 1999, <http://www.vacarme.org/article98.html>).

<sup>2590</sup> GONIN Jean-Marc, « Enquêtes et filatures », 09/03/95, [http://www.lexpress.fr/informations/enquetes-et-filatures\\_603228.html](http://www.lexpress.fr/informations/enquetes-et-filatures_603228.html)

Un autre dénominateur provient du fait qu'une partie d'entre eux font partie de la franc-maçonnerie<sup>2591</sup>, David Abbasi ayant sans doute trouvé en eux des alliés politiques pour soutenir ses actions politiques et pour lutter contre l'islamisme politique.

- Pierre Marion<sup>2592</sup> qui serait franc-maçon depuis « plus d'un demi-siècle ». Il est passé par le Grand Orient de France, la Grande Loge Nationale de France puis des loges américaines.

- Roger Hernu<sup>2593</sup> est présenté par David Abbasi comme un « ancien Grand-Maître franc-maçon » qui préside l'association en souvenir de son frère Charles Hernu<sup>2594</sup> (ancien Ministre de la Défense française et franc-maçon au Grand Orient de France depuis 1950<sup>2595</sup>) et qui est le mari de Josette Hernu<sup>2596</sup>, une élue socialiste.

- Le sénateur et ministre Henri Caillavet présenté à l'antenne par David Abbasi comme appartenant à la franc-maçonnerie<sup>2597</sup>. Il fait partie du modéré Comité Laïcité République (600 initiés) au sein de la loge « République » du Grand Orient de France (49 000 initiés).

- Roland Dumas<sup>2598</sup> lui aussi a été invité par David Abbasi et est connu pour appartenir à la franc-maçonnerie<sup>2599</sup>. Il était membre des Amis persévérants et l'étoile de Vésone réunis à Périgueux où il n'était « pas très assidu ». Il fréquentait aussi l'atelier baptisé « Demain » à Paris. Alain Bauer, ancien grand maître du Grand Orient de France, l'a exclu au moment de l'affaire Elf et l'a réintégré quand il a été blanchi. En 2008, il ne porte plus le tablier en Dordogne. Il a rejoint la loge « Patriam recuperare » de Paris.

Viennent ensuite des hommes politiques et des militants qui sont pour la plupart de gauche, voire d'extrême gauche et font partie des relations de David Abbasi :

- Il y a par exemple Marc Blondel<sup>2600</sup> qui est encore secrétaire général du syndicat Force Ouvrière au moment où il passe à l'antenne. Il est aussi franc-maçon membre dirigeant de l'extrême « Libre Pensée » (5 000 membres) de la loge « République » du Grand Orient<sup>2601</sup>. Il préside aussi l'Association « les amis de Fred Zeller » en hommage à ce peintre ami de Trotski, proche d'André Breton, compagnon de David Rousset et de Sédar Senghor, et ancien Grand Maître du Grand Orient<sup>2602</sup>.

---

<sup>2591</sup> Patrice Burnat et Christian de Villeneuve ont fait des recherches sur les membres de la franc-maçonnerie à l'époque de la présidence de François Mitterrand - Roland Dumas, Pierre Joxe, Henri Emmanuelli, André Rossinot, Alain Devaquet, Yvette Roudy, Lucette Michaux-Chevry, Charles Hernu, Roger Bambuck – pour *Les Francs-maçons des années Mitterrand* (Grasset, Paris, 1994).

<sup>2592</sup> [http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=164&Itemid=76&limit=1&limitstart=1](http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=164&Itemid=76&limit=1&limitstart=1)

<sup>2593</sup> Lors de l'émission de David Abbasi de 25/12/07, Roger Hernu explique qu'il se rend chaque année au cimetière de Villeurbanne pour commémorer la mort de son frère.

<sup>2594</sup> Charles Hernu (né en 1923 à Quimper et décédé en 1990 à Villeurbanne), maire de Villeurbanne (1977-1990), député radical-socialiste de la Seine (1956-1958), député PS du Rhône (1978-1988), membre du gouvernement de Pierre Mauroy (1981-1984) puis du gouvernement de Laurent Fabius (1984-1985). Il est connu pour avoir été démis de ses fonctions après que la DGSE ait coulé le 10 juillet 1985, le *Rainbow Warrior* de Greenpeace (qui luttait contre les essais nucléaires) dans le port d'Auckland qui coûte la vie à Fernando Pereira (photographe néerlandais, d'origine portugaise).

<sup>2595</sup> « Mitterrand et les francs-maçons, l'histoire secrète », *Le Nouvel Observateur* n° 1537, 21/04/94 et <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/hernu-charles-03071923.asp>

<sup>2596</sup> Josette Hernu adjointe au maire de L'Hay-les-Roses (94 240) chargée des retraités au PS Présidente du Conseil d'administration de la maison de retraite « MAPA Résidence Pierre Tabanou » de L'Hay-les-Roses.

<sup>2597</sup> [www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir\\_473340.html+%22Marc+Blondel%22+%22franc-ma%C3%A7on%22&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir_473340.html+%22Marc+Blondel%22+%22franc-ma%C3%A7on%22&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr)

<sup>2598</sup> Roland Dumas (né en 1922, Limoges, Haute-Vienne), avocat, député apparenté « Union démocratique et socialiste de la Résistance » (1956-1958), puis « Fédération de la gauche démocrate et socialiste » (1967-1968), et PS (1973-1993), ministre des relations extérieures (1984-1986), député (PS) de Dordogne (1981-1988), Ministre des Affaires étrangères (1988-1993), Président du Conseil Constitutionnel.

<sup>2599</sup> URBAJTEL Stéphane, « Les réseaux de Périgueux. Le très controversé frère Roland Dumas », *L'Express*, 19/06/2008, [http://www.lexpress.fr/region/le-tres-controverse-frere-roland-dumas\\_578400.html](http://www.lexpress.fr/region/le-tres-controverse-frere-roland-dumas_578400.html).

<sup>2600</sup> Marc Blondel (1938-2014) se syndique à FO en 1958, et est secrétaire général du syndicat de 1989 à 2004.

<sup>2601</sup> ADLER Alexandre, « Blondel la tyrannie du statu quo », *Le Point*, 17/01/2007, <http://www.lepoint.fr/actualites-politique/2007-01-17/blondel-la-tyrannie-du-statu-quo/917/0/9513> ; François KOCH « Révélations. Les francs-maçons et le pouvoir », *L'Express*, 19/02/2008,

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir\\_473340.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir_473340.html)

<sup>2602</sup> [www.godf.org/dossier\\_presse/dp\\_zeller.pdf](http://www.godf.org/dossier_presse/dp_zeller.pdf)

- José Bové<sup>2603</sup>, au moment où est constituée la liste des invités de RIM, est encore un syndicaliste agricole porte-parole de la Confédération paysanne et figure du mouvement altermondialiste, connu pour ses prises de position anti-OGM et ses actions d'arrachage illégal de plantations OGM (qu'il qualifie de désobéissance civile) dont il fait part régulièrement aux auditeurs de RIM soit directement soit par l'intermédiaire d'autres militants de son syndicat. Il n'est pas encore le candidat aux présidentielles de 2007 et est plus connu pour ses actions militantes que pour ses résultats électoraux. En effet, malgré le soutien d'animateurs comme David Abbasi ou Alexandre et de nombreux auditeurs de RIM qui se sentent très proches de ses idées concernant la nature et qui en font part lors des nombreuses « libres antennes » pré-électorales, il n'obtient que 1,32%.

- José Bové est par ailleurs soutenu par Claire Villiers, un autre militant altermondialiste qui est présenté sur la liste des invités de RIM comme faisant partie de « Alternative Citoyenne ». Claire Villiers a d'abord été syndicaliste à la CFDT puis au SNU-FSU à l'ANPE, puis fondatrice d'Agir ensemble contre le Chômage en 1993, membre du Conseil d'orientation de la Fondation Copernic, vice-présidente chargée de la démocratie régionale au Conseil Général d'Ile-de-France en 2004 (grâce à la liste Gauche Populaire et Citoyenne), milité pour le « non » au Traité constitutionnel européen en 2005, soutenu la candidature unitaire de la gauche antilibérale et écologiste aux élections présidentielles de 2007 puis José Bové, et a été soutenue par le Parti communiste, les Alternatifs et l'Alternative citoyenne sous l'étiquette Gauche alternative en 2007 pour les législatives de 2007.

Enfin, on peut citer 3 hommes politiques socialistes importants :

- Anne Hidalgo<sup>2604</sup> invitée à RIM en tant que première adjointe au Maire de Paris Bertrand Delanoë,

- le maire du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris jusqu'en 2008 Georges Sarre<sup>2605</sup>,

- la sénatrice de Paris Alima Boumediene-Thiery<sup>2606</sup>.

Les seuls hommes politiques de droite qui prennent place sur la liste des invités de Radio Ici et Maintenant dans la catégorie « politique » sont, mis à part les candidats aux élections présidentielles de 2001, le maire UMP-CNI du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris François Lebel<sup>2607</sup> et le jeune militant UMP Guillaume-Alexandre Tollinchi<sup>2608</sup> qu'on présente comme étant le futur Nicolas Sarkozy.

Pour faire un bilan de la catégorie « politique », on peut dire que RIM classe dans cette catégorie des personnes qui sont habituellement classées dans la catégorie « politique ». Sauf

---

<sup>2603</sup> José Bové (né en 1953 à Talence en Gironde) devient porte-parole de Campesina après avoir été porte-parole de la Confédération paysanne. Refusant de faire son service national, il est considéré comme déserteur en 1972. Il effectue un « voyage initiatique » en Inde en 1973. Il a été marqué par la fréquentation de la Communauté de l'Arche de Lanza del Vasto, celle-ci développant une philosophie de « non-violence active ».

<sup>2604</sup> Anne Hidalgo (née en 1959 à San Fernando en Espagne) est inspectrice du travail, membre du PS (depuis 1994), chargée de la culture et des médias au PS, candidate aux municipales de Paris de 2001 (26,5 % au premier tour) et 2008 (35,9% au premier tour, 47,35% au second) dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, candidate aux législatives de la 12<sup>e</sup> circonscription de Paris en 2002 (29,6% au premier tour) dans la 13<sup>e</sup> circonscription de Paris en 2007 (28,2 % au premier tour, 43,3% au second), élue au conseil régional d'Île-de-France 2004, première adjointe au Maire de Paris Bertrand Delanoë avant d'être élue Maire de Paris en 2014.

<sup>2605</sup> Georges Sarre (né en 1935 à Chénérailles) milite au syndicat Force ouvrière, adhère à la SFIO en 1964, est secrétaire d'État dans plusieurs gouvernements socialistes (1988-1993), député de Paris (1981-1988 et 1993-2002) apparenté PS (1981-1993), République et liberté (1993-1997), Radical-citoyen-vert (1997-2002), député européen (1979-1981), conseiller de Paris depuis 1977, Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (1995-2008), président du Groupe Mouvement républicain et citoyen (2001-2008), adjoint au Maire de Paris, chargé de la sécurité et de la prévention depuis 2008

<sup>2606</sup> Alima Boumediene-Thiery (née en 1956 à Argenteuil) a participé à la « Marche contre le racisme et pour l'égalité des droits » (1983), à la Caravane de la Citoyenneté, pour le droit de vote en 1985, est élue députée européenne (1999-2004), puis sénatrice de Paris en 2004 (liste d'union de la gauche de Paris).

<sup>2607</sup> François Lebel (né en 1943) est membre de l'UMP et du Centre national des indépendants et paysans (depuis mars 2008), conseiller municipal depuis 1977, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris et conseiller de Paris depuis 1983.

<sup>2608</sup> Guillaume-Alexandre Tollinchi (né en 1987 à Ajaccio) représentant des Jeunes UMP National des Jeunes UMP et Conseiller de la Jeunesse de Paris (2002-2006), Responsable du cercle Paoli à la Faculté de Droit de Nice. Il est l'auteur de *Lettre aux volontaires* (Paulo-Ramand, 2006) et d'*Aiacciu, Plaidoyer pour la rupture !* (Anima Corsa, 2007).

exception, ils militent ou ont milité pour des fonctions (président, premier ministre, ministre, député, sénateur, général d'armée, secrétaire général d'un syndicat, ambassadeur, directeur général de la DGSE, directeur des Renseignements Généraux) et/ou des causes (la laïcité, la lutte contre l'islamisme politique, l'écologie, la paix, la démocratie) au niveau national, en France ou à l'étranger (Iran, Palestine, Israël). Elles sont majoritairement de gauche et venues à RIM soit pour faire campagne pour des élections, soit du fait de leurs liens avec l'animateur David Abbasi qui est lui-même un homme politique qui souhaiterait briguer un poste d'envergure nationale puisqu'il souhaite devenir président d'Iran ! Le fait que ce soit cet animateur qui ait fait venir la plupart des invités crée une certaine homogénéité parmi ces invités, voire dans les émissions. Mais après le samedi 30 juin 2012, qui est la date de sa dernière émission à RIM, la possibilité d'avoir des politiciens à l'antenne dépend soit du choix de RIM de suivre ou pas d'autres élections, nationales ou régionales, soit des réseaux des autres animateurs comme Pierre Jovanovic, dont les invités politiques sont, comme nous l'avons vu, tous de droite, nationalistes ou souverainistes :

- Claude Reichmann du Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale,
- Laurent Louis, député fédéral belge,
- François Asselineau, président de l'Union Populaire Républicaine,
- Marine le Pen, présidente du Front National,
- Nicolas Dupont-Aignan, président du parti Debout la France...

Après avoir analysé longuement les animateurs et invités de RIM, il est difficile de ne pas parler des auditeurs de RIM tant ils ont un rôle fondamental au sein de cette radio.

## 2.5 Le public

Malgré un important travail empirique de ma part sur eux (observation ethnographique participante ou non, échanges de courriers, nombreux entretiens formels et informels...), je ne pourrai pas faire ici la sociologie de ceux-ci (âge, sexe, CSP, études, idées et pratiques culturelles, politiques, médiatiques, religieuses...). Mais je voudrais au moins donner un aperçu avec tout d'abord un point de vue quantitatif, puis une approche qualitative.

### 2.5.1 L'audience

Nous avons déjà abordé la difficulté à quantifier les *new agers*, regardons ce qu'il en est des radios associatives. « En 1996, 1 million de personnes ont écouté 1 radio associative, leur audience serait en nette progression depuis 1993 (institut Médiamétrie). »<sup>2609</sup> Voici une autre étude Médiamétrie de juin 2003<sup>2610</sup> pour le compte de la Direction du développement des médias du Ministère de la Culture :

- la part d'audience des radios locales associatives oscille selon les régions entre 1,1 % (région Centre) et 5,3 % (Auvergne), s'établissant en moyenne sur l'ensemble du territoire à 2,2 % ;
- l'audience cumulée sur 21 jours s'établit à 95 % pour l'ensemble des radios, 85 % pour les radios privées commerciales, 44 % pour les radios publiques et 6,3 % pour les radios associatives ;

---

<sup>2609</sup> FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives*. « Du bout de la rue au bout du monde », Résonance, FASILD, mars 2004.

<sup>2610</sup> Etude Médiamétrie de juin 2003 13 754 € réalisée pour le compte de la Direction du développement des médias (DDM). La DDM, créée par un décret du 3 novembre 2000 pour remplacer le Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC), est une direction des services du Premier ministre en charge de la presse écrite et de l'audiovisuel.

- enfin, le nombre moyen de jours d'écoute des radios associatives est inchangé depuis 1997, il s'établit à 0,5 jour sur 21 jours, et ce alors que le nombre moyen de jours d'écoute a augmenté (de 4,8 à 5,8 jours).

Selon les résultats de l'enquête publiée en septembre 2005, RIM a la 6<sup>ème</sup> audience cumulative, derrière Radio Notre Dame<sup>2611</sup> qui est proche des 1%, Radio Courtoisie<sup>2612</sup>, Espace FM<sup>2613</sup>, EFM<sup>2614</sup>, Radio Soleil<sup>2615</sup>. Le classement des radios associatives n'a pas été publié car ces radios n'atteignent pas les 1% mais un représentant de Médiamétrie a accepté de les fournir dans un objectif scientifique. Elle a une audience de 0,1% soit 5 000 à 6 000 auditeurs par jour (une centaine la nuit). Elle a une notoriété proche de 10%. Ils écoutent la radio 78 minutes par jour. Il y a environ 1 000 auditeurs par quart d'heure. La plupart des auditeurs font partie des CSP -. Ce sont des employés, des ouvriers, des chefs de petites entreprises et des chômeurs. Ils ont une instruction plutôt technique avec un niveau d'étude compris entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. Les radios associatives sont des radios populaires. La plupart ont entre 35 et 49 ans. Les jeunes de moins de 18 ans représentent environ 2% de son audience. Les deux tiers sont des hommes. Ils vivent plus en banlieue qu'à Paris. Selon un représentant de Médiamétrie, cette audience est stable.

Internet est une chance pour les radios associatives locales d'atteindre une audience nationale et internationale (par exemple les diasporas<sup>2616</sup>). C'est le cas pour RIM en particulier qui diffuse ses programmes depuis longtemps sur internet. La diffusion par internet touche un nombre bien moins important de personnes que la diffusion hertzienne mais elle ne doit pas être pour autant négligée. Le site internet de cette radio permet de savoir à partir de quel pays les internautes écoutent la radio grâce à un logiciel de géolocalisation qui détecte l'adresse IP de l'ordinateur de l'auditeur.

Donnons l'exemple de l'émission « Revue de presse interactive » de David Abassi du mardi 10 avril 2007 où est invité le sénateur Henri Caillaud de 14h00 à 16h00. Il y a déjà des « audionauts » à 13h45 :

	BELGIUM	1
	France	17
	SWITZERLAND	2

Voici une idée de la courbe d'audience pendant l'émission :

Heure	Audionauts	Français
13h45	20	17
14h00	31	26
14h15	36	30
14h30	44	38
14h45	54	45
15h00	48	40

<sup>2611</sup> Radio Notre-Dame est créée en 1981 par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.

<sup>2612</sup> Radio Courtoisie est une radio culturelle et politique de toutes les droites (POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, mémoire pour le master « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004).

<sup>2613</sup> ESPACE FM, le meilleur de la musique Francophone, Caribéenne, et Dom TOM.

<sup>2614</sup> EFM émettait en Essonne et en Seine-et-Marne. Elle est devenue une radio de Catégorie B en février 2006 sous le nom de Radio Rézo et diffuse de la musique.

<sup>2615</sup> Radio Soleil émet en trois langues : 60 % du temps en français et 40 % en arabe et berbère.

<sup>2616</sup> RICAUD Pascal, « Radios communautaires, radios militantes en ligne : nouvelles formes de participation et de 'reliances' radiophoniques ? », in Jean-Jacques Cheval et Bernard Wuillème (sous la direction de), *La radio au tournant des siècles*, Edition de l'université Jean Moulin Lyon III, Lyon, 2008

15h15	44	37
15h30	42	34
15h45	37	31
16h00	38	30

A la fin de l'émission « Santé et spiritualité » de 17h30 à 19h00 le jeudi 23 octobre 2008 en direct de la librairie de l'Inconnu où l'animateur est Laurent Fendt, l'invité Pierre Jovanovic et le sujet les anges gardiens sur lesquels Pierre Jovanovic a publié un ouvrage, voici l'audience sur internet :

1 en Belgique  
 1 au Canada  
 125 en France  
 1 en Italie  
 1 au Portugal  
 2 en Suisse  
 2 au Royaume-Uni  
 32 inconnus

Il peut y avoir des émissions avec encore plus d'audience. Par exemple, pendant le jour du vote du premier tour des élections présidentielles, le dimanche 22 avril 2007 à 23h30, où une émission spéciale intitulée « Soirée électorale » est animée d'abord sur internet puis à 23h00 sur internet et sur la FM :

4 en Belgique  
 367 en France  
 1 en Espagne  
 20 en Suisse  
 45 aux Etats-Unis  
 13 inconnus

23h30 est le pic d'audience :

	BELGIUM	4
	FRANCE	367
	SPAIN	1
	SWITZERLAND	20
	UNITED STATES	45
	UNKNOWN	13

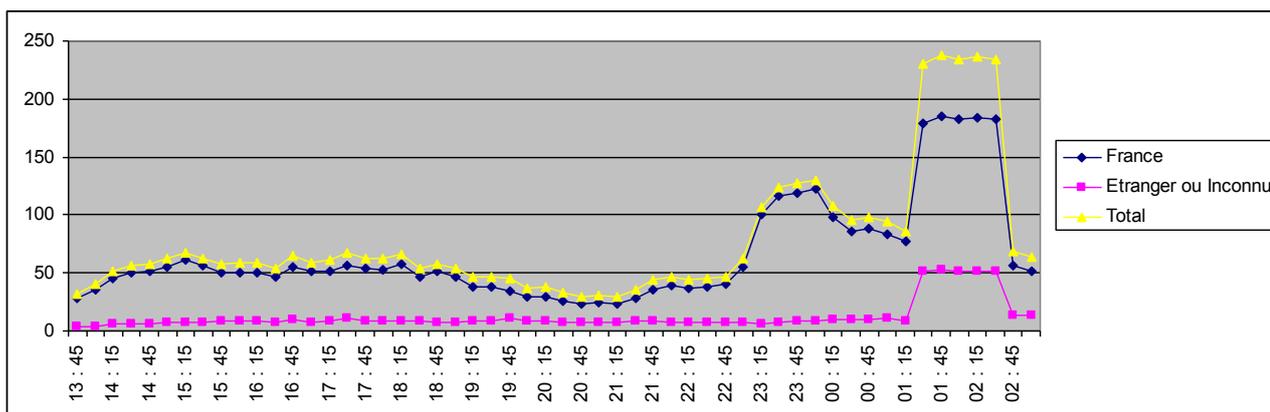
Voici l'audience à 22h30 :

	BELGIUM	3
	FRANCE	138
	SWITZERLAND	3
	UNITED KINGDOM	1
	UNITED STATES	8
	UNKNOWN	5

Voici l'audience à 00h30 :

	BELGIUM	2
	FRANCE	76
	SPAIN	1
	SWITZERLAND	1
	UNITED ARAB EMIRATES	1
	UNITED STATES	4
	UNKNOWN	9

Voici la courbe d'audience d'une journée plus normale deux jours avant, le vendredi 20 avril 2007 qui est jour de semaine même si la plupart des salariés sont en week-end à 23h00 :



On voit qu'il y a une montée d'audience aux deux moments où RIM reprend la diffusion en FM à 14h00 et 23h00 et diminution quand RIM n'est plus sur la FM. Mais l'augmentation la plus importante se situe au moment où les autres médias audiovisuels n'ont plus de programmes en direct ou inédits.

Voici la grille des programmes ce jour-là :

- 16h00-16h00 : « Revue de presse interactive » animée par Julia sur les élections présidentielles
- 16h00-16h30 : « Paris-Culture » animé par Paul de la Taille
- 16h30-17h30 : « Nos droits... » animé par M<sup>o</sup> Bernard Mery en direct de Djerba
- 17h30-19h00 : « Santé et Spiritualité » animé par Jean-Claude Carton et avec pour invité : Sylvie Delahaye qui pratique la voyance via l'usage du plomb
- 23h00-03h00 : « Plus près des étoiles » animé par Jean-Claude Carton avec pour invités Jean-Marc Descotes (professeur de karaté-do 4<sup>ème</sup> dan) et Thierry Bouillet (docteur en cancérologie) qui sont fondateurs de la CAMI (Cancers Arts Martiaux Information) et auteurs de *Le samouraï et le cancérologue* (Entrelacs, 2005) pour traiter les « rapports entre psyché & cancers et l'influence bénéfique des arts martiaux ».

Aujourd'hui, le nombre de personnes ayant une connexion à internet est plus important. Donc l'audience est sans doute plus grande pour RIM. J'ai donc voulu faire une comparaison en avril 2015, mais il y avait un problème technique sur le site internet de RIM en ce qui concerne la publication de l'audience qui ne changeait pas.

Il existe un « TOP 50 »<sup>2617</sup> de *La Lettre Pro Radio & médias* avec « Radio Line »<sup>2618</sup> où RIM est classée 50<sup>ème</sup> au mois d'août 2014<sup>2619</sup> (c'est une entrée car RIM n'était pas dans le

<sup>2617</sup> Ce classement général mensuel est calculé à partir du nombre d'écoutes de plus de 30 secondes des radios françaises lancées par les utilisateurs à partir des applications « Radioline » (iMac, MacBook Pro, tablettes et smartphone iOS, Android) et depuis les sites web [www.liveradio.fr](http://www.liveradio.fr) et [www.radioline.co](http://www.radioline.co), sans aucune pondération ni limitation.

TOP au mois de juillet) et 48<sup>ème</sup> au mois de décembre 2014<sup>2620</sup> (en baisse par rapport au mois de novembre). RIM est la seule radio associative française à figurer dans le TOP 50, mais il y a des chances qu'un nombre de radios associatives limité utilise cette plateforme.

Après cette approche globale du public de RIM, voyons maintenant quels sont ceux que j'ai effectivement rencontrés.

## 2.5.2 Les auditeurs

Parmi les auditeurs que j'ai pu rencontrer sur le terrain d'étude (à la librairie de l'Inconnu, à RIM, aux « Repas ufologiques parisiens ») ou dans mon entourage et que j'ai pu interviewer (pour une grande partie d'entre eux), je peux distinguer deux « idéaux-types » d'auditeurs (les « *new agers* passifs » amateurs de RIM et les « *new agers* actifs » « passionnés » par RIM) en fonction de leurs pratiques médiatiques et de leurs pratiques *New Age* mais aussi de la manière dont j'ai pu faire leur connaissance :

- En ce qui concerne les « *new agers* passifs », j'ai fait leur connaissance pour la plupart grâce à mon réseau social familial et amical quand je ne les connaissais pas moi-même. Ces « auditeurs amateurs » écoutent irrégulièrement ou temporairement RIM en fonction de leur disponibilité notamment. Ils sont principalement étudiants ou jeunes diplômés, en tout cas jeunes adultes. Ils ne sont pas en couple. Grands consommateurs de radio (beaucoup moins de télévision), ils trouvent dans RIM une réponse médiatique à leur solitude, notamment à leur solitude nocturne pendant leurs études. Ils sont très diplômés : du bac jusqu'au doctorat. Ils sont d'origine catholique et intéressés par les choses *New Age*, le paranormal, l'extraordinaire, le merveilleux sans forcément approfondir beaucoup la question culturellement, socialement et économiquement. Ils n'ont pas beaucoup de pratique *New Age* en dehors de l'écoute de RIM, de la consultation de sites internet, voire éventuellement de la lecture d'ouvrages traitant de sujets que porte RIM. Leur écoute de RIM s'arrête au moment où ils trouvent un emploi ou un partenaire non intéressé par ces questions. Le monde *New Age* reste secondaire à leurs yeux, c'est un sujet d'intérêt, voire de passion mais qui relève de leur vie privée, voire intime. Politiquement, ils sont plutôt de centre droit

---

<sup>2618</sup> Comme Liveradio et TuneIn, Radioline est un agrégateur de radios.

<sup>2619</sup> Le 1<sup>er</sup> de ce classement est RMC avec 141 206 écoutes sur 1 309 542 écoutes pour toutes les radios et 904 321 écoutes pour les radios du TOP 50. Voici le TOP dans l'ordre décroissant : RMC, Europe 1, France Info, RTL, France Inter, NRJ, Skyrock, Fun Radio, BFM Business, RTL2, Virgin Radio, Radio Nova, France Culture, Chérie FM, FIP, RFM, Rire & Chansons 100% Sketches, Nostalgie, Rire & Chansons, FG DJ Radio, Radio Classique, NRJ Hits, RFI Monde, Radio Orient, Rire & Chansons Nouveaux Talents, TSF Jazz, Latina, Jazz Radio, RFI Afrique, Ado, MFM Radio, Chérie FM Zen, Générations 88.2 FM, OUI FM, Radio Freedom, Voltage, Beur FM, Radio CRJ, Radio Meuh, NRJ Dance, Nostalgie Best of 80's, Le Mouv', France Musique, RCI Guadeloupe, France Bleu 107.1, NKM Radio, La Grosse Radio Reggae, Chante France, Tropiques FM, Ici et Maintenant.

<sup>2620</sup> Le 1<sup>er</sup> de ce classement est RMC avec 151 285 écoutes sur 1 409 748 écoutes pour toutes les radios et 970 060 écoutes pour les radios du TOP 50. Voici le TOP dans l'ordre décroissant : RMC, Europe 1, RTL, France Info, France Inter, NRJ, Skyrock, Fun Radio, BFM Business, RTL2, Virgin Radio, Chérie FM, France Culture, Radio Nova, FIP, Nostalgie, Radio Classique, RFM, Rire & Chansons Sketches, FG DJ Radio, Rire & Chansons, Rire & Chansons Nouveaux Talents, TSF Jazz, Radio Orient, Jazz Radio, France Bleu 107.1, NRJ Hits, RFI Afrique, RFI Monde, Chérie FM Zen, Latina, Ado, MFM Radio, Voltage, OUI FM, Radio Meuh, Beur FM, France Musique, Nostalgie Best of 80's, Radio Freedom, Le Mouv', Générations 88.2 FM, Chante France, Classic and Jazz, NRJ Dance, France Bleu Corse, Nostalgie Funk, Ici et Maintenant, NKM Radio, La Grosse Radio Reggae.

et votent régulièrement. Nous pouvons les qualifier de *new agers* passifs car ils ne cherchent pas à propager leurs idées, passions, intérêts autour d'eux.

- En ce qui concerne les « *new agers* actifs », j'ai fait leur connaissance pour la plupart grâce à RIM ou aux institutions liées à RIM (la librairie de l'Inconnu, les « Repas ufologiques parisiens »...). Ces « auditeurs passionnés » écoutent régulièrement et/ou assez intensément RIM. Ils sont tous adultes et ont des métiers qui les rendent disponibles pour les heures où sont diffusées les émissions de RIM, ou peuvent écouter RIM pendant leur travail (un éclusier, salarié cadre d'un centre de tri de La Poste, deux boulangers, un agent de sécurité), ou vivent en partie du commerce *New Age*, ou ne peuvent pas avoir d'activité professionnelle du fait d'une maladie ou un handicap, ou ont choisi de ne pas avoir d'emploi (en étant mère ou père au foyer), ou n'ont pas ou plus d'activité professionnelle parce qu'ils sont en retraite, au chômage<sup>2621</sup>, en reconversion... Ils trouvent dans RIM une réponse à leur solitude mais surtout des solutions à leur mal-être qui est en grande partie liée à leur solitude car ils ont rompu avec leur entourage (leurs parents et/ou leurs enfants, ou ont du mal à communiquer avec lui ou ne peuvent plus communiquer avec lui du fait de leur décès ou ne peuvent pas aborder les sujets ésotériques qui les passionnent. D'origine catholique ou juive par leur famille, ils sont acteurs du « monde » *New Age* et ufologique dans le sens où ils vont à des séminaires, à des conférences, à des salons, transmettent des informations à leur entourage (familial, professionnel, amical), interviennent à l'antenne de RIM ou sur le forum de RIM, lisent des livres *New Age*, consultent des thérapeutes *New Age*, ont une bonne connaissance du marché *New Age*, de son vocabulaire, de ses concepts, de ses auteurs et de ses enjeux, modifient leur comportement (notamment dans le domaine de l'alimentation et des soins) en fonction des prescriptions *New Age*... Ils interprètent leur quotidien, leur passé et leur avenir en fonction des idées *New Age*. Leurs diplômes vont du CAP boulanger jusqu'au master et avec une forte aspiration à la connaissance de soi et des autres. Ils sont peu politisés d'un point de vue partisan et ont un regard distancié avec la politique, et une tendance à s'abstenir lors des votes, mais sont plutôt de gauche et intéressés par ce qui se passe dans la société, notamment les problématiques sociétales et écologiques. Nous pouvons les qualifier de *new agers* actifs car ils cherchent à convaincre leur entourage (jusqu'à rupture) ou les personnes qu'ils rencontrent de leurs idées, passions, intérêts.

Nous allons donner deux exemples issus de ces deux catégories d'auditeurs.

Voici un auditeur de la première catégorie - les *new agers* passifs - qui lie directement son écoute de RIM à ses disponibilités et donc à ses activités étudiantes et professionnelles :

Auditeur : J'ai repris pour quelques programmes, notamment, si je me souviens bien, le programme des Ovnis, le mardi, et le programme de Jean-Paul Bourre. Donc avant, c'était le vendredi, après c'est passé le mercredi. Mais bon, comme c'est toujours très tard, les programmes de nuit. Ça a toujours été lié à des moments où j'avais une activité professionnelle à mi-temps, en tout cas, où je travaille peu le matin. Les moments où j'écoutais Ici et Maintenant, j'écoutais essentiellement cette radio la nuit. Donc ça correspond effectivement aux périodes de ma vie où je ne travaillais pas, où j'étais à mi-temps, où j'étais enseignant mais avec peu de cours le matin, et cætera. Je pouvais écouter la radio jusqu'à 2-3 heures du matin, tranquillement sans me poser la question du réveil. A partir du moment où j'ai eu une pratique professionnelle régulière, ça devenait, c'était très rare quoi.

Cet auditeur est issu d'une famille catholique pratiquante. Il a fait des études de communication (et même un doctorat) avant de devenir responsable d'une école de communication privée. Il écoutait RIM pendant ses études lycéennes et universitaires. Il souligne la façon de raconter de Jean-Paul Bourre, sa déconstruction de la réalité, sa

---

<sup>2621</sup> Sans me rappeler le contexte, je suis certain d'avoir entendu parler de « la radio des RMIstes ».

personnalité, le contexte de la nuit, ses émissions « sur le long cours » et comment son écoute le faisait en quelque sorte entrer dans une autre réalité :

Auditeur : Alors Jean-Paul Bourre, quand j'ai commencé à l'écouter, en 91, je ne comprenais pas grand-chose, et justement, je trouvais ça intéressant cette manière de parler au fond de la littérature de l'histoire des idées du 20<sup>ème</sup> siècle et puis du monde en brisant les barrières du plan structuré soit scolaire, soit en étant à contre-courant de ce qui peut se faire sur France Culture ou France Inter qui est léché, très propre. Or là, c'est foisonnant, ça part dans tous les sens, c'est déstructuré. Et donc, c'est assez fascinant. Et puis ça parle de thématiques plutôt obscures, creuser des sujets un peu contreculturels sur l'histoire, sur l'actualité mais avec un regard distancié et une personnalité affichée, et une subjectivité complètement assumée que j'ai toujours trouvée intéressante. Un discours différent et assumé.

Sebastien Poulain : Et en quoi il est différent lui ? C'est quoi sa personnalité ?

Auditeur : Je crois qu'il ne défend pas un statut social dans ses discours. C'est pas un prof qui parle en tant que prof. C'est pas un universitaire qui parle en tant qu'universitaire, un chercheur. C'est pas. Il ne parle pas non plus au nom d'un mouvement. Il parle comme un passionné qui se détache de tous les, des codes, des discours structurés. Et rares sont les radios qui permettent ça. Ici et Maintenant le permettait encore. Aujourd'hui, je ne sais pas. Mais voilà, d'afficher sa personnalité, même d'avoir des positions parfois un peu dures, parfois extrêmes sur certains sujets et plus ouverts sur d'autres. Mais, au moins, assumer, afficher et puis avec une ouverture quoi.

Sebastien Poulain : Par exemple « extrême » ?

Auditeur : Bah quand il va lire les livres sur la sorcellerie, quand il parle pour lui que ce que c'est que l'identité française, quand il, alors ça fait longtemps que j'ai écouté, mais quand il va chercher des, quand il déconstruit le rapport entretenu dans l'objet à la littérature avec certains auteurs sur lesquels il écrit des bouquins, quand, alors je me souviens même d'une émission où il décrivait ce qu'était pour lui les trois premières secondes ou les deux premières secondes de l'univers, quand il est dans la surinterprétation d'une réalité possible. C'est ce que j'aime dans Ici et Maintenant. C'est ce que l'on retrouve aussi dans l'émission des Ovnis, c'est que quand on écoute cette radio, ça c'est ce qui m'a toujours intéressé, c'est comme si on regardait un peu. C'est comme si on entrait dans une histoire et qu'on suspend son incrédulité, c'est-à-dire qu'on essaye. Moi, en tout cas, je n'essaye pas de me dire c'est vrai ou c'est faux, je me laisse porter par les discours, par les points de vue. Et c'est au long cours, ça dure 3-4 heures les émissions d'Ici et Maintenant. C'est pas des trucs d'une demi-heure ou de 20 minutes ça. Ça commence à 23 heures, ça ne se termine jamais. Parfois, je me souviens de m'être endormi en écoutant la radio et de me réveiller à 4 heures du mat' et de couper la radio le walkman que j'écoutais. Donc on se laisse emporter comme si on était en train de lire une longue story, un long roman où comme si on regardait une série sur le long terme, ou un film un peu héroïque avec des personnages hauts en couleur, des histoires à dormir abracadabrantes. Mais on se donne pour objectif d'y croire à ce moment-là quand on écoute. Est-ce qu'on y croit dans l'absolu à toutes ces histoires, tous ces points de vue et cætera, au fond peu importe. Au moment où on l'écoute, on fait comme si on y croyait. Parce que c'est comme un roman cette radio. Quand elle invite des invités passionnés, souvent originaux et qui défendent leur point de vue sur le monde ou sur les phénomènes dit paranormaux. Il s'agit de se laisser porter et de rentrer dans une vision du monde qui n'est pas la nôtre, mais qui est intéressante à écouter, et à écouter sur le long cours.

Sebastien Poulain : « sur le long cours », c'est-à-dire au-delà d'une émission ?

Auditeur : Oui, parfois, au-delà d'une émission oui. Comme Jean-Paul Bourre, ça dure des années. Donc, c'est au long cours, sur plein de programmes, décliné, avec une évolution, des romans, des bouquins, des enquêtes qui accompagnent ça. C'est presque devenu comme un ami un peu original qu'on aurait, qu'on retrouve régulièrement. Même si on ne l'écoute pas, on sait qu'il n'est pas loin. Et donc, c'est une présence quoi, quelqu'un qui est haut en couleur et qu'on respecte pour cela. Au-delà de ce qu'il pense, on peut ne pas être d'accord avec lui. Effectivement, c'est ça qui est intéressant.

Sebastien Poulain : Et donc, il y a une suspension de la crédulité ?

Auditeur : Oui, je pense que c'est aussi lié au fait que c'est diffusé la nuit.

Sebastien Poulain : Oui.

Auditeur : C'est un moment suspendu du temps et de la réalité. On est tout seul dans la nuit avec son casque. En tout cas, c'est comme ça que je l'écoutais. Le plus souvent, allongé dans le noir. Et on est hors du monde quoi. On est dans le monde d'Ici et Maintenant. Et ce monde, il est structuré de manière un peu différente, souvent dans les points de vue, dans les regards sur le monde, les manières d'envisager les rapports aux objets, que celui diurne, que celui de la journée. Et c'est pas désagréable, c'est comme un voyage dans une autre culture au fond. On part ailleurs, et on écoute des gens persuadés, passionnés par ce qu'ils nous racontent qui n'a rien à voir avec ce qu'on entend au quotidien souvent.

Voici maintenant un exemple d'un auditeur de la deuxième catégorie<sup>2622</sup> c'est-à-dire celle des *new agers* actifs.

Chez les *new agers*, tout récepteur de sacré, d'enchantement, de spiritualité peut devenir un acteur du sacré à l'image de nombreux auditeurs qui m'ont révélé lors d'entretiens qu'ils étaient certainement des enfants indigos – c'est-à-dire des enfants de « lumière », de « cristal », des « étoiles » réputés doués d'aptitudes psychologiques, spirituelles et paranormales - parce que d'autres médiateurs du sacré s'en étaient eux-mêmes aperçus lors d'une consultation. Ils sont ainsi sanctifiés. Alors qu'ils ont toutes sortes de problèmes d'intégration dans la société, leur stigmatisme est inversé car leur souffrance est un sacrifice qui leur ouvre la voie/x du sacré s'ils acceptent de développer leurs « dons ».

Donnons l'exemple d'une auditrice d'une cinquantaine d'années qui n'a jamais fait référence aux enfants indigos, mais qui a accès au sacré en tant que réceptrice mais aussi en tant que productrice. Elle écoute RIM surtout, mais irrégulièrement, les émissions portant sur la santé, l'écologie et la spiritualité, notamment quand elle est informée par ses réseaux (listes de diffusion, forum...) de sujets qui l'intéressent et du passage de personnes qu'elle connaît. Elle refuse que je l'interviewe mais accepte que je la suive dans certaines de ses différentes activités *New Age*.

Elle dispose d'un DESS de formation de formateurs et intervention psychosociologique ainsi qu'une licence en droit du travail. Elle est consultante en ressources humaines et pilotage du changement pour de grandes entreprises.

Célibataire et sans enfant, elle a des activités extraprofessionnelles très riches et nombreuses d'un point de vue culturel. Je l'ai, d'ailleurs, rencontrée alors que je me préparais à regarder le film « Changement d'adresse » d'Emmanuel Mouret au Festival « Cinéma au clair de lune » le 14 Août 2011 place Saint-Sulpice à Paris. Elle participe aussi à des Flash Mob (danse collective plus ou moins organisée dans la rue et filmée), va à des concerts de rock et de musique trouvères, comme ceux des « Derniers Trouvères » dont elle dispose de la plupart des 8 albums. Elle m'a d'ailleurs invité chez elle le mercredi 10 avril 2013 pour assister à la première émission Néo-Médiévale animée par Elenore de Gieter avec deux membres des « Derniers Trouvères » (groupe fondé au début des années 1990). Elenore de Gieter se présente comme « consultante, formatrice et animatrice de groupes » diplômée d'une maîtrise et d'un DESS en droit, « passionnée d'Arts et Philosophies traditionnels ». Elle « participe à titre privé à différentes missions ou groupes de travail écologiques, culturels et sociologiques », « fréquente les café-philo, les rassemblements à thématique utopique sans oublier les fêtes médiévales, celtiques ou rock'n roll ! ».

Beaucoup de *new agers* sont liés à ce mouvement par des musiques américaines (*Country music*) et du monde (*World Music*) peu écoutées en France. L'auditrice est d'ailleurs fan d'Elvis dont elle dispose des affiches, sacs... à son effigie et l'ouvrage de son ami écrivain Emmanuel-Yves Monin : *Le message d'Elvis Presley. Un héros civilisateur*.

Elle voyage régulièrement à l'étranger (surtout au Canada et en Australie) et part tous les étés au très tribal, artistique et autogestionnaire festival « Burning man » dans le désert de Black Rock au Nevada qui ne fait que croître : 20 personnes y étaient présentes en 1986 pour la première année du festival contre plus de 50 000 en 2010. L'entrée était gratuite au départ et coûte jusqu'à 300\$ aujourd'hui où les premiers billets sont vendus par internet en quelques minutes.

Elle avait insisté pour que je vienne à la conférence sur la « mécanique du mental » de Monin à l'Entrepôt le 8 mars 2012 et m'avait remercié pour ma venue. Cela m'a permis de voir qu'elle connaissait une quinzaine de personnes sur la cinquantaine que comptait l'assistance. En effet, elle fait partie de plusieurs réseaux plus ou moins amicaux comme la

---

<sup>2622</sup> Il s'agit d'un exemple pris pour un article dans la revue *Esprit Critique* : POULAIN Sébastien, « Des médiums dans les médias ou les nouveaux médiateurs du sacré », in Georges Bertin et Céline Bryon-Portet (sous la direction de), *Esprit Critique. Revue internationale francophone de Sciences sociales*, vol. 19, juillet 2014 <http://www.espritcritique.fr/publications/1901/esp1901.pdf>

« communauté » néo-hippie Arc-en-ciel (Rainbow) qui se réunit joyeusement et éphémèrement dans la nature ou en ville, nue ou habillée (Elle m'a expliqué qu'il serait possible de venir dans une soirée Rainbow, mais il faudrait que je sois capable de me déshabiller et me faire accompagner par une amie !), et pour laquelle elle souhaite créer un blog à partir de certaines discussions extraites du forum de la communauté. Autre communauté encore plus éphémère à laquelle elle a participé : les « cafés de l'amour » de Bénédicte Ann où des invités viennent pour aider à sortir des « blocages amoureux » (17 € consommation comprise).

Cette auditrice est une adepte de la « pensée positive ». C'est une psychologie humaniste d'origine américaine orientée vers le développement personnel et le changement social qui considère qu'exprimer et développer une vie riche de sens et de potentialités peut avoir des effets positifs sur les problèmes et dysfonctionnements individuels et collectifs. Dans la logique de cette pensée, elle utilise le pseudonyme Sparkle of joy (étincelle de joie) pour l'une de ses boîtes de messagerie électronique (Elle dispose de nombreux pseudonymes en fonction des réseaux, sites internet, forums auxquels elle participe). Elle refuse d'aborder certains sujets comme son passé et sa famille. J'ai cru comprendre qu'elle n'était pas en bonne relation avec sa famille et elle ne fête pas en famille les grands rites familiaux français comme Noël ou le Nouvel an. Elle fait attention de porter toujours des vêtements multicolores et possède plusieurs costumes qu'elle utilise notamment à « Burning man ».

Elle est d'origine juive, mange « bio », végétarien et fait des jeûnes. Son appartement est décoré avec notamment des objets et statues bouddhistes et dispose d'une bibliothèque bien fournie en ouvrages littéraires, spirituels, ésotériques et psychologiques. Elle possède aussi beaucoup de livres sur les symboles, la religion juive. J'ai aussi pu distinguer dans sa bibliothèque plusieurs ouvrages de Simone de Beauvoir, George Sand, et d'Yves Monin (*George Sand. Troubadour de l'éternelle vérité*), un auteur qu'elle connaît personnellement. Elle m'a conseillé de m'intéresser à la « langue des oiseaux ». C'est une langue « secrète » qui consiste à donner un autre sens aux mots, soit par un jeu de sonorités, soit par des jeux de mots, soit par le recours à la symbolique des lettres (Yves Monin est l'auteur de *Hiéroglyphes français et langue des oiseaux*). Elle m'a aussi conseillé de lire René Guénon pour connaître la « Tradition ». Ce métaphysicien critique de la modernité est même le seul auteur qu'elle m'a conseillé à ce jour. Elle pratique hebdomadairement le yoga et le tai-chi dans des cours à Paris. Elle est intéressée par mes recherches mais n'apprécie guère la manière dont la sociologie décrit les mouvements religieux contemporains. Elle considère que j'étudie un sujet sans le connaître vraiment puisque je ne le vis pas.

Elle habite un appartement dans la banlieue sud proche de Paris où elle accueille des étrangers via le site internet Couchsurfing. Quand Yves Monin vient à Paris faire des conférences (payantes), elle l'héberge. Ce dernier est l'auteur de nombreux ouvrages ésotérico-psycho-spirituels sur les relations interpersonnelles et les symboles dans l'architecture et la littérature dont cette auditrice possède la plupart:

- *L'architecture lumineuse au 20e siècle,*
- *La ville durable au risque de l'histoire,*
- *L'ésotérisme du Petit Prince de Saint-Exupéry,*
- *A la découverte de votre animal totemique,*
- *L'inspiration: Instincts, intuition, imagination créatrice, channeling, voyance et prophétisme,*
- *Univers en code-barres,*
- *Le traité de réintégration des structures de l'existence,*
- *La mécanique des relations,*
- *La voie du couple...*

En tant qu'« amie » d'Yves Monin, elle est venue participer à l'émission « En suivant les Étoiles » de Jean-Claude Carton fondateur en 2012 de la webradio « Etoile du cœur » où on peut trouver des émissions dont l'intérêt pour le sacré ne fait pas de doute:

- *Des Vivants et des Dieux,*

- Islam et Spiritualités,
- Rencontres,
- Poésie Cap 2020,
- de Launay Show,
- Élévation,
- Entre nous.

Carton, que j'ai interviewé, a fait le Petit séminaire où il a découvert et admiré Saint François d'Assise. Il a frôlé la mort à plusieurs reprises, notamment du fait d'accidents de voiture dont l'un entraînant un coma de 6 mois et 2 ans d'intervention chirurgicale. Ces comas lui ont permis de vivre ce que les *new agers* appellent des expériences de mort imminente qui lui a permis d'entrer en conversation avec un être translucide et lumineux. Depuis le décès de son père, il dit transcommuniquer quotidiennement avec son père décédé. Il n'hésite pas à interroger les médiums invités dans ses émissions à ce sujet (J'ai pu l'observer dans les studios). Carton a été animateur à RIM de 1991 à 2007 où il était aux commandes notamment de « Plus Près des Etoiles » et « Santé et spiritualité ». Après RIM, il a animé de 2008 à 2011 « Toutes les Etoiles en parlent » à la radio associative IDFM où il y a des émissions similaires:

- Au delà du miroir de Joëlle Vérain qui traite de « Sciences, Spiritualités, ésotérisme, Paranormal, Nouvelles thérapies, médecines douces »,
- Astromancie d'Ariane d'Athis sur l'analyse de rêves (A RIM, l'émission s'appelle « Entrez dans le rêve » de Tristan Moir (analyse jungienne)).

L'émission du 6 décembre 2012 à laquelle cette auditrice a participé était intitulée « Chez les bâtisseurs d'Utopie » et inspirée de *Chez les bâtisseurs d'utopies - Des pays de Cocagne, phalanstères, communautés, ashrams, aux éco-villages et autres alternatives post-new-age...* publié à compte d'auteur en 2009 par Yves Monin et où il décrit ces « bâtisseurs » :

Mêmes nostalgies, mêmes techniques, mêmes obstacles, mêmes résultats sous différentes formes, aventures, images... Avec des personnages divers, mais tous hauts en couleur, heureux d'œuvrer pour un idéal, enthousiastes, libres... et nous communiquant leur joie de créer. Dans un but unique: leur Bonheur et le nôtre !...

Dans le peu de temps où Yves Monin lui a laissé la parole, l'auditrice-invitée a pu expliquer qu'elle parcourt le monde depuis des années pour observer les communautés et éventuellement s'en inspirer dans la pratique de psycho-sociologue et pourquoi pas écrire un ouvrage sur le sujet. Elle y a parlé:

- du projet de faire le premier éco-village du Québec dans le domaine du Mont-Radar et des raisons de son échec,
- des communautés éphémères Rainbow,
- du café « L'escalier » de Montréal où il y a des spectacles le soir,
- des « *drums* » c'est-à-dire les rassemblements de tam-tam sur le plateau de Montréal le dimanche après-midi où les gens chantent et dansent,
- de Burning man dont elle a critiqué le voyeurisme de certains participants qui ne se costumant pas,
- du « polyamour » - à différencier du « polysexe » - qu'elle a observé dans des groupes à Brisbane et Melbourne (y compris les difficultés relationnelles, pratiques et matérielles),
- du festival ConFest en Australie où les festivaliers se dénudent dans la boue.

Elle est donc à la fois réceptrice et productrice de sacré. D'ailleurs, grâce à Yves Monin qui lui a proposé, elle a publié un article intitulé « Pourquoi les runes pour moi ? » dans le numéro 12 de décembre 2012 janvier - février 2013 de la revue *Planète Gaïa* (référence *New Age* à la terre comme être vivant, conscient, spirituel) au sein d'un dossier intitulé « La voyance et les outils de la voyance ». Elle s'y présente comme « Consultante en

Management des ressources Humaines, en formation, en Animation de groupes [qui facilite] le déploiement des individus en utilisant toutes sortes d'outils, des jeux, le rire etc. ». Elle y explique - elle qui n'est « pas une spécialiste du tirage des Runes » - les conditions dans lesquelles se déroule son rite runique qui lui permet d'entrer en relation « avec l'Unité Cosmique » dans le sous-titre de son article : « Evidemment si je cherche une simple réponse, un "oui" ou "non" à une question simple, j'utilise les anges et le Pendule. ». Il faut qu'elle ait besoin de « rechercher, à partir d'un événement qui [lui] arrive, ou un obstacle qui apparaît ou se prolonge, l'action [qu'elle] devrai[t] faire pour ne pas en rester là et parvenir à une nouvelle situation, un nouvel état ». Il faut un « moment de crise », le « besoin de mieux comprendre la manière [qu'elle] a ou non, à cet instant, d'être en conformité avec [elle]-même », ou de « découvrir quel aspect de [sa] personnalité s'exprime à ce moment là, ou quelle est cette transformation intérieure [qu'elle croit] apparaître ». Le rite se déroule ainsi: avant de tirer les trois pierres, elle prend le « temps de [s]'installer confortablement, calmer [s]on esprit, faire le vide en [elle] aussi longtemps qu'il le faut ». Puis elle interprète en se demandant s'il s'agit d'une « simple projection de [s]es idiosyncrasies, ou une émergence de [s]a Source ». Une erreur est de toute façon un « belle leçon ». Et au-delà de la simple question de départ, elle peut utiliser les « intuitions ou idées générales sur la Vie qui refont surface dans ces cas là, comme la poursuite d'un enseignement, un rapprochement avec ce qui nous dépasse, avec l'Univers... », donc avec le sacré.

Je n'ai pas beaucoup d'informations sur ses idées et pratiques politiques. Mais alors qu'elle s'intéresse à tout ce qui concerne l'environnement, elle a refusé plusieurs fois de venir assister à des conférences politiques traitant du sujet. Voici ce qu'elle me répond (quelques minutes après mon mail) quand je lui demande le mardi 17 janvier 2012 si elle serait intéressée par l'idée d'assister au « café écolo » mensuel organisé le jeudi 19 janvier 2012 par le groupe local Europe-Ecologie - Les Verts de Vanves autour de Bastien François sur le thème « Comment sortir de la 5ème République ? » :

Bonjour Sébastien,

Très honnêtement: non !

Mais peut-être pour vous: Je suis allée récemment à une conférence ATTAC sur Indignation et luttes citoyennes: comment dépasser les limites de la représentation ? 12 janvier et si cela vous intéresse (démocratie, indignés...) voir commentaires sur ce qui s'est passé en allant sur: <http://opinions75conferences.over-blog.com/article-table-rond-ecologie-et-democratie-96866214.html> (où j'ai mis un commentaire... anonyme !).

D'ailleurs ce blog est très intéressant: voir sujets traités et... bonne lecture !

A bientôt

Plutôt que de s'intéresser à la politique politicienne et institutionnelle, elle préfère participer à des forums internet et à des « cafés philo ». Elle diffuse aussi beaucoup d'informations par mail :

- pour soutenir le Docteur Didier Moulinier, qui défend la liberté du choix thérapeutique et la médecine alternative dans le domaine de la cancérologie, lorsqu'une procédure a été engagée contre lui par l'Ordre des Médecins,

- pour aller voir « Tous au Larzac » de Christian Rouaud,

- sur les profils psychologique et astrologiques des candidats se présentant à la présidentielle,

- des articles mettant en garde contre les dangers des pesticides, des ampoules économiques cassées ou de la viande importée de Chine,

- des liens vers des vidéos de conférences en anglais du militant de l'éducation « libre » indien Sanjit 'Bunker' Roy,

- mais aussi des documents « positifs » avec des images, photos, sons sympathiques, amusants, distrayants.

Prenons un autre exemple d'un *new ager* actif ufologue rencontré aux « Repas ufologiques parisiens ».

Les ufologues utilisent beaucoup les mails et créent des listes de diffusion. L'un d'entre eux, rencontré aux RUP, transfère, environ 2 fois par semaine, des *newsletters* et documents issus de « sites d'information non alignée » complotistes ([informationclearinghouse.info](http://informationclearinghouse.info), [prisonplanet.com](http://prisonplanet.com), [comprendrelenouvelordremondial.fr](http://comprendrelenouvelordremondial.fr), [911nwo.info](http://911nwo.info)) ou non ([cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca), [w3sh.com](http://w3sh.com)), scientifiques ([space.com](http://space.com), [futurasciences.com](http://futurasciences.com), [homme-et-espace.over-blog.com](http://homme-et-espace.over-blog.com), [space.com](http://space.com)), ufologique ([ovnis-usa.com](http://ovnis-usa.com)), écologique ([changementclimatique.over-blog.com](http://changementclimatique.over-blog.com)), informatique ([01net.com](http://01net.com)) précédés d'une petite présentation et de plusieurs citations critiques des politiciens marxistes Paul Lafargue et Marc Jutier, et de la sienne : « Certains voudraient nous faire prendre des vaisseaux pour des lanternes (chinoises). »

Au plus fort de son activité, il sélectionne une vingtaine d'articles de la *newsletter* quotidienne (une dizaine d'articles par jour) de The Newstation ([w41k.info](http://w41k.info)). Ce site utilise le système de publication en ligne [philum.net](http://philum.net) (réalisé par un informaticien qu'il a connu sur la liste de diffusion du site ufologique [ummo-sciences.org](http://ummo-sciences.org)) pour importer des articles de sites alternatifs, pro-palestiniens, altermondialistes<sup>2623</sup>.

De plus, il offre, lors des « Repas ufologiques parisiens », une dizaine de CD au contenu pas toujours ufologique à des amis, des connaissances et des nouveaux venus :

- émissions achetées à RIM : Gérard Deforges (ancien directeur d'école, enquêteur pour [lumieresdanslanuit.com](http://lumieresdanslanuit.com) et [banquovni.chez.com](http://banquovni.chez.com)) sur l'affaire d'Haravilliers (une « rencontre rapprochée » avec « temps manquant »), 20/01/2004,
- conférences : « Le mouvement de l'information dans le corps », J. Bousquet (ex-chargée de recherche au CNRS en biologie moléculaire), X<sup>ème</sup> congrès international de médecine énergétique dentaire, organisé par ODontologie ENergétique et THérapeutique, 08/05/2009, Rambouillet,
- documentaires : 14 épisodes de *Les portes du futur* (Guieu, 1991-1994),
- ouvrages : *Livre Jaune N° 5*, 1997, éditions Félix,
- séries : 51 épisodes de *The Arrivals*, 2008 de Noreagaa et Achemahr du Wake Up Project,
- brevets : moteur à eau de S. Meyer,
- films : *Da Vinci Code* (Howard, 2006)...

Ce travail de communication compense le fait de ne pas écrire, ni enquêter et de ne pratiquer l'ufologie que depuis une dizaine d'années, alors qu'il approche les 50 ans, même s'il dit être « tourné vers le ciel » « depuis toujours ». Adolescent, il allait aux conférences de Jean-Claude Bourré à Mont-de-Marsan, lisait la collection « L'Aventure mystérieuse » (167 titres entre 62 et 96), écoutait « Ici l'ombre » de Jacques Pradel à France Inter, et photographiait le ciel, se souvenant d'une fumée, visible dans toute la région, et provenant d'une fusée explosée à cause d'une erreur de l'ex-Centre d'Essais des Landes. Son intérêt s'est réactivé après une intense grève avec occupation d'un centre de tri postal francilien pour conserver ses conditions de travail. Il est cadre-fonctionnaire responsable d'une brigade de nuit. S'il a réussi à conserver ses conditions de travail, il en a gardé un certain ressentiment car sa carrière est bloquée tandis que ses collègues de l'époque sont aujourd'hui en retraite ou en congé maladie longue durée. Il a pourtant connu une ascension sociale : né en 1962 d'un père militaire dans les transmissions en Indochine pensionné pour « névrose traumatique de guerre » (fils d'un perceuteur et d'une mère au foyer) et d'une mère infirmière devenue

---

<sup>2623</sup> Le 07/09/2010, on peut y trouver 1271 messages d'[info-palestine.net](http://info-palestine.net), 1016 d'[alterinfo.net](http://alterinfo.net), 723 de [informationclearinghouse.info](http://informationclearinghouse.info), 704 de [socio13.wordpress.com](http://socio13.wordpress.com), 611 de [mondialisation.ca](http://mondialisation.ca), 438 de [ism-france.org](http://ism-france.org), 427 de [wsws.org](http://wsws.org), 367 de [legrandsoir.info](http://legrandsoir.info), 323 de [voltairenet.org](http://voltairenet.org)...) provenant souvent d'autres sources ([aporrea.org](http://aporrea.org), [rue89.com](http://rue89.com), [independent.co.uk](http://independent.co.uk), [haaretz.com](http://haaretz.com)...). Ce site utilise aussi le flux RSS et classe les articles par thème, auteur (75 messages de Fidel Castro depuis septembre 2008, 65 du jazzman antisioniste Gilad Atzmon, 64 du professeur à l'École Polytechnique d'Alger Chems Eddine Chitour, 50 du journaliste du *Monde diplomatique* Alain Gresh, 42 du philosophe Manuel de Diéguez, 40 du journaliste indépendant Jonathan Cook...). Par exemple, The Newstation a inspiré 196 articles entre « La bataille Venezuela » d'Ignacio Ramonet (repris de [tlaxcala-int.org](http://tlaxcala-int.org) et publié à l'origine sur [medelu.org](http://medelu.org) du 31 août 2010) du 1<sup>er</sup> septembre 2010 14h43 et « Hortefeux, Ciotti : contre le sursaut citoyen, la pathétique défense des xénophobes d'état » d'Olivier Bonnet (repris de [plumedepresse.net](http://plumedepresse.net) du 6 septembre 2010 à 19h39) du 7 septembre 2010 à 16h25.

surveillante en chef à l'hôpital de Mont-de-Marsan (fille d'un garagiste et d'une mère au foyer), il a épousé une enseignante avec qui il a eu 3 enfants, dont 2 filles de 6 et 20 ans (étudiante en géologie) avec qui il vient parfois aux « Repas ufologiques parisiens », et un fils de 19 ans qu'il a fait entrer dans son centre de tri comme facteur et qui se passionne plus pour les machines de guerre de la 2<sup>de</sup> GM que pour les OVNI. Au lieu de se lancer dans le syndicalisme (étant réfractaire à ce type d'institution), il a préféré l'ufologie pour exprimer ses critiques sociales et son aspiration pour les mystères de l'univers. La foi catholique de son père (seul pratiquant dans son ascendance) a pu servir d'amorce ou de « pente »<sup>2624</sup> pour sa foi ufologique. Lui voit surtout un aspect historique, culturel, conventionnel dans les pratiques et dogmes catholiques (en dehors des baptêmes et communions, seules sa femme et sa plus jeune fille pratiquent irrégulièrement). Et il est ouvert aux hypothèses exopolitiques selon lesquelles les religions auraient été créées par des ET pour dominer une humanité enjeu d'une guerre cosmique.

S'il écoute RIM surtout en différé et vient aléatoirement aux « Repas ufologiques parisiens » à cause de son travail de nuit, il n'arrête jamais son prosélytisme en famille ou au travail. Et c'est, selon lui, pour cette raison qu'il a été chargé de la communication et de la reprographie aux « Repas ufologiques parisiens » et qu'il a reçu un courrier censé avoir été envoyé par les extraterrestres de la planète Ummo dont les habitants auraient envoyé plus de 200 lettres aux quatre coins de la planète (surtout en Espagne et en France) depuis 1962 (premier document envoyé à l'Observatoire de Pasadena). Jean-Pierre Petit (ex-directeur de recherche au CNRS spécialiste de cosmologie théorique et auteur de *Enquête sur des extra-terrestres qui sont déjà parmi nous — Le mystère des Ummites*, Albin Michel, 1991), destinataire de plusieurs lettres, y aurait même extrait une solution à des équations de la relativité générale.

La lettre NR21 (en français) aurait été postée à La Villette le 12/03/2009, reçue à Igny le 13 envoyée par email (scans des originaux) à [ummo-sciences.org](http://ummo-sciences.org) le 13 et mise en ligne le 17. Il s'agirait de réponses envoyées de la part de « sœur NABGAA 112 fille de DORIO 34 » à des questions formulées dans la rubrique « questions à nos amis » du site le 08/07/2003 et sur la liste de diffusion ummo.open en mars 2009 sur 4 sujets :

- DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE
- COMPLÉMENT SUR LES ANIMAUX ANTHROPOIDES D'OUUMMO
- ORIGINE ASTRONOMIQUE DE NOTRE COMPUT TEMPOREL
- PRECISIONS CONCERNANT NOTRE SYSTEME CALENDRAIRE

Comme dans les précédentes lettres, les Ummites saluent notre « développement artistique [...] exceptionnel, surtout dans le domaine de la musique », la « nature sauvage et l'exubérance de couleurs qui se retrouve au sein de [n]otre flore et de [n]otre faune » dont ils s'affirment « sans aucun doute plus conscients que beaucoup de [n]os propres frères, aveuglés par une cupidité aussi futile que dévastatrice ». Si leurs « OUAA (lois morales) [leur] interdisent d'interférer directement avec toute civilisation étrangère », « [d]es actions d'assistance ou de prévention sont ponctuellement menées lorsqu[']ils les juge[nt] nécessaires et si leurs effets ne portent pas préjudice à [n]otre réseau social. ».

Ce courrier valorise son destinataire, qui s'est empressé d'en distribuer des copies autour de lui, mais il manque de crédibilité pour être médiatisé, le doute de l'ufologue étant semé par les Ummites eux-mêmes :

Aucun élément objectif ne valide l'identité ou l'origine implicite de son auteur. Considérez simplement que des réponses ont été apportées à vos questions et que leur auteur espère avoir satisfait votre curiosité légitime.

---

<sup>2624</sup> BRONNER Gérard, *L'empire des croyances*, PUF, Paris, 2003.

Après avoir analysé les sources *New Age* de RIM, son projet, ses animateurs, ses invités et ses auditeurs, nous voudrions finalement faire ressortir l'idéologie qui se dégage de cette radio.

## 2.6 L'idéologie

L'idéologie valorisée par RIM est d'abord celle du « bien-être ». Il s'agit notamment de trouver des solutions à des problèmes de santé. Mais le « bien-être » recherché est plus global que celui obtenu pour une seule personne. Il passe par une forme de « réenchantement du monde ».

### 2.6.1 Le « bien-être »

Nous allons repartir du dispositif de programmation de RIM pour en faire ensuite une interprétation.

#### 2.6.1.1 Le dispositif

Nous souhaitons analyser les dispositifs et leur utilité de deux types principaux d'émission qui abordent deux types de sujets, qui soutiennent deux types d'idéologie, qui invitent deux types d'intervenants, qui proposent deux types de conseils, qui créent deux types de relations entre les auditeurs et leur radio, qui ont deux manières d'aborder et de vivre la souffrance. Il s'agit ici de durcir les traits pour parvenir à schématiser. Il y a de nombreux exemples qui peuvent contredire les hypothèses avancées ci-dessous.

Les deux principaux types d'émission à l'antenne de RIM qui sont présents dès les premiers temps de la radio :

- Les émissions qui abordent la politique et les sujets de société : « Antenne libre » (Laurent Fendt, le dimanche, de 23h00 à 06h00), « Revue de Presse interactive » (Olivier Grieco, Alexandre Prely ou Antoine, du lundi au vendredi 14h00 à 17h30), « Soleil de Perse » (David Hassan Abbasi, le dernier samedi du mois, de 23h00 à 06h00), « Géosophie » (Bruno Heuzé, le 2ème lundi du mois de 14h00 à 16h00), « La table ronde » (Nicolas Baltique deux ou trois samedi soir par mois à partir de 23h00)...

- Les émissions qui abordent la santé et la spiritualité : « Santé et spiritualité » (Jean-Claude Carton, chaque jour de 16h00 à 17h30), « Nutrition, Santé » (Dr. Gilbert Crussol, Nathalie, le jeudi, de 16h00 à 17h30), « Plus près des Etoiles » (Jean-Claude Carton, le vendredi, de 23h00 à 06h00), « Entrez dans le rêve... Interprétation et analyse de rêves » (Tristan Moir, le mercredi, de 23h20 à 03h00), « La Vague d'Ovnis » (Didier de Plaigne chaque mardi soir, à partir de 23h00)...

Les deux principaux types de sujets abordés dans les émissions :

- Les sujets abordés dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société : économie (critique des conséquences néfastes du libéralisme), médias (critiques du manque d'indépendance des médias vis-à-vis de la politique et de la publicité, critiques des erreurs journalistiques et les problèmes de liberté d'expression des journalistes en France et ailleurs<sup>2625</sup>), social (analyse des problèmes sociaux et des

---

<sup>2625</sup> Dans la manière d'aborder les médias, on peut faire ici des comparaisons avec l'association Acrimed, l'OFM, *Le Monde Diplomatique*, ATTAC, PLPL, *Technikart*, Pierre Bourdieu (*Sur la télévision*, Raison d'agir,

lois pour y remédier), écologie (nombreuses analyses des conséquences des pratiques humaines sur la planète), politique intérieure (analyse de l'actualité et critique des actions des hommes politiques et de leurs mensonges et manipulations) et extérieure (actualité internationale), histoire (discussions sur les religions et leur histoire, et sur les pays d'origine des auditeurs), culture (musique, littérature), philosophie (réflexion sur les grands sujets de société, sur la condition de l'homme, sur la morale)

- Les sujets abordés dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité : thérapies paramédicales, ufologie, spiritisme, ésotérisme, astrologie, le chamanisme, psychologie, psychanalyse, médecines naturelles, ozonothérapie, arts martiaux, développement personnel, naturopathe, nutrithérapeute, numérologue, homéopathe, hypnose ericksonnienne, relations humaines-ostéopathie-énergétique, coaching, danse corporelle, thérapie globaliste, transcommunication, surnaturel, magnétisme, phénomène des NDE, miracles et prodiges, parapsychologie, paranormal, ufologie...

Deux idéologies (entendu comme ensemble des idées, des croyances, des doctrines) sont plus ou moins explicites :

- Les idéologies développées dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société : promotion de la liberté d'expression, égalité des opinions et des compétences des auditeurs, exigence de transparence de la société, volonté d'imposer une vraie démocratie, prévention contre les dangers écologiques, démonstration de l'injustice, des inégalités sociales, volonté de transformer les auditeurs en citoyens informés et libres en les poussant à réfléchir, à se dépasser, à aller au delà des apparences pour chercher les vérités cachées.

- Les idéologies développées dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité : présentation et promotion de toutes les formes de croyance et de guérison pour tout type de problèmes de santé, liberté de croire et de parler de toutes les croyances, égalité des croyances, liberté d'utiliser toutes les techniques médicales et psychologiques pour se soigner.

Les deux principaux types d'intervenants à l'antenne de RIM :

- Les intervenants dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société sont des membres d'associations, des militants, des scientifiques ou des journalistes spécialisés dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture, de la chimie, des médicaments...

- Les intervenants dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité sont des médecins, des voyants, des médiums, des astrologues, des psychologues...

Les deux principaux types de conseils donnés lors des émissions de RIM visent dans tous les cas de figure à se protéger, protéger ses proches, voire la société et la terre entière :

- Les conseils donnés dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société ont pour objectif de conserver ou retrouver la santé grâce à des stratégies à mettre en place avant que les problèmes de santé puissent apparaître. Il s'agit alors principalement d'un soin préventif. Il s'agit de faire en sorte qu'il n'y ait pas besoin de résoudre les problèmes auxquels les auditeurs seront ou pourront être confrontés dans le futur.

- Les conseils donnés dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité visent à retrouver la santé grâce à des stratégies à mettre en place après l'apparition des problèmes. Il s'agit alors principalement d'un soin curatif. Il s'agit de résoudre les problèmes auxquels les auditeurs sont confrontés dans le présent. Cela passe par la transmission d'informations et des conseils (issus de communications avec des morts, de calculs astrologiques...) ou des prières.

Les deux types de relation entre la radio et les auditeurs (une relation horizontale et une relation verticale) :

- La relation entre la radio et les auditeurs développée dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société : Il y a une relation horizontale entre les auditeurs et les animateurs et leurs invités lorsqu'il s'agit d'émissions sur la politique, les médias, la théologie. Les auditeurs affirment alors leur point de vue face à l'animateur, ses invités et les autres auditeurs. Ils se sentent à égalité. Tous les points de vue se valent. On peut être en désaccord avec n'importe qui, à n'importe quel moment et sur n'importe quel sujet.

- La relation entre la radio et les auditeurs développée dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité : Il y a une relation verticale entre d'une part les auditeurs et d'autre part les animateurs et invités lorsqu'il s'agit d'émissions sur la santé et la spiritualité. Les auditeurs sont alors en demande. Ils veulent l'avis des experts. Ils ont besoin de conseils. Ils ont besoin de secours. Le savoir est détenu par l'animateur et ses invités. Il est difficile de le contester même si cela peut arriver.

Les deux manières d'aborder et de vivre la souffrance : En utilisant un langage médical voire psychologique, on peut voir une manière « maniaque » et une manière « dépressive » d'aborder et de vivre la souffrance. Il s'agirait de faire ici l'hypothèse qu'à travers les deux principaux types d'émission de RIM, se joue une relation maniaco-dépressive par rapport à la réalité :

- La manière d'aborder et de vivre la souffrance dans les émissions qui abordent la politique et les sujets de société : Les émissions « maniaques » sont celles où l'auditeur s'ouvre au monde. Il essaye de comprendre ce qui est arrivé au monde, ce qui lui arrive, ce qui va lui arriver. Il veut comprendre, expliquer, critiquer les injustices et imperfections de la société. Il est scandalisé et se permet donc d'accuser. Il est dans l'activité. Il est combatif. Il veut se confronter au monde. L'écoute de la radio ou l'appel à la radio est alors un substitut à un autre type d'action politique.

- La manière d'aborder et de vivre la souffrance dans les émissions qui abordent la santé et la spiritualité : Les émissions « dépressives » sont celles où l'auditeur se replie en quelque sorte sur soi. Il essaye de comprendre ce qui lui est arrivé, ce qui lui arrive, ce qui va lui arriver. Il veut comprendre le pourquoi de sa souffrance et comment il peut la soigner. L'appel à la radio est un appel à l'aide, au soutien. Il se situe dans une situation de passivité vis-à-vis de ce qui lui arrive et qui le dépasse. Il est effondré. L'écoute de la radio ou l'appel à la radio peut servir de complément voire de substitut à un autre type d'action thérapeutique.

Nous pouvons encore approfondir cette analyse pour comprendre le système thérapeutique que RIM met en place.

## 2.6.1.2 L'interprétation

RIM et ses auditeurs se trouvent face à une double déception pour résoudre leurs problèmes de santé (santé pris au sens large du terme) : celle des médecins et celle des hommes politiques (on peut ajouter les institutions catholiques). Les médecins, que j'appelle ci-dessous des « micro-thérapeutes » (voir la définition ci-dessous), se prennent parfois pour ce que j'appelle ci-dessous des « méso-thérapeutes » sans être capables d'apporter des « meso-thérapies ». Les hommes politiques, que j'appelle des « méso-thérapeutes », se prennent parfois pour des « macro-thérapeutes » sans être capables d'apporter des « macro-thérapies ». Dès lors, RIM et ses auditeurs peuvent être tentés par l'idée d'aller rechercher des thérapeutes qui semblent à la hauteur de leurs ambitions : de « micro-thérapeutes » et pourquoi pas des « macro-thérapeutes ».

Définitions :

- Les micro-thérapeutes donnent des solutions de guérison individuelles : des micro-solutions. Ce sont des médecins, des voyants, des personnes qui annoncent l'existence des extraterrestres...

- Les méso-thérapeutes donnent des solutions de guérison collectives : des medio-solutions. Ce sont des hommes politiques, des institutions publiques, des organisations internationales...

- Les macro-thérapeutes donnent des solutions de guérison universelles : des macro-solutions. Ce sont des dieux, extraterrestres, esprits...

### A) Le problème : les pseudo-micro- et méso-thérapeutes

RIM et ses auditeurs comptent traditionnellement sur les médecins et les hommes politiques pour résoudre leurs divers problèmes de santé. Mais ces derniers ne semblent pas ou plus à la hauteur de leurs espérances.

#### 1) Les pseudo-micro-thérapeutes : les médecins

Les auditeurs de RIM rencontrent RIM à un moment important voire décisif de leur vie. C'est souvent un moment de « rupture biographique » :

- la perte d'un membre de sa famille,
- une longue période de chômage,
- une maladie grave, du moins chronique,
- un accident causant un handicap,
- la sortie du cocon familial...

C'est une occasion de tout remettre en question :

- sa vie,
- sa façon de penser,
- sa façon d'être,
- sa relation avec les autres...

L'inactivité engendrée par ces difficultés peut provoquer une grande souffrance et un vide existentiel. Cela peut conduire à se lancer dans une longue « quête de sens » avec un triple questionnement :

- existentiel :
  - « Pourquoi tout cela arrive ? »,

- « Pourquoi à moi ? »,
- « Qu'est-ce que j'ai fait pour ça ? »,
- « Qu'est-ce que je peux faire ? »,
- « Comment se sortir des problèmes ? »,
- « Comment éviter les problèmes à l'avenir ? »,
- « Quel est le sens de la vie ? »,
- « A quoi bon vivre ? »...
- métaphysique :
  - « Comment est fait l'univers ? »,
  - « Quelles sont les lois de l'univers ? »,
  - « Qu'est-ce qui se cache derrière les apparences ? »,
  - « Quelles sont les interactions entre moi et la nature ? »,
  - « Quelle est l'influence du spirituel sur le matériel ? »,
  - « Sommes-nous seuls dans l'univers ? »...
- thérapeutique :
  - « Pourquoi cette maladie ? »,
  - « Quelles sont les origines psychologiques de la maladie ? »,
  - « En quoi suis-je la cause de cette maladie ? »,
  - « Quelles sont les logiques spirituelles de la maladie ? »,
  - « Comment trouver des bons thérapeutes ? »,
  - « Quelles sont les meilleures techniques de soin ? »,
  - « Quelle doit être mon alimentation ? »,
  - « Quels exercices physiques effectuer ? »,
  - « Faut-il jeûner pour se purifier ? »...

Autant de questions que chacun a tendance à se poser à un moment ou à un autre de sa vie. Autant de questions que l'on a tendance à évacuer de son esprit, car on dispose de moins de temps pour s'y intéresser, lorsqu'on rentre dans la vie active, lorsqu'on est inséré dans le monde du travail, lorsqu'on se met en couple, lorsqu'on a des enfants. Mais autant de questions qu'on se pose, qui réapparaissent quand la vie sort de la trajectoire amicale, familiale, professionnelle prévue, prévisible, espérée, lorsqu'on immobilise la temporalité sociale ordinaire, lorsqu'on sort de la norme, en cas de « rupture biographique ». Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre, mais autant de questions qui peuvent rapidement devenir totalement obsédantes si la personne « tourne en rond » et ne parvient pas à sortir du cercle vicieux de ses problèmes.

C'est le cas d'une auditrice que j'ai rencontrée pour la première fois à la librairie de l'Inconnu il y a quelques années alors qu'elle assistait à une émission « Santé et spiritualité » de Jean-Claude Carton. Je l'ai vue deux ou trois fois à cette époque (notamment au salon « Vivez nature - le salon de l'agriculture biologique » à la Grande Halle de la Villette), en compagnie de l'une de ses amies. J'ai essayé de rester en contact avec elle grâce à son adresse e-mail, mais sans y parvenir au-delà de quelques échanges. Et j'ai rencontré cette auditrice à nouveau le 7 septembre 2013 lors des 50 ans de la création de France Culture au Palais de Tokyo les 6-7-8 septembre 2013. Elle a eu 60 ans à la fin de l'année 2013 et avait entamé une formation sur la nutrition (Je ne crois pas qu'elle l'a terminée). Elle n'a pas d'emploi et n'en a peut-être jamais eu, mais aurait pu avoir une activité entrepreneuriale dans le domaine nutritionnel. Il faut dire que la nutrition est, pour elle, une obsession de tous les instants :

- s'alimenter ou jeûner ?
- comment éliminer les excitants de son alimentation ?
- comment trouver la meilleure alimentation ?
- comment se prémunir des maladies ?
- comment se protéger des industries pharmaceutiques ?

Ce sont autant de questions fondamentales et existentielles pour elle et qui semblent lui permettre de s'éloigner de ses problèmes personnels, relationnels, familiaux, amoureux et professionnels.

Cette auditrice a eu deux garçons en 1979 et 1980 avec qui elle entretient très peu de relations. Elle a des liens avec sa sœur, mais elles semblent entrer régulièrement en conflit. Je

n'ai pas pu avoir d'information sur sa relation avec son mari ou son ex-mari. Je sais qu'elle est en situation d'indivision (mais je ne sais pas à propos de quoi), ce qui lui semble éminemment problématique. Mais c'est avec son père qu'elle semble avoir eu le plus grand conflit, un conflit entraînant une rupture qui semble être définitive. Il semble qu'elle ait fait quelque chose qui a déplu à une grande partie de sa famille et il semble que cela concerne un jeûne qu'elle aurait imposé à ses enfants lorsqu'ils étaient très jeunes. Mais il est difficile de rendre compte de son propos, car si son discours se répète en permanence, il reste flou et imprécis. Si elle ne dispose ni d'internet ni de téléphone ni de télévision, elle n'est pas coupée du monde car elle est passionnée de radio : RIM dont elle connaît bien l'histoire des dernières années, mais aussi France Inter, France Culture, RMC Infos. Elle aime assister à des émissions de radio ouvertes au public.

Issue d'une famille très catholique, elle s'est formée à la voyance, mais elle pratique surtout et quotidiennement, la numérologie. Au-delà de sa famille et de ses amis, elle demande à toutes les personnes qu'elle rencontre et qui l'intéressent, leur date de naissance : des sportifs comme le judoka Teddy Reiner, le footballeur Zinedine Zidane, mais aussi des hommes politiques et des « stars » ou toute personne qui compte dans son quotidien. Elle a, par exemple, demandé à André Siméant (guérisseur et chef d'entreprise<sup>2626</sup>) sa date de naissance (11 novembre 1950) et d'autres informations sur sa vie privée lors d'un atelier dans les locaux de RIM où il intervient à l'antenne régulièrement dans l'émission « Santé et spiritualité » pour développer sa clientèle. Elle se focalise sur les chiffres 4 et 7 qu'elle voit un peu partout via des calculs (des additions) effectués à partir de la date de naissance et qui lui servent autant à analyser le présent qu'à expliquer le passé ou encore à prévoir l'avenir pour ce qui concerne les trajectoires de vie (professionnelle, thérapeutique et nutritionnelle) de chacun et les caractéristiques de leurs personnalités.

Sa vie privée, son passé et la souffrance qui en découle semblent l'accabler et focaliser en permanence toute son attention, ce qui lui rend impossible une reprise d'une socialisation « normale » qu'elle soit amicale, familiale ou professionnelle. Elle connaît de nombreuses citations<sup>2627</sup> de différents auteurs spécialistes de médecine qui vont dans le sens de sa pensée et de son parcours de vie, à l'image du titre d'un ouvrage de Boris Cyrulnik - *Un merveilleux malheur*<sup>2628</sup> - ou de Dr Frédéric Saldmann - *Le meilleur médicament, c'est vous !*<sup>2629</sup> - qu'elle

---

<sup>2626</sup> Sur son site internet « Accueil du verbe » (Voici des statistiques du site internet le 13 octobre 2013 à 13h00 : 140 888 visites depuis la création le 10 novembre 2008, 70 visites aujourd'hui, 1 personne connectée en ce moment (moi).), André Siméant se vante tout autant d'avoir reçu des prix dans le domaine du management (prix de la réussite, du meilleur manager, du meilleur créateur d'emplois, de l'innovation sociale) que du nombre de séminaires qu'il a organisé (340) et du nombre de personnes qui l'ont consulté dans son cabinet (9 000) ou encore du fait que « l'Énergie, l'Esprit guérit par lui » et sa technique qui consiste à faire « partager la Force de l'Accueil du Verbe et sa Foi en l'Être » (<http://www.accueilduverbe.fr/blog/lire-article-260464-1060643-andre-simeant.html>). Ainsi, la réussite socio-professionnelle d'André Siméant crédibilise et renforce sa réussite médico-spirituelle. Les capitaux socio-économiques légitiment les capitaux religieux et spirituels. Il en est de même pour l'Église catholique qui peut s'appuyer sur ses capitaux économiques, matériels, humains, symboliques pour donner de la légitimité à son dogme, sa doctrine, ses croyances. Les capitaux économiques sont fondamentaux pour faire exister le religieux. Si certains représentants de l'Église catholique ont pu se vanter de faire vœu de pauvreté, à l'image de François d'Assise, c'est avant tout un choix. C'est en quelque sorte la richesse qui choisit de se faire pauvre. Pour les *new agers*, contrairement aux *hippies*, la tenue correcte est exigée, ne serait-ce que parce que les *new agers* sont très urbanisés. Même les *néo-hippies* tels qu'ils m'ont été présentés par une *new ager* se costumant de façon temporaire pour des événements éphémères à l'image du festival « Burning man ». Le mouvement *New Age* constitue bien une sorte d'embourgeoisement du mouvement *hippie* puisqu'il s'agit de rechercher un bien-être individuel, d'utiliser les techniques de « développement personnel » pour améliorer ses performances dans le domaine personnel et professionnel.

<sup>2627</sup> Elle s'amuse à parler du « serment d'hypocrite » à la place du « serment d'Hippocrate » pour dénoncer la médecine moderne qui se revendique d'Hippocrate alors que la médecine qu'il pratiquait n'était pas une médecine chimique comme celle d'aujourd'hui.

<sup>2628</sup> Dans *Un merveilleux malheur* (Odile Jacob, Paris, 2002), Boris Cyrulnik continue de réfléchir sur le concept de « résilience » - beaucoup de ses ouvrages traitent de cette question - qui représente une capacité étonnante des

avait dans son sac à main lors de notre rencontre et dans lesquels elle trouve des confirmations de ses connaissances antérieures dans le domaine médico-spirituel. Elle a d'ailleurs déjà lu de nombreux ouvrages et magazines, écouté de nombreuses émissions de radio, assisté à de nombreuses conférences sur le sujet. Elle tente de conjurer son sort en répétant des formules incantatoires issues des médecines alternatives et de la pensée positive. Il s'agit, pour elle de convaincre et de se convaincre que c'est à partir d'un grand malheur qu'on peut apprendre, progresser, développer ses potentialités.

Il y a dans la notion de contre culture l'idée d'un choix réel entre des formes de vie alternatives pour sortir d'une société critiquable en soi<sup>2630</sup>. Mais l'hypothèse issue de l'observation des auditeurs de RIM comme cette auditrice et bien d'autres est que la sortie de la société se fait souvent malgré les auditeurs eux-mêmes. S'ils choisissent d'autres formes de vie, c'est qu'ils n'ont pas pu faire autrement. Du moins, il y a eu une forme d'« engrenage » entre des idées et actions alternatives et les réactions qu'elles ont entraîné au sein d'un couple, d'une famille, d'un réseau amical... En développant des idées alternatives et en les mettant en application, en partie au moins, les auditeurs sortent des habitudes, des normes sociales. Ils s'en excluent. Et l'auto-exclusion aboutit rarement à autre chose qu'à de l'exclusion en retour. Et cette exclusion a de grande chance de mener à l'approfondissement des idées et pratiques alternatives pour se socialiser au sein de la contre culture.

Et c'est au sein de cette contre culture que les auditeurs pourront tenter de répondre à certaines de leurs questions. En effet, les auditeurs sont en quête d'un « service à la personne » :

- un soutien moral,
- une relation de confiance,
- des conseils avisés,
- un *coaching* de vie,
- une écoute compréhensive,
- une aide bienveillante...

L'attention des auditeurs pourrait se porter sur les « micro-thérapeutes modernes » (les médecins, les psychologues, les institutions publiques ou privées médicales) pour répondre à leurs questions. Ceux-ci aiment à se donner l'image d'avoir les technologies pour tout guérir. Les scientifiques et les « technologues » s'imaginent parfois capables de trouver des solutions à tous les problèmes que rencontrent les individus et la société :

- Les sciences pourraient rendre intelligent et heureux.
- Les TIC vont nous aider à resserrer les liens sociaux, à renouveler et améliorer la communication.
- Les technologies rendraient nos maisons, voitures... intelligentes.
- Les médicaments pourraient guérir toutes les souffrances, améliorer nos performances, mieux faire vieillir et plus longtemps, nous rendre plus beaux...

---

humains (notamment des enfants) à se remettre des traumatismes psychiques les plus violents et à se sortir des situations les plus désespérées grâce à l'élaboration d'un récit intérieur.

<sup>2629</sup> Dans *Le meilleur médicament, c'est vous !* (Albin Michel, Paris, 2013), Dr Frédéric Saldmann explique que le cerveau et le corps humain disposent de pouvoirs puissants, qui ne sont pratiquement jamais utilisés et qui sont susceptibles de corriger la cause des maladies plutôt que leurs effets, si on décide toutefois d'adopter une « démarche active » (« Ne pas se comporter en assisté par rapport à sa santé, mais en entrepreneur actif. » : discours culpabilisant habituel) dans les domaines de l'alimentation, le poids, les allergies, le sommeil, le transit, la sexualité, le vieillissement... : un carré de chocolat noir pour procurer la satiété, le régime pour diminuer son poids, le lavement de main contre la prolifération des microbes et virus, la technique du massage cardiaque en cas d'arrêt cardiaque, la manœuvre de heimlich pour éviter l'étouffement, les vertus des WC « à la turque » sur le transit, la méditation contre le stress, les exercices de mémorisation pour entraîner son cerveau, l'épanouissement sexuel...

<sup>2630</sup> LEMONNIER Bertrand, « Naissance de la culture pop... », in Nicolas Journet (sous la direction de), *La culture, De l'universel au particulier*, Editions Sciences Humaines, Paris, 2002.

- Les nouvelles technologies sont fortement créatrices d'emplois.

L'idéologie des Lumières de la guérison par les progrès de la science, de la rationalisation, de la technicisation du monde est très prégnante chez les intellectuels, dans les institutions publiques, chez les médecins et dans la société en général. Et en effet, la médecine et la pharmacie officielles n'ont jamais été aussi puissantes et en progrès dans tous les domaines et n'ont jamais disposé d'autant d'atouts thérapeutiques qu'ils soient chimiques ou technologiques.

Néanmoins, les auditeurs sont déçus par les « micro-thérapeutes modernes ». La confiance est très dégradée, comme elle l'est dans une partie non négligeable de la société où les citoyens auparavant plutôt passifs et soumis face à l'autorité de la médecine (même si les médecines alternatives sont très anciennes en France) sont devenus des consommateurs-citoyens-patients, du moins au niveau des élites et des classes moyennes qui ne se privent pas de s'informer via des sites internet ou forums (Wikipedia, Doctissimo, Aufeminin...) sur tout ce que ne peuvent pas forcément dire les médecins, les industries pharmaceutiques, les pharmaciens... qui sont plus ou moins dans une logique de positivité et d'optimisme commercial. Cela n'empêche pas une grande partie de continuer à fréquenter les « micro-thérapeutes modernes ». Il est, par exemple, difficile d'éviter l'hôpital quand une jambe est cassée. Mais l'aide qu'ils apportent ne leur semble pas globalement à la hauteur de leurs espérances, c'est-à-dire à la hauteur de ce qu'ils pensent être une action et relation thérapeutique. Les thérapeutes légitimes, légaux, officiels sont considérés comme non capables de parvenir à guérir la souffrance dont font l'objet certains auditeurs. Ces médiateurs entre la maladie et la santé sont vus comme inefficaces, impuissants, insuffisants, voire incompetents, menteurs, manipulateurs et dangereux. Ils font des promesses de guérison trop rigides en tenant des propos « médicalement correctes ». Les auditeurs sont donc souvent en perte de confiance vis-à-vis des « micro-thérapeutes modernes ». En plus des maladies auxquelles la science n'a pas trouvé de remèdes, les « micro-thérapeutes modernes » ne parviennent pas à résoudre de nombreux problèmes :

- psychologiques (baisse de moral, dépression, deuil...),
- physiques (handicap, maladies chroniques...),
- sociaux (solitude, chômage...).

Ils ne prennent pas assez en compte l'aspect humain dans le processus de guérison et se focalisent sur l'aspect technique de la guérison : remettre en état la physiologie des patients/clients. Les médecins, comme les pharmaciens, ont, au contraire, la réputation d'avoir des liens plus ou moins forts avec l'industrie, le commerce, le marché médical. Ils seraient des acteurs importants du champ médical mais qui serait lui-même totalement lié par le champ économique et les politiques publiques dans le domaine de la santé :

- autorisation et prix du médicament,
- remboursement ou non des médicaments,
- prix de la consultation,
- obligation de transparence...

Or, cette intervention du monde économique et des pouvoirs publics est exactement ce que les auditeurs – et une partie non négligeable des citoyens - rejettent car ils considèrent que les médecins contemporains s'intéressent avant tout à augmenter leurs revenus, ainsi que celui des entreprises pharmaceutiques. Ce qui arrive aux gens – leur santé - passe au second plan. Ils sont vus comme des vétérinaires industriels qui guérissent à la chaîne sans prendre en compte des aspects contextuels à la maladie :

- la psychologie du patient (une baisse de moral),
- l'histoire du patient (la répétition de la maladie),
- l'évolution des rapports humains dans l'entourage du patient,

- les antécédents familiaux en ce qui concerne la maladie,
- les événements entourant l'arrivée de la maladie...

*A fortiori*, aucun aspect spirituel n'est pris en compte par les médecins dits « allopathiques » :

- l'évolution des astres,
- l'évolution du karma,
- les synchronicités,
- les signes du zodiac,
- des fantômes dans la maison,
- un envoutement...

Les médecins se focalisent directement sur le physiologique sans prendre en compte tout ce qui fait qu'un humain est un humain :

- le psychologique,
- le cognitif,
- le sociologique,
- le symbolique,
- le philosophique,
- le spirituel...

Ils ont une vision partielle des individus qu'ils soignent mais qu'ils ne connaissent pas. De plus, chaque discipline est décrite par les auditeurs comme cloisonnée et ne veut pas entendre parler des autres (Il existe bien entendu de nombreuses exceptions.) :

- Les psychanalystes ne pensent pas que les médicaments puissent résoudre les véritables et profonds problèmes à l'origine du mal-être.
- Les psychiatres, comme les autres médecins, se focalisent sur les aspects physiologiques et négligent les aspects psychologiques.
- Les uns comme les autres étant de plus plutôt hermétiques à toute nouvelle forme de thérapie, comme par exemple les thérapies cognitives et comportementales (pour ce qui est de la France en tout cas), qui sont qualifiées de « thérapies humanistes » ou de « psychologie humaniste »<sup>2631</sup> (titre qui laisse entendre que les autres thérapies auraient perdu leur humanité). *A fortiori* les thérapies spirituelles que promeuvent les néo-micro-thérapeutes (que l'on peut appeler les micro-thérapeutes illégitimes) dont il n'est même pas question de parler (malgré la légitimation croissante de certains de leurs représentants comme Dr David Servan Schreiber<sup>2632</sup>) :

- astrologie,
- médecines naturelles,
- ozonothérapie,
- arts martiaux,
- développement personnel,
- naturopathie,
- nutrithérapie,
- numérologie,
- homéopathie,
- hypnose ericksonnienne,
- relations humaines-ostéopathie-énergétique,
- coaching,
- danse corporelle,
- thérapie globaliste,

---

<sup>2631</sup> La « psychologie humaniste » est issue des recherches d'Abraham Maslow, de la psychanalyse et du behaviorisme de John B. Watson et Skinner et à l'origine du mouvement du « potentiel humain » et de « développement personnel ».

<sup>2632</sup> SERVAN-SCHREIBER David, *Guérir. Le stress, l'anxiété et la dépression sans médicament ni psychanalyse*, Robert-Laffont, Paris, 2003 et SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer : Prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles*, Robert Laffont, 2007.

- transcommunication,
- magnétisme,
- parapsychologie,
- para normal,
- spiritisme,
- ésotérisme...

S'ils ne traitent pas les mêmes questions, problèmes, crises, voire maladies, les pseudo-medio-thérapeutes (les hommes politiques) ne semblent pas plus efficaces que les pseudo-micro-thérapeutes (les médecins).

## 2) Les pseudo-medio-thérapeutes : les femmes et les hommes politiques

Les institutions publiques et les femmes et hommes politiques sont parvenus à imposer un modèle idéal de ce que doit être un régime politique. En France, par exemple, un régime politique doit être :

- démocratique (par exemple, les citoyens doivent avoir toujours plus de pouvoir juridique pour modifier la vie politique),
- républicain (par exemple, un roi ne peut pas avoir un pouvoir juridique pour modifier la vie politique),
- laïc (par exemple, une religion ne peut pas avoir un pouvoir juridique pour modifier la vie politique).

L'Etat est censé donner aux citoyens toujours plus de liberté, de droits et de façon toujours plus égalitaire. L'Etat est l'instrument financé par les citoyens et dirigé par les femmes et hommes politiques élus par les citoyens pour gouverner le pays. Tenant sa légitimité, son pouvoir, ses moyens économiques des citoyens par une délégation contractuelle implicite<sup>2633</sup>, le politique leur doit des comptes. Tel un « bon père de famille »<sup>2634</sup>, il doit être capable de résoudre tous les types de problèmes auxquels les citoyens doivent faire face. L'Etat ne peut pas faire autre chose que d'affirmer son impartialité, sa transparence, son omniscience, son omnipotence, la légitimité de son existence, la sagesse de ses décisions, la continuité de son comportement sa toute puissance et la légalité de toutes ses actions, sa supériorité vis-à-vis de tous les autres types d'institutions de la société :

- les religions,
- les associations,
- les entreprises,
- les collectivités locales...

L'Etat ne peut être que dans l'affirmation de soi et de sa perfection. L'Etat ne peut pas faire autre chose que de s'exprimer de façon « politiquement correcte ». Il ne peut faire autre chose que de dire que tout en n'étant pas la cause des problèmes, il va tout faire pour les résoudre les uns après les autres. Il ne peut être que dans le mouvement optimiste et positif vers des solutions à tous les problèmes sociétaux. Il ne peut pas annoncer autre chose qu'une

---

<sup>2633</sup> On retrouve cette idée chez les contractualistes de XVIIIème siècle comme Jean-Jacques Rousseau (*Du Contrat Social* publié en 1762), Thomas Hobbes (*Léviathan* publié en 1651), John Locke (*Traité du gouvernement civil* publié en 1690) et plus récemment John Rawls (*Théorie de la justice* publié en 1971).

<sup>2634</sup> L'expression « bon père de famille » est un concept de droit civil selon lequel une personne physique doit agir de façon raisonnable, rationnelle, bienveillante, diligente, protectrice. En janvier 2014, l'Assemblée nationale française a adopté un amendement supprimant cette expression.

« grande politique » pour reprendre le concept de Friedrich Nietzsche (qui qualifiait les politiques menées par les Etats modernes de « petite politique »<sup>2635</sup>).

Dire le contraire serait un désaveu et une auto-négation de la politique et de l'Etat. Les politiques n'ont pas le droit de dire qu'ils ne peuvent pas tout, comme ont pu le faire le Premier ministre Lionel Jospin<sup>2636</sup> ou le Président de la République François Mitterrand<sup>2637</sup> à propos des possibilités pour l'Etat de lutter contre le chômage. Le pouvoir ne peut pas dire qu'il est borné, limité, dépassé alors qu'il doit être en mouvement et en lutte contre la crise qui est elle-même par définition en mouvement permanent. Les politiques ne peuvent que difficilement annoncer un échec économique avant que celui-ci ait eu effectivement lieu (l'opposition politique des pays démocratiques s'en charge bien plus facilement). Après avoir vanté pendant des siècles la toute puissance de l'Etat (qu'il s'agisse de la monarchie absolue de droit divin ou de l'empire napoléonien), ils ne peuvent pas constater, avouer, exprimer leur impuissance quelles qu'en soient les conditions et les causes. Cet aveu d'impuissance désabusé et fataliste serait intolérable et insupportable pour les citoyens qui sont en attente de ces solutions qu'ils financent par leurs impôts. Cet aveu pourrait surtout avoir des conséquences graves. Autant les hommes politiques qui annoncent que tout va bien n'ont pas toujours une grande crédibilité, autant ils sont crédibles lorsqu'ils annoncent de mauvaises nouvelles. Or la crédibilité et la confiance<sup>2638</sup> sont des notions fondamentales en politique et économie où il y a une interdépendance des volontés et des actions pour aboutir à des résultats. Une seule personne ne peut pas à elle seule, malgré des pouvoirs importants, mettre en branle l'ensemble de la société contre les actions, les croyances et les volontés de cette même société. Les citoyens sont donc placés dans une situation contradictoire :

- Ils ne supporteraient pas qu'on leur dise toute la vérité sur la manière dont ils sont gouvernés, sur le fonctionnement des institutions, des partis politiques, sur les intérêts liés à certaines politiques... Mais ils ne supportent pas non plus qu'on leur mente ou qu'on ne leur dise pas tout au nom du principe démocratique de transparence.

- Ils ne supportent pas le politiquement correct, notamment pour tout ce qui concerne l'économie, mais, d'une certaine manière, ils ne veulent pas vraiment entendre autre chose non plus car ils veulent garder espoir dans l'avenir<sup>2639</sup>.

Le problème est que l'Etat, comme les femmes et hommes politiques, n'a pas (ou plus) la puissance dont il a pu se vanter, que l'on fasse référence à la monarchie absolue de droit divin, à l'empire napoléonien ou à l'Etat providence de l'après Seconde Guerre mondiale. Il n'est plus qu'une institution hiérarchiquement supérieure à certaines (région, département, commune...) et inférieure à d'autres (certaines institutions européennes et internationales dans des domaines limités en fonction d'accord internationaux). Les femmes et hommes politiques n'ont pas les possibilités techniques, administratives, humaines, légales, économiques de s'occuper et régler tous les problèmes de la population qu'ils gèrent. Les formes d'évaporation, de dissolution ou de déplacement du pouvoir se multiplient :

---

<sup>2635</sup> Il s'agit par exemple de la « petite politique de clocher » (NIETZSCHE Friedrich, *Ecce Homo*, « Le cas Wagner », §2, in Giorgio Colli et Mazzino Montinari (édition établie par), *Œuvres philosophiques complètes*, Paris, Gallimard, 1968-1997 [1908]).

<sup>2636</sup> « Il ne faut pas tout attendre de l'Etat... Je ne crois pas qu'on puisse administrer désormais l'économie. Ce n'est pas par la loi, les textes, qu'on régule l'économie... Tout le monde admet le marché. », Lionel Jospin (Premier Ministre), Journal Télévisé de *France 2*, le 16 septembre 1999. Il commentait les 7 500 licenciements annoncés par le groupe Michelin.

<sup>2637</sup> « Dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé. Depuis maintenant plus de douze ans que j'occupe ces fonctions, tout a été essayé. Vous connaissez le résultat qui est un triste résultat puisque nous avons reçu en 1981 entre 1 million 600 000 et 1 million 700 000 chômeurs. Cela a été porté au moment des élections dernières à 3 millions. », François Mitterrand (Président de la République), entretien télévisé, 14 juillet 1993.

<sup>2638</sup> L'étymologie du mot « fiduciaire » l'atteste.

<sup>2639</sup> D'autant plus qu'historiquement, les périodes de prospérité ont succédé aux périodes difficiles économiquement. Donc le pessimisme à court terme peut toujours laisser de l'espoir à long terme.

- mondialisation,
- européanisation,
- décentralisation,
- régionalisation,
- déconcentration,
- privatisation...

Les lieux de pouvoirs se diversifient et se complexifient. Il est de plus en plus difficile de repérer les sources et les possesseurs du pouvoir et donc de trouver une grille d'analyse simple de la réalité politique. Le pouvoir se délite, se répand, se déconcentre, se décentre, se dissout, se déplace. Il se dilue en même temps qu'il se partage. Il est difficile de gouverner, c'est-à-dire de modifier la réalité politique sans un minimum d'accord de l'opinion publique, même si certaines décisions ont pu être prises contre l'opinion d'une majorité de citoyens à l'image de la suppression de la peine de mort par François Mitterrand ou la réforme des retraites par Nicolas Sarkozy. Peu de personnes sont susceptibles de concentrer suffisamment de pouvoir pour espérer à elles seules modifier la réalité économique, sociale, politique. Peu de personnes sont susceptibles de déclarer la guerre et de la faire durer sans un large soutien des autres politiques, des militaires ou de la population de son pays et des autres pays. Des conseils de quartier aux organisations mondiales, des PME-PMI aux sociétés internationales cotées en bourse, le pouvoir est partout et nulle part, visible et invisible. Plus le pouvoir est distribué, moins il est fort et visible.

Si, dans une démocratie, les personnalités politiques issues du suffrage universel sont les plus légitimes à gouverner (surtout le président de la République et le maire de la ville qui mobilisent le plus les citoyens) et disposent du maximum d'autorité et de visibilité dans leurs « juridictions » respectives, ils sont malgré tout élus par une minorité de personnes (d'autant plus qu'une partie de la population n'a pas le droit de voter) dont une partie importante fait partie des catégories socioprofessionnelles supérieures, et cela nuit à leur légitimité.

Les politiques essayent de contrer ou compenser cette invisibilisation-dissolution du pouvoir par un processus de visibilisation politique : la communication politique. L'invisibilisation du pouvoir est contrée, du moins c'est une tentative, par la visibilisation médiatique des politiques. A défaut de pouvoir contrôler la totalité de la réalité politique qui est toujours plus mouvante, fluctuante, imprévisible, incontrôlable, les politiques essayent de contrôler la façon dont on parle de cette politique. Ils essayent de garder en main la plume qui écrit le récit de l'histoire par le biais de stratégies de communication politique. Les « joueurs » politiques (les femmes et hommes politiques) - encouragés par les journalistes qui estiment qu'il est plus facile de s'identifier à des personnes qui polémiquent qu'à des idées politiques - tentent souvent de cacher les questions de politiques publiques (*policy*) et les question sociétales (*polity*) et par le jeu politique (*politics*) en tentant de cacher qu'ils ne sont plus totalement aux commandes, qu'ils le soient véritablement ou pas.

Mais les citoyens (notamment les animateurs et les auditeurs de RIM) expliquent lors des nombreuses « antennes libres » qu'ils s'en rendent compte, s'en émeuvent, s'en lassent et s'en scandalisent. Les animateurs et les auditeurs considèrent qu'ils ont suffisamment de connaissances et de recul par rapport à l'histoire du pays et à leur histoire personnelle pour savoir qu'aujourd'hui comme par le passé, les politiques peuvent mentir et manipuler sur leurs politiques publiques et sur leurs intentions véritables derrière les discours qu'ils prononcent publiquement. Les auditeurs pensent que les politiques, les élites, les institutions publiques - les « méso-thérapeutes » - se prennent pour des « macro-thérapeutes » alors qu'ils ne parviennent même pas à donner des solutions concrètes aux simples problèmes de la vie des citoyens, et qu'ils ne parviennent même pas à être des « micro-thérapeutes ». Ils ne donnent pas de micro-solutions aux micro-problèmes et, *a fortiori*, pas de macro-solutions aux macro-problèmes. Les politiques font des grandes promesses en exprimant leur certitude de les tenir. Ils annoncent une « grande politique », la politique de la « grande santé », pour reprendre les concepts nietzschéens. Ils font de longues campagnes électorales, occupent les

plateaux télévisés, prononcent de grands discours et de beaux serments, invitent à les élire pour résoudre tous les problèmes sociétaux (les macro-problèmes).

Mais ils sont en définitive incapables de tenir leurs promesses. Ils ne parviennent pas à mettre en œuvre leurs idées d'action et à remplir leurs objectifs. Ils restent dans la « petite politique », c'est-à-dire la politique politicienne du « jeu politique », la politique « machiavélique » qui ne vise qu'à être élu et à le rester, à obtenir le pouvoir par tout moyen et à le conserver. Celle qui se focalise sur les rapports de force, les conflits de personne, les stratégies de conquête. Celle qui ne parvient pas à modifier le « bien-être »<sup>2640</sup> de la société et à la faire sortir de la crise sociétale dans laquelle l'occident et le monde étouffent. Celle que méprisent le plus les citoyens – et au plus haut point les *new agers* qui expliquent ne s'intéresser qu'aux grands enjeux humains, sociaux, écologiques, sociétaux, spirituels... - tout en s'y intéressant tout de même car il est difficile d'y échapper lorsqu'on s'intéresse aux médias<sup>2641</sup>, et c'est le cas de la plupart des auditeurs de RIM. Les politiques, vus à travers le prisme de la politique politicienne, sont considérés comme trop fermés sur eux-mêmes et sur le pouvoir. Ils sont trop dans le « jeu politique » plutôt que dans « l'enjeu politique », et dans la stratégie électorale plutôt que dans la stratégie sociétale. Ils ne sont ni conscients de ce qu'ils font ni de ce qui se passe ou de ce qui va se passer dans le monde ou dans l'univers et ne s'y intéressent pas vraiment. Ils ont une vision de l'histoire à court terme et une vision de l'espace à petite échelle. Cette vision est à la fois intéressée, égoïste et étriquée. Il n'est possible d'avoir confiance ni envers les hommes politiques, ni envers les élites et les institutions publiques (les « méso-thérapeutes ») car ceux-ci mentent et créent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Ils n'ont pas conscience des conséquences de leurs actes, des dégâts qu'ils produisent à court terme et, surtout, à long terme. Ils ne pensent qu'à leurs intérêts personnels, à leurs élections, à leurs carrières, à leur argent plutôt qu'à l'intérêt général et à leur « prochain ».

La vision médicale de la société - que portent souvent les animateurs, les invités et les auditeurs de RIM - pousse vers un diagnostic plutôt négatif et pessimiste quant à l'avenir de l'humanité du fait de l'action de l'homme, et surtout des politiques qui sont responsables de ce qui se passe. La politique, et les personnes qui la font, sont la plupart du temps vues sous un angle extrêmement critique par la plupart des animateurs et des auditeurs de RIM. La maladie, le mal-être, la souffrance reviennent toujours car les politiques mènent toujours et fatalement à l'échec. Le diagnostic est donné d'avance : la société va mal et les politiques s'attaquent à ses symptômes au lieu de s'attaquer à la maladie elle-même. Quelles que soient leurs actions, les politiques sont condamnés d'avance par les auditeurs de RIM. En effet, ils ne s'attaquent par définition qu'au superficiel, à la surface, à l'apparence des choses, alors que les *new agers* souhaitent remettre en cause les fondements de la société. La preuve de leur incapacité et de leur incompétence se trouve dans la persistance de nombreux problèmes jamais totalement ou seulement résolus : guerres, violence, oppression, conflits, misère, famines, maladies... Les problèmes résolus ou partiellement résolus à un moment laissent la place à d'autres problèmes qui s'y substituent ou s'y ajoutent et qui font oublier les précédents - certains problèmes étant même utilisés pour en faire oublier d'autres grâce à la stratégie d'*agenda setting*<sup>2642</sup>. La déception est donc permanente. La méthode employée pour résoudre et traiter les problèmes n'est jamais à la hauteur des enjeux. Les politiques semblent totalement dépassés par les événements, et veulent, malgré cela, donner l'impression de maîtriser la situation, ce qui est d'ailleurs considéré comme un « péché d'orgueil » par les

---

<sup>2640</sup> Rappelons que le critère du « bien-être » est un critère fondamental que les *new agers* utilisent pour juger les actions des personnes.

<sup>2641</sup> Il est aussi plus facile de s'identifier à la politique politicienne du fait de ses dimensions interpersonnelles et émotionnelles mais aussi stratégiques et tactiques car ils peuvent vivre des sentiments et des situations similaires dans leur vie amicale, amoureuse et professionnelle.

<sup>2642</sup> Il arrive que les politiques mettent en avant sur la scène politico-médiatique des problèmes sociétaux ou éthiques pour éviter d'aborder des questions socio-économiques.

*new agers*. Leur politique ne semble pouvoir aboutir qu'à des échecs puisque c'est bien ce résultat qui apparaît dans l'histoire. C'est ce qui est observé par chacun dans sa propre vie et selon ses propres critères. Et si les conditions de vie de l'humanité ne changent pas, c'est que les politiques ne font pas leur travail, et qu'ils ne veulent peut-être pas faire ce travail. Et s'ils ne font pas ce travail, qu'ils prétendent pourtant vouloir faire, peut-être y ont-ils intérêt. Les *new agers*, qui se passionnent pour les « théories du complot », ne tardent pas à se demander si les politiques et d'autres n'ont pas intérêt à ce que l'ordre établi soit conservé en l'état et que les citoyens n'aient pas les moyens de déployer leurs potentialités intellectuelles et artistiques mais aussi de développer leur esprit critique et remettre en question l'ordre des choses. En tout cas, les politiques ne semblent pas pouvoir faire autre chose que mener leurs citoyens à des échecs - la non réussite totale étant d'ailleurs synonyme d'échec total. Les citoyens se rendent compte que les politiques ne peuvent pas tout, ou, en tout cas, qu'ils sont loin d'être dans la capacité de répondre aux nombreux besoins, attentes, rêves des citoyens. Et s'ils ne peuvent pas tout alors les auditeurs en déduisent qu'ils ne peuvent rien et qu'ils sont en quelque sorte inutiles. D'autant plus que ce n'est pas dans la réalité politique que se trouve la vraie réalité des choses, la réalité spirituelle étant de loin supérieure à la réalité matérielle. Alors pourquoi leur faire confiance ? Pourquoi voter pour eux ? Ce sont les questions que posent beaucoup des auditeurs rencontrés, observés, écoutés, interviewés. Cela n'empêche pas beaucoup d'entre eux de voter car la notion de citoyenneté est importante même si c'est une citoyenneté à l'échelle du monde, voire de l'univers plutôt que nationale ou locale.

L'Etat, comme construction historique à la fois politique, juridique, économique, administrative, a tenté en France de créer un mythe valorisant sa toute puissance. Un mythe dont il peut difficilement se défaire et dont il n'a pas forcément intérêt à se défaire s'il veut continuer à avoir une prise qui ne soit pas uniquement symbolique sur la réalité socio-économique. L'Etat est donc investi par les citoyens de nombreuses qualités en termes de capacité à modifier la réalité politico-économique - le fameux Etat providence -, mais souvent des qualités qu'il ne possède pas ou plus ou qu'il n'a jamais possédées objectivement. Or, plus un objet - l'Etat en l'occurrence - est investi d'idéaux et d'espoirs avec des objectifs précis et ambitieux, plus la déception est grande quand l'écart entre l'idéal (ce qui est souhaité : liberté, égalité, fraternité...) et la réalité (ce qui existe réellement : inégalités, barrières, injustices) est important, et plus le ressentiment qui peut en découler est proportionnellement grand. En effet, le ressentiment provient de la différence ou inadéquation entre la réalité et l'idée, entre la volonté et la réalité, entre ce qui est voulu et ce qui est possible, entre ce qui est et ce qui devrait être. Le mythe de la perfection de l'Etat est à l'origine du ressentiment dont témoignent les citoyens, et *a fortiori* beaucoup des auditeurs de RIM<sup>2643</sup>.

Mais ce ressentiment ne peut se développer que parce qu'il trouve un terrain favorable chez les personnes qui l'expriment. En effet, la différence entre ce qui est voulu et ce qui est possible dépend avant tout des personnes qui observent cette différence car chacun voit cette différence en fonction de sa situation personnelle qui est loin d'être la même entre un ouvrier et un chef d'entreprise. Or, moins une personne dispose de capitaux socio-économiques, moins elle est intégrée dans la société, moins elle a de chance de la modifier, moins elle a de chance de parvenir à se satisfaire de la réalité. Et moins elle est satisfaite par la réalité, plus elle développe du ressentiment à son égard. Les « libres antennes », les émissions avec participation du public - *a fortiori* celles de RIM - sont propices à l'expression du

---

<sup>2643</sup> Dans une conception nietzschéenne, le ressentiment se développe fortement dans la modernité car l'idéal de cette dernière vise l'égalité de tous sans que celle-ci n'advienne. En effet, la démocratie, qui est une forme d'égalité politique, s'approche toujours plus d'une égalité de droit, d'une égalité formelle, mais elle reste fortement inégalitaire d'un point de vue des faits socio-économiques. Tout semble possible en théorie et rien ne l'est, ou presque, en pratique. Et c'est ce décalage entre le droit et les faits, l'idéal et la réalité, la politique et le socio-économique qui est source d'un ressentiment.

mécontentement et du ressentiment populaire car elles permettent d'élever techniquement sa puissance communicationnelle pour atteindre de façon quelque peu artificielle la sphère élitiste que constitue l'espace public médiatique.

Personne ne peut être satisfait totalement de ce qui se passe dans sa vie et sur la planète. Chacun a sa propre expérience de la désillusion et de la déception vis-à-vis des hommes politiques, chacun aimerait que la réalité soit autrement. Mais chacun réagit différemment face à cette déception. La déception des citoyens face à l'Etat et aux hommes politiques mêle souffrance, colère, désillusion. Le citoyen a en quelque sorte l'impression que l'Etat a perdu sa force, son aura et son « charisme » pour reprendre l'expression de Max Weber. Il ne parvient plus à animer et protéger la communauté, à jouer son rôle de « bon père de famille », à « enchanter » la vie des citoyens, à apporter des réponses et des solutions à leurs problèmes. Il les abandonne en quelque sorte à leur « sort » individuel. Or, cet affaiblissement de l'Etat a d'autant plus d'effets sur les citoyens qu'il reflète, voire révèle la propre faiblesse des citoyens, et il la rend d'autant plus insupportable qu'il n'y a pas de solution alternative à laquelle il serait possible de s'accrocher. La prise de conscience de la fragilité de l'Etat renvoie l'individu à sa situation précaire, à sa solitude qui est de l'ordre de la solitude métaphysique autant que de la solitude sociale (celle du « suicide égoïste » décrit par Durkheim). La fragilité et la souffrance dans laquelle se trouvent certains animateurs, invités, auditeurs de RIM les poussent à rechercher chez les hommes politiques des boucs émissaires pour leurs problèmes personnels, leur mal-être, mal-être que l'on pourrait qualifier de « mal-être sociétal » ou de « mal-être civilisationnel »<sup>2644</sup>. Car ce qui est de l'ordre individuel est interdépendant de ce qui est de l'ordre du collectif. Les politiques sont considérés comme disposant du pouvoir. Ils sont donc responsables de la réalité. Qu'ils le veuillent ou non, qu'ils soient responsables directement ou indirectement, ce sont bien eux les responsables de ce qui se passe sur la planète, ce sont donc bien eux qui détruisent la planète petit à petit ou qui laissent faire ceux qui la détruisent alors qu'ils ont les moyens de les en empêcher. Pour les auditeurs de RIM, les hommes politiques ont les « mains sales ». Le pouvoir les salit et ils salissent la société en retour. Ils polluent les consciences et la planète.

Les problèmes auxquels sont confrontés les auditeurs ne trouvent pas de solutions parmi les « micro-thérapeutes » et les « méso-thérapeutes » officiels et légitimes : les médecins et les politiques. Leur incompetence, leur impuissance, leur inattention conduisent à l'échec, à la crise, à la souffrance. Pour autant, les *new agers* considèrent qu'il n'est pas possible d'en rester là. Il n'est pas possible de laisser les choses en l'état. Pourquoi ne pas s'intéresser, et même, partir à la recherche de personnes spécialisées dans des solutions adaptées peut-être moins légitimes et officielles mais peut-être plus efficaces.

## **B) La solution : les vrais micro- et macro-thérapeutes**

Les instances bien moins officielles et légitimes qui sont susceptibles de donner des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les auditeurs sont d'une part les « micro-thérapeutes » (voyants, médiums, radiesthésistes, les personnes qui annoncent l'existence des extraterrestres, les animateurs de RIM ou les libraires comme la librairie de l'Inconnu qui est une librairie traitant de tout ce qui est de l'ordre du « paranormal » et qui accueille Radio Ici et Maintenant une fois par mois) et d'autre part les « macro-thérapeutes » (dieux, extra-terrestres, esprits).

---

<sup>2644</sup> Laurent Bouvet a utilisé récemment le concept d'« insécurité culturelle » (*L'insécurité culturelle*, Fayard, Paris, 2015).

## 1) Les vrais micro-thérapeutes : RIM et les autres

Selon les membres de la communauté Radio Ici et Maintenant, il semble que la réalité telle qu'elle est décrite par les « micro-thérapeutes modernes » (médecins...) et les « méso-thérapeutes modernes » (institutions...) officiels et légitimes n'est pas telle qu'elle est vraiment, c'est-à-dire telle qu'ils la voient. De fait, les solutions apportées par ceux-ci ne sont pas les bonnes car elles n'aboutissent pas au résultat attendu. Les médecins et les politiques ne sont pas ou plus à la hauteur des attentes des citoyens. Il n'est plus possible de leur faire confiance et de contracter avec eux le « contrat social ». Or, en ce qui concerne les problèmes de santé, les auditeurs ne peuvent à eux seuls découvrir tous les secrets de la médecine pour espérer se soigner grâce à une automédication, même si l'auto-médication fait bien partie des objectifs *New Age* (mais pas une auto-médication avec des médicaments pharmaceutiques). Ils sont à la recherche d'autres solutions pour résoudre leurs problèmes. Ils ont besoin de nouveaux médiateurs, c'est-à-dire des médiateurs entre eux et la société, entre eux et leurs problèmes, entre eux et leur mal-être, entre eux et leurs maladies, entre eux et leur corps :

- prophètes,
- guérisseurs,
- voyants,
- ufologues,
- médiums,
- chamans,
- numérologues...

Ils ont besoin de « solutions », c'est-à-dire de possibilités thérapeutiques : les soins, les prières, l'alimentation, les exercices physiques... Et celles-ci peuvent être diverses, complémentaires, voire contradictoires :

- pragmatiques, efficaces, concrètes ou ésotériques, philosophiques, spirituelles, utopiques,
- rapides ou lentes,
- individuelles ou collectives,
- ponctuelles ou quotidiennes,
- sans promesses trop rigides et trop certaines mais avec des prévisions fortes,
- sans discours médicalement et politiquement corrects mais avec des discours parfois prophétiques, « inspirés »,
- sans discours scientifiques, techniques, matérialistes, objectivistes mais peuvent imiter des calculs astrologiques ou de la théorie de la relativité.

Ce type de solution n'est pas à la portée de tout le monde et ne peut pas être fourni par n'importe qui. Pour obtenir la confiance des personnes en demande de soin, le « micro-thérapeute » doit faire la démonstration de ses compétences, d'autant plus :

- qu'il revendique des « pouvoirs extraordinaires »,
- qu'il ne dispose pas de légitimité officielle (en l'occurrence, dans une contre-culture, c'est plutôt un atout),
- qu'il est à la radio ce qui lui donne la légitimité apportée par la radio mais qui empêche de créer une relation interpersonnelle (alors que cette relation est plutôt fondamentale dans une démarche thérapeutique),
- que son passage se fait pendant une période très courte même si elle peut-être récurrente...

Son travail, plus que tout autre, nécessite de faire la démonstration :

- de qualités,
- de talents,
- de compétences,
- de l'expérience,
- des savoir-faire,
- des savoir-être,

- de la pratique,
- des connaissances,
- une formation,
- un spécialisation,
- une réflexion,
- de la psychologie...

Si la tendance, ou plutôt l'aspiration, à l'automédication ou autoguérison est très forte chez les *new agers*, elle n'est pas incompatible avec l'utilisation de médiateurs-thérapeutes - « micro- thérapeutes » - pour les guider sur leur « chemin de guérison » et leur « chemin de vie ». Les *new agers* sont donc à la recherche de personnes spécialisées dans des solutions adaptées : de véritables « micro-thérapeutes », voire peut-être des « macro-thérapeutes ». En effet, la gravité de la situation nécessite de dépasser les échelons locaux, nationaux, voire internationaux des institutions traditionnelles : les « méso-thérapeutes ». Il faut donc fonder, développer, encourager des instances supérieures, compétentes et du même niveau que les nouveaux enjeux sociétaux de ce millénaire. Si tout est lié, interconnecté, interdépendant, comme le proclament les *new agers*, il faut établir un « contrat social universel » pour régir toutes les formes de relation et de communication et prendre en compte la continuité entre :

- le corps et l'âme,
- le matériel et le spirituel,
- la vie et la mort,
- l'intérieur et l'extérieur,
- la terre et l'univers,
- le matériel et l'immatériel.

Les personnes qui vont consulter des « micro-thérapeutes » ont souvent déjà essayé d'autres solutions qui n'ont pas fonctionné ou se sont révélées insuffisantes. Voici le discours qu'ils sont prêts à entendre : « Je peux vous aider pour résoudre vos problèmes que les autres membres de la société ne parviennent pas à résoudre parce que j'ai des pouvoirs extraordinaires. Mais ce n'est pas sûr à 100% car il y a toujours des incertitudes du fait de certaines forces. ». Cette phrase est susceptible de donner de l'espoir du fait de l'existence supposée des pouvoirs extraordinaires du « micro-thérapeute » et du fait de la sincérité dont semble faire part ce dernier puisqu'il fait part d'incertitudes là où il pourrait faire preuve de certitudes compte-tenu de ses « dons » supposés. La personne qui l'écoute peut dès lors se dire : « Il va tout faire pour me guérir puisqu'il va jusqu'au point d'être sincère et honnête<sup>2645</sup> avec moi en me disant qu'il n'est pas certain que son don va fonctionner. » Ce qui est intéressant de noter, c'est que chaque « micro-thérapeute », chaque type de solution, bénéficie d'une certaine innocence, nouveauté, pureté avant d'avoir été essayé. Et dans la mesure où les médecins allopathiques eux-mêmes ne sont pas sûrs de résoudre l'ensemble des problèmes de santé possibles et ne sont pas parvenus à le faire, les *new agers* considèrent qu'ils n'ont rien à perdre à essayer de nouvelles techniques<sup>2646</sup>. Chacun de ces « nouveaux » « micro-

---

<sup>2645</sup> Le fait que le « micro-thérapeute » annonce que ses « pouvoirs magiques » ne sont pas totalement efficaces à une double utilité pour lui : se protéger en cas de déception et faire preuve d'humilité devant ce don qui le dépasse, et donc valoriser ce don discrètement.

<sup>2646</sup> Il faut dire que la médecine allopathique et la médecine homéopathique sont difficilement comparables. La médecine allopathique est réparatrice, technique, scientifique, médicamenteuse et technologique tandis que la médecine homéopathique est préventive, symbolique, communicationnelle, relationnelle, psychologique et même parfois « magique ». Elles ne fonctionnent pas de la même façon et elles n'ont pas vraiment non plus les mêmes objectifs. La médecine allopathique vise à rétablir le fonctionnement habituel du corps en s'attaquant à la maladie. La médecine homéopathique vise le bien-être et l'amélioration de soi (le « développement personnel ») en s'attaquant aux causes du déséquilibre, aux causes de la maladie tout en proposant un modèle de bien-être. La durée du processus de soin n'est pas la même : la médecine allopathique vise une guérison rapide du patient (même si le très important développement des maladies chroniques à la fin du XXème siècle a changé les choses) tandis que la médecine homéopathique demande davantage de temps (même si elle peut être très

thérapeutes » est vu individuellement et jugé sur ses réussites et ses échecs personnels en étant conscient qu'il y a bien ce qui est appelé par les *new agers* et les anti-*new agers* des « charlatans ». Les *new agers* n'ont pas tendance à condamner à partir d'un échec, d'une erreur, d'une tromperie, l'ensemble des « micro-thérapeutes » comme ça peut être le cas en ce qui concerne les résultats de la médecine officielle, de la recherche scientifique, des laboratoires ou des politiques qui sont jugés en bloc pour être les causes de l'ensemble des problèmes de l'humanité. La procédure de guérison mise en place par le « micro-thérapeute », qui a été consulté et dont la thérapie n'a pas été efficace, n'était peut-être pas adaptée à la situation, à la maladie, à la souffrance en question. Les *new agers* peuvent aussi considérer que le « micro-thérapeute » pouvait aussi ne pas être assez compétent ou honnête. Mais les *new agers* auront toujours tendance à penser qu'il existe bien d'autres méthodologies à essayer et de personnes à rencontrer qui seront peut-être plus adaptées. Chaque « micro-thérapeute » a :

- sa technique,
- son talent,
- sa méthode,
- sa personnalité,
- ses compétences,
- ses conceptions thérapeutiques, philosophiques et spirituelles<sup>2647</sup>.

Les *new agers* parviendront donc sans difficulté à expliquer un échec par le fait que :

- la technique, la stratégie, la méthode... n'étaient pas adaptées à la personne,
- il y avait une mauvaise conjonction des astres,
- le « micro-thérapeute » n'était pas en forme,
- les « dons » étaient insuffisants pour la situation...

Les *new agers*, comme les auditeurs de RIM, sont à la recherche de services pour renforcer leur santé physique, alimentaire autant que psychique et spirituelle. Ils veulent qu'on réponde à des questions. C'est ce que m'ont expliqué les salariés de la librairie de l'Inconnu (qui est l'un des principaux partenaires de RIM) à propos de leurs clients. Selon les libraires, les auditeurs de RIM présents dans la librairie, qui passent à l'antenne pour poser

---

punctuelle ou plus ou moins régulière en ce qui concerne la voyance). Le modèle économique n'est pas non plus le même. Les « micro-thérapeutes » de la médecine allopathique, même lorsqu'ils ont un statut libéral, sont les maillons d'une longue chaîne qui va de leur formation dans une université de médecine jusqu'au conseil de l'ordre des médecins en passant par la sécurité sociale, les industries pharmaceutiques... Ils sont donc formés, encadrés, contrôlés. Les « micro-thérapeutes » de la médecine homéopathique ont un modèle économique très indépendant et autonome. Ils ont surtout à faire en sorte de ne pas être attaqués pour exercice illégal de la médecine et comme pour n'importe quelle entreprise payer les impôts. Les critères de réussite ne peuvent donc pas être les mêmes. De même, les personnes qui viennent les consulter ne le font pas pour les mêmes raisons et ne s'attendent pas à la même chose. Néanmoins, les comparaisons sont bien faites dans les discours, et elles se situent dans le cadre d'oppositions radicales, même les « micro-thérapeutes » de la médecine allopathique peuvent user des techniques de la médecine homéopathique. Par ailleurs, les personnes qui viennent consulter les « micro-thérapeutes » de la médecine homéopathique consultent aussi les « micro-thérapeutes » de la médecine allopathique dont ils peuvent aussi les ouvrages.

<sup>2647</sup> Sur le marché des « micro-thérapeutes », où il y a des habitudes, des codes, des hiérarchies, un langage, des tabous, des réputations, de la concurrence. Les tarifs ne sont pas les mêmes selon le capital notoriété et le capital confiance dont dispose les « micro-thérapeutes ». Et ces capitaux sont dépendants des capitaux médiatiques, communicationnels, marketing dont ils disposent. Elizabeth Teissier est davantage connue que Maud Christen qui est elle-même davantage connue que Henry Vignaud et qui est lui-même plus connu que la plupart des « micro-thérapeutes » qui viennent à RIM. Cela a forcément des conséquences sur la tarification. Les *new agers* le savent bien. Les auditeurs de RIM profitent donc du passage des « micro-thérapeutes » à l'antenne pour avoir des consultations pour le prix d'un appel surtaxé.

des questions au « micro-thérapeute » invité<sup>2648</sup> (ou encore les personnes qui participent aux « Repas ufologiques parisiens » de La Défense), veulent obtenir des réponses<sup>2649</sup>. Ce qui les préoccupe : le fonctionnement du monde et le fonctionnement de leur être. Les libraires ont les moyens de donner des réponses ou de faire en sorte que leurs clients puissent trouver des réponses à ces questions. Ils sont largement formés pour ça avant de pouvoir interagir avec les clients. Selon les libraires, tout passe, avant tout, par du langage puisqu'il faut symboliser, analyser, diagnostiquer, clarifier le problème pour lequel le client est venu dans la librairie. Et la solution consistera principalement à donner des conseils d'achat :

- lire des livres,
- et/ou à utiliser des objets : pendentifs, bracelets, pendules, jeu de cartes, croix...

Mais les conseils en ce qui concerne l'achat ne vont pas sans des conseils sur l'utilité des objets et l'intérêt des ouvrages. Il se transforme en médiateur vers des solutions qui vont passer par des médias que sont les objets ou les livres. Le libraire et le client parviennent à créer des petits cercles intimes de discussion dans la librairie. Il se fait thérapeute, « micro-thérapeute ». Selon les libraires et selon ce que j'ai pu observer, les clients ne restent pas longtemps dans la librairie. Ils ne flânent pas comme peuvent le faire certains lecteurs dans les librairies, FNAC... Soit ils savent parfaitement ce qu'ils veulent, soit le libraire doit trouver rapidement pourquoi la personne est là et de quoi elle a besoin. Le libraire peut donc avoir un rôle éminemment prescriptif. Or, les objets ont des valeurs spirituelles mais aussi économiques très variables. Ce que rapportent économiquement à la librairie de l'Inconnu les ouvrages, est de l'ordre de la vente d'ouvrages dans les librairies traditionnelles. En revanche, la vente d'objets « magiques » est bien plus lucrative. La différence entre le coût de production et le prix de vente peut être très importante car beaucoup d'objets sont produits de façon industrielle. Le prix ne provient pas de la fabrication mais du caractère « magique » qui est conféré par le « micro-thérapeute » vendeur qui, dans le contexte « magique » de la librairie, agit comme un garant de l'efficacité « magique » de l'objet.

Pour garantir cette efficacité, le libraire doit avoir les qualités habituelles d'un « micro-thérapeute » :

- avoir la capacité à mettre en confiance,
- être à l'écoute,
- avoir de la psychologie pour saisir les besoins des clients qui ne sont évidemment pas ceux d'un acheteur d'électroménager,
- être observateur,
- avoir un intérêt pour les questions abordées dans les rayons de la librairie,
- être sûr de soi,
- maîtriser son sujet,
- avoir une bonne connaissance du milieu (ésotérisme, ufologie, bien-être...),
- avoir une éventuelle pratique « magique »...

Au final, il doit être à la fois psychologue, médecin, pharmacien et commercial : « Je peux vous aider ? Voilà ce qu'il vous faut, c'est ce qu'il y a de plus efficace. Nous pouvons passer à la caisse. Vous avez la carte de fidélité ? ». La formation préalable à l'exercice du métier de libraire permet de compléter les manques en termes culturels, mais il est plutôt utile d'avoir une bonne expérience du milieu, ne serait-ce qu'en termes d'ouverture d'esprit, voire de partage de l'idéologie *New Age*.

Les « micro-thérapeutes » *New Age* sont des instances de reformulation, de refondation, de reconstruction, de « re-schématisme » de la réalité, de ressourcement

---

<sup>2648</sup> C'est d'ailleurs ainsi que les dirigeants de la librairie de l'Inconnu ont souhaité mettre en place un standard où interviennent des voyants.

<sup>2649</sup> Certains *new agers*, à l'image des fondateurs de RIM (Plaige et Skornik), ont pu être qualifiés de « *true seekers* », c'est-à-dire de « chercheurs de vérité ».

idéologique, politique, spirituel, mythologique et symbolique. Les « micro-thérapeutes » sont des entrepreneurs de rumeurs<sup>2650</sup> « magiques » et des producteurs de l'idéologie pour soutenir ces rumeurs<sup>2651</sup> : l'idéologie *New Age*. L'usage du terme de « rumeur » à propos des « micro-solutions » thérapeutiques provient du fait que ces solutions ne sont pas reconnues officiellement par les autorités politiques, médicales, scientifiques. Les personnes qui propagent ces idées-rumeurs en sont souvent bien conscientes. La rumeur « officieuse » est une arme politico-religieuse qui permet de contourner, voire subvertir ce qui est de l'ordre de l'officiel, de faire rentrer par la fenêtre ce que la modernité occidentale essaye de refouler par la porte rationnelle. Le terme de « rumeur » peut aussi être employé en ce qui concerne les « macro-solutions », car si d'autres formes de vie<sup>2652</sup> dans l'univers ne sont pas impossibles, il y a de forts désaccords dans les communautés des ufologues, des scientifiques et des humains en général sur la forme et les intentions que prennent ou pourraient prendre ces entités. Pour les « micro-thérapeutes » *New Age*, une révolution des consciences est nécessaire : ouvrir sa conscience à de grands récits, qui dépassent nos simples individualités, voire nos sociétés. Il s'agit de prendre conscience de la totalité de la réalité pour espérer agir dessus. Il faut développer une vision globale de la réalité car tout est lié et interdépendant : l'humain, la politique, le spirituel, le social, l'environnement...

Les « micro-thérapeutes » *New Age*, tels des Cassandre ou Pythie, sont ceux qui perçoivent et pressentent les problèmes auxquels les humains doivent ou devront faire face. Ils sont aussi ceux qui ont des idées ou des débuts d'idées pour les résoudre. Ils peuvent d'une part donner des conseils pratiques, donner des informations sur l'avenir d'une personne au niveau individuel, et d'autre part faire des conférences, publier des ouvrages, passer dans des émissions radiophoniques et télévisuelles au niveau collectif. Mais ils restent dans les idées, dans la parole, dans les conseils, dans la communication même si cette communication est considérée comme « magique » par les « micro-thérapeutes » *New Age* et par leurs interlocuteurs/clients car elle fait intervenir ce qui est censé être des entités surnaturelles, extraordinaires, spirituelles. Les « micro-thérapeutes » *New Age* ne sont pas capables par eux-mêmes de donner, de produire des « macro-solutions ». Ils ne peuvent pas à eux seuls espérer modifier la réalité comme cela peut être le cas pour des extra-terrestres supérieurs aux humains ou pour des dieux. Leurs « pouvoirs » - s'ils sont supérieurs à ceux des individus moyens dans la mesure où ces derniers n'en ont pas ou n'ont pas conscience d'en avoir<sup>2653</sup> - sont très localisés (les « micro-thérapeutes » *New Age* se situent dans un rapport interpersonnel) et insuffisants (Les « micro-thérapeutes » *New Age* sont dans l'impossibilité

---

<sup>2650</sup> On peut d'autant plus employer le terme d'« entrepreneur » que RIM, comme les autres « micro-thérapeutes », vit de ces « rumeurs ».

<sup>2651</sup> Les rumeurs sont rarement de la simple communication d'information neutre sans aucune intention derrière (ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, PUF, Paris, 2005). Par exemple, le fait d'annoncer la possible existence des extraterrestres revient à remettre en question la parole officielle ou plutôt les paroles officielles des autorités politiques et scientifiques.

<sup>2652</sup> Encore faut-il s'entendre sur la signification du mot « vie » : est-ce ce qui se meut, ce qui croît, ce qui se reproduit, ce qui pense, ce qui parle ?

<sup>2653</sup> Les « micro-thérapeutes » *New Age* sont souvent ceux qui découvrent d'autres « micro-thérapeutes » *New Age* et aident à leur faire prendre conscience de leurs capacités extraordinaires. Deux trajectoires idéales-typiques ressortent de l'enquête (observation-participante et entretiens) : soit les « micro-thérapeutes » *New Age* sont issus de familles de « micro-thérapeutes » *New Age* et ils ont pu disposer d'une bonne intégration sociale et de la possibilité de développer leurs capacités « extraordinaires » grâce à des conseils de leur entourage en matière de savoir, de savoir-faire et de savoir-être ; soit la découverte des capacités « extraordinaires » s'est faite tardivement grâce à des « micro-thérapeutes » *New Age* ou des *new agers* « ordinaires » qui les ont pointé du doigt, même si la personne avait des pressentiments à ce sujet depuis longtemps (dès l'enfance) car elle se sentait différente des autres (les autres membres de sa famille, les autres écoliers, les amis, les collègues, globalement le reste de la société) en ce qui concerne leur sensibilité, leur psychologie, leurs ouvertures à d'autres mondes et d'autres réalités. La découverte peut donc être tardive et rétrospective et aidée par la fréquentation de « micro-thérapeutes » *New Age* ou de *new agers* « ordinaires » dans des séminaires, ateliers, conférences, dans la lecture des ouvrages, la consultation dans des cabinets...

de convaincre l'ensemble de la population car ils manquent de surface communicationnelle.) face aux enjeux globaux, face à la destruction de l'humanité et de la planète. En revanche, au-delà de leur capacité communicationnelle et psychologique, ils ont la possibilité d'entrer en contact avec ceux qui sont susceptibles de changer les choses. Leurs pouvoirs « sur-naturels » ou « pouvoirs psys » ou « para-psychologiques » sont censés leur donner le pouvoir de rentrer en communication avec des entités « supra-naturelles » : les « macro-thérapeutes ». Ils peuvent se faire les intermédiaires des « macro-thérapeutes ». Leur sensibilité fait qu'ils ont une plus grande compréhension des comportements des humains mais aussi des morts (des esprits ou âmes des morts) et pourquoi pas des extra-terrestres. Comme les artistes qui aiment parler de « don »<sup>2654</sup> ou les saints qui s'estiment touchés par la grâce, ils se disent d'ailleurs choisis par « l'extraordinaire » et ses manifestations. Leurs pouvoirs et les messages qu'ils reçoivent viennent à eux sans qu'ils le veuillent vraiment<sup>2655</sup>. La rencontre avec les extra-terrestres est d'ailleurs souvent l'occasion de découvrir ces pouvoirs, du moins de découvrir son statut extraordinaire au sein de la société humaine. En partant du principe que si les extra-terrestres ont choisi une personne pour entrer en communication avec elle, c'est pour une bonne raison. La personne a été élue, choisie, sélectionnée parmi un vaste échantillon d'êtres humains. C'est que celle-ci avait sans aucun doute une capacité à comprendre des choses que la plupart des gens ne sont pas capables de faire. Elle a une plus grande sensibilité, une plus grande ouverture d'esprit. Cette rencontre n'est pas arrivée pour rien. Elle a fait l'objet d'un choix très rationnel de la part des entités extra-terrestres. Mais du côté de la personne qui reçoit les messages extraterrestres, il peut y avoir davantage d'incompréhension. Beaucoup de personnes qui ont été contactées affirment l'avoir été malgré elles. Elles n'hésitent pas à dire qu'elles ne s'intéressaient pas à l'ufologie avant ce premier contact, cette observation ou cet enlèvement. Et cette absence d'intérêt préalable donne davantage de poids, de légitimité, de vérité à leurs assertions. Si ce genre de phénomène arrivait à un ufologue qui pratique l'ufologie depuis l'âge de 10 ans et qui aurait été très actif depuis lors, sa parole aurait sans doute moins de poids. Néanmoins cette situation existe comme le montre le cas de Jean-François Dupouy qui a reçu un courrier des ummites de la planète Ummo.

Au milieu de nos « petits récits » - de nos histoires personnelles -, nous pouvons avoir besoin de « grands récits » pour nous ouvrir d'autres horizons. Au milieu des « micro-solutions » procurées par des « micro-thérapeutes », nous pouvons avoir besoin de « macro-solutions » procurées par des « macro-thérapeutes » car les « micro-solutions » sont insuffisantes. Les « micro-thérapeutes » débutent, écrivent le récit des « macro-thérapeutes ». Ils les prophétisent. Ils les appellent de leurs vœux comme les ultimes solutions pour sauver la terre et les humains.

## **2) Les « vrais » « macro-thérapeutes » : les extra-terrestres**

Une grande partie de la littérature de science-fiction voit les extra-terrestres comme des sources potentielles de grands dangers. Ce n'est pas le cas de tous les ufologues. Certains observent que les extraterrestres n'ont pas encore tenté de détruire l'espèce humaine ou la terre alors qu'ils sont censés en avoir les moyens. Ils en concluent qu'il faut bien que cette non-destruction soit volontaire et que cela corresponde à une certaine bonté de leur part. Nous

---

<sup>2654</sup> Lire : BECKER Howard Saul, *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, 1988.

<sup>2655</sup> D'ailleurs certains n'hésitent pas à dire qu'ils le regrettent parfois car la découverte de leurs pouvoirs a modifié substantiellement leur vie, leur relation avec les autres et globalement avec la réalité. Ces regrets sont utiles pour donner corps, pour donner de la matière, de la consistance à leurs « pouvoirs magiques » qui sont reconnus comme étant incorporels, immatériels, invisibles car le changement de vie de la personne est là pour attester de la réalité de ces pouvoirs.

vivons bien dans le même univers et sommes potentiellement la source de nuisances pour eux, surtout depuis la période récente où nous avons la possibilité de nous déplacer dans l'espace. Donc s'ils n'ont pas détruit la terre, c'est soit qu'ils veulent continuer à nous observer grâce à leur vols dans l'atmosphère, soit qu'ils nous veulent véritablement du bien, ces deux cas n'étant pas incompatibles. S'ils nous veulent du bien, pourquoi ne pas leur demander de l'aide. La nature est « dépassée » par ce que lui font les humains car ces derniers ont la possibilité de modifier le fonctionnement de la planète : ils peuvent faire exploser une bombe nucléaire, mais ils peuvent aussi réchauffer la planète du fait de leurs activités traditionnelles. Les humains sont dépassés par les problèmes qu'ils ont créés eux-mêmes. Ils ont créé des macro-problèmes mais sont incapables de trouver eux-mêmes des « macro-solutions ». Seules des entités extra-humaines, extra-terrestres sont susceptibles de leur apporter des solutions - des « macro-solutions » - grâce à leurs compétences et à leurs pouvoirs extra-ordinaires, surnaturels.

Les extraterrestres sont ceux qui sont censés avoir les moyens de mener une « grande politique ». Ils ont les moyens techniques, scientifiques, intellectuels, moraux et spirituels. Leurs techniques sont plus développées, plus avancées. Leur intelligence est supérieure. Ils ont les moyens de soigner la maladie de la société et de la planète. Ils peuvent apporter des « macro-solutions », c'est-à-dire des réponses globales aux problèmes globaux, c'est-à-dire des miracles à l'échelle de la planète ou de l'univers. Il faut des pouvoirs et/ou des moyens techniques extra-ordinaires pour sortir les humains de la situation de misère politique, spirituelle, sociale, environnementale... où ils se sont mis. Si la santé des individus est liée à la santé de leur environnement, alors soigner leur environnement revient à prendre soin de leur propre santé. Si les hommes politiques n'en sont que très partiellement capables, pourquoi ne pas en confier la tâche à des individus qui semblent en avoir toutes les compétences et les moyens.

Dans ce processus étiologico-thérapeutique *New Age* visant le « bien-être » des humains, les macro-thérapeutes extraterrestres (à l'image des dieux et esprits) fourniraient des « macro-solutions » spiritualo-matérielles et technico-informatiques à l'échelle universelle. Ils pourraient résoudre les fiascos des méso-politiques à l'échelle nationale des « méso-thérapeutes » (institutions politiques, religieuses, scientifiques...) que les micro-thérapeutes (chamans, ufologues, numérologues...) ne cessent de dénoncer sans pouvoir les juguler en raison de leur faible nombre et de leurs micro-pouvoirs magiques à l'échelle individuelle. Dans cette métamorphose du politico-religieux, les prophètes-ufologues de cette institution radiophonique « montreuse »<sup>2656</sup> de « bien-être » *New Age* qu'est RIM attendent donc des messies-extraterrestres thaumaturges une action révolutionnaire et salutaire, et utilisent cette radio prophylactique pour collaborer à la fabrication et la diffusion d'une rumeur mythologique, cathartique et utopique, et cultiver ainsi l'espoir d'une vie meilleure dans un monde meilleur.

Ainsi, cette interprétation revitalisante du réel innerve toute une para-histoire (et même une para-archéologie<sup>2657</sup>) faite de multiples interventions stellaires (Atlantide, pyramides égyptiennes, apparitions mariales...) censées attester de la plausibilité de la prophétie thérapeutique à la fois para-politique, para-religieuse, para-médicale.

Dans ce processus étiologico-thérapeutique *New Age* visant le « bien-être » des humains, trois acteurs sont susceptibles d'intervenir que l'on peut classifier selon leur degré d'« humanité » ou de « divinité » :

- les « méso-thérapeutes » humains (institutions politiques, sociales, religieuses, scientifiques),

---

<sup>2656</sup> NEVEU Erik, *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 2006, p103.

<sup>2657</sup> RENARD Jean-Bruno, « La para-archéologie et sa diffusion dans le grand public », in *L'archéologie et son image. Actes des VIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire*, Antibes, octobre 1987, Editions APDCA, Juan-les-Pins, 1988.

- les « micro-thérapeutes » humains mais dotés de pouvoirs ou sensibilités supérieurs aux humains ordinaires (chamans, ufologues, numérotologues, médiums, astrologues, enfants indigos, sages spirituels, télépathes, géomanciens, magnétiseurs...),
- les « macro-thérapeutes » non-humains (extraterrestres, divinités, esprits de la nature).

Le périmètre géographique d'action des thérapeutes varie beaucoup en ampleur en fonction de leur puissance thérapeutique (physique, intellectuelle, spirituelle, technologique...) :

- les « méso-thérapeutes » sont susceptibles d'intervenir à l'échelle régionale, nationale et internationale,
- les « micro-thérapeutes » sont susceptibles d'intervenir à l'échelle individuelle,
- les « macro-thérapeutes » sont susceptibles d'intervenir à l'échelle universelle.

Le raisonnement thérapeutique développé par les prophètes « micro-thérapeutes » de cette thérapie (les animateurs et invités de RIM, les libraires de la librairie de l'Inconnu) est organisé en trois temps pour répondre aux problèmes humains :

- les « méso-thérapeutes » ont conduit jusqu'à présent des méso-politiques à l'échelle nationale et internationales qui ont conduit les hommes à l'auto-destruction par la guerre, la violence, la pauvreté, la pollution... au lieu de tenter de trouver de vrais solutions durables. Donc les « micro-thérapeutes » découragent la voie des « méso-solutions » en critiquant, en décrédibilisant et en délégitimant les hommes politiques et leurs institutions (les « méso-thérapeutes »). Ils cherchent à montrer que la politique, de même que la médecine moderne, n'ont pas de solution pour résoudre les problèmes humains, qu'il faut l'« éviter » et chercher d'autres solutions.

- les « micro-thérapeutes » ont pris conscience depuis longtemps de ces problèmes et ne cessent de les dénoncer. En plus d'alerter, ils essayent aussi d'agir grâce à leurs « pouvoirs » et leur sensibilité. Ils donnent des « micro-solutions » pour répondre à l'urgence de la condition présente des hommes : comment s'alimenter, comment se soigner, comment se protéger des multiples nuisances et pollutions qui font partie de la société moderne... Mais ils se retrouvent dans l'impossibilité de juguler ces fléaux qui s'abattent sur l'humanité car d'une part ces fléaux sont nombreux contrairement à eux et d'autre part leurs « micro-pouvoirs magiques » ne sont pas assez puissants. Ces prophètes « montrent »<sup>2658</sup> quotidiennement leurs pouvoirs extraordinaires et techniques de « bien-être » (ésotériques, naturelles, *New Age*) aux personnes qui les consultent, en cabinet ou dans les médias, pour rendre crédible la possibilité d'une action révolutionnaire et salutaire de la part des messies thaumaturges que sont les extraterrestres et participent donc à la fabrication et la diffusion d'une rumeur mythologique, cathartique et utopique, et cultivent ainsi l'espoir d'une vie meilleure dans un monde meilleur.

- finalement les « macro-thérapeutes » sont donc les derniers espoirs pour sauver l'humanité car ils sont les seuls à être capables de fournir des « macro-solutions » prophylactiques spiritualo-matérielles et technico-informatiques à l'échelle universelle. Donc, les « micro-thérapeutes » (voyants, les personnes qui annoncent l'existence des extraterrestres, RIM ou la librairie de l'Inconnu) encouragent la voie des « macro-solutions » en crédibilisant, en légitimant la possibilité que des entités surtout non-humaines (dieux, extra-terrestres, esprits, « êtres de lumière ») aient des pouvoirs extraordinaires. Ils jouent le rôle de médias, de médiateurs vers les « macro-thérapeutes ».

Cette radio remplirait alors un rôle - à la fois relatif compte tenu de son audience et du degré d'adhésion des auditeurs, et ambigu de part l'anarchisme technologique et spirituel promu de façon similaire à une religion dont elle partage certaines caractéristiques :

- des dieux-extraterrestres qui veilleraient sur les terriens à l'image des Ummites de la planète Ummo qui auraient envoyé 6000 pages de courrier aux quatre coins de la planète depuis 1962 pour prévenir des dangers écologiques,
- un clergé ufologique allant, par exemple, au sein de la radio, du simple pasteur-animateur jusqu'au pape-directeur de la station en passant par tous les exégètes-invités,
- des adeptes-audiovisuels qui font le succès des ouvrages, revues, émissions, blogs et films,

---

<sup>2658</sup> Concept de Bruno Latour emprunté aux « montreurs » de microbes pastoriens (*Les Microbes. Guerre et paix*, Métaillié, Paris, 1984) repris par Erik Neveu dans *Une société de communication ?* (Montchrestien, Paris, 2006).

- des lieux ecclésiastiques de prière, de communion et de pèlerinage (médiations, conférences, librairies, « Repas ufologiques parisiens », associations, salons...),
- une date fondatrice (Roswell, Nouveau Mexique, 1947<sup>2659</sup>) avec des sources transcendantes (la foi ufologique étant souvent inexplicable, involontaire et soudaine), syncrétiques (sélectionnées parmi des influences aussi bien religieuses et scientifiques, ésotériques et politiques, que médiatiques et culturelles) et mémorielles (« anciens astronautes »<sup>2660</sup>, Atlantes, Mayas, Égyptiens...),
- des traditions, conflits et courants doctrinaux entre les ufologues sceptiques, classiques, archéologues, conspirationnistes, orthodoxes...,
- des saints miraculeux touchés par la grâce stellaire parce qu'ils ont été témoins, contactés, enlevés par des extraterrestres...

Nous allons voir que les croyances, idées, rumeurs fragmentées et pluridimensionnelles portant sur les extraterrestres et la manière dont elles se fabriquent interrogent et réenchangent tout autant le religieux que le politique.

## 2.6.2 Le « réenchangement du monde »

Face à une société contemporaine décrite en termes de « désenchangement du monde », RIM effectue un double travail de réenchangement politique et religieux par sa manière de raconter les choses et par son idéologie, notamment à travers la promotion de ce qu'on peut appeler, pour simplifier, la « pensée *New Age* ».

### 2.6.2.1 Le réenchangement du politique

Le réenchangement du politique consiste principalement à présenter autrement ce qui se passe dans l'actualité politique. Il y a réenchangement dans la manière de parler de politique et dans l'interprétation qui en est faite.

#### Réenchangement dans la manière de parler de politique

RIM a une manière d'aborder l'actualité spécifique à certaines « radios libres »<sup>2661</sup> et associatives qui voulaient ou veulent redonner la parole aux citoyens dans la lignée de l'utopie communicationnelle deleuzoguattarienne. Elle donne depuis 30 ans de nombreuses heures d'antenne à ses auditeurs dans des émissions intitulées « Antenne libre » (la nuit) ou « Revue de presse interactive »<sup>2662</sup> (en début d'après-midi). Les auditeurs peuvent y intervenir (jusqu'à trois simultanément) sans aucune sélection préalable par un standard en donnant simplement leur prénom. Le principe consiste à laisser une liberté absolue aux appelants (sauf exceptions légales<sup>2663</sup>). Il s'agit de laisser cours au pluralisme, au plurivoque, à l'inattendu, à l'imprévisible. Les auditeurs sont là pour donner simplement leur avis sincère qui pourra

---

<sup>2659</sup> LAGRANGE Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1996.

<sup>2660</sup> STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999.

<sup>2661</sup> POULAIN Sebastien, « Les radios libres ou la diabolisation de la FM : qu'est-ce que libérer la parole veut dire ? », in Thierry Lefebvre et Sebastien Poulain (sous la direction de), *Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ?*, INA/L'Harmattan, collection « Les médias en actes », Paris, 2013 (en cours de publication); LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres op. cit.*

<sup>2662</sup> POULAIN Sebastien, « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant », Actes des travaux du groupe de travail (GT13) « Sociologie de la communication », Congrès AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française), Lycée Galatasaray, Istanbul, du 7 au 11 juillet 2008, p80-87, [http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS\\_SOCIO/istambul/Actes\\_AISLF\\_GT13\\_Istambul\\_2008.pdf](http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/istambul/Actes_AISLF_GT13_Istambul_2008.pdf)

<sup>2663</sup> Sur décision du CSA, Ici et Maintenant a perdu sa fréquence en 1996 suite à des propos racistes et antisémites tenus à l'antenne par un auditeur. Il a fallu attendre 2001 pour revenir sur la bande FM.

d'ailleurs évoluer au fur et à mesure de la discussion socratique avec les autres auditeurs, les animateurs et les invités. Pour cela, les auditeurs disposent de beaucoup de temps<sup>2664</sup> (surtaxé) nécessaire pour décortiquer, interpréter et réinterpréter l'actualité et l'histoire politique, économique, écologique... Chacun peut ajouter sa petite pierre narratologique à l'édifice discursif radiophonique.

Pour les promoteurs de RIM, ce type de dispositif (que l'on retrouve sur d'autres antennes avec intervention d'auditeurs<sup>2665</sup>) est la seule façon d'atteindre la sincérité, l'objectivité, la neutralité, donc la vérité, car les auditeurs qui passent à l'antenne ne sont pas censés appartenir à une collectivité, un groupe, une institution, donc défendre une entreprise, un parti politique ou un lobby. Il n'y a pas d'enjeux économiques et politiques sous-jacents ni de conflit d'intérêt possible car les auditeurs-intervenants ne semblent représenter qu'eux-mêmes du fait de leur anonymat et de leur invisibilité. Chaque auditeur appelant est un témoin de la réalité avec une légitimité égale à celles des autres auditeurs mais aussi des invités et animateurs<sup>2666</sup>. Et cet effet est accentué par le statut non commercial et non-public de la radio que les auditeurs saluent souvent.

Si dans la réalité quotidienne, certains auditeurs se sentent impuissants en raison de leurs problèmes relationnels, de solitude, de deuil, de santé et de travail, et s'ils estiment la réalité trop éloignée de leurs idéaux, ils peuvent utiliser la magie du verbe, décuplée par le média, pour augmenter, amplifier en quelque sorte leur « puissance » d'action, leurs potentialités. « Au commencement était le Verbe »<sup>2667</sup>, donc les auditeurs peuvent profiter de leur passage à l'antenne pour retourner aux origines du monde et le recommencer. Chacun peut modeler et remodeler, déconstruire et reconstruire à volonté la réalité. Nuit et jour, ils défont et refont le monde comme les dieux de l'Olympe. La réalité étant souvent jugée décevante, insuffisante, sèche, triste, froide, désenchantée, il s'agit donc d'inventer d'autres manières de la raconter pour l'améliorer. Si la réalité ne peut pas changer immédiatement, il est possible de changer la manière de la penser et de la raconter. Les animateurs, invités et auditeurs de RIM peuvent faire une exégèse infinie de la réalité pour la revivifier et la réenchanter en s'appuyant sur l'effet « cathartique »<sup>2668</sup> et « performatif »<sup>2669</sup> du récit.

A côté de déclarations de soutien et de solidarité à l'antenne qui font de la radio un lieu de socialisation où il est possible d'aborder des sujets « tabous » dans ses cercles familiaux, amicaux ou professionnels à cause de la peur de la moquerie, du conflit ou de l'indifférence, on peut trouver beaucoup de témoignages, d'interrogations, de réflexions, de conseils<sup>2670</sup> et d'idées pour élaborer des politiques (économiques, sociales, fiscales, environnementales) alternatives à celles mises en place par les gouvernements successifs.

---

<sup>2664</sup> Une coupure technique de France Télécom a lieu au bout de 20 minutes d'appel. Les animateurs acceptent parfois que les auditeurs rappellent, mais tout dépend du type d'intervention (demande de conseil, témoignage, commentaire) et du nombre d'auditeurs qui patientent ou non au standard.

<sup>2665</sup> Lire à ce sujet BECQUERET Nicolas, « Le témoignage des auditeurs à la radio », *Les actes du colloque des journées d'études de l'Ecole Doctorale ASSIC « Figures du témoin »*, Université de la Sorbonne-Nouvelle, Paris, juin 2004, p66-69 ; DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006

<sup>2666</sup> Cet égalitarisme discursif était dans le projet original de la radio selon lequel aucune parole ne devait être plus légitime qu'une autre. En observant de plus près l'antenne, on voit que les auditeurs qui ont l'habitude d'appeler et qui détiennent les capitaux communicationnels, culturels, politiques, économiques les plus élevés tendent à dominer les autres.

<sup>2667</sup> Prologue de l'évangile selon Saint Jean, verset 1.

<sup>2668</sup> Ce qu'Aristote disait de la tragédie semble s'appliquer aux médias : DERVILLE Grégory, « Les différents rôles du Bébête show auprès de ses téléspectateurs », *Réseaux*, n° 74, Paris, 1995.

<sup>2669</sup> AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991 [1962].

<sup>2670</sup> L'émission « Santé et spiritualité » de fin d'après-midi (et certaines émissions nocturnes sur le sujet) où des nutritionnistes, voyants, astrologues... viennent donner des conseils alimentaires, thérapeutiques, psychologiques, spirituelles transforment l'antenne en radio de l'« intimité » (MEHL Dominique, *La Télévision de l'intimité*, Seuil, Paris, 1996) ou du « divan » (DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006).

C'est souvent aussi un déferlement de procureurs contre-experts qui semblent régler leurs comptes avec la société (leur passé, leur famille, les politiques, les employeurs...). À chaque moment, avec chaque nouvelle personne qui passe à l'antenne, tout peut être remis en question. Personne ne peut avoir le dernier mot, le monopole du récit et de la légitimité discursive. Tout peut être débattu, réexpliqué, retraduit, recodifié par cette communauté d'interprétation plurielle. La seule vérité est « ici et maintenant » dans le discours émis à l'antenne qui devient en quelque sorte la seule réalité au moment où il est prononcé.

En plus du réenchâtement dans la manière de parler de politique, RIM réenchâte la manière de juger la politique.

## Réenchâtement dans la manière de juger la politique

Voyons maintenant en quoi il y a réenchâtement du politique à l'antenne de RIM. Quelle est la réalité politique décrite à l'antenne ?

RIM n'a jamais été liée à un parti politique<sup>2671</sup>. Les femmes et hommes politiques y interviennent rarement en dehors des élections présidentielles où les auditeurs ont pu interroger Jean-Marc Governatori, Nicolas Dupont-Aignant, Marine et Jean-Marie Le Pen... Aucune association militante ne dispose d'un temps d'antenne, comme cela peut être le cas dans d'autres radios associatives<sup>2672</sup>. Des actions politiques (pétitions, manifestations...) découlent rarement directement des émissions. Les animateurs ne se considèrent pas comme des militants politiques mais comme des animateurs-journalistes neutres.

Néanmoins, RIM invite quotidiennement des représentants d'associations militantes écologistes, anticonsuméristes, anticapitalistes, qui peuvent eux-mêmes inviter les auditeurs à rejoindre leurs combats, leurs manifestations, à signer des pétitions, à les soutenir économiquement pour combattre les inégalités, les injustices, les illégalités, les discriminations, les dangers environnementaux et sanitaires... Et ces représentants ont bien été choisis en fonction de l'idéologie écolo-bio-spirituelle que porte la radio.

Mais RIM fait aussi de la politique par le simple fait de « montrer » le pouvoir – qu'il soit politique, militaire, industriel, financier... - en partant du postulat que d'autres médias n'en ont pas la possibilité du fait de leur dépendance vis-à-vis des subventions publiques ou de la publicité. Cette radio souhaite montrer comment s'exercent les rapports de domination et comment le pouvoir et ses élites essayent de cacher leur façon de s'organiser, de se structurer, de se différencier, de s'entendre, de s'entraider, de se reproduire, de se protéger<sup>2673</sup>. Il n'est donc pas étonnant que RIM ait pu inviter Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon à l'occasion de la parution du *Président des riches*<sup>2674</sup> dont la sociologie bourdieusienne ne pouvait qu'intéresser les animateurs et auditeurs.

---

<sup>2671</sup> Certains politiciens ont pu soutenir la radio à titre individuel dans des moments difficiles. Par exemple, André Diligent (Centre des démocrates sociaux) « salue l'aspect expérimental et la liberté d'expression » de la radio dans une lettre lue le 18 mars 1981 lors du procès intenté contre les animateurs de la radio pour infraction au monopole.

<sup>2672</sup> Les animateurs sont souvent recrutés parmi les auditeurs car l'adhésion à une grande partie de l'idéologie, de la culture et de l'organisation de la radio est un préalable. À l'exception des techniciens, la qualité de la formation des demandeurs de stage ou d'emploi dans le domaine radiophonique est donc secondaire par rapport aux valeurs de la « communauté » Ici et Maintenant. Comme dans beaucoup de radios associatives, la grande majorité des animateurs de la radio n'a aucune formation dans une école de radio ou de journalisme et est formée par les animateurs en place. Ils sont avant tout sélectionnés sur leurs idées et projets : le conseil juridique, économique, animalier, thérapeutique...

<sup>2673</sup> PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Les Ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Payot, Paris, 2009.

<sup>2674</sup> PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Le Président des riches*, La Découverte, Paris, 2010.

Face à l'usage tous azimuts des stratégies de communication et du *storytelling* des communicants, des publicitaires, des journalistes et des politiques, les animateurs, invités et auditeurs de RIM souhaitent proposer des « ressources cognitives »<sup>2675</sup> (conatives, symboliques, psychologiques) alternatives pour essayer de résister. Il s'agit de donner la possibilité d'interpréter et réinterpréter, déconstruire et reconstruire les discours dominants des représentants politiques, institutionnels, économiques, à l'image du travail de lecture critique de la constitution européenne par Etienne Chouard (plusieurs fois invité à l'antenne) en 2005. À RIM, la réalité, telle qu'elle est racontée dans la société et la plupart des médias, est remplie de mensonges et manipulations. La liberté laissée à l'antenne est donc l'occasion de le dire et le démontrer afin de rétablir la vérité, dénoncer la communication requalifiée en propagande étatique et capitaliste, lancer ou relayer diverses rumeurs<sup>2676</sup> (l'absence de sortie lunaire en 1969, l'absence de crash d'avion sur le Pentagone en 2001<sup>2677</sup>...).

Avec son regard critique, RIM essaye de montrer ce que le pouvoir dit et fait, autant que ce qu'il ne dit pas et ne fait pas alors qu'il le devrait. Elle compare les objectifs, les programmes et leurs résultats. C'est ainsi qu'André-Jacques Holbecq - ancien pilote du Concorde qui s'est vanté par ailleurs de recevoir des lettres des extraterrestres de la planète Ummo et a créé le site ummo-sciences.org sur ce sujet - avait animé la « Revue de presse interactive » en décryptant les programmes économiques des candidats à la présidentielle de 2007 à la lumière de l'écosociétalisme qu'il promeut.

Mais RIM va au-delà encore dans sa manière de montrer le pouvoir. Elle approfondit toujours plus sa critique en montrant ce qui se fait sans se dire et ce qui se dit sans se faire pour dénoncer les disjonctions entre le dire et le faire. RIM se différencie des médias traditionnels dans sa manière de systématiser le doute sur les activités politiques, militaires et économiques des institutions publiques. La parole politique serait mensongère, manipulatrice, malfaisante par nature et non par occasion. Ainsi, la grille d'interprétation de la politique adoptée est souvent complotiste<sup>2678</sup>. Ainsi, la totalité de la réalité passe de l'officiel à l'officieux et de l'exotérisme à l'ésotérisme<sup>2679</sup>. Le monde serait gouverné par une minorité de

---

<sup>2675</sup> GAMSON William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

<sup>2676</sup> ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, PUF, Paris, 2005.

<sup>2677</sup> Antoine Marette (journaliste de France Culture) était venu interviewer Thierry Meyssan à propos du « pentagate » (l'attentat sur le Pentagone le 11 septembre 2001 qui n'aurait pas eu lieu) le mardi 17 septembre 2002.

<sup>2678</sup> DANBLON Emmanuelle et NICOLAS Loïc (sous la direction de), *Les rhétoriques de la conspiration*, CNRS, Paris, 2010 ; TAGUIEFF Pierre-André, *La foire aux illuminés : ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Mille et une nuits, Paris, 2005 ; TAGUIEFF Pierre-André, *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*, Mille et une nuits, Paris, 2006.

<sup>2679</sup> Les termes « exotérisme » et « ésotérisme » sont des termes religieux. L'exotérisme correspond aux croyances, rites et enseignements véhiculés par les religions et traditions qui s'adressent indifféremment à tous les membres d'une communauté tandis que l'ésotérisme s'adresse uniquement aux initiés formés aux « sciences » occultes : gnosticisme, hermétisme, alchimie, kabbalisme, magie, paracelsisme, illuminisme, franc-maçonnerie, martinisme, théosophie, anthroposophie, pérennialisme, divination, talismanie, sorcellerie, spiritisme, astrologie, ufologie... Le raisonnement ésotériste est au « religieux » ce que le raisonnement complotiste est au « politique ». Le réel – qu'il soit religieux ou politique – est autre que ce qu'il nous apparaît et seule une élite minoritaire est au courant, c'est-à-dire initiée, et capable d'en prendre le contrôle. À RIM, l'ésotérisme politique se retrouve dans les émissions diurnes traitant de l'actualité tandis que l'ésotérisme religieux se retrouve principalement dans les émissions nocturnes portant sur des récits de vie, des questions philosophiques et spirituelles... Ce sont souvent les mêmes animateurs, invités ou auditeurs qui traitent avec le même raisonnement ésotériste un sujet politique la journée et un sujet spirituel la nuit. Ainsi, l'animateur Laurent Fendt, issu de l'école des Beaux arts de Versailles, a débuté à RIM avec une émission dite « Antenne libre » de nuit (le dimanche à partir de 23h00) traitant surtout de questions philosophiques et spirituelles. Mais il a pu y inviter Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon ou Pierre Hillard (docteur en science politique et professeur de relations internationales à l'École Supérieure du Commerce Extérieur) venus pour traiter et critiquer les processus technocratiques (notamment européens) de « décomposition » des nations et d'unification du monde dirigé par des « blocs continentaux unifiés » à l'instar du bloc « euro-atlantique ». Suite au départ de l'animateur Jean-Claude Carton, Laurent Fendt a repris l'émission « Santé et spiritualité » traitant de spiritualité, de médecines alternatives, d'ésotérisme ou de voyage. Il co-anime aussi avec Pierre Jovanovic l'émission « La

comploteurs, c'est-à-dire des personnes qui prennent et conservent le pouvoir (et l'argent) de façon illégale et immorale dans leur intérêt et non celui des personnes qu'ils gouvernent<sup>2680</sup>. Il s'agit alors, pour la communauté RIM, de relocaliser les lieux où est « réellement » détenu le pouvoir. Si officiellement, ces lieux se trouvent au sein des institutions exécutives, législatives et judiciaires, le pouvoir serait officieusement ailleurs, dans des sociétés et organisations secrètes non démocratiques et transnationales : le Groupe Bilderberg, la Commission Trilatérale, le Club de Rome... Pour justifier leurs critiques, ils peuvent facilement s'appuyer sur la complexité et l'absence de lisibilité du champ politico-économique contemporain. En effet, les phénomènes de mondialisation, européanisation et décentralisation ont provoqué la multiplication d'institutions internationales ou transnationales dites de « gouvernance » plus ou moins démocratiques et concurrencées par des entreprises internationales plus riches que les Etats, donc susceptibles de peser sur leurs décisions et législations grâce à leur travail de lobbying. RIM se propose de revisiter l'actualité et l'histoire politique pour en dévoiler les ressorts et les intérêts cachés. Elle « intentionne » ou plutôt « réintentionne » les hommes politiques. En effet, alors que ces derniers ont tendance à se placer traditionnellement dans une posture altruiste de « don de soi » au nom de l'intérêt général et du service public, RIM remet en doute ce discours et dénonce la privatisation de la chose publique et les mauvaises intentions cachées derrière les apparences.

La politique est d'une certaine façon réenchântée par RIM dans la mesure où les gouvernements et les institutions officiels seraient conduits par d'autres volontés qui les transcenderaient et les dépasseraient. Il y aurait dans des lieux cachés, des personnes cachées ayant des intérêts cachés. Cette vision donne à la réalité une dose de mystère qui peut faire réfléchir et donner envie d'effectuer des recherches sur cet ésotérisme politique. Le récit complotiste, que l'on peut qualifier de science politique profane unidirectionnelle, est bien une forme de réenchântement du récit, mais c'est un réenchântement désenchânteur car la réalité politique est présentée comme sclérosée, fermée, factice, corrompue. L'enchântement se transforme rapidement en dégoût ou approfondit une aversion préexistante. Si le récit radiophonique sur la politique permet une grande liberté d'expression, il ne peut à lui seul redonner espoir pour changer la société qui semble si figée. Ce n'est pas ou plus sur la scène politique que se jouent les choses essentielles pour le bien de l'humanité. Le réenchântement radiophonique en matière de politique fourni par RIM ne suffit pas à la demande de réenchântement des animateurs, invités et auditeurs qui aspirent à d'autres formes de respiration et d'inspiration.

Mais le réenchântement du politique peut compter sur le réenchântement du religieux. L'action religieuse peut être vue ici comme la continuité de l'action politique par d'autres moyens<sup>2681</sup>. Si le réel offre peu de possibilités de sortie, alors pourquoi ne pas rechercher des

---

Revue de Presse Internationale » (un mercredi sur deux à 14 h) traitant de la crise économique et financière. Ce dernier est un ancien journaliste du *Matin de Paris* puis du *Quotidien de Paris*. Il est aussi l'auteur d'*Enquête sur l'existence des anges gardiens* (Le Jardin des Livres, 2005) et de *777, la chute du Vatican et de Wall Street selon saint Jean* (Le Jardin des Livres, 2009) où il développe la thèse d'une banqueroute universelle jumelée à la chute du Vatican en se fondant sur l'*Apocalypse de saint Jean*.

<sup>2680</sup> C'est du moins une tendance idéologique importante qui apparaît dans les discours des animateurs, invités et auditeurs de RIM.

<sup>2681</sup> Il y a eu récemment une inflation terminologique pour tenter de définir et décrire les techniques (destructions de biens publics, sabotage, charivari, résistances, tags, abstentionnisme, votes blancs ou nuls, réseaux sociaux, chansons, blogs, rassemblements communautaires, associatifs, religieux, spirituels) utilisées par les citoyens non professionnels de la politique pour participer à la politique hors des institutions politiques formelles traditionnelles (partis, syndicats, élections, référendums, manifestations...) : politique « informelle », « ailleurs », « ordinaire », « profane », « autrement », « par le bas », au « ras du sol », « proto-politique » ou « infra-politique », « Objet Politique Non Identifié »... Le religieux *New Age* se situe, comme nous le verrons

solutions dans l'« irréel ». Nous allons voir que RIM tente de déstabiliser voire déstructurer les frontières entre visible et invisible, normal et « paranormal », foi et raison, vrai et faux, pour réenchanter la société. Et le fait que beaucoup d'émissions de RIM aient lieu la nuit entre « écoute en veilleuse » et « écoute éveilleuse »<sup>2682</sup> peut aider. Selon un auditeur, l'écoute nocturne permet de « suspendre son incrédulité » et « surinterpréter une réalité possible », donc de s'ouvrir à d'autres formes de récit mélangeant science, fiction, politique et spiritualité à l'image du « merveilleux technologique » ufologique<sup>2683</sup> promu par la radio. Selon le même auditeur, le récit proposé est « à la fois hallucinant et hyper crédible » ce qui rejoint le concept d'Alain Gauthier de « temps symbolique » présenté comme une « force irréprouvable qui transporte le sujet, le ravit de ses certitudes ou convictions, qui désespérément l'enchanter »<sup>2684</sup>.

### 2.6.2.2 Le réenchancement du religieux

Nous allons voir que la société contemporaine notamment occidentale fait face à une forme de « désenchantement du monde » auquel le mouvement *New Age* s'oppose.

#### Le « désenchantement du monde » contemporain

Le concept de « réenchancement », que l'on retrouve dans les philosophies sociales postmodernes de Michel Maffesoli<sup>2685</sup> et Bernard Stiegler<sup>2686</sup>, semble<sup>2687</sup> aller à l'encontre de

plus loin, du côté de la distanciation vis-à-vis de la politique, contrairement aux formes religieuses présentes aujourd'hui dans certains pays africains où il y a « entremêlement du matériel et de l'idéal » (DOZON Jean-Pierre, *L'Afrique à Dieu et à Diable. Etats, ethnies et religions*, Éditions Ellipses, Paris, 2008, p84) du fait d'une « vaste économie de la guérison divine ». Dans ces pays, les pouvoirs religieux – notamment « *born again* » – contribuent à l'émergence de « gouvernances confessionnelles » dans et de l'État (DOZON Jean-Pierre, *L'Afrique à Dieu et à Diable. Etats, ethnies et religions*, Éditions Ellipses, Paris, 2008, p103). Comme nous le verrons à propos du « désenchantement du monde », les pays occidentaux ont pris une direction inverse depuis longtemps, malgré les polémiques récurrentes sur la remise en cause de la laïcité, malgré la présence des principaux candidats en campagne électorale aux assemblées des grandes associations communautaires et religieuses, et leur consultation avant certaines décisions ou lois (notamment les lois bioéthiques), et malgré la consultation de médiums pendant (l'astrologue Meredith Duquesne était dans l'équipe d'Hilary Clinton en 2008) et hors (François Mitterrand consultait Elizabeth Teissier) élections. Plaige - président de RIM et producteur de l'émission « La Vague d'Ovnis » le mardi soir à 23h00 - est l'auteur du roman cyberpunk *Protocole oracle* (Chamanédictionuméric, 2012) traitant des liens entre le monde politico-financier et la précognition obtenue grâce à l'utilisation d'une formule chimique classifiée. Les dirigeants de la « fédération » font discrètement procéder, avant chaque décision importante, à une séance de « voyages dans la conscience » financée grâce aux fonds secrets de la présidence. Les droits d'auteur de cet ouvrage serviront au projet Radio-Shipibo – parrainé par Jan Kounen - qui vise à doter les communautés shamaniques péruviennes Shipibo-Conibo - qui utilisent l'Ayahuasca (un breuvage à base de lianes aux effets purgatifs et hallucinogènes) pour la transe et la thérapie - de radios solidaires et contestataires.

<sup>2682</sup> SORBETS Claude, « Ecoute la radio la nuit : écoute en veilleuse ou écoute éveilleuse », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003.

<sup>2683</sup> MEHEUST Bertrand, *Soucoupes volantes et folklore*, Mercure de France, Paris, 1985.

<sup>2684</sup> GAUTHIER Alain, *Du visible au visuel*, PUF, Paris, 1996.

<sup>2685</sup> MAFFESOLI Michel, *Le réenchancement du monde - Morales, éthiques, déontologies*, Table Ronde, Paris, 2007 ; voir aussi : TACUSSEL Patrick (sous la direction de), *Le réenchancement du monde ; la métamorphose contemporaine des systèmes symboliques*, L'Harmattan, Paris, 1994.

<sup>2686</sup> CREPON Marc, COLLINS George, PERRET Catherine et STIEGLER Bernard, *Réenchancer le monde: La valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, Paris, 2006.

<sup>2687</sup> « Le désenchantement du monde [dans l'esprit de Weber], ce n'est pas seulement la négation de l'interférence du surnaturel dans l'ici-bas, mais aussi : la vacance du sens. » selon Catherine Colliot-Thélène dans *Max Weber et l'histoire* (PUF, Paris, 1990, p66). Or, il y a de nombreuses façons de tenter de combler la « vacance du sens » : les nouvelles croyances religieuses, les nouvelles idéologies politiques, les nouvelles technologies... Dans *L'Ensorcellement du monde* (Odile Jacob, Paris, 1997), Boris Cyrulnik s'intéresse à la façon dont les hommes donnent du sens à leur existence et au monde qui les entoure dès les premiers moments

ce que Max Weber<sup>2688</sup> puis Marcel Gauchet<sup>2689</sup> ont appelé le « désenchantement du monde ». Pour Max Weber, qui se place d'un point de vue sociologique, le « désenchantement du monde » correspond au déclin de la magie et des religions en tant que technique de salut et vision du monde qui se manifeste par le fait que les individus diminuent leurs pratiques, valeurs et croyances religieuses. Pour Marcel Gauchet, qui se situe d'un point de vue davantage philosophique et politique, le « désenchantement » correspond au fait que la collectivité humaine n'est plus dirigée selon les prescriptions de la transcendance divine interprétées par les institutions religieuses ou politico-religieuses (l'exemple le plus manifeste étant la monarchie absolue de droit divin française) mais par des institutions laïques. Il y a démocratisation<sup>2690</sup> du « champ religieux », c'est-à-dire démonopolisation du pouvoir symbolique des institutions religieuses jusqu'à présent en charge de la gestion du réel et de « l'économie des biens du salut »<sup>2691</sup> : « La production et la circulation des biens symboliques-religieux échappent de plus en plus à la régulation des institutions »<sup>2692</sup>.

Avant les philosophes des Lumières qui ont porté une idéologie matérialiste, humaniste et progressiste visant à provoquer ce « désenchantement du monde » par le développement de la science moderne (prosaïsme, scientisme, matérialisme, rationalisme) mais aussi des évolutions socio-économiques et politico-juridiques, le fait de ne pas avoir de réponses à toutes nos questions métaphysiques sur le « pourquoi » des choses est relativement acceptable dans la mesure où le monde est « enchanté » par le divin. Une volonté divine monothéiste ou polythéiste dirige le monde sans partage ou presque<sup>2693</sup>. Les choses sont telles qu'elles sont parce qu'elles sont voulues ainsi par le divin. Une volonté divine imprègne tout ce qui existe. Les choses, animaux, événements et personnes extraordinaires (saints, miracles, monstres, prodiges...) sont interprétés comme des manières de communiquer, punir ou récompenser les humains. L'optimisme - ou fatalisme - leibnizien, si bien caricaturé par Voltaire dans *Candide ou l'Optimisme*, rend tolérable le mal comme une étape eschatologique nécessaire vers le salut. Dans le débat aristotélicien sur ce qui relève de la contingence ou de la nécessité, c'est la nécessité divine qui a pris le dessus. Le rationalisme religieux (Saint Thomas d'Aquin, Saint Augustin...) domine le rationalisme scientifique politiquement autant que scientifiquement.

Mais l'idéologie des Lumières tend à rationaliser et matérialiser tout ce qui existe. Tout peut être mesuré, chiffré, calculé... Tout devient logique et scientifique. Il y a rationalisation et chosification du monde. Le marxisme, le positivisme et le structuralisme (et même la phénoménologie selon Jean-François Lyotard) servent de paradigmes pour décoder l'organisation du monde. Il s'agit de voir que les choses, les faits, la matière, les structures organisent le monde. La société est autant atomisée par les sciences humaines que par les sciences naturelles. Selon les sciences humaines, notamment chez Durkheim, l'homme en tant qu'être social est travaillé par la puissante force de l'individualisme moderne qui semble créer une société remplie d'êtres libres et autonomes mais désocialisés et anoniques. Selon les

---

de leur vie. Il utilise pour cela le concept d'« ensorcellement du monde » qui est proche de celui d'« enchantement du monde » de Weber.

<sup>2688</sup> WEBER Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Pocket, Paris, 1989 [1904 et 1905].

<sup>2689</sup> GAUCHET Marcel, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985 ; GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, L'Atelier, Paris, 2004.

<sup>2690</sup> POULAIN Sebastien, « Sens dessus dessous : « démocratisation » du religieux à Radio Ici et Maintenant », in Hédia Abdelkefi (sous la direction de), *La crise du sens* (colloque international ERCILIS, Tozeur, 3-6/03/2009), Publications de l'ERCILIS (Université de Sfax), Sfax (en cours de publication).

<sup>2691</sup> BOURDIEU Pierre, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12 (3), juillet-septembre, 1971.

<sup>2692</sup> HERVIEU-LEGER Danièle, *La Religion pour mémoire*, Cerf, Paris, 1993, p162.

<sup>2693</sup> « À l'encontre d'une vision évolutionniste de l'histoire qui mènerait de l'obscurantisme aux Lumières, de l'irrationalité à la rationalité, de la crédulité à l'incrédulité, les données historiques sur le merveilleux révèlent une permanence du doute et de l'esprit critique face à l'extraordinaire. » (RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p103).

sciences naturelles (biomédicales), l'homme en tant qu'être biologique est analysé comme un ensemble de gènes, atomes, organes dont la congruence « réticulaire »<sup>2694</sup> permet le fonctionnement.

Que la réalité soit atomisée par les scientifiques ou divinisée par les religieux, il s'agit toujours d'abolir le hasard en rationalisant le monde avec deux idéologies différentes mais en partant du postulat que les choses sont logiques et même téléologiques. Toutefois la science essaye de découvrir la logique des choses sans être certaine de pouvoir atteindre ce qui est à l'origine de cette logique, alors que la religion se concentre sur ce qui est à l'origine de cette logique en accordant bien moins d'importance à la manière précise et concrète dont les choses se réalisent. La science accepte la possibilité de ne pas avoir les moyens de donner des réponses sur les causes premières tandis que la religion donne d'emblée des réponses à ces questions.

Dans leur manière de tenter d'abolir le hasard, les deux logiques sont confrontées à ce qu'on pourrait appeler la nature « diabolique » (du grec ancien *diaballein* signifiant lancer à travers, calomnier, diffamer, diverger, séparer) de la nature. En effet, cette nature semble parvenir à fonctionner (vivre) tout en étant d'apparence chaotique et illogique donc incompréhensible. Dans la nature, les choses paraissent divisées, éparpillées, accumulées, uniques, irrationnelles, imprévisibles. Elles existent sans qu'on puisse y voir un sens évident et immédiat. Elles vivent autour de nous sans qu'on puisse communiquer avec elles ni les contrôler malgré un travail titanesque de domestication et de technicisation du monde. Le monde peut sembler gouverné par le hasard et l'absurde, que l'on se situe au niveau de l'infiniment grand ou de l'infiniment petit et même à taille humaine : l'imprévisibilité de la météorologie, la diversité des paysages, des climats, de la faune et de la flore, les processus physico-chimiques et géologiques (éruptions volcaniques, secousses sismiques, mouvements tectoniques, flux thermiques...).

La probabilité que la terre et l'homme puissent exister semblait donc très faible<sup>2695</sup>. Et cette curieuse unicité de la place de l'homme dans l'univers, combinée à sa curiosité, l'enjoignent à une recherche ontologique infinie dans la mesure où il n'a pas *a priori* de réponses aux questions sur le sens de son existence et de l'univers. Face à la nature (c'est-à-dire la physique selon l'étymologie grecque *physis*), l'homme réalise un travail « métaphysique » et « symbolique » (du grec ancien *symbollein* signifiant rassembler, unir, joindre) à travers un discours, des idées, une pensée structurée (une idéologie) sur cette nature dont il fait partie. Il organise, ordonne, construit le sens des choses par le langage juridique, économique, physique, chimique, mathématique, religieux... Qu'elle soit religieuse ou scientifique, la symbolisation (le discours métaphysique) vise à remettre en ordre le « chaos » « diabolique » du monde. Grâce au langage, les hommes créent des liens entre des choses qui n'en n'ont pas forcément en apparence ou pas du tout<sup>2696</sup>. Ces liens discursifs permettent de prendre les choses ensemble, c'est-à-dire de les com-prendre. C'est en cela que l'homme est un « enchanteur ». Il fait « chanter »<sup>2697</sup> les choses en les harmonisant et les vitalisant par le

---

<sup>2694</sup> MUSSO Pierre, *Critique des réseaux*, PUF, Paris, 2003.

<sup>2695</sup> Les ufologues connaissent bien l'équation de l'astronome Frank Drake qui vise à calculer la possibilité qu'une civilisation semblable à celle des terriens existe :  $N = R \times f_p \times n_c \times f_i \times f_l \times f_c \times L$ . N est le nombre de civilisations extraterrestres dans notre galaxie avec lesquelles nous pourrions entrer en contact, R le nombre d'étoiles en formation par an dans notre galaxie,  $f_p$  la fraction de ces étoiles possédant des planètes,  $n_c$  le nombre moyen de planètes par étoile potentiellement propices à la vie,  $f_l$  la fraction de ces planètes sur lesquelles la vie apparaît effectivement,  $f_i$  la fraction de ces planètes sur lesquelles apparaît une vie intelligente,  $f_c$  la fraction de ces planètes capables et désireuses de communiquer, L la durée de vie moyenne d'une civilisation, en années.

<sup>2696</sup> Nous pouvons faire la distinction entre l'astronomie, qui recherche les interactions entre les astres, et l'astrologie qui recherche les interactions entre les astres et les caractéristiques des personnalités ainsi que leur devenir.

<sup>2697</sup> On retrouve cette idée d'enchantement des choses (objets, animaux, nature) dans les contes (Merlin l'enchanteur) et dans les religions animistes où le monde est animé parce qu'il a une âme. Le mot « enchantement » a la même origine étymologique (*cantare*) qu'« incantation » (chant, mélodie).

sens qu'il leur donne. Le récit étant une forme d'enchantement du réel, le réenchantement du récit permet à l'homme de redonner vie à sa manière de raconter la vie. Si le « désenchantement du monde » sépare, éparpille, divise, « diabolise » les choses car le discours religieux traditionnel perd son emprise sur le réel sans que le discours scientifique parvienne à prendre le relai, le travail d'enchantement ou de réenchantement tente de les rassembler, unir, organiser grâce à l'injonction de nouvelles formes de symbolique<sup>2698</sup>.

Pour réinjecter du symbolique donc réenchanter le monde, RIM promeut la « pensée *New Age* » en invitant de « nouveaux prophètes »<sup>2699</sup> - médiums, astrologues, guérisseurs, énergéticiens et autres thérapeutes - porteurs de cette idéologie censée « éveiller » les « consciences » de l'humanité.

## Le réenchantement par le *New Age*

Le *New Age* est un courant de pensée qualifié de « nébuleuse-mystique-ésotérique »<sup>2700</sup> appartenant à ce qui a été appelé les « Nouveaux Mouvements Religieux »<sup>2701</sup> ou « Mouvements Religieux Contemporain »<sup>2702</sup> et qui prophétise l'avènement d'un Nouvel Age d'harmonie universelle, de paix, d'amour, de bonheur, de spiritualité appelé « ère du Verseau » ou « conspiration du Verseau ». Ce dernier doit remplacer l'« ère du poisson » - fait de guerre, violence, haine... - qui a débuté en 1413 et doit s'achever en 3573 selon l'anthroposophe Rudolf Steiner. Ce courant de pensée est apparu au début des années 1960 en Californie. Il adapte des philosophies et religions orientales (notamment le bouddhisme tibétain<sup>2703</sup>) et occidentales (notamment la tradition spiritualo-ésotérique<sup>2704</sup>) aux mouvements de la contre-culture américaine. C'est un « nouveau syncrétisme »<sup>2705</sup> dans le sens où le *New*

---

<sup>2698</sup> A noter que ce qui a été appelé « représentations symboliques » (Dan Sperber), « pensée naturelle ou sociale » (Moscovici et Rouquette), « pensée sauvage » (Lévi-Strauss), « savoir mythique » (Belmont), « imagination symbolique » (Durand), « pensée symbolique » (Renard) voire « rationalité subjective » (Boudon) n'est pas « un manque de savoir scientifique, il est un rajout de sens » (RENARD, Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p142), c'est-à-dire un « aliment de pensée » (SPERBER Dan, « La pensée symbolique est-elle pré-rationnelle ? », in Michel Izard et Pierre Smith (sous la direction de), *La Fonction symbolique. Essais d'anthropologie*, Gallimard, Paris, 1979, p39) car les « enchanteurs du monde » n'ignorent pas la cause matérielle (la « cause finale » d'Aristote) d'un accident ou d'une maladie mais y ajoutent une cause invisible (la « cause efficiente » d'Aristote) comme la colère d'un esprit, d'un ancêtre, de la nature (SCHMITZ Olivier, *Soigner par l'invisible : Enquête sur les guérisseurs aujourd'hui*, Imago, Paris, 2006).

<sup>2699</sup> *Les nouveaux prophètes* (Buchet-Chastel, Paris, 1978) est le titre de l'ouvrage, écrit par Plaige et Jean-Marie Leduc, qui recense et décrit les « mouvements religieux » qui ont émergé ou sont en train d'émerger dans les années 1960-1970. Il paraît deux ans avant que Plaige cofonde RIM.

<sup>2700</sup> CHAMPION Françoise, « La nébuleuse mystique-ésotérique. Orientations psychoreligieuses des courants mystiques et ésotériques contemporains », in Françoise Champion et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *De l'émotion en religion. Renouveaux et traditions*, Le Centurion. Paris, 1990.

<sup>2701</sup> BARKER Eileen Vartan (sous la direction de), *New Religious Movements : A Perspective for Understanding Society*, Edwin Mellen Press, New York, 1982.

<sup>2702</sup> MAYER Jean-François et KRANENBORG Reender (sous la direction de), *La naissance des nouvelles religions*, Georg, Genève, 2004, p9.

<sup>2703</sup> Une partie importante des premiers animateurs de RIM, d'origine catholique ou juive, se sont convertis au bouddhisme. Plaige a été professeur de yoga en Ecosse et a participé financièrement à la fondation du Temple des mille Bouddhas en Bourgogne.

<sup>2704</sup> Nous l'avons vu, la majorité des animateurs se sont intéressés aux différentes traditions spirituelles et ésotériques.

<sup>2705</sup> CHAMPION Françoise, « Les sociologues de la post-modernité religieuse et la nébuleuse mystique ésotérique », *Archives de sciences sociales des religions*, 67/1, 1989, p158. Le mouvement *New Age* partage avec les traditions occultistes une anthropologie intimement liée à une théologie. Le destin de l'âme y est solidaire d'une théogonie qui est en même temps une cosmogonie puisque l'univers est le corps de Dieu. Tout ce

Age tente de synthétiser modernité et tradition, conscient et inconscient, culture et nature<sup>2706</sup>, psychologie et physiologie, athéisme et théosophie, science et religion...

Si on fait l'hypothèse de considérer que la religion (les religions) a d'abord imposé une thèse sur le sens de l'existence et du monde qui a été remise en question par une antithèse scientifique, le *New Age* tente, quant à lui, de faire une synthèse des deux visions par un travail de double « désaliénation culturelle »<sup>2707</sup> - une « libération globale face à une aliénation globale »<sup>2708</sup> - vis-à-vis de la culture scientifique et de la culture monothéiste. Alors que la culture scientifique est une vaste entreprise analytique, le *New Age* tente de synthétiser - tout en les modifiant - les idées, philosophies, spiritualités, ésotérismes, croyances<sup>2709</sup>. Plutôt que de rejeter les religions dans leur totalité, le *New Age* préfère les unifier, ou du moins sélectionner au sein d'elles (les croyances et pratiques orthodoxes) ou autour d'elles (les croyances et pratiques hétérodoxes) ce qui peut être utile pour construire ce mouvement en

---

qui compose l'univers est interconnecté et unifié, du visible à l'invisible : cerveau, corps, terre, nature, divinités, âme... En effet, le *New Age* découle des traditions occultistes et y appartient tout en en modifiant et modernisant certains aspects. Nous suivons donc Wiktor Stoczkowski pour dire que l'ésotérisme auquel se rattache en grande partie le *New Age* est davantage qu'un syncrétisme ou une synthèse de la science et de la religion : « les théories occultistes sont en réalité plus et autre chose que des superpositions syncrétiques de la science et de la religion, car elles appartiennent [...] à une tradition originale et autonome dont le développement accompagne, depuis deux siècles au moins, les métamorphoses des religions judéo-chrétiennes et des sciences. » (*Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p293).

<sup>2706</sup> Dans la continuité du mouvement hippie, le réenchantement *New Age* est une forme d'« ensauvagement » (MOSCOVICI Serge, *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1974) néo-païen, néo-tribal et néo-rousseauiste de la société contemporaine jugée trop urbanisée et technicisée. Une grande partie des activités *New Age* se situant en milieu urbain, le retour à la nature se fait grâce à l'imaginaire, l'alimentation, les activités corporelles et spirituelles. Les moments de rencontre/union avec la nature sont éphémères : des stages ascétiques en Bretagne ou des rencontres avec des chamanes d'Amérique latine... A ce sujet, il est intéressant de noter que Roger Grimshaw et Paul Lester ont observé que les deux tiers des 25 fans du monstre du Loch Ness interrogés ont des activités de plein air comme la pêche, la chasse, l'aviation ou la navigation (*The Meaning of the Loch Ness Monster*, University of Birmingham, Birmingham, 1976).

<sup>2707</sup> Claude Rivière emploie ce concept à propos des prophétismes africains qui remettent en question la culture occidentale : « A mesure que se développent les sentiments de dépossession politique (annulation des privilèges des chefs), économiques (dévalorisation des biens des natifs), culturels (développement des modèles étrangers), la religion prend allure de refuge et de réponse à des sentiments de frustration et à des menaces critiques d'intégrité des groupes issus de la déculturation, de la ségrégation, et de la désagrégation sociale. Le besoin actif de nouvelles valeurs religieuses s'exprime par des revendications et parfois par des décharges agressives brutales (Révolte des Mau-Mau (1952-1956) au Kenya), qui recouvrent un projet de désaliénation culturelle. Bien que la libération ne s'opère souvent que dans l'imaginaire, il se peut que le mouvement porte en germe un nationalisme, comme dans le kimbalisme congolais. » (RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008, p191). Or, des liens ont pu être établis, par exemple, entre l'occultisme (dont s'est inspirée et fait largement partie l'ufologie) et le nazisme : « la subculture occultiste, par sa puissante influence sur toutes les classes sociales, a contribué magistralement à vulgariser, jusque dans les couches moins instruites, les idées qui allaient devenir les pivots de la doctrine raciale du Troisième Reich, avant que l'imaginaire occultiste, par le biais de la bande dessinée et du roman populaire, ne fût mis à contribution dans la propagande nazie » (STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p405 ; voir ASSAYAG Jackie, « L'"Inde fabuleuse" de Vichy. La race en image dans le nazisme français », *Gradhiva, revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 19, 1996 ; TAGUIEFF Pierre-André, *La foire aux illuminés : ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Mille et une nuits, Paris, 2005 ; TAGUIEFF Pierre-André, *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*, Mille et une nuits, Paris, 2006).

<sup>2708</sup> DESROCHES Henri, *Sociologie de l'espérance et espérances des sociologies*, Calmann-Lévy, Paris, 1973, p137.

<sup>2709</sup> STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p381. L'opposition entre « rationalité performante » des scientifiques (une rationalité scientifique gouvernée par l'innovation et des méthodologies efficaces) et « rationalité circonscrite » des ésotéristes (une rationalité moins ou peu innovante et efficace méthodologiquement) permet d'éviter les oppositions trop radicales entre « rationalité » et « irrationalité » et entre « science » et « parascience » dans la mesure où les scientifiques peuvent à un moment ou à un autre faire preuve d'irrationalité et être peu innovants, tandis qu'il peut, ou a pu, arriver aux promoteurs des parasciences d'être innovants.

l'adaptant à la modernité. Des institutions, dogmes et rites catholiques, sont conservés, par exemple, des symboles, la spiritualité, le mystère, le message christique d'amour...

Le goût pour l'enchantement des *new agers* va jusqu'au fait d'enchanter les religions elles-mêmes. A la manière de Dan Brown dans le fameux roman ésotérique *Da Vinci Code*<sup>2710</sup> où les enquêteurs parviennent à découvrir une histoire alternative au christianisme officiel. Le *New Age* revisite l'histoire des religions et contribue ainsi à les resacraliser<sup>2711</sup> et réenchanter. Ainsi, le *New Age* réécrit la Bible à travers ce qu'on appelle les Actes, Apocalypses, Évangiles apocryphes dont la non-authentification et la non-reconnaissance par l'Église catholique donne un aspect mystérieux, hétérodoxe et sacré.

De même, les six apparitions mariales « observées » par trois enfants de Fatima au Portugal en 1917 seraient en fait des OVNI extraterrestres<sup>2712</sup>. Et ces extraterrestres seraient à l'origine d'une grande partie des complots politiques et économiques qui ont irrigué l'histoire de l'humanité<sup>2713</sup>. Mais insérés dans le prisme idéologique « positif » et optimiste *New Age*, ces extraterrestres seraient aussi possiblement les sauveurs de l'humanité. En effet, les humains ne parvenant qu'à s'entretuer (crises militaires, nucléaires, écologiques...) et la minorité d'entre eux qui revendique des pouvoirs supranormaux - médiums, astrologues, enfants indigos, sages spirituels, voyants, télépathes, géomanciens, magnétiseurs, radiesthésistes, chamans... - n'étant pas assez nombreux et puissants pour inverser cette tendance, les messies extraterrestres – ces êtres forcément meilleurs et supérieurs aux humains intellectuellement, technologiquement, spirituellement puisqu'ils sont capables de venir sur terre sans y anihiler ou asservir sa population – peuvent être considérés comme l'ultime chance de survie.

Le *New Age* reconfigure et réinvente donc le religieux en puisant sélectivement dans un stock de croyances et pratiques religieuses, philosophiques, spirituelles, ésotériques. Il constitue ou renforce une mythologie moderne alternative aux mythologies judéo-chrétiennes et scientifico-rationnelles, et faite de calendriers mayas, d'enlèvements extraterrestres, de confréries et sociétés secrètes, d'archives et dossiers gouvernementaux classés, de cités

---

<sup>2710</sup> Dans ce roman (BROWN Dan, *Da Vinci Code*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2004 [2003]), l'auteur semble prendre plaisir à entretenir la confusion mêlant réalité, vraisemblance et pure invention, à l'instar de la préface qui précise que « Toutes les descriptions de monuments, d'œuvres d'art, de documents et de rituels sacrés sont avérés. ». C'est un procédé littéraire bien connu : Victor Hugo avait aussi présenté *Notre-Dame de Paris* (dont le titre complet est *Notre-Dame de Paris. 1482*) comme un document historique. Mais le *Da Vinci Code* se rapproche davantage du *Joseph Balsamo* (1846) d'Alexandre Dumas ou du *Pendule de Foucault* (1988) d'Umberto Eco du point de vue de la thématique.

<sup>2711</sup> Le « processus de répression culturelle » (LAPLANTINE François, « Voyance, "parapsychologie" et sciences humaines », in François Laplantine (sous la direction de), *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985, p38) effectué par les autorités religieuses, politiques, scientifiques pour contenir les *new agers* montre que ces derniers sont considérés comme profanant les lois sacrées (sacrilège) de la société (les normes sociales). Les plus grands anthropologues eux-mêmes ont eu des propos quelque peu condescendants sur les nouvelles formes de religiosité, Georges Balandier ayant parlé de « marché aux puces » tandis que Roger Bastide « s'aperçoit, en lisant, que cette philosophie n'est qu'un bric-à-brac de vieilles religions, orientales et chrétiennes, de lectures mal digérées ou de mythes appris sur le petit écran de la télévision ». Tout juste se demande-t-il s'il est possible, au sein de ces « religions ratées », « de trouver, au moins dans une petite élite, un sacré sauvage purement instituant, voulu seulement comme tel, qui ne crée aucun institué, qui échappe à jamais aux retombées sociologiques ». « Mais la question se pose alors de savoir si cet Instituant n'est pas encore un Institué. » (« Le sacré sauvage », in *Le Besoin religieux*, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1974).

<sup>2712</sup> Dans les années 2000, Plage s'est beaucoup intéressé aux OVNI. Il produit et présente une émission sur le sujet le mardi soir à 23h00 : « La Vague d'Ovnis ». Il crée le blog [ovnis-usa.com](http://ovnis-usa.com) sur son actualité quotidienne aux Etats-Unis et ailleurs. Il ouvre largement les portes du forum internet de la radio aux échanges entre auditeurs pour commenter les émissions (où les auditeurs n'ont pas souvent accès), les billets du blog (sur lesquels les auditeurs ne peuvent écrire des commentaires).

<sup>2713</sup> POULAIN Sébastien, « La fabrique des extraterrestres », *Mots. Les langages du politique*, n° 92, 2010, p57-66, Disponible à : <http://mots.revues.org/index19401.html>

souterraines, de visiteurs cosmiques, d'êtres de lumière, de dimensions multiples, d'architecture cyclopéenne préhistorique...

Le *New Age* est donc une tentative de réenchantement du récit à travers une forme de « grand récit » utopique visant à changer la direction prise par l'humanité. C'est du moins l'ambition et l'espérance de ses prophètes - qui répandent leurs incantations dans des ouvrages, films, conférences, stages, ouvrages, salons, émissions de radio et de télévision, blogs et sites internet... -, davantage que dans leurs moyens car cette mouvance n'a pu remplir ses objectifs millénaristes et est restée un « petit récit » parmi bien d'autres.

Il s'agit de révolutionner la société, du moins la modifier radicalement, même si la révolution est essentiellement intellectuelle, conceptuelle, symbolique, spirituelle puisqu'il s'agit d'« éveiller les consciences ». Pour mieux comprendre le phénomène *New Age*, il est éclairant de l'opposer au phénomène révolutionnaire - surtout celui qui est apparu en France en 1789 - parce que d'une part il en constitue une grande rupture et d'autre part il s'agit dans les deux cas de régénérer et réformer l'humanité mais avec des stratégies et moyens radicalement différents.

En effet, le mouvement *New Age* constitue une forme de rupture contre-culturelle par rapport aux phénomènes de politisation des citoyens, de démocratisation de la société et de professionnalisation de la politique dont les prémices peuvent être trouvées à la fin du XVIIIème siècle. Dans le mouvement *New Age*, des citoyens, dont beaucoup sont diplômés, prennent de la distance avec la politique sans se rassembler, sans se concerter, sans revendiquer, sans violence, sans leader, sans s'isoler en promouvant d'autres façons de penser, vivre, croire, s'alimenter, travailler, se soigner... Les révolutionnaires visent le pouvoir politique tandis que les *new agers* visent le pouvoir spirituel. Pendant la Révolution française, les révolutionnaires ont décidé de supprimer les noms et symboles de l'Ancien Régime, mais aussi les choses (œuvres d'art, châteaux, églises) et les personnes pour ainsi supprimer un régime politique à travers l'ensemble de sa matérialité. En agissant sur la matière millénaire qui le constituait, il s'agissait d'en changer l'esprit et de transformer la mentalité du peuple. Au contraire le mouvement *New Age* ne souhaite pas agir directement sur la matière. Il prône un changement dans la manière de penser car c'est la meilleure manière de changer sa façon d'agir. Il ne s'agit pas vraiment de changer les choses mais de changer la manière dont on les conçoit. Dans le récit *New Age*, les choses restent telles qu'elles sont (au moins dans un premier temps), mais elles n'ont plus la même signification. Elles ont changé de statut, de fonction, de définition. Il s'agit moins de révolutionner que d'évoluer même si cette évolution est en quelque sorte révolutionnaire puisqu'elle est susceptible de changer l'avenir de l'humanité. Les révolutionnaires de 1789 souhaitaient faire évoluer leur pays (voire l'Europe, donc le monde) grâce à une révolution (une prise de pouvoir politique), alors que les membres du mouvement *New Age* souhaitent révolutionner le monde par une évolution de la manière de l'appréhender (une prise de pouvoir spirituelle). La Révolution de 1789 est collective et politique (elle veut changer la société politiquement pour changer l'individu), alors que l'évolution *New Age* est individuelle et religieuse (elle veut changer l'individu spirituellement pour changer la société<sup>2714</sup>). Le récit révolutionnaire de 1789 passe par un macro-récit collectif, alors que le récit *New Age* passe par des micro-récits individuels – c'est-à-dire des « révolutions minuscules »<sup>2715</sup> - qui doivent converger.

Le récit *New Age* va à l'encontre du récit moderne rationaliste et matérialiste des scientifiques, bien qu'il en soit en partie issu<sup>2716</sup>, qu'il l'ait intériorisé et le reproduise sans en

---

<sup>2714</sup> « La religion ne peut prétendre ni changer le monde, ni régler la société, mais elle peut transformer les individus. » (HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Flammarion, Paris, 1999, p144).

<sup>2715</sup> CHANCEL Jules et TIXIER Pierre-Eric (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981.

<sup>2716</sup> Les *new agers* et autres occultistes ont une attitude ambiguë dans leur rapport avec les Lumières. En effet, ils rejettent les hommes des Lumières à cause de leur idéologie hyper-rationaliste. Mais ils éprouvent une grande

avoir forcément conscience. Comme dans le récit moderne, le récit *New Age* tente de rationaliser la société, c'est-à-dire d'expliquer ses conditions de possibilité. Mais dans le récit *New Age*, la science doit servir avant tout à expliquer le religieux de la même façon que le religieux doit expliquer la science<sup>2717</sup>. En effet, ce récit spiritualise le matériel (néopaganisme) et matérialise le spirituel (mediumnisme, spiritisme). Le rationnel doit servir l'irrationnel en le rationalisant sans « tomber » dans le « scientisme matérialiste » « borné » et « sectaire » (termes utilisés par les *new agers* pour déplorer le scepticisme systématique des scientifiques).

Ainsi, beaucoup d'animateurs, invités et auditeurs se passionnent pour l'extraordinaire, l'invisible, le mystère, l'étrange, l'inconnu, le « merveilleux »<sup>2718</sup> - c'est-à-dire des formes de sacralité alternatives aux religions monothéistes -, tout en se vantant souvent d'avoir une approche « cartésienne ». Il s'agit de réenchanter le monde en faisant parler les choses, la faune, la flore, la politique, le religieux, les morts<sup>2719</sup> grâce à la science car celle-ci doit avoir pour but de découvrir « l'énergie non matérielle et non physique ou uniquement physique » qui gouverne les choses, selon un auditeur. En effet, le *New Age* part du postulat que tout est vivant, tout est animé, tout a une âme (du latin *anima*), tout parle, tout fait sens, tout communique, tout est lié si on change de méthodologie d'approche du monde. Le *New Age* se présente comme une science spirituelle ou une spiritualité scientifique. Contrairement à l'idéologie scientifique qui niait tout fondement aux croyances religieuses, le *New Age* cherche un fondement scientifique à la spiritualité (grâce à des discours raisonnés et des preuves empiriques archéologiques, textuelles, matérielles<sup>2720</sup> et des théories de grands

---

fier à ce que les grands scientifiques aient cru et tenté d'expliquer scientifiquement leurs hypothèses, et n'hésitent pas à le relater dans des contre-histoires de la science. Il faut dire que le siècle des Lumières est aussi le siècle de l'illuminisme et du mesmérisme (et même de la « société de pensée » des Illuminati de Bavière (1776-1785) régulièrement accusée de complots visant à dominer le monde à travers la franc-maçonnerie américaine et les fraternités étudiantes comme « Skull and Bones »), tandis que le siècle du positivisme (le XIXe) est aussi celui du spiritisme et du somnambulisme. Les frontières n'étaient pas étanches entre les personnes participant à ces mouvements qui n'ont pas cessé de controverser. A ce sujet, « la controverse sur le mesmérisme est le modèle matriciel de toutes les grandes controverses sur le merveilleux aux XIXe et XXe siècles : la métapsychique, l'ufologie, la parapsychologie, la cryptozoologie, les biorythmes, etc. » (RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p137-138). Le médecin allemand Franz-Anton Mesmer - qui postulait l'existence d'un fluide magnétique universel dont on pouvait faire une utilisation thérapeutique - est accusé et condamné pour charlatanisme en l'absence de preuve scientifique par les deux commissions de 1784 nommées par Louis XVI dont celle composée de Guillotin, Lavoisier et Franklin. Cela n'empêche pas Jussieu (membre de la deuxième commission) de publier un contre-rapport dans lequel il déclare que l'influence physique de l'homme sur l'homme avec ou sans atouchements doit être admise. La dimension politique ne doit pas être négligée puisqu'une note secrète a été rédigée par les commissaires pour le ministre sur le danger que constituait le mesmérisme pour les mœurs et la stabilité de la société. Ainsi, le mesmérisme - ou magnétisme animal - a d'abord été associé à la Révolution de 1789 car le fluide mystérieux devait relier l'homme à la « Nature » de façon égalitaire dans une « Harmonie universelle » qui corrigerait les abus de la civilisation. Marat et Lafayette étaient des fervents soutiens de Mesmer (DARNTON Robert, *La Fin des Lumières : le mesmérisme et la Révolution*, Odile Jacob, Paris, 1995 [1968]). De même, le spiritisme a d'abord été associé au socialisme tout comme le soucoupisme au pacifisme, à l'écologisme et au mondialisme.

<sup>2717</sup> CHAMPION Françoise, « La Croyance en l'Alliance de la science et de la religion dans les nouveaux courants mystiques et ésotériques », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 82, 1993, p205-222.

<sup>2718</sup> RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011.

<sup>2719</sup> Les morts ne sont plus vraiment morts puisqu'ils continuent de communiquer avec nous grâce au spiritisme ou se réincarnent grâce au bouddhisme.

<sup>2720</sup> Dans le domaine ésotérique, « imaginer et découvrir ne font [...] qu'un, le produit de l'imagination pouvant avoir autant de valeur que la preuve matérielle, dans la mesure où l'un serait non moins capable que l'autre de dévoiler une même vérité cachée. » (STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p314). La « principale méthode de validation » est de « soumettre les idées au jugement de l'« intuition », critère prétendument mystique, vue la définition habituellement donnée de l'« intuition » : la conformité à l'« opinion commune » de la subculture occultiste, qui décid[e] en dernière instance du degré de confiance qu'on [veut] bien accorder à telle ou telle thèse. » (STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999, p324) Et les occultistes « maintiennent leurs croyances par la recherche continue

scientifiques comme la relativité générale et la mécanique quantique d'Albert Einstein, le paradoxe de non-séparabilité du théorème de John Stewart Bell, le principe d'incertitude de Werner Heisenberg<sup>2721</sup>) et un fondement spirituel à la science (grâce à l'élaboration de constructions métaphysiques, anthropologies, théologies, théogonies, cosmogonies complexes). C'est pour cela que la spiritualité et l'occultisme se présentent souvent sous la forme de « para-sciences » voire de sciences.

Voyons l'exemple d'un ancien scientifique qui effectue un travail de légitimation de l'astrologie. Luc Bigé, qui est venu à RIM dans l'émission « Ressources » de Caroline Guidetti<sup>2722</sup> le vendredi 15 février 2008, essaye de faire une science du symbolique. Dans la présentation qu'en fait le site internet de RIM, Luc Bigé (né 1958 à Tours et vivant à Boulogne) est présenté comme biologiste et astrologue venant parler à RIM sur « les grands mouvements de l'humanité ». Dans la quatrième de couverture de son ouvrage intitulé *L'éveil de Narcisse : L'éveil de la conscience* publié aux éditions Janus en 2006, il se présente comme « Dr. ès sciences, consultant et écrivain » et dit travailler « sur l'aspect symbolique de l'astrologie comme voie de connaissance complémentaire à l'approche scientifique du réel ». Il se présente aussi comme « Président de L'université du Symbole » qu'il a cofondée en 1999 (après avoir créé l'Institut de Recherche sur l'Analogie et le Symbole dans les années 1990). Si Luc Bigé précise que son approche est « complémentaire » d'une « approche scientifique », il dit aussi qu'il est « Président » d'une « université » ce qui rend son propos ambigu. Mais il est vrai qu'il peut se prévaloir de son expérience scientifique, puisqu'il est titulaire depuis 1985 d'un doctorat en biochimie intitulé *Purification et caractérisation des inhibiteurs musculaires des cystéines protéinases lysosomales* obtenu à l'Institut National de la Recherche Agronomique de Theix et qu'il a fait un post-doctorat à l'Université de Californie de San Francisco intitulé *Purification des Inhibiteurs des cystéines protéinases de la peau de rat nouveau né*. On peut même dire que le fait de se présenter comme « écrivain » ou « conseiller en entreprise » (pour des agences de communication comme CLM/BBDO et Contrepoint) sont aussi des manières de rendre son propos scientifique et légitime. Pour obtenir davantage de légitimité encore, Luc Bigé semble même prendre de la distance avec « l'astrologie » puisqu'il dit travailler « sur l'aspect symbolique de l'astrologie ». Il faut dire que les astrologues ont la réputation, y compris dans les milieux *New Age*, de se tromper parfois sur leurs prédictions et peuvent être jugés plus ou moins compétents et efficaces. C'est en tout cas ce que rapportent les personnes qui les consultent, c'est-à-dire les personnes qui leur reconnaissent des capacités intellectuelles, spirituelles et médiumniques supérieures au commun des mortels. De plus, Luc Bigé est conscient de l'impact sur la carrière des scientifiques lorsque ceux-ci prennent position en faveur d'une quelconque science dite « ésotérique ». Les collègues de son laboratoire recevaient d'ailleurs ses idées sur l'astrologie au mieux avec une « indifférence polie ». Luc Bigé ne se présente donc pas toujours comme un astrologue alors qu'il s'y intéresse depuis qu'il a 14 ans et qu'il se dit « formateur en astrologie humaniste et en mythologie ». Il pense que le « langage astrologique » n'est pas une « simple superstition » même s'il préfère mettre entre guillemets le mot « loi » des

---

d'éléments inexplicables qui deviennent pour eux des preuves de l'existence des entités » (RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p37).

<sup>2721</sup> Les *new agers* ont pu s'appuyer, par exemple, sur le bestseller *The Tao of Physics : An Exploration of the Parallels Between Modern Physics and Eastern Mysticism* (Shambhala Publications of Berkeley, 1975) écrit par le docteur en physique théorique Fritjof Capra. Ce dernier s'appuie sur le fait que la matière a été déchosifiée au XXème siècle par les scientifiques via la théorie de la relativité et la physique quantique. Les physiciens ont interrogé la matière pour savoir si elle est ondulatoire ou corpusculaire, énergie ou inerte.

<sup>2722</sup> Caroline Guidetti, consultante en développement durable et développement personnel à Visions+ et cofondatrice du Club de Budapest France (« un catalyseur pour la transformation vers un monde durable »), a été animatrice de 2007 à 2010 de « Ressources. Connaissance, Partage, Potentiel humain » présentée ainsi sur le site internet d'Ici et Maintenant : « Les ressources dont nous disposons pour affronter la mutation en cours, les solutions "développement durable" déjà existantes ailleurs dans le monde, l'intelligence collective troisième génération, l'émergence d'une nouvelle étape de la conscience... ».

« lois » astrologiques « car elles ne sont probablement pas formulables en termes mathématiques comme le sont les lois de la physique par exemple ». Mais, selon lui, les « lois » astrologiques peuvent avoir des résultats « convaincants » lorsqu'elles sont « appliquées »<sup>2723</sup>.

Ainsi, RIM invite chaque jour des personnes comme Luc Bigé, qui se présentent avec un statut d'autorité religieuse pour parler de science ou avec un statut scientifique pour parler de choses religieuses. Leurs statuts sociaux (médecin, psychologue, scientifique, général d'armée, pilote d'avion) leurs servent à accréditer leurs témoignages, leurs croyances et leurs théories. Elles contribuent à réenchanter le religieux grâce à leurs récits scientifiques et à réenchanter la science grâce à leurs récits religieux. Elles commentent aussi parfois l'actualité politique qui se trouve à son tour réenchantée par des récits scientifico-religieux. Les auditeurs leur demandent des conseils et de l'aide, les interrogent, les remercient, témoignent de leurs propres expériences, de leurs propres points de vue. Quand il n'y a pas d'invité à l'antenne, les animateurs deviennent médiateurs dans des « antennes libres », c'est-à-dire des discussions nocturnes philosophiques et spirituelles entre auditeurs.

---

<sup>2723</sup> <http://symbol.edition.free.fr/auteur.htm>

# Conclusion

En conclusion, nous pouvons répondre à notre problématique qui consistait à déterminer les conditions de possibilités sociologiques pour faire vivre et survivre une utopie médiatique, c'est-à-dire un média alternatif. Nous allons revenir sur le modèle de média alternatif que constitue RIM. Puis, nous allons voir les limites de ce modèle, ses faiblesses, les difficultés rencontrées. Enfin, nous allons faire état des apports scientifiques de cette recherche.

## 1 Le modèle de média alternatif

Nous allons revenir sur le modèle de médias « radiolibristes » alternatifs avant de revenir sur la spécificité de RIM : l'idéologie alternative du *New Age*.

### 1.1 Les radios alternatives

Avec l'arrivée des « radios libres » et la mutation d'une partie d'entre elles en radios associatives (mais l'observation est valable pour les radios commerciales locales), on entre dans une ère médiatique où le coût d'entrée technique, juridique, politique, économique, humain dans l'espace médiatique audiovisuel diminue. En effet, On peut voir l'apparition d'une nouvelle génération de machines à communiquer « légères », facilement appropriables (offset, photocomposition, vidéo<sup>2724</sup>, super 8, émetteurs radio...), moins chères. Cet apport couplé au développement de l'informatique fait croire « aux lendemains technologiques qui chantent »<sup>2725</sup>.

Ainsi, des acteurs sociaux à la fois nouveaux et secondaires ont la possibilité de faire leur apparition sur le marché audiovisuel qui était monopolistique ou oligopolistique jusqu'à présent. Ces nouveaux médias entrent objectivement en concurrence, par leur simple existence, avec les médias qui préexistaient. Mais ces nouveaux acteurs médiatiques n'ont pas d'intérêt à imiter les productions antérieures et ont pour but, au contraire, de se distinguer. Ainsi les nouvelles radios ont apporté de nouveaux contenus radiophoniques. Certains de ces acteurs avaient des postures fortement distinctives, et même oppositionnelles, et en tout cas alternatives par rapport à la culture dominante contemporaine.

Valéry Giscard d'Estaing, qui est Président au moment où se développent les « radios libres », est plutôt libéral du point de vue économique et des mœurs : majorité à 18 ans, IVG, pilule, divorce par consentement mutuel... Mais il ne semble pas avoir compris - ou voulu comprendre - ce qu'Hegel appelle le « sens de l'histoire » qui consiste dans le domaine médiatique à concéder le droit de chacun d'entreprendre et d'accéder à toutes les technologies de communication. Du moins, a-t-il pensé que la suppression du monopole – qui constituait une perte de contrôle objective - pouvait jouer en sa défaveur d'un point de vue électoral dans la mesure où les radios existantes étaient politiquement et générationnellement

---

<sup>2724</sup> Le cinéma et la vidéo permettent, quant à eux, une contestation audiovisuelle même si elle a peu de visibilité et d'impact dans la population (GAUTHIER Guy (sous la direction de), « Le cinéma militant reprend le travail », *CinémAction*, n° 110, Corlet/Télérama, Condé-sur-Noireau/Paris, 2004 ; LAYERLE Sébastien, *Caméras en lutte en Mai 68*, Nouveau Monde éditions, Paris, 2008 ; WIDGINTON David, « Projeter la révolution. Foire aux questions à propos de la vidéo-militance », DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007).

<sup>2725</sup> QUERE Louis, « Communication : la galaxie des minoritaires », in Jules Chancel et Pierre-Eric Tixier (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981, p157.

hostiles<sup>2726</sup>, susceptibles d'être instrumentalisées pour relayer les revendications et critiques des syndicats et partis d'opposition, que la droite était au pouvoir depuis 20 ans, que le spectre de Mai 68 hantait les esprits, que la presse régionale – qui voyait la radio comme une concurrente – le soutenait<sup>2727</sup>... Il n'était d'ailleurs pas le seul à raisonner ainsi. Dans cette affaire où tous les partis politiques étaient amenés à débattre, se positionner et se repositionner (de façon peu prévisible) entre pragmatisme électoraliste et idéologie politique<sup>2728</sup>, le machiavélisme était à l'honneur : Valéry Giscard d'Estaing fait donc entorse au libéralisme comme Jacques Chirac fera des entorses au gaullisme et François Mitterrand au socialisme<sup>2729</sup>. Seule l'écologie politique, naissante et, par ailleurs, en recherche de notoriété et de visibilité médiatique, a adhéré aux idées et pratiques « radiolibristes »<sup>2730</sup>, notamment via les « radios vertes ».

Les « radios libres » ont fait l'objet d'une véritable stigmatisation que nous avons qualifié de « diabolisation »<sup>2731</sup>. Une bataille de communication et d'émission entre les autorités publiques et les « radiolibristes » a précédé la bataille de programmation et d'audience. En effet, « libérer la parole » est avant tout émettre : émettre pour émettre car émettre en permanence est considéré comme une action politique permanente. Prémices à la « communication de masse individuelle » (*Mass Self Communication*<sup>2732</sup>) grâce à son faible coût humain, technique et économique<sup>2733</sup> et sa forte capacité de diffusion et de « déterritorialisation »<sup>2734</sup>, l'émetteur est une « béquille technologique » permettant une extension du corps et de sa puissance (par l'amplification de la voix) et donnant une sensation d'omniscience, d'omnipotence et d'omniprésence à la hauteur du poids dont disposait les massmédias périphériques et étatiques jusqu'à présent. En multipliant les possibilités d'interventions militantes, les « radiolibristes » espèrent peser dans l'espace public par une action médiatique continue et se substituer au nombre de personnes nécessaires pour se faire entendre (beaucoup des causes défendues ayant une faible représentativité en quantité et en qualité de citoyens « ordinaires »). A défaut d'être réellement entendus, il s'agit pour les « radiolibristes » de faire croire en leur capacité à l'être.

---

<sup>2726</sup> Les médias sont « perçus comme le miroir global d'une société récusée et comme les instruments privilégiés de l'aliénation culturelle, sociale et politique que l'on dénonçait et dont on souhaitait s'émanciper. » (CHEVAL Jean-Jacques, *Les Radios en France : Histoire, état et enjeux*, op. cit., p68).

<sup>2727</sup> En 1976, Valéry Giscard d'Estaing déclare : « Il y a [...] une question d'équilibre des moyens d'information. Nous avons une presse régionale qui, à la différence de la presse parisienne, n'a pas trop de difficultés. Elle en aurait de sérieuses si l'on multipliait les radios locales. » (Cité dans RANDAL Pierre, « Les nouvelles chaînes des radios libres », *Le Matin*, 28/11/77).

<sup>2728</sup> « Instruments des batailles politiques, les médias sont par conséquent l'un des enjeux de ces affrontements. Leur développement est étroitement dépendant de l'évolution des régimes, des législations et, plus généralement des rapports de forces sociaux. On ne peut donc concevoir d'histoire des médias sans s'intéresser aux efforts successifs des acteurs politiques pour monopoliser, contrôler, encadrer ou réguler l'univers médiatiques » (CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas, KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, op. cit., p5).

<sup>2729</sup> DALLE Matthieu, « Les radios libres et la fragmentation du champ politique français (1977-1981) », *Site Internet du GRER* [ <http://www.grer.fr> ], 2009.

<sup>2730</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, op. cit., p10.

<sup>2731</sup> POULAIN Sebastien, *Les radios libres ou la diabolisation de la FM : qu'est-ce que libérer la parole veut dire ?*, in Thierry Lefebvre et Sebastien Poulain (sous la direction de), Actes du colloque « Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ? », GRER/Paris Diderot, 20-21 mai, INA, Paris (en cours de publication).

<sup>2732</sup> CASTELLS Manuel, « Emergence des "médias de masse individuels" », *Le Monde Diplomatique*, août 2006.

<sup>2733</sup> D'où le succès de la « théorie du moyen pauvre », une théorie italienne selon laquelle « seul un équipement simple, fiable mais peu cher, peut assurer la multiplication des émetteurs, l'appropriation de la technique par tous les groupes sociaux demandeurs » (LACAN Jean-François, « Alfredo 78 de l'autre côté du média », *Sonovision*, avril 1978).

<sup>2734</sup> DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Minuit, Paris, 1972.

A l'heure de la « société de communication »<sup>2735</sup> où les médias semblent régir l'espace public et l'agenda public, les « radiolibristes » sont donc directement en lutte, en débat, en communication avec les politiques (à travers des relais bienveillants dans les partis) et l'État (à travers les administrations : police, justice, TDF), leurs actions étant relayées par les autres médias. Beaucoup partagent, avec les politiques – qui accordent généralement une grande importance aux médias -, l'idée que les « radios libres » pourraient influencer la politique - ne serait-ce que par leur « efficacité symbolique »<sup>2736</sup> - et recommencer ou continuer « l'inouï de Mai [68] »<sup>2737</sup> par d'autres moyens : les médias comme substituts d'une structure de coordination<sup>2738</sup>. En bataillant sur le domaine public hertzien, les « radiolibristes » diabolisent les ondes par leur simple existence qui dépasse de fait les divinités étatiques du verbe, de la vérité, de la loi, de la lumière que Jean Autin, président de TDF, société chargée de brouiller les « radios libres », appelle « objectivité » :

Pour moi, le monopole, c'est encore ce qu'on fait de mieux dans l'intérêt de la population toute entière, car il garantit l'objectivité. (décembre 77)<sup>2739</sup>.

Selon Felix Guattari, la prise de parole « radiolibriste » :

menace fondamentalement tous les systèmes traditionnels de représentation sociale, elle remet en question une certaine conception du délégué, du député, du porte-parole autorisé, du leader, du journaliste...<sup>2740</sup>.

Elle remet donc en question la « *doxa* démocratique », qui est, selon Pierre Bourdieu, un système de représentations qui « soutient toute la pensée et toute la pratique politique », structure les discours des classes dominantes en matière de « choix politique » et est

si profondément protégée par son évidence que toute mise en question théorique des présupposés de l'inconscient démocratique s'expose à être immédiatement dénoncée comme attentat contre la démocratie<sup>2741</sup>.

En effet, les « radiolibristes » introduisent de l'« Autre », du dissonant, du divergent dans une sorte d'entre soi audiovisuel hégémonique quasi-monopolistique<sup>2742</sup> (bien commode pour les autorités) à travers leur parole contreculturelle. En tant que « ressources cognitives »<sup>2743</sup> hétérodoxes à la « bonne parole »<sup>2744</sup>, ils semblent pouvoir créer d'autres croyances collectives, systèmes de valeur, représentations sociales, doctrines, idéologies,

---

<sup>2735</sup> NEVEU Erik, *Une société de communication ?*, *op. cit.*

<sup>2736</sup> LE BRETON David, « De l'efficacité symbolique », 2004, <http://www.passereve.com/journal/HTM/efsy.html> ; LÉVI-STRAUSS Claude, *L'efficacité symbolique (I)*, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.

<sup>2737</sup> GOBILLE Boris, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal (sous la direction de), *Mai-juin 68*, Editions de l'Atelier, Paris, 2008, p21. Voir aussi le travail de Jean-Jacques Cheval (« Mai 68, un entre deux dans l'histoire des médias et de la radio en France », *op. cit.*, DALLE Matthieu, « Libérer la parole du quotidien : Les radios libres, dix ans après Mai 68 », *op. cit.*, LEFEBVRE Thierry et GATTOLIN André (sous la direction de), « Les empreintes de mai 68 », *op. cit.*

<sup>2738</sup> Voir OBERSCHALL Anthony, *Social movements : ideologies, interests, and identities*, Transaction, New Brunswick, 1993.

<sup>2739</sup> Ce propos patriarcal est cité dans « Jean Autin, Président de TDF : "Je défendrai le monopole" », *Le Méridional*, 04/12/77.

<sup>2740</sup> GUATTARI Felix, « Les Radios libres populaires », *La Nouvelle Critique*, n 115, 1978, p77.

<sup>2741</sup> BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris, 1997, p83-84.

<sup>2742</sup> Antoine Lefebure utilise le terme « oligopole » dans l'article intitulé « Périphériques and C<sup>0</sup> » qui se situe dans le premier numéro d'*Interférences* publié en décembre 1974 (« Périphériques and C<sup>0</sup> », n° 1, *Interférences*, décembre 1974).

<sup>2743</sup> GAMSON William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

<sup>2744</sup> BULTEAU Pierre-Yves, « La radio ? Mais, c'est le diable ! », *Mouvements*, n° 61, 2010.

catégories d'entendement politique et de perception de la réalité sociale. Ils interrogent les limites de la démocratie et remettent en cause l'Etat unitaire et républicain dans sa façon de raconter la vie politique et l'histoire du monde grâce à la possibilité de choisir, plus ou moins directement, les personnes ayant droit de la relater et la manière de le faire. Ils subvertissent l'ordre établi en contestant le « monopole [divin] de la violence physique et symbolique légitime »<sup>2745</sup> - dont la réinstauration peut être fixée symboliquement à l'appel du 18 juin<sup>2746</sup> - grâce à la possibilité qu'ils ouvrent de dire, à grande échelle et en direct (en studio ou par téléphone<sup>2747</sup>), autre chose, autrement et par d'autres. Ils revendiquent le droit de faire parler de façon illégitime, des personnes illégitimes sur des sujets illégitimes et de diffuser des musiques illégitimes<sup>2748</sup>. Ces personnes illégitimes - régionalistes, anarchistes, communautaristes, immigrés, féministes, homosexuels, prisonniers, handicapés, malades, jeunes, ouvriers, pauvres, chômeurs, objecteurs de conscience... - « dévient »<sup>2749</sup> du modèle du citoyen idéal du « bon père de famille » blanc, hétérosexuel, cadre et propriétaire et sont donc susceptibles de salir et polluer le domaine public hertzien avec leurs « stigmates »<sup>2750</sup> et

---

<sup>2745</sup> BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994, p107. Ce monopole confère la capacité à construire des catégories de perception de la réalité sociale qui tendent à s'imposer d'elles-mêmes à ceux sur lesquels elles s'exercent. Le « monopole de la violence physique légitime » définit l'Etat chez Max Weber : un Etat est une communauté humaine qui revendique le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné (WEBER Max, *Le Savant et le Politique*, op. cit.).

<sup>2746</sup> Les premières notes de musique de la première émission de Radio Verte du vendredi 13 mai 1977 sont celles de la cinquième symphonie de Beethoven qui avait été l'indicateur de l'émission « Les Français parlent aux Français » de la BBC où le général Charles de Gaulle intervenait chaque semaine pendant la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale.

<sup>2747</sup> Selon Franco Berardi, « [l']utilisation du téléphone en direct a été un élément de réagencement qui a cassé le caractère centralisateur du système radio et ouvert la voie à des agencements expérimentaux de diverses sortes. Dans les années 70 le téléphone en direct, la possibilité d'insérer dans le flux radiophonique la voix de l'auditeur était un scandale du point de vue du système médiatique. Non pas tellement parce que les contenus portés par la voix de la rue auraient été intolérables pour le pouvoir, mais parce que cela détruisait le filtre entre émetteur et récepteur sur lequel se fondait à cette époque la sacralité du médium et sa fonctionnalité pour le pouvoir. », (BERARDI Franco, « Les radios libres et l'émergence d'une sensibilité post-médiatique », *Multitudes*, n° 21, 2005, p20-21).

<sup>2748</sup> A l'image des radios *offshore* dans le nord de l'Europe, les « radios libres » et leurs filles (la fédération Ferarock, les radio Campus, Skyrock avant de passer au « rap »...) promeuvent notamment le hard rock, musique souvent diabolisée dans la société. Jean-Baptiste Blanchemain, animateur de Radio Joufflu, s'interroge à ce sujet : « Le rock and roll portait-il atteinte à l'ordre public ? La réponse (15 novembre 1978 [jour de la saisie de Radio Joufflu]) était donc : pas de radio, quelle qu'elle soit. La radio c'est une affaire qui concerne l'État, et personne d'autre. » (cité dans LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, op. cit., p218). Dans la conception luthérienne de la musique, le *diabolicus in musica* (titre d'un album du groupe de thrash metal Slayer) renvoie, depuis le X<sup>ème</sup> siècle, à l'intervalle du triton (interdit par l'Eglise catholique dans la musique religieuse baroque), défini par trois intervalles d'un ton, correspondant à une quarte augmentée ou à une quinte diminuée (utilisé sur le morceau « Black Sabbath » de l'album du groupe homonyme). Il constitue une dénaturation d'un intervalle « naturel » : la quarte juste. Cette dissonance, qui a pour cause le péché, peut prendre plusieurs visages : l'immoralité des chansons lascives ou grivoises, la concupiscence du plaisir musical lui-même, la nature de certains sons, les sons discordants, les mugissements de l'orgue catholique, la nature de certains instruments de musique, et leur utilisation dans la musique profane, les musiques de danse, surtout les danses sautées et tournées. Il convient donc de distinguer deux formes de musique. La « *musica practica* relève de la musique humaine ; comme telle, elle est suspecte, voire méprisée, particulièrement lorsqu'on l'accuse d'être liée à la dépravation des mœurs, ou lorsqu'il s'agit d'instruments de musique aux sonorités blessantes pour l'oreille, symbole de la présence du malin et/ou d'instruments utilisés par les couches inférieures de la société, pratiqués par des ménestriers ; ceux-ci, on peut le rappeler, étaient en butte aux anathèmes ecclésiastiques. ». Au contraire, la « *musica speculativa* a toute la noblesse du don de Dieu ; elle s'inscrit dans une conception métaphysique et est l'apanage de l'intellectuel médiéval ; elle est science » (SUTTER Jacques, « Musique et religion : l'emprise de l'esthétique », *Archives des sciences sociales des religions*, n° 94, 1996, p33-34).

<sup>2749</sup> BECKER Howard Saul, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 [1961].

<sup>2750</sup> GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975 [1963].

leurs paroles potentiellement subversives<sup>2751</sup> car potentiellement pornographiques, mensongères, ironiques, vulgaires, obscènes, amatrices, populaires, militantes, incontrôlables, irrespectueuses, immorales, impolies, étrangères, spontanées, poétiques, directes, donc « libres » en quelque sorte<sup>2752</sup>.

De plus, les « radiolibristes » peuvent fournir des « armes de microrésistances, voire faciliter une prise de conscience protopolitique »<sup>2753</sup> en constituant des « stocks hétérogènes d'avoirs, de savoirs, d'images et de faire qui constituent les munitions de tactiques et stratégies de lutte »<sup>2754</sup>. Ces « braconniers de la politique »<sup>2755</sup> symbolique<sup>2756</sup> sont donc susceptibles de déstabiliser la communication politique étatique, de modifier l'agenda public en introduisant de nouveaux problèmes publics ou contre-problèmes publics (*counter issues*) grâce à l'« effet d'engrenage »<sup>2757</sup> (*spill-over effect*) qui pousse les élites et institutions à prendre en compte les actions et opinions illégitimes des « entrepreneurs de morale »<sup>2758</sup> marginale parce qu'elles sont diffusées progressivement dans la sphère publique « légitime »<sup>2759</sup>. En médiatisant « l'humeur contestataire »<sup>2760</sup> « anti-institutionnelle »<sup>2761</sup>, ils peuvent jusqu'à un certain degré saper la sacralité, l'autorité, la crédibilité et la popularité des gouvernants et institutions publiques, changer ou dérégler le langage, les rituels et les règles du jeu ou champ politique. A leur niveau, ils sont susceptibles d'ébranler les relations de domination sociale et l'ordre social en montrant son mode de reproduction, ses hiérarchies, monopoles et inégalités<sup>2762</sup>. Grâce à leur pouvoir de séduction diabolique (nouveaux animateurs, programmes, musiques), ils partent à la conquête de l'« âme » des citoyens pour laquelle « le diable et le bon Dieu se livrent bataille »<sup>2763</sup>. En influençant (fabriquant<sup>2764</sup>) l'opinion publique, ils peuvent détacher les individus de leur groupe d'appartenance social et national, donc modifier les contours de la communauté politique (quel ennemi, adversaire,

---

<sup>2751</sup> Pour le groupe « Il Gatto Selvaggio » (Le chat sauvage), qui est à l'origine de la revue *A/Traverso* et de Radio Alice et qui se revendique de Dada et de Maïakovski, la parole est, par nature, subversive et révolutionnaire.

<sup>2752</sup> Jusqu'aux « radios libres », seules les « radios périphériques » (RTL, Europe 1, RMC) constituaient des formes de « pollution sonore » du domaine public par leur caractère commercial, industriel, publicitaire. De plus, l'Etat limitait en quelque sorte cette « pollution » en les contrôlant via les agences d'informations Havas ou Sofirad. A l'arrivée des « radios libres », l'Etat, qui amorçait des politiques de désengagement, pouvait difficilement rééditer ce type de prise de contrôle.

<sup>2753</sup> DARRAS Eric, « La "démocratie" du *talk-show* », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009, p603.

<sup>2754</sup> NEVEU Erik, « Répertoires d'action des mobilisations », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009, p500.

<sup>2755</sup> TRAÏNI Christophe, « Les braconniers de la politique. Les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n° 28, Paris, juin 1999.

<sup>2756</sup> Joseph Gusfield parle d'« actes politiques symboliques » (*La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica, Paris, 2009 [1981], p23).

<sup>2757</sup> MATHES Rainer et PFETSCH Barbara, « The role of the alternative press in the Agenda-building Process: Spill-over Effects and Media Opinion Leadership », *op. cit.*

<sup>2758</sup> BECKER Howard Saul, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, *op. cit.*

<sup>2759</sup> HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op.cit.*, pV-VII.

<sup>2760</sup> MATHIEU Lilian, *Les Années 70, un âge d'or des luttes ?*, Textuel, Paris, 2010, p15.

<sup>2761</sup> BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, *op.cit.*

<sup>2762</sup> C'est ce qu'ont fait les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon tout au long de leur carrière et qui a pris un tournant militant au moment de leur retraite : PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Le Président des riches*, *op. cit.*

<sup>2763</sup> Selon Jean-Loup Thébaud, « [f]idèle à sa qualification de séducteur, [le diable] cherche à me faire oublier qui je suis, à me ravir à moi et à ce que je fais, à confisquer, ronger mon œuvre, égarer, offusquer ma personne. Il cherche à me détourner de ce qui est, il vise à suspendre, brouiller, interrompre l'intelligence que je possède de ma destination. Il vise à la renverser, la pervertir, au sens étymologique du terme. Il y a une inlassable activité de désœuvrement, de dispersion, de dissipation de tout ce que je suis. » (THEBAUD Jean-Loup, « Le diable est dans les détails », *Le Portique*, n° 12, 2003).

<sup>2764</sup> BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, Paris, 1998.

étranger, anarchiste diaboliser ?). Et c'est ce dont les politiques comme Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre semblent se méfier et tenter d'« exorciser »<sup>2765</sup> à travers le « mécanisme de contrôle social »<sup>2766</sup> que constitue la diabolisation symbolique des « radiolibristes ».

En s'autoproclamant comme des « radios de substitution » et en émettant en parallèle<sup>2767</sup> aux « radios de représentation »<sup>2768</sup> étatiques et périphériques, les « radiolibristes » choisissent la « désobéissance civile »<sup>2769</sup> ou l'« illégalité »<sup>2770</sup> « non-violent »<sup>2771</sup> comme mode d'action politique de « résistance à l'oppression » (théorisé par Locke) susceptible de faire « évoluer »<sup>2772</sup> le paysage médiatique, comme le justifie un appel de 1977 de l'Association pour la Libération des Ondes (ALO, créée en 1977) : « La loi est caduque lorsque plus personne n'en veut. »<sup>2773</sup>. Ils cessent d'obéir aux lois de la cité parce que celles-ci leur paraissent injustes et iniques donc illégitimes, sans valeur et sans autorité par rapport aux droits de l'homme<sup>2774</sup> : Fil Bleu utilise l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) devant les juges en 1977. Ils décident de reprendre la souveraineté qui a été transférée aux représentants politiques via le fameux « Contrat social » (conceptualisé par Rousseau) pour reconstruire des micro-contrats sociaux pour des micro-communautés constituant des « micro espaces » publics<sup>2775</sup>.

Leur bataille peut être qualifiée de Mouvement Social<sup>2776</sup> Informationnel et Médiatique puisqu'elle se compose d'un ensemble d'individus, de groupes, d'institutions plus ou moins organisés, structurés, solidaires, politisés, influencés par des mythes (Mai 68, Révolution française), utopies (cybernéticienne, deleuzoguattarienne<sup>2777</sup>), filiations (*offshore*,

---

<sup>2765</sup> Pour Giordana Charuty, « [l]a scène diabolique et son corollaire, la mise à l'épreuve du pouvoir des officiants, sert, pour un temps de contextualisateur en offrant son langage métaphorique pour inscrire, dans les camps opposés du Bien et du Mal, des affrontements sociaux, politiques, religieux, scientifiques, dont la résolution exige l'ajustement de nouveaux rapports de pouvoir et de nouveaux modèles de rationalité. » (« Exorcisme », in Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010, p358).

<sup>2766</sup> BONHOMME Julien, « Magie/sorcellerie », in Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010, p684. Julien Bonhomme explique que ce qui est qualifié de sorcellerie – autre forme de diabolisation – « constitue un système de régulation de la conduite humaine » (p685). Claude Rivière confirme ce propos : « Sociologiquement, elle est sécurisante en ce qu'on s'imagine avoir identifié un mal et pouvoir y remédier. Psychologiquement, elle joue comme abracteur en nommant les motifs d'anxiété et en dérivant l'hostilité vers un facteur précis de nuisance. » (« Magie et sorcellerie », in Sylvie Mesure et Patrick Savidan (sous la direction de), *Les dictionnaire des sciences humaines*, PUF, Paris, 2006, p735).

<sup>2767</sup> La manière dont les fréquences des stations de radio prennent place aléatoirement sur la bande FM les unes à côté des autres sans hiérarchie – alors que les chaînes de télévision sont numérotées et que la presse écrite souffre de grandes inégalités de distribution du fait de son coût – peut donner l'impression qu'elles se situent sur un plan d'égalité alors que les différences de moyens entre les radios périphériques ou étatiques et les « radios libres » sont incommensurables et ont des conséquences multidimensionnelles.

<sup>2768</sup> Pour Jacques Semelin, les « radios de représentation » promeuvent le rayonnement des États qui les financent (VOA, BBC, RFI) tandis que les « radios de substitution » (RIAS, RFE, RL) souhaitent remplacer les médias des pays vers lesquelles elles émettent en fournissant une information alternative (*La liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du mur de Berlin, op. cit.*).

<sup>2769</sup> LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981, op. cit.*, p9. Voir : THOREAU Henry-David, *La désobéissance civile*, Mille et une nuits, Paris, 1997 [1849].

<sup>2770</sup> FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, p98-106, 322 et 326.

<sup>2771</sup> DEL VASTO Lanza, *Technique de la non-violence*, Denoël, Paris, 1971.

<sup>2772</sup> LE HENO Valérie, *La désobéissance : un moteur d'évolution*, L'Harmattan, Paris, 2011.

<sup>2773</sup> « Les radios libres se coordonnent », *Rouge*, 15/09/77 ; « ALO : les radios libres ! », *Libération*, 16/09/77 ; « Une association et une "journée nationale" », *Le Monde*, 19/09/77.

<sup>2774</sup> Radio Fil Bleu utilise l'article 10 de la CEDH devant les juges en 1977.

<sup>2775</sup> DAYAN Daniel, « Médias et diasporas », *Cahiers de médiologie*, n° 3, 1997, p93.

<sup>2776</sup> Erik Neveu définit les mouvements sociaux comme des « formes d'action collective concertée en faveur d'une cause » (*Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005, p10).

<sup>2777</sup> Ronald Bogue utilise cette expression pour décrire l'utopie des deux philosophes (*Deleuze and Guattari*, Routledge, London, 1989, p9).

italiennes) et soutiens (*New Left*, contreculture), qui agissent principalement entre 1977 et 1981 de façon plus ou moins directe, régulière et intensive via un large « répertoire de l'action collective »<sup>2778</sup> (pétitions, réunions, manifestations, colloques, diffusion d'émissions, création de collectifs, d'associations et fédérations, manifestes, tribunes, revues...) pour modifier l'ordre juridique en matière de droit de la communication : obtenir le droit de réaliser et diffuser des programmes radiophoniques sur et depuis le territoire français, donc supprimer le monopole de 1945.

Cette bataille se rapproche de ce que les chercheurs ont appelé les « Nouveaux Mouvements Sociaux » en ce qu'elle vise des droits sociaux que l'on peut qualifier de « secondaires » parce qu'ils renouvellent et étendent des droits sociaux dits « primaires » préexistants. Suivant cette conception, les « mouvements sociaux » traditionnels - portés par un militantisme total, professionnel, secret, discipliné - luttent pour des droits matérialistes, industriels, économiques, politiques dits « primaires » ou « quantitatifs » (alimentation, revenu, emploi, logement), tandis que les « nouveaux mouvements sociaux » - portés par un militantisme affranchi, pragmatique, distancié, « faible »<sup>2779</sup>, réticulaire, multicausal, ponctuel<sup>2780</sup> - luttent pour des droits post-matérialistes, post-industriels<sup>2781</sup>, culturels<sup>2782</sup>, artistiques<sup>2783</sup>, éthiques<sup>2784</sup> dits « secondaires » ou « qualitatifs » (orientation sexuelle, organisation familiale, style et qualité de vie, environnement, santé, identité<sup>2785</sup>). La « liberté d'expression », en tant que « droit primaire » protégé par des traités et constitutions, existe avant le mouvement des « radios libres » dans d'autres médias et il est possible de contester l'ordre établi et les institutions qui le portent dans la rue et dans divers médias sans risquer sa vie. Les « radiolibristes » visent donc simplement à étendre ce droit à la modulation de fréquence (FM) pour passer de la « paléo-radio »<sup>2786</sup> institutionnelle, officielle, sérieuse, didactique (critiquée pour sa communication de type *top-down*) à la « néo-radio » démocratique, souple, irrévérencieuse, populaire (avec une communication de type *bottom-up*). Ce militantisme vise donc un droit « secondaire » informationnel et médiatique qui pourra se mettre au service d'autres causes militantes « primaires » (à l'image des radios syndicales) ou pour d'autres droits « secondaires » (à l'image des radios vertes). En effet, « [d]isposer de ses propres moyens de communication reste un enjeu majeur pour bon nombre

---

<sup>2778</sup> TILLY Charles « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n° 4, 1984.

<sup>2779</sup> ION Jacques, *La fin des militants ?*, L'Atelier, Paris, 1997.

<sup>2780</sup> FRANGUIADAKIS Spyros, ION Jacques et VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.

<sup>2781</sup> INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977.

<sup>2782</sup> Selon Alain Touraine, « [l]e conflit présent n'est pas de nature directement économique » (*Le Mouvement de mai ou le Communisme utopique*, Seuil, Paris, 1968, p14). « La lutte n'a pas été menée d'abord contre le capitalisme, mais d'abord contre la technocratie. » (p15). « De même qu'autrefois c'était entre les ouvriers qualifiés et l'encadrement que se situait la ligne de conflit, aujourd'hui elle passe entre les bureaucrates et les experts, ou, comme on dit parfois dans l'industrie, entre ceux qui appartiennent à une organisation linéaire et ceux qui assurent les tâches fonctionnelles. » (p25). La distinction entre « Mouvements Sociaux » et « Nouveaux Mouvements Sociaux » a été nuancée voire contestée à l'instar des travaux de Xavier Vigna à propos des ouvriers (*L'insubordination ouvrière dans les années 68*, PUR, Rennes, 2007). Selon Olivier Fillieule, les mobilisations « matérialistes » restent très largement dominantes avec l'emploi, le revenu et le niveau de vie, les problèmes liés à l'économie » (*Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997, p197). Voir aussi la critique des théories postmodernes dans POULAIN Sebastien, « Postradiomorphoses et postmodernité : contexte, enjeux et limites », *Radiomorphoses* (en cours de publication).

<sup>2783</sup> Pour Luc Boltanski et Ève Chiapello, la « critique artiste » dénonce le caractère inauthentique et l'oppression du monde capitaliste qui s'oppose à la créativité, l'autonomie, l'hédonisme, la liberté... (*Le nouvel esprit du capitalisme, op. cit.*).

<sup>2784</sup> FOUCAULT Michel, « L'éthique du souci du soi comme pratique de la liberté », *Dits et écrits*, tome 2, Gallimard, Paris, 2001.

<sup>2785</sup> MELUCCI Alberto, « The new social movements: A theoretical approach », *Social Science Information*, vol. 19, n° 2, 1980.

<sup>2786</sup> Ces concepts s'inspirent de ceux de néo- et paléo-télévisions d'Umberto Eco (« La bustina di Minerva », *Espresso*, Milan, 1983).

de mouvements, qui leur permet à la fois de communiquer des informations utiles à l'action militante, de contourner l'éventuelle censure des médias dominants et d'assurer une expression identitaire favorable à la cohésion du collectif»<sup>2787</sup>. L'intérêt de s'approprier et développer ce nouvel outil était évident pour les mouvements sociaux qui souffraient et continuent de souffrir d'invisibilité médiatique.

Ce droit social « secondaire » à la liberté d'entreprendre radiophonique peut être qualifié d'« expressiviste ». En effet, beaucoup de « radiolibristes » souhaitent « la production d'information comme instrument d'émancipation » et portent une « vision participative des médias qui insiste sur l'*empowerment*, la réflexivité, l'autodidaxie, l'expérimentation et la réappropriation »<sup>2788</sup>. Pour Guattari, il s'agit d'élargir la participation et l'émancipation des citoyens, resingulariser les individus en passant d'une logique « molaire » faite de « grands ensembles » et de « groupes assujettis » à une logique « moléculaire » faite de « micro-multiplicités » et de « groupes-sujets ». Les « radios libres » peuvent être des « systèmes miniaturisés qui ouvrent la possibilité d'une appropriation collective des médias, qui donnent de réels moyens de communication »<sup>2789</sup> à condition de suivre différents principes « rhizomatiques » : flexibilité, autonomie, ouverture, transversalité, horizontalité, multiplicité, mobilité, diversité, originalité, improvisation, convivialité, amateurisme.

Cet expressivisme s'appuie ou s'entrelace avec une seconde logique médiactiviste : les critiques « contre-hégémoniques »<sup>2790</sup> gramsciennes qui « s'attachent à mettre en lumière les médias dominants comme des vecteurs de propagande des pouvoirs économiques et politiques » et « font l'effort de créer des contre-pouvoirs critiques »<sup>2791</sup>. Mais la tendance générale des idéaux « radiolibristes » est moins de réformer les médias existants que d'inventer de nouveaux médias ; moins de moraliser les producteurs d'information que de transformer des récepteurs en producteurs (« premier défi auquel veulent se confronter ces expériences »<sup>2792</sup>) ; moins de décrire le réel en termes de vérité objective que de laisser s'exprimer la diversité des subjectivités.

Nous avons montré dans cette thèse que les logiques « contre-hégémoniques » et « expressivistes » étaient présentes chez la « diabolique » RIM qui a été qualifiée par Isabelle Sommier et Dominique Cardon de l'une des radios « rebelles » « "survivantes" se faisant l'écho du "mouvement social" »<sup>2793</sup> et qui est la plus ancienne des radios privées locales

---

<sup>2787</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p165. Patrick Champagne souligne l'importance des médias pour les mouvements sociaux à travers l'exemple de la manifestation qui « ne peut produire les effets pour lesquels elle a été organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée qui est devenue aujourd'hui le point de passage obligé pour être perçu dans le champ politique et exister comme problème politique. On pourrait presque dire, en forçant un peu l'expression, que le lieu stratégique où se déroulent les manifestations [...] n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse. » (*Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minuit, Paris, 1990, p132).

<sup>2788</sup> CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, p16.

<sup>2789</sup> GUATTARI Félix, *La révolution moléculaire*, UGE-10/18, Paris, 1977, p367.

<sup>2790</sup> Dès 1977, Jean-François Lacan distingue le concept de « radio locale » (« contre-hégémonique ») de celui de « radio libre » (« expressiviste ») : « Du côté des radios locales, on reste fidèle à une problématique de la contre-information liée plus ou moins à l'écriture radiophonique traditionnelle : enquête, reportage, débats. Du côté des radios libres, on se préoccupe davantage de ce que la communication radiophonique peut véhiculer d'imaginaire et de déréalisant. L'idéologie des mass média, ce n'est pas tant le contenu que la forme. » (« Radios libres ou radios locales », *op. cit.*). Ces distinctions se rapprochent de celle de Michael Traber qui fait la différence entre l'*advocacy press* qui se caractérise par l'adoption de valeurs, questionnements et sujets minoritaires tandis que la *grassroots press* est définie par le fait d'être produite par les groupes minoritaires dont il est question dans l'*advocacy press* (TRABER Michael, « Alternative Journalism, Alternative Media », *Communication Resource* (World Association for Christian Communication, London), n° 7, 1985).

<sup>2791</sup> CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, *op. cit.*, p14. Voir aussi DOWNING John, *Radical Media: Rebellious Communication and Social Movements*, *op. cit.*, p15.

<sup>2792</sup> CHEVAL Jean-Jacques, *Les Radios en France : Histoire, état et enjeux*, *op. cit.*, p72.

<sup>2793</sup> CARDON Dominique et SOMMIER Isabelle, « La rébellion dans la communication », in CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (sous la direction de), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Michalon, Paris, 2002, p504.

parisiennes. RIM a innové et défendu des propositions radiophoniques alternatives sur le format radiophonique dans la manière :

- d'exister techniquement sur la bande FM,
- d'échapper à la répression des autorités,
- d'organiser l'équipe,
- de donner la parole aux auditeurs,
- de gérer l'antenne,
- de considérer les auditeurs,
- de recruter les animateurs,
- de se positionner par rapport aux autres médias,
- de valoriser et utiliser les nouvelles technologies,
- de se financer...

Mais RIM se distingue tout autant sur le fond, à propos du contenu diffusé à son antenne (surtout aujourd'hui où les antennes avec participation du public sont particulièrement développées et où RIM a abandonné une partie de ses idéaux radiophoniques) :

- le profil des fondateurs, des animateurs, des invités, des auditeurs,
- les sujets abordés,
- l'idéologie ou les idéologies diffusées.

Nous venons de voir le côté alternatif « radios libres » et « radios alternatives » dont RIM est l'une des représentantes. Voyons maintenant en quoi elle se distingue des autres « radios libres » de l'époque et des radios associatives et des radios en général : l'idéologie alternative du *New Age*.

## 1.2 Le *New Age*

Pour comprendre ce que RIM est susceptible d'apporter à ses auditeurs, il faut d'abord comprendre la société dans laquelle se trouve ces auditeurs et cette radio. L'injonction à « être soi-même », le « désenchantement du monde », la « crise » des institutions religieuses et politiques laissent une grande partie des individus contemporains dans le désarroi, l'anomie<sup>2794</sup> (Durkheim), la dépression<sup>2795</sup>, le malaise<sup>2796</sup> (Alain Ehrenberg), le vide<sup>2797</sup> (Gilles Lipovetsky). Ils se sentent impuissants face à des phénomènes majeurs qui traversent l'ensemble de la société contemporaine : mondialisation, privatisation, spécialisation, urbanisation, technicisation, rationalisation, uniformisation, bureaucratisation... Ces phénomènes les dépassent et ils ne peuvent que dénoncer pour leurs effets sur la société : pollution, guerres, violence, pauvreté, inégalités, chômage...

Du fait de l'individualisme, ils sont enjoint à être des chefs d'entreprise d'eux-mêmes sans connaître les lois d'un marché cognitif, psychologique, économique, religieux, politique ultralibéral. Ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire d'eux-mêmes, notamment dans les périodes de rupture biographique. Ils se trouvent dans une société qualifiée par les

---

<sup>2794</sup> DURKHEIM Emile, *Le Suicide. Etudes de sociologie*, PUF, Paris, 1995 [1897].

<sup>2795</sup> Selon Alain Ehrenberg, la dépression qui est la maladie de la liberté et de la responsabilité remplace au XX<sup>ème</sup> siècle l'hystérie qui était la maladie de la contrainte et de l'obligation (EHRENBERG Alain, *La Fatigue d'être soi – dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 1998).

<sup>2796</sup> EHRENBERG Alain, *La société du malaise. Le mental et le social*, Odile Jacob, Paris, 2010.

<sup>2797</sup> LIPOVETSKY Gilles, *L'Ère du vide*, Gallimard, Paris, 1983.

sociologues « postmodernes » de « désorganisée », « désinstitutionnalisée », « désocialisée », « liquide » où ils sont condamnés à être libres (Jean-Paul Sartre), performants<sup>2798</sup> et heureux<sup>2799</sup> (Alain Ehrenberg) sans savoir ce que cela veut dire et sans savoir comment y parvenir. La « liberté », le « soi » et le « bonheur » étant des concepts abstraits et flous car métaphysiques (Kant), les individus modernes sont comme noyés par un flot de questions philosophiques et existentielles. Ils ne peuvent se raccrocher aux institutions traditionnelles rejetées *in extenso* à cause de leurs structures hiérarchiques archaïques alors que celles-ci tendaient habituellement à les rassurer ne serait-ce que cognitivement et socialement. Certains individus semblent donc avoir fait ou vouloir « faire table rase » d'un passé structuré, institutionnalisé, étatique sans avoir aucune idée de la façon qu'ils pourraient avoir pour construire l'avenir. Le temps linéaire semble avoir remplacé le temps circulaire sans connaître la direction de ce nouveau temps. Ces personnes veulent être dans « l'ici et maintenant » en permanence sans savoir comment faire.

C'est au milieu de ce champ social en ruine, ou plutôt en reconstruction permanente, qu'entendent prendre de la place et jouer un rôle des institutions comme RIM, les communautés et tout type de personne se disant détenir des compétences religieuses, thérapeutiques, communicationnelles, psychologiques supérieures.

RIM réagit à plusieurs tendances et phénomènes sociaux qui touchent les sociétés occidentales et occidentalises contemporaines :

- elle remet en question la rationalisation instrumentale bureaucratique moderne et sa logique de « désenchantement du monde » (dont parle Max Weber) grâce à la promotion du spiritualisme qui est une forme de « réenchantement du monde » par la « démocratisation du religieux »<sup>2800</sup>,
- elle critique et dénonce les formes de domination - paternalistes, techniques, sociales, économiques, masculines, bourgeoises, politiques, religieuses... - de la société bourgeoise capitaliste (dont parle Karl Marx),
- elle lutte contre l'anomie de la société « solidarité organique »<sup>2801</sup> individualiste (dont parle Emile Durkheim) grâce à des formes de solidarité et de conseil,
- elle remet la logique de la « liberté des modernes »<sup>2802</sup> (dont parle Benjamin Constant) à travers la constitution d'un « espace public »<sup>2803</sup> médiatique démocratique où chacun est considéré comme l'égal d'un professionnel de la politique,
- Elle valorise la « passion générale et dominante » pour « l'égalité des conditions »<sup>2804</sup> (dont parle Alexis de Tocqueville) en expliquant que chaque point de vue en vaut un autre et doit être écouté et en refusant les inégalités sociales,
- elle accentue la « crise de l'autorité »<sup>2805</sup> (dont parle Hannah Arendt) en invalidant les formes de hiérarchie et d'autorité traditionnelles,
- elle prône la « civilisation des mœurs »<sup>2806</sup> en valorisant la « non-violence » dans les rapports humains...

RIM joue ce rôle d'informateur, d'éclaireur, d'éducateur, de prophète, de guérisseur. C'est un lieu de socialisation parmi bien d'autres où les auditeurs et les animateurs apprennent à s'informer, à discuter, à penser, à se soigner, à agir, à s'organiser, à vivre. RIM donne du sens, propose des croyances, des idées, des solutions, de l'espoir. A l'image des « contre-

---

<sup>2798</sup> EHRENBURG Alain, *Le Culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.

<sup>2799</sup> EHRENBURG Alain, *La Fatigue d'être soi – dépression et société*, op. cit.

<sup>2800</sup> POULAIN Sebastien, « Sens dessus dessous : « démocratisation » du religieux à Radio Ici et Maintenant », op. cit.

<sup>2801</sup> DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1991 [1893].

<sup>2802</sup> CONSTANT Benjamin, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », op. cit.

<sup>2803</sup> HABERMAS Jürgen, *L'espace public - Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, op. cit.

<sup>2804</sup> TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, GF Flammarion, Paris, 1981 [1835 et 1840].

<sup>2805</sup> ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, Paris, 1989 [1961].

<sup>2806</sup> ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1991 [1939].

institutions exemplaires »<sup>2807</sup>, cet « espace d'expérience »<sup>2808</sup> radiophonique de type « radio-sorcier »<sup>2809</sup> souhaite la propagation de son idéologie (le « paradigme » *New Age*<sup>2810</sup>) « par contamination »<sup>2811</sup> en valorisant un engagement « pratique et utopique »<sup>2812</sup> mêlant « politique des petits pas »<sup>2813</sup>, « agir quotidien »<sup>2814</sup>, « résistance ordinaire »<sup>2815</sup>, « retrait ponctuel et provisoire du système dominant »<sup>2816</sup> à la manière de ce que Hakim Bey a appelé une « Zone autonome temporaire »<sup>2817</sup> (Lefebvre, animateur de 1985 à 1986, m'a suggéré ce concept lors de notre entretien.). RIM propose des « nouvelles formes de vie sociale »<sup>2818</sup>, c'est-à-dire d'autres manières de s'alimenter, de se soigner, de croire, d'éduquer, de militer... A la manière d'une « institution de rattrapage »<sup>2819</sup> dont parle Jeanne Favret-Saada dans *Désorceler*<sup>2820</sup> (2009), RIM tente de « guérir » ou soigner le monde en proposant une utopie d'inspiration *New Age* alternative au système politique actuel grâce à des moyens, méthodes, idées alternatifs de gouverner les activités humaines fondamentales :

- les écoles Steiner pour remplacer le système éducatif actuel,
- la décroissance et l'économie solidaire pour remplacer le système économique actuel,
- des énergies non polluantes et renouvelables pour remplacer l'usage du nucléaire et du pétrole,
- l'agriculture et l'alimentation biologiques pour remplacer nos modes d'alimentation et d'agriculture actuels,
- les médecines douces alternatives pour remplacer le système médical actuel,
- le syncrétisme religieux pour remplacer les religions actuelles,
- l'interaction directe entre les citoyens pour remplacer les systèmes politiques et médiatiques actuels...

---

<sup>2807</sup> STARR Paul, « The Phantom Community », in John Case et Rosemary C.R. Taylor (sous la direction de), *Coops, communes, and collectives : Experiments in Social Change in the 1960s and 1970s*, Pantheon, New York, 1979.

<sup>2808</sup> Jean-Louis Laville définit l'« espaces d'expérience » comme autant « d'espaces d'associations et d'initiatives populaires où l'intersubjectivité puisse être créatrice de nouvelles normes » (*L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures, Paris, 2007, p74).

<sup>2809</sup> Christine Henry et Emmanuelle Kadya Tall utilisent le concept de « radio-sorcier » à propos des émissions comme *Triangle* de Patrick Nguema Ndong sur Africa n° 1 qui « travaillent ainsi à diffuser et à banaliser un imaginaire sorcellaire, à lui donner une crédibilité confirmée par l'autorité des organes de presse » (« La sorcellerie envers et contre tous », *Cahiers d'études africaines*, n° 189-190, 2008, p22).

<sup>2810</sup> FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Rituautés et mythologies contemporaines*, op. cit.

<sup>2811</sup> GRIGSBY Mary, *Buying time and getting by : the voluntary simplicity movement*, State University of New York Press, Albany, 2004.

<sup>2812</sup> PLEYERS Geoffrey, « S'engager autrement pour consommer autrement », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011, p255.

<sup>2813</sup> LOUVIAUX Mélanie, « Le Groupe d'achat commun de Barricade (Liège) : à petits pas vers un autre monde », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011, p122.

<sup>2814</sup> TOSCANO Emanuele, « L'expérience italienne des Centres sociaux : résistance subjective et convivialité locale », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011, p237.

<sup>2815</sup> DOBRE Michelle, « Consumption: A Field for Resistance and Moral Containment », in Edwin Zaccai (sous la direction de), *Sustainable Consumption, Ecology and Fair Trade*, Routledge, London, 2007.

<sup>2816</sup> VERHAEGEN Etienne, « Le consommateur en tant que consom'acteur », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011, p273.

<sup>2817</sup> BEY Hakim, *TAZ. Zone autonome temporaire*, L'Eclat, Paris, 1991.

<sup>2818</sup> GOBILLE Boris, « Mai-juin 1968 en France », op. cit., p552.

<sup>2819</sup> Selon Jeanne Favret-Saada, le concept d'« institution de rattrapage » qualifie les personnes - les désorceleurs - qui s'occupent de désorceler les petites exploitations agricoles familiales. Il s'agit pour eux de remettre ces exploitations en ordre de marche que les propriétaires n'arrivent pas à gérer.

<sup>2820</sup> FAVRET-SAADA Jeanne, *Désorceler*, op. cit.

Elle promeut donc bien d'autres manières de penser, de faire, d'être, de dire, donc une autre culture, une culture alternative, une contreculture à la manière des *Cultural Creatives*<sup>2821</sup>. Si certains de ses animateurs insistent sur la spécificité de RIM qui consiste à donner beaucoup d'antenne aux auditeurs et à les pousser à la créativité radiophonique, le modèle de « pureté »<sup>2822</sup> radiophonique participatif de RIM va au-delà de la communication libre. En plus de valoriser la liberté d'expression absolue, il s'agit de montrer qu'une société alternative est possible, en l'occurrence en société « réenchantée » qui suit des principes *New Age*.

Pour « réenchanter le monde », RIM entend jouer les intermédiaires en étant à la fois « média » et « médium ». Comme nous l'avons vu, l'« ère des médias » est aussi l'« ère des médiums »<sup>2823</sup>. Et le rapprochement de ces deux termes n'est pas seulement étymologique. Le médium et le média ont des fonctions similaires. Ils permettent d'apprendre à se connaître soi-même pour apprendre à connaître l'« autre ». Le médium et le média mettent en relation avec soi et avec l'autre. Ce sont des instruments de communication, donc de socialisation, donc de réenchantement. La société individualiste semble avoir besoin de ces intermédiaires pour reconstituer de lien social, pour reconstruire de la communauté, pour se réenchanter. A l'échelle individuelle, cet enchantement permet de résoudre des problèmes pour se consolider. Il permet de reprendre confiance en soi. A l'échelle collective, cet enchantement permet de produire du lien social pour consolider la communauté, un « public » défini par Gabriel Tarde « comme une collectivité purement spirituelle, comme une dissémination d'individus physiquement séparés et dont la cohésion est purement mentale »<sup>2824</sup>. L'une des étymologies du mot « religion », c'est le lien (*religare* signifiant en latin : relier). RIM peut donc aider à entrer, rester, être en société<sup>2825</sup>, c'est-à-dire à la socialiser de différentes manières :

- Il y a socialisation par le fait d'organiser de la communication entre les citoyens qui interagissent entre eux, avec les animateurs et les invités. La communication se fait même à un niveau spirituel, métaphysique par les liens entre les morts et les vivants, l'au-delà et l'ici-bas, le sacré et le croyant, la société et l'individu... grâce à la « transcommunication » médiumnique.

- Il y a socialisation par « l'exposition de soi »<sup>2826</sup>, c'est-à-dire le fait de pouvoir apparaître dans l'espace public en général et l'espace public médiatique en particulier ce qui est en soi valorisant.

- Il y a socialisation par l'information produite sur ce qu'il faut savoir sur le monde contemporain, sur l'actualité, sur le droit en vigueur, sur l'ordre social, politique, économique (Vincent Goulet<sup>2827</sup>).

- Il y a socialisation par la création de « liens sociaux » entre les personnes qui entrent en communication orale mais aussi la simple écoute car ce que peut dire un animateur, un invité, un auditeur peut faire l'objet de longues réflexions et changer l'avis de quelqu'un.

- Il y a socialisation par le fait de définir un *habitus*, un *ethos* (Pierre Bourdieu), une culture commune.

- Il y a socialisation par les conseils donnés dans divers domaines : la santé, le droit, la recherche d'emploi, la création d'entreprise, l'alimentation.

---

<sup>2821</sup> RAY Paul H. et ANDERSON Sherry Ruth, *The Cultural Creatives : How 50 Million People Are Changing the World is a nonfiction social sciences and sociology book by sociologist, op. cit.*

<sup>2822</sup> GUMUCIO DAGRON Alfonso, « Call me impure : myths and paradigms of participatory communication », ICA Pre-conference on Alternative Media « Our Media, Not Theirs », Washington, 24/05/01, p5.

<sup>2823</sup> LOUIS René, *L'ère des médiums. Enquête sur une croyance : le paranormal*, Autrement, Paris, 1989.

<sup>2824</sup> TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, PUF, Paris, 1989, p31.

<sup>2825</sup> POULAIN Sebastien, « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant », *op. cit.*, p80.

<sup>2826</sup> GRANJON Fabien et DENOUEL, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, vol. 1, n° 1, 2010.

<sup>2827</sup> « Les informations médiatiques sont des biens culturels parmi les autres. A ce titre, ils participent à une économie des biens symboliques qui permettent aux individus de se situer dans le monde social, de réaffirmer leurs croyances et valeurs, d'échanger entre eux des connaissances ou des significations aux expériences vécues. » (GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, INA édition, Paris, 2010, p15).

- Il y a socialisation par la constitution d'ennemis communs (le fameux « bouc-émissaire » dont parle René Girard<sup>2828</sup>).

- La communication et les médias comme RIM sont des lieux de pouvoir, de combat, de dévouement, de construction et déconstruction, de meurtre et naissance symbolique. Il est possible d'y sacrifier les anciennes idoles sur l'autel médiatique pour réorganiser, administrer, rationaliser, hiérarchiser l'ordre du monde<sup>2829</sup> (Luc de Heusch) par l'« efficacité symbolique »<sup>2830</sup> (Lévi-Strauss) d'un discours « performatif »<sup>2831</sup> (John Austin) cathartique (du point de vue thérapeutique selon Dominique Mehl<sup>2832</sup> et du point de vue politique selon Grégory Derville<sup>2833</sup>).

- Il y a socialisation par la « communalisation »<sup>2834</sup> du fait, pour les auditeurs, de mettre en commun des idées et des valeurs liées à une identité spécifique.

- Il y a socialisation par le soutien moral à travers une « communication réparatrice »<sup>2835</sup>, « palliative »<sup>2836</sup>, « thérapeutique »<sup>2837</sup>. Elle permet, à peu de frais, de recharger sa vie en espoirs, en rêves, en magie, en sens, pour sécuriser ses croyances, pacifier ses émotions, reprendre confiance en soi...

Nous venons de revenir sur la constitution d'un modèle de média alternatif, nous allons voir maintenant les limites de ce modèle.

## 2 Les limites du modèle de média alternatif

Nous allons voir les limites du modèle de radio alternative avant de voir les limites du modèle *New Age*.

### 2.1 Les limites du modèle de radio alternative

Les « radiolibristes » et hommes politiques se demandaient au moment de l'arrivée des « radios libres » ce que deviendrait la France si l'audience des radios, donc des millions de personnes, devenait un public actif, voire un peuple révolutionnaire souverain du fait de la démocratisation de la FM.

Ce questionnement est lié au rapport historique, intellectuel, mythologique des élites politiques, culturelles, économiques aux citoyens ordinaires où se mêlent mépris et peur. Beaucoup partagent la hantise d'un peuple-foule totalement incontrôlable capable de couper des têtes comme pendant la Révolution française. Si n'importe qui pouvait être médiatisé n'importe quand et n'importe comment, un grand n'importe quoi se répandrait n'importe où par amplification médiatique. En effet, beaucoup d'élites croient au mythe d'un public totalement aliéné par les médias et soumis à leurs effets positifs ou négatifs. La question des effets politiques des médias est encore plus controversée dans les années 1970-1980 qu'aujourd'hui et les hommes politiques sont forcément intéressés par ce type de sujet compte-tenu des enjeux électoralistes. Depuis l'origine des médias, et *a fortiori* des médias

---

<sup>2828</sup> GIRARD René, *La violence et le sacré*, Grasset, Paris, 1972.

<sup>2829</sup> HEUSCH Luc de, *Le sacrifice dans les religions africaines*, Gallimard, Paris, 1986.

<sup>2830</sup> LEVI-STRAUSS Claude, « L'efficacité symbolique », *op. cit.*

<sup>2831</sup> AUSTIN John, *How to Do Things with Words*, Clarendon Press, Oxford, 1962.

<sup>2832</sup> MEHL Dominique, « La télévision compassionnelle », *Réseaux*, n° 63, 1994.

<sup>2833</sup> DERVILLE Grégory, « Les différents rôles du Bébête show auprès de ses téléspectateurs », *op. cit.*

<sup>2834</sup> GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », *op. cit.* p89.

<sup>2835</sup> CARDON Dominique, « “Chère Menie...” Emotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *op. cit.*

<sup>2836</sup> ALBERT Jean-Pierre, « Ecritures domestiques », in Daniel Fabre (sous la direction de), *Ecritures ordinaires*, POL, Paris, 1993.

<sup>2837</sup> EHRENBERG Alain, « La vie en direct ou les shows de l'authenticité », *Esprit*, Paris, janvier 1993

audiovisuels, les effets sur les audiences ont souvent été survalorisés<sup>2838</sup> (à l'image de la psychologie expérimentale behavioriste et son modèle *stimulis-réponse*). Alors que les études en réception montrent que ces derniers ont moins d'influence sur l'éducation, le degré d'appétit culturel, l'intérêt pour la politique que le milieu social et que les effets sont, pour le moins complexes, à observer<sup>2839</sup>.

Les « radiolibristes », qui partagent avec certains hommes politiques la croyance que de simples émetteurs radios seraient des instruments de mise en marche de la Révolution, survalorisent leurs moyens matériels et leur pouvoir d'influence<sup>2840</sup>. S'il ne coûte pas si cher d'acheter un émetteur (quelques milliers, voire centaines de francs) et de fonder une radio, les choses se compliquent pour l'alimenter en contenus 168 h/semaine avec des programmes attractifs et innovants et la faire connaître auprès du grand public. Or, les « radios libres » font face à de nombreuses difficultés :

- elles ont peu de financements et de personnel,
- elles émettent très irrégulièrement (hors des horaires de travail de TDF),
- elles disposent d'un matériel de mauvaise qualité (des émetteurs peu puissants),
- elles se font brouiller, saisir et condamner...
- Les auditeurs potentiels, qui sont loin de tous posséder des transistors FM, ne sont pas forcément au courant de toutes leurs actions et émissions même s'il y a des relais dans la presse (*Libération, Le Quotidien de Paris, Les Nouvelles Littéraires, Le Monde*) qui soutient globalement le mouvement.

Donc « on [en] parle plus qu'on ne les entend »<sup>2841</sup>.

De plus, les radioactivistes et politiques ont tendance à surévaluer le degré de politisation des « radiolibristes » et de leurs soutiens. Beaucoup souhaitent simplement obtenir le droit de :

- créer leur radio,
- choisir le contenu,
- s'exprimer sur d'autres sujets,
- passer leur musique,
- s'amuser...

---

<sup>2838</sup> Nous pouvons faire référence aux penseurs les plus pessimistes, élitistes, anti-démocratiques : Gustave Le Bon dans *La psychologie des foules* (1895), Gabriel Tarde dans *L'opinion et la foule* (1901), Graham Wallas dans *Human Nature in Politics* (1908), Walter Lippmann dans *Public Opinion* (1922), Edward Bernays dans *Propaganda* (1928), Serge Tchakhotine dans *Le viol des foules par la propagande politique* (1939). Nous pouvons faire référence aux penseurs les plus optimistes (influencés par le développement de l'informatique) : Norbert Wiener dans *The human use of human beings; cybernetics and society* (1950), Daniel Bell dans *The End of Ideology: On the Exhaustion of Political Ideas in the 1950s* (1960), Marshall McLuhan dans *Understanding Media* (1964), Joël de Rosnay dans *Le macroscope* (1975), Manuel Castells dans *The Informational City : Information Technology, Economic Restructuring, and the Urban Regional Process* (1989)...

<sup>2839</sup> Nous pouvons faire référence à Paul Lazarsfeld dans *The People's Choice: How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign* (1944), Maxwell McCombs et Donald Shaw dans « The agenda-setting function of mass media », (*Public Opinion Quarterly*, 1972), Daniel Gaxie dans *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique* (1978) ou Shanto Iyengar dans *Is anyone responsible? How television frames political issues* (1991). Les écoles du Michigan (Lasswell), Columbia (Lazarsfeld), Birmingham (Hall) ont complexifié la compréhension du rapport des citoyens aux médias par rapport à l'école de Francfort et le behaviorisme.

<sup>2840</sup> D'où le terme de « révolutions minuscules » dans CHANCEL Jules et TIXIER Pierre-Eric (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981 (cité dans CHEVAL Jean-Jacques, « La radio : un média démocratique ? Une mise en perspective française et internationale », *Recherches en communication*, n° 26, 2006, p23). Dans cet ouvrage, il n'y a pas d'article spécifique concernant les « radios libres » mais certains y font référence (QUERE Louis, « Communication : la galaxie des minoritaires », *op. cit.*, TILLIETTE Bruno, « L'angoisse des cibistes », *op. cit.*).

<sup>2841</sup> CAZENAVE François, *Les Radios libres*, PUF, Paris, 1980, p8.

Les militants veulent davantage défendre des causes syndicales, associatives ou humanitaires – antinucléaire, écologie, homosexualité, immigrés, féminisme, antiracisme, antimilitarisme – que de faire de la politique dans des partis.

Beaucoup de radios seront des « robinets à musique » thématiques et formatées et aucune radio généraliste nationale ne parviendra à s'imposer. En terme d'audience, ce sont les radios commerciales, les réseaux, les groupes, le divertissement, la musique, la publicité qui feront le plus d'adeptes.

La surévaluation du degré de militantisme des « radiolibristes » touche à un autre mythe qui est mis à mal à chaque élection (compte-tenu du taux d'abstention), celui de la démocratie grecque antique où chaque citoyen serait un militant permanent de la démocratie directe et des droits sociaux progressistes, voire un sans-culotte en puissance. En réalité, beaucoup de « radiolibristes » et auditeurs voulaient bien moins une révolution de la parole médiatique qu'une augmentation du choix de programmes.

Si la radio socialiste Radio Riposte avait voulu et tenté de s'établir durablement sur la FM, elle n'aurait sans doute pas trouvé son public car ce dernier se méfie et évite les discours unidirectionnels et les médias partisans directement affiliés à des organes politiques. D'ailleurs les tentatives ont été des échecs à l'instar de Radio Service Tour Eiffel envisagée dès 1978, lancée le 7 décembre 1981 par Jacques Chirac. Quelle crédibilité et légitimité pourrait avoir un journaliste dont le revenu est versé par un parti alors que les journalistes en général, et *a fortiori* ceux de médias de tendances politiques, sont déjà très critiqués ? Le succès de Radio Lorraine Cœur d'Acier était lié à l'indépendance et l'innovation des deux journalistes embauchés pour tenir l'antenne<sup>2842</sup>. La reprise en main par la CGT sera sa fin<sup>2843</sup>.

De plus, malgré le grand succès de la parole « forum » (*Bourdin & co, Le téléphone sonne, Les auditeurs ont la parole...*) et de la parole « divan » (*Mélie Grégoire, Lovin' fun, Lahaie Amour et Vous...*), dont les généalogies précèdent les « radios libres »<sup>2844</sup>, les anonymes n'éprouvent pas forcément le besoin de s'exprimer à la radio et le public de les écouter (à la place des spécialistes et professionnels). Et ceux qui l'éprouvent n'ont pas forcément des choses à dire : après le « Que faire ? »<sup>2845</sup> pour libérer les ondes, les « radiolibristes » se demandent « Que dire ? » pour libérer la parole, comme l'observe Christophe Bourseiller : « tout le monde pouvant s'exprimer, on s'est aperçu que plus personne n'avait rien à dire »<sup>2846</sup>. Tandis que ceux qui ont des choses à dire subissent le « darwinisme symbolique » selon lequel seule l'accumulation de capitaux sociaux, symboliques, culturels permet de pénétrer l'espace public médiatique<sup>2847</sup>. Enfin, ceux qui parviennent à l'antenne ont toujours besoin de médiateurs – journalistes, animateurs, reporters – professionnels et spécialisés pour faire émerger et vivre leur parole.

De plus, l'expérience militante des « radios libres » va subir ce qui ressemble à une politique de la terre brûlée économique-juridique :

- prolongation du brouillage et des saisies,
- bridage de la puissance d'émission à 100 watts,
- autorisations d'émettre tardives et forcément arbitraires compte-tenu de la saturation de certaines bandes FM (à l'origine de « mariages » forcés « contre-nature »),

---

<sup>2842</sup> HAYES Ingrid, « Radio Lorraine Cœur d'Acier : Longwy 1979-1980, ce que le monde ouvrier dit de lui-même », *op. cit.*

<sup>2843</sup> Comme pour les TV dos Trabalhadores des ouvriers brésiliens, la logique syndicaliste verticale est entrée en conflit avec la logique participationniste horizontale (FESTA Regina, « Vidéo alternative et démocratisation », in Peter Lewis (sous la direction de), *Les médias alternatifs : entre les réseaux planétaires et la vie locale*, Unesco, Paris, 1995).

<sup>2844</sup> DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, *op. cit.*

<sup>2845</sup> LENINE, *Que faire ?*, 1902.

<sup>2846</sup> Christophe Bourseiller dans « La Guerre des ondes : 1975-1981 ou histoires de pirateries diverses. », *Cause toujours, tu m'intéresses*, Les Nuits magnétiques, France Culture, 20 juin 1991 cité dans DALLE Matthieu « Libérer la parole du quotidien : Les radios libres, dix ans après Mai 68 », *op. cit.*, p20.

<sup>2847</sup> CARDON Dominique, « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *op. cit.*

- longue attente d'un modèle économique légal (Fonds de Soutien créé en 1982 et versé tardivement, autorisation de la publicité en 1984),
- asphyxie par la concurrence hégémonique des réseaux.

Leur fonctionnement rhizomatique était parfaitement adapté pour une guérilla antiétatique mais impuissant dans un rapport de force direct avec les autorités où plus d'unité, de lobbying, de soutiens, de politisation étaient nécessaires pour négocier le mode d'attribution des fréquences et le mode de financement des stations. Les difficultés financières viendront donc à bout de nombreuses radios et les amateurs seront remplacés par des entrepreneurs qui achèteront leurs fréquences. L'utopie socio-communicationnelle a échoué sur la réalité politico-économique : « un média, quel qu'il soit est dépendant de quelque chose ou de quelqu'un »<sup>2848</sup>, sa liberté est toujours située, contextuelle et en construction.

La filiation évidente se trouve dans les 600 radios associatives qui représentent entre 17 et 32% des fréquences attribuées par les Comités Techniques Audiovisuel (pour 2% d'audience<sup>2849</sup>). Celles-ci diffusent des programmes associatifs, militants, artistiques, musicaux, culturels<sup>2850</sup>, sociaux<sup>2851</sup> qui ne pourraient trouver de place dans les autres radios faute d'audience suffisante (malgré l'apport d'internet<sup>2852</sup>) parce qu'elles visent souvent des groupes sociaux minoritaires (quartier, ville, MJC, hôpital, université, communauté) et qu'elles disposent de peu de moyens financiers (63 M€ de CA dont 2,3 M€ de publicité), donc d'émetteurs de faible puissance et de peu de personnel professionnel (2.850 salariés et 14.000 bénévoles)<sup>2853</sup>. Les combats par et pour des minorités sont donc restés minoritaires<sup>2854</sup> même s'ils ont trouvé de nouveaux espaces publics d'expression<sup>2855</sup>, d'opposition<sup>2856</sup> et d'« institutionnalisation de la critique politique »<sup>2857</sup> « profane »<sup>2858</sup>.

Mais ces radios n'ont pas le monopole de la revendication et de la subversion puisque la bande FM fait place d'une part à des émissions critiques (*Là-bas si j'y suis* sur France Inter, *Les pieds sur terre* sur France Culture, les nombreuses émissions « forum » sur les radios généralistes nationales...) et d'autre part à des humoristes, éditorialistes, animateurs ou

<sup>2848</sup> LESERT Sabine, « Les radios locales privées de 77 à 86 », 2007, *op. cit.*, p14.

<sup>2849</sup> POULAIN Sebastien, « What can be known about French community radio audience ? », *op. cit.*

<sup>2850</sup> CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l'exemple bordelais », « Radio Communautaire, politique et culture : réflexions théoriques et défis méthodologiques », *op. cit.*

<sup>2851</sup> EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, *op. cit.* et EUROPEAN CONCLIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, *op. cit.*

<sup>2852</sup> RICAUD Pascal, « Radios communautaires, radios militantes en ligne : nouvelles formes de participation et de "reliances" radiophoniques ? », *op. cit.*

<sup>2853</sup> BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233 du Sénat, *op. cit.*

<sup>2854</sup> Ce résultat est paradoxalement dans la logique voire l'intérêt des « radiolibristes » et médiactivistes en général. En effet, si « l'expansion du média constitue la condition des changements sociaux ou politiques », une « réussite commerciale pourra être perçue comme une trahison du système de valeur des journalistes alternatifs - donc un échec » car les « radiolibristes » ont tendance à « privilégier les intérêts d'ordre symbolique (les *questions de principe*) sur les intérêts d'ordre matériel (les *questions de moyens*), en d'autres termes le "pur" sur le "commercial" tout en travaillant constamment à afficher cette préférence dans un rapport distinctif avec les médias dits commerciaux » en produisant un discours hétérodoxe sur le monde social et en recherchant une autonomie relative de leurs structures matérielles et symboliques (FERRON Benjamin, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé-) légitimation », *op. cit.*

<sup>2855</sup> Même si, dès 1981, Louis Quéré estime que certaines radios - qu'il va jusqu'à qualifier d'« antimédia » - ont davantage tendance à développer une « communication à l'intérieur d'elles-mêmes » et « introvertie » (communautariste) que des « alternatives à la communication de masse » (« Communication : la galaxie des minoritaires », *op. cit.*, p156).

<sup>2856</sup> NEGOT Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Payot, Paris, 2007.

<sup>2857</sup> RIUTORT Philippe, « Mise en scène du pouvoir politique », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009, p565.

<sup>2858</sup> GAXIE Daniel, « Les critiques profanes de la politique. Enchantements, désenchantés, réenchantés », in Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (sous la direction de), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2002.

journalistes de stations publiques et commerciales qui peuvent faire preuve d'esprit critique et d'irrévérence, donc de liberté.

Nous avons vu les limites du modèle de radio alternative. Nous allons voir maintenant les limites du modèle *New Age*.

## 2.2 Les limites du modèle *New Age*

Le modèle de radio *New Age* tel que RIM le porte a comporté et comporte quelques limites qui ont nui à son développement :

- Le mouvement *New Age* n'est pas parvenu à s'imposer quantitativement en France et dans le monde pour pouvoir avoir une légitimité par le nombre.
- Le mouvement *New Age* remet en cause des normes particulièrement bien implantées dans les habitudes contemporaines.
- Le mouvement *New Age* n'est pas parvenu à élaborer des théories, des doctrines, des discours unifiés comme dans les autres religions même si on peut trouver des points communs au niveau des origines, des objectifs, des références.
- Le mouvement *New Age* n'est pas parvenu à mettre en place des pratiques, des coutumes, des rites unifiés comme dans les autres religions.
- Le mouvement *New Age* ne possède pas d'autorité unique susceptible de le représenter que ce soit au niveau national ou international.
- Les personnalités qui ont soutenu le mouvement ou les mouvements *New Age* n'avaient pas ou n'ont pas beaucoup d'autorité et de légitimité sociale.
- Le mouvement *New Age* imite la science dans son vocabulaire, ses concepts sans en avoir la méthode et l'organisation. La recherche scientifique est en grande partie un travail collectif. Si les brevets, les articles, les conférences, les ouvrages sont signés par des individus, les résultats des recherches tout autant que les méthodes font l'objet de différentes formes de surveillances, contrôle, validation...
- Beaucoup des théories, prédictions ou des affirmations des *new agers* n'ont pas connu de confirmation dans les faits et ont été réfutées par des scientifiques ou des journalistes, voire d'autres *new agers*.
- Des groupes religieux ayant des liens idéologiques avec le mouvement ou les mouvements *New Age* ont, de par certains de leurs agissements contreculturels (leur manière d'éduquer, leur manière de soigner, leur manière de s'alimenter...), entaché le mouvement *New Age* vis-à-vis de la société.
- Christophe Deleu a souligné les limites de la radio « divan » (qui ne peut constituer en soi un acte thérapeutique<sup>2859</sup>) et de la radio « forum » (où il s'agit plus d'« intervention » que d'« engagement »<sup>2860</sup>), la forme de socialisation que RIM met en place comporte aussi des limites :
  - La socialisation de RIM prend la plupart du temps la forme de liens faibles et sans doute très rarement la forme de liens forts.
  - RIM peut être source de désocialisation en raison des opinions critiques sur la société contemporaine que produit ce « tribunal »<sup>2861</sup> social contreculturel que l'on retrouve

---

<sup>2859</sup> MEHL Dominique, *La Télévision de l'intimité*, op. cit.

<sup>2860</sup> PERROT Michelle, « La cause du peuple », *Vingtème siècle*, n° 60, 1998, p5.

<sup>2861</sup> Dominique Cardon parle aussi de « dispositif inédit de publicité des plaintes ordinaires » (« "Chère Menie..." ». Emotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », op. cit.).

dans les émissions « Antenne libre » ou « Revue de presse interactive » mais aussi parfois dans des émissions spirituelles.

- La socialisation par l'apparition dans l'« espace public » comporte des limites. Le fait que RIM ne soit pas dans l'action militante autrement que par la discussion, la communication, l'information peut sans doute parfois avoir un effet frustrant. En effet, les auditeurs parlent pendant des heures de divers sujets sans savoir ce qu'il en reste finalement en dehors des enregistrements radiophoniques qui sont pour la plupart rediffusées soit sur internet soit la nuit (à la fin des programmes en direct). Ils savent aussi que RIM est une petite radio par rapport aux radios nationales publiques et commerciales, donc qu'ils sont écoutés par relativement peu de personnes. Ils savent que leur voix porte peu. Mais des auditeurs m'ont fait part de l'importance que constituait le fait de simplement être en désaccord avec un animateur ou un auditeur, et le fait de pouvoir s'exprimer. En effet, les sujets en question avaient une grande importance pour ces auditeurs parce qu'il s'agissait de questions éthiques, philosophiques, politiques. Le qualitatif parvient à faire jeu égal avec le quantitatif selon l'importance que lui donne l'auditeur.

- Le poids socialisateur d'un média comme celui de RIM est sans doute relativiser, comme le poids de tout média d'ailleurs, car RIM est un élément d'un parcours biographique. Mais ce parcours se fait majoritairement en dehors de l'écoute de cette radio grâce à la socialisation « primaire » et la socialisation « secondaire ». Les médias jouent un rôle dans le relationnel, le symbolique, le social, l'imaginaire. Mais comme le dit Daniel Gaxie dans *Le Cens caché* : « Contrairement à une idée fort répandue, la radio, la télévision ou les journaux ne peuvent [...] à eux seuls, éduquer les citoyens. »<sup>2862</sup> Cela paraît évident mais les médias ne peuvent ni éduquer ni socialiser à eux seuls les citoyens.

- Le mouvement *New Age* est ambigu sur la question du prosélytisme. En effet, d'un côté, chacun doit se retrouver face à sa conscience pour changer sa manière de penser et d'être. Il ne doit donc pas chercher à convertir les autres à son idéologie. D'un autre côté il faut bien que d'autres personnes soient au courant de cette démarche, des pratiques, des rituels...

- Les objectifs que se donne le mouvement *New Age* sont éloquents quant à la difficulté du mouvement de s'étendre et d'agir dans la société :

- Le fait de se donner l'objectif de parvenir à être « ici et maintenant », alors que notre corps ne peut pas être ailleurs qu'« ici et maintenant » et que l'action ne peut se faire qu'« ici et maintenant », montre toute la difficulté du mouvement *New Age* pour agir et changer la société.

- La recherche de « bien-être » est le symptôme de la difficulté à le trouver dans la société contemporaine. Or, il est difficile d'envisager des actions pour changer les choses lorsqu'on est pris dans un « mal-être ».

- L'utilisation de moyens spirituels - du spiritualisme - montre en quelque sorte l'emprise du matériel - du matérialisme - sur la société contemporaine. Les *new agers* sont pris dans des déterminismes sociaux, économiques, relationnels, psychologiques, matériels qui les empêchent d'agir. La recherche de spiritualité est une recherche de sortie de problèmes matériels. Beaucoup de *new agers* sont tellement englués dans leurs problèmes intérieurs (sociaux, psychologiques, spirituels, relationnels, émotionnels) qu'ils n'ont pas de possibilité d'action sur le monde. Or, il est *a priori* difficile d'aider les autres, de les soigner, d'améliorer leurs conditions de vie lorsqu'on n'arrive pas à s'aider, à se soigner, à améliorer ses conditions de vie.

- Le mouvement *New Age* n'a pas d'objectif d'enrichissement ou de conquête du pouvoir. Il s'agit pour eux de se reconquérir et de reprendre le pouvoir sur soi. Mais on peut penser tout de même que le fait que beaucoup d'institutions tentent de stigmatiser et dévaloriser le mouvement montre que les *new agers* dérangent les pouvoirs établis et prennent bien une partie de leurs pouvoirs.

- Les *new agers* ont tendance à ne pas chercher à changer le réel extérieur de la société mais à changer leur conscience, leur réalité intérieure.

---

<sup>2862</sup> GAXIE Daniel, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, op. cit., p70.

- Le mouvement *New Age* est en grande partie individualiste et ne met pas en place des mécanismes collectifs de solidarité. Contrairement à l'autogestion communautaire *hippie*, le *New Age* se vit essentiellement seul à l'exception des stages, des rassemblements...

- Les mouvements religieux qui se sont fait connaître ont fait l'objet d'une stigmatisation de la part de l'ensemble des institutions en place : les institutions religieuses, les institutions publiques, les institutions familiales, les institutions associatives, les institutions médiatiques, les institutions scientifiques et même chez les écrivains. Ainsi, dans *Les particules élémentaires*, Michel Houellebecq, comme les sociologues Frédéric Monneyron et Martine Xiberras dans *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*<sup>2863</sup>, décrit comme une dégradation le passage de l'utopie *hippie* à l'utopie *New Age*, du collectif à l'individuel, du politique au religieux à travers le « Lieu du Changement » qui est un lieu où les *hippies* se retrouvaient auparavant pour vivre et qui a été adapté aux nouvelles valeurs et pratiques *New Age* : dîners végétariens, camping, ateliers de découverte personnelle<sup>2864</sup> ... :

Au départ, c'était plutôt un endroit alternatif, nouvelle gauche ; maintenant, c'est devenu *New Age* [...] C'est un endroit agréable, mais un peu triste ; il y a beaucoup moins de violence qu'au dehors. L'ambiance religieuse dissimule un peu la brutalité des rapports de drague. Il y a cependant des femmes qui souffrent, ici. Les hommes qui vieillissent dans la solitude sont beaucoup moins à plaindre que les femmes dans la même situation. Ils boivent du mauvais vin, ils s'endorment et leurs dents puent ; puis ils s'éveillent et recommencent ; ils meurent assez vite. Les femmes prennent des calmants, font du yoga, vont voir des psychologues ; elles vivent très vieilles et souffrent beaucoup. Elles vendent un corps affaibli, enlaidi ; elles le savent et elles en souffrent. Pourtant, elles continuent [...] <sup>2865</sup>.

- Beaucoup de *new agers* rejettent eux-mêmes le terme « *New Age* » et refusent d'être qualifiés ainsi et doivent inventer de nouveaux termes comme *Next Age*. Il est dès lors difficile de s'y identifier, d'en être fier, de le revendiquer et donc le faire progresser.

Nous avons retracé le modèle alternatif qui consiste à mettre en place une radio *New Age* puis vu une partie de ses limites. Nous allons pour finir revenir sur les apports scientifiques de cette recherche.

### 3 Les apports scientifiques de la recherche sur les médias alternatifs

Les apports scientifiques de la recherche sont doubles puisqu'ils sont liés aux études radiophoniques et aux études religieuses.

---

<sup>2863</sup> MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, op. cit.

<sup>2864</sup> DORE Kim « Doléances d'un surhomme ou la question de l'évolution dans *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq », *Tangence*, n° 70, 2002, p67-83.

<sup>2865</sup> HOUELLEBECQ Michel, *Les particules élémentaires*, J'ai lu, Paris, 2000, p140-141

### 3.1 La recherche sur les radios alternatives

L'étude de la radiophonie telle que nous nous sommes employés à la faire peut être intéressante d'un point de vue scientifique à plusieurs titres :

- Les radios en général et les radios alternatives en particulier ne sont pas des entités suspendues dans le vide. Elles sont interdépendantes vis-à-vis de la société. Elles évoluent en parallèle et surtout en interaction car elles sont faites par des animateurs qui vivent dans la société, elles font venir des invités qui vivent dans la société, elles traitent de questions qui agitent la société et elles sont écoutées par des personnes qui vivent en société.

- Le marché radiophonique français d'aujourd'hui est dépendant d'une histoire particulière à la fois interne - l'histoire du monde radiophonique en particulier (l'arrivée des premières radios privées, la persistance, le développement et le succès des « radios périphériques ») et l'histoire du monde médiatique en général (Il y a résistance des journaux régionaux à l'arrivée des « radios libres » tandis que certains journaux nationaux tentent de lancer des radios) - et externe - par exemple la Seconde Guerre Mondiale qui aboutit au monopole, l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir qui aboutit à la libéralisation et la régulation de la bande FM...

- Il y a à la fin des années 1970 un abaissement du coût d'entrée dans le marché audiovisuel en ce qui concerne la radiophonie à plusieurs niveaux :

- économique : le matériel radiophonique coûte moins cher qu'auparavant et des industries des technologies radiophoniques se mettent en place,
- technique : les technologies radiophoniques sont plus abordables d'un point de vue intellectuel (Elles demandent moins de compétence.) et physique (Elles sont miniaturisées.),
- juridique : les traités internationaux, les autorisations d'émettre dans les pays étrangers proches comme l'Italie influencent la libéralisation française,
- politique : certains partis comme les écologistes ou mouvements d'autres partis encouragent davantage de liberté dans le domaine médiatique,
- social : les « radios libres » sont une étape importante dans le processus de démocratisation des médias et la démocratisation de la parole médiatique (la « démocratie d'expression »<sup>2866</sup>) qui trouve son apogée avec l'arrivée d'internet<sup>2867</sup> : d'abord les sites internet, puis les blogs, puis les réseaux sociaux numériques...

- Certaines radios, comme les « radios libres », sont parvenues à créer un imaginaire, voire un mythe que chacun se réapproprie (les radios associatives, les radios commerciales, et mêmes les radios publiques) en faisant quelque chose de parfois très éloigné de ce sur quoi le mythe s'est fondé.

- L'arrivée des « radios libres » a eu des effets sur le « champ radiophonique », voire le « champ audiovisuel » :

- d'accélérer la libéralisation des médias audiovisuels,
- de contribuer à une forme de libération de la parole,
- d'agrandir l'espace public radiophonique en particulier et l'espace public médiatique en général,
- de donner davantage d'indépendance aux médias par rapport aux autorités politiques,
- d'instaurer de nouvelles programmations, pratiques et tonalités,
- de redéfinir le « contrat d'écoute » entre les radios et les auditeurs,

---

<sup>2866</sup> ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la déviance*, Seuil, Paris, 2006, p25.

<sup>2867</sup> JOUET Josiane et RIEFFEL Rémy (sous la direction de), *S'informer à l'ère numérique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013 ; POULAIN Sebastien, « Du paradigme de « l'interactivité » à celui du « journalisme participatif » ? L'exemple de l'interview du Président de la République à RMC/BFM TV », *op. cit.*

- de redonner de la crédibilité aux journalistes de radio (Dans le baromètre TNS Sofrès-*La Croix* de confiance dans les médias, la radio est au-dessus de tous les médias depuis 1990 qui est la période où la bande FM est stabilisée.),
- de refonder la légitimité du discours radiophonique,
- de bouleverser l'audience,
- de changer la donne économique,
- de rafraîchir les radios étatiques et périphériques qui ont dû se repositionner, évoluer, créer de nouveaux programmes face à l'arrivée de la concurrence,
- donc réinventer en partie le média radio.

- Les radios associatives et alternatives ont la réputation d'être des lieux ouverts à chacun que ce soit pour les animer mais il y a bien des processus de sélection. Il serait difficile d'être animateur à RIM si on déplaît au président-fondateur Didier de Plaige. L'animateur ou l'animatrice a tout intérêt à comprendre l'organisation de l'antenne et l'idéologie de la radio. D'où la stratégie de recrutement qui consiste à prendre des auditeurs pour animer l'antenne. Dans d'autres radios avec un fonctionnement davantage associatif et démocratique, il n'est pas évident de se faire une place à l'antenne, en partie d'ailleurs parce qu'il n'est pas facile de déloger une équipe d'une émission, surtout lorsqu'elle est présente à l'antenne depuis plusieurs années.

- Les radios associatives et alternatives ont la réputation d'être des lieux ouverts à chacun pour simplement passer à l'antenne, mais toutes ces radios, loin de là, ne donnent pas la parole à l'antenne à leurs auditeurs comme peut le faire RIM.

- Les « radios libres », par la suite les radios associatives, et globalement les radios alternatives, ont l'image de radios ayant peu d'intérêt pour l'économie mais elles ont pour la plupart des niveaux de financements faibles et doivent donc gérer particulièrement bien leur budget. L'arrivée des « radios libres » abaisse le coût d'entrée économique sur le marché audiovisuel, le coût est plus élevé que celui d'une webradio, d'un site internet, d'un blog, d'une adresse mail ou d'un compte sur un réseau social. Plus les radios défendent un point de vue alternatif et plus elles souhaitent garder une autonomie vis-à-vis des institutions publiques et des annonceurs commerciaux, plus elles doivent être actives, innovantes, efficaces pour trouver d'autres formes de financement comme le montre le cas de RIM.

- Les radios alternatives, faute de moyens financiers, peuvent difficilement soutenir leur modèle alternatif dans tous les domaines :

- se professionnaliser,
- attirer et conserver des talents,
- rester créatives,
- conserver leur indépendance,
- se développer,
- se renouveler,
- innover,
- maintenir leurs idéologies et utopies.

- Comme on peut le voir dans la recherche sur le bénévolat de Maud Simonet publiée sous le titre *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit*<sup>2868</sup>, l'Etat et les institutions jouent un rôle important dans la possibilité de développer le bénévolat, le monde associatif, le tiers secteur et finalement de créer des productions alternatives. Les institutions publiques participent donc à la constitution des formes institutionnelles qui s'y opposent. Les institutions légitimes participent en partie à la construction d'institutions illégitimes.

---

<sup>2868</sup> SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit*, Editions La Dispute, Paris, 2010.

- L'animation d'émissions de radios associatives peut être comparée à une forme de militantisme<sup>2869</sup> à l'origine de diverses formes de militantisme. S'ils peuvent difficilement être ambitieux du point de vue de leur rémunération, les animateurs de RIM ont pu bénéficier de diverses formes de rétributions ou de valorisation :

- Il est valorisant symboliquement de pouvoir parler à toute l'Ile-de-France, voire au monde entier en direct, de voir son nom connu...

- La radio permet de se faire une clientèle comme me l'a expliqué l'animateur psychanalyste jungien présent à l'antenne depuis les années 1980 Tristan Moir.

- Les animateurs sont contents de ce qu'ils ont appris au contact de Plaige, des autres animateurs, des invités et des auditeurs (C'est ce qu'ont exprimé les animateurs Alexandre Pely et Lisandru Kalee au moment de leur départ.).

- Les animateurs bénéficient du réseau qu'ils ont pu se faire. On peut le voir après le départ d'Alexandre Pely et Lisandru Kalee. Ces derniers se sont inscrits sur des réseaux sociaux et ont ainsi pu bénéficier de leur notoriété.

- Les animateurs bénéficient d'une fenêtre de visibilité pour leurs différents projets à l'image du projet de radios pour les communautés Shipibo de Plaige. Les personnes impliquées dans ce projet ont été invitées à plusieurs reprises à l'antenne de la radio et les émissions ont été bien valorisées sur internet. Laurent Fendt a lancé son projet d'association « La salamandre éveille » (<http://lasalamandre-veille.fr/>) pour organiser des conférences et des marches spirituelles. Il a été invité par Clara Delpas le 29/09/14 pour présenter l'association et une marche spirituelle de plusieurs jours (du 25 au 29 mai 2014) vers le Mont Saint Michel en partenariat avec Bertrand Leroy<sup>2870</sup>, auteur du roman initiatique *La porte mystérieuse du Mont-Saint-Michel. Le Sentier de Daath*<sup>2871</sup>. Un mois après la marche (le vendredi 27 juin 2014), Laurent Fendt avait fait une émission « Energies positives » de « débriefing » avec Bertrand Leroy et des personnes qui avaient participé à la marche.

- Les animateurs bénéficient d'un apprentissage radiophonique technique qu'ils peuvent utiliser ailleurs, à l'image de Jean-Claude Carton qui a créé sa webradio quelques mois après avoir quitté RIM. Auparavant, Rosenberg avait lancé des radios VOA en Europe de l'Est.

- Les animateurs peuvent trouver un emploi à l'image de Leroy qui a été recruté aux éditions Régine Deforges alors qu'il l'avait invitée dans une de ses émissions.

- Les animateurs écrivains comme Bourre ou Pierre Jovanovic peuvent faire de la publicité pour leurs ouvrages.

- La radio fournit des salaires pour certains animateurs grâce à des contrats aidés par exemple, ou des sommes d'argent non déclarées pour leur loyer.

- La radio peut aussi fournir des biens matériels comme des objets technologiques (matériel radiophoniques et informatiques) comme me l'a expliqué Jean-Claude Carton.

- Les animateurs peuvent multiplier les possibilités de rencontres amoureuses à l'image d'Alain Dupuis.

- Les animateurs peuvent vivre leur passion, être au centre des thématiques qui les intéressent, valoriser leur idéologie.

- Les animateurs peuvent bénéficier des connaissances et des « pouvoirs » de leurs invités pour se soigner, trouver des solutions à leurs problèmes personnels. C'est ainsi que Jean-Claude Carton n'hésitait pas à interroger en direct des médiums sur son père décédé.

- Les radios associatives peuvent constituer une première expérience professionnelle en vue d'intégrer des compétences et se faire recruter par des médias plus importants.

- Les radios associatives ont la réputation d'être des radios « libres » dans la continuité des « radios libres », tandis que les radios commerciales seraient dépendantes des annonceurs publicitaires et les radios publiques des autorités publiques. Mais ces radios sont dépendantes d'un ensemble de facteurs :

---

<sup>2869</sup> GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977.

<sup>2870</sup> Bertrand Leroy avait été invité à RIM par l'animateur Tom Verdier le 8 mars 2012 dans son émission « La Cerise sous le gâteau ».

<sup>2871</sup> LEROY Bertrand, *La porte mystérieuse du Mont-Saint-Michel. Le Sentier de Daath*, éditions Alphée, Monaco, 2011.

- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix politiques des collectivités locales (mairie et région) qui peuvent décider de verser ou non des subventions,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix de certaines institutions publiques (hôpital, école, collège, lycée, université) qui peuvent décider de lancer, soutenir, arrêter un projet radiophonique associatif en fournissant du matériel, des locaux, des salariés,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix de certaines institutions publiques nationales ou locales qui peuvent décider d'effectuer ou non des campagnes de communication sociales et publiques sur les antennes des radios associatives,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix de certaines institutions publiques ou associatives nationales ou locales qui peuvent décider de lancer ou non des actions d'intégration via les radios associatives (à l'image de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances),
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix des autorités politiques nationales ou locales qui peuvent créer ou non des contrats de travail aidés,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix des autorités politiques nationales qui gèrent le FSER (sans lequel les radios associatives ne peuvent exister), donc choisissent à la fois son mode d'organisation et le niveau de versement qui dépend lui-même des recettes publicitaires des radios et télévisions commerciales et publiques,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix d'autres radios comme d'autres radios associatives qui peuvent accepter de mutualiser des programmes, des animateurs ou des journalistes ou d'autres radios comme RFI qui transmet son journal à de nombreuses radios associatives,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix des animateurs de se rendre disponibles pour faire vivre la radio que ce soit pour animer des émissions de radios ou rechercher des financements,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix des auditeurs d'appeler ou non la radio alors que la radio peut avoir choisi de se rémunérer via un audiotel c'est-à-dire en fonction du temps passé par l'auditeur au téléphone,
- les radios associatives peuvent être dépendantes des choix des auditeurs de donner ou non de l'argent à la radio sous la forme de mécénat ou sous la forme d'un ticket pour un concert...

- Une radio (les médias en général) est un groupe social dont l'existence dépend donc de chacune des personnes qui y travaillent de façon bénévole ou rémunérée. Le parcours biographique de chacune de ces personnes modifie la trajectoire de la radio :

- les personnes salariées davantage que les personnes bénévoles,
- les personnes en CDI davantage qu'en CDD ou en stage,
- les fondateurs de la radio davantage que les animateurs qui arrivent après,
- le président et le directeur d'antenne davantage que les animateurs,
- les animateurs davantage que les administratifs et techniciens,
- les animateurs qui restent plusieurs années à l'antenne davantage que ceux qui restent quelques mois,
- les animateurs qui font beaucoup d'heures d'antenne davantage que ceux qui ne sont présents que quelques minutes ou heures...

- La programmation de RIM a évolué en fonction des évolutions internes (notamment les arrivées et les départs d'animateurs, mais pourquoi pas aussi des techniciens qui ont joué un rôle important dans cette radio) et externes (la crise financière de 2008 ayant par exemple favorisé l'arrivée de Pierre Jovanovic à l'antenne) : la programmation très expérimentale, créative, culturelle, musicale et littéraire des débuts devient davantage politico-sociale, écologiste, *New Age* et thérapeutique (aspects qui n'ont jamais été absents de la radio depuis la fondation), tout en gardant le fil directeur interactif, le goût de la liberté d'expression, l'innovation technologique et des projets alternatifs.

Nous venons de voir quels étaient les apports scientifiques de la recherche sur les radios alternatives. Nous allons voir maintenant les apports scientifiques de la recherche sur le *New Age*

### 3.2 La recherche sur le *New Age*

L'étude des phénomènes *New Age* et des phénomènes qui lui sont liés (l'ufologie par exemple) a un intérêt heuristique pour les sciences sociales en général et pour les études religieuses en particulier car elle permet :

- de réfléchir sur la façon de questionner les différences et frontières entre science et non-science, religieux et politique, thérapeutique et spirituel. En effet, ce qui fait la spécificité de RIM est la subversion de l'autorité par le syncrétisme. A l'inverse du processus de différenciation lié à la sécularisation, RIM produit de l'indifférenciation scientifique, politique, médicale, religieuse :

- La politique peut être liée à la spiritualité car les voyants, les médiums, les astrologues invités à la radio font des discours sur l'évolution de la société, de l'environnement.

- La politique peut être liée aux extraterrestres dans la mesure où les ufologues parlent principalement de science et de politique. Les extraterrestres sont censés être susceptibles d'entrer en communication avec nous, de pénétrer dans notre espace aérien, d'atterrir sur notre territoire, de nous attaquer, d'organiser des complots, de nous enlever, de modifier notre constitution organique et génétique. Il faut donc, selon les ufologues, nous organiser politiquement, économiquement, militairement, scientifiquement pour ne pas trop être pris au dépourvu et éventuellement nous défendre.

- La santé peut être liée à la spiritualité dans la mesure où les *new agers* tentent de purifier leur corps aussi bien que leur esprit simultanément. Comme dans les autres religions, les nouvelles formes de spiritualité se préoccupent de la manière dont il faut gérer son corps, sa manière d'être, sa santé... A RIM, le médical et le religieux ne sont d'ailleurs plus vraiment différenciables comme l'indique l'une des émissions phares de la radio : « Santé et spiritualité ».

- La santé peut être liée à la politique dans la mesure où, selon les *new agers*, les hommes ne pourront pas survivre s'ils ne prennent pas un minimum en considération leur environnement. Ce que les hommes font a un effet sur leur santé. Et nous avons pu voir ces dernières années l'ascension de la prise en compte de l'environnement par les politiques et les entreprises alors que les alertes écologiques datent de bien plus longtemps.

- La santé peut être liée aux extraterrestres dans la mesure où en postulant que ces derniers existent et qu'ils sont technologiquement plus avancés que nous, ils ont, selon les *new agers*, les moyens de nous détruire ou de nous aider à gérer, voire sauver notre planète et notre santé.

- La spiritualité peut être liée aux extraterrestres dans la mesure où ceux-ci sont censés avoir des capacités psychiques et para-psychiques supérieures à celles que sont déjà censées avoir les para-psychologues (les voyants, les médiums...) selon les *new agers*.

- de « mieux faire ressortir la logique de construction et la dynamique d'évolution de l'ordre politique »<sup>2872</sup> grâce au fait de déplacer les « perspectives vers les formes marginales, périphériques ou déviantes d'activité politique ».

- de voir que les sociétés contemporaines, du fait de leur individualisme économique, social, politique, génèrent des phénomènes sociaux marginaux qu'elles peuvent avoir du mal à tolérer par la suite. Mais en même temps, toute forme de vie considérée comme alternative et contreculturelle à un moment peut être intégrée dans

---

<sup>2872</sup> CHEVALLIER Jacques, « Synthèse », in Eric Darras (sous la direction de), *La politique ailleurs*, PUF, Paris, 1998, p413.

la culture dominante et même devenir une mode lorsque les autorités et les groupes sociaux légitimes les valorisent. Or, les mouvements similaires au *New Age* font émerger diverses « technologies du soi »<sup>2873</sup>, c'est-à-dire diverses techniques éthiques, psychologiques, relationnelles... de « développement personnel » qu'une personne peut utiliser sur elle-même pour son « bien-être » : méditation, alimentation biologique, médecine alternative, parapsychologie... Et ces nouvelles « technologies du soi » ont tendance à plaire aux journalistes qui aiment surfer sur les tendances « postmodernes ». Pour rester marginale, la marge doit donc se renouveler régulièrement. Donnons l'exemple des stupéfiants dont Didier de Plaige a fait la promotion dans beaucoup de projets (écrits, émissions de radios...). Ceux-ci ont toujours fait l'objet d'une grande stigmatisation par les « entrepreneurs de cause » et été traités comme une « déviance »<sup>2874</sup>. Mais même dans ce domaine, les choses peuvent évoluer :

- La morphine est un alcaloïde de l'opium utilisé comme médicament contre la douleur (analgésique).

- Il est possible d'utiliser le cannabis à des fins thérapeutiques dans certains pays du fait de sa qualité antiémétique.

- Aux Pays-Bas, l'usage et la revente de cannabis sont règlementés sans être légalisés. Le cannabis peut être acheté dans les « *coffee shops* » qui ont des licences spéciales. Concernant la possession, il existe une tolérance jusqu'à cinq grammes.

- L'Uruguay a autorisé la production, le transport, la vente, la consommation de cannabis fin 2013.

- L'Assemblée nationale a adopté le mardi 7 avril 2015 le principe de l'expérimentation de salles de consommation de drogue à moindre risque, dites « salles de shoot », pendant six ans maximum. L'état français va donc accompagner des « déviants » dans leur « déviance » pour éventuellement les aider à sortir de leur « déviance ».

- Dans beaucoup de pays, la production de stupéfiants est interdite mais constitue quand même une grande partie de l'économie, notamment à l'exportation.

- de voir que le phénomène ou les phénomènes *New Age*, à l'image des contre-cultures, sont en perpétuelle mutation du fait de l'évolution de la société et de l'innovation politico-religieuse des personnes qui les portent. Il n'y a pas de doctrines et de pratiques figées à jamais. C'est déjà le cas dans les grandes religions traditionnelles, c'est encore plus le cas dans les groupes religieux et *a fortiori* dans un mouvement comme le mouvement *New Age* dont il est difficile de saisir les contours.

- de mieux saisir les logiques de politisation et dépolitisation des citoyens en fonction des lois structurelles de la sociologie (démographiques, sociales, économiques...) et comment ils « braconnent »<sup>2875</sup> (Michel de Certeau) ou « bricolent » (Claude Lévi-Strauss<sup>2876</sup> et Roger Bastide<sup>2877</sup>) une relation complexe au politique et à la société qui peut s'opérer « dans la logique et les limites des intérêts personnels immédiats »<sup>2878</sup>, mais qui peut aussi constituer une véritable herméneutique de la vie politique ordinaire entre critiques, idéaux, idéologies, utopies.

- de réfléchir sur la façon dont des récits minoritaires, marginaux, stigmatisés - car alternatifs à l'histoire et la science officielle - hantent et interrogent l'imaginaire, le refoulé et le fonctionnement de la société contemporaine.

- de réfléchir sur la façon dont les individus et groupes trouvent des manières cathartiques et exutoires de contester, résister, contourner ou subvertir les formes

---

<sup>2873</sup> FOUCAULT Michel, « Technologies du soi », *Dits et Écrits*, II, 1976-1988, Gallimard, Paris, 2001.

<sup>2874</sup> BECKER Howard Saul, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, op. cit.

<sup>2875</sup> CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. T.1. Arts de faire*, op. cit.

<sup>2876</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, op. cit.

<sup>2877</sup> BASTIDE Roger, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *Année sociologique*, 21, 1970.

<sup>2878</sup> GAXIE Daniel, « Les critiques profanes de la politique », op. cit., p225.

ordinaires de la domination sociale, économique, politique par des moyens intellectuels et symboliques et la constitution de répertoires d'action collective soutenus par des réseaux sociaux plus ou moins distendus, flexibles et institutionnalisés.

- de dessiner les contours conceptuels d'objets d'étude fuyants, fluctuants, nébuleux qui se trouvent à la croisée de plusieurs champs d'étude qui ne sont pas totalement stabilisés scientifiquement à l'image de l'étude des « nouveaux » mouvements sociaux, culturels et religieux,

- d'admettre qu'il est plus intéressant d'un point de vue scientifique d'essayer de comprendre les phénomènes de croyances alternatives plutôt que de les stigmatiser car le propre des sciences est d'essayer d'éclaircir les phénomènes existants et non de les combattre<sup>2879</sup>,

- de comprendre des phénomènes qui entrent consciemment ou inconsciemment en interaction quotidienne avec la chose publique et qui éclairent les manières de dire et de faire de la politique ou d'interagir avec le politique mais aussi le religieux aujourd'hui.

- de voir que les études religieuses peuvent bénéficier d'autres types d'études (les études politiques, les études scientifiques, les études radiophoniques...) pour aborder des phénomènes complexes et relativement nouveaux.

- de voir qu'une étude d'un média *New Age* peut être une clé d'entrée pour aider à mieux comprendre le phénomène social *New Age* en observant par exemple :

- que le terme *New Age* est une simplification conceptuelle pour désigner des idéologies, conceptions, utopies, croyances, pratiques diverses mais qui ont pour point commun de s'inscrire dans une histoire longue de l'hétérodoxie ésotérique qui s'actualise en mutant continuellement en fonction des innovations technologiques, des idéologies dominantes, des apports exotiques (religieux, spirituels, mythologiques, utopiques, thérapeutiques),

- que les *new agers* étudiés ici ont un niveau d'étude élevé (la très grande majorité ayant le bac et davantage), quel que soit leur niveau d'étude un grand appétit de connaissances et surtout une grande curiosité, mais en grande partie pour des domaines hors des savoirs légitimes (académiques par exemple) et même qui remettent en question ces savoirs légitimes,

- que les *new agers* (les *new agers* actifs bien davantage que les *new agers* passifs) ont rompu de façon plus ou moins importante avec leur milieu proche (principalement la famille) et en parallèle avec la société dominante d'un point de vue politique, culturel, religieux, idéologique, éducatif,

- qu'il peut faire l'objet d'une implication d'une intensité variable comme on a pu le voir avec les auditeurs *New Age* actif et les auditeurs *New Age* passif, que le *New Age* peut être issu de différents courants religieux (juif chez les animateurs Skornik et Ouaki) et catholique (chez les animateurs Plaige et Lemaire),

- qu'il semble devoir y avoir une transmission familiale d'une foi (une famille sans foi pouvant difficilement être à la l'origine d'une foi *New Age*) mais qu'une famille d'une tradition religieuse ne génère pas forcément des croyances et pratiques *New Age*,

- que l'idéologie et les croyances *New Age* peuvent prendre des formes très variables comme on a pu le voir avec les invités de RIM (l'anarchisme

---

<sup>2879</sup> On peut donc être surpris de voir qu'un ouvrage intitulé *Sciences et pseudo-sciences. Regards des sciences humaines* dirigé par Valéry Rasplus et publié en 2014 aux éditions Matériologiques réunissent des articles de chercheurs en sciences humaines et sociales en se donnant pour objectif de combattre les « pseudo-sciences ».

nationaliste satanique pour Bourre, le spiritualisme thérapeutique pour les Givaudan, l'ufologie aristocratique pour Jean-Luc Ribera),

- que les croyances et pratiques *New Age* peuvent varier dans le temps comme on peut le voir dans le parcours *New Age* de Didier de Plage qui ne semblait pas particulièrement intéressé par les OVNI extraterrestres avant d'y consacrer une émission et un blog, puis de tout abandonner pour revenir à un paradigme davantage spiritualiste, ou Ouaki d'origine juive qui s'est converti au bouddhisme, a converti sa femme, à aider au développement du premier temple du bouddhisme tibétain, a co-écrit un ouvrage avec le Dalai-Lama avant de revenir à la religion juive qu'il pratique grâce à des enseignements trouvés sur internet,

- que le *New Age* s'adapte à toutes les plateformes et toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication (comme on a pu le voir particulièrement dans la voyance) et qu'il peut trouver dans ces nouvelles technologies les moyens de gagner en visibilité et patrimonialité (comme on peut le voir dans le domaine ufologique où toutes sortes de théories s'accumulent),

- que le *New Age* concerne des groupes marginaux (le groupe Tribu Kathara par exemple) et des médias marginaux (RIM par exemple) mais peut aussi concerner des médias nationaux commerciaux ou publics où peuvent apparaître des voyants mais aussi des médiums,

- que le *New Age* ne se limite pas à une croyance dans l'arrivée d'un « Nouvel Âge » et qu'il provient d'un travail pour le faire exister (écriture, conceptualisation), le faire connaître (traduction, prosélytisme, marketing, lobbying, conférences, films, radio) et le pratiquer (lecture, méditation, alimentation, thérapie),

- que le *New Age*, sous sa forme ufologique, peut faire l'objet d'une stigmatisation et être traité comme phénomène sectaire (à l'image du mouvement raëlien) mais peut aussi être encensé par les élites quand il est traité par des auteurs de science fiction (Steven Spielberg, Jules Verne, H.G. Wells). C'est d'ailleurs ce qu'a compris la Scientologie qui convertit des personnes à forte légitimité sociale comme Tom Cruise.

- que le *New Age* a un rapport complexe à la politique :

- du non votant au votant très régulier,
- de la gauche à la droite (peu d'extrêmes),
- de l'anarchisme au gaullisme en passant par le nationalisme ou l'aristocratisme,
- un grand intérêt pour les problématiques sociétales en général et les problématiques écologistes en particulier,
- un rejet global des élites politiques, économiques, financières et des institutions en général, que celles-ci soient politiques, publiques, religieuses, scientifiques,
- une faible implication dans la vie politique que ce soit à travers des partis, des syndicats ou des associations,
- une volonté de changer le cours de l'histoire humaine à partir du changement de soi.

Finalement, le fait de tenter de s'extraire de la réalité matérielle par l'esprit (la spiritualité, la pensée, la croyance...) semble être commun à de nombreuses générations humaines. Cela a pris de nombreuses et diverses formes au cours de l'histoire humaine :

- langages,
- institutions,
- techniques,
- art,
- idées.

La radio et la religiosité sont des institutions humaines :

- La radio est une institution (médiatique) qui a son langage (oral), ses techniques (d'expression, de production, de programmation, de diffusion, de réception...), son art (discours, musique, théâtre, poésie...), ses idées (formats, idéologie...).

- La religiosité trouve aussi à s'institutionnaliser (salons, conférences, cours, ateliers, groupes religieux, religions, médias...) et dispose de ses techniques (rites religieux et thérapeutiques), de son langage (plus ou moins ésotérique et exotérique), son art (musique, dessin, fiction, poésie...), ses idées (croyances, doctrines...).

La religiosité s'est adaptée à toutes les formes de médiatisation - de la roche au numérique en passant par les vitraux et toiles - à l'image de la religiosité *New Age* qui est présente sur tous les nouveaux médias.

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, la radio, du moins la FM, était considérée comme un nouveau média car la technologie de la modulation de fréquence était monopolisée jusqu'alors par la radio publique.

L'« animal politique » dont parle Aristote est avant tout un être spirituel (un « roseau pensant » pour reprendre Pascal) et un être social. Il spiritualise sa vie sociale (il réfléchit sur sa condition) et socialise sa spiritualité (il fait connaître ses idées). Le *New Age* est l'une des nombreuses formes que prend la spiritualisation du monde. Elle apparaît dans certaines conditions, à une certaine époque, dans certains lieux. Elle est portée par certains acteurs. Elle porte certaines idées grâce à certaines médiations, dont certaines médiatisations.

RIM est l'une de ces médiatisations. Elle apparaît dans un certain contexte. Elle est particulièrement située historiquement, géographiquement, idéologiquement... Est-ce la radio d'une génération, une radio des années 80, une radio des *hippies* ou des *néo-hippies*, la radio d'un seul homme ? A-t-elle vieilli, voire mal vieilli ? A-t-elle tenu ses promesses ? Est-elle restée fidèle à ses idéaux ? Pouvait-elle, peut-elle évoluer sans se renier ?

En ce qui concerne l'importance de la personnalité de Plaige, RIM va-t-elle disparaître avec le départ de son fondateur qui se présente comme « retraité » au sein du bureau de l'association « Ici et Maintenant » qui gère la fréquence de RIM ? Il est clair que Plaige a fondé la radio, construit son format, son concept, sa grille, son idéologie, son modèle économique, recruté ses animateurs... Il a du mal à transmettre son travail, « son bébé ». C'est ce que montre l'affaire « Charlie Hebdo » où des animateurs, qui étaient à RIM depuis de nombreuses années, qui avaient été formés par Plaige, qui avaient été salariés par RIM, qui connaissaient bien Plaige, qui l'admiraient ont disparu de la radio en quelques semaines.

En ce qui concerne ses promesses, RIM peut se vanter de quelques réussites :

- elle est à l'origine de nombreuses innovations technologiques, programmatiques, artistiques, sonores, vocales,
- elle a obtenu quelques partenariats avec des institutions comme le centre Pompidou, le Ministère de la Culture, TF1, des salons...,
- certains de ses animateurs sont connus du grand public ou l'ont été : Isabelle Alonso, Michel Klein, Supernana, Ouaki, Nicolas Saada...,
- certains de ses invités sont connus au niveau national, voire international : des politiques (Jean-Marie et Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau, Brice Lalonde, Corinne Lepage, Pierre Laroutou, Antoine Waechter, Bruno Megret, Stéphane Pocrin, Olivier Besancenot...), des écrivains (Marc-Edouard Nabe, Pierre Guyotat, Jean Tardieu, Josiane Savigneau, Philippe Sollers...), des chanteurs et musiciens (Charlélie Couture, Joan Baez, Brian Eno, Serge Gainsbourg, Maxime Le Forestier, Jean-Jacques Goldman...), des comédiens et cinéastes (Jean-Luc Godard, Jean-Louis Trintignant, Richard Bohringer...)...

- elle a beaucoup fait parler d'elle dans la presse écrite dans les années 1980, et notamment dans les quotidiens nationaux les plus légitimes (*Le Monde, Le Figaro, Libération*),
- elle a joué un rôle relativement central en 1980 dans la « bataille des radios libres » qui a abouti à la libéralisation de la bande FM, donc au développement d'une offre médiatique qu'il serait inimaginable de ne pas avoir, surtout depuis l'arrivée d'internet qui démultiplie ce pluralisme médiatique,
- elle est la seule radio d'Île-de-France datant de l'époque des « radios libres » ce qui signifie qu'elle est la plus vieille radio locale privée d'Île-de-France,
- elle a toujours donné une grande liberté d'expression à ses animateurs, invités et auditeurs,
- elle donne de nombreux conseils juridiques, économiques, professionnels, thérapeutiques, alimentaires à ses auditeurs,
- elle offre de l'espace public médiatique à d'autres formes de pensée, à d'autres paroles, à d'autres manières d'être, à d'autres idéologies, à d'autres religiosités...
- elle a participé à la normalisation des émissions avec « participation du public » qui remportent de grands succès d'audience (« Bourdin & Co » sur RMC, « Les auditeurs ont la parole » sur RTL, « Le téléphone sonne » sur France Inter),
- elle a créé une identité radiophonique distincte de toute autre radio, voire de tout autre média (alors que les radios généralistes ont tendance à se copier, et les radios musicales à s'imiter, voire se cloner, notamment du fait de l'arrivée des webradios),
- elle a acquis une réputation, une respectabilité, une crédibilité dans des milieux militants, contreculturels, alternatifs, associatifs, radiolibristes, radioactivistes, *New Age*,
- elle a trouvé un modèle économique avec une diversité de ressources lui permettant une grande autonomie...

#### RIM a aussi connu des échecs :

- elle a perdu beaucoup d'animateurs et parvient difficilement à en recruter et à les garder, compte-tenu du fait que ceux-ci doivent accepter et valoriser l'idéologie de la radio, faire de nombreuses heures d'antenne tout en n'étant pas rémunérés,
- elle dispose de bien moins de programmes culturels et artistiques que dans les années 1980,
- elle n'est pas parvenue à obtenir des partenariats solides qui lui permettent de se développer,
- elle n'est pas parvenue à se faire connaître auprès du grand public, à avoir une grande notoriété, une grande audience, à être une radio qui « compte » dans le paysage audiovisuel français,
- malgré l'obtention d'une fréquence entière sur la RNT et l'habitude de diffuser 24h/24 sur internet, elle aurait du mal à remplir une grille d'antenne 24h/24 avec des programmes inédits compte-tenu du manque d'animateurs,
- elle ne parvient que difficilement et rarement à faire venir à son antenne des personnalités de premier plan,
- elle est dépendante de la personnalité de Plaige qui dirige la radio depuis 35 ans et qui l'imprègne de sa personnalité,
- elle ne parvient que difficilement à salarier certains de ses animateurs (plutôt du CDD que du CDI, plutôt du temps partiel que du temps complet)...

En ce qui concerne sa fidélité à ses objectifs, à ses idéaux, on peut dire que RIM est restée plutôt fidèle puisque :

- Des formats d'émission ont perduré, notamment les émissions avec « participation du public » toujours aussi présents à l'antenne.
- Les thématiques abordées sont en grande partie les mêmes : les différentes formes de spiritualités et de thérapeutiques.
- Elle conserve les mêmes critiques envers la société et les mêmes idéaux thérapeutico-politico-religieux.
- Quelques animateurs du début des années 1980 sont encore présents : Bourre, Plaige, Moir, Ouaki.
- Le son (avec notamment des voix calmes qui parlent lentement et qui semblent couvertes et étouffées) et l'atmosphère semblent similaires à ceux des années 1980...

RIM donne l'impression d'être telle qu'elle était dans les années 1980. En l'écoutant, l'auditeur peut avoir l'impression de visiter le passé, de visiter les années 1980, ou, du moins, de visiter les années 1980 des « radios libres ».

Mais il y a une sorte d'« imparmanence » à RIM. Ce concept d'« imparmanence », qui a une connotation bouddhiste, est apparu à l'antenne suite aux effets de l'affaire « Charlie Hebdo » au sein de RIM. Une animatrice - Clara Delpas -, qui est partie de RIM suite à cette affaire, en a fait le sujet de sa dernière soirée d'« Antenne libre ». Il s'agissait de prendre acte de la disparition à l'antenne de RIM de certains animateurs tout en affirmant la continuité de RIM et des questions qu'elle pose. Il y a à RIM, comme dans de nombreuses formes de religiosité un goût pour la recherche de cette « imparmanence », pour le spirituel, pour l'absolu, pour le sacré, pour le transcendant et donc pour les questions spirituelles, philosophiques, métaphysiques, morales. Conformément à ce concept, RIM a changé de façon permanente :

- les animateurs, les invités, les auditeurs sont bien d'aujourd'hui - souvent d'une autre génération que de celle des fondateurs de RIM - et apportent ce qui est commun à leur génération.
- les animateurs, les invités, les auditeurs s'intéressent à ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui qui n'est plus le monde des années 1980.
- le fait de qualifier les formes de spiritualités et de thérapies, dont RIM fait la publicité, de *New Age* est une simplification pour des croyances et des pratiques hétérogènes et informelles qui évoluent continuellement, pour des personnes qui ne savent pas forcément ce qu'est le *New Age* ou qui refusent cette appellation.
- certains de ses ex-animateurs, à l'image de ses cofondateurs, Reusser, Guy et Elisabeth Skornik pensent qu'il y aurait eu une perte au niveau de la qualité et que la RIM d'aujourd'hui serait une version dégradée de la RIM d'hier.

Un ancien animateur, comme Leroy, admire Plaige d'être parvenu à faire « vivre l'utopie », à rester fidèle à ses idées, même si lui-même avait quitté RIM parce que celle-ci n'évoluait pas économiquement à l'époque. RIM ne figure d'ailleurs pas dans son CV numérique comme une expérience professionnelle.

Certains ex-animateurs, comme Ouaki et Reusser, continuent de penser qu'ils pourraient faire évoluer le modèle juridique (une radio de catégorie D), économique (des partenariats avec des entreprises liées au bien-être par exemple) et programmatique (mélange de FIP, France Info et France Culture) de RIM, comme ils ont pu le faire avec leur projet de Radio Eléphant sur la RNT qui a échoué devant le CSA. Mais ce serait sans doute au prix de quelques concessions, notamment au niveau de l'expression, même si RIM et les radios associatives n'ont pas le monopole de la liberté d'expression.

Le fait de remettre en cause le fonctionnement de la société, de remettre en question les valeurs et les normes sociales, de critiquer les institutions dominantes, donc de déplaire à beaucoup peut conduire à plaire à très peu. Le prix de l'utopie, c'est-à-dire du non-lieu, est souvent la marginalité. La liberté sans « concession » peut mener à l'isolement. Et c'est sans doute en partie pour tout ce qui la caractérise - la recherche de l'utopie, de la différence, de la distinction, de la liberté, qui ont pour conséquence la marginalité et l'isolement - que RIM peut être qualifiée de « radio alternative ».

# Bibliographie

Cette bibliographie comprend des ouvrages, articles, mémoires, thèses, rapports dont les auteurs sont étudiants, scientifiques, journalistes, radiolibristes et *New Agers*.

Faute de temps, les documents ne sont pas cités en fonction du support (en dehors de la distinction entre les publications papier et les publications numériques) et du statut de l'auteur.

Pour alléger la bibliographie et faute de temps, les ouvrages d'Alice Bailey Helena Petrovna Blavatsky, Alain Blottière, Jean-Paul Bourre, Anne Givaudan, Thierry Lefebvre, Daniel Meurois, Lobsang Rampa n'ont pas cités (en dehors de ouvrages portant sur les radios pour Thierry Lefebvre).

## 1 Radio, médias et communication

### 1.1 Publications papier

ADLER Alexandre, « Blondel la tyrannie du statu quo », *Le Point*, 17/01/07.

ALBERT Pierre et TUDESQ André-Jean, *Histoire de la radiotélévision*, PUF, Paris, 1995.

ALBERT Pierre, KOCH Ursula E., RIEFFEL Rémy et SCHRÖTER Detlef (sous la direction de), *La radio en France et en Allemagne*, Verlag Reinhard Fischer, Munich, 1996.

ALGALARONDO Hervé, « Feu vert pour Fil Bleu », *Le Matin*, 03/12/77.

AMOUDRY Michel, *Le Général Ferrié et la naissance des transmissions et de la radiodiffusion*, PUG, Grenoble, 1993.

ANTIOPE Nathalie, *Radio infranationale et discoursivité identitaire en milieu insulaire : des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques. Le cas des Départements français d'Amérique*, sous la direction de Guy Lochard et Bruno Ollivier, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008.

ANTOINE Frédéric et HEINDERYCKX François, *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles, mars 2011.

ANTOINE Frédéric, *Le feedback des usagers dans les médias*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2000.

ANTOINE Frédéric (sous la direction de), « Nouvelles voies de la radio ; The way ahead for radio research », *Recherches en Communication*, n° 26, 2008.

ANTOINE Frédéric (sous la direction de), « Le retour de la radio », *Médiatiques, Récit et société*, n° 40, printemps 2007.

ANTONINI Yves, *La TSF*, Alan Sutton, St-Cyr-sur-Loire, 2007.

ARRIGHI Marie-Dominique, « Hervé Bourges fait sa rentrée présidentielle. Le patron du CSA prône entre autres l'élargissement de ses compétences », *Libération*, 13/09/96.

ARNAUD Didier, « Dominique Rocheteau va prendre en main le Saint-Denis-Saint-Leu FC. », *Libération*, 24/07/96.

ATHIEL Sylvain, *Conquérants des ondes ! L'incroyable histoire de Radio-Toulouse et Radio-Andorre*, Privat, Toulouse, 2008.

ATTON Chris, *Alternative media*, Routledge, Sage publications, London, Thousands Oaks, New Delhi, 2002.

ATTON Chris, « A reassessment of the alternative press », *Media, Culture and Society*, vol. 21, Sage Publications, London, Thousand Oaks, New Delhi, 1999.

AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991 [1962].

AXFORD Barrie et HUGGINS Richard (sous la direction de), *New Media and Politics*, Sage Publications Ltd, Londres, 2000.

- BACHMANN Sophie, *L'éclatement de l'ORTF*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- BAILEY Olga Guedes, CAMMAERTS Bart et CARPENTIER Nico, *Understanding Alternative Media (Issues in Cultural and Media Studies)*, Open University Press, Buckingham, 2007.
- BALADI Laurence, COURANJOU Matthieu, ESQUERRE Arnaud et TESSIER Marc, *Les perspectives de financement du projet de Radio Numérique Terrestre*, Premier ministre, novembre 2009.
- BAMBERGER Manuel, *La Radio en France et en Europe*, PUF, Paris, 1997.
- BARA Guillaume, « La radio "Ici & maintenant!" victime de ses dérapages mal contrôlés. Le CSA retire son autorisation d'émettre à partir du 3 septembre », *Libération*, 17/07/96.
- BAUDET Bernard, *Fréquence Libre ou la difficile construction d'un média indépendant*, mémoire de maîtrise, Information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1984.
- BAUMGARTNER Thomas, *Le Goût de la radio et autres sons*, Mercure de France, Paris, 2013.
- BAUMGARTNER Thomas, *L'Oreille en coin, une radio dans la radio : 22 ans de week ends sur France Inter*, Nouveau Monde/ Radio France/ INA, Paris, 2007.
- BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007.
- BECQUERET Nicolas, *Éléments pour une typologie des émissions radiophoniques interactives. Genres, indicateurs pragmatodiscursifs et réception*, sous la direction de Claude Chabrol, Science Information et Communication, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2005.
- BECQUERET Nicolas, « *Le témoignage des auditeurs à la radio* », Les actes du colloque des journées d'études de l'Ecole Doctorale ASSIC « Figures du témoin », Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, juin 2004.
- BECRIAUX Roger, « La première émission de Radio Fil Bleu a été brouillée », *Le Monde*, 13/07/77.
- BELLANGER Pierre Claude, *La Radio du futur, les 7 défis de la radio commerciale en France*, Armand Colin, Paris, 1992.
- BELOT Claude, *Rapport d'information*, n° 233, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 mars 2006, fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative au Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), session ordinaire de 2005-2006.
- BENAMOU Georges-Marc, « Les télélibres ont des ratés », *Le Quotidien de Paris*, 24/03/81.
- BENETIERE Jean et SONCIN Jacques, *Au Cœur des radios libres*, L'Harmattan, Paris, 1989.
- BENHAÏM Jean-Pierre, BONVOISIN Florence et DUBOIS Raphaël, *Les Radios locales privées*, Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1985.
- BENSAHEL Nathalie et PONS Frédéric, « Une affaire de famille », *Libération*, 30/08/03.
- BERCHOUD Marie Josèphe, *R.F.I. et ses auditeurs. « Chers émetteurs... »*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- BERELSON Bernard GAUDET Helen et LAZARSELD Paul Félix, *The People's Choice: How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944].
- BERNARD Luc, *Europe 1. La grande histoire dans une grande radio*, Centurion, Paris, 1990.
- BERQUE Pascal (sous la direction de), *La Passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde*, Syros, Paris, 1993.
- BERARDI Franco, « Les radios libres et l'émergence d'une sensibilité post-médiatique », *Multitudes*, n° 21, 2005.

- BERRIGAN Frances, *Access : Some Western Models of Community Media*, UNESCO, Paris, 1977.
- BERRIGAN Frances, *Les moyens de communication communautaires - Le rôle des media communautaires dans le développement*, Etudes et documents sur la communication, n° 90, 1981.
- BESSIS Jean-Louis, « En droit et en fait », *Le Monde*, 18-19/09/77.
- BESSON Patrick, « Les débuts de Charles Ficat », *Le Figaro Littéraire*, 23/05/02.
- BEUSCART Samuel, « Le devenir des innovations non marchandes sur l'Internet. Une étude des modèles économiques des webradios », *Réseaux*, n° 125, 2004.
- BIFO (Franco Berardi) et Gomma (Ermanno Guarneri) (sous la direction de), *Alice è il diavolo. Storia di una radio sovversiva*, Shake Edizioni Undergrounde, Milano, 2002.
- BILLA Bertrand, *Le spectre hertzien, dépendance du domaine public ?*, sous la direction de Lucien Rapp, thèse de doctorat, Université Toulouse I, Toulouse, 2006.
- BIZOT Jean-François, « Vingt ans après où sont passées les radios libres (inspiré par l'histoire de la FM) », *Nova Magazine*, n° 18, juin 1996.
- BLEUSTEIN-BLANCHET Marcel, *Les ondes de la liberté 1934-1984*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1984.
- BLEUSTEIN-BLANCHET Marcel, *La traversée du siècle*, Robert Laffont, Paris, 1994.
- BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, Paris, 1998.
- BOMBLED Thierry et BRET Bertrand, *Devine qui va parler ce soir ? Petite histoire des radios libres*, Syros, Paris, 1981.
- BORDEREAU Emmanuelle et HEES Jean-Luc, *La maison de la radio 1963-2013. 50 ans de l'ORTF et de radio*, Ed. Radio France/Somogy, Paris, 2013.
- BOUCHARDEAU François (sous la direction de), *Media and Local Radio as seen by the European Institutions*, Fédération Européenne des Radios Libres, Forcalquier, 1991.
- BOUDENOT Jean-Claude, *Comment Branly a découvert la radio*, EDP Sciences, 2005.
- BOULC'H Stéphane, *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Cota Asbl, Hors Série n° 5, Bruxelles, avril 2003.
- BOULLIER Dominique, *L'impossible fraternité des ondes. La communication cibiste*, Lares, Rennes, 1985.
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Raison d'agir, Paris, 2005.
- BOURDIN Jean-Jacques et NIVAT Anne, *A l'écoute*, Anne Carrière, Paris, 2007.
- BOURON Gaël, « La radio Associative. Etat des lieux et enjeux », « Les repère de l'AVISE » (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques), *Culture*, n° 4, décembre 2004.
- BOURSEILLER Christophe, « Bande FM », *Le Matin de Paris*, 23/11/83.
- BOURSEILLER Christophe, « Bande-FM. L'armée recule d'une fréquence. », *Le Matin de Paris*, 12/09/83.
- BOURSEILLER Christophe et ADARIDI Richard, *Disque des radios libres*, vol 1 Brouillage Rumecord.
- BOUTEILLER Pierre, *Radioactif*, Robert Laffont, Paris, 2006.
- BOUTTERIN Emmanuel, *Rapport d'orientation « Ensemble, on est plus fort ! »*, 1er congrès du SNRL, Paris, 4 et 5 juin 2005.
- BRESNAHAN Rosalind, « The Media and the Neoliberal Transition in Chile. Democratic Promise Unfulfilled », *Latin American Perspectives*, issue 133, vol. 30, n° 6, 2003.

- BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 2002.
- BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant a droit à une fréquence. Le Conseil d'Etat invalide la sanction du CSA », *Libération*, 21/03/97.
- BRIET Sylvie, « Ici et Maintenant priée de surveiller ses auditeurs. La radio devra redemander une autorisation en 1996 », *Libération*, 08/08/95.
- BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, 3 vol., La Documentation française, Paris, 1994.
- BROSSEAU Jean-Michel et SONCIN Jacques, *Créer, gérer et animer une radio*, GRET, Paris, 1998.
- BRUNETTI Denis, « Casette. Intervention policière contre une radio-libre parisienne, samedi, à l'heure du laitier. Pendant la saisie, "Radio Ici et maintenant" continue ses émissions », *Libération*, 01/09/80.
- BRUNETTI Denis, « Pendant la saisie, Radio Ici et Maintenant continue ses émissions », *Libération*, 01/09/80.
- BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde (du poste colonial à RFI)*, Hachette, Paris, 1992.
- BULTEAU Pierre-Yves, « La radio ? Mais, c'est le diable ! », *Mouvements*, n° 61, 2010.
- BUSSIÈRE Michèle de, MEADEL Cécile et ULMANN-MAURIAT Caroline (sous la direction de), *Radios et télévision au temps des « événements d'Algérie » (1954-1962)*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- CAILLER Bruno, PINEAU Guy et PRADIÉ Christian (sous la direction de), *La longue marche des télévisions associatives*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- CANGUILHEM Georges, « Régulation », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 14, 1972.
- CAPELLI Luciano et SAVIOTTI Stefano (sous la direction de), *Alice è il diavolo sulla strada di Majakovskij : tesi per una pratica di comunicazione sovversiva*, L'Erba Voglio, Milan, 1976.
- CAPITANT Sylvie, « Les médias en Afrique subsaharienne : une approche en termes d'usages », in Frédéric Antoine (sous la direction de), « Nouvelles voies de la radio ; The way ahead for radio research », *Recherches en Communication*, n° 26, 2008.
- CAPITANT Sylvie, *Médias et pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest : usages des radios au Burkina Faso*, sous la direction de Bruno Lautier et de Michèle Leclerc-Olive, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008.
- CARDON Dominique, « "Chère Ménie..." », Emotions et engagements de l'auditeur de Ménie Grégoire », *Réseaux*, n° 70, mars-avril 1995.
- CARDON Dominique, « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, n° 31, 1995.
- CARDON Dominique et HEURTIN Jean-Philippe, « La critique en régime d'impuissance – Une lecture des indignations des auditeurs de France Inter », in Bastien François et Erik Neveu (sous la direction de), *Espaces publics mosaïques – Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1999.
- CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010.
- CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe et LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n° 31, 1995.
- CARDON Dominique et SOMMIER Isabelle, « La rébellion dans la communication », in CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (sous la direction de), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Michalon, Paris, 2002.
- CARON Denis, « Une brèche dans le monopole d'Etat », *Rouge*, 03/12/77.

- CARON Denis, « Les radios libres sont désormais hors-la-loi », *Rouge*, 25-26/03/78.
- CASTELLS Manuel, « Emergence des "médias de masse individuels" », *Le Monde Diplomatique*, août 2006.
- CASTELLS Manuel, *The Informational City : Information Technology, Economic Restructuring, and the Urban Regional Process*, Malden, Oxford UK, 1989.
- CASTELLO Martine, « Les innovations de Radio-Ici et maintenant. Dans l'une des radios locales privées les plus dynamiques de la région parisienne, le micro-ordinateur est au cœur des programmes et de la vie de la station », *Le Monde. Dossiers et documents*, novembre 1983.
- CAZENAVE François, *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1984.
- CAZENOBÉ Jean, « Marconi a-t-il inventé la radio ? », *La Recherche*, n° 276, mai 1995.
- CAZENAVE Elisabeth et ULMANN-MAURIAT Caroline, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Hachette supérieur, Paris, 1994.
- CAZENAVE François. *Les Radios libres : Des radios pirates aux radios locales privées*, PUF, Paris, 1980.
- CHAILLET Jean, « Ces radios libres en effervescence. "Radio Ici et Maintenant" : ce sont les auditeurs qui comptent le plus... », *Nouvelles Littéraires*, 04-11/06/81.
- CHANAL Jean-Pierre, « L'OM se vend », *Le Point*, 22/06/96.
- CHANCEL Jules et TIXIER Pierre-Eric (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981, cité dans CHEVAL Jean-Jacques, « La radio : un média démocratique ? Une mise en perspective française et internationale », *Recherches en communication*, n° 26, 2006.
- CHANEY David, *The cultural turn*, Routledge, Londres, 1994 cité par GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.
- CHANIAC Régine, FLICHY Patrice et SAUVAGE Monique, *Les radios locales en Europe*, INA, La Documentation Française, Paris, 1978.
- CHAPIER Henry, « Les droits de l'homme », *Le Quotidien*, 03/12/77.
- CHAPOT Philippe, HAVARD Marie-Hélène, LEROI Thibault et PONS Joël, *La nouvelle R : la radio vers le tout numérique*, éditions HF Haut de Forme, Brive-la-Gaillarde, 2005.
- CHARRASSE David, *Lorraine Cœur d'Acier*, Maspero, Paris, 1981.
- CHARRASSE David, DI SABATINO & PIERRON Denis, *Lorraine Cœur d'Acier, une radio, son public*, thèse de doctorat, Université de Nancy II, Nancy, 1981.
- CHASSAING François, « La guerre des paradoxes », *Le Monde*, 24/08/79.
- CHASSAING François, *Radio Fil Bleu : à qui la liberté fait-elle peur ?*, Westhoek, Dunkerque, 1980.
- CHAUVEAU Agnès, *L'Audiovisuel en liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Presses de Science po, Paris, 1997.
- CHAUVIERRE Marc, *75 ans de radio et de télévision*, Chiron, Paris, 1989.
- CHEMIN Ariane, « Le CSA pourrait à nouveau sanctionner Skyrock », *Le Monde*, 11/01/95.
- CHEMIN Ariane, « Le second tour des élections législatives. La soirée électorale à la télévision et à la radio En zappant sur la bande FM Je retourne ma veste... », *Le Monde*, 30/03/93.
- CHEMIN Ariane, « Nouvelles tribus hertziennes L'affaire "Love in fun" illustre l'engouement des radios pour la libre parole », *Le Monde*, 09/03/94.

- CHEMIN Ariane, « La radio Skyrock est suspendue pour 24 heures par le CSA », *Le Monde*, 07/01/95.
- CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003.
- CHEVAL Jean-Jacques, « De la radio à la "postradio" », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), « La Radio, paroles données, paroles à prendre », *MédiaMorphoses*, n° 23, Armand Colin/INA, 2008.
- CHEVAL Jean-Jacques, « Les études historiques de la radio », in Nicole Robine (sous la direction de), *Histoire et média*, Journée d'étude autour du professeur André-Jean Tudesq, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1997.
- CHEVAL Jean-Jacques, « Guess who was on the radio last night ? », in Grażyna Stachyra (sous la direction de), *Radio - Community, Challenges and Aesthetics*, Maria Curie-Skłodowska University Press, Lublin (Poland), 2013.
- CHEVAL Jean-Jacques, *La radio en Espagne. Actualité et mutation*, PUB, Bordeaux, 1995.
- CHEVAL Jean-Jacques, « La radio universitaria en Francia », in Miguel Angel Ortiz et Daniel Martín Pena (sous la direction de), *Las Radios Universitarias en América y Europa*, Editorial Fragua, Madrid, 2014.
- CHEVAL Jean-Jacques (sous la direction de), « La Radio, paroles données, paroles à prendre », *MédiaMorphoses*, n° 23, Armand Colin/INA, Paris, 2008.
- CHEVAL Jean-Jacques, *Les radios en France. Histoire, état, enjeux*, Apogée, Rennes, 1997.
- CHEVAL Jean-Jacques, *Les Radios locales privées en Gironde*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux III Michel de Montaigne, Bordeaux, 1986.
- CHEVAL Jean-Jacques et WUILLEME Bernard (sous la direction de), *La radiodiffusion aux tournants des siècles*, Edition de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2008.
- CHEVAL Jean-Jacques, « Radiodiffusion et recherche en France », in Frédéric Antoine (sous la direction de), *Médiatiques, Récit et Société*, n° 40, printemps 2007.
- CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, La Découverte, Paris, 2009.
- COHEN Phil, « Subcultural conflict and working class community » [(1972)], in Stuart Hall, Dorothy Hobson, Andrew Lowe et Paul Willis (sous la direction de), *Culture, Media, Language*, Unwin Hyman, Londres, 1980.
- COJEAN Annick, « Après de nombreux attermolements La CNCL établit la liste des radios FM autorisées en région parisienne », *Le Monde*, 25/07/87.
- COJEAN Annick, « Après la libération de trois fréquences La CNCL va autoriser de nouvelles radios FM à Paris », *Le Monde*, 01/06/88.
- COJEAN Annick et HAURILLE Eric, « Après les choix de la CNCL concernant les radios parisiennes L'angoisse des "provinciaux" », *Le Monde*, 29/07/87.
- COJEAN Annick, « La Bastille deux fois libérée », *Le Monde*, 23/12/82.
- COJEAN Annick, « La "bavure" d'Ici et Maintenant », *Le Monde*, 01-02/08/82.
- COJEAN Annick, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *Le Monde*, 23/07/82.
- COJEAN Annick, « Escarmouche à Montmartre », *Le Monde*, 03/12/81.
- COJEAN Annick, « Le Far-West parisien », *Le Monde*, 21/06/86.
- COJEAN Annick, « FM », *Le Monde*, 20/06/88.
- COJEAN Annick et ESKENAZI Frank, *FM - La folle histoire des radios libres*, Grasset, Paris, 1986.

- COJEAN Annick, « La folle histoire de la FM », *Le Monde*, 28/04/91.
- COJEAN Annick, « Les limites de la libre parole Racisme et antisémitisme sur une antenne parisienne », *Le Monde*, 24/09/87.
- COJEAN Annick, « Les maisons de disques à l'assaut des ondes F.M. », *Le Monde*, 06/12/82.
- COJEAN Annick, « Paris aura dix-huit radios privées », *Le Monde*, 24/07/82.
- COJEAN Annick, « Les premières autorisation de radios libres », *Le Monde*, 23/12/82.
- COJEAN Annick, « Les radios libres parisiennes. Les lois de la jungle », *Le Monde*, 10/07/82.
- COJEAN Annick, « Le réveil des télé libres », *Le Monde*, 30/03/84.
- COJEAN Annick, « Le verdict de la CNCL sur les radios FM parisiennes. Le désarroi des exclus », *Le Monde*, 27/07/87.
- Collectif A/Traverso, Laboratoire de sociologie de la connaissance (Préface de Félix Guattari), *Radio Alice, Radio Libre*, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977.
- Collectif Radios Libres Populaires, *Les radios libres*, Maspero, Paris, 1978.
- COLLIN Claude, *Ecoutez la vraie différence Radio Verte Fessenheim, Radio SOS Emploi-Longwy et les autres*, La Pensée Sauvage, Paris, 1979.
- COLLIN Claude, *Ondes de choc, de l'usage de la radio en temps de lutte*, L'Harmattan/Publication de l'Université de Grenoble, Paris/Grenoble, 1980.
- Comedia Group, « The Alternative Press : The Development of Underdevelopment », *Media, Culture & Society*, n° 6, 1984.
- COMMINES Philippe de [BERCOFF André], *Les 180 jours de Mitterrand. Histoire du 1er Gouvernement de l'Union de la Gauche. 3 avril-2 octobre 1978*, Belfond, Paris, 1977.
- COMMUNITY MEDIA SOLUTIONS, *Making it work : Learning from successful Community Radio stations*, The Community Media Association, 2005.
- Conseil d'Etat, 5 octobre 1990, Association « Comité de secours aux nécessiteux », Req. n° 100 310.
- Conseil d'Etat, 21 novembre 2003, Association Radio Delta, Req. n° 242 083.
- Conseil d'Etat, 21 juin 1996, Société Radio Magick International, Rec. tables p1147.
- Conseil d'Etat, 28 septembre 1994, SARL Contact distribution et autres, Rec. tables p1169.
- Conseil d'Etat, 24 mai 1996 Association Radio communication musique, Req. n° 150 882.
- Conseil d'Etat, 10 juillet 1996, Association Union musulmane de solidarité française, Req. n° 157 747.
- Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1996-10-09, 173073, Association « Ici et Maintenant », Publié au Recueil Lebon JurisData n° 1996-050726, Rec. CE 1996.
- Conseil d'Etat, 5 / 3 SSR, 1997-03-19, 173514, Publié au Recueil Lebon, Juris-Data n° 1997-050578, Legipresse, 1997, n° 141, III.
- COYER Kate, DOWMUNT Tony et FOUNTAIN Alan (sous la direction de), *The alternative media handbook*, Routledge, London, 2008.
- CROOKE Philip et VITTET-PHILIPPE Patrick, *Local Radio and Regional Development in Europe - Media Monograph*, European Institute for the Media, Manchester, 1986.

CSA, *Rapport « Bilan de l'usage des fréquences affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par voie hertzienne terrestre »*, présenté au Parlement, janvier 1996.

CSA, « Radio Ici et Maintenant : projet de convention approuvé », *Lettre du CSA*, n° 135, 06/11/00 (Date de publication sur le site internet du CSA).

CSA, « La radio Ici et Maintenant mise en demeure », *Lettre du CSA*, n° 144, 25/09/01 (date de publication sur le site internet du CSA, J.O. n° 232 du 6 octobre 2001).

CSA, J.O. n° 93 du 21 avril 2005, texte n° 103, Conseil supérieur de l'audiovisuel, décision n° 2005-114 du 15 mars 2005 mettant en demeure l'association Ici et Maintenant, NOR: CSAX0501114S, « Ile-de-France : plusieurs radios présélectionnées », CSA, *Lettre du CSA*, n° 137, 04/01/01 (date de publication sur le site internet du CSA).

CSA, « Propos racistes et antisémites : Ici et Maintenant mise en demeure », Assemblée plénière, décision n° 2003-68 du 11 février 2003 mettant en demeure l'association Ici et Maintenant J.O. n° 68 du 21 mars 2003, page 5090, texte n° 92, 05/03/03 (sur le site du CSA).

CSA, Dossiers d'actualité, « Radio : l'étude de replanification des fréquences MF devrait être lancée à la rentrée 2004 », *La Lettre du CSA*, n° 175, juillet 2004 (sur site du CSA).

CSA, décision du 7 février 2006, Assemblée plénière du 12 janvier 2006.

CSA, Décisions, Ici et Maintenant (Paris) : engagement d'une procédure de sanction, Assemblée plénière du 5 décembre 2006 (date de publication sur le site : 9 janvier 2007).

CSA, décision du 18 décembre 2007, Assemblée plénière du 27 novembre 2007 (J.O. du 21 décembre 2007).

CSA, décision, « Absence de maîtrise de l'antenne : Ici et Maintenant mise en demeure », date de publication sur le site : 15 octobre 2007, Assemblée plénière du 25 septembre 2007.

DAGNAUD Monique, *L'État et les médias. Fin de partie*, Odile Jacob, Paris, 2000.

DALLE Matthieu, « Libérer la parole du quotidien : Les radios libres, dix ans après Mai 68 », *Contemporary French civilization*, vol. 30, n° 1, 2006.

DALLE Matthieu, *Les ondes déchainées : analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*, sous la direction de Monique Yaari, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, décembre 2002.

DALLE Matthieu, « Les radios libres, utopie 'deleuzoguattarienne' », *French Cultural Studies*, vol. 17., n° 1, 2006.

DARRAS Eric, « La "démocratie" du *talk-show* », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009.

DARRAS Eric, « Télévision et démocratisation. La télévision forum en France et aux Etats-Unis », in Erik Neveu et Bastien François (sous la direction de), *Espaces publics mosaïques. Acteurs arènes, rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, Paris, 1999.

DAY Rosemary (sous la direction de), *Bicycle Highway : Celebrating Community Radio in Ireland*, The Liffey Press, Dublin, 2007.

DAY Rosemary, *Community Radio in Ireland. Participation and multi-flows of communication*, Hampton Press, Cresskill, 2008.

DAYAN Daniel, « Médias et diasporas », *Cahiers de médiologie*, n° 3, 1997.

DEFRAIN Jean-Pierre et BOUTELET Jacques, *RTL 40 ans ensemble*, Calmann-Lévy, 2006.

DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de la parole*, De Boeck, Paris, 2006.

DELEU Christophe, *Le documentaire radiophonique*, L'Harmattan/Ina, Paris, 2013.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Minuit, Paris, 1972.

- DELPORTE Christian et D'ALMEIDA fabrice, *Histoire des médias en France. De la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003.
- DEMBOUR Patricia, *Les radios libres au Grand-Duché de Luxembourg*, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1986.
- DERIEG Aileen, FLECHTKER Beate, Bildungszentrum BürgerMedien, Inter.Media Project, JONES Susan, et al., *Intercultural Media Training in Europe : Handbook for community media trainers and editors*, Kopaed, Munich, 2006.
- DERVILLE Grégory, « Les différents rôles du Bébête show auprès de ses téléspectateurs », *Réseaux*, n° 74, Paris, 1995.
- DESBENOIT Luc, « "Ici et Maintenant" : grève de la faim interrompue. Les deux animateurs qui avaient entamé leur mouvement de protestation le 21 juillet ont décidé de l'interrompre jusqu'aux premiers de jours de septembre », *Libération*, 31/07-01/08/82.
- DESMEDT Patrice, « Il y a un logiciel au numéro que vous avez demandé », *TILT*, n° 16, 10/84.
- DHORDAIN Roland, *Le roman de la radio - De La TSF aux Radios Libres*, La Table Ronde, Paris, 1983.
- DOMINGUEZ MULLER David, *Radio-Luxembourg : Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- DONNADIEU Jean-Louis, *La relation auditeur-animateur radio par téléphone : un modèle d'interactivité ?*, sous la direction d'Anne-Marie Laulan, thèse de doctorat, Sociologie, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1986.
- DONNAT Olivier (sous la direction de), *Les pratiques culturelles des Français*. Enquête, 1997, La Documentation française, Paris, 1998.
- DONNAT Olivier (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.
- DONZELLE Béatrice, *Les relations internationales à France Inter de 1964 à 1994*, GRER, 2004.
- DONZELLE Béatrice, *Le Journal Parlé de France Inter dans les années 1960. Journalisme de service public et propagande en démocratie*, sous la direction de Christian Delporte, thèse de doctorat, Université Saint Quentin-en-Yvelines, Saint Quentin-en-Yvelines, 2013.
- DOSSE François, « Deleuze et Guattari et la contestation italienne dans les années 1970 », in Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci (sous la direction de), *L'Italie des années de plomb. Le terrorisme entre histoire et mémoire*, Autrement « Mémoires/Histoire », Paris, 2010.
- DOWMUNT Tony, DUNFORD Mark et HEMERT Nicole Van (sous la direction de), *Inclusion through Media, Goldsmiths*, University of London, London, 2007.
- DOWNING John, *Radical Media*, South End, Boston, 1984.
- DOWNING John, *Radical Media : Rebellious Communication and Social Movements*, Sage, Thousand Oaks, 2001.
- DRACK Markus T. (sous la direction de), *Histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, Baden, 2000.
- DRAGONI Ugo, *Quella radio clandestina nei lager*, Edizioni Paoline, Turin, 1986.
- DRIJVERS Jan, *Local and Regional Community Broadcasting ; A Solution for the Media Policy of Small European Countries*, Louvain, 1990.
- DUBIN Marie-Claude, « La révolte des radios libres oubliées », *France-Soir*, 28/07/82.

- DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- DUBOIS Frédéric, « Réseauteurs unissez-vous ! Consolidez la solidarité entre médias », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- DUFOREST Dominique, *NRJ : Ma plus belle histoire*, Editions du Rocher, Monaco, 1988.
- DUPONT Guy, « Monopole et liberté », *France Soir*, 24/03/81.
- DURAND Bernard, LE CROM Jean-Pierre et SOMMA Alessandro (sous la direction de), *Le droit sous Vichy*, (ouvrage issu d'un séminaire intitulé « L'Europe des dictatures » 16 au 19 septembre 2004, Berlin, Vittorio Klostermann, Frankfurt s/Main, 2006.
- DURAND Jacques, « Les enquêtes sur le public de la radio et de la télévision en 1984 », *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion*, n° 121, juillet-septembre 2014.
- DUTEIL Christian, « Radio Ici et Maintenant. "La flibuste des ondes" », *Antenne Magazine*, 1984.
- DUVAL René, *Histoire de la radio en France*, Alain Moreau, Paris, 1979.
- ECK Hélène (sous la direction de), *La guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale (France, Belgique, Suisse et Canada)*, Armand Colin, Paris, 1985.
- ECO Umberto, « La bustina di Minerva », *Espresso*, Milan, 1983.
- EDELMANN Frédéric, « Un choix provisoire La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17/07/82.
- EHRENBERG Alain, « La vie en direct ou les shows de l'authenticité », *Esprit*, Paris, janvier 1993.
- ESPAGNE Camille, « Radio libre ? Un espoir pour demain », *GIG*, 05/06/81.
- EWART Jacqui, FORDE Susan, FOXWELL Kerrie et MEADOWS Michael, *Community Media Matters : an audience study of the Australian Community Broadcasting*, Griffith University, Brisbane, 2007.
- FALCIASECCA Gabriele, VALOTTI Barbara, *Guglielmo Marconi*, Giorgio Mondadori, Milan, 2003.
- FANSTEN Michel, « Le débat sur les radios locales », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation Française, n° 354, janvier 1979.
- FAUS-BELAU Angel, *La Radio, Introducion a un media desconocido*, La Latina, Madrid, 1981.
- FAVRE Muriel, *La propagande radiophonique nazie*, Ina, Paris, 2014.
- FENJIRO Nassim, *Pour une radio associative aussi, l'argent est-il le "nerf de la guerre" ? L'exemple de la radio girondine R.I.G.*, sous la direction d'Hélène Arzeno, DUT Communication des Organisations, option Plurimédias, Pôle Information Communication de l'INFOREC, Université Bordeaux III Michel de Montaigne, septembre 2007.
- FENTON Anthony et ENGLER Yves, *Canada in Haiti : Waging War on the Poor Majority*, Fernwood/Red Press, Cape Town, 2005.
- FENTON Anthony, « Résister à un coup d'Etat. Les médias autonomes et la solidarité en Haïti », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- FERENCZI Thomas, « Un coup d'arrêt au développement des radios libres », *Le Monde*, 12/05/78.
- FERRE Jean, « Le pied du juge », *Le Figaro Magazine*, 17/09/83.
- FERRE Jean, « Radios libres. La manœuvre », *Le Figaro Magazine*, 25/09/82.

- FERRE Jean, « Radios libres. Mieux qu'une mode », *Le Figaro Magazine*, 26/06/82.
- FERRE Jean, « Radios libres. Que l'affaire commence. Record pulvérisés », *Le Figaro Magazine*, 17/10/81.
- FERRON Benjamin, *La presse alternative locale en France. Un espace de contestation des représentations et normes instituées du système de pouvoir local*, mémoire de DEA sous la direction de Dominique Marchetti, I.E.P. de Rennes, Rennes, 2004.
- FESNEAU Elvina, « Eléments pour une histoire du public des postes à transistor en France », *Le Temps des Médias*, n° 3, 2004.
- FESNEAU Elvina, *Le poste à transistors à la conquête de la France, la radio nomade (1954-1970)*, INA Éditions, Paris, 2011.
- FESTA Regina, « Vidéo alternative et démocratisation », in Peter Lewis (sous la direction de), *Les médias alternatifs : entre les réseaux planétaires et la vie locale*, Unesco, Paris, 1995.
- FLICHY Patrice, *Alternative Kinds of Radio and Television*, Council of Europe, Strasbourg, 1981.
- FLICHY Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et espace privé*, La Découverte, Paris, 1991.
- Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle et la Libération*, Complexe, Bruxelles, 2004.
- FORDE Susan, FOXWELL Kerrie, and MEADOWS Michael, *Culture, Commitment, Community : The Australian Community Radio Sector*, Griffith University, Brisbane, 2002.
- FOSTER Eugene S., *Understanding Broadcasting*, Addison-Wesley, Reading, 1978.
- FRANCESCHINI Laurence, MAUBOUSSIN Elisabeth, CORMIER Laurent, CROIX Sebastien, FRELAND Valéry, HAQUET Christophe et MOUREAUX Gil, *Les clefs de l'audiovisuel*, Dixit, Paris, 1996.
- FRANCESCHINI Laurence, *La régulation audiovisuelle en France*, PUF, Paris, 1995.
- FRASER Colin et RESTREPO ESTRADA Sonia, *Manuel de la Radio Communautaire*, UNESCO, Paris, 2001.
- FRITH Simon, *The Sociology of Rock*, London, Constable, 1978.
- FROISSART Catherine, LATAULADE Bénédicte de et MELAS Lucie, *Les radios locales associatives à destination des publics immigrés : bilan de 20 ans d'expressions et initiatives. « Du bout de la rue au bout du monde »*, Résonance, FASILD, mars 2004.
- FULLER Linda K. (sous la direction de), *Community media. International perspectives*, Palgrave Macmillan, New York, 2007.
- GALLAND Blaise, « De l'urbanisation à la glocalisation. L'impact des technologies de l'information et de la communication sur la vie et la forme urbaine », *Terminal*, n° 71/72, automne 1996.
- GAMALERI Gianpiero, *Un Posto nell'etere (le radio locali in Italia)*, Edizioni Paoline, Rome, 1978.
- GAMSON William A. et MODIGLIANI Andre, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, 1989.
- GAMSON William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.
- GARCIA David et LOVINK Geert, « ABC des médias tactiques », in Annick Bureau et Nathalie Magnaud (sous la direction de), *Connexions. Art, réseaux, médias*, Ecole nationales des Beaux Arts, Paris, 2002.
- GUATTARI Felix, « Les Radios libres populaires », *La Nouvelle Critique*, n° 115, 1978.
- GAUTHIER Guy (sous la direction de), « Le cinéma militant reprend le travail », *CinémAction*, n° 110, Corlet/Télérama, Condé-sur-Noireau/Paris, 2004.

GAVI Philippe, « Cité 96 et Paris Fréquence Montparnasse réinstallés sur la FM parisienne », *Libération*, 02/12/82.

GAVI Philippe, « Comment radio libre Paris a "tombé" Ici et Maintenant. Qui a voté pour qui ? Pourquoi ? Georges Fillioud "sauvera-t-il" Ici et Maintenant ? L'armée cédera-t-elle la bande 104/108 qui lui est réservée ? Bref, les questions qui se posent après le rapport de la commission », *Libération*, 24-25/07/82.

GAVI Philippe, « La commission Holleaux reprend ses travaux », *Libération*, 03/09/82.

GAVI Philippe, « Pas de fréquence pour Radio Libre Paris et Cité 96 ; Ces deux radios qui avaient obtenu un avis favorable se sont vues refuser une fréquence faute de regroupements exigés par la commission Galabert. Ici et Maintenant prend la place de RLP », *Libération*, 26/11/82.

GAVI Philippe, « *Radio Caroline* », in *Le Siècle Rebelle, Dictionnaire de la Contestation au XX.e Siècle*, Larousse, Paris, 1999.

GAY Pierre-Angel, « Les nouvelles reines de la bande FM parisienne », *La Croix*, 24/07/82.

GAZI Angeliki, STARKEY Guy et JEDRZEJEWSKI Stanislaw (sous la direction de), *Radio Content in the Digital Age : The Evolution of a Sound Medium*, Intellect, Bristol, 2011.

GIANNESINI Marc, « La police intervient pour faire cesser les émissions d'Antène 1 », *Le Monde*, 16/04/1984.

GLEVAREC Hervé, *La culture de la chambre. Les pré-adolescents, les loisirs contemporains et leurs parents*, La Documentation française, Paris, 2009.

GLEVAREC Hervé, *France Culture à l'œuvre : Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, CNRS, Paris, 2001.

GLEVAREC Hervé, *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

GLEVAREC Hervé, « Le moment radiophonique des adolescents : Rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, vol. 21, n° 119, 2003.

GLEVAREC Hervé, « La place et les conséquences de la radio dans l'univers culturel et social des jeunes », in Olivier Donnat et Paul Tolila (sous la direction de), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, vol. II, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

GLEVAREC Hervé, « Quel objet social est la radio pour les adolescents ? », *Médiamorphoses*, n° 10, 2004.

GLEVAREC Hervé et PINET Michel, « La radio : un espace d'identification pour les adolescents », in Olivier Donnat (sous la direction de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, Paris, 2003.

GLEVAREC Hervé, « "Téléphoner à ses parents" : le lien à la radio des adolescents, entre proximité et distanciation », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audience, Publics et Pratiques radiophoniques*, Ed. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2003.

GLEVAREC Hervé et PINET Michel, *La radio et ses publics. Sociologie d'une fragmentation*, Ed. Seteun / Irma, Bordeaux / Paris, 2009.

GOBILLE Boris, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », in Dominique Damme, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal (sous la direction de), *Mai-juin 68*, Editions de l'Atelier, Paris, 2008.

GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, INA édition, Paris, 2010.

GOURNAY Chantal de, *Le local par la bande : enquête sociologique après de quinze radios locales*, CNET-UST, Issy-les-Moulineaux, septembre 1986.

GOUTEL Eric de, « Un voyage au pays des radios libres », *Télé 7 jours*, 15/01/83.

- GRANJON Fabien, « Postface. Aller au-delà des marges médiatiques », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- GRENIER Roger, *Fidèle au poste*, Gallimard, Paris, 2001.
- GUATTARI Félix, *La révolution moléculaire*, UGE-10/18, Paris, 1977.
- GUIBERT Hervé, *Voyage avec deux enfants*, éditions de Minuit, Paris, 1982.
- GUISNEL Jean, *Libération, la biographie*, La Découverte, Paris, 1999.
- GUITTON Camille, *Les radios associatives en France. Leur rôle dans la prescription musicale aujourd'hui*, sous la direction de Vincent Rouze, mémoire professionnel - master 2 « Industries créatives : Médias, Web, Art », Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Paris, 2011-2012.
- GUMUCIO DAGRON Alfonso, « Call me impure : myths and paradigms of participatory communication », ICA Pre-conference on Alternative Media « Our Media, Not Theirs », Washington, 24/05/01.
- GURIAN Silvia, *Les radios privées en Italie*, TMS, Paris, 1985.
- GUSTAVE Anne-Marie et PERONNET Valérie, *La Saga France Inter. Amour, grèves et beautés*, Ed. Pygmalion, Paris, 2013.
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1962.
- HACKER Kenneth et VAN DIJK Jan (sous la direction de), *Digital Democracy. Issues of Theory and Practice*, Sage Publications Ltd, Londres, 2000.
- HACOT Valérie, « Fabien Ouaki s'est reconverti dans l'édition », *Le Parisien*, 23/10/08.
- HACOT Valérie, « Le PDG vend ses chevaux pour renflouer le groupe », *Le Parisien*, 09/12/03.
- HAGUE Barry N. et LOADER Brian D. (sous la direction de), *Digital democracy. Discourse and Decision Making in the Information Age*, Routledge, Londres, 1999.
- HAL Stuart, « Encodage/décodage », *Réseaux*, n° 68, 1994 [1980].
- HAMELIN Emmanuel, *Mission de contrôle du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique locale (F.S.E.R.)*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.
- HAUTIN-GUIRAUT Denis, « Pirates à visage ouvert », « Dossier : Les radios libres », *Le Monde*, 23-24/11/80.
- HAYES Ingrid, « Radio Lorraine Coeur d'Acier : Longwy 1979-1980, ce que le monde ouvrier dit de lui-même », « Société de l'information. Faut-il avoir peur des médias ? », *Contretemps*, vol. 18, février 2007.
- HAYES Ingrid, « Société de l'information, médias, mobilisations informationnelles », *Contretemps*, n° 18, février 2007.
- HENNION Antoine et MEADEL Cécile, *Radios, réseaux, régies. La représentation du public par les professionnels de la radio*, Centre de sociologie de l'innovation, Paris, 1988.
- HERNANDEZ Brigitte et LECRIVAIN Josette, « Ces gens-là », *Le Point*, 14/03/98.
- HOGGART Richard, *La Culture du pauvre* [The Uses of Literacy : Aspects of Working Class Life], Editions de Minuit, Paris, 1970 [1957].
- HOWLEY Kevin, *Community Media : People, Places, and Communication Technologies*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- HUMBLOT Catherine, « Les gros et les petits », *Le Monde*, 12/06/81.
- HUMBLOT Catherine, « L'attente », *Le Monde*, 19/05/81.

- HUMBLOT Catherine, « Radio Pais 80. La dernière des pirates », *Le Monde*, 16/03/80.
- IYENGAR Shanto, *Do the Media Govern ? : politicians, voters, and reporters in America*, Sage, Thousand Oaks, 1997.
- IYENGAR Shanto, *Is anyone responsible ? How television frames political issues*, University Of Chicago Press, Chicago, 1991.
- IYENGAR Shanto et KINDER Donald R., *News That Matters : Television and American Opinion*, The University of Chicago Press, Chicago, 1987.
- JACOB Delphine, « Radio Ici et Maintenant. Un miroir à double tranchant », *Le Monde*, 08/11/93.
- JAURES Cécile, « Week-end/Sélection », *La Croix*, 21/02/98.
- JEANNENEY Jean-Noël, *Echec à Panurge, l'audiovisuel public au service de la différence*, Seuil, Paris, 1986.
- JEANNENEY Jean-Noël (sous la direction de), *L'Echo du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Hachette-Littératures, Paris, 1999.
- JEANNENEY Jean-Noël, *Une Histoire des médias : des origines à nos jours*, Seuil, Paris, 1996.
- JEANNENEY Jean-Noël, *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Seuil, Paris, 1991.
- JOHNSSON Sylvie, *France Info, 20 ans d'actualité*, Nouveau Monde Editions/France Info, Paris, 2007.
- JONES Susan et LEWIS Peter Maynard (sous la direction de), *From the margins to the cutting edge. Community Media and Empowerment*, Hampton Press, Cresskill, 2006.
- JONGEN François (sous la direction de), *Le Nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel*, Éditions Bruylant, n° 14, 1998.
- JOST Philippe, « Radios libres. Avec les "mercenaires" brouilleurs des ondes », *VSD*, 26/11-02/12/81.
- JOUET Josiane et RIEFFEL Rémy (sous la direction de), *S'informer à l'ère numérique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013.
- JOUFFA François, « Une radio libre ... et non violente », *Les nouvelles littéraires*, 04-11/09/80.
- KASPI André, PIETRI Nicole et SCHOR Ralph, *La Deuxième Guerre mondiale, chronologie commentée*, Complexe, Bruxelles, 1995.
- KATZ Elihu et LAZARFELD Paul Félix, *Personal influence*, Free Press, New York, 1955.
- KATZ Eliu, « Les deux étages de la communication », in Francis Balle et Jean-Guy Padioleau (sous la direction de), *Sociologie de l'information : textes fondamentaux*, Larousse, Paris, 1973.
- KERN N., « Radio Riposte a bravé la police », *Le Figaro*, 29/06/79.
- KOUCHNER Jean, *Radio locale, mode d'emploi*, Éditions CFPJ, Paris, n° 25, 1991.
- KRAFFT Raphaël, Captain Teacher, *Une radio communautaire en Afghanistan*, Ed. Buchet-Chastel, Paris, 2013.
- KREICHER Roger, *22, rue Bayard : mes années RTL*, Hachette/Carrère, Paris, 1994.
- KRISS, *La sagesse d'une femme de radio*, L'œil neuf/Inter, Paris, 2005.
- KUBLER Michel, « Télévision. Les croyances actuelles partent en tous sens », *La Croix*, 05/04/96.
- KUCINSKI Bernardo, *Jornalistas e revolucionários nos tempos da imprensa alternative*, Scritta Editorial, São Paulo, 1991.
- LACAN Jean-François, « Alfredo 78 de l'autre côté du média », *Sonovision*, avril 1978.

- LACAN Jean-François, « Radios libres ou radios locales », *Sonovision*, décembre 1977.
- LAFORET Pierre, *La prodigieuse aventure d'Europe 1*, Pierre Horay, Paris, 1960.
- LAFRANCE Jean-Paul (sous la direction de), *Les radios nouvelles dans le monde*, La Documentation Française, Paris, 1984.
- LAMBERT Francis, *Télérama*, n° 1473, 05/04/78.
- LAMIZET Bernard, *Histoire des médias audiovisuels*, Ellipses, Paris, 1999.
- LANGLOIS Andrea, « La publication ouverte. Vers de nouvelles conceptions de l'ouverture », Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- LAPASSADE Georges, « Bataille pour une radio libre », *L'homme et la société*, n° 63-64, janvier-juin 1982.
- LAPERGUE Maryse, « La radio giscardienne a été brouillée », *Libération*, 14/07/77.
- LAPEYRE-DOUTRIAUX Sylvie, *Communication, loisir et société : L'expérience bordelaise de radios locales. 1982-1985*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1986.
- LAPEYRONNIE Didier et MACE Eric, *Les émissions de « libre parole » à la radio. Première note de recherche*, Document photocopié, 1994.
- LASSWELL Harold Dwight, *Propaganda Techniques in the World War*, New York, Knopf, 1971 [1927].
- LAYERLE Sébastien, *Caméras en lutte en Mai 68*, Nouveau Monde éditions, Paris, 2008.
- LAZARFELD Paul Félix, BERELSON Bernard et GAUDET Helen, *The People's Choice : How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944].
- LAZARFELD Paul, *Radio and the printed page*, Duell, Paris, 1940.
- LEAL Sayonara, *Les radios associatives en France : des espaces publics d'expression et de reconnaissance des différences socioculturelles ?*, mémoire du master 2 de sociologie – mention changement social, Université de Lille, Lille, 2004/2005.
- LEBOUCQ Valérie, « Cymbeline se sent des ambitions hors mariage », *Les Echos*, 10/03/97.
- LEDOS Jean-Jacques, *Petite contribution à l'histoire de la radio*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- LEFEBURE Antoine, « Périphériques and C<sup>O</sup> », n° 1, *Interférences*, décembre 1974.
- LEFEBURE Antoine et ARNAUD Jean-Luc, « Télévision : Giscard d'Estaing brise le monopole d'Etat », *Libération*, 05/03/79.
- LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, INA-Nouveau Monde, Paris, 2008.
- LEFEBVRE Thierry, *Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Ina Éditions, Bry-sur-Marne, 2012.
- LEFEBVRE Thierry, « Une crise radiophonique : l'affaire Radio Riposte », séminaire du CRECI, 18/12/03.
- LEFEBVRE Thierry et GATTOLIN André (sous la direction de), « Les empreintes de mai 68 », *Médiamorphoses*, n° hors-série, avril 2008.
- LEFEBVRE Thierry, « Radio Paris 80, "la dernière des pirates" », *Cahiers d'histoire de la radio*, n° 105, juillet - septembre 2010.

- LEFEBVRE Thierry, « Les radios libres à l'origine d'une crise radiophonique : Radio Riposte », in Michèle Gabay (sous la direction de), *Communiquer dans un monde en crise : images, représentations et médias*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- LEFEBVRE Thierry, « Les radios libre en débat (1977-1981) », in Bruno Cailler, Guy Pineau et Christian Pradié (sous la direction de), *La longue marche des télévisions associatives*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- LELEU Christophe, « Des Nazis parasitent Radio-Village », *Libération*, 01/09/82.
- LEMAIRE Gérard, « Tribune. Le cri d'alarme de Radio-Ici et Maintenant. L'un des fondateurs de cette radio ici l'attitude de certaines stations voisines qui dépassent la puissance autorisée et l'étouffent petit à petit », *Le Matin de Paris*, 01/06/84.
- LEMAIRE Gérard et PLAIGE Didier de, *Radio Ici et Maintenant 1980-1990*, vol. 1 (disque), Fondation Ici et Maintenant, Paris, 1990.
- LENFANT Marylène et PHILIPPE Royer-Gaspard, *Cinq radios locales à Tours : Stratégies d'implantation et nouvel équilibre informatif*, mémoire de maîtrise, Information communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1983.
- LENOBLE-BART Annie et TUDESQ André-Jean, (sous la direction de), *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne. Problématiques, sources et ressources*, Karthala (Paris), MSHA (Pessac), IFRA (Nairobi), IFAS (Johannesburg), avril 2008.
- LENOBLE-BART Annie et MATHIEN Michel (sous la direction de), *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*, collection Médias, Sociétés et Relations Internationales, Bruylant, Bruxelles, 2011.
- LEPRETRE Gildas, « Le parti pris d'Ici et Maintenant. N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quand », *Télé 7 jours*, 30/06/84.
- LEROI Thibault, « Ici & Maintenant - Nouveau revers pour le CSA », *Radioactu.com*, 01/03/04.
- LESTROHAN Patrice, « Radios libres : mais de quoi vont-elles vivre ? », *Le Quotidien de Paris*, 24-25/07/82.
- LESTROHAN Patrice, « Télé pirates : deux lancements le 13 avril à Paris », *Le Quotidien de Paris*, 30/03/84.
- LESTROHAN Patrice, « Télé pirates : un coup d'épée dans l'eau. L'expérience tentée par trois télévisions privées vendredi soir a été parfaitement manquée. Aujourd'hui, les responsables cherchent des excuses et affirment qu'ils recommenceront », *Le Quotidien de Paris*, 16/04/84.
- LESTROHAN Patrice, « Voyage indiscret dans les radios libres », *Le Quotidien de Paris*, 20/06/83.
- LESUEUR Daniel, *Pirates des ondes : Histoire des radios pirates au 20e siècle*, L'Harmattan, Paris, 2002.
- LETANOUX Yann, « L'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz jugée illégale. Le Tribunal administratif de Paris vient de remettre en cause l'attribution du 88.2 FM à Paris Jazz. Cette décision rendue le 8 janvier 2004 fait suite à une requête de Radio Ici&Maintenant! », *Le Fil Radio*, 01/03/04.
- LETANOUX Yann, « Radio Ici&Maintenant ! : 22 ans de radio libre », *Le Fil Radio*, 05/07/02.
- LEWES James, « The Underground Press in America (1964-1968) : Outlining an Alternative, the Envisioning of and Underground », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 24, n° 4, 2000.
- LEWIS Peter Maynard et BOOTH Jerry, *The Invisible Medium : Public, Commercial, Community Radio*, Macmilian, London, 1989.
- LEWIS Peter, *Le rôle des médias en zones urbaines*, UNESCO, Paris, 1984.
- LIVINCSTONE Sonia et LUNT Peter, « Un public actif, un téléspectateur critique », *Hermès*, n° 11/12, 1992.
- LIVINGSTONE Sonia et LUNT Peter, « Rethinking the Focus Group in Media and Communication Research », *Journal of Communication*, 46, 2, 1996.

LOUDOT Jacques, *L'aventure Radio Monte Carlo ou un demi-siècle d'affaires d'Etat(s)*, Dreamland, Paris, 2002.

LUNEAU Aurélie, *Radio Londres, 1940-1944, Les voix de la liberté*, Perrin, Paris, 2005.

MANTOUX Aymeric et SIMMAT Benoist, *NRJ, l'empire des ondes. Dans les coulisses de la première radio de France*, Mille et une nuits, Paris, 2008.

MAIOLI Giorgio, *I giorni della radio. A cent'anni dall'invenzione di Guglielmo Marconi*, Re Enzo, Bologne, 1994.

MALIK Kanchan K. et PAVARALA Vinod, *Other Voices. The Struggle for Community Radio in India*, Sage Publications, London/New Delhi/Thousand Oaks, CA, 2007.

MANACH Philippe, *RNT, la radio de l'année prochaine. Histoire et enjeux 1983-2013*, éditions HF Haut de Forme, Brive-la-Gaillarde, 2014.

MANIERE Philippe, « L'aventure de Fabien Ouaki », *Le Point*, 12/09/98.

MARECHAL Denis, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses universitaires de Nancy et Editions Serpenoise, Nancy, 1994.

MARECHAL Denis, *Geneviève Tabouis : Les dernières nouvelles de demain, 1892-1985*, Nouveau Monde, Paris, 2003.

MARTINEZ COSTA Pilar et DIEZ UNZUETA Jose Ramon, *Lenguaje, Géneros y Programas de Radio. Introducción a la Narrativa Radiofónica*, Eunsa, Pamplona, 2005.

MARTINEZ Victores Ricardo, *7RR, la historia de Radio Rebelde*, Editorial de Ciencias Social, La Habana, 1978.

MASCOLO Claire et MEADEL Cécile (sous la direction de), « Radio et télévision. Les archives écrites », *Dossiers de l'audiovisuel, La Documentation française*, 70, novembre-décembre 1996.

MASINI Giancarlo, *Marconi*, UTET, Turin, 1975.

MATHES Rainer et PFETSCH Barbara, « The role of the alternative press in the Agenda-building Process : Spill-over Effects and Media Opinion Leadership », *European Journal of Communication*, vol. 6, 1991.

MATHIEU Isabelle, *Analyse d'une politique publique inachevée : la décentralisation de Radio France*, Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale, 1986.

MATTELART Armand, *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2001.

MAUBOUSSIN Elisabeth, « Note ss CE, 19 mars 1997, Association "Ici et Maintenant" », *Juris-Data*, n° 1997-050578 ; *Legipresse*, 1997, n° 141, III.

DE MAULDE Françoise de, « Le vendredi noir des télés libres. Triple flop pour les pirates du petit écran : des incidents techniques ont pris le relais des brouilleurs de TDF pour perturber leurs émissions expérimentales », *Le Matin de Paris*, 23/04/84.

MAURIAT Caroline (sous la direction de), *Les sources de l'histoire de la radio et de la télévision*, GEHRA-Radio France, Paris, 1984.

MAUSLI Theo et STEIGMEIER Andreas (sous la direction de), *La radio et la télévision en Suisse, Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958–1983, hier + jetzt*, Verlag für Kultur und Geschichte, Baden, 2006.

MAUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas et VALLOTTON François (sous la direction de), *Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011, hier + jetzt*, Verlag für Kultur und Geschichte, 2012.

MAZEAU Jacques, *Guide pratique des radios libres*, éd. Radio, Paris, 1981.

- MAZEAU Jacques, « Ici et Maintenant. "Une radio miroir" », *Radios libres. Guide pratique. Stations, législation, technique*, Editions Radio, 1981.
- MAZUER Axel, *Epistémologie du paranormal*, maîtrise de philosophie, Université de Provence Aix-Marseille 1, 1999.
- MCCOMBS Maxwell et SHAW Donald, « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, Oxford, 1972.
- MCLUHAN Marshall, *La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique [The Gutenberg Galaxy : The Making of Typographic Man]*, Gallimard, Paris, 1977 [1962].
- MCLUHAN Marshall, *Understanding Media*, Routledge and Kegan Paul, London, 1964.
- MEADEL Cécile, *Histoire de la radio des années trente : Du sans-filiste à l'auditeur*, Economica Anthropos, Paris, 1994.
- MEADEL Cécile et ULLMANN-MAURIAT Caroline (sous la direction de), *Les sources de l'histoire de la radio et de la télévision*, GEHRA-Radio France, Paris, 1984.
- MEHL Dominique, « La télévision compassionnelle », *Réseaux*, n° 63, 1994.
- MEHL Dominique, *La Télévision de l'intimité*, Seuil, Paris, 1996.
- MERLIN Louis, *C'était formidable !*, Merlin, Paris, 1966.
- MEUNIER Jean-Claude, *Slc Salut Les Croulants*, Haut De Forme, Brive, 2004.
- MEYER Michel, *Le livre noir de la télévision*, Grasset, Paris, 2006
- MEYER Michel, *Paroles d'auditeurs, Un rebeu n'peut pas mater une meuf de cheri*, Editions des Syrtes, Paris, 2003.
- MICHEL Robert, « A ciel et studios ouverts », *Le Progrès*, 10/03/80.
- MOORES Shaun, « "The box on the dresser" : memories of early radio and everyday life », *Media, Culture and Society*, vol. 10, 1988.
- MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant. Faites votre radio », *Libération* (supplément « Sandwich »), 03/01/80.
- MORICE Anne-Marie, « Ici et Maintenant, faites votre radio », *Sandwich, Le magazine des petites annonces gratuites, Libération*, 03/01/81.
- MORLEY David, « Changing Paradigms in Audience Studies », in Ellen Seiter, Hans Borchers, Gabriele Kreutzner et Eva-Marie Warth (sous la direction de), *Remote Control. Television Audiences, and Cultural Power*, Routledge, Londres, 1989.
- MORLEY David, *Télévision, Audiences and Cultural Studies*, Routledge, Londres, 1992.
- MOURLET Michel, *La télévision ou Le mythe d'Argus*, France Univers, Paris, 2001.
- MOYO Last, « The Digital Turn in Radio : Understanding Convergence in Radio News Cultures », *Telematics & Informatics*, vol. 30, 3, 2013.
- NAULET Sophie, *Radio Libertaire : Etude d'une radio anarchiste*, Mémoire de maîtrise, Information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon Assas, Paris, 1990.
- NEVEU Erik, « Le pouvoir des médias », in Jean-Vincent Holeindre (sous la direction de), *Le Pouvoir. Concepts, lieux, dynamiques*, éd. Sciences Humaines, Paris, 2014.
- NEVEU Erik, *Une Société de communication*, Montchrestien, Paris, 1997.
- NGUYEN Thuy-Diep, « Cinq marques en recul », *Challenges*, 10/06/04.

- NGUYEN Sylvie, « L'antenne vous est ouverte sur « Ici et Maintenant », *Radio Poche*, 24-30/12/84.
- NOËL Claude, *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*, n° 22, 11/97.
- NOËL Claude, « Mort annoncée d'une radio libre », *Intrait d'Union. Bulletin de l'Union des Écrivains*, n° 19, 11/96.
- NORA Simon et MINC Alain, *L'informatisation de la société*, La Documentation française, Paris, 1978.
- NOUMA Zanasouma Roger, *Radio France Internationale : instrument de la présence française dans le monde*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Christian Wallon Leducq, Université de Lille 2, Lille, 1990.
- OLIVESI Stéphane, *La communication selon Bourdieu. Jeu social et enjeu de société*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- ORTOLEVA Peppino et SCARAMUCCI Barbara, *Enciclopedia della radio*, Garzanti, Milano, 2003.
- OUAKI Fabien et DALAI-LAMA, *La vie est à nous*, Albin Michel, Paris, 1996.
- PAREDES QUINTANA Ricardo, *Cuando Chile era Radio : 1922-1944*, Editorial Académica Española, Saarbrücken, 2012.
- PARROT Jacques, *La guerre des ondes, de Goebbels à Kadhafi*, Plon, Paris, 1987.
- PEASE Edward-C. et DENNIS Everette E. (sous la direction de), *Radio, the forgotten medium*, Transaction publishers, New Brunswick/London, 1995.
- PEDROIA Albino, « La radio privée commerciale, un acteur central », in « La radio : paroles données, paroles à prendre », *Médiamorphoses*, n° 23, juin 2008.
- PEIGNE-GIULY Annick, « Néo, le parti pris de l'antitube. Depuis six mois, la radio parisienne joue les découvreurs. », *Libération*, 19/01/02.
- PELLETIER Denis, *L'Encadrement juridique des radios locales privées*, Mémoire de maîtrise d'Information-communication, Institut Français de Presse, Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 1983.
- PERDRIEL Claude, « Défendre la liberté des radios », *Le Matin de Paris*, 13/08/81.
- PEÑAFIEL Carmen et LOPEZ Nereida, *Claves para la era Digital. Evolución hacia nuevos medios, nuevos lenguajes y nuevos servicios*, Universidad del País Vasco, Bilbao, 2002.
- PEREZ Gilles, *La cuisine des maris - 50 recettes pour assurer aux fourneaux*, J'ai lu, Paris, 1999.
- PEREZ Sylvie, « Au bonheur des dames », *L'Express*, 25/02/93.
- PERQUIN Jean-Louis, *Résistance : les opérateurs radio clandestins*, Histoire & Collections, Paris, 2011.
- PERRAULT Yves, *Radio libertaire, la voix sans maître : 1981-1991*, Monde libertaire, Paris, 1991.
- PEYRAN Béatrice, « La dernière braderie », *Le Point*, 05/09/03.
- PINEL Delphine, « Ici et Maintenant : et pourquoi pas ailleurs demain... ? », *Libération*, 15/04/84.
- PLENEL Edwy, « La plume dans la plaie », *Le Débat*, n° 90, 1996.
- PONCET Emmanuel, « Les pipoles jouent à Mr cinéma. "Ils aiment le cinéma", reportage, Canal+, 20h30. », *Libération*, 30/12/98.
- PONCET Emmanuel, « "La radio doit créer un lien personnel avec l'auditeur". Un sociologue analyse l'interactivité sur les ondes. », *Libération*, 23/09/96.
- POULAIN Sebastien, *Les auditeurs de Radio Courtoisie*, Master « Communication, technologies et pouvoir », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004.

- POULAIN Sebastien, « Socialisation par Radio Ici et Maintenant » discutée par Nicolas Hubé et Ludivine Vanthournout dans l'atelier « Socialisations. Théories et pratiques » animé par Juan Serrano et Ann-Kristina Duff, Ecole doctorale de science politique (UFR11) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, le 23 mars 2010.
- POUZOLS Bernard, *Quand la radio s'appelait TSF*, Baschet, Paris, 1982.
- PRADIE Christian, « *Aspects économique et financier* », Colloque à l'Assemblée nationale « Le tiers secteur audiovisuel : un accès citoyen à la télévision », 31/01/00.
- PRINCE Bernard et VIDECOQ Emmanuel, « Radio Tomate et Minitel Alter. Félix Guattari et les agencements post-média », *Multitudes*, n° 21, été 2005.
- PRONOVOST Gilles, *Médias et pratiques culturelles*, PUG, Grenoble, 1996.
- PROT Robert, *Dictionnaire de la radio*, PUG-INA, Paris, 1997.
- PROT Robert, *Jean Tardieu et la nouvelle radio*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- PROT Robert (sous la direction de), « La Radio, l'entendre ou l'écouter », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 32, juillet-août 1990.
- PROT Robert, *Des Radios pour se parler, les radios locales en France*, Documentation Française, Paris, 1985.
- PROT Robert (sous la direction de), « Les Radios locales », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 63, septembre-octobre 1995.
- PROT Robert, « Les radios locales privées ont déjà une Histoire », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, décembre, n° 1, 1982.
- PROT Robert, *Précis d'histoire de la radio et de la télévision*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- QUERE Louis, « Communication : la galaxie des minoritaires », in Jules Chancel et Pierre-Eric Tixier (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981.
- QUERRE François, *Les mille et un mondes. Manuel de radio rurale*, FAO, Sous-Division de la communication au service du développement, Division de l'Information, Rome, 1991.
- Radio Ici et Maintenant 1980-1990*, vol. 1 (archives papier), Fondation Ici et Maintenant, Paris, 1990.
- RANDAL Pierre, « Les nouvelles chaînes des radios libres », *Le Matin*, 28/11/77.
- RASPIENGAS Jean-Claude, « C'est la DST qui brouillent les ondes », *Les Nouvelles Littéraires*, 03-04/81.
- RASPIENGAS Jean-Claude, « Vers une première "télé" pirate française », *Les Nouvelles Littéraires*, 02/04/81.
- RAY Jean-Emmanuel et RAY Muriel, *Corsaires des ondes*, Cerf, Paris, 1978.
- REMONTE Jean-Francois et DEPOUX Simone, *Les années radio, 1949-1989*, L'Arpenteur-Gallimard, Paris, 1989.
- RENNIE Ellie, *Community Media : a global introduction*, Rowman & Littlefield, Lanham Md, 2006.
- RICAUD Pascal, *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'André Vitalis, UFR SICA, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Talence, juillet 2000.
- RICAUD Pascal, *Le paysage radiophonique local en Pays Basque Français*, mémoire de maîtrise, Bordeaux 3, UFR SICA, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Talence, 1994.
- RICAUD Pascal, « Les radios communautaire de la FM à Internet », « La radio : paroles données, paroles à prendre », *Médiamorphoses*, n° 23, juin 2008.

- RICAUD Pascal, « Radios communautaires, radios militantes en ligne : nouvelles formes de participation et de "reliances" radiophoniques ? », in CHEVAL Jean-Jacques et WUILLEME Bernard (sous la direction de), *La radiodiffusion aux tournants des siècles*, Edition de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 2008.
- RICQ Charles, GUINDANI Silvio et DEVOUASSOUX Christophe, *Les Frontières sur bande FM : Histoire et perspective des radios locales dans la région du lac Léman*, Anthropos, Paris, 1987.
- RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes : les hérauts de l'information*, PUF, Paris, 1984.
- RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*, Gallimard, Paris, 2005.
- RIGAUD Jacques, *Le bénéfice de l'âge*, Grasset, Paris, 1993.
- RIGGINS Stephen Harold (sous la direction de), *Ethnic minority media : an international perspective*, Sage, Newbury Park, 1992.
- RIO DONOSO (Del) Luis, *Les micro-médias imprimés. Recherches sur la micropresse pendant la résistance chilienne. 1973-1989*, sous la direction de Marie-Danielle Demelas-Bohy, thèse de doctorat en Etudes des Sociétés Latino-Américaines, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris, 1996.
- RISSO Linda (sous la direction de), « Radio Wars : Broadcasting in the Cold War », *Cold War History*, n° 13:02, 2013.
- RIVAUD Francine, « Radio. Les subversifs du mégahertz », *L'Express*, 05-11/07/80.
- ROBERT Guy, « Le divan radiophonique de Menie Grégoire », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 55, oct.-déc. 1997.
- ROBERT Guy, *Le vent qui souffle dans la boîte : de la coopération radiophonique aux coulisses de RFI*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- ROCARD Michel, *Le cœur à l'ouvrage*, Seuil-Jacob, Paris, 1987.
- RODES Jean-Michel (sous la direction de), « Les Archives de la radio », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 9, Ina, La Documentation française, Paris, septembre-octobre 1986.
- RODRIGUEZ Clemencia, *Fissures in the Mediascape. An international study of citizen's media*, Hampton Press, Cresskill, 2001.
- ROLAND-LEVY Fabien, « Un deuxième souffle pour les radios libres », *Libération*, 19-20/05/79.
- ROUARD Danielle, « Actualité Festival de la parole à Alès. Quand la radio met le désordre dans la ville... », *Le Monde*, 22/05/88.
- RUFFIN François, *Les petits soldats du journalisme*, Arènes, Paris, 2003.
- SABBAGH Antoine, *La radio, rendez-vous sur les ondes*, Gallimard, Paris, 1995.
- SAILLANT Olivier, « La folle nuit des TV pirates », *Le Figaro*, 16/04/84.
- SAINT-BRIS Gonzague, « Le mégaloscope de Gonzague Saint Bris », *Pariscope*, 08/12/82.
- SARRAUTE Claude, « Bonne nuit », *Le Monde*, 24/11/1983.
- SARRAUTE Claude, « Musique de nuit », *Le Monde*, 07/01/1984.
- SCHAEFFER Pierre, *10 ans d'essais radiophoniques, du Studio au Club d'essai, 1942-1952*, Arles, Phonurgia Nova, 1994.
- SCHMIDT Andréa, « Le journalisme indépendant. Un outil pour développer la solidarité internationale », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.

- SCHMIDT Blandine, *Radiographie de l'interactivité radiophonique*, sous la direction de Jean-Jacques Cheval, master 2 recherche Sciences de l'information et de la Communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 2008.
- SCHOTT Annick, *La publicité et les radios locales en Aquitaine*, thèse de doctorat en information-communication, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1987.
- SCHULZ Wolfgang, VALCKLE Peggy et IRION Kristina (sous la direction de), *The Independence of the Media and its Regulatory Agencies. Shedding New Light on Formal and Actual Independence against the National Context*, Intellect Ltd., 2014.
- SEMELIN Jacques, *La liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du Mur*, Paris, Belfond, 1997.
- SERRE Pierre, « Le monopole existe, mais il n'existe pas », *Le Matin*, 09/05/78.
- SICLIER Sylvain, « Faut qu'ça swingue », *Le Monde*, 08/12/96.
- SIEGEL Maurice, *Vingt ans ça suffit ! Dans les coulisses d'Europe 1*, Plon, Paris, 1975.
- SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit*, Editions La Dispute, Paris, 2010.
- SITBON Guy, « Radios libres. Des milliers de voix nouvelles », *Le Nouvel Observateur*, 19/12/81.
- SMATI Nozha, « Compte rendu colloque Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique », *Le Temps des Médias*, n° 23, 2014/2.
- SOLEY Lawrence C. et NICHOLS John S., *Clandestine Radio Broadcasting A Study of Revolutionary and Counterrevolutionary Electronic Communication*, Praeger Publishers, Westport, 1987.
- SONCIN Jacques, *Fréquence libre*, n° 94, juillet 1999.
- SORBETS Claude, « Ecoute la radio la nuit : écoute en veilleuse ou écoute éveilleuse », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, MSHA, Pessac, 2003.
- STACHYRA Grażyna (sous la direction de), *Radio – Community, Challenges and Aesthetics*, Maria Curie-Skłodowska University Press, Lublin, 2013.
- STARKEY Guy, *Local Radio, Going Global*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2011.
- STREITMATTER Rodger, *Voices of revolution. The dissident press in America*. Introduction, Columbia University Press, New York, 2001.
- SWITZER Les et ADHIKARI Mohamed (sous la direction de), *South Africa's Resistance Press. Alternative Voices in the Last Generation under Apartheid*, Ohio University Center for International Studies, Athènes (Ohio), 2000.
- TAILLEUR Jean-Pierre, *Bévue de Presse : l'information aux yeux bandés*, Félin, Paris, 2002.
- TARUSKIN Richard, *Music in the Late Twentieth Century : The Oxford History of Western Music*, Oxford University Press, Oxford (New York), 2009.
- TENOT Frank, *Radios privées radios pirates*, Denoël, Paris, 1977.
- TETU Jean-François, « La Radio, un média délaissé », *Hermès*, n° 38, 2004.
- THEVENON Edouard, « Radio. Les chaînes thématiques lorgnent Sport O'FM », *Le Figaro Économie*, 25/07/99.
- TIEVANT Sophie (sous la direction de), *Les radios de proximité, acteurs, produits, publics et vie locale, Etude FAS-Ministère de la Culture-Jeunesse et Sports/Commission consultative des radios locales privées*, La Documentation Française, Paris, 1986.

- TILLIETTE Bruno, « L'angoisse des cibistes », in Jules Chancel et Pierre-Eric Tixier (sous la direction de), *Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ?*, Autrement, n° 29, 1981.
- TORREGANO Emmanuel, « Médias et publicité. Liquidation 95.2 va cesser ses émissions. Paris perd sa radio », *Le Figaro*, 16/12/99.
- TRABER Michael, « Alternative Journalism, Alternative Media », *Communication Resource* (World Association for Christian Communication, London), n° 7, 1985.
- TROMPARENT Dorothee, « L'étonnante revanche d'Ici et Maintenant », *Le Monde*, 06/04/1997.
- TROMPARENT Dorothee, « "Ici et Maintenant" - Manifestation le lundi 12 août - Fin des émissions le mardi 3 septembre. Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA », *Le Monde*, 14/08/96.
- TUDESQ André-Jean, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute - La radio en Afrique subsaharienne*, Editions Karthala, Paris, 2002.
- TUDESQ André-Jean, « Les Études historiques en France sur la radio et la télévision », communication au congrès international d'Imola, IAMISTH, 1983 cité dans CHEVAL Jean-Jacques, « Les études historiques de la radio », in Nicole Robine (sous la direction de), *Histoire et média, Journée d'étude autour du professeur André-Jean Tudesq*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1997.
- TUDESQ André-Jean, *La radio en Afrique noire*, Pedone, Paris, 1983.
- ULMANN-MAURIAT Caroline, *La naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- VAN DE WALLE Odile, « Les émetteurs de l'ex-ORTF à l'assaut du monopole », *Télérama*, 25/03/81.
- VANBREMEERSCH Pascal, *Une radio libre en Flandre, Radio Uylenspiegel*, Westhoek, Dunkerque, 1980.
- VIELCANET Florence, « Première télévision pirate ce week-end. Emanation de la radio libre Ici et Maintenant, elle devrait émettre sur un canal proche de TF1 », *Le Matin de Paris*, 22/03/81.
- VILLETARD Xavier, « Eliza mon ordinateur. Ici et Maintenant, la radio inexorable, s'acoquine un computer qui a réponse à tout. Mais quand va-t-elle nous chercher des poux ? », *Libération*, 09-10/10/82.
- VILLETARD Xavier, « F comme FM Fêtes et Festival. Palace-Palmarès pour le premier festival de la FM », *Audiences*, 06-07-08/82.
- VILLETARD Xavier, « Incollable mais vrai ! » *Libération*, 09-10/10/82.
- VILLETARD Xavier, « Jean-Edern Hallier reprend sa croisade », *Libération*, 24/11/82.
- VILLETARD Xavier, « Palmarès du premier festival de la FM », *Libération*, 05-06/06/82.
- VILLETARD Xavier, « Radios libre-service. Ici et Maintenant – Paris 99.4 MHz », *Libération*, 24/11/82.
- VLADY Marina, *Vladimir ou le vol arrêté*, Fayard, Paris, 1981.
- VOGE Jean, « L'impératif économique de décentralisation de la communication », *Actes du 5e congrès Inforcom*, SFSIC, 1986.
- VULSER Nicole, « HORIZONS - Le CSA en mal de légitimité », *Le Monde*, 03/09/97.
- WALKER Jesse, *Rebels on the Air: An Alternative History of Radio in America*, New York University Press, New York, 2001.
- WALTZ Mitzi, *Alternative and Activist Media*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2005.
- WIDGINTON David, « Projeter la révolution. Foire aux questions à propos de la vidéo-militance », in Frédéric Dubois et Andrea Langlois (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.

WILLIAMS Raymond, « Means of Communication as Means of Production. », in *Problems in Materialism and Culture : Selected Essays*, Verso, London, 1980.

WILMORE Michael, *Developing Alternative Media Traditions in Nepal*, Lexington Books, Lanham, 2008.

WIDGINTON David, « Projeter la révolution. Foire aux questions à propos de la vidéo-militance », in DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.

WUILLEME Bernard, *Les radios internationales*, Ellipses Marketing, Paris, 2007.

ZABALETA URKIOLA Iñaki, *Teoría y Técnica y lenguaje de la Información en Televisión y Radio. Sistemas digitales y analógicos*, Ed. Bosch, Barcelona, 2005.

## Articles sans auteur identifié :

- « Agenda de Jean Marie Le Pen », *News Press*, France, 30/01/02.
- « L'ainée des radios libres parisiennes privée de fréquence », *Libération*, 12/07/96.
- « ALO : les radios libres ! », *Libération*, 16/09/77.
- « Les animateurs de la radio Ici et maintenant ont cessé leur grève de la faim », *Le Monde*, 22/07/1986.
- « Les animateurs de Radio Ici et Maintenant écrivent à M. Léotard », *Le Monde*, 02/07/1986.
- « Une association et une "journée nationale" », *Le Monde*, 19/09/77.
- « Les associations d'auditeurs et de téléspectateurs se multiplient », *Le Monde*, 14/05/82.
- « Audiovisuel radio - Après la décision du Conseil d'Etat, "Ici & maintenant" réclame une fréquence », *AFP*, 25/03/97.
- « Audiovisuel. Radios. Elisa n'a pas réponse à tout... », *Le Monde*, 31/10/82.
- « Bac philo sur France-Culture », *Le Monde*, 14/06/99.
- « Brèves CSA : rappel à l'ordre de la radio "Ici et maintenant" », *Le Monde*, 22/10/93
- C. C., « Ici et Maintenant : la station miroir », *Audiences*, 06-07-08/82.
- « La commission consultative sur les radios libres locales », *Le Monde*, 28-29/11/82.
- « Commission Galabert : Modification de la liste d'attente sur Paris », *La Croix*, 11/12/82.
- « La Commission Holleaux », *Le Monde*, 04/09/82.
- « Communication. Le renouvellement des fréquences radio FM en Ile-de-France. Les sélectionnées sur Paris », *Le Monde*, 17/06/92.
- Communiqué n° 246 du 20 octobre 1993, Mise en demeure.
- D. B. Luc, « "Ici et Maintenant" : grève de la faim interrompue. Les deux animateurs qui avaient entamé leur mouvement de protestation le 21 juillet ont décidé de l'interrompre jusqu'aux premiers de jours de septembre », *Libération*, 31/07-01/08/82.
- D. B., « Hybride. Rencontre d'un répondeur téléphonique et d'un émetteur dans la nuit parisienne. Le mur de la démocratie sonore », *Libération*, 05/12/80.
- « Déclaration de François Mitterrand, le 24 août 1979 », *Le poing et la Rose, Spécial Responsables*, n° 8, août 1979.
- D. H.-G., « Un projet de télévision libre », *Le Monde*, 18/03/1981.
- D. H.-G., « Ici et Maintenant. Un projet de télévision libre », *Le Monde Radio-Télévision*, 18/03/81.
- « Un dernier sursis pour les regroupements », *Le Monde*, 29/10/1982.
- « La dérogation pour Ici et Maintenant », *La lettre de l'audiovisuel et des médias*, 17/12/82.
- « Echos. "Canal ouvert" sur Ici et maintenant », *Le Monde*, 02/05/94.
- « Le feuilleton des "radios libres" (suite) », *Nouvelles Littéraires*, 02/04/81.
- « FM parisienne : Mme Cotta doit rencontrer le PDG de TDF », *Le Monde*, 08/07/86.
- « Le fondateur d'Ici et Maintenant en grève de la faim », *Libération*, 20/09/96
- G. C., *Le Monde Libertaire*, 19/02/81.
- G. Cassan (secrétaire général de RCA), « RCA et Tim », lettre.
- « Le gouvernement veut mettre un frein aux radios libres », *La Croix*, 12/05/78.
- « La Haute Autorité a publié la liste des radios libres autorisées à Paris », *Le Monde*, 09/05/83.
- « La Haute Autorité dégage sa responsabilité », *Le Monde*, 03/07/1986.
- « La Haute Autorité demande à RFM et à Skyrock de baisser leur puissance », *Le Monde*, 10/07/86.
- « Horizons - Analyses. Rectificatif Ici et Maintenant », *Le Monde*, 05/02/00.
- CSA, « Ici et Maintenant : autorisation reconductible », *Lettre du CSA*, n° 127, 07/03/00 (date de publication sur le site internet du CSA).
- « Ici et Maintenant. Comme un mur sur lequel les gens peuvent écrire », *Le Quotidien*, 20/07/81.
- « Ici et Maintenant empêchée de camper devant le CSA », *Libération*, 13/08/96.
- « "Ici et Maintenant" s'arrêtera en septembre », *Le Monde*, 14/07/96.
- « Ici et Maintenant prend la place de RLP », *Libération*, 26/11/82.
- « L'information et l'actualité de l'expression radiophonique », *RadioMedia*, 16-29/09/82.
- « Jean Autin, Président de TDF : "Je défendrai le monopole" », *Le Méridional*, 04/12/77.
- « La lettre ICI & MAINTENANT ! », n° 10, 15/09/86.
- « Une liberté qui a vingt ans et une loi qui la menace », *Infonet*, n° 39, 18/03/09.
- « Libres antennes, écrans sauvages », *Autrement*, février 1979.
- Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'État de la radiodiffusion (source : JORF du 10 novembre 1981).
- Loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (source : JORF du 30 juillet 1982) loi dite Fillioud du nom de la ministre de la Culture.
- Loi n° 89-25 du 17 janvier 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication (source : JORF du 18 janvier 1989) loi n° 89-25 loi dite Tasca, du nom de la ministre de la Culture Catherine Tasca.
- « Meredith Duquesne chez Obama », *TVMag.com*, 14/01/09.
- *Migrations études*, n° 128, 2004.

- « Monopole radio : La brèche », *Libération*, 03/12/77.
- « Mort du musicien Richard Bennett », *Libération*, 17/06/05.
- « Ondes de choc. 96,6 », *Rock and Folk*, n° 202, 11/83.
- « Le Premier ministre et les radios locales », *Le Monde*, 06/09/80.
- « Prix des radios libres », *Gai Pied Hebdo*, 07/01/84.
- « Le procès de Radio Ici et Maintenant », *AFP*, 18/03/81.
- « Protestation de Radio 7 sur la détérioration de la réception de ses émissions », *Le Monde*, 18/07/81.
- « Racisme : La radio FM parisienne Ici et Maintenant a vu son autorisation d'émettre suspendue », *Le Monde*, 06/08/95.
- « Radio + Le Conseil d'Etat réduit la marge de manœuvre du CSA. Le Conseil d'État a annulé une décision du CSA prononcée contre la radio Ici et Maintenant. », *La Tribune*, 25/03/97.
- « Radio libres. Paris : avis favorable pour "Ici et Maintenant" », *Le Quotidien de Paris*, 26/11/82.
- « Les radios FM non autorisées à Paris se regroupent », *Le Monde*, 22/08/87.
- « Radios : Giscard serre la vis du monopole », *Libération*, 11/05/78.
- « Radios libres : plaintes des exclues. Ici et Maintenant : trois hommes dans un bateau », *Le Quotidien de Paris*, 31/07/82.
- « Radios libres-service. Ici et Maintenant - Paris 99.4 MHZ », *Libération*, 02/08/82.
- « Radios libres : deux exclus font la grève de la faim. animateurs d'Ici et Maintenant, ils entendent ainsi protester contre leur exclusion de la liste des dérogations », Entretien de Pierre Chatenier avec Guy Skornik, Didier de Plaige et Philip de la Croix, *Le Matin*, 26/07/82.
- « Radios libres : en avant comme avant », *Télérama*, 08/09/82.
- « Radios libres : saisies en série », *Le Monde*, 03/04/81.
- « Les radios libres se coordonnent », *Rouge*, 15/09/77.
- « Radios libres-service. Ici et Maintenant – Paris 99.4 MHZ », *Libération*, 02/08/82.
- « Radios locales et communautaires », Etudes de Radio-Télévision, RTBF, Bruxelles, n° 23, mars 1977.
- « Radio-Télévision. Mégahertz. Radio 82 : la cacophonie. Des centaines de stations pour l'hexagone et toujours la même radio. Monopole : aux abois. Radio libres : la déception », *Libération*, 30/12/82.
- « Radio-Village : les Parisiens libres de parler pendant quatre minutes », *France-Soir*, 27/08/81.
- « Raymond Barre dit non aux radios locales », *Le Matin*, 08-09/09/79.
- « Repères », *Le Monde*, 21/06/03.
- « Réunion des radios libres de Paris », *Libération*, 05/12/77.
- RIM, communiqué de presse, 13/04/84.
- « Ségolène Royal et l'astrologue », *Le Parisien*, 25/09/2009.
- « Une semaine d'action radio à Paris : Emissions publiques », *Libération*, 08/05/78.
- « Show-biz. Virgin/Radios libres : privilégier les relations humaines », *Audiences*, 09-10/82.
- « Une sympathisante de Radio Ici et Maintenant entame une grève de la faim », *Libération*, 18/09/96.
- « Télévisions privées "les déchaînés" », *Multimédias Magazine*, 11/84.
- « Le texte de l'appel », *Libération*, 25-26/08/79.
- « Tim 4è chaîne », *L'Express*, 14-20/03/80.
- « Le touche-à-tous-les-médias ou l'insaisissable souris informatique », *Arcueil. Notre cité*, n° 175, mars 2007.
- « Vieille radio, nouvelles radios », *Problèmes Audiovisuels*, n° 16, novembre-décembre 1983.
- « Des voix du Seigneur en modulation de fréquence. Radio-Méga l'O. Comment passer sa soirée en consommant des MHz », *Le Matin*, 13/08/81.
- V. S., « Radio Libres. Un self-service : "Ici et Maintenant" », *Le Figaro*, 28/09/82.
- « 5 septembre 1996. La radio Ici et Maintenant a dû cesser ses émissions », *Le Monde*, 07/09/96.
- « 19 MARS 1997. RADIO : le Conseil d'Etat annule une décision du CSA relative à Ici et Maintenant », *Le Monde*, 22/03/97.

## Articles sur l'animateur Fabien Ouaki également à la tête de Tati :

- BELOT Laure, « Fabien Ouaki, l'héritier », *Le Monde*, 14/10/98.
- BELOT Laure, « Tati mise sur son image "bon marché" pour séduire une nouvelle clientèle », *Le Monde*, 14/10/98.
- BOUDET Antoine, « Fabien Ouaki : "Je ne vends plus car Tati vaudra 3 à 4 fois plus cher dans quatre ans" », *Les Echos*, 27/03/01.
- CHARLES Jean Claude, « Les tatiphiles », *Le Monde*, 21/03/92.
- DOISEAU Isabelle, « Les mauvais comptes de Tati », *Le Point*, 22/02/97.
- DUPONT Stéphane, « Tati s'implante en Afrique du Sud », *Les Echos*, 25/04/96.
- « L'échec du fils prodigue », *La Tribune*, 06/08/04.
- « Entre rock et dalaï-lama », *La Tribune*, 03/02/97.
- EPINAY Bénédicte, « Fabien Ouaki, ou le virus du commerce », *Les Echos*, 30/04/98.
- EPINAY Bénédicte, « Tati envisage de s'introduire en Bourse », *Les Echos*, 06/03/92.
- « Fabien Ouaki PDG de Tati », *L'Entreprise*, janvier 2004.
- FITERE Anne Laurence, « Tati fait son marché », *Le Monde*, 15/06/93.
- GALLOIS Dominique, « Fabien Ouaki n'a pas su faire fructifier l'héritage paternel », *Le Monde*, 30/08/03.
- HURET Marie, « A qui ira Tati? », *L'Express*, 24/06/99.
- KAUFFMANN Sylvie, « Tati casse les prix sur la Ve Avenue à New York », *Le Monde*, 25/04/98.
- LAFON Catherine, « Commerce. Placée hier en redressement judiciaire, l'entreprise est en période d'observation pour quatre mois. », *L'Humanité*, 03/09/03.
- LAFON Catherine, « Tati entre l'angoisse et la colère », *L'Humanité*, 02/09/03.
- LAFON Catherine, « Tati : une victoire pour les salariés », *L'Humanité*, 11/02/04.
- LEROYER-MERLOT Monique, « Tati : deux offres de reprise sur les rangs examinées par la justice », *AFP Infos Economiques*, 03/08/04.
- LELOUP Michèle, « Fabien Ouaki, héritier de Tati et fils spirituel du dalaï-lama », *L'Express*, 11/04/96.
- « Le miroir aux alouettes de la diversification », *La Tribune*, 01/09/03.
- « Mode in Lyon », *Le Progrès - Lyon*, 05/10/97.
- M. O., « Les magasins du groupe dans la capitale », *Le Parisien*, 28/03/03.
- MORERE Elisa, « Tati entre au Musée des Arts décoratifs », *Le Figaro*, 05/03/98.
- « Optique - Tati décline sa griffe et casse le prix des lunettes », *La Tribune*, 16/12/98.
- « Par Toutati », *Le Progrès - Lyon*, 22/06/97.
- PELLETIER Eric, « Rue de la Paix : l'adresse en or de Tati », *Le Figaro*, 02/04/97.
- « Le PDG de Tati récupère 1,02 million de la vente de son écurie de chevaux de course », *Les Echos*, 08/12/03.
- POMPEY Fabienne, « Côte d'Ivoire. Les élégantes d'Abidjan font le succès de l'ouverture des magasins Tati. En association avec un homme d'affaires ivoirien... », *La Croix*, 08/11/97.
- « Le produit avant tout », *Le Progrès - Lyon*, 23/10/97.
- PRUDHOMME Cécile, « Le groupe de distribution Tati est en cessation de paiement », *Le Monde*, 30/08/03.
- MOTTA Philippe, « Zebda, mode Tati », *Sud Ouest*, 04/11/98.
- ROSSIER Roland, « Endetté et en perte de vitesse, Tati est à vendre », *Le Temps*, 10/06/99.
- REJU Emmanuelle, « Fabien Ouaki. PDG choc pour un Tati chic », *La Croix*, 19/05/98.
- « Repères », *Le Monde*, 27/07/04.
- SIMON Nathalie, « Tati : la fin d'un empire », *Le Figaro*, 04/09/04.
- SINCLAIR Anne, « Fabien Ouaki : "chez nous, on ne jette pas 120 personnes à la rue" », *Le Figaro*, 27/01/03.
- « Tati assure avoir donné toutes les informations demandées par les candidats repreneurs », *AFP Infos Economiques*, 30/07/04.
- « Tati fait un prix d'appel sur la télécarte », *La Tribune*, 28/06/95.
- « Tati lance son concept La Rue est à Nous », *La Tribune*, 27/03/03.
- « Tati : un petit Paris bientôt à Lyon », *Le Progrès - Lyon*, 17/09/97.
- « Tati va ouvrir de nouveaux magasins en banlieue parisienne », *Les Echos*, 30/08/99.
- TOUSSE Michel, « Tati habille les familles strasbourgeoises », *Libération*, 27/10/95.
- VINCENS Bruno, « Grande inquiétude pour Tati », *L'Humanité*, 30/07/04.
- VINCENS Bruno, « Les sept jours qui ont changé Tati », *L'Humanité*, 07/08/04.

## 1.2 Publications web

AMARC *Community Radio Social Impact Assessment - Removing Barriers, Increasing Effectiveness : Challenges, Findings, Reflections, Experiences, Lines of Action for Community Radio stakeholders*, AMARC Global Evaluation, 2007, [http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation\\_The\\_Process&l=EN&nosafe=0](http://evaluation.amarc.org/evaluation.php?p=Evaluation_The_Process&l=EN&nosafe=0)

ANTOINE Frédéric, *Le feedback des usagers dans les médias*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2000, [http://www.prinsalbertfonds.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB\\_1123\\_Feedback\\_usagers\\_medias.pdf](http://www.prinsalbertfonds.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1123_Feedback_usagers_medias.pdf)

ANTOINE Frédéric, « Radio et narration : de l'enchantement au réenchantement », *Recherches en communication*, n° 37, 2012, <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/issue/view/613>

« L'arrivée d'iTunes Radio en France évoquée pour 2014 », *Numerama*, 03/10/13, <http://www.numerama.com/magazine/27145-l-arrivee-d-itunes-radio-en-france-evoquee-pour-2014.html>

BECQUART Alexis et CAROFF Xavier (Cabinet d'avocats Delsol et Associés), *Guide juridique et fiscal des radios associatives*, Paris, avril 2007, <http://www.culture-proximite.org/doc/radios/PDF/guideradio.pdf>

BENHEDI Lous, « Les aventuriers de l'étrange », *Sud Radio*, 07/01/2007, [http://psiland.free.fr/sud\\_radio/20070107.htm](http://psiland.free.fr/sud_radio/20070107.htm)

BERTIN Marie, « Rythmes et formats : "Silence, s'il vous plaît !". De la place accordée aujourd'hui au silence à la radio », *Syntone*, <http://www.syntone.fr/article-silence-en-studio-rythmes-et-formats-en-radio-aujourd-hui-111337871.html>

BILLA Bertrand, « Le spectre hertzien est-il une dépendance du domaine public ? », *Le Mensuel*, 01/02/07, [www.lemensuel.net/2007/02/01/le-spectre-hertzien-est-il-une-dependance-du-domaine-public/](http://www.lemensuel.net/2007/02/01/le-spectre-hertzien-est-il-une-dependance-du-domaine-public/)

BROUSSE Solange, « NRJ Global, Deezer, Radionomy et Hot mix radio font offre digitale commune », 09/07/13, <http://www.strategies.fr/actualites/medias/216464W/nrj-global-deezer-radionomy-et-hot-mix-radio-font-offre-digitale-commune.html>

BRUET Denis-Quentin, « Radio Ici et Maintenant : Hacker depuis 30 ans », *SiliconManiacs.org*, 03/11/2011, <http://www.siliconmaniacs.org/radio-ici-et-maintenant-hacker-depuis-30-ans/>

BRULHATOUR Frédéric, « Application Les Indés Radios : près d'un million de téléchargements », *Lalettre.pro*, 24/09/13, [http://www.lalettre.pro/Application-Les-Indes-Radios-pres-d-un-million-de-telechargements\\_a2937.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145658&](http://www.lalettre.pro/Application-Les-Indes-Radios-pres-d-un-million-de-telechargements_a2937.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145658&)

BRULHATOUR Frédéric, « Belle santé pour les sites de RTL », *Lalettre.pro*, 06/02/13, [http://www.lalettre.pro/Belle-sante-pour-les-sites-de-RTL\\_a1587.html](http://www.lalettre.pro/Belle-sante-pour-les-sites-de-RTL_a1587.html)  
<http://astro.rtl.fr/tout-sur-l-astrologie/christine-haas-7723755183>

BRULHATOUR Frédéric, « Lancement de Radio Astro », *Lalettre.pro*, 08/10/13, [http://www.lalettre.pro/Lancement-de-Radio-Astro\\_a3025.html](http://www.lalettre.pro/Lancement-de-Radio-Astro_a3025.html)

BRULHATOUR Frédéric, « Publicité radio : une insolente santé », *Lalettre.pro*, 20/09/13, [http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante\\_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&](http://www.lalettre.pro/Publicite-radio-une-insolente-sante_a2923.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145452&)

BRULHATOUR Frédéric, « Le Rain Internet Radio Award pour Radionomy », *Lalettre.pro*, 19/09/13, [http://www.lalettre.pro/Le-Rain-Internet-Radio-Award-pour-Radionomy\\_a2907.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&](http://www.lalettre.pro/Le-Rain-Internet-Radio-Award-pour-Radionomy_a2907.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&)

BRULHATOUR Frédéric, « Réinventons le journalisme ! », *Lalettre.pro*, 19/09/13, [http://www.lalettre.pro/Reinventons-le-journalisme-\\_a2909.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&](http://www.lalettre.pro/Reinventons-le-journalisme-_a2909.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=145358&)

BRULHATOUR Frédéric, « RNT : les radios sélectionnées », *Lalettre.pro*, 29/12/12, [http://www.lalettre.pro/RNT-les-radios-selectionnees\\_a1208.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=127708&](http://www.lalettre.pro/RNT-les-radios-selectionnees_a1208.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=127708&)

BRULHATOUR Frédéric, « 2013 : astrologie et voyance », *Lalettre.pro*, 30/12/12, [http://www.lalettre.pro/2013-astrologie-et-voyance\\_a1210.html](http://www.lalettre.pro/2013-astrologie-et-voyance_a1210.html)

« La charte des radios citoyennes », <http://www.cnra.fr/La-charte-des-radios-citoyennes>, mardi 3 mars 2009.

Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ Lab), « Quel avenir pour la radio face au web compte rendu de la 20<sup>e</sup> édition du cfpj lab », *Lab CFPJ*, 12/07/13, <http://lab.cfpj.com/quel-avenir-pour-la-radio-face-au-web-compte-rendu-de-la-20e-edition-du-cfpj-lab/>

CHEVAL Jean-Jacques et SEVILLA ZEBALLOS Sheila Vanessa, « Diversité culturelle, interculturalité et radios associatives en France, l'exemple bordelais », « Radio Communautaire, politique et culture : réflexions théoriques et défis méthodologiques », *EPTIC* (Economia Política das Tecnologias da Informação e da Comunicação), Observatoire de l'Économie et de la Communication de l'Université Fédérale de Sergipe (Brésil), 2009, <http://www.eptic.com.br/arquivos/Revistas/vol.XI,n3,2009/10-JeanJacques.pdf>

CHEVAL Jean-Jacques, « Mai 68, un entre deux dans l'histoire des médias et de la radio en France », *Site Internet du GRER* [<http://www.grer.fr/>], janvier 2009.

CLUZEL Jean (sénateur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), *Rapport général*, n° 85, tome 3, annexe 7, projet de loi de finances pour 1998, adopté par l'Assemblée Nationale - communication audiovisuelle, <http://www.senat.fr/rap/197-085-3-a7/197-085-3-a733.html>

COLIN Michel, « Le 1<sup>er</sup> classement officiel - mais partiel - des webradios va-t-il stimuler le marché publicitaire ? », *Radioactu.com*, 24/07/13, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/146157/michel-colin-le-1er-classement-officiel-mais-partiel-des-webradios-va-t-il-stimuler-le-marche-publicitaire/#.UjLSc8appNx>

Confédération Nationale des Radios Associatives, « Le Bureau contre la Radio. Mais à quoi jouent les managers de l'auto-proclamé « Bureau de la Radio » ? », <http://www.le-media.fr/cnra-le-bureau-contre-la-radio-mais-a-quoi-jouent-les-managers-de-l%E2%80%99auto-proclame-%C2%AB-bureau-de-la-radio-%C2%BB.html>

Cour des comptes, *Situation et perspectives de Radio France*, février 2006, <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/RadioFrance2.pdf>

CSA, *Rapport d'activité 2005*, [http://www.csa.fr/upload/publication/rapport\\_2005.pdf](http://www.csa.fr/upload/publication/rapport_2005.pdf) ou [http://www.csa.fr/var/ezflow\\_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm](http://www.csa.fr/var/ezflow_site/storage/csa/rapport2005//donnees/accueil.htm)

CSA, « Ici et Maintenant (Paris) : autorisation reconduite », CSA, Assemblée plénière, 22/11/05, (date de publication sur le site internet du CSA : 15/12/05), [http://www.csa.fr/upload/publication/rapport\\_2005.pdf<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP\\_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.csa.fr%2fupload%2fpublication%2freport\\_2005.pdf>](http://www.csa.fr/upload/publication/rapport_2005.pdf<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.csa.fr%2fupload%2fpublication%2freport_2005.pdf>)

CSA, *Rapport d'activité 2006*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

CSA, « Radio numérique », 26/05/09, [http://www.csa.fr/upload/dossier/radio\\_numerique\\_26\\_mai\\_09\\_b.pdf](http://www.csa.fr/upload/dossier/radio_numerique_26_mai_09_b.pdf)

CSA, Assemblée plénière du CSA du 20 décembre 2011, « Mise en demeure d'Ici et Maintenant pour les propos tenus par Jean-Paul Bourre le 27 octobre 2011 », CSA, mardi 24 janvier 2012, [http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Mise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP\\_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.csa.fr%2fEspace-juridique%2fDecisions-du-CSA%2fMise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011>](http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Mise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.csa.fr%2fEspace-juridique%2fDecisions-du-CSA%2fMise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011>)

CSA, mardi 24 janvier 2012, <http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Mise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011<https://webmailjuridique%2fDecisions-du-CSA%2fMise-en-demeure-d-Ici-et-Maintenant-pour-les-propos-tenus-par-Jean-Paul-Bourre-le-27-octobre-2011>

CSA, Commission de réflexion sur l'évolution des programmes, *Les émissions interactives en radio*, juillet 2012, <http://www.csa.fr/content/download/23015/359899/file/LES+EMISSIONS+INTERACTIVES+EN+RADIO.pdf>

DALLE Matthieu, « Les radios libres et la fragmentation du champ politique français (1977-1981) », *Site Internet du GRER* [<http://www.grer.fr/>], 2009.

- DELEU Christophe, « Quelle peut-être le devenir d'une radio locale à l'heure de la radio numérique ? », Radio Grenouille, Marseille, mai 2008, [http://www.grenouille888.org/dyn/spip.php?article1400&var\\_recherche=deleu](http://www.grenouille888.org/dyn/spip.php?article1400&var_recherche=deleu)
- « Europe 1, France Culture et RTL sont les radios les plus téléchargées », *Challenges*, 20/02/13, <http://www.challenges.fr/media/20130220.CHA6420/europe-1-france-culture-et-rtl-sont-les-radios-les-plus-telechargees.html>
- EUROPEAN CONCIL, *Promoting social cohesion. The role of community media*, report from Peter Maynard Lewis for Media and Information Society Division, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs, july 2008, [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf\(2008\)013\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/media/MC-S-MD/H-Inf(2008)013_en.pdf)
- EUROPEAN PARLIAMENT, *The State of Community Media in the European Union*, report by Kern European Affairs for Directorate General Internal Policies of the Union, Policy Department Structural and Cohesion Policies, Culture and Education, septembre 2007, <http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=17791>
- EVERITT Anthony, *New Voices : an Evaluation of 15 Access Radio Projects*, Radio Authority, London, 2003, [http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun\\_radio/prsandl/backreading/new\\_voices.pdf](http://www.ofcom.org.uk/radio/ifi/rbl/commun_radio/prsandl/backreading/new_voices.pdf)
- FERRON Benjamin, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé-) légitimation », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° spécial 8<sup>ème</sup> colloque Brésil-France, Université Stendhal, Grenoble, 2006, [http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2006-supplement/Ferron/index.php](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006-supplement/Ferron/index.php).
- FITZGERALD Nade, Tribune « Ici et Maintenant ne veut pas mourir », *Libération*, 01/10/1996 à 23h41, <http://www.liberation.fr/tribune/0101194514-ici-et-maintenant-ne-veut-pas-mourir>
- FRIBOURG Jean-Baptiste, « Salut Daniel » *La communauté des auditeurs de là-bas si j'y suis sur France Inter*, sous la direction de Max Sanier, IEP de Lyon, 2006, [http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg\\_jb/html/index-frames.html](http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg_jb/html/index-frames.html)
- GARCIA Daniel, « Un outil de "télématique conviviale". Thélème veut offrir aux associations le moyen d'alléger les contraintes de la distance et du temps. », *Le Monde*, 23/05/83, <http://rimarchives.com/theleme.htm>
- GICQUEL Camille, « La radio numérique cherche encore sa voie », *Rslnmag.fr*, 09/09/13, <http://www.rslnmag.fr/post/2013/09/09/La-radio-numerique-cherche-encore-sa-voie.aspx>
- GOMEZ Germano Gustavo, *La radio y la televisión en la era digital, oportunidades, desafíos y propuestas para garantizar la diversidad y el pluralismo en los medios de comunicación*, Friedrich Ebert Stiftung, Centro de competencia en comunicación para América Latina, 2007, [http://www.amarc.org/documents/articles/Radio\\_TV\\_en\\_era\\_digital.pdf](http://www.amarc.org/documents/articles/Radio_TV_en_era_digital.pdf)
- GONIN Jean-Marc, « Enquêtes et filatures », 09/03/95, [http://www.lexpress.fr/informations/enquetes-et-filatures\\_603228.html](http://www.lexpress.fr/informations/enquetes-et-filatures_603228.html)
- « Goom Radio placée en procédure de sauvegarde », *Strategies*, 16/07/13, <http://www.strategies.fr/actualites/medias/217005W/goom-radio-placee-en-procedure-de-sauvegarde.html>
- HASS Christine, « La revue de presque » intitulée « La double inversion du chômage, la botte secrète de Hollande », <http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/La-revue-de-presque-de-Nicolas-Canteloup/Sons/La-double-inversion-du-chomage-la-botte-secrete-de-Hollande-1766411/>
- « L'horoscope de Martin 2013-2014 », <http://www.francebleu.fr/emissions/l-horoscope-de-martin-1>
- Infonet*, n° 23 sur les radios libres, 20/09/06, [www.frequenceslibres.org/www2/INFONET%2023.pdf](http://www.frequenceslibres.org/www2/INFONET%2023.pdf) <<http://www.frequenceslibres.org/www2/INFONET%2023.pdf>
- Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, *Rapport de branche 2008 des radios privées*, février 2010, [http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport\\_radios.pdf](http://img.mediasactu.com/radioactu/pdf/rapport_radios.pdf)
- KOCH François, « Les francs-maçons et le pouvoir », *L'express.fr*, 19/02/2008, [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir\\_473340.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-francs-macons-et-le-pouvoir_473340.html)

LEROI Thibault, « Bureau de la radio - Les 4 grands groupes privés s'unissent », *RadioActu.com*, 20/03/2009, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/103960/bureau-de-la-radio-les-4-grands-groupes-prives-s-unissent/>

LEROI Thibault, « Paris FM 95.2 - Cofiroute pourrait reprendre la station », *RadioActu.com*, 26/10/1999, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/8567/paris-fm-95-2-cofiroute-pourrait-reprendre-la-station/>

LEROI Thibault, « Résonance - 1ère radio indépendante de Haute-Normandie », *RadioActu.com*, 04/09/2005 [http://www.radioactu.com/actualites-radio/48106/resonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie/#.Um\\_HVPnZXJY<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP\\_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.radioactu.com%2factualites-radio%2f48106%2fresonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie%2f%23.Um\\_HVPnZXJY](http://www.radioactu.com/actualites-radio/48106/resonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie/#.Um_HVPnZXJY<https://webmail.francetv.fr/owa/redir.aspx?C=btrCv8huXUCOLhkuXK1ulssxm1QvQ9II1cKSKmJLKP_8wuaLQqWUn3KqTCxZp36IKskCRfaWbtw.&URL=http%3a%2f%2fwww.radioactu.com%2factualites-radio%2f48106%2fresonance-1ere-radio-independante-de-haute-normandie%2f%23.Um_HVPnZXJY)

LEROI Thibault, « TDF - Les salariés manifestent sous la Tour Eiffel », *Radioactu.com*, 24/06/2009, <http://www.radioactu.com/actualites-radio/109233/tdf-les-salaries-manifestent-sous-la-tour-eiffel/>

LESERT Sabine, « Les radios locales privées de 77 à 86 », 2007, <http://focaletv.com/site/histoire-des-radios-libres.pdf>

MÉADEL Cécile, « Genèse du service public de radiodiffusion en France. Entre corporatisme et représentation », *Medias, Culture and Society*, 16, 4 (1994), <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/26/93/PDF/1994MediaCultSo.pdf>

METREAU Joël, « RF8, une nouvelle plate-forme musicale pour Radio France », *20minutes.fr*, 28/08/13, <http://www.20minutes.fr/medias/1214819-20130828-rf8-nouvelle-plate-forme-musicale-radio-france>

MOUNEYRES Pascal, « Le haut-débit des ondes », *Lesinrockuptibles.com*, n° 738, 20/01/10, <http://www.lesinrocks.com/actualite/actu-article/article/france-culture-devant-rtl-la-radio-a-ler-du-tout-numerique/>

MOINARD Thibaut, *Radios libres FM Parisiennes*, [www.axelibre.org](http://www.axelibre.org), 14/01/02.

PASQUA Charles, *Rapport les conditions dans lesquelles sont commandées et élaborées les études techniques qui fondent les expertises de l'établissement public Télédiffusion de France en matière de répartition des fréquences hertziennes*, n° 45, 23/10/85, <http://www.senat.fr/rap/r85-045/r85-0451.pdf>

PINEAU Guy, « Les médias associatifs audiovisuels : bref historique et état des lieux », *Acrimed.org*, 24/01/05, <http://www.acrimed.org/article1900.html>

POULAIN Sebastien, « Carbone 14 : Légende et histoire d'une radio pas comme les autres de Thierry Lefebvre », *Le Temps des médias*, n° 19, 2012/2, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>

POULAIN Sebastien, « De la démocratisation du micro à la démocratisation des archives ! », *Radiography*, 16/07/2013, <http://radiography.hypotheses.org/704>

POULAIN Sebastien, « Dr Marc BreLOT fondateur et président de Vizion'R », *Doctrix*, <http://doctrix2012.wordpress.com/2012/04/26/dr-marc-brelot-fondateur-et-president-de-vizionr/>

POULAIN Sebastien, « Guérir de la société grâce à la radio : usages des libres antennes de Radio Ici et Maintenant », GT13, AISLF, Istanbul, 7-11/07/2008, [http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS\\_SOCIO/istambul/Actes\\_AISLF\\_GT13\\_Istanbul\\_2008.pdf](http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/istambul/Actes_AISLF_GT13_Istanbul_2008.pdf)

POULAIN Sebastien, « Postmodernité et postradiomorphoses : contexte, enjeux et limites », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

POULAIN Sebastien, « Postradiomorphoses : petit bilan des mutations radiophoniques à l'ère du numérique », 15/10/13, <http://radiography.hypotheses.org/906>

POULAIN Sebastien, « La pression du "participatif" sur le journalisme entre coproduction et contestation », 7ème Colloque international du GREER « Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique », Strasbourg, 20-21/03/14, <http://radiography.hypotheses.org/colloque-grer-strasbourg-20-21-mars-2014/programme>

POULAIN Sebastien, « Radios étudiantes / radios universitaires : le choc des cultures ? », *Radiography* (en cours de publication).

POULAIN Sebastien, « Du paradigme de "l'interactivité" à celui du "journalisme participatif" ? L'exemple de l'interview du Président de la République à RMC/BFMTV », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

POULAIN Sebastien, « Les radios libres ou la diabolisation de la FM : qu'est-ce que libérer la parole veut dire ? », in Thierry Lefebvre et Sebastien Poulain (sous la direction de), *Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ?*, INA/L'Harmattan, collection « Les médias en actes », Paris, 2013 (en cours de publication).

POULAIN Sebastien, Compte-rendu, « Colloque international "Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ?", organisé par le GRER, Paris, 20-21 mai 2011 », *Le Temps des Médias*, n° 16, 2011, <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2012-2-page-245.htm>

POULAIN Sebastien, Compte-rendu, « Vers la Post Radio – Enjeux des mutations des objets et formes radiophoniques », *Le Temps des Médias*, n° 14, 2010, <http://www.histoiredesmedias.com/Colloque,2321.html>

POULAIN Sebastien, « La webradiophonie journalistique : les grandes radios ont du retard mais elles se soignent ! », *Radiography*, 25/09/13, <http://radiography.hypotheses.org/793>

POULAIN Sebastien, « What can be known about French community radio audience ? », European Communication Research and Education Association (ECREA), Barcelone, du 25 au 28 novembre 2008, [www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf](http://www.ecrea2008barcelona.org/guide/download/963.pdf)

Programme électoral du Parti socialiste (PS) pour l'élection présidentielle de 1981, intitulé : 110 propositions pour la France, avril-mai 1981, <http://discours.vie-publique.fr/notices/083001601.html>

« La radio associative (autorisée à émettre en FM). Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement », *Repère Culture*, n° 4, juin 2009, <http://fr.calameo.com/read/00085082777601fd495a2>

« Radio Bro Gwened : neuvième édition du radiathon », *LeMédia.fr*, 18/11/09, [www.le-media.fr/radio-bro-gwened-neuvieme-edition-du-radiathon.html](http://www.le-media.fr/radio-bro-gwened-neuvieme-edition-du-radiathon.html)

*Rapport sur les acides gras de la famille oméga-3 et système cardiovasculaire : intérêt nutritionnel et allégations*, juin 2003, [http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/pol\\_nutri3323a.pdf](http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/pol_nutri3323a.pdf)

REBILLARD Franck, « Création, contribution, recommandation : les strates du journalisme participatif », *Les Cahiers du journalisme*, n° 22/23, automne 2011, [http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/22\\_23/02\\_REBILLARD.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/22_23/02_REBILLARD.pdf)

REES Marc, « La France ajoute la norme DAB+ à la radio numérique terrestre », *Pcinpact.com*, 28/08/13, <http://www.pcinpact.com/news/75534-la-france-va-ajouter-norme-dab-a-radio-numerique-terrestre.htm>

RICAUD Pascal, « Les radios communautaires de la FM à Internet », in Jean-Jacques Cheval (sous la direction de), *Médiamorphoses*, n°23, Armand Colin/INA, Paris, 2008, [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/28258/2008\\_23\\_45.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/28258/2008_23_45.pdf?sequence=1)

ROCHER Thierry, *Retranscription, Repas Ufologique Parisien*, 02/01/2007, <http://www.les-repas-ufologiques.com/le%20journal%20des%20repas%20ufologiques%202007.htm>

SENEZ Benjamin, « Et si la radio n'existait pas... », 10/09/13, <http://www.youtube.com/watch?v=F4R8y0zi2es>

SNRL (Syndicat National des Radios Libres), « Baisse nationale de l'audience de la radio en France : signal d'alarme ou inquiétude durable ? », 24/04/13, [http://www.snrl.fr/Baisse-nationale-de-l-audience-de-la-radio-en-France-signal-d-alarme-ou-inquietude-durable\\_a145.html](http://www.snrl.fr/Baisse-nationale-de-l-audience-de-la-radio-en-France-signal-d-alarme-ou-inquietude-durable_a145.html)

SNRL, « Il faut respecter l'esprit de la Loi », 18/05/09, [www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snrl.html](http://www.le-media.fr/fonds-de-soutien-il-faut-respecter-lesprit-de-la-loi-selon-le-snrl.html)

SNRL, « Planifications régionales : Pleines fréquences analogiques pour les associatives ! », 04/08/07, <http://www.snrl.org/art/ar000021.pdf>

SONCIN Jacques, « Soirée à la mémoire d'Yvan Jossen », *Infonet*, n° 3 2, Paris, 27/09/2007, <http://www.frequence-libres.org/www2/read.php?id=141>

TUDESQ André-Jean, « Les Médias en Afrique subsaharienne : l'Espoir et l'illusion », GRER, 2005, <http://greriren.free.fr/article10.htm>

URBAJTEL Stéphane, « Les réseaux de Périgueux. Le très controversé frère Roland Dumas », *L'Express*, 19/06/2008, [http://www.lexpress.fr/region/le-tres-controverse-frere-roland-dumas\\_578400.html](http://www.lexpress.fr/region/le-tres-controverse-frere-roland-dumas_578400.html)

VANTROEYEN Patrick, « Accueil forums » RadioActu France » Fier des gens de radio », *Radioactu.ca*, 24-04-2002 14:57:15, #2, <http://www.radioactu.ca/la/p55135-27-04-2002-09:08:59.html>

VANTROEYEN Patrick, « Les débordements d'Ici et Maintenant... », fr.rec.radio, 24/04/02,01:41:55 PST, #1, <http://groups.google.fr/group/fr.rec.radio/msg/09ae33752fdd398f>

VATIKIOTIS Pantelis, « Communication Theory and Alternative Media », *Westminster Papers in Communication and Culture*, University of Westminster, London, vol. 2(1), 2005, [www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis\\_Vatikiotis.pdf](http://www.wmin.ac.uk/mad/pdf/WPCC-Vol2-No1-Pantelis_Vatikiotis.pdf)

VERHAEGHE Jean-Charles, « Ma radio FM : l'appli pratique du CSA », *Lalettre.pro*, 09/09/13, [http://www.lalettre.pro/Ma-radio-FM-l-appli-pratique-du-CSA\\_a2853.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=144605&](http://www.lalettre.pro/Ma-radio-FM-l-appli-pratique-du-CSA_a2853.html?preaction=nl&id=20636483&idnl=144605&)

## 2 *New Age*, religieux, société, politique, science

### 2.1 Publications papier

ABRASSART Jean-Michel, *Approche sociopsychologique du phénomène OVNI*, Jean-Michel Abrassart - Sceau/Archives OVNI, Brunoy, 2003.

ADORNO Theodor W., *Des étoiles à terre. La rubrique astrologique du « Los Angeles Times ». Etude sur une superstition secondaire*, Exils, Paris, 2000 [1956].

AGA KHAN Karim, *Les princes nomades*, Éditions Encre, Paris, 1982.

AGOSTINO Marc, CADILHON François, MOISSET Jean-Pierre et SUIRE Éric (sous la direction de), *Les religions et l'information. XVIe - XXIe siècles*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2011.

ALBERGANTI Michel, « Extraterrestres, l'impossible contact », *Le Monde*, 04/11/07.

ALBERT Jean-Pierre, « Ecritures domestiques », in Daniel Fabre (sous la direction de), *Ecritures ordinaires*, POL, Paris, 1993.

ALBERT Samuel, *Les religions aujourd'hui*, Les Éditions de l'Atelier-Éditions Vie ouvrière, Paris-Bruxelles, 1996.

ALEXANDRE Elisabeth et MATHON Agnès, *Le guide des voyants et astrologues*, Philippe Lebaud, Paris, 1983.

ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, PUF, Paris, 2005.

ALLIX Stéphane, *Extra-terrestre : l'enquête*, Albin Michel, Paris, 2006.

ALPERT Richard, LEARY Timothy et METZNER Ralph, *The Psychedelic Experience : A Manual Based on the Tibetan Book of the Dead*, University Books, New York, 1964.

ALPERT Richard, COHEN Sidney et SCHILLER Lawrence, *LSD*, New American Library, New York, 1966.

ALPERT Richard-Ram Dass, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976.

AMSELLE Jean-Loup, *Psychotropiques. La fièvre de l'ayahuasca en forêt amazonienne*, Albin Michel, Paris, 2013.

ANDERSON Chris, *La Longue Trainee*, Pearson, Paris, 2009.

ARENDRT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, Paris, 1989 [1961].

ARGÜELLES José, *The Mayan Factor : Path Beyond Technology*, Inner Traditions/Bear & Company, Santa Fe, 1987.

ARON Raymond, « L'avenir des religions séculières », *Commentaire*, n° 28-29, 1985 [1944].

ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise, *La superstition*, PUF, Paris, 1988.

ASSAYAG Jackie, « L'"Inde fabuleuse" de Vichy. La race en image dans le nazisme français », *Gradhiva, revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 19, 1996.

AUGE Marc, *Non-Lieux - Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.

AUSTIN John, *How to Do Things with Words*, Clarendon Press, Oxford, 1962.

AZRIA Régine et HERVIEU-LÉGER Danièle (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010.

- BABIN Pierre, *L'ère de la communication. Réflexion chrétienne*, Le Centurion, Paris, 1986.
- BACH Richard, *Jonathan Livingston le goéland*, Flammarion, Paris, 1973 [1970].
- BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves, FLAMAND Amélie et NEZ Héloïze (sous la direction de), *La Démocratie participative inachevée*, Adels/Yves Michel, Paris, 2010.
- BAILEY Edward, *Implicit Religion in Contemporary Society*, Kok Pharos, Kampen (Pays-Bas), 1997.
- BALADIER Charles et LAPIERRE Jean-Pie (sous la direction de), *La Petite Encyclopédie des religions*, Éditions du Regard/Réunion des Musées nationaux, Paris, 2000.
- BANDLER Richard et GRINDER John, *The Structure of Magic. A Book about Language and Therapy*, Science and Behaviour Books, Palo Alto, 1975.
- BARDIN Laurence, « L'horoscope d'un magazine : une analyse de contenu », *Communication et langages*, n° 34, vol. 34, 1977.
- BARKER Eileen Vartan (sous la direction de), *New Religious Movements : A Perspective for Understanding Society*, Edwin Mellen Press, New York, 1982.
- BARKER Eileen Vartan, *New Religious Movements : A Practical Introduction*, HMSO, Londres, 1989.
- BARKER Eileen Vartan (sous la direction de), *Of Gods and Men : New Religious Movements in the West*, Mercer University Press, Macon, 1983.
- BARKER Trevor A., *The Mahatma Letters to A. P. Sinnett from the Mahatmas M. & K. H.*, T Fisher Unwin Ltd, Londres, 1923.
- BASTIDE Roger, « *Anthropologie religieuse* », *Encyclopédie Universalis*, vol. 2, 1978.
- BASTIDE Roger, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *Année sociologique*, 21, 1970.
- BASTIDE Roger, « Problème de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres », in Georges Gurwitsch (sous la direction de), *Traité de sociologie*, PUF, Paris, 1963.
- BASTIDE Roger, « Le sacré sauvage », in *Le Besoin religieux*, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1974.
- BASTIDE Roger, *Le sacré sauvage et autres essais*, Stock, Paris, 1997 [1975].
- BAUBEROT Jean, « Religion diffuse et sécularisation », *Archives de sciences sociales des religions*, 56, 2, 1983.
- BAYART Jean-François, *L'Illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996.
- BAYART Jean-François, *Religion et modernité politique en Afrique noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*, Karthala, Paris, 1993.
- BAZIN Cécile et MALET Jacques (sous la direction de), *La France associative en mouvement*, Centre d'Etude et de Recherche sur la philanthropie, Paris, 2007.
- BECKER Howard Saul, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 [1961].
- BECKER Howard Saul, *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, 1988.
- BELL Daniel, *The End of Ideology: On the Exhaustion of Political Ideas in the 1950s*, Glencoe, Free Press, 1960.
- BELL Daniel, « The Return of the Sacred : The Argument on the Future of Religion », *British Journal of Sociology*, 28, 4, 1977.
- BELLAH Robert N., *Beyond Belief : Essays on Religion in a Post-Traditional World*, Harper and Row, New York et Londres, 1970.

- BENSIMON Doris, « Hubert Cancik, *Antisemitismus, Paganismus, Völkische Religion (Anti-Semitisme, Paganism, voelkish Religion)* », *Archives de sciences sociales des religions*, 130, 2005.
- BENZ Ernst, *Neue Religionen*, Ernest Klett Verlag, Stuttgart, 1971.
- BERGERON Richard, *Vivre au risque des nouvelles religions*, Médiaspaul, Montréal, 1997.
- BERGIER Jacques et PAUWELS Louis, *Le Matin des Magiciens*, Gallimard, Paris, 1960.
- BERNAYS Edward, *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Zones, Paris, 2007 [1928].
- BERTHOD Marc-Antoine, *Doutes, croyances et divination. Une anthropologie de l'inspiration des devins et de la voyance*, Antipodes, Lausanne, 2007.
- BEY Hakim, *TAZ. Zone autonome temporaire*, L'Eclat, Paris, 1991.
- BLANCARTE Roberto J., « Popular Religion, Catholicism and Socioreligious Dissent in Latin America : Facing the Modernity Paradigm », *International Sociology*, 15 (4), 2000.
- BLONDIAUX Loïc, *Le Nouvel Esprit de la démocratie*, Seuil, Paris, 2008.
- BOBINEAU Olivier et TANK-STORPER Sébastien, *Sociologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2007.
- BOCHINGER Christoph, « *New Age* » und moderne Religion. *Religions-wissenschaftliche Untersuchungen*, Kaiser, Gütersloh, 1994.
- BOGDANOV Igor et BOGDANOV Grichka, *Le Visage de Dieu*, Grasset, Paris, 2010.
- BOGUE Ronald Bogue, *Deleuze and Guattari*, Routledge, London, 1989.
- BOIA Lucian, *L'exploration imaginaire de l'espace*, La Découverte, Paris, 1987.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.
- BONHOMME Julien, « Magie/sorcellerie », in Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010.
- BOUCHE-LECLERCQ Auguste, *L'Astrologie grecque*, Ernest Leroux, Paris, 1899.
- BOUDET Jean-Patrice, *Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIIe-XVe siècles). Essai de synthèse*, deux tomes, mémoire d'habilitation, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2003.
- BOUDON Raymond, *Le Rouet de Montaigne : une théorie du croire*, Hermann, Paris, 2014.
- BOURBON Louis de, *D'Amra sur Azulba - Journal d'un Marsien sur la Terre*, 1917.
- BOURDAIS Gildas, *Le crash de Roswell : Enquête inédite*, Le Temps Présent, Agnières, 2009.
- BOURDAIS Gildas, *Enquête sur l'existence d'êtres célestes et cosmiques*, Filipacchi, Paris, 1994.
- BOURDAIS Gildas, *OVNIS : La levée progressive du secret*, JMG, Agnières, 2001.
- BOURDAIS Gildas, *OVNIS : Vers la fin du secret ?*, Le Temps Présent, Agnières, 2010.
- BOURDAIS Gildas, *OVNIS : 50 ans de secret, les dossiers, les témoignages...*, Presses du Châtelet, Paris, 1997.
- BOURDAIS Gildas, *Roswell : Enquêtes, secret et désinformation*, JMG, Agnières, 2004.
- BOURDAIS Gildas, *Sont-ils déjà là ? Extraterrestres, L'Affaire Roswell*, Presses du Châtelet, Paris, 1995.
- BOURDAIS Gildas, *Visions célestes, visions cosmiques*, Le Temps Présent, Agnières, 2007.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.

- BOURDIEU Pierre, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12 (3), juillet-septembre, 1971.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris, 1997.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994.
- BOUVET Laurent, *L'insécurité culturelle*, Fayard, Paris, 2015.
- BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Croyances aux para-sciences : dimensions sociales et culturelles », *Revue française de sociologie*, 27, 2, 1986.
- BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Les Français et les para-sciences », *La Recherche*, n° 161, décembre 1984.
- BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesure », *Revue française de sociologie*, 43 (1), 2002.
- BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Premiers résultats de l'enquête sur les croyances aux para-sciences », *La pensée scientifique et les para-sciences*, Albin Michel, Paris, 1993.
- BOY Daniel et MICHELAT Guy, « Qui y croit ? », *Autrement*, n° 85, décembre 1986.
- BOY Daniel et MICHELAT Guy, « 55 % des Français croient à la transmission de pensée », *Science et Avenir*, n° 101, juin-juillet 1995.
- BOYER Alain, COMTE-SPONVILLE André, DESCOMBES Vincent, FERRY Luc, LEGROS Robert, RAYNAUD Philippe, RENAULT Alain et TAGUIEFF Pierre-André, *Pourquoi nous ne sommes pas nietzschéens*, Grasset, Paris, 1991.
- BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Arthaud, Paris, 1987.
- BRECHON Pierre et WILLAIME Jean-Paul (sous la direction de), *Médias et religions en miroir*, PUF, Paris, 2000.
- BREHAT Adrien, « Les rois du bidon », *Crapouillot*, n° 16, juin-juillet 1971.
- BREWAEYS Philippe et DELIEGE Jean-Frédéric, *Ecoovie*, Editions E.P.O., Bruxelles, 1990.
- BREWAEYS Philippe et DELIEGE Jean-Frédéric, *Le Mic Mac des services secrets*, Editions E.P.O., Bruxelles, 1990.
- BROCH Henri, *Au cœur de l'extraordinaire*, Éd. L'Horizon chimérique, Paris, 1994.
- BROCH Henri, *Le Paranormal*, Seuil, Paris, 2001.
- BROCH Henri et CHARPAK Georges, *Devenez sorciers, devenez savants*, Odile Jacob, Paris, 2002.
- BROCH Henri et CHARPAK Georges, *Gourous, Sorciers et Savants*, Odile Jacob, Paris, 2006.
- BRONNER Géraud, *L'empire des croyances*, PUF, Paris, 2003.
- BROSSE Thérèse, *Etudes Instrumentales des Techniques du Yoga. Experimentation Psychosomatique*, Publication de l'E.F.E.O., Paris, 1963.
- BROUGHTON David et NAPEL Hans-Martien ten, *Religion and Mass Electoral Behavior in Europe*, Routledge, Londres, 2000.
- BROWN Dan, *Da Vinci Code*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2004 [2003].
- BRUCE Steve, *God is Dead : Secularization in the West*, Blackwell, Oxford, 2002.
- BURNAT Patrice et VILLENEUVE Christian de, *Les Francs-maçons des années Mitterrand*, Grasset, Paris, 1994.

- BUSINO Giovanni, *Sociologie des sciences et des techniques*, PUF, Paris, 1998.
- BUTLER David et STOKES Donald (sous la direction de), *Political Change in Great Britain*, Macmillan, Londres, 1976 [1969].
- BUXANT Coralie, CASALFIORE Stefania, CHRISTIANS Louis-Léon, SAROGLOU Vassilis, *Mouvements religieux contestés. Psychologie, droit et politiques de précautions*, Academia Press, Gand, 2005.
- CADDY Eileen, *La petite voix. Méditations quotidiennes*, Le souffle d'or, Gap, 1989 [Opening doors within, The Findhorn Press, Forres, 1986].
- CAMI, « Chez les Martiens ou Gare là-Dessous », in *Quand j'étais jeune fille*, Baudinière, Paris, 1937.
- CAMPBELL Heidi, *Exploring religious community online : We are one in the network*, Peter Lang, New York, 2005.
- CAMPBELL Heidi, *When Religion Meets New Media*, Routledge, New York, 2010.
- CAMPBELL Heidi (sous la direction de), *Digital Religion. Understanding Religious Practice in New Media Worlds*, Routledge, New York, 2012.
- CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 2002.
- CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Payot, Paris, 1993.
- CAMPION-VINCENT Véronique, *La société parano, théories du complot, menaces et incertitude*, Payot, Paris, 2007.
- CAMPION-VINCENT Véronique et RENARD Jean-Bruno, *100% rumeurs !*, Payot, Paris, 2014.
- CAPRA Fritjof, *The Tao of Physics : An Exploration of the Parallels Between Modern Physics and Eastern Mysticism*, Shambhala Publications of Berkeley, Berkeley, 1975.
- CAQUOT André et LEIBOVICI Marcel, *La divination*, 2 vol., PUF, Paris, 1968.
- CAUTRES Bruno et MAYER Nonna (sous la direction de), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Presse de Science Po, Paris, 2004.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. T.1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990 [1980].
- CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minuit, Paris, 1990.
- CHAMPION Françoise, « La Croyance en l'Alliance de la science et de la religion dans les nouveaux courants mystiques et ésotériques », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 82, 1993.
- CHAMPION Françoise, « Logique des bricolages : retours sur la nébuleuse mystique-ésotérique et au-delà : Socio-anthropologie de la rencontre des médecines », *Recherches sociologiques*, n° 1, vol. 35, 2004.
- CHAMPION Françoise, « La nébuleuse mystique-ésotérique. Orientations psychoreligieuses des courants mystiques et ésotériques contemporains », in Françoise Champion et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *De l'émotion en religion. Renouveaux et traditions*, Le Centurion. Paris, 1990.
- CHAMPION Françoise, « Nouvel-Age et "nébuleuse mystique - ésotérique". Mise en perspective historique », *Cahiers Rationalistes*, n° 475, mars 1993.
- CHAMPION Françoise, « La religion à l'épreuve des nouveaux mouvements religieux », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 4, 2000.
- CHAMPION Françoise, « Les sociologues de la post-modernité religieuse et la nébuleuse mystique ésotérique », *Archives de sciences sociales des religions*, 67/1, 1989.

- CHANCEL Jules et TIXIER Pierre-Eric (sous la direction de), « Les révolutions minuscules. Actions en miettes. Qui s'engage aujourd'hui et pour quoi faire ? », *Autrement*, n° 29, 1981.
- CHARUTY Giordana, « Exorcisme », in Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010.
- CHEONG Pauline Hope, FISCHER-NIELSEN Peter et GELFGREN Stefan (sous la direction de), *Digital Religion, Social Media, and Culture : Perspectives, Practices, and Futures*, Peter Lang Publishing Inc, New York, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, Oxford, Wien, 2012.
- CHEVALLIER Jacques, « Synthèse », in Eric Darras (sous la direction de), *La politique ailleurs*, PUF, Paris, 1998.
- CHIDESTER David, *Authentic Fakes : Religion and American Popular Culture*, University of California Press, Berkeley, 2005.
- CIPRIANI Roberto, *La religione diffusa. Teoria e prassi*, Borla, Roma, 1988.
- CIROU Alain, HADDAD Leïla Haddad, *Clés de voûte : Savoir l'astronomie, voir le ciel*, Seuil, Paris, 2001.
- CLARK Jerome, MELTON John Gordon et KELLY Aidan A. (sous la direction de), *New Age Almanac*, Visible Ink Press, Detroit, 1991.
- CLARK, John, *Pozan*, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2005.
- COELHO Paulo, *L'Alchimiste*, Anne Carrière, Paris, 1988.
- COELHO Paulo, *La Cinquième Montagne*, Anne Carrière, Paris, 1998.
- COELHO Paulo, *Le Démon et mademoiselle Prym*, Anne Carrière, Paris, 2001.
- COELHO Paulo, *Manuel du guerrier de la lumière*, Anne Carrière, Paris, 1997.
- COELHO Paulo, *Le Pèlerin de Compostelle*, Anne Carrière, Paris, 1996.
- COELHO Paulo, *Veronika décide de mourir*, Anne Carrière, Paris, 2000.
- COLLIOT-THELENE Catherine, *Max Weber et l'histoire*, PUF, Paris, 1990.
- COLONNA Michele, « Astrologie et astronomie », *L'Histoire*, n° 27, décembre 2002.
- COMUT Clotilde, *La Revue Planète. Une exploration insolite de l'expérience humaine dans les années soixante*, Les Editions de l'OEil du Sphinx, Paris, 2006.
- CONSTANT Benjamin, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », in *Écrits politiques*, Gallimard, Paris, 2004 [1819].
- CORDAY Michel, « Les Signaux de Mars », *L'Auto*, 01/07/1905.
- CORNEVIN Christophe, « La vie à Paris. Ils seraient une centaine dans la capitale et en proche banlieue. L'ombre inquiétante des satanistes », *Le Figaro*, 14/04/97.
- CREPON Marc, COLLINS George, PERRET Catherine et STIEGLER Bernard, *Réenchanter le monde : La valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, Paris, 2006.
- CURCION Michèle, *Dictionnaire de l'Astrologie*, Casterman, Paris, 1976.
- CYRULNIK Boris, *L'Ensorcellement du monde*, Odile Jacob, Paris, 1997.
- CYRULNIK Boris, *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris, 2002.
- DAIN Jean-Philippe, *L'épreuve de la preuve. La photographie et le phénomène des ovnis*, Mémoire de maîtrise, Département Image photographique, UFR Arts, Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis, Saint-Denis, 1994.

- DAMOME Etienne, *Radios et Religion en Afrique : Information, communication et / ou prosélytisme ? Analyse comparée des cas du Bénin, du Burkina-Faso, du Ghana et du Togo*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Annie Lenoble-Bart, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 2007.
- DAMOME Etienne, *Radios et Religions en Afrique Subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2014.
- DANBLON Emmanuelle et NICOLAS Loïc (sous la direction de), *Les rhétoriques de la conspiration*, CNRS, Paris, 2010.
- DARNTON Robert, *La Fin des Lumières : le mesmérisme et la Révolution*, Odile Jacob, Paris, 1995 [1968].
- DAS Bhagavan, *It's Here Now (Are You ?) : A Spiritual Memoir*, Broadway, Verlag, 1997.
- DAUSSE Marie-Caroline, *La fin du monde en 2012 : construction d'une macrotemporalité apocalyptique*, sous la direction de Nathalie Luca, mémoire de master 2 Science des Religions et Société, Ecole des Hautes études en Sciences Sociales, Paris, 2012-2013.
- DAYAN Daniel, « Présentation du pape en voyageur », *Terrain*, 15, 1990.
- DAYAN Daniel et KATZ Elihu, *La Télévision cérémonielle*, PUF, Paris, 1996.
- DE BOUVER Emeline, « La simplicité volontaire », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La Consommation critique*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011.
- DEL VASTO Lanza, *Technique de la non-violence*, Denoël, Paris, 1971.
- DELACROIX Jean-Marie, « L'ayahuasca, liane des dieux, liane de la mort - Psychothérapie et chamanisme », « Rituels, initiation et thérapie », *Psychotropes*, 2004/3-4 (vol. 10).
- DELOYE Yves, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France : L'affaire des "catéchismes augmentés" (19e-20e siècles) », *Revue française de science politique*, 52, n° 2-3, 2002.
- DELOYE Yves, *Les Voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe-XXe siècles*, Fayard, Paris, 2006.
- DEMERATH Nicholas Jay, *Crossing the Gods : World Religions and Worldly Politics*, Rutgers University Press, New Brunswick, NJ et Londres, 2003.
- DESCARTES René, *Discours de la méthode, troisième partie, troisième maxime provisoire*, Vrin, Paris, 1970, [1637].
- DRAKE Marcos, *Le Dictionnaire diabolique de l'Abbaye de Thélème à Zabulon*, Scali, Paris, 2008.
- DREVILLON Hervé et LAGRANGE Pierre, *Nostradamus, l'éternel retour*, Gallimard, Paris, 2003.
- DESROCHES Henri, *Sociologie de l'espérance et espérances des sociologies*, Calmann-Lévy, Paris, 1973.
- DESROCHES Henri, *Sociologies religieuses*, PUF, Paris, 1968.
- DESSUART Joseph, *La cartomancie : Devins et destins*, Liber, Paris, 1999.
- DESSUART Joseph, *Comment développer vos dons de voyance*, Sand, Paris, 1992.
- DESSUART Joseph et DESSUART Annick, *La Voyance*, PUF, Paris, 1992 [1980].
- DIANTEILL Erwan et LOWY Michael, *Sociologies et religion. Approches dissidentes*, PUF, Paris, 2005.
- DIANTEILL Erwan et LOWY Michael, *Sociologies et religions. Approches insolites*, PUF, Paris, 2009.
- DIEDERICHS Gilles, *Mon premier livre de relaxation*, Rue des enfants, Paris, 2010.

- DOBRE Michelle, « Consumption: A Field for Resistance and Moral Containment », in Edwin Zaccarì (sous la direction de), *Sustainable Consumption, Ecology and Fair Trade*, Routledge, London, 2007.
- DORE Kim « Doléances d'un surhomme ou la question de l'évolution dans *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq », *Tangence*, n° 70, 2002.
- DOUGLAS Mary, *L'Anthropologue et la religion. Lecture du Lévitique*, Bayard, Paris, 1999.
- DOUYERE David, DUFOUR Stéphane et RIONDET Odile (coordonné par), « Religion & communication », *Médiation & Information*, n° 38, 2014.
- DOZON Jean-Pierre, *L'Afrique à Dieu et à Diable. Etats, ethnies et religions*, Éditions Ellipses, Paris, 2008.
- DROUOT Patrick *Cristal de vie - Connaissance et énergies des cristaux de guérison*, Le Souffle d'or, Barret-le-Bas, 1986.
- DUBAR Claude, « Sociologie - Les grands courants », *Encyclopædia Universalis*, 2010.
- DUBOIS Frédéric et LANGLOIS Andrea (sous la direction de), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*, Lux, Québec, 2007.
- DUFOULON Serge, *Femmes de paroles. Une ethnologie de la voyance*, Métaillié, Paris, 1997.
- DUPRE Guy, « Nerval, le don Juan métaphysique », *Le Figaro Littéraire*, 20/12/01.
- DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1991 [1893].
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1988 [1895].
- DURKHEIM Emile, *La science sociale et l'action*, PUF, Paris, 1987 [1888-1908]
- DURKHEIM Emile, *Le Suicide. Etudes de sociologie*, PUF, Paris, 1995 [1897].
- DUTHEIL Guy, « Les provocateurs professionnels de la bande FM », *Le Monde*, 12/02/95.
- EDELMAN Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : Du XVIIIe siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2006.
- EDELMAN Nicole, *Voyantes, guérisseuses et visionnaires en France. 1785-1914*, Albin Michel, Paris, 1995.
- EHRENBERG Alain, *Le Culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.
- EHRENBERG Alain, *La Fatigue d'être soi - dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- EHRENBERG Alain, *La société du malaise. Le mental et le social*, Odile Jacob, Paris, 2010.
- ELIADE Mircea, *Dictionnaire des Religions*, Plon, Paris, 1990.
- ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1991 [1939].
- ELIASOPH Nina, *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge University Press, New York, 1996.
- ESQUERRE Arnaud, *Prédire. L'astrologie au XXIème siècle*, Fayard, Paris, 2013.
- EYNDE Ria Vanden, « Buddhism and Gestalt », *Gestalt Journal*, 22(2), 1999.
- FAIVRE Antoine, *Accès de l'ésotérisme occidental*, vol. I 1986 et vol. II, Gallimard, Paris, 1996.
- FAIVRE Antoine, *L'Esotérisme*, PUF, Paris, 2007.
- FAIVRE Antoine, *The Eternal Hermes. From Greek God to Alchemical Magus*, Phanes Press, Grand Rapids, 1996.

- FAIVRE Antoine, *Philosophie de la nature (physique sacrée et théosophie, XVIIIe-XIXe siècles)*, Albin Michel, Paris, 1996.
- FAIVRE Antoine, *Toison d'or et alchimie*, Archè, Milan, 1990.
- FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas et PEREZ Gilles, *Plumes de l'Ombre : Les Nègres des hommes politiques*, Éditions Ramsay, Paris, 1991.
- FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas et PEREZ Gilles, *La Main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Seuil, Paris, 1994.
- FAVRET-SAADA Jeanne et CONTRERAS Josée, *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard, Paris, 1981.
- FAVRET-SAADA Jeanne, *Désorcèler*, Éditions de l'Olivier, Paris, 2009.
- FAVRET-SAADA Jeanne, *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard, Paris, 1977.
- FAYE Guillaume, *La Colonisation de l'Europe. Discours vrai sur l'immigration et l'Islam*, L'Âencre, Paris, 2000.
- JOVANOVIC Pierre, *Enquête sur l'existence des anges gardiens*, Le Jardin des Livres, Paris, 2005.
- JOVANOVIC Pierre, *777, la chute du Vatican et de Wall Street selon Saint Jean*, Le Jardin des Livres, Paris, 2009.
- FERGUSON Marilyn, *Les Enfants du Verseau : pour un nouveau paradigme*, Calmann-Levy, Paris, 1981.
- FERRAROTTI Franco, *Une théologie pour athées*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1984.
- FERREUX Marie-Jeanne, *Le New-Age, Ritualités et mythologies contemporaines, Nouvelles Etudes Anthropologiques*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- FERRY Luc et GAUCHET Marcel, *Le religieux après la religion*, Grasset & Fasquelle, Paris, 2004.
- FESTINGER Leon, RIECKEN Hank et SCHACHTER Stanley, *When Prophecy Fails : A Social and Psychological Study of a Modern Group that Predicted the End of the World*, University of Minnesota Press, Minnesota, 1956.
- FEYERABEND Paul, « Against Method : Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge », in Michael Radner et Stephen Winokur (sous la direction de), *Minnesota studies in the philosophy of science : vol. IV. Analyses of Theories and Methods of Physics and Psychology*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1970.
- FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
- FLICHY Patrice, « L'individualisme connecté entre la technique et la société », *Réseaux*, n° 123, 2004.
- FOUCAULT Michel, « L'éthique du souci du soi comme pratique de la liberté », *Dits et écrits*, tome 2, Gallimard, Paris, 2001.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.
- FOUCAULT Michel, « Technologies du soi », *Dits et Écrits*, II, 1976-1988, Gallimard, Paris, 2001.
- FOUREZ Gérard, *Apprivoiser l'épistémologie*, De Boeck, Bruxelles, 2003.
- FRANGUIADAKIS Spyros, ION Jacques et VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.
- FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Ernst Troeltsch. La religion chrétienne et le monde moderne*, PUF, Paris, 1999.
- FUZZEAU-BRAESH Suzel, *Astrologie et connaissance de soi*, Agamat, St-Raphaël, 2004.
- FUZZEAU-BRAESH Suzel, *Astrologie, la preuve par deux*, Robert Laffont, Paris, 1992.

- FUZEAU-BRAESH Suzel, *Astrology off the beaten track : A scientific study of planets and personality*, Anomalist books, 2009.
- FUZEAU-BRAESH Suzel, *L'astrologie*, PUF, Paris, 1989.
- FUZEAU-BRAESH Suzel, *Pour l'astrologie*, Albin Michel, Paris, 1996.
- GAGARIN Charles, « Taoism and Gestalt theory », in E. W. L. Smith (sous la direction de), *The Growing Edge of Gestalt Therapy*, Brunner/Mazel, Inc., New York, 1976.
- GAILLARD Alice, *Les Diggers. Révolution et contre-culture à San Francisco (1966-1968)*, L'Échappée, Montreuil, 2014.
- GAMSON William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.
- GARNER Dwight, « Tune In, Turn On, Turn Page », *New York Times*, 07/01/10.
- GAUCHET Marcel, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985.
- GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, L'Atelier, Paris, 2004.
- GAULME Dominique, « Tendances, les salons littéraires, artistiques, mondains... Le grand retour des salons », *Le Figaro Magazine*, 23/03/02.
- GAUTHIER Alain, *Du visible au visuel*, PUF, Paris, 1996.
- GAXIE Daniel, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Paris, 1993 [1978].
- GAXIE Daniel, « Les critiques profanes de la politique. Enchantements, désenchantés, réenchantés », in Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (sous la direction de), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2002.
- GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977.
- GEERTZ Clifford, *Observer l'Islam : changement religieux au Maroc et en Indonésie*, La Découverte, Paris, 1968.
- GELLNER Ernest, *Les Saints de l'Atlas*, Bouchère, Saint-Denis, 2003.
- GUENON René, *Le Théosophisme, histoire d'une pseudo-religion*, Éd. Traditionnelles, Paris, 1986.
- GENTILE Emilio, *Les religions de la politique. Entre démocratie et totalitarisme*, Seuil, Paris, 2005 [2001].
- GIRARD René, *La violence et le sacré*, Grasset, Paris, 1972.
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975 [1963].
- GORDON Davidson et McLAUGHLIN Corinne, *Spiritual Politics*, Findhorn Press Ltd, Forres, 1994.
- GRANJON Fabien et DENOUEL, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, vol. 1, n° 1, 2010.
- GUSFIELD Joseph, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Économica, Paris, 2009 [1981].
- GUTWIRTH Jacques, « Anthropologie urbaine religieuse : une introduction », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 73, 1991.
- GUTWIRTH Jacques, *Vie juive traditionnelle. Ethnologie d'une communauté hassidique*, Minuit, Paris, 1970.

- GOBILLE Boris, « Mai-juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (sous la direction de), *Mai-juin 68*, Editions de l'Atelier, Paris, 2008.
- GOLDBERG Robert Alan, *Enemies Within : The Culture of Conspiracy in Modern America*, Yale University Press, New Haven, 2001.
- GOODY Jack, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Minuit, Paris, 1979 [1977].
- GOOSSAERT Vincent, « The concept of religion in China and the West », *Diogenes*, vol. 52, 2005.
- GREAVES George B., « Gestalt therapy, Tantric Buddhism, and the way of Zen », in E. W. L. Smith (sous la direction de), *The Growing Edge of Gestalt Therapy*, Brunner/ Mazel, Inc, New York, 1976.
- GRENET Micheline, *La Passion des astres aux XVIIe, de l'astrologie à l'astronomie*, Hachette, Paris, 1994.
- GRIGSBY Mary, *Buying time and getting by : the voluntary simplicity movement*, State University of New York Press, Albany, 2004.
- GRIMAUD Emmanuel, *L'étrange encyclopédie du Docteur K. Portraits et horoscopes d'un astrologue indien*, Société d'ethnologie, Nanterre, 2014.
- GRIMSHAW Roger et LESTER Paul, *The Meaning of the Loch Ness Monster*, University of Birmingham, Birmingham, 1976.
- HALLYN Fernand, « Kepler, l'astrologie d'un astronome », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993.
- HANEGRAAFF Wouter Jacobus, *New Age Religion and Western Culture : Esotericism in the Mirror of Secular Thought*, Brill Academic Publishers, Boston, 1996.
- HAGEGE Charles et GIROUD Jean-Paul, *Se soigner seul sans danger. Dictionnaire conseil des médicaments vendus sans ordonnance*, Editions du Rocher, Monaco, 1986.
- HALBRONN Jacques, *Guide de la Vie Astrologique*, La grande Conjonction-Guy Trédaniel, Paris, 1984.
- HALBRONN Jacques, *Guide astrologique*, Ed. O. Laurens, Paris, 1997.
- HALLYN Fernand, « Rationalité de l'astrologie : l'exemple de Kepler », « L'Irrationnel au XVIIe siècle », *Littératures classiques*, n° 25, 1995.
- HAMAYON Roberte, *Jouer. Une enquête anthropologique*, La Découverte, Paris, 2012.
- HEBDIGE Dick, *Sous-Culture. Le sens du style*, La Découverte, Paris, 2008.
- HEELAS Paul, *The New Age Movement : Religion, Culture and Society in the Age of Postmodernity*, Wiley-Blackwell Publishing, New York, 1996.
- HELY Matthieu et MOULEVRIER Pascale, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute, Paris, 2013.
- HENRY Christine et KADYA Emmanuelle, « La sorcellerie envers et contre tous », *Cahiers d'études africaines*, n° 189-190, 2008.
- HERVIEU-LEGER Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Bayard, Paris, 2003.
- HERVIEU-LEGER Danièle et CHAMPION Françoise, *De l'émotion en religion, Nouveaux et traditions*, Le Centurion, Paris, 1990.
- HERVIEU-LEGER Danièle, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Flammarion, Paris, 1999.
- HERVIEU-LEGER Danièle, *La Religion pour mémoire*, Cerf, Paris, 1993.

- HERVIEU-LEGER Danièle et WILLAIME Jean-Paul, *Sociologies et religion. Approches Classiques*, PUF, Paris, 2001.
- HEUSCH Luc de, *Le sacrifice dans les religions africaines*, Gallimard, Paris, 1986.
- HOUELLEBECQ Michel, *Les particules élémentaires*, Paris, J'ai lu, 2000.
- HOOVER Stewart M., *Religion in the Media Age*, Routledge, New York, 2006.
- HOUZIAUX Alain, « L'astrologie : savoir ou religion ? », in Alain Houziaux (sous la direction de), *Le renouveau religieux. De la quête de soi au fanatisme*, Éditions In Press, Paris, 2002.
- HUGON Anne, « La propagande missionnaire par l'image », in Pascal Blanchard et Nicolas Bancel (sous la direction de), *Images et Colonies*, Syros, Paris, 1993.
- HUNTINGTON Samuel, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 2000.
- HUNTINGTON Samuel, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et Choc des cultures*, Odile Jacob, Paris, 2004.
- IGNASSE Joël, « Le rapport de la Miviludes sur les sectes : attention aux pseudo-thérapeutes », *Sciences et avenir*, 28/09/11.
- INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977.
- INTROVIGNE Massimo, *Heaven's Gate. Le paradis ne peut pas attendre*, Archè-Edidit, Milan-Paris, 1999.
- INTROVIGNE Massimo, *Il cappello de mago. I nuovi movimenti magici dallo spiritismo al satanismo*, SugarCo, Milan, 1990.
- INTROVIGNE Massimo, *Le New Age des origines à nos jours : courants, mouvements, personnalités*, Dervy, Paris, 2005.
- INTROVIGNE Massimo, *Les Nuove religioni*, SugarCo, Milan, 1989.
- INTROVIGNE Massimo et MELTON J. Gordon (sous la direction de), *Pour en finir avec les sectes le débat sur le rapport de la commission parlementaire*, Dervy, Paris, 1996.
- INTROVIGNE Massimo, *La questione della nuova religiosità. In appendice la relazione generale al Consistorio Straordinario del 1991 di S. Em. Il card. Francis Arinze*, Cristianità, Plaisance, 1993.
- ION Jacques, *La fin des militants ?*, L'Atelier, Paris, 1997.
- IWAO Munakata, « The Ambivalent Effects of Modernization on the Tradition Folk Religion of Japan », *Japanese Journal of Religious Studies*, 3 (2-3), 1976.
- JACQUIAU Christian, *Les Coulisses du commerce équitable : Mensonges et vérités sur un petit business qui monte*, Éditions Mille et une nuits, Paris, 2006.
- JACQUIAU Christian, *Les Coulisses de la grande distribution*, Éditions Albin Michel, Paris, 2000.
- JAGOT Henry, « Les secret de 1918 », *Le Petit Parisien*, 02/01/18.
- JUNG Carl Gustav, *Un mythe moderne*, Gallimard, Paris, 1958.
- KAREH TAGER Djénane, « Hermès Garanger », *Actualités des religions*, n° 45, janvier 2003.
- KECHICHIAN Patrick, « De France, d'ailleurs et du passé. De Zola à Simenon », *Le Monde des Livres*, 30/08/02.
- KEPEL Gilles, *La revanche de Dieu. Chrétiens, Juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Le Seuil, Paris, 1991.
- KEPLER Johannes, *Le Songe ou Astronomie lunaire*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1984.

- KERNIEZ C., *Le Bonheur Libre*, Tallandier, Paris, 1947.
- KERNIEZ C., *Le Yoga de l'Occident*, Editions Adyar, Paris, 1938.
- KOOPMAN George, LEARY Timothy et WILSON Robert Anton, *Neuropolitics : The Sociobiology of Human metamorphosis*, New Falcon Publications, Tempe, 1978.
- KUCZYNSKI Liliane, *Les marabouts africains à Paris*, CNRS Editions, Paris, 2003.
- LACLABERE Maryse et ROSENBERG Jean-Louis, *Bordeaux d'antan : Bordeaux et ses environs à travers la carte postale ancienne*, HC éditions, Paris, 2005.
- LACROIX Michel, *Le Développement Personnel. Du potentiel humain à la pensée positive*, Marabout, Paris, 2009.
- LACROIX Michel, *L'idéologie du New Age*, Flammarion, Paris, 1996.
- LACROIX Michel, *La Spiritualité Totalitaire - Le New Age et les sectes*, Plon, Paris, 1995.
- LAGRANGE Pierre, « L'affaire Kenneth Arnold. Note sur l'art de construire et de déconstruire quelques soucoupes volantes », *Communications*, n° 52, novembre 1990.
- LAGRANGE Pierre, *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Robert Laffont, Paris, 2005.
- LAGRANGE Pierre, *Noirs complots*, Les Belles Lettres, Paris, 2003.
- LAGRANGE Pierre, *Ovnis, ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez*, Presses du Châtelet, Paris, 2007.
- LAGRANGE Pierre, « Pourquoi les croyances n'intéressent-elles les anthropologues qu'au-delà de deux cents kilomètres ? », *Politix*, vol. 25, n° 100, 2012.
- LAGRANGE Pierre, *La rumeur de Roswell*, La Découverte, Paris, 1996.
- LAGRANGE Pierre, LE FRIANT Clarisse et GODARD Guillaume, *Sont-ils parmi nous ? La nuit extraterrestre*, Gallimard, Paris, 1997.
- LAMBERT François, *Etude clinique et psychopathologique d'une secte*, thèse de doctorat en médecine, Université René Descartes, Paris, 1985.
- LAMBERT Frédéric, *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, Editions Non Standard, Paris, 2013.
- LAMBERT Frédéric (sous la direction de), *Prières et propagandes, études sur la prière dans les arènes publiques, suivi du livre I de La Prière de Marcel Mauss*, Hermann, Paris, 2014.
- LAMBERT Yves, *Dieu change en Bretagne*, Editions du Cerf, Paris, 2007.
- LAMBERT Yves, *La naissance des religions - De la préhistoire aux religions*, Armand Colin, Paris, 2007.
- LAPAQUE Sébastien, « De Dumas à Simenon en passant par Zola », *Le Figaro Littéraire*, 29/08/02.
- LAPAQUE Sébastien, « De Mozart à Debord en passant par Gauguin », *Le Figaro Littéraire*, 30/08/01.
- LAPLANTINE François et RABEYRON Paul-Louis, *Les Médecines parallèles*, PUF, Paris, 1987.
- LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Nathan, Paris, 1996.
- LAPLANTINE François, *La Médecine populaire des campagnes françaises aujourd'hui*, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1976.
- LAPLANTINE François, « La voyance comme mode de communication », in François Laplantine (sous la direction de), *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985.

LAPLANTINE François, *Un voyant dans la ville : étude anthropologique d'un cabinet de consultation d'un voyant contemporain*, Payot, Paris, 1985.

LATTIN Don, The Harvard Psychedelic Club, *How Timothy Leary, Ram Dass, Huston Smith and Andrew Weil Killed the Fifties and Ushered In a New Age for America*, HarperOne, New York, 2010.

LATOUR Bruno, *Les Microbes*. Guerre et paix, Métailié, Paris, 1984.

LAVAL-JEANTET Marion, *Iboga : invisible et guérison, une approche ethnopsychiatrique*, Éditions CQFD, Paris, 2006.

LAVILLE Jean-Louis, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures, Paris, 2007.

LAZARFELD Paul, BERELSON Bernard et GAUDET Helen, *The People's Choice : How the Voter Makes Up the Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, New York, 1968 [1944].

LE BON Gustave, *La psychologie des foules*, Alcan, Paris, 1895.

LE BRETON-LEROUVILLOIS Gwenaëlle, GILBERT Fabien, KOVÉSS-MASFETY Viviane, *Les indicateurs nécessaires à la planification en santé mentale et en psychiatrie : résultats d'une enquête épidémiologique en Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine et Rhône-Alpes*, Fondation MGEN pour la Santé Publique, Paris, 2007.

LE HENO Valérie, *La désobéissance : un moteur d'évolution*, L'Harmattan, Paris, 2011.

LECLERCQ Pierre Robert, « A l'enseigne du terroir. "Terre d'inspiration, source de tout conflit... la province nous enseigne à connaître les hommes." Des Landes à la Bretagne, du pays cévenol au Perche, nombre de romanciers font écho à Mauriac », *Le Monde des Livres*, 03/07/98.

LECLERCQ Pierre Robert, « Nerval explorateur des autres mondes », *Le Monde des Livres*, 09/11/01.

LECLERCQ Pierre Robert, « Voyage au pays d'enfance, de Jean-Paul Bourre », *Le Monde des Livres*, 01/08/97.

LE COUR Paul, *L'Ere du Verseau ; le secret du zodiaque et le proche avenir de l'humanité*, Dervy-Livres, Paris, 1986 [1937].

LE GALL Jean-Marie, *Contacts avec l'au-delà : Un médium témoigne*, Fernand Lanore, Paris, 2006.

LEDUC Jean-Marie et PLAIGE Didier de, *Les nouveaux prophètes*, Buchet/Chastel, Paris, 1978.

LEFEBVRE Thierry et RAYNAL Cécile, *Les Solariums tournants du Dr Jean Saidman (Aix-les-Bains, Jamnagar, Vallauris)*, Éditions Glyphé, Paris, 2010.

LEHMAN Serge, « De la science-fiction comme laboratoire métaphysique », *Le Monde diplomatique*, juillet 2009.

LEMONNIER Bertrand, « Naissance de la culture pop... », in Nicolas Journet (sous la direction de), *La culture, De l'universel au particulier*, Editions Sciences Humaines, Paris, 2002.

LENINE, *Que faire ?*, Poche, Paris, 2009 [1902].

LENOBLE-BART Annie, « Missionnaires catholiques en Afrique entre information et communication », *Revue des Sciences Religieuses*, 80, n° 2, 2006.

LENOBLE-BART Annie, « L'inculturation dans les médias chrétiens d'Afrique », in Dominique Darbon (sous la direction de), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Karthala - MSHA, Paris - Pessac, 2009.

LENOIR Frédéric et TARDAN-MASQUELIER Ysé, *Encyclopédie des religions*, Bayard, Paris, 2000.

LE PELLETIER, *Les Oracles de Michel de Nostredame, astrologue, médecin et conseiller ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX*, A. Aubry, Paris, 1867.

LERAT Christian et RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Les mutations transatlantiques des religions*, PUB, Pessac, 2000.

LEROY Bertrand, *La porte mystérieuse du Mont-Saint-Michel. Le Sentier de Daath*, éditions Alphée, Monaco, 2011.

LETE Bernard, « La remédiation des difficultés de lecture par la rétroaction verbale sur ordinateur : bilan des recherches », in Jacques Grégoire (sous la direction de), *Évaluer les apprentissages : Les apports de la psychologie cognitive*, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2008.

LEVALOIS Christophe, *Prendre soin de l'autre. Une vision chrétienne de la communication*, Le Cerf, Paris, 2012.

LÉVI-STRAUSS Claude, *L'efficacité symbolique (I)*, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.

LÉVI-STRAUSS Claude, *La Pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.

LIECHTY Mark, « Building the Road to Kathmandu : Notes on the History of Tourism in Nepal », *Himalaya, the Journal of the Association for Nepal and Himalayan Studies*, vol. 25, n° 1, 2005.

LIPOVETSKY Gilles, *L'Ère du vide*, Gallimard, Paris, 1983.

LIPPMANN Walter, *Public Opinion*, Harcourt, Brace, 1922.

LISAN Benjamin, VOLF Elie et THIVEL Antoine, *Faut-il croire à tout ? Le comment du pourquoi des parasciences*, Edilivre AParis, Paris, 2009.

LIZHU Fan, « Popular religion in Contemporary China », *Social Compass*, 50 (4), 2003.

LORENZ Edward Norton, « Un battement d'aile de papillon au Brésil peut-il déclencher une tornade au Texas ? », *Météorologie*, 1996, vol. 8, n° 15, traduction française par Gérard De Moor du texte de la conférence de décembre 1972 à l'American Association for the Advancement of Science à Washington intitulée « Predictability : Does the Flap of a Butterfly's Wings in Brazil Set off a Tornado in Texas ? », publiée dans : LORENZ Edward Norton, *The essence of chaos*, The Jessie and John Danz Lecture Series, University of Washington Press, Seattle, 1993.

LOUIS René, *Dictionnaire critique de la parapsychologie*, JMG, Agnières, 2007.

LOUIS René, *L'ère des médiums. Enquête sur une croyance : le paranormal*, Autrement, Paris, 1989.

LOUVIAUX Mélanie, « Le Groupe d'achat commun de Barricade (Liège) : à petits pas vers un autre monde », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011.

LUCKMANN Thomas, *The Invisible Religion. The Problem of Religion in Modern Society*, MacMillan, New York, 1967.

LUNDBY Knut (sous la direction de), *Religion Across Media: From Early Antiquity to Late Modernity*, Peter Lang Publishing Inc, New York, 2013.

LYNCH Gordon, MITCHELL Jolyon et STRHAN Anna (sous la direction de), *Religion, Media and Culture : A Reader*, Routledge, New York, 2011.

MACE Eric et MAIGRET Eric (sous la direction de), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, INA-Armand Colin, Paris, 2005.

MACK John, *Dossier extraterrestres - L'affaire des enlèvements* [Abduction - Human Encounters with Aliens], Presses de la Cité, Paris, 1994.

MACLAINE Shirley, *Dancing in the Light*, Bantam Books, New York, 1986.

MACLAINE Shirley, *Out on a Limb*, Bantam Books, New York, 1983.

- MAFFESOLI Michel, *Le réenchantement du monde - Morales, éthiques, déontologies*, Table Ronde, Paris, 2007.
- MAHE Thierry, *Le bouddhisme des Français*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- MAITRE Jacques, « L'astrologue aujourd'hui », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993.
- MAITRE Jacques, « La consommation d'astrologie dans la société moderne », *Diogène*, n° 53, janvier-mars 1966.
- MAITRE Jacques, MICHELAT Guy, POTEL Julien et SUTTER Jacques, *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, Le Cerf, Paris, 1991.
- MAITRE Jacques, « Régulations idéologiques officielles et nébuleuses d'hétérodoxies. A propos des rapports entre religion et santé », *Social Compass*, n° 34/4, 1987.
- MALET Jean-Baptiste, « Le New Age, le business et la mort », *Goliath Hebdo*, n° 268, 20-26/12/12.
- MARHIC Renaud, *Le guide critique de l'extraordinaire*, Les Arts Libéraux, Bordeaux, 2002.
- MARION Pierre, *Mémoires de l'ombre : Un homme dans les secrets de l'État*, Flammarion, Paris, 1999.
- MARION Pierre, *La Mission impossible : à la tête des services secrets*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.
- MARTEL Frédéric, *The Pink and the Black : Homosexuals in France Since 1968*, Stanford University Press, Stanford, 1999.
- MATHIEU Béatrice, « Les sectes fondent sur le pactole de la formation », *L'Expansion*, septembre 2012.
- MATHIEU Bénédicte, « Le noir leur va si bien. Renaissance d'anciennes collections chez Actes Sud ou Fayard, parution de nouveaux titres : le polar, dont les lecteurs français sont très friands, reste toujours prisé par les éditeurs », *Le Monde des livres*, 20/05/05.
- MATHIEU Lilian, *Les Années 70, un âge d'or des luttes ?*, Textuel, Paris, 2010.
- MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004.
- MATHIS Alexandre, *LSD 67*, Serge Safran Editeur, 2013.
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris, 2003 [1923-1924].
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris, 2003 [1950].
- MAYER Jean-François et KRANENBORG Reender (sous la direction de), *La naissance des nouvelles religions*, Georg, Genève, 2004.
- MCKENNA Terence et MCKENNA Dennis, *The Invisible Landscape: Mind, Hallucinogens, and the I Ching*, Seabury, New York, 1975.
- MCKENNA Terence et MCKENNA Dennis (sous les pseudonymes de OT Oss and ON Oeric), *Psilocybin - Magic Mushroom Grower's Guide*, And/Or Press, Berkley, 1976.
- MARECHAL Denis, MEADEL Cécile et VEYRAT-MASSON Isabelle (coordonné par), « Communiquer le sacré », *Temps des médias*, n° 17, automne 2011.
- MEHEUST Bertrand, *Science fiction et soucoupes volantes, une réalité Mythico-physique*, Mercure de France, Paris, 1978.
- MEHEUST Bertrand, *Soucoupes volantes et folklore*, Mercure de France, Paris, 1985.
- MEINTEL Deirdre, « La stabilité dans le flou. Parcours religieux et identités de spiritualistes », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n 1, 2003.

- MELTON John Gordon (sous la direction de), *New-Age Encyclopaedia*, Gale Research Inc., Detroit, 1990.
- MELTON John Gordon et LEWIS James R. (sous la direction de), *Perspectives on the New Age*, State University of New York Press, Albany, 1992.
- MELUCCI Alberto, « The new social movements: A theoretical approach », *Social Science Information*, vol. 19, n° 2, 1980.
- MERY Bernard, *Justice, Franc-maçonnerie, corruption*, Éditions Spot, Paris, 1998.
- MERY Bernard, *Les nouveaux parrains*, édition La Liberté d'expression, 1999.
- MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques-Éditions sociales, Paris, 1977.
- MICHELAT Guy, POTEI Julien et SUTTER Jacques, *L'Héritage chrétien en disgrâce*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- MICHELAT Guy et LAMBERT Yves, *Le religieux des sociologues - trajectoires personnelles et débat*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- MINOIS Georges, *Histoire de l'avenir, des Prophètes à la prospective*, Fayard, Paris, 1996
- MIRANDE Bernard, *Les O.V.N.I. et les E.T. dans les rêves*, mémoire de DESS en psychologie clinique, Université Montpellier III Paul Valéry, Montpellier, 1983.
- MOIR Tristan, « L'abécédaire sur les rêves », n° hors-série, *Femme Actuelle*, été 1998.
- MOIR Tristan, *Les différents niveaux de lecture du rêve*, éditions Fernand Lanore, Paris, 2002.
- MOIR Tristan, *Images et Symboles du rêve*, éditions Fernand Lanore, Paris, 1997.
- MOIR Tristan, *L'interprétation psychanalytique des rêves*, Archipel, Paris, 2014.
- MONNEYRON Frédéric et XIBERRAS Martine, *Le monde hippie : De l'imaginaire psychédélique à la révolution informatique*, Imago, Paris, 2008.
- MOREL Jeremy, *Mon Dieu... un ovni...: Du phénomène ovni à ses dérives religieuses, en France de 1950 à nos jours*, mémoire de master d'histoire, Université Jean Moulin, Lyon, 2005.
- MORETTI Francesco, *Graphes, cartes et arbres, Les prairies ordinaires*, Paris, 2008 [2005].
- MORIN Edgar, « De l'ancienne à la nouvelle Babylone », in Philippe Defrance, Claude Fischler, Lena Petrossian (sous la direction de), *La croyance astrologique moderne. Diagnostic sociologique*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1981.
- MORIN Edgar, DEFANCE Philippe, FISCHLER Claude et PETROSSIAN Lena (sous la direction de), *Le Retour des astrologues. Diagnostic sociologique*, Club de l'Obs, Paris, 1971.
- MOSCOVICI Serge, *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1974.
- MOUGE Audrey, *Mystère des guérisseurs : Une enquête aux frontières des médecines*, Edition de la Martinière, Paris, 2013.
- MULLER Denis, *Fascinante astrologie*, Labor et Fides, Genève, 1990.
- MUSSO Pierre, *Critique des réseaux*, PUF, Paris, 2003.
- MUSSO Pierre, *La religion du monde industriel. Analyse de la pensée de Saint-Simon*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2006.
- NAMIHEI Odaira, « Au Japon, le ministre de la défense s'inquiète », *Le Monde diplomatique*, juillet 2009.
- NEGT Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Payot, Paris, 2007.

- NEUMANN Élisabeth Noëlle, *The Spirale of silence. Public Opinion - Our social Skin*, The University of Chicago Press, Chicago, 1984.
- NEVEU Erik, « Répertoires d'action des mobilisations », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009.
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005.
- NIETZSCHE Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. Marthe Robert, 10\18, Paris, 1958 [1883].
- NIETZSCHE Friedrich, *Ecce Homo*, « Le cas Wagner », §2, in Giorgio Colli et Mazzino Montinari (édition établie par), *Œuvres philosophiques complètes*, Paris, Gallimard, 1968-1997 [1908].
- OBADIA Lionel, *L'anthropologie des religions*, La Découverte, Paris, 2012.
- OBADIA Lionel, « Anthropologie, religion et modernité. Quelques réflexions sur le modernisme et le primitivisme des sciences de l'homme », *Parcours anthropologiques*, n° 14, 2004.
- OBADIA Lionel, *Bouddhisme et Occident. La diffusion du bouddhisme tibétain en France*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- OBADIA Lionel et WOOD Donald C. (sous la direction de), « Economics and religion, Economics in religion, Economics of religion. Reopening the Grounds for Anthropology ? », *Research in Economic Anthropology*, vol. 31, Emerald, Amsterdam - Lausanne - New York, 2011.
- OBERSCHALL Anthony, *Social movements: ideologies, interests, and identities*, Transaction, New Brunswick, 1993.
- OLLITRAULT Sylvie, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, PUR, Rennes, 2008.
- OLSON Mancur, *The Logic of Collective Action ; Public Goods and the Ilieory of Groups*, Harvard University Press, Cambridge, 1971.
- PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire : Evénements et socialisation politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014.
- PATENET Jacques , *Phénomènes aérospatiaux non identifiés : Un défi pour la science*, dirigé par Yves Sillard, Le Cherche-midi, Paris, 2007.
- PAULHAC Jean, « Les tests d'embauche : entre les pratiques de la science et celles de la magie », in *La pensée scientifique et les parasciences*, Actes du colloque de La Villette des 24-25 février 1993, Albin Michel, Paris, 1993.
- PEALE Norman Vincent, *The Power of Positive Thinking*, Fawcett Books, New York, 1952.
- PECKER Jean-Claude, KRIVINE Jean-Paul, THOMAS Jean-Pierre (sous la direction de), *Le débat sur le paranormal*, La documentation Française, Paris, 1997.
- PELLEGRINI Catherine, « Le système divinatoire astrologique : la temporalité en question », *Actes sémiotiques*, n° 32, décembre 1984.
- PERROT Michelle, « La cause du peuple », *Vingtième siècle*, n° 60, 1998.
- PIETTE Albert, *Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire*, Economica, Paris, 2003.
- PIETTE Albert, *Les religiosités séculières*, PUF, Paris, 1993.
- PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Les Ghetto du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Payot, Paris, 2009.
- PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Le Président des riches*, La Découverte, Paris, 2010.

- PINVIDIC Thierry (sous la direction de), *OVNI. Vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, Heimdal, Paris, 1993.
- PISANI Isola, *Mourir n'est pas mourir. Mémoires de vies antérieures*, Robert Laffont, Paris, 1978.
- PLACIER Anne, *Le Guide de la voyance*, Philippe Lebaud, Paris, 2002.
- PLAIGE Didier de, *Protocole oracle*, Chamanéditnuméric, Autrecourt, 2012.
- PLEYERS Geoffrey, « S'engager autrement pour consommer autrement », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011.
- POE Edgar Allan, *Les poèmes d'Edgar Poe*, traduits par Stéphane Mallarmé, Léon Vanier, libraire-éditeur, 1889.
- POHER Claude, *Gravitation : les Universons, Energie du Futur*, Ed. Le Rocher, Paris, 2003.
- PORDIE Laurent et SIMON Emmanuelle (sous la direction de), *Les nouveaux guérisseurs, Biographies de thérapeutes au temps de la globalisation*, éditions de l'EHESS, Paris, 2013.
- PORQUET Jean-Luc, *La France des mutants. Voyage au cœur du Nouvel Age*, Flammarion, Paris, 1994.
- POTIN Jacques et ZUBER Valentine, *Dictionnaire des monothéismes*, Bayard, Paris, 2003.
- POULAIN Sebastien, *L'Etat dans la philosophie de Nietzsche*, sous la direction du Professeur Philippe Raynaud, mémoire pour le master « Philosophie du droit », Université Paris II Panthéon-Assas, Paris, 2003.
- POULAIN Sebastien, « La fabrique des extraterrestres », « Rumeurs en politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 92, mars 2010.
- POULAIN Sebastien, « Le réenchantement du récit radiophonique comme réenchantement du monde », in Frédéric Antoine (sous la direction de), « Radio et narration : de l'enchantement au réenchantement », *Recherches en Communication*, n° 37, 2013.
- POULAIN Sebastien, « Sens dessus dessous : "démocratisation" du religieux à Radio Ici et Maintenant », in Hédia Abdelkefi (sous la direction de), *La crise du sens*, Publications de l'ERCILIS, Sfax (en cours de publication).
- POULAIN Sebastien, « Présentation de Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe-XXe siècles d'Yves Déloye », séminaire de l'école doctorale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 20/12/07.
- POULET Bernard, « Idée folle : Donnez sa chance au loto mondial », *L'Expansion*, février 2002.
- POUPARD (CARDINAL) Paul, *Dictionnaire des Religions*, PUF, Paris, 1996.
- POZZUOLI Alain, *Petite encyclopédie de l'étrange*, Scali, Paris, 2007.
- PROT Robert « Radio et religions », *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion*, n° 63, janvier - mars 2000.
- RADWAY Janice, *Reading the Romance. Women, patriarchy, and popular literature*, Verso, London, 1987 [1984].
- RAFFIN Oriane, « Les ovnis envahissent le Web », *Le Monde*, 23/03/07.
- RAM DASS, *Remember, ici et maintenant : namasté !*, R. Dumas, Paris, 1976.
- Rapport Les sectes en France, Commission d'enquête sur les sectes de l'Assemblée nationale sous la présidence d'Alain Gest*, n° 2468, Assemblée nationale, Paris, 1996.
- RASPAIL Jean, *Le camp des saints*, Robert Laffont, Paris, 1973.
- RASPLUS Valéry, *Sciences et pseudo-sciences. Regards des sciences humaines*, Matériologiques, Paris, 2014.

- RAY Paul H. et ANDERSON Sherry Ruth, *The Cultural Creatives : How 50 Million People Are Changing the World is a nonfiction social sciences and sociology book by sociologist*, Harmony Books, New York, 2000.
- REECE Gregory L., *UFO Religion : Inside Flying Saucer Cults and Culture*, I. B. Tauris, Londres, 2007.
- RENARD Jean-Bruno, « La croyance aux Extraterrestres. Approche lexicologique », *Revue française de sociologie*, 1986, vol. 27, n° 27-2.
- RENARD Jean-Bruno, « Culture savante ou culture populaire : le cas des croyances au paranormal », *Analele Universitatii Bucuresti (Istorie)*, anul XXXVI, 1985.
- RENARD Jean-Bruno, *Les Extraterrestres. Une nouvelle croyance religieuse ?*, Cerf, Paris, 1988.
- RENARD Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, CNRS Éditions, Paris, 2011.
- RENARD Jean-Bruno, « La para-archéologie et sa diffusion dans le grand public », in *L'archéologie et son image. Actes des VIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire*, Antibes, octobre 1987, Editions APDCA, Juan-les-Pins, 1988.
- RICHARD Charlotte, « Enceinte ? Tentez la sophrologie en ligne », *Le Parisien*, 07/03/10.
- RIFFARD Pierre, *Dictionnaire de l'ésotérisme*, Payot, Paris, 1983.
- RIFFARD Pierre, *L'Esotérisme*, Robert Laffont, Paris, 1990.
- RIFFARD Pierre, *Ésotérismes d'ailleurs. Les ésotérismes non occidentaux : primitifs, civilisateurs, indiens, extrême-orientaux, monothéistes*, Robert Laffont, Paris, 1997.
- RIFFARD Pierre, *Nouveau dictionnaire de l'ésotérisme*, Payot, Paris, 2008.
- RIGAL-CELLARD Bernadette, « Les communautés mormones polygames des Provinces de l'Ouest : les gardiennes de la Prophétie », in Bernadette Rigal-Cellard (sous la direction de), *Les religions au Canada : Prophéties et utopies concrétisées et contestées*, PUB, Pessac, 2011.
- RIGAL-CELLARD Bernadette, « Du syncrétisme dans les nouveaux mouvements religieux, entre fusion dynamisante et bricolage hétéroclite : le cas de la *Church Universal and Triumphant* », *Annales du CRAA. L'hétérogène et l'hétéroclite dans la littérature, les arts et les sociétés d'Amérique du Nord*, MSHA, Pessac, 2001.
- RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Missions extrêmes en Amérique du Nord : des Jésuites à Raël*, Pleine Page, Bordeaux, 2005.
- RIGAL-CELLARD Bernadette, *Mouvements contemporains de la religion aux États-Unis : Essai d'interprétation du Fourth Great Awakening*, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, 1982.
- RIGAL-CELLARD Bernadette, *La religion des Mormons*, Albin Michel, Paris, 2012.
- RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Les religions au Canada : utopies et prophéties concrétisées et contestées*, PUB, Pessac, 2011.
- RIGAL-CELLARD Bernadette (sous la direction de), *Religions et mondialisation: exils, expansions, résistances*, PUB, Pessac, 2009.
- RIGAL-CELLARD Bernadette, « 'The Society of Aetherius' ou la science-fiction comme utopie religieuse américaine », in *Mythes, croyances et religions dans le monde anglo-saxon*, Université d'Avignon, Avignon, 1984.
- RIUTORT Philippe, « Mise en scène du pouvoir politique », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009.
- RIVIERE Claude, « Magie et sorcellerie », in Sylvie Mesure et Patrick Savidan (sous la direction de), *Les dictionnaire des sciences humaines*, PUF, Paris, 2006.

- RIVIERE Claude, *Les rites profanes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.
- RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Paris, 2008.
- RIVIERE Claude, « Superstition », in Sylvie Mesure et Patrick Savidan (sous la direction de), *Le dictionnaire des sciences humaines*, PUF, Paris, 2006.
- ROBERT Frédéric, « Vers une contre-culture américaine des sixties », in Christophe Bourseiller et Olivier Penot-Lacassagne (sous la direction de), *Contre-cultures !*, CNRS Éditions, Paris, 2013.
- ROBERT Guy, « Astrologie sur Europe 1 : l'incroyable Madame Soleil », *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 70, oct.-déc. 2001.
- ROBERTSON Roland, *Globalization : Social Theory and Global Culture*, Sage, London, 1992.
- ROBERTSON DODDS Eric, *Les Grecs et l'irrationnel*, Flammarion, Paris, 1965.
- ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la déviance*, Seuil, Paris, 2006.
- ROSENBERG Jean-Louis, *Mascarons de Bordeaux : les veilleurs de pierres*, Cairn, Pau, 2008.
- ROSNAY Joël de, *Le macroscope*, Le Seuil, Paris, 1975.
- ROSZAK Theodore, *Person/Planet : The Creative Disintegration of Industrial Society*, Anchor Press/Doubleday, New York, 1978.
- ROUSSEL Frédérique, « Une étoile filante. L'histoire d'une revue consacrée à l'étrange qui connut ses beaux jours dans les années 60 », *Libération*, 21/09/06.
- SALDMAN Frédéric, *Le meilleur médicament, c'est vous !*, Albin Michel, Paris, 2013.
- SATIN Mark, *New Age Politics : The emerging new alternative to liberalism and Marxism*, Delta books, New York, 1979.
- SCHLEGEL Jean-Louis, *La religion à la carte*, Hachette, Paris, 1995.
- SCHLEMMER Grégoire, « Divination », *Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris, 2010.
- SCHMITZ Olivier, *Soigner par l'invisible : Enquête sur les guérisseurs aujourd'hui*, Imago, Paris, 2006.
- SEGUY Jean, « Ernst Trøeltsch, ou de l'essence de la religion à la typologie des christianismes », *Archives des sciences sociales des religions*, vol. 25, n° 25, 1968.
- SELLATO Bernard, « L'astrologie, une science humaine ? », *L'Homme*, 119 (XXXI, 3), 1991.
- SEPULCHRE Sarah et WINKEL Aurore van de (sous la direction de), « Communication et croyance » *Recherches en communication*, n° 38, mai 2014.
- SERHANE Abdelhak, *Messaouda*, Seuil, Paris, 1983.
- SERVAN-SCHREIBER David, *Anticancer : Prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles*, Robert Laffont, Paris, 2007.
- SERVAN-SCHREIBER David, *Guérir. Le stress, l'anxiété et la dépression sans médicament ni psychanalyse*, Robert-Laffont, Paris, 2003.
- SHEARER Tony, *Quetzalcoatl, Lord of the Dawn*, Naturegraph Pub, Happy Camp, 1971.
- SIMON Emmanuelle, « Une exportation du New Age en Afrique ? », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 172, XLIII (4), 2003.
- SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit*, Editions La Dispute, Paris, 2010.
- SIRONNEAU Jean-Pierre, *Sécularisation et religions séculières*, Mouton, La Haye, 1982.

- SOCQUET-JUGLARD Samuel, *En contact avec l'invisible. Témoignage d'un médium sur l'au-delà*, InterEditions, Paris, 2011.
- SOPRANI Anne, *Les Rois et Leurs Astrologues*, MA Editions, Paris, 1987.
- SOTINEL Thomas, « "Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal" : vingt ans après, le retour laborieux d'Indiana Jones », *Le Monde.fr*, 20/05/08.
- SOTINEL Thomas, « "Indiana Jones IV" : le mystère s'éclaircit », *Le Monde.fr*, 04/03/08.
- SOTINEL Thomas, « Vingt ans après, le retour laborieux d'Indiana Jones », *Le Monde.fr*, 19/05/08.
- SPERBER Dan, « La pensée symbolique est-elle pré-rationnelle ? », in Michel Izard et Pierre Smith (sous la direction de), *La Fonction symbolique. Essais d'anthropologie*, Gallimard, Paris, 1979.
- SPINDLER Marc et LENOBLE-BART Annie (sous la direction de), *Spiritualités missionnaires contemporaines, Entre charismes et institutions*, Karthala, Paris, 2007.
- STARK Rodney, *Sociology*, Thomson Wadsworth, Belmont, 2007.
- STARR Paul, « The Phantom Community », in John Case et Rosemary C.R. Taylor (sous la direction de), *Coops, communes, and collectives : Experiments in Social Change in the 1960s and 1970s*, Pantheon, New York, 1979.
- STOCZKOWSKI Wiktor, *Des Hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, Paris, 1999.
- STOUT Daniel A., *Media and Religion : Foundations of an Emerging Field*, Routledge, New York, 2012.
- SUTTER Jacques, « Musique et religion : l'emprise de l'esthétique », *Archives des sciences sociales des religions*, n° 94, 1996.
- SUTTER Jacques (préface de Jean Stoezel, avant-propos de Jacques Maitre), *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, 2 vol., CNRS, Paris, 1984.
- TACUSSEL Patrick (sous la direction de), *Le réenchantement du monde ; la métamorphose contemporaine des systèmes symboliques*, L'Harmattan, Paris, 1994.
- TAGUIEFF Pierre-André, *La foire aux illuminés: ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Mille et une nuits, Paris, 2005.
- TAGUIEFF Pierre-André, *L'imaginaire du complot mondial. Aspect du mythe moderne*, Mille et une nuits, Paris, 2006.
- TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, PUF, Paris, 1989 [1901].
- TCHAKHOTINE Serge, *Le viol des foules par la propagande politique*, Gallimard, Paris, 1992 [1939].
- TERRAY Emmanuel, « Sur Le Désenchantement du monde de Marcel Gauchet », *Le Genre humain*, n° 23, 1991.
- TEISSIER Elizabeth, *Sous le Signe de Mitterrand, sept ans d'entretiens*, Éditions N° 1, Paris, 1997.
- THEBAUD Jean-Loup, « Le diable est dans les détails », *Le Portique*, n° 12, 2003.
- THOMPSON Mark, « Ram Dass : A Life beyond Labels », in Mark Thompson (sous la direction de), *Gay Soul*, HarperSanFrancisco, San Francisco, 1994.
- THOREAU Henry-David, *La désobéissance civile*, Mille et une nuits, Paris, 1997 [1849].
- TILLY Charles « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n° 4, 1984.

- TINCQ Henri, « Les rosicriciens sortent des ténèbres », *Le Monde*, 18/07/87.
- TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, GF Flammarion, Paris, 1981 [1835 et 1840].
- TOSCANO Emanuele, « L'expérience italienne des Centres sociaux : résistance subjective et convivialité locale », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011.
- TOURAINE Alain, *Le Mouvement de mai ou le Communisme utopique*, Seuil, Paris, 1968.
- TOURLIER Pierre Tourlier, *Conduite à gauche. Mémoires du chauffeur de François Mitterrand*, Denoël/J'ai lu, 2000.
- TRAÏNI Christophe, « Les braconniers de la politique. Les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n° 28, Paris, juin 1999.
- TRICOT Henri, *Concorde : Autopsie d'un crash*, Le jardin des livres, Paris, 1997.
- VALTCHINOVA Galia, « Aspects of Religious Globalization in the Balkans : Examples from Postsocialist Bulgaria », *MESS (Mediterranean Ethnological Summer School)*, vol. 6, Ljubljana, 2005.
- VAUCHEZ André, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Age*, Albin Michel, Paris, 1999.
- VERHAEGEN Etienne, « Le consommateur en tant que consomm'acteur », in Geoffrey Pleyers (sous la direction de), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011.
- VERNETTE Jean, *Les sectes, l'occulte et l'étrange*, Le Bosquet, Salon-de-Provence, 1985.
- VERNETTE Jean et MONCELON Claire, *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, PUF, Paris, 1995.
- VERSINS Pierre, « En Avant, Mars ! », *Metal*, n° 14, 1955.
- VEYNE Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Seuil, Paris, 1983.
- VIEILLARD-BARON Jean-Louis, *La religion et la cité*, PUF, Paris, 2001.
- VIGNA Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 68*, PUR, Rennes, 2007.
- VOEGLIN Eric, *Les religions politiques*, Cerf, Paris, 1994 [1938].
- WALLAS Graham, *Human Nature in Politic*, Archibald Constable, London, 1908.
- WALLISER Andrée, « Le rapport "Nora-Minc". Histoire d'un best-seller », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 23, n° 23, 1989.
- WEBER Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Pocket, Paris, 1989 [1904 et 1905].
- WEBER Max, *Le Savant et le politique*, Plon, Paris, 1963 [1919].
- WESSINGER Catherine, « Millennialisme With or Without the Mayhem », in Thomas Robbins et Susan J. Palmer (sous la direction de), *Millenium, Messiahs, and Mayhem. Contemporary Apocalyptic Movements*, Routledge, New York-Londres, 1997).
- WHITFIELD Charles, *Le Trésor d'el Dorado*, Vivez Soleil, Genève, 1998.
- WIENER Norbert, *The human use of human beings; cybernetics and society*, Doubleday, New York, 1950.
- WILLIAMS Lynn, « Spirituality and Gestalt : A Gestalt-Transpersonal Perspective », *Gestalt Review*, 10 (1), 2006.
- WILSON Robert Anton, *The Book of the Breast*, Playboy Press, Chicago, 1974.

WILSON Robert Anton, *Sex and Drugs : A Journey Beyond Limits*, Playboy Press, Chicago, 1973.

WOOFFIT Robon, « Some properties of the interactional organisation of displays of paranormal cognition in psychic-sitter interaction », *Sociology*, 34-3, août 2000.

ZALESKI Jeff, *The Soul of Cyberspace : How New Technology is Changing Our Spiritual Lives*, HarperCollins, New York, 1997.

## ARTICLES SUR LE NEW AGE, RELIGION, SOCIETE

- « Astro-Vacances », FR3, 07/07/88.
- « Le barde des Arvernes », *Éléments*, n° 12, septembre-novembre 1975.
- « Dernières livraisons », *Le Monde*, 12/06/87.
- « La France occulte. L'étonnant retour des druides, sorciers, médiums et autres guérisseurs », *Le Figaro Magazine*, 01-02/11/13.
- « Jean-Paul Bourre. Gérard de Nerval », *Libération*, 18/10/01.
- « Leur année 2014 vue par une astrologue. Pour notre journal Christine Haas, chroniqueuse sur RTL, a passé au crible les thèmes de politiques, sportifs, vedettes... », *Le Parisien*, 05/01/14.
- « Manteia. Pratiques et imaginaire de la divination grecque », *Actes du XIIIe colloque international du CIERGA* (Paris, octobre 2011), Kernos, Presses Universitaires de Liège, n° 26, 2013.
- « Marsile Ficin chez le vaillant Budé », *Le Soir*, 14/08/02.
- « "Michael Jackson". Anti-portrait. Jean-Paul Bourre », *Sud Ouest*, 07/12/97.
- « Mitterrand et les francs-maçons, l'histoire secrète », *Le Nouvel Observateur*, n° 1537, 21/04/94.
- Ph. B., « Un livre pour aider les enfants à rester zen », *Le Parisien*, 07/03/10.
- « Silence, on replâtre », *Le Matin*, 11/05/78.

## 2.2 Publications web

ARLET Jérôme, *Histoire de la toxicomanie dans la musique au XXème siècle*, sous la Direction de Fallone Frédérique, Faculte des sciences pharmaceutiques, Université Toulouse III Paul Sabatier, Toulouse, 2009, <http://gozul.free.fr/THESE.pdf>

BARDIN Laurence, « L'horoscope d'un magazine : une analyse de contenu », *Communication et langages*, n° 34, vol. 34, 1977, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan\\_0336-1500\\_1977\\_num\\_34\\_1\\_4405](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1977_num_34_1_4405)

BAREAU André, « Timothy Leary, Ralph Metzner, Richard Alpert. The Psychedelic Experience. A manual based on the Tibetan Book of the Dead », *Revue de l'histoire des religions*, 1966, vol. 169, n° 169-1, p104, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr\\_0035-1423\\_1966\\_num\\_169\\_1\\_8331](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr_0035-1423_1966_num_169_1_8331)

BELLANCA Bob, « Interview d'Anne Givaudan », *Bob-toutelaverite.fr*, [https://www.bob-toutelaverite.fr/anne-givaudan-les-etres-de-la-nature\\_a1129.html](https://www.bob-toutelaverite.fr/anne-givaudan-les-etres-de-la-nature_a1129.html)

BENABES Philippe, « Exclusif : l'interview de Daniel Boubil », *Philippe.benabes.free.fr*, <http://philippe.benabes.free.fr/abbacadabra/Interview%201.htm>

BIDOU Isabelle, « Des affinités entre une esthétique celtique et une sensibilité postmoderne », *Esprit critique. Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol. 5, n° 3, été 2003, <http://www.espritcritique.fr/0503/esp0503article09.html>

BOQUET Caroline, « La (re)construction imaginaire de l'identité personnelle et la caractérologie astrologique », « Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (I) », *¿ Interrogations ? Revue pluridisciplinaire des sciences de l'homme et de la société*, n° 15, décembre 2012, <http://www.revue-interrogations.org/La-re-construction-imaginaire-de-l>

BOUQUET Anne, « Radio Astro. Entrez dans le son de votre avenir », *Guidedelavoyance.com*, <http://www.guidedelavoyance.com/radio-astro,3.html>

BOURDAIS Gildas, « OVNIS : ce qu'ILS ne veulent pas que vous sachiez. Un livre bizarre de Pierre Lagrange. Note de lecture de Gildas Bourdais », *Ldl.net*, 31/07/2007, <http://www.ldln.net/index.php?lien=article4>

BOUSQUET Anne, « Henry Vignaud, Médium : "La médiumnité nous invite à un voyage magnifique" », *Guidedelavoyance.com*, 07/05/13, <http://www.guidedelavoyance.com/henry-vignaud,3.html>

CAMBIANO Giuseppe, « Eric Dodds entre psychanalyse et parapsychologie », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 208, n° 208-1, 1991, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr\\_0035-1423\\_1991\\_num\\_208\\_1\\_1682](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhr_0035-1423_1991_num_208_1_1682)

COFFIN Alice, « Qui écrit vraiment les horoscopes (et pourquoi c'est n'importe quoi) », *20minutes.fr*, 21/11/13, <http://www.20minutes.fr/medias/1253077-20131121-20131121-ecrit-vraiment-horoscopes-et-pourquoi-cest-nimporte-quoi>

ConversationPapillon, « Grippe A (H1N1) Antoine Achram, docteur en médecine », *Dailymotion.com*, 24/10/2009 [http://www.dailymotion.com/video/xawlts\\_grippe-a-h1n1-antoine-achram-docteu\\_lifestyle](http://www.dailymotion.com/video/xawlts_grippe-a-h1n1-antoine-achram-docteu_lifestyle)

DELORME Florian, « L'esprit magique à l'épreuve de la modernité (2/4) - Politique et sorcellerie : les métamorphoses du pouvoir », *Cultures monde, France Culture*, 11/09/2012, <http://www.franceculture.fr/emission-culturesmonde-l-esprit-magique-a-l-epreuve-de-la-modernite-24-politique-et-sorcellerie-les->

FERNANDEZ Luis Carlos, « Neuropop ? », *Liberté*, n° 265, septembre 2004, <http://www.charlatans.info/guerir.shtml>

FOUERE René, « L'incomparable lumière de l'enseignement de Krishnamurti », [http://www.maaber.org/krishnamurti/krishna\\_3f.htm](http://www.maaber.org/krishnamurti/krishna_3f.htm) (Conférence du mardi 24 mai 1988, à 21 h, organisée par Science & Conscience, Salle des Congrès, Ajaccio)

- FRAISSE Marie-Hélène, « Devins, mages, voyants : un futur déjà inscrit ? », « Tout un monde », France Culture, 2 janvier 2011, <http://www.franceculture.com/emission-tout-un-monde-devins-mages-voyants-un-futur-deja-inscrit-2011-01-02.html>
- GAUTHIER François, « Sociologie des religions », *Revue du Mauss permanente*, 24/06/08 <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article369>
- « Être "thérapeute Essénien" aujourd'hui », interview d'Anne Givaudan et Antoine Achram, *Nexus*, n° 15, juillet-août 2001, [http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021\\_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php](http://www.energie-sante.net/fr/se/SE021_etre-therapeute-essenien-aujourd'hui.php)
- GUIGOU Élisabeth, « La beat generation et son influence sur la société américaine », *La revue des Anciens Élèves de l'École Nationale d'Administration*, numéro hors-série, « Politique et littérature », décembre 2003, <http://www.karimbitar.org/elizabethguigou>
- HUARD Pierre, « Dr Thérèse Brosse : Études instrumentales des techniques du yoga. Expérimentation psychosomatique », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1966, vol. 53, n° 53-1, p293-295, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo\\_0336-1519\\_1966\\_num\\_53\\_1\\_3765](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo_0336-1519_1966_num_53_1_3765)
- FRANCOIS Stéphane, « Un "Freak" aux Assises identitaires », *Tempsprésents.com*, 07/03/12, <http://tempsresents.com/2012/03/07/un-freak-aux-assises-identitaires/>
- JAFFRAIN Eric, « Marketing religieux : Un christianisme public qui ne répond plus aux besoins », *Marketing-non-marchand.ch*, 28/05/05, <http://marketing-non-marchand.ch/index2.php?id=1002>
- LE BRETON David, « De l'efficacité symbolique », *Passereve.com*, 2004, <http://www.passereve.com/journal/HTM/efsy.html>
- MACE Lilou, Interview d'Anne Givaudan, « Les Extra-terrestres existent-ils ? Y-a t-il de la vie sur les autres planètes ? », *Liloumace.com*, [http://www.liloumace.com/FR-Les-Extra-terrestres-existent-ils-Y-a-t-il-de-la-vie-sur-les-autres-planetes-Anne-Givaudan\\_a632.html](http://www.liloumace.com/FR-Les-Extra-terrestres-existent-ils-Y-a-t-il-de-la-vie-sur-les-autres-planetes-Anne-Givaudan_a632.html)
- MACE Lilou, Interview d'Anne Givaudan, *Liloumace.com*, [http://www.lateledelilou.com/Une-nouvelle-terre-Comment-changer-Montrer-l-exemple-le-lacher-prise-Anne-Givaudan\\_a631.html](http://www.lateledelilou.com/Une-nouvelle-terre-Comment-changer-Montrer-l-exemple-le-lacher-prise-Anne-Givaudan_a631.html)
- « "Les médiums ont la cote". Christophe CHALVIN, directeur marketing d'Avigora », *Le Parisien*, 17/01/11, <http://www.leparisien.fr/economie/les-mediums-ont-la-cote-17-01-2011-1229845.php>
- MESTRE Abel ou MONNOT Caroline, « Un luciférien, compagnon de route des Identitaires ? », *Droites-extremes.blog.lemonde.fr*, 22/02/12, <http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/2012/02/22/un-luciferien-compagnon-de-route-des-identitaires/>
- NANNINGA Rob, « Cults & New Religious Movements : A Bibliography », 2000, <http://web.clas.ufl.edu/users/gthursby/rel/nanninga.htm>
- PLAIGE Didier de, « Le Forum prend la suite », 25/01/10, <http://ovnis-usa.com/2010/01/25/le-forum-prend-la-suite/>
- PLAIGE Didier de, « Très Grandes Vacances », *Ovnis-usa.com*, 11/09/13, <http://ovnis-usa.com/2013/09/11/vacances/>
- POIRIER Camille, « Comite-de-lecture.com : "Ce sont les lecteurs qui font la littérature" », 11/07/2012, [http://www.lexpress.fr/culture/livre/comite-de-lecture-com-ce-sont-les-lecteurs-qui-font-la-litterature\\_1136500.html#CpGITjpaQ3KxUudC.99](http://www.lexpress.fr/culture/livre/comite-de-lecture-com-ce-sont-les-lecteurs-qui-font-la-litterature_1136500.html#CpGITjpaQ3KxUudC.99)
- POULAIN Sébastien, Interview de Chantal Baudron, *Doctrix*, [https://www.youtube.com/watch?v=o9iM7\\_h7Pn4&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=o9iM7_h7Pn4&feature=youtu.be)
- POULAIN Sébastien, « Des médiums dans les médias ou les nouveaux médiateurs du sacré », in Georges Bertin et Céline Bryon-Portet (sous la direction de), *Esprit Critique. Revue internationale francophone de Sciences sociales*, vol. 19/07/14, <http://www.espritcritique.fr/publications/1901/esp1901.pdf>
- POULAIN Sébastien, « Postmodernité et postradiomorphoses : contexte, enjeux et limites », *RadioMorphoses* (en cours de publication).

POULAIN Sebastien, « Qui veut la peau des docteurs ? Voyage au bout de la jungle des chasseurs de têtes ! », *Doctrix*, 30/04/13, <http://blog.educpros.fr/doctrix/2013/04/30/qui-veut-la-peau-des-docteurs-voyage-au-bout-de-la-jungle-des-chasseurs-de-tetes/>

POULAIN Sebastien, « Retour vers le futur ou l'ascendance radiophonique de Madame Soleil », *Radiography*, 21/06/14, <http://radiography.hypotheses.org/1312>

*Rapport* n° 2468, commission d'enquête sur les sectes, Alain Gest et Jacques Guyard, 22/12/95, <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-enq/r2468.asp>

*Rapport de la Commission d'enquête parlementaire belge sur les pratiques illégales des sectes - Examen du dossier judiciaire d'Ecoovie - Organisation générale du groupe dirigé par Joseph Maltais*, 28/03/1997, [www.voltairenet.org/article7301.html](http://www.voltairenet.org/article7301.html)

« Voyant de NRJ qui s'appelle JR », n° 1364736, *Forum.doctissimo.fr*, 25/04/2008 à 18:31:32 [http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/voyant-sujet\\_185028\\_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/voyant-sujet_185028_1.htm)

« Samien Tcheupel », *montibet.com*, <http://montibet.com/forum/viewtopic.php?f=11&t=1604>

STAUDT Marie-lore, « La voyance dans les médias audiovisuelles », *Marielore-staudt.com*, <http://www.marielore-staudt.com/pdf/La-voyance-dans-les-medias-audiovisuels.pdf>

# Table des matières

Sommaire .....	3
Résumé de la thèse .....	4
Thesis summary .....	5
Introduction .....	9
1 Définition du sujet .....	9
2 Intérêt personnel .....	15
3 Intérêt du sujet .....	17
3.1 Intérêt scientifique .....	18
3.2 Intérêt sociopolitique .....	18
4 Problématique .....	20
5 Hypothèse de la thèse .....	20
6 L'approche .....	20
6.1 La sociologie .....	21
6.2 Une radio comme « fait social total » .....	21
6.3 Une microsociologie compréhensive et multilocalisée .....	25
7 La méthodologie .....	29
7.1 Ecoute .....	29
7.2 Internet .....	29
7.3 Archives .....	34
7.4 Entretiens .....	36
7.4 Observation participante .....	42
8 Les terrains .....	43
8.1 Ici et Maintenant .....	43
8.2 Les radios .....	45
8.3 Le <i>New Age</i> .....	53
9 Cadrage .....	62
10 Annonce de plan .....	64
PARTIE I Approches conceptuelles et théoriques .....	65
CHAPITRE I Approches de la radiophonie .....	65
1.1 Le contexte des études sur la radio .....	65
1.2 Les études historiques sur la radio .....	68
1.3 Les études sur les « radios libres » .....	72
1.4 Le renouvellement des études par le GRER .....	75
1.5 Les études sur l'audience et l'interactivité .....	82
1.6 Les études sur les radios associatives .....	91
CHAPITRE II Approches du <i>New Age</i> .....	107
2.1 Le religieux contemporain .....	107
2.2 Le religieux alternatif .....	114
2.3 Le religieux <i>New Age</i> .....	124
2.4 Le <i>New Age</i> et l'ufologie .....	129
2.5 Le <i>New Age</i> et la science .....	133
2.6 Le <i>New Age</i> et la politique .....	136
PARTIE II Approche contextuelle .....	147
CHAPITRE I Le monde radiophonique .....	148
1.1 Historique de la radio française .....	148
1.1.1 La radio .....	151
1.1.1.1 La liberté et la réglementation .....	151
1.1.1.2 La guerre des ondes .....	156
1.1.1.3 Le monopole et les périphériques .....	161
1.1.2 Les « radios libres » .....	169

1.1.2.1 La judiciarisation.....	171
1.1.2.2 La politisation.....	177
1.1.2.3 La libéralisation.....	183
1.2 Le paysage radiophonique français.....	192
1.2.1 Le paysage juridique.....	192
1.2.1.1 Les autorités.....	192
1.2.1.2 Les autorisations.....	195
1.2.1.3 La réglementation.....	206
1.2.2 Le paysage social.....	217
1.2.3.1 La notion de radio associative.....	217
1.2.3.2 Le tissu institutionnel.....	224
1.2.3.3 Les difficultés.....	232
1.2.3 Le paysage économique.....	238
1.2.2.1 Economie de la radio.....	238
1.2.2.2 Les recettes.....	244
1.2.2.3 Les dépenses.....	269
1.2.4 Le paysage numérique.....	284
1.2.4.1 La mutation des contenus.....	284
1.2.4.2 La mutation de l'écoute.....	287
1.2.4.3 La mutation économique.....	292
CHAPITRE II Le monde <i>New Age</i> .....	296
2.1 Le <i>New Age</i> .....	296
2.1.1 Les origines du <i>New Age</i> .....	296
2.1.2 Les années 60 et 70 entre institutionnalisation et révolution.....	299
2.1.3 Marilyn Ferguson, papesse du mouvement <i>New Age</i> .....	301
2.1.4 L'apogée des années 1980.....	304
2.1.5 Les <i>channels</i> et le business <i>New Age</i> .....	306
2.1.6 La musique <i>New Age</i> .....	312
2.1.7 La littérature initiatique <i>New Age</i> .....	313
2.1.8 La littérature thérapeutique <i>New Age</i> .....	316
2.1.9 L'idéologie <i>New Age</i> .....	324
2.2 La médiatisation du <i>New Age</i> .....	330
2.2.1 La médiatisation de la voyance.....	330
2.2.1.1 La voyance pendant l'Antiquité et la Renaissance.....	332
2.2.1.2 La voyance et les politiques.....	333
2.2.1.3 La voyance et les scientifiques.....	334
2.2.1.4 La modernité et la presse.....	336
2.2.1.5 Les premières radios diffusant de la voyance.....	336
2.2.1.6 Les réticences des radios d'Etat.....	338
2.2.1.7 L'ouverture à la voyance de la télévision d'Etat.....	338
2.2.1.8 Le contexte d'ouverture à l'« avenir ».....	339
2.2.1.9 La voyance pour les jeunes.....	340
2.2.1.10 Les radios publiques se mettent à la voyance.....	341
2.2.1.11 Les marronniers de la voyance.....	342
2.2.1.12 Internet ou l'avenir à la carte (de tarot).....	344
2.2.1.13 Un « avenir » très concurrentiel.....	347
2.2.1.14 Le « business de l'avenir ».....	351
PARTIE III Etude de cas : Radio Ici et Maintenant.....	357
CHAPITRE I Ici et Maintenant comme radio.....	358
1.1 Historique de Radio Ici et Maintenant.....	358
1.1.1 Les origines.....	358
1.1.1.1 Les origines télévisuelles.....	358
1.1.1.2 Les origines radiophoniques.....	362

1.1.2 Le projet .....	367
1.1.2.1 La fondation .....	367
1.1.2.2 Les ambitions .....	371
1.1.2.3 La programmation .....	375
1.1.2.4 L'organisation .....	377
1.1.2.5 Les animateurs.....	379
1.1.2.6 Les programmes .....	389
1.1.3 Le goût de l'expérimentation .....	398
1.1.3.1 Le contexte technophile.....	398
1.1.3.2 L'informatique comme source de légitimation .....	399
1.1.3.3 La technologie comme condition d'existence .....	402
1.1.3.4 Une radio pionnière sur les NTIC .....	410
1.1.3.5 La radio cybernétique de 1982 : Eliza.....	413
1.1.3.6 L'ambition télévisuelle (1981-1984-2005) : TIME ! .....	415
1.1.3.7 La priorité à l'interactivité.....	420
1.1.4 Le succès 1980-1984 .....	423
1.1.4.1 La couverture médiatique.....	423
1.1.4.2 Les critiques des journalistes.....	426
1.1.4.3 Les explications du succès .....	428
1.1.5 Les péripéties radiophoniques jusqu'à 1996 .....	433
1.1.5.1 Les saisies de 1980-81 et le procès de 1981.....	433
1.1.5.2 La commission Holleaux de 1982 .....	437
1.1.5.3 La question du modèle économique.....	444
1.1.5.4 Les départs des fondateurs de 1984-1985 .....	448
1.1.5.5 La grève de la faim contre TDF et la Haute Autorité en 1986.....	458
1.1.5.6 La scission AAIM de 1986.....	466
1.1.5.7 Le réseau « Liberté » face à la CNCL en 1987 .....	475
1.1.5.8 La question de la liberté d'expression.....	478
1.1.5.9 La manifestation anti-CSA de 1996 .....	483
1.2 Actualité de Radio Ici et Maintenant.....	500
1.2.1 Le contexte .....	500
1.2.1.1 Le retour sur les ondes.....	500
1.2.1.2 Le retour des affaires.....	503
1.2.1.3 Le modèle économique .....	510
1.2.2 La programmation .....	516
1.2.2.1 La grille des programmes.....	516
1.2.2.2 Les émissions .....	529
1.2.2.3 Les animateurs.....	544
CHAPITRE II Ici et Maintenant comme radio <i>New Age</i> .....	564
2.1 Les sources .....	564
2.1.1 Le néo-bouddhisme et la contre culture .....	564
2.1.2 Les nouveaux prophètes et les mouvements religieux .....	581
2.2 Le projet .....	593
2.2.1 Ici et Maintenant.....	593
2.2.2 Le « service public idéal ».....	604
2.3 Les animateurs.....	609
2.3.1 Le religieux.....	609
2.3.2 Le politique.....	626
2.4 Les invités .....	643
2.4.1 Le religieux.....	643
2.4.2 Le politique.....	678
2.5 Le public.....	692
2.5.1 L'audience .....	692

2.5.2 Les auditeurs.....	696
2.6 L'idéologie .....	705
2.6.1 Le « bien-être ».....	705
2.6.1.1 Le dispositif.....	705
2.6.1.2 L'interprétation.....	708
2.6.2 Le « réenchantement du monde ».....	728
2.6.2.1 Le réenchantement du politique.....	728
2.6.2.2 Le réenchantement du religieux.....	733
Conclusion.....	743
1 Le modèle de média alternatif.....	743
1.1 Les radios alternatives.....	743
1.2 Le <i>New Age</i> .....	751
2 Les limites du modèle de média alternatif.....	755
2.1 Les limites du modèle de radio alternative.....	755
2.2 Les limites du modèle <i>New Age</i> .....	759
3 Les apports scientifiques de la recherche sur les médias alternatifs.....	761
3.1 La recherche sur les radios alternatives.....	762
3.2 La recherche sur le <i>New Age</i> .....	766
Bibliographie .....	773
1 Radio, médias et communication.....	773
1.1 Publications papier .....	773
1.2 Publications web .....	800
2 <i>New Age</i> , religieux, société, politique, science.....	806
2.1 Publications papier .....	806
2.2 Publications web .....	830
Table des matières .....	833